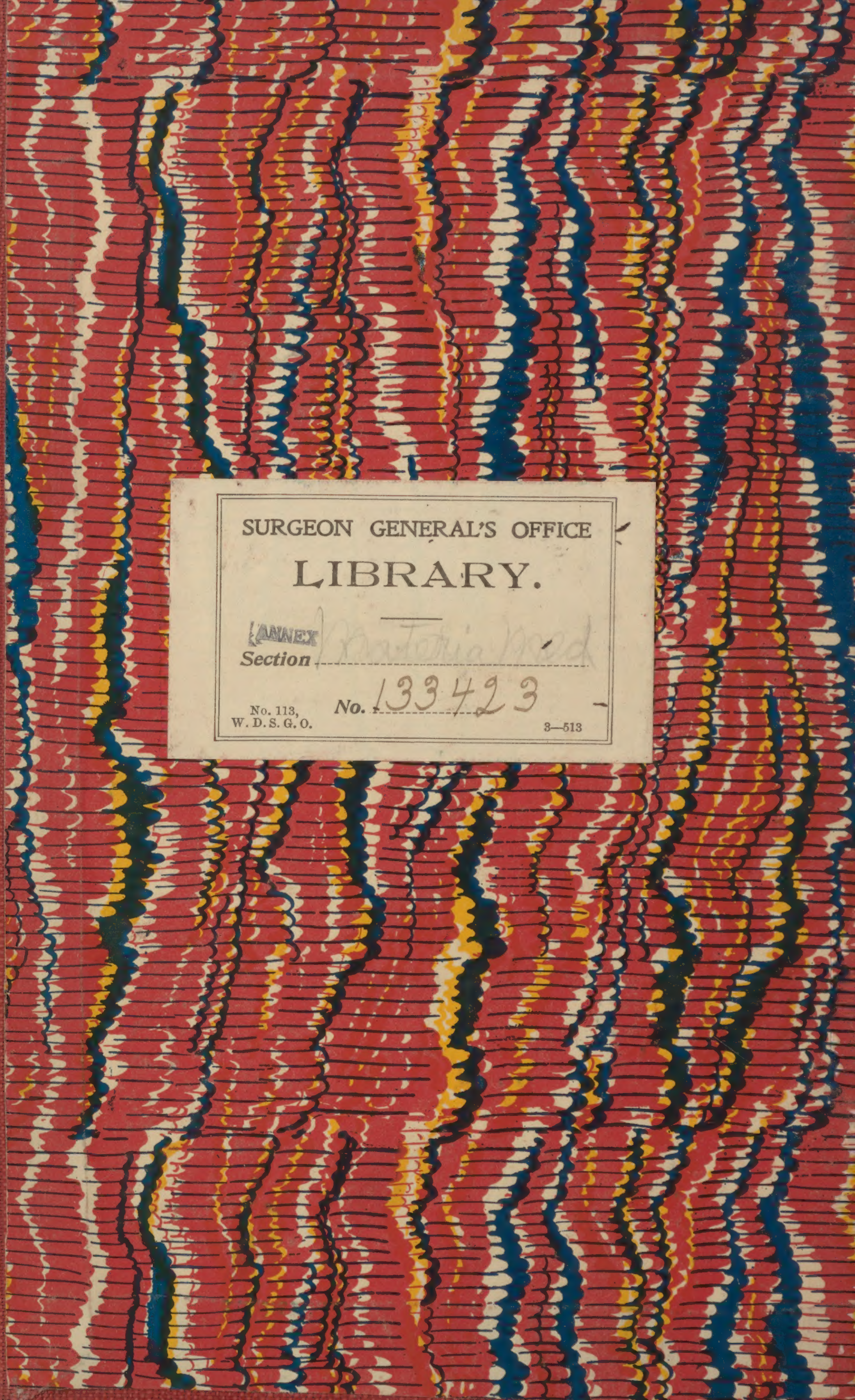



SURGEON GENERAL'S OFFICE
LIBRARY.
ANNEX
Section Materia Med
No. 133423
No. 113, W. D. S. G. O.
3—513



TRAITÉ ELEMENTAIRE

DE

MATIERE MEDICALE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

MATIERE MEDICALE

ET

GUIDE PRATIQUE

DES SŒURS DE CHARITÉ DE L'ASILE DE LA PROVIDENCE

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE

Des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal :

EUGÈNE H. TRUDEL, M. D., PRÉSIDENT
Professeur d'accouchements et des maladies des femmes et des enfants

J. G. BIBAUD, M. D.
Professeur d'Anatomie

PIERRE MUNRO, M. D.
Professeur de Chirurgie

J. EMERY-CODERRE, M. D.
Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

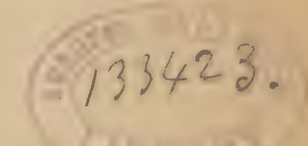
P. BEAUBIEN, M. D.
Professeur de la Théorie et Pratique de Médecine

THS. D. D'ORSONNENS, M. D.
Professeur de Chimie et de Pharmacie

H. PELTIER, M. D.
Professeur d'Institutes de Médecine

J. P. ROTTOT, M. D.
Professeur de Médecine Légale et de Botanique.

SECONDE EDITION.



MONTREAL
EUSEBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-RELIEUR ET ÉDITEUR
Rue St. Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

1870.

DEDICACE

A

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET

Evêque de Montréal, Assistant au Trône Pontifical, etc.

MONSEIGNEUR,

Nous n'avons pas cru pouvoir livrer à l'impression cet ouvrage dont vous nous avez donné l'inspiration, sans vous prier de nous permettre de vous en offrir la dédicace. Bien convaincues de notre incapacité à traiter convenablement les matières qui y sont développées, nous n'eussions jamais songé à l'entreprendre, si la charité qui vous anime ne se fut émue à la vue de tant de douleurs qui assaillent continuellement et partout la classe pauvre et souffrante. Pour répondre à ce besoin de votre cœur, non content d'avoir formé notre humble Compagnie pour visiter, soulager et encourager cette partie de votre troupeau qui vous est si chère, vous avez désiré que vos Filles se rendissent plus en état de leur venir en aide. Avec cette foi qui ne recule devant aucun obstacle, quand il s'agit de faire du bien à vos enfants, vous avez voulu que nous fissions un résumé de ce que doit savoir une Sœur de Charité, afin de nous mettre en état d'être plus utiles auprès des malades. Accoutumées à voir Dieu bénir vos desseins, nous avons presqu'oublié notre incompétence à aborder un tel ouvrage ; nous nous sommes rappelé la récompense promise à l'obéissance, et nous nous sommes mises à l'œuvre. Novices dans l'art d'écrire et d'imprimer, nous surmontons la répugnance que doit naturellement inspirer à des religieuses la publicité, et confiantes dans les bénédictions dont Dieu récompense le dévouement et l'obéissance, nous venons humblement faire à Votre Grandeur l'hommage de ce modeste ouvrage. Puisse le Seigneur le bénir et en faire un instrument utile aux pauvres malades ! C'est-là, Monseigneur, notre unique ambition.

Nous sommes avec un profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Les humbles servantes,

LES SŒURS DE LA PROVIDENCE.

APPROBATION

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL.

Nous, Soussigné, Evêque de Montréal, Nous ne pouvons que louer, bénir et approuver le travail qui a été fait par les Sœurs de la Providence, pour le soulagement des membres souffrants de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'autant plus volontiers que de charitables Médecins ont bien voulu se charger de reviser cet ouvrage et de constater qu'il pouvait être très-utile à des Sœurs Hospitalières qui, comme celles de la Providence, ont consacré leur existence au soulagement de toutes les misères humaines.

Montréal, le 19 Janvier 1869.

† IG., Ev. de Montréal.



INTRODUCTION.

Ce que nous nous proposons par la publication de ce livre, c'est de mettre la Sœur de Charité en état de remplir, d'une manière plus parfaite, le but qu'elle s'est proposé en se consacrant à Dieu.

Spécialement occupée du service des pauvres, appelée tous les jours à donner ses soins aux malades, à remplir les prescriptions des médecins, il est absolument nécessaire qu'elle possède une connaissance suffisante des remèdes, de leurs différents noms, de leur action et de leur dose ; il faut qu'elle connaisse les caractères principaux qui appartiennent aux diverses maladies inflammatoires, nerveuses, etc., ainsi que les soins généraux qui conviennent à ces différents cas. Comme il est impossible qu'elle puisse parcourir les nombreux ouvrages qui traitent sur tous ces sujets, nous avons cru devoir faire un résumé de ce qu'il y a de plus important, de plus pratique, et le réunir dans un seul volume, afin de lui donner la plus grande facilité de se mettre au fait de ce qui lui est nécessaire de savoir, pour seconder avec intelligence les efforts des médecins, ou en leur absence donner elle-même, dans les cas urgents, les premiers soins aux malades Voilà notre but : mais nous serions doublement heureuses, si cet ouvrage avait assez de mérite pour faire sentir son influence dans un cercle plus étendu.

Les sacrifices et les fatigues que ce travail nous a coûtés seront bien récompensés s'il peut contribuer au soulagement des malades.

Nous manquerions grandement à la justice, si nous n'offrions pas en ce moment nos plus sincères remercîements aux médecins qui ont bien voulu nous aider, et dont les conseils nous étaient si nécessaires pour mener notre œuvre à terme et spécialement aux savants membres de la Profession, dont les noms suivent :

Eugène H. Trudel, M. D., président et professeur d'Accouchements et des maladies des femmes et des enfants à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

J. Emery-Coderre, M. D., professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique, etc., etc.

J. P. Rottot, M. D., Prof. de Médecine Légale et de Botanique, etc.

L. A. E. Desjardins, Médecin du Dispensaire de l'Hôpital-Général de Montréal

A. Meunier, Médecin du Dispensaire de l'Asile de la Providence de Montréal.

G. Grenier, Médecin du Dispensaire de l'Asile de la Providence de Montréal.

ORDRE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE.

DEUXIEME PARTIE.

MATIÈRE MÉDICALE.—Nous donnons les noms latins, anglais et français de chaque remède, la préparation, les propriétés, l'usage, la dose, les contre-indications, les incompatibilités et les préparations officinales. Quand c'est un poison, nous renvoyons au chapitre des antidotes.

TROISIEME PARTIE.

Cette partie se compose de sept chapitres. Les deux premiers traitent de la chirurgie ; le troisième, des bains ; le quatrième, de la diète ; le cinquième, de l'hygiène ; le sixième renferme des conseils aux gardes-malades, et le septième traite des poisons et des antidotes.

APPENDICE.

Sous ce titre, nous mettons les *Médicaments Eclectiques* et toutes les *formules particulières*, portant les noms des medecins qui en sont les auteurs.

MÉMORIAL THERAPEUTIQUE.

Dans cette partie, nous donnons les causes, les symptômes et le traitement de chaque maladie.

DICTIONNAIRE

Nous ajoutons à cette nouvelle édition un petit dictionnaire de tous les mots contenus dans cet ouvrage.

Le contenu de cet ouvrage a été puisé dans les auteurs suivants : Trousseau et Pidoux, Guibourt, Jamain, Massé, Cottereau, Cottin, Bouchardat, Fontenelle, Lefoulon, Foderé et Orphila, Nysten, Dunglison, Thompson, Nelligan, Wood et Bache, Debreyne, Hufland, et nous avons fait une compilation de tous les remèdes et préparations contenus dans le Codex, le Dispensaire des Etats-Unis, les Pharmacopées de Londres, de Dublin, d'Edimbourg, des Eclectiques, &c., &c., et d'un grand nombre d'autres recettes particulières.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE.

A.—Anglais.
Br.—British Pharmacopœia.
D.—Pharmacopée de Dublin.
Disp.—Dispensaire.
E. et Ed.—Pharmacopée d'Edimbourg.
E.-U.—Dispensaire des Etats-Unis.
F.—Français.
Fah.—Fahrenheit. (thermomètre de)
G.—Guibourt.
Gr.—Grains.
Gr. sp.—Gravité spécifique.
Lat. ou L.—Latin.
L. ou Lond —Pharmacopée de Londres.
M. ou Imp.—Mesure impériale.
Ph.—Pharmacopée.
ʒ signe du gros (drachme).
℥ " de l'once.
℈ " du scrupule.
O " de la livre liquide (une chopine).
Syn.—Synonymes.
SS.—Signe de la demie.
V.—Voyez.

℞.—Au commencement d'une formule, signifie *recette* ou *prenez de*. On emploie souvent, au lieu d'un ℞, un P, ou ce signe ♃.

Pour les autres abréviations en usage dans les prescriptions et les livres de médecien, voyez page 9.



TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

MATIERE MEDICALE

PREMIERE PARTIE.

La MATIÈRE MÉDICALE a pour objet l'étude des propriétés physiques et chimiques des substances employées comme remèdes, leur mode de préparation et la manière de les administrer. La Matière Médicale comprend donc la PHARMACIE, la PHARMACOLOGIE, la THÉRAPEUTIQUE et l'HYGIÈNE.

La Pharmacie est l'art de reconnaître, de recueillir, de conserver les drogues simples, et de préparer les médicaments composés.

La Pharmacologie fait connaître les propriétés physiques, chimiques et naturelles des médicaments.

La Thérapeutique nous apprend à faire un choix judicieux des substances médicamenteuses qui sont employées dans le traitement des maladies. Elle fait connaître aussi l'action et le mode d'administration des médicaments.

L'Hygiène a pour but la conservation de la santé.

CHAPITRE I.

ABRÉVIATIONS.

aa ou ana. Signifie de chaque.
ABDOM. *Abdomen.*
ABS. FEBR. *Absente febre,* S'il n'y a pas de fièvre.
ADD. *Adde* ou *Addatur,* Ajoutez.
AD. LIB. *Ad. libitum,* A volonté.
ADMOV. *Admoveatur,* Appliquez.

ALTERN. HOR. *Alternis horis,* Toutes les deux heures.
AQ. *Aqua*, Eau.
AQ. BULL. *Aqua Bulliens,* Eau bouillante.
AQ. DEST. ou STILL, *Aqua destillata* ou *Stillatitia,* Eau distillée.
AQ. FERV. *Aqua fervens,* Eau chaude.
AQ. FONT. *Aqua fontis,* Eau de fontaine.
AQ, MAR. *Aqua marina,* Eau de mer.

B

B. A. *Balneum arenœ,* Bain de sable.
B. CALID. *Balneum calidum,* bain chaud.
B. M. " *mariœ,* Bain-marie.
B. V. " *vaporis,* Bain de vapeur.
B. TEPID " *tepidum,* Bain tiède.
B. TRIG. " *trigidum,* Bain froid.
BALS. *Balsamum,* Baume.
BIB. *Bibe,* Buvez, prenez.
BIS IND. *Bis indies,* Deux fois par jour.
BULL. *Bulliat,* Faites bouillir.
BUT. *Butyrum,* Beurre.

C

CAP. *Capiat,* Prendre.
C. C. *Cornu Cervi,* Corne de cerf.
C. M. *Cras mane,* Demain matin.
C. N. *Cras nocte,* La nuit prochaine.
C. V. *Cras Vespere,* Demain soir.
CHART. *Chartula,* Papier, prises.
COCHL. ou COCH. *Cochleare,* Cuillérée.
" AMPL. *Cochleare amplum,* Cuillérée à soupe.
" INF. " *infantum,* Une petite cuillérée.
" MOD. ou MED. *Cochleare Modicum* ou *medium,* Cuillérée dessert.
" MAG. *Cochleare magnum,* Cuillérée à soupe.
" PARV. " *parvum,* Cuillérée à thé.
COCHLEAT. *Cochleatim,* Par cuillérées.
COL. ou COLA. *Colaturœ,* filtrez, coulez.
COLLYR. *Collyrium,* Collyre.
CO. ou COMP. *Compositus,* Composés.
CONCIS. *Concisus,* Coupé, broyé.
CONF. *Confectio,* Confection.
CONS. *Conserve,* Conservez.
CONT. *Continuetur,* Continuez.
CONT. *Contundo,* Pilez, broyez.
CORT. *Cortex,* Ecorce.
COQ. *Coque* ou *Coquatur,* Faites cuire.
CRAST. *Crastinus,* Pour demain.
CUJ. *Cujus,* Duquel.
CYATH. *Cyathus,* Verre à vin ou deux onces.

D

D placé au bas d'une prescription veut dire donnez la direction.
D. Dose.
DEAUR. PIL. *Deauretur pilula*, Couvrez la pilule.
DEB. SPISS. *Debita spissitudo*, D'une bonne consistance.
DEC. *Decanta*, Décantez, tirez au clair.
DEC. ou DECOCT. *Decoctio*, Décoction.
DECUB. *Decubitus*, Couché, position honrizontale.
D. D. *Detur ad*, Donnez dans, ou donnez à
D. D IN D. *De die in diem*, De jour en jour.
DEJ. ALV. *Dejectiones alvi*, Selles.
DEP. *Depuratus*, Purifié.
DEST. *Destilla*, Distillez.
DET. *Detur*, Donnez.
DIEB. ALTERN. *Diebus alternis*, Tous les deux jours.
DIEB. TERT. *Diebus tertiis*, Tous les trois jours.
DIG. *Digeratur*, *Digestion*, Digérer.
DIM. *Dimidius*, Une demie.
DIL. ou DILUT. *Dilutus*, Dilué.
DIV. *Divide*, Divisez.
DONEC. ALV. SOLUT. FUER. *Donec alvus soluta fuerit*, Jusqu'à ce que les intestins soient libres.

E

EJUSD. *Ejusdem*, Du même.
EMP. *Emplastrum*, Emplâtre.
ENEM. *Enema*, Lavement.
ESS. *Essentia*, Essence.
EXT. *Extractum*, Extrait.
EXT. SUPER ALUT. *Extende super alutam*, Étendre sur du chamois.

F

FEB. DUR. *Febre durante*, Si la fièvre continue.
FEM. INTERN. *Femoribus internis*, A la partie interne des cuisses.
F. ou FT. *Fiat*, Faites.
FT. HAUST. *Fiat haustus*, Faites une potion, une dose.
FT. MAS. *Fiat massa*, Faites une masse.
FT. MIST. *Fiat mistura*, Faites une mixture.
FT. PIL. *Fiat pilula*, Faites une pilule.
FT. PULV. *Fiat pulvis*, Faites une poudre.
FT. LOT. *Fiat lotio*, Faites une lotion.
FIST. ARMAT. *Fistula armata*, Seringue à clyster.
FL. Fluide.
FL. ou FLO. *Flores*, Fleurs.
FOL. *Folia*, Feuilles.
FRUST. *Frustillatim*, En petits morceaux.
F. S. A. *Fiat secundum artem*, Faites selon l'art.

G

GARG. *Gargarisma*, Gargarisme.
GEL. QUAVIS. *Gelatina quavis*, Dans de la gelée.
G. G. G. *Gummi guttæ gambogiæ*, Gamboge.
GR. Grain ou grains.
GT. *Gutta*, Goutte.
GUM. *Gummi*, Gomme.
GUTTAT. *Guttatim*, Par gouttes.

H

HAUST. *Haustus*, Potion, dose.
HOR. INTERM. *Horis intermediis*, Aux heures intermédiaires.
HOR. DECUB. *Hora decubitus*, En se couchant.
HOR. SOM. ou H. S. *Hora sumni*, " "

I

IND. *Indies*, Journellement.
INF. ou INFUND. *Infunde*, *Infusum*, Infusion, Infusez.
INJ. ENEM. *Injiciatur enema*, Donnez un lavement.

J

JUL. *Julepus*, *Julep*.

L

LAT. DOL. *Lateri dolenti*, Sur le côté douloureux.
LIQ. *Liquor*, Liqueur.

M

MAC. Macérez.
MAN. *Manipulus*, Poignée.
MAN. *Mane*, Matin.
MAN. PRIM. *Mane primo*, Grand matin.
MAS. *Massa*, Masse.
M. *Misce*, Mêlez.
MIC. PAN. *Mica panis*, Mie de pain.
MIST. *Mistura*, Mixture.
MITT. SANG. *Mittatur sanguis*, Saignez.
MOD. PRESCRIPT. *Modo prescripto*, Suivant l'ordonnance.
MOR. SOL. *More soluto*, A la manière accoutumée.

O

OL. *Oleum*, Huile.
O. O. O. *Oleum Olivæ*, *Optimum*, Huile d'olive de première qualité.
OMN. BID. *Omni biduo*, Tous les deux jours.

OMN. BIH. *Omni bihorio*, Toutes les deux heures.
" HOR. " *hora*, Toutes les heures.
" MAN. " *mane*, Tous les matins.
" NOCTE " *nocte*, toute la nuit.
" QUADR. HOR. *Omni quadrante horæ*, Tous les $\frac{1}{4}$ d'heure.
ONGT. Onguent.
OV. *Ovum*, Œuf.
OX. Oxymel.

P

P. *Pondere*, Au poids.
P. *Pars*, Partie.
P. Placé au commencement d'une formule signifie prenez.
P. æ ou P. E. *Partes æquales*, Parties égales.
PART. VIC. *Partitis vicibus*, A doses divisées.
PERACT. OP. EMET. *Peractâ operatione emetici*, L'émétique ayant fait son effet.
PIL. *Pilula*, Pilule.
POST. SING. SED. LIQ. *Post singulas sedes liquidas*, Après chaque selle.
POT. *Potio*, Potion.
P. R. N. *Pro re nata*, Au besoin.
P. RAT. ÆTAT. *Pro ratione ætatis*, Selon l'âge.
P. PUG, ou PUGIL. *Pugillus*, Pincée.
PULV. *Pulvis*, Poudre.
PYXIS. *Pyxida*, Une boîte à pilules.

Q

QUOR. *Quorum*, Desquels ou dont.
Q. S. *Quantum sufficit* , Quantité suffisante.
Q. P. " *Placet*, A volonté.
Q. V. Quantité voulue.

R

RAD. *Radix*, Racine.
RAS. *Rasuræ*, Raclures.
RECT. Rectifié.
RED. ou REDIG. IN PULV. *Redactus ou Redigatur in pulverem*, Pulvérisé.
REPET. *Repetatur*, Répétez.
REG. UMBIL. *Regio umbilici*, Région ombélicale.

S

S. au bas d'une formule, signifie que le pharmacien doit écrire la direction.
S. A. *Secundum artem*, Selon l'art.
SEM. *Semen*, graine.
SEMI H. *Semi hora*, $\frac{1}{2}$ heure.
SESQUI H. *Sesqui hora*, Une heure et demie.
SERV. *Serva*, Gardez, conservez.
SESUNC. *Sesuncia*, Une once et demie.
SING. *Singulorum*, De chaque.

SI NON VAL. *Si non valeat*, Si cela ne fait pas.
SI OP. SIT. *Si opus sit*, S'il y a nécessité
SI VIR. PERM. *Si vires permittant*, Si les forces le permettent.
SOL. *Solutio*, Solution.
SOLV. *Solve*, Dissoudre.
SP. *Spiritus*, Esprit.
SUB. FIN. COCT. *Sub finem coctionis*, Vers la fin de l ébullition.
SUM. *Summitates*, Sommités.
SUM. *Sumatur*, *Sumantur* ou *Sumendus*, Prendre.
V. S. *Spiritus vini*, Esprit de vin.
S. V. R. " " *rectificatus*, Esprit de vin rectifié.
S. V. T. " " *Tenuior*, " " dilué.
SYR. *Syrupus*, *Sirop*.

T

TEMP DEXT. *Tempori dextro*, Tempe droite.
TR. ou TINCT. *Tinctura*, Teinture.
TRIT. *Tritura*, Triturez.

V

UNGT. *Unguentum*.
VIT. OV. *Vitellum ovi*, Jaune d'œuf.
V. O. S. ou VIT. OV. SOL. *Vitello ovi solutus*, Dissous dans un jaune d'œuf.
VOM. URG. *Vomitione urgente*, Quand le vomissement commence.

CHAPITRE II.

FORMULES D'ORDONNANCES.

Nous donnons ici quelques recettes afin d'enseigner aux commençants la manière de formuler. Nous donnons aussi à la suite un certain nombre de *Directions* traduites en français pour la facilité de ceux qui ne savent pas le latin.

PRÉPARATIONS EXPECTORANTES.

N° 1.

℞ Tr. Scillæ ℥ ss.
Vin Ipecac. ℥ ss.
Tr. Hyosciami ℥ jss.
Syr. Simplex ℥ iv.

DOSE. { *Cochlearium unum medium secunda quaque hora.*
Une cuillérée à dessert toutes les deux heures.

N° 2.

℞ Tr. Scillæ ℥ ss.
Tr. Hyosciami ℥ ss.

Tr. Camphor. Comp. ℥ j.
Emetique.
Morphine aa gr. j.
Syr. Simplex ℥ iv.

DOSE. { *Cochlearium unum medium tertia quaque hora.*
Une cuillérée à dessert toutes les trois heures.

N° 3.

℞ Tr. Scillæ ℥ ss.
Tr. Camph. Comp. ℥ j.
Liq. Hoffman ʒ iij.
Morphine gr. j.
Syr. Simplex ℥ viij.

DOSE. { *Cochleare modicum urgente tussi sumendum.*
Prendre une cuillérée à dessert au moment de l'accès de toux.

Cette recette agit bien dans les toux nerveuses.

N° 4.

℞ Tr. Hyosciami ℥ j.
Tr. Scillæ ℥ j.
Tr. Belladon. ℥ ss.
Tr. Opii Camph. ℥ j.
Potassæ Nitras grs. xx.
Emetique gr. j.
Syr. Simplex ℥ viij.

DOSE. { *Cochlearium unum parvum una quaque hora.*
Une cuillérée à thé toutes les heures.

Employé avec succès contre toute espèce de toux et l'asthme.

MIXTURE POUR LES DIARRHÉES ET LES DYSSENTERIES.

℞ Ol. Ricini ℥ iv.
Gum. Acaciæ in pulv. ℥ ij.
Pulv. Kino ʒ ij.
Tr. Opii ʒ iij.
Aqua bulliens oj. M

DOSE. { *Cochlearium unum magnum quinta quaque hora.*
Une cuillérée à soupe toutes les cinq heures.

MIXTURE CONTRE LA DYSPEPSIE.

℞ Ammoniæ Murias ℥ j
Ext. Taraxaci ℥ j.
Tr. Gentianæ Co. ℥ ij.
Aq. Bull. ojss. M

DOSE. Une grande cuillérée trois fois par jour.

COLLYRE ANODIN.

℞ Laudanum gtt. xv.
Tr. de Saffran ʒ j
Infusion de Graine de Lin ℥ ij.

COLLYRE ASTRINGENT.

℞ Zinci Sulph. gr. xv.
Aqua Rosæ ℥ viij.
Alcool ʒ ij.

Nous donnons ici, à la suite, des formules de *doses*, traduites en français pour aider les commençants à remplir les ordonnances.

Cochleare modicum urgente tussi sumendum.
Prendre une cuillérée à dessert au moment de l'accès de toux.

Cochlearium unum parvum una quaque hora.
Une cuillérée à thé toutes les heures.

Cochlearium unum medium secunda quaque hora.
Une cuillérée à dessert toutes les deux heures.

Cochlearium unum medium tertia quaque hora.
Une cuillérée à dessert toutes les trois heures.

Cochlearium unum parvum quarta quaque hora.
Une cuillérée à thé toutes les quatre heures.

Cochlearium unum magnum quinta quaque hora.
Une cuillérée à soupe toutes les cinq heures.

Fiat embrocatio, cum pano laneo faucibus externis applicanda.
Faire un liniment que l'on appliquera sur la gorge avec une flanelle.

Fiat gargarisma subinde utendum.
Faire un gargarisme dont on fera un fréquent usage.

Fiat haustus, sexta quaque hora sumendus.
Faire une potion que l'on fera prendre toutes les six heures.

Fiat haustus, septima quaque hora sumendus.
Faire une potion que l'on fera prendre toutes les sept heures.

Fiat haustus, octava quaque hora sumendus.
Faire une potion que l'on fera prendre toutes les huit heures.

Fiat haustus, mane sumendus.
Faire une potion que l'on fera prendre le matin.

Fiat haustus, quotidie sumendus.
Faire une potion que l'on fera prendre tous les jours.

Fiat haustus, bis quotidie sumendus.
Faire une potion que l'on fera prendre deux fois par jour.

Fiat haustus, bis terve quotidie sumatur.
Faire une potion que l'on fera prendre deux ou trois fois par jour.

Fiat haustus, ter quotidie sumendus.
Faire une potion que l'on fera prendre trois fois par jour.

Fiat haustus, quamprimum sumendus.
Faire une potion à prendre de suite.

Fiat haustus, quarta quaque hora vel post dejectiones singulas liquidas sumendus.
Faire une potion que l'on donnera toutes les quatre heures ou après chaque selle.

Fiat haustus in promptu habendus, et urgente febris paroxysmo sumendus.
Faire une potion que l'on tiendra prête à prendre au moment du paroxysme de la fièvre.

Fiat lotio, parti dolenti applicanda.
Faites une lotion pour appliquer sur la partie douloureuse.

Fiat massa. Div. in pil. VI. quarum capiat unam tertiis horis.
Faire une masse, la diviser en six pilules, et en faire prendre une toutes les trois heures.

Fiat massa, in pilulas æquales triginta dividenda, quarum capiat tres ante prandium quotidie.
Faire une masse, la diviser en trente pilules, et en prendre trois tous les jours avant les repas.

Fiat mistura, cujus sunt sumenda quamprimum cochlearia majora quatuor, sexta quaque hora.
Faire une mixture, en prendre quatre grandes cuillérées toutes les six heures à commencer de suite.

Fiat mistura sumenda sumantur cochlearia tria majora, ter quotidie.
Faire une mixture dont on prendra trois grandes cuillérées trois fois par jour.

Fiat mistura sumenda cujus cochlearia duo majora, quarta quaque hora, sumantur.
Faire une mixture dont on fera prendre deux grandes cuillérées toutes les quatre heures.

Fiant pilulæ duodecim, sumatur una, sexta quaque hora.
Faire douze pilules, et en prendre une toutes les six heures.

Fiant pilulæ quatuor. Sumatur una, bis quotidie.
Faire quatre pilules, et en prendre une deux fois par jour.

Fiant pilulæ tres, hora somni sumendæ.
Faire trois pilules pour prendre avant de se coucher.

Fiat pulvis, ter quaterve quotidie sumendus.
Faire une poudre que l'on fera prendre trois ou quatre fois par jour.

Fiant pulveres No. VII. unus quaque quarta hora sumendus.
Faire sept prises, et en prendre une toutes les quatre heures.

Fiat pulvis, ter quotidie sumendus.
Faire une poudre qu'on prendra trois fois par jour.

Poculum unum tres in die.
Un verre à vin trois fois par jour.

Semi poculum ante cibaria vel prandia.
Un demi verre à vin à prendre avant les repas.

Sit pulvis, vespere vel primo mane sumendus.
Faire une prise et la prendre de suite ou de grand matin.

Sit pulvis quamprimum sumendus.
Faire une prise à prendre de suite.

Tere bene et div. in Chart. VIII.
Bien mêler et diviser en huit prises.

CHAPITRE III.

POIDS ET MESURES.

SIGNES INDIQUANT LES POIDS DANS LES FORMULES.

℔	=	Livre solide.
℥	=	Once.
ʒ	=	Drachme ou gros.
℈	=	Scrupule.
f℥	=	Once fluide.
fʒ	=	Drachme fluide.
C. ou Cong.	=	Congius (gallon).
Gal.	=	Gallon.
Gr.	=	Grain.
Gt.	=	Gutta (Goutte).
M.	=	Minimum (Goutte)
O.	=	Octarius (Livre Liquide ou chopine ou 16 onces).
SS	=	Demi. Exemple.—Une demi once s'écrira de la manière suivante : ℥ ss

Les chiffres romains j. ij. iij. iv. etc., indiquent la quantité.

Exemple.— ℥ iij signifie trois onces. ℥ ijss. Deux onces et demie.

POIDS DE TROIE.

24 grains	font	1	gros.
20 gros	"	1	once.
12 onces	"	1	livre.

On se sert de ce poids pour peser l'or, l'argent et les pierres précieuses.

Le Dispensaire des Etats-Unis se sert de ce poids pour ses préparations.

POIDS D'APOTHICAIRE.

20 grains	font	1	scrupule.
3 scrupules	"	1	drachme.
60 grains	"	1	"
8 drachmes	"	1	once.
12 onces	"	1	livre.

La livre et l'once du poids d'apothicaire sont les mêmes que celles du poids de Troie ; mais elles sont différemment subdisées. Ce poids sert aux Pharmaciens dans la composition de leurs préparations ; mais dans l'achat et la vente de leurs drogues ils se servent du poids d'*avoir-du-poids*.

C'est toujours ce poids qu'on emploie pour remplir les prescriptions des médecins.

POIDS D'AVOIR-DU-POIDS.

16 Drachmes font 1 Once.
16 Onces font un Livre.
28 Livres font 1 quart de Quintal.
4 Quarts font un Quintal.
20 Quintaux font un Tonneau.

La Pharmacopée Britannique, (*British Pharmacopœia,*) se sert de ce poids pour ses préparations. Tous les Pharmaciens s'en servent aussi pour l'achat et la vente commerciale; mais quand ils remplissent les prescriptions des médecins, ils se servent du poids d'Angleterre, (poids d'apothicaire).

La livre d'avoir-du-poids vaut 14 Onces, 11 Gros et 16 Grains troie, et la livre troie est égale à 13 Onces, et $2\frac{114}{175}$ drachmes, d'avoir-du-poids; en sorte que l'once troie est plus forte que l'once d'avoir-du-poids, mais la livre troie est plus faible que la livre d'avoir-du poids.

1 Once troie contient............	480	Grains	Troie.
1 Once d'avoir-du-poids.........	437½	"	"
1 Livre Troie.....................	5760	"	"
1 Livre d'avoir-du-poids.........	7000	"	"

175 Onces troie font 192 onces d'avoir-du-poids.
175 Livres troie font 144 livres d'avoir-du-poids.

MESURES D'APOTHICAIRE OU MESURES DE VIN.

60 gouttes	font	1 drachme.
3 scrupules	"	1 "
8 drachmes	"	1 once.
16 onces	"	1 livre ou une chopine.
8 chopines	"	1 gallon.

C'est la mesure adoptée par les Pharmacopées de Londres, de Dublin, d'Edimbourg et des Etats-Unis pour leurs préparations.

MESURE IMPÉRIALE ADOPTÉE EN ANGLETERRE.

Gallon.		Chopines.		Onces fl.		Drach fl.		Gouttes.
1	=	8	=	160	=	1,280	=	76,700
		1	=	20	=	160	=	9,600
				1	=	8	=	480
						1	=	60

La Pharmacopée Britannique, (British Pharmacopœia,) se sert de cette mesure pour ses préparations.

VALEUR RELATIVE DE LA MESURE D'APOTHICAIRE A LA MESURE IMPERIALE.

MESURE D'APOTHICAIRE.				MESURE IMPÉRIALE.	
		Chop.	Onc. fl.	Drach. fl.	Gouttes.
1 gallon	=	6	13	2	23
1 chopine	=		16	5	18
1 once fl.	=		1	0	20
1 drach. fl.	=			1	2.5
1 goutte	=				1.04

MESURE IMPÉRIALE.					MESURE D'APOTHICAIRE.	
		Gal.	Chop.	Onc. fl.	Drach. fl.	Gouttes.
1 gallon	=	1	1	9	5	8
1 chopine	=		1	3	1	38
1 once fl.	=				7	41
1 drach. fl.	=					58
1 goutte	=					0.96

SYSTÊME MÉTRIQUE OU DÉCIMAL DE FRANCE.

Le Systême métrique est ainsi appelé parce qu'il est fondé sur le mètre, qui est la dix millionième partie du quart du méridien terrestre, l'unité principale des mesures linéaires est le premier élément de ce systême. Le mètre se divise en dix parties que l'on appelle *décimètres* : le décimètre en dix parties que l'on appelle *centimètres*, et le centimètre en dix parties que l'on appelle *millimètre*. Dix mètres font un *décamètre ;* dix décamétres font un *hectomètre*, dix hectomètres font un *kilomètre*, et dix kilomètres font un *myriamètre*.

L'unité des mesures de capacité ou de liquides est un cube ayant pour côté la dixième partie du mètre : on lui a donné le nom de *Litre*.

Aujourd'hui on ne fait pas de différence entre la pinte et le litre.

Le litre ou la pinte	=	1000 gram. (1 kilog.) d'eau distillée.
Le ½ litre, chop. ou setier	=	500 gram. ou 1 livre métrique
Le ¼ de litre ou ½ set.	=	250 grammes ou 8 onces.

Le gramme équivaut à un centimètre cube d'eau distillée à son maximum de densité.

Les fractions du gramme sont :

Le *décigramme*, qui est la dixième partie du gramme,

Le *centigramme*, qui est la centième partie du gramme et la dixième du décigramme.

Le *milligramme* qui est la *millième* partie du gramme, la centième du décigramme et la dixième partie du centigramme.

Les unités du gramme sont distingués par la virgule que l'on met à la droite des chiffres. — Exemple : 1, gramme 2, 20.

Les décigrammes sont placés à la droite de la virgule et s'écrivent ainsi :—

0, 1 gramme	1 décigramme
0, 4 "	4 "
0, 6 "	6 "

Les centigrammes sont placés à la droite des décigrammes ot s'écrivent ainsi :—

0, 01 gramme	1 centigramme.
0, 05 "	5 "
0, 08 "	8 "

S'il y a en même temps des décigrammes et des centigrammes, chacun des chiffres chargé de représenter les uns ou les autres, conserve sa place.

0, 12 égale.	12 centigr.	ou 1 décigr. et	2 centigr.
0, 25 "	25 "	2 "	5 "
0, 58 "	58 "	5 "	8 "

Les milligrammes sont placés à droite des centigrammes, et s'écrivent ainsi :—

0, 005 égale	5 milligrammes.
0,008 "	3 "

S'il y a en même temps des centigrammes et des milligrammes, chacun d'eux conserve sa place.

0, 015 égale	15 milligr. ou	1 centigr.	5 milligr.
0, 046 "	46 "	4 "	6 "

S'il y a en même temps des décigrammes, des centigrammes et des milligrammes, on les écrits de la manière suivante : 0, 125, ce qui veut dire, 125 milligr. ou 1 décigr. 2 centigr. et 5 milligr.

S'il y a des grammes et des fractions de grammes, on suit la même règle : Ex. 1, 236, le chiffre à droite de la virgule indique les grammes.

RAPPORT APPROXIMATIF DES POIDS DÉCIMAUX A LA LIVRE ET A SES DIVISIONS.

1 Kilogr.	égale	2 ℔	7 décigr.	égale	11 grains.
750 gram.	=	1½℔	5 "	=	9 "
500 "	=	1 ℔	4 "	=	8 "
470 "	=	15 onces.	3 "	=	6 "
440 "	=	14 "	2 "	=	4 "
400 "	=	13 "	1 "	=	2 "
375 "	=	12 "	100 centigr.	=	18 "
350 "	=	11 "	50 "	=	9 "
320 "	=	10 "	40 "	=	8 "
280 "	=	9 "	30 "	=	6 "
250 "	=	8 "	25 "	=	5 "
220 "	=	7 "	20 "	=	4 "
192 "	=	6 "	15 "	=	3 "
156 "	=	5 "	10 "	=	2 "
125 "	=	4 "	5 "	=	1 "
96 "	=	3 "	4 "	=	4/5 "
80 "	=	2½ "	3 "	=	3/5 "
64 "	=	2 "	2½ "	=	½ "
48 "	=	1½ "	2 "	=	2/5 "
32 "	=	1 "	1 "	=	1/5 "
24 "	=	6 gros.	50 milligr.	=	1 "
20 "	=	5 "	38 "	=	¾ "
16 "	=	½ once.	25 "	=	½ grain.
12 "	=	3 gros.	15 "	=	⅓ "
10 "	=	2½ "	10 "	=	1/5 "
8 "	=	2 "	6 "	=	⅛ "
6 "	=	1½ "	5 "	=	1/10 "
4 "	=	1 "	4 "	=	1/12 "
2 "	=	½ "	3 "	=	1/16 "
1½ "	=	27 grains.	2 "	=	1/25 "
1 "	=	18 "	1 "	=	1/50 "
8 décigr.	=	15 "			

VALEUR RÉLATIVE DU MÈTRE ET DE SES DIVISIONS AVEC LA VERGE.

1 mètre	égale	1 verge 3⅜ pouces.
1 décimètre	=	4 15/16 "
1 centimètre	=	4⅘ lignes.
1 millimètre	=	½ "

MESURES APPROXIMATIVES AUX MESURES GRADUÉES.

½ cuillérée à thé	égale	½ drachme ou 30 gouttes.
1 " "	=	1 " ou 60 "
4 " "	=	1 cuillérée à soupe.
3 " "	=	1 " à dessert.
1 " dessert	=	3 drachmes.
½ once	=	1 cuillérée à soupe.
1 "	=	2 " à soupe.
2 "	=	1 verre à vin.
4 "	=	1 roquille.
8 "	=	1 grand verre ou un demiard.
16 "	=	1 chopine ou 1 livre liquide.

CHAPITRE IV.

ARÉOMÈTRES ET THERMOMÈTRES.

Avant de parler des aréomètres nous dirons un mot de la gravité spécifique :

LA GRAVITÉ SPÉCIFIQUE, PESANTEUR SPÉCIFIQUE OU DENSITÉ SPÉCIFIQUE d'un corps est la comparaison de son poids absolu avec le poids absolu d'un autre corps pris pour unité et sous le même volume. Pour les gaz, c'est l'air atmosphérique qui est pris pour l'unité. Pour les liquides et les solides, c'est l'eau distillée et à son maximum de densité, ainsi on dit qu'un corps pèse une fois, deux fois, & ou un nombre fractionnaire plus ou moins que l'eau.

Pour connaître la gravité spécifique des corps, on se sert de la balance et des aréomètres.

ARÉOMÈTRES OU HYDROMÈTRES, on donne ces différents noms aux instruments destinés à peser les liquides. Leur construction est fondée sur ce principe de physique qu'un corps flottant déplace un volume de liquide dont le poids est toujours précisément égal au sien. Il y a plusieurs espèces d'aréomètres, tels sont :

Le SACCHAROMÈTRE ou pèse-sirop.

L'ALCOOMÈTRE ou Alcoolomètre ou pèse-esprit ou pèse-liqueur.

Le Pèse-Acide.

Le Pèse-Sel.

L'URINOMÈTRE ou pèse-urine.

Il y a deux espèces d'Aréomètres de Baumé, l'un sert à peser les liquides plus pesants que l'eau, et l'autre sert à peser ceux qui sont plus légers que l'eau. L'Aréomètre de Baumé est le seul employé pour les liquides plus pesants que l'eau. Pour les liquides moins pesants que l'eau on se sert de plusieurs Aréomètres, mais le plus ordinairement en usage dans les Pharmacies est celui de Baumé. Le Dispensaire des Etats-Unis et tous les distillateurs se servent de celui de Tralles.

L'Alcoomètre de Guy-Lussac, ou Alcoomètre centisimal est employé exclusivement pour l'Alcool.

L'échelle est divisée en 100 degrés qui expriment en centième la quantité d'Alcool absolu que contient la liqueur essayée.

Le zéro correspond à l'eau pure et le nombre 100 à l'Alcool absolu.

Lorsque l'instrument s'enfonce dans une liqueur alcoolique jusqu'à 40, par exemple, on en conclut que le liquide contient, sur 100 parties, 40 parties d'alcool et 60 parties d'eau. Mais avec cet instrument la température doit être 59° de Fahrenheit.

L'alcoomètre centisimal de Tralles est divisé comme celui de Guy-Lussac en 100 degrés, lesquels corrrespondent à la quantité d'alcool pur contenu dans 100 parties de la liqueur esssayée.

MANIÈRE DE PESER LES LIQUIDES AVEC LES ARÉOMÈTRES.

On plonge l'instrument dans le liquide ; il s'y enfonce plus ou moins, suivant la pesanteur du liquide. Le degré de l'instrument où la liqueur s'arrête indique la quantité d'alcool ou d'Ether pur, contenu dans le liquide.

Remarque.—Avant de peser un liquide, il faut toujours avoir le soin de l'amener à la température indiquée, qui est généralement 60° de Fahreinheit.

Le Dispensaire des Etats-Unis donne un tableau des gravités spécifiques, correspondantes aux différents degrés des Aréomètres de Baumé et de Tralles. Nous les donnons ici à la suite.

HYDROMÈTRES DE BAUMÉ.

1° *Hydromètre pour les liquides plus légers que l'eau.*—Le chiffre 10 donne la gravité spécifique de l'eau distillée par rapport aux liquides plus légers qu'elle.

2° *Hydromètre pour les liquides plus pesants que l'eau.*—Le *Zéro* donne la gravité spécifique de l'eau distillée par rapport aux liquides plus pesants qu'elle.

La Table suivante donne la gravité spécifique correspondante aux degrés de l'Hydromètre de Baumé. La première colonne des gravités spécifiques est prise du Codex. La deuxième est donnée par le Dispensaire des Etats-Unis, d'après le *Duncan's Edimbourgh Dispensatory*. La troisième est de Mr Henry Pemberton, et reconnue par le collége de Philadelphie.

HYDROMÈTRES POUR LES LIQUIDES PLUS LÉGERS QUE L'EAU.

Degrés de l'hydromètre	Hydromètre de Baumé.			Degrés de l'hydromètre	Hydromètre de Baumé.		
	Gravités Spécifiques.				Gravités Spécifiques.		
10	1.000	1.0000	1.0000	44	0.809	0.8047	0.8045
11	0.993	0.9930	0.9929	45	0.804	0.8001	0.8000
12	0.986	0.9861	0.9859	46	0.800	0.7956	0.7954
13	0.979	0.9792	0.9790	47	0.795	0.7911	0.7909
14	0.973	0.9724	0.9722	48	0.791	0.7866	0.7865
15	0.966	0.9657	0.9655	49	0.787	0.7821	0.7821
16	0.960	0.9591	0.9589	50	0.783	0.7777	0.7777
17	0.953	0.9526	0.9523	51	0.778	0.7733	0.7734
18	0.947	0.9462	0.9459	52	0.774	0.7689	0.7692
19	0.941	0.9399	0.9395	53	0.770	0.7646	0.7650
20	0.935	0.9336	0.9333	54	0.766	0.7603	0.7608
21	0.929	0.9274	0.9271	55	0.762	0.7560	0.7567
22	0.923	0.9212	0.9210	56	0.758	0.7518	0.7526
23	0.917	0.9151	0.9150	57	0.754	0.7476	0.7486
24	0.911	0.9091	0.9090	58	0.750	0.7435	0.7446
25	0.905	0.9032	0.9032	59	0.746	0.7394	0.7407
26	0.900	0.8974	0.8974	60	0.742	0.7354	0.7368
27	0.894	0.8917	0.8917	61	0.738	0.7314	0.7329
28	0.889	0.8860	0.8860	62	0.735	0.7275	0.7290
29	0.883	0.8804	0.8805	63	0.731	....	0.7253
30	0.878	0.8748	0.8750	64	0.727	....	0.7216
31	0.872	0.8693	0.8695	65	0.724	....	0.7179
32	0.867	0.8638	0.8641	66	0.720	....	0.7142
33	0.862	0.8584	0.8588	67	0.716	....	0.7106
34	0.857	0.8531	0.8536	68	0.713	....	0.7070
35	0.852	0.8479	0.8484	69	0.709	....	0.7035
36	0.847	0.8428	0.8433	70	0.706	....	0.7000
37	0.842	0.8378	0.8383	71	0.702	....	0.6965
38	0.837	0.8329	0.8333	72	0.699	....	0.6930
39	0.832	0.8281	0.8284	73	0.696	....	0.6896
40	0.827	0.8233	0.8235	74	0.692	....	0.6863
41	0.823	0.8186	0.8187	75	0.689	....	0.6829
42	0.818	0.8139	0.8139	76	0.686	....	0.6796
43	0.813	0.8093	0.8092	77	0.682	....	0.6763

HYDROMÈTRES POUR LES LIQUIDES PLUS PESANTS QUE L'EAU.

Degrés de l'hydromètre	Hydromètre de Baumé.	Gravités Spécifiques.		Degrés de l'hydromètre	Hydromètre de Baumé.	Gravités Spécifiques.	
0	1000	1.0000	1.0000	38	1359	1.3559	1.3551
1	1007	1.0070	1.0069	39	1372	1.3686	1.3679
2	1014	1.0141	1.0139	40	1384	1.3815	1.3809
3	1022	1.0213	1.0211	41	1398	1.3947	1.3942
4	1029	1.0286	1.0283	42	1412	1.4082	1.4077
5	1036	1.0360	1.0357	43	1426	1.4219	1.4215
6	1044	1.0435	1.0431	44	1440	1.4359	1.4356
7	1052	1.0511	1.0507	45	1454	1.4501	1.4500
8	1060	1.0588	1.0583	46	1470	1.4645	1.4646
9	1067	1.0666	1.0661	47	1485	1.4792	1.4795
10	1075	1.0745	1.0740	48	1501	1.4942	1.4949
11	1083	1.0825	1.0820	49	1516	1.5096	1.5104
12	1091	1.0906	1.0902	50	1532	1.5253	1.5263
13	1100	1.0988	1.0984	51	1549	1.5413	1.5425
14	1108	1.1071	1.1068	52	1566	1.5576	1.5591
15	1116	1.1155	1.1153	53	1583	1.5742	1.5760
16	1125	1.1240	1.1240	54	1601	1.5912	1.5934
17	1134	1.1326	1.1328	55	1618	1.6086	1.6111
18	1143	1.1414	1.1417	56	1637	1.6264	1.6292
19	1152	1.1504	1.1507	57	1656	1.6446	1.6477
20	1161	1.1596	1.1609	58	1676	1.6632	1.6666
21	1171	1.1690	1.1693	59	1695	1.6823	1.6860
22	1180	1.1785	1.1788	60	1715	1.7019	1.7058
23	1190	1.1882	1.1885	61	1736	1.7220	1.7261
24	1199	1.1981	1.1983	62	1758	1.7427	1.7469
25	1210	1.2082	1.2083	63	1779	1.7640	1.7682
26	1221	1.2184	1.2184	64	1801	1.7858	1.7901
27	1231	1.2288	1.2288	65	1823	1.8082	1.8125
28	1242	1.2394	1.2393	66	1847	1.8312	1.8354
29	1252	1.2502	1.2500	67	1872	1.8548	1.8589
30	1261	1.2612	1.2608	68	1897	1.8790	1.8831
31	1275	1.2724	1.2719	69	1921	1.9038	1.9079
32	1286	1.2838	1.2831	70	1946	1.9291	1.9333
33	1298	1.2954	1.2946	71	1974	1.9548	1.9595
34	1309	1.3072	1.3063	72	2002	1.9809	1.9863
35	1321	1.3190	1.3181	73	2031	2.0073	2.0139
36	1334	1.3311	1.3302	74	2059	2.0340	2.0422
37	1346	1.3434	1.3425	75	2087	2.0610	2.0714

TABLE ALCOOLOMÉTRIQUE DE TRALLES.

Quantité d'Alcool pur dans 100 parties d'esprit.	Gravité Spécifique à 60° de Fahr.	Quantité d'Alcool pur dans 100 parties d'esprit.	Gravité Spécifique à 60° de Fahr.	Quantité d'Alcool pur dans 100 parties d'esprit.	Gravité Spécifique à 60° de Fahr.	Quantité d'Alcool pur dans 100 parties d'esprit.	Gravité Spécifique à 60° de Fahr.
0	9991	26	9689	51	9315	76	8739
1	9976	27	9679	52	9295	77	8712
2	9961	28	9668	53	9275	78	8685
3	9947	29	9657	54	9254	79	8658
4	9933	30	9646	55	9234	80	8631
5	9919	31	9634	56	9213	81	8603
6	9906	32	9622	57	9192	82	8575
7	9893	33	9609	58	9170	83	8547
8	9881	34	9596	59	9148	84	8518
9	9869	35	9583	60	9126	85	8488
10	9857	36	9570	61	9104	86	8458
11	9845	37	9556	62	9082	87	8428
12	9834	38	9541	63	9059	88	8397
13	9823	39	9526	64	9036	89	8365
14	9812	40	9510	65	9013	90	8332
15	9802	41	9494	66	8989	91	8299
16	9791	42	9478	67	8965	92	8265
17	9781	43	9461	68	8941	93	8230
18	9771	44	9444	69	8917	94	8194
19	9761	45	9427	70	8892	95	8157
20	9751	46	9409	71	8867	96	8118
21	9741	47	9391	72	8842	97	8077
22	9731	48	9373	73	8817	98	8034
23	9720	49	9354	74	8791	99	7988
24	9710	50	9335	75	8765	100	7939
25	9700						

CORRESPONDANCE DES DEGRÉS DE L'HYDROMÈTRE DE BAUMÉ AVEC CELUI DE TRALLES.

Baumé.	Tralles.	Baumé.	Tralles.	Baumé.	Tralles.	Baumé.	Tralles.
10.12	.0	20	50.1	30	75.6	40	92.9
11	4.3	21	53.2	31	77.6	41	94.2
12	9.8	22	56.1	32	79.6	42	95.5
13	16.1	23	58.9	33	81.5	43	96.7
14	22.9	24	61.6	34	83.4	44	97.8
15	29.2	25	64.2	35	85.1	45	98.8
16	34.5	26	66.6	36	86.8	46	99.7
17	39.2	27	69.0	37	88.4	46.37	100.0
18	43.1	28	71.3	38	90.0		
19	46.8	29	73.5	39	91.4		

THERMOMÈTRES.

Les Thermomètres sont des instruments qui font connaître les degrés de froid ou de chaleur. Celui de Fahrenheit est généralement employé en Angleterre, au Canada et aux États-Unis.

CORRESPONDANCE ENTRE LES DIFFÉRENTS THERMOMÈTRES.

	CONGEL. DE L'EAU.	ÉBULLITION DE L'EAU.	DOUCE CHALEUR. (Gentle heat.)
FAHRENHEIT	32°	212°	180°
CELSIUS ou CENT.	0°	100°	
RÉAUMUR	0°	80°	
DE LISLE	150°	0°	

CHAPITRE V.

CLASSE DES REMÈDES.

On donne le nom de *Médicaments Officinaux* ou *Préparations Officinales* aux remèdes que l'on tient tout prêts dans les pharmacies et dont la composition est indiquée dans les pharmacopées ; celui de *Médicaments Magistraux* ou *Préparations Magistrales* quand on les prépare d'après l'ordonnance du médecin. On les appelle encore INTERNES, s'ils sont pris à l'intérieur ; EXTERNES OU TOPIQUES, s'ils sont employés à l'extérieur ; SIMPLES, quand ils sont préparés avec une seule substance ; COMPOSÉS, quand il entre plusieurs substances dans leur préparation.

On entend par *topiques* tout ce qui est employé à l'extérieur. Tels sont les emplâtres, les cataplasmes, les onguents, les liniments, la charpie, etc.

On divise les médicaments en dix classes, d'après *A. Trousseau et H. Pidoux.*

1o. CLASSE.—TONIQUES.

Les Toniques sont des médicaments qui, en agissant d'une manière lente sur tout le système, en augmentent les forces d'une manière durable. On les divise en *Toniques analeptiques ou reconstituants*, en *toniques névrosthéniques* et en *toniques astringents.*

LES TONIQUES ANALEPTIQUES sont ceux qui enrichissent le sang en lui rendant l'albumine et la fibrine qui sont ses principes organisateurs. Tels sont les *préparations de fer*, le *manganèse*, les *bouillons*, les *viandes*, le *sang* pris comme aliment. etc.

Les TONIQUES NÉVROSTHÉNIQUES donnent de la force à tout l'organisme. Ils exercent une action stimulante sur l'appareil gastro-intestinal qui tend à augmenter l'appétit et à faciliter la digestion. Les principaux sont :

Le Quinquina et ses préparations.
Le Quinine et ses sels.
La Cinchonine et ses sels.
La Bébéerine.
Tous les amers dont les principaux sont :
La Gentiane.
Le Colombo.
Le Quassia.
L'Absinthe.
La Camomille.
Le Fiel de bœuf, etc.

Les TONIQUES ASTRINGENTS constituent une classe à part (Voyez la 2ème. classe.) Ils sont considérés comme toniques, parce qu'en resserrant les tissus, ils leur rendent de la force. Voyez la liste des toniques au commencement du mémorial thérapeutiques.

Bouchardat divise encore les toniques en TONIQUES SPÉCIFIQUES désignés aussi sous le nom de TONIQUES RADICAUX, D'ANTIPÉRIODIQUES, DE FÉBRIFUGES. Ils manifestent surtout leur puissance lorsqu'ils s'attaquent à une cause morbifique intermittente. La *Quinine*, la *Cinchonine*, *leur sels* et les *Quinquinas* qui en contiennent, dominent tout-à-fait par leur incontestable supériorité sur les autres médicaments anti-périodiques : ils s'attaquent à la cause du mal et la détruisent ; ils agissent dans les fièvres intermittentes rebelles, en diminuant le volume de la rate, ce qui est loin d'être prouvé par les autres fébrifuges. Ces précieux médicaments, combattent donc la *périodicité*, sous quelque forme qu'elle se présente (Bouchardat).

On entend par PÉRIODICITÉ l'aptitude qu'ont certaines maladies à se reproduire après des intervalles plus ou moins longs pendant lesquels elles avaient cessé complètement ; tels sont le tic-douloureux, les fièvres intermittentes, certaines hémorragies, certaines maladies nerveuses, etc. Ces maladies sont appelées *maladies* ou *affectations périodiques*.

ROBORANTS OU ROBORATIFS. Ces deux noms sont synonymes de Tonique.

CORROBORANTS OU CORROBORATIFS.—Synonyme de Toniques.

Remarque.— On donne les toniques ordinairement trois fois par jour, une demi-heure avant les repas.

2o. CLASSE.—ASTRINGENTS.

On donne ce nom à des substances qui ont pour propriété essentielle de déterminer le resserrement des tissus sur lesquels on les met en contact, et de diminuer ou d'arrêter une évacuation quelconque en resserrant les orifices par lesquelles elle s'opère. Lorsqu'on introduit les astringents dans la bouche, ils produisent à la langue une sensation d'âpreté toute particulière, par exemple le *vinaigre*, le jus de *citron*, etc. On les désigne plus ordinairemen- sous le nom de STYPTIQUES, quant on les emploie à l'extérieur et qu'on les applique à la surt face d'une plaie saignante pour produire une astriction qui arrête le sang fourni par les petits vaisseaux.

Les Astringents produisent trois effets : TONIQUE, ASTRINGENT, ANTIPUTRIDE. Etendus d'eau ils ont un effet sédatif sur la circulation.

L'action trop longtemps continuée des astringents à l'intérieur diminue, d'une manière notable, la sécrétion qui se fait à la surface interne ; ils paraissent aussi avoir une influence sympathique sur la transpiration cutanée qu'ils diminuent. Administrés à dose élevée, ils peuvent déterminer la cardialgie, des vomissements et d'autres accidents.

Les astringents agissent comme la compression dans les ulcères atoniques. Ils sont employés avec le plus grand avantage : 1° dans les hémorrhagies ; 2° dans les plaies solides, gangréneuses, ou menacées de sphacèle ; 3° pour prévenir la décomposition des tissus dans les contusions ; 4° dans les affections scorbutiques ; 5° dans les diarrhées.

Les Astringents sont particulièrement indiqués dans les inflammations chroniques, lorsqu'il n'existe plus de douleur, et que les sécrétions sont exagérées, comme dans les diarrhées chroniques, les écoulements muqueux du vagin et de l'urèthe. On les a beaucoup vantés contre les hémorrhagies passives, telles que les hématuries, les métorrhagies.

On les prescrit quelquefois contre les hémoptysies, les hématémèse ; mais leur usage peut être suivi d'accidents et il faut dans ces cas commencer par des doses faibles, ou les employer très-étendus d'eau.

L'emploi des astringents dans la diarrhée aigue demande une grande attention de la part du médecin. Si on les donne dans la diarrhée aigue, on voit quelquefois celle-ci diminuer d'intensité ; mais le plus souvent les accidents s'aggravent, et, en général, le malade est plus mal après avoir pris les astringents qu'il ne l'était auparavant. Il faut toujours faire attention de ne pas arrêter les diarrhées trop brusquement par l'emploi des astringents, ce qui peut causer de vives douleurs ; pour cette raison on conseille de joindre les adoucissants aux astringents. Quand la diarrhée a été arrêtée trop vite, il faut donner de l'huile de castor ou des lavements émollients (graine de lin, empois, etc.)

L'emploi des astringents est contre indiqué : 1° sur les parties ou la suppuration est établie, excepté quand elle est passée à l'état chronique ; 2° toutes les fois qu'il existe quelque inflammation aigue et intense d'un organe important ; on les prescrit cependant dans le début d'une inflammation externe, comme les brûlures, les érysipèles produit par l'insolation, les angines tonsillaires, etc. (*Bouchardat*).

Trousseau et Pidoux considèrent les Astringents comme toniques, et ils les classes sous le nom de *Toniques astringents.*

Les principaux astringents sont :

L'acétate de plomb.
L'acétate de zinc.
L'acide gallique.
L'acide tannique.
Le cachou.
Le kino.
L'alun.
L'écorce de chêne.
Le perchlorure de fer.
Le tan.
Le vinaigre.
La ratanhia.

Voyez les autres astringents au commencement du mémorial thérapeutique.

DESSICATIFS.—Médicaments propres à dessécher les plaies et les ulcères, tels sont tous les astringents, la charpie, etc.

HÉMOSTATIQUES.—On donne ce nom aux médicaments et aux moyens propres à arrêter le sang dans les hémorrhagies. Les principaux sont :

L'amadou.
L'agaric de chêne.
L'acétate de plomb.
Le fil d'araignée.
La glace, le froid.
La teinture de fer.
Le perchlorure de fer.
Le vinaigre.

Voyez les autres hémostatiques au commencement du mémorial thérapeutique.

3° CLASSE. — ALTÉRANTS.

On donne le nom *d'Altérants* à des médicaments à longue portée, qui, sans produire d'effets immédiats sensibles, modifient d'une manière persistante la nature du sang et des humeurs diverses.

La plupart des substances qui composent cette classe sont des poisons énergiques que les anciens ne considéraient pas comme altérants, et qui ne doivent encore être regardés comme tels, que lorsqu'ils sont administrés à *dose altérante,* c'est-à-dire à dose assez petite pour qu'il n'y ait pas d'effet immédiat sensible, et cependant suffisante pour qu'à la longue, ils fassent éprouver à l'économie une modification persistante. On a réuni sous le nom d'altérants des agents très-différents par leur nature chimique et par leur action physiologique. Les principaux Altérants sont fournis par le règne minéral. On a aussi réuni aux médicaments altérants les alcalis et leurs carbonates, les eaux alcalines et le Nitrate de Potasse. Ces médicaments, modifient, il est vrai, d'une manière rapide et profonde la nature du sang et des principaux

liquides ; mais, comme leur action n'est point durable, et qu'ils ne modifient les liquides que d'une manière passagère, il faut les séparer des Altérants dont l'action sur le sang est persistante.

L'indication des Altérants se présente dans les maladies aigues, mais surtout dans les affections chroniques. Dans les phlegmasies aigues, comme dans la péritonite, par exemple, les préparations mercurielles peuvent alors rendre de grand services. Si l'on considère encore les Alcalins, le Nitrate de Potasse comme Altérants, ils peuvent être utiles dans un grand nombre de circonstances où le sang pèche par un excès de plasticité, comme dans plusieurs fièvres inflammatoires, le rhumatisme aigu, etc.

C'est dans les maladies chroniques que les altérants réussissent surtout. Les affections scrofuleuses invoquent le secours des préparations de mercure, d'or, de baryum, d'Iode, d'arsenic. Tous ces agents ont été préconisés tour à tour pour combattre les formes si variés de l'infection syphilitique (mauvais maux). Quand l'un d'eux se montre impuissant, c'est à l'autre qu'on peut avoir recours. Les maladies de la peau si rebelles à nos traitements. trouvent encore dans les mercuriaux, les iodiques et les arsenicaux, d'héroïques adversaires, Enfin ces précieux médicaments sont employés pour résoudre les engorgements des ganglions lymphatiques, les épanchements séreux, les enflures chroniques, etc., (M. Bouchardat).

Les principaux Altérants sont :

L'Arsenic et ses préparations.	Le Platine et ses préparations.
Le Brome " "	L'Éponge qui agit par l'Iode qu'elle contient.
L'Iode " "	Les eaux minérales Iodurées ou Bromurées.
Le Mercure " "	L'huile de foie de morue.
L'Or " "	Le phosphate de chaux.

Voyez la liste des altérants au commencement du mémorial thérapeutique.

ANTISYPHILITIQUES.—On donne ce nom aux médicaments qui combattent les maladies vénériennes (*mauvais maux*). Les principaux antisyphilitiques sont les altérants dont nous venons de parler.

4° CLASSE. — IRRITANTS.

Les Irritants ou *Contre-Irritants* sont des médicaments qui affectent, en la manière du feu, les parties sur lesquelles on les met en contact. On les divise en *Rubéfiants*, en *Epispastiques* et en *Caustiques.*

Les Rubéfiants sont ceux qui rougissent et irritent la peau.

Les Epispastiques ou *Vésicants,* irritent la peau et déterminent des phlyctènes (cloches d'eau ou de pus).

Les Caustiques appelés *Escharotiques* ou *Corrosifs* détruisent la vie des parties sur lesquelles ils sont appliqués et y produisent des eschares. On donne aussi le nom de *Cathéritiques* aux caustiques les plus faibles.

LISTE DES PRINCIPAUX IRRITANTS.

Rubéfiants.	*Epispastiques,*
L'acide acétique dilué.	Le calorique
L'acide nitrique "	Les cantharides.
L'acide sulphurique dilué.	L'émétique.
L'ail	L'euphorbe.
L'alcool.	L'huile de croton.

Rubifiants.	*Epispastiques.*
Les huiles volatiles.	La liqueur d'Ammoniaque.
La moutarde.	Le mezereum
Le poivre rouge.	La renoncule.
Le poivre noire.	La sabine.
La térébenthine.	
Les ventouses sèches.	

CAUSTIQUES.—Ils sont solides, mous ou liquides.

Caustiques liquides.— Ils sont nombreux, ce sont : *les acides concentrés*, le *chlorure d'antimoine*, l'*azotate acide de mercure*, la *liqueur d'ammoniaque concentrée*, la *solution de potasse*, la *solution de nitrate d'argent*, la *solution caustique d'iode*, enfin la *solution de sulfate de cuivre*, de *deuto-chlorure de Mercure*, etc.

Les *Caustiques solides.*— Ce sont entre autre *la potasse caustique, le crayon de nitrate d'argent, le sulfate de cuivre, la poudre de deuto-chlorure de mercure, l'acide arsénieux, le nitrate de mercure, l'alun calciné, le nitrate de potasse,* etc.

Caustiques Mous.— Ce sont les *pâtes arsenicales de Canquoin, de Rousselot, de Vienne, la pommade de deutoxide de mercure, et le Caustique Filhos.*

Remarques générales sur les caustiques.— Nous avons vu au commencement de ce paragraphe que l'application des caustiques était toujours suivie d'une eschare. Cette eschare est le plus souvent humide, car la plupart des caustiques n'ont d'action qu'en se liquéfiant : aussi certains caustiques n'agissent pas, ou n'agissent qu'imparfaitement, s'ils sont appliqués sur une surface tout-à-fait sèche ; le nitrate d'argent est dans ce cas : aussi faut-il toujours avoir soin de le mouiller quand on doit l'appliquer sur la peau.

De même que les caustiques n'atteindraient pas le but s'ils ne se liquéfiaient pas, de même ils l'atteindraient mal s'ils étaient trop étendus par du liquide, car ils deviendraient moins actifs, non-seulement parce que les molécules de la partie seraient plus divisées, mais encore parce que certains corps, n'agissant que par leur avidité pour l'eau, et décomposant les tissus en favorisant les combinaisons de l'oxigène avec l'hydrogène qui entre dans la composition de nos organes, trouveraient assez de liquide sur la surface des plaies pour que leur action fût à peu près nulle. Il est à remarquer de plus que l'action de ces mêmes caustiques pourrait être neutralisée par la présence, à la surface des plaies, de pus, de sang, car leur action porterait d'abord sur les parties qui recouvrent les parties que l'on veut cautériser, et cette espèce d'eschare former une digue que le caustique aurait très-souvent peine à franchir : aussi faut-il avoir soin d'essuyer la surface de la plaie, soit avec un linge fin, soit avec de la charpie, afin d'enlever toutes les parties étrangères, liquides ou solides dont la présence pourrait apporter obstacle à l'action du caustique.

Il arrive fort souvent que le caustique, en se liquéfiant, fuse sur les parties voisines, et produit une eschare plus étendue qu'il n'est nécessaire : aussi doit on avoir la précaution de les préserver, soit avec de la charpie, soit avec de l'emplâtre.

Si l'emploi de quelques caustiques ne cause aucune douleur, il en est d'autres dont l'application est excessivement douloureuse : dans ce cas, l'eau froide a le double avantage de neutraliser le caustique porté sur l'organe malade en trop grande quantité, et de calmer les douleurs violentes par son action sédative.

Il est certains caustiques qui ne doivent être appliqués qu'avec la plus grande précaution ; tels sont ceux dans la composition desquels entrent des substances qui peuvent exercer sur l'économie une action toxique, comme les pâtes arsénicales.

D'autres caustiques, sans causer des accidents aussi formidables, doivent être surveillés avec soin : tels sont ceux dans lesquels il entre des sels de cuivre, le nitrate acide de mercure, etc. On a vu une seule cautérisation par cette dernière substance causer la salivation.

Pour éviter les accidents, il ne faut jamais étaler ces divers caustiques sur une trop grande surface, ni sur des surfaces saignantes, qui absorbent beaucoup plus facilement que les surfaces en suppuration. M. le professeur A. Bérard, qui a souvent employé le caustique de sublimé corrosif, recommande d'abord d'enlever les tissus indurés à l'aide de l'instrument tranchant, de laisser suppurer la plaie qui résulte de cette excision pendant six à huit jours, et de faire alors l'application du caustique. Cette pratique n'a jamais, entre ses mains, été suivie d'accidents. Voyez cautérisation.

SUPPURATIFS.— On donne ce nom aux onguents qui facilitent la suppuration.

RÉVULSIFS OU DÉRIVATIFS.—On entend par ces deux noms les divers moyens que l'art emploie pour attirer le sang et les humeurs vers une partie plus ou moins éloignée de la partie malade, dans le but de favoriser la guérison. Ainsi les Rubéfiants et les Epispastiques agissent souvent comme Révulsifs, la saignée du pied, les pédiluves sinapisés, sont révulsifs à l'égard de la terre ; la saignée du bras paraît révulsive à l'égard de la poitrine.

5° CLASSE. — ÉMOLLIENTS

Les *Emollients* ou *Antiphlogistiques* sont des médicaments qui ont la propriété de combattre l'inflammation ; ils ralentissent conséquemment la circulation, modifient la trop grande activité des organes, relâchent les tissus engorgés, facilitent l'absorption et diminuent la sensibilité. Tels sont :

L'Amidon.
L'Arowroot.
L'Avoine.
L'Axonge.
Le Blanc de Baleine.
Les Boissons aqueuses amylacées.
" " acidulées.
" " mucilagineuses.
Les Cataplasmes.
La Cire.
La Farine de blé.
" " d'avoine.
Les Figues.
Les Fomentations.
La Glycérine.
La Graine de lin.
La Guimauve.
Les Huiles douces.
Le Lait.
La Mauve.
Les Œufs.
L'Orge.
Le Ségo.
Le Suif de mouton.
Le Sureau blanc. (fleurs)
Les Tisanes adoucissantes.
Le Tussilages.

Voyez les autres émollients au commencement du mémorial thérapeutique.

On entend par *Médication Emolliente* ou *Antiphlogistique* l'ensemble des moyens propres à combattre l'inflammation. Ces moyens peuvent être les révulsifs, les vomitifs, les purgatifs, les sédatifs, les émollients, les rafraîchissants, les émissions sanguines.

ÉMISSIONS SANGUINES.—On entend par ce nom les saignées, l'application des sangsues, ou des ventouses scarifiées.

6° CLASSE. — EVACUANTS.

Les *Evacuants* sont des médicaments qui provoquent les vomissements et les évacuations alvines. Cette classe comprend les *Vomitifs* et les *Purgatifs*.

Les *Vomitifs* ou *Emétiques* sont des remèdes qui provoquent les vomissements. Ils ont une action spéciale sur l'estomac et sur les follicules muqueuses. Les principaux sont :

L'Asarum.	Le Sulfate de zinc.
L'Émétique.	" " de cuivre.
L'Euphorbe.	Le Vin émétique.
L'Ipecacuanha.	" " d'Ipecac.
Le Kermès minéral.	La Violette.
Le Polygala.	

Les Purgatifs sont des médicaments qui déterminent une irritation à la surface interne des intestins et par suite provoquent la diarrhée. On les divise en *Drastiques*, en *Cathartiques* et en *Laxatifs*. Les *Drastiques* sont les plus énergiques ; ils agissent violement ; les *Laxatifs*, appelés aussi *Eccoprotiques* ou *minoratifs*, sont les plus faibles.

Les *Cathartiques* tiennent le milieu entre les deux précédents : ce mot est aussi employé pour désigner tous les purgatifs en général.

Les principaux *Drastiques* sont :

L'Agaric blanc.	Le Gamboge.
L'Aloès.	La Gratiolle.
La Coloquinte.	L'Huile de Croton.
L'Elatérium.	" d'Epurge.
L'Ellébore noire.	La Scammonée.
Le Jalap.	Le Turbith.

Les principaux *Laxatifs* sont :

La Casse.	La Manne.
L'Huile d'olive.	La Melasse.
" de noix.	La Mercuriale.
" d'amande.	Le Miel.
La Magnésie.	Le Sureau blanc (les fruits).
Les Pruneaux.	Le Tamarin.

Les principaux *Cathartiques* sont :

Le Calomel.	Le Sel d'Epsom.
Les confitures de noix.	Le " de Glauber.
La crême de Tartre.	Le " de la Rochelle.
L'Huile de Ricin.	Le Séné.
Le Jatraphas Curcas.	Le Sulfate de Potasse.
Les Pilules bleues.	Le " de Soude.
La Podophylline.	Le Tartrate de potasse.
La Rhubarbe.	

Remarques.— On doit répéter les purgatifs après trois heures, quand ils n'ont pas fait d'effet. Quand ce sont des pilules, on les répète au bout de cinq heures.

Il est prudent, quand on prend du calomel ou des pillules bleues, la veille d'un purgatif, de prendre en même temps quelque poudre ou pilules purgatives ; ou bien de ne prendre le mercure que cinq ou six heures avant le purgatif du lendemain, à cause de l'absorption.

Il faut faire prendre du thé faible ou du bouillon faible pour aider l'effet du remède, mais seulement une à deux heures après l'avoir administré et on répète toutes les demi-heures

jusqu'à ce qu'il ait cessé d'opérer. Cependant, si le remède opérait beaucoup par lui-même, il ne faudrait pas boire autant.

Il est préférable, le jour d'une médecine, de rester au lit, au moins jusqu'à ce qu'elle commence à opérer.

7o. Excitants ou Stimulants

Les *Excitants ou Stimulants* sont des agents propres à stimuler les tissus organiques, en les rendant plus vifs, plus prompts dans l'exercice de leurs fonctions. Ils augmentent surtout l'action du cœur, des gros vaisseaux et du système nerveux.

Sous l'influence d'un stimulant les sécrétions deviennent plus abondantes, le pouls plus développé et l'intelligence plus claire. On les divise en *Stimulants généraux et en Stimulants spéciaux*.

Les *Stimulants généraux* sont ceux qui agissent sur toute l'économie ; on leur donne le nom de *Stimulants diffusibles* quand leur action est très-prompte, mais de peu de durée, comme L'Ether, le Camphre, etc.

Les *Stimulants spéciaux* sont ceux qui agissent plus particulièrement sur un ou plusieurs organes.

On emploie les Stimulants généraux dans les maladies, les fièvres et les inflammations où le système est débilité. Les Stimulants diffusibles sont employés pour obtenir un effet prompt, dans la syncope, par exemple.

Les Stimulants sont contre-indiqués dans les fièvres et les inflammations où on remarque les symptômes suivants : langue et peau sèches, pouls dur et fréquent, secrétions rares ou altérées.

Les principaux *Stimulants* généraux sont :

L'Alcool.
Les Alcooliques.
Le Café.
Le Calorique (chaleur).
La Camomille.
Le Chloroforme.
Le Camphre.
L'esprit d'Ammoniaque.
Les Ethers.
Le Gingembre.
Les Huiles essentielles.
Les Liqueurs spiritueuses.
La Liqueur d'Ammoniaque.
La Liqueur de Menthe.
La Mélisse.
La Menthe.
Le Thé.
Les Vins.
Le Vespêtro.
Les Huiles essentielles.

Voyez la liste des *Stimulants* au commencement du mémorial thérapeutique.

Les Stimulants Speciaux, comme nons l'avons dit plus haut, sont des médicaments qui, tout en déterminant une stimulation générale, agissent plus fortement sur un ou plusieurs organes. Tous les remèdes qui font la suite de ce chapitre sont des Stimulants spéciaux, tels sont :

Les Antispasmodiques, qui agisssent sur les nerfs en faisant cesser ou en calmant les convulsions et les mouvements nerveux connus sous le nom de spasmes. Les principaux sont :

L'Assafœtida.
Le Camphre.
Le Castoréum.
L'Ether.
Le Galbanum.
Le Musc.
L'Opoponax.
L'Oxide de zinc.

Les Fleurs et feuilles d'oranger.
" " de Tilleul.
Le Succin.
La Valériane.
Le Valérianate d'Ammoniaque.
Le Valérianate de Zinc.

Voyez la liste des antispasmodiques au commencement du Mémorial thérapeutique.

Les ANTILITHIQUES ou LITHONTRIPTIQUES sont des stimulants qui agissent sur les reins et la vessie en faisant fondre ou en empêchant la formation des calculs. Les principaux sont :

Le Bicarbonate de Potasse.
Le Bicarbonate de Soude.
L'Eau de chaux.
La Liqueur de Potasse.
La Magnésie, etc..

Voyez la liste des antilithiques au commencement du mémorial thérapeutique.

Les ABSORBANTS, ANTACIDES, ANTIACIDES ou NEUTRALISANTS sont des médicaments qui combattent, et neutralisent les acides développés dans les voies digestives. Les principaux sont :

La Craie.
L'eau de chaux.
La Liqueur d'Ammoniaque.
" " de Potasse.
La Magnésie calciné.
Le Bicarbonate d'ammoniaque.
Le Bicarbonate de Potasse.
" " de Soude.
Le Carbonate d'ammoniaque.
" " de Potasse.
" " de Soude.
" " de Magnésie.

Voyez la liste des antacides au commencement du mémorial thérapeutique.

Les CARMINATIFS sont des Stimulants qui ont la propriété d'expulser les vents contenus dans les voies digestives. Les principaux sont :

L'Anis.
Les Boissons fortes.
Le Cardamome.
La Cannelle.
Le Carvi.
Le Clou.
Le Cumin.
L'Eau des Carmes.
L'Esp. d'Ammoniaque aromatique.
Le Fenouil.
Le Frêne piquant.
Le Gingembre.
Les Huiles volatiles.
La Liqueur d'Hoffman.
" " de Menthe.
" " de Vespêtro.
La Mélisse.
La Moutarde.
La Sauge. etc.

Voyez les autres carminatifs au commencement du mémorial thérapeutique.

Les CORDIAUX sont des Stimulants qui ont la propriété d'augmenter promptement la chaleur du corps et l'action du cœur et de l'estomac. Tels sont : Tous les Stimulants diffusibles.

Les Liqueurs alcooliques.
L'eau des Carmes.
L'esp. d'Ammoniaque aromatique.
Les boissons chaudes. etc.

Les DIAPHORÉTIQUES ou SUDORIFIQUES sont des médicaments qui agissent sur la peau en provoquant les sueurs. Les principaux sont :

Les Boissons chaudes.	La Poudre antimoniale
Le Dover.	La salsepareille.
La Douce-amère.	Le Sassafras.
L'Esp. de mindérérus.	Les tisanes émollientes (bien chaudes.)
Le Gaïac.	Le Thé fort, (avec du brandy chaud.)
La Menthe.	

Voyez les autres Sudorifiques au commencement du mémorial Thérapeutique.

Les DIURÉTIQUES sont des médicaments qui, agissant sur les reins et la vessie, augmentent la sécrétion de l'urine et modifient les qualités de ce liquide. Les principaux sont :

L'Acétate de Potasse.	La Graine de citrouille.
" de Soude.	" de lin.
Le Baume de Copahu.	Le Genièvre. (baies de)
Le Borate de Soude.	Le Nitrate de Potasse.
Le Buchu.	Le Pareira Brava.
La Digitale.	La Scille.
L'Essence de Winter-green.	L'Uva-Ursi.
L'Ether nitreux.	L'Urée, etc.
La Fougère mâle.	

Voyez les autres diurétiques au commencement du mémorial thérapeutique.

Les EMMÉNAGOGUES sont des médicaments qui provoquent l'écoulement menstruel.

Il est certaines substances qui ont une action spéciale sur l'utérus : celles-là viennent au premier rang des emménagogues, quoique souvent elles soient inefficaces pour provoquer les menstrues.

Les véritables emménagogues appartiennent souvent aux classes les plus diverses. Ainsi les règles sont supprimées ou par dibilité générale, ou par défaut dans la composition du sang : donnez des toniques, les préparations de fer, les viandes noires, les amers, etc. ; ils seront alors les meilleures emménagogues. Devra-t-on pour cela les ranger dans cette classe de médicaments ? Evidemment non ; mais on ne devra pas moins avoir recours à eux dans le plus grand nombre des circonstances. Ils n'ont pas pour effet de provoqner les menstrues d'une manière intempestive, mais de mettre l'économie dans un état tel que cette fonction puisse s'accomplir d'une manière normale, ce qui est bien préférable.

Ainsi, suivant les indications, le fer et les autres corroborants constituent des agents précieux de cette médication ; l'aloès et d'autres purgatifs sont souvent employés dans ce but ; les préparations d'iode, d'or, ont éte préconisées avec raison ; tous les jours on emploie les émissions sanguines, la vapeur d'eau et les cataplasmes. Tous les stimulants généraux peuvent devenir des emménagogues. Les principaux emménagogues sont :

L'Ergot de seigle	L'Uva-ursi.
La Sabine.	Le Gin.
L'Armoise.	La Tanaisie.
Le Safran.	La Mille-feuilles.
L'Absinthe.	L'Aurone.
La Rue.	L'Apiol.

Voyez les autres emménagogues au commencement du mémorial thérapeutique.

Les EXPECTORANTS ou INCISIFS sont des médicaments qui exercent une action particulière sur la muqueuse du poumon et produisent l'expulsion des matières contenues dans les bronches. Les principaux sont :

L'Acide Benzoïque.	La Lobélie.
L'Emétique (à petites doses.)	Le Marrube.
La Gomme Ammoniaque.	La Scille.
L'Ipécacuanha.	Le Senéga.

Voyez les autres expectorants au commencement du mémorial thérapeutique.

REMARQUE.—*Les mixtures expectorantes* se prennent toutes les deux ou trois heures suivant l'effet. Si l'expectoration est trop abondante, on diminue et on éloigne les doses ; dans le cas contraire, on les augmente et on les rapproche.

Les SIALAGOGUES sont des médicaments qui agissent particulièrement sur les glandes salivaires. Ils augmentent la sécrétion et l'excrétion de la salive. On donne le nom de *masticatoires* aux substances que l'on mâche pour produire le même effet ou pour purifier l'haleine. Tels sont :

Le Bétel.	La Racine d'Angélique.
Le Clou de girofle.	" " d'Impératoire.
Le Mezereum.	" " Ptarmique.
La Moutarde.	Le Raifort.
Le Poivre.	La Scille.
Le Polygala.	Le Tabac à fumer.
Le Pyrèthre.	

Voyez les autres Sialagogues au commencement du mémorial thérapeuthique.

LES ERRHINS ou STERNUTATOIRES sont des médicaments qui, introduits dans les narines, provoquent l'éternument et la sécrétion du mucus nasal. Tels sont :

L'Asarum.	Le Tabac.
L'Euphorbe.	Le Turbith minéral.
La Moutarde.	La Vératrine.
Le Muguet.	

EXCITANTS du système musculaire ou EXCITATEURS. On donne ce nom aux médicaments qui portent leur action sur les centres et sur les conducteurs nerveux qui président aux contractions des muscles de la vie animale et de la vie organique. Tels sont :

L'Acupuncture.	Le Massage
L'Aimant.	Le Massage par percussion.
L'Electricité.	La Noix vomique.
L'Ergot de seigle.	Le Rhus-Toxicodendron.
La Fève de St. Ignace.	Le Rhus-Radicans.
La Flagellation.	La Strichnine.

Les Stomachiques sont des médicaments qui ont la propriété d'activer et de relever les forces de l'estomac, tels que :

L'Anis.	Les Amers.
Le Bouillon,	Les Toniques et les Stimulants.
La Belle-Angélique.	

8o. CLASSE.— LES NARCOTIQUES

Les *Narcotiques* ou *Stupéfiants* sont des medicaments qui ont la propriété d'assoupir, comme l'Opium. Ils prennent le nom de *Sédatifs* ou *Calmants*, quand ils modèrent les mou-

vements trop violents des organes et qu'ils ralentissent le cours trop rapide de la circulation ; celui d'*Anodin*, quand ils font cesser la douleur, et celui d'*Hypnotique, de Soporifique, de Soporatif*, ou de *Narcotique* quand ils déterminent le sommeil.

Les Narcotiques exercent particulièrement leur influence sur le cerveau. Le premier degré d'action consiste, d'abord, dans un état fébrile qui se rapproche de l'ivresse ; puis, dans un trouble dans les idées, enfin dans une certaine paresse à se mouvoir ; alors les sens s'émoussent et le sommeil survient ; il est souvent accompagné de rêves et de visions. Si l'on a donné une dose trop considérable, il en résulte un vrai empoisonnement dont voici les différents caractères : engourdissement général, assoupissement, vertiges, nausées, état d'ivresse, délire sourd et continuel, dilatation ou contraction des pupilles, gonflement des yeux, mouvements convulsifs, appoplexie, etc. Les principaux Narcotiques sont :

L'opium et ses préparations.
La morphine "
La Jusquiame "
L'Aconit "
La Belladone "
La Chlorodyne
Le Lactucarium
La Stramoine

Voyez les autres narcotiques au commencement du mémorial thérapeutique.

Remarques.—On ne doit répéter les narcotiques que toutes les quatre heures, à moins toutefois, que l'effet de la première dose soit dissipé avant ce laps de temps, ou que la douleur soit bien violente, dans ce dernier cas on peut répéter la dose deux heures et même une heure après la première.

Anesthésiques.—On donne ce nom à diverses substances, qui respirées, produisent l'*anesthésie*, c'est-à-dire l'insensibilité complète, de manière à pouvoir subir les opérations les plus douloureuses sans souffrances. Les principaux anesthésiques sont : le *chloroforme*, l'*éther* et *le gaz exhilarant*. L'Acide-Carbonique, le froid, l'éther vaporisé rapidement à la surface de la peau, le chloroforme maintenu appliqué sur une partie, sont des moyens qui produisent l'*anesthésie locale*, c'est-à-dire, l'insensibilité plus ou moins complète de la partie seule où ils ont été appliqués. **Voyez méthode anesthésique.**

9° Classe.—Sédatifs.

Sédatifs ou Contro-Stimulants—Ce mot veut dire *apaiser*. On a donné ce nom aux médicaments qui ont la propriété de diminuer, d'apaiser la trop grande activité du cœur et de la circulation, où l'action augmentée d'un organe ou d'un système d'organe, et par conséquent d'affaiblir le mouvement fébrile et l'état inflammatoire. Ainsi la digitale est un sédatif de l'action du cœur. Ce mot est synonyme de calmant, cependant il a un sens plus étendu, car on comprend, sous cette dénomination, non seulement les médicaments, mais un grand nombre de moyens étrangers à la Pharmacologie ; on ne peut pas dire que la saignée soit un calmant de la douleur dans la pleurésie, etc., mais on dira bien qu'elle est un sédatif de la douleur.

Quelques auteurs donnent au sédatifs le nom d'Atoniques. Ce nom leur convient très bien puisqu'en effet la propriété des sédatifs est d'affaiblir.

Tous les médicaments rangés parmi les diurétiques actifs et les émétiques, lorsqu'ils sont administrés à haute dose, peuvent être considérés comme des contro-stimulants. Ces

médicaments ne peuvent être employés les uns pour les autres : ils ont chacun leur application spéciale. Ainsi les *antimoniaux* sont particulièrement prescrits pour combattre les inflammations aiguës qui ont principalement pour siége les organes respiratoires ; la *scille* et la *digitale* pour s'opposer aux maladies chroniques de l'appareil circulatoire ; le *nitrate de potasse à haute dose*, pour combattre l'inflammation dans le rhumatisme articulaire aigu, dans la fièvre continue dite inflammatoire ; le *chlorure de Barygum*, enfin, doit être considéré d'après M. Payan, comme la contro-stimulant le plus efficace de la diathèse scrofuleuse, quand il survient quelque inflammation incidente.

Les principaux sédatifs sont :

La Digitale.	La Scille.
Le Nitrate de Potasse.	Le Cyanure de Potassium
Les Antimoniaux.	La Glace.
L'Acide Prussique.	Le Froid.

Voyez les autres sédatifs au commencement du mémorial thérapeutique.

Le *froid* est un des plus puissants sédatifs dont le médecin puisse disposer ; l'action sédative immédiate est suivie d'une action opposée qu'on met souvent à profit, ce qui constitue le froid un des agents les plus héroïques de la médication tonique.

L'*eau froide* et la *glace* sont les moyens les plus ordinaires que la thérapeutique mette en usage pour produire les effets de la médication sédative. Le plus souvent, c'est sur la peau qu'on agit, soit localement, soit d'une manière générale.

Les *bains froids* sont un puissant moyen dans la chorée, mais dont il ne faut pas abuser.

L'héréthisme du système nerveux présente des indications positives de l'emploi du froid.

Dans les vomissements opiniâtres, dans le choléra spasmodique, l'ingestion de *glace* et de *boissons glacées* a été fort utile. Les spasmes hystériques sont souvent heureusement combattus ou par des bains ou par des lavements froids, ou par des applications de glace.

On prescrit l'eau froide en affusion dans l'éclampsie des femmes en couches ; le froid en applications locales, dans les méningites aiguës, et dans les céphalées opiniâtres. Un *mélange* à partie égale de glace et de sel, est un bon *anesthésique local*. On emploie les *irrigations continues* d'eau froides dans les brulûres, dans les grandes plaies par arrachement, dans les fractures comminutives, dans les plaies de tête, etc., et de nombreux succès ont popularisé l'emploi de cette méthode.

Glace pilée.—Il arrive souvent que le froid que l'on veut obtenir au moyen des irrigations n'est pas assez intense, ou bien qu'il n'est pas assez localement appliqué. Dans ce cas, on se sert de la glace pilée.

La glace pilée est un excellent répercussif dans un grand nombre de cas. C'est ainsi qu'on l'emploie sur un phlegmon, un érysipèle, pour empêcher le développement de l'inflammation ; sur une hernie qui n'a pu être réduite par le taxis, afin de la faire rentrer par la rétraction des téguments ; sur la tête, dans les inflammations du cerveau ou de ses membranes, etc. Mais ce moyen très énergique doit être surveillé avec un soin extrême, car le froid longtemps prolongé sur une partie pourrait déterminer la gangrène par congélation.

La glace pilée est placée dans une vessie de cochon ; de cette manière son action est toute locale, et les parties environnantes sont préservées de l'humidité.

On remplace la vessie de cochon par des appareils en caoutchouc ou en caoutchouc vulcanisé, mais ils ont l'inconvénient de ne pas être aussi bons conducteurs de la chaleur.

Comme il est souvent difficile de se procurer de la glace à la campagne, nous allons donner la recette des trois mélanges frigorifiques les plus employés. Le premier est surtout très-simple, économique, et donne de la glace avec facilité.

Mélanges Frigorifique. (Boutigny).

Sulfate de soude non effleuri pulvérisé........................... 2000 gram.
Acide sulfurique à 41°... 1500 gram.

Nota.—L'acide à 41° résulte d'un mélange de 7 parties d'acide sulfurique du commerce et de 5 parties d'eau qu'on fait refroidir en plaçant le vase qui le contient dans de l'eau fraiche.

L'appareil se compose d'une boîte de bois de chêne de 36 centimètres de longueur, de 8 centim. de largeur et de 8 centim. de hauteur, et de deux boîtes de fer-blanc de la même forme, mais ayant chacune 32 centim. de longueur, 15 centim. de largeur et de 8 centim. de hauteur. Ces deux dernières boîtes sont destinées à contenir l'eau qu'on soumet à l'action du mélange frigorifique ; leur capacité est d'environ 1500 gram. d'eau, que trois doses du mélange ci-dessus peuvent solidifier quand on opère à la température de 10°.

On prépare encore un très-bon mélange frigorifique en mêlant : partie égale de sel ammoniacal et de nitrate d'ammoniaque, avec une quantité suffisante d'eau.

Sel Réfrigérant Anglais.

Hydrochlorate de potasse.. 50 gram.
" d'ammoniaque.. 30 gram.
Nitrate de potasse.. 10 gram.

Ce mélange salin, dissous dans 400 grammes d'eau froide, fait baisser la température de ce liquide de 15° Réaumur.

Mélange Frigorifique.

Sulfate de soude.. 300 gram.
Acide nitrique étendu d'eau....................................... 200 gram.

Mêlez. Ce mélange fait baisser le thermomètre de 26°, et permet d'obtenir de la glace artificielle pendant les chaleurs de l'été.

La classe des sédatifs comprend encore les Réfrigérants, appelés aussi Rafraichissants ou Tempérants qui sont des médicaments qui ont la propriété de rafraîchir et de calmer la soif. Les principaux réfrigérants sont :

Les Limonades.
L'Acide Citrique.
L'Acide Oxalique.
L'Acide Tartarique.
Le Chlorate de Potasse.
Le jus de Citron.
Le jus d'Orange.
Le jus des fruits acides.
Le Vinaigre.
Le Raisin vert.
L'Oseille.

Voyez les autres réfrigérants au commencement du mémorial thérapeutique.

10° Classe.—Anthelmintiques.

Les Anthelmintiques ou Vermifuges sont des médicaments qui ont la propriété de tuer ou d'expulser les vers du canal digestif. Tels sont :

L'Absinthe.
L'Ail.
L'Ansérine vermifuge.
Le Grenadier.
Le Kousso.
La Mousse de Corse.
Le Mercure. (Calomel).
La Santonine.
Le Semen-contra.
La Spigélie. (thé à vers).
La Tanaisie.
La Térébenthine.

Ténifuges ou Tænifuges.—Remèdes employés contre le tænia (Ver Solitaire).

Voyez la liste des anthelmintiques au commencement du mémorial thérapeutique.

Note. Nous donnons à la suite de cette dernière classe la signification des noms suivants qui sont souvent employés pour désigner certains remèdes.

Analeptiques.—Tout ce qui tend à rétablir les forces des convalescents. Les *fécules*, les *bouillons*, les *gelées animales* sont des aliments analeptiques. La classe des toniques fournit les médicaments analeptiques.

Antiémétiques. Médicaments qui combattent les vomissements. Tels sont :

L'Esprit d'Ammoniaque aromatique.
La Glace.
Les Boissons fortes.
Le Brandy.
Le Colombo.
Le Cardamome.
L'Eau albumineuse.

Antiodontalgiques.—Médicaments qui combattent les douleurs des dents. Tels sont :

La Créosote.
Le Camphre.
L'Huile de Cajuput.
L'Huile de clou.
Le Chloroforme.
L'Ether saturé de camphre.
L'Opium.
Morphine.

Vous trouverez les autres antiodontalgiques au mot odontalgie dans le mémorial thérapeutique.

Antidartreux.—Médicaments employés contre les dartres.

Antidote.—Ce nom est synonime de contre-poison.

Antidyssentériques.—Médicaments qui combattent la dyssenterie.

Antiépileptiques.—Médicaments qui combattent l'épilepsie.

Antiherpétique.—Remèdes employés contre les dartres et autres affections cutanées.

Antiscorbutiques.—Médicaments propres à guérir le scorbut. Tels sont :

L'Ancolie.
La Barbarée.
Le Basilic.
La Canneberge.
Le Raifort.
Le Cresson.
Le Pourpier.
La Salsepareille.
Le Sénevé noir.
Le Sisymbre.
La Véronique.

Voyez les Antiscorbutiques au mémorial thérapeutique.

ANTISEPTIQUES ou ANTIPUTRIDES.—Médicaments qui préviennent la putréfaction dans les maladies. Tels sont :

L'Acide muriatique.	Le Chlore.
" Nitrique.	Le Chlorure de chaux.
" Sulfurique.	Le " de Soude.
" Carbolique.	Le " de Zinc.
L'Alun.	La Créosote.
La Carotte.	La Levure. (yeast.)
Le Charbon de bois.	Le Quinquina.

APÉRITIFS ou DÉSOBSTRUANTS.—Médicaments qui ont la propriété de rétablir la liberté dans les voies digestives, biliaires, urinaires, etc., qui sont engorgées, embarrasées. On a décoré de ce nom beaucoup de substances bien différentes dans leur action, les unes diurétiques ou laxatives, les autres, toniques, excitantes ou altérantes. Tels sont :

Les Eaux minérales.	La Racine de Fenouil,
La Racine d'Asperge.	" " " Fraisier.
" " d'Ache.	" " " Patience.
" " de Capillaire.	" " " Persil.
" " " Chiendent.	" " " Petit Houx.
" " " Chicorée.	" " " Salsepareille.
" " " Dent de Lion.	

Voyez les autres apéritifs au commencement du mémorial thérapeutique.

ANTILAITEUX.—Médicaments propres à faire passer le lait ou à guérir les maladies laiteuses.

ANTIPSORIQUES.—Médicaments qui combattent la galle.

BÉCHIQUES.—Remèdes adoucissants employés contre la toux. Tels sont :

Le Bouillon blanc.	La Guimauve.
Le Capillaire.	Le Jujube.
Le Coquelicot.	Le Marrube.
La Chataire.	La Verge d'or.
La Gomme Arabique.	La Violette, etc.

DÉPURATIFS.—Médicaments propres à dépurer le sang. Tels sont :

La Bardane.	La Patience.
La Chicorée.	La Saponaire.
Le Cresson.	La Salsepareille.
Le Cnicus.	Le Soufre, etc.

DESINFECTANTS.—Médicaments qui ont la propriété de décomposer les miasmes putrides, et qui aussi purifient les vêtements et les appartements infectés d'odeurs fétides et dangereuses.

Les substances aromatiques, le camphre, les vapeurs de sucre brûlé, le vinaigre ne sont pas des désinfectants ; ils ne font que masquer les mauvaises odeurs.

Les vrais *désinfectants* sont :

L'Acide Muriatique.
L'Acide Nitrique. } Versé sur du nitrate de potasse ou de sel de table.
L'Acide Sulfurique.
Le chlorure de Chaux.
Le chlorure de potasse.
Le chlorure de soude.
La liqueur de Labarraque.
Le sulfate de fer.

Pour un appartement de 10 pieds carrés, on verse une ½ once d'un des acides que nous venons de mentionner sur autant de nitrate de potasse ou de sel de cuisine mis dans un vase de faïence et on laisse dégager le gaz. La chambre doit être bien close et il est imprudent d'y demeurer.

On emploie aussi les fumigations suivantes :

FUMIGATION GUYTONIENNE. (*fumigation de chlore*). Chlorure de sodium en poudre, ℥ iij ; bioxide de manganèse, ℥ j ; acide sulfurique, ℥ j ; eau, ℥ ij. Mêlez le chlorure de sodium, l'oxide de manganèse et l'eau dans une capsule de verre ou de terre, et ajoutez ensuite l'acide sulfurique. Il se dégagera bientôt des vapeurs jaunes verdâtres qui deviendront plus abondantes si l'on agite le mélange : il convient d'employer à cette usage un tube de verre ou une baguette de porcelaine. La pièce dans laquelle se fait la fumigation doit être tenue parfaitement close au moins pendant une demi-heure. Les doses indiquées dans la formule suffisent pour une chambre d'une vingtaine de pieds ; il faudra les augmenter en raison de l'espace.

FUMIGATION D'ACIDE NITRIQUE.— (*fumigations de Smith*). Acide sulfurique à 66°, ℥ ij ; eau, ℥ jss ; nitre purifié réduit en poudre, ℥ ij. Mêlez l'eau à l'acide dans une capsule de porcelaine ou de terre vernissée ; placez celle-ci sur les cendres chaudes ou sur un bain de sable modéremment chauffé. Projetez-y par pincées le nitrate de potasse, en ayant soin de n'ajouter une nouvelle quantité de nitre que lorsque la première aura été décomposée et qu'il ne se dégagera plus de vapeurs.

La dose indiquée suffit pour désinfecter un espace de 120 mètres cubes.

DENTRIFICES.— On donne ce nom aux compositions propres à nettoyer les dents.

Détersifs ou *Détergents.*— On donne ce nom aux topiques propres à nettoyer les plaies et les ulcères. Ce sont, en général, des topiques stimulants, qui ravivent les surfaces suppurantes relachées et blafardes, favorisent la séparation des matières qui les recouvrent, et déterminent dans les chairs une excitation favorable à la cicatrisation.

ÉMÉTO-CATHARTIQUE.— Médicaments qui provoquent les vomissements et les selles. L'Émétique, l'Ipécacuanha jointe à des purgatifs sont des Éméto-cathartiques.

Voici quelques formules d'éméto-cathartique.

1o. *Potion éméto-cathartique.*

℞ Sulfate de soude ℥ ss.
Emétique grs. ij.
Eau chaude ℥ viij

En 3 doses, à un quart d'heure d'intervalle.

2o. *Eméto-Cathartatique.*

℞ Sulfate de soude ou de magnésie ℥ j.

Emétique gr. j.

Eau chaude ℥ vj.

En une seule dose.

Exhilarants.— Médicaments qui ont la propriété d'égayer. Telle est la mélisse employée au Chili, pour dissiper la mélancolie. Ce nom ne se rencontre plus guère que dans les anciens auteurs.

Fébrifuges.— Médicaments qui combattent la fièvre ou en préviennent le retour. Quand ils préviennent le retour de la fièvre, ils prennent le nom d'anti-périodique. Voyez ce mot dans la classe des toniques.

Les principaux *Fébrifuges* sont :

La Camomille.
Le Houx.
La mille-feuilles.
La Quinine.
Le Quinquina.
La Quintefeuille.
Le Saule blanc.
Les Sudorifiques.
La Tanaisie, etc.

Voyez les fébrifuges au commencement du mémorial thérapeuthique.

Résolutifs ou Discussifs.— Médicaments qui déterminent la résolution des engorgements et des tumeurs. Ils sont pris dans les classes des émollients, des excitants, des altérants ou des toniques selon que la tumeur est de nature inflammatoire ou atonique. Tels sont :

L'absinthe.
L'Aconit.
Le Bromure de fer.
" Potassium.
La Camomille.
L'iode.
L'iodure de Potassium.
L'iodure de Plomb.
Le Mercure.
La Millepertuis.
La Saponaire.
La Scrofulaire.
Le Souci.

Voyez les autres résolutifs au commencement du mémorial thérapeutique.

Fondants.— Médicaments qui ont la propriété de résoudre les engorgements surtout ceux qui se manifestent lentement et sans symptomes inflammatoires. Tels sont :

L'Iode.
L'Iodure de plomb.
Les Iodures (en général).
L'emplâtre de Vigo.

Répercussifs.— On donne ce nom aux topiques qui, appliqués sur une partie malade, font refluer à l'intérieur les liquides qui tendent à l'engorger, ou arrêtent le développement d'un exanthème ou de toute autre altération morbide. Tels sont :

La glace.
L'eau froide.
Les Lotions réfrigérantes.
L'Acétate de plomb.
L'Hydrochlorate d'Ammoniaque.
La Belladonne.
L'Atropine.

On nomme Médicaments Tétaniques ceux qui agissent d'une manière spéciale sur la moelle épinière, qui donnent lieu à des contractions spasmodiques brusques et passagères, parfois d'une grande violence, suivies de rigidité tétanique.

Les vrais médicaments tétaniques sont fournis par la famille des strychnées : la *Strycnine* est le type de leur action.

Il est plusieurs poisons qui se rapprochent des médicaments tétaniques : nous citerons la *vératrine* et les produits de la famille des colchicacées, l'*ellèbore noir*, le *redoul*, l'*Œnanthe crocata*, les *ciguës*, dont l'action toxique se porte aussi sur la moelle épinière, mais qui agissent différemment.

VULNÉRAIRES.—Médicaments propres à guérir les plaies et les blessures. Tels sont :

L'Armoise,
L'Arnica.
La Barbarée.
La Brunelle.
Le Bois blanc (feuilles).
La Circée.
L'Epinette rouge. (écorce).
Le Hètre. (feuilles).
La Linaire.
La Millepertuis.
Le Nénuphar.
La Sysimbre.
La Tanaisie.

PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES ET FORMES DES MÉDICAMENTS.

Les médicaments se prescrivent sous les formes suivantes. Il est nécessaire d'étudier la signification de tous ces mots avant de commencer la matière médicale. Voyez ces noms dans la table qui vous indiquera la page ou ils sont décris :

Apozèmes.
Ablutions.
Bols.
Bains.
Baumes.
Cautères.
Cérats.
Cataplasmes.
Collyres.
Collutoire.
Conserves.
Douches.
Décoctions.
Ecussons.
Eaux distillées.
Electuaires.
Emulsions.
Esprits.
Embrocations.
Extraits.
Elixir.
Essences.
Emplâtres.
Fomentations.
Fécules.
Gelées.
Huiles fixes.
" volatiles.
Hydromel.
Gargarismes.
Injections.
Lavements.
Loochs.
Liniments.
Lotions
Mellites.
Mixtures.
Mucilages.
Onguents.
Pastilles.
Pilules.
Potions.
Pommades.
Sirops.
Sparadraps.
Séton.
Sinapismes.
Teintures.
Tisanes.
Vins.
Vinaigres.
Vésicatoires.

CHAPITRE VI.

PRÉPARATIONS CHIMIQUES.

ACIDES.—On entend généralement par ce nom des substances de saveur aigre et piquante, mais en chimie on donne ce nom aux corps qui ont la propriété de se combiner avec un oxyde pour en former des sels.

Tous les acides, employés en pharmacie, sont supposés être des composés d'oxygène avec une ou plusieurs substances combustibles; on excepte cependant l'acide muriatique, composé de chlore et d'hydrogène. Les acides sont caractérisés par les propriétés suivantes: ils ont une saveur acide, changent en rouge les couleurs *bleues, violettes* et celles des végétaux; forment des composés neutres avec les alcalis et les terres; dans ce cas, les deux substances, c'est-à-dire, l'acide et la terre ou l'alcali perdent leurs propriétés. Ils s'unissent aussi aux oxydes métalliques, formant une classe particulière de sels; enfin, à l'eau en quelque proportion que ce soit.

Les noms des acides, formés de la même base varient, dans leur terminaison, selon la quantité d'Oxygène qu'ils sont présumés contenir. Ainsi, quand le soufre est uni à tout ce qu'il peut contenir d'Oxygène, l'acide est nommé *sulfurique*; quand il est uni à une moindre quantité, il se nomme *sulfureux*. Les terminaisons *ique* et *eux* marquent le degré d'acidification. Quoique le chlore soit à présent reconnu pour être une substance simple, cependant les Pharmacopées appellent ses composés des Chlorures. Le mot chlorate signifie que l'oxide chlorique est combiné avec l'oxygène et un oxyde. Tous les acides concentrés sont poisons. Ils doivent être conservés dans un lieu frais et dans des bouteilles bouchées à l'éméri; car le liége noircit l'acide sulfurique et est dissous par les acides nitrique et muriatique.

ACÉTATES.—Nom générique des sels formés par l'union, en proportions définies, de l'acide acétique avec les bases salifiables. Ces composés n'existent qu'à l'état neutre et à l'état de sels bâsiques (sous-sels). Ils sont généralement plus ou moins solubles dans l'eau et l'alcool, et décomposés par l'acide sulfurique, qui en dégage une odeur d'acide acétique très-facile à reconnaître. Exposés à l'action de la chaleur, ils donnent, soit leur acide en totalité et leur base ou son métal (comme l'acétate d'argent), soit une partie seulement de cet acide, puis des gaz hydrocarbonés, oxycarbonés, et un produit éthéré particulier appelé *esprit pyroacétique* (exemple, les acétates de cuivre, de plomb), soit enfin les produits ordinaires de la décomposition des matières végétales, tels que l'acide carbonique, l'eau, l'hydrogène carboné, l'oxyde de carbone, l'huile empyreumatique, quelques traces d'acide acétique, et leur bases réduites à l'état de carbonate (tels sont les acétate de potasse, de baryte, de chaux, etc., etc.) Ils s'obtiennent, soit par l'action de l'acide acétique sur les oxydes ou leurs carbonates, soit par double décomposition. Comme parmi les oxides d'un métal, il y en a souvent deux ou trois qui peuvent s unir à l'acide acétique et former autant d'acétates particuliers, on est convenu de leur donner différentes dénominations: celle de *proto* et *deuto-acétates*, si le sel neutre est composé d'acide combiné avec un *proto* ou un deutoxyde, et d'acétates *bibasiques*, tribasique, s'il résulte de l'union de l'acide avec un excès double ou triple de la base contenue dans les sels neutres.

ALCALIS.—Corps composés qui ont pour caractères distinctifs de verdir le sirop de violette, de rougir la couleur jaune de curcuma, de ramener au bleu les couleurs bleues végé-

tales rougies par les acides, de remplir le rôle de base en présence des acides dans les combinaisons connues sous le nom de *sels*. Les alcalis sont des corps composés, soit d'un métal et d'oxygène (la potasse, la soude, la lithine, la baryte, la strontiane, la chaux, la magnésie), soit d'hydrogène et d'azote (ammoniaque), soit d'hydrogène et de carbone, ou d'oxygène, d'hydrogène, d'azote et de carbone : ces derniers ont été nommés *alcalis végétaux* ou *alcaloïdes* pour les distinguer des huit premiers alcalis, appelés *alcalis minéraux*.

Les *alcalis* proprement dits sont regardés, un seul excepté, comme de véritables oxydes. dont l'affinité pour les acides est beaucoup plus grande que celle des terres et des anciens oxydes métalliques. Les alcalis sont solides, gazeux ou liquides ; presque tous sont vénéneux ; beaucoup sont très-caustiques. Quelques-uns sont administrés à l'intérieur, ordinairement à l'état de *sels*. Les boissons acidulées, et particulièrement l'eau vinaigrée donnée en abondance, sont les moyens les plus efficaces de neutraliser les alcalis minéraux, dans les cas d'empoisonnements.

Alcali aéré.—Bergmann, qui donnait à l'acide carbonique le nom *d'acide aérien*, *alcali aéré*, à la combinaison d'un alcali avec cet acide. De là le nom d'*alcali volatil aéré* qu'il donnait à l'ammoniaque ; celui d'*alcali végétal aéré* donné au sous-carbonate de potasse ; celui d'*alcali minéral aéré* donné au sous-carbonate de soude.

Alcali caustique.—On appelle ainsi tout alcali pur, tout alcali entièrement privé d'acide carbonique. En se combinant avec les alcalis, cet acide leur fait perdre en effet leur causticité, et l'on a alors ce que Black appelait *les alcalis doux*.

ALCALINS.—Qui contient un alcali. La bile est alcaline, parcequ'elle contient de la soude, qui n'y est pas neutralisée.

Nous comprenons sous le nom de *médicaments alcalins* les composés suivants : 1° la *potasse*, la *soude* et la *chaux caustiques ;* 2° les *carbonates de potasse*, de *soude* et de *lithine ;* 3° les *bicarbonates de potasse*, *de soude*, les *savons*, les *citrates* et *malates neutres de potasse* et *de soude*, les *benzoates de soude* et *de chaux*, etc. (1).

Les alcalins caustiques agissent comme des poisons corrosifs les plus énergiques ; les plus grandes précautions sont nécessaires dans leur administration à l'intérieur ; ils sont presque uniquement réservés à des usages externes. Les carbonates de potasse et de soude ont une action caustique moins puissante ; cependant, comme leur emploi intérieur n'est pas sans danger, on les a remplacés par les *bicarbonates de potasse* et *de soude*, qui, sans avoir leurs inconvénients, possèdent tous leurs avantages. Ils sont facilement absorbés et modifient d'une manière puissante la composition du sang ; ils sont éliminés en grande partie par les urines. On les a surtout employés dans le traitement des affections calculeuses, lorsqu'elles dépendent de la surabondance de l'acide urique. Les bicarbonates alcalins sont utiles dans les affections goutteuses et dans les douleurs d'estomac occasionnées par un développement d'acides trop abondant. On les a encore vantés dans les hydropisies, les engorgements viscéraux, les scrofules ; mais, comme ils diminuent la plasticité du sang et prédisposent aux infiltrations cellulaires qui simulent les inflammations, on doit les employer avec beaucoup de réserve. Les alcalins sont efficaces dans le traitement des affections papuleuses et des affections squameuses de la peau, et en particulier contre le lichen. Le bicarbonate de potasse est un agent utile de la médication antiphlogistique ; efficace contre le rhumatisme articulaire aigu et contre la cystite cantharidienne. On l'a employé avec succès

(1) Le *savon amygdalin*, les citrates, les malates, les tartrates, lactates de potasse ou de soude, et les fruits qui en contiennent, agissent comme les carbonates alcalins ; car ils sont décomposés dans les phases de l'assimilation et ils se transforment en carbonates alcalins. On les prescrit aux doses de 2 à 10 gram. L'*acide benzoïque* transforme l'acide *urique* en acide *hippurique* soluble.

contre le croup. On le prescrit contre la stomatite mercurielle et la gangrène à la dose de 1 à 10 grammes. Quand il existe une prédominance d'acide urique dans les urines, les indications des médicaments alcalins sont précises, on peut espérer les plus heureux résultats. Mais il est cependant certaines conditions qui doivent être remplies, si l'on veut réussir. La première est de diminuer les causes de production de l'acide urique en soumettant le calculeux à l'exercice et à un régime sobre ; la seconde, c'est que les bicarbonates alcalins doivent être administrés dans une quantité considérable de véhicule. Qu'arriverait-il, en effet, si l'on se bornait à prescrire, comme cela ne se fait que trop souvent, du bicarbonate de soude sans s'inquiéter du régime ou de la quantité du liquide aqueux ? La nature des urines changerait immédiatement : d'acide elle deviendrait alcaline : au lieu de déposer de l'acide urique, elle déposerait du phosphate de chaux, du phosphate ammoniaco-magnésien, même du carbonate de chaux : on n'aurait fait que changer la nature du dépôt calculeux.

On ne saurait trop le répéter : *l'eau est le meilleur lithontriptique des gravelles uriques : les grands buveurs d'eau n'ont jamais de calculs uriques.*

Quand on prescrit des alcalins, il n'est pas nécessaire que les solutions soient aussi concentrées qu'on les ordonne habituellement : 1° parce que des boissons si fortement médicamenteuses ne sont pas aussi facilement absorbées ; 2° qu'on ne peut sans dégoût ni incommodité en ingérer chaque jour une quantité suffisante. Ainsi, selon moi, les eaux de Vichy sont plus riches en alcali qu'il n'est nécessaire. Un gramme de bicarbonate de soude par litre d'eau, c'est bien suffisant.

C'est toujours aux bicarbonates qu'il faut avoir recours. Quel avantage supérieur pourrait-on attendre des sous-carbonates et des alcalis caustiques ? Evidemment aucun, car pendant l'assimilation, ils sont transformés en bicarbonates, et c'est sous cet état qu'ils existent dans le sang. Les alcalis, plus caustiques, présentent donc l'inconvénient d'attaquer plus fortement l'appareil digestif sans profit ultérieur. On pourra même, quand l'estomac fatigué ne supportera plus avec la même facilité de l'eau tenant en dissolution du bicarbonate de potasse ou de soude, remplacer ces sels par du citrate de potasse, ou de soude, qui, pendant l'assimilation, sont transformés en bicarbonates, et qui, en définitive, ont la même influence sur la composition des urines. (Bouchardat).

ALCALOIDES.--On nomme ainsi certains corps qu'on extrait des végétaux, et qu'on regarde comme des alcalis, parce qu'ils neutralisent les acides. Le nombre de ceux qu'on admet aujourd'hui est considérable ; nous citerons, entre autres, l'atropine, la brucine, la quinine, la strychnine, la morphine, la théine, la vératrine, etc.

Les alcaloïdes sont, en général, blancs, pulvérulents, cristallisables, solubles dans l'alcool, peu solubles dans l'eau, ordinairement âcres et amers, composés d'hydrogène, d'oxygène, de carbone et d'azote. Plusieurs alcaloïdes ont sur l'économie animale une action très prononcée. Beaucoup sont vénéneux, et souvent il est difficile d'en retrouver les traces après la mort ; cependant, on a maintenant quelques moyens d'investigation plus précis pour isoler les alcaloïdes introduits dans le canal alimentaire, et pour les reconnaître au bout de quelque temps, lorsqu'ils n'ont pas été décomposés. Outre les alcaloïdes précédents, qui sont les alcaloïdes naturels non volatils, on distingue encore les *alcaloïdes naturels volatils,* qui sont la nicotine et la cicutine ou conicine, et les *alcaloïdes artificiels*, tous volatils, qui sont la quinoléine obtenue par action de la potasse sur la quinine, l'aniline, l'éthyliaque, la méthyliaque, l'amyliaque et la butyriaque, corps très voisins de l'ammoniaque, et qu'on a considérés comme formés par la réunion d'un équivalent d'ammoniaque avec un d'hydrogène carboné. La nicotine et la conicine offrent une composition analogue.

Alcaloïdes azotés ou animaux. (Syn. *Bases organiques animales.* Gorup-Besanez; *combinaisons ammoniales copulées*, Berzelius.). Principes immédiats des animaux qui sont des composés neutres (créatine, allantoïne), ou jouant le rôle de base près de quelques acides (urée, créatinine), brûlant avec peu de flamme, en donnant des produits empyreumatiques azotés ou ammoniacaux sans laisser de résidu minéral.

ARSÉNIATES.—Sels formés par la combinaison de l'acide arsénique avec une base quelconque. Tous les arséniates sont décomposés à une haute température, par le charbon, qui s'empare de l'oxygène de l'acide arsénique, et met l'arsenic à nu. L'azotate d'argent versé dans une dissolution d'un arséniate, y fait naître un précipité rouge-brique, composé d'acide arsénique et d'oxyde d'argent. L'acide chlorhydrique ne trouble pas ces dissolutions, tandis qu'il précipite en blanc celles des *arsénites.* Les arséniates sont ou neutres, ou avec excès d'acide (*sur-arséniates*), ou avec excès de base (*sous-arséniates*).

Les *arséniates acides*, ou *sur-arséniates*, contiennent deux fois autant d'acide que les neutres pour la même quantité de base: ils doivent donc être appelés *biarséniates.* Les *sous-arséniates*, au contraire, contiennent une fois et demie autant de base; ils doivent être appelés *arséniates sesquibasique.*

ARSÉNITES.—Combinaison de l'acide arsénieux avec une base quelconque. Les *arsénités* de potasse, de soude et d'ammoniaque sont solubles dans l'eau, d'où ils sont précités en vert: par les sels de cuivre; en jaune, par l'azotale d'argent; en blanc, par les sels de chaux. L'acide sulfhydrique n'y fait un précipité jaune que par l'addition d'un acide. Dissous dans beaucoup d'eau et mélé avec une certaine quantité d'alcool de mélisse, l'arsénite de potasse constitue la liqueur arsénicale de Fowler.

AZOTATES ou NITRATES.—Nom générique des combinaisons de l'acide azotique avec les bases salifiables. Ces sels ont tous une saveur fraîche; ils sont très-solubles; ils activent la combustion des charbons allumés sur lesquels on les jette (c'est ce qu'on appelle *fuser sur les charbons ardents*); ils donnent, à l'air, des vapeur rouges d'acide azoteux, lorsqu'on les traite par un mélange de cuivre et d'acide sulfurique: ce qui les distingue des chlorates et de quelques iodates, comme eux, brûlant rapidement le charbon. Si on les mêle à l'acide chlorhydrique et à de l'or métallique, le métal se dissout par la chaleur, et la liqueur devient jaune.

BASE.—Ce qui sert de fondement et de soutien à quelque chose; ce qui entre comme matière principale dans une combinaison. *Base* a le premier de ces deux sens en anatomie, quand on dit *base du crâne*, *base d'une apophyse*, etc.; et le second, en thérapeutique, quand on dit que telle ou telle substance est la *base* d'une formule composée.

BENZOATES.—Nom générique des sels qui résultent de la combinaison de l'acide benzoïque avec une base. Leur caractère chimique est, lorsqu'ils sont solubles, de laisser précipiter leur acide par les acides sulfurique et chlorhydrique.

BI.—On dit généralement *bi-oxyde*, *bi-iodure*, *bi-sel*, *bi-chlorure*, *bi-sulfure*, et ainsi des autres composés chimiques écrits ou non d'un seul mot, au lieu de deutoxyde (V. Deuto). Les noms des composés chimiques qui commencent ainsi doivent être cherchés aux mots, *oxydes*, sulfure, chlorure, iodure, sel, etc etc.

BIARSÉNIATES.—Voyez Arséniates.

BICARBONATES.—Voyez Bi et Carbonates.

BICHLORURES.—Voyez Bi et Chlorures.

BICYANURES.—Voyez Bi et Cyanures

BI-IODURES.—Voyez Bi et Iodures

BINOXALATES.—Voyez Bi et Oxalates.

BIOXYDES.—Voyez Bi et Oxydes.

BISULFATES.—Voyez Bi et Sulfates

BISELS.—Voyez Bi.

BISULFURES.—Voyez Bi et Sulfures

BITARTRATES.—Voyez Bi et Tartrates.

BORATES.—On désigne par ce nom les sels formés par la combinaison de l'acide borique avec les bases salifiables. Les borates sont généralement fusibles en une sorte de verre. Traités par l'acide sulfurique, ils laissent déposer si la liqueur est concentrée, des cristaux lamelleux d'acide borique, Si l'on evapore à siccité la liqueur acide, et qu'on mette le résidu en contact avec l'alcool, celui-ci acquiert la propriété de brûler avec une flamme verte.

BROMURES. (A) *Bromides* ou *Bromuret.*—Composé résultant de la combinaison du brome avec un corps simple métallique ou non métallique. Plusieurs bromures sont solubles cans l'eau; on peut les considérer alors comme des *bromhydrates* ou comme des bromures dissous. Ils sont isomorphes avec les chlorures. Traités par le chlore, ils dégagent du brome; si on les fond avec le sulfate de potasse, il se forme un mélange de gaz sulfureux et de brome facile à reconnaître; versés dans un sel d'argent solubles, ils donnent un précipité caillebotté un peu jaunâtre. Si, ce dépôt étant recueilli, on l'agite avec du chlore, on peut, au moyen de l'éther sulfurique ajouté ensuite, séparer très-bien le brome.

BROMHYDRATES.—Voyez Bromures.

CARBONATES.—Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide carbonique avec les bases. Leur caractère est de dégager, par l'action de presque tous les acides, un gax incolore, rougissant le tournesol, précipitant les eaux de chaux, de baryte, etc., et éteignant les corps en ignition: ce dégagement se fait quelquefois avec une effervescence assez vive. Chauffés fortement avec du charbon, les carbonates produisent de l'oxyde de carbone. L'acide carbonique s'unit en un grand nombre de proportions définies avec les bases: il donne des sels bibasiques ou sesquibasiques, des sels neutres (carbonates), et des sels acides à plusieurs degrés. Ainsi, par exemple, on a des *bicarbonates* et des *sesquicarbonates*, c'est-à-dire des sels contenant le double au une fois et demie autant d'acide que les sels neutres. Dans ceux-ci, la proportion d'acide est à l'oxygène de la base comme 2,765 : 1 ; et dans les autres comme 5,530 : 1, ou comme 4,147 : 1. On reconnaît les carbonates *neutres* et *basiques* solubles à ce qu'ils précipitent les sels de magnésie, de baryte et de chaux. Les *bicarbonates* et les *sesquicarbonates* ne donnent pas, à froid, de précipité avec les premiers, et, avec les sels suivants, ils forment un dépôt, en dégageant une certaine quantité d'acide carbonique sous forme d'effervescence. Plusieurs sont employés pour les usages de la médecine et de la pharmacie, et un grand nombre servent dans les arts.

CARBURES.—Nom générique des composés auquels le carbone donne naissance en s'unissant aux métailloïdes et aux métaux. Les carbures sont le résultat de la combinaison directe d'un métal ou métalloïde avec le carbone, ou de la décomposition des sels métalliques à base d'acide ou d'élément électro-négatif.

CHLORATES.—Nom générique des sels, appelés autrefois *muriates suroxygénés*, qui résultent de la combinaison de l'acide chlorhydrique avec les bases. Ces sels sont tous décomposables par le feu en gaz oxygène et en chlorure métallique, ou en gaz oxygène, en chlorures métalliques et en une portion d'oxychlorate. Quelques-uns, particulièrement celui de potasse, mêlés avec des substances avides d'oxygène, telles que le charbon, le soufre, le phosphore, forment des *poudres fulminantes*, c'est-à-dire qui s'enflamment et détonnent par le choc. Tous, excepté celui de protoxyde de mercure sont solubles dans l'eau.

CHLORHYDRATES.—Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide chlorhydrique avec les bases. Ce nom de *chlorhydrate* est substitué aujourd'hui a celui d'*hydrochlorate*, d'après la théorie chimique qui attribue aux corps simples la faculté de déterminer la propriété acide, le nom du principe acidifiant devant toujours former le commencement du nom de l'acide. *V.* CHLORURE.

CHLORITES.—Voyez Hypochlorites.

CHLORIDES.—Berzelius désigne sous ce nom les combinaisons électro-négatives du chlore avec les corps métalliques et métalloïdes, qui se comportent à la manière des acides. Il les distingue des *chlorures*, qui offrent, au contraire, des rapports avec les oxydes ou les bases. Ainsi il appelle le protochlorure d'antimoine, *chlorure antimonique*, et le deutochlorure, *chloride antimonique*; l'acide chlorhydrique est le *chloride hydrique*. — Ampère à formé, sous le nom de *chlorides*, une famille de corps simples, comprenant : le chlore, le fluor, le brome, l'iode et le sélénium.

CHLORURES.—On donne le nom de *chlorures* aux combinaisons du chlore avec les corps simples. En se combinant avec les corps simples autre que l'oxygène, le chlore remplit avec chacun d'eux le role d'élément électro-négatif, et ses combinaisons correspondent aux diverses combinaisons de l'oxygène avec les corps simples ; c'est-à-dire que chaque proportion d'oxygène dans un oxyde est remplacée par une proportion double de chlore dans le chlorure correspondant. On distingue les *chlorures non métalliques*, telles que ceux de carbone, de bore, de phosphore, de soufre, d'iode, de brome, de silicium et d'azote ; et les *chlorures métalliques*, longtemps connus sous le nom de *muriates* ou d'*hydrochlorates*. On obtient les chlorures, soit directement par l'action du chlore sur les métaux, ou de l'acide chlorhydrique sur les oxydes, et en évaporant ensuite, soit par double décomposition. Tous les chlorures, excepté le deutochlorure d'étain, sont solides à la température ordinaire ; tous sont solubles dans l'eau, excepté celui d'argent et le protochlorure de mercure. Les dissolutions aqueuses des chlorures traitées, par la solution d'azotate d'argent, fournissent un précipité blanc, caillebotté, lourd, insoluble dans l'eau et dans l'acide azotique, soluble dans l'ammoniaque, noircissant à la lumière : c'est du chlorure d'argent. — Les chlorures métalliques sont considérés par Berzelius comme des sels *haloïdes*. Presque tous se dissolvent dans l'eau : le liquide les contient à l'état de simple solution et sans qu'ils aient changé de nature, suivant les uns ; tandisque, suivant d'autres, ils passent alors à l'état de chlorhydrates, l'eau se décomposant, et le sel dissous étant une combinaison d'acide chlorhydrique avec l'oxyde métallique. — On appelle *chlorures doubles*, des combinaisons formées par certains chlorures qui s'unissent deux à deux en proportions définies, et de telle manière que l'un est électro-négatif par rapport à l'autre : telles sont les combinaisons que forment les chlorures d'or et de sodium, d'argent et de potassium, d'étain et de potassium, d'antimoine et de potassium, etc. — Quelques chlorures forment aussi des sels doubles en s'unissant à des iodures, à des bromures, à des chromates.

CITRATES.—Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide citrique

avec les bases. Ils sont décomposables par la chaleur en produits analogues à ceux des tartrates, dont ils se rapprochent à plusieurs égards. Ils sont solubles ou insolubles. Parmi ces derniers, ceux de soude, de potasse et d'ammoniaque perdent une partie de leur solubilité par un excès d'acide citrique, et celui de plomb se dissout dans l'ammoniaque.

CYANHYDRATES. — Voyez Cyanures.

CYANURES. — Nom génerique des combinaisons du cyanogène avec les corps simples. Les cyanures, appelés autrefois *prussiates*, sont des sels solubles ou insolubles, décomposables par la chaleur. Ils fournissent divers produits azotés, s'ils sont humides ; et presque uniquement du cyanogène, s'ils sont exempts d'humidité. Dissous dans l'eau, on peut les considérer comme des solutions de cyanures ; ou, si on le préfère, comme des *cyanhydrates*, des *hydrocyanates*, suivant la loi établie pour les *chlorures* et *bromures métalliques*. Ils précipitent en bleuâtre les sels de fer, et le dépôt prend une couleur plus foncée par l'action de l'air. Traités par l'acide chlorhydrique, ils dégagent de l'acide cyanhydrique facile à reconnaître.

DEUTO [dérivé du radical second]. *Deuto* et *proto* [de premier,] *trito* [de troisième], joints à un autre mot, indiquent les diverses proportions dans lesquelles une substance est combinée avec une autre substance. Ainsi le *protoxyde de fer* est la combinaison du fer avec l'oxygène dans laquelle ce dernier principe se trouve en moindre proportion que dans toutes les autres combinaisons de même nature ; le *deutoxyde de fer* est celle dans laquelle l'oxygène est en proportion plus grandes que dans le *protoxyde*, et moindre que dans le *tritoxyde*. *Deutoiodure*, *deutocarbure*, *deutochlorure*, *deutonitrate*, *deutoséléniure*, *deutosulfate*, *deutosulfure*, etc. *V.* OXYDE, IODURE, etc.

DEUTOCARBONATES.—Voyez, Deuto.

DEUTOCHLORURES.—Voyez, Deuto.

DEUTONITRATES.—Voyez, Deuto.

DEUTOSULFATES.—Voyez, Deuto.

DEUTOSULFURES.—Voyez, Deuto.

DEUTOXYDES.—Voyez, Deuto.

ETHERS.—Ether est le nom générique donné aux produits résultant de l'action des acides sur l'alcool. Relativement à leur composition, on les divise en trois genres ou sections. Les éthers du premier genre sont formés d'oxygène, d'hydrogène, et de carbone : tels sont les éthers sulfurique, phosphorique, etc. Ceux du second genre sont formés d'alcool et d'acide : tels sont les éthers hydrochlorique, hydriodique. Les éthers du troisième genre sont produits par la combinaison de l'hydrogène deuto-carboné avec un acide : tels sont les éthers nitrique, acétique, benzoïque, oxalique, gallique, etc.

Les éthers les plus employés en médecine, sont les éthers sulfurique, nitrique et acétique.

ÉLECTRICITÉ.—Propriété qu'on certains corps frottés, chauffés ou mis en contact avec d'autres, d'attirer les corps les plus légers et de les repousser sur-le-champ ; de produire des étincelles et du bruit ; d'opérer la décomposition d'un grand nombre de composés, et de faire éprouver des commotions plus ou moins fortes aux êtres vivants mis en rapports avec eux.

L'électricité est un moyen excitateur très-puissant qui a pris un rang élevé dans la thérapeutique. On admet l'utilité de l'électricité dans des cas de rhumatisme, de névralgie et de paralysie. Généralement, plus les lésions des branches et rameaux nerveux sont

égères, plus elles cèdent facilement au traitement électrique, surtout les paralysies et les douleurs. Les affections convulsives sont plus difficiles à traiter. La complication de douleur et de convulsion offre plus de difficulté que la douleur seule ou la convulsion seule. Les affections qui dépendent de la moelle épinière cèdent moins facilement que celles qui dépendent des cordons nerveux ; celles qui dépendent du cerveau sont encore plus rebelles.

GAZ.—Van Helmont s'est, le premier, servi de ce mot pour désigner toute subsistance quelconque dégagée des corps, à l'état de vapeur, par l'action du calorique. Ce fut Macquer qui l'introduisit dans le langage chimique. Aujourd hui on appelle gaz, des corps qui restent à l'état de fluides aériformes sous l'influence de la température et de la pression atmosphérique ordinaires, et même bien au-dessus. Cette permanence est ce qui distingue les gaz des vapeurs.

GAZ AZOTE. (Syn) *Nitrogène*, *Azote*, (L.) *Nitrogenium*, *Azoticum*, *Gaz Azoticum.* —Le gaz azote, dont on doit les premières notions à Rutherford, en 1772, a été reconnu par Lavoisier, l'année suivante ; il a reçu d'abord les noms de *mophette*, *septon*, *air phlogistiqué*, *air vicié*, *nitrogène*, *alcaligène*, etc. Il n'a pu encore être décomposé, et il est considéré, par conséquent comme un corps simple. Berzelius le regarde toutefois comme un composé d'oxygène et d'un radical (nitrium). Il est incolore, transparent, élastique, un peu plus léger que l'air (sa pesanteur spécifique est de 0,976). Il forme les quatre cinquième de l'air atmosphérique ; mais lorsque la proportion en est considérablement augmentée, et qu'il ne se trouve plus combiné avec une suffisante proportion d'oxygène (comme dans l'air des fosses d'aisances), il éteint les corps en combustion et asphyxie les animaux. L'azote est insoluble dans l'eau, et ne rougit pas les couleurs bleues végétales ; il fait partie de presque toutes les substances animales et végétales ; par sa combinaison avec l'oxygène en quatre proportions différentes, il constitue les protoxyde et deutoxyde d'azote, et les acides appelés *azoteux et azotique* (Nysten).

GAZ ACIDE CARBONIQUE.—Voyez Acide Carbonique.

GAZ HYDROGENE.—*L'Hydrojène* est un corps simple qu'on ne connaît encore qu'à l'état gazeux, qui a été découvert en 1781, par Cavendish, et qui est appelé ainsi, parce qu'en se combinant avec l'oxygène, il produit de l'eau. On l'obtient plus ordinairement en décomposant l'eau à l'aide du fer ou du zinc et de quelques gouttes d'acide sulfurique : le métal s'empare de l'oxygène, et l'hydrogène est mis à nu. Ce gaz est combustible et brûle avec une flamme bleue ; il n'est pas respirable ; il éteint les corps combustibles en ignition ; enflammé, il brûle avec une flamme bleuâtre faible ; il est treize fois et demie plus léger que l'air atmosphérique, ce qui lui donne la propriété, lorsqu'il est enfermé dans une enveloppe mince, d'enlever des poids assez considérables ; il est insoluble dans l'eau. Sa combustion dans la proportion de 2 parties en volume contre une de gaz oxygène, donne lieu à la formation de l'eau. Combiné avec l'azote, il constitue l'ammoniaque.

GAZ HYDROGÈNE ANTIMONIÉ, (Syn), *Hydrogène Antimonié*, *Antimammoniaque*, *Antimoniure d'Hydrogène ou Hydrique*, *Hydrure d'Antimoine.*

Gaz incolore brûlant avec une flamme blanchâtre, et qui donne un dépôt brun d'antimoine métallique différant un peu d'aspect et beaucoup par ses réactions des taches analogues d'arsenic. On se sert de cette propriété dans les recherches médico-légales sur les composés d'antimoine (SbH^3).

GAZ HYDROGÈNE BICARBONÉ (Syn), *Hydrogène Bicarboné*, *Hydrogène Deu-*

tocarboné, Gaz Oléifiant, Bicarbure d'Hydrogène, Elayle, Carbure déhydrique, Ethène, Ethérène, Hydrure d'Acétyle.

Le gaz hydrogène bicarboné (C^4H^4) forme en partie le gaz de l'éclairage. Celui-ci provient de la décomposition de la houille par la chaleur. On emploie de préférence, pour l'obtenir, la houille la plus pure, la houille sèche, parce qu'elle en donne une plus grande quantité, et que l'on a intérêt à renouveler le moins souvent possible la charge des cornues qui servent à la distillation. A Paris, quelques usines emploient aussi la résine, les huiles, et particulièrement celles qui proviennent de la distillation des os, dans les fabriques de noir animal. Le gaz qu'elles produisent brûle moins vite; il contient plus d'hydrogène deuto-carboné et moins de protocarboné que le gaz de houille, et donne beaucoup plus de lumière. Des exemples assez fréquents ont prouvé les dangers qui peuvent résulter de l'action du gaz de l'éclairage sur l'économie animale, lorsqu'il vient à s'accumuler dans un lieu clos: mêlé à 50 fois son volume d'air, il répand une odeur très-désagréable; en proportion plus grande, il peut déterminer l'asphyxie; s'il constitue la onzième partie de l'air, il s'enflamme et détone par l'approche d'un corps en combustion. Il est incolore, insipide, doué d'une odeur empyreumatique ou de graisse brûlée. Il est vénéneux, impropre à la respiration et à entretenir la combustion, mais est très-inflammable et brûle avec une flamme éclatante. Densité, 0,97; presqu'insoluble dans l'eau.

GAZ HYDROGÈNE PROTOCARBONÉ, (Syn) *Protocarbure d'hydrogène, formène, gaz des acétates, grisou, terrou, gaz des marais, gaz, inflammable mophétisé.*

Gaz incolore, insipide, inodore lorsqu'il est pur, impropre à la combustion et à la respiration; il brûle à l'air avec une flamme jaunâtre peu apparente. Il détone violemment par le contact d'un corps enflammé lorsqu'il est mêlé à deux ou trois fois son volume d'oxygène. Il est insoluble dans l'eau. Il se produit dans la décomposition spontanée et dans la distillation des matières organiques. C'est pourquoi on le voit se montrer dans les marais, certaines rivières et étangs, dans les mines de houille, certaines mines de sel gemme, où il prend les noms de feu grisou ou terrou lorsqu'il est enflammé par les lampes des mineurs. Densité, 0,55 $(C^2H)^4$.

GAZ HYDROGÈNE SULFURÉ, (Syn) *Acide Hydrosulfurique* (A) *Sulphureted Hydrogen.* (*Gaz des fosses d'aisance*) Ce Gaz à la proportion de 6 à 8 par cent, cause la mort rapidement. La mort arrive plus lentement lorsque le gaz est en plus petite proportion. Aussi trois hommes vigoureux moururent successivement dans l'espace de peu d'années dans la même maison; leur mort fut attribuée avec raison aux émanations de ce gaz provenant d'un tuyau des lieux qui passait dans leur chambre.

Il produit à peu près les mêmes symptômes que l'acide carbonique, de plus, nausées, vomissements, diarrhée. Employé à l'extérieur, il jouit des mêmes propriétés que les sulfures alcalins.

GAZ OXYDE D'AZOTE, (Syn), *oxyde d'azote*, le *gaz oxyde d'azote*, ou *gaz deutoxyde d'azote* (*gaz nitreux*), est incolore, transparent, plus pesant que l'air, sans action sur le tournesol. Il éteint les corps en combustion. Mis en contact avec l'hydrogène, il devient acide et rutillant, en donnant de l'acide azoteux. On l'obtient en traitant la limaille de cuivre par l'acide azotique étendu de son volume d'eau, et recueillant les gaz au moyen de l'appareil hydropneumatique. Il est formé de parties égales en volume d'oxygène et d'azote.—Le *gaz oxydule d'azote*, ou *gaz protoxyde d'azote*, est incolore, inodore, soluble dans l'eau; il fait brûler avec éclat une bougie qui ne présente que quelques points en ignition. Il est formé d'une partie d'azote et d'une demi-partie d'oxygène en volume. On l'obtient en décomposant l'azotate d'ammoniaque dans des vaisseaux fermés, à l'aide de la chaleur. Introduit dans les poumons par la respiration, il détermine l'asphyxie, avec un malaise général et des mouvements convulsifs, chez quelques individus. Chez d'autres, l'asphyxie est accompagnée d'une

sensation agréable et d'une sorte de rire ; de là le nom de *gaz hilarant* que quelques chimistes lui ont donné.

Ce gaz est celui que tous les dentistes emploient pour l'extraction des dents. On le désigne ordinairement sous le nom de *Protoxide d'Azote*, et vulgairement sous celui de *Gaz Exilarant.*

GAZ OXYDE DE CARBONNE (Syn).—L'oxyde de Carbonne est un corps gazeux dont il est important de bien connaître les propriétés. Il est incolore, inodore, brûle à l'air avec une flamme bleuâtre caractéristique et se change en acide carbonique. Sa densité est 0,96 ; l'eau en dissout peu ; il est sans action sur le tournesol, ne se combine ni aux acides ni aux bases, mais se dissout et se combine dans le sous-chlorure de cuivre ammonical. On connaît beaucoup de procédés chimiques pour l'obtenir facilement. Toutes les fois que du charbon brûle dans un fourneau où l'oxygène de l'air arrive en quantité insuffisante par rapport à la masse de combustible, il se forme beaucoup d'oxyde de carbone, au lieu d'acide carbonique, qui se produit alors peu abondamment. Au moment où le mélange gazeux arrive à l'air au-dessus du foyer, si la température est encore assez élévée, le gaz oxyde de carbone s'enflamme et brûle avec une flamme bleue caractéristique ; sinon, il se répand dans l'air, qu'il vicie. C'est à la présence de ce gaz qu'est dû le malaise général, les douleurs de tête persistantes que l'on ressent lorsqu'on reste près d'un fourneau contenant du charbon en combustion, et que commencent à ressentir les individus qui s'asphyxient par le charbon. L'oxyde de carbone ne noircit pas le sang artériel ; il donne au sang veineux une couleur vermeille de vermillion, ainsi que le montrent les expériences de Bernard, qui ont prouvé aussi que les hématies se combinent à ce gaz, et dès lors deviennent inaccessibles à l'oxygène : l'animal meurt faute d'oxygénation des globules du sang. Lors même qu'il est reporté dans l'air pur, si l'action est trop avancée, la mort survient peu à peu et, dans tous les cas, le rétablissement est long, parce que le retour des globules à l'état normal ou leur remplacement par de nouveaux est lent. Tout traitement trop actif est inefficace après l'intervention de l'air pur : la saignée, par exemple, n'a aucun effet profitable, ainsi que Faure l'a démontré. Tout doit consister à ranimer la sensibilité à activer la respiration par l'eau froide cinglée au visage et à la poitrine, et à soutenir la vie jusqu'à la guérison du sang. (Nysten).

GAZ OXYGÈNE, (Syn) *air déphlogistisqué*, *air de feu*, *air vital* ou *air pur.*

L'Oxygène est un gaz incolore, inodore, insipide, invisible et inliquéfiable, qui devient lumineux sous une forte pression. Il est inaltérable à toutes les températures et par tous les agents connus. Il est la source de l'existence des animaux et joue un grand rôle en chimie. C'est l'élément des acides et des oxydes. Combiné avec l'azote, il constitue l'air atmosphérique ; uni à l'hydrogène, il forme l'eau. On le rencontre presque partout. Il fut découvert en 1774 par Priestley. Lavoisier lui donna son nom, qui signifie *j'engendre acide.*

L'oxygène ne se rencontre jamais pur. Pour l'obtenir, on chauffe dans une cornue de l'oxyde de manganèse, qui le dégage en abondance. On le prépare aussi avec le chlorate ou l'oxyde d'argent. (V. les *Connaissances chimiques* de Fourcroy).

HYDRATES.—Combinaison d'un oxyde métallique et d'eau, dans laquelle cette dernière joue le rôle d'acide, ou d'un acide et d'eau dans laquelle celle-ci joue le rôle de base ; car il est réel qu'elle peut remplir le rôle d'acide et de base, selon la nature du corps qu'on met en sa présence. C'est Berzelius qui a donné cette acception précise au mot hydrate, qui en a une beaucoup plus vague dans les écrits des autres chimistes et minéralogistes.

HYDRIODATES.—Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide iodhydrique avec les bases. On peut les considérer comme des iodures.

HYDROBROMATES.—Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide bromhydrique avec les bases. On peut les considérer comme des bromures.

HYDROCHLORATES.—Voyez Chlorures.

HYDROCYANATES.—Voyer Cyanures.

HYDROSULFATES.—Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide sulfhydrique avec les bases. On peut les considérer comme des sulfures.

HYPER.—Voyez Oxydes.

HYPO.—Voyez Oxydes.

HYPOCHLORITES.—Nom générique des sels formés par l'acide hypochloreux. On les appelle aussi *Chlorures d'Oxydes*, *Chlorures désinfectants et Chlorites ou Chlorures décolorants.* Ils dégagent à l'air une odeur particulière d'acide hypochloreux. Ils décolorent les couleurs végétales, ils changent l'acide sulfureux en acide sulfurique et les protoxydes métalliques en péroxydes.

HYPOPHOSPHITES.—Ces sels sont formés par la combinaison de l'acide hypophosphoreux avec les bases. Ils sont généralement solubles dans l'eau et déliquescents ; plusieurs même sont solubles dans l'alcool. Comme ils sont insolubles dans l'huile de foie de morue, on doit les dissoudre dans du sirop avant de les mêler à l'huile. Les hypophosphites connus et employés sont :

L'Hypophosphite d'Ammoniaque.
" de Chaux.
" de Potasse.
" de Soude.
" de Carbonate de fer.

HYPOSULFITES.—Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide hyposulfureux avec les bases.

IODATES.—Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide iodique avec les bases.

IODOCHLORURES.—Nom donné aux composés formés par union d'un iodure avec un chlorure ou de l'iode avec un chlorure.

IODURES.—Combinaison d'iode et d'un corps simple ou d'un métalloïde. Les iodures métalliques sont compris parmi les sels haloïdes. On en trouve dans le règne minéral et dans quelques végétaux. Ils sont solides, ordinairement plus ou moins volatils, la plupart solubles dans l'alcool, l'éther et l'eau, et facilement cristallisables. Traités par le chlore, par les acides azotique, sulfurique, etc., ils laissent séparer l'iode, qui devient sensible au moyen de la chaleur ou d'une solution d'amidon. On les prépare soit directement, en unissant l'iode avec les corps simples ou l'acide iodhydrique avec les bases ; soit par voie de double décomposition, en versant une dissolution de carbonate ou de sulfure alcalin dans l'iodure de fer, ou une dissolution d'iodure soluble dans une dissolution métallique.

LACTATES.—Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide lactique avec les bases salifiables. Ces sels, pour la plupart solubles dans l'eau et même dans l'alcool bouillant, cristallisent presque tous, soit en mamelons, soit en aiguilles soyeuses. Quand on les traite à chaud par l'acide sulfurique, ils dégagent une odeur de pomme de reinette (comme l'éther azotique) et noircissent, tandis que les acétates, dans la même circonstance, développent une odeur acétique prononcée et donnent rarement un résidu charboné. On connaît un grand nombre de lactates. La nature en offre plusieurs naturels, et particulièrement le *lactate*

de soude, qui se rencontre dans presque toutes les humeurs de l'homme et d'un grand nombre d'animaux.

MALATES.—Nom générique des sels neutres formés par l'union de l'acide malique avec les bases. Ce sont les même corps que les *sorbates*.. On en trouve plusieurs dans le règne végétal, tels que ceux de chaux, de magnésie, de potasse, mais peu sont usités.

MÉCONATE.—Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide méconique avec les bases. Le *méconate acide de morphine*, auquel l'extrait d'opium paraît devoir ses propriétés, est le seul qui intéresse la médecine. Ces sels sont peu solubles, facilement décomposables par l'ébullition dans l'eau : ils donnent une teinte *rouge cramoisi* avec les sels de fer peroxydé, et, avec ceux d'argent, un précipité blanc qui se transforme en partie en cyanure d'argent par l'acide azotique et à l'aide de la chaleur.

MURIATES.—Ancien nom des chlorhydrates ou hydrochlorates. Voyez Chlorures.

NITRATES.—Voyez Azotates.

OXALATES.—Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide oxalique avec les différentes bases. Il y a des oxalates neutres, des oxalates acidules ou *binoxalates*, des oxalates acides ou *quadroxalates*, et des oxalates basiques ou *sous-oxalates*.

OXYDES.—On donne le nom d'*oxydes* aux composés neutres ou à réaction alcaline d'oxygène et d'un métalloïde ou d'un métal. Le terme *oxyde* est un terme générique qui a un sens absolu et désigne un groupe de composés nombreux en espèces. Il n'est donc point synonyme de *base* (*V.* ce mot), ni d'*alcali* (*V.* ce mot), et il n'a pas deux sens, l'un relatif, l'autre absolu, comme le terme *acide* (*V.* ce mot). Il y a, en effet, des oxydes qui ne jouent jamais le rôle de base ; tel est le *peroxyde de manganèse*, etc.—A part les caractères compris dans la définition précédente, et relatifs aux réactions ainsi qu'à la composition élémentaire, les oxydes présentent les caractères les plus variés d'une espèce à l'autre. On les sépare ordinairement en quatre divisions, d'après leurs propriétés dominantes : 1° *Oxydes basiques*, qui se combinent facilement et énergiquement avec les acides. Très-nombreuse en espèces importantes, cette division comprend : *a* les *oxydes alcalins* (soude, potasse, lithine, etc.) ; *b*, les *oxydes terreux* (chaux, magnésie, baryte, strontiane, etc.) ; *c*, les *oxydes basiques métalliques* (oxydes de fer, de cuivre, de plomb, de mercure, de zinc, etc.). 2° *Oxydes indifférents*, qui sont capables de jouer le rôle d'acides avec les bases puissantes surtout, et le rôle de bases avec les acides, surtout ceux qui sont puissants ; tel est le protoxyde d'hydrogène, ou eau, et certains de la division précédente, comme l'*alumine*, etc. 3° *Oxydes singuliers*, qui ne s'unissent ni aux acides qui chassent leur oxygène, ni aux bases qui les décomposent en oxyde et en acide ; tels sont le peroxyde de manganèse et le sous-oxyde de plomb. 4° *Oxydes salins*, qui résultent de la combinaison d'un oxyde métallique basique avec un oxyde plus oxygéné du *même métal ;* tels sont l'oxyde magnétique de fer, l'oxyde brun de chrome, etc. Ce sont de véritables sels qui seront bientôt classés dans les sels. Un même corps simple forme quelquefois plusieurs composés avec l'oxygène. On donne le nom de *protoxyde* à celui dans lequel l'oxygène est au métal comme 1 : 1, et de *sous-oxyde*, *oxydule*, ou *suboxyde*, si l'oxygène est au métal comme $\frac{1}{2}$: 1. Le *sesquioxyde* est celui dans lequel la proportion est comme $\frac{3}{2}$: 1. Le *deutoxyde* ou *bioxyde* renferme 2 d'oxygène pour 1 du corps oxydé, et ainsi des autres, pour les *tritoxydes*, *quadroxydes*, etc. L'oxyde le plus oxygéné connu dans la série des oxydes d'un corps simple reçoit quelquefois, quel qu'il soit, le nom de *peroxyde*. La terminaison en *eux* des oxydes inférieurs (*oxyde manganeux* pour *protoxyde de manganèse*) n'est pas adoptée, parce qu'elle ne se prête pas à la découverte fréquente d'oxydes intermédiaires à ceux qui sont connus.—Berzelius établit la distinction entre les différents *oxydes* d'une même substance, au

moyen des terminaisons *eux* et *ique*, et en faisant précéder les dénominations par les prépositions *hypo* et *hyper*,, de même que pour les oxacides. Ainsi, il dit : *oxyde ferreux*, *oxyde ferrique, oxyde hypermanganique*, pour designer les degrés d'oxydation de plus en plus avancés. *V.* ALCALI et BASE.

PERCHLORURES.—Nom générique des chlorures qui, pour chaque métal, offrent le nombre le plus élevé d'équivalents de chlore par rapport à un équivalent du corps simple. Le plus important est le *perchlorure de fer.*

PEROXYDES.—Voyez oxydes.

PERSULFURES.—Combinaison d'un corps simple avec la plus grande proportion de soufre qu'il puisse absorber.

PHOSPHATES.—Nom générique des sels formés par l'union de l'acide phosphorique avec les différentes bases. Presque tous sont fusibles en verre opaque ; ils sont insolubles ou solubles dans l'eau. Les phosphates solubles précipitent en blanc par l'eau de chaux ou de baryte, en jaune par l'azotate d'argent, et les dépôts sont solubles dans un excès d'acide. Les phosphates insolubles, chauffés avec le potassium, donnent, à l'air humide, une odeur très-reconnaissable d'hydrogène phosphoré.

PHOSPHITES.—Nom générique des combinaisons de l'acide phosphoreux avec les bases salifiables. Les phosphites diffèrent des phosphates en ce que, chauffés fortement dans une cornue, ils dégagent, sans addition, une petite portion de phosphore.

PROTO.—Voyez Deuto.

PROTO-CARBONATES.—Voyez Deuto.

PROTO-CITRATES.—Voyez Deuto.

PROTO-IODURES—Voyez Deuto.

PROTOXYDES.—Voyez Deuto.

PRUSSIATES.—Voyez Cyanures.

SELS (L.) *Sal.*—On donne le nom de *sel* à toute combinaison de deux corps composés dont l'un joue le rôie d'élément *électro-négatif*, ou d'*acide*, et l'autre, celui d'élément *électro positif* ou de *base*, de manière qu'ils forment un com posé ayant des caractères nouveaux, et dans lequel les propriétés des deux ou l'un d'eux sont plus ou moins complètement neutralisées. Autrefois on appelait *sel*, tout corps cristallin soluble dans l'eau ; puis on a restreint ce nom à tous les composés d'un acide et d'une ou de plusieurs bases, parce qu'on les croyait analogues au sel proprement dit, au *sel marin* (chlorure de sodium), dans lequel on a admis de l'oxygène jusqu'à l'établissement de la théorie chloristique. Aujourd'hui la signification du mot *sel* est bien autrement étendue. Berzelius admet cinq genres de sels, les *oxysels* les *haloïdes*, les *sulfosels*, les *sélénisels* les les *tallurisels*. Dans ceux où les eeux où les deux corps renferment les mêmes principes, c'est-à-dire de l'oxygène, du soufre, du sélénium, du tellure, ce principe s'y trouve toujours en quantité proportionnelles.

SESQUICARBONATES.—Voyez Carbonates.

SESQUIOXYDES.—Voyez Oxydes.

SOUS-ACÉTATE.—Acétates qui contiennent un excès de base.

SOUS-CARBONATES.—Nom générique des sels dans lesquels l'acide Carbonique se trouve combiné avec un excès de base.

SUCCINATES.—Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide succinique avec les différentes bases.

SOUS-OXALATES.—Voyez Oxalates.

SOUS-SULFATES.—Voyez Sulfates.

SULFATES.—Nom générique des sels produits par la combinaison de l'acide sulfurique avec les bases salifiables. Les sulfates ont pour caractère de pouvoir se convertir en sulfures par le charbon à l'aide de la chaleur. Ceux qui sont solubles donnent un précipité blanc et grenu avec les sels solubles de baryte, précipité qui est insoluble dans l'eau et dans les acides. On appelle *sursulfates* ou *bisulfates*, ceux dans lesquels il y a un excès d'acide; et *sous-sulfates* ou *sulfates basiques*, ceux dans lesquels la base prédomine.

SURSULFATES.—Voyez Sulfates

SULFURES.—Combinaison de soufre avec un corps métalloïde ou un métal.

SULFURES ALCALINS.—Les sulfures ou hydrosulfates alcalins, administrés à l'intérieur à haute dose, agissent comme des poissons corrosifs des plus énergiques. A petites doses, ils portent leur action sur la peau et les organes de la respiration: on les conseille pour combattre le croup, les coqueluches opiniâtres. Mais leur usage externe est beaucoup plus fréquent dans les dartres, les affections scrofuleuses, les rhumatismes. Les préparations les plus usités sont: le *trisulfure de potasse*, ou *foie de soufre;* les *sulfures de soude, de chaux, l'hydrosulfate de potasse cristallisé.*

SUR-ARSÉNIATES.—Voyez Arséniates.

TANNATES.—Nom générique des sels produits par la combinaison du tannin ou acide tannique avec les bases. Les composés que l'acide tannique forme avec les alcalis végétaux, (quinine, cinchonine, morphine, codéine, strychnine, brucine, nicotine, etc.), étant insolubles dans l'eau, on a proposé d'utiliser le tannin contre quelques alcaloïdes vénéneux.

TARTRATES.—Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide tartrique avec les bases. Les tartrates sont neutres ou acidulés; dans ce dernier cas, on les nomme *bitartrates.*

TRITO.—Voyez Deuto.

VALÉRIANATES.—On donne ce nom aux composés formés par la combinaison de l'acide Valérianique avec une base.

CHAPITRE VII.

MÉTHODES DIVERSES POUR L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS.

Les médicaments peuvent agir, ou par une action locale, ou par absorption, ou par sympathie. Pour déterminer ces effets, il est plusieurs voies par lesquelles on peut les administrer. Ainsi on peut diriger leur activité sur l'économie. 1o. en les appliquant sur la peau ou sur les membranes muqueuses. 2o. en les introduisant dans les veines. 3o. En les introduisant dans l'épaisseur des organes parenchymateux ou charnus. 4o. En les faisant respirer. Mais c'est le plus souvent sur la peau ou sur les membranes muqueuses gastro-intestinales qu'on les a fait agir.

Lorsque les substances médicamenteuses n'ont d'action marquée que sur les organes avec lesquels on les met en contact, c'est sur la partie malade qu'on doit les appliquer, à moins, toutefois, qu'on ne cherche à obtenir de leur action locale un effet révulsif ; car alors, c'est toujours sur une partie saine, plus ou moins éloignée de l'organe malade, qu'il faut les placer.

On introduit ordinairement dans l'estomac les médicaments qui agissent par sympathie, car ce viscère a les liaisons sympathiques les plus étroites avec les autres organes importants. Enfin, lorsque les médicaments agissent par suite de l'absorption, on les introduit le plus souvent dans l'estomac, quelquefois, on les donne en lavements. On les applique sur les membranes *muqueuses oculaires*, *urèthrales*, *vaginales*, etc. On peut encore les faire pénétrer dans l'économie par plusieurs autres moyens que nous allons faire connaître.

Méthode anesthésique.—Voyez ce mot dans la petite chirurgie.

Méthode ectrotique.—Voyez cette méthode dans la petite chirurgie.

Méthode endermique.—La méthode la plus efficace pour faire absorber les médicaments est, après l'introduction dans l'appareil digestif, la méthode connue sous le nom d'endermique. Elle consiste dans l'application immédiate des agents médicamenteux sur les divers tissus dénudés, le plus ordinairement sur le derme. La dénudation s'opère à l'aide des vésicants ; les cantharides, l'eau bouillante et surtout l'ammoniaque sont employés dans ce but. On n'administre par ce mode que des médicaments doués d'une grande énergie, et qui peuvent agir à très petites doses, tels que la Strychnine, les Sels de morphine, de quinine, etc. Il est important que les médicaments qu'on emploie ainsi soient autant que possible dépourvus de couleur.

Méthode énépidermique.—Cette méthode consiste à faire pénétrer les médicaments dans l'économie en les mettant en contact avec la peau recouverte de son épiderme, profitant de la faculté absorbante de cette membrane. A ce mode d'administration se rapportent les bains, les cataplasmes, les emplâtres, etc.

Méthode iatraliptique.—Pour activer l'absorption des médicaments par la surface de la peau, on a recours à une méthode connue sous le nom d'*iatraliptique* ou *d'anatripsiologie*. Elle consiste essentiellement à administrer les médicaments par frictions sur la peau lavée avec soin, et même frictionnée à sec.

Méthode d'infusion ou introduction des médicaments dans les veines.—Ce mode d'administration, consiste à injecter les substances actives dans les veines ; il offre le moyen d'agir d'une manière prompte et énergique dans certains cas désespérés ; mais les accidents graves et nombreux qu'il peut entraîner à sa suite en ont restreint beaucoup l'application.

Injections sous-cutanées ou introduction des médicaments dans l'épaisseur des organes.—Ce nouveau mode, inventé par M. F. Palaprat, consiste à introduire les substances médicamenteuses à l'aide d'une aiguille implantée dans les divers tissus mous et parenchymateux, et communiquant avec l'un des pôles d'une pile en activité. Ce médecin a pu faire parvenir ainsi, dans l'épaisseur des organes, de la quinine et de la morphine, en mettant un sel de ces bases dans l'eau acidulée qui chargeait la pile. Une fièvre intermittente a été ainsi guérie dans le premier cas, et un tic-douleureux dans le second.

RÈGLES GÉNÉRALES SUR LES DOSES.

En prescrivant un remède, on doit toujours faire attention aux circonstances suivantes : *l'âge, le sexe, le tempérament, les habitudes, le climat, l'état de l'estomac et l'Idiosyncrasie*

AGE.—Supposons que la dose pour un adulte soit 1 drachme.

A 1	mois	la dose sera	$\frac{1}{60}$	de drachme ou	1	grain.
3	"	"	$\frac{1}{30}$	"	2	"
6	"	"	$\frac{1}{20}$	"	3	"
1	an	"	$\frac{1}{12}$	"	5	"
2	"	"	$\frac{1}{8}$	"	$7\frac{1}{2}$	"
3	"	"	$\frac{1}{6}$	"	10	"
4	"	"	$\frac{1}{4}$	"	15	"
7	"	"	$\frac{1}{3}$	"	20	"
14	"	"	$\frac{1}{2}$	"	30	"
20	"	"	$\frac{2}{3}$	"	40	"
21	"	toute la dose.				
65	"	on commence à observer la gradation inverse.				

N. B.—Dans les climats froids comme en Canada, on commence à donner la dose adulte à 18 ans, à moins que la personne soit remarquablement faible.

SEXE.—Les femmes requièrent ordinairement de plus faibles doses que les hommes; les purgatifs agissent plus promptement chez elles que chez les hommes, et l'on ne doit jamais perdre de vue l'état du système utérin. A moins de maladies qui exigent un traitement prompt, on ne doit pas prescrire de remèdes pendant la menstruation; on peut en donner deux jours après qu'elle est finie.

TEMPÉRAMENT.—Ordinairement les personnes d'un tempérament phlegmatique ou bilieux exigent une dose de médicament stimulant ou purgatif plus forte que celles qui sont d'un tempérament lymphatique ou sanguin.

HABITUDE.—La connaissance des habitudes est essentielle. Une personne habituée à l'usage des stimulants, des narcotiques ou autres remèdes, aura besoin d'une plus forte dose de ces médicaments lorsqu'elle sera malade, qu'une autre qui n'en aura jamais fait usage. Cependant ceux qui sont habitués à l'usage de l'Opium ne requièrent pas de plus fortes doses des autres narcotiques.

ÉTAT DE L'ESTOMAC—Le remède le moins actif opère violemment chez certains individus; cela est dû à une condition spéciale de l'estomac, ou plutôt à une disposition du corps qui n'a pas de rapport avec le tempérament; mais dont il faut avoir égard.

IDIOSYNCRASIE.—On entend par ce mot une *disposition particulière à certains individus* qui ne peuvent supporter certains remèdes, inoffensifs à tout le monde; ou qui, par une *disposition contraire* supporteront, sans aucun effet, les substances les plus dangereuses. Par exemple, on a vu une dame qui a pris jusqu'à 150 grains d'opium sans effet. (*Trousseau.*) Cet état ne peut être reconnu que par accident ou avec le temps. Quand on l'a reconnu, il faut y faire grande attention.

En prescrivant, le praticien devrait toujours régulariser les intervalles entre les doses, de manière que la seconde dose se prenne avant que l'effet de la première soit tout-à-fait passé, et continuer de même pour les doses subséquentes. Si on ne faisait pas attention à cette circonstance, l'effet du remède n'étant pas assez continu, n'amènerait pas la guérison, ou du moins, prendrait plus de temps à la produire. On doit cependant se rappeler que certains remèdes, tels que les sels de mercure, l'arsenic, etc., sont sujets à s'accumuler dans le système, et qu'il est, par conséquent, dangereux que les doses se suivent à de trop courts intervalles.

Remarque.—Il est bien de remarquer aussi que l'action de certains remèdes, l'élatérium et la digitale, par exemple, continue longtemps après qu'on a cessé d'en faire usage. De là

naît la nécessité d'éviter de donner ces médicaments à petites doses, et de ne pas les continuer trop longtemps.

L'Opium, la morphine, et leurs préparations affectent plus les enfants que les adultes; mais les enfants peuvent supporter une plus forte dose de calomel que les adultes.

CHAPITRE VIII.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PHARMACIE.

Nous allons successivement donner des details sur la récolte, la dessication et la conservation des drogues simples et composées. Nous nous occuperons ensuite des principales opérations de pharmacie et autres devoirs du Pharmacien.

RÉCOLTE DES PLANTES ET DE LEURS PARTIES.

ÉLECTION.—Plusieurs circonstances doivent être prises en considération lorsqu'il s'agit de récolter les végétaux. Ainsi il faut avoir égard, 1° à l'âge, 2° à l'époque, 3° à l'influence du terrain, 4° à celle de la culture, 5° aux lieux.

1° L'AGE a une grande influence sur les propriétés des végétaux. Il y a des plantes et des parties de plante qui jouissent de propriétés quelquefois opposées, selon l'âge auquel on les prend; par exemple, tous les fruits, et spécialement le raisin. On sait, en effet, que ce fruit est acerbe et astringent lorsqu'il commence à grossir, et qu'il devient, en mûrissant, doux, sucré et relâchant. Telle est encore la bourache, qui, dans ses premiers développements, n'est pour ainsi dire composée que de mucilage et d'eau, et qui, jusqu'à l'époque de sa floraison, se charge de plus en plus de principes extractifs et salins, au nombre desquels se trouve une grande quantité de nitrate de potasse.

Les nègres mangent sans inconvénient de jeunes pousses d'apocyn, les Toscans celles de la clématite-viorne, et les Suédois mangent l'aconit dans sa primeur.

2° L'ÉPOQUE la plus favorable pour la récolte des végétaux, et nommée par Van Helmont, *balsamique*, n'est pas la même pour tous; elle diffère souvent pour chaque partie d'un même végétal. Ainsi, comme nous le verrons, il y a des plantes qu'on doit récolter au printemps, d'autres dans l'été, dans l'automne, ou même dans l'hiver. Il est pareillement évident qu'il faut se procurer à des époques différentes la racine, la feuille, la fleur et le fruit d'un même végétal, puisque ces parties ne se développent que successivement, et arrivent plus tôt ou plus tard à leur plus grand état de vigueur.

3° L'INFLUENCE DU TERRAIN sur les propriétés des végétaux n'est point encore appréciée avec détail; cependant, on assure que plusieurs plantes de la famille des ombellifères sont aromatiques quand elles croissent dans un sol sec, et deviennent vénéneuses quand elles végètent dans l'eau. Selon Haller, la valériane qui pousse dans les terrains bas et humides est bien moins efficace que celle qui a été récoltée sur les hauteurs. On prétend que la digitale est beaucoup plus efficace lorsqu'elle croit dans les terrains granitiques exposés au midi. En général, on doit récolter les plantes où elles croissent naturellement avec vigueur, et surtout dans une belle exposition au levant ou au midi.

4° L'INFLUENCE DE LA CULTURE ne peut être révoquée en doute; pour l'usage médical on doit distinguer les cas où elle peut augmenter ou diminuer les propriétés des plantes.

Ainsi, on ne recherchera pas un amer dans la chicorée étiolée de nos jardins; de même la digitale que nous cultivons est douée de propriétés moins énergiques que celle qui croît sur nos montagnes. Mais l'expérience a aussi démontré depuis longtemps que, pour certains végétaux, la culture dans les terrains qui leur conviennent, loin de leur nuire, ajoute souvent à leurs propriétés. C'est ainsi que les crucifères, les labiées et les ombellifères de nos climats ont plus de saveur, plus d'odeur, et fournissent plus d'huile volatile, lorsqu'elles sont cultivées avec soin et dans une exposition choisie pour chacune, que lorsqu'elles viennent naturellement là ou le hazard a fait tomber leurs semences.

5o L'INFLUENCE DU LIEU ET DU CLIMAT sur les propriétés des végétaux est encore incontestable; il faut, en général, les récolter dans leur patrie. Ainsi on a fait en Europe de nombreux essais pour enlever à l'Asie la culture de la rhubarbe, et l'on est pas encore parvenu à lui faire acquérir les propriétés qui la distinguent lorsqu'elle vient naturellement dans les montagnes de la Tartarie chinoise.

BOIS.—On récolte les bois en hiver, car c'est dans ce temps qu'ils sont plus chargés de principes actifs.

BOURGEONS.—Les bourgeons usités sont ceux de sapin et de peuplier. Les premiers se récoltent quand ils sont pleins de gomme, et on les suspend dans un lieu sec pour les faire sécher; les seconds se cueillent au printemps au moment où les feuilles vont en sortir; on les fait sécher dans une étuve dont on élève graduellement la température.

BULBES.—Les bulbes les plus usités en pharmacie sont ceux de lys, d'ail, de Colchique et de Scille: ces deux derniers seulement sont soumis à la dessication.

Bulbe de Colchique. On le ramasse en automne au moment de sa floraison; on sépare les tuniques noirâtres qui le recouvrent, et on l'expose sur des claies, dans une étuve, jusqu'à ce qu'il soit entiètement sec.

Le Bulbe de Scille vient de l'étranger.

CAPSULES.—Les Capsules de pavots se cueuillent avant leur maturité. Les feuilles, les fleurs, les sommités et les graines doivent se cueillir le matin après que la rosée est passée et dans un temps sec.

ÉCORCES.—Les écorces, soit celles de la racine, du tronc ou des branches, doivent être récoltées en automne, ou de bonne heure le printemps. Il faut ôter l'épiderme sec et les parties crevassées; on lève l'écorce par lanières. Quant à l'écorce d'Orme, c'est la partie interne dont on se sert.

FEUILLES.—Lorsque les fleurs sortent avant les feuilles, celles-ci doivent être cueillies après leur développement entier, avant que la fleur se fane; mais si la feuille paraît la première, il faut la cueillir avant la floraison. La feuille des plantes bisannuelles n'atteignent leur perfection que la seconde année.

FLEURS.—Les fleurs, en général, doivent être cueillies un peu avant leur parfait épanouissement; et quelques-unes, comme la rose, quand le bouton est un peu ouvert.

FRUITS.—Les fruits que l'on récolte à maturité et que l'on emploie récents, sont les suivantes: Berberis, Cassis, Cerises, Fraises, Framboises, Gadelles, Groseilles, Merises, Mûres, Pommes, Sureau, etc. On cueille les noix, pour en faire des confitures, quand elles sont encore vertes et assez tendres pour qu'on puisse passer une épingle à travers. Le fruit de la Coloquinte se cueille en automne, lorsqu'il perd sa couleur verte et qu'il commence à jaunir.

On le monde de son écorce, et on le fait sécher promptement au soleil ou dans une étuve,

entre deux feuilles de papier non collées. Il faut qu'il soit parfaitement sec à l'intérieur et qu'il ait une couleur blanche. On rejette les semences avant de l'employer.

Ecorce de Grenade. Cette écorce est employée lorsque le fruit est mûr, on la fait sécher à l'étuve. Elle doit être d'un rouge fauve à l'extérieur et d'une belle couleur jaune à l'intérieur.

Zestes de Citron. On les prépare de la manière suivante. On prend des citrons parvenus à leur maturité, gros et bien sains ; on en sépare, avec un couteau, la seule partie jaune que l'on nomme *zestes*, et on la fait promptement sécher à l'étuve, chauffée modérément.

GRAINES.— Les graines se cueillent à leur parfaite maturité.

RACINES.— La racine des plantes annuelles doit être récoltée au moment de la floraison ; celle des plantes bisannuelles, après que la végétation de la première année est passée ; et celle des plantes vivaces, dans l'automne, après que la végétation a cessé, ou au printemps, avant qu'elle commence.

SOMMITÉS.—Les sommités fleuries et les herbes aromatiques doivent être récoltées quand elles sont presqu'entièrement fleuries.

TIGES.— Les tiges se récoltent en automne.

ÉMONDATION.— Cette opération consiste à soustraire des végétaux, des animaux, ou de leurs parties, certaines portions qui modifient leurs propriétés ou pourraient y nuire.

Ainsi, dans plusieurs cas, on enlève les radicules aux racines, les tiges aux feuilles, les pédoncules aux fleurs, les onglets aux pétales, les péricarpes charnus aux fruits, etc. Il faut aussi rejeter avec soin les racines, les feuilles, les fleurs gâtées, et enlever, à celles que l'on conserve, la terre et les autres corps étrangers qui les salissent.

2º.— DESSICCATION.

Cette opération pour les plantes consiste dans la dissipation de leur eau de végétation. Si l'on pouvait toujours se procurer des plantes fraîches réunissant toutes les conditions que nous venons d'énumérer à l'article *Election*, il est certain qu'on devrait toujours les préférer. Il faut donc s'attacher, en les desséchant, à les éloigner le moins possible de leur état primitif. On n'a pas encore rigoureusement observé qu'elle peut être l'influence de la dessiccation sur les propriétés des plantes ; on sait seulement que les matières volatiles se dissipent en partie, que quelques principes se dissipent ou s'altèrent complètement, comme le principe actif des renonculacées, des arums, des sumacs, des crucifières, etc.

Lorsqu'on voit que la dessication produit dans les végétaux des altérations aussi profondes, si on ajoute à cela que la plupart des plantes que le commerce livre à la pharmacie sont desséchées par des procédés très-défectueux, il devient évident que l'on doit, lorsqu'il s'agit de plantes énergiques, chercher toujours à les employer à l'état de fraîcheur. Mais les plantes ne conservent ordinairement que pendant un temps très court l'état de vigueur qu'elles doivent avoir au moment de leur récolte. Il y a un moyen qui prolonge cette époque d'une manière presque indéfinie, et qui est vivement recommendé aux expériences des praticiens. On sait que les feuilles dépérissent et se dessèchent après la fécondation des fleurs et pendant la maturation du fruit ; tous les sucs nourriciers les abandonnent pour se porter sur ces derniers organes. Pour empêcher cet effet, il suffit d'enlever les fleurs aussitôt qu'elles paraissent ; les feuilles se conservent ainsi vertes et succulentes pendant un temps presque illimité, et loin de perdre leurs propriétés elles en acquièrent de plus énergiques.

Tous les végétaux doivent être séchés aussi vite que possible. Presque tous ceux que

l'on récolte dans les temps secs et chauds peuvent sécher dans un séchoir ordinaire et sans feu ; mais ceux qui ont été ramassés dans un temps humide, ou pendant l'hiver, demandent de la chaleur artificielle. Les racines doivent être lavées avec soin et coupées par petits morceaux. Les bois aussi sont coupés en morceaux, mais assez menus pour sécher facilement. Les écorces sont déchirées sur leur longueur.

SÉCHOIR.— Un séchoir est une petite pièce située dans la partie supérieure d'une maison, s'il se peut sous le comble, et d'une grandeur proportionnée à la quantité des plantes que l'on doit y étendre. On y dispose de distance en distance des montants en bois, nommés *patins*, mobiles et menus de plusieurs traverses sur leur hauteur. On joint les patins entre eux par d'autres traverses qui vont de l'un à l'autre, et sur celles-ci on pose des claies d'osier destinées à recevoir les plantes. Souvent aussi, avec les plantes et de la ficelle, on forme des guirlandes dont on supend les deux extrémités à deux points éloignés des combles ; et cette manière est également bonne, lorsqu'on a soin d'espacer convenablement les guirlandes, et de faire les paquets dont elles se composent assez pétits pour qu'ils sèchent facilement jusqu'au centre.

Supposons qu'on ait un comble à sa disposition, à cause de l'avantage de l'action directe du soleil sur les tuiles ou sur les ardoises, qui en fait une véritable étuve, et du fort courant d'air qui s'y trouve naturellement établi. Il faudra avoir soin :

1° De ne pas trop multiplier les ouvertures, afin que la chaleur se concentre davantage dans l'intérieur, et de les pratiquer plutôt du côté du midi que de celui du nord ;

2° D'empêcher, au moyen de persiennes, que le soleil ne frappe directement sur les plantes ;

3° Dans les temps de pluie, de fermer les ouvertures pratiquées du côté d'où elle vient, non pas seulement avec des persiennes, mais avec des volets ou des châssis vitrés : à cet effet, toutes les fenêtres devront être munies de ces deux espèces de fermetures ;

4° De ne pas étendre les plantes sur le plancher même, à cause des animaux qui fréquentent les greniers, et qui les saliraient de leurs ordures ;

5° De ne pas placer sur les claies supérieures des plantes différentes de celles qui se trouvent au-dessous, parce que les claies devant être à claire-voie, celles du bas exceptées, les parties détachées d'en haut se mêleraient aux plantes exposées en bas. Il faut donc les disposer de manière qu'une même plante occupe toute la hauteur des patins.

Lorsqu'on a pas de grenier à sa disposition, il faut au moins que la pièce dont on veut faire un séchoir soit à un étage élevée, et exposé au midi ; on y favorise l'accès d'un courant d'air, en multipliant les ouvertures et les persiennes du même côté.

ÉTUVE.—Quand on ne peut se procurer un séchoir sous le comble, il faut se contenter d'une chambre bien sèche et assez grande, que l'on chauffe au moyen d'un fourneau ou d'un poêle sourd. La température peut varier depuis 70° à 100° de Fahrenheit.

Quelques plantes ont besoin de plus de chaleur que d'autres ; ainsi les grosses racines, les bulbes, etc., sèchent plus difficilement que les fleurs, les feuilles, etc. Il faut qu'il y ait, dans l'étuve aussi bien que dans le séchoir, une ouverture qui amène continuellement l'air du dehors et un autre plus élevée qui permette à l'air humide de s'échapper à l'extérieur autrement les plantes moisiraient au lieu de sécher. (V. séchoir.).

CHAPITRE IX.

1°—CONSERVATION DES SUBSTANCES SÈCHES, DES ESPÈCES, DES ANIMAUX ET DE LEURS PARTIES, Etc.

La conservation des substances sèches tirées du règne organique repose sur une condition presque unique, l'absence de toute humidité. Il est en effet certain que là où il n'y a pas d'eau, il ne peut y avoir ni fermentation ni vitalité d'insectes destructeurs; et que, prendrait-on la racine, la feuille, la fleur ou la semence la plus altérable, de la chair musculaire desséchée, de cantharides, de la manne, etc., il suffirait, au sortir de l'étuve, de les renfermer dans des vases de verre dont le couvercle fût joint avec un lut imperméable, pour les conserver sans altération pendant un temps dont on ne peut fixer la durée. Nous n'hésitons pas à dire que, toute les fois que la petite quantité de matière le permettra, ce mode de conservation devra être préféré à tous les autres.

Mais pour les plantes dont on use une grande quantité chaque année, et pour les articles qui sont l'objet d'un débit souvent réitéré, il est évident que ce procédé offrirait de grande, difficultés et que, tout en observant le principe général de les mettre autant que possible à l'abri de l'humidité, il convient de faire connaître les procédés moins parfaits, mais ordinairement suffisants, au moyens desquels on les conserve d'une année à l'autre, et quelquefois plusieurs années.

Toutes les plantes et leurs parties doivent être placées dans un magasin situé à un étage supérieur de la maison : on établit par le bas des coffres ou des tonneaux en bois de chêne, cerclés en fer et couverts, et l'on dispose au dessus des rayons destinés à recevoir des boîtes en chêne, munies de leurs couvercles. On peut aussi mettre quelques plantes dans des sacs de bonne toile. Tous ces vases doivent être vernis à l'extérieur, et garnis à l'intérieur de papier collé avec de la colle de farine de froment cuite dans un décocté d'absinthe et de tanaisie, et mêlée quelquefois de $\frac{1}{150}$ de deutochlorure de mercure qui la met entièrement à l'abri des insectes. L'emploi de ce sel n'offre aucun danger, en raison de ce qu'il passe de suite à l'état de combinaison insoluble avec le gluten de la farine.

Les boîtes, tonneaux ou coffres, étant ainsi disposés et bien secs, on y place les plantes ou leurs parties, séchées et bien criblées, afin de les débarrasser de la poussière et des œufs d'insectes qui peuvent s'y trouver.

Racines.—Les racines ligneuses, résineuses et compactes, se conservent longtemps ; mais celles qui sont tendues, poreuses, et amylacées, ou celles qui attirent l'humidité de l'air, comme les racines d'angélique, de persil, de chicorée, etc , se détériorent promptement et ne tardent pas à être la proie des larves d'insectes.

Feuilles, fleurs et sommités.—Les feuilles, fleurs et sommités sont peu sujettes à être attaquées des insectes, lorsqu'elles ont été bien séchées et criblées ; mais en raison de la faiblesse de la texture et de la grande surface qu'elles offrent à l'air et à la lumière, elles perdent assez promptement une partie de leur couleur et de leur odeur. Observons encore cependant que c'est l'humidité qui est la principale cause de cette altération, puisque les fleurs violettes, qui sont une des substances les plus altérables, conservent leur couleur bleue à la lumière, pourvu qu'elles soient renfermées, parfaitement sèches, dans un bocal hermétiquement fermé.

Fruits.—Les fruits entièrement secs, tels que les anacardes et les myrobalans, les amandes et les autres semences émulsives, les fruits d'ombellifères, etc., peuvent se conserver,

comme les autres parties des végétaux, dans des boîtes de bois fermées, et dans un magasin bien sec ; mais, comme la plupart sont d'un petit volume, et peuvent facilement être contenues dans des bocaux de verre, il est encore préférable de se servir de cette sorte de vase, en les fermant d'un double papier ficelé. Baumé observe, à cette occasion, que les fruits et semences se conservent généralement mieux de cette manière, que si l'on fermait les bocaux avec des bouchons de liége. Cette observation est juste, et ne contredit pas cependant le principe que nous avons posé, que la meilleure manière de conserver les substances organiques serait de les abriter entièrement du contact de l'air. Cela tient à ce qu'il est difficile de priver l'intérieur des fruits de toute humidité, et que cette eau, en venant se condenser contre la paroi fermée des vases, y développe bientôt une moisissure ou une fermentation qui se communique à toute la masse. De sorte que, pour les substances qui ne sont pas parfaitement sèches, il est préférable de les conserver dans des vases perméables à l'humidité, mais toujours dans un lieu sec, plutôt que dans des vases imperméables ; mais toutes les fois qu'un fruit sera entièrement desséché, comme il peut le devenir par un séjour suffisant dans une étuve, et qu'on l'introduira aussitôt dans un vase de verre hermétiquement fermé, il s'y conservera presque indéfiniment, de même que toutes les autres substances organiques.

Il y a quelques fruits très-usités en pharmacie dans un état de demi-dessication, et qui demandent à être placés dans un lieu moins sec que les précédentes : ce sont les jujubes, les dattes, les figues et les raisins. Ces fruits doivent être bien renfermés dans des boîtes closes, ou même laissés dans les caisses qui servent à les expédier du midi de la France. On les place dans une pièce qui ne soit pas trop sèche, mais surtout qui ne soit pas humide : un endroit trop sec les fait candir ; un lieu trop humide les ramolit et les expose à fermenter. Dans tous les cas, ces fruits doivent être renouvelés tous les ans.

On conserve pour la table plusieurs espèces de fruits récents. Les moyens d'y parvenir ne doivent pas être étrangers à un pharmacien, et ce que nous allons en dire peut trouver son utilité pour ceux qui résident à la campagne. Nous passerons sous silence les fruits mous, comme les abricots, les pêches, les prunes, etc., pour ne nous occuper que de ceux qui, comme les poires, les pommes et les coings, peuvent être renfermés dans un fruitier.

L'endroit le plus convenable pour établir un fruitier est un cellier peu profond, bien aéré par des croissées que l'on puisse fermer pendant le temps des gelées. On fait poser des tablettes de sapin ou de chêne autour des murailles, et dans le millieu un rang de planches, comme celles qui servent à l'éducation des vers à soie : on espace les tablettes d'environ huit à neuf pouces les unes des autres, et sur le devant on fait poser des tringles de bois qui excèdent de quelques lignes l'épaisseur des tablettes, afin d'empêcher les fruits de rouler à terre. On arrange, sans paille, les fruits sur ces tablettes, en observant qu'ils ne se touchent que le moins possible. On visite les fruits souvent dans les premières semaines, afin de séparer exactement ceux qui se gâtent. Un fruitier souterrain a l'avantage de conserver les fruits dans un état de fraîcheur qui les empêche de se rider ou faner aussi promptement que dans une chambre élevée : il a de plus celui de les préserver de la gelée ; on ferme les croisées, et on applique dessus des paillassons, et même du fumier, lorsque la gelée l'exige. On peut, au moyen d'un pareil local, conserver des fruits récents, depuis la récolte que l'on fait en octobre et novembre, jusque dans les premiers jours du mois de juin, et même au delà.

ŒUFS. — Différents moyens ont été proposés pour conserver les œufs : ils tendent tous à les priver du contact immédiat de l'air, qui les dessèche, les vide en partie, et détermine la putréfaction des liquides contenus à l'intérieur. Le meilleur procédé consiste à disposer les œufs par lits, dans un vase assez peu profond, pour que ceux de la partie inférieure ne soient pas écrasés par les supérieurs, et à y verser un mélange d'une partie de chaux et de

six parties d'eau ; il faut avoir soin que les œufs en soient recouverts d'une couche de quatre à six pouces.

Le procédé que nous indiquons est préférable à l'emploi de la cendre, du charbon pulvérisé, du sable et quelques autres moyens qui ne privent qu'imparfaitement les œufs du contact de l'air. L'eau commune et l'eau salée que nous avons essayées ne sont également d'aucune efficacité.

Colimaçons, Ecrevisses et Grenouilles. — Les colimaçons, les écrevisses et les grenouilles peuvent se conserver vivants pendant quelques temps, en les interposant dans des paniers ou des boîses percées de trous, avec de la mousse humide.

Sangsues. — Pour les besoins du commerce, on conserve les sangsues dans de grands réservoirs glaisés, où l'eau se renouvelle lentement, ou même dans l'argile humide ; mais pour les besoins journaliers de la pharmacie, on les renferme, avec de l'eau, dans des pots de grés couvert d'une toile trouée. Ces vases doivent être assez grands pour que les sangsues puissent s'y mouvoir librement ; il est utile de mettre au fond une couche de sable de rivière ou une éponge lavée, qui leur facilite le moyen de se débarrasser de leur peau ; enfin l'eau doit être renouvelée tous les jours, surtout dans les chaleurs de l'été, à cause des mucosités et des débris de peau, qui ne tarderaient pas à la corrompre et à faire périr les sangsues.

Il faut avoir soin, lorsqu'on change les sangsues, que l'eau qui sert à les laver soit à une température peu différente de celle dans laquelle elles se trouvent ; car il n'est pas rare de voir un brusque changement de température en tuer un certain nombre à l'instant même. Il faut aussi faire attention de les remuer avec beaucoup de soin, car elles sont très-faciles à blesser. Il faut que les mains qui les touchent soient propres, et n'aient pas manié des substances âcres ou odorantes. On retire avec soin celles qui sont mortes ; on nettoie les vases de toutes les mucosités qui s'y trouvent, et on y remet les sangsues avec le sable lavé et de nouvelle eau.

Tortues et Vipères. — Les tortues se conservent pendant très-longtemps en vie dans un jardin ou dans une cour un peu ombragée. Elles s'y nourrissent d'insectes, de laitue, ou d'autres herbes potagères.

Les vipères se conservent dans des tonneaux couverts, ou dans des bocaux de verre avec un peu de son. Elles y vivent très-longtemps, sans prendre souvent aucune nourriture apparente.

Fécules. — Les fécules se renferment dans des vases de terre ou dans des boîtes de bois couvertes et garnies de papier, comme pour les plantes, et se placent dans un lieu sec.

Poudres. — Les poudres doivent être renfermées aussitôt après leur préparation, et avant qu'elles aient repris de l'humidité à l'air, dans des vases bien bouchés. Il faut placer les bocaux dans un lieu sec, et les mettre autant que possible à l'abri de la lumière : il est même utile que ceux qui contiennent les poudres les plus altérables, telles que celles de *ciguë*, de *digitale*, de *feuilles* d'*oranger*, de *sabine*, etc., soient entourés de papier noir. La *poudre de scille* s'humecte avec une grande facilité, et doit être renouvelée souvent. Il en est de même des poudres d'*aloès et de gomme-résine*, qui se remettent en masse peu de temps après leur fabrication, et qu'il ne faut préparer qu'en petite quantité à la fois.

Pilules. — On renferme les masses pilulaires dans des pots de faïence munis de leurs couvercles et placés dans un lieu moyennement sec, afin que la masse ne se dessèche ou ne se ramollisse pas trop. Celles qui ne contiennent ni préparations sulfureuses, ni mercure, peuvent être conservées dans des boîtes d'étain fermées ; enfin, celles que l'on trouve toutes divisées dans les pharmacies, et argentées, doivent être renfermées dans des flacons bouchés,

afin de les préserver des émanations sulfureuses qui peuvent se répandre dans l'air. La même précaution est à prendre pour les pilules qui attirent l'humidité ; mais, en général, il vaut mieux laisser cette sorte de médicaments en masse, et ne la diviser qu'à mesure du besoin.

LES CONDITS, TROCHISQUES, ETC., se conservent de la même manière que les poudres ; c'est-à-dire qu'il convient de les renfermer, parfaitements secs, dans des bocaux de verre, et de les placer à l'abri de toute humidité. Sans ces précautions, plusieurs éprouveraient une altération très-marquée : telles sont, entre autres, les tablettes de manne, qui se liquéfient, et celles de kermès et de souffre, qui acquièrent une odeur et une saveur fort désagréable d'œufs pourris.

Quant au *chocolat*, on le dépose dans des armoires boisées et bien closes, également à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

LES CONSERVES, MARMELADES, ÉLECTUAIRES, CONFECTIONS, GELÉES, doivent être conservés dans des pots de faïence ou de porcelaine, et dans un lieu moyennement sec, dont la température ne soit pas trop élevée. Il est du devoir du pharmacien de visiter souvent ces composés et de renouveler le papier qui recouvre les *gelées et les marmelades*.

Les *pâtes de dattes*, de *guimauve*, de *jujubes*, de *lichen*, de *réglisse*, se conservent dans des boîtes de fer blanc, et celle de guimauve entourée d'amidon pulvérisé, afin d'empêcher l'adhérence des morceaux fraîchement coupés. Ces médicaments n'étant agréables qu'à l'état frais, et lorsqu'ils sont doués d'une certaine mollesse, il faut en préparer peu à la fois.

SIROPS ET MELLITES.—Il n'est pas toujours facile de conserver pendant longtemps les sirops et mellites, qui, de leur nature, contiennent toutes les substances propres à faciliter la fermentation alcoolique : néanmoins, lorsqu'ils sont parfaitement clarifiés, cuits au juste degré, et renfermés dans des bouteilles de verre bien séchées, bouchées, goudronnées, et placées dans une cave, ils se gardent encore un temps assez long. Quand ils s'altèrent, ils se troublent, moussent par la moindre agitation, et donnent lieu à un dégagement d'acide carbonique qui souvent fait partir le bouchon. Lorsque cet état n'est pas très avancé, on peut encore y remédier en remettant le sirop sur le feu, dans une bassine évasée et d'une grande capacité, comparativement à la quantité du sirop : on lui fait jeter quelques bouillons, afin d'en dégager tout l'acide carbonique ; on écume, et l'on passe au blanchet.

Les sirops de fruits acides sont sujets à un autre genre d'altération qui consiste dans la transformation du sucre de canne en sucre de raisin, opérée sous l'influence de l'acide du fruit. Ainsi que je l'ai dit, la seule manière qui ait réussi, pour mettre à l'abri des pertes occasionnées par cette transformation, a été de prendre des sucs bien clarifiés, et de détruire, par une légère ébullition, tout élément de fermentation.

Quelques pharmaciens ont recommandé d'attendre que les sirops fussent refroidis avant de les introduire dans les bouteilles, afin d'éviter que la vapeur d'eau qui s'en dégage n'en détermine la fermentation : d'autres, au contraire, ont pensé qu'en introduisant les sirops aussi chauds que possible dans les bouteilles, les bouchant aussitôt et les goudronnant, on les mettait à peu près dans le cas des liquides conservés par la méthode de M. Appert. Nous pouvons dire que les deux méthodes réussissent également. (Voyez sucs aqueux.)

PULPES.—Les pulpes simples, formées de la substance tendre et parenchymateuse des végétaux, ne sont susceptibles d'aucune conservation, à moins qu'on n'y ajoute une assez grande quantité de sucre : alors elles peuvent se conserver assez longtemps ; mais elles rentrent dans la classe des conserves ou électuaires.

EXTRAITS.—Les extraits ne conservent pas longtemps la consistance qu'ils avaient au

moment de leur préparation : les uns, très-riches en sels déliquescents, attirent l'humidité et se ramollissent; les autres, ou résineux ou chargés de parties gommeuses, se dessèchent et se durcissent entièrement. Ces deux résultats étant également à éviter, il convient de renfermer les extraits qui attirent le plus l'humidité, tels que l'extrait de tiges de laitue, dans des flacons de verre à large ouverture et bouchés en liége.

On emploie le même mode de conservation pour tous les extraits secs préparés à la manière de la Garaye. Quant aux autres qui sont susceptibles de se dessécher, on les conserve dans des pots placés dans un lieu fermé, à l'abri de la chaleur et d'une trop grande humidité.

Sucs aqueux.—Les sucs de plantes, dits *sucs d'herbes*, ne sont pas susceptibles de conservation, et ne sont jamais préparés qu'à mesure des prescriptions qui en sont faites. Il n'en est pas de mêmes des sucs acides retirés des fruits : ceux-ci peuvent se conserver au moyen de procédés convenables.

Quelques personnes conservent encore ces sucs bien filtrés, et en couvrant leur surface avec un peu d'huile d'olives ou d'amandes douces, goudronnant les bouteilles bouchées, et les plaçant à la cave. On peut aussi muter le suc avec de l'acide sulfureux ou du sulfure de chaux ; mais de tous les moyens qui ont été proposés, le meilleur, sans contredit, est celui de M. Appert, que nous allons rapporter avec quelques détails.

Cette méthode consiste principalement à renfermer dans des bouteilles les sucs que l'on veut conserver, et à les boucher avec la plus grande attention, car c'est du bouchage que dépend tout le succès de l'opération. A cet effet, après avoir rempli la bouteille, on la ferme exactement avec un bouchon de liége fin, bien uni, flexible ; on fixe le bouchon avec une ficelle, et quand tout est disposé, on entoure les bouteilles d'une corde de foin ; on les place debout, les unes auprès des autres, dans une bassine à fond plat ; on remplit d'eau, et on chauffe jusqu'à faire bouillir le liquide ; après un quart d'heure d'ébullition, on laisse refroidir ; on retire les bouteilles que l'on goudronne de suite avec un mastic composé de :

Poix-résine.................... ℔iij.
Colophane.................... ℔ij ℥ iv.
Cire jaune.................... ℥ viij.
Suif.......................... ℥ iij.

Faites fondre et ajoutez : Ocre rouge ou jaune, 1½ ℔.

Quand les bouteilles sont goudronnées, on y colle les étiquettes, et on les place dans un cellier ou à la cave.

Remarques.—M. Appert recommande, comme partie essentielle de son procédé, des précautions très-importantes, et auxquelles on ne fait pas souvent assez attention. 1° *Le choix du verre :* il faut qu'il soit bien cuit, et égal dans toutes ses parties. 2° *Les ouvertures des bouteilles :* elles doivent être bien arrondies, le goulot très-fort, et renfoncé en dedans et en dehors. 3° *Les bouchons :* on doit les choisir d'un liége fin, et il faut, au moyen d'un instrument de fer, les comprimer ou mâcher, afin d'en faciliter l'entrée dans les bouteilles.

Le procédé de M. Appert est également applicable à la conservation des fruits récents : il suffit de faire usage de bocaux à large ouverture, que l'on ferme hermétiquement avec des bouchons formés de plusieurs morceaux de liége réunis *de champ* par une colle préparée de la manière suivante : Faites fondre à chaud :

Colle de poisson bien battue............... ℥ ss.
Dans eau.................................. ℥ viij.

Passez le soluté à travers un linge ; évaporez à un tiers du volume, et ajoutez :

Alcool à 32° Cart......................... 15 gros.

Cette colle, étendue avec un pinceau, tient les morceaux réunis : il faut avoir le soin de les assujétir avec une ficelle, jusqu'à ce qu'ils soint parfaitement secs ; on leur donne ensuite la forme convenable au moyen du couteau des bouchonniers.

Le principal avantage des bouchons ainsi préparés consiste dans la disposition de leurs pores, qui, se trouvant placés tranversalement au goulot du bocal, ne permettent plus à l'air de s'y introduire. Quant à la théorie du procédé, il est probable que l'oxygène de la petite portion d'air qui reste dans chaque bouteille, se trouve entièrement absorbée par quelque principe du liquide soumis à la chaleur de l'ébullition, et que c'est en raison de l'absence de ce fluide, cause première de toute fermentation, que les liquides se conservent indéfiniment, à moins que l'air ne s'y introduise de nouveau.

Eaux distillées.— La meilleure manière de conserver ces préparations; c'est de les mettre dans des flacons pouchés à l'éméri. Pour leur faire perdre le goût d'empyreume qu'elles prennent quelquefois pendant la distillation, on conseille d'exposer les flacons débouchés au soleil pendant un ou deux jours. Mais il vaut mieux distiller les plantes avec les précautions propres à les obtenir pures de toute altération causée par le feu, que de les exposer ainsi à des actions aussi profondément altérantes que celles qui résultent des influences de l'air, de la chaleur et de la lumière solaire.

Solutions. — La plupart de ces médicaments ne peuvent se conserver. Il n'y a que les solutions minérales que l'on prépare quelquefois à l'avance et que l'on conserve alors dans des flacons bouchés à l'éméri ; et les eaux minérales artificielles, qui doivent être renfermées dans des bouteilles fortement bouchées, ficelées, goudronnées et couchées à la cave, afin d'y conserver le gaz qu'elles contiennent. Le même mode de conservation s'applique aux eaux minérales naturelles.

Vins et Vinaigres.—Les vins et les vinaigres médicamenteux se préparent en petite quantité et se conservent dans des bouteilles pleines, bouchées, goudronnées et couchées à la cave. Presque toutes ces préparations se troublent et doivent être filtrées avec soin avant d'être livrées aux malades.

Huiles fixes.— On conserve celles qui sont fluides dans des flacons de verre parfaitement remplis ; on place ceux-ci dans un cellier ou dans une cave ; mais il faut les renouveler souvent. L'huile d'olives est celle qui s'altère le moins promptement ; l'huile d'amandes douces, au contraire, se rancit au bout de quelques mois, surtout quand elle est contenue dans des flacons en partie vides. Les huiles de lin et de noix, préparées à froid, sont également renouvelées souvent à cause de leur facilité à rancir.

L'huile blanche, d'œillette ou de pavots, s'altère aussi assez facilement ; elle s'épaissit acquiert une odeur forte et une saveur âcre très-prononcée.

Les huiles concrètes, telles que le beurre de cacao, l'huile de muscades et celle de laurier sont coulées, lorsqu'elles sont encore liquides, dans des fioles ou des flacons que l'on bouche exactement, et que l'on place à la cave après les avoir goudronnés. Ces huiles peuvent se garder pendant un grand nombre d'années sans aucune altération. Lorsqu'on a besoin de s'en servir, on en fait liquéfier un flacon au bain-marie, et on coule l'huile dans un moule de fer-blanc ou dans un pot, afin de pouvoir la détacher plus facilement, après son refroidissement. La graisse se conserve à la cave, dans des pots qui en sont remplis, et que l'on couvre d'un parchemin.

Huiles volatiles. — Quels que soient les caractères physiques des huiles volatiles, il faut, pour les conserver en bon état, les renfermer dans des flacons bouchés en cristal et entièrement remplis : on les place à la cave où dans un lieu frais, et à l'abri de la lumière. Il

faut aussi avoir soin que les flacons n'aient point contenu d'autres liquides odorants ; car un des caractères des huiles volatiles est de retenir avec beaucoup de ténacité les odeurs qui leur sont étrangères. Lorsque, malgré ces précautions, l'huile volatile paraît altérée, il faut la rectifier. (V. Rectification.)

Les Cérats, Pommades et Onguents sont aussi fort sujets à rancir, et doivent être préparés en petite quantité. Il faut avoir soin, lorsqu'on les débite, de les enlever toujours couche par couche, sans pénétrer à l'intérieur.

Les onguents solides n'exigent pas d'autres précautions que de placer les magdaléons dans des pots, boîtes ou tiroirs, à l'abri de l'humidité et de la chaleur. On les renouvelle lorsqu'ils sont rancis ou altérés dans leur couleur, leur odeur et leurs autres caractères physiques.

Remarques. 1° En général, tous les remèdes liquides ou solides doivent être conservés dans des flacons bouchés à l'émeri ou cachetés avec soin.

2° Quand la vermine s'est introduite dans des substances, on peut l'en chasser en mettant dans le vaisseau qui contient ces substances, une fiole débouchée de chloroforme ou d'éther, ayant soin de tenir le vaisseau hermétiquement fermé.

3° Les remèdes doivent être conservés dans un lieu frais et très-sec ; ils doivent aussi être mis à l'abri de la lumière, mais il n'y a pas d'inconvénient d'en exposer une petite partie pour l'usage journalier ; c'est ce qu'on observe dans toutes les pharmacies. Cependant pour les acides, le chloroforme, etc., il faut couvrir les fioles de papier bleu.

2°.—Conservation des Médicaments Chimiques.

Corps simples.—Parmi les corps élémentaires, il y en a peu qui exigent, de la part du pharmacien, des soins particuliers pour leur conservation ; cependant voici les précautions qu'il faut prendre pour plusieurs :

Le chlore, dissous dans l'eau, doit être contenu dans des flacons bouchés et entourés de papier noir ;

L'iode et le brome sont renfermés dans des flacons bien bouchés ;

Le potassium, le sodium, le manganèse, dans des flacons remplis d'huile de naphte, pour intercepter l'action de l'air ;

Le mercure se renferme dans des bouteilles de verre enveloppées de peau de mouton ;

L'antimoine, le bismuth, l'étain et le zinc, se placent dans des boîtes ;

Le phosphore se conserve dans un flacon plein d'eau distillée, entouré de papier noir, et placé dans un lieu dont la température soit peu élevée, et cependant à l'abri de la gelée, qui pourrait causer la fracture du flacon et occasionner la combustion du phosphore. Malgré toutes les précautions indiquées, on évite difficilement l'altération lente de la couche superficielle des cylindres de phosphore et l'acidification de l'eau.

Acides.—Les acides liquides, tels que les *acides sulphurique*, *nitrique*, *chlorhydrique phosphorique* étendu, *acétique* concentré, sont conservés dans des flacons bouchés en cristal, en raison de la force avec laquelle la plupart corrodent et brûlent le liége. De plus, l'*acide nitrique* doit être placé à l'abri d'une vive lumière, qui y déterminerait la formation d'une certaine quantité d'acide hyponitrique et le colorerait.

L'acide arsénique et l'acide phosphorique concret, et tous les acides végétaux cristallisés, sont introduits dans des flacons de cristal à large ouverture. L'*acide borique* peut rester dans des bocaux, ou même dans des boîtes garnies de papier.

L'AMMONIAQUE se conserve comme les acides liquides, dans des flacons bouchés en cristal; elle se colore promptement, et perd de sa force dans des vases bouchés en liége.

LA BARYTE, la STRONTIANE et la MAGNÉSIE se conservent dans des flacons à large ouverture et bouchés à l'émeri; mais la *potasse et la soude* caustiques, concrètes ou liquides, ne peuvent être conservées que dans des flacons bouchés en liége, en raison de l'action exercée par ces alcalis sur le verre, qui soude intimement le bouchon au goulot, et force à les fracturer lorsqu'on veut s'en servir.

Quant aux autres oxydes métalliques, on les conserve tous dans des boîtes ou dans des bocaux, suivant leur quantité usitée, en ayant le soin de garantir de la lumière ceux qui y sont réductibles, tels que les *oxydes de mercure*, *d'or et d'argent*.

Les CHLORURES, IODURES et SULFURES insolubles se placent et se conservent comme les oxides métalliques; ceux qui sont très-solubles, volatils ou déliquescents, doivent être renfermés dans des flacons ou dans tous autres vases exactement bouchés: tels sont les *chlorures d'antimoine*, *d'étain*, *de mercure corrosif*, *d'or*, *de calcium*, *de fer*, etc.

Les SELS, ou les corps qui résultent de la combinaison d'un acide avec une base, se conservent différemment, suivant qu'ils sont inaltérables à l'air, déliquescents ou efflorescents. Les premiers peuvent être renfermés dans des bocaux à large ouverture, ou dans des boîtes fermées cependant, pour les mettre à l'abri de la poussière, tels sont: l'*alun*, *le nitrate et le sulfate de potasse*, *le bi-tartrate de potasse*, *le tartrate de soude*, etc , etc. Les seconds, déliquescents ou efflorescents, doivent être contenus dans des flacons bouchés, qui les conservent dans leur état de cristalisation et de composition primitive: tels sont parmi les sels déliquescents, le *carbonate*, *l'acétate et le tartrate de potasse;* et pour les efflorescents, *les carbonate*, *phosphate et sulfate de soude*, et surtout le *tartrate d'antimoine et de potasse*, dont l'efflorescence à l'air augmenterait l'action vomitive de toute la quantité d'eau qui s'y trouverait en moins.

Les ÉTHERS usités en pharmacie étant tous doués d'une grande volatilité, une condition essentielle à leur conservation est de les renfermer dans des flacons bouchés en cristal, remplis, et placés à la cave.

RÉACTIFS.—La plupart des réactifs s'employant dissous dans de l'eau distillée, il suffit pour les conserver à cet état, de les renfermer dans des flacons de verre bouchés en cristal, étiquetés d'une manière durable (en émail s'il est possible), et de les placer dans un lieu séparé de la pharmacie. Les solutés d'*alcali caustiques* ne pouvant être gardés que dans des vases bouchés en liége, par la raison indiquée plus haut, il faut les renouveler lorsque le contact de l'air les a carbonatés de nouveau. Les *sulfhydrate* simples s'altèrent aussi très-promptement, par l'air qui s'introduit dans les flacons, chaque fois qu'on en fait usage: ils doivent être préparés en petite quantité. L'*acide sulfhydrique* se décompose encore plus vite, et se trouve presque toujours perdu, une fois qu'une bouteille a été entamée.

L'EAU DE CHAUX se précipite en absorbant l'acide carbonique de l'air, et perd sa propriété alcaline. Les papiers teints en *tournesol* ou autres, se décolorent à la lumière, et doivent être mis à l'abri de cet agent. Les sels métalliques au *minimum* d'oxydation, passent très-facilement au *maximum*, changent de caractère, et doivent être renouvelés, etc.

CHAPITRE X.

DIVISION MÉCANIQUE.

Il y a plusieurs manières d'opérer cette division, qui sont : l'extinction, la granulation, la section, la rasion, la concassation, la pulvérisation, la trituration et l'épistation. Mais il y a quatre opérations qui servent de complément aux précédentes et qu'il convient d'y joindre; ce sont : la pulpation, la cribration, la dilutation et la trochiscation.

Extinction. — L'Extinction est une opération que l'on effectue eu plongeant dans l'eau un corps rougi au feu.

Elle est usitée pour les corps d'une grande dureté, et qu'on pourrait très-difficilement réduire en poudre par les moyens ordinaires : tels sont le silex et les autres pierres analogues. Au moyen du changement de température brusque et considérable que les particules du corps éprouvent en passant du feu dans l'eau froide, elles se désunissent et cèdent facilement ensuite aux moyens de pulvérisation. Une seule extinction ne suffit pas, presque toujours il faut la répéter plusieurs fois.

On applique aussi le mot extinction à l'extrême division des globules du mercure dans un corps gras. Quoique cette application ne soit pas juste, elle est tellement usitée qu'il est difficile de ne pas l'employer.

Granulation. — La granulation est une opération par laquelle, en faisant passer un métal fondu à travers un vase perforé, et le recevant dans un autre vase rempli d'eau, on réduit ce métal en grains plus ou moins fins : le fer-blanc, le zinc, etc., sont ainsi préparés.

On peut aussi se contenter de verser le métal directement dans l'eau. Dans tous les cas, il faut prendre les précautions suivantes :

1° Ne verser le métal que sous la forme d'un filet que l'on promène sur la surface du liquide ;

2° Mettre entre soi et le vase qui contient l'eau, une planche assez élevée pour qu'elle puisse garantir de la projection du liquide bouillant et des globules métalliques causées par la haute température du métal fondu.

Section.—Cette opération a lieu lorsqu'on réduit les corps en petites parties à l'aide d'instruments tranchants. Ces instruments sont des haches, des couteaux de différentes formes et grandeurs, suivant la quantité, le volume et la dureté des substances. Nous nous bornerons à décrire deux de ces instruments.

Le premier est un couteau, le plus simple de tous, et qui suffit pour les plantes récentes et peu ligneuses. Il consiste dans un madrier en chêne portant un long couteau dont le bout est fixé dans la planche, à peu près comme ceux dont on se sert dans les cuisines pour hacher le sucre. L'autre instrument construit par MM. Arnheiter et Petit, mécaniciens à Paris, est un couteau à tranchant circulaire, qui s'abaisse sur l'arête d'un plan d'acier de même forme, et la dépasse, de sorte que les racines, que l'on pousse au delà du plan, sont tranchées très nettement par l'abaissement du levier. Ce couteau d'une grande force est très-utile pour couper les substances ligneuses.

Toutes les racines, écorces, tiges, branches, etc., sont coupées avec ces instruments avant d'être séchées ou pulvérisées.

Rasion.—Dans cette opération, on réduit les corps en parties plus ou moins fines, en les frottant avec une lime ou une râpe ; l'ivoire, la corne, la noix vomique, le bois et le fer, sont préparés ainsi pour l'usage pharmaceutique.

Epistation.—Opération par laquelle on détruit la cohésion des corps mous en les triturant dans un mortier.

Concassation.—Opération qui a pour but de réduire les corps durs en parties plus ou moins grosses, soit à l'aide du marteau, soit en les frappant dans un mortier de fer ou de bronze.

Trituration.—Action de réduire une substance en poudre en la triturant dans un mortier, c'est-à-dire en la broyant circulairement entre l'extrémité du pilon et le fond du mortier. La trituration diffère de la concassation par la manière dont on fait mouvoir le pilon. Elle est employée pour la pulvérisation des matières friables et surtout pour celles des matières résineuses que la chaleur produite par la concassation ramollirait et réduirait en masse.

Quand plusieurs poudres de substances différentes sont prescrites, surtout quand ces poudres doivent être mêlées à quelques substances liquides pour faire une mixture, on les triture d'abord seules, puis avec les liquides. Cette opération est aussi employée quand on veut mêler parfaitement des poudres de substances différentes, telle que la poudre de Dover.

Pulpation.—Opération qu'on exécute, lorsqu'à l'aide d'un instrument nommé *pulpoir*, on force les parties les plus divisées des corps mous et parenchymateux à passer à travers un tamis.

La pulpation sert très souvent de complément à l'épistation, et est à cette opération ce que la cribration est à la pulvérisation. On est souvent obligé de faire passer une deuxième fois la pulpe à travers le même tamis, ou à travers un autre plus serré, afin de l'avoir plus fine et plus homogène.

Porphyrisation ou lévigation.—La porphyrisation est une espèce de trituration qui s'opère entre les surfaces plates d'un corps dur et bien poli, tels que le marbre, le porphyre, le verre, etc. et d'un instrument de même nature nommé *mollette*, fait en forme de cône assez haut pour pouvoir être facilement saisi avec la main. Comme toutes les surfaces sont égales de toutes parts, les particules des substances soumises à leur action sont plus uniformément divisées qu'entre les surfaces courbes du mortier et du pilon.

La porphyrisation s'opère à sec ou à l'eau. On broie sans eau les métaux, les sels, le succin, les terres insolubles, etc. On porphyrise à l'eau tous les corps qui ne sont pas susceptibles d'être altérés par elle, comme le cinabre, la corne de cerf calcinée, le corail rouge, les pierres d'écrevisse, etc. Ces deux dernières substances et plusieurs autres du règne animal doivent être lavées à l'eau bouillante avant d'être porphyrisées, afin de les priver d'une matière gélatineuse qui nuirait à la conservation de la poudre. Il est à remarquer qu'on ne met d'eau que juste ce qu'il faut pour faire une pâte molle.

Dilution.— La dilution est une opération qui a pour but de séparer par la suspension dans l'eau, les parties les plus divisées des corps avec les plus grossières. Cette opération doit toujours suivre la porphyrisation à l'eau. Pour l'effectuer, on délaye la substance, encore en pâte molle, dans une grande quantité d'eau ; on laisse reposer la liqueur pendant un instant, afin que les parties les plus grossières puissent se précipiter ; ensuite on incline le vase et on décante l'eau qui est encore trouble ; on reçoit cette eau dans un autre vaisseau, ou on la laisse reposer jusqu'à ce qu'elle soit totalement éclaircie : le nouveau dépôt qui s'est formé est le produit de l'opération. Les matières les plus grossières sont de nouveau soumises à la porphyrisation, puis à la dilution jusqu'à ce que toute la substance soit convertie en une pâte égale.

La dilution, comme l'on voit, est une opération qui sert de complément à la pulvérisation humide, comme la cribration à la pulvérisation sèche.

Trochiscation.— Cette opération a pour but de diviser les corps réduits en pâte, au moyen de l'eau, en un grand nombre de petites masses coniques, afin d'en accélérer la dessication.

Cette opération suit ordinairement la dilution. Pour l'exécuter, on met le corps séparé de l'eau qui le surnageait, et encore sous la forme de pâte molle, dans un entonnoir que l'on met dans un trou pratiqué dans la petite planche ; cette planche doit être munie à un de ses bouts d'un manche, à l'autre, d'un pied pour l'appuyer sur une table sur laquelle doivent être des feuilles de fer-blanc destinées à recevoir les trochisques. A l'aide de ce petit appareil, on promène l'entonnoir en tous sens jusqu'à ce que les feuilles soient également garnies de petites masses plus ou moins coniques. On les fait sécher à l'étuve, puis on les triture dans un mortier comme les poudres ordinaires, pour s'en servir au besoin.

PULVERISATION.

La pulvérisation est une opération par laquelle, à l'aide d'une force mécanique, on réduit les corps secs et solides en particules très-déliées.

Les instruments au moyen desquels nous y parvenons sont les tamis ou *sas*, les moulins, les mortiers, les porphyres, etc.

Pulvérisation au tamis.— Les tamis (sas) sont de crin, de soie ou de fil métallique : on peut s'en servir pour pulvériser les substances qui ont déjà été obtenues très-divisées, soit par une opération mécanique précédente, soit par une précipitation chimique, mais qui, ayant été mouillées et séchées, se sont réunies en masse peu cohérentes, et qui cèdent facilement à la pression des doigts : telles que la magnésie carbonatée, la céruse et la craie. Pour réduire de nouveau ces corps en poudre, il suffit de poser un tamis de crin ou de fer sur une feuille de papier ou sur un vase quelconque et de frotter le corps sur la toile du tamis.

Pulvérisation au moulin.— On se sert d'un moulin semblable aux moulins à café, mais un peu plus fort. Ce moulin sert pour toute sorte de substances huileuses ou autres. Il est encore très-utile pour réduire en poudre grossière la noix vomique et la fève de St. Ignace, après que le tissu en a été ramolli par la vapeur de l'eau bouillante.

Pulvérisation au mortier.— Les mortiers sont faits de différentes matières, en fer, en bronze, en marbre, en cristal, en porcelaine, en bois, etc.

La matière du mortier doit varier selon la nature du corps à pulvériser : ainsi, on se sert d'un mortier de fer pour toutes les substances dures qui ne sont pas capables de l'attaquer ou de s'y colorer ; tels sont les bois, les écorces, les racines, etc.

On emploie un mortier de porcelaine ou de verre pour le sublimé corrosif et les substances analogues, ainsi que pour les acides. On se sert du mortier de bronze ou de cuivre pour les substances astringentes, etc. On ne doit pas mettre des substances âcres ou acides dans des mortiers de métal. Pour la manière de se servir du mortier, V. Concassation et Trituration.

Pulvérisation par intermède.— On a donné le nom de *Pulvérisation par intermède* à celle qui se trouve facilitée par l'addition momentanée d'un corps étranger à la substance que l'on veut pulvériser. C'est ainsi qu'on modifie l'état particulaire du riz, de la noix vomique et de la fève de Saint Ignace, à l'aide de l'eau froide pour le premier et de la vapeur d'eau pour les deux autres ; que l'on triture le camphre avec un peu d'alcool ou d'éther, l'or en feuilles avec du sulfate de potasse ; qu'on agite le phosphore fondu avec de l'eau, etc.

Remarques générales sur la Pulvérisation.— Comme il est très-facile de mélanger des poudres inertes avec les médicaments que l'on pulvérise, il vaut mieux faire

soi-même cette opération ou la faire faire sous ses yeux. Divers moyens sont employés pour faciliter la pulvérisation.

1° Lorsqu'on pile une substance, ou même lorsqu'on la triture, les portions les plus ténues s'élèvent dans l'air et causent une perte plus ou moins considérable. A cet inconvénient s'en joint souvent un autre plus pernicieux encore, qui résulte de l'action dangereuse de la matière sur les organes du pileur. Pour parer à ces inconvénients, il convient de recouvrir le mortier et le pilon avec une poche faite en peau de mouton souple, et disposée en cône allongé. On lie cette peau vers l'extrémité du pilon et tout autour avec plusieurs tours de corde bien serrés, ou bien encore, on la fixe sur un couvercle de bois muni en dessous d'un bourrelet circulaire qui pose sur les bords du mortier, et s'y trouve appliqué par l'effet de plusieurs vis de pression. Enfin, indépendamment de toutes ces précautions, le pileur peut se mettre un large bandeau sur la bouche et les narines, ou porter un masque sur la figure. Les matières dont il faut se garantir, sont l'euphorbe, l'écorce de garou, les cantharides, la scammonnée, la colloquinte, le gamboge, l'ipécacuanha, le jalap, la scille, les sels de cuivre, de mercure, etc.

2° Toutes les substances végétales doivent être pulvérisées bien sèches. Les résines, les gommes-résines et les gommes se pulvérisent dans un temps sec et froid. Il faut que la gomme adraganthe et la noix vomique soient séchées à l'étuve et pulvérisées chaudes. Les racines fibreuses, comme la réglisse et la mauve, doivent être coupées transversalement afin que les fibres ne nuisent pas à la pulvérisation. L'agaric de chêne doit être battu avec de l'eau, jusqu'à ce qu'il soit réduit en pâte, puis séché et trituré. Le clou et les graines aromatiques peuvent être moulus et ensuite triturés. La scille et la coloquinte sont trempées dans du mucillage de gomme adraganthe, puis séchées à l'étuve et pulvérisées dans un temps sec. Le camphre requiert quelques gouttes d'alcool. Les sels efflorescents sont réduits en poudre par exsiccation, et ceux qui sont insolubles dans l'alcool peuvent être précipités, au moyen de cet agent, en une poudre impalpable. La vanille, la muscade et autres substances aromatiques huileuses peuvent être mêlées à du sucre pour être réduites en poudre. Le blanc de plomb et la magnésie sont pulvérisés en les frottant sur un tamis de toile métallique.

3° On doit avoir soin de séparer, des substances à pulvériser, toutes les impuretés, les parties inertes, telles que l'épiderme crevassé, les écorces, les fibres centrales de certaines racines, (celle de l'ipécacuanha, par exemple,) les dernières particules des écorces et des racines fibreuses.

4° Les poudres, de quelque manière qu'elles soient faites, ont besoin d'être séchées à l'étuve avant que d'être mises en flacon. La meilleure manière est de les étendre sur du papier poreux.

5° Quand plusieurs poudres doivent être mêlées, on les pulvérise d'abord séparément, puis on les triture ensemble. Il y a des cas, cependant, où on doit les triturer ensemble, quand par exemple, une des substances est employée pour faciliter, par sa dureté, la division de l'autre, comme dans la poudre de Dover. Les substances délisquescentes et celles qui contiennent beaucoup d'huile fixe ne doivent pas être employées dans la composition des poudres destinées à être gardées; les premières, parce qu'elles rendent les poudres humides et sujettes à se gâter; les secondes, parce qu'elles leur donnent une odeur rance et un mauvais goût.

Lorsqu'on concasse ou qu'on pulvérise une substance dans un mortier, on est obligé de la passer, de temps en temps, à travers un tamis peu serré, pour en tirer les parties les plus ténues. Par ce procédé, les parties les plus divisées passent à travers le sas et les plus grossières seules sont soumises, de nouveau, à la concassation. Pareillement, lorsqu'on pulvérise

une substance dans un mortier, la matière, une fois parvenue à un certain degré de ténuité, se perdrait dans l'air, si on continuait à la piler ; alors, on la met sur un tamis de crin ou de soie, suivant le degré de finesse que l'on désire, et on fait passer la poudre la plus fine, puis on soumet, de nouveau, la plus grossière à l'action du pilon.

Cribration. — Opération par laquelle, à l'aide d'un crible ou d'un tamis (sas), on sépare les parties les plus divisées d'un corps avec celles qui sont les plus grossières.

On fait usage de tamis de soie pour les poudres les plus fines et de ceux de crin ou de toile métallique dont les trous varient depuis un soixantième jusqu'à un quart de ligne pour les substances qui ne doivent pas être réduites en poudre aussi ténues. Ces tamis sont simples comme ceux dont on se sert pour la farine ; mais comme les poudres que l'on passe sont souvent fines et très légères, il faut qu'ils soient couverts avec une peau de mouton que l'on adapte au tamis au moyen d'un cercle de fer-blanc. Le vaisseau, qui reçoit la poudre passée, doit être couvert, de manière à ne laisser échapper aucune particule de la poudre. L'opérateur doit aussi se tenir le dos tourné à un courant d'air, et se couvrir la bouche et les narines avec un mouchoir. Ces précautions sont indispensables quand on passe des substances âcres, telles que celles mentionnées à l'article : *Pulvérisation au mortier.*

Pour faciliter le tamisage, on imprime au tamis un mouvement horizontal de va-et-vient, en le secouant entre les mains, ou en le frappant légèrement sur un corps solide. Il faut éviter de le frapper fortement et verticalement, ce qui produirait une poudre grossière par le mélange de toutes les parties de la masse pulvérulente placée sur le tamis, tandis que le mouvement de va-et-vient dispose la matière de manière que les parties les plus fines sont constamment posées sur la toile, et les plus grossières en dessus : aussi obtient-on par ce moyen, et dès la première fois, une poudre très-fine, qu'on n'est pas obligé de tamiser de nouveau.

CHAPITRE XI.

EXTRACTION ET OPÉRATIONS QUI EN DÉPENDENT.

L'Extraction est un mode de préparation qui produit séparation entre les parties hétérogènes des corps.

Il y a plusieurs opérations principales par extraction, qui sont :

L'assation.	La digestion.
La torréfacion.	L'infusion.
La fusion.	La décoction.
La sublimation.	L'immersion.
La distillation.	*L'insolation.*
La solution.	L'expression.
La lotion.	La clarification.
La lixiviation.	L'évaporation.
La suspension.	La cristallisation.
L'humectation.	La congellation.
La macération.	

Assation. — L'assation est la cuisson des médicaments mous ou succulents, opérée dans leur propre humidité, par leur exposition au feu, sous des cendres chaudes ou dans un four.

TORRÉFACTION. (Syn.) grillage. — Opération chimique qui consiste à exposer à l'action du feu une substance solide, sèche, minérale ou végétale, soit pour en séparer quelques principes volatils, soit pour y développer un principe nouveau, soit pour en déterminer l'oxydation. Le mot grillage se dit des minéraux, et le mot torréfaction des matières végétales.

On torréfie la rhubarbe pour détruire son principe purgatif et lui conserver sa propriété astringente. On torréfie le café pour y développer une huile brune, aromatique et amère, à laquelle il doit sa propriété excitente. Le cacao soumis à cette opération se laisse plus facilement séparer de sa pellicule, et perd l'odeur de moisi qu'il a souvent dans le commerce. On torréfie d'autres semences huileuses pour en dessécher le mucilage, et pouvoir en exprimer l'huile avec plus de facilité ; mais ce procédé faisant toujours subir à l'huile une altération plus ou moins marquée, il n'est applicable qu'à l'extraction de celle qui servent à l'éclairage ou pour les arts : les huiles destinées à l'usage médical doivent toujours être obtenues sans le secours de la torréfaction.

La torréfaction s'effectue de deux manières : soit dans un vase sur un feu doux, soit dans un brûloir de tôle, comme celui dont on se sert pour torréfier le café.

FUSION. — La fusion est une opération dans laquelle un corps passe de l'état solide à l'état liquide, à l'aide du calorique. On en distingue deux espèces : la *fusion ignée* et la *fusion aqueuse*. La première a lieu lorsque la disgrégation (séparation des particules) du corps est opérée par le calorique seul ; la seconde, lorsque l'eau coutenue dans le corps accélère l'action du calorique.

La fusion aqueuse a souvent pour but d'enlever aux sels une partie de leur eau de cristallisation, et d'autres fois seulement de les obtenir sous une forme particulière.

La fusion ignée est quelquefois employée pour séparer les corps médicamenteux fusibles d'avec d'autres moins fusibles qui altèrent leur pureté ; quelquefois aussi, comme la première, pour les obtenir sous une autre forme.

La fusion des corps s'opère dans des chaudières, des bassines, des capsules, et surtout dans des creusets, de différentes formes et grandeurs.

SUBLIMATION. — Opération chimique par laquelle un corps solide, volatilisé par le calorique dans un vase clos, arrive contre la paroie supérieure de ce vase, où, abandonné par son dissolvant, il repasse à l'état solide et s'y fixe.

On fait cette opération dans des vases de verre ou de grès, mais plus ordinairement de verre, et d'une forme appropriée au but qu'on se propose.

Ces vases que l'on nomme *matras à sublimation*, sont de grandes fioles à fond plat et à voute très-surbaissée ; ce qui la rapproche du fond, et permet aux vapeurs de s'y élever plus facilement. Après y avoir introduit la matière à sublimer, on place le matras dans une chaudière de tôle, de manière qu'il y ait entre le fond de la chaudière et celui du matras une couche de grès pulvérisé et sec de deux à trois lignes d'épaisseur ; on recouvre le matras de pareil sable jusqu'à la naissance du col, puis on place la chaudière sur un fourneau que l'on chauffe. On augmente le feu graduellement, ayant soin de l'entretenir pendant un temps suffisant, au degré donné par l'expérience pour chaque substance à sublimer. Quand le produit est compact, on l'appelle un sublimé corrosif, etc., quand il est légèrement cohérent, on le nomme fleurs, acide benzoïque, etc.

HUMECTATION. — L'humectation est la macération ou digestion d'une substance avec une petite quantité de liquide, qui ne fait que lui donner une consistance molle.

INSOLATION. — L'insolation est la digestion opérée par l'exposition au soleil.

DISTILLATION.—Opération qui consiste à séparer, au moyen du feu et dans des vaisseaux clos, les principes volatils d'un corps d'avec ses principes fixes : les premiers s'élèvent en vapeurs, qui viennent se condenser dans un ou plusieurs vases appelés *récipients*, tandis que les principes fixes restent dans le vase distillatoire, qui est un *alambic* ou une *cornue*.

On donne à la distillation les noms de *rectification*, de *cohobation* et de *déphlegmation*. La *rectification* est la distillation d'une liqueur déjà distillée pour l'obtenir plus pure. La *cohobation* est une nouvelle distillation que l'on fait subir à une liqueur reversée sur de nouvelles substances pour la charger davantage de principes actifs. La *déphlegmation* est une nouvelle distillation à laquelle on soumet une liqueur, obtenue à l'aide du feu, dans le but d'en séparer les parties les plus aqueuses ; ces parties distillent les premières. La déphlegmation diffère de la rectification en ce qu'elle a deux produits : le premier est la liqueur restée dans le vase, c'est le plus actif, le second est la liqueur distillée, (on appelle ce produit le phlegme), il est peu actif. La distillation prend aussi le nom de *sublimation*. (V. ce mot), lorsque les produits obtenus sont solides, et celui de *gazéification* si ces produits restent à l'état de gaz.

On a recours à la distillation, en chimie et en pharmacie, 1o. pour purifier ou rectifier des substances volatiles ; 2o. pour obtenir sans altération certains principes végétaux naturels, tels que les huiles essentielles ; 3o. pour retirer, des substances animales ou végétales, des produits résultant de combinaisons nouvelles, dues à la chaleur, comme cela a lieu pour certaines huiles animales, dites pyrogénées, pour quelques huiles volatiles non préexistantes, pour des acides gras, etc.

4° enfin, pour former des combinaisons simples, dont les produits volatils ne peuvent être obtenus que par la distillation.

La distillation s'opère à l'aide de deux espèces de vaisseaux : la *cornue* et *l'alambic*.

Les eaux distillées et les liqueurs alcooliques se distillent à l'alambic.

L'éther, les acides et les substances qui décomposent le métal, se distillent à la cornue.

La CORNUE se compose au moins de trois pièces :

1° La cornue dans laquelle on place les substances à distiller, c'est un vase de verre, de grès ou de porcelaine, 2° d'une allonge ou tuyau, où passe la vapeur, 3° du ballon qui reçoit la liqueur distillée.

La distillation à la cornue s'opère de trois manières : à feu nu, au bain de sable et au bain-marie. Pour distiller à feu nu, on supporte la cornue sur deux barres de fer, ou sur un triangle posé sur le fourneau. Pour distiller au bain de sable, on place la cornue dans une chaudière de tôle contenant une couche de grès pulvérisé ; on recouvre la cornue de pareil sable très-fin, jusqu'au col, puis on place la chaudière sur le feu. Pour opérer au bain-marie, on remplace le sable par de l'eau, et l'on fixe solidement la cornue sur un rond de fer au fond de la chaudière.

Dans le premier cas, la cornue est exposée à l'action immédiate du feu, mais seulement par son fond, et tout le reste de sa superficie se trouve exposé à l'action refroidissante de l'air ambiant. Malgré cette disposition qui tend à faire condenser une partie des vapeurs dans la cornue même, et à ralentir d'autant la distillation, cette manière d'opérer est très-souvent employée à cause de sa simplicité. Mais lorsque le liquide est peu volatil, ou très-facile à condenser (acide nitrique, acide sulphurique), il devient indispensable d'entourer la cornue de hausse et du dôme d'un foyer à reverbère. La seule précaution à prendre est de modérer assez le feu pour que la température intérieure du fourneau ne dépasse pas de beaucoup celle qui est nécessaire à l'ébullition du liquide ; sans cela des gouttes de liquide bouillant, projetées sur le verre, pourraient en déterminer la rupture. Une précaution tout-à-fait analogue, doit

être prise en distillant à l'air libre, lorsque, vers la fin de l'opération, le liquide diminue au point de laisser à découvert une partie du fond de la cornue frappée des rayons directs du feu. Il faut alors, ou cesser l'opération, ou modérer assez la température pour que les parties de verre non couvertes de liquide ne soient pas fracturées par la projection des gouttes détachées par l'ébullition.

Hors cette circonstance, les cornues chargées de liquide supportent facilement l'action directe du feu, pourvu qu'elles soient à une distance suffisante pour que l'échauffement devienne égal partout.

L'Alambic varie pour la forme et les pièces qui le composent ; mais pour l'usage du pharmacien, il peut être réduit aux pièces suivantes : la *cucurbite*, le *bain-marie*, le *serpentin* et le *chapiteau*. La cucurbite est une chaudière de cuivre étamée qui reçoit l'action immédiate du feu. Le bain-marie est un vase cylindrique d'étain ou de cuivre étamé que l'on introduit dans la cucurbite à laquelle il doit s'adapter parfaitement. Le chapiteau peut également s'adapter au bain-marie ou à la cucurbite, il est muni d'un large tuyau recourbé, destiné à conduire les vapeurs dans le serpentin.

Le *serpentin* ou *réfrigérant* est un long tuyau d'étain renfermé dans un sceau de cuivre ou de bois, dans lequel on entretient continuellement de l'eau froide, le serpentin reçoit les vapeurs et les reverse dans le *récipient*, (nom donné au vase qui reçoit les liqueurs distillées.)

La distillation à l'alambic s'opère de deux manières: à feu nu ou au bain-marie. Pour distiller à feu nu, on ôte le bain-marie et l'on place les substances à distiller dans la cucurbite à laquelle on adapte le chapiteau. Si on veut opérer au bain-marie, on met de l'eau dans la cucurbite, on y plonge le bain-marie qui doit contenir les substances à distiller, et on adapte le chapiteau. Pour cette méthode, il n'y a qu'une chose à observer : c'est de tenir toujours bouillante l'eau de la cucurbite.

Remarques générales sur la distillation. — 1° Le feu doit être assez actif pour que la liqueur soit continuellement en ébullition. Le feu poussé avec trop de violence fait quelquefois monter le phlegme (eau insipide et de mauvaise odeur) dans le réfrigérant, ainsi que les substances. Pour empêcher les feuilles de tomber dans le tuyau, on les attache avec du fil. Comme il est difficile de donner des règles précises pour le degré de chaleur, on pourra se convaincre que l'on opère bien, si l'on entretient un petit filet, c'est-à-dire si la liqueur coule au lieu de tomber par gouttes ; car si l'on ne distillait que goutte à goutte, la liqueur ne serait pas assez chargée d'huile essentielle, qui ne se porte vers le réfrigérant que par une assez forte chaleur. Les substances dont l'huile est fort pesante, comme la canelle, le clou, etc., se distillent au fort filet, c'est-à-dire qu'elles doivent couler vite. Quand le feu est trop actif, la liqueur prend un goût d'empyreume. (goût particulier d'huile et de feu).

2° Pour les liqueurs alcooliques, il faut un feu doux.

3° On doit se servir de charbon de bois préférablement au charbon de terre.

4° L'eau du réfrigérant doit toujours être entretenue froide.

5° Il faut toujours mettre assez d'eau pour couvrir les substances, afin d'éviter l'empyreume ; mais il faut avoir soin de ne pas emplir le cucurbite plus qu'au deux tiers.

6° Pour empêcher les substances de brûler, quand on distille à feu nu, on place, au fond de la cucurbite, un lit de paille ou de branches d'osier entrelacées.

7° On doit concasser et faire macérer deux jours les plantes sèches avant de les soumettre à la distillation.

8° Un grand nombre de plantes peuvent se distiller quand elles sont sèches, et c'est même préférable pour quelques-unes qui acquièrent un goût et une odeur plus suaves par la dessiccation ; mais en général, il vaut mieux se servir de plantes récentes. Quand on opère sur des plantes fraîches, il faut doubler la quantité du poids.

9° Quand on n'a pas le temps de distiller en les cueillant, les plantes qui doivent être employées fraîches, comme les roses, etc., elles peuvent être conservées, en les plaçant par lits dans un vase bien clos avec un tiers de leur poids de sel de cuisine. Le sel, bien loin de gâter l'eau distillée, sert à la conserver.

10° Les premiers produits de la distillation sont toujours plus chargés de principes actifs ; pour cette raison, il vaut mieux employer moins d'eau sur une plus grande quantité de substances, et ne distiller qu'une seule fois, car une seconde distillation ne donne guère plus de force à l'hydrolat.

11° On cesse de distiller quand la liqueur sort insipide et inodore ; mais la règle la plus sûre est de cesser quand le poids de la liqueur distillée est à celui des substances employées dans un rapport simple de un à un pour les plantes peu aromatiques. Les plantes fraîches fortement aromatiques produisent deux pour un. Les substances sèches très-aromatiques, surtout celles dont les huiles peu volatiles ne passent que très-lentement à la distillation aqueuse, fournissent trois ou quatre parties pour une.

13° On doit faire mettre sur le chapiteau une douille ou entonnoir qui ferme à vis, pour entretenir l'eau de la cucurbite sans démonter l'alambic.

14° Pour ne pas perdre la vapeur et éviter les accidents, il faut luter exactement toutes les jointures de l'appareil, quelqu'il soit.

15° Cependant quand on distille au bain-marie, on doit laisser une ouverture à la cucurbite, afin que la vapeur de l'eau en ébullition puisse s'échapper.

16° Quand on distille à la cornue, il arrive que le liquide, après un moment d'ébullition, reste quelque temps sans bouillir, puis il se produit subitement une vapeur considérable qui soulève le liquide et le projette en partie dans le col de la cornue. En même temps, le vase distillatoire éprouve une forte secousse qui l'expose à se briser. On pare à cet inconvénient en mettant, au fond de la cornue, avant la distillation, un peu de sable pulvérisé, ou mieux trois ou quatre morceaux de fil de platine laminé ou tiré au fil et irrégulièrement contourné.

17° Si l'on avait oublié d'introduire dans la cornue les corps dont nous venons de parler, il ne faudrait pas le faire lorsque le liquide est prêt d'entrer en ébullition, mais attendre qu'il fût refroidi.

18° La cornue doit être attachée fortement à quelque chose, afin d'empêcher que les soubresauts qu'elle éprouve quelquefois ne la fasse briser.

Distillation des Huilles Volatiles.—Le plus grand nombre de ces huiles nécessitent l'emploi de la distillation. Seulement on modifie la manière d'opérer suivant que l'huile est plus légère ou plus pesante que l'eau, très-volatile ou difficile à volatiliser à la température de l'eau bouillante, mélangée on non d'huile fixe. Ajoutons enfin, qu'un certain nombre d'huiles volatiles n'existent pas toutes formées dans les végétaux d'où on les retire par la distillation, et qu'elles paraissent résulter de l'action réciproque de quelques uns de leurs éléments, réunie à celle de l'eau : c'est ce qui a lieu principalement pour les essences d'amandes amères et de moutarde.

Huiles volatiles fluides et plus légères que l'eau. — Elles se retirent des plantes et des fruits suivants :

Absinthes diverses.	Marjolaine.
Ache.	Maroute.
Aneth.	Marrube.
Aurone.	Matricaire.
Balsamite.	Mélisse.
Basilic.	Menthe.
Bergamote.	Oranges.
Camomille.	Orangettes.
Carvi.	Origan.
Cédrat.	Romarin.
Coriandre.	Sariette.
Citron.	Sauge.
Cumin.	Semen-Contra.
Hyssope.	Serpolet.
Lavande,	Spilanthe cultivé.
Limette.	*Tanaisie.*
Lierre terrestre.	Thym.

Ces huiles se distillent à l'alambic et d'après les règles ordinaires, excepté dans les points suivants :

1° On ne doit mettre d'eau que ce qu'il en faut pour baigner les plantes parfaitement; 2° pour les plantes abondantes en albumine, il faut modérer le feu à l'instant ou la liqueur est sur le point d'entrer en ébullition; ce qu'on reconnait facilement au frémissement de la cucurbite, et à l'odeur forte qui se répand dans le laboratoire. Si on n'arrêtait pas le feu, l'albumine, en se coagulant à la fois, s'opposerait à la distillation. Lorsque l'ébullition a été modérée pendant quelque temps, on augmente de nouveau le feu et on l'entretient de manière pue le liquide distillé coule en un filet non interrompu ; 3° le récipient dans lequel on reçoit le produit de la distillation se nomme *récipient florentin*, et est spécialement distiné à cet usage.

Huiles volatiles facilement congélables et plus légères que l'eau. — Ces huiles sont celles de racine d'aunée, de benoite, de roses pâles, et celles de semences d'anis et de fenouil.

On les obtient de la même manière que les précédentes, avec l'attention de ne pas refroidir entièrement l'eau du serpentin, afin que l'huile volatile ne s'y solidifie pas. Il convient aussi de les liquéfier dans le récipient florentin lorsqu'on veut les en retirer avec moins de perte.

Huiles essentielles moins volatiles, et généralement plus denses que l'eau. — Ces huiles sont celles de girofle, de canelle, de sassafras, qui sont plus pesantes que l'eau, et celles de santal citrin et de bois de Rhodes, qui sont un peu plus légères.

Ces huiles se distillent de la même manière que les autres, excepté qu'on fait macérer deux jours durants les substances bien concassées, et que l'on ajoute un sixième de son poids de sel, afin d'en élever la température ; mais il faut de plus, avoir recours plusieurs fois à la cohobation, afin de retirer toute l'huile de ces plantes.

Luts. — Les luts servent à enduire les vaisseaux de verre et de terre qui doivent être exposés à un feu assez fort pour endommager ces substances. Ils sont aussi absolument

nécessaires pour lutter les jointures des appareils de la distillation ou autres appareils de ce genre.

Les luts dont on se sert pour enduire les cornues, tubes, etc., sont faits avec de l'argile ou terre glaise détrempée et mêlée de crottin de cheval ou de bourre hachée; on applique plusieurs couches de lut en ayant soin de bien faire sécher chaque couche avant d'appliquer la suivante.

Les vaisseaux de faïence sont rendus impénétrables à l'air en les enduisant d'une pâte molle faite avec de la chaux éteinte et une solution de borax, (une once de borax pour un demiard d'eau) ; quand cette première couche est sèche, on en donne une autre avec de l'huile de lin et de la chaux éteinte bien battues ensemble. Les cornues ainsi enduites peuvent servir plusieurs fois, pourvu qu'on ait soin de renouveler l'application chaque fois.

Les Luts Gras sont appliqués aux jointures des appareils, afin d'empêcher les vapeurs corrosives de s'échapper. Ils sont faits avec de l'argile séchée et pulvérisée, et de l'huile de lin cuite avec un huitième de son poids de litharge. On l'applique avec les doigts tout autour des jointures, et on le polit à l'extérieur avec de l'huile de lin. Ce lut est très-solide ; mais lorsqu'il doit être exposé à la chaleur, qui le ramollit, il faut le recouvrir de bandelettes de linge enduites de lut de chaux, ou bien coller dessus des morceaux de vessie trempés dans l'eau.

Le Lut de Chaux se prépare en battant un blanc d'œuf avec une once d'eau, et en y ajoutant de la chaux éteinte ou pulvérisée; on étend promptement cette préparation sur des bandes de toile et on l'applique aussitôt. On peut appliquer plusieurs bandes les unes sur les autres. De la colle forte claire peut remplacer le blanc d'œuf.

Un mélange de craie et d'eau de gomme arabique étendue sur des bandes de papier, fait un excellent lut pour des joints qui ne sont pas exposés à des vapeurs âcres ou à une très-grande chaleur.

La fleur de graine de lin battue avec du lait, ou de l'eau de chaux ou de l'eau de riz ou de la colle forte claire, et appliquée en couches épaisses, résiste à toutes sortes de vapeurs, surtout si l'on a soin de laisser sécher la masse sur les jointures et de la recouvrir avec des bandelettes enduites de lut de chaux.

Ciment pour les bouchons.—Ce ciment est fait avec six parties de résine, une de cire jaune et une de rouge de Vénise.

Ciment de gutta percha.—On fait fondre ensemble dans un chaudron de fer deux parties de poix et une de gutta percha, on brasse le mélange jusqu'à ce que les substances soient parfaitement incorporées, puis on verse le liquide dans de l'eau froide. Ce ciment s'amollit au feu et devient tout-à-fait liquide à une forte chaleur. Il sert à cimenter le métal, le verre, la porcelaine, l'ivoire, etc.

Solution.—On opère la solution des corps de bien des manières : souvent il suffit de les mettre dans un vase qui n'en soit pas attaqué, par exemple, un sel dans un vase de verre ou de porcelaine, d'y ajouter le liquide qui doit servir à la solution, et d'agiter le tout. Si le sel est facilement soluble dans l'eau, il y disparaîtra peu à peu ; s'il est peu soluble, au contraire, on accélérera beaucoup l'opération en employant le liquide chaud ou bouillant. D'autre fois enfin, on met le sel et l'eau sur le feu, afin d'en hâter la solution.

Comme il importe aux pharmaciens, tout aussi bien qu'aux médecins, de connaître les différentes solubilités, afin de ne pas tenter quelquefois de faire dissoudre un corps dans un menstrue qui serait sans action sur lui, et d'en savoir le degré pour employer la quantité de dissolvant voulue pour chaque corps en particulier, nous donnons dans la seconde partie la solubilité de chaque substance.

Une solution est dite *saturée* quand le liquide ne peut plus absorber davantage de la substance avec laquelle on l'a combiné. Une solution saturée d'un sel peut encore dissoudre un autre sel. Quand on dissout une substance tout-à-fait soluble dans une certaine quantité de liquide, le meilleur moyen est de triturer la poudre dans un mortier, ajoutant graduellement l'eau et décantant jusqu'à ce que tout soit dissous.

Les capsules et les flacons sont les vases les plus convenables quand les solutions doivent se faire à l'aide de la chaleur.

La division mécanique facilite la solution, et la chaleur favorise la solubilité.

Toute solution aqueuse de corps solides est plus pesante que l'eau. Les solutions sont quelquefois accompagnées de réaction chimique. Quand une solution rapide est nécessaire, la chaleur doit être employée. Si le corps devient mou avant de se liquéfier, on doit se servir d'une capsule et brasser constamment. Quand il survient de l'effervescence, on doit pencher le flacon qui contient la solution ; si on se sert d'une capsule ou autre vase, on doit mettre par dessus un entonnoir renversé. Si la quantité des substances est grande et que le temps le permette, on doit opérer par la méthode de suspension.. (V. ce mot).

Lotion. — La Lotion est une opération qui consiste à priver un corps insoluble de parties hétérogènes interposées, en traitant le mélange par un véhicule qui dissout seulement celles-ci.

On l'opère à froid ou à chaud comme la solution.

Lixiviation ou Méthode de déplacement appelée aussi Percolation.— Cette opération consiste à verser sur une substance disposée en couche plus ou moins épaisse, dans un cylindre de métal ou de verre (*percolateur*, *lessivoir*,) un liquide qui filtre à travers et entraîne tout ce qu'il y rencontre de soluble.

Les liquides employés peuvent être l'eau, l'alcool, l'éther, le vin, le vinaigre, etc.

On réduit les substances sur lesquelles on veut opérer en grosse poudre ; on fait macérer 48 heures dans les deux tiers du liquide prescrit, ayant soin que le vase soit bien bouché. Quand la macération est terminée, on verse les substances dans le percolateur entre les deux diaphragmes, (morceaux de fer-blanc ou de verre percés de plusieurs trous), de manière que la masse soit dans une position bien uniforme, puis on verse le reste du liquide sur le diaphragme supérieur, et on ouvre le robinet placé au bas du percolateur. On doit tenir ce vase parfaitement bouché ainsi que le flacon qui sert de récipient ; on bouche ce dernier vaisseau avec un bouchon de liége, dans lequel on perce un trou pour faire passer le bout du percolateur. Si la liqueur coule trop vite et qu'elle soit trouble, on la reverse dans le percolateur jusqu'à ce qu'elle ne coule que lentement et parfaitement claire. Si la liqueur passe encore trop vite, on verse moins de liquide ; si elle coule trop lentement, on en augmente la quantité et on presse sur le diaphragme supérieur. Le diaphragme inférieur doit être couvert de plusieurs doubles de coton ouaté, et en le plaçant, on l'entoure de laine ou d'étoupe. Quand le liquide est épuisé, on presse les substances et on ajoute ce produit au premier, après l'avoir filtré.

Remarques générales sur la Lixiviation.— Cette méthode demande la plus grande attention pour réussir, mais c'est la meilleure manière de retirer tous les principes actifs des substances. Quand l'opération est bien faite, les substances ne retiennent aucun goût. 1o. on doit toujours pulvériser les substances en poudre plus ou moins fines suivant la nature du liquide employé. L'eau développant ordinairement, avec les matières végétales, une grande quantité de mucilage, qui s'oppose à l'écoulement de la liqueur, il convient que les poudres destinées à être traitées par l'eau, soient généralement moins fines que celles qui doivent être soumises à l'alcool ou à l'éther ; et parmi les poudres, celles qui fournissent le plus de mucilage, telles

que la gentiane et la rhubarbe, doivent être réduites en poudre plus grossière que les autres. V. Pulvérisation.

2o. On doit tasser moins les poudres qui gonflent par la macération.

3o. Il faut que les vases soient bien bouchés.

4o. Les poudres qui ont été soumises à la lixiviation, retiennent toujours une partie du liquide qui a servi à les épuiser. Lorsque ce liquide est de l'eau, il n'y a pas d'inconvénient à négliger celui qui reste, excepté si cette eau devait faire partie du médicament, alors il faudrait verser sur les poudres assez de ce liquide pour avoir la quantité prescrite; quand le liquide employé est de l'alcool, du vin, de l'éther, etc. on doit recueillir le liquide restant, quand bien même il ne devrait pas faire partie du médicament. On peut le faire de diverses manières :

1o. En versant sur le diaphragme supérieur une grande quantité d'eau, cette eau, par son poids, chasse le liquide contenu dans la partie inférieure du percolateur. Il faut avoir soin de refermer le robinet du moment que l'on voit que l'eau commence à passer.

2° On peut encore obtenir le liquide médicamenteux par la compression de l'air. Voir Dispensaire des Etats-Unis.

Après l'opération, on doit exprimer tout le liquide restant dans les substances et filtrer la liqueur. (V. Filtration). Comme pendant le procédé il se perd toujours une partie du liquide employé, il faut avoir soin d'en ajouter assez pour avoir la quantité prescrite par la pharmacopée.

Macération.—La macération est le séjour plus ou moins prolongé à la température de l'air, des substances médicamenteuses dans un liquide propre à en extraire quelques principes. Les seules règles à suivre sont de tenir le vase bien bouché, de brasser tous les jours, de réduire les substances en grosse poudre, de passer avec expression et de filtrer la liqueur. (V. Filtration.) Il faut aussi avoir soin d'ajouter assez de liquide pour remplacer celui qui est resté dans la poudre.

Suspension.—Cette opération consiste à suspendre, dans un liquide, des substances pulvérisées et renfermées dans un sac, que l'on attache au couvercle du vase. A mesure que le liquide se charge du principe des substances, il coule au fond. Les règles à observer sont :

1° De tenir le vase bien bouché.

2° De faire en sorte que le sac soit toujours couvert du liquide.

3° D'avoir soin de retirer le sac de temps en temps pour le faire égouter. Les médicaments préparés par cette méthode, sont plus vite faits et plus clairs; la liqueur doit cependant être filtrée.

Digestion.—Cette opération se fait de la même manière que la macération, excepté qu'il faut une température plus élevée. On l'obtient à l'aide du feu, en plaçant le vase dans l'eau chaude ou sur de la cendre, ou même sur du feu, pourvu que l'on tienne le liquide seulement un peu plus que tiède. On doit ensuite passer avec expression et filtrer.

Infusion.—L'infusion s'effectue en versant un liquide bouillant sur des drogues qu'on laisse refroidir ensemble dans un vase clos, avant de les couler.

On fait cette opération dans un vase de faïence, ou autre, ayant soin de le tenir bien clos, afin d'éviter la déperdition des principes volatils que l'on cherche plus particulièrement à conserver par cette opération.

Les substances que l'on infuse sont surtout les feuilles tendres, les fleurs, les sommités, etc., surtout celles qui sont aromatiques.

La quantité varie selon la plante, mais ordinairement il suffit de mettre une poignée des plantes non amères par chopine d'eau, et une pincée des plantes amères, pour la même quantité de liquide.

Bien souvent, en préparant une infusion, on à l'habitude de *blanchir* les fleurs que l'on veut infuser ; pour les plantes amères et résineuses, par exemple pour le tussillage, pour les lichens, etc., cette préparation est nécessaire.

On appelle BLANCHIR l'opération qui consiste à jeter sur la plante à infuser une très-petite proportion d'eau bouillante. Dès que cette eau bouillante est restée en contact une ou deux minutes, on la verse, on la rejette ; elle a pris des plantes les principes trop acerbes, elle a fini son rôle. On jette ensuite une nouvelle eau bouillante sur les plantes ainsi échaudées ou blanchies, et l'infusion se fait comme pour les fleurs les plus légères, c'est-à-dire comme dans les cas où l'opération préparatrice du blanchissage est évidemment inutile.

DÉCOCTION.—La décoction consiste à faire bouillir des drogues dans un liquide, afin de parvenir principalement à l'extraction de leurs principes solubles, non volatils.

Dans cette opération, la température est plus élevée que dans les trois précédentes, c'est-à-dire que l'on fait bouillir les substances plus ou moins longtemps selon les plantes que l'on emploie. Les substances que l'on traite par décoction sont : la graine de lin, l'avoine, etc., les feuilles coriaces, les racines, les écorces, les bois, etc. Pour la quantité, quand elle n'est pas prescrite par le médecin, on suit la règle donnée pour les infusions.

IMMERSION.—L'immersion est une opération qui a lieu lorsqu'on plonge une substance dans l'eau bouillante pendant quelques instants, dans la vue, non d'employer le liquide, mais de modifier seulement l'état du corps plongé.

EXPRESSION. — L'Expression est une opération par laquelle on extrait des corps succulents les liquides qu'ils contiennent, à l'aide d'une force mécanique.

Lorsque la pression doit être modérée, on se contente de mettre les substances dont on veut extraire le liquide, dans un morceau de toile et de couler en pressant avec les mains.

Lorsque la pression doit être plus considérable, on l'effectue à l'aide d'un instrument, nommé *presse*. Cette presse est semblable à celle dont se servent les relieurs. On met les substances dans un sac de forte toile ou de crin ; on pose le sac sur une table de madrier, autour de laquelle on a taillé une rigole ; on tourne la vis jusqu'à ce que le plan supérieur presse le sac et en fasse sortir le liquide qui coule dans la rigole, et passe par un trou pratiqué sur le devant de la presse. Cette presse peut être en bois ou en fer, et elle suffit pour tous les usages de la pharmacie. Cependant il y a un autre instrument plus simple et plus commode, que l'on nomme *presse pour teintures*, (*tincture press*). C'est a l'aide de ces instruments que l'on extrait le jus des plantes fraîches. Ces plantes doivent être préalablement pilées dans un mortier avec un peu d'eau, surtout quant elles sont dures et sèches. Les fruits succulents, tels que les fraises, les framboises, etc., sont mis dans des sacs de toile ou de flanelle et pressés comme il a été dit plus haut.

CLARIFICATION.

La clarification est une opération qui sert à séparer des liquides, les particules solides qui s'y trouvent suspendues, et qui en troublent la transparence.

On parvient à ce but à l'aide de plusieurs procédés que l'on emploie concurremment ou séparément, et qui sont : la *dépuration*, *la décantation*, *la coagulation*. *la despumation*, *la colature et la filtration*.

1o DÉPURATION.—La dépuration est la séparation spontanée qui se fait dans un liquide des parties qui le troublent.

Pour l'opérer, il suffit de laisser reposer le liquide dans un vase cylindrique : les particules solides gagnent le fond du vase, et le liquide s'éclaircit. Mais il est rare qu'on parvienne, par ce moyen, à l'obtenir parfaitement transparent ; et la dépuration n'est, la plupart du temps, qu'une opération préliminaire, destinée à rendre une clarification complète plus facile.

2o DÉCANTATION —La décantation est un moyen de séparer un liquide du dépôt qui s'y est formé, en inclinant doucement le vase qui le contient ; le liquide éclairci s'écoule par un goulot ou par le bord même du vase.

Mais cette inclination pouvant entraîner également le dépôt, lorsqu'il ne jouit pas d'une grande pesanteur, il est souvent préférable de faire écouler la liqueur par des trous percés, à différentes hauteurs, dans la paroi du vase, ou de l'enlever au moyen d'un syphon.

Cet instrument est un tube de verre ou de métal, recourbé de manière à présenter la forme d'un V renversé ou d'un U, et ayant une de ses branches plus longue que l'autre. Pour s'en servir, on plonge la branche la plus courte dans le liquide à décanter, et l'on aspire rapidement par l'autre, jusqu'à ce que la liqueur commence à couler par ce dernier côté ; alors l'écoulement continue seul, en raison de l'excès de poids de la plus longue colonne de liquide, qui emporte la plus courte, et la force à s'élever dans le syphon, pour remplacer le vide qu'elle y laisse.

Lorsque la liqueur est acide, ou alcaline, ou de telle nature qu'on doive craindre d'en introduire dans la bouche en aspirant, on se sert d'un autre syphon, muni vers l'extrémité de sa plus longue branche d'un petit tube vertical, par le bout duquel se fait l'aspiration, moyennant que l'on bouche avec le doigt, l'extrémité du long tube. Enfin l'on peut se servir du *syphon* de *Bunten*, qui diffère du premier par une boule creuse située vers le haut de sa plus longue branche.

La décantation suit toujours la dépuration.

3o. COAGULATION.—La coagulation est un effet produit dans un liquide, lorsqu'un corps, qui s'y trouve dissous, s'y solidifie avec contraction de parties : alors ce corps enveloppe les impuretés suspendues dans la liqueur, les en sépare et la liqueur s'éclaircit. On emploie pour produire cet effet, différents intermèdes, qui sont : l'albumine végétale, le blanc d'œuf, le sang de bœuf, la gélatine et les acides, aidés très-souvent de l'action du calorique.

1o. *Albumine végétale.*— Cette substance, encore peu connue, existe dans les sucs troubles et verts que l'on retire, par expression, des plantes qui ont été pilées dans un mortier. Lorsque, en raison de l'usage auquel on destine ces sucs, il est indifférent qu'ils éprouvent l'action du feu, on les chauffe au bain-marie, dans un vase de verre ou d'étain : l'albumine se coagule avec la matière verte, et le suc s'éclaircit : mais, comme la matière coagulée y reste suspendue, on est obligé, pour la séparer tout à fait, d'avoir recours à une opération subséquente, qui est la colature ou la filtration.

2o. *Le blanc d'œuf.*— Le blanc d'œuf, formé principalement d'un corps coagulable par la chaleur, nommé *albumine animale*, sert surtout à la clarification des sirops. On le bat dans une certaine quantité d'eau, et l'on verse le liquide qui en résulte dans la liqueur bouillante que l'on veut clarifier. L'albumine se coagule, entraînant entre ses parties les impuretés de la liqueur, et l'air dilaté que l'agitation y avait introduit ; il se forme du tout une écume légère, qui vient surnager sur la liqueur en ébullition, et qui nécessite l'opération nommée *déspumation.*

Le blanc d'œuf sert aussi à la clarification du vin rouge ; mais comme cette opération se fait à froid et dans le tonneau, la coagulation de l'albumine ne s'opère que lentement par l'action simultanée de l'alcool, de l'acide libre et de la matière colorante du vin. Alors, l'air étant absorbé ou échappé, il en résulte un composé rougeâtre, plus dense que la liqueur, et qui se précipite peu à peu. Ce composé reste après qu'on a soutiré le liquide clarifié, au moyen d'une ouverture latérale pratiquée au tonneau, et porte le nom de *lie.*

3o. *Le sang de bœuf.*—Ce liquide agit comme le blanc d'œuf, et donne lieu aux mêmes résultats. On l'emploie surtout dans les travaux en grand, soit seul, soit avec la poudre de charbon animal, qui décolore la liqueur en même temps que l'albumine du sang la clarifie.

4o. *La Gélatine.*—Ce corps, considéré comme moyen de clarification, n'est guère mis en usage que pour celle des vins blancs. On le dissout dans une petite quantité d'eau ou de vin et on l'ajoute dans la pièce de liquide : la gélatine se trouve coagulée par la matière colorante du vin, et se précipite peu à peu, en entraînant les impuretés. On soutire le vin lorsqu'il est entièrement éclairci.

5o. *Les acides.*—Lorsqu'une liqueur est troublée par de l'albumine végétale ou animale, par du gluten ou de la matière caséeuse, toutes substances qui ne sont peut-être pas encore suffisamment définies, mais qui jouissent de la propriété commune de former des composés insolubles avec les acides, il suffit, pour clarifier cette liqueur, d'y ajouter une petite quantité d'un corps acide : à l'instant la matière animalisée se coagule, et la liqueur s'éclaircit. C'est ainsi qu'on peut clarifier quelques sucs d'herbes, et qu'on sépare le caséum du lait, dans la préparation du petit-lait.

4o. Despumation.—Cette opération n'est outre chose que l'action d'enlever l'écume qui s'est formée au dessus d'une liqueur, à l'aide d'un instrument généralement connu, nommé *écumoir.*

5o. Colature ou filtration.—Cette opération a pour but d'obtenir un liquide transparent, en le passant à travers un tissu ou un amas serré d'un corps, qui en sépare les parties hétérogènes. On la nomme plus spécialement *Colature*, quand on se contente de verser le liquide sur un tissu de toile ou de laine peu serré, moins dans la vue d'obtenir une transparence parfaite, que dans celle d'en séparer le marc des substances qui ont servi de base au médicament (par exemple pour les macérés, infusés et décoctés végétaux). On la nomme au contraire, *filtration*, lorsqu'on a pour but d'obtenir le liquide parfaitement transparent, quels que soient le mode et l'instrument employé.

Carrés, étamines, blanchets, chausses, etc. Pour passer les infusés ou décoctés aqueux, on pose un carré de toile ou de laine dite *étamine*, sur un cadre de bois muni de quatre pointes de fer destinées à fixer le tissu ; on tend modérément la toile, afin que le poids de la liqueur lui fasse faire une courbure assez prononcée, et on reçoit celle qui coule à travers dans un vase placé au-dessous.

Pour passer les sirops qui ont été clarifiés à chaud, mais qui peuvent encore tenir en suspension des particules d'albumine coagulée, on remplace le carré de toile ou de laine claire dont il vient d'être parlé, par un carré en molleton de laine, nommé *blanchet.* Lorsque la quantité de sirop est très-considérable, ou qu'il est très-épais et chargé de matières extractives, on en facilite beaucoup la filtration, en donnant à l'étoffe de laine la forme d'un cône très-profond, nommé *chausse*, que l'on attache à un cercle de fer suspendu dans l'air. Au fond du cône, et à l'intérieur, se trouve fixée une corde qui sert à en élever la pointe, lorsqu'elle est trop remplie des matières séparées par la filtration, et qui s'opposent à ce qu'elle continue. Par ce moyen, le sirop s'élève contre de nouvelles surfaces non recouvertes de dépôt, et la filtration recommence.

Filtre Taylor. Ce filtre consiste en une chausse de laine ou de coutil de coton serré, fort longue, et que l'on renferme dans un cylindre de cuivre étamé ou de fer-blanc, étroit, très-élevé, et placé verticalement. Les liquides sirupeux versés dans cette chausse filtrent avec une étonnante rapidité ; ce qui tient à trois causes ; 1° à l'enveloppe métallique qui retient la chaleur du sirop, et en diminue la viscosité ; 2° à la hauteur du liquide qui en multiplie l'écoulement ; 3° à la grande étendue de la surface filtrante, qui forme un grand nombre de plis dans l'intérieur du cylindre, et divise la couche du dépôt qui, dans la chausse ordinaire, se rassemble toute dans sa partie inférieure, ou la filtration devrait être la plus active. Ce filtre a été appliqué avec un très-grand avantage à la fabrication du sulfate de quinine.

Filtration au papier. Cette filtration peut s'opérer, comme la colature, en étendant une feuille de papier non collé sur une toile fixée à un cadre de bois, et versant dessus la liqueur ; mais ce moyen a plusieurs inconvénients :

1° Il est peu profitable sous le rapport du produit, parce que, suivant les lois connues de l'écoulement des fluides, celui du liquide à travers le papier est en raison de sa hauteur sur le filtre, et que cette hauteur n'est jamais considérable.

2° Il ne peut servir que pour les liquides aqueux ; la grande surface que le filtre présente à l'air, empêchant qu'on ne l'emploie pour ceux dont le véhicule est le vin, l'alcool, l'éther et les huiles volatiles.

On n'applique donc ce mode de filtration qu'aux solutés de sels dans l'eau, parce qu'ils ont en général peu de consistance, que leur volume est souvent considérable, et qu'il importe peu qu'ils perdent de leur véhicule par l'évaporation.

M. Desmarets, pharmacien, a fait subir à ce moyen de filtration une modification qui le rend beaucoup plus productif, et applicable même à la clarification des sirops. Cette modification consiste à réduire le papier, non collé en pulpe, en le battant dans l'eau avec un balais d'osier. On divise cette pulpe bien lavée et égouttée dans le liquide à clarifier, et on verse le tout sur un quarré de toile. Le papier, en se déposant sur la toile, forme une couche très-perméable qui laisse filtrer le liquide très-promptement et fort transparent ; on rejette les premières portions sur le filtre.

Le plus ordinairement, lorsqu'on veut procéder à la filtration d'un liquide, on plie la feuille de papier de manière à former un cône, que l'on place dans un entonnoir. Cette méthode, toute simple qu'elle est, demande encore quelques précautions : il faut que la pointe du filtre soit bien formée, et qu'elle ne s'enfonce pas trop dans la douille de l'entonnoir, car cette dernière circonstance ralentirait la filtration, en empêchant l'écoulement du liquide passé à travers les parties supérieures ; il ne faut pas non plus que la pointe du filtre reste trop élevée dans l'entonnoir, parce que n'étant plus assez soutenue par ses parois, elle s'arrondit, filtre beaucoup moins vite, et se déchire souvent sous le poids du liquide. Un peu d'attention et d'habitude apprend à obtenir le plus d'effet possible dans un temps donné.

Ce mode de filtration est celui qui convient dans le plus grand nombre de cas : il peut servir pour les dissolutions salines, pour les acides et pour les alcalis étendus ; pour les sucs végétaux, les huiles fixes et volatiles, les sirops eux-mêmes, les solutions alcooliques et éthérées. Mais il ne convient pas pour les alcalis ou les acides concentrés, qui dissolvent le papier et le percent. Voici donc comment il faut filtrer ces corps :

1° On colle quelquefois sur le papier à filtrer une gaze légère, afin de lui donner plus de force.

2° Quand on filtre des liquides très-volatils, comme l'alcool, l'éther et les huiles volatiles, on s'oppose à leur évaporation en fermant l'entonnoir avec un couvercle.

3° Pour couler les huiles fixes, on peut se servir ou d'un papier très-gros, ou de la mousseline. Les emplâtres, les graisses fondues, la cire, les mucilages ou autres mixtures épaisses, peuvent être passées dans de la mousseline.

4° Comme il est très-difficile de filtrer chaudes les solutions salines concentrées à cause de la cristallisation du sel dans le filtre et dans l'entonnoir, il faut se servir d'un appareil exprès. V. Dispensaire des Etats-Unis.

Filtration au verre pilé, au grès, au charbon, etc. On met au fond d'un entonnoir, qui doit toujours être en verre ou en porcelaine, quelques morceaux de verre cassé ; on place par dessus des morceaux plus menus, et enfin on établit une couche plus ou moins épaisse de verre pilé, criblé et dépoudré, ou de grès pulvérisé ou de charbon, souvent de plusieurs de ces corps alternativement.

Le verre pilé est ce qui convient le mieux pour les acides et les alcalis concentrés.

Le grès pulvérisé ne doit être employé qu'après avoir été traité par de l'acide chlorhydrique étendu, qui en dissout les parties calcaires, allumineuses et ferrugineuses ; puis lavé avec de l'eau, pour lui enlever l'acide chlorhydrique.

On traite de même le charbon animal, surtout lorsqu'on le destine à filtrer des acides. Quand au charbon végétal, il suffit qu'il soit bien calciné, et lavé à l'eau pure.

Fontaine filtrante. Ce moyen fort simple est appliqué à l'eau de rivière, dans l'usage domestique comme dans les laboratoires, et consiste à la faire passer à travers une pierre poreuse.

DÉCOLORATION.—La décoloration, restreinte à son emploi pharmaceutique, peut être définie une opération dans laquelle on enlève à un liquide son principe colorant, par l'intermède du charbon animal et du charbon végétal. Pour la manière de procéder, voyez décoloration à Sirops : premier et deuxième procédé.

Cette opération ne se fait jamais seule, et elle demande l'emploi d'un ou plusieurs procédés de clarification, afin de rendre à la liqueur la limpidité qu'elle a perdue ; telles sont la clarification au blanc d'œuf ou au sang de bœuf, la filtration à la chausse ou au filtre-Taylor, etc.

EVAPORATION.—L'évaporation est une opération dans laquelle un liquide, exposé dans le vide, à l'air ou au feu, se dissipe en vapeurs, et laisse à nu, ou rassemblé sous un petit volume, le corps qu'il tenait en dissolution.

L'évaporation à l'air libre se nomme *évaporation spontanée.* Elle n'exige d'autre règle que de mettre le liquide dans un vase qui offre une grande surface à l'air, et de le recouvrir d'une feuille de papier ou d'une toile fine, pour le mettre à l'abri des insectes et de la poussière.

L'évaporation dans le vide a deux grands avantages sur tous les autres procédés, principalement pour l'extraction des produits végétaux et animaux : 1° elle peut se faire à une température égale ou peu supérieure à celle de l'air, et on évite ainsi l'altération qu'un grand nombre de ces produits éprouvent par l'action d'une chaleur plus forte ; 2° elle se fait bien plus promptement que l'évaporation à l'air libre, et met à l'abri de l'altération spontanée que beaucoup de substances subissent avec le temps.

Pour procéder à cette espèce d'évaporation dans un laboratoire, il suffit de placer le liquide dans une capsule sous la cloche d'une machine pneumatique, et de faire le vide. On accélère beaucoup l'opération en mettant, dans un vase séparé, de la chaux vive, du muriate de chaux, ou tout autre corps très-avide d'eau, qui puisse absorber les vapeurs à

mesure qu'elles se forment. L'acide sulfurique, qui a été employé à cet effet, ne vaut rien, parce qu'il se réduit en vapeurs, et qu'il agit sur la substance qu'on veut soumettre à l'opération.

Dans des travaux en grand, on pourrait également opérer le vide à l'aide de pompes pneumatiques ; mais on y parvient plus facilement en chassant l'air de l'appareil par de la vapeur d'eau, fermant la communication extérieure et condensant la vapeur par le refroidissement ; alors une légère chaleur suffit pour faire bouillir le liquide, et on a éprouvé, dans la fabrication du sucre, par exemple, qu'on obtenait plus de produit cristallisé par l'application de ce procédé que par l'évaporation à 100°, sous la pression atmosphérique ; un des effets de la chaleur étant d'altérer le sucre et de le rendre incristallisable.

L'évaporation à l'aide du calorique a lieu de plusieurs manières : *à feu nu, au bain de sable, au bain-marie, à la vapeur et à l'étuve.*

Pour évaporer à *feu nu,* il suffit de mettre le liquide dans une bassine, et de placer celle-ci directement sur le feu. On agite le liquide avec une spatule, afin de multiplier les surfaces et d'accélérer l'évaporation, et on chauffe plus ou moins, jusqu'au degré de l'ébullition, lorsque ce degré ne nuit pas à la substance dissoute ; par exemple, quand il s'agit d'une dissolution saline.

Les bassines que l'on emploie sont appropriées à la nature de cette substance, et, dans tous les cas, celles d'argent sont préférables à celles de cuivre les mieux étamées.

Pour évaporer au *bain de sable,* on met le liquide dans une capsule de platine d'argent, de porcelaine ou de verre : on place la capsule sur un bain de sable posé lui-même sur un fourneau large et peu profond, nommé *fourneau évaporatoire.*

Les capsules de verre et de porcelaine, employées de cette manière, ont l'inconvénient de casser assez souvent, lorsqu'elles sont d'une certaine capacité : aussi cette sorte d'évaporation est elle ordinairement réservée pour les petites opérations de chimie.

L'évaporation au *bain-marie* se fait dans des capsules d'argent, d'étain, de plomb, de grès, de porcelaine ou de verre. On place la capsule au-dessus d'une cucurbite contenant de l'eau en ébullition ; on agite le liquide supérieur, et on a soin d'ajouter de temps en temps de l'eau dans la cucurbite, et de ne l'en pas laisser manquer.

Évaporation à la vapeur. Lorsqu'on a plusieurs liquides à faire évaporer, ce qui oblige de multiplier les capsules, au lieu de mettre chacune d'elles sur une cucurbite et sur un foyer séparés, il est préférable de les disposer toutes les unes à la suite des autres, et de les échauffer au moyen de la vapeur qui part d'une chaudière unique.

Pour évaporer à l'étuve, on met les liquides sur des assiette de faïence, couverte d'une toile claire dite *canevas* ; on élève la température de 40 à 45 degrés. Ce mode d'évaporation présente des avantages pour la concentration et la cristallisation des sels ; mais il est peu propre à la préparation des extraits, par les raisons qui seront déduites, lorsque nous traiterons de ce genre de médicaments.

L'évaporation à siccité consiste dans l'évaporation complète du liquide, le corps restant à sec.

Concentration. — La concentration est une opération qui consiste à rapprocher les molécules d'un corps, en diminuant, par l'action de la chaleur ou autrement, la proportion du liquide qui les tient dissoutes. On concentre un acide en faisant évaporer une partie de l'eau qui le tient en dissolution, ou l'exposant à l'action du froid, qui en congèle la partie aqueuse. On se sert également de ce dernier moyen pour concentrer l'alcool : de là les expressions *d'alcool, ou d'acide concentré, très-concentré.* C'est par cette opération que l'on

obtient les eaux minérales concentrées. On dit qu'une solution est concentrée quand elle est trop chargée d'une substance quelconque.

Inspissation.— C'est une évaporation à la suite de laquelle le corps qui était dissous, communique au restant du liquide une consistance épaisse.

Congélation ou *solidification*. C'est une opération dans laquelle un corps passe de l'état liquide à l'état solide, en perdant du calorique.

On fait, entre les deux noms qui l'expriment, cette différence que le dernier est employé surtout pour les corps qui changent d'état à une haute température, tandis que le premier est réservé pour ceux qui se solidifient à une température égale ou inférieure à celle de la formation de la glace. C'est ainsi qu'on dit la *solidification* du plomb, du cuivre, de l'argent, etc., et la *congélation* de l'huile, de l'eau et du mercure.

Lorsque le corps prend, en se solidifiant, une forme polyédrique déterminée, cette opération rentre dans la cristallisation effectuée à la suite de la fusion.

La congélation est employée pour concentrer le vinaigre, et pour séparer les unes des autres des substances inégalement fusibles, telles que la stéarine et l'oléine, qui constituent par leur mélange le plus grand nombre des huiles grasses.

Cristallisation.—La cristallisation est l'effet qui se produit quand un corps solide, ayant été dissous, abandonne son véhicule, et revient à l'état solide en prenant une forme polyédrique.

Cette forme est due à ce que les particules extrêmes du corps ayant elles-mêmes une forme du même genre qui leur est propre, et qu'on nomme *forme de la molécule intégrante*, elles ne peuvent, en s'unissant par certains points de leur surface, et suivant des lois déterminées, que donner lieu à des formes analogues ou dérivées de la première. Mais, pour que ces lois s'exécutent et que le corps prenne des formes bien déterminées, il est nécessaire que le rapprochement des particules se fasse lentement et dans un repos presque parfait. Chaque solide détaché, terminé par des arêtes et des faces distinctes, constitue un cristal.

La cristallisation peut s'effectuer sur les corps de quelque manière qu'ils aient été dissous, et elle est ordinairement la suite de la sublimation, de la fusion, de la solution à chaud et de l'évaporation rapide ou spontanée.

Dans la sublimation, il arrive très-souvent, lorsque le refroidissement du corps a été convenablement ménagé, de le trouver cristallisé à la partie supérieure du vase sublimatoire ; mais alors la cristallisation n'est qu'une circonstance secondaire, et l'opération principale, celle qui agit véritablement sur la pureté du corps, est toujours la *sublimation*. Aussi exprimera-t-on toujours mieux la manière dont le produit a été obtenu, en disant, par exemple, *mercure doux sublimé et acide benzoïque sublimé*, que *mercure doux* ou *acide benzoïque cristallisé*.

Lorsqu'on veut faire cristalliser un corps dont la fusion a été préalablement opéré à l'aide du calorique, il faut le laisser refroidir en repos, et surtout que la masse soit assez considérable pour que le refroidissement ne pénètre que lentement des parties extérieures vers le centre : alors il se forme sur toute la surface extérieure une croûte solide qui prend une forme cristalline à l'intérieur, à mesure que de nouvelles particules viennent se joindre aux premières. Lorsqu'on juge la cristallisation assez avancée, on perce la croûte supérieure, et on reverse le vase pour faire écouler les parties restées liquides, et mettre à nu les cristaux C'est ainsi qu'on obtient le souffre et le bismuth cristallisés.

La cristallisation, jointe à la solution, complète ce qu'on nomme la *purification* d'un grand nombre de substances salines, et de principes organiques, végétaux et animaux. En

effet, lorsqu'on veut purifier ces substances, il ne suffit pas de les faire dissoudre dans l'eau, l'alcool ou l'éther, ce qui n'en sépare que les parties insolubles dans ces menstrues ; il faut aussi les isoler des corps qui ont pu se dissoudre avec elles, et l'on ne peut mieux y parvenir que par la cristallisation, soit que les corps étrangers présentent une solubilité moins grande que la substance à purifier, et alors ils cristallisent les premiers, laissant la seconde en solution ; soit qu'ils jouissent d'une solubilité plus prononcée, et dans ce cas, la substance cristallise seule, et doit être jugée d'autant plus pure, que les cristaux en sont plus nets et mieux caractérisés.

On parvient à faire cristalliser les corps, après leur solution dans un liquide, de trois manières différentes :

1° En opérant la solution à la température de l'ébullition du liquide, et avec des proportions telles qu'il y ait un excès du corps à dissoudre : alors le liquide se charge d'une plus grande quantité du corps solide qu'il n'en peut conserver à froid, et en abandonne l'excédant pendant son refroidissement.

2° En évaporant, à l'aide de la chaleur, les liquides qui ne sont pas assez chargés de substances pour fournir des cristaux par leur refroidissement, ou qui en ont déjà produit de cette manière ce qu'il pouvait en donner. Lorsqu'ils ont acquis de nouveau le degré de concentration convenable, on les laisse refroidir.

3° En abandonnant la liqueur à l'évaporation spontanée ou à l'étuve, il arrive un moment où les molécules salines ne pouvant plus être toutes retenues en solution, une partie se sépare du liquide. Ce procédé est celui qui donne les plus belles cristallisations, réunissant les deux circonstances qui sont les plus favorables à leur formation : la lenteur et le repos.

Mixtion.—La mixtion est l'action de mêler plusieurs drogues ou substances simples pour former un médicament composé. Souvent aussi on a à opérer la mixtion ou le mélange de plusieurs médicaments déjà composés eux-mêmes.

CHAPITRE XII.

DE L'ACTION CHIMIQUE.

L'action chimique est celle qui s'exerce sur les dernières molécules des corps, et qui, en les combinant entre elles ou en les isolant lorsqu'elles sont combinées, les présente avec des propriétés entièrement nouvelles.

On donne le nom de corps à une partie de la matière spécifiée par des attributs qui lui sont propres. Ainsi, on peut dire qu'en général, la matière est pesante, étendue et divisible ; mais, en particulier, l'or est jaune, l'argent est blanc, l'émeraude est verte : l'or, l'argent et l'émeraude sont des corps.

Il y a des corps simples et des corps composés. Les premiers sont ceux dont on ne peut tirer qu'une seule espèce de matière : tels sont l'or, l'argent, le fer et le soufre, qui, divisés à l'infini et traités par tous les procédés chimiques connus, n'ont jamais offert que de l'or, de l'argent, du fer et du soufre. Les corps composés sont ceux dont on peut tirer plusieurs espèces de matières : par exemple le sulfure de fer qui est formé de soufre et de fer, et l'émeraude qui contient au moins quatre oxydes métalliques, ceux de silicium, de glucium, d'aluminium et de chrôme, chacun de ces oxydes étant formé lui-même d'oxigène et d'un métal.

Si, parmi les corps composés, nous prenons un morceau de sulfure de fer, et que nous le divisions par quelqu'un des moyens mécaniques que nous avons décrits précédemment, nous pourrons le réduire en partie d'une très-grande tenuité ; mais, si loin que nous supposions pousser cette division, chacune des parties jouira de toutes les propriétés, et contiendra encore au moins une petite partie ou une molécule de fer et une autre de soufre : ce sont ces deux dernières molécules, qui sont hors de l'action de toute division mécanique, entre lesquelles s'exerçe l'action chimique.

L'action chimique s'exerce au moyen d'un grand nombre de procédés opératoires, dont quelques uns seulement, qui sont le plus anciennement connus, ont reçu un nom spécial. Mais il ne faut pas s'étonner si très-souvent, ces noms expriment tout aussi bien un simple effet qu'une véritable opération ; cela tient à ce que l'action chimique a lieu presque toujours spontanément, et nous laisse spectateurs de ces effets. Ainsi, lorsque nous voulons faire du nitrate de mercure, la seule manipulation que nous ayons à effectuer, consiste à mettre dans un matras de mercure et de l'acide nitrique ; et cette action, qui ne produit rien par elle-même, ne mérite pas le nom d'opération. Là cesse notre influence, et l'action chimique qui commence bientôt, s'exerce seule et produit la dissolution du métal, l'effervescence du gaz nitreux, et souvent la précipitation d'une partie du sel formé. On voit que la dissolution, l'effervescence et la précipitation sont plutôt des effets de l'action chimique que des opérations. Cependant il est indispensable que nous les comprenions ici, afin de faire connaître la valeur des mots qui se rencontrent continuellement dans le langage chimique.

Dissolution.—La dissolution est un effet qui a lieu, lorsque, par l'action réciproque d'un liquide et d'un solide, celui-ci disparaît, et forme un composé liquide : par exemple, la dissolution des métaux dans les acides.

Précipitation.—La précipitation est un effet produit, quand un corps, dissous dans un liquide, s'en sépare et se dépose sous la forme de poudre, de flocons ou de très-petits cristaux. La précipitation s'opère lorsqu'un corps dissous dans un liquide y devient insoluble par l'effet de l'addition ou de la soustraction d'un autre corps.

On appellé *précipité* le dépôt formé par la précipitation.

Effervescence.—Bouillonnement déterminé par le dégagement d'un gaz quelconque de l'intérieur d'un liquide.—Souvent l'*effervescence* tient à une diminution de la pression exercée sur un liquide. C'est ce qui a lieu lorsqu'on débouche une bouteille d'eau minérale artificielle très-chargée d'acide carbonique. Le gaz était dissous dans le liquide en quantité d'autant plus grande qu'on l'avait soumis à une pression plus considérable : la pression venant à cesser, ce corps reprend son état élastique, et se dégage de tous les points de la liqueur sous la forme d'une infinité de bulles, dont l'effort est quelquefois tel qu'une partie du liquide est chassée hors du vase. Le même effet se produit quand on débouche une bouteille de bière ou de vin mousseux dans lesquels le gaz acide carbonique, provenant de la fermentation vineuse, s'est trouvé retenu.—Souvent aussi l'effervescence est produite par l'action de deux liquides entre eux. Tantôt alors le corps qui se dégage existait combiné dans l'un des liquides, et il ne fait que passer à l'état gazeux : c'est ainsi que l'acide carbonique se dégage lorsqu'on décompose une dissolution de carbonate de potasse par de l'acide acétique, dans la vue de faire de l'acétate de potasse. Tantôt le corps qui prend l'état aériforme n'existait ni dans l'un ni dans l'autre liquide employé, et il provient de la décomposition partielle de l'un d'eux : par exemple, lorsqu'on traite du mercure par l'acide azotique. D'autres fois le gaz tire ses éléments des deux liquides mis en contact : c'est ce qui arrive lorsqu'on mêle de l'acide azotique et de l'alcool, dans l'opération de l'éther azotique.—Souvent enfin l'effervescence est produite par l'action d'un liquide sur un solide,

soit que le gaz provienne du solide, comme lorsqu'on décompose le carbonate de chaux par un acide, soit qu'il provienne du liquide, comme lorsqu'on dissout dans un acide un métal, tel que le mercure.

CARBONISATION.—La carbonisation est une opération par laquelle, en exposant les matières organiques à la chaleur et à l'abri du contact de l'air, on les réduit en une matière noire nommée *charbon*.

On soumet à la carbonisation le bois, la houille, la tourbe, l'ivoire, les os, les éponges.

COMBUSTION.—La combustion est une opération dans laquelle certains corps se combinent directement à l'oxigène de l'air, avec dégagement de calorique et de lumière.

Cette opération est usitée non-seulement en pharmacie, mais aussi journellement, dans l'économie domestique, pour échauffer ou éclairer nos demeures ; et il n'y a peut-être pas un art qui n'ait besoin de recourir à son usage.

On nomme *combustibles* les corps qui servent d'aliment à la combustion : les plus ordinaires sont le bois, le charbon, la houille, les corps huileux et résineux ; et les gaz qui proviennent de la décomposition de plusieurs d'entre eux par le feu.

La combustion s'effectue à l'aide d'appareils fort diversifiés, qui tous doivent tendre à utiliser le plus possible le temps et la matière brûlée, ainsi que la chaleur et la lumière produites. L'art de parvenir à ce but constitue la *pyrotechnie*, science très-importante, mais que nous ne pourrions traiter sans sortir de notre sujet.

L'INCINÉRATION n'est autre chose que la combustion opérée dans la vue d'utiliser la cendre ou le résidu terrestre des corps brûlés. Elle emporte nécessairement avec elle l'idée d'une combustion complète.

CALCINATION.—Autrefois on appelait ainsi la réduction des pierres calcaires en chaux par l'action d'un feu violent. Aujourd'hui on donne également ce nom à l'opération dans laquelle on soumet à une chaleur très-élevée une substance infusible, mais sensiblement altérable par rapport, soit à son mode d'agrégation, soit surtout à sa composition chimique. La *calcination* des métaux et celle des carbonates calcaires présentent cette différence, que les pierres calcaires perdent leur acide carbonique, au lieu que les métaux se combinent presque toujours avec l'oxygène. Les oxydes métalliques obtenus de cette manière se nommaient autrefois *chaux métallique*.

IGNITION.— L'Ignition est un dégagement considérable de calorique et de lumière qui suit toute action chimique forte et instantanée. Ainsi, en faisant abstraction des autres résultats de l'action chimique, et en ne considérant que le phénomène apparent, ce sont des ignitions que les dégagements de calorique et de lumière qui accompagnent :

La combustion du soufre, du phosphore, du bois, du charbon, etc.

La combinaison du chlore, du soufre et de l'iode, avec les métaux ;

Celle des acides et des alcalis secs que l'on chauffe modérément dans des tubes de verre ;

La calcination de certains corps, dont les éléments déjà réunis sont susceptibles d'éprouver une grande condensation en se combinant d'une manière plus intime (les antimonites et les antimoniates).

L'ignition prend les noms de :

Incandescence, lorsqu'elle est portée à un très-haut degré, mais bornée aux corps solides, qui s'y trouvent soumis, sans être accompagnée de flamme ;

Inflammation, lorsqu'elle se communique à des gaz combustibles, qui agrandissent le phénomène.

Détonation, quand elle est accompagnée d'un bruit considérable et instantanée, causé par le choc de l'air qui revient sur lui-même après avoir été écarté par les produits gazeux ;

Déflagration, lorsque la détonation se prolonge en une suite de coups qui la font ressembler aux éclats de la foudre.

Réduction.— La réduction est une opération par laquelle un oxyde métallique perd son oxygène et revient à l'état de métal.

La réduction peut être *immédiate ou médiate*, c'est-à-dire, qu'il y a des oxydes qui se réduisent en les chauffant seuls dans une cornue, ou dans un creuset (oxydes de mercure, d'or, d'argent, de platine) ; tandis que les autres demandent à être mêlés avec un corps avide d'oxygène, qui est presque toujours le charbon : ceux-ci sont beaucoup plus nombreux que les premiers. Lorsque le métal à réduire est *réfractaire* (très-difficile à fondre), on y ajoute, en outre, un corps qui, par sa facile fusion, détermine celle des autres. Ce corps, que l'on nomme *fondant*, est ordinairement, dans les laboratoires du *borax* ou un sous-carbonate alcalin ; mais dans les arts métallurgiques, on emploie jusqu'à des matières terreuses qui, bien qu'elles soient peu fusibles par elles-mêmes, le deviennent beaucoup plus par leur mélange.

Liquéfaction.— La liquéfaction est le changement d'un solide en liquide ; fusion des substances grasses et épaisses par l'action du calorique.

Gazéification.— Réduction d'une substance à l'état de gaz. Opération chimique qui consiste à faire naître, dans des vases clos, une réaction entre les principes d'un ou de plusieurs corps, de manière à former des produits gazeux que l'on recueille sous des cloches. Souvent l'action de la chaleur n'est point nécessaire ; il suffit de mettre dans un flacon à deux tubulures les substances qui doivent produire le gaz, d'y adapter un tube en S, destiné à l'introduction successive de la substance qui doit terminer l'action (par exemple, de l'acide sulfurique étendu, sur du carbonate de chaux), et de conduire le gaz, au moyen d'un tube courbé adapté à l'autre tubulure, sous une cloche pleine d'eau placée sur la cuve hydropneumatique (ou sur la cuve hydrargyro-pneumatique, s'il s'agit de gaz très-solubles dans l'eau). Si la gazéification nécessite l'emploi de la chaleur, on introduit les substances dans une cornue à laquelle on adapte directement le tube qui doit conduire le gaz sous la cloche ; et si ces substances peuvent donner en même temps des produits liquides qu'on veuille recueillir, on interpose entre la cornue et la cuve pneumatique un ballon destiné à servir de récipient.

CHAPITRE XIII.

MANIÈRE DE REMPLIR LES ORDONNANCES.

Il peut arriver que le pharmacien n'ait pas toutes prêtes les préparations officinales qui entrent dans une ordonnance. Il est alors obligé d'y suppléer en faisant la préparation sur le champ. Par exemple, on peut préparer une eau aromatique en triturant deux gouttes d'huile essentielle, avec quatre ou cinq grains de carbonate de magnésie par once d'eau, puis on filtre.

Emplatre.—Lorsque l'on veut faire un emplâtre à l'instant avec le suc de quelque plante, on peut mêler une partie de l'extrait de cette plante avec deux parties d'emplâtre adhésif.

Mixtures.— Les mixtures neutres sont parfaitement saturées quand elles n'affectent pas le papier bleu-tournesol ou celui qui est rougi ar un acide.

Le *kino* et l'*extrait* de ratanhia doivent être dissous dans l'eau bouillante, si la chose est possible.

Si une eau aromatique est prescrite dans une potion, elle doit être mélangée d'abord avec les autres substances, on ajoute ensuite l'eau graduellement, puis l'on triture ou l'on brasse selon que la mixture est plus ou moins liquide.

Les mixtures liquides peuvent se mêler en agitant fortement la fiole, mais celles où il entre quelques substances solides doivent se faire par la trituration. Dans tous les cas, il faut qu'une mixture soit faite de manière à n'avoir ni dépôt ni grumeaux.

Les gommes-résines doivent être triturées jusqu'à ce que toutes les particules soient amollies ; on les passe ensuite pour séparer les corps étrangers.

L'eau peut-être saturée de camphre, au moyen du carbonate de magnésie. Il faut pour cela triturer le camphre avec de la magnésie et avoir soin de brasser la mixture avant que de s'en servir.

Le camphre amollit les gommes résines, les corps gras et les huiles. Il peut être rendu parfaitement miscible dans l'eau, même en grande quantité, en le triturant avec le cinquième de son poids de myrrhe.

Si l'élatérium doit être incorporé dans une mixture, il faut d'abord le triturer avec un peu d'alcool, puis avec du sirop, et enfin ajouter les autres substances.

Les mixtures qui contiennent des substances résineuses doivent aussi contenir du sirop avec lequel on les triture d'abord, puis on ajoute l'eau graduellement.

Si une mixture doit contenir du laudanum et une huile fixe, on devra mélanger le laudanum avec du sirop, puis ajouter l'huile et en dernier lieu l'eau. Autrement la mixture ne serait pas uniforme.

Quand il doit entrer beaucoup de sucre dans une mixture, il vaut mieux le remplacer par du sirop ayant soin de diminuer la quantité d'eau prescrite à cause de celle que contient le sirop.

Quand quelques gouttes d'huile de croton doivent faire partie d'une mixture, il est bon de les mêler à un peu d'huile d'olive.

L'on rend l'éther plus soluble dans l'eau en le triturant avec du blanc de baleine.

EMULSIONS.— Les émulsions sont préparées avec la gommme arabique ou le sucre ; on triture d'abord ces substances avec un peu d'eau pour en faire un mucilage épais, puis on ajoute l'huile et le reste de l'eau.

Pour les lavements, l'huile doit être suspendue dans l'eau avec du jaune d'œuf ou du mucilage.

POUDRES.— Quand plusieurs poudres différentes sont ordonnées, elles doivent être mélangées avec soin avant que d'être divisées.

Si des substances volatiles, telles que le camphre, le carbonate d'ammoniaque, etc., sont prescrites en poudre, on doit les envelopper dans deux ou trois papiers et même dans des feuilles de plomb.

Les prises doivent être pliées avec beaucoup de soin.

PILULES.— Pour faire les pilules d'huile de croton, on met quelques mies de pain dans un mortier avec l'huile ordonnée, et on triture, puis on roule chaque pilule entre les doigts.

Il faut avoir le soin de bien boucher les fioles qui contiennent les remèdes, car l'évaporation des principes volatils les rend impuissants.

Remarque.—Voyez les règles qui sont données pour la préparation des remèdes sui-

vants : *Extraits, Infusions, Décoctions, Sirops, Huiles fixes, Huiles volatiles, Cérats, Onguents, Eaux distillées, etc.*

USTENSILS DE LA PHARMACIE.

La pharmacie doit être munie de mortier, de spatules d'acier, de corne, de baleine, etc., de mesures graduées, d'une balance d'une à deux livres et d'une autre petite pour les ordonnances. Cette dernière doit être renfermée dans une boite en vitre, autrement elle se dérange bientôt ce qui peut être cause d'accidents. Il faut aussi avoir quelque plaque de marbre et de porphyre ou porcelaine.

On ne doit jamais préparer un acide ni autres remèdes de ce genre dans un vase de métal, ni se servir de stapules d'acier pour les mêmes préparations.

Pour éviter les accidents chaque fois que l'on fait usage des pots, fioles, etc., on doit les mettre immédiatement à leur plaœ.

Aucune fiole, boîte, paquet etc., ne doit sortir de la pharmacie sans être marqué d'une étiquette portant la direction et non le nom du remède, à moins d'un ordre contraire.

Les poisons violents doivent être marqués *poison*. A moins de cas exceptionnels, on ne doit jamais donner aux particuliers qu'une très-petite quantité de certains remèdes dangereux tels que l'opium, l'arsenic, etc.

Quand on transvase des substances dangereuses, telles que l'huile de croton, la vératrine, etc., il faut détourner la tête, afin de ne pas en respirer. On doit aussi se laver les mains immédiatement aprés avoir manié ces substances.

Les mortiers doivent être placés loin du comptoir, afin de ne pas déranger les balances. On doit même les mettre sur un pillier qui soit soutenu par un autre pilier placé au-dessous dans l'étage inférieur.

NETTOYAGE.— Les mesures, spatules, mortier, etc., doivent être nettoyés chaque fois qu'ils ont servi. On peut faire disparaître la graisse et la gomme avec la potasse (pearlash), de la cendre humide, du sable, etc., on enlève le précipité rouge ou autres substances métalliques avec les acides nitriques et muriatiques ; le bleu de prusse au moyen de la potasse.

On nettoie les bouteilles, fioles etc., avec de la potasse, de la lessive, du savon, des pois, du papier brouillard et de l'eau.

On fait disparaître des mortiers, mesures ou autres vaisseaux, l'odeur forte des huiles volatiles, du musk, etc., au moyen d'une pulpe faite avec les amandes amères, les noyaux de pêches, de prunes ou autres substances contenant de l'acide prussique. Pour faire disparaître l'odeur de l'alambic et des cornues, il n'y a qu'à faire distiller de l'eau pure jusqu'à ce qu'elle sorte parfaitement claire et inodore.

Les instruments doivent se nettoyer immédiatement après avoir servi et il faut faire attention de les sécher parfaitement, puis les frotter avec du chamois. Ils doivent être tenus dans un lieu très-sec et séparés des remèdes. Ils se conservent sans rouille dans une boite vitrée. Il ne faut pas les mettre dans l'eau afin de ne pas mouiller les parties à ressorts.

BOUCHONS.— Il faut essuyer les bouchons et les goulots des fioles chaque fois que l'on s'en sert.

On doit couvrir de chamois les bouchons des fioles contenant des substances très-volatiles, tels que le chloroforme, certains acides, etc.

On tire les bouchons de liége tombés dans les bouteilles ou les fioles, avec une corde, une broche, ou un instrument approprié.

Quand un bouchon de verre est collé au goulot d'un flacon, on réussit quelquefois à l'ôter en le frappant doucement avec le manche d'une stapule, mais cela ne réussit pas toujours ; alors il faut avoir recours aux moyens suivants : 1o. on fait dilater le goulot en le chauffant sur une lampe à esprit de vin, puis on frappe doucement dessus ; 2o. on entoure le bouchon d'un fort morceau de linge que l'on fait tenir par une autre personne, puis on tire fortement en tournant le flacon en tous sens ; 3o. on met autour du bouchon quelques gouttes d'un liquide bouillant, tel que l'huile, l'alcool, l'eau, etc.

Enfin l'on pourra faire dilater le verre en le frottant fortement avec une petite ficelle contournée autour du goulot de la bouteille.

Cependant quand la substance contenue dans le flacon est un alcali ou un caustique, il n'y a qu'à casser la fiole.

Achat des remèdes.— Il faut faire bien attention que les drogues que l'on achète soient de bonne qualité, qu'elles aient la couleur, la consistance, l'odeur etc., que leur assigne la matière médicale. Un des meilleurs moyens pour connaître la pureté des liquides est de s'assurer de leur gravité spécifique.



DEUXIÈME PARTIE

MATIÈRE MÉDICALE.

ABELMOSCHUS MOSCHATUS,(Syn.) *Hibiscus Abelmoschus.* (F)*Ketmie Musquée.* (A) *Abelmusk.*

Arbrisseau toujours vert, de l'Afrique, dont les semences sont connues, dans le commerce, sous les noms suivants: *Grana moschata.* (F) *Graines de musc, Ambrette.* (A) *Muskseed.*

Propriétés.—Les graines sont regardées comme antispasmodiques.

Usage.—On ne les emploie cependant que comme parfum.

ABELMOSCHUS ESCULENTUS, (Syn.) *Hibiscus Esculentus.* (F.) *Bamia, Gombo, Okra, Bendee.*

Plante malvacée de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. On en retire un mucilage abondant. Les fruits servent de nourriture.

Propriétés.—Émollient, nutritif.

Usage.—Employé, comme la guimauve, en cataplasme émollient et en boisson adoucissante.

ABIES BALSAMEA, (Syn.) *Pinus Balsamea* ou *Balsamifera.* (F) *Sapin.* (A) *Fir.*

La gomme et l'écorce du Sapin sont employées, comme stimulant, dans les affections des voies urinaires, dans l'inflammation de la vessie et dans les catarrhes, etc.

Les jeunes branches de sapin sont employées, par les gens de la campagne, comme tisane apéritive, dépurative, rafraîchissante et tonique.

Dose.—De l'écorce en décoction, quantité voulue. Voyez baume du Canada.

ABIES CANADENSIS, (Syn.) *Pinus Canadensis.* (F) *Pruche.* (A) *Hemlock Spruce.*

La gomme de pruche est conseillée, comme un excellent remède, contre la gravelle et la rétention d'urine. On en prend gros comme un dé, 3 fois par jour; on dit qu'il faut la faire brûler un peu sur une lame d'acier rougie au feu.

ABIETIS RESINA, (Syn.) *Resina, Resina flava.* (F) *Résine, Arcanson, Colophane Résine jaune.* (A) *Rosin ou Resin, common or yellow Resin.*

La résine est une substance trop commune pour en faire une description; il suffit de dire qu'il y en a deux espèces: la jaune et la blanche. On obtient la *Résine blanche,* (*Resina alba,* (A) *White Rosin*) en agitant fortement dans l'eau la résine jaune à l'état de fusion, et qui, par ce procédé acquiert une plus belle couleur.

Composition.—Résine, huile volatile.

Propriétés.—Hémostatique et astringent.

Usage.—Employé, en poudre, pour arrêter les petites hémorrhagies externes, et pour la préparation des onguents et des emplâtres. On prétend que la respiration des vapeurs de colophane, projetée sur des charbons ardents, soulage dans la phthisie commençante.

ABSINTHIUM, (Syn.) *Artemisia Absinthium, Absinthium vulgare.* (F) *Absinthe.* (A) *Wormwood, Wormit.*

L'Absinthe croît naturellement dans les lieux pierreux et incultes; elle est aussi cultivée dans nos jardins.

Partie usitée.—Feuilles et sommités fleuries.

Composition.—Huile essentielle, principe amer, *Absinthine* et *Acide Absinthique.*

Qualités.—Odeur forte, saveur très-amère et aromatique.

Propriétés.—Tonique, excitante, anthelminthique, emménagogue, résolutive.

Usage.—Dans toutes les affections qui exigent une médication tonique, excitante, et principalement dans la dyspepsie et autres maladies atoniques du canal digestif; dans certaines aménorrhées et leucorrhées chroniques, aussi dans les diarrhées rebelles, entretenues par l'atonie des membranes muqueuses. A l'extérieur, en cataplasmes et en fomentations, sur les enflures et les plaies qui répandent une mauvaise odeur. Quelques auteurs lui attribuent une propriété narcotique, parce qu'elle produit des maux de tête et des désordres dans le système nerveux lorsque son usage est continué trop longtemps. On croit que son usage trop longtemps prolongé affaiblit la vue.

Dose.—En substance ℈j. à ʒ j. ou ℥ i. à ℥ ij. de l'*infusion* suivante: 3 fois par jour, ℞.—Absinthe ʒ vj. Eau bouillante ou Gin Oj. A haute dose, l'absinthe produit l'irritation de l'estomac; à dose médiocre, elle excite l'appétit et fortifie.

Incompatibilités.—Sulfate de fer. Sulfate de zinc. Acétate de plomb. Nitrate d'argent.

ABSINTHIUM PONTICUM. (F) *Absinthe Pontique, Petite Absinthe.* (A) *Roman Wormwood.*

Qualités.—Propriétés.—Usage.—Dose et Incompatibilités.—Les mêmes que ceux de la précédente.

ACACIA, (Syn.) *Acaciæ Arabicæ Gummi, Gummi Acaciæ.* (F) *Gomme Arabique.* (A) *Gum Arabic.*

Les Gommes Arabiques et du Senégal sont fournies par plusieurs espèces du genre *acacia* ou *mimosa*, et surtout par les *acacia vera*, arbres qui croissent en Arabie, au Senégal, etc. On considère maintenant comme à peu près identique la Gomme venant d'Arabie et celle qui est récoltée au Senégal.

Qualités.—La Gomme arabique se présente dans le commerce en larmes ou en morceaux, petits, pelliculés, blancs ou légèrement colorés en jaune; ils sont opaques lorsqu'ils sont entiers, leur cassure est luisante et striée en lignes blanches.

La Gomme arabique ou du Senégal est presque entièrement formée d'*Arabine*, matière qui a la même composition que le sucre. Elle renferme en outre quelques sels et en particulier du malate acide de chaux.

La *Gomme arabique* (on lui donne aussi le nom de *Gomme Turique*) est entièrement et parfaitement soluble dans l'eau et insoluble dans l'alcool; sa saveur est presque nulle. D'après M. Héberger, elle est moins dense, moins hygrométrique que la Gomme du Senégal, qui convient mieux pour envelopper et diviser les matières grasses. Il pense qu'on doit préférer la Gomme du Senégal pour la préparation des combinaisons artificielles et pour celles des pâtes.

Afin de donner une apparence plus agréable à la Gomme, on enlève avec un canif toutes les impuretés superficielles, et on la lave en la frottant dans de l'eau froide, puis on la fait sécher sur un tamis. Dans cet état, la Gomme est destinée à l'usage médical, et constitue alors la *Gomme mondée et lavée.*

Propriétés—Adoucissante, nutritive.

Usage.—Employée dans toutes les inflammations des intestins, des voies urinaires, etc., et surtout dans les affections de poitrine ; mais c'est plutôt un aliment, un palliatif qu'un remède, car après son action nourrissante, on ne peut guère lui supposer d'autre utilité que celle de lubrifier les muqueuses du canal digestif.

C'est une des substances les plus employées sous forme de mucillage, de sirop ou dissoute dans une tisane. Cette gomme fait la base des pastilles, des pâtes, etc., et son mucilage sert de véhicule à beaucoup de remèdes.

Dose.—Quantité voulue, en substance ou fondue dans quelque breuvage. Voyez les préparations officinales.

Incompatibilités.—Teinture de fer, alcool, éther sulfurique, extrait de goulard, ammoniaque, borax, acides.

Préparations Officinales.—Mucilage de Gomme Arabique. Sirop de Gomme Arabique. Pastilles de Gomme Arabique. Mixture de Gomme Arabique. Emulsion de Gomme Arabique.

ACETOSA, (Syn.) RUMEX ACETOSA. (F) *Grande Oseille, Oseille Commune.* (A) *Sorrel, Common Sorrel, Sour Dock.* Cette plante est l'oseille des jardins que l'on cultive comme plante alimentaire.

Une autre espèce *la Petite Oseille, Oseille des Champs, Oseille des Brebis.* (L) *Rumex Acetosella.* (A) *Field or Sheep Sorrel,* possède les mêmes propriétés.

Partie usitée.—Feuilles. Elles sont très-acides.

Propriétés.—Réfrigérante, antiseptique, antiscorbutique.

Usage.—Dans les fièvres, le scorbut, etc.

Dose.—Quantité voulue, en infusion.

ACETOSELLA, (Syn.) *Oxalis acetosella.* (F) *Oxalide, Oxalide Oseille, Surelle, Pain de Coucou, Pain d'Oiseaux, Alleluia, Surette.* (A) *Woodsorrel, Mountain Sorrel.*

Plante herbacée, analogue à l'oseille par sa saveur acide. Elle contient une grande quantité d'oxalate acide de potasse (*Sel d'oseille*).

Propriétés.—Réfrigérante, antiseptique, antiscorbutique.

Usage.—Dans le scorbut, les fièvres bilieuses et putrides, les maladies inflammatoires, etc.

Dose.—Quantité voulue, en infusion.

ACETA, (Syn.) *Acetica.* (F) *Vinaigres médicinaux, Acétolés, Oxéolés, Oxéolats.* (A.) *Vinegars, medicated Vinegars.* On donne ce nom aux médicaments qui résultent de l'action dissolvante du vinaigre ou de l'acide acétique sur une ou plusieurs substances médicinales.

On les prépare par *solution*, par *macération* et par *distillation* (V. ces mots). Pour leur préparation il faut observer : 1° de se servir de bon vinaigre (Toutes les pharmacopées emploient à présent l'Acide Acétique dilué, comme étant un vinaigre de force plus uniforme) ; 2° de les faire macérer dans des vases de faïence ou de verre ; 3° de n'en faire que très-peu à la fois, parce qu'ils ne se conservent pas longtemps sans se décomposer.

Avant de passer aux préparations de vinaigre, nous ferons connaître le vinaigre lui-même. Voyez Acetum.

ACETUM. (F) *Vinaigre.* (A) *Vinegar.* On donne ce nom à toute liqueur qui a passé de la fermentation à l'état acide. On n'emploie en médecine que le vinaigre français et le vinaigre anglais qui sont les meilleurs.

Le *Vinaigre Français*, (Syn.) *Vinaigre d'Orléans, Vinaigre de Vin.* (L) *Acetum Gallicum, Acetum Vini.* (A) *French Vinegar, Wine Vinegar,* est blanc ou rouge suivant le vin employé pour sa préparation ; celui qui est rouge peut devenir blanc en le passant à travers le charbon animal. Ce vinaigre est beaucoup plus fort que le vinaigre anglais.

Le *Vinaigre Anglais.* (L) *Acetum Britanicum, Acetum Cerevisiæ.* (A) *Malt Vinegar, British Vinegar,* quand il est bon est très-acide, d'odeur agréable et pénétrante, de couleur rouge jaunâtre. Exposé à l'air ou gardé trop longtemps il devient trouble, visqueux et perd toutes ses qualités. Gr. Sp.—1. 006 à 1. 019.

Propriétés.—Le vinaigre est réfrigérant, antiseptique, astringent, diurétique, stimulant, résolutif, hémostatique.

Usage.—On l'emploie en boisson rafraîchissante dans les fièvres inflammatoires, le scorbut, les maladies putrides; en gargarisme et en inhalation de la vapeur pour les maux de gorges et le scorbut ; en fomentations sur les entorses, les contusions, les brûlures, les ophthalmies chroniques. C'est la meilleure lotion pour ôter la chaux qui s'est introduite dans les yeux.

Dose.— ʒ j. à ℥ ss. dans un verre d'eau.—En limonade, quantité suffisante pour aciduler l'eau. En injection ℥ j. à ℥ ij. dans ℥ vj d'eau.

Epreuve.—Une once de vinaigre doit saturer ʒ j. de carbonate de soude.

ACETUM AROMATICUM, (Syn) *Acidum Aceticum aromaticum.* (F) *Vinaigre Aromatique, Vinaigre Antiseptique, Vinaigre des quatre voleurs.* (A) *Marseilles Vinegar, Vinegar of the four Thieves.*

℞. Sommités sèches de Romarin, de Menthe, de Sauge, aa ℥ j. fleurs sèches de Lavande ℥ ss. Clou de Girofle, Cannelle aa ʒ ss. Camphre ʒ j. Acide Acétique ℥ iv. vinaigre distillé Oij. Macérez quatorze jours. Après que la liqueur est filtrée, ajoutez le camphre préalablement dissous dans l'acide acétique. Mêlez.

Propriétés.—Stimulant, antiseptique.

Usage.—Pour masquer les mauvaises odeurs ; pour faire respirer aux personnes tombées en syncope et comme préservatif des maladies contagieuse. On s'en frotte les mains et le visage.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans de l'eau.

ACETUM CANTHARIDIS, (Syn) *Acetum Epispasticum.* (F) *Vinaigre de Cantharides, Vinaigre Epispastique.* (A) *Vinegar of Cantharides, Epispastic Vinegar.*

℞. L. Cantharides ℥ ij. Acide acétique dilué Oj. Macérez sept jours, filtrez.

Propriétés.—Rubéfiant, épispastique, diurétique.

Usage.—Appliqué légèrement sur la peau, il agit comme rubéfiant ; mais, frictionné fortement, trois ou quatre minutes, il produit une forte vésication en deux ou trois heures. Les douleurs sont plus violentes que celles produites par les mouches; mais elles durent moins longtemps. Il est quelquefois employé comme diurétique. Voyez Cantharides.

Dose.—6 à 15 gouttes, dans quelque boisson adoucissante.

ACETUM CAPSICI. (F) *Vinaigre de Capsicum, Vinaigre du Chili.* (A) *Chili vinegar.*— ℞. Poivre rouge ℥ ss. Vinaigre d'Orléans Oij. Macérez quatorze jours et filtrez. (Nelligan.)

Propriétés.—Stimulant et rubéfiant.

Usage.—Employé comme assaisonnement des viandes pour exciter l'appétit ; en gargarisme (Vinaigre ℥ j., Eau ℥ viij.,) dans les maux de gorge.

ACETUM COLCHICI. (F) *Vinaigre de Colchique.* (A) *Vinegar of Colchicum.* ℞. E. U.—Racine de Colchique ℥ ij. Acide Acétique dilué Oij. Macérez sept jours. Filtrez.

Propriété.—*Usage.*—Voyez Colchique.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans une boisson adoucissante.

Incompatibilités.—Les alcalis, les terres et leurs carbonates, l'acide sulfurique.

ACETUM DESTILLATUM. (F) *Vinaigre Distillé.* (A) *Distilled Vinegar.*

Qualités.—Incolore, odeur et saveur moins fortes que celle du vinaigre.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du vinaigre ; mais, employé seulement pour les usages pharmaceutiques.

ACETUM LOBELIÆ. (F) *vinaigre de Lobélie.* (A) *vinegar of Lobelia.*

℞. E. U.—Lobélie ℥ iv. Acide Acétique dilué Oij. Macérez sept jours, filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Lobelia.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. trois ou quatre fois par jour. Comme émétique ℥ ss. Pour l'asthme spasmodique ʒ j. à ʒ ij. toutes les deux ou trois heures pendant le paroxysme.

ACETUM OPII, (Syn) *Guttæ nigræ.* (F) *Vinaigre d'Opium, Gouttes noires, Gouttes des Quakers, Gouttes de Lancaster.* (A) *Vinegar of Opium, Black Drop, Lancaster ou Quaquer's black drop.* On lui donne aussi le nom de Teinture *Acétique d'opium.* (Voyez Tinctura opii acetata.)

℞. E. U.—Opium ℥ v. Muscade ℥ j. Safran 150 gr. Acide Acétique Dilué Oj. Macérez vingt quatre heures; passez ensuite dans un percolateur de cristal, ayant soin de reverser la première liqueur qui passe jusqu'à ce qu'elle coule claire ; ajoutez graduellement de l'acide acétique dilué jusqu'à ce que vous ayez 26 onces de vinaigre d'opium; faites fondre le sucre dans celui-ci, puis ajoutez encore assez d'acide acétique dilué pour former Oij.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'opium auquel il est préféré dans beaucoup de cas, parce qu'il ne produit pas comme celui-ci de nausées, de maux de tête, etc., quoiqu'il en possède toutes les propriétés narcotiques.

Dose.—7 à 10 gouttes. Six goutes et demie contiennent à peu près un grain d'opium. Ainsi il ne faut pas perdre de vue qu'il est beaucoup plus fort que le laudanum.

ACETUM SANGUINARIÆ. (F) *Vinaigre de Sanguinaire, Vinaigre de sang de Dragon.* (A) *Vinegar of Bloodroot.*

℞. E. U.—Sang de Dragon ℥ iv. Acide Acétique Dilué 0ij. Macérez sept jours et filtrez, ou opérez par déplacement. Voyez Lixiviation.

Propriétés.—Usage.—Voyez sanguinaire. On peut en préparer un sirop. Ce vinaigre a été employé avec quelque succès en lotion, pour les dartres et autres maladies de la peau de ce genre.

Dose.—Comme altérant ou expectorant 15 à 30 gouttes. Comme émétique ʒ iij. à ʒ iv.

ACETUM SCILLÆ, (Syn.) *Acidum Aceticum Scilliticum.* (F) *Vinaigre de Scille, Vinaigre Scillitique.* (A) *Vinegar of Squill.*

℞. E. U.—Scille ℥ iv. Acide Acétique Dilué Oij. Macérez 7 jours, ou opérez par déplacement.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la scille ; mais à cause de sa saveur désagréable, le sirop lui est préféré.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans du sirop ou de l'eau. Cette dernière dose fait souvent vomir.

Préparations officinales. Oxymel Scillitique. Sirop de Scille.

ACHILLEA, (Syn.) *Achillea millefolium.* (F) *Millefeuilles, Achillée millefeuilles, Herbe à dinde, Herbe aux charpentiers, Herbe à mille feuilles.* (A) *Millfoil, Yarrow.*

Plante plus ou moins velue à petites fleurs blanches ; elle est très-commune dans les champs.

Composition.—Huile volatile, extrait amer.

Partie usitée.—Sommités fleuries.

Qualités.—Odeur forte et aromatique, saveur amère.

Propriétés.—Stimulante, antispasmodique, fébrifuge, vulnéraire, emménagogue, tonique.

Usage.—Dans toutes les maladies fébriles, surtout les fièvres éruptives, les affections nerveuses, les coliques flattueuses, les menstruations douloureuses, les convulsions des enfants,

la suppression des lochies. On l'emploie comme remède domestique sur les coupures, les plaies, etc.

Dose.—1 à 2 verres de l'infusion suivante, trois ou quatre fois par jour. (Millefeuilles ℥ j. à ℥ ij. Eau bouillante 0ij).

L'*Achilléine.* (L) *Achilleinum*, est un des principes actifs de la millefeuilles. On l'a employée en Europe dans les fièvres intermittentes.

ACIDUM ACETICUM, (Syn) *Acidum Pyroligneum*, *Acidum Aceticum e ligno Venale.* (F) *Acide Acétique*, *Acide Pyroligneux purifié*, *Acide Acétique du commerce*, *Vinaigre de Bois.* (A) *Acetic Acid*, *Purified Pyroligneous Acid*, *Acid of commerce*, *Pyroligneous Vinegar*, *Wood Vinegar.*

Cet acide est tiré du bois par la distillation. C'est celui qui est le plus souvent usité dans les pharmacies.

Gr. Sp.—Elle varie depuis 1.034 jusqu'à 1.044.

Qualités.—Liquide incolore, diaphane, très-volatil, d'une odeur forte et pénétrante.

Propriétés.—Stimulant, rubéfiant, escharotique.

Usage.—L'acide fort ne s'emploie qu'a l'extérieur. On l'applique sur les cors et les verrues. On le fait respirer aux personnes tombées en syncope, ainsi que dans les cas d'asphyxie et de maux de tête. Il est aussi employé pour la teigne. A l'intérieur c'est l'acide acétique dilué que l'on emploie. Voyez ce nom.

Incompatibilités.—Les alcalis, les terres et leurs carbonates.

Epreuves.—Quand il est évaporé il ne laisse pas de résidu, et traité par l'hydrogène sulfuré, le chlorure de barium ou le nitrate d'argent, il ne donne pas de précipité.

31. 5 mesures de la solution volumétrique de soude peuvent neutraliser une drachme de cet acide.

Préparations officinales.—Acide Acétique dilué. Liniment de cantharides. Liqueur d'Acétate d'Ammoniaque.

ACIDUM ACETICUM FORTIUS ou FORTE. (F) *Acide Acétique Fort.* (A) *Strong Acetic Acid.*

℞. E. U.—Acide Acétique concentré ℥ vi. Eau ℥ iv. Mêlez.

Gr. Sp. 1.066.

Qualités.—Cet acide a les mêmes qualités que le précédent, mais il est plus fort.

Proprietés.—*Usage.*—*Incompatibilités.*—Les mêmes que ceux du précédent.

ACIDUM ACETICUM GLACIALE. (F) *Acide Acétique Concentré*, *Vinaigre Radical.* (A) *Glacial Acetic Acid*, *Radical Vinegar.*

Composition.—$HO\ C_4\ H_3\ O_3$ Gr. sp. 1.065.

Qualités.—Liquide incolore, volatil et inflammable, d'une saveur corrosive, d'une odeur très-piquante et rafraîchissante. C'est le plus fort des acides acétiques.

Proprietés.—*Usage.*—*Incompatibilités.* — Les mêmes que ceux de l'acide Acétique, mais son application demande plus de précautions.

Epreuve.—97 mesures de la solution volumétrique de soude peuvent neutraliser une drachme de cet acide.

ACIDUM ACETICUM CAMPHORATUM. (F) *Acide Acétique Camphré*, *Vinaigre Aromatique Anglais.* (A) *Camphorated Acetic Acid.*

℞. E. D.—Acide Acétique ℥ viss. Camphre ℥ ss. Triturez le camphre avec quelques gouttes d'alcool, puis faites dissoudre dans l'acide. Ce vinaigre est employé de la même manière que celui des quatre voleurs.

ACIDUM ACETICUM DILUTUM. (F) *Acide acétique Dilué.* (A) *Diluted Acetic Acid.*

℞. Br.—Acide Acétique 0j, Eau distillée 0vii. Mêlez.

Gr. Sp. 1.006.

Qualités.—L'acide acétique dilué dont nous donnons ici la préparation a la même force que le vinaigre distillé, et est employé dans les mêmes cas ; cependant il est souvent préféré, parce qu'il fait de plus belles préparations, le vinaigre étant toujours noirci et précipité quand il est saturé par un alcali. Cet acide doit être préparé avec l'acide acétique du commerce et non avec l'acide fort ou l'acide concentré.

Propriétés.— Usage.—Voyez Acetum destillatum.

Dose.—Quantité suffisante pour aciduler l'eau agréablement.

Epreuve.—31 mesures de la solution volumétrique de soude peuvent neutraliser ℥j. de cet acide.

Préparations officinales.—Vinaigre de Colchique. Vinaigre de Lobélie. Vinaigre d'Opium. Vinaigre de Scille.

ACIDUM ARSENICUM. (F) *Acide Arsénique.* (A) *Arsenic Acid.*

L'acide arsénique est tiré de l'acide arsénieux du commerce par divers procédés chimiques. C'est un poison encore plus violent que l'acide arsénieux.

Composition.—As O_5.

Qualités.—Il est en masse, d'un blanc éclatant et très soluble dans l'eau.

Préparations.— Usage.—Incompatibilités.—Voyez acide arsénieux.

Dose.—Gr.$\frac{1}{20}$. Très peu usité à cause des dangers qui peuvent résulter de son emploi.

Epreuves.—Il forme une solution incolore, très dense, rougissant la teinture de tournesol. Cette solution se distingue de celle de l'acide arsénieux en ce qu'elle n'est pas précipitée par l'acide hydrosulfurique ; avec le nitrate d'argent, elle donne un précipité rouge-brique d'arséniate d'argent.

L'acide arsénique projeté sur des charbons ardents se réduit à l'état métallique en exhalant l'odeur d'ail.

ACIDUM ARSENIOSUM. (Syn.) *Arsenicum Album.* (F) *Acide Arsénieux, Arsenic Oxyde Blanc d'Arsenic, Acide Arsénieux du Commerce Purifié.* (A) *Arsenious Acid, Arsenic, White Oxide of Arsenic, Purified Arsenious Acid of Commerce.*

L'acide arsénieux est rare dans la nature. Il se produit par le grillage de certains minéraux arsénifères. On le purifie en le sublimant de nouveau.

Composition.—As O_3. Gr. sp. 3.69 à 3.73.

Qualités.—D'un blanc de lait, opaque ou translucide et opalin, cristallisé en octaèdres réguliers ; âcre, nauséeux, volatil ; exposé au feu il répand une odeur d'ail ; peu soluble dans l'eau froide, beaucoup plus dans l'eau bouillante. C'est un des plus dangereux poisons. Les pharmaciens ne doivent le délivrer qu'à des personnes connues et avec des précautions particulières.

Propriétés.—Altérant, fébrifuge, tonique, escharotique. Voyez antidote.

Usage.—L'acide arsénieux, appliqué à l'extérieur, agit comme un caustique puissant que l'on a employé avec succès dans le traitement des ulcères cancéreux, surtout ceux du visage ; cet agent serait en effet, très recommandable sous ce rapport, si son absorption ne déterminait pas souvent de graves accidents. A l'intérieur on l'emploie dans les fièvres intermittentes, les maux de tête périodiques, le rhumatisme chronique, la chorée, le cancer de l'utérus, la lèpre, les douleurs dans les os, etc. Son application, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, peut causer les plus graves accidents et demande à être veillée par un médecin.

Quand le remède commence à produire son effet spécifique, il doit être immédiatement

discontinué. Cet effet est une disposition à l'œdème, surtout du visage et des yeux qui deviennent sensibles à la lumière ; une sensation de raideur dans ces parties, la démangeaison de la peau, la perte de l'appétit, la sensibilité de la bouche, la salivation, le dérangement de l'estomac, la toux, le crachement de sang, la perte des cheveux et des ongles, etc. On doit commencer à le donner à petites doses et augmenter graduellement. A très petites doses il paraît augmenter l'appétit.

Dose.— $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{4}$ de grain en pilules.

Incompatibilité.—Infusion de quinquina, le sulphate de cuivre, l'eau de chaux, le nitrate d'argent, l'iodure de potassium.

Epreuves.—La solution traitée par l'ammonio-nitrate d'argent ou par le gaz hydrogène sulfuré donne un précipité jaune.

Préparations officinales.—Liqueur Arsenicale.

Procédé de Marsh pour la découverte de l'Arsenic.—Prenez une puissante bouteille munie d'un bouchon fermant à l'émeri, et perforée pour deux tubes ; l'un de ces tubes se rendant presqu'au fond du réservoir, l'autre permettant la sortie du gaz. On introduit le liquide suspect par ce dernier en même temps que du zinc granulé ; ensuite on ajoute un peu d'acide sulfurique dilué. Il se forme de l'hydrogène qui s'empare de l'arsenic contenu dans le liquide suspect, formant avec lui de l'arséniure d'hydrogène qui brûle en s'échappant. Si l'on place une lame de porcelaine au-dessus de la flamme, il s'y dépose de l'acide arsénieux, sous forme d'anneaux très caractéristiques.

ACIDUM BENZOICUM, (Syn.) *Flores Benzoes.* (F) *Acide Benzoïque*, *Fleurs de Benjoin.* (A) *Benzoïc Acid, Flowers of Benjamin.*

On obtient l'acide benzoïque du benjoin, par la sublimation.

Composition.—HO, C_4 H_5 O_3.

Qualités.—Cet acide est soluble dans l'alcool, l'esprit de térébenthine et dans 24 parties d'eau bouillante, mais il dépose en refroidissant ; il est en cristaux blancs et soyeux, d'une odeur aromatique agréable, de saveur piquante et acide.

Propriétés.—Stimulant, errhin, expectorant douteux.

Usage.—Dans les bronchites chroniques ; peu efficace.

Dose.—10 à 30 grains.

Epreuve.—Exposé à la vapeur, il s'évapore complètement.

Préparations officinales.—Benzoate d'Ammoniaque. Parégorique.

ACIDUM BORACICUM.(Syn) *Sal Sedativus Hombergi.* (F) *Acide Boracique, Acide Borique.* (A) *Boracic Acid.*—Obtenu par la dissolution du Borax dans quatre parties d'eau bouillante, ajoutant ensuite l'huile de Vitriol. Il cristallise en petites écailles, sans odeur, un peu soluble dans l'eau. C'est un sédatif. Il n'est pas employé.

ACIDUM CARBAZOTICUM, (F) *Acide Picrique, Acide Carbazotique ou Carbo-azotique. Acide Nitro-Pikrinique, Acide Cyrysolépinique.* (A) *Carbazotic Acid, Picric Acid, Nitro-Picric Acid, Welter's Bitters, Carbonitric Acid.*—Tous ces noms désignent un même corps appelé aussi *AMER D'INDIGO ou AMER de WELTER*, obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloés (acide azocarbonique, Liebig), la salicine, l'acide spiroyligique, la coumarine, la phloorhizine, la populine, le spirol. Cristallisable en prismes dérivant de l'octaèdre rhomboïdal ; soluble dans l'eau bouillante, l'éther, l'alcool et les acides minéraux.

Composition.—$C_{12}H_2$ $(AzO_4)_3$ O-HO. (Nysten).

Propriétés.—*Usage.*—D'après plusieurs expériences, l'acide picrique est tonique et astringent. On l'a employé dans les fièvres intermittentes. Selon le Dr. Bell, de Manchester, cet

acide peut remplacer la quinine ; mais comme il est sujet à causer des crampes d'estomac, ses sels sont préférés à l'acide lui-même, surtout le :

Carbazotate de fer, (*Carbo-Azotate de fer.* (A) *Carbazotate of Iron.*

Et le *Carbazotate d'Ammoniaque.* (*Carbo-Azotate* d'Ammoniaque. (L) *Ammoniæ Carbazotas.* (A) *Carbazotate of Ammonia*). Le Dr. T. Moffat a guéri plusieurs cas de céphalalgie opiniâtre avec le sel de fer, et des cas de fièvres intermittentes et d'anémie avec celui d'ammoniaque. Le Dr. Alfred Aspland a administré ce dernier dans tous les cas ou la quinine est indiquée. Ces sels produisent quelquefois, chez certains sujets, une couleur jaune à la peau et au blanc des yeux ; cette couleur commence ordinairement à paraître quand il y a eu à peu près 15 grains d'acide de pris, et disparaît après 2 ou 3 semaines.

Dose.—$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ de grain 3 fois par jour. Mr. Aspland a commencé par gr. j. 3 fois par jour augmentant graduellement jusqu'à 4 grains par dose.

Les deux sels de fer et d'Ammoniaque se donnent aux mêmes doses. A haute dose, l'acide picrique est poison.

On obtient le Carbazotate de Fer en faisant digérer, à une douce chaleur, de l'Acide Carbazotique pur cristallisé avec un excès de Sesquioxyde de Fer récemment précipité, et de l'eau jusqu'à ce que l'acide disparaisse. On filtre et on fait évaporer à une chaleur n'excédant pas 212°. Ainsi préparé, c'est une masse amorphe, rouge-brun ; mais de couleur plus pâle quand elle est pulvérisée.

ACIDUM CARBOLICUM, (F) *Acide Carbolique.* (Syn.) *Acide Phénique, Spyrol, Phénol, Hydrate d'Oxyde de Phényle, Salicone.* (A) *Carbolic Acid, Phenic ou Phenylic Acid, Hydrated Oxyde of Phenyl.*

L'acide carbolique est le produit de la décomposition, par la chaleur, de l'acide spyroïlique, de la salicine et de la distillation de la houille.

Composition.—$C_{12}H_5O_2 + H\ O$. Gr. Sp. 1.062.

Qualités.—L'acide carbolique, tel qu'on le trouve dans le commerce, est solide ou liquide, d'apparence huileuse, incolore, d'une odeur empyreumatique qui rappelle celle de la créosote, d'une saveur âcre et brûlante ; il bout à 370°, est soluble dans 20 parties d'eau, très-soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme et les huiles. Sa solubilité, dans l'eau, est beaucoup augmentée par l'addition de 5 à 10 par cent d'acide acétique. Quoiqu'il soit neutre sur le papier à épreuves, cependant il se combine faiblement avec des bases salifiables, ses sels étant décomposés par l'acide carbonique et ceux avec les alcalis ayant une réaction acide.

Propriétés.—Antiseptique et désinfectant puissant, astringent, hémostatique, stimulant, rubéfiant et escharotique.

Usage.—Appliqué pur sur la peau, il agit comme escharotique. Pris à l'intérieur, ses effets se rapprochent de ceux de la créosote.

Jusqu'ici l'acide carbolique a été presque exclusivement employé à l'extérieur, mais selon plusieurs praticiens, il peut être employé à l'intérieur avec beaucoup d'avantage. Les Docteurs Brown, Roberts et Goddard l'ont donné avec succès dans la diarrhée, les vomissements, la dyspepsie accompagnée de douleurs d'estomac après les repas, et dans un cas très-grave d'asthme spasmodique ; dans ce dernier cas, l'acide fut donné avec une décoction de salsepareille. Cet acide paraît être utile à certaines époques de la phthisie. A l'extérieur, on applique ce remède dans la lèpre, les ulcères de mauvaise nature et ceux où il y a beaucoup d'odeur ; dans les hémorrhoïdes, la fistule, le porrigo, la gale, l'anthrax, la carie des os, les plaies gangréneuses, les ulcères ou abcès fétides, etc. Comme il n'affecte que superficiellement la partie sur laquelle on l'applique, il sera d'un bon effet dans la cas de diphthérie et d'angine maligne, ainsi que pour arrêter instantanément des hémorrhagies provenant de plaies, piqûres, etc. Il peut être appliqué dilué avec de l'eau ou de la glycérine. Selon M.

Lemaire, le cadavre d'un homme peut être conservé avec moins de 7 à 8 grains de cet acide ; enfin l'acide dilué injecté dans le rectum favorise l'expulsion des vers.

Dose.—Une goutte, 3 ou 4 fois par jour, dans une cuillérée à thé d'eau sucrée, ou mise en pilules avec du mucilage, du sirop, etc. En gargarisme, 2 grains à l'once d'eau. En injection, 1 grain pour 4 onces d'eau.

Sirop d'Acide Carbolique, (Syn.) *Sirop d'Acide Phénique.*—℞. Acide Carbolique 3 grammes ; Sucre blanc 2000 grammes; Eau, 1000 grammes. Mêlez. A prendre par cuillérées.

Comme caustique on l'applique pur dans la diphthérie et l'angine maligne. Dilué avec la glycérine, cet acide est d'un bon effet dans les cas de fistule, d'hémorrhagie et de lèpre.

Si l'acide est solide on peut le faire liquéfier en mettant la bouteille qui le contient dans de l'eau chaude.

Glycérolé d'Acide Carbolique. (L) *Glycerinum Acidi Carbolici.*—℞ *Acide Carbolique*, ℥ j. *Glycérine* ℥ iv.

Dose.—5 à 10 gouttes dans de l'eau. On l'applique aussi dilué suivant les cas sur les amygdales enflammées avec odeur fétide.

A l'extérieur on emploie les préparations suivantes :

Solution d'acide carbolique.—Acide, 12 gouttes, Eau chaude, ℥ j., brassez et filtrez. En lotions dans les maladies mentionnées plus haut.

Solution du Dr. Bazim.—Acide, 1 partie, Acide Acétique, de 8° de Baumé, 40 parties, Eau, 100 parties. On l'emploie pour les dartres et la galle ; dans le premier cas on applique des compresses trempées dans la solution et dans le second, on lave les parties affectées. On prétend qu'une seule application suffit pour guérir la galle.

M. Bobœuf préfère les sels d'acide carbolique à l'acide lui-même ; il a employé le *Carbolate de Soude* (*Phénate de soude, Phénate Sodique*) ou le *Carbolate de Potasse*, (*Phénate de Potasse*), en solution, une partie pour 100 parties d'eau, pour penser les plaies et arrêter instantanément des hémorrhagies ; il applique sur la plaie des compresses trempées dans la solution.

Acide Phénique Alcoolisé, (Syn.) *Acide Carbolique Alcoolisé.*—℞. (Lemaire). Acide Carbolique, Alcool, partie égale. C'est un caustique. Employé contre les piqûres et morsures d'animaux venimeux, les piqûres anatomiques, la carie dentaire.

Glycérat Phénique (Syn.) *Glycérat Carbolique.*—℞. (Bouchardat) Glycérine ou glicérat d'Amidon ℥ x., Acide Carbolique ℥ j. Employé en lotions contre l'impétigo, l'eczéma, le le lichen, le pemphigus.

Vinaige Phéniqué ou Carbolique.—℞. (Bouchardat). Vinaigre 100 partie, Acide Carbolique 1 partie. Mêlez.

Pommade Phénatée, Onguent de Phénate de Soude.—℞. (Bobœuf) Phénate de Soude ℥ j., Axonge ℥ x. Mêlez. Employé contre l'acné, et les affections parasitaires.

Pommadé Phéniquée, (Syn.) Onguent Phéniqué.—℞. Acide Phénique 1 partie, Axonge 10 parties.

Poudre Phéniquée (Syn.) *Poudre d'Acide Carbolique. Poudre d'Acide Phénique.* ℞.—Acide Phénique 18 grains à ℥ jss. Farine ou Plâtre 2 Livres. Pour désinfecter les plaies.

Remarque.—L'*Acide Thymique*, peut remplacer l'acide phénique aux mêmes doses et sous les mêmes formes.

Epreuves.—L'acide Carbolique ressemblant beaucoup à la créosote, on les a souvent donnés l'un pour l'autre ; mais il est facile de les distinguer, la Gravité Sp. du premier étant bien plus grande que celle de la seconde, et par l'action de l'acide nitrique, qui, avec l'acide carbolique produit de l'acide picrique pur, tandis qu'avec la créosote, il donne de l'acide oxalique, une matière résineuse et un peu d'acide picrique. L'acide carbolique chauffé avec l'ammoniaque donne de l'aniline et de l'eau (Dispensaire des E. U).

Carbolate de potasse, Phénate de Potasse. (L.) *Potassæ carbolas, Potassæ phenas.* (A) *Carbolate of potassa, phenate of potassa.*

On l'obtient en mêlant les solutions alcooliques de phénol et d'hydrate de potasse.

Qualités.—En écailles blanches, transparentes qui absorbent l'humidité de l'air, deviennent jaunes, et ensuite rouge-brun, solubles dans l'eau, l'alcool, insolubles dans l'éther.

Usage.—Désinfectant.

Carbolate de cuivre, Phénate de cuivre. (L.) *Cupri Phenas, Cupri Carbolas.* (A) *Phenate oxyde of copper.*

On le prépare en faisant réagir une solution aqueuse de sulfate de cuivre sur une solution aqueuse de phénate de potasse.

Qualités.—Poudre verte, soluble dans les acides.

Le *Phénate d'oxyde de mercure*, obtenu par double décomposition est de couleur orange d'abord, devenant rouge-brique.

Le *Phénate de Quinine*, obtenu en faisant réagir une solution alcoolique de sulfate de quinine sur une solution de phénate de potasse, est en cristaux en aiguilles, presqu'insoluble dans l'éther, très-soluble dans l'alcool et les acides, insoluble dans l'eau. Remarque.—Le Phénol se combine avec les bases pour former des composés définis, mais il y a simple juxtaposition de molécules, la constitution individuelle de chaque corps restant la même. Les carbolates partagent la causticité de l'acide phénique.

ACIDUM CARBONICUM. (F) *Acide Carbonique, Gaz Acide Carbonique, Acide Méphitique.* (A) *Carbonic Acid, Carbonaceous Acid, Calcareous Acid, Aerial Acid, Mephitic Acid, Spiritus Lethalis, Mephetic Air.* On obtient cet acide par l'action des acides sulfurique et chlorhydrique sur le carbonate de chaux.

Composition.—CO_2. Gr. Sp. 1.5245.

Qualités.—L'acide carbonique est gazeux à la température habituelle, et sous le poids de l'atmosphère ; mais on peut le liquéfier et même le solidifier à une forte pression. A l'état de gaz, il est incolore, inodore, d'une odeur légèrement piquante, il éteint les corps en combustion ; il est non seulement impropre à la respiration, mais il asphyxie les animaux qui le respirent. Ce gaz se trouve dans le bas des mines, dans les cavernes, les puits, etc. La chaux jetée dans ces lieux absorbe les *gaz méphitiques.*

Propriétés.—Anesthésique. C'est un poison. Voyez asphyxie et antidote.

Usage.—Les recherches de M. Harpin ont établi que les bains de gaz acide carbonique pouvaient modifier la peau de la manière la plus heureuse. Suivant M. Goin, ce gaz agit sur les tissus à la manière des stimulants astringents et dessiccatifs ; améliorant les phlegmasies catharrhales humides, atoniques et de mauvaise nature, de même que les affections névralgiques et spasmodiques, l'état de fatigue de certains organes ; tendant au contraire à aggraver les phlegmasies qui s'accompagnent d'éréthisme, de rougeur érysipélateuse et de sécheresse.

L'action de cet acide étant très-fugitive, il est nécessaire qu'il soit fréquemment réitéré, si l'on veut en obtenir des effets durables.

Dans les névroses et les affections intermittentes, le gaz ne jouit réellement d'un pouvoir curatif que lorsqu'il intervient au début des paroxysmes et pendant leur état ; et ce pouvoir est d'autant plus sûr qu'on force davantage l'aspiration du gaz, c'est-à-dire que le malade est tenu plus longtemps sous le coup d'une demi-asphyxie, qui devra être soigneusement surveillée. (Bouchardat)

Préparations officinales.—Pour préparer les eaux minérales artificielles.

Epreuves.—L'acide carbonique précipite l'eau de chaux, rougit la teinture de tournesol et est entièrement absorbé par les solutions alcalines.

ACIDUM CHROMICUM. (F) *Acide Chromique.* (A) *Chromic Acid.*

L'acide chromique se tire du bichromate de potasse et de l'acide sulfurique.

Composition.—$Cr\ O_3$

Qualités.—En cristaux d'un rouge brillant; déliquescent et très soluble dans l'eau dans laquelle il forme une solution jaune orange.

Propriétés.—Caustique, escharotique. C'est un poison. Voyez Antidote.

Usage.—Pour détruire les excroissances qui viennent sur la conjonctive et autres de mauvais caractère. Son application cause moins de douleurs que celle des autres caustiques, mais elle demande beaucoup de précautions, ce caustique étant même trop dangereux pour être employé dans les cas ordinaires.

Appliqué en substance, son action est très lente; mais en solution il agit plus promptement et pénètre moins.

La solution se fait avec parties égales (au poids) d'acide et d'eau distillée. On l'applique au moyen d'un petit cylindre de verre, trempé dans la solution; mais il faut faire attention de ne pas brûler les parties environnantes.

ACIDUM CITRICUM. (F) *Acide Citrique.* (A) *Citric Acid.*

L'acide citrique se trouve dans le citron et les autres fruits de la famille des Hespéridées. On le rencontre encore uni à l'acide malique dans tous les fruits rouges, surtout dans la groseille. On l'extrait par divers procédés chimiques.

Composition.—$3\ H\ O,\ C_{12}\ H_5\ O_{11} + HO$.

Qualités.—En cristaux rhomboïdaux, d'une saveur acide très-forte, inaltérable à l'air, soluble dans l'eau froide ou chaude, beaucoup moins dans l'alcool. Il agit comme le suc de citron.

Propriétés—Réfrigérant, antiseptique. A l'état de concentration, il agit comme poison caustique; mais, étendu d'eau jusqu'à agréable acidité, il forme des boissons rafraîchissantes agréables.

Usage.—Dans les maladies inflammatoires, le scorbut, les maladies du foie, etc.; continué trois ou quatre semaines de suite, il peut occasionner la formation de calculs d'acide urique ou la gravelle. On peut s'en servir au lieu de suc de citron, pour préparer la *Potion Effervescente.* (Acide ℥ xjss pour eau Oj).

Dose.—20 à 30 grains dans un grand verre d'eau ou de tisane adoucissante.

Incompatibilités.—Acides sulfurique et nitrique, acétate de plomb, nitrate et acétate de mercure, les alcalis, les sulfures alcalins.

ACIDUM GALLICUM (F *Acid Gallique.* (A) *Galic Acid.*

Composition.—$3\ HO,\ C_{14}\ H_3\ O_7\ +\ 2\ H\ O$.

Qualités.—L'acide gallique existe dans la plupart des végétaux astringents et surtout dans la noix de *Galle*, d'où Sheele l'a retiré d'abord. Il est en cristaux fins et soyeux, inodore d'une saveur faiblement acide et astringente, avec un arrière goût sucré; il ne précipite pas la colle de poisson et produit un précipité bleu dans les solutions de peroxyde de Fer; il forme avec les bases salifiables des composés peu stables et imparfaitement connus. Il est soluble dans l'eau bouillante, peu dans l'eau froide et l'éther, mais beaucoup dans l'alcool et la glycérine.

Propriété.—Astringent.

Usage.—On croit que l'acide gallique est préférable à l'acide tannique dans tous les cas d'hémorrhagie, où l'on doit parvenir aux vaisseaux saignants par la voie de la circulation; mais dans les hémorrhagies du canal alimentaire et autres parties sur lesquelles l'acide tannique peut être mis en contact, ce dernier doit être préféré. L'acide gallique est aussi employé avec avantage dans le pyrosis, la dyssenterie, la chlorose, l'albuminurie, le scorbut, le purpura, les scrofules et les sueurs nocturnes des phthisiques. Il ne constipe pas.

Il est employé en gargarismes et en injections; dans ces deux cas on le mêle avec de la glycérine avant de mettre l'eau.

Dose.—5 à 15 grains trois ou quatre fois par jour, en pilules ou en poudre.

ACIDUM HYDRIODICUM DILUTUM. (F) *Acide Hydriodique, Acide Iodhydrique Médicinale ou Dilué* (A) *Diluted Hydriodic Acid*

Composition.—H I. Gr. Sp. 1.112

Qualités.—L'acide Iodhydrique, préparé d'après le procédé des E. U. est un liquide incolore, d'une saveur acide, mais il se colore promptement à l'air, alors il prend l'odeur de l'Iode. Chaque drachme contient 10 grains d'Iode. C'est un poison. Voyez antidote.

Propriétés.—Usage.—Contre Indications.—Incompatibilités.—Les mêmes que ceux de l'iode.

Dose.—10 à 40 gouttes dans un verre d'eau.

L'acide anhydre n'est pas usité en pharmacie.

ACIDUM HYDROCHLORICUM PURUM, (Syn) *Acidum Muriaticum.* (F) *Acide Muriatique, Acide Muriatique concentré, Acide Hydrochlorique, Acide Chlorhydrique, Esprit de Sel* (A) *Muriatic Acid, Hydrochloric Acid, Chlorohydric Acid.*

Composition.—H. Cl. Gr. Sp. 1.17.

Qualités.—L'Acide Muriatique pur est extrait de sel commun. C'est un liquide incolore d'une odeur suffocante, d'une saveur corrosive; exposé à l'air il fume et noircit les matières organiques comme l'acide sulfurique; il est très-soluble dans l'eau.

L'acide muriatique du commerce a les mêmes propriétés que l'acide pur, mais il a une couleur jaunâtre due à la présence du perchlorure de fer ou de quelques particules de matières organiques, tels que du liège, du bois, &.,

L'Acide muriatique est souvent falsifié avec de l'acide sulfurique.

Propriétés.—Tonique, caustique, antiseptique, diurétique.

Usage.—Cet acide n'est employé que très-dilué. A l'état de concentration c'est un poison corrosif (Voyez antidote); étendu d'eau convenablement, il est très utile dans les dyspepsies, les gastralgies, les vomissements; jadis vanté dans les fièvres typhoïdes, les maladies du foie, les éruptions cutanées; en gargarisme dans les maux de gorge putrides et inflammatoires; en injection dans la gonorrhée. A l'intérieur, on peut le faire prendre dans une infusion de quassia, de colombo, de gentiane ou de quinquina. On l'applique à l'extérieur dans beaucoup de maladies de la peau, surtout pour l'acné folliculeuse, dans ce cas, on l'associe à la glycérine; on peut l'employer concentré, mais alors on ne le laisse qu'une demi minute, et on lave la partie avec de l'eau seulement, puis avec de l'eau et du savon. Il est aussi utile en bain de pieds excitant.

Dose.—10 à 20 gouttes dans $1\frac{1}{2}$ à 2 verre d'eau, de tisane d'orge ou une des infusions mentionnées plus haut. En gargarisme, ʒ ss. à ʒ ij, dans ℥ vi de liquide. En injection, 3 à 10 gouttes pour ℥ vi d'eau. En bain de pieds, ℥ iij pour 6 pintes d'eau.

Incompatibilités.—Les alcalis, les terres et leurs carbonates, les oxydes métalliques, le sulfure de potassium, le tartrate de potasse, l'émétique et presque tous les sels métalliques.

Epreuves.—Chlorure de barium dans l'acide dilué, pour reconnaître l'acide sulfurique; l'ammoniaque, pour reconnaître des sels de fer. Quand l'acide est pur, il s'évapore sans laisser de résidu dans un vaisseau de platine.

Préparations officinales.—Acide Muriatique dilué. Acide Nitro-Muriatique. Chlorure de Fer. Liqueur de Perchlorure de Fer. Muriate de Morphine. Teinture de Fer, etc.

ACIDUM HYDROCHLORICUM DILUTUM, (Syn.) *Acidum Muriaticum Dilutum.* (F) *Acide Muriatique Dilué ou Médicinal, Acide Hydrochlorique Dilué, Acide Chlorhydrique Dilué.* (A) *Diluted Hydrochloric Acid, Diluted Muriatic Acid.*

℞. Br. Acide Muriatique ℥ iij. (Mesure Impériale) Eau Distillée ℥ viii. (Mesure Impériale) Mêlez. - Gr. Sp. 1.05.—99 mesures de la solution volumétrique de Soude peuvent neutraliser six drachmes de cet Acide.

Propriétés.—Usage.—Voyez Acide Muriatique.

Dose.—20 à 60 gouttes dans un verre d'eau ou autre liquide.

ACIDUM HYDROCYANICUM DILUTUM, (Syn.) *Acidum Prussicum.* (F) *Acide Hydrocyanique Médicinale ou Dilué, Acide Cyanhydrique Dilué, Acide Prussique.* (A) *Diluted Hydrocyanic Acid, Diluted Cyanohydrique Acid, Prussic Acid.*

Composition.—H C_2 N. Gr. Sp. 0. 6969.

L'acide hydrocyanique concentré, (Acide Anhydre, ou Acide hydrocyanique pur) n'est pas usité comme remède. C'est un poison des plus violents. D'après le Dr. Christison $1\frac{1}{2}$ grain peut tuer instantanément.

Qualités.—L'acide hydrocyanique dilué est un liquide incolore, transparent, d'une odeur particulière, d'une saveur d'abord douce, puis âcre et piquante, soluble dans l'eau ; il se décompose à la lumière et à une haute température. 100 grains de cet acide contiennent deux grains d'acide hydrocyanique pur.

Propriétés.—Sédatif, antispasmodique. C'est un poison violent. Voyez Antidote.

Usage.—Dans la toux spasmodique, le hoquet, l'asthme, la coqueluche, les affections nerveuses, les palpitations du cœur, les gastralgies opiniâtres et pour diminuer l'irritabilité de l'estomac dans la dyspepsie. On l'administre aussi avec avantage dans les névralgies chroniques de l'estomac ; il sert à préparer cet organe à porter d'autres remèdes, tels que les toniques végétaux et minéraux. On ne doit donner qu'une petite dose pour commencer, et augmenter graduellement jusqu'à ce que l'effet voulu soit produit, puis on diminue ou on cesse le remède. A l'extérieur, on l'emploie avec succès pour quelques maladies de la peau, telles que les dartres, dans le but de diminuer la démangeaison ainsi que pour laver les cancers.

Incompatibilités.—Les oxydes métalliques, le chlore.

Remarque.—*L'Acide Hydrocyanique de Sheele* est très-dangereux et ne devrait pas être employé.

Deux gouttes de cet acide équivalent à 5 gouttes de l'acide officinal.

Dose.—2 gouttes augmentant graduellement jusqu'à 6 gouttes, dans un verre à vin de sirop, de mucilage, ou d'infusion de quinquina. De l'acide de Sheele $\frac{1}{2}$ goutte à 2 gouttes.

A l'extérieur, on l'emploie en lotion, (30 à 60 gouttes par once d'eau distillée) ; en onguent (acide hydrocyanique, 20 gouttes, cérat, 2 onces). Il faut affaiblir la préparation si les lotions doivent être faites sur des surfaces dénudées, surtout ulcérées.

Cet acide ne doit être employé que par un médecin et avec la plus grande circonspection. Lorsque l'on change de fiole d'acide, il faut recommencer à donner les doses plus faibles.

ACIDE KINIQUE. (A) *Kinic Acid.*—Il existe dans les écorces du quinquina, combiné avec la chaux et les alcaloïdes. Cristallisé blanc. (C^{14} H^{11} O^{11} Ho).

ACIDUM LACTICUM. (F) *Acide Lactique.* (A) *Lactic Acid, Acid of milk.*

L'*Acide Lactique* a été trouvé par Sheele dans le lait aigri. Cet acide se trouve non-seulement dans le lait, mais il est probable qu'il se rencontre soit naturellement, soit à l'état de combinaison, comme dans la noix vomique, dans un grand nombre de végétaux.

Qualités.—Liquide incolore, d'une consistance sirupeuse, inodore, d'une saveur très acide ; il attire l'humidité de l'air, est soluble en toute proportion dans l'eau et dans l'alcool. Chauffé graduellement et avec précaution, l'acide, d'abord sirupeux, devient plus fluide, se

colore, et donne, par la distillation, outre des gaz inflammables, un résidu de charbon et une matière blanche concrète dont la saveur est acide et amère.

Propriété.—Tempérant.

Usage.—L'acide lactique n'a pas encore été beaucoup employé en médecine; cependant comme cet acide est un des agents de la dissolution des aliments dans l'estomac, M. Magendie a pensé qu'il pouvait être employé avec avantage dans les cas de dyspepsie ou de simple affaiblissement des organes digestifs, et pour faire disparaître les dépôts phosphatiques des urines. Il agit bien, associé à la pepsine. Etendu d'eau jusqu'à agréable acidité, il forme une boisson rafraichissante, acidulé, très employé dans les maladies inflammatoires, dans le scorbut et la jaunisse.

Dose. ℨ j. à ℨ iij. par jour, en 3 ou 4 doses. La meilleure manière de l'administrer est dans de l'eau sucrée, sous forme de limonade, et à l'heure du repas.

Préparation officinale.—Lactate de Fer.

ACIDUM NITRICUM, (Syn.) *Acidum Nitri, Acidum Azoticum, Aqua fortis.* (F) *Acide Nitrique, Acide Azotique, Esprit de Nitre, Eau forte.* (A) *Nitric Acid, Spirit of Nitre.*

L'acide nitrique est un des cinq corps composés formés du Nitrogène et de l'Oxygène. Ce sont l'oxyde nitreux (gaz exhilarant), NO; l'oxyde nitrique, NO^2; l'acide nitreux (autrefois appelé acide hyponitreux), NO^3; l'acide hyponitrique (autrefois acide nitreux), NO ; et l'acide nitrique, NO^5.

Il y a à présent, trois acides qui sont officinaux: l'acide concentré, (Gr. Sp. I. 5, Br.), l'acide concentré (Gr. Sp. I. 42 E.-U.), et l'acide dilué.

L'acide du commerce se distingue en *Eau Forte double* (Gr. Sp. I. 36, et en *Eau Forte simple*, (Gr. Sp. I. 22).

L'acide nitrique est un des acides le plus fréquemment employés.

On l'obtient du nitrate de potasse et de l'acide sulfurique par la distillation.

Qualités.—Liquide incolore, fumant à l'air, d'une odeur qui lui est propre et d'une très grande causticité; il colore en jaune et désorganise presque immédiatement les tissus animaux; exposé à la lumière solaire, il éprouve une désoxygénation partielle et se colore en jaune, par la dissolution de l'acide nitreux formé dans l'acide non décomposé; il bout à 120° centigrades, et se décompose à la chaleur rouge en oxygène et en acide nitreux.

Il est soluble dans l'eau et l'alcool.

Propriétés.—Tonique, antiseptique, antisyphilitique, escharotique.

Usage.—L'Acide nitrique, à l'état de concentration, est un poison corrosif des plus énergiques, (V. antidote). Etendu d'eau jusqu'à agréable acidité, on l'a beaucoup vanté dans un grand nombre de maladies: le diabète, le scorbut, les maladies du foie où la bile est secrétée trop promptement ou en trop grande quantité; dans le typhus, la dyspepsie, la syphilis, l'hydropisie, la coqueluche. Hausen le prescrit à la dose de 10 gouttes pour une potion de ℥ vij., avec ℥ ss., d'éther nitrique alcoolisée, contre l'albuminurie.

Pris en limonade pendant le traitement mercuriel, il calme la violente irritation que cause ce remède. A l'extérieur, on l'emploie en lotion, largement dilué, pour les ulcères de mauvais caractère. Quelques médecins de Londres l'emploient pur comme escharotique, dans le traitement local des hémorrhoïdes et de la chute du rectum. Pour l'instrument dont on doit se servir, ainsi que de la manière de l'appliquer et les précautions à prendre, voyez Ranking's Abstract, (Ed. Am. No. 20, p. 143, et No 23, p. 158.)

L'acide nitrique est un des plus puissants caustiques. On l'emploie avec beaucoup d'avantages pour cautériser les ulcères compliqués de pourriture d'hôpital, ou pour détruire les verrues; mais c'est un caustique si énergique et si pénétrant, qu'il faut une grande prudence

dans son emploi. Son application dans une dent carriée demande encore plus de précautions, car l'émail des dents saines est souvent endommagé par son action corrosive. Il est avantageusement employé en gargarisme dans les ulcérations de la gorge et des gencives.

On l'emploie encore en fumigation pour désinfecter l'air des appartements. On verse une demi once d'acide nitrique sur autant de nitrate de potasse et on laisse dégager le gaz dans un appartement bien clos. Cette quantité suffit pour une pièce de 10 pieds carrés. Il est imprudent de demeurer dans l'appartement.

Dose.—5 à 20 gouttes dans 3 ou 4 onces d'eau, trois fois par jour. En gargarisme ʒ j, pour une chopine d'eau.

Pour garantir les dents, il est bon de se laver la bouche après chaque dose.

Incompatibilités.—Les huiles essentielles, les oxydes métalliques, l'esprit de lavande et les teintures fortes en grande quantité.

Epreuves.—Cet acide étant évaporé, ne laisse pas de résidu ; dilué avec six fois son poids d'eau distillée, puis traité par le chlorure de barium et le nitrate d'argent, il ne donne pas de précipité.

121.5 mesures de la solution volumétrique de soude peuvent neutraliser une drachme de cet acide.

Préparations officinales.—Acide Nitrique dilué. Acide Nitro-Muriatique. Onguent Citrin. Liqueur de Nitrate de Fer.

ACIDUM NITRICUM DILUTUM. (F) *Acide Nitrique Dilué ou Médicinale*; (A) *Diluted Nitric Acid.*

℞. E. U. Acide Nitrique (Gr. sp. 1.42). ℥ iij. (au poids). Eau Distillée ; quantité suffisante pour faire une Oj d'Acide Dilué. Gr sp 1.068.

℞. Br. Acide Nitrique (Gr. sp. 1.5) ℥ ij. Eau Distillée ℥ xiii Mêlez. Gr. sp. 1.101.

100 mesures de la solution volumétrique de soude peuvent neutraliser six drachmes de cet acide.

Propriétés.—Usage.—Voyez Acidum Nitricum.

Dose.—De l'acide dilué des Etats-Unis, 20 à 40 gouttes ; de celui de la British Pharmacopœia, 15 à 30 gouttes dans un verre d'eau froide.

ACIDUM NITRO-MURIATICUM, (Syn) *Aqua Regia, Acidum Muriaticum Nitroso-Oxigenatum, Acidum Nitro-Hydrochloricum.* (F) *Acide Nitro-Hydrochlorique, Acide Nitro-Muriatique, Eau Régale.* (A) *Nitro-Muriatic Acid, Nitro-Hydrochloric Acid.*

℞. E. U. Acide Nitrique, (Gr. Sp. 1.42) ℥ iij (au poids), Acide Muriatique ℥ v. (au poids). Mêlez les acides dans un flacon et quand l'effervescence a cessé, bouchez-le.

Cet acide ne doit être préparé qu'en petite quantité, parcequ'il se décompose avec le temps.

Composition.—NO_2 Cl_2 et NO_2 Cl

Qualités.—Liquide corrosif, d'une odeur suffocante, de couleur jaune pâle, d'une saveur acide.

Propriétés.—Stimulant, antiseptique. C'est un poison. Voyez antidote.

Usage.—Employé à l'intérieur, dans les maladies chroniques du foie, l'oxalurie, la scarlatine maligne, la syphilis. On le donne en limonade agréablement acidulée et sucrée ; on l'emploie, à l'extérieur, pour la maladie du foie, en bains locaux et généraux ou en lotions avec une éponge. La solution se prépare en mettant assez d'acide pour donner à l'eau l'acidité du vinaigre fort, on passe sur tout le corps une éponge trempée dans cette solution, et on donne en même temps un bain de pieds et de jambes durant vingt à vingt cinq minutes. Ce bain est composé de deux onces d'acide par gallon d'eau ; il doit être entretenu à la température de 97° de Fah. et le même peut servir pendant une semaine. ayant soin d'ajouter

chaque fois, deux drachmes d'acide pour remplacer ce qui s'est évaporé. On donne ces bains d'abord tous les jours, puis tous les deux ou trois jours ; employé de cette manière, l'acide produit les effets suivants : piquement de la peau, soif, ramollissement des gencives, salivation en même temps qu'il augmente la sécrétion et l'écoulement de la bile et facilite le passage des calculs biliaires.

Dose.—4 à 5 gouttes dans un verre d'eau, trois fois par jour. Pour préparer un bain général, on peut mettre assez d'acide dans l'eau pour lui donner le goût du vinaigre faible.

ACIDUM NITRO-MURIATICUM DILUTUM, (Syn.) *Acidum Nitro-Hydrochloricum dilutum* (F) *Acide Nitro-Muriatique dilué, Acide Nitro-Hydrochlorique dilué, Eau Régale dilué,* (A) *Diluted Nitro-Muriatic Acid.*

℞. E. U.—Acide Nitrique ℥ jss. (au poids), Acide Muriatique ℥ ijss. (au poids), Eau distillée, quantité suffisante. Mêlez les acides dans un flacon pouvant contenir une livre ; puis remplissez-le avec l'eau distillée.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Acide nitro-muriatique.

Dose.—10 à 20 gouttes, dans un verre d'eau froide, trois fois par jour.

ACIDE OLÉIQUE ou Elaïque. (A) *Oleic Acid.* (C^{36} H^{33} O^3, H).—Produit de la saponification et de la distillation des corps gras, ou de la formation du gras des cadavres. Il est liquide à la température ordinaire, solide et cristallisable à 7° centigr. au dessous de zéro, d'une odeur et d'une saveur très-âcre.

ACIDUM OXALICUM, (Syn). *Acidum Oxalinum, Acidum Acetosellæ.* (F) *Acide Oxalique.* (A) *Oxalic Acid.*

L'acide oxalique purifié est tiré du sel d'oseille du commerce, en décomposant ce sel par l'acétate de plomb et l'acide sulfurique

Composition.—$HO_2\ C_2\ O_2 + HO$.

Qualités.—L'acide oxalique est blanc, cristallisé en aiguilles fines ou en longs prismes quadrilatères, terminés par des sommets dièdres. Sa saveur est très acide et son action sur le tournesol très-grande. Il est soluble dans neuf parties d'eau froide et dans beaucoup moins d'eau bouillante.

Propriétés.—Réfrigérant, antiphlogistique.

Usage.—Cet acide administré à l'état de concentration, agit comme un poison caustique ; mais étendu d'eau jusqu'à agréable acidité, il est très employé dans les maladies inflammatoires, le scorbut, la jaunisse ; dans les maladies tant aigues que chroniques connues sous le nom d'angines, dans la gastrite, la gastro-entérite, la stomatite et les aphthes. Il a de plus la propriété de calmer les douleurs violentes qui accompagnent les inflammations des muqueuses, et de rendre moins nécessaires les déperditions de sang. (Bouchardat.)

Dans les affections aphtheuses de l'enfance, l'acide oxalique a surtout eu d'excellents résultats ; on l'associe avec avantage à l'huile essentielle de menthe poivrée ; quand les ulcérations prennent un mauvais aspect, on ajoute une petite quantité de Tannin.

Dose.—2 grains dans ℥ j de véhicule. Son administration demande beaucoup de précautions, car c'est un des plus dangereux poisons. Voyez antidote.

Incompatibilités.—Les sels de chaux.

Epreuve.—Il s'évapore entièrement à une chaleur au-dessous de 212°.

ACIDUM PERCHLORICUM. (F) *Acide Perchlorique* (A) *Perchloric Acid, Oxychloric Acid.*

En faisant bouillir une solution d'acide chlorique, il se dégage de l'acide chloreux ou de l'acide hypochlorique, et l'acide perchlorique reste dissous. On l'obtient aussi en décomposant le perchlorate de potasse. Cet acide est incolore, liquide ou solide, dans ce dernier cas

il se présente sous forme de cristaux blancs. Cet acide entre dans les préparations de la chlorodyne.

ACIDUM PHOSPHORICUM GLACIALE. (F) *Acide Phosphorique Concentré.* (A) *Glacial Phosphoric Acid.*

Composition.—Acide anhydre PO_5.

Acide Métaphosphorique ou Monobasique HO, PO_5 Acide Pyrophosphorique ou Bibasique 2 HO, PO_5 Acide Tribasique 3 HO, PO_5.

Qualités.—Cet acide est obtenu en poudre blanche amorphe, extrêmement déliquescente volatisable à une grande chaleur, et, acquérant, en refroidissant, une apparence vitreuse.

Usage.—L'acide phosphorique concentré n'est employé en pharmacie, que pour préparer l'acide phosphorique dilué; et en friction à l'extérieur, contre les tumeurs osseuses des rachitiques. On l'emploie sous forme d'Onguent :—R. - Acide phosphorique ʒ j, Axonge ℥ j.

ACIDUM PHOSPHORICUM DILUTUM. (F) *Acide Phosphorique Médicinal, Acide Phosphorique dilué, Acide Tribasique.* (A) *Diluted Phosphoric Acid, Tribasic Acid.*

Composition.—3 HO, PO_5. Gr. sp. 1.08.

Qualités.—Liquide incolore, inodore, d'une saveur très-acide.

Propriétes.—Tonique, réfrigérant.

Usage.—Dans le diabète, l'hystérie, la leucorrhée quand le liquide sécrété est clair et âcre. Il a été employé avec avantage pour calmer les douleurs et les spasmes, pour empêcher la formation des matières osseuses et corriger les dépôts phosphatiques des urines. Magnus Hus l'a employé avec succès dans la première période du typhus abdominal ou pétéchial.

Dose.—20 gouttes à ʒ j. dans deux ou trois onces d'eau.

Epreuves.—Cet acide ne doit pas être précipité par le chlorure de barium ou le nitrate d'argent acidulé avec l'acide nitrique. Six drachmes versées sur 180 grains de litharge en poudre fine laissent, après l'évaporation, un résidu qui, chauffé rouge terne, pèse 215. 5 grains.

Préparations Officinales.—Phosphate d'Ammoniaque. Sirop de Phosphate de Fer.

ACIDUM PYROLIGNEUM CRUDUM. (F) *Acide Pyroligneux Brut.* (A) *Crude Pyroligneous Acid.*

C'est de cet acide que l'on obtient l'acide acétique purifié.

Composition.—Comme l'acide acétique. Gr. Sp. 1.034.

Proprietés.—Usage.—Dose.—Incompatibilités.—Voyez Acide acétique.

Epreuves.—100 gouttes doivent neutraliser 53 grains de carbonate de soude.

ACIDE SALICIQUE ou SALICYLEUX.—℞.—(Bouchardat) Salicine 100 gram. Bichromate de Potasse 100 gram. Acide Sulfurique 250 gram. Eau 2000 gram. Distillez dans une cornue.

Proprietés. Usage.—Employé comme diurétique dans les hydarthroses et les hydropisies liées à une maladie du cœur.

Dose.—20 à 30 gouttes de la teinture suivante, dans un verre d'eau ou de tisane : *Teinture d'Acide Salicique.* ℞.—Acide Salicique 4 gram. Alcool 30 gram. Mêlez.

ACIDE STÉARIQUE. (A) *Stearic Acid.* (C^{36} H^{35} O^{3}, Ho.).—Produit constant de la saponification des corps gras, du suif surtout ; il accompagne aussi les produits de la distillation de ces corps. C'est une substance solide, cristallisable, soluble dans l'alcool chaud, insoluble dans l'eau.

ACIDUM SUCCINICUM, *Sal Succini.* (F) *Acide Succinique.* (A) *Succinic Acid.*

Cet acide n'est que très-rarement employé en médecine.

Composition.—C_4 H_2 O_3 + HO.

Qualités.—En cristaux blancs, transparents, saveur acide, soluble dans l'eau chaude et l'alcool chaud, volatil.

Propriétés.—Antispasmodique, diaphorétique. C'est un Poison. Voyez Antidote.

Dose.—5 à 20 grains.

Incompatibilités.—Les mucilages, les huiles.

ACIDUM SULPHOCARBOLICUM.—(Syn.) *Acidum Sulphophenicum.* (F) *Acide Sulphocarbolique, Acide Sulphophénique, Sulfate Hydraté d'Oxyde de Phényle.* (A) *Sulphocarbolic Acid, Sulphophenic Acid, Hydrated Sulphate of the oxyde of Phenyl.*

On obtient cet acide par la combinaison, au moyen de la chaleur, de l'acide carbolique avec l'acide sulfurique.

Composition. – $C_{12}\ H_5\ O,\ SO_3,\ 2\ HO$.

Qualités.—L'acide sulphocarbolique est un liquide sirupeux épais, couleur de vin, et qui peut se cristalliser en cristaux rougeâtres. Il rougit le papier à épreuves, a un goût acide et empyreumatique. Son odeur rappelle celle de l'acide phénique. Gr. Sp. 1.288. Point d'ébullition 540° F. L'acide est soluble en toutes proportions dans l'eau, l'alcool et l'éther. Il dissout l'iode et ce dernier n'est pas précipité en ajoutant de l'eau.

Propriétés. Usage.—Des expériences récentes paraissent démontrer que cet acide jouit de propriétés désinfectantes plus marquées que celles de l'acide carbolique simple. Sa principale propriété est de former des sels avec les bases salifiables. Ces sels ont une faible odeur d'acide carbolique et on suppose qu'ils jouissent des propriétés de cet acide et des bases respectives, sans en avoir la causticité, ce qui les rend propres à être administrés à l'intérieur. Voyez Sodæ Sulphocarbolas. Zinci Sulphocarbolas.

Sulphocarbolate de soude, (Syn.) *sulphophénate de soude.* (L) *Sodæ sulphocarbolas, sodæ sulphophenas.* (A) *Sulphocarbolate of soda, sulphophenate of soda.*

On prépare ce sel en saturant l'acide sulphocarbolique dilué avec le carbonate de soude et en faisant évaporer cette solution.

Composition.—$Na\ O\ C^{12}\ H^5\ O\ So^3\ Ho$.

Qualités.—Ce sel est en beaux cristaux presqu'incolores, mais possédant une teinte rose, d'une saveur saline et amère, d'une odeur faible d'acide carbolique.

Il est soluble dans cinq parties d'eau froide, dans $\frac{2}{3}$ de son poids d'eau bouillante, peu soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther et n'affecte pas le papier à épreuves.

Propriétés.—Usage.—Ses propriétés thérapeutiques ne sont pas encore très-connues. On l'a employé dans la phthisie, les maladies zymotiques et la fièvre scarlatine. En application locale dans l'ozène, les ulcères syphilitiques de la gorge, l'ulcération des amygdales.

Dose.—A l'intérieur on l'a donné à la dose de 10 à 60 grains; en application locale 2 à 15 grains à l'once d'eau.

On prépare aussi de la même manière que le sulphocarbolate de soude. les *Sulphocarbolates de Cuivre, Fer, Magnésie, Potasse, Chaux, Ammoniaque* qui peuvent être employés à peu près dans les mêmes cas. Ces sels ont l'avantage pour application externe sur l'acide carbolique et les carbolates d'être moins volatils, de dégager l'acide phénique d'une manière graduelle et d'avoir par conséquent une action plus douce, plus uniforme et plus continue. L'administration interne de l'acide carbolique simple offre plusieurs inconvénients qui se trouvent annulés par la découverte et l'emploi de ces sels qui sont absorbés avec rapidité et n'exercent aucune action toxique, puisqu'on a donné le sulphocarbolate de soude à la dose d'une drachme toutes les 4 heures sans danger et même avec avantage dans quelques cas de phthisie. Le sulphocarbolate de fer à petites doses pourrait peut-être rendre quelques services dans cette dernière maladie.

Sulphocarbolate de zinc, (Syn.) *sulphophénate de zinc.* (L) *Zinci sulphocarbolas, zinci sulphophenas.* (A) *Sulphocarbolate of zinc, sulphophenate of zinc.*

Ce sel s'obtient en décomposant une solution de sulphophénate de baryte par une solution de sulfate de zinc.—comp. Zn O C^{12} H^5 O SO^3 HO.

Qualités.—Ce sel a une teinte rougeâtre, une odeur peu marquée d'acide carbolique, soluble dans l'eau, la glycérine et l'alcool dilué, mais peu solubles dans l'alcool, le collodion, l'éther et le chloroforme.

Propriétés.—Usage.—Ce sel combine les vertus désinfectantes et thérapeutiques du phénol et l'action astringente du sulfate de zinc. Il a été surtout employé à l'extérieur dans les plaies, les ulcères de la jambe, etc, en injections dans la gonorrhée, l'ozène etc.

Dose.—2 à 5 grains par once d'eau pour lotions, gargarismes et injections.

ACIDUM SULPHURICUM. (Syn) *Acidum Sulphuricum Purum. Oleum Vitrioli, Spiritus Vitrioli Fortis, Acidum Vitriolicum.* (F) *Acide Sulfurique, Huile de Vitriol, Acide Vitriolique.* (A) *Pure Sulphuric Acide, Oil of Vitriol.*

Cet acide s'obtient de l'acide sulfurique du commerce dont la Gr. Sp. est 1.84 à 1.85.

Composition.—HO, SO_3. Gr. Sp. (E. U. 1.843) Gr. Sp. (Br. 1.846.

Qualités.—L'Acide sulfurique concentré est un liquide corrosif, incolore, inodore, très-pesant, d'une saveur très-acide et d'une consistance oléagineuse. On le distingue de l'acide du commerce, en ce qu'il s'évapore sans aucun résidu dans un creuset de platine, et qu'il ne laisse pas précipiter de sulfate de plomb par son mélange avec l'alcool rectifié.

Propriétés.—Escharotique, stimulant, rubéfiant, tonique, astringent, réfrigérant. C'est un poison caustique. Voyez Antidote.

Usage.—L'Acide Sulfurique concentré est un poison corrosif des plus actifs. Convenablement étendu d'eau, il constitue des boissons tempérantes et astringentes. Ainsi dilué on l'emploie dans le diabète, la dyspepsie, la ménorrhagie, les flueurs blanches, le crachement de sang, la fièvre hectique ; dans les éruptions cutanées, les fièvres bilieuses et typhoïdes, le scorbut, la dyssenterie, les diarrhées chroniques, les hémorrhagies passives, les sueurs nocturnes, la diarrhée coliquative, &. Associé aux apératifs salins, il est d'un bon effet quand il y a une tendance au dépot phosphatique des urines avec perte de l'appétit, mauvaises digestions, langue chargée, &. On le donne ordinairement dans une infusion de colombo, de quinquina, de quassia ou autres infusions de ce genre.

Son emploi trop longtemps continué détermine quelquefois la cardialgie, l'amaigrissement et une profonde altération des forces digestives.

On l'emploie dilué, à l'extérieur, pour laver les plaies de mauvais caractère ; en gargarisme, dans les maux de gorge gangréneux et pour arrêter une salivation trop abondante.

Il est employé pur à l'extérieur pour cautériser les cancers, les plaies cancéreuses, celles faites par les animaux enragés, ainsi que les surfaces externes dans les cas d'arthrite localisée. Dans ce dernier cas, les malades étant préalablement mis sous l'effet du chloroforme, on passe un pinceau chargé d'acide sur les points les plus douloureux ; cette couche légère d'acide étant séchée, il reste à la place une eschare peu profonde, d'un jaune brunâtre, qui laisse rarement une cicatrice. Pour les plaies, Mr. Velpeau conseille d'employer plutôt une pâte faite avec de l'acide et de la poudre de safran que l'on étend, à l'aide d'une spatule, en couche de l'épaisseur d'une à deux lignes, de manière à ne pas dépasser les limites du mal, on la laisse à l'air jusqu'à ce qu'elle sèche, puis on la recouvre d'une compresse et d'un bandage approprié ; l'acide, ainsi appliqué, forme une croute dure, sonnant comme du charbon, parfaitement sèche et propre. Mr. Simpson emploie pour le même effet une pâte faite avec du sulfate de zinc et de l'acide concentré. La charpie brulée par l'acide est aussi appliquée avec succès sur les plaies gangréneuses. L'acide étendu d'eau agit à l'extérieur comme

styptique et astringent. On emploie *l'Onguent d'Acide Sulfurique* (Acide ʒ j. Axonge ℥ j), pour les inflammations du genoux et autres de ce genre.

Les Vétérinaires se servent assez souvent de cet acide, comme agent caustique, contre les tumeurs chroniques. (Bouchardat.)

Dose.—1 à 2 gouttes dans une once d'eau, 3 ou 4 fois par jour. En gargarisme 15 gouttes pour 8 onces d'eau et une cuillérée de miel. En lotion ʒ ss pour une chopine d'eau.

Epreuves.—206 mesures de la solution volumétrique de soude peuvent neutraliser une drachme de cet acide. Evaporé dans un creuset de platine il ne laisse pas de résidu.

Dilué avec six fois son volume d'eau distillée, il ne donne pas de précipité avec l'acide hydrosulfurique. Quand on verse une solution de sulfate de fer sur de l'acide sulfurique, il ne se forme pas d'anneaux violets sur les deux solutions.

Incompatibilités.—Les alcalis, les carbonates, les sulfures, les émulsions, le lait, les oxydes métalliques, l'acétate de plomb.

Préparations officinales.—Acide Sulfurique dilué. Acide Sulfurique Aromatique. Les Sulfates.

ACIDUM SULPHURICUM DILUTUM, (Syn.) *Acidum Vitriolicum Dilutum, Elixir Vitrioli, Spiritus Vitrioli Acidus Vogleri.* (F) *Acide sulfurique Dilué, Acide Sulfurique Médicinal.* (A) *Diluted Sulphuric Acid.*

℞.—Br. Acide Sulfurique ℥ iij. Eau Distillée ℥ xxxv. Mêlez graduellement. Gr. Sp. 1.087.

Proprietés. – *Usage.*—*Incompatibilités.*—Voyez Acidum Sulphuricum.

Dose.—20 à 30 gouttes dans un verre d'eau.

ACIDUM SULPHURICUM AROMATICUM. (F) *Acide Sulfurique Aromatique, Teinture Aromatique Sulfurique, Elixir Vitriolique de Mynsicht.* (A) *Aromatic Sulphuric Acid, Aromatic Elixir of Vitriol.*

℞.—Br.—Acide Sulfurique ℥ iij. Alcool Rectifié Oij. (M. Imp.) Cannelle ℥ ij. (avoir du poids), Gingembre ℥ j½. (avoir du poids). Mêlez graduellement l'Acide à l'Alcool, puis ajoutez les poudres et macérez 7 jours. Voyez Macération.

Cette excellente préparation, est une simplification de *l'Elixir Acide de Mynsicht.* Les anciens auteurs lui donnent encore les noms suivants : *Elixir* de *Vitriol, Tinctura Acidi Sulphurici, Elixir Vitrioli Aromaticum, Alcohol cum Aromatibus Sulphuricatus, Elixir de Vitriol Aromatique.*

Qualités.—Liquide brunâtre, d'une odeur aromatique, d'une saveur acide très-agréable. Gr. sp. 0. 935.

Propriétés.—Tonique, astringent.

Usage.—Dans les hémorrhagies de poumons ou autres non accompagnées d'inflammation, la dyspepsie, l'asthme chronique, les sueurs nocturnes des consomptifs, la leucorrhée et dans la débilité après les fièvres, particulièrement après les fièvres intermittentes ; on l'emploie aussi avec succès dans les dyssenteries et diarrhées chroniques avec perte de l'appétit. On l'unit avec avantage aux infusions amères, surtout à l'infusion de quinquina.

Dose.—10 à 30 gouttes dans un verre à vin de liquide, 3 fois par jour.

Préparations officinales.—Infusion de Quinquina Composée.

ACIDUM SULPHUROSUM, (Syn.) *Acidum Sulphurosicum, Acidum Sulphuris Volatile, Spiritus Sulphuris Volatilis, Gas Sulphuris.* (F) *Acide Sulfureux, Air Acide Vitriolique.* (A) *Sulphurous Acid.*

L'acide sulfureux pur ou à l'état gazeux a une odeur suffocante. Son inhalation, en petite quantité, irrite vivement les voies aériennes, produit une toux violente et même le cra-

chement de sang ; s'il est respiré en grande quantité, il cause la mort ; il n'est pas employé en pharmacie.

L'acide sulfureux officinal est un liquide incolore, ayant l'odeur du soufre brulé et une saveur un peu astringente Gr. Sp. E. U. 1.035. Gr. Sp. Br. 1.04.

Composition.—SO_2 Gr. Sp. 2.2.

Usage.—Cet acide n'est pas employé à l'intérieur, excepté dans le cas de *Sarcinæ Ventriculi* ; mais dans ce cas, il est avantageusement remplacé par quelqu'un des sulfites, tel que le sulfite de soude, etc. A l'extérieur, il est prescrit en lotion pour les dartres, la teigne, le porrigo decalvens, ou autres affections cutanées et pour le muguet des enfants. On réussit presque toujours à faire disparaitre la teigne, si on a le soin de n'appliquer les compresses, trempées dans la lotion, qu'après que les gales sont tombées. C'est un poison violent. Voyez Antidote.

Dose.—A l'intérieur ʒ j. dans 3 onces d'eau. En application à l'extérieur ʒ j. dans eau ou glycérine ℥ iv.

Epreuves.—Etant évaporé, il ne laisse pas de résidu. Une drachme d'acide mélangé avec un peu de mucilage d'empois, acquiert une couleur bleue permanente, lorsqu'il est mêlé avec 164 mesures de la solution volumétrique de soude.

ACIDUM TANNICUM, (Syn.) *Acidum Tanninum, Tanninum.* (F) *Acide Tannique, Tannin.* (A) *Tannic Acid, Tannin.*

On donne le nom de tannin ou d'acide tannique à toutes les substances qui précipitent la gélatine, et qui donnent, avec les sels de peroxide de fer, un précipité vert ou bleu noir. Ce dernier caractère de coloration du précipité ferrique, sert à distinguer deux sortes de tannins ; on range, dans la première, le tannin de l'écorce de chêne et de la noix de Galle, et, dans la seconde, celui de quinquina, de cachou, de kino, des écorces de pin et de sapin, etc. L'acide tannique, employé en pharmacie, est tiré de la noix de Galle.

Composition.—Du Tannin de noix de Galle, C_{54} H_{22} O_{34}.

Qualités.—L'acide tannique pur est solide, blanc ou jaunâtre, d'une saveur fortement astringente, non amère, très-soluble dans l'eau, beaucoup moins dans l'alcool et dans l'éther, surtout quand il est anhydre, et insoluble dans les huiles fixes et les huiles volatiles.

Propriété.—Astringent.

Usage.—Dans les hémorrhagies passives, la diarrhée, le catarrhe de la vessie, les sueurs colliquatives, la dernière période de la coqueluche et le cartarrhe chronique avec expectoration débilitante. Cet acide a l'avantage de déranger moins l'estomac et les intestins que les autres astringents et celui d'être donné à bien plus petites doses.

Dose.—2 à 5 grains toutes les 3 heures, dans les cas ordinaires, mais dans les cas urgents on peut aller à 10 grains.

Epreuves.—Il ne laisse aucun résidu quand il brûle à l'air libre.

Préparations Officinales.—Suppositoires d'Acide Tannique. Pastilles et Onguent d'Acide Tannique.

Glycérolé d'Acide Tannique. (L) *Glycerinum Acidi Tannici.*—℞ Acide Tannique ʒ j. Glycérine ʒ iv. Faites dissoudre au bain-marie.

Dose.—15 à 40 gouttes.

ACIDUM TARTARICUM, (Syn.) *Acidum Tartarosum* (F). *Acide Tartarique, Acide Tartrique, Acide Tartareux* (A) *Tartaric Acid, Tartareous Acid.*

Cet acide s'obtient du bitartrate de potasse.

Composition.—2 HO, C_8 H_4 O_{10}.

Qualités.—L'acide tartrique est blanc, solide, inodore, d'une saveur très-acide, cristallisé en prisme héxaèdres, dont les faces sont parallèles deux à deux, et dont les sommets

sont terminés par des pyramides triangulaires. Il est soluble dans la moitié de son poids d'eau bouillante, dans son poids d'eau froide, et dans l'alcool.

Propriétés.—Réfrigérant, antiseptique.

Usage.—Cet acide administré à l'état de concentration, agit comme poison caustique, (Voyez Antidote) ; mais étendu d'eau jusqu'à agréable acidité, il est très employé dans les maladies inflammatoires, les fièvres, le scorbut, la jaunisse, etc. On l'emploie aussi dans la préparation de la poudre et de la potion effervescente, ainsi que dans celles des seidlitz. Etant moins cher que l'acide citrique, on le substitue à celui-ci pour faire des limonades rafraîchissantes.

Dose.—20 à 30 grains dans un grand verre d'eau sucrée au goût.

Incompatibilités.—Les alcalis, les terres et leurs carbonates, les sels de plomb, de mercure, de chaux et de potasse, les végétaux astringents.

Epreuves.—100 mesures de la solution volumétrique de soude peuvent neutraliser 75 grains de cet acide dissous dans l'eau. Sa solution aqueuse n'est pas affectée par l'acide sulphydrique et ne donne pas de précipité avec la solution de sulfate de chaux ou avec l'oxolate d'ammoniaqne. Il ne laisse pas de résidu, ou très-peu, brûlé à l'air libre.

Préparations officinales.—Tartrate de Fer et d'Ammoniaque. Poudre effervescente. Poudre de Seidlitz.

ACIDUM VALERIANICUM. (F) *Acide Valérianique, Acide Amylique, Acide Valérique, Acide Valérylique, Acide Phocénique, Acide Delphinique, Acide Baldrianique.* (A) ***Valerianic Acid, Delphinic Acid, Amylic Acid.***

L'acide valérianique s'obtient de l'huile de valériane mais il est préférable de l'obtenir de l'eau distillée de valériane.

Cet acide est aussi tiré de l'alcool amylique par divers procédés chimiques, et d'après Chiozzo, l'acide anhydre (C_{10} H_9 O_3) peut être préparé en traitant le valérianate de potasse par l'oxychlorure de phosphore.

Il n'y a que l'acide distillé de la racine de la valériane officinale, qui soit employé comme remède.

Composition.—C_{10} H_9 O_3 HO. Gr. Sp. varie depuis 8 930 à 55° jusqu'à 0.944 à 50°.

Qualités.—L'acide tiré de la Valériane ressemble beaucoup aux acides gras volatils ; il est liquide, oléagineux, incolore, d'une odeur particulière, repoussante, a beaucoup d'analogie avec celle de la Valériane, d'une saveur piquante, acide, très agréable. Il bout à 132 degrés, se dissout dans 30 parties d'eau, et, en toutes proportions, dans l'alcool et dans l'éther ; il est très soluble dans l'acide acétique fort, dissout le camphre et quelques résines ; il rougit fortement le papier tournesol, mais la couleur bleue revient graduellement à la chaleur. Il forme des sels avec les alcalis.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la Valériane.

Dose.—La dose peut probablement être la même que celle de l'huile de valériane, 5 à 8 gouttes sur du sucre.

Préparations officinales.—Valérianate d'Ammoniaque. Valérianate de Quinine.

ACONITINA, (Syn.) *Aconitia, Aconita,* (F) *Aconitine.* (A) *Aconitine.*

L'aconitine est une substance alcaline, découverte par Brandes dans l'aconit Napel. Elle en est le principe actif. Les autres espèces d'Aconit contiennent aussi de l'aconitine.

Composition.—C_{60} H_{47} NO_{14}.

Qualités.—Poudre blanche, inodore, âcre, très-amère, fusible, soluble dans l'éther, l'alcool, dans 150 parties d'eau froide et dans 50 d'eau chaude. Elle sature les acides et donne des sels à peine cristallisables.

Propriétés.—Toutes celles de l'aconit Napel, mais à un plus haut dégré. C'est un poison narcotico-âcre des plus énergique. Voyez Antidote.

Usage.—Prise à l'intérieur ou appliquée sur une partie dénudée, les effets physiologiques et les symptômes de l'empoisonnement sont les mêmes que ceux produits par l'aconit. Appliquée sur la peau, elle produit une chaleur brûlante, une sorte de frémissement, puis un engourdissement qui se prolonge de 12 à 18 heures. Son application sur l'œil cause une douleur violente, suivie de la contraction de la pupille. On l'emploie presque exclusivement à l'extérieur, contre les douleurs de rhumatisme, la goutte, les névralgies, l'amaurose, la surdité, les douleurs d'oreilles. Elle a été employée par le Dr. Turnbull à l'intérieur et à l'extérieur comme la vératrine, contre les mêmes affections et avec le même succès. (Bouchardat). M. Hottot s'en est aussi servi à l'intérieur pour obtenir l'effet de l'aconit; cependant, c'est une substance tellement dangereuse, qu'il est imprudent d'en conseiller l'usage interne, et l'on a d'autant plus de raison d'en agir ainsi, que l'on peut toujours obtenir l'effet de l'aconit avec la teinture ou l'extrait qui sont des préparations moins violentes quoique très-énergiques.

Le Dr. Turnbull emploie concurremment, à l'extérieur, la vératrine, la delphine et l'aconitine pour la guérison de quelques maladies des yeux, et toujours les succès ont été plus prononcés quand on a fait succéder alternativement ces alcalis, tous les trois ou quatre jours. L'iritis, l'amaurose récente ont été guéries par leur emploi ; l'opacité de la cornée et la cataracte capsulaire ont souvent aussi été guéries; les frictions sont faites sur le front, pendant un quart d'heure, deux ou trois fois par jour. Les maladies des oreilles, en général si rebelles, ont souvent été guéries par les mêmes moyens, en faisant les mêmes frictions, soit sur la face ou derrière les oreilles, soit en introduisant le remède dans le conduit auditif. Un des effets remarquable est de produire l'écoulement du cérumen, lorsqu'il n'a pas lieu, ou de lui rendre son caractère de santé ; en même temps les bourdonnements disparaissent. De bons effets sont aussi obtenus quand la surdité est due 1° à un gonflement des glandes tonsillaires, alors les frictions sont faites à l'extérieur vis-à-vis des glandes mêmes ; 2° à l'obstruction de la Trompe *d'Eustache*, comme il arrive après les fièvres éruptives ; 3° à une affection nerveuse ou à la paralysie. On l'emploie enfin pour les douleurs nerveuses d'oreilles. (Bouchardat).

Dose.—Des pilules du Dr Turnbull. (℞. aconitine Gr. j. poudre de réglisse ℈j. Sirop, quantité suffisante. Divisez en 16 pilules.) une toutes les trois heures. Employée par la méthode endermique, Gr $\frac{1}{16}$ pour commencer ; on ne doit pas dépasser $\frac{1}{4}$ de grain. Encore une fois, à cause des dangers, elle n'est presque jamais employée à l'intérieur. A l'extérieur, on l'emploie en onguent ou en solution dont on frictionne la partie douloureuse jusqu'à ce que la chaleur et l'engourdissement dont nous avons parlé plus haut se fassent sentir ; ces frictions sont répétées quatre ou cinq fois chaque jour, et même plus souvent.

L'application ne doit jamais être faite sur les membranes muqueuses ou sur des parties dénudées, vu que le remède peut produire les mêmes effets que pris à l'intérieur.

Unguentum Aconitiæ ou *Aconitinæ*. (F) *Onguent d'Aconitine.* (A) *Ointment of Aconitia.*

℞. Br.—Aconitine, gr. viij. (dissous dans ʒ j. d'Alcool), Axonge, ℥ j. mêlez.

Cet onguent est assez fort pour commencer, mais on peut le renforcir graduellement jusqu'à 5 gr. à la drachme.

Solution d'Aconitine.—R. Aconitine gr. j., Alcool ʒ j.

ACONITUM. (F) *Aconit.* (A) *Aconite.*

Genre de plante dont toutes les parties sont vénéneuses. La plus délétère est *l'Aconit Napel.* Les autres espèces diffèrent peu quant à l'usage médical, cependant leur action toxique, à part celle de *l'Aconit féroce* (*Aconitum ferox*), est moins prononcée. Voici leurs noms botaniques : *l'Aconit à grandes fleurs* (*Aconitum cammarum, Aconitum paniculatum.* (A) *Greater monks-hoods*). *L'Aconit tue-loup* (*Aconitum lycoctonum.* (A) *Wolfsbane*). *L'Aconit Anthore*

ou Aconit Salutaire (*Aconitum Anthora, Aconitum Salutiferum.* (A) *Wholesome Wolfsbane, Salutary monks-hood, yellow Helmet-flower*).

Les pharmacopées anglaises et le dispensaire des Etats-Unis n'emploient que l'Aconit Napel. En France, on se sert de l'Aconit Anthore, de l'Aconit Napel et de l'Aconit à grands fleurs.

Aconitum Napellus (F.) *Aconit Napel, chaperon ou capuchon de moine, Chars de Vénus.* (A) *Monkshood,* (Les écrivains anglais appellent indifféremment *Monkshood* ou *Wolfsbane* les différentes sortes d'Aconit employées en médecine).

C'est une très-belle plante de deux à trois pieds de haut, à tige droite, terminée par un long épi de fleurs bleues faites en forme de casque. Elle habite les lieux couverts et humides, et se cultive dans nos jardins ; sa racine qui est très-vénéneuse à la forme d'un petit navet, d'où lui vient le nom de Napellus.

Composition.—Sa composition chimique n'est pas très-bien connue. Elle contient : albumine, cire verte, gomme, acides, aconitine. (Bouchardat).

Partie usitée.—La racine (*Aconiti radix*), et les feuilles (*Aconiti folia*). La racine est employée sèche, et les feuilles quand elles sont fraîches. La plante perd ses propriétés médicinales quand on la garde trop longtemps.

Qualités.—La saveur de la plante fraîche est très-amère et âcre ; elle devient brûlante quand on la mâche quelques instants. Les fleurs ont une odeur d'urine de chat.

Propriétés.—Narcotique, sudorifique, résolutif et sédatif du système nerveux.

Usage—Employé à petites doses, il produit la faiblesse et la fréquence du pouls, l'augmentation de l'urine et des sueurs, de la chaleur à l'estomac, quelquefois des nausées, puis un engourdissement et une sorte de frémissement des lèvres et des doigts, enfin une respiration lente. A haute dose, c'est un poison narcotico-âcre, très-énergique, (V. Antidote) dont les effets physiologiques sont les mêmes que ceux des autres narcotiques ; il cause de plus des vomissements et des déjections sanguinolentes, la contraction ou la dilatation de la pupille. Appliqué sur la peau, il produit de la chaleur et des piquements suivis d'engourdissement. Si l'application a été faite sur une blessure ou une partie dénudée, il peut avoir les mêmes effets que pris à l'intérieur. Appliqué sur l'œil, il contracte la pupille. Suivant Mr. Tessier de Lyon, c'est un stupéfiant moins actif que l'opium, la belladonne et le datura stramonium, mais qui peut rendre de grands services dans les maladies douloureuses, surtout celles qui reconnaissent pour cause une fluxion séreuse, catarrhale ou rhumatismale. On l'emploie, à l'intérieur, dans les rhumatismes, la goutte, la syphilis constitutionnelle, la paralysie, l'hydropisie, l'épilepsie, les fièvres intermittentes, les affections cancéreuses, les abcès métastatiques, les fièvres puerpérales, l'hypertrophie du cœur ; dans toutes les maladies ou la perturbation de l'activité cutanée joue un grand rôle, particulièrement dans la courbature, la fièvre catarrhale, la grippe, l'angine, la bronchite aiguë, la coqueluche, les rhumatismes articulaires et musculaires, surtout ceux qui s'accompagnent de peu de fièvre et de phénomènes inflammatoires peu marqués, dans les fièvres exanthématiques (rougeole, variole, scarlatine, miliaire, utricaire, érysipèle, etc.)

Le Dr. Fleming le considère comme puissant antiphlogistique, spécialement applicable aux cas de congestion ou d'inflammation de cerveau ; mais il le contre-indique dans les maux de tête anémiques.

Il est surtout bien efficace, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans les douleurs de rhumatisme, les névralgies, particulièrement le tic-douloureux. Il est aussi employé à l'extérieur pour l'amaurose, la surdité et les douleurs d'oreilles; dans ces cas, on fait des frictions sur le front ou autour des oreilles avec la teinture ou l'extrait, pendant un quart d'heure, deux

ou trois fois par jour ; on peut même introduire le médicament dans le conduit auditif. Voyez Aconitine.

Dose.—Poudres des feuilles ou des racines ½ à 2 grains, deux ou trois fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à 4 grains. Trousseau dit qu'on peut augmenter la dose jusqu'à ℈j. C'est un remède dangereux qui doit être employé avec beaucoup de prudence. A l'extérieur on emploie l'onguent, la teinture, l'aconitine, le liniment, et l'extrait mis sous forme d'emplâtre.

Le Dr. Massé recommande l'application à nu des feuilles fraiches, pilées, sur les parties douloureuses; cependant il ne faut pas les laisser trop longtemps, parceque non-seulement elles irritent la peau, mais elle l'écorchent. On doit aussi éviter de les appliquer sur des parties dénudées.

Préparations officinales. Aconitine. Extrait d'Aconit. Teinture d'Aconit. Liniment d'Aconit. Onguent d'Aconit.

ACTÆA RACEMOSA. (Syn.) *Cimicifuga, Cimicifuga Racemosa, Cimicifuga Serpentaria* (F) *Cimicifuge, Actée à grappe, Serpentaire noir, Chasse punaise.* (A) *Black Snakeroot, Black Cohosh.*

Plante de 3 à 8 pieds de haut, à petites fleurs blanches en grappe, rameuse, et à follicules glabres, ovales, globuleuses. Elle croît au pied des collines, depuis le Canada jusqu'à la Floride, et elle fleurit en Juin et Juillet.

Partie usitée. Racine.

Composition.—Gomme, amidon, sucre, résine, matière grasse, tannin, acide gallique sels de potasse, chaux, magnésie, fer.

Qualités. Racine brune, blanche à l'intérieur, amère, elle communique toutes ses vertus à l'eau bouillante.

Propriétés.—Tonique, diurétique, diaphorétique, expectorante, emménagogue.

Usage.—Très employée aux Etats-Unis comme remède domestique dans les rhumatismes, l'hydropisie, l'hystérie, la chorée; elle est regardée par beaucoup de personnes, comme un spécifique pour les maladies de poumons.

Dose.—De la Poudre 10 à 60 grains. De la Décoction, (racine ℥j. eau Oj.), ℥j. à ℥ij. 4 ou 5 fois par jour.

ACTÆA AMERICANA. (F) *Actée d'Amérique.* (A) *Red ou White Cohosh.*

C'est une plante indigène aux Etats-Unis, qui croît dans les lieux humides et ombragés, les bois pierreux; on en voit aussi à la Baie d'Hudson, à Bécancourt, à St. Joachim, etc. Elle fleurit en Mai. Il y en a deux espèces, qui ne se distinguent que par la couleur de leurs baies dont les unes sont rouges et les autres blanches. Voici leur nom botanique: *Actæa Alba, Actæ Americana.* (F) *Actée blanche.* (A) *White cohosh, Bane Berry, Necklace Weed, White Bane-Berry*; c'est celle dont les fruits sont blancs. L'autre s'appelle *Actæa Rubra, Actæa Americana.* (F) *Actée rouge, Pain de Couleuvre.* (A) *Red Bane-Berry, Red Cohosh.*

Propriétés.—Ces deux plantes ont les mêmes propriétés que l'actæa spicata. Les baies sont aussi très vénéneuses; leur suc mêlés à l'alun fait une belle teinture noire. La racine de l'actée blanche jouit d'une propriété purgative très-active.

Le nom Bane-Berry a été donné à différentes espèces d'Actée, à cause de leurs baies qui sont reconnues pour très vénéneuses.

ACTÆA SPICATA. (F) *Actée, Actée des Alples Herbe St. Cristophe* (A) *Bane berry.* Plante annuelle de l'Europe, de 2 à 3 pieds de hauteur, dont les racines sont souvent substituées à celle de l'ellébore noir, elle croît dans les montagnes. On prétend que la plante séchée, pulvérisée, détruit les poux. Les fruits, quand ils sont frais sont tellement poison, que quelques baies suffisent pour tuer des chiens vigoureux. Le grand bota-

niste Linné rapporte qu'il a vu des personnes devenir folles, furieuses, et mourir dans d'affreuses tortures, pour avoir mangé quelques baies seulement.

Partie usitée.—Racine.

Propriétés.—Purgative, quelquefois émétique. A dose trop forte, elle peut devenir fatale.

Dose.—3 à 12 grains. Elle a été trop peu employée pour qu'on puisse la bien doser.

Cette plante n'est pas connue dans ce pays, mais il en existe une autre espèce fort analogue, connue sous le nom de, *Actœa Americana.* Voyez ce nom.

ADANSONIA DIGITATA. (F. et A.) BAOBAB.

C'est le plus grand arbre que l'on connaisse; il croît en Afrique.

Toutes ses parties renferment un principe mucilagineux très-abondant; le fruit appelé *Pain des Singes*, est sucré, un peu acide; on en prépare une boisson agréable, employée contre les fièvres. Les feuilles pulvérisées constituent le *Lalo*, préconisé contre les fièvres intermittentes; mais aujourd'hui l'écorce est préférée aux feuilles.

Partie usitée.—Feuilles, fruits, écorce. Cette dernière peut être donnée à la place du quinquina.

Propriété.—Tonique.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes. *Mr. Duchassaing* assure qu'il a vu réussir la décoction de l'écorce dans des cas où les plus fortes doses de sulfate de quinine restaient sans effet.

Dose.— ℥ i. à ℥ ii. toutes les deux heures, de la décoction suivante: ℞. Racine ℥ j. Eau Oj. Faites bouillir.

ADEPS, (Syn.) *Adeps Suillus, Adeps Prœparatus, Axungia.* (F) *Axonge, Graisse, Saindoux.* (A) *Lard, Hog's Lard.*

Pour avoir le saindoux parfaitement purifié de sel et de toute impureté, on le fait fondre au bain-marie, après l'avoir préalablement lavé et malaxé dans deux ou trois fois son poids d'eau froide; on le sépare ensuite de celle-ci avant de le faire fondre, en le pressant pour qu'il n'en reste pas une seule goutte, parce que l'eau fait rancir la graisse.

Axonge ou Graisse Balsamique, Axonge Benzoïnée.—M. Deschamps a fait l'observation importante que la matière résineuse des bourgeons de peuplier et la résine de benjoin préservaient l'axonge de la rancidité. En utilisant cette vue éminemment pratique, on peut préparer comme il suit une graisse balsamique qui remplacera, dans les pommades, la graisse ordinaire avec beaucoup d'avantage. ℞.—Axonge nouvellement fondue 2 livres, Benjoin en poudre, ʒ v. Baume de Tolu divisé ʒ v.

Chauffez au bain-marie pendant deux heures, en agitant à plusieurs reprises; passez sans exprimer, et agitez de temps en temps pendant le refroidissement.

Le Codex prescrit 1 partie de benjoin pour 25 d'axonge.

On ne doit jamais se servir, pour les onguents, de saindoux dans lequel il y a du sel.

Propriétés.—*Usage.*—Emollient, employé pour les onguents, les emplâtres, etc.

ADEPS OVILLUS, (Syn.) *Adeps Ovillus Prœparatus, Sevum.* (F) *Suif de mouton.* (A) *Suet, mutton Suet, Prepared Suet.*

Propriétés.—Émollient, adoucissant, nutritif.

Usage.—On l'emploie, bouilli dans du lait, (une once pour une chopine de lait), contre les diarrhées chroniques et la toux. Dans les cas de coqueluche ou de rhumes opiniâtres, on fait avec le suif des embrocations très chaudes sur la poitrine.

Le principal usage du suif, est pour donner de la consistance aux onguents.

Dose.—Quantité voulue.

ADIANTUM, (Syn.) *Adiantum Pedatum.* (F) *Capillaire, Adianthe, Capillaire du Canada.* (A) *American ou Canada Maidenhair, Rockfern, Sweetfern.*

Le capillaire est une des plus belles espèces de fougères; il croît dans les bois sablonneux et humides; on le récolte en Juillet. Il y en a plusieurs variétés. Voici leurs noms: *Le Capillaire noir ou Capillaire Commum,* (L) *Asplenium Adiantum Nigrum.* (A) *Black-Maiden-hair; le Capillaire de Montpellier.* (L) *Adiantum Capillus Veneris.* (A) *Maiden-hair.*

Partie usitée. Les feuilles.

Propriété.—Adoucissant.

Usage.—Contre la toux, les maladies de poumons, l'inflammation ou l'irritation de l'estomac.

Dose.—1 à 2 verres de l'infusion suivante, 5 ou 6 fois par jour: ℞.—Capillaire 1 ou 2 poignées, pour une Chopine d'eau.

L'*Asplenium Trichomanoïdes ou Trichomanes,* (*Adiantum Rubrum, Adiantum Melanocaulon.* (F) *Polytric, Doradille Polytric.* (A) *Dwarf Spleenwort*), est une fougère très employée dans les hopitaux de Paris comme succédanée des capillaires. On lui donne quelquefois le nom de Capillaire.

L'ÆSCULINE, (Syn.) *Esculine, Enallochrome ou Pollychrome.* (A) *Esculin,* est une matière alcaline, retirée des fruits et de l'écorce du marronnier d'Inde. Sa composition chimique est d'après Rocheleder. C_{60}, H_{33} O_{37}.

Qualités.—En petits cristaux brillants, inodores, amers, peu solubles dans l'eau froide, solubles dans l'eau bouillante ou l'alcool chaud et dans les solutions alcalines.

Propriétés.—Tonique, fébrifuge.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes, les névralgies. Mr. Monvenoux assure avoir guéri quatre cas de névralgies périodiques ou la quinine n'avait eu aucun effet. Depuis quelque temps, elle a été employée avec succès dans les névralgies de l'utérus, des intestins et de l'estomac.

Dose.—8 à 30 grains dans de l'eau sucrée, deux ou trois fois par jour.

ÆSCULUS HIPPOCASTANUM. (F) *Marronnier d'Inde.* (A) *Horse Chesnut.*

Le marronnier est un arbre originaire des Indes, mais on le trouve en Europe, aux Etats-Unis, en Canada, où il est cultivé avec soin comme arbre d'ornement. Le fruit, appelé *Marron d'Inde*, est trop amer pour être mangé, cependant, en France, on en retire une fécule qui sert à la nourriture des malades, et qui est même préférée au tapioca et à l'arrow-root. Les amandes fournissent une huile fixe qui, en France, est employée à l'extérieur contre la goutte et les douleurs de rhumatisme.

Partie usitée.—L'écorce. Celle des branches de deux ou trois ans est préférée.

Qualités.—Saveur astringente, un peu amère.

Propriétés.—Tonique, fébrifuge.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes.

Dose.—Poudre, ℥ ss. à ℥ j., dans les 24 heures. L'infusion et la décoction sont préparées comme celles de quinquina et se donnent aux mêmes doses.

ÆTHER, (Syn) *Æther Sulphuricus, Æther Vitriolicus.* (F) *Ether, Ether Sulfurique, Ether Hydratique, Ether Vitriolique, Oxyde d'Ethyle.* (A) *Ether,* Sulphuric *Ether.*

On prépare l'Ether en faisant agir l'alcool sur l'acide sulfurique, au moyen de la distillation

Composition.—C_4 H_5 O, avec à peu près 8 par cent d'alcool au volume. Gr. Sp. Br. 0.735.—Gr. Sp. E.U. 0.750.—Gr. Sp. de l'éther du commerce 0.733 à 0.765. Ces différents éthers ne diffèrent que par leur force. Celui qui est préparé par la British Pharmacopœia est

le plus fort et le plus pur ; il est désigné sous les noms suivants : *Ether fortior*, *Stronger Ether*, *Pure Ether*.

Qualités.—Liquide très-fluide, volatil, inflammable, incolore, d'odeur suave, vive et pénétrante, de saveur d'abord brûlante, puis rafraîchissante ; soluble dans l'alcool et dans 10 parties d'eau.

L'éther dissout un grand nombre de matières organiques ; il bout au-dessous de 105° ; versé sur la main, il s'évapore à l'instant, en produisant une forte sensation de froid.

Propriétés.—Stimulant diffusible, narcotique, antispasmodique, anesthésique. A l'extérieur réfrigérant.

Usage.—Administré à hautes doses, il irrite vivement l'estomac et produit des étourdissements, des éblouissements et une sorte d'ivresse, mais très-passagère. On peut observer également ces symptômes en respirant sa vapeur ; ces aspirations continuées produisent le sommeil et l'anesthésie. A petites doses, il cause d'abord un sentiment de chaleur qui, de l'estomac, se transmet à tout le corps ; il réagit sur le système nerveux, mais toujours d'une manière passagère ; il n'a point d'action manifeste sur la circulation. (Bouchardat).

L'éther est employé dans toutes les affections nerveuses, non compliquées d'inflammation, surtout celles qui ont l'estomac pour siège, telles que crampes, flatulences, palpitations, toux et vomissements spasmodiques, etc. On le donne également dans l'hystérie, les convulsions des enfants, le hoquet, les coliques nerveuses, l'ivresse, ainsi que dans les douleurs et les spasmes qui accompagnent le passage des calculs biliaires, le mal de mer, les syncopes, les défaillances et pour procurer du sommeil aux hypochondriaques ou autres personnes nerveuses qui ne peuvent supporter l'effet des narcotiques. Dans ces trois derniers cas, on le fait prendre ou respirer. L'éther a aussi très bien réussi, donné à haute dose, dans l'aphonie et dans le choléra épidémique, à la dose d'une cuillérée à dessert, toutes les heures, administré concurremment avec la glace et une boisson légèrement excitante, l'infusion de menthe, par exemple. Associé au quinquina ou au laudanum, il est d'un bon effet dans les fièvres intermittentes et les fièvres pernicieuses accompagnées d'adynamie profonde. Pour le mal de mer, il vaut mieux le faire prendre dans du vin blanc.

On emploie encore l'éther d'après la méthode *buccale ou pharyngienne* ; cette méthode consiste à frictionner la bouche et la gorge, au moyen d'un pinceau imbibé d'éther ; on a recours à ce moyen dans les éclampsies des femmes en couche, les convulsions des nouveaux nés, les attaques hystériques, les accès épileptiques, avec complication de resserment des dents et de spasmes de l'œsophage, cas où il devient impossible de faire avaler des remèdes.

L'Ether est appliqué à l'extérieur dans les migraines, les douleurs rhumatismales et névralgiques, les céphalalgies intenses, les hernies étranglées, les brûlures récentes, &., dans ces quatre derniers cas, on verse l'éther par gouttes, puis on le laisse se volatiliser, pour répéter l'application quand les douleurs recommencent ; le soulagement est dû au froid qu'il fait éprouver. L'éther agit comme rubéfiant et même comme vésicant, quand on frictionne fortement les parties et qu'on les recouvre de linge pour empêcher l'évaporation. Quelques gouttes dans les oreilles en soulagent les douleurs. On a aussi réussi, au moyen de compresses éthérées, à arrêter l'hémorrhagie nasale et autres causées par les sangsues, dans quelques cas où tous les autres moyens hémostatiques n'avaient eu aucun effet.

On emploie aussi, comme anesthésique générale ou locale, la préparation suivante, que l'on étend sur un linge, et dont on recouvre la partie douloureuse. On a donné à cette préparation le nom *d'Ether Gélatinisé*, *Gelée d'Ether* (A) *Gelatinised Ether*.

℞.—Ether Sulfurique le plus pur, 4 parties, blanc-d'œuf 1 partie. Mettez dans un flacon bien bouché et agitez fortement jusqu'à ce que le mélange prenne en gelée. On ne doit le préparer qu'au besoin, parcequ'il ne se conserve pas.

L'éther peut être employé par inhalation, comme anesthésique, dans les cas d'opération chirurgicale. Voyez méthode anesthésique.

Le mélange de parties égales d'éther et de chloroforme constitue un excellent anesthésique.

Dose.—20 gouttes à ℨ j. ou ℨ ij. sur du sucre ou dans un ½ verre d'eau, 3 ou 4 fois par jour ; on le répète plus souvent au besoin. L'Ether est aussi administré en capsules dont chacune en contient 5 à 6 gouttes ; on les appelle *Capsules ou Perles d'Ether.* (A) *Pearls of Ether.*

Pour lavement ℨ j. à ℨ ij. dans ℥ iv. d'eau froide.

Epreuves.—Quand l'éther a été mal préparé, il rougit le papier tournesol. Quand il est pur, il se volatilise sans résidu ; ou bien 50 parties agitées dans une égale quantité d'eau sont réduites à 41 parties par une absorption de 18 par cent.

Préparations Officinales.—Esprit d'Éther. Esprit d'Éther composé. Collodion. Liniment de Cantharide.

Ether Balsamique.—(Moreau). Beaume de Tolu en poudre 10 gram. Ether sulfurique 50 gram. F. s. a. En fumigations dans les bronchites et les laryngites.

Ether Camphré, Teinture de Camphre Éthérée. ℞.—Camphre ℥ j. Ether Alcoolisé ℥ ix. Mêlez.

ÆTHER ACETICUS, *Naptha Aceti.* (F) *Ether Acétique*, (A) *Acetic Ether.*

Qualités.—Liquide incolore, inflammable, d'odeur agréable d'éther et d'acide acétique, soluble dans l'alcool et dans 7 parties d'eau. Gr. Sp. 0.866.

Propriétés.—Stimulant, antispasmodique, résolutif.

Usage.—Employé à l'extérieur, contre les douleurs de rhumatisme. Il est rarement en usage à l'intérieur ; cependant il peut être employé dans les mêmes cas que l'éther sulfurique ; son effet est moins prompt, mais plus persistant.

Dose.—15 à 30 gouttes dans un ½ à 1 verre d'eau froide.

ÆTHER HYDRIODICUS. (F) *Ether Iodhydrique, Ether Hydriodique, Iodure d'Ethyle.* (A) *Hydriodic Ether, Iodide of Ethyl.*

Composition.—$C_4 H_5 I$. C'est un éther du deuxième genre, découvert par Gay-Lussac.

Qualités.—Liquide incolore, insoluble dans l'eau, d'une odeur éthérée, désagréable. Cet éther s'obtient en distillant de l'alcool saturé d'acide iodhydrique.

Propriétés.—Stimulant, antispasmodique, anesthésique.

Usage.—Dans la phthisie, les bronchites chroniques. Il augmente l'appétit, rend le pouls plus plein, et en peu de temps peut mettre le système sous l'influence de l'iode.

Dose.—15 gouttes par inhalation, 3 ou 4 fois par jour. On le jette sur un mouchoir pour le respirer. Il agit comme puissant anesthésique quand il est respiré assez longtemps.

ÆTHER HYDROCYANICUS. (F) *Ether Cyanhydrique, Acétène Monocyané.* (A) *Hydrocyanate of Ethyl, Hydrocyanic Ether, Cyanide of Ethyl, Cyanuret of Ethyl.*

Cet éther a été découvert par Pelouse ; il est produit par la distillation du sulfovinate de baryte avec du cyanure de potassium.

Qualités.—Liquide, incolore, d'odeur alliacée, soluble dans l'alcool et l'éther, peu soluble dans l'eau. Il bout à 180°.

Propriétés.—Usage.—Dose.— Les mêmes que ceux de l'acide hydrocyanique. C'est un poison violent, mais un peu moins que cet acide. (Voyez Antidote).

ÆTHER MURIATICUS, (Syn) *Æther Hydrochloricus.* (F) *Ether Chlorhydrique, Ether Hydrochlorique, Ether Muriatique.* (A) *Muriatic Éther, Chlorohydric Éther, Muriate of Ethylen, Chloride of Ethyl.*

Composition.—$C_4 H_5 CL$.

Qualités.—Liquide, incolore, volatil et plus pesant que l'eau, soluble dans l'alcool, mais

très-peu soluble dans l'eau, à laquelle il communique une saveur sucrée ; versé sur la main, il entre en ébullition. Il est tellement volatil qu'il est difficile de le conserver, à moins que ce ne soit dans une cave froide et dans des flacons bien bouchés à l'émeri, recouverts de peau et renversés.

Propriété.—Stimulant diffusible.

Usage.—A cause de sa grande volatilité, il n'est pas usité ; cependant cette propriété le rend précieux pour produire l'anesthésie locale par réfrigération, (Voyez méthode anesthésique,). On ne l'emploie en médecine que mélangé avec partie égale d'alcool, il prend alors le nom *d'Ether chlorhydrique alcoolisé.* (A) *Alcoholic Muratic Ether* ; dans cet état, il est employé comme l'éther sulfurique.

Dose.— 15 à 30 gouttes dans un peu d'eau sucrée,

ÆTHER NITROSUS, (Syn) *Æther Nitricus.* (F) *Ether Nitreux, Ether Nitrique, Ether Hyponitreux, Ether Azoteux, Nitrite ou Nitrate d'Oxyde d'Ethyle.* (A) *Nitrous Ether, Nitric Ether.*

Composition.—C_4 H_5 NO_3. Gr. Sp. 0. 947 à 60°

Qualités.—L'Ether nitreux pur est un liquide blanc-jaunâtre, d'une forte odeur de pomme de Reinette, de saveur âcre et brûlante, très inflammable et brûlant sans résidu.

Propriétés.—Les mêmes que celles de l'éther sulfurique. Il n'est pas employé à l'intérieur à l'état de concentration ; les médecins emploient alors l'éther nitreux alcoolisé, (Voyez Spiritus Ætheris Nitrici) ; cependant, sa grande volatilité pourra le rendre précieux comme moyen anesthésique locale par réfrigération. Son inhalation n'offre pas de danger ; il produit l'insensibilité rapidement et complètement ; 50 à 60 gouttes suffisent pour amener l'anesthesie ; mais elle est précédée d'un grand bruit dans la tête suivie de céphalalgie et d'éblouissement tels, que, pour cette raison, son emploi n'est pas recommandé.

ÆTHER PHOSPHORATUS. (F) *Ether Phosphoré, Teinture de Phosphore Etherée.* (A) *Phosphorated Ether.*

℞.— (Codex) Ether Sulfurique pur 50 parties, Phosphore coupé en petits morceaux et lavé avec un peu d'éther sulfurique, une partie. Macérez un mois dans un flacon bouché à l'émeri, enveloppé de papier noir. Décantez. Une once d'éther pur dissout environ 4 grains de phosphore.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux du phosphore, mais usité surtout en frictions contre les rhumatismes. Pris à l'intérieur, c'est un stimulant énergique et même dangereux.

Dose.—2 ou 3 gouttes dans ℥ j. d'eau sucrée.

AGAVE AMERICANA. (F) *Agave d'Amérique,* appelée improprement *Aloès ou Pite.* (A) *American Agave, American Aloe, Maguey.*

Plante indigène de l'Amérique du Sud qui s'est naturalisée sur les côtes de la Méditerrannée. C'est une plante vivace ayant le port des aloès. On retire de la racine et des feuilles un jus sucré qui, par l'évaporation, peut être converti en sirop et même en sucre, et par la fermentation, en liqueur appelée, *Pulque, Vin de Pulque.*

Partie usitée.—Le jus de la racine et des feuilles. Les racines sont substituées à la salsepareille. Suivant M. Lenoble, le jus frais à une odeur nauséabonde, une saveur âcre, et rougit le papier tournesol.

Propriétés.—Le jus passe pour être laxatif, diurétique et emménagogue.

Usage.—D'après le Dr. Perrin, médecin de l'armée des Etats-Unis, qui a employé le jus contre le scorbut, l'effet est plus sûr et plus prompt que celui du jus de citron.

Dose.— ℥ ij. de jus 3 fois par jour.

AGAVE VIRGINICA. (F) *Agave de Virginie.* (A) *Rattlesnake's Master, False Aloe.*

Plante analogue à la précédente, mais plus rustique, dont la racine, très-amère est employée en teinture contre les vents et comme contre-poison de la morsure des serpents.

AGRIMONIA, (Syn) *Agrimonia Eupatoria, Agrimonia Odorata.* (F) *Aigremoine.* (A) *Agrimony. Stickwort.*

Plante de 2 à 4 pieds de hauteur, qui croît au bord des bois et des champs. Tige menue, dure, velue; feuilles oblongues, fleurs jaunes, racine longue, noirâtre, odeur agréable, saveur aromatique amère.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Tonique, astringente, résolutive, désobstruante.

Usage.—Dans le catarrhe chronique, le crachement de sang, la toux opiniâtre. Comme désobstruant, dans la jaunisse, l'obstruction viscérale, les maladies de la peau. Comme résolutif, en cataplasme, sur les tumeurs et les engorgements articulaires; puis enfin en gargarisme contre les maux de gorge.

Dose.—1 à 2 verres de l'infusion suivante, toutes les 2 ou 3 heures: Aigremoine ℥ ij. Eau Oij. Faites bouillir 5 minutes. Pour gargarisme, ajoutez à l'infusion, du miel et du vinaigre. Pour cataplasme, faites bouillir les feuilles avec du son et du vinaigre ou du vin rouge.

AJUGA CHAMÆPITYS, (Syn) *Teucrium Chamœpitys, Chamœpitys, Bugula Chamœpitys.* (F) *Petite Ivette, Ivette.* (A) *Ground pine.*

Plante Européenne, naturalisée aux Etats-Unis.

Partie usitée.—Les feuilles. Elles donnent par la distillation une huile volatile analogue à celle de térébenthine.

Propriétés.—Stimulante, diurétique, apéritive.

Usage.—Dans les rhumatismes, la goutte, la paralysie, l'aménorrhée.

Dose.—Infusion (Ivette, ℥ ij. Eau ou Vin, Oj.), ℥ ij. 4 ou 5 fois par jour. Préparée avec le vin, 3 fois par jour.

AJUGA PYRAMIDALIS. (F) *Bugle Pyramidale, Petite Consoude.* (A) *Upright Bugloss, Middle Consound.*

Plante Européenne dont les sommités fleuries sont employées comme toniques et astringentes, contre les crachements de sang, les maladies de poitrine, en gargarisme dans les maux de gorge.

Dose.—Quantité voulue.

AJUGA REPTANS, (Syn) *Bugula, Bugula Reptans.* (F) *Bugle Rampante.* (A) *Common Bugle.*

Plante Européenne dont les propriétés sont les mêmes que celles de la précédente.

ALBIZZIA ANTHELMINTICA.

Arbre de l'Abyssinie, de la famille des Mimosées.

Partie usitée.—L'écorce.

Qualités.—Cette écorce, appelée *Musenna, Mesenna ou Bissenna*, est en morceaux applatis de cinq à six pouces de long; elle est douce au toucher, quelque peu fendillée, d'une couleur grise à l'extérieur, à l'intérieur fibreuse et d'une couleur jaune pâle. On y a découvert, par l'analyse, une substance résineuse et acide, d'une saveur âcre, analogue à celle de l'écorce dont elle est, sans doute, le principe actif.

Propriété.—Anthelmintique.

Usage.—Les Abyssiniens font usage de ce ténifuge pour le ver solitaire. Ils délayent près de deux onces de l'écorce pulvérisée, dans de l'eau, du miel ou dans de la farine, et le font prendre, le matin, trois heures avant le déjeûner. Ce remède ne cause pas de douleur et purge peu. Son emploi ne demande pas d'autres précautions. Quelques fragments du ver sont expulsés le soir même et la plus grande partie le lendemain.

Divers essais faits ailleurs n'ont pas aussi bien réussi d'après M. Rayer, mais dans ces cas, l'écorce pouvait ne pas être de bonne qualité.

ALBUMEN OVI, (Syn.) *Albumen.* (F) *Blanc d'œuf, Albumen, Albin d'œuf.* (A) *White of Egg.*

Propriétés.— Usage.—Le blanc d'œuf battu avec de l'eau forme l'*Eau Albumineuse*, (℞. Blanc d'œuf No. 1, eau froide Oij, Eau de Fleur d'Oranger ℥ v.), et sous cette forme est employé dans les dyssenteries et les vomissements causés par l'irritation de l'estomac, ainsi que comme contre-poison des sels de mercure et de cuivre ; battu avec de l'alun, il se coagule et forme un cataplasme astringent qui peut être employé avec avantage dans certains cas d'ophthalmies.

Blanc d'œuf alumineux.—Alun pulvérisé, 5 décigrammes, Blanc d'œuf, No. 1. Eau de rose, 40 grammes.

ALCOHOL. (F) *Alcool.* (A) *Alcohol.*

L'alcool fut découvert par Raymond Lulle, professeur à Montpellier ; on l'employa d'abord seulement comme médicament.

On retire l'alcool de toutes les boissons vineuses, du vin, du cidre, de la bière et de toutes les substances qui peuvent éprouver une décomposition spontanée, appelée *fermentation alcoolique.* L'alcool tel qu'on le trouve dans le commerce, n'est pas pur : pour l'obtenir tel, on soumet celui-ci à plusieurs opérations connues sous le nom de *rectification.*

Il y a plusieurs alcools de différentes forces : l'Alcool Absolu, l'Alcool Fort, l'Alcool Rectifié ou esprit de vin, et l'Alcool Dilué ou à Preuve. Voyez ces noms. Ces trois derniers seulement sont reconnus comme officinaux par la Pharmacopée des E.-U. et la British Pharmacopœia. On doit préférer l'alcool de vin pour les préparations pharmaceutiques. Il a une odeur et une saveur franches ; on en reconnait la falsification par l'odorat et le goût. Par l'évaporation il ne doit point laisser de résidu. Pour estimer la qualité relative d'eau et d'alcool contenue dans une quantité donnée d'alcool, on peut employer un aréomètre tel que celui de Baumé.

ALCOHOL PURUM. (F) *Alcool anhydre, Alcool Absolu, Alcool pur,* (A) *Absolute Alcohol, Anhydrous Alcohol, Pure Alcohol.*

Composition.—$C_4\ H_6\ O_2$. Gr. Sp. selon Regnault, 0.7978 à 68°. Selon Drinkwater, 0,79381 à 60°.

Qualités.—Liquide incolore, volatil, d'une odeur agréable, d'une saveur brûlante ; il s'unit en toutes proportions avec l'eau et l'éther, est très inflammable, brûle sans fumée et sans laisser de résidu. C'est un poison. Voyez Antidote.

Epreuves.—On reconnait l'absence totale de l'eau dans cet alcool, en y jetant un morceau de baryte anhydre, qui n'éprouvera aucun changement si l'alcool ne contient pas d'eau, mais qui tombera en poussière s'il en contient.

L'alcool absolu ne doit pas contenir d'alcool amylique.

ALCOHOL FORTIUS. (F) *Alcool Fort.* (A) *Stronger Alcohol.*

Composition.—Gr. Sp. 0,817. (E. U.)

Cet alcool a les mêmes qualités que le précédent, mais il est moins pur et moins fort. Ces propriétés sont à peu près les mêmes que celles de l'alcool rectifié, (alcool officinal), excepté qu'il ne contient pas d'alcool amylique. Il est employé exclusivement pour les préparations officinales suivantes : l'éther, le chloroforme purifié, l'huile éthérée, l'esprit d'éther nitreux, etc.

Epreuves.—La meilleure manière de connaître l'absence de l'alcool amylique dans cet alcool, consiste à traiter ce dernier par quelques gouttes de solution de nitrate d'argent, puis à l'exposer à une forte lumière ; l'alcool reste transparent s'il n'y a pas d'alcool amylique il donne au contraire un précipité de couleur foncée s'il y en a.

ALCOHOL, (Syn) *Spiritus Rectificatus.* (F) *Alcool, Alcool Rectifié, Esprit de Vin Alcool officinal.* (A) *Alcohol, Rectified Alcohol, Rectified Spirit, Officinal Alcohol, Spirit. of Wine.*

Composition.—C_4 H_5 O, H O. Gr. Sp. 0.835 (E. U.).—Gr. Sp. 0.838 (Br.)

Qualités.—Liquide inflammable, plus léger que l'eau, d'une saveur âcre et chaude, incolore, transparent, d'une odeur aromatique; il s'unit en toutes proportions avec l'éther et l'eau, dissout le phosphore, le soufre, l'iode, le brome, la potasse, la soude, les nitrates, plusieurs chlorures, les gommes, etc.

Propriétés.—Stimulant diffusible puissant. A haute dose c'est un poison. Voyez Antidote

Usage.—Dans les maladies aiguës accompagnées d'excessive débilité, il est employé avec beaucoup d'avantage, mais il est quelquefois imprudent de le donner dans les maladies chroniques, parce que les malades sont exposés au danger de s'y accoutumer. Son usage longtemps continué n'amène pas seulement la dégradation morale, mais peut occasionner plusieurs maladies, telles que la dyspepsie, l'hypochondrie, les obstructions des viscères, l'hydropisie, la paralysie et souvent la folie.

A l'extérieur, il est employé avec avantage pour les excoriations causées par un long séjour au lit. On bat un blanc d'œuf avec une once d'alcool rectifié et on l'applique avec un pinceau sur les parties excoriées, l'application est renouvelée jusqu'à ce que la couche albumineuse soit assez épaisse; il est aussi employé en friction pour les douleurs.

Epreuves.—Les mêmes que ceux de l'alcool fort.

ALCOHOL AMYLICUM. (F) *Alcool Amylique, Huile de Grains, Huile de Pomme de terre, Byhydrate d'Amylène ou mieux de Paramylène, Essence de Pomme de terre.* (A) *Fusel Oil, Fousel Oil, Amylic Alcool, Hydrated Oxide of Amyl, Grain Oil, Potato Spirit Oil.*

Composition.—C_{10} H_{11} O + HO. Gr. Sp. 0.818.

Cet alcool se produit pendant la fermentation alcoolique des céréales et du raisin; mais on l'obtient surtout en distillant les produits de la fermentation alcoolique de la fécule de pomme de terre.

Qualités.—Liquide huileux, incolore, d'une odeur forte et désagréable, d'une saveur âcre et brûlante; Il cristallise à 20°; tache le papier à la manière des essences, mais la tache disparaît promptement, parce que l'essence se volatilise. Il bout à 123°, ne s'enflamme que lorsqu'il est porté à 50° ou 60°; peu soluble dans l'eau, soluble en toutes proportions dans l'alcool et dans l'éther; il polarise à gauche.

Usage.—Vanté contre la consomption à la dose de 1 à 10 gouttes dans du sirop. Il dissout l'iode, le souffre et le phosphore, c'est un bon dissolvant des graisses, du camphre et des résines. Poison irritant. Voyez Antidote.

Préparation officinale.—Valérianate de Soude.

ALCOHOL DILUTUM: (Syn) *Spiritus Tennior.* (F) *Alcool Dilué, Esprit à Preuve.* (A) *Diluted Alcohol, Proof Spirit.*

℞.—E. U.—Alcool Rectifié et Eau distillée, de chaque partie égale. Gr. Sp. 0.941.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Alcool Rectifié.

ALCOOLAT D'ACORE, (Syn) *Alcoolat de Calamus Aromaticus.*—Préparé comme celui de Cannelle.

Propriétés.—Usage.—Voyez Calamus aromaticus.

Alcoolat de Coriandre. (Syn) *Esprit de Coriandre.—R. Coriandre* lbj. Alcool 1 gallon. Pour les propriétés et l'usage. Voyez Esprit de Carvi.

ALCHEMILLA VULGARIS, (Syn) *Leontopodium, Pes Leonis* (F) *Pied de Lion.* (A) *Ladies' Mantle.*

L'Achemilla est une plante annuelle qui croît en Europe, dans les prairies, sur le bord des ruisseaux.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—*Usage.*—C'est un astringent employé autrefois, dans les diarrhées et autres maladies qui demandent l'usage des astringents. Très estimé des anciens.

ALCORNOCO CORTEX. (F) *Alcornoque* (A) *Alcornoque.*

On appelle ainsi l'écorce d'un arbre de l'Amérique du Sud ; elle est en gros morceaux dont l'extérieur est rougeâtre, inégale, spongieux, et l'intérieur ligneux et lamellé.

Propriétés.—Astringente, émétique.

Usage.—Autrefois employée dans le traitement de la phthisie. A la Martinique, on la regarde comme un des remèdes les plus efficaces dans cette maladie.

Dose.—De la poudre 30 grains. De l'infusion suivante, Poudre ℥ ss. Eau (Oj.) trois cuillérées toutes les deux heures. A cette dose elle agit comme émétique.

ALDÉHYDE (*Acétène Bioxé*) (A) *Aldehyd.*

Composition.—$C_4H_4O_2$. Gr. Sp. 0. 79.

Le mot Aldéhyde signifie Alcool Deshydrogéné : en effet, ces deux corps diffèrent l'un de l'autre par deux équivalents d'hydrogène que l'alcool renferme en plus. L'aldéhyde a été découvert par M. Daebereiner, mais nous devons son histoire à M. Liebig. Ce corps se forme dans un grand nombre de circonstances, toutes les fois que l'alcool se trouve en contact d'un corps deshydrogénant, mais on l'obtient aussi par divers procédés chimiques.

Qualités.—Liquide incolore, d'une odeur éthérée, pénétrante, très-inflammable ; il bout à 21° ; soluble en toutes proportions, dans l'eau, l'alcool et l'éther ; il brûle avec une flamme pâle, et réduit à l'état métallique les sels d'argent et de mercure. On a mis cette propriété à profit pour argenter les glaces.

Propriété.—Anesthésique.

Usage.—Pour produire l'insensibilité dans les opérations chirurgicales. (Voyez Méthode anesthésique). D'après M. Simpson, l'inhalation de l'aldéhyde produit de la dyspnée et une toux violente accompagnée de constriction de poitrine, d'ailleurs l'insensibilité n'est produite par l'aldéhyde qu'après trois ou quatre minutes d'inhalations, lorsque les malades ont le courage de le supporter. Nous ajouterons enfin qu'il se transforme facilement en acide acétique et en *Acide Aldéhydique* ou *Lampique*, composés volatils très-irritants dont l'inhalation est loin d'être sans danger (Trousseau).

ALEMBROTH, (Syn.) *Sal Alembroth, Sal Sempientiæ, Sal Vitæ, Sal Artis, Sal, Scientiæ.* (F) *Alembroth, Sel Alembroth.* (A) *Alembroth, Salt of Wisdom.*

Propriété.—Stimulant. Il n'est plus employé.

ALETRIS, (Syn.) *Aletris Farinosa, Aletris Alba.* (F) *Alétris.* (A) *Star Grass, Blazing Star, Mealy Starwort.*

L'Alétris est une plante indigène. La racine qui est la partie que l'on emploie est petite, arquée, rameuse, noirâtre à l'extérieur, brune à l'intérieur et extrêmement amère.

Propriétés.—*Usage.*—C'est un tonique employé dans les cas de faiblesse, associé à d'autres amers de même espèce ; dans les coliques, l'hydropisie, le rhumatisme chronique, &.

Dose.—Comme tonique de la poudre, 10 grains. A plus forte dose, elle est émétique et purgative.

ALISMA PLANTAGO, (Syn.) *Alisma Trivialis, Alisma Aquatica.* (F) *Alisma Plantain, Plantain d'Eau, Fluteau.* (A) *Water Plantain.*

Plante indigène, très connue, qui croît dans les marais, sur le bord des fossés, etc. C'est la racine et la feuille que l'on emploie.

Qualités.—La racine fraîche a l'odeur de l'Iris Florentin, mais cette odeur se perd en séchant ; sa saveur est âcre et nauséabonde.

Propriétés.—Usage.—Cette racine a été vantée, comme spécifique, contre la rage ; mais plusieurs expériences ont prouvé qu'elle était tout-à-fait inefficace dans cette maladie. Depuis quelque temps, elle est employée avec succès dans la chorée et l'épilepsie.

Les feuilles sont rubéfiantes, et quelquefois, étant appliquées sur la peau, elles font l'effet d'un vésicant. On les emploie à la dose de 60 grains, dans la gravelle et les maladies de la vessie.

Dose.—La poudre se donne à la dose de huit à dix grains, et on augmente graduellement jusqu'à une cuillérée à thé, puis jusqu'à trois ou quatre cuilllérées à thé par jour.

ALLIARIA, (Syn.) *Alliaria Officinalis, Erysimum Alliara, Erysimum Cordifolium, Sisymbrium Alliaria, Hesperis Alliaria.* (F) *Alliaire, Julienne, Herbe aux Aulx.* (A) *Hedge Garlic.*

Partie usitée.—La plante et les graines.

Qualités.—L'Alliaire a l'odeur d'ail, la saveur quelque peu amère et âcre ; elle communique son odeur à l'haleine. C'est une plante Européenne.

Propriétés.—Diurétique, diaphorétique, expectorante.

Usage.—Voyez Allium. On applique aussi les feuilles sur les plaies gangrénées pour faire suppurer.

ALLIUM, (Syn.) ALLIUM SATIVUM, *Allii Sativi Bulbus, Theriaca Rusticorum, Ampeloprasum.* (F) *Ail, Ail Cultivé.* (A) *Garlic, English Garlic.*

Plante très connue, cultivée dans nos jardins pour l'usage culinaire. C'est le bulbe que l'on emploie. Il a une odeur piquante, très-désagréable, à laquelle on a donné le nom d'*Alliacée*, une saveur âcre et amère ; il cède ses propriétés à l'eau, à l'alcool et au vinaigre, mais bouilli trop longtemps, il devient inerte.

Composition.—Selon Cadet Gassicourt, l'ail frais contient, à part une certaine quantité d'huile, sur 1406 parties, 250 de mucilage, 37 d'albumine, 48 de matières fibreuses, et 801 d'eau. Bouillon Lagrange mentionne de plus du soufre, une matière sucrée et une petite quantité de fécule.

Propriétés.—Diaphorétique, diurétique, irritant, épispastique, vermifuge, stimulant, maturatif, etc.

Usage.—Pris à l'intérieur, il communique promptement son odeur à l'haleine, à l'urine et à la transpiration. Il est employé dans la coqueluche, l'hystérie, le rhumatisme chronique, l'asthme humide, l'hydropisie, les vers, les fièvres intermittentes, etc. A l'extérieur on l'emploie avec avantage, en cataplasme, sur le pubis, dans le cas de faiblesse de la vessie et dans d'autres cas ou une action irritante est nécessaire. Dans le cas de surdité atonique, on exprime quelques gouttes de jus dans l'oreille, ce qui a de bons effets.

Dose.—Une à six gousses avalées sans les mâcher, deux ou trois fois par jour. Du jus, ʒj. ʒij. pris dans du lait, du sirop etc. En pilule avec le calomel et le savon ℈j. à ℈ij. Pour les vers, on le donne dans du lait.

Préparation Officinale.—Sirop d'Ail.

Remarque.—L'*Ail du Canada, Ail commun* ou cultivé, (*Allium Canadense*), a les mêmes propriétés que celui que nous venons de décrire, mais il n'est pas officinal. Ils sont employés également tous les deux dans les préparations culinaires.

La vertu du genre *Allium* dépend d'un principe âcre qui est soluble dans l'eau, l'alcool, les acides et les alcalis.

ALLIUM CEPA. (Syn.) *Allii Cepæ Bulbus, Cepa Vulgaris, Cepulla, Crommyon.* (F) *Oignon de nos jardins.* (A) *Onion.*

Partie usitée.—Le bulbe.

Qualités.—Odeur forte, pénétrante, saveur douceâtre, piquante. Ces qualités se dissipent par la coction.

Propriétés.—Stimulant, diurétique, expectorant et rubéfiant.

Usage.—Le jus est employé en sirop contre les rhumatismes, l'hydropisie, la gravelle et les rhumes, on se sert des oignons, en cataplasmes, (cuits sous la cendre), sur des tumeurs qui ne suppurent pas, sur les oreilles dans le cas d'otalgie et pour le mal de gorge.

L'oignon, pris modérément, excite l'appétit, mais, en grande quantité, il cause des brûlements d'estomac, des vents, etc.

Dose.—On peut donner ʒ j. du jus exprimé, dans du sirop, 5 ou 6 fois par jour.

ALLIUM PORRUM, (Syn.) *Porrum, Porrum Sativum, Prasum,* (F) *Porreau, Poireau.* (A) *Leek, Porret.*

Qualités.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez. Allium Cepa.

ALNUS, (Syn.) *Alnus Glutinosa, Alnus Communis, Betula Glutinosa, Betula Emarginata.* (F). *Aulne Européen.* (A) *European Alder.*

Cette espèce d'aulne est un arbre qui croît en Europe dans les lieux humides.

L'écorce, riche en tannin, est employée comme astringente et fébrifuge dans les fièvres intermittentes ; en gargarisme dans les angines. Les feuilles sont employées comme résolutives, en cataplasmes, dans les rhumatismes, la paralysie, la sciatique, les plaies et les blessures enflammées ; pour dissiper le lait des nourrices ; dans les engorgements laiteux des mamelles et pour arrêter les pertes de lait.

ALNUS SERRULATA, ou SERRATULA, (Syn). *Alnus Rubra, Betula Rugosa.* (F) *Aulne ou Aune Rouge, Aune Commun.* (A) *Common Alder, American Alder.*

Arbrisseau indigène dont l'écorce et les feuilles sont employées comme celles de l'Aune Européen.

ALNUS NIGRA, (Syn.) *Rhamnus Frangula, Alnus Frangula,* (F) *Aulne ou Aune noir, Bourdane, Bourgène.* (A) *Black Alder.* En Angleterre, aux Etats et en Canada le nom de *Black Alder*, n'est donné qu'au Prinos Verticillatus.

Arbrisseau Européen.

Partie usitée.—L'écorce et les feuilles.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'aulne européen. De plus la partie interne de l'écorce est purgative et vermifuge ; on l'emploie dans la constipation des vieillards, non liée à un défaut de sécrétion biliaire ; la bourgène convient d'autant mieux que son action purgative peut être maintenue pendant plusieurs jours sans être suivie de constipation. Dans la goutte, elle combat la constipation sans irriter, comme le font un grand nombre d'autres purgatifs.

Toutefois, lorsque l'on veut que cette plante donne tout le bénéfice qu'on est en droit d'en attendre, il convient de n'en pas forcer la quantité.

Dose.—De l'infusion (Ecorce ℥ jss. Eau Oj.), quantité voulue.

ALOE, (F) *Aloès.* (A) *Aloes.*

On désigne sous ce nom le suc épaissi de plusieurs espèces du genre Aloe de la famille des Liliacées.

L'Analyse chimique n'a pas encore pu jusqu'ici déterminer d'une manière exacte la nature de l'Aloès. D'après MM. Lagrange et Vogel, il est probable que le suc concret est un mélange, ou une combinaison de principes amers. [Trousseau]

Il y a plusieurs espèces d'aloès usitées en médecine; mais nous n'insérerons dans cet ouvrage que les deux espèces qui se trouvent dans la British Pharmacopœia. Ce sont les plus estimées et les plus usitées.

ALOE BARBADENSIS. (Syn.) *Aloe Hepatica, Aloe Vulgaris, Aloe Vulgaris extractum.* (F) *Aloès de Barbades, Aloès Hépatique, Aloès en Calebasses.* (A) *Barbadoes Aloes, Hepatic Aloes, Bombay Aloes.*

Qualités.—Il est en morceaux, d'une couleur rouge terne, noir à la surface, de saveur amère, d'une odeur particulière, désagréable; il donne une poudre jaune sale; il nous arrive contenu dans de grandes Calebasses. C'est une bonne sorte, qui purge bien. Il se dissout presqu'entièrement dans l'alcool dilué.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Incompatibilités.—Préparations officinales—Voyez Aloès Soccotrin.

ALOE SOCOTRINA, (Syn.) *Aloe Lucida, Aloe Zocotorinia, Aloe Spicatæ Extractum, Aloe Anima.* (F) *Aloès Socotrin, Aloès Succotrin ou Soccotrin.* (A) *Socotrine Aloes, Turkey Aloes, East India Aloes.*

Qualités.—Il est en masse cassante, d'un brun rougeâtre, lustré, d'une odeur agréable, semblable à la myrrhe, d'une saveur amère; il se ramollit dans les doigts, et donne une poudre jaune brillante; il se dissout entièrement dans l'alcool dilué. C'est la meilleure espèce d'aloès.

Propriétés.—Cathartique, stimulant, emménagogue, anthelmintique, stomachique, tonique.

Usage.—Dans l'aménorrhée, la constipation habituelle, les hémorrhoïdes rentrées, pour les vents, les maladies de l'encéphale et de la poitrine, qui, bien que graves, ne s'accompagnent pas de profondes lésions de tissu, et même dans le traitement du choléra épidémique. Comme purgatif, son action est fort lente, mais sûre; il est rare qu'il y ait des garde-robes avant cinq à six heures et quelquefois les malades ne vont à la selle que vingt quatre heures après l'administration du médicament, et il a cela de particulier qu'il agit surtout sur le gros intestin. A haute dose, l'aloès agit comme les purgatifs drastiques; l'usage de ce purgatif continué longtemps, détermine les symptômes de fluxion sanguine vers les organes situés dans le bassin; il y a chaleur, cuisson, sentiment de pesanteur vers l'extremité de l'intestin, besoin plus fréquent d'uriner, etc. Chez les femmes, douleur et pesanteur dans la matrice, dans les aines, dans les reins, augmentation de la leucorrhée et des menstrues, douleurs plus fortes au moment des règles, etc.

A cause de son effet spécial sur le gros intestin, l'aloès est surtout employé pour rétablir le flux hémorrhoïdal, les menstrues et expulser les ascarides. Du reste, cette substance, par la facilité que trouve le thérapeutiste à provoquer ainsi, vers les organes contenus dans le petit bassin, une irritation passagère, rend chaque jour des services bien précieux dans les maladies de l'encéphale et de la poitrine. Tous les auteurs sont d'accord qu'il n'est pas sans action dans les maladies de l'estomac, et qu'il stimule les fonctions digestives lorsqu'il est pris, pendant le repas, et à petites doses, pourvu toutefois qu'il n'existe pas de phlegmasies de l'estomac.

L'aloès est contre indiqué dans les hémorrhoïdes; et ce que nous avons dit plus haut, de son effet, sur l'appareil utérin et sur les autres organes du bas ventre, fait aisément concevoir les inconvénients que son usage continué pourrait avoir chez les femmes enceintes et celles parvenues à l'age où les fonctions de la matrice viennent de cesser, ainsi que chez les calculeux et ceux qui sont tourmentés de rétension d'urine ou de catarrhe de la vessie. L'usage de ce médicament donne lieu, chez les femmes citées plus haut, à des métrorrhagies et à diverses affections graves du rectum et des organes génito-urinaires.

L'aloès était autrefois employé, à l'extérieur, par les chirurgiens dans un grand nombre

de circonstances ; il est à regretter qu'on ait laissé aux vétérinaires l'usage exclusif d'un médicament externe dont ils ont tant à se louer. Aujourd'hui on l'emploie simplement dans des collyres, et l'on s'en sert pour aviver des ulcères sordides, ou des trajets fistuleux, et en application sur le ventre pour les vers. (Trousseau).

Dose.—Comme purgatif, 10 à 20 grains. Comme drastique, 10 à 30 grains. Comme emménagogue, 1 à 2 grains, deux fois par jour. Comme laxatif, 2 à 5 grains, deux fois par jour. Comme tonique 1 à 2 grains, 2 fois par jour. Pour rappeler les hémorrhoïdes, 2 à 5 grains, 2 fois par jour.

Incompatibilité.—Nitrate de mercure, nitrate d'argent, protochlorure d'étain.

Incompatibilité de la décoction d'aloès composée.—Les acides forts, l'émétique, l'acétate de plomb, le chlorure de mercure et la sulfate de zinc.

Préparations officinales.—Aloès purifié. Extrait d'Aloès Hépatique. Extrait d'Aloès Soccotrin. Pilules d'Aloès de Barbades. Pilules d'Aloès et d'Assafœtida. Pilules d'Aloès et de Mastic. Pilules d'Aloès et de Myrrhe. Extrait de Coloquinte Composé. Poudre d'Aloès et de Cannelle. Teinture d'Aloès. Teinture d'Aloès et de Myrrhe. Vin d'Aloès. Décoction d'Aloès. Teinture de Benjoin Composée. Pilules de Gamboge Composées. Pilules d'Aloès. Pilules de Coloquinte Composées.

Aloin.—Principe actif de l'Aloès. Il est en petits cristaux jaunes pâles, très amers, inodores et solubles dans les solutions alcalines. Il purge invariablement à la dose de 1 à 2 grains, et très souvent à la dose de ½ grain.

ALTHÆA, (Syn.) *Althæa Officinalis, Malvaviscum.* (F) *Guimauve.*(A) *Marsh-Malow.*

Partie usitée.—Les feuilles (*Althææ Folia*), et la racine (*Athaæ Radix*).

Qualité.—Cette plante est mucilagineuse, d'une saveur douceâtre ; elle cède ses propriétés à l'eau par la coction.

Propriétés.—Usage.—La Guimauve est Emolliente, lubrifiante, adoucissante. On l'emploie dans les affections des poumons et des intestins, l'ardeur de l'urine, les calculs, etc. A l'extérieur, en fomentations, lavements, gargarismes et cataplasmes.

Dose.—Quantité voulue, en infusion ou en sirop.

Préparations officinales.—Décoction de Guimauve. Sirop de Guimauve. Pâte de Guimauve. Pastilles de Guimauve.

ALUMEN, (Syn.) *Alluminæ et Potasæ Sulphas, Potassæ Alumino Sulphas.* (F) *Alun, Alun Officinal, Sulfate d'Alumine et de Potasse, Sulfate Acide d'Alumine et de Potasse.* (A) *Alum, Sulphate of Alumina and Potassa, Sulphate of Alumina and Potash.*

Composition.—$AL_2\ O_{39}\ 3SO_3 + KO, SO_3 + 24HO$.

On le trouve en petite quantité dans les environs des volcans ; mais il se rencontre en grande quantité, un minéral, connu sous le nom de *Pierre d'Alun*, qui renferme les éléments de l'alun en combinaison avec un grand excès d'alumine. On le soumet à une douce calcination, ensuite, après l'avoir exposé à l'air quelque temps, on le lessive et on fait évaporer et cristalliser la liqueur. C'est ainsi qu'on obtient *l'Alun de Rome*, qui est une excellente variété d'alun du commerce.

Qualité.—L'alun pur est en cristaux, incolore, d'une saveur astringente, il est soluble dans 18 parties d'eau froide et dans les ¾ de son poids d'eau bouillante.

L'alun du commerce n'est pas aussi pur que l'alun officinal ; il contient souvent, au lieu de sulfate de potasse, de la soude (*Alun Sodique*) ou du sulfate d'ammoniaque (*Alun Ammoniacal*, (L) *Aluminæ et Ammoniæ Sulphas*, (A) *Ammonia Alum*), et quelquefois le mélange des deux. *L'Alun de Roche* est aussi une variété de celui du commerce.

Propriétés.—A doses ordinaires, astringent et antispasmodique. A hautes doses, purgatif et émétique.

Usage.—Administré pur, à haute dose, il agit comme poison irritant ; à dose convenable c'est un des plus utiles astringents. L'alun est employé comme astringent dans les hémorrhagies passives, les écoulements muqueux, les sueurs colliquatives, le diabète, la dyssenterie et la diarrhée chronique, la leucorrhée et la gonorrhée; dans ces deux derniers cas, on l'associe quelquefois au cubèbe, et pour tous les autres cas, on peut, au besoin, l'unir à l'opium et au camphre. Comme antispasmodique, l'alun est employé avec avantage pour la coqueluche. Il est recommandé pour la dilatation du cœur, l'anévrisme aortique, etc. Associé à la glace, il a réussi dans les cas les plus graves d'hématémèse.

Comme purgatif, il a été employé avec d'excellents résultats dans la colique des peintres, il agit bien plus sûrement que beaucoup d'autres médecines pour calmer les douleurs, diminuer les vents, les nausées et les vomissements, et pour tenir les intestins libres. Il est aussi efficace dans les coliques nerveuses. Il a été employé avec avantage, à la dose 10 à 12 grains mêlés avec autant de crême de tartre et un peu de gingembre, dans le dérangement de l'estomac avec vomissement d'une grande quantité de matières glaireuses. L'alun a été fortement recommandé comme émétique (pour le *pseudo croup*) par le Dr. C. D. Leigs, après vingt ans d'expérience. Dans ce cas, il a l'avantage d'agir promptement et de ne pas abattre les forces autant que l'émétique. Dans un cas d'empoisonnement par l'opium, trente grains de sulfate de zinc ayant été pris sans effet, une demi once d'alun fit vomir abondamment le malade, qui, après en avoir pris une seconde dose, recouvra la santé. (Dispensaire des États-Unis.)

A l'extérieur, on prescrit souvent l'alun sous forme de gargarisme pour combattre les inflammations chroniques de l'arrière bouche ; sous forme de collyre dans les inflammations également chroniques de la conjonctive ; en un mot, on l'a recommandé toutes les fois que les astringents énergiques sont utiles pour s'opposer aux ulcérations superficielles, aux aphthes, aux chutes du rectum, aux flueurs blanches, à la gonorrhée, etc. M. Bretonneau l'a fait insuffler en poudre dans l'arrière gorge, dans les cas de croup ou d'angine maligne couenneuse.

Il est préférable de donner l'alun en poudre plutôt qu'en solution et il est encore mieux de le donner dans du lait. Voyez Alun Calciné.

Dose.—La dose ordinaire est 10 à 20 grains toutes les deux ou 3 heures, dans de l'eau ou du sirop. Dans la coqueluche 2 à 10 grains, suivant l'âge de l'enfant, 3 fois par jour: Dans la colique des peintres ʒ ss. à ʒ ij. toutes les trois ou 4 heures. Dans le croup comme émétique, une cuillérée à thé, dans du miel ou du sirop, tous les quarts d'heures, jusqu'à effet. Comme collyre ou injection 4, 6 ou 8 grains à l'once d'eau de rose ou d'eau simple, suivant les cas. En gargarisme et en lotion ℥ ss à ℥ j par chopine d'eau. Comme styptique, une solution saturée ; enfin, en cataplasme, un blanc d'œuf avec assez d'alun pour le coaguler ; c'est une excellente application dans l'ophthalmie.

On l'administre encore dans du lait que l'on prépare de la manière suivante :

Lait Aluminé, Petit lait d'alun. (A) *Alum Whey.*—R. Alun ʒ ij. Lait Oj. Faites bouillir et passez.—*Dose.*— ℥ j à ℥ ij.

Incompatibilité.—Potasse, carbonnate de potasse, carbonade de soude, ammoniaque, chaux, magnésie, acétate de plomb, infusion de noix de Galle.

Epreuves.—Il n'est pas coloré en bleu par le mélange du ferrocyanure de potassium ; il est entièrement soluble dans une solution chaude de soude, sans évolution d'ammoniaque.

Préparation offinale.—Alun Calciné.

ALUMEN EXSICCATUM, (Syn.) *Alumen Ustum, Alumen Siccatum, Alumen Calcinatum, Aluminæ Sulphas Fusus, Argilla Sulphurica Usta* (F) *Alun Calciné. Sulfate Acide d'Alumine et de Potasse Desséché* (A) *Dried Alum, Burnt Alum, Calcined Alum.*

Composition.—Le même que celui de l'alun, moins l'eau de cristallisation.

℞. Br.—Alun ℥ iv. Chauffez-le dans une capsule de porcelaine jusqu'à ce qu'il se liquéfie ; continuez de chauffer en augmentant graduellement le feu jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de vapeurs aqueuses ; réduisez le résidu en poudre. Il faut faire attention de n'augmenter la chaleur que graduellement, afin de ne pas décomposer le sel.

Qualités.—Poudre blanche, opaque, sèche, friable, inodore, soluble dans six parties d'eau bouillante, et même dans l'eau froide, mais il faut beaucoup plus de temps.

Propriétés.—Escharotique faible et laxatif.

Usage.—A l'intérieur, seulement pour tenir les intestins libres dans le cas de constipation obstinée et calmer les douleurs. A l'extérieur, comme cathéritique, pour les boutons de chair, les excroissances charnues, etc. On saupoudre l'excroissance plusieurs fois par jour.

Dose.—5 à 20 grains, ou plus au besoin.

Epreuves.—Ce sel n'est pas décomposé s'il fond dans l'eau froide.

ALUMINÆ SULPHAS, (Syn.) *Argillæ Sulphas* (F) *Sulfate d'Alumine, Sulfate d'Alun* (A) *Sulphate of Alumina.*

Composition. $AL_2 O_3 3SO_3$.

Qualités.—Ce sel est en poudre blanche, quelquefois en cristaux, d'une saveur très astringente, sucrée et acide. Dissous dans deux fois son poids d'eau, il produit une réaction chimique. Il a une très grande affinité pour la Potasse, on s'en sert à cause de cela pour séparer cet alcali.

Propriétés.—Astringent, antiseptique.

Usage.—Ce sel n'est employé qu'à l'extérieur. Il a de plus que les autres sels d'alun, la propriété de préserver de la putréfaction animale. Comme antiseptique et détergent, on s'en sert avec de bien bons résultats, pour laver les ulcères et en injection dans le vagin dans le cas d'écoulement fétide. Pour ce cas la force de la solution doit varier depuis ʒ ijss. à ℥ iij. du sel pour ℥ vi. d'eau ; une solution saturée de ce sel est appliqué avec succès sur les amygdales engorgées, le polype nasal, les nævis, les ulcères scrofuleux et cancéreux, les maladies de l'os utéri et beaucoup d'autres engorgements chroniques. Cette solution agit encore mieux si on y ajoute de l'oxyde de zinc. On l'applique avec un pinceau. La solution aqueuse de sulfate d'alumine est d'un grand secours pour concerver les corps pour la dissection. On les conserve frais, vingt jours en été et trois mois en hiver, en injectant cette solution dans les vaisseaux sanguins. En hiver, une livre de sel dans une pinte d'eau suffit pour injecter un corps ; en été, la solution doit être plus forte. (Dispensaire des Etats-Unis.)

AMARANTHUS HYPOCHONDRIACUS, (Syn.) *Amaranthus Paniculatus.* (F) *Amaranthe ou Amaranthe Paniculée.* (A) *Pilewort Prince's Feather, Red Amaranth, Red Çockcomb, Lovely Bleeding.*

Plante de l'Amérique tropicale, cultivée dans nos jardins à cause de ses fleurs. Les feuilles sont employées à l'intérieur et à l'extérieur, dans tous les mêmes cas que les autres astringents.

AMBRA GRISEA, (Syn) *Ambra Cineracea, Ambra Ambrosiaca, Succinum Cinereum, Succinum Griseum, Ambarum, Ambarum Cinereum ou Cineritium* (F) *Ambre gris.* (A) *Ambergris, Ambor, Amber.*

L'*Ambre blanc de Cayenne* et l'*Ambre blanc du Brésil* ou *Ambre animé tendre du Brésil en sorte,* sont le nom de deux variétés de *résine animée.*

L'Ambre gris, Ambre proprement dit, est en masses irrégulières, arrondies, qu'on rencontre flottant sur la mer, aux environs de Madagascar, du Coromandel, des Moluques et du Japon. L'ambre contient un principe animal analogue à la cholesterine, mais plus fusible, auquel Pelletier et Caventou ont donné le nom *d'Ambréine.*

On regarde aujourd'hui l'ambre gris comme une excrétion morbide du cachelot (espèce de poisson de mer) analogue aux calculs biliaires humains.

Qualités.—D'une couleur cendrée, parsemée de taches noirâtres, de la consistance de la cire, d'une odeur particulière très-forte que beaucoup de personnes trouvent suaves, presque d'une cassure écailleuse, il conserve l'impressisn de l'ongle.

Propriétés.—Usage.—C'est un stimulant général qui agit particulièrement sur le système nerveux. Il est surtout employé comme parfum, mais on l'a donné quelquefois dans des cas de névroses, de convulsions, de fièvres graves, etc.

Dose.—5 grains à 60 grains.

AMBROSIA TRIFIDA. (F) *Ambroisie Trifide* (A) *Great Ragweed, White Hemp.*

Plante indigène.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Usage.—Tonique, astringente et quelque peu excitante. On donne l'infusion de cette plante pour stimuler et relever les forces dans les fièvres typhoïdes et autres maladies qui abattent le système nerveux et vital.

Dose.—Quantité voulue.

AMBROSIA ARTEMISLÆFOLIA ou *Artemisifolia*, (Syn.) *Ambrosia Elatior, Ambrosia Absinthifolia.* (F) *Ambrosie à feuilles d'Armoise, Herbe à poux.* (A) *Roman Wormwood, Ragweed, Hogweed*

Plante indigène. C'est la racine que l'on emploie.

Propriétés.—Usage.—Employée comme émolliente et antiseptique, en fomentations, sur les plaies, les contusions; en onguent sur les clous, les ulcères, les enflures douloureuses.

AMMONIA. (F) *Ammoniaque, Gaz Ammoniacal* (A) *Ammonia.*

Composition.—NH^3.

On l'obtient en faisant chauffer ensemble du sel ammoniacal et de la chaux vive.

Qualités.—Ce gaz est incolore, d'une odeur vive et pénétrante, caractéristique, d'une saveur âcre, brûlante et corrosive, extrêmement soluble dans l'eau, mais ayant bien peu d'affinité pour ce liquide; il ramène au bleu la teinture de tournesol rougie par un acide et neutralise les acides les plus énergiques. Les préparations ammoniacales doivent leurs propriétés à la présence de ce gaz. Il n'est jamais employé à l'état gazeux. Poison. Voyez Antidote.

AMMONIÆ ARSENIAS. (Syn.) *Ammonium Arsenicum* (F) *Arséniate d'Ammoniaque.* (A) *Arseniate of Ammonia.*

Composition.—NH_4O, As. O_5.

Ce sel est obtenu en saturant une solution concentrée d'acide arsénique par le carbonate d'ammoniaque.

Qualité.—Il est en cristaux blancs, solubles dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—On l'a employé quelquefois, avec avantage, dans plusieurs maladies invétérées de la peau; pour l'administrer, on en fait dissoudre un grain dans une once d'eau distillée, puis on donne 20 à 25 gouttes de cette solution plusieurs fois dans la journée, en augmentant graduellement cette dose. Poison. Voyez Antidote.

AMMONIÆ BENZOAS. (F) *Benzoate d'Ammoniaque.* (A) *Benzoate of Ammonia.*

Composition.—NH_4 O, C_{14} H_5 O_3.

On le prépare en faisant dissoudre de l'acide benzoïque dans une solution chaude d'ammoniaque.

Qualité.—Ce sel est sous forme de cristaux déliquescents, solubles dans l'eau et l'alcool.

Propriétés.—Diurétique et sudorifique.

Usage.—On l'emploie dans l'hydropisie, la goutte, l'inflammation chronique de la vessie, lorsque l'urine est alcaline ou qu'elle laisse déposer des phosphates. On en fait aussi usage contre les rhumes et l'asthme des vieillards.

Dose.—10 à 20 grains dans un verre d'eau ou de tisane de graine de lin.

AMMONIÆ BICARBONAS. (F) *Bicarbonate d'Ammoniaque.* (A) *Bicarbonate of Ammonia.*

Composition.—$NH_4\ O,\ 2CO_2$.

Ce sel n'est officinal que dans la pharmacopée de Dublin.

Qualités.—Il est en poudre blanche, d'une odeur et d'une saveur faiblement ammoniacales, soluble dans huit fois son poids d'eau.

Propriétés.—*Usage.*—Il jouit à peu près des mêmes propriétés que le carbonate d'ammoniaque, mais à un moindre degré.

Dose.—5 à 10 grains dans un peu d'eau froide.

On peut aussi l'employer avec l'acide tartrique pour former des poudres effervescentes.

AMMONII BROMIDUM. (F) *Hydrobromate d'Ammoniaque, Bromure d'Ammonium.* (A) *Bromide of Ammonium, Hydrobromate of Ammonia.*

Pour la préparation. Voyez Dispensaire des E.-U.

Qualités.—Cristaux blancs qui deviennent jaunes étant exposés à l'air.

Propriétés.—*Usage.*—Le Docteur Gibb considère ce remède comme antispasmodique, absorbant et altérant, applicable surtout aux maladies nerveuses fonctionnelles, spécialement celles du système ganglionnaire. Il l'a administré avec avantage dans l'hystérie, la coqueluche, dans l'insomnie des personnes nerveuses ainsi que dans l'ovarite et l'ophthalmie strumeuse des enfants, dans les affections des membranes muqueuses de la peau. Combiné avec le Bromure de Potassium, il est employé avec succès contre l'épilepsie. Voyez Mixture Anti-épileptique. Ce bromure paraît être un excellent remède contre l'obésité.

Dose.—2 à 10 grains, 3 fois par jour, dans un ½ verre d'eau. Pour la coqueluche chez les enfants, 1 à 5 grains 3 fois par jour.

AMMONIÆ CARBONAS, (Syn.) *Ammoniæ Sesquicarbonas.* (F) *Carbonate d'Ammoniaque, Sesquicarbonate d'Ammoniaque, Sel Volatil d'Ammoniaque, Alcali Volatil concret, Sel volatil d'Angleterre.* (A) *Carbonate of Ammonia, Sesquicarbonate of Ammonia.*

Composition.—$2NH_4O,\ 3CO_2$.

Qualités.—Ce sel est blanc, d'une odeur ammoniacale très-prononcée, soluble dans à peu près quatre fois son poids d'eau froide ; l'eau bouillante le décompose en faisant dégager un équivalent d'acide carbonique ; insoluble dans l'alcool.

Propriétés.—Il est stimulant, diaphorétique, antispasmodique, antacide et émétique.

Usage.—On le donne dans le typhus, dans certaines périodes de la goutte atonique et le rhumatisme chronique, dans les dérangements gastriques provenant d'habitudes déréglées, dans la pneumonie typhoïde et la bronchite chronique des vieillards ; dans cette dernière maladie, on s'en sert quelquefois comme émétique lorsque l'expectoration est difficile. Le Dr. Pereira l'a administré avec avantage dans plusieurs cas d'épilepsie.

Dose.—5 grains, toutes les deux ou trois heures, dissous dans l'eau ou sous forme de pilules. Comme émétique, 30 grains ; on peut répéter cette dose si c'est nécessaire.

Epreuves.—Il se volatilise entièrement à la chaleur ; traité par un excès d'acide nitrique dilué, il ne donne pas de précipité avec le chlorure de barium ou le nitrate d'argent. 84. 74 mesures de solution volumétrique d'acide oxalique, neutralisent 50 grains de ce sel.

Incompatibilités.—La liqueur de potasse, la magnésie, la potasse caustique, les carbonates, l'alun, le chlorure de calcium, le bitartrate et le bisulfate de potasse, les sels de fer, à l'exception du potassio-tartrate, le bichlorure de mercure, les sels de plomb et le sulfate de zinc.

Préparations officinales.—Bicarbonate d'ammoniaque. Esprit de Mindérérus. Liqueur de Carbonate d'Ammoniaque. Liqueur de Citrate d'Ammoniaque.

AMMONIÆ HYDROSULPHURETUM. (F) *Hydrosulfure d'Ammoniaque.* (A) *Hydrosulphuret of Ammonia, Solution of Bihydrosulphate of Ammonia.*

Composition.—NH_3, HS.

Qualités.—L'Hydrosulfure d'Ammoniaque est un liquide de couleur jaune verdâtre, d'une odeur fétide et d'une saveur désagréable ; les acides minéraux le décomposent avec dégagement d'hydrogène sulfuré.

Propriétés.—*Usage.*—Cette préparation n'est employée ordinairement que comme réactif. Cependant le Dr. Cruickshank et quelques autres l'ont administrée dans le diabète pour modérer l'appétit désordonné qui accompagne cette maladie ; ce remède a aussi pour effet de diminuer considérablement l'action du cœur.

Dose.—5 à 8 gouttes dans un verre d'eau, trois ou quatre fois par jour.

AMMONIÆ MURIAS, (Syn) *Ammoniæ Hydrochloras.* (F) *Chlorure d'Ammonium, Chlorhydrate d'Ammoniaque, Hydrochlorate d'Ammoniaque, Muriate d'Ammoniaque, Sel Ammoniacal.* (A) *Hydrochlorate of Ammonia, Chlorohydrate of Ammonia, Chloride of Ammonium.*

Composition NH_4 CL.

Qualités.—Il est blanc, inodore, d'une saveur âcre, piquante, d'une texture fibreuse, soluble dans trois fois son poids d'eau froide, l'eau bouillante en dissout un poids égal au sien, beaucoup moins soluble dans l'alcool.

Propriétés.—A l'intérieur, stimulant, diurétique et sédatif. A l'extérieur, réfrigérant et résolutif.

Usage.—On l'emploie pour ramener à leur état normal les sécrétions arrêtées par l'inflammation, après que la violence des symptômes inflammatoires est abattue, comme dans le catarrhe pulmonaire et vésical, la dyssenterie, la péritonite et la pleurésie ; dans ces cas il est substitué au mercure ; on le donne aussi dans l'inflammation chronique des poumons, des bronches, du foie et de la rate ; dans l'hypertrophie de la glande prostate ; dans les maladies scrofuleuses ou syphilitiques, lorsqu'il y a augmentation de volume des glandes lymphatiques.

Le Dr. Pereira en recommande l'usage dans l'ascite. A l'extérieur on l'emploie en solution dans la céphalalgie, l'inflammation du cerveau et l'apoplexie, ayant soin de s'en servir aussitôt que le sel est dissous ; la solution de ce sel est considérée par Trousseau et Pidoux comme un des résolutifs les plus puissants et employée comme tel dans les cas de contusion, de fracture, d'entorse, d'angelure, etc.

Epreuve.—Il est entièrement volatil et indécomposable au feu.

Dose.—5 à 30 grains, toutes les deux ou trois heures, dans de l'eau sucrée ou dans un mucilage ; pour une lotion ordinaire, on en fait dissoudre une once dans dix onces d'eau.

Incompatibilités.—Avec l'acétate de plomb et le nitrate d'argent, produisant avec le premier un chlorure de plomb et avec le second un chlorure d'argent ; avec l'acide sulfurique et l'acide nitrique, la potasse, la chaux, les carbonnates de soude et de potasse.

Préparations officinales.—Liqueur d'Ammoniaque. Esprit d'Ammoniaque.

AMMONIÆ NITROSULPHAS. (F) *Nitro-Sulfate d'Ammoniaque.* (A) *Nitrosulphate of Ammonia.*

Composition.—NH_4 O, N SO_4.

Ce sel a été employé avec quelques succès à l'Hôtel-Dieu de Paris dans la fièvre typhoïde, à la dose de douze grains.

AMMONIÆ OXALAS. (F) *Oxalate d'Ammoniaque*, (A) *Oxalate of Ammonia.*

Composition.—$NH_4 O, C_2 O^3 + HO$.

On s'en sert comme réactif pour la chaux.

Propriétés.—*Usage.*—Réfrigérant et antispasmodique. Employé dans les fièvres typhoïdes quand un léger altérant est indiqué ; dans les fièvres éruptives telles que la scarlatine, la rougeole, etc. On dit que ce sel est utile contre les pertes blanches et l'inflammation chronique de la gorge.

Dose.—2 à 4 grains dans ℥ j. d'eau.

AMMONIÆ PHOSPHAS. (F) *Phosphate d'Ammoniaque.* (A) *Phosphate of Ammonia.*

Composition.—$2NH_4O, HO, PO^5$.

On prépare ordinairement ce sel en versant un excès de sous-carbonate d'ammoniaque liquide dans une dissolution de phosphate de chaux. On filtre, on évapore, ajoutant de l'ammoniaque à mesure que la liqueur devient acide, et on laisse ensuite refroidir et cristalliser.

Qualités.—Il est en cristaux blancs, très solubles dans l'eau, insolubles dans l'alcool.

Propriétés.—Diurétique, résolutif et excitant.

Usage.—On le donne dans la goutte, le rhumatisme ; il paraît aussi jouir d'un bon effet pour empêcher la formation de calculs phosphatiques ou d'acide urique dans la gravelle.

Dose.—10 à 40 grains dans un ½ verre d'eau, 3 fois par jour.

AMMONIÆ SUCCINAS. (F) *Succinate d'Ammoniaque.* (A) *Succinate of Ammonia.*

Composition.—$NH_4O, C_4H_2O_3 + HO$.

Il a été employé avec succès dans le délirium tremens.

Dose.—5 à 20 grains dans un peu d'eau.

AMMONIÆ SULPHAS. (F) *Sulfate d'Ammoniaque.* (A) *Sulphate of Ammonia.*

Composition.—NH_4O, SO_3.

Qualités.—Il est en cristaux prismatiques, incolores, solubles dans l'eau.

Usage.—On ne l'emploie que pour purifier l'acide sulfurique du commerce.

AMMONIÆ URAS. (F) *Urate d'Ammoniaque.* (A) *Urate of Ammonia.*

Composition.—$N_4 O, HO + N_4 C_{10} H_2 O_4$.

Le Dr. Bauer, d'Allemagne l'a employé avec de bons effets, en application externe, sous forme d'onguent, dans certaines maladies chroniques de la peau, et dans les maladies tuberculeuses des poumons ; l'onguent se compose d'un scrupule de ce sel pour une once d'axonge, et s'emploie 2 fois par jour. Dans les maladies des poumons, les frictions doivent être a ites tout le long du dos et de la poitrine.

AMMONIÆ VALERIANAS. (F) *Valérianate d'Ammoniaque* (A) *Valerianate of Ammonia.*

Composition.—$NH_4 O, C_{10} H_9 O_3$

Qualités.—C'est un sel blanc, déliquescent à l'air humide, efflorescent à l'air sec, soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Propriétés.—*Usage.*—C'est un antispasmodique puissant, employé dans les névralgies, la chorée , l'hystérie, l'épilepsie et les maux de tête nerveux.

Dose.—5 à 10 grains dans une cuillérée d'eau.

Valérianate d'Ammoniaque de Pierlot. ℞.—Eau distillée 95 grammes, Acide valérianique 3 grammes, Carbonnate d'ammoniaque, quantité suffisante pour neutraliser l'acide, et ajoutez : Extrait alcoolique de valériane 2 grammes.—6 à 30 gouttes dans une potion de 2 onces, ou bien sur un morceau de sucre.— Contre l'hystérie et l'épilepsie.

AMMONII IODIDUM. (F) *Iodure d'Ammonium, Hydriodate d'Ammoniaque.* (A) *Iodide of Ammonium.*

Composition.—NH_4 I.

Qualités.—C'est un sel blanc cristallisé, ayant à peu près la saveur de l'iodure de potassium, il est soluble dans l'eau.

Propriétés.—Altérant, tonique, et antisyphilitique.

Usage.—Il peut être donné dans presque tous les cas où l'iodure de potassium est indiqué, mais il est plus excitant. Le Dr. Richardson emploie avec avantage la solution suivante, dans l'enflure des amygdales.—R. Iodure d'ammonium ʒ ss., glycérine ℥ j. On l'applique avec un pinceau.

Dose.—1 à 3 grains, dans une cuillérée d'eau, 3 fois par jour.

On s'en sert aussi en onguent et en liniment.

AMMONIACUM. (Syn) *Gummi Ammoniacum, Armoniacum, Matorium.* (F) *Gomme Ammoniaque.* (A) *Gum Ammoniac.*

C'est une des plus importantes gommes résines des *Ombellifères ;* elle est attribuée, par M. D. Don, au *Dorema Ammoniacum,* qui croît en Arménie.

Composition.—Gomme, 18, 4 ; résine, 70 ; matière glutinuforme, insoluble dans l'eau et l'alcool, 4, 4 ; eau, 6 ; perte, 1, 2.

Qualités.—On trouve la gomme ammoniaque sous deux formes dans le commerce : 1o. en larmes détachées, blanches et opaques à l'intérieur, blanches également à l'extérieur, mais devenant jaunes avec le temps ; d'une odeur forte, particulière, d'une saveur amère, âcre et nauséeuse ; 2o. en masses considérables jaunâtres, parsemées d'un grand nombre de larmes blanches, moins pure que la précédente, et ayant une odeur plus forte.

La résine est rougeâtre, transparente, fond à 54 degrés ; très-soluble dans l'alcool : l'éther la sépare en deux résines.

Propriétés.—Expectorante, antispasmodique, résolutive.

Usage.—Dans l'asthme, les catarrhes pulmonaires chroniques, les névroses de la respiration et de la digestion, dans les obstructions des viscères abdominaux, etc. On l'emploie à l'extérieur dans le traitement des tumeurs non inflammatoires.

Dose.—10 à 30 grains, en pilules avec la scille, la myrrhe, etc., ou en émulsion.

Préparations officinales.—Lait d'Ammoniaque. Pilules de scille composées. Pilules d'Ipecacuanha Composées. Emplâtre de gomme Ammoniaque. Emplâtre de gomme Ammoniaque et de Mercure.

AMPELOPSIS QUINQUEFOLIA. (Syn.) *Ampelopsis Hederacea, Vitis Quinquefolia, Hedera Quinquefolia.* (F) *Ampelopside, Vigne Vierge, Vigne Sauvage, Vigne du Canada.* (A) *American Ivy, Woodbine, Ivy Bark, Virginia Creeper, False Grape, Wild Woodvine.*

Plante indigène de la famille des Ampélidées.

Partie usité.—Tiges et écorce.

Propriétés.—Altérante, tonique, expectorante, diuértique.

Usage.—Ce remède a été récemment recommandé par le Dr. McCall, pour le traitement de l'hydropisie. Il croit qu'il agit plutôt par absorption stimulante que comme diurétique. On peut employer l'écorce en infusion ou en décoction. Les fruits appelés *Raisin bleu* ou *Sauvage* sont très-acides. On en forme des boissons rafraîchissantes agréables.

AMYGDALA AMARA. (F) *Amandes amères.* (A) *Bitter Almonds.*

Composition.—Eau, 3, 5 ; pellicules extérieures contenant un principe astringent, 5 ; huile, 64 ; albumine jouissant de toutes les propriétés de l'albumine animale, 24 ; sucre liquide,

6 ; gomme, 8 ; parties fibreuses, 1 ; perte et acide acétique, 0, 5 ; et en outre une matière cristallisée azotée, l'*Amygdaline*, et une résine jaune âcre. (Boullay).

Propriétés.—Usage.—Sédatives. Le lait ou émulsion d'amandes amères est employé comme véhicule pour des remèdes plus actifs, et quelquefois comme adoucissant dans les maladies inflammatoires. Mangées en grande quantité, elles peuvent déterminer l'empoisonnement.

Préparations officinales.—Sirop d'Amandes. Lait d'Amandes.

AMYGDALA DULCIS. (F) *Amandes Douces.* (A) *Sweet Almonds.*

Composition.—La même que celle des amandes, excepté les trois dernières substances.

Propriétés.—Usage.—Les amandes douces sont adoucissantes. On les emploie pour combattre les affections fébriles en général, et surtout l'inflammation du canal digestif.

Dose.—Quantité voulue.

Préparations officinales.—Lait d'Amandes. Sirop d'Amande:. Poudre d'Amandes composée.

AMYLEN. (F) *Amylène.* (A) *Amylen, Valeren.*

Composition.—C_{10} H_{10}. Gr. sp. 0.695. à 56°.

L'amylène a été découvert par M. Balard, de Paris, en 1844.

Qualités.—Liquide très-mobile, incolore, d'une odeur désagréable ; il bout à 102° et la Gr. Sp. de sa vapeur est 2.45. Il est soluble, en toutes proportions, dans l'alcool et dans l'éther, mais très peu soluble dans l'eau.

Proprétés.—Anesthésique. Poison. Voyez Antidote.

Usage.—Pour produire l'insensibilité dans les opérations chirurgicales.

L'extrême volatilité de l'amylène ne lui permet pas de rester en dissolution dans le sang à la température du corps humain. Il faut en faire respirer une grande quantité tout d'abord et à un degré de concentration considérable pour obtenir un résultat ; 12 ou 15 grammes sont nécessaires pour produire l'insensibilité dans l'espace de deux à trois minutes. Il est à remarquer qu'elle ne s'accompagne pas de résolution musculaire. L'action de l'amylène est à la fois plus rapide et de plus courte durée que celle du chloroforme ; aussi pour soutenir cette action est-il nécessaire de renouveler les inhalations, sous peine de voir la sensibilité se rétablir prématurément dans les cas d'opérations un peu longues. Outre cette rapidité d'action, l'amylène n'a pas l'inconvénient d'exciter la toux, le besoin de cracher et même les vomissements, comme on l'observe si souvent pour le chloroforme. Le pouls reste large, plein et fréquent, les mouvements respiratoires amples, la peau chaude, le visage fortement coloré.

Notons toutefois, que pour produire promptement et sûrement ses effets, l'amylène exige l'emploi d'un appareil, soit l'appareil spécial à inhalation, soit un simple flacon à double tubulure qui peut suffire à la rigueur.

Ajoutons enfin, qu'expérimenté sur les animaux, l'amylène s'est montré d'une innocuité beaucoup plus grande que le chloroforme et même que l'éther sulfurique. Mais, par malheur, deux cas de mort observés sur l'homme par M. Snow lui-même sont venus révéler que cette innocuité n'est pas telle qu'on avait pu l'espérer dans le principe. Ces accidents, en faisant tomber les préventions favorables avec lesquelles il avait été accueilli, durent nuire beaucoup à la popularisation de ce nouvel agent anesthésique.

Il est donc infiniment probable que, en raison de son odeur désagréable, de la fugacité de ses effets, de la difficulté de sa préparation, et peut-être aussi de la nécessité d'un appareil pour son application, l'amylène, malgré quelques avantages particuliers, n'est pas appelé à détrôner le chloroforme, mais qu'on se contentera de le réserver pour quelques individus doués d'une susceptibilité exceptionnelle, et surtout pour quelques petites et rapides opérations, tandis que le chloroforme restera dans la pratique comme le moyen le plus généralement employé dans les opérations longues et graves.

AMYLUM, (Syn.) *Amidum*, *Amylum Triticeum* ou *Tritici*. (F) *Amidon*, *Empois* (A) *Starch*, *Amyl*, *Starch of Wheat*.

Composition.—O_{10} H_{20} C_{12}. Gr. sp. 1. 505. à 670.

On appelle *Amidon* ou *Fécule Amylacée* une matière blanche, brillante, qui se précipite du suc d'un grand nombre de végétaux, tels que le froment, le blé-d'Inde, le riz, les patates, etc. L'empois officinal est celui de froment.

Qualités.—Poudre blanche, brillante, inodore, sans saveur ; elle est insoluble dans l'eau froide, l'alcool et l'éther ; traitée par l'eau bouillante, elle se convertit en une gelée connue sous le nom d'empois.

Propriétés.--Emollient, nutritif.

Usage.—Employé, à l'extérieur, dans les éruptions aiguës, tels que le lichen, l'herpès, l'eczéma, l'impétigo, l'acné, l'érysipèle, ainsi que pour la démangeaison de l'anus, des aines, de la vulve, etc. On peut saupoudrer les parties malades avec une houpe imprégnée d'Amidon sec, auquel on ajoute quelquefois avec avantage, de l'oxyde de zinc, du camphre, etc. L'amidon est très-souvent employé en décoction (amidon, ℨ ij. eau, Oj.), en lavement, soit seul, soit comme véhicule pour d'autres substances, dans la dyssenterie, les ténesmes et l'ulcération du rectum, etc. Les chirurgiens font aussi usage d'empois pour consolider les appareils contentifs des fractures de l'homme et des petits animaux. Pour faire l'empois, on la délaie dans un peu d'eau froide, on verse ensuite l'eau bouillante graduellement et on laisse bouillir quelques minutes. Voyez Mucilage d'Amidon.

Epreuve.—L'iode dans la solution froide lui donne une couleur violette.

Préparations officinales.—Mucilage d'Amidon. Poudre Adraganthe Composée. Il entre dans la préparation d'un grand nombre de pilules et de pastilles.

ANACARDIUM OCCIDENTALE, (Syn.) *Acajuba Occidentalis*, *Cassuvium Pomiferum*. (F) *Acajou*, *Anacarde Occidentale*, *Anacarde Antartique*, *Noix d'Acajou*. (A) *Cashew*, *Cashew-nut*.

On employait jadis en médecine, sous le nom de *noix d'acajou*, un fruit réniforme, lisse, coriace, et d'un brun grisâtre, sous l'enveloppe coriace duquel se trouvent des alvéoles pleins d'un suc huileux, noir, âcre et caustique. Ces alvéoles sont bornés intérieurement par une seconde enveloppe coriace, renfermant une amande blanche, huileuse, douce, bonne à manger et de saveur agréable. Ce fruit est fourni par l'*Anacardium occidentale*, grand arbre de la famille des térébinthacées.

Composition.—D'après l'analyse faite par Vieira de Mattos, la noix d'acajou contient beaucoup d'acide gallique, du tannin, une matière extractiforme, un principe colorant vert, et une substance gommo-résineuse. Cette résine, qu'on obtient en traitant le péricarpe par l'alcool, distillant et lavant le produit pour le priver d'acide gallique et de tannin, est fluide à 15° et congélable à + 10° ; elle est soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles, et les alcalis caustiques.

Propriétés.—*Usage.*—Ses propriétés vésicantes l'ont fait proposer comme un puissant révulsif : on enduit la peau avec cette résine, et on la recouvre d'un emplâtre de poix de Bourgogne ; au bout d'un quart d'heure, on panse la plaie avec une pommade composée de cérat et de cette même résine, ou de partie égale de cette résine, de cire et d'axonge.

L'Huile d'Acajou (*Oleum Anacardii*, *Oil of Cashew Nut*) est employée, comme caustique, pour détruire les verrues. Les Chinois en font usage comme d'un vernis ; cette huile, combinée avec la chaux, sert à marquer le linge d'une manière ineffaçable.

Dans les Indes Occidentales, on fait usage du jus qui se trouve entre les deux enveloppes pour détruire les dartres, les cors, les verrues et les ulcères obstinés. Ce jus est âcre

et corrosif; appliqué sur la peau, il produit la vésication et occasionne beaucoup d'enflure, surtout à la figure. Dans ce cas, l'iode est le meilleur remède que l'on puisse appliquer.

ANAGALLIS, (Syn.) *Anagallis Arvensis*, *Anagallis Phœnicea*. (F) *Mouron rouge*. (A) *Shepherd's Sun-dial, Red Pimpernel, Scarlet Pimpernel.*

Cette plante croît en Europe et en Amérique.

L'Anagallis Cœrulea est une variété de cette plante. Elles ont toutes deux les mêmes propriétés.

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Odeur presque nulle, saveur quelque peu amère et âcre.

Propriétés.—Usage.—Stomachique et antispasmodique employé à l'intérieur pour l'obstruction des viscères, l'hydropisie, la consomption, l'épilepsie, la manie, etc.; mais ces propriétés sont trop peu connues pour qu'on puisse l'employer avec sûreté.

ANACYCLUS PYRETHRUM, (Syn). *Pyrethrum, Pyrethrum Verum, Anthemis Pyrethrum, Buphthalmum Creticum, Dentaria, Herba Salivaris, Pes Alexandrinus.* (F) *Pyrèthre, Racine salivaire, Salivaire, Camomille Pyrèthre, Pied d'Alexandre.* (A) *Spanish Chamomille, Pellitory, Pellitory of Spain.*

Cette plante croît en Asie et surtout en Afrique.

Composition.—Substance âcre, 3, inuline, 25, gomme, 11, tannin des traces, matière colorante, 12; du ligneux, 45; chlorure de potassium, 0,79; Silice 0.85, huile fixe et fer, une trace.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racine cylindrique, longue et grosse comme le doigt, grise et rugueuse au dehors, grise ou blanchâtre en dedans. Elle offre, lorsqu'on la respire en masse, une odeur irritante et désagréable. Sa propriété caractéristique, c'est sa saveur brûlante, qui excite vivement la salivation.

Propriétés.—Sialagogue, irritant, stimulant.

Usage—Le Pyrèthre jouit de propriétés irritantes très-énergiques; appliqué sur la peau, il la rubéfie très-fortement. On l'a employé comme stomachique; aujourd'hui on ne s'en sert plus guère que comme masticatoire, pour provoquer un écoulement abondant de salive et irriter l'intérieur de la bouche, pour combattre les maux de dents, certaines douleurs de tête, et la paralysie de la langue. Il entre dans un grand nombre de remèdes odontalgiques. La décoction (Pyrèthre, ℥ ss. Eau, Oj.) est aussi employée en gargarisme dans les inflammations et les engorgements chroniques des amygdales. (Bouchardat.)

On fait usage de la poudre comme sternutatoire et pour tuer les poux. Elle n'est plus employée à l'intérieur.

Remarque.—Le Pyrethrum officinalis, Pyrethre Germanique est une variété de cette plante qui possède probablement les mêmes propriétés.

ANCHUSA OFFICINALIS, (Syn) *Buglossum Silvestris.* (F) *Buglosse, Langue de Bœuf.* (A) *Bugloss, Oxtongue.*

Plante bisannuelle de l'Europe.

Partie usitée.—La racine, les feuilles et les fleurs.

Qualités.—Inodore, presque sans saveur; la racine est mucilagineuse et un peu sucrée, les feuilles sont bien peu amères.

Propriétés.—Usage.—Cette plante a peu de propriétés médicinales; elle était autrefois employée, comme cordial, dans les affections hypochondriaques, mais avec peu de succès. *L'Anchusa Italica* (*Buglosse*) est employée en France, dans les mêmes cas que la bourrache.

ANCHUSA TINCTORIA, (Syn) *Alcanna Spuria*, *Anebium*, *Buglossum Tinctorum Lythospermum Villosum.* (F) *Orcanette*, *Racine Rouge*, *Gremil Tinctorial.* (A) *Alkanet Dyers' Bugloss.*

L'orcanette est la racine d'une espèce de buglosse, plante commune dans les localités sablonneuses de l'Europe méridionale, en Languedoc et en Provence.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine, telle qu'on la trouve dans le commerce, est en morceaux un peu tordus de trois ou quatre pouces de long, de la grosseur du petit doigt et quelquefois beaucoup plus petite; elle est presque inodore et insipide, d'une couleur rouge foncé, la matière colorante réside surtout dans l'écorce; elle est soluble dans l'alcool, l'éther et l'huile, auxquels elle donne une belle couleur d'un rouge brillant, mais elle est insoluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—L'orcanette est un peu astringente; elle était autrefois employée dans beaucoup de maladies; mais aujourd'hui on s'en sert exclusivement pour teindre les huiles, les onguents et les emplâtres. Une drachme de la racine suffit pour donner une belle couleur rouge à cinq onces de graisse où d'huile.

Epreuves.—La teinture d'Orcanette traitée par les acides devient plus foncée; elle devient bleue en étant traitée par les alcalis et revient à sa couleur naturelle si on neutralise ces dernières substances. Elle peut ainsi servir *d'épreuves.*

ANDIRA INERMIS, (Syn). *Andira Racemosa*, *Geoffrœa*, *Geoffrœa Inermis*, *Geoffrœa Racemosa.* (F) *Andira*, *Angelin à Grappe.* (A) *Cabbage-tree Bark.*

Arbre de la Jamaïque de la famille des *légumineuses.*

Partie usitée.—L'écorce.

Qualités.—Cette écorce est en morceaux longs, épais, fibreux, d'une couleur gris-cendré à l'extérieur et jaunâtre à l'intérieur; elle est d'une saveur douceâtre et quelque peu amère, d'une odeur désagréable et d'une cassure résineuse.

Propriétés.—Usage.—Cathartique, vermifuge. A dose assez élévée, cette écorce occasionne des vomissements, de la fièvre et même du délire, surtout si l'on fait usage d'eau froide durant son opération; l'eau chaude, l'huile de castor ou un acide végétal diminuent les accidents. Comme vermifuge, on en fait un grand usage dans les Indes occidentales, mais son administration demande beaucoup de précautions, car elle a quelquefois causé la mort. On administre ordinairement ce médicament en poudre, en décoction ou en extrait. A haute dose, c'est un poison. Voyez Antidote.

Dose.—De la poudre, 20 à 30 grains. De l'extrait, 3 grains.

Remarque.—*L'Andira Retusa* qui croît à Surinam, en Europe, a les mêmes propriétés et même de plus énergiques sans être aussi dangereux. Son écorce est grise, sèche, inodore et d'une saveur amère très-austère. La poudre a la couleur de la cannelle.

ANDROMEDA ARBOREA. (F) *Andromède*, *Andromédier.* (A) *Elkwood, Sorrel Tree*, *Sour Tree*, *Sour Wood*, *Elk Tree*, *Sorrel Wood*, *Sour Leaf.*

L'Andromédier est un arbre qui croît en Amérique; il appartient à la famille des *Ericassées.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Ces feuilles ont une saveur acide, analogue à celle de l'oseille. On en fait une limonade très-agréable.

Propriétés.—Réfrigérant, astringent.

Usage.—Dans les fièvres, pour rafraîchir et calmer la soif, &c.

Dose.—Quantité voulue.

Les feuilles de l'*Adromeda Mariana* sont employées en lotion dans les Etats du Sud,

pour l'ulcération des pieds à laquelle les nègres sont sujets. L'*Andromeda Nitida* a les mêmes propriétés que l'*Andromeda Arborea.*

ANEMONE. (F) *Anémone.* (A) *Anemony.*

Plante de la famille des *renonculacées.*

Il y a plusieurs espèces d'anémones, la plupart âcres et caustiques. Ces dernières étaient autrefois employées en médecine et sont aujourd'hui abandonnées. Telles sont :

1° *L'Anémone Pulsatille* ou *Pulsatille vulgaire, Coquelourde,* (*Pulsatilla, Anémone Pusaltilla*), qui a été recommandée comme cathérétique, apéritive, fébrifuge ;

2° *L'Anémone Pratensis* ou *Pulsatilla Pratensis* dont l'extrait a été employé par Stork contre l'amaurose et les taches de la cornée ;

3° *L'Anémone Nemorosa*, préconisée par Chomel comme détersive contre la teigne ;

4° *L'anémone Hépatica* ou mieux *Hépatica Triloba*, qui a été employée contre les obstructions du foie, et dont l'eau distillée est recommandée pour enlever les taches de rousseur. (Nysten).

L'Anémone est un Poison âcre. Voyez Antidote.

L'Anémonine est une matière âcre de nature encore peu connue, que l'on retire de *l'Anemone Pratensis* et de *l'Anemone Pulsatilla*, et qui paraît être le principe actif des anémones. Elle n'est soluble qu'à chaud dans l'eau et l'alcool, elle précipite par le refroidissement. C'est la même substance que Schwartz a trouvée dans *l'Anémone Nemorosa*, et qu'il a décrite sous le nom *d'Acide Anémonique.*

ANETHUM, (Syn). *Anethum Graveolens, Anethum Hortense, Pastinaca Anethum, Pastinaca Graveolens, Ferula Graveolens,* (F) *Aneth, Aneth Odorant, Fenouil Puant, Anis Doux* (A) *Dill.*

Plante annuelle qui croît en Europe et dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—Les fruits ou graines.

Qualités.—Odeur aromatique, mais désagréable, saveur aromatique et piquante.

Propriétés.—Stimulant, Carminatif.

Usage.—Dans les coliques flatueuses, les vents, le hoquet, etc. Employé surtout pour les enfants.

Dose.—10 grains à ʒ j. dans de l'eau bouillante.

Préparation officinale.—Eau distillée d'Aneth.

ANGELICA, (Syn.) *Archangelica, Angelica Hispana, Angelica Sativa, Archangelica Officinalis.* (F) *Angélique, Archangélique, Angelique Officinale, Racine du Saint Esprit.* (A) *Angelica, Garden Angelica.*

Plante bisannuelle de l'Europe, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des ombellifères.

Partie usitée.—La racine, les graines et les tiges.

Qualités.—Odeur aromatique agréable, saveur aromatique, un peu amère, très-chaude, racine grosse, allongée, charnue, noirâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur. Les tiges sont cylindriques, grosses, dressées, rameuses, creuses intérieurement. Les fruits ou la graine, comme on les appelle ordinairement, sont ovoïdes, allongés et relevés de côtes saillantes.

Propriétés.—Excitante, stomachique, carminative, sudorifique, diurétique. C'est un des plus agréables excitants de la famille des ombellifères.

Usage.—Dans la dyspepsie, les vomissements spasmodiques, les coliques flatueuses et quelquefois dans la chlorose. On conseille aussi de l'employer comme emménagogue et pour faciliter l'expectoration sur la fin des bronchites. Les tiges blanchies et confites au sucre sont bonnes dans ce dernier cas.

Dose.— ʒ ss. à ʒ iij.

Remarque.—*L'Angelica Atropurpurea* (*Angelica Triquinata, Imperatoria Lucida* (F) *Angélique Noire-Pourprée.* (A) *Masterwort*); et *l'Angelica Sylvestris, Angélique Sauvage.* (A). *Wild Angelica*), sont des plantes indigènes qui ont les mêmes propriétés que la précédente et elles peuvent être employées dans les mêmes cas.

ANGUSTURA, (Syn.) *Cusparia Febrifuga, Bonplandia Trifoliata, Galipæa Cusparia.* (F) *Angusture, Angusture Vraie;* (A) *Angustura, Angustura Bark.*

L'écorce d'Angusture vraie fut apportée en Europe, en 1788. Elle provient du Galipæa Cusparia ou de Galipæa Officinalis, grand arbre de l'Amérique Méridionale et de la famille des *Rutacées*

Composition.—Gomme, matière amère, résine et huile volatile, pas de tannin.

Qualités.—On la trouve dans le commerce, en morceaux plus ou moins roulés et quelquefois tout-à-fait plats; la surface interne est d'un jaune fauve, souvent rosée, et se divise par feuillets; la cassure est brune, jaunâtre, nette et résineuse, la saveur est très-amère, persistante, l'odeur nauséabonde. L'épiderme varie de couleur dans les différentes écorces; tantôt il est gris-jaunâtre, mince et peu rugueux, tantôt il est épais, blanc et comme limoneux. La poudre d'angusture a une couleur presque semblable à celle de la rhubarbe. On a quelquefois falsifié l'angusture avec une écorce nommée *fausse angusture.* Cette fraude est des plus coupables, car la *fausse angusture* est un poison. Quand on touche l'écorce de la fausse angusture avec l'acide azotique, elle rougit.

Propriétés.—Stimulante, tonique; à haute dose, purgative.

Usage.—Dans la dyspepsie, les dyssenteries et diarrhées bilieuses, dans les maladies qui nécessitent l'emploi des toniques, ainsi que pour l'atonie du canal digestif. Elle est peu employée et n'a pas d'aussi bons effets dans nos climats que dans les climats chauds.

Dose.—De la poudre, 10 à 30 grains. De l'extrait, 5 à 15 grains. Pour empêcher les nausées, on l'associe à quelques aromatiques.

Incompatibilités.—Les solutions de presque tous les métaux.

Préparation Officinale.—Infusion d'Angusture.

Epreuve.—Quelques gouttes d'acide nitrique versées sur la surface, soit interne, soit externe de l'écorce d'angusture vraie, produit une couleur rouge foncée.

Remarque.—L'écorce de *Fausse Angusture* que l'on attribuait autrefois au *Brucea Antidyssenterica, Angustura Spuria* ou *Feruginea*), est reconnue aujourd'hui appartenir au Vomiquier (*Strichnos Nux Vomica*). Cette écorce est un poison violent qui réagit sur la moelle épinière; elle doit ses propriétés à la *brucine ou vomicine.* On la distingue de celle de l'angusture vraie, à la couleur de son épiderme qui est tantôt d'un gris jaunâtre, marqué de points blancs proéminents, tantôt fonguoux et couvert d'une efflorescence ferrugineuse; elle est inodore, d'une saveur très-amère, épaisse, compacte, pesante et comme racornie par la dessiccation. Sa poudre est d'un blanc légèrement jaunâtre. Voyez Antidote.

ANILIA. (F) *Aniline, Benzidam, Kianol, Cyanol, Cristalline.* (A) *Anilin, Kinol.*

Compositions.—C_{12} H_7, N. Gr. Sp. depuis 1.020 à 1.028.

L'aniline est un alcaloïde artificiel qu'on obtient de plusieurs substances par divers procédés chimiques. C'est un poison violent, (Voyez Antidote). L'aniline n'est pas employée en médecine, mais elle est d'un grand usage dans les arts à causes de ses belles couleurs rouges, bleues, etc.

Qualité.—Liquide, incolore, d'odeur vineuse, agréable, d'apparence huileuse, d'une saveur aromatique piquante et brûlante. Celle que l'on trouve dans les pharmacies est souvent plus ou moins colorée et quelquefois d'un brun rougeâtre; elle est peu soluble dans l'eau, ne se solidifie pas à 4° Fah; bout à 300°.

Le *Sulfate d'Aniline* a été employé comme remède par le Dr. Turnbull, de Liverpool, et il dit en avoir obtenu de bons résultats dans la chorée. Les malades éprouvent quelquefois

des maux de tête et un sentiment de dépression générale ; mais ces symptômes disparaissent bientôt sans causer de mauvais effets. Un effet remarquable de ce remède est de donner momentanément une teinte bleue aux lèvres et à la peau.

D'après plusieurs expériences, le sulfate d'Aniline n'est pas aussi poison que l'Aniline. Ce sulfate est peu soluble dans l'eau chaude et dans l'Alcool froid, mais beaucoup dans l'Acool Absolu bouillant et dans l'Alcool dilué, insoluble dans l'éther. Son administration demande beaucoup de précaution de la part du praticien.

Dose.—La dose du Sulfate d'Aniline n'est pas bien déterminée. Il a été donné à la dose d'un quart de grain, augmentant graduellement jusqu'à quatre et même sept grains, sans déranger le système, mais on ne sait pas, au juste, jusqu'où la dose peut être portée.

Epreuves.—L'Aniline ne change pas en bleu la couleur du papier tournesol rougi par un acide. Si une goutte d'une faible solution de sulfate d'Aniline est mise sur une feuille de platine touchée par le pôle négatif d'une batterie galvanique, elle acquiert une couleur bleuâtre, puis violette et enfin rose.

ANISUM OFFICINALE. (Syn.) *Anisi Semina.* (F) *Anis, Anis Boucage, Graines d'Anis.* (A) *Aniseed, Anise.*

L'Anis est le fruit ou graine, du *Pimpinella Anisum* de la famille des *ombellifères.*

Qualités.—L'anis a une saveur sucrée, aromatique, chaude, assez agréable.

Propriété.—Carminatif.

Usage.—Dans la dyspepsie, les coliques des enfants, les flatuosités, certaines diarrhées séreuses, etc.

Dose.—10 à 30 grains, ou une pincée pour une tasse d'eau bouillante.

ANISUM STELLATUM, (Syn.) *Anisum Sinense, Semen Badian.* (F) *Anis de la Chine, Anis Etoilé, Badiane.* (A) *Star Anise, Star Aniseed.*

On appelle ainsi le fruit d'un grand arbre de la Chine et de la Tartarie (*Illicium Anisatum* (A) *Aniseed Tree*), de la famille des *magnoliacées.*

Composition.—La Badiane analysée par Meisner a fourni : huile volatile, huile grasse, verte, de saveur âcre et brûlante ; résine insipide, tannin, matière extractive, gomme, acide benzoïque, sels.

Qualité.—Ce fruit présente, sous la forme d'une étoile, la réunion de 6 à 12 carpelles épais, durs, renfermant chacun une semence ovale, rougeâtre, lisse, qui contient une amande blanche et huileuse ; tout le fruit a une odeur analogue à celle de l'anis, mais plus suave ; il doit ses propriétés à l'huile âcre et à l'huile essentielle. Ce dernier produit est d'une odeur très agréable d'anis ; on en prépare des liqueurs de table avec de l'eau, de l'alcool et du sucre en quantité suffisante.

Propriétés.—*Usage.*—La Badiane jouit de propriétés toniques et excitantes ; elle peut être employée dans tous les cas où les stimulants sont indiqués ; son odeur doit la faire rechercher.

Dose.—En poudre 20 à 30 grains. En Infusion (Anis ℥ jss., Eau bouillante oj.), quantité voulue.

ANTHEMIS, (Syn.) ANTHEMIS NOBILIS, *Anthemis Odorata, Chamomilla Romana.* (F) *Camomille, Camomille Romaine, Camomille Noble.* (A) *Chamomille.*

La camomille romaine est une plante fort commune en Europe, et elle est cultivée dans nos jardins, mais elle ne résiste pas en pleine terre à nos hivers ; ses fleurs sont doubles ou composées, selon la manière de la cultiver ; elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—Les fleurs (*Flores Anthemidis*)

Compositions.—Principe amer, soluble dans l'eau et dans l'alcool, huile volatile, d'un bleu foncé et d'une consistance visqueuse qui brunit à l'air.

Qualités.—Les fleurs de la camomille telles qu'on les trouve dans le commerce. sont blanches, d'une odeur très aromatique, assez agréable, d'une saveur amère.

Propriétés.—Tonique. stimulante, antipasmodique, fébrifuge ; à haute dose, émétique ; à l'extérieur, émoliente, résolutive.

Usage.—Dans quelques fièvres intermittentes, l'hystérie, les coliques venteuses. les indigestions, la faiblesse d'estomac, les affections spasmodiques, la dyspepsie, et quelquefois comme anthelmintique. On emploie, en Angleterre, de fortes infusions de camomille pour provoquer le vomissement et aider l'effet des vomitifs. Il faut en faire prendre en grande quantité. A l'extérieur, les fleurs de camomille sont employées en cataplasmes ou en fomentations, dans les coliques, pour stimuler ou faire suppurer les abcès, les furoncles ou autres plaies faibles, ainsi que sur les yeux dans les cas d'ophthalmie.

Dose.—De la poudre, ℨ ss. à ℨ j. plusieurs fois par jour. l'infusion et l'essence sont ordinairement préférées. L'extrait et la décoction ne sont pas d'un aussi bon effet. l'huile volatile étant évaporée par la coction. Voyez les préparations officinales.

Preparations officinales.—Infusion de Camomille. Essence de Camomille. Extrait de Camomilie. Extrait de fluide de Camomille. Huile volatile de Camomille. Vin de Camomille.

ANTHEMIS ARVENSIS. (F) *Camomille des champs, Camomille sauvage* (A) *Corn Chamomille.*

Plante de l'Europe, de la famille des *composées*, naturalisée dans le pays. Ces fleurs sont moins blanches et moins belles que celles de la Camomille Romaine ; on peut les distinguer de ces dernières à leur manque d'odeur.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de la Camomille Romaine, mais moins puissante et moins agréable. Les fleurs sont employées dans les mêmes cas.

ANTHEMIS COTULA, (Syn) *Anthemis Fœtida, Cotula, Cotula Fœtida, Maruta, Chamomilla Fœtida.* (F) *Maroute, Camomille Puante, Camomille des chiens* (A) *May-weed, Dog Fennel, Wild Chamomille.*

Plante Européenne, de la famille des *Composées*, naturalisée dans presque tous le pays. Ces fleurs jaunes et blanches ont une odeur très-désagréable, une saveur âcre et amère.

Partie usitée.— Les fleurs et les feuilles.

Propriétés—*Usage.*—Antipasmodiques et sudorifiques ; employées dans les affections hystériques et autres maladies nerveuses, les dérangements d'estomac, l'aménorrhée, les refroidissements et tous les cas ou la camomille est employée.

ANTHEMIS TINCTORIA. (Syn) *Buphthalmi Herba.* (F) *Camomille des Teinturiers, Œil de Bœuf.* (A) *Dyers' Chamomille.*

Plante Européenne. Les fleurs sont jaunes, la plante a une saveur astringente et amère.

Propriétés.— *Usage.*—Stomachique et Vulnéraire.

Ses fleurs sont surtout employées par les teinturiers.

ANTHRAKOKALI. (Syn) LITHANTHRAKOKALI.

Ce nom est donné à un Carbure de Potassium que l'on a vivement recommandé contre les dartres.

℞.— E. U.—Charbon de terre phorphyrisé, 160 parties, Solution concentrée et bouillante de Potasse Caustique, 192 parties. Faites bouillir dans un vaisseau de fer en brassant constamment. Quand le mélange est complet, on ôte le vaisseaux du feu et on continue de brasser jusqu'à ce que la masse soit convertie en une poudre noire homogène. Cette préparation est l'*Anthrakokali* simple.

L'Anthrakokali sulfuré se prépare de la même manière, à l'exception que l'on mélange 16 parties de soufre avec le charbon avant d'ajouter ce dernier à la solution de potasse.

Propriété.—Diurétique.

Usage.—Le Dr. Poly a recommandé ces préparations pour les maladies scrofuleuses, le rhumatisme chronique, les tumeurs rhumatismales des jointures et dans certaines affections herpétiques (dartreuses.)

Dose.—½ grain 3 ou 4 fois par jour, dans quelques grains de poudre de réglisse. A l'extérieur, on emploie l'onguent en friction matin et soir.

Onguent d'Antrakokali (axonge ℥ j. poudre d'anthracokali gr. xvi).

ANTHRISCUS CEREFOLIUM, (Syn) *Scandix Cerefolium, Chærophyllum Sativum. Cerefolium, Cerefolium Sativum.* (F) *Anthrisque Cerfeuil, Cerfeuil.* (A) *Chervil.*

Plante Européenne cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *Obellifères.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Odeur forte et agréable, surtout quand on la frotte dans les doigts, saveur piquante, un peu amère. Ces principes sont dus à une huile volatile que l'on peut extraire par la distillation.

Propriétés.—Désobstruant, diurétique, emménagogue.

Usage.—Dans la consomption, les maladies scrofuleuses, l'hydropisie, les affection scorbutiques et les maladies cutanées.

A l'extérieur, en cataplasmes ou en fomentations, sur les enflures des seins, les contusions, &. ; peu usité.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

ANTIMONIUM, (Syn) *Stibium.* (F) *Antimoine, Régule d'Antimoine, Antimoine Métallique* (A) *Antimony.*

Composition.—Sb.

La découverte de ce métal n'est pas bien connue. Pline le désignait sous le nom de Stibium : mais c'est Basile Valatin qui décrivit le premier la manière de l'obtenir, dans son ouvrage intitulé : " Currus triumphalis Antimonii."

Qualités.—C'est un métal brillant, d'un blanc d'argent lorsqu'il est pur, mais se ternissant à l'air, d'une texture lamelleuse et communiquant aux doigts, par le frottement, une odeur sensible.

Propriétés.—Usage.—Autrefois on en faisait de petites balles, appelées *pilules perpétuelles*, parce qu'on les rendait par les selles telles qu'on les avait prises, et qu'ainsi, elles servaient un grand nombre de fois. Trousseau a employé l'antimoine métallique pulvérisé pour combattre la pneumonie et le rhumatisme articulaire, à la dose de 10 à 60 grains, dans une potion mucilagineuse. Il en fait aussi une *Pommade Antimoniale* (Antimoine 1 p. Axonge 2 p.) qui agit comme l'onguent émétique.

ANTIMONIUM DIAPHORETICUM, (Syn) *Antimonium Calcinatum, Potassæ Biantimonias, Calx Antimonii.* (F) *Antimoine Diaphorétique, Sur-antimoniate de Potasse, Biantimoniate de Potasse, Oxyde Blanc d'Antimoine.* (A) *Diaphoretic Antimony, Antimonious Acid.*

L'Antimoine diaphorétique est en poudre blanche insoluble ; on l'obtient ainsi d'après le Codex : ℞ Antimoine purifié, 1 partie, Nitrate de Potasse, 2 parties.

On pulvérise ces deux substances et on les projette par petites parties dans un creuset rougi au feu ; on laisse pendant une heure la matière sur le feu pour achever la décomposition : le produit de cette opération est un mélange de nitrate et d'antimoniate de potasse ou *Antimoine diaphorétique non lavé* des anciens. En lavant le produit à plusieurs reprises, on a l'*Antimoine diaphorétique lavé.*

Proprités.—Usage.—Dose.—Voyez oxyde d'antimoine.

ANTIMONII IODIDUM. (F) *Iodure d'Antimoine.* (A) *Idide of Antimony.*

Composition.—Sb. I.

On l'obtient en soumettant à la chaleur, de l'iode avec de l'antimoine métallique.

Qualités.—Il forme une espèce de masse cristallisée, de texture lamelleuse ; ces cristaux pulvérisés donnent une poudre de couleur rouge orange foncé.

Proprités.—Usage.—On l'a employé quelquefois comme altérant à la dose de gr. ¼ à j. en pilules.

ANTIMONII MURIAS, (Syn) *Antimonii Sesquichloridum, Antimonium Muriaticum.* (F) *Chlorure d'Antimoine, Protochlorure d'Antimoine, Chlorure Antimonique, Muriate d'Antimoine, Beurre d'Antimoine, Hydrochlorate ou Chlorhydrate d'Antimoine.* (A) *Butter of Antimony.*

Composition.—$Sb_2 \ CL_3$.

Le Beurre d'Antimoine est un liquide dense, graisseux, blanc et demi-transparent.

Propriétés.—Usage.—Le chlorure d'antimoine est un poison corrosif des plus énergiques ; on ne l'emploie que comme caustique ; il agit ainsi avec énergie et promptitude ; il produit des eschares plus sèches et plus exactement limitées que la potasse ; il est surtout usité pour cautériser les plaies étroites et sinueuses, telles que celles qui résultent de la morsure d'animaux enragés ou venimeux. C'est le *Chlorure d'Antimoine Liquide* qu'on préfère pour cet usage ; on l'obtient en exposant le chlorure solide au contact de l'air ; on l'applique au moyen d'un pinceau de linge ou de bourdonnets de charpie ; on doit auparavant absorber avec soin le sang, car il décomposerait le chlorure.

L'Oxydo-Chlorure d'Antimoine (*Poudre d'Algaroth, Mercure de vie*), n'est plus usité en médecine que pour la préparation de l'émétique. On l'employait autrefois comme vomitif.

ANTIMONII OXIDUM, (Syn.) *Antimonii Oxidum Nitro-muriaticum.* (F) *Oxyde d'Antimoine.* (A) *Oxide of Antimony, Teroxide of Antimony.*

Composition.—Sb O^3.

Qualités.—L'oxyde d'antimoine est en poudre blanche, insoluble dans l'eau, soluble dans l'acide chlorydrique et l'acide tartrique, fondant à une chaleur rouge et se sublimant, à une température plus élevée, en aiguilles crystallines.

Propriétés.—Usage.—Il a les mêmes qualités thérapeutiques que le tartre émétique, cependant l'action sédative de l'oxyde paraît être accompagnée de moins de nausées.

Dose.—1 à 3 grains en poudre ou en pilules. L'*Oxyde d'Antimoine sulfuré*, (*Foie d'Antimoine, Safran des métaux, Crocus Métallorum, Hepar Antimonii, Oxidum Stibii Sulphuratum*) n'est plus employé que pour les chevaux, comme vermifuge et purgatif à la dose de ℥ j.

Epreuve.—Exposé à la chaleur dans un tube à réactifs, il ne donne pas de sublimé ; il se dissout entièrement si on le fait bouillir avec du Bitartrate de Potasse.

Préparations officinales.—Antimonii Potassio Tartras.

ANTIMONII OXYSULPHURETUM, (Syn.) *Antimonii Sulphuretum Rubrum.* (F) *Kermès Minéral, Hydrosulfure Rouge d'Antimoine Sulfuré, Oxysulfure d'Antimoine Hydraté, Sulfure d'Antimoine Hydraté, Hydro-Sulfate d'Antimoine, Poudre des Chartreux.* (A) *Oxysulphuret of Antimony.*

Composition.—Sb O_3 + 5 Sb S_3 + 15 HO.

Le Kermès minéral se prépare en faisant bouillir dans de l'eau du sulfure d'Antimoine pulvérisé, très fin, avec du carbonate de soude, la liqueur en refroidissant laisse déposer le kermès.

Qualités.—Le kermès est en poudre d'un rouge brun ; il est inodore, insipide, soluble

dans l'acide chlorhydrique ; exposé à l'air et à la lumière il se décompose en partie et devient jaunâtre.

Propriétés.—Emétique, expectorant, diaphorétique et sédatif.

Usage.—L'action du kermès paraît se porter sur la peau et spécialement sur les poumons, dont il favorise la résolution des engorgements pulmonaires. On l'emploie dans les affections chroniques des poumons, l'asthme humide, la dernière période des pleuro-pneumonies aiguës, les rhumatismes, la goutte et les maladies cutanées. A hautes doses, il est employé comme sédatif dans les pneumonies et autres inflammations de poitrine. M. le Prof. Meigs le recommande dans les fièvres des femmes en couche.

Dose.—1 à 4 grains, trois ou quatre fois par jour. Comme antiphlogistique, ℈j. à ʒj. dans les 24 heures, donné à doses fractionnées, d'heure en heure, jusqu'à provocation de nausées ou de vomissements, puis ensuite toutes les deux ou trois heures.

ANTIMONII POTASSIO TARTRAS, (Syn.) *Antimonii et Potassæ Tartras, Antimonium Tartarizatum, Antimonium Tartaratum.* (F) *Tartrate de Potasse et d'Antimoine, Antimoine Tartarisé, Tartre Emétique, Tartre Stibié, Emétique.* (A) *Tartrate of Antimony and Potassa, Tartarised Antimony, Tartarated Antimony, Tartar Emetic.*

Composition.—$Sb\ O_3\ KO,\ (C_4\ H_2O_5) + {}_2\ HO$.

On le prépare de la manière suivante :

℞.—Oxydochlorure d'Antimoine, une partie; Crême de Tartre, $1\frac{1}{2}$ partie; Eau, 10 On fait bouillir ; on évapore jusqu'à 25°, et on laisse cristalliser. (Trousseau).

Qualités.—Le Tartre Emétique est incolore, d'une saveur âcre, efflorescent, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool; sous forme de cristaux octaèdres ou tétraèdres, ces cristaux pulvérisés donnent une poudre blanche; c'est généralement sous la forme de cette poudre que le Tartre émétique nous est fourni.

Propriétés.—Il est émétique (quelquefois cathartique), sédatif sur la circulation, expectorant, diaphorétique, altérant et contre-irritant.

Usage.—*Comme émétique* : dans les cas où il s'agit de vider le contenu de l'estomac, en même temps que de produire une forte impression sur le système et diminuer la circulation, tel que :

Dans les fièvres, au début, surtout les fièvres accompamagnées de désordres bilieux.

Dans le croup, l'ophthalmie aigue, l'amygdalite et la coqueluche, à la première période de ces maladies.

Comme *Sédatif* : dans les phlegmasies en général, principalement dans la pneumonie et le rhumatisme articulaire aigu.

Comme *Diaphorétique* : dans toutes les maladies où cette classe de remèdes est indiquée, surtout dans celles qui sont accompagnées de congestion cérébrale, parcequ'alors les diaphorétiques opiacés, comme la Poudre de Dover, ne peuvent être employés, à cause de l'effet stimulant de l'opium sur le cerveau.

Comme *expectorant* : dans presque toutes les affections pulmonaires.

Comme *altérant* : dans les maladies chroniques de la peau et les affections scrofuleuses.

Comme *contre-irritant* : à l'extérieur, en onguent ou liniment, dans les maladies chroniques des organes thoraciques, dans certaines inflammations articulaires et dans le tic douloureux.

Le Dr. Churchill et le Dr. Bratty prétendent que l'Emétique donné à $\frac{1}{16}$ de grain, toutes les heures, dans l'inflammation du sein, est le meilleur remède pour arrêter la marche de cette maladie, si on a soin de le donner dès le commencement.

Dose.—Comme *émétique*, 1 à 3 grains dans 4 ou 5 cuillérées d'eau froide dont on donne une cuillérée toutes les cinq ou dix minutes jusqu'à vomissement (Voyez vomitif au

chapitre des gardes malades). Comme *sédatif*, Gr. $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$, toutes les heures ou toutes les deux ou trois heures suivant les cas. Comme *diaphorétique* et *expectorant*, Gr. $\frac{1}{12}$ à $\frac{1}{6}$. Comme *altérant*, Gr. $\frac{1}{32}$ à $\frac{1}{16}$ et continué pendant longtemps. Ce sel est rarement employé en substance, on le donne presque toujours dissous dans l'eau. Comme Sédatif, diaphorétique ou expectorant c'est presque toujours l'*Emétique* en *Lavage* que l'on emploie. On donne ce nom à la préparation suivante : R. Emétique 1 à 2 grains, Eau Oj.—Dose. Une cuillérée toutes les heures ou toutes les 2 ou 3 heures, suivant l'effet que l'on désire.

A de très fortes doses, l'émétique agit à la manière des poisons irritants. Voyez Antidote.

Remarque.—Le tartre *émétique* a été employé à hautes doses, 5 à 20 grains, par jour dans la Chorée, le rhumatisme articulaire, la pneumonie.—Voici du reste le mode d'administration que propose M. Gillette dans le traitement de la Chorée.

La cure totale se compose le plus ordinairement de plusieurs cures partielles, ou de séries. Chaque série comprend trois jours et est séparée de la suivante par un intervalle de trois à cinq jours.

Le premier jour, on commence par donner le tartre stibié à la dose de 30 à 40 centigrammes dans les 24 heures, à peu près de la même manière que dans la pneumonie. Le deuxième jour, on donne 40 à 60 centigrammes, et le troisième jour on s'élève jusqu'à 75 centigrammes et même quelquefois jusqu'à un gramme. Cela fait, on laisse le malade se reposer pendant trois à cinq jours.

Si la chorée persiste au même degré, ou bien si les mouvements convulsifs ont éprouvé seulement de la diminution, on reprend le tartre stibié pendant trois autres jours, en commençant par la même dose que dans la première série ou bien par une dose un peu plus élevée.

Si après quatre ou cinq jours d'un nouveau repos, la guérison n'est pas obtenue ou n'est encore qu'incomplète, on entreprend une troisième série, en augmentant encore un peu les doses. Dans quelques cas réfractaires, il a été nécessaire de recourir à une quatrième série.

Incompatibilité. Les alcalis, les terres alcalines, les carbonates alcalins, les acides concentrés, les hydro-sulfures, les décoctions amères et astringentes.

Préparations officinales. Poudre Antimoniale. Onguent d'Emétique. Vin Antimonial. Sirop de Scille. Il entre dans la plupart des mixtures expectorantes.

ANTIMONII SULPHURETUM, (Syn) *Antimonii Tersulphuretum.* (F) *Sulfure d'Antimoine, Antimoine cru, Protosulphure d'Antimoine.* (A) *Sulphuret of Antimony.*

Composition.— SbS_3.

Le sulfure d'antimoine se trouve dans la nature, il forme des filons dans les terrains anciens. C'est le minérai le plus commun de l'antimoine.

Qualités.—Il est en cristaux prismatiques, d'un gris foncé et d'un éclat métallique très prononcé, soluble dans l'acide chlorhydrique avec dégagement d'hydrogène sulfuré.

Pour l'usage médical on ne l'emploie que préparé. Voyez Sulfure d'antimoine préparé.

Préparations officinales.— Emétique. Sulfure d'Antimoine Préparé. Sulfure d'Antimoine Précipité. Poudre Antimoniale.

ANTIMONII SULHURETUM PRÆPARATUM. (F) *Sulphure d'Antimoine préparé.* (A) *Prepared Sulphuret of Antimony.*

C'est le sulfure d'antimoine du commerce, réduit en poudre très-fine.

Qualités.—Il est insipide et inodore, d'une couleur ordinairement noirâtre, mais rouge foncé lorsqu'il est parfaitement pur, soluble dans l'acide chlorhydrique ; exposé à l'air, il absorbe de l'oxygène et il y a formation d'oxyde d'antimoine.

Propriétés.—Usage.—Le mode d'action de sulfure d'antimoine est très incertain, aussi

est-il peu employé en médecine; on lui attribue cependant des propriétés diaphorétiques et altérantes ; il a été donné dans les scrofules, les maladies cutanées et le rhumatisme chronique. Aux Etats-Unis, les médecins vétérinaires seuls s'en servent.

Dose.—10 à 20 grains, en poudre ou en pilules.

Préparations Officinales.—Antimonii Sulphuretum Præcipitatum. Antimonii Terchloridi Liquor.

ANTIMONII SULPHURETUM PRÆCIPITATUM, (Syn.) *Antimonii Sulphuretum Aureum, Antimonii Oxysulphuretum, Antimonium Sulphuratum.* (F) *Sulfure d'Antimoine Précipité, Soufre doré d'Antimoine, Hydrosulfate Sulfuré d'Antimoine, Polysulfure d'Antimoine Hydraté.* (A) *Precipitated Sulphuret of Antimony, Golden Sulphur of Antimony.*

On l'obtient en traitant par l'acide sulfurique dilué le sulfure d'antimoine préparé mêlé à une solution de potasse ou de soude.

Qualités.—Le sulfure d'antimoine précipité est en poudre d'un jaune orange, insipide quand il est pur, soluble dans douze fois son volume d'acide chlorhydrique, soluble dans une solution de potasse ou de soude ; chauffé à l'air, il s'enflamme avec dégagement d'acide sulfureux et laisse un résidu de couleur grisâtre ; il se décompose en partie à la lumière.

Propriétés.—Altérant, diaphorétique et émétique.

Usage.—On l'emploie rarement seul, mais combiné généralement avec le calomel et le gaïac, dans la syphilis secondaire et les éruptions cutanées ; et avec la ciguë et la jusquiame dans le rhumatisme chronique. Lorsqu'un malade fait usage de sulfure d'Antimoine, il doit s'abstenir de toute boisson acidulée.

Dose.—Comme altérant et diaphorétique, 1 à 2 grains. Comme émétique, 5 à 10 grains.

Epreuve.—Si l'on fait dissoudre cette préparation dans l'acide chlorhydrique et qu'on y ajoute de l'eau, il se forme un précipité blanc d'oxychlorure d'Antimoine, auquel on a donné le nom de poudre d'Algaroth.

Préparations officinales.—Pilules de Colomel composées.

ANTIMONII VITRUM. (F) *Verre d'Antimoine.* (A) *Glass of Antimony.*

C'est un mélange de beaucoup d'oxyde d'antimoine avec un peu d'oxyde sulfuré. Il est en plaques demi-transparentes et de couleur hyacinthe. On l'employait autrefois comme contro-stimulant, à la dose de 4 à 6 grains. Aujourd'hui il ne sert guère qu'à préparer l'émétique.

ANTIRRHINUM LINARIA, (Syn.) *Antirrhinum Hederaceum, Linaria Vulgaris.* (F) *Linaire, Linaire Commune.* (A) *Toad Flax.*

Plante vivace de l'Europe, naturalisée dans le pays; ces fleurs sont jaunes. Elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—Toute la plante excepté la racine.

Qualités.—Cette plante, quand elle est fraiche, a une odeur désagréable qui se dissipe presqu'entièrement en séchant.

Propriétés.—Diurétique, cathartique.

Usage.—Dans l'hydropisie, la jaunisse et les éruptions cutanées. La plante fraîche est quelquefois appliquée en cataplasmes ou en fomentations, sur les tumeurs hémorrhoïdales, et un onguent fait avec les fleurs, est aussi employé dans les mêmes cas, ainsi qu'en frictions dans les maladies cutanées.

Dose.—Quantité voulue, en infusion.

APIUM PETROSELINUM, (Syn) *Apium Hortense, Apium Vulgare, Petroselinum, Petroselinum Sativum.* (F) *Persil.* (A) *Parsley.*

Plante de l'Europe cultivée dans les jardins. La racine de persil est une des cinq

racines apéritives, et la graine, une des quatre semenses chaudes mineures. Cette plante appartient à la famille des *Ombellifères.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriété.—Usage.—On croit que cette racine (*Radix Apii Petroselini*) est diurétique et apéritive; elle est employée dans l'hydropisie, les affections néphrétiques, etc. Le jus de la plante fraîche a été substitué à la quinine dans les fièvres intermittentes. Les graines sont employées dans les mêmes cas, avec beaucoup de succès. Les feuilles sont résolutives.

Dose.—Quantité voulue, en infusion ou en décoction.

APIUM, (Syn.) *Apium Graveolens, Apium Officinarum, Sinum Graveolens.* (F) *Ache, Ache des Marais, Persil ou Céleri des Marais.* (A) *Water-Parsley, Smallage.*

Cette plante croît dans les lieux humides. La semence est une des quatre semences chaudes majeures, et la racine une des cinq racines apéritives. Elle appartient à la famille des *Ombellifères.*

Partie usitée.—La racine et les graines.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez Apium Petroselinum.

Remarque.—Le *Céleri ou Ache odorante, Ache doux,* (*Apium Graveolens, Celery*) est une variété de cette plante. Tout le monde connaît le céleri et l'estime que l'on en fait comme Salade. On lui attribue une propriété légèrement stimulante et vermifuge.

APIOLUM. (F) *Apiol.* (A) *Parsley Oil, Apiol.*

On donne ce nom au principe actif des graines de persil, qui a été découvert et expérimenté par MM, Joret et Homolle.

Qualité.—Liquide huileux, d'une odeur spéciale et tenace, qui rappelle celle de la graine pulvérisée, mais non l'odeur térébenthinacée de l'huile essentielle; saveur âcre et piquante qui se développe dans l'arrière bouche, couleur jaunâtre; il est plus pesant que l'eau, non volatil, inflammable, insoluble dans l'eau chaude ou froide, très soluble dans l'alcool, et, en toutes proportions, dans le chloroforme et l'éther.

Propriété.—Tonique, antipériodique, et emménagogue puissant.

Usage.—Efficace contre les fièvres intermittentes moyennes, l'aménorrhée et la dysménorrhée. L'apiol, à la dose de 8 grains, détermine une excitation cérébrale légère, rappelant celle produite par le café, sans que les expérimentateurs aient ressenti ni soif, ni maux d'estomac, ni vomissements, ni coliques, ni diarrhée; et, à celle de 36 à 64 Gr. on remarque les phénomènes d'une véritable ivresse: bluettes, étourdissements, titubations, vertiges, sifflement d'oreilles, céphalalgie frontale gravative, en un mot, les mêmes symptômes qu'on éprouve après une forte dose de sulfate de quinine. D'où il suit que l'ivresse de l'apiol est comparable à celle de la quinine, et que rien dans l'action physiologique qu'il exerce sur l'économie n'est de nature à présenter des obstacles à son emploi thérapeutique; d'où il suit aussi qu'on a improprement qualifié d'action surexcitante ce qui n'est pour l'apiol, comme pour la quinine, qu'un mode d'action tout spécifique auquel se rattachent les conditions mêmes de son efficacité.

Sous le rapport thérapeutique voici les conclusions de MM. Joret et Homolle:

1° Dans les pays chauds, l'apiol ne réussit à couper la fièvre que dans la proportion de 55 pour 100.

2° Il guérit les fièvres de nos climats dans celles de 86 pour 100.

3° Les fièvres tierces seraient rebelles plus que les quotidiennes.

4° Si l'on peut conclure d'un seul fait, les fièvres quartres résisteraient à son emploi.

En conséquence, l'apiol ne saurait être employé avec le même avantage que le sulfate de quinine pour combattre les fièvres intermittentes des pays chauds, mais peut très bien lui être substitué dans les fièvres de nos contrées.

Ce sont là des résultats qui ne sont pas sans valeur et qui font honneur, nous ne craignons pas de le dire, à la sagacité non moins qu'à la persévérance de ces honorables prati-

ciens, que n'ont découragés ni les obstacles, ni la contradiction, et qui semblent, au contraire, convaincus que les vérités les plus contestées ont dû surtout à ces circonstances leur triomphe définitif. (Bouchardat).

Dose.—Comme Antipériodique, 15 à 30 grains. Comme emménagogue, 6 grains.

Epreuve.—Chauffé sur une lame de platine, l'apiol brûle sans résidu. Sa solution alcoolique rougit légèrement la teinture de tournesol et le sirop de violette.

APOCYNUM ANDROSÆMIFOLIUM. (F) *Apocyn Gobe-Mouches, Apocyn Amer.* (A) *Dog's Bane.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *Apocynées.*

Partie usitée.—La racine.

Composition.—Cette racine analysée par Bigelow, a fourni de l'extrait amer, de la matière colorante rouge soluble dans l'eau, du Caoutchouc et de l'huile volatile.

Qualités.—Cette racine est grosse, pleine d'un suc laiteux comme le reste de la plante, d'une saveur amère et désagréable.

Propriétés.—Usage.—La poudre de la racine récemment séchée agit, à dose élevée, comme émétique, et, à petite dose, comme tonique. Le Dr. Lannon, d'Ohio, l'a employée avec succès dans la dyspepsie ; il a constaté, qu'à petite dose, elle était laxative et qu'elle était probablement purgative à haute dose.

Dose.—Comme tonique et laxative, 10 à 20 grains. Comme émétique et cathartique, 20 à 30 grains.

APOCYNUM CANNABINUM. (F) *Apocyn Chanvrin.* (A) *Indian Hemp.*

Plante indigène de deux à trois pieds de hauteur ; elle appartient à la famille des *apocynées.*

Partie usitée.—La racine.

Composition.—Analysée par le Dr. Knapp, la racine a fourni un principe amer, de la matière extractive, du tannin, de l'acide gallique, de la résine, de la cire, un principe ligneux, de la fécule, du caoutchouc et un principe amer particulier qu'il a proposé de nommer *Apocynine* (*Apocynin*). Le Dr. Griscom a découvert qu'elle contenait aussi de la gomme.

Qualités.—Cette racine est horizontale, de cinq à six pieds de long, grosse comme le petit doigt ; jeune, elle est jaune, mais en vieillissant elle devient noirâtre, d'une odeur forte et nauséabonde, d'une saveur âcre et amère ; elle est pleine d'un suc laiteux comme le reste de la plante, elle cède ses propriétés à l'alcool, mais plus facilement à l'eau.

Propriétés.—Emétique, cathartique, diurétique légèrement narcotique. A petite dose, diaphorétique et expectorant.

Usage.—Ce remède est surtout employé pour l'hydropisie. Le Dr. Parish a complètement guéri un cas d'ascite très-grave avec la décoction (racine sèche, ℥ ss. Eau, Ojss.) qui agit comme un puissant cathartique hydragogue. Le Dr. Cauthorn, de Richmond, Va., a employé avec succès l'écorce de la racine dans plusieurs cas de fièvres intermittentes et il considère cette écorce comme un antipériodique peu inférieur à la quinine. Il donnait la poudre en pilules de quatre à six grains, toutes les deux ou trois heures, augmentant graduellement jusqu'à douze à dix-huit grains.

Dose.—De la décoction, ℥ j. à ℥ ij. De la poudre 4 à 6 grains. Trois ou quatre grains de l'extrait agissent comme purgatif.

APOZÈME.—Nom donné aux infusions aqueuses d'une ou de plusieurs substances végétales, auxquelles on ajoute divers autres médicaments simples ou composés, tels que des sels, des sirops, des électuaires, des teintures, des extraits. Ce sont des tisanes composées.

APOZEME AMER. ℞.—Gentiane ʒ jss. Camomille ʒ ss. Sirop d'absinthe ℥ ij. Eau bouillante Oij. F. s. a. A prendre par tasses dans la journée. Tonique stomachique.

APOZEME TONIQUE AMER. ℞.—Quassia ʒ jss. Centaurée ʒ jss. Eau Oj. Sirop d'absinthe ℥ ij. A prendre par petites tasses, contre l'atonie des voies digestives.

APOZÈME ASTRINGENT. ℞.—Espèces astringentes ʒ v. Roses rouges ʒ x. Faites infuser pendant deux heures dans : Eau bouillante Oij. Passez et ajoutez : Sirop de ratanhia ℥ iijss. Par tasses dans la journée.

APOZÈME DIURÉTIQUE. (Vanderbergh). Ecorce moyenne de sureau ʒ ijss. Genièvre Gr. vj. Faites bouillir dans : Eau q. s. pour colature ℥ xij. Ajoutez : Extrait de genièvre ℥ j. Une cuillerée toutes les heures.

APOZÈME TONIQUE. ℞.—Quinquina jaune ʒ v. Ecorce d'angusture vraie ʒ j. Faites infuser pendant douze heures dans : Eau bouillante Oj. Acidulée avec : Acide sulfurique alcoolisé ʒ ss. Ajoutez : Sirop de Tolu ℥ ij. A prendre par verres dans les fièvres typhoïdes adynamiques.

AQUA. (F) *Eau.* (A) *Water.*

Comme l'eau est connue de tout le monde, il suffit de dire qu'elle résulte de la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène et qu'elle existe à l'état gazeux, liquide et même solide, par exemple la neige.

La plus pure des eaux naturelles est *l'Eau de Pluie* (*Aqua pulvialis*) ; elle désaltère peu, mais elle excite vivement la végétation.

L'Eau de neige ou *givre* (*Aqua nivata*) est aussi pure que la précédente. Elle a joui longtemps d'une réputation médicale pour la guérison des engelures et des ophthalmies.

L'Eau de rivière (*Aqua fluvialis* ou *fluviatilis*) ainsi que *l'Eau de fontaine* ou *de source* (*Aqua fontana*) sont les plus pures et les meilleures pour l'usage habituel ; cependant elles sont plus ou moins bonnes suivant le terrain où elles coulent, ainsi un terrain sec, pierreux, de silex ou d'argile annonce une bonne eau ; si, au contraire le terrain est de nature gypseuse, l'eau est chargée de sulfate calcaire, elle ne peut dissoudre le savon, ni faire cuire les légumes, si elle n'est reposée et filtrée.

L'Eau de puits (*Aqua putealas*) présente les mêmes qualités et les mêmes défauts que les deux précédentes ; mais elle est moins agréable à boire, étant en partie stagnante.

L'Eau des marais (*Aqua paludosa*), *l'Eau de citerne* et toutes les *eaux stagnantes* sont très-impures, parce qu'elles contiennent toujours des corps étrangers. On ne doit pas s'en servir. Cependant, on peut les rendre potables en les faisant bouillir avec un peu de chaux vive.

L'Eau de mer (*Aqua marina*) n'est jamais employée, cependant on a découvert à Bordeau un appareil distillateur simple, qui la rend potable par une opération facile.

L'Eau de rosée est chargée d'une grande quantité d'oxygène. Elle brûle le cuir et fait blanchir la cire et le linge. On l'emploie comme cosmétique.

On reconnaît que l'eau est bonne, quand elle est limpide et inodore, qu'elle fait bien cuire les aliments, qu'elle dissout le savon, quand enfin elle s'évapore sans résidu, ou du moins en ne laissant qu'un résidu très imperceptible, et qu'elle n'est presque pas troublée par l'addition du nitrate de baryte et de l'oxalate d'ammoniaque.

L'Eau bouillante (*Aqua bulliens* ou *fervens*) est employée pour produire une prompte vésication et pour dissoudre les substances insolubles dans l'eau froide.

AQUÆ (F) *Eaux.* (A) *Waters.*

Par ce nom on entend, en pharmacie, des médicaments liquides obtenus soit par la distillation de l'eau sur des plantes aromatiques, soit par la solution ou la suspension de quelques substances médicamenteuses dans de l'eau ; on donne aux premières le nom *d'Eaux Distillées.* (Voyez ce nom) et aux dernières les suivants : *Aquæ Medicatæ* (F) *Eaux, Solutions,* (A) *Medicated Waters.*

Quelques unes de ces eaux sont aussi quelquefois appelées *liqueurs*, parce que dans certaines pharmacopées, elles sont classées au nombre de ces préparations. Les eaux minérales font aussi partie de cette classe. Voyez liqueurs et solutions.

AQUA ACIDI CARBONICI. (F) *Eau Acidule Simple, Eau Gazeuse Simple, Eau de Seltz ou de Selter artificielle.* (A) *Carbonic acid Water, Artificial Seltzer Water, Soda Water, Mineral Water.*

Le nom de *Soda Water* lui est improprement donné, parce qu'autrefois, il entrait du carbonate de soude dans sa préparation ; mais aujourd'hui cette eau est tout simplement de l'eau chargée de 5 fois son volume d'acide carbonique que l'on prépare au moyen de différents appareils. C'est de cette manière que les pharmaciens la préparent. Pour la forme de l'appareil, V. le Dispensaire des E. U.

Cette eau est généralement vendue pour la véritable *Soda Water* dont on ne fait plus de différence. Voyez Aqua Carbonatis Sodæ Acidula. Bouchardat donne la préparation suivante :

Eau de Seltz artificielle. ℞.—Chlorure de calcium crist. 33 centigr. Chlor. de magnésium crist. 57 centigr. Chlorure de Sodium 110 centigr. Carbonate de soude crist. 90 centigr. Phosphate de soude crist. 5 centigr. Sulfate de soude crist. 5 centigr. Acide carbonique 5 volumes, Eau pure 625 gram.

Faites dissoudre dans l'eau, d'une part les sels de soude, et d'autre part les chlorures terreux ; mélangez les liqueurs et chargez-les d'acide carbonique ; recevez l'eau saline gazeuse qui en résultera dans les bouteilles, que vous boucherez aussitôt. Cette eau gazeuse et saline est destinée à remplacer l'eau de Seltz naturelle ; elle est plus chargée d'acide Carbonique, et, sous ce rapport, elle est souvent préférable.

Poudre pour l'Eau de Seltz.—Bicarbonate de soude 8 gram. Acide citrique cristallisé 1o gram.

Introduisez dans une bouteille pleine d'eau, bouchez tout de suite.

Qualités.—Acidulée, saline, effervescente ; jointe au sirop de citron ou de grosseille, etc. elle forme une boisson effervescente des plus agréable.

Propriétés.—Diurétique, diaphorétique, rafraîchissante et anti-émétique.

Usage.—Dans les maladies de la vessie et de l'estomac, les affections inflammatoires, les fièvres, etc. Il n'y a pas de meilleur breuvage pour les personnes fiévreuses.

Dose.—Quantité voulue. Pour obtenir de bons effets, il faut en prendre 3 ou 4 grands verres par jour.

AQUA ALUMINIS COMPOSITA, (Syn) *Liquor Aluminis Compositus.* (F) *Liqueur d'Alumine Composée.* (A) *Compound Solution of Alum.*

℞. L.—Alun, Sulfate de zinc aa ℥j. Eau bouillante, Oiij. Faites dissoudre et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Stimulante et détersive, employée en lotions sur les plaies et les éruptions cutanées. On l'emploie aussi, en injection, contre les flueurs blanches et la blennorrhagie. Pour collyre dans les cas d'opthalmie, on la dilue de 2 ou 3 parties d'eau.

Dose.—Pour injections, ℥ij. à ℥iv.

AQUA AMMONIÆ ACETATIS, (Syn) *Liquor Ammoniæ Acetatis, Spiritus Mindereri, Ammoniæ Acetatis Liquor.* (F) *Liqueur d'Acétate d'Ammoniaque, Acetate d'Ammoniaque Liquide, Esprit de Mindérérus.* (A) *Solution of Acetate of Ammonia, Spirit of Acetate Ammonia, Spirit of Mindererus.*

℞ E. U. Acide Acétique Dilué, Oij. Carbonate d'Ammoniaque, Q. S. Faites chauffer un peu l'Acide et ajoutez graduellement l'ammoniaque, jusqu'à ce que la fermentation cesse, ce qui indique que la saturation est complète. La British Pharm. donne la préparation sui-

vante : Liq. Ammon. fort. ℥ iijss. Acide Acétique, ℥ x. mêlez graduellement. Si le produit affecte le papier tournesol, rendez-le neutre par l'addition de l'un des deux liquides.

Qualités.—Incolore, saline, volatile à la chaleur, elle s'altère par l'air et la lumière.

Propriétés.—Sudorifique puissant, stimulant, antispasmodique. A l'extérieur réfrigérente et astringente.

Usage.—Dans les maladies inflammatoires, la menstruation difficile ou douloureuse, la picotte et la scarlatine quand l'éruption ne sort pas ou qu'elle a été supprimée. Selon M. Guérard, elle est très-utile dans les affections tuberculeuses des poumons avec dyspnée, dans les catarrhes bronchiques anciens avec ou sans emphysème pulmonaire et dans les maladies organiques du cœur avec ou sans anasarque. Elle a été vantée aussi contre la goutte, les rhumatismes et les maladies chroniques de la peau. A l'extérieur, on s'en sert en lotions sur les surfaces inflammées, les entorses, les contusions, l'hydrocèle des enfants et contre la parotidite ; dans ce dernier cas, les applications doivent être chaudes ; enfin on l'emploie en collyre (étendue d'eau de rose), et en injections. Le malade doit se tenir chaudement pour faciliter la transpiration, parce que, quand le remède n'agit pas assez sur la peau, l'action se manifeste sur les reins dont il augmente la secrétion.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. dans ℥ j. d'eau ou de tisanne sudorifique, toutes les 3 ou 4 heures. Préparée d'après la British Pharmacopœia, la dose n'est que ʒ ss. à ʒ ij.

Incompatibilités.—Les acides, les alcalis, le nitrate d'argent.

Epreuve.—Elle n'a aucun effet sur le papier tournesol et n'est pas colorée par l'acide hydrosulfurique. Diluée de 4 fois son poids d'eau, elle ne donne pas de précipité par le nitrate d'argent ou le chlorure de barium.

AQUA AMMONIÆ, (Syn.) *Liquor Ammoniæ, Aqua Ammoniæ Causticæ, Ammoniæ Liquor.* (F) *Liqueur d'Ammoniaque, Ammoniaque Liquide, Alcali Volatil, Alcali Volatil fluor, Esprit de Sel Ammoniac.* (A) *Water, Solution ou Liquor of Ammona.*

Cette liqueur est aussi improprement appelée *Liqueur ou Esprit volatil de corne de cerf.* (A) *Spirit of Hartshorn,* du nom donné autrefois à un liquide obtenu par la distillation de la corne de cerf et qui contenait de l'ammoniaque ; mais aujourd'hui cette ancienne liqueur est toujours remplacée par la liqueur d'ammoniaque, dont nous donnons ici la préparation, ou par une simple solution de carbonate d'ammoniaque pur dans de l'eau destillée.

℞. Br.—Liq. Ammon. fort. Oj. (Mesure Impériale.) Eau distillée Oij. Mêlez. Gr. Sp. 0.959.

Qualités.—Liquide incolore, volatil, transparent, d'odeur vive et suffocante et de saveur caustique.

Propriétés.—Stimulante diffusible, antispasmodique, diaphorétique, antacide et rubéfiante. A haute dose, c'est un poison irritant. Voyez Antidote.

Usage.—Employée à l'intérieure dans les fièvres éruptives quand l'éruption cutanée est trop tardive ou qu'elle a été brusquement supprimée ; dans les fièvres tremblantes (pendant le frisson), dans l'engorgement laiteux, la leucophlegmatie, les catarrhes accompagnés de dyspnée, le rhumatisme chronique, la syphilis constitutionelle, la menstruation difficile et douloureuse, la prostration profonde qui accompagne ou qui suit les fièvres typhoïdes et autres maladies.

On l'emploie aussi contre la migraine, à la dose de 15 à 20 gouttes, dans une infusion de camomille ; contre les empoisonnements par les narcotiques ou par les acides ; contre les acidités de l'estomac et les vents causés par les acidités.

On la donne encore dans certaines affections spasmodiques, tels que le hoquet, l'asthme, la coqueluche, les soubresauts, l'hystérie, le tétanos, dans ce dernier cas, il faut la donner à

hautes doses. M. Martinel prétend que les attaques d'épilepsie peuvent être prévenues en prenant une dose d'ammoniaque aussitôt que le malaise se fait sentir.

Elle a été vantée contre la morsure des animaux venimeux, la paralysie et le délirium tremens, mais *Trousseau* assure qu'elle est plus nuisible qu'utile, quoique, cependant, elle réussisse très bien à dissiper l'ivresse, à la dose de 15 à 26 gouttes dans ℥j. d'eau, repétée 2 ou 3 fois de quart d'heure en quart d'heure.

Sous l'influence de l'ammoniaque, l'expectoration devient moins visqueuse, les urines et les sueurs abondantes, le lait des nourrices plus ténu, mais la stimulation n'est que passagère.

A l'extérieur, on l'emploie pure contre les douleurs de dents cariées, la morsure des animaux venimeux, la piqûre de certains insectes, et pour produire une vésication prompte. On la fait respirer aux malades dans les cas de syncopes; il faut alors avoir le soin de tenir le flacon loin du nez pour que le remède n'agisse pas trop énergiquement.

On l'emploie encore, étendue d'eau, contre les brûlures au premier et au deuxième degré, puis enfin, étendue d'huile ou de laudanum, contre les douleurs de toute espèce, ainsi que contre les maux de gorge, l'engorgement récent des mamelles, les tumeurs froides, etc..

Fouquier conseille les vapeurs ammoniacales dans l'asthme, l'enrouement chronique, l'angine tonsilliaire, l'ulcération syphilitique de la gorge, la coqueluche, les catarrhes accompagnés d'oppression grave.

Quelques médecins ont traité l'asthme nerveux, la coqueluche, le hoquet spasmodique et le catarrhe capillaire par la cautérisation pharyngienne et palatine, au moyen de l'ammoniaque concentrée, en commencant d'abord par de l'ammoniaque très-faible.

Dose.—10 à 30 grains dans ℥j. d'eau. Pour produire la vésication, on applique un linge de 8 à 10 doubles sur la partie où l'on veut opérer et on verse sur cette compresse de la liqueur d'ammoniaque à mesure qu'elle s'évapore; un quart d'heure suffit ordinairement. Pour liniment. Voyez Linimentum ammoniæ.

Incompatibilités.—L'Alun, les acides, les sels métalliques.

Epreuve.— Quand la Gr Sp. est 0.960, cent grains doivent saturer 3 grains d'acide sulfurique officinal.

Préparations officinales.—Benzoate d'Ammoniaque. Liniment Volatil. Liniment Mercuriel. Esprit d'Ammoniaque Aromatique.

AQUA AMMONIÆ FORTIOR. (Syn) *Liquor Ammoniæ Fortior Aqua Ammoniæ Causticæ, Ammonia Liquida, Ammonia caustica* (F) *Liqueur d'Ammoniaque Forte, Ammoniaque Liquide Concentré, Alcali Volatil, Alcali Volatil Fluor, Esprit de Sel Ammoniac.* (A) *Strong Water of Ammonia, Strong Solution of Ammona, Strong Liquor of Ammonia.*

L'Ammoniaque liquide est une dissolution plus ou moins saturée de gaz ammoniac dans l'eau. On l'obtient par la décomposition du sulfate ou du chlorhydrate d'Ammoniaque au moyen de la chaux. Voyez Dispensaire des Etats-Unis. Préparé d'après la British Pharmacopœia, la Gr. Sp. est 0.891, et la solution contient 32.5 de gaz ammoniac par cent. La préparation des Etats-Unis ne contient que 26 par cent de gaz ammoniac et la Gr. Sp. est 0.900.

Qualités.—Les mêmes que celles de la précédente, mais excessivement plus forte.

Propriétés.—Vésicante, escharotique. Poison irritant violent. Voyez antidote.

Usage.—Employée seulement pour l'usage externe; mais diluée de deux fois son poids d'eau elle constitue la liqueur précédente et elle peut alors être prise à l'intérieur (Voyez liqueur d'Ammoniaque). Ces deux préparations ne diffèrent que dans la force. On emploie la liqueur forte (diluée avec de l'esprit de camphre ou de l'huile d'olive) comme rubéfiant,

vésicant ou escharotique dans les névralgies, la goutte, les rhumatismes, les affections spasmodiques et inflammatoires. Elle est rarement employée pure.

Le mélange de 5 parties de liqueur d'ammoniaque forte, pour 3 d'esprit de camphre produit généralement la rubéfaction en 1 à 6 minutes, la vésication en 3 à 10 ; l'effet caustique demande un temps plus ou moins long. Pour obtenir ces trois effets, le moyen le plus simple est de tenir fortement pressé sur la partie malade un petit couvercle de boîte en bois, rempli de ouate saturée du mélange.

L'inhalation accidentelle de l'ammoniaque concentrée peut causer une grande irritation et même l'inflammation du nez, de la bouche et de la gorge, dans ce cas, le meilleur antidote est l'inhalation du vinaigre ou de l'acide acétique.

Dose.—5 à 10 gouttes dans un verre d'eau, ou 15 à 20 gouttes de la solution suivante : ℞.—Ammoniaque ℥ j. Eau ℥ ij.

Incompatibilité.—Voyez la précédente.

Epreuve.—Saturée par l'acide sulfurique, elle doit fournir une dissolution incolore. Saturée par l'acide nitrique, elle ne précipite ni par les sels de baryte, ni par le nitrate d'argent.

Préparations officinales.—Liniment Ammoniacal. Liniment Camphré.

AQUA ou LIQUOR AMMONIÆ SESQUICARBONATIS, (Syn) *Aqua Carbonatis Ammoniæ.* (F) *Solution de Carbonate d'Ammoniaque.* (A) *Solution of Carbonate of Ammoniaque*

℞.—Br. Carbonate d'Ammoniaque ℥ ss. Eau distillée ℥ viii. Agitez dans un flacon jusqu'à parfaite solution ; ajoutez ensuite assez d'eau distillée pour former ℥ x. de liquide.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez carbonate d'ammoniaque. Elle est aussi employée comme réactif.

Dose.—℥ ss. à ℥ j. dans ℥ j. d'eau.

AQUA AMYGDALÆ AMARÆ. (F) *Eau d'Amandes Amères* (A) *Bitter Almond Water.*

℞. E. U. Huile d'Amandes Amères, 16 gouttes, Carbonate de Magnésie, 60 grs. Eau 0ij. Triturez ensemble les deux premières substances, ajoutez ensuite l'eau graduellement et filtrez.

Cette préparation est incertaine pour la force, car elle est sujette à un changement spontané ; pour cette raison, il est préférable de ne la préparer qu'en petite quantité, et de la conserver à l'abri de l'air et de la lumière. Une goutte d'Acide Sulfurique ajoutée par chopine aide à sa conservation.

Propriétés—Ces effets sur le système sont ceux de l'Acide Hydrocyanique.

Usage.—Employée comme véhicule d'autres remèdes, dans les toux nerveuses et les affections spasmodiques.

Dose.—℥ ss. On ne doit pas dépasser cette dose, quand le remède a toute sa force.

Remarque.—On fait, en Europe, un grand usage d'une préparation connue sous le même nom, mais que l'on obtient en distillant les amandes amères avec de l'eau. Cette eau est beaucoup plus forte que celles des Etats-Unis ; elle contient sur 1000 parties, 1. 2 parties d'acide hydrocyanique anhydre. A cause de la manière dont elle est préparée et des changements qui s'opèrent quand on la garde longtemps, sa force varie beaucoup, et son emploi demande la plus grande attention. L'usage a été fatal dans quelques cas, ainsi le pharmacien doit avoir soin de ne pas donner l'eau distillée pour l'eau officinale des Etats-Unis.

Dose.—De l'eau distillée ʒ ij à ℥ ss.

AQUA ANETHI. (F) *Eau Distillée d'Aneth.* (A) *Dill Water.*

℞ Br.—Aneth, ℥ xx. Eau. 2 gallons. (M. Imp.) Distillez un gallon. Voyez Distillation.

Propriétés.—Usage.—Voyez Anethum Graveolens.

Dose.—℥ ss. à ℥ iij ;

AQUA AURANTII, (Syn.) *Aqua Aurantii Florum*, *Aqua Aurantii Floris. Aurantii Aqua.* (F) *Eau de Fleurs d'Oranger.* (A) *Oranger-Flower Water.*

℞. E. U.—Fleurs d'Oranger, 48 onces troie, Eau, 16 chopines. Distillez 8 chopines.

Propriétés.—Usage.—Voyez Aurantium.

Dose.—Quantité voulue.

AQUA BARYTÆ MURIATIS, (Syn.) *Solutio Barytæ Muriatis*, *Liquor Barii Chloridi.* (F) *Solution de Muriate de Baryte.* (A) *Solution of Muriate of Baryta*, *Solution of chloride of Barium.*

℞. E. U.—Muriate de Baryte, ℥ j. faites dissoudre dans ℥ iij. d'eau distillée.

Propriétés.—Stimulante, anthelmintique, diurétique, tonique, résolutive, escharotique. A haute dose, émétique, purgative et poison narcotico-âcre. Voyez Antidote.

Usage.—Dans les affections scrofuleuses, les obstructions glandulaires, les maladies de la peau et contre les vers. A l'extérieur, contre les ulcères fongueux et les taches de la cornée. Son efficacité est très-incertaine.

Dose.—5 à 10 gouttes, 2 à 3 fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à ce qu'elle produise des nausées.

Incompatibilités.—Alun, nitrate de potasse, nitrate d'argent sulfate de soude.

AQUA BINELLI, (Syn) *Aqua Balsamica Arterialis.* (F) *Eau de Binelli*, *Eau hémostatique de Binelli.* (A) *Binelli's Styptic.*

Cette eau dont la préparation est inconnue a longtemps joui, en Europe, d'une grande réputation ; mais aujourd'hui elle n'est presque plus employée.

Qualités.—Liquide, transparente, d'odeur et de saveur empyreumatiques ; elle paraît contenir de la crésote.

Propriété.—Hémostatique.

AQUA CALCIS, (Syn) *Liquor Calcis.* (F) *Eau de Chaux*, *Liqueur de chaux.* (A) *Solution of Lime*, *Lime Water.*

℞. Br.—Chaux vive, ℥ ij. Eau froide, un gallon. (M. Imp.) Mêlez, en brassant quelques minutes, laissez reposer 12 heures et décantez. Vous pouvez réitérer la même opération 2 ou 3 fois sur la même chaux. Il faut la conserver dans des flacons bien bouchés.

Qualités.—Inodore, incolore, transparente, saveur âcre, un peu sucrée.

Propriétés.—Antacide, astringente, détersive, anthelmintique et antiputride.

Usage.—Dans les diarrhées et les leucorrhées chroniques (employée en injections) ; dans le diabète, la dyspepsie et les brûlements d'estomac dépendant d'acidités ; dans les éructations acides de l'estomac, les nausées et les vomissements causés par l'irritabilité des voies digestives ; dans l'état glaireux des intestins, contre les graviers et les calculs d'acide urique.

On a donné, avec le plus grand succès, dans la consomption avancée, dans les maladies de poitrine et surtout dans la toux avec crachement de sang, le mélange suivant : ℞.—Eau de chaux, ℥ j. Huile de foie de morue ou d'olive, ℥ j. Brassez quelques minutes. Cette quantité doit être prise trois fois par jour, le matin à jeun, le midi et le soir en se couchant. On emploie aussi l'eau de chaux contre les vers. A l'extérieur, on s'en sert en lotions, contre certaines maladies de la peau, les ulcères phagédéniques et cancéreux.

On emploie avec avantage le mélange suivant contre les brûlures : Eau de chaux, ℥ j. Huile de lin ou d'olive, ℥ j. Blanc d'œuf 1 ; mêlez. Recouvrez la brûlure de ouate imbibée

de ce mélange et ne l'enlevez qu'après la guérison, ayant cependant le soin de l'imbiber de nouveau à mesure qu'elle sèche.

Dose.— ℥ j. à ℥ iv. dans du lait ou de l'eau. En injection, ℥ ij. à ℥ iv. dans ℥ viij. d'eau.

Incompatibilités.—Les acides, les tartrates et les citrates, les carbonates alcalins, l'émétique, les infusions de quinquina, de colombo, de rhubarbe, de séné et d'oranges.

Préparations officinales.—Liniment de chaux. Eau de Chaux Composée.

AQUA CALCIS COMPOSITA, (Syn) *Liquor Calcis Composita.* (F) *Eau de chaux Composée, Liqueur de Chaux Composée.* (A) *Compound Lime Water.*

℞. D.—Bois de Gaïac, lbss. Racine de Réglisse, ℥ j. Écorce de Sassafras, ℥ ss. Coriandre, ℥ iij. Pulvérisez ces substances et faites macérer deux jours dans Ovi. d'eau de chaux. Coulez.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Decoctum Guaiaci Compositum.

AQUA CALCIS MURIATIS, (Syn) *Liquor Calcii Chloridi, Calcis Muriatis Solutio.* (F) *Liqueur de Chlorure de Calcium, Solution de Chlorure de Calcium.* (A) *Solution of Chloride of Calcium, Solution of Muriate of Lime.*

℞. E. U.—L.—Muriate de chaux, ℥ ij. Eau distillée, ℥ iij. Mêlez et filtrez.

Qualités.—Incolore, amère, désagréable, âcre.

Propriétés.— Usage.—Incompatibilités.—Voyez Chlorure de Calcium.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans ℥ j. d'eau.

AQUA CALCIS SACCHARATA, (Syn.) *Liquor Calcis Saccharatus.* (F) *Eau de Chaux Saccharine, Liqueur de Chaux Saccharine.* (A) *Saccharated Lime Water.*

℞.—Br.—Chaux vive ℥ j. Sucre blanc ℥ ij. Eau Distillée ℥ xx. Macérez quelques heures et filtrez.—Employée à l'intérieur dans les mêmes cas que l'eau de chaux.

Dose.—15 à 60 gouttes dans du lait.

AQUA CAMPHORÆ, (Syn.) *Mistura Camphoræ.* (F.) *Eau de Camphre, Mixture de Camphre, Julep Camphré.* (A) *Camphor Water.*

℞. E. U.—Camphre, 120 grains, Alcool, 40 gouttes, Carbonate de Magnésie, ℥ ss. (troie) Eau Distillée, Oij. Mêlez d'abord le camphre et l'alcool, ajoutez ensuite la magnésie, puis enfin de l'eau graduellement. Filtrez.

Propriétés.—Les mêmes que celles du camphre.

Usage.—Dans les affections spasmodiques, les fièvres et les maladies accompagnées d'insomnie, d'agitation, de léger délire et autres symptômes de dérangement nerveux ou de débilité.

Cette eau est trop faible pour être employée dans les cas qui nécessitent une haute dose de camphre.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. toutes les deux ou trois heures.

AQUA CARBONATIS SODÆ ACIDULA, (Syn) *Aqua Sodæ Effer escens, Liquor Sodæ Effervescens.* (F) *Eau de Soude Carbonatée.* (A) *Soda Water, Acidulous Solution of Carbonate of Soda, Water of Carbonate of Soda.*

℞. D.—Carbonate de Soude ℥ j. Eau Oj. Faites dissoudre, et, dans un appareil destiné à cela, exposez la solution à un courant de Gaz Acide Carbonique (obtenu du marble blanc par l'acide muriatique dilué de six parties d'eau) jusqu'à ce qu'il y ait excès d'acide carbonique. Pour l'appareil, Voyez Dispensaire des Etats-Unis.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Aqua acidi carbonici.

L'eau de seltzer artificielle est généralement vendue sous le nom de *Soda Water*. On ne fait pas de différence entre ces deux eaux.

AQUA CARUI. (F) *Eau Distillée de Carvi.* (A) *Caraway Water.*

℞.—Rr. Carvi. 2℔ Eau, 2 gallons. Distillez un gallon.

Propriétés—. Usage.—Voyez huile de Carvie.

Dose.— ℥ j. à ℥ iv.

AQUA CASSIÆ, (Syn) *Aqua Cinnamoni.* (F) *Eau de Cannelle.* (A) *Cinnamon Water.*

℞.—Br.—Cannelle, 2℔. Eau 2 gallons. Distillez un gallon.

Elle peut aussi être préparée en mêlant ensemble : Huile de canelle ℥ ss. Carbonnate de Magnésie ʒ j. ajoutant ensuite graduellement Oij. d'eau distillée. (Ph. E. U. Br.)

Qualités.—Odeur et saveur très-agrèables, couleur laiteuse causée par l'huile essentielle, mais elle devient claire par le repos.

Propriétés.—Tonique, carminative, astringente.

Usage.—Dans les vomissements, la dyspepsie, les flatulences, les diarrhées, etc. Voyez Cannelle.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. pure ou dans de l'eau.

AQUA CARYOPHYLLI. (F) *Eau distillée de clou de Girofle.* (A) *Water of Cloves.*

℞.— (Guibourt).—Clou, 2℔. Eau 2 gallons. Distillez 1 gallon.

Propriétés.—Usage.—Voyez clou de girofle.

AQUA CHALYBEATA. (F) *Eau Chalybée, Eau Ferrée, Eau Ferrugineuse* (A) *Chalybeate Water.*

L'on donne ce nom à plusieurs préparations. I° A l'eau ferrée que l'on obtient en laissant tremper, 24 heures, des clous rouillées, dans de l'eau bouillante. Il ne faut pas la couler pour ne pas la priver du fer cristallisé qu'elle contient ; 2° à une eau préparée par Bouchardat, contenant 2 grains de sulfate de fer par pinte d'eau privée d'air ; 3° à toutes les eaux naturelles ou artificielles qui contiennent du fer ; 4° à une autre préparée par Bewley et Evans ; la formule de cette eau n'est pas publiée, mais on sait qu'elle contient 13 grains de citrate de fer par 6 onces de liquide.

Propriétés.—Toutes ces différentes eaux sont employées dans les cas où le fer est indiqué.

Dose—℥ i. à ℥ ij. trois ou quatre fois par jour.

AQUA CHLORINII ou CHLORINI. (Syn) *Aqua Chlori, Aqua Chlorinei, Liquor Chlorinii* (F) *Chlore Liquide, Eau Chlorée, Hydrochlore.* (A) *Clorine Water, Solution of Chlorine.*

Pour obtenir le chlore liquide, on fait passer dans de l'eau distillée le chlore qui s'est produit en faisant rougir l'Acide Chlorhydrique sur le Bioxyde de Manganèse.

Qualités.—Odeur suffocante, couleur jaune verdâtre, saveur astringente, piquante, désagréable.

Propriétés.—Stimulant, antiseptique, désinfectant. A haute dose, poison irritant. Voyez Antidote.

Usage.—A l'intérieur, dans les affections chroniques du foie, les maux de gorge putrides, les fièvres typhoïdes et pétéchiales, le scorbut, les diarrhées épidémiques et certaines diarrhées chroniques. On l'emploie aussi en gargarisme dans les angines de mauvais caractères, les aphthes et le sulcérations de l'arrière-bouche. A l'extérieur on l'emploie (largement dilué) en bains locaux dans les maladies du foie ; en lotions contre les dartres, les engelures, les ulcères indolents et cancéreux, et en solution concentrée pour détruire certaines éruptions

herpétiques. Selon MM. Chusel et Thénard l'immersion des mains dans ce liquide, et des lotions sur les parties affectées sont d'excellents moyens pour guérir promptement les affections psoriques les plus rébelles. On l'emploie aussi en inhalation (4 à 6 fois par jour) dans les bronchites chroniques et la consomption (10 à 30 gouttes dans 5 à 6 onces de liquide). On place le respirateur dans de l'eau chaude au moment de s'en servir.

Comme il n'agit que par le chlore, ses propriétés coïncident avec celles des chlorures de chaux, de soude et de l'Acide Nitro-Muriatique. Il possède la faculté de décolorer et de désinfecter les matières animales ou végétales ; enfin il est fort employé comme réactif en chimie et dans les recherches médico-légales.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans ℥ j. à ℥ ij. de liquide, 3 ou 4 fois par jour. Pour lotion, ℥ j. par once d'eau. En gargarisme, ʒ ij. pour ℥ vij d'eau.

Incompatibilités.—Nitrate d'argent, Acétate de plomb.

AQUA COLONIENSIS, (Syn) *Alcoholatum Fragans.* (F) *Alcoolat de Cologne, Eau de Cologne, Alcoolat de Citron Composé, Eau Sans-pareille.* (A) *Cologne Water.*

℞.—Huile de Lavande, ℥ iv. Benjoin purifié, Huile de Romarin, aa ℥ ij. Alcool le plus fort, 9 gallons. Faites dissoudre l'huile et le benjoin dans l'alcool ; ajoutez ensuite successivement : Huile de Néroli, Huile de Petit-Grain, Huile de Citron aa 10.4 onces, Huile d'Orange douce, Huile de Bergamotte, Huile de Limette, aa 20 onces, Teinture de fleurs de Géranium rose, Q. S. Macérez quelques semaines.

Remarque.—Cette recette a été publiée par un des membres de la famille Farina comme étant la véritable Eau de Cologne. Nous donnons aussi la préparation suivante comme étant plus facile à préparer.

℞.—(Guibourt) Huile de Lavande, Huile de Citron, Huile de Bergamotte, aa ʒ iij. Huile de Romarin, ʒ jss, Huile de Cannelle, Huile de Clou, aa 10 gouttes. Alcool fort, Oij, Musc, 3 grs. Mêlez et brassez souvent. Filtrez au bout d'un mois. On peut omettre le musc.

Propriétés.—Stimulante.

Usage.—Employée presque exclusivement comme parfum ou en lotions sur les boutons de la face et dans les maux de tête nerveux ; on en fait aussi des compresses que l'on applique avec avantage sur la poitrine et la région du cœur dans les cas d'hystérie.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans ℥ j. à ℥ ij. d'eau chaude sucrée. Elle est rarement prise à l'intérieur.

AQUA CORIANDRI. (F) *Eau distillée de Coriandre.* (A) *Water of Coriander.*

℞.—(Guibourt) Coriandre, 2℔. Eau, 2 gallons. Distillez un gallon.

Propriétés. Usage.—Voyez Coriandre:

Dose.— ℥ ss. à ℥ ij. pure ou dans un peu d'eau sucrée.

AQUA CUPRI AMMONIATI, (Syn) *Liquor Cupri Ammonio-Sulphatis, Aqua Sapphirina, Solutio Cupri Ammoniati.* (F) *Liqueur de Cuivre Ammonical.* (A) *Solution of Ammoniated Copper, Blue eye Water.*

℞. L.—Sulfate de Cuivre Ammoniacal, ʒ i. Eau distillée, Oj. Mêlez et filtrez.

Propriétés.—Détersive et légèrement corrosive.

Usage.—Employée à l'extérieur (plus ou moins diluée) sur les ulcères, les taches et les pellicules qui se forment sur les yeux, et contre les ophthalmies chroniques.

AQUA DESTILLATA, (Syn) AQUA STILLATITIA. (F) *Eau Distillée,* (A) *Distilled Water.*

℞. Br.—Eau, 10 gallons. Distillez 8 gallons. Jetez le premier gallon de la distillation et conservez le reste.

Usage.—Employée pour la préparation d'un grand nombre de substances qui se décomposeraient en partie si on les préparait avec de l'eau naturelle.

AQUÆ DESTILLATÆ. (F) *Eaux Distillées, Hydrolats.* (A) *Distilled Waters.*

On donne, en pharmacie, le nom *d'eaux distillées* à l'eau chargée par la distillation des principes volatils des plantes. Sauf deux ou trois exceptions, les eaux distillées sont des médicaments de peu d'importance ; autrefois on en prescrivait de beaucoup d'espèces, mais aujourd'hui, le nombre de celles qui sont employées est très restreint.

La composition des eaux distillées est extrêmement variable ; elles contiennent, comme l'indique la définition, tous les principes immédiats susceptibles de se volatiliser par l'intermède de l'eau en vapeur, et tous ceux qui se forment par la réaction de l'eau sur des principes fixes. Les principes qui se rencontrent le plus habituellement dans les eaux distillées sont les huiles volatiles ou essences.

La pharmacopée anglaise prétend que la plupart des eaux distillées peuvent être préparées d'une manière très expéditive, quand le besoin l'exige, en triturant bien un gros d'une essence quelconque avec un gros de carbonate de magnésie, puis avec quatre pintes d'eau distillée, et filtrant ensuite la liqueur. La plupart des eaux distillées contiennent, en outre, des corps peu étudiés, connus sous le noms d'*aromes*. L'eau distillée de valériane contient des acides acétique valérianique : celles de laurier-cerise, d'amande amère, de feuilles de pêcher ou d'amandier, contiennent de l'acide prussique ; celle de cannelle contient de l'acide cinamique, et on trouve encore dans les eaux distillées plusieurs principes mal étudiés jusqu'ici.

On prescrit de distiller les eaux rapidement, parce qu'on prétend que les essences et les aromes s'altèrent par une décoction prolongée. On arrive à ce but en introduisant les substances dans l'appareil distillatoire quand l'eau est déjà en ébullition.

On peut obtenir des eaux distillées de toutes les plantes aromatiques en général ; mais la camomille ne donne pas son principe amer par la distillation. Nous ne donnons à la suite que les eaux distillées qui sont officinales dans les pharmacopées en usage dans le pays, comme pouvant servir de modèle pour préparer toutes les autres.

AQUA FŒNICULI. (F) *Eau Distillée de Fenouil.* (A) *Fennel Water.*

℞ Br.—Fenouil, 22 onces. Eau, 2 gallons. (M. Imp.) Distillez un gallon.

Propriétés.—Usage.—Voyez Fenouil.

Dose.— ℥ j. à ℥ iv.

AQUA LAURO-CERASI. (F) *Eau distillée de Laurier Cerise.* (A) *Laurel Water, Cherry-Laured Water.*

℞. Br.—Feuilles récentes de Laurier-Cerise, ℔j (avoir du poids), Eau Oijss. (Mesure Impériale.) Broyez les feuilles et faites-les macérer dans l'eau, 24 heures. Distillez Oj.

Qualités.—Odeur et saveur à peu près comme celles des amandes amères et de l'acide prussique.

Propriétés.—Sédative. L'action est la même que celle de l'acide prussique, mais elle est beaucoup moins énergique.

Usage.—Dans les engorgements des viscères abdominaux, les catarrhes pulmonaires chroniques et dans tous les cas où l'acide prussique est ordonné. On la conseille aussi comme un antispasmodique efficace et agréable dans les affections nerveuses. M. Fouquier a prouvé, par des expériences chimiques, que c'est un médicament très-infidèle, parce que cette eau varie de composition suivant la nature des feuilles employées et suivant l'époque de sa préparation ; ainsi, tandis que 120 grammes d'eau de laurier-cerise préparée au printemps, ne produiront aucun effet, 10 grammes de cette même eau préparée à Montpellier, pendant le mois de Juillet, pourront empoisonner. Elle ne doit être employée qu'avec peaucoup de prudence.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij.

AQUA MAGNESIA BICARBONATIS. (F) *Magnésie Liquide de Murray.* (A) *Murray's Fluid Magnesia.*

Pour la préparer on expose de l'eau distillée [contenant 13¼ grs. de carbonate pur de magnésie par once d'eau] à un courant de gaz acide carbonique forcé de passer à travers l'eau au moyen d'un pouvoir de vapeur, jusqu'à ce que la solution soit complète.

Nous donnons à la suite de cette préparation, celle de *l'eau magnésienne et de l'eau magnésienne gazeuse*, parce que les propriétés, l'usage et les doses sont les mêmes ; elles sont aussi légèrement laxatives.

Eau Magnésienne, Eau Magnésienne saturée, Magnésie liquide [du codex].—Prenez : sulfate de magnésie cristallisé, 28 grs. ; carbonate de soude cristallisé, 36 grammes ; eau pure, 620 grammes, acide carbonique, 6 volumes. Faites dissoudre séparément chacun des deux sels dans l'eau ; mélangez les dissolutions et portez-les à l'ébullition ; entretenez les liqueurs bouillantes jusqu'à ce que vous n'aperceviez plus de dégagement de gaz ; laissez déposer, décantez et lavez le précipité avec soin ; faites-le égoutter ; délayez-le dans une quantité d'eau suffisante, et chargez d'acide carbonique. Ne mettez en bouteilles que 24 heures après l'introduction du gaz, et dans cet intervalle, agitez de temps en temps pour faciliter la dissolution du carbonate de magnésie. Chaque bouteille d'eau contiendra 8 gram. de magnésie blanche, passée à l'état de bicarbonate, et un très faible excédant d'acide carbonique.

Eau Magnésienne gazeuse. Prenez : sulfate de magnésie cristallisé, 14 gram. ; carbonate de soude cristallisé, 18 gram. ; eau pure, 620 gr. ; acide carbonique, 6 volumes. Opérez ainsi qu'il a été dit pour l'eau magnésienne simple. Chaque bouteille de 620 gram. contiendra 4 gram. de magnésie blanche, transformée en bicarbonate, et un excès d'acide carbonique.

Propriété.—Usage.—Employée comme les eaux minérales alcalines.

Dose.— ℥ ss. à ℥ iss.

AQUA MELISSÆ COMPOSITA. (F) *Eau des Carmes, Alcoolat de Mélisse Composé.*

℞.—(Guibourt) Feuilles récentes de mélisse, ℥ xvi. zestes de citrons récents, ℥ viij. Coriandre, Muscade aa ℥ iv. racine de Belle Angélique, ℥ ij. Cannelle, ℥ iv. Clou de girofle, ℥ ij. Eau de menthe, Oij. Brandy ou Alcool à 31 degrés, 2 gallons. Distillez tant que la liqueur est spiritueuse.

Propriétés.—Stimulante, cordiale, carminative et calmante.

Usage.—Contre les vents ; les vomissements, la dyspepsie, les douleurs nerveuses de l'estomac et dans tous les cas où le système demande à être stimulé ou réchauffé.

Dose.— ʒ ij. ʒ iv. dans ℥ ii. à ℥ iv. d'eau bouillante, sucrée au goût.

AQUA MENTHÆ VIRIDIS. (F) *Eau de Menthe verte.* (A) *Peppermint Water.*

℞.—L. Menthe sèche, 2lbs. Eau, 2 gallons. Distillez 1 gallon. Quand les feuilles sont fraîches, il en faut 4 livres.

Propriété.—Usage.—Voyez Mentha Viridis.

Dose.— ℥ ij. ℥ iv., chaude et sucrée, quand c'est pour faire transpirer ; dans les autres cas on peut la prendre froide.

AQUA MENTHÆ PIPERITÆ. (F) *Eau de Menthe Poivrée.* (A) *Peppermint Water.*

℞. E. U.—Huile de menthe poivrée ʒ ss. Carbonate de Magnésie, ʒ j. mêlez et ajoutez ensuite graduellement Oij. d'eau distillée Filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Menthe poivrée.

Dose.— ℥ ss. à ℥ ij., sucrée au goût, et chaude quand c'est pour faire transpirer ; dans les autres cas on peut la prendre chaude ou froide.

AQUA MENTHÆ PULEGII. (F) *Eau de Menthe Pouliot.* (A) *Pennyroyal Water.*

Préparation.—Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez Eau de menthe verte.

AQUÆ MINERALES. (F) *Eaux Minérales.* (A) *Mineral Waters.*

Ces eaux proviennent de sources contenant des matières minérales en dissolution. Elles peuvent être divisées en plusieurs classes, telle sont : 1o Les *Eaux minérales Acidules* ou *Gazeuses* (*Aquæ minerales Acedulæ.* (A) *Carboneted, Gazeous* ou *Acidulous mineral Waters*). Ces eaux doivent leurs propriétées, à l'acide carbonique qu'elles contiennent. Elles sont employées dans les affections chroniques qui dépendent de l'atonie des organes digestifs, les gastrites indolentes, l'hypochondrie, l'aménorrhée, les affections calculeuses, les engorgements du foie. Les eaux thermales de cette classe sont employées en bains dans les maladies de la peau, les affections arthritiques et rhumatismales, les tumeurs blanches, etc. Les plus célèbres sont celles de *Seltz* ou de *Selter*, de *Bar*, de *Pougues*, de *Chateldon*, de *Ballston*, de *Scarborough*, etc.

2o Les *Eaux minérales Alcalines Gazeuse*, se rapprochent des précédentes par leur composition chimique ; elles ne doivent leurs propriétés qu'au bicarbonate de soude qu'elles contiennent. On les emploie dans les mêmes cas que les précédentes. Les principales de ces eaux sont celles de *Vichy*, de *Vals*, de *Mont d'or*, de *Neris*, *etc.* On prépare une *Eau* de *Vichy artificielle* qui est employée dans les mêmes cas que les bicarbonates de soude.

Eau de Vichy Artificielle, Eau Alcaline Gazeuse (Codex).—Bicarbonate de soude 312 centigrammes, Bicarbonate de potasse 23 centigrammes, Chlorure de sodium 8 centigrammes, Sulfate de magnésie 35 centigrammes, Eau gazeuse simple 650 grammes.

Faites une dissolution des sels à base de soude, une autre de sulfate de magnésie, mélangez ces liqueurs et chargez d'acide carbonique. Versez l'eau gazeuse saline qui en résultera dans des bouteilles.

Ce produit, qui porte le nom d'*eau de Vichy artificielle*, diffère essentiellement de l'eau des sources naturelles de Vichy.

Cette eau alcaline gazeuse peut être employée dans les circonstances où l'on prescrit l'*eau de Vichy* et celles dont la composition s'en rapproche, telle que l'*eau de Vals.*

3o Les *Eaux Minérales Salines purgatives.* (A) *Saline Mineral Waters*, doivent leurs propriétés purgatives à des sulfates de magnésie et de soude, et à des chlorures de sodium et de magnésium. Administrées à faible dose, elles sont toniques et excitantes ; données en plus forte quantité, elles deviennent purgatives. On les prescrit dans les embarras gastriques, l'embarras des viscères et quand les purgatifs sont indiqués. Elles sont employées en bains et en douches comme toniques dans certains cas de débilité générale, de paralysie et autres maladies atoniques. Les eaux salines les plus employées sont celles de *Seidlitz*, d'*Epsom*, de *Saratoga*, de *Bourbonne*, de *Plantagenet*, de *St. Léon*, de *Ste. Geneviève*, de *Batiscan.*

5° Les *Eaux Minérales Ferrugineuses* appelées aussi *Eaux Minérales Chalybées*, *Eaux Minérales Martiales*, *Eaux Minérales Toniques*, doivent leurs propriétés au protocarbonate de fer qu'elles renferment en dissolution à la faveur d'un excès d'acide carbonique, et quelquefois aussi au sulfate, elles contiennent en outre des sels de soude, de magnésie, de chaux et même quelquefois de manganèse. On les emploie dans la chlorose, dans les affections chroniques des viscères abdominaux, dans les écoulements muqueux atoniques et rebelles, dans certains cas de tremblement des membres succèdant à la paralysie. Leur action sur l'économie animale est à peu près la même que celle des autres préparations martiales. Les principales de ces eaux sont celles de *Spa*, de *Passy*, de *Vals*, de *Cheltenham*, &.

5 ° Les *Eaux minérales Iodurées* ou *Bromurées*, doivent leur efficacité contre les affections scrofuleuses, le goître et autres maladies de ce genre, à l'iode et au brome qu'elles contiennent ; elles sont en même temps sulfureuses, et on les a jusqu'à présent confondues avec cette classe. Les principales sont celles de *Castel-Nuovo*, d'*Aix* et de *Saint-Denis.*

6 ° Les *Eaux minérales sulfureuses* appelées encore *Eaux Hépatiques*, *Eaux Sulfurées.*

(A) *Sulphureous mineral Waters*, paraissent jouir des propriétés du soufre et de son odeur. On en compte deux ordres, l'un minéralisé par des sulfures et l'autre imprégné seulement de gaz hydrogène sulfuré ; elles contiennent en outre des chlorures, des sulfates, des carbonates de soude, de magnésie et de chaux. On les emploie à l'intérieur et à l'extérieur dans les dartres et les autres affections cutanées, dans les affections scrofuleuses, les engorgements des glandes lymphatiques, &..

Dose.—Toutes les eaux minérales se prennent à la dose de 3 à 6 et même 8 grands verres par jours. Elles sont aussi employées en bain. Nous avons en Canada et aux Etats-Unis un grand nombre d'eaux minérales.

7° On donne aussi le nom *d'Eau Minérale* à un émoto-cathartique composé de 4 grains d'émétique, d'une ½ once de sulfate de soude et de 3 onces d'eau. On la prend par cuillérée de demi-heure en demi-heure.

AQUA NIGRA, (Syn) *Lotio Nigra* (F) *Eau Noire.* (A) *Black Wash.*

℞. E. U. Calomel ʒ j. Eau de Chaux Oj. Mêlez.

Propriétés.—Astringente, Stimulante et détersive.

Usage.—Employée seulement à l'extérieur, en lotions, contre les chancres et ulcères vénériens. Elle est aussi d'un grand usage contre toute espèce de plaies indolentes, scrofuleuses ou de mauvaise nature, ainsi que dans les maladies de la peau en général, telles que gale, dartres vives, lèpre, etc. Il faut brasser la bouteille chaque fois que l'on s'en sert.

AQUA PHAGEDÆNICA, (Syn) *Lotio Flava.* (F) *Eau jaune, Eau Phagédénique, Lotion Jaune.* (A) *Yellow Wash.*

℞. E. U. Bichlorure de Mercure ʒ ss. Eau de chaux, Oj. mélez. Brassez le mélange chaque fois que vous vous en servez.

Propriétés.—Stimulante, légèrement escharotique et détersive.

Usage.—Employée seulement à l'extérieur contre les ulcères, particulièrement les ulcères syphilitiques ou phagédéniques, et, en général, contre toutes les affections de la peau, chroniques ou aigues telles que lèpre, éruptions, gale, dartres, surtout celles qui s'accompagnent de prurit, etc. Cette eau peut être substituée avec avantage au sublimé dans presque tous les cas où l'action mercurielle doit être exclusivement tonique. On l'emploie pure ou diluée de ⅙ ¼ ou ½ d'eau, suivant les cas et les parties où se fait l'application ; car le bon sens seul dit que sur un endroit délicat, l'eau doit être plus faible. Les lotions doivent être répétées 4 ou 5 fois par jour. Si elles venaient à causer de l'inflammation, il faudrait discontinuer quelque temps. On ne rencontre pas de fait où l'eau phagédénique ait causé la salivation ; cependant, comme toutes les préparations mercurielles peuvent la produire, il est bon de prendre les précautions nécessaires pour cela. Voyez Mercure.

AQUA PICIS LIQUIDÆ, (Syn) *Aqua Picea, Potio Picea, Infusum Picis Liquidæ.* (F) *Eau de Goudron, Infusion de Goudron.* (A) *Infusion of Tar, Tar Water.*

℞. E. U.—Goudron, Oj., Eau. ½ gallon. Brassez 15 minutes ; laissez reposer 24 heures et retirez l'eau. On réitère la même opération tant que le goudron a de la force.

Propriétés.—Stimulante, Sudorifique, diurétique, expectorante, détersive.

Usage.—Dans la phthisie, l'asthme, les toux chroniques, le scorbut, les brûlements d'estomac, la dyspepsie. On l'emploie à l'intérieur et à l'extérieur ainsi qu'en injection, dans les maladies de la peau, les dartres, &, et dans les affections de la membrane muqueuse de la vessie et de l'urèthre.

Dose.—Un grand verre, 3 ou 4 fois par jour.

AQUA PIMENTÆ. (F) *Eau Distillée de Piment.* (A) *Pimento Water.*

℞. Br.—Piment de la Jamaïque, ℥ xiv. Eau, 2 gallons. Distillez un gallon.

Propriétés. Usage.—Voyez Oleum Pimentæ.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij.

AQUA POTASSÆ, (Syn) LIQUOR POTASSÆ, *Liquor Potassæ Causticæ, Aqua Potassæ Causticæ.* (F) *Liqueur de Potasse, Potasse Liquide.* (A) *Solution of Potassa, Water of Caustic Potash.*

℞. Br.—Carbonate de Potasse, 1℔. (d'avoir-du-poids) Chaux éteinte, ℥ xij. (d'avoir-du-poids). Eau Distillée, 1 gallon. (M. Imp.) Faites dissoudre la potasse dans de l'eau et faites chauffer jusqu'à ébullition dans un chaudron de fer, puis, ajoutez graduellement la chaux et continuez l'ébullition encore dix minutes, en brassant continuellement ; laissez reposer et décantez doucement la liqueur qui doit être claire. Gr. Sp. 1.058.

Qualités.—Liquide, inodore, incolore, de saveur alcaline, caustique et d'apparence huileuse quand on l'agite.

Propriétés.—Antacide, diurétique, lithontriptique et escharotique. A haute dose, c'est un poison irritant. Voyez Antidote.

Usage.—Dans la cardialgie et la gastrodynie, dans la dyspepsie accompagnée d'acidités, dans les maladies chroniques de la peau causées par la mauvaise digestion et les acidités des premières voies. Elle a été grandement recommandée dans la lèpre, les dartres squameuses et autres affections cutanées, ainsi que dans les maladies scrofuleuses ; mais on croit que, dans ces cas, elle n'agit simplement que par sa propriété antacide. Elle a aussi été employée dans les affections calculeuses, mais l'expérience a prouvé que les calculs, une fois formés, ne peuvent être dissous par les remèdes administrés à l'intérieur ; le seul effet que la liqueur puisse produire, est d'empêcher la sécrétion trop abondante de l'acide urique ou des urates insolubles qui sont ordinairement cause de la gravelle et de la pierre. L'acide urique et les urates se reconnaissent au dépôt rouge qui se forme dans l'urine des malades. A l'extérieur, on l'emploie pure sur les morsures d'animaux venimeux ou enragés ; puis largement diluée sur les enflures rachitiques et goutteuses.

Dose.—20 à 30 gouttes, 3 fois par jour, dans ℥ j. de bouillon, de lait, de mucilage ou d'eau sucrée. Pour les maladies de la peau, on peut augmenter graduellement jusqu'à ʒ ij. Dans les cas de dyspepsie on doit l'associer aux infusions amères.

Remarque.—L'emploi prolongé débilite et irrite fortement l'estomac, même quand la liqueur est bien diluée.

Incompatibilités.—Les acides, les sels acides métalliques, les préparations d'ammoniaque.

Epreuves.—1 chopine doit peser 16 onces. Saturée avec l'acide nitrique, la solution ne doit pas précipiter, ou du moins très peu, avec le carbonate de soude ou le nitrate d'argent.

AQUA ou LIQUOR POTASSÆ CARBONATIS. (F) *Liqueur de Sous-Carbonate de Potasse, Dissolution de Sous-Carbonate de Potasse.* (A) *Solution of Carbonate of Potassa*

℞. L.—Carbonate neutre de Potasse, ℥ xx. Eau Distillée, Oj. Faites dissoudre et coulez.

Propriétés.—Antacide et diurétique.

Usage.—Le même que le carbonate de potasse.

Dose.—10 Gouttes, 2 ou 3 fois par jour, dans une infusion amère ou dans du lait.

AQUA POTASSÆ EFFERVESCENS, (Syn), *Liquor Potassæ Effervescens, Aqua Supercarbonatis Potassæ.* (F) *Liqueur Effervescente de Potasse, Eau Alcaline Gazeuse.* (A) *Effervescing Solution of Potassa.*

℞. L.—Bicarbonate de Potasse, ʒ j. Eau Distillée, Oj. Faites dissoudre ; exposez la solution à un courant de gaz acide carbonique dans un appareil destiné à cet usage, jusqu'à ce qu'il y ait excès de cet acide. Pour l'appareil, Voyez le dispensaire des E..U. P.

Propriétés.—Antacide.

Dose.—Un grand verre, 2 ou 3 fois par jour.

AQUA POTASSÆ SULPHURETI. (F) *Sulfure de Potasse Liquide, Solution de Sulfure de Potasse, Solution de Sulfure de Potassium, Foie de Soufre Liquide, Polysulfure de Potassium Liquide.* (A) *Water of Sulphuret of Potassa.*

℞. D.—Soufre, ℥ j. Liqueur de Potasse, ℥ xj. Faites bouillir 10 minutes et filtrez. Ou bien sulfure de Potassium, ℥ iv. Eau, ℥ vij. On désigne quelquefois cette dernière préparation sous le nom de *Radical de Barèges.*

Qualité.—Propriété.—Usage.—Les mêmes que ceux du Sulfure de Potassium.

Dose.—Employée exclusivement à l'extérieur; cependant elle a été employée à l'intérieur à la dose de 20 gouttes à ʒ jss.. dans du sirop, 2 ou 3 fois par jour.

AQUA ROSÆ. (F) *Eau de Rose.* (A) *Rose Water.*

℞. Br.—Feuilles de Roses récentes, 10℔. Eau, 2 gal. Distillez 1 gallon.

Propriétés.—Tonique, astringente.

Usage.—Employée en collyre contre les ophthalmies et pour la préparation de quelques remèdes.

AQUA SAMBUCI. (F) *Eau de Sureau Blanc.* (A) *Elder-flower Water.*

℞. Br.—Fleurs de Sureau blanc, 10lb. (avoir-du-poids), Eau, 2 gal. (M. Imp.) Distillez 1 gallon

Propriétés.—Usage.—Voyez Sureau blanc.

Dose.—℥ j. à ℥ iij.

AQUA SCLOPETARIA, (Syn) *Aqua Traumatica, Aqua Thediana.* (F) *Eau d'Arquebusade, Eau Vulnéraire.*

℞. (Guibourt).—Feuilles fraîches de Basilic, d'Hyssope, de Marjolaine, de Mélisse, de Menthe, de Romarin, de Sarriette, de Sauge, de Thym, d'Absinthe, de Rue, de Mille-feuilles aa parties égales, Alcool Dilué, quantité suffisante pour couvrir les feuilles. Macérez 15 jours, pressez et filtrez.

Propriétés.—Stimulante, résolutive.

Usage.—Employée en lotion sur les contusions, les enflures quand il n'y a pas de plaies ni d'inflammation notable, et contre les douleurs de rhumatisme. A l'intérieur, c'est un stimulant énergique qui peut être très-utile dans les cas où il est nécessaire ou de réchauffer ou de faire transpirer, ainsi que dans la menstruation douloureuse.

Dose.—ʒ ij. à ℥ ss. dans de l'eau chaude.

Pour les lotions ou les fomentations on l'emploie pure ou étendue d'eau.

AQUA SEDATIVA. (F) *Eau Sédative de Raspail.* (A) *Sedative Water.*

℞.—Liqueur Ammon. fort. ℥ iij. Esprit de Camphre, ʒ iij. Sel de table, ℥ ij. Eau, Oij. Mêlez et filtrez.

Propriété.—Usage.—Sédative. Employée seulement à l'extérieur, en lotions, dans les maux de tête et toute espèce de douleurs rhumatismales, névralgiques ou goutteuses, etc.

AQUA TANACETI. (F) *Eau Distillée de Tanaisie.* (A) *Tansy Water.*

℞.—(Guibourt). Tanaisie récente, 4 ℔. Eau, 2 gallons. Distillez un gallon.

Propriété.—Usage.—Voyez Tanaisie.

Dose.—℥ ij. à ℥ iv., pure ou dans un peu d'eau. Il faut la prendre bien chaude.

AQUA TILIÆ. (F) *Eau de Tilleul.*

On la prépare comme la précédente.

Propriété.—Usage.—Voyez Tilleul.

Dose.—℥ ij. à ℥ iv. On la prend comme la précédente.

AQUILEGIA (Syn) *Aquilegia Vulgaris, Aquilegia Silvestris, Aquilegia Alpina.* (F) *Ancolie Commune.* (A) *Columbine,*

Plante Européenne vivace, cultivée dans nos jardins.

Partie Usitée.—Toute la plante.

Qualités.—La racine, les feuilles et les fleurs ont une odeur désagréable et une saveur âcre et amère. Les graines sont petites, noires, brillantes, inodores, d'une saveur oléagineuse et douceâtre suivie d'âcreté.

Propriétés.—Diurétique, diaphorétique, antiscorbutique.

Usage.—Employée autrefois dans la jaunisse, le scorbut, la petite vérole (pour faciliter l'éruption), et extérieurement comme vulnéraire. Aujourd'hui ce remède n'est plus en usage et on croit même qu'il a des propriétés vénéneuses comme presque toutes les autres renonculacées.

AQUILEGIA CANADENSIS. (F) *Ancolie du Canada, Colombine, Gant de Notre-Dame.* (A) *Wild Columbine.*

Plante indigène de la famille des *renonculacées.* Ses graines sont employées comme remède domestique ; on les croit toniques ; elle se donnent en infusion.

ARALIA NUDICAULIS, (Syn) *Nardus Americanus.* (F) *Aralie à tige nue, Salspareille du pays, Petit Nard.* (A) *Wild Sarsaparilla, Wild Sarsaparilla, Small Spikenard, Wild Liquorice.*

Plante indigène vivace, de la famille des *araliacées.* Elle croît dans les terrains riches ; elle n'a pas encore été analysée.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racine horizontale, rampante, quelquefois de plusieurs pieds de long, grosse comme une plume d'oie, d'une couleur jaunâtre à l'extérieur, d'une odeur agréable, et d'une saveur aromatique, chaude, quelque peu sucrée.

Propriétés.—Apéritive, diaphorétique, altérante, dépurative.

Usage.—Dans les affections syphilitiques, les maladies cutanées et rhumatismales, et dans toutes les maladies qui demandent les altérants. C'est le remède le plus employé à l'époque de l'âge critique. Quelque praticiens l'emploient dans le pays, dans les mêmes cas et à la même dose que la salspareille officinale. Cette racine est aussi très usitée comme remède domestique ; on l'emploie avec avantage en décoction très forte (℥ vj. de racine pour Oj. d'eau) pour laver les vieux ulcères.

Dose.—2 ou 3 grands verres par jour de la décoction suivante : ℞.—Salsepareille 3 onces, Eau 1 gallon. Faites réduire à une pinte.

ARALIA RACEMOSA. (F) *Aralie à fleurs en grappe, Anis Sauvage.* (A) *Spikenard.*

Plante indigène vivace, de la famillle des *araliacées.*

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Les mêmes que ceux de la précédente. La partie molle de la racine est employée comme résolutif, en cataplasme, sur les clous, les frondes, les abcès, etc.

ARALIA HISPIDA. (F) *Aralie Hispide.* (A) *Dwarf Elder, Wild Elder.*

Plante indigène de la famille des *araliacées.*

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—*Usage.*—C'est un bon diurétique ; le Dr. Peck emploie la décoction dans le traitement de l'hydropisie.

ARALIA SPINOSA. (F) *Aralie Epineuse.* (A) *Aralia Bark, Angelica Tree.*

Cet arbre croît dans les Etats du Sud et de l'Ouest, et il est cultivé dans nos jardins comme plante d'ornement.

Partie usitée.—L'écorce.

Qualités.—Cette écorce se trouve, dans le commerce, en petits rouleaux de la grosseur d'une plume d'oie; d'une couleur cendrée à l'extérieur et couverte de piquants, blanchâtre à l'intérieur, d'une odeur aromatique et d'une saveur amère, mâchée, elle laisse un goût âcre et piquant sur la langue. Elle cède ses propriétés à l'eau bouillante.

Propriétés.—Stimulante, diaphorétique.

Usage.—Dans le rhumatisme chronique et les éruptions cutanées. Dans quelques parties du Sud, elle est employée dans la syphilis. Pursh assure que l'infusion vineuse ou spiritueuse faite avec les Baies, est remarquable pour calmer les douleurs de rhumatisme; et, dans la Virginie, on emploie la même teinture pour calmer de violentes coliques et le mal' de dents. Selon Elliot, l'infusion, faite avec l'écorce de la racine fraîche, est émétique et cathartique

Dose.—Quantité voulue, en décoction.

ARBOR VITÆ, (Syn) *Thuya ou Thuja Occidentalis.* (F) *Cèdre, Cèdre blanc, Thuya d'Occident, Arbre de vie.* (A) *White Cedar, American Arbor Vitæ.*

Arbre indigène, toujours vert, de la famille des conifères.

Composition.—Les feuilles furent analisées par A. Kawalier, de Vienne; elles contiennent: huile volatile, principe amer appelé *Pinipicrin*, sucre, matière, gélatineuse, résine, acide tannique et une variété de cire. Dans un nouvel analyse, Kawalier y a découvert un principe colorant particulier et cristallisable qu'il a nommé *Thujine.*

Parties usitées.—Les feuilles et les petites branches.

Qualités.—Odeur agréable, balsamique, saveur forte, balsamique, camphrée et amère.

Propriétés.—Expectorant, sudorifique et emménague.

Propriétés.—Usage.—La décoction faite avec les feuilles, a été employée dans les fièvres intermittentes, la toux, les fièvres, le scorbut et le rhumatisme. Le Dr. J. R. Leaming, de N. Y. a fait prendre la teinture, faite avec les feuilles, dans des affections cancéreuses, et la même préparation a été employée localement avec succès, dans des excroissances de mauvaise nature. La teinture saturée a été aussi employée avec avantage, comme emménagogue, à la dose d'une cuillérée à thé, 3 fois par jour. L'onguent fait avec les feuilles fraîches et le saindoux est d'un bon effet dans les douleurs de rhumatisme. L'Eau distillée a été vantée par Boerhaave comme un bon remède pour l'hydropisie (Schoeph).

L'huile volatile d'un vert jaunâtre que l'on retire des feuilles, par la distillation, est anthelmintique.

Dose.—Comme Emménagogue, de la teinture saturée, ʒ j. 3 fois par jour. De la décoction et autres préparations, quantité voulue.

ARCTIUM LAPPA, (Syn.) *Lappa, Bardana.* (F) *Bardane, Glouteron, Herbe aux Teigneux, Rapace.* (A) *Burdock.*

Plante Européenne naturalisée dans le pays.

Partie usitée.—La racine (*Arctii Lappæ Radix*); Les graines (*Arctii Lappæ Semina*), et les feuilles.

Compositions.—La racine contient: *Inuline*, extractif amer, sels à base de potasse.

Qualités.—Racine vivace, perpendiculaire, charnue, de la grosseur du doigt, blanchâtre en dedans, recouverte à l'extérieur d'un épiderme brun foncé; c'est la partie qu'on emploie le plus souvent. Elle est inodore, mucilagineuse, d'une saveur douceâtre, un peu amère. Les graines sont aromatiques et âcres, les feuilles sont cotonneuses, les fleurs violettes.

Propriétés.—Apéritive, diurétique, sudorifique.

Usage.—Dans le rhumatisme, la goutte, les aphthes, ainsi que dans les affections scorbutiques, venériennes, scrofuleuses, lépreuses et néphrétiques. La racine peut être prise en décoction (racine, ℥ ij. eau. Ojss.). On a aussi préparé un extrait fluide et un sirop. Les graines sont employées en poudre, en émulsion ou en teinture. Les feuilles sont aussi employées à l'intérieur dans les éruptions cutanées et les ulcérations.

Dose.—De la décoction, quantité voulue; de la poudre ʒ j. Pour avoir un bon effet de ce remède, il faut en continuer l'usage longtemps.

ARGEMONE MEXICANA. (F) *Argemone du Mexique, Pavot Epineux.* (A) *Horn Poppy, Prickly Poppy, Yellow Thistle.*

Plante annuelle du Mexique, de la famille des *papavéracées.* On la cultive dans le pays.

Partie usitée.—Toute la plante, mais les graines sont plus estimées ; le jus exprimé est aussi employé.

Qualités.—La plante est pleine d'un suc laiteux et visqueux qui devient jaune à l'air ; la fleur est jaune ou blanche ; les graines sont petites, noires, rondes et un peu rudes ; le jus exprimé de la plante est âcre.

Propriétés.—Usage.—La plante, selon plusieurs auteurs, possède des propriétés émétiques et cathartiques ; elle est aussi narcotique. Le jus exprimé est employé à l'intérieur dans les affections cutanées obstinées, et à l'extérieur en application sur les verrues, les chancres et dans les maladies des yeux. Les fleurs, d'après de Candolle, ont été employées comme soporifiques. Selon le Dr. Hamilton, les graines sont anodines, soporifiques, cathartiques, et à forte dose, émétiques ; on les a données avec succès à la dose de 8 grains, dans les coliques flatueuses ; on les administre ordinairement en infusion. L'huile, que l'on obtient des graines par expression, est cathartique ; elle peut, selon M. Lépine, être employée dans les arts.

Dose.—Comme émétique, ʒ ij, dans Oj. d'eau bouillante. Cathartique à moindre dose. Le Dr. Affleck donna ce remède en émulsion dans la colique venteuse, à peu près à la dose de 8 grains toutes les demi-heures, répétée trois fois. La douleur disparut et les intestins agirent.

ARGENTI CHLORIDUM, (Syn) *Argentum Muriaticum, Argentum Chloratum, Chloruretum Argenti.* (F) *Chlorure d'argent.* (A *Chloride of Silver, Chloruret of Silver, Muriate of Silver.*

Préparation argentine, insoluble, qui s'obtient par double décomposition, en précipitant le nitrate d'argent, soit par le chlorure de sodium, soit par l'iodure de potassium.

Qualités.—Le chlorure d'argent est solide, très-pesant ; caillebotté, devenant violet ou noir à la lumière ; il est insoluble dans l'acide nitrique, très-soluble dans l'Ammoniaque, fusible au-dessous de la chaleur rouge, mais non volatil.

Propriétés.—Usage.—Ses propriétés sont les mêmes que ceux de l'oxyde d'argent. On l'emploie en frictions sur la langue dans la syphilis et intérieurement dans l'épilepsie, les dyssenteries et diarrhées chroniques, les affections scrofuleuses et autres maladies qui demandent l'usage du nitrate d'argent. L'écoulement des règles, suspendu pendant des années, a reparu sous l'influence de ce médicament. Le chlorure d'argent se dissout dans l'appareil digestif à l'aide du chlorhydrate d'ammoniaque ; on peut rendre son absorption plus sûre en l'associant soit avec ce sel, soit avec l'iodure de potassium. On dit que ce sel argentin longtemps continué ne donne pas à la peau cette teinte ardoisée qu'il importe tant d'éviter. Poison. Voyez Antidote.

Dose.— 2 ou 3 grains, 3 ou 4 fois par jour.

ARGENTI AMMONIÆ CHLORIDUM, (Syn) *Chloruretum Argenti et Ammoniæ.* (F) *Chlorure d'Argent et d'Ammoniaque Cristallisé.* (A) *Crystallized Ammonio-Chloride of Silver, Chloride of Ammonia and Silver.*

Ce sel se prépare en saturant une solution d'ammoniaque, à l'aide de la chaleur, avec du chlorure d'argen t et laissant refroidir le liquide dans un flacon bouché. Il se cristallise en cubes et il est très sujet à se décomposer.

Propriétés.—Usage,—Les mêmes que ceux du precédent.

Dose.—¼. de grain

ARGENTI CYANIDUM, (Syn) *Argentum Cyanuretum, Argentum Cyanogenatum.* (F.) *Cyanure d'argent.* (A) *Cyanuret of Silver, Cyanide of Silver.*

La Cyanure d'argent se forme, d'après Guibourt, en versant du cyanhydrate de potasse ou de chaux dans une solution de nitrate d'argent, ou même en recevant de l'acide cyanhydrique dans la même solution étendue.

Qualités.—Poudre blanche, sans saveur, insoluble dans l'eau et dans l'acide nitrique froid, mais soluble et se décomposant dans cet acide chaud, soluble dans l'ammoniaque et facilement décomposable par les hydracides. Il se décompose par l'acide muriatique en exhalant l'odeur de l'acide hydrocyanique. Son meilleur dissolvant est le cyanure de potassium. Ce sel n'est pas employé comme remède.

Préparation officinale.—Acide Prussique.

ARGENTI IODIDUM, (Syn) *Argentum Iodatum, Ioduretum Argenti.* (F) *Iodure d'Argent.* (A) *Ioduret of Silver, Iodide of Silver.*

Qualités.—L'iodure d'argent est une poudre blanche, jaunâtre (jaune verdâtre, selon le Dispensaire des E.-U.), insoluble dans l'ammoniaque; on l'obtient par le même procédé que le chlorure d'argent.

Propriété.—Usage.—Voyez Chlorure d'Argent.

Dose.—1 à 2 grains, 3 fois par jour, en pilules.

ARGENTI NITRATIS CRYSTALLI, (Syn) *Argenti Nitras, Argentum Nitricum Crystallisatum.* (F) *Nitrate d'Argent Cristallisé, Nitrate d'Argent.* (A) *Nitrate of Silver in crystals, Nitrate of Silver.*

℞.—(Bouchardat.) Argent fin, 50 parties; acide nitrique pur à 33 degrés, 100 parties, mettez le tout dans un matras, et chauffez légèrement au bain de sable: l'argent se dissoudra avec un dégagement considérable de gaz nitreux; aussi convient-il de placer le matras dans un courant d'air ou sous une cheminée qui tire bien afin de n'être pas incommodé par le gaz; versez la dissolution dans une capsule de porcelaine; par le refroidissement, elle laissera déposer des cristaux de nitrate d'argent: évaporez l'eau mère, décantez et mettez à cristalliser de nouveau. Tout le nitrate d'argent cristallisé sera ensuite réuni et mis à égoutter sur un entonnoir; on l'arrosera avec une petite quantité d'eau distillée pour le débarrasser de l'acide nitrique adhérent.

Composition.—$Ag\ O, NO_5$.

Qualités.—Le Nitrate d'argent cristallisé est un sel blanc qui cristallise, en larges lames, minces, demi-transparentes, sans eau de cristallisation; il est soluble dans son poids d'eau, l'alcool le dissout aussi à chaud en grande quantité, mais il se précipite en partie par le refroidissement, sa saveur est très caustique et amère; il est incolore et tache la peau en violet; il devient brun si on l'expose aux substances végétales et animales. On peut faire disparaître les taches faites par ce sel au linge ou à la peau, en laissant tomber sur la tache, préalablement humectée, quelques gouttes de teinture d'Iode, qui convertit l'argent en iodure d'argent; on fait disparaître l'Iode en le lavant avec une solution d'hyposulfite de soude (hyposulfite de soude, ℨ j. eau, ℥ j.) ou avec une faible solution de potasse caustique, puis on lave à l'eau chaude.

On fait aussi disparaître les taches d'argent en lavant le linge ou la peau avec la solution suivante: cyanure de potassium, ℨ jss. Iode, gr. xv. Eau, ℥ iij.

Propriétés.—Tonique, escharotique, antispasmodique et Sédatif.

Usage.—Le Nitrate d'argent, administré à dose élevée, est un poison corrosif très-actif (Voyez Antidote) ; à petite dose, c'est un agent énergique qui porte son action sur le système nerveux. On l'a vanté pour combattre les inflammations des muqueuses. A très-petites doses, il occasionne de la chaleur à l'épigastre, des coliques, des vertiges, et au bout d'un certain temps d'administration, la peau peut prendre une teinte ardoisée indélibile. Cet inconvénient est cause que ce sel n'est pas aussi souvent employé à l'intérieur qu'on pourrait le désirer. La décoloration de la peau prouve que le remède est absorbé, et elle commence à se montrer sur la langue et l'arrière gorge, ou par une ligne bleu-noir sur le bord des gencives ; cette ligne, ressemble à celle produite par le plomb, mais elle est moins foncée. On emploie le nitrate d'argent à l'intérieur dans l'hystérie, l'épilepsie, la danse de Saint Guy, etc. On l'a aussi recommandé dans l'angine de poitrine, la grastrite chronique, la gastralgie, le choléra des enfants, l'ictère, et dans les cas d'entérite lorsque toutes les ressources de l'art ont été épuisées.

Le nitrate d'argent est un des meilleurs remèdes connus pour l'épilepsie, mais son mode d'action sur l'organisme et les cas dans lesquels il est surtout applicable ne sont pas encore connus. On croit qu'il produit un meilleur effet quand il agit sur les intestins. Wunderlich le recommande spécialement dans la maladie appelée par les anglais Locomotive Ataxia (Ataxie de l'appareil Locomoteur, Ataxie locomotrice).

C'est un de nos plus sûrs remèdes dans la gastrite chronique accompagnée de douleurs et de vomissements. Le Dr. J. F. Peebles Va., l'a donné, avec succès, dans les cas de jaunisse compliqués d'irritation gastrique : il l'a fait prendre à jeun. Le Dr. Boudin de Marseilles, l'emploie dans les fièvres typhoïdes contre l'inflammation et l'ulcération de l'iléum qui constitue la lésion la plus constante dans cette maladie. M. Delioux, de Rochefort, a proposé des injections albumineuses de nitrate d'argent dans la diarrhée (Nitrate d'argent et Sel commun, aa Gr. ij. à iv. Eau Oss, blanc d'œuf N°. 1). Le nitrate d'argent est soluble dans un excès de solution albumineuse, Il est plus facilement absorbé ainsi préparé. Le sel commun augmente sa solubilité sans le décomposer. Enfin, l'argent est employé pour le choléra des enfants.

Pour l'usage externe. Voyez Argenti Nitras Fusa.

Le Nitrate d'Argent cristallisé doit être préféré pour l'usage interne parcequ'il est plus pur. Ce sel se donne toujours en pilules, d'après le Dr. Powel, le système peut en porter une bien plus forte dose sous cette forme qu'en solution. Les pilules se font avec un mucilage épaissi avec de l'amidon ou de la fleur ; mais comme toutes les matières organiques décomposent plus ou moins le Nitrate d'Argent, M. Vee a proposé de substituer au mucilage une matière inorganique, tel que le nitre ou mieux encore la Silice pure, obtenue en précipitant un des Silicates par un acide et le lavant ; on ajoute un peu de mucilage pour lier la masse. Dans tous les cas il ne faut pas faire ces pilules avec du pain à cause du sel qu'il contient. Voyez Pilulæ Argentis Nitratis.

Vu que l'estomac contient toujours de l'acide muriatique et des fluides albumineux, et que le chlorure de sodium est non-seulement pris avec les aliments, mais qu'il existe avec les phosphates dans les sécrétions, il est certain que ce sel d'argent est, tôt ou tard, converti dans l'estomac en chlorure, phosphate ou albuminate d'argent qui sont des composés beaucoup moins actifs que le sel original. Les expériences de Keller qui a analysé les selles des patients sous l'influence de ce sel, ont confirmé cette opinion.

Dose.—$\frac{1}{4}$ de grain, augmentant graduellement jusqu'à 4 à 6 grains, 3 fois par jour, en pilules (Voyez pilules d'argent). Pour le choléra des enfants, la dose varie depuis $\frac{1}{18}$ à un $\frac{1}{4}$ de grain. *En lavements*, dans les coliques des enfants, surtout à l'époque de la dentition, 1 grain pour 6 onces d'eau albumineuse. *En lavement contre la diarrhée ancienne avec peu*

de sensibilité de gros intestin, 1 à 3 grains pour 4 à 5 onces d'eau. On peut ajouter 2 à 4 grains de sel de table.

Pommade ophthalmique, (Syn) *Onguent de Nitrate d'Argent.*— ℞.—Nitrate d'argent, Gr. j. Axonge ℥ j. (Velpeau.)

Pommade N° . 1 contre les tumeurs blanches.—Nitrate d'argent 1 gros, axonge, 1 once. Mêlez. En frictions sur le genou, à la dose de 18 grains.

Si l'on porte la dose du nitrate à 2 gros, on a la pommade n° 2; si on la porte à 3 gros, toujours pour la même quantité d'axonge, on a la pommade n° 3, Voici comment M. Jobert résume l'heureuse influence de la pommade précitée chez les personnes affectées d'engorgement scrofuleux et tuberculeux. " Nous avons fait usage de la pommade au nitrate d'argent, et nous avons remarqué que d'abord les parties semblaient augmenter de volume, mais que bientôt l'absorption de ces liquides nouvellement déposés se faisait avec rapidité, et que les tumeurs avaient sensiblement diminué de volume. L'application de la pommade a été suivie de cuissons, de douleurs même assez vives, mais toujours momentanément, c'est-à-dire pendant plusieurs heures. Au delà de ce temps, elles ont perdu toute leur intensité et ne reparaissent plus. Chez tous nos malades, il y a eu d'abord des rougeurs qui bientôt ont été suivies de petites pustules miliaires acuminées, et dont l'extrémité libre offrait un point central noirâtre. Les pustules se dessèchent sans laisser de cicatrice." M. Jobert emploie la pommade N° 3 comme un topique abortif dans l'érysipèle. (Bouchardat).

Solution de Nitrate d'Argent.—On dissout le nitrate d'argent cristallisé dans l'eau distillée. Le degré de concentration de cette solution varie suivant le tissu sur lequel elle doit agir, et suivant la maladie. Pour la muqueuse de l'œil et de l'urèthre, on commence ordinairement par un grain de nitrate par once d'eau distillée. Il est quelquefois nécessaire de débuter par 5, 10, et même 20 grains de nitrate d'argent pour 1 once d'eau. La fixation de la dose dépend de l'intensité de l'inflammation primitive qu'on ne peut abattre que par une inflammation substitutive équivalente. Pour la muqueuse de pharynx, la solution peut être saturée, de sorte qu'il est impossible de rien préciser; c'est au praticien à se laisser guider par les conditions particulières. (Bouchardat).

Remarque.—Pour faire disparaître la teinte ardoisée que prend la peau, on a recommandé de faire prendre pendant longtemps de la crême de tartre ou de l'acide nitrique dilué ou du chlore.

Incompatibilités.—Les alcalis, excepté l'ammoniaque, les terres alcalines, les acides hydrosulfurique, sulfureux, hydrochlorique, phosphorique, arsénieux et leurs sels, la chaux, les chlorures, les sulfures, les infusions et les décoctions des végétaux astringents, les solutions aqueuses des sels de mercure et de cuivre, l'eau de source et de rivière.

Préparations Officinales. — Cyanure d'Argent. Nitrate d'Argent fondu. Oxyde d'Argent.

Epreuves.—Dix grains de nitrate d'argent dissous dans deux drachmes d'eau distillée et traités par l'acide hydrochlorique donnent un précipité qui, étant lavé et bien séché, doit peser 844 grains. Si le précipité pèse plus ou moins, il doit y avoir des impuretés dans le nitrate d'argent. La liqueur filtrée, évaporée au bain-marie, ne laisse pas de résidu.

ARGENTI NITRAS FUSA, (Syn) *Argenti Nitras*, *Argentum Nitratum*, *Argentum Nitricum Fusum*, *Nitras Argenti Fusus ou Fusum*, *Causticum Lunare*, *Lapis Infernalis.* (F) *Nitrate d'Argent*, *Azotate d'Argent*, *Nitrate d'Argent Fondu*, *Pierre Infernale*, *Caustique.* (A) *Nitrate of Silver*, *Lunar Caustic*, *Fused Nitrate of* Silver.

℞. B.—Nitrate d'Argent cristallisé, Q. S. Faites fondre le nitrate dans un creuset de platine ou d'argent, et coulez-le dans une lingotière préalablement graissée et chauffée, où il se solidifiera en se refroidissant. Lorsque la pierre infernale est coulée immédiatement après

avoir été fondue, elle est d'un gris perle et très fragile ; il convient de la maintenir en fusion pendant quelques instants avant de la verser dans la lingotière ; elle acquiert alors plus de solidité et une teinte plus brune, qui est due à ce qu'une petite quantité d'argent a été ramenée à l'état métallique.

Composition. — Ag O, NO_5.

Qualités.—La pierre infernale est en petits cylindres de la grosseur d'une plume à écrire ; elle doit présenter une cassure cristalline rayonnée, et donner avec l'eau distillée une solution incolore ; elle se dissout entièrement dans ce liquide, ou quand elle laisse un faible résidu, il doit se dissoudre entièrement dans l'acide nitrique sans le colorer. Ce résidu est quelquefois dû à ce que le sel a été chauffé à une trop haute température. La pierre infernale devient noire à la lumière ; on peut la conserver sans altération en la recouvrant de papier noir ou en la mettant dans un flacon rempli de son. Ce sel est surtout employé à l'extérieur.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du nitrate d'argent cristallisé. Pour l'usage interne on emploie de préférence le nitrate cristallisé, mais pour l'usage extérieur celui-ci à la préférence.

Comme nous venons de le dire le nitrate d'argent est le caustique qu'on emploie le plus souvent. Il agit assez lentement sur la peau, mais très rapidement sur les chairs vives ; l'irritation qu'il occasionne est ordinairement de peu de durée ; il n'est point absorbé. L'eschare qu'il détermine est sèche, grisâtre, légère. On s'en sert sous forme de crayon pour réprimer les chairs fongueuses, pour cautériser les plaies de mauvaise nature, celles qu'on se fait en disséquant, pour combattre les rétrécissements du canal de l'urèthre (par la méthode de Ducamp) et ceux du canal nasal ; pour obtenir la cicatrisation des ulcères de la cornée, celle des trajets fistuleux anciens, d'ulcères rebelles et de chancres indolents. On l'a employé pour cautériser les boutons varioliques, les faire avorter, et prévenir, selon M. Serres, les méningites, qui viennent si souvent compliquer la variole. On a également prescrit la cautérisation par le nitrate d'argent dans plusieurs autres maladies éruptives, l'impétigo, le zona, etc.

M. Gouyon emploie la dissolution de nitrate d'argent pour combattre ou prévenir la résorption purulente sur les plaies.—Voici comme on opère : un cas de résorption purulente étant donné, on essuie la surface de la plaie avec des linges fins, ensuite on la badigeonne avec un pinceau trempé dans une dissolution au nitrate d'argent (ʒ j. de nitrate pour ℥ j d'eau distillée). Trois ou quatre fois suffisent ordinairement pour arrêter les accidents, et la plaie se cicatrise rapidement,

L'observation attentive de l'action de cette dissolution a conduit M. Gouyon à l'employer dans tous les cas de plaies récentes, non-seulement pour prévenir les accidents de résorption, mais même pour hâter leur cicatrisation. Il a remarqué que l'application de ce topique sur une plaie saignante y provoque dans moins de trois jours une inflammation très-franche, le développement de bourgeons charnus de bonne nature, et la sécrétion d'un pus bien lié, conséquemment la cicatrisation est beaucoup plus rapide.

La solution de nitrate d'argent dans l'eau distillée est conseillée aujourd'hui dans un grand nombre de phlegmasies chroniques de toutes les membranes muqueuses : ainsi les phlegmasies de la conjonctive, des fosses nasales, du pharynx, de la bouche, du vagin, du col utérin du canal de l'urèthre, de la vessie, ont été efficacement combattues par ce moyen. Beaucoup d'inflammations aiguës ont pu être également modifiées par le même agent thérapeutique : l'angine couenneuse, le croup, l'angine catarrhale, la blennorrhagie aiguë, l'ophthalmie blennorrhagique la plus intense, la dyssenterie. On a encore appliqué des solutions de nitrate d'argent plus ou moins concentrées, pour changer la manière d'être de la peau dans un grand

nombre d'affections cutanées, chroniques et rebelles ; c'est un moyen qu'Alibert mettait souvent en pratique. On a employé des solutions concentrées de nitrate d'argent pour cautériser les ulcérations du col de la matrice.

Voici les précautions indiquées par M. Chomel pour cautériser les granulations du col de l'utérus avec le nitrate d'argent.

Après avoir essayé le nitrate acide de mercure, M. Chomel a fini par donner la préférence au nitrate d'argent. Cet agent cautérise mieux les petites saillies ou granulations qui constituent l'élément principal de la maladie, et l'on se rend plus facilement maître de son action, tandis qu'on ne peut aussi aisément limiter celle du nitrate acide de mercure, qui, à cause de son état liquide, exerce autant son action sur les parties déprimées et saines que sur les parties saillantes, seules affectées. Quinze à vingt cautérisations avec le nitrate d'argent suffisent en général, pour obtenir une guérison complète, ce qui demande ainsi environ de six semaines à deux mois.

Il y a quelques précautions à prendre après chaque cautérisation. Ces précautions consistent à introduire, jusqu'au col de l'utérus, une boulette de coton sec, à l'aide duquel on essuie cette partie, afin qu'il n'y reste point de parcelles de caustique qui puissent par leur séjour cautériser trop profondément les parties. On ne doit point craindre de multiplier ces cautérisations : il ne faut y renoncer que lorsque les bords rouges qui limitent les granulations sont devenus d'une teinte aussi pâle que les parties voisines. Quand on a atteint ce résultat, il faut encore attendre douze ou quinze jours pour voir si l'effet de la cautérisation se soutient.

Voici comment M. Velpeau résume les régles qui doivent diriger dans l'emploi de nitrate d'argent contre les ophthalmies.

1° Le nitrate d'argent est le meilleur topique que l'on puisse employer dans un grand nombre de maladies aiguës ou chroniques de l'œil ; 2° dans les blépharites de nature diverse, c'est sous forme de pommade que le nitrate doit être employé ; 3° dans les inflammations de paupières, c'est sous forme solide qu'on retire de plus grands avantages du nitrate d'argent ; 4° pour les conjonctivites au contraire, c'est sous forme de collyre que son emploi est préférable ; 5° pour les conjonctivites légères, une solution de 1 à 3 grains de nitrate d'argent dans une once d'eau suffit en général ; 6° dans les conjonctivites purulentes, la dose peut être élevée de 18 à 36 grains pour une once d'eau ; 7° l'emploi du crayon de nitrate d'argent peut aussi donner de bons résultats, mais ce moyen est dangereux ; 8° il est toujours très-avantageux, dans le traitement des ophthalmies, de diminuer et d'augmenter alternativement les doses de nitrate d'argent (Bouchardat).

La pierre infernale est aussi employée dans le traitement de l'ozène : on introduit un plumasseau de charpie enduit de pommade dans les fosses nasales. M. Loyd, de Londres, assure avoir employé le nitrate d'argent avec beaucoup de succès et sans aucun inconvénient, dans tous les cas de chute de rectum. Il passe le crayon caustique sur toute la partie d'intestin qui est sortie, puis il la fait rentrer. Trois ou quatre applications, dans l'espace de quinze jours produisent la guérison.

Le meilleur moyen (quand on a pas d'étui) de se servir du crayon de Nitrate d'argent sans le briser et sans s'en tacher les doigts, consiste à le recouvrir presqu'en entier avec de la cire à cacheter.

Le Nitrate d'Argent, en poudre impalpable et mélangé de son poids de lycopode, a été employé par inhalation, dans les maux de gorge avec ulcération, la laryngite, les bronchites, etc. M. Trousseau, de Paris, a aussi fait usage de ce sel, par inhalation, dans la laryngite chronique. La poudre employée était composée de trois grains de nitrate d'argent et d'une drachme de sucre de lait, le tout parfaitement mélangé. Voici la manière de s'en servir : le tuyau d'une plume d'acier étant rempli de cette poudre et attaché à une plume d'oie coupée

des deux bouts, le patient appuie le tuyau d'acier sur la racine de la langue, comprime les lèvres autour de la plume d'oie, puis se serrant le nez, il fait une forte aspiration afin d'attirer la poudre dans le larynx. Cette manière d'appliquer le caustique dans le larynx est certainement plus sûre que d'y introduire la solution au moyen d'une éponge, ou par injection. On peut faire respirer, tous les jours, la quantité de poudre qui peut être contenue dans le tuyau d'une plume d'acier.

Dose.—Pour la dose et la manière de l'employer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Voyez Argenti Nitratis Crystalli.

Préparation officinale.—Solution de Nitrate d'Argent.

Epreuves.—Incompatibilités.—Voyez Argenti Nitratis Crystalli.

Remarque.—Pour calmer les douleurs causées par l'application du Nitrate d'Argent on lave la partie douloureuse avec une solution de sel de table.

Son contre poison est aussi l'eau salée.

ARGENTI OXIDUM, (Syn.) *Argentum Oxidatum.* (F) *Oxyde d'Argent.* (A) *Oxide of Silver.*

℞. Br.—Nitrate d'Argent, ℥ iv. Eau distillée, ℥ viij. Solution de potasse, quantité suffisante. Dissolvez le Nitrate d'Argent dans l'eau ; ajoutez à cette solution de la solution de potasse, tant qu'elle produit un précipité. Lavez le précipité à plusieurs reprises, jusqu'à ce que la liqueur de lavage n'ait presque plus de goût. Faites sécher la poudre qui reste sur le filtre, et gardez-la à l'abri des rayons lumineux.

Composition.—Ag O.

Qualités.—L'Oxyde d'argent est une poudre brune foncée, très-peu soluble dans l'eau ; cette poudre se dissout complètement dans l'acide nitrique sans évolution de gaz, formant une solution qui a les caractères du nitrate d'argent.

Propriété.—Usage.—On a proposé de substituer l'Oxyde d'argent au nitrate d'argent, vu que l'oxyde avait les propriétés du nitrate sans être escharotique et sans avoir l'inconvénient de teindre la peau comme ce dernier. Ce sel a été employé en 1840 par le Dr. B. Lane qui le considéra comme sédatif.

En 1845, Sir James Eyre le recommanda fortement, dans son ouvrage sur les maladies débilitantes. Le Dr. Lane l'a employé, avec plus ou moins de succès, dans les nausées, la cardialgie, le pyrosis, plusieurs affections douloureuses de l'estomac sans lésion organique, la dyssenterie, la diarrhée, les sueurs nocturnes sans autre maladie apparente, la dysménorrhée, la leucorrhée, la ménorrhagie, l'engorgement chronique de l'utérus accompagné d'hémorrhagie, etc. L'Oxyde a paru exercer un singulier contrôle sur les flux utérins. Dans quelques cas, après l'effet curatif du Sel, les patients eurent besoin d'être fortifiés.

Le Dr. G. Bird a aussi obtenu des effets favorables de l'usage de l'oxyde d'argent et il a confirmé jusqu'à un certain point les résultats du Dr. Lane, surtout pour ce qui regarde la ménorrhagie. Jusqu'ici aucun cas de décoloration de la peau n'a été observé, quoique ce sel ait été donné dans plus de cent cas, tant par le Dr. Lane que par le Dr. Bird. Ces deux médecins ont observé plusieurs cas, où les gencives furent affectées, et un, où la salivation fut abondante et se répéta. Dans les maladies de l'estomac accompagnées de vomissements glaireux et non aqueux le remède n'a eu aucun succès, quoiqu'il ait été essayé dans plus de trente cas. Dans l'épilepsie, quelques praticiens pensent que l'oxyde peut remplacer le nitrate et qu'il y a même moins de risque pour l'estomac. Le Dr. Whittel l'a employé avec succès dans deux cas de tænia. A l'extérieur, l'Oxyde a été appliqué en onguent (Oxyde, gr. v. à x. Axonge, ʒ j.) sur les plaies envenimées et sur la membrane uréthrale, dans la gonorrhée.

Dose.—1 grain deux ou trois fois par jour, en pilules. Voyez pilules d'argent.

Epreuves.—29 grains chauffés au rouge laissent 27 grains d'argent métallique.

Imcompatibilités.—Voyez Nitrate d'argent cristalisé.

ARGENTUM, (Syn) *Argyrus.* (F) *Argent.* (A) *Silver, Refined Silver, Diana, Luna.*

Composition.—Ag. Gr. Sp. 10. 4. à peu près.

L'argent pur n'est pas employé en médecine excepté pour argenter les pilules ; dans ce cas, on se sert de feuilles d'argent (*Argentum foliatum, Silver Leaf*).

ARISTOLOCHIA SERPENTARIA, (Syn) *Aristolochia Reticulata, Colubrina Virginiana, Serpentaria, Serpentaria Virginiana.* (F) *Serpentaire de Virginie, Aristoloche, Serpentaire.* (A) *Virginia Snakeroot, Serpentaria.*

La serpentaire est une plante vivace de la famille des *aristolochées.* Elle croît dans les E. U. mais plus particulièrement dans la Virginie.

Partie usitée.—La racine.

Composition.—La racine analysée par Bucholz et Chevallier a fourni : huile volatile, 0, 5 ; résine molle, 2, 85 ; extractif, 1, 70 ; gomme, 18, 10 ; fibre ligneuse, 624 ; eau, 14, 5. Chevallier attribue l'efficacité de cette racine à un extrait jaune, âcre, qu'il croît être analogue au principe amer du Quassia.

Qualités.—Cette racine est une petite souche d'où partent un grand nombre de fibrilles grisâtres, menues, et souvent on y trouve la base de petites tiges qui naissent de ces racines. La poudre est grisâtre et la racine sèche plutôt brune que grise, odeur aromatique et camphrée, saveur chaude, très-amère et aussi camphrée ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Stimulante, tonique, diaphorétique, diurétique.

Usage.—Dans les fièvres typhoïdes, soit symptomatique ou idiopathique, quand le système ne pouvant supporter une stimulation active demande cependant des toniques ; dans les maladies exanthémateuses, quand l'éruption tarde à paraître ou qu'elle est rentrée. Ce remède a aussi été fortement recommandé pour le traitement des fièvres intermittentes ; et, quoique de lui-même il ne puisse opérer la guérison, combiné avec le quinquina il a eu de très-bons résultats. On le combine aussi avec le quinquina ou la quinine dans le traitement des fièvres typhoïdes. Enfin il est employé dans la dyspepsie, et, en gargarisme, pour les maux de gorge putrides.

Dose.—De la poudre, 10 à 30 grains, mais l'infusion ou l'extrait fluide est presque toujours préféré.

Préparations Officinales.—Extrait-fluide de Serpentaire. Infusion de Serpentaire, Teinture de Serpentaire

Remarque.—Plusieurs espèces *d'Aristoloches*, possèdant à peu près les mêmes propriétés de la *Serpentaire de Virginie*, étaient autrefois employées en médecine ; aujourd'hui on n'emploie que cette dernière, mais nous donnons à la suite les principaux noms de ces différentes variétés.

Aristolochia Clematitis. On considère la racine de cette plante comme étant emménagogue et stimulante ; employée dans l'aménorrhée, la chlorose, la cachexie, etc.

Aristolochia Longa et Aristolochia Rotunda. Mêmes propriétés que la précédente, employée dans les mêmes cas.

Aristolochia Trilobata. Plante de la Jamaïque.

Aristolochia Sipho. Variété indigène. Presque toutes ces plantes ont été employées contre la morsure des serpents.

ARMORACIA, (Syn). *Armoracia Rusticana, Armoracia Sativa, Cochlearia Armoracia, Armoraciæ Radix* (F) *Raifort, Raifort Sauvage, Grand Raifort, Cranson Armoricain, Cranson Rustique, Cram des Anglais, Radis de Cheval.* (A) *Horse Radish.*

Plante vivace de l'Europe, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *crucifères.*

Composition.—La racine analysée par Gutret, a fourni : huile volatile semblable à l'huile de moutarde, résine amère en petite quantité, sucre, extractif, gomme, amidon, albumen, acide acétique, acétate et sulfate de chaux, eau et ligneux.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est longue, grosse, conique en partie, blanchâtre à l'extérieur, très-blanche à l'intérieur, d'une odeur forte, piquante, d'une saveur chaude, mordante, quelquefois douceâtre d'autre fois un peu amère, elle cède ces propriétés à l'eau et à l'alcool et perd en partie ses propriétés en séchant. On dit cependant, que si la poudre de la racine séchée, est mêlée avec de l'émulsion de moutarde blanche, elle reprend toute sa propriété irritante. Dans ce cas, on pourrait mélanger cette poudre avec la moutarde pour les sinapismes, pédiluves, &.

Propriétés.—La racine fraîche est stimulante, diurétique, diaphorétique, et digestive.

Usage.—Dans le scorbut, le rhumatisme, l'hydropisie, les affections dyspeptiques. Dans l'enrouement on l'emploie en sirop (Racine rapée, ʒ j. Eau, ℥ ij. Sucre Q. S.) que l'on prend par cuillérée 5 ou 6 fois par jour.

Dose.—Voyez les préparations officinales.

Préparations officinales.—Infusion de Raifort. Sirop de Raifort composé. Esprit de Raifort composé.

ARNICA, (Syn). *Arnica Montana, Arnica Plausensis.* (F), *Arnica, Arnique, Bétoine* ou *tabac des Montagnes.* (A) *Arnica, Leopard's bane.*

Plante vivace du nord de l'Europe, elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—La racine, les fleurs, les feuilles.

Composition.—La fleur d'arnica a été analysée par M. M. Chevallier et Lassaigne ; elle contient : résine ayant l'odeur d'arnica, *Cytisine* et cathartine, acide gallique, matière colorante jaune, gomme, et, suivant Weber, une huile volatile, suivant Bucholz, de la Saponine.

Le principe désigné sous le nom de *cytisine* n'est pas bien défini ; car s'il est le principe actif, il ne peut être analogue à la cytisine du séné, qui est purgative.

Qualités.—La racine d'arnica est vivace, noirâtre, horizontale, donnant naissance à des fibres brunes et grêles ; telle que le commerce nous la livre, elle est brune ou rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre à l'intérieur, d'une odeur forte, de saveur âcre, aromatique.

La *fleur d'arnica* se reconnait à ses demi-fleurons d'un jaune doré et aux semences noires couronnées d'une aigrette gris de lin qu'elle renferme toujours ; elle a une odeur forte, agréable, et jouit à un très haut degré de la propriété sternutatoire ; il suffit même, pour éprouver de violents éternuements, de remuer les fleurs avec les mains ; ce qui est dû à des parties soyeuses extrêmement fines qui s'introduisent dans les narines et les irritent.

Propriétés.—Narcotique, stimulante, diaphorétique, emménagogue, diurétique. A haute dose, poison. Voyez Antidote.

Usage.—La fleur d'arnica est un excitant énergique dont l'action première se porte sur l'appareil digestif, puis sur le système nerveux.

Les *fleurs d'arnica* sont la partie de cette plante qui est le plus souvent employée. Le premier effet qui résulte de l'ingestion de ce médicament est une irritation des voies digestives, caractérisée par un sentiment de pesanteur à la région épigastrique, des nausées, quelquefois des vomissements, des coliques et même des déjections alvines ; mais ces phénomènes ne sont que passagers et cessent promptement si l'on persiste dans l'emploi de cette plante à doses modérées ; les organes paraissent s'habituer facilement à son action. Le second effet se porte sur le cerveau et tout le système nerveux ; il se manifeste par une céphalalgie plus ou

moins vive, des mouvements spasmodiques, des picotements et des fourmillements dans les membres et une sorte de contraction permanente des muscles respirateurs. On voit que ce médicament est un stimulant très-énergique, et qu'il peut convenir dans un grand nombre de cas.

On l'emploie dans l'amaurose, la paralysie, la dyssenterie, le rhumatisme, la chlorose, les néphrites, l'aménorrhée, la goutte, l'hydropisie, & ; en un mot, elle agit comme un stimulant du cerveau. Ce remède est surtout employé avec succès dans les maladies accompagnées d'une grande débilité. Le Dr. T. C. Miller le conseille fortement dans les fièvres entériques ou typhoïdes. On l'a vanté contre la coqueluche.

Les *feuilles d'arnica* ne sont guère employées que pulvérisées et comme sternutatoires.

La *racine d'arnica* est excitante, antiseptique et quelquefois vomitive. Stoll, dans sa médecine pratique, l'avait autrefois beaucoup préconisée, il l'employait dans les affections typhoïdes, dans les cas de résorption purulente ; c'est un médicament complètement abandonné aujourd'hui, et peut-être à tort.

A l'extérieur, la fleur et la teinture d'arnica sont employées avec le plus grand avantage, comme antiphlogistique, pour les entorses et les meurtrissures, même celles, très-graves qui demanderaient l'application des sangsues. On trempe des compresses dans la teinture plus ou moins étendue d'eau et on les tient toujours humides sur les parties malades. Cette application fait disparaître les ecchymoses et guérit promptement, même quand il y a déchirure.

Dose.—En poudre 5 à 10 grains, 2 ou trois fois par jour ; ou bien ℥ jss. de l'infusion suivante : Racine ℥ jss, Eau ℥ viij. Voyez la dose des préparations officinales.

Incompatibilités.—Les acides minéraux, le sulfate de fer, l'acétate de plomb, le sulfate de zinc.

Préparations officinales des fleurs.—Extrait Alcoolique d'Arnica, Teinture d'Arnica.

Epreuve.—L'infusion se colore en vert par le sulfate de cuivre.

L'*Arnica Nudicaulis et l'Arnica Mollis* (*Arnique douce*), sont supposées avoir les mêmes propriétés que la précédente. *L'Arnique douce* est indigène ; elles appartiennent à la même famille.

ARSENIAS AMMONIÆ, (Syn) *Ammonium Arsenicum.* (F) *Arséniate d'Ammoniaque.* (A) *Arseniate of Ammonia.*

℞.—(Bouchardat.) On le prépare en saturant l'acide arsénique par l'ammoniaque ou le carbonate d'ammoniaque, en ayant soin de laisser un excès d'alcali ; on fait évaporer et cristalliser.

Qualités.—Ce sel est en cristaux. Poison. Voyez Antidote.

Propriétés.—Usage.—Employé par Biett, comme stimulant altérant, dans les maladies chroniques de la peau, mais principalement dans les affections squammeuses, la lèpre et le psoriasis.

Dose.—20 à 25 gouttes de la solution suivante (Arséniate d'Ammoniaque 1 grain, Eau Distillée, ℥ j.), dans le cours de la journée, augmentant graduellement à ʒ j. et plus.

ARSENICI IODIDUM, (Syn) *Arsenicum Iodatum, Arsenici Ioduretum, Hydriodas Arsenici.* (F) *Iodure d'arsenic.* (A) *Iodide of Arsenic.*

℞.—(Bouchardat). Arsenic Métallique, ʒ j. Iode, gr. 300 ; on pulvérise l'arsenic, on le mêle à l'iode, on introduit le tout dans une cornue de verre, et l'on chauffe doucement au bain de sable ; on distille ensuite pour séparer l'iodure d'arsenic de l'excès d'arsenic métallique.

Composition.—Arsenic, 16·55 ; Iode, 83·45.

Qualités.—En cristaux solides, d'un rouge laque, soluble dans l'eau.

Propriétés.—Sédatif, altérant. C'est un Poison. Voyez Antidote.

Usage.—Biett l'a employé à l'extérieur dans quelques cas de dartres rongeantes et scrofuleuses. Le Dr. Thomson l'a fait prendre à l'intérieur, avec de grands avantages, dans la lèpre, l'impétigo, et dans les maladies qui ressemblent aux cancers.

Dose.—A l'intérieur, $\frac{1}{10}$ de grain, augmentant graduellement jusqu'à $\frac{1}{4}$, en pilules ou en solution. A l'extérieur, en onguent (Iodure d'Arsenic, gr. iij. Axonge. ℥ j.)

Préparations Officinales.—Liqueur Arsenicale de Donovan.

ARSENICUM RUBRUM FACTITIUM, (Syn) *Realgar, Auripigmentum Rubrum.* (F) *Sulfure d'Arsenic, Orpiment, Réalgar, Sulfure Hypo-Arsénieux.* (A) *Realgar, Orpiment, Bisulphuret of Arsenic.*

Le Réalgar se trouve dans la nature, et on le prépare artificiellement en faisant fondre ensemble de l'acide arsénieux avec moitié son poids de soufre.

Ce sulfure, surtout celui qui est préparé, est un poison violent. (Voyez Antidote). Il n'est pas employé en médecine ; on s'en sert pour préparer quelques peintures et le fard.

ARSENICUM, (Syn) *Arsenicum metallicum.* (F) *Arsenic, Arsenic Métallique.* (A) *Arsenic, Metallic Arsenic.*

L'arsénic métallique est cassant, couleur gris d'acier, d'un éclat très-vif, mais il se ternit promptement à l'air. Sa gravité spécifique est de 5-70 ; il se volatilise à 180 ° sans se fondre ; il se cristallise en tétraèdres ; ses vapeurs répandues dans l'air ont une odeur aliacée. Son poids atomique est 470.042. Poison. Voyez Antidote.

On connaît dans le commerce, sous le nom de *Cobalt, Cobolt, Poudre aux mouches, Mort aux mouches, l'Arsenic Métallique, l'Arsenic Noir ou Régule d'Arsénic.*

L'arsénic noir ne fournit aucun médicament et il est très-vénéneux.

L'arsénic métallique n'est pas employé en médecine, mais il est officinal sous les formes suivantes : 1 ° combiné avec l'oxygène, il forme l'acide arsénieux (c'est toujours l'Acide Arsénieux que l'on entend, en médecine, par le nom d'Arsenic) et l'acide arsénique ; 2 ° avec l'iode, il forme l'iodure d'arsenic, 3 ° avec le mercure, il constitue la liqueur de Donovan ; en combinaison saline, il forme la solution de Fowler.

ARSENIAS POTASSÆ (Syn) *Arsenias Kali.* (F) *Arséniate de Potasse, Arséniate Acide de Potasse, Sur-Arséniate de Potasse, Sel Arsénical de Macquer.* (A) *Arseniate of Potassa, Arseniate of Protoxide of Potassium, Proto-Arseniate of Potassium.*

On l'obtient en chauffant au rouge un mélange, à parties égales, de Deutoxyde d'Arsenic et d'Azotate de Potasse, dissolvant le résidu dans l'eau, et faisant évaporer la vapeur.

Propriétés.—Usage.—Voyez Acide Arsénieux.

Dose.—$\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{4}$ de grain, en pilules.

ARTEMISIA ABROTANUM, (Syn) *Abrotanum, Abrotanum Cathsum, Abrotanum Mas,* (F) *Aurone Mâle, Aurore des Jardins, Vieil homme, Citronnelle-Oronce.* (A) *Southern Wood, Old-Man, Slovenwood.*

Plante vivace, cultivée dans nos jardins, elle appartient à la famille des *Composées.*

Partie usitée.—Toute la plante, moins la racine.

Qualités.—Odeur aromatique, saveur amère, chaude et nauséabonde ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool

Propriétés.—Tonique, emménagogue, stomachique, anthelmintique.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes pour exciter l'appétit, dans la dyspepsie et la débilité des voies digestives ; dans la jaunisse, les obstructions viscérales, et contre les vers. Comme remède domestique, en cataplasmes ou en onguent, sur les hémorrhoïdes enflammées ; on fait prendre en même temps l'infusion à l'intérieur. Cette infusion est bonne pour les vents.

Dose.— ℨ ss. à ℨ j. dans ℥ iv., d'eau bouillante.

Remarque.—*L'Aurone Femelle, Garde robe, Petit-Cyprès, Santoline, Herbe Sainte.* (*Abrocanum Fœmina, Chamæ Cyparissus, Santolina Incana.* (A) *Female Southernwood*) , est employée comme amer.

ARTEMISIA CAMPESTRIS. (F) *Aurone des Champs.* (A) *Field Southernwood.*

Propriétés,—Usage.—Dose.—Voyez Artemisia Abrotanum

ARTEMISIA CHINENSIS, (Syn) *Artemisia Moxa, Artemisia Indica.* (F) *Armoise Chinoise, Armoise Indienne.* (A) *Indian Wormwood, Chinese Wormwood.*

C'est avec les feuilles desséchées de *l'Artemisia Chinensis* que les Chinois préparent leur *Moxa.* Voyez ce mot.

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Odeur aromatique, saveur amère.

Propriétés.—Stomachique, antispasmodique, tonique.

Usage.—Dans la dyspepsie, l'hysterie, la suppression des règles. Le Moxa brulé sur une partie du corps, diminue les douleurs rhumatismales et autres douleurs qui requièrent une contre-irritation.

Dose.—Une tasse de l'infusion suivante, 2 ou 4 fois dans la journée : ℞.—Armoise Chinoise, ʒ iv. Eau, ℥ viij.

Incompatibilités.—Voyez *Absinthium.*

ARTEMISIA SANTONICA, (Syn.) *Santonici Semen, Semen Cynæ, Santonica, Santonicum.* (F) *Semen-Contra, Semencine.* (A) *Tartarian Southernwood, Wormseed, Levant Wormseed.*

On connaît sous ses différents noms, de petits capitules non épanouis, fournis par des plantes du genre *Artemisia.* Les espèces auxquelles on les a attribuées sont : *l'Absinthium Santonicum, l'Artemisia Judaïca* (*Armoise de Judée*) et d'autres espèces du même genre non déterminées. Cette substance a été longtemps regardée comme une graine d'où lui sont venus ses premiers noms. C'est de cette plante qu'on obtient la Santonine.

Partie usitée.—Les sommités fleuries brisées.

Composition.—Huile volatile, résine amère dure, extrait amer. Plusieurs observateurs y ont reconnu depuis, une matière cristallisée qui paraît posséder les propriétés du Semen-Contra et qu'on a appelé *Santonine.*

Qualités.—*Le Semen-Contra d'Alep ou d'Alexandrie* est verdâtre lorsqu'il est récent, il devient rougeâtre par la vétusté ; il a une odeur forte, aromatique, saveur amère et aromatique ; il est composé de pédoncules brisés et de capitules dont quelques-uns sont encore sous la forme de boutons globuleux. C'est une bonne sorte commerciale. Le *Semen Contra de Barbarie*, est composé comme le précédent de pédoncules hachés et de capitules ; mais ils ne sont pas développés et isolés : ils sont tous sous la forme de petits boutons globuleux, plus petits, recouverts d'un duvet blanchâtre qui donne son aspect à toute la masse. Ce semen-contra est plus léger que celui d'Alep ; son odeur est moins forte. Batka l'attribue à l'*Artemisia glomerata*, Gray à l'*Artemisia romosa.*

On préfère dans le commerce le semen-contra qui a une teinte verdâtre : aussi les marchands ne se font point scrupule de teindre artificiellement du semen-contra de Barbarie ou celui d'Alep qui est devenu rougeâtre par vétusté. On emploie à cet effet un mélange d'indigo et de curcuma.

Semen-contra Indigène.—Quand le semen-contra est cher, on cherche à lui substituer les fleurs de quelque armoise indigène ; l'*Artemisia Campestris*, ou celle de la grande absinthe. Cette substance est d'un jaune fauve, beaucoup plus menue que le semen-contra ; elle est formée, non de petits capitules, mais de fleurons isolés ; on y trouve quelques pédoncules brisés et des filaments blancs, qui sont les folioles de l'involucre de l'absinthe Ce semen-contra est remarquable par son amertume.

On trouvait autrefois dans le commerce une substance nommée *Chouan*, qui ressemblait assez au semen-contra, et qui n'était, comme lui, qu'un mélange de fleurs et de pédoncules brisés. M. Desvaux reconnut que le chouan était fourni par une plante voisine des soudes, *l'Albanasis tamariscifolia*, de la famille des atriplicées.

Propriétés.—Stimulant, anthelmintique.

Usage.—Contre les vers, mais on croit que le bon effet qu'on en obtient est plutôt dû au calomel, jalap, &, que l'on administre en même temps. Ce remède est remplacé dans le pays par le *chenopodium anthelminticum.*

Dose.—20 à 30 grains dans un peu de miel. En infusion ʒ ss. à ʒ ijss. pour 3 ou 4 onces d'eau ; on sucre au goût.

Incompatibilités.—Voyez Absinthe.

ARTEMISIA VULGARIS, (Syn) *Artemisia Rubra et Alba, Çingulum Sancti Joannis, Mater Herbarum.* (F) *Armoise, Herbe St. Jean.* (A) *Mugwort.*

Plante de la famille de *composées*, naturalisée dans le pays. En Europe, on donne le nom d'herbe St. Jean au millepertuis, ici on le donne à l'armoise.

Partie usitée.—Les feuilles et sommités fleuries.

Qualités.—La plante a une odeur agréable, aromatique, et une saveur douce.

Propriétés.—Emménagogue, tonique, anthelmintique, apéritive et antiphlogistique.

Usage.—Les Allemands vantent beaucoup l'herbe St. Jean pour le traitement de l'épilepsie. Cette plante est grandement employée dans l'aménorrhée, et la menstruation douloureuse ; on fait prendre l'infusion et on applique les feuilles, bouillies dans du lait, sur le ventre. On applique les mêmes cataplasmes sur les jambes, les genoux, &, dans le cas d'enflures, surtout dans les cas de rhumatisme inflammatoire. La vapeur d'herbe St. Jean bouillie dans du lait ou dans de l'eau est excellente pour les hémorrhoïdes inflammées, les abcès du rectum et autres maladies de ce genre. Quelques médecins s'en servent aussi dans les fièvres intermittentes, les rhumes et tous les cas qui demandent un adoucissant.

En France, on fait un moxa avec les feuilles desséchées de l'Artemisia Vulgaris.

Dose.—En poudre, ʒ ss. à ʒ j. En infusion, quantité voulue. Pour bains, on fait une forte décoction.

ARUM MACULATUM, (Syn) *Arum Vulgare, Barba Aaronis, Serpentaria minor, Zingiber Germanicum.* (F) *Pied de Veau, Arum tacheté, Gouet, Aron, Arum.* (A) *Arum, Wake Robin.*

Plante Européenne de la famille des *aroïdées.* Elle doit être employée récemment séchée ; pour cette raison, elle est remplacée dans le pays par une plante indigène, *l'Arum Triphyllum*, qui possède les mêmes propriétés.

Partie usitée.—La racine.

Composition.—L'Analyse de la racine fournit selon J. B. Enz : huile volatile, principe soluble dans l'éther, amidon, gomme, mucilage, sucre, ligneux, albumen, huile fixe, résine, saponine et phosphate de chaux.

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Voyez Arum Triphyllum.

ARUM TRIPHYLLUM, (Syn) *Arisæma Atrorubens.* (F) *Pied de Veau Triphylle, Gouet Triphylle, Oignon Sauvage, Oignon doux.* (A) *Indian Turnip, Jack in the Pulpit, Dragon Root, Wild Turnip.*

Plante indigène vivace, de la famille des *aroïdées.* On se sert de cette plante dans le pays pour remplacer *l'arum maculatum.*

Partie usitée.—La racine, (Arum).

Composition.—Cette racine analysée par M. D. S. Jones, a fourni, à part un principe

actif de 10 à 17 par cent d'amidon, albumen, gomme, sucre, extractif, ligneux et des sels de potasse et de chaux.

Qualités.—La racine du Gouet Triphylle, est ronde, aplatie, d'un à deux pouces de diamètre, grosse à peu près comme un œuf de pigeon, tubéreuse, garnie de quelques fibres, brunâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur, charnue, solide et imprégnée d'un suc laiteux ; elle a une odeur particulière, une saveur âcre et mordante, son principe âcre est très volatil ; il se dissipe presqu'entièrement par la chaleur ; il ne se communique pas à l'eau, à l'alcool ni à l'huile d'olive, mais il est probablement soluble dans l'éther. Cette racine perd presque toute sa propriété âcre en séchant, et si on la garde longtemps, elle devient tout-à-fait inerte. On ne doit l'employer que récemment séchée, fraîche, elle est trop âcre pour être prise à l'intérieur. On peut la conserver toute une année en l'enterrant dans le sable après l'avoir retirée de terre.

Propriétés.—Expectorant, diaphorétique, rubéfiant et même vésicant.

Usage.—Dans le catarrhe chronique, le rhumatisme chronique, l'asthme et plusieurs affections liées à un état cachectique du système. Il a la propriété de stimuler les sécrétions, spécialement celles de la peau et des poumons. On dit qu'en Europe, en temps de disette, les gens du peuple font une espèce de pain avec la racine sèche de l'arum maculatum, et dans l'Ile de Portland on en fait une substance amylacée que l'on nomme *Portland Arrow-root, ou Portland Ségo.*

A l'extérieur, les racines coupées en tranches assez minces, les feuilles pilées et appliquées immédiatement sur la peau produisent une dérivation analogue à celle de la farine de moutarde, et on peut en tirer parti. Pour faire mûrir les abcès, on prépare à la campagne, et avec grand succès, le simple maturatif que voici :

℞.—Feuilles d'oignon Sauvage, Feuilles d'oseille, Feuilles de chou, aa partie égale. On fait cuire le tout jusqu'à consistance de pâte, et l'on applique sur les abcès.

Quant aux dangers de la plante qui nous occupe, ils sont au moins ou doivent être connus de tout le monde. La plante du pied de veau triphylle est un poison violent dans toutes ses parties, et d'autant plus perfide, qu'il est presque insipide quand on commence à le mâcher ; mais il ne tarde pas à développer une saveur âcre et brûlante ; l'intérieur de la bouche semble piqué par des milliers d'aiguilles : puis surviennent de vives douleurs d'estomac, des vomissements, des coliques, des convulsions, des crampes, des déjections, en un mot un ensemble de symptômes analogues à ceux du choléra-morbus. La racine et les feuilles mâchées amènent un gonflement horrible de la langue et une stomatite intense, ainsi qu'une inflammation du larynx si violente, qu'il est impossible de faire rien avaler aux jeunes sujets. Bulliard rapporte que trois enfants ayant mangé de ces feuilles, qui sont quelquefois confondues avec celles de l'oseille des bois, éprouvèrent des convulsions horribles ; il fut impossible de rien faire avaler aux deux plus jeunes, qui périrent, l'un au bout de douze heures, l'autre au bout de seize ; le troisième, qui était plus âgé, plus vigoureux, ou qui peut-être en avait moins mangé, eut la langue tellement tuméfiée, qu'elle remplissait toute la bouche. Une saignée rendit la déglutition plus libre. Il fut sauvé, mais il resta toujours très-maigre. Il ne faut pas moins se défier des fruits.

L'empoisonnement récent réclame l'emploi des vomitifs les plus prompts. Un géomètre qui éprouvait des maux d'estomac horribles pour avoir mangé des fruits du pied de veau triphylle, ne sentant aucune amélioration après avoir avalé plusieurs verres d'eau fraîche, se tira heureusement d'affaire en se titillant l'arrière-bouche avec les doigts, et rendit le poison.

Un botaniste provençal, éprouva la même aventure, et, après avoir mâché des fruits d'arum, il fut tourmenté d'une soif ardente et pris d'un flux incessant de salive gluante. Alors il demanda du soulagement à toutes les plantes qu'il rencontra sur sa route : l'oseille la patience, la pimprenelle, les chicorées ; mais ce fut en vain, et il ne savait plus à quel saint

se vouer, quand il aperçut du thym ; à peine en eut-il mâché quelques sommités, que la chaleur et l'inflammation de la bouche disparurent comme par enchantement.

Dose.—10 grains, en émulsion avec de la gomme arabique, du sucre et de l'eau, 2 ou 3 fois par jour ; on peut augmenter graduellement jusqu'à ʒ ss. à ʒ j. et même plus. La poudre mêlée avec un peu de miel ou de sirop est un bon remède pour les aphthes. On tient cette pâte dans la bouche aussi longtemps que possible, afin qu'elle s'étende dans toute la cavité buccale.

ARUM DRACONTIUM, (Syn). *Arisœma Dracontium* (A) *Green Dragon.*

Plante indigène, même propriété que la précédente.

ARUM DRACUNCULUS, (Syn) *Serpentaria Gallorum.* (F) *Serpentaire Commune.* (A) *Snake-root.*

Plante Européenne, de la famille des *aroïdées.*

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de l'arum maculatum.

ARUM ESCULENTUM, (Syn) *Caladium Esculentum, Taro, Karo.* (F) *Chou Caraïbe*

Plante de l'Europe, de la famille des *aroïdées.*

Les feuilles et la racine de cette plante sont très-âcres, mais cette propriété se dissipe entièrement en cuisant. Ainsi préparées, elles sont employées comme aliment.

ASARUM CANADENSE, (Syn) *Asarum, Asarum Carolinianum* (F) *Asaret du Canada, Gingembre du Canada, Rondelle, Gingembre sauvage.* (A) *Wild Ginger, Broad Leaf Asarabacca, Canada Snake-root*

Plante indigène, vivace, de la famille des *asarinées.*

Partie usitée.—La racine.

Composition.—Huile essentielle, amer, matière résineuse, amidon, gomme. M. Rushton y a de plus trouvé de la matière grasse, de la chlorophylle, des sels de potasse, de chaux et de fer.

Qualités.—La racine de Gingembre du Canada est en morceaux longs plus ou moins contournés ; sa grosseur varie depuis une paille jusqu'à celle d'une plume d'oie ; elle est brune et ridée à l'extérieur, blanche à l'intérieur, dure et cassante, d'une odeur aromatique agréable, saveur très agréable et aromatique, assez analogue à celle du Cardamome ; elle cède ses propriétés à l'alcool, mais moins à l'eau.

Propriétés.—Stimulant, tonique, diaphorétique.

Usage.—Dans les mêmes cas que le Serpentaire de Virginie ; mais il est surtout employé à cause de son odeur et de sa saveur aromatique, uni aux infusions et décoctions amères.

Dose.—20 à 30 grains en poudre. On en fait aussi une teinture.

ASARUM EUROPÆUM, (Syn) *Asarum Officinale, Nardus Montana, Nardus Rustica.* (F) *Asaret, Cabaret, Azarum Cabaret. Oreille d'homme, Oreillette, Nard sauvage.* (A) *Asarabaca.*

Plante herbacée de l'Europe, de la famille des *asarinées.*

Partie usitée.—Les feuilles et les racines.

Composition.—La racine, analysée par Lassaigne et Feneulle, a fourni : *Asarine,* huile grasse et âcre, extrait émétique, gomme, apothême, extrait d'amidon, fibres ligneuses, sels, acide malique, à base de potasse, de chaux et d'ammoniaque. On y a aussi trouvé une substance soluble dans l'eau et l'alcool, qui se précipite par le sous-acétate de plomb et la noix de Galle.

Qualités.—Cette racine est une souche horizontale, d'un blanc grisâtre, de la grosseur d'une plume à écrire, d'où partent des fibrilles grêles et rameuses ; elle a une odeur forte et

désagréable, une saveur âcre, nauséabonde et poivrée. La poudre des feuilles est jaune verdâtre, et a, à peu près, les mêmes qualités que la racine. Gardées longtemps, les feuilles et la racine deviennent inertes ; elles cèdent leurs propriétés à l'eau et à l'alcool, mais elles les perdent par la cuisson et en séchant.

Propriétés.—Emétique, cathartique, diaphorétique, diurétique, errhin.

Usage.—La poudre de racine ou de feuilles d'asaret a été fortement recommandée, comme errhin, dans les ophthalmies chroniques, le mal de tête et les affections rhumatismales et paralytiques chroniques.

Dose.—Comme émétique et purgatif, 20 à 30 grains. Comme Sternutatoire, 2 à 5 grains.

ASCLEPIAS CURASSAVICA. (F) *Ipecac Blanc de St. Domingue.* (A) *Bastard Ipecacuanha, Bloodweed, Redhead.*

Plante des Indes Occidentales ; elle appartient à la famille des *asclépiadées.*

Partie usitée.—La racine, le jus exprimé et quelquefois la plante.

Propriété.—Usage.—La racine et le jus sont émétiques et cathartiques. Le jus mêlé à du sirop a même été recommandé pour les vers, mais on croit que dans cette maladie son action est incertaine. La plante, d'après le Dr. Hamilton, peut être employée pour arrêter les hémorrhagies et elle a été donnée dans des cas de gonorrhées obstinées. Le jus, administré en lavement, a été d'un bon effet dans le flux hémorrhoïdal. A haute dose, c'est un poison âcre. Voyez Antidote.

Dose.—De la poudre, comme émétique, 20 à 40 grains ; du jus exprimé, ℥ j. et plus. Une bien moindre dose peut agir comme cathartique.

ASCLEPIAS ASTHMATICA, (Syn) *Cynanchum Ipecacuanha, Cynanchum Vomitorium, Tylophora asthmatica.* (F) *Ipecacuanha Blanc de l'Ile de France.* (A) *Scammony Ipecacuanha.*

Plante de la famille des *asclépiadées.*

La racine est employée comme émétique. Les jeunes pousses sont bonnes à manger.

ASCLEPIAS DECUMBENS. (A) *Butterfly root.*

La racine est employée comme escharotique, cathartique, sudorifique, diurétique.

ASCLEPIAS GIGANTEA, (Syn.) *Calotropis Gigantea, Madarii Indico Orientalis, Madorius.* (F) *Mudar.* (A) *Madar, Mudar.*

Cette plante est connue sous les noms de Mudar ou Madar ; elle appartient à la famille des *asclépiadées.* On l'a employée dans les Indes Orientales avec de grands avantages. Le suc laiteux contient une substance particulière nommée *Mudarine.*

Partie usitée.—L'écorce et la racine.

Qualités.—Cette écorce est sans épiderme, blanchâtre, presque inodore, d'une saveur amère et nauséabonde.

Propriétés.—Altérante, Sudorifique.

Usage.—Elle paraît avoir les propriétés générales des remèdes âcres ; à petites doses, augmentant les sécrétions, et, à doses plus élevées, provoquant le vomissement. Selon le Dr. Casanova, qui a publié un essai sur ce sujet à Calcutta, son action est spécialement dirigée vers la peau ; elle agit en stimulant et augmentant l'action des vaisseaux capillaires et absorbants. Son usage est surtout recommandé dans les maladies cutanées obstinées des tropiques, telles que l'éléphantiasis, la lèpre, &. Elle est aussi employée dans la syphilis, l'hydropisie, le rhumatisme et la fièvre hectique. A dose élevée, poison âcre. Voyez Antidote.

Dose.—3 à 12 grains en poudre, trois fois par jour ; on augmente graduellement jusqu'à ce que le système soit affectée.

ASCLEPIAS INCARNATA, (Syn.) *Asclepias Pulchra, Asclepias Amœna.* (F)

Asclépiade Incarnate. (A) *White Indian Hemp, Flesh Coloured Asclepias, Rose-Coloured Silkweed, Swamp Milkweed.*

Plante indigène cultivée dans les jardins ; elle appartient à la famille des *Asclépiadées.*

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Sudorifique, expectorante, cathartique, diurétique et légèrement tonique.

On croit que les propriétés de cette plante sont, en tout, semblables à l'Asclépias Syriaca. Le Dr. Tully, de New-Haven, a employé la racine avec avantage dans le catarrhe, l'asthme, la syphilis, le rhumatisme et les vers.

Dose.—20 à 60 grains, 3 ou 4 fois par jour. Comme Sudorifique, une tasse toutes les 4 heures de l'infusion suivante : ℞.—Racine d'Asclépiade ℥ ij. Eau Oj.

On en prépare un extrait fluide qui se donne à la dose de 20 à 40 gouttes, et un extrait solide dont la dose est 3 à 5 grains.

TEINTURE D'ASCLÉPIADE INCARNATE. — ℞.—Extrait Fluide d'Asclépiade ℥ ij. Alcool Dilué Oj. Mêlez.

Dose.— ʒ j. à ʒ iij.

SIROP D'ASCLÉPIADE.— ℞.—Extrait Fluide d'Asclépiade ℥ iv. Sirop ℥ xij. Mêlez.

Dose.— ʒ j. à ʒ jss.

ASCLEPIAS SYRIACA, (Syn.) *Asclepias Cornuti, Asclepias Obovata, Asclepias Tomentosa.* (F) *Asclépiade de Cornut, Cotonnier, Herbe à la ouate.* (A) *Common Silkweed, Milkweed.*

Plante indigène, qui incisée, donne, comme toutes les espèces précédentes, un suc laiteux.

Partie usitée.—L'écorce et la racine.

Propriétés.—Emétique, cathartique, diurétique, expectorante et sudorifique.

Usage.—Le Dr. Richardson, de Massachusetts, a trouvé dans cette écorce des propriétés anodines ; il l'a employée avec avantage dans un cas de typhus accompagné de catarrhe, et dans un cas d'asthme. Le Dr. A. E. Thomas a administré ce remède avec beaucoup de succès, dans les affections scrofuleuses et la dyspepsie ; il lui trouva des propriétés cathartiques et altérantes, mais il n'observa aucune propriété anodine. Le Dr. McLean assure que la poudre de cette écorce agit comme un excellent altérant dans les affections hépatiques.

Dose.—Le Dr. Richardson a fait prendre par jour une drachme de la poudre, mais à doses fractionnées ; il l'a aussi employée en infusion forte.

ASCLEPIAS SULLIVANTII. (A) *Smooth Milkweed, Silkweed.*

Plante indigène possédant les mêmes propriétés que la suivante.

ASCLEPIAS TUBEROSA. (F) *Asclépiade Tubéreuse.* (A) *Butterfly-weed, Pleurisy Root, Tuber Root Asclepias, Canada Root.*

Plante indigène de la même famille que les précédentes. Elle diffère des autres en ce qu'étant incisée, elle ne fournit pas de suc laiteux.

Partie usitée.—La racine. (*Asclepias*).

Composition.—A part un principe particulier, la racine contient : acides tannique et gallique, albumen, pectine, gomme, amidon, résine soluble, résine insoluble dans l'éther, huile fixe, matière grasse volatile et odorante, plusieurs sels et 30 à 35 par cent de ligneux.

Qualités.—Cette racine est grosse, tubéreuse, quelque peu fusiforme, charnue, brune à l'extérieur, à l'intérieur blanche et striée ; lorsqu'elle est fraîche sa saveur est âcre et nauséabonde ; sèche, elle est amère, mais non désagréable ; elle se pulvérise facilement.

Propriétés.—*Usage.*—La racine de l'asclépiade tubéreuse est diaphorétique et expectorante sans être stimulante ; elle est presque toujours cathartique à forte dose. Le Dr. Pawling, de Norristown, a observé qu'étant donnée librement, elle diminuait toujours le volume et l'activité du pouls, tandis qu'elle déterminait des sueurs copieuses. Le Dr. Goodrake de Clinton,

Illinois, l'a considérée, d'après sa propre expérience, légèrement sédative et astringente. Dans les Etats du Sud, on l'a longtemps employée dans la consomption, les rhumes, la pneumonie, la pleurésie et autres affections de la poitrine. Elle paraît avoir un très-bon effet prise au début de ces maladies, ou si la maladie est déjà avancée, après une saignée suffisante. On l'a aussi employée dans la diarrhée, la dyssentrie et le rhumatisme, soit aigus, soit chroniques, ainsi que comme tonique dans les douleurs flatueuses de l'estomac et les indigestions. Le Dr. Lockwood recommande beaucoup cette racine pour provoquer l'éruption dans les fièvres exanthémateuses.

Dose.—De la poudre, 20 à 60 grains plusieurs fois par jour ; mais comme diaphorétique, le remède agit mieux pris en infusion ou en décoction (racine concassée ℥ j. eau, Oij). On peut en donner une tasse, toutes les deux ou trois heures, jusqu'à ce qu'elle opère.

ASCLEPIAS VERTICILLATA. (F) *Asclépiade Verticillée.* (A) *Whorled Milkweed.*

Plante indigène ; on la trouve dans les lieux humides.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.— Usage.—Contre les morsures des reptiles. On administre ce remède sous la forme de décoction saturée. On dit que trois roquilles de la décoction ayant été prises en une seule dose, produisirent un effet anodin et sudorifique qui fut suivi d'un sommeil tranquille.

ASCLEPIAS VENCETOXICUM, (Syn) *Asclépias Alba, Cynanchum Vencetoxicum, Vencetoxicum Officinale, Herundinaria.* (F) *Asclépiade-Dompte-Venin.* (A) *Swallow Wort, White Swallow-Wort.*

Plante Européenne autrefois employée comme contre-poison, d'où lui est venu son nom.

Partie usitée.—La racine. Les feuilles sont aussi émétiques.

Composition.—Feneulle a trouvé dans la racine un principe particulier analogue à l'émétine.

Qualités.—Cette racine est composée de fibres longues, blanches, menues ; récente, elle a une odeur forte et une saveur âcre, désagréable, qu'elle perd en partie par la dessiccation.

Propriétés— Usage.—Prise à l'intérieur, spécialement lorsqu'elle est fraîche, cette racine excite le vomissement ; elle peut, à dose un peu élevée, produire l'inflammation de l'estomac et même l'empoisonnement. On dit qu'elle est d'un bon effet dans les maladies de la peau, les affections scrofuleuses, etc., mais elle est peu employée. Poison. Voyez Antidote.

ASPARAGUS, (Syn) *Asparagus officinalis,* (F) *Asperge,* (A) *Asparagus, Sparrow Grass.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *liliacées.*

Partie usitée.—La racine et les jeunes pousses ou *pointes d'asperges.*

Composition.—D'après Robiquet, les jeunes pousses d'asperges sont composées de : chlorophylle, asparagine, albumine végétale, résine visqueuse, à saveur âcre, extractif, matière colorante, acétate et phosphate de potasse, phosphate de chaux. Ce n'est pas l'*Asparagine,* qui donne les propriétés à ces jeunes pousses. On ignore quel est le principe actif de l'asperge.

Les racines contiennent : albumine végétale, matière gommeuse, résine, matière sucrée matière amère, extractif, hydrochlorate, acétate et phosphate de chaux et de potasse.

Qualités.—La racine est composée de radicules de la grosseur d'une plume fort longue, adhérentes à une souche commune presque horizontale et toute garnie d'écailles ; ces radicules sont grises au dehors, blanches au dedans, d'une saveur douceâtre ; il faut les dessécher à l'étuve, aprés les avoir coupées.

Propriétés—Diurétique, apéritive, sédative.

Usage.—Dans l'hydropisie, les affections cutanées, les névralgies, les palpitations, et les maladies du cœur.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. du sirop suivant : ℞.—Jus exprimé des jeunes pousses ℥ j à ℥ ij. sucre, quantité suffisante pour faire un sirop. Il faut avoir soin de priver le jus de l'albumine

en le chauffant doucement et le filtrant, puis on ajoute le sucre.—De l'extrait ℥ ss à ℥ j. On fait cet extrait en évaporant à une douce chaleur le suc des jeunes pousses ou de la partie interne blanche des racines.

ASPARAGINE, (Syn) *Agédoïte, Althéine, Malate Acide d'Althéine, Asparamide* (A) *Asparagin, Malamide.*

Principe médiat cristallisable, trouvé dans le suc de l'Asperge par Vauquélin et Robiquet, et qui existe aussi dans la pomme de terre, dans les racines de Guimauve (ou il a reçu le nom d'Althéine) et dans celles de grande Consoude.

Composition.—Séchée à 100° : C_8 H_7 Az_2 0_5, HO ; Cristallisée C_8 H_7 Az_2 0_5 HO + 2 HO.

Qualités.—Prismes Rhomboïdaux transparents, incolores, très durs, d'une saveur fraîche et nauséabonde ; l'asparagine n'est ni acide ni alcaline, peu soluble dans l'eau froide, plus à chaud, insoluble dans l'alcool ; elle n'est précipitée par aucun réactif.

Propriété.— Sédative.

Usage.—Je ne crois pas beaucoup à l'efficacité thérapeutique de l'asparagine : elle existe en effet en notable proportion dans la racine de guimauve, qui est un médicament très-inoffensif. Cependant M. Zicarelli prétend que l'asparagine administrée chaque soir à la dose de 18 à 36 grains associée à l'extrait de laitue, s'est montrée très efficace dans plusieurs maladies du cœur. Quand on craindra les effets de la digitale ou qu'on aura affaire à une affection peu grave, on pourra l'essayer. (Bouchardat)

ASPERULA ODORATA, (Syn) *Galium Odoratum, Matrisylva, Hepatica Stellata* (F) *Muguet des Bois, Aspérule Odorante, Hépatique Etoilée.* (A) *Sweet-Scented Wooddroof.*

Propriétés.—Diurétique, désobstruant, tonique et vulnéraire. Peu usitée.

ASPLENIUM CETERACH, (Syn) *Asplenium Aureum, Doradilla,* (F) *Doradille, Cétérach.* (A) *Spleenwort.*

Plante cryptogame (famille des fougères) dont les feuilles, légèrement amères et mucilagineuses, ont été préconisées comme pectorales. On les emploie dans les rhumes et dans l'irritation de la vessie.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

ASPLENIUM FILIX FŒMINA, (Syn) *Aspidium Filix Fœmina, Polypodium Filix Fœmina* (F) *Fougère femelle, Doradille-Fougère Femelle.* (A) *Female Fern.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *fougères.*

Partie usitée.—La racine.

Qualité.—Cette racine est à peu près semblable à celle de la fougère mâle.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de la fougère mâle, mais moins puissantes.

ASPLENIUM RUTA MURARIA, (Syn.) *Adiantum Album, Ruta Muraria.* (F) *Rue des Murailles, Sauve-vie.* (A) *Wallrue, White Maidenhair.*

Mêmes propriétés que la précédente.

ASPLENIUM SCOLOPENDRIUM, (Syn.) *Scolopendrium Officinarum, Scolopendria.* (F) *Scolopendre, Langue de Cerf.* (A) *Spleenwort, Hart's Tongue.*

Mêmes propriétés que les précédentes.

ASSAFŒTIDA. (F) *Assafœtida, Gomme Assafœtida.* (A) *Assafœtida.*

Cette gomme-résine découle, par incision, de végétaux qui croissent en Perse, et qui appartiennent au genre *Ferula,* très-voisin du Pastinaca. Les *Ferula assafœtida et Ferula Orientalis* fournissent l'assafœtida du commerce.

Composition.—Résine, 47, 2 ; gomme, 19,4 ; huile volatile, 4, 6 ; substance résinoïde, 1, 6 ; bassorine, 6, 4 ; sels divers, 7, 6 ; extractif, 1 ; impuretés, 4, 6. (Pelletier et Brandes).

Qualités.—Cette gomme-résine est quelquefois en larmes détachées, mais le plus ordinairement elle est en masses considérables, brunes, rougeâtres, parsemées de larmes blanches, un peu transparentes ; lorsqu'on la casse, la nouvelle surface, qui est ordinairement d'une couleur peu foncée, rougit promptement par le contact de l'air ; elle répand une odeur alliacée, forte et fétide, et jouit d'une saveur amère, âcre et repoussante ; elle est beaucoup plus soluble dans l'alcool que dans l'eau, et donne de l'huile volatile à la distillation.

La *résine d'assafœtida*, qui jouit de la propriété de rougir au contact de l'air, est composée de deux résines différentes ; l'une d'un jaune foncé, cassante, insipide, très-fusible, soluble dans les huiles fixes et volatiles et les alcalis, insoluble dans l'éther ; l'autre résine qui est plus abondante que la première, est d'un brun verdâtre, cassante, d'une odeur empyreumatique, d'une saveur amère et alliacée ; le chlore la blanchit, l'acide nitrique la convertit en acide oxalique et en acide mucique.

L'*huile volatile* d'assafœtida est incolore ; elle contient du soufre, et son odeur est désagréable, alliacée ; sa saveur, d'abord fade, devient ensuite âcre et amère.

L'assafœtida qui n'aurait pas ces qualités ou qui, étant cassée, ne rougirait pas facilement à l'air, doit être rejetée,

Propriétés.—Antispasmodique, expectorante, emménagogue, anthelmintique ; lorsqu'elle est injectée dans le rectum, un peu laxative.

Usage.—Comme antispasmodique, cette gomme est employée dans les convulsions, l'hypochondrie, l'hystérie, les spasmes de l'estomac et des intestins non accompagnés d'inflammation, et dans beaucoup d'autres désordres du système nerveux. Comme expectorante et antispasmodique, on l'emploie avec avantage dans les affections spasmodiques de la poitrine, telles que la coqueluche, l'asthme, le croup, le catarrhe sénile, la rougeole et dans certaines toux de l'enfance, compliquées de désordres nerveux ou quand le système nerveux est très-affaissé. Enfin, on fait usage de ce remède avec avantage dans toutes les maladies de poitrine non compliquées d'inflammation, ou quand les symptômes inflammatoires sont disparus.

A l'extérieur, on emploie cette gomme comme résolutive dans les cas de tumeurs indolentes, de carie des os, etc., et en injection contre les vers, ainsi que dans les cas d'accumulation de vents dans les intestins. C'est la meilleure manière d'administrer ce médicament durant les accès nerveux et les convulsions.

L'Assafœtida est contre indiquée quand il y a inflammation ou état inflammatoire.

Dose.—5, 10 et même 30 grains, en pilules ou en subtance. En injection, ʒ ij. triturées avec ℥ viij. d'eau chaude.

Préparations officinales.—Mixture d'Assafœtida. Teinture d'Assafœtida. Esprit Ammoniacal Fétide. Pilules d'Assafœtida. Pilules d'Aloes et d'Assafœtida. Pilules de Galbanum Composées. Teinture de Castoreum Ammoniacale. Esprit Ammoniacal Fétide.

ASTER PUNICEUS, (Syn.) *Aster Cordifolius*, *Aster Paniculatus.* (F) *Astère à feuilles cordées.* (A) *Cocash*, *Heart-leaved Aster*, *Rough-Stemmed Aster.*

Plante indigène, de la famille des *composées.* Ses racines sont aromatiques, amères et astringentes.

Partie usitée.—Les petites racines.

Propriétés.—*Usage.*—Stimulante, sudorifique. Employée comme remède domestique, contre les douleurs rhumatismales, les rhumes, la débilité nerveuse.

Dose.—Quantité voulue, en infusion très chaude.

ATHEROSPERMA MOSCHATA. (F) *Sassafras d'Australie.* (A) *Australian Sassafras.*

Arbre de l'Australie dont l'écorce contient une huile volatile que l'on obtient par la distillation. On croit que cette huile est diurétique et diaphorétique, et en même temps pro-

duit un effet sédatif sur le cœur. La dose est une goutte toutes les 6 ou 8 heures. On a aussi retiré de cette écorce un nouvel alcaloïde, nommé *Atherospermin.*

ATRIOPIA, (Syn.) *Atropium, Atropina, Atropinum, Belladonnin.* (F) *Astropine, Belladonine.* (A) *Atropia.*

L'*Atropine* est un Alcali végétal extrait de la belladone, représentant parfaitement les propriétés actives des solanées vireuses ; il prendra une place importante en thérapeutique.

Composition.—$C_{34}\ H_{23}NO_6$.

Qualités.—L'atropine se présente sous forme de cristaux déliés, légers, soyeux, blancs. Elle se dissout facilement dans l'alcool ; elle est un peu soluble dans l'eau : ses solutions ramènent au bleu le papier de tournesol rougi. L'atropine est sans odeur, sa saveur est amère, légèrement âcre. Elle se fond à une température au dessus de 100°, et paraît volatile.

Propriétés.—Les mêmes que ceux de la belladone. L'Atropine est extrêmement active. A la dose de $\frac{1}{5}$ de grain, elle peut déterminer chez l'homme tous les graves accidents des solanées vireuses : du délire, refroidissement à la peau, des syncopes, des troubles de la vue, de l'aphonie. Voyez Antidote.

Usage.—Voici ce que dit Bourchardat : La facilité d'administration de l'atropine, la sûreté de son dosage, la rendront infiniment précieuse dans toutes les conditions où la belladone et les autres solanées vireuses sont utiles : dans l'épilepsie, les hallucinations, la chorée, l'hystérie, le tétanos et même l'hydrophobie, les névralgies, les rhumatismes ; pour calmer les douleurs des cancers, pour préserver de la scarlatine, pour combattre certaines incontinences d'urine ; elle sera utile dans l'asthme, la coqueluche et certaines bronchites nerveuses. C'est un agent d'une incontestable puissance pour dilater rapidement et énergiquement la pupille ; il rendra de grands services dans plusieurs ophthalmies accompagnées de photophobie intense ; on l'emploiera utilement pour résoudre les contractions spasmodiques de divers organes, du col de l'utérus, de l'anus, de l'urèthre.

Cependant il est à remarquer que l'effet de l'atropine sur le système, étant exactement le même que celui de la belladone, il vaut mieux faire usage, à l'intérieur, de cette dernière substance dont l'emploi est moins dangereux. Selon le Dispensaire des E.-U. l'atropine et ses sels sont rarement employés à l'intérieur sans dangers, leurs effets étant beaucoup plus prompts et plus violents que ceux de la belladone.

Pour l'usage externe, l'atropine est quelquefois préférée parce qu'elle fait une plus belle solution, qu'elle est d'une force plus uniforme et qu'elle agit à bien plus faible dose.

Dose.—$\frac{1}{30}$ de grain, en pilules augmentant graduellement jusqu'à ce que l'effet du remède soit produit. Par la méthode endermique $\frac{1}{50}$ à $\frac{1}{10}$.

Gouttes ou *Teinture d'Atropine.*—℞.—Atropine 18 grains, Alcool ℥ vjss.

Faites dissoudre. On la donne en potion à la dose de 1 à 5 gouttes.

Comme solution prophylactique de la scarlatine la teinture d'atropine se prescrit à la dose de 1 goutte par jour dans un demi-verre d'eau sucrée pour un enfant de cinq ans, 2 gouttes pour un enfant de dix ans, 3 gouttes à quinze ans, et 5 gouttes pour un adulte. 1 à 2 gouttes dans la cavité de la dent dans l'odontalgie.

Sirop d'Atropine.—℞.—Atropine, 1 grain. Faites dissoudre dans ʒ ijss. d'eau, à l'aide d'une goutte d'acide chlorhydrique : mêlez avec sirop de Sucre blanc Oij. On le donne à la dose de ʒ ij. à ℥ j.

Prises d'Atropine.—℞.—Atropine, 1 grain, Sucre blanc ʒ ijss. Divisez en 200 prises 1 à 2 par jour aux enfants de 8 ans, dans les cas de coqueluche.

Liqueur d'Atropine, (Syn.) *Solution d'Atropine.* (L) *Liquor Atropiæ.* (A) *Solution of Atropia.*—℞. Br.—Atropine cristallisée, 4 grains, Alcool, ʒ j. Eau Distillée, ʒ vij.

Dose.—4 à 8 gouttes.

Pilules d'Atropine.—Atropine 10 centigr. Miel et poudre de guimauve, quantité suffisante.

Pour faire 200 pilules de 10 centigrammes. Chaque pilule contiendra un demi-milligramme d'atropine. On prescrira d'une à quatre pilules chaque jour *progressivement*, dans les cas d'épilepsie, chorée et autres névroses.

Dragées d'Atropine.—Il suffit d'enrober d'une couche légère de sucre les pilules précédentes. Elles s'administrent dans les mêmes cas, aux mêmes doses et de la même manière.

Solution d'Atropine pour dilater la pupille et pour injection sous cutanée.—℞.—Atropine, 1 gr. acide acétique, juste ce qu'il en faut pour la dissoudre, Eau, ℥ iv. Une seule goutte de cette solution appliquée sur la surface interne de la paupière inférieure, produit la dilatation de la pupille dans l'espace de 15 à 20 minutes. Le même solution est employée en injections sous-cutanées contre la névralgie et surtout la sciatique. Combattre les accidents atropiques, s'il en survient par l'opium à doses élevées. On commence par 8 ou 10 gouttes par injection.

Papier à l'Atropine et Gélatine d'Atropine.—On peut aussi appliquer l'atropine dans les yeux, en y introduisant de petits morceaux de papier préalablement trempés dans la solution et séchés; ou ce qui est mieux, on mêle la solution avec de la gélatine que l'on fait évaporer en feuiliets très-minces, ces feuillets, coupés en petits disques et appliqués, n'ont pas besoin, comme le papier, d'être retirés après l'effet du remède.

Onguent d'Atropine, (Syn.) *Pommade d'Atropine.* (L) *Unguentum Atropiæ.* (A) *Ointment of Atropine.*—℞. Br.—Atropine, 8 grains, Alcool, ʒ ss. Faites dissoudre, Axonge ℥ j. Mêlez. Employé dans les mêmes cas que l'onguent de Belladone.

Liniment d'Atropine. ℞.—Atropine, 1 grain, Huile d'Olive, ʒ iij. Mêlez. En appliquant quelques gouttes de cette solution sur les paupières, l'auteur a obtenu une dilalation très-persistante..

Pommade contre les névralgies faciales, (Syn.) *Pommade de Brookes.*—Atropine 5 grains, Axonge ʒ iij., Essence de roses 1 goutte.

Trois onctions par jour avec gros comme un pois de cette pommade.

Epreuves.—La solution aqueuse d'atropine forme un précipité blanc avec l'infusion de noix de Galle, un précipité jaune citron avec le chlorure d'or, et un précipité isabelle avec le chlorure de platine.

ATROPIÆ SULPHAS. (F) *Sulfate d'Atropine.* (A) *Sulphate of Atropia.*

On obtient ce sel en traitant l'atropine par l'éther fort, l'acide sulfurique et l'alcool.

Qualité.—Poudre blanche un peu cristalline, saveur de l'atropine, très-soluble dans l'eau et l'alcool, mais insoluble dans l'éther et le chloroforme.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'atropine. Le seul avantage que le sulfate a sur l'atropine, c'est d'être plus soluble dans l'eau. La solution d'un grain de sulfate d'atropine pour 100 gouttes d'eau appaise instantanément les douleurs de dent et produit l'insensibilité complète du nerf. On en applique 1 ou 2 gouttes dans les dents ou sur la pulpe dentaire dénudée. (Dispensaire des Etats-Unis).

Collyre de Sulfate d'Atropine.—(Sichel).—Dans le cas ou l'on désire une dilation transitoire de la pupille, pour faciliter l'examen ophthalmoscopique ou améliorer temporairement la vue des individus atteints de cataractes incomplètes, une solution de 1 centigr. pour 10 grammes de liquide suffit parfaitement. Veut-on obtenir une action plus durable ou plus énergique, comme dans les cas d'étroitesse physiologique ou de contraction morbide de la pupille (myosis), d'iritis, d'adhérence entre l'iris et la cristalloïde antérieure ? on obtiendra l'effet désiré par une solution de 2 centigr. de l'alcaloïde pour 10 grammes de véhicule. Dans un petit nombre de cas seulement, comme lors de synéchies postérieures étendues et intenses, de

bandelettes pseudo-membraneuses adhérentes placées entre l'iris et la capsule cristallinienne antérieure, d'oblitération partielle de la pupille, on aura besoin de porter la dose du médicament à 3 centigrammes.

Collyre de Sulfate d'Atropine. (Desmarres).—Sulfate neutre d'atropine 5 centigrammes, Eau distillée 10 grammes. En instillation entre les paupières, quand il existe une ulcération de la cornée, qu'elle fait des progrès rapides et qu'une perforation vers le centre est imminente. (Desmarres).

Epreuves.—Le sulfate d'atropine doit être dissipé par la chaleur, et il doit être neutre au papier à épreuves.

ATROPIÆ VALERIANAS. (F) *Valérianate d'Atropine.* (A) *Valerianate of Atropia..*

On obtient ce sel en faisant dissoudre 38 parties d'atropine pure, et bien sèche, avec 140 parties d'alcool, à 85° et mélangeant cette solution avec une autre faite avec 12 parties d'acide valérianique pur, et 10 parties d'alcool à 95° on laisse évaporer spontanément le mélange à une chaleur de 86° à 100° Fah.

Selon M. Michéa le valérianate d'atropine produit les effets de l'atropine, à bien plus faibles doses; il a souvent vu $\frac{1}{130}$ de grain occasionner de la sécheresse dans la gorge et la dilatation des pupilles le lendemain de son administration, tandis que ce n'est qu'après plusieurs jours que le même effet est produit avec deux fois cette dose de sulfate donné tous les jours. Il a aussi observé qu'il fallait moins de valérianate que de sulfate pour modifier les paroxysmes de l'épilepsie.

AURI CHLORIDUM, (Syn) *Auri Terchloridum, Aurum Muriaticum.* (F) *Muriate d'Or, Hydrochlorate d'Or, Chlorure d'Or, Perchlorure d'Or.* (A) *Muriate of Gold, Chloride of Gold.*

La chlorure d'or s'obtient en traitant l'or laminé par l'acide nitro-muriatique. (Codex Parisien).

Composition.—$Au_2\ Cl_3$, (Nysten)

Qualités.—Ce sel est solide, d'un rouge brun foncé, très soluble dans l'eau à laquelle il donne une couleur rubis; il est aussi soluble dans l'éther et l'alcool. Exposé à une chaleur modérée, il passe à l'état de protochlorure; chauffé à une plus forte chaleur, le chlore se dégage et l'or reste à l'état métallique.

Propriétés.—Altérant et caustique. Poison corrosif. Voyez Antidote.

Usage.—A l'intérieur et à l'extérieur dans l'hydropisie, la syphilis secondaire, les affections glandulaires, et comme caustique, dans les excroissances cancéreuses. Son emploi demande beaucoup de précautions.

Dose.—$\frac{1}{20}$ à $\frac{1}{15}$ de grain, 2 fois par jour, en pilules ou en frictions sur la langue.

Chlorure d'Or et d'Ammonium. (*A*) *Chloroaurate of Ammonia.*—Bouchardat recommande ce chlorure à la dose de $\frac{1}{10}$ de grain dans l'amémorrhée et la dysménorrhée des sujets débiles. Il emploie surtout la *Solution de Chlorure d'Or et d'Ammonium.*

Solution de Chlorure d'Or et d'Ammonium. Chlorure d'Or et d'Ammonium, gr. ix, Eau distillée, ℥ ixss., Alcool à 36° ℥ ixss.

Faites dissoudre. A prendre une cuillérée à café le matin à jeun, et une le soir.

M. Furnari, qui précédemment avait préconisé le cyanure d'or, regarde la préparation précédente comme la plus sûre et la plus énergique.

On prépare le *Chlorure double d'Or et d'Ammonium* en faisant fondre une partie de deutochlorure d'or sec avec 2 parties de chlorhydrate d'ammoniaque dans une quantité suffisante d'eau à l'aide de 5 gouttes d'eau régale faible, et l'on dessèche le sel double. (*Deleschamps.*)

AURUM FOLIATUM, (F) *Or en feuilles.* (A) *Gold-Foil, Gold Leaf.*

Les feuilles d'or sont employées pour plomber les dents et recouvrir les pilules.

AURUM MURIATICUM NATRONATUM, (Syn) *Sodii-Auro-Terchloridum, Chlororuretum Auri et Natrii* (F) *Chlorure d'Or et de Sodium, Hydrochlorate d'Or et de Soude, Muriate d'Or et de Soude.* (A) *Hydrochlorate or Muriate of Gold and Soda.*

℞.—(Bouchardat.) Chlorure d'Or, 85 parties, Chlorure de Sodium, 16 parties. Faites dissoudre ces deux chlorures dans une petite quantité d'eau distillée ; concentrez la solution à une douce chaleur jusqu'à pellicule. Par le refroidissement, le Chlorure d'Or et de Sodium cristallisera.

Composition.—Na Cl + Au_2 Cl_3 + 4 HO.

Qualités.—Ce sel cristallise en longs prismes quadrilatères, d'un jaune orange ; il se conserve à l'air sans altération, fond facilement dans son eau de cristallisation, et perd alors souvent un peu de chlore.

Propriété.—Altérant. Poison corrosif. Voyez Antidote.

Usage.—Dans les affections scrofuleuses et cutanées, la syphilis. Ce sel est plus souvent employé que toutes les autres préparations auriques.

Dose.—A l'intérieur, $\frac{1}{30}$ à $\frac{1}{25}$ de grain 2 fois par jour, mêlé avec du sucre, A l'extérieur, on l'emploie en onguent (1 grain pour 36 de graisse.)

AURI IODIDUM, (Syn) *Auri Ioduretum.* (F) *Iodure d'Or, Proto-Iodure d'Or.* (A) *Iodide of Gold.*

℞.—(Guibourt.) Faites dissoudre dans l'eau, et séparément, du chlorure aurique et de l'iodure de potassium. Versez peu à peu le dernier soluté dans celui de chlorure d'or, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité. Ce précipité au lieu d'être un iodure d'or, correspondant au chlorure aurique employé, est un proto-iodure mélangé d'iode. On le jette sur un filtre, et on le lave avec de l'alcool pour dissoudre l'iode. On le fait sécher dans une étuve médiocrement chauffée à l'abri de la lumière.

Composition.—Au_2 C, (Nysten).

Qualités.—L'Iodure d'or est jaune-verdâtre, insoluble dans l'eau bouillante ; il se décompose à une température peu élevée, dégage des vapeurs violettes d'iode, et laisse de l'or pur pour résidu.

Propriétés.—Altérant, tonique.

Usage.—Dans les affections vénériennes, les maladies cutanées, &.

Dose.—$\frac{1}{15}$ à $\frac{1}{10}$ de grain.

AURUM OXIDATUM, (Syn) *Auri Oxydum, Auri Teroxidum.* (F) *Oxyde d'Or, Péroxyde d'Or, Sesquioxyde d'Or, Acide Aurique.* (A) *Oxyde of Gold, Teroxyde of Gold, Auric Acid.*

Composition.—Au_2 O_3. (Nysten).

Propriétés.—*Usage.*—Comme les précédents.

Dose.— $\frac{1}{10}$ de grain en pilules.

AURI CYANIDUM, (Syn) *Auri Cyanuretum, Auri Tercyanidum.* (F) *Cyanure d'Or.* (A) *Cyanide of Gold, Tercyanide of Gold.*

Qualités.—Poudre jaune, insoluble dans l'eau.

Dose.— $\frac{1}{15}$ à $\frac{1}{10}$ de grain en pilules avec quelques poudres inertes.

AURI NITRO-MURIAS, (Syn) *Aurum Nitrico-Murias.* (F) *Nitro-Muriate d'Or.* (A) *Nitro-Muriate of Gold.*

Propriétés.—Caustique, résolutif.

Usage.—Sur les tumeurs et les ulcères cancéreux.

Dose.—Il doit être appliqué sur les parties malades avec beaucoup de précaution. On

calme les douleurs qui surviennent quelquefois après son application avec des compresses trempées dans la Tr. d'opium.

AVENA, (Syn) *Avena Sativa.* (F) *Avoine.* (A) *Oats.*

Composition.—La *farine d'avoine* (*Avenæ farina*) contient, selon Vogel : fécule, 59 ; albumine, 4, 30 ; gomme, 2, 50 ; sucre et principe amer, 2, 25 ; huile grasse soluble dans l'alcool bouillant, 2 ; matière fibreuse, quantité variable. Davy y a trouvé en outre 6 pour 100 de gluten. Selon Chevallier, la fécule d'avoine est très-analogue à celle de l'arrow-root.

Propriétés.—Nutritive, émolliente.

Usage.—On fait avec l'avoine, une tisane rafraîchissante que l'on peut employer dans toutes les maladies aiguës. Le gruau fait avec la farine d'avoine (*Avenæ farina*), est un bon aliment pour les malades ; on l'emploie aussi en lavement dans la dyssenterie. Les cataplasmes de farine d'avoine sont émollients et maturatifs ; et ceux faits avec l'addition d'un peu de levure, (yeast) sont excellents pour les plaies gangréneuses.

AZEDARACH, (F) *Azedarach.* (A) *Azedarach.*

On appelle ainsi l'écorce de la racine du *Mélia Azedarach*, (Syn) *Azedaracha Amœna.* (F) *Lilas des Indes* (A) *Poison Berry Tree*, *Pride of India*, *Pride of China*, arbre originaire de l'Asie, naturalisé en Espagne et dans les Etats du Sud ; il appartient à la famille des *méliacées.*

Partie usitée.—L'écorce de la racine.

Qualités.—Cette écorce a une saveur amère et nauséabonde ; elle cède ses propriétés à l'eau bouillante.

Propriétés.—*Usage.*—Cathartique, émétique, vermifuge, et, à haute dose, on croit qu'elle produit des effets narcotiques semblables à ceux produits par la racine de spigélie, surtout si elle a été récoltée dans le temps de la sève ascendante. On a employé cette écorce, avec de bons résultats, dans les fièvres rémittentes des enfants, qui ressemblent aux fièvres vermineuses, sans être produites par les vers. Ce remède s'administre sous la forme de décoction (écorce fraîche, ℥ iv. eau, Oij.)

Dose.—Pour un enfant, ℥ ss. toutes les deux ou trois heures, jusqu'à ce qu'il agisse sur l'estomac ou sur les intestins. Il vaut mieux donner une dose matin et soir pendant quelques jours, puis administrer un purgatif actif.

B

BALSAMIQUES.—On comprend sous le nom de *Balsamiques :* les baumes, les térébenthines et la plupart des résines et des gommes-résines, (Voyez ces noms), parce que toutes ces substances présentent une grande analogie de composition et de propriétés.

Propriétés.—*Usage.*—Appliqués, soit sur une muqueuse, soit même sur la peau, les balsamiques déterminent une irritation locale assez vive. S'il existe quelques ruptures des vaisseaux sanguins, ils ont pour effet de coaguler le sang et d'en arrêter l'écoulement.

Administrés par la bouche, ils sont à peine modifiés dans l'estomac ; il n'y a que la partie infiniment petite qui peut se dissoudre dans l'eau qui peut être transportée dans le torrent de la circulation par l'intermédiaire des vaisseaux veineux absorbants de l'estomac.

C'est dans les intestins que s'opère la plus grande absorption des médicamments balsamiques, qui est toujours assez bornée. En se dissolvant dans les corps gras, les principes essentiels peuvent être absorbés par les chylifères. En séjournant longtemps dans les intestins, les liquides aqueux qui y affluent dissolvent aussi quelques traces des essences qui entrent dans la composition des médicamments balsamiques, et cette petite quantité est absorbée par les orifices veineux, et transportés au foie par la veine porte. Si les balsamiques sont pris en

quantité élevée, la plus grande partie est rejetée dans les excréments, en déterminant le plus souvent un effet purgatif.

Introduits dans l'appareil de la circulation, les principes actifs des balsamiques y produisent des effets dignes d'être notés. C'est d'abord : une stimulation générale qui se manifeste plusieurs heures après leur administration par une élévation du pouls et une agitation fébrile insolite ; l'haleine prend une odeur particulière ; l'expectoration est souvent plus abondante et plus facile ; mais ce qui est surtout remarquable, c'est de la pesanteur dans la région des reins, c'est la modification que l'urine éprouve dans son odeur, et quelquefois aussi dans sa composition. On y a signalé, dans ces conditions, de l'albumine accidentelle. A ces effets locaux succède un sentiment de lassitude, une courbature qui persiste plusieurs jours, et qui a été ressentie par un grand nombre de personnes qui ont pris des balsamiques à doses élevées.

Nous pouvons nous rendre compte actuellement d'une manière satisfaisante des usages des balsamiques : leurs propriétés thérapeutiques sont sous la dépendance absolue de leurs propriétés physiologiques.

L'action irritante des balsamiques est souvent mise à profit pour produire à la peau d'utiles révulsions, dans les cas de rhumatismes chroniques et d'affections également chroniques de l'appareil respiratoire : bronchite, phthisie, pneumonie chronique. On se sert quelquefois aussi des balsamiques appliqués extérieurement dans les maladies chroniques de l'appareil digestif. Enfin, si l'on considère l'application des balsamiques sur les surfaces saignantes, on doit les considérer comme d'excellents hémostatiques. Dans le traitement des ulcères anciens, les médicaments balsamiques sont doublement précieux : d'abord, comme agents substitutifs, ils réveillent la vitalité propre des tissus atoniques ; ensuite, comme agents destructeurs des êtres inférieurs, ils s'opposent au développement de cette myriade d'êtres ou cellules microscopiques qui se développent aussitôt qu'une partie vivante souffre ou est abandonnée par la vie. Ils agissent aussi par suite d'une longue application comme anesthésiques locaux et utiles sous ce rapport contre les rhumatismes chroniques, les névralgies, &.

Les médicaments balsamiques ont encore le précieux avantage de donner aux onguents ou pommades, dans la préparation desquels ils interviennent, la propriété de se conserver sans rancir.

Si nous considérons actuellement les balsamiques sous le point de vue de leur administration à l'intérieur, nous verrons qu'ils ont été utiles pour contribuer à faciliter l'expulsion des concrétions hépatiques, et pour provoquer l'évacuation de la bile ; leur emploi, dans ce cas, se comprend sans peine : n'étant pas modifiés dans l'estomac, ils arrivent dans le duodénum, irrite sa muqueuse, et provoquent par là une sécrétion plus abondante de la bile et du suc pancréatique.

Les divers médicaments balsamiques ont été préconisés, tour à tour à l'intérieur comme des remèdes utiles, dans les diverses affections chroniques du poumon, les bronchorrées, les bronchites, la phthsie elle-même.

Dans les diverses maladies, soit aiguës, soit chroniques, de l'appareil sécréteur de l'urine, (néphrite, cystite, urétrite, blennorrhagie, blennorhée), leur emploi est généralement adopté.

BALSAMUM. (F) *Baumes.* (A) *Balsams.*

On donne le nom de baume à des résines liquides ou solides qui contiennent de l'acide benzoïque : ainsi les caractères généraux des résines et des térébenthines doivent leur être appliqués. On donnait autrefois ce nom à la plupart des térébenthines ; quelques unes en ont encore conservé le nom, par exemple, le baume du Canada qui est une véritable térébenthine. Les baumes tels qu'on les définit aujourd'hui sont : *le benjoin, le liquidambar, le baume du Pérou, de Tolu, le storax et le styrax liquide.*

Propriétés.—Usage.—Les baumes, comme les térébenthines, portent leur action sur les

muqueuses, et modifient les affections catarrhales. On emploie les térébenthines dans les affections de l'appareil genito-urinaires : néphrite, cystite, urétrite, blennorrhagie, blennorhée, et les baumes dans les diverses affections chroniques du poumon : les bronchorrhées, les bronchites, la phthisie elle-même.

Comme les baumes sont moins âcres que les térébenthines, on peut les employer de préférence dans le catarrhe de la vessie et de l'urèthre, lorsque les térébenthines irritent trop. Il est peu de médicaments qu'on puisse placer au dessus des baumes pour combattre les catarrhes pulmonaires chroniques et les anciennes phlegmasies des bronches.

Pour l'usage externe, voyez Balsamiques.

On donne aussi le nom de baume à plusieurs produits pharmaceutiques : ce sont des teintures alcooliques, des huiles médicinales ou des onguents.

BALSAMUM ACETICUM CAMPHORATUM. (F) *Baume Acétique Camphré.*

℞.— (Pelletier). Savon Animal, Camphre, aa ʒ ij. Huile de Thym, ʒ ss. Ether Acétique, ℥ ij· Faites dissoudre au bain-marie et conservez dans des flacons à large ouverture.

Propriétés.—Usage.—Anodin. Employé seulement à l'extérieur contre les douleurs de tout genre, les enflures, etc.

BALSAMUM CAJUPUTI. (F) *Baume de Cajeput, Opodeldoc de Cajeput.*

℞.—Savon d'Amande, Camphre, Huile de Cajeput, aa ℥ ij. Alcool, Oj. Faites dissoudre au bain-marie et conservez dans des flacons à large ouverture.

Propriétés.—Anodin, résolutif.

Usage.—Employé seulement à l'extérieur, avec succès, contre toute espèce de douleurs, d'enflures, ainsi que pour les dartres, et pour rendre la souplesse aux membres devenus raides par suite de douleurs ou d'anciens accidents.

Dose.—Quantité suffisante, en frictions sur les parties malades, 2 ou 3 fois par jour. Au moment de vous servir du remède, placer la fiole dans l'eau chaude pour le liquéfier.

BALSAMUM CANADENSE, (Syn) *Terebenthina Canadensis, Resina Liquida Pini Balsameæ.* (F) *Baume du Canada, Térébenthine du Canada, Gomme de Sapin* (A) *Canada Balsam, Canada Turpentine.*

Ce baume est aussi appelé par les anglais : *Faux baume de Gilead.* Il découle naturellement du sapin blanc (*Abies ou pinus balsamea*). On le recueille au moyen de vases en fer-blanc munis d'un bec qui, toute en servant par sa pointe à être introduit dans l'écorce permet au liquide de couler dans le vase.

Composition.—Résine, huile volatile.

Qualités.—Odeur et saveur de térébenthine, couleur jaune paille, consistance de miel, solidifiable en vieillissant ou exposé à l'air, soluble dans l'alcool, l'éther, les corps gras, insoluble dans l'eau.

Propriétés.—Excitant, diurétique, à large dose, purgatif.

Comme les baumes et les terébenthines, son action se porte sur les membranes muqueuses et spécialement sur l'appareil sécréteur des urines ; il donne à celle-ci une odeur de violette.

Usage.—Voyez Balsamum. On l'emploie de plus en injections (℈j à ʒ ij, battu d'abord dans un jaune d'œuf, puis dans ℥ ij à ℥ vj. d'eau) pour détruire les ascarides et pour combattre les coliques et la constipation opiniâtre. A l'extérieur, c'est un remède très-populaire employé, en onguent ou en emplâtre, sur les coupures, les vieux ulcères, les parties affectées de rhumatisme, les douleurs de reins. Les femmes de la campagne s'en servent en emplâtres contre les douleurs de la matrice.

L'usage interne est quelquefois suivi d'éruptions cutanées, ressemblant à l'eczéma. A hautes doses, il rend l'excrétion de l'urine douloureuse ; dans ces cas, il faut discontinuer. Voyez Balsamiques et Balsamum.

Dose.—℈j à ℥j., 2 ou 3 fois par jour, soit en pastilles, en pilules, ou dans un jaune d'œuf, du sirop ou du mucilage.

Préparations officinales.—Huile *de Térébenthine ;* il entre aussi dans la composition d'un grand nombre d'emplâtres et d'onguents.

BALSAMUM CARPATHICUM, (Syn) *Balsamum Libani.* (F) *Baume du mont Carpathe, Baume de Carpathi.* (A) *Riga Balsam, Carpathian Balsam.*

Cette térébenthine découle d'une espèce de pin, nommé *Pinus Cembra.*

Qualités.—Fluide, incolore, odeur de genévrier.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux des térébenthines ordinaires ; mais c'est une substance presqu'inconnue.

BALSAMUM COPAIBÆ, (Syn) *Copaiba, Balsamum Capivi, Balsamum Copaivæ.* (F) *Copahu, Baume de Copahu.* (A) *Copaiba, Copaiva, Balsam of Copaiva.*

Ce baume découle, par incision, de plusieurs arbres du genre copaifera qui croissent en Amérique, au Brésil, au Mexique, aux Antilles. On en distingue deux sortes ; le *Copahu du commerce* ou du *Brésil*, et le *Copahu de Cayenne.*

Composition.—Huile volatile, résine jaune, et résine visqueuse.

Qualités.—Transparent, jaunâtre, saveur âcre, amère, consistance d'huile d'olive, soluble dans l'Acool, l'Ether, les huiles fixes. Le Copahu de Cayenne se distingue par sa saveur moins forte, plus amère, et son odeur moins désagréable. Ces deux espèces sont employées indifféremment.

Propriétés.—Diurétique, stimulant des membranes muqueuses. A larges doses, purgatif.

Usage.—Le baume de copahu est un excitant puissant qui, à petites doses, active la digestion ; à hautes doses, occasionne des déjections alvines et quelquefois des nausées, des vomissements, de la strangurie ou des urines sanguinolentes. Lorsqu'il est absorbé, il paraît avoir une action spéciale sur les membranes muqueuses, et particulièrement sur celles des membranes génito-urinaires. C'est de cette action spéciale que découle son principal usage pour combattre les écoulements blennorrhagiques : c'est, avec le poivre de cubèbe, le spécifique de ces affections. Quelques médecins ne l'emploient dans ces cas que lorsque les symptômes inflammatoires sont dissipés ; mais la majorité l'administrent au début de la maladie, et toujours avec plus de succès. Quand les malades ont l'estomac trop susceptible, on peut, avec beaucoup d'espoir de réussite, l'administrer en lavement. Le traitement doit être continué de 8 à 10 jours après que l'écoulement a cessé.

Outre l'indication principale de ce baume contre la blennorrhagie, on l'a conseillé dans les leucorrhées rébelles, les dyssenteries chroniques, les diarrhées séreuses causées par l'atonie des intestins, les affections hémorrhoïdales douleureuses, dans certaines affections chroniques des poumons, le catarrhe et l'irritation chronique de la vessie. Le copahu a un effet très-remarquable, non-seulement dans les bronchorrhées, mais même dans les bronchites chroniques à l'état subaigu, et accompagnées d'une expectoration muqueuse ou mucopurulente qui épuise le malade par son abondance. Il a été employé récemment avec succès dans la diphthérie et le croup pseudomembraneux. Il a aussi été donné dans le psoriasis et l'hydropisie. Au Brésil, on l'emploie comme vermifuge.

Son emploi est quelquefois suivi d'éruption cutanée qui ressemble à l'urticaire. A hautes doses, il peut produire l'inflammation des reins, et, pour cela, il est contre indiqué quand il y a ulcération de cet organe.

Il était autrefois très employé comme vulnéraire sur les blessures, les ulcères, & ; mais aujourd'hui, il est rarement employé à l'extérieur, cependant le Dr. Ruschenberger le recommande contre les engelures. Voyez Balsamique et Balsamum.

Dose—Dans la blennorrhagie, ℨ j. à ℨ ij. 3 fois par jour. Dans la leucorrhée, ℨ ss. à ℨ j. Dans les maladies de poumons, 15 gouttes à ℨ j. On le prend soit en pilules, soit en capsules, ou dans de l'eau sucrée, du sirop, ou du mucilage de gomme arabique, &· Pour injections dans les cas de blennorrhagie et de leucorrhée ℨ j. à ℨ ij. et plus dans ℥ j. à ℥ ij. de mucilage clair de gomme arabique.

Incompatibilités.—Acide Sulfurique, Acide Nitrique.

Préparations Officinales.—Huile de Copahu. Pilules de Copahu. Capsules de Copahu.

Epreuves.—On falsifie le baume de copahu avec l'huile de ricin, qui, comme lui, se dissout dans l'alcool absolu, et avec la térébenthine de Bordeau, qui lui donne la propriété de se bien solidifier par le magnésie. On reconnaît le mélange de térébenthine à l'odeur particulière de térébenthine que possède le produit falsifié, surtout lorsqu'on le chauffe ; ce baume ainsi fraudé est aussi plus consistant. On reconnaît la falsification avec l'huile de ricin en versant une goutte ou deux du mélange sur une feuille de papier que l'on tient à quelque distance de charbons allumés : si le baume est mélangé, la tache de résine est entourée d'une auréole d'huile grasse ; si l'on fait bouillir dans l'eau le baume de copahu pour chasser toute l'essence, s'il contient de l'huile de ricin, il reste mou : il est sec s'il est pur.

BALSAMUM GILEADENSE, (Syn) *Opobalsamum.* (F) *Baume de Gilead, Baume de Judée, Baume de la Mecque, Térébenthine de la Mecque.* (A) *Balsam of Gilead, Balm of Gilead.*

Ce baume est fourni par l'*Amyris Opobalsamum*, arbre de la *famille des Térébinthacées*, qui croît naturellement dans l'Arabie Heureuse et dans l'Egypte. Cette oléorésine, qui a reçu à tort le nom de baume, est tombée aujourd'hui en désuétude quant à son usage médical. On lui avait attribué des propriétés merveilleuses ; ce n'est dans le fait, qu'une térébenthine très-suave, tonique et astringente. Les anciens s'en servaient beaucoup dans le pansement des plaies, des ulcères ; ils le faisaient aussi servir au traitement d'un grand nombre de maladies chroniques viscérales qu'ils rapprochaient des ulcères, des tumeurs glanduleuses, des fistules, des écoulements externes, &. Ils l'employaient surtout en fumigation dans l'aménorrhée, la leucorrhée, l'hystérie, tous les flux muqueux, les maladies chroniques du poumon, catarrhales nerveuses, ainsi que dans les affections du larynx produisant l'enrouement et l'extinction de la voix.

BALSAMUM NERVINUM. (F) *Baume Nerval, Baume Nervin.* (A) *Nervous Balsam.*

℞.—(Guibourt). On fait liquéfier ensemble : beurre de muscade, moelle de bœuf, aa. 125 gram. On verse le mélange dans une bouteille à large ouverture. On y ajoute : essence de romarin, 8 gram : essence de girofle, 4 gram ; camphre en poudre, 4 gram ; baume du Pérou, 8 gram. dissous dans 16 gram. d'alcool à 36 dégrés. On fait fondre le tout au bain-marie ; on le mélange exactement et l'on conserve dans des vases exactement fermés.

Propriétés.—Usage.—Employé à l'extérieur comme anodin, contre les douleurs. On frictionne la partie douloureuse souvent dans la journée

BALSAMUM PERUVIANUM, (Syn) *Myroxyli Peruiferi Balsamum.* (F) *Baume du Pérou, Baume Blanc liquide.* (A) *Peruvian Balsam, Balsam of Peru, American Balsam.*

Ce baume est fourni par le *myroxylon* ou *myrospermum peruiferum* (*Myroxylon, Myroxylon Peruiferum, Myroxylon Peruvianum*), arbre qui croît dans l'Amérique méridionale et principalement au Pérou. On distingue 3 variétés de Baume du Pérou, le *blanc* le *roux*, et le *noir*. Les deux premiers sont quelquefois désignés sous le nom de *baume en coque*, parce qu'ils nous arrivent dans des coques de coco.

Composition.—Acide benzoïque, résine, huile essentielle.

Qualités.—Odoriférant, saveur âcre et amère, consistance de miel, couleur brun rouge ;

soluble dans l'alcool et l'éther, miscible à l'eau au moyen de mucilage. Le baume blanc a une couleur ambrée et une odeur plus suave.

Propriété.—Stimulant, tonique, expectorant.

Usage.—Dans les affections pulmonaires, l'asthme chronique, les toux opiniâtres, l'atonie de l'estomac, les ulcères internes, les engorgements lymphatiques, la leucorrhée, la blennorrhée, la paralysie, le rhumatisme chronique. A l'extérieur, contre les ulcères indolents, les coupures. C'est une substance peu employée aujourd'hui et contre-indiquée quand il existe quelques symptômes inflammatoires.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j., en pilules ou dans du mucilage. Voyez balsamiques et balsamum.

BALSAMUM TOLUTANUM, (Syn.) *Tolutanum.* (F) *Baume de Tolu, Baume de Carthagène.* (A) *Balsam of Tolu.*

Ce baume découle du *miroxylon Toluiferum*, arbre de l'Amérique Méridionale.

Composition.—Acide benzoïque, résine, huile volatile.

Qualité.—Saveur et odeur agréables, couleur jaune doré, soluble dans l'alcool et l'éther, insoluble dans l'eau, mais il lui communique son odeur, consistance molle et pâteuse ; il devient sec et friable avec le temps.

Propriétés,—Stimulant, expectorant, tonique.

Usage.—Contre les affections pulmonaires et les toux chroniques. A cause de son bon goût, ce baume entre dans presque toutes les préparations pectorales. On l'a beaucoup vanté contre la phthisie ; mais là il n'est que palliatif, en rendant l'expectoration plus facile. On l'a aussi préconisé contre les inflammations chroniques des voies urinaires, le catarrhe de la vessie, les leucorrhées et les blennorrhagies rebelles. Enfin, il peut être indiqué avec succès dans les mêmes cas que les térébenthines, quand celles-ci sont jugées trop excitantes. Voyez Balsamum et balsamiques.

A l'extérieur, il est employé, soit solide, soit en teinture contre les vieilles plaies, les coupures récentes, etc., et, sous forme de gargarisme (Tr, de Tolu, ℥ j. eau, ℥ vj.) contre les ulcères de la bouche et de la gorge, ainsi que pour le ramollissement des gencives ; dans ce dernier cas, on peut toucher les gencives avec la teinture pure ou du moins très peu diluée.

Remarque.—Dans les maladies du poumon, on ne doit l'employer qu'après que les symptômes inflammatoires sont dissipés.

Dose.—20 à 30 grains, en pilules ou en pastilles. La meilleure manière de l'administrer est en teinture.

Préparations officinales —Teinture de Tolu, Sirop de Tolu.

BALSAMUM TRANQUILANS. (F) *Baume Tranquille.*

℞. — Feuilles fraîches de Belladone, Jusquiame, Morelle, Nicotiane, Pavot, Stramonium, de chaque, 125 gram ; Sommités sèches d'Absinthe, d'Hysope, Lavande, Marjolaine, Menthe aquatique, Menthe coq, Millepertuis, Rue, Sauge. Thym, Fleurs sèches de sureau, Romarin, de chaque, 32 gram. : Huile d'olive, 3 kilogr. Contusez les plantes fraîches ; mélangez-les à l'huile, et faites cuire sur un feu doux jusqu'à dissipation complète de l'eau de végétation des plantes ; laissez encore digérer pendant 2 heures ; passez avec une forte expression, et versez l'huile chaude sur les sommités et les fleurs sèches, que vous aurez convenablement divisées ; laissez macérer pendant un mois ; passez avec expression, décantez et conservez dans des vases bien fermés, que vous placerez dans un lieu frais et à l'abri de la lumière.

Propriété.—Usage.—Calmant. Employé en friction contre les douleurs.

BALSAMUM VITÆ HOFFMANNI. (F) *Baume de Vie d'Hoffmann.*

Essence de lavande 1,46, Essence de marjolaine 1,46, Essence de citron 1,46, Essence de girofle 1,46, Essence de macis 0,73, Essence de cannelle 0,25, Huile vol. succin rectif.

0,73, Alcool de mélisse composé 420,00. Mêlez. 10 à 20 gouttes dans un verre d'eau sucrée. Contre les coliques venteuses.

BAPTISIA ALBA, (Syn.) *Baptisia Leucantha.* (F) *Baptisie blanche.* (A) *Tall White False Indigo.*

Cette plante est une des espèces de la plante suivante. Les fleurs sont blanches, grandes, en grappes terminales.

Propriétés.—Usage.—Voyez Baptisia tinctoria.

BAPTISIA TINCTORIA, (Syn.) *Sophora Tinctoria, Podalyria Tinctoria.* (F) *Baptisie des Teinturiers.* (A) *Wild Indigo.*

La Baptisie est une plante vivace qui croît aux Etats-Unis et en Canada. Elle fleurit en Juin et Juillet ; ses fleurs sont jaunes.

Partie usitée.—La racine. Les fleurs et les feuilles possèdent les mêmes propriétés, mais à un moindre degré.

Qualités.—La racine est brune, amère et âcre.

Propriétés.—A larges doses, elle est violemment émétique et purgative ; à petites doses elle n'est que légèrement laxative.

Usage.—Elle a été employée avec succès par les Drs. Thacher, Comstock et Stevens dans les fièvres typhoïdes et la scarlatine, la dyssenterie épidémique, et dans cet état particulier où se trouve le système quand il y a gangrène ou mortification. A l'extérieur, contre les ulcères obstinés et douloureux, en cataplasmes ou en lotions. A l'intérieur et à l'extérieur contre la gangrène ou la tendance à la gangrène.

Dose.—De la décoction suivante : —℞.—Racine de Baptisie ℥j. Eau Oj. Une grande cuillérée toutes les 4 ou 8 heures. La tendance du remède à se porter sur les intestins peut être corrigée par l'opium quand on désire qu'il agisse plus fortement sur tout le système.

BARII BROMIDUM. (F) *Bromure de Baryum.* (F) *Bromide of Barium.*

Ce sel peut être obtenu en traitant une solution de bromure de fer par le sulfhydrate de baryte, filtrant et faisant évaporer à siccité, à l'abri de l'air autant que possible. Il est soluble dans l'eau.

Propriété.— Usage.—Altérant. Employé contre les maladies scrofuleuses.

Dose.—10 à 30 grains, 3 ou 4 fois par jour. A l'extérieur, en lotion, 1 à 5 grains. En onguent, ʒj pour ℥x. d'axonge.

BARIUM ou BARYTIUM. (F) *Baryum* (A) *Barium.*

Métal d'un blanc d'argent, découvert par Davy. Ce métal forme avec l'oxygène un protoxyde, connu sous le nom de baryte, que l'on emploie en médecine. Voyez Baryte.

BARYTA. (F) *Baryte, Barote, Protoxyde de Barium, Terre pesante* (A) *Baryta.*

La baryte ou barite est la plus pesante de toutes les terres salifiables, terreuses et alcalines. On l'obtient en calcinant l'azotate de baryte, jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus d'oxygène ni d'oxyde d'Azote.

Composition.—Ba. O.

Qualités.—Blanc-grisâtre, en masse poreuse, soluble dans 30 parties d'eau froide et 10 p. d'eau bouillante, très difficilement fusible, très caustique et poison violent, ainsi que tous ses sels. Voyez Antidote.

Propriété.—Usage.—Elle agit comme la potasse et la soude. On ne l'emploi qu'à l'extérieur, en lotions ; il n'est presque pas usité.

RARYTÆ CARBONAS. (F) *Carbonate de Baryte, Craie Barotique.* (A) *Carbonate of Baryta, Witherite.*

Ce sel existe tout formé dans la nature. On l'obtient aussi par double décomposition du chlorhydrate de Baryte par le carbonate de soude.

Qualités.—Blanc, insoluble dans l'eau. C'est un poison très actif.

Usage.—Employé seulement pour la préparation du chlorure de barium. Il est aussi regardé comme base de plusieurs traitements antidartreux secrets.

BARYTÆ HYDRIODAS, (Syn) *Barii Iodidum, Barium Iodatum* (F) *Iodure de Baryum.* (A) *Iodide of Barium.*

Pour obtenir ce sel, on traite, d'après M. Henry, une solution de sulfure de baryum par une dissolution concentrée d'Iode dans l'alcool ; l'iode se combine au baryum, et le soufre est précipité ; on filtre et on évapore rapidement. Il peut aussi être obtenu en précipitant une dissolution d'iodure de fer par la baryte.

Qualités.—Blanc, déliquescent, âcre, soluble dans l'eau ; il cristallise en petites aiguilles. Sa solution se décompose à l'air.

Propriétés.—Altérant. Poison corrosif. Voyez Antidote.

Usage.—Les mêmes que ceux de l'iodure de potassium.

Dose.—$\frac{1}{8}$ à 1 grain, 3 fois par jour, dans ℥ j. d'eau, augmentant graduellement à 3 grains. En onguent, 4 à 12 grains pour une once d'axonge.

BARYTÆ MURIAS, (Syn) *Barii Chloridum.* (F) *Chlorure de Barium, Chlorhydrate de Baryte, Hydrochlorate de Baryte, Muriate de Baryte, Sel Marin Barotique.* (A) *Chloride of Barium, Muriate of Baryta.*

Composition.—Ba Cl + 2 HO.

Qualités.—Ce sel est blanc, cristallisable, de saveur amère, âcre et piquante, soluble dans l'eau.

Propriétés.—Altérant, tonique, styptique, escharotique. A haute dose, (℥ j. ou plus) c'est un poison violent qui se rapproche des poisons narcotico-âcres. Voyez Antidote.

Usage.—Dans les maladies scrofuleuses et cancéreuses, les engorgements des viscères et des glandes lymphatiques, les tumeurs blanches, l'hydropisie ; mais il n'est guère usité aujourd'hui que contre les tumeurs blanches et autres affections scrofuleuses. Il a été employé à l'extérieur en solution ou en onguent, contre les maladies chroniques de la peau et les écrouelles, et, en collyre contre l'opacité de la cornée et les ophthalmies scrofuleuses, etc. A petites doses, ses effets sont à peu près les mêmes que ceux du chlorure de calcium et de l'arsenic. Il est peu employé aujourd'hui.

Dose.—$\frac{1}{2}$ à 1 grain et plus progressivement dans ℥ j. à ℥ ij. d'eau, 2 ou 3 fois par jour. A l'extérieur, 2 à 12 grains, étendus d'eau, suivant les parties sur lesquelles on l'applique. En onguent 4 grains pour une once de saindoux.

Incompatibilités.—Acide sulfurique, les sulfates, les carbonates et les phosphates.

Préparations officinales.—Liquor Barii Chloridi.

BARITÆ NITRAS. (F) *Nitrate de Baryte, Azotate de Baryte, Nitre Barytique.*

On le fait en décomposant le sous-carbonate de baryte ou le sulfure de baryum par l'acide azotique, comme tous les sels solubles de baryte, c'est un poison violent.

Usage.—Employé dans les mêmes cas que le chlorure de Barium, et surtout comme réactif des Sulfates.

Dose.—$\frac{1}{20}$ à $\frac{1}{10}$ de grains.

BARYTÆ SULPHAS, (F) *Sulfate de Baryte.* (A) *Sulphate of Baryta.*

Ce sel, qui est très dur, très-pesant et comme pierreux, se trouve en grande quantité dans la nature. Il n'est employé en médecine que pour la préparation du chlorure de baryum.

BATEMAN'S PECTORAL DROPS.

℞.—E. U.—Santal rouge; ℥ ij. Alcool Dilué, gal. iv. Macérez 24 heures, filtrez et ajoutez : Opium, Catéchu, Camphre, aa ℥ ij. Huile d'Anis, ʒ iv. Macérez 10 jours.

Propriétés.— Usage.— Dose.— Comme le parégorique. Une once contient 2 grains d'opium.

BAUME DE GENEVIÈVE ou GENIÈVRE.

℞.—(Codex).—Huile d'Olive, Oj. Gomme de Sapin, ℥ iv. Cire jaune, ℥ v. Santal rouge, ℥ jss. Camphre, ℥ j. Faites chauffer jusqu'à ébullition ; retirez du feu et brassez jusqu'à refroidissement. Ajoutez de l'essence de Rose, quantité suffisante.

Propriétés.—Usage.—Adoucissant, cicatrisant. Employé contre les gerçures des lèvres, des mains etc.

BAUME de LUCATEL et BAUME de CHIRON.

Ces deux baumes ne diffèrent du précédent que par l'addition d'un peu de baume du Pérou.

BAUME du SAMARITAIN. (A) *Samaritan Balsam.*

℞.—Vin de Porte, Oj. Huile d'olive, Oj. Faites bouillir un quart d'heure.

Propriété.—Vulnéraire.

BAUME DE TURLINGTON. (A) *Turlington's Balsam.*

℞. —E. U.—Benjoin, ℥ xij. Styrax liquide, ℥ iv. Aloès, ℥ j. Baume du Pérou, ℥ ij. Myrrhe, ℥ j Racine de Belle Angélique, ℥ ss. Baume de Tolu, ℥ iv, Extrait de Réglisse, ℥ iv. Alcool, Oviij. Macérez 10 jours et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Comme la Tr. de Benjoin composée ; mais il est plus particulièrement employé à l'extérieur.

BDELLIUM. Le Bdellium est une gomme-résine de l'Arabie et des Indes Orientales. Il est en masses de petites dimensions, et en larmes de couleur gris rougeâtre ou verdâtre. On ne l'emploie que pour la préparation des emplâtres.

BEBEERINÆ SULPHAS, (Syn) *Bebeeria* (F) *Sulfate de Bébéerine, Bébéerine.* (A) *Bebeerina, Sulphate of Bebeerina.*

La Bébéerine est le principe actif du *Bébéru* ou *Nectandra Rodiei*, arbre de la Guiane Anglaise. C'est un des meilleurs succédanés de la Quinine.

Composition.—C_{38} H_{21} NO_6, HO, SO_3.

Qualités.—Inodore, amère, brune (jaune quand elle est pulvérisée), en petits cristaux, soluble dans l'eau à l'aide de quelques gouttes d'acide sulfurique, ou dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la quinine.

Dose.—1 à 5 grains, 3 ou 4 fois par jour.

Incompatibilités.—Les alcalis et leurs carbonates, l'eau de chaux, l'acide tartarique et toutes les infusions contenant du tannin.

BEDEGAUR, (Syn.) *Fungus Rosarum.* (F) *Bédégar, Pomme Mousseuse, Eponge d'Eglantier.*

Le Bédégar est une excroissance qui se développe sur diverses espèces de rosiers, notamment sur l'églantier, et qui est produite par la piqûre d'un insecte. Il était autrefois employé comme anthelmintique, diurétique et lithontriptique, à la dose de 10 à 40 grains ; mais aujourd'hui il n'est reconnu que comme légèrement astringent.

BELLADONNA, (Syn.) *Atropa Belladonna.* (F) *Belladone, Morelle Furieuse, Belle Dame, Herbe empoisonnée.* (A) *Belladonna, Deadly Night-shade.*

Cette plante, haute de 3 ou 4 pieds, appartient à la famille des solanées vireuses, dont elle est une des espèces les plus actives. Elle croît dans les lieux sombres, le long des vieux murs et fleurit de Juin en Août.

Composition.—Sels de Potasse, Albumine, Atropine.

Qualités.—Fleurs grandes et pourpres, racine charnue, rameuse, de l'épaisseur d'un à

deux pouces ; le fruit est une baie arrondie qui ressemble à la cerise noire, ce qui a été souvent cause d'empoisonnement.

Partie usitée.—Les feuilles (*Belladonnæ folia*) ; et la racine (*Belladonnæ radix*). On les emploie récentes ou sèches.

Propriétés.—Narcotique, répercussive, et de plus, diurétique et diaphorétique quand elle est administrée à hautes doses, ou à petites doses, mais continuée longtemps, c'est un poison narcotique. Voyez Antidote.

Usage.—L'emploi de la belladone, à doses médicinales et même à très petites doses, produit la sécheresse de la gorge et quelquefois des vertiges, des nausées, le trouble de la vue, etc. symptômes suffisants pour discontinuer quelque temps. A hautes doses, elle produit les mêmes effets, mais avec plus d'intensité, et de plus la dilation énorme de la pupille, des hallucinations, du délire (quand la dose n'a pas été trop élevée, ce délire peut durer 12 à 24 heures, sans avoir rien d'inquiétant). A dose toxique, l'extrême agitation est suivie du collapsus, du refroidissement, et. enfin, de la mort.

On emploie la belladone dans les maladies suivantes : rhumatisme aigu, goutte, coliques nerveuses, convulsions, dysménorrhée, fièvres intermittentes obstinées, migraine, paralysie, hydropisie, jaunisse, hystérie, palpitations nerveuses, amaurose, délirium tremens, tremblement nerveux partiel ou général, chorée, coqueluche, asthme. Pour l'asthme on la donne à l'intérieur ou ce qui est encore mieux on fait fumer les feuilles sèches.

L'épilepsie et l'incontinence nocturne d'urine ont été traitées avec succès par la belladone ; mais où ce remède prouve sa plus grande efficacité, employé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, c'est contre les névralgies, particulièrement les névralgies faciales (tic douloureux).

Elle a été vantée contre l'hydrophobie, le tétanos, la manie ; mais on ne l'emploie plus. On l'emploie aussi comme un préservatif de la scarlatine, puis enfin contre la constipation à la dose de, $\frac{1}{5}$ de grain 3 fois par jour.

A l'extérieur, on se sert des feuilles, en cataplasme, ou de l'extrait, en onguent, solution ou emplâtre, contre les hémorrhoïdes, la fisure à l'anus, les douleurs de rhumatisme, de tête, d'oreilles, enfin toute espèce de douleurs surtout les névralgies. On l'emploie aussi pour combattre les contractions spasmodiques des divers organes, de l'anus, de l'urèthre, du col de l'utérus, pour arrêter la sécrétion du lait (en appliquant l'extrait sur le mamelon), pour dilater la pupille dans certaines ophtalmies et pour l'opération de la cataracte (on frictionne alors les paupières ou les sourcils avec de l'extrait, ou on instille dans l'œil, soit du suc de la plante soit de l'extrait ramolli). La dilatation s'opère ordinairement en 3 ou 4 heures et se prolonge de 2 à 3 jours. L'inhalation de la vapeur d'une décoction de ʒ ij. des feuilles ou 15 grains d'extrait pour Oj. d'eau est recommandée contre l'asthme et les toux opiniâtres.

Dose.—1 à 2 grains de la poudre, 1 à 2 fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à ce qu'elle détermine la sécheresse de la gorge. Il est rare de pouvoir dépasser 12 grains sans déterminer des phénomènes cérébraux. En infusion (feuilles sèches, grs. xx. eau, ℥ x.) ℥ j. à ℥ ij.

Pour l'incontinence d'urine, $\frac{1}{10}$ de grain d'extrait ou $\frac{1}{5}$ à $\frac{2}{5}$ de grain de poudre de racine, le matin à jeun ou le soir en se couchant. La dose qui reste efficace doit être continuée fort longtemps, en ne l'élevant, s'il est nécessaire, qu'à des intervalles de plus en plus éloignés, et que d'un dixième de grain à la fois. Pour l'usage externe on emploie l'atropine, depuis quelques années, comme étant une préparation plus propre et de force plus uniforme.

Préparations officinales.--Extrait de Belladone. Teinture de Belladone. Liniment de Belladone. Extrait Alcoolique de Belladone. Atropine. Onguent de Belladone.

BENZINE, (Syn) *Benzole, Benzène, Phène.* (A) *Hydruret of Phenyl.*

La *benzine* ou *benzole*, obtenue d'abord par Faraday, en comprimant le gaz oléfiant, et plus tard par Mitscherlich, au moyen de la distillation de l'acide benzoïque avec un excès de chaux ($C_{12} H_6$), est un liquide incolore et transparent, d'une odeur éthérée particulière, susceptible de produire l'anesthésie, mais déterminant une sensation intolérable de bruit dans la tête, qui précède et suit l'inhalation. M. Snow, qui l'a également essayée, l'a vu produire des tremblements convulsifs.

Ce carbure est d'un usage très-populaire pour enlever les taches de graisse. C'est un poison pour les insectes, comme l'a démontré M. Milne Edwards ; celui qu'on emploie en France, s'extrait des produits de la distillation de la houille. Il est utile, d'après M. Rynal, pour tuer les parasites.

BENZOINUM, (Syn) *Balsamum Benzoïnum, Benzoe.* (F) *Benjoin, Gomme de Benjoin.* (A) *Benzoin, Gum Benzoin.*

Ce baume découle du *Styrax benjoin*, arbre de l'Amérique Méridionale. On en trouve deux espèces : *le Benjoin Amygdaloïde en larmes ou Benjoin Amandé*, qui est blanc et fragile, et le *Benjoin en Sorte*, qui est moins pur et d'une teinte brunâtre.

Composition.—Acide benzoïque, résine.

Qualités.—Odeur très-suave, saveur douce d'abord, mais qui fini par irriter la gorge, soluble dans l'alcool et précipité par l'eau et les acides.

Propriétés.—Usage.—Stimulant, expectorant. Employé autrefois contre les affections de poitrine. On ne l'emploie plus que sous forme de teinture et d'onguent. Trousseau et Pidoux en recommandent l'inhalation, 3 à 5 fois par jour, contre la laryngite chronique ; on en projette quelques petits morceaux sur des charbons, dans la chambre du malade, ou on lui fait respirer la vapeur de l'eau dans laquelle on a mis du benjoin.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. en pilules.

Incompabilités.—Les acides, les alcalis.

Préparations officinales.—Teinture de Benjoin Composée. Onguent de Benjoin.

BENZOIN ODORIFERUM, (Syn) *Laurus Benzoin.* (F) *Benjoin odorant.* (A) *Spice-Wood.*

Arbrisseau indigène des Etat-Unis et du Haut-Canada. Toute la plante est aromatique. Les baies ont une saveur analogue aux graines du piment, ce qui les fait employer dans les épices. Les gens de la campagne emploient les jeunes branches (en décoction), comme stimulant aromatique, dans les fièvres adynamiques et comme vermifuge. L'écorce est employée contre les fièvres intermittentes. L'huile des baies est stimulante.

BERBERIS. (F) *Epine-Vinette, Vinettier.* (A) *Barberry.*

Arbrisseau épineux de l'Europe, naturalisé dans ce pays. Les fruits sont des baies oblongues qui ressemblent aux groseilles. *L'Epine-Vinette du Canada* (*Berberis Canadensis*) décrite par Pursh possède les mêmes propriétés ; mais ces baies sont moins grosses et moins succulentes.

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Écorce grisâtre, feuilles acides, baies oblongues, rouges, très-acides. On prépare avec les fruits des confitures très-agréables. La racine et l'écorce interne fournissent une teinture jaune, elles doivent cette propriété à un principe cristallisable appelé *Berberine.*

Propriétés.—Réfrigérante, astringente, antiscorbutique, diurétique.

Usage.—Les feuilles et les fruits sont employés contre le scorbut, les fièvres et les diarrhées. L'écorce et la racine contre l'hydropisie et la jaunisse.

Dose.—Quantité voulue de la décoction suivante :—R. Ecorce ou racine ℥ ij. Eau Oj. Des fruits en sirop, conserve ou limonade, quantité voulue.

BETONICA OFFICINALIS, (Syn) *Betonica Purpurea, Veronica Purpurea.* (F) *Bétoine.* (A) *Betony, Wood Betony.*

Plante vivace, herbacée, de la famille des labiées. Elle était autrefois employée comme tonique, antihystérique, vulnéraire ; mais elle n'est plus en usage, cependant la racine est émétique et purgative.

Dose.— ℈ij. à ʒ j. en infusion. Poudre des feuilles, comme sternutatoire dans les maux de tête, quantité voulue.

BETULA ALBA. (F) *Bouleau blanc.* (A) *Common European Birch.*

Arbre de 20 à 25 mètres. L'*Ecorce de Bouleau* s'enlève par larges bandes, minces, flexibles et d'une grande tenacité, la partie interne qui est amère et astringente est employée contre les fièvres intermittentes, l'épiderme est séparée en couches minces ; elle sert au pansement des cautères et des plaies.

Les *Bourgeons* et les *feuilles* de *Bouleau* sécrètent une substance résineuse qui, associée à la soude, est laxative et tonique. L'écorce fournit par la distillation une huile empyreumatique qui est employée contre la blennorrhagie, et qui est aussi très-utile en application externe contre l'eczéma chronique. Les feuilles, qui ont une saveur amère, sont employées en infusion contre la goutte, les rhumatismes, l'hydropisie et les maladies de la peau.

La *Sève* de *Bouleau*, qui est extrèmement abondante, est employée comme dépurative contre les éruptions cutanées et dartreuses. La goutte, le rhumatisme, les maladies de la peau et surtout l'hydropisie ont été traitées par l'application des feuilles fraîches de bouleau dont la partie malade et même tout le corps étaient enveloppés ; on assure que ce moyen a réussi dans plusieurs cas. (Wood & Bache).

BETULA LENTA. (F) *Bouleau Merisier, Merisier Rouge.* (A) *Cherry Birch.*

L'écorce et les feuilles de cette espèce de bouleau ont l'odeur et la saveur du gaultheria procumbens ; elles sont employées quelquefois en infusion comme stimulantes et diaphorétiques. L'huile, obtenue par la distillation de l'écorce, est identique à celle de gaultheria.

BEURRE BROMO-IODÉ (Trousseau).—℞.—Beurre frais, 125 gram., Iodure de Potassium, 5 centigr., Bromure de Potassium, 20 centigr., Chlorure de Sodium, 2 gram.

Ce beurre est consommé dans la journée sur de très-minces tartines de pain. Comme succédané de l'huile de foie de morue.

BIOXALATE DE POTASSE, (Syn) OXALATE DE POTASSE, *Sel d'Oseille, Sel de Citron, Surelle Acide, Oxalate Acide de Potasse.* (A) *Binoxalate of Potassa, Salt of Sorrel, Essential Salt of Limons.*

Ce sel est retiré de diverses espèces d'oseilles. Il est blanc, acide, piquant et amer. On l'emploie, en quantité suffisante, pour faire des limonades et des pastilles rafraîchissantes, et pour détacher le linge.

BISMUTHUM. (F) *Bismuth. Etain de Glace.* (A) *Bismuth.*

Le bismuth est un métal d'un blanc jaunâtre, lamelleux, cassant, fusible, volatil a une haute température, cristallisant en petits cubes lorsqu'il est parfaitement pur. Celui du commerce contient presque toujours de l'arsenic dont il est important de le purger. Il n'est employé en médecine que pour la préparation du sous-nitrate de bismuth.

BISMUTHI et AMMONIÆ CITRAS. (F) *Citrate de Bismuth et d'Ammoniaque.* (A) *Citrate of Bismuth and Ammonia.*

Ce Citrate est en écailles fines, transparentes, de saveur un peu acide ; il est soluble dans l'eau, mais non déliquescent.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du Sous-nitrate de Bismuth.

Dose.—2 grains, 3 fois par jour ou même plus souvent. On le prend aussi sous forme liquide. Voyez Liqueur de Bismuth.

BISMUTHI SUBCARBONAS. (F) *Sous-Carbonate de Bismuth.* (A) *Subcarbonate of Bismuth.*

Ce sel est en poudre blanche, insoluble dans l'eau, mais très-soluble dans le suc gastrique.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du sous-nitrate de bismuth. Il a sur celui-ci l'avantage de moins peser sur l'estomac et de ne pas produire de constipation. Il est particulièrement employé dans les gastralgies qui suivent les phlgmasies des organes digestifs et qui sont accompagnées de rougeur de la langue, d'éructations acides, de digestion laborieuse et de vomissements spasmodiques.

Dose.—15 à 40 grains, 3 fois par jour, immédiatement avant les repas.

BISMUTHI NITRAS. (Syn) *Bismuthi Subnitras, Bismuthi Trisnitras, Bismuthum Album.* (*F*) *Sous-Nitrate de Bismuth, Magistère de Bismuth, Blanc de Fard.* (A) *Subnitrate of Bismuth, Nitrate of Bismuth. Trisnitrate of Bismuth.*

Il est encore appelé *Oxyde blanc de Bismuth, Bismuthum Hydrico-Nitricum.*

Composition.—Bi O_3, NO_5.

Qualités.—Poudre blanche formée de petits cristaux, inodore, insipide, très-pesante, insoluble dans l'eau, soluble dans l'acide nitrique. Exposé à la lumière, il devient grisâtre.

Propriétés.—Astringent, antispasmodique, absorbant, tonique, légèrement sédatif.

Usage.—Le bismuth modifie heureusement plusieurs maladies de l'estomac et des intestins. On l'emploie à l'intérieur dans les maladies suivantes : gastrite subaiguë, gastrite chronique, pyrosis, gastrodinie, gastralgie avec état d'irritation de la membrane muqueuse de l'estomac, digestion laborieuse avec tendance à la diarrhée, digestion lente avec éructations acides (dans ce cas on associe le bismuth à la soude ou à la magnésie), vomissements nerveux, vomissements des enfants, causés par la dentition ou le muguet, ulcération chronique du gros intestin, dyssenterie, cholérine, diarrhées bilieuses, muqueuses, chroniques et épidémiques, diarrhées des phthisiques, diarrhées et troubles digestifs qui suivent le choléra, les fièvres typhoïdes et autres diarrhées séreuses, dites atoniques, fébriles ou non fébriles qui accompagnent les maladies dans lesquellles s'effectuent des résorptions purulentes ou de matières septiques, suite des opérations chirurgicales.

L'efficacité de ce sel a été reconnue également dans la curation des écoulements vaginaux simples et mêmes spécifiques, dans les leucorrhées qui proviennent du col, dans un grand nom bre d'uréthrites. Dans les premières, on projette, à l'aide du speculum, une grande quantité de bismuth, que l'on dirige avec un pinceau de charpie ; dans les secondes, on injecte 2 ou 3 fois par jour, une bouillie claire de bismuth délayé dans de l'eau. On ne doit pas craindre, dans les affections utérines, d'employer deux grandes cuillérées de bismuth, qu'on laissera 2 ou 3 jours, si la matière de l'écoulement ne l'entraine pas. Enfin, il est employé localement contre l'ozène scrofuleux invétéré et rebelle, l'eczéma chronique, les plaies scrofuleuses superficielles, les suppurations interminables, les érysipèles, les eschares gangréneux, l'impétigo, l'ectropion. Dans tous ces cas, on recouvre la partie malade de bismuth sec ou délayé en pâte avec un peu d'eau.

A hautes doses, on pensait que le bismuth était un poison irritant ; mais les recherches importantes de M. Monneret ont complètement modifié l'état de la science sur ce point ; cependant Orfila mentionne comme résultat de trop hautes doses : douleur et chaleur à l'estomac, nausées, vomissements, coliques, diarrhée ou constipation, assoupissement, vertiges, léger frisson. Ces effets doivent être combattus par des boissons et des injections mucilagineuses et des fomentations émollientes ; dans le cas d'inflammation, saignées locales et générales. La contradiction de ces deux rapports ne peut s'expliquer que par la supposition que le remède peut être rendu poison par la présence d'un peu d'arsenic, d'acide nitrique ou de chlorure de bismuth, ce qui peut dépendre du peu de soin apporté pour la préparation.

Trousseau et Monneret ont employé le bismuth à hautes doses avec le plus grand succès.

Le sous nitrate de Bismuth, loin d'être une contre-indication à l'alimentation, la facilite en la régularisant. On peut le prendre à l'heure des repas.

Dose.—La dose ordinaire est de 5 à 15 grains, 2 ou 3 fois par jour, en pilules ou dans un peu d'eau sucrée. Monneret donne aux adultes pour les diarrhées, ℥ ss. à ℥ j. divisé en 3 ou 4 doses dans la journée ; aux enfants, ʒ ss. à ʒ j. Pour les maladies de l'estomac ʒ j. à ʒ ij.

Incompatibilités.—La potasse, l'ammoniaque et leurs carbonates.

Epreuves.—Il se dissout sans effervescence dans l'acide nitrique. La solution ne donne pas de précipité avec l'acide sulfurique dilué.

Sous Nitrate de Bismuth Granulé de Mentel, Bismuth Granulé de Mentel.—M. Mentel, pharmacien à Paris, en divisant le sous-nitrate de bismuth *pur* par une longue porphyrisation, en le granulant avec partie égale de sucre et en renfermant ces granules dans une boîte dont le couvercle mesure exactement 2 gramm. de granules, soit 1 gramm. de sous-nitrate, a trouvé un excellent mode d'administration qui aujourd'hui est généralement adopté.

Il suffit de remplir autant de fois la mesure qu'on veut prendre de grammes, et avaler rapidement ces granules ; ce qui se fait sans dégoût et sans nulle difficulté à l'aide de quelques gorgées d'eau.

Je suis convaincu que, grâce à cet ingénieux perfertionnement pharmacologique, les médecins pourront plus facilement employer le sous-nitrate de bismuth et à dose moindre. (Bouchardat).

Glycérolé de sous-nitrate de bismuth. Sous-nitrate de bismuth 10 gr. Glycérine pure 100 gr. Porphyrisez pendant une heure le sous-nitrate ; mêlez à la glycérine.

*Poudre d'*Odier. Magnésie calcinée 50 gram. Sucre 50 gram. Oxyde de bismuth, 5 gram.

M. s. a. et faites des paquets de 1 gram. Un paquet toutes les trois heures, dans la gastrodynie, dyspepsie.

Tablettes de bismuth, Pastilles de bismuth. (Trousseau). Sous-nitrate de bismuth 100 gram. Sucre 900 gram, Mucilage de gomme adragante, quantité suffisante.

F. s. a. des tablettes de 1 gramme ; chaque tablette contient 10 centigr. de sous-nitrate. Elles conviennent surtout aux enfants. Ces tablettes noircissant, on les prépare sous forme de *dragées.*

Tannate de Bismuth.—Cette nouvelle préparation réunit la propriété astringente du tannin aux propriétés sédative et tonique du bismuth. Ce tannate est employé dans les diarrhées chroniques, les gastrites chroniques, la dyspepsie et les brûlements d'estomac.

Dose.—5 à 15 grains 2 ou 3 fois par jour.

BISMUTHI VALERIANAS, (Syn.) *Bismuthum Valerianicum.* (F) *Valérianate de Bismuth.* (A) *Valerianate of Bismuth.*

On obtient ce sel en mêlant à du valérianate de soude, une solution neutre de sous-nitrate de bismuth dans l'acide nitrique. Le valérianate se précipite en poudre blanche qui est lavée et séchée à une douce chaleur.

Propriétés.—Astringent, antispasmodique, tonique.

Usage.—Recommandé par Righini dans la gastrodynie, la gastralgie chronique, les névralgies, les palpitations du cœur.

Dose.—½ à 1 grain 3 à 4 fois par jour.

BISTORTA. (Syn) *Polygonum Bistorta, Colubrina.* (F) *Bistorte, Couleuvrine, Serpentaire rouge, Renouée vivipare.* (A) *Bistort, Snakeweed.*

Plante vivace de la famille des *poligonées.*

Partie usitée.—Racine.

Propriétés.—Astringente, tonique.

Usage.—Contre les dyssenteries, les diarrhées, les hémorrhagies. Bouillie dans du vin, on l'emploie, en France, en gargarisme ou en compresses sur les plaies et les tumeurs sanguines.

Dose.—Décoction (Bistorte ℥ ij. Eau, Oij.) ℥ iv. 4 ou 5 fois par jour. En poudre, ʒ ss. à ʒ j.—Sur les plaies, quantité voulue.

Bœuf cru, Viande crue, Marmalade Musculine.—La viande crue hachée, seule ou mêlée à de la crême, à des confitures, est un aliment admirable pour sauver les victimes d'un sevrage hâtif; elle est d'une grande utilité dans les consomptions tuberculeuse, glycosurique, etc., Réveil prépare la marmalade avec filet de bœuf cru haché 200 parties ; sucre, 40 parties; chlorure de sodium, 3 parties ; chlorure de potassium, 1 ; poivre, 0.4.

Extrait de sang. (Manthner.) Sang de bœuf frais défibriné, évaporé à 60° Dose 50 centigrammes, à 10 grammes. Dans la chlorose, l'anémie.

BOISSONS.—On appelle ainsi tout aliment liquide qu'on introduit dans les voies digestives pour étancher la soif, favoriser la digestion des aliments, réparer la perte des liquides qui s'échappent incessamment de l'organisme, ou enfin modifier l'état des organes.—*Boissons Aqueuses :* eau, infusions, limonades, émulsions, petit lait. Elles reparent surtout les pertes d'eau et de sels.—*Boissons fermentées :* Vin, Bière, Cidre, etc.—*Boissons Alcooliques :* Brandy, Rhum, Gin, liqueurs formées d'eau-de-vie et d'huiles essentielles.—*Boissons Aromatiques :* Café, thé, tilleul. etc.

BOISSON ALCALINE. ℞.—Bicarbonate de soude. ʒ j. Eau Oij. Contre les calculs d'acide urique, la gravelle.

Dose.—Toute cette quantité dans les 24 heures.

BOISSON ANTIPHLOGISTIQUE, (Syn) *Tisane Antiphlogistique.*—℞.—Tisane d'orge Oj. Sirop de vinaigre ℥ ijss. Nitrate de potasse ʒ jss. Une petite tasse toutes les heures. Dans les fièvres inflammatoires.

On connaît également cette prescription sous le nom de *Tisane Tempérante de Stoll.* Quelques auteurs, qui n'ont jamais vu administrer le nitrate de potasse à haute dose et qui n'ont pas compris Stoll, ont réduit à 2 grammes, la proportion du nitre.

BOISSON ANTINARCOTIQUE, (Syn) *Vinaigre Antinarcotique, Vinaigre de Café de Swediaur.*—℞.—Vinaigre de Vin ℥ jss, Café torréfié ʒ v. Faites bouillir, passez ; ajoutez : Sucre ʒ iij. Employé contre les accidents qui suivent les abus de l'opium.

Dose.— 2 cuillérées toutes les quatre heures. Il faut le prendre chaud.

BOISSON CARMINATIVE. ℞.—Mélissez ʒ j. Anis, Cariandre, Badiane, aa ʒ ss., eau bouillante, Oij.

Usage.—Contre les vents et les digestions difficiles.

Dose.—Une petite tasse de temps en temps.

BOLE ARMENIAN. (F) *Bol d'Arménie, Bol Oriental.*

Le bol d'Arménie est une argile ocreuse, rouge, grasse au toucher. Il était autrefois employé comme tonique et astringent.

Dose.—℈j. à ʒ ij.—Sur les plaies atoniques, quantité voulue.

BOLETUS IGNIARIUS, (Syn) *Agaricus, Agaricum, Polyporus Igniarius, Fungus Igniarius, Fungus Quercinus.* (F) *Agaric de Chêne, Agaric des Chirurgiens, Amadouvier, Amadou, Polypore de Chêne.* (A) *Agaric of the Oak, Agaric, Spunk, Funk, Touchwood, Tinder.*

Cette substance est un champignon solide qui croît sur les chênes et autres arbres. Après en avoir séparé l'écorce qui est dure et ligneuse, on le fait tremper dans l'eau, puis on le bat avec un maillet pour détruire les fibres qui le traversent ; après l'avoir fait sécher, on le bat de nouveau jusqu'à ce qu'il soit doux et flexible. Ainsi préparé, c'est l'*agaric des chirurgiens*, que l'on emploie comme hémostatique pour arrêter le sang des blessures et des

piqûres de sangsues. Afin qu'il agisse plus efficacement, il convient, non d'en appliquer un morceau entier sur la place couverte de piqûres, mais bien d'en choisir une partie épaisse qui doit être déchirée avec les doigts, de manière à la réduire en morceaux qui offrent, chacun sur leur épaisseur, une nouvelle surface veloutée. On applique cette surface sur chaque piqûre bien essuyée; on appuie un instant le doigt sur le morceau d'agaric, et on le retire après. Il faut continuer ainsi jusqu'à ce que toutes les plaies saignantes soient fermées: alors le tout est recouvert d'un large morceau d'agaric, ou d'une compresse maintenue par un bandage. L'Amadou ne diffère de l'agaric des chirurgiens qu'en ce qu'on le fait tremper dans de l'eau de salpêtre au lieu d'eau simple quand on le prépare; c'est du reste la même substance.

BOLETUS LARICIS, (Syn) *Boletus Purgans, Agaricus Laricis.* (F) *Agaric Blanc, Agaric Amadouvier, Polypore du Mélèze.* (A) *White Agaric, Purging Agaric.*

L'agaric blanc est un champignon qui croît sur le tronc du mélèze de l'Europe.

Propriétés.—Usage.—Purgatif drastique, à peu près abandonné. On a voulu le réhabiliter et l'employer contre les sueurs nocturnes des phthisiques.

Dose.—On dit que 5 à 15 grains purgent violemment, et Lieutand assure que ℨ ss. à ℨ j. ne produit souvent que peu d'effet. Contre les sueurs nocturnes, 8 grains augmentant graduellement jusqu'à ℈ j.

BORRAGO ou BORAGO, (Syn) *Borago officinalis, Buglossum Latifolium, Buglossum Verum.* (F) *Bourrache.* (A) *Borage.*

Plante annuelle de 2 pieds de haut.

Qualités.—Tige herbacée, cylindrique, poilue, feuilles velues, fleurs bleues.

Partie usitée.—Feuilles, fleurs.

Propriétés.—Diaphorétique, adoucissante, légèrement expectorante, émolliente.

Usage.—Dans les maladies inflammatoires, surtout l'inflammation de poitrine, dans les fièvres ardentes, bilieuses et éruptives, les embarras de foie, &...

Dose.—Infusion (bourrache, ℨ iij. eau, Oij.) ℥ ij. à ℥ iv. souvent.

BORAX, (Syn) *Sodæ Boras, Sodæ Biboras.* (F) *Borax, Borate de Soude, Sous-borate de Soude.* (A) *Borate of Soda, Biborate of Soda.*

Composition.—Na O, 2 BO_3 + 1 OHO.

Ce sel se trouve en grande quantité dans certains lacs du Thibet, de la Chine, &. On le fabrique aussi en grand par la combinaison direct de la soude et de l'acide borique provenant des lacs d'Italie.

Qualités.—Ce sel est blanc, inodore, de saveur alcaline, soluble dans 8 parties d'eau froide et dans 2 d'eau bouillante. Il cristallise en prismes héxagonaux aplatis, verdit le sirop de violettes, n'éprouve à l'air qu'une efflorescence superficielle.

Propriétés.—Diurétique, détersif, sédatif, lithontriptique.

Usage.—Employé à l'intérieur contre les affections calculeuses et néphrétiques. Comme les carbonates de soude et de potasse, il rend les urines alcalines et dissout les graviers et les calculs formés d'acide urique. Il paraît aussi avoir une influence spécifique sur l'utérus en favorisant la menstruation, la parturition et l'écoulement des lochies, et en calmant les douleurs qui accompagnent ces fonctions. Le Dr. Daniel Stahl et plusieurs autres l'ont donné avec succès dans la dysménorrhée chez les femmes sanguines. " Tant qu'à son action pen- " dant l'accouchement, malgré que Hufeland, Lobstein, Van Krassendonk, &, l'aient conseillé " pour régulariser le travail de la parturition et ranimer les contractions de la matrice, nous " attendrons, pour l'admettre, que des faits plus nombreux soient venus le démontrer d'une " manière un peu plus évidente " (Trousseau et Pidoux).

Il est encore utile en injections contre les flueurs blanches entretenues par une légère érosion du museau de tanche, le prurit des parties génitales chez l'homme et chez la femme.

Mais c'est surtout contre les maladies suivantes que le borax est le plus employé, soit en gargarisme, soit en lotion ou collutoire : ulcères de la bouche, de la gorge et des gencives, salivation mercurielle excessive avec inflammation de la bouche, engelures, maladies superficielles de la peau. Les Drs. Abercrombie et Christison, l'ont employé avec le plus grand succès (ʒ j dans ℥ ij. de vinaigre distillé) contre les dartres de la tête. On l'emploie aussi à l'intérieur dans les maladies aphtheuses.

Dose.—A l'intérieur 30 à 40 grains, dans un peu d'eau, 2 ou 3 fois par jour. Pour la dysménorrhée, 10 à 12 grains dans ℥ ij de tisane de graine de lin, toutes les 2 heures, pendant les 2 jours qui précèdent l'époque de la menstruation.—En gargarisme ʒ ij. pour ℥ viij. d'eau et ℥ ij. de miel.—En lotions ʒ ss à ʒ j, dans ℥ j. d'eau, de mucilage ou de glycérine.—En collutoire ʒ j. pour ℥ j. de miel. La meilleure manière de l'administrer pour les ulcérations de la bouche c'est de le mêler à une égale quantité de sucre blanc ou de miel, et d'en garder un peu dans la bouche sans l'avaler.

Incompatibilités.—Les acides minéraux, et presque tous leurs sels.

Préparations officinales.—Miel Boraté.

BRANDISH'S ALCALINE SOLUTION.

℞.—Potasse de commerce, ℔ ij. Chaux vive, Cendre de bois aa ℔ ij. Eau bouillante 6 gallons. Jetez dans l'eau premièrement la chaux, ensuite la potasse, puis la cendre. Décantez après 24 heures. Ajoutez 2 gouttes d'huile de genièvre par chopine.

Propriétés.—Usage,—Les mêmes que ceux de la liqueur de potasse.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans ℥ j. d'eau, avant ou après les repas.

BRAYERA ANTHELMINTICA, (Syn) *Brayera.* (F) *Brayère Anthelmintique, Kousso.* (A) *Koosso.*

Ce sont les fleurs, ou pour mieux dire les efflorescences de cet arbre que les Abyssins emploient sous les noms de *Kousso, Cousso, Cusso, Cosso. Habbi et Cabots.*

Cette substance vient d'Abyssinie ; telle que nous la connaissons en Europe, elle a l'aspect de fleurs de tilleul brisées ; elle possède une saveur fade, mucilagineuse, puis âcre ; son odeur, qui se développe au contact de l'eau chaude, rappelle un peu celle des fleurs de sureau.

Propriétés.—Usage.—Anthelmintique puissant. Employé contre le tænia (ver solitaire.)

Le Kousso ne détermine ni fièvre ni colique ; la tête du ténia qui est sous la forme d'un fil très mince terminé par une espèce de ventouse, n'est expulsé en général qu'à la troisième ou quatrième évacuation , le plus souvent une dose suffit, mais au besoin on peut la réitérer sans inconvénient.

Dose.—Pour un adulte, ℥ j.— Enfant de 12 ans, ℥ ss.—3 ans, ʒ ij. On le fait infuser $\frac{1}{4}$ d'heure dans ℥ ij. à ℥ viij d'eau. Ordinairement une seule dose suffit.

BRITISH OIL. ℞.—Ol. Terebinthinæ, ℥ viij., Ol. Lin. ℥ viij., Ol. Succini ℥ iv. Ol. Juniperi ℥ iv. Petroleum Barbadense ℥ iij. Seneca Oil. ℥ j. Mêlez. Employé en friction contre les douleurs de rhumatisme, les foulures, les contusions, etc.

BROMINII CHLORIDUM. (F) *Chlorure de Brome.* (A) *Chloride of Bromine.*

C'est un liquide jaune rougeâtre, volatil, et très mobile, qui laisse échapper une fumée jaune foncée, d'odeur tellement forte que les larmes en coulent des yeux avec abondance, sa saveur est brûlante et désagréable.

Propriétés.—Usage.—Ce remède a été employé par le professeur Landolfi, de Naples, à l'extérieur comme caustique et à l'intérieur contre les cancers et les tumeurs malignes. Pour aider le traitement local, il donne une fois par jour, pendant deux mois, une pilule composée de $\frac{1}{16}$ de goutte de chlorure de brome, $\frac{1}{2}$ grain d'extrait de ciguë et 1 grain de fenouil. Il continue ensuite 2 fois par jour pendant 2 autres mois.

Le caustique est composé de parties égales de chlorure de brome, de chlorure de zinc, de chlorure d'or, de chlorure d'antimoine, dont on fait une pâte avec de la farine. Ce traitement a été jugé défavorablement, en 1856, par les médecins de l'Académie Française.

BROMINIUM, (Syn) *Bromum, Brominum, Bromineum, Broma, Murina.* (F) *Brome.* (A) *Bromine.*

Le Brome est un corps simple qui existe dans l'eau de la mer à l'état de combinaison saline, ou il accompagne le chlore et l'iode. Il a été trouvé aussi, en plus grande abondance, dans un grand nombre de plantes marines et dans certaines eaux minérales. Il se combine avec beaucoup de corps, tels que l'oxygène, l'hydrogène, le soufre, etc. il produit alors des bromures.

Qualités.—Liquide volatil, rouge-jaunâtre foncé, de saveur très-caustique, soluble dans l'alcool et l'éther, peu soluble dans l'eau. A l'air il produit des vapeurs rutilantes, d'une odeur désagréable et suffocante. Il devient solide à 4° au dessous de zéro

Propriétés.—D'après les recherches de Barthez, elles sont les mêmes que celles de l'iode, mais plus actives. C'est un poison irritant. Voyez Antidote.

Usage.—A l'intérieur contre l'aménorrhée, les tumeurs et les ulcères scrofuleux, les maladies chroniques de la peau, le goître, l'hypertrophie des ventricules, les affections pseudo-membraneuses, croup, muguet, etc. Magendie le recommande dans les cas où l'iode n'est pas assez actif, ou qu'il reste sans effet par l'habitude. Enfin, employé comme l'iode, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les bromures alcalins agissent comme les iodures correspondants.

Dose.—$\frac{1}{5}$ de goutte, dans ℥ j. d'eau, 3 ou 4 fois par jour, ou 5 à 6 gouttes de la solution suivante dans ℥ ss. à ℥ j. d'eau (brome, 1 partie, eau distillée, 40 parties).—En lotion, 10 à 40 gouttes de brome par chopine d'eau.

Préparations officinales.—Bromure de Potassium.

BRUCIA ou BRUCINA, (Syn) *Brucinum, Brucium.* (F) *Brucine, Vomicine, Canaramine.* (A) *Brucina.*

Alcali végétal, découvert par Pelletier et Caventou dans l'écorce de *l'Angusture fausse* (on a longtemps attribué cette écorce au *Brucea Antidyssenterica ;* mais aujourd'hui il est reconnu que c'est l'écorce du *strychnos nux vomica*), dans la noix vomique et dans la fève de St. Ignace.

Qualité.—La brucine pure est blanche, très-amère, ordinairement cristallisée en prismes quadrilatères obliques ou en larmes feuilletées. L'acide nitrique lui communique une couleur rouge foncé, qui passe au violet par l'addition du protochlorure d'étain ; elle est soluble dans 850 parties d'eau froide et dans 500 d'eau bouillante, dans l'alcool, insoluble dans l'éther et les huiles fixes.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de la strychnine, mais moins active. La brucine peut remplacer l'extrait de noix vomique et la strychnine, et elle a sur cette dernière l'avantage de produire des effets analogues, sans avoir une aussi grande activité ; mais elle est plus active qne la noix vomique. C'est un poison violent. Voyez Antidote.

Quoique les effets physiologiques de ce remède soient semblables à ceux de la strychnine, il présente cependant quelquefois, d'après les observations de Pelletier, Adral et Richeteau, les particularités suivantes : chaleur le long du canal digestif, goût amer, maux d'estomac, (ce qui ne dure pas longtemps, il suffit de diminuer les doses), coliques passagères, urines abondantes, fourmillements dans tous les membres et picotements dans la tête qui se reproduisent plusieurs fois par jour, démangeaisons, maux de tête passagers. Ces phénomènes sont ordinairement les seuls qui se présentent, jusqu'à la dose de 2 grains ; mais à partir de cette dose, on observe quelquefois les suivants : mouvements électriques passagers et sans douleurs dans quelques uns des membres, quelquefois dans ceux qui sont paralysés, ces

mouvements font perdre l'équilibre et se répètent souvent dans la journée, puis ils augmentent avec les doses. On a vu un malade dont les mouvements étaient assez forts pour craindre qu'il ne fut jeté hors du lit. Les doigts et les orteils deviennent aussi le siége de mouvements de tension et de flexion très-précipités et accompagnés de bruit. Enfin surviennent la céphalalgie, les tintements d'oreilles, le trouble de la vue et la perte du sommeil, produite par les secousses trop violentes.

Le pharynx, l'œsophage et les muscles élévateurs de la mâchoir qui participent aux spasmes de la strychnine, échappent presque constamment à l'action de la brucine : Tels sont les effets les plus ordinaires de ce remède. Il peut survenir cependant des attaques parfaitement caractérisées comme par la strychnine, mais elles ne peuvent être que très-légères.

Les effets de la brucine ne s'observent ordinairement qu'après quelques jours et qu'à une certaine dose ; ils ne se font sentir que pendant deux et très-rarement trois jours, mais ne dépassent jamais ce laps de temps. On comprend déjà avec quelle facilité le praticien pourra l'employer sans crainte de voir les effets s'accumuler et produire des accidents analogues à ceux de la strychnine.

Magendie l'a recommandée comme tonique, à la dose de $\frac{1}{8}$ de grain, 3 à 4 fois par jour. Le Dr. Bardsley dit que l'on ne peut guère dépasser 2 grains, 3 ou 4 fois par jour, sans produire les effets caractéristiques de ce remède. Il est très-important par rapport à la dose, de s'assurer qu'elle ne contient pas de strychnine, ce qui causerait de graves accidents.

Dose.—1 grain, 2 ou 3 fois par jour. On peut augmenter graduellement jusqu'à 3 grains, 3 ou 4 fois par jour.

Teinture de Brucine.—℞.—Brucine 20 grains, Alcool ℥ j.—*Dose.*—6 à 10 gouttes.

Mixture de Brucine.—℞.—Brucine 6 grains, Eau, ℥ iv, Sucre ʒ ij.—*Dose.*—℥ ss. matin et soir.

BRYONIA ALBA, (Syn) *Bryonia Dioica.* (F) *Bryone, Couleuvrée, Vigne Vierge, Bryone blanche, Navet du Diable, Navet Galant.* (A) *White Bryony.*

Plante originaire du Nord de l'Europe, qui croît le long des haies.

Qualités.—Feuilles palmées et rudes, racine de la grosseur du bras, blanche jaunâtre, amère, nauséabonde. Poison irritant. Voyez Antidote.

Partie usitée.—Racine.

Propriétés.—Usage.—Cathartique drastique. Employée dans les mêmes cas que la coloquinte et l'élaterium. Malgré son activité qui pourtant est moindre que celle de la coloquinte, elle est recommandée comme un purgatif des plus sûrs, et placée au rang du Jalap. A l'extérieur on l'emploie comme rubéfiant dans les mêmes cas que la moutarde.

Dose.—20 à 30 grains.

BUCHU, (Syn) *Diosma, Diosma Crenata, Agathosma Crenatum, Barosma Crenata.* (F) *Buchu, Bucco, Bocco, Diosmée Crénalée.* (A) *Buchu Leaves.*

Nom commercial des feuilles de plusieurs espèces de plantes du genre *diosma barosma.* Elles sont très-petites, épaisses, luisantes, d'odeur de rue et de saveur aromatique.

Propriétés.—Diurétique, sudorifique, et tonique des membranes muqueuses genito-urinaires.

Usage.—Dans la rétention d'urine, dans les inflammations et les écoulements muqueux de la vessie et de l'urèthre, dans l'hydropisie, la goutte, les affections catarrhales.

Dose.—℈j. à ʒ ss. 4 ou 5 fois par jour. La meilleure manière de l'administrer est en infusion.

Incompatibilités.—Les préparations de fer, les astringents végétaux.

Préparations officinales.—Infusion de Buchu. Teinture de Buchu.

Buchu Composé. (A) *Compound Bochu.*—On appelle ainsi la combinaison du buchu, des baies de genièvre, de l'uva-ursi, et du cubèbe. On l'emploie, avec avantage, en infusion, dans les mêmes cas que le buchu.

BUXUS SEMPERVIRENS, (Syn) *Buxus.* (F) *Buis.* (A) *Box-tree.*

Le buis est un arbre toujours vert, qui s'élève jusqu'à 20 pieds, dans le midi de l'Europe, ici ce n'est qu'un arbrisseau qui ne dépasse guère quelques pieds.

Partie usitée.—Ecorce, feuilles.

Propriétés.—Usage.—Sudorifique. Employé contre les maladies syphilitiques rebelles, les rhumatismes chroniques. Les feuilles sont employées comme stimulantes et aromatiques contre la dyspepsie.

Dose.—De la décoction ou de l'infusion, ℥ ij., 4 ou 5 fois par jour.

Décoction de Buis.—℞.—Ecorce de Buis ℥ ij. Eau Oij.

Infusion de Buis.—℞.—Feuilles de Buis ℥ ij. Eau Oj.

C

CACAO, (Syn) *Cacoa, Cacavi, Quahoil, Cacavata.* (F) *Cacao* (A) *Cocoa, Chocolate Nut.*

C'est la semence d'un arbre de l'Amérique Méridionale, appelé *Cacaotier ou Cacaoyer.* (*Theobroma Cacao*). On peut diviser les cacaos en cacaos terrés et en cacaos non terrés.

1° *Cacaos terrés.*—Le principal est le *Cacao Caraque.* Il a une couleur terne et grisâtre; l'épisperme se sépare facilement de l'amande : il est gros, arondi, violacé à l'intérieur, d'une saveur douce et agréable; il sent quelquefois le moisi. Il est plus cher que le cacao des îles, parce que sa saveur est plus douce; employé seul, il donnerait un chocolat trop sec.—Le *Cacao trinité* est terré moins exactement que le cacao caraque, il est généralement plus petit et plus aplati.

Cacaos non terrés ou *cacaos* des îles.—On connaît dans le commerce ceux de *Maragnan* de *Para*, de la *Martinique*, etc. On les emploie seuls pour la fabrication des chocolats communs, et mélangés avec les cacaos terrés pour ceux de bonne qualités. Ils servent préférablement au cacao caraque pour l'extraction du beurre de cacao, d'abord à cause de leur prix inférieur, ensuite parce qu'ils en fournissent un peu plus.

Le *Chocolat* est fait avec le cacao mondé, brûlé, pulvérisé et mêlé, par divers procédés, à une quantité voulue de sucre et d'aromates.

Propriétés.—Usage—Le *chocolat* à la *vanille* ou à la *cannelle* est légèrement stimulant et de plus facile digestion que le chocolat simple. Préparé à l'eau ou au lait, il remplace le thé et le café ; c'est aussi un bon aliment pour les convalescents.

Dose.—Quantité voulue.

CADMIUM. (F) *Cadmium* (A) *Cadmium.*

Composition.—Ca. Gr. Sp. 8. 7.

Qualités.—Le cadmium est blanc comme l'étain, susceptible d'un beau poli. Il est mou et tache le papier comme le plomb ; lorsqu'on le ploie, il fait entendre un cri comme l'étain ; il cristallise facilement, et cependant est très ductile et très malléable. Le cadmium se combine au chlore, au brome, à l'iode et au soufre.

Propriétés.—Usage.—Selon le professeur Simpson, d'Edimbourg, les préparations de cadmium ressemblent à celle d'antimoine, dans leurs effets sur le système. Les préparations de ce métal sont surtout employées à l'extérieur. Voyez Cadmii Sulphas.

L'Iodure de Cadmium.—(*Composition* Ca I,) est soluble dans l'eau et l'alcool. Il est employé avec de bons résultats sous la forme d'onguents (iodure de cadmium, 1 partie, saindoux, 8 parties) dans l'engorgement scrofuleux des glandes, les nodosités, l'inflammation

chronique des jointures, certaines affections cutanées, les engelures. Cet onguent est doux et blanc, et l'iode qu'il contient est facilement absorbé ; il est préférable à l'onguent d'iodure de plomb dont l'emploi est quelquefois dangereux.

Epreuves du Cadmium. – La potasse produit un précipité blanc insoluble dans un excès, et l'ammoniaque produit le même précipité qui est soluble dans un excès du précipitant. Le zinc précipite le Cadmium à l'état métallique. Une solution neutre du métal dans l'acide nitrique, après avoir été entièrement précipitée par le carbonate de soude en léger excès, donne un liquide qui n'est pas affecté par l'hydrosulfate d'ammoniaque. Ceci prouve l'absence de l'arsenic.

Préparation officinale. – Sulfate de Cadmium.

CADMII SULPHAS (Syn) *Cadmium Sulphuricum, Sulphas Cadmicus.* (F) *Sulfate de Cadmium* (A) *Sulphate of Cadmium.*

Ce sel s'obtient en traitant le cadmium et le carbonate de soude par les acides nitrique et sulfurique.

Composition.—Cd O SO^3 + 4 HO, ou Cd O, SO^3 + 8 HO.

Qualités.—Prismes droits, rectangulaires, transparents, très solubles dans l'eau, efflorescent.

Propriétés.—Usage.—On croit que le sulfate de cadmium possède les propriétés astringente et émétique du sulfate de zinc. Selon M. Grimaud, il pourrait aussi être donné à l'intérieur dans la syphilis, la goutte et le rhumatisme. Jusqu'à aujourd'hui il n'a été employé que pour les maladies des yeux. Les chirurgiens Européens et Américains l'emploient, avec beaucoup de succès, pour les taches et l'opacité de la cornée ; ils se servent soit de la solution soit de l'onguent. M. Fronmuler fait usage de la solution suivante : Sulfate 3 grains, eau de rose ℥ iij. Vin d'opium ʒ ss, à ʒ j. il dit en avoir obtenu les plus heureux résultats. Le sulfate de Cadmium est un poison corrosif. Voyez Antidote.

Dose.—Elle n'est pas déterminée. D'après le Dispensaire des Etats-Unis et Bourchardat, on ne sait pas encore jusqu'à quel point on peut employer ce sel à l'intérieur.

Epreuves.—La solution donne, avec l'acide hydrosulfurique, un précipité jaune de Sulfure de Cadmium, qui se dissout dans l'acide muriatique pur, mais qui est insoluble dans les solutions de potasse et d'ammoniaque, ce qui le distingue du Sulfure d'arsenic. Avec l'hydrosulfate d'ammoniaque, il donne un précipité jaune, insoluble dans un excès d'hydrosulfate. Par ces épreuves, on reconnaît que c'est un sel de cadmium. On connait que c'est un sulfate s'il donne, avec le chlorure de barium, un précipité insoluble dans l'acide nitrique.

Solution de Sulfate de Cadmium.—℞.—Sulfate de Cadmium $\frac{1}{2}$ à 1 grain. Eau Distillée ℥ j. Mêlez.

Onguent de Sulfate de Cadmium.—℞.—Sulfate 2 grains, Axonge ℈ ij. Mêlez.

CÆSALPINA, (Syn) *Cæsalpina Echinata, Cœsalpina Brasiliensis, Cœsalpina Sappan.* (F) *Brésillet, Bois de Sappan, Bois du Brésil.* (A) *Brésil Wood, Pernambuco Wood, Fernanbuco Wood.*

Arbre du Brésil. Il était autrefois employé comme astringent, mais on ne s'en sert plus que pour teindre les teintures et les onguents ; les teinturiers en font usage pour teindre en rouge pourpre.

CAFFEA ou COFFEA, (Syn) *Caffea Arabica, Caffea Vulgaris, Jasminum Arabicum.* (F) *Cafier, Caféier ou Cafeyer.* (A) *Coffee plant.*

Arbrisseau originaire de l'Arabie, naturalisé dans les îles de l'Amérique.

Partie usitée.—Les graines et quelquefois les feuilles.

Composition.—Huile volatile concrète, mucilage, matière extractive, apothème, résine, huile grasse solide d'odeur de cacao, albumine végétale, caféine, *Acide Caféique* et tannin.

Qualités.—Le *Café Moka* est le plus estimé. Il vient de l'Arabie ; il est petit, jaunâtre et souvent presque rond ; son odeur et sa saveur sont plus agréables que dans les autres espèces, surtout après la torréfaction. Le *Café Bourbon* est moins arrondi que celui de Moka ; il ne doit pas être confondu avec une espèce particulière de café qui croît naturellement dans l'île Bourbon et que l'on nomme *Café maron* ; la graine de ce dernier café est ordinairement allongée en pointe et un peu recourbée en corne par une extrémité ; elle a une saveur amère et passe pour avoir quelques propriétés vomitives. Le café Martinique est en grains volumineux, allongés, d'une couleur verdâtre, recouvert d'une pellicule argentée (épicarpe), qui s'en sépare par la torréfaction ; le sillon longitudinal est très-marqué et ouvert ; il a une odeur bien prononcée et une saveur qui rappelle celle du froment. Le *Café Haïti* est très-irrégulier, rarement pelliculé, d'un vert clair ou bleuâtre, pourvu d'une odeur et d'une saveur moins agréables que le précédent. Il y a, suivant M. Girardin, peu de substances végétales aussi riches en fer que le café.

C'est la torréfaction qui donne au café son arôme suave ; elle y développe à la fois du tannin et une huile empyreumatique amère et aromatique à laquelle il doit ses propriétés éminemment excitantes. Cependant si on le fait trop brûler, il perd ses propriétés.

Propriétés.—*Usage.*—Le *Café non torréfié*, en poudre, en extrait ou en décoction a été substitué au quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes opiniâtres, mais d'après le Dispensaire des Etats-Unis, malgré les bons résultats obtenus, il ne peut remplacer la quinine. On donnait un scrupule de la poudre ou 4 à 8 grains de l'extrait, toutes les heures.

L'Infusion du Café non torréfié a une teinte jaunâtre qui la fait appeler *Café Citrin.* On fait aussi une infusion avec les enveloppes ou coques du café (fleurs de café) que l'on appelle *Café à la Sultane.* Mais c'est l'infusion des graines mondées, torréfiées et pulvérisées qui constitue la boisson agréable et excitante connue sous le nom de *Café.* L'usage du café est très répandu. On le prépare à l'eau, au lait ou à la crême, et on en obtient des liqueurs fort agréables, telles que le ratafia, des crêmes, etc. Le café fortifie l'estomac et le cerveau, hâte la digestion, appaise les douleurs de tête, éveille l'esprit, raréfie le sang et prévient l'assoupissement. Il a l'avantage de disposer au travail après le repas, mais on doit toujours en user avec modération ; car, pris avec excès ou très-fort, il pourrait devenir funeste aux tempéraments nerveux ; il occasionne même souvent un tremblement nerveux. On dit qu'une tasse d'infusion de café vert est un excellent remède pour la migraine.

Il est contre-indiqué dans les affections inflammatoires aiguës. Plusieurs praticiens l'ont employé avec avantage dans diverses maladies, telles que la diarrhée chronique, et aussi au début des diarrhées aiguës, mélangé avec du brandy de la meilleure qualité, dans le choléra des enfants, les hernies étranglées, le croup, l'asthme spasmodique, la coqueluche, et autres affections spasmodiques. Il est donné avec succès pour dissiper l'ivresse et surtout comme contre-poison de l'opium et de la morphine. La meilleure manière de l'administrer, comme remède, est en infusion. Les feuilles de la plante ont les mêmes propriétés que la graine et peuvent être employées dans les mêmes cas, aussi en infusion.

Dose.—De l'infusion chaude (café, ℥ j. eau, Oj.) une tasse répétée au besoin. Pour la coqueluche, on donne, après chaque repas, une cuillérée à café aux enfants de deux ans ; une cuillérée à dessert à ceux de quatre ans, et une grande cuillérée au delà de cet âge. Suivant M. J. Guyot, il guérit en peu de jours les coqueluches les mieux caractérisées.

CAFFÉINE, CAFÉINE. (A) *Caffein, Cafein.*

La caféine est un des principes immédiats les plus importants du café ; mais elle n'agit pas absolument comme le café. Elle à été découverte par Runge, puis étudiée avec soin par Robiquet.

Composition.—$C_{16}\ H_{10}\ N_4\ O_4$.

Qualités.—La caféine est blanche, en aiguilles soyeuses, volatile à 300°, fusible à 180°, soluble dans l'alcool et dans l'eau, nullement alcaline, mais se dissolvant dans les acides et pouvant y cristalliser. Sa saveur est un peu amère et désagréable.

Propriété.—Usage.—La caféine et ses sels : le *Citrate de Caféine*, le *Lactate de Caféine*, le *Malate de Caféine* et le *Muriate de Caféine*, ont été employés comme antipériodiques, (Dunglison).

L'Arséniate de Caféine a aussi été donné pour le même effet ; mais dans ce cas, l'arsenic était sans doute le principal agent. (Dispensaire des E.-U.). Le citrate a été donné, à la dose d'un grain toutes les heures, dans les cas de migraine, avant et après les accès. La caféine a été employée avec succès, par le Dr. Campbell, de la Georgie, dans un cas d'empoisonnement par l'opium. Ce médecin administra, en lavement, 20 grains de caféine dans une infusion de café, et le malade fut sauvé.

La *Caféine* a été vantée à la dose de 4 à 9 grains pour combattre les accès de migraine, elle ralentit les contractions cardiaques et agit comme diurétique. On prépare le *Sirop de caféine* avec : Caféine ʒ j., Sirop de sucre ℥ iv.

Dose.—La dose de la caféine n'est pas déterminée ; le Citrate, le malate, et le Lactate se donne à la dose de 1 à 2 grains.

Epreuves.—Si l'on fait évaporer la caféine avec l'eau de chlore, on obtient un résidu rouge qui devient jaune à une plus haute température et qui reprend sa couleur si on y ajoute une goutte de solution d'ammoniaque. La caféine ne précipite ni par l'acétate ni par le sous-acétate de plomb.

CAINCÆ RADIX, (Syn.) *Radix Chiococcæ, Radix Cainanæ.* (F) *Caïnca, Racine de Caïnca.* (A) *Cainca Root, Cahinca.*

Cette racine est celle d'un arbuste sarmenteux qui croît au Brésil le *Chiococca Anguifuga* ou peut-être le *Chiococca Racemosa.*

Partie usitée.—L'écorce de la racine.

Composition.—Cette racine analysée par MM. Pelletier et Caventou, a fourni : matière grasse verte, d'odeur vireuse ; matière jaune extractive et amère ; matière colorante visqueuse, *Acide Caïncique.*

Qualité.—La racine est rameuse, composée de radicules cylindriques, longues de plus d'un pied, la grosseur varie depuis celle d'une plume jusqu'à celle d'un doigt ; elle est formée d'une écorce brunâtre peu épaisse, qui seule est sapide, âcre et amère ; cette écorce offre souvent, de distance en distance, des fissures transversales et se sépare assez facilement du bois. *L'Acide Caïncique* est sans doute le principe actif de l'écorce de caïnca ; lorsqu'il est pur, il n'a pas d'odeur, sa saveur, nulle d'abord, devient fortement amère et laisse un léger sentiment d'astriction à la gorge, qui se dissipe bientôt ; il rougit le papier tournesol d'une manière très-sensible.

Propriétés.—L'écorce est diurétique, hydragogue, cathartique, emménagogue, résolutive.

Usage.—Dans l'hydropisie, les vers, la suppression des règles, le rhumatisme, le catarrhe de la vessie.

Dose.—En poudre 20 à 30 grains. En décoction ℥ j. à ℥ ij. En teinture ʒ j. à ʒ ij. La meilleure manière de le donner est sous forme d'extrait alcoolique.

Décoction de Caïnca.—℞.—Caïnca ʒ ij. Eau, Ojss.

Vin de Caïnca.—Caïnca, 50 gram., Vin de Malaga, 500 gram.

Faites macérer pendant huit jours, filtrez.—Par cuillérées dans la journée.

Tisane de Caïnca Composée.—Caïnca, 10 gram. Faites infuser dans : Eau 1000 gram. Passez, ajoutez : Oxymel colchique, 20 gram., Sirop de gomme. 50 gram. A prendre par verres dans la journée.

Pilules de Caïnca.— Extrait de Caïnca, 5 gram., Savon médicinal, 10 gram. F. s. a. 40 pilules. A prendre 2 à 4.

CALAMINA, (Syn) *Cadmia, Cadmia Lapidosa Aërosa, Calaminaris, Lapis Calaminaris, Carbonas Zinci Impurus.* (F) *Pierre Calaminaire, Calamine, Oxyde de Zinc Carbonaté Hydraté Natif, Carbonate de Zinc impur.* (A) *Calamine, Ore of Zinc.*

Composition.—Oxyde de zinc, 62-2, acide carbonique, 34-8. Cette substance contient aussi sesquioxyde de fer.

Qualités.—Friable, fracture irrégulière, couleur jaune rougeâtre, pâle, opaque.

Usage.—Employé seulement pour la préparation de la calamine préparée.

CALAMINA PRÆPARATA, (Syn) *Zinci Carbonas Præparatus,* (F) *Calamine Préparée,* (A) *Prepared Calamine.*

℞.—E. U.—Pierre Calaminaire, quantité suffisante. Faites chauffer jusqu'au rouge et pulvérisez en poudre impalpable.

Qualité.—Poudre rose pâle ou couleur de chair, d'une apparence terreuse; elle est quelquefois en petites masses.

Propriétés.—*Usage.*—Cette poudre n'est employée qu'à l'extérieur. A cause de sa propriété siccative et faiblement astringente, on l'applique sur les excoriations et les ulcérations superficielles; on l'emploie aussi quelquefois en cérat.

Préparations Officinales.—Cérat de Calamine. Onguent Calaminaire.

CALAMINTHA, (Syn) *Calamintha Vulgaris, Calamintha Officinarum,* Thymus Calamintha, *Melissa Calamintha,* (F) *Calament.* (A) *Calamint,* Nespite.

Cette plante d'une odeur très agréable est employée en infusion, dans les mêmes cas que le baume.

CALAMUS AROMATICUS, (Syn) *Calamus Aromaticus Verus, Acorus Calamus,* (F) *Acore Vrai, Acore Odorant, Belle-Angélique, Acore Aromatique, Calamus Aromatique.*)A) *Sweet Flag Root, Acorus.*

On appelle ainsi la racine de l'*Acorus Verus,* plante indigène, famille des *aroïdées;* elle croît aussi en Europe. Le Calamus des anciens était fourni par une espèce de gentiane, selon M. Guibourt.

Composition.—La racine fraîche, analysée par M. Tromsdorf, a fourni une huile volatile plus légère que l'eau, une matière extractive et une résine visqueuse.

Qualités.—Le Calamus aromatique, tel qu'on le trouve aujourd'hui dans le commerce, est une racine spongieuse, d'une couleur fauve clair à l'extérieur, d'un bleu rose à l'intérieur, d'une odeur très-suave. Elle offre deux surfaces bien distinctes: l'une garnie de points noirs d'où partent les radicules, l'autre marqué de vestiges transversaux, d'où s'élèvent les feuilles. Il faut la choisir nouvelle.

Propriétés.—Stomachique, Carminatif, stimulant de l'appareil digestif.

Usage.—Employé pour exciter l'appétit, faciliter la digestion, et contre les vents. Les médecins Allemands l'employaient beaucoup autrefois comme stimulant général.

Dose.—De la poudre, ℈j. à ʒj. De l'infusion (racine, ℥ijss. eau. Oij.) quantité voulue. De l'essence 1 à 5 gouttes.—Voyez Alcoolat de Calamus.

CALCII CHLORIDUM, (Syn.) *Calcis Murias.* (F) *Chlorure de Calcium, Muriate de Chaux, Hydrochlorate de Chaux.* (A) *Chloride of Calcium, Muriate of Lime, Hydrochlorate of Lime.*

On obtient ce sel en saturant le carbonate de chaux par l'acide chlorhydrique, filtrant et évaporant les liqueurs.

Composition.—Ca Cl.

Qualités.—Cristaux blancs, inodores, d'une saveur âcre, piquante; il forme avec la neige ou la glace une puissante mixture frigorifique. Il est très-déliquescent.

Propriétés.—Tonique, désobstruant, diurétique, diaphorétique, à haute dose, purgatif.

Usage.—Le Chlorure de Calcium exerce une influence stimulante sur toute l'économie. On prétend qu'il agit particulièrement sur les glandes lymphatiques. Son mode d'action est analogue à celui du chlorure de barium, mais il n'est pas vénéneux. On l'a employé comme fondant dans les affections scrofuleuses, les engorgements des glandes lymphatiques, les cas de débilité générale, etc. Casenave l'a donné avec avantage, aux personnes d'un tempéramment lymphatique, dans les affections de la peau, telles que l'eczéma, l'impétigo, etc. A trop haute dose, il peut occasionner des nausées, des vomissements et même des symptômes plus dangereux. Il entre dans plusieurs eaux minérales factices. (Bouchardat).

Dose.—4 grains à ℨ j.ˢ dans de l'eau. Voyez Aqua Calcii Chloridii.

Epreuves.—La solution ne donne pas de précipité avec la chaux.

Préparations officinales.—Calcis Carbonas Præcipitata. Morphiæ Hydrochloras.

CALCII IODIDUM, (F) *Iodure de Calcium*, (A) *Iodide of Calcium.*

Préparé en faisant dissoudre le carbonate de chaux, dans l'acide hydriodique.—Composition Ca. I.

Qualité.—Sel déliquescent, soluble dans l'eau, saveur amère.

Propriété.—*Usage.*—Il a été employé dans les affections scrofuleuses.

Dose—$\frac{1}{8}$ à 2 grains 3 f. p. j.—A l'extérieur en onguent ℨ i. à ℨ ii. à l'once d'axonge.

CALCII SULPHURETUM, (Syn) *Calcis Sulphuretum, Hepar Calcis,* (F) *Sulfure de Calcium, Proto-Hydrosulfate de Calcium, Hydrosulfate de chaux.* (A) *Sulphuret of Lime, Sulphuret of Calcium, Hydrosulphate of Lime.*

℞.—(Codex) Soufre sublimé, 1 partie, Chaux hydratée, 10 parties, Eau, 5 parties. Mêlez exactement dans une terrine vernissée, faites bouillir le mélange jusqu'à ce qu'une portion versée sur une surface froide, se prenne en masse par le refroidissement. Coulez sur un marbre et brisez la masse en petits morceaux qu'il faut conserver dans des bocaux bien bouchés.

Qualités.—Couleur gris-verdâtre, forte odeur d'hydrogène sulfuré.

Propriété.—*Usage*—Ce sel jouit des mêmes propriétés et s'emploie dans les mêmes cas que le *Sulfure de potasse.* Il est aussi employé comme dépilatoire, mais il ne faut pas le mettre près de la bouche ou du nez à cause de l'odeur d'hydrogène sulfuré qu'il exale. On l'applique, délayé en pâte épaisse, durant 15 à 20 minutes, sur la partie que l'on veut dépouiller de cheveux, puis on lave avec une éponge, les cheveux viennent avec la pâte.

La *Solution* suivante de *Sulfure de Calcium* est employée en Belgique, avec d'excellents résultats, pour guérir la gale en peu d'heures. Le Dr. Massé recommande aussi ce remède.

℞.—Soufre, ℥ iij. et ℨ j.
Chaux vive, ℥ vi. et ℨ ij.
Eau, Oij.

Faites bouillir, quand la combinaison est opérée, laissez refroidir, décantez et conservez dans des bouteilles hermétiquement bouchées. Trois à quatre onces suffisent pour procurer la guérison.

Le traitement est ainsi constitué :

1° Friction générale au savon noir, d'une demi-heure.

2° Bain tiède simple, d'une demi-heure.

3° Friction générale avec le sulfure de calcium liquide, que l'on laisse sécher sur la peau pendant un quart d'heure.

4° Immersion et lavage de tout le corps dans l'eau du bain.

Toutes ces opérations sont exécutées en deux heures.

Le sulfure calcaire liquide remplace donc, et avec avantage, la pommade d'Helmerich. En s'évaporant, il laisse sur la peau une couche épaisse de dépôt qui pénètre dans les sillons et y tue sur place les acares et leurs œufs. Cette pratique suivie en Belgique depuis quelques années avec grand succès, se recommande sous le triple rapport de la simplicité, de l'économie et de la rapidité de la guérison,

CALCIS BENZOAS. (F) *Benzoate de Chaux.* (A) *Benzoate of Lime.*

Ce sel est efficace dans la diathése urique, contre la goutte et la gravelle urique.

Dose.—4 à 36 grains progressivement.

CALCIS CARBONAS PRÆCIPATA, (Syn) *Calcis Carbonas Præcipitatum,* (F) *Carbonate de Chaux Précipité.* (A) *Precipitated Carbonate of Lime.*

Ce sel est un *Carbonate de chaux* très pur ; il se précipite de la solution de Calcium traitée par le carbonate de soude. On le vend souvent, dans les pharmacies, sous le nom de *Craie Précipitée, Creta Præcipitata.* Il est quelquefois préféré, pour l'usage interne, à la craie préparée ordinaire. On l'emploie à la dose de 10 à 40 grains et plus.

Composition.—CaO, CO

Qualités.—Poudre blanche, amorphe, très fine, sans grumeaux, insoluble dans l'eau, mais entièrement soluble dans l'acide muriatique dilué, avec lequel il produit une forte effervescence. Ces propriétés servent à le distinguer du sulfate de chaux qui y est souvent mêlé, et que l'on vend même en sa place.

Epreuves.—On reconnaît que c'est un sel de chaux lorsqu'il donne un fort précipité avec l'oxalate d'ammoniaque ; on ajoute ce dernier sel à une solution de carbonate de chaux dans l'acide muriatique préalablement neutralisé avec l'ammoniaque.

CALCIS HYDRAS. (F) *Hydrate de chaux, Chaux Eteinte, Chaux Délitée, Chaux Hydratée.* (A) *Slaked Lime, Hydrate of Lime.*

On éteint la chaux vive en versant dessus de l'eau goutte à goutte. Le liquide est d'abord absorbé rapidement, puis le mélange s'échauffe jusqu'à 300 ° centigrade. Il laisse dégager des vapeurs, et paraît rouge si l'on opère dans l'obscurité. Il se fendille, blanchit et le réduit en poudre.

Composition.—Ca O, H O.

Usage.—La chaux éteinte n'est employée que pour les préparations pharmaceutiques ; elle ne doit être préparée qu'au monent de s'en servir.

Préparations officinales.—Liqueur de Chaux. Liqueur Saccharine de Chaux.

CALCIS HYPOSULPHIS. (F) *Hyposulfite de Chaux.* (A) *Hyposulphite of Lime.*

Ce sel est en cristaux à six faces ; il est efflorescent à l'air sec. M. Laneau en prépare un sirop.

Propriétés.—Usage.—Il est probable que cette préparation de chaux peut être employée dans les mêmes cas que l'hyposulfite de soude.

Dose.—10 à 20 grains. Pour l'usage externe, on fait dissoudre une drachme dans une once d'eau.

Sirop d'Hyposulfite de Chaux. (A) *Syrup of Hyposulphite of Lime.* (Laneau). ℞.—Hyposulfite de Chaux 10 parties ; EauDistillée, 20 parties,Sirop de Fleurs d'oranger 70 parties.

Dose.— ʒ ij. à ℥ ss. 3 fois par jour.

CALCIS PHOSPAS, (Syn) *Calcis Phosphas Præcipitata, Calcis Phosphas Præcipitatum.* (F) *Phosphate de Chaux, Phosphate de Chaux Précipité.* (A) *Phosphate of Lime, Precipitated Phosphate of Lime.*

℞. Br.—Os Pulvérisés, ℥ iv. (avoir-du-poids), Acide Chlorhydrique, ℥ vi. Eau Distillée, Oij. (mesure impériale). Solution d'Ammoniaque, ℥ xij. ou quantité suffisante. Faites macérer la poudre d'os, dans l'acide dilué avec une chopine d'eau, jusqu'à ce que la poudre

soit dissoute ; filtrez la solution, ajoutez le reste de l'eau et ensuite la solution d'ammoniaque jusqu'à ce que la mixture acquiert une réaction alcaline, ou qu'il se forme un précipité ; lavez ce précipité dans l'eau bouillante tant que l'eau de lavage, étant versée dans une solution de nitrate d'argent acidulée avec l'acide nitrique, occasionnera un précipité. Faites sécher le produit lavé à une douce chaleur.

Composition.—3 Ca O, PO_5.

Qualités.—Poudre blanche, amorphe, insoluble dans l'eau, mais soluble sans effervescence dans l'acide nitrique dilué ; elle est inodore et sans saveur.

Propriétés.—Usage.—Le phosphate de chaux précipité a été employé avec quelques avantages dans les diarrhées chroniques, la glycosurie, la polydipsie, etc. Dans les maladies des os, carie, fractures, dans les affections scrofuleuses, la phthisie, par plusieurs praticiens. Cependant, comme le plus souvent on donne ce remède associé à l'huile de foie de morue, on peut croire, avec quelque raison, que les résultats que l'on en obtient sont surtout dus à l'huile. On croit que l'usage du phosphate de chaux hâte la réunion des os fracturés ; et M. Alphonse Milne Edwards a montré, par des expériences faites sur des chiens et des lapins, que dans ces animaux le calus des os fracturés se formait beaucoup plus vite étant sous l'effet de ce remède. Son emploi dans les affections rachitiques et la courbure de l'épine dorsale a été remis en usage par Piorry et plusieurs autres. Quoiqu'il soit insoluble dans l'eau, il est problable que, généralement, il se dissout dans l'estomac à l'aide des acides qui s'y trouvent toujours en plus ou moins grande quantité, et, si on désirait le faire prendre en solution, on pourrait le faire dissoudre dans un des acides mentionnés dans sa préparation chimique.

Dose.—10 à 30 grains 2 ou 3 fois par jour.

Epreuves.—Dix grains sont parfaitement dissous et sans effervescence dans l'acide chlorhydrique dilué. La solution donne avec l'ammoniaque un précipité blanc qui est insoluble dans une solution bouillante de potasse, et qui, étant lavée et séchée, pèse dix grains.

Préparation officinale.—Poudre Antimoniale.

Sirop de Phosphate de Chaux. (A) *Syrup of Phosphate of Lime.*—℞.—(T. S. Wiegand).—Phosphate de chaux ℥ j. Acide Muriatique ℥ ss. Eau ℥ vij. Sucre, quantité suffisante. Mêlez le phosphate avec ℥ j. de l'eau, ajoutez l'acide, filtrez la solution ajoutant ensuite le reste de l'eau et assez de sucre blanc pour donner 12 onces de sirop.

Dose.—Une cuillérée à table 2 ou 3 fois par jour.

CALCIS HYPOPHOSPHIS. (F) *Hypophosphite de Chaux.* (A) *Hypophosphite of Lime.*

Qualités.—Ce sel est blanc cristallisé en petits prismes applatis ; il est soluble dans 6 parties d'eau froide, un peu plus dans l'eau bouillante.

Usage.—Dans la phthisie, dans la débilité nerveuse générale et dans les mêmes cas que le phosphate de chaux. Cet hypophosphite a particulièrement attiré l'attention de ceux qui ont en vue de fournir du phosphate de chaux au système.

Le professeur Procter ne veut pas cependant qu'on se fie tellement à ce sel, dans le traitement de la consomption que cela fasse négliger les autres remèdes plus éprouvés.

Dose.—10 à 30 grains, 3 fois par jour, seul ou dans du sirop, de la glycérine, ou de l'huile de foie de morue.

Sirop d'Hypophosphite de Chaux. (A) *Syrup of Hypophosphite of Lime.*—℞.—(Prof. Procter).—Hypophosphite de Chaux une once troie, Eau Distillée ℥ ix. Sucre blanc ℥ xij. (*Troie*). Faites dissoudre à une douce chaleur ; ajoutez ensuite : Extrait fluide de Vanille ℥ ss.

Usage.—Dans les mêmes que l'hypophosphite de chaux.

Dose.—ʒ j. à ℥ ss. 3 fois par jour.

Le *Sirop d'Hypophosphite de Chaux* du Dr. Churchill, se donne dans les mêmes cas que le précédent, à la dose de ʒj. à ʒiij. 3 fois par jour.

CALCIS SULPHIS, (F) *Sulfite de chaux.* (A) *Sulphite of Lime.*

Mêmes propriétés que l'hyposulfite, mais moins soluble. A été employé dans la phthisie pour empêcher l'absorption de la matière purulente et favoriser la cicatrisation des vomiques Même dose que l'hyposulfite et le bisulfite.

CALCIUM. (F) *Calcium.* (A) *Calcium.*

Le calcium (Ca) est un métal qui, par sa combinaison avec l'oxygène, constitue la chaux Il a été découvert par Seebeck, en 1807. Il est d'un blanc d'argent, plus pesant que l'eau, et s'enflamme facilement à l'air en produisant de la chaux. Traité par l'eau, il la décompose en donnant de l'hydrogène et en passant à l'état d'oxyde.

CALENDULA OFFICINALIS, (Syn) *Calendula Sativa, Chrysanthemum, Sponsa Solis.* (F) *Souci, Fleurs de tous les mois.* (A) *Marygold.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins.

Partie usitée.—Les feuilles, mais surtout les fleurs.

Qualités.—Odeur très-désagréable qui se perd en séchant, saveur amère et saline. On y a découvert un principe particulier appelé *Calenduline*, ce principe, selon Geiger, abonde surtout dans les fleurs, et il est considéré par Berzelius analogue à la bassorine, quoique soluble dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—On croyait autrefois que cette plante était antispasmodique, sudorifique, désobstruante et emménagogue. On en employait l'infusion dans les affections scrofuleuses, la jaunisse, l'amménorrée, les fièvres adynamiques, etc. Pour les cancers, les ulcères et pour le dérangement d'estomac on faisait usage de l'extrait. Aujourd'hui cette plante n'est employée que comme remède domestique.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

CALLADIUM ou CALADIUM SEGUINUM. On emploie cette plante sous forme de teinture, à la dose de 4 à 20 gouttes, contre le prurit de la vulve. C'est une plante des Indes.

CALLITRICHE VERNA, (Syn) *Callitriche Aquatica, Callitriche Intermedia, Callitriche Heterophylla.* (F) *Callitriche, Callitriche Printanière,* (A) *Water Starwort, Water-Chick-weed.*

Plante indigène qui croît dans les marais et les ruisseaux. On dit que cette plante possède des propriétés diurétiques ; elle a été aussi employée dans l'hydropisie et dans les maladies des organes urinaires. Plusieurs autres variétés de la même plante, entre autres la *Callitriche Autumnalis et la callitriche terrestris*, ont les mêmes propriétés et peuvent être employées dans les mêmes cas.

CALUMBA, (Syn) *Colomba.* (F) *Colombo.* (A) *Columbo, Columba.*

On appelle ainsi la racine du *Cocculus Palmatus.*

Composition.—Cette racine, analysée par Planche et Witstock, a fourni : amidon ⅓ de son poids, matière animalisée, matière jaune, amère, huile volatile, sels, matière colorante et de la colombine. (Bouchardat).

Partie usitée.—La racine (*Radix Columbæ*).

Qualités.—Cette racine, telle que le commerce nous la fournit, est en rouelles d'un à 2 pouces de diamètre, ou en tronçons d'un à deux de long. Elle est recouverte d'une épiderme d'un gris jaunâtre ou brunâtre, quelquefois presque uni, le plus souvent pronfondément rugueux ; les rugosités sont irrégulières et n'offrent aucune apparence de stries circulaires parallèles ; elle a une teinte générale jaune verdâtre ; cette couleur observée dans la coupe trans-

versale, va en s'affaiblissant de la circonférence au centre ; à l'exception d'un cercle plus foncé qui se trouve à la limite des couches corticales ; la saveur est amère et l'odeur désagréable, surtout lorsque la racine est rassemblée en masse. La racine du *Frasera Walteri* est souvent mélangée avec le vrai colombo. On les distingue très-facilement l'un de l'autre, parce que la vrai racine de colombo, humectée avec la teinture d'iode, prend de suite une teinte noirâtre, due à la présence de l'amidon, tandis que la fausse racine de colombo, traitée de la même manière, n'éprouve aucune altération, parce qu'elle ne contient pas d'amidon. Le colombo cède ses propriétés à l'eau bouillante et l'alcool. La *Colombine* est en cristaux, d'une saveur très amère ; elle entre en fusion comme la cire, ne contient pas d'azote et appartient à la classe des substances neutres. A la température ordinaire, elle n'est pas soluble dans l'eau, l'éther ou l'alcool, et cependant elle communique à ces liquides une saveur amère très-prononcée ; elle est plus soluble dans l'alcool bouillant qui la dépose en refroidissant. Elle est aussi soluble dans les liqueurs alcalines.

Propriétés.—Tonique amer, anti-émétique. C'est un amer franc sans mélange d'astringence et d'âcreté.

Usage.—Dans la dyssenterie, les diarrhées séreuses, les fièvres bilieuses, etc. Le colombo ne possédant aucune propriété irritante, est un des meilleurs toniques à employer dans la dyspepsie simple, dans la débilité des convalescents accompagnée de faiblesse du canal digestif, ainsi que dans la fièvre hectique des consomptifs, vers la fin des fièvres continues, après le choléra morbus, le choléra des enfants, etc. Associé à l'opium, en petite quantité, on l'a employée avec succès contre les coliques opiniâtres d'estomac ; on l'a aussi fortement recommandé dans les vomissements non compliqués d'inflammation, particulièrement ceux qui accompagnent si souvent les premiers temps de la grossesse. Il est fréquemment administré, combiné avec d'autres toniques, ou avec des laxatifs, antacides, etc., par exemple, la soude.

Dose. – De la poudre 20 à 30 grains. On le donne plus souvent en infusion et en teinture.

Propriétés officinales.—Extrait de Colombo. Teinture de Colombo. Infusion de Colombo.

CALX, (Syn) *Calx Viva*, *Calcaria Pura*, *Oxidum Calcii.* (F) *Chaux*, *Chaux Vive* (A) *Quick Lime*, *Lime.*

On obtient la chaux vive en calcinant les carbonates calcaires naturels.

Composition.—Ca O. Gr. sp. 2-3.

Qualités.—La chaux vive est solide, d'un blanc grisâtre, âcre et caustique ; exposée à l'air, elle en absorbe l'humidité et se change en carbonate mêlé d'hydrate ; elle est peu soluble dans l'eau froide, encore moins dans l'eau chaude ; son action sur les végétaux est la même que celle des alcalis. On ne doit se servir en pharmacie que de chaux récente et bien calcinée.

Propriété.—Usage.—Escharotique. Elle n'est de nos jours employée que dans les préparations pharmaceutiques.

Incompatibilités.—Tous les acides, les infusions végétales astringentes, les borates, les carbonates alcalins, les sels métalliques, acidulés et ammoniacaux.

Epreuves.—Si elle se dissout dans l'acide chlorhydrique sans effervescence, cela prouve l'absence de l'acide carbonique et que la chaux a été bien calcinée. Si cette solution ne donne pas de précipité avec l'ammoniaque, la chaux ne contient ni fer ni alun.

Préparations Officinales.—Hydrate de Chaux. Eau de Chaux. Caustique de Vienne.

CALX CHLORINATA, (Syn) *Calcis Chloridum*, *Calx Oximuriatica*, *Calx Chlorata*, *Calcis Hypochloris.* (F) *Chlorure de Chaux*, *Chlorure de Chaux sec*, *Sous-Hypochlorite de Chaux*, *Chlorure d'Oxyde de Calcium*, *Muriate Suroxygéné de Chaux*, *Poudre de*

Blanchement. (A) *Chlorinated Lime, Hypochlorite of Lime, Chloride of Lime, Oximuriate of Lime, Bleaching Powder.*

Le chlorure de chaux fut d'abord préparé comme un article propre au blanchiment, en 1798, par Tennant, de Glasgow. On y découvrit subséquemment d'excellentes propriétés médicinales et désinfectantes et elle fut introduite dans la pharmacopée des Etats-Unis et dans les British Pharmacopæia.

Composition.—CaO, ClO.

Qualités.—Poudre blanche ou grisâtre, d'une saveur âcre, chaude, amère et astringente, d'une odeur assez semblable à celle du chlore ; c'est la meilleure préparation connue pour blanchir. Exposé à une forte chaleur, il laisse dégager de l'oxygène et du chlore, le chlorure de chaux est alors converti en chlorure de calcium.

Propriétés.—A l'intérieur, stimulant, antiseptique, astringent. A l'extérieur, dessiccatif et désinfectant.

Usage.—La solution de chlorure de chaux a été appliquée avec avantage sur les ulcères de mauvais caractère, les brûlures, les engelures et les éruptions cutanées, surtout la gale ; on en fait usage en gargarisme, dans les maux de gorge putrides et pour laver la bouche dans le cas d'ulcération des gencives ou d'haleine fétide. Le chlorure de chaux a été employé à l'intérieur, par le Dr. Reid, dans le typhus épidémique d'Irlande, la dyssenterie, les fièvres, etc., par la bouche ou en injections, pour corriger la mauvaise odeur des selles et modifier leurs qualités ; ce médecin trouva que, dans les cas de fièvres, il avait la propriété de nettoyer et d'humecter la langue, d'arrêter la diarrhée et de provoquer le sommeil. Cina en a fait usage, à l'intérieur et à l'extérieur, dans les maladies scrofuleuses, et le Dr. Varlez, de Bruxelles, dans l'ophthalmie. Le Dr. Pereira en a employé une faible solution dans l'ophthalmie purulente des enfants.

Comme désinfectant, le chlorure de chaux est une des meilleures préparations connues ; il possède la propriété d'empêcher et d'arrêter la putréfaction animale et végétale et peut-être aussi celle de détruire les miasmes pestilentiels. Il peut être employé avec avantage pour préserver les cadavres avant l'enterrement, dans la saison d'été ; il est indispensable dans les exhumations judiciaires ; dans ce cas on enveloppe le corps dans un drap trempé dans une solution faite avec une livre de chlorure dans un sceau d'eau ; il est aussi d'un grand secours pour désinfecter les chambres de dissection, les privés, les hôpitaux, les bâtiments, dans les voyages sur mer, et enfin tous les lieux qui exhalent des miasmes dangereux. Un peu d'acide sulfurique ajouté à la solution aqueuse, augmente beaucoup ses propriétés désinfectantes. Le chlorure de chaux peut aussi être employé pour purifier les eaux corrompues, ce qui le rend très-avantageux dans les voyages de long cours ; une once ou deux suffisent pour purifier soixante cinq gallons d'eau ; mais avant que d'être bonne à boire, cette eau doit demeurer quelque temps exposée à l'air et être bien reposée. On emploie le chlorure de chaux, avec de bons résultats, pour préserver les arbres fruitiers, les fleurs et les végétaux des vers et des insectes ; il n'y a qu'à saupoudrer ces plantes avec la poudre passée au tamis.

Dose.—3 à 6 grains dans une once ou deux d'eau sucré au goût. On ne doit pas le donner en pilules.

Comme le chlorure est de force variable, il est difficile de donner au juste la quantité que doit avoir la solution pour l'usage externe, cependant, ordinairement, la solution de ʒ vj. pour Ojss. d'eau suffit pour les cas mentionnés plus haut.

Solution de chlorure de chaux pour la gale. ℞.—Chlorure de chaux ℥ iij. Eau Oj. en lotion plusieurs fois par jour. Sur les ulcères on peut appliquer de la charpie trempée dans la première solution.

Onguent de Chlorure de Chaux. ℞.—Chlorure de Chaux. ʒ j. Saindoux. ℥ j.

Incompatibilités.—Acide sulfurique, les huiles fixes, le carbonate d'ammoniaque, les carbonates alcalins, les sulfates.

Epreuves.—Une solution faite avec 10 grains de chlorure et 30 grains d'iodure de potassium prend (lorsqu'elle est acidulée avec deux drachmes d'acide chlorhydrique) une teinte rougeâtre ; cette couleur ne disparaît qu'avec au moins 85 mesures de solution volumétrique d'hyposulphite de soude.

Préparations officinales.—Liqueur de Chlorure de Chaux. Liqueur de Chlorure de Soude. Chloroforme.

CALX SACCHARATUM, (Syn) *Syrupus Calcis.* (F.) *Saccharate de chaux, Sirop de Chaux.* (A.) *Syrup of Lime.*

℞.— (Trousseau). Chaux éteinte, 1 partie. Eau, 10 parties. Sirop simple 100 parties, faites bouillir quelques minutes passez et diluez avec 4 fois son poids de sirop simple.

Autre.— ℞.— (Dr. J. Cleland).—Chaux vive 8 onces, triturez avec sucre blanc 6 onces, ajoutez 1 chopine d'eau, faites dissoudre en brassant, filtrez. Cette solution contient 18 grs. de chaux par once au poids.

Propriétés.—Usage.— Les mêmes que ceux de l'eau de chaux, mais employé à l'intérieur seulement, et particulièrement dans les diarrhées chroniques et la dyspepsie, surtout la dyspepsie goutteuse.

Dose.—De la préparation de Trousseau, ʒ ij à ʒ iij., par jour.—Enfants 20 à 30 gouttes.—De celle du Dr. Cleland, 20 à 30 gouttes dans un verre d'eau, 2 ou trois fois par jour. Le Sirop de Trousseau doit aussi être pris dans de l'eau.

CAMPHORA, (Syn) *Caphura, Caffa.* (F) *Camphre.* (A) *Camphor.*

Le camphre est une huile volatile et concrète produite par le *Laurus Camphora,* grand arbre du Japon, et, selon quelques auteurs par le *Dryobalanops Camphora,* grand arbre de la côte nord-est de Sumatra.

Composition.—$C_{20}\ H_{16}\ O_2$. Gr. sp. 0.9857 à 0.996.

Qualités.—Le camphre est blanc, cristallin, d'une odeur forte, saveur amère et aromatique : il fond à 173 degrés, bout à 204 degrés, se volatilise complètement à l'air libre ; l'eau en dissout peu, l'alcool beaucoup, ainsi que le vinaigre, l'éther et les huiles grasses et volatiles ; il se pulvérise difficilement. Il présente des affinités chimiques et physiologiques considérables avec les huiles essentielles, et on croit qu'il est composé d'un radical appelé Camphène uni à l'oxygène. L'acide nitrique le convertit en acide camphorique. Il est plus léger que l'eau. On peut le pulvériser au moyen de quelques gouttes d'alcool ou en faisant précipiter la teinture par l'eau.

Propriétés.— Antispasmodique, sédatif, diaphorétique, antiseptique ; à l'extérieur, il est anodin ; à haute dose, c'est un poison. Voyez Antidote.

Usage.—Le camphre administré à l'intérieur, détermine des effets qu'on peut ainsi analyser : 1° excitation locale ; 2° sédation ; 3° réaction fébrile. A haute dose, 2 à 4 drachmes par exemple, il peut empoisonner en déterminant une sursédation qui va jusqu'à la syncope, des sueurs froides, l'abolition des sens, puis la mort, précédée quelquefois d'une réaction impuissante. Ce qui domine ordinairement dans les effets du camphre, c'est la seconde période, la sédation. Il est surtout utile pour combattre les accidents nerveux qui compliquent les maladies inflammatoires, les fièvres éruptives ou les accès fébriles qui les suivent. On le vante dans les névralgies et dans plusieurs affections spasmodiques. Il est utile dans la blennorrhagie accompagnée de douleurs.

Le camphre a été préconisé comme antispasmodique, et cette action paraît indubitable. On a vanté l'emploi du camphre dans les inflammations, mais particulièrement administré dès leur début. C'est ainsi qu'on l'a employé dans la pleurésie aiguë, dans les pneumonies,

dans la fièvre puerpérale ; mais cet usage est presque abandonné. On l'a vanté particulièrement en fumigations contre le rhumatisme aigu et la goutte ; on a beaucoup employé le camphre dans la peste, les fièvres putrides pétéchiales ; je l'ai vu souvent administrer avec succès dans la période inflammatoire de l'affection typhoïde et quelquefois dans la période de putridité.

Le camphre a joui d'un grand crédit dans les fièvres éruptives. Haller l'administra avec avantage dans une épidémie de variole dont la gravité était due à des taches noires et à des hémorrhagies sous-cutanées qui se montraient entre les pustules. Les maladies des voies urinaires, particulièrement les blennorrhagies accompagnées de dysurie et de strangurie, sont dégagées de ces accidents par l'usage intérieur du camphre. On cite des rétentions d'urine où le camphre a pu épargner le cathétérisme aux malades ; on a beaucoup vanté le camphre contre les maladies nerveuses, la manie, l'épilepsie, l'hystérie, l'éclampsie.

On l'emploie à l'extérieur pour combattre les douleurs rhumatismales, la goutte, les névralgies. Il est utile en applications locales pour arrêter les progrès de l'erysipèle chirugical. On saupoudre avec du camphre les vésicatoires pour éviter l'action des cantharides sur l'appareil génito-urinaire. C'est un des antiseptiques les plus employés, et il mérite de l'être, car c'est un des agents les plus énergiques de destruction pour les infusoires qui déterminent la putréfaction.

L'emploi extérieur du camphre a beaucoup d'importance. Dans les ulcères de mauvaise nature, scorbutiques, dartreux, les gangrènes spontanées, la pourriture d'hôpital ; il possède réellement des propriétés antiputrides incontestables. M. Malgaigne l'a employé en application sur les érysipèles. En Angleterre, on emploie beaucoup la poudre de camphre dans les poudres dentifrices, mais l'abus de cette substance détruit l'émail.

Le camphre se montre genéralement avantageux en application externe contre les éruptions cutanées chroniques. Il modifie, excite favorablement la vie nutrive pervertie, ou parfois assoupie dans ces éruptions , et tend à calmer les démangeaisons qui les accompagnent si souvent.

Le camphre employé à l'extérieur peut être utile de trois manières : 1° par une action local irritante, il agit comme un excellent substitutif ; 2° en s'attaquant à la vitalité des êtres inférieurs qui apparaissent aussitôt qu'une partie animale quelconque s'éloigne de l'état physiologique ; 3° en déterminant un commencement d'anesthésie locale. L'action substitutive du camphre est souvent mise à profit isolément ; mais plus souvent encore on l'associe heureusement à des substitutifs plus énergiques, tels que l'oxyde rouge de mercure, le sulfate de cuivre, etc. (Bouchardat.)

Le camphre est aussi employé avec avantage dans le typhus.

Dose.—De la poudre, 3 à 20 grains, en pilules, mais il est préférable de le donner en émulsion, car il se dissout, difficilement dans l'estomac. Voyez les préparations officinales.

Epreuves.—Il est entièrement sublimé par la chaleur.

Préparations officinales.—Eau de camphre. Esprit de camphre, Liniment camphré, Liniment de Camphre composé. Liniment de Savon, Mixture de chloroforme. Parégorique. Pommade Camphrée.

Pilules camphrées. (Ricord). Camphre 3 grammes, Thridace, 3 grammes. Faites 20 pilules dont on peut prendre 5 ou 6 par jour, surtout le soir.

Poudre de camphre.—On pulvérise le camphre en le triturant avec une très petite quantité d'alcool.

Emulsion sédative.—Emulsion sucrée 500 grammes. Camphre 5 décigrammes. Sirop de sulfate de morphine 20 grammes. Délayez le camphre dans le quart d'un jaune d'œuf, ajoutez l'émulsion et le sirop. Dans la période inflammatoire de la variole.

CAMPHOROSMA MONSPELIACA, (Syd) *Camphorosma Perennis, Selago, Camphorata Hirsuta, Camphorata Monspeliensium.* (F) *Camphrée de Montpellier, Camphrée.* (A) *Hairy Camphorosma, Stinking Ground Pine.*

Plante Européenne de la famille des *chénopodiacées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qnalités.—Saveur un peu amère, aromatique et camphrée. Malgré plusieurs expériences, on n'a pu y constater l'existence du camphre.

Propriétés.—Diurétique, diaphorétique, céphalique, antispasmodique, sudorifique.

Usage.— Cette plante était beaucoup plus employée autrefois qu'aujourd'hui ; on la croyait propre au traitement des maladies chroniques de la peau, des rhumatismes, des affections catarrhales pulmonaires, de l'asthme, etc.

Dose.—Non déterminée, sans doute, quantité voulue.

CANELLA, (Syn) *Canella Alba, Cortex Winteranus Spurius, Cinnamonum Album,* (F) *Cannelle Blanche, Fausse Ecorce de Winter.* (A) *Canella, White Canella Bark.*

Arbre de la Jamaïque et des Indes Occidentales. Son écorce est ordinairement mêlée ou substituée à l'écorce de Winter.

Partie usitée.—L'écorce des branches.

Composition.—Une huile essentielle âcre, mannite, extractif amer, résine, gomme, amidon, albumen et des substances salines.

Qualités.—Cette écorce est en plaques roulées, longues de 5 à 8 pouces, épaisse de 2 à 3 lignes, d'une couleur de chair légèrement cendrée, blanchâtre à l'intérieur, d'une saveur piquante, aromatique, amère ; elle cède ses propriétés en partie à l'eau et entièrement à l'alcool.

Propriétés.—Les mêmes que celles de la cannelle ordinaire.

Préparations officinales.—*Tinctura* Gentianæ Comp. Vinum Aloës; Pulvis Aloës et Canella, Vinum Rhei.

CANNA, (Syn) *Amylum Canaceum.* (F) *Tous les mois.* (A) *Canna Starch.*

Fécule qui s'obtient de la racine du *Canna Edulis* ; elle ressemble à l'amidon de patate et peut être substituée à l'arrowroot. (Voyez Maranta). Elle nous vient de Saint Kitts.

CANNABIS, (Syn) *Cannabis Indicus* (F) *Chanvre Indien,* (A) *Indian Hemp.*

Plante originaire de la Perse et de l'Inde dont toutes les parties exhalent une odeur forte et enivrante. C'est une espèce de chanvre qui diffère très-peu, s'il diffère du Chanvre de l'Europe (*Canabis Sativus*), que l'on cultive ici. La plante qui a fleuri et dont la résine n'a pas été extraite s'appelle *Gunjah, Ganjah, Guaza, Gauzah, Hachisch, Haschisch ou Chaschisch ;* elle consiste dans les sommités fleuries et les parties tendres de la plante ; on les cueille aussitôt après la floraison ; elles sont employées pour fumer. Les plus grandes feuilles et les capsules, sans la tige, constituent le *Sedhee, Subhee* ou *Bang* ; elles sont employées pour former avec l'eau, une boisson enivrante. C'est un poison à haute dose. Voyez Antidote.

Composition.—Résine verte (*Cannabine, Churrus ou Cherris. Voyez Extractum Cannabis Indicus*), et une matière verte.

Propriétés.-- *Usage.*—*Dose.*—Voyez Extractum Canabis Indicus.

Remarque.—Ce remède pris habituellement, cause les tristes effets de l'opium et des boissons fortes.

Les graines du chanvre de l'Europe que l'on nomme *Chénevis* (*Semina Cannabis.* (A) *Hempseed*), sont grasses et mucilagineuses ; on les donne en aliment aux oiseaux.

CANTHARIS, (Syn) *Cantharis Vesicatoria, Musca Hispanica, Meloe Vesicatorius, Lytta Vesicatoria.* (F) *Cantharides, Mouches d'Espagnes.* (A) *Cantharides Spanish Flies.*

Animaux articulés de la classe des insectes, de l'ordre des coléoptères, de la famille des trachélides, de la tribu des cantharides ou vesicants.

Composition.—Cantharidine, huile grasse jaune, huile concrète verte, substance jaune visqueuse, substance noire, osmazome, acide urique, phosphorique, acétique, chitine, phosphate de chaux et de magnésie.

Qualités.—Les cantharides sèches conservent la forme, la couleur et, jusqu'à un certain point, l'odeur désagréable de l'insecte vivant. La poudre est d'un brun grisâtre, mêlée de parcelles d'élytres vertes, d'une saveur âcre, brûlante et urineuse. On peut la conserver longtemps avec toutes ses propriétés si on a soin de la mettre dans un lieu sec et dans un flacon bien bouché, autrement elle est bientôt attaquée par les mites et détériorée. La propriété active des cantharides dépend de la cantharidine.

Propriétés.—Stimulante, diurétique, vésicante. Poison. Voyez Antidote.

Usage.—Les cantharides sont presque exclusivement réservées aux usages externes. Administrées à l'intérieur à dose un peu élveée, elles constituent un poison irritant des plus énergiques : elles provoquent d'abord une irritation gastro-intestinale des plus violentes ; elle réagissent ensuite sur l'appareil génito-urinaire, qu'elles stimulent vivement. L'urine, après l'administration des cantharides, contient souvent de l'albumine et laisse déposer des fausses membranes. On cite un nombre assez considérable d'empoisonnements qui ont suivi l'administration imprudente ou coupable des cantharides.

Les cantharides appliquées sur la peau y déterminent bientôt de la rougeur et les autres phénomènes de l'inflammation ; si l'action est continue, la rubéfaction est suivie d'une sécrétion de sérosité et de formation de phlyctènes. De tous les épispastiques, ce sont les cantharides qu'on emploie le plus fréquemment : leur action se borne le plus souvent à produire une vésication : mais la cantharidine peut être absorbée et causer divers accidents qui peuvent devenir très-graves. Ainsi, chez certaines personnes irritables, l'application d'un vésicatoire aux cantharides peut être accompagnée de priapismes, d'hématurie, de strangurie, etc. Administrées à l'intérieur, les préparations de cantharides agissent d'une façon spéciale et digne de toute l'attention des physiologistes : elles provoquent d'abord une irritation gastro-intestinale des plus vives, puis leur absorption est suivie d'une fièvre inflammatoire intense, et elles réagissent aussi sur l'appareil génito-urinaire, qu'elles stimulent assez énergiquement pour provoquer de violentes hématuries chez la plupart des sujets, la cantharide absorbée même par l'absorption d'un vésicatoire détermine l'irritation de l'appareil génito-urinaire, fait apparaître la présence de l'albumine dans les urines, souvent accompagnées de fausses membranes.

M. Le Riche a rapporté dans la *Gazette médicale* de Lyon, un exemple remarquable de l'action irritante, déterminée sur les muqueuses buccales et les glandes salivaires par l'absorption de la cantharidine, par suite d'application d'un vésicatoire chez un jeune sujet. Cette remarque devra éveiller l'attention des praticiens sur ce grave inconvénieut, mais elle a beaucoup moins d'importance que celle de *l'albuminerie cantharidienne.*

Malgré ces redoutables proprietés, les préparations de cantharides sont quelquefois conseillées à l'intérieur : mais il faudra se garder de prescrire la poudre, parce que, malgré l'extrême division qu'on pourrait lui donner, on aurait toujours à craindre qu'elle ne se déposât sur quelques points du canal alimentaire et qu'elle ne déterminât de graves accidents locaux. On a conseillé les préparations de cantharides à l'intérieur dans certaines paralysies de la vessie, dans certaines incontinences d'urine occasionnée par l'état de faiblesse des organes, dans les écoulements blennorrhagiques et rebelles. Les cantharides peuvent rendre des services dans ces conditions ; mais la plus grande prudence doit être recommandée dans l'administration de ce redoutable médicament.

M. Rayer a montré que les cantharides pouvaient être utilement employées dans le catarrhe vésical et aussi dans les cas d'albuminurie. Quand le sang est appauvri, quand les globules de même que la proportion d'albumine ont décru, les cantharides prises à doses convenables et modérées peuvent ranimer l'énergie des fonctions vitales, et par là contribuer à rétablir le sang dans son état normal. Les cantharides, administrées à l'intérieur, sont surtout utiles dans ces conditions où l'on a vu apparaître l'albumine dans les urines en même temps que la chaleur animale a diminué. Si l'on analyse avec soin l'urine rendue dans les vingt-quatre heures par les malades qui sont dans l'état que je viens d'indiquer, on reconnaîtra bien vite que la proportion d'urée y a notablement diminué. Ainsi, au lieu de 5 à 6 gros dans les 24 heures, ces malades n'en rendront plus que $2\frac{1}{2}$ même quelquefois $1\frac{1}{2}$. Voilà précisément les cas où les cantharides administrées à l'intérieur avec précaution ont produit de bons effets. J'ai également constaté leur utilité dans des cas de polydipsie rebelle.

Le Dr. Irven a employé la teinture alcoolique de cantharides à la dose de 15 à 20 gouttes par jour pour combattre le scorbut. Cette pratique peut, en effet, être très-convenable quand le scorbut est compliqué d'un grand affaiblissement.

On a encore vanté l'usage intérieur des cantharides contre certaines maladies de la peau, contre les hydropisies, les calculs vésicaux, l'épilepsie, l'hydrophobie même, soit comme moyen prophylactique, soit comme curatif. De graves autorités ont insisté sur leur utilité avec une telle conviction, que je crois qu'on est en droit d'en tenter l'emploi contre cette affection désespérante. Mais nous devons dire qu'en somme l'usage intérieur des cantharides est restreint ; il n'en est pas de même de leur emploi comme épispastique.

Les vésicatoires sont utiles non-seulement par l'irration locale qu'ils déterminent, mais leur action peut être générale : elle est alors sous la dépendance de l'absorption de la cantharidine. On peut constater les effets généraux et les effets locaux de l'administration des cantharides après l'application de grands vésicatoires ; qu'il faut toujours surveiller en pensant aux inconvénients de l'albuminurie cantharidienne qui, le plus souvent, ne dure que quelques jours, mais qui peut persister et constituer alors une redoutable affection.

Les vésicatoires sont les agents les plus précieux peut-être de la médication révulsive. Ils peuvent surtout manifester leur puissance pour abréger la durée des maladies qui débutent et qui n'ont point encore altéré la texture des organes, qui ont pour siége plutôt les membranes que les parenchymes ; ils peuvent, dans ce cas, maniés par une main habile, juguler des maladies redoutables. Il faut encore ajouter, et cela est important, que la révulsion doit être proportionnelle au mal que l'on veut combattre. C'est pour avoir mis des vésicatoires insuffisants que l'on a accusé d'impuissance cette heroïque médication ; mais dans les maladies qui envahissent pour ainsi dire toute l'économie, l'influence des vésicatoires sera nulle ou nuisible, et j'ai la conviction qu'on tourmente inutilement bien des moribonds atteints des fièvres typhoïdes, de pneumonie, etc., auxquels on applique comme pour dernier remède les vésicatoires aux jambes.

Les vésicatoires longtemps entretenus peuvent encore être considérés comme des moyens efficaces de la médication spoliative. Pour diminuer l'irritation causée par les vésicatoires sur l'appareil génito-urinaire, on les saupoudre souvent avec de la poudre de camphre, et pour obvier à l'inconvénient de l'irritation nerveuse, on le recouvre quelquefois de papier de soie trempé dans l'huile douce. (Bouchardat).

Prises à doses élevées, les cantharides peuvent causer des nausées, des vomissements, des vertiges, le délire, des défaillances, des convulsions et même le tétanos, et, en même temps que ces effets se produisent, on note un ralentissement considérable du pouls, qui peut même s'arrêter complètement et détermine la mort. La cantharidine n'a pas l'inconvénient d'irriter la vessie.

Dose.—½ à 1 grain combiné avec l'opium, le camphre, &., 2 fois par jour, mais il est dangereux de donner la poudre même en pilules, il vaut mieux employer la teinture.

Préparations officinales.—Vinaigre de Cantharides. Teinture de Cantharides. Emplâtre de Cantharides. Onguent de Cantharides.

Les *Cantharides Américaines.* (L) *Cantharis Vittata, Lytta Vittata* (*Potato Fly*), ont les mêmes propriétés que les précédentes et peuvent être employées dans les mêmes cas. Il y a un très-grand nombre d'autres espèces de cantharides, tant de l'Europe que de l'Amérique, qni ont les mêmes propriétés.

CANTHARIDINA. (F) *Cantharidine.* (A) *Cantharidin.*

La cantharidine est le principe le plus important des cantharides; elle a été découverte par Robiquet.

Composition.—C_0 H_6 O_4. (Nysten).

Qualités.—Substance blanche, en petites lames micacées, volatile, insoluble dans l'eau, soluble dans les huiles, l'éther, le chloroforme, l'alcool bouillant et l'acide acétique qui la déposent par le refroidissement; elle est inodore et sans saveur, fond à 200°.

Propriétés. Usage.—Elle est vésicante et épispastique. Appliquée sur la peau, elle fait naître rapidement des ampoules; administrée à l'intérieur, c'est un des poisons irritants les plus énergiques. (Voyez Antidote). On peut employer l'onguent suivant:

Unguentum Cantharidinæ. (F) *Onguent de Cantharidine.* ℞.— Cantharidine 1 grain, Axonge ℥ j.

CAOUTCHOUC, (Syn) *Gomme Elastique, Résine Elastique, Résine de Cayenne.* (L) *Gummi Elasticum, Resina Elastica, Resina Cayennensis.* (A) *Caoutchouc, Indian Rubber, Elastic-Gum, Elastic-Resine.*

Le Caoutchouc est le suc coagulé du *Siphonia Elastica*, arbre de la monœcie monadelphie, famille des euphorbiacées tithymales.

Composition.—C^8 H^7. (Faraday).

Qualités.—Le caoutchouc pur est presque incolore, et, en couches minces, transparent; il est très-élastique, plus léger que l'eau, inodore, sans saveur, fusible à 248° à peu près inflammable à une plus haute température, insoluble dans l'eau, l'alcool, les acides faibles et les solutions alcalines, soluble dans le chloroforme, dans l'éther sans alcool, et dans presque toutes les huiles fixes et volatiles, mais dans ces dernières, il perd son élasticité. On croit cependant que les huiles de Lavande et de sassafras le dissolvent sans le changer et qu'étant précipité par l'alcool, de sa solution dans l'huile de Cajeput, il conserve son élasticité. Mais ses meilleurs dissolvants sont le napthe, la benzine, l'huile pure de térébenthine et l'huile empyreumatique obtenue par la distillation du caoutchouc lui-même. Selon le Dr. Bolely, la meilleure manière de l'obtenir en solution pour la préparation du vernis, est de le faire digérer, coupé par petits morceaux, dans le Bisulfure de carbone qui le convertit en gelée, puis de le traiter par la benzine.

Le *Caoutchouc Volcanisé* ou *Soufré* est une combinaison du soufre avec le caoutchouc, préparé avec le sulfure de carbone et le chlorure de soufre; il conserve son élasticité à toutes les températures; il est inattaquable par les dissolvants ordinaires du caoutchouc, et résiste à la compression. Il est beaucoup employé dans les arts et dans la fabrication des instruments de chirurgie.

Propriétés. Usage.—Le caoutchouc pur a quelquefois été donné à l'intérieur dans la phthisie, à la dose d'un à deux grains augmentant graduellement. A l'extérieur, on l'a employé pour faire cesser l'hémorrhagie des piqûres de sangsues; on chauffe légèrement un petit morceau d'élastique et on l'applique sur le point saignant. Le jus laiteux de la plante, conservé liquide dans une bouteille, au moyen d'un peu de solution d'ammoniaque, a été employé, avec

avantage en application locale, dans les érysipèles, les brûlures, les éruptions cutanées, &, cette couche élastique est imperméable a l'air et à l' humidité. On fait aussi usage d'une solution de caoutchouc dans le chloroforme pour les mêmes cas et avec le même succès.

CAPPARIS SPINOSA, (Syn) *Capparis*, *Cappar*, *Capria*. (F) *Câprier*. (A) *Caper Bush*.

Sous-arbrisseau de la polyandrie monogynie capparidées, qui croît dans le midi de la France.

Partie usitée.—L'écorce de la racine.

Qualités.—On trouve cette écorce dans le commerce, en plaques roulées, grises ou violacées, ridées transversalement en dehors, d'une saveur âcre, amère et piquante ; c'est une des cinq racines apéritives mineures des anciens.

Propriétés.—*Usage.*—Diurétique. Employée dans les obstructions du foie et de la rate, l'aménorrhée et le rhumatisme chronique. Les jeunes boutons de fleurs, confits dans le vinaigre, portent le nom de *Câpres* (A) *Capers*, et servent d'assaisonnement.

CAPSICUM, (Syn) *Piper Indicum*, *Piper Hispanicum*, *Piper Guineense*. (F) *Poivre de Guinée*, *Piment*, *Corail des Jardins*, *Poivre d'Inde*, *Poivre Rouge*. (A) *Cayenne Pepper*, *Red Pepper*, *Chilli Pepper*.

On appelle ainsi le fruit du *Capsicum Annum*, plante de la famille des solanées ; on la cultive dans nos jardins.

Qualités.—Baie sèche, longue, grosse comme le pouce, unie, luisante, d'un beau rouge, quelquefois orange ; elle est à deux ou trois loges, renfermant des semences plates et réniformes. Elle a une odeur aromatique, piquante, une saveur chaude, mordante, aussi aromatique ; elle cède son principe actif à l'éther, à l'alcool et à l'eau.

Le poivre appelé *Poivre de Cayenne*, est une variété des poivres de Guinée ; on les prend souvent l'un pour l'autre.

Propriétés.—Stimulant, rubéfiant.

Usage.—Dans la dyspepsie accompagnée de flatulence, la goutte atonique, la léthargie, la paralysie, les affections hémorrhoïdales, etc. Le poivre de Cayenne est employé, associé au sulfate de quinine, dans les fièvres intermittentes quand il y a faiblesse ou manque de susceptibilité du suc gastrique ; il pourrait aussi être donné, combiné avec des toniques, pour stimuler l'estomac dans les fièvres adynamiques. Mais c'est surtout dans les fièvres scarlatines malignes et les maux de gorge putrides qu'il est employé avec avantage, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, en gargarismes. On peut aussi en faire usage pour le mal de mer ; on en prend une cuillérée à thé dans un véhicule approprié, quand les nausées se font sentir.

A l'extérieur, le poivre rouge est un puissant rubéfiant, très-utile dans le rhumatisme local, ainsi que dans les fièvres adynamiques, lorsqu'une impression stimulante est nécessaire ; il a l'avantage, dans ces cas, d'agir promptement sans produire de vésication ; on peut appliquer sur les parties malades des cataplasmes ou des compresses trempées dans la teinture ou dans une infusion concentrée. On emploie aussi la teinture diluée en lotion sur les engelures, et la poudre sur la luette relâchée. L'extrait éthéré (*Oleoresina capsici*), est un puissant rubéfiant.

Dose.—5 à 10 grains, en pilules. En infusion, ʒ ij. pour ℥ viij. d'eau, dont on prend une cuillérée à table.—En gargarisme 30 grains pour Oj. d'eau et ℥ ij. de miel.

Potion pour la scarlatine maligne.—℞.—Sel de table une cuillérée à thé, Poivre rouge, deux cuillérées à table, Eau et vinaigre bouillants, aa ℥ viij. Infusez une heure, coulez. Une grande cuillérée toutes les demi-heures.

La même préparation fait un excellent gargarisme.

Incompatibilités.—Nitrate d'argent, bichlorure de mercure, acétate de plomb, sulfates de fer, de zinc, de cuivre et les carbonates alcalins.

Préparations Officinales.—Teinture de Capsicum, Oléorésine de Capsicum, Infusion de Capsicum.

On trouve dans le commerce, sous le nom de capsicum, une espèce de poivre de Cayenne dont les baies sont très-petites. Ce poivre est encore plus fort que l'espèce cultivée dans nos jardins.

CAPSULÆ GELATINÆ. (F) *Capsules, Capsules Gélatineuses, Capsules de Gélatine.* (A) *Gelatinous Capsules, Capsules of Gelatin.*

Les capsules gélatineuses sont de petits tubes ou de petites ampoules de gélatine, dans lesquels on renferme les substances de goût désagréable, telles que le copahu, l'huile de foie de morue, etc. Prises de cette manière ces substances ne provoquent point le dégoût.

Le Dispensaire des Etats-Unis donne plusieurs méthodes pour faire les capsules.

Première méthode : prenez un petit cylindre de fer ou de bois dur, de quatre pouces de diamètre, trempez un demi pouce d'un des bouts, qui doit être parfaitement arrondi, dans une solution alcoolique de savon, concentrée et chaude ; la couche de savon étant refroidie, trempez de nouveau le cylindre dans une solution concentrée de gélatine, également chaude ; réitérez l'immersion jusqu'à ce que vous ayez une capsule d'une consistance convenable ; quand elle est refroidie, retirez-la et placez-la sur un tamis pour la faire sécher au fourneau. Lorsque vous aurez la quantité voulue de capsules, mettez-les dans de petits trous pratiqués dans une planche et emplissez-les du liquide qu'elles doivent contenir, au moyen d'une seringue à bout très-fin. L'ouverture se ferme avec une goutte de gélatine appliquée avec un pinceau, puis on donne une seconde couche en trempant cette ouverture dans la solution un peu diluée.

Seconde méthode.. M. Redwood emploie, au lieu d'un cylindre, de petits tubes de fer, d'os et d'ivoire bien polis et munis à la partie supérieure d'un manche de deux lignes de diamètre et long de quelques pouces ; il trempe ces bulbes dans la solution de gélatine une ou deux fois, selon le besoin, les laisse égoutter un instant, puis plante le manche dans des trous percés dans une planche. Lorsque les capsules sont suffisamment refroidies, il les ôte de dessus le moule et les fait sécher au fourneau. Pour la manière de les emplir et de les fermer. Voyez la première méthode.

La solution de gélatine peut être faite avec six parties de gélatine pure et une partie d'eau sucrée, quelquefois aromatisée.

Les capsules doivent êtreovales, et d'une capacité telle qu'elles puissent contenir 10 à 15 grains de copahu ; on pourrait cependant les faire plus petites au besoin. On prépare de cette manière *Les Capsules d'Ether, Les Capsules de Chloroforme, les Capsules de Capahu* (A) *Capaiba Capsules, Les Capsules de Teintures Ethérées, Les Capsules d'Essence de Térébenthine.*

CARANNA, (Syn) *Caragna, Carannæ Gummi.* (F) *Caragne, Gomme Caragne Cachibou.* (A) *Caranna, Gum Caranna..*

La Caragne est une substance gommo-résineuse que l'on attribue à un arbre de la famille des térébinthacées, originaire de la Colombie. Quelques-uns l'attribuent à l'*Amyris Caranna* arbre qui croît dans l'Amérique du Sud. Selon Geiger, cette gomme vient du *Bursera Gummifera.*, des Indes Occidentales.

Qualités.—Elle est en morceaux, de la grosseur d'une noix, d'un vert noirâtre à l'extérieur, d'une teinte plus pâle et comme marbrée en dedans, fusible, d'une odeur agréable

lorsqu'elle est chauffée ; récente, elle est molle et adhésive, mais sèche elle se pulvérise facilement. Elle ressemble beaucoup à la résine *Tacamahaque*.

CARBO, (Syn) *Carbonium* (F) *Carbone* (A) *Carbon.*

Le carbone est un principe combustible abondamment répandu dans la nature, et formant dans le sein de la terre, des masses plus ou moins considérables. C'est un élément chimique de beaucoup de principes constituants des êtres organisés, d'où on l'extrait à l'état de charbon. Le diamant est un carbone pur, le charbon de bois, le charbon animal, l'anthracite et la plombagine sont du carbone associé à d'autres principes plus ou moins abondants.

Composition.—C. Gr. Sp. en masse sans ses pores, 3·5 ; avec ses pores, 0.44.

Qualités.—Corps solide, généralement, inodore et insipide, très mauvais conducteur du calorique ; il absorbe en brûlant, deux fois et demie environ son poids d'oxygène pour se convertir en acide carbonique. Préparé convenablement, il possède la propriété de détruire la couleur et l'odeur de presque tous les liquides.

CARBO ANIMALIS, (Syn) *Carbo Carnis.* (F) *Charbon Animal, Noir d'Ivoire.* (A) *Animal Charcoal, Bone-Black, Ivory-Black.*

Le charbon animal résulte de la décomposition des substances animales par le calorique dans des vases clos. Il conserve, comme le charbon de bois, la forme des matières brûlées lorsque celles-ci sont dures (les os).

Composition.—Carbone, phosphate et carbonate de chaux, et une petite quantité de de sulfures alcalins. (Nysten).

Qualités.—Il est d'un noir brillant d'une saveur légèrement alcaline et quelque peu amère, brûle plus difficilement que le charbon végétale, et possède à un plus haut degré que lui la propriété de décolorer les acides végétaux, les sirops, les solutions, salines, etc., propriété qu'il doit à sa grande divisibilité. Il agit sur ces liquides en absorbant leur matière colorante qui n'est nullement altérée dans son action sur eux, puisqu'on peut la faire reparaître avec toutes ses propriétés par un dissolvent convenable.

Usage.— Ce charbon n'est employé en pharmacie que pour décolorer des principes végétaux, tels que l'acide gallique, la quinine, la morphine, la vératrine, etc. ; et, dans les arts, pour clarifier les sirops et extraire *l'Alcool amylique des Esprits* distillée du grain.

Préparations officinales.—Charbon Animal Purifié.

CARBO ANIMALIS PURIFICATUS. (F) *Charbon Animal Purifié.* (A) *Purified Animal Charcoal.*

℞.—Charbon Animal, Acide Muriatique aa ℥ xij. (au poids) Eau, ℥ xij. Mêlez l'acide et l'eau, et versez graduellement sur le charbon ; faites digérer pendant deux jours à une douce chaleur, ayant soin de brasser de temps à autre. Laissez reposer jusqu'à ce que la poudre non dissoute tombe au fond du vaisseau, décantez le liquide et lavez la poudre tant que l'eau du lavage donnera un précipité avec le nitrate d'argent ; faites sécher.

Qualités.—Ce charbon donne une poudre d'un brun noir.

Propriété.—Usage.—Employé comme le précédent pour décolorer les acides, clarifier les sirops, etc. Cependant le Dr. A. B. Garrod a proposé de le donner comme Antidote pour les poisons animaux et végétaux avec lesquels il paraît se combiner. Le Prof. B. H. Rand a fait des observations intéressantes concernant les propriétés du charbon purifié comme antidote, et il a prouvé qu'une dose vénéneuse du plus fort poison végétal pouvait être prise impunément si elle était mélangée avec cette substance. D'après les expériences du Dr. Garrod, le charbon non purifié n'a pas la cinquième partie de la force du charbon purifié, et le *Noir de Lampes (Lampblack)* ainsi que le *Charbon Végétal* est à peu près inutile. M. Le Bourdais a employé le charbon animal purifié pour extraire le principe actif des plantes, telles que la digitaline, l'Ilicine, la scillitine, la colombine, la colocynthine, l'arnicine, la strichnine, la

quinine, etc. ; il croit que l'emploi du charbon animal, pour décolorer ou clarifier, cause beaucoup de perte.

CARBO LIGNI. (F) *Charbon, Charbon Végétal, Charbon de Bois.* (A) *Charcoal.*

Le charbon est le produit de la combustion incomplète des plantes ligneuses.

" M. Belloc a reconnu le peuplier comme l'arbre le plus propre à fournir le Charbon, qu'il recommande : il a remarqué que le bois trop vieux irritait l'estomac ; aussi conseille-t-il de prendre les pousses de trois ou quatre ans, très-vertes, non émondées, et dont l'écorce n'ait pas souffert. Il rejette le peuplier qui croît dans les endroits bas, humides, peu exposés au soleil, parce que le bois est compacte et l'écorce couverte de mousse. Le moment de la sève ascendante est le plus favorable pour la récolte ; on dépouille les branches de leur écorce, on les coupe par morceaux, et on les place dans des vases en fonte bien clos et on chauffe au rouge blanc.

Le Charbon ainsi obtenu est léger, brillant ; on le fait macérer dans de l'eau pendant trois ou quatre jours, en renouvelant l'eau fréquemment ; on fait sécher ensuite et on pulvérise avant qu'il soit complètement sec.

Toutes les précautions indiquées par M. Belloc doivent être suivies, c'est le plus sûr moyen d'obtenir un produit toujours identique, d'une efficacité ou du moins d'une inocuité constante.

Toutes les fois que les précautions indiquées n'ont pas été suivies, on a obtenu de mauvais résultats. C'est ainsi que M. Belloc a vu le charbon de bois ordinaire préparé en vase clos et réduit en poudre humide, produire sur les personnes qui en faisaient usage un goût sulfureux, quelquefois ammoniacal, une vive chaleur à la bouche avec soif, des pincements à la région épigastrique, un ralentissement de la digestion, et quelquefois des excoriations très-douloureuses de la muqueuse buccale, qui n'ont cédé qu'à l'emploi des gargarismes adoucissants." (Trousseau).

Composition.—Carbone 68.4, hydrogène 1.5, une petite portion d'oxygène, des sels, etc.

Qualités.—Poudre noire, inodore, insipide.

Propriétés.—Antiseptique, absorbant.

Usage.—Dans la dyspepsie accompagnée d'éructations putrides, les gastralgies compliquées de constipation et de flatulences, comme on en rencontre souvent chez les femmes nerveuses, les vieillards et les adultes débilités par les travaux de cabinet, les veilles; etc. ; chez les malades atteints de cancer de l'estomac ou des intestins, la fétidité des éructations et des selles disparaît en quelques heures après l'emploi du charbon, en même temps les accidents généraux se modifient, tels que l'anorexie, les nausées et même la fièvre hectique. Selon Trousseau, on donne aussi le charbon avec avantage dans les dyssenteries graves qui se terminent par la mortification de larges portions de la membrane muqueuse du colon. Le charbon est aussi employé comme absorbant dans la diarrhée, le pyrosis, etc. On l'emploie aussi pour les nausées et la constipation des femmes enceintes. A l'extérieur, on l'emploie en pommade sur le cancer du rectum, pour panser les plaies atteintes de gangrène, de pourriture d'hopital, et, pendant l'été, de grandes plaies suppurantes, les brûlures par exemple. On le donne en injection dans les dyssenteries, dans les écoulements putrides de l'utérus. M. Wormald fait usage et recommande un sachet de coton ouatté, rempli de charbon (*Charcoal quilt*) dans le cas de plaies gangrénées. Le cérat de charbon peut être introduit dans le rectum au moyen d'une mèche. Le charbon réduit en poudre impalpable, et mêlé d'un peu de sel, est la meilleure poudre à dents.

Dose.—1 à 3 cuillérées à thé. On le joint quelquefois à la rhubarbe,—Le Dr. Daniel l'a donné dans la constipation à la dose d'une cuillérée à soupe toutes les demi-heures. Voyez charbon de Belloc.

CARBONIS SULPHURETUM, (Syn) *Sulphuris Carburetum, Sulphuretum Carbonii, Carbonium Sulphuratum, Alcohol Sulphuris, Bisulphuretum Carbonii.* (F) *Sulfure de Carbone, Carbure de Soufre, Acide Sulfocarbonique, Alcool de Soufre.* (A) *Sulphuret of Carbon, Sulphide of Carbon, Bisulphuret of Carbon, Carburet of Carbon.*

On donne ce nom à une combinaison de carbone et de soufre qui a pris, depuis quelques années, une grande importance dans l'industrie du caoutchouc, par suite de sa propriété de gonfler et de ramollir ce corps (et non de le dissoudre) en le rendant transparent et environ 100 fois plus volumineux qu'il n'est. Le caoutchouc peut alors être déposé en couches sur différents corps et reprend ses qualités par l'évaporation du liquide. Le sulfure de carbone s'obtient en faisant arriver de la vapeur de soufre sur du charbon incandescent dans un tube de porcelaine hors du contact de l'air.

Composition.—C S^2. Gr. sp. 1-272. E.-U.

Qualités.—Liquide transparent, incolore, extrêmement volatil; il est sans action sur le tournesol et autres réactifs végétaux colorés; il a une odeur fétide, particulière, se rapprochant de celle des choux pourris; il tombe en gouttes au fond de l'eau, à laquelle il ne se mêle pas; mais il se mélange à l'éther et à l'alcool; c'est un dissolvant énergique des graisses; il dissout le soufre et le phosphore qui cristallisent par évaporation.

Propriétés.—Stimulant diffusible, sudorifique, diurétique et antispasmodique. A l'extérieur résolutif.

Usage.—Le sulfure de carbone, pris intérieurement, agit comme un stimulant diffusible, en accélérant le pouls, augmentant la chaleur animale et excitant les sécrétions du foie, des rognons, etc. Il a été employé dans des cas obstinés d'affections rhumatismales et arthritiques, la paralysie, les éruptions cutanées et plus récemment comme résolutif pour les tumeurs indolentes. On l'emploie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dans un cas de rhumatisme et de goutte, le Dr. Otto, de Copenhague, fit prendre quatre gouttes de la solution suivante, toutes les deux ou trois heures: sulfure, ʒ ij. alcool, ℥ i. et il employa en même temps en frictions, un liniment fait avec deux drachmes de sulfure et une once d'huile d'olive. Le Dr. Krymer traita une tumeur indolente en y laissant tomber 40 à 50 gouttes de sulfure, trois fois par jour. Il réussit aussi à réduire plusieurs hernies étranglées en appliquant quelques gouttes de sulfure sur la tumeur herniaire. Le Dr. Turnbull et le Dr. G. C. Page, de Boston, ont fait usage de la vapeur, le premier, pour résoudre les glandes lymphatiques indurées, le second, pour calmer les douleurs locales. On l'applique au moyen d'une fiole contenant un morceau d'éponge imbibée d'une drachme de sulfure. La peau de la glande ou de la partie malade est préalablement humectée avec de l'eau. On a aussi fait usage de la vapeur pour la surdité dépendant de faiblesse nerveuse causée par l'absence de cerumen; pour ce dernier cas, la fiole contenant le sulfure doit avoir un goulot qui s'adapte bien à l'oreille. On recommande le sulfure mêlé à partie égale d'alcool pour les névralgies de la face, le mal de dents et autres affections de même nature; on frotte la partie affectée, cinq à six secondes, avec un linge imprégné de sulfure de carbone. C'est un poison (Voyez Antidote). Les ouvriers qui en respirent la vapeur éprouvent d'abord de l'anorexie, des nausées, des vomissements, divers troubles digestifs, puis de l'hébétude, de la perte de mémoire, ou une grande mobilité intellectuelle, avec des accès de violence, des vertiges, des troubles de la vue et de l'ouie, des paralysies variées, surtout du mouvement, etc., phénomènes bien étudiés surtout par Delpech. Le seul traitement à suivre consiste à se soustraire à ces émanations.

Dose.—1 à 4 gouttes dans du sirop, toutes les deux ou trois heures.

CARDAMINE PRATENSIS, (Syn.) *Cardamantica, Nasturtium Aquaticum.* (F) *Cardamine, Cresson Elégant, Cresson des Prés, Passerage.* (A) *Cuckoo-Flower.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins; elles appartient à la famille des *crucifères.*

Cette plante était autrefois employée comme diurétique, et depuis la publication d'une correspondance par Sir George Baker, il y a près d'un demi siècle, on l'a quelquefois donnée comme antispasmodique, dans la chorée, l'asthme spasmodique, et plusieurs autres affections nerveuses ; mais elle ne produit que peu d'effet dans ces maladies.

CARDAMOMUM, (Syn.) *Cardamome.* (A) *Cardamom.*

On donne ce nom aux fruits de plusieurs espèces du genre amome, en particulier à celui de l'*Amomum Cardamomum*, famille des *amomées*, peut-être même les trois espèces de cardamomes connues en droguerie ne sont elles que des variétés de ce dernier fruit.

Le *Grand Cardamome* (*Cardamomum Majus*), le *Moyen Cardamome* (*Cardamomum Medium*) sont deux espèces de cardamome qui ont les mêmes propriétés que le petit cardamome, mais ils sont peu connus et peu employés dans ce pays.

Qualités.—Le *Petit Cardamome.* (L) *Cardamomum Minus.* (A) *Lesser Cardamom* est un fruit de trois à sept lignes de longueur, triangulaire, aminci à ses extrémités, d'une couleur fauve, brunâtre ; il contient plusieurs graines d'un goût âcre et piquant, mais agréable, d'une odeur aromatique. Ses graines sont plus aromatiques et plus âcres que celles des autres espèces ; aussi est-il préféré comme stimulant.

Propriétés.—Carminatif, stomachique.

Usage.—Dans les coliques flatueuses des enfants ; on le donne associé à la rhubarbe et à la magnésie. Mais la teinture est surtout employée comme stomachique conjointement avec les amers.

Dose.—En poudre 5 à 10 grains, trois fois par jour. La teinture est la meilleure forme d'administration.

Préparations Officinales.—Teinture de Cardamome. Teinture de Cardamome Composée. Extrait de Coloquinte Composé. Poudre Aromatique. Teinture de Gentiane Composée. Teinture de Rhubarbe. Vin d'Aloès.

CARMINATIF DE DALBY. (A) *Dalby's Carminative.*—Teinture d'Opium, 15 gram. Teinture d'Assafœtida, 15 gram. Essence de Carvi, 5 gram. Essence de Menthe, 10 gram. Magnésie Calcinée, 5 gram. Teinture de Castoréum, 25 gram. Esprit-de-Vin, 100 gram. Sirop de Sucre, 125 gram.

Une petite cuillérée à café dans un verre d'eau sucrée.

CARTHAMUS, (Syn.) *Carthamus Tinctorius, Carduus Sativus, Safranum, Carthamum Officinarum.* (F) *Carthame, Safran Bâtard, Carthame des Teinturiers.* (A) *Bastard Saffron, Dyers' Saffron, Safflower.*

Plante du Levant, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *composées.* Ces fleurs sont quelquefois mêlées à celles du safran, mais on peut les distinguer à leur forme. Elles sont employées par les teinturiers et aussi comme cosmétique.

Partie usitée.—Les fleurs et les graines.

Propriétés.—*Usage.* - Les fleurs sont laxatives à haute dose, et diaphorétiques à moindre dose ; on les a employées quelquefois à la place du safran, pour faciliter l'éruption de la rougeole, de la scarlatine et autres affections de ce genre. Les graines (*Graines de Perroquet*) sont cathartiques, diurétiques et aromatiques ; elles sont cependant données comme nourriture aux perroquets, d'où leur est venu leur nom.

Dose.—De l'infusion suivante quantité voulue : fleurs, ℥ ij. eau, Oj.

CARTON FUMIGATOIRE ou ANTIASTHMATIQUE, (Codex).

Papier gris sans colle 120, poudres de nitre 60, belladone 5, stramoine 5, digitale 5, lobélie 5, phellandrium 5, myrrhe 10, oliban 10. Imprégnez le papier d'eau, étendez les poudres dessus, faites sécher et divisez en trente-six morceaux. On fait respirer la fumée de ce papier.

CARUM, (Syn) *Carum Carui, Carui Fructus, Carui Semina, Semen Carui, Cuminum Pratense.* (F) *Carvi, Cumin des Prés, Anis des Voges.* (A) *Caraway Seeds.*
Plante Européenne qui habite les lieux montueux ; on la cultive dans les jardins ; elle appartient à la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—Les fruits ou graines.

Qualités.—Ces graines sont ovoïdes, allongées, recourbées, striées, d'une odeur très aromatique, d'une saveur chaude, d'une couleur brunâtre.

Propriétés.—Usage.—Carminatives. Employées comme l'anis, pour les coliques flatueuses des enfants, les vents, etc. On les mêle aussi avec la pâte de certains biscuits.

Dose.—De la poudre, 10 à 60 grains. De l'infusion (Carvi ℥ ij. Eau Oj.), une tasse au besoin.

Préparations officinales.—Eau distillée de Carvi. Huile de Carvi. Esprit de Carvi. Esprit de genièvre Composé.

CARYOPHYLLUS, (Syn) *Caryophyllus Aromaticus, Caryophyllum* (F) *Girofle, Clou de Girofle* (A) *Cloves.*

Le clou de girofle est la fleur non développé du *Caryophyllus aromaticus*, petit arbre de la famille des *myrtinées*, cultivé aux Moluques et à Cayenne ; on cueille les fleurs lorsque les pétales encore soudés forment une tête au dessus du calice. On distingue dans le commerce plusieurs espèces de girofles : 1° celui des Moluques, dit aussi *Girofle anglais*, parce que c'est la compagnie des Indes qui en fait le commerce ; 2° le *Girofle* de Bourbon ; il est un peu plus petit que le précédent ; 3° le *Girofle* de Cayenne, qui est grêle, aigu, sec, noirâtre moins aromatique, et moins estimé que les deux autres.

Composition.—Selon Tromsdorff, le girofle est composé d'essence, de tannin, de gomme de résine, d'extractif et de *Caryophylline.* Cette dernière partie est une résine brillante, satinée, insoluble dans l'eau et soluble dans l'alcool et dans l'éther ; elle est isomérique avec le camphre, et contient trois proportions d'eau de moins que l'escence de giroffe.

Qualités.—Le girofle offre la forme d'un petit clou à tête ronde, d'une saveur âcre et piquante, d'une odeur aromatique ; lorsqu'il est de bonne qualité il doit être gros, pesant, cassant, et pressé entre les doigts au gratté avec l'ongle, il doit laisser suinter un peu d'huile ; celui qui est léger, pâle, mou et de peu d'odeur ou de goût, est de mauvaise qualité.

Propriétés.—Stimulant, aromatique carminatif.

Usage.—Il peut être employé chaque fois qu'il s'agit de stimuler l'appareil digestif et pour corriger le mauvais goût d'autres remèdes. On le donne aussi quelquefois pour calmer les nausées et les vomissements.

Dose. 5 à 6 grains dans un peu d'eau bouillante.

Préparations officinales.—Infusion de clou de girofle. Huile de clou. Poudre Aromatique. Esprit de Lavande Composé. Sirop de Rhubarbe Aromatique.

CASCARILLA, (Syn) *Cascarillæ Cortex.* (F) *Cascarille, Ecorce de Cascarille.* (A) *Cascarilla, Cascarilla Bark.*

Ecorce d'un arbre, appelé *Croton Eleuteria, Croton Cascarilla*, de la famille des *eupharbiacées.*

Qualités.—En fragments courts, roulés, peu épais, très durs, fragiles, à cassures résineuse, brunâtre, recouverte d'une épiderme gris-cendré ; elle a une odeur aromatique musquée, qui augmente quand on la brûle (employée pour cela par les fumeurs qui la mêle à leur tabac) ; saveur âcre, aromatique, chaude et amère.

Propriétés.—Tonique, stomachique, antiseptique.

Usage.—Dans les cas d'atonie gastro-intestinale, la dyspepsie, les coliques flatueuses ;

unie au quinquina dans les fièvres intermittentes, elle donne peut être un plus haut degré d'énergie à ce fébrifuge.

Dose.—10 à 60 grains. L'infusion doit être préférée.

Préparations officinales.—Infusion de Cascarille, Teinture de Cascarille, Extrait de Cascarille.

CASSIA FISTULA, (Syn) *Cassia Catharto-Carpus, Cassia Bonplandiana.* (F) *Casse, Casse Canéficier, Canéficier en Bâton ou des Boutiques.* (A) *Purging Cassia.*

La casse est le fruit du *Cassia fistula, famille des légumineuses*, il est cylindrique, long d'un pied et quelquefois d'avantage, moins d'un pouce de diamètre, d'une couleur noire, lisse marqué d'une sorte de bande longitudinale sur chaque suture, offrant intérieurement un grand nombre de loges séparées par des cloisons transversales; chaque loge contient un seul grain, environné d'une pulpe rougeâtre et sucrée;

On connait plusieurs espèces de casse : 1° celle que nous venons de décrire, qui venait autrefois du Levant et que l'Amérique nous fournit aujourd'hui ; 2° la *Petite Casse* d'Amérique, qui est remplie d'une pulpe fauve, d'un goût acerbe, astringent et sucré ; 3° la *Casse* du *Brésil*, dont la pulpe est amère et désagréable.

On doit choisir les bâtons de casse récents, lourds et non sonnants. C'est la pulpe qu'ils contiennent (*Pulpe de Casse, Pulpa Cassiæ, Cassia Pulp*), dont on fait usage.

Composition.—Cette pulpe, analisée par Vauquelin, a fourni : pectine, extractif, gomme, gluten, sucre, parenchyme et eau. Henri en considère le sucre comme le principe actif; mais ce fait est douteux. (Bouchardat). V. Confectio Cassiæ.

Propriété.—Laxative.

Usage.—Employée toutes les fois qu'un léger purgatif ou un laxactif est nécessaire ; son usage convient lorsque dans le cours d'une inflammation, on veut entretenir la liberté des intestins ; c'est un laxatif convenable pour les enfants et pour les personnes constipées.

Dose.—Comme laxatif, ʒ j. à ʒ ij. Comme purgatif, ℥ j. à ℥ ij.

Préparations officinales.—Confection de Séné. Electuaire de Casse.

CASSIA MARILANDICA. (Syn) *Senna Americana, Cassia Ligustrina.* (F) *Casse de Maryland, Casse Américaine, Séné d'Amérique.* (A) *American Senna, Wild Senna.*

Plante indigène, de la famille des *Légumineuses.* Les feuilles ont un pouce et demie à deux pouces de long; elles sont minces, d'un vert pâle, d'une saveur nauséabonde, d'une odeur faible ; elles cèdent leurs propriétés à l'eau et à l'alcool.

Composition.—Cathartine, albumen, mucilage, amidon, chlorophylle, matière jaune colorante, huile volatile, matière grasse, résine, ligneux, sels de potasse et de chaux.

Propriété.—Usage.—Les mêmes que ceux du séné, mais il est moins actif; il peut cependant être employé dans les mêmes cas à dose au moins un tiers plus forte ; on le donne en infusion.

CASTANEA, (Syn) *Castanea Pumilla.* (F) *Chataignier Nain.* (A) *Chincapin, Chinquapin.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *cupulifères.*

Partie usitée.—L'écorce, (Castanea).

Propriété.—Usage.—Tonique et astringent. Employé dans les fièvres intermittentes. La forme sous laquelle on le donne et la dose ne sont pas déterminées.

Le *Chataignier d'Amérique.* (L) *Castanea Americana, Fagus Castanea.* (A) *Chesnut.* Est employé dans les mêmes cas que le précédent. Les feuilles en infusion sont données avec avec avantage dans la coqueluche.

Dose.—1 à 2 verres toutes les 2 heures. Les fruits de ces deux espèces de chataignier sont connus sous le nom de *Chataignes.*

CASTOREUM, (Syn) *Castoreum Rossicum.* (F) *Castoreum.* (A) *Castor.*

On connait sous ce nom un organe sécréteur, placé sous la peau de l'adomen du castor (de la femelle comme du mâle) entre l'origine de la queue et la partie postérieure des cuisses. Il y a deux espèces de castoreum: 1° le *Castoreum du Canada*, (*Castoreum Canadense*) le seul qui soit employé en France et en Angleterre et généralement le plus estimé; 2° le castoreum de Sibérie. Les poches de celui-ci sont les plus arrondies et quelquefois il n'y en a qu'une; l'odeur est très-forte, la couleur jaunâtre et la saveur aromatique et amère. On falsifie quelquefois le castoreum avec du sang sec ou autres substance, mais il est aisé de reconnaître la fraude à l'odeur.

Composition.—Le castoreum du Canada a été analysé par Bouillon-Lagrange, John, Plaff et Brandes. Il contient: huile volatile, castorine, résine, albumine, graisse, mucus, carbonate d'ammoniaque, urates, benzoates et sulfates de potasse et de soude.

Qualités.—Tel que le commerce nous le présente, il est sous l'aspect de deux poches encore unies ensemble, à la manière d'une besace, fortement ridées ou très-aplaties et dont l'une est constamment plus volumineuse que l'autre. Il a encore une odeur très-forte et même fétide, une couleur brun-noirâtre à l'extérieur, brune, fauve ou jaunâtre à l'intérieur, une cassure résineuse entremêlée de membranes blanchâtres, une saveur âcre et amère.

Propriétés.— Antispasmodique, emménagogue.

Usage.—Le castoreum est un des antispasmodiques les plus employés. Galien, Celse, Arétée l'ont déjà vanté dans des cas semblables à ceux où de nos jours son action est le moins constatée. Il agit d'une manière évidente sur le système nerveux. On l'emploie fréquemment et avec assez d'avantage pour combattre les affections spasmodiques, tels que l'hystérie, l'hypochondrie, les palpitations nerveuses, le hoquet convulsif, l'épilepsie, l'asthme nerveux, l'aménorrhée, lorsqu'elle dépend d'un état spasmodique de l'utérus, qu'elle est accompagnée de gonflements douloureux et tympanitiques du ventre, dans les cas où l'utérus congestionné ne laisse échapper que quelques gouttes de sang. Le castoreum a joui d'une grande réputation pour aider le travail de l'accouchement, calmer la violence des tranchées, et faire expulser la délivrance retenue. En raison de son action stimulante, il est utile, dans les fièvres typhoïdes, adynamiques, et ataxiques pour relever les forces et combattre les accidents nerveux. Mais je dois ajouter que c'est un médicament souvent infidèle, et qui est loin de produire constamment l'effet qu'on recherche. (Bouchardat).

Dose.—10 à 30 grains en pilules. La teinture est la meilleure forme d'administration.

Préparation officinale.—Teinture de Castoreum.

CASSUMUNIAR, (Syn) *Casamunar*, *Casmonar*, *Zerumbet*, *Casmina.* (F) *Racine de Bengale.* (A) *Bengal Root.*

Cette racine nous vient des Indes Orientales, en morceaux irréguliers de diverses formes, les uns coupés transversalement, les autres longitudinalement. C'est un amer aromatique et par conséquent tonique et stimulant.

CATALPA, (Syn) *Catalpa Arborea, Catalpa Cordifolia, Bignonia Catalpa.* (F) *Catalpa, Catalpa Bignonioïdes, Catalpa de Virginie.* (A) *Catawba Tree, Indian Bean.*

Arbre des Etats du Sud, de la famille des *gentianées*; on le cultive dans le Nord pour l'ornement; il ne dépasse guère les dimensions des grands arbrisseaux. Ses graines ont été employées, par quelques praticiens de l'Europe, dans le traitement de l'asthme nerveux. On croit que c'est un poison; et cependant M. Automarchi recommande une décoction faite avec quatre à six onces des graines bouillies dans douze onces d'eau que l'on fait réduire à six; cette dose doit être donnée matin et soir. S'il est vrai que ces graines aient des pro-

priétés vénéneuses, il serait plus prudent de commencer par une plus petite dose et d'augmenter graduellement jusqu'à l'effet voulu (Dispensaire des E. U.).

CATAPLASMATA. (F) *Cataplasmes.* (A) *Cataplasmes, Poultices.*

On donne ce nom à des topiques de la consistance d'une pâte molle. Ils résultent du mélange de farine ou d'autres poudres avec un liquide, soit de l'eau, soit du lait, une infusion ou une décoction de plante que l'on réduit par la coction en conssistance convenable.

Il y a des *Cataplasmes Émollients;* on les fait avec de la fleur de lin, de riz, de blé-d'inde, des fécules, des mauves, du sureau, etc., ou avec toute autre substance émolliente. (voyez ce mot). On les applique sur des parties qui sont le siège d'inflammations, par exemple, sur l'abdomen dans l'inflammation des intestins, sur des plaies enflammées, etc.

Les *Cataplasmes Maturatifs* se font avec de la fleur de fève, de lupin, d'avoine, etc. Ils sont employés pour favoriser la formation du pus et l'ouverture des abcès.

Les *Cataplasmes Sinapisés* sont ceux que l'on saupoudre de moutarde. On en fait usage pour stimuler des plaies trop faibles, irriter légèrement la peau, etc.

Les *Cataplasmes Désinfectants* sont appliqués sur les plaies gangrénées,et sur celles qui exhalent une mauvaise odeur. Ils sont composés de charbon, de quinquina, de levure. (Yeast), de chlorure de chaux, etc., que l'on mêle à une pâte émolliente quelconque.

Les *Cataplasmes Anodins* sont aussi faits avec une substance émolliente à laquelle on ajoute des têtes de pavots, des feuilles de jusquiane, etc., ou autres substances calmantes. Très-souvent on se contente de verser, sur la surface du cataplasme, de la teinture de jusquiame, de belladone, d'opium, etc.; ceux que l'on arrose avec cette dernière teinture sont appelés *Cataplasmes Laudanisés.* Ces cataplasmes sont appliqués sur les surfaces qui sont le siège de beaucoup de douleurs accompagnées d'inflammation. Il est à remarquer qu'on ne doit mettre, qu'avec beaucoup de précaution, des substances narcotiques sur la peau dépouillée de son épiderme, car on a vu des cas d'empoisonnement survenir à la suite de ces applications, cependant, quand la peau est entière, on peut y appliquer mêmes plusieurs drachmes de ces substances. On ajoute souvent aux cataplasmes, des substances actives dont il doivent favoriser l'effet, comme des poudres, des onguents, etc., on y mêle de l'onguent résine pour faire suppurer.

Les cataplasmes les plus employés sont ceux de graine de lin et de pain bouilli dans du lait. On applique les cataplasmes à nu ou entre deux linges. Pour les premiers, après avoir réduit la pâte en consistance convenable, on l'étend uniformement sur un linge assez fort pour la retenir, ayant soin de laisser une bande libre tout autour, ensuite, prenant les deux coins du linge du même côté, on en relève une portion latéralement que l'on replie sur la pâte de manière à en recouvrir quelques lignes de largeur; cette manœuvre est répétée successivement de chaque côté du linge, de sorte que la pâte se trouve encadrée (on peut au besoin faire quelques points de couture); c'est cette surface que l'on applique sur la partie malade.

Les cataplasmes entre deux linges se font de la même manière, seulement on a soin de mettre sur le carré de pâte, resté libre, une gaze ou une mousseline légère; dans ce cas on a la précaution de mettre la gaze avant de replier les bords du cataplasme. Dans les hopitaux on peut se contenter d'étendre la pâte en couches très minces sur un linge qui ait deux fois la longueur nécessaire et de le plier en deux; il faut alors que le linge soit très clair afin que l'humidité puisse se communiquer à la peau.

Il est bon de mélanger à la pâte un peu de graisse fraîche ou d'huile; moyennant cette précaution, les cataplasmes se refroidissent moins, et lorsqu'on les enlève, la partie qu'ils couvraient n'est pas aussi désagréablement affectée par le froid que l'air produit en absorbant l'humidité.

Il faut que les cataplasmes soient chauds sans pourtant brûler la peau, et on doit les faire aussi humides que possible de manière, cependant, qu'ils ne s'étendent pas sur les partiee envi-

ronnantes. Ils peuvent être laissés en place tant qu'ils conservent assez de chaleur et d'humidité, c'est-à-dire deux ou trois heures, à moins que le médecin n'en ordonne autrement. Leur grandeur et leur forme doivent varier selon la surface sur laquelle ils sont appliqués, mais il faut qu'ils couvrent parfaitement toute la place enflammée. Règle générale, il ne faut pas qu'ils soient plus d'un pouce d'épais.

Lorsque l'on saupoudre un cataplasme avec quelque poudre ou qu'on les arose avec quelque liquide, ce doit être sur la surface destinée à être appliquée sur la peau.

Le cataplasme sinapisé peut rester en place aussi longtemps que le cataplasme ordinaire, car la vapeur onctueuse, et l'humidité adoucissante des substances émollientes pallie ce que la moutarde pourrait avoir de trop irritant, seulement il est bon d'observer que ce cataplasme n'est que très peu dérivatif,

Les cataplasmes à *nu* sont quelquefois d'un emploi difficile et désagréable, par exemple, appliqué sur une plaie profonde, une petite portion du cataplasme peut s'infiltrer dans les anfractuosités de la plaie et l'irriter ou tout au moins entraver le travail réparateur qui se fait toujours dans une blessure; ou bien ces cataplasme appliqués aux pieds, s'y colle s'infiltrent dans les interstices des orteils et déplaisent considérablement aux malades; d'ailleurs, les cataplasme récouverts seulement d'une mousseline très claire agissent aussi bien qu'à nu.

Cataplasme *à la minute* ou *manière de faire un cataplasme promptement.*—On le fait avec de la farine de graine de lin ou autres poudres appropriées sur laquelle on a qu'à verser de l'eau bouillante, ayant soin de brasser continuellement et d'amener ainsi la pâte à une consistance convenable.

Les cataplasmes lourds et secs font plus de mal que de bien.

La pâte des cataplasmes, de quelque nature qu'elle soit, ne doit pas contenir de subtances dures, mais elle doit être bien uniforme.

CATAPLASMA ALUMINIS. (F) *Cataplasme d'Alun.* (A) *Alum Poultice.*

℞.—D.—Alun ʒ j. Blanc d'œuf, No. ij. Agitez jusqu'à coagulation.

Usage.—Contre l'ecchymose des yeux. On l'applique froid.

CATAPLASMA CARBONIS, (Syn) *Cataplasma Carbonis Ligni.* (F) *Cataplasme de Charbon.* (A) *Charcool Poultice..*

℞.—Br.—Charbon de bois en poudre, ℥ ss. Pain, ℥ ij. Graine de Lin, ℥ jss. Faites bouillir en consistance de cataplasme, ayant le soin de conserver un peu de charbon pour saupoudrer sur la face du cataplasme.

Propriété.—Usage.—Voyez Carbo Ligni.

CATAPLASMA CONII. (F) *Cataplasme de Ciguë.* (A) *Hemlock Poultice.*

℞. Br.—Feuilles de Ciguë, ℥ j. Farine de Lin, ℥ iij. Eau bouillante, quantité suffisante.

Propriété.—Usage.—Anodin. Il peut être employé avec avantage sur les ulcères cancéreux, scrofuleux, syphilitiques et autres ulcères douloureux. Mais il ne faut pas oublier qu'il peut causer l'effet narcotique de la ciguë, ce qui demande de la prudence.

CATAPLASMA DAUCI. (F) *Cataplasme de Carotte.* (A) *Carrot Poultice.*

℞. D.—Carotte, quantité suffisante. Faites bouillir dans de l'eau en consistance de cataplasme.

Propriété.—Usage.—Voyez Carotte.

CATAPLASMA FERMENTI, (Syn) *Cataplasma Fermenti Cerevisiæ.* (F) *Cataplasme de Levure.* (A) *Yeast Poultice.*

℞. Br.—Levure (yeast), ℥ vi. Farine, ℥ xiv. Eau plus chaude que tiède, ℥ vi. Faites une pâte et placez-la près du feu jusqu'à ce qu'elle lève.

Usage.—Voyez Levure.

CATAPLASMA LINI. (F) *Cataplasme de Graine de Lin.* (A) *Linseed Poultice.*

℞.—Graine ou Farine de Lin, Eau, aa, quantité suffisante. Faites bouillir en consistance de cataplasme ; ajoutez un peu de graisse ou d'huile sur la surface qui doit toucher la peau.

*Propriété.—Usage.*Voyez Graine de Lin.

CATAPLASMA SINAPIS. (F) *Cataplasme de Moutarde, Sinapisme.* (A) *Mustard Poultice.*

℞.—Moutarde, Eau tiède, quantité suffisante, pour donner une bonne consistance. Quand on désire avoir une préparation moins forte, on fait un cataplasme de graine de lin auquel on ajoute de la moutarde.

Usage.—Voyez Moutarde.

CATAPLASMA SODÆ CHLORINATÆ. (F) *Cataplasme de Chlorure de Soude.* (A) *Chlorine Poultice.*

℞.—Liqueur de Labarraque, ℥ ij. Farine, ℥ iv. Eau bouillante ℥ viij. N'ajoutez la liqueur que lorsque vous retirez le cataplasme du feu.

Propriété.—Usage.—Voyez Liquor Sodæ Chloratæ.

CATAPLASME ANTISEPTIQUE, (Reuss.) Extrait alcoolique de quinquina 5 gramme. Poudre de quinquina 40 gram. Camphre pulvérisé 5 gram. Rue 40 gram.

CATARIA VULGARIS. (Syn) *Nepeta Vulgaris, Nepeta Cataria.* (F) *Chataire* ou *Cataire, Herbe à chat.* (A) *Catnep, Catmint..*

Plante Européenne, naturalisée dans le pays ; elle appartient à la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Saveur piquante, aromatique, un peu amère et camphrée, odeur forte, aromatique, mais peu agréable, qui attire les chats ; elle cède ses propriétés à l'eau. Son principe actif est une huile volatile et du tannin ; ce tannin est de ceux qui produisent une couleur verdâtre avec les sels de fer.

Propriétés.—Usage.—L'herbe à chat est réputée antispasmodique et emménagogue ; elle a aussi des propriétés toniques et excitantes. On l'emploie comme remède domestique dans l'aménorrhée, la chlorose, l'hystérie, les règles douloureuses, les coliques venteuse des enfants, etc. On croit que les feuilles mâchées calment le mal de dents.

Dose.— ℨ ij. dans une tasse d'eau bouillante sucrée.

CATECHU, (Syn) *Extractum Catechu,* (F) *Cachou,* (A) *Catechu,*

C'est un extrait composé en grande partie de tannin, préparé dans les Indes orientales, en faisant bouillir dans l'eau le fruit de l'*Acacia Catechu* de la famille des légumineuses. Le cachou est inodore, d'une couleur brune rougeâtre, variable. Ce qui le distingue surtout (outre les caractères du tannin) c'est sa saveur astringente particulière, bientôt suivie d'un goût sucré, persistant, très-agréable. Il existe plusieurs variétés de cachou. Voici celles qui se rencontrent le plus souvent dans le commerce ; nous adoptons les dénominations de Guibourt : 1° *Cachou brun, orbiculaire et plat*, en pains ronds, aplatis, d'une once et demie à trois onces, farcis de glumes de riz ; il est pesant, dur, à cassure luisante, saveur astringente, amère, puis à peine sucrée ; 2° *Cachou brun silicieux*, en pains carrès, globuleux ou aplatis, pesant souvent une livre ; il est d'un brun uniforme, compacte ; il contient jusqu'à 26 pour 100 de parties terreuses ; 3° *Cachou cubique, résineux, léger* : cette sorte, qui est très-bonne, se présente sous forme de pains poreux, légers, d'une couleur peu foncée, surtout à l'intérieur, et commence à être introduite en France : je l'ai examinée pour un expert du gouvernement qui en avait fait prononcer l'exclusion comme un produit frauduleux, parce qu'il ressemblait par l'extérieur à une sorte de cachou falsifié ; 4° *l'Amylacée cubique*, qui laissait pour résidu 0.55 d'un produit amylacé ; mais le cachou résineux cubique est soluble presque entier dans l'eau et dans l'alcool ; il est très-astringent ; il offre un arrière-goût faiblement sucré : c'est une sorte précieuse pour la teinture ; 5° *Cachou en masse* : il est fourni par le Butea frondosa.

C'est un extrait solide dont on a formé des masses longues de 8 à 10 pouces, large de 5 cent., et que l'on a enveloppées dans les feuilles de l'arbre qui le produit, ces masses se réunissent souvent entre elles; outre ces espèces qui se trouvent dans le commerce, plusieurs autres sortes y ont apparu, et ne se retrouvent plus que dans les droguiers: 6° *Cachou en boule terne et rougeâtre*: c'était un excellent produit, remarquable par son astringence et son arrière-goût sucré très-prononcé; il est en pains du poids de 3 ou 4 onces arrondis, mais qui se sont applatis; cassure terne, rougeâtre, ondulée, et souvent marbrée; il offre sur sa surface déprimée des glumes de riz; 7° *Cachou terne et parallélipipéde*, en pains carrés de 6 centim. de longueur et de 3 centim. d'épaisseur; il est propre à l'extérieur; à l'intérieur, il présente l'aspect de l'espèce précédente; mais il est formé de couches qui peuvent se séparer comme des lames de schiste; 8° *Cachou noir et mucilagineux*, en pains parallélipipèdes, ayant l'aspect extérieur du précédent, mais à l'intérieur il est mou et luisant; 9° *Cachou hémisphérique*: il est d'un brun noir, luisant dans sa cassure, soluble dans la salive, en développant une saveur astringente et un goût de fumée. (Bouchardat.)

Le cachou est inodore, de saveur astringente, mucilagineuse, douceâtre; il cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. La meilleure sorte céde 53 et la moindre 28 par cent d'acide tannique à l'éther, lorsqu'il est passé dans un percolateur.

Propriétés.—Astringuent, tonique.

Usage.—Dans la diarrhée muqueuse, les hémorrhagies passives; comme tonique, associé à la cannelle et au quinquina, dans la dyspepsie, la faiblesse, &.; en gargarisme, dans les aphthes, l'ulcération des gencives, le saignement de nez, et dans la toux ou l'enrouement dû au relâchement de la luette; dans ce dernier cas on réussit bien en faisant tenir un petit morceau de cachou dans la bouche. Les pastilles de cachou sont excellentes pour combattre la fétidité de l'haleine. Enfin ce médicamment, à raison de la grande quantité de tannin qu'il contient, peut être considéré comme un des astringents les plus puissants et il est fréquemment employé. Il est d'un aussi bon effet que le kino.

Dose.—10 à 20 grains dans un peu de mucilage ou d'eau sucrée.

Incompatibilités.—Acides chlorhydrique et sulfohydrique, l'albumen, les alcalis, la solution de baryte, la gélatine, l'eau de chaux et les sels de chaux, les sels alcalins et les sels métalliques.

Préparations officinales.—Infusion de Cachou composée. Teinture de Cachou. Electuaire de Cachou.

CAULOPHYLLUM, (Syn) *Caulophyllum Thalictroides, Leontice Thalictroides.* (F) *Léontice, Léontice Thalictroïdes, Léontice Pigamoïde.* (A) *Pappoose Root, Blue Cohosh.*

Plante indigène, de deux pieds de hauteur; ses fleurs sont jaune verdâtre; elle appartient à la famille des *berbéridées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Saveur piquante et douceâtre; elle cède ses propriétés à l'eau et àl'alcool.

Propriétés.—*Usage.*—Emménagogue. On croit que cette racine a la propriété de promouvoir les contractions de l'utérus et qu'elle possède encore plusieurs autres propriétés médicinales.

Dose.—De l'infusion ou Décoction, ℥ j. à ℥ ij. De la teinture, ʒ j. à ij.

Infusion de Léontice.—℞.—Léontice, ℥ ij. Eau, Oj.

Teinture de Léontice.—℞.—Léontice, ℥ iv. Alcool, Oj.

CEANOTHUS AMERICANUS, (Syn.) *Celastrus, Celastus, Ceanothus Trinervis.* (F) *Thé de Jersey, Céanothe Américaine.* (A) *New Jersey Tea, Red Root.*

Arbrisseau indigène dont la racine offre une couleur jaune-nankin; ses feuilles sont employées en guise de thé; il appartient à la famille des *rhamnées.*

Propriétés.—Usage.—La racine est astringente, on en fait usage dans les affections syphilitiques. Schoepf croit qu'elle est purgative. Le Dr. Hubbard recommande une forte infusion des feuilles sèches, en application locale, dans les aphthes de la bouche et du larynx, ainsi qu'à l'intérieur dans la dyssenterie.

La décoction pour la syphilis peut être faite avec deux drachmes de la racine pour une chopine d'eau.

Dose.—Quantité voulue.

CÉDRON. (A) *Cedron.*

On appelle ainsi le fruit ou la graine d'un arbrisseau de l'Amérique du Sud, le *Simaba Cedron* de Planchon, de la famille des *Simarubacées.* Ce fruit rappelle jusqu'à un certain point, la fève de Saint Ignace. Comme cette substance, il se distingue par une amertume extraordinaire; sec, il est léger, d'une couleur gris-jaunâtre; il a à peu près deux pouces de long et seize lignes dans sa plus grande largeur. La graine est libre à l'intérieur; elle peut avoir un pouce et demi de long, dix lignes de large et un demi pouce d'épais; elle est convexe d'un côté, plate ou légèrement concave de l'autre et présente une cicatrice ovale près de l'extrémité de sa surface plate; quoique dure et compacte, elle se coupe facilement avec un couteau. Elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. M. Lewory en a obtenu une substance cristalline qu'il a proposé de nommer *Cédrine* et qu'il croit être le principe actif de la graine. Cette substance est très-amère, et soluble dans l'eau bouillante; son action est neutre sur le papier.

Propriétés.—Usage.—Le Cédron jouit d'une grande réputation dans la Nouvelle Grenade et l'Amérique Centrale, comme remède infaillible contre la piqûre des serpents. Le Dr. Guier l'a employé avec de bons résultats dans le choléra morbus, les coliques et les névralgies de la face. Le Dr. Thomson, de Londres, en a fait usage pour la goutte, et le Dr. S. S. Purple, de New-York, l'a trouvé d'un effet très-prompt dans un bon nombre de cas de fièvres intermittentes; il croit qu'il possède de grandes propriétés antipériodiques. M. Herran a employé le remède dans huit cas d'empoisonnement par la piqûre des serpents, il en administrait cinq à six grains dans une cuillérée de brandy et pansait la blessure avec la teinture; il assure que rarement il a été obligé de répéter la dose. Le Dr. Rotellini dit que cette graine, prise à dose élevée, est un poison violent, et que 25 à 30 grains ont occasionné la mort, mais d'après les expériences du Dr. Purple, il n'y a pas de danger à donner 10 à 30 grains toutes les quatres heures; c'est à cette dose qu'il l'a administré lui-même. La dose que l'on emploie dans l'Amérique Centrale est d'un à deux grains. On fait à Londres un vinaigre de cédron avec deux scrupules de la graine pour une once de vinaigre distillé, la dose est vingt gouttes à une drachme. Ce remède soit en poudre, soit en teinture, est aussi employé dans les spasmes de l'estomac et des intestins, les affections dyspeptiques, etc.

CELASTRUS SCANDENS. (F) *Célastre Grimpant, Bourreau des Arbres.* (A) *Climbing Stafftree.*

Arbrisseau indigène dont la tige s'élève à une grande hauteur en étranglant les arbres; il appartient à la famille des *illicinées.*

Partie usitée.—L'écorce.

Propriétés.—Usage.—On croit que cette écorce possède des propriétés émétique, diaphorétique et narcotique. Employée dans les affections chroniques du foie et la syphilis secondaire.

CENTAUREA BENEDICTA, (Syn.) *Carduus Benedictus, Cnicus Benedictus, Cnicus Sylvestris.* (F) *Chardon Bénit, Cnicus Bénit.* (A) *Blessed Thistle, Virgen-Mary-Thistle.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins; elle appartient à la famille des *composées*

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—La plante a une odeur faible, désagréable, et une saveur extrêmement amère, plus désagréable dans la plante fraîche que dans celle qui est sèche ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. L'infusion à l'eau froide est un amer très agréable, mais la décoction est nauséabonde et dérange l'estomac. Ses principes actifs sont une huile volatile et un principe particulier que l'on a proposé de nommer *Centaurite ou Cnicine* ; cette dernière substance est cristallisable, inodore, très-amer, ni acide, ni alcaline, presque pas soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau bouillante et soluble dans l'alcool, Elle est composée de carbonne, d'hydrogène et d'oxygène, et est analogue à la *salicine* dans sa composition.

Propriétés.—Usage.—Le chardon bénit a les mêmes propriétés que la camomille et peut être employée dans les mêmes cas.

Dose.—De la poudre, ℈j. à ʒj. De l'infusion, (une once pour une chopine d'eau) ℥ij. L'infusion ou la décoction forte fait vomir.

On a proposé d'employer le *Chardon-Marie* (*Carduus Marianus.* (A) *Ladies' Thistle*) comme hémostatique. Rademacher assure avoir obtenu de bien bons résultats, de l'usage d'une décoction, faite avec les graines de cette plante, dans les hémorrhagies, celles surtout qui sont associées à un état morbile du foie et de la rate. Le Dr. Lobach considère ce remède plus efficace que tout autre dans les hémorrhagies utérines et le *melæna*, il l'a aussi trouvé d'un bon effet dans l'aménorrhée accompagnée de dérangement de la circulation portale.

Dose.—De la décoction (graines ℥ij. Eau, Oj.), une cuillérée à table toutes les heures.

CENTAURIUM, (Syn) *Chironia Centaurium*, *Erythræa Centaurium.* (F) *Centaurée, Petite Centaurée d'Europe.* (A) *Centaury, Common European Centaury, Lesser Centaury.*

Plante Européenne, annuelle, d'un pied de haut ; les fleurs sont d'un beau rose ; elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—Les sommités fleuries.

Composition.—Selon Moretti la plante contient : extractif amer, acide libre, matière muqueuse, sel extractif, fibres. Son principle actif est l'extratif amer, appelé par Dulong d'Astafort, *Centaurine.* On dit que cette substance, combinée avec l'acide chlorhydrique, est un excellent fébrifuge. Il ne faut pas confondre la *centaurine* avec la *centaurite, ou cnicine,* qui est le principe actif de *centaurea benedicta.*

Propriétés.—Usage.—La petit centaurée d'Europe a à peu près les mêmes propriétés que la gentiane ou autre amer pur, et elle peut être employée dans les mêmes cas. On la remplace dans ce pays par la *sabbatie anguleuse.*

Dose.—De la poudre, ℈j. à ʒj. On peut aussi l'employer en infusion.

Une autre espèce de centaurée Le *Canchalagua* (*Erythræa Chilensis*) possède les mêmes propriétés et est beaucoup employée au Chili comme tonique dans les fièvres intermittentes. C'est un toniqne franc.

Dose-— ʒss à ʒj. en infusion.

CEPHALANTUS OCCIDENTALIS. (F) *Céphalanthe d'Amérique, Bois-Bouton.* (A) *Button-Bush.*

Bel Arbrisseau indigène qui croît au bord des ruisseaux et des marais. Ses fleurs sont en boutons, d'où, lui est venu son nom ; il appartient à la famille des *rubiacées.*

Propriétés.—Usage.—La racine est amère. On la croit tonique et laxative ; elle a été employée dans les fièvres périodiques. Elle peut être administrée sous forme de décoction ou d'infusion.

CERA. (F) *Cire.* (A) *Wax.*

La cire est une substance produite par les abeiles, avec laquelle ces insectes composent leurs alvéoles, où ils déposent leur miel et leurs petits. On distingue la *Cire Blanche* (L)

Cera Alba. (A) *White Wax*; et la *Cire Jaune* (L) *Cera Flava.* (A) *Yellow Wax.* La *Cire végétale* ou *Céroxyline* est celle que l'on exprime des feuilles de certains végétaux (tels que le *Myrica Cerifera*, le *Ceroxilon Andicola*, etc.)

Qualités.—La cire nouvelle est ordinairement jaune, on la fait blanchir en l'exposant au soleil et à la rosée. La cire *vierge*, est celle que l'on retire des ruches avant qu'elle ait servi au couvain. La cire a une odeur aromatique, assez analogue à celle du miel; elle est sèche, cassante; l'odeur ainsi que la couleur se perd par le blanchiment.

Propriétés.—Usage.—Adoucissante, émolliente. Employée en lavements, dans les diarrhées, les dyssenteries, &. Mais on en fait surtout usage pour la préparation des cérats, des onguents, &.

Dose.—20 à 30 grains. On triture la cire avec un peu d'huile et de jaune d'œuf auquel on ajoute du gruau.

CERATA. (F) *Cérats*, *Elæocérolés.* (A) *Cerates.*

Les Cérats sont des médicaments externes, onctueux, composés d'huile, de cire ou de blanc de baleine. Ils contiennent quelquefois des substances médicamenteuses. Les cérats sont plus fermes que les onguents; ils tiennent le milieu entre ceux-ci et les emplâtres. On peut les préparer de deux manières: sans eau et avec de l'eau. Ce dernier moyen leur donne une plus grande blancheur. Pour leur préparation, il faut observer les règles suivantes: 1° N'employer que l'huile d'olive ou d'amande et non des huiles siccatives, car elles font rancir le cérat; 2° Liquéfier à une douce chaleur; après que la cire sera fondue, verser dans un autre vase et brasser jusqu'à refroidissement. Pour empêcher la cire de se séparer de la masse, il faut aussi avoir le soin de faire retomber continuellement dans le milieu du vase, les portions qui s'attachent contre les parois, parce qu'elles formeraient des grumeaux. 3° Quand les corps qui doivent être ajoutés sont insolubles dans ce dissolvant, il faut les réduire en poudre très-fine et ne les ajouter au cérat que lorsqu'il est parfaitement uni. On peut aussi les dissoudre dans quelques gouttes d'alcool quand ils sont solubles dans ce liquide, le camphre par exemple. Pour le cérat préparé avec l'eau, on n'emploie que 3 parties de cire pour 16 d'huile; puis après avoir liquéfié et retiré du feu, comme il a été dit plus haut, on n'ajoute alors de l'eau froide que par petites portions, en battant la masse continuellement afin d'incorporer de l'air en même temps que ce liquide. Pour la quantité d'eau à employer, il n'est pas possible de la préciser; mais on en ajoute jusqu'a ce que le cérat soit bien blanc. On reconnait que l'eau est bien incorporée lorsque, en appuyant le bistortier (espèce de pilon en bois, applati) contre le mortier, et le soulevant aussitôt, le cérat adhère à toute la surface sans aucune séparation. 5° Les cérats rancis ne doivent plus être employés, parce que dans cet état ils deviennent irritants. 6° Pour colorer les cérats, Voyez Anchusa tinctoria.

Usage.—On étend le cérat sur une toile dont on recouvre la plaie ou la partie douloureuse. On peut aussi, dans certains cas, oindre la partie malade sans la recouvrir de toile.

Quand il entre dans le cérat des substances fortes et irritantes, il faut bien prendre garde de ne l'étendre que sur la partie souffrante.

La règle générale pour tous les onguents et les cérats est de les renouveler 3 ou 4 fois par jour, excepté quand ce sont des substance très-irritantes, dans ces cas, on les emploie plus ou moins souvent, suivant le besoin et l'effet que l'on veut obtenir.

CÉRAT COSMÉTIQUE de VAN MONS.

℞.—Cire blanche, ʒ ijss. Huile d'Amandes douces, ℥ j. Beurre de Cacao, ʒ ijss. Voyez Cérata.

Propriétés.—Usage.—Adoucissant. Employé contre les gerçures du sein, etc.

CERATUM, (Syn) *Ceratum Simplex, Unguentum simplex, Unguentum Ceræ Albæ,*

Unguentum Adipis. (F) *Cérat, Cérat Simple, Onguent Simple.* (A) *Simple Cerate, Simple Ointment.*

℞.—E. U. Cire blanche, ℔j. Axonge lavé, ℔iv. Liquéfiez et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Emollient des plus employé pour les pansements. Il fait la base de presque tous les autres onguents.

CERATUM CAMPHORÆ. (Syn) *Unguentum Camphoræ* (F) *Onguent Camphré, Cérat Camphré, Pommade Camphrée.* (A) *Camphor Cerate, Camphorated Cerate, Camphor Ointment.*

℞.—E. U. Camphre, ʒ ss. (faites dissoudre avec quelques gouttes d'alcool) Onguent. Simple, ℥ j.

Propriétés.—Usage.—Employé comme adoucissant et anodin contre les douleurs de rhumatisme, les maladies chroniques de la peau, les plaies, les engelures, etc.

CERATUM CALAMINÆ, (Syn) *Unguentum Calaminæ.* (F) *Onguent de Calamine, Cérat de Calamine, Onguent Calaminaire.* (A) *Calamine Cerate, Calamine Ointment, Turner's Cerate, Healing Salve.*

℞.—E. U. Calamime, Cire jaune, aa ℥ iij. Axonge, ℔j. Liquéfiez, ajoutez la calamine et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Employé comme dessiccatif et adoucissant contre les vieilles brûlures, les ulcères, l'ophthalmie du tarse, les maladies de la peau, etc.

CERATUM CANTHARIDIS. (Lond) UNGUENTUM CANTHARIDIS. (Ed.Br.) (Syn.) *Unguentum Lyttæ.* (F) *Onguent de Cantharides, Cérat de Cantharides.* (A) *Ointment of Catharides.*

℞.—Br.—Poudre de Cantharides, Cire jaune, aa ℥ j. Huile d'Olive, ℥ vj Faites digérer les cantharides dans l'huile, pendant 12 heures, dans un vase clos, ensuite chauffez un quart d'heure au bain-marie. Filtrez et pressez fortement. Ajoutez la cire après l'avoir liquéfiée et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage—Epispastique. Employé pour entretenir la suppuration des vésicatoires. Il cause quelquefois la strangurie ; il faut alors discontinuer et le remplacer par des cataplasmes émollients.

Remarque.—Il est important de ne pas confondre ce cérat avec celui des Etats-Unis : ce dernier étant le véritable emplâtre de cantharides, vulgairement connu sous le nom de *Mouches noires*, auquel le Dispensaire des Etats-Unis a donné celui de *Ceratum Cantharidis*, (Emplastrum Cantharidis) parce que sa consistance le rapproche plutôt des cérats que des emplâtres. Mais il sera facile de ne jamais commettre d'erreurs en sachant que chaque fois qu'il faut produire la vésication, c'est le cératum cantharidis (emplâtre de cantharides) des Etats-Unis qu'il faut donner, et que lorsqu'il s'agit de faire suppurer les vésicatoires, c'est le cérat de cantharides que nous venons de décrire.

CERATUM CETACEI, (Syn) UNGUENTUM CETACEI, *Unguentum Spermaceti, Ceratum Simplex.* (F) *Cérat de Blanc de Baleine, Cérat Simple, Cérat de Galien, Onguent de Cétine, Onguent de Blanc de Baleine* (A) *Spermaceti Cerate.*

℞.—E. U.—Blanc de Baleine, ℥ j. Cire Blanche, ℥ iij. Huile d'Olive, ℥ vi. Liquéfiez et brassez jusqu'à refroidissement. Le beau *Cérat de Galien* ou *Cérat Amygdalin* est fait de la manière suivante : Cire, ℥ iv. Huile d'Amandes douces, ℥ xvi. Après avoir liquéfié la cire et l'huile, ajoutez graduellement ℥ xii. d'eau de rose et opérez comme il a été dit au cérat. Voyez Cérata.

Propriétés—Usage.—Les mêmes que ceux de l'onguent simple. On ne fait aucune

différence entre ces deux onguents ; les deux sont connus sous le nom de *Cérat* et *Onguent Simple*.

CERATUM HYDRARGYRI COMPOSITUM. (F) *Cérat Mercuriel Composé* (A) *Compound Mercurial Cerate.*

℞.—L.—Onguent Mercuriel fort, Cérat de Savon, aa ℥ iv. Camphre. ʒ j Mêlez.

Propriétés.—Stimulant, rébéfiant, résolutif.

Usage.—Contre les enflures chroniques des jointures, les tumeurs indolentes.

CERATUM PLUMBI SUBACETATIS, (Syn) *Ceratum Plumbi Compositum. Ceratum Lithargyri Acetati Compositum.* (F) *Cérat de Goulard, Cérat de Plomb composé Cérat de Saturne.* (A) *Cerate of Subacetate of Lead, Goulard's Cerate.*

℞.—E. U.—Liqueur de Sous acétate de Plomb, ℥ ijss, Cire blanche ℥ iv. Huile d'Olive ℥ ix. Camphre ʒ ss. Mêlez dans ℥ viij. de cette huile, la cire préalablement liquéfiée et brassez. Aussitôt que le mélange commence à épaissir par le refroidissement, ajoutez graduellement la liqueur de plomb et battez la masse jusqu'à ce que le cérat soit froid. ajoutez alors la dernière once d'huile dans laquelle vous aurez eu le soin de faire dissoudre le camphre et mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez onguent d'Acétate de Plomb. Le Dr Parish a employé avec avantage contre les éruptions cutanées l'onguent suivant :

Onguent du Dr. Parish. ℞.—Cérat de Goulard, Cérat Simple, aa ℥ ss. Calomel. Opium, aa ʒ j.

CERATUM RESINÆ, (Syn) *Unguentum Resinæ, Unguentum Resinosum.* (F) *Cérat Résineux, Onguent Résineux, Onguent Résine, Onguent Basilicum* (A) *Resin Cerate, Resin Ointment, Basilicon Ointment, Yellow Basilicon.*

℞.—D. Cire jaune ℔j. Résine ℔ij. Axonge ℔iv. Liquéfiez et brassez jusqu'à refroidissement. Le Dispensaire des Etats-Unis emploie : Résine, Cire jaune, aa ℔j. Huile d'Olive, ℥ xvi.

Propriétés.—Usage.—Employé comme suppuratif et détersif, pour le pansement des plaies, des vésicatoires. C'est le plus employé de tous les onguents, après l'onguent simple.

CERATUM RESINÆ COMPOSITUM. (F) *Cérat Résineux Composé.* (A) *Compound Resin Cerate, Deshler's Salve.*

℞.—E. U,—Résine, Suif, Cire jaune, aa ℔j. Huile de Térébenthine, Oss. Huile de Lin, Oss. Liquéfiez et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Stimulant. Employé contre les ulcères indolents, les plaies des vieilles brûlures, &., et dans les mêmes cas que l'onguent résine, mais il est beaucoup plus stimulant que celui-ci.

CERATUM SABINÆ, (Syn) *Unguentum Sabinæ.* (F) *Cérat de Sabine, Onguent de Sabine.* (A) *Savine Ointment, Savine Cerate.*

℞. E- U.— Poudre de Sabine. ℥ ij. Ongt. Résine, ℔j. Liquéfiez, ajoutez la sabine et brassez jusqu'à refroidissement

Propriétés.—Usage.—Employé comme épispastique pour entretenir la suppuration des vésicatoires.

CERATUM SAPONIS, (Syn) *Ceratum Saponis Compositum.* (F) *Cérat de Savon, Cérat de Savon composé.* (A) *Soap Cerate.*

℞. E. U.—Liqueur de Plomb, Oij. Savon, ℥ vj. Cire blanche, ℥ x. Huile d'Olive. Oj. Après avoir fait bouillir ensemble, en consistance de miel, le savon et l'extrait de saturne, faites évaporer à la chaleur jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau. Ajoutez ensuite la cire et l'huile préalablement liquéfiées et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Dessiccatif, résolutif.

Usage.—Contre les entorses, les enflures scrofuleuses, les fractures, après que les os se sont joints et que l'inflammation est dissipée.

CERATUM ZINCI CARBONATIS. (F) *Cérat de Carbonate de Zinc, Onguent de carbonate de zinc.* (A) *Cerate of Carbonate of zinc, Turner's Cerate.*

℞. E. U.—Carbonate de zinc, cire jaune, aa ℔ss. Axonge, ℔ij. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Comme l'onguent de Calamine.

CERIUM. – Métal découvert dans la cérite (mine composée d'oxyde de fer, de cérium et de silice). Les seuls sels de cérium employés en médecine sont le nitrate et l'oxalate. D'après le professeur Simpson et le Dr. Lee, le NITRATE DE CERIUM est un sédatif tonique qui agit comme le sous nitrate de bismuth et le nitrate d'argent. L'AXOLALE DE CERIUM est antispasmodique, tonique et est regardé comme un spécifique de la chorée. Le premier a été employé avec avantage contre l'éruption générale des intestins, la dyspepsie avec gastrodynie et pyrosis, les vomissements chroniques et ceux des femmes enceintes. Pour cette dernière maladie, ils ont trouvé l'oxalate plus efficace que tous les autres remèdes qu'ils avaient employés. Le Dr Lee de New-York, a éprouvé son efficacité non-seulement contre les vomissements des femmes enceintes, mais encore contre ceux dépendant d'autres affections, telles que phthisie, hystérie, pyrosis, dyspepsie atonique.

Dose.—Du nitrate, et de l'oxalate, 1 grain dans un peu d'eau, 2 ou 3 fois par jour

CETACEUM. (Syn) *Spermaceti, Adipocera Cetosa, Album Ceti,* (F) *Blanc de Baleine, Cétine, Adipocire de Baleine.* (A) *Spermaceti, Sperm.*

Substance solide, blanche, onctueuse, qui ne provient pas de la baleine, ainsi que son nom semble l'indiquer, mais qu'on trouve dans diverses espèces de cachalots, notamment le physeter macrocephalus, d'où on le retire par expression.

Propriétés.—Usage.—Adoucissant. Employé contre la toux, la dyssenterie et pour donner de la consistance aux onguents.

Dose.—ʒ ss. à ʒ ij. dans du lait ou une infusion adoucissante.

Mixture de Blanc de Baleine. (L) *Mistura Cetacei.*—℞. Blanc de Baleine, 60 grains; triturez avec 15 gouttes d'Alcool; ajoutez graduellement 1 jaune d'œuf puis 4 onces d'eau et du sucre au goût.—Contre les rhumes et l'irritation de l'estomac et des intestins.

CETRARIA, (Syn) *Cetraria Islandica, Physcia Islandica, Lichen Islandicus, Muscus Islandicus.* (F) *Mousse d'Islande, Lichen d'Islande.* (A) *Iceland Moss.*

Plante de la famille des *lichénées.*

Son nom lui vient d'Islande où il se trouve en grande quantité. On en rencontre beaucoup aussi dans le midi de la France, dans l'Amérique Septentrionale, etc., sur l'écorce des arbres, sur les rochers et parfois sur la terre.

Qualités.—Les feuilles sont coriaces, lacinées, offrant des taches blanches farineuses sur toute leur surface, et à leur extrémité d'autres taches plus brunes et plus grandes. Le lichen est inodore et amer. On lui enlève facilement cette amertume en le faisant tremper quelques heures dans de l'eau froide, que l'on jette ensuite pour le faire bouillir dans de l'eau ou du lait, jusqu'à parfaite dissolution. En refroidissant, il forme une gelée très-estimée.

Composition.—L'analyse de Berzélius y a démontré: Amidon particulier, *Cétrarine,* matière amère, *Lichénine,* sucre incristallisable, gomme, cire verte, matière colorante et extractive, matière amylacée insoluble, tartrate et lichénate de chaux.

Propriétés.—Usage.—On emploie la mousse d'Islande comme tonique, adoucissante et nutritive dans les maladies de poitrine, dans la dyspepsie, dans les maladies chroniques ou aiguës des intestins, telles que, dyssenterie, diarrhée, etc., et dans la débilité. La gelée est recherchée comme nourriture des malades.

Quand on emploie le lichen que comme nourriture, on doit lui enlever son principe

amer, mais quand on veut l'employer comme remède, il est préférable de lui laisser son amertume.

Dose.—Quantité voulue en tisane ou en gelée.—Voyez gelée de mousse d'Islande.

CETRARIUM, (Syn.) *Cetrarinum.* (F) *Cétrarine.* (A) *Cetrarin.*

La cétrarine est une matière amère, trouvée par Berzélius dans le lichen d'Islande.

Qualités.—Solide, blanche, inodore, pulvérisable, incristallisable, très peu soluble dans l'eau froide ou chaude et dans l'éther, mais soluble dans l'alcool.

Propriétés.—*Usage.*—Tonique. Employée contre les fièvres intermittentes. Elle agit plus lentement que la quinine, mais elle a sur celle-ci l'avantage de ne pas affecter l'estomac.

Dose.—2 grains dans un peu de sucre, toutes les deux heures.

CHELÆ CANCRORUM, (Syn.) *Lapilli Cancrorum.* (F) *Yeux d'Ecrevisse, Pierre d'Ecrevisse.* (A) *Crabs' Eyes, Crabstones.*

Concrétions dures et blanches que l'on trouve au nombre de deux, aux côtés de l'estomac de l'écrevisse. Ces pierres sont composées de carbonate calcaire et de gélatine.

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Comme la craie. Elles ne sont presque plus employées.

CHELIDONIUM MAJUS, (Syn.) *Chelidonium Hœmatodes, Papaver Corniculatum.* (F) *Chélidoine, Grande Chélidoine, Belle Eclaire, Grande Eclaire, Herbe d'Irondelle, Herbe aux Verrues, Félouque.* (A) *Celandine, Tetterwort.*

Plante herbacée, vivace, à petites fleurs jaunes, haute de 2 à 3 pieds. Elle appartient à la famille des *papavéracées.* Elle croît sur les murailles, les décombres et les lieux pierreux. La plante contient un suc jaune, très-amer et très caustique qui est regardé par beaucoup comme un poison irritant ; c'est cependant à ce principe que la chélidoine doit ses vertus médicales.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Diurétique, diaphorétique, dépurative et expectorante.

Usage.—Dans les hydropisies, la gravelle, les engorgements du foie et de la rate, la jaunisse, les maladies scrofuleuses des glandes lymphatiques et mésentériques, l'inflammation scrofuleuse des yeux et les dartres. A l'extérieur, on emploie le suc de la plante contre les cors, les verrues et les vieilles plaies. L'infusion des feuilles ou le suc mêlé à 10 fois son poids d'eau est employé contre l'inflammation chronique et l'ulcération des paupières ce remède est nuisible dans l'inflammation aiguë ou récente des yeux ; enfin on emploie encore les feuilles fraîches, en application ou en bain de pieds contre la suppression brusque des règles.

Dose.—De l'extrait, 5 à 10 grains. Du suc exprimé, 20 à 30 gouttes, augmentant graduellement. De l'infusion (Feuilles ℥ ss. à ℥ j. Eau Oij. Faite avec la racine, il faut que ℥ ss. pour Oij. d'eau) une ½ tasse 5 ou 6 fois par jour. On peut aussi faire l'infusion avec du vin blanc.

CHENOPODIUM AMBROSIOIDES, (Syn) *Artemisia Botrys.* (F) *Ansérine, Ambroisie, Ambrosienne, Ambroisie du Mexique, Thé du Mexique.* (A) *Mexico Tea, Spanish Tea.*

Plante de la famille des *chenopodées*, de saveur aromatique et d'odeur très agréable.

Propriétés.—*Usage.*—Stomachique, sudorifique, emménagogue et tonique. On l'emploie en Europe contre les affections nerveuses, particulièrement la chorée. Les graines sont employées comme vermifuge aux mêmes doses que l'ansérine anthelmintique.

Dose.—De l'infusion (Feuilles, ʒ ij. Eau, ℥ x.) ℥ iv. 2 ou 3 fois par jour.

CHENOPODIUM, (Syn) *Chenopodium Anthelminticum.* (F) *Ansérine Anthelmintique, Ansérine Vermifuge.* (A) *Wormseed, Jerusalem Oak of America.*

Plante de la famille des *chenopodées*, indigène aux Etats-Unis, dont les graines fournissent par la distillation, une huile volatile. Elles sont très petites, amères et de couleur brunâtre.

Partie usitée.—Les graines. On peut cependant employer toute la plante.

Propriété.—Vermifuge des plus employés aux Etats-Unis.

Dose.—Pour un enfant de 2 à 3 ans, 20 grains à 40 grains, matin et soir, pendant 4 à 5 jours, après lesquels on donne une dose purgative. Du jus exprimé des feuilles, ℥ ss ; pour un adulte, ℥ ij.—De l'infusion de la plante (℥ j. Lait Oj.) ℥ ij.

Préparations officinales.—Huile d'Ansérine.

CHENOPODIUM BOTRYS, (Syn) *Ambrina Botrys*, *Botrys.* (F) *Ansérine Botrys*, *Botride*, *Herbe à Printemps* (A) *Jerusalem Oak.*

Plante Européenne, naturalisée aux Etats-Unis, de la famille des *chenopodées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriété.—Stimulante, stomachique, expectorante et vermifuge.

Usage.—Dans les maladies chroniques des poumons, l'asthme, l'hystérie et contre les vers. Peu employée.

Dose.—De la poudre, ℨ ss, à ℨ j. 3 à 4 fois par jour. De l'infusion, (Ansérine, ℥ j. Eau Oij.) ℥ iv, 3 ou 4 fois par jour.

CHIMAPHILA, (Syn) *Chimaphila Umbellata*, *Pyrola Umbellata*, *Chimaphila Corymbosa.* (F) *Chimaphile*, *Chimaphile à Ombelle*, *Pyrole*, *Pyrole à Ombelle*, *Herbe à la clef.* (A) *Pipsissewa*, *Pyrola*, *Winter-green*, *Prince's Pine.*

Plante de la famille des pyrolacés de *Lindley* ou des éricinées de DeCondolle. Elle croît en Europe, aux Etats-Unis et dans quelques parties du Canada.

Partié usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Amère, aromatique. Elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Astringente, tonique, diurétique ; les feuilles fraîches sont irritantes.

Usage.—Dans l'hydropisie, les affections calculeuses et néphrétiques, et dans toutes les maladies des voies urinaires ou l'uva-ursi est recommandé. On dit aussi quelle est utile dans les maladies scrofuleuses, ainsi que dans les éruptions cutanées et les ulcères liés à une diathèse scrofuleuse ; dans ces cas on l'emploie tant à l'intérieur, qu'a l'extérieur.

Dose.—De la décoction (Feuilles. ℥ j. Eau Oij réduite à Oj.) ℥ j. à ℥ ij., 3 ou 4 fois par jour. De l'extrait aqueux, 20 à 30 grains.

Sirop de Chimaphile. Sirop de Pyrola. ℞.—(Professeur Procter).—Chimaphile ℥ iv. Eau ℥ viij. Après une macération de 36 heures, coulez, pressez et ajoutez Sucre ℥ xiv.

Dose.—1 à 2 cuillérées.

CHIMAPHILA MACULATA (Syn) *Pyrola Maculata.* (F) *Chimaphile Maculée* (A) *Spotted Winter-green.*

Cette plante est une variété de la précédente. On croit qu'elle en possède toutes les propriétés et qu'elle peut être employée aux mêmes doses.

CHIRETTA ou CHIRATA, (Syn) *Agathotes Chirayta*, *Ophela Chirata* (F) *Chirette*, *Chirayta*, *Gentiane Chirette.* (A) *Chiretta.*

Plante de l'Inde, de la famille des *gentianées.*

Partie usitée.—Toute la plante, mais la racine contient plus du principe amer.

Qualités.—Racine rameuse, tige brunâtre, de la grosseur d'une plume d'oie et de 3 pieds de longueur. Toute la plante est excessivement amère.

Propriétés.—Tonique et fébrifuge.

Usage.—Dans les mêmes cas que la gentiane et les amers dont elle paraît avoir toutes les propriétés. On l'emploie aussi aux Indes dans les fièvres intermittentes et rémittentes.

Dose.—De la poudre, 20 grains, 3 ou 4 fois par jour. Voyez la dose des préparations officinales. On peut en préparer un extrait fluide de la même manière que celui de gentiane.

Préparations officinales.—Infusion de Chirayta. Teinture de Chirayta.

CHLORAL HYDRAS. (F) *Hydrate de Chloral.* (A) *Hydrate of Chloral.*

Le Chloral a été découvert par Liebig en 1832. Le Dr. Otto Liebreich l'a introduit dans la thérapeutique et a publié ses observations en Juin 1869.

Le Chloral, (C_2 H Cl_3 O,) est un liquide huileux incolore, volatil et d'une odeur forte. Gr. sp. 1.500 point d'ébullition 99° C.—Il est produit par l'action prolongée du chlore sur l'alcool.

En ajoutant de l'eau à ce composé, il se fait un dégagement de chaleur et le liquide se solidifie par la formation de cristaux blancs d'hydrate de chloral.

Ce corps se présente sous forme de masses blanches cristalines. Composition C_2 H Cl_3 O H_2 O.—Il est soluble dans l'eau, se volatilise lentement à l'air et possède une odeur âcre et particulière qui rappelle celle des éthers. On peut l'obtenir en cristaux détachés en évaporant une solution d'hydrate ordinaire.

L'*Alcoholate de Chloral* sans valeur thérapeutique selon Liebreich, mais moins cher que l'hydrate a été vendu pour ce dernier. Il se présente en masses légères, moins solubles que l'hydrate. Son point d'ébullition est à 116° C. tandis que celui de l'hydrate est à 95° C.

Propriétés,—Hypnotique et sédatif.

Action Physiologique.—En ajoutant un alcali à l'hydrate de choral, il se décompose et donne de l'acide formique et du chloroforme. Le Dr Liebreich pensant qu'il se ferait un changement analogue dans le corps humain par les alcalis des tissus et du sang fit de nombreuses expériences sur les animaux et prouva que l'hydrate de chloral dégageait ainsi graduellement du chloroforme dans les tissus et produisait l'action lente et continue de cette substance. Plusieurs médecins nient cette explication de son action, mais on n'en a pas encore apporté de plus rationelle.

En ajoutant de l'hydrate au sang frais, il se dégage du chloroforme.

L'administration de cette substance est suivie au bout de 10 minutes à ½ heure d'un sommeil normal et tranquille. Au réveil, on ne remarque aucun symptôme désagréable, tel que nausées, céphalagie, etc., quelquefois même l'appetit est augmenté. Les sécrétions ne sont pas diminuées. Pendant le sommeil le relâchement muculaire est très-marqué, fait qu'on pourrait utiliser dans certains cas. En même temps la température du corps s'abaisse sensiblement, surtout dans les cas de fièvre où le thermomètre peut marquer 4° à 5° dégrés de moins. Dans quelques cas avant le sommeil, il y a une période d'excitation qui peut aller jusqu'au délire. A la Royal Infirmary, Edingbourgh, dans 7 cas sur 50 ce médicament a produit une excitation très considérable et dans 4 un délire très marqué qui dura 2 heures, et se termina par une sueur abondante. En somme, les médecins de cet hôpital après de nombreuses expériences recommandent ce nouveau remède.

Il semble qu'on peut continuer son usage indéfiniment. Cependant s'il se forme du formiate de soude dans le sang, selon la théorie de Liebreich, il pourrait se faire que des doses considérables répétées à de courts intervalles pourraient devenir préjudiciables en diminuant la coagubilité du sang.—On rapporte un cas où après trois jours d'usage, une dose de 50 grains fut suivie au bout d'une heure de syncope alarmante : extrémités froides, pouls vite, faible, irrégulier et intermittent, agitation des membres, sensation de faiblesse et d'oppression à l'épigastre, respiration suspirieuse, dyspnée, idées confuses. On administra du blanc d'œuf et des stimulants, ce qui fit revenir le malade. Quatre heures après la dose de chloral, il eut une seconde attaque qui fut traitée comme la première et avec le même effet.—Un enfant de 3½ ans prit 4 grains pendant 7 jours de suite. Le 8ème il ne prit pas de chloral, mais fut pris des mêmes symptômes que dans le cas précédent. On le fit manger et il revint à lui. Quoiqu'on eut discontinué l'usage du remède le 3ème soir, il eut une autre attaque qui céda de même à l'administration des aliments. Il semble nécessaire de satisfaire l'appétit

que le malade éprouve souvent. On cite un cas fatal dans l'espace d'une heure après l'ingestion en une seule fois d'une once d'hydrate de chloral.

Quoiqu'on puisse produire l'anesthésie avec ce composé, il serait dangereux de l'employer dans ce but, parce qu'il faut de trop fortes doses.

Usage.—Son principal usage est de procurer le sommeil. On peut le donner dans tous les cas d'insomnie, dans les maladies où le système nerveux est irritable et excité, surtout dans les cas de maladies du cerveau où l'opium est contre indiqué. On l'a employé avec avantage dan le delirium tremens, la manie, l'asthme, la manie puerpérale. Dans le tétanos il pourrait soulager en amenant le relâchement des muscles, quoiqu'il n'y ait pas lieu de supposer qu'il pourrait guérir la maladie. On l'a aussi employé avec plus ou moins de succès dans la coqueluche, l'épilepsie, les convulsions, la chorée, les névralgies.

Dose.—Comme hypnotique 20, 30 à 40 grains dans une once d'eau et de sirop, répétée au bout d'une demi-heure s'il n'y a pas d'effet par la première dose. Comme sédatif 2 à 3 grains toutes les heures.—La solution n'est pas très désagréable au goût, mais elle produit une sensation de chaleur à l'épigastre, surtout si elle est trop concentrée, car elle a alors un goût amer, un peu âcre et irritant. Quelquefois il y a vomissement, mais l'estomac tolère une seconde dose donnée tout de suite après. Le meilleur véhicule est l'eau de menthe poivrée et un peu de sirop. Par le rectum la dose doit être double. L'injection sous-cutanée n'est pas recommandée, car elle produit des eschares.

De nouvelles expériences sont nécessaires pour se prononcer définitivement sur la valeur thérapeutique de ce nouveau médicament et son meilleur mode d'administration.

ANTIDOTE.—Liebreich pense que la strychnine pourrait contrecarrer l'effet du chloral et empêcher son action. Cette idée semble être confirmée par des expériences sur les animaux. On a proposé de même le chloral comme antidote de la strychnine. Dans un cas où il surviendrait des symtômes dangereux, on pourrait recourir au blanc d'œuf.

Incompatibilités.—Les alcalis.

CHLORODYNE, (A) *Chlorodyn.*—℞.—Chloroforme, ʒ vi; Ether Chlorique, ʒ j; Teinture de Capsicum, ʒ ss; Huile de Menthe Poivrée, 2 gouttes; Muriate de Morphine, 8 grains: Acide Hydrocyanique, 12 gouttes; Acide Perchlorique, 20 gouttes; Teinture de Chanvre Indien, ʒ j; Thériaque Commune, ℥ j;

Mêlez d'abord le Chloroforme et la Thériaque jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de globules et ensuite ajoutez les autres substances.

Propriété.—Usage.—La Chlorodyne est un calmant qui est grandement employé depuis quelques années contre toute espèce de douleurs. Elle ne produit pas les mauvais effets de l'Opium, mais cependant, son administration demande de la prudence. On croit qu'elle a été à Londres, la cause d'un empoisonnement fatal. Elle a aussi causé chez une autre personne des symptômes alarmants.

Dose.—10 à 30 gouttes, dans ℥ ss. d'eau.—Trente gouttes contiennent à peu près 10 gouttes de Chloroforme, 2 gouttes de Teinture de Chanvre Indien, $\frac{1}{4}$ de grain de Morphine et $\frac{1}{3}$ de gouttes d'Acide Hydrocyanique.

CHLOROFORMUM, (Syn) *Chloroformum Purificatum.* (F) *Chloroforme, Perchlorure de Formyle, Trichlorure de Formyle, Carbure de Chlore, Chloride de Carbonne.* (A) *Chloroform, Purified Chloroform, Chloroformyl.*

Le chloroforme a éte découvert en 1831, par Sobeiran et Liebig. On l'obtient en traitant l'alcool par les hypoclorites, particulièrement par celui de chaux. Pour la préparation. Voyez Dispensaire des E.-U.

Composition.—C_2 H CL_3 gr. sp. 1.,496. La gr. sp. des E.-U. est 1.49 à 1.494.

Qualités.—C'est un liquide limpide et transparent comme l'eau, d'odeur éthérée, de

saveur sucrée, aromatique et brûlante ; il est soluble dans l'alcool et l'éther, mais très peu dans l'eau ; il dissout un grand nombre de substances, telles que l'iode, le brome, les huiles fixes, etc... Il peut dissoudre une très-grande quantité de camphre, ce qui nous donne le moyen d'administrer ce remède sous une forme agréable.

Propriétés.—Anesthésique puissant, antispasmodique, sédatif et narcotique.

Usage.—Le chloroforme est un agent des plus énergiques, qu'on peut rapprocher de la classe des poisons, et qui ne doit être manié que par des mains expérimentées. On l'emploie de trois manières : à l'intérieur, à l'extérieur et par inhalation, cette dernière manière de l'administrer est appelée *chloroformisation.*

1° *Usage interne.*—Pris à l'intérieur, le chloroforme agit comme antispasmodique, sédatif ou narcotique sans produire l'anesthésie ni les dangereux effets qui suivent assez souvent son inhalation. Le seul désavantage de son usage interne est de déranger quelquefois l'estomac. D'après ces différentes propriétés, on l'emploie à l'intérieur dans les cas suivants : asthme, toux spasmodiques, fièvres scarlatines, esquinancie atonique, hystérie, hypochondrie, névralgies, dysménorrhée, affections cancéreuses, douleurs, coliques nerveuses, coliques hépatiques néphrétiques ou de plomb ; dans ces différentes coliques on l'emploie en même temps à l'extérieur et en injection. On l'emploie encore pour calmer l'irritation nerveuse et procurer le sommeil. Plusieurs médecins en font usage comme antipériodique dans les maladies intermittentes, lorsque le quinquina et la quinine n'ont aucun succès.

2° *Usage externe.*—Il est employé en onguent contre la fissure à l'anus et les éruptions papuleuses ; en lotions contre les cancers, la gangrène sénile, les ulcères gangréneux, le prurit dartreux, la migraine, etc. ; en gargarisme contre les ulcères fétides de la gorge ; en injections, contre les écoulements fétides de l'utérus et les coliques nerveuses. On l'emploie pur pour calmer les douleurs, surtout les douleurs névralgiques et celles de l'accouchement et de la dysménorrhée. Dans ce dernier cas, on introduit dans la matrice une petite éponge imbibée d'un peu de chloroforme. On a aussi employé avec succès contre les ténesmes, la vapeur de ʒ j. de chloroforme ; on obtient cette évaporation au moyen de la chaleur de l'eau chaude dans laquelle est plongée la fiole contenant le remède et à laquelle est adapté le bout d'un tube flexible dont l'autre bout est introduit dans le rectum. D'après la méthode de M. Hardy, le chloroforme peut aussi être employé sur la peau sous forme de douche.

3° *Usage du chloroforme par inhalation ou chloroformisation.*—Cette manière d'administrer le chloroforme, consiste à le faire respirer dans le but d'obtenir l'insensibilité complète. Il n'est besoin d'aucun appareil pour son administration ; il suffit de le verser à l'intérieur d'une éponge taillée en creux, ou tout simplement sur un linge ou sur un mouchoir de poche que l'on applique sur la bouche et les narines de manière que le chloroforme soit largement respiré. L'insensibilité est généralement produite en 2 à 3 minutes ; elle dure ordinairement 5 à 6 minutes ; mais il y a des cas où il est nécessaire de prolonger l'anesthésie ; alors on peut répéter les inhalations aussitôt que le malade se ranime. Pour les effets produits par l'inhalation de ce remède, ainsi que pour les moyens et les précautions à prendre. Voyez Méthode anesthésique.

Le chloroforme par inhalation peut-être administré chez la femme comme chez l'homme, depuis les premiers jours de l'existence, jusqu'à la plus grande vieillesse. L'inhalation est très-souvent suivies de nausées, de vomissements et de maux de tête. Il est aussi sujet à irriter les voies aériennes par son odeur et sa saveur. Voici les cas où on l'emploie par inhalation : 1° Pour pouvoir pratiquer sans douleur les opérations les plus douloureuses et les plus longues et même les accouchements ; pour ce dernier cas, il est grandement en usage en Angleterre, en Amérique et aux Etats-Unis ; mais les Français ne s'en servent que très-rarement 2° On a aussi utilisé la propriété anesthésique de cet agent pour calmer les douleurs et les

accès dans les névralgies, le tic douloureux, les coliques néphrétiques, le delirium tremens, l'hystérie, l'hydrophobie, la folie furieuse, l'empoisonnement par la strichnine, la coqueluche, les accès d'asthme, le hoquet, l'éclampsie, les convulsions, la chorée, le tétanos, l'angine pectorale, les bronchites et l'inflammation de poitrine. Cette dernière maladie est traitée en Allemagne, par inhalation toutes les 3 ou 4 heures, 60 gouttes de chloroforme, pendant 10 à 15 minutes, mais sans aller jusqu'à la perte de la connaissance ; sur 193 cas qui ont été traités par ce moyen, on n'a compté que 9 décès. Ce remède paraît agir dans cette maladie comme sudorifique calmant et expectorant.

Contre indication du chloroforme par inhalation.—L'hystérie et l'épilepsie ne sont pas des empêchements absolus. Les maladies du cerveau, du cœur et des poumons ne sont des contre-indications qu'autant qu'elles sont très-prononcées, mais les cas suivants sont de véritables contre-indications pour la raison qu'ils favorisent la syncope : 1° La prostration qui accompagne les étranglements herniaires datant de plusieurs jours ; 2° la faiblesse qui suit les grandes pertes de sang ; 3° la commotion et la stupeur causées par les grandes blessures, les écrasements, les chutes d'un lieu élevé, les plaies compliquées d'armes à feu. 4° les opérations pendant lesquelles le sang peut tomber en abondance dans les voies aériennes, 5° les craintes excessives de la chloroformisation ; 6° les opérations qui exigent une participation active de la part du malade.

Dose.—En inhalation, ʒ j. à ʒ iij. A l'intérieur, 3 à 10 gouttes dans ℥ ss. d'eau sucrée. Dans certains cas de grandes douleurs, il est quelquefois donné ʒ ss à ʒ j. dans ℥ ij de liquide. On donne le chloroforme dans de l'eau sucrée, du mucilage, du sirop ou du brandy. Cette dernière dose peut être répétée toute les deux ou trois heures au besoin.

Une drachme de chloroforme produit à peu près l'effet narcotique de 35 gouttes de laudanum. Le Dr. Hartshorne a donné jusqu'à 50 et 75 gouttes de $\frac{1}{2}$ heure en $\frac{1}{2}$ heure, pendant plusieurs heures.

Dans la dyspepsie et les flatulenses on donne avec avantage le sirop suivant :

Sirop de Chloroforme.—℞. chloroforme, ʒ j. sirop de sucre blanc, ℥ ij.—Une cuillerée à thé après le repas.

Pour le mal de mer, ainsi que les vomissements opiniâtres, la mixture suivante agit très-bien : ℞ chloroforme ʒ ss. brandy ℥ viij. sucre blanc, ℥ ij. mêlez ; une cuillerée souvent, suivant l'effet.

En injection, ʒ ss. à ʒ j. dans ℥ vi. d'eau.—En lotion et en gargarisme, ʒ j. à ʒ ij. pour Oj. de liquide.—En liniment, ʒ j. par ℥ j. d'huile, et ʒ ij. d'alcool.—En onguent que l'on appelle *Pommade ou Chloroforme de Cazenave*, ʒ j. pour ℥ x. d'axonge.—Pur, il n'est employé que sur les parties saines à la dose de à ʒ j. ʒ ij. dont on imbibe une petite compresse que l'on applique sur la partie douloureuse et que l'on recouvre de soie huilée pour empêcher l'évaporation. On emploie aussi contre les douleurs, soit en friction, soit étendue sur un linge, la préparation suivante appelée :

Chloroforme Gélatinisé, Gelée de Chloroforme. (A) *Gelatinized Chloroform* : ℞, chloroforme, Blanc d'œuf, aa parties égales (aux poids); agitez fortement dans une fiole. La gélatine se forme en trois heures. On peut obtenir une gélatine encore plus forte en 4 minutes, en agitant fortement ensemble dans une fiole bien bouchée 4 parties de chloroforme pour une partie de blanc d'œuf, et plaçant la fiole dans de l'eau à 140°.

Epreuves.—Le chloroforme pur s'évapore sans résidu. Il n'est pas non plus coloré par l'agitation avec l'acide sulfurique, et ne laisse pas échapper de gaz par l'addition de potassium.

Préparations officinales.—Liniment de Chloroforme. Esprit de Chloroforme. Teinture de Chloroforme.

CHLORUM ou CHLORINUM. (F) *Chlore, Acide Muriatique Oxygéné, Acide Oxymuriatique.* (A) *Chlorine, Oxymuriatic Acid Gaz.*

C'est un gaz d'une couleur jaune verdâtre, d'une odeur suffocante. Il se combine avec presque tous les corps simples. On l'obtient par la réaction de l'acide chlorhydrique sur le peroxyde de manganèse ; il se fait de l'eau, du protochlorure de manganèse et du chlore. On le prépare encore en mêlant 2 parties de peroxyde de manganèse, $2\frac{1}{2}$ de sel marin 4 d'acide sulfurique et 3 d'eau ; la réaction consiste dans la transformation du sel marin en acide hydrochlorique et en soude par la décomposition de l'eau. La soude se combine à l'acide sulfurique, tandis que l'acide hydrochlorique réagit sur le péroxyde de manganèse comme nous l'avons dit ; seulement tout l'acide hydrochlorique est changé en chlore, parceque ce n'est plus lui mais l'acide sulfurique, qui sature le protoxyde de manganèse formé.

Propriété.—Usage.—Le chlore gazeux respiré par cause promptement la mort ; mêlé à l'air, il irrite violemment l'appareil pulmonaire, produit la toux et même la suffocation. On l'emploie comme désinfectant pour purifier l'air des appartements et détruire les miasmes putrides. Voyez fumigation de chlore.

Pour l'usage interne on n'emploie que le chlore liquide. Voyez Aqua Chlorinii.

CHLORURE D'ÉTHYLE MONOCHLORUÉ. (A) *Monochlorinated chloride of Ethyle, Chloride of Ethyliden.*

Composition.—$C_2 \ H_4 \ CL_2$.

Qualité.—Ce chlorure bout à une température plus basse, possède une Gr. Sp. moindre, et la densité de sa vapeur est aussi moindre que celle du chloroforme.—Son point d'ébullition, sa Gr. Sp. et la densité de sa vapeur sont plus élevés que celles du bichlorure de methylène dont la composition est $CH_2 \ CL_2$.

Propriété.—Usage.—Il a été proposé il y a une vingtaine d'années par le Dr. Snow pour produire l'anesthésie.—Le Dr. Liebreich de Berlin l'a de nouveau proposé dernièrement. Il faut à peu près une demi-once pour produire une anesthésie profonde.

Le *Bichlorure de Methylène* a été employé comme agent anesthésique dans les opérations rapides.—Son effet est rapide, mais passe aussi rapidement sans laisser des traces aussi longtemps que le chloroforme.

CHOCOLAT FERRUGINEUX, (Syn) *Chocolat au Fer* Quevenne.—Fer réduit 25 grammes, Chocolat fin 5 kilogr. mêlez. Cette proportion a été calculée pour qu'une fraction de tablette de 40 grammes, qui est la quantité que l'on consomme ordinairement pour une tasse de chocolat, renferme 20 centigrammes de fer réduit.

Ce chocolat est plus actif que celui préparé au safran de Mars.

Le Codex prépare au moment du besoin le *chocolat ferrugineux* avec : chocolat, 500 ; limaille de fer porphyrisée, 10.

CHOCOLAT DE GLANDS (Mayrhofer). Glands de chêne (mondés de leur épiderme) torréfiés et moulus 1 ℔. Cacao Martinique en pâte, ℥ x. Sucre blanc en poudre, ℥ vij.

Broyez sur un feu doux, et divisez la masse, bien travaillée, en tablettes du poids de une once chacune.

Dans la journée, par tasses. Tonique.

CHOCOLAT D'IODURE DE FER (Soubeiran). Sulfate de fer cristalisé, 11 grammes, Iodure de potassium, 9 grammes.

Triturez avec un peu de sucre. Incorporez dans chocolat 600 grammes. Chaque tablette contiendra 5 décigr. de proto-iodure de fer.

SIROP D'IODURE DE FER (Ricord). Sirop sudorifique, 500 grammes, Proto-Iodure de fer, 4 grammes.

De 2 à 6 cuillerées par jour. Très-efficace et souvent employé dans les maladies syphilitiques constitutionnelles.

CHOCOLAT AU LACTATE DE FER. Il s'obtient en mélangeant 25 centigrammes

de Lactate dans 30 grammes de pâte de chocolat. Mauvaise préparation, car le Lactate de fer est décomposé.

CHOCOLAT A LA MAGNÉSIE (Dorvault). Magnésie calcinée, 100 grammes. Chocolat ramolli par la chaleur, 1000 grammes.

F. s. a. des tablettes ou des pastilles. Chaque tablette de 33 grammes contiendra 3 gram. de magnésie, et chaque pastille de 11 décigrammes en contiendra 1 décigramme. Purgatif agréable et efficace. On adopte aujourd'hui le rapport suivant :

Chocolat, 44 grammes. Magnésie 16 grammes.

Chaque tablette de 30 grammes contient 8 grammes de magnésie ; c'est une dose purgative.

CHONDRUS.(Syn) *Chondrus Crispus, Fucus Crispus, Fucus Irlandicus, Ulva Crispa, Chondrus Polymorphus, Sphærococcus Crispus.* (F) *Mousse d'Irlande, Mousse Perlée, Caragahen.* (A) *Lichen Carrageen, Irish Moss, Carrageen.*

Cette mousse est une plante marine qui croît sur les rochers de la mer Atlantique, et les côtes de l'Europe, particulièrement sur les côtes de l'Irlande. Elle a beaucoup de ressemblance avec la mousse d'Islande, mais elle n'a pas son amertume. Elle donne par le refroidissement de la décoction une gelée très-agréable que l'on emploie comme nourriture pour les malades. Sa propriété adoucissante et nutritive la fait aussi employer avec avantage dans les toux opiniâtres, les maladies chroniques ou inflammatoires des poumons et de la vessie, etc., ainsi que la dyssenterie, les diarrhées et tous les cas qui demandent un adoucissement.

Dose.—En tisane ou en gelée. Voyez gelée de Mousse d'Irlande.

CICHORIUM INTIBUS, (Syn) *Cichorium.* (F) *Chicorée, Chicorée Sauvage.* (A) *Succory, Chicory, Wild Succory.*

Plante Européenne, de la famille des *chicoracées*, naturalisée aux Etats-Unis et dans presque toutes les parties du Canada. Elle croît en abondance le long des chemins et dans les champs. Il est facile de la reconnaître à ses fleurs brillantes, d'un beau bleu et à sa hauteur de 2 à 3 pieds. Les feuilles d'une amertume agréable se mangent cuites à la manière des épinards, ou bien crues en salade, comme le céleri. La racine torréfiée fait un excellent café.

Partie usitée.—Toute la plante, mais particulièrement la racine.

Propriétés.—Tonïque, apéritive, dépurative.

Usage.—Dans la jaunisse, la congestion du foie, les obstructions viscérales, les affections de poitrine, puis enfin dans toutes les maladies où il est nécessaire de purifier le sang.

Les espèces de chicorée suivantes jouissent des mêmes propriétés, mais à un moindre dégré. Elles sont plutôt employées comme salade que comme remède ; ce sont la *Chicorée Endive ou des jardins* (*Cichorium Endivia* (A) *Garden Endive*) ; *la Chicorée frisée* (*Endivia Crispa*) ; *La petite Endive* (*Endivia Angustisfolia*) ; *la Scarole ou Escarole* (*Endivia Latifolia*)

Dose.—En décoction, (Racine, ℥ ij. Eau, Oj. faites bouillir 20 minutes) un demi grand verre 4 ou 5 fois par jour.

CIDRE. (A) *Cider.*

Le cidre est une boisson fermentée, faite avec le jus des pommes ou des poires. Le meilleur doit être de couleur ambrée, de saveur à la fois douce et piquante et de forte odeur de pomme. Celui qui se fait en Angleterre mérite le premier rang.

Propriétés.—Usage.—Employé plutôt comme boisson agréable que comme remède, cependant il paraît agir comme excitant, tonique et laxatif. Les cidres récents, les gros cidres sucrés et mousseux donnent quelquefois des coliques, des diarrhées et même de la dyssenterie. Le cidre est sujet à causer l'ivresse.

CIGARETTES, CIGARES.—Les cigares médicinaux ont pour but de faire péné-

trer dans l'économie des principes médicamenteux entraînés avec la vapeur de ces cigares ou produits par une combustion incomplète. Il est des cigarettes de trois ordres : ou des plantes, telles que la stramoine, la belladone, les fucus, etc., sont fumées dans des cigarettes en guise de tabac; ou des feuilles de papier à filtrer sont imprégnées d'une dissolution d'un principe médicamenteux, tel que l'acide arsénieux, l'extrait d'opium, ou d'une matière telle que le nitrate de potasse, qui, en favorisant la combustion du carton ou du papier, fournit des émanations utiles ; ou bien encore une substance volatile liquide ou concrète, telle que l'éther ou le camphre, est retenue dans un tuyau de plume à l'aide d'un peu de ouate. et l'on aspire à froid les vapeurs qui s'en exhalent.

CIGARETTES ANTISPASMODIQUES.—Feuilles sèches de stramonium 30 gram. Mouillez avec la mixture suivante : Extrait aqueux d'opium 2 gram. Eau 25 gram.

Faites sécher : roulez dans du papier pour faire des cigarettes contre l'asthme, les toux quinteuses. (*Trousseau*).

Mélange pour fumer.—Feuilles de datura, Feuilles de sauge, aa parties égales.

On fume avec une pipe ou des cigarettes de papier. La dose de datura, pour chaque pipe, est de 11 à 20 grains. On peut arroser les plantes sèches avec une solution de nitre au dixième, puis la dessécher. (*Danery*).

Employé avec succès dans l'asthme.

CIGARETTES DE BELLADONE. (Codex).—Incisez les feuilles et introduisez-en 1 gramme dans des papiers à cigarettes. Préparez ainsi les *Cigarettes de digitale, jusquiame, stramoine*, etc.

CIGARETTES AU BENJOIN. *Cigarettes Balsamiques de M. Golfin.*—On prend une feuille de papier buvard épais que l'on imprègne avec une solution saturée de nitrate de potasse, puis sur cette feuille sèche on étend une couche de teinture de benjoin.

Vantées contre l'aphonie.

CIGARETTES DE CAMPHRE. (Raspail).—On fume le camphre dans des tuyaux de plume, de paille ou autres convenablement préparés. Toutes les précautions se réduisent à introduire dans le tuyau des grumaux de camphre sans les tasser, et à les maintenir éloignés du contact de la salive au moyen d'un petit diaphragme de papier joseph. On aspire ordinairement ces cigarettes à froid. Cependant si la température était trop basse, on devrait avoir soin de réchauffer de temps à autre la cigarette dans la paume de la main.

L'auteur recommande les cigarettes de camphre contre les rhumes, la coqueluche, les toux opiniâtres, l'asthme. Il les recommande aussi comme stomachiques, apéritives, propres à calmer les crampes d'estomac, et même à combattre le muguet chez les petits enfants à la mamelle.

CIGARETTES D'ÉTHER. (A.-D. Naudin).—Un tuyau de plume ouvert aux deux extrémités et parcouru intérieurement par quelques filaments de ouate constitue ces cigarettes, que l'on imbibe au moment de leur usage. Les malades les aspirent à froid, sans exercer de succion.

Dose.—1 à 2 plumées d'éther, pendant les attaques d'hystérie franches, lorsqu'elles sont entretenues par l'anesthésie spontannée d'un viscère. On éthérise *à dose cordiale*, de manière à faire cesser cette anesthésie sans en produire une autre.

CIGARETTES MERCURIELLES. (Trousseau). — Sublimé, Acide nitrique, aa 1 gram. Eau 20 gram.

Dissolvez : étendez sur un papier collé de 20 centimètres de côté sur 15 ; faites sécher et pliez en cigarettes. Inspirez lentement dix gorgées de ces cigarettes plusieurs fois par jour, dans le traitement des affections syphilitiques du pharynx et du larynx.

CIGARETTES NITRÉES ANTIASTHMATIQUES. (Letenneur).—Nitrate de potasse, 5 gram.

Faites dissoudre en 30 gram. d'eau, imprégnez du papier Berzelius; divisez en vingt cigarettes.

On peut imprégner avec une solution nitrée concentrée des feuilles de mélisse, de sauge ou des semences d'anis, et faire avec ce mélange des cigarettes antiasthmatiques.

Si l'on emploie des espèces aromatiques, on a les *Cigarettes Aromatiques.*

CINCHONA, (Syn.) *Cortex Cinchonæ.* (F) *Quinquina, Ecorce de Quinquina, Ecorce du Pérou, Poudre des Jésuites, Poudre de la Comtesse.* (A) *Cinchona Bark, Peruvian Bark, Jesuits' Bark, Bark.*

On connaît sous le nom de quinquina l'écorce de plusieurs arbres cinchonas, de la famille des *rubiacées*, qui croissent dans l'Amérique Méridionale et particulièrement au Pérou. Ces nombreuses écorces connues sous le nom de quinquina comprennent deux espèces: les *Quinquinas faux* et les *Quinquinas vrais.* Les faux ne doivent pas être employés parcequ'ils ne contiennent pas de quinine ni de cinchonine et que leur propriété fébrifuge est à peu près nulle. Les vrais sont ceux que nous allons décrire à la suite et que l'on divise en trois classes:

1° Le *Quinquina gris* (*Cinchonæ Lancifoliæ cortex, Cinchona Coronæ Cinerea, Cinchona Cinerea, Cinchona Pallida.* (A) *Pale Bark, Gray Bark*), se présente en petites écorces roulées, peu fibreuses, plus astringentes qu'amères, donnant une poudre grisâtre. Il contient de la cinchonine mais pas de quinine. Il y a un grand nombre d'espèces de quinquinas gris.

2° Le *Quinquina rouge* (*Cinchona rubra, Cinchonæ Oblongifoliæ Cortex.* (A) *Red Bark, Red Cinchona Bark*); l'écorce des différentes espèces de quinquina rouge est en morceaux plats, épais, fibreux, rouge-brun. Les plus petites écorces sont quelquefois roulées. Cette espèce de quinquina contient de la quinine et de la cinchonine en quantité notable. La poudre est rouge brun.

3° Le *Quinquina jaune* (*Cinchona Flava, Cinchonæ Flavæ Cortex, Cinchonæ Cordifoliæ Cortex, Cortex Chinæ Regius, Cortex Cinchonæ Flavæ.* (A) *Yellow Bark, Yellow Cinchona*) est le plus riche en quinine et le plus amer au goût. Les écorces sont plus fibreuses, plus épaisses et plus grosses que celles des quinquinas gris. On les trouve sous les deux formes suivantes: 1° en morceaux roulés en tuyau; 2° en morceaux plats, de 6 à 18 pouces de long sur 1 à 3 de large. Les principales espèces sont le *Quinquina Calysaya ou Jaune Royal, Calysaya* (*Calysaya Bark*), *le Quinquina Carabaya et le Quinquina Pitayo.* Ils donnent une poudre jaune orange.

Ces trois classes de quinquinas possèdent plus ou moins les mêmes propriétés et sont employées indifféremment; cependant le *jaune* est plus puissant fébrifuge que les autres, parcequ'il contient plus de quinine, aussi doit-il être préféré dans les fièvres. Le *rouge* doit avoir la préférence sur le jaune, quand on désire réunir la propriété astringente aux propriétés fébrifuges, parcequ'il contient plus de tannin que le jaune. Le *gris* est plus faible en propriétés fébrifuges que les deux précédents, parcequ'il contient moins de quinine et de cinchonine, mais en retour, il contient beaucoup plus de tannin, ce qui le rend plus astringent et plus précieux dans les cas qui demandent un tonique astringent.

Propriétés.—Tonique névrosthénique, fébrifuge, antipériodique, astringent et antiseptique. A haute dose, il possède une action sédative sur l'ensemble du système nerveux et sur l'appareil circulatoire.

Usage.—Le quinquina est le remède le plus employé dans les fièvres, surtout dans les fièvres intermittentes dont il est regardé comme le spécifique. Il est également efficace dans les maladies périodiques, surtout d'un caractère névralgique telles que: tic-douloureux, migraine,

douleurs violentes dans les yeux, la tête et autres parties du corps, etc., qui reviennent à des époques marquées.

A cause de son action sédative, il a été grandement employé, à haute dose, depuis quelque temps dans diverses affections fébriles et inflammatoires, telles que dans la première période des fièvres rémittentes, des fièvres jaunes et typhoïdes, du typhus, du rhumatisme aigu ; mais l'emploi du quinquina dans ces cas, demande de la prudence, vu qu'en supprimant l'excitation générale artérielle, on peut donner lieu à une congestion ou à une inflammation de cerveau.

Ce remède est un des plus puissants toniques névrosthéniques que nous possédions : on l'emploie dans la plupart des cas où les toniques sont prescrits, dans les affections adynamiques et gangréneuses dans les fièvres typhoïdes avec prostration extrême des forces, dans les angines gangréneuses, les hémorrhagies passives accompagnées d'une grande faiblesse, dans les maladies scorbutiques et scrofuleuses, le charbon, l'érysipèle gangréneux, dans la dernière période des fièvres scarlatines malignes, de la picotte, de la rougeole et dans tous les cas où le système est épuisé par des écoulements purulents abondants, dans l'aménorrhée, l'hystérie, les maladies rebelles de la peau, dans les dyspepsies sans irritation de l'estomac, dans les cas de diarrhées rebelles et devenues chroniques, dans les vieux catarrhes et, en général, dans toutes les inflammations très-anciennes et peu intenses des membranes muqueuses, qui semblent se perpétuer par l'atonie des tissus et qui cèdent plus facilement à l'emploi des toniques qu'au traitement antiphlogistique.

A l'extérieur, on se sert de la poudre ou de la décoction concentrée de quinquina, dans les cas d'ulcères sordides atoniques, de plaies compliquées de pourriture d'hôpital, de gangrène humide ; sous forme de lotions, d'injections et de gargarismes, dans certaines angines gangréneuses ou simplement chroniques, dans les écoulements muqueux entretenus par l'atonie des membranes, dans les cas de chute du rectum, du vagin.

Il ne faut pas perdre de vue que le quinquina, pris à l'intérieur, à doses modérées, cause souvent un sentiment de chaleur incommode et de pesanteur dans la région de l'estomac. Chez les personnes un peu irritables, il ne peut être digéré et il provoque des vomissements ; le quinquina rouge a surtout cette fâcheuse propriété. Rarement il cause de la diarrhée. Quelques heures après qu'il a été reçu dans l'estomac, il survient quelquefois des bourdonnements d'oreille, de la surdité, des éblouissements et un mal de tête avec sentiment de resserrement des tempes. A la longue, il donne lieu à des douleurs d'estomac qui prennent chez certaines personnes une intensité remarquable. Ces douleurs, qui persistent pendant un temps assez long, bien qu'on ait cessé l'usage du médicament, cèdent difficilement, et doivent en générale détourner les médecins de l'emploi trop longtemps continué du Quinquina dans le traitement des gastralgies qui réclament l'emploi des toniques.

Dose.— Comme tonique, 5 à 10 grains de la poudre 3 fois par jour ; on peut aller jusqu'à 40 grains. Comme fébrifuge, ℈ij. à ʒ j. administré d'après une des méthodes suivantes : 1° *Méthode anglaise ou de Sydenham.* — ʒ vj. à ℥ j. distribuée de 4 heures en 4 heures par dose de ℈ij. à partir de l'accès. Huit jours après le début du traitement, reprendre la même médication, et y revenir deux fois encore aux mêmes intervalles et exactement de la même manière. 2° *Méthode française ou de Bretonneau.*— ʒ ij à la fois ou en deux doses très rapprochées, le plus loin possible de l'accès à venir. 5 jours d'intervalle, même dose, 8 jours d'intervalle, même dose ; et de 8 en 8 jours la même dose pendant un mois.

L'infusion, la décoction et la teinture (Voyez ces mots) sont données comme tonique, mais jamais comme fébrifuge. Il est toujours mieux de prendre la poudre parce qu'elle est plus énergique. On peut la prendre dans du vin (quand il n'est pas contre indiqué), dans du lait, du sirop, du miel ou du café, etc. Quand l'estomac ne peut pas supporter le quinquina, on le donne en injections. A l'extérieur, on emploie la poudre sèche ou la décoction.

Incompatibilité.—L'infusion de catéchu, de rhubarbe, de colombo, de camomille, les carbonates alcalins, les sels de fer, l'eau de chaux, le nitrate d'argent, le sulfate de zinc, l'émétique, l'acétate de plomb, l'acide tartarique, toutes les infusions, les teintures, ou les décoctions contenant du tannin.

Préparations Officinales.—Teinture de Quinquina. Cinchonine. Sulfate de Quinine. Décoction de Quinquina. Infusion de Quinquina. Extrait de Quinquina. Extrait fluide de Quinquina. Elixir de Quinquina. Elixir de Quinquina et de fer. Elixir de Quinquina de fer et de bismuth. Elixir de Quinquina de fer et de strychnine. Ces trois dernières préparations ne sont pas officinales.

CINCHONIA, (Syn) *Cinchonina.* (F) *Cinchonine.* (A) *Cinchonine.*

Composition.—$C_{20}\ H_{12}\ AZO$.

La cinchonine est le principe actif du quinquina gris. On l'obtient comme la quinine, excepté que l'on emploie le quinquina gris au lieu du jaune.

Qualités.—Blanche, amère, en aiguilles cristallines dures presque insoluble dans l'éther, soluble dans l'alcool bouillant, dans les acides étendus d'eau, et dans 2,500 fois son poids d'eau bouillante.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de la quinine ; mais on doit l'employer à doses doubles de celle-ci, parce qu'elle est moins énergique.

CINCHONIÆ SULPHAS. (F) *Sulfate de Cinchonine.* (A) *Sulphate of Cinchonine.*

Ce sulfate est blanc, soluble dans l'alcool, moins amer et plus soluble dans l'eau que la quinine. Il cristallise en prismes à quatre pans durs et transparents.

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Les mêmes que ceux de la cinchonine.

CINNAMOMUM, (Syn) *Cortex Cinnamomi.* (F) *Cannelle.* (A) *Cinnamon.*

La cannelle est une écorce aromatique provenant du *Laurus Cinnamomum*, arbre de la famille des laurinées qui croît aux Indes, aux Antilles, etc. Le commerce en fournit plusieurs espèces,

1° La *Cannelle de Ceylan* (*Cinnamomum Zeylanicum, Cinnamomum Aromaticum*) qui est en écorces très-minces et roulées, C'est la plus aromatique.

2° La *Cannelle de Chine* (*Laurus Cassia, Cortex Cassiæ, Cassia,* (A) *Chinese Cinnamon*). Elle est plus épaisse, plus piquante, plus foncée, moins roulée et moins agréable que la précédente.

3° La *Cannelle de Cayenne.* Elle se rapproche de celle de Ceylan par l'odeur et le goût.

4° La *Cannelle mat.* Elle est plus commune que celle de Ceylan, et provient du même arbre.

5° La *grosse Cannelle, Casse en bois* (*Cassia Lignea*). Elle se rapproche de la cannelle de Chine.

6° La *Cannelle Giroflée,* (*Cassia Caryophyllata, Cortex Caryophyllatæ, Myrtus Caryophyllata* (A) *Clove Bark*) puis enfin l'écorce du *Culilawan* (*Laurus Culilawan*).

Propriétés.—Toutes ces différentes espèces de cannelles sont stimulantes, carminatives, astringentes et toniques.

Usage.—Dans les diarrhées, les vomissements, les flatulences, la dyspepsie, etc. Elles sont employées surtout pour masquer le goût et l'odeur des remèdes.

Dose.—En poudre, 5 à 20 grains. On l'administre aussi sous forme d'eau distillée et de teinture.

Préparations Officinales.—Eau de cannelle. Huile de Cannelle. Teinture de Cannelle.

CITRUS AURANTIUM, (Syn) *Aurantium Hispanum.* (F) *Oranger.* (A) *Orange Tree.*

L'oranger est un arbre qui ne croît que dans les pays chauds.

Partie Usitée.—Les fruits murs appelés, *Oranges* (*Aurantium.* (A) *Oranges*).—Les fruits verts ou *Orangettes* (*Aurantia Curassavica*).—L'Écorce du fruit (*Ecorce d'Orange, Cortex Aurantii, Orange Peel*).—Les feuilles (*Feuilles d'Oranger, Aurantii Folia*).—Les fleurs (*Fleurs d'Oranger, Flores Aurantii, Orange Flowers*).—On emploie aussi l'*Orange Amère* (L) *Citrus Bigaradia, Aurantii Amari Cortex,* (A) *Bitter Orange Peel.*

Qualités.—Le jus du fruit est amer ou sucré et agréablement acide ; le fruit vert plus amer, mais moins aromatique, les fleurs et les feuilles aromatiques.

Propriétés.—Le jus est réfrigérant, antiseptique, l'écorce et le fruit verts, toniques et carminatifs, les fleurs et les feuilles antispasmodiques.

Usage.—Le jus de l'orange est employé en limonade dans les fièvres, le scorbut et les maladies inflammatoires ; il est préféré au jus de citron quand il y a irritation de l'estomac ou des intestins. On emploie l'écorce et le fruit verts dans la dyspepsie, surtout celle des ivrognes ; on fait usage des fleurs et des feuilles comme antispasmodiques et cordiales dans les affections nerveuses. Les fruits verts servent à faire des pois à cautère. (Voyez ce mot).

Le jus et la pulpe sont quelquefois appliqués sur les plaies gangrénées.

Préparations Officinales.— Eau distillée de Fleurs d'Oranger. Infusion d'Ecorce d'Oranges. Teinture d'Écorces d'Oranges. Sirop d'Orange. Essence d'Orange. Esprit d'Orange. Confections d'oranges.

CITRUS LIMETTA. (F) *Limettier, Citronnier Limettier.* (A) *Lime Tree.*

Espèce de citronnier à fruits doux appelées *Limons doux ou Limettes* dont les écorces donnent l'huile de limette. La *Bergamote* est une variété du Limettier ; son fruit qui fournit l'huile de bergamote, est sucré et d'une odeur très-suave. Ces deux huiles sont employées comme parfum.

CITRUS LIMONUM. (Syn) *Citrus Medica.* (F) *Citronnier.* (A) *Lemon Tree.*

Le citronnier est un arbre qui ne croît que dans les pays chauds ; Les fruits sont connus sous le nom de *Citrons ou Limons.* Il appartient à la famille des *aurantiacées.*

Partie usitée.—La pulpe du fruit,—le jus exprimé (*Suc de Citron, Jus de Citron.* (L) *Succus Limonis, Limonum Succus.* (A) *Lemon Juice*).—L'écorce du fruit (*Ecorce de Citron,* (L) *Cortex Limonis, Cortex Limonum.* (A) *Lemon Peel*).—La partie jaune de l'écorce du fruit (*Zeste de Citron.* (A) *Rind of Lemon.*

Qualité.—Le fruit est odoriférant, son odeur dépend d'une huile essentielle qui donne à l'écorce une saveur chaude et amère ; le suc est âpre, acide, agréable. Il contient de l'acide citrique, un mucilage sucré, de l'extrait et de l'eau ; il est très difficile à conserver. Gr. sp. 1·0384.

Propriétés.—Le jus est réfrigérant, antiseptique, tonique et stomachique.

Usage.—On emploie le jus en limonade (Voyez ce mot), dans la lienterie, le mal de gorge putride, le diabète, les fièvres rémittentes, le rhumatisme inflammatoire, et surtout, dans le scorbut ; combiné avec le sel de cuisine, on l'emploie dans la dyssenterie et les coliques. Des tranches de citrons imprégnées de sucre blanc sont très agréables et utiles aux malades dans les maladies inflammatoires et fébriles. Le jus de citron est un spécifique contre le scorbut et le rhumatisme inflammatoire, on le fait prendre à l'intérieur et on en frotte les gencives malades.

Dose.—Du jus, ℥ ij, ou plus, plusieurs fois par jour, on le dilue au goût. Voyez Aqua Caliente et les préparations officinales.

Préparations officinales.—Teinture de Citron. Sirop de Citron. Acide Citrique. Liqueur de Citrate de Potasse. Esprit de Citron. Essence de Citron.

Remarque.—Le *Lime Juice* est le jus exprimé d'un espèce de Citron très-âcre.

CIVETTA, (Syn) *Zibethum* (F) *Civette.* (A) *Civet,*

Substance onctueuse, d'une forte odeur de musc, sécrétée par des glandes de la civette ou chat musqué (*Viverra Civetta*). On l'employait autrefois comme antispasmodique, aujourd'hui on ne s'en sert que comme parfum.

CLEMATIS ERECTA. (F) *Clématite droite.* (A) *Upright Virgin's Bower.*

Plante Européenne, de la famille des renonculacées, dont les feuilles et les fleurs sont diurétiques, sudorifiques et épispastiques. Stork les employait à l'intérieur et à l'extérieur dans les ulcères lents, syphilitiques ou cancéreux. Les espèces suivantes possèdent les mêmes propriétés : 1° La *Clématite Flammette ou Odorante* (*Clematis Flammula*, (A) *Sweet Scented Virgin's Bower*). Elle est cultivée dans nos jardins. 2° La *Clématite de Virginie* (*Clématis Virginiana ou Virginica*, (A) *Common Virgin's Bower*). 3° La *Clématite Herbe aux Gueux* (*Clematis Vitalba.* (A) *Travellers' joy*). Cette dernière est employée contre la gale. On fait bouillir les racines et les tiges dans l'eau, pendant quelques minutes, pour leur ôter leur âcreté. Après avoir jeté cette eau, on les fait infuser 24 heures dans de l'huile bouillante, puis on en frictionne les parties malades, 3 fois par jour. Douze applications suffisent ordinairement.

COCCULUS, (Syn) *Cocculus Indicus, Coccus Indicus, Cocci Orientales, Grana, Orientis, Cocculæ Officinarum.* (F) *Coque du Levant, Graine à poux.* (A) *Indian Berries, Indian Cockles.*

On connaît sous ce nom les fruits desséchés de l'*Anamirta Cocculus ou Menispermum Cocculus*, de la famille des menispermacées, arbuste sarmenteux du Malabar et des Moluques.

Partie usitée.—Les fruits. Ils ressemblent a une petite cerise sèche.

Propriétés.—Stimulant, narcotique et parasiticide. C'est un poison narcotique. Voyez Antidote.

Usage.—A l'extérieur seulement, dans les maladies de la peau, la teigne et pour détruire les poux de tête. Il ne faut pas l'appliquer sur les parties dénudées parce qu'on peut causer des empoisonnements fatals.

Préparations officinales.—Onguent de Coque du Levant.

Remarque.—La *Picrotoxine* qui est un poison violent, produisant des symptomes tétaniques, a été découverte dans la coque du levant. Elle est en cristaux blancs, soluble dans 3 parties d'alcool et dans 15 d'eau bouillante. On ne l'emploie qu'à l'extérieur, dans les mêmes cas que le cocculus. Voyez Onguent de Picrotoxcine.

COCCUS, (Syn) *Coccus Cacti, Cocci,* (F) *Cochenille, Cochenille du Nopal.* (A) *Cochineal.*

La cochenille est un insecte hémiptère qui fournit le principe colorant avec lequel on fabrique les plus belles couleurs écarlates. A l'époque de la ponte, les femelles s'accrochent aux feuilles et aux jeunes branches de certains arbres, et c'est alors qu'on les récolte. La cochenille nopal est la plus estimée ; elle vient du Mexique. On employait aussi autrefois deux espèces congénères : la *Cochenille de Pologne* (*Coccus Polonicus*) et la *Cochenille du Kermès* (*Coccus Illicis*).

Propriétés.—Usage.—Employée comme anodin dans la coqueluche et les névralgies ; mais on peut dire que son seul usage est pour colorer les remèdes.

Dose.—Pour la coqueluche, $\frac{1}{3}$ de grain, 3 fois par jour. Pour les névralgies, Sauter, donne une demi-cuillérée à table durant le paroxysme avec l'assurance de guérison.

Incompatibilités.—Sulfate de zinc, sulfate de fer, acétate de plomb.

Préparations officinales.—Sirop de Cochenille. Teinture de Cochenille.

COCHLEARIA OFFICINALIS, (Syn) *Cochlearia Hortensis, Cochlearia Vulgaris.* (F) *Cochléaria, Cranson Officinal, Herbe aux Cuillers.* (A) *Common Scurvy Grass, Lemon Scurvy Grass.*

Plante européenne, nauralisée aux Etats-Unis et au Canada, de la famille des crucifères.

Qualités.—Feuilles en cœur arrondi, creusées en cuillère, fleurs blanches. Lorsqu'on écrase les feuilles, elles exhalent un principe volatil très-irritant, analogue à celui de raifort sauvage.

Propriétés.—Stimulant, diurétique, apéritif.

Usage.—Dans le scorbut, les obstructions viscérales et les rhumatismes.

Dose.—Quantité voulue, en infusion dans de l'eau ou du vin. Le jus exprimé est appliqué sur les gencives des scorbutiques.

COLCHIUM, (Syn) *Colchicum Autumnale,* (F) *Colchique, Colchique d'Automne, Narcisse d'Automne, Tue-chien, Tue-loup, Mort aux chiens* (A) *Colchicum, Meadow Saffron.*

Plante européenne de la famille des *colchicacées.* Elle croît dans les prés humides. On n'a pas pu réussir à la cultiver dans ce pays.

Partie usitée.—Les bulbes et les graines.

Composition.—*Peltier et Caventou* ont trouvé dans les bulbes: gallates de vératrine, acide volatil, matière grasse, ligneux, amidon, gomme inuline; et dans les graines, la *Colchicine* (*Colchicia*) qui est blanche amère, très-vénéneuse et violemment purgative; elle n'a encore été essayée que chez les animaux. On l'a longtemps crue identique avec la vératrine, mais aujourd'hui il est certain qu'il y a une différence entre les deux alcaloïdes, $\frac{1}{7}$ de grain a suffi pour tuer un lapin en quelques minutes. La colchicine est le principe actif du colchique

Qualités.—1° Le bulbe ou *Racine de Colchique.* (L) *Colchici Radix, Colchici Cormus,* (A) *Colchicum root, Colchicum bulb, Colchicum Corm,* se présente dans le commerce sous la forme d'un corps ovoïde, de la grosseur d'un marron, convexe d'un côté et présentant la cicatrice occasionnée par la petite tige; creusé longitudinalement de l'autre, d'un gris jaunâtre à l'extérieur, et marqué de sillons uniformes causés par la dessication; blanc et farineux à l'intérieur. Son odeur est nulle à l'état sec, sa saveur est âcre et irritante.

2° Les *Semences ou Graines de Colchique.* (L) *Colchici Semen ou Semina.* (A) *Colchicum Seed,* sont sphériques, d'un brun noirâtre, rugueuses, grosses environ comme la tête d'une épingle, d'une saveur d'abord amère, puis très-âcre. Elles sont difficiles à pulvériser à cause de l'endosperme corné, élastique, dont elles sont formées à l'intérieur. L'époque de la récolte des colchiques est au mois d'août, c'est lorsque le bulbe est en pleine vigueur.

Nous remarquerons que le colchique, suivant la saison, le pays où il a été recueilli, renferme des principes essentiellement différents; qu'ainsi, un principe sucré et amylacé à une certaine époque est remplacé plus tard par un poison fort énergique, la *vératrine*; cela sert à expliquer la divergence d'opinions des auteurs, qui administraient à des animaux des bulbes de colchique; les uns ont signalé leur action vénéneuse, les autres ont contesté qu'elles continssent autre chose qu'un principe irritant qui n'était pas à beaucoup près aussi dangereux qu'on se plaisait à le dire.

Propriété.—Le colchique est sédatif, diurétique et cathartique. A hautes doses, c'est un poison narcotique-âcre. Voyez Antidote.

Usage.—Il était autrefois d'un grand usage dans l'hydropisie, les bronchites et l'asthme humide; mais aujourd'hui son principal emploi est contre la goutte, les rhumatismes et les névralgies pour lesquels il est réellement un des remèdes les plus efficaces. Il fait cesser les accès de goutte ou les rend beaucoup plus rares. Il est aussi recommandé dans les maladies inflammatoires et les fièvres, joint aux médecines salines; dans les maladies du cœur avec action excessive de ce viscère; dans certaines affections nerveuses, telles que l'hystérie, l'hy-

pochondrie et la chorée ; dans les dartres et autres affections de la peau. A l'extérieur, on l'emploie contre le rhumatisme.

Lorsqu'on a pris une dose un peu élevée de colchique, il y a, suivant la plupart des expérimentateurs; de la chaleur d'estomac, des nausées, et même une sorte de strangulation, phénomène qui s'observe toutes les fois qu'on a pris un médicament qui contient de la vératrine ; la fréquence du pouls diminue, la peau devient chaude, sèche ; les urines deviennent copieuses ; il y a des coliques et de la diarrhée. Si la dose est très-élevée, il survient un véritable empoisonnement : lipothymies, tremblements, raideurs tétaniques, convulsions, vomissements, superpurgation, etc.

Nous dirons que, d'un accord presque unanime, ce médicament produit, à des doses modérées, de légers vertiges, de la diarrhée, quelque nausées et une plus grance abondance d'urine.

M. Bentley Tood a inséré, dans un ouvrage sur la goutte, plusieurs remarques dignes d'attention sur l'emploi du colchique. Suivant cet auteur :

1° Le colchique ne doit pas être donné dans la forme asthénique de la goutte.

2° Il ne doit jamais être administré au début d'un paroxysme, et on ne doit le faire prendre qu'après avoir évacué les intestins par de doux purgatifs.

3° On ne doit d'abord l'administrer qu'à petites doses, que l'on augmente progressivement et peu à peu.

4° On ne doit jamais l'administrer seul en commençant.

5° On ne doit pas le donner à une dose susceptible de provoquer des nausées, des vomissements ou des purgations, car ces différents effets sont défavorables à une action curative.

6° On peut le considérer comme avantageux, lorsqu'il augmente la sécrétion urinaire et l'évacuation de la bile, lorsque les matières fécales sont fermes, mais enduites de mucosités, et que la peau est le siége d'une secrétion abondante.

7° Les effets du colchique doivent être surveillés soigneusement, parce que, de même que la digitale et certains autres médicaments, il est susceptible de s'accumuler dans l'organisme.

8° Il est surtout utile dans la forme sthénique de la goutte, chez les constitutions robustes et pendant la jeunesse ; il est au contraire, à peine admissible chez les individus âgés et qui ont déjà eu plusieurs accès de goutte ; car, chez ces derniers, la maladie est trop enracinée pour que l'emploi temporaire des médicaments puisse exercer quelque influence sur elle.

Dose.—De la poudre, 2 à 8 grains toutes les 4 ou 6 heures, mais on prend généralement le colchique sous forme de vin, de vinaigre ou de teinture. (Voyez ces préparations.) A l'extérieur, de la teinture Quantité voulue. La teinture est la préparation la plus employée pour les cas de rhumatismes.

Incompatibilités.—Les acides.

Préparations officinales.—Vin de Colchique. Teinture de colchique. Oxymel de Colchique. Vinaigre de Colchique. Eau Médicinale d'Husson.

COLLINSONIA CANADENSIS. (F) *Collinsonie.* (A) *Horse Weed*, *Horse Balm*, *Richweed*, *Healall*, *Stone-root*, *Knot-root.*

Plante abondante dans le nord de l'Amérique. Elle croît dans les bois et les champs, et fleurit de Juin à Septembre ; ses fleurs sont jaunes.

P. U.—La racine.

Propriétés.—Tonique, astringente, diaphorétique et diurétique ; elle provoque le vomissement même à petites doses.

Usage.—Dans l'hydropisie, la gravelle, la leucorrhée, et les maladies des voies urinaires.

A l'extérieur, on l'emploie en cataplasmes ou en fomentations sur les contusions, les blessures, les plaies et contre les douleurs abdominales.

Dose.—Indéterminée.

COLLODIUM. (F) *Collodion.* (A) *Collodion, Ethereal Solution of Gun Cotton, Maynard's Adhesive Liquid.*

Le collodion est une dissolution de Fulmicoton dans l'éther sulfurique. Pour l'obtenir, il faut d'abord préparer le fulmicoton.

℞.—(E.-U) Nitrate de potasse pulvérisé, ℥ x. coton cardé bien fin, ℥ ss. acide sulfurique, ℥ viijss. On mélange l'acide et le sel dans un vase de grès ou de faïence, et l'on y plonge le coton. Après 4 minutes de contact, on retire celui-ci et on le jette dans une grande quantité d'eau froide pour le laver, ce que l'on fait à plusieurs reprises jusqu'à ce que l'eau cesse d'être acide au goût, alors, après l'avoir exprimé et étiré, on le fait sécher à l'air ou à la chaleur ; on a alors la *Pyroxyline* (Syn) *Fulmicoton, Coton Fulminant, Coton-poudre, Coton-Azotique, Poudre-Coton.* (A) *Gun-Coton.*

Pour avoir le Collodion on fait dissoudre le Fulmicoton dans Oijss d'éther sulfurique mêlé à ℥ j d'alcool. Ce mélange doit être fait dans un flacon bien bouché et agité jusqu'à parfaite solution, après laquelle on passe à travers un linge clair.

Qualités.—Le collodion et un liquide visqueux, incolore, inflammable, d'odeur éthérée ; il laisse sur la peau un enduit imperméalable qui y adhère fortement et qui laisse voir les parties qu'il recouvre.

Propriétés.—Il ne paraît jouir d'aucune autre action topique que celle de préserver les parties malades du contact de l'air, et de favoriser ainsi la guérison, car sa dessication est trop prompte pour lui donner le temps d'agir autrement, cependant le froid causé par l'évaporation de l'éther exerce certainement sur les phlegmasies une action sédative et résolutive. Il tient aussi lieu de bandage compressif et de moyen agglutinatif.

Usage.—Le collodion ne s'emploie qu'à l'extérieur. Il est surtout indiqué dans les érythèmes, les éruptions vésiculeuses, les plaies et les érysipèles, quand ces maladies dépendent de causes externes ; dans les cas contraires, d'après Trousseau, il est plus nuisible qu'utile. Il est aussi employé avec avantage dans l'inflammation des mamelles, le rhumatisme articulaire aigu, les fissures, les gerçures du mamelon, des lèvres, des mains, etc., les engelures, même celles qui sont ulcérées, dans les excoriations et les excorchures qui tardent à guérir à cause de leur exposition à l'air ou de quelques autres causes irritantes, dans les vésicatoires rebelles, les ulcéres des jambes, simples ou variqueux, dans l'impétigo facial, les croutes de lait chez les enfants.

Dans les brûlures au premier degré, on assure que le mélange suivant procure la guérison en 3 ou 4 jours : Collodion, 5 p.: Huile de castor, 1 p. l'application est très-douloureuse, mais la douleur ne dure pas longtemps. On emploie aussi le collodion comme moyen agglutinatif pour réunir les bords des blessures, des plaies incisées, etc., pour remplacer les toiles agglutinatives dont on se sert en chirurgie et pour clore les paupières dans les kératites avec photophobie. On passe sur le bord des paupières un pinceau enduit de Collodion. Leur ouverture est à l'instant condamnée, et si quelques humeurs ont à sortir, elles se frayent facilement un passage par le grand angle de l'œil ou par une légère déhiscence du Collodion. Cette obturation parfaite de l'ouverture palpébrale a été avantageusement employée contre des procidences ou des hernies de l'iris irréductibles sans ce moyen ou tout autre analogue, mais assurément moins commode, moins prompt et moins efficace. On en retire aussi les mêmes avantages quand, après l'opération de la cataracte par extraction, on a besoin de fermer exactement l'œil et d'empêcher l'issue de ses humeurs.

Enfin, comme le collodion n'agit pas seulement en supprimant le contact de l'air et en

tenant lieu de bandage compressif, mais encore par le refroidissement des parties, il a été employé pour cela avec avantage dans les épanchements sanguins ou lymphatiques récents, dans le traitement des varices qui contiennent du sang liquide, dans les varicocèles, la péritonite et l'ovarite.

Pour la manière d'appliquer le collodion, il suffit de l'étendre avec un pinceau sur la partie malade ; on peut aussi en enduire une toile que l'on applique sur le mal, ce dernier moyen est rarement mis en usage. On renouvelle au besoin les applications quand la couche commence à s'enlever, cependant, il ne faut pas les réitérer trop souvent sur les paupières, parce qu'elles peuvent affaiblir la vue. L'application doit dépasser en tout sens les limites de l'inflammation. Le collodion en séchant ratatine la peau d'une manière désagréable, et l'application sur des parties ulcérées est très-douloureuse.

Quand on destine le collodion au pansement des blessures, on recherche en lui la propriété de se retracter en séchant, parce qu'il resserre les bords de la plaie et aide à la guérison. Si, au contraire, on ne veut que préserver les parties du contact de l'air, la contraction est plus nuisible qu'utile, on doit alors recourir au collodion élastique.

Nous comptons plusieurs préparations de collodion :

1° Le *Collodion Elastique*, (*Elastic Collodion*) dont on comprend sous ce nom le *Collodion Térébenthiné* et le *Collodion Glycériné* (*Glycerised Collodion*). On prépare le premier en mêlant ensemble ℥ j, de collodion, ʒ ss. de térébenthine de Vénise, 15 gouttes d'huile de Ricin. Cette formule est due à M. Gobley. Le *Collodion Glycériné* est dû aux MM. Cap et Garot ; on le prépare en mêlant ensemble 100 parties de Collodion pour 2 parties de Glycérine. La préparation de cette dernière peut être modifiée.

Le collodion élastique est souple, il recouvre très également les surfaces et y adhère sans se dessécher trop promptement, sans se fendiller et sans crisper la peau. On peut aussi avoir un collodion adoucissant et élastique en ajoutant pour une once de collodion ʒ ss. à ʒ j. de saindoux, d'huile ou de glycérine préalablement dissous dans de l'éther.

2° Le *Collodion Ferrugineux* (*Ferruginous Collodion*) de M. Aran est employé contre les érysipèles ; on le prépare en mêlant ensemble ℥ jss. de collodion élastique, et ʒ j. de Perchlorure de Fer.

3° Le *Collodion Iodé* (*Iodized Collodion*) du Dr. Fleming est employé pour produire plus promptement l'effet de l'Iode, surtout sur les tumeurs. On le fait en faisant dissoudre 10 à 20 Gr. d'Iode dans ℥ j. de collodion.

4° Le Colodion Iodoformé de Morétin est composé d'Iodoforme, 5 parties, Collodion élastique, 100 parties. Dissolvez.—Contre les douleurs goutteuses et Rhumatismales.

5° Le *Collodion Caustique* (*Caustic Collodion*) n'est employé qu'a l'extérieur pour détruire les taches de naissance. L'eschare qu'il forme a l'épaisseur d'une à deux lignes ; elle se détache au bout de 3 à 6 jours laissant une légère cicatrice. On prépare ce collodion en faisant dissoudre 4 partie de Sublimé Corrosif dans 30 parties de Collodion.

5° Le *Collondion Mercurial.* (*Mercurial Collodion*).—On la prépare en mêlant 6 grains de Bichlorure de Mercure, ℥ j. de Collondion, ʒ ss. de Térébenthine de Venise et 10 gouttes d'huile de Ricin (Bouchardat). Il est employé comme abortif de la Variole.

6° Le *Collondion Cantharidal* (*Ether Acétique Cantharidé, Colludium Vesicans, Collodium Cantharidale* (A) *Vesicating Collodion, Cantharidal Collondion*) n'est employé qu'à l'extérieur, comme épispastique, surtout lorsqu'il s'agit de placer un fort vésicatoire en un endroit du corps ou il peut se déplacer facilement par les mouvements, ou bien quand l'impatience du malade s'oppose à ce que le vésicatoire soit maintenu dans la même position.

La vésication s'opère dans le même temps qu'avec les mouches ordinaires. Pour le préparer, on épuise par la méthode de déplacement ℔j. de cantharides pulvérisé avec Oj. d'éther sulfurique et ʒ iij. d'éther acétique ; on obtient ainsi une solution saturé de cantharide,

ainsi qu'une matière grasse animale d'une couleur verdâtre ; enfin dans ℥ ij de ce liquide on fait dissoudre 25 grains de Fulmicoton (coton poudre).

Tous les collondions ne s'emploient qu'à l'extérieur.

COLLUTORIUM. (F) *Collutoire.* (A) *Mouth Wash.*

On donne ce nom aux médicaments liquides destinés à baigner les parois de la bouche dans les cas d'ulcération ou autres maladies de cet organe. Généralement on les emploie toutes les demi-heures et même plus souvent, à moins qu'ils ne soient composés de substances énergiques ; il faut alors suivre la direction des médecins.

Nous ne donnons ici que quelques collutoires qui sont officinaux dans les pharmacopées françaises. Pour les autres substances qui peuvent être employées avantageusement comme collutoire, nous en parlerons à l'histoire des substances.

COLLUTOIRE ALUMINEUX de Kortum.

℞.—Alun, ℥ j. Décoction forte d'écorce de chêne Oj.

Propriétés.—Usage.—Employé comme astringent, de demi-heures en demi-heures, contre la salivation mercurielle et la fétidité de l'haleine due à l'emploi du mercure.

COLLUTOIRE ANTIODONTALGIQUE de Duer.

℞.—Feuilles de Jusquiame, de Ciguë aa. ʒ j. Eau bouillante, ℥ viij., infusez jusqu'à refroidissement, passez avec expression et ajoutez : Laudanum, ʒ j. Liqueur d'Hoffman, ʒ iij. Tr. de Cochléaria. ℥ j. Camphre gr, x.

Dose.—Une à deux cuillérées à thé, de temps en temps, pour baigner la dent malade, en prolongeant le contact aussi longtemps que possible.

COLLUTOIRE ANTISCORBUTIQUE de Meyer.

℞.—Infusion de Sauge, ℥ iv. Miel, ℥ j. Tr. de Cochléaria, ʒ ij. Acide Chlorhydrique dilué, 15 goutte. Gargariser, 5 à 6 fois par jour.

COLLUTOIRE ANTISEPTIQUE de Wendt.

℞.—Extrait de Quinquina, ʒ ij. Eau distillée de Rue, ℥ ij. Acide Chlorydrique dilué, ʒ j. Miel, ℥ j.

Usage.—Contre les aphthes gangréneux. En baigner plusieurs fois par jour les parties ulcérées.

COLLUTOIRE ASTRINGENT CUIVREUX de Kopp.

℞.—Sulfate de Cuivre, grain xviij. Tr. de Myrrhe, Tr. de Cachou, Tr. de Kino, aa ʒ j. Esp. d'Anis ʒ vj. Miel ℥ ss. Infusion de Sauge ℥ vj.

Usage.—Contre la salivation opiniâtre. On s'en gargarisme toutes les heures, ayant soin de ne rien avaler.

COLLUTOIRE NARCOTIQUE de Fischer.

℞.—Graines de Pavot blanc, ʒ ii. Graine de Jusquiane, ʒ j. Feuilles de Ciguë, ʒ iv. Lait de vache, Oj. Faites bouillir quelques minutes et passez avec expression.

Usage.—Employé chaud contre les douleurs de dents et les abcès des gencives.

COLLYRIUM. (F) *Collyre* (A) *Collyrium.*

On donne ce nom aux médicaments destinés à agir directement sur les yeux ou sur les paupières. On les distingue en *Collyres secs, mous, liquides, vaporeux ou gazeux.* 1° Les *collyres secs ou pulvérulents* se composent de poudres fines que l'on insufle dans l'œil avec la bouche au moyen d'un tuyau de plume ou d'un petit cornet de papier. 2° Les *collyres mous* sont tout simplement des onguents simples auxquelles on ajoute des médicaments plus essentiels, comme l'oxyde rouge du mercure, l'oxyde de zinc, etc. Quand ils doivent être introduits dans l'œil, on les étend avec le doigt ou une barbe plume sur le bord libre des paupières légèrement renversées, ce mouvement des yeux le fait ensuite étendre. Quand au con-

traire le remède est trop actif pour toucher l'œil, comme l'oxyde rouge de mercure, on se contente de faire application sur les paupières, prenant bien garde qu'il en entre dans les yeux. 3° Les *Collyres, Liquides ou Collyres* proprement dits ont pour base l'eau dans laquelle entre quelques substances plus ou moins actives suivant l'indication. On les applique en bain ou en injection au moyen d'une petite seringue. Quand ils sont composés de substances très-actives, comme le nitrate d'argent, l'atropine, etc.; on en instille quelques gouttes dans l'œil au moyen d'une plume, 4 ou 5 fois par jour. Si le collyre n'est qu'adoucissant ou peu actif, on doit l'employer toutes les demi heures et même plus souvent ou ce qui est encore mieux, on tient continuellement sur l'œil une toile qui en est imbibée. Il est important que les collyres liquides soient filtrés, afin qu'aucun corps étranger ne s'introduise dans l'œil. 4° L'application des *Collyres Vaporeux* et des *Collyres Gazeux* consiste dans l'exposition des yeux aux vapeurs fournies par un médicament, soit aqueux, alcolique ou éthéré, soit ammoniacal.

Les collyres secs ou mous sont généralement employés 2 à 4 fois par jour. Nous ne donnerons à la suite que quelques formules de collyres. On faisait autrefois usage d'un grand nombre qui ne sont plus usités aujourd'hui, quoique cependant ils soient très bons. Pour les autres substances qui peuvent être employées dans ce but, nous en parlerons à leur histoire particulière.

COLLYRE ACÉTIQUE ALCOOLISÉ de Scarpa.

℞.—Vinaigre, ℥ j· Alcool à preuve, ʒ iv. Eau de roses ℥ viij.

Usage.—Contre l'ophthalmie chronique. On en instille 3 ou 4 gouttes entre les paupières, 3 ou 5 fois par jour.

COLLYRE MERCURIEL LAUDANISÉ de Most.

℞.—Bichlorure de mercure, gr. j. Laudanum de Sydenham, ʒ ij. Eau, ℥ j.

Usage.—Contre les taches de la cornée. Quelques gouttes dans les yeux, 2 fois par jour. S'il survient une inflammation, on la combat par des applications de lait tiède.

COLLYRE de NITRATE D'ARGENT. Voyez Nitrate d'Argent.

COLLYRE POTASSÉ de Gimbernat.

℞.—Potasse caustique. gr. ij. Eau distillée, ℥ j.

Usage.—Contre les taies de la cornée. Faites pénétrer quelques gouttes dans l'œil, de temps en temps, puis, après chaque application, lavez l'œil immédiatement avec une décoction mucilagineuse.

COLLYRE SEC de Dupuytren.

℞.—Sucre blanc, ℥ ij. Oxyde rouge de Mercure, gr. x. Tuthie, ℈j. Faites une poudre très-fine.

Usage.—Contre les taies anciennes. On en insuffle de temps en temps dans l'œil.

COLLYRE SEC de Récamier.

℞.—Oxyde de Zinc Sublimé, Sucre Blanc, aa, ʒ j. On l'emploie comme le précédent.

COLOCYNTHINE. (A) *Colocynthin.*

Ce nom a été donné par Vauquelin à une substance jaunâtre, transparente, très-amère, soluble dans l'eau et l'alcool, et violemment purgative. C'est le principe actif de la coloquinte. Elle est employée dans les mêmes cas que celle-ci.

Dose.—½ à 1 grain.

COLOCYNTHIS. (F) *Coloquinte.* (A) *Colocynth.*

Coloquinte est le nom officinal donné au fruit du *Cucumis Colocynthis* (*Citrus Colocynthis, Coloquintida.* (F) *Coloquinte.* (A) *Bitter Cucumber, Bitter Apple, Bitter Gourd*), plante originaire de l'Orient, de la famille des cucurbitacées. Ce fruit est jaune, de la forme et de la

grosseur d'une orange, la pulpe est la seule partie qui est employée; après en avoir enlevé les graines, on la fait sécher pour la réduire en poudre.

Composition.—Huile grasse, gomme, extrait gommeux, résine amère, extractif, principe amer, appelé *colocynthine.*

Qualités.—Amère, spongieuse, légère, la poudre est d'un blanc-jaunâtre

Propriétés.—Usage.—La coloquinte est un des purgatifs drastiques les plus énergiques; elle irrite vivement les parties avec lesquelles elle est mise en contact. Administrée à l'intérieur, c'est surtout sur l'estomac et le rectum qu'elle porte son action, et lorsque la dose est trop forte, elle produit une violente inflammation de ces organes; à petite dose, elle produit encore des effets purgatifs énergiques. Son action est souvent accompagnée de coliques violentes, et quelquefois de déjections sanguinolentes; son influence irritante sur le rectum peut aussi se propager sur l'utérus, et exciter ainsi l'écoulement des menstrues. On emploie la coloquinte toutes les fois que l'on veut déterminer une révulsion puissante sur le gros intestin, dans les hydropisies passives, les affections cérébrales, les congestions du foie, etc., Herman prétend que l'on obtient les effets purgatifs, par l'application sur le ventre, de la teinture, de la poudre délayée dans de l'eau ou de l'alcool, ou de la pulpe fraîche.

Combinée avec quelques autres purgatifs, elle perd son action violente tout en conservant son énergie purgative.

La coloquinte est un poison irritant. Voyez Antidote. Cristison dit que $1\frac{1}{2}$ cuillérée à thé a causé la mort.

Dose.—5 à 15 grains joints à la rhubarbe, la magnésie ou autres purgatifs doux. Elle est trop violente pour être employée seule.

Préparations Officinales. — Extrait de Coloquinte. Extrait de Coloquinte Composé. Pilules de Coloquinte Composées.

COLUTEA, (Syn) *Colutea Arborescens, Colutea Hirsuta, Senna Germanica.* (F) *Baguenaudier, Faux Séné.* (A) *Bladder Senna.*

Arbrisseau de la diadelphie décandrie de Linné. Les feuilles, légèrement purgatives, sont quelquefois substituées au séné d'orient.

Dose.— ℥ j. à ℥ iij, des feuilles infusées dans ℥ viij. d'eau.

COMPTONIA ASPLENIFOLIA, (Syn) *Liquidambar Perigrinæ, Liquidambar Asplenifolia, Mioïca Asplenifolia.* (F) *Comptonia à feuilles d'Asplénie.* (A) *Sweet Fern, Astringent Root.*

Arbrisseau indigène dont les feuilles ressemblent aux frondes des Fougères; on le trouve dans les terrains secs, les montagnes; il appartient à la famille des *myricées.*

Qualité.—Toute la plante possède une odeur résineuse épicée, surtout lorsqu'on la frotte entre les doigts.

Propriété.— Usage. — Tonique et astringente. Employée comme remède domestique dans les diarrhées et plusieurs autres maladies.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

CONDIT. *Conserves sèches.* On donne ce nom à toute substance végétale pénétrée et recouverte de sucre cristallisé.

Condit d'Angélique ℞.—(Guibourt) Choisissez des tiges d'angélique très-tendres; enlevez-en l'épiderme; coupez-les en morceaux longs de deux à trois pouces, et faites-les bouillir pendant un quart-d'heure dans suffisante quantité d'eau. Cette opération, que l'on nomme *faire blanchir,* a pour but d'enlever aux tiges d'angélique l'excès de leur saveur aromatique. Après qu'elles y ont été soumises, on les fait égoutter sur un tamis.

Pendant ce temps, faites un sirop avec du sucre très-pur, que vous cuirez à 36° à l'aréomètre; plongez y les tiges d'Angélique, et faites-les bouillir jusqu'à ce qu'elles aient perdu une

grande partie de leur eau, ce que l'on reconnait à la fermeté qu'elles acquièrent; retirez-les alors du sirop pour les faire égoutter sur un treillis de fer ou de bois.

Faites cuire de nouveau sucre, jusqu'à ce que le sirop, refroidi brusquement, devienne presque sec et cassant, ce qui indique qu'il n'y reste presque plus d'eau; ajoutez-y les tiges précédentes, et faites bouillir légèrement jusqu'à ce qu'elles commencent à devenir cassantes: alors retirez-les, et mettez-les à égoutter; achevez-en la dessiccation en les exposant pendant quatre à cinq jours dans une étuve chauffée à 40°—Usage. Voyez Angélique.

Remarques. On confit d'une manière analogue *les tiges d'ache, les écorces de citron, les prunes, les cerises*, etc. Il faut remarquer seulement que les fruits mous demandent à être passés plusieurs fois dans le sucre, pour en être bien pénétrés, et, à chaque fois, on les met égoutter sur un tamis pendant un jour ou deux. Au bout de ce temps on s'aperçoit qu'ils se sont ramollis, parce que l'humidité de l'intérieur a liquéfié peu à peu le sucre qui était à la surface. Lorsqu'ils sont dans cet état, on les plonge de nouveau dans du sirop neuf, et on répète cette opération jusqu'à ce que le sucre qui recouvre les fruits ne se ramollisse plus; alors on les fait sécher à l'étuve.

Quant à la *fleur d'oranger*, pour la confire, on met les pétales mondés dans l'eau froide, on les exprime entre les mains, et on les jette dans un sirop de sucre cuit à 33°, chaud; on les fait bouillir légèrement pendant un quart d'heure; on les laisse dans ce sirop jusqu'au lendemain: alors on les exprime légèrement; on clarifie de nouveau sucre, et on le cuit jusqu'à ce qu'il devienne solide en se refroidissant; on y met les pétales, et on les remue jusqu'à ce qu'ils soient secs et couverts de sucre, on les expose à l'étuve pendant deux jours. Les conserves sèches se font avec les fruits.

Pour la propriété du condit d'Angélique. Voyez Angélique.

Dose.—Quantité voulue.

CONFECTIONES, (Syn) *Electuarium, Conservas, Opiatum.* (F) *Electuaires, Confections, Conserves, Marmelades, Opiats.* (A) *Electuaries, Confections, Conserves, Opiates.*

Selon M. Guibourt et le Dispensaire des E.-U., tous ces noms peuvent être donnés indifféremment aux électuaires, le mot confection offrant le même sens que le mot conserve, et les conserves ou marmelades diffèrant des électuaires que comme une teinture simple diffère d'une teinture composée. Quant au mot opiat, il était autrefois restreint aux électuaires contenant de l'opium ou de la thériaque, mais aujourd'hui, on le donne improprement à toutes ces préparations, particulièrement aux électuaires magistraux.

On comprend sous le nom d'électuaires des médicaments d'une consistance molle, composés de poudres divisées dans un sirop simple ou composé; il entre aussi dans beaucoup de ces préparations des extraits, des pulpes, des sels, etc.

Remarques générales sur la manière de faire les electuaires.—1° Chaque substance qui entre dans les électuaires doit être choisie exempte de corps étrangers, et réduite séparément en une poudre très-fine.

2° Lorsqu'il entre dans l'électuaire des substances qu'il est impossible de pulvériser, même en les mêlant avec des poudres sèches, par exemple les amandes, les écorces de fruits, on doit les broyer sur une pierre à chocolat avec une portion de sucre, ou bien encore les réduire en une masse bien homogène en les pistant dans un mortier de marbre. Voyez Epistation.

3° Les gommes, les gommes-résines, les résines, doivent être choisies en larmes très-pures avant d'être soumises à la pulvérisation. Si ces produits étaient pris en masse, on serait obligé de les purifier, et l'on serait incertain des proportions dans lesquelles ils entrent dans l'électuaire, qui alors varie dans sa composition, et ne jouit pas toujours des mêmes propriétés médicales.

4° Lorsque les extraits sont trop mous pour être pulvérisés, on les fait dissoudre dans l'eau ou dans un peu de vin, lorsqu'il en entre dans le médicament.

5° Les pulpes destinées à être introduites dans l'électuaire doivent être très-homogènes et d'une bonne consistance, afin que la quantité d'eau qu'elles contiennent ne puisse décuire le sirop.

6° Le miel doit être fondu dans très peu d'eau, et passé à travers un tissu à mailles serrées.

7° Les résines liquides sont incorporées dans les pulpes et les extraits.

8° Le sirop destiné à faire partie composante de la préparation doit être fait avec le Sucre blanc.

9° Le mélange des substances doit être bien exact ; pour l'obtenir à cet état, on a soin de laisser refroidir le sirop. Si ce véhicule était trop chaud, il pourrait ramollir les résines et donner lieu à des grumeaux provenant de ces substances qui se seraient agglomérées. Enfin on réunit les pulpes ; on y délaie les extraits dissous, les résines liquides ; on verse une partie du sirop, on agite ; on incorpore ensuite alternativement une portion de sirop, une partie des poudres et l'on continue jusqu'à ce que la totalité de l'une et de l'autre soit épuisée.

10° Pour que l'électuaire ait une consistance convenable, on doit faire cuire le sirop à la grande plume et en prendre une quantité déterminée proportionnée à la nature des poudres qu'on emploie pour confectionner l'électuaire. Ces proportions peuvent être déduites d'après les quantités suivantes : les bois, les écorces, les racines, les feuilles pulvérisées, exigent trois fois leur poids de sirop ; les gommes-résines n'exigent qu'un poids égal au leur ; les racines en prennent un peu moins ; les substances minérales, la moitié de leur poids ; les sels très solubles, la dixième partie seulement.

11° L'électuaire étant préparé, on doit attendre pour l'enfermer que l'absorption du sirop par les diverses poudres ait eu lieu, et qu'il y ait pénétration ; ce changement, selon que la poudre est plus ou moins avide d'humidité, a lieu plus ou moins promptement.

Tous les électuaires s'altèrent avec le temps ; les matières sucrées et mucilagineuses entrent en fermentation ; il se dégage de l'acide carbonique qui tuméfie le mélange, et ces électuaires se détruisent rapidement. Les électuaires qui contiennent beaucoup de substances aromatiques, salines ou résineuses, se conservent beaucoup mieux. Au reste, on n'a pas d'observations précises sur les réactions des principes des électuaires les uns sur les autres.

L'avantage incontestable des électuaires, c'est de faciliter l'administration des poudres en formant un tout cohérent qui peut être facilement avalé, enveloppé dans des pains azymes.

CONFECTIO AMYGDALÆ, (Syn) *Conserva Amygdalarum*, *Pasta Regia*, *Pasta Emulsiva*, *Pasta Amygdalina*. (F) *Confection d'Amandes*, *Conserve d'Amandes*. (A) *Almond Confection*.

℞.—(Bouchardat) Amandes douces, ℥ viij. Gomme Arabique, ℥ ij. Sucre, ℥ v. Triturez les amandes, dépouillées de leur épiderme, par l'eau bouillante, ajoutez la gomme et le sucre graduellement et conservez dans un pot légèrement couvert.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Mixture d'amandes amères.

Préparations officinales.—Mixture d'amandes.

CONFECTIO AROMATICA, (Syn) *Electuarium Aromaticum*, *Conserva Cardiaca*. (F) *Confection Aromatique*, *Electuaire Aromatique*, *Conserve Aromatique*. (A) *Aromatic Confection*, *Aromatic Electuary*, *Sir Walter Raleigh's Cordial*.

℞.—(E. U.) Poudre aromatique, ℥ vss. Safran en poudre, ℥ ss. Sirop d'écorce d'Orange, ℥ vi. Miel Purifié, ℥ ij. Triturez dans un mortier.

Propriétés.—Stimulant, Cordial.

Usage.—Dans la goutte atonique, l'hystérie, les langueurs nerveuses, les fièvres typhoïdes.

Dose.—10 à 60 grains, en pilules ou dans une mixture.

Incompatibilités.—Tous les acides et les sels métalliques.

Préparations officinales.—Pilulæ Digitalis et Scillæ.

CONFECTIO AURANTII CORTICIS, (Syn) *Electuarium Aurantii Corticis.* (F) *Confection d'Oranges, Conserve d'Ecorces d'Oranges.* (A) *Comfection of Orange Peel.*

℞.—(E. U.) Ecorces d'Oranges Douces ou Amères récentes, (on les sépare du fruit par la rape) ℔j. Sucre fin, ℔iij. Battez les écorces dans un mortier en y ajoutant le sucre graduellement jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mélangé.

Propriétés.—Stomachique.

Dose.—ʒj. à ℥j.

CONFECTIO CASSIÆ, (Syn) *Electuarium Cassiæ, Conserva Cassiæ, Electuarium Cassiæ Tamarindatum.* (F) *Electuaire de Casse, Conserve de Casse.* (A) *Confection of Cassia, Electuary of Cassia.*

℞.—(Lond) Pulpe de Casse, ℔ss. Manne, ℥ij. Pulpe de Tamarin, ℥j. Sirop de Rose, ℥viij. Triturez la manne dans le sirop, ajoutez les pulpes et faites évaporer jusqu'à consistance convenable.

Cette préparation coûte très-cher et n'agit pas mieux que la confection de séné comp.

Propriétés.—*Usage.*—Laxatif doux, employée dans la constipation habituelle et comme purgatif pour les enfants.

Dose.—ʒj. à ℥j.

CONFECTIO CATECHU COMPOSITA, (Syn) *Electuarium Catechu.* (F) *Confection de Cachou Composée, Electuaire de Cachou Composé.* (A) *Compound Confection of Catechu.*

℞.—D.—Poudre de Cachou Composée, ℥v. (avoir-du-poids) Sirop Simple, ℥v. Triturez dans un mortier jusqu'à ce que la poudre soit parfaitement incorporée.

Propriétés.—*Usage.*—Cet Electuaire est aromatique et astringent. On peut l'employer comme véhicule d'autres remèdes et dans les dyssenteries et les diarrhées.

Dose.—ʒss. à ʒj. répétée suivant le besoin.

CONFECTIO OPII, (Syn) *Electuarium Opii, Opiatum, Conserva Opii.* (F) *Electuaire d'Opium, Conserve d'Opium, Confection d'Opium, Opiat.* (A) *Confection of Opium Electuary of Opium, Opiate.*

℞.—E. U. Opium en Poudre, ℥ivss. Poudre Aromatique, ℥vj. Miel purifié, ℥xiv. Mêlez les poudres ensemble en y ajoutant graduellement le miel et triturant jusqu'à ce que la masse soit parfaitement homogène.

Trente-six grains de cette préparation contiennent un grain d'opium.

Propriétés.—Narcotique, Stimulant.

Usage.—Dans la goutte atonique, les coliques flatulentes, les diarrhée colliquatives, etc.

Dose.—10 à 30 grains.

CONFECTIO PIPERIS NIGRI, (Syn) *Electuarium Piperis, Conserva Piperis* (F) *Electuaire de Poivre, Confection de Poivre, Conserve de Poivre Noir.* (A) *Confection of Black Pepper.*

Cette préparation est faite pour remplacer la pâte de Ward.

℞.—E. Poivre noir et Poudre de Racine de Réglisse, aa ℔j. Fenouil, ℔iij. Miel et Sucre Blanc, aa ℔ij. Triturez les poudres et le sucre dans un mortier et ajoutez graduellement le miel jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mélangé.

Propriétés.—Stimulant, réchauffant.

Usage.—A l'extérieur seulement, dans les hémorroïdes, la fistule, les ulcères du rectum Il faut en continuer l'usage pendant 3 ou 4 mois.

Dose. — ʒ j, à ʒ ij. deux ou trois fois par jour.

CONFECTIO ROSÆ CANINÆ, (Syn) *Confection Cynosbati, Conserva Rosæ Fructus, Electuarium Rosæ Caninæ.* (F) *Confection de Cynorrhodons, Conserve de Roses Canines, Conserve de Cynorrhodons.* (A) *Confection of Rose.*

℞.—Pulpe de Cynorrhodons (fruit de l'églantier ou rosier sauvage) ℥ ij. Sucre en poudre ℥ iij. Triturez dans un mortier jusqu'à réduire le tout en une pâte uniforme.

Propriétés.—Astringente, légèrement diurétique.

Usage.—Comme véhicule pur d'autres remèdes plus actifs. Rarement employée seule.

Dose.—Quantité voulue.

CONFECTIO ROSÆ. (Syn) *Confectio Rosæ Gallicæ, Conserva Rosæ Rubræ, Electuarium Florum Rosæ Rubræ.* (F) *Confection de Roses, Conserve de Roses* (A) *Confection of Rose.*

℞. – (Guibourt) Poudre de Rose Rouge, ℥ j. Eau distillée de Rose, ℥ ij, Sucre en poudre fine, ℥ viij. Faites macérer les poudres de rose dans l'eau distillée ; après 24 heures de contact, ajoutez le sucre et triturez le tout.

La conserve de rose se fait aussi en triturant une partie de roses rouges à peine épanouis avec deux parties de sucre fin. Cette préparation se conserve très-longtemps.

Propriétés.—Astringente, Tonique.

Usage. – Dans la diarrhée, les hémorrhagies, dans la convalescence des maladies aiguës, etc.

Dose.— ʒ j à ℥ j. dans du lait ou de l'eau.

CONFECTIO RUTÆ (Syn) *Electuarium Rutæ* (F) *Confection de Rue, Conserve de Rue, Electuaire de Rue.* (A) *Confection of Rue.*

℞ —L. Poudre récente de Rue, Carvi et Baies de Laurier, aa ℥ jss. Sagapenum Préparé, ℥ ss. Poivre Noir, ʒ ij. Miel Clarifié, ℥ xvj. Triturez les substances sèches jusqu'à les réduire en poudre très fine ; ensuite faites liquéfier le sagapenum dans le miel et un peu d'eau, sur un feu doux, et ajoutez-y les poudres graduellement.

Propriétés.—Antispasmodique, carminative.

Usage.—Dans l'hysterie, les coliques flatueuses, les affections convulsives des enfants, etc. Elle n'est employée qu'en lavement. On en fait peu d'usage dans ce pays.

Dose.—En lavement, dans une chopine de liquide mucilagineux, ℈ j. à ℥ j.

CONFECTIO SCAMMONII, (Syn) *Electuarium Scammonii.* (F) *Electuaire de Scammonée, Conserve de Scammonée.* (A) *Electuary of Scammony, Confection of Scammony.*

℞.—L.—Scammonée en poudre très-fine, ℥ jss. Clou et Gingembre en poudre, aa ʒ vi. Huile de Carvi, ℥ ss. Sirop de Rose, quantité suffisante. Triturez les substances sèches et ajoutez graduellement le sirop et l'huile jusqu'à ce que la masse ait une consistance convenable.

Propriété.—Cathartique excellent.

Dose.—℈ j. à ʒ j.

CONFECTIO SENNÆ COMPOSITUM, (Syn) *Electuarium Sennæ, Conserva Sennæ, Electuarium Catholicum.* (F) *Electuaire de Séné Composé, Conserve de Séné Composée, Confection de Séné Composée* (A) *Compound Confection of Senna, Compound Electuary of Senna.*

℞.—E. U. Feuilles de Séné, ℥ viij. Figues, ℔ j. Pulpe de Tamarin, de Prune et de Casse, aa ℔ ss., Coriandre, ℥ iv. Extrait de Réglisse, ℥ iij. Sucre, ℔ iss. Eau, Oiij. Réduisez le séné et la coriandre en poudre et passez au tamis ; faites bouillir le résidu dans l'eau, ayant soin d'y ajouter les figues et la réglisse. Lorsque la liqueur est réduite à moitié, passez avec

expression, évaporez à 24 onces et ajoutez le sucre. Enfin triturez le sirop avec les pulpes et incorporez le tout ensemble, ayant soin d'ajouter la poudre de séné passée au tamis. Il faut que la masse soit bien uniforme.

Propriété.—Laxatif très-agréable.

Usage.—Dans la constipation habituelle, surtout celle des femmes enceintes et des personnes qui souffrent des hémorrhoïdes, pour les convalescents et les enfants, etc.

Dose.— ʒ j. à ʒ iv.

CONFECTIO SENNÆ (F) *Confection de Séné, Conserve de Séné, Electuaire de Séné.* (A) *Confection of Senna.*

Feuilles de Séné pulvérisées et passées au tamis, ℥ ij. Figues, ℔ss. Melasse, quantité suffisante pour faire une pâte onctueuse. Triturez le tout dans un mortier pour lui donner la consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez Confectio Sennæ Compositum.

CONFECTION SULPHURIS, (Syn) *Electuarium Sulphuris, Conserva Sulphuris.* (F) *Confection de Soufre, Electuaire de Soufre, Conserve de Soufre.* (A) *Confection of Sulphur, Electuary of Sulphur.*

℞ —D.—Soufre Sublimé, ℥ ij. Bitartrate de Potassse, ℥ j. Miel Purifié (au poids), ℥ j. Sirop de Gingembre, Sirop de Safran, aa ℥ ss. Triturez toutes les substances dans un mortier de manière à faire une pâte uniforme.

Propriété.—Usage.—Comme le soufre et le bitartrate de potasse.

Dose.— ʒ ij. à ʒ iv.

CONFECTIO TEREBINTHINÆ, (Syn) *Electuarium Terebinthinæ.* (F) *Electuaire Térébenthiné, Conserve de Térébenthine, Confection de Térébenthine.* (A) *Confection or Electuary of Turpentine.*

℞. – D.—Huile de Térébenthine, ℥ j. Racine de Réglisse en poudre, ℥ j. Miel Purifié, ℥ ij. (au poids). Triturez l'huile avec la poudre, puis ajoutez le miel graduellemont jusqu'à ce que le tout ait une consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez Térébenthine.

Dose.—℈j. à ʒ j.

CONFITURE de NOIX.—Noix Longues vertes, assez tendres pour passer une épingle à travers, ℔j. Melasse, Oj. Faites tremper les noix dans de l'eau froide, pendant quelques jours, puis faites-les cuire dans la melasse.

Propriété.—Usage.—Laxative. Employée pour tenir les intestins libres.

Dose.—Une à deux noix avec le jus ; plus au besoin.

CONIUM, (Syn) *Conium Maculatum, Cicuta Major, Cicuta Vulgaris, Cicuta Maculata.* (F) *Ciguë, Ciguè officinale, Grande Cigue.* (A) *Hemlock, Poison Parsley.*

Plante Européenne, naturalisée dans le pays ; elle appartient à la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—Les feuilles (*Conii Folia*) ;—Et les fruits (*Conii Fructus, Conii Semen, Hemlock Fruit*).

Composition.—Conicine, résine, albumen, huile odorante, extractif.

Qualité.—La plante a une odeur désagréable, une saveur herbacée, amère et nauséabonde. une couleur vert terne ; la poudre doit être conservée dans un flacon recouvert de papier ; car la lumière détruit ses propriétés. Cette poudre, triturée avec de la liqueur de potasse, exhale l'odeur de la conicine, qui est le principe actif de la plante.

La *Conéine* (Syn) *Concine, Conine, Cicutine.* (L) *Conia.* (A) *Conia,* est un liquide huileux, jaunâtre, entièrement soluble dans l'éther et dans l'alcool ; elle est plus légère que l'eau, qui la dissout en petite proportion ; son odeur forte et pénétrante rappelle à la fois celle de la ciguë, du tabac et de la souris : sa saveur est très-âcre et corrosive ; son alcalinité

très developpée ; elle se dissout dans les acides, qu'elle sature fortement et produit avec les acides sulfurique, phosphorique, nitrique et oxalique des combinaisons qui cristallisent en prismes d'un assez beau volume.

La *conicine*, analysée par Liébig, a fourni : carbone, 66,91 ; hydrogène, 12 ; azote 12,80 ; oxygène, 8, 29. C'est un poison des plus énergiques. Voyez Antidote.

Propriétés.—La ciguë est résolutive et narcotique ; à dose un peu élevée, c'est un poison narcotique. Voyez Antidote.

Usage.—La ciguë, donnée à petite dose, cause d'abord de légers vertiges, de la céphalalgie, des nausées ; les sécrétions urinaires et cutanées sont augmentées ; à dose élevée, elle agit à la manière des poisons stupéfiants, causant l'assoupissement, la stupeur, le délire, la syncope et quelquefois la mort. Les accidents qu'elle peut produire sont d'autant plus redoutables que la plante a crû dans un climat plus chaud.

La ciguë est employée comme remède palliatif contre les cancers, les enflures et les ulcérations scrofuleuses, squirrheuses et syphilitiques, la coqueluche, le catarrhe chronique l'asthme, l'engorgement chronique du foie et des autres organes abdominaux, les affections chroniques de la poitrine, les maladies cutanées et les douleurs névralgiques.

A l'extérieur, on l'emploie en fomentations ou en cataplasmes sur des ulcères scrofuleux ou cancéreux pour les faire ouvrir. On emploie aussi à l'extérieur un onguent fait avec l'extrait.

Il est bon de remarquer que les feuilles de ciguë n'ont pas toujours une force égale ; il est par conséquent prudent, lorsque ce remède est donné en assez grande quantité, de faire la préparation avec le même paquet d'herbe, où si l'on change de paquet, de donner une bien moindre dose pour commencer. La poudre des graines doit être administrée à moindre dose que celle des feuilles.

La *Conicine* a été employée avec assez d'avantage, dans les mêmes cas que la plante elle même, mais surtout dans la coqueluche. Le Dr. Spengler, d'Herborn, a guéri de cette maladie un enfant d'un an, en lui faisant prendre un seizième de grain de conicine toutes les six heures. Selon Fronmuller, on peut donner trois gouttes de la solution suivante sur du sucre : Conicine, 2 gouttes, Alcool, 24 gouttes. On peut aussi faire prendre depuis $\frac{1}{4}$ de goutte à une goutte de *conicine*, à un adulte et en administrer 2 ou 3 gouttes en lavement, dans une émulsion quelconque.

Un collyre fait avec une partie de conicine et 100 parties d'alcool très dilué, a été employé, avac avantage, dans certains cas d'opthalmie scrofuleuse avec photophobie ; on l'applique plusieurs fois par jour sur les paupières. M. le Professeur Mauthner de Vienne, recommande la solution huileuse suivante en application sur les paupières dans le cas de contraction spasmodique des orbiculaires chez les enfants scrofuleux : conicine, $\frac{1}{2}$ goutte, huile d'amandes douces, ℥ j. Le collyre est fait avec 3 gouttes de conicine dans 6 drachmes d'eau et 2 drachmes de mucilage de graines de coing ou de lin.

Pour calmer les douleurs de dents, on trempe légèrement un pinceau dans la conicine, diluée avec 10 partie de teinture de cannelle, et on l'applique dans la dent malade. Dans les maladies de la peau, on emploie 3 gouttes de conicine triturées avec une drachme de graisse. Dans les névralgies, 3 ou 4 gtts. peuvent être versées sur la peau et recouvertes de soie cirée.

Dose de la Ciguë.—De la poudre, 2 à 20 grains, augmentant graduellement. Du jus exprimé, 12 à 40 gouttes augmentant aussi graduellement. De l'extrait, 1 à 4 grains ; on doit diminuer s'il y a vertiges. L'extrait est la meilleure forme sous laquelle on puisse administrer ce remède. Dans les affections de poitrine, la ciguë est quelquefois combinée avec l'ipecacuanha, pour calmer la toux et l'irritation des bronches. Les fomentations se font

avec ℥ iij. de la plante sèche bouillie dans Oj. d'eau ; les cataplasmes avec la même quantité d'herbe mêlée à de la farine d'avoine ou de graine de lin.

La poudre des graines doit-être donnée à moindre dose que celle des feuilles.

Incompatibilités.—Les acides végétaux.

Préparations officinales.—Teinture de Ciguë. Extrait de Ciguë. Extrait de Ciguë Alcoolique. Extrait de Ciguë fluide. Suc de Ciguë. Cataplasme de Ciguë.

Remarque.—La *Petite Ciguë* (*Æthusa Cynapium*) n'est pas employée en médecine, mais elle a causé beaucoup d'accidents parcequ'on l'a confondue avec le persil. On la reconnaît à sa tige rougeâtre inférieurement et à ses fleurs blanches.

La *Cicutaire*, (*Carotte à Moreau, Ciguë Vireuse, Ciguë d'eau, Cicuta Viroso.* (A) *Water-hemlock, Cow-bane*) n'est pas non plus employée en médecine, mais ses racines tubereuses et charnues qui ressemblent beaucoup aux carottes des jardins, sont un poison violent tant pour les hommes que pour les animaux.

CONTRAYERVA, (Syn) *Bezoardicæ Radix, Lisbon Contrayerva.* (F) *Racine de Contrayerva, Racine de Dracke, Racine des Philippines.* (A) *Contrayerva.*

Cette Racine est fournie par le *Dorstenia Contrayerva*, plante vivace qui croît au Pérou et au Mexique. Elle appartient à la famille des *mûriers*, voisine des *urticées.*

Qualité.—Odeur aromatique, saveur âcre par une mastication prolongée, couleur fauve, rougeâtre à l'éxtérieur, blanche à l'intérieur, cette racine est formée d'un corps ovoïde, terminée par une extrémité recourbée ; elle est garnie de radicelles ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Tonique, stimulante sudorifique.

Usage.—Dans le typhus, les fièvres nerveuses, la fièvre de dentition chez les enfants faibles, la dyssenterie, les affections éruptives malignes, etc.

Dose.—10 à 30 grains.

CONVALLARIA MAJALIS, (Syn) *Convallaria Maialis, Lilium Convallium.* (F) *Muguet, Lis de Mai, Lis de la Vallée.* (A) *Lily of the Valley.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins, particulièrement pour ses belles fleurs blanches.

Partie usitée.—Les fleurs et quelque fois la racine.

Qualités.—Les fleurs ont une odeur forte, très-agréable, qui se perd presqu'entièrement par la dessiccation et une saveur âcre, amère et nauséabonde. La racine est aussi amère et selon M. Waly, il est probable que la plante entière possède les mêmes propriétés. Il y a découvert, par l'analyse, deux principes particuliers, le premier cristallin et âcre qu'il nomme *Convallarin*, le second amorphe et amer qu'il appelle *Convallamarin.*

Propriétés.—Les fleurs sont émétiques, cathartiques et sternutatoires.

Usage.—Elles étaient autrefois employées dans l'épilepsie et contre les vers, aujourd'hui on ne l'emploie plus guère que comme sternutatoire.

Dose.—De l'extrait comme purgatif, ℈ ss. comme sternutatoire une pincée de la poudre.

CONVALLARIA POLYGONATUM, (Syn) *Convallaria Canaliculata, Convallaria Angulosa.* (F) *Sceau de Salomon, Genouillet.* (A) *Solomon's Seal, Greater Solomon's Seal.*

Plante Européenne, de la famille des *liliacées* dont la racine est horizontale, blanche et marquée, à de certains intervalles, de petites impressions circulaires qui ont quelque ressemblance avec celles faites par un sceau ; c'est de cette circonstance que lui est venu son nom. Cette racine est inodore, d'une saveur douceâtre et mucilagineuse suivie d'amertume et d'âcreté. Les baies et les fleurs sont âcres et vénéneuses.

Partie usitée.—La racine.

Propriété.—Usage.—On croit qu'elle est émétique. Elle était autrefois employée à l'extérieur, dans les contusions, surtout celles faites autour des yeux, les plaies, les blessures, les tumeurs et les éruptions cutanées ; elle était spécialement estimée comme cosmétique. A présent on ne l'emploie plus, quoiqu'elle soit recommandée comme un bon remède dans la goutte et le rhumatisme.

Remarque.—La racine du *Sceau de Salomon multifore ou grand Sceau de Salomon* (*Polygonatum Multiflorum.* (A) *Solomon's seal*), plante indigène de la famille des *liliacées*, a les mêmes propriétés que la précédente. Le Dr. J. H. Rauch, trouva que deux onces de la décoction, faite avec deux onces de racine bouillies dans une chopine de lait, produisirent des nausées et un effet cathartique. Il l'employa avec avantage, à l'intérieur, dans les hémorrhoïdes, et à l'extérieur dans les maladies de la peau résultant des exhalaisons vénéneuses de certaines plantes.

CONVOLVULUS MECHOACAN. (F) *Méchoacan, Macadossin.* (A) *Convolvulus Mechoacan.*

Plante convolvulacée dont la racine nous est apportée du Mexique. Elle est en tranches orbiculaires épaisses, mondées de leur écorce, blanches et farineuses intérieurement, inodore d'une saveur d'abord presque nulle, puis légèrement âcre. Cette racine souvent falcifiée avec celle de byrone et d'arum serpentaire, est reconnaissable aux taches brunes et aux pointes ligneuses que présente sa surface externe, et qui sont des restes de radicules. Le *méchoacan*, aussi appelée *Rhubarbe Blanche, Scammonée ou Byrone d'Amérique*, a les mêmes propriétés que le jalap, mais il est moins actif.

CONVOLVULUS PANDURATUS, (Syn) *Pseudo Mechoacana.* (F) *Liseron Méchamec.* (A) *Mechameck, Willd Potato.*

Plante de la famille des *convolvulacées.* Selon le Dispensaire des Etats-Unis cette plante croît dans toutes les parties des Etats-Unis.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine à deux ou trois pieds de long, à peu près trois pouces d'épaisseur, jaune brunâtre à l'extérieur, blanchâtre à l'intérieur ; elle est laiteuse, d'une saveur un peu âcre ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Usage.—Cathartique faible ; Selon le Dr. G. M. Macleau, c'est un diurétique puissant.

Dose.—Comme purgatif, 40 grains. De l'infusion, comme diurétique la dose n'est pas déterminée.

COLVOLVULUS SOLDANELLA, (F) *Chou Marin, Liseron Sauvage* (A) *Sea Bindweed, Sea Convolvulus.*

Cette plante croît sur le bord de la mer.

Partie usitée.—Les racines, les tiges, les feuilles.

Les habitants des bords de la mer trouvent la soldanelle à chaque pas, et ils l'utilisent de la plus simple manière ; ils en expriment le suc en la tordant dans un linge ; quand ils ont récolté un quart ou un demi verre de jus, ils mêlent ce jus, soit à du bouillon, soit à de la tisane miellée ; ils avallent d'un seul coup, et les résultats purgatifs ne se font pas longtemps attendre ; —c'est, on le voit un excellent purgatif qui ne coute pas grand'chose.

On peut, par l'ébullition de la plante entière, en retirer la résine qu'elle contient, résine essentiellement purgative et dont les effets sont aussi certains et aussi doux que ceux de l'huile de ricin ; on prend à même dose et avec toute les précautions d'usage : injestion faite à jeûn, bouillon aux herbes pour hâter l'effet purgatif. (Dr. Massé).

CONVOLVULUS TURPETHUM, (Syn) *Turpethum.* (F) *Turbith, Racine de Turbith.* (A) *Turbith Root.*

L'écorce de la racine de cette plante des Indes Orientales est cathartique. Peu ou pas employée.

COPTIS, (Syn) *Coptis Trifolia, Fibra Aurea.* (F) *Coptide à trois feuilles, Savoyane.* (A) *Gold Thread, Mouth root.*

Plante indigène qui croît dans les terrains sablonneux, sur le bord des bois et des taillis. Nos indiens se servent de la racine de cette plante pour colorer en jaune les mannes et paniers qu'ils confectionnent. Elle appartient à la famille des *renonculacées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racines souterraines, très rampantes, inodores, d'un jaune doré, d'une saveur amère ; elles doivent leurs propriétés à une matière extractive amère, soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Propriétés.—Tonique amer, ressemblant absolument au quassia.

Usage.—Dans tous les cas où les toniques simples sont requis. La racine mâchée est d'un bon effet dans les ulcères de la bouche et de la gorge.

Dose.—De la poudre 20 à 30 grains.—De la teinture, (racine ℥ j. alcool dilué, Oj.) ʒ j. De l'infusion (racine, ʒ ij. Eau bouillante Oj.) ½ à 1 verre trois fois par jour.

CORALLIUM, (Syn) *Corallus, Couralium, Isis Nobilis, Arbor Maris, Azur, Bolesis.* (F) *Corail.* (*A*) *Coral.*

Le corail rouge ou blanc est une substance dure, compacte, pleine, solide, croissant au fond de la mer, et sans porosités apparents ; il se présente au pêcheur sous la forme d'un arbrisseau ramifié et sans feuilles. Les naturalistes modernes le rangent au nombre des polypiers fixés aux rochers, dont ils ne peuvent se séparer. On le trouve par fois attaché par l'extrémité aux baleines que l'on pêche.

On le pêche dans presque toutes les mers, surtout dans la Méditerranée. Le Corail rouge que l'on trouve dans les pharmacies est le rebut des coraux de la bijouterie ; sa couleur est toujours assez pâle et il est chargé de son écume. On doit préférer le plus rouge, le plus compacte et le moins poreux.

Propriété.—Usage.—Les pharmaciens préparaient autrefois une teinture et un sirop de corail qui ne sont plus usités, les préparations de corail n'étant pas meilleures que celles d'écailles d'huitres ou autres de ce genre. On ne l'emploie plus que comme ornement et dans les poudres à dents.

CORALLORHIZA ODONTORHIZA, (Syn) *Corallorhiza Verna, Corallorhiza Innata.* (F) *Corallorhize Printannière.* (A) *Dragon's Claw, Coral-Root.*

Plante indigène, dépourvue de feuilles, fixée par sa racine, ramifiée en corail, sur du bois mort dans les forêts de sapin ; elle porte de petites fleurs d'un brun verdâtre.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est rameuse, brune, d'une odeur forte, particulière, d'une saveur astringente et un peu amère ; elle ressemble en apparence au corail d'où lui est venu son nom.

Propriété.—Usage.—Elle était autrefois regardée comme un diaphorétique puissant et ne possédant pas de propriétés stimulantes. On la donnait dans les fièvres et les affections inflammatoires.

Dose.—De la poudre, 20 grains, toutes les deux heures.

CORIANDRUM, (Syn) *Coriandrum Sativum, Coriandri Sativi Semina.* (F) *Coriandre, Poivre du Pays.* (A) *Coriander.*

Plante Européenne, de la famille des *ombellifères* ; elle est cultivée dans nos jardins.

Partie usitée.—Les graines (*Semen Coriandri*).

Qualité.—La plante a une odeur de punaise très prononcée, mais les graines deviennent aromatiques par la dessiccation ; elles ont une saveur piquante agréable.

Propriété.—Usage.—Carminative. Employée dans les cas de flatulence, mais particulièrement pour couvrir le mauvais goût de certains remèdes. Elle entre dans la préparation d'un grand nombre de préparations aromatiques.

Dose.—℈j. à ʒj. en poudre ou en infusion.

CORIARIA MYRTIFOLIA, (F) *Redoul, Redou.*

Plante Européenne, de la famille des *coriariées*, dont les feuilles sont vénéneuses comme toutes les autres parties de la plante ; ces feuilles se trouvent cependant très-souvent mêlées au séné, particulièrement au séné de rebut, dit *grabeau.* Les feuilles de *redoul* diffèrent de celles du séné en ce qu'elle présentent deux nervures divergentes, saillantes en dessus, creuses en dessous, tandis que celles du séné ont plusieurs nervures parallèles, saillantes en dessus et en dessous. Un sel de fer versé dans une décoction de séné mélangé de feuilles de redoul y forme bientôt une teinte noirâtre, plus ou moins intense. Toutes les parties de la plante sont riches en tannin et servent dans la préparation des peaux. La *Coriarine* est une matière particulière, extraite du *coriaria myrtifolia.* Les feuilles et les fruits de cette plante sont poison à haute dose ; ils agissent à la façon des narcotiques. Voyez Antidote.

Le *Coraria Ruscifolia, Coriaria Sarmentosa.* (A) *Foot-plant,* plante de la Nouvelle Zélande est aussi un poison irritant qui agit à la manière des narcotiques. Voyez Antidote.

CORNU CERVI, (Syn) *Cernu Cervinum, Cervi Elaphi Cornu.* (F) *Corne de Cerf, Bois de Cerf, Corne de Chevreuil.* (A) *Hartshorn.*

On nomme ainsi les exostoses qui poussent chaque année sur le front du cerf, et qui s'en détachent aussi chaque année. Cette substance contient beaucoup de phosphate calcaire et de gélatine.

La Corné de Cerf Rapée, (*Cirnu Cervi Raspatum, Rasura Cornu Cervi, Raspatura Cornu Cervi,* (A) *Hartshorn Shavings*) est employée pour faire une gelée très-nourrissante. Voyez Gelée de corne de Chevreuil.

CORNU USTUM, (Syn) *Cornu Cervi Calcinatum, Calcaria Phosphorica.* (F) *Corne de Cerf Calcinée,* (A) *Burnt Hartshorn, Calcinated Hartshorn.*

℞. L.—Faites brûler des morceaux de corne de cerf dans un vaisseau découvert jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement blancs, puis réduisez-les en poudre très-fine. Il ne faut pas que la corne soit seulement chauffée, mais elle doit être brûlée ; cependant si le feu était trop violent, l'intérieur ne serait pas suffisamment calciné.

Composition.—Phosphate de chaux, carbonate de chaux et phosphate de magnésie.

Qualités.—Poudre blanche, friable.

Propriétés.—Usage.—On croyait autrefois que cette poudre possédait des propriétés antacides, mais aujourd'hui on la croit à peu près inerte.

Dose.—20 grains et plus au besoin.

CORNUS CIRCINATA, (Syn) *Cornus Tomentulosa, Cornus Tomentosa, Cornus Rugosa.* (F) *Cornouiller à Feuilles arondies, Bois de Calumet.* (A) *Round Cornel, Dogwood.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *cornèes.*

Partie usitée.—L'écorce.

Composition.—Matière extractive, gomme résine, tannin, acide gallique, huile fixe, cire, matière colorante rouge, ligneux, sels de potasse et de fer et un principe amer appelé *Cornine.*

Qualité.—Saveur amère, astringente, un peu aromatique, odeur faible ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriété.—Usage.—Tonique, astringent. Employé dans les mêmes cas que le quinquina, surtout dans les fièvres intermittentes.

Dose.—De l'infusion (Racine grossièrement pulvérisée, ℥j. Eau bouillante, Oj), ½ à 1 verre à vin.

CORNUS FLORIDA, (F) *Cornouiller de la Floride, Cornouiller à grandes fleurs, Cornier.* (A) *Flowering Dogwood, Common Dogwood.*

Arbre indigène de l'Amérique, mais rare dans ce pays. Il appartient à la famille des *cornées*; son bois est très-dur et compact, son écorce amère.

Partie usitée.—L'écorce.

Composition.—Qualité.—Propriété.—Usage.—Voyez Cornus Circinata.

Dose.—De la poudre, 20 à 60 grains; on repète dans les cas de fièvres intermittentes, de manière qu'une à deux onces soient prises entre les paroxysmes. L'écorce sèche est préférée parce qu'elle dérange moins l'estomac. On pourrait probablement en faire un extrait qui serait donné avec avantage dans les fièvres intermittentes.

Préparation Officinale.—Décoction de Cornouiller.

CORNUS SERICEA (Syn) *Cornus Amomus.* (F) *Cornouiller à fruits bleus, Cornouillier Soyeux.* (A) *Red Osier, Swamp Dogwood.*

Arbrisseau indigène de la famille des *cornées.*

Partie usitée.—L'écorce.

Composition.—Qualité.—Propriétés—Usage.—Voyez Cornus Circinata.

Dose.—Voyez Cornus Florida.

CORYDALIS FORMOSA, (Syn) *Dicentra Eximia.* (F) *Corydalis Distinguée.* (A) *Choice Diclytra, Turkey Pea, Turkey Corn.*

Plante indigène de la Pensylvanie et du Canada.

Partie usitée.—La racine.

Composition.—Selon M.W. T.Wenzell,cette racine contient un alcaloïde appelé *Corydalia*, (*Corydaline, Corydalin*) de l'acide fumarique, de l'extractif amer, une résine âcre avec huile volatile, une résine sans saveur, une matière brune colorante, de l'amidon, de l'albumen, de l'arabine, de la bassorine, de la cellulose et divers sels inorganiques.

Qualité.—La racine est petite, d'une odeur particulière, d'une saveur piquante et quelque peu amère, qui persiste longtemps; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Tonique, diurétique et altérante. Employée dans la syphilis, les maladies scrofuleuses et les affections cutanées.

Dose.—De la poudre, 10 à 30 grains. On l'emploie aussi en infusion ou en décoction.

La *Diclytrie du Canada* ou *Corydalis du Canada,* (*Dicentra Canadensis, Corydalis Canadensis, Diclytra Eximia.* (A) *Squirrel-Corn, Dutchman's breeches*), plante indigène de la même famille, a des propriétés semblables à la precédente et peut être employée dans les mêmes cas.

CORYLUS ROSTRATA. (F) *Coudrier d'Amérique.* (F) *Hazel,*

Arbrisseau indigène, de la famille des *cupullifères.* Les fruits sont connus sous le nom de *Noizettes.* (A) *Hazel Nut,* fournissent une amande très-agréable.

Partie usitée.—Les petits poils qui recouvrent l'involucre.

Propriétés.—Usage.—Ce remède a été employé avec avantage comme anthelmintique.

Dose—On l'emploie de la même manière que les pois à gratter, et à la même dose.

CREOSOTUM, (Syn) *Kreasote.* (F) *Créosote, Créasote, Kréosote.* (A) *Creosote, Creasote.*

On donne ce nom à une essence pyrogénée que l'on obtient du goudron, qui provient de la distillation des bois.

Composition. C_{28} H_{16} O_4 (Nysten) Gr. sp. 1·046 ou 1·065.

Qualités.—La créosote est un liquide huileux, incolore, mais se colorant en brun ambré par le contact prolongé de l'air et de la lumière, saveur âcre, brûlante et des plus caustique; son odeur est un peu aromatique, pénétrante, désagréable, et rappelle la fumée de

certains bois. Elle est fluide à 27° cent., bout à 200° sans se décomposer, se volatilise et donne, en brûlant, une flamme fuligineuse. L'alcool, l'éther, les acides, les huiles, le naphte et le sulfure de carbone la dissolvent. Il s'en dissout aussi une partie dans 400 d'eau, et la créosote retient de son poids un dixième de ce liquide. La créosote dissout beaucoup de sels et corps simples (l'iode, le soufre, etc.), puis des oxydes alcalins. Elle coagule l'albumen et possède la propriété de conserver très-longtemps les substances animales.

Propriétés.—Astringente, irritante, narcotique, styptique, antiseptique, odontalgique et escharotique.

Usage.—La créosote cautérise vivement les muqueuses avec lesquelles elle est en contact. On l'emploie à l'intérieur, dans la dyssenterie, la diarrhée, les affections de poitrine avec expectoration de pus, le choléra morbus, le choléra des enfants, la gonorrhée et autres affections de ce genre, les nausées et les vomissements des hystériques, des femmes enceintes, dans le mal de mer, etc.

A l'extérieur, comme styptique dans les hémorrhagies causées par les piqûres des sangsues, les coupures ; en injection dans la matrice pour les pertes utérines, les fièvres puerpérales, etc., dans les oreilles pour l'ulcération du méat extérieur, pour la surdité due au manque de cerumen ; aussi en injection pour les ulcères fistuleux.

En lotion, sur les ulcères scrofuleux, syphilitiques, cancéreux et indolents, sur la pustule maligne, les engelures, les érysipèles, les brûlures, surtout celles qui suppurent beaucoup et sur les plaies menacées de gangrène. En gargarisme, dans les maux de gorge putrides, la dyphthérie, etc ; en onguent, pour les maladies de la peau. V. Onguent de Créasote.

A l'extérieur, on emploie aussi la créosote pure dans les dents cariées, sur les verrues et les plaies ou ulcères de mauvais caractères : il faut faire attention de ne pas brûler les parties environnantes, surtout le dedans de la bouche et avoir soin d'achever de remplir la dent avec de la ouate sèche.

On peut faire l'application au moyen d'un pinceau ou avec des morceaux de charpie trempés dans la créosote ; il faut recouvrir les verrues avec de l'emplâtre adhésif.

Dose.—A l'intérieur, 1 à 2 gouttes, 3 fois par jour, dans du mucilage, ou de l'eau sucrée.

Pour les ulcères, brûlures, érysipèles, engelures, gargarismes, injections, etc., la solution doit être faite avec 2 à 4 ou 6 gouttes de créosote à l'once d'eau, la lotion pouvant être plus ou moins forte selon les cas. Quelquefois cette solution est mêlée à des cataplasmes.—Trois ou quatre gouttes de créosote mêlées à une chopine d'encre, empêchent celle-ci de moisir.

Préparations Officinales. – Mixture de Créasote. Onguent de Créasote.

Eau de Créasote, Eau Créasotée. (L) *Aqua Creasoti.* (A) *Creasote Water.*

℞.—Créasote, ʒ j. Eau distillée, Oj. Mêlez et brassez jusqu'à solution.

Dose.— ʒ j, à ℥ ss. Employée aussi en lotions et en gargarismes.

Huile Créosotée contre la surdité.—℞.—*Créosote*, ʒ j. Huiles d'amandes, ʒ v. On en introduit quelques gouttes dans l'oreille malade, matin et soir avec un pinceau.

Baume Acoustique Créosoté.—Alcoolat de mélisse composé, ʒ ijss. Huiles d'amandes douces, ʒ v. Fiel de bœuf, ℥ jss. Créosote, 10 gouttes. Mêlez. Employé contre la surdité.

CRETA, (Syn) *Calcis Carbonas, Carbonas Calcis Friabilies, Carbonas Calcareus, Creta Alba*, (F) *Craie, Carbonate de Chaux, Blanc d'Espagne, Blanc de Rouen.* (A) *Chalk, Carbonate of Lime.*

Composition.—Chaux, 53 ; acide carbonique, 45 ; un peu d'argile dans 100 parties. Gr. sp. 2.3 à 2.6

Qualités.—Pierre tendre, calcaire, blanche, cassante ; elle produit de l'effervescence avec les acides.

Usage.—Pour la préparation de la craie préparée.

CRETA PRÆPARATA, (Syn) *Calcis Carbonas Præcipitata. Carbonas Calcis Præparatus.* (F) *Craie Préparée, Carbonate de Chaux.* (A) *Prepared Chalk, Carbonate of Lime, Precipitated Carbonate of Lime.*

℞.—Br.—Blanc d'Espagne, ℔j. Eau, Q. S. Pulvérisez le blanc d'Espagne, triturez-le dans un mortier avec assez d'eau pour lui donner l'apparence d'une crême, achevez d'emplir le mortier d'eau, mélangez bien le tout, puis laissez reposer durant quinze secondes et décantez le liquide laiteux ; triturez de nouveau ce qui reste dans le mortier et décantez le liquide de la même manière jusqu'à ce qu'il ne reste plus de poudre. Laissez reposer le liquide le temps nécessaire, décantez l'eau qui surnage et faites sécher le résidu sur un filtre de papier à la température de 212°.

Composition.—Ca O, CO_2.

Qualités.—Poudre blanche, amorphe ; elle produit de l'effervescence avec les acides et se dissout parfaitement dans l'acide chlorhydrique dilué, mais elle est insoluble dans l'eau.

Propriétés.—Antacide, astringente.

Usage.—Dans la diarrhée causée par les acidités, dans l'acidité de l'estomac chez les dyspeptiques et les goutteux, dans le rachitisme et quelquefois dans les affections scrofuleuses. A l'extérieur, on emploie fréquemment la craie sur les brûlures et les ulcères qu'elle stimule légèrement et dont elle absorbe le pus.

Dose.—10 à 40 grains et plus au besoin.

Préparations officinales.—Poudre de Craie Composée. Craie Mercurielle. Mixture de Craie. Pastilles de Craie. Onguent de Plomb Composé. Poudre de Craie Aromatique.

CROCUS, (Syn) *Crocus Sativus, Crocus Officinalis.* (F) *Safran, Safran Officinale, Safran du Gatinais, Safran d'Automne.* (A) *Saffron, Officinal Saffron.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *iridées.*

Partie usitée.—Les fleurs.

Composition.—Le safran contient, d'après une analyse de Bouillon-Lagrange, de l'huile volatile, une matière colorante appelée *polychroïte* ; en poudre, la couleur de cette substance est rouge écarlate, sa saveur est amère ; elle est peu soluble dans l'eau froide, peu dans l'éther, mais elle se dissout bien dans l'alcool et les huiles ; l'acide sulfurique la colore en bleu, puis en lilas.

Qualités.—Le safran du commerce se présente sous la forme de filaments longs, élastiques, d'une couleur rouge-blanchâtre, sans mélange de styles blanchâtres : il colore la salive en jaune et a une odeur forte, vive, pénétrante, agréable. On le conserve dans des vases bien clos ; on le falsifie avec le carthame, qu'on reconnaît parce qu'il est composé d'un tube rouge, divisé supérieurement en cinq parties et renfermant le pistil et les étamines. Si l'on plonge la main dans un sac qui contient du safran falsifié avec du carthame, ce dernier s'attache aux mains.

Propriétés.—Stimulant, diaphorétique, emménagogue.

Usage.—Dans l'hystérie, les douleurs des règles, les éruptions cautanées, &... On l'emploie le plus souvent pour colorer les teintures.

Dose.—20 à 30 grains, dans un peu d'eau bouillante sucrée.

Préparations officinales.—Teinture de Safran. Sirop de Safran.

CUBEBA, (Syn) *Baccæ Piperis Glabri, Cubal Sini, Piper Caudatum.* (F) *Cubèbe, Poivre de Cubèbe, Poivre à queue.* (A) *Cubeb or Cubebs, Tailed Pepper.*

On appelle ainsi le fruit desséché du *Piper Cubeba* de la famille des *pipéracées.*

Composition.—Analysé par Vauquelin, le cubèbe a fourni une huile concrète, des résines et un apothème. Monheim en a extrait du cubébin identique avec le pipérin, une huile volatile, une résine balsamique âcre et de l'extractif.

Qualités.—Le cubèbe est plus gros que le poivre noir et il est muni de son pédicelle qui forme sa queue ; la couleur de son écorce est moins foncée, elle est aussi moins épaisse ; elle

renferme une semence dont la partie intérieure est pleine, blanchâtre, huileuse, d'une odeur forte, pipéracée ; l'odeur du cubèbe est aromatique, sa saveur, d'abord rafraîchissante, puis piquante ; son principe actif est une huile essentielle.

Propriété.—Stimulant, purgatif, diurétique.

Usage.—Le cubèbe participe des propriétés des poivres ; mais il a de plus une action spéciale sur l'appareil génito-urinaire, qui le rend précieux dans le traitement des leucorrhées et surtout des blennorrhagies à l'état aigu. On l'emploi contre les vertiges, la tympanite, l'incontinence d'urine.—On l'emploi aussi comme un stomachique agréable dans les désordres des organes digestifs, c'est surtout dans l'incontinence d'urine liée à l'atonie du col de la vessie ou à la présence de vers intestinaux que M. Deiters se loue de ce traitement ; seulement la dose de cubèbe doit être assez forte, deux fortes pincées tous les jours chez les petits enfants, deux à trois demi-cuillérées à café chez les enfants plus âgés ou les jeunes gens, tous les jours pendant trois à huit semaines. Sous l'influence de ce traitement, dit M. Deiters, l'incontinence diminue graduellement, ne se montre plus qu'à certains intervalles et finit par disparaître entièrement ; ce moyen n'a du reste aucun inconvénient. D'après M. Deiters, on réussirait encore avec le cubèbe contre les paralysies de la vessie consécutives à des chutes sur la colonne vertébrale. Chez quelques personnes, il occasionne des coliques et du dévoiement ; mais, dans les cas les plus nombreux, il ne cause aucun accident de ce genre.

Dose.—10 à 30 grains de la poudre, toutes les six heures.

Préparations officinales.—Huile de Cubèbe. Oléorésine de Cubèbe. Teinture de Cubèbe.

CUCURBITA CITRULLUS, (Syn) *Cucurbita Anguria*, *Cucurbita Pinnatifida.* (F) *Melon d'Eau.* (A) *Water Melon.*—Le melon d'eau ne mûrit pas toujours en pleine terre dans notre climat ; il ne peut ordinairement réussir que semé sur couche ; la plante appartient à la famille des cucurbitacées ;—Le *Melon Français*, (*Cucumis Melo.* (A) *Melon*) ;—la *Citrouille*, (*Cucurbita Pepo.* (A) *Pumpkin*) ;—la *Callebasse* (*Cucurbita Lagenaria.* (A) *Gourd*) ;—et le *Concombre* (*Cucumis Sativus.* (A) *Cucumber*) appartiennent tous à la même famille et leurs graines sont employées comme diurétique dans la rétention d'urine et les affections des voies urinaires. On en fait une forte décoction que l'on prend par tasse, 4 ou 5 fois par jour.

De plus selon le Dr. Chapin, la pulpe de la racine de callebasse est un purgatif drastique et les naturels des Iles Sandwich l'emploient dans l'hydropisie. En grande quantité, elle n'est pas sans danger.

CULILAWAN, (Syn) *Culilaban Cortex.* (F) *Ecorce de Giroflée*, *Kulitlawan des Malais.*

On appelle ainsi l'écorce d'une espèce de laurier des Moluques (*Laurus Culilawan*, *Cinnamamum Culilawan*). Celles que l'on trouve dans le commerce diffèrent souvent beaucoup. Elles sont ordinairement en morceaux plats, d'une à trois lignes d'épaisseur, fibreux, raclés à l'extérieur, ou recouverts d'un épiderme blanchâtre, jaune-rougeâtre à l'intérieur et semblables à de mauvais quinquina jaune. Elles ont une odeur de muscade et de girofle, une saveur aromatique et chaude, un peu astringente.

Propriété.—Usage.—Comme les aromatiques ordinaires ; peu usitée.

CUMINUM, (Syn) *Cuminum Cyminum*, *Cuminum Romanum*, *Cuminum Minutum*, *Carnabadium.* (F) *Cumin.* (A) *Cumin.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—Les graines (*Cuminum*, *Cyminum.* (F) *Cumin.* (A) *Cumin Seed*).

Qualité.—Ces graines sont plus grosses et plus allongées que celles d'anis, plus grosses

que le carvi, non recourbées, d'une couleur jaune ou fauve, d'une odeur forte, d'une saveur aromatique; elles cèdent leur odeur à l'eau et leur saveur à l'alcool.

Propriété.—Usage.—Comme l'anis, mais plus excitantes; peu employées à l'intérieur.

Dose.—15 à 30 grains. Elles entrent dans la composition de certains emplâtres résolutifs.

CUNILA MARIANA, (Syn) *Satureia Origanoïdes.* (F) *Cunile d'Amérique.* (A) *American Dittany.*

Petite plante des Etats-Unis de la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Saveur chaude et piquante, odeur aromatique dépendant d'une huile essentielle.

Propriété.—Usage.—Les mêmes que ceux des différentes espèces de menthes.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

CUPRUM, (F) *Cuivre.* (A) *Copper.*

Métal solide d'un rouge orange, plus dur que l'or et l'argent, très-sonore, fusible à 27° du pyromètre de Wedgwood. Gr. Sp. 8. 895. (Nysten). Le cuivre à l'état métallique n'a pas d'action nuisible sur l'économie, cependant il ne pourraît être introduit dans l'estomac sans danger, parcequ'il y serait converti promptement à l'état de lactate ou d'acétate par les acides qui se trouvent dans cet organe. Si on se sert de vaisseaux de cuivre pour préparer des aliments ou des remèdes, il faut avoir soin de tenir ces vases très propres et de ne pas y laisser refroidir les préparations. Il faut surtout bien se garder de mettre des substances acides dans ces vaisseaux.

CUPRI ACETAS. (F) *Acétate neutre de Cuivre, Verdet Cristallisé, Acétate Cuivrique, Cristaux de Vénus.* (A) *Acetate of Copper, Crystals of Venus.*

On obtient ce sel en grande quantité, en traitant le vert-de-gris par le vinaigre distillé.

Composition.—CuO, C_4 H_3 O_3. Gr. Sp. 1. 779.

Qualité.—Il cristallise en rhomboèdres qui contiennent de l'eau de cristallisation; il est soluble dans l'eau, plus à chaud qu'a froid; il est aussi un peu soluble dans l'alcool.

Propriétés.—Tonique, stimulant, escharotique. Poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans l'épilepsie, la chorée et autres affections spasmodiques.

Dose.—Gr. ¼, augmentant graduellement jusqu'à 2 grains.

Incompatibilité.—Les alcalis, la mixture de craie, l'acide sulfurique.

CUPRUM ALUMINATUM, (Syn) *Lapis Divinus, Lapis Ophthalmicus.* (F) *Pierre Divine.*

Cette préparation s'obtient en mélangeant ℥ iij. de sulfate de cuivre avec autant de nitrate de potasse et d'alun auxquels on ajoute ℥ jss. de camphre. La pierre divine est en pierre et soluble dans l'eau.

Usage.—En collyre, pour le mal d'yeux (℥ ss. pour Oj. d'eau).

CUPRI AMMONIO-SULPHAS, (Syn) *Cuprum Ammoniatum, Cupri et Ammoniæ Sulphas, Ammonio-Cupri Sulphas, Ammoniuretum Cupri.* (F) *Sulfate de Cuivre Ammoniacal, Cuivre Ammoniacal.* (A) *Ammonio-Sulphate of Copper, Ammoniated Copper.*

℞.—(Bouchardat). Pour l'obtenir, réduisez quantité suffisante de sulfate de cuivre en poudre fine; placez le dans un vase de verre; ajoutez-y de l'ammoniaque liquide jusqu'à dissolution complète; versez alors sur la liqueur un volume égal au sien d'alcool à 38 degrés; laissez le tout en repos pendant quelques heures, décantez le liquide, recueillez le précipité cristallin, séchez-le rapidement entre des feuilles de papier joseph, et conservez-le dans des flacons bouchés.

Composition.—NH_3, SO_3 + NH_3, CuO + HO.

Qualité.—Poudre cristalline, d'une belle couleur bleue ou violette, saveur chaude, styp-

tique, métallique. Cette poudre, étant gardée longtemps, perd sa couleur et, exposée à l'air, elle devient verte.

Propriété.—Tonique, antipasmodique.

Usage.—Le Sulfate de Cuivre Ammoniacal ainsi que le *Chlorure de Cuivre Ammoniacal*, administrés à haute dose à l'intérieur, empoisonnent comme les sels de cuivre. On les a employés à très-petites doses contre les fièvres intermittentes, l'épilepsie, l'hystérie, la syphilis, etc.; mais ils sont peu usités aujourd'hui.

Dose.—$\frac{1}{4}$ de grain, augmentant graduellement jusqu'à 5 grains, en pilule, deux fois par jour.

Incompatibilité.—Les acides, les alcalis, l'eau de chaux.

Préparation officinale.—Liqueur de Cuivre Ammoniacal.

CUPRI CARBONAS. (F) *Carbonate de Cuivre, Vert-de-gris naturel, Précipité Vert, Sous Carbonate de Cuivre.* (A) *Carbonate of Copper.*

On obtient cette préparation en précipitant du sulfate de deutoxide de cuivre par le carbonate de soude.

Composition.—Cu O. CO_2. (Nysten).

Ce carbonate est en poudre verte. C'est cette poudre que l'on emploie dans la peinture à l'huile sous le nom *Vert-Minéral.*—M. Devergie, de l'hôpital St. Louis à Paris, en a fait usage sous forme d'onguent (ʒ ij. pour ℥ j. de graisse), dans l'eczéma et l'impétigo du cuir chevelu. Il dit en avoir obtenu de bien bons résultats. C'est un poison. Voyez Antidote.

CUPRI CHLORIDUM. (F) *Chlorure de Cuivre* (A) *Chloride of Copper.*

Obtenu en faisant dissoudre le carbonate de cuivre dans l'acide muriatique et évaporant.

Qualités.—Cristaux en aiguilles, verts, solubles dans l'eau et l'alcool.

On l'a donné comme altérant à la dose de $\frac{1}{16}$ de grain.

CUPRI NITRAS. (F) *Nitrate de Cuivre.* (A) *Nitrate of Copper.*

Ce sel a été employé avec avantage, comme cosmétique, dans plusieurs cas très-graves d'ulcération de la gorge et de la lange. Ce caustique n'est pas dangereux pourvu que l'ulcère soit bien asséché avant que d'être cautérisé et ensuite recouvert d'huile. C'est un poison. Voyez Antidote.

CUPRI OXIDUM (F) *Oxyde de Cuivre.* (A) *Oxide of Copper.*

On l'obtient en chauffant au rouge le carbonate de cuivre.

Composition.—Cu. O.

Qualité.—Couleur noire.

Propriétés.—Usage.—Il a été employé dans les névralgies.

Dose.—$\frac{1}{4}$ à 1 grain 4 fois par jour. Contre les glandes indurées à l'extérieur ℥ i à l'once.

CUPRI SUBACETI (Syn) *Cupri Diacetas, Cupri Rubigo, Ærugo.* (F) *Sous acetate de Cuivre, Vert-de-Gris du Commerce, Acétate de Cuivre Brut, Acétate de Cuivre Bibasique.* (A) *Subacetate of Copper, Impure Subacetate of Copper, Verdigris.*

On le prépare en grand, dans le midi de la France, en exposant des lames de cuivre au cantact du marc de raisin en fermentation, et détachant ensuite avec de l'eau ou un peu de vinaigre les croûtes qui se sont formées, puis les pétrissant avec du vin. Ce sel renferme souvent quelques corps étrangers; il est tantôt bleu, tantôt vert, caractères qu'il doit à des proportions d'eau différentes ou à des mélanges d'autres acétates basiques. Il ne faut pas confondre le vert-de-gris du commerce avec l'oxyde carbonaté qui se forme sur le cuivre exposé à l'air humide ou au contact de l'eau, et qu'on nomme aussi vulgairemeet *vert-de-gris.*

Composition—Acétade de cuivre, Oxyde noir de cuivre et Eau.

Qualités.—Masse difficile à casser, sèche, non déliquescente, foliacée, d'une belle couleur

vert bleuâtre, saveur du sel, tout à fait soluble pour les acides chlorhydrique et sulfurique, en partie soluble dans l'eau.

Propriétés.—Tonique, émétique, escharotique, détersif. Poison. Voyez Antidote.

Usage.—Presque jamais employé à l'intérieur ; quelquefois appliqué à l'extérieur sur les bords fongueux des plaies, ou en lotion (gr. j. dans eau de rose ou de sureau blanc, ℥ j.) dans les ulcérations scorbutiques de la bouche, mais il n'est pas à recommander.

Dose.—Comme tonique, $\frac{1}{16}$ de grains. Comme émétique 1 à 2 grains.

Préparations officinales. – Onguent d'Acétade de Cuivre.

CUPRI SULPHAS, (Syn) *Vitriolum Cupri*, *Cuprum Vitriolatum*. (F) *Sulfate de Cuivre*, *Vitrol Bleu*, *Couperose Bleu*, *Vitrol de Cuivre*. (A) *Sulphate of Copper*, *Blue Vitrol*.

Le *sulfate de protoxyde de cuivre* ne peut être obtenu, attendu que le protoxyde de cuivre, traité par l'acide sulfurique, donne du deutosulfate de cuivre qui se dissout, et du cuivre réduit qui est en poudre rouge.—Le *deutosulfate ou sursulfate de cuivre*, connu dans le commerce sous le nom de *couperose*, *vitrol bleu*, *vitrol de Chypre*, *vitrol de cuivre*, existe dans la nature, mais ordinairement en dissolution dans les eaux qui coulent à travers les galeries des mines de sulfure de cuivre. On le fait, ou par l'évaporation de ces eaux, ou par le grillage du sulfure de cuivre, ou en mouillant des lames de cuivre, les saupoudrant de soufre, les laissant pendant quelque temps dans un four chauffé au rouge, les plongeant toute chaudes dans l'eau, et retirant par l'évaporation le sulfate dissous dans ce liquide.

Composition. – Non cristallisé CuO, SO_3 Cristallisé $Cu\ O, SO_3, + 5\ HO$.

Qualités.—Cristaux rhomboïdaux, d'un beau bleu, demi transparents, efflorescents, inodores, saveur styptique, corrosive ; il est soluble dans quatre parties d'eau à 60°, et dans deux parties à 212°.

Propriétés.—Tonique émétique, astringent, escharotique, altérant, styptique, antispasmodique. C'est un poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans l'épilepsie, l'hystérie, les fièvres intermittentes ; il est aussi employé comme émétique dans le cas d'empoisonnement, ainsi que dans le croup : dans cette dernière maladie il a été donné avec le plus grand succès par M. Honerkorpf, praticien allemand dans plus de 90 cas. Ce sel est employé à l'extérieur en collyre dans l'ophthalmie, en lotion sur les plaies de mauvaise nature et comme escharotique pour détruire les verrues, les excroissances fongueuses. On en a aussi fait usage, comme styptique, en dissolution dans l'eau, dans les hémorrhagies externes, et comme stimulant dans la leucorrhée, la blennorrhée, etc.

Dose.—Comme astringent ou tonique $\frac{1}{4}$ de grain augmentant graduellement. Comme émétique, 2 à 5 grains. En lotions, 2 à 4 et 8 grains à l'once d'eau. En collyre 4 grains pour ℥ viij. d'eau.

Incompatibilités.—Alcalis, terres alcalines, carbonates alcalins, borax, sels de plomb, acétate de fer, teintures, infusions et décoctions végétales astringentes.

Préparations Officinales.—Sulfate de Cuivre Ammoniacal.

Haustus Cupri Sulphatis, (Syn) *Haustus Emeticus*. ℞.—Sulfate de cuivre, 10 grains ; Eau. ℥ jss.

Collyre de Sulfate de Cuivre, (L) *Collyrium Cupri Sulphatis*, (*King's College Hospital*). ℞.—Sulfate de cuivre, 2 grains ; Eau ℥ j.

Pilula Cupri Composita, ℞.—Sulfate de cuivre, $\frac{1}{4}$ grains ; Conserve de Rose, Q. S.

CURCUMA, (Syn) *Crocus Indicus*, *Curcumæ Longæ Radix*. (F) *Safran des Indes*, *Souchet des Indes*. (A) *Turmeric*.

On appelle ainsi la *Racine du Safran des Indes* (*Curcuma Longa*, *Amomum Curcuma*), de la famille des *Zingiberacées*.

Composition.—Analysée par Pelletier et Vogel, cette racine a fourni du ligneux, de l'amidon, de la gomme, une matière colorante particulière appelée *Cucurmine*, une matière colorante brune, une huile volatile odoriférante et très-âcre, et une petite quantité de chlorure de calcium.

Qualité.—Le curcuma est un peu moins gros et moins long que le petit doigt, cylindrique, plus ou moins contourné, et quelquefois articulé ; il est recouvert d'une écorce mince, grise, chagrinée, marquée d'anneaux peu apparents ; il est intérieurement d'un jaune orange foncé, et teint la salive en jaune ; il a une odeur de gingembre, une saveur chaude, amère et aromatique. Le curcuma rond est en tubercules gros comme des œufs de pigeons, qui, dans l'état naturel, se tiennent par des rejetons cylindriques ; il a une écorce grise, du reste ses propriétés sont les mêmes que celles du long. Le plus important des principes constituants du cucurma est sa matière colorante jaune que les alcalis changent en rouge de sang.

Propriétés.—Stimulant, tonique.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes, la débilité de l'estomac, l'hydropisie, etc.

Dose.—De la poudre, ʒ ss. à ʒ ij. De l'infusion, (racine, ʒ iij. eau, Oj), trois cuillérées, trois par jour.

La *Teinture de Curcuma* et le *Papier de Curcuma* (*Turmeric Paper*) sont des réactifs des plus utiles en chimie. Pour préparer le papier de curcuma, on trempe du papier non collé dans une teinture ou dans une décoction de curcuma, ayant soin de ne pas l'exposer aux vapeurs alcalines ou acides ; la teinture peut être faite avec une partie de racine pour six parties d'alcool ; la décoction avec une partie de racine pour dix ou douze d'eau.

CYANOGÈNE, (A) *Cyanogen.*

Nom d'un gaz découvert en 1814 par Guay-Lussac, et qui est un des éléments constituants du bleu de Prusse, C'est un gaz incolore, d'une odeur pénétrante ; sa pesanteur spécifique est de 1, 8064 ; il rougit la teinture de tournesol, mais la liqueur reprend sa couleur bleue quand on la fait chauffer. Il brûle avec une flamme bleuâtre, nuancée de pourpre ; l'eau en absorbe quatre fois et demie son volume, et l'alcool jusqu'à vingt-trois. L'étincelle électrique et une forte chaleur le décomposent peu à peu. On peut le condenser en un liquide incolore par un abaissement de température ou par une compression de 3 ou 4 atmosphères. Il se combine avec plusieurs corps, avec l'oxygène, l'hydrogène, le soufre, les métaux et même avec les oxydes, quelquefois en donnant des produits encore peu connus (C_2 Az). On l'obtient en chauffant fortement le cyanure de mercure pur, très-sec, dans des vases exactement secs aussi, et recueillant le gaz sous le mercure.

CYCLAMEN EUROPÆUM, (Syn) *Arthanita*, *Arthanita Cyclamen*, *Panis Porcinus.* (F) *Cyclame*, *Pain de Pourceaux* (A) *Sow-Bread.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *Lisimachées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est sous la forme d'un pain orbiculaire aplati ; elle est brune en dehors, et blanche en dedans, garnie de radicules noirâtres ; elle a une saveur âcre et caustique, elle perd beaucoup de son âcreté par la dessiccatien. Les pourceaux la mange impunément ; c'est de là que lui est venu son nom vulgaire. La racine doit probablement, sinon toutes ses propriétés médicinales, du moins son âcretée a un principe actif qui fut découvert par Saladin, il y a plusieurs années, et appelé par lui *Arthanitine* ; ce même principe a été découvert plus récemment par S. de Luca, qui lui a donné le nom plus approprié *Cyclamine.* Cette dernière substance est blanche, amorphe, inodore ; tenue longtemps dans la bouche, elle a une saveur extrêmement âcre qui s'étend jusqu'à la gorge ; avec l'eau froide elle gonfle, devient gélatineuse, mais se dissout facilement et se coagule à 150° Fah. La cyclamine est

insoluble dans l'éther, le chloroforme, le bisulfure de carbone et les huiles essentielles, peu soluble dans l'alcool froid, plus dans l'alcool chaud. ($C_{26} H_{16} O_{12}$).

Propriétés.—Usage.—La racine de cyclame est un purgatif dratique. Son emploi trop longtemps continué a quelquefois été suivi d'effets dangereux, tels que l'inflammation du canal alimentaire avec selles sanguinolentes, sueurs froides, mouvements convulsifs et même quelquefois la mort ; elle est aussi dangereuse pour les femmes enceintes. On croit qu'elle agit sur les intestins étant seulement appliquée sur la peau.

Dose.—20 à 40 grains en poudre. On dit que l'onguent, fait avec la poudre, appliquée sur le ventre, agit comme un purgatif et fait expulser les vers. Les cataplasmes faits avec la racine bouillie agissent de même.

CYDONIUM, (F) *Graines ou semences de Coing.* (A) *Quince Seed.*

Le coing (*Cydonium Malum* (A) *Quince*) est le fruit du *Coignassier ou Cognassier* (*Cydonia, Cydonia Vulgaris, Pyrus Cydonia,* (A) *Quince Tree*), arbre de la famille des *rosacées.*

Qualités.—Les graines ou pepins de coing sont d'un rouge brun à l'extérieur, blanches à l'intérieur, inodores, presque insipides, mais un peu amères quand on les mâche longtemps ; leur enveloppe qui est coriace, contient une grande quantité de mucilage. Le Dr. Pereira considère ce mucilage comme un principe particulier qu'il propose de nommer *Cydonine.*

Propriété.—Usage.—Ce mucilage peut être employé comme tous les autres mucilages ; il est préféré par quelques praticiens comme application locale dans les ophtalmies.

Préparation Officinale.—Décoction de coing.

CYNARA, (Syn) *Cynara Scolymus, Alcocalum, Articocalus, Artiscocus Lævis.* (F) *Artichaut, Artichaut Commun* (A) *Garden Artichoke.*

Plante Européenne, cultivée, dans nos jardins comme plante alimentaire ; les parties comestibles sont le réceptacle avec les écailles charnues qui le recouvrent, et qu'on désigne généralement sous le nom de *Font d'Artichaut.* Cette plante appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—Comme remède ; les feuilles et le jus exprimés qui sont très amers.

Propriétés.—Usage—Diurétique. Employée dans l'hydropisie. Le Dr. Badely recommande la teinture et l'extrait, faites avec les feuilles fraîches, dans le traitement de la goutte, du rhumatisme et des affections névralgiques. On emploie, avec avantage le *Vin d'Artichaut* ; on le prépare de la manière suivante : ℞.—Feuilles d'artichaut, 2 livres (pressez pour en exprimer tout le jus). Vin blanc, Ojss. Mettez le vin avec le jus et sucrez au goût. On en prend un verre 3 ou 4 fois par jour.

Dose.—De la teinture, ℨj. de l'extrait, 5 grains. Ces préparations ne peuvent être gardées longtemps.

CYNOGLOSSUM (Syn) *Cynoglossum Officinale, Cynoglossum Bicolor, Lingua Canina.* (F) *Cynoglosse, Langue de Chien, Cynoglosse Officinale* (A) *Hound's Tongue.*

Plante indigène, de la famille des *borraginées.*

Partie usitée.—Les feuilles et la racine ; cette dernière est preférée.

Qualités.—La plante fraîche a une odeur narcotique désagréable, qui ressemble à l'odeur de souris, mais elle se dissipe en séchant ; sa saveur est nauséabonde, amère et mucilagineuse. Quelques-uns considèrent cette plante comme tout-à-fait inerte, d'autres, comme un poison dangereux.

Propriétés—Usage.—Employée comme émolliente et sédative dans la toux, le catarrhe, le crachement de sang, la dyssenterie et la diarrhée ; à l'extérieur, en application sur les ulcères, les brulûres, les tumeurs, etc.

Dose.—Non déterminée.

CYPRIPEDIUM (Syn) *Cypripedium Pubescens, Cypripedium Parviflorum.* (F) *Cypripède Pubescent, Sabots jaunes de Vénus.* (A) *Ladies' Slipper, Cypripedium, Yellow Ladies' Slipper.*

Plante indigène de la famille des *orchidées* ; elle croît dans les bois humides.

Le *Cypripède remarquable* (*Cypripedium Spectabile, Cypripedium Canadense.* (A) *Showy Ladies' Slipper*) *et le Cypripède Acaule, Sabot de la Vierge, Soulier de Vénus, Cypripedium Acaule, Cypripedium humile,* (A) *Acaulescent Ladies' Slipper* sont des plantes indigènes de la même famille, qui possèdent à peu près les propriétés de la précédente. Selon le Dr. Ives et le Dr. R. P. Stevens, elles sont plus narcotiques et moins sûres que le cypripède pubescent.

Partie usitée.—La racine.

Qualités—La racine sèche telle qu'on la trouve dans le commerce, a une espèce de petite tête avec un grand nombre de radicules contournées, beaucoup plus grosses que celles du serpentaire de Virginie et cinq ou six pouces de long, d'une couleur brun-jaunâtre, d'une odeur aromatique qui diminue avec le temps, d'une saveur amère, douceâtre particulière et un peu piquante ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. Il est probable que la vertu de cette racine réside dans une huile volatile et un principe amer. Elle n'a pas encore été analysée.

Propriétés.—Usage.—Le cypripède paraît être un stimulant doux du système nerveux ou un antispasmodique assez semblable à la valériane. Le Dr. E. Ives, de New-Haven, a employé ce remède, avec avantage, dans l'hypocondrie, les maux de tête nerveux, les névralgies, et généralement pour la sensibilité morbide du système nerveux, mais particulièrement des yeux. Il peut être employé dans les mêmes cas que la valériane.

Dose.—De la poudre, 15 grains trois fois par jour. On peut aussi l'employer en infusion ou en teinture. *L'Oléorésine de Cypripède* que l'on obtient en précipitant la teinture, a été donnée à la dose d'un demi grain à trois grains.

Préparations non officinales.—Extrait de Cypripède. Extrait fluide de Cypripède. Cypripédine. Pilules de Cypripède.

Teinture de Cypripède. (A) *Tincture of Ladies' Slipper.*—℞.—Extrait fluide de Cypripède, ℥ ij., Alcool dilué, Oj.

Dose.—℥ ss. à ℥ j.

Sirop de Cypripède. (A) *Syrup of Ladies' Slipper.*—℞.—Extrait fluide de Cypripède. ʒ iv. Sirop ℥ xiv.

Dose.—ʒ ij., à ʒ iv.

Pilules de Cypripède.—℞.—Extrait solide de Cypripède, 12 grs., Extrait solide de Houblon, 12 grs., Extrait solide de Laitue, 4 grs. ; faites six pilules.

Dose. 1 à 5 Pillules.

Mixture de Cypripède composée. (A) *Compound Mixture of Ladies' Slipper.*—℞.—Extrait fluide de Cypripède ℥ j. Extrait fluide d'Asclépiade Tubéreuse, ℥ j. ; Extrait fluide de Symplocarpe fétide, ℥ j. ; Extrait fluide de Scutellaire, ℥ j.

Dose.—ʒ ss à ʒ j., trois fois par jour.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du Cypripède. Employé de plus dans les cas d'insomnie.

Mixture de Cypripède, d'Herbe à Chat et de Scutellaire. (A) *Mixture of Ladies' Slipper, Catnep and Scullcap.*—℞—Extrait fluide de Cypripède, ℥ ss. ; Extrait fluide d'Herbe à Chat, ℥ ss. ; Extrait fluide de Scutellaire, ℥ ss. ; Eau, Oj.

Dose.—ʒ jss à ʒ iii. Dans les maux de tête nerveux.

CYTISUS LABURNUM, (F) *Laburnum.* (A) *Laburnum, Bean Trifoil Tree.*

Cet arbre, de la famille des *légumineuses* est indigène des plus hautes montagnes de l'Europe, et on le cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs.

Parties usitées.—Les jeunes tiges, les graines (*Aubours*), les feuilles et les fleurs.

Composition.—Les fleurs, analysées par Caventou fournirent une huile fixe odorante, de la gomme, du ligneux, de l'acide gallique, des traces de soufre et de muriate de chaux. MM. Lassaigne et Chevallier découvrirent dans les graines un principe particulier auquel ils donnèrent le nom de *Cytisine*. Le Dr. Th. Scott Gray a récemment découvert dans le Laburnum, trois principes distinctes, le premier est un acide qu'il nomme *Acide Laburnique*, les deux autres des substances amères et neutres qu'il propose de nommer *Laburnine*, *Cystinea*.

Qualités.—La Cytisine est une substance incristallisable, d'un jaune brunâtre, amère, nauséabonde, très-soluble dans l'eau et l'alcool aqueux. Elle a de l'analogie avec *l'Emétine*. Les graines, fleurs, feuilles, etc., cèdent leurs propriétés bien plus à l'eau qu'à l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Le Dr. Gray ayant employé les préparations de la plante, trouva qu'elles agissaient bien dans la dyspepsie bilieuse avec vomissements périodiques accompagnés alternativement de constipation et de diarrhée, dans les vomissements des enfants, ceux des femmes enceintes, pour calmer la toux dans les bronchites et la violence des paroxysmes de la coqueluche et de l'asthme, enfin on les donne à haute dose, quatre fois par jour, dans le prurigo, la décoction étant en même temps appliquée sur la peau. Pour l'effet de ce remède sur le système, le Dr. Gray remarqua qu'après une légère excitation du système nerveux et du système circulatoire, il y eut diminution du pouls, propension au sommeil, augmentation de l'urine et une tendance à augmenter l'action du foie ; l'effet narcotique était très-visible.

Dose.—De la cytisine, 2 à 3 grains pour faire vomir et purger ; à dose plus forte, elle causerait des accidents. Des préparations de la plante la dose n'est pas déterminée. A haute dose, c'est un poison. Voyez Antidote.

D

DATURA STRAMONIUM, (Syn) *Stramonium, Stramonium Spinosum, Stramonium, Stramonia, Pomum Spinosum.* (F) *Stramoine ou Stramonium, Pomme Épineuse, Herbe des Magiciens, Herbe du diable, Herbe à l'Épine.* (A) *Stramonium, Thorn Apple, Apple of Peru.*

Plante de l'Amérique tropicale, naturalisée dans les E.-U. et cultivée dans nos jardins, elle appartient à la famille des *solanées vireuses*.

Parties usitées.—Les feuilles (*Stramonii folia*) ;—les graines (*Stramonii semen*) ;—et la racine (*stramonii radix*).

Composition.—Les feuilles contiennent : gomme extractive, amidon, albumen, résine, matières salines, ligneux, eau ; les graines contiennent de plus un principe alcalin, particulier, appelé *Daturine*, de la cire, une matière grasse, une huile fixe, de la bassorine, etc.

Qualité.—La racine est grosse, blanchâtre et garnie de plusieurs radicules, les feuilles ont cinq ou six pouces de long et une couleur vert foncé. Les graines sont renfermées dans une capsule à quatre loges qui est couverte d'épines très-fortes ; elles sont nombreuses, réniformes, chagrinées et noires ; elles sont beaucoup plus énergiques que les feuilles. Selon MM. Hirts et Hopp, une partie de l'extrait fait avec les graines, égale cinq parties de celui des feuilles.

La *Daturine* cristallise en prismes incolores, amers d'abord, puis très-âcres, solubles dans l'alcool, un peu dans l'éther, mais à peine dans l'eau. Elle dilate la pupille comme l'atropine, avec laquelle elle a beaucoup d'analogie, si même elle n'est pas complètement identique, et elle forme avec certains acides des sels bien cristallisés. Elle est très-vénéneuse. Lindbergson la regarde comme de la potasse mêlée avec une substance narcotique. On ne connait pas sa formule. La daturine est trois fois plus active que l'atropique.

Propriété.—Narcotique puissant, antispasmodique, sédatif et anodin. C'est un poison narcotique. Voyez Antidote.

Usage.—A l'intérieur, dans la coqueluche, les névralgies, les rhumatismes, les douleurs, l'épilepsie, la folie, l'asthme, la syphilis, les cancers, le delirium tremens, etc. On rapporte un grand nombre d'observations d'asmathiques guéris ou soulagés en fumant les feuilles de stramoine.

Pris modérément, mais en quantité suffisante pour affecter le système, le stramoine cause plus ou moins de dérangements cérébraux, tels que trouble de la vue, mal de tête, vertige, etc., avec tendance au sommeil; il a un effet laxatif, augmente les sécrétions de la peau et du foie; il n'affecte pas le pouls, mais quelquefois produit des sensations inaccoutumées dans l'œsophage, la trachée, etc. Ces divers effets disparaissent ordinairement au bout de cinq ou six heures et quelquefois plus tôt sans faire éprouver aucun accident subséquent.

A l'extérieur, on a employé ce remède, en onguent ou en cataplasme, sur des ulcères irritables, des tumeurs enflammées, l'enflure des seins, ainsi que sur les hémorrhoïdes douloureuses, et, par quelques médecins, dans des cas de teigne. Les chirurgiens Américains en font usage pour produire la dilatation de la pupille avant l'opération de la cataracte; il agit aussi bien que la belladone. Pour ce cas on emploie l'extrait en onguent sur la paupière.

Dose.—Des graines, 1 grain deux fois par jour. Des feuilles pulvérisées, 2 à 3 grains. La dose doit être augmentée graduellement jusqu'à ce que l'effet narcotique soit évident et que la douleur soit calmée.—15 à 20 grains des feuilles ont été donnés chaque jour sans danger pour le patient. Pour la dose de l'extrait et de la teinture, voyez ces préparations. Il est à remarquer qu'il ne faut pas appliquer sur une grande surface dépouillée de l'épiderme, les cataplasmes ou l'onguent faits avec cette plante.

Préparations Officinales.—Extrait de Stramoine. Teinture de Stramoine. Onguent de Stramoine. Vin de Stramoine.

DAUCUS CAROTA, (Syn) *Daucus*, *Daucus Sylvestris*, *Daucus Vulgaris*, *Daucus Sativus.* (F) *Carotte.* (A) *Carrot.*

Plante de l'Europe, cultivée dans ce pays; elle appartient à la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—Les graines, (*Carota*, *Dauci Semina*, *Carrot Seed*) et la racine (*Dauci radix*).

Qualité.—Les graines de cette carotte ont une odeur aromatique, une saveur chaude, piquante et un peu amère; elles cèdent leurs propriétés à l'eau bouillante. La carotte sauvage est blanchâtre, coriace, rameuse, d'une odeur forte et d'une saveur âcre, désagréable; la carotte de nos jardins est rouge viné, d'une odeur agréable, d'une saveur sucrée, mucilagineuse; les rouges sont préférées comme aliment.

Propriétés.—Les graines sont modérément stomachiques carminatives et diurétiques; la carotte des jardins est émolliente et antiseptique.

Usage.—Les graines sont employées dans l'hydropisie et dans les affections néphrétiques chroniques, ainsi que dans les cas où l'estomac est affaibli. La racine de carotte sauvage a les mêmes propriétés et peut être employée dans les mêmes cas. La carotte des jardins est appliquée en cataplasmes sur les ulcères fétides ou de mauvaise nature; dans ce cas, on la rape et on applique cette pulpe sans la faire bouillir. La carotte bouillie et écrasée n'agit que comme les autres cataplasmes émollients.

Dose.—Des graines concassées, 20 à 60 grains, ou une chopine de l'infusion suivante par jour: ℞.—Graines de carotte, ℥j. à ℥ij. Eau Oij. Faites bouillir.

DECOCTA, (Syn) *Decoctio.* (F) *Décoctions.* (A) *Decoctions.*

La décoction consiste à faire bouillir des plantes dans un liquide afin de parvenir princi-

palement à l'extraction de leurs principes solubles, non volatils. Le produit de la décoction prend les noms suivants : *Décoction, décocté, hydrolés ou tisane.* (L) *decoctum.* (A) *decoction.*

La décoction est très-utile lorsque l'on traite des matières dures, qui sont difficilement pénétrées ; des matières fraîches d'une texture compacte, qui trouvent dans un reste d'organisation une défense contre la pénétration de l'eau à une plus basse température ; lorsqu'on veut dissoudre des substances qui n'entrent en solution que par l'action prolongée de la chaleur. Ainsi, c'est à une décoction soutenue qu'on a recours quand on veut extraire le principe amylacé des lichens, des graines de céréales, du chiendent ; le principe gélatineux et mucilagineux des carottes, des navets, des prunes, des coings, des dattes, des jujubes, des graines de lin et de coing. La décoction est surtout indispensable quand les matières que l'on doit dissoudre ne se forment que par l'altération par la chaleur de quelque matière préexistante : ainsi la géline des os se convertit en gélatine par l'action prolongée de l'eau bouillante.

Quand on veut éliminer un principe volatil nuisible, la décoction doit être employée : ainsi, s'il s'agit de préparer des boissons aqueuses émollientes faites avec les oignons ou les navets, la décoction aura pour but de chasser l'huile volatile âcre qui est contenue dans ces plantes.

L'absinthe donne, par infusion, un médicament excitant ; une décoction prolongée chasse l'essence, et il ne reste plus qu'une liqueur amère et franchement tonique.

Il est encore des cas où la décoction est indispensable : c'est quand la partie la plus active d'un médicament est insoluble dans l'eau, et ne peut s'y trouver qu'à la faveur d'autres principes : ainsi les écorces de gaïac, les racines de jalap, devront être traitées par décoction, parce que c'est le meilleur moyen d'entraîner leurs résines ; les racines de polygala et les écorces de quinquina devront également être décoctionnées, quand on voudra obtenir des solutions concentrées, parce que les combinaisons alcaloïdes et l'acide polygalique sont plus solubles à chaud qu'à froid.

La décoction devra être évitée lorsqu'on agira sur des plantes chargées de principes volatils qu'on veut conserver, d'essence par exemple.

Quand on ajoute à une décoction des substances qui n'ont pas besoin de bouillir, on se contente de verser sur ces substances la décoction bouillante, de même, lorsqu'on veut faire entrer dans une décoction, des acides, des sels, des sirops, etc., il faut ordinairement ne les ajouter qu'après que cette décoction est passée. Quand un médecin prescrit cette addition, il doit toujours avoir présentes à la mémoire les réactions du corps qu'il ajoute sur les principes immédiats contenus dans la décoction. Pour les autres règles à suivre. Voyez Décoction et infusion, page 85 et 86.

DÉCOCTION BLANCHE DE SYDENHAM.—℞.—Corne de Cerf calcinée et porphyrisée, ʒ ijss. Mie de pain blanc, ʒ v. Gomme arabique, ʒ ijss. Sucre blanc, ℥ ij. Eau distillée de fleur d'oranger, ʒ ijss. Eau, Oij.

Usage.—Contre les diarrhées chroniques.

DECOCTUM ALOES COMPOSITUM, (Syn) *Decoctum Aloes.* (F) *Décoction d'Aloès, Décoction d'Aloès Composée* (A) *Compound Decoction of Aloes.*

℞.—L.—Extrait de Réglisse, ʒ vij. Carbonate de Potasse, ʒ j. Extrait d'Aloès, Myrrhe en poudre et Safran, aa ʒ ss. Teinture de Cardamome Composée, ʒ vij. Eau Distillée, Ojss. (M. Imp). Faites bouillir le carbonate, le safran, la réglisse, l'aloès et la myrrhe, préalablement triturés ensemble dans l'eau, jusqu'à réduction d'un tiers ; puis passez et ajoutez la teinture. Cette décoction est trouble d'abord, mais elle se clarifie avec le temps.

Propriétés.—Cathartique, moins irritant que l'aloès, emménagogue, tonique, cordiale.

Usage.—Dans la constipation habituelle due à l'atonie des intestins, dans l'hypochondrie, la chlorose, la dyspepsie, la jaunisse, etc. Cette préparation peut être très-utile dans plusieurs

cas de dyspepsie et dans ces cas compliqués dans lesquels la suppression de la menstruation est accompagnée de faiblesse d'estomac, comme dans la chlorose.

Dose.— ℥ ss. à ℥ ij. le matin.

Incompatibilités.—Acides, sels métalliques.

DECOCTUM ATHÆÆ OFFICINALIS. (F) *Décoction de Guimauve, Mucilage de Guimauve,* (A) *Decoction of Marsh Mallow.*

℞. D.—Racine de Guimauve, ℥ iv. Raisin, ℥ ij. Eau, Oviij. Faites réduire jusqu'à cinq livres et décantez.

Propriétés.—Usage.—Emolliente, adoucissante. Employée dans la néphrite et l'inflammation de la vessie ; à l'extérieur, en fomentation, sur les parties enflammées, etc,

Dose.—Quantité voulue.

DECOCTUM CALUMBÆ COMPOSITUM (F) *Décoction de Colombo Composée.* (A) *Compound Decoction of Calumba.*

℞. E. U.—Colombo concassé et Quassia rapé, aa ʒ ij. Ecorce d'Orange, ʒ j. Poudre de Rhubarbe, ℈ j. Carbonate de Potasse, ʒ ss. Eau, ℥ xx. Faites réduire à une livre et ajoutez : Teinture de Lavande, ℥ ss.

Propriété.—Usage.—Tonique. Employée dans la convalescence après les fièvres.

Dose.— ℥ ij. 2 ou 3 fois par jour.

DECOCTUM CHIMAPHILÆ. (F) *Décoction de Chimaphile,* (A) *Decoction of Winter Green, Decoction of Pipsissewa.*

℞. E. U.—Chimaphile, ℥ j. Eau distillée, Ojss. Faites réduire à une chopine et passez.

Propriété.—Usage.—Diurétique. Employée dans l'hydropisie, les affections calculeuses et néphrétiques, etc.

Dose.— ℥ j. à ℥ jss.

DECOCTUM CINCHONÆ FLAVÆ, (Syn) *Decoctum Cinchonæ.* (F) *Décoction de Quinquina jaune.* (A) *Decoction of Yellow Bark*

℞. E. U.—Quinquina jaune concassé, ℥ j. Faites bouillir dix minutes, dans un vaisseau couvert, passez pendant que la liqueur est chaude. Après que la décoction a bouilli, on peut y ajouter des écorces d'oranges. Une drachme d'acide sulfurique aromatique ou d'acide sulfurique dilué ajoutée par chopine de décoction aide beaucoup l'eau à extraire le principe du quinquina ; le jus de citron est employé dans le même but.

Propriété.—Usage.—Incompatibilité.—Voyez Quinquina.

Dose.— ℥ ij. ; 2 ou 3 fois par jour.

Remarque.—Les décoctions des autres espèces de quinquinas se font de la même manière.

DECOCTUM CORNUS FLORIDÆ. (F) *Décoction de Cornouiller de la Floride.* (A) *Decoction of Dogwood.*

℞.—E. U.—Ecorce de Cornouiller concassée, ℥ j. Eau, Oj. Faites bouillir dix minutes, dans un vaisseau couvert ; passez la liqueur lorsqu'elle est chaude.

Propriété.—Usage.—Voyez Cornus Floridæ.

Dose.— ℥ ij.

DECOCTUM CYDONLÆ. (F) *Décoction de graines de Coing, Mucilage de Coing.* (A) *Decoction of Quince Seed.*

℞. L.—Pepins de Coing, ʒ ij. Eau distillée, Oj. (Mesure Impériale). Faites bouillir sur un feu doux, pendant dix minutes et passez.

Qualité.—Cette préparation est visqueuse, presque incolore, inodore et insipide.

Propriété.—Usage.—Voyez Coing. Cette décoction n'est employée qu'à l'extérieur et ne peut être gardée que peu de temps.

DECOCTUM DULCAMARÆ. (F) *Décoction de Douce-amère.* (A) *Decoction of Bit-*

ter-Sweet.—℞. E.-U.—Douce-Amère concassée, ℥ j. Eau, Ojss. Faites réduire à une chopine et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Dulcamara.

Dose.—℥ j, à ℥ ij., 3 à 4 fois par jour, ou plus au besoin.

DECOCTUM GALLÆ. (F) *Décoction de Noix de Galle.* (A) *Decoction of Galls.*

℞. L.—Noix de Galle concassée, ℥ ijss. Eau distillée, Oij. (Mesure Impériale). Faites réduire à une chopine et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Galla.

Dose.—℥ ss. à ℥ j.; mais on ne l'emploie que rarement à l'intérieur.

DECOCTUM GRANATI. (F) *Décoction d'Ecorces de Grenade.* (A) *Decoction of Pomegranate Rind.*

℞. L.—Ecorce de racine de Grenade, ℥ ij. Eau distillée, Ojss. Faites réduire à une chopine et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Granatum.

Dose.—Voyez la décoction suivante :

DECOCTUM GRANATI-RADICIS. (F) *Décoction de Racine de Grenadier.* (A) *Decoction of Pomegranate Root.*

℞. L.—Écorce de Racine de Grenadier en petits morceaux, ℥ ij. Eau distillée, Oij. (Mesure Impériale). Faites réduire à une chopine et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Granati Radicis Cortex.

Dose.—℥ ij. toutes les demi-heures, ou toutes les heures ou même toutes les deux heures, jusqu'à ce que toute la quantité soit prise.

DECOCTUM GUAIACI. (F) *Décoction de Bois de Gaïac, Décoction de Gaïac.* (A) *Decoction of Guaiacum Wood.*

℞. E.—Bois de Gaïac en petits morceaux, ℥ iij. Raisin, ℥ ij. Eau, Oviij. (M. Imp.) Sassafras rapé et Racine de Réglisse concassée, aa, ℥ j. Faites bouillir le Raisin et le gaïac dans l'eau sur un feu doux, laissez réduire à cinq chopines, et lorsque la décoction achève, ajoutez-y le sassasfras et la réglisse; passez et filtrez au besoin.

Propriétés.—Stimulante, diaphorétique.

Usage.—Dans les affections vénériennes et scrofuleuses, les maladies cutanées et dans le rhumatisme. Le gaïac doit cependant avoir peu d'effet, la résine étant insoluble dans l'eau.

Dose.—℥ iij. à ℥ iv. toutes les trois heures. On en peut prendre Oij. par jour.

DECOCTUM GEOFFRÆÆ INERMIS. (Syn) *Decoctum Andiræ Inermis.* (F) *Décoction d'Andira, Décoction d'Angelin à Grappes.* (A) *Decoction of Cabbage-Tree Bark.*

℞. D.—Ecorce d'Angelin à grappes pulvérisée, ℥ j. Eau, Oij. Faites réduire, sur un feu doux, à une chopine et passez.

Qualités.—Odeur désagréable, saveur amère et mucilagineuse.

Propriété.—Usage.—Voyez Andira Inermis.

Dose.—Pour les enfants, ℨ ij., 2 ou 3 fois par jour. Pour les adultes, ℥ ss. à ℥ ij. Une trop forte dose est dangereuse.

DECOCTUM HÆMATOXYLI. (F) *Décoction de Campèche, Décoction de Bois de Campèche.* (A) *Decoction of Logwood.*

℞. E.-U. E. D.—Bois de Campèche en petits morceaux, ℥ j. Cannelle concassée, ℨ j. Eau, Oj. Faites réduire à ℥ x. vers la fin de la coction, ajoutez la cannelle et passez.

Qualités.—Saveur douceâtre sous-astringente, presqu'inodore, couleur rouge foncé.

Propriété.—Usage.—Incompatibilité—Voyez Hæmatoxylon.

Dose.—℥ j. à ℥ ij. fréquemment répétée.

DECOCTUM HORDEI. (Syn) *Hordei Mistura.* (F) *Décoction d'Orge, Tisane d'Orge* (A) *Decoction of Barley.*

℞. E.-U. L. D.—Orge, ℥ ijss. Eau, Oivss. Faites réduire à deux chopines et passez.

On peut faire cette décoction également avec l'orge entière, l'orge mondée ou avec l'orge perlée. Lorsque l'on emploie l'orge entière, il faut avoir soin de la faire bouillir quelques instants et rejeter cette eau avant de faire la décoction. Il est aussi à remarquer que l'orge mondée n'a pas besoin de bouillir aussi longtemps que l'orge entière et l'orge perlée encore moins.

Propriété.—Usage.—Voyez Hordeum.

Dose.—Quantité voulue.

DECOCTUM HORDEI COMPOSITUM. (F) *Décoction d'Orge Composée, Tisane d'Orge Composée, Tisane Grasse.* (A) *Compound Decoction of Barley.*

℞. L. D.—Décoction d'Orge, Oij. (Mesure Impériale). Figues tranchées ℥ ijss. Racines de Réglisse concassées, ℨ v. Raisins privés de leurs pepins, ℥ ijss. Eau Distillée, Oj. (Mesure Impériale). Faites réduire à deux chopines, (Mesure Impériale) et passez.

Remarque.—On peut remplacer les figues par 3 ou 4 pommes tranchées. On peut aussi omettre la réglisse au goût des malades.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez la précédente ; elle est de plus laxative. Elle est employée, avec avantage, dans la constipation.

DECOCTUM MEZEREI. (F) *Décoction de daphné Mézéréum, Décoction de Mézéréum* (A) *Décoction of Mezereon.*

℞. E.—Mézéréum en petits morceaux. ℨ ij. Racine de Réglisse concassée, ℥ ss. Eau, Oij. (M. Imp.) Faites réduire à une chopine et demie et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Mezereum.

Dose.—℥ iij à ℥ vi., 3 fois par jour.

DECOCTUM PAPAVERIS. (F) *Décoction de Capsules de Pavots, Décoction de Têtes de Pavots.* (A) *Decoction of Poppy Heads.*

℞. L.—Têtes de Pavots tranchées, ℥ iv. Eau Distillée, Oiv. (M. Imp.) Faites bouillir un quart d'heure et passez.

Propriété.—Usage.—Calmante et émolliente. Employés en fomentations, sur les tumeurs et les enflures douloureuses, les excoriations et les inflammations superficielles de la peau. Voyez capsules de pavots.

DECOCTUM PAREIRÆ. (F) *Décoction de Pareira Brava.* (A) *Decoction of Pareira Brava.*

℞. L. Pareira Brava tranché, ℥ x. Eau distillée, Ojss. (Mesure Impériale). Faites réduire à une chopine et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Pareira Brava.

Dose.—℥ j. à ℥ ij. 2 ou 3 fois par jour

DECOCTUM QUERCUS ALBÆ. (Syn) *Decoctum Quercus.* (F) *Décoction de Chêne Blanc, Décoction de Chêne.* (A) *Decoction of White Oak, Decoction of Oak.*

℞. E.-U. Ecorce de Chêne Blanc concassée, ℥ j. Eau, Ojss. Faites réduire à une chopine et passez.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilité.—Voyez Quercus Alba.

Dose.—℥ ij. répétée fréquemment.

DECOCTUM SARSÆ (F) *Décoction de Salsepareille, Tisane de Salsepareille.* (A) *Decoction of Sarsaparilla.*

℞. L.—Salsepareille concassée, ℥ v. Eau, Oiv. (M. Imp.) Faites réduire à deux cho-

pines et passez. Selon le Dispensaire des Etats-Unis ; l'infusion et la macération de salsepareille ont propablement autant de vertu que la décoction.

Propriété.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Salsepareille.

Dose.— ℥ iv. à ℥ vj. 3 fois par jour.

Tisane de Salsepareille Iodurée. Salsepareille Iodurée (Magendie). ℞.—Iodure de Potassium, ʒ j. Tisane de Salsepareille Oij.—Sirop d'Ecorce d'orange ℥ iv.

Dose.— ℥ ij. à ℥ iv. 3 fois par jour.

Tisane de Salsepareille Acidulée.—℞. Acide Tartarique, ℥ iij. Crême de Tartre, ℥ j. Farine, ℥ j. Extrait fluide de Salsepareille, ℥ j. Sucre, ℔iij. Eau bouillante, 3 pintes. Coulez et mettez en bouteilles. Ne vous en servez qu'au bout de 8 jours.

Usage.—Employée pour purifier le sang.

Dose.—Un verre à vin, 3 ou 4 fois par jour. En y ajoutant de l'eau on en fait un bon breuvage rafrrîchissant.

DECOCTUM SARSÆ COMPOSITUM. (F) *Décoction de Salsepareille composée. Tisane de Salsepareille composée.* (A) *Compound Decoction of Sarseparilla.*

℞. E.-U.—Salsepareille concassée, ℥ vj. Ecorce de Racine de Sassafras Concassée, Racine fraîche de Réglisse Concassée, Bois de Gaïac rapé, aa ʒ x. Mézéréon, ʒ iij. Eau, Oiv. Macérez pendant 12 heures, faites bouillir un quart d'heure et passez. Cette préparation est semblable à la célèbre Boisson Diététique de Lisbonne, *Lisbon diet drink.*

Propriété.—Usage.—Diaphorétique, altérante. On l'emploie dans la syphilis secondaire, le rhumatisme chronique, la lèpre, etc.,

Dose.— ℥ iv. à ℥ vj. 2 ou 3 fois par jour.

DECOCTUM SCOPARII (F) *Décoction de Génêt à Balais.* (A) *Decoction of Broom Tops.*

℞. D. Génêt à Balais sec, ℥ ss. (avoir du poids). Eau, Oss. (M. Imp.) faites bouillir dix minutes dans un vaisseau couvert et passez. Le produit doit mesurer huit onces.

Propriétés.—Usage.—Voyez la suivante.

DECOCTUM SCOPORII COMPOSITUM, (F) *Décoction de Génêt à Balais Composée.* (A) *Compound Decoction of Broom.*

℞.—L. Génêt à Balais, Génévrier Commun concassé, Racine de Dent-de-Lion, concassé aa ℥ ss. Eau Distillée, Ojss. (M. Imp) Faites réduire à une chopine, (M. Imp.) et passez.

Propriété.—Usage.—Diurétique. On fait prendre cette préparation dans l'hydropisie, en même temps que d'autres remèdes plus actifs.

Dose.—Oss. à Oj. par jour à doses fractionnées.

DECOCTUM SENEGÆ (F) *Décoction de Polygala de Virginie, Décoction de Sénéka.* (A) *Décoction of Seneka.*

℞.—E. U.—Polygala de Virginie concassé, ℥ j. Eau, Ojss. Faites réduire à une chopine et passez.

Propriétés.—Usage—Voyez Sénéga.

Dose.— ℥ ij, 3 ou 4 fois par jour ou ℥ ss. toutes les 2 ou 3 heures.

DECOCTUM TARAXACI, (F) *Décoction de Dent-de-Lion.* (A) *Decoction of Dandelion.*

℞.—L. Racine de Dent-de-Lion concassée, ℥ iv. Eau Distillée, Ojss (M, Imp.) Faites réduire à une chopine et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Taraxacum.

Dose.— ℥ ij. 2 ou 3 fois par jour.

DECOCTUM TORMENTILLÆ, (F) *Décoction de Tormentille* (A) *Décoction of Tormentil.*

℞.—L. Racine de Tormentille concassée, ℥ ij Eau Distillée, Ojss. (M. Imp). Faites réduire à une chopine et passez

Propriétés.—Usage—Voyez Tormentille,

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. 2 ou 3 fois par jour.

DECOCTUM ULMI, (F) *Décoction d'Ecorce d'Orme.* (A) *Decoction of Elm Bark.*

℞,—L, Ecorce d'Orme concassée, ℥ ijss. Eau Distillée, 0ij (M. Imp.). Faites réduire à une chopine et passez.

Cette préparation, faite avec l'écorce d'Orme de l'Europe, est peu employée dans ce pays.

Propriétés.—Usage—Incomp.—Voyez Ulmus.

Dose.— ℥ iv. à ℥ vj. 2 ou 3 fois par jour.

DECOCTUM UVÆ--URSI, (F) *Décoction d'Uva-Ursi.* (A) *Decoction of Bearberry leaves. Decoction of Uva-Ursi.*

℞.—E. U. Busserole, ℥ j. Eau ℥ xx. Faites réduire à une chopine et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Uva-Ursi.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. 2 ou 3 fois par jour.

DELPHINIUM, (Syn) *Delphinum Consolida, Delphinum Segetum.* (F) *Dauphinelle, Pied d'Allouette des champs.* (A) *Larkspur, Staggerweed.*

Plante Européenne, de la famille des *renonculacées*, naturalisée dans les Etats-Unis et cultivée dans nos jardins. Le Pied d'Allouette Vivace (*Delphinium Exaltatum, Delphinium Tridactylum,* (A) *American Larkspur*) est une variété indigène. Cette plante peut être employée dans les mêmes cas.

Partie usitée.—Les graines.

Qualités.—La racine de cette plante possède probablement les mêmes propriétés que les graines ; mais celles-ci sont seules employées. Les fleurs sont âcres et amères, elles étaient autrefois employées comme diurétique, emménagogue et vermifuge. Le nom de consolida n'a été donné à la plante que parce que l'on croyait que ses fleurs avaient la vertu de guérir les blessures. Les graines sont très âcres ; elles cèdent leurs propriétés à l'alcool.

Propriétés.—Usage—Diurétique, Cathartique, narcotique. Employée dans l'hydropisie et l'asthme spasmodique, etc.

Dose.—De la teinture (graines ℥ j. alcool dilué, Oj.) 10 gouttes, augmentant graduellement jusqu'à ce que le système soit affecté. A plus forte dose, elle provoque des vomissements et des selles. L'effet de ce remède ressemble à celui de la Staphisaigre.

DELPHININE, DELPHINE, (A) *Delphinia, Delphinina, Delphin.*

La Delphinine est un alcaloïde découvert par Laissaigne et Feneulle, dans la Staphisaigre dont il est le principe actif.

Composition.—C_{27} H_{19} Az O_2. (Nysten).

Qualités.—Substance pulvérulente, blanche, d'une saveur d'abord un peu amère, puis très-âcre; elle est à peine soluble dans l'eau, et soluble dans l'alcool et l'éther ; elle cristallise difficilement, se fond sur des charbons ardents et y brûle en répandant une fumée blanche, d'une odeur particulière.

Propriétés.—Altérante. Poison Narcotico-âcre. Voyez Antidote.

Usage.—La delphine a des propriétés fort anologues à celles de la vératrine. Elle a été expérimentée avec soin par le docteur Turnbull. Quand on se frotte le bras avec de la delphine mélangée de graisse, il se produit de la chaleur, des picotements, une légère rougeur, et une sorte de frémissement dans la partie frottée, phénomènes qui disparaissent tous au bout de quelques heures. Les effets de la delphine contre le tic douloureux et les névralgies ne l'ont pas cédé à ceux de la vératrine ; et comme elle a l'avantage de ne pas produire de nausées, elle doit être préférée dans le traitement des névralgies de la langue ou autres parties

de la bouche. Dans le mal de dents, on enfonce dans la cavité dentaire l'embrocation de delphine, ou l'on fait des frictions sur les gencives; elle est aussi préférable dans l'hydropisie, où elle détermine une résorption plus prompte des liquides épanchés. Il est bon d'observer que la delphine dont le docteur Turnbull s'est servi avait été purifiée en précipitant la dissolution sulfurique par de l'acide nitrique.

Dose.—Selon le Dr. Turnbull, la delphine pure peut se donner à la dose de ½ grain, 6 à 7 fois par jour sans provoquer de vomissements ou de douleurs intestinales. A l'extérieur on l'emploie en Onguent et en Solution.

Onguent de Delphinine.—℞.—Delphinine 10 à 30 grains, Axonge, ℥j.

Solution de Delphinine.—℞.—Delphinine 10 à 30 grains, Alcool ℥j.

DEXTRINUM. (F) *Dextrine.* (A) *Dextrine.*

Compositions.—$C_{12}\ H_{10}\ O_{10}$. (Nysten).

La Dextrine est une matière de nature gommeuse, qu'on retire de l'orge mondée, et qui remplace la gomme dans certaines industries. Elle est blanche, pulvérulente, soluble dans l'eau, et se dessèche en une sorte de vernis; sa solution qui a l'aspect d'une gomme, est précipitée par l'alcool en flocons blancs. L'iode ne la colore pas en bleu. L'acide sulfurique dilué la change presque entièrement en sucre de raisin, et lui donne la propriété de fermenter. On a fait de grandes applications de la dextrine, soit comme substance à introduire dans les aliments, soit pour la transformer en une solution sucrée appelée *Sirop de Dextrine*, avec lequel on a cherché à remplacer les sirops de gomme, de sucre, etc. On emploie ce sirop principalement pour la préparation de la bière, et on le mêle par fraude aux sirops simples et composés. A l'extérieur, la dextrine est employée pour consolider les appareils contentifs des fractures de l'homme et des petits animaux. Pour cela on dissout 100 parties de dextrine dans 50 parties d'eau de vie camphrée et 40 parties d'eau; le mélange sirupeux qui en résulte sert à imbiber les étoupes et les bandes de l'appareil, qui prend par la dessiccation une grande consistance.

DIANTHUS CARRYOPHYLLUS, (Syn) *Caryophyllum Rubrum, Tunica.* (F) *Œillet Girofle, Œillet des Fleuristes, Œillet à bouquet.* (A) *Clove Pink, Carnation.*

Belle plante de l'Europe, cultivée dans nos jardins à cause de ses fleurs; elle appartient à la famille des *cariophillées.*

Partie usitée.—Les pétales mondés de leurs onglets; on les fait sécher rapidement.

Qualités.—Odeur très-agrégable, semblable à celle du clou, saveur amère, sous-astringente.

Propriétés.—Usage.—Aromatique. Ils sont bien peu employés.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

Incompatibilités.—Les alcalis, le sulfate de fer, les acides.

DICTAMUS ALBUS, (Syn) *Dictamus Fraxinella, Fraxinella, Fraxinella Dictamus.* (F) *Fraxinelle, Dictame Blanc, Racine de Dictame.* (A) *Wild Fraxinella, Bastard Dittany.*

Plante Européenne, de la famille des *labiées.*

Partie usitée.—L'écorce mondée de la racine.

Qualités.—Cette écorce est blanche, roulée sur elle-même, presque inodore, d'une saveur amère et aromatique.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, emménagogue et stomachique. Stork employait ce remède dans les fièvres intermittentes, les vers, l'aménorrhée, l'hystérie, l'épilepsie et plusieurs autres maladies nerveuses; mais aujourd'hui on n'en fait presque plus usage.

Dose.—De la poudre, ℈j. à ʒj.

DIERVILLA TRIFIDA, (Syn) *Diervilla Canadensis, Diervilla Lutea, Diervilla Humilis, Lonicera Diervilla.* (F) *Diervilledu Canada.* (A) *Bush Honey Suckle.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *caprifoliacées.* Toutes les parties de la plante

sont supposées posséder des propriétés diurétiques et astringentes. On les emploie dans les affections des voies urinaires.

DIGITALIS, (Syn) *Digitalis Purpurea.* (F) *Digitale, Digitale Pourpre, Gant de Notre-Dame, Doigtier.* (A) *Foxglove.*

Plante Européenne, de la famille des scrofularinées ; elle peut être cultivée dans ce pays.

Partie usitée.—Les feuilles, elles doivent être cueillies la seconde année, au moment de la floraison et séchées avec le plus grand soin.

Qualités.—Les feuilles récentes sont inodores, mais en séchant elles acquièrent une odeur narcotique, leur saveur est amère et nauséabonde, elles ont une couleur vert pâle, la poudre est d'un beau vert foncé. La digitale cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool ; son principe actif (la *Digitaline*) a été isolé par Homolle. Voyez Digitaline.

Propriétés.—Sédative, diurétique, narcotique. A haute dose, c'est un poison. Voyez antidote.

Usage.—La digitale et la digitaline sont employées dans les mêmes cas, mais la digitaline est environ cent fois plus active que la digitale : donc les doses doivent être beaucoup moins fortes.

Les organes sur lesquels se font particulièrement sentir les effets de ces substances sont : 1° ceux de la circulation ; 2° ceux de la digestion ; 3° les reins ; 4° les centres nerveux.

Pour ce qui est de la première action, beaucoup d'auteurs pensent que la digitale produit directement le ralentissement de la circulation : MM. Homolle et Quevenne, en se fondant sur leur propre expérience, se rangent à cette opinion ; d'autres prétendent qu'elle augmente d'abord le nombre des pulsations artérielles, puis qu'à cette action stimulante succède un; effet de ralentissement beaucoup plus persistant. Le pouls tombe souvent à 50 et au-dessous on en a vu à 30 et même 22 par minute. C'est guidé par cette action sur la circulation qu'on a administré la digitale dans les hypertrophies du cœur, dans les palpitations nerveuses ; et à cause de son action diurétique qu'on la conseille si souvent dans l'anasarque et les hydropisies.

On a conseillé la digitale contre la fièvre intermittente, l'épilepsie, la fièvre puerpérale, l'inertie de l'utérus, la métrorrhagie, le *delirium tremens*, la fièvre typhoïde, et dans ces derniers temps contre l'uréthrite, la manie, la pneumonie et le rhumatisme articulaire.

La digitale et la digitaline, surtout lorsqu'on les administre à dose un peu élevée, ont une grande tendance à produire des signes d'irritation sur les voies digestives, comme tiraillements d'estomac, nausées, coliques, et même des vomissements et quelquefois de la diarrhée, c'est-à-dire un effet émétique ou éméto-cathartique.

Cette action irritante sur les voies digestives a paru plus facile à éviter avec la digitaline qu'avec la digitale.

Intolérance, intoxication, traitement des accidents.—Signes précurseurs. Sentiment de défaillance épigastrique, vague disposition à vomir, prostration, vue obscurcie, sorte de tension susorbitaire, répugnance extrême à prendre le médicament, surtout si celui-ci offre l'odeur et la saveur de la digitale.

Traitement.—Il suffit presque toujours de diminuer la dose ou de suspendre le médicament. Quelques stimulants, comme une gorgée de rhum, de brandy, d'anisette, ou de quelque autre liqueur agréable au malade, purs ou étendus d'eau, produisent généralement un bon effet dans ce cas. La distraction et l'exercice contribuent aussi à dissiper cette disposition.

Effets émétique ou *éméto-cathartique.*—Cet effet peut se présenter chez les adultes lorsque l'on dépasse la dose de $\frac{1}{10}$ de grain de digitaline dans les vingt-quatre heures. Il se montre ordinairement après avoir été précédé des signes précurseurs dont nous venons de

parler ; mais il peut arriver aussi que cette intolérance survienne tout à coup et d'une manière que l'on peut appeler explosion.

Traitement.—Suspendre l'usage du médicament ; prendre de petites quantités d'une boisson acidulée ou gazeuse à la glace. Cela suffit souvent pour rétablir le malade dans un intervalle de deux à trois jour. Sinon, il faudrait recourir aux moyens indiqués pour la période suivante.

Intoxication proprement dite.—Les vomissements, qui manquent rarement, ont quelquefois une persistance extrême, se reproduisent dès que l'on veut ingérer au delà de quelques cuillerées de boisson à la fois, et fatiguent horriblement le malade déjà accablé par l'effet même de l'agent toxique. Ces vomissements peuvent persister deux ou trois jours, et l'estomac rester plus longtemps réfractaire aux aliments. Les centres nerveux deviennent le siége d'accidents plus ou moins graves : céphalalgie, vertiges, délire, prostration extrême, anxiété précordiale, perturbation profonde de la circulation, refroidissement des extrémités.

Le plus souvent il y a diminution, rarement augmentation des urines ; quelquefois déjections alvines, d'autres fois constipation.

Les pupilles peuvent être dilatées ou contractées, mais le plus souvent elles restent dans leur état naturel.

Traitement.—Les vomissements produits par l'effet même du médicament peuvent suffire, pour débarrasser l'estomac de l'excès de substances non encore absorbées. Il est bon, cependant, de les favoriser par quelqnes verres d'eau tiède, ou, s'ils n'avaient pas lieu, de les provoquer par un émétique.

Combattre les accidents gastriques par des boissons acidulées ou gazeuses prises par cuillérées, des tranches d'oranges à sucer, des fragments de glace dans la bouche, etc.

Combattre les coliques par des lavements émollients, des cataplasmes, et les autres moyens usités en pareilles circonstances ; en cas de constipation, lavements laxatifs et purgatifs.

Les accidents cérébraux, s'ils sont très marqués, nécessitent l'emploi des sinapismes, des lavements d'eau salée, des purgatifs, des émissions sanguines.

On a indiqué aussi le thé et le café, que peuvent, en effet, être utiles, et par leur tendance à rendre le principe toxique insoluble, et par leur propriété stimulante.

MALADIES CONTRE LESQUELLES LA DIGITALE ET LA DIGITALINE ONT ÉTÉ ADMINISTRÉES.—Aujourd'hui la digitaline a été essayée dans toutes les maladies où la digitale avait été employée.

C'est surtout dans les différentes affections se rattachant à la circulation que ces médicaments sont utiles.

1° *Anévrysmes du cœur*, avec ou sans lésion des valvules, lorsqu'ils déterminent l'irrégularité, la fréquence et la petitesse, l'inégalité, l'intermittence du pouls.

2° Les palpitations nerveuses, liées ou non à la chlorose.

3° *L'anasarque* liée à un trouble de la circulation, soit que ce trouble dépende d'une affection organique du cœur, soit qu'il se rattache à une altération du sang (chloro-anémie, etc). Ces médicaments ne conviennent pas dans les hydropisies enkystées.

4° *Néphrite albumineuse* (*maladie de Bright*, *albuminerie.*)—MM. Homolle et Quevenne avaient déjà employé la digitaline avec succès dans un cas d'albuminerie. M. Christison, d'Edimbourg, vient de publier deux cas de maladie chronique de Bright, où la digitaline a eu une heureuse influence ; dans un de ces cas, le célèbre thérapeutiste a vu l'albumine diminuer et même disparaître momentanément des urines ; dans l'autre, l'albumine n'avait pas reparu au moment où l'auteur écrivait. M. Christison préfère la digitaline aux autres diurétiques, parce qu'elle n'a pas l'inconvénient d'aggraver l'irritation rénale.

5° *L'asthme idiophatique nerveux.*—Pour faire disparaître la dyspnée et la bronchite concomitante.

6° *La phthisie.*—Pour combattre la dyspnée, la céphalalgie, calmer la toux et rendre le repos, procurer un sommeil plus paisible.

7° *L'épilepsie.*—Théoriquement parlant, il semble que l'on doive donner dans ce cas la digitale ou la digitaline à fortes doses, de manière à produire sur le système nerveux des effets phisiologiques marqués, lesquels sont presque immanquablement accompagnés d'une action dérivative sur le canal digestif.

8° *La manie.*—Beaucoup de médecins anglais ont administré anciennement la digitale dans ce cas et s'en sont bien trouvés.

9° *Le delirium tremens*, (Comme Spécifique).—On donne la digitale, en infusion, à forte dose, toutes les 2 heures, jusqu'à ce que le narcotisme soit produit. La teinture a été employée dans les mêmes cas, à la dose d'une à quatre drachmes. On donne ensuite de moindres doses, toutes les 2, 4 ou 6 heures, jusqu'à ce que le sommeil survienne. Mais il faut qu'un médecin expérimenté soit auprès du patient afin de prévenir les accidents.

10° *Les blennorrhagies, blennorhées, chancres.*—Pour faire disparaître l'irritation et l'éréthisme locaux, ou arrêter l'écoulement de la blennorrhée.

11° *Les fièvres intermittentes.*—La digitale et la digitaline ont été employées contre ces fièvres. M. Bouillaud, entre autres, en a obtenu des succès non douteux.

12° *Les fièvres inflammatoires, fièvre continue.*—Des tentatives ont été faites pour ralentir par le secours de ces médicaments les pulsations dans les maladies dont nous parlons. L'expérience a définitivement prononcé d'une manière négative.

On emploie la digitale, à l'extérieur, dans l'hydropisie. On frotte l'abdomen ou la partie supérieure et interne des cuisses, avec les feuilles fraîches de digitale ou avec la teinture. Le remède agit de cette manière comme un puissant diurétique." (Bouchardat).

Dose.—De la digitale.—$\frac{1}{2}$ à 2 grains, en poudre, 2 ou 3 fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à ce que l'effet du remède se fasse sentir sur le cerveau, l'estomac, les rognons ou le pouls, alors il faut discontinuer ou éloigner les doses. On recommence après un intervalle suffisant. Ce remède se prend ordinairement environ deux heures après les repas.

Incompatibilités.—Infusion de quinquina, sulfate de fer, acétate de plomb.

Préparations Officinales.—Digitaline. Extrait de Digitale. Infusion de Digitale. Teinture de Digitale. Sirop de Digitale.

Remarque.--Il est nécessaire de ne jamais forcer l s doses de la digitale et de la digitaline surtout à la fin des maladies graves, telles que la phthisie, les affections du cœur arrivées à leur dernier terme ; chez ces malades il faut toujours redouter une violente secousse, car elle pourrait leur devenir fatale.

On ne doit pas continuer l'usage de ces remèdes plus que quelques jours de suite, même à très petites doses, car ils sont sujets à s'accumuler dans l'organisme.

DIGITALINUM, (Syn) *Digitalium.* (F) *Digitaline.* (A) *Digitaline.*

La Digitaline est le principe actif de la digitale pourpre, isolée et obtenue à l'état de pureté par Homolle et Quevenne.

Qualité.—Elle est solide, en masses d'un blanc jaunâtre et mamelonnées, ou en poudre, inodore, et d'une amertume excessive ; elle est neutre et dépourvue d'azote. Insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau chaude et l'éther, elle se dissout aisément dans l'alcool. La digitaline est une des substances les plus actives : deux grains injectés dans les veines d'un chien l'ont tué en deux minutes.

Propriété.—Usage.—Voyez Digitale. C'est un poison violent.

Dose.—La dose de la digitaline pour commencer ne doit pas excéder $\frac{1}{50}$ à $\frac{1}{60}$ de grain par jour, pour s'élever à $\frac{1}{12}$ et quelquefois à $\frac{1}{10}$ de grain, mais rarement. On ne doit dépasser

cette dernière dose qu'avec une grande circonspection et suspendre l'usage du médicament si l'on voit survenir les signes d'intolérance observés à la suite de l'administration de la digitale.

Les *granules de Digitaline* de Homolle et Quevenne, contiennent chacun à peu près un soixante-dixième de grain, ce qui équivaut à ½ de digitale de force moyenne. On peut donner un granule à la dose pour commencer.

Remarque et Incompatibilité.—Voyez Digitale.

DIOSCOREA VILLOSA, (Syn) *Dioscorea Paniculata.* (F) *Igname Velue.* (A) *Colic-Root, Wild Yam Root.*

Plante indigène de la famille des *smilacinées.* La racine de cette plante est employée, en décoction, ou en teinture, dans les coliques bilieuses. On en retire une substance appelée improprement *Dioscorein,* qui est donnée dans les mêmes coliques, à la dose de 1 à 4 grains.

Dose.—De la plante en decoction, quantité voulue.

DIOSPYROS VIRGINIANA, (Syn) *Lotus Virginiana.* (F) *Plaqueminier de Virginie.* (A) *Persimmon.*

Arbre indigène aux E. U. il appartient à la famille des *ébénacées.*

Partie usitée.—Le fruit vert (*Diospyros* (A) *Persimmon*) et l'écorce.

Propriétés.—Usage.—Astringent, tonique. On emploie la décoction faite avec l'écorce dans les fièvres intermittentes, et en gargarisme pour le mal de gorge avec ulcération. Les fruits verts sont trés-astringents; ils peuvent être donnés dans tous les cas où les astringents sont indiqués. Le Dr. Mettauër, de Virginie, les a employés dans la diarrhée, les dyssenteries chroniques et les hémorrhagies utérines. Ce fruit n'est bon à manger qu'après avoir gelé.

Dose.—De l'infusion, (fruit ℥j. Eau, ℥ij.), ʒj. ou plus pour un enfant, ℥j. ou plus pour un adulte. On peut en préparer un sirop et une teinture vineuse en mettant du vin ou du sirop à la place de l'eau; la dose est la même.

DIPTERIX ODORATA. (Syn) *Coumarouna Odorata.* (F) *Coumarou, Fève d'Odeur.* (A) *Tonka-Bean Tree.*—Abre de la famille des *légumineuses papilionacées,* dont le bois, très dur porte, à Cayenne, le nom de *bois de gaïac.*

Usage.—Cette fève n'est employée que pour aromatiser le tabac à priser; on la met ordinairement entière dans la tabatière.

DIRCA PALUSTRIS. (F) *Dirca des Marais, Bois de Plomb, Bois-Cuir.* (A) *Leather-Wood.*

Arbrisseau indigène à écorce fibreuse, très forte, à bois souple et tenace; il croît dans les bois humides. Il appartient à la famille des Thymélées.

Qualités.—Ses baies sont petites, ovales, d'une couleur orange; elles sont narcotiques et vénéneuses. L'écorce a surtout attiré l'attention; fraîche, elle a une odeur particulière, nauséabonde, et une saveur âcre, désagréable; elle cède entièrement ses propriétés à l'alcool, peu à l'eau, même par la coction.

Propriétés.—Usage.—A la dose de six à huit grains, l'écorce fait vomir violemment; le vomissement est précédé d'un sentiment de chaleur dans l'estomac et il est souvent suivi d'un effet purgatif violent. Cette écorce a aussi une propriété épispastique mais très lente, elle paraît agir comme le garou.

DRACONTIUM FŒTIDUM, (Syn) *Symplocarpus, Symplocarpus, Fœtidus, Pothos Fœtida.* (F) *Symplocarpe, Symplocarpe Fétide.* (A) *Skunk-Cabbage.*

Plante indigène, à odeur forte et nauséabonde; elle appartient à la famille des *aroïdées.*

Partie usitée.—La racine, (*Dracontium*)

Qualités.—Cette racine, telle qu'on la trouve dans le commerce, est en deux parties distinctes; le corps en entier ou en tranches transversales et les radicules. Le corps, lorsqu'il est entier, est cylindrique ou de la forme d'un cône tronqué de deux ou trois pouces de long, de

la grosseur d'un pouce, d'un brun foncé à l'extérieur et très rude au toucher, à l'intérieur blanc et amylacé ; les radicules sont de longueur variable, grosses comme une plume d'oie, très applaties et ridées, blanches à l'intérieur et recouvertes à l'extérieur d'un épiderme d'un brun beaucoup plus clair que la racine ; cette racine conserve beaucoup de l'odeur fétide de la plante. Les graines sont très-acres.

Propriétés.—Stimulante, antipasmodique, expectorante, narcotique.

Usage.—Dans l'asthme, le catarrhe chronique, le rhumatisme, l'hystérie, l'épilepsie, la coqueluche et l'hydropisie. A haute dose, elle occasionne des nausées et des vomissements avec mal de tête, vertiges et trouble de la vue.

Dose.—10 à 20 grains, 3 ou 4 fois par jour. On peut la donner en infusion ou en sirop à la dose de ʒ j. à ʒ iv.

DRAGÉES.—C'est une nouvelle forme pharmaceutique qui, dans certain cas, peut présenter de l'avantage pour la conservation et la facilité d'administration. Pour les obtenir, on fait avec la substance médicamenteuse de très petites pilules ; ensuite on les enrobe de sucre aromatisé en les agitant longuement dans une bassine légèrement chauffée où l'on verse peu à peu un sirop aromatique. C'est le procédé que les confiseurs mettent en usage pour obtenir les anis de Flavigny. On peut encore prendre des *Mignonettes* ou *Anis de Flavigny* comme noyaux et les enrober d'une couche bien égale de la substance médicamenteuse, qu'on recouvre ensuite de sucre.

DRIMYS WINTERI, (Syn) *Wintera Aromatica.* (F) *Winter Aromatique.* (A) *Winter's Bark Tree.*

Arbre qui croît au Magellan et qui appartient à la famille des *Magnoliacées.*

Partie usitée.—L'écorce, (*Ecorce de Winter, Cortex Winteranus, Cortex Magellanicus.* (A) *Wintera, Winter's Bark*).

Qualités.—Cette écorce est un morceaux roulés, longs d'un pied environ, épais de 2 à 3 pouces, présentant ça et là à la surface des taches rouges elliptiques, brunes et noirâtres à l'intérieur. Sa cassure est compacte, feuilletée ; son odeur est forte, aromatique, (odeur de basilic et de poivre mêlés) ; sa saveur est âcre et brûlante.

Propriétés.—Usage.—Les même que ceux de la canelle.

Dose.—Environ 30 grains, en poudre.

Remarque.—*Le Drimys Chilensis* qui croît au Chili, a les mêmes propriétés.

DULCAMARA, (Syn) *Solanum Dulcamara, Amara Dulcis.* (F) *Douce-Amère-Morelle Grimpante, Vigne de Judée.* (A) *Bitter-Sweet.*

Plante de l'Europe, naturalisée dans le pays ; dlle appartient à la famille des *solanées.*

Partie usitée.—Les tiges ou jeunes rameaux.

Qualités.—Ces tiges sont grêles et sarmenteuses, de une à deux verges de hauteur, d'une odeur forte et désagréable lorsqu'elles sont fraîches, inodores quand elles sont sèches, d'une saveur un peu amère, laissant un arrière-goût sucré, d'où lui est venu son nom ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Diurétique, sudorifique, narcotique, altérante.

Usage.—La douce-amère donnée à haute dose peut produire des effets toxiques analogues à ceux que peuvent occasionner les solanées vireuses : céphalalgie, ivresse, embarras de la langue, ardeur de la gorge, délire, suppression d'urine, démangeaison et éruption à la peau. Linné et Carrère la donnaient avec avantage dans les rhumatismes chroniques ; Cullen, qui reconnaît son efficacité, admet qu'elle ne réussit que dans un petit nombre de cas ; Dehaen l'a vue réussir dans l'asthme ; mais elle a particulièrement été recommandée dans le traitement des dartres, de la lèpre, des scrofules, des véroles constitutionnelles, et de toutes ces affections diverses qui assiègent les malades lorsque des maladies cutanées se sont suppri-

mées. Bretonneau la considère comme le dépuratif le moins infidèle; il commence par la donner à la dose la plus faible, et il augmente graduellement jusqu'à ce que le médicament produise un léger trouble de la vue, des vertiges et des nausées. Carrère, qui a beaucoup étudié l'emploi de la douce-amère, signale les effets suivants comme accompagnant quelquefois son administration chez les personnes très-impressionnables: la douce-amère occasionne quelquefois de légers mouvements convulsifs aux mains, aux lèvres, aux paupières, surtout dans les temps froids. Cet accident est rare, les approches du feu le calment à l'instant. Elle donne quelquefois des agitations, des insomnies, des picotements, des démangeaisons et une éruption de plaques d'une couleur rouge semblables à des morsures de puce. Quelquefois l'administration de la douce-amère cause de la céphalalgie.

Dose.—De la poudre, 20 à 60 grains. A trop haute dose elle produit des vomissements, du délire, etc. Dans les affections cutanées on applique une forte décoction sur la peau en même temps qu'on prend le remède.

Préparations Officinales.—Extrait de Douce-amère. Décoction de Douce-amère.

DUGONG OIL.—Huile douce, sucrée, sans odeur ni saveur désagréable, proposée par W. Hobbs chirurgien de Brisbane, comme succédané de l'huile de foie de morue dont elle possède toutes les propriétés et que l'on peut prendre aux mêmes doses, mais répétées plus souvent. Cette huile est retirée de certains animaux cétacés, qui habitent les lacs et les rivières de l'Australie et des Indes Orientales.

E

ELATERIUM, (Syn) EXTRACTUM ELATERII. (F) *Elaterium, Extrait d'Elatérium.* (A) *Elaterium, Extract of Elaterium.*

On appelle ainsi le suc épaissi du fruit d'une plante de la famille des *cucurbitacées.* Le *Concombre Sauvage, Momordique,* (*Momordica Elaterium, Ecbalium Officinarum, Ecbalium Elaterium, Ecbalii Fructus.* (A) *Squirting Cucumber*). Cette plante croît dans le Sud de l'Europe.

Composition.—Elatérine, qui est le principe actif, fécule, matière fibreuse, matière saline, principe amer.

Qualités.—Le meilleur elaterium est en plaques minces et quelquefois légèrement courbes, qui portent souvent l'empreinte de la mousseline sur laquelle elles ont séché. Il est d'une couleur gris-verdâtre, qui devient jaunâtre à l'air, d'une odeur faible, d'une saveur amère, un peu âcre; il est facile à pulvériser, inflammable et si léger qu'il nage sur l'eau. Lorsqu'il est de couleur foncée, qu'il casse difficilement, ou que sa cassure est résineuse, il n'est pas de bonne qualité. Selon les Drs. Clutterbuck et Paris, le principe actif de l'elaterium réside dans la portion qui est soluble dans l'alcool et non dans celle qui se dissout dans l'eau.

L'Élatérine est blanche, neutre, d'une saveur amère et styptique, elle cristallise en prismes rhomboïdaux, brillants; elle est fusible à quelques degrés au dessus de 100° et elle se volatilise à une chaleur plus forte; elle est insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'éther, mais elle se dissout bien dans l'acool et encore mieux dans la térébenthine à chaud.

Propriétés.—Cathartique violent, hydragogue, diurétique; à haute dose, poison. Voyez antidote.

Usage.—Dans l'hydropisie, les maladies cutanées, et dans tous les cas qui demandent l'emploi des drastiques les plus énergiques.

On observe généralement, pendant l'action du médicament, une légère augmentation dans la fréquence du pouls, circonstance qui, au reste, a lieu presque toujours, sous l'in-

fluence de tous les purgatifs. M. le Dr. Bird croit que *l'élatérine* agit d'une manière bien plus certaine et beaucoup plus constante que l'élatérium, et qu'elle ne détermine ni coliques ni vomissements.

Dose.—$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{2}$ grain toutes les deux heures, jusqu'à effet.

L'élatérine peut être donnée à la dose de $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{12}$ de grain. Il est préférable de l'administrer en solution : 1 grain d'élatérine et 4 gouttes d'acide nitrique dans 1 once d'alcool. La dose est de 30 à 40 gouttes dans un peu d'eau.

Pilules d'Elatérium. (L) *Pilula Elaterii* (*Hydragogue Pill*) —Elatérium, $\frac{1}{6}$ de grain, Extrait de Jusquiame, 1 grain, Extrait de Gentiane, 1 grain. Faites une pilule.

Mistura Elaterii. (F) *Mixture d'Elatérium.* (Westminster Hospital).—℞.—Elatérium, 1 grain, Sirop, ℥ j. Vinaigre de Colchique, ʒ ij. Ether Nitreux Alcoolisé, ʒ ij. Teinture de Scille, ʒ ij. Mêlez.

Dose.— ʒ j.

ELEMI. (Syn) *Elemi Resina* (F) *Résine Elemi, Elémi.* (A) *Gum Elemi, Elemi.*

On distingue dans le commerce deux sortes principales de résines élémi, celle du Brézil et celle en pains.

Elémi du Brésil.—Fournie par *l'icica icicariba* dont elle découle par suite d'incisions ; elle est molle, onctueuse, demi-transparente, d'un blanc verdâtre, d'une odeur de fenouil due à une huile volatile ; elle est soluble dans l'alcool, sauf une petite quantité d'une résine particulière, nommée *élémi.*

Elémi en pains.—Son origine est douteuse ; on croit qu'elle vient de *l'amyris elemifera.* Elle est en masses enveloppées dans une feuille de palmier ; elle est plus sèche que la prédédente.

On distingue encore plusieurs autres espèces d'élémi qui ne se trouvent point dans le commerce.

Composition.—Résine, huile volatile.

Propriété.—Stimulante.

Usage.—L'élémi n'est généralement employée qu'à l'extérieur ; elle entre dans quelques onguents suppuratifs.

ELIXIRS. (A) *Elixirs.*—On donne ce nom à des liqueurs spiritueuses composées de plusieurs substances dissoutes dans l'alcool. On les prépare comme les teintures dont ils ne diffèrent que par le nom ; aussi plusieurs teintures portent le nom d'elixir.

ELIXIR ACIDUM HALLERI, (Syn) *Elixir Acidum Dippelii, Aqua Rabellii, Liquor Acidus Halleri, Æther Sulphuricus Acidus, Acidum Sulphuricum Alcoholisatum.* (F) *Eau de Rabel, Acide Sulfurique Alcoolisé, Alcool Sulfurique, Acide Sulfurique Dulcifié, Elixir Acide de Haller.*

On prépare avec l'acide sulfurique des elixirs-acides, qui sont de simples mélanges faits à froid dans des proportions variées d'alcool et d'acide sulfurique. Les principaux sont : les élixirs de *Schultz, de Dippel, de Mynsicht, de Haller*, enfin l'eau de Rabel, dont nous donnerons la formule et la préparation, comme étant le plus employé de ces élixirs-acides.

℞.—Alcool à 86° (33 Cart). 3 parties, Acide sulfurique à 66°, 1 partie.

On met l'alcool dans un matras et l'on verse dessus l'acide sulfurique, en facilitant le mélange par l'agitation ; il se développe de la chaleur, et la liqueur se trouble par la précipitation du sulfate de plomb qui est toujours contenu dans l'acide sulfurique du commerce, ainsi que nous l'avons dit. On colore ordinairement l'eau de Rabel en rose avec de l'orcanette ou à l'aide de quelques pétales de coquelicots.

Cette préparation ne doit pas être considérée seulement comme un simple mélange d'al-

cool et d'acide sulfurique: elle renferme une très grande quantité d'acide sulfo-vinique (bisulfate d'éther) résultant de l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool.

L'acide sulfurique fait encore partie de l'*Eau d'Arquebusade de Théden*, dont voici la formule:

℞.—Alcool rectifié, Vinaigre d'Orléans, aa ℔1½. Acide Sulfurique faible, ℥ v, Sucre blanc, ℥ vj. Mêlez et conservez.

On applique des compresses imprégnées de cette liqueur sur les parties nouvellement contuses.

Propriétés—Usage.—A l'intérieur, excitant, tonique, astringent. A l'extérieur, styptique très énergique.

Dose.—10 à 30 gouttes, dans une boisson mucilagineuse, 2 ou 3 fois par jour. A l'extérieur on l'emploie pure, étendue d'une grande quantité d'eau.

ELIXIR AMMONIÆ VALERIANATIS. (F) *Elixir de Valérianate d'Ammoniaque.* (A) *Elixir of Valerianate of Ammonia.*

℞.—(Pierlot).—Extrait de Valériane, ℈ii. Extrait Fluide de Valériane, ʒ ij. Eau, ℥ vij.

Faites dissoudre l'extrait solide dans l'extrait fluide et l'eau, filtrez et ajoutez:

Valérianate d'Ammoniaque, ʒ ij. Eau distillée de fleurs d'oranger, Sirop simple, aa ℥ ss.

℞.—E.-U.—Valérianate d'Ammoniaque, ʒ j. Extrait fluide de Vanille, ℥ ss. Tr. de Cardamome Co. ʒ vj. Curaçao (ratafia d'écorce d'orange amère) ʒ ij. Eau, ℥ iv. Mêlez.

Propriété.—Usage.—Voyez Valérianate d'Ammoniaque.

Dose.—Une cuillérée à thé, 3 fois par jour.

En ajoutant à la première formule ʒ ij de Valérianate de Quinine on a l'ELIXIR DE VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE ET DE QUININE.—*Dose.*— ʒ ss. à ʒ j. 3 ou 4 fois par jour.

ELIXIR BISMUTHI. (F) *Elixir de Bismuth.* (A) *Elixir of Bismuth.*

℞.—Citrate d'Ammoniaque et de Bismuth, 256 grains, Eau-de-Vie, ℥ viij. Sherry, ℥ viij.

On peut ajouter selon le goût, de la cannelle ou des semences de cardamome.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du Bismuth.

Dose.— ʒ j à ʒ ij. 3 ou 4 fois par jour.

ELIXIR CALISAYÆ FERRATUM. (F) *Elixir de Calysaya Ferrugineux.* (A) *Ferro-phosphorated Elixir of Calisaya, Elixir of Calysaya and Pyrophosphate of Iron.*

℞.—(W. C. Bakes.)—Pyrophosphate de fer, 128 grains, Extrait de Quinquina 24 grs. Sucre, 4 onces, Teinture d'écorces d'oranges fraîches, 2 onces, Eau, 2 onces, Vin Sherry 10 onces.

Triturez le fer avec l'extrait et le sucre jusqu'à dissolution, ajoutez la teinture et le vin, et filtrez deux fois.

Propriété.—Usage.—Tonique. Dans la débilité, la dyspepsie, la leucorrhée, les fièvres adynamiques, etc.

Dose.—1 à 2 cuillérées à thé, 3 fois par jour.

ELIXIR CHLOROFORMI, (F) *Elixir de Chloroforme.* (A) *Chloroform Paregoric.*

℞.—(Dr. Hartshorn).—Chloroforme, ℥ jss. Teinture d'opium, ℥ jss. Teinture de camphre, ℥ jss. Esprit d'ammoniaque aromatique, ℥ jss. Huile de cannelle, 20 gouttes. Eau-de-Vie, ℥ ij.

Dose.—30 gouttes ou moins dans les affections spasmodiques de l'estomac, le choléra, les douleurs, etc.

ELIXIR CINCHONÆ FLAVÆ, (Syn) *Elixir Calysayæ.* (F) *Elixir de Quinquina Jaune, Elixir de Calysaya.* (A) *Elixir of Calysaya.*

℞. E.-U.—Quinquina jaune, ℥ ij. Ecorces d'oranges, ℥ ij. Cannelle, Coriandre, aa ℥ j. Anis, Carvi, Cardamone, Cochenille, aa ʒ ij. Brandy, Oijss. Sirop Simple, Oijss. Alcool Rectifié, Oj. Eau, Oiij. Macérez 14 jours ou opérez par lixiviation. N'ajoutez le sirop que lorsque la liqueur est filtrée.

Propriétés.—Tonique, stimulant, antipériodique.

Usage.—Dans la dyspepsie, les fièvres adynamiques, la débilité, les leucorrhées, etc.

Dose. ℥ j. à ℥ iij. 2 ou 3 fois par jour.

ELIXIR CINCHONÆ FERRATUM. (F) *Elixir de Quinquina Ferrugineux.* (A) *Ferrated Elixir of Cinchona.*

℞.—(J. T. Shinn).—Poudre de Quinquina, ℥ iv. Eau de cannelle, Oij. Eau de Carvi, Oj. Teinture d'écorces d'oranges, Oss. Alcool, Oss. Eau-de-Vie, Oij. Sirop, Oiij. Pyrophosphate de fer soluble, ℥ ij.

Mêlez l'eau de cannelle et l'eau de carvi avec la teinture d'écorces d'oranges, et opérez par lixiviation. Faites dissoudre le pyrophosphate de fer dans le produit, ajoutez les autres substances et filtrez. Chaque drachme contient 1 grain de pyrophosphate de fer et 2 grains de quinquina.

Propriété.—Usage.—Dose. Voyez Elixir Calysayæ Ferratum.

ELIXIR CINCHONÆ, FERRI ET BISMUTHI. (F) *Elixir de Quinquina, de Fer et de Bismuth.* (A) *Elixir of Cinchona, Iron and Bismuth.*

℞.—Cort. Cinchonæ Calisayæ, ℥ viij. Cort. Cinnamomi, ℥ iv. Cort. Aurantii, ℥ iv. Sem. Coriandri, ℥ iv. Sem. Anisi, Sem. Cardamomi, aa ℥ ss. Sem. Carui ℥ ss.

Réduisez en poudre grossière, opérez par lixiviation avec Alcool, Whisky aa 3 chopines, Eau 9 chopines. *Digérez* le produit avec l'oxyde de fer hydraté fraîchement précipité.—On peut l'obtenir d'une solution de perchlorure de fer, telle que celle qui est formée dans la préparation de la teinture de fer avant d'y ajouter l'alcool. Huit onces de cette solution, precipitée par la liqueur d'ammoniaque, quantité suffisante, fournira l'oxyde hydraté requis pour la quantité d'élixir ci-haut mentionnée.—) Laissez reposer 12 à 24 heures, agitant de temps en temps, filtrez. (On doit avoir soin d'en éprouver une petite quantité avant, avec quelques gouttes de teinture de fer. Si le liquide noircit on doit ajouter plus d'oxyde, jusqu'à ce que tout l'acide cincho-tannique soit enlevé, parce qu'il produirait une couleur noire par l'addition subséquente du sel de fer.—Après filtration ajoutez sirop simple Oij. pyrophosphate de fer, (dissous dans la plus petite quantité d'eau possible) ℥ ij. et citrate de bismuth, ℥ ij. préalablement dissous dans quantité suffisante d'un mélange de parties égales d'ammoniaque liquide et d'eau, et par l'application d'une légère chaleur. Filtrez de nouveau.—Ces proportions doivent donner 2 gallons d'élixir.

Usage.—Cette préparation produit les effets du quinquina, du fer et du bismuth, et est employée dans la dyspepsie, l'anémie, la débilité, dans tous les cas où les toniques sont recommandés, surtout les gastralgies chlorotiques.

Dose.— ʒ ij. à ℥ ss. 3 fois par jour.

Elixir of Phosphate of Iron, Quinia and Strychnia.

On vend sous ce nom des solutions de pyrophosphate de fer avec les citrates de quinine et de strychnine.

ELIXIR CINCHONÆ ET FERRI PROTOXIDI. (F) *Elixir de Quinquina et de Protoxyde de Fer.* (A) *Elixir of Peruvian Bark and Protoxide of Iron.*

℞.—(Nichols). —1° Cort. Cinchonæ Calisayæ, ℥ iv. Cort. Cinnamomi (cassiæ) ℥ j. Sem.

Carui, ʒ j. Aurant. cort. ℥ vj. Alcohol, ℥ xxiv. Eau, ℥ xxiv, (ou bien, Eau ℥ viij. Brandy 2 chopines, Alcohol, ℥ viij.) Opérez par lixiviation.

2° Faites dissoudre, Carbonate de Fer ℥ iv., dans Acide Muriatique ℥ iv. Acide Nitrique, ℥ ij.

Diluez avec 8 onces d'eau, filtrez et précipitez avec ammoniaque liquide, quantité suffisante. Lavez le précipité.

3° Ajoutez le précipité encore humide à la teinture et digérez 24 heures, agitant de temps en temps. Il faut faire l'épreuve avec quelques gouttes de teinture de fer. Quant tout l'acide cincho-tannique a été enlevé, filtrez, et ajoutez Sirop, Oijss. Caramel, quantité suffisante. Et enfin ajoutez à chaque once, 3 grains de sulfate de Fer cristallisé.

Usage.—Dans les cas où les toniques sont recommandés.

Dose.— ʒ ij. à ℥ ss. et ℥ j.

ELIXIR FERRI PYROPHOSPHATIS. (F) *Elixir de Pyrophosphate de fer.* (A) *Elixir of Pyrophosphate of Iron.*

℞.—(Holland).—Pyrophosphate de fer, 256 grains. Sirop simple, ℥ ij. Eau, ℥ ix. Teinture d'écorces d'oranges amères, ℥ j. Teinture d'écorces d'oranges non amères, ℥ j. Otto de roses, 2 gouttes, Alcohol, ℥ iij.

Mettez le pyrophosphate de fer et l'eau dans une bouteille avec un demi once de sirop et faites dissoudre, ajoutez l'alcool, la teinture d'écorces d'oranges et l'otto de rose, laissez reposer quelques heures, agitant de temps à autre, filtrez, ajoutez le reste du sirop.

Usage.—Dans les cas où le fer est recommandé.

Dose.—1 à 4 cuillérées à thé, 3 fois par jour.

ELIXIR FERRI ET SODÆ PYROPHOSPHATIS. (F) *Elixir de Pyrophosphate de Fer et de Soude,* (A) *Elixir of Pyrophosphate of Iron and Soda.*

On peut faire cet élixir de la même manière que le précédent, en ajoutant la même quantité de pyrophosphate de soude au lieu du pyrophosphate de fer.

ELIXIR de LONGUE VIE. (A) *Elixir of long life.*

℞.—Pulv. Aloës Socot., ʒ j. Pulv. Rhei, ʒ ij. Rad. Gentianæ, ʒ j. Quassia, ʒ iij. Safran, ʒ ij. Gingembre, ʒ ij. Laudanum, ʒ iij. Oleum Juniperi, Sulfate de Quinine, aa ʒ ij. Alcool Dil., Oiv. Faites dissoudre l'huile dans ℥ viij. d'alcool rectifié. Mêlez au reste et macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Tonique, Stomachique. Employé avec le plus grand succès contre la dyspepsie et la débilité générale, surtout celle des voies digestives.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans du vin ou du bouillon, une heure avant les repas.

ELIXIR de McMUNN. (A) *McMunn's Elixir.*

Propriéts.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du Laudanum.

ELIXIR D'OPIUM. (A) *Elixir of Opium.*

On connaît sous ce nom plusieurs préparations d'opium, qui ne sont que des solutions aqueuses. Celle du Professeur Procter contient de l'éther. Ces différentes préparations ont à peu près la force du laudanum ; 13 gouttes contiennent 1 grain d opium ; on les emploie dans les mêmes cas que celui-ci, mais on prétend qu'elles sont moins offensives.

ELIXIR PEPSINI, (Syn) *Vinum Pepsini* (F) *Elixir de Pepsine, Vin de Pepsine, Vin de Présure.* (A) *Elixir of Pepsine, Wine of Pepsine, Rennet Wine.*

℞. Présure (fraîche) 10 parties au poids. Sherry 100 parties. Sirop simple 20 parties. Chlorure de Sodium 2 parties. Sucre de lait 25 parties. Macérez 3 trois jours. Ajoutez Écorces de Citron fraîches, Canelle aa, 1 partie. Semences Cardamome. Gingembre aa,

$\frac{1}{16}$ partie. Laissez macérer encore un jour agitant souvent. Enfin ajoutez Sherry, 500 parties. Macérez encore quelques jours et filtrez.

Propriété.—Usage.—Comme la pepsine.

Dose.—1 à 3 cuillerées à thé.

ELIXIR QUINIÆ et FERRI PYPOPHOSPHATIS. (A) *Elixir of Phosphote of Iron and Quinia, Elixir of Bark and Iron, Ferrated Elixir of Quinine.* (F) *Elixir de Pyrophosphate de Fer et de Quinine.*

℞. (Holland).—Pyrophosphate de fer, 128 grains. Eau, ℥ vj. Sirop simple, ℥ ij. Sulfate de Quinine, 1 grain, Sulfate de Cinchonine, 3 grains. Sulfate de Quinidine, 3 grains. Teinture d'écorces d'oranges amères, ℥ ij. Alcool dilué, ℥ vj.

Mettez l'eau, le pyrophosphate de fer et ℥ ss. de sirop simple dans une bouteille d'une chopine et agitez de temps en temps jusqu'à dissolution du fer. Dans une autre bouteille d'une chopine mettez l'alcool dilué, teinture d'oranges et les sulfates de quinine, cinchonine et quinidine et ajoutez jusqu'à dissolution ; ajoutez le tout à la bouteille contenant le fer, mélangez filtrez, ajoutez le reste du sirop et mêlez.

Usage.—Dans les cas où les toniques sont recommandés.

Dose.—1 à 4 cuillérées à thé, 3 fois par jour.—(Teinture d'écorces d'oranges) douces. —℞.—Ecorces d'oranges fraiches ℥ iij. Alcool dilué ℔s. Macérez 10 jours.

ELIXIR STOMACHIQUE de STOUGHTON. (A) *Stoughton's Bitters.* Cette préparation n'est rien autre chose que la teinture de gentiane composée à laquelle on ajoute par chopine de celle-ci : Tr. d'Absinthe, ℥ ij. Tr. d'Aloès, ℥ ss. Tr. Rhubarbe, ℥ ij. Mêlez.

Propriétés.—Tonique, stomachique, légèment laxatif.

Usage.—Dans la dyspepsie, la débilité, le manque d'appétit et dans tous les cas qui demandent un traitement tonique.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans un peu de vin ou d'eau, ½ heure avant les repas.

ELIXIR TARAXACI COMPOSITUM. (F) *Elixir de Dent de lion composé.* (A) *Compound Elixir of Dandelion, Compound Elixir Taraxacum.*

℞.—Racine ou Extrait fluide de Dent-de-Lion, ℥ vj. Ecorces de Cerisier à Grappes, ℥ iv. Gentiane, ℥ j. Ecorces d'Oranges, ℥ ij. Coriandre, ℥ j. Anis, Carvi, Cardamone, aa ʒ ij. Racine de Réglisse, ℥ j. Sirop simple, Oijss.

Alcool, 1 partie pour 3 parties d'eau. Réduisez en poudre grossière. Mêlez l'alcool et l'eau, humectez la poudre avec 6 onces du mélange, mettez dans un percolateur, et versez assez de mélange alcoolique pour obtenir 6½ chopines, ajoutez le sirop et mêlez.

Usage.—Tonique stomachique. Il est surtout employé comme adjuvant et véhicule. On dit qu'il masque complètement le goût de la quinine. On doit ne le mélanger qu'au moment de le prendre.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j.

EMERI ou EMERIL. (A) EMERY.

L'Émeri est un composé naturel d'alumine, de silice et d'oxyde de fer, d'un gris foncé, employé sous forme de poudre pour polir les pierres, les métaux et le cristal. Les flacons destinés à contenir les substances volatiles sont *bouchés à l'émeri*, c'est-à-dire que les surfaces du bouchon et du goulot sont frottées et polies avec de l'émeri, pour que leur contact soit plus parfait.

EMETINUM, (F) *Emétine, Vomitine.* (A) *Emetia, Emetina.*

L'émetine est un alcali végétal, découvert dans l'ipécacuanha, par Pelletier. On l'obtient par divers procédés. Il y a deux espèces d'émétines : l'*Emétine Pure* (*Pure Emetia*) et l'émétine colorée ou médicinale (impure or colored emetia). L'émétine pure a au moins trois fois

la force de l'émétine colorée, et trois grains de cette dernière équivalent à 18 grains d'ipecacuanha. Il vaut mieux n'employer que l'émétine colorée, l'émétine pure étant très-chère et d'une trop grande énergie.

Composition.—C_{37} H_{27} Az O_{10} (Nysten).

Qualités.—L'émétine pure est sous forme de poudre blanchâtre, inodore, d'une saveur amère et désagréable, assez soluble dans l'eau froide, et d'avantage dans l'eau bouillante, très-soluble dans l'alcool.

L'*Emétine Colorée* est en écailles d'un brun rougeâtre, presque inodore, d'une saveur amère un peu âcre ; elle ne change pas à l'air, elle est soluble dans l'eau et l'alcool, mais insoluble dans l'éther.

Propriétés.--Emétique, sédative, purgative. A haute dose, poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans tous les mêmes cas que l'ipécacuanha ; mais son administration demande plus de précautions ; elle est sujette à avoir un effet trop violent.

Dose.—De l'émétine pure, Gr. ½ répété à intervalles convenables, jusqu'à ce que le vomissement se déclare. De l'émétine colorée, ½ donné de la même manière ; on ne doit administrer ce remède que dans un peu de liquide.

Incompatibilités.—Préparation de Noix de Galles, et toutes les décoctions ou infusions de végétaux astringents.

Préparation Officinale.—Sirop d'Emétine.

ÉMÉTIQUE EN LAVAGE. (Nysten).

℞.—Emétique gr. j. à ij. Eau Oj.

Propriété.—*Usage.*—Voyez Emétique.

Dose.— ℥ ss. toutes les heures, ou toutes les 2 à 4 heures selon les circonstances.

EMPLASTRA. (F) *Emplâtres.* (A) *Plasters.*

Les emplâtres sont des médicaments externes, solides, glutineux, se ramollissant par la chaleur et adhérant à la partie sur laquelle on les applique.

Parmi les emplâtres, les uns sont formés de corps gras et huileux, de résine, de cire, de poudres végétales ou de décoctions, sans aucun oxyde métallique ; la pharmacopée de Guibourt les distingue sous le nom de *Rétinolés Solides, d'Onguents Emplastiques ;* mais la pharmacopée anglaise et le Dispensaire des Etats-Unis ne leur donnent que le nom d'emplâtres. Les autres ont pour base l'emplâtre de plomb. La même pharmacopée de Guibourt les nomme *Oléo-Stéaratés, Stéaratés ou* emplâtres proprement dits ; mais les autres pharmacopées ne leur donnent également que le nom d'emplâtres.

Lorsque la fusion des corps gras qui entrent dans un emplâtre, au lieu d'être faite au bain-marie, ou en ajoutant un peu d'eau au mélange, se fait à feu nu, le corps gras se trouve en grande partie décomposé, et le carbone colore l'emplâtre, que l'on appelle alors emplâtre brûlé.

La cuisson des emplâtres doit se faire sur un feu doux et ne pas être continuée trop longtemps, tant pour empêcher la décomposition que pour ne pas chasser les principes volatils dont la vertu de l'emplâtre peut dépendre.

Pour la même raison, il faut, lorsqu'on veut faire des emplâtres ; n'en chauffer qu'une petite quantité à la fois.

De même les substances qui entrent dans ces préparations doivent être pulvérisées parfaitement, triturées à froid avant que d'être soumises à la coction. Si les substances employées ne pouvaient se triturer à froid, comme dans le cas des emplâtres de résine et de gomme, il faudrait le faire en mettant le chaudron, contenant les substances dans un vase plein d'eau bouillante. Quant la masse est cuite, il faut la brasser constamment jusqu'à ce qu'elle soit à demi refroidie, puis la façonner avec les mains de manière à en faire de petits cylindres que l'on

expose au froid ; ensuite on les recouvre avec du papier enduit de graisse et ils doivent être conservés dans un lieu frais, à l'abri de la lumière, car ils durcissent, deviennent cassants et ne peuvent plus servir à moins que d'être liquéfiés avec un peu d'huile d'olive.

Les emplâtres pour être de bonne qualité doivent être fermes à la température ordinaire, s'étendre facilement étant chauffés, demeurer doux, flexibles et adhésifs sans fondre à la température du corps.

Manière de faire les Emplatres en général et surtout ceux appelés vulgairement Cerouènes ou Cirouènes.—Les Cirouènes proprement dites sont des emplâtres résolutifs et fondants, mais on donne généralement ce nom qu'aux emplâtres fortifiants.

1°.—On emploie de la toile, du chamois ou de la peau de mouton passée.

2°.—Taillez l'emplâtre de la grandeur et de la forme voulues. Ceux destinés à être appliqués sur les reins doivent avoir 4 pouces de large sur 10 à 12 pouces de long ; ceux pour le dos, les côtés, la poitrine, etc. ont généralement 4 pouces sur 6 ou 5 pouces sur 8. On peut les échancrer de manière qu'ils ne gênent pas.

3°. Etendez l'emplâtre, préalablement chauffé, au moyen d'une stapule ou d'un fer exprès.

4°.—Polissez l'emplâtre avec le même fer légèrement chauffé : s'il était trop chaud, la chaleur décomposerait l'emplâtre ; il ne faut pas que la masse fume lorsqu'on passe le fer dessus. Il ne faut pas non plus mettre la préparation trop chaude sur la peau, car elle traverserait.

5°—Laissez un bord libre d'au moins ½ pouce tout autour de l'emplâtre pour que ce bord reste propre et que l'emplâtre soit bien régulier.

6°—L'emplâtre bien préparé est uniforme, doux, flexible et ne fond pas sur la peau. S'il ne colle pas de lui-même, on applique par dessus un linge bien chaud que l'on presse légèrement.

7°—Quelquefois l'application d'un emplâtre cause beaucoup de démangeaison, il n'y a dans ce cas qu'à le soulever avec précaution, essuyer la partie et le coller de nouveau.

8°—Les emplâtres non agglutinatifs, tels que ceux de belladone, de cantharides etc., doivent être maintenus en place avec des compresses et un bandage appropriés.

9° Ceux auxquels on mêle quelques médicaments actifs, tels que l'émétique, la morphine etc., ne doivent être laissés en place que le temps prescrit par le médecin.

EMPLASTRUM AMMONIACI. (F) *Emplâtre de Gomme Ammoniaque.* (A) *Plaster of Ammoniac, Ammoniacum Plaster.*

℞. E-U.—Gomme ammoniaque ℥ v. Acide Acétique Dilué, Oss. Faites dissoudre la gomme dans l'acide et passez ; ensuite évaporez la solution au bain-marie, et brassez constamment le mélange jusqu'à ce qu'il acquiert une consistance convenable. Voyez Emplâtres.

Lorsque cette préparation est faite dans un vaisseau de fer, elle a une couleur foncée désagréable ; il vaut mieux la faire dans un vaisseau faïencé.

Propriétés.—Stimulant.

Usage.—On l'applique sur les tumeurs scrofuleuses, les enflures blanches, l'enflure chronique des jointures, etc., cet emplâtre a quelquefois occasionné des éruptions et une enflure considérable.

EMPLASTRUM AMMONIACI CUM HYDRARGYRO, (Syn) *Emplastrum Ammoniaci et Hydrargyri.* (F) *Emplâtre de gomme Ammoniaque et de Mercure.* (A) *Plaster of Ammoniac with Mercury.*

℞. D.—Emplâtre d'Ammoniaque, ℥ iv. Emplâtre Mercuriel, ℥ viij. Mélangez les deux emplâtres au moyen du bain-marie ou de la vapeur ; brassez constamment jusqu'à ce que le

mélange durcisse en refroidissant. Mettez la masse en petits rouleaux, que vous enveloppez dans du papier. Voyez Emplâtres page, 319.

Propriétés.—Résolutif.

Usage.—On applique cet emplâtre sur le foie, dans le cas de maladie chronique de ce viscère, sur les glandes indurées, les nodosités, l'enflure des jointures, etc., particulièrement lorsque ces enflures ont un caractère vénérien. Le mercure peut quelquefois être absorbé au point d'affecter les gencives.

EMPLASTRUM ARNICÆ. (F) *Emplâtre d'Arnica.* (A) *Arnica Plaster.*

℞. E.-U.—Extrait Alcoolique d'arnica, ℥jss. Emplâtre de Résine, ℥iij. Ajoutez l'extrait à l'emplâtre préalablement fondu, et brassez jusqu'à refroidissement.

Usage.—Cette préparation est excellente quand on veut appliquer l'arnica à l'extérieur dans le cas de chutes, de contusions, etc. On peut aussi l'appliquer dans le rhumatisme chronique et autres inflammations chroniques extérieures.

EMPLASTRUM ANTIMOMII. (F) *Emplâtre d'Antimoine, Emplâtre d'Emétique.* (A) *Plaster of Antimony.*

℞. E.-U.—Emétique, ℥j. Poix de Bourgogne, ℥iv. Faites fondre la poix au bain-marie, passez-la et incorporez-y l'émétique, ayant soin de brasser constamment jusqu'à ce que le mélange refroidisse. Voyez Emplâtres, page 319.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Emétique. Cet emplâtre est employé pour faire sortir des boutons; il est préférable à l'onguent émétique que l'on emploie dans le même but.

EMPLASTRUM ASSFŒTIDÆ, (Syn) *Emplastrum Antihystericum.* (F) *Emplâtre d'Assafœtida, Emplâtre Antihystérique.* (A) *Plaster of Assafœtida.*

℞. E.-U.—Assafœtida et emplâtre de plomb, aa ℔j. Galbanum et Cire Jaune, aa ℔ss. Alcool, Oiij. Faites dissoudre les gommes-résines dans l'alcool au bain-marie, passez la solution lorsqu'elle est chaude et évaporez-la en consistance de miel; alors ajoutez l'emplâtre de plomb et la cire, préalablement fondus ensemble, brassez bien le mélange et faites évaporer en consistance d'emplâtre.

Usage.—Cet emplâtre peut être appliqué avec avantage sur l'estomac et l'abdomen, dans les cas d'hystérie accompagnée de flatuosité, ainsi que sur la poitrine, et entre les épaules pour la coqueluche.

EMPLASTRUM BELLADONNÆ, (F) *Emplâtre de Belladone.* (A) *Plaster of Belladonna.*

℞.—E. U. Emp. de Résine, ℥iij. Extrait de Belladone, ℥jss. Ajoutez l'entrait à l'emplâtre, préalablement liquéfié au bain-marie et mêlez bien en triturant jusqu'à refroidissement. Voyez Emplâtres. On prépare de la même manière *L'Emplâtre* de *Ciguë* qui est employé comme celui de belladone, et l'*Emplâtre de Digitale* ce dernier est employé contre les palpitations du cœur.

Propriétés—*Usage*—Sédatif, anodin. On l'applique sur les parties malades, dans le cas de rhumatisme chronique et autres douleurs locales, dans la dysménorrhée, les névralgies, etc.

On a vu l'effet de la belladone être le résultat de son application locale.

EMPLASTRUM CALEFACIENS, (Syn) *Emplastrum Picis Cum Cantharide* (F) *Emplâtre Réchauffant.* (A) *Calefacient Plaster, Warming or Warm Plaster.*

℞.—D. Emplâtre de Cantharide. (Ceratum Cantharidis des Etats-Unis). ℔ss. Poix de Bourgogne, ℔iijss. Faites fondre ensemble et mettez en rouleaux.

Propriétés.—Réchauffant, rubéfiant, stimulant.

Usage.—Dans le catarrhe, la sciatique, les bronchites chroniques et les inflammations de la poitrine, on met un emplâtre fait avec cette préparation. Voyez emplâtres, page 319.

EMPLASTRUM CANTHARIDIS, (Syn) *Emplastrum Lyttæ*, (L.-E.-D.) *Ceratum Cantharidis* (Etats-Unis) *Emplâtre de Cantharides, Cérat de Cantharides des* Etats-Unis. *Mouche-Noire.* (A) *Plaster of Cantharides.*

℞.—E. U. Cantharide en poudre très fine, ℔j. Cire jaune, Résine, aa ℥vj. Axonge, ℥x. Liquéfiez ces trois dernières substances, coulez et ajoutez les cantharides, puis laissez le vase, contenant le mélange, dans un autre plein d'eau bouillante, durant une demi heure, ayant soin de brasser continuellement. Retirez du feu et continuez de brasser jusqu'à refroidissement. Mettez en rouleaux. Voyez Emplâtre, page 319.

Propriétés.—Usage.—Epispastique. Voyez Vésicatoire.

EMPLASTRUM CANTHARIDIS COMPOSITUM, (Syn) *Emplastrum Lyttæ Compositum, Emplastrum Cantharidis Vesicatori Compositum,* (F) *Emplâtre de Cantharides Composé, Mouches Noires Composées.* (A) *Compound Plaster of Cantharides.*

℞.—E. Térébenthine de Vénise, ℥ivss. Poix de Bourgogne et Cantharides, aa ℥iij. Cire ℥j. Vert-de-gris (sous acétate de cuivre), ℥ss. Moutarde Blanche et Poivre Noir, aa ℥ij. Faites liquéfier la cire et la poix de Bourgogne, ajoutez la térébenthine, et tandis que la mixture est chaude, mêlez-y peu à peu les autres substances, préalablement réduites en poudre très fine. Brassez constamment jusqu'à refroidissement et mettez en rouleaux.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que le précédent, mais beaucoup plus actif; il est surtout employé dans les crampes de l'estomac, la goutte, etc. Il faut faire attention de ne pas le laisser appliqué trop longtemps, car il pourrait déterminer une très forte suppuration et même la gangrène. On ne doit jamais l'appliquer aux enfants.

EMPLASTRUM CYMINI, (Syn) *Emplastrum Cumini.* (F) *Emplâtre de Cumin.* (A) *Cumin Plaster.*

℞.—L. Graine de Cumin, de Carvi et baies de Laurier, aa ℥iij. Poix de Bourgogne préparée ℔iij. Cire ℥iij, Huile d'Olive et Eau, aa ℥jss. Faite fondre ensemble la poix et la cire, ajoutez-y les graines, préalablement pulvérisées et passées aux tamis, puis l'huile et l'eau; évaporez en consistance d'emplâtre.

Propriétés.—Usage.—Stimulant. Employé quand une légère impression rubéfiante est indiquée. Voyez Emplâtres, page 319.

EMPLASTRUM FERRI (Syn) *Emplastrum Roborans,* (F) *Emplâtre Roborant, Emplâtre Fortifiant, Emplâtre Défensif Rouge, Emplâtre de Fer, Emplâtre de Canet* (A) *Iron Plaster, Strengthening Plaster.*

℞.—Carbonate de Fer Rouge, ℥viij. Emplâtre de Plomb, ℥x. Poix de Bourgogne, ℥ij. Gomme de Sapin, ou de Pin, ℥ij. Huile d'Olive, ℥ss, Résine ℔ij et ℥ij. Faites fondre au bain-marie, la poix de Bourgogne, la gomme, l'emplâtre de plomb et l'huile, ajoutez graduellement au mélange, la poudre de fer et la résine réduite en poudre très fine; brassez la mixture continuellement jusqu'à refroidissement et mettez en rouleaux, tel qu'il est dit au mot emplâtres. Lorsque l'emplâtre doit être appliqué sur une partie très douloureuse, on peut ajoutez de l'opium au mélange: 2 onces de poudre d'opium peuvent suffire pour la quantité donnée plus haut.

Le Dispensaire des Etats-Unis prépare cet emplâtre de la manière suivante:

℞. E.-U.—Carbonate de Fer Rouge, ℥iij. Emplâtre de Plomb, ℔ij. Poix de Bourgogne, ℔ss. Ajoutez graduellement le fer à l'emp. de plomb et à la poix, préalablement fondus ensemble et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Fortifiant, Stimulant.

Usage.—Cet emplâtre est appliqué avec beaucoup de succès sur les reins, les côtés et l'abdomen dans le cas de douleurs ou de faiblesse de ces parties. Appliqué dans le dos et

même sur la poitrine, il fortifie et calme les douleurs, quelquefois insupportables, des personnes affectées de maladie de la poitrine ou qui ont cette partie faible.

EMPLASTRUM GALBANI COMPOSITUM, (Syn) *Emplastrum Galbani.* (F) *Emplâtre de Galbanum Composé.* (A) *Compound Galbanum Plaster.*

℞. E.-U.—Galbanum, ℥ viij. Térébenthine, ℥ x, Poix de Bourgogne, ℥ iij. Emplâtre de Plomb, ℔iij. Faites fondre le galbanum et la térébenthine sur un feu doux ou au bain-marie, et ajoutez premièrement la poix de Bourgogne, puis l'emplâtre de plomb. Brassez constamment jusqu'à refroidissement et mettez en rouleaux, selon ce qui a été dit à emplâtres, page 319.

Propriétés.—Stimulant, suppuratif.

Usage.—On l'applique sur les tumeurs scrofuleuses, sur les enflures arthritiques, anciennes, et sur la région lombaire dans le cas de rachitisme. Il est employé comme digestif sur les abcès indurés.

EMPLASTRUM GUMMOSUM, (Syn) *Diachylon Cum Gummi.* (F) *Emplâtre Gommé.* (A) *Gum Plaster,*

℞. E.—Emplâtre de Plomb, ℥ iv. Gomme Ammoniaque, Galbanum et cire, aa ℥ ss. Faites fondre les gommes-résines ensemble et passez-les ; ajoutez ce mélange à l'emplâtre de plomb et à la cire préalablement liquéfiés, brassez jusqu'à refroidissement. Voyez Emplâtres, page 319.

Propriété.—Usage.—Voyez le précédent.

EMPLASTRUM HYDRARGYRI, (Syn) *Emplastrum Lithargyri Cum Hydrargyro.* (F) *Emplâtre Mercuriel.* (A) *Mercurial Plaster.*

℞. E.-U.—Mercure, ℥ vj. Huile d'Olive, Résine, ℥ ij. Emplâtre de Plomb, ℔j. Triturez le mercure dans la résine et l'huile, préalablement fondues ensemble et à demi refroidies, jusqu'à ce que les globules aient entièrement disparu ; alors ajoutez graduellement l'emplâtre de plomb fondu et brassez le mélange jusqu'à parfait refroidissement. Voyez Emplâtres.

Propriété.—Stimulant, résolutif.

Usage.—Sur les tumeurs non douloureuses au toucher, sur les jointures affectées de douleurs syphilitiques, sur les indurations et autres tumeurs de mauvais caractère.

EMPLASTRUM HYDRARGYRI COMPOSITUM, (Syn) *Emplastrum de Vigo Cum Mercurio.* (F) *Emplâtre Mercuriel Composé, Emplâtre de Vigo.* (A) *Compound Plaster of Mercury, Vigo's Plaster.*

℞. (Codex).—Emp. de plomb, ℔ijss. Cire Jaune, ℥ ij. Résine, ℥ ij. Gomme Ammoniaque, Bdellium, Oliban et Myrrhe, aa ʒ v. Safran ʒ iij. Mercure, ℥ xij. Térébenthine Commune d'Europe, ℥ ij. Styrax, ℥ vj. Huile de Lavande, ʒ ij. Pulvérisez les gommes résines et le safran ; triturez le mercure avec le styrax et la térébenthine jusqu'à ce que les globules disparaissent complètement ; faites fondre ensemble la résine, la cire et l'emplâtre de plomb, et ajoutez à cette mixture les poudres et l'huile de lavande. Quand le mélange est refroidi, mais cependant encore liquide, mêlez-y la mixture mercurielle en brassant constamment jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du précédent. D'après des observations faites par M. Serres et autres praticiens, il paraît que dans des cas de petite vérole cet emplâtre, étendu en couche mince, sur une mousseline et appliqué sur la figure, avant la fin du troisième jour depuis le commencement de l'éruption, a empêché les malades d'être marqués non-seulement sans causer aucun accident, mais même en diminuant les symptômes généraux. On croit aussi que la maladie est modifiée favorablement si le système est affecté par le mercure. Il est certain que l'effet n'est pas dû seulement à l'exclusion de l'air, puisque

d'autres emplâtres appliqués de la même manière n'ont eu aucun résultat. Voyez méthode ectrotique.

EMPLATRE de KEER ou ONGUENT de KEER de l'hopital de Louvain.

℞.—Céruse et Calamine, aa ℥ iij, Suif de bœuf et moelle de bœuf, aa ℔½, Cire blanche ℔¼ Eau Oij. Mêlez ensemble la céruse, la calamine et l'eau ; après une demi-heure d'ébullition, ajoutez la moelle et le suif ; faites rebouillir encore une heure et demie. Quand la céruse sera bien dissoute, ajoutez-y la cire, liquéfiez, faites refroidir, ôtez l'eau et faites évaporer en consistance d'emplâtre.

Usage.—C'est un excellent topique pour toute espèce d'ulcères, surtout ceux des jambes et les ulcères variqueux.

EMPLASTRUM OPII, (F) *Emplâtre d'Opium* (A) *Opium Plaster.*

℞.—E. U. Opium en poudre, ℥ ij. Poix de Bourgogne, ℥ iij. Emplâtre de plomb, ℔j. Eau bouillante ℥ iv Faites fondre ensemble l'emplâtre et la poix ; ajoutez l'opium préalablement mélangé avec l'eau et faites bouillir sur un feu doux en consistance convenable.

Propriétés.—Anodin, Stimulant.

Usage.—Pour les douleurs de rhumatisme ou autres ; on applique l'emplâtre sur la partie malade.

EMPLASTRUM PICIS COMPOSITUM, (Syn) *Emplastrum Picis.* (F) *Emplâtre de Poix Composé.* (A) *Compoun Pitch Plaster.*

℞.—L. Poix de Bourgogne purifiée, ℔ij. Oliban purifié, ℔j Résine et Cire, aa ℥ iv. Huile exprimée de Noix Muscade. ℥ j. Huile d'Olive et Eau, aa ℥ ij. Faites fondre ensemble l'oliban, la poix, la résine et la cire ; ajoutez aux mélanges les huiles et l'eau. Faites bouillir sur un feu doux ayant soin de brasser constamment jusqu'à consistance d'emplâtre Voyez Emplâtres, page 319.

Propriétés.—Stimulant, rubéfiant.

Usage.—Sur la poitrine pour le catarrhe et autres affections pulmonaires, sur le côté dans les inflammations chroniques du foie.

EMPLASTRUM PICIS BURGUNDICÆ, (Syn) *Emplastrum Burgundicæ* (F) *Emplâtre de Poix de Bourgogne, Emplâtre de Poix.* (A) *Burgundy Pitch Plaster, Pitch Plaster.*

℞.—E. U. Poix de Bourgogne, ℔vj. Cire jaune, ℔ss. Faites fondre ensemble et brassez constamment jusqu'à refroidissement. L'emplâtre de poix noire peut se faire de la même manière. La cire n'est ajoutée que pour empêcher les emplâtres de casser au froid. Voyez Emplâtres, page 319.

Propriétés.—Usage.—Fortifiant, stimulant. Peu usité.

EMPLASTRUM PLUMBI (Syn) *Emplastrum Lithargyri, Emplastrum Diachylon, Emplastrum Commune, Emplastrum Oxidi-Plumbi Semivitrei.* (F) *Emplâtre de Plomb, Emplâtre Simple, Diachylon Simple, Emplâtre d'Oxyde de Plomb Demi Vitreux* (A) *Lead Plaster, Litharge Plaster, Plaster of Lead.*

℞.—E. U. L. Litharge pure, en poudre fine ℔vj. Huile d'Olive pure, ℔vj. Graisse récente purifiée, ℔vj. Eau, ℔xij. Mettez ces quatre substances dans une grande basine de cuivre et chauffez-les d'une manière à entretenir l'eau dans un état de bouillonnement modéré ; agitez dès le commencement, et sans discontinuer, avec une grande spatule de bois jusqu'à ce que la combinaison de la litharge et des deux corps gras soit opérée. On reconnait ce terme aux trois signes suivants, qui se montrent successivement : 1° la litharge a disparu et la masse a pris une couleur blanche ; 2° le mouvement brusque de la stapule fait mousser la surface de l'emplâtre comme un savon, et en dégage des bulles qui s'élèvent dans l'air ;

3° en versant un peu d'emplâtre dans l'eau froide, il acquiert assez de consistance pour être malaxé dans les doigts sans y adhérer ; alors on retire l'emplâtre du feu, et on le laisse refroidir presque entièrement ; on le malaxe par partie entre les mains pour en faire sortir l'eau, et lui donner plus de liant ; on le pèse par masse de 500 grammes, et en forme de gros magdaléons, que l'on conserve pour le besoin.

Remarque.—Le mélange augmente beaucoup de volume en bouillant, non-seulement en raison de la viscosité de ses parties qui retiennent enfermés de l'air et de la vapeur d'eau, mais encore parce que la litharge du commerce contient toujours une certaine quantité de carbonate de plomb formé à la longue par l'acide carbonique de l'air, et que cet acide se dégage pendant l'opération. Il est donc nécessaire que la bassine soit d'une grande capacité et bien évasée. Quelques personnes, pour rendre la combinaison plus prompte, ne mettent au commencement que le sixième de la quantité d'eau prescrite, et en ajoutent de nouvelle à mesure qu'elle s'évapore ; mais en opérant ainsi, on court le risque de ne pas s'apercevoir à temps, quand l'eau vient à manquer, et l'on s'expose ou à brûler l'emplâtre, ou à se brûler soi-même au moment qu'on y ajoute de l'eau, parce qu'elle se réduit sur le champ en vapeur. en raison de la température élevée de la masse, et qu'elle en projette une partie au dehors. Il vaut donc mieux y ajouter dès le commencement la quantité d'eau nécessaire pour conduire l'opération à sa fin, quitte à y mettre un peu plus de temps, et éviter des accidents aussi graves que ceux qui viennent d'être signalés.

La blancheur et la bonne qualité de l'emplâtre simple dépendent surtout de la pureté, des matières employées. On sait en effet que l'huile d'olive est du nombre de celles qui fournissent les plus beaux savons, tandis que les huiles siccatives, au nombre desquelles se trouvent celle de pavots, avec laquelle l'huile d'olive est ordinairement falsifiée, donnent des savons mous et qui s'altèrent à l'air. Cette distinction est applicable à la combinaison de ces huiles avec l'oxyde de plomb, et M. Henry s'est assuré spécialement que l'huile de pavots donnait un emplâtre gris, mollasse, mais se desséchant et devenant cassant à la surface. Il est donc essentiel de n'employer que de l'huile d'olive pure.

Propriétés.—Astringent, résolutif, dessiccatif.

Usage.—Pour les excoriations ; il n'est généralement employé que comme base d'autres emplâtres. Si cet emplâtre était appliqué longtemps sur des surfaces dépouillées de leur épiderme et surtout sur des ulcères, il pourrait occasionner la colique de plomb.

EMPLASTRUM POTASSII IODIDI. (F) *Emplâtre d'Iodure de Potassium.* (A) *Plaster of Iodide of Potassium.*

℞. L.—Iodure de Potassium, ℥ j. Oliban, ℥ vj. Cire, ʒ vj. Huile d'Olive, ʒ ij. Faites fondre l'oliban et la cire, ajoutez au mélange l'iodure de potasse préalablement trituré avec l'huile et brassez constamment jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Résolutif. Employé dans tous les cas où les préparations d'iode sont indiquées. Voyez Potassii Iodidum.

EMPLASTRUM RESINÆ, (Syn) *Emplastrum Resinosum, Sparadrapum Adhœsivum, Emplastrum Adhœsivum.* (F) *Emplâtre Gommo-Résineux, Diachylon Gommé, Diachylon Composé, Emplâtre Agglutinatif, Emplâtre Collant, Diapalme, Sparadrap Adhésif.* (A) *Resin Plaster, Adhesive Plaster, Sticking Plaster.*

℞. E.-U.—Résine en poudre, ℔ss. Emplâtre de plomb, ℔iij. Faites fondre l'emplâtre sur un feu doux, et ajoutez la résine graduellement ; lorsque le mélange est bien fait, continuez de brasser jusqu'à refroidissement.

Pour la manière de l'étendre sur la toile. Voyez Sparadrapum.

Propriétés.—Défensif, adhésif, légèrement stimulant.

Usage.—Dans le pansement des blessures, des cautères, etc.

Remarque.—L'emplâtre de Baynton ne contient que ℥ vj. de résine pour ℔j. d'emplâtre de plomb ; il est un peu moins irritant que celui des E.-U.

EMPLASTRUM SAPONIS, (Syn) *Emplastrum Saponaceum.* (F) *Emplâtre de Savon.* (A) *Soap Plaster.*

℞. E.-U.—Savon en petits morceaux ℥ iv. Emplâtre de plomb, ℔iij. Triturez le savon avec une suffisante quantité d'eau pour qu'il devienne presque liquide : ensuite mêlez-le avec l'emplâtre de plomb préalablement fondu et faites bouillir en consistance convenable. En ajoutant du Camphre ou a l'*Emplâtre de Savon Camphré.*

Propriété.—Légèrement résolutif.

Usage.—En application sur les tumeurs lymphatiques ; cet emplâtre s'applique aux même cas que l'emplâtre mercuriel, mais il n'a pas d'aussi bons effets.

L'*Emplâtre Résolutif* (Codex) se compose de partie égale de Diachylon gommé, d'emplâtre de Savon et d'emplâtre de Ciguë.

EMPLASTRUM SAPONIS COMPOSITUM. (F) *Emplâtre de savon Composé. Compound Soap Plaster.*

℞. D.—Emplâtre de Savon, ℥ ij. Emplâtre Diachylon, ℥ iij. Faites fondre ensemble et brassez jusqu'à refroidissement.

Usage.—Dans le pansement des ulcères, etc.

EMPLASTRUM SIMPLEX, (Syn) *Emplastrum Ceræ.* (F) *Emplâtre Simple, Emplâtre de Cire.* (A) *Simple Plaster.*

℞.—E.—Cire, ℥ iij. Suif de Mouton en Résine, aa ℥ ij. Faites fondre ensemble, et brassez fortement jusqu'à ce que le mélange soit froid.

Usage.—Autrefois employé pour panser les plaies, aujourd'hui peu usité.

EMPLASTRUM THURIS. (F) *Emplâtre d'Oliban, Emplâtre d'Encens.* (A) *Frankincense Plaster.*

℞. D.—Emplâtre de Plomb, ℔ij. Oliban, ℔ss. Oxyde de Fer Rouge, ℥ iij. Faites fondre et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de l'emplâtre roborant.

EMULSIO ACACIÆ ARABICÆ, (Syn) *Emulsio Arabicæ.* (F) *Emulsion de Gomme Arabique.* (A) *Gum Arabic Emulsion.*

℞.—Amandes douces, ℥ j. (Triturez les amandes comme il est dit à mixture d'Amande), Mucilage de Gomme Arabique, ℥ ij. Sucre blanc, ℥ ss. Eau, Ojss. Mêlez.

Propriétés.—*Usage.* — Adoucissante, on l'emploie dans les rhumes, l'irritation de l'estomac, etc.

EMULSIO PANCREATICA. (F) *Emulsion Pancréatique.* (A) *Pancreatic Emulsion.*

Préparation.—Voici le procédé que l'on emploie pour obtenir l'émulsion pancréatique purifiée.

1° On fait d'abord l'émulsion simple.

2° On convertit cette émulsion simple en graisse pancréatisée.

3° On fait l'émulsion purifiée au moyen de cette graisse pancréatisée.

1° Pour faire l'émulsion simple on prend les pancréas du porc frais, dépouillés de la graisse et de toutes matières étrangères, 25 lbs, saindoux, 20 lbs, Eau, 30¾lbs. On broie les pancréas dans un mortier de marbre, on ajoute le saindoux, on triture et on mêle avec soin, ajoutant l'eau peu à peu à mesure qu'elle est absorbée. On passe avec expression à travers un linge.

2° Pour obtenir la graisse pancréatisée on traite cette émulsion avec l'éther dans la proportion de 3 parties d'éther pour une d'émulsion, on mêle avec soin et on laisse reposer le

mélange jusqu'à ce qu'il se forme deux couches de liquide : une solution éthérée au-dessus et une couche aqueuse au fond. On décante la solution éthérée, on filtre, on met dans une cornue et on recouvre l'éther par la distillation. Ce qui reste dans la cornue est la graisse pancréatisée.

3° Pour obtenir l'émulsion pancréatique purifiée on prend : Graisse pancréatisée, 2 parties, Alcool, 1partie, Eau distillée, 3 parties, Huile de clous de girofle, quantité suffisante. On met la graisse dans un mortier, on ajoute peu à peu l'alcool et l'eau préalablement mélangés, et quantité suffisante d'huile de clou de girofle pour donner de la saveur,

Qualités.—L'émulsion pancréatique purifiée est permanente et possède une réaction acide. Un corps gras examiné au microscope consiste d'agrégations de cristaux aciculaires. Après avoir été soumis à l'action du pancréas, ces agrégations sont dissoutes et les cristaux sont uniformément distribués au milieu d'une matière granuleuse. La graisse n'est pas saponifiée par l'action du pancréas 1 ° parceque le résidu aqueux que l'on obtient en traitant l'émulsion simple par l'éther ne contient pas de glycérine 2 ° parcequ'en traitant la graisse pancréatisée par l'oxyde de plomb, on obtient la glycérine. Il n'y a pas par conséquent de décomposition chimique de la graisse, mais simple changement moléculaire avec absorption d'un peu d'eau. La graisse pancréatisée chauffée à 100 ° C. perd cette eau et revient à son état primitif.

Propriétés.—Usage.—Eberle découvrit en 1834 l'action particulière de la sécrétion pancréatique sur les corps gras, mais les recherches de Claude Bernard en 1846 mirent ce fait hors de doute. Ce savant physiologiste se trompait cependant en pensant qu'il se produisait une saponification comme avec un corps alcalin. Valentin découvrit en 1844 la propriété de la sécrétion pancréatique de convertir l'amidon et le sucre de cannes en glucose. Enfin Carvisart démontra l'action du suc pancréatique sur les aliments azotés et prouva que cette sécrétion possède un pouvoir digestif semblable au suc gastrique sur tous les aliments et que sur certaines substances elle agit mieux que ce dernier,

On a surtout employé l'émulsion pancréatique dans la phthisie et autres maladies débilitantes. Le Dr. Dobell qui l'a employée dans plus de trois mille cas prétend qu'elle a paru prolonger la vie d'une manière remarquable, étant retenue par l'estomac longtemps après que toute autre espèce d'aliments n'était plus tolérée. L'huile de foie de morue entre dans le sang par le système de la veine porte et accomplit un objet important en fournissant des matériaux de combustion, mais elle ne peut remplacer les corps gras riches en margarime et stéarine qui ne peuvent être absorbés qu'après avoir subi l'action du suc pancréatique. C'est ce qui expliquerait selon ce médecin la solidité de l'amélioration qui accompagne et suit l'administration de l'émulsion pancréatique.

Dose.—1 à 4 drachmes dans du lait ou de l'eau, 1 à 4 fois par jour.

ENEMA, (Syn) *Clysma*, *Clysterium*, *Lavamentum*. (F) *Clystère*, *Lavement*, *Injection*. (A) *Clyster*, *Injection*, *Enema*.

On donne ces noms aux liquides destinés à être injectés dans le gros intestin par le rectum, au moyen d'un instrument exprès.

Le liquide ainsi injecté pénètre jusqu'à la valvuble ileo-cæcale, lubrifie la muqueuse intestinale, est absorbé en plus ou moins grande quantité et produit des effets variés selon la nature du fluide ou des substances employées à sa préparation.

On emploie ce moyen : 1° pour vider les intestins sans fatiguer l'estomac ; 2° pour faire prendre de la nourriture ou des remèdes, dans certaines maladies où les malades ne peuvent rien garder ; 3° quand l'intestin est le siége de la maladie, par exemple, dans la dyssenterie, pour calmer l'irritation de l'intestin et diminuer les ténesmes, dans les hémorrhoïdes internes, etc. ; 5° enfin, on donne des lavements pour aider l'effet des remèdes pris par la bouche.

On distingue en thérapeutique des lavements de genres bien différents. Les uns sont adoucissants, les autres sont purgatifs et plus ou moins irritants ; il y en a d'autres, enfin, qui

sont spécialement médicamenteux, tels sont les lavements qui contiennent du sulfate de quinine, de la valériane, de l'assafœtida, etc.

Les instruments employés pour cette opération sont au nombre de cinq.

1° La *Seringue* ordinaire que tout le monde connaît : elle est en étain, en argent, en caoutchouc, etc. Les personnes qui ne pourraient se procurer une seringue, peuvent employer, avec le même avantage, une vessie de cochon à laquelle on adapte un petit tube d'ivoire ou tout simplement une plume d'oie dont on a soin de bien user le bout. Cet instrument, peu couteux, réussit très-bien ; on introduit le liquide dans la vessie avant que d'y attacher le tube ; puis on n'a qu'à presser doucement pour que ce dernier en sorte.

2°—Un *Clyssoir*, espèce de tube ou de tuyau d'environ une verge de long, fait avec un tissu imperméable, terminé d'un bout par une canule et évasé en entonnoir à l'autre extrémité : l'eau versée par la partie évasée, s'écoule par son propre poids, ou par une compression exercée progressivement de haut en bas.

3°—Le *Clysso-pompe*, instrument analogue au clyssoir, mais avec l'annexion d'une petite pompe agissant à jet soutenu.

4°—La *Clysette*, petit instrument très-commode que l'on peut porter dans sa poche sans aucun embarras.

5°—*L'Irrigateur*, instrument des plus précieux inventé et mis en usage par M. le Dr. Éguisier. C'est un corps de pompe muni d'une mécanique analogue à celle des lampes modé rateurs. Il se remplit et se remonte absolument comme la lampe en question, il est pourvu d'un tuyau flexible, muni à sa base d'un robinet, et terminé à son extrémité par la canule nécessaire à tous ces instruments.

Grâce à l'irrigateur, les lavements se prennent de la manière la plus commode et se donnent avec toute la décence possible. Voici la manière de procéder : on verse le liquide dans l'irrigateur, on monte l'instrument, la canule est introduite, puis ayant ouvert le robinet l'opération se fait toute seule. Notez qu'on peut modérer la douche à volonté en n'ouvrant le robinet qu'au quart ou au tiers.

Remarque.—Quel que soit l'instrument que l'on emploie, il faut faire attention de le faire manœuvrer, avant de l'introduire dans le rectum, afin qu'il ne contienne pas d'air. On doit enduire la canule avec de l'huile pour en faciliter l'introduction. Il faut agir de manière à ce que la projection du liquide, lancé dans l'intestin, ne soit ni brutale ni saccadée, car la commotion qui en résulterait en causant des coliques, non seulement pourrait empêcher de compléter l'opération, mais pourrait obliger les malades à rendre le liquide déjà introduit.

Les malades doivent éviter de faire de fortes aspirations pendant l'introduction du lavement, parceque dans une grande aspiration le diaphragme s'abaisse presque jusqu'au milieu de l'abdomen, il presse par conséquent sur tous les viscères du ventre, et, pesant sur le gros intestin, il peut s'opposer à sa distillation et barrer le passage au liquide. Il faut, surtout, éviter de faire des efforts d'expulsion.

Généralement on prend trois fois autant de remède par l'intestin qu'on pourrait en prendre par la bouche, cependant cette règle souffre bien des exceptions, et il est plus prudent d'en prendre moins que trop. Les lavements destinés à vider l'intestin n'ont pas besoin d'être gardés, on peut les rendre aussitôt qu'on en éprouve le besoin, on ne doit pas même attendre trop longtemps, car le liquide étant absorbé ne produirait pas l'effet voulu. Mais les lavements médicamenteux doivent être gardés un temps suffisant pour que le remède ait le temps d'être absorbé, par exemple, 15 à 25 minutes. Dans ce cas, il ne faut pas s'en rapporter au courage des malades, il faut qu'un lavement destiné à être gardé un certain temps soit précédé d'un lavement d'eau tiède, pour vider l'intestin, et on peut au besoin presser un linge chaud sur le fondement.

La meilleure manière de suspendre l'huile dans l'eau, pour un lavement, consiste à la mêler exactement avec un mucilage épais ou, encore mieux, avec un jaune d'œuf, autrement l'huile reste dans l'instrument.

Lorsqu'on emploie l'huile de croton, il faut faire attention de ne pas répandre le lavement sur les parties environnantes et de laver ces parties avec soin car l'huile occasionnerait beaucoup d'inflammation.

Certains remèdes âcres et caustiques doivent nécessairement être mêlés à un mucilage adoucissant.

Les lavements simples ou purgatifs se donnent avec seize à vingt onces de liquide pour un adulte, et moitié cette quantité pour les enfants. Mais les lavements destinés à être gardés, tels que ceux de quinine, d'opium, etc., ne doivent pas être administrés avec plus de 2 à 3 onces de mucilage.

Le lavement le plus en usage, pour tous les cas où il s'agit de rendre les intestins libres, est le *lavement domestique*. Voyez ce mot. On emploie aussi, dans le même but, en lavement, du bouillon faible, de l'infusion de graine de lin, de l'eau tiède ou froide, de l'eau et du savon, etc.

Les principaux lavements purgatifs sont ceux de sel d'Epson. (Voyez Enema Magnesiæ Sulphatis), et celui d'Huile de Castor. Ce dernier se prépare avec ℥ ij. à ℥ iv. d'huile pour Oj. d'eau.

ENEMA ALOES. (F) *Lavement d'Aloès.* (A) *Enema of Aloes.*

℞. L.—Aloès, ℈ ij. Carbonate de Potasse, gr. xv. Décoction d'Orge, Oss. Triturez ensemble.

Usage.—Pour expulser les ascarides du rectum, et dans l'aménorrhée accompagnée de constipation.

ENEMA ASSAFŒTIDÆ, (Syn) *Enema Fœtidum.* (F) *Lavement d'Assafœtida, Lavement Fétide.* (A) *Enema of Assafetida, Fetid Clyster.*

℞. Br.—Teinture d'assafœtida, ʒ vj. Empois claire, ℥ vj. Triturez et donnez en une seule dose. Il vaudrait mieux préparer ce lavement avec la gomme d'assafœtida, la teinture étant sujette à irriter les intestins à cause de l'alcool qu'elle contient.

Propriétés.—Usage.—Antispasmodique, carminatif et laxatif. Employé dans l'hystérie, les convulsions des enfants, etc.

ENEMA COLOCYNTHIDIS. (F) *Lavement de Coloquinte.* (A) *Enema or Clyster of Colocynth.*

℞. L.—Extrait de Coloquinte Composé. ℈ ij. Savon Noir, ℥ j. Eeau, Oj. Triturez le tout ensemble.

Propriété.—Usage.—Purgatif, stimulant. Employé dans la constipation et les coliques.

ENEMA COMMUNE. (F) *Lavement Domestique, Lavement Simple.* (A) *Common Clyster.*

℞. Gruau à l'eau ou Melasse et Eau, Oss. à Oj. Sel de table, ℥ j. Huile ou Saindoux, ℥ ss.

Propriété.—Usage.—Laxatif. Employé dans la constipation.

ENEMA MAGNESIÆ SULPHATIS. (Syn) *Enema Catharticum.* (F) *Lavement Purgatif, Lavement de Sel d'Epsom.* (A) *Cathartic Clyster, Enema of Sulphate of Magnesia.*

℞. Br.—Sulfate de Magnésie, ℥ j. (avoir-du-poids). Huile d'olive, ℥ j. Empois claire. Oj. Faites dissoudre le sel dans l'empois, ajoutez l'huile et mêlez.

Propriété.—Usage.—Les mêmes que ceux du précédent.

ENEMA OPII. (Syn) *Enema Anodynum.* (F) *Lavement d'Opium, Lavement Anodin,*

Lavement d'Empois Laudanisé, Lavement d'Amidon Laudanisé. (A) *Enema of Opium, Anodyne Enema.*

℞. L.-E,-D.—Teinture d'Opium, ʒ ss. Empois claire, ℥ iv.

Propriétés—Usage.—Anodin. Employé dans les maladies de la vessie, les diarrhées, la dyssenterie, etc.

LE LAVEMENT D'EMPOIS est préparé comme le précédent à l'exception du Laudanum, et se donne dans les mêmes cas.

ENEMA TABACI. (Syn) *Enema Nicotianæ.* (F) *Lavement de Tabac.* (A) *Enema of Tobacco.*

℞. L. E—Tabac en feuilles, ʒ j. Eau bouillante, Oj. Faites macérer pendant une heure et passez.

Propriétés.—Usage.—Sédatif. Employé dans les hernies étranglées, les affections spasmodiques. Voyez tabac.

ENEMA THEREBINTHINÆ. (F) *Lavement d'huile de Térébenthine.* (A) *Enema of Turpentine.*

℞. L. E. D.—Huile de Térébenthine, ℥ j. Jaune d'œuf, No 1. Triturez et ajoutez graduellement, Tisane d'orge, Oj. La British Pharmecopeia met à la place de la tisane d'orge, 15 onces d'empois claire.

Usage.—Dans les affections des organes urinaires, dans l'aménorrhée, la constipation obstinée, l'accumulation de vents dans les intestins, etc.

EPIGÆA REPENS. (F) *Epigée Rampante.* (A) *Trailing Arbustus, May-Flower, Ground Laurel.*

Plante indigène, de la famille des *éricacées.*

Partie usitée.—Les feuilles et les tiges.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du Buchu et de l'uva-ursi.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

EPILOBIUM ANGUSTIFOLIUM, (Syn) *Epilobium Spicatum,* (F) *Epilobe en épi,* (A) *Willow-Herb.*

Plante indigène, de la famille des *onagrariées.*

Partie usitée.—Les feuilles et la racine.

Propriétés.—Usage.—On croit que cette plante est émolliente, tonique et astringente. Employée à l'intérieur et à l'extérieur en infusion, en décoction et en cataplasme dans les cas qui requièrent l'usage des astringents, des émollients et des toniques.

Dose.—Non déterminée.

Remarque.—Il y a un grand nombre d'espèces d'épilobes toutes indigènes et appartenant à la même famille. Elles ont à peu près les propriétés de la précédente.

EQUISETUM HYEMALE, (F) *Prêle d'hiver, Prêle des Tourneurs, Asprêle.* (A) *Scouring-Rush, Shave-grass.*

Plante indigène de la famille des *équicétacées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriété.—Usage.—Diurétique. Employée quelquefois, en infusion, dans l'hydropisie et les maladies des voies urinaires. Les tiges de cette espèce de prêle, fortement incrustées de silice, servent à polir le bois et à écurer les métaux.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

La Prêle des Champs, Queue de Renard, Queue de Rat (*Equisetum Arvense*), *Hippuris Vulgaris.* (A) *Field Horse Tail*; la *Prêle des Vases, Queue de Cheval,* (*Equisetum Linosum, Equisetum Uliginosum,* (A) *Marsh Horse-Tail*), et plusieurs autres espèces de prêles indigènes

ont la réputation d'être astringentes ; on les emploie, comme remède domestique, dans les hémorrhagies, la diarrhée, etc.

ERECHTHITES HIERACIFOLIA, (Syn) *Eriophthalmia Hieracifolia*, *Senecio Hieracifolius.* (F) *Crève-Yeux d'Epervière,* (A) *Fire-Wood.*

Plante indigène, annuelle, de la famille des *composées.* Elle a une odeur un peu aromatique, mais désagréable, une saveur un peu âcre et amère, très-désagréable. On l'a employée dans la dyssenterie.

ERGOTA, (Syn) *Secale Cornutum, Acinula Clavus.* (F) *Seigle Ergoté, Ergot de Seigle.* (A) *Ergot, Spurred Rye.*

On appelle ainsi un corps droit ou courbe et allongé, long de $\frac{1}{3}$ de pouce à $1\frac{1}{2}$ pouce, épais d'une demi-ligne à trois lignes, qui occupe la place du grain de seigle. On le rencontre quelquefois, mais moins communément, à la place du grain de blé, d'avoine. de maïs, etc. : il varie alors un peu de volume et de forme.

On a cru que le seigle ergoté était une altération de grains produite par les années humides ; mais De Candolle a démontré que ce produit était dû à l'envahissement d'un champignon : *sclerotium clavus.* Ce fait est prouvé par l'analyse chimique, qui nous y démontre les principes ordinaires des champignons.

Des populations entières se nourrissent de seigle contenant de l'ergot. Quand le pain en contient un cinquième, il provoque une espèce d'enivrement. L'usage longuement continué cause l'abrutissement des ivrognes et des mangeurs d'opium ; un autre phénomène des plus remarquables, c'est le sphacèle qui s'empare souvent des mains, des pieds, et qui peut aussi envahir teus les membres inférieurs. Lorsque le pain est épais, peu cuit, il est beaucoup plus dangereux que lorsqu'il est sous forme de galettes plates durcies par une cuisson longuement continuée ; il paraît certain qu'une chaleur de 100 degrés modifie les propriétés du seigle ergoté. On attribuait au seigle contenant beaucoup d'ergot les épidémies décrites sous le nom de *convulsions céréales ;* mais Dance a montré que ces épidémies ressemblaient beaucoup à l'épidémie connue sous le nom d'*acrodynie*, qui a régné à Paris, en 1829, où l'on ne mangeait pas de seigle ergoté. On comprend sans peine que d'autres altérations des grains ou des farines aient pu déterminer ces épidémies.

Le seigle ergoté est d'une couleur violette foncée, blanchâtre à l'intérieur, inodore, d'une saveur âcre et nauséabonde ; il cède ses propriétés à l'eau et l'alcool ; une trop longue coction les lui fait perdre en partie.

La poudre ne doit être préparée qu'à mesure que l'on en a besoin.

Composition.— Huile grasse particulière, matière grasse particulière, cérine, ergotine, osmozôme, sucre particulier, matière gommeuse, extractive, albumine, fongine, phosphates de chaux et de potasse.

Propriétés.—Stimulant, agissant surtout sur le système musculaire de l'utérus, emménagogue, hémostatique, narcotique. A haute dose, c'est un poison narcotico-âcre. Voyez Antidote.

De toutes les propriétés du seigle ergoté, la plus importante et la plus incontestable est celle de solliciter des contractions utérines dans les cas d'inertie de la matrice. On l'a très-souvent employé avec succès ; mais il faut qu'il n'existe pas de contraction spasmodique du col de l'utérus lors de l'accouchement, et que le travail soit commencé. Il est encore utile pour hâter la délivrance tardive, la sortie des caillots sanguins, et surtout pour arrêter les hémorrhagies utérines. Comme agent obstérical, le seigle ergoté doit toujours être prescrit avec réserve et prudence ; car il existe des exemples bien avérés où il a déterminé la mort du fœtus et de la mère. On l'a essayé pour arrêter les hémorrhagies diverses et pour combattre l'incontinence d'urine, la leucorrhée et la blennorrhagie chronique et dans l'aménorrhée. On

l'emploie utilement contre la paralysie, depuis que M. Payan a signalé l'action excitatrice de l'ergot de seigle sur la moelle spinale. Il a été vanté en Italie contre la phthisie, à la dose de 1 à 18 grains.

La British Pharmacopœia dit : que le traitement suivant, réussit très bien dans les cas d'aménorrhée, chez les jeunes personnes : donner le fer pendant 3 semaines, puis la quatrième semaine faire prendre, 3 fois par jour, 15 gouttes d'extrait fluide d'ergot de Seigle. Les douleurs de la menstruation sont aussi promptement soulagées par l'administration de 15 gouttes d'Extrait fluide d'Ergot de Seigle et de 15 gouttes de Teinture de Jusquiame.

L'ergot donné à la dose d'une demi drachme à une drachme, occasionne souvent des nausées et des vomissements, et à plus forte dose, il produit une sensation de pesanteur et de douleurs dans la tête, de l'étourdissement, la dilatation des pupilles, le délire et même la stupeur, ce qui prouve qu'il possède des propriétés narcotiques.

A l'extérieur, on emploie l'ergot comme hémostatique et en injections dans les hémorrhagies utérines ; son emploi demande cependant beaucoup de précautions, car on a vu des cas (chez les animaux) où étant appliqué sur la peau dépouillée de son épiderme, il a produit la pourriture des parties.

L'*Ergot de froment* peut être employé dans les mêmes cas que celui du seigle.

Dose.—De la poudre pour une femme en couche, 15 à 20 grains (délayée dans de l'eau ou du vin blanc), toutes les vingt minutes, jusqu'à ce que l'effet soit produit ou que la malade en ait pris ʒ j.

De l'infusion (ergot, ʒ j. eau, ℥ iv,) ℥ j. toutes les vingt minutes, jusqu'à effet. Pour les autres cas, on donne 5 à 15 grains, 3 fois par jour, augmentant graduellement, mais on ne doit pas continuer trop longtemps. Dans des cas pressants d'hémorrhagies, on peut répéter les doses toutes les deux heures ou même plus souvent, par exemple, toutes les 25 minutes.

Préparations Officinales.—Extrait fluide d'Ergot de Seigle. Infusion d'Ergot. Vin d'Ergot.

Remarque.—L'ergotisme est une affection causée par l'usage alimentaire de l'ergot. Quelquefois les symptômes se bornent à des vertiges, des spasmes, des convulsions (*Ergotisme convulsif*) ; mais le plus souvent il survient un engourdissement des pieds et des mains, qui se flétrissent, perdent le sentiment, et le mouvement, et se séparent du corps par gangrène sèche (*Ergotisme gangréneux, necrosis ustilaginea*). La nature et le traitement de cette maladie sont encore peu connus. Quelques médecins proposent la saignée générale comme premier moyen, puis l'opium à l'extérieur, et des boissons acidulées abondantes. Mais lorsqu'il y a gangrène, il faut recourir aux antiseptiques les plus énergiques : l'emputation est rarement suivie de succés.

ERGOTINE, (Syn) *Extrait Hémostatique de Bonjean.* (L) *Extractum Ergotæ.* (A) *Ergotin, Extract of Ergot.*

Ce nom a été donné à deux substances différentes et toutes deux mal déterminées, car il n'existe aucune bonne analyse immédiate de l'ergot de seigle en particulier et des champignons en général.

Ergotine de Wiggers.—Substance insoluble dans l'eau et dans l'éther, soluble dans l'alcool qui sert à la retirer de la poudre d'ergot déjà traitée par l'éther, pulvérulente, non cristallisée, d'un rouge brun, d'une saveur amère un peu âcre, ni acide ni alcaline. On en retire 1, 25 pour 100 au plus de l'ergot. Ses propriétés sont mal connues ; Parola néanmoins a démontré qu'à la dose de 50 centigrammes elle ralentissait notablement les battements du pouls. Son action sur l'utérus dans l'accouchement n'est pas connue.

Ergotine de Bonjean.—Il est reconnu que ce nom, qui semble indiquer un principe immédiat de l'ergot, est mal appliqué, car ce produit n'est autre que l'extrait aqueux de l'er-

got de seigle, dont on retire 14 à 16 pour 100. C'est un extrait mou, rouge brun, très-homogène, d'une odeur agréable de viande rôtie, d'une saveur un peu piquante et amère; il forme avec l'eau une dissolution d'un beau rouge, limpide et transparente. Ce composé agit sur les fibres musculaires de l'utérus comme la poudre d'ergot; mais il faut en employer jusqu'à 1 gramme, et il est bien plus cher sans être plus sûr; aussi lui préfère-t-on l'ergot. Ses prétendues qualités hémostatiques directes ou indirectes ont été singulièrement exagérées par l'enthousiasme; aussi est-il abandonné à cet égard. Il est positif seulement qu'il ralentit la circulation et qu'il peut être donné comme succédané de la digitale, à la dose de 2 à 4 grammes, dans une potion à prendre en vingt-quatre ou quarante-huit heures.

Trois autres alcaloïdes ont été découverts dans l'ergot: le *Sécalin* (*Secalia*), *l'Ecbolina et l'Ergotina.* (V. Dispensaire des E.-U) Les deux derniers sont brunâtres, en apparence non cristallisables, légèrement amers, alcalins par leur réaction sur le papier tournesol, solubles dans l'alcool et l'eau, et insolubles dans l'éther pur et le chloroforme. Avec les acides, ils forment des sels qui ne sont pas cristallisables et qui sont généralement déliquescents. Brûlés, ils se consument entièrement sans laisser de résidu. Chauffés avec de la chaux, ils donnent de l'ammoniaque, ce qui prouve qu'ils contiennent du nitrogène.

Le bichlorure de platine produit avec la solution d'ecbolina, une couleur orange foncée, et cette même solution traitée par le cyanure de potassium donne un précipité blanc, tandis que la solution d'ergotina n'est pas affectée par ces deux réactifs.

Quant à leur effet sur le système, on croit qu'un demi grain d'ecbolina (qui équivaut à 30 grains d'ergot), produit des effets prononcés sur le cerveau et la moëlle épinière avec contraction involontaire des muscles suivies de dépression générale, mais peu de changement dans le pouls.

L'ergotina est moins active; elle cause cependant quelques dérangements cérébraux avec réduction du pouls.

Dragées d'Ergotine.—C'est une forme élégante d'administrer ce médicamment, introduite par Chambery de Paris. Elles sont principalement employées comme astringentes.

Potion d'Ergotine.—Ergotine, 1 gram. Eau commune, 100 gram. Sirop de fleurs d'oranger, 30 gram.

F. s. a. Par cuillérées dans la journée pour une hémorrhagie, et de quart d'heure en quart d'heure dans un cas d'inertie de la matrice, jusqu'à ce que les douleurs expulsives aient amené l'accouchement. Lorsqu'il s'agit de pertes foudroyantes qui surviennent après l'accouchement, la potion devra contenir de 5 à 10 grammes d'ergotine, et être administrée par cuillérées à de courts intervalles.

Sirop d'Ergotine.—Sirop simple, 500 gram. Ergotine, 10 gram. Dissous dans: Eau de fleurs d'oranger, 30 gram.

Faites bouillir le sirop et ajoutez-y la dissolution. On obtient ainsi 500 gram. de sirop dont 30 grammes contiennent 60 centigrammes d'ergotine. Dose: 2 à 4 cuillérées à bouche par jour, plus ou moins, suivant l'urgence.

Pilules d'Ergotine.—Ergotine, 5 gram. Poudre de réglisse, quantité suffisante.

F. s. a. 60 pilules, qui peuvent être argentées au besoin, et que l'on peut prendre à la dose de 6 à 10 par jour. M. Arnal les a employées contre les affections chroniques de l'utérus.

ERIGERON CANADENSE, (Syn) *Erigeron Pusillum.* (F) *Vergerole du Canada.* (A) *Canadian Fleabane.*

Plante indigène, annuelle, de la famille des *composées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Composition.—Cette plante a fourni à l'analyse, de l'extractif amer, du tannin, de l'acide gallique et une huile volatile.

Qualités.—Odeur agréable, saveur âcre, un peu amère et quelque peu astringente; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool; son âcreté diminue par la coction.

Propriétés.—Diurétique, tonique, astringente.

Usage.—Dans la diarrhée, l'hydropisie, etc.

Dose.—De la poudre, ʒ ss. à ʒ j.—De l'infusion (feuilles, ℥ j. eau, Oj.) ℥ ij. à ℥ iv. De l'extrait aqueux, 5 à 10 grains toutes les 2 heures.

Préparations Officinales.—Oleum Erigerontis Canadensis.

ERIGERON HETEROPHYLLUM, (Syn) *Erigeron Annuum, Stenactis Annua, Pulicaria Annua.* (F) *Vergerole Annuelle.* (A) *Common Fleabane, White-weed.*

Plante indigène, bisannuelle, de la famille des *composées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Odeur faible aromatique, saveur un peu amère; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Diurétique; elle ne dérange pas l'estomac.

Usage.—Dans l'hydropisie, la gravelle et autres affections néphrétiques, etc.

Dose.—De l'infusion ou de la décoction (feuilles, ℥ j. Eau, Oj.) ℥ j. à ℥ ij. On en peut prendre une chopine dans les vingt-quatre heures.

ERIGERON PHILADELPHICUM, (Syn) *Erigeron Strigosum, Erigeron Integrifolium, Erigeron Ambiguum.* (F) *Vergerole ou Vergerette de Philadelphie.* (A) *Philadelphia Fleabane, Scabious, Skevisch.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *composées.*

Qualité.—Propriété.—Usage.—Dose.—Comme la vergerole annuelle.

ERYNGIUM AQUATICUM, (Syn) *Eryngium Yuccafolium.* (F) *Panicaut Aquatique.* (A) *Button Snake-Root, Water Eryngo.*

Plante indigène, à racine vivace, de la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—La racine (*Eryngium*).

Qualités.—Cette racine est amère, piquante, d'une saveur aromatique.

Propriétés.—Diaphorétique, expectorante, émétique.

Usage.—Employée comme expectorante dans les affections des poumons et des bronches. Ses effets ressemblent à ceux de la racine de sénéka. On la substitue au Seneka.

Dose.—Non déterminée.

ERYTHRONIUM AMERICANUM, (Syn) *Erythronium Flavum, Erythronium Dens Canis, Erythronium Lanceolatum, Erythronium Longifolium.* (F) *Erythrone d'Amérique, Ail Doux.* (A) *Yellow Erythronium, Yellow Snake-Leaf.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *liliacées.* La racine de cette plante est un bulbe; il doit être employé récemment séché ainsi que le reste de la plante.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriété.—Emétique, expectorant.

Dose.—Comme émétique, de la poudre récente, 20 à 30 grains. Comme expectorant, 3 à 4 grains.

ERYTHROXYLON COCA. (F) *Coca.* (A) *Coca.*

Arbrisseau originaire du Pérou, de la famille des *érithroxylées.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Ces feuilles sont ovales, oblongues, pointues, deux pouces ou plus de long, un pouce dans leur plus grande largeur; elles ressemblent aux feuilles de thé; bien sèches, elles ont une odeur agréable et une saveur particulière; la décoction est un peu amère et astringente.

Les feuilles mâchées, en petite quantité, par les courriers, les voyageurs et les ouvriers

mineurs, leur permettent de rester un ou deux jours sans prendre de nourriture solide ou liquide ; elles calment la soif et la faim, soutiennent les forces ; mâchées en grande quantité, elles agissent comme le vin ; mêlées au tabac et mâchées, elles ont un effet analogue à celui du haschisch. Elles ont un effet légèrement excitant.

Dose.—La dose moyenne prise en infusion, est de 3 à 4 drachmes.

ESPÈCES.—On donne ce nom au mélange de plusieurs plantes ou partie de plantes desséchées, divisées en petits fragments.

ESPÈCES APÉRITIVES, (Syn) *Cinq Racines Apéritives.* ℞.—Racines sèches d'Ache ou de Livêche, d'Asperge, de Fenouil, de Persil, de petit Houx.—aa, 1 partie.

ESPÈCES AROMATIQUES. ℞. — Feuilles d'Absinthe, d'Hysope, de Menthe poivrée, d'Origan, de Romarin, de Sauge, de Thym, Fleurs de Lavande, aa, 1 partie.

ESPÈCES ASTRINGENTES DU CODEX. ℞.—Racine de Bistorte, de Tormentille, Ecorce de Grenade : aa, 1 partie.

ESPÈCES BÉCHIQUES, (Syn) *Fleurs Béchiques.*—℞.—Fleurs sèches de Bouillon blanc, de Guimauve, de Mauve, de Pied de Chat, de Tussilage, de Violettes, de Coquelicot ; aa, 1 partie.

ESPÈCES CARMINATIVES, (Syn) *Semences Carminatives.*—℞.—Graines d'Anis, de Carvi, de Coriandre, de Fenouil ; aa, 1 partie.

ESPÈCES DIURÉTIQUES.—℞.—Racines sèches d'Asperge, de Chiendent, de Fraisier, de Guimauve, de Réglisse, aa, 1 partie.

ESPÈCES EMMÉNAGOGUES DU CODEX.—℞.—Racine de Valériane, d'Armoise, d'Ellébore noir, Feuilles de Chénopodium Ambrosioides, Sommités d'armoise ; aa, ℥ ijss.—Mêlez. Employées en infusion.

Dose.—℥ j. pour une Pinte d'eau. Utiles dans le cas d'aménorrhée.

ESPÈCES EMOLLIENTES DU CODEX.—℞.—Feuilles séches de Bouillon blanc, de Guimauve, de Mauve, de Pariétaire, de Ceneçon, aa, 1 partie.

ESPÈCES PECTORALES, (Syn) *Feuilles Pectorales.*—℞.—Feuilles sèches de Capillaire, de Lierre Terrestre, de Scolopendre, de Véronique, aa. 1 partie.

ESPÈCES PECTORALES, (Syn) *Fruits Pectoraux.*—℞.—Dattes privées de leurs noyaux, Jujubes, Figues grasses, Raisins secs, aa, 1 partie.

ESSENTIÆ. (F) *Essences.* (A) *Essences.*—On donne le nom d'essence à l'alcool chargé du principe actif des plantes soit par la distillation, soit par le simple mélange de l'alcool avec des huiles volatiles ; c'est ainsi que l'ont prépare l'essence de peppermint et beaucoup d'autres. Le nom d'essence appartient surtout aux huiles volatiles. On connait sous le nom :

D'ESSENCES ARTIFICIELLES DE FRUITS. (A) *Artificial Fruit Essences,* des essences obtenues par le mélange de quelques éthers composés qui ont l'odeur et la saveur de certains fruits. On prépare ainsi les essences obtenues par le mélange de quelques éthers composés qui ont l'odeur et la saveur de certains fruits. On prépare ainsi les essences artificielles suivantes :

1° L'*Essence d'Anana.* (A) *Pine-apple Essence.* Mêlez ensemble 1 partie d'Ether Butyrique, (Butyric Ether ou Butyrate of Ethylic Ether), et 8 à 10 parties d'alcool.—25 à 30 gouttes de cette essence ajoutées à une livre de sucre contenant un peu d'acide citrique, lui donnent l'odeur et la saveur d'anana.

2° L'*Essence de Banane* (A) *Banana Essence.* Mêlez, au goût, de l'éther butyrique et de l'acétate d'éther amylique ; ajoutez ensuite de l'alcool au goût.

3° *Essence de Coing*, (A) *Quince Essence.*—℞.—Pelargonic Ether, (Œnanthic Ether ou Pelargonate of Ethylic Ether), Alcool, aa, quantité suffisante au goût.

4° *Essence de Poire Bergamotte*, (A) *Bergamot Pear Essence.*

℞.—Acétate d'Ether Amylique (Acetate of Amylic Ether), 15 parties, Ether Acétique, ½ partie; mêlez et ajoutez 100 parties d'Alcool.

5° *Esssnce de Poire Jargonelle*, (A) *Jargonelle Pear Essence.*

℞.—Acétate d'Ether Amylique (Acetate of Amylic Ether), Alcool, aa quantité suffisante au goût.

6° *Eseence de Pomme*, (A) *Apple Essence.*

℞.—Valérianate d'Ether Amylique (Valerianate of Amylic Ether), 1 partie. Alcool, 6 à 8 parties; mêlez.

Usage.—Toutes ces différentes essences sont employées pour aromatiser les gelées, les sirops, les crêmes, les desserts, les remèdes, etc.

ESSENTIA ABIES NIGRÆ. (F) *Essence d'Epinette.* (A) *Essence of Spruce.*

℞. E.-U.—Faites bouillir des jeunes branches d'épinette jaune, évaporez la décoction en consistance de melasse.

Qualité.—Odeur et saveur d'épinette, couleur de melasse.

Usage.—Pour la préparation de la *Bière d Epinette*, (A) *Spruce Beer*, dont voici la formule.

℞.—Essence d'Epinette, ℥ss. Poivre de la Jamaique, Gingembre, Houblon, aa ℥iv. Eau, 3 gallons. Faites bouillir 5 à 10 minutes; coulez, ajoutez 11 gallons d'eau chaude, 6 chopines de melasse, ou plus au goût, 1 chopine de yeast. Laissez fermenter 24 heures. Cette bière est une boisson rafraîchissante, légèrement laxative.

ESSENTIA AMBRAGRISEÆ. (F) *Essence d'Ambre Gris.* (A) *Essence of Ambergris.*

℞. E.-U.—Ambre Gris, ʒj. Musc Gr. viij. Alcool, ℥viij. Macérez quelques jours; filtrez.

Propriétés.—Antispasmodique.

Usage.—Pour la préparation de l'esprit de Lavande, et comme parfum.

Dose.—Quelques gouttes sur du sucre.

ESSENTIA ANTHEMIDIS. (F) *Essence de Camomille, Teinture de Camomille.* (A) *Essence of Chamomile.*

Propriété.—*Usage.*—Voyez Camomille Romaine.

Dose.—ʒss. à ʒj. dans une demi-tasse d'eau chaude sucrée ou sur un morceau de sucre.

ESSENTIA AURANTII, (Syn) *Spiritus Aurantii.* (F) *Essence d'Orange, Esprit d'Orange, Alcoolat d'Ecorce d'Orange.* (A) *Essence of Orange.*

℞.—Zestes d'oranges fraîches, lb1, Alcool, Oij. Macérez cinq ou six semaines, pressez et filtrez.

Propriétés.—Tonique, aromatique.

Usage.—Pour aromatiser les desserts et les remèdes.

Dose.—Quantité voulue.

L'Aqua Caliente des Chiliens, qui est un breuvage tonique et antispasmodique délicieux et des plus utile dans les vomissements chroniques, les défaillances, le manque d'appétit, l'énervation, est préparé comme suit: 2 ou 3 écorces d'orange fraîches, sucre blanc brûlé sur des braises, 3 ou 4 morceaux, eau bouillante, ½ ou 1 tasse. On la prend chaude. On peut remplacer l'écorce d'orange par l'essence d'orange.

ESSENTIA CAMPHORÆ. (F) *Essence de Camphre.* (A) *Essence of Camphor.*— ℞. Br.— Camphre, 1 partie, Alcool Rectifié, 20 parties.

Dose.—5 gouttes, dans un peu d'eau toutes les 10 ou 15 minutes, dans les cas de diarrhées.

ESSENTIA CARUI ou SPIRITUS CARUI. (F) *Essence de Carvi, Alcoolat de Carvi, Esprit de Carvi.* (A) *Essence or Spirit of Caraway.*

℞.—D. Huile de Carvi, ℥ j. Alcool ℥ ix. Mêlez.

Propriétés.—Voyez huile de Carvi.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. sur du sucre ou dans un verre d'eau chaude sucrée.

ESSENTIA FŒNICULI ou SPIRITUS FŒNICULI. (F) *Essence de Fenouil Alcoolat de Fenouil.* (A) *Essence of Fennel.*

Préparation.—*Usage.*—Comme la précédente.

ESSENTIA MENTHÆ PULEGII ou SPIRITUS MENTHÆ PULEGII, (Syn) *Spiritus Pulegii, Aqua Pulegii Spirituosa.* (F) *Essence de Pouliot, Esprit de Pouliot.* (A) *Essence of Penny-Royal.* Préparé comme la précédente.

Propriétés.—Voyez Huile de Menthe.

Dose.—20 à 60 gouttes sur du sucre ou dans un verre d'eau sucrée.

ESSENTIA LIMONIS ou SPIRITUS LIMONIS. (F) *Essence de Citron, Esprit de Citron, Alcoolat de Citron.* (A) *Spirit of Lemon, Essence of Lemon.*

Préparation.—*Usage.*—Comme celle d'orange ou bien : Huile de Citron, ℥ ij. Zestes de Citrons frais, ℥ j. Alcool, Oij. Macérez 15 jours.

ESSENTIA ZINGIBERIS et ANTHEMIDIS, (F) *Essence de Gingembre et de Camomille.* (A) *Essence of Ginger and Chamomile.*

℞.—Essence de Gingembre, Ess. de Camomille, aa ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Tonique, stomachique, stimulant, antispasmodique, digestive et fébrifuge.

Usage.—Dans les dérangements de l'estomac et des intestins, les coliques venteuses, la faiblesse et les douleurs spasmodiques des voies digestives, les refroidissements, etc.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j dans ½ tasse d'eau chaude ou sur du sucre.

ETHER CHLORHYDRIQUE CHLORÉ. (A) *Chlorinated Muriatic Ether, Chlorinated Chlorohydric Ether.*

Ce composé est inodore, très fluide, ayant une odeur aromatique éthérée analogue à celle du choroforme, ou mieux encore, à celle de la liqueur des Hollandais, une saveur sucrée et poivrée à la fois ; il est sans action sur le papier tournesol bien sec, mais il le fait sensiblement virer au rouge quand il est humide ; il est peu soluble dans l'eau se dissout parfaitement dans l'alcool, dans l'éther sulfurique et la plupart des huiles fixes et volatiles ; il n'est pas directement inflammable, ce qui le distingue de la liqueur des Hollandais et des éthers officinaux, et ce qui le rapproche au contraire du chloroforme ; il présente une densité variable et un point d'ébullition aussi variable, oscillant entre 10 et 130 degrés centigrade : ce qui indique évidemment que ce corps n'est pas constitué par une seule substance, mais bien par la réunion de plusieurs éthers, de densité et de tension élastique différentes. Comme ces divers éthers chlorhydriques chlorés jouissent des mêmes propriétés anesthésiques, et que, d'ailleurs, il serait impossible de songer à les séparer exactement les uns des autres, M. Mialhe a proposé de désigner le liquide qu'ils constituent sous le nom générique d'*éther chlorhydrique chloré.*

Propriétés.—*Usage.*—L'Ether chlorhydrique chloré s'emploie à la dose de 15 à 30 gouttes versées sur la partie douloureuse, ou sur un linge humide que l'on applique immédiatement sur elle, et que l'on maintient au contact avec la peau à l'aide d'un morceau de toile

cirée et de quelques tours de bandes. Il calme d'ordinaire très rapidement la douleur et détermine l'anesthésie en quelques minutes.

Bien que cet éther soit moins irritant que le chloroforme, il n'est cependant pas dépourvu de toute action locale. Par un contact prolongé avec une peau fine, il donne au contraire assez souvent lieu à une rougeur érythémateuse non équivoque. Employé en onctions sous la forme de pommade (100 gouttes pour une once de graisse), il offre rarement ce léger inconvénient. Voyez Méthode anesthésique.

EUONYMUS ATROPURPUREUS, (Syn) *Evonymus.* (F) *Fusain Pourpre* (A) *Wahoo, Indian Arrow-wood, Burning Bush.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *célastrinées.*

Partie usitée.—L'écorce.

Composition.—Un principe amer appelé évonymine, de l'asparagine, une résine molle, une résine jaune, une résine brune, une résine cristallisable, une huile fixe, de la cire, de l'amidon de l'albumine, de la glucose, de la pectine et divers autres sels d'acides organiques et inorganiques.

Qualités.—Cette écorce sèche est blanchâtre, recouverte d'un épiderme plus foncé ; elle a une odeur faible, particulière, non désagréable, une saveur douceâtre mêlée d'amertume et un peu piquante ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.— *Usage.*—On croit que cette écorce est tonique, hydragogue, diurétique, antipériodique et cathartique ; mais il n'y a encore rien de certain ni sur ses propriétés ni sur la manière de l'employer ; elle peut cependant être donnée dans l'hydropisie, sous la forme d'infusion, à la dose d'un verre à vin, plusieurs fois par jour.

Remarque.—Il est probable que le *Fusain d'Amérique* (*Evonymus Americanus, Evonymus Sempervirens,* (A) Strawberry Tree), et le *Fusain d'Europe, Bonnet de Prêtre, Bois à Lardoire,* (Evonymus Europeus, Evonymus Vulgaris, (A) Burning Bush), possèdent les mêmes propriétés et peuvent être employés dans les mêmes cas.

EUPATORIUM, (Syn) *Eupatorium Perfoliatum, Eupatorium Connatum, Bœnesct.* (F) *Eupatoire Perfoliée, Eupatoire Percefeuille, Boneset.* (A) *Thoroughwort, Boneset.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *Composées.*

Partie usitée.—Toute la plante, moins la racine.

Qualité.—Odeur faible, saveur extrêmement amère, et un peu astringente ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Tonique, diaphorétique, apéritive selon la dose.

Usage.—Comme diaphorétique dans les rhumes, les indigestions, la grippe, le rhumatisme, les fièvres intermittentes et rémittentes, les maladies inflammatoires, etc. Comme tonique, donnée froide dans la dyspepsie, la faiblesse. etc.

Dose.—De la poudre comme tonique, 20 à 60 grains 3 fois par jour. Comme émétique et cathartique, ℥ viij, et plus d'une forte décoction. Comme diaphorétique, une dose de l'infusion chaude toutes les deux heures.

Préparation officinale.—Infusion d'Eupatoire.

Il y a plusieurs espèces d'eupatoire, qui possèdent les mêmes propriétés que la précédente, entre autres : L'*Ayapana,* (*Eupatorium Ayapana*) ;—*l'Eupatoire Pourpre,* (*Eupatorium Purpureum,* (A) *Gravel root*) ;—*l'Eupatoire Maculée,* (*Eupatorium Maculatum,* (A) *Spotted Eupatorium*) ;—*l'Eupatoire d'Avicenne,* (*Eupatorium Cannabinum.* (A) *Hemp Agrimony ;* —et *l'Eupatoire Fistuleux* (*Eupatorium Fistulosum.* (A) *Trumpet Weed*).

EUPHORBIA COROLLATA. (F) *Euphorbe Pétaloïde.* (A) *Large-flowering Spurge.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *euphorbiacées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualité.—Cette racine est quelquefois d'un pouce d'épais et longue de deux pieds; sa saveur n'est pas désagréable; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriété.—Usage.—Emétique, cathartique, à petites doses diaphorétique, expectorant. Ce médicament n'agit pas aussi sûrement que l'émétique, et il est plus dangereux que l'ipécacuanha. Donné à doses un peu fortes, il peut produire l'inflammation de l'estomac et des intestins; il ne peut être administré comme purgatif à cause des nausées qu'il provoque. La racine fraîche appliquée à l'extérieur produit la vésication.

Dose.—De la poudre, comme émétique, 10 à 20 grains; comme cathartique, 3 à 10 grains.

EUPHORBIA IPECACUANHA, (Syn) *Anisophyllum Ipecacuanha.* (F) *Euphorbe Vomitive.* (A) *Wild Ipecac, Ipecacuanha Spurge, American Ipecacuanha.*

Plante indigène des Etats du Sud; elle appartient à la famille des *euphorbiacées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualité.—La racine sèche est légère, cassante, d'une couleur grise jaunâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur, inodore et d'une saveur douceâtre non désagréable.

Propriété.—Usage.—Cette espèce d'euphorbe est un émétique assez certain et plus doux que l'euphorbia corollatta; cependant il est aussi sujet à causer l'inflammation de l'estomac et des intestins s'il est donné à forte dose. A petite dose, il est diaphorétique.

Dose.—10 à 15 grains en poudre.

EUPHORBIA HELIOSCOPIA, (Syn) *Euphorbia Obturata.* (F) *Euphorbe Reveil-Matin, Reveil-Matin.*

Plante indigène, de la famille des *euphorbiacées.* Le jus de cette plante a été donné dans la syphilis; on croit qu'il est cathartique.

Dose.—Non déterminée.

EUPHORBIA HYPERICIFOLIA. (F) *Euphorbe à feuilles de Millepertuis.* (A) *Large-Spotted Spurge, Eyebright.*

Plante indigène, de la famille des *euphorbiaciées.* On l'emploie comme astringent et tonique. Le Dr. Tollickoffer l'a donnée, avec avantage, dans la dyssenterie après une déplétion suffisante, dans la diarrhée, la ménorrhagie, la leucorrhée, etc.

Dose.—De l'infusion, (Herbe, ℥ ss. Eau, Oj.) ℥ ss. toutes les heures dans la dyssenterie, jusqu'à ce que les symptômes diminuent; la même quantité après chaque évacuation dans la diarrhée, et ℥ ij. 3 fois par jour dans la ménorrhagie et la leucorrhée.

EUPHORBIA MACULATA. (F) *Euphorbe Maculé,* (A) *Spotted Spurge, Milk-Purslane.*

Propriété.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la précédente.

EUPHORBIUM, (Syn) *Euphorbiæ Gummi-Resina, Gummi-Euphorbiæ.* (F) *Euphorbe, Gommes-Résine d'Euphorbe.* (A) *Euphorbium.*

On appelle ainsi la gomme-résine qui découle, au moyen d'incisions faites sur l'écorce de l'*Euphorbia Officinarum,* arbuste d'Afrique, de l'*Euphorbia Antiquorum,* arbuste de l'Inde, et de l'*Euphorbia Canariensis.*

Qualités.—D'abord liquide, cette gomme-résine se condense en larmes globuleuses, creuses dans l'intérieur, d'un gris jaunâtre, presque inodore, d'une saveur âcre, brûlante et caustique; elle est en partie soluble dans l'alcool, moins dans l'eau.

Propriétés.—Errhin, violent drastique.

Usage.—Dans l'amaurose, la léthargie, l'ophthalmie chronique et dans tous les cas où il est nécessaire d'exciter un écoulement de la membrane pituitaire.

On mélange une partie d'euphorbe avec quatre parties d'amidon et on prise comme le tabac.

Appliqué à l'extérieur l'euphorbe agit comme rubéfiant et même comme cathérétique. Il est dangereux de l'employer à l'intérieur à cause de la violence de ses effets. En le manipulant il est prudent de tenir la tête détournée.

EUPHRASIA OFFICINALIS, (Syn) *Euphrasia Minima*, *Euphrasia Imbricata*, *Ocularia*, *Euphragia*. (F) *Euphrasie*, *Casse-Lunette*, *Euphraise*. (A) *Eyebright*.

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Cette petite plante est inodore, d'une saveur astringente et un peu amère; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriété.—*Usage.*—Autrefois employée dans beaucoup de maladies, aujourd'hui on en fait usage seulement pour le mal d'yeux. Il est probable qu'elle est tout-à-fait inerte.

EXTRACTA. (F) EXTRAITS. (A) EXTRACTS.

On appelle ainsi des produits qu'on obtient en traitant une substance animale ou végétale par un dissolvant vaporisable, tel que l'eau, l'éther, l'alcool, et évaporant ensuite le véhicule jusqu'à ce qu'on ait un résidu de la consistance voulue.

Les extraits sont dits: *Aqueux*, obtenus par l'eau; *Alcooliques*, obtenus par le moyen de l'alcool; *Ethérés*, retirés par l'éther; *Mous*, ayant la consistance d'une pâte ductile ou du miel liquide; *Solides*, en masse cassante à froid; *Secs*, sous forme d'écailles, entièrement privés d'eau; *Fluides*, en consistance de sirop. Le but qu'on se propose dans la préparation des extraits, c'est d'obtenir, sous un petit volume, les principes actifs des végétaux et des animaux, et d'avoir des médicaments d'une conservation facile. Par ce mode, les produits volatils sont ordinairement éléminés; cependant l'essence est quelquefois retenue par les corps qui s'opposent à sa volatilisation; ainsi dans plusieurs plantes, comme dans la valériane, c'est une résine, dans d'autres, comme dans les *ombellifères*, c'est une huile grasse résineuse qui retient l'essence.

MANIÈRE DE FAIRE LES EXTRAITS.—La préparation d'un extrait se compose toujours de deux opérations: la première a pour objet la liqueur qui doit fournir l'extrait, la seconde est la concentration de cette liqueur par l'évaporation.

Les extraits préparés avec les sucs des végétaux et des liquides animaux et ceux dont le véhicule est l'eau, l'alcool ou l'éther, sont obtenus par simple évaporation du liquide.

Les extraits se préparent avec les sucs clarifiés et les sucs non clarifiés (fécules vertes). Le seul, fait avec les liquides animaux, est l'extrait de bile de bœuf.

Extrait dont le véhicule d'extraction est l'eau.—On ne connaît pas encore d'une manière bien précise la nature des altérations qui surviennent dans les parties des plantes par le seul fait de leur dessiccation et de leur conservation: cependant on peut avancer d'une manière générale qu'une plante sèche, mise en contact avec l'eau, ne donne pas une dissolution qui reproduise exactement un suc naturel. En effet, dans une plante conservée par dessiccation, l'albumine est en partie coagulée; la liqueur que l'on obtient par l'action de l'eau froide ne donne jamais, par la chaleur, un coagulum aussi abondant que celui du suc de la même plante. Le tannin et les matières confondus sous le nom d'extractifs éprouvent pendant la dessiccation le même degré d'altération que produit le contact de l'air sous l'influence de la chaleur.

Les extraits dont le véhicule d'extraction est l'eau, sont préparés: 1° par macération. 2° par infusion, 3° par décoction, 4° par lixiviation. Quel que soit le mode employé pour obtenir une solution destinée à faire un extrait, on ne doit pas oublier que l'on a intérêt à obtenir des solutions très concentrées, et qu'il est préférable de sacrifier une partie des matières solubles, que de s'exposer pendant une plus longue évaporation aux chances d'altération que les matières organiques éprouvent par l'évaporation au contact de l'air.

1° *Macération.*—Le codex prescrit de préparer par macération les extraits de rhubarbe, de coloquinte, d'agaric blanc, de genièvre, de casse, d'opium, le suc de réglisse purifié.

Ce mode d'extraction est bon, mais toutes les fois que la lixiviation peut être employée, elle est toujours préférable.

La méthode de Codet donne de bons résultats. On humecte les substances réduites en poudre grossière avec le double de leur poids d'eau tiède, et après quelque temps de contact on soumet à la presse ; on délaie le résidu dans une quantité d'eau pareille à celle qui a été extraite par la presse et l'on fait une nouvelle macération ; on exprime de nouveau ; on réunit les liqueurs et l'on procède à l'évaporation.

2° *Infusion.*—C'est un mode presque complètement abandonné pour obtenir les extraits ; le Codex l'a conservé seulement pour l'extrait de cachou. On l'a remplacé presque dans tous les cas par la lixiviation.

3° *Décoction.*—Elle ne doit pas être employée que lorsque les principes actifs sont insolubles dans l'eau et sont seulement entraînés par les matières solubles : ainsi ce mode est appliqué par le Codex aux extraits de quinquina et de gaïac.

4° *Lixiviation.*—Elle est presqu'exclusivement recommandée quand il s'agit d'épuiser par l'eau des substances sèches.

Extraits dont le véhicule d'extraction est l'alcool.—Les extraits alcooliques sont des préparations fort recommandables. L'emploi de l'alcool comme agent de dissolution présente de nombreux avantages : 1° Il dissout plusieurs matières actives qui sont insolubles dans l'eau ; 2° il ne dissout point certains principes inertes que l'on aurait dissous, et l'extrait alcoolique est alors beaucoup plus énergique que l'extrait aqueux : nous pouvons citer particulièrement sous ce point de vue, l'extrait de noix vomique, de semence de stramonium, de jusquiame ; 3° la plus grande partie de l'évaporation peut s'effectuer en vase clos et à une température inférieure à l'ébullition de l'eau, ce qui diminue les chances d'altération des matières actives.

Pour préparer les extraits alcooliques, on prend la plante réduite en poudre demi-fine, on la tasse convenablement, on l'humecte avec la moitié de son point d'alcool à 21 degrés, on l'introduit dans le cylindre à lixiviation, que l'on tient renfermer jusqu'au lendemain, on la lessive alors en ajoutant deux ou trois fois au plus son poids de nouvel alcool ; quand celui-ci a pénétré dans la poudre, on le chasse par l'eau, avec la précaution de retirer moins de liquide que l'on a employé d'alcool, car les derniers produits seraient mélangés d'eau.

Ordinairement une assez bonne indication du moment où il faut s'arrêter est fournie par cette circonstance, que les liqueurs qui s'écoulent troublent les premières teintures dans lesquelles elles viennent à tomber.

Les extraits alcooliques ont ordinairement une belle couleur verte ; ils conservent l'odeur de la plante qui les a fourni ; ils ont gagné par l'élimination de l'albumine, matière inerte ; mais ils ont perdu par l'introduction du chlorophylle qui est également inerte.

Extrait dont le véhicule est Ether. L'éther est à présent beaucoup employé dans la préparation des extraits ; ayant la propriété de dissoudre l'huile volatile et la résine, et d'évaporer à une température insuffisante pour volatiliser l'huile, il est admirablement adapté pour les extraits de substances dont les vertus résident dans l'huile et la résine. On fait une teinture éthérée par la méthode de déplacement, puis on peut faire évaporer l'éther spontanément ou l'extraire en distillant à un feu doux.

Cinq procédés généraux peuvent être employés pour évaporer les liquides destinés à la préparation des extraits : 1° l'évaporation à feu nu ; 2° l'évaporation au bain-marie et à la vapeur ; 3° l'évaporation au soleil ou à l'étuve chauffée de 35 à 50 degrés ; 4° l'évaporation dans le vide ; 5° l'évaporation par un courant d'air froid.

Le premier procédé est tout à fait défectueux, le second et le troisième sont bons (Voyez évaporation), le quatrième et le cinquième sont meilleurs.

Remarque.—1° Quelque soit le mode employé pour évaporer les liqueurs destinées à faire des extraits, on ne peut empêcher qu'il ne s'y forme un dépôt qui est produit par l'altération des principes en solution ou par l'effet de la soustraction du liquide qui n'est plus en quantité suffisante pour dissoudre tous les principes. On est dans l'habitude de séparer ces dépôts quand ces liqueurs sont concentrées au trois quarts, et que l'on achève l'évaporation ; mais cette pratique ne peut être rationnellement généralisée, car ce dépôt est souvent doué de propriétés très énergiques.

2°—Quand le véhicule d'extraction employé est l'eau, il faut toujours avoir recours à l'eau de pluie ou à l'eau distillée, parce que les sels que les eaux de rivières et de fontaines contiennent s'ajouteraient à ceux que la plante contient déjà, et suffiraient pour donner aux extraits obtenus un aspect grumelé. Cet effet peut également être produit par les résines ; mais Parmentier conseille alors d'ajouter quelques cuillerées d'alcool à 22 degrés, lorsqu'ils sont sur le point d'être achevés ; ils sont ainsi plus homogènes et se conservent mieux.

3°—Le moyen d'avoir de bons extraits, c'est d'obtenir des liqueurs concentrées ; de les évaporer rapidement, à la plus basse température, et, autant que possible, de ne pas exposer le liquide à l'action de l'air atmosphérique.

4°—On s'assure qu'un extrait est cuit à la consistance convenable, en laissant refroidir une partie, ou bien lorsqu'il se forme une espèce d'épiderme à la surface, de manière qu'en en prenant une certaine quantité sur une spatule et frappant avec la main, celle-ci n'y adhère pas, ou bien que posé sur du papier non collé, il s'en détache facilement.

5°—Les plantes doivent être employées bien fraîches ; si on ne pouvait en extraire le suc aussitôt après les avoir cueillies, il faudrait en attendant, les faire tremper dans l'eau et n'employer que celles qui ont conservé leur fraîcheur. On peut ajouter un peu d'eau aux plantes peu succulentes, lorsqu'on les broie, afin d'accélérer l'opération. Les plantes sèches doivent être macérées un temps suffisant pour en extraire tout le suc.

6°—Pendant l'évaporation, la chaleur doit être appliquée sur le fond du vaisseau contenant le liquide, et non sur les bords, afin que l'extrait ne s'y colle pas.

7°—Il faut brasser constamment pendant l'opération.

8°—Les extraits bien préparés ne sont pas noirs, ils ont seulement une couleur plus ou moins foncée ; ils doivent conserver une saveur franche des matières qui ont servi à les obtenir, et surtout n'avoir pas le goût de brûlé.

9°—Pour extraire le suc des plantes, on peut employer la presse à teinture, qui a une grande force, mais il faut ajouter un peu d'eau et avoir le soin de bien broyer les plantes dans un mortier avant que de les soumettre à la pression.

10°—Il est quelquefois bon de passer la solution avant que d'évaporer, l'extrait se conserve mieux ainsi préparé.

11°—Si un extrait sec devient humide, on le fait sécher au moyen du bain-marie ; si au contraire, il devient trop sec, on peut y incorporer un peu d'eau distillée et chauffer doucement au bain-marie.

12°—Les pharmaciens doivent suivre exactement les règles prescrites pour ces préparations, car les extraits bien faits possèdent des propriétés très-énergiques, tandis que mal préparés, il n'y a probablement aucun autre médicament qui puisse autant tromper l'attente du médecin.

14°—Les extraits alcooliques se conservent très bien, mais les extraits aqueux demandent [illegible] de précautions. On pourrait mêler un peu d'alcool à ces derniers vers la fin de l'opéra-

tion ; on peut quelquefois se contenter de les recouvrir, lorsqu'ils sont froids, avec un papier trempé dans de l'alcool.

15°—Toutes les fois que dans un traitement en activité, un pharmacien remplacera un extrait anciennement préparé par un extrait nouvellement obtenu, il devra en prévenir le médecin, parceque, quoique le malade ait pu prendre, sans inconvénient, des doses élevées d'un extrait altéré par le temps, un médicament nouveau administré aux mêmes doses, pourrait causer de graves accidents.

Extraits fluides ou liquides.—A cause de leur facilité d'administration, les extraits fluides sont maintenant très employés. Il y en a deux formes principales. Les uns sont des teintures concentrées, les autres des sirops concentrés, selon que l'alcool ou le sucre sont employés pour dissoudre les principes actifs et en empêcher la décomposition. L'idée première d'un extrait fluide a été de le faire représenter une quantité égale du médicament à l'état naturel, en sorte qu'une once liquide équivaudrait à l'once solide, et que la dose serait par conséquent la même. Parmi les vingt-cinq extraits fluides de la pharmacopée des E. U., deux seulement (les extraits de quinquina et d'écorces de cerisier) s'écartent de cette règle. Mais dans les formules particulières, on s'en est écarté dans beaucoup de cas. Les teintures concentrées sont obtenues soit par l'alcool dilué soit par l'alcool fort selon la nature des principes actifs. Dans tous les cas, on agit par lixiviation et on fait évaporer ensuite la liqueur obtenue jusqu'à un certain point. Dans la préparation des sirops concentrés, on se sert aussi de l'alcool dilué pour extraire les principes actifs et on ajoute ensuite le sucre. On peut donner la formule suivante pour la préparation des extraits fluides en général :

Faites une teinture du médicament par lixiviation avec l'alcool dilué, évaporez-le à près de la moitié, alors ajoutez le sucre et continuez l'évaporation jusqu'à ce qu'une once liquide représente une once solide du remède employé.

13°—Les extraits fluides sont préférables aux autres sous bien des rapports : 1° ils sont plus faciles à administrer ; 2° les principes actifs des plantes ne sont pas exposés à s'altérer autant, vu que l'évaporation n'est pas aussi longtemps continuée. Le seul désavantage est la difficulté de les conserver, mais on peut presque toujours y remédier en ajoutant aux extraits un peu d'alcool, ou un peu de sucre, ou le mélange des deux.

EXTRACTUM ACONITI, (Syn) *Succus Spissatus Aconiti Napelli.* (F) *Extrait d'Aconit, Extrait d'Aconit avec la fécule verte.* (A) *Extract of Aconite, Extract of Aconite from the inspissated Juice.*

℞. Br.—Feuilles fraîches et sommités fleuries d'Aconit, ℔s. 112 (avoir-du-poids). Triturez dans un mortier de pierre, ajoutant un peu d'eau au besoin, soumettez à la pression, chauffez graduellement le suc obtenu à 130°, séparez la matière verte en passant dans un linge, chauffez le liquide à 200° pour coaguler l'albumen, puis filtrez. Evaporez au bain-marie la liqueur filtrée, en consistance d'un sirop clair : alors ajoutez y la matière verte, et brassez continuellement, faites évaporer en consistance convenable ; la température ne doit pas excéder 140°. Cent livres produisent 50 livres de jus et à peu près 7 livres d'extrait.

Qualités.—Préparé convenablement, cet extrait est brun-verdâtre, d'un odeur narcotique désagréable ; il a la saveur âcre de la plante ; c'est l'extrait d'aconit le plus sûr.

Propriété.—Usage.—Voyez Aconit.

Dose.—1 à 2 grains matin et soir, augmentant graduellement jusqu'à ce que le système soit affecté. 20 grains et plus ont été donnés dans une journée.

EXTRACTUM ACONITI ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique d'Aconit.* (A) *Alcoholic Extract of Aconite.*

℞. E.-U.—Feuilles d'Aconit récemment séchées et en poudre ℥ xij. Alcool, Oj. Alcool Dilué, Q. S. Introduisez la poudre préalablement humectée avec un tiers de l'alcool, dans un

lessivoir (percolateur) conique et versez par dessus le reste de l'alcool. Lorsque le liquide a été tout absorbé, par la poudre, versez l'alcool dilué jusqu'à ce qu'une chopine de liqueur ait été obtenue. Mettez ce liquide dans une pièce chaude jusqu'à ce qu'il soit évaporé à trois onces. Continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines de teinture et que la poudre soit épuisée, ce qui se reconnaît à l'absence de saveur. Evaporez ces deux chopines de liquide (au bain-marie et à une température qui n'excède pas 160°), en consistance de sirop clair et ajoutez-y les trois onces premièrement obtenues. Enfin, faites évaporer en consistance convenable, à une température qui n'excède pas 120°.

Remarque.—L'extrait de racine d'aconit se prépare de la même manière, mais il est plus fort que celui des feuilles.

Propriété.—Usage.—Voyez Aconit.

Dose.—½ à 1 grain, augmentant graduellement au besoin. Moins de l'extrait de la racine.

EXTRACTUM ALCORNOCÆ. (F) *Extrait d'Alcornoque.* (A) *Extract of Alcornoque.*

On l'obtient en évaporant une décoction de l'écorce.

Propriété.—Usage.—Voyez Alcornoco cortex.

Dose.—10 à 20 grains

EXTRACTUM ALOES BARBADENSIS. (F) *Extrait d'Aloès des Barbades.* (A) *Extract of Barbadoes Aloes.*

℞.—Br.—Aloès des Barbades en petits morceaux, ℔j. (avoir-du-poids), Eau Distillée, Oviij. (M. Imp). Ajoutez l'aloès à l'eau et brassez constamment jusqu'à ce qu'ils soient bien mélangés. Laissez reposer la liqueur pendant 12 heures, décantez le liquide qui surnage, passez le dépôt, mélangez les deux produits et évaporez en consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez Aloès.

Dose.—5 à 15 grains.

EXTRACTUM ALOES SOCOTRINÆ, (F) *Extrait d'Aloès Socotrin.* (A) *Extract of Socotrine Aloes.*

Cet extrait se prépare exactement comme le précédent.

Le but de ces deux préparations est d'avoir un aloès bien pur et privé de matière résinoïde, *apothème de Berzélius*, que l'on suppose être ce qui irrite les intestins tandis qu'elle n'est pas purgative.

Propriété.—Usage.—Voyez Aloès.

Préparation officinale.—Décoction d'Aloès Composée.

EXTRACTUM ANTHEMIDIS, (Syn) *Extractum Chamæmeli.* (F) *Extrait de Camomille.* (A) *Extract of Chamomile.*

℞.—Br.—Fleurs de Camomille Romaine, ℔j. (avoir-du-poids), Huile de Camomille, gtt. xv. Eau Distillée, quantité suffisante. Faites digérer la camomille dans six chopines d'eau (M. Imp.) pendant 12 heures; décantez la liqueur et pressez; faites de nouveau digérer les fleurs, décantez et pressez, puis, ayant mélangé les deux liqueurs, évaporez en consistance convenable et ajoutez l'huile à la fin de l'opération, ayant soin de bien l'incorporer.

Qualités.—Couleur brun foncé, saveur amère, pure, presque inodore.

Propriétés.—Tonique, stomachique.

Usage.—Dans la dyspepsie, la chlorose, la grande débilité.

Dose.—10 à 20 grains en pilules, 2 ou 3 fois par jour.

EXTRACTUM ANTHEMIDIS FLUIDUM. (F) *Extrait fluide de Camomille.* (A) *Fluid extract of Chamomile.*

℞.—(Prof. Procter.)—Fleurs de Camomille, ℥ viij. troie. Sucre, ℥ viij. troie. Alcool, Alcool dilué aa quantité suffisante.

Broyez la camomille, versez dessus une chopine d'alcool, macérez 24 heures, mettez dans un percolateur et versez lentement de l'alcool dilué jusqu'à l'obtention d'une chopine de teinture ; alors changez le récipient, et continuez la percolation jusqu'à l'obtention de deux nouvelles chopines de teinture. Evaporez la première teinture à une douce chaleur ou spontanément jusqu'à 6 onces liquides, et l'autre au bain-marie jusqu'à 4 onces, mêlez les deux liqueurs, ajoutez le sucre, faites dissoudre à une douce chaleur et enfin ajoutez de l'alcool pour former une chopine.

Dose.—Comme tonique 30 grains; comme antipériodique, ʒ j. à ʒ ij.—Une drachme représente 30 grains de camomille.

EXTRACTUM ARNICÆ ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique d'Arnica.* (A) *Alcoholic Extract of Arnica.*

℞.—E. U.—Arnica en poudre grossière. ℥ xxiv. Alcool Rectifié, Oiv. Eau, Oij. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mêlez l'alcool et l'eau et humectez la poudre avec une chopine de cette mixture ; tassez dans un percolateur cylindrique et ajoutez graduellement le reste du mélange ; continuez la lixiviation avec l'alcool dilué, jusqu'à ce que vous ayez six chopines de liquide ; enfin, évaporez en consistance convenable au bain-marie.

Propriété.—Usage.—Voyez Arnica.

Dose.—5 à 10 grains, mais on l'emploie surtout pour faire l'emplâtre.

Préparation officinale.—Emplâtre d'Arnica.

EXTRACTUM APOCYNI. (F) *Extrait d'Apocyn Chanvrin.* (A) *Extract of Indian Hemp.*

Préparé avec la racine comme l'extrait de gentiane.

Propriété.—Usage.—Voyez Apocynum Cannabinum.

Dose.—Grs. iij. à iv.

EXTRACTUM AURANTII, (*corticis fructûs.*) (F) *Extrait d'écorce d'orange.* (A) *Extract of Orange Peel.*

Obtenu en digérant l'écorce sèche avec l'alcool dilué, ensuite avec parties égales d'alcool dilué et d'eau, évaporant.

EXTRACTUM BELÆ LIQUIDUM.

Propriété.—Usage.—Cet extrait préparé avec le fruit, demi-mûr, de l'Ægle Marmelos, arbre des Indes Orientales, de la famille des *aurantiacées*, est un remède nouvellement introduit dans les Pharmacopées.

Il est employé dans la diarrhée, la dyssenterie et autres maladies des intestins, surtout lorsqu'il existe de l'atonie, etc.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. Une décoction est aussi employée; on la fait avec les fruits secs: 2 onces pour une chopine d'eau que l'on fait réduire à 4 onces. La dose est de ℥ j. à ℥ ij., toutes les 2 ou 3 heures, dans les cas aiguës.

EXTRACTUM BELLADONNÆ. (F) *Extrait de Belladone.* (A) *Extract of Belladonna.*

℞.—E. U.—Feuilles fraîches de Belladone, ℥ xij. Triturez dans un mortier avec un peu d'eau, exprimez le jus, faites-le chauffer, passez et évaporez en consistance convenable.

Qualités.—Inodore, saveur un peu amère.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la plante Belladone. On emploie cet extrait à l'extérieur dans plusieurs cas. Voyez. Emplastrum Belladonnæ.

Dose.—La dose de cet extrait est incertaine. Le plus sûr est de commencer par ¼ ou ½

grain, 2 ou 3 fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à ce que l'effet du remède soit produit. Pour un enfant de deux ans, on ne doit donner d'abord qu'un douzième de grain.

Préparations officinales. Emplâtre de Belladone. Onguent de Belladone.

EXTRACTUM BELLADONNÆ ALCOHOLICUM. (F) *Extrait alcoolique de Belladone.* (A) *Alcoholic Extract of Belladonna.*

℞. E.-U.—Feuilles de Belladone en poudre fine, ℥ xxiv. Alcool, Oiv. Eau, Oij. Alcool Dilué, quantité suffisante. Procédez comme pour l'extrait d'arniac.

Propriétés.—Usage.—Voyez Belladonna.

Dose.—Pour commencer, gr $\frac{1}{2}$ augmentant graduellement jusqu'à effet.

Préparations officinales.—Emplâtre de Belladone.

EXTRACTUM BISTORTÆ. (F) *Extrait de Bistorte.* (A) *Extract of great Bistort.*

Préparé comme l'extrait de ratanhia.

Propriété.—Usage.—Voyez Bistorta.

Dose.—20 à 40 grains.

EXTRACTUM BORAGINIS. (F) *Extrait de Bourrache.* (A) *Extract of borage.*

Obtenu en faisant évaporer la décoction.

Propriété.—Usage.—Voyez Borago.

Dose.—20 à 60 grains.

EXTRACTUM BUCHU FLUIDUM. (F) *Extrait fluide de Buchu.* (A) *Fluide extract of Buchu.*

℞. E.-U.—Buchu en poudre un peu grosse, ℥ xvj. Alcool Rectifié, Q. S. Humectez la poudre avec six onces d'alcool, mettez-la dans un percolateur cylindrique, tassez bien et versez graduellement l'alcool, jusqu'à ce que vous ayez douze onces de teinture ; laissez reposer et continuez la lixiviation, jusqu'à ce que deux chopines de liquide soient obtenues, évaporez cette dernière liqueur au bain-marie et à une température qui n'excède pas 150 °. Lorsque vous n'avez plus que quatre onces de liquide, mêlez à la première liqueur obtenue et laissez reposer, puis filtrez.

Qualité.—Liquide brun-rougeâtre, d'une odeur de menthe lorsqu'il est gardé longtemps.

Propriété.—Usage.—Voyez Buchu.

Dose.—20 a 30 grains dans de l'eau.

EXTRACTUM FLUIDUM BUCHU COMPOSITUM. (F) Extrait fluide de Buchu composé. (A) *Compound fluid Extract of Buchu.*

℞.—(Parrish). Buchu en poudre grossière, 12 onces troic. Alcool, 3 chopines. Eau, 6 chopines ou quantité suffisante.

Traitez les feuilles par macération et lixiviation, d'abord avec une partie de l'alcool, et ensuite avec le reste mêlé à l'eau, évaporez à trois chopines à une légère chaleur et ajoutez sucre 2$\frac{1}{2}$ ℔.

Continuez à chauffer jusqu'à dissolution, ôtez du feu et ajoutez les substances suivantes préalablement mélangées :

Huile de cubèbe, ʒ j. Huile de genièvre, aa ʒ j. Esprit d'éther nitreux, ℥ xij. Mélangez le tout ensemble.

Propriété.—Usage.—Dans les maladies chroniques des voix génito-urinaires.

Dose.— ʒ ss à ʒ j.

EXTRACTUM BUXI. (F) *Extrait de Buis.* (A) *Extract of Box-tree.*

Préparé avec la racine comme l'extrait d'ipécacuanha.

Propriété.—Usage.—Voyez Buxus.

EXTRACTUM CAINCÆ. (F) *Extrait de racines de Caïnca.* (A) *Extract of Cainca.*
Préparé avec la racine sèche comme l'extrait d'ipécacuanha. (Codex).

Propriété.—Usage.—Voyez Caincæ Radix.

Dose.—10 à 20 grains dans les hydropisies, répétée de manière à entretenir l'effet diurétique et cathartique.

EXTRACTUM CALISAYACUM (F) *Extrait de Calisaya.* (A) *Calisaya Extract* (Ellis).

Faites bouillir l'écorce de Calisaya en poudre grossière dans des portions successives d'eau acidulée avec l'acide muriatique, précipitez la décoction avec la chaux hydratée, faites digérer le précipité dans l'alcool chaud jusqu'à ce que le résidu n'ait plus aucun goût et évaporez l'alcool jusqu'à consistance d'extrait.

Il contient toute la quinine et la cinchonine du quinquina ainsi que la quinine amorphe ou quinoidine.

Dose.—2 à 5 grains.

EXTRACTUM CALUMBÆ. (F) *Extrait de Columbo.* (A) *Extract of Columbo.*

℞. Br—Colombo en poudre, ℔j. (avoir-du-poids). Alcool Dilué, Oiv. (M. Imp.) Faites macérer la poudre dans deux chopines d'Esprit, pendant 24 heures, mettez dans un percolateur et versez lentement le reste de l'alcool dessus. Retirez l'alcool du liquide obtenu, au moyen de la distillation, puis évaporez ce qui reste en consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez Calumba.

Dose.—5 à 15 grains 3 fois par jour.

EXTRACTUM CANNABIS. (Syn) *Extractum Cannabis Indicæ.* (F) *Extrait de Chanvre Indien.* (A) *Extract of Indian Hemp.*

L'extrait brut de chanvre Indien (*Churrus ou churris,*) est obtenu du *cannabis Indicus.* Tel qu'on le trouve dans le commerce, il est très-impur, et n'est pas entièrement soluble dans l'alcool ; il est d'un gris noir ou d'un vert noirâtre.

Propriété.—Usage.—Cet extrait est un narcotique puissant qui cause, d'abord, l'exhilaration, l'ivresse, des hallucinations délirantes, et, dans son action subséquente, l'assoupissement et la stupeur avec peu d'effet sur la circulation. (Voyez Haschich). Il est certain aussi qu'il augmente l'appétit, et que parfois il produit l'état cataleptique.

Il est employé dans différents états morbides du systême, pour produire le sommeil, calmer les spasmes, les inquiétudes nerveuses, les douleurs, etc. Il n'a pas l'inconvénient de l'opium, mais il n'est pas aussi certain dans ses effets ; cependant on peut le donner chaque fois que l'opium est contre-indiqué à cause des nausées, de la constipation et des maux de de tête qu'il produit.

Les maladies dans lesquelles on l'emploie plus fréquemment sont : les névralgies, la goutte, les rhumatismes, le tétanos, l'hydrophobie, le choléra épidémique, les convulsions, la chorée, l'hystérie, l'affaissement mental, le delirium tremens, la folie et les hémorrhagies utérines. Il a aussi été donné, avec avantage, dans les fièvres intermittentes, avant le paroxysme. Le Dr. A. Chritison, d'Edimbourg, l'a donné, avec succès, dans les mêmes cas que l'ergot de seigle, pour les femmes en couches.

Dose.—L'extrait du commerce est presque toujours mêlé d'impuretés, il est par conséquent difficile d'en préciser la dose ; lorsqu'il est de bonne qualité, $\frac{1}{2}$ à 1 grain peut affecter le systême. Les MM. Smith ont même trouvé que $\frac{2}{3}$ de grain de leur extrait avait produit un effet narcotique très-prononcé, mais dans d'autres circonstanses, il sera nécessaire de donner dix à douze grains, et on a même vu des cas où $\frac{1}{2}$ once avait été prise sans produire d'effet marqué. Le meilleur moyen est de donner, pour commencer, $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{2}$ grain toutes les 2, 3 ou 4

heures, en augmentant graduellement jusqu'à ce que l'effet soit produit. Il faut faire attention de diminuer la dose lorsqu'on change d'extrait. A haute dose, poison. Voyez antidote.

Ce remède, pris habituellement, cause les déplorables effets de l'Opium et des boissons fortes.

Préparations officinales.—Extrait de Chanvre Indien purifié. Teinture de Chanvre Indien.

EXTRACTUM CANNABIS PURIFICATUM. (F) *Extrait de Chanvre Indien Purifié.* (A) *Purified Extract of Indian Hemp.*

℞ E. U.— Extrait de chanvre Indien du commerce, ℥ ij. Alcool, Q. S. Triturez l'extrait avec 2 onces d'alcool jusqu'à ce qu'il soit parfaitement mêlé, et ayant ajouté 12 onces d'alcool, laissez macérer pendant 24 heures. Après ce temps, filtrez à travers le papier, versez assez d'alcool sur le filtre pour épuiser toute la résine, enfin évaporez à siccité, à une température qui n'excède pas 160°.

Propriétés.—Usage.—Voyez Extractum Cannabis.

Dose.—Quoique cet extrait soit plus pur que le précédent, on doit suivre la même règle pour les doses.

Préparations officinales.—Teinture de Chanvre Indien.

EXTRACTUM CANTHARIDIS ACETICUM. (F) *Extrait Acétique de Cantharides.* (A) *Acetic Extract of Spanish Flies.*

℞.—Cantharides en poudre grossière 4 parties, Acide Pyroligneux 1 partie, Alcool 16 parties. Digérez au bain-marie, pressez, filtrez, évaporez à consistance du beurre.

Propriétés.—Usage.—Etendu sur l'emplâtre adhésif, le papier ou le taffetas gommé pour produire la vesication.

EXTRACTUM CANTHARIDIS OLEOSUM. (F) *Extrait oléagineux de Cantharides.* (A) *Oily Extract of Spanish Flies*

℞.—(Codex). Epuisez les cantharides en poudre par lixiviation avec l'éther sulfurique, distillez l'éther pour obtenir un extrait épais et huileux.

Propriétés.—Usage.—On s'en sert comme vésicatoire de la manière suivante: Prenez ℥ iv. d'extrait, ajoutez ℥ viij. de cire jaune, faites fondre à une douce chaleur et étendez sur le taffetas gommé, la soie huilée, le papier, l'emplâtre adhésif, etc. On doit les conserver à l'abri de l'air.

EXTRACTUM CHELIDONII. (F) *Extrait de Chélidoine, Extrait de Belle-éclaire.* (A) *Extract of Greater Celandine.*

Est préparé par lixiviation avec l'alcool, ou en faisant évaporer la décoction.

Propriétés.—Usage.—Voyez Chelidonium majus.

Dose.—5 à 10 grs.

EXTRACTUM CHIRATÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Chirayta.* (A) *Fluid Extract Chiretta.*

Préparation.—Dose.—Comme celui de gentiane.

EXTRACTUM CIMICIFUGÆ. (F) *Extrait d'Actée à Grappe.* (A) *Extract of cimicifuga.*

Evaporez séparément une teinture préparée avec l'alcool à 95 par cent, et une autre avec l'alcool dilué jusqu'à consistance sirupeuse, mêlez et achevez l'opération au bain-marie, en agitant constamment.

Comme la résine est sujette à se séparer, produisant un extrait de force variable, même dans le même lot d'extrait, quelques uns recommandent d'évaporer la première teinture à siccité, et d'ajouter la poudre à l'autre portion juste au moment de la retirer du feu.

Propriétés.—Usage.—Dans les maladies anomales du système nerveux. Cet extrait représente mieux les propriétés de la plante que la cimicifugine résinoïde des eclectique.

Dose.—5 grs.

EXTRACTUM CIMICIFUGÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide d'Actée à Grappe, Extrait Fluide de Cimicifuge.* (A) *Fluid Extract of Cimicifuga.*

℞. E.-U.—Actée à Grappe en poudre fine, ℥ xvj., Alcool Fort, Oss., Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec quatre onces d'alcool fort, introduisez-la dans un percolateur conique, versez sur le diaphragme supérieur le reste de l'alcool fort, et, lorsque tout est entré dans la poudre, ajoutez graduellement l'alcool dilué jusqu'à ce que vous ayez une chopine et demie de teinture. Mettez cette liqueur dans un vaisseau peu profond que vous placez dans une chambre chaude et laissez évaporez à douze onces. Continuez de faire passer de l'alcool dilué sur la poudre jusqu'à ce que vous obteniez deux chopines de teinture ; évaporez cette dernière liqueur à quatre onces à une température qui n'excède pas 150°. Alors, ajoutez la première liqueur à la seconde, mais graduellement afin d'éviter la précipitation ; laissez reposer 24 heures et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Actea Racemosa.

Dose.—30 à 60 grains.

EXTRACTUM CINCHONÆ. (F) *Extrait de Quinquina.* (A) *Extract of Cinchona.*

℞. E.-U.—Quinquina jaune en poudre fine, ℥ xij. Alcool, Oiv. Eau, quantité suffisante. Introduisez la poudre, préalablement mêlée avec trois onces d'alcool, dans un percolateur conique, et versez graduellement par dessus le reste de l'alcool. Quand le liquide a cessé de passer, versez assez d'eau pour que la surface en soit toujours couverte jusqu'à ce que quatre chopines soit obtenues. Mettez cette liqueur de côté et continuez la lixiviation afin de retirer encore six chopines de liqueur. Retirez l'alcool de ces liqueurs au moyen de la distillation et évaporez séparément en consistance de miel clair, puis mélangez-les et évaporez de nouveau en consistance convenable.

Propriétés.—Usage.—Voyez Cinchona.

Dose.—10 à 30 grains. Cette dose équivaut à une drachme de la poudre.

EXTRACTUM CINCHONÆ FLUIDUM, (Syn) *Extractum Cinchonæ Flavæ Liquidum.* (F) *Extrait Fluide de Quinquina.* (A) *Fluid Extract of Cinchona, Liquid Extract of Cinchona.*

℞. E.-U.—Quinquina jaune en poudre fine, ℥ xvj. Sucre en grosse poudre, ℥ xx. Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec dix onces d'alcool, laissez reposer une demi-heure, tassez fortement dans un percolateur cylindrique et versez graduellement le reste de l'alcool sur le diaphragme supérieur jusqu'à ce que vous ayez obtenu quatre chopines de teinture. Evaporez à deux chopines, ajoutez le sucre, évaporez de nouveau à deux chopines, et passez la liqueur chaude.

Propriétés.—Usage.—Voyez Cinchona.

Dose.—℥ ss. à ℥ j. Comme antipériodique ℥ ij. au moins, doivent être prises entre les paroxysmes. Deux drachmes équivallent à ℥ j. de l'écorce.

EXTRACTUM COLCHICI. (F) *Extrait de Colchique.* (A) *Extract of Colchicum.*

℞. Br.—Bulbe de Colchique frais et dépouillé de ses enveloppes, lbvij. (avoir-du-poids). Broyez le bulbe et exprimez le suc ; laissez reposer quelques heures, décantez, chauffez la liqueur à 212° ; alors passez dans une flanelle et évaporez en consistance convenable à une température qui n'excède pas 160°.

Propriétés.—Usage.—Voyez Colchicum.

Dose.—1 à 2 grains.

EXTRACTUM COLCHICI ACETICUM. (F) *Extrait Acétique de Colchique.* (A) *Acetic Extract of Colchicum.*

℞. E.-U.—Racine en poudre demi-fine, ℥ xij. Acide Acétique, ℥ iv. Eau, quantité suffisante. Imbibez la poudre avec l'acide et l'eau, préalablement mêlés ensemble; tassez dans un percolateur conique et versez graduellement de l'eau par dessus, jusqu'à ce que la liqueur, qui coule par le robinet, n'ait presque plus de goût. Enfin, évaporez le liquide, dans un vaisseau de porcelaine, en consistance convenable.

Propriétés.—Usage.—Voyez Colchicum. Cette préparation est beaucoup recommandée par Sir C. Scadamore.

Dose.—1 à 2 grains, 2 ou 3 fois par jour, augmentant au besoin.

EXTRACTUM COLCHICI RADICIS FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Racine de Colchique.* (A) *Fluid Extract of Colchicum Root.*

℞. E.-U.—Racine de Colchique en poudre fine, ℥ xvj. Alcool et Eau, aa quantité suffisante. Humectez la poudre avec six onces d'un mélange fait avec deux parties d'alcool et une partie d'eau, tassez modérément dans un percolateur conique; versez graduellement le mélange sur la poudre jusqu'à ce que vous ayez douze onces de teinture. Mettez de côté et continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines de teinture, évaporez cette dernière liqueur à quatre onces, enfin mêlez-y le premier liquide obtenu, et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Colchicum.

EXTRACTUM COLCHICI SEMINIS FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Semence de Colchique.* (A) *Fluid Extract of Colchicum Seed.*

℞. E.-U.—Graine de Colchique en poudre demi-fine, ℥ xvj. Alcool et Eau, aa quantité suffisante. Faites exactement comme l'extrait précédent, mais avant de filtrer, laissez reposer quelques jours et décantez.

Propriété.—Usage.—Voyez Colchicum. Si ces préparations sont bien faites, c'est-à-dire si le colchique est tout-à-fait épuisé, une once de chacune de ces deux préparations équivaut à une once de racine ou de graines.

Dose.—2 à 8 grains.

EXTRACTUM COLOCYNTHIDIS ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique de Coloquinte.* (A) *Alcoholic Extract of Colocynth.*

℞. E.-U.—Coloquinte, 48 onces, Alcool Dilué, quantité suffisante. Faites sécher la coloquinte et ayant rejeté les graines, réduisez la pulpe en grosse poudre; faites macérer quatre jours dans huit chopines d'alcool dilué, brassez de temps en temps; passez dans une flanelle et exprimez fortement. Tassez bien le résidu dans un percolateur cylindrique et versez de l'alcool sur le diaphragme supérieur, jusqu'à ce que la liqueur ainsi obtenue et le premier liquide mesurent ensemble seize chopines. Puis retirez du mélange, par la distillation, 10 chopines d'alcool et évaporez le résidu à siccité. Enfin, réduisez la masse sèche en poudre et conservez dans des flacons bien bouchés.

Usage.—L'usage presque exclusif de cet extrait est la préparation de l'extrait composé.

Préparation officinale.—Extrait de Coloquinte Composé.

EXTRACTUM COLOCYNTHIDIS COMPOSITUM. (F) *Extrait de Coloquinte Composé.* (A) *Compound Extract of Colocynth.*

℞. E.-U.—Extrait Alcoolique de Coloquinte en poudre fine, ℥ iijss. Aloès Socotrin en poudre fine, ℥ xij. Résine de Scammonée en poudre fine, ℥ iij. Cardamome en poudre fine, ℥ iij. Savon en poudre fine, ℥ iij. Triturez bien ensemble toutes les poudres et conservez dans un flacon bien bouché.

Propriétés.—Cathartique énergique et sûr sans avoir le caractère drastique de la colon-

quinte et de la scammonée. On pourrait encore le modifier avantageusement, selon le Dispensaire des Etats-Unis, en y ajoutant de la rhubarbe, du jalap, du calomel, etc.

Usage.—Combiné comme il est dit plus haut, cet extrait est beaucoup employé chaque fois qu'un cathartique actif est indiqué, particulièrement dans le commencement des fièvres et des affections fébriles, dans la congestion du foie ou du système portal, et dans la constipation opiniâtre.

Dose.—5 à 30 grains, selon l'effet voulu.

Préparations officinales-—Pilules Cathartiques composées.

EXTRACTUM CONII, (F) *Extrait de Ciguë* (A) *Extract of Hemlock*

℞,—E. U. Ciguë fraîche ℥ xij. Broyez dans un mortier de pierre, ajoutant un peu d'eau pour aider l'opération, et exprimez le suc, chauffez-le jusqu'à l'ébulllition, filtrez et évaporez en consistance convenable, dans un vaisseau peu profond, à la température ordinaire, ou au moyen d'un courant d'air dirigé sur la surface du liquide.

Qualités.—Cet extrait a une couleur vert foncé ou brunâtre, une odeur fortement narcotique et un peu fétide et une saveur quelquefois un peu amère et saline.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Conii Folia.

Dose.—2 grains 3 fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à effet.

EXTRACTUM CONII ALCOHOLICUM. (F) *Extrait alcoolique de Ciguë.* (A) *Alcoholic Extract of Hemlock.*

℞.—E. U. Ciguë récemment séchée et en poudre fine, ℥ xij. Alcool, Oj. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mêlez la poudre préalablement mélangée avec ½ de l'alcool, dans un percolateur conique et versez dessus le reste de l'alccool. Quand le liquide a tout été absorbé, versez de l'alcool dilué jusqu'a ce qu'une chopine de teinture soit obtenu. Mettez la liqueur de côté dans un lieu chaud afin qu'elle s'évapore spontanément à trois onces. Continuez la lixiviation avec l'alcool dilué jusqu'à ce que vous ayez deux chopines de plus de teinture, ou que la poudre soit épuisée. Alors évaporez cette dernière liqueur, en consistance de sirop, à une température qui n'excède pas 160°. Enfin ajoutez-y le premier liquide obtenu, et évaporez en consistance convenable à une température qui n'excède pas 120°.

On doit suivre toutes ses régles si l'on veut avoir un bon extrait.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Conium.

Dose.—1 à 2 grains, on augmente graduellement jusqu'à ce que l'effet soit produit.

Epreuves.—Traitée par un alcali, cet extrait doit émettre une forte odeur de souris.

EXTRACTUM CONII FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Ciguë* (A) *Fluid Extract of Hemlock*

℞.—E. U. Ciguë récemment séchée et en poudre fine, ℥ xvj. Acide Acétique, ℥ ss. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mêlez l'acide avec trois chopines d'alcool dilué; humectez la poudre avec un demiard de ce mélange; mettez dans un percolateur conique et versez graduellement le reste du mélange sur le diaphragme supérieur jusqu'à ce que vous ayez obtenu douze onces de teinture, ayant mis ce produit de côté, continuez la percolation, premièrement avec le reste de la mixture, puis avec de l'alcool dilué; lorsque vous aurez trois chopines de teinture, évaporez au bain-marie à quatre onces, à une température qui n'excède pas 150°, et mêlez avec la premiére liqueur obtenue.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Conium.

Dose.—4 à 5 grains, augmentant assez rapidement jusqu'à ce que l'effet soit produit

Epreuves.—Traité par un alcali, cet extrait doit donner une forte odeur de souris.

EXTRACTUM CORNUS FLORIDÆ, (F) *Extrait de cornier* (A) *Extract of*

Flowering Dogwood.—Préparé comme l'extrait d'ipécacuanha. On prépare aussi de la même manière les *Extraits de Cornus Cericea et de Cornus Circinata.*

Dose.—10 à 20 grains.

EXTRACTUM CORNUS FLORIDÆ FLUIDUM. (F) *Extrait fluide de Cornouiller de la Floride* (A) *Fluid Extract of common Dogwood.*

℞.- (Professeur Maisch). Ecorces de cornouiller en poudre, ℥ xvj. Epuisez par lixiviation avec l'alcool dilué, évaporez à une chopine, faites dissoudre 12 onces troie de sucre et évaporez à 16 onces liquides.— ʒ j. représente ʒ j. de l'écorce. On peut ajouter avec avantage à cet extrait un peu d'écorce d'orange fraîches.

Propriétés.—Usage.—Tonique, employé dans les mêmes cas que le quinquina.

Dose.—20 gouttes à ʒ j.

EXTRACTUM CUBEBÆ. (F) *Extrait de Poivre de Cubèbe.* (A) *Extract of Cubebs.*

℞.—(M. Toller.)—Epuisez le Cubèbe par l'alcool, distillez en partie, évaporez au bain-marie à consistance pilulaire, ajoutant un peu de savon en poudre.

Propriété.—Usage.—Voyez Cubeba.

Dose.—15 grains, 2 fois par jour.

EXTRACTUM DIGITALIS ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique de Digitale* (A) *Alcolic Extract of Digitalis.*

℞.—E. U. Digitale récemment séchée et en poudre fine, ℥ xij. Alcool, Oj, Alcool Dilué, quantité suffisante. Opérez exactement comme pour l'extrait alcoolique de ciguë. Il faut suivre en tout les règles prescrites, si l'on veut avoir un extrait qui possède les qualités de la digitale.

Propriétés Usage.—Voyez Digitalis.

Dose.—¼ de grain augmentant graduellement à 1 grain. On ne doit pas donner plus de ¼ de grain pour commencer.

EXTRACTUM DULCAMARÆ. (F) *Extrait de Douce-Amère.* (A) *Extract of Bitter-sweet.*

℞. E.-U—Douce Amère en poudre, ℥ xij. Alcool Dilué, Q. S. Humectez la poudre avec 4 onces de l'alcool, mettez la dans un percolateur conique et versez de l'alcool jusqu'à ce que la teinture qui passe n'ait presque plus de goût. Retirez l'alcool, au moyen de la distillation, jusqu'à ce que le liquide soit réduit à moitié, passez et évaporez en consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez Dulcamara.

Dose.—5 à 10 grains et plus sans danger.

EXTRACTUM DULCAMARÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Douce-Amère* (A) *Fluid Extract of Bitter-Sweet.*

℞. E.-U.—Douce-Amère en poudre demi-fine, ʒ xvj. Sucre en grosse poudre, ℥ x. Alcool Dilué, Q. S. Humectez la poudre avec un demiard d'alcool, mettez la dans un percolateur conique et versez dessus assez d'alcool pour avoir trois chopines de teinture. Evaporez, au bain-marie, à une chopine, ajoutez le sucre, évaporez de nouveau à une chopine et brassez le liquide lorsqu'il est chaud.

Propriété.—Usage.—Voyez Dulcamara.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. 2 à 3 fois par jour. On peut augmenter graduellement.

EXTRACTUM ELATERII. (F) *Extrait d'Élatérium* (A) *Extract of Elaterium.*

℞. Lond,—Coupez le concombre sauvage en petits morceaux, pressez légèrement, passez

au tamis. Laissez reposer, rejetez le liquide surnageant et faites sécher le résidu à une douce chaleur.

Propriété.—Usage. - Voyez Elaterium.

Dose.—$\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{4}$ grain.

EXTRACTUM ERGOTÆ FLUIDUM ou LIQUIDUM, (F) *Extrait Fluide d'Ergot de Seigle.* (A) *Fluid Extract of Ergot.*

℞. E.-U.—Ergot de Seigle en poudre fine, ℥ xvj. Acide Acétique, ℥ ss. Alcool Dilué, Q. S. Mêlez l'acide avec trois chopines d'alcool, et ayant humecté la poudre avec quatre onces de cette mixture, introduisez-la dans un percolateur conique, tassez modérément et versez graduellement l'alcool jusqu'à ce que vous ayez obtenu 12 onces de teinture. Mettez de côté ce produit et continuez la lixiviation avec l'alcool dilué ; lorsque vous aurez trois chopines de liquide évaporez-le à 4 onces, à une température qui n'excède pas 150° ; mêlez à la première liqueur obtenue et filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Ergota.

Dose.—10 à 20 gouttes.

EXTRACTUM FULIGINIS. (F) *Extrait de Suie.* (A) *Extract of Soot.*

℞.—Faites bouillir la suie dans 8 parties d'eau, pendant ½ heure, passez et évaporez à consistance d'extrait.

Propriété.—Usage.—Voyez Fuligo ligni.

Dose.—4 à 16 grains par jour.

On prépare l'Extrait Acétique de suie de la même manière en prenant parties égales d'eau et de vinaigre.

EXTRACTUM GALLÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de noix de Galle.* (A) *Fluid extract of Galls.*

℞.—Noix de galle en poudre grossière ℥ viij. Alcool Q. S. Faites une teinture par lixiviation et évaporez à une chopine.

Propriété.—Usage.—Astringent puissant. Voyez Galle.

Dose.—20 à 40 grains.

EXTRACTUM GENTIANÆ. (F) *Extrait de Gentiane.* (A) *Extract of Gentian.*

R. E.-U.—Gentiane en grosse poudre, ℥ xij. Eau, Q. S. Humectez la poudre avec 4 onces d'eau, mettez la dans un percolateur et ajoutez graduellement l'eau jusqu'à ce que l'infusion qui passe n'ait presque plus de saveur. Faites réduire le liquide aux trois-quarts, passez et évaporez en consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Incompatibitité.—Voyez Gentiane. On emploie souvent cet extrait sous forme de pilules, soit seul, soit combiné avec quelques préparations métalliques.

Dose.—10 à 30 grains.

EXTRACTUM GENTIANÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Gentiane.* (A) *Fluid Extract of Gentian.*

℞. E.-U.—Gentiane en poudre demi-fine, ℥ xvj. Alcool Dilué, Q. S. Humectez la poudre avec 6 onces de l'alcool, introduisez-la dans un percolateur conique, tassez modérément et versez graduellement, sur le diaphragme supérieur, de l'alcool jusqu'à ce que 12 onces de liquide soient passés, mettez cette liqueur de côté et continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines de teinture. Evaporez cette dernière à quatre onces, mêlez avec la liqueur en réserve et filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Gentiana.

Dose.—10, 30 et même 60 gouttes.

EXTRACTUM GLYCYRRHIZÆ. (F) *Extrait de Réglisse, Réglisse, Suc de Réglisse.* (A) *Liquorice, Extract of Liquorice.*

℞. Br.—Racine de Réglisse en grosse poudre, ℔j. Eau Distillée, Q. S. Faites macérer la poudre, pendant 12 heures, dans 8 onces d'eau, introduisez-la dans un percolateur et versez par dessus, assez d'eau pour épuiser la poudre. Faites chauffer la liqueur à 212°, passez dans une flanelle et évaporez en consistance convenable; enfin, faites des cylindres de quelques pouces de long et d'un pouce de diamètre.

Propriétés.—Usage.—Voyez Glycyrrhiza.

Dose.—Quantité voulue.

Remarque.—Le suc de réglisse qui se trouve dans le commerce vient, généralement d'Espagne, d'Italie et de Calabre. Il contient souvent des impuretés et même du cuivre. Pour le purifier, on le coupe menu, on le met sur un diaphragme dans un vaisseau d'étain, on ajoute assez d'eau froide pour qu'il en soit recouvert ; quand le suc est tout-à-fait dissout, on soutire la liqueur, on la passe à travers une étoffe de laine, et on l'évapore en consistance d'extrait ferme.

EXTRACTUM GRANATI CORTICIS. (F) *Extrait d'Ecorce de Racine de Grenadier.* (A) *Extract of Bark of Pomegranate root.*

℞.—(Codex).—Comme l'extrait d'ipécacuanha.

EXTRACTUM GRATIOLÆ. (F) *Extrait de Gratiole.* (A) *Extract of Hedge Hyssop.*

Préparé par lixiviation et évaporation de la teinture ou par décoction.

Propriété.—Usage.—Voyez Gratiola officinalis.

Dose.—2 à 4 grains.

EXTRACTUM HÆMATOXYLI. (F) *Extrait de bois de Campêche, Extrait de Campêche* (A) *Extract of Logwood.*

℞.—E. U.—Bois de Campêche rapé, ℥ ij. Eau, Oviij. Faites réduire à trois chopines, passez la décoction lorsqu'elle est chaude, et faites évaporer à siccité.

Propriété.—Usage.—Voyez Hæmatoxylon.

Dose.—10 à 30 grains. Si on donne cet extrait en pilules, elles doivent être nouvellement préparées, mais il vaut mieux l'employer en solution.

EXTRACTUM HELLEBORI ALCOHOLICUM, (Syn) *Extractum Hellebori.* (F) *Extrait Alcoolique d'Ellébore Noir, Extrait d'Ellébore.* (A) *Alcoholic Extract of Hellebore.*

℞.—E. U.—Ellebore noir récemment séché et en poudre fine, ℥ xij. Alcool, Oj. Alcool Dilué, quantité suffisante. Introduisez la poudre, préalablement mêlée avec un tiers de l'alcool rectifié, dans un percolateur conique et versez le reste de l'alcool sur le diaphragme supérieur. Quand le liquide a été tout absorbé par la poudre, versez de l'alcool dilué jusqu'à ce que vous ayez obtenu une chopine de teinture; mettez-la dans un lieu chaud et laissez-la évaporer spontanément à trois onces. Continuez la lixiviation avec l'alcool dilué. Lorsque vous aurez obtenu encore deux chopines de teinture, évaporez en consistance de sirop, à une température qui n'excède pas 160°. Mêlez à cette liqueur le premier liquide obtenu et évaporez de nouveau en consistance convenable à une température qui n'excède pas 120°.

Cet extrait ne sera bon qu'en autant qu'il aura été fait à une température aussi basse que possible et qu'il n'aura pas été beaucoup exposé à l'air.

Propriété.—Usage.—Voyez Helleborus.

Dose.—Comme purgatif drastique, 5 à 10 grains.

EXTRACTUM HYDRANGEÆ FLUIDUM. (F) *Extrait fluide d'Hydrangée de Virginie.* (A) *Fluid Extract of Hydrangea.*—Dr. S. W. Butler.

℞.—Racine d'Hydrangée, 16 oz. Eau, 6 chopines ou quantité suffisante.

Faites bouillir, évaporez à ½ chopine.—Ajoutez : Miel 2 chopines.

Evaporez à 2 chopines. En été évaporez un peu plus et ajoutez Eau-de-Vie, ½ chopine.

Dose.— ℨj. 2 ou 3 par jour.

EXTRACTUM HYOSCYAMI. (F) *Extrait de Jusquiame.* (A) *Extract of Henbane.*

℞.– Br.—Feuilles fraîches et jeunes branches de Jusquiame, 112 ℔s, (avoir-du-poids). Opérez exactement comme pour l'extrait d'aconit.

Propriétés.— Usage.—Voyez Hyoscyamus. On l'emploie quelquefois à l'extérieur dans les mêmes cas que l'extrait de belladone.

Dose.—Il est prudent de ne commencer qu'avec une dose modérée, et d'augmenter graduellement jusqu'à ce que l'effet voulu soit produit. On le donne, en pilules, à la dose de 2 ou 3 grains.

EXTRACTUM HYOSCYAMI ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique de Jusquiame.* (A) *Alcoholic Extract of Henbane.*

℞.—E. U.—Feuilles de Jusquiame récemment séchées et en poudre demi-fine, ℥xxiv. Alcool, Oiv. Eau, Oij. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mêlez l'alcool et l'eau, humectez la poudre avec une chopine de cette mixture, tassez fortement dans un percolateur conique et ajoutez graduellement le reste de la mixture; continuez la lixiviation avec de l'alcool dilué jusqu'à ce que vous ayez six chopines de teinture; enfin, évaporez au bain-marie en consistance convenable.

Propriété.— Usage.—Voyez Hyoscyamus.

Dose.—1 à 2 grains, augmentant graduellement jusqu'à ce que l'effet soit obtenu.

EXTRACTUM HYOSCYAMI FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Jusquiame.* (A) *Fluid Extract of Henbane.*

℞.—E.-U.—Feuilles de Jusquiame en poudre fine, ℥xvj. Alcool et Eau, aa quantité suffisante. Mêlez deux mesures d'alcool avec une mesure d'eau, humectez la poudre avec 6 onces de ce mélange, tassez fortement dans un percolateur conique et versez sur le diaphragme supérieur le même mélange, jusqu'à ce que vous ayez obtenu douze onces de teinture; alors mettez de côté cette première liqueur et continuez la lixiviation afin de retirer encore deux chopines et demie de teinture. Evaporez à 4 onces, à une température qui n'excède pas 150°. Mêlez cette liqueur avec la première obtenue et filtrez.

Propriétés.— Usage.—Voyez Hyoscyamus.

Dose.—5 à 10 grains pour commencer.

EXTRACTUM IGNATIÆ ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique de Fève de St. Ignace.* (A) *Alcoholic Extrait of Ignatia.*

℞. E.-U.—Fève de St. Ignace en poudre fine, ℥xij. Alcool, quantité suffisante. Mêlez la poudre avec 4 onces d'alcool, laissez macérer une heure, puis tassez fortement dans un percolateur cylindrique et versez graduellement de l'alcool jusqu'à ce que vous ayez trois chopines de teinture; il faut que cette teinture passe très-lentement. Retirez l'alcool, à l'aide de la distillation au bain-marie, jusqu'à ce que le produit soit réduit à un demiard et évaporez en consistance convenable.

Propriété.— Usage.—Voyez Ignatia.

Dose.—½ à 1 grain.

EXTRACTUM IPECACUANHÆ. (F) *Extrait d'Ipécacuanha.* (A) *Extract of Ipecacuanha.*— ℞. —(Codex). Ipecacuanha en poudre assez fine ℔ij, alcool dilué ℔vij. Humectez la poudre avec 1℔ d'alcool, mettez dans un percolateur. Au bout de 12 heures, lixivez avec le reste de l'alcool. Après qu'il aura été absorbé par la poudre, tenez cette dernière couverte d'eau distillée jusqu'à ce que le liquide occasionne un précipité en tombant dans celui qui est déjà passé. Distillez l'alcool et évaporez le résidu à consistance d'extrait.

Propriété.— Usage.—Voyez Ipecacuanha.

EXTRACTUM IPECACUANHÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide d'Ipécacuanha.* (A) *Fluid Extract of Ipecacuanha.*

℞. E.-U.—Ipécacuanha en poudre, ℥ xvj. Acide Acétique, ℥ j. Alcool et Eau, aa quantité suffisante. Humectez la poudre avec six onces d'alcool, introduisez-la dans un percolateur conique, tassez fortement et versez graduellement de l'alcool jusqu'à ce que 3 chopines de liquide soient passées lentement ou jusqu'à ce que l'ipécacuanha soit épuisé. Retirez l'alcool, à l'aide de la distillation au bain-marie. Lorsque la liqueur est en consistance de sirop, mêlez-la avec l'acide acétique et 10 onces d'eau ; faites bouillir cette mixture jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un demiard et que la matière résineuse en soit séparée. Filtrez le liquide lorsqu'il est froid et versez assez d'eau sur le filtre pour obtenir un demiard de liqueur. Enfin, mêlez cette liqueur avec un demiard d'alcool rectifié.

Propriété.—Usage.—Voyez Ipécacuanha.

Dose.—Comme émétique 20 à 30 grains. Cet extrait est ajouté avec avantage aux mixtures expectorantes et diaphorétiques.

Préparation Officinale.—Sirop d'Ipecacuanha.

EXTRACTUM JALAPÆ. (F) *Extrait de Jalap.* (A) *Extract of Jalap.*

℞. E.-U.—Jalap en poudre demi-fine, ℥ xij. Alcool, Oiv. Eau, quantité suffisante. Mettez la poudre, préalablement humectée avec trois onces d'alcool, dans un percolateur conique et versez graduellement dessus le reste de l'alcool. Quand le liquide cesse de passer, versez sur le résidu assez d'eau pour que la surface en soit couverte ; continuez la lixiviation jusqu'à ce que vous ayez 4 chopines de teinture. Mettez ce liquide de côté, et continuez de verser de l'eau sur la poudre afin d'obtenir encore six chopines d'infusion. Retirez l'alcool de la teinture au moyen de la distillation, jusqu'à que cette teinture ait une consistance de miel clair. Evaporez l'infusion afin de lui donner la même consistance. Enfin, mêlez les deux liqueurs et évaporez en consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez Jalapa.

Dose.—10 à 20 grains.

EXTRACTUM JALAPÆ FLUIDUM. (A) *Fluid Extract of Jalap.* (F) *Extrait Fluide de Jalap.*—℞.—(Prof. Procter). Jalap, 16 onces troie ; Sucre, 8 onces troie ; Carbonate de potasse, ½ once troie ; Alcohol, Eau, aa quantité suffisante.

Réduisez le Jalap en poudre grossière, versez dessus un mélange de 2 parties d'alcool et une d'eau, laissez macérer 24 heures. Mettez dans un percolateur et versez l'alcool dilué ordinaire jusqu'à ce que vous ayez ½ gallon de teinture. Evaporez au bain-marie à moitié, ajoutez le sucre et le carbonate de potasse et évaporez à ℥ xij. Mettez le liquide encore chaud dans une bouteille d'une chopine, ajoutez 4 onces d'alcool et mêlez.

Propriétés.—Voyez Jalap.

Dose.—15 gouttes à ʒ j. selon l'effet que l'on veut obtenir.

EXTRACTUM JUGLANDIS. (F) *Extrait de Noyer.* (A) *Extract of Butternut tree.*

℞. E.-U.—Ecorce interne de la racine du noyer tendre en poudre demi-fine, ℥ xij. Eau, quantité suffisante. Humectez la poudre avec quatre onces d'eau, tassez dans un percolateur conique, et versez graduellement de l'eau sur le diaphragme supérieur, jusqu'à ce que l'infusion soit peu imprégnée de la propriété du noyer. Faites réduire le liquide au trois quarts et, au moyen du bain-marie, évaporez en consistance convenable.

Propriétés.—Usage.—Voyez Juglans.

Dose.—20 à 30 grains. A cette dose il agit comme un cathartique doux.

EXTRACTUM JUGLANDIS FOLIORUM. (F) *Extrait de Feuilles de Noyer.* (A) *Extract of Leaves of Butternut-tree.*

℞. (M. Negrier).—Préparé par décoction avec les feuilles sèches, ou préférablement par lixiviation.

Dose.—3 grains, 2 ou 3 fois par jour.

EXTRACTUM JUGLANDIS IMMATURÆ. (F) *Extrait de Brou de Noix.* (A) *Extract of Green Walnut.*

℞.—Brou de noix 2½℔. Eau bouillante, 2 gallons. Macérez 24 heures, faites bouillir à 1 gallon ; passez et évaporez à consistance requise.

Propriétés.—Usage.—Voyez Juglans.

Dose.—10 à 30 grains.

EXTRACTUM KRAMERIÆ. (F) *Extrait de Ratanhia.* (A) *Extract of Rhatany.*

℞. E.-U.—Ratanhia en poudre demi-fine, ℥ xij. Eau, quantité suffisante. Humectez la poudre avec quatre onces d'eau ; tassez dans un percolateur conique et versez graduellement de l'eau dessus, jusqu'à ce que l'infusion qui passe n'ait presque plus la propriété astringente du ratanhia. Faites chauffer le liquide jusqu'à ébullition ; passez et évaporez en consistance convenable, à une température qui n'excède pas 160°.

Cet extrait pour être bon, doit avoir une couleur brun-rougeâtre, une cassure douce et brillante, une saveur très-astringente et presque entièrement soluble dans l'eau. C'est à cela qu'on reconnaît sa pureté.

Propriétés.—Usage.—Voyez Krameria.

Dose.—10 à 30 grains.

Préparation officinale.—Sirop de Ratanhia.

EXTRACTUM LACTUCARII FLUIDUM, (F) *Extrait Fluide de Lactucarium* (A) *Fluid Extract of Latucarium.*

℞.—(E. Paris et Dispensaire des Etat-Unis.) Lactucarium, ℥ iv troie, Alcool dilué, Alcool, aa, quantité suffisante. Réduisez le lactucarium en poudre, triturez avec l'alcool dilué jusqu'à consistance pâteuse, mettez dans un percolateur, lixivez avec l'alcool dilué tant que la teinture possède un goût amer, évaporez à trois onces, décantez, triturez le résidu avec une once d'alcool fort jusqu'à dissolution, mêlez les liqueurs et filtrez au besoin.

Chaque goutte de cet extrait représente un grain de lactucarium.

EXTRACTUM LOBELIÆ ACETICUM. (F) *Extrait acétique de Lobélie* (A) *Acetic extract of Lobelia.*

Macérez la poudre de graines de lobélie dans l'alcool dilué, lixivez ensuite avec l'alcool dilué auquel on ajoute pour les premières portions une petite quantité d'acide acétique. Evaporez à consistance d'extrait.

Dose.—2 à 3 grains.

EXTRACTUM LOBELIÆ FLUIDUM (F) *Extrait Fluide de Lobélie* (A) *Fluid extract of Lobelia.* (Prof Procter).

℞.—Lobélie (la plante) concassé ℥ viij. Acide acétique ℥ j. Alcool dilué 3 chopines, Alcool ℥ vj. Macérez la lobélie pendant 24 heures dans une livre et demie d'alcool dilué préalablement mélangé avec l'acide acétique ; mettez le mélange dans un percolateur de terre, versez lentement le reste de l'alcool dilué, et ensuite de l'eau pour obtenir 3 livres de teinture, évaporez au bain-marie à 10 onces liquides, passez, ajoutez l'alcool et filtrez. Un drachme équivant à ℥ ss de teinture.

Dose.—Comme narcotique et expectorant, 5 gouttes ; comme émétique, 20 à 30 gouttes.

EXTRACTUM LUPULI, (Syn) *Extractum Humuli* (F) *Extrait de Houblon.* (A) *Extract of Hops.*

℞.—Br. Houblon, ℔j. (avoir du poids), Alcool, Ojss. (M. Imp.) Eau distillée, 1 gallon (M. Imp), Faites macérez le houblon dans l'alcool, pendant sept jours, exprimez le jus,

coulez, filtrez la teinture et retirez l'alcool au moyen de la distillation, jusqu'à ce que le produit soit en consistance molle. Faites bouillir le houblon (déjà macéré dans l'alcool) dans l'eau, pendant une heure; exprimez la liqueur, passez et évaporez en consistance molle. Enfin, mêlez les deux extraits et évaporez en consistance convenable, à une température qui n'excède pas 140°.

Propriétés—Usage—Voyez Humulus.

Dose.—10 à 30 grains.

EXTRACTUM LUPULINÆ (F) *Extrait de Lupuline* (A) *Extract of Lupulin.*

℞.—Lupuline, une demie once troie, Alcool, ℔ss. Mettez dans un appareil à lixiviation et au bout d'une heure, déplacez avec l'alcool de manière à obtenir deux chopines; laissez évaporer spontanément à consistance d'extrait.

Propriétés—Usage—Les mêmes que ceux de la lupuline, mais plus commode que l'extrait fluide ainsi que pour l'administration en pilules. La lupuline des Electiques est probablement identique à cet extrait.

Dose.—3 à 6 grains.

EXTRACTUM LUPULINÆ FLUIDUM, (F) *Extrait Fluide de Lupuline* (A) *Fluid Extract of Lupulin.*

℞.—E. U. Lupulin, ℥xvj. Alcool fort, Quantité suffisante. Tassez fortement le lupulin dans un percolateur, et, l'ayant couvert avec une mousseline, versez graduellement l'alcool dessus, jusquà ce que 12 onces de teinture soient obtenues, Mettez ce liquide de côté, dans un vaisseau couvert, et continuez la percolation, afin d'obtenir encore vingt onces de liqueur que vous évaporez à quatre onces, à une température qui n'excède pas 150° Enfin mêlez les deux liqueurs.

Propriétés.—Usage—Voyez Lupulin.

Dose.—10 à 15 gouttes. On peut le donner mêlé avec du sirop de gomme arabique et un peu d'eau,

EXTRACTUM MARUBII FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Marrube* (A) *Fluid Extract of Hoarhound.*

Préparé de la même manière que l'extrait Fluide de scutellaire.

Dose.—30 à 60 gouttes.

EXTRACTUM NUCIS VOMICÆ ALCOHOLICUM, (Syn) *Extractum Nucis Vomicæ.* (F) *Extrait Alcoolique de Noix Vomique, Extrait de Noix Vomique.* (A) *Alcoholic Extract of Nux Vomica, Extract of Nux Vomica.*

℞.—E. U. Noix vomique en poudre fine, ℥xij. Alcool, quantité suffisante. Introduisez la poudre, préalablement mêlée avec quatre onces d'alcool, dans un percolateur cylindrique et versez graduellement dessus de l'alcool, jusqu'à ce que la teinture qui passe ne soit plus amère. Retirez l'alcool, au moyen de la distillation, au bain-marie, jusqu'à ce que vous ayez un demiard de liqueur et évaporez celle-ci en consistance convenable.

Propriétés.—Usage.—Voyez Nucis vomica.

Dose.—1 à 2 grains, 3 fois par jour.

EXTRACTUM OPII (F) *Extrait d'Opium* (A) *Extract of Opium.*

℞.—Br. Opium en tranches minces, ℔j. (avoir du poids) Eau distillée, Ovj (M. Imp.) Faites macérer l'opium dans deux chopines d'eau, pendant 24 heures, et exprimez la liqueur. Réduisez l'opium en une pulpe uniforme; faites-la macérer encore dans deux chopines d'eau pendant 24 heures et exprimez. Répétez l'opération une troisième fois. Mêlez les trois liqueurs, passez dans une flanelle et évaporez en consistance convenable.

Propriétés.—Usage.—Voyez Opium.

Dose.—On peut donner la moitié de la dose de l'opium en poudre.

Préparations Officinales.—Emplâtre d'Opium. Extrait Fluide d'Opium. Pastilles d'Opium.

Remarque.—L'*Extrait d'Opium Dénarcotisé* n'est que l'extrait précédent privé de la narcotine au moyen de l'Ether. Voyez Dispensaire des Etats-Unis.

EXTRACTUM OPII LIQUIDUM. (F) *Extrait Fluide d'Opium.* (A) *Fluid Extract of Opium.*

℞.—Br. Extrait d'Opium, ℥ j. (avoir du poids), Eau distillée, ℥ xvij. (M. Imp.) Alcool ℥ iij. (M. Imp). Faites digérer l'extrait dans l'eau, pendant une heure, ayant soin de brasser constamment, filtrez et ajoutez l'alcool. Le produit doit mesurer une chopine. (M. Imp).

Propriétés.—Usage.—Voyez Opium.

Dose.—10 grains. Cette dose équivant à 1 grain d'Opium,

EXTRACTUM PAPAVERIS, (F) *Extrait de têtes de Pavots* (A) *Extract of Poppy Capsules.*

℞. L.—Têtes de Pavots sans la graine, ℥ xv. Eau Bouillante Distillée, 1 gallon, (Mesure Impériale). Broyez les capsules de pavots dans un mortier, faites les macérer 24 heures dans l'eau, puis faites réduire à quatre chopines et passez la liqueur pendant qu'elle est chaude. Enfin, évaporez en consistance convenable. Il faut prendre les capsules qui commencent à jaunir.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'opium, mais son action n'est pas aussi sûre.

Dose.—5 à 10 grains.

Incompatibilités.—Voyiez Opium.

EXTRACTUM PODOPHYLLI. (F) *Extrait de Podophylle.* (A) *Extract of May-Apple.*

℞. E.-U.—Podophylle en poudre demi-fine, ℥ xij. Alcool Oiv. Eau, quantité suffisante. Mettez la poudre, préalablement mêlée avec trois onces d'alcool, dans un percolateur conique et versez le reste de l'alcool sur le diaphragme supérieur ; quand la teinture cesse de passer, continuez la lixiviation avec de l'eau jusqu'à ce que vous ayez obtenu 4 chopines de teinture que vous mettez de côté. Versez toujours de l'eau graduellement sur la poudre afin d'obtenir encore 6 chopines d'infusion. Retirez l'alcool, au moyen de la distillation, jusqu'à ce que le liquide ait la consistance de miel clair, et évaporez le second produit à la même consistance. Enfin, mêlez les deux liqueurs et évaporez en consistance convenable.

Propriétés.—Usage.—Voyez Podophyllum.

Dose.—5 à 15 grains. Il peut être substitué à l'extrait de Jalap.

EXTRACTUM PAREIRÆ. (F) *Extrait de Pareira.* (A) *Extract of Pareira.*

Faites une décoction, passez et évaporez à consistance d'extrait.

Dose.—10 à 30 grains.

EXTRACTUM PAREIRA LIQUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Pareira.* (A) *Liquid Extract of Pareira.*

℞. Br.—Pareira en grosse poudre, ℔j. (avoir-du poids), Eau Bouillante Distillée, 1 gallon ou quantité suffisante, Alcool, ℥ iij. Faites macérer la poudre dans une chopine impériale d'eau, pendant 24 heures. Mettez dans un percolateur et versez de l'eau distillée jusqu'à ce que la poudre soit épuisée. Evaporez la liqueur à 13 onces, laissez refroidir, ajoutez l'alcool et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Pareira.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. selon les cas.

EXTRACTUM PETROSELINI. (F) *Extrait de Persil.* (A) *Extract of Parsley Root*

℞. (Codex)—Préparé comme l'extrait de Ratanhia, avec la racine.

Propriété.—Usage.—Voyez Apium Petroselinum.

Dose.—8 à 15 grains dans les 24 heures.

EXTRACTUM PIMPINELLÆ SAXIFRAGÆ. (F) *Extrait de Pimprenelle.* (A) *Extract of Burnet Saxifrage.*

℞.—Racine de Pimprenelle 2 parties, Alcool 3 parties. Eau 9 parties. Digérez, passez et évaporez. Préparé aussi par décoction avec 6 fois son poids d'eau.

Propriété.—Usage.—Voyez Pimpinella Saxifraga.

Dose.—20 grains.

EXTRACTUM PRUNI VIRGINIANÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide d'Ecorce de Cerisier Sauvage.* (A) *Fluid Extract of Wild Cherry-Bark.*

℞. E.-U.—Ecorces de Cerisier Sauvage en poudre fine, ℥ xvj. Amandes Douces, ℥ ij. Sucre en grosse poudre, ℥ xxiv. Alcool et Eau, aa Q. S. Mettez la poudre, préalablement mêlée avec 4 onces d'alcool, dans un percolateur cylindrique, tassez bien et versez graduellement l'alcool sur le diaphragme supérieur, jusqu'à ce que vous ayez obtenu trois chopines de teinture. Retirez, à l'aide de la distillation, deux chopines et demie d'alcool, mêlez le résidu avec une chopine d'eau et évaporez à un demiard. Broyez les amandes dans un mortier, triturez-les avec de l'eau jusqu'à ce que toute la substance des amandes soit convertie en émulsion et qu'il y ait 12 onces de liquide. Mêlez cette dernière liqueur avec la première obtenue ; mettez-les dans une bouteille, bouchez bien, brassez de temps en temps, durant 24 heures ; alors passez et exprimez dans un linge. Si le liquide exprimé mesure moins de 18 onces, ajoutez de l'eau au résidu et exprimez de nouveau jusqu'à ce que vous ayez cette quantité. Filtrez dans du coton ouaté, laissez couler la liqueur dans un entonnoir placé sur une bouteille contenant le sucre, ayant soin que l'entonnoir soit fermé. Brassez la bouteille afin de faire dissoudre le sucre et continuez de filtrer jusqu'à ce que le liquide sirupeux mesure deux chopines.

Propriétés.—Usage.—Voyez Prunus Virginiana.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij.

EXTRACTUM FERRATUM PRUNI VIRGINIANÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide Ferrugineux d'Ecorces de Cerisier Sauvage.* (A) *Ferrated Fluid Extract of Wild Cherry Bark.*

℞. (W. R. Warner)—Amandes Douces, ℥ ij. Ecorces de cerisier sauvage concassées, ℥ xij. Oxyde de fer hydraté, ℥ ss. Sucre blanc. ℥ xii. Citrate de fer, ℥ j. et 96 grains.—Alcool et Eau, aa, quantité suffisante Retirez de l'écorce, les principes toniques avec l'alcool et évaporez la teinture avec soin pour enlever l'alcool, mêlez le résidu avec six onces d'eau et ajoutez le sesquioxyde de fer hydraté ; laissez macérer 6 heures, agitant de temps en temps et filtrez dans une bouteille contenant une émulsion composée de ℥ ij. d'amandes douces dans six onces d'eau. Quand la réaction a cessée entre l'émulsion et l'amygdaline, filtrez de nouveau, ajoutez le sucre et enfin 576 grains de citrate de fer, préalablement dissous dans l'eau, alors diluez de manière à obtenir 24 onces liquides d'extrait fluide.

Dose.—ʒ i, 3 fois par jour.

EXTRACTUM QUASSIÆ. (F) *Extrait de Quassia.* (A) *Extract of Quassia.*

℞. Br.—Quassia en poudre demi-fine, ℥ xij. Eau Distillée, quantité suffisante. Faites macérer la poudre dans huit onces d'eau, mettez dans un percolateur et versez graduellement de l'eau jusqu'à ce que la poudre soit épuisée. Evaporez la liqueur, filtrez avant qu'elle devienne trop épaisse et évaporez de nouveau en consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez Quassia.

Dose.--5 grains en pilule.

EXTRACTUM QUERCUS. (F) *Extrait d'Ecorce de Chêne.* (A) *Extract of Oak Bark.*

℞.—Préparé comme l'extrait de Ratanhia.

Dose.—5 à 20 grains.

EXTRACTUM RHEI ALCOHOLICUM, (Syn) *Extractum Rhei.* (F) *Extrait Alcoolique de Rhubarbe, Extrait de Rhubarbe.* (A) *Alcoholic Extract of Rhubarb, Extract of Rhubarb.*

℞. Br.—Rhubarbe concassée, ℔j. (avoir-du-poids, Alcool, ℥ x. (Mesure Impériale). Eau Distillée, Ov. (Mesure Impériale). Mêlez l'alcool et l'eau et faites macérer la poudre dans la mixture pendant quatre jours; décantez la liqueur qui surnage, exprimez le résidu et laissez reposer, décantez de nouveau, filtrez le reste, mêlez les liqueurs et évaporez en consistance convenable à une température qui n'excède pas 160°.

Propriété.—Usage.—Voyez Rhubarbe.

Dose.—10 à 30 grains.

EXTRACTUM RHEI FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Rhubarbe.* (A) *Fluid Extract of Rhubarb.*

℞. E.-U.—Rhubarbe en poudre demi-fine, ℥ xvj. Sucre en grosse poudre, ℥ viij. Alcool, Oj. Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec quatre onces d'alcool; mettez dans un percolateur conique, tassez légèrement, versez dessus le reste de l'alcool. Quand le liquide a disparu de la surface, versez graduellement de l'alcool dilué, jusqu'à ce que vous ayez une chopine de teinture, mettez ce premier liquide dans une chambre chaude, jusqu'à ce qu'il s'évapore à six onces et continuez la lixiviation avec l'alcool dilué afin d'obtenir encore deux chopines de teinture. Evaporez cette dernière liqueur à six onces, ajoutez le sucre, et lorsque cette substance est dissoute, mêlez les deux teintures et continuez d'évaporer, jusqu'à ce que le tout soit réduit à une chopine.

Propriétés. — Usage.—Voyez Rhubarbe.

Dose.—Comme purgatif, pour un adulte, ʒ ss.; comme laxatif 5 à 10 gouttes.

EXTRACTUM RHEI ET SENNÆ FLUIDUM. (F) *Extrait fluide de rhubarbe et de Séné.* (A) *Fluid Extract of Rhubarbe and Senna.*

℞. – (Prof. Procter). Séné en poudre grossière 12 onces troie, rhubarbe grossière 4 onces troie, bicarbonate de potasse $\frac{1}{2}$ once troie, sucre 8 onces troie, teinture de gingembre ℥ j, huile de clous de girofle 8 gouttes, huile d'anis 16 gouttes, eau et alcool aa quantité suffisante.

Mêlez le séné et la rhubarbe en triturant ensemble, versez dessus deux chopines d'alcool dilué, macérez 24 heures, mettez dans un percolateur muni d'un robinet ou d'un bouchon pour régler la descente du liquide. Déplacez lentement avec un mélange d'une partie d'alcool et trois d'eau jusqu'à ce que vous ayez obtenu un gallon de teinture. Evaporez-la au bain marie, jusqu'à onze onces, faites-y dissoudre le sucre et le bicarbonate de potasse et après avoir passé, ajoutez la teinture de gingembre tenant les huiles en dissolution et mêlez. Le tout doit mesurer une chopine.

Dose.— ʒ i à ℥ ss.

EXTRACTUM RUMICIS AQUATICI. (F) *Extrait de Patience Aquatique.* (A) *Extract of Water-Dock.—Préparé avec la racine comme l'extrait de gentiane.*

Propriétés.—Usage.—Voyez Rumex.

Dose.—℈j. à ʒ j.

EXTRACTUM SABADILLÆ. (F) *Extrait de cévadille.* (A) *Extract of cevadilla.*

℞. (Dr. Turnbull). Faites évaporer la teinture concentrée des semences.

Dose.—$\frac{1}{6}$ de grain. Employé pour remplacer la vératrine.

EXTRACTUM SABINÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Sabine.* (A) *Fluid Extract of Savine.*

℞. (M. Graham, E.-U.) Poudre fraîche de sabine, ℥ iv. Alcool, quantité suffisante pour humecter la poudre, metter dans un percolateur, versez de l'acool dessus, jusqu'à ce que vous ayez six onces de teinture. Continuez la lixiviation, afin d'obtenir encore huit onces de liquide que vous évaporez à une once au moyen du bain-marie. Mêlez les deux liqueurs.

Propriétés.—Usage.—Voyez Sabina.

Dose.—5 à 15 gouttes.

EXTRACTUM SAPONARIÆ. (F) *Extrait de saponaire.* (A) *Extract of soapwort.*

℞.—(Codex) Préparé avec les racines sèches comme l'extrait de ratanhia.

Propriété.—Usage.—Voyez Saponaria.

Dose.—℈ i à ʒ ii.

EXTRACTUM SANGUINARIÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Sanguinaire.* (A) *Fluid extrait of sanguinaria.*

℞. (Samuel Campbell). Sanguinaire du Canada ℥ viij. Acide Acétique ℥ ij. Eau ℥ x. Sucre ℥ viij Alcool dilué, quantité suffisante.

Réduisez la racine en poudre grossière, mêlez-la avec l'acide acétique préalablement mélangée avec l'eau. Laissez macérer 48 heures, mettez dans un percolateur de verre et épuisez avec l'alcool dilué. Evaporez au bain-marie à 12 onces, ajoutez le sucre et quand il est dissous, passez.

Cette préparation est d'une couleur rouge très-foncée, et possède un goût âcre très intense. Chaque drachme représente 30 grains de la racine.

Usage.—Voyez Sanguinaire du Canada.

EXTRACTUM SARSAPARILLÆ FLUIDUM, (Syn) *Extractum Sarsæ Liquidum.* (F) *Extrait Fluide de Salsepareille.* (A) *Fluid or Liquid Extract of Sarsaparilla.*

℞. E.-U.—Salsepareille en poudre demi-fine, ℥ xvj. Sucre en grosse poudre, ℥ x. Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec un demiard d'alcool, tassez fortement dans un percolateur cylindrique et verser graduellement de l'alcool dilué sur le diaphragme supérieur, jusqu'à ce que vous ayez quatre chopines de teinture. Evaporez à une chopine, ajoutez le sucre et continuez l'évaporation afin de réduire de nouveau la liqueur à une chopine, et passez-la pendant qu'elle est chaude.

Propriété.—Usage.—Voyez Sarsaparilla.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j.

EXTRACTUM SARSAPARILLÆ FLUIDUM COMPOSITUM. (F) *Extrait Fluide de Salsepareille Composé.* (A) *Compound Fluid Extract of Sarsaparilla.*

℞. E.-U.—Salsepareille en poudre demi-fine, ℥ xvj. Racine de Réglisse et Ecorce de Racine de Sassafras en poude demi-fine, aa ℥ ij. Mézéréum en poudre demi-fine, ʒ vj. Sucre ℥ xij. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mêlez les poudres, humectez-les avec dix onces d'alcool dilué, tassez fortement dans un percolateur cylindrique et versez graduellement dessus de l'alcool dilué, jusqu'à ce que vous ayez quatre chopines de teinture. Evaporez a douze onces, ajoutez le sucre et continuez l'évaporation, jusqu'à ce que vous n'ayez plus que dix-huit onces de liqueur ; passez-la pendant qu'elle est chaude.

Propriété.—Usage.—Voyez Sarsaparilla.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. 3 ou 4 fois par jour.

EXTRACTUM SARZÆ ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique de Salsepareille.* (A) *Alcoholic extract of Sarsaparilla.*

℞.—(Codex). Préparé comme l'extrait d'ipécacuanha.

Dose.—20 à 30 grains, 3 ou 4 fois par jour.

Propriété.—Usage.—Voyez Sarsaparilla.

EXTRACTUM SCILLÆ. (F) *Extrait de Scille.* (A) *Extract of Squills.*

℞.—(Codex) Scille, 1℔ Alcool dilué, 4℔. Macérez quelques jours, passez, pressez et filtrez ; digérez la scille avec encore 2℔ d'alcool dilué, et au bout de 2 ou 3 jours passez et pressez de nouveau. Distillez l'alcool et évaporez à consistance d'extrait.

Dose.—2 à 3 grains.

Propriété.—Usage.—Voyez Scilla.

EXTRACTUM FLUIDUM SCILLÆ COMPOSITUM. (F) *Extrait fluide de Scille composé.* (A) *Compound fluid Extract of Squill.*

℞.—Scille, Seneka en poudre grossière aa 16 onces troie. Mélange d'alcool, 3 parties. Eau, 1 part. Quantité suffisante.

Humectez avec à peu près 12 onces de liquide, mettez dans un percolateur et versez du même mélange jusqu'à ce que vous ayez 6 chopines, réservant à part les premières 24 onces. Evaporez le reste au bain-marie jusqu'à 8 onces. Mêlez avec la première teinture et après l'avoir laissé reposer pendant 24 heures l'agitant de temps à autre, filtrez et versez assez du mélange sur le filtre pour faire deux chopines. Cet extrait est employé pour faire le sirop de scille composé de la manière suivante :

℞.—Extrait fluide de scille composé, ℥ iv. Émétique, 24 grains. Sirop simple, ℥ xx. Eau chaude, ℥ ss. faites dissoudre le tartre émétique dans l'eau et mêlez.

EXTRACTUM SCUTELLARIÆ LATERIFLORÆ FLUIDUM. (F) *Extrait fluide de Scutellaire Latériflore.* (A) *Fluid Extract of Skullcap.*

℞.—(Professeur Maisch). Scutellaire (la plante) en poudre, ℥ xvj. Epuisez dans un appareil à lixiviation d'abord avec de l'alcool dilué et ensuite un mélange de 4 parties d'eau et d'une partie d'alcool, évaporez les liqueurs mélangées à une chopine, ajoutez une livre de sucre et évaporez à une chopine. Même force et même dose que la plante elle-même.

EXTRACTUM SENEGÆ ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique de Sénéka.* (A) *Alcoholic Extract of Seneka.*

℞. E.-U.— Sénéka en poudre demi-fine, ℥ xij. Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec quatre onces d'alcool, mettez dans un percolateur conique, versez graduellement de l'alcool sur le diaphragme supérieur, jusqu'à ce que vous ayez trois chopines de teinture. Evaporez en consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez Seneka.

Dose.—1 à 2 grains.

EXTRACTUM SENNÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fuide de Séné.* (A) *Fluid Extract of Senna.*

℞.—Sené en poudre demi-fine, ℥ xvj. Sucre en grosse poudre, ℥ viij. Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec six onces d'alcool, mettez-la dans un percolateur conique ; tassez fortement, versez graduellement dessus de l'alcool jusqu'à ce que vous ayez une chopine de teinture. Mettez cette liqueur dans un lieu chaud afin qu'elle s'évapore spontanément à un demiard. Continuez la lixiviation avec l'alcool dilué jusqu'à ce que vous ayez encore deux chopines de teinture. Ajoutez le sucre à cette derniére liqueur, évaporez à un demiard, mêlez avec la première liqueur et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Senna.

Dose.—Pour un adulte, ʒ j. à ʒ iv. Cet extrait ne cause pas autant de colique lors-

qu'on le donne avec une huile essentielle, telle que celle d'anis, de carvi, de fenouil, &. On peut mettre deux gouttes de ces huiles pour une once d'extrait. Combiné avec le sel d'epsom, la crême de tartre, &, il a l'avantage d'augmenter l'effet de ces remèdes et de ne pas causer autant de douleur que lorsqu'il est administré seul.

EXTRACTUM SERPENTARIÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Serpentaire de Virginie.* (A) *Fluid Extract of Serpentaria.*

℞. E-U.—Serpentaire de Virginie en poudre demi-fine, ℥ xvj. Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec cinq onces d'alcool, mettez dans un percolateur conique, tassez fortement et versez graduellement de l'alcool dilué jusqu'à ce que vous ayez douze onces de teinture. Mettez de côté et continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines et demie de teinture. Evaporez à quatre onces, à une température qui n'excède pas 150°. Enfin mêlez avec la première teinture et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Serpentaria.

Dose.—20 à 30 gouttes.

EXTRACTUM SPIGELIÆ et SENNÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Spigélie et de Sené.* (A) *Fluid Extract of Spigelia and Senna.*

℞. E.-U.—Extrait Fluide de Spigélie, ℥ x. Extrait, Fluide de Séné, ℥ vj. Carbonate de Potasse, ℥ ss. Huile d'Anis et Huile de Carvi, aa. 20 gouttes. Mêlez les extraits fluides et faites dissoudre dans la mixture, la potasse et les huiles préalablement triturées ensemble.

Propriétés.—Cathartique, anthelmintique.

Usage.—Contre les vers. Cet extrait a l'avantage de ne pas déranger l'estomac, et de ne pas avoir de mauvais goût. Il est employé depuis plusieurs années, à Philadelphie, avec beaucoup de succès.

Dose.—Pour un adulte, ʒ ij. à ℥ ss. Pour un enfant, ʒ ss. à ʒ j.

EXTRACTUM SPIGELIÆ. (F) *Extrait de Spigélie.* (A) *Extract of Pink Root.*

Epuisez la racine avec alcool dilué par lixiviation, distillez, évaporez le résidu au bain marie.

Propriétés.—Usage.—Voyez Spigelia.

Dose.—8 à 30 grains.

EXTRACTUM SPIGELIÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Spigélie* (A) *Fluid Extract of Spigelia.*

℞. E.-U.—Spigelie en poudre fine, ℥ xvj., Sucre en grosse poudre, ℥ viij., Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec six onces d'alcool, mettez dans un percolateur conique, tassez fortement et versez graduellement de l'alcool jusqu'à ce que vous ayez une chopine de teinture. Placez le vase contenant cette teinture dans une chambre chaude pour faire évaporer spontanément à un demiard. Continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines de liqueur à laquelle vous ajoutez le sucre, faites évaporer à un demiard. Enfin, mêlez avec la première teinture obtenue et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Spigelia.

Dose.—Pour un adulte, ʒ j. à ʒ ij. Pour un enfant de 2 à 3 ans, 10 à 20 gouttes, matin et soir, suivie d'un purgatif.

Préparations Officinales.—Extractum Spigeliæ et Sennæ Fluidum.

EXTRACTUM STRAMONII, (Syn) *Extractum Stramonii Foliorum.* (F) *Extrait de Stramoine, Extrait de Feuilles de Stramoine.* (A) *Extract of Stramonium, Extract of Stramonium Leaves.*

℞. E.-U.—Feuilles de Stramoine, ℥ xij. Triturez dans un mortier de pierre, avec quel-

ques gouttes d'eau, et exprimez le jus; chauffez jusqu'à ébullition, passez et évaporez en consistance convenable, à une température qui n'excède pas 160°,

Propriété.—Usage.—Voyez Stramonium.

Dose.—1 grain matin et soir, augmentant graduellement jusqu'à ce que le système soit affecté.

Préparations Officinales.—Onguent de Stramonium.

EXTRACTUM STRAMONII, (Syn) *Extractum Stramonii Seminis.* (F) *Extrait de Stramoine, Extrait de Graine de Stramoine.* (A) *Extract of Stramonium Seed, Extract of Stramonium.*

℞. Br.—Graine de Stramoine en grosse poudre, ℔j. (avoir-du-poids), Alcool à Preuve, quantité suffisante. Mettez la poudre dans un percolateur et versez de l'alcool sur le diaphragme supérieur, jusqu'à ce que la poudre soit épuisée. Retirez l'alcool au moyen de la distillation, et évaporez au bain-marie en consistance convenable.

Cet extrait est d'un effet plus sûr que le précédent, mais il est plus fort et il serait par conséquent dangereux de donner l'un pour l'aure.

Dose.—Pour commencer, $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ grain, 2 fois par jour, augmentant graduellement au besoin.

EXTRACTUM STRAMONII ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique de Stramoine.* (A) *Alcoholic Extract of Stramonium.*

℞. E.-U.—Feuilles de Stramoine séchées récemment et en poudre fine, ℥ xij., Alcool Oj. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mettez la poudre, préalablement mêlée avec un tiers de l'alcool, dans un percolateur, et versez graduellement dessus le reste de l'alcool. Quand le liquide est tout absorbé par la poudre, versez de l'alcool dilué jusqu'à ce que vous ayez une chopine de teinture. Mettez dans une chambre chaude, et laissez évaporer à trois onces. Continuez la lixiviation avec l'alcool dilué afin d'obtenir encore deux chopines de teinture, ou jusqu'à ce que la poudre soit épuisée. Alors évaporez en consistance de sirop, à une température qui n'excède pas 160°. Enfin, mêlez la première liqueur obtenue avec celle-ci et continuez l'évaporation à une température qui n'excède pas 120°, jusqu'à ce que la mixture soit réduite en consistance convenable.

Cet extrait n'est pas meilleur que celui fait avec le suc exprimé, et il est moins bon que celui des graines.

Dose.—1 grain, augmentant graduellement au besoin.

EXTRACTUM SUMBULI FLUIDUM (F) *Extrait Fluide de Sumbul.* (A) *Fluid Extract of Sumbul* (*Musk Root*).

℞.—Racine de Sumbul, 4 onces. Ether, 4 onces liquides. Alcool et Eau, aa, quantité suffisante.

Broyez la racine humectée avec un peu d'alcool pour en obtenir une poudre grossière. Mêlez l'éther avec deux fois son volume d'alcool, versez sur la racine, macérez dans un vaisseau couvert pendant 24 heures et introduisez dans un percolateur convenable, déplacez par l'alcool jusqu'à l'obtention de 12 onces et continuez la percolation avec un mélange de parties égales d'eau et d'alcool jusqu'à l'obtention d'une chopine. Versez de l'eau sur le résidu jusqu'à ce qu'une chopine soit filtrée. Laissez évaporer la teinture éthéréo-alcoolique jusqu'à 2 onces; évaporez la teinture hydro-alcoolique au bain-marie, aussi à 2 onces, et l'infusion aqueuse à 1 once. Mêlez les deux dernières liqueurs, ajoutez 3 onces d'alcool à la première liqueur éthérée pour dissoudre l'oléorésine et ajoutez l'autre mélange graduellement en ajoutant de manière à obtenir 8 onces. Agitez le mélange de temps en temps pendant 24 heures. Laissez reposer ou bien enlevez le sédiment par filtration.

Dose.—15 gouttes à ʒ j.

EXTRACTUM TABACI, (F) *Extrait de Tabac.* (A) *Extract of Tobacco.*

℞.—(M. Chippendale). Tabac (Shag Tobacco), ℥ iv.

Eau distillée, Oij., faites bouillir, laissez chauffer 2 ou 3 heures, passez, lavez le résidu avec de l'eau bouillante et évaporez.

Propriétés.—Usage.—A l'extérieur sous forme d'onguent (ʒ j. à ʒ vij.), matin et soir dans la névralgie.

EXTRACTUM TARAXACI. (F) *Extrait de Dent-de-Lion.* (A) *Extract of Dandelion.*

℞. Br.—Racines de Dent-de-Lion fraîches, ℔iv. (avoir-du-poids.) Broyez-les dans un mortier avec quelques gouttes d'eau, exprimez le suc, laissez déposer, chauffez à 212° la liqueur qui surnage et maintenez la même température, pendant 10 minutes. Enfin faites évaporer, en consistance convenable, à une température qui n'excède pas 110°.

Propriété.—Usage.—Voyez Taraxacum.

Dose.—℈j. à ʒ j. 4 fois par jour. On peut le donner dissous dans un peu d'eau de menthe ou de cannelle.

EXTRACTUM TARAXACI FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Dent-de-Lion.* (A) *Fluid Extract of Dandelion.*

℞. E.-U.—Racines de Dent-de-Lion en poudre demi-fine, ℥ xvj, Alcool Dilué, quantité suffisante. Mettez la poudre, préalablement mêlée avec 4 onces de l'alcool dans un percolateur conique, tassez fortement et versez graduellement dessus de l'alcool jusqu'à ce que vous ayez 1 demiard de teinture. Mettez de côté cette teinture et continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines de liqueur. Evaporez ce liquide, à une température qui n'excède pas 120°, jusqu'à ce qu'il soit réduit à 1 demiard, mêlez avec la première teinture et filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Taraxacum.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. 3 fois par jour.

EXTRACTUM ULMI, (F) *Extrait d'Orme.* (A) *Extract of Common Elm.*

℞.—(Soubeiran).—Evaporez une teinture faite par lixiviation avec l'alcool dilué après distillation.

EXTRACTUM UVÆ-URSI. (F) *Extrait de Busserole.* (A) *Extract of Uva-Ursi.*

Préparé comme l'extrait de pareira.

Dose.—10 à 30 grains.

EXTRACTUM UVÆ-URSI FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Busserole*, ou d'*Uva-ursi.* (A) *Fluid Extract of Uva-Ursi.*

℞. E.-U.—Busserole en poudre demi-fine, ℥ xvj. Sucre en grosse poudre, ℥ viij. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mettez la poudre, préalablement mêlée avec six onces d'alcool dilué, dans un percolateur conique, tassez fortement et versez graduellement dessus de l'alcool dilué, jusqu'à ce que vous ayez un demiard de teinture. Mettez cette première liqueur de côté, et continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines et demie de teinture Evaporez ce dernier liquide à quatre onces, ajoutez-y le sucre pendant qu'il est chaud, mêlez avec la première mixture obtenue, passez et évaporez à une chopine.

Propriété.—Usage.—Voyez Uva-Ursi.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. 3 fois par jour.

EXTRACTUM VALERIANÆ ALCOHOLICUM. (F) *Extrait Alcoolique de Valériane.* (A) *Alcoholic Extract of Valerian.*

℞. E.-U.—Valériane en poudre fine, ℥ xij. Alcool, Oj. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mettez la poudre, préalablement mêlée avec quatre onces d'alcool, dans un percolateur, tassez fortement et versez graduellement dessus le reste de l'alcool. Quand le liquide a été tout absorbé par la poudre, versez de l'alcool dilué, jusqu'à ce que vous ayez obtenu une

chopine de teinture. Placez ce liquide dans un lieu chaud pour qu'il s'évapore spontanément à trois onces. Continuez la lixiviation avec l'alcool dilué afin d'obtenir encore deux chopines de teinture que vous évaporez en consistance de sirop. Enfin, mêlez les deux liquides, et continuez l'évaporation à une température qui n'excède pas 120° jusqu'à ce que la mixture ait une consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez Valeriana.

Dose.—10 à 20 grains.

EXTRACTUM VALERIANÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Valériane.* (A) *Fluid Extract of Valerian.*

℞. E.-U.—Valériane en poudre fine, ℥ xvj. Alcool, quantité suffisante. Humectez la poudre avec 6 onces d'alcool, mettez-la dans un percolateur conique, tassez fortement et versez graduellement de l'alcool dessus, jusqu'à ce que vous ayez 12 onces de teinture, mettez-la de côté et continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines de teinture que vous évaporez à 4 onces, à une température qui n'excède pas 120°. Enfin, mêlez avec la première liqueur obtenue et filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Valeriana.

Dose.—ʒ j. à peu près.

EXTRACTUM VANILLÆ FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Vanille* (A) *Extract of Vanilla.*

℞.—Vanille, ℥ j. Sucre blanc, ℥ j.

Triturez dans un mortier de fer pour obtenir une masse pulpeuse, tassez dans un percolateur conique et versez dessus huit onces d'alcool préalablement chauffé au bain-marie dans une bouteille légèrement bouchée à une température de 125°. Quand la teinture a passé, changez le récipient et répétez le même procédé avec la même quantité d'alcool, enfin, mêlez les deux liqueurs.

On peut aussi le préparer en faisant macérer pendant 14 jours.—Vanille, 1½ once, Fêves de Coumarou, 2 onces, Eau de Vie, 2 onces, Alcool dilué, 2 chopines, filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Vanille.

EXTRACTUM VERATRI VIRIDIS FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide d'Ellébore Vert, Extrait Fluide de Varaire Vert.* (A) *Fluid Extract of American Hellebore.*

℞. E. U.—Ellebore Vert en poudre fine, ℥ xvj. Alcool, quantité suffisante. Mettez la poudre, préalablement humectée avec 6 onces d'alcool, dans un percolateur cylindrique, tassez fortement et versez graduellement dessus de l'alcool jusqu'à ce que vous ayez un demiard de teinture que vous mettez de côté; continuez la lixiviation afin d'obtenir encore deux chopines et demie de liqueur, évaporez à un demiard, à une température qui n'excède pas 150°. Enfin, mêlez avec la première liqueur obtenue et filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Veratrum Viride.

Dose.— 2 à 4 gouttes pour commencer.

EXTRACTUM ZINGIBERIS FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Gingembre.* (A) *Fluid Extract of Ginger.*

℞. E.-U.—Gingembre en poudre fine, ℥ xvj. Alcool, quantité suffisante. Humectez la poudre avec 4 onces d'alcool, mettez-la dans un percolateur cylindrique, tassez fortement et versez graduellement de l'alcool jusqu'à ce que vous ayez obtenu 12 onces de teinture, mettez-la de côté et continuez la lixiviation afin d'obtenir encore 20 onces de liqueur que vous évaporez à 4 onces. Enfin, mêlez les deux liqueurs et filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Gingembre.

Dose.—10 à 20 gouttes.

F

FARINA, (Syn) *Farina Tritici, Triticum Hybernum.* (F) *Farine, Fleur de Froment.* (A) *Flour, Wheat Flour.*

La farine est une poudre que l'on obtient par la trituration du froment.

Composition.—Gluten, amidon, albumen, gomme, phosphate de chaux, carbone, hydrogène, oxygène et nitrogène.

Propriétés.—Usage.—La farine est peu employée en médecine, excepté pour saupoudrer des parties affectées d'inflammation érysipélateuse. On s'en sert quelquefois pour faire des pilules.

La *Mie de Pain* (*Mica Panis*) est beaucoup employée en cataplasmes.

Le SON, (L) *Furfur.* (A) *Bran*, est employé, comme émollient, en bain, ou en cataplasme, contre les engelures, les éruptions de la peau, les démangeaisons, surtout celles des parties génitales et du rectum, etc. On en fait aussi un pain qui est excellent pour les dyspeptiques.

FARINE ÉMOLLIENTE.—℞.—Farine de Lin, de Seigle, d'Orge, aa., partie égale.

FECULA. (F) *Fécule.* (A) *Facula.*

On appelait autrefois fécule, les matières qui se précipitent des sucs par expression, et qui, loin d'être identiques, diffèrent au contraire beaucoup les unes des autres. C'est ainsi que l'on nomme *fécule verte*, ou simplement fécule, en parlant des sucs exprimés des végétaux, la matière verte suspendue dans ces sucs, et composée ordinairement de chlorophylle, de cire, de résine et d'une matière azotée. Aujourd'hui le mot *fécule* est employé comme synonyme d'amidon. On dit aussi *fécule amylacée.*

FEL BOVINUM. (Syn) *Fel Bovis, Fel Tauri.* (F) *Fiel de Bœuf, Bile de Bœuf, Amer de Bœuf.* (A) *Ox-Gall*

Propriétés.—Usage.—Voyez Fel Bovinum Purificatum.

FEL BOVINUM PURIFICATUM. (F) *Fiel ou Bile de Bœuf Purifié, Extrait de Fiel de Bœuf.* (A) *Purified Ox-Bile, Purified Ox-Gall.*

℞.—Br.—Fiel de Bœuf récent, Oj. (Mesure Impériale). Alcool, Oij. Mêlez la bile et l'alcool dans une bouteille, laissez reposer 12 heures, décantez la liqueur qui surnage et évaporez-la dans une capsule de porcelaine, sur un bain-marie, en consistance d'extrait mou.

Propriétés.—Tonique, apéritif.

Usage.—La bile de Bœuf était autrefois regardée comme un excellent remède dans beaucoup de maladies, surtout dans celles accompagnées de défaut de sécrétion de la bile. Selon MM. Trousseau et Pidoux, ce remède est surtout utile : 1° chez les hommes habituellement constipés, sujets à des flatulences, à des éructations acides et à des douleurs d'estomac pendant l'acte de la digestion ; 2° chez ceux dont l'estomac fonctionne mal à la suite de l'usage longtemps continué des boissons fortes. Le Dr. Bonorden a appliqué, avec le plus grand succès, la bile de bœuf sur des parties affectées d'hypertrophie. L'hypertrophie des glandes tonsillaires et des mamelles cède très-promptement à ce traitement. On emploie pour cet effet la mixture suivante : 3 parties d'extrait de bile, 1 d'extrait de ciguë, 2 de savon de soude, et 8 d'huile d'olive ; on frictionne la partie malade quatre fois par jour. Le même médecin a aussi employé ce remède dans certaines affections de la vue, telles que l'opacité de la cornée, le pannus, le staphylôme, etc. Il mettait une goutte de bile pure dans l'œil, plusieurs fois par jour.

Dose.—2 à 5 grains en pilules.

FERMENTUM. (Syn) *Cerevisiæ Fermentum, Spuma Cerevisiæ,* (F) *Levûre.* (A) *Yeast, Barm.*

On appelle Levure l'écume formée spontanément à la surface de la bière en fermentation, et dont on se sert, au lieu d'autre levain.

Propriétés.—Usage.—La levure a été bien recommandée dans les fièvres adynamiques, mais elle est peu employée, ses effets stimulants et toniques pouvant être obtenus plus sûrement avec d'autres substances. Cependant le Dr. Hewson, de Philadelphie, l'a donnée, avec avantage, dans un cas de fièvre typhoïde accompagnée de beaucoup d'irritabilité de l'estomac. Ce remède a aussi été employé dans le diabète et pour les clous.

A l'extérieur, on l'emploie avec succès comme antiseptique, en cataplasmes avec de la farine de lin ou autre, pour stimuler les ulcères indolents et corriger la fétidité de certaines plaies.

Dose.— ℥ ss à ℥ ij. toutes les 2 ou 3 heures.

Préparation officinale.—Cataplasme de Levure.

FERRUM, (Syn) *Mars.* (F) *Fer.* (A) *Iron.*

Le Fer est le métal le plus répandu dans la nature, il est allié à la plupart des minéraux, les végétaux et les animaux en contiennent aussi une assez grande quantité.

Qualités.—Le fer est un métal dur, tenace et très ductile, d'un gris noirâtre, d'une texture à très petits grains brillants, présentant souvent une texture fibreuse quand il est étiré en barre, d'une saveur styptique et donnant une odeur particulière, par le frottement, il se conserve indéfiniment sans altération à l'air sec, mais il s'oxyde facilement à l'air humide; il décompose l'eau à la chaleur rouge en s'emparant de son oxygène, il est attirable à l'aimant et susceptible de devenir magnétique.

Propriétés.—Tonique analeptique puissant, astringent et hémostatique.

Effets Physiologiques.—Les préparations de fer données à l'homme en état de santé, ne produisent d'abord aucun effet sensible, mais après une quinzaine de jours, les symptômes de pléthore sanguine se manifestent :

La tête est lourde, et l'intelligence moins nette, le visage, la poitrine et le dos se recouvrent quelquefois de pustules d'acné.

L'appétit est assez souvent diminué, les pesanteurs d'estomac, et les éructations nidoreuses surviennent.

Les selles prennent une teinte noirâtre.

Employées topiquement, les préparations ferrugineuses exercent sur les tissus une action astringente, modèrent la suppuration des ulcères, hâtent la cicatrisation des plaies et tempèrent les hémorrhagies.

Les préparations solubles sont les plus astringentes.

Usage.—Les préparations de fer sont indiquées dans toutes les maladies accompagnées de faiblesse, surtout dans celles qui sont caractérisées par l'appauvrissement du sang, comme l'anémie et la chlorose.

L'anémie est un état accidentel, transitoire, presque toujours le résultat de pertes de sang; tandis que la chlorose est un état permanent, lent à se développer et dont les causes sont peu connues; elle est aussi l'apanage presque exclusif de la femme, ce qui est dû probablement à l'existence de conditions inhérentes au sexe lui-même et peut-être aussi parce que le sang de la femme contient moins de globules que celui de l'homme.

Pour comprendre l'utilité de l'emploi des préparations ferrugineuses dans la chlorose, il faut se rappeler que le fer est un des principaux constituants de l'hématosine renfermée dans les globules et que dans l'état normal sur 1000 parties de sang il y a 127 parties de globules, tandis que dans la chlorose le nombre des globules peut descendre jusqu'à 38. On conçoit

que le sang dépouillé ainsi d'une partie de ses principes excitants, n'est plus dans les conditions convenables pour modifier les organes et qu'il en résulte des troubles fonctionnels nombreux.

D'après Trousseau et Pidoux, le fer administré aux chlorotiques paraît avoir deux modes d'action très distincts, mais également nécessaires; il agit d'abord comme tonique et excitant direct de l'estomac, puis une certaine proportion dissoute dans le suc gastrique est absorbée, va se mettre directement en rapport avec la membrane interne des vaisseaux, et en vertu d'une certaine action dynamique ou vitale, ce médicament rétablit peu à peu dans ses conditions normales la fonction hématosique. C'est par le concours de cette double influence que s'opère la reconstitution des globules sanguins, et que s'effectue en définitive la guérison de la chlorose. Ces deux auteurs conseillent de commencer le traitement par les préparations peu solubles, comme la limaille de Fer, le Fer réduit par l'hydrogène, le sous-carbonate ou sesquioxyde de Fer, &; on le donne matin et soir aux deux principaux repas, à la dose de 1 à 3 grains chaque fois, et on augmente graduellement, jusqu'à 20 à 40 grains pour chaque repas, puis, après quelque temps, si la guérison se fait attendre, on passe aux préparations solubles, au potassio-tartrate de fer d'abord.

Il est important d'administrer le fer au moment des repas, parce qu'alors seulement les sucs grastriques sont suffisamment acides pour le dissoudre et faciliter son absorption, tandis que dans un autre temps, ces sucs sont alcalins, quelquefois neutres ou trop acides; cependant lorsqu'il y a pyrosis, il vaut mieux le donner dans l'intervalle des repas.

On doit continuer l'emploi du fer jusqu'à l'entière disparition des symptômes de la chlorose, on cesse alors, et, après un mois d'intervalle, on le donne pendant une quinzaine de jours; on suspend encore pour une couple de mois pour le reprendre de nouveau pendant quinze jours; ce traitement est ainsi continué au moins cinq à six mois, afin d'éviter les récédives qui sont toujours à craindre si l'on suspend trop vite l'usage du fer.

Les accidents nerveux qui accompagnent la chlorose, comme la gastralgie, les névralgies faciales, l'hystérie sont assez facilement combattus par le fer.

On a employé ce médicament avec avantage dans l'asthme, l'amaurose et la coqueluche.

Le fer est contre indiqué dans les maladies inflammatoires et chez les personnes pléthoriques.

FERRI ACETAS. (F) *Acétate de Fer, Acétate de Peroxyde de Fer.* (A) *Acetate of Iron.*

℞.—Carbonate de Fer, 1 partie, Acide Acétique, 6 parties; macérez trois jours et filtrez.

Qualités.—L'acétade de fer est liquide, de couleur rouge grenat et extrêmement soluble.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Ferrum. On peut l'employer pour la préparation du vin ferrugineux.

Dose.—10 à 30 gouttes dans un demi verre d'eau.

FERRI ARSENIAS, (Syn) *Ferrum Arseniatum.* (F) *Arséniate de Fer.* (A) *Arseniate of Iron.*

Composition.—3 Fe O, As, O_5.

Qualités.—En poudre de couleur verdâtre, insoluble dans l'eau, soluble dans l'acide chorhydrique.

Propriétés.—*Usage.*—Tonique, escharotique et résolutif. Employé avec succès, par quelques médecins, dans l'herpès et les maladies squammeuses de la peau; mêlé avec quatre fois son poids de phosphate de fer, il forme une bonne application caustique dans les ulcères cancéreux.

Dose.—$\frac{1}{16}$ $\frac{1}{12}$ ou $\frac{1}{8}$ 3 fois par jour, augmentant graduellement. On prépare aussi une onguent avec 20 à 30 grains d'arséniate de Fer par once de graisse.

FERRI et AMMONIÆ CITRAS, (Syn) *Ferri Ammonio-Citras.* (F) *Citrate de Fer et d'Ammoniaque, Ammonio-Citrate de Fer.* (A) *Ammonio-Citrate of Iron, Citrate of Iron and Ammonia.*

Composition.—$Fe^2 O^3 NH^4 O, HO, (C^{12} H^5 O^{11}) + 2HO$.

Qualités.—Ce sel ressemble beaucoup au citrate de fer, il est très-soluble cependant dans l'eau froide et d'un goût plus agréable.

Propriétés.—Usage.—Dose—Les mêmes que ceux du Citrate de Fer.

FERRI et AMMONIÆ SULPHAS, (Syn) *Ferri Ammonio-Sulphas.* (F) *Sulfate de Fer et d'Ammoniaque, Ammonio-Sulfate de Fer, Sulfate de Fer Ammoniacal.* (A) *Sulphate of Iron and Ammonia, Ammonio-Sulphate of Iron, Ammonio-Ferric Alum.*

Composition.—$Fe^2 O^3, 3 S O^3 + N H^4 O, S O^3 + 24 HO$.

Qualités.—En cristaux octaèdres de couleur violette, soluble dans une partie et demie, d'eau à 60°, et dans moins que son poids d'eau bouillante ; ces cristaux sont efflorescents et ont une saveur acide.

Propriétés.—Usage.—A son action tonique il unit des propriétés astringentes remarquables ; on le donne dans la leucorrhée, la diarrhée chronique et la dyssenterie. Voyez Ferrum.

Dose.— 5 grains, 3 fois par jour, en solution dans une infusion amère ou en pilules.

FERRI et AMMONIÆ TARTRAS, (Syn) *Ferri-Ammonio Tartras.* (F) *Tartrate de Fer et d'Ammoniaque, Ammonio-Tartrate de Fer.* (A) *Tartrate of Iron and Ammonia, Ammonio-Tartrate of Iron.*

Qualités.—Sous forme d'écailles brillantes, de couleur rouge brunâtre, très soluble dans l'eau et d'un goût sucré.

Propriétés.—Tonique, antispasmodique.

Usage.—Le Dr. William Gries de Reading-Pa l'a employé avec avantage dans l'érysipèle, la fièvre typhoïde, la chorée, la chlorose et les névralgies. Voyez Ferrum.

Dose.—5 grains, en pilules ou en solution 3 ou 4 fois par jour. On le donne le plus souvent dans du vin, ℥ ij. à ℥ iv. pour une bouteille de vin. A la dose, de ½ à un verre, 3 fois par jour.

FERRI BROMIDUM, (Syn) *Ferrum Bromatum.* (F) *Bromure de Fer.* (A) *Bromide of Iron.*

Composition.—Fe. Br.

Qualités.—C'est un sel de couleur foncée, déliquescent, très soluble dans l'eau et extrêmement styptique.

A l'état liquide il prend les noms de *Ferri Hydrobromas, Ferrum Hydrobromicum Oxidatum* (F) *Hydrobromate de Fer.* (A) *Hydrobromate of Iron.*

Propriétés.—Tonique, altérant.

Usage.—Pour s'en servir on le prépare, généralement, de la manière suivante : on fait dissoudre ensemble, à l'aide d'une douce chaleur, 250 grains de Brome et 85 grains de Limaille de Fer dans 4½ onces d'eau distillée et 3 onces de sucre ; l'on donne 20 gouttes de cette solution 3 fois par jour. Le Dr. Gillespie l'a administré avec avantage dans les tumeurs scrofuleuses, les dartres, l'inflammation aiguë et chronique des glandes, l'érysipèle et l'aménorrhée ; dans l'érysipèle, il s'en servait aussi comme application externe.

Dose.—1 à 2 grains, 2 ou 3 fois par jour.

FERRI CARBONAS SACCHARATUM, (Syn) *Ferri Carbonas Saccharata, Ferri Carbonas cum Saccharo.* (F) *Saccharate de Carbonate de Fer, Carbonate de Fer Sucré, Carbonate Saccharin de Fer.* (A) *Saccharine Carbonate of Iron, Carbonate of Iron with Sugar, Saccharated Carbonate of Iron.*

Qualités.—En poudre gris-verdâtre, d'un goût sucré styptique, entièrement soluble dans l'acide chlorhydrique avec effervescence.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du carbonate de fer, mais il est préférable à ce dernier à cause de la grande facilité avec laquelle il est dissous par les acides contenus dans l'estomac.

Dose.—5 à 30 grains en pilules ou même sec, 3 fois par jour. On le donne souvent dans le vin à la dose de ℥ jss. pour une bouteille de vin dont on doit prendre ½ verre 3 fois par jour.

Préparations Officinales.—Pilules de Carbonate de Fer.

FERRI CARBONAS EFFERVESCENS. (F) *Carbonate de Fer Effervescent granulé.* (A) *Granulated Effervesning Carbonate of Iron.*

Ce carbonate est formé de petites particules verdâtres, qui, lorsque nous l'ajoutons à l'eau donne une boisson effervescente chalybée.

Préparation.—Acide Tartarique, ℥ iij. Bicarbonate de Soude ℥ v. Sulfate de Fer ℥ j. Sucre blanc, ℥ i½. Acide citrique, ʒ ij. Triturez, chauffez, et passez au fin tamis. La poudre est ensuite chauffée dans un vase métallique placé dans un bassin d'eau jusqu'à ce qu'il commence à devenir en grains, alors nous agitons rapidement le mélange, jusqu'à ce que la masse soit divisée en globules.

Propriété.—Usage.— Tonique, Employé dans les mêmes cas que le précédent.

Dose.—10 à 30 grains dans un demi grand verre d'eau.

FERRI CARBURETUM, (F) *Carbure de Fer, Plombagine, Crayon de Mine, Graphite, Mine de Plomb.* (A) *Carburet of Iron, Plombago, Black-Lead.*

Qualités.—Cette préparation d'après les analyse qui en ont été faites, ne peut se placer parmi les substances métalliques, mais bien parmi les corps combustibles, ce qui lui vaut aujourd'hui le nom propre de Graphite et une place parmi les anthracites. Ce composé est gras, doux au toucher, tendre et facile à entamer; sa cassure est granuliforme ou compacte. Posé sur du papier blanc, la marque ne peut être effacée qu'avec du caoutchouc.

Propriété.—Usage.—Dans les maladies cutanées, à l'extérieur et à l'intérieur.

Dose.—5 à 15 grains en poudre ou en pilules. L'onguent se fait avec 2 à 6 drachmes de graphite par une once de graisse.

FERRI CHLORIDUM, (Syn) *Chloruretum Ferricum.* (F) *Chlorure de Fer, Perchlorure de Fer, Sesquichlorure de Fer, Tritochlorure de Fer, Chlorure Ferrique, Hydrochlorate de Peroxyde de Fer.* (A) *Chloride of Iron, Perchloride of Iron, Sesquichloride of Iron, Muriate of Iron.*

Composition.—$Fe_2\ Cl_3$.

Qualités.—En cristaux de couleur jaune rougeâtre, très déliquescents, entièrement solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther; il ne précipite pas par le ferro-cyanure de potassium.

Propriétés.—Hémostatique, astringent et tonique. Voyez Ferrum.

Usage.—Le perchlorure de fer reçoit aujourd'hui de nombreuses applications thérapeutiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Il est employé à l'extérieur avec le plus grand succès comme hémostatique et astringent :

Dans les plaies qui donnent lieu à une hémorrhagie en nappe, dans les hémorrhagies qui suivent une opération, dans les épistaxis rebelles, et les hémorrhagies dentaires.

Contre les tumeurs sanguines, les hémorrhoïdes, et les fongus vasculaires.

En injection dans les leucorrhées, les pertes passives chroniques et dans les derniers jours de menstruations excessives, soit chez les jeunes femmes, soit chez celles que tourmente l'âge de retour.

Un des principaux usages du perchlorure de fer vient de sa propriété précieuse de coaguler le sang dans les vaisseaux artériels, etc. etc.

Selon le Dr. Pravaz, quelques gouttes de solution injectées dans l'artère produisent cet effet. Il a, le premier, employé ce traitement pour obtenir la cure radicale des anévrysmes et des varices.

Cette injection doit être faite avec un trois-quarts très-fin en or ou en platine, qu'on introduit trés-obliquement, à travers les parois de l'artère, par une espèce de mouvement de vrille. A ce trois-quarts se trouve ajustée une seringue dont le piston doit être à pas de vis, afin que l'injection s'opère sans secousses et que la quantité de liquide injecté puisse être mesurée avec précision ; il faut, en outre, arrêter momentanément le cours du sang dans le vaisseau.

Petrerquin considère le perchlorure de fer comme un excellent antiputride, contre les plaies gangréneuses et les suppurations fétides.

Rodet prétend que c'est un préservatif et un moyen curatif de la syphilis ; voici la formule qu'il emploie :

Perchlorure de fer liquide à 30° ℥ iij, eau, ℥ vj. Acide citrique ou chlorydrique, ℥ j.

Ce liquide, qui porte le nom de *Liquide Rodet*, est aussi recommandé tout particulièrement contre les piqûres anatomiques et les piqûres de certaines mouches qui donnent lieu si souvent à des affections charbonneuses.

A l'intérieur on donne le Perchlorure de Fer :

Dans les hémoptysies, les gastrorrhagies, les métrorrhagies et la dyssenterie.

Dans la diarrhée qui accompagne les fièvres typhoïdes, dans la leucorrhée et dans un grand nombre d'affections des membranes muqueuses qui sont accompagnées de flux sanguin ou muqueux.

Associé à la liqueur d'Hoffman, sous le nom de Teinture de Bestuchef (Voir ce nom), c'est un excellent tonique antispasmodique.

MM. Aubrun et Isnard regardent le perchlorure de fer presque comme un spécifique contre la dipthérie ; s'il s'agit d'un enfant attaqué de cette maladie, il faut, suivant M. Aubrun mettre 25 gtt. de perchlorure liquide à 30 ° dans un verre d'eau froide et faire prendre au malade à peu près deux cuillerées à thé de cette solution toutes les cinq minutes dans l'état de veille, et tous les quarts d'heure pendant le sommeil, et continuer ainsi pendant trois jours, au moins, sans craindre de troubler le sommeil, après chaque ingestion du médicament, on fait avaler une gorgée de lait froid non sucré, en même temps on touche l'arrière-gorge avec une éponge imbibée d'une solution aqueuse de ce sel plus ou moins concentrée, puis on répète cette opération suivant la gravité de l'affection locale.

Dose.—A l'intérieur, 15, 30 et même 60 gouttes de perchlorure liquide à 30 ° dans un verre à vin d'eau. A l'extérieur on se sert d'une solution plus ou moins concentrée suivant les cas, à 45° pour arrêter les hémorrhagies en nappe qui suivent les opérations, et dans tous les cas où il est nécessaire d'avoir une action hémostatique énergique ; à 30° ou 40° comme modificateur des plaies en suppuration ; à 30° dans les kystes hématodes ; à 20° degré dans le traitement des anévrysmes et moins concentrée encore suivant le dégré d'action coagulante qu'on veut obtenir.

Pour injection vaginale, ℥ ss. de solution à 45°, par pinte d'eau ou d'infusion de graine de lin. Ces injections doivent être employées tièdes, 2 ou 3 fois par jour. On peut, sans inconvénient, diminuer ou augmenter la proportion du perchlorure employé. C'est une substance qui irrite peu ces organes, tout en exerçant sur les solides une action styptique, très-prononcée et sur les liquides un pouvoir très-grand de coagulation.

Il faut aller jusqu'à déterminer seulement un peu de chaleur vers l'utérus. D'autres moyens seraient probablement plus utiles, s'il fallait dépasser cette limite.

Remarque.—Comme il n'est pas toujours possible de se procurer un aréomètre pour mesurer les degrés de force des solutions, les proportions suivantes donneront les dégrés voulus :

Perchlorure de fer sec.		Eau.		(Aréomètre de Baumé.) Degrés.
ʒ xiijss.	dissous dans	ʒ xj	égale	45°
℥ j. 39 grs.	"	℥ ij et ʒ j.	"	30°
ʒ v. 18 grs.	"	℥ ijss	"	20°
ʒ iv. 5 grs.	"	℥ ij et ʒ vj	"	15°

Le Dispensaire des E.-U. emploie le perchlorure de fer en solution dans les proportions suivantes : 6, 3, 2, 1½ drachmes à l'once d'eau. La plus forte est employée pour remplacer la solution à 45 dégrés, la plus faible à 15 dégrés, et les autres aux dégrés intermédiaires. Comme styptique on emploie aussi le perchlorure de fer à l'état demi-deliquescent ; On l'applique sur les surfaces saignantes.

PROTOCHLORURE de FER, (*Chlorure Ferreux, Muriate de Fer Oxydulé, Hydrochlorate de Protoxyde de Fer*).—Il se présente sous forme de masses ou de paillettes cristallines verdâtres. Par la sublimation on l'obtient sous formes d'écailles blanches : on le prépare en faisant bouillir de l'acide chlorhydrique sur un excès de fer, et on évapore rapidement (mêmes propriétés que les protosels de fer solubles). On l'a employé dans les diarrhées colliquatives du typhus et la gastromalacie des enfants, à la dose de 30 centigrammes à 1 gramme dans une potion gommeuse qu'on administre par cuillérées. On prépare une *teinture de Protochlorure de Fer* (*Alcool Ferré*) en faisant dissoudre 1 partie de protochlorure de fer dans 6 parties d'alcool à 21 degrés. Dose, 10 à 20 gouttes.

FERRI CITRAS. (F) *Citrate de Fer.* (A) *Citrate of Iron.*

Composition.—Fe O, C_{12} H_5 O_{11}.

Qualités.—Il est sous forme de petites écailles brillantes, plus ou moins transparentes et de couleur rouge grenat ; il se dissout lentement dans l'eau froide mais promptement dans l'eau bouillante.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Ferrum. On l'emploie surtout lorsqu'il y a irritabilité de estomac.

Dose.—5 à 10 grains, dans 1 à 2 onces d'eau ou de vin 3 fois par jour. On l'emploie le plus souvent de la manière suivante : Citrate, ʒ ij. Vin ou Eau, une bouteille.

Dose.—½ à 1 verre à vin, 3 fois par jour.

Le *Protocitrate de Fer* (*Citrate de Peroxyde de Fer, Citrate Ferreux*) réussit tout aussi bien que le lactate, et peut le remplacer avec avantage dans toutes les formules. Voici un moyen très-simple de préparer ce bon produit :

On remplit un flacon avec une solution de parties égales d'acide citrique et d'eau. Le flacon contient des morceaux de fer pur en excès. On l'expose à une température de 60° Après quelques jours d'action, il s'est produit du citrate de protoxyde de fer qui se présente sous forme de cristaux fins d'une grande blancheur. On les égoutte en les pressant dans un linge. On les lave à l'eau distillée, et on les fait sécher.

La lumière le colore promptement.

Dose.—5 à 10 grains.

FERRI CITRAS cum STRYCHNIA, (Syn) *Ferri et Strychniæ Citras.* (F) *Citrate de Fer et de Strychnine, Strychnate de Fer.* (A) *Citrate of Iron with Strychnia.*

Qualités.—En petites écailles brillantes ayant beaucoup de ressemblance avec le citrate de fer et comme ce dernier, se dissolvant lentement dans l'eau froide et promptement dans l'eau bouillante.

Une once de cette préparation contient un grain de strychnine.

Propriétés.—Tonique analeptique et stimulant du système nerveux.

Usage.—Dans la paralysie, la chorée, l'aménorrhée, l'incontinence d'urine et surtout la dyspepsie atonique, dans ce dernier cas, il est employé avec de très bon succès.

Dose.—5 à 10 grains, dans une 1 à 2 cuillérées d'eau, 2 ou 3 fois par jour ; on ajoute à l'eau des amers et des teintures aromatiques. On l'emploie le plus souvent sous la forme suivante : Citrate ʒ ij. Vin ou Eau, une bouteille.

Dose.—Un demi à un verre à vin 3 fois par jour.

FERRI FERRO-CYANURETUM, (Syn) *Ferri Cyanuretum, Ferri Percyanidum, Ferri Ferrocyanas, Ferri Hydrocyanas,* (F) *Ferro-Cyanure de Fer, Cyanure double de Fer Hydraté, Cyanure de Fer, Cyanure Ferroso-Ferrique, Hydrocyanate de Fer, Bleu de Prusse.* (A) *Ferro-Cyanuret of Iron, Prussian Blue, Percyanide of Iron, Hydrocyanate of Iron.*

Composition.—$Fe_4\ (FeCy^3)^3 + 6HO$.

Qualité.—Il forme une poudre d'un beau bleu, presque insipide, insoluble dans l'eau et les acides minéraux dilués. C'est un poison. Voyez Antidote.

Propriétés.—Usage.—A cause du cyanogène qu'il contient, il jouit de propriétés sédatives en même temps que toniques, il est aussi altérant et antipériodique ; le Dr. Gollickoffer, du Maryland, le considère comme supérieur au quinquina dans les fièvres intermittentes. On l'a donné avec succès dans l'épilepsie et la névralgie.

Dose.—3 à 5 grains en pilules.

FERRI FILUM (Syn) *Ferrum in Filatractum.* (F) *Fil de Fer.* (A) *Iron Wire.*

Le fil de fer n'est employé que dans la préparation de certains sels de fer.

Préparations Officinales.—Ferri Chloridum ; Ferri Iodidum ; Ferri Lactas ; Ferri Sulphas ; Ferri Sulphas Granulata ; Liquor Ferri Nitratis ; Liquor Ferri Perchloridi ; Pilulæ Ferri Iodidi ; Syrupus Ferri Iodidi ; Tinctura Ferri Chloridi.

FERRI IODIDUM. (F) *Iodure de Fer, Proto-iodure de Fer.* (A) *Iodide of Iron, Proto-iodide of Iron.*

Composition.—$Fe\ I, + 4\ HO$.

Qualités.—Sous formes de petites plaques très-fragiles, à cassure cristalline, de couleur verte, tirant sur le brun, d'une saveur styptique, très-déliquescent, soluble dans l'eau et se décomposant à l'air.

Propriétés.—Tonique, altérant, emménagogue.

Usage.—Dans les maladies scrofuleuses, la chlorose, l'aménorrhée atonique, la leucorrhée, dans la syphilis secondaire chez les personnes débilités et scrofuleuses ; il excite quelquefois l'appétit et favorise la digestion et quelquefois aussi il est laxatif, ou s'il n'a pas d'action sur les intestins, il augmente la sécrétion urinaire.

Dose.—1 à 10 grains dans de l'eau, du sirop ou en pilules, 2 ou 3 fois par jour.

FERRI LACTAS. (F) *Lactate de Fer, Protolactate de Fer.* (A) *Lactate of Iron.*

Qualités.—En plaques cristallines blanchâtres, solubles dans 48 parties d'eau froide et dans 12 parties d'eau chaude, insoluble dans l'alcool, d'une saveur d'encre désagréable. La solution du lactate de fer a une réaction acide, elle prend promptement une couleur jaunâtre, ce qui est dû à l'absorption de l'oxygène.

Propriété.—Usage.—Ce sel est considéré comme ayant la propriété d'exciter l'appétit ; il peut être employé dans les mêmes cas que les autres préparations de fer. Voyez Ferrum.

Dose.—1 à 5 grains, 3 fois par jour, en sirop ou en pilules, on prépare les pilules avec une poudre inerte non astringente et du miel.

FERRI LIMATURA. (Syn.) *Ferri Ramenta, Limatura Martis, Scobs Ferri.* (F) *Limaille de Fer, Fer Métallique.* (A) *Iron filings.*

Qualités.—La limaille de fer a un aspect métallique, elle est soluble dans l'acide chlorhydrique avec dégagement d'hydrogène.

Propriété.—Usage—Voyez Ferrum.

Réduite en poudre par la porphyrisation, elle prend le nom de *Fer Porphyrisé.*

Dose.—5 à 20 grains, 3 fois par jour dans du sirop, ou en pilules préparées avec quelqu'extrait amer.

FERRI et MAGNESIÆ CITRAS. (F) *Citrate de Fer et de Magnésie.* (A) *Citrate of Iron and Magnesia.*

Qualités.—Sous forme d'écailles transparentes, jaune verdâtre, très-soluble dans l'eau, mais insoluble dans l'alcool et l'éther ; il ne détermine pas la constipation que produisent généralement les autres préparations ferrugineuses.

Propriétés—Usage.—Voyez Ferrum.

Dose.—5 à 10 grains, en solution, en pilules ou en sirop, 3 fois par jour.

FERRI OXIDUM HYDRATUM, (Syn) *Ferri Peroxidum Hydratum, Ferrugo.* (F) *Peroxyde de Fer Hydraté, Hydrate de Peroxyde de fer, Oxyde de Fer Hydraté.* (A) *Hydrated Oxide of Iron, Hydrated Peroxide of Iron, Hydrated Sesquioxide of Iron.*

Qualités.—Il forme une bouillie rougeâtre, entièrement soluble dans l'acide chlorhydrique exposé à l'air, il perd son eau et passe à l'état de sesquioxyde, il est alors moins soluble dans les acides et ne peut plus servir d'antidote.

Propriétés.—Usage—Tonique, employé presque exclusivement comme antidote dans l'empoisonnement par l'arsenic, on le donne à large dose, une cuillérée à bouche toutes les cinq ou dix minutes, il se forme un arsénite de fer si peu soluble que les purgatifs peuvent l'entraîner an dehors avant qu'il est le temps d'infecter l'économie.

FERRI OXIDUM MAGNETICUM, (Syn) *Ferri Oxidum Nigrum.* (F) *Oxyde de Fer Magnétique, Deutoxyde de Fer, Oxyde ferroso-ferrique, Ethiops Martial.* (A) *Magnetic Oxide of Iron, Black Oxide of Iron, Martial Ethiops.*

Qualités.—En poudre noirâtre, insipide, il se dissout dans l'acide chlorhydrique dilué sans l'effervescence.

Propriétés.—Usage—Il a les mêmes effets thérapeutiques que les autres ferrugineux. Voyez Ferrum.

Dose.—5 à 20 grains, 3 fois par jour.

FERRI PEROXIDUM, (Syn) *Ferri Sesquioxidum, Ferri Oxidum Rubrum, Ferri Rubigo.* (F) *Peroxyde de Fer, Sesquioxyde de Fer, Oxyde Rouge de Fer, Colcotar, Safran de Mars astringent, Rouille de Fer.* (A) *Peroxide of Iron, Red Oxide of Iron. Rust of Iron, Colcothar, Sesquioxide of Iron.*

Incompatibilités.—Fe_2O_3, HO.

Qualités.—En poudre d'un rouge brun, insipide, insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'acide chlorhydrique sans effervescence. Cette préparation est connue sous les noms de *Rouge de Prusse*, ou *Rouge d'Angleterre.*

Usage.—On ne l'emploie guère que dans les préparations suivantes : Emplastrum ferri, Ferri Pulvis ; cependant il peut être employé dans les mêmes cas que le carbonate. L'*Eau Divine* de M, Côté, composée d'une grande cuillérée de colcotar pour une chopine d'eau bouil-

lante, forme une des meilleurs lotions à employer pour la cure radicale des plaies et pour l inflammation des yeux ; pour ce dernier cas l'eau doit être affaiblie. On tient continuellement sur la partie malade une toile imbibée de cet eau.

FERRI PHOSPHAS. (F) *Phosphate de Fer, Protophosphate de Fer.* (A) *Phosphate of Iron.*

Composition.—3 Fe O, PO^5.

Qualités.—En poudre de couleur bleu-ardoise, insoluble dans l'eau, mais soluble dans les acides.

Propriété.—Usage.—Voyez Ferrum. Employé surtout dans l'aménorrhée et dans certains cas de dyspepsie ; le Dr. Venable et le Dr. Prout le recommandent dans le diabète.

Dose.—5 à 10 grains, 3 fois par jour en pilules ou dans du sirop.

FERRI et POTASSÆ TARTRAS, (Syn) *Ferri Potassio-Tartras, Ferrum Tartarisatum, Ferrum Tartaratum.* (F) *Tartatre de Fer et de Potasse, Potassio-Tartrate de Fer, Tartrate ferrico-potassique.* (A) *Tartrate of Iron and Potassa, Potassio Tartrate of Iron, Tartarized Iron.*

Composition.—Fe^2 O^3 KO, (C^4 H^2 O^5) + HO.

Qualités.—En écailles transparentes, de couleur rouge brunâtre, soluble dans quatre parties d'eau, moins soluble dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ferrum.

Remarque.—Cette préparation est celle que l'on donne de préférence aux enfants à cause de son peu de saveur. On prétend qu'elle est absorbée plus promptement que les autres préparations ferrugineuses. M. le Professeur H. Peltier de Montréal emploie avec beaucoup d'avantage une solution de ce sel (℥ j. pour ℥ iij. d'eau) dans le traitement des ulcères syphilitiques. Il recommande d'appliquer sur l'ulcère, de la charpie imbibée de cette solution, 4 à 5 fois dans la journée, puis d'en faire prendre au malade une cuillérée à thé 3 fois par jour.

Cet emploi du potassio-tartrate de fer réussit aussi très-bien pour d'autres ulcères, mais dans ces cas, il n'est pas nécessaire de le donner à l'intérieur, on se contente de faire des applications locales au moyen de la charpie.

Dose.—10 à 30 grains, en solution, 2 ou 3 fois par jour.

Incompatibilités.—Infusions végétales astringentes.

Préparation officinale.—Vin de Fer.

FERRI PROTOCARBONAS. (F) *Protocarbonate de Fer.* (A) *Protocarbonate of Iron, Vallet's Mass.*

On donne ce nom à la masse qui constitue les pilules de Vallet.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Pilules de Vallet.

FERRI PULVIS, (Syn) *Ferrum Redactum.* (F) *Fer Réduit, Fer Quevenne Fer, Réduit par l'hydrogène, Poudre de Fer.* (A) *Reduced Iron, Quevenne's Iron.*

Qualités.—Il forme une poudre impalpable, d'un noir mat, insipide, soluble dans les acides. M. Quevenne le prépare en faisant passer un courant de gaz hydrogène sur l'oxyde ferroso-ferrique, chauffant au rouge dans un tube de porcelaine.

Le fer réduit peut être substitué avantageusement au fer en limaille dans toutes les formules qui ont celui-ci pour base, mais à dose moins forte. C'est une des meilleures préparations de fer. Il devrait être substitué au carbonate.

MM. Miquelard et Quevenne l'unissent au sucre et au chocolat pour en faire des granules et des pastilles.

Propriété.—Usage.—Voyez Ferrum.

Quevenne est le premier qui en a proposé l'emploi. Il prétend ainsi que Costes de Bordeaux, que de toutes les préparations ferrugineuses, c'est celle qui s'introduit en plus grande proportion dans le suc gastrique; on s'en sert surtout dans l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, la chorée et dans la convalescence des fièvres intermittentes.

Dose.—3 à 6 grains, 3 fois par jour, en pilules ou dans du sirop; on le prépare aussi avec du chocolat sous forme de pastilles.

FERRI PYROPHOSPHAS. (F) *Pyrophosphate de Fer.* (A) *Pyrophosphate of Iron.*

Qualités.—En écailles vertes, d'un goût acide et un peu salin, entièrement soluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—Employé à la dose de 2 à 5 grains, en pilules ou en sirop dans les mêmes cas que les autres préparations de fer. Voyez Ferrum.

PYROPHOSPHATE DE FER CITRO-AMMONIACAL. (A) *Citro-Ammoniacal Pyro-Phosphate of Iron.*—℞.—Perchlorure de fer liquide, 156 parties, pyrophosphate de soude cristallisé, 84 parties; Acide citrique, 26; Ammoniaque, quantité suffisante pour saturer cet acide. Ce sel donne un sirop ayant peu de saveur. (Robiquet, Codex).

Propriétés.—Usage.—Tonique analeptique puissant, applicable à tous les cas ou le fer est indiqué, mais particulièrement dans la faiblesse accompagnée de désordres nerveux, tels que tremblement, palpitations, insomnie, spasmes, et dans les cas ou les malades ne peuvent supporter le fer.

Dose.—2 ou 3 grains, 3 fois par jour, en sirop, en pilules, en elixir ou dans de l'eau.

FERRI et QUINÆ CITRAS. (F) *Citrate de Fer et de Quinine.* (A) *Citrate of Iron and Quinia.*

La *Citrate de fer et de quinine* se présente sous forme d'écailles jaunes verdâtres, d'une saveur styptique : il contient 16 par cent de quinine.

Propriétés.—Tonique, analeptique, périodique.

Usage.—Le citrate de fer et de quinine est un des toniques les plus employés pour tous les cas de débilité, surtout la chlorose, l'aménorrhée, la convalescence des fièvres, la dyspepsie des chlorotiques, etc. Ce sel a l'avantage de réunir l'action tonique de la quinine à celle du fer. On le prend aux mêmes doses et de la même manière que le citrate de fer. Voyez Ferri Citras.

Sirop de Citrate de Fer et de Quinine.—℞.—Citrate de fer et de quinine ʒ j. Sirop de sure blanc, ℥ viij.—Dose ʒ j.

FERRI ET QUINIÆ SULPHAS. (F) *Sulfate de Fer et de Quinine.* (A) *Sulphate of Iron and Quinine.*

Obtenu par l'union des deux bases au moyen de l'acide sulfurique.

Qualités.—Cristaux incolores, saveur amère.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du Citrate de fer, peu employé.

Dose.—1 à 5 grains.

FERRI ET SODÆ PYROPHOSPHAS. (F) *Pyrophosphate de Fer et de Soude.* (A) *Pyrophosphate of Iron and Soda.*

Obtenu en mélangeant une solution de pyrophosphate de soude à une solution de perchlorure de fer et faisant dissoudre le précipité dans une solution de pyrophosphate de soude et évaporant.

Composition.—$(Na_4 P_2 O_7)_3 (Fe_2 2 P O_4)_2 20 H_2 O$.

Qualités.—Il se présente sous forme d'écailles transparentes jaunâtres.

Propriétés.—Usage.—Tonique, altérant; employé dans les cas où les préparations de fer sont indiquées.

Dose.—3 à 6 grains.

FERRI SQUAMÆ. (F) *Lames de Fer.* (A) *Iron Scales.*

Cette préparation était autrefois officinale dans la pharmacopée de Dublin, sous le nom d'*Oxyde noir de Fer ;* on la préparait avec ces petites parcelles qui se trouvent sur les enclumes des forgerons, on lavait ces parcelles dans l'eau, on les purifiait par le moyen de l'aimant, puis on les réduisait en poudre très-fine.

On a abandonné aujourd'hui cette préparation à cause du manque d'uniformité de sa composition, on la remplace par l'oxyde magnétique.

FERRI SUBCARBONAS, (Syn) *Ferri Sesquioxidum*, *Ferri Oxydum Rubrum*, *Ferri Carbonas.* (F) *Sous-Carbonate de Fer*, *Sesquioxyde de Fer*, *Oxyde Rouge de Fer*, *Carbonate de Fer*, *Safran de Mars Apéritif.* (A) *Subcarbonate of Iron*, *Sesquioxide of Iron*, *Peroxide of Iron*, *Precipitated Carbonate of Iron*, *Saffron of Mars.*

Composition.—$Fe_2\ O_3 + 2\ C\ O_2$.

Qualités.—En poudre d'un rouge brun, d'une saveur légèrement styptique et désagréable, insoluble dans l'eau, peu soluble dans les acides, excepté dans l'acide chlorhydrique avec lequel il fait effervescence, exposé à une chaleur rouge, il absorbe de l'oxygène, perd l'eau et l'acide carbonique qu'il contient, prend une couleur rouge brillante et forme alors le *Safran de Mars Astringent* du Codex, qui est moins soluble dans les acides et moins actif que le sous-carbonate. Voyez Peroxyde de Fer.

Propriétés.— Usage.—On emploie le Sesquioxyde de Fer dans tous les cas où les préparations de fer sont recommandées, (voyez Ferrum) de plus, par Carmichael, dans les maladies cancéreuses, par Hutchison, dans les névralgies, par William Shearman et autres, dans le tétanos traumatique, par Steyman, dans la seconde période de la coqueluche. C'est la préparation de fer la plus employée.

Dose.—5 à 30 grains. On peut le combiner avec des végétaux toniques, tels que quinquina, colombo, etc. ; dans la névralgie et le tétanos on le donne à larges doses, 1 à 2 cuillérées à thé.—On l'emploie le plus souvent sous la forme suivante dont on prend $\frac{1}{2}$ à 1 verre 3 fois par jour : Carbonate de Fer, ℥ j. Poudre de Quinquina, ℥ j. Vin, une bouteille.

Préparations Officinales.—Emplâtre Roborant. Poudre de Fer. Fer Ammoniacal. Teinture de Fer.

FERRI SULPHAS. (F) *Sulfate de Fer*, *Protosulfate de Fer*, *Vitriol Vert*, *Couperose Verte.* (A) *Sulphate of Iron*, *Green vitriol.*

Composition.—$Fe\ O,\ S\ O_3 + 7HO$.

Qualité.—Il cristallise en prismes rhomboïdaux, d'un vert bleuâtre, d'une saveur styptique prononcée qui rappelle celle de l'encre ; il est soluble dans son poids d'eau froide et les trois quarts de son poids d'eau bouillante, insoluble dans l'alcool.

Propriété.—Astringent et tonique. Poison. Voyez Antidote.

Usage.—On le donne dans les hémorrhagies passives, les sueurs colliquatives, le diabète, la leucorrhée, la gonorrhée chronique et quelquefois dans la dyspepsie ; à l'extérieur, en solution de 2 à 10 gr. par ℥ j. d'eau dans l'ophthalmie chronique, la leucorrhée et la gonorrhée chronique. Velpeau recommande, dans l'érysipèle d'appliquer constamment des compresses trempées dans une solution de ʒ iijss. de sulfate pour une chopine d'eau. Devergie regarde comme un remède très-efficace dans les maladies cutanées, l'onguent fait avec une ou deux parties de ce sel pour soixante parties de saindoux, cet onguent ne paraît cependant avoir aucun effet dans les maladies squameuses.

Dose.—1 à 5 grains 2 ou 3 par jour, en pilules ou en solution.

Incompatibilités.—Avec les alcalis et leurs carbonates, les savons, l'eau de chaux, le chlorure de calcium et de barium, le borate et le phosphate de soude, le nitrate d'argent, l'acé-

tate et le sous-acétate de plomb ; il est aussi décomposé par les infusions végétales astringentes, l'acide gallique et l'acide tannique.

Préparations officinales.—Mixture de Fer Composée. Pilules d'Aloès et de Fer. Pilules de Fer Composées. Pilules d'Iodure de Fer. Pilules de Vallet. Teinture d'Acétate de Fer.

FERRI SULPHAS EXSICCATUM, (Syn) *Ferri Sulphas Siccatum, Ferri Sulphas Exsiccata.* (F) *Sulfate de Fer Desséché.* (A) *Dried Sulphate of Iron.*

Pour le préparer, on expose dans un vase de porcelaine le sulfate de fer à une chaleur modérée, jusqu'à ce qu'il prenne la forme d'une masse blanc-grisâtre, que l'on réduit ensuite en poudre, ainsi préparé, le sulfate est plus propre à mettre en pilules.

Dose.—½ à 3 grains.

FERRI SULPHAS GRANULATUM. (F) *Sulfate de Fer Granulé, Fer Granulé.* (A) *Granulated Sulphate of Iron.*

On le prépare en traitant le fil de fer par l'acide sulfurique au moyen de l'eau distillée et de l'alcool ; il se présente sous forme de petits grains cristallisés, de couleur bleuâtre, tirant sur le vert, soluble dans l'eau et insoluble dans l'alcool. Le sulfate de fer granulé est employé de préférence dans la Pharmacopée de Dublin pour la préparation du Ferri Sulphas Siccatum.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du sulfate, mais moins employé.

FERRI SULPHAS VENALIS. (F) *Sulfate de Fer du commerce, Couperose, Vitriol de Fer.* (A) *Commercial Sulphate of Iron, Green Vitriol, Copperas.*

Qualité.—En larges cristaux verts tirant sur le bleu, souvent recouvert de sous-sulfate de peroxyde qui rend sa surface creuse ; il contient, en outre, des sels de cuivre, de zinc, d'alumine et de magnésie.

Préparation officinale.—Sulfate de Fer.

FERRI SULPHURETUM. (F) *Sulfure de Fer, Protosulfure de Fer.* (A) *Sulphuret of Iron.*

Composition.—Fe S.

Le fer forme avec le soufre plusieurs combinaisons, un *protosulfure*, un *sesquisulfure* et un *bisulfure* auquel les minéralogistes donnent le nom de *Pyrite martiale* ou simplement de *Pyrite.* Le protosulfure est celui qu'on emploie généralement pour les usages pharmaceutiques ; il est en cristaux jaunâtres, ayant l'éclat métallique, ces cristaux sont réduits en une poudre jaune qui se dissout dans l'acide sulfurique et l'acide chlorhydrique dilués avec dégagement d'hydrogène sulfuré. Employé seulement pour la préparation du gaz hydrogène sulfuré.

PERSULFURE DE FER HYDRATÉ—Préparation très-utile dans presque tous les empoisonnements métalliques, et surtout ceux de plomb ; dans les affections cutanées liées à une diathèse chlorotique ou scrofuleuse.

Dose.—5 à 10 grammes en gelée.

SIROP DE PERSULFURE DE FER—(Bouchardat et Sandras).

Le sirop de persulfure de fer a reçu d'importantes applications : il est indispensable de régulariser sa préparation. On commence par obtenir le persulfure. Pour cela, on prend du sulfure de potasse liquide. On verse dans cette dissolution de sulfure de potasse, renfermée dans un flacon bouchant exactement, une dissolution de persulfate de fer, en ayant la précaution de maintenir toujours un léger excès de sulfure de potasse. Il est de la plus grande importance de verser le sulfate de fer dans le persulfure et de ne point faire le contraire, et de maintenir ainsi un excédant de persulfure. On remplit le flacon avec de l'eau bouillie et refroidie ; on le bouche exactement. Quand le persulfure de fer est déposé, on décante, et l'on renouvelle à trois reprises cette opération avec de nouvelle eau bouillie. On jette alors la

gelée d'hydrate de persulfure de fer sur un filtre ; on laisse égoutter vingt-quatre heures ; on enlève la couche la plus superficielle, qui a été altérée par l'accès de l'air ; on pèse :

Hydrate de persulfure de fer gélatineux, 100 grammes.

On les mélange exactement avec : Sirop de sucre, 500 grammes, après avoir réduit par évaporation le sirop à 450 grammes et l'avoir laissé refroidir. On conserve dans des bouteilles bien bouchées. On agite chaque fois avant de l'employer.

Dans le traitement des intoxications saturnines. On fait prendre chaque jour au malade trois cuillerées de ce sirop ; on prescrit concurremment des purgatifs.

Le sirop de persulfure de fer est employé aussi avec avantage, à la dose de trois cuillerées à café dans les vingt-quatre heures, dans les affections scrofuleuses, et surtout contre les maladies cutanées qui accompagnent si souvent cette affection. C'est une des meilleures, des plus sûres parmi les préparations sulfureuses destinées à l'usage interne.

Préparation Officinale.—Ammoniæ Hydro-Sulphuretum.

FERRI TANNAS. (F) *Tannate de fer.* (A) *Tannate of Iron.*

Qualités.—En plaques minces, de couleur insipide et insoluble dans l'eau ; l'encre n'est qu'une solution de tanno-gallate de fer.

Propriété.—Usage.—Il agit comme astringent et tonique.

Dose.—5 à 30 grains.

FERRI VALERIANAS. (F) *Valérianate de fer.* (A) *Valerianate of iron.*

Qualités.—Ce sel est sous la forme d'une poudre amorphe, d'un rouge brique, d'une odeur faible, d'une saveur d'acide valérianique ; il est insoluble dans l'eau froide, se décompose à l'eau bouillante en faisant dégager l'acide valérianique, soluble dans l'alcool.

Propriétés.—Tonique, antispasmodique.

Usage.—Dans l'hystérie compliquée de chlorose.

Dose.—1 grain plusieurs fois dans la journée.

FERRI et ZINCI CITRAS. (F) *Citrate de Fer et de Zinc.* (A) *Citrate of iron and Zinc.*

En écailles brun-verdâtre, très-solubles dans l'eau.

Propriété.—Usage.—Comme les sels de fer et de zinc.

Dose.—1 à 3 grains.

FERRUM AMMONIATUM, (Syn) *Ferri Ammonio-Chloridum.* (F) *Ammonio Chlorure de Fer, Fer Ammonié, Muriate d'Ammoniaque et de Fer, Chlorure Ferroso-Ammonique, Fleurs Ammonicales Martiales.* (A) *Ammoniated Iron, Ammonio-Chloride of Iron.*

Qualités.—En petits grains cristallins, de couleur rouge orange, avec une saveur styptique, entièrement soluble dans l'eau et l'alcool dilué, déliquescent, décomposé par les alcalis, les carbonates alcalins et l'eau de chaux.

Propriétés.—Usage.—Tonique Employé rarement aujourd'hui ; on l'a donné quelquefois avec succès dans l'aménorrhée, l'épilepsie, les scrofules. etc.

Dose.—4 à 12 grains, 3 fois par jour en pilules avec de l'extrait de gentiane.

Incompatibilités.—Avec les astringents.

Préparations Officinales.—Teinture de Fer Ammonié.

Remarque.—On donne le nom de *Boules de Mars ou de Nancy* à des boules faites de limaille de fer. (V. le dictionnaire de Nysten pour la préparation]. En agitant quelques instants une de ces boules dans de l'eau on a un liquide d'un brun rougeâtre, connu vulgairement sous le nom d'*Eau de Boule.* On emploie cette eau contre la chlorose et comme topique sur les entorses, les contusions, les plaies.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. 2 ou 3 fois par jour.

FICUS, (Syn) *Fici, Caricæ Fructus.* (F) *Figue.* (A) *Fig.*

La figue est produite par le *Ficus carica*, arbrisseau de la famille des *urticées*. Les figues du commerce viennent du midi de l'Europe, et sont formées de petits fruits secs réunis en grand nombre sur un réceptacle qui devient charnu et succulent, et qui est la partie utile du fruit. On distingue trois espèces de figues : 1° les blanches, 2° les violettes, 3° les grasses. Les premières sont petites, blanches, très-sucrées, et sont réservées pour la table ; les secondes, beaucoup plus grosses et usitées en pharmacie, doivent être choisies sèches et nouvelles ; les figues grasses, également usitées en médecine, mais moins estimées, sont grosses, brunes et visqueuses.

Propriété.—Usage.—Les figues sont nutritives, laxatives et adoucissantes. On les emploie, surtout bouillies dans du lait, en application sur les gencives dans le cas d'abcès.

Dose.—Quantité voulue.

Préparation officinale.—Confection de Séné.

FILIX MAS, (Syn) *Filix*, *Polypodium Filix Mas*, *Filicis Assipidii Radix*, *Aspidii Filicis Maris Radix*, *Aspidium Filix Mas*, (F) *Fougère Mâle.* (A) *Male Fern.*

Plante Européenne de la famille des *fougères*, indigène au Canada et aux Etats-Unis ; mais selon le Dispensair des E.-U., il est douteux que ce soit la même plante, et M. Provencher, dans sa Flore Canadienne, ne mentionne pas de fougère mâle.

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Anthelminthique, un peu tonique et astringente.

Usage.—La fougère mâle a été vantée par les anciens comme fort efficace dans le traitement du ténia. Le fameux remède de Nouffer contre le ver solitaire avait pour bâse de la fougère. On donne cette racine en décoction, à la dose de 2 à 4 gros, et même jusqu'à 1 à 2 onces dans 2 livres d'eau que l'on réduit à moitié par l'ébullition. Cette décoction est prise soit pure, soit coupée et convenablement édulcorée, non-seulement pour combattre le ténia, mais encore les autres vers qui habitent le canal alimentaire.

Préparation officinale.— Extrait fluide de Fougère mâle.

FŒNICULUM, (Syn) *Fœniculum Vulgare*, *Fœniculum Dulce*, *Fœniculum Officinale*, *Fœniculi Semina.* (F) *Fenouil*, *Fenouil Doux*, *Fenouil Commun*, *Fenouil Officinal.* (A) *Fennel*, *Sweet Fennel.*

Le fenouil commun, le fenouil doux et le fenouil officinal dont nous donnons les noms plus haut, sont des variétés d'une plante vivace, Européenne, de la fammille des *ombellifères*, que l'on cultive dans nos jardins. Comme elles ont les mêmes proprietés, nous les réunissons ensemble.

Partie usitée.—Les graines.

Qualités.—Graines ovales, striées, convexes d'une odeur aromatique, d'une saveur douceâtre et agréable ; elle cèdent leurs propriétés à l'eau et à l'alcool. Les graines du fenouil doux sont plus grosses que les autres ; on les rencontre rarement dans nos pharmacies. La graine de fenouil cueillie dans nos jardins est plus aromatique que celle qui nous vient d'Europe.

Propriétés.—Carminatives. Les racines sont diurétiques.

Usage.—Dans les cas de flatulences, pour les coliques des enfants, etc. On l'emploie souvent pour corriger l'odeur et le goût désagréables de certains remèdes, tels que la rhubarbe, le séné, etc.

Dose.—De la poudre, 20 à 30 grains. De l'infusion (graines, ʒ ij. à ʒ iij. Eau bouillante, Oj.), ℥ ij. à ℥ iij. L'infusion est quelquefois donnée en injection aux enfants dans les cas de vents

Préparations officinales.—Eau de Fenouil. Huile de Fenouil, Teinture de Rhubarbe et de Séné.

FRAGARIA, (Syn) *Fragaria Vesca, Fragaria Vulgaris, Fragaria Semperflorens,* (F) *Fraisier.* (A) *Strawberry.*

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Usage.—Diurétique. et tonique.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

FRASERA, (Syn) *Frasera Officinalis, Frasera Verticillata, Frasera Walteri.* (F) *Faux Colombo, Colombo Américain.* (A) *Americain Colombo, Yellow Gentian.*

Plante des états du sud et de l'ouest de l'Amérique; elle appartient à la famille des *gentianées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racine longue, de la forme d'un fuseau horizontal, charnue, d'une couleur jaune, d'une saveur amère et douceâtre. Elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que le Colombo, mais beaucoup moins énergiques.

Dose.—De la poudre, ℈ ss. à ℈ j. De l'infusion, (racine concassée ℥ j. Eau, Oj.) ℥ j. à ℥ ij. plusieurs fois par jour.

FRAXINUS EXCELSIOR, (Syn) *Fraxinus Ornus, Fraxinus Sylvestris.* (F) *Frêne Européen, Frêne Commun.* (A) *Common European Ash.*

Arbre de l'Europe, de la famille des *Oléinées*

Partie usitée.—L'écorce et les feuilles.

Propriétés.—Amère, astringente.

Usage.—L'ecorce était employée autrefois dans les fièvres intermittentes, mais aujourd'hui elle est abandonnée. Les feuilles ont été données, avec succès, dans les maladies scrofuleuses, la goutte, le rhumatisme et comme antidote contre la morsure des serpents.

Dose.—De l'infusion, (Feuilles de frêne, ℥ j. Eau, Oss.) ℥ ij. 3 fois par jours.

Le *Frêne noir du Canada, Frêne à feuilles de sureau, Frêne de grêve, Frêne gras.* (L) *Fraxinus Sambucifolia.* (A) *Black ash*, peut être employé, comme antidote, contre la morsure des serpents, la feuille appliquée sur la partie affectée, arrête, dit-on, l'effet du venin; on les fait aussi prendre à l'intérieur. On calme la douleur que cause la piqûre des abeilles, des moustiques, des guèpes et autres insects en se frottant avec ces feuilles.

FUCUS. (F) *Algues, Varec.* (A) *Sea-Weed.*

Les Varecs sont des plantes qui croissent sur les côtes de toutes les mers; elles appartiennent à la famille des *algues*, et sont presque toutes employées comme vermifuge. De Candolle pense que cette propriété tient à la nature des sédiments marins qui les imbibent.

Les algues le plus souvent employées en médecine sont les trois suivantes et le Fucus Crispus. Voyez Chondrus.

FUCUS AMYLACEUS, (Syn) *Jaffna, Plocaria Candida, Fucus Lichenoïdes.* (F) *Mousse de Ceylan, Mousse Marine.* (A) *Marine Moss, Ceylan Moss, Edible Moss.*

Cette mousse est blanche, filiforme et fibreuse; elle appartient à la famille des *algues.*

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la mousse d'Irlande.

FUCUS HELMINTHOCORTON, (Syn) *Corallina Corsicana, Helminthocorton, Corallina Rubra.* (F) *Mousse de Corse, Mousse de Mer, Coralline de Corse, Coralline Noire.* (A) *Corsican Moss, Corsican Worm-Seed.*

La mousse de Corse est un mélange de plusieurs petites algues qu'on récolte sur les rivages de l'île de Corse, et qu'on expédie mélangées de sable et de gravier.

Qualités.—Elle a une odeur marine forte, une saveur salée et nauséabonde. On doit la choisir légère et privée de gravier.

Propriété.—Usage.—La mousse de Corse est le vermifuge le plus employé pour les petits enfants, et peut-être le plus efficace. Elle est composée, d'après une ancienne analyse

de Bouvier, de gélatine particulière, et de sels. Cette analyse nous apprend peu de chose sur la nature du principe actif, qui paraît cependant suivre partout le principe gélatineux ; la décoction doit donc être préférée pour obtenir le principe vermifuge.

Dose.— ʒ ijss. dans 3 onces d'eau ou de lait. Faites bouillir un instant, passez et sucrez. Cette dose peut être donnée à un enfant de 9 ans. On donne deux cuillérées du sirop suivant dans un verre de lait : Mousse de Corse, ℥ ix. et ʒ v. Eau, Quantité suffisante. Faites bouillir pour épuiser la mousse, ajoutez 1 livre de vin, un blanc d'œuf, 4 livres de sucre, 36 grains de cochenille et 24 grains d'alun ; on fait jeter un bouillon, on passe et on fait cuire en consistance convenable.

FUCUS VESICULOSUS, (Syn) *Fucus, Fucus Inflatus, Quercus Marina, Halidrys Vesiculosa.* (F) *Varec Vésiculeux, Chêne Marin, Mousse Vésiculeuse.* (A) *Bladder Wrack, Sea-Oak, Sea-Wrack.*

Cette plante marine croît comme les autres varecs sur les côtes de l'océan ; elle appartient à la famille des *algues.* Lorsqu'elle est en fruit, on la fait sécher promptement au soleil et on la brûle dans un creuset ; on abtient ainsi ; l'*Ethiops Végétal* (*Æthiops Vegetabilis, Pulvis Quercus Marinæ.* (A) *Vegetable Ethiops*).

Propriétés.— Usage.—La mousse vésiculeuse a été employée avec succès par M. Duchesne Duparc, pour diminuer l'obésité morbide. Ce n'est qu'après trois ou quatre semaines de traitement que l'on aperçoit l'effet du remède qui se montre d'abord par une grande émission d'urine ; cette urine se recouvre d'une pellicule noire. Le trop de graisse diminue peu à peu sans que la santé soit nullement dérangée. Les expériences du Dr. Godfrey ont confirmé celles de Duchesne.

Le mucus contenu dans les vésicules du varec est appliqué, avec avantage, sur les engorgements scrofuleux, et l'éthiops végétal est donné, avec de bons résultats, dans les cas de goîtres et autres enflures scrofuleuses.

Dose.—10 à 20 grains, avec de la melasse ou du miel, 3 fois par jour. De l'extrait, 3 à 4 grains 3 fois par jour, on augmente graduellement jusqu'à ʒ ij. par jour ; on a vu prendre cette quantité sans causer le plus léger dérangement de l'estomac.

Le *Sirop de Varec Vésiculeux* se prépare en mêlant de l'extrait avec du sirop, de manière que chaque cuillérée de sirop contienne trois grains d'extrait.

FULIGO LIGNI, (Syn) *Fuligo.* (F) *Suie.* (A) *Soot, Wood Soot.*

Quand on brûle le bois dans nos foyers, le courant d'air n'étant pas suffisamment rapide, une partie des matières se distille sans être brûlée ; et ces matières, mêlées de produits charbonneux et de cendres entrainés mécaniquement, constituent la Suie. Elle est formée, en majeure partie, de pyritine ou résine empyreumatique combinée à l'acide acétique, qui sature aussi les bases qui ont été formées par les cendres (Soubeiran). Elle contient encore une certaine quantité de matières extractives, dont une portion est insoluble dans l'alcool.

Les principes qui constituent la Suie sont toujours les mêmes, mais la proportion doit varier selon un grand nombre de circonstances, comme la nature du bois brûlé, la rapidité de la combustion, etc. En effet, les bois résineux forment une Suie plus riche en charbon, et renferment probablement des traces d'acides pyrogénés, et peut-être d'acide sulfurique, pinique, sylvique, etc. Les bois légers, au contraire, donnent une Suie très-riche en acide acétique.

La Suie fait partie de la *Poudre Purgative d'Alhiaud*, mélange de résine, de scammonée et de suie, qu'on avait proposée comme une panacée.

Enfin, depuis que la thérapeutique, s'est de nouveau emparée de ce médicament, on a constaté que quelques-unes de ses propriétés sont fort efficaces.

Composition.—Le principe actif de la suie est la créosote combiné avec la potasse.

Qualités.—Saveur saline plus ou moins amère et âcre ; elle est en partie soluble dans l'eau.

Propriété.—Résolutive, altérante, antispasmodique, détersive, antiseptique, diaphorétique

Usage.—A l'intérieur, dans la cachexie, le rhumatisme chronique, les affections cutanées, les indurations glandulaires, les vers, le rhachitisme, les coliques et la diarrhée des enfants, l'hystérie etc. A l'extérieur, pour la teigne, le porrigo, la gale, les dartres, les cancers, les ulcères et plaies de tout genre, l'ophthalmie, la diphtérie, le prurit des parties génitales, les engelures, les gerçures des seins, etc. En injection, pour les ascarides, etc.

Dose.—De la teinture, (Suie, ℥ ss. Carbonate de Potasse, ℥ jss. Carbonate d'Ammoniaque, ʒ ij. Eau, ℥ ix macérez et filtrez.) ʒ ss. à ʒ j. 3 fois par jour.

Lotion de Suie.—Faites bouillir 2 onces de suie dans une chopine d'eau douce et filtrez. Employée pour laver les plaies, etc.

Lavement de Suie.—Une tasse de suie dans une chopine d'eau bouillante. Ces injections sont excellentes pour les ascarides, et dans la matrice lorsqu'il y a ulcération ; selon M. de Beaucaire, on peut même les employer dans le cas d'ulcères carcinomateux de cet organe.

Le Dr. Giboin dit avoir employé les injections de suie dans le catarrhe chronique de la vessie.

Pommade de Suie.—Suie, ℥ j, Axonge, ℥ iv. Mêlez. Employée pour les plaies, les cancères, etc., on l'applique avec de la charpie, lorsqu'il y a beaucoup de douleur on y ajoute de la belladone.

Café Vermifuge.—Suie de bois, ℥ ij. Café en poudre, ʒ j. Faites bouillir pendant une demi-heure, passez et sucrez. Très efficace.

Infusion de suie bonne pour la dyspepsie,—Cendre de Caryer, ℔j. Suie, une roquille. Eau, ½ gallon. Faites infuser 24 heures, laissez reposer et décantez.

On prend un petit verre à vin, 3 fois par jour.

FULIGOKALI, (F) *Fuligokali.* (A) *Fuligokali.*

℞.—E. U. Potasse caustiqne, 20 parties, Suie brillante en poudre, 100 parties, Eau, qnantité suffisante. Faites bouillir pendant une heure, laissez refroidir, ajoutez l'eau, filtrez et évaporez à siccité. C'est le Fuligokali simple.

Le *Fuligokali Sulfuré* se prépare en ajoutant à deux onces de Fuligokali simple, trois gros et demi de potasse caustique, et un à trois gros de soufre lavé. On fait dissoudre le soufre dans la potasse et on desséche le tout.

Qualités.—Ces deux préparations sont sous forme de poudre ou d'écailles noires, très soluble dans l'eau, d'une odeur empyreumatique, d'une saveur légèrement alcaline.

Propriétés.—Usage.—Voyez Anthrakokali.

Dose.—2 à 3 grains, 3 ou 4 fois par jour. On emploie à l'extérieur l'onguent suivant : Fuligokali, gr. xvj. à xxxij. Axonge, ℥ j. Cet onguent est détersif, résolutif et légèrement stimulant.

FUMARIA OFFICINALIS, (Syn) *Fumaria, Fumaria Media, Fumus Terræ, Capnos.* (F) *Fumeterre, Fiel de Terre.* (A) *Fumitory.*

Plante Européenne naturalisée dans le pays. Elle appartient à la famille des *fumariacées.*

Partie usitée.—Les feuilles et le suc exprimé.

Qualités.—Ces feuilles sont inodores, d'une saveur amère et saline ; elles sont très succulentes. M. Hannon, de Belgique, a trouvé dans la fumeterre, un alcoloïde qu'il a nommé *Fumarine.*

Propriétés.—A petite dose, tonique et altérante ; à forte dose, dépurative, laxative et diurétique. C'est un bon vermifuge.

Usage.—Dans les obstructions des viscères, particulièrement du foie, dans les affections scorbutiques et dans plusieurs maladies éruptives. M. Hannon dit que son usage prolongé diminue la phéthore et peut même produire l'anémie. On l'emploie surtout comme vermifuge.

Dose.—De la décoction, quantité voulue. Du jus exprimé, ℥ ij. 2 fois par jour. On le prend seul ou associé avec partie égale de petit lait.

FUNGI. (F) *Champignons.* (A) *Mushrooms.*

Plusieurs champignons empoisonnent par suite de leur action sur le système nerveux. Les champignons ne fournissent à la matière médicale que trois produits employés : l'amadou, l'agaric blanc usité comme drastique, et l'ergot de seigle.

Envisagés sous le point de vue médical, les champignons offrent, d'après Zeviani, les propriétés des différentes substances toxifères, telles que l'opium, le laurier-cerise, la renoncule scélérate, etc. L'*amanitine*, substance très-vénéneuse, a été retirée par Letellier, de quelques agarics à volva.

G

GALBANUM, (Syn) *Galbani Gummi Resina.* (F) *Galbanum.* (A) *Galbanum.*

Cette gomme-résine nous vient de la Syrie et de la Perse. On ne sait pas encore de quel arbre elle est fournie ; on l'a longtemps attribué au *Bubon Galbanum et au Ferula Galbanifera* ; *L. M. Don* dit qu'elle est fournie par une plante différente qu'il nomme *Galbanum Officinal.*

Qualités.—Le Galbanum est en larmes ou en masse jaunâtres, un peu transparentes, grenues, d'odeur forte, pénétrante et de saveur amère ; il est soluble dans l'alcool, le vin et le vinaigre. On en connaît deux espèces : le *galbanum mou* et le *galbanum sec.*

Propriétés.—Antispasmodique, diaphorétique, expectorant, stimulant et résolutif.

Usage.—Dans l'hystérie, la leucorrhée, les rhumatismes chroniques et les affections chroniques des membranes muqueuses des bronches. Il n'est presque plus employé que joint à d'autres substances du même genre, mais plus énergiques que lui, telle que l'assafœtida. Pour la force, il paraît tenir le milieu entre l'assafætida et la gomme ammoniaque. Il était autrefois employé dans les mêmes cas que celles-ci. A l'extérieur, on l'emploie comme résolutif sur les enflures indolentes.

Dose.—10 à 60 grains en pilules ou en émulsion, 3 fois par jour.

Préparations officinales.—Pilules de Galbanum composées. Emplâtres d'assafœtida. Emplâtre de Galbanum.

GALBANUM PRÆPARATUM. (F) *Galbanum Préparé.* (A) *Prepared Galbanum.*

℞, L. Galbanum, ℔. j. Eau, quantité suffisante, pour couvrir la gomme. Faites dissoudre ensemble par la chaleur ; coulez ensuite et faites évaporer au bain-marie en brassant continuellement. Il faut que le mélange soit assez évaporé pour devenir dur par le refroidissement.

Propriété.—Usage.—Voyez Galbanum.

GALEGA, (Syn) *Galega Officinalis, Galega Vulgaris, Galega Persica, Ruta Capraria.* (F) *Rue de Chèvre, Faux Indigo.* (A) *Goat's Rue.*

Plante Européenne, autrefois employée contre les vers, les maladies contagieuses et les morsures de serpents, mais aujourd'hui mise de côté, cependant on emploie en décoction comme sudorifique et anthelminthique, la racine du *Galega Virginiana.* (F) *Téphrosie de Virginie.* (A) *Cat-Gut, Goat's Rue,* qui croît aux Etats-Unis, et qui est une espèce de la précédente.

Dose.—Indéterminée.

GALIUM APARINE, (Syn) *Aparine, Aparine Hispida.* (F) *Gaillet.* (A) *Cleavers, Goose-Grase.*

Plante indigène aux E.-U., elle appartient à la famille des rubiacées. Le jus exprimé passe pour apéritif, diurétique et antiscorbutique. Selon quelques médecins, il est des plus utile dans l'hydropisie, la congestion de la rate, les maladies de la peau et surtout dans les éruptions scrofuleuses et scorbutiques, ainsi que dans la lèpre.

A l'extérieur, on emploie les feuilles fraîches pilées, ou en onguent contre les enflures scrofuleuses.

Dose.—Du jus exprimé, ℥ iij. 3 fois par jour. De la décoction, (Feuilles et tige, une poignée, Eau, Oij. faites bouillir 20 minutes) ℥ viij. 3 fois par jour. Le Dr. Winn emploie avec plus de succès le jus épaissi en forme d'extrait dont ʒ j. doit représenter Oss. de décoction.

GALIUM VERUM, (Syn) *Galium, Galium Luteum, Galium Caucasicum.* (F) *Gaillet Jaune, Gaillet Vrai, Vrai Caille-lait, Galiet.* (A) *Yellow Ladies' Bed-Straw.*

Plante Européenne, de la famille des *rubiacées.* Les fleurs sont jaunes, en grappes et aromatiques ; son nom lui vient de la propriété illusoire de cailler le lait. La plante pilée est employée pour colorer le fromage. En médecine, elle n'est presque plus usitée ; elle était autrefois vantée comme antispasmodique et diaphorétique, dans les maladies de la peau, l'hystérie, l'épilepsie. Les propriétés du *Galium Tinctorium* qui croît en Amérique, sont les mêmes que celles-ci.

Dose.—De la décoction ou du jus exprimé de la plante, quantité voulue.

GALLA, (Syn) *Nux Gallæ.* (F) *Noix de Galles, Galle de Chène.* (A) *Galls, Nut-Gall.*

La noix de Galle (galle des teinturiers) est une excroissance qui se développe sur les feuilles du *Quercus infectoria* arbre indigène de l'Asie Mineure, et qui est produite par la piqûre d'un insecte qui y déposes ses œufs. La meilleure noix de galle est connue dans le commerce sous le nom de *Galle noire ou Galle verte d'Alep.*, sa grosseur varie entre celle d'une petite noix et d'une noisette ; sa couleur est vert noirâtre ou vert jaunâtre, glauque ; elle est compacte, pesante ; sa saveur est amère et très-astringente. On la récolte avant la sortie de l'insecte ; les galles que l'on ne récolte qu'après sont blanchâtres, légères, peu astringentes : on les reconnaît au trou rond dont elles sont percées par l'insecte ; on leur donne le nom de Galles blanches.

Propriété.—Astringent puissant et tonique.

Usage.—Employée à l'intérieur dans les diarrhées et les dyssenteries chroniques, dans les hémorrhagies passives et dans la gonorrhée. Pour l'usage interne, le tannin, le kino et le catéchu sont généralement préférés à la noix de galle, quoique cependant les propriétés de celle-ci soient à peu près les mêmes. A l'extérieur, on l'emploie en injection dans la gonorrhée, en gargarisme dans les ulcérations de la gorge, la chute de la luette et la salivation chronique mercurielle ; puis, enfin, en onguent pour les hémorrhoïdes externes et la chute du rectum.

Dose.—10 a 20 grains 3 ou 4 fois par jour. Pour gargarisme ou injection, ℥ ss. pour Oj. d'eau en infusion ou en décoction.

Incompatibilités.—Eau de chaux, carbonate de potasse, acétate de plomb, sulfate de cuivre, nitrate d'argent, iodure et sulfate de fer, émétique, bichlorure de mercure, infusion de quinquina, solution de colle de poisson.

Préparations officinales.—Teinture de Galle. Décoction de Galle. Onguent de Galle. Acide Gallique. Acide tannique.

GAMBOGIA ou CAMBOGIA. (F) *Gomme-gutte.* (A) *Gamboge.*

La gomme-gutte est une gomme résine produite par le stalagmitis cambogioïdes, qui croît à Ceylan et à Camboge.

Qualités.—Elle est en masse cylindrique, brun jaunâtre à l'extérieur et jaune rougeâtre à l'intérieur ; sa poudre est d'un beau jaune, elle est inodore, de saveur faible, laissant cependant dans la gorge une légère âcreté.

Propriétés.—Purgatif drastique, hydragogue, anthelmintique, émétique.

Usage.—Dans tout les cas où il faut obtenir un effet purgatif puissant, dans les inflammations et les affections spasmodiques du canal intestinal, dans certains cas d'hydropisie, dans quelques affections cutanées chroniques et contre les vers. Elle est rarement employée seule, mais presque toujours jointe à d'autres drastiques. Les selles qu'elle procure sont habituellement séreuses. D'après les expériences de M. Bretonneau, la gomme-gutte irrite très peu le canal intestinal, mais elle produit assez souvent des vomissements et des coliques.

Dose.—Comme purgatif, 2 à 6 grains. Comme anthelmintique, 2, 10 et même 15 grains. Comme elle occasionne des vomissements et des coliques, on l'administre ordinairement à petites doses, que l'on répète à de courts intervalles jusqu'à effet. Dans l'hydropisie, on la donne avec avantage jointe au bitartrate de potasse.

Préparations officinales.—Pilules de Gamboge, Pilules Cathartiques Composées.

GAGARISMA. (F) *Gargarisme.* (A) *Gargle.*

On donne ce nom à des médicaments liquides qui ne diffèrent des collutoires, que parce qu'ils sont destinés à baigner le gosier ; on les emploie dans les maladies de cet organe et de la même manière que les collutoires. Généralement, les médecins ne font aucune différence entre ces deux préparations.

Les gargarismes peuvent être astringents, stimulants ou adoucissants, etc. On les emploie chauds ou froids suivant les cas, et généralement de demi-heure en demi-heure, à moins qu'ils ne soient composés de substances très-actives ; il faut alors suivre la prescription du médecin. Il faut prendre garde de ne rien avaler du liquide quand il contient des remèdes dangereux. Comme il y a beaucoup de remèdes qui sont employés en gargarismes, nous en parlerons à ces substances mêmes, afin de ne donner ici que quelques formules pour ne pas faire de répétitions.

GAGARISME D'EMPOIS.—℞.—Empois Clair, ℥ viij. Miel, ℥ j. On peut omettre le miel.

Usage.—Dans les inflammations de la gorge et des amygdales.

GARGARISME ADOUCISSANT.—℞.—Infusion de Feuilles de Mauve ou de Graine de Lin, ℥ viij. Miel, ℥ ij. Vinaigre, ℥ j.

Usage.—Le même que le précédent.

GARGARISME CALMANT.—℞.—Infusion de Graine de Lin, ℥ viij. Laudanum, ʒ j. Miel, ℥ ij.

GARGARISME CAMPHRÉ.—℞.—Camphre, ʒ ij. Jaune d'Œuf, No. 1. Sirop Simple, ℥ iv. Eau, Oj. Ether Sulfurique, ʒ j.

Usage.—Contre les angines de mauvais caractère.

GARGARISME DE SEL DE TABLE.—℞.—Sel de Table, une grande cuillérée. Eau, Oj. Teinture de Lavande, ʒ j. Mêlez.

Usage.—Dans les inflammations de la gorge.

GARGARISME ASTRINGENT.—℞.—Infusion de Roses, ℥ viij. Tr. de Cachou, ʒ vij. Acide Sulfurique dilué, ʒ j. Mêlez.

Usage.—Dans la chute de la luette et la salivation mercurielle.

GARGARISME DÉTERSIF.—℞.—Nitrate de Potasse, ʒ ij. Miel, ℥ ss. Eau de Roses, ℥ vss. Mêlez.

GARGARISME STIMULANT.— ℞.—Oxymel Simple, ℥ iv. Eau, ℥ vj. Tr. de Capsicum, ʒ j. Mêlez.

Usage.—Le même que le précédent.

GAULTHERIA. (F) *Gaulthéria, Thé des Bois.* (A) *Winter-Green.*

Plante de la famille des éricacées. Elle croît en abondance dans les bois du Canada et des Etats-Unis.

Qualités.—Les feuilles qui sont petites, ont une odeur et une saveur très-agréables; on en retire une huile volatile (Voyez Oleum Gaultheriæ) qui est très employée comme aromatique. Les fleurs petites et purpurines sont bientôt remplacées par des fruits de la grosseur d'une cerise, d'un beau rouge brillant; les enfants les désignent sous le nom de Graines de Perdrix.

Partie usitée.—Les feuilles.

Propriétés.—Stimulant, cordial, emménagogue et astringent.

Usage.—Dans l'aménorrhée et les diarrhées, mais plus particulièrement employé pour aromatiser les autres remèdes.

Dose.—Quantité voulue, en infusion.

GELSEMINUM SEMPERVIRENS, *Bignonia Sempervirens.* (F) *Jasmin Odorant, Jasmin de la Caroline, Bignone toujours verte.* (A) *Carolina Jasmine, Yellow Jasmine.*

Arbrisseau de la famille des *apocynées.* Il croît en Europe et aux Etats-Unis.

Partie usitée.—La racine. On en a retiré un principe actif appelé *Gelseminia*, mais qui n'est pas encore bien connu.

Propriétés.—Sédatif du système nerveux. A haute dose, il peut probablement causer la mort.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes et rémittentes, les fièvres typhoïdes, l'inflammation des poumons et de la plèvre, les rhumatismes, les névralgies, la chorée et l'épilepsie. Le Dr. Douglass dit l'avoir employé avec succès contre la gonorrhée.

Ce remède, à doses modérées, produit une agréable sensation de langueur, accompagnée de relâchement des muscles, le malade éprouve de la difficulté à mouvoir les paupières et à tenir la mâchoire fermée. A plus fortes doses, il occasionne des étourdissements, la dilatation de la pupille, une respiration lente, grande prostration, l'insensibilité, mais sans stupeur, ni délire, ni vomissements; il produit aussi assez souvent la diaphorèse. L'action commence à se faire sentir une demi-heure après avoir pris la dose et se prolonge de une à deux heures, mais n'est suivie d'aucun effet désagréable. Ce remède connu depuis quelques années seulement, est employé avec le plus grand succès. Voici comment il fut découvert: un planteur, du Mississipi, souffrant d'une fièvre bilieuse obstinée, se fit préparer, par sa servante, une tisane d'une certaine racine; mais celle-ci, par erreur, prit la racine du jasmin odorant et la fit prendre au malade, qui, au bout d'une demi-heure, éprouva tous les symptômes ci-dessus mentionnés, c'est-à-dire prostration, insensibilité, mais sans stupeur, etc. L'effet fut salutaire, car la fièvre disparut complètement. Depuis, les médecins Américains l'ont étudié avec soin.

Dose.—De la teinture qui est la préparation en usage, 10 à 60 gouttes toutes les heures ou toutes les deux heures. Le Dr. Jenkins donne ½ à 1½ cuillérée à thé; cependant il est impossible de déterminer la dose, vu qu'il n'y a pas de formule pour la teinture; on la prépare en faisant macérer deux semaines des écorces de la racine dans de l'alcool dilué, du brandy ou du gin, après lesquelles on coule avec expression et on filtre.

GENISTA TINCTORIA, (Syn) *Spartium Tinctorium, Genistoïdes Tinctoria.* (F) *Genêt des Teinturiers, Genestrolle, Spargelle, Genestral.* (A) *Dyers' Broom, Dyer's Weed, Green Weed, Wood Waxen, Woodwax.*

Petit arbuste, de la famille des *légumineuses*, qui croît en Europe et que l'on cultive aussi dans nos jardins comme plante d'agrément.

Propriétés.—Usage.—Les feuilles et les graines sont employées comme purgatif et émétique, à la dose de, ℥ jss. Quelques auteurs disent qu'elles sont diurétiques et ainsi trè utiles dans l'hydropisie.

GENTIANA, (Syn) *Gentiana Lutea, Gentiana Major.* (F) *Gentiane, Gentiane Jaune, Grande Gentiane.* (A) *Gentian.*

Plante Européenne, de la famille des *gentianées*, naturalisée aux Etats-Unis.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—La racine de gentiane, telle qu'on la trouve dans le commerce, est grosse, simple ou ramifiée, d'un jaune foncé, d'une texture spongieuse, d'une saveur très-amère, d'une odeur forte et désagréable.

Il y a plusieurs espèces de gentianes qui peuvent se suppléer les unes aux autres, mais la plus forte est celle que nous venons de décrire ; c'est la seule qui soit officinale en Canada. Elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. La macération à l'eau froide est préférable à l'infusion.

Propriétés.—Tonique amer, fébrifuge, et anthelmintique comme tous les amers.

Usage.—La gentiane, comme tous les amers, excite l'appétit, facilite la digestion et fortifie tout le système. A trop hautes doses, elle est sujette à charger et à oppresser l'estomac, à irriter les intestins et à causer même des nausées et des vomissements. C'est l'amer le plus puissant et le plus employé dans tous les cas de débilité, mais particulièrement celle des voies digestives qui accompagne les maladies nerveuses, les fièvres, etc., dans les diarrhées et les dyssenteries chroniques entretenues par l'atonie de l'estomac et des intestins, dans l'aménorrhée, la chlorose, dans les maladies scrofuleuses et scorbutiques, dans la jaunisse dépendant de la faiblesse de l'appareil biliaire, puis enfin, dans les fièvres intermittentes et rémittentes rebelles, on la joint alors au quinquina. La gentiane est contre-indiquée dans l'irritation ou l'inflammation des voies digestives, mais particulièrement de l'estomac.

Dose.—De la poudre, 10 à 30 grains. On préfère généralement à la poudre, l'infusion, l'extrait ou la teinture. (Voyez les doses de ces différentes préparations.) La gentiane doit être prise 3 fois par jour une demi heure avant le repas.

Incompatibilités.—Sulfate de fer, acétate de plomb, nitrate d'argent.

Préparations officinales.—Extrait de Gentiane, Teinture de Gentiane. Vin de Gentiane. Infusion de Gentiane. Mixture de Gentiane.

GENTIANA CATESBÆI. (F) *Gentiane Bleue.* (A) *Blue Gentian.*

Cette espèce de gentiane croît aux Etats-Unis.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Comme ceux de la précédente, mais moins actifs. On peut en préparer une teinture, un extrait, etc. de la même manière que ceux de la gentiane jaune.

GERANIUM, (Syn) *Geranium Maculatum.* (F) *Géranium Maculé, Bec de Grue.* (A) *Cranesbill, Spotted Geranium, Crow Foot.*

Plante de la famille des *géraniacées*, de 1 à 2 pieds, qui croît aux Etats-Unis, dans les bois humides, les lieux bas, près des murs, des enclos.

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Astringent puissant.

Usage.—Dans les diarrhées, les dyssenteries chroniques, le choléra des enfants, les hémorrhagies, et autres cas ou les astringents sont indiqués. A l'extérieur, on l'emploie en infusion contre les flueurs blanches, en lotion contre les ulcérations de la gorge, et la chute de la luette.

Dose.—De la poudre, 20 à 30 grains. De la décoction, (Racine ℥ j. Eau, Ojss. réduite à Oj.) ℥ j. à ℥ ij. 3 fois par jour ou toutes les 2 heures jusqu'à effet. On peut en préparer

une teinture et un extrait. Pour les enfants, on fait quelquefois bouillir la racine dans du lait.

GERANIUM ROBERTIANUM. (F) *Géranium Robertin, Herbe à Robert, Bec de Grue Robertin, Herbe de la Squinancie.* (A) *Herb Robert, Stinking Cranesbill.*

Cette espèce de géranium, de la même famille que le précédent, croît abondamment sur les murailles et dans les terrains pierreux de l'Europe, on en trouve aussi aux Etats-Unis et au Canada.

Partie usitée.—Toute la plante moins la racine.

Propriétés.—Antispasmodique, stimulant, astringent et anti-laiteux.

Usage.—Employé à l'intérieur, comme remède domestique, dans les fièvres intermittentes, la consomption, les hémorrhagies, les affections calculeuses et la jaunisse. A l'extérieur, en cataplasmes, sur l'enflure des seins, les ulcères de la vulve et autres tumeurs.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

GERANIUM ROSE ou PELARGONIUM. (L) *Pelargonium Odoratissimum.*

Ce géranium est celui que l'on cultive dans nos jardins, comme plante d'ornement. On en distingue plusieurs espèces. Il n'est pas employé en médecine, mais on en retire une huile volatile qui sert comme parfum.

GEUM, (Syn) *Geum Rivale, Caryophyllata Aquatica.* (F) *Benoite Aquatique, Benoite des Ruisseaux.* (A) *Water Avens, Purple Avens.*

Plante de la famille des *rosacées.* Elle croît dans ce pays.

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Usage.—Tonique, astringente. Employée dans les diarrhées et la leucorrhée, les hémorrhagies passives, la débilité, etc.

Dose.—De la poudre, ℈j. à ʒj. 3 fois par jour. De la décotion, (Racine, ℥j. Eau, Oj.) ℥j. à ℥ij.

GEUM URBANUM, (Syn) *Geum Caryophyllatum, Caryophyllata,* (F) *Benoite, Benoite Caryophyllée, Herbe de St. Benoit, Gariot, Galiote, Herbe Bénite.* (A) *Common Avens, Yellow Avens, Star of the North.*

Plante herbacée, Européenne, de la même famille que la précédente.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racine de la grosseur d'une plume, d'un brun rougeâtre, astringente et aromatique. Le nom de *Radix Caryophyllata* lui vient de son odeur de girofle.

Propriétés.—Tonique, fébrifuge.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes, la débilité, les diarrhées et les dyssenteries chroniques, les coliques venteuses.

Dose.—De la poudre, ʒss. à ʒj. 4 fois par jour. De la décoction, (Racine, ℥j. Eau Oj.) ℥j. toutes les heures. De la teinture (Racine, ℥j. Alcool, Oj), ℥ss. 3 fois par jour.

GEUM VIRGINIANUM, (Syn) *Geum Canadense, Geum Album.* (F) *Benoite de Virginie, Benoite du Canada.* (A) *White Avens.*

Cette espèce de benoite croît en Canada; ces fleurs sont petites et blanches.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la précédente.

GILLENIA. (Syn) *Gillenia Trifoliata, Spirœa Trifoliata.* (F) *Gillénie.* (A) *American Ipecacuanha, Indian Physic.*

Plante de la famille des *rosacées,* qui croît dans le Haut-Canada.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racine brunâtre, amère, de la grosseur d'une petite plume. Elle cède ses propriétés à l'eau bouillante.

Propriétés.—Emétique, cathartique, à petites doses, tonique.

Usage.—Employée à la place de l'Ipécacuanha.

Dose.—Comme émétique, 20 à 30 grains, toutes les vingt minutes jusqu'à effet. Comme tonique, 5 à 15 grains, 2 ou 3 fois par jour.

GLECHOMA HEDERACEA, (Syn) *Nepeta Glechoma*, *Nepeta Hederacea*, *Calamintha Hederacea.* (F) *Lierre Terrestre*, *Chataire Lierre Terrestre*, *Rondette.* (A) *Gill over the Ground*, *Ground Ivy.*

Plante Européenne, naturalisée aux Etats-Unis et dans le Haut-Canada. Elle appartient à la famille des *labiées*

Partie usitée.—Toute la plante excepté la racine.

Propriétés.—Stimulant tonique de la muqueuse pulmonaire, légerement diurétique et apéritif.

Usage.—Dans les maladies des poumons et dans celles des voies urinaires. On l'employait autrefois comme vulnéraire.

Dose.— ℥ ij. à ℥ iv. 3 ou 4 fois par jour, d'une infusion très-forte.

GLOBULARIA ALYPUM. (F) *Globulaire*, *Globulaire Turbith*, *Globulaire Purgative*, *Turbith Blanc* (A) *Wild Senna.*

Plante Européenne, inconnue dans ce pays. Les feuilles sont employées comme succédané du séné.

Dose.— ʒ ij. à ʒ vj. que l'on fait bouillir 5 minutes dans ℥ v. d'eau.

GLUCOSE ou GLYCOSE. On donne ce nom au sucre de raisin ou d'amidon. C'est aussi l'espèce de sucre qui est trouvé dans les fruits et les plantes acides.

GLUTEN, (Syn) *Fibrine Vétélale*, *Colle végétale.*

Le gluten est une substance molle, pouvant être étendue en couche mince, collante, d'un blanc grisâtre et presque soluble dans l'alcool, solidifiable à l'air. Il existe dans tous les céréales, mais particulièrement dans le froment. On l'obtient en formant, avec de l'eau et de la farine de blé, une pâte solide que l'on place dans un sac de toile et que l'on pétrit sous un filet d'eau jusqu'à ce que celle-ci sorte limpide. On emploie le gluten pour faire des pilules de sublimé corrosif. On en fait surtout des pains qui sont employés dans le diabète.

GLYCERINA, (Syn) *Glycerinum.* (F) *Glycérine.* (A) *Glycerin*, *Sweet Principle of Oils.*

La glycérine (principe doux des huiles) est un liquide onctueux, que l'on retire des huiles fixes et des corps gras, par divers procédés.

Composition.—$C^6\ H^8\ O^6$. Gr. Sp. 1.26.

Qualités—Inodore, incolore ou légèrement ambrée, sucrée, soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther ; sa consistance est celle du sirop. Comme l'alcool, elle conserve les substances animales et dissout la plupart des corps.

Propriétés.—Emolliente, lubrifiante, adoucissante, détersive et antiseptique.

Usage.—La Glycérine est un corps gras remarquablement onctueux, qui a la propriété de lubrifier et d'assouplir, peut-être mieux que tout autre, les tissus organiques. Cette propriété dominante, la place sous ce rapport à la tête des cosmétiques, et de plus, elle la rend éminemment utile dans un grand nombre de maladies cutanées. En pénétrant facilement dans les pores de la peau, elle assouplit cet organe, et maintient à sa surface, une humidité habituelle, ce qui la rend très-propre à combattre la sécheresse et l'épaississement du derme. Aussi convient-elle admirablement chez les personnes qui ont la peau habituellement rugueuse, farineuse, fendillée, crevassée, comme cela s'observe d'ordinaire chez le strumeux et les dartreux.

Quelques médecins l'ont employée à l'intérieur dans la consomption, mais il est certain que l'huile de foie de morue lui est supérieure. Le principal et l'unique emploi de la glycérine est à l'extérieur dans les maladies suivantes : 1° Dans les affections superficielles de la peau, surtout le lichen, la démangeaison de l'anus et des parties génitales, les gerçures des mamelons, des mains et des lèvres, dans certaines maladies des oreilles tenant à une irritation cutanée, dans les irritations de la peau qui suivent l'action du rasoir, l'exposition au soleil ou toute autre cause.

2°.—Dans les affections chroniques de la peau comme l'eczèma, le zona, l'acné psoriasis etc., et même l'ichtyose, mais il faut remarquer que l'action de la glycérine n'est que locale et ne s'étend pas jusqu'au principe diathésique qui réclame des médicaments internes plus radicaux.

3°.— Sa propriété adoucissante en a fait étendre l'usage à un grand nombre de phlegmasies qui siègent à la surface du derme : ainsi les applications de glycérine dans les érysipèles, les vésicatoires douleureux et enflammés et sur les brûlures étendues, sont utiles en mettant les surfaces enflammées à l'abri du contact de l'air, en calmant la douleur et en amortissant le feu de l'inflammation. Ajoutons que plus d'une fois nous avons vu des petites plaies ou écorchures qui ne cessaient de ramper et de s'étendre, comme cela s'observe si souvent chez les personnes dites à humeurs, se limiter et se cicatriser en peu de temps sous l'influence de simples pansements avec la glycérine, alors même qu'elles avaient résiste à beaucoup d'autres topiques.

En raison de cette action si manifestement utile qu'exerce la glycérine sur les plaies en général, quelques chirurgiens ont été conduits à l'adopter d'une manière presque exclusive dans les pansements à la suite des amputations, et à lui donner la préférence sur le cérat, dont elle possèderait tous les avantages sans en avoir les inconvénients. Sous ce rapport, on doit à M. Demarquay des expériences très-nombreuses qui tendent à établir, sinon la supériorité, du moins l'incontestable utilité de ce nouveau mode de pansement. Rien de plus simple d'ailleurs. Un linge fenêtré, imbibé de glycérine, est appliqué immediatement sur la plaie ; ce linge est recouvert de charpie et d'une compresse ; le tout est fixé par quelques tours de bande. Dès le lendemain, l'appareil peut-être levé sans douleur, par la raison qu'il existe peu ou point d'adhérence, et il laisse à nu une surface propre et nette, ou à peine recouverte d'une légère couche de pus sans odeur. Ces pansements à la glycérine auraient au dire de quelques chirurgiens, l'avantage de tempérer l'inflammation, de tenir la plaie humide, souple, propre et rosée ; en outre de modérer la suppuration et de réprimer le développement exhubérant des bourgeons charnus, à ce point qu'on serait rarement obligé de recourir à la pierre infernale.

Les expériences sur la glycérine lui ont encore fait reconnaître une propriété antiseptique : ainsi des matières organiques plongées dans cette substance ont pu être conservées longtemps sans altération. Une chose n'est pas moins certaine, c'est que la glycérine exerce une action détersive remarquable sur les plaies de mauvais caractère, auxquelles elle enlève en assez peu de temps leur odeur fétide et dont elle favorise la cicatrisation. M. Demarquay surtout en a montré les bons effets dans les plaies ulcéreuses ou gangréneuses et même dans la pourriture d'hôpital.

4°—On l'emploie en injection, (glycérine, ℥ j. Infusion de graine de lin ou de son, ℥ iv) 2 fois par jour, dans la dyssenterie et l'ulcération des intestins.

5°—Enfin c'est un précieux excipient qui semble tenir le milieu entre l'eau et l'huile, et qui participe aux propriétés de l'une et de l'autre. Elle s'unit en effet aux liquides aqueux, et alcooliques, de même qu'elle s'incorpore à l'axonge, aux onguents, aux pommades. Elle peut servir de bâse aux liniments, aux onctions, aux embrocations ; elle se mêle aux extraits, aux teintures, etc. ; elle se prête, en un mot, à la plupart des emplois de la médecine et de la

chirurgie, ajoutant à toutes les préparations dont elle fait partie, le concours de propriétés émollientes et sédatives, assouplissant les tissus et les disposant à l'absorption des substances médicamenteuses auxquelles on l'a associée.

Mode d'Emploi.—On l'applique pure, sur les parties malades. On emploie aussi, avec avantage, les formules suivantes, dans les brûlures superficielles, les excoriations, les écorchures, l'impétigo, les crevasses des lèvres, etc, : Gomme adragante pure, 2 à 2½ gros. Eau de chaux, 4 onces, Glycérine purifiée, 1 once, Eau distillée de roses, 3 onces.

2°—Dans le traitement du prurigo, du lichen, de la lèpre, du psoriasis, des démangeaisons, etc. Prenez : acide nitrique étendu d'eau, ʒ ss. à ʒ j., sous-nitrate de bismuth, ʒ ss., teinture de digitale, ʒ j., glycérine purifiée, ℥ ss., eau distillée de roses, ℥ vij. En lotions sur les parties malades.

3°—Contre l'alopécie (chute des cheveux) qui suit les maladies aiguës, ou qui est consécutive à la sécheresse, ou au défaut d'action du cuire chevelu, pour remédier à la minceur des cheveux, etc. Prenez : esprit d'ammoniaque composé, ℥ j., glycérine, ℥ ss., teinture de cantharides, ʒ j. à ʒ ij., eau distillée de romarin, ℥ vij. En lotions que l'on fait, 1 à 2 fois par jour, sur le cuir chevelu.

4°—Contre les douleurs rhumatismales, arthritiques, névralgiques, les contusions, les entorses, etc. Prenez : liniment savoneux composé, ℥ jss., glycérine, ℥ ss., extrait de belladone, ʒ j.

On peut ajouter à ce liniment une certaine quantité de vératrine. Pour embrocations, 2 fois par jour.

5°—On l'introduit pure dans les oreilles, au moyen de ouate, lorsqu'il y a surdité causée par le manque, l'accumulation ou le durcissement du cérumen (cire).

Crême de Glycérine. (A) *Glycerine Cream.*

℞.—Glycérine, 1 partie ; Savon mou, 1 partie ; Eau de Laurier-Cerise, 1 partie ; Mêlez.

Usage.—Employée contre les engelures.

Crême de Glycérine Camphrée. (A) *Glycerine Cream with Camphor.*

℞.—Glycerine, 2 parties ; Alcool Rectifié, 1 partie.

Onguent de Glycérine. (A) *Glycerine Ointment.*

℞.—Glycérine, 8 parties ; Blanc de Baleine, 4 parties ; Cire Blanche, 1 partie, Huile d'Amandes, 16 parties ; ajoutez la Glycérine aux mélanges et brassez rapidement jusqu'à refroidissement. Employé contre les gerçures et les excoriations.

Glycérine avec l'Eau de Rose. (A) *Glycerine with Rose Water.*

℞.—Glycérine, 1 partie ; Eau de Rose, 3 parties ; Mêlez.

GLYCÉRÉS ou GLYCÉROLÈS. (A) *Glycerates.*

On donne ce nom à des médicaments qui ont pour base la glycérine ou le glycéré d'amidon, et qui remplace avantageusement, les liniments, les pommades, les collutoires, etc.

GLYCÉROLÉ D'ALOÈS. (A) *Glycerate of Aloes*, *Glycerole of Aloes* (Chausit).

℞.—Aloès des barbades 10 grammes, Glycérine 100 grammes. F. s. a. Appliqué par M. Chausit au traitement des fissures et ulcérations qui compliquent fréquemment le *lichen-agrius*, notamment lorsqu'il est fixé à la face dorsale des articulations phalangiennes, aux poignets et aux plis de flexion des grandes articulations.

GLYCÉROLÉ D'AMIDON, GLYCÉRÉ D'AMIDON. (A) *Glycerate of Starch*, *Glycerine Plasma.*

℞.—(Codex) Amidon pulvérisé 10 grammes. Glycérine 150 grammes. Mélangez les deux substances ; faites chauffer dans une capsule de porcelaine en remuant continuellement avec une spatule, jusqu'à ce que la masse soit prise en gelée.—Employé comme adoucissant.

GLYCÉROLÉ DE BELLADONE, (A) *Glycerate of Belladonna.*

℞.—Extrait de Belladone, ℨj. Glycéré d'Amidon, ℨx. On prépare de même le *Glycérolé* ou *Glycéré de Cigue*, celui de *Belladone* et celui d'*Opium*. En frictions contre les douleurs.

GLYCÉROLÉ D'IODURE DE FER. (A) *Glycerate of Iodide of Iron.*

℞.—(M. Veza). Iode, 35 parties, Fer ou poudre, 70 parties, Glycérine, 400 parties. Mêlez. Ce glycérolé est de couleur vert émeraude. Il peut être employé pour la préparation du sirop ou des pilules d'iodure de fer. Cinq grains contiennent un grain d'iodure de fer.

GLYCÉROLÉ DE GOUDRON (A) *Glycerate of Tar, Glycerinated Tar.*

℞.—(Lecocq) Glycéré d'Amidon, ℥j. Goudron, ℨijss. Mêlez.

Usage.—Voyez Goudron.

GLYCÉROLÉ D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX, DE POTASSE ET DE SOUDE. (A) *Glycerole of the Hypophosphites of Lime, Potash and Soda.*

℞.—Hypophosphite de Chaux, 1 partie, Hypophosphite de Potasse, 1 partie, Hypophosphite de Soude, 1 partie. Faites dissoudre dans 40 parties d'eau bouillante, filtrez, et ajoutez, Sucre, 40 parties; Eau de Fleur d'Orange, 2 parties; Eau de Laurier-Cerise, 2 parties; faites dissoudre et ajoutez Glycerine, 12 parties, et coulez.

Dose.—ℨj. à ℨij.

GLYCYRRHIZA, (Syn) *Glycyrrhiza Glabra, Glycyrrhizæ Radix.* (F) *Réglisse, Bois de Réglisse, Bois Sucré, Bois Doux.* (A) *Liquorice Root.*

Plante de la famille des *légumineuses*, qui croît dans le midi de l'Europe.

Partie usitée.—La racine.

Qualité.—Racine cylindrique, lisse, de la grosseur du doigt, brunâtre à l'extérieur, jaune à l'intérieur, de saveur sucrée mêlée d'une certaine âcreté.

Propriétés.—Adoucissante, émolliente.

Usage.—Dans les rhumes, les maladies de poitrine, etc. On l'emploie dans la plupart des tisanes à cause de son bon goût. C'est un des remèdes les plus populaires.

Dose.—En poudre, ℨss. à ℨj. 3 ou 4 fois par jour. En décoction (Réglisse, ℥j. Eau, Oj. Faites bouillir seulement 3 à 5 minutes, parce qu'une longue coction lui enlève ses principes actifs), quantité voulue.

On l'emploie plus souvent sous forme d'extraits ou de pastilles.

GNAPHALIUM DIOICUM, (Syn) *Antennaria Dioica, Pes Cati.* (F) *Pied de chat.* (A) *Cat's foot.*

Employé en infusion contre les hémorrhagies et les diarrhées.

Dose.—Quantité voulue.

GNAPHALIUM MARGARITACEUM, (Syn) *Antennaria Margaritacea.* (F) *Immortelle Blanche, Antennaire des Jardins.* (A) *Life-Everlasting, Cudweed.*

Plante indigène, famille des *composées.*

Propriétés.—Astringente et expectorante.

Toute cette plante, excepté la racine est employée par les gens de la campagne, en infusion théiforme, dans les maladies de poitrine, des intestins et dans les affections hémorrhagiques, A l'extérieur, en cataplasmes ou en fomentations, dans les contusions, les tumeurs, etc. Il est probable que ses vertus sont très faibles.

GNAPHALIUM POLYCEPHALUM. (F) *Gnaphale Polycéphale, Immortelle.* (A) *Sweet-Scented Life-Everlasting, Fragrant Life-Everlasting.*

Propriété.—Usage.—Comme la précédente.

GODFREYS CORDIAL.—℞. Laudanum, Ojss. Melasse, Oxvj. Alcool, Oij. Eau,

Oxxvj. Carbonate de Potasse, ℥ ijss. Huile de Sassafras, ʒ iv. Faites dissoudre la potasse dans l'eau, ajoutez la melasse et faites chauffer jusqu'à ébullition, enlevez l'écume, puis ajoutez l'huile et le laudanum préalablement mêlés.

Usage.—Dose.—Employé comme le parégorique. On donne les doses suivant la quantité d'opium que l'on veut donner, en se rappelant qu'une once de cette préparation en contient un grain.

GOSSYPIUM, (Syn) *Gossipion Xylon, Xylum, Bombax.* (F) *Coton.* (A) *Cotton.*

Le coton est une espèce de peluche qui enveloppe les graines du cotonnier (*Gossypium Herbaceum*), sous arbrisseau qui croît et qui est grandement cultivé aux Etats-Unis.

Propriété.—Usage.—Dose.—Les graines du cotonnier sont employées avec succès dans les fièvres intermittentes. On donne une tasse de la décoction suivante (graines, une chopine, Eau, Oij. réduites à Oj.) une ou deux heures avant le frisson.

La racine est employée par les nègres pour faciliter l'accouchement. Les Drs. Shaw et Bouchelle qui l'ont grandement employée, la regardent comme un emménagogue puissant, supérieur à tous les autres pour le traitement de l'aménorrhée. Pour les cas d'acouchements ils disent qu'elle agit comme l'ergot de seigle, et qu'elle est un abortif sinon superieur, du moins égal à l'ergot de seigle et moins dangereux que celui-ci. Le Dr. Bouchelle donne dans ces cas un verre à vin de la décoction suivante, toutes les 20 ou 30 minutes. (Ecorce interne de la racine, ℥ iv. Eau, Oij.). Le Dr. Shaw donne la teinture suivante dans l'aménorrhée et les accouchements. Ecorce sèche de la racine, ℥ viij. Alcool Dilue, Oij. macérez 15 jours.

Dose.— ʒ j. 3 ou 4 fois par jour.

Le Coton Cardé (la Ouate) est employé dans le traitement des brûlures ; il apaisse promptement la douleur, empêche ou arrête l'inflammation, et prévient autant que possible les difformités. Voyez Brûlures.

GRAINS. Saccharolés solides roulés en très-petites masses sphériques. Exemple : *grains de cachou.* Cette composition diffère des pilules par la prédominance du sucre, par leur consistance tout à-fait solide et cassante, et par leur poids indéterminé.

GRANATUM, (Syn) *Punica Granatum.* (F) *Grenadier.* (A) *Pomegranate.*

Plante Européenne, de la famille des *granatées.*

Partie Usitée.—L'écorce de la racine (*Granti Radicis Cortex, Granati Radix.* (F) *Ecorce de Grenadier.* (A) *Bark of Pomegranate Root).*—Les fleurs (*Balaustes* (A) *Balaustine flowers.*—Le péricarpe ou *Ecorce du fruit* (*Granati fructus cortex, malicorium* (A) *Pomegranate rind.*)

Qualités.—L'écorce du fruit est en morceaux irréguliers, très-dure, rougeâtre à l'extérieur, jaune verdâtre à l'intérieur. Celle de la racine est en morceau de 3 ou 4 pouces de de long, d'autant plus roulés qu'ils sont plus minces, et proviennent d'une plus jeune racine. La décoction d'écorce de grenadier est d'un brun rougeâtre, de saveur amère et astringente.

Propriété.—Usage.—Dose.—L'écorce de la racine de grenadier est un des anthelmintiques les plus sûrs employés contre le ténia (ver solitaire). On l'administre en décoction (Voyez decoctum granati radicis). On peut aussi la donner en poudre, à la dose de, ℥ j. à ℥ ij. mais la décoction est préférable.

L'emploi de ce remède est souvent suivi de nausées, de vomissements et d'effets purgatifs. Il est nécessaire de donner une bonne dose d'huile de castor après la dernière dose de décoction. Cette décoction est très utile, en injection, pour détruire les vers qui se logent dans le rectum. Cette écorce est aussi astringente, mais on ne l'emploie pas dans ce but.

Les fleurs et l'écorce du fruit, qui sont aujourd'hui presque mises de côté, étaient autrefois employées à l'intérieur en décoction, dans les diarrhées, les dyssenteries chroniques, et contre les sueurs des consomptifs, ainsi qu'en gargarismes et en lotions astringentes, puis

enfin eninjections contre les flueurs blanches. La poudre se donne à la dose de, 20 à 30 grains, mais comme pour la poudre de la racine, la décoction est préférable.

Incompabilités.—Sulfate et iodure de fer, nitrate d'argent, acétate de plomb.

GRATIOLA OFFICINALIS, (Syn) *Gratiola Centaurioïdes, Digitalis Minima.* (F) *Gratiole, Séné des Prés, Petite Digitale, Herbe au Pauvre Homme.* (A) *Hedge Hyssop.*

Plante Européenne, de la famille des *scrofulariées*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Cathartique drastique, émétique et diurétique.

Usage.—Dans l'hydropisie, la jaunisse, les affections chroniques du foie, les maladies scrofuleuses, etc.

Dose.—De la poudre, 15 à 30 grains. De l'infusion, (gratiole, ℥ ss. Eau, Oj.) ℥ ss.

GUACO ou HUACO.—Ce nom est donné à plusieurs plantes, dans l'Amérique du Sud, particulièrement au *Mikania Guaco* (*Eupatorium Satureiæfolium.*)

Usage.—Ces plantes sont employées à l'intérieur et à l'extérieur contre les morsures des serpents et des insectes venimeux, contre les rhumatismes chroniques et la goutte, puis enfin dans les diarrhées chroniques et le choléra épidémique, dont le guaco est regardé comme remède efficace et comme préservatif. Elles ont aussi été employées comme fébrifuge et anthelmintique.

Dose.—De l'infusion, (guaco ℥ j. Eau Oj.) ℥ j. à ℥ ij. 3 ou 4 fois par jour. De la teinture, (guaco ℔j. alcool dilué, Oviij). ʒ ss. à ʒ j. 3 ou 4 fois par jour.

GUAIACI LIGNUM, (Syn) *Lignum Sanctum, Lignum Vitæ* (F) *Gaïac ou Gayac Bois de Gayac, Bois Sudorifique* (A) *Guaiacum Wood.*

Le bois de gaïac est produit par le *Guaiacum Officinal,* arbre qui croît à la Jamaïque et à St. Dominique.

Qualités.—Dur, pesant, inodore, sa râpure est jaune et devient verte à le lumière, elle a une saveur âcre et amère.

Composition.—Résine, extrait, gomme, albumine, fibres, sels.

Propriétés.—Stimulant, diaphorétique, à large doses purgatif.

Usage.—Le bois de gaïac agit par la résine qu'il contient : c'est un stimulant efficace qui porte surtout son action sur la peau, dont il augmente la sécrétion : c'est ce qui l'a fait ranger en tête des diaphorétiques fournis par les végétaux. On emploie avec avantage le bois de gaïac ou sa résine dans la goutte, le rhumatisme chronique, certaines affections chroniques de la peau, les maladies vénériennes anciennes et rebelles, les affections scrofuleuses, etc. Dans les premiers temps de l'introduction du gaïac dans la matière médicale, on le regardait comme propre à guerir seul les maladies syphilitiques ; aujourd'hui on le considère seulement comme un puissant auxiliaire du mercure dans les cas de cette nature. C'est ordinairement le bois qu'on emploie dans ces circonstances. On administre la résine, de préférence, dans le rhumatisme, la goutte, etc. A haute dose, cette résine devient purgative. (Voyez guaiaci resina.)

Dose.—On donne dans les 24 heures, par petites doses, la quantité de la décoction suivante : gaïac, ℥ j. Eau, Ojss. réduite à Oj.

Incompatibilités.—Les acides minéraux, l'éther nitrique.

Préparations officinales.—Décoction de Gayac. Sirop de Salsepareille composé. Décoction de Salsepareille composé.

GUAIACI RESINA, (Syn) *Guaiacum* (F) *Résine de Gaïac, Gomme de Gaïac* (A) *Guaiac, Guaiccum Resin, Guaiac Resin.*

Cette résine est en masses irrégulières, friales, demi-transparentes, d'un brun verdâtre, de saveur âcre, prenant à la gorge ; elle est soluble dans l'alcool, peu soluble dans l'eau, inso-

luble dans les huiles fixes. Brandes la regarde comme une résine de nature particulière, qu'il appelle *Guaïacine.*

Propriétés.—Usage.—Incompatibilité.—Voyez Guaiaci Lignum.

Dose.—10 à 30 grains, 2 ou 3 fois par jour, en pilules ou dans du mucilage de gomme arabique. Comme purgatif, ʒ j.

Epreuve.—On reconnait sa pureté si en l'appliquant sur la surface interne d'une pelure de patate crue, elle y laisse une couleur bleue pâle.

Préparations officinales.—Mixture de Gaïac. Teinture de Gaïac Ammoniacale. Poudre d'Aloès Composée.

Potion de Gaïac Composé (L) *Haustus Guaiaci Compositus.*

℞.—(Middlesex Hospital). Teinture Ammoniacale de Gaïac, ʒ j. Mucilage, ʒ ij. Eau de camphre, ℥ jss. En une seule dose.

GUANO.—Fiente d'oiseau de mer qui se trouve déposée en masses énormes en des îles situées le long de la côte du Pérou et qu'on emploie comme engrais puissant. On a commencé à s'en servir en bains et en lotions dans les maladies cutanées. Le *guano* a été employé en bains (500 grammes pour un bain), en lotions (50 à 60 et 120 grammes par litre : filtrez après ébullition), et en pommade (10 grammes, pour 30 grammes d'axonge) dans le psoriasis, l'eczémas chronique, les ulcères scrofuleux, la teigne, etc.

GUMMI, (F) *Gommes.* (A) *Gums.*

On confond sous ce nom une multitude de substances qui ont cela de commun, qu'elles épaississent l'eau en la rendant mucilagineuse, et qu'elles sont ensuite précipitées par l'alcool.

Les gommes s'écoulent naturellement, ou à l'aide d'incisions, de plusieurs arbres, qui presque tous appartiennent à la famille des légumineuses. Les principales sortes de gommes qui se trouvent dans le commerce et qui sont usitées en médecines sont la gomme *Arabique* (Voyez gomme Arabique), et la gomme *adragante.*

La *Gomme Adragante,* (Syn) *Gomme Adragant ou Adraganthe.* (L) *Tragacantha, Gummi Tragacantha* (A) *Thagacanth.* Est un sucre concret qui découle de l'écorce de plusieurs espèces du genre *Astragalus,* famille des Légumineuses. Suivant plusieurs auteurs, ce sont les espèces *astragalus gummifer,* qui fournissent la gomme adragante.

On en trouve deux sortes dans le commerce, l'une en filets ou en rubans déliés et *vermiculés,* plus souvent jaunes que blancs ; on la croit due à *l'astragalus creticus :* l'autre est en *plaques* blanches assez larges, marquées d'élévations arquées ou concentriques. M. Th. Martens l'attribue à *l'astragalus verus.*

Suivant les expériences de M. Bucholz, la Gomme adragante est composée de deux principes gommeux : l'un qui est insoluble dans l'eau froide, c'est *l'Adragantine :* l'autre, soluble, et possédant tous les caractères de la Gomme arabique, c'est *l'Arabine.*

On l'emploie en thérapeutique sous les mêmes formes et dans les mêmes cas que la gomme arabique : en poudre, en sirop, etc.

La préparation du mucilage exige beaucoup de soin. La quantité d'eau nécessaire pour le préparer varie suivant l'usage auquel on le destine : 1 partie de gomme et 8 parties d'eau donnent un mucilage très-consistant, très-propre à servir de base à des potions mucilagineuses.

Le mucilage de gomme adragante diffère de celui de gomme arabique par son état constamment gélatineux qu'il doit à la partie insoluble qu'il tient toujours en suspension (Soubeiran).

La *Gomme de Bassara* (*Gomme Hutera* (L)*Gummi Torodonense*) est d'un blanc jaunâtre, peu soluble dans l'eau. Elle n'est pas employée en médecine, mais les commerçants s'en servent pour falsifier la gomme adragante.

GUMMI ANIME. (F) *Gomme Animée, Gomme d'Amor, Résine copale du Brésil.*

Cette gomme, d'un beau jaune soufre, est quelquefois employée pour les onguents et les emplâtres.

GUM MESQUITE ou MEZQUITE.—Cette gomme peut-être substituée à la gomme arabique dont elle possède toutes les propriétés. Elle peut de plus être ajoutée aux solutions d'acétate de plomb pour les rendre adoucissantes, ce que ne peut la gomme arabique.

GUMMI NOSTRAS. (F) *Gomme Nostras, Gomme de France.*

Cette gomme est récoltée sur les pruniers, les abricotiers et les cerisiers. Elle est incomplètement soluble dans l'eau. On l'emploie comme succédané de la gomme arabique, mais elle est bien inférieure en qualité.

GUMMI—RESINA. (F) *Gomme-Résine.* (A) *Gum-Resin.*

Les gommes-résines sont des produits végétaux qui participent à la fois de la nature des gommes et de la nature des résines, et qui résultent ordinairement de l'union des deux corps. Les résines sont le plus souvent produites par des végétaux ligneux ; les gommes résines, au contraire, sont fournies le plus souvent par des végétaux herbacés qui croissent dans les pays chauds. Les gommes-résines se dissolvent imparfaitement dans l'eau et dans l'alcool ; leur meilleur dissolvant est l'alcool faible, qui est préférable au vinaigre, qu'on employait autrefois pour les purifier. Les dissolutions étendues des alcalis caustiques dissolvent très-bien les gommes-résines ; elle se dissolvent mieux dans les acides concentrés que dans l'eau ; mais les acides minéraux les décomposent ordinairement. Hatchett a reconnu que l'acide sulfurique les transforme en une matière analogue au tannin. MM. Pelletier et Braconnot ont éclairé l'histoire chimique des gomme-résines.

La famille des ombellifères fournit les plus importantes gommes-résines : la gomme ammoniaque, l'assafœtida, le galbanum, l'opoponax, le sagapénum. La famille des convolvulacées fournit les scammonées. La famille des térébinthacées donne le bdelium, la myrrhe et l'encens. L'euphorbe et la gomme-gutte sont produits par les familles des guttifères et des euphorbiacées.

GOMMES-RÉSINES PULVÉRISÉES.—Il est quelquefois nécessaire de réduire les gommes-résines en poudre. M. le Prof. Procter a trouver moyen de le faire en employant le procédé suivant :

Faites fondre les gommes-résines au bain-marie, incorporez-y 3 à 10 par cent de magnésie, ayant soin de brasser constamment, jusqu'à refroidissement. Les gommes ainsi préparées, se pulvérisent facilement et n'ont pas de tendance à s'agglomérer comme quand on les pulvérise sans cette préparation préliminaire.

GUTTA-PERCHA. (F) *Gomme Gettania, Gomme de Sumatra.*

La gutta-percha est le produit du suc des laticifères du liber d'un arbre forestier (*Isonandra gutta*, Hoot.) nommé *Percha*, appartenant à la famille des *sapotées*, originaire de Singapore et répandu dans tout l'Archipel oriental. Le suc, appelé *gutta*, se recueille par le même procédé que le caoutchouc, c'est-à-dire en incisant l'écorce et en recevant le liquide qui en découle dans des jattes appropriées à cet usage. Ce suc épaissi et solidifié par l'action du temps et de l'air, constitue la gutta-percha.

La malléabilité de la gutta-percha, jointe à l'avantage qu'elle possède de supporter une certaine élévation de température sans que la forme qu'elle a reçue en soit altérée, la rend d'une utilité constante en médecine et en chirurgie. On fabrique avec la gutta-percha d'excellents bandages appropriés au traitement orthopédique. On la substitue avantageusement à la soie huilée pour confectionner les draps de lit employés par les médecins hydropathes. Aussi légère que la soie, non conductrice de la chaleur, absolument imperméable, insensible aux préparations acides ou métalliques qui entrent dans la composition des lotions hydropatiques, elle a sur les tissus soyeux, quantité d'avantages. Par sa propriété de se mouler par-

faitement, et sans la moindre résistance, sur l'objet qui lui sert de base, quand elle a trempé dans l'eau à 50° ou 60°, la gutta-percha est d'un grand secours pour façonner à la minute des appareils à fractures, pour réunir des tendons divisés, pour envelopper les articulations dans les cas d'entorses, etc. La gutta-percha, dissoute dans le chloroforme, constitue un topique pour les coupures, les blessures et les gerçures des lèvres, des mains, les affections éruptives, etc. En effet, à peine ce liquide est-il étendu sur la peau, que le chloroforme abandonne, en s'évaporant, une mince pellicule solide qui protège la plaie contre l'action pernicieuse de l'air, de la poussière et des corps étrangers. Voyez solution de Gutta-Percha. On fabrique également avec la gutta-percha des sondes, des bougies, des pessaires et autres instruments analogues ; mais le caoutchouc est préférable dans certains cas, en raison de sa souplesse et de son élasticité. Dans l'industrie, l'emploi de la gutta-percha est, pour ainsi dire, sans bornes. Voyez Caoutchouc.

On l'emploie aussi depuis quelques années pour plomber les dents.

GYNOCARDIA ODORATA, CHAULMOOGRA.

Plante des Indes Orientales dont le fruit est employé contre l'éléphantiasis et la lèpre des Indes. Le Dr. Monat a employé avec avantage les graines à l'intérieur et l'huile fixe des fruits à l'extérieur, dans la lèpre, l'ichthyrose, la syphilis constitutionnelle, les enflures scrofuleuses.

Dose.—Des graines, 6 grains, 3 fois par jour.

H

HÆMATOXYLON, (Syn) *Hæmatoxylon Campechianum, Hæmatoxylum Campechianum, Hæmatoxyli Lignum.* (F) *Bois de Campêche,* (A) *Logwood.*

Grand Arbre de la baie Campêche, au Mexique ; il appartient à la famille des *légumineuses.*

Partie usitée.—Le bois râpé ou en petits morceaux.

Qualités.—Le bois de Campêche se trouve dans le commerce en grosses bûches d'un brun noirâtre à l'extérieur, rouge foncé à l'intérieur, ferme, pesant ; il cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. Son principe colorant est *l'Hématine* ou *Hématoxyline* qui fut découverte par Chevreuil. Ce bois fournit, par l'ébullition, une couleur rouge que les acides rendent plus vive et que les alcalis changent en bleu violet.

Propriétés.—Astringent, tonique.

Usage.—Dans les diarrhées et dyssenteries chroniques. On le donne en extrait ou en décoction. Voyez ces préparations.

Préparations officinales.—Décoction de Bois de Campêche. Extrait de Bois de Campêche.

HAMAMELIS VIRGINICA, (Syn) *Hamamelis Virginiana, Hamamelis Macrophylla.* (F) *Hamamélis de Virginie.* (A) *Witch Hazel, Snapping Hazel-Nut, Winter Bloom.*

Grand Arbrisseau indigène, de la famille des *hamamélidées.*

Partie usitée.—L'écorce et les feuilles.

Qualités.—Saveur amère, astringente, quelque peu douceâtre et piquante ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriété.—Usage.—Cette écorce a été employée avec succès, en cataplasmes ou en lotions, dans les affections hémorrhoïdales et l'ophthalmie. Le Dr. J. Fountain, de N.-Y., recommande fortement cette écorce dans les hémorrhagies des poumons et de l'estomac. Le

Dr. N. S. Davis, de N.-Y., l'a aussi employée dans les mêmes cas avec de bons résultats, ainsi que dans la phthisie. Ils emploient aussi pour les hémorrhoïdes, l'onguent suivant : écorce d'hamamelis, de pommier et de chêne blanc, parties égales, eau, quantité suffisante. Faites bouillir, puis mêlez avec de la graisse.

Dose.—De la décoction, (écorce, ℥ j. eau, Oj.) ℥ ij. toutes les 3, 6 ou 8 heures.

L'amande est bonne à manger.

HASCHICH ou HACHISCH. (A) *Haschich.*

On connaît sous le nom de Haschich les sommités fleuries d'une variété du chanvre (*Cannabis indica*), de la famille des *urticées.* Cette variété est cultivée dans l'Orient et surtout en Egypte. Il croît dans le terrain où l'on récolte le chanvre ordinaire ; il n'acquiert que peu de hauteur, et lorsqu'il a acquis tout son développement, on cueille les sommités que l'on conserve pour les usages que nous allons indiquer.

Ces sommités se présentent sous forme de poussière très-grossière composées de petits fragments de tiges, de folioles, de fleurs, de fruits imparfaitement développés ; on mêle cette poudre à du miel, à du sirop de sucre, à du beurre, et l'on en fait des bols que l'on prend en quantité plus ou moins grande, suivant l'habitude que l'on a du médicament. Cette espèce d'électuaire est nommée *Dawamech.* On peut encore faire une infusion ou une décoction. Quelquefois on la fait cuire et on la pétrit avec du sésame ou du sucre pour en faire des pastilles.

L'*Hachiscine ou Cannabine ou Résine de Hachisch*, est le principe actif du Chanvre Indien que l'on obtient en traitant les touffes fleuries avec de l'alcool bouillant (Voyez Bouchardat). C'est la préparation qui aujourd'hui s'emploie généralement sous la forme de teinture.

Propriétés.—Usage. —Dose.—Du Haschich et de l'Haschicine,—" Jusqu'ici le haschich n'a été que bien peu employé comme médicament, mais tôt ou tard cet agent, qui exerce sur le système nerveux une influence si considérable, entrera dans le domaine de la thérapeutique et y occupera probablement une place importante. Voyez Extractum Canabis Indicæ.

" Murray, dans l'*Apparatus Medicaminum*, avait déjà bien fait connaître les troubles nerveux singuliers que le haschich éveille dans l'économie. Les médecins anglais qui exercent dans l'Inde ont publié des mémoires intéressants sur ce sujet. Ce sont surtout les docteurs O'Birest, Raleigh, O'Shauguessy, Esdale, et notre compatriote Léautaud, qui a fait d'intéressantes expériences sur des animaux. M. Moreau, de Tours, a publié en 1845, un ouvrage plein d'intérêt, dans lequel il consigne les résultats des expériences nombreuses qu'il a faites sur lui-même, sur des médecins, sur des gens du monde, et de celles beaucoup plus nombreuses encore dont il a été témoin pendant son voyage en Orient.

" Peu de temps après l'ingestion du haschich, on tombe dans une sorte de rêverie qui a presque toujours un charme extrême ; on est comme transporté dans un monde idéal ; les idées d'espace, de temps, s'effacent de l'esprit. Bientôt survient une sorte d'extase, et qui se traduit par des soupirs, par des cris, par des hurlements, que suit un abattement plein de langueur et de charme.

" Chez quelques personnes il survient des hallucinations analogues à celles que causent les solanées vireuses ; hallucinations qui rappellent à l'esprit des idées horribles ou attrayantes, et qui portent au suicide ou à des actes qu'une morale sévère n'autoriserait peut-être pas.

" Ces hallucinations sont en rapport, soit avec les idées habituelles de la personne qui les éprouve, soit avec les pensées qui l'occupaient au moment où les symptômes de l'empoisonnement ont commencé à se manifester, ou avec celles qui l'ont surtout occupée pendant la journée.

" Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, le haschich n'est encore que bien peu appliqué aux usages médicaux. Il est probable que, dans le traitement de certaines névroses, il

rendrait des services que les autres stupéfiants seraient peut-être inhabiles à rendre. C'est à l'expérience clinique de prononcer sur cette question.

" M. Moreau, de Tours, a proposé de l'employer, chez certains monomaniaques, dans le but de modifier le délire maladif par un délire communiqué et nécessairement passager.

" M. Corrigan a publié dans le *London Medical Times* un travail plein d'intérêt sur l'usage de la teinture de *Cannabis indica*, dans le traitement de la danse de Saint-Guy. Le premier cas est relatif à une jeune fille de dix ans, malade depuis cinq semaines ; elle commença par 5 gouttes de teinture, trois fois par jour, et après onze jours de traitement, il y avait un amendement considérable : la quantité fut alors portée graduellement jusqu'à trois doses de 25 gouttes, et elle sortit guérie de l'hôpital après y être restée un peu moins de cinq semaines. La seconde malade était atteinte depuis un mois ; il lui fallut 40 jours de traitement : la dose de la teinture était aussi de 25 gouttes, 3 fois par jour. Enfin une jeune fille de seize ans, malade depuis dix années, fut guérie au bout d'un mois.

" Espérons que ces curieuses expériences seront répétées, et que le haschich deviendra pour la médecine une conquête importante. Ce remède, pris habituellement, cause les tristes effets de l'opium et des boissons fortes." (Trousseau).

HEDEOMA, (Syn) *Hedeoma Pulegioïdes, Cunila Pulegioïdes, Melissa Pulegioïdes, Mentha Pulegium.* (F) *Pouliot, Menthe Pouliot, Hedéoma, Faux Pouillot.* (A) *Pennyroyal, American Pennyroyal, Squaw-Mint, Tick Weed.*

Plante indigène, annuelle, de la famille des *labiées.*

Qualités.—Saveur piquante, chaude, odeur aromatique, agréable ; elle doit ses propriétés à une huile volatile, elle les cède à l'eau.

Propriétés—Stimulant, aromatique, diaphorétique, diurétique, emménagogue.

Usage.—Dans les coliques, pour les nausées, les vers, etc.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

Préparation Officinale.—Huile d'Hédéoma.

HEDERA HELIX, (Syn) *Hedera Arborea, Bacchica.* (F) *Lierre, Lierre Commun, Lierre Grimpant.* (A) *English Ivy, Bindwood.*

Plante sarmenteuse, Européenne, de la famille des *Araliacées.*

Partie usitée.—Les feuilles, les baies, la résine appelée *Gomme de Lierre* et le bois.

Qualités.—Les feuilles fraîches ont une odeur balsamique et une saveur amère, dure et peu agréable. Les baies sont acidules, résineuses, d'une saveur un peu piquante. La résine est en morceaux de différentes grosseurs, d'une couleur brun jaunâtre, quelquefois orange, plus ou moins transparente ; à l'extérieur, d'une couleur de rubis, d'une fracture vitreuse ; elle donne une poudre d'un jaune orange vif, qui a une odeur particulière lorsqu'elle est chauffée, et une saveur un peu amère.

On a découvert dans les graines de lierre un principe alcalin appelé *Hédérine*, et un acide, *Acide Hédérique.*

Propriétés.—Usage.—Les feuilles sont employées pour panser les cautères, en décoction, pour laver les plaies, les ulcères sanieux, et en lotion pour les éruptions cutanées, surtout la gale.

Ces feuilles séchées et pulvérisées sont prises à l'intérieur dans l'atrophie des enfants et les maladies des poumons. Les baies sont purgatives et émétiques. L'*hédérine* paraît avoir des propriétés fébrifuges très-prononcées. La résine était autrefois employée comme stimulant et emménagogue. Mise dans une dent cariée, on dit qu'elle calme la douleur. Le bois est quelquefois employé pour faire des pois à cautères.

Dose.—De la poudre des feuilles, ℈j. et plus au besoin.

HELENIUM AUTUMNALE, (Syn) *Helenium Pubescens.* (F) *Hélénie Automnale.* (A) *Sneezeweed, False Sunflowers, Sneezewort.*

Plante indigène, vivace de la famille des *composées.*

Qualités. - Les fleurs sont jaunes. Toute la plante est amère et un peu âcre. La poudre respirée produit de violents éternuments.

Propriétés.—Usage.—Selon Clayton, elle peut être administrée, comme errhin, dans les fièvres intermittentes.

HELIANTHEMUM, (Syn) *Helianthemum Canadense, Cistus Canadensis.* (F) *Hélianthême du Canada.* (A) *Frost-Wort, Frost-Weed, Frost-Plant, Rock-Rose.*

Plante annuelle indigène, de la famille des *cistasées.*

Partie usitée.—Toute la plante, moins la racine.

Qualités.—Saveur astringente, un peu aromatique et amère ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Tonique et astringente. L'extrait est émétique.

Usage.—Dans les maladies scrofuleuses, les affections scrofuleuses des yeux, la syphilis secondaire, la diarrhée, etc. A l'extérieur, en lotions, dans le prurigo et en gargarisme dans la scarlatine. On emploie ce remède en teinture, en sirop, en décoction et en extrait.

Dose.—Quantité voulue. De l'extrait, 2 grains.

L'*Hélianthémum Corymbosum* a les mêmes propriétés que la précédente et peut être employée dans les mêmes cas. C'est aussi une plante indigène.

HELIANTHUS ANNUUS (F) *Hélianthe, Soleil.* (A) *Common Sun Flower.*

Plante du Pérou, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *Composées.* M. Peray a proposé d'employer la moëlle de cette plante pour faire le moxa, à cause du nitre qu'elle contient.

HELLEBORUS, (Syn) *Helleborus Niger, Helleborus Grandiflorus, Helleborus Officinalis, Melampodium, Melanorrhizum.* (F) *Ellébore Noir, Rose de Noël.* (A) *Black Hellebore.*

Plante Européenne, de la famille des *renonculacées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—La racine est horizontale, charnue, comme articulée, présentant des traces évidentes de la base des feuilles, qui ont servi à la former ; blanche à l'intérieur, noirâtre à l'extérieur, donnant naissance, par son extrémité supérieure aux feuilles. Elle a une odeur désagréable, une saveur amère, âcre ; elle a l'effet étant mâché, d'engourdir la langue. Elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Cathartique, hydragogue, emménagogue. A haute dose c'est un poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans la manie, la mélancolie, la pléthore, l'hydropisie, la suppression des règles, etc. Il n'est pas certain que cette substance puisse remplacer le jalap, car il est assez rare qu'on se la procure pure.

Dose.—Pour purger fortement, 10 à 20 grains. Comme altérant, 2 à 3 grains, 3 fois par jour. On l'emploie rarement en poudre.

L'Ellébore fétide, (*Helleborus Fœtidus*), peut être employé comme l'Ellébore noir. (Bouchardat.)

HELONIAS DIOICA, (Syn) *Chamœlirium Luteum, Veratrum Luteum, Helonias Lutea.* (F) *Hélonias Dioïque.* (F) *Starwort, False Unicorn Plant, Unicorn Root.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *mélanthacées.*

Partie usitée.—La racine qui est bulbeuse.

Propriétés.—Usage.—Pursh assure que c'est un bon remède dans les coliques, et le Dr. Braman l'a employé avec avantage dans le traitement de la leucorrhée.

Dose.—De la poudre, ʒ jss. 3 fois par jour. On peut aussi l'administrer sous forme de sirop ou de teinture.

HEMIDESMUS, (Syn) *Hemidesmus Indicus, Periploca Indica, Asclepias Pseudosarsa, Sarsaparilla Indica.* (F) *Salsepareille Indienne.* (A) *Hemidesmus, Indian Sarsaparilla.*

Plante vivace, de l'Indoustan ; elle appartient à la famille des *asclepiadées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racines longues, tortueuses, cylindriques, un peu rameuses ; elles consistent en un centre ligneux, une écorce brunâtre, marquée de rides longitudinales et de fissures transversales. Elle a une odeur aromatique et une saveur amère. M. Garden en a obtenu un principe acide particulier qu'il a nommé *Acide Smilaspérique,* étant sous la fausse impression que cette racine venait du *Smilax Aspera.* Pereira le nomme *Acide Hémidesmique.*

Propriétés.—Tonique, diurétique, altérante.

Usage.—Employée dans les mêmes cas que la salsepareille. Dans les Indes on l'emploie dans les affections néphrétiques et le mal de bouche des enfants.

Dose.—De l'infusion en décoction (racine, ℥ ij. Eau, Oj.) ℥ ij. 3 ou 4 fois par jour.

Préparations officinales.—Sirop de Salsepareille.

HEPATICA, (Syn) *Hepatica Americana, Hepatica Triloba, Herba Trinitatis, Anemone Hepatica.* (F) *Hépatique des Jardins, Hépatique à trois Lobes, Herbe de la Trinité.* (A) *Liverwort, Liverweed.*

Plante vivace indigène, de la famille des *renonculacées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Inodore, saveur mucilagineuse, un peu astringente et amère ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Usage,—Tonique astringente et adoucissante. On l'employait autrefois dans les affections herpétiques chroniques et dans plusieurs autres maladies, mais aujourd'hui on ne s'en sert plus guère. Ce remède a aussi été employé dernièrement dans le crachement de sang et les toux chroniques. Peu usitée.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

HERACLEUM, (Syn) *Heracleum Lanatum.* (F) *Berce, Berce Laineuse.* (A) *Masterwort, Cowparsnep.*

Plante vivace, indigène, de la famille des *Ombellifères.*

Partie usitée.—La racine et les feuilles.

Qualités.—Cette racine ressemble à celle du persil ; Elle a une odeur forte et désagréable, une saveur très âcre. Les feuilles et la racine appliquées sur la peau causent de la rougeur.

Propriétés.—Stimulante, carminative. A haute dose, poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans l'épilepsie accompagnée de flatulences et de désordres gastriques.

Dose.—ʒ ij. à ʒ iij. trois fois par jour continuant longtemps. On prend au moment de se coucher une tasse d'infusion chaude avec les feuilles.

HERMODACTYLI, (Syn) *Hermodactylus Dactyletus, Anima Articulorum.* (F) *Hermodactyle, Hermodacte, Hermodate.* (A) *Hermodactyls.*

La racine de cette plante, employée comme purgatif, est attribuée, par quelques auteurs, à l'*Iris Tuberosa* ; mais le plus grand nombre la regardent comme provenant d'une espèce de colchique (*Colchicum Illyricum*). C'est un corps tubéreux, amylacé, cordiforme, d'une saveur douceâtre, mucilagineuse, âcre, et qui paraît contenir de la vératrine : il a une couleur jaune sale. Ce remède n'est pas employé dans le pays.

HEUCHERA (Syn) *Heuchera Cortusa, Heuchera Americana, Heuchera Accrifolia, Heuchera Viscida, Cortusa Americana.* (F) *Heuchère.* (A) *Alum Root, American Sanicle.*

Plante indigène des Etats-Unis ; elle appartient à la famille des *saxifragées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racine horizontale, noueuse, irrégulière, d'une couleur jaunâtre, d'une saveur forte, styptique.

Propriété.—Usage.— Très-astringente, Employée, comme styptique, sur les ulcères obstinés, les cancers.

L'*Heuchera Caulescens et l'Heuchera Pubescens* ont les mêmes propriétés.

HIERACIUM VENOSUM (F) *Epervière Veinée* (A) *Veiny Hawk Weed, Rattlesnake Weed, Bloodwort.*

Plante indigène vivace de la famille des *composées.*

Partie usitée. – La racine et les feuilles.

Propriété.—Usage.—On croit que cette plante est astringente et qu'elle peut être employée dans les hémorrhagies. Le suc exprimé appliqué sur les verrues les fait disparaître.

Dose.—De l'infusion (racine ou feuilles, ℥ ij. Eau, Oj.) ℥ ij. au besoin.

HORDEUM. (F) *Orge* (A) *Barley.*

L'Orge contient beaucoup de fécule amylacée en une certaine quantité de mucilage.

On appelle ORGE MONDÉ (*Hordeum Mundatum, Hordeum Decorticatum* ou *Excorticatum*), l'orge dépouillée de sa première pellicule ; et ORGE PERLÉ, (*Hordeum Perlatum, Hordeum Denudatum, Hordei Semina Tunicis Nudata,* (A) *Pearl Barley.*) l'orge tout-à-fait nue, arrondie et polie au moyen de procédés particuliers.

La *Drèche* ou *Malt* (L) *Hordei Maltum, Maltum, Brasium* (A) *Malt*, est obtenue en faisant fermenter l'orge et en arrêtant la germination au moyen de la chaleur. On l'emploie pour la préparation de la bière. On en fait aussi usage comme antiscorbutique.

Propriétés.—Usage.—L'orge est émolliente et adoucissante. On l'emploie, en décoction, dans les maladies inflammatoires et fébriles.

C'est une des meilleures boissons adoucissantes ; les anciens l'employaient dans beaucoup de maladies. La décoction de drèche, (drèche, ℥ ij. à iv. Eau, Oij.) a été employée avec succès dans les mêmes maladies. Si on ajoute à cette décoction du houblon, ou a la tisane appelée en anglais *Wort*. Cette tisane est tonique et peut être employée dans les cas de faiblesse, surtout ceux accompagnés de suppuration.

Dose.—Voyez Tisane d'Orge.

Préparations officinales.—Tisane d'Orge.

HUILE D'ANDA. (A) *Oil of Anda.*—Cette huile fixe, de couleur jaunâtre, est obtenue par expression des amandes de *l'Andassou* ou *Anda de Pison*, arbre du Brésil.

Propriété.—Cathartique. 50 gouttes agissent doucement sans causer de chaleur à la gorge. On peut en donner plus mais avec prudence.

HUILE D'ŒILLETTE, (Syn) *Huile de Pavot.*

Cette huile est obtenue par expression de la graine du *papaver somniferum.* Pressée à froid, on lui donne le nom *d'Huile d'Œillette Blanche*, et à chaud celui, *d'Huile d'Œillette Rousse.* On peut l'employer comme l'huile d'olive pour les lavements et les liniments. Cette huile, quoique retirée du pavot, n'est pas narcotique.

HUMULUS, (Syn) *Humulus Lupulus, Lupulus, Lupulus Scandens, Lupulus Communis.* (F) *Houblon.* (A) *Hops.*

Plante indigène dont la racine est vivace ; elle appartient à la famille des *cannabinées.*

Partie usitée.—Les cônes secs (A) *Strobiles, dried Catkins.* (L) *Humuli Strobili.*

Qualités.—Ces cônes ont le volume d'une noix, sont composés d'écailles obtuses, imbri-

quées, verdâtres, garnies, surtout leur base, de petits grains pulvérulents, d'un jaune doré, résiniformes aromatiques, amers qui constituent le *Lupulin* (*Lupulina*, (A) *Lupulin*). Cette substance est composée de plusieurs principes, et, entre autres d'une huile aromatique particulière à laquelle le houblon doit l'odeur qui le caractérise.

Le *lupulin* est sous la forme d'une poudre jaunâtre, plus ou moins mélangée de petites particules d'écailles; il a la saveur du houblon; il est inflammable, et chauffé modérément, il devient un peu adhésif. Il cède ses propriétés à l'alcool et en partie à l'eau bouillante, mais une coction prolongée lui fait perdre son arôme. Le principe amer que l'on retire du lupulin se nomme *Lupuline ou Lupulite*. Selon le Dispensaire de E.-U., il devrait porter le nom *d'Humulin*. Ce principe est probablement la partie tonique de la médecine.
Le houblon a une odeur odoriférante, sous-narcotique, une saveur amère, aromatique, un peu astringente. Il cède ses propriétés à l'eau par la coction, mais s'il bout longtemps son arôme se dissipe.

Le houblon doit être cueilli lorsque les cônes sont mûrs, et être séché à l'étuve. On emploie les cônes de la plante femelle et non ceux de la plante mâle; les premiers sont vert-pâle, les seconds blanc-jaunâtre.

Propriétés.—Diurétique, tonique stimulant et narcotique.

Usage.—Dans la goutte, le rhumatisme, les dérangements nerveux accompagnés du défaut de sommeil, la faiblesse générale ou locale, la dyspepsie, le tremblement nerveux, le délire des ivrognes. Le Docteur W. Y. Godberry a employé le houblon avec avantage dans les fièvres intermittentes; il croit que sa propriété antipériodique n'est inférieure qu'à la quinine.

Dans les cas de manque de sommeil causé par un dérangement nerveux, on se trouve bien de dormir sur un *Oreiller de Houblon* (*Pulvinar Humuli.*)

On recommande l'infusion de houblon et de salsepareille contre les maladies de la peau, surtout chez les enfants; mais il faut continuer ce traitement plusieurs mois de suite.

On emploie aussi l'onguent de houblon pour penser les cancers. Les fomentations et les cataplasmes de houblon, mêlés à quelques substances émollientes, sont d'un bon effet dans les cas d'enflure et de douleur locale.

On obtient les effets du houblon plus facilement avec le lupulin qui a été employé avec beaucoup de succès par le Dr. W. Byrd Page, de Philadelphie, dans la gonorrhée et autres affections de l'appareil génito-urinaire. D'autres practiciens en ont aussi obtenu d'excellents résultats.

Le lupulin peut être employé à l'extérieur en cataplasmes (mêlé à quelque émollient), en onguent, etc, comme le houblon.

Dose de la poudre.—3 à 20 grains, mêlée à de la canelle. Le meilleur moyen de le prendre est en teinture et en infusion.

Dose du lupulin.—6 à 12 grains, en pilules que l'on peut faire en triturant la masse dans un mortier légèrement chauffé jusqu'à ce qu'elle devienne adhésive.

Préparations officinales du houblon.—Extrait de Houblon. Infusion de Houblon. Teinture de Houblon.

Préparations officinales du lupulin.—Oléorésine de Lupuline. Teinture de Lupuline. Extrait fluide de Lupuline.

HURA BRASILIENSIS, (Syn) *Assacou.*

Arbre du Brésil, de la famille des *euphorbiacées.*

Partie usitée.—L'écorce et le jus exprimé.

Propriété.—Eméto-cathartique et anthelmintique.

Usage.—L'Hura Brasiliensis et supposé être un spécifique contre l'éléphantiasis. Les

médecins du Brésil ont fait plusieurs expériences qui ont eu de bien bons résultats quoique aucune cure complète ait été obtenue. Le jus est extrêmement âcre; appliqué sur la peau il produit de la rougeur et une éruption pustuleuse. Les habitants du pays l'emploient dans la préparation d'un poison. C'est un poison âcre.

Dose et manière de l'employer.—Un grain du jus fait en pilules, ou 20 grains de l'écorce, infusée dans une chopine d'eau; on donne cette dose tous les jours augmentant graduellement tant que l'estomac et les intestins peuvent le supporter. Chaque semaine on donne l'émétique suivant: écorce, ℥ ss. eau, Oj. faites réduire à 8 onces et ajoutez 12 gouttes du jus. Tous les 2 ou 3 jours le patient doit prendre un bain dans une infusion saturée de l'écorce.

HURA CREPITANS.

Arbre des Indes Occidentales, de la famille des *euphorbiacées.*

Parties usitées.—Le jus, les graines et l'écorce.

Propriété.—Usage.—Eméto-cathartique. Employé, comme le précédent, dans les maladies graves de la peau, telles que la lèpre, l'éléphantiasis, etc. A haute dose poison âcre. Voyez Antidote.

HYDRANGEA ARBORESCENS, (Syn) *Hydrangea Vulgaris.* (F) *Hydrangée de Virginie.* (A) *Hydrangea, Wild or Common Hydragea, Seven Barks.*

Plante indigène de la famille des *Hydrangées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualité.—Souche d'ou partent un grand nombre de radicules dont la grosseur varie depuis une plume d'oie à un doigt et même plus. Pour l'usage, ces radicules doivent être coupées transversalement et séchées; leur saveur est aromatique, piquante et assez agréable.

Usage.—Employée dans les affections calculeuses et autres de ce genre.

Dose.—Non déterminée. On administre ce remède en sirop, en décoction, etc.; le sirop peut être donné à la dose d'une cuillérée à thé 3 fois par jour. On doit le faire fort. Il n'y a pas de direction pour la décoction. A haute dose ces préparations produisent des vertiges, de l'oppression, etc.

HYDRARGYRUM, (Syn) *Mercurius.* (F) *Mercure, Vif Argent.* (A) *Mercury, Quick Silver.*

Composition.—Hg.

Ce métal est liquide à la température ordinaire, de couleur d'argent, inodore et insipide, exposé à un froid de 30° à 40°, il devient solide et malléable; il bout et se volatilise à une chaleur de 360°.

Les usages du mercure dans les arts sont très nombreux, on l'emploie dans la construction des thermomètres, des baromètrés, dans l'étamage des glaces, etc.

Propriétés.—Altérant, antisyphilitique.

Effets physiologiques.—Après l'usage plus ou moins prolongé des mercuriaux, le sang devient plus liquide et plus pâle, il perd une partie de ses principes excitants, ce qui donne lieu à divers troubles fonctionnels.

Cette dissolution du sang amène peu à peu tous les symptômes de l'anasarque générale, expose aux hémorrhagies passives et met les femmes dans un état presque semblable à la chlorose.

Un autre effet, bien caractéristique de l'emploi du mercure lorsqu'on l'a donné pendant quelque temps, c'est la *salivation;* ce symptôme cependant est plutôt une conséquence de l'inflammation de la bouche causée par le mercure. En effet avant que la salivation survienne, les gencives commencent à se gonfler, deviennent sensibles et douloureuses et se recouvrent d'une pellicule blanchâtre, l'haleine est fétide, et l'inflammation gagne bientôt toute la membrane muqueuse buccale, c'est alors seulement que la salivation apparaît, en même temps il

y a inappétence et très souvent diarrhée (chez quelques individus, la diarrhée remplace la salivation), les selles prennent une couleur verdâtre.

Des symptômes fébriles se manifestent, mais aette fièvre a cela de remarquable, qu'elle est toujours accompagnée d'une dépression du pouls et d'une grande débilité.

Chez les ouvriers employés à l'exploitation des mines de mercure, ou à la construction des baromètres, des thermomètres, etc, chez les malades que l'on tient trop longtemps soumis à l'action des mercuriaux, on remarque d'abord une certaine hébétude et moins d'intelligence, puis bientôt des tremblements simulant beaucoup le *delirium trimens.* Quelquefois, surtout après l'usage des frictions faites avec l'onguent napolitain, la peau se recouvre d'un grand nombre de petites vésicules acuminées, formant une espèce d'*eczéma mercuriel* appelé aussi *hydrargyrie*, d'autrefois elle prend une couleur rouge semblable à celle de la scarlatine ou de la roséole.

Le mercure métallique se volatilise à la température ordinaire et fait sentir ses effets quand il est respiré ; plusieurs faits le démontrent évidemment, entre autres celui qui est rapporte dans les " *Transactions philosophiques.*" En 1810 le vaisseau " *Triumph* " reçut à son bord plusieurs tonneaux de mercure, sauvés d'un naufrage ; le métal s'échappa des vessies et des barrils qui le contenaient et se répandit dans tout le navire ; dans l'espace de trois semaines deux cents hommes furent affectés de salivation, d'ulcérations à la bouche, de paralysies partielles, de dérangement d'intestins, et tous les animaux qui étaient à bord moururent.

Traitements des accidents mercuriels —Quand les gencives commencent à se gonfler, on les cautérise légèrement avec un petit pinceau imbibé d'acide chlorhydrique fumant en prenant la précaution de les essuyer avec un linge sèche ; on recommence cette opération tous les jours tant que le malade reste sous l'influence du mercure.

Les frictions sur les gencives avec de l'alun pulvérisé, ou les cullutoires avec parties égales de borax et de miel sont aussi d'un grand avantage ; beaucoup de médecins donnent des purgatifs pensant par la détourner la fluxion qui se dirige vers les gencives, d'autres emploient les sudorifiques.

Aujourd'hui le chlorate de potasse donné a l'intérieur à la dose de 15 à 30 grains trois à quatre fois par jour, est considéré comme un des remèdes les plus utiles, à condition, cependant, que l'inflammation des gencives soit modéré. Les bains émollients et gélatineux dans lesquels on verse $\frac{1}{2}$ ℔. à 2℔ de sous-acétate de plomb, ou les embrocations faites avec 1 ℔. d'eau de chaux pour 4 à 5 d'huile d'amande douce, sont les meilleurs moyens par lesquels il faut combattre les maladies cutanées mercurielles.

On donne l'opium, à hautes doses, pour calmer le délire aigu avec tremblement. Les toniques amères et les préparations ferrugineuses sont les remèdes à opposer à la cachexie qui suit l'emploi du mercure.

Usage.—Le mercure métallique à l'état cru, n'a aucune action sur l'économie, aussi dans l'iléus on l'a donné jusqu'à la dose d'une livre à deux sans qu'il en soit résulté d'accidents.

Les préparations mercurielles sont employées :

Dans la dyspepsie, la goutte et certaines maladies cutanées chroniques.

Dans les phlegmasies, surtout dans l'inflammation des séreuses.

Dans les différentes maladies du foie, et en général dans les dérangements fonctionnels des organes digestifs.

Dans la dyssenterie, le rhumatisme articulaire chronique et certaines fièvres des climats chauds.

Dans la syphilis, on a cru pendant longtemps que sans mercure il n'y avait pas de guérison possible ; aujourd'hui plusieurs faits nous prouvent le contraire, mais d'après un grand

nombre de médecins, le traitement mercuriel n'en est pas moins le moyen le plus sûr et le plus prompt pour guérir cette maladie.

Il n'est jamais besoin d'amener une abondante salivation, il suffit que les gencives soient légèrement affectées et que, jusqu'à parfaite disparition des symptômes syphilitiques, l'on tienne les malades dans cet état, en éloignant et diminuant les doses de mercure, et en dondant en même temps des sudorifiques et des dépuratifs.

Le mercure cependant serait préjudiciable si l'on avait à traiter cette maladie chez un sujet phthisique ou scrofuleux, ou bien si les ulcères étaient phagédéniques.

En général, le mercure est toujours contre indiqué dans les maladies accompagnées de faiblesse, ou revêtant un caractère érythémateux, gangréneux ou scrofuleux.

Enfin, d'après quelques médecins, le mercure serait presque un spécifique contre toutes les maladies virulentes, telles que le typhus d'Europe, le choléra ou typhus d'Asie, la fièvre jaune ou typhus d'Amérique, la peste ou typhus d'Orient, la fièvre, la pustule maligne, la variole, la gale, la syphilis, etc.

Toutes ces maladies sont dues à des virus animés, vivants et par conséquent pouvant être tués, or, qu'est-ce qui tue ces animalcules parasites, si ce n'est particulièrement le mercure.

Voici ce que dit Debreyne à l'appui de cette opinion dans son ouvrage intitulé : *Essai analytique et synthétiques des éléments morbides.*

" Il y a longtemps qu'on a remarqué que les ouvriers qui dans leur profession, employaient " du mercure, étaient exempts de certaines maladies contagieuses. On a également observé " que les vénériens qui usaient du mercure, étaient moins aptes à contracter d'autres maladies " virulentes. Dans certaines fabriques où l'on manie le charbon animal, le soufre ou le " mercure, le choléra ne s'est point montré.

" La ville d'Idra, voisine d'une mine de mercure, a été préservée aussi bien que quel- " ques personnes soumises au traitement mercuriel. Tout cela fut attribué aux propriétés " insecticides des différentes vapeurs émanées de ces substances, mais voici un fait bien plus " remarquable encore : les trois hopitaux de Paris, affectés plus particulièrement aux véné- " riens, savoir : l'hopital du Midi, l'hopital de Lourcine et la prison de St. Lazare, ont été " plus ou moins préservés du choléra. (Nous écrivons ceci en Mai, 1849). L'immunité de " l'hopital du Midi, c'est-à-dire l'hopital principal des vénériens avait déjà été constaté en 1832. " Il ne mourut alors dans cet hopital, que des cholériques qui provenaient du trop plein des " autres hopitaux, mais aucun vénérien n'y devint cholérique. Les vénériens du Val-de- " Grâce ont été aussi préservés du choléra. M. Ricard, dans sa nombreuse clientèle de véné- " riens en ville, n'a eu aucun cholérique ; M. Vidal, qui fournit ces détails, affirme la même " chose. Ajoutez à cela les succès nombreux que les préparations mercurielles ont déjà " obtenus contre le choléra. De là, l'emploi du calomel à haute dose en Angleterre, en " Russie, en Allemagne ; de là aussi les succès obtenus par M. Serres, à l'aide des frictions " mercurielles et du sulfure noir de mercure contre le typhus d'Asie ou le choléra épidémi- " que et contagieux."

A l'extérieur, l'onguent napolitain, l'oxyde rouge de mercure, le calomel, le cinnabre, les iodures de mercure et surtout le sublimé sont des remèdes très-précieux dans les maladies des yeux, des oreilles, du larynx et des fosses nasales.

La maladie connue sous le nom d'*Ozène* ou de *Punaisie* est quelquefois modifiée et même guérie complètement par l'inspiration souvent répétée de poudres mercurielles composées de 20 à 30 grains de calomel pour $\frac{1}{2}$ once de sucre blanc, ou 10 à 20 grains de précipité rouge pour la même quantité de sucre.

Ces diverses préparations mercurielles sont surtout d'un immense avantage contre les maladies chroniques de la peau ; on les emploie en onguent, en lotions, en bains, etc.

Les *Bains* de *Sublimé* se préparent en prenant pour chaque bain ℥ ss. de sublimé ; on peut augmenter graduellement jusqu'à ℥ ij. ; pour les femmes, la dose est toujours moitié moindre.

A défaut de bains, on se sert des lotions de *sublimé* que l'on prépare en faisant dissoudre ʒ iij. de sublimé dans ℥ iv. d'alcool, puis l'on met une cuillérée à thé de cette solution dans une chopine d'eau très-chaude ; cette lotion est aussi très-efficace contre le prurit vulvaire.

Plusieurs médecins en France préfèrent le sublimé à tous les autres caustiques contre la pustule maligne.

Epreuves.—Le mercure se volatilise entièrement à la chaleur.

Préparations officinales.—Onguent Napolitain. Emplâtre de Vigo. Emplâtre de Gomme Ammoniaque et de Mercure. Cérat Mercuriel Composé. Pilules Bleues. Craie Mercurielle. Magnésie Mercurielle.

Cérat Emulsio-Mercuriel (Dorvault).

℞.—Huile d'Amande, ℥ viij. Cire blanche, ℥ ij. Lait d'Amande Amère, ℥ v. Sublimé Corrosif, 16 grains, Alcool, quantité suffisante pour faire dissoudre le mercure. Employé contre les affections dartreuses. Ce Cérat se rapproche de la lotion de Gowland.

HYDRARGYRUS ACETATUS, (Syn) *Acetas Hydrargyrus.* (F) *Acétate de Mercure, Proto-Acétate de Mercure, Terre Foliée Mercurielle.* (A) *Acetate of Mercury.*

On obtient ce sel en décomposant une dissolution de Proto-nitrate de mercure par une dissolution d'Acétate de Potasse.

Propriétés.—*Usage.*—Antisyphilitique. Il fait la base des pilules ou dragées de Keisick ou Keyser.

Dose.—$\frac{1}{5}$ à 3 grains. Peu usité.

HYDRARGYRI BICHLORIDUM, (Syn) *Hydrargyri Chloridum Corrosivum, Hydrargyri Perchloridum, Hydrargyrum Corrosivum Sublimatum, Hydrargyri Sublimatus Corrosivus, Hydrargyri Sublimatum Corrosivum, Sublimatum Corrosivum.* (F) *Bichlorure de Mercure, Deutochlorure de Mercure, Chlorure Mercurique, Muriate Oxygéné de Mercure, Sublimé Corrosif.* (A) *Bichloride of Mercury, Perchloride of Mercury, Corrosive Chloride of Mercury, Corrosive Sublimate.*

Composition.—Hg. Cl^2.

Qualités.—Sous forme de Critaux blanchâtres, d'une saveur métallique très âcre ; il est permanent à l'air, soluble dans 16 parties d'eau froide, 3 d'eau bouillante, 3 d'éther, $2\frac{1}{3}$ d'alcool froid et dans son poids d'alcool bouillant.

Propriété.—Altérant, antisyphilitique. Poison corrosif. Voyez Antidote.

Usage.—C'est une préparation très-active qu'il faut employer avec beaucoup de précaution ; elle est cependant moins propre à amener la salivation que les autres mercuriaux. On s'en sert dans la syphilis secondaire, les affections chroniques. En l'administrant, il convient de l'associer aux diaphorétiques, tels que les antimoniaux, la salsepareille, et pour éviter son action irritante sur les intestins, on la donne avec l'opium ou l'extrait de jusquiame. A l'extérieur, on l'emploie en solution, de $\frac{1}{8}$ de grain à $\frac{1}{2}$ grain par once d'eau, comme injection dans la gonorrhée chronique, comme gargarisme dans les affections vénériennes de la gorge, comme collyre dans l'ophthalmie syphilitique ; en lotions de 1 à 2 grains par once d'eau, dans la lèpre et dans d'autres éruptions squameuses. Dans les ulcères syphilitiques de la gorge on se sert, avec avantage, d'une solution de 5 à 10 grains de sublimé par once d'eau qu'on applique au moyen d'un petit pinceau de poile de chameau. La *lotion jaune* si recommandée dans le traitement des ulcères syphilitiques, est composée de 30 grains de sublimé pour une livre d'eau de chaux. Voyez Hydrargyrum.

Dose.—$\frac{1}{12}$ à $\frac{1}{4}$ de grain, 3 fois par jour, en pilules ou en solution ; on prépare généralement les pilules avec de la mie de pain.

Lotion de Henry contre les démangeaisons intenses.—Bichlorure de mercure, 4 grains, Eau distillée, 6 onces et 3 gros, alcool de menthe, ℥ ss. On sait que la fameuse *Eau Rouge* de l'hopital Saint-Louis, vanté par Albert dans le traitement des dartres syphilitiques et et autres, n'était autre chose qu'une solution de bichlorure de mercure.

Eau de Guerlain contre les taches de rousseur. Eau distillée de laurier cerise et de pêcher, ℔xx. Extrait de saturne, ℥ vi. teinture de benjoin, ℥ ss. alcool, ℥ ij. On ajoute la teinture à l'alcool et on mêle le tout.

Lotion Mercurielle contre les démangeaisons intenses.—Bichlorure de mercure, gr. xij. eau distillée, ℔ij. alcool, ℥ vjss. camphe, ʒ ij.

Préparations officinales.—Liqueur de Bichlorure de Mercure. Lotion jaune.

ALBUMINATE DE MERCURE, (Syn) *Bichlorure de Mercure Animalisé, Bichlorure de Mercure Albumineux.*

℞.—Blanc d'œufs no. 2. Délayé dans : Eau distillée, 500 grammes. Versez : Solution de sublimé corrosif, 6 grammes. Recueillez le précipité, lavez-le à l'eau distillée, et faites-le sécher à l'étuve.

M. Lassaigne a montré que cette préparation résultait de la combinaison du sublimé avec l'albumine. Base des *biscuits antisyphilitiques d'ollivier.*

HYDRARGYRI BINOXIDUM. (F) *Binoxyde de Mercure, Deutoxyde de Mercure.* (A) *Binoxide of Mercury.*

Qualités.—Il forme une poudre impalpable, couleur rouge orange.

Propriétés.—Usage.—Stimulant, escharotique, antisyphilitique. A la dose de 4 grains, il agit comme violent émétique. Cette préparation autrefois officinale dans la pharmacopée de Londres est aujourd'hui remplacée par l'oxyde rouge de mercure.

Dose.—$\frac{1}{2}$ à 1 grain matin et soir, en pilules.

HYDRARGYRI BROMIDUM. (F) *Bromure de Mercure.* (A) *Bromide of Mercury.*

Il y a deux combinaisons de brome et de mercure, le *Protobromure de Mercure et le Bibromuce de Mercure*, qui sont rarement employés ; d'aprés Trousseau et Pidoux, ils ont les mêmes propriétés médicales que les combinaisons correspondantes de chlore et de mercure. Ces deux bromures peuvent donc servir de succédanés au calomel et au sublimé corrosif. Voyez Hydrargyrum.

Dose.—1 grain de protobromure et gr. $\frac{1}{16}$ à gr, $\frac{1}{4}$ de bibromure.

HYDRARGYRI CHLORIDUM, (Syn) *Hydrargyri Chloridum Mite, Calomelas, Hydrargyri Murias, Hydrargyri Submurias, Hydrargyri Subchloridum.* (F) *Protochlorure de Mercure, Calomel.* (A) *Chloride of Mercury, Mild Chloride of Mercury, Calomel, Subchloride of Mercury.*

Composition.—Hg. Cl.

Qualités.—Le calomel tel qu'il nous est fourni par les pharmaciens est sous forme de poudre blanche, inodore, presque insipide, insoluble dans l'eau et dans l'alcool, volatil, très-pesant, soluble dans le chlore, qui le transforme en bichlorure, coloré en noir par les alcalis.

Le calomel est encore connu, dans les anciens auteurs sous les noms suivants : *Mercure doux, Chlorure Mercureux, Panacée Mercuriel, Muriate de Mercure.*

Usage.—Le calomel unit aux propriétés générales des mercuriaux celles d'être purgatif et anthelmintique. *Voyez Hydrargyrum.*

C'est de toutes les préparations de mercure la plus précieuse et celle qui est le plus souvent employée.

On la donne :

Dans les dérangements fonctionnels du foie et des autres organes digestifs.

Dans les fièvres, lorsque la langue et la peau sont sèches, que l'urine est rare et qu'il y a torpeur des intestins.

Dans les inflammations en général, surtout dans l'inflammation des séreuses pour prévenir la formation de la lymphe coagulable en favorisant l'absorption du liquide épanché.

Au commencement des fièvres bilieuses, dans la jaunisse, la colique des peintres et la dyssenterie.

Dans certains cas de vomissement obstiné quand tout autre remède est rejeté par l'estomac.

Dans certaines formes de maladies cutanées et chroniques.

Pour les enfants, c'est un purgatif d'une grande utilité et qu'on peut donner à des doses proportionnellement beaucoup plus fortes que chez les adultes.

D'après quelques médecins, le calomel agit directement comme sédatif à de très-fortes doses, telles que 20 à 40 grains toutes les heures ; il a été employé de cette manière, et avec avantage, paraît-il, dans la fièvre jaune et dans les fièvres bilieuses malignes, les dyssenteries violentes et quelques cas de choléra épidémique.

A l'extérieur, on l'emploie, mêlé à du sucre blanc, en collyre sec, contre les taies de la cornée.

On en fait aussi un onguent dont on se sert dans les éruptions herpétiques.

Uni à la chaux en proportion de ℥ j pour une livre d'eau de chaux, il forme la *lotion noire* (*black wash* des Anglais) d'un usage si fréquent dans le traitement des ulcères syphilitiques.

Dose.—Dans les désordres fonctionnels du foie on donne ½ à 1 grain tous les deux soirs, suivi le lendemain matin d'un purgatif salin

Quand l'estomac et les intestins sont très-irritables, comme dans le choléra et la diarrhée : ⅛ à ¼ de grain toutes les heures.

Dans les inflammations : 1 grain toutes les heures ou toutes les deux heures combiné avec ¼ à ½ grain d'opium, ou bien : 2 à 5 grains, trois fois par jour avec ½ à 1 grain d'opium.

Comme purgatif, 5, 10 à 15 grains, que l'on fait suivre au bout de 6 à 7 heures d'une dose d'huile de castor ou de sulfate de magnésie.

Comme altérant dans le traitement des chancres indurés : 1 à 3 grains, deux fois par jour.

On combine souvent le calomel (à cause de son action particulière sur le foie) avec d'autres purgatifs comme le jalap, la rhubarbe, l'aloès, la coloquinte, le gamboge, etc.

On l'unit aussi à la Scille pour augmenter l'effet diurétique de ce dernier remède ; au nitrate de potasse, etc., aux antimoniaux, pour accroître leur action diaphorétique, de même si on le donne avec le sénéga, il le rend plus expectorant.

Quand on veut empêcher l'action du calomel sur les intestins, il faut l'administrer avec l'opium ou la jusquiame. Voyez Hydrargyrum.

Incompatibilités.—Les alcalis, les terres alcalines, les carbonates alcalins, les savons, les hydrosulfates, les amandes amères et l'acide cyanhydrique, et d'après quelques auteurs, il est décomposé par le fer, le plomb et le cuivre ; on doit éviter de le donner avec l'acide nitro-muriatique ou avec des chlorures alcalins parce qu'il peut se convertir en sublimé corrosif.

Preparations officinales.—Black Wash. Pilules de Calomel Composées. Pilules de Calomel et d'opium. Onguent de Calomel.

Remarque.—Le *Précipité Blanc*, (Syn) *Protochlorure de Mercure par précipitation, Muriate de Mercure Précipité.* (L) *Hydrargyrum Præcipitatum Album*, *Præcipitatum Album*, *Chloruretum Hydrargyrosum.* (A) *White Precipitate.* bien préparé, est identique avec le calomel, mais bien plus actif à cause de son extrême division ; il est inusité à l'intérieur, ou il ne faudrait pas le prescrire à des doses supérieures à 1 ou 2 centigrammes ; mais

depuis ces dernières années, il est très employé à l'extérieur, soit dans le traitement des dartres sèches, soit pour faciliter la cicatrisation d'anciens ulcères.

Pommade contre les dartres : précipité blanc, 1 partie pour 8 parties d'axonge. Mêlez. On ajoute souvent à cette pommade, 1 partie de camphre en poudre.

M. Velpeau emploie avec avantage cette pommade, à la manière de cérat, dans presque toutes les variétés d'affections eczémateuses, dans tous les cas de plaies superficielles à surface grisâtre, d'aspect cancéreux, tant qu'il n'y a pas de décollenent de la peau, de sinuosités dans le fond de l'ulcère. Cette pommade est, pour le chirurgien de l'hôpital de la Charité, un incarnatif, un siccatif, un des meilleurs topiques qu'on puisse employer pour hâter la cicatrisation des solutions de continuité, plus étendues en surface qu'en profondeur, soit qu'elles paraissent être entretenues par quelque disposition interne, soit qu'elles tardent à se cicatriser à cause de l'état local.

HYDRARGYRI CYANURETUM, (Syn) *Hydrargyri Cyanidum, Hydrargyri Bicyanidum.* (F) *Cyanure de Mercure, Bicyanure de Mercure, Prussiate de Mercure.* (A) *Cyanuret of Mercury, Bicyanuret of Mercury, Prussiate of Mercury, Bicyanide of Mercury, Cyanide of Mercury.*

Composition.—$Hg\ Cy_2$.

Qualités.—En cristaux prismatiques blancs, entièrement soluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool ; exposé à la chaleur, il laisse dégager le cyanogène, et le résidu est une matière noirâtre contenant des globules de mercure, si l'on ajoute de l'acide chlorhydrique à une solution de cyanure de mercure, l'acide cyanhydrique se dégage et il reste du bichlorure de mercure

Propriétés.—Altérant, excitant.

L'action du Cyanure ressemble beaucoup à celle du bichlorure auquel on le préfère quelquefois parce qu'il ne cause pas autant de douleur épigastrique ; il est employé dans les mêmes cas que le bichlorure. Voyez Hydrargyrum.

Dose.—$\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{10}$ de grain en solution.

L'Oxydo-Cyanure de Mercure, (Cyanure Basique de mercure), jouit des mêmes propriétés que le Cyanure, il est administré de la même manière, et, suivant Mr. Parent, avec beaucoup de succès.

HYDRARGYRI IODIDUM, (Syn) *Hydrargyri Iodidum Viride.* (F) *Iodure de Mercure, Proto-iodure de Mercure, Iodure Mercureux.* (A) *Iodide of Mercury, Green Iodide of Mercury, Proto-iodide of Mercury.*

Composition.—Hg. I.

Qualités.—Sous forme de poudre jaune verdâtre, insoluble dans l'eau et l'alcool, soluble dans l'éther, exposé à la lumière il se décompose en partie, il se volatilise si on le chauffe rapidement, mais chauffé faiblement, il se décompose en biniodure et en mercure métallique.

Propriétés.—Usage.—Il réunit les propriétés des deux composées (Voyez Mercure). On l'emploie particulièrement dans les affections scrofuleuses compliquées de syphilis, dans les engorgements des ganglions et les ulcérations chroniques qui dépendent d'une vérole constitutionnelle. Son usage peut être extrêmement avantageux, pour combattre les syphilides et plusieurs maladies cutanées très-rebelles. On administre le proto-iodure de mercure à l'intérieur et à l'extérieur. Cette combinaison mercurielle détermine assez promptement la salivation, son emploi, demande à être surveillé.

Dose.—1 à 4 grains en pilules, on doit éviter de le donner avec l'iodure de potassium qui le change en biniodure et en mercure métallique.

Préparation Officinale.—Onguent d'Iodure de mercure.

HYDRARGYRI IODIDUM RUBRUM, (Syn) *Hydrargyri Biniodidum.* (F) *Binio*

dure de Mercure, Biiodure de Mercure, Iodure rouge de Mercure, Iodure Mercurique. (A) *Red Iodide of Mercury, Biniodide of Mercury.*

Composition.—Hg. I_2.

Qualités.—En poudre d'un rouge écarlate, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther, moins soluble dans l'alcool ; il se dissout aussi dans une solution d'iodure de potassium, de chlorure de sodium et dans l'alcool bouillant ; exposé à la chaleur, il se volatilise en paillettes d'un jaune citron qui devient rouge en refroidissant.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du Proto-Iodure, mais on l'emploie moins fréquemment. Il est très-énergique et ne doit être donné qu'à bien petites doses. D'après le Dr. Fuller, de l'hôpital Saint George à Londres, c'est un remède précieux contre les rhumatismes syphilitiques ; ce médecin le donnait toujours dans une solution d'iodure de potassium et en attribuait l'efficacité, en grande partie, à ce mélange. Le Dr. Casenave considère le biniodure, mêlé avec une partie égale d'huile et de graisse, comme la meilleure application contre le lupus. Voyez Hydrargyrum.

Dose.—$\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{4}$ de grain. Poison irritant. Voyez Antidote.

Préparations officinales.—Onguent de Biiodure de Mercure. Liqueur Arsenicale de Donovan.

HYDRARGYRI et MORPHIÆ CHLORIDUM. (F) *Chlorure Double de Mercure et de Morphine.*

On obtient ce sel en mélangeant des dissolutions aqueuses de sublimé corrosif et d'hydrochlorate de morphine. Il se forme un précipité blanc qui, étant repris par de l'eau bouillante, cristallise facilement par le refroidissement. Il est peu soluble dans l'eau froide, très-soluble dans l'alcool. Il est composé d'environ 28 de sublimé corrosif et 72 d'hydrochlorate de morphine. Affections syphilitiques constitutionnelles, surtout accompagnées de douleurs nocturnes.

Dose.—$\frac{1}{4}$ de grain, en pilule, 2 fois par jour augmentant graduellement.

HYDRARGYRI NITRAS. (F) *Azotate de Mercure, Nitrate de Mercure, Proto-Azotate de Mercure, Nitrate Mercureux.* (A) *Nitrate of Mercury.*

Qualités.—Il cristallise en prismes blancs ; il est âcre, styptique ; traité par l'eau, il se décompose en nitrate acide soluble et en poudre blanche insoluble, devenant jaune verdâtre par des lavages à chaud ; c'est le turbith nitreux des anciens.

Propriétés.—Usage.—Antisyphilitique. Il n'est plus guère employé à l'intérieur, parce que les matières organiques le décomposent facilement ; on s'en sert comme cathérétique puissant contre les ulcérations vénériennes indolentes.

Le Protonitrate Ammoniaco-Mercuriel, (*Mercure Soluble d'Hahnemann, Nitrate ou Azotate Ammoniaco-Mercuriel.* (L) *Nitras Hydrargyroso-Ammoniacus.* (A) *Soluble Mercury of Hahnemann*) est sous forme d'une poudre noirâtre. Il a été vanté par les Allemands comme antisyphilitique et antihydropique. Il passe pour exposer moins à la salivation que les autres préparations de mercure.

Dose.—$\frac{1}{5}$ de grain à 1 grain.

Les *Gouttes Blanches de Ward* célèbres en Angleterre se composent d'une partie de Protonitrate de Mercure et d'Ammoniaque cristallisée dissoute dans 3 parties d'eau de rose. On en donne 2 ou 3 gouttes étendues dans un véhicule approprié.

Les Pilules d'Hahnemann se composent de, 8 grains de mercure soluble, de 78 grains d'extrait de réglisse, divisés en 64 pilules qui contiennent chacune $\frac{1}{8}$ de grain mercure soluble.—Dose, 1 à 8.

HYDRARGYRI OXIDUM NIGRUM, (Syn) *Pulvis Hydrargyri Cinereus, Hydrargyri Oxidum Cinereum.* (F) *Protoxyde de Mercure, Oxyde Noir ou Gris de Mercure. Oxyde Mercureux, Ethiops per Se.* (A) *Black Oxide of Mercury.*

Composition.—Hg. O.

Cet oxyde est de couleur noirâtre, inodore, insipide, insoluble dans l'eau et dans les solutions alcalines, on le rencontre rarement seul, mais presque toujours combiné avec les acides.

Il est très peu employé en médecine, on le considère cependant comme jouissant des même propriétés que le calomel, et il s'administre de la même manière.

HYDRARGYRI IODIDUM FLAVUM. (F) *Iodure Jaune de Mercure.* (A) *Yellow Iodide of Mercury.*

Le proto-iodure de mercure étant très-altérable, on lui a substitué cet iodure qui est inaltérable. On le prépare en précipitant le protonitrate ou autre protosel de mercure par l'iodure de potassium auquel on a préalablement ajouté un sixième de son poids d'iode.

Qualité.—Poudre jaune citron, insoluble dans l'eau et l'alcool.

Propriétés.—*Usage.*—Comme l'iodure de mercure.

Dose.—$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ de grain.

Incompatibilités.—Acide hydriodique, iodures.

HYDRARGYRI OXIDUM RUBRUM. (Syn) *Hydrargyri Nitrico-Oxidum, Oxidum Hydrargyri Rubrum, Oxidum Hydrargyri Nitricum.* (F) *Oxyde Rouge de Mercure, Précipité Rouge, Bioxyde de Mercure, Deutoxyde de Mercure, Oxyde Mercurique.* (A) *Red Oxide of Mercury, Red Precipitate.*

Composition.—Hg Oe.

Qualité.—Sous forme de petites paillettes rouges, brillantes s'il est anhydre, et quand il est hydraté il prend une couleur jaunâtre, il est inodore, très peu soluble dans l'eau, soluble dans l'acide nitrique et dans l'acide chlorhydrique avec effervescence.

Propriété.—*Usage.*—On ne l'emploie qu'à l'extérieur en poudre ou sous forme d'onguent, comme stimulant et caustique dans les ulcères indolents, syphilitiques et fongueux, sur la surface des chancres; mêlé à 8 à 10 parties de sucre réduit en poudre très-fine, on en fait un collyre sec contre les opacités de la cornée. On emploie encore l'onguent pour combattre les ophthalmies chroniques entretenues par l'ulcération du bord libre des paupières. Il est ainsi la base d'une foule de *pommades anti-ophthalmiques* très-efficaces et de pommades utilement employées contre les dartres; mais on ne doit jamais perdre de vue qu'il peut être absorbé, et donner lieu à de graves accidents. Voyez Hydrargyrum.

Préparations officinales.—Onguent d'Oxyde rouge de Mercure.

HYDRARGYRI PHOSPHAS. (F) *Phosphate de Mercure.* (A) *Sulphosphate of Mercury, Mercurous Phosphate.*

Obtenu en précipitant par le phosphate de soude une solution d'un protosel de mercure.

Composition.—2 (Hg_2O) HO_5.

Qualités.—Poudre blanche cristalline, insoluble dans l'eau.

Propriétés.—*Usage.*—Comme les autres préparations de mercure.

Dose.—1 grain, 1 à 2 fois par jour.

HYDRARGYRI et QUINIÆ CHLORIDUM. (F) *Chlorure de Mercure et de Quinine.* (A) *Chloride of Mercury and Quinia.*

Cette préparation est due à Mr. McDornolt, de Dublin, qui l'obtint en unissant le bichlorure de mercure à la Quinine; par son procédé, une partie de chlore du sublimé corrosif s'unit à la Quinine et forme un chlorure de Quinine et le sublimé passe à l'état de calomel.

Usage.—Cette préparation est considérée comme très-utile dans le traitement de certaines maladies cutanées opiniâtres. Voyez Hydrargyrum.

Dose.—1 grain, deux à trois fois par jour.

HYDRARGYRI SULPHAS. (F) *Sulfate de Mercure, Protosulfate de Mercure.* (A) *Sulphate of Mercury.*

Composition.—Hg O, SO_3.

Qualité.—Ce sel est blanc, et très peu soluble.

Usage.—Pour la préparation du calomel et du sublimé Corrosif.

HYDRARGYRI SULPHAS FLAVUS, (Syn) *Hydrargyri Sulphas Flava*, (F) *Sous-deuto-Sulfate de Mercure, Sulfate jaune de Mercure, Précipité jaune de Mercure, Sulfate Trimercurique, Turbith Minéral.* (A) *Yellow Sulphate of Mercury, Sulphate of Deutoxide of Mercury, Turpeth Mineral.*

Composition.—$3HgO_2$, QSO_3.

Qualité.—Il forme une poudre de couleur jaune citron, d'une saveur âcre, très peu soluble dans l'eau.

Propriété.—Usage.—Employé comme altérant dans la lèpre et le psoriasis; comme émétique, dans le croup.

On l'emploie en onguent (℞. Turbith minéral, ℈j- Axonge, ℥ ijss.) contre les dartres et les syphilides.

Dose.—Comme altérant, ¼ à ½ grain; comme émétique, 2 à 5 grains.

HYDRARGYRI SULPHURETUM NIGRUM. (F) *Protosulfure de Mercure, Sulfure Noir de Mercure, Ethiops Minéral.* (A) *Black Sulphuret of Mercury, Ethiops Mineral.*

Composition.—Hg S.

Qualités.—En poudre noirâtre, inodore, insipide, insoluble dans l'eau; exposé à la chaleur, il prend une couleur violette foncée.

Propriétés.—Usage.—Il n'est presque plus usité aujourd'hui; il paraît jouir cependant de propriétés altérantes et on l'a donné dans les affections scrofuleuses, particulièrement chez les enfants. M. Serres et plusieurs autres médecins, vantent l'emploi de ce remède, tant à l'intérieur qu'en frictions sur l'abdomen, pour le traitement des fièvres typhoïdes.

Dose.—5 à 30 grains, 3 ou 4 fois par jour.

HYDRARGYRI SULPHURETUM RUBRUM. (Syn) *Hydrargyri Bisulphuretum, Cinnabaris.* (F) *Bisulfure de Mercure, Deutosulfure de Mercure, Sulfure rouge de Mercure, Cinnabre, Vermillon.* (A) *Red Sulphuret of Mercury, Bisulphuret of Mercury, Cinnabar.*

Composition.—Hg. S.

Qualités.—Il se présente sous forme de masses volumineuses formées d'aiguilles d'un rouge violacé, mais réduit en poudre, il est d'un rouge vif et pur, on le nomme alors vermillon; il est insoluble dans l'eau et se volatilise à la chaleur.

Propriétés.—Usage.—Altérant, Anthelminthique. On ne s'en sert plus aujourd'hui qu'en fumigation (℥ ss. jeté sur un fer rouge), ou en onguent dans quelques cas de syphili, (exostoses, ulcères de la bouche, du nez de la gorge, etc.) et dans certaines affections cutanées rebelles. Biet le prescrivait pour combattre le prurigo pedicularis.

Dose.—10 à 30 grains en pilules.

HYDRARGYRUM AMMONIATUM, (Syn) *Hydrargyri Ammonio-Chloridum, Hydrargyri Præcipitatum Album.* (F) *Chlorure Ammonio-Mercuriel, Chlorure Ammoniaco-Mercuriel, Chlorure de Mercure et d'Ammoniaque, Hydrochlorate de Mercure et d'Ammoniaque, Muriate Ammoniaco-Mercuriel soluble, Ammonio-Chlorure de Mercure, Précipité Blanc, Précipité Blanc Ammoniacal.* (A) *Ammoniated Mercury, White Precipitate.*

Qualités.—Il forme une poudre blanche, insoluble dans l'eau et l'alcool, se décomposant à l'eau bouillante, il se dissout dans l'acide chlorhydrique avec effervescence; chauffé dans une solution de potasse caustique, il laisse dégager l'ammoniaque et devient jaunâtre, et exposé à une très-forte chaleur, il se volatilise entièrement.

Propriétés.—Détersif. Poison irritant. Voyez Antidote.

Usage.—Employé seulement sous forme d'onguent, contre le porrigo, l'impétigo, l'herpès, la gale, etc. Voyez Hydrargyrum.

Préparations officinales.—Unguentum Hydrargyri Ammoniati. Unguentum Sulphuris Composition.

HYDRARGYRUM CUM CRETA. (F) *Craie Mercurielle, Mercure et Craie.* (A) *Mercury with Chalk.*

Qualités.—Cette préparation forme une poudre grise; huit grains de cette poudre renferment trois grains de mercure.

Propriétés.—Usage.—Elle jouit à peu près des mêmes propriétés que la pilule bleue, mais son action est bien plus faible; aussi l'emploie-t-on surtout pour les maladies des enfants, lorsqu'il y a désordre fonctionnel du foie et des autres organes de la digestion. Elle est très utile dans le choléra et les diarrhées chroniques des enfants que l'on reconnaît par la couleur ardoise ou blanchâtre des selles.

Dose.—Pour les enfants, 2 à 3 grains, et pour les adultes, 5 à 30 grains.

HYDRARGYRUM CUM MAGNESIA. (F) *Magnésie Mercurielle.* (A) *Mercury with Magnesia.*

Propriétés.—Usage.—Cette préparation a les mêmes propriétés que la précédente, mais elle doit être employée de préférence dans les maladies des enfants lorsqu'il y a constipation. Trois grains de cette préparation contiennent un grain de mercure.

Dose.—2 à 3 grains pour les enfants.

HYDRARGYRUM PRÆCIPITATUM PER SE. (F) *Précipité Per Se.* (A) *Calcined Mercury.*

Cette préparation était autrefois officinale dans la Pharmacopée de Dublin, mais aujourd'hui elle est remplacée comme le binoxyde de mercure par l'oxyde rouge de mercure.

HYDRASTIS. (Syn) *Hydrastis Canadensis.* (F) *Hydraste du Canada.* (A) *Hydrastis.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *renonculacées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—La racine fraiche est pleine de jus, la racine sèche est contournée, irrégulière, très-rude et ridée, dure, cassante, de deux ou trois pouces de long, de deux ou trois lignes d'épaisseur, d'une odeur forte, douceâtre et un peu narcotique, d'une saveur amère et particulière, d'une couleur jaune ou brun-jaunâtre foncé; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriété.—Tonique, altérante, apéritive, diurétique, laxative, désobstruante.

Usage.—Dans la dyspepsie, et autres affections qui requièrent les toniques, dans la jaunisse et autres désordre du foie; comme laxatif, dans la constipation et les hémorrhoïdes; comme altérant, dans diverses maladies des membranes muqueuses, telles que la leucorrhée, la cystirrhée, l'entérite chronique, le catarrhe, &. On l'emploie dans la gonorrhée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Quelques praticiens la substituent à la quinine dans les fièvres intermittentes. Dans les Indes, on l'emploie localement en infusion dans l'ophthalmie, les ulcères cancéreux, et en injection, dans la gonorrhée. Le Dr. Erving mêle l'infusion avec le sulfate de cuivre pour les injections.

Dose.—De l'infusion (faite comme celle de gentiane), quantité voulue. La décoction pour les injections peut-être faite avec un drachme de racine pour une chopine d'eau.

HYDROMELI. (F) *Hydromel.* (A) *Hydromel.*

Liquide sirupeux formé d'eau et de miel. ℞. miel, ℥j. eau, Oj. C'est une boisson adoucissante et laxative.

L'*Hydromel Vineux* est du sirop dont le vin fait la base, et dans la composition duquel le sucre est remplacé par le miel.

HYDROCOTYLE ASIATICA, (Syn) *Codagam, Pesequinus.* (F) *Bevilaqua.* (A) *Pennywort, Thick-Leaved Pennywort.*

Plante de l'Inde et de l'Afrique, de la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—La plante.

Propriété.—Usage.—Diurétique. On l'employait autrefois seulement pour les fièvres et les coliques. Aujourd'hui on s'en sert dans le traitement de l'éléphantiasis des Grecs qu'elle a toujours améliorée et quelquefois fait disparaître. (Dispensaire des Etats-Unis).

Dose et manière de l'employer.—Prendre tous les jours, pendant plusieurs semaines, une chopine d'infusion faite avec une once de la plante fraîche. On doit tenir les intestins libres et prendre des bains tous les jours. Après cette préparation, le sirop doit être administré par cuillérée à table, 3 fois par jour. Si, au bout de trois semaines, il n'y a pas de mieux, on augmente la dose jusqu'à 8 cuillérées par jour. On peut, si on le juge nécessaire, donner la poudre à la dose de 15 grains en même temps que le sirop, on peut même donner jusqu'à un drachme de poudre par dose, ayant soin de n'augmenter que très graduellement

HYOSCYAMUS, (Syn) *Hyosciamus Niger, Jusquiamus.* (F) *Jusquiame, Tabac du Diable, Herbe Caniculaire.* (A) *Henbane, Hyoscyamus Leaves.*

Plante indigène, bisannuelle, de la famille des solanées. On cueille cette plante lorsque les deux tiers des fleurs sont épanouies.

Partie usitée.—Les graines (*Hyoscyami Semina*) et les feuilles (*Hyosciami Folia.*)

Composition.—La Jusquiame noire contient, suivant de Brandes : de la résine, du mucilage, de l'extractif, de l'acide malique et de *l'Hyoscyamine.*

Qualités.—Odeur narcotique, particulière, qui ressemble au tabac, saveur insipide, mucilagineuse qui se perd en séchant ; elle cède ses propriétés à l'alcool dilué.

Propriétés.—Narcotique, antispasmodique. Poison narcotique. Voyez Antidote.

Usage.—Dans l'épilepsie, l'hystérie, la palpitation, la manie. On la substitue à l'Opium pour procurer le sommeil, dans les affections nerveuses, les rhumes, l'asthme, la goutte, le rhumatisme, etc. A l'extérieur, on l'emploie en cataplasmes et en fomentations sur les cancers, les ulcères cancéreux, les hémorrhoïdes et autres tumeurs douloureuses. On peut saupoudrer la plaie avec la poudre fine. Les oculistes emploient l'infusion ou l'extrait en solution pour dilater la pupille ; l'effet est complet au bout de 4 heures et il disparaît au bout de 12.

Dose.—3 à 10 grains en poudre. La teinture et l'extrait sont préférables à la poudre.

Préparations Officinales.—Extrait de Jusquiame. Teinture de Jusquiame.

HYPERICUM, (Syn) *Hypericum Perforatum, Hipericum Officinale, Hypericum Vulgare, Hypericum Virginiacum, Androsœmum.* (F) *Millepertuis, Millepertuis du Canada.* (A) *St. John's Wort, Canadian St. John's Wort.*

Plante vivace, indigène, de la famille des *hypéricinées.*

Partie usitée.—Les sommités fleuries. On croit que les capsules vertes ont les mêmes propriétés médicinales et que les graines sont encore plus fortes.

Qualités.—Odeur balsamique, saveur amère, résineuse, quelque peu astringente ; elle donne une couleur jaune à l'eau rouge, à l'alcool et aux huiles fixes.

Propriétés.—Tonique, aromatique, et légèrement astringente.

Usage.—Autrefois employée dans l'hystérie, la manie, les fièvres intermittentes, la dyssenterie, la gravelle, les hémorrhagies, les affections de poitrine, les vers, la jaunisse ; mais elle était surtout très estimée pour le traitement des plaies, des contusions, etc., dans ces cas on la donnait à l'intérieur et on l'appliquait à l'extérieur. Il est difficile de dire les propriétés

de cette plante, on croit qu'elles sont analogues à celles des térébenthines. On ne s'en sert plus que comme remède domestique. Une préparation était autrefois officinale sous le nom *d'Huile de Millepertuis* (*Oleum Hyperici*), que l'on obtenait en traitantles sommités fleuries par une huile fixe. Cette huile est rouge ; dans bien des familles on la regarde eucore comme un remède sonverain, pour les contusions.

Dose.— ℨ ij. en infusion, 3 fois par jour.

HYPOPHOSPHITE D'AMMONIAQUE. (L) *Ammoniæ Hypophosphis.* (F) *Hypophosphite d'Ammoniaque.* (A) *Hypophosphite of Ammonia.* (Voyez hypophosphites.)

Qualités.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'Hypophosphite de Chaux.

HYPOPHOSPHITE DE FER. (Syn) *Hypophosphite de Carbonate de Fer.* (L) *Ferri Hypophosphis.* (A) *Hypophosphite of Iron, Hypophosphite of Sesquioxide of Iron.*—(Voyez Hypophosphites.)

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'Hypophosphite de Chaux. L'hypophosphite de fer peut-être donné avec les préparations de Quinquina.

HYPOPHOSPHITE DE QUININE. (A) *Hypophosphite of Quinia.* (Voyez Hypophosphites.)

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'hypophosphite de chaux.

Incompatibilités.—Tous les Hypophosphites sont incompatibles avec les sels solubles de mercure et d'argent, l'hypophosphite de chaux, les sulfates et les carbonates solubles. Le tannin les noircit.

HYRACEUM. (F) *Urine de Blaireau* (*Bête puante*). (A) *Hyraceum.*

L'Hyracéum est supposé être l'urine séchée du blaireau des rochers, animaux de l'Amérique de Sud, gros comme un lapin. Cette substance est brune, dure, pesante ; elle se ramollit entre les doigts, a une odeur analogue à celle du castoreum. Elle est amère, astringente, soluble en partie dans l'alcool et l'eau.

Propriété.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du Castoreum. Le Dr. Pareira croit que cet agent n'a aucune valeur thérapeutique.

HYSSOPUS OFFICINALIS. (Syn) *Hyssopus.* (F) *Hysope ou Hyssope.* (A) *Hyssop, Common Hyssop.*

Plante Européenne, vivace, de la famille des labiées ; on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—Les sommités fleuries.

Qualités.—Odeur aromatique, saveur piquante et un peu amère, qui dépend d'une huile essentielle.

Propriétés.—Stimulante, expectorante.

Usage.—Dans l'asthme, le catarrhe chronique, particulièrement celui des vieillards et des personnes débilitées.

Dose.—20 à 60 grains, 3 fois par jours, en poudre ou en infusion.

I

IBERIS AMARA. (F) *Ibéride Amère, Thlaspi de la petite espèce, Passerage.* (A) *Bitter Candy-Tuft.*

Plante Européenne, de la fammille des *crucifères.* On la cultive dans les jardins à cause de ses belles fleurs d'un blanc de lait.

Partie usitée.—Les feuilles, la racine et la tige, mais les graines sont les plus efficaces.

Propriété.— Usage.—Autrefois employée dans le rhumatisme, la goutte et autres maladies. Aujourd'hui on emploie ce remède dans l'asthme, les bronchites, l'hydropisie et dans l'hipertrophie du cœur. On croit qu'il exerce une grande influence sur l'action du cœur. A haute dose, il produit des nausées, des étourdissements et de la diarrhée.

Dose.— Des graines, 1 à 3 grains.

ICHTHYOCOLLA, (Syn) *Colla Piscium.* (F) *Colle de Poisson, Gélatine, Ichthyocolle.* (A) *Isinglass, Fish-Glue.*

La colle de poisson est une substance gélatineuse préparée, particulièrement en Russie, avec la membrane interne de la vessie natatoire du grand esturgeon (*Acipenser huso*, L.), qu'on roule sur elle-même après l'avoir bien nettoyée, et que l'on fait sécher. On en trouve dans le commerce trois espèces, qui ne diffèrent que par le mode de préparation : 1° l'*ichthyocolle en lyre*, et 2° *l'ichthyocolle en cœur*, ainsi appelées, parce qu'on leur donne, pendant la dessiccation, la forme d'une lyre ou celle d'un cœur ; 3° l'*ichthyocolle en livre*, pliée à la manière des feuillets d'un livre, et traversée d'un bâton qui maintient ces feuillets rapprochés. Ces trois espèces sont naturellement colorées ; mais on les blanchit en les exposant à la vapeur du soufre. La première, connue dans le commerce sous le nom de *petit cordon*, est la plus estimée ; la seconde est appelée communément *gros cordon* ; la troisième, la *colle de poisson en livre*, est la moins chère ; toutes trois cependant, paraissent également bonnes. On prépare aussi, surtout en Hollande, une colle de poisson sous forme de tablettes brunâtres, et d'une qualité inférieure, en faisant bouillir dans l'eau la peau, l'estomac, les intestins, les nageoires et la queue des poissons cartilagineux.

Propriétés.— Nutritive, adoucissante, adhésive.

Usage.—En gelée pour les malades, les convalescents et les enfants, particulièrement dans les cas d'acidités des premières voies. Dans le choléra des enfants, ces gelées sont préférables à l'arrow-root et autres substances farineuses. Le taffetas d'Angleterre est fait avec la colle de poisson.

Incompatibilités.—Infusions astringentes de végétaux, carbonates de potasse, alcool.

IGNATIA, (Syn) *Faba Sancti Ignatii*, (F) *Ignatie, Fève de St. Ignace, Noix d'Igasur.* (A) *Ignatia, St. Ignatius's Bean.*

La fève de St. Ignace est la semence de *l'Ignatia Amara*, (*Strychnos Ignatii, Ignatiana Philippinica*,) plante sarmenteuse des Philippines, famille des *strychnées*.

Composition.—Analysée par Pelletier et Caventou, elle a fourni, comme la noix vomique, 1, 2 par cent de strychnine. D'après l'analyse de M. Cadwell, elle contient les deux alcaloïdes, la *brucine* et la *strychnine* combinées avec l'acide *igasurique*, ainsi qu'un principe volatil, de l'extractif, de la gomme, une résine, une matière colorante, une huile fixe et de la bassorine.

Qualités.—La fève de St. Ignace est grosse comme une olive, elle est inodore, mais d'une saveur très-amère.

Propriétés.—MM. Magendie et Délisle ont prouvé que la fève de St. Ignace agissait sur le système de la même manière que la noix vomique.

Usage.—Dans les Iles Philippines, cette substance a été employée dans le traitement des fièvres intermittentes obstinées, et dans plusieurs autres maladies. Il est probable qu'à petites doses, elle agit comme tonique. Elle a surtout été administrée dans le cas de débilité des organes digestifs ou dans le dérangement général du système nerveux. On pourrait sans doute, l'employer dans les mêmes cas que la noix vomique. Inutile de dire que ce remède ne doit être pris qu'avec la plus grande circonspection, car c'est un des plus violents poisons. Voyez Antidote.

Dose.— De la préparation du Prof. Procter (Extrait d'Ignatia, ℥ ss. alcool, Oj.), 16 gouttes pour commencer.

Préparation officinale.—Extrait Alcoolique de fève de St. Ignace.

ILEX AQUIFOLIUM, (Syn) *Aquifolium, Agrifolium.* (F) *Houx, Houx Commun, Chêne Vert.* (A) *Common Holly.*

Arbrisseau Européen, de la famille des *illicinées.*

Parties usitées.—Les feuilles, les baies et le jus exprimé.

Qualités.—Les feuilles sont amères, un peu austères. Elles contiennent un principe amer que l'on a proposé de nommer *Ilicine.* On en a aussi obtenu une substance colorante jaune appelée *Ilexanthin* et un acide particulier, l'acide ilicique. Les baies sont de la grosseur d'un pois, rouges et amères. Cette plante cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Les feuilles sont employées comme diaphorétique dans le catarrhe, la goutte, la pleurésie, la petite vérole, etc. On les employait même autrefois dans les fièvres intermittentes, à la dose de 60 grains, deux heures avant les paroxysmes, et cette dose était quelquefois administrée fréquemment durant l'apyrexie. On croit que leur vertu fébrifuge est due à l'ilicine.

Les baies sont, dit-on, purgatives, émétiques et diurétiques. Le jus a été donné dans la jaunisse.

Dose.—Des baies comme purgatif ou émétique, 10 à 12. Des feuilles, dans les fièvres, ʒ j. en infusion ou en poudre, 2 ou 3 fois par jour.

ILEX OPACA. (F) *Houx d'Amérique.* (A) *American Holly.*

Même emploi que le précédent.

ILEX PARAGUAIENSIS, (Syn) *Ilex Mate, Viburnum Lœvigatum, Casine Paragua, Casine Caroliniana.* (F) *Maté, Houx Maté.* (A) *Hilex Mate.*

Petit arbre du Paraguay, de la famille des *illicinées.*

Parties usitées.—Les feuilles, appelé dans le commerce, *Herbe Maté* ou *Thé* de *Maté* (*Folia Apalachines, Folia Paraguæ.* (A) *Paraguay Tea.*

Propriétés.—Usage.—Les feuilles sont employées en quantité considérable par les Espagnols, et, dans l'Amérique Centrale, en infusion théiforme, à titre de boisson stimulante ; elles ont une odeur assez prononcée, une saveur légèrement astringente, moins agréable que le thé. Dans le commerce, dont elles sont un objet considérable, elles sont toujours brisées et presque pulvérisées, afin d'en déguiser la nature et d'en masquer l'origine. Deux autres espèces voisines jouissent des mêmes propriétés, et sont également employées. On substitue quelquefois à cette plante les feuilles de *Cassine gonguba,* qui ont des propriétés analogues ; et celles de *Luxemburgia* qui reçoivent aussi le nom de *Congonha.*

ILEX VERTICILLA, (Syn) *Prinos, Prinos Verticillatus.* (F) *Apalanche Verticillé, Apalanche Vert, Bois de Malte, Aulne Blanche.* (A) *Winterberry, Black Alder.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *illicinées.*

Partie usitée.—L'écorce et quelquefois les fruits.

Qualités.—Inodore, saveur amère, un peu astringente ; il cède ses propriétés à l'eau bouillante.

Propriétés.—Tonique, astringent et altérant.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes, la diarrhée, et autres maladies compliquées de faiblesse, la gangrène, etc. A l'extérieur, en lotion sur les ulcères de mauvaise nature.

Dose.—De la poudre, ʒ ss. à ʒ j. De la décoction (écorce ℥ ij. Eau, Oiij.) réduites à Oij.) ℥ ij. à ℥ iij. Une teinture saturée tant des baies que de l'écorce est aussi employée.

ILEX VOMITORIA. (Syn) *Ilex Casine, Cassina, Apalachinë Gallis.* (F) *Houx Vomitif, Apalachine, Thé des Apalaches.* (A) *Dahoon-Holly, South Sea Tea.*

Arbrisseau qui croît sur les Monts Apalaches dans l'Amérique Septentrionale ; il appartient à la famille des *illicinées.*

Propriété.—Usage.—L'infusion des feuilles agit comme émétique. Les Indiens font

avec les mêmes feuilles rôties une boisson qu'ils prennent comme remède et comme boisson d'étiquette dans leurs conseils.

IMPATIENS FULVA, (Syn) *Impatiens Biflora, Impatiens Maculata.* (F) *Impatiente Jaune.* (A) *Jewel-Weed, Balsam Weed.*

Plante indigène, annuelle, de la famille des *balsaminées.* On reconnaît cette plante à ses tiges tendres, pleine de jus, et à l'élasticité des valves de la capsule qui se tordent dès qu'on les touche.

Il est probable qu'elle a des propriétés analogues à l'impatiens Noli-me tangere de l'Europe qui a une saveur âcre et brûlante, et qui pris à l'intérieur, agit comme émétique, cathartique, et diurétique, mais qui est trop dangereux pour être employé sans beaucoup de précautions. Le Dr. Ruan, de Philadelphie, a employé avec beaucoup d'avantage la plante fraîche, broyée et mêlée à du saindoux, en application sur les hémorrhoïdes.

IMPATIENS PALLIDA, (Syn) *Impatiens Noli-me-tangere.* (F) *Impatiente, Balsamine des Bois, Impatiente N'y touchez pas.* (A) *Snap Weed, Touch-me-not.*

Propriétés.—Usage.—Voyez la précédente.

Remarque.—L'*Impatiens Balsamina ou Balsamina Hortensis,* (F) *Balsamine des jardins.* (A) *Balsamina*, a sans doute les mêmes propriétés. Elle est inoffensive.

IMPERATORIA OSTRUTHIUM, (Syn) *Imperatoria, Selinum Ostruthium, Selinum Imperatoria.* (F) *Impératoire, Austruche.* (A) *Masterwort,*

Plante de l'Europe, de la famille des ombellifères.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est noueuse, grosse comme le doigt, brune et très rugueuse à l'extérieur, jaune verdâtre à l'intérieur, d'une saveur amère, aromatique, âcre et persistante, d'une odeur analogue à celle de l'angélique.

Propriété.—Usage.—L'impératoire était autrefois considérée comme ayant des propriétés emménagogues, stomachiques, diurétiques, et diaphorétiques. On l'employait dans un très grand nombre de maladies et on croyait tellement à son efficacité que le nom de *divinum remedium* lui fut donné. Le fait est que c'est simplement un stimulant aromatique analogue, mais inférieur à l'angélique. Dans ce pays l'impératoire n'est pas connue comme remède et son nom vulgaire a été appliqué à une autre plante.

INDIGUM, (Syn) *Indicum, Indicus Color Pigmentum Indicum.* (F) *Indigo.* (A) *Indigo.*

L'indigo est une matière colorante que l'on retire des feuilles d'un certain nombre de plantes appartenant presque toutes à un même genre, et particulièrement de l'indigotier sauvage (*Indigofera argentea*), de l'indigotier de Guatemala (*Indigofera disperma*), de l'anil (*Indigofera anil*), et de l'indigotier commun (*Indigofera tinctoria*), plantes légumineuses de la tribu des papilionacées lotées. L'indigo, que l'on extrait des feuilles de ces plantes, est une substance sèche, d'un bleu foncé, qui prend un éclat cuivré quand on la frotte avec l'ongle. L'indigo flore ou de Guatemala, est le plus léger de tous et le plus estimé; il a une belle couleur bleue violette. L'indigo de l'Inde, ou du Bengale, est celui qui s'en rapproche le plus. L'indigo de la Louisiane est plus compacte, plus foncé, et doit fournir beaucoup à la teinture. Celui de l'indigotier commun est le moins beau, mais le plus abondant. Le Pastel, plante crucifère, indigène fournit une matière colorante tout à fait identique avec les indigos exotiques. L'indigo pulvérisé, dissous dans l'acide sulfurique à l'aide d'une douce chaleur, et étendu d'eau de manière à représenter la millième partie du liquide, forme la *liqueur d'épreuve de Descroizilles,* avec laquelle on mesure la force du chlore dissous dans l'eau ou combiné avec les alcalis. Le nombre de volumes de liqueur d'épreuve qui sont décolorés par un volume de chlore ou de chlorure en constitue le degré.

Composition.—L'indigo contient outre une résine rouge verdâtre soluble dans l'eau, du carbonate de chaux, de l'alumine, de la silice, de l'oxyde de fer en assez grande quantité et un principe immédiat, découvert par Chevreul, et appelé *Indigotine.* (A) *Indigotin.*

L'indigotine est une substance solide, volatile, d'un bleu cuivré, inodore, insipide, cristallisable en aiguilles, insoluble dans l'eau et dans l'éther à froid ; elle entre par moitié dans l'indigo du commerce. Sa composition est $C_{16}\ H_4\ Az\ O_2$. L'indigotine incolore ou *Indigo blanc* est une substance que l'on obtient en soumettant l'indigo bleu à des agents réducteurs. Elle est neutre, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et dans l'éther. L'acide sulfurique de Nordhausen la dissout en rouge pourpre. Sa composition est $C_{16}\ H_6\ O_2\ Az$.

Propriétés.—Usage.—Dernièrement on a fait usage de l'indigo comme agent thérapeutique, dans plusieurs maladies, entr'autre l'épilepsie, les convulsions des enfants, la chorée, l'hystérie et l'aménorrhée. Quoique ce médicament n'ait ni saveur ni odeur, il donne généralement beaucoup de nausées et il provoque même le vomissement, donnant une couleur noire bleuâtre aux selles et une couleur verte ou violette à l'urine. Il a aussi la propriété de stimuler les sécrétions de l'utérus. D'après ces faits on pourrait croire qu'il agit comme irritant sur la membrane muqueuse du canal intestinal. Cependant sa manière d'agir sur le système en général n'a pas encore été bien définie. Voyez antidote.

Dose.—De l'indigo pulvérisé et mêlé à quelque poudre aromatique, 20 grains, 3 fois par jour. On peut augmenter jusqu'à un drachme et plus.

INFUSA, (F) *Infusions.* (A) *Infusions.*

L'Infusion est une opération de pharmacie qui consiste à verser et à laisser refroidir un liquide bouillant sur une substance dont on veut extraire les principes médicamenteux. Quelquefois, au lieu de verser le liquide sur la substance médicinale, on fait l'infusion en jetant cette substance dans l'eau en ébullition, ayant soin de retirer aussitôt le vase du feu et de bien le couvrir. Dans l'un et l'autre cas l'opération est terminée lorsque la température du liquide est descendue au point d'être en équilibre avec celle de l'atmosphère. On peut faire une infusion par la méthode de déplacement et à l'eau froide, (Voyez Macération). On emploie le premier moyen quand les principes à extraire sont très-volatils, et le second, quand une très-forte infusion est requise.

Le produit de l'infusion, c'est-à-dire le liquide chargé de principes médicamenteux, est désigné lui-même sous le nom d'INFUSION ou INFUSÉ et vulgairement sous celui de TISANE.

L'eau employée pour cette opération doit être, autant que possible, de l'eau de rivière ou de pluie.

Les substances, quand elles sont dures, doivent être concassées.

M. Battley de Londres a introduit une nouvelle sorte d'infusion qu'il appelle *Infusions épaissies* (*Inspissated infusions*). Ces préparations ont l'avantage : 1° que les propriétés des remèdes sont extraites par l'eau froide ; 2° qu'elles ne sont point altérées par le feu ; 3° qu'elles sont très-concentrées ; 4o. qu'elles ne s'altèrent point avec le temps. Pour les préparer, macérez les substances coupées, ou pulvérisées grossièrement, dans deux fois leur poids d'eau distillée, ayant soin de presser souvent les matières solides ; après 4 ou 6 heures de macération, décantez et exprimez le liquide resté dans les substances ; répétez l'opération avec la même quantité d'eau afin d'épuiser les substances. Faites réduire ces différents liquides jusqu'à ce que la Gr. Sp., soit de 1.200 ; alors ajoutez assez d'alcool pour que la Gr. Sp. soit 1.100. La liqueur doit être évaporée à une température qui n'excède pas 160°.

Ces préparations doivent être diluées avant que d'être administrées. L'alcool, qu'elles contiennent, quoique en petite quantité, peut souvent être une objection à leur emploi.

Toute infusion de quelque manière qu'elle soit faite, doit se faire dans un vaisseau qui couvre bien.

INFUSUM ANGUSTURÆ, (Syn) *Infusum Cuspariæ.* (F) *Infusion d'Angusture.* (A) *Infusion of Angustura, Infusion of Cusparia.*

℞. Br.—Ecorce d'Angusture, ℥ ss, (avoir-du-poids), Eau distillée à 120° ℥ v. Laissez infuser pendant deux heures dans un vaisseau couvert.

Propriétés.—Usage.—Voyez Angustura.

Dose.—Un verre à vin toutes les 2, 3 ou 4 heures.

INFUSUM ANTHEMIDIS. (F) *Infusion de Camomille.* (A) *Infusion of Chamomile.*

℞. E.-U.—Camomille, ℥ ss. Eau bouillante, Oj. Macérez dix minutes et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Camomille.

Dose.—Comme tonique, un verre à vin plusieurs fois le jour. Pour faciliter le vomissement, elle doit être donnée tiède et à fortes doses.

L'infusion faite à l'eau froide est plus agréable, mais moins bonne comme émétique.

INFUSUM ANRANTII. (F) *Infusion d'Ecorce d'Orange.* (A) *Infusion of Orange Peel.*

℞. Br.—Ecorces d'Oranges Amères coupées par petits morceaux, ℥ ss. (avoir du poids), Eau bouillante distillée, ℥ x. Laissez infuser quinze minutes et passez.

Propriétés.—Usage.—Stomachique agréable. Voyez Aurantii et Aqua Caliente.

Dose.—1 à 1½ verre, 2 ou 3 fois par jour.

INFUSUM BUCHU. (F) *Infusion de Buchu.* (A) *Infusion of Buchu.*

℞. E..U.—Buchu, ℥ j. Eau bouillante, Oj. Laissez infuser deux heures et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Buchu.

Dose.—Un verre, 3 ou 4 fois par jour.

INFUSUM CALUMBÆ. (A) *Infusion de Colombo.* (A) *Infusion of Columba.*

℞. Br.—Colombo en poudre demi-fine, ℥ ss. (avoir-du-poids), Eau froide distilllée, ℥ x. Macérez pendant une heure et passez.

℞. E.-U.—Colombo en poudre demi-fine, ℥ ss. Eau bouillante, Oj. Laissez infuser deux heures et passez.

On peut aussi faire cette infusion par percolation.

Propriété.—Usage.—Voyez Colombo.

Dose.—Un verre à vin, 3 ou 4 fois par jour avant les repas.

INFUSUM CAPSICI. (F) *Infusion de Poivre Rouge.* (A) *Infusion of Capsicum.*

℞. E.-U.—Capsicum en grosse poudre, ℥ ss. Eau bouillante, Oj. Laissez macérer deux heures et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Capsicum.

Dose.—Une grande cuillérée. Cette infusion n'est ordinairement employée qu'en gargarisme.

INFUSUM CARYOPHYLLI. (F) *Infusion de Clou de Girofle.* (A) *Infusion of Cloves.*

℞. E.-U.—Clou de Girofle en grosse poudre, ʒ ij. Eau bouillante, Oj. Laissez infuser deux heures et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Caryophyllum.

Dose.—Un verre à vin.

Incompatibilités.—Sulfate de fer, sulfate de zinc, émétique, nitrate d'argent, acétate de plomb, infusion de Quinquina.

INFUSUM CASCARILLÆ. (F) *Infusion de Cascarille.* (A) *Infusion of Cascarilla.*

℞. E.-U.—Cascarille en grosse poudre, ℥ j. Eau bouillante, Oj. Laissez infuser deux heures et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Cascarilla.

Dose.—1 à 2 verres à vin, 2 ou trois fois par jour.

Incompatibilités.—Eau de chaux, infusion de noix de galle, nitrate d'argent, acétate et sous-acétate de plomb, sulfate de zinc, sulfate de fer.

INFUSUM CATECHU COMPOSITUM, (Syn) *Infusum Catechu.* (F) *Infusion de Cachou.* (A) *Infusion of Catechu.*

℞. Ed.—Cachou en poudre, ʒ vj. Cannelle en poudre, ʒ j. Sirop, ℥ iij. Eau bouillante, ℥ xviij. Laissez infuser les poudres dans l'eau pendant deux heures, passez et ajoutez le sirop.

Propriété.—Usage.—Voyez Catéchu.

Dose.—1 à 1½ verre à vin, 3 ou 4 fois par jour ou plus souvent.

INFUSUM CHIRATÆ. (F) *Infusion de Chirayta.* (A) *Infusion of Chiretta.*

℞. Ed.—Chirayta, ʒ iv. Eau Bouillante, Oj. (Mesure Impériale). Laissez infuser pendant deux heures et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Chiretta.

Dose.—1 à 1½ verre à vin, 3 ou 4 fois par jour.

INFUSUM CINCHONÆ COMPOSITUM. (F) *Infusion de Quinquina composée.* (A) *Compound Infusion of Peruvian Bark.*

℞. E.-U.—Quinquina rouge en grosse poudre, ℥ j. Acide Sulfurique Aromatique, ʒ j. Eau, Oj. Macérez pendant douze heures ayant soin de brasser souvent et passez. La même infusion peut se faire par percolation.

Propriété.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Cinchona.

Dose.—Un verre à vin, 3 fois par jour.

INFUSUM CINCHONÆ. (F) *Infusion de Quinquina.* (A) *Infusion of Bark.*

℞.—Quinquina, ℥ j. Eau bouillante, Oj. Faites bouillir 5 minutes ou infusez 8 heures.

Dose.—Un verre, 3 fois par jour.

INFUSUM CINCHONÆ FLAVÆ, (Syn) *Infusum Cinchonæ.* (F) *Infusion de Quinquina Jaune.* (A) *Infusion of Yellow Bark.*

℞. E.-U.—Quinquina jaune, ℥ j. Eau bouillante, Oj. Laissez infusez 2 heures et passez.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez la précédente.

INFUSUM CUSSO. (F) *Infusion de Kousso.* (A) *Infusion de Kousso.*

℞. Br. Kousso, ʒ ij. (avoir du poids). Eau bouillante, ℥ iv. Infusez une heure; ne passez pas.

Propriété.—Usage.—Voyez Brayera Anthelmintica.

Dose.—Tout peut être pris en une dose.

INFUSUM DIGITALIS. (F) *Infusion de Digitale.* (A) *Infusion of Foxglove.*

℞. E. U. Digitale, ʒ j. Tr. de Cannnelle, ℥ j. Eau bouillante, Oss. Macérez la digitale avec l'eau pendant 2 heures passez et ajoutez la teinture, puis mêlez.

Propriété.—Usage.—Voyez Digitale.

Dose.—℥ ss. 2 fois par jour, dans les cas ordinaires, et, toutes les 8 heures, dans les cas urgents. Mais il serait plus prudent de ne donner d'abord que moitié cette dose et d'augmenter s'il était nécessaire.

L'infusion de la British Pharm. a à peu près, la moitié de la force de celle ci.

Incompatibilités.—Sulfate de fer, acétate de plomb, infusion de quinquina rouge.

INFUSUM DULCAMARÆ. (F) *Infusion de Douce-Amère.* (A) *Infusion of Dulcamara.*

℞. Br.—Douce-Amère concassée, ℥ j. (avoir-du poids), Eau bouillante distillée, ℥ x. Laissez infuser pendant une heure et passez.

Dose.—½ à 1 verre à vin, 3 ou 4 fois par jour.

INFUSUM ERGOTÆ. (F) *Infusion d'Ergot de Seigle.* (A) *Infusion of Ergot.*

℞. Br.--Ergot de Seigle en grosse poudre, ℥ ¼ (avoir-du-poids), Eau bouillante distillée, ℥ x. Laissez infuser pendant une heure et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ergota.

Dose.—Pour une femme en couche, ℥ ij.

INFUSUM EUPATORII. (F) *Infusion d'Eupatoire.* (A) *Infusion of Thoroughwort.*

℞. E.-U.—Eupatoire (la plante sèche). ℥ j. Eau bouillante, Oj Laissez infusez 2 heures et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Eupatorium.

Dose.—Comme tonique, ℥ ij. de l'infusion froide, 3 fois par jour. Comme émétique et diaphorétique de fortes doses de l'infusion tiède.

INFUSUM GENTIANÆ. (F) *Infusion de Gentiane.* (A) *Infusion of Gentian.*

℞.—Gentiane, ʒ ij. Eau froide, ℥ viij. Macérez 2 heures. Si vous employez de l'eau bouillante, infusez une heure, ou faites bouillir 5 minutes; l'infusion à froid est plus agréable.

Dose.—Un verre à vin trois par jour.

℞. Br.—Gentiane en grosse poudre, ʒ ij. (avoir-du-poids). Ecorce d'Orange amère, concassée et corriandre, aa, ʒ ij. Alcool dilué, ℥ ij. Eau froide, ℥ viij. Versez l'alcool sur les substances sèches, laissez macérer deux heures, ajoutez l'eau et laissez de nouveau macérer pendant deux heures, passez.

Dose.—½ à 1 verre à vin, 2 ou 3 fois par jour.

INFUSUM HUMULI, (Syn) *Infusum Lupuli.* (F) *Infusion de Houblon.* (A) *Infusion of Hops.*

℞.—E.-U.—Houblon, ℥ ss. Eau bouillante, Oj. Infusez 2 heures et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Humulus.

Dose.—Un verre au besoin.

INFUSUM JUNIPERI. (F) *Infusion de Baies de Genièvre.* (A) *Infusion of Juniper.*

℞.—E.-U.—Baies de Genièvre concassées, ℥ j. Eau bouillante, Oj. Infusez une heure et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Juniperus.

Dose.— ℥ ij. à ℥ iij. On peut prendre toute l'infusion dans les 24 heures.

INFUSUM KRAMERIÆ. (F) *Infusion de Ratanhia.* (A) *Infusion of Rhatany.*

℞.—E.-U.—Ratanhia concassé, ℥ ss, (avoir du poids), Eau bouillante, ℥ x. Infusez une heure et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Krameria.

Dose.—½ à 1 verre à vin.

INFUSUM LINI COMPOSITUM, (Syn) *Infusum Lini.* (F) *Infusion de graine de Lin, Infusion de Graine de Lin Composée, Tisane de Graine de Lin.* (A) *Compound infusion of Flaxseed, Infusion of Linseed.*

℞.—E.-U.—Graine de Lin, ℥ ss. (une cuillérée à soupe), Racine de réglisse concassée,

℥ ij. Eau bouillante, Oj. Infusez 2 heures, passez et sucrez au goût. On peut omettre la réglisse, ou la remplacer par des pommes, le goût n'en est que plus agréable.

Propriétés.—Usage.—Voyez Linum.

Dose.—Quantité voulue.

Remarque.—La *Décoction de Graine de Lin.* (L) *Decoctum Lini Compositum.* (A) *Decoction of Linseed*, ne diffère de l'infusion qu'en faisant bouillir les substances 10 minutes.

INFUSUM MATICÆ. (F) *Infusion de Matico.* (A) *Infusion of Matico.*

℞.—Br.—Matico, ℥ ss. (avoir du poids), Eau bouillante, ℥ x. Infusez une ½ heure et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Matico.

Dose.—℥ ij.

INFUSUM PAREIRÆ. (F) *Infusion de Pareira.* (A) *Infusion of Pareira Brava.*

℞.—E. U. Pareira Brava concassé, ℥ j. Eau Bouillante, Oj. Infusez 2 heures et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Pareira Brava. Cette infusion est très-employée dans le catarrhe et l'irritation de la vessie.

Dose.—Un verre à vin au besoin.

INFUSUM PRUNI VIRGINIANÆ. (F) *Infusion de Cerisier Sauvage.* (F) *Infusion of Wild Cherry Bark.*

℞.—E.-U. Cerisier Sauvage en grosse poudre, ℥ ss. Eau froide, quantité suffisante. Humectez la poudre avec, ʒ vj. d'eau, après une heure de macération tassez modérément dans un percolateur conique et versez sur le diaphragme supérieur assez d'eau pour que le produit mesure une chopine.

Propriété.—Usage.—Voyez Prunus Virginiana.

Dose.—1 à 2 verres à vin, 3 ou 4 fois par jour, et même plus souvent quand une forte impression est requise.

INFUSUM QUASSIÆ. (F) *Infusion de Quassia.* (A) *Infusion of Quassia.*

℞. Br.—Quassia en petits morceaux, ʒ ij. Eau froide, Oj. Laissez macérer douze heures et passez. On peut employer de l'eau bouillante si on veut obtenir l'infusion plus promptement; mais celle faite à l'eau froide est plus claire.

Propriété.—Usage.—Voyez Quassia.

Dose.—1 verre à vin, 3 ou 4 fois par jour.

INFUSUM RHEI. (F) *Infusion de Rhubarbe.* (A) *Infusion of Rhubarb.*

℞. Br.—Rhubarbe en tranches minces. ℥ ¼ (avoir du poids), Eau bouillante distillée, ℥ x. Laissez infuser pendant une heure et passez. On a coutume d'ajouter à cette infusion quelques aromatiques, tels que le cardamome, la cannelle, le fenouil, etc., afin de masquer le goût de la rhubarbe. Un drachme d'une de ces substances peut être infusé avec la rhubarbe. Si l'on veut que la rhubarbe soit entièrement épuisée, il faut que l'infusion soit faite prés du feu.

Propriété.—Usage.—Voyez Rhubarbe.

Dose.—Comme laxatif, ℥ j. ℥ ij. toutes les quatre heures jusqu'à effet.

Incompatibilités.—Les acides forts et presque toutes les solutions métalliques.

INFUSUM ROSÆ COMPOSITUM, (Syn) *Infusum Rosæ Acidum.* (F) *Infusion de Roses Composée, Infusion Acide de Roses.* (A) *Compound Iufusion of Roses, Acid Infusion of Roses.*

℞. Br. Pétales de roses rouges, ℥ ¼. (avoir-du-poids), Acide sulfurique dilué, ʒ j. Eau bouillante distillée, ℥ x. Mêlez l'acide et l'eau, laissez infuser les pétales dans la mixture pendant une demi-heure et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Rosa Gallica.

Dose.—1 à 2 verre à vin, 3 fois par jour.—Combinée avec des acides, du nitrate de potasse, de l'alun, etc., c'est un excellent gargarisme.

Incompatibilités.—Sulfates de fer et de zinc, les alcalis, les terres.

INFUSUM SALVIÆ. (F) *Infusion de Sauge.* (A) *Infusion of Sage.*

℞. E.-U.—Sauge, ℥ ss. Eau bouillante, Oj. Laissez infuser pendant une heure et passez.

Propriété—Usage.—Voyez Salvia.

Dose.—℥ j à ℥ ij. au besoin. Peu employée à l'intérieur, mais plutôt en gargarisme soit seule, soit combinée avec l'alun ou autres substances semblables.

INFUSUM SENEGÆ. (F) *Infusion de Sénéka, Infusion de Poligala de Virginie.* (A) *Infusion of Seneka.*

℞. Br.—Sénéka Concassé, ℥ ss. (avoir-du-poids), Eau bouillante Distillée, ℥ x. Laissez infuser pendant une heure et passez.

Selon le dispensaire des Etats-Unis, la décoction est préférable à l'infusion.

Propriété.—Usage.—Voyez Seneka.

Dose.—½ à 1½ verre, 3 ou 4 fois par jour.

INFUSUM SENNÆ, (Syn) *Infusum Laxativum.* (F) *Infusion de Séné.* (A) *Infusion of Senna.*

℞. Br.—Séné, ℥ ss. (avoir-du-poids), Gingembre Concassé, ʒ ss. Eau bouillante distillée, ℥ x. Laissez infuser pendant une heure et passez. La Pharmacopée des Etats-Unis, ajoute à l'infusion, de la Coriandre au lieu du gingembre. L'infusion faite à l'eau froide ou par la méthode de déplacement est moins désagréable.

Propriété.—Usage.—Voyez Senna. Cette infusion se prend presque toujours avec de la manne, du sel d'Epsom ou du sel de Glauber.

Dose.—℥ ij. à ℥ iv. au besoin.

L'Apozème Purgatif, (*Potion Noire Anglaise, Médecine Noire.* (L) *Haustus Niger.* (A) *Black Dose, Black Draught, Black Bottle*) est composée comme suit : Séné, ℥ ss. Sulfate de Magnésie et Manne. aa, ℥ j. Fenouil, ʒ j. Eau bouillante, Oss. Infusez jusqu'à refroidissement et passez. Un tiers de cette quantité peut être pris à la dose.

Incompatibilités.—Les sels qui ont la potasse pour base.

INFUSUM SERPENTARIÆ. (F) *Infusion de Serpentaire de Virginie.* (A) *Infusion of Serpentaria.*

℞. Br.—Serpentaire de Virginie, ℥ ¼ (avoir-du-poids), Eau bouillante distillée, ℥ x. Laissez infuser pendant deux heures et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Serpentaria.

Dose.—℥ j. à ℥ ij. toutes les deux heures dans les fièvres adynamiques. On doit la donner moins souvent dans les affections chroniques.

INFUSUM SIMARUBÆ. (F) *Infusion de Simarouba.* (A) *Infusion of Simuraba.*

℞. Ed.—Simarouba concassée, ʒ iij. Eau bouillante, Oj. (Mesure Impériale). Infusez 2 heures et coulez.

Propriété.—Usage.—Voyez Simaruba.

Dose.—℥ ij. répétée au besoin.

INFUSUM SPIGELIÆ. (F) *Infusion de Spigélie.* (A) *Infusion of Spigelia.*

℞. E.-U.—Spigélie, ℥ ss. Eau bouillante, Oj. Infusez 2 heures et coulez.

Propriété.—Usage.—Voyez Spigelia.

Dose.—℥ iv. à ℥ viij.—Pour un enfant de 2 ou 3 ans, ℥ ss. à ℥ j. Pour que le remède agisse sur les intestins on lui joint une dose de séné.

INFUSUM TARAXACI. (F) *Infusion de Dent-de-Lion.* (A) *Infusion of Dandelion.*

℞. E.-U.—Racine de Pissenlit concassée, ℥ ij. Eau bouillante, Oj. Infusez 2 heures et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Taraxacum.

Dose.—Un verre ou plus, 3 ou 4 fois par jour.

INFUSUM UVÆ-URSI. (F) *Infusion d'Uva-Ursi* (Raisin d'ours). (A) *Infusion of Bearberry Leaves.*

℞. Br.—Uva-Ursi, ℥ ss. (avoir-du-poids), Eau bouillante distillée, ℥ x. Laissez infuser pendant deux heures et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Uva-Ursi.

Dose.—Un verre à vin, 3 ou 4 fois par jour.

INFUSUM VALERIANÆ. (F) *Infusion de Valériane.* (A) *Infusion of Valeriana,*

℞. E.-U.—Valériane, ℥ ss. Eau bouillante, Oj. Infusez 2 heures et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Valeriana.

Dose.—Un verre à vin, 3 ou 4 fois par jour, et même plus souvent.

INFUSUM ZINGIBERIS. (F) *Infusion de Gingembre* (A) *Infusion of Ginger, Ginger Tea.*

℞. E.-U.—Gingembre concassé, ℥ ss· Eau Bouillante, Oj. Infusez 2 heures et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Zingiber.

Dose.—Un verre à vin au besoin.

INJECTIO. (F) *Injection.* (A) *Injection.*

Action d'injecter ou d'introduire, avec une seringue ou quelque autre instrument, un liquide dans une cavité du corps, soit naturelle, telle que le rectum, le vagin, les oreilles, la vessie, le nez, etc., soit artificielle, telle que des plaies.

On appelle aussi injection le liquide que l'on injecte.

Les injections se font à l'aide de seringue en étain, en argent, en verre, etc., et de dimension variable suivant la quantité de médicament à employer (quantité proportionnée à l'étendue des cavités et aux effets que l'on veut produire). Lorsqu'elles sont destinées au vagin, la canule doit être terminée par un renflement olivaire percé à trous.

Les injections du vagin sont appelées INJECTIONS VAGINALES, et les seringues employées pour cela portent aussi le nom de SERINGUES VAGINALES.

La température, suivant les indications à remplir, doit être un peu au-dessus de celle du corps, ou froide.

La quantité de liquide est généralement pour les oreilles, le nez, [de 3 à 4 onces, pour les injections vaginales 4 à 8 onces. Dans certains cas, il faut, en raison de la disposition des parties, exercer une compression douce pour faire sortir les liquides injectés ; quelquefois même il est nécessaire de retirer ces derniers à l'aide de l'instrument qui a servi à les porter

Lorsque l'on veut donner une injection avec quelque médicament qui doit demeurer en contact avec la partie malade, il faut le faire précéder d'une ou deux injections d'eau tiède pour laver cette partie.

On peut donner le nom d'injection aux lavements qui se prennent par le rectum, mais on ne pourrait appeler lavement les autres injections.

L'injection est aussi un moyen employé par les anatomistes pour rendre les vaisseaux plus apparents. La matière des injections varie nécessairement suivant la nature des vaisseaux qu'on se propose d'examiner. Pour injecter les artères, on se sert communément d'un mélange de suif et de poix blanche, auquel on ajoute après l'avoir fait fondre et l'avoir passé au tamis, de l'essence de térébenthine dans laquelle on a délayé quantité suffisante de noir de fumée pour lui donner la consistance de bouillie. Mais cette matière n'étant point assez ténue pour pouvoir pénétrer jusque dans les dernières ramifications artérielles, il faut, pour que l'injec-

tion soit complète, injecter d'abord un liquide composé d'essence de térébenthine et de noir de fumée en consistance de bouillie claire, avec addition d'un quart de suif fondu. On injecte les artères en adaptant la seringue à une ouverture faite à la partie inférieure de la crosse de l'aorte, et poussant ainsi le liquide du tronc aux ramifications. Pour les veines, au contraire, on est obligé de pousser l'injection des rameaux vers les troncs, à cause des valvules dont sont garnis les vaisseaux : de là, la nécessité de ne faire que des injections partielles, suivant les veines dans lesquelles on veut faire pénétrer le liquide. La matière de l'injection est ordinairement la même que pour les artères ; mais, lorsqu'on injecte sur un même sujet les veines et les artères, on colore en rouge celle qui est destinée aux artères, en substituant au noir de fumée du minium ou du vermillon broyé dans l'huile ; et en bleu, par le bleu de Prusse ou l'indigo broyé aussi dans une huile, celle que l'on prépare pour les veines. Les vaisseaux lymphatiques doivent être injectés, comme les veines, des branches aux troncs ; on se sert ordinairement de mercure purifié, que l'on introduit dans leur cavité au moyen d'un tube de verre recourbé et tiré à la lampe d'émailleur ; la branche verticale du tube contient la colonne de mercure, qui passe par son propre poids dans la branche horizontale et dans les vaisseaux auxquels celle-ci est adaptée.

INULA HELENIUM, (Syn) *Enula, Aster Officinalis.* (F) *Aunée ou Aulnée.* (A) *Common Inula, Elecampane.*

Plante Européenne, vivace, naturalisée dans le Haut Canada ; elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—La racine (*Radix Helenii.*)

Qualités.—Cette racine est grosse, irrégulièrement conique, charnue, rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre à l'intérieur ; elle a une forte odeur aromatique, une saveur un peu âcre, amère et camphrée. Thompson en a retiré un principe immédiat, particulier, qu'il appelle *Inuline.*

Propriétés.—Tonique, diurétique, expectorante, diaphorétique et emménagogue.

Usage.—Dans la dyspepsie, la paralysie, l'hydropisie, l'asthme, l'aménorrhée et autres maladies des femmes. Dans ce pays on emploie ce rémède spécialement pour les affections chroniques des poumons, et il a eu quelques bons résultets dans les maladies de poitrine accompagnées de faiblesse des organes digestifs et de débilité générale. Cette racine est aussi employée avec succès, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans les maladies cutanées.

Dose.—De la poudre, 20 à 60 grains. De la décoction, (racine, ℥ ss. Eau, Oj.) $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ verre à vin

L'Aunée antidyssentérique, Herbe de St. Roch, (*Inula dyssenterica,* (A) *Lesser Inula*), autre espèce du même genre que la précédente, a été préconisée contre la dyssenterie.

IODHYDRARGYRATE D'IODURE de POTASSIUM, (Syn) *Iodure Hydrargyro Potassique.* (A) *Iodohydrargyrate of Potassium.*

La combinaison du bi-iodure de mercure avec l'iodure de potassium, découverte par M. P. Boullay, employée d'abord par M. Puche, constitue, selon Bouchardat, l'agent mercuriel le plus sûr, le plus facile à doser. Des expériences multipliées lui ont démontré qu'il venait au premier rang, par rapport à l'énergie, parmi les composés mercuriels. Voici d'abord un extrait d'un travail que M. Limousin-Lamothe a publié sur cet agent. Il commence par rappeler sa préparation :

On fait, dit-il, un mélange à parties égales de bi-iodure de mercure et d'iodure de potassium, et l'on ajoute une quantité suffisante d'eau distillée pour en opérer la dissolution. Évaporée avec ménagement, cette dissolution donne des cristaux aiguillés de couleur jaune ; si on

l'évapore à siccité ; on obtient un résidu sous forme d'une poudre jaune-verdâtre attirant l'humidité de l'air.

Propriété.—Altérant.

Usage.—Employé dans beaucoup de maladies, entre autres dans les bronchites chroniques, la coqueluche, l'esquinancie, la gastro-antérite chronique, la dyspepsie, l'ascite, l'anasarque, l'aménorrhée, la leucorrhée, les éruptions et les maladies scrofuleuses. On l'a aussi donné avec quelque succès dans quelques cas de phthysie.

Le Dr. Channing qui a employé ce remède dans beaucoup de cas, croit qu'il agit d'une manière favorable sur les poumons en calmant la toux et en diminuant l'expectoration ; sur le canal alimentaire, en modifiant les sécrétions ; sur les rognons, en augmentant leur activité et sur la peau et les tissus cellulaires, en cicatrisant les ulcérations superficielles.

Dose.—$\frac{1}{12}$ de grain, 3 fois par jour. Mais, chez certaines constitutions, on ne doit donner d'abord que, $\frac{1}{40}$ à $\frac{1}{80}$ ou même $\frac{1}{200}$ de grain.

SOLUTION *d'Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium.* ℞.—Iodhydrargyrate d'iodure de potassium, 15 grains ; eau distillée, Oj. La dose de cette dissolution est ℨ ij.à ℥ ij. prise graduellement dans les 24 heures.

PILULES *d'Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium.* ℞.—Iodhydrargyrate d'iodure de potassium, 15 grains ; sucre de lait, 1 gram. 5 décigram. Pour 32 pilules. Dose, de 1 à 8 par jour, prises graduellement

POMMADE *d'Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium.* ℞.—Iodhydrargyrate d'Iodure de potassium, ℨ v. ; axonge, 500 gram. Il est des circonstances où l'on augmente la proportion de l'iodhydrargyrate. Cette pommade, qui d'abord est parfaitement blanche, au moins dans le cas où l'on emploie le sel en dissolution, acquiert toujours, au bout de quelque temps, une couleur jaune-brunâtre.

GARGARISME D'IODHYDRARGYRATE D'IODURE DE POTASSIUM.—℞.—Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium, 1 gramme, eau distillée, 1000 grammes. Cette dissolution sert aussi quelquefois pour injections dans les fausses nasales.

C'est dans les accidents tertiaires de la syphilis que l'iodhydrargyrate d'iodure de potassium trouve ses plus importantes applications, et que M. Puche, à l'hopital des vénériens, de Paris, l'emploie. Voici les formules auxquelles ce praticien distingué donne la préférence.

SIROP D'IODHYDRARGYRATE DE POTASSIUM. (*Puche*).—Iodhydragyrate de potassium, 1 gramme, teinture de safran, 10 grammes, sirop de sucre, 479 grammes. Dose, 25 à 100 grammes par jour, dans une tisane appropriée, dans les maladies syphilitiques anciennes.

Ce sirop contient, pour chaque dose de 25 grammes, 100 centigrammes d'iodhydrargyrate de potassium.

SIROP ANTISYPHILITIQUE COMPOSÉ. (*Puche*).—Iodhydrargyrate de potassium, 1 gramme, iode, 1 gramme, iodure de potassium, 20 grammes, sirop de coquelicot, 478 grammes. Dose de 25 à 100 grammes par jour dans une tisane convenable. Il convient dans les affections syphilitiques tertiaires compliquées d'accidents secondaires, chez les individus de constitution lymphatique.

Ce sirop contient, pour chaque dose de 25 grammes, 5 centigrammes d'iodhydrargyrate, autant d'iode, et 1 gramme d'iodure de potassium. C'est un médicament très énergique, facile à doser, et qui, manié avec habileté, a donné de très heureux résultats.

IODINUM, (Syn) *Iodum.* (F) *Iode* (A) *Iodine.*

L'Iode est un corps simple découvert par Courtois, étudié surtout par Gay-Lussac. Il n'existe dans la nature qu'à l'état de combinaison. On l'a trouvé dans plusieurs eaux minérales ; il se rencontre dans plusieurs *fucus*, dans les éponges. On l'extrait des eaux mères des soudes de varech.

Qualités.—L'iode est solide, noir grisâtre, avec un éclat métallique. Il se présente sous forme de lames amincies. Il fond à 107 degrés, bout à 175 degrés. Sa vapeur est d'une belle couleur violette. Il est très peu soluble dans l'alcool et dans l'éther. Saveur très âcre, forte et désagréable. Il tache la peau en jaune mais la tache disparaît par l'évaporation de l'iode, (Bouchardat).

Propriétés.—Les effets de l'iode sont variés selon le degré de concentration, la combinaison, la dose, etc., ainsi cet agent peut être corrosif, irritant, dessicatif, résolutif, tonique altérant, antipudride, diurétique, diaphorétique, emménagogue, etc., mais surtout c'est le moyen le plus héroïque que l'on ait pour résoudre les tumeurs diverses. A dose trop forte, c'est un poison irritant. Voyez Antidote.

Usage.—(Dans ce paragraphe nous indiquons non-seulement les usages de l'iode, mais aussi ceux de tous les composés iodiques).

L'iode est employé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans les maladies cutanées les affections scrofuleuses, l'hydropisie, la syphilis secondaire, la goutte, le rhumatisme, l'hépatite, le goître et autres enflures glandulaires, qui ne sont pas de nature squirreuse, la gonorrhée, la leucorrhée, enfin on le donne aux jeunes filles pour établir la menstruation lorsqu'elle est trop tartive à paraître, et pour aider la cicatrisation d'ulcères vénériens.

A petite dose, l'iode exerce une influence stimulante générale qui se fait plus particulièrement sentir sur les muqueuses gastro-intestinal, pulmonaire et génitale. Outre cette action générale. l'iode en exerce encore une autre très remarquable, pour ainsi dire spécifique sur les glandes en général, les glandes mammaires et le corps thyroïde en particulier. En effet, les médecins suisses ont remarqué que chez plusieurs personnes soumises à l'influence exagérée de l'iode et des préparations dont il est la base, ces organes s'atrophiaient plus ou moins complètement après avoir été dans quelques cas le siège d'une inflammation préalable.

M. Cullerier a cité aussi des observations prises sur des nourrices, chez lesquelles on vit la sécrétion du lait gravement compromise pendant l'usage de ce médicament. Il a fait ressortir la différence d'action de l'iode dans les affections locales sans altération de la constitution ou bien quand il est donné lorsque toute l'économie est sous le coup d'un état morbide général, scrofules ou syphilis ; il a prouvé que dans le premier cas l'action atrophique est bien plus sensible, tandis que dans le second elle est, au contraire, excessivement rare.

C'est Coindet, de Genève, qui nous a fait connaître l'efficacité de l'iode et des préparations iodurées dans le traitement des goîtres et des scrofules. M. Lugol, répétant et variant les expériences de Coindet, a prouvé que l'iode et ses préparations, administrés à l'intérieur, en bains, en lotions, en frictions, pourraient soulager et même guérir plusieurs affections scrofuleuses regardées comme incurables. Le temps a prononcé, et l'iode et ses préparations ont pris dans la thérapeutique un rang distingué, et il est peu de médicaments qui soient plus employés aujourd'hui. On a encore prescrit ces agents dans le traitement de plusieurs cancers ou carcinomes, de tumeurs blanches.

M. Lebert a fait des remarques très-importantes sur des effets physiologiques qui surviennent quelquefois après l'administration des préparations iodiques aux goîtreux ; il a donné à l'ensemble de ces effets le nom de *cachexie iodique.*

L'état vraiment cachectique, ou plutôt le dépérissement, que produit dans quelques circonstance l'emploi, même le plus prudent, des préparations iodées, débute par un sentiment d'agitation qu'éprouvent les malades. Ils sont inquiets, ils ont de la peine à concentrer leur attention, ils éprouvent un certain besoin de changer de place ; leur sommeil est agité, le pouls commence de bonne heure à s'accélérer, et on le voit successivement monter à 92, à 100 et jusqu'à 120 pulsations par minute. Quelques malades conservent l'appétit, chez d'autres, il diminue ; la digestion est souvent lente et laborieuse ; il n'est pas rare de voir ces malades

sujets aux palpitations et à l'essoufflement, sans que l'examen des voies circulatoires et respiratoires y fasse découvrir une lésion matérielle.

Un trait caractéristique, enfin, qui complète ce tableau est l'amaigrissement progressif des malades, maigreur qui, dans l'espace de quelques mois, peut atteindre des proportions effrayantes. Cet état arrive à son maximum si l'on continue l'usage des préparations iodurées, malgré les premiers symptômes et l'accélération du pouls. Chez quelques malades, la soif a été un des symptômes dominants ; l'examen des urines, dans ces cas, ne révèle cependant point l'existence du sucre.

Cet état, malgré son apparente gravité, permet cependant de poser un pronostic favorable. Après une durée de trois à quatre et même de six mois, lorsque surtout on met les malades à la diète lactée et qu'on leur prescrit le repos, une amélioration commence à se manifester dans l'état des forces et de l'embonpoint. L'agitation diminue, le pouls reprend peu à peu son rhythme normal. Cependant, souvent la santé des malades ne revient pas tout-à fait au bon état qu'elle présentait avant le début de tous ses accidents.

Ajoutons qu'on ne voit survenir ces accidents que dans les cas où un engorgement thyroïdien aurait réclamé l'usage de l'iode, et dans lequel, l'emploi du médicament a été promptement suivi de succès, en ce sens que la tumeur goîtreuse aurait rapidement diminué de volume.

Richond a vanté l'iode dans le traitement des blennorrhagies, des leucorrhées chroniques, des engorgements des testicules.

M. Velpeau a employé avec succès l'eau iodée, en injections, dans les opérations d'hydrocèle et dans d'autres cavités closes.

Baron, Murray, etc. paraissent avoir administré l'iode avec quelques succès dans le traitement de la phthisie scrofuleuse et de quelques autres affections tuberculeuses, du carreau, par exemple ; mais l'expérience n'a pas confirmé entièrement ces résultats. On a encore fait usage de l'iode pour le traitement des bubons syphylitiques, des rhumatismes chroniques et des dartres rebelles.

Une autre propriété des préparations d'iode qui n'avait point échappée à Coindet, c'est d'agir comme emménagogue ; et d'après les observations de Bréra, on ne saurait douter de leur efficacité dans beaucoup de cas de menstruation difficile. M. Magendie les a employées contre l'épilepsie.

—M. Boinet a beaucoup employé les injections iodées. Voici comme il s'exprime sur leur valeur : 1° Les injections iodées peuvent être faites avec beaucoup d'avantage dans le traitement des hydrocèles simples ou compliquées, des kystes séreux, synoviaux, etc., des hydarthroses, des hydropisies, des abcès chauds ou froids, etc.

2°—Elles ne sont pas dangereuses ; elles ne peuvent produire ni gangrène ni intoxication, employées convenablement et dans les cas que nous avons indiqués.

3°—Elles produisent des effets différents, suivant les tissus avec lesquels elles se trouvent en contact.

4°—Leur action produit des résultats différents sur les séreuses, les muqueuses et le tissu cellulaire, qui ont été le siège d'inflammation ou d'irritation.

5°—Enfin elles agissent à la manière des caustiques, tout en ayant une action spéciale relative sur les tissus. (Bouchardat).

L'Iode et ses préparations diverses exercent une action topique irritante incontestable, et cette irritation peut aller jusqu'à l'escharification. Aussi ne devons-nous pas être étonnés qu'ingéré dans l'estomac, ou introduit dans le rectum, dans le vagin, dans le canal de l'urètre, ou mis en contact avec la membrane muqueuse de l'œil, il provoque une inflammation locale proportionnée à la nature du composé iodique.

On donne le nom d'*iodismes* aux effets morbifiques de l'usage de l'iode ou de ses prépa-

rations, sur l'économie, ou mieux à l'espèce d'ivresse qu'il produit étant ingéré à haute dose. Du moment que ces effets paraissent, il faut suspendre le remède et prescrire la diète lactée.

Dose.—⅛ à 1 grain par jour, en pilule et quelquefois combiné avec l'opium. L'Iode est rarement pris en substance.

Les *Préparations officinales d'iode* les plus usitées aujourd'hui sont : la teinture, le liniment, et l'onguent d'iode. (Voyez ces noms). Nous donnons cependant à la suite beaucoup de préparations qui ont été employées autrefois.

Huile Iodée. (A) *Iodized Oil.* La dose de cette huile est, ʒ ij. par jour, augmentant graduellement jusqu'à, ʒ iij.

Pour obtenir l'huile iodée, M. Berthé a montré qu'il suffit d'ajouter à, 1 kilogramme d'huile d'amandes, 5 grammes d'iode, et de chauffer au bain:marie. On l'emploie dans les mêmes cas et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

Alimentation Iodique. Selon le Dispensaire des E.-U., on pourrait en mêlant l'iode avec la nourriture (par exemple avec le pain ou autre substance farineuse) faire prendre beaucoup plus du médicament sans fatiguer autant l'estomac.

Solution rubéfiante de Lugol.—Iode, ʒ ss. Iodure de Potassium, ʒ j. Eau, ℥ vj. Employée pour exciter les ulcères scrofuleux, en application sur les paupières et sur les cicatrices scrofuleuses afin de les adoucir.

Solution caustique de Lugol.—℞. Iode et Iodure de Potassium, aa, ʒ j. Eau, ʒ ij. Employée pour détruire les granulations fongueuses et autres excroissances de ce genre.

Peinture d'Iode. (A) *Iodine Paint.* Cette préparation n'est que la teinture officinale dont on a doublé la force et qu'on a laissé viellir afin de lui donner la consistance d'un sirop. Employée comme irritant dans l'aphonie (appliquée sur la gorge), dans les affections chroniques de la poitrine (appliquée vis-à-vis la partie affectée), enfin, on l'applique sur le goître, les jointures enflammées, les cicatrices dues à des brûlures, etc. Lorsque la peau commence à s'enlever il faut suspendre le remède.

Topique de Hancke. Iode gr. xviij. Iodure de potassium, 24 grs. Eau Distillée, ℥ v à vj. Alcool, ℥ jss. Employé contre le prurigo accompagné de vives démangeaisons, on applique sur les parties des compresses imbibées de ce mélange.

Inhalation d'Iode, L'iode est employé quelquefois par inhalation, dans la phthisie et les bronchites chroniques. On fait respirer au malade pendant 10 minutes, 2 ou 3 fois par jour, 30 à 60 gouttes de solution d'iodure de potassium iodurée, avec 30 gouttes de teinture d'iode et assez d'eau à 120° pour remplir à moitié le vase à inhalation.

M. Piorry emploie un autre moyen pour faire respirer les vapeurs de l'iode. Il met, ℈j. à ℈ij. d'iode ou 1 à 2 oz. de la teinture dans une cruche d'une pinte et ordonne au patient de prendre 100 à 200 fois par jour, de fortes aspirations en appliquant sa bouche à l'ouververture. Il suspend en même temps des fioles, remplies de Tr. d'iode, autour du lit du malade et en met dans des vases découverts (les fioles doivent aussi être débouchées), dans plusieurs endroits de la chambre. Les inhalations sont employées dans l'aphonie, et comme nous l'avons dit plus haut, dans la phthisie et les bronchites chroniques. Le Dr. Brainard emploie les vapeurs d'iode, avec de grands avantages, dans le traitement des ulcères indolents. Il panse la plaie avec du cérat simple, puis il applique par dessus plusieurs doubles de charpie patentée entre lesquels il met 1 à 4 grains d'iode, ayant le soin de recouvrir le tout de toile cirée afin d'empêcher l'évaporation de l'iode. Voyez Teinture d'Iode.

Camphre Iodé. (A) *Iodized Camphor.* On l'emploie par inhalation de la manière suivante, dans les cas ou les inhalations d'iode sont recommandées : on met un demi grain d'iode et 50 grains de camphre, dans un petit sac de mousseline, que l'on enferme dans une tabatière. Au bout de quelques heures les substances que l'on a eu le soin de brasser sou-

vent, forment une poudre qui a la couleur de l'iode. On prend une pincée de cette poudre, par le nez en faisant une forte aspiration. Ce remède fait éternuer et cause des piquements désagréables dans le nez, mais lorsque la vapeur est arrivée au poumons, elle fait éprouver une sensation de fraîcheur qui force le patient à faire une longue et profonde respiration.

Collodion Ioduré ou Iodé. (L) *Collodium Cum Iodinio.* (A) *Iodised Collodion.* ℞.—Iode, 10 à 20 grs. Collodion, ℥ j. Faites dissoudre. Employé en application sur les tumeurs, etc.

Glycérine Iodée, Glycérolé d'Iode. (A) *Iodised Glycerin, Glycerate of Iodine.* ℞. Iode, 1 partie, Glycérine, 5 parties. Employée en application sur les seins, la gorge, l'abdomen, etc. dans les cas où l'iode est nécessaire.

IODO-CHLORURES DE MERCURE. (A) *Iodo-Chlorides of Mercury, Iodides of Calomel.*

On en connaît deux : 1° L'un a été découvert par Boutigny en 1837 ; il résulte de la combinaison de l'iode avec le calomel, il a été appelé *Iodochlorure Mercureux* ; il est d'un beau rouge, isomorphe au calomel, d'une saveur mercurielle faible, d'une solubilité presque nulle. Il se produit spontanément à la longue en laissant de l'iode en présence du calomel ; on active la combinaison en chauffant doucement le mélange dans les proportions convenables. Il agit énergiquement en friction à la dose de 1 gramme pour 20 ou 40 grammes d'axonge. On le donne en pilules à la dose de 25 centigrammes pour 100 pilules, dont on fait prendre de une à trois, trois fois par jour. Il réussit surtout dans les scrofules, dans la *couperose* en déterminant une *poussée* éruptive à laquelle succède une desquamation avec retour de la peau à l'état normal. Il a réussi également dans le psoriasis et l'eczéma. 2° L'autre a été obtenu par Lassaigne (1831), qui l'appelle BICHLORURE DE MERCURE IODURÉ ou *Bichloro-iodure de Mercure* (*Bi-iodochlorure Mercurique* de quelques auteurs). Il cristallise en aiguilles blanches, soyeuses, disposées en groupes penniformes. On l'obtient en versant à froid une dissolution de sublimé dans une solution concentrée d'iode jusqu'à décoloration presque complète. On évapore ensuite à une douce chaleur. (Nysten).

IODOFORMUM. (F) *Iodoforme, Iodure de Formyle.* (A) *Iodoform, Teriodide of Formyl.*

On doit la découverte de l'Iodoforme à Sérullas; et MM. Dumas et Bouchardat sont parmi les chimistes, ceux qui ont le plus contribué à le faire connaître.

Qualités.—Ce corps se présente à l'état solide, sous forme de paillettes nacrées, d'un jaune soufre, friables, douces au toucher, d'une odeur aromatique très-persistante. Il est insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther et l'alcool.

Propriétés.—Altérant, résolutif, anesthésique.

Usage.—L'Iodoforme contient plus des neuf dixièmes de son poids d'iode, et cependant sa saveur n'a rien de corrosif. Il peut donc être utilement employé à *l'intérieur* comme médicament iodique contre la scrofule, le goître, les engorgements glandulaires et viscéraux, les gastralgies très-douloureuses ; mais son *usage externe* a pris plus d'importance. Il agit comme anesthésique local ; comme parisiticide et désinfectant ; il favorise la cicatrisation de certaines plaies. Il est employé dans les affections syphilitiques, en particulier dans le chancre mou, l'onyxis syphilitique, les syphilides ulcéreuses et dans le cancer de l'utérus ; il supprime dans ce cas l'exsudation mucoso-purulente qui est la source de l'odeur caractéristique, il est très-utile contre les affections douloureuses, goutteuses, rhumatismales, cancéreuses, etc., et dans certaines maladies de la peau : l'eczéma chronique, le psoriasis, la lèpre, les dartres squameuses rebelles.

Malgré sa puissance toxique, l'odoforme a cela de remarquable qu'il est totalement dépourvu d'action locale irritante, et qu'il ne donne pas lieu à la plus légère injection de la

muqueuse de l'estomac et de l'intestin ; aussi a-t-il, sous ce rapport, un véritable avantage sur la plupart des préparations qui contiennent de l'iode.

En raison de la grande quantité d'iode que renferme l'iodoforme, ce médicament peut remplacer l'iode et les iodures dans toutes les circonstances où ces derniers agents sont indiqués.

L'Iodoforme, appliqué à la thérapeutique, a sur les autres iodiques l'avantage de ne déterminer aucune irritation locale et aucun des accidents qui forcent, dans certains cas, de suspendre l'emploi de ces derniers.

Il a été conseillé en outre dans le traitement de la phthisie pulmonaire, surtout sous forme de vapeurs. A cet égard ses propriétés anesthésiques semblent devoir lui conférer une véritable supériorité sur les vapeurs de l'iode.

A l'extérieur on administre l'Iodoforme en pommade, en liniments et en suppositoires. Sous cette dernière forme, il exerce sur les sphincters une action anesthésique des plus remarquables, à ce point que le malade n'a plus le sentiment de la défécation.

Sous forme de pommade ou de baume iodoformique, on s'en est servi avec quelque succès pour combattre la douleur dans les diverses névralgies, et notamment en applications sur les tumeurs cancéreuses ulcérées.

Un pharmacien de Paris vient de composer, avec l'Iodoforme et le fer réduit, des *Pilules iodoformo-ferriques*, préparation qui, par sa grande stabilité, aurait un avantage marqué sur l'iodure de fer dont l'altérabilité est bien connue.

Dose.—1 à 3 grains 3 fois par jour, en pilules ou en pastilles. A l'extérieur on emploie l'onguent (Iodoforme, ʒ ss. à ʒ j. saindoux, ℥ j), sur les tumeurs et dans les maladies cutanées.

IODO-TANNIN, (A) *Iodo-Tannin.*—Les pharmaciens préparent depuis longtemps des médicaments iodo-tanniques. On les emploie dans les mêmes cas que l'iode.

M. Debauque a reconnu que le tannin avait la propriété de dissoudre l'iode, et il a proposé en même temps de se servir du sirop d'écorce d'orange pour les préparations internes, et du tannin pour les préparations externes.

Plus tard, MM. Scocquet et Guillermond développèrent la découverte de M. Debauque et publièrent trois formules iodo-tanniques, qui sont les suivantes :

Sirop Iodo-Tannique.—Iode, 2 grammes, extrait de ratanhia, 8 grammes, eau et sucre, quantité suffisante pour 1 kilogramme de sirop.

Faites dissoudre l'iode dans ℥ ss. d'alcool, et mélangez-le avec une solution aqueuse d'extrait de ratanhia ; versez-le dans un matras de verre, laissez opérer la réaction pendant l'espace de quelques heures, séparez en filtrant la liqueur, le dépôt brun pulvérulent qui s'est déposé, lavez-le avec de l'eau pour enlever tout l'iode ; réunissez les colatures, versez-les sur une assiette, et concentrez-les à la vapeur. Lorsqu'elles sont suffisamment concentrées, ajoutez le sucre, et faites le sirop.

Ce sirop contient 1 grain d'iode à l'once.

Dose.—Une grande cueillérée, augmentant graduellement.

Solution Iodo-Tannique Normale, (Syn) Liqueur Iodo Tannique.—La solution iodotannique neutre s'obtient en mêlant par trituration : iode, 5 grammes, tannin, 45 grammes, eau, 1000 grammes.

La solution est complète au bout de peu de temps ; on la filtre et on la concentre, par une évaporation ménagée, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à 100 grammes, après avoir eu soin toutefois de bien l'examiner au papier amidonné.

Cette préparation peut servir en injection dans les divers conduits recouverts d'une membrane muqueuse, tels que le canal de l'urèthre, le vagin ; elle peut être employée avec avantage en gargarisme, dans les gengivites scorbutiques.

Solution Iodo-Tannique Iodurée—Tannin, 10 gram. ; iode, 5 gram. ; eau, 90 gram.

Opérez la dissolution par trituration, et achevez-la à l'aide d'une douce chaleur, dans un matras de verre placé au bain-marie.

Cette solution offre l'avantage précieux de dissoudre l'iode complètement, et de manière qu'il ne se dépose jamais, quelle que soit la quantité d'eau avec laquelle on veuille l'étendre Elle est solubie en toute proportion dans ce véhicule.

Cette solution servira surtout à toucher les ulcères du col utérin, ceux qui surviennent aux gencives et déchaussent les dents, ceux qui ont leur siège à la voûte du palais. Elle peut être employée sur les vésicatoires dénudés, pour faire absorber l'iode, ou en fomentations sur les genoux tuméfiés, à la suite d'un hydarthrose. Etendue d'une plus grande quantité d'eau, elle peut servir en injections pour les grandes surfaces séreuses, comme le péritoine, l'hydrocèle et les diverses tumeurs enkystées.

Traitement des varices par des injections de liqueur iodo tannique.—Voici le résumé général d'un travail important de M. Desgranges, de Lyon.

1. La liqueur iodo-tannique n'est pas de nature à remplacer la teinture d'iode dans toutes les applications de celle-ci par la méthode sous-cutanée.

2. En topique sur les plaies de mauvais caractère, elle est d'un usage avantageux ; elle les modifie et facilite la cicatrisation.

3. Le traitement des varices par l'injection l'emporte sur la cautérisation, la meilleure des anciennes méthodes, parce que, aux avantages d'une grande innocuité, elle joint une exécution facile, peu douloureuse, et que, nombre de fois, elle permet, d'un seul coup, d'oblitérer la veine sur une longueur de plusieurs centimêtres.

4. La liqueur iodo-tannique normale est la seule que je conseille dans les varices, à la dose de, 5 à 7 gouttes chaque fois, avec le soin de ne pas multiplier les piqûres à chaque opération, et de ne pas y revenir à de trop courts espaces de temps.

5. Ainsi pratiquée, l'injection iodo-tannique est une opération simple et qui réussit bien. (Bouchardat).

IODURETUM AMYLI. (F) *Iodure d'Amidon.* (A) *Iodide of Starch.*

M. A. Buchanan, de Glascow, propose ce composé comme le meilleur moyen d'administrer l'iode sans irriter l'estomac. Il le prépare en triturant, 24 grs. d'iode, avec un peu d'eau et ajoutant graduellement, ℥ j. d'amidon en poudre très-fine et continuant la trituration jusqu'à ce que la composition acquiert une couleur bleue uniforme. L'iodure est alors séché à une douce chaleur et conservé dans un flacon bien bouché.

Qualités.—Poudre bleue, insoluble dans l'eau. Le Prof. John Dalton, de New-York, a trouvé que tous les fluides animaux décomposaient l'iodure d'amidon et détruisaient sa couleur. Il préfère cette préparation d'iode à toutes les autres.

Propriétés.— Usage.—Voyez Iodinium.

Dose.—Une cuillerée à thé dans un peu de gruau à l'eau, 3 fois par jour. On peut augmenter la dose jusqu'à une cuillérée à table et même plus sans danger.

IODURE D'AMIDON SOLUBLE.—On ne l'emploie que pour faire le sirop d'iodure d'amidon.

M. Magne-Lahens nous a donné le moyen de préparer cet iodure d'amidon : il suffit de chauffer au bain-marie, dans un ballon, 9 parties d'amidon, 1 partie d'iode délayé avec un peu d'eau ; on l'obtient sous forme d'écailles. Beaucoup d'iode se volatilise pendant la dessiccation et pendant la conservation de cet iodure.

IONIDIUM MARCUCCI. (Ventenat).

Plante de l'Amérique du Sud ; elle appartient à la famille des violariées.

Partie usitée.—La racine, que les Indiens appellent *Cuichunchulli ou Cinchunchilli.*

Propriétés.—Diaphorétique, diurétique, et quelquefois sialagogue, à haute dose, cathartique et émétique.

Usage.—Dans les affections cutanées, surtout l'éléphantiasis auquel les habitants des tropiques sont sujets. Il est probable que tout autre éméto-cathartique, en stimulant les sécrétions, aurait le même effet.

Dose.—Non déterminée.

IPECACUANHA. (Syn) *Ipecacuanhæ Radix, Radix Braziliensis.* (F) *Ipécacuanha, souvent appelé Ipecac.* (A) *Ipecacuanha.*

On appelle ainsi la racine d'un arbrisseau qui croît dans les forêts du Brésil, le *Cephaelis Ipecacuanha ou Callicocca Ipecacuanha.*

Qualités.—La racine qui est la partie employée, est en petits morceaux annelés, bruns à à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, d'une odeur faible particulière, d'une saveur amère, âcre, mucilagineuse ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—A haute dose, émétique ; à petite dose, expectorant et sudorifique.

Usage.—Pour faire vomir dans le commencement des fièvres, de la phtisie, des maladies inflammatoires, des bubons, des testicules inflammés et avant le paroxysme des fièvres tremblantes ; pour exciter les nausees dans la dyssenterie, l'asthme, la pneumonie, les hémorrhagies, et combiné avec l'opium, pour produire la diaphorèse dans le rhumatisme, la goutte et les désordres fébriles.

Dose.—Comme émétique, 20 à 30 grains, seul ou combiné avec un grain d'émétique. Comme diaphorétique, 4 à 10 grains. Comme expectorant, 1 à 2 grains toutes les 3 ou 4 heures.

Incompatibilités.—Les acides végétaux, les infusions astringentes des végétaux.

Préparations officinales.—Poudre de Dover. Vin d'Ipécacuanha, Pilules d'Ipécacuanha composées. Sirop d'ipécacuanha composé.

IRIS FLORENTINA. (F) *Iris de Florence.* (A) *Florentine Iris, Florentine Orris.*

Plante européenne de la famille des *Iridées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Odeur particulière, assez agréable, saveur amère et âcre ; elle cède ses propriétés à l'eau par la coction, mais bien plus à l'alcool. La racine fraîche est plus âcre que la sèche. Afin de préserver cette racine des insectes, on conseille de mettre un peu d'éther dans le flacon dans lequel on la conserve. La poudre d'iris est d'un blanc sale.

Propriétés.—Cathartique, émétique, diurétique.

Usage.—Dans l'hydropisie ; mais on l'emploie surtout, à cause de son odeur, dans les poudres à dents afin de corriger la fétidité de l'haleine.

IRIS FŒTIDISSIMA, (Syn) *Iris Fœtida, Spathula Fœtida, Xyris.* (F) *Iris Puant, Glayeul Puant.* (A) *Stinking Iris.*

Plante européenne vivace de la famille des *iridées.* La racine est, à ce qu'on croit, antispasmodique et narcotique.

IRIS GERMANICA, (Syn) *Iris Nostras.* (F) *Iris à odeur de Sureau.* (A) *Common Iris, Common Orris.*

Plante Européenne, de la famille des *iridées.* La racine de cette espèce d'iris est un puissant cathartique ; elle est donnée dans l'hydropisie lorsque les cathartiques sont indiqués.

IRIS LACUSTRIS. (Syn) *Iris Pumila,* (F) *Iris Naine, Petite Flambe.* (A) *Dwarf Iris.*

Plante Européenne de la famille des *iridées.*

Propriétés.—Usage.—Voyez Iris Versicolar.

IRIS PSEUDO-ACORUS, (Syn) *Iris Palustris.* (F) *Iris des marais*, *Faux Acore.* (A) *Yellow Water Flag.*

La racine de cette plante est sialagogue, errhine, astringente et âcre. On croit que son jus exprimé, appliqué sur les gencives, guérit le mal de dent.

IRIS VERSICOLOR, (Syn) *Iris Hexagona*, (F) *Iris Versicolore*, *Clajeux.* (A) *Blue Flag.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *iridées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine que tout le monde connaît, n'a pas d'odeur lorsqu'elle est récente ; elle est nauséabonde et âcre au goût ; elle cède ses propriétés à l'eau par la coction et encore plus par l'alcool.

Propriétés.—Cathartique, émétique, diurétique.

Usage.—On l'emploie rarement à cause des nausées qu'elle occasionne et de l'affaiblissement qui suit son emploi.

Dose.—De la poudre, 10 à 20 grains. Elle peut aussi être donnée en décoction et en teinture.

IRIS VIRGINICA. (F) *Iris de Virginie.* (A) *Slender Blue Flag.*

Plante indigène, de la même famille que la précédente.

Propriétés.—*Usage.*—Probablement comme la précédente.

ISATIS TINCTORIA. (F) *Pastel*, *Guède*, *Vouède.* (A) *Woad*, *Pastel.*

Plante Européenne, de la famille des *Caparidées* ; elle contient de *l'indigotine.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Saveur âcre, très-durable, odeur piquante.

Propriétés.—*Usage.*—Employée dans plusieurs maladies, entr'autres dans la jaunisse et les affections scorbutiques. Cette plante est surtout employée pour teindre.

Dose.—Non déterminée.

J

JALAPA. (F) *Jalap.* (A) *Jalap.*—On donne ce nom à la racine de l'*Exogonium Purga.*

Qualités.—Le vrai jalap se présente généralement sous forme de tubercules piriformes, desquels sortent souvent latéralement d'autres tubercules plus petits et recourbés en forme de cornes. Il est d'un gris noirâtre extérieurement, lourd, compacte, à cassure brunâtre. La surface, à part les incisions qu'on y a pratiquées pour faciliter la dessiccation de l'intérieur, en est souvent unie ou seulement marquée de légers sillons. Losqu'on la scie transversalement, la coupe, après avoir été polie, est très compacte, d'une apparence de bois très foncé, avec quelques cercles concentriques plus foncés encore ; l'odeur de la coupe est forte et irritante.

Il est quelquefois coupé par morceaux assez volumineux. Il est souvent entier, son poids peut alors égaler 500 grammes ; il est presque toujours marqué de fortes incisions pratiquées pour faciliter la dessiccation. Il a une surface rugueuse d'un gris veiné de noir ; son intérieur d'un gris sale ; sa cassure compacte, ondulée et à points brillants ; il est généralement pesant. Il a une odeur nauséabonde, caractéristique, une saveur âcre ; le jalap est quelquefois piqué de vers ; M. Henri a démontré qu'il était alors plus actif, car les insectes détruisent l'amidon et respectent la résine. Son meilleur menstrue est l'alcool dilué.

Propriété.—Cathartique. La partie résineuse donne beaucoup de coliques.

Usage.—Dans la constipation, la manie, les vers, et comme hydragogue dans l'hydropisie. Le jalap est un des purgatifs drastiques les plus employés ; son action purgative se porte principalement sur l'intestin grêle. A petite dose, il agit dans le plus grand nombre de cas, sans produire de coliques ni de phénomènes généraux notables ; mais à haute dose, il peut déterminer des vomissements, des coliques violentes, des inflammations de la muqueuse gastro-intestinale.

Dose.—20 à 40 grains, en poudre ou en pilules ; on y ajoute quelquefois une goutte d'huile essentielle.

Préparations officinales.—Poudre de Jalap Composée. Extrait de Jalap. Teinture de Séné et de Jalap. Résine de Jalap. Jalapine.

LE JALAP A ODEUR DE ROSES.—Ainsi que le JALAP MALE (JALAP LÉGER, JALAP FUSIFORME, (A) FUSIFORM JALAP, MALE JALAP). Sont des espèces de Jalap, qui peuvent être employées indifféremment, ils sont purgatifs, mais moins actifs que le Jalap. Le Jalap mâle est fourni par l'Ipomæa Jalapa.

JALAPA FLORE PURPUREA, (Syn) *Mirabilis Jalapa, Nyctago Jalapa.* (F) *Faux Jalap, Belle de Nuit, Nyctage, Faux Jalap, Merveille du Pérou.* (A) *Four O'Clock, Marvel of Peru, Great Night-Shade.*

Plante du Pérou, de la famille des nyctaginées ; elle est cultivée dans nos jardins.

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Usage.—Purgative.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j.

JATROPHA CURCAS, (Syn) *Curcas Purgans.* (F) *Médicinier.*

Arbrisseau de l'Amérique du Sud ; il appartient à la famille des euphorbiacées ; ses fruits sont appelés *Noisettes Purgatives.*

Partie usitée.—Les semences appelées *Pignons d'Inde, Pignons des Barbades, Graines de Médicinier, Noix Cathartiques.* (L) *Faba Cathartica, Avellana Cathartica.* (A) *Physic Nuts, Purging Nuts, Barbados Nuts.*

Qualités.—Propriétés.—Usage.—Ces graines sont analogues à celles du croton tiglium et du ricin, mais beaucoup plus grosses, noirâtres, et formées d'une robe épaisse et solide, et d'une amande blanche volumineuse, plus âcre et plus purgatives que celle du ricin, mais moins active que celle du croton ; Elles fournissent une grande quantité d'huile, vendue sous le nom *d'Huile de Croton Anglaise* (Voyez Huile de Jatropha.)

Le gâteau qui reste après l'expresssion de l'huile, est un éméto-cathartiqne âcre qui purge à la dose de quelques grains.

Les feuilles sont rubéfiantes et le jus exprimé a été employé avec avantage comme remède locale dans le traitement des hémorrhoïdes, 2 ou 3 des graines légèrement roties et dépouillées de leur enveloppe, opèrent comme un violent purgatif et souvent occasionnent des nausées et même des vomissements. A dose un peu fortes, c'est un remède dangereux et même poison. Voyez Antidote.

Les graines du *Medicinier Multifide* (*Curcas ou Jatrapha Multifida*) ont les mêmes propriétés.

JEFFERSONIA DIPHYLLA, (Syn) *Jeffersonia Bartoni.* (A) *Twin-Leaf, Yellow Root, Rhumatism Root, Ground Squirrel Pea, Helmet Pod.*

Qualité.—La racine est d'une couleur jaune brunâtre, d'une saveur âcre et amère.

Propriétés.—Usage.—A haute dose, émétique ; à dose moindre, expectorante et tonique. Elle agit à peu prés comme le sénéka.

Dose.—Non déterminée.

JUGLANS, (F) *Noyer, Noyer Tendre.* (A) *Butternut Tree, White Walnut.*

Il y a plusieurs espèces de noyers qui tous peuvent, probablement, être employés dans les mêmes cas. Ils appartiennent à la famille des *juglandées.* Les fruits sont connus sous le nom de NOIX LONGUES.

Partie usitée.—L'écorce interne de la racine, (Juglans) qui est officinale ;—le brou ou enveloppe verte de la noix (*Viride Nucis Putamen, Brou de noix*) ;—les feuilles et les noix vertes encore tendres.

Propriétés.—Usage.—On emploie le brou de noix comme stomachique, anthelmintique et antisyphilitique ; la décoction de Polini si célèbre en Italie, et qui paraît avoir réellement eu souvent de grands succès dans le traitement de la syphilis constitutionnelle, contient une grande proportion de brou de noix.

Les feuilles sont aromatiques et astringentes, elles sont employées en extrait, en infusion et en teinture, dans l'ictère, les éruptions cutanées, etc. Mais c'est surtout dans les affections scrofuleuses que les préparations de noyer ont été efficaces. MM. Négrier et Nard ont administré ces préparations dans un très grand nombre de cas de scrofules, soit aiguës soit chroniques, et ils ont presque toujours réussi, même dans ceux où l'huile de foie de morue avait échoué.

L'écorce est amère et astringente ; M. Coffinberry, du Détroit, a fait mâcher cette écorce dans la dyspepsie, et il dit en avoir obtenu de bons résultats. Il a aussi employé avec succès une teinture faite avec la même écorce, dans le traitement des fièvres intermittentes.

Les noix vertes confites sont laxatives et peuvent être données aux personnes habituellement constipées.

A l'extérieur, on fait usage du topique suivant contre la pustule maligne et le charbon : on applique simplement l'écorce ou les feuilles de noyer sur les parties affectées, ayant soin de percer d'abord les phlyctènes et d'enlever l'épiderme. M. Pomayrol croit ce moyen aussi efficace pour combattre ces maladies, que le sulfate de quinine pour dissiper les fièvres intermittentes ; selon ce Monsieur, les feuilles et l'écorce fraîche des jeunes branches de Noyer ont l'avantage de diminuer beaucoup les souffrances des malades et de prévenir les cicatrices qui les rendent difformes, et leur seul emploi détermine une parfaite guérison. M. Brugucir a vérifié l'efficacité des applications de feuilles fraîches de noyer dans la pustule maligne ; il les fait renouveler toutes les demi-heures. Il est probable que les feuilles sèches trempées quelques instants dans l'eau bouillante agiraient aussi bien.

Dose.—De la décoction, quantité voulue.

Préparations officinales.—Extrait de Noyer. Confiture de Noix.

Les espèces de NOYERS qui fournissent les petites NOIX DOUCES et les NOIX AMÈRES, si connues de tous les enfants, et dont le bois est vendu dans le commerce sous le nom de NOYER TENDRE, NOYER DUR, (CARYER, NOYER (L) CARYA, JUGLANS, (A) HICKORY,) appartiennent aussi à la famille des *juglandées.*

Il y en a plusieurs espèces, selon le Dispensaire des Etats-Unis, les feuilles de presque tous ces arbres sont astringentes et aromatiques et l'écorce astringente amère, les deux possèdent probablement des propriétés médicinales. Quelques médecins des Etats-Unis ont employé ce remède avec avantage dans la dyspepsie et les fièvres intermittentes.

On le donne en infusion ou en teinture; on peut même faire mâcher l'écorce dans la dyspepsie.

JUJUBA, (F) *Jujube.* (A) *Jujube.*—Fruit du *jujubier*, arbrisseau originaire de Syrie, naturalisé dans le midi de la France. La jujube est une drupe ovoïde, ou elliptique, de la grosseur d'une olive, recouverte d'une épiderme rouge, lisse, coriace, renfermant une pulpe jaunâtre, douce et sucrée, et un noyau osseux allongé, surmonté d'une pointe ligneuse qui est un vestige d'un des styles, ce noyau est divisé intérieurement en deux loges, dont une

est ordinairement oblitérée ; la loge développée contient une amande huileuse. Les jujubes sèches sont employées en médecine et rangées parmi les pectoraux adoucissants : on en fait des tisanes, un sirop, une pâte molle jusqu'à consistance d'extrait mou. Le plus souvent, aujourd'hui, on débite sous le nom de *pâte de jujube* une préparation qui ne contient pas de décoction de jujube, et qui n'est qu'une pâte faite avec la gomme arabique, le sirop de sucre, l'eau de fleur d'oranger, et l'eau pure. Voyez pâte de jujube.

JULAPIUM (Syn) *Julepus.* (F) *Julep.* (A) *Julep.*—On donnait autrefois ce nom aux potions adoucissantes ou calmantes, composées seulement d'eau distillée et de sirop. Le *Julep* se prend ordinairement le soir, en une ou deux doses, pour provoquer le calme et le sommeil.

JULEP CALMANT.—℞.—(Codex). Sirop d'extrait d'opium, ʒ ij, Eau de fleurs d'Oranger, ℥ vj. Eau distillée de Laitue, ℥ iv. à ℥ v.

Propriétés.—Calmant à prendre par cuillérées.

JULEP GOMMEUX OU POTION GOMMEUSE—℞.—Gomme Arabique, ʒ ij. Eau, ℥ iij. Sirop de Guimauve, ℥ j. Eau de fleur d'Oranger, ℥ ss. Employé contre la toux.

Dose. – Quantité voulue.

JUNIPERUS COMMUNIS, (F) *Genévrier, Genévrier Commun.* (A) *Common Juniper Tree.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *conifères.* Le genévrier d'Europe fournit des baies, qui possèdent plus de propriétés médicinales selon le dispensaire des E.-U. que le genévrier commun.

Partie usitée.—Les baies appelées *Baies de Genièvre*, (*Juniperus, Eatin-berries, Etnagh-berries*).

Qualités.—Les baies sont grosses comme un pois, d'une couleur violette noirâtre, d'une odeur forte, agréable, d'une saveur chaude, piquante, douceâtre, suivie d'un sentiment d'amertume ; elles cèdent leurs propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Diurétiques, carminatives, diaphorétiques.

Usage.—Dans l'hydropisie, mais seules, elles ne peuvent pas guérir, quoiqu'elles aient un effet marqué, combinées avec la digitale et la scille. On emploie ces baies pour faire le *Rob* et le *Gin de Genièvre.* Le premier se fait par la décoction. le second par la fermentation.

Dose.—En substance, 20 à 30 grains, triturés avec du sucre ou en infusion, 3 fois par jour.

Préparations officinales.—Huile de Genièvre. Esprit de Genièvre. Esprit de Genièvre Composé. Infusion de Genièvre.

JUNIPERUS VIRGINIANA. (F) *Genévrier de Virginie, Cèdre Rouge.* (A) *Red Cedar.*

Arbre indigène des E.-U. et du Haut Canada, mais il vient plutôt dans les Etats du Sud. Il appartient à la famille des *conifères.*

Partie usitée.—Les sommitées et les feuilles.

Qualités.—Odeur particulière, saveur amère, piquante ; il doit ses propriétés à une huile volatile et les cède à l'alcool.

Propriétés.—Stimulant, emménagogue, diurétiqne et diaphorétique.

Usage.—Dans l'aménorrhée, le rhumatisme chronique, l'hydropisie. A l'extérieur on emploie l'onguent suivant pour faire suppurer les mouches et autres plaies : Feuilles fraîches, ℔j. Saindoux, ℔ij. Faites bouillir et ajoutez un peu de cire. Cet onguent peut aussi se faire en mêlant les feuilles sèches pulvérisées avec 6 fois leur poids de saindoux. Ces préparations sont supérieures à l'onguent de sabine. On emploie comme vermifuge des petites excrois-

sances qui se trouvent sur les branches du genévrier et qu'on appelle *Pomme de Cèdre.* (A) *Cedar Apple.*

Dose.—Non déterminée.

Remarque.—Assez souvent le genévrier de Virginie est substitué à la sabine, mais cette dernière est beaucoup plus active.

K

KALMIA LATIFOLIA. (F) *Laurier des Montagnes, Kalmia.* (A) *Laurel, Mountain Laurel.*

Arbuste indigène des E.-U. ; de la famille des *éricacées.* Il conserve sa verdure toute l'année.

Partie usitée.—Les feuilles.

Propriétés.—Usage.—Ces feuilles sont tellement vénéneuses qu'on dit que non seulement les moutons s'empoisonnent en les mangeant, mais que les perdrix et autres oiseaux qui s'en nourrissent durant l'hiver deviennent vénéneux et produisent de graves accidents chez ceux qui les mangent. Cependant ces feuilles séchées ont été employées dans des cas de fièvres et le Dr. Thomas assure qu'un cas de diarrhée obstinée fut guéri avec la décoction suivante : Feuilles, ℥ j. Eau, ℥ viij, Faites réduire à moitié. On donna d'abord 30 gouttes de cette préparation, 6 fois par jour, mais cette quantité produisant des vertiges, on fut obligé de ne la donner que 4 fois par jour. Ce reméde aussi a été employé, avec avantage, dans la syphilis. A l'extérieur, on a fait usage des feuilles dans les cas de teigne et autres maladies cutanées, mais ces applications demandent beaucoup de précautions, car, selon le Dr. Barton, on a vu des symptômes nerveux survenir pendant le traitement. Le Dr. Bigelow a vu administrer la poudre récente de ces feuilles à la dose de, 10 à 20 grains sans aucun inconvénient. Le Dispensaire des E.-U. parle cependant de 3 cas d'empoisonnement survenu chez des personnes qui avaient mangé des oiseaux qui s'étaient nourris des feuilles.

Il est probable que le *Kalmia à Feuilles Etoilées* (*Kalmia Angustifolia, Narrow Leaved Laurel*) ; *et le Kalmia Glauque* (*Kalmia Glauca, Swamp Laurel*) ont les mêmes propriétés.

KEKUNE OIL, (Syn) *Kukui Oil, Belgaum Walnut Oil, Spanish Walnut Oil, Oil of Aleurites Triloba.*

On obtient cette huile fixe des noix d'un arbre des Indes.

Qualités.—Fluide, inodore, couleur ambrée, sans saveur.

Propriété.—Cathartique.

Usage.—Le même que celui de l'huile de castor. Elle ne cause ni douleurs, ni vomissements.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij.

KINO, (Syn). *Gummi Gambiense.* (F) *Kino, Gomme de Kino, Suc de Kino, Extrait de Kino.* (A) *Kino.*

Les kinos sont des extraits astringents qui ont la plus grande analogie avec les cachous ; ils en diffèrent essentiellement par une couleur beaucoup plus rouge, beaucoup plus vive, et par le défaut complet d'arrière-goût sucré : comme les cachous, ils contiennent beaucoup de tannin, qui précipite en vert par les persels de fer. On distingue un grand nombre d'espèces de kinos qui ont successivement paru et disparu du commerce.

Qualités.—Le kino est en fragments d'un rouge foncé ; il se pulvérise facilement ; il est

inodore, d'une saveur amère, douceâtre, plus soluble dans l'eau chaude que dans l'eau froide, soluble dans l'alcool.

Propriété.—Astringent.

Usage.—Dans les diarrhées et dyssenteries chroniques quand les astringents peuvent être prescrits, dans le diabète, les flueurs blanches, les hémorrhagies passives, surtout celles de l'utérus; combiné avec l'opium et des remèdes absorbants, on l'ajoute souvent à la mixture de craie. On l'employait autrefois dans les fièvres intermittentes. A l'extérieur, le kino est d'un bon effet dans la leucorrhée, la gonorrhée obstinée et pour arrêter le saignement de nez; on donne l'infusion en injection. La poudre est appliquée avec succès sur des plaies saignantes.

Dose.—10 à 20 grains, au besoin.

Solution de Kino.—℞.—Kino, ʒ j. mucilage, ℥ j. Eau de Cannelle, ℥ v.

Incompatibilités.—Les acides minéraux, les alcalis et leur carbonates, l'acétate de plomb, le nitrate d'argent, le tartre émétique, le sulfate de fer et le bichlorure de mercure.

Préparations officinales.—Teinture de Kino. Poudre de Kino Composée. Poudre de Cachou Composée. Electuaire de Cachou.

KRAMERIA, (Syn) *Krameriæ Radix*, (F) *Ratanhia, Racine de Ratanhia.* (A) *Rhatany, Rhatany Root.*

Cette racine est fournie par le *Krameria Triandra*, arbuste qui croît au Pérou.

Qualités.—Cette racine est ligneuse et divisée en plusieurs radicules cylindriques, longues, ayant depuis la grosseur d'une plume jusqu'à celle du pouce; elle est composée d'une écorce rouge, brune, un peu fibreuse, ayant une saveur très-astringente, non amère, et d'un méditullium entièrement ligneux, très-dur, d'un rouge pâle jaunâtre, dont la saveur est beaucoup moins prononcée, et qui contient moins de principes actifs, ce qui fait qu'on doit préférer les jeunes racines aux plus grosses.

Propriétés.—Astringent, diurétique, tonique, détersif.

Usage.—Le ratanhia est un astringent puissant qu'on emploie fréquemment dans les mêmes cas que le tannin et la cachou, c'est-à-dire contre les diarrhées muqueuses chroniques, les hémorrhagies passives, la leucorrhée, les blennorrhagies anciennes. Il a été prescrit avec succès pour combattre les fissures à l'anus. C'est un très-bon médicament. On l'administre à l'intérieur et à l'extérieur, en lavement et en lotion.

Suivant Igounet, le ratanhia réussit beaucoup mieux à arrêter les hémorrhagies des membranes muqueuses que celles qui dépendent d'une altération organique. Le ratanhia convient dans tous les cas où il y a épuisement, affaiblissement extrême du sujet, lorsque le flux sort avec asthénie; mais il est contraire dans les hémorrhagies avec congestion. La même distinction doit être établie dans l'application du ratanhia au traitement des pertes blanches utérines, des diarrhées chroniques et des écoulements blancs. Desmarres a reconnu son utilité dans les ophthalmies chroniques.

Voici le traitement recommandé par M. Martin Solon contre l'hémorrhagie intestinale qui vient souvent compliquer d'une manière si fâcheuse la fièvre typhoïde:

Pour tisane, eau de riz acidulée d'eau de Rabel et additionnée de 60 grains d'extrait de ratanhia: julep béchique avec 40 grains d'extrait de ratanhia en poudre; à prendre en 3 ou 4 fois; ces boissons doivent être frappées de glace. Matin et soir, demi-lavement avec la décoction de, ʒ v. de racine de ratanhia; application sur la région cæcale d'une vessie remplie de glace ou d'un mélange réfrigérant. En même temps, applications révulsives aux membres inférieurs et repos.

Dose.—20 à 60 grains, en poudre ou en infusion.

Préparations officinales.—Extrait de Ratanhia. Teinture de Ratanhia. Sirop de Ratanhia. Infusion de Ratanhia. Poudre de Cachou Composée.

L

LABDANUM, (Syn) *Ladanum, Labdamen.* (L) *Gummi Labdanum.*

Substance gommo-résineuse qui exsude spontanément, sous la forme de gouttes, des feuilles et de rameaux de plusieurs espèces du genre *Cistus.* Le labdanum qu'on trouve dans le commerce est en magdaléons durs et tournés en spirale. On l'employait autrefois comme stimulant, Le labdanum purifié est en masse de différentes grosseurs. On ne l'emploie presque plus qu'en fumigation

LACCA. (F) *Lacque.* (A) *Lac.*—Substance résineuse, fragile, d'un saveur faiblement amère et astringente, qui exsude de plusieurs arbres des Indes Orientales, à la suite de piqûres qu'y fait la femelle d'un insecte appelé occus lacca. On en connaît dans le commerce cinq espèces : 1o la laque en bâtons ; 2° la laque en grains ; 3° la laque en écailles ou en tablettes ; 4° la lac-laque, et 5° la lac-dye. Ces deux dernières espèces sont des préparations peu connues que l'on fait aux Indes. La laque a été employée comme tonique et astringente, sous forme de teinture alcoolique. Elle entre encore dans quelques opiats dentifrices. On donne aussi le nom de laques à des combinaisons de matières colorantes végétales et d'oxydes ou de sous-sels métalliques ou d'alumine, qui sont usitées pour la peinture et la teinture.

LACMUS (F) *Tournesol* (A) *Litmus.*

Le tournesol est une matière colorante, d'un bleu violet, très-employé pour les teintures et dont les chimistes se servent dans leurs analyses pour reconnaître la présence des acides ; ceux-ci s'emparent de l'alcali uni à la matière colorante, et changent cette matière du bleu au rouge. Le tournesol est, dans le commerce, sous deux états différents : 1o. *le tournesol en drapeaux*, 2o. *le tournesol en pains.*

La Teinture de Tournesol. (A) *Tincture of Litmus.*—est d'une belle couleur bleue, on l'emploie à faire le papier litmus.—℞. Poudre de Litmus, ℥j ; Alcohol rectifié, ℥x.

Le Papier bleu de Tournesol. (A) *Blue Litmus Paper.* Est obtenu en trempant du papier dans la teinture, et en le faisant sécher à l'air atmosphériqne. Les acides rougissent le papier tournesol, et les alcalis lui rendent sa couleur bleue ; ainsi pour servir d'épreuve aux alcalis, on trempe le papier non collé dans une infusion de tournesol rougi par un acide.

Le Papier rouge de Tournesol. (A) *Red Litmus Paper.*—est obtenu en trempant du papier dans une teinture de litmus qui a été rougie par de petites quantités d'acide sulfurique dilué ; il ramène au bleu, les alcalis rougis par les acides.

L'Orseille. (A) *Orchil ou Archil* est une autre préparation pour les épreuves.

LACTUCA VIROSA, (Syn) *Lactuca Graveolens.* (F) *Laitue vireuse.* (A) *Strong-Scented Lettuce.*

Plante Européenne de la famille des *composées.*

Partie Usitée.—Les feuilles ou plutôt un extrait fait des feuilles.

Qualités.—Odeur forte, narcotique assez semblable à l'opium, saveur amère.

Propriétés.—Narcotique, diurétique diaphorétique et laxatif doux.

Usage.—Dans l'hydropisie, les obstructions viscérales.

Dose.—De l'extrait, 5 à 15 grains,—Des feuilles, quantité voulue.

Remarque.--La Pharmacopée des E.-U. substitue à cette laitue, la *Laitue Sauvage*, (*Lactuca Elongata* (A) *Wild Lettuce*), qui est une plante indigène de la même famille. La *Laitue des champs* (*Lactuca Scariola, Lactuca Campestris,* (A) *Field Lettuce*) plante européenne, a les mêmes propriétés.

La British pharmacopée a retiré le lactucarium de la laitue vireuse.

LACTUCARIUM, (Syn) *Extractum Lactucæ.* (F) *Lactucarium, Extrait de laitue.* (A) *Lactucarium, Extract of Lettuce.*

On nomme ainsi le suc de la laitue cultivée, *Laitue des jardins* (*Lactuca Sativa,* (A) *Garden Lettuce*), plante Européenne cultivée dans nos jardins, qui appartient à la même famille. On obtient ce suc par incisions faites à la plante et on le laisse sécher au soleil.

Le lactucarium ressemble beaucoup à l'opium par la couleur, l'odeur et la saveur, on l'a quelquefois nommé *Opium de Laitue.* (A) *Lettuce Opium.* Le principe actif du lactucarium paraît être la LACTUCINE, qui est anodyne.

Propriétés.—Narcotique, diaphorétique.

Les observations que nous avons recueillies en grand nombre avec du lactucarium qui nous avait été donné par Aubergier, prouvent que si le lactucarium ne détermine pas toujours le sommeil chez les personnes tourmentées d'insomnie, il ne cause aucun des accidents de l'opium. L'efficacité du lactucarium apparaît surtout dans les maladies diverses de l'appareil respiratoire dans lesquelles la diminution de la douleur, de l'irrritation, de la toux, peut contribuer efficacement à rendre un sommeil calme. (Bouchardat).

Il est bien évident que l'opium possède des propriétés hypnotiques bien autrement puissantes que celles du lactucarium ; mais il a les inconvénients de sa puissances, et les occasions où l'action douce, inoffensive du lactucarium est bien préférable à l'action puissante de l'opium se présentent tous les jours dans la pratique.

On se trouvera bien du sirop et des pilules du lactucarium dans un grand nombre de ces affections désignées vaguement sous le nom commun de névrosses.

Dans un cas bien déterminé de phthisie pulmonaire, les pilules de lactucarium, à la dose de 3 par jour, le matin, à midi et le soir, ont éteint d'une manière complète et durable et dès le troisième jour, une toux fréquente, profonde, convulsive, empêchant tout sommeil, et usant ainsi avec une double rapidité les forces du malade. Les pilules et le sirop ont paru réussir d'une manière évidente dans quelques cas de gastralgie, de névralgie faciale et d'asthme purement nerveux, c'est-à-dire sans lésion appréciable de l'appareil pulmonaire ou circulatoire.

Dose.—2 à 10 grains.

La THRIDACE est le résultat de l'évaporation du suc obtenu en contondant et exprimant les tiges de laitue montée.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que le lactucarium. Peu efficace.

Dose.—1 à 3 grains, 1 à 2 fois par jour. Répétez la dose de demi-heure en demi-heure si la première ne fait pas d'effet.

LAURO-CERASUS, (Syn) *Lauro-Cerasi Folia.* (F) *Feuilles de Laurier-Cerise. Cherry Laurel Leaves.*

On appelle ainsi les feuilles du *Laurier-Cerise,* (*Prunus Lauro-Cerasus, Cerasus Lauro-Cerasus.* (A) *Cherry Laurel Tree.*

Qualités.—Elles contiennent une huile volatile dont le principe actif est l'acide hydrocianique.

Propriétés.—Usage.—Voyez Eau de Laurier-Cerise. L'emploi de ce remède est dangereux, les feuilles cueillies en temps convenable conservent plus ou moins de force. Peu usitée en Canada. Poison. Voyez Antidote.

LAURUS NOBILIS, (F) *Laurier, Laurier Noble, Laurier Commun.* (A) *Bay Tree, Sweet Tree.*

Arbre de la famille des *lauracées.* Il est originaire de l'Europe.

Partie usitée.—Les baies et les feuilles.

Qualités.—Ces baies et ces feuilles ont une odeur agréable, surtout lorsqu'elles sont broyées,

et une saveur aromatique, un peu astringente. Elles donnent, par la distillation, une huile volatile d'un jaune verdâtre d'où dépendent principalement leurs propriétés.

Propriété.—Stimulantes, narcotiques, carminatives.

Usage.—Rarement employées, excepté à l'extérieur et combinées avec d'autres remèdes. *Dose.*— 10 à 30 grains en poudre.

LAVANDULA, (Syn) *Lavandula Vera, Lavandula Officinalis, Lavandula Angustifolia.* (F) *Lavande* (A) *Lavender.*

Plante Européenne cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Les fleurs (*Lavandulœ Flores.*)

Qualité.—Odoriférante, saveur chaude, amère, qui dépend d'une huile essentielle qu'elles cèdent à l'alcool.

Propriétés.—*Usage.*—Légèrement stimulantes et toniques. Rarement employées en substance. L'huile et la teinture sont des préparations agréables à cause de leur odeur.

Préparations officinales.—Huile de Lavande. Teinture de Lavande. Esprit de Lavande.

LAVANDULA SPICA, (Syn) *Lavandula Latifolia Spica, Lavandulœ Spicœ flores.* (F) *Lavande Aspic, Spic.* (A) *French Lavender.*

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Lavandula Vera. L'huile d'Aspic est retirée de cette espèce de lavande.

LAVANDULA STŒCHAS. (F) *Lavande Française.* (A) *French Lavender.*

Usage.—Contre la toux. Les français en préparent un sirop, connu sous le nom de *Syrupus de Stœchade Compositus.*

LAWSONIA INERMIS, (Syn) *Lawsonia Alba, Alcana Vera.* (F) *Henné, Alhaune.* (A) *Smooth Lawsonia, Henna Plant.*

Plante du Levant, qui appartient à la famille des *Salicariées.*

Partie usitée.—Les feuilles et quelquefois le jus exprimé.

Qualités.—L'Henné du commerce est en poudre, cette poudre est très astringente.

Propriétés.—*Usage.*—Ce remède est employé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour les maladies de la peau et surtout la lèpre. Le jus est employé dans les mêmes cas.

Dose.—Non déterminée.

LEDUM PALUSTRE. (Syn) *Rosmarinus Sylvestris, Anthos Sylvestris.* (F) *Lédon des Marais, Thé du Labrador, Olivier de Bohême.* (A) *Marsh Tea.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *ériacées.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Propriétés.—*Usage.*—Ces feuilles possèdent, à ce qu'on croit, des propriétés narcotiques ; on les emploie dans la coqueluche, la dyssenterie, et dans plusieurs maladies de la peau, surtout la lèpre et la teigne. Dans ces dernières maladies, on les donne à l'intérieur et on les applique à l'extérieur.

Dose.—Non déterminée.

Le *Ledum Latifolium* est une autre espèce de lédon aussi indigène. C'est à cette espèce que le dispensaire des E.-U. donne le nom de *Thé du Labrador.* Les feuilles sont d'une odeur et d'un goût agréables ; on croit qu'elles sont pectorales et toniques. Elles ont été substituées au thé pendant la guerre de l'indépendance des E.-U.

LEONURUS CARDIACA, (Syn) *Agripalmagallis, Cardiaca Trilobata, Agripaume.* (F) *Agripaume Cardiaque.* (A) *Motherwort.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriété.—Usage.—Employée dans les affections hystériques, la suppression des ochiesl et dans l'aménorrhée.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

LEPTANDRA VIRGINICA, (Syn) *Veronica Virginica.* (F) *Véronique de Virginie.* (A) *Black root, Culver's Physic, Culver's Root.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *scrofulariées.*

Partie usitée.—La racine, (*Leptandra*).

Composition.—Huile volatile, extractif, tannin, gomme, résine et un principe particulier cristallin auquel on attribue les vertus de la plante; on l'a nommé *Leptandrine.*

Qualités.—Cette racine consiste en rhizome de plusieurs pouces de long, quelquefois garni d'un grand nombro de radicules. Dans le commerce on la trouve coupée en morceaux d'un pouce de long et de quelques lignes d'épaisseur, elle cède ses propriétés à l'eau, à l'alcool et à l'éther.

Propriété.—Usage.—La racine récente agit, dit-on, comme cathartique violent, et quelquefois comme émétique; sèche, ses effets sont plus doux, mais moins certains.

Le Professeur Procter a préparé un extrait fluide de véronique de Virginie, qui probablement contient toutes les propriétés de la plante.

Dose.—De la poudre ou de l'extrait fluide, 20 à 60 grains.

LINIMENTA. (F) *Liniments.* (A) *Liniments.*

On donne ce nom à des médicaments destinés à être appliqués en frictions sur une surface plus ou moins étendue du corps. Leur composition est extrêmement variée; on emploie comme tels, des teintures, des huiles mélangées avec l'opium, l'ammoniaque, le camphre, etc.

Les liniments sont ordinairement liquides, mais souvent aussi ils ont la consistance des pommades. Les pharmacopées prescrivent toujours pour la préparation des liniments, l'huile d'olive ou d'amande parce que ces huiles leur donnent une plus belle couleur. Pour l'usage domestique on peut remplacer ces huiles par d'autres moins dispendieuses, par exemple, l'huile d'oie, de pied de bœuf, etc. On emploie les liniments qu'à l'extérieur, et ordinairement de, 1 à 4 fois par jour, suivant l'effet que l'on désire obtenir. Quand les liniments causent trop d'irritation on les rend plus adoucissants par l'addition d'un peu d'huile.

LINIMENTUM ACONITI. (F) *Liniment d'Aconit.* (A) *Liniment of Aconite.*

℞. Br.—Racine d'Aconit, ℥ xx. (avoir-du-poids), Camphre, ℥ j. Alcool Rectifié, ℥ xxx. Faites macérer sept jours et filtrez par lixiviation (Voyez ce mot), jusqu'à ce que vous ayez, Oij. de liniment; ajoutez alors le camphre.

Remarque.—Cette préparation est une teinture très forte d'aconit, qui ne peut être employée qu'à l'extérieur. On l'emploie pure, ou mêlée avec deux parties de liniment de savon ou de liniment de chloroforme.

Usage.—Voyez Aconitum.

LINIMENTUM ÆRUGINIS, (Syn) *Oxymel Cupri Subacetatis, Oxymel Æruginis.* (F) *Liniment de Vert-de-Gris, Miel d'Acétate de Cuivre.* (A) *Liniment of Verdigris.*

℞. L.—Vert-de-gris, ℥ j. Vinaigre, ℥ vij. Miel, ℥ xiv. Faites bouillir en consistance de miel dans une bassine de cuivre.

Usage.—Voyez Onguent de vert-de-gris. On l'emploie aussi en gargarisme (largement dilué d'eau), dans l'ulcération vénérienne de la bouche et de la gorge, mais il faut bien prendre garde de n'en pas avaler, à cause de l'empoisonnement qui s'en suivrait. Ce liniment est aujourd'hui peu usité.

LINIMENTUM AMMONIÆ. (F) *Liniment Ammoniacal, Liniment Volatil.* (A) *Liniment of Ammonia, Volatil Liniment.*

℞. Br.—Liqueur d'Ammoniaque, ℥ j. Huile d'olive, ℥ iv. Mêlez. Ce liniment est très épais (il forme une espèce de savon demi-solide) et très fort; s'il irrite trop la peau, on peut y ajouter de l'huile.

Propriétés.—Stimulant et rubéfiant.

Usage.—Contre les douleurs rhumatismales et névralgiques, les maux de gorge, etc.

LINIMENTUM AMMONIÆ SESQUICARBONATIS. (F) *Liniment de Carbonate d'Ammoniaque.* (A) *Liniment of Sesquicarbonate of Ammonia.*

℞. L.—Solution de Carbonate d'Ammoniaque, ℥ j. Huile d'olive, ℥ iij. Mêlez.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux du liniment ammoniacal, quoique ses propriétés soient moins actives. Peu usité aujourd'hui.

LINIMENTUM BELLADONNÆ. (F) *Liniment de Belladone.* (A) *Liniment of Bellodonna.*

On le prépare comme celui d'aconit. La remarque lui est aussi applicable.

Usage.—Voyez Belladone.

LINIMENTUM CALCIS. (F) *Liniment de Chaux, Savon Calcaire, Oléo Calcaire.* (A) *Lime Liniment, Carron Oil.*

℞. Br.—Eau de Chaux, ℥ ij. Huile d'olive ou de Lin, ℥ ij. Mêlez.

Propriétés.—Emollient, adoucissant.

Usage.—Contre les brûlures. Aussitôt après l'accident, recouvrez la plaie de ouate imbibée de ce liniment, et ne l'enlevez qu'après la guérison, ayant toutefois soin de l'imbiber de nouveau à mesure qu'elle sèche, mais sans l'ôter de dessus la brûlure, afin de ne pas exposer celle-ci au contact de l'air. C'est un remède très-efficace.

LINIMENTUM CAMPHORÆ, (Syn) *Oleum Camphoratum.* (F) *Liniment Camphré.* (A) *Camphor Liniment.*

℞. E.-U.—Camphre, ℥ ss. Huile d'olive, ℥ ij. Faites dissoudre ensemble par la chaleur.

Propriétés.—*Usage.*—Stimulant, anodin. Employé en friction contre les douleurs, les entorses, les contusions, la raideur des membres, Mr. W. B. Prince propose le liniment suivant comme une modification de celui-ci, fondée sur la grande puissance dissolvante du chloroforme : Il fait dissoudre dans, ʒ ij. de chloroforme, ℥ jss. de camphre, puis il ajoute, ℥ ij. d'huile d'olive.

LINIMENTUM CAMPHORÆ COMPOSITUM, (Syn) *Linimentum Ammoniæ Compositum.* (F) *Liniment Camphré Composé.* (A) *Compound Camphor Liniment.*

℞. Br.—Camphre, ℥ ijss. Huile de Lavande, ʒ j. Alcool, ℥ xvj. Liqueur d'Ammoniaque Forte, ℥ iij. Mêlez.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Liniment Volatil.

LINIMENTUM CANTHARIDIS. (F) *Liniment de Cantharide.* (A) *Liniment of Spanish Flies.*

℞. D.—Cantharides pulvérisées, ℥ iij. (avoir-du-poids), Huile d'olive ℥ xij. Digérez 3 heures au bain-marie, dans un vase clos, puis passez avec expression.

℞. E.-U.—Cantharides pulvérisées, ℥ j. Huile de Térébenthine, Oss. Digérez 3 heures au bain-marie, dans un vase clos, puis coulez.

Ce liniment, préparé d'après la première formule, agit comme rubéfiant. On l'emploie en frictions excitantes. Préparé d'après la dernière formule qui est celle des E.-U., et dans laquelle entre la térébenthine, il devient un épispastique puissant, qui est employé avec avantage comme stimulant, dans le typhus et autres cas lorsqu'il y a prostration profonde, cependant l'usage demande de la prudence. Il est nécessaire de ne pas l'appliquer sur une trop grande surface, car il pourrait produire des vésicatoires incommodes, sinon dangereux. Il faut

aussi savoir l'affaiblir au moyen de l'huile d'olive ou de lin, suivant les cas et l'effet que l'on désire.

LINIMENTUM CHLOROFORMI. (F) *Liniment de Chloroforme.* (A) *Liniment of Chloroform.*

℞. E.-U.—Chloroforme, ʒ iij. Huile d'olive, ℥ iv. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Stimulant, anodin. Employé contre toute espèce de douleurs, particulièrement celles qui sont causées par la matrice. On peut remplacer l'huile par du liniment de savon. On peut aussi diminuer la quantité de chloroforme quand il irrite trop la peau.

Il faut recouvrir les parties frictionnées, d'une toile cirée pour empêcher l'évaporation du chloroforme.

LINIMENTUM CRINALE. (F) *Liniment contre la Calvitie.* (A) *Liniment for baldness.*

℞.—Rhum, Oj. Alcool, ℥ ijss. Eau distillée, ℥ ijss. Tr. Cantharides, 52 gouttes, Carbonate d'Ammoniaque, 52 grains, Carbonate de Potasse, ʒ j.

Imbibez le cuir chevelu pendant quelques minutes et lavez la tête avec de l'eau tiède.

Autre ℞.—Huile de Ricin, ℥ jss. Ammoniaque Liquide, ʒ ij. Tr. Cantharides, ℥ j. Eau de Cologne, ℥ iv. Eau, quantité suffisante pour donner dix onces de Liniment. Mêlez.

LINIMENTUM CROTONIS. (F) *Liniment d'Huile de Croton.* (A) *Liniment of Croton Oil.*

℞. Br.—Huile de Croton, ℥ ss. Huile d'Olive, ℥ iijss. Mêlez.

Propriété.—Usage.—Voyez Huile de Croton. On ne l'emploie qu'à l'extérieur et son action est plus lente que celle de l'huile.—20 à 30 gouttes en frictions, 2 ou 3 fois par jour, jusqu'à formation de pustules.

LINIMENTUM HYDRARGYRI, (Syn) *Linimentum Hydrargyri Compositum.* (F) *Liniment Mercuriel.* (A) *Liniment of Mercury, Mercurial Liniment.*

℞. Br.—Onguent Mercuriel, ℥ j. (avoir-du-poids), Liniment camphré, ℥ j. Liquéfiez et ajoutez Liqueur d'Ammoniaque, ℥ j.

Propriétés.—Usage.—Stimulant, résolutif.

Usage.—En frictions, 2 fois par jour sur les tumeurs vénériennes, la tuméfaction des jointures, les gonflements glandulaires, les épanchements de fluides, etc. On dit que ce liniment produit la salivation plus vite que l'onguent Mercuriel.

LINIMENTUM IODINI, (Syn) *Linimentum Iodi.* (F) *Liniment d'Iode.* (A) *Liniment of Iodine.*

℞. Br.—Iode, ℥ j½. (avoir-du-poids), Iodure de Potassium, ℥ ss. Alcool, ℥ v. Faites dissoudre.

Ce liniment n'est qu'une teinture, mais considérablement plus forte en Iode que la teinture ordinaire.

Propriété.—Usage.—Voyez Iode. On ne l'emploie qu'à l'extérieur. On l'applique avec un pinceau sur la partie malade.

LINIMENTUM OPII. (F) *Liniment Opiacé, Liniment Anodin, Liniment d'Opium.* (A) *Liniment of Opium, Anodyne Liniment.*

℞. Br.—Laudanum, Liniment de Savon, aa ℥ ij.

Propriétés—Usage.—Employé comme anodin contre toute espèce de douleurs.

LINIMENTUM POTASSII IODIDI CUM SAPONE. (F) *Liniment Savonneux d'Iodure de Potassium.* (A) *Liniment of Iodide of Potassium with Soap.*

℞. Br.—Savon blanc officinal, 2 onces. Iodure de Potassium, 2 onces. Glycérine, 1 once. Eau distillée, 10 onces. Huile essentielle de Citron, ʒ j.

Coupez le savon en petits morceaux et faites fondre au bain-marie dans l'eau et la Glycerine; après dissolution jetez-le dans un mortier dans lequel l'Iodure de Potassium a été préalablement réduit en poudre fine, mêlez et continuez la trituration jusqu'à refroidissement du mortier et jusqu'à ce que le liniment ait l'apparence de la crême à la glace. Mettez de côté pendant une heure, alors triturer lentement.

Usage.—Le même que celui de l'Onguent d'Iodure de Potassium.

LINIMENT SAPONIS, (Syn) *Tinctura Saponis Camphorata, Linimentum Saponis Camphoratum.* (F) *Liniment de Savon, Teinture de Savon, Baume de Vie.* (A) *Soap Liniment, Camphorated Tincture of Soap, Camphorated Soap Liniment.*

℞. E.-U.—Savon blanc de Castille, ℥ ij. Camphre, ℥ ij. Huile de Romarin, ʒ ss. Eau, ℥ iv. Alcool, Oij. Faites dissoudre à une douce chaleur et filtrez.

Propriété.—Usage.—Voyez Liniment de Camphre.

Remarque.—Il ne faut pas se servir de savon fait avec des huiles animales, parce que le liniment au lieu d'être liquide comme il doit l'être se prendrait en masse. La pharmacopée des Etats-Unis recommande de se servir de savon fait avec l'huile d'olive et la soude, appelé communément *Savon de Castille Blanc.* Voyez Opodeldoc.

LINIMENTUM SIMPLEX. (F) *Liniment Simple.* (A) *Simple Liniment.*

℞. Ed.—Huile d'Olive, 4 parties, Cire Blanche, 1 partie. Liquéfiez et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Adoucissant. Employé comme l'Onguent simple et pour assouplir la peau dans les cas de gerçures, etc.

LINIMENTUM TEREBINTHINÆ. (F) *Liniment de Térébenthine.* (A) *Liniment of Turpentine.*

℞. E.-U.—Onguent Résineux, ℔j. Liquéfiez, puis ajoutez Huile de Térébenthine, Oss.

℞. E.-U. Onguent Résine, ℥ iv. Huile de Térébenthine, ℥ v. Camphre, ℥ ss. Mêlez.

Propriétés.—Stimulant, rubéfiant.

Usage.—Employé à l'extérieur dans les mêmes cas que l'Huile de Térébenthine; aussi contre les brûlures récentes que l'on couvre, aussitôt après l'accident, de ouate imbibée de ce liniment. On doit discontinuer aussitôt que les douleurs causées par le feu sont passées. Aujourd'hui, pour le traitement des brûlures, on recourt de préférence au liniment de chaux.

LINIMENTUM TEREBINTHINÆ ACETICUM. (F) *Liniment de Térébenthine et d'Acide Acétique.* (A) *Liniment of Turpentine and Acetic Acid.*

℞.—Br. Huile de Térébenthine, ℥ j. Liniment camphré, ℥ j. Acide Acétique, ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Rubéfiant puissant, Employé à l'extérieur dans le même cas que l'huile de térébenthine.

LINUM, (Syn) *Lini Semina.* (F) *Graine de Lin.* (A) *Linseed, Flaxseed.*

La graine de Lin est très mucilagineuse, inodore et fade au goût. On en retire une huile fixe qui est très employée en médecine et pour la peinture.

La Graine de lin moulue (*Farine ou fleur de Lin.* (L) *Lini Farina.* (A) *Linseed Meal, Flaxseed Meal,* possède les mêmes qualités, mais on ne l'emploie que pour les cataplasmes.

Propriétés.—Emolliente, adoucissante, lubrifiante.

Usage.—On emploie la graine de lin en tisane, dans toutes les maladies inflammatoires des poumons, des voies urinaires et des intestins, dans les rhumes et dans toutes les maladies

qui demandent un adoucissant. On l'emploie aussi en injections dans l'irritation des intestins et contre la constipation ; en lotion contre l'inflammation des yeux, les plaies douloureuses, etc.

Pour les douleurs d'oreilles dues à une inflammation quelconque ou à la formation d'abcès, on injecte dans l'oreille, cinq ou six fois par jour et même plus souvent, avec le plus grand avantage, une infusion chaude de graine de lin à laquelle on ajoute, ʒ j. de laudanum par ℥ ij. d'infusion. La même infusion peut servir plusieurs fois en la faisant réchauffer.

Mais c'est surtout pour cataplasmes émollients que l'on fait un plus grand usage de la graine de lin. C'est le cataplasme le plus employé. Pour cet usage la farine est employée de préférence à la graine, parce que la préparation est plus vite faite. Il suffit de la délayer dans de l'eau bouillante, en consistance convenable.

Dose.—De l'infusion ou de la décoction (Voyez ces préparations), ℥ ij. à ℥ iv. et même plus, toutes les heures, ou toutes les deux heures. Pour injections, ℥ iv à ℥ viij de l'infusion, 1 ou 2 fois par jour, ou plus souvent suivant la maladie. Pour lotions ou injections, on se sert d'une infusion plus ou moins épaisse selon qu'il y a plus ou moins d'irritation.

LINUM CATHARTICUM. (F) *Lin Purgatif.* (A) *Purging Flax.*

Plante Européenne, de la famille des *linées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriété.—Usage.—Employé comme purgatif dans les maladies du foie, les rhumatismes, etc.

Dose.—En poudre, ʒ j. en infusion, ʒ ij. à ʒ iij. De l'extrait, 4 à 8 grains.

LIQUIDAMBAR, (Syn) *Liquidambra.* (A) *Sweet Gum.*

Ce baume découle du liquidambar styraciflua, de la famille des amitacées, qui croît à la Louisiane ; il est d'une odeur forte, analogue à celle du styrax liquide, mais plus aromatique ; sa saveur est parfumée, mais laissant de l'âcreté à la gorge. On en distingue deux sortes.

1° Le *Liquidambar liquide* ou *Huile de Liquidambar*, il a la consistance d'une huile épaisse ; il est transparent d'un jaune ambré ;

2° *Le Liquidambar mou blanc* ; il ressemble à de la poix blanche molle ; il est opaque, blanchâtre, d'une odeur moins forte que le précédent.

Propriété.—Usage.—Voyez Storax.

LIQUORES. (F) *Liqueurs, Solutions.* (A) *Solutions, Liquors.*

On appelle liqueurs, des médicaments qui ont généralement pour base l'alcool, le brandy ou autres boissons alcooliques ; mais en médecine ce nom est particulièrement donné à des solutions aqueuses composées de substances parfaitement solubles dans l'eau et à laquelle on joint quelquefois de l'alcool ou des acides. On donne aussi le nom de solution à un grand nombre de Liqueurs. Le Dispensaire des Etats-Unis ne fait pas différence entre les solutions et les liqueurs.

LIQUOR ACIDI SULPHUROSI. (F) *Liqueur d'Acide Sulfureux.* (A) *Solution of Sulphurous Acid.*

Cette liqueur est une solution aqueuse de gaz acide sulfureux.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'acide sulfureux. On ne l'emploie qu'à l'extérieur, diluée de 3 parties d'eau.

LIQUOR ARGENTI NITRATIS. (F) *Solution de Nitrate d'Argent.* (A) *Solution of Nitrate of Silver.*

℞. L.—Nitrate d'argent, ʒ j. Eau Distillée, ℥ j.

Usage.—Voyez Nitrate d'argent. Elle est aussi employée sur les excoriations causées par le séjour au lit.

LIQUOR ARSENICI ET HYDRARGYRI IODIDI, (Syn) *Liquor Arsenici et*

Hydrargyri Hydriodatis. (F) *Solution d'Iodure d'Arsenic et de Mercure, Liqueur Arsenicale de Donovan, Solution Arsenicale de Donovan.* (A) *Solution of Iodide of Arsenic and Mercury, Solution of Hydriodate of Arsenic and Mercury, Donovan's Solution.*

℞. E.-U.—Iodure d'Arsenic, Biiodure de Mercure, aa gr. xxxv. Eau Distillée, Oss. Faites dissoudre dans, ℥ ss. de l'eau ajoutez ensuite le reste de celle-ci et filtrez.

Qualités.—Saveur styptique, couleur jaune pâle et quelquefois jaune orange due à la présence de l'iode ; on peut lui rendre sa couleur pâle en la triturant avec un peu de mercure ou d'arsenic métallique.

Propriétés.—Altérant, Poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans les maladies invétérées de la peau, les éruptions vénériennes, les dartres rongeantes et farineuses, la lèpre, etc. Elle produit quelquefois des dérangements d'estomac, des étourdissements, des maux de tête, de la constipation et même la confusion des pensées. Il faut alors discontinuer et administrer un purgatif. On recommence au bout de 10 jours ou trois semaines, mais à plus petites doses. Il faut assez souvent continuer le traitement plusieurs mois. On l'emploie sur les ulcères et les éruptions, diluée de 1 partie d'eau.

Dose.—5 à 10 Gouttes, 3 fois par jour dans une grande cuillérée d'eau.

LIQUOR ARSENICALIS, (Syn) *Solutio Arsenicalis, Liquor Potassæ Arsenitis.* (F) *Liqueur Arsenicale de Fowler, Solution Arsenicale de Fowler, Arsénite de Potasse Liquide.* (A) *Arsenical Solution, Fowler's Solution, Solution of Arsenite of Potassa.*

℞. E.-U.—Acide arsénieux, Carbonate de Potasse, aa, 64 grains, Eau Distillée. Oj. Faites bouillir, dans un vase de cristal, jusqu'à dissolution ; faites refroidir et ajoutez : Esprit de Lavande Co, ℨ iv. Eau, quantité suffisante pour donner, Oj. de liqueur.

Qualités.—Liquide, transparente, odeur saveur et couleur d'esprit de lavande.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Acidum arseniosum. On l'emploie particulièrement dans les maladies rebelles de la peau, telles que, lèpre, dartres, etc.

Dose.—5 à 10 gouttes, dans, ℥ ss. d'eau, 2 ou 3 fois par jour augmentant graduellement jusqu'à 20 gouttes, mais pour cela il faut surveiller le malade afin de cesser au moindre signe d'empoisonnement.

Incompatibitités.—Acides minéraux, acide hydrosulfurique, sels acidulés, eau de chaux, alun, sels de magnésie, sels de fer, argent, cuivre quinquina.

Remarque.—20 gouttes contiennent un vingt-quatrième de grain d'acide arsénieux, un douzième d'iodure de mercure, un quart d'iode.

Incompatibilités.—Laudanum, morphine et ses sels.

LIQUOR ARSENICI CHLORIDI, (Syn) *Liquor Arsenici Hydrochloricus.* (F) *Solution Arsénieuse Chlorométrique, Liqueur de Chlorure d'Arsenic, Solution Arsenicale de Valangin.* (A) *Solution of Chloride of Arsenic, De Valangin's Solution.*

℞. L.—Acide Arsénieux, ℨ ss. Acide Hydrochlorique, ℨ jss. Faites bouillir ensemble avec une once d'eau distillée, jusqu'à solution complète, ajoutez ensuite assez d'eau distillée pour donner une chopine impériale de liqueur.

Propriétés.—Altérante. Poison violent. Voyez Antidote.

Usage.—Le même que celui de la liqueur arsénicale de Fowler, mais elle est plus faible que celle-ci, quoiqu'elle ne soit pas administrée à doses plus fortes. Le Dr. Farre, de Londres, dit qu'elle guérit les cas les plus graves de chorée ; aussi est-elle employée en Angleterre presque exclusivement dans le traitement de cette maladie. Le Dr. Fuller l'emploie avec avantage dans la goutte rhumatismale, quand les urines sont claires. Il l'a donnée seule ou associée au quinquina, à la dose de 10 à 20 gouttes.

Dose.—5 à 8 gouttes, dans ℥ ss. d'eau, 3 fois par jour.

LIQUOR BISMUTHI. (F) *Liqueur de Bismuth, Solution de Citrate de Bismuth et d'Ammoniaque.*

℞.—(M. Bartlett.) Citrate de Bismuth et d'Ammoniaque, 260 grains, Eau Distillée, ℥ xiv. Faites dissoudre, neutralisez la solution avec la liqueur d'ammoniaque et ajoutez ℥ ij. d'alcool.

Propriété.—Usage.—Les mêmes que ceux du sous-nitrate de bismuth.

Dose.—ʒ j. 3 ou 4 fois par jour.

LIQUOR CALCIS CHLORATÆ, (Syn) *Liquor Calcis Chlorinatæ.* (F) *Chlorure de chaux liquide, Liqueur de Chlorure de Chaux, Solution de Chlorure de chaux.* (A) *Solution of Chlorinated Lime.*

℞. Br.—Chlorure de chaux, ℔. (avoir-du-poids), Eau distillée, gal. 1 (M. Imp.). Mêlez en bouillie et mettez dans un flacon bien bouché, brassant de temps en temps Au bout de 3 heures, coulez dans un linge de coton épais et conservez dans des flacons bouchés à l'émeri, Gr. Sp. 1.035.

Propriétés.—Usage.—Voyez chlorure de chaux. C'est le meilleur antidote de l'acide hydro-sulfurique, de l'hydrosulfate d'ammoniaque, du sulfure de potassium et de l'acide hydrosulfurique.

Dose.—20 à 60 gouttes dans, ℥ j. d'eau, 2 ou 3 fois par jour. A l'extérieur on l'emploie dilué de 2 parties d'eau, et quelquefois pur dans certaines maladies de la peau.

LIQUOR FERRI CITRATIS. (F) *Liqueur de Citrate de Fer, Solution de Citrate de Fer, Citrate de Fer liquide.* (A) *Solution of Citrate of Iron.*

℞. E.-U.—Acide Citrique, ℥ ix. et 360 grains Troie, Solution de Trisulfate de Fer, Oj., Liqueur d'Ammoniaque, Eau Distillée, aa quantité suffisante. Diluez la solution de fer avec, Oij. d'eau distillée et ajoutez un léger excès de liqueur d'ammoniaque en brassant continuellement. Lavez le précipité dans une mousseline, jusqu'à ce que l'eau sorte sans saveur, après l'avoir fait égouter, mettez-en la moitié (sans ajouter d'eau) dans un vase de faïence et faites chauffer au bain-marie à une chaleur de 150°, ajoutez l'acide citrique et brassez jusqu'à solution complète ajoutez alors assez du reste du précipité pour saturer l'acide. Filtrez et faites évaporer à une chaleur n'excédant pas 150° jusqu'à réduction d'une chopine.

Qualité.—Liquide d'un brun rouge foncé, de saveur chalibée, non désagréable. Cette liqueur se conserve longtemps sans s'altérer.

Usage.—Dans tous les cas où les préparations de fer sont indiquées.

Dose.—10 gouttes dans ʒ ij d'eau ou de vin 3 ou 4 fois par jour. Cette quantité équivaut à 5 grains de citrate solide.

LIQUOR FERRI NITRATIS, (Syn) *Liquor Ferri Pernitratis, Liquor Ferri Ternitratis, Liquor Ferri Sesquinitratis.* (F) *Liqueur de Nitrate de Fer, Nitrate de Fer, Azotate de Fer, Solution de Nitrate de Fer, Sesquinitrate de Fer.* (A) *Solution of Pernitrate of Iron, Solution of Ternitrate of Sesquioxide of Iron.*

℞. Br.—Fil de Fer, non rouillé, ℥ j. Acide Nitrique, (gr. sp. 1. 5.) ℥ iij. Eau distillée, ℥ xvj. Mêlez les deux dernières substances, puis ajoutez le fer et laissez en contact jusqu'à parfaite solution modérant l'action si elle devenait trop violente par l'addition d'un peu d'eau distillée. Filtrez et ajoutez assez d'eau distillée pour donner, Ojss. de liquide, mesure impériale.

Qualités.—Liquide de couleur brun rouge, de saveur forte, astringente et brûlante. Gr. sp. 1.107. Cette solution est deux fois plus forte que celle qui est indiquée dans la pharmacopée des Etats-Unis. Cette dernière est de couleur ambrée pâle.

Propriétés.—Usage.—Tonique, astringent. M. Kerr et Macpherson ont administré la solution ferrugineuse tantôt seule, tantôt mélangée au sulfate de quinine, dans plus de cinq

cents cas de fièvre et avec le succès le plus remarquable, principalement au point de vue de la cessation de la cachexie et de la consolidation de la constitution, qui résiste alors aux causes qui faisaient le plus souvent reparaître la fièvre. Ils l'ont aussi conseillée dans les diarrhées chroniques, la ménorrhagie et la leucorrhée ; dans ce dernier cas, ils l'emploient en même temps à l'intérieur et en injections.

Dose.—10 à 30 gouttes dans, ℥ ss. à ℥ j. d'eau, 3 ou 4 fois par jour. Quelques Docteurs donnent jusqu'à ʒ j., mais on croit que cette dose est un peu forte dans beaucoup de cas et qu'il vaut mieux s'en tenir à la première.

Pour injections, il faut la diluer assez pour qu'elle ne cause qu'une légère chaleur dans le vagin.

LIQUOR FERRI PERCHLORIDI FORTIOR. (F) *Liqueur de Perchlorure de Fer Forte, Liqueur de Muriate de Fer Forte, Perchlorure de Fer en solution, Perchlorure de Fer Liquide.* (A) *Stronger Solution of Perchloride of Iron.*

℞. Br.—Fil de Fer, ℥ ij. (avoir-du-poids), Acide Hydrochlorique, ℥ x. Acide Nitrique, ʒ vj. Eau distilllée, ℥ vij. Diluez l'acide hydrochlorique avec ℥ v. de l'eau et versez ce mélange graduellement sur le fer, puis faites chauffer au bain-marie quand l'action devient trop faible, afin que tout le métal puisse se dissoudre. Ajoutez à cette solution l'acide nitrique et le reste de l'eau, préalablement mêlés, évaporez (au bain-marie) jusqu'à réduction de ℥ x.

Qualité.—Cette solution est de couleur jaune foncé et de saveur astringente.

Propriétés.—Usage.—Voyez Perchlorure de fer. Cette solution doit être étendue de plus ou moins d'eau, pour lui donner, suivant les cas, le degré de force nécessaire ainsi qu'il est dit à la remarque du perchlorure de fer.

Dose.—2 à 10 gouttes, 3 ou 4 fois par jour dans ℥ ss. d'eau.

LIQUOR FERRI PERCHLORIDI, (Syn) *Liquor Ferri Muriatis.* (F) *Liqueur de Perchlorure de Fer, Liqueur de Muriate de Fer.* (A) *Solution of Perchloride of Iron.*

℞. Br.—Liquor Ferri Perchloridi Fortior, ℥ j. Aqua. ℥ iij.

Usage.—Employée (comme moyen économique parcequ'il ne contient pas d'Alcool) à la place de la teinture de fer et aux mêmes doses.

LIQUOR FERRI SUBSULPHATIS. (F) *Liqueur ou Solution de Sous-sulfate de Fer.* (A) *Solution of Subsulphate of Iron, Solution of Persulphate of Iron, Monsel's Solution.*

℞. E.-U.—Acide Sulfurique, 1 once troie et 30 grains, Acide Nitrique, 1 once troie et 300 grains, Eau Distillée, Oss. Mêlez dans une capsule de faïence ; faites chauffer jusqu'à ébullition et ajoutez alors en quatre fois, 12 onces troie de sulfate de fer, brassant chaque fois jusqu'à ce que l'effervescence cesse ; continuez ensuite une ébullition violente jusqu'à ce que les vapeurs nitreuses soient imperceptibles, et la liqueur de couleur rubis. Quand le liquide est presque froid, ajoutez assez d'eau distillée pour donner 12 onces liquides de liqueur.

Propriété.—Usage.—C'est un styptique. Applicable surtout aux hémorrhagies des blessures et autres surfaces où il faut éviter de causer de l'irritation. On peut aussi l'employer à l'intérieur dans les hémorrhagies de l'estomac ; en injections dans celles du rectum, mais dans ces deux cas l'efficacité est douteuse.

Dose.—5 à 15 gouttes dans ℥ ss. d'eau. A l'extérieur on l'applique pure.

LIQUOR FERRI TERSULPHATIS. (F) *Liqueur ou Solution de Tri-Sulfate de Fer.* (A) *Solution of Tersulphate of Iron, Solution of Persulphate of Iron.*

Préparée comme la précédente, excepté que l'on emploie 2 onces troie et 60 grains d'acide sulfurique, 3 onces troie et 360 grains d'Acide Nitrique, pour 12 onces de sulfate de fer, et qu'on ajoute assez d'eau distillée pour donner, Ojss. de liqueur.

Cette solution préparée d'après la formule des Etats-Unis, est claire, inodore, d'un brun

rouge et de saveur astringente un peu sûre. Gr. sp. 1.320. Celle de la British Pharmacopœia est beaucoup plus forte, plus foncée et visqueuse. La gr. sp. 1.441.

Usage.—Employée seulement pour faire certaines préparations ferrugineuses.

LIQUEUR DE GOUDRON CONCENTRÉE (Guyot).

℞.—(Guyot) Bicarbonate de soude, 22 grammes, Goudron de bois, 25 grammes, Eau commune, 1000 grammes.

Après huit jours de contract, le mélange agité plusieurs fois chaque jour donne par la décantation un liquide transparent. Deux cuillérées à bouche pour un litre d'eau pour constituer l'eau de Goudron. On peut l'employer pure ou étendue d'eau en lotions et en injections, dans les mêmes cas que le goudron.

LIQUOR GUTTA-PERCHÆ. (F) *Liqueur ou Solution de Gutta-Percha.*

℞. E. U.—Gutta-Percha, ℥ jss. Chloroforme, ℥ xvij. Carbonate de Plomb, ℥ ij. Après avoir coupé la gutta-percha en petits morceaux, faites-la dissoudre dans ℥ xij. du chloroforme, dans un flacon bien bouché et brassez jusqu'à parfaite solution ; ajoutez alors le carbonate de plomb, préalablement mélangé au reste du chloroforme et agitez la solution plusieurs fois, de demi-heure en demi-heure ; laissez reposer 10 jours, jusqu'à ce que les matières insolubles soient déposées et que la liqueur devienne limpide, incolore ou blanc crême, alors décantez le liquide.

Propriété.—Usage.—Voyez Gutta-Percha.

LIQUOR HYDRARGYRI BICHLORIDI, (Syn) *Liquor Hydrargyri Chloridi Corrosivi* (F) *Liqueur de Van Swieten, Solution de Bichlorure de Mercure.* (A) *Solution of Bichloride of Mercury.*

℞.—L.—Bichlorure de Mercure, Hydrochlorate d'Ammoniaque, aa gr. x. Eau distillée Oj. (M. Imp).

Propriétés.—Usage.—Voyez Bichlorure de mercure.

Dose.—ʒ j. à ʒ iv. dans ℥ ij. d'infusion de graine de lin, ou dans du lait, 2 ou 3 fois par jour.

Remarque.—Par cette formule, il y a décomposition du bichlorure, et il se forme de l'ammonio-chlorure de mercure ou sel alembroth qui se précipite par l'addition de l'eau ordinaire. Une simple solution aqueuse se conserve bien et devrait remplacer cette formule.

LIQUOR HYDRARGYRI NITRATIS, (Syn) *Liquor Hydrargyri Nitratis Acidus.* (F) *Liqueur de Nitrate de Mercure, Nitrate de Mercure Liquide, Nitrate Acide de Mercure, Deutonitrate Acide de Mercure Liquide.* (A) *Solution of Nitrate of Mercury, Acid Solution of Nitrate of Mercury.*

℞.—Mercure, 100 p. Acide Nitritique à 35 dégrés, 200 p. Faites dissoudre le mercure dans l'acide, et évaporez la dissolution au $\frac{3}{4}$ de son poids primitif, c'est-à-dire à 225 parties. C'est cette dissolution très concentrée qui est prescrite dans les hopitaux de Paris.

Le Dispensaire des Etats-Unis n'emploie que ℥ iij. de Mercure qu'il fait dissoudre au moyen de la chaleur dans, ℥ v. d'Acide Nitrique et ℥ vj. d'Eau Distillée préalablement mêlés. Quand les vapeurs rougeâtres cessent de s'élever, on fait évaporer le liquide à ℥ vijss.

Qualités.—Liquide dense, transparent, presqu'incolore, de saveur caustique et acide.

Propriétés.—Usage.—Le nitrate acide de mercure est un caustique puissant qui paraît agir d'une manière particulière sur les tissus auxquels on l'applique, dont il change pour ainsi dire le mode de vitalité. On l'emploie dans tous les hopitaux de Paris pour cautériser les dartres rongeantes, les ulcères cancéreux de la peau, et même ceux du col de la matrice. On l'applique à la partie malade au moyen d'un pinceau, et on le recouvre de charpie. Le Dr. Startin, de Londres, l'a employé avec avantage contre les clous, les furoncles et l'acné ;

il en appliquait une ½ goutte sur chaque pustule. Quand l'application est faite avec soin il ne reste aucune cicatrice.

LIQUEUR DES HOLLANDAIS. (Syn) *Huile de Gaz Oléfiant, Hydrobicarbure de Chlore, Ether Bichloré, Chlorure Elaylique, Chlorhydrate de Chlorure d'Acétyle, Chlorure d'Hydrogène Bicarboné* (A) *Dutch Liquid.*

On obtient ce composé directement en mélangeant, à volumes égaux, le chlore et l'hydrogène bicarboné. C'est un liquide huileux, incolore ou jaunâtre, d'odeur étherée, de saveur sucrée et aromatique.

Propriété.—Anesthésique.

Usage.—Employée comme topique pour calmer les douleurs névralgiques et rhumatismales. Respirée, cette substance produit l'anesthésie comme le chloroforme, mais elle est moins employée que celui-ci parce que l'inhalation produit une violente irritation de la gorge; cependant l'insensibilité n'est accompagnée d'aucun phénomène d'excitation ou de céphalalgie.

LIQUOR IODINII COMPOSITUS, (Syn) *Solutio Potassii Iodidi Iodurata, Liquor Potassii Iodidi Compositus.* (F) *Solution Iodurée de Lugol, Liqueur d'Iode Composée, Liqueur d'Iodure de Potassium Iodurée, Solution d'Iodure de Potassium Iodurée.* (A) *Compound Solution of Iodine, Lugol's Solution.*

℞.—E.-U.—Iode, ʒ vj. Iodure de Potassium, ℥ jss. Eau Distillée, Oj. Triturez jusqu'à solution.

Propriétés.—Usage.—Voyez Iode.

Dose.—6 à 12 gouttes dans, ℥ j. d'eau sucrée, 3 fois par jour augmentant graduellement. Six gouttes contiennent ¼ de grain d'Iode. Pour les enfants, la dose pour commencer est 2 gouttes.

LIQUOR MAGNESIÆ CITRATIS. (F) *Liqueur de Citrate de Magnésie, Limonade Magnésienne, Eau de Roger.* (A) *Solution of Citrate of Magnesia.*

℞.—E.-U.—Magnésie, ʒ ij. Acide Citrique, ʒ vijss. Sirop d'Acide Citrique, ℥ ij. Bicarbonate de Potasse Cristallisé, ℈ ij. Faites dissoudre l'acide dans, ℥ iv. d'eau, ajoutez le magnésie et brassez jusqu'à solution; filtrez cette solution dans une bouteille forte (de la capacité de 12 onces) contenant le sirop; ajoutez ensuite le bicarbonate de potasse, remplissez la bouteille d'eau et bouchez comme on fait pour la bière.

Qualités.—Limpide, de saveur de limonade très-agréable.

Propriétés.—Laxative et rafraichissante.

Dose.—Comme purgatif, ℥ xij. Comme laxatif, ℥ vj. et même moins.

LIQUOR MORPHIÆ ACETATIS. (E) *Liqueur ou Solution d'Acétate de Morphine.* (A) *Solution of Morphia.*

℞. Br.—Acétate de Morphine, 4 grains. Acide Acétique, 8 gouttes, Alcool, ʒ ij. Eau Distillée, ʒ vj. Mêlez et faites chauffer jusqu'à solution.

Propriété.—Usage.—Voyez Acétate de Morphine.

Dose.—10 à 60 gouttes. Un drachme contient un demi grain.

LIQUOR MORPHIÆ BIMECONATIS. (F) *Liqueur de Biméconate de Morphine.* (A) *Solution of Bimeconate of Morphia.*

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du Laudanum. Cette liqueur ne produit pas autant de malaise que l'Opium et elle ne constipe pas. Sa force est égale à celle du Laudanum.

LIQUOR MORPHIÆ MURIATIS, (Syn) *Liquor Morphiæ Hydrochloratis, Morphiæ Muriatis Solutio.* (F) *Liqueur ou Solution de Muriate de Morphine.* (A) *Solution of Muriate of Morphia.*

℞. Br.—Muriate de Morphine, 4 grains; Acide Muriatique, 8 gouttes; Alcool, ℨ ij. Eau distillée, ℨ vj. Faites chauffer jusqu'à solution.

Dose.—Voyez la précédente.

Propriété.—Usage.—Voyez Morphine.

LIQUOR MORPHIÆ SULPHATIS. (F) *Liqueur ou Solution de Morphine.* (A) *Solution of Sulphate of Morphia.*

℞. E.-U.—Sulfate de Morphine, gr. viij. Eau bouillante distillée, Oss. Mêlez. Si la Morphine ne se dissout pas bien, on peut ajouter un peu d'Acide Sulfurique.

Propriété.—Usage.—Voyez Morphine.

Dose.—ℨ j. à ℨ ij. Deux drachmes contiennent ¼ de grain de Morphine.

La *Solution de Morphine de Magendie* (*Magendie's Solution*) est ordinairement vendue sous le nom de celle que nous venons de décrire, ce qui peut être cause d'accidents, vu qu'elle est beaucoup plus forte.—15 gouttes contenant ½ grain de Morphine.

Remarque.—Il est à regretter que ces différentes préparations de Morphine ne soient pas d'égale force, ce qui oblige les pharmaciens et les médecins à bien déterminer les doses suivant les préparations des différentes pharmacopées, à cause des graves accidents qui pourraient en résulter si on les donnait aux mêmes doses.

LIQUOR OPII COMPOSITUS. (F) *Liqueur d'Opium Composée du Dr. Squibb.*

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du Laudanum.

LIQUOR PLUMBI SUBACETATIS, (Syn) *Liquor Plumbi Diacetatis, Plumbi Diacetatis Solutio.* (F) *Liqueur de Sous-Acétate de Plomb, Liqueur de Plomb, Extrait de Goulard, Sous-Acétate de Plomb Liquide.* (A) *Solution of Subacetate of Lead.*

℞. Br.—Acétate de Plomb, ℥ v. Litharge, ℥ iijss. Eau, ℥ xx. Faites bouillir une demi-heure en brassant constamment; filtrez et ajoutez assez d'eau pour donner ℥ xx. de Liqueur.

Qualités.—Incolore, saveur astringente et sucrée.

Propriétés.—Astringente, répercussive, détersive.

Usage.—Pris à l'intérieur, le sous-acétate de plomb liquide agit comme l'acétate neutre, mais on ne l'emploie qu'à l'extérieur, en lotions, contre les inflammations érysipélateuses dépendant de causes externes, les brûlures, les contusions, les entorses, les vésicatoires rebelles, les enflures, les plaies, surtout celles causées par le séjour au lit. On s'en sert en injections contre les blennorhagies, les leucorrhées. On ne l'emploie que dilué dans la proportion de, ℥ ss. à ℥ j. pour, Oj. d'eau; cette force est suffisante pour la généralité des cas; quand on l'applique sur des parties dénudées, il faut encore l'affaiblir.

LIQUOR PLUMBI SUBACETATIS DILUTUS, (Syn) *Aqua Goulardi, Liquor Plumbi Lithargyri Compositus, Liquor Plumbi Acetatis Dilutus, Liquor Plumbi Diacetatis Dilutus.* (F) *Eau de Goulard, Eau Blanche, Eau Végétable Minérale.* (A) *Diluted Solution of Subacetate of Lead, Lead-Water, White Wash, Royal Preventive.*

℞. Br.—Liqueur de Sous Acétate de Plomb, ℨ ij. Alcool, ℨ ij. Eau distillée, ℥ xx. Mêlez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez la précédente.

LIQUOR POTASSÆ CHLORINATÆ. (F) *Eau de Javelle, Hypochlorite de Potasse, Chloride de Potasse, Chlorure de Potasse.* (A) *Solution of Chloride of Potassa.*

Ce chlorure liquide doit sa couleur rosée à un peu de manganèse. Il n'est employé que dans les arts et pour ôter au linge les taches d'encre, de fruits, de vin, etc., cependant il pourrait remplacer les chlorures liquides de chaux ou de soude.

LIQUOR POTASSÆ CITRATIS, (Syn) *Mistura Potassæ Citratis.* (F) *Solution ou Liqueur de citrate de Potasse, Mixture Neutre, Mixture saline.* (A) *Neutral Mixture.*

℞. E. U.—Jus de Citron, Oss. Bicarbonate de Potasse. Quantité suffisante pour saturer le jus de citron ; filtrez. On le prépare aussi de la manière suivante :

℞.—Acide Citrique, ℥ ss, Huile de Citron, gtt. ij. Mêlez et faites dissoudre dans, Oss. d'eau, puis ajoutez Bicarbonate de potasse, Quantité suffisante pour saturer la solution. La saturation est suffisante quand l'effervescence cesse.

Qualités.—Transparente, acidulée, très-agréable au goût, non effervescente.

Propriété.—Usage.—Réfrigérante, diaphorétique, sédative. Dans tous les cas de fièvres quand la peau est brûlante et sèche, mais particulièrement dans le paroxysme des fièvres intermittentes et remittentes. Pour augmenter ses propriétés sédatives, on lui joint un peu d'émétique. L'addition d'un peu d'éther nitrique agit bien dans les fièvres accompagnées de dérangements nerveux.

Dose.— ℥ ss. toutes les 2 ou 3 heures ou plus souvent suivant les cas. On la donne pure ou diluée selon le goût des malades.

Remarque.—Cette solution a été longtemps employée sous le nom de *Potion effervescente.*

LIQUOR POTASSÆ PERMANGANATIS. (F) *Liqueur de Permanganate de Potasse.*

℞. Br. Permanganate de Potasse, gr. iv. Eau distillée, ℥ j.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez Permanganate de Potasse.

LIQUOR SODÆ, (Syn) *Liquor Sodæ Causticæ.* (F) *Soude Liquide, Soude Caustique Liquide, Lessive des Savonniers.* (A) *Solution of Soda.*

℞. E.-U.—Carbonate de Soude, ℥ xxvj. Chaux, ℥ viij. Eau Distillée, quantité suffisante. Opérez comme pour la potasse caustique liquide.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez la liqueur de potasse.

LIQUOR SODÆ ARSENIATIS. (F) *Solution ou Liqueur d'Arséniate de Soude, Liqueur Arsenicale de Pearson, Solution Arsenicale de Pearson, Arséniate de Soude Liquide.* (A) *Solution of Arseniate of Soda.*

℞. Br.—Arséniate de Soude, (rendu anhydre à une chaleur n'excèdant pas 300°), gr. iv. Eau Distillée, ℥ j. mêlez.

Propriété.—Usage.—Voyez Arséniate de Soude.

Dose.—5 à 10 gouttes dans, ℥ ss. d'eau, 2 ou 3 fois par jour augmentant graduellement, mais avec beaucoup de soin, car c'est un poison violent.

LIQUOR SODÆ CHLORINATÆ, *ou* CHLORATÆ, (Syn) *Liquor Sodæ Chloridi.* (F) *Liqueur de Chlorure de Soude, Chlorure, Chlorite, ou Hypochloride de Soude Liquide, Chlorure d'Oxyde de Sodium, Hypochlorite de Soude Chloruré, Liqueur de Labarraque.* (A) *Solution of Chloride of Soda, Solution of Chlorinated Soda, Labarraque's Disinfecting Liquid.*

℞. E.-U.—Chlorure de Chaux, ℔j. Carbonate de Soude, ℔ij. Eau 1½ gallon. Faites dissoudre (sur un feu doux) la soude dans, Oiij. de l'eau. Triturez la chaux dans un autre vase, ajoutant graduellement le reste de l'eau. Après quelques heures de repos, décantez la liqueur claire et mêlez-la à la solution de soude. Laissez déposer le précipité, décantez, coulez dans un linge épais, et conservez à l'abri de la lumière, dans des vases bien bouchés.

Qualités.—Cette liqueur est alcaline, transparente, jaune verdâtre, brûlante au goût et d'odeur de chlore. Préparée d'après la British-Pharmacopœia, elle est incolore.

Propriétés.—Usage.—Voyez chlorure de chaux. On l'emploie à l'extérieur comme antiseptique, stimulant et désinfectant, dans tous les cas où il s'agit d'infection générale ou partielle, telles que charbon, pourriture d'hopital, ulcères vénériens dégénérés, plaies gangréneuses, ramollissement des gencives avec ulcération exhalant une grande fétidité, etc.

Il est utile en injections contre la blennorrhagie.

On l'emploie aussi pour combattre l'asphyxie produite par le gaz des fosses d'aisances. Dans ces cas, on applique sous le nez et sur la bouche du patient un linge imbibé de chlorure de soude liquide concentré.

Enfin, on s'en sert tant à l'intérieur qu'a l'extérieur comme le chlorure de chaux. Les expériences de M. Ségalas prouvent que le chlorure de soude, outre une action vivement stimulante sur les parties avec lesquelles il est en contact, est susceptible d'en exercer une autre bien manifeste sur l'économie en général par suite de son absorption. Il agit alors à la manière des irritants, et peut déterminer de graves accidents ; c'est pourquoi on devra apporter la plus grande attention dans son application sur les tissus dénudés.

On a vanté également le chlorure de soude contre la teigne faveuse.

Il a été employé avec succès dans le traitement des brûlures, des engelures et des ulcères ordinaires par M. Lisfranc. On s'en est encore servi pour guérir la gale et pour combattre plusieurs dartres rebelles.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans une tasse d'eau, toutes les 2 ou 3 heures. Pour lotions ou injections, on le dilue de 10 à 30 parties d'eau, suivant les cas. Ce chlorure est préférable à celui de chaux pour désinfecter les petits appartements. On en arrose le plancher, les lits des malades, etc., et on en met un peu dans les vases de nuit.

LIQUOR STRYCHNIÆ. (F) *Liqueur de Strychnine, Solution de Strychnine.* (A) *Solution of Strychnia.*

℞.—Br.—Strychnine Cristallisée, gr. iv. Acide Hydrochlorique, gtt. vij. Alcool, ʒ ij. Eau Distillée, ʒ vj. Faites dissoudre, au moyen de la chaleur, la strychnine dans, ʒ iv. de l'eau préalablement mêlée à l'acide, ajoutez ensuite l'alcool et le reste de l'eau

Propriété.—Usage.—Voyez Strychnine.

Dose.—Pour commencer 10 gouttes dans un peu d'eau. Cette dose contient $\frac{1}{12}$ de grain de strychnine.

LIQUOR ZINCI CHLORIDI. (F) *Liqueur de Chlorure de Zinc.* (A) *Solution of Chloride of Zinc, Burnett's Disinfecting Fluid.*

℞.— D.—Feuilles de Zinc, ℔j. (avoir-du-poids), Acide muriatique du commerce, Ojss. ou quantité suffisante. Mettez le zinc dans une capsule de porcelaine, ajoutez l'acide graduellement et faites chauffer jusqu'à solution du métal ; coulez dans un linge, ajoutez 1 once impériale de solution de chlorure de chaux ; faites rebouillir jusqu'à réduction d'une chopine impériale. Faites refroidir en plein air ; mettez dans un flacon avec assez d'eau distillée pour donner Oij. (M. impériale) de liquide, ajoutez 1 once (avoir-du-poids) de craie préparée ; brassez souvent le mélange pendant 24 heures, puis enfin filtrez et conservez dans des vases bien bouchés.—Gr. Sp. 1.593.

Qualités.—Incolore, saveur brûlante et désagréable.

Propriétés.—Désinfectant puissant et antiputride.

Usage.— On l'emploie, suffisamment diluée, sur les plaies cancéreuses et autres de mauvaise nature. Le Dr. Gaudriot la recommande contre la gonorrhée. Pour les hommes, il injecte, 3 fois par jour une petite quantité du mélange suivant : Liqueur de chlorure de Zinc, ʒ ss. Eau, ℥ iv. Pour les femmes, il emploie un suppositoire composé de 6 gouttes de liqueur de zinc, ½ gr. de morphine, ʒ jss. d'empoix, ʒ j. de mucilage de gomme adraganthe, ʒ ss. de sucre, qu'il renouvelle tous les jours ou tous les 2 jours. On l'emploie aussi pour désinfecter les chambres des lieux privés, etc.

Le BURNETT'S DISINFECTING FLUID ne diffère de la liqueur de chlorure de zinc que dans la force, contenant par once 25 grains de zinc de plus. Dilué de 8 parties d'eau et injecté dans les vaisseaux sanguins, il conserve les corps pour la dissection.

LIRIODENDRON, (Syn) *Liriodendron Tulipifera.* (F) *Tulipier, Tulipier de Virginie.* (A) *Tulip-Tree, White Wood, Poplar.*

C'est un des plus beaux arbres des forêts de l'Amérique, atteignant jusqu'à 140 pieds. Son écorce, amère et aromatique, est employée comme succédanée du quinquina. L'écorce de la racine est la plus active.

Dose.—De la poudre, ʒ ss. à ʒ ij.—De la Décoction (Écorce, ℥ j. Eau Oj.) ℥ j. à ℥ ij.—De la Teinture Saturée, ʒ j. On répète ces doses 3 ou 4 fois par jour. La poudre est la meilleure préparation.

LITHIA. (F) *Lithine, Oxyde de Lithium.*—Oxyde alcalin, blanc, très caustique, inodore, soluble dans l'alcool et dans l'eau. Pour ses propriétés il est analogue à la soude et à la potasse. On n'emploie en médecine que le carbonate et le citrate de lithine.

LITHIÆ CARBONAS, (Syn) *Lithium Carbonicum.* (F) *Carbonate de Lithine, Sous-Carbonate de Lithine.* (A) *Carbonate of Lithia.*

Sel blanc pulvérulent, peu soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, inaltérable à l'air.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux des carbonates de soude et de potasse. Le Dr. Garrot dit qu'il agit plus fortement que ceux-ci.

Dose.—3 à 8 grains, dans ℥ j. d'eau, 2 ou 3 fois par jour.

LITHIÆ CITRAS. (F) *Citrate de Lithine* (A) *Citrate of Lithia.*

Ce Citrate est en poudre blanche, déliquescente, soluble dans 25 parties d'eau.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du carbonate de lithine.

Dose.—5 à 10 grains, 2 ou 3 fois par jour. On peut probablement augmenter la dose avec avantage dans certains cas.

LITHII ET COLCHICINÆ IODIDUM. (F) *Iodure de Lithium et de Colchicine.* (A) *Iodide of lithium and Colchicina.*

On obtient ce nouveau composé en saturant une solution de bisulfate de lithine avec la quantité nécessaire de colchicine pure ; et en décomposant cette solution avec une solution d'iodure de barium versée goutte à goutte sur la solution filtrée ; on fait cristalliser dans le vide.

Propriété.—Usage.— Employé dans la goutte pour dissoudre les concrétions uriques

Dose.—Pilules antigoutteuses (Frosini).

℞.—Iodure de lithium et colchicine, 20 centigrammes, Iodure de lithium simple, 20 centigrammes, Fraxinine, 1 gramme. Salsepareille en poudre, 2 grammes. Faites 20 pilules, six par jour d'heure en heure. Boire après chaque dose une tasse d'eau chaude sucrée.

LITHIUM.—Métal qui fait la base de la lithine.

LITHOSPERMUM OFFICINALE, (Syn) *Milium Solis.* (F) *Gremil Officinale, Herbe aux Perles.* (A) *Gromwell,*

Plante Européenne et Canadienne dont les graines grisâtres, très dures, ressemblent à des petites perles, étaient autrefois employées comme diurétiques. On ne les emploie plus maintenant.

LOBELIA, (Syn) *Lobelia inflata.* (F) *Lobélie, Lobélie Gonflée,* (A) *Lobelia.*

Cette plante de la famille des *Lobéliacées* croît sans culture aux Etats-Unis, et en Angleterre ; on en trouve à St. Joachim, à Kingston et en diverses parties du Canada. Les fleurs petites et d'un bleu pâle sont disposées en grappes.

Partie usitée.—Toute la plante, excepté la racine.

Propriété.—Emétique, expectorante, purgative et antispasmodique. A haute doses, c'est un poison narcotico-âcre. Voyez Antidote.

Usage.—Dans les affections catarrhales aiguës et chroniques, la coqueluche, le croup ; mais c'est surtout comme spécifique de l'asthme nerveux qu'elle est conseillée par Cutler, Andrew etc. On a vu des malades soulagés et guéris par l'usage de cette substance lorsque la datura et la belladone étaient restées inefficaces.

Le suc de la plante et les feuilles contuses appliqués sur la peau produisent de l'irritation.

La poudre, la teinture, l'infusion, etc., administrées à haute dose, causent des vomissements violents, des coliques, de la diarrhée, et quelques phénomènes de stupéfaction, lesquels peuvent aller jusqu'au narcotisme complet si les doses ont été portées trop loin.

Dose.—Comme émétique, 20 grains de la poudre, répétée s'il est nécessaire. Comme expectorant, 5 grains, 3 ou 4 fois par jour ou ℥ ij. d'infusion (Lobélie, ʒ ij. Eau Oij.)

C'est un émétique trop dangereux pour être employé dans tous les cas où les vomitifs sont indiqués, excepté pour l'asthme.

Le Dr. Lotheby assure que 110 grains ont causé la mort.

Préparations Officinales.—Vinaigre de Lobélie. Teinture de Lobélie. Teinture de Lobélie éthérée.

La *Lobélie Cardinale* (L) *Lobelia Cardinalis* (A) *Cardinal Flower*, ainsi que la *Lobélie antisyphilitique.* (A) *Lobelia syphilitica.* (A) *Blue Cardinal flower*) étaient autrefois employées, la première comme vermifuge et la seconde comme antisyphilitique. On ne les emploie plus.

LOLIUM TEMULENTUM. (F) *Ivraie* (A) *Darnel.*

Comme l'ivraie peut causer l'empoisonnement, il est nécessaire de savoir qu'il faut faire vomir aussitôt que l'on s'aperçoit des symptômes qu'il produit : ce sont des étourdissements, des maux de têtes, de l'assoupissement et une espèce d'ivresse, etc.

LONICERA CAPRIFOLIUM. (F) *Chèvrefeuille.* (A) *Honeysuckle.*

Les feuilles du chèvrefeuille, que l'on cultive dans nos jardins comme plante d'ornement, sont employées en sirop ou en infusion contre l'asthme, les rhumes et autres affections des poumons. On applique avec succès le jus de la plante sur les piqûres de guêpes. Les fruits (baies) des différentes espèces de chèvrefeuille sont émétiques et cathartiques.

Dose.—Quantité voulue. Le sirop se prépare de la même manière que celui de violettes et se prend aux mêmes doses.

LOOCHS.—On donnait autrefois ce nom à des médicaments mucilagineux et sucrés, d'une consistance moyenne entre celle des sirops et des électuaires : mais ces compositions s'étant simplicitées peu à peu, les loochs sont aujourd'hui des potions sucrées et visqueuses, dans lesquelles, à l'aide d'nn mucilage, on est parvenu à mettre l'huile en état de parfaite suspension. On les prend par cuillérées dans les maladies des poumons, du larynx et de l'arrière bouche.

LOTIO. (F) *Lotion* (A) *Lotion.*—On appelle ainsi, l'action de laver une partie quelconque du corps, en promenant sur la surface un linge trempé dans un liquide, tel que l'eau simple, froide ou chaude, une infusion, une décoction, ou tout autre liqueur plus ou moins composée, soit tonique, soit stimulante ou calmante, etc., selon l'effet que l'on veut produire.

On appelle aussi LOTIONS, les liquides dont on se sert pour faire les lotions.

LOTION ALCALINE SULFUREUSE. (Blasius.)

℞.—Sulfure de Potasse, ʒ ij. Bicarbonate de Potasse, ʒ j. Eau Distillée, ℔j. Mêlez.

Usage.—Dans le prurigo, 3 ou 4 lotions par jour.

LOTION ASTRINGENTE ALCOOLISÉE. (Hey)

℞.—Ecorce de chêne pulvérisée, ℥ iv. Eau de Chaux, ℔ij. Faites macérer pendant 3 jours, passez et ajoutez alcool rectifié, ℥ iv.

Usage.—Dans la chute du rectum.—En laver les parties sorties, et après leur rentrée, en continuer l'application sur l'anus au moyen de compresses soutenues par un bandage en T.

LOTION DE BARLOW. ℞.—Sulfure de Potasse, ʒ ij. Savon Blanc, ʒ ijss. Eau de chaux, ℥ ij. Alcool Rectifié, ʒ j.

Usage.—Contre la teigne, 2 lotions par jours.

LOTION SULPHURÉE CAMPHRÉE, (Bust).

℞.—Soufre Sublimé, ʒ ix. Camphre pulvérisé, ʒ ij. Eau Distillée, ℔jss.

Usage.—Dans l'acné couperose.—1 application le soir ; le lendemain matin, ôter avec un linge le soufre adhérant.

LYCOPERDON, (Syn) *Lycoperdon Proteus.* (F) *Vesse-de-Loup.* (A) *Puff-Ball, Bull Fists.*

Le lycoperdon, connu de tout le monde, croît dans les prés et les pâturages.

Propriétés.—Astringente, hémostatique.

Usage.—On l'emploie en poudre sur les ulcères purulents, pour arrêter les hémorrhagies et le flux hémorrhoïdal.

LYCOPODIUM, (Syn) *Lycopodium Clavatum ou Officinale, Muscus Clavatus.* (F) *Lycopode, Poudre de Lycopode, Mousse Terrestre, Pied-de-Loup, Soufre Végétal.* (A) *Lycopodium, Club-Moss, Vegetable Sulphur, White Meal, Wolf's Claw.*

Plante Européenne, de la Cryptogamie des mousses de Linné. Les capsules de cette mousse renferment une poudre très-fine, légère, inodore, d'un beau jaune, inflammable comme la poudre à fusil, d'où lui vient le nom de soufre végétal.

Propriétés.—Usage.—On emploie cette poudre comme dessiccative ; saupoudrée sur les échauffements et les excoriations qui viennent dans les plis de la peau, chez les enfants, les personnes grasses, etc. On s'en sert aussi pour rouler les pilules. La mousse elle-même est employée en décoction contre les maladies des poumons et de la vessie.

Dose.—Quantité voulue.

LYCOPUS. (F) *Lycope, Lycope de Virginie.* (A) *Bugle-Weed, Water Horehound.*

Cette plante, qui croît aux Etats-Unis et dans quelques parties du Canada, appartient à la famille des labiées. On en compte plusieurs espèces qui ont les mêmes propriétés et qui, toutes, ont beaucoup de ressemblance avec la menthe.

Partie usitée.—Toute la plante, excepté la racine.

Propriétés.—Légèrement narcotique, tonique, diaphorétique, un peu astringente.

Usage.—Dans les affections et les hémorrhagies pulmonaires. La lycope calme l'irritation et la toux, puis diminue le pouls.

Dose.—En infusion (Lycope, ℥ j. Eau, Oj.), quantité voulue.

LYTHRUM SALICARIA, (Syn) *Lysimachia Purpura.* (F) *Salicaire Commune.* (A) *Loosestrife, Purple Willow Herb.*

Plante Européenne, à grandes fleurs pourpres, de la famille des *salicaires.* On en trouve rarement en Canada.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Astringente, tonique.

Usage.—Dans la diarrhée et les dyssenteries chroniques.

Dose.—60 grains de poudre, 3 fois par jour. De la décoction, (salicaire, ℥ j. Eau, Oj.) ℥ ij. 4 ou 5 fois par jour.

M

MAGNESIUM.—Métal qui fait la base de la magnésie, il est blanc d'argent, cristallin, lamelleux ; quelquefois il est grenu, et, dans ce cas, il est gris bleuâtre et dépourvu d'éclat.

MAGNESIA. (Syn) *Magnesia Usta, Magnesia Calcinata, Magnesia Levis,* (F) *Magnésie Calcinée. Magnésie Pure, Magnésie Décarbonatée, Oxyde de Magnésium.* (A) *Magnesia, Calcinated Magnesia.*

On prépare la magnésie calcinée en calcinant de la magnésie blanche du commerce jusqu'à dégagement de l'eau et de l'acide carbonique. Elle doit se dissoudre sans effervescence dans les acides ; sa dissolution dans l'acide chlorhydrique ne doit pas précipiter par le bicarbonate de potasse à la température ordinaire.

La Magnésie de Henry, (*Henry's Magnesia*); celle de Husband, (*Husband's Magnesia*); et celle de Ellis, (*Ellis Magnesia*), sont plus denses, plus solubles dans l'eau, et plus douces au toucher que la précédente. On appelle *Magnesiæ Carbonas Ponderosum* (A) *Heavy Magnesia,* celle qui est préparée par le procédé de Dublin. Toutes ces différentes espèces de magnésie sont identiques.

Qualités.—La magnésie est en masse blanche, pulvérulente, douce au toucher, insipide, infusible et très peu soluble dans l'eau.

Propriétés.—Antacide et laxative.

Usage.—Dans les brûlements d'estomac, les acidités, les aphthes, etc. On la préfère à la craie lorsqu'il y a constipation. Elle est quelquefois donnée dans la dyssenterie, combinée avec l'opium et l'ipécacuanha, on administre ensuite une forte dose de limonade.

Incompatibilités.—Les acides, les sels métalliques, l'hydrochlorate d'ammoniaque.

Préparations Officinales.—Liqueur de Citrate de Magnésie. Poudre de rhubarbe composée.

MAGNESIÆ ACETAS. (F) *Acétate de Magnésie.* (A) *Acetate of Magnesia.*

L'acétate de magnésie est un sel déliquescent qui ne peut être cristallisé qu'avec beaucoup de difficulté. Il est très-soluble dans l'eau et l'alcool ; il a peu de saveur, cependant il en a plus que le citrate de magnésie auquel on veut le substituer. Tel qu'il est préparé, pour l'usage thérapeutique, il a une consistance sirupeuse. Mélangé avec trois fois son poids de sirop de fleurs d'oranger, il forme la préparation de M. Renaud : Acétate de Magnésie, ℥ j. Sirop de fleurs d'oranger, ℥ iij. dose, ℥ iv.

Propriétés.—Purgatif. Pour l'usage, Voyez Magnesiæ citras.

MAGNESIÆ CARBONAS, (Syn) *Magnesia Alba, Magnesiæ Carbonas Levis, Magnesiæ Subcarbonas.* (F) *Carbonate de Magnésie, Sous-carbonate de Magnésie, Magnésie Carbonatée, Magnésie Blanche.* (A) *Carbonate of Magnesia.*

Il existe trois carbonates de magnésie : un carbonate neutre, qui n'est pas employé en médecine, un bicarbonate qui entre dans plusieurs eaux minérales, et un sous-carbonate dont nous allons traiter.

Le carbonate de magnésie se trouve dans la nature, en très-petite quantité et souvent impur. On le prépare en traitant une dissolution de sulfate de magnésie par le carbonate de potasse bouillant ou le carbonate de soude ; le Dispensaire des Etats-Unis préfère ce dernier.

Qualités.—Ce sel, tel qu'il se présente dans le commerce, est sous forme de masses cubiques, d'un beau blanc, doux au toucher, insipide, très-léger, inodore, inaltérable à l'air, complètement insoluble dans l'eau, facilement soluble dans l'acide chlorhydrique avec effervescence.

Propriétés.—Usage.—Antacide, laxatif. Employé dans les mêmes cas que la magnésie calcinée, mais il cause quelquefois une distention désagréable des intestins.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans de l'eau, on le répète au besoin.

MAGNESIÆ CITRAS. (F) *Citrate de Magnesie.* (A) *Citrate of Magnesia.*

Ce sel s'obtient de deux manières différentes: 1° en décomposant le sulfate de magnésie par le citrate de soude; 2° en saturant une solution d'acide citrique par la magnésie ou l'hydrocarbonate de cette base.

Qualités.—Préparé à l'aide de l'un ou de l'autre des deux procédés indiqués ci-dessus, le citrate neutre de magnésie est un sel blanc, pulvérulent, insipide, doux au toucher, plus pesant que la magnésie, soluble dans l'eau à l'aide d'un léger excès d'acide. Cette solution a une saveur légèrement acide qui n'a rien de désagréable.

Si l'union de l'acide citrique et de la magnésie est des plus faciles, puisque ces deux produits se combinent promptement, quelles que soient la quantité et la température de l'eau, il n'en est pas moins vrai que le sel formé acquiert en peu de temps une insolubilité qui doit le rendre impropre aux usages pharmaceutiques.

Cet état a lieu d'autant plus vite et d'autant plus complètement que la chaleur vient y jouer un rôle plus actif.

On devra conséquemment limiter beaucoup l'emploi du citrate de magnésie préparé à l'avance, soit en poudre, soit pour la confection des limonades purgatives, puisqu'il peut offrir des degrés de solubilité fort différents, selon le mode qu'on a suivi et les soins qu'on a apportés à sa préparation.

Toutefois, comme la LIMONADE PURGATIVE AU CITRATE DE MAGNÉSIE est fort du goût des malades, et souvent ordonnée par les médecins, on devra se contenter d'un mélange fait à l'avance ou extemporanément, composé de trois parties d'acide citrique en poudre et d'une partie de magnésie calcinée du commerce, mélange qui se conserve parfaitement, se combine facilement en présence de l'eau, quelle que soit sa température, et donne une solution limpide très peu altérable, même au bout d'un long temps, légèrement acide et susceptible d'être sucrée et aromatisée à volonté.

Si l'on délivrait au malade ce mélange en nature, on aurait soin de lui recommander de ne l'employer qu'en dissolution, et d'attendre que les liqueurs soit devenues claires, ce qui a lieu très-rapidement avec l'eau chaude, mais demande plus de temps avec l'eau froide.

Enfin, si l'on tenait à préparer du citrate de magnésie à l'avance pour être administré à l'état de poudre, ou pour servir à la confection de pastilles, on devrait, suivant le conseil de M. E. Marchand, n'employer que la quantité d'eau strictement nécessaire à la combinaison, ne dessécher le sel qu'à une très douce chaleur, et même y laisser dominer un peu l'acide. (Bouchardat.)

Propriétés.—Usage.—Purgatif à dose élevée, laxatif à moindre dose. Il agit comme le sulfate de magnésie, mais il en faut une plus forte dose pour purger et il est moins désagréable que celui-ci. Ce sel n'occasionne ni soif ni épreintes, et à peine quelques légères coliques.

Dose.—Comme purgatif, ℥ jss. à ℥ ij. dans ℥ vj. à ℥ viij. d'eau; comme laxatif, ℥ ss. à ℥ j. Voyez Liquor Magnesiœ Citratis.

MAGNESIA CITRAS GRANULATUM. (F) *Citrate de Magnésie Granulé, Citrate de Magnésie Effervescent, Magnésie Effervescente, Magnésie Granulée.* (A) *Granular Citrate of Magnesia, Effervescing Citrate of Magnesia.*

Ce que l'on vend sous ce nom consiste principalement d'acide tartarique, de bicarbonate

de soude, le sucre et quelques traces de Magnésie. On ne peut avec le Citrate de Magnésie seul obtenir une préparation effervescente et parfaitement soluble.

La préparation suivante possède ces avantages :

℞.—Acide Citrique en poudre, 4 lbs. Magnésie Calcinée, 1½ lbs. Bicarbonate de Soude, 3 lbs. Acide Tartarique, 3 lbs. Sucre blanc en poudre, 6 lbs. Huile de Citron, ℥ ss. Alcool, quantité suffisante.

Ajoutez le sucre à l'Acide Citrique, mêlez bien ; alors ajoutez la Soude, la Magnésie et l'Acide Tartarique, passez le tout trois fois à travers un tamis No. 40 afin de bien mélanger les poudres ; humectez la poudre avec l'Alcool fort, passez à travers un tamis No. 8, et placez sur un baquet de bois dans une chambre chaude pour le faire sécher ; alors ajoutez l'Huile de Citron et mettez en bouteilles. Il faut ordinairement 24 heures et une température de 120° pour sécher le sel parfaitement.

Propriété.—Usage.—Laxatif, d'un goût acide, agréable.

Dose.—℥ j. et plus dans un verre (tumbler) d'eau.

MAGNESIÆ SULPHAS, (Syn) *Sulphas Magnesiæ Purificata, Sal Epsomensis.* (F) *Sulfate de Magnésie, Sel d'Epsom, Sel d'Angleterre.* (A) *Sulphate of Magnesia, Epsom Salt.*

On l'obtient en évaporant les Eaux des fontaines salines qui en contiennent une grande quantité. C'est un sel blanc, inodore, soluble dans l'eau, très amer en petits cristaux.

Propriétés.—Purgatif, diurétique.

Usage.—Dans tous les cas qui requièrent l'emploi des purgatifs, surtout dans les maladies inflammatoires, l'ictère, etc. C'est un purgatif doux, peu irritant, qui ne produit pas d'excitation générale, mais sa saveur est très désagréable. Combiné avec l'infusion de roses acidulées, il peut être gardé par les estomacs les plus rebelles. Moins il est dilué, mieux il agit, pourvu qu'on ait soin de prendre une tasse d'eau chaude, ou de thé faible une heure après que le remède a été ingéré. Dans les maladies inflammatoires, on doit le donner après d'autres remèdes plus énergiques. On l'administre aussi en lavement.

Dose.—℥ j. dans quatre onces d'eau chaude on d'infusion de séné. On peut aussi l'administrer à doses fractionnées, soit seul dans l'eau acidule simple, soit enfin combiné avec l'acide sulfurique (solution saturée de sel, ℥ vij. acide sulfurique dilué, ℥ j.) dose, une cuillérée à soupe dans un verre à vin d'eau. En lavement on donne une once et demie à trois onces.

Le Sulfite de Magnésie est employé en France contre les affections putrides ; les fièvres typhoïdes, éruptives, intermittentes, etc.

Dose.—20 grains à ʒ j. En lavement, ℥ j.

MAGNESII CHLORIDUM. (F) *Chlorure de Magnésium, Muriate ou Hydrochlorate de Magnésie, Chlorure Magnésique.* (A) *Chloride of Magnesium, Muriate of Magnesia.*

Sel blanc très déliquescent et amer.

Propriété.—Usage.—Selon le Dr. Lebert, il agit favorablement comme purgatif, produisant un écoulement considérable de bile et augmentant l'appétit. Comme il est très déliquescent, il est mieux de le donner en solution.

Dose.—De la solution (sel et eau, parties égales au poids), ℥ j. diluée suffisamment. Une demi-once suffit pour un enfant de 10 à 14 ans.

MAGNOLIA. (F. et A.) *Magnolia.*—On appelle ainsi l'écorce de Magnolia glauque (Magnolia Glauca, (A) White bay, Sweet bay) ; du Magnolia acuminé (Magnolia acuminata. (A) Cucumber Tree), et du Magnolia tripelata. (A) Umbrella Tree), arbres de l'Amérique dont les magnifiques fleurs blanches ont une odeur délicieuse. Ils appartiennent à la famille des *magnoliacées.*

Qualités.—L'écorce a une odeur aromatique, une saveur amère et aromatique.

Propriétés.—Diaphorétique, tonique aromatique, légèrement stimulante.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes, le rhumatisme chronique, la débilité gastrique.

Dose.—De la poudre, ℨ ss. à ℨ j. souvent répétée. L'infusion est moins efficace.

MALAMBO. (A) *Malambo Bark, Matias Bark.*

On a donné ce nom à une écorce dont l'origine est encore incertaine, et qui a été apportée de Santa-Fé de Bogota, en 1806. Quelques auteurs l'attribuent au DRIMYS WINTERI, d'autres, à un QUASSIA.

Qualités.—Cette écorce est épaisse de 3 à 4 lignes, cassante, couleur de vin, recouverte d'un épiderme blanc : elle a sur sa surface des tubercules nombreuses ; son odeur est forte lorsqu'elle est récente ; sa saveur est amère et poivrée. Son principe actif paraît être une huile volatile et une matière extractive amère.

Propriétés.—Usage.—Selon le Dr. Mackay, on a employé cette écorce, avec avantage, dans les fièvres intermittentes, la convalescence après les fièvres continues, la dyspepsie et autres cas ou les toniques étaient indiqués, ainsi que combinée avec les diurétiques.

Dose.—Non déterminée.

Remarque.—On croit que l'écorce appelée *Matias Bark* et celle nommée *Winter's Bark*, sont identiques avec le *malambo.*

MALTINE.—℞.—(Dr. Coutaret), 1 kilogramme d'orge germée et pulvérisée, puis mis en macération pendant vingt-quatre heures dans deux kilogrammes d'eau à 40° additionnée de 3 grammes de bicarbonate de soude. Cette température initiale n'est pas maintenue ; elle se met peu à peu en équilibre avec la chaleur modérée d'un appartement habité. Au bout de ce temps on exprime fortement le mélange et on filtre la solution. Ce liquide est mêlé à un peu de noir animal, mis sur le fourneau et tenu pendant quelques minutes à une température de 60° pour coaguler l'albumine végétale. On filtre une seconde fois et l'on ajoute à la solution filtrée son double en volume d'alcool à 60°

Il se forme immédiatement un précipité floconneux de maltine blanche qu'on recueille sur des filtres. Il ne reste plus qu'à le sécher avec précaution dans une étuve à 40° et à le conserver dans des flacons bien secs.

Qualités.—Poudre jaune blanchâtre, amorphe et incristallisable, d'une odeur désagréable de levain de pain de seigle décomposée par la fermentation, un peu soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool. Mise en contact avec la fécule cuite, elle la fluidifie rapidement. Elle transforme les féculents en dextrine et en glycose agissant à la manière d'une salive artificielle ou ptyaline végétale.

Propriétés.—Usage.—Dans les dyspepsies liées à l'insuffisance du ferment amylacé, et dans les dérangements des intestins des enfants au sevrage. Lorsque la salive est diminuée, altérée ou absente, elle le remplace. Elle régularise les selles. Enfin comme la pepsine est le dissolvant des viandes, de même la maltine est le dissolvant des fécules.

Dose.—1 à 2 et 3 grains après le repas sous forme de pastilles.

MALVA CRISPA. (F) *Mauve Crépue ou Frisée.* (A) *Curled or Crisped Leaved Mallow.*

Plante vivace, cultivée dans les jardins ; elle a plusieurs pieds de haut, ses feuilles sont frisées. Elle appartient à la famille des malvacées.

Partie usitée.—Les feuilles et la racine.

Propriétés.—Usage.—Voyez Malva Rotundifolia.

MALVA ROTUNDIFOLIA. (F) *Mauve à Feuilles Rondes, Petite Mauve, Fromageon.* (A) *Low Mallow.*

Plante indigène, vivace, de la famille des malvacées. Elle croît autour des maisons.

Partie usitée.—Les feuilles, la racine, les graines (*Fromageons*).

Propriété.—Usage.—Employée comme émollient, en tisane, en cataplasmes et en fomentations, dans tous les cas où les émollients sont indiquées. La racine bouillie dans de l'eau est donnée, avec succès, dans la dysménorrhée ou les douleurs causées par les règles. La décoction de la racine et l'infusion des feuilles et des graines sont employées à l'intérieur, dans les affections néphrétiques, catarrhales et dyssentériques, ainsi que dans tout autre cas qui demande l'emploi d'un liquide mucilagineux. On l'emploie aussi en lavements.

Dose.—Quantité voulue. Le sucre brûlé relève le goût de ces préparations qui sont insipides.

MALVA SYLVESTRIS. (F) *Mauve de France, Grande Mauve, Mauve Sauvage.* (A) *High Mallow.*

Plante de l'Europe, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des malvacées.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez Malva Rotundifolia.

MANDRAGORA OFFICINALIS, (Syn) *Mandragora Acaulis, Atropa Mandragora.* (F) *Mandragore Officinale.* (A) *Mandrake, Mandragora.*

Plante Européenne, vivace, de la famille des *solanées.*

Partie usité—La racine.

Qualités.—Cette racine est grosse, longue, blanchâtre.

Propriétés.—Narcotique. C'est un poison. Voyez antidote.

Usage.—Autrefois employée comme agent essentiel dans des préparations qui avaient pour but de déterminer le sommeil et l'insensibilité pendant les opérations. Dans ces derniers temps on s'est servi avec un certain succès, de la mandragore contre l'aliénation mentale, et quelques médecins emploient la racine en cataplasme sur des tumeurs squirrheuses, scrofuleuses et syphilitiques. Son emploi demande beaucoup de précautions, car c'est un poison encore plus dangereux peut-être que la belladone. Ce remède n'est pas employé dans les Etats-Unis ni ici.

Dose.—Les doses les plus fortes n'ont jamais dépassé 18 grains par jour, donné à doses fractionnées.

MANGANESII ACETAS. (F) *Acétate de Manganèse.* (A) *Acetate of Manganese.*

Obtenu en faisant dissoudre le carbonate dans l'acide acétique.

Qualité.—En cristaux incolores ou couleur de rose, d'un goût métallique astringent, solubles dans l'alcool et dans l'eau.

Propriété.—Usage.—Comme les autres préparations de manganèse.

Dose.—5 grains, 3 fois par jour.

MANGANESII OXIDUM, (Syn) *Manganesii Binoxidum, Manganesii Peroxidum, Manganesium Nigrum, Magnesia Nigra.* (F) *Manganèse, Oxyde Noir de Manganèse, Tritoxyde de Manganèse, Peroxyde de Manganèse.* (A) *Oxide of Manganese, Peroxide of Manganese, Deutoxide of Manganese, Black Oxide of Manganese.*

L'oxyde noir existe en abondance dans les départements des Vosges et de la Moselle, soit en masses amorphes, soit sous forme d'aiguilles brillantes ; il est friable, insipide, inodore, insoluble dans l'eau. (Bouchardat).

Propriétés.—Tonique.

Usage.—Dans l'anémie, le scorbut, la chlorose, la syphilis, quelques maladies de la peau, spécialement la gale et le porrigo. Enfin utile dans les affections qui ont débilité l'organisme. Il agit comme le fer auquel on l'associe souvent.

Dose.—3 à 20 grains, 3 fois par jour en pilules. Pour l'usage externe, on emploie l'onguent suivant : oxyde de manganèse, ʒ j. à ʒ ij. saindoux, ℥ j.

MANGANESII SULPHAS, (Syn) *Manganesii Protoxydi Sulphas.* (F) *Sulfate de Manganèse.* (A) *Sulphate of Manganese.*

Ce sel est obtenu en chauffant l'oxide noir natif avec de l'acide sulfurique concentré. Il est en cristaux.

Propriétés.—Usage.—D'après feu le Dr. Thomas Thompson, de Glascow, il ressemble au sulfate de soude, tant pour la saveur que dans ses effets.

Dose.—Comme purgatif, ʒ j. à ʒ ij. Comme altérant, 5 à 20 grains.

Remarque.—Les sels de Manganèse employés en médecine, quoiqu'ils ne soient pas officinaux sont placés ci-après.

MANGANESII CARBONAS, (Syn) *Carbonate de Manganèse, Carbonate Manganeux.* (A) *Carbonate of Manganese.*

Cette préparation telle qu'on la trouve dans la pharmacopée des Etats-Unis forme une masse pilulaire dont on fait des pilules de quatre grains. (Voyez pilules de manganèse et manganesii oxidum.)

Propriétés.—Usage.—Dans les cas d'anémie, on le donne seul ou joint à quelque préparation de fer.

CARBONATE DE FER ET DE MANGANÈSE SACCHARIN. (A) *Saccharine Carbonate of Iron and Manganese.*

Cette préparation se trouve dans le Dispensaire des Etats-Unis. C'est une poudre brun rougeâtre qui n'a que le goût de sucre.

Dose.—5 grains, 3 fois par jour. On peut augmenter graduellement jusqu'à 20 grains. Ce remède se prend au moment du repas ou même en mangeant C'est un bon tonique.

MANGANESII LACTAS (F) *Lactate de Manganèse.* (A) *Lactate of Manganese.*

Ce sel a été donné, associé au lactate de fer, dans la chlorose, à la dose d'un grain, augmentant graduellement jusqu'à cinq.

PHOSPHATE, MALATE et TARTRATE de MANGANESE.

Ces sels ont été proposés par M. Hannon comme des remèdes utiles. Voyez sirop de phosphate de manganèse et manganesii oxidum.

MANGANESII IODIDUM, (F) *Iodure de Manganèse.* (A) *Iodide of Manganese.*

Ce sel peut être donné en sirop et en pilules. Voyez sirop et pilules d'iodure de Manganèse.

Propriétés.—Usage.—Tonique, altérant. Employé dans l'anémie qui accompagne les maladies scrofuleuses, la phthisie, les cancers, et la cachexie syphilitique. Combiné avec le quinquina, il fait promptement disparaître les engorgements de la rate qui surviennent souvent à la suite des fièvres de longue durée.

MANGANESII TANNAS, (F) *Tannate de Manganèse.* (A) *Tannate of Maganese.*
Obtenu par l'union du Tannin et du Manganèse.

Qualités.—Cristaux très solubles dans l'eau.

Propriété.—Usage.—Il présente l'avantage sur les autres tannates métalliques d'être très-soluble. Il est tonique, astringent et antiseptique.

Dose.—$\frac{1}{4}$ à 1 grain en pilules, sirop ou pastilles, à l'extérieur en onguent dans les plaies 4 grains à ℥ j. en collyre $\frac{1}{2}$ grains à ℥ j. en injections, 1 grain à ℥ j.

PRÉPARATIONS FERRO MANGANIQUES. (A) *Ferro Manganic Preparations.*

M. Hannon croit que la manganèse est surtout appliquable dans les cas d'anémie dans lesquels le fer a échoué; mais il préfère donner les deux métaux combinés ensemble. Voyez sirop d'iodure de fer et de manganèse pilules d'iodure de fer et de manganèse.

MANNA, (F) *Manne.* (A) *Manna.*

La Manne découle de deux espèces de frênes de la famille des jasminèes, les *Fraxinus ornus et rotundifolia.* On la récolte en Sicile et en Calabre; on en trouve dans le commerce trois sortes : 1° La *manne en larmes,* elle est en masses blanches, jaunâtres ; 2° *la manne*

en sorte, elle contient encore de petites larmes mêlées de parties molles, noirâtres, formant des marrons. C'est la première que l'on doit préférer.

Propriétés. – La manne est un purgatif très-doux ; elle est surtout utile dans les affections catarrhales chroniques, circonstances dans lesquelles d'autres purgatifs pourraient aggraver les accidents ;

Dose.— ℥ ss. à ℥ ij. dans de l'eau chaude, du lait ou une médecine purgative. Les enfants la mangent comme des bonbons. Elle est sujette à donner des douleurs.

MANNITUM. (F) *Mannite.* (A) *Mannite, Mannin.*

Non donne par Thénard à un principe abondamment contenu dans la manne. La mannite se forme aussi dans les fermentations lentes, visqueuses et lactiques du sucre.

Qualités.—La mannite est en cristaux blancs, fins, soyeux ; elle est faiblement sucrée, insoluble dans l'alcool, soluble dans l'eau chaude ou dans 5 parties d'eau froide.

Propriété.—C'est un purgatif doux et agréable.

Dose.— ʒ ij. à ʒ iv. dans de l'eau chaude.

MARANTA, (Syn) *Fecula Marantæ, Amylum Marantaceum, Amylum Americanum.* (F) *Arrow-root.* (A) *Arrow-root.*

L'Arrow-root est une fécule blanche retirée du maranta indica, plante des Indes.

Ses propriétés sont les mêmes que celles des autres fécules ; il paraît cependant convenir mieux que quelques autres dans certains cas d'irritation du canal intestinal.

Il doit être sans saveur ni odeur, c'est à cela que l'on reconnaît si il est pure.

Propriétés.—Nutritif, adoucissant.

Usage.—Comme nourriture pour les petits enfants, les malades, les convalescents, etc. On le fait à l'eau, au lait ou au vin, et on l'aromatise au goût.

Dose.—On peut faire une chopine d'arrow-root avec une cuillérée à soupe de cette fécule. On en prend au besoin.

Pour la manière de le faire, Voyez Aliments des malades au chapitre de la diète.

MARANTA GALANGA, (Syn) *Alpinia Galanga, Amomum Galanga, Galanga.* (F) *Galanga.* (A) *Galanga.*

Plante qui croît dans les Indes orientales. Sa racine est un stimulant, aujourd'hui peu usité. On en distingue deux espèces : 1° le *Grand Galanga, Galanga Major*, qui a une odeur analogue à celle du cardamome, une saveur piquante et aromatique ; 2° le *Petit Galanga, Galanga Minor*, dont la couleur est plus brune, l'odeur et la saveur plus fortes.

Dose.—En poudre, 15 à 30 grains. En infusion, deux fois cette dose.

MARMOR, (Syn) *Marmor Album, Calcis Carbonas Durus.* (F) *Marbre.* (A) *Marble. White Granular Carbonate of Lime.*

Le marbre est une chaux carbonatée, le plus pur est celui de Carrara, appelé quelquefois *marbre des statuaires* ; mais il n'est pas nécessaire de choisir le marbre le plus pur pour les préparations pharmaceutiques ; celui des Etats-Unis suffit ordinairement.

Le marbre n'est employé que pour certaines préparations officinales.

MARRUBIUM, (Syn) *Marrubium Vulgare, Marrubium Album, Marrubium Germanicum,* (F) *Marrube, Marrube blanc.* (A) *Hoarhound.*

Plante indigène de la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Toute la plante moins la racine.

Qualités.—Odeur forte, agréable saveur très amère ; il cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Tonique, diurétique, laxatif, emménagogue.

Usage.—Dans l'hystérie, le catarrhe chronique, l'asthme pituiteux, etc. Peu usité.

Dose.—En poudre, ʒ ss. à ʒ j. 3 fois par jour. Du jus exprimé, ℥ ss. à ℥ jss.—De l'infusion, (Marrube, ℥ ss. Eau, Oj.) un verre plusieurs fois par jour.

MASTICHE, (Syn) *Resina Lentiscina, Menfrigé, Mastix, Pistaciœ Lentisci Resina.* (F) *Mastic.* (A) *Mastic.*

Résine qui découle du *Terebinthus lenstiscus, Pistacia lentiscus.*

Qualités.—En lames jaune pâle, tantôt aplaties tantôt sphériques dont la surface est molle et comme farineuse à cause de la poussière provenant du frottement continuel des morceaux. Sa cassure est vitreuse, sa transparence un peu opalinée ; il est soluble dans l'éther en partie dans l'alcool.

Propriété.—*Usage*—Stimulant, sialagogue. Employé dans les toux obstinées, etc. On emploie surtout le mastic pour remplir les dents cariées. Après avoir nettoyé la dent malade, on emplit la cavité avec un morceau de ouate imbibée dans la solution suivante : Mastic, 4 parties, éther, 1 partie ; l'éther en s'évaporant laisse dans la dent une pâte assez ferme pour garantir le nerf du contact des aliments et de l'impression de l'air.

Dose.—10 à 30 grains, 2 fois par jour.

MATICO. (Syn) *Piper Angustifolium.*

Plante du Pérou, de la famille des *pipéracées.*

Partie usitée.—Les feuilles qui ont une odeur aromatique, agréable. Il est probable que le matico doit ses propriétés à l'huile volatile qu'il contient et à un principe amer appelé *Maticin.*

Propriétés.—Stimulant et tonique.

Usage.—Dans les maladies des membranes muqueuses telles que la gonorrhée, la leucorrhée, la ménorrhagie, le catarrhe de la vessie, les hémorrhoïdes et le saignement de nez. Quelques médecins l'ont employé, avec avantage, dans la diarrhée, le crachement de sang, l'hématémèse, la dyssenterie et l'hématurie.

A l'extérieur pour arrêter les hémorrhagies des sangsues, des coupures, etc. Dans ce cas, il agit sans doute mécaniquement, comme l'agaric, car il n'est pas astringent.

Dose.—ʒ ss. à ʒ ij. 3 fois par jour.

Préparations Officinales.—Infusion de Matico. Teinture de Matico.

MATRICARIA, (Syn) *Matricaria Chamomilla, Matricaria Suaveolens, Anthemis Vulgaris.* (F) *Camomille Vulgaire.* (A) *German Chamomile, Dog's Chamomile.*

Plante Européenne annuelle, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—Les fleurs.

Qualités.—Ces fleurs jaunes et blanches deviennent beaucoup plus petites que celles de la camomille romaine lorsqu'elles sont sèches.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de la camomille romaine, quoique ses propriétés soient moins efficaces.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

MATRICARIA LEUCANTHEMUM, (Syn) *Chrysanthemum Leucanthemum.* (F) *Chrysanthème Leucanthème, Marguerite Blanche, Grande Marguerite.* (A) *White Weed, Ox-Eye-Daisy.*

Plante Européenne, annuelle, naturalisée dans ce pays ; elle appartient à la fammille des *composées.*

Cette plante est peu employée, même comme remède domestique. On la donnait autrefois dans les maladies des poumons.

MATRICARIA PARTHENIUM, (Syn) *Parthenium Febrifugum, Pyrethrum Par-*

thenium, Chrysanthemum Parthenium. (F) *Matricaire, Chrysanthème Matricaire.* (A) ***Fever-Few, Feather-Few, Mother-wort, Cowthwort.***

Plante Européenne, vivace, naturalisée dans les Etats-Unis; elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—Toute la plante, moins la racine.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la camomille.

MEDEOLA VIRGINICA. (Syn) *Gyromia.* (F) *Médéole de Virginie, Jarnotte.* (A) *Cucumber Root.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *composées.*

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Usage.—Selon feu le professeur Barton, cette racine est probablement diurétique et peut être employée avec succès dans l'hydropisie.

MELLITA. (F) *Mellites.* (A) *Preparations of Honey.*

On donne le nom de *mellites* aux sirops préparés avec le miel; ils doivent avoir la même densité et la même consistance que les sirops préparés avec le sucre. Les règles générales que nous avons exposées pour la préparation des sirops peuvent être appliquées aux mellites. Ils sont composés de miel uni à l'eau, à des infusions ou à des décoctions, à des sucs de plante, à des vinaigres simples ou à un vinaigre médicinal.

Les mellites se conservent moins bien que les sirops, aussi sont-ils moins employés; ils participent plus ou moins à la propriété laxative qui appartient au miel donné à haute dose.

MEL (Syn) *Meli.* (F) *Miel.* (A) *Honey.*

Substance liquide et sucrée que les abeilles recueillent sur les fleurs et qu'elles apportent dans leurs ruches.

La partie la plus pure du miel s'appelle *Miel Vierge.*

La modification la plus remarquable que le miel soit susceptible d'éprouver, c'est de devenir vénéneux quand les abeilles l'ont recueilli sur des plantes dangereuses; plusieurs faits bien constatés par beaucoup d'observateurs établissent cette vérité. (Bouchardat.)

Propriétés.—Apéritif, à l'extérieur détersif et stimulant.

Usage.—Le miel est un aliment sain et agréable. En médecine on l'emploie surtout en gargarisme et en collutoire combiné avec quelque remède. On l'applique quelquefois sur des ulcères de mauvaise nature,

Préparations officinales.—Oxymel, Oxymel Scillitique.

MEL DESPUMATUM, (Syn) *Mel Depuratum, Anaphromeli.* (F) *Miel Clarifié, Miel Dépuré, Sirop de Miel, Mellite Simple.* (A) *Clarified Honey.*

On appelle ainsi du miel que l'on a fait fondre au bain-marie et dont on enlève l'écume. Quelquefois on délaie le miel dans une quantité suffisante d'eau et on fait cuire en consistance de sirop, ayant soin d'ôter l'écume; d'autrefois on clarifie au charbon ou a l'albumine, comme les sirops de sucre et en filtre.

Propriété.—Usage.—Voyer Mel.

MEL ACETATUM, (Syn) *Oxymel Apomeli* (F) *Oxymel, Acétomel.* (A) *Oxymel.*

℞.—Lond. Acide Acétique, ℥ vij. Eau Distillée, ℥ viij. Miel, 5 ℔. Faites chauffer le miel et ajoutez-y l'eau et l'acide préalablement mêlés. On peut remplacer l'acide acétique par le vinaigre, mais il faut en mettre plus.

Usage.—En gargarisme et comme véhicule pour certaines préparations expectorantes et pour aciduler la boisson des malades dans les maladies fébriles.

Dose.—Quantité voulue.

Dose.—Comme boisson, au goût dans une tisane; en gargarisme, moitié eau. Pour les rhumes, combiné avec le sirop expectorant, moitié par moitié.

MEL ROSÆ, (Syn) *Mel Rosatum, Mellitum de Rosis.* (F) *Miel Rosat, Mellite de Roses.* (A) *Honey of Roses.*

℞.—E. U. Roses Rouges en grosse poudre, ℥ ij. Miel Clarifié, ʒ xx. Eau bouillante, ℥ xij. Laissez macérez les roses dans huit onces d'eau bouillante, pendant 4 heures, passez avec expression et mettez le produit de côté ; puis ayant fait macérer le résidu dans quatre onces d'eau, pendant une demi heure, passez de nouveau avec expression. Mêlez ce dernier produit avec une partie du premier (ayant soin d'en réserver quatre onces), ajoutez le miel et évaporez à une chopine ; enfin mêlez cttte dernière liqueur avec les quatre onces en réserve et passez.

Propriétés.—Astringent, détersif.

Usage.—Comme véhicule pour d'autres remèdes, en gargarisme dans l'inflammation et l'ulcération de la gorge et de la bouche. On emploie surtout la préparation suivante en gargarisme : Miel rosat, ℥ j. acide muriatique, ℥ ss. Eau, ℥ vj.

MEL SCILLÆ, (Syn) *Oxymel Scillæ, Oxymel Scilliticum.* (F) *Mellite Scillitique, Miel ou Oxymel Scillitique.* (A) *Oxymel of Squills.*

℞.—E. U. Vinaigre de Scille, Oij. Miel dépuré, Gjss. Mêlez et évaporez en consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Voyez sirop de Scille.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. A plus forte dose, il agit comme émétique ; on pourrait l'employer comme tel dans le croup et le catarrhe des enfants.

MEL SODÆ BORATIS (Syn) *Mel Boracis, Mel Boraxatum, Mel Subboracis.* (F) *Miel Boraté, Mellite de Borax.* (A) *Honey of Borax.*

℞.—L. Borax, ʒ j. Miel, ℥ j. Mêlez.

Propriété—Usage.—Voyez Borax.

MELILOTUS OFFICINALIS, (Syn) *Melilotus Vulgaris.* (F) *Mélilot.* (A) *Yellow Melilot.*

Plante indigène, bisannuelle, de la famille des légumineuses. L'odeur de cette plante est très-agréable.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriété.—Usage.—Elle était autrefois employée comme légèrement excitante, dans plusieurs maladies ; aujourd'hui on ne s'en sert plus qu'à l'extérieur, en cataplasmes ou en fomentations, dans les cas qui requièrent la chaleur et l'humidité. Peu usitée.

MELISSA, (Syn) *Melissa Officinalis, Melissa Romana.* (F) *Mélisse, Citronelle, Piment des abeilles.* (A) *Balm, Sweet Balm.* (Espagnol.) *Toronquil.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins ; elle apppartient à la famille des labiées.

Partie usitée.—Toute la plante, excepté la racine.

Qualités.—Odeur très-agréable, assez semblable à celle du citron, saveur aromatique ; la plante sèche a peu d'odeur.

Propriétés.—Stomachique, cordiale, diurétique.

Usage.—Comme boisson agréable et refraîchissante dans les maladies fébriles. La mélisse est recherchée pour son odeur. On a longtemps prétendu qu'elle avait la propriété de dissiper les vapeurs du cerveau, la mélancolie, de ranimer les forces vitales, etc. Dans l'Amérique du Sud, elle est encore donnée contre la mélancolie. On l'a aussi employée dans les céphalalgies des gens délicats et nerveux, dans les vertiges qui ne tendent pas à l'état de pléthore, les débilités musculaires, l'hypochondrie, l'hystérie, le bourdonnement d'oreilles, etc.

Avicenne, Sérapion, ainsi que plusieurs autres savants auteurs anciens et modernes la placent au nombre des meilleurs exhilarants.

Dose.—En infusion, quantité voulue.

Incompatibilités.—Sulfate de fer, acétate de plomb, et nitrate d'argent.

Remarque.—Cette plante doit être cueillie avant la floraison.

MENISPERMUM CANADENSE, (Syn) *Menispermum Angulatum.* (F) *Ménisperme du Canada, Raisin de Couleuvre.* (A) *Moonseed, Yellow Parilla.*

Plante indigène, de la famille des *ménispermées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est longue, d'une couleur jaune, d'une saveur amère.

Propriété.—Usage.—Cette racine est très employée dans la Virginie. Dans le traitement des maladies scrofuleuses, on la substitue à la salsepareille. On croit qu'elle a aussi des propriétés stimulantes et toniques.

Dose.—Quantité voulue, en décoction.

MENTHA AQUATICA, (Syn) *Mentha Palustris, Mentha Hirsuta, Mentha Rotundifolia Palustris.* (F) *Menthe Aquatique, Menthe Rouge.* (A) *Water-Mint.*

Plante de la famille des *labiées.* Elle n'est pas indigène.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la menthe poivrée et de la menthe verte.

MENTHA CANADENSIS, (Syn) *Mentha Borealis.* (F) *Menthe du Canada.* (A) *Horsemint.*

Plante indigène, de la famille des *labiées.*

Propriétés.—Usage.—Voyez menthe verte et menthe poivrée.

MENTHA CERVINA, (Syn) *Pulegium Cervinum* (F) *Menthe Cervine.* (A) *Hart's Pennyroyal, Hyssop-Leaved-Mint.*

Plante Européenne, de la famille des *labiées.*

Propriétés.—Usage.—Voyez menthe verte et menthe poivrée. Son odeur et saveur sont très désagréables.

MENTHA CRISPA, (Syn) *Mentha Hercynica, Colymbifera Minor.* (F) *Menthe Crépue ou Frisée, Baume d'Eau à feuilles ridées.* (A) *Curled Mint.*

Plante indigène, de la familles de *labiées.*

Propriété.—Usage.—Voyez menthe poivrée.

MENTHA PIPERITA, (Syn) *Mentha Piperitis, Mentha Officinalis, Mentha Balsamea.* (F) *Menthe Poivrée.* (A) *Peppermint.*

Plante naturalisée dans le pays ; elle appartient à la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Toute la plante, moins la racine.

Qualités.—Odeur forte, agréable, saveur piquante, aromatique, qui produit une sensation de froid dans la bouche ; son principe actif dépend d'une huile volatile ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Stomachique, carminative, stimulante, sudorifique.

Usage.—Employée pour exciter la transpiration dans les fièvres éruptives, les maladies fébriles et l'aménorrhée, pour calmer les nausées, la toux et les douleurs spasmodiques de l'estomac ou des intestins ; pour masquer le goût désagréable de certains remèdes, etc. A l'extérieur, en application sur l'estomac dans le cas de douleur ou de vomissements.

Dose.—Infusion, Quantité voulue.

Préparations officinales.—Eau de Menthe poivrée. Huile de Menthe. Essence de Menthe. Peppermint.

MENTHA SARACENICA, (Syn) *Mentha Romana, Balsamita Suaveolens, Tanacetum Balsamita.* (F) *Menthe Coq, Costus des Jardins, Baume Coq, Menthe Romaine, Grand Baume.*

Plante très-commune dans le Sud de la France ; elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—Toute la plante moins la racine.

Qualités.—Odeur forte et aromatique, saveur chaude.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez Tanaisie.

MENTHA VIRIDIS (Syn) *Mentha Sativa, Mentha Vulgaris, Mentha Gentilis, Mentha Spicata, Mentha Lævigata,* (F) *Menthe Verte, Menthe Sauvage, Baume des Jardins.* (A) *Spearmint.*

Qualités.—Le baume a une odeur et une saveur agréables ; il cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez Menthe poivrée.

Préparations Officinales.—Infusion de Menthe. Huile de Menthe. Esprit de Menthe Eau de Menthe.

MENYANTHES, (Syn) *Menyanthes Trifoliata, Trifolium Paludosum, Trifolium Palustre, Trifolium Aquaticum.* (F) *Ményanthe, Trèfle d'Eau, Trèfle des Marais, Trèfle de Castor.* (A) *Water Trifoil, Buckbean.*

Plante indigène de la famille des *Gentianées* ; elle croît dans les marais, sur le bord des étangs ; ses fleurs sont d'un beau rose, sa racine est vivace.

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualité.—Inodore, extrêmement amer ; il cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Apéritif, tonique, diurétique, purgatif ; à fortes doses, émétique.

Usage.—Dans le rhumatisme chronique et arthritique, les affections herpétiques et cachectiques, le scorbut, l'hydropisie, la jaunisse, etc. Ce remède est excellent lorsqu'un effet purgatif et tonique est requis.

Dose.—De la poudre des feuilles, 20 grains à ʒj. De l'infusion (feuilles, ℥ss. Eau, Oss.) ℥j. à ℥jss.

MERCURIALIS, (Syn) *Mercurialis Annua.* (F) *Mercuriale annuelle, Foirolle, Ramberge, Vignoble.* (A) *French Mercury.*

Plante Européenne, de la famille des *euphorbiacées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Usage.—Cette plante a été regardée de tout temps comme purgative et emménagogue ; elle a aussi été regardée comme diurétique, et on l'a donnée dans les maladies syphilitiques. Bouillie, elle perd son âcreté et peut être employée comme émollient. Reichardt y a découvert récemment un nouvel alcaloïde quil a proposé de nommer *Mercurialin* (*Mercuriala.*)

Dose.— ʒiij. en infusion.—Du *Miel de Mercuriale* (suc de mercuriale, 1 partie, miel, 1 partie, mêlez), quantité suffisante. En lavement 64 parties du miel pour 440 d'eau.

Remarque.—La Mercuriale vivace, Mercuriale des chiens, Mercuriale des bois. (A) *Dog's Mercury,* se distingue de l'autre espèce par sa tige plus élancée et par la couleur de ses feuilles qui sont d'un vert bien plus foncé.

Nous avons lieu de nous étonner qu'elle ne soit pas usitée en médecine, car elle est beaucoup plus laxative et drastique que l'autre espèce. Cependant elle ne devra pas être substituée à l'autre. (Trousseau).

MESEMBRYANTHEMUM CRISTALLINUM, (Syn) *Mesembryanthemum Ficoïdes* (F) *Glaciale, Cristalline.* (A) *Ice-plant, Diamonds Fig-Marigold.*

Plante du Sud de l'Europe ; on la cultive dans les serres comme objet de curiosité, la

tige et les feuilles en dessous sont couvertes de gouttes cristallines qui les font paraître couvertes de glace et qui pour cette raison sont vulgairement connue sous le nom de *Glaces*.

Partie usitée.—Le jus exprimé de la plante.

Propriétés.—Usage.—On la croit adoucissante et diurétique ; elle a été employée dans beaucoup de maladies, entre autres, dans les affections des membranes muqueuses des poumons et du passage urinaire.

Dose.—Non déterminée.

MEZEREUM. (Syn) *Daphne Mexerei Cortex.* (F) *Mézéreum, Garou, Daphne Mezereum,* (A) *Mezereon.*

On appelle ainsi, l'écorce du Sainbois et du Bois gentil, arbrisseaux Européens, de la famille des *Thymélées.*

Qualités.—Les écorces employées sont en lanières minces, grisâtres et tachetées à l'extérieur, jaunes intérieurement, couvertes d'un duvet soyeux, d'une odeur faible, d'une saveur âcre, corrosive très persistante ; elles cèdent leurs propriétés à l'eau et au vinaigre.

Propriétés.—Stimulant, diaphorétique, à forte dose, émétique. A l'extérieur, épispastique. A haute dose, poison. Voyez Antidote.

Usage.—A l'intérieur, dans quelques cas de dartres, de scrofules, de syphilis constitutionelle et de rhumatisme chronique ; mais c'est une matière très irritante, qui, par son action sur le tube digestif, peut occasionner des inflammations très-dangereuses. A l'extérieur on se sert du garou comme épispastique ; l'écorce fraîche ou ramollie dans le vinaigre peut être employée sans autre préparation. On emploie aussi cette écorce comme masticatoire dans le cas de paralysie de la langue.

Remarque.—Les baies et les feuilles de ces arbrisseaux sont employées comme purgatif. Selon les auteurs français, 15 de ces baies suffisent pour tuer un homme, et Pallas assure que les Russes en prennent jusqu'à trente pour se purger.

Dose.—De la poudre, 1 à 10 grains. Elle est rarement donnée en substance.

Préparations officinales.—Décoction de Mézéreum. Décoction de Salsepareille Composée. Extrait fluide de Salsepareille composé.

MISTURÆ. (F) MIXTURE.—On entend par mixture une préparation dans laquelle des substances, soit liquides, soit solides, sont suspendues dans un liquide au moyen de la gomme arabique, du sucre, du jaune d'œuf ou autres matières visqueuses. On étend aussi ce nom à un simple mélange de teinture ou autres liquides. Quand la substance suspendue est de nature oléagineuse, on appelle la préparation, EMULSION, (L) EMULSIO, (A) EMULSION.

Les mixtures et les émulsions requièrent beaucoup de soin dans leur préparation. Règle générale, les substances médicinales doivent être intimement mêlées par la trituration avant que l'eau soit incorporée et celle-ci ne doit être ajoutée que très graduellement en continuant toujours la trituration.

La quantité d'eau et de gomme pour faire une émulsion varie suivant l'huile employée. L'huile de castor ne requiert que deux drachmes de gomme et trois drachmes d'eau, mais les autres huiles fixes requièrent presque toutes, moitié leur poids d'eau qui égale la moitié de l'huile et de la gomme résine. Lorsque l'huile et le mucilage sont bien liés, on peut ajouter autant d'eau que l'on veut, pourvu qu'on le fasse graduellement.

Les mixtures de liquides solubles peuvent se faire par simple mélange, en brassant la fiole qui les contient.

On donne aussi le nom de LAIT, (L) LAC, (A) MILK, à certaines mixtures, telles que celles d'assafœtida, de gomme ammoniaque d'amande amère, etc.

MISTURA ACACIÆ. (F) *Mixture de Gomme Arabique.* (A) *Gum Arabic Mixture.*

℞.—Ed. Mucilage de Gomme Arabique, ℥ iij. Amandes douces ℥ j. et ʒ ij. Sucre fin, ʒ v. Eau, Oj. (M. Imp). Faites tremper les amandes dans de l'eau bouillante afin de les peler, triturez-les premièrement avec le sucre, puis avec le mucilage jusqu'à ce que vous ayez une pâte bien uniforme, ajoutez l'eau graduellement en triturant toujours et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez gomme arabique. On l'emploie aussi pour combiner les huiles, les baumes et les résines avec l'eau.

Dose.—½ à 1 verre à vin.

MISTURA ALTHÆÆ, (F) *Mixture de Guimauve.* (A) *Marsh Mallow Mixture.*

℞.—Ed. Racine sèche de Guimauve, ℥ iv. Raisin privé des pepins, ℥ ij. Eau bouillante, Ov. (M. Imp.) Faites réduire à une chopine, passez, laissez reposer et décantez la liqueur qui surnage ; c'est cette liqueur que l'on emploie.

Propriétés.—Usage.—Adoucissante. Employée dans les affections calculeuses et les rhumes.

MISTURA AMMONIACI, (Syn) *Lac Ammoniaci.* (F) *Mixture de Gomme Ammoniaque, Lait d'Ammoniaque.* (A) *Ammoniac Mixture, Milk of Ammoniac.*

℞.—E.-U. Gomme Ammoniaque, ʒ ij. Eau, Oss. Triturez dans un mortier, ajoutant l'eau graduellement jusqu'à ce que le tout soit mélangé.

Propriétés.—Usage.—Voyez Gomme Ammoniaque.

Dose.—℥ ss. à ℥ j. On le prend seul ou combiné avec l'ipécacuanha, la teinture de scille, etc.

Incompatibilités.—Bichlorure de mercure, acétate de potasse, oxymel, esprit d'éther nitreux, éther.

MIXTURE ANTIASTHMATIQUE.—℞.—Tr. de Jusquiame, Tr. de Scille, Tr. de Belladone, Parégorique, aa, ℥ j. Nitrate de Potasse, gr. xx. Émétique, gr. j. Sirop ou Eau pure, ℥ viij.

Usage.—Dans les cas d'asthme, de bronchites chroniques, etc.

Dose.—Une cuilléré à thé toutes les 2 ou 3 heures.

MIXTURE ANTICHOLÉRIQUE, (Syn) *Anticholéra.* (A) *Anticholera.*

℞,—Teinture de kino, Tr. de Cannelle Parégorique, aa. ℥ j. Ether Nitreux, Ether Sulfurique, aa. ℥ ss. Essence de Menthe, ʒ ij. Camphre, gr, xx. Mêlez et conservez dans une fiole bien bouchée.

Dose.— ʒ j. après chaque selle, dans une once d'eau sucrée. Si les selles ne sont pas trop fréquentes, on prend cette dose tous les deux heures seulement.

MIXTURE de DWITE. (A) *Dwite's Mixture.*

℞.—Laudanum, ℥ j. Tr. de Camphre, ℥ j. Tr. de Rhubarbe Composée ℥ j Mêlez.

Usage.—Dans les cas de diarrhée et de choléra.

Dose.—Dans les diarrhées chroniques, ʒ j. le soir ; on peut répéter le lendemain. Pour le choléra, ʒ ss. répétée suivant la gravité du cas, faisant attention de ne pas donner trop d'opium.

MISTURA AMYGDALÆ, (Syn) *Emulsio Amygdalœ.* (F) *Emulsion d'Amandes, Mixtures d'Amandes, Lait d'Amandes.* (A) *Almond Mixture, Almond Emulsion.*

℥.—E.-U. Amandes douces, ℥ ss. Amandes amères, ʒ ij. Gomme Arabique en poudre, ʒ ss. Sucre, ʒ ij. Eau Distillée, ℥ viij. Triturez les amandes préalablement pelées, dans un mortier avec le sucre et la gomme jusqu'à ce que le tout soit bien mêlé, ajoutez l'eau graduellement en continuant toujours la trituration et passez.

AUTRE MIXTURE.—Prenez 2 onces de conserve d'amande et délayez dans une chopine d'eau.

Propriétés.—Usage.—Le lait d'amandes douces est adoucissant, rafraîchissant ; celui

d'amandes amères est sédatif. On emploie le premier comme boisson dans la gonorrhée, la stranguric, les fièvres hectiques, les rhumes, etc. Voyez amandes.

Dose.—Quantité voulue.

Remarque.—Le moyen le plus simple pour peler les amandes avec facilité, c'est de les faire tremper quelques minutes dans de l'eau chaude, puis de les frotter entre deux linges rudes.

Incompatibilités.—Les acides, tous les sels acidulés, les essences, les teintures, l'esprit d'éther nitrique et l'eau de pompe ordinaire.

MISTURA ASSAFŒTIDÆ, (Syn) *Lac Assafœtidæ, Emulsio Antihysterica.* (F) *Mixture d'Assafœtida, Lait d'Assafœtida, Lait Fétide.* (A) *Assafetida Mixture.*

℞.—(Shinn). Assafœtida, ℥ ss. Acide acétique dilué, ℥ ij. Eau, ℥ iv. Sucre, ℥ iv. Triturez. Cette préparation se conserve, et, en diluant avec moitié eau on a la mixture d'assafœtida officinale.—On peut la faire 2 fois plus forte.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Assafœtida.

Dose.—ʒ j. à ℥ ss. On peut répéter au besoin, plusieur fois par jour. En lavement, ℥ ij. à ℥ iv.

MISTURA CHLOROFORMI. (F) *Mixture de Chloroforme.* (A) *Mixture of Chloroform.*

℞. E.-U.—Chloroforme, ℥ ss. Camphre, ʒ j. Jaune d'œuf, n° 1. Eau, ℥ vj. Triturez le jaune d'œuf dans un mortier, premièrement seul, puis ensuite avec le camphre, préalablement dissous dans le chloroforme et enfin avec l'eau, que vous n'ajoutez que très graduellement.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Chloroforme. (Usage interne).

Dose.—℥ ss. à ℥ j.

MISTURA CREASOTI. (F) *Mixture de Créosote.* (A) *Mixture of Creosote.*

℞. Ed.—Créosote et acide acétique, aa, 16 gouttes. Esprit de Genièvre Composé et sirop, aa ℥ j. Eau, ℥ xiv. Mêlez la créosote avec l'acide, ensuite ajoutez l'eau graduellement, puis le sirop et l'esprit.

Propriétés.—*Usage*—Voyez Creosotum.

Dose.—℥ j. qui contient une goutte de créosote.

MISTURA CRETÆ. (F) *Mixture de Craie.* (A) *Chalk Mixture.*

℞. E.-U.—Craie Préparée, ℥ ss. Sucre fin et poudre de gomme arabique, aa ʒ ij. Eau de Cannelle et Eau, aa ℥ iv. Triturez dans un mortier jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé, ayant soin de n'ajouter les liquides que très graduellement.

Propriétés.—Antacide, absorbante.

Usage.—Dans les acidités de l'estomac, ayant soin de tenir les intestins libres ; dans les diarrhées, combinée avec l'opium et le cachou.

Dose.—℥ j. à ℥ ij. toutes les 3 ou 4 heures ou après chaque selle.

MISTURA FERRI AROMATICA. (F) *Mixture de Fer Aromatique, Mixture d'Heberden.* (A) *Aromatic Mixture of Iron, Heberden's Ink.*

℞. Br.—Poudre de quinquina gris, ℥ iv. Poudre de Colombo, ℥ ij. Clou de Girofle moulu, ℥ j. Fil de Fer ou Limaille de Fer, ℥ ij. Teinture de Cardamome composée, ℥ xij. Teinture d'Ecorces d'oranges, ℥ ij. Eau de Menthe Poivrée, 50 oz. Macérez les 4 premières substances 3 jours, ajoutez ensuite les teintures filtrez et ajoutez assez d'alcool pour donner 50 de mixture.

Propriétés.—*Usage.*—Tonique, employé dans les mêmes cas que le fer.

Dose.—℥ ss. à ℥ j. 3 fois par jour.

MISTURA FERRI COMPOSITA. (F) *Mixture de Fer Composée, Mixture de Griffith.* (A) *Compound Mixture of Iron, Griffith's Mixture.*

℞. E.-U.—Myrrhe, ʒ j. Carbonate de Potasse, gr. xxv. Sulfate de Fer en poudre, ℈j. Essence de Lavande, ℥ ss. Sucre fin, ʒ j. Eau de roses, ℥ vij. Triturez la myrrhe en ajoutant graduellement l'eau de roses, puis l'esprit de lavande, le sucre, le carbonate de potasse et enfin le sulfate de fer. Conservez cette mixture dans un flacon bien bouché.

Propriété.—Usage.—Voyez Ferrum. On l'emploie surtout dans l'hystérie et la chlorose, dans la faiblesse des organes digestifs, dans la fièvre hectique des consomptifs, etc. Elle est contre indiquée lorsqu'il y a inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac.

Dose.— ℥ j à ℥ ij. 2 ou 3 fois par jour.

MISTURA GENTIANÆ COMPOSITA. (F) *Mixture de Gentiane composée.* (A) *Compound Mixture of Gentian.*

℞. L.—Infusion de Gentiane composée, ℥ xij. Infusion de Séné Composée. ℥ vj. Teinture de Cardamome Composée ℥ ij. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Préparation tonique et purgative, employée particulièrement dans les affections dyspeptiques accompagnées de constipation.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. au besoin.

MISTURA GLYCYRRHIZÆ COMPOSITA. (F) *Mixture de Réglisse Composée.* (A) *Compound Mixture of Liquorice, Brown Mixture.*

℞.—E.-U. Extrait de Réglisse en poudre, Gomme Arabique en poudre et sucre, aa ℥ ss. Parégorique, ℥ ij. Vin Antimonial, ℥ j. Esprit d'Ether Nitreux, ℥ ss. Eau, ℥ xij. Triturez ensemble la réglisse, le sucre et la gomme, ajoutez l'eau graduellement en triturant toujours, puis les autres substances.

Propriétés.—Sédative, expectorante.

Usage—Dans les affections catarrhales après que l'expectoration est établie.

Dose.— ℥ ss. 3 fois par jour pour un adulte ; une cuillérée à thé pour un enfant de 2 ans. On doit brasser la fiole chaque fois.

MISTURA GUAIACI, (F) *Mixture de Gaïac.* (A) *Guaiac Mixture.*

℞.—(Lond) Gaïac en poudre, ℥ iij. Sucre, ℥ ss. Gomme Arabique en poudre, ʒ ij. Eau de Cannelle, Oj. (Mesure impériale). Triturez le sucre avec le gaïac et la gomme et ajoutez l'eau de cannelle graduellement.

Propriétés.—Usage.—Voyez Guaiacum.

Dose.— ℥ ss. à ℥ ij. matin et soir, dans de la tisane d'orge ou du gruau clair.

MISTURA SCAMMONII. (F) *Mixture de Scammonée.* (A) *Scammony Mixture.*

℞.—Br. Résine de Scammonée, gr. iv. Lait, ℥ ij. Triturez la scammonée avec très peu de lait, ajoutez graduellement le reste en triturant toujours. Cette préparation est une imitation de celle de Planche.

Propriété.—Usage.—Purgative. Voyez Scammonée.

Dose.— ℥ jss. à ℥ ij.

MITCHELLA REPENS, (Syn) *Perdiscesca, Perdiscesca Repens, Syringa Baccifera.* (F) *Perdisque Rampante, Pain de Perdrix.* (A) *Partridge Berry, Checker Berry, Winter Clover.*

Plante indigène, de la famille des *rubiacées.* Cette plante ne doit pas être confondue avec le Gaulthéria.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés. – Diurétique, tonique, et astringente.

Usage.—On pense qu'elle pourrait être employée dans les mêmes cas et de la même manière que le *pipsissewa.*

MOMORDICA BALSAMINA. (F) *Momordique Balsamine, Pomme de Merveille.* (A) *Balsam Apple, Balsamina.*

Plante des Indes Orientales, cultivée dans nos jardins ; elle appartiennent à la famille des *cucurbitacées.*

Partie usitée.—Le fruit.

Propriétés.—Usage.—On fait avec ce fruit, privé de ses graines, un liniment, en le laissant infuser dans l'huile d'Amandes ou d'olive. On applique ce liniment sur les gerçures des mains, des vieux ulcères, des brûlures, etc., ainsi que sur les hémorrhoïdes et l'intestin dans le cas de chute du rectum. On dit que l'extrait préparé avec le fruit est bon dans l'hydropisie, à la dose de six à quinze grains. Selon M. Descourtlilz, ce fruit est vénéneux. A l'extérieur il est quelquefois employé en cataplasme.

MONARDA, (Syn) *Monarda Punctata.* (F) *Monarde.* (A) *Horsemint.*

Plante indigène, de la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Odeur aromatique, saveur piquante, amère ; elle abonde en huile volatile.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, carminative. Employée dans les coliques flatueuses, les dérangements d'estomac, etc.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

Préparations officinales.—Huile de Monarde.

MONARDA DIDYMA. (Syn) *Monarda Coccinea, Monarda Purpurea, Monarda Kalmiana.* (F) *Monarde Didyme, Thé d'Oswego, Baume.* (A) *Mountain-Mint, Oswego Tea.*

Plante indigène de la famille des *labiées*

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Monarda Punctata.

MONARDA FISTULOSA, (Syn) *Monarda Rugosa, Monarda Oblongata, Monarda Clinopodia, Monarda Allophylla.* (F) *Monarde Fistuleuse.* (A) *Wild Bergamot, Horsemint.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Propriétés.—Usage.—Ces feuilles sont réputées stomachiques, antispasmodiques et désobstruantes. Elles ont une odeur agréable, une saveur aromatique.

MONÉSIA ou BURANHEM.—On donne le nom d'EXTRAIT DE MONÉSIA à un produit qui est connu depuis longtemps dans le Brésil sous le nom de GUARANHEM *ou buranhem.* Il est fourni par une espèce de *Chrysophyllum* de la famille des sapotées. Les naturels du pays lui reconnaissent des propriétés semblables que nous lui attribuons.

La *Monésine* (principe âcre de la monésia) est en écailles transparentes, jaunâtres. Elle n'a pu être cristallisée ; elle est soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther ; elle est âcre, inodore.

Propriétés.—L'extrait de Monésia est stomachique, altérant, astringent.

Usage.—A l'intérieur dans la diarrhée, l'hémoptysie, la ménorrhagie, les maladies scrofuleuses, le scorbut, le catarrhe chronique des vieilles personnes, la dyspepsie, la métrorrhagie, la leucorrhée, la gonorrhée, la blennorrhagie, etc. A l'extérieur, en lavement, dans la fissure de l'anus, dans la leucorrhée, etc. ; en lotion ou sous forme d'onguent, dans les ulcères scrofuleux ou de mauvaise nature ; en gargarisme dans les ulcères de la gorge, de l'arrière-bouche, des gencives, etc.

Dose.—2 à 10 grains en pilules ou en poudre, toutes les deux ou trois heures ou moins fréquemment. On peut en donner dix grains à un drachme par jour. La monésine a été donnée à la dose d'un demi-grain et elle a aussi été appliquée sur des ulcères. On peut aussi donner le monésia en solution, en teinture et en sirop, etc.

MORPHIA. (F) *Morphine* (A) *Morphia.*

Symb.—$NC_{34}H_{18}O_6$.

Ce principe de l'opium a été découvert en 1816 par Sertuerner. On l'obtient en faisant macérer l'opium dans l'eau pendant quelque temps, on traite ensuite par l'ammoniaque ou la magnésie le liquide qui en résulte et qui contient la morphine, à l'état de méconate, il se forme un méconate d'ammoniaque ou de magnésie, et la morphine se précipite, retenant avec elle plus ou moins de matières colorantes et de narcotine qu'on enlève par le moyen du charbon animal et des lavages à l'alcool et à l'éther.

Qualités.—La morphine est cristallisée en aiguilles blanches prismatiques, rectangulaires; inodore- Elle est amère, presqu'insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau chaude, l'éther et l'alcool froid, insoluble dans le chloroforme ; l'alcool bouillant est son meilleur dissolvant ; les huiles fixes, les huiles volatiles et les alcalis caustiques peuvent aussi la dissoudre. Elle se combine aux acides pour former des sels stables, et jouit des propriétés alcalines.

Effets Physiologiques.—Les effets physiologiques de la morphine sont à peu près analogues à ceux de l'opium ; on remarque cependant cette différence que la morphine est moins stimulante, qu'elle excite moins la transpiration, et que ceux qui en font usage sont moins exposés à la constipation et aux maux de tête ; elle agit aussi plus fortement sur la vessie, et est préférable dans les cas où il y a beaucoup d'irritabilité de l'estomac.

Propriété.—Narcotique puissant.

Usage.—La morphine seule est très peu usitée, c'est sous forme de sel qu'on l'emploie généralement ; tous les sels de morphine peuvent être prescrits indifféremment ; on la donne dans les mêmes cas que l'opium, il faut tenir compte toutefois des différences qui existent entre ces deux substances. L'usage de ce remède à l'extérieur est très avantageux contre les névralgies et le tétanos ; on l'applique de deux manières, soit sur le derme dénudé, ou en injection sous la peau ; dans la gastrodynie et les vomissements opiniâtres, ces applications se font à l'épigastre, et sur les tempes dans certains maux de tête très forts.

Dose.—$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{2}$ grain, toutes les 2 ou 3 heures jusqu'à effet. A l'extérieur, 1 à 2 grains et plus. Par la méthode endermique ou en injection sous cutanée, $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{2}$ et même 1 grain.

Préparations officinales.—Acétate de Morphine. Muriate de Morphine. Sulfate de Morphine.

MORPHIÆ ACETAS. (F) *Acétate de Morphine.* (A) *Acetate of Morphia.*

Qualités.—Il forme une poudre blanchâtre, légère, très-amère, soluble dans l'eau et l'alcool chauds.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Morphine. Cette préparation paraît moins irritante que les deux suivantes, aussi beaucoup de médecins la préfèrent pour les applications externes.

Préparations officinales.—Liqueur d'Acétate de Morphine.

MORPHIÆ MURIAS, (Syn) *Morphiæ Hydrochloras, Morphiæ Chlorhydras.* (F) *Muriate de Morphine, Hydrochlorate de Morphine, Chlorhydrate de Morphine.* (A) *Muriate of Morphia, Hydrochlorate of Morphia, Chlorhydrate of Morphia.*

Qualités.—Cristallisé en aiguilles royonnées, de couleur blanche, d'une saveur amère, soluble dans 16 à 20 parties d'eau froide et dans 8 ou 10 parties d'eau bouillante, soluble aussi dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Morphine. C'est ce sel de morphine qui est le plus employé en Angleterre.

Préparations officinales.—Liqueur de Muriate de Morphine. Pastilles de Morphine. Pastillles de Morphine et d'Ipécacuanha.

MORPHIÆ SULPHAS. (A) *Sulfate de Morphine.* (A) *Sulphate of Morphia.*

Qualités.—Ce sel cristallise en aiguilles soyeuses fasciculées ; il est blanc, inaltérable à l'air et d'une saveur amère très prononcée ; soluble dans l'eau froide, dans l'alcool et dans deux fois son poids d'eau bouillante.

Propriétés.—*Usage.*—On le donne dans les mêmes cas que la morphine et aux mêmes doses.

Préparation Officinale.—Solution de Morphine.

MORUS NIGRA, (Syn) *Morus Laciniata.* (F) *Mûrier-Noir.* (A) *Mulberry Tree.*

Arbre de l'Europe, de la famille des *urticacées.* On peut le cultiver dans ce pays. Ses feuilles servent de nourriture aux vers-à-soie.

Partie usitée.—Le suc (*Mori Succus,* (A) *Mulberry juice*) qui est officinal. L'écorce de la racine est aussi employée.

Qualités.—Le suc est inodore, d'une saveur douceâtre, légèrement acide ; il contient de l'acide tartrique, de la gelée et du mucus. L'écorce de la racine est amère et un peu âcre.

Propriétés.—Le fruit est rafraîchissant, laxatif ; l'écorce vermifuge.

Usage.—Le suc est employé sous forme de sirop, comme boisson dans les fièvres, etc. Le fruit est une nourriture agréable et saine, mais pris en trop grande quantité, il donne la diarrhée. L'écorce de la racine est un bon remède contre les vers, surtout le ver solitaire.

Nos MURES SAUVAGES, (*Mûres Rouges,*) peuvent être employées comme les précédentes. Les MURES BLANCHES, fruits du *Murier Blanc,* (*Morus Alba*) qui est originaire de la Chine, sont plus sucrées, mais moins agréables que les noires et les rouges.

Le mûrier blanc ne résiste pas dans notre climat

Préparation officinale.—Sirop de Mûres.

MOSCHUS. (F) *Musc.* (A) *Musk.*

Substance que l'on trouve dans une poche située près de l'ombilic d'un ruminant sans cornes (du genre des chevrotains). Demi-fluide dans l'animal vivant, le musc se dessèche après sa mort, et prend une consistance solide et grumeleuse ; il est d'un brun foncé, d'une saveur amère, d'une odeur très-forte et très-expansive, d'une grande volatilité. Celui qui vient du Tonquin est enfermé dans des poches dont le poil tire sur le roux. Celui du Bengale, ou plutôt du Thibet, que l'on appelle aussi, MUSC KABARDIN est dans des poches d'un poil blanchâtre et comme argenté ; il est plus sec, d'une odeur moins forte et moins tenace : aussi est-il moins estimé.

Il n'est pas de fraude qu'on n'ait imaginée pour le sophistiquer : voilà pourquoi il est si difficile de se procurer du mucs pur.

Propriétés.—Stimulant, antispasmodique, diaphorétique.

Usage.—Le musc est un des médicaments qui ont été le plus préconisés. Cullen, qui d'ordinaire est si réservé, prétend que c'est un des plus puissants antispasmodiques que nous connaissions : il le vantait surtout dans les cas de goutte déplacée et fixée sur un organe important. On peut dire d'une manièrè générale, que le musc peut être indiqué dans les accidents nerveux graves, qui compliquent d'autres maladies, et se sont associés à ces maladies, non comme effet direct, comme symptôme, mais comme élément distinct. Il a été employé avec succès, dans certaines pneumonies avec délire, dans les fièvres typhoïdes. En Russie, il est souvent employé contre la coqueluche. Clarus l'a uni au tannin pour combattre le spasme de la glotte. Uni à l'ammoniaque, il a été préconisé pour s'opposer aux progrès de la gangrène ; il a aussi été vanté contre l'épilepsie, l'hystérie, les convulsions des enfants, le tétanos, l'hydrophobie.

Il ne faut pas oublier que le musc est un médicament très-cher sujet à être falsifié.

Préparation officinale.—Teinture de Musc.

MUSC VÉGÉTAL.—Nom donné à l'huile essentielle de la *muscatelline* (*Adoxa Moschatellina*), de la *Mauve Musquée* (*Malva moschata*,) et du *Mimulus moschatus.* Employé à la dose de 3 à 4 gouttes en vingt quatre heures, dans une potion ou une tisane, contre les symptômes des affections nerveuses, ataxiques ou adynamiques qui réclament l'emploi du musc.

MOSCHUS FACTITIUS. (F) *Musc Artificiel.* (A) *Artificial Musk.*

Cette préparation se trouve dans la Pharmacopée des E.-U.

Qualités.—Le musc artificiel est une substance d'un brun rougeâtre, d'une saveur brulante, amère et aromatique, d'une odeur de musc, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles volatiles; sa solution alcoolique rougit le papier tournesol. Trituré avec la potasse caustique, il laisse échapper de l'ammoniaque.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du musc naturel mais moins efficace. Le musc pur étant rarement trouvé dans le commerce, il est souvent préférable de lui substituer le musc artificiel, car ce dernier agit mieux que le musc sophistiqué. Le Dr. Williams l'a employé, avec beaucoup d'avantage, dans la coqueluche, les fièvres, quand il y avait grande prostration des forces, et dans les maladies nerveuses en général. Combiné avec le laudanum et l'esprit de lavande composé, il dit n'avoir rien trouvé d'aussi efficace, dans les derniers temps de la consomption.

Dose.—Pour un adulte, 5 à 10 grains. Pour un enfant de 2 ans, $1\frac{1}{2}$ à 2 grains toutes les 2 ou 3 heures dans les deux cas. On peut aussi le donner en teinture ou en émulsion avec des amandes.

MUCILAGES. (A) MUCILAGE.

On donne ce nom à certains liquides, qui ont une consistance épaisse et visqueuse due à la présence d'un principe gommeux, dissous ou du moins très divisé dans l'eau. Ces médicaments sont employés à l'intérieur et à l'extérieur.

Les mucilages sont ordinairement fait avec de la gomme arabique ou de la gomme adragante, mais on peut en faire avec de la graine de lin, de la graine de coing, de la racine de guimauve et enfin avec toute autre substance mucilagineuse.

Pour préparer un mucilage on concasse les matières gommeuses et on les faits digérer dans l'eau, ayant soin de brasser souvent pour aider la solution, ou on triture ces substances avec de l'eau, dans un mortier, particulièrement si ce sont des gommes. Les graines peuvent être infusées ou même bouillie. Les mucilages qui sont destinés à servir de véhicule doivent être épais; ceux que l'on prend comme boisson sont plus clairs, et les lavements mucilagineux peuvent avoir la consistance de l'empois clair.

MUCILAGO ACACIÆ, (Syn) *Mistura Acaciæ, Mucilago.* (F) *Mucilage de Gomme Arabique, Mixture de Gomme Arabique, Mucilage.* (A) *Mucilage of Gum Arabic, Mucilage, Mixture of Gum Arabic.*

℞.—E.-U. Gomme arabique en pondre, ℥ iv. Eau froide, Oss. Triturez la Gomme dans un mortier, ajoutant l'eau graduellement jusqu'à ce que le mélange soit parfait et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Gomme Arabique.

Remarque.—On devra se rappeler qu'une once de mucilage de gomme contient une demi once de gomme arabique et que par conséquent il suffit d'en mettre une once dans une mixture de six à huit onces.

Dose.—ʒ j. à ℥ j. dans du sirop ou une tisane, on peut répéter cette dose au besoin.

MUCILAGO AMYLI. (F) *Mucilage d'Amidon, Empois.* (A) *Mucilage of Starch.*

℞.—E. D. Amidon, ʒ iv. une grande cuillérée. Eau, Oj. Triturez l'amidon en ajoutant l'eau graduellement et faites bouillir quelques minutes.

Préparation Officinale.—Lavement d'empois.

MUCILAGO HORDEI. (F) *Mucilage d'Orge.* (A) *Mucilage of Barley.*

℞.—D. Orge Perlé ou Mondé en poudre, ℥ ss. (avoir du poids), Eau, ℥ xvj. Triturez l'orge en ajoutant l'eau graduellement et faites bouillir quelques minutes.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la décoction d'orge. On l'emploie surtout en lavement.

MUCILAGO SASSAFRAS, (Syn) *Infusum Sassafras Medullæ.* (F) *Mucilage de Sassafras, Infusion de Moelle de Sassafras.* (A) *Mucilage of Sassafras, Infusion of Sassafras Pith.*

℞.—E.-U. Moelle de Sassafras, ʒ ij. Eau, Oj. Faites macérer pendant trois heures et passez.

Propriété.—Usage.—Rafraîchissant. Employé comme boisson dans les fièvres et en application sur les yeux dans l'inflammation de la conjonctive.

Dose.—Quantité voulue.

MUCILAGO TRAGACANTHÆ, (F) *Mucilage de Gomme Adragante.* (A) *Mucilage of Tragacanth.*

℞.—E.-U. Gomme adraganthe, ℥ j. Eau bouillante, Oj. Faites macérez la gomme dans l'eau, pendant 24 heures, ayant soin de brasser souvent; alors triturez dans un mortier jusqu'à ce que vous ayez une pâte uniforme et passez avec expression.

Propriétés.—Usage.—Voyez Gomme adragante.

MUCILAGO ULMI. (Syn) *Infusim Ulmi.* (A) *Mucilage d'Orme, Infusion d'Orme Rouge, Tisane d'Orme Rouge.* (A) *Mucilage of Slippery Elm Bark, Infusion of Slippery Elm Bark.*

℞. E.-U.—Ecorce d'Orme Rouge concassée, ℥ j. Eau Bouillante, Oj. Macérez pendant deux heures et passez. Il est préférable de le faire bouillir dans deux pintes d'eau réduites à une chopine.

Propriété.—Usage.—Voyez Ulmus Fulva.

Dose.—Quantité voulue.

MUCUNA PRURIENS, (Syn) *Dolichos Pruriens, Adsaria Pala.* (F) *Dolique, Pois à gratter.* (A) *Cowhage, Cowitch.*

Plante des Tropiques, de la famille des légumineuses. Les gousses sont recouvertes d'un poil très-rude.

Partie usitée.—Les poils ou piquants (*Mucuna.* Dispensaire des E.-U.) qui couvrent les gousses des pois.

Propriété.—Vermifuge.

Uages.—Ce remède est employé contre les vers; il agit mécaniquement. Il faut le prendre en substance, car l'infusion et la teinture n'ont aucune efficacité. On trempe les gousses dans du sirop et on les frotte ensemble afin que les poils s'en détachent; on peut aussi se servir d'un instrument quelconque. Il faut mettre assez de poils pour donner au sirop la consistance du miel.

Dose.—De la préparation précédente, pour un adulte, une cuillérée à soupe; pour un enfant, une cuillérée à thé. On fait prendre le remède trois matins de suite, et quelques heures après la dernière dose, on donne une forte dose purgative.

Remarque.—Le Cowitch mis sur la peau cause une démangeaison insupportable.

MYRISTICA, (Syn) *Myristica Moschata, Myristica Aromatica, Myristica Officinalis.* (F) *Muscadier.* (A) *Nut-meg Tree.*

Le muscadier est un bel arbre des îles Moluques, cultivé dans les îles de France et de Bourbon.

Partie usitée.—L'amande du fruit appelée *Muscade ou Noix Muscade* (*Myristica, Nux*

Moscata, (A) *Nut-meg*), et la deuxième enveloppe ou arille du fruit appelée *Macis ou Fleurs de Muscade* (*Macis, Flores Macis*, (A) *Mace*).

Qualités.—La muscade et le macis ont une odeur et une saveur aromatiques très-agréables ; ils cèdent leurs propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriété.—Stimulant, stomachique ; à dose élevée, narcotique. Voyez Antidote.

Usage.—Pour calmer les nausées, les vomissements, arrêter les diarrhées, etc. Le macis est employé dans les mêmes cas. A haute dose, la muscade agit sur le système nerveux, détermine des vertiges et de l'assoupissement.

Dose.—5 à 20 grains. Le macis se donne aux mêmes doses.

Préparations officinales.— Huile de Muscade, Poudre Aromatique.

MYROBALANUS. (Syn) *Glans Unguentaria*, *Palma Unguentariorum*, *Angelocacos* (F et A) *Myrobolan.*

On connait, en pharmacie, sous le nom de myrobolans, cinq sortes de fruits desséchés qui viennent de l'Inde et de l'Amérique Ils ressemblent à des prunes desséchées. Les myrobolans sont astringents et un peu laxatifs, mais ils n'entrent plus que dans quelques préparations officinales anciennes.

MYRRHA, (Syn) *Myrrha Rubra.* (F) *Myrrhe.* (A) *Myrrh.*

La myrrhe est une gomme-résine produite par le *balsamodendron myrrha*, plante d'Arabie et d'Abyssinie.

Qualités.—Elle se trouve dans le commerce sous forme de larmes pesantes agglomérées, irrégulières, rougeâtres, demi-transparentes dans leur cassure, fragiles; elle a une saveur âcre, amère, très aromatique, une odeur suave particulière ; elle est en partie soluble dans l'alcool, l'éther et dans l'eau ; elle se pulvérise facilement.

Propriétés.—Stimulante, expectorante, tonique, emménagogue.

Usage.—Dans le catarrhe chronique, la phthisie pulmonaire, et autres affections de la poitrine dans lesquelles la sécrétion du pus est abondante mais l'expectoration difficile, dans l'aménorrhée, la chlorose et dans plusieurs autres maladies liées à quelques désordres du système utérin. La myrrhe est ordinairement combinée avec des toniques, le fer surtout, et dans l'aménorrhée avec l'aloès. A l'extérieur on l'emploie en gargarisme dans le cas d'aphthes, ou d'ulcères de la gorge et des gencives, aussi lorsque ces dernières sont spongieuses, en lotions sur les ulcères de mauvais caractères, et sous forme d'emplâtre dans le cas ou l'emploi continu d'un rubéfiant est requis.

Dose.—10 à 60 grains, seule ou combinée avec le nitre de potasse, le sulfate de fer, le sulfate de potasse, le camphre ou le sulfate de zinc. L'infusion est quelquefois donnée, mais la teinture n'est généralement employée qu'à l'extérieur.

Préparations Officinales.—Teinture de Myrrhe. Teinture d'Aloès et de Myrrhe. Pilules de Fer Composées.

N

NAPHTHA, (Syn) *Oleum Petræ Album.* (F) *Naphte, Huile de Naphte, Huile de Pétrole Blanc.* (A) *Naphtha, Oil of Naphtha.*

Le nom de naphte est donné au pétrole le plus léger, le plus inflammable et le plus transparent (Voyez Pétrole). C'est un liquide blanc, transparent, légèrement jaunâtre, analogue par ses propriétés et sa composition à l'Eupione ; il est très-volatil, s'enflamme à l'approche d'un corps en ignition, il est insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther et les les huiles. (Bouchardat).

Propriété—Usage.—Voyez Oleum Gabianum.

Dose.—Comme expectorant, une cuillérée à thé de la préparation suivante : naphte, ℈j. sirop, ℥ iv. alcool bouillant, quantité suffisante pour suspendre le naphte dans le sirop. On peut répéter tous les quarts d'heure jusqu'à ce que l'expectoration soit établie.

Onguent de Naphte. ℞.—Naphte, ℈iij. Saindoux, ℥ x. Mêlez.

Usage.—Dans les maladies de la peau.

NAPHTHALINA. (F) *Naphtaline.* (A) *Naphthalin.*

Matière qui accompagne les produits de la distillation du goudron minéral, et dont la découverte est due à Kidd. Elle est volatile, cristallisée en lames, d'une odeur aromatique qui rappelle celle du lilas, insoluble dans l'eau ; l'alcool et l'éther la dissolvent très-bien, ainsi que les huiles volatiles et fixes. Elle se fond à 79° centigr., et par le refroidissement elle offre une structure cristalline. Traitée par l'acide sulfurique, elle peut se combiner avec lui de manière à former un nouveau composé cristallisable, incolore, acide, très soluble, qui porte le nom d'*Acide Sulfo-Naphtalique*, et qui donne des sels particuliers. (Nysten.)

Propriétés.—Usage.—Ce remède a été proposé par Dupasquier, comme expectorant, et, après plusieurs expériences, on a trouvé qu'il avait de bons effets dans le catarrhe chronique des vieillards avec menace de suffocation, ainsi que dans l'asthme humide. La naphtaline étant stimulante est contre-indiquée dans les bronchites aiguës et lorsqu'il y a inflammation des poumons. M. Rossignon croit qu'elle agit comme le camphre et qu'elle peut même le remplacer dans bien des cas. La naphtaline a produit de bons effets dans les affections vermineuses. M. Emery l'a employée à l'extérieur dans les affections de la peau, telles que la lèpre vulgaire, le psoriasis, les dartres, etc.

Dose.—8 à 30 grains, tous les quarts d'heure jusqu'à ce que l'expectoration soit établie. On la donne dans du sirop ou une émulsion.

A l'extérieur, on emploie l'ongent suivant : naphtaline, ℈j. Saindoux, ℥ v.

NARCISSUS PSEUDO-NARCISSUS, (Syn) *Bulbocodium.* (F) *Narcisse des Prés, Faux Narcisse, Narcisse Sauvage.* (A) *Daffodil.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *amaryllidées.*

Partie usitée.—Les fleurs, les feuilles et les racines (bulbe).

Propriétés.—Usage.—La poudre a été employée par Deslongchamps comme émétique, et pour combattre les diarrhées, à la dose d'un gros. On a vanté l'extrait fait par l'infusion des fleurs, comme antispasmodique, contre la coqueluche ; et le sirop fait avec l'infusion d'une partie de fleurs pour deux parties d'eau et quatre parties de sucre, a eu le même effet.

Dose.—De l'extrait, comme émétique, 2 à 3 grains. De la poudre comme émétique, ℈j. à ℥ ij.

Remarque.—On croit que les autres espèces de narcisses ont les mêmes propriétés.

NARDUS, (Syn) *Nardus Indica, Spica Nardi, Spica Indica.* (F) *Nard, Nard Indien, Nard Indique.* (A) *Spikenard, Indian Nard.*

On donne ce nom à deux substances végétales provenant de diverses plantes. Le *Nard Celtique* est le *Valeriana Celtica.* Le *Nard indien* ou *indique* est *l'Andropogon Nardus.*

Le Nard était autrefois très estimé comme remède, mais on ne s'en sert plus guère. Ses propriétés sont analogues à celles de la valériane officinale.

NASTURTIUM OFFICINALE, (Syn) *Sisymbrium Nasturtium, Cresson Officinal, Cresson de Fontaine, Cresson d'Eau.* (A) *Water Cress.*

Plante Européenne, naturalisée dans le pays ; elle appartient à la famille des *crucifères.*

Partie usitée.—Le jus exprimé, ou les feuilles en salade.

Qualités.—La plante a une odeur pénétrante, une saveur amère et piquante, mais elle perd ses propriétés en séchant.

Propriétés.—Usage.—Dans les affections scorbutiques, les obstructions viscérales, etc.

Dose.—Du jus, ℥ j à ℥ ij. 2 ou 3 fois par jour. On mange les feuilles en salade.

Les autres espèces de cresson ont les mêmes propriétés.

NERIUM, (Syn) *Nerium Oleander, Rhododaphnis, Rosago* (F) *Laurier Rose, Laurose, Nerion, Rosage, Oléandre Laurier-Rose.* (A) *Oleander, Rose-Bay-Tree.*

Arbrisseau de l'Orient et du Midi de l'Europe, de la famille des *apocynées.* Le laurier rose est ici une plante de serre ou d'appartement.

Partie usitée.—L'écorce et les feuilles.

Usage.—L'écorce a été employée pour empoisonner les rats ; l'onguent fait avec les feuilles bouillies dans la graisse est, dit-on, d'un bon effet pour détruire la vermine sur le corps humain.

NICCOLIUM, (F) *Nickel.* (A) *Nickel.*

Métal d'un blanc qui tient le milieu entre la couleur de l'argent et celle de l'étain. Ses oxydes communiquent différentes couleurs au verre ; on l'emploie dans la peinture sur porcelaine et dans les émaux.

NICCOLI SULPHAS. (F) *Sulfate de Nickel.* (A) *Sulphate of Nickel.*

Ce sel s'obtient du carbonate de Nickel et de l'acide sulfurique dilué. (V. Dispensaire des E.-U.)

Qualités.—En cristaux verts d'émeraude, efflorescents à l'air, solubles dans trois parties d'eau, insolubles dans l'éther et l'alcool ; il a une saveur sucrée et astringente.

Propriétés.—Usage.—M. le Professeur Simpson, d'Edimburg, ayant employée ce sel dans plusieurs cas de maux de tête périodiques, trouva qu'il agissait comme un tonique doux, à peu près de la même manière que les préparations de fer et de quinine.

Dose.—$\frac{1}{2}$ grain à 1 grain, 3 fois par jour en pilules ou en solution. Donné à haute dose, surtout à jeun, il est sujet à produire des nausées et des vomissements.

NIGELLA SATIVA, (Syn) *Nigella ou Melanthium, Cuminum Nigrum.* (F) *Nigelle de Crète, Faux Cumin, Cumin Noir, Fleur de Ste. Catherine, Quatre Epices.* (A) *Fennel Flower, Nutmeg Flower, Devil in a Bush.*

Plante de l'Egypte, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *renonculacées.* Ses graines (*Semen Nigellæ, Toute Epice*) sont considérées, dans les Indes, comme diaphorétiques, stimulantes, et emménagogues. Elles sont aussi employées comme condiment et pour masquer le goût désagréable de certains remèdes.

NITROBENZIDE, (Syn) *Binitrobenzide.* (A) *Nitrobenzole, Nitrobenzule, Nitrobenzide.*

On appelle ainsi le produit qui résulte de l'action de l'acide nitrique fumant sur la benzine.

Composition.—$C_{12}\ H_5\ NO_4$. GR. SP. 1.209.

Qualités.—Liquide jaunâtre, d'odeur et de goût pénétrant d'essence d'amandes amères ; on l'appelle dans le commerce : *Huile Artificielle d'Amandes Amères.* (A) *Artificial Oil of Bittes Almonds.*

Usage.—Employé par les confiseurs et les parfumeurs pour aromatiser les savons, les desserts, etc.

NUX VOMICA, (Syn) *Semen Strychni.* (F) *Noix Vomique.* (A) *Nux Vomica.*

La *Noix Vomique* est la semence du vomiquier officinale, (*Strychnos Nux Vomica,*) arbre des Indes orientales.

Composition.—La Noix vomique, a été analysé par MM. Pelletier et Caventou, qui y ont découvert la STRYCHNINE, la BRUCINE et L'IGASURINE. Ces trois alcaloïdes forment la partie active de la Noix vomique, et ne diffèrent que bien peu par leurs propriétés théra-

peutiques. Aussi, ce que nous avons dit de l'une s'applique-t-il aux autres, sans aucune exception.

Qualités.—Le fruit du vomiquier est une baie globuleuse de la grosseur d'une orange, contenant au milieu d'une pulpe aqueuse, douze à quinze graines rondes, aplaties, comme des boutons, grises et veloutées à l'extérieur, dures et cornées à l'intérieur, ordinairement blanches et demi-transparentes, quelquefois noires et opaques, elles sont inodores, et possèdent une saveur très-amère, et très-âcre.

On obtient la poudre en soumettant la semence à la râpe, ou mieux en les exposant à la vapeur de l'eau pour les ramollir, les pliant alors dans cet état et les faisant sécher à l'étuve.

Cette poudre est rarement employée en médecine. Quelques médecins font torréfier préalablement la noix vomique.

Propriétés de la Noix vomique et de la Strychnine.—Stimulant du système nerveux, tétanique puissant et à petite dose tonique. A haute dose, elle produit des spasmes tétaniques. C'est un poison des plus violent. Voyez antidote.

Usage de la noix vomique et de la Strychnine.—Dans la dyspepsie, la goutte, le rhumatisme, la paralysie particulièrement celles des membres inférieurs, dans les fièvres intermittentes, la gastrodynie, le pyrosis, la dyssenterie, la diarrhée avec débilité, la colique des peintres, la manie, l'hypochondrie, l'hystérie, l'hydrophobie, et comme andidote contre la peste ; on dit qu'elle a guéri des cas obstinés d'asthme spasmodique, et, selon M. Tessier, de Lyon, les préparations de noix vomique peuvent être administrées très-utilement dans les cas d'hydropisie asthénique, c'est-à-dire qui se compliquent d'un état de débilité générale, comme par exemple, celles qui surviennent à la suite de longues maladies, ou chez des individus soumis à une alimentation mauvaise et insuffisante. On a aussi vanté la noix vomique contre l'emphysème pulmonaire et récemment on l'a donnée avec beaucoup de succès dans la chorée, l'hydropisie atonique, la névralgie, la gastralgie et la gastro-entérite.

Action Physiologique :—Sentiment d'amertume dans la gorge, appétit (quelquefois extraordinaire), ou innapétence. Si la dose a été portée trop haut, urine plus abondante et plus fréquente, gêne de la respiration, pouls généralement calme, serrement dans les tempes et dans la nuque, mal de tête particulier, serrement des machoires ou plutôt raideur (cette raideur ne tarde pas à envahir tous les muscles), secousses électriques, sensations doûleureuses, contractions spasmodiques, frissonnement très-marqué, démangeaison, quelquefois insuportable, au point d'être obligé de cesser le remède.

" Quand la dose de Noix vomique a été portée un peu haut, les secousses électriques dont nous venons de parler sont le signe d'une véritable convulsion tétanique, qui, pour n'avoir rien de grave ni de dangereux, n'en est pas moins douleureuse, et est suivie d'une raideur des membres telle, que la progression est souvent impossible. Lorsque les secousses surprennent le malade debout, il a grand'peine à conserver l'équilibre, et il le perd quelquefois ; dans certains cas, il est lancé comme un ressort, et il tombe.

" Pendant que ces énergiques effets se font sentir, l'intelligence n'est pas troublée un seul instant : seulement il survient des éblouissements, des tintouins, des bluettes, une certaine excitation nerveuse analogue à l'hystérie ; mais tout disparait du moment que l'action du médicament s'appaise.

" Tous ces phénomènes ne débutent pas en même temps et n'ont pas la même durée. Chez celui qui n'a pas encore pris de Noix vomique, ce n'est guère qu'au bout d'une heure que les spasmes se manifestent ; ils durent deux, trois, quatre heures, plus ou moins, en raison de la dose. La rigidité est le premier symptôme ; les étincelles électriques, les frissonnements et les secousses convulsives viennent ensuite ; mais les fourmillements et surtout les démangeaisons ne s'observent que lorsque le médicament a été donné plusieurs jours

de suite. Lorsque, au contraire, on prend la noix vomique déjà depuis plusieurs jours, les effets d'une dose nouvelle se manifestent quelquefois au bout de dix minutes, et se prolongent pendant deux, quatre, six, huit et quelquefois quinze jours ce qui veut dire que l'action du médicament ne s'épuise que lentement, et que l'excitabilité du malade, si nous pouvons ainsi nous exprimer, va en augmentant à mesure que le médicament est donné plus souvent. En sorte qu'un thérapeutiste se tromperait gravement qui croirait qu'il peut, dès qu'il a obtenu des effets donnés, à l'aide d'une dose, augmenter toujours cette dose, en raison même de l'habitude du malade. Il ne tarderait pas à reconnaître, que l'organisme ne s'habitue pas plus à la Noix vomique qu'aux solanées vireuses, et que non-seulement il ne faut pas augmenter les doses du moment qu'on est arrivé à obtenir les effets médicamenteux que l'on désire, mais encore qu'on est souvent obligé de les diminuer ou même de suspendre complètement l'administration du médicament; car, sans qu'on puisse en comprendre les motifs, les mêmes doses produisent à certains jours des effets beaucoup plus énergiques que les jours précédents et que les jours suivants.

Ainsi qu'on a pu le voir dans ce court exposé, l'action physiologique de la Noix vomique semble avoir pour principal caractère de s'exercer d'une manière élective sur l'ensemble du système nerveux.

A dose toxique.—Les phénomènes que nous venons de décrire s'aggravent: des secousses tétaniques terribles se succèdent coup sur coup, et semblent se modérer pendant quelques instants pour reparaitre plus violentes et plus douloureuses; les mâchoires sont serrées, la tête est renversée sur l'épine dorsale.

" Bientôt la régidité tétanique la plus invincible s'empare de tous les muscles. La respiration ne s'effectue plus que par secousses insuffisantes; la diminution successive du pouls semble indiquer que le cœur lui-même n'est pas étranger à ces spasmes convulsifs. La mort arrive précédée d'un instant de stupeur et d'insensibilité complète.

" Durant cette scène horrible, on remarque que la moindre sensation réveille les spasmes et les douleurs, comme cela se remarque d'ailleurs dans le tétanos, dans l'hydrophobie et dans quelques autres maladies nerveuses.

" Quand la dose du poison a été peu considérable, ces symptômes, après s'être manifestés à un faible dégré, s'amendent lentement, et après douze ou vingt-quatre heures, il ne reste qu'une fatigue musculaire notable et qui persiste longtemps.

" Il ne faut pas une grande quantité de Noix vomique pour produire la mort. Dans Murray, on voit cité de nombreux exemples d'empoisonnement par des doses assez peu considérables de cette substances, 30 grains de poudre, pris en deux fois, ont tué une jeune fille; 12 grains ont causé chez une autre des accidents très graves. Cependant le malade cité par M. Cloquet, et dont l'observation est rapportée dans le deuxième volume de la *Toxicologie* de M. Orfila page 258, avait avalé peut être 1 once de Noix vomique en poudre et cependant il ne mourut que le quatrième jour.

La Strychnine est beaucoup plus active que la noix vomique. Si nous prenons l'extrait de Noix vomique pour type d'action, nous pourrons représenté son énergie par 1, celle de la brucine par 2, et celle de la Strychnine par 6.

" Toutes les expériences de M. Bouchardat et celles de M. Bricheteau sembleraient démontrer que la brucine est plus active qu'on le pense généralement.

" M. Bricheteau emploie la brucine dans les hémiplégies survenues à la suite d'apoplexie. Suivant ce médecin, la brucine est préférable à la strychnine dans ces paralysies; elle a l'avantage de pouvoir être donnée à plus forte dose sans crainte de déterminer des accidents funestes. M. Bricheteau emploie la brucine à la dose de $\frac{1}{5}$ de grain, et il augmente chaque jour de $\frac{1}{5}$ de grain tant qu'il n'y a pas d'effet produit. Il est des malades qui ont pu prendre jusqu'à 4 grains de brucine par jour.

" Pour l'usage interne, il est indifférent d'employer l'extrait de Noix vomique ou la Strychnine. Ponr appliquer sur le derme dénudé, le sulfate de Strychnine doit être préféré." (Trousseau).

Dose.—Poudre de Noix vomique, 5 grains 3 ou 4 fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à ce que le système soit affecté; mais l'effet de la poudre est très incertaine on a vu des cas ou 50 grains ont été pris sans effet. Il vaut mieux employer l'extrait.

Préparations Officinales.—Extrait de Noix Vomique. Teinture de Noix Vomique. Strychnine.

NYMPHÆA ODORATA. (F) *Nymphéa Odorante, Lis d'Eau, Nénuphar, Nénuphar Blanc, Volet, Lune ou volant d'eau.* (A) *Sweet-Scented Water Lily, Water Lily.*

Plante indigène, de la famille des *nymphéacées.* Elles croît dans les lacs, les petites rivières et les eaux mortes; ses fleurs sont blanches et quelquefois teintes de pourpre.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racine grosse, charnue; elle est légère et spongieuse; elle a une saveur amère et astringente, et, selon le Dr. Bigelow, elle contient beaucoup de tannin et d'acide gallique, ce qui devrait la rendre astringente, cependant d'après J. de Fontenelle elle est émolliente et rafraîchissante.

Usage.—Elle est employée en cataplasme comme détersif. Plusieurs personnes assurent, avoir été guéries de l'hydropisie par l'application des feuilles et des fleurs fraîches sur l'abdomen, et par l'usage interne de la tisane suivante à la dose de 3 ou 4 grands verres par jour:—℞.—Racine, une poignée. Eau, une pinte réduite à 3 demiards; sucrez au goût.

NYMPHŒA AMERICANA, (Syn) *Nymphœa Advena, Nyphœa Lutea, Nuphar Americana, Nuphar Advena.* (F) *Nénuphar, Nénuphar Jaune, Lis d'Eau Jaune, Lis Jaune des Etangs, Volet.* (A) *Yellow Water Lily, Yellow Pond Lily.*

Propriété.—Usage.—Voyez le précédent.

O

OCYMUM BASILICUM, (Syn) *Ocymum Adscendens, Ocymum Racemosum, Basilicum, Basilicum Majus.* (F) *Basilic, Basilic Commun, Basilic Romain.* (A) *Sweet Basil, Common Basil.*

Plante de la Perse, naturalisée en Canada. Elle appartient à la famille des *labiés.*

Partie usitée.—Toute la plante, excepté la racine.

Usage.—Dans les maux de tête nerveux, les mauvaises digestions, l'oppression de poitrine. On l'emploie en poudre, comme le tabac, pour le rhume de cerveau.

Les graines sont employées comme remède domestique, en infusion, dans les affections néphrétiques. Mais le principal usage du basilic est comme assaisonnement des aliments.

Dose.—ʒ ij· à ℥ ss. en infusion.

L'Ocymum Menimum. (F) *Basilic Très Petit*, est une variété de celui que nous venons d'écrire; il en posséde toutes les propriétés et s'emploie aux mêmes doses.

ŒNANTHE. Genre de plante aquatique, Européenne, de la famille des *ombellifères.* Ce genre en fournit deux espèces.

1° L'Œnanthe Crocata. (*Œnanthe Safranée.* (A) *Hemlock Drop-Wort, Hemlock Water Drop-Wort*). C'est un poison narcotico-âcre très violent qui se rapproche beaucoup de la ciguë. La racine appliquée sur la peau produit une éruption. Il est fait mention d'un cas de lèpre rebelle qni a été guérie par l'usage externe du jus de la plante. La racine est quelquefois

appliquée sur les hémorrhoïdes ; c'est une substance trop dangereuse pour être employée sans l'avis d'un médecin.

2° L'ŒNANTHE PHELLANDRIUM. (*Phellandrium Aquaticum.* (F) *Phellandre Aquatique, Fenouil d'Eau, Millefeuille Aquatique, Persil des fous.* (A) *Fine Leaved Water Hemlock*). Elle est confondue, par plusieurs auteurs avec la ciguë vireuse. Les feuilles fraîches sont poison pour les bêtes à cornes, mais elles perdent leur propriété délétère par la dessication. Les graines sont employées comme sédatives, expectorantes, apéritives, emménagogues et diurétiques, dans les maladies de poitrine, la phthisie, les bronchites, l'asthme, etc. Elles sont aussi employées, mais avec un succès incertain, dans la dyspepsie et les fièvres intermittentes.

Dose.—De la poudre des graines, 5 grains, 3 fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à ʒ j. dans les 24 heures. De la teinture (graines ʒ ss. alcool, ℥ j.) ʒ ss. à ʒ j. De l'extrait alcoolique, 3 à 5 grains. A haute dose cette substance produit des effets narcotiques.

ŒNOTHERA BIENNIS. (F) *Onagre, Onagre Commune, Herbe aux Anes.* (A) *Common Evening Primrose, Tree Primrose.*

Plante de la famille des *onagrariées.* On en trouve sur les bords du lac St. Jean et à l'île d'Orléans.

Partie usitée.—Toute la plante excepté la racine. L'écorce est la partie préférée.

Propriétés.—Usage.—Vulnéraire. Employée, en décoction très-forte, contre les ulcères, les éruptions cutanées et particulièrement les dartres. Cette plante est très-mucilagineuse.

ŒLEORESINÆ. (F) OLÉORÉSINES. (A) OLEORESINS.

Les Oléorésines ont été introduites dans la dernière révision du dispensaire des Etats-Unis, comme une classe de préparations, après avoir été d'abord classées avec les extraits fluides. Ce sont des principes qui, extraits au moyen de l'éther, demeurent liquides ou demi-liquides après l'évaporation du menstrue. Ils se conservent par eux-mêmes tandis que les extraits fluides nécessitent la présence de l'alcool ou du sucre pour empêcher la décomposition.

Les Oléorésines, ainsi que leur nom l'indique, consistent surtout en huiles fixes ou volatiles tenant en dissolution des résines et quelquefois d'autres matières actives.

Leur préparation consiste à épuiser par l'éther, au moyen de la lixiviation, (Voyez ce nom, page 84) la substance sur laquelle on veut agir ; de faire ensuite évaporer l'éther, dans une capsule, au bain-marie ; puis enfin de couler l'oléorésine qui est ordinairement de consistance de sirop plus ou moins épais, et de les conserver dans des fioles bien bouchées.

Comme l'éther est très volatil et qu'il est assez dispendieux, on peut en regagner une bonne partie en distillant la liqueur au bain-marie au lieu de la laisser évaporer à l'air. (L'éther que l'on retire ainsi par la distillation est aussi bon qu'avant), mais il ne faut pas chauffer jusqu'à ce que tout l'éther soit distillé, parce que les matières volatiles passeraient avec celui-ci, ce qui affaiblirait l'oléorésine ; pour cette raison, vers la fin de la distillation, on cesse l'opération pour laisser évaporer le reste au grand air.

On donne aussi le nom d'*Oléorésine* aux térébenthines très fluides, ayant la consistance et l'aspect de l'huile, comme le copahu.

OLEORESINA ASARI. (F) *Oléorésine de Gingembre du Canada, Huile de Gingembre Sauvage.* (A) *Oleoresin of Wild Ginger, Oleoresin of Canada Snakeroot, Oil of Asarum Canadense.*

Préparé de la même manière que l'Oléorésine de fougère mâle.

Propriété.—Usage.—Voyez Gingembre Sauvage.

Dose.—1 à 5 gouttes.

OLEORESINA CAPSICI. (F) *Oléorésine de Poivre Rouge.* (A) *Oleoresin of Capsicum.*

℞. E.-U.—Capsicum pulvérisé, ℥ xij. Ether Sulf. quantité suffisante. Opérez par lixiviation (Voyez page 84) jusqu'à ce que vous ayez obtenu ℥ xxiv. de liquide. Distillez ensuite ce liquide afin d'en retirer ℥ xviij. d'éther (Voyez Oléorésines) et faites évaporer le résidu, dans une capsule jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'éther. Coulez pour enlever la graisse qui se sépare par le repos et conservez dans des fioles bien bouchées.

Qualités.—Liquide épais, capable cependant de dégoutter, d'un brun rougeâtre, de saveur très-piquante.

Propriété.—Usage.—Voyez Poivre rouge.

Dose.—Une goutte en pilule ou très-diluée avec de l'eau ou du sirop. On peut l'employer à l'extérieur comme rubéfiant, diluée avec l'huile d'olive ou le liniment de savon.

OLEORESINA CARDAMOMI. (F) *Oléorésine de Cardamome, Huile de Cardamome.* (A) *Oleoresin of Cardamom, Oil of Cardamom.*

Préparée de la même manière que l'Oléorésine de fougère mâle. Elle contient l'huile fixe et volatile des semences de Cardamome. C'est un stimulant carminatif très puissant.

Propriété.—Usage.—Voyez Cardamome.

Dose.—1 à 2 gouttes.

L'Apiol décrit à la page 160, est obtenu de la même manière.

OLEORESINA CUBEBÆ, (Syn) *Extractum Cubebæ Fluidum.* (F) *Oléorésine de Cubèbe, Extrait Fluide de Cubèbe.* (A) *Fluid Extract of Cubebs.*

℞. E.-U.—Cubèbe, ℥ xij. Ether, quantité suffisante. On le prépare comme le précédent.

Qualités.—La consistance varie suivant la qualité du cubèbe, la fluidité dependant de la quantité d'huile volatile contenue dans celui-ci. La couleur est ordinairement d'un brun noirâtre avec plus ou moins de nuances verdâtres dues à la présence de la chlorophylle, ce qui varie suivant les caractères du cubèbe et de l'éther: l'éther pur extrait plus de matière colorante verte, tandis que celui qui contient de l'alcool, extrait en même temps la verte et la brune. Cette oléorésine dépose avec le temps des cristaux de cubébine et une espèce de cire, ce qui cependant ne lui fait pas perdre ses propriétés.

Propriétés.—Usage.—Voyez Cubèbe

Dose.—5 à 30 gouttes dans un peu d'eau ou de sirop, 2 ou 3 fois par jour.

OLEORESINA FILICIS, (Syn) *Extractum Filicis Liquidum, Oleum Filici-Maris.* (F) *Oléorésine de Fougère Mâle, Huile de Fougère Mâle, Huile Ethérée de Fougère Mâle, Extrait fluide de Fougère Mâle.* (A) *Oleoresin of Fern, Liquid Extract of Fern Root, Oil of Male Fern.*

℞. Br.—Racine de Fougère Mâle, ℔ij. (avoir-du-poids), Ether Sulfurique, Oij. (M. Imp.) Opérez par lixiviation. Faites ensuite évaporer l'éther au bain-marie ou distillez pour regagner l'éther. (Voyez Oléorésines).

Qualités.—Liquide épais, noirâtre, amer, âcre.

Propriété.—Usage.—Anthelmintique, employé contre le ténia.

Dose.—30 gouttes le soir. Si le remède n'agit pas sur les intestins, donner un purgatif le matin.

OLEORESINA LUPULINÆ. (F) *Oléorésine de Lupulin.* (A) *Oleoresin of Lupulin.*

℞. E.-U.—Lupulin, ℥ xij. Ether, quantité suffisante. Lixiviez ℥ xxx. de liqueur (V. Lixiviation) et opérez ensuite comme il est dit à oleoresina capsici.

Qualité.—Consistance semi-solide, couleur noirâtre, saveur amère.

Propriété.—Usage.—Voyez Lupulin.

Dose.—2 à 5 gouttes en pilules, 2 ou 3 fois par jour.

OLEORESINA PIPERIS, (Syn) *Extractum Piperis Fluidum.* (F) *Oléorésine de*

Poivre Noir, Extrait fluide de Poivre Noir. (A) *Oleoresine of Black Pepper, Fluid Extract of Bleck Pepper.*

℞. E.-U.—Poivre Noir, ℥ xij. Ether, quantité suffisante. On le prépare comme l'oléo. résina capsici.

Qualités.—Liquide noirâtre, piquant, épais comme le sirop.

Propriétés.—*Usage.*—Voir Poivre Noir. L'Huile de Poivre Noir, (A) *Oil of Black Pepper* est employée dans les mêmes cas que l'oléorésine.

Dose.—1 à 2 gouttes en pilules ou dans de l'eau, du sirop, ou du mucilage, etc. 1 à 3 fois par jour suivant le besoin.

OLEORESINA ZINGIBERIS. (F) *Oléorésine de Gingembre.* (A) *Oleoresin of Ginger, Piperoid of Ginger of M. Beral.*

℞. E.-U.—Gingembre ℥ xij. Ether fort, ℥ xij. Alcool, quantité suffisante. Lixiviez, (Voyez page 84) ensuite l'alcool. Faites évaporer, au bain-marie, les parties volatiles, coulez et conservez dans des fioles bien bouchées.

Qualités.—Liquide brun, piquant, soluble dans l'alcool et l'éther, de consistance d'un sirop très-épais.

Propriété.—*Usage.*—Voyez Gingembre.

Dose.—1 goutte dans du sirop ou de l'eau. On peut aussi le prendre sous forme de teinture ou de pastilles.

OLEO-SACCHARUM, (Syn) *Balsamo-Saccharum.* (F) *Oléosaccharolés, Oléosaccharures, Elæosaccharum, Oléosucre.*

Mélange de sucre avec une huile volatile, mélange que l'on fait en frottant un morceau de sucre sur l'écorce fraîche d'un citron ou d'une orange, ou en triturant du sucre pulvérisé avec une quantité déterminée de l'huile volatile extraite de l'écorce de l'un de ces fruits.

OLEA (F) HUILES. (A) OILS.—On donne ce nom à tous les corps gras qui conservent l'état liquide à la température de 15 à 20 centigr. (température ordinaire) et à plus forte raison au dessus. On les devise en deux classes, les huiles fixes et les huiles volatiles. Voyez ces noms.

OLEA EMPYREUMATICA (F) *Huiles Empyreumatiques, Huiles Pyrogénees, Pyrélaïnes.* (A) *Empyreumatic Oils.*

Les huiles empyreumatiques sont des produits compliquées qui résultent de la distillation à feu nu des matières animales ou végétales. Les huiles de naphthe, de pétrole, de cade, etc,, sont des huiles empyrameutiques.

OLEA FIXA, (Syn) *Olea Pingua.* (F) *Huiles Fixes, Huiles Douces, Huiles Grasses, Huiles exprimées, Oléols.* (A) *Fixed Oils, Expressed Oils.*

On appelle ainsi les huiles qui ne se volatilisent pas à l'air ou à la chaleur, qui tachent le papier et qui mises en contact avec les alcalis forment des savons.

Les huiles fixes sont presque toutes liquides, quelques unes cependant comme celles de palmier, le beurre cacao ont la consistance du beurre; elles sont solubles dans l'éther, insolubles dans l'alcool et l'eau, mais miscible à cette dernière à l'aide de mucilage ou de jaune d'œuf. Exposées à l'air, elles épaississent et rancissent, quelques unes mêmes se durcissent: ces dernières portent le nom d'*Huiles Siccatives,* (A) *Drying oils,* telles sont celles de lin, de noix, d'œillet, dont on se sert en peinture. Celles qui ne s'épaississent pas suffisamment à l'air sont appelées *Huiles non Siccatives.*

Les huiles fixes peuvent dissoudre les résines, les huiles essentielles, certains alcalis végétaux, les parties odorantes des plantes, leur matière colorante verte, et peut-être les principes actifs de quelques végétaux, comme la ciguë et les plantes de la famille des solanées; elles dissolvent également la matière active des cantharides. Les solutions par les corps gras for-

ment, d'après leur consistance, plusieurs espèces de formes médicamenteuses, les huiles médicinales, les pommades et les onguents par solution. On peut opérer la solution à la température ordinaire pour les huiles ; mais pour les graisses, il est nécessaire d'employer une chaleur suffisante pour les liquéfier. Dans tous les cas, on devra toujours éviter une élévation de température suffisante pour altérer le corps gras ou les matières organiques qu'ils peuvent dissoudre ; et pour cela, on maintient une température de 100 degrés au plus.

Le soufre se dissout dans les huiles à l'aide de l'ébullition ; 4 parties d'huile de lin dissolvent 1 partie de soufre ; il se dégage du gaz sulfhydrique.—1 partie de phosphore exige pour sa dissolution 36 parties d'huile froide et moins d'huile bouillante. La dissolution luit dans l'obscurité ; quelques gouttes d'huile essentielle empêchent cet effet. Le chlore et l'iode se dissolvent dans les huiles et se transforment à leurs dépens en acide iodhydrique, l'huile durcit comme la cire.—Les acides puissants détruisent les huiles en donnant des produits analogues à ceux que fournit leur distillation ou leur saponification.

Comme tous les corps gras, les huiles fixes se composent de deux principes immédiats ; l'un solide, sec et cassant appelé *Stéarine* et *Margarine*, l'autre liquide nommé *Eléïne* ou *Elaïne* c'est ce qui constitue leurs diverses consistances : ainsi, plus une huile est liquide et plus elle contient d'oléine ; plus elle est épaisse, et plus aussi elle contient de stéarine, par exemple, le saindoux, le suif, etc. Les huiles fixes sont contenues dans le tissu adipeux des animaux, dans les graines des végétaux et quelquefois dans le péricarpe des fruits, comme l'huile d'olive. On les prépare de la manière suivante :

Préparation des huiles fixes liquides.—On a recours à deux méthodes différentes, suivant que les huiles sont solides ou fluides ; mais il y a quelques précautions générales communes. On monde les semences dont on veut extraire les huiles, on en sépare l'enveloppe testacée, ex. : cacao, ricin, croton tiglium, etc. Cette enveloppe pourrait colorer l'huile, ou, comme elle est ordinairement sèche, en absorber une certaine proportion. On frotte les amandes dans un sac rude, et on les crible pour séparer la matière jaune qui les recouvre. Quand les semences sont mondées, pour extraire l'huile, on divise les cellules qui la renferment ; pour cela, on préfère les réduire en poudre au moyen d'un moulin à café. Si l'on en formait une pâte au moyen du pilon, le parenchyme passerait avec l'huile, rendrait la dépuration plus difficile, nuirait à la conservation. La poudre de semences huileuses étant préparée, on l'enferme dans des carrés de toile de coutil, et on la soumet à la presse en ayant soin de ménager la pression pour ne pas rompre les toiles ; on obtient par ce procédé les huiles de ricin, de croton tiglium, d'épurge, d'amandes, de lin, de pavot, etc.

Dans les arts, pour obtenir les huiles de lin ou de noix, on chauffe la poudre des semences ; la chaleur coagule l'albumine et rend l'écoulement de l'huile plus facile ; si on chauffe à la vapeur à 100 degrés, on dispose l'huile à rancir ; si on chauffe à feu nu, on l'altère bien plus profondément : elle prend de l'âcreté, et devient impropre aux usages médicaux : pour ne pas soumettre les amandes à la chaleur, il ne faut pas les tremper dans l'eau bouillante pour les monder de leur enveloppe.

Pour la préparation des huiles euphorbiacées, et particulièrement pour celle de croton, on suit une méthode différente qui consiste à traiter par de l'alcool fort deux fois le poids des graines ; on chauffe quelque temps au bain-marie, et l'on soumet à une forte pression. On chasse ensuite l'alcool par la distillation.

Préparation des huiles fixes solides.—On pile les semences mondées (et torréfiées quand il s'agit du cacao) dans un mortier échauffé ; on forme une pâte que l'on achève de broyer sur la pierre à chocolat échauffée : puis on exprime la pâte promptement à la presse entre des plaques de fer étamées échauffées dans l'eau bouillante : si l'on n'exprime pas promptement, une partie du produit reste engagée dans la pâte. On peut encore, quand les semences sont broyées, les faire bouillir avec l'eau ; le corps gras vient nager à la surface, on laisse refroidir

et l'on sépare ; on extrait ainsi l'huile de palme, la cire du Myrica et l'huile de laurier. Dans la méthode par expression, Josse conseille de mêler la pâte avec un cinquième d'eau bouillante ; et Demachy, de l'exposer à la vapeur d'eau bouillante. Guibourt préfère le procédé de Josse ; c'est pour l'extraction du beurre de cacao qu'on l'emploie.

Préparation des Graisses.— On prend le tissu cellulaire graisseux, on le coupe par morceaux, on le pétrit dans l'eau froide pour séparer le sang ; on fait fondre la matière à feu doux dans une bassine étamée. Quand la graisse est transparente, ce qui indique que les cellules sont brisées, et qu'elle ne contient plus d'eau en suspension, on la passe à travers un linge serré, et quand elle est figée, on la gratte pour en séparer les impuretés qui restent au fond ; on la fait liquéfier de nouveau au bain-marie, on la coule dans des pots, et on la remue au moment où elle commence à se solidifier jusqu'à ce qu'elle ait pris sa consistance ; elle est alors plus homogène. La stéarine se mélange uniformément, et l'on a une masse homogène qui ne contient pas de vides où l'air puisse pénétrer ; son action se trouve bornée à la surface.

Filtration des Huiles.—De quelque manière que les huiles aient été préparées, elles sont d'abord troublées par une matière mucilagineuse qui s'en sépare par le repos ou la filtration, ou que l'on precipite en battant l'huile avec quelques gouttes d'acide sulfurique et la lavant ensuite avec le double de son poids d'eau froide, puis on filtre ; quand elles sont solides, le filtre est, ou placé dans l'étuve, ou on emploie un entonnoir à double fond échauffé par l'eau bouillante.

Propriétés.— Usage.—Appliqués à l'extérieur, soit seuls, soit associés à des cataplasmes émollients, les corps gras agissent puissamment en diminuant l'irritation, en calmant les douleurs, en rendant la suppuration plus facile, en éloignant les accidents qui l'accompagnent.

Les corps gras qu'on emploie ainsi à l'extérieur doivent avoir un point de fusion inférieur à celui du corps humain. Ils doivent n'être pas rances. La graisse balsamique est la préparation grasse la plus convenable, car elle se conserve indéfiniment sans altération.

La farine de lin ne l'emporte sur les autres farines résolutives que parce qu'elle contient une très-grande quantité d'huile grasse. Il faut toujours employer la graine de lin nouvellement pulvérisée ; il faut bien se garder d'y mêler du tourteau, comme on l'a souvent fait bien à tort jusqu'ici.

"Nous allons nous occuper maintenant de l'administration des corps gras à l'intérieur. Nous les considérerons sous le double point de vue de leur action locale et de leur absorption. Les huiles douces, administrées par la bouche, traversent l'estomac sans être nullement absorbées ni modifiées ; nos travaux avec M. Sandras l'ont démontré ; bientôt parvenues dans le duodénum, elles déterminent par leur présence l'afflux de la bile. Si elles sont administrées en faible quantité, émulsionnées par ce liquide, elles sont absorbées par les chylifères ; mais si la proportion en est trop élevée, elles traversent tous les intestins et facilitent le glissement et l'évacuation des matières fécales. Les huiles grasses peuvent donc être considérées comme le plus doux des purgatifs, agissant ainsi par une double raison, parce qu'elles favorisent l'évacuation de la bile, du suc pancréatique et l'expulsion des excréments. On voit facilement les indications variées qui naissent de cette double action. Il faut ordinairement ℥ ij. à ℥ vj. d'une huile douce pour déterminer un effet purgatif." (Bouchardat).

Les corps gras, lorsqu'il sont absorbés, jouent un rôle d'une très grande importance dans la nutrition des animaux ; aucune substance alimentaire ne peut les remplacer exclusivement ; ils interviennent dans la nutrition, non-seulement de l'homme et des carnivores, mais encore dans celles de tous les mammifères, et peut-être de tous les animaux. Ce sont les aliments de la calorification les plus importants.

On faisait autrefois usage de l'huile d'un grand nombre d'animaux, tels que l'Huile de *Cerfs, d'Ours, de Vipères, etc.*, ces huiles ne sont plus employées à cause de la difficulté de se les procurer pures ; celle de blaireau (*Huile de Bête Puante*) et l'Huile de Vers sont encore

employées, comme remède domestique, contre les douleurs de rhumatisme. On les emploie seules ou comme servant de base à des liniments.

L'Huile d'Oie est très employée à l'extérieur contre les maux de gorge et à l'intérieur, jointe à la melasse, dans le croup et les rhumes.

L'Huile de Vers est préparée de la manière suivante : vers de terre, quantité suffisante pour emplir une grande bouteille aussi foulée que possible et bien bouchée, on expose ensuite cette bouteille au soleil jusqu'à ce que les vers soient convertis en une belle huile, ce qui prend quelques mois.

Conservation des Huiles. Voyez page 70.

OLEA INFUSA, (Syn) *Olea Medicinalia.* (F) *Huiles Médicinales, Huiles par Infusion, Elæolées, Solution par les Huiles.* (A) *Medicinal Oils.*

Les élæolés sont des médicaments qui résultent de l'action dissolvante d'une huile fixe sur une ou plusieurs substances. On peut les préparer avec différentes espèces d'huiles, telle que celles d'olives, d'amandes douces ou de pavots ; mais on préfère en général l'huile d'olives

OLEA VOLATILIA, (Syn) *Olea Distillata, Ætherolea.* (F) *Huiles Votatiles, Huiles Essentielles, Huiles Distillées, Huiles Ethérées, Essences, Quintessences, Oléules, Oléolats Oléoles.* (A) *Volatile Oils, Essential Oils, Distilled Oils, Ethereal Oils.*

Les huiles volatiles sont ainsi appelées parce qu'elles se volatilisent à une haute température. Elles sont fournies par les végétaux aromatiques. On les obtient par la distillation (Voyez page 79), excepté celles de zeste d'orange et de citron que l'on retire par expression.

Qualités.—Les huiles volatiles sont inflammables, solubles dans l'alcool, l'éther et les huiles fixes ; elles ont une saveur caustique et l'odeur de la plante qui les a fournies ; mêlées à l'eau, elles lui donnent une apparence laiteuse ; exposées à l'air, elles en absorbent l'oxygène, se colorent, s'épaississent souvent et se convertissent en divers produits, qui sont de l'acide carbonique, de l'eau, de nouveaux principes huileux cristallisables ou des résines. On n'ouvre pas les vases qui les contiennent, sans que l'air n'y rentre avec efforts, à cause du vide qu'y laisse l'oxygène absorbé ; et l'on a vu des hommes tomber asphyxiés pour être descendus sans précaution dans des caves fermées, où l'on conservait de grandes quantités d'huiles volatiles. Ces huiles dissolvent le *soufre*, le *phosphore*, *l'iode, etc.* L'*acide Sulfurique* les carbonise ; l'*acide nitrique* très concentré les décompose avec violence et les enflamme quelquefois ; moins concentré, il les convertit en divers produits résineux, et, définitivement, en *acide oxalis que.* Le gaz chlorhydrique s'y dissout en très-grande quantité, et forme, avec plusieurs, des composés cristallins, blancs et volatils, connus sous le nom de *Camphres Artificiels.* Un grand nombre absorbent le gaz *ammoniaque* ; mais une seule, jusqu'à présent, a été combinée à la *potasse :* c'est l'*huile de girofle.*

Propriétés.—Usage.—Voici ce qu'on trouve de général dans les auteurs sur les propriétés médicales des essences. Administrées à des doses élevées, ce sont des irritants très-énergiques qui peuvent causer de graves inflammations, une céphalalgie intense. On les emploie en général comme diffusibles, sudorifiques, stomachiques, antispasmodiques, quelques-unes sont particulièrement usitées comme carminatives, comme emménagogues ou comme vermifuges ; à l'extérieur, quelques-unes sont des excitants énergiques et quelquefois des rubéfiants. On a cité plusieurs exemples d'asphyxie causée par une atmosphère surchargée d'essence.

A l'intérieur on ne les donne que par gouttes, sur du sucre ou dans un peu de brandy.

Rectification des huiles volatiles.—1° On met l'essence dans une corne de verre, et l'on distille au bain de sable tant que l'huile passe incolore ; 2° on distille l'essence mêlée de deux parties d'eau.

Falcification des huiles volatiles.—Elles sont de plusieurs ordres ; la plus fréquente est

le mélange de l'essence de térébenthine, particulièrement employée pour les essences des labiées. On reconnaît cette sophistication en trempant un papier dans l'essence soupçonnée et en l'exposant à l'air ; l'odeur de la térébenthine, qui est plus tenace, reste la dernière, il faut de l'habitude pour bien découvrir cette sophistication. La falsification avec une huile fixe est plus facile à reconnaître : il suffit d'en verser un peu sur le papier et de chauffer ; l'huile sophistiquée laisse une tache grasse. La falsification avec l'alcool se reconnaît en agitant l'essence dans un tube contenant de l'eau qui devient laiteuse si l'essence renferme de l'alcool ; en même temps le volume de l'essence diminue.

OLEUM ABSINTHII. (F) *Huile d'Absinthe.* (A) *Oil of Wormwood.*—Huile volatile brunâtre ou verdâtre, obtenue par la distillation des sommités sèches d'Absinthe, dont elle possède toutes les propriétés.

Dose.—2 à 8 gouttes sur du sucre.

OLEUM ÆTHEREUM, (Syn) *Liquor Æthereus Oleosus, Spiritus Ætheris Oleosus, Oleum Vini.* (F) *Huile Douce de Vin, Huile de Vin Pesante, Huile d'Ether.* (A) *Etherial Oil, Heavy Oil of Wine, Sweet Oil of Vitriol.*

L'huile douce de vin est une substance d'apparence oléagineuse qui se produit pendant la distillation de l'éther. On ne l'emploie que pour la préparation de la liqueur d'Hoffman.

OLEUM AMYGDALÆ, (Syn) *Oleum Amygdalæ Communis, Oleum Amygdalæ Dulcis, Oleum Amygdalarum.* (F) *Huile d'amandes Douces.* (A) *Oil of Almonds.*

Pour la préparation, voyez Huiles fixes. Les amandes amères fournissent, par expression à froid, une huile tout-à-fait semblable à celle d'amandes douces, et qui, comme elle, n'a ni odeur ni saveur ; et comme on peut utiliser leur tourteau, on leur donne la préférence pour obtenir l'huile d'amandes douces. Mais il faut avoir le soin de ne pas les humecter auparavant ; car, sous l'influence de l'eau, il se formerait de l'essence d'amandes amères, qui se dissoudrait dans l'huile fixe et la rendrait vénéneuse.

L'huile d'amandes a une saveur douce, fade, agréable, et une odeur faible. C'est l'huile qu'on préfère pour l'usage interne ; prise en petite quantité, elle agit comme émollient ; à plus haute dose, elle devient laxative. On l'emploie souvent dans les affections inflammatoires des organes pulmonaires et du canal digestif ; elle est très-utile pour purger les enfants et les personnes délicates, à la dose de ℥ j. à ℥ ij. On l'emploie souvent pour faire des embrocations.

OLEUM AMYGDALÆ. AMARÆ (F) *Huile Volatile d'Amandes Amères.* (A) *Oil of Bitter Almonds.*

Cette huile volatile est obtenue par la distillation des amandes amères, après que l'huile fixe en a été exprimée. On peut aussi l'obtenir des feuilles du laurier-cerise.

Qualités.—Très fluide, incolore (jaunâtre quand elle est péparée avec d'autres substances que les amandes amères), saveur amère et brûlante, odeur d'acide cyanhydrique. Gr. Sp. 1.083.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de l'acide prussique auquel elle peut être substituée ; mais il faut se rappeler qu'elle est au moins quatre fois plus forte que l'acide prussique médicinal.

C'est un poison violent. Voyez Antidote.

Dose.—½ à 1 goutte dans du mucilage ou de l'eau sucrée, toutes les 3 ou 4 heures, augmentant graduellement jusqu'à ce que le système soit affecté. A l'extérieur, on l'emploie diluée, contre les démangeaisons (huile d'amande amère, 1 goutte, Alcool, Q. S. pour faire dissoudre l'huile, Eau, ℥ j).

“ Des accidents sont souvent causés en Angleterre par l'emploi de l'huile essentielle

“ d'Amandes amères, que l'on vend dans le commerce et chez tous les droguistes sous le nom D'HUILE DE NOYAUX DE PÊCHE. (Christison.)

OLEUM ANETHI. (F) *Huile d'Aneth.* (A) *Oil of Dill.*

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Huile d'anis, et page 81.

OLEUM ANISI, (F) *Huile d'Anis.* (A) *Oil of Anise.*

Cette huile volatile est obtenue par la distillation des semences. Voyez page 81.

Qualités.—Couleur jaunâtre, saveur piquante et sucrée.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, carminative. Employée contre les vents, la dyspepsie, les coliques venteuses.

Dose.—5 à 10 gouttes sur du sucre ou dissoute dans un peu de boisson forte auquel on ajoute ensuite un peu d'eau chaude sucrée au goût.

OLEUM ANTHEMIDIS, (Syn) *Oleum Chamæmeli.* (F) *Huile de Camomille.* (A) *Oil of Chamomile.*—Cette huile volatile est obtenue par la distillation des fleurs sèches (Voyez page 81)—80 livres ne fournissent que, ℥ xiij. d'huile.

Qualités.—Couleur bleuâtre quand elle est récente, elle devient jaune en vieillissant.

Propriétés.—Usage.—Voyez Camomille.

Dose.—Voyez la précédente.

OLEUM AURANTII, (Syn) *Oleum Neroli*, (F) *Huile d'Orange*, *Essence d'Orange*, *Essence de Portugal*, *Essence de Néroli.* (A) *Oil of Orange.*

Cette huile volatile est obtenue par la distillation des fleurs du *Bigarandier*, espèce d'oranger à odeur très suave. On l'obtient aussi, par expression, du zeste d'orange.

L'HUILE DE PETIT-GRAIN, est obtenue par la distillation des petites oranges vertes appelées *Orangettes.* (A) *Orange Berries.* Elle est plus odorante que la précédente. Ces différentes huiles sont employées pour la préparation de l'eau d'orange et pour aromatiser les desserts.

Dose.—Quantité voulue.

OLEUM BALANINUM. (F) *Huile de Ben.* (A) *Oil of Ben.*

Cette huile fixe est obtenue, par expression, des *Noix de Ben*, fruit du *Moringa Aptera*, arbre de l'Afrique.

Qualités.—Inodore, incolore. Elle se conserve très longtemps sans rancir.

Propriétés.—Usage.—A dose suffisante, elle est purgative. On l'emploie comme l'huile d'olive pour liniments, onguents, etc. Les parfumeurs en font un grand usage. On dit qu'elle enlève les taches de rousseur.

OLEUM BERGAMII, (Syn) *Oleum Bergamotæ.* (F) *Huile de Bergamote*, *Essence de Bergamote* (A) *Oil of Bergamot.*

Propriétés.—Usage.—Cette huile grandement employée comme parfum est un bon stimulant.

Dose.—2 à 5 gouttes.

OLEUM BUBULUM, (F) *Huile de pied de Bœuf.* (A) *Neats-Foot Oil.*

℞.—E.-U. Pieds de bœuf dépouillés de leurs cornes, quantité voulue. Faites les bouillir dans de l'eau et aussitôt que la graisse s'élèvera à la surface, enlevez-la pour l'introduire dans une nouvelle portion d'eau, et faites chauffer presque jusqu'à ébullition. Les impuretés étant déposées, enlevez l'huile. Quand on désire l'avoir encore plus pure on la met de nouveau, pendant 54 heures, dans une eau fraîche entretenue assez chaude pour séparer la graisse de l'huile ; après ce temps laissez refroidir pour enlever l'huile, coulez et filtrez.

Qualités.—Inodore, jaunâtre, sans saveur.

Propriétés.—Tonique, laxative, adoucissante.

Usage.—Employée à l'extérieur, en frictions, sur les enflures chroniques, sur les membres

raidis par suite d'accidents ou de douleurs, et sur les parties affectées de rhumatisme. A l'intérieur, on l'emploie depuis quelques années, comme remplaçant de l'huile de foie de morue, dans les maladies scrofuleuses et la consomption, lorsque celle-ci ne peut être digérée.

Dose.—La même que celle de l'huile de foie de morue.

OLEUM CADINUM. (F) *Huile de Cade, Huile de Genévrier, Huile Pyrogénée de Bois d'Oxcycèdre.* (A) *Oil of Cade.*

Cette huile est obtenue par la distillation du genévrier oxcycèdre. Elle est épaisse, noire d'odeur de goudron ou plutôt de viande fumée, de saveur âcre et caustique.

Propriétés.—Stimulante, détersive.

Usage.—Employée à l'extérieur avec succès dans les maladies de la peau en général, mais particulièrement la gale, et les maladies dartreuses, quelle que soit leur forme : eczémateuse, papuleuse, lichénoïde, etc. M. Serre considère l'huile de cade comme remède par excellence des ophthalmies scrofuleuses rebelles, des kératites anciennes avec ulcération presque générale de la cornée, de la photophobie, de l'inflammation de la conjonctive dont les vaisseaux marchent presque jusqu'au centre de la cornée transparante, et qui se compliquent d'épanchements interlamellaires s'opposant au passage des rayons de la lumière.

Mise sur la peau saine, l'huile de cade ne provoque ni douleurs ni démangeaison. Appliquée sur les muqueuses non inflammées de l'œil, des lèvres, de l'anus, du nez, l'irritation est presque nulle ; elle ne détermine pas de réaction pathogénique sensible chez les enfants atteints d'affections vermineuses, auxquels on la donne à l'intérieur. Sur la peau et les muqueuses enflammées, son application est parfois accompagnée d'une cuisson légère, mais de très-courte durée ; sur les parties ulcérées, cette cuisson est un peu plus forte, mais elle ne dure pas d'avantage, environ un quart ou une demi-minute. Mr. Bazin emploie encore l'huile de cade comme modificateur des tubercules du lupus ; l'application doit être répétée chaque jour. Il a ainsi, vu plusieurs fois l'affection tuberculeuse se modifier avantageusement sous son influence, et marcher plus vite vers la résolution. Dans le lupus érythémateux, cette huile a paru moins avantageuse, et son emploi a toujours été nuisible dans le lupus eczémateux. (Bouchardat).

Dose.—Pour les vers, 20 gouttes à ℥ ij. dans de l'eau sucrée. A l'extérieur on l'applique 1 à 2 fois par jour sur les parties malades ou sur la conjonctive ulcérée.

OLEUM CAJUPUTI. (F) *Huile de Cajeput.* (A) *Cajeput Oil, Caiput Oil, Oil of Witneben.*

C'est une huile volatile, très-fluide, d'odeur vive et pénétrante, de saveur piquante, de couleur verdâtre, obtenue par la distillation des feuilles et des rameaux du *melaleuca cajeput* arbuste des Iles Moluques.

Propriétés.—Stimulante, antispasmodique, diaphorétique, antiodontalgique. Elle produit une vive sensation de chaleur, suivie de beaucoup de sueurs.

Usage.—Dans l'hydropisie, la paralysie, les vents, les douleurs spasmodiques de l'estomac et des intestins, les fièvres intermittentes (dans ce dernier cas, on la joint au quinquina), le choléra, le rhumatisme chronique des jointures avec ou sans enflures, les bronchites chroniques.

A l'extérieur, contre les maladies de la peau, les dartres, l'acné rosacéa (bourgeons de la face), les rhumatismes et la goutte.

Dose.—1 à 5 gouttes dans un peu d'eau sucrée, mais préalablement dissoute dans un peu de brandy. A l'extérieur on l'emploie, en frictions, diluée avec une égale quantité d'huile d'olive, 2 ou 4 fois par jour. Une goutte calme les douleurs de dents cariées.

OLEUM CAMPHORÆ. (F) *Huile Volatile de Camphre.* (A) *Oil of Camphor.*

Il y en a plusieurs espèces, mais la seule employée en Canada est l'huile volatile du laurier camphrier.

Qualités.—Très fluide, presqu'incolore ou d'un brun rouge clair, odeur et saveur de camphre.

Propriétés.—Les mêmes que celles du camphre, mais elle est plus stimulante.

Usage.—Dans les maladies de l'estomac et des intestins, quand un effet stimulant et calmant est demandé, telles que douleurs spasmodiques, coliques venteuses, etc. A l'extérieur, comme liniment rubéfiant et anodin (diluée avec l'huile d'olive ou le liniment de savon) contre les douleurs névralgiques, les rhumatismes, les contusions, les entorses. etc.

Dose.—2 à 4 gouttes dans du sirop.

OLEUM CARUI, (F) *Huile de Carvi.* (A) *Oil of Caraway.*

Préparation.—Propriété.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'huile d'anis.

OLEUM CARYOPHYLLI. (F) *Huile de clou de Girofle, Huile de Girofle.* (A) *Oil of Cloves.*

C'est une huile volatile très-fluide, incolore, mais qui brunit avec le temps.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, carminative. Employée contre les douleurs spasmodiques de l'estomac et des intestins ; pour aider la digestion et pour calmer les douleurs de dents. On en met une goutte dans la carie et on recouvre de ouate sèche.

Dose.—2 à 8 gouttes. On la prend de la même manière que l'huile d'anis.

OLEUM CHENOPODII. (F) *Huile d'Ansérine Anthelmintique.* (A) *Oil of Wormseed.*

C'est une huile volatile, jaune pâle, qui brunit en vieillissant. On l'obtient par la distillation des graines dépouillées de leur capsule.

Propriétés.—Anthelmintique. Poison à haute dose. Voyez Antidote.

Dose.—Pour un enfant, 4 à 8 gouttes matin et soir, pendant 3 ou 4 jours, après lesquels on donne un purgatif.

OLEUM CINNAMOMI, (Syn) *Oleum Cassiæ.* (F) *Huile de Cannelle.* (A) *Oil of Cinnamon, Oil of Cassia.*

C'est une huile volatile, jaunâtre, qui devient rouge en vieillissant.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la cannelle, mais moins astringente. Elle calme les douleurs de dents.

Dose.—2 à 4 gouttes, prise de la même manière que l'huile d'Anis.

OLEUM COPAIBÆ. (F) *Huile Essentielle de Copahu.* (A) *Oil of Copaiba.*

C'est une huile volatile obtenue par la distillation du Copahu.

Propriétés.—Usage.—Voyez Copahu.

Dose.—10 à 30 gouttes dans une émulsion ou du sirop, 2 ou 3 fois par jour.

OLEUM CORIANDRI. (F) *Huile de Coriandre.* (A) *Oil of Coriander.*—Préparation, Voyez page 81.

Propriété.—Usage.—Voyez Coriandre.

Dose.—Comme l'Huile d'Anis.

OLEUM CORNU CERVI, (Syn) *Oleum Cornu Cervi Rectificatum, Oleum Animale Dippelii.* (F) *Huile Animale de Dippel, Huile Pyrogénée de Corne de Cerf, Huile Volatile de Corne de Cerf.* (A) *Animal Oil of Dippel.*

C'est la plus importante des huiles empyreumatiques. Elle est fluide comme de l'eau, très-volatile, incolore, fétide, désagréable et brulante au goût. Elle s'altère à l'air et à la lumière et devient alors noire et épaisse ; elle est soluble dans l'alcool, un peu dans l'eau à laquelle elle cède sa propriété alcaline.

Propriétés.—Usage.—A hautes doses, c'est un poison très-actif ; à très petites doses on

l'a employée comme antispasmodique. On la vantait surtout dans l'épilepsie. C'est un anthelmintique sûr, mais trop désagréable pour être communément prescrit.

Dose.—5 à 10 gouttes, dans une potion.

OLEUM CROTONIS, (Syn) *Oleum Tiglii, Oleun Crotonis Tiglii.* (F) *Huile de Croton, Huile de Petits Pignons d'Inde.* (A) *Croton Oil.*

C'est une huile fixe obtenue par expression des fruits du croton Tiglium, appelés *Graines de Tilly* ou des *Moluques.* (A) *Purging Croton.*

Qualités.—Jaunâtre, soluble dans l'éther, la térébenthine, les huiles fixes et volatiles. L'alcool n'en dissout que le $\frac{1}{3}$, mais il s'empare de son principe actif. C'est un poison irritant des plus énergique (Voyez antidote), dont la préparation et l'usage demandent la plus grande prudence, vu que la seule émanation peut causer des érysipèles de la face et irriter fortement les yeux et la gorge.

Propriétés.—Purgative, hydragogue et épispastique. Une goutte suffit pour donner 10 à 12 selles abondantes en moins d'une heure. Elle opère généralement sans douleurs ; mais à doses immodérées elle en produit de très vives ainsi que des vomissements avec une violente irritation des voies digestives ; elle peut même déterminer de graves inflammations. Une goutte sur la langue produit l'effet purgatif, et malgré l'éruption qu'elle cause à la bouche, elle est infiniment précieuse dans le coma et autres cas où il est impossible de faire prendre des remèdes.—10 à 12 gouttes en frictions autour de l'ombilic produisent aussi l'effet purgatif (cet effet est contesté par un grand nombre de médecins).

Usage.—On l'emploie, 1° dans les maledies qui demandent une prompte évacuation, ou une forte révulsion de la tête, comme l'hydropisie, l'apoplexie, le coma, la manie, l'inflammation de cerveau.

2° Dans les cas ou il est impossible de donner des remèdes à dose volumineuse comme dans le coma, la manie, ou chez les enfants, pour la raison que l'huile agit à très petite dose.

3° Dans la constipation opiniâtre. Ainslie l'a employée dans les cas de rhumatismes chroniques et de tumeurs des articulations. C'est un dérivatif puissant.

Elle a été employée récemment avec le plus grand succès contre l'épilepsie, la névralgie et les spasmes de la glotte ; on lui croit une puissance spéciale sur ces trois dernières maladies, indépendamment de son action purgative.

Le Dr Kinglake a donné l'huile de croton avec un grand succès pour combattre la colique de plomb ; cette pratique a été adoptée par M. Bally, préconisée par M. Tanquerel, et louée vivement par M. Double ; on préfère cependant encore presque généralement, à l'Hôtel-Dieu, le vieux traitement de la colique des peintres des frères de la Charité, qui réussit très bien et qui n'a pas d'inconvénients. Quand la colique est légère, et cède à l'emploi de 1 ou 2 gouttes d'huile, c'est à merveille ; mais quand il faut renouveler souvent l'administration de ce drastique si énergique, on ne le fait pas toujours impunément.

L'huile de croton est un purgatif d'un effet puissant, mais qui ne peut-être, sans inconvénient, réitéré chaque jour. Et certes, voilà bien la raison qui doit faire bannir l'huile de croton du traitement de la fièvre typhoïde, lorsqu'on adopte les purgatifs.

Cette huile ne réussit guère lorsqu'on l'administre sous forme de lavement ; je l'ai vu souvent prescrire ainsi à des doses élevées, 2, 4 et même 10 gouttes dans un lavement, sans produire d'évacuation. (Bouchardat).

On l'emploie à l'extérieur comme épispastique dans les maladies des poumons, dans la dyspnée, les névralgies, les rhumatismes, la goutte, les enflures indolentes, les rhumes opiniâtres et dans presque toutes les affections chroniques de l'appareil respiratoire et des voies digestives, etc. ; l'éruption qu'elle produit alors sur la peau ressemble à la picotte et se montre après la 2° ou 4° application et bien souvent après la première. Il faut discontinuer les frictions aussitôt que les boutons s'emplissent de matière, car on pourrait causer des plaies profondes ;

on panse ensuite avec de l'onguent simple ou des cataplasmes quand les boutons sont trop douloureux.

Les garde-malades et les malades doivent se couvrir la figure pendant l'application de l'huile et bien attacher leurs vêtements autour du cou quand ces applications ont été faites sur le dos ou la poitrine, afin de mettre la tête à l'abri de toute émanation.

On emploie aussi l'huile de croton par inoculation, d'après la méthode imaginée par M. Lapargne, cette méthode consiste à introduire sous l'épiderme la pointe d'une lancette trempée dans l'huile de croton, ce qui donne sur-le-champ une énorme papule accompagnée d'une forte chaleur, et qui, au bout de 36 heures, se transforme en une grosse pustule, ressemblant en tout point à la pustule du clou ou petit furoncle; l'inoculation de l'émétique donne lieu à une pustule semblable à celle de l'acné simple.

On prévoit de quelle ressource ces deux faits sont en thérapeutique : c'est qu'on peut, par l'inoculation du tartre stibié, et surtout par celle de l'huile de croton, remplacer la pommade d'Autenrieth dans toutes les affections où l'usage de cette pommade est recommandé.

Contre-indication.—L'huile de croton est contre indiquée quand il y a irritation ou tendance à l'irritation des voies digestives et dans la débilité.

Dose.—½ goutte à 2 dans une émulsion ou, ce qui est encore mieux, dans une mie de pain en forme de pilule, afin d'empêcher la chaleur brûlante qui se fait sentir longtemps dans la gorge quand l'huile touche ces parties. Pour ne pas risquer de donner une trop forte dose, on conseille de ne donner qu'une pilule de ¼ de goutte et de répéter d'heure en heure jusqu'à effet, quand toutefois ce n'est pas un cas trop pressant.

Un autre moyen facile d'administrer l'huile de croton est d'en faire tomber une goutte sur un morceau de sucre, qui, trituré avec soin, est ensuite divisé en cinq, six et huit doses. On administre ces doses d'heure en heure, dans une cuillérée de sirop. Ces intervales peuvent être rapprochés ou éloignés suivant l'état du malade.

A l'extérieur en frictions, 10 à 20 gouttes, 2 fois par jour jusqu'à effet, on peut même aller a 60 gouttes quand la peau est bien épaisse, chez les hommes de travail par exemple, mais en général 15 gouttes sont une forte dose. Si l'application est faite sur une partie bien délicate ou chez les petits enfants qui ont la peau tendre, on dilue alors l'huile dans une égale quantité d'huile d'olive ou d'amande.

Préparation officinale.—Liniment d'Huile de Croton.

OLEUM CUBEBÆ. (F) *Huile de Cubèbe.* (A) *Oil of Cubeb.*

C'est une huile volatile, incolore quand elle est pure, d'odeur aromatique et de saveur de camphre, mais on la trouve généralement jaunâtre ou verdâtre ; on l'obtient par la distillation du cubèbe. Voyez page 81.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux du cubèbe.

Dose.—10 à 12 gouttes 3 fois par jour, dans une émulsion ou du sirop, augmentant graduellement jusqu'à effet ou jusqu'à ce qu'elle devienne offensive à l'estomac.

OLEUM ERGOTÆ, (Syn) *Oleoresina Ergotæ.* (F) *Huile d'Ergot de Seigle, Oléorésine d'Ergot de Seigle.* (A) *Oil of Ergot.*

Cette huile est obtenue de la même manière que l'oléorésine de Fougère. Elle est brune, huileuse et âcre.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de l'ergot de seigle. Ce remède est très-dangereux et ne doit jamais être donné sans l'ordonnance d'un médecin.

Dose.—20 à 60 gouttes.

OLEUM ERIGERONTIS CANADENSIS. (F) *Huile d'Erigeron du Canada, Huile de Vergerole du Canada.* (A) *Oil of Canada Fleabane.*

C'est une huile volatile, limpide, de couleur jaune paille, obtenue par la distillation de la plante. Voyez distillation des huiles.

Propriétés.—Usage.—Astringente, hémostatique. Employée aux E.-U. contre les diarrhées, les dyssenteries et les hémorrhagies.

Dose.—5 à 10 gouttes, dans du sirop, toutes les heures ou toutes les deux heures.

OLEUM EUPHORBIÆ LATHYRIDIS, (Syn) *Oleum Catapuliæ Minoris.* (F) *Huile d'Epurge.* (A) *Oil of Euphorbia, Oil of Caper-Spurge.*

C'est une huile fixe, obtenue par expression des graines d'épurge.

Propriétés.—Purgatif drastique. Poison irritant. Voyez Antidote.

Dose.—5 à 12 gouttes dans une mie de pain ou dans du bouillon. Elle ne cause pas de chaleur dans la gorge comme l'huile de croton, mais comme celle-ci lorsqu'on l'applique sur la peau, elle produit une éruption.

OLEUM FŒNICULI. (F) *Huile de Fenouil.* (A) *Oil of Fennel.*

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'huile de Carvi. Voyez distillation des huiles.

OLEUM GABIANUM. (F) *Huile de Gabian, Huile de Pétrole, Pétrole Rouge.* (A) *Rock Oil.*

C'est un bitume liquide, noirâtre, quidécoule des fentes des rochers de Gabian ; il devient incolore par la distillation. Voyez Petroleum.

Propriétés.—Stimulante, antispasmodique, sudorifique, anthelmintique, expectorante.

Usage.—Employée à l'intérieur contre le ténia, l'asthme, la toux sans inflammation. A l'extérieur contre les rhumatismes chroniques, les affections des jointures, la paralysie, les engelures, les maladies de la peau, la gale, etc.

Dose.—30 gouttes à ʒ j. dans un peu de sirop, 2 ou 3 fois par jour.

OLEUM GAULTHERIÆ. (F) *Huile de Gaulthéria, Essence de Wintergreen.* (A) *Oil of Partrige-berry, Oil of Gaultheria.*

Cette huile volatile ne se prépare qu'au New-Jersey.

Qualités.—Couleur rougeâtre, saveur particulière qui la fait toujours reconnaître.

Propriétés.—Usage.—Voyez Gaultheria.

Dose.—Quelques gouttes sur du sucre ou dans du sirop.

OLEUM HEDEOMÆ. (F) *Huile d'Hédéoma.* (A) *Oil of American Pennyroyal, Oil of Hedeoma.*

Qualités.—Couleur jaunâtre, saveur très-agréable. Voyez distillation des huiles.

Propriété.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'essence de peppermint.

OLEUM HYOSCYAMI. (F) *Huile de Jusquiame.* (A) *Oil of Henbane.*

℞. (Codex).—Feuilles fraîches de Jusquiame, ℔j. Huile d'Olive, Oij. Broyez les feuilles avec l'huile et faites chauffer au bain-marie jusqu'à ce que l'eau soit évaporée ; laissez reposer 3 ou 4 heures ; pressez et filtrez.

Usage.—Employée, comme calmant, en frictions contre les douleurs de rhumatismes et autres.

OLEUM JATROPHÆ CURCADIS. (F) *Huile de Jatropha Curcas, Huile de Ricin d'Amérique.* (A) *Jatropha Oil.*

C'est une huile fixe, incolore, très-liquide, presque aussi âcre et aussi violemment purgative que l'huile de croton.

Dose.—12 à 15 gouttes. Voyez Jatropha Curcas.

OLEUM JUNIPERI, (Syn) *Oleum Juniperi Baccæ, Oleum Juniperi Communis.* (F) *Huile de Genièvre.* (A) *Oil of Juniper.*

C'est une huile volatile d'un jaune vert pâle, obtenue par la distillation des baies de genièvre. Voyez page 81.

Propriétés.—Usage.—Voyez Juniperis communis.

Dose.—2 à 15 gouttes et plus, sur du sucre ou dans un peu de gin ou de sirop, 3 fois par jour.

OLEUM LAVANDULÆ. (F) *Huile de Lavande.* (A) *Oil of Lavender.*

Huile volatile obtenue par la distillation des fleurs de Lavande. Voyez page 81.

Qualités.—Couleur jaunâtre, odeur très agréable.

Propriétés.—Usage.—Stimulante. Employée presque exclusivement comme parfum, dans les onguents, les liniments, etc ; cependant c'est un stimulant qui a été quelquefois employé dans l'hystérie et les maux de tête nerveux. A l'extérieur on l'emploie en liniment stimulant contre la paralysie.

L'*Huile de Lavande Aspic*, (Syn) *Huile d'Aspic ou Huile de Spic*, (L) *Oleum Lavandulæ Spicæ*, *Oleum Spicæ*, (A) *Oil of Spike*, est un peu inférieure à celle ci pour l'odeur, mais on l'emploie dans les mêmes cas, on la préfère même pour l'usage externe.

Dose.—2 à 8 gouttes. Voyez distillation des huiles, page 81.

OLEUM LIMONIS. (F) *Huile de Citron*, *Essence de Citron.* (A) *Oil of Lemons*, *Essence of Lemons.*

C'est une huile volatile obtenue par expression du zeste de citron.

Qualités.—Odeur et saveur de citron, couleur jaunâtre.

L'*Huile de Cédrat*, (L) *Oleum Cedrinum*, et l'*Huile de Limette* sont obtenues de la même manière des variétés de citrons appelés *cédrat* et *limette*. On peut également obtenir ces huiles par la distillation.

Propriétés.—Usage.—Comme toutes les huiles essentielles, elles sont stimulantes et carminatives, mais on ne les emploie que pour leur saveur agréable, dans les crêmes, les gelées, etc.

Dose.—Au goût.

OLEUM LINI. (F) *Huile de Lin.* (A) *Linseed Oil*, *Flaxseed Oil.*

Huile fixe obtenue par expression de la graine de lin.

Qualités.—Couleur brunâtre, odeur et saveur désagréables ; elle rancit très vite.

Propriété.—Emolliente, adoucissante et laxative.

Usage.—Elle a été employée quelquefois avec avantage contre les coliques de miserere (coliques cordées) quand les autres laxatifs ne pouvaient agir, puis en lavement contre les coliques venteuses accompagnées de constipation, et contre l'irritation du rectum ; mais à cause de son mauvais goût, elle n'est généralement employée qu'à l'extérieur contre les blessures et les brûlures ; dans ce dernier cas, on la joint à l'eau de chaux. Voyez Aqua Calcis.

Dose.—℥ ss. à ℥ j.

OLEUM LAURI NOBILIS, (Syn) *Oleum Lauri*, *Oleum Laurinum.* (F) *Huile de Laurier.* (A) *Oil of Sweet-bay.*

On l'obtient en soumettant à une forte presse, entre des plaques échauffées, les baies de laurier noble réduites en poudre et exposées à la vapeur d'eau bouillante. C'est un stimulant qui mérite d'être employé en embrocations dans les cas de rhumatisme chronique.

OLEUM LAURO-CERASI, (Syn) *Oleum Pruni Lauro-Cerasi.* (F) *Huile de Laurier-Cerise.* (A) *Oil of Cherry-Laurel.*

C'est une huile volatile, obtenue par la distillation des feuilles du laurier cerise, mais qui n'existe pas toute formée dans les feuilles. Voyez page 81.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'acide cyanhydrique. C'est un poison violent. Voyez Antidote.

Dose.—Son extrême énergie ne permet pas de donner plus de 3 ou 4 gouttes en 24 heures : on doit la suspendre dans un véhicule aqueux que le malade ne prend qu'à doses fractionnées, ayant soin de bien agiter le mélange chaque fois. Cette huile sert aussi à composer des liniments et des pommades, propres à calmer les douleurs locales.

OLEUM MENTHÆ PIPERITÆ. (F) *Huile de Menthe Poivrée.* (A) *Oil of Peppermint.*

C'est une huile volatile, obtenue par la distillation de la plante sèche ou fraîche dont elle a l'odeur et la saveur. Voyez page 81.

Propriétés.—Stimulante, antispasmodique, carminative.

Usage.—Employée contre les vents, les coliques venteuses, les crampes d'estomac, les simples diarrhées, la mauvaise digestion, le manque d'appétit, puis comme remède domestique contre la suppression des règles causée par le froid.

Dose.—1 à 3 gouttes sur du sucre ou dans de l'eau chaude préalablement dissoute dans un peu d'alcool. Voyez page 45.

OLEUM MENTHÆ PULEGII, (Syn) *Oleum Pulegii.* (F) *Huile de Menthe Pouliot, Huile de Pouliot.* (A) *Oil of Pennyroyal.*

Préparations.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Comme la précédente.

OLEUM MENTHÆ VIRIDIS. (F) *Huile de Menthe, Huile de Menthe verte.* (A) *Oil of Spearmint.*

Préparations.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Comme l'huile de menthe poivrée.

OLEUM MONARDÆ. (F) *Huile de Monarde.* (A) *Oil of Horsemint.*

C'est une huile volatile, d'un rouge foncé, d'odeur aromatique et de saveur piquante obtenue par la distillation de la monarde fistuleuse.

Propriétés.—Usage.—On l'emploie à l'intérieur comme stimulante et carminative. A l'extérieur elle agit comme un rubéfiant puissant et prompt ; on l'emploie comme tel dans les maladies qui demandent une rubéfaction, surtout les fièvres malignes, le choléra des enfants, le rhumatisme chronique, etc.

Dose.—1 à 3 gouttes dans un verre d'eau chaude sucrée. Pour l'usage externe elle doit être diluée avec de l'huile d'olive quand on ne veut que la rubéfaction et non la vésication.

OLEUM MORRHUÆ, (Syn) *Oleum Jecoris Aselli, Oleum Jecinoris Aselli.* (F) *Huile de Foie de Morue, Huile de Morue.* (A) *Cod-Liver Oil, Cod Oil.*

Huile fixe retirée du foie de divers poissons du genre morrhua. On distingue 3 variétés d'huile : 1° la *blanche* ou *blonde* qui est très-claire et presqu'incolore est obtenue des poissons frais ; 2° la *brune* qui provient des poissons un peu plus vieux, est brunâtre, d'odeur et de saveur répugnantes ; 3° la *noire* qui est retirée des poissons en putréfaction et d'un brun foncé d'odeur et de saveur encore plus désagréables que la précédente ; d'après plusieurs auteurs on doit donner la préférence à cette dernière, mais le dispensaire des Etats-Unis dit que ces trois qualités sont bonnes et qu'elles ne diffèrent que par la couleur. C'est l'huile blanche qui est la plus employée parce qu'elle est moins désagréable à prendre.

Composition.—L'huile de foie de morue contient de l'iode, du soufre, de la chaux, de la soude, de la magnésie, du chlore, de l'acide sulfurique, et phosphorique. L'huile noire contient de plus un peu de fer.

Propriétés.—Altérante, tonique, légèrement sudorifique et diurétique.

Usage.—L'huile de foie de morue est le remède le plus important et le plus employé, depuis quelques années, contre la phthisie, le rachitisme et les maladies scrofuleuses.

Cette huile est particulièrement utile pour combattre cet état d'appauvrissement général si commun chez les enfants capricieux des villes qui, élevés trop mollement, ne dépensent ni

ne réparent d'une manière suffisante les aliments de la calorification, et sont éminemment prédisposés aux scrofules et à la tuberculisation.

Son efficacité pour guérir le rachitisme est incontestable. C'est aussi le principal remède pour combattre l'affection scrofuleuse ; il est surtout utile contre la carie des os, les tumeurs blanches, pour réparer les pertes occasionnées par des fontes purulentes qui épuisent l'économie ; mais il est moins bien indiqué contre cette forme d'affection scrofuleuse qui se manifeste par des engorgements ganglionnaires.

Les bons succès de l'huile de foie de morue dans la consomption ne peuvent être contestés : convenons cependant que nous pouvons trouver rarement l'occasion de son administration utile contre cette forme aiguë de la phthisie, qu'on désigne sous le nom de phthisie galopante ou floride. Dans ces cas excessivement graves il faut commencer par combattre l'état aigu par l'administration préalable de la digitale et du tannin, associée aux iodiques. Cette médication permet quelquefois de suspendre cette marche rapide et de recourir alors à l'usage de l'huile de foie de morue qui reprend sa puissance.

Insistons encore sur quelques applications moins importantes. L'huile de foie de morue rend d'éminents services pour combattre ces rhumatismes chroniques des villageois rhumatisants, qui se sont développés sous la double influence de la misère et de refroidissements souvent renouvelés qui, par la suite des années, simulent la paralysie et l'atrophie musculaire progressive.

Les maladies de la peau, qui coïncident avec une constitution délabrée, trouvent un utile modificateur dans l'huile de foie de Morue. Nous citerons en première ligne le lupus l'icthyose, le favus.

Contre-indication de l'huile de foie de morue.— " Dans la phthsie pulmonaire chronique "j'ai remarqué, d'une manière générale, que l'huile de foie de morue ne convenait pas :

" 1° Dans les cas dans lesquels il y a un mouvement fébrile intense, que les symptômes " locaux d'une inflammation active soient nettement marqués ou non ; "

" 2° Lorsque la langue est anormalement nette, d'un rouge vif, luisante, fendue, et que " les coins de la bouche sont enflammés : "

" 3° Lorsque la langue est fortement chargée à sa base et sur les bords mais rouge, à la " pointe, avec une plaque d'un rouge vif et luisant à son centre."

" 4° Lorsque la langue est large, aplatie, pâle, humide, et porte la trace des dents, " en même temps qu'il existe une asthénie générale et son accompagnement habituel, la " dyspepsie atonique."

" Si l'on parvient à faire disparaître ces signes, les malades supportent l'huile et s'en " trouve bien. En ce qui regarde même la quatrième contre-indication, si l'on guéri l'as- " thénie, le médicament peut être repris ; mais jusque-là il est rare que les malades en " retirent quelque chose."

" La diarrhée ne contre-indique l'huile de foie de morue que lorsque l'estomac participe " à l'irritation, ce qu'on reconnaît à l'état de la langue."

" Dans tous les cas où je viens de dire que l'huile de foie de morue ne convient pas le " plus habituellement, j'ai trouvé que l'huile de pied de bœuf est susceptible de la remplacer avantageusement." (Bouchardat.)

Dose.—$\frac{1}{2}$ à 2 cuillérées à soupe, 3 ou 4 fois par jour. Pour les enfants, 1 à 2 cuillérées à thé. Pour masquer le goût on peut la prendre dans du vin, des amers, de la boisson, du café, du lait, etc. Un autre bon moyen pour ne pas goûter l'huile c'est de la mélanger avec quelques gouttes d'Essence de Peppermint, ou après l'avoir prise, de manger quelques grains de sel ou de l'écorce d'orange. A l'extérieur on l'emploie pure, ou on se sert des préparations suivantes.

A l'extérieur on l'emploie pure, en frictions réitérées 2 ou 3 fois par jour, contre les maladies de la peau, la teigne, les dartres, les ulcères, les fistules, les érysipèles, etc.

Savon d'huile de foie de morue.—℞.—(Trousseau.) Huile de Morue, 600 grammes, Soude Caustique, 80 grammes, Eau, 20 grammes.

Faites dissoudre la soude dans l'eau, puis mêlez S. A. le soluté avec l'huile. Ce savon pourrait être employé à la manière des emplâtres et servir ainsi au pansement des plaies, car il n'est pas alcalin. Il contient, par chaque 8 grammes, 5½ grammes d'huile.

Savon d'Iodure de Potassium au Savon d'Huile de foie de Morue.

℞—(Trousseau.) Iodure de Potassium, 4 grammes, Eau commune, 4 grammes, Savon d'huile de foie de morue, 50 grammes. Mêlez de manière à obtenir un mélange parfaitement homogène.

Baume d'Huile de Foie de Morue.—℞.—(Trousseau). Savon d'Huile de Foie de Morue, 60 grammes. Alcool à 90° centésimaux, 60 grammes. On fait dissoudre le savon dans l'alcool à la température du bain-marie, puis on coule la solution dans des flacons à baume opodeldoc, et on bouche ensuite avec soin. Trente-deux grammes de ce baume représentent onze grammes d'Huile de foie de Morue.

OLEUM MORRHUÆ CUM FERRO, (F) *Huile de foie de Morue ferrugineuse.* (A) *Cod Liver Oil with iron.*

℞.—Sulfate de Fer, ʒ j. Faites dissoudre dans l'eau : ajoutez savon d'huile de foie de morue, ʒ ss. préalablement dissous dans l'eau. Lavez le précipité dans l'eau et faites dissoudre au moyen d'une légère chaleur dans un demiard d'huile de foie de morue.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'huile de foie de Morue.

Dose.—Une cuillérée à dessert, 2 ou trois fois par jour.

OLEUM MORRHUÆ CUM QUINA, (Syn) *Olein cum Quina.* (F) *Huile de Foie de Morue avec la Quinine.* (A) *Cod Liver Oil with Quinine.*

Faites dissoudre, au moyen de la chaleur, 16 grains de sulfate de quinine dans, ℥ ss. d'huile d'amandes douces et mêlez avec, ℥ vijss. d'huile de foie de morue.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'huile de foie de morue.

Dose.—℥ ss. 3 fois par jour.

OLEUM MYRISTICÆ. (F) *Huile de Muscade, Essence de Muscade.* (A) *Oil of Nutmeg.*

Deux espèces d'huiles sont obtenues de la muscade : une huile fixe et une huile volatile. On les emploie comme la muscade à la dose de 2 à 10 gouttes.

L'huile de Macis. (L) *Oleum Macis.* (A) *Oil of Mace.* est obtenue du macis (enveloppe de la muscade). On en connaît aussi deux espèces, l'une volatile, qui est d'un jaune doré, épaisse, odorante et qui est souvent confondue avec l'huile de muscade; l'autre est solide, on lui donne le nom de *Beurre de Muscade.* (L) *Adeps Myristicæ.* (A) *Butter of Nutmeg.* Cette dernière n'est employée qu'à l'extérieur, en onguent ou liniment stimulant, contre les douleurs de rhumatisme.

OLEUM MYRTI PIMENTÆ, (Syn) *Oleum Pimentæ.* (F) *Huile ou Essence de Piment de la Jamaïque.* (A) *Oil of Alspice, Oil of Pimento.*

C'est une huile volatile d'un brun rougeâtre, d'odeur et de saveur de poivre. On l'obtient par la distillation du poivre de la Jamaïque. Voyez distillation des huiles.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'huile de clou de girofle.

OLEUM OLIVÆ, (Syn) *Oleum Olivarum.* (F) *Huile d'Olive,* (A) *Olive Oil.*

L'olivier se cultive dans toute l'Europe méridionale. Le produit le plus important qu'il nous donne est son huile, qu'on obtient en l'extrayant des olives mûres à l'aide de divers procédés. On nomme *huile vierge* celle qui provient de l'expression des olives portées au

moulin aussitôt qu'elles sont cueillies, c'est la meilleure et celle qu'on doit employer en médecine ; elle a une saveur douce, agréable parfumée, une couleur verdâtre. Le plus souvent on prépare l'huile après avoir fait fermenter les olives. La première qu'on obtient est jaune, douce et agréable ; la dernière, ou celle que donne l'expression à chaud, l'est moins, et doit être réservée pour les savonneries.

Propriétés.—Emolliente, adoucissante, laxative.

Usage.—L'huile d'olive de bonne qualité peut remplacer, pour l'usage médicinale, toutes les autres huiles douces ; pour les onguents on lui donne même la préférence sur celle d'amandes, parce qu'elle rancit moins. On l'emploie à l'intérieur comme l'huile d'amandes. On la donne aussi en injections dans la dyssenterie et l'irritation des intestins. Jointe à l'eau de chaux, elle forme un remède efficace contre la consomption. Voyez page 22.

A l'extérieur on l'emploie pure contre les gerçures, etc. Elle fait la base de la plupart des onguents et liniments.

Dose.—Comme adoucissant, ʒ j. Comme purgatif. ℥ j. à ij.

OLEUM ORIGANI. (F) *Huile d'Origan.* (A) *Oil of Origanum, Oil of Marjoram.*

Huile volatile, de saveur piquante, de couleur rouge foncé, obtenue par la distillation. Voyez page 18.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, calmante. Employée à l'extérieur, jointe au liniment de savon ou de camphre, dans les douleurs de rhumatisme, les entorses, les foulures, etc. Pure, elle calme les douleurs de dents. Elle est rarement employée à l'intérieur.

Dose.—Comme l'huile de Menthe Poivrée.

Remarque.—L'Huile de Thym, (L) *Oleum Thymi,* (A) *Oil of Thyme,* est employée dans les mêmes cas que l'huile d'origan. D'après le Dispensaire des E.-U. l'huile d'origan est retirée du thym et non de l'origan, et ainsi ces deux huiles ne sont qu'une même chose.

OLEUM PALMÆ. (F) *Huile de Palme, Beurre de Galam.* (A) *Palm Oil.*

C'est une huile de la consistance du beurre, d'une couleur jaune.

Propriété.—Usage.—Employée, comme émollient, dans les onguents et les pommades.

OLEUM RAIÆ. (F) *Huile de Raie, Huile de Foie de Raie.* (A) *Skate Lever Oil.*

Cette huile est obtenue du foie de raie (espèce de poisson), de la même manière que celle de foie de morue ; la composition, les propriétés, l'usage et les doses sont aussi les mêmes, mais elle a sur l'huile de foie de morue l'avantage d'être plus agréable et plus riche en iode.

OLEUM RICINI. (F) *Huile de Ricin, Huile de Castor, Huile de Palma Christi, Huile de Kerva.* (A) *Castor Oil.*

Huile fixe obtenue par expression des graines du palma christi.

Qualités.—L'huile de castor est blanche ou légèrement jaunâtre, soluble dans l'alcool à 40 degrés ; elle est très-désagréable, rancit très-vite et devient alors rougeâtre ; on ne doit pas s'en servir dans cet état.

Propriétés.—Usage.—L'huile de ricin est un purgatif très doux et d'un emploi journalier : elle agit également sur les vers intestinaux, qu'elle fait périr. On la prescrit lorsqu'on redoute les effets d'une substance trop irritante sur la muqueuse gastro-intestinale, comme dans la constipation, la hernie étranglée, la dyssenterie, etc.

Quand, par la chaleur ou par le temps, il s'est développé dans l'huile des acides âcres, elle acquiert des propriétés drastiques qui peuvent la rendre dangereuse. A l'extérieur on l'emploie chaude contre les hémorrhoïdes. Les nourrices en font des applications sur les seins, pour provoquer la sécrétion du lait.

L'huile de castor, jointe au collodion (parties égales), est employée avec le plus grand succès contre les brûlures, que l'on recouvre, aussitôt après l'accident, d'un double de ouate

imbibée du mélange et que l'on ne doit enlever qu'après la guérison, ayant soin de renouveler l'huile au besoin, en la faisant couler à travers la ouate, 2 fois par jour.

Dose.— ℥ ss. à ℥ ij. Pour les petits enfants, ʒ j. à ℥ ss.—Pour injections, ℥ ij. à ℥ iv. Voyez manière de faire prendre les remèdes. On dit que dans les cas graves de diarrhée et de choléra, on arrête les progrès du mal en couvrant tout l'abdomen d'une couche du mélange suivant : Huile, 1 partie, Collodion, 4 parties. Mêlez.

OLEUM ROSÆ. (F) *Huile de Rose, Essence de Rose, Otto-Rose.* (A) *Oil of Roses.*

Usage.—Employée seulement pour parfumer les pommades, etc.

OLEUM ROSMARINI. (F) *Huile de Romarin.* (A) *Oil of Rosemary.*

Huile volatile, limpide et très-odorante ; on l'obtient par la distillation. Voyez page 81.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, antispasmodique. On ne l'emploie à peu près qu'à l'extérieur, jointe à des liniments, dans le but de les parfumer et de les rendre plus stimulants.

Dose.—2 à 6 gouttes.

OLEUM RUTÆ. (F) *Huile de Rue.* (A) *Oil of Rue.*

Huile volatile, obtenue par la distillation de la plante sèche.

Qualités.—Couleur jaunâtre qui devient brune en vieillissant.

Propriétés.—Usage.—Antispasmodique, rubéfiante. Employée dans l'hystérie et les maladies convulsives des enfants causées par la dentition. A l'extérieur, contre la paralysie, etc.

Dose.—2 à 6 gouttes dans un peu d'eau sucrée, après avoir fait dissoudre l'huile dans quelques gouttes d'alcool ou de brandy.

OLEUM SABINÆ. (F) *Huile de Sabine.* (A) *Oil of Savine.*

Propriétés.—Stimulante, emménagogue ; à l'extérieur, rubéfiante et vésicante.

Usage.—Voyez Sabine.

Dose.—Comme la précédente.

OLEUM SAMBUCI. (F) *Huile de Sureau Blanc,* (A) *Oil of Elder Flowers.*

Propriétés.—Voyez Sureau blanc.

Dose.—Comme l'huile de rue.

OLEUM SASSAFRAS, (Syn) *Oleum Volatile Lauri Sassafras.* (F) *Huile de Sassafras.* (A) *Oil of Sassafras.*

Huile volatile, de couleur jaunâtre, de saveur brûlante, obtenue par la distillation des écorces ou des racines de sassafras.

Propriétés.—Stimulante, sudorifique, diurétique.

Usage.—Dans le scorbut, les maladies de la peau, les rhumatismes.

Dose.—Gouttes 2 à 10, administrée de la même manière que l'huile de Menthe Poivrée.

OLEUM SESAMI. (F) *Huile de Sésame.* (A) *Benne Oil.*

Usage.—Le même que celui de l'huile d'olive. Elle se conserve longtemps sans rancir.

OLEUM SINAPIS. (F) *Huile volatile de Moutarde.* (A) *Oil of Mustard.*

Usage.—Employée à l'extérieur comme un rubéfiant puissant qui peut produire la vésication rapidement ; on la dilue dans la proportion de 30 gouttes pour ℥ j. d'alcool, ou de 6 à 8 gouttes pour ʒ j. d'huile d'olive. On l'emploie quelquefois à l'intérieur contre les coliques à la dose d'une grande cuillérée de la mixture suivante : Huile de moutarde, 2 gouttes. Alcool, ʒ j. Eau sucrée, ℥ vj.

OLEUM SUCCINI. (F) *Huile de Succin.* (A) *Oil of Amber.*

Cette huile très épaisse, de couleur foncée, d'odeur empyreumatique, est obtenue par la distillation de l'ambre jaune.

On ne l'emploie qu'à l'extérieur comme liniment rubéfiant. Pour l'usage interne on se sert de *l'Huile de Succin Rectifié.* (L) *Oleum Succini Rectificatum.* (A) *Rectified Oil of Amber*, qui est incolore, mais qui brunit avec le temps.

Propriétés.—Stimulante, diurétique, antispasmodique. A l'extérieur, rubéfiante.

Usage.—Dans l'aménorrhée, les affections spasmodiques et les convulsions des enfants, causées par l'irritation des intestins. A l'extérieur contre les douleurs de rhumatisme, le tic douloureux, la paralysie, la coqueluche, etc.

Dose.—5 à 15 gouttes, dans du sirop, 3 ou 4 fois par jour.

OLEUM TABACI. (F) *Huile de Tabac, Huile de Nicotiane.* (A) *Oil of Tobacco.*

Qualités.—Epaisse, noire, odeur très-forte ; on peut l'obtenir incolore par la rectification, mais elle brunit en vieillissant. C'est un poison narcotique violent (V. Antidote) qui ne peut être employé qu'à l'extérieur et dont l'application sur des parties dénudées demande la plus grande prudence. Il faut discontinuer aussitôt que le malade ressent quelque malaise.

Usage.—Contre les éruptions opiniâtres de la peau, les tumeurs indolentes, dans la proportion de 20 gouttes à l'once d'onguent simple.

OLEUM TEREBINTHINÆ, (Syn) *Oleum Terebinthinæ Rectificatum, Oleum Volatile Pini Purissimum.* (F) *Essence de Térébenthine, Huile de Térébenthine, Esprit de Térébenthine.* (A) *Spirit of Turpentine, Oil of Turpentine.*

Elle est aussi quelquefois demandée sous le nom d'*Oleum Spicæ Vulgaris,* (A) *Common Oil of Spike.*

Cette huile est obtenue par la distillation de la térébenthine commune.

Qualités.—Très liquide, incolore, inflammable, odeur et saveur fortes et particulières.

Propriétés.—Stimulante, diurétique, anthelmintique, rubéfiante. légèrement sudorifique, et, à forte dose, purgative.

Usage.—Employée à l'intérieur comme stimulant, dans les fièvres accompagnées de grande prostration des forces, comme les fièvres typhoïdes, surtout, d'après Dunglison, quand la langue après s'être nétoyée en partie, devient sèche et brune ; donnée à petites doses dans ces cas, elle stimule et humecte la langue, fait cesser le gonflement de l'abdomen et l'ulcération des intestins ; cependant l'efficacité de l'essence de térébenthine dans ces fièvres pourrait être due moins à sa propriété stimulante qu'a une influence altérante sur la surface ulcérée des intestins, caractéristique de cette maladie.

On a vanté l'essence de térébenthine contre la fièvre puerpérale ; on l'administre alors à la dose de ℥ j à ℥ ij. par jour dans une émulsion. On fait ordinairement précéder ce traitement d'une saignée et de purgations par le calomel, et l'on applique l'essence en fomentation sur le ventre.

M. Tray a préconisé l'essence de térébenthine à la dose de 10 à 15 gouttes pour combattre la diarrhée prodromique du choléra.

On a aussi vanté l'essence dans la bronchite aiguë, et surtout chronique, dans le catarrhe de la vessie et du vagin, les rhumatismes chroniques et le lumbago.

Mais c'est particulièrement contre la sciatique et plusieurs autres névralgies que l'essence de térébenthine parait avoir une efficacité incontestable.

La meilleure manière de l'administrer, c'est de l'unir avec 4 parties de miel, on a alors le *Miel Térébenthiné,* on le donne à la dose de trois cuillérées par jour

Il ne faut pas continuer l'usage de l'essence contre la sciatique au delà de dix jours. Ordinairement le mieux se manifeste après trois ou quatre jours.

On a vanté l'essence pour combattre le tétanos à la dose de ½ once par jour. On peut alors l'employer sous forme de *lavement*.

On a vanté, en Angleterre, l'essence de térébenthine contre les hémorrhagies. Si l'on en croit les médecins anglais, l'administration de l'huile essentielle de térébenthine faite avec prudence n'aurait jamais d'effets fâcheux, elle déterminerait assez souvent des purgations, très rarement des vomissements, et rien de particulier du côté des organes génito-urinaires. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il faut apporter une grande réserve dans l'emploi de ce moyen et en suivre attentivement les effets.

A quelle dose doit-on donner l'huile essentielle de térébenthine dans les hémorrhagies ? Cette dose n'est pas, à beaucoup près, aussi élevée que lorsqu'on veut obtenir une action purgative ou un effet vermifuge. La dose ordinaire, dit Smith, est de 20 gouttes, répétée toutes les trois ou quatre heures ; cependant on peut aller jusqu'à ʒ j. dans le cas ou l'hémorrhagie menace l'existence des malades, et revenir à cette haute dose toutes les quatre heures. M. Neligan a porté la dose jusqu'à 1½ once en vingt-quatre heures dans le purpura. Quant au véhicule pour son administration, le meilleur est encore l'eau, que l'on aromatise avec du sirop d'orange ou tout autre sirop aromatique. On se trouve encore bien dans les hémorrhagies, de joindre à l'huile essentielle de térébenthine quelques autres agents thérapeutiques, suivant le cas : ainsi, dans l'épistaxis, et généralement dans les hémorrhagies passives très abondantes, on ajoute, avec avantage, à l'essence de térébenthine, la teinture de *sesquichlorure de fer* ; cependant, dans l'hématémèse et dans les hémorrhagies intestinales, il vaut mieux allier l'essence de térébenthine avec l'infusion composée de roses, le sulfate de magnésie, l'eau à la glace ou les solutions d'acide tannique ou d'acide gallique. Dans quelques formes d'hémoptysie, on peut combiner avec l'huile de térébenthine une infusion de feuilles de matico ; dans l'hématurie, une décoction d'uva-ursi, ou de pyrole, etc. Enfin, dans le purpura hémorrhagica, la décoction ou l'infusion de quinquina constitue un excellent adjuvant à l'huile essentielle de térébenthine.

Gargarisme de Gedding contre la salivation mercurielle. ℞. Essence de Térébenthine, ʒ j. Mucilage de Gomme Adraganthe, ℥ iv.

On connaît encore l'usage de l'huile de térébenthine contre les concrétions biliaires ; dans ce cas, on emploie le *Remède ou Mixture de Durande* (*Ether Térébenthiné*) qui est composé de ʒ ss. d'Essence de Térébenthine, et de ʒ j. d'Ether Sulfurique. On fait prendre, ʒ j. de ce mélange dans une tasse de bouillon froid, de lait, ou de gruau froid. On ne dissout pas ainsi les calculs biliaires, mais on en favorise très efficacement l'expulsion ; voici comment : l'éther, en partie, se dissipe dans l'estomac ; mais par son action antispasmodique puissante, il peut faciliter la sortie des calculs engagés dans les canaux excréteurs ; l'essence de térébenthine n'est pas absorbée dans l'estomac, elle pénètre dans le duodénum, irrite la muqueuse duodénale et provoque énergiquement alors la sécrétion de la bile, comme un sialagogue provoque la sécrétion de la salive. Cette activité imprimée à tout l'appareil peut déterminer l'expulsion d'un calcul engagé dans le canal.

L'administration du remède de Durande n'est pas sans inconvénients. Quelquefois l'affection calculeuse hépatique est compliquée soit d'hépatite aiguë, soit d'irritation intestinale accompagnée de diarrhée muqueuse ; l'essence de térébenthine pourrait aggraver ces accidents. Dans les cas les plus favorables, la saveur détestable de l'essence inspire une répugnance telle à la plupart des malades qu'ils n'exécutent pas les prescriptions du médecin.

Boerhave employait l'essence contre la jaunisse, d'où *l'Esprit Anti-ictérique ou Alcoolat d'Essence de Térébenthine*, préparé en distillant ℥ j. d'Essence avec ℥ vij. d'Alcool et séparant l'essence qui surnage.

On emploie aussi avec beaucoup d'avantage l'essence de térébenthine dans certaines dyssenteries aiguës ou chroniques, quand la langue est douce et extrêmement sèche ; dans

les diarrhées et les dyssenteries chroniques, dans l'obstruction des intestins, dans les blennorrhées et les leucorrhées rebelles, dans la retention d'urine causée par la faiblesse. Quelques médecins emploient l'essence de térébenthine comme diurétique dans l'hydropisie. Elle agit encore très bien, comme stimulant local, contre les vents et les douleurs rhumatismales de l'estomac. Enfin, c'est un puissant anthelmintique employé contre toute espèce de vers, mais particulièrement le ténia (ver solitaire).

On l'emploie en injections dans les hémorrhagies passives, dans la constipation opiniâtre, dans les affections spasmodiques, l'hystérie, le tétanos, dans les accouchements laborieux, dans le gonflement du ventre par les vents, dans l'aménorrhée, puis enfin contre les ascarides (petits vers) logés dans le rectum.

A l'extérieur, on l'emploie dans les fièvres typhoïdes quand la peau est froide, dans les névralgies, les rhumatismes, la paralysie, les inflammations de l'estomac et des intestins, les maux de gorge, dans la faiblesse et les douleurs de reins, dans tous les cas de douleurs rhumatismales chroniques, soit musculaires, soit articulaires. Où l'essence de térébenthine a été employée en frictions, elle a été sinon toujours un remède efficace, au moins un modificateur constamment avantageux.

Dans les paralysies, surtout dans celles qui sont déterminees par une lésion de la moelle épinière, les frictions avec l'essence de térébenthine, impuissantes sans doute pour guérir la lésion organique principale, se sont montrées utiles pour combattre certains accidents inhérents à cette maladie, tels que l'atrophie des membres, les douleurs. Dans les cas où il ne s'agit que de paralysies incomplètes, de faiblesses musculaires, de gêne dans les mouvements, d'embarras et de difficulté dans la marche, en un mot, lorsque la source d'innervation n'est pas complètement tarie, on peut espérer de la solliciter, de l'aviver en quelque sorte d'une manière purement locale.

Les douleurs, non-seulement rhumatismales, mais névralgiques, toutes celles qui ne s'accompagnent d'aucun appareil fébrile, toute espèce d'impotence, de débilité, d'atrophie consécutive, soit à une lésion organique, comme celle de la moelle épinière, soit à une affection chronique, à un état particulier, comme l'état sénile qui entraîne l'atonie du système locomoteur, pourrait être, sinon toujours vaincues, du moins attaquées avec avantage par l'essence de térébenthine.

Efficacité de l'essence de térébenthine contre les convulsions.—M. Em. Rousseau a consigné, dans l'*Abeille médicale*, des observations très intéressantes qui établissent l'efficacité de la térébenthine contre les convulsions, et qui confirment les résultats annoncés par M. Close (*Annuaire Thérapeutique*). On fait, au moyen d'une bande de flanelle de la largeur de trois travers de doigt et d'une longueur suffisante pour embrasser le corps depuis l'occiput à la pointe du sacrum, des frictions avec l'essence de térébenthine; ensuite la bande déployée, on l'applique en l'accolant le long des gouttières vertébrales.

On emploie encore l'essence de térébenthine contre les brûlures récentes (mêlée avec 1 ou 2 parties d'onguent simple), elle en calme les douleurs.

On introduit dans l'oreille une goutte d'essence de térébenthine mêlée à quelques gouttes d'huile d'olive dans les cas de surdité causée par le durcissement de la cire.

Enfin on l'emploie en bain, (℥ v. à ℥ x, pour un bain) dans certaines maladies, où il faut agir sur toute la constitution; puis en bain de vapeur contre les rhumatismes, ce bain peut être supporté 20 minutes.

La gale est guérie, dit-on, par la vapeur de l'essence de térébenthine, et l'inhalation de cette même vapeur est recommandée dans la gangrène des poumons.

L'application, sur la peau, de l'essence de térébenthine, produit la rubéfaction et de la douleur; appliquée chaude, elle agit encore plus fortement; mais généralement on l'emploie

diluée avec une huile douce ou du liniment de camphre, et, malgré cela, elle produit quelquefois tant d'irritation qu'il faut en discontinuer l'usage.

Prise à l'intérieur, à la dose de quelques drachmes, elle produit une vive douleur dans l'estomac, accélère la circulation et augmente la chaleur de la peau. A petite dose, répétée souvent, elle agit spécialement sur les reins en augmentant la sécrétion de l'urine, mais il arrive quelquefois, quand l'usage est continué longtemps, qu'elle détermine une irritation des voies urinaires très-douloureuse, qui peut aller jusqu'à la strangurie. A haute dose, elle cause des étourdissements, des pesanteurs de tête, des coliques, quelquefois des vomissements et des selles abondantes. Chez certaines personnes, il survient des éruptions cutanées.

Dose.—5 à 30 gouttes dans de l'eau sucrée ou du mucilage, toutes les 1 ou 2 heures, pour les cas de maladies aiguës, et seulement 3 ou 4 fois par jour, pour les maladies chroniques. On donne quelquefois, ʒ j. toutes les 4 heures dans les cas de rhumatisme.

Comme anthelmintique pour le ténia, ℥ j. à ℥ ij. et seulement ʒ j. à ℥ ss. pour un enfant. On doit donner cette quantité en une seule dose, battue avec un jaune d'œuf ou dans un peu de sirop ; on doit donner une dose d'huile de castor 3 ou 4 heures après. On peut aussi donner ʒ ij. 2 fois par jour jusqu'à effet au lieu de l'administrer en une seule dose. Pour les autres vers on donne ʒ j. 3 fois par jour. Pour injection, ʒ ij. à ℥ ij. battue dans un jaune d'œuf, ou du mucilage ou de l'huile de castor ou d'olive. Pour bains, ℥ v. à ℥ x.

OLEUM THEOBROMÆ. (F) *Beurre de Cacao,* (A) *Oil of Theobroma, Butter of Cacao.*

Le beurre de cacao est une huile grasse, solide, d'un blanc jaunâtre, obtenue par l'expression des amandes du cacao. On l'emploie comme adoucissant dans les phlegmasies des organes digestifs, respiratoires, urinaires. On l'emploie à l'extérieur sur les tumeurs hémorrhoïdales, les fissures des lèvres, du mamélon, etc., et il entre dans la composition des suppositoires, des pommades, etc.

OLEUM VALERIANÆ. (F) *Huile de Valériane.* (A) *Oil of Valerian.*

Huile volatile, d'un vert pâle, d'odeur de valériane, dont elle est retirée par la distillation.

Propriété.—Usage.—Voyez Valériane.

Dose.—5 à 8 gouttes sur du sucre.

OLIBANUM. (F) *Oliban, Encens.* (A) *Olibanum.*

L'Oliban ou FRANKENCENSE des anciens est une espèce de résine que l'on employait autrefois comme la myrrhe, mais dont on ne se sert plus que pour brûler dans les églises, et pour faire des pastilles fumigatoires et des emplâtres.

L'Encens Commun ou Encens de Village, (A) *Thus, Frankencence,* est la résine solide qui suinte spontanément de plusieurs espèces de pins et qui en se durcissant sur l'arbre par l'évaporation naturelle de son huile volatile devient en larmes brillantes, jaunâtres, odorantes. On l'emploie comme l'oliban.

ONGUENT de BAILEY. (A) *Bailey's Itch Ointment.*

℞.—Nitrate de Potasse, Alun, Sulfate de Zinc, Cinnabre, aa ℥ ij. Huile d'anis, Huile d'Origan, Huile de Lavande, aa, quantité suffisante pour donner une odeur agréable. quantité suffisante pour colorer.

Usage.—Dans les maladies de la peau, surtout la gale. Il ne faut pas sortir au froid Anchusa, pendant le traitement.

ONGUENT KINO-BALSAMIQUE. (Naumann).

℞.—Extrait de Quinquina, Baume du Pérou, aa ʒ ij. Poudre de Cantharides, Gr. xij. Pommade Rosat, ℥ ij.

Usage.—Contre la calvitie.—1 ou 2 frictions par jour.

ONGUENT de la MÈRE, (Syn) *Emplâtre Brun.*—℞.—(Ph. P.) Liquéfiez et chauffez ensemble : Huile d'Olive, 1 ℔., Axonge, Beurre frais, Suif, Cire jaune aa ½℔. Lorsque le mélange fume, ajoutez graduellement : Litharge, ℥ vij. Faites cuire jusqu'à couleur brun noirâtre. ajoutez alors : Poix de Bourgogne, ℥ ij.

Propriété.—Usage.—Suppuratif. Employé contre les clous et autres phlegmons de ce genre.

ONGUENT de PICROTOXINE de JAGER.

℞.—Picrotoxine gr. x. Axonge ℥ j. mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Unguentum Cocculi.

OPIUM, (Syn) *Meconium, Affium.* (A) *Opium.*

L'opium est le suc concret du papaver somniferum (pavot somnifère). Pour l'obtenir, il faut inciser superficiellement les capsules encore vertes des pavots, et l'on recueille les gouttes qui s'échappent de ces incisions à mesure qu'elles sont concrétées sur la plante.

Il y a trois espèces principales d'opium : *l'opium d'Egypte*, *l'opium de Constantinople*, *l'opium de Smyrne* ; ce dernier est supérieur aux deux autres et le plus riche en principes actifs ; il est en masses déformées aplaties et recouvertes de fruits de *rumex patientia* (ce qui n'existe pas pour les autres opium), il est mou et d'un brun clair, mais noircissant bientôt à l'air. Il y a encore plusieurs sortes d'opium, tels que celui *de Perse, de l'Inde*, etc., dont on fait cependant peu d'usage.

L'Opium contient plusieurs principes auxquels on a donné les noms de morphine, codéïne, pseudo-morphine, thébaïne ou paramorphine, narcotine, narcéïne, méconine, papavérine et opianine ; deux acides : l'acide méconique et l'acide acétique ; une huile fixe et une huile volatile, une résine, du caoutchouc, une matière extractive, etc. Les plus importants à connaître sont : la morphine, la codéïne, la narcotine et la thébaïne. Voyez ces mots.

La Codéïne (*Codeïna*, *Codeia*, *Codeinum*, *Papaverinum*), est en cristaux prismatiques blancs ; elle est inodore, d'une saveur très amère, soluble dans l'eau et l'alcool, très soluble aussi dans l'éther, ce qui sert à la distinguer de la morphine, insoluble dans les alcalis caustiques, ne se colorant pas en bleu par les sels de peroxyde de fer, ni en rouge par l'acide nitrique. La Codéïne agit spécialement sur le grand sympathique, elle paraît n'avoir aucune action sur les nerfs vertébraux et la moelle épinière ; elle peut produire le sommeil, mais sans amener comme l'opium, de congestion cérébrale. *Dose.*—½ grain, on peut aller jusqu'à 3 grains. On la mêle à du sirop. Un grain correspond pour la force à ⅓ de grain de Morphine.

La *Narcotine* (*Narcotia*, *Narcotina*) est inodore, insipide et de couleur blanche ; elle cristallise en aiguilles déliées et quelquefois en prismes rhomboïdaux ; elle est insoluble dans l'eau froide, soluble dans 400 parties d'eau bouillante, 100 parties d'alcool froid, 24 parties d'alcool bouillant et très soluble dans l'éther. Les sels de *narcotine* sont très amers, malgré que la *narcotine pure* n'ait aucune saveur. Elle a été employée avec succès dans les fièvres intermittentes ; le Dr. O'Shaughnessy de Calcutta l'a donnée dans cette maladie préférablement à la quinine ; c'est aussi un excellent diaphorétique. *Dose.*—3 grains, 3 fois par jour, comme fébrifuge.

La *Thébaïne* (*Paramorphine*, *Thebaïa*, *Paramorphia*) est en cristaux blancs, d'un goût âcre, très peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther. Les effets de la thébaïne, d'après Magendie, sont analogues à ceux de la brucine et de la strychnine. A la dose d'un grain, elle produit des spasmes tétaniques.

Effets physiologiques.—A petites doses, ¼ grain à ½ grain, l'opium agit comme stimulant et son action parait se porter plus particulièrement du côté du cerveau :

La circulation est animée, il y a une plus grande disposition au travail, l'intelligence est plus prompte, l'imagination plus vive, et un sentiment de bien-être général se fait sentir.

Après quelque temps, ces symptômes sont suivis de diminution des forces musculaires et d'une tendance plus ou moins grande au sommeil.

La gorge et la bouche deviennent sèches, la faim diminue, la soif augmente et le plus souvent il y a constipation.

A fortes doses, 2 à 5 grains les symptômes d'excitation durent très peu de temps, ils sont remplacés par les symptômes suivants :

Sommeil profond (sopor) dont on a beaucoup de peine à tirer le malade.

Contraction des pupilles, ce qui établit une différence bien tranchée entre les effets de l'opium et ceux des autres narcotiques.

Paralysie ou dépression des forces musculaires. Sensibilité diminuée.

Ce sommeil profond ainsi que la paralysie et l'insensibilité qui l'accompagnent sont dûs probablement à l'état de congestion où se trouve le cerveau par suite de l'administration de l'opium.

Le délire et les convulsions remplacent quelquefois, mais rarement le sommeil et la paralysie.

La bouche et la gorge deviennent sèches, la sécrétion de la bile diminue, ainsi que les sécrétions de tout le canal digestif en général.

La soif est ardente, l'appétit perdu et la digestion difficile.

Il y a aussi de la constipation accompagnée de nausées et de vomissements; quelquefois cette constipation est remplacée par la diarrhée.

Les mouvements respiratoires, sont d'abord plus fréquents qu'à l'état normal, mais bientôt se ralentissent considérablement ; les muscles de la respiration participent de la paralysie générale des autres muscles, et l'inspiration se faisant de plus en plus difficilement, l'asphyxie peut survenir.

La trachée et les bronches deviennent moins sensibles, et la sécrétion de la muqueuse de ces organes diminue notablement.

Le pouls est d'abord fort et fréquent, puis il devient plus faible et plus lent qu'à l'état normal, mais ce symptôme n'est pas toujours uniforme.

L'évacuation de l'urine se fait difficilement, ce qui est dû à la paralysie de la membrane musculaire de la vessie; d'autrefois, cette évacuation est involontaire, alors la paralysie du muscle sphincter de la vessie en est la cause.

La peau est chaude, et une abondante transpiration survient quelquefois suivie de démangeaison et d'éruption.

Telles sont les principales modifications que produit l'opium sur chaque appareil organique.

D'après cela, nous pouvons aisément conclure que ce remède doit être contre indiqué :

Dans l'apoplexie, l'inflammation de cerveau et la paralysie.

Dans les inflammations en général, lorsque la fièvre inflammatoire est très-forte.

Dans les maladies accompagnées d'une grande soif, de perte d'appétit, de digestion difficile et de constipation opiniâtre.

Dans les cas où la gêne de la respiration dépend du manque d'afflux nerveux nécessaire, et dans la première période du catarrhe et de la pneumonie.

Dans certaines maladies caractérisées par une diminution de sensibilité ou de contractibilité de la vessie.

Enfin, lorsque la peau est très chaude et sèche, ou que la transpiration est excessivement abondante.

Il est important de mentionner ici l'antagonisme d'action qui, d'après Trousseau et Pidoux, existe entre l'opium d'une part, et les solanées vireuses d'autres parts.

Cette propriété singulière peut être avantageusement utilisée pour combattre l'intoxication produite par ces diverses substances, et il résulte aussi de la connaissance de cette propriété que pour obtenir tous les effets thérapeutiques de chacune de ces substances, il faudra éviter de les administrer en même temps que l'opium.

Usage.—L'opium est sans contredit le remède le plus précieux de toute la matière médicale, et celui dont l'usage est le plus fréquent.

C'est un des plus sûrs moyens de produire le sommeil et de calmer la douleur presque partout où elle se rencontre, et quelle qu'en soit la cause.

Les maladies où il a été employé spécialement et avec avantage sont :

Le tétanos, l'épilepsie, et la chorée.

Les spasmes des conduits de la vésicule biliaire ou des uretères causés par la présence des calculs.

La colique, les contractions spasmodiques de la vessie, du rectum et de l'utérus.

Le délirium tremens.

Le catarrhe et la pneumonie, à la seconde période de ces maladies, et la bronchite chronique.

La gastrite, l'entérite et la péritonite, après l'emploi des moyens antiphlogistiques ordinaires.

La diarrhée, le choléra du pays et la dyssenterie.

Le rhumatisme, l'irritabilité de la vessie et le catarrhe vésical.

Les contractions utérines (symptôme précurseur de l'avortement), le diabète, le ptyalisme mercuriel, et l'empoisonnement par la belladone et les autres solanées vireuses.

Le typhus à une période avancée, la gangrène sénile et les différentes espèces d'ulcères.

L'inflammation des muqueuses et des séreuses, à la seconde période de ces maladies; dans l'inflammation des parenchymes, l'opium parait agir avec avantage.

A L'extérieur, en liniment et en onguent dans le rhumatisme chronique, le délire maniaque, les névralgies, les douleurs et la gastrodynie.

En injection dans la gonorrhée, les maladies de la prostate.

On se sert aussi du vin d'opium comme collyres dans l'ophthalmie.

Dose.—Gr. $\frac{1}{4}$ à v. en poudre, en pilule ou en teinture ; les doses ordinaires pour un adulte sont de : Gr. $\frac{1}{2}$ à 2 grains.

Cependant les personnes habituées à faire usage de l'opium parviennent à en prendre des doses énormes.

Pinel rapporte qu'une dame atteinte par un cancer à l'utérus, était obligée d'en prendre jusqu'à 120 grs. pour calmer les douleurs qu'elle éprouvait.

Pouqueville rapporte dans le récit d'un voyage à Morée, que les thériakis, (mangeurs d'opium) commencent par un demi grain et qu'ils augmentent progressivement la dose jusqu'à 60 grains et plus ; leur teint devient alors très pâle, leur maigreur est extrême ; ils tombent dans le marasme et ne vivent guère au-delà de 30 à 36 ans, lorsqu'ils ont commencé à l'âge de 20 ans. L'usage de l'opium est pour eux, la source de félicités surnaturelles. Cependant vers la fin de leur vie, ces malheureux au milieu d'un état de torpeur, sont tourmentés par des douleurs atroces et une faim continuelle. Ils sont déformés par de nombreuses périostoses, perdent leurs dents et sont agités d'un tremblement continuel. L'opium lui-même est devenu impuissant à calmer leurs douleurs et à les tirer comme autrefois de l'état d'anéantissement dans lequel ils sont tombés. Longtemps avant d'être morts ils sont des cadavres.

Les symptômes d'empoisonnement par l'opium seront décrits avec les poisons. Voyez Antidote.

Incompatibilités—Les carbonates alcalins, le nitrate d'argent, les sulfates de zinc, de cuivre et de fer, les solutions astringentes.

Préparations officinales.—Laudanum. Parégorique. Liniment d'Opium. Onguent d'Opium. Vin d'Opium. Extrait d'Opium. Teinture Acétique d'Opium. Emplâtre d'Opium. Pilules d'Opium. Pastilles d'Opium et de Réglisse.

OPODELDOC.—℞.—Savon commun, ℥ iij. Camphre, ℥ j. Alcool, Oj. Liquéfiez sur un feu doux, puis ajoutez, Huile d'origan, Huile de Romarin, aa ʒ j. et mettez dans des fioles à large ouverture pendant que le mélange est encore chaud, parce qu'il devient solide par le refroidissement.—On peut aussi le préparer de la manière suivante :—℞.—Liniment de Savon, Oiv. Liqueur d'Ammoniaque, ℥ ijss. Huile d'Origan, ℥ jss. Savon blanc, ℔j.

Faites dissoudre dans 30 onces d'eau. En ajoutant une once d'opium brut, on a le *Baume Anodin de Bath.*

Usage—En friction contre toute espèce de douleurs. Pour s'en servir, on fait liquéfier le remède en mettant la fiole dans de l'eau chaude. Nous donnons à la suite une formule pour faire un opodeldoc liquide, parce que l'usage en est plus commode.

Opodeldoc Liquide.—℞.—Liniment de Savon, Oiv. Liqueur d'Ammoniaque. ℥ ij Huile d'Origan, ℥ jss. Mêlez et ajoutez, Eau, ℥ xxx.

Remarque.—L'opodeldoc ne diffère du liniment de savon que par sa consistance solide qui est due au savon commun. Il est aussi désigné dans les vieilles pharmacopées par les noms suivants : *Linimentum Saponis Camphoratum*, *Camphorated Soap Liniment*, lesquels noms sont aussi donnés au liniment de savon, aussi pour ne pas confondre ces deux préparations, on ne doit donner à l'opodeldoc que ce nom seul, et réserver les autres pour le liniment de savon.

OPOPANAX ou OPOPONAX, (Syn) *Gomme Opoponax*

C'est une gomme résine, qui nous vient de la Syrie ; elle était autrefois employée comme stimulant antispasmodique. Elle entre dans quelques préparations officinales.

ORIGANUM. (F) *Origan.*—Plante Européenne, de la famille des *labiées*, dont deux espèces sont employées en médecine :

1°—La *Marjolaine* ou *Origan Marjolaine.* (L) *Origanum Majorana*, *Majorana Hortensis*, (A) *Sweet Marjoram*, que l'on cultive dans nos jardins, à cause de sa saveur agréable, pour l'assaisonnement des aliments ; on l'emploie aussi en infusion pour faciliter l'éruption de la picotte et autres fièvres éruptives.

Dose.—De l'infusion (Feuilles, une poignée, Eau Bouillante, Oj.) ℥ ij. à ℥ iv. 3 ou 4 fois dans la journée. Il faut la prendre chaude.

2°—*L'Origan* ou *Pied-de Lit.* (L) *Origanum Vulgare*, (A) *Wild or Common Marjoram* qui croît aussi en Canada dans les bois et les champs, est la seule qui soit officinale. Elle a une saveur piquante, une odeur agréable.

Propriétés.—*Usage*—Employé en infusion théiforme comme diaphorétique et emménagogue. Voyez Oleum Origani.

ORYSA SATIVA. (F) *Riz.* (A) *Rice.*—Le riz est une substance alimentaire très-nutritive et en même temps émolliente et adoucissante : c'est à ce titre que l'on prescrit dans les irritations intestinales et les diarrhées, l'eau ou tisane de riz. Voyez ce nom. La farine de riz ou le riz peuvent être employés en cataplasmes émollients. Quand à la propriété astringente que tout le monde attribue au riz on ne peut s'en rendre compte, c'est une croyance que l'usage a consacrée. (Bouchardat.)

OSTREA EDULIS. (F) *Huîtres.* (A) *Oysters.*

Les huîtres ne sont bonnes que lorsqu'elles sont vivantes, abondamment pourvues d'un liquide, limpide, conséquemment bien fraîches. Hors ces conditions, elles sont un mets repoussant pour un véritable amateur.

L'huître est un aliment nourrissant, sain, léger, de très-facile digestion, aliment convenable dans les maladies chroniques et dans les convalescences, hormis toutefois dans les cas où l'intestin est irritable. L'eau, ou plutôt la sécrétion que contiennent les huîtres, en facilite beaucoup la digestion ; mais cette eau paraît stimuler un peu l'intestin, à la manière de quelques eaux minérales.

Les huîtres conviennent à tous les tempéraments, à tous les âges, et surtout dans toutes les affections des voies respiratoires, pendant le cours desquelles sont permis les aliments. Elles conviennent notamment aux scrofuleux, aux goutteux, aux chlorotiques, etc.

Assaisonnements des huîtres.—Certaines personnes arrosent les huîtres fraîches de quelques gouttes de jus de citron, ou les saupoudrent de gros poivre, etc. Cet assaisonnement, qui n'a pas d'inconvénient pour un estomac sain, serait très contraire à un estomac irritable, et très-préjudiable aux malades atteints d'angine ou d'affection de poitrine quelconque.

Les huîtres ne sont pas en tout temps également bonnes à manger. Dans les hivers intenses, elles gêlent et meurent dans les parcs et ne valent rien. Pendant les chaleurs de l'été, l'huître a moins de goût et se gâte d'ailleurs trop vite. Ce n'est pas un préjugé de croire qu'il faut s'abstenir d'huîtres pendant les mois de mai, juin, juillet et août. Il nous est cependant souvent arrivé d'en manger pendant ces quatre mois, sur le rivage de la mer ; et quiconque donnera attention à ce que nous avons dit ci-dessus, en parlant de l'eau de l'huître, pourra sans danger suivre notre exemple. Pendant les quatre mois en question, qui est l'époque du frai, la moitié, plus ou moins, des huîtres qu'on ouvre est remplie d'un liquide semblable au lait, remplaçant l'eau limpide que doivent contenir les bonnes huîtres. Ce sont ces huîtres laiteuses dont il faut s'abstenir. Les autres, en tenant compte de la fraîcheur, sont presque aussi bonnes que dans tout autre temps. (Henri Cotin).

Il est bon de rappeler que les huîtres cuites sont plus indigestes.

Pour la manière de faire la soupe aux huîtres. Voyez Aliments des malades.

Les Ecailles d'Huîtres, (L) *Testa* (A) *Oyster-Shell*, ne sont employées que sous forme de poudre. Nous en donnons ici la préparation.

Poudre d'Ecailles d'Huîtres, Ecailles d'Huîtres Préparées. (L) *Testa Præparata.* (A) *Prepared Oyster-Shell.*

℞. E.-U.—Ecailles d'Huîtres, quantité voulue. Après les avoir lavées dans de l'eau bouillante et réduites en poudre très-fine, opérez comme pour la craie préparée.

Propriétés.—Usage.—Les écailles d'huîtres ne doivent leurs propriétés qu'au carbonate de chaux qu'elles contiennent. On les employait autrefois contre la rage, le goître, etc. Aujourd'hui on ne les emploie plus que comme antacides, dans les diarrhées et encore très rarement.

Dose.—10 à 40 grains, on répète souvent.

OXYCOCCUS MACROCARPUS, (Syn) *Vaccinium Macrocarpum.* (F) *Canneberge à gros fruits, Atocas, Coussinet.* (A) *Common Cranberry.*

Propriétés.—Usage.—Antiscorbutiques et rafraîchissants.

Dose.—Quantité voulue, en infusion.

OXYCRATUM. (F) *Oxycrat.* (A) *Oxycrate.*

Mélange d'eau et de vinaigre. Boisson rafraîchissante, antiseptique et quelquefois un peu astringente, si l'on y met une dose de vinaigre un peu forte.

OXYMEL COLCHICI, (F) *Oxymel de Colchique.* (A) *Oxymel of Meadow Saffron.*

℞.—Racine de Colchique récente, ℥j. Vinaigre distillé. Oj. Macérez 48 heures, à une douce chaleur ; passez avec expression et faites bouillir, en consistance convenable, avec Miel, ℔ij.

Propriétés.—Expectorant, diurétique.

Usage.—Dans l'asthme humoral, l'hydropisie, la goutte. Cette préparation est un peu usitée ; elle est inférieure à l'oxymel de scille.

Dose.— ʒ j. 2 fois par jour, augmentant graduellement jusqu'à ℥ ss.

P

PÆONIA, (Syn) *Pœonia Officinalis, Pœonia Nemoralis* (F) *Pivoine, Piône.* (A) *Peony, Piony.*

La racine de Piône a été employée par les anciens dans plusieurs maladies, entre autres dans l'épilepsie et autres affections nerveuses ; on l'appliquait aussi sur les plaies meurtrières et la morsure des serpents. Les graines, selon quelques auteurs sont émétiques et purgatives, selon d'autres, antispasmodiques.

Dose.—De la décoction (racine fraîche, ʒ v. à ʒ vij. eau, Oij. réduites à Oj.), toute la quantité dans les 24 heures, prise à doses fractionnées. Du jus exprimé, ℥ j. Cette racine est peu employée.

PANAX QUINQUEFOLIUM, (Syn) *Aureliana ou Aralia Canadensis.* (F) *Ginseng, Ginseng à cinq-feuilles, Grand Ginseng.* (A) *Ginseng, Ninsing.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *araliacées.* Le ginseng croît dans les bois, les terrains riches ; on en trouve à Nicolet, dans l'Ile St. Paul, sur la Montagne de Montréal et dans plusieurs parties du pays. Les fleurs de cette espèce sont jaunes ; on récolte la racine en Juillet.

Partie usitée.—La racine, (*Radix Ginseng, Panax*).

Qualités.—Racine fusiforme, charnue, aromatique, grosse comme le petit doigt, de deux ou trois pouces de long ; sèche, elle est d'un blanc jaunâtre, d'une odeur faible, d'une saveur douce, un peu aromatique.

Propriétés.—Usage.—Tonique, stimulant. Employé surtout pour relever les forces abattues par les excès, etc., et stimuler la digestion. Dans la pratique régulière on l'a à peu près abandonné. Quelques personnes sont dans l'habitude de mâcher cette racine par goût.

Dose.—De la racine infusée dans du vin ou de l'eau, un verre à vin avant les repas.

Remarque.—Le *Ginseng à trois feuilles* (*Panax trifolium, Panax Pusilla, Aralia triphylla,* (A) *Dwarf Ginseng, Ground Nut*) est une plante indigène, de la même famille qui peut être employée dans les mêmes cas. Le *Panax Schinseng, Ginseng Asiatique* a été confondu avec le nôtre ; sa racine (*Radix Ninsi*) a le même emploi.

PAPIER HUILÉ. (A) *Oiled Paper.*—M. Gauthier, de Genève, prépare un papier huilé qui peut être substitué à la toile cirée, pour le pansement des plaies, ulcères, etc.

Prenez 6 chopines d'huile de lin, 30 grains de litharge, 30 grains d'acétate de plomb, 15 grains de cire jaune, et 15 grains de térébenthine, faites bouillir pendant une ou deux heures. Appliquez avec un pinceau sur une feuille de papier de soie, posez une autre feuille de papier sur celle que vous venez de huiler et ne huilez que le côté libre, continuez d'ajouter des feuilles de papier et de huiler seulement du côté qui n'est pas collé au papier déjà huilé ; enfin, lorsque vous avez une quantité suffisante de feuilles huilées, séparez-les avec précaution et suspendez-les pour les faire sècher. Avant que de les mettre en boîte, il faut avoir la précaution de les saupoudrer de craie.

PAPAVER, (Syn) *Papaver Somniferum.* (F) *Pavot, Pavot Somnifère, Pavot des Jardins, Œillette.* (A) *Poppy, Opium Poppy.*

Plante annuelle, originaire de la Perse et de l'Orient ; on la cultive dans nos jardins ;

elle appartient à la famille des *papavéracées.* Toutes les espèces du genre papaver présentent entre elles la plus grande analogie pour leur composition et leurs propriétés médicinales. Plusieurs observateurs ont trouvé de la morphine, de la narcotine et de l'acide méconique dans nos pavots indigènes.

Le *pavot somnifère* est l'espèce la plus importante du genre ; elle comprend le PAVOT BLANC et le PAVOT NOIR qui ne sont que deux variétés.

La variété du pavot pourpre, que l'Académie de médecine a consacrée d'après les belles observations de M. Aubergier, se reconnaît à ses capsules globuleuses, à ses petites soupapes s'ouvrant audessous du stigmate, à ses semences pourpres et à ses pédoncules nombreux.

La variété de pavot blanc se reconnaît à ses capsules ovoïdes, à l'absence ou à l'oblitération des soupapes, à ses pédoncules solitaires, à ses semenses et à ses pétales blancs.

Capsules ou têtes de pavots.—On emploie ordinairement la variété blanche.

Partie usitée.—Les *Capsules de Pavots* (*Têtes de Pavots*, *Papaver*, (A) *Poppy Capsules, Poppy-Head*).—Les graines sont émollientes.

Propriétés.—Usage.—Anodines. Elles sont peu employées à l'intérieur, excepté pour calmer les douleurs des petits enfants et leur procurer du sommeil. Voyez sirop et décoction de têtes de pavots.)

Les capsules de pavots cueillies avant la parfaite maturité sont supposées contenir plus d'opium que celle que l'on cueille tout à fait sèches ; il faut faire attention à cette circonstance en les prescrivant et quoique ces capsules ne contiennent que très peu d'opium, il est certainement dangereux d'en donner beaucoup aux enfants. Le Dr. Massé recommande de ne mettre qu'une tête de pavot dans une chopine d'eau bouillante. Un adulte peut prendre cette quantité dans les 24 heures, les enfants en doivent prendre beaucoup moins. Pour les lavements, il ne prescrit aussi qu'une tête de pavot par chopine à prendre en deux fois. Il est bon de laisser les graines dans cette dernière infusion, car elles ajoutent leurs propriétés émollientes à l a propriété anodine des capsules.

Les feuilles de pavots mêlées avec quelques capsules, forment des cataplasmes calmants très recommandables contre les douleurs de panaris, d'abcès, de rhumatisme, etc. Cependant l'application de ces cataplasmes sur des plaies ou des parties dénudées pourrait causer le narcotisme comme l'opium.

Préparations Officinales.—Sirop de Pavots; Décoction de Pavots.

PAPAVER RHŒAS, (Syn) *Papaver Rubrum*, *Rhœas.* (F) *Coquelicot*, *Pavot-Coquelicot.* (A) *Red Poppy.*

Plante Européenne, annuelle, de la famille des *papavéracées ;* on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—Les pétales (*Fleurs de Coquelicot*, (A) *Rhœas*, *Rhœados Petala.*) (L) *Red Poppy Petals*).

Qualités.—Ces fleurs ont une belle couleur rouge, une odeur vireuse et une saveur mucilagineuse, elles cèdent leur belle couleur à l'eau.

Propriétés.—Usage.—Emollientes et légèrement anodines, on les emploie dans le catarrhe pulmonaire, ou autres affections inflammatoires.

Dose.—De l'infusion (fleurs fraîches, ʒ jss. à ʒ ijss. sèches ℥ j, Eau, Oj.), quantité voulue.

Préparations officinales.—Sirop de Coquelicot.

PAREIRA, (Syn) *Pareira Brava*, *Cissampelos Pareira.* (F) *Pareira Brava.* (A) *Pareira Brava.*

Plante originaire des Indes Occidentales, de la famille des *ménispermées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est ligneuse, grosse, fibreuse, tortueuse, brune extérieurement, jaunâtre à l'intérieur, elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. Wiggers y découvrit, en 1838, un alcoloïde qu'il proposa de nommer *Cissampelina*, c'est probablement le principe actif de la substance amère ; il est insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther, l'alcool et les acides, d'une saveur douceâtre et extrêmement amère.

Propriétés.—Tonique, apéritif, diurétique.

Usage.—Autrefois employé dans les affections calculeuses, l'hydropisie, le rhumatisme, la leucorrhée, la jaunisse et dans l'inflammation chronique et l'ulcération de la vessie et des rognons. Aujourd'hui on ne l'emploie plus que dans les affections chroniques des voies urinaires ; on combine quelquefois ce remède avec l'opium, la jusquiame ou autres narcotiques.

Dose.—De la poudre, ʒ ss. à ʒ j. La décoction est préférée. On peut en faire une teinture en faisant macérer 1 partie de la racine dans 5 parties d'alcool ; la dose serait ʒ j.

Préparations officinales.—Décoction de Paréira. Extrait Fluide de Paréira.

PARIETARIA OFFICINALIS, (Syn) *Parietaria, Vitraria.* (F) *Pariétaire Commune, Perce-Muraille, Aumure, Herbe aux murailles, Herbe des Nones.* (A) *Wall Pellitory.*

Plante Européenne, vivace, de la famille des *urticées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Diurétique à cause du nitre qu'elle contient.

Usage.—Dans les affections des voies urinaires, l'hydropisie, les affections fébriles, etc. Son eau distillée, quoique inerte, entre dans quelques potions. La plante fraîche est appliquée en cataplasme sur des tumeurs.

Dose.—De l'infusion (Pariétaire, ʒ ijss. Eau, Oij), quantité voulue. On donne la même infusion en lavement.

Le jus de la *Pariétaire Américaine, American Pelletory,* (L) *Parietaria Pensylvanica,* a été employé comme diurétique, désobstruant et emménagogue.

PARTHENIUM INTEGRIFOLIUM. (A) *Prairie Dock.*

Plante vivace qui croît abondamment dans les prairies des Etats du Sud-Ouest. (E.-U.)

Partie usitée.—Les sommités fleuries.

Qualités.—Elles ont une saveur extrêmement amère.

Propriété.—Usage.—Cette plante a été recommandée par le Dr. Mason Houlton, comme un antipériodique très-puissant. Ce médecin croit que deux onces de la plante sèche, données en infusion font autant d'effet que 20 grains de quinine. On a guéri 30 cas de fièvres périodiques avec ce remède et les malades n'ont éprouvé aucun effet fâcheux.

PASTA. (F) *Pâte.* (A) *Paste.*—Préparation pharmaceutique formée de sucre et de gomme dissous dans l'eau pure ou chargée de principes médicamenteux, qu'on rapproche peu à peu par l'évaporation, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une masse assez consistante pour conserver la forme qu'on lui donne, sans cependant être cassante. On a étendu le nom de pâte à des composés qui ne contiennent ni sucre ni gomme, et qui n'ont de commun avec les vraies pâtes que leur consistance pâteuse.

PATE ARSENICALE, (Syn) *Emplâtre Arsenical.* (A) *Arsenical Paste.*—On la prépare avec la poudre de Rousselot, (*Pâte arsenicale de Rousselot.*) ou avec la poudre du Frère Côme (*Pâte arsenicale du Frère Côme, Pâte du Frère Côme*), que l'on délaye dans la salive au moment de l'application.

La Pâte Arsenicale de Dubois ou de Patrix ne diffère de la précédente que par une double quantité de cinnabre.

Ces différentes pâtes sont employées pour détruire les affections cancéreuses limitées, certains lupus, certains ulcères épidémiques, phagédéniques, etc. Mais il faut que la maladie

ne dépasse pas en profondeur l'épaisseur de la peau et que la surface à cautériser ait moins de 27 millimètres de diamètre.

Pour appliquer l'emplâtre, on étend la pâte uniformément avec une spatule, de manière à en former une couche de ½ ligne à 1½ au plus, qui empiète légèrement sur les bords sains. On recouvre cette couche avec une toile d'araignée légèrement humectée, afin qu'elle y adhère exactement ainsi qu'à la peau, et qu'elle empêche le caustique de se répandre sur les parties voisines ; et si l'on a, à craindre que le frottement des vêtements ne le déplace, on met par-dessus la toile d'araignée un plumasseau de charpie, une compresse et une bande. La mortification des tissus s'opère ; l'eschare se détache du dixième ou vingtième ou trentième jour, et laisse à découvert une plaie disposée à se cicatriser promptement, ou même déjà recouverte d'une cicatrice de bonne nature.

" L'application de ces emplâtres ne doit être faite que par un médecin, car c'est un remède dangereux à cause de l'absorption de l'arsenic. Voyez Acide Arsenieux.

Leur emploi n'expose pas à des accidents aussi fréquents qu'on pourrait le craindre, lors qu'on s'en sert avec prudence et réserve.

Les dégénéressences cancéreuses récidivent bien moins après leur mortification par les caustiques arsenicaux, qu'après leur destruction par les autres caustiques ou leur ablation par l'instrument tranchant." (Bourchardat).

PATE ESCHAROTIQUE DE CANQUOIN, (Syn) *Pâte de Canquoin.* (L) *Pasta Zinci Chloridi.* (A) *Paste of Chloride of Zinc, Canquoin's Caustic Paste.*

℞.—Chlorure de Zinc, 1 pinte ; farine de froment, 2 pintes. On mêle le chlorure réduit en poudre avec la farine, et l'on y ajoute assez peu d'eau pour obtenir une pâte solide qu'on étend sur un marbre avec un rouleau en couches variant de ½ ligne à 4, suivant l'épaisseur de l'eschare qu'on veut produire. On connaît, sous le nom de pâte n° 2, celle où l'on met 3 pintes de farine ; pâte n°3 celle où l'on met 4 pintes de farine ; n°4 celle où l'on met 5 pintes de farine pour 1 de chlorure. C'est le n° 1 qui est presque exclusivement employé. On coupe la pâte de la forme de l'eschare qu'on veut obtenir ; on l'applique sur la partie dénudée ; elle excite, au bout de quelques minutes, une chaleur douloureuse qui va jusqu'au sentiment de la brûlure. L'eschare produite par cette pâte tombe du huitième au dixième jour. Elle est blanche, très-dure, épaisse. L'application de ce caustique est commode, très-efficace, mais c'est un moyen douloureux.

Pâte Antimoniale de Canquoin.—Chlorure d'antimoine, 1 pinte ; chlorure de zinc, 2 pintes ; farine de froment, 5 pintes ; pour une pâte que l'on conserve en magdaléons.—Cette pâte est employée pour attaquer les tumeurs cancéreuses, inégales et épaisses.

PATE CAUSTIQUE de VIENNE, *Poudre de Vienne, Caustique de Vienne.* (L) *Lapis Causticus cum Calce, Potassa cum Calce.* (A) *Caustic Paste of Vienna, Vienna Powder, Vienna Caustic.*

℞.—Potasse caustique à la chaux, 50 parties. Chaux vive, 60 parties.

Réduisez en Poudre les deux substances dans un mortier chauffé, mélangez-les exactement et avec rapidité, et enfermez le mélange dans un bocal à large ouverture, bouché à l'émeri. Pour faire usage de ce caustique, on le délaye avec un peu d'alcool, de manière à le réduire en une pâte molle, que l'on applique sur la partie que l'on veut cautériser. La potasse n'agit alors que sur une partie de la peau parfaitement circonscrite, au lieu de couler, comme le fait la potasse ordinaire.

PATE de GUIMAUVE. (L) *Pasta de Althœa, Massa de Gummi Arabico.* (A) *Marshmallow Paste.*

Pour la faire, on pile, 1℔ de gomme arabique blanche, après l'avoir bien nettoyée avec un canif ; on passe la poudre au tamis de crin, on la fait dissoudre dans ½℔ d'eau à la cha-

leur du bain-marie, dans une bassine plate ; on ajoute 1℔ de sucre blanc, et l'on fait évaporer, toujours au bain-marie et en remuant continuellement, jusqu'à consistance de miel épais. D'autre part, on bat 6 blancs d'œufs avec 2 onces d'eau de fleur d'oranger jusqu'à ce qu'ils soient réduits en une mousse blanche, légère, volumineuse ; on les ajoute par portion à la pâte de gomme, que l'on tient sur le feu et qu'on agite très-vivement. Lorsque la totalité des œufs a été introduite dans la pâte, on continue à remuer pour faciliter l'évaporation ; et, quand la pâte est arrivée à une consistance suffisante, on la coule sur une table ou dans des boîtes couvertes d'amidon.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Althæa.

PATE de JUJUBE. (A) *Paste of Jujubes, Jujube Paste.*

Pour la préparer, on fait bouillir pendant une demi-heure, 1℔ de jujube dans 2 pintes d'eau ; on passe avec expression, on laisse déposer et l'on décante. D'une autre part, on lave à deux reprises, dans de l'eau froide, 6℔ de gomme arabique ; puis on met fondre cette gomme à froid dans 4 pintes d'eau ; on passe la solution sans exprimer, on la verse dans une bassine contenant la décoction de jujube et 5℔ de sucre blanc (le tout clarifié avec 3 ou 4 blancs d'œufs) ; on chauffe, en ayant soin de remuer continuellement avec une spatule de bois.

Propriétés.—Usage.—Voyez Jujuba.

PATE de LICHEN. (A) *Paste of Iceland Moss.*

On met sur le feu, dans une bassine, 500 grammes de lichen avec suffisante quantité d'eau. Quand le liquide est près de bouillir, on le décante et on le rejette ; on le remplace par une nouvelle quantité d'eau, qu'on laisse bouillir sur le lichen pendant une heure ; on passe avec expression. On ajoute à la liqueur 5 livres de gomme arabique et 4 livres de sucre ; on fait dissoudre et l'on évapore sur un feu doux en consistance de pâte très-ferme que l'on coule sur un marbre légèrement huilé. Quand cette pâte est refroidie, on l'essuie avec soin pour enlever le peu d'huile qui y adhère et on l'enferme dans des boîtes. En ajoutant aux quantités ci-dessus, 4 grammes d'extrait d'opium, on a la *pâte de lichen opiacée*, qui, par 32 grammes, contient 25 milligrammes d'extrait d'opium.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Cetraria.

PATE de RÉGLISSE. (L) *Pasta Glycyrrhizæ Gummata et Anisata, Massa de Extracto Glycyrrhizæ.* (A) *Paste of Extract of Liquorice.*

Elle est brune ou noire. Pour obtenir la brune, on fait dissoudre 32 grammes de suc de réglisse dans 780 grammes d'eau ; on passe la liqueur au blanchet. On ajoute 500 grammes de gomme arabique, 300 grammes de sucre et 15 centigrammes d'extrait d'opium, et l'on évapore sur un feu doux en consistance de pâte ferme, que l'on coule sur un marbre légèrement huilé ; quand elle est refroidie, on l'essuie avec soin et on l'enferme dans une boîte. Pour avoir la *Pâte de Réglisse noire*, qui contient beaucoup plus de réglisse, on dissout 30 grammes de suc dans 120 grammes d'eau froide ; on passe au blanchet. On ajoute 60 grammes de gomme arabique et 30 grammes de sucre, et, quand ces substances sont dissoutes, on passe de nouveau, on évapore et l'on coule sur le marbre comme il vient d'être dit : puis on étend la pâte en plaques minces, qu'on divise ensuite en tablettes et que l'on fait sécher à l'étuve. On peut aromatiser cette pâte en l'agitant dans un flacon avec quelques gouttes d'huile essentielle d'anis ou en y incorporant quelques grains d'iris de Florence.

Propriétés.—Usage.—Voyez Glycyrrhizæ Radix.

PAULLINIA, GUARANA.—Nom donné à une pâte ayant l'aspect de cacao grossièrement broyé. Elle est préparée par les Guaranis de l'Uraguay et du Para. Elle a une saveur faiblement astringente. Au Brésil, les voyageurs en délayent dans de l'eau sucrée, et l'emploient comme antifébrile et excitante ou rafraîchissante.

Propriétés.—Usage.—Depuis quelque temps, la poudre de guarana s'est introduite dans la pratique médicale, d'après l'exemple du docteur Hervé. On a constaté ses bons effets dans

les diarrhées aiguës ou chroniques. Dans ces derniers cas, l'affection durait depuis un an, quinze mois, deux ans, et avait résisté au sous-nitrate de bismuth, administré à haute dose, soit seul, soit assosié à l'opium. Mais c'est principalement sur l'action rapide du guarana dans la diarrhée aiguë, surtout celle qui se manifeste chez les hommes qui se livrent aux travaux des champs, à l'époque des premières chaleurs, que l'attention doit être fixée ainsi que sur son action fébrifuge dans ces conditions et autres. On l'administre râpée à la dose de ℨ ss. d'abord, et allant peu à peu à ℨ j. moitié le matin, moitié le soir, dans un verre d'eau, de lait ou de vin chauds. On peut aller à ʒ ij. par jour dans les dyssenteries.

On l'emploie aussi pour calmer la migraine, ainsi que dans la diarrhée des consomptifs, la paralysie, les convalescences longues, et, généralement, dans tous les cas où les toniques sont requis.

Dose.—En poudre, ʒ j. à ʒ ij. dans de l'eau sucrée. L'extrait alcoolique est préféré à la poudre, car selon M. Dechastelus, l'alcool est le seul agent qui puisse extraire complètement les vertus de cette substance. La dose de l'extrait est de 8 à 10 grains en pilules, dans le cours de la journée.

PEPSINUM. (F) *Pepsine, Poudre Nutrimentive, Principe Digestif.* (A) *Pepsin.*

La pepsine est le suc gastrique retiré de l'estomac du veau, du mouton, et du cochon.

Plusieurs essais ont été faits pour concentrer le principe pectique du suc gastrique et lui donner une forme convenable pour être administré ; mais il ne faut pas croire que toutes les poudres préparées dans ce but et vendues sous le nom de pepsine soient réellement de la pepsine. D'après le Dispensaire des Etats-Unis et Bouchardat, il n'y a que Boudault qui ait réussi jusqu'à un certain point.

Qualités.—Poudre d'un blanc jaunâtre, peu soluble dans l'eau. L'ébullition lui fait perdre l'action dissolvante qu'elle avait auparavant sur le blanc d'œuf. Les sulfates, acétates et chlorures métalliques précipitent la pepsine. On la sépare des acétates par l'acide chlorhydrique ; elle reste combinée avec un peu d'acide, et prend alors le nom *d'Acétate de Pepsine* lequel dissous dans 6000 fois son poids d'eau et acidulé, peut dissoudre l'œuf cuit.

Propriétés.—Usage.—La pepsine contenant le principe digestif est employée, par conséquent, avec le plus grand avantage, dans les cas où l'estomac étant altéré dans sa sécrétion, les digestions sont laborieuses, imparfaites, ou impossibles, c'est-à-dire dans la dyspepsie, la gastralgie, dans les convalescences ou maladies débilitentes : fièvres typhoïdes. etc., dans lesquelles (parceque l'estomac n'a pas recouvré sa force secrétoire) on n'ose point encore alimenter ; dans d'autres, où les tentatives d'alimentation causent le vomissement, la diarrhée etc., phénomènes fréquents, suivant Chossat, à cause de l'affaiblissement des actes de l'estomac par le fait seul de l'abstinence prolongée.

Dose.—15 grains, 3 fois par jour, dans de la soupe, du sirop ou sur un morceau de pain. On prend ordinairement ce remède à l'heure des repas ou peu de temps avant de manger. On doit après quelques jours, en suspendre l'usage et le reprendre si la digestion redevient mauvaise.

Sirop de Pepsine.—℞.—Pepsine, ℥ jss. Eau froide, ℥ v. Faites dissoudre dans l'eau en triturant pendant 2 heures, laissez reposer, décantez et filtrez ; enfin ajoutez sirop de cerise acidulé, ℥ ij. et ʒ jss. Chaque cuillérée à soupe équivaut à 18 grains de pepsine.

La pepsine peut se donner en combinaison avec l'acide lactique ou l'acide chlorhydrique, mais cette addition n'est pas nécessaire lorsqu'il y a assez d'acide dans l'estomac.

Epreuves.—15 grains de pepsine dissous dans une demi-once d'eau à 100° Fah. doivent dissoudre, dans l'espace de 12 heures, ʒ jss. de blanc d'œuf bouilli ou autant de viande hachée.

PERSICA VULGARIS, (Syn) *Amygdalus Persica.* (F) *Pêcher.* (A) *Common Peach Tree.*

Arbre originaire de la Perse, de la famille des *rosacées.*

Partie usitée.—Les feuilles, (*Amygdalæ Persicæ Folia*), on emploie aussi les fleurs et les amandes.

Propriétés.—Usage.—Sédatives. On les emploie dans les affections inflammatoires et spasmodiques. Le Dr. Antonia a employé une infusion de feuilles de pêcher comme calmant dans les affections de l'estomac où le malade ne pouvait conserver les boissons les plus légères. Dongo dit encore avoir donné, avec succès, la même infusion dans le traitement de la coqueluche. Dernièrement, on a administré ce remède dans l'irritabilité de la vessie, le dérangement d'estomac et depuis assez longtemps on l'emploie comme anthelmintique. Les fleurs sont laxatives, mais à trop haute dose, elles ont causé des accidents chez les enfants. Les amandes *blanchies* et triturées avec de l'eau, se donnent dans les toux nerveuses; elles sont encore plus dangereuses que les fleurs.

Dose.—On donne comme anthelmintique, selon Woodville, une infusion faite avec un drachme des fleurs sèches ou une demi-once des fleurs fraîches. L'infusion des feuilles se donne dans les autres maladies (feuilles sèches, ℥ ss. eau, Oj), à la dose d'une grande cuillérée 3 fois par jour. Le Dr. Dongo administre dans la coqueluche, une chopine d'une forte infusion des feuilles, dans le cours de la journée, mais à doses fractionnées.

Les fleurs ne se prennent ordinairement que sous la forme de sirop.

PHLORIDZINA. (F) *Phloorrhizine.* (A) *Phloridzine.*

Cette substance existe dans l'écorce des racines de pommier, de prunier, de cerisier, etc.

Composition.—C^{24} H^{34} O^{3}. (Nysten.)

Qualités.—Principe cristallisable, blanc nacré, amer, non azoté, soluble dans l'alcool, peu dans l'éther, mais dissoluble à chaud par l'eau distillée. Les acides dilués le dissolvent, mais ils l'altèrent quand ils sont concentrés: ainsi l'acide sulfurique donne avec lui une matière rouge brun; l'acide azotique le transforme en acide oxalique.

Propriétés.—Usage.—Tonique, antipériodique. Employée dans les fièvres intermittentes et toutes les fois que les toniques sont indiqués. On dit qu'elle a réussi dans les cas où la quinine n'avait eu aucun effet.

Dose.—4 à 16 grains avant les paroxysmes.

PHOSPHORUS, (Syn) *Phosphorum,* (F) *Phosphore.* (A) *Phosphor.*

Corps combustible non métallique, découvert en 1669, par Brandt qui avait soumis de l'urine humaine à une forte calcination. Il n'a été obtenu et préparé en grand que beaucoup plus tard, lorsque Gahn et Scheele ont pu l'extraire des os.

Qualités.—Le phosphore pur est solide, incolore ou légèrement jaunâtre, à demi transparent, d'une odeur alliacée; il est flexible et se laisse couper facilement; il est insoluble dans l'eau, dont il décompose une petite partie. Cette eau contient alors un peu d'hydrogène phosphoré, qui lui donne la propriété de luire dans l'obscurité et de répandre une odeur alliacée; il se combine avec le soufre, le chlore, l'iode, l'azote, les métaux, etc.; il est sensiblement soluble dans l'alcool, dans l'éther et dans les huiles volatiles. C'est à l'état de dissolution dans un de ces liquides qu'il est quelquefois employé. C'est un poison très dangereux. Voyez antidote.

Propriétés.—Usage.—Administré intérieurement sans précaution, le phosphore agit comme un poison très violent; il brûle et désorganise les parties avec lesquelles il est en contact; mais, à petites doses et au moyen de certaines précautions, on peut l'administrer à l'intérieur sans compromettre la santé des malades. Il agit alors comme un excitant très puissant, dont l'action est très prompte mais peu durable; elle paraît se porter particulière-

sur le système nerveux, et principalement sur les organes de la génération. En partant de cette donnée, on a prescrit le phosphore dans les cas de fièvres adynamiques avec prostration extrême des forces, dans certaines paralysies, dans les affections rhumatismales rebelles. Il ne faut pas perdre de vue que c'est un médicament dangereux et qui exige beaucoup de prudence dans son emploi.—Sédillot, qui a beaucoup administré ce médicament, a montré qu'il était toujours préférable de le conseiller en dissolution ; car s'il est seulement divisé, il peut produire des accidents, à cause de sa grande combustibilité, qu'on ne doit jamais perdre de vue.

Dose.—$\frac{1}{50}$ à $\frac{1}{5}$ de grain, en pilules ou dissous dans le chloroforme, l'huile d'Amande ou de foie de Morue. Voici les formules les plus employées. 1o *Capsules de Phosphore* (Gobby), Phosphore, 1grain, Sulfure de Carbone, 20 gouttes, Huile d'Amande, ℥ ss. Magnésia, quantité suffisante pour 50 pilules, on les recouvre ensuite de gélatine. Administrées dans le cours des fièvres typhoïdes graves, à la période adynamique ou à la fin de la maladie, lorsque les malades semblaient plongés dans une débilité profonde, ces capsules, à la dose de 3 à 5 par jour ont paru ranimer les forces que les toniques de tout genre, n'étaient pas parvenus à relever.

Solution de phosphore dans le chloroforme, par M. Glover.—Chloroforme pur, 4 parties phosphore, 1 partie. Dose: 4 ou 5 gouttes de solution, avec ʒ j. d'éther, dans un verre de vin de Porto, ou mieux de bon Bourgogne; deux fois par jour. Dans le but de ranimer les forces du malade, dans le cours de la fièvre typhoïde.

3° *Solution de phosphore dans l'huile de foie de morue.*—Phosphore en morceaux, $\frac{1}{2}$ grain; huile de foie de morue, ℥ j. Jetez le phosphore dans l'huile de foie de morue, plongez la bouteille qui contient celle-ci dans l'eau chaude, agitez ; et la solution s'opère sans difficulté.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. 3 ou 4 fois par jour.

Cette formule, donnée par M. Glover, et qui présente la réunion de deux substances très actives, l'huile de foie de morue et le phosphore, a été utilisée par lui dans le traitement de la scrofule. On pourrait l'essayer aussi dans le traitement de la phthisie pulmonaire, maladie dans laquelle les préparations stimulantes sont généralement bien supportées.

Pommade phosphorée.—Mettez dans un flacon de verre à large ouverture, bouchant à l'émeri, 50 parties de graisse de porc : ajoutez 1 partie de phosphore coupé ; tenez le flacon au bain-marie, en ayant soin d'interposer entre le goulot du flacon et le bouchon un petit morceau de papier qui ouvre une issue à l'air intérieur. Portez l'eau du bain-marie à l'ébullition ; alors bouchez exactement le flacon et agitez vivement jusqu'à ce que le phosphore soit dissous. Retirez le flacon du bain-marie et agitez jusqu'à refroidissement. En frictions, à la dose de 2 grammes, (Codex).

Huile phosphorée.—Huile d'amandes douces, 50 p ; phosphore, 1 p Opérez comme pour la pommade phosphorée. Quand l'huile est refroidie, elle a laissé déposer une portion de phosphore ; on la tire au clair, on la renferme dans des flacons de petite capacité, bien bouchés.—On l'emploie en frictions.—Elle peut encore se prescrire sous forme de *potion phosphorée*, avec l'huile phosphorée, 8 gram. ; gomme, 8 gram. ; eau de Menthe, 100 gram. ; sirop de sucre, 50 gram. On fait avec la gomme et 50 gram. d'eau de menthe, un mucilage, on l'introduit dans une bouteille, on ajoute l'huile phosphorée, on agite vivement, on introduit par parties le sirop et l'eau distillée, en agitant chaque fois. On tient exactement bouché On administre par cuillerées en agitant chaque fois. (Soubeiran).

Epreuves.—Le phosphore pur est entièrement soluble dans l'huile de térébenthine.

Préparation officinale. —Acidum Phosphoricum Dilutum.

Remarque.—Le *phosphore amorphe* (*Phosphore Rouge.* (A) *Amorphorus Phosphorus,*) est moins dangereux que le précédent. Il peut être donné aux mêmes doses.

PHYSALIS ALKEKENGI. (Syn) *Alkekengi, Physalis Halicacabum.* (F) *Alkékenge, Coqueret, Alkékenge Coqueret, Herbe à Cloques.* (A) *Winter Cherry.*

Plante Européenne de la famille des *solanées*, on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—Les baies ou le jus exprimé de ces baies.

Qualités.—Ces baies sont rouges, de la grosseur d'une cerise ; elles ont une saveur acide, un peu amère ; Leur principe amer a été appelé *Physalin.* C'est une poudre légère, blanche avec une nuance jaune, d'une saveur peu amère d'abord, puis ensuite très-amère, peu soluble dans l'eau froide, un peu plus dans l'eau bouillante, et très-soluble dans l'alcool et le chloroforme, particulièrement à l'aide de la chaleur.

Propriétés.--Les baies ou leur suc sont légèrement diurétiques. M. Gendron a tout récemment prouvé que c'était un très-bon fébrifuge. Il croit que celles qui ont séché en partie avant que d'être cueillies, sont d'un meilleur effet. Selon les expériences du Dr. Massé, si ce remède n'exclut pas toujours l'usage du sulfate de quinine, il réduit du moins son emploi trop coûteux.

Usage.—Dans les fièvres, les retentions d'urine, l'hydropisie et la jaunisse.

Dose.—6 à 12 baies, ou une once du jus, peuvent être données et répétées aussi souvent qu'il est nécessaire. M. Gendron administre trois drachmes du remède par jour, en deux doses.

Remarque.—Les Baies du Coqueret visqueux (*Physalis Viscosa, Physalis Pensylvanica, Physalis Obscura.* (A) *Yellow Henbane, Ground Cherry*), plante indigène de la famille des *solanées*, sont supposées être très-diurétiques et sédatives.

PHYTOLACCA DECANDRA. (Syn) *Phytolacca Vulgaris.* (F) *Phytolaque Commune, Morelle en Grappes, Méchoacan du Canada, Raisin d'Amérique, Laque, Epinard de Virginie.* (A) *Poke Garget, Poke-Weed, Jalap Cancer Root.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *phytolacées*, rare dans le bas-Canada.

Partie usitée.—La racine, les baies et les feuilles, la racine est la partie la plus active.

Propriétés.—Emétique, purgative, altérante, narcotique. Poison narcotico-âcre. Voyez Antidote.

Usage.—A l'intérieur, à petites doses, dans les rhumatismes chroniques. A l'extérieur on emploie le jus, évaporé en consistance d'extrait, comme escharotique sur les cancers ; une infusion faite avec les feuilles est employée en lotions sur les hémorrhoïdes, et l'onguent dans les affections cutanées et psoriques ainsi que la teigne.

Dose.—Comme émétique, 10 à 30 grains. Comme altérante, 1 à 5 grains.—La teinture saturée, faite avec les baies et l'alcool dilué, peut être donnée à la dose de, ʒ j. 3 fois par jour. L'onguent se prépare en mêlant ʒ j. de poudre des feuilles ou des racines avec ℥ j. de saindoux.

PICEA. (F) EPINETTE. (A) SPRUCE.—Il y a plusieurs espèces d'épinettes :—l'*Epinette Blanche* ou *Petite Epinette*, (*Picea Alba, Abies Alba,* (A) *White Spruce*) ;—l'*Epinette Jaune*, (*Grosse Epinette, Epinette Noire,* (L) *Picea Nigra, Pinus Nigra, Abies Nigra,* (A) *Black Spruce, Double Spruce,*) ; et l'*Epinette Rouge* (*Melèse d'Amérique, Tamarack,* (L) *Pinus Pendula, Larix Americana,* (A) Black Larch, American Larch. (*Flore Canadienne.*)

L'Ecorce d'épinette rouge est employée (en décoction très-forte ou en cataplasmes) comme vulnéraire, contre toute espèce de plaies.

La décoction suivante est des plus efficace contre les écrouelles : Ecorce d'Epinette rouge, ℥ ij. Salsepareille, ℥ ij. Eau, 2 gallons ; faites réduire à une pinte ; ajoutez assez de sel de Glauber pour agir un peu sur les intestins.

Dose.—Un verre à vin, 3 ou 4 fois par jour pour les enfants, un peu plus pour les adultes.

Il faut continuer 4 ou 5 mois. La GOMME d'EPINETTE. (A) *Spruce Gum*, machée, facilite la digestion et agit comme sialagogue. On l'emploie sous forme de teinture (Voyez teinture d'épinette) dans les toux opiniâtres, et la faiblesse d'estomac.

PILULÆ. (F) *Pilules*. (A) *Pills*. On donne le nom de *pilules* à des médicaments qui s'administrent sous la forme de petites boules. Les pilules sont ordinairement du poids de 1 à 5 grains. On donne le nom de BOLS aux pilules d'un poids plus élevé, qui ont alors une consistance plus molle et la forme d'une olive.

On donne le nom d'*excipients* aux substances de nature diverse qui servent à donner aux pilules une consistance convenable. Certaines matières n'ont pas besoin d'excipient ; ainsi on n'en emploie pas pour les substances que la chaleur peut ramollir, exemple, certains extraits.

On doit employer des excipients qui se délaient facilement ; le miel et le savon remplissent les conditions désirables. On distingue deux sortes d'excipients : les liquides ou mous, et les solides.

Parmi les excipients mous ou liquides, on emploie fréquemment les sirops, les extraits, le miel, les conserves, les mucilages. Ces derniers ont le grave inconvénient de durcir beaucoup la masse pilulaire en se desséchant ; il en résulte un inconvénient très-grave, c'est que les pilules peuvent alors traverser l'appareil digestif sans être délayées. Les essences ne lient bien les masses pilulaires qu'autant qu'elles sont riches en parties résineuses, autrement les pilules où elles entrent, se dessèchent et se désagrégent. On emploie l'alcool pour ramollir les gommes résineuses et la résine.

On emploie un *excipient solide* toutes les fois que le mélange des médicaments donne une masse pilulaire d'une consistance trop molle, on a recours à une poudre inerte qui absorbe l'humidité sans changer les propriétés. On emploie à cette effet les poudres de guimauve, de réglisse, d'amidon ; les poudres résineuses, et encore mieux la magnésie, servent a épaissir les térébenthines ; le savon lie très bien les matières grasses, par exemple l'onguent mercuriel ; mais le phosphate de chaux vaut encore mieux.

Voici, d'une manière générale, la marche que l'on suit dans les confections des pilules. On met les extraits dans un mortier de fer que l'on a échauffé avec de l'eau bouillante ; on ajoute les baumes, les résines et le savon ; on mêle bien toutes ces matières, on y ajoute une quantité convenable d'excipient, puis enfin les poudres, qui doivent avoir beaucoup de ténuité et que l'on a mélangées d'avance. On pile longtemps la masse pour en bien unir toutes les parties, et quand, en examinant son intérieur, on voit qu'il est homogène, l'opération est terminée.

On reconnaît qu'une masse pilulaire a acquis la consistance convenable, à ce qu'elle cesse d'adhérer au fond du mortier, à ce qu'elle s'attache peu aux doigts, enfin à ce que les pilules que l'on en forme ne s'applatissent pas.

Il est des matières qui se ramollissent quand on vient à les mêler ensemble ; il faut y faire attention dans la composition des formules. On observe un semblable phénomène quand on mêle des extraits, et en particulier l'extrait de fiel de bœuf avec des matières alcalines.

Autant que possible, les sels déliquescents ne doivent pas entrer dans la composition des pilules, parceque, attirant fortement l'humidité de l'air, ils ne tardent pas à les ramollir, à les déformer et à les réduire en une seule masse.

Pour diviser les pilules on se sert d'un PILULIER ; mais comme on ne peut avoir autant de piluliers qu'on forme de grosseurs différentes de pilules, il en résulte qu'on est presque toujours obligé de les rouler entre les doigts.

Remarque.—En faisant la masse pilulaire, il faut faire attention de ne mettre que très-peu de liquide à la fois et de triturer longtemps chaque fois qu'on en ajoute, car il est à

remarquer que très peu de liquide suffit pour une grande quantité de poudre ; si l'on ajoute trop de liquide, il faut laisser sécher la masse.

Lorsqu'un extrait quelconque est prescrit en pilules, on peut, si cet extrait est en consistance convenable, faire les pilules en les roulant seulement dans une poudre inerte; s'il est trop sec, on y ajoute du sirop, de la gomme ou de l'eau, selon la nature de l'extrait ; s'il est trop liquide, on y ajoute quelque poudre inerte, ayant soin cependant de n'en pas trop mettre afin que les pilules aient un volume convenable, on peut alors faire évaporer l'extrait en partie et achever de lier la masse comme il est dit ci-dessus. Les pilules de morphine, de strychnine, d'argent, etc, etc., ne doivent pas généralement être plus grosses qu'un grain de plomb.

Diverses Manières de couvrir les pilules.—Souvent, au lieu d'envelopper les pilules dans une légère couche de poudre végétale, on les recouvre d'or ou d'argent. A cet effet, après les avoir arrondies entre les doigts, on les met, avec quelques feuilles d'or ou d'argent, dans une sphère creuse de buis formée de deux demi-sphères qui se joignent, et on agite circulairement la boîte jusqu'à ce que les pilules soient parfaitement enveloppées d'une feuille métallique. On recouvre de cette manière surtout les pilules composées de substances fétides ou très-amères ; quelquefois aussi on n'a d'autre but que de les rendre plus agréables à la vue ; mais il faut observer qu'on ne peut argenter les pilules qui contiennent du mercure, du sublimé corrosif, ou des préparations sulfureuses : les deux premiers agissant sur l'argent, en détruisent l'éclat, et les dernières le brunissent.—L'argenture des pilules ne remédie que très-imparfaitement à la saveur et surtout à l'odeur désagréable de celles qui sont fortement aromatiques ou fétides. On peut remédier à cet inconvénient par les moyens suivants :

1° En recouvrant les pilules d'une couche de sucre et d'amidon, à la manière des dragées.

2° En les enveloppant d'une petite feuille de pain azyme, ou en les trempant dans une dissolution de gélatine. Ce procédé est dû à M. Garot et s'exécute de la manière suivante : Après avoir roulé les pilules comme on le fait ordinairement, mais sans les recouvrir de poudre à la surface, on les pique sur la pointe d'une longue aiguille, et on fiche l'aiguille à mesure, par l'autre extrémité, dans du sable, afin de maintenir les pilules en l'air. Toute les pilules étant ainsi préparées on fait fondre dans une capsule, au bain-marie, 30 grammes de gélatine pure (grenetine) dans 30 grammes d'eau ; on y plonge chaque pilule jusqu'à l'endroit où elle se trouve piquée par l'aiguille ; on la retire aussitôt, en lui faisant subir un mouvement de rotation sur elle-même, et on fiche de nouveau l'aiguille dans le sable, jusqu'à ce que la gélatine soit à peu près sèche, ce qui a lieu presque aussitôt. Pour retirer les aiguilles, et fermer en même temps le trou formé par la pointe, on prend chaque aiguille par l'extrémité opposée à la pilule, et on la présente horizontalement, à quelque distance de la pilule, à la flamme d'une bougie. La chaleur se communique instantanément à la pointe engagée dans la pilule, ce qui permet de la retirer, en même temps que la gélatine liquéfiée tout autour en prend la place et ferme l'ouverture. Pour les pilules ordinaires, une couche de gélatine suffit ; mais pour celles qui renferment des substances très-odorantes, il est nécessaire de les tremper une seconde fois dans la gélatine fondue, avant d'en retirer les aiguilles.

On peut aromatiser la gélatine si on le juge nécessaire pour mieux masquer l'odeur et la saveur des pilules.

3°—M. Calloud recommande les poudres suivantes pour recouvrir les pilules, comme étant moins sujettes à attirer l'humidité. Faites bouillir 1 partie de graine de lin dans 3 parties de sucre et assez d'eau pour former un mucilage épais, passez, puis évaporez à siccité et pulvérisez. La seconde poudre se fait avec un mucilage formé d'une partie de gomme adragante et de deux parties d'eau ; on passe ce mucilage en exprimant fortement, on le mêle ensuite avec 20 parties de sucre de lait, puis on étend cette pâte en couches minces pour la faire sécher et on pulvérise.

Les pilules sont humectées, puis enfermées dans une boite contenant une de ces poudres et on brasse jusqu'à ce qu'elles en soient recouvertes.

4°—M. Lhermite propose d'agiter les pilules quelques instants dans une solution concentrée de gomme, de les mettre dans une boîte avec du sucre en poudre très-fine et de brasser la boîte jusqu'à ce que les pilules soient toutes recouvertes.

5°—M. E. K. Durden recouvre les pilules de collodion dont la gravité spécifique est de 0.810 ; deux couches suffisent.

Il est à remarquer que le collodion pourrait bien ne pas céder facilement à l'influence du suc gastrique.

6°—M. Blanchard recouvre les pilules avec une solution de baume de Tolu dans l'éther ; mais M. H. C. Baildon croit que cette préparation sèche difficilement et qu'il vaudrait mieux lui substituer une solution faite avec 1 gros de baume de Tolu ancien dans 3 gros de chloroforme ; cette dernière préparation sèche dans l'espace de 20 minutes.

7° - Une solution de gomme mastic a aussi été employée, dans les E.-U., pour couvrir les pilules d'iodure de fer. Le blanc d'œuf agirait, sans doute, aussi bien.

2°—Enfin, voici la manière la plus simple de couvrir les pilules avec du sucre : lorsqu'elles sont bien sèches on les met dans un vaisseau de cuivre étamé que l'on suspend et auquel on imprime un mouvement de va-et-vient afin qu'en s'entrechoquant elles se polissent ; on commence ensuite par introduire un peu de sirop épais ou de sirop de gomme dans le vaisseau en quantité suffisante pour donner une couche à toutes les pilules, puis on y met du sucre blanc bien sec et en poudre très-fine, ayant soin de brasser continuellement. Il faut placer un braisier au dessous du vase qui contient les pilules, mais la chaleur doit être modérée de manière à ne pas les ramollir.

GRANULES —Les granules sont des pilules extrêmement petites, souvent de la grosseur d'une tête d'épingle, qui contiennent une petite quantité de remède mêlé à du sucre et à de la gomme ; on les emploie pour administrer certains remèdes dangereux, tels que la digitaline et autres de ce genre. Elles sont ordinairement faites avec une machine, mais le procédé n'est pas connu. On peut aussi les faire à la main.

PILULÆ ALOES, (Syn) *Pilulæ Aloeticæ.* (F) *Pilules d'Aloès, Pilules d'Aloès et de Savon, Pilules Aloétiques.* (A) *Aloetic Pills, Pills of Aloes and Soap.*

℞.—E.-U. Aloès et Savon de Castille en poudre fine, aa ℥ j. Triturez avec de l'eau jusqu'à ce que la masse soit bien uniforme et divisez en 240 pilules. Chaque pilule contient 2 grains d'Aloès.

Propriétés.—Usage.—Voyez Aloès. Ces pilules sont surtout employées dans la constipation habituelle.

Dose.—2 à 5, selon le besoin.

PILULÆ ALOES et ASSAFŒTIDŒ. (F) *Pilules d'Aloès et d'Assafœtida.* (A) *Pills of Aloes and Assafetida.*

℞.—E.-U. Aloès, Assafœtida et Savon en poudre fine, aa ℥ ss. Triturez dans un mortier avec assez d'eau pour former une masse pilulaire et divisez en 180 pilules.

Chaque pilule contient à peu près 4 grains de la masse.

Propriétés.—Purgatives et antispasmodiques.

Usage.—Dans la constipation accompagnée de flatulences et de débilité des organes digestifs.

Dose.—2 à 5, selon le besoin.

PILULÆ ALOES COMPOSITÆ. (F) *Pilules d'Aloès composées.* (A) *Compound Pills of Aloes, Family Pills, Antibilious Pills.*

℞.—L. Aloès en poudre, ℥ j. Extrait de Gentiane en poudre, ℥ ss. Huile de Carvi,

50 gouttes, Sirop, quantité suffisante. Triturez dans un mortier et divisez en pilules de 5 grains.

Propriétés.—Purgatives et toniques.

Dose.—2 à 5, au besoin.

PILULÆ ALOES et MASTICHES. (F) *Pilules d'Aloès et de Gomme Mastic.* (A) *Pills of Aloes and Mastic.*

℞.—E.-U. Aloès Socotrin en poudre fine, ℥ jss. Gomme Mastic et Roses Rouges en poudres fines, aa ℥ ss. Triturez avec un peu d'eau afin de former une masse pilulaire que vous divisez en 400 pilules.

Chaque pilule contient à peu près 2 grains d'Aloès.

Propriété.—Laxatives.

Dose.—1 à 2, selon le besoin.

PILULÆ ALOES et FERRI. (F) *Pilules d'Aloès et de Fer.* (A) *Pills of Aloes and Iron.*

℞.—Ed. Sulfate de Fer, ʒ iij. Aloès ʒ ij. Poudre Aromatique, ℥ vj. Conserves de Roses, ʒ viij. Divisez en pilules de 5 grains.

Propriétés.—Toniques. Employées contre la constipation atonique.

Dose.—1 à 3, selon le besoin.

PILULÆ ALOES CUM MYRRHA. (Syn) *Pilulæ Aloes et Myrrhæ, Pilulæ Ruffi.* (F) *Pilules d'Aloès et de Myrrhe, Pilules de Ruffus.* (A) *Pills of Aloes and Myrrh, Rufus ou Ruffus's Pills.*

℞.—Br. Aloès, ℥ ij. Myrrhe, ℥ j. Safran, ℥ ss. (avoir du poids), Melasse, quantité suffisante. Divisez en pilules de 5 grains.

Propriétés.—*Usage.*—Cathartiques et emménagogues. Employée dans l'aménorrhée et dans la constipation habituelle.

Dose.—2 à 4 pilules, 1 à 2 fois par jour, selon le besoin.

PILULÆ ANTIMONII COMPOSITÆ. (Syn) *Pilulæ Calomelanos Compositæ Pilulæ Hydrargyri Chloridi Compositæ, Pilulæ Hydrargyri Subchloridi Compositæ.* (F), *Pilules de Calomel Composées, Pilules de Plummer.* (A) *Compound Calomel Pills, Compound Pills of Antimony, Plummer's Pills.*

℞.—Br. Soufre doré d'Antimoine, Calomel, aa ℥ j. (avoir du poids), Poudre de Gaïac, ℥ ij. Huile de Ricin, ℥ j. Mucilage, quantité suffisante. Triturez l'antimoine et le calomel, en ajoutant graduellement les autres substances, lorsque la masse est parfaitement homogène, divisez-la en pilules de 5 grains.—Chaque pilule contient 1 gramme de calomel ; ces mêmes pilules préparées d'après la Pharm. des Etats-Unis, en contiennent un demi grain.

Propriétés.—*Usage.*—Altérantes. On les emploie dans le traitement des rhumatismes chroniques et des affections cutanées, surtout celles qui ont un caractère syphilitique.

Dose.—1 à 2 pilules, matin et soir, selon le besoin.

PILULÆ ASSAFŒTIDÆ. (F) *Pilules d'Assafœtida.* (A) *Pills of Assafetida.*

℞. E.-U.—Assafœtida, ℥ jss. Savon en poudre fine, ℥ ss. Triturez avec un peu d'eau jusqu'à ce que vous ayez une masse pilulaire bien liée ; divisez en 240 pilules.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Assafœtida.

Dose.—1 à 2 pilules, 3 fois par jour, selon le besoin.

PILULÆ CAMBOGIÆ COMPOSITÆ, (Syn) *Pilulæ Hydragogæ.* (F) *Pilules de Gamboge Composées, Pilules Hydragogues.* (A) *Compound Gamboge Pills.*

℞. Br.—Gamboge, Aloès, Poudre Aromatique, aa ℥ j. Savon Dur, ℥ ij. Sirop, quantité suffisante. Pulvérisez les substances séparément, mêlez-les, puis triturez en ajoutant le sirop graduellement ; lorsque la masse pilulaire est bien homogène, divisez en pilules de 5 grains.

Cette formule est celle du Dr. Fordyce ; elle a été simplifiée dans la British Pharmacopœia.

Propriétés.—Purgatives ; elles sont très actives.

Dose.—2 à 4 pilules au besoin.

PILULÆ ARGENTI NITRATIS. (F) *Pilules de Nitrate d'Argent.* Les pilules d'argent ne doivent pas se faire avec de la mie de pain, à cause du sel qu'il contient ; on fait un mucilage avec de la gomme arabique, on l'épaissit avec de l'amidon, puis on enveloppe les particules de nitrate d'argent dans une très-petite portion de cette pâte.

PILULE de CAPURON, *Pilules Alunées Opiacées.*

℞. (Guibourt). Poudre de Cachou, ʒ xij. Poudre d'alun, ʒ vj. Opium. ʒ ij. Sirop de Roses Rouges, quantité suffisante. Triturez les poudres dans un mortier et faites la masse en ajoutant graduellement le sirop. Divisez en pilules de 5 grains.

Propriétés.—Usage.—Astringentes. On les emploie dans les diarrhées, les pertes, etc.

Dose.—1 à 2 pilules, toutes les 6 heures.

PILULES de CARBONATE de MANGANÈSE. (A) *Pills of Carbonate of Manganese.*

℞.—(M. Hannon, Pharm. E.-U.) Sulfate de Manganèse Cristallisé, ℥ xvij, Carbonate de Soude, ℥ xix. Faites dissoudre séparément chaque sel dans une chopine d'eau préalablement édulcorée avec une once de sirop ; mêlez les deux solutions dans une bouteille bouchée hermétiquement, laissez reposer le précipité, décantez le liquide qui surnage, lavez le résidu avec de l'eau sucrée, laissez égoutter sur un linge imprégné de sirop, exprimez le reste, mêlez ce résidu avec dix onces de miel, évaporez rapidement en consistance convenable et divisez en pilules de 4 grains.

Propriétés.—Usage.—Voyez Carbonate de Manganèse.

Dose.—2 à 10, chaque jour.

PILULÆ CATHARTICÆ COMPOSITÆ, (F) *Pilules Cathartiques Composées.* (A) *Compound Cathartic Pills.*

℞. E.-U.—Extrait de Coloquinte Composé. ℥ ss. Extrait de Jalap en poudre fine, Calomel, aa ʒ iij. Gamboge en poudre fine ℈ ij. Mêlez les poudres et triturez-les avec l'extrait en ajoutant graduellement un peu d'eau pour faire une masse pilulaire que vous divisez en 180 pilules.

Chaque pilule contient gr. $\frac{1}{3}$ d'extrait de coloquinte composé, 3 gr. d extrait de jalap, 3 grains de calomel et $\frac{2}{3}$ de gr. de gamboge.

Propriétés.—Usage.—Cathartique puissant. Ces pilules peuvent être employées dans tous les cas qui requièrent un cathartique drastique, mais on les donne, surtout, dans les premières périodes des fièvres bilieuses, dans l'hépatite, la jaunisse et dans tous les dérangements du canal alimentaire, etc.

Dose.—3 à 6 pilules, suivant le besoin.

PILULÆ COLOCYNTHIDIS COMPOSITÆ. (Syn) *Pilulæ Aloes et Colocynthidis, Pilulæ Cochii.* (F) *Pilules de Coloquinte Composées, Pilules Panchimagogues, Pilules Cochées, Pilules Universelles.* (A) *Compound Pills of Colocynth, Pills of Aloes and Colocynth.*

℞. Br.—Poudre de Coloquinte, ℥ j. (avoir-du-poids), Aloès en poudre, ℥ ij. (avoir-du-poids), Scammonée en poudre, ℥ ij. (avoir-du-poids), Sulfate de Potasse en Poudre, ℥ $\frac{1}{4}$ (avoir-du-poids), Huile de Clou, ʒ ij. Eau Distillée, quantité suffisante. Triturez les poudres

dans un mortier, ajoutez-y graduellement l'huile et assez d'eau pour faire une masse pilulaire que vous divisez en pilules de 5 grains.

Propriétés.—Cathartiques. Elles sont très actives.

Dose.—1 à 4 pilules, selon le besoin.

PILULÆ COLOCYNTHIDIS et HYOSCYAMI. (F) *Pilules de Coloquinte et de Jusquiame.* (A) *Pills of Colocynth and Hyoscyamus.*

℞. Br.—Préparez exactement comme les pilules de coloquinte composées et ajoutez à la masse, trois onces d'extrait de jusquiame, ayant soin de ne l'ajouter que graduellement.

Propriétés.—Purgatives, anodines.

Dose.—1 à 4 pilules, au besoin.

PILULÆ CONII COMPOSITÆ. (F) *Pilules de Ciguë Composées.* (A) *Compound Pills of Hemlock.*

℞. L.—Extrait de Ciguë, ʒ v. Ipécacuanha, ʒ j. sirop, quantité suffisante. Triturez les poudres en ajoutant graduellement une quantité suffisante de sirop et divisez en pilules de 5 grains.

Propriétés.—Usage.—Expectorantes, anodines. Elles sont employées dans la coqueluche, les bronchites et autres affections des poumons.

Dose.—Une pilule, 3 fois par jour.

PILULÆ COPAIBÆ. (F) *Pilules de Copahu.* (A) *Pills of Copaiba.*

℞. E. U.—Baume de Copahu, ℥ ij. Magnésie Calcinée, ʒ j. Mêlez parfaitement les substances par la trituration et laissez évaporer spontanément jusqu'à ce que la masse pilulaire ait une consistance convenable. Divisez en 200 pilules.

On prépare aussi ces pilules de la manière suivante : Prenez Cire, Baume de Copahu et poudre de racine de réglisse, aa 1 partie. Faites fondre la cire, au bain-marie, ajoutez-y graduellement le copahu et la poudre, brassez jusqu'à ce que la masse pilulaire puisse être divisée en pilules de 5 grains.

Les pilules faites par la première méthode contiennent chacune près de 5 grains de copahu.

Lorsque le copahu est bien liquide, il faut mettre plus de cire et de poudre pour compléter la masse que l'on fait par la seconde méthode.

Propriété.—Usage.—Voyez copahu.

Dose.—2 à 6 pilules, 2 ou 3 fois par jour.

PILULÆ EXTRACTUM COLCHICI COMPOSITÆ. (F) *Pilules d'Extrait de Colchique Composées.* (A) *Compound Pills of Extract of Colchicum.*

℞.—(Dr. Vance) Extrait de colchique acétique ʒ ss. Poudre de Dover, 6 grains. Mêlez et divisez en xxiv. pilules.

Propriété.—Usage.—Sédatives et calmantes. On les emploie contre la goutte et les rhumatismes.

Dose.—2 le soir et une avant le déjeuner et le diner.

PILULÆ FERRI CARBONATIS. (F) *Pilules de Vallet, Pilules Ferrugineuses de Vallet, Pilules de Proto-Carbonate de Fer.* (A) *Pills of Carbonate of Iron, Vallet's Ferruginous Pills.*

℞. Br.—Carbonate de Fer Sucré, ℥ j. Conserves de Roses rouges, ℥ ¼. Triturez dans un mortier jusqu'à ce que la masse puisse être divisée en pilules de 5 grains. Cette préparation est inférieure à la suivante :

℞.—(Guibourt) Sulfate de Fer Cristallisé, ℥ iij. et ʒ j. Carbonate de Soude Cristallisé, ℥ iij. et ʒ vj. Miel très-pur, ℥ j. et ʒ vij.

On prend du sulfate de fer cristallisé très pur, et complètement au *minimum* d'oxydation. On fait dissoudre à chaud dans quantité suffisante d'eau privée d'air par l'ébullition, et sucrée préalablement avec un sixième de son poids de sirop de sucre. On opère de même la solution du carbonate de soude dans l'eau aérée et sucrée ; on filtre isolément les deux liqueurs, et on les réunit dans un flacon bouché en verre, qui en soit presque entièrement rempli. On agite et on laisse reposer pour opérer la précipitation du carbonate de fer provenant de la décomposition réciproque des sels employés. On décante, à l'aide d'un siphon, le liquide surnageant, et on le remplace par de nouvelle eau privée d'air et sucrée.

On continue ainsi les lavages en vases clos, jusqu'à ce que le liquide n'enlève plus ni sulfate ni carbonate de soude. Alors on jette le marc sur une toile serrée, imprégnée de sirop de sucre. On l'exprime fortement et on le mélange, dans une capsule, avec le miel préalablement fondu sans eau, passé et pesé. On remarque que le mélange se liquéfie complètement, parce que le miel, en s'unissant à l'eau retenue par le carbonate ferreux, forme un mellite liquide. On concentre le mélange très-promptement au bain-marie, jusqu'à consistance pilulaire ; on y ajoute, au besoin, un peu de poudre inerte ; on pèse la masse, et on la divise de manière à former 600 pilules, que l'on renferme dans des vases de verre bouchés.

Dans cette préparation, c'est la présence continuelle du sucre et du miel qui s'oppose à l'action oxygénante de l'air sur le carbonate ferreux.

Propriété.—Usages.—Toniques. Employées dans tous les cas où le fer est requis mais particulièrement dans la chlorose, l'aménorrhée, l'anémie, etc. ; elles augmentent la matière colorante du sang. C'est une des meilleures préparations de fer connues.

Dose.—1 à 2 pilules, 2 ou 3 fois par jour, selon le besoin.

PILULÆ FERRI COMPOSITÆ, (Syn) *Pilulæ Ferri cum Myrrha.* (F) *Pilules de Fer Composées, Pilules de Griffith, Pilules de Fer et de Myrrhe.* (A) *Compound Pills of Iron, Griffith's Pills.*

℞. E.-U.—Myrrhe en poudre fine, ʒ ij. Carbonate de Soude et Sulfate de Fer, aa ʒ j. Sirop, quantité suffisante. Triturez d'abord la myrrhe avec le carbonate de soude, ensuite avec le sulfate de fer jusqu'à ce que le tout soit parfaitement incorporé, enfin ajoutez graduellement le sirop. Lorsque la masse est faite, divisez la en 80 pilules.

Ces pilules ne doivent être faites qu'en petite quantité, car le protoxyde de fer change bientôt en sesquioxyde de fer.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du fer.

Dose.—2 à 6 pilules, 2 ou 3 fois par jour.

PILULÆ FERRI IODIDI. (F) *Pilules d'Iodure de Fer, Pilules de Blancard, Pilules de Proto-iodure de Fer.* (A) *Pills of Iodide of Iron, Blancard's Pills.*

℞. Br,—Fil de Fer en petits morceaux, 40 grains. Iode, 80 grains. Sucre blanc en poudre, 70 grains. Racine de Réglisse en poudre, 140 grains. Eau Distillée, 50 gouttes. Mettez le fer, l'iode et l'eau dans une fiole de verre très-fort, agitez le mélange jusqu'à ce que l'écume devienne blanche, bouchez la fiole, mettez le sucre dans un mortier, versez-y le liquide, triturez vivement en ajoutant graduellement la poudre de réglisse jusqu'à ce que la masse soit en consistance convenable. Divisez en pilules de 5 grains. Pour couvrir ces pillules, Voyez page 825, nº 6.

Propriété.—Usage.—Toniques. Employées dans le chlorose, l'amenorrhée, la débilité générale et dans tous les cas où le fer est indiqué.

Dose.—1 à 2 pilules, 3 fois par jour.

Remarque.—Le Dispensaire des E.-U. donne cette préparation de pilules comme une imitation de celles de Blancard. Elles sont très efficaces. Les anciennes pilules d'Iodure de fer dont nous donnons la formule à la suite, sont aujourd'hui remplacées par celles de Blancard.

℞. E.-U. Sulfate de Fer, ʒ j. Iodure de Potassium, ℈ iv. Gomme Adraganthe en poudre, gr. x. Melasse, quantité suffisante. Triturez ensemble le fer et l'iodure de potassium, ajoutez ensuite graduellement le sucre et la gomme en continuant toujours la trituration, enfin achevez la masse avec quantité suffisante de sirop et divisez en 40 pilules. Ces pilules de quelque manière qu'on les prépare contiennent à peu près 1 gr. d'iodure de fer et $\frac{1}{4}$ de fer réduit. On ne doit en préparer qu'une petite quantité à la fois et les conserver à l'abri de l'air et de la lumière.

PILULES d'IODURE de FER et de MANGANESE de M. Hannon. (A) *Pills of Iodide of Iron and Manganese.*

℞.—Sulfate de Fer Cristallisé, ʒ vjss. Sulfate de Manganèse Cristallisé, ʒ ij. Carbonate de Soude, ʒ ix. Miel, ʒ v. Triturez dans un mortier avec, quantité suffisante, de sirop pour faire une masse pilulaire que vous divisez en pilules de 4 grains.

Propriétés.—Usage.—Dans tous les cas où le fer est employé, surtout ceux d'anémie, de chlorose, etc.

Dose.—2 à 10 pilules, chaque jour.

PILULES de FER de BLAUD. (A) *Blaud's Ferruginous Pills.*

℞. (Guibourt). Sulfate de Fer Cristallisé, ʒ iv. Carbonate de Potasse, ʒ iv. Gomme Adraganthe en poudre, gr. xxxvj.

Le sulfate de fer doit être pris complètement pur et exempt de cuivre, entièrement au *minimum* d'oxydation, et en cristaux transparents d'un vert d'aigue-marine. Le carbonate de potasse doit être choisi également très-pur et récemment séché au feu ; car celui du commerce, qu'il faut rejeter, contient souvent plus de moitié de sels étrangers et d'eau, Les deux sels étant choisis et pesés, on les pile ensemble dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus de parties blanches écrasées sous le pilon. A ce moment, le mélange est devenu presque liquide, probablement par la dissolution d'une partie du carbonate alcalin dans l'eau de cristallisation du sulfate de fer ; mais bientot après, la masse se durcit si promptement, qu'il serait tout-à fait impossible de la diviser en pilules On y ajoute donc la gomme adraganthe, tandis qu'elle est encore liquide ; on la laisse presque durcir dans le mortier, et on lui rend avec quelques gouttes d'eau la consistance molle nécessaire. Alors elle la conserve assez longtemps pour qu'on puisse facilement la rouler en pilules.

Lorsque les pilules du Docteur Blaud ont commencé à être employées, beaucoup de praticiens ont substitué, dans leurs prescriptions, le bicarbonate de potasse ou carbonate neutre ; ce qui, d'une part, supprime un sel très alcalin, dont l'excès peut avoir quelques inconvénients sur l'estomac, et de l'autre, forme un carbonate double de potasse et de fer, qui est très-propre à être absorbé dans l'économie, car il est à la fois soluble et non astringent.

Divisez la masse en 96 pilules.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux des préparations de fer ; on croît que ces pilules sont mêmes préférables à celle de Blancard.

Dose.—1 à 2 pilules, 2 ou 3 fois par jour.

PILULÆ FERRI SULPHATIS. (F) *Pilules de Sulfate de Fer.* (A) *Pills of Sulphate of Iron.*

℞.—Ed. Sulfate de Fer, gr. xxiv. Extrait de Taraxacum, ℥ j. Conserves de Roses, gr. xxiv. Triturez et divisez en 24 pilules.

Propriétés.—Usage.—Toniques. On les donne surtout dans les cas de dyspepsie accompagnée d'atonie du foie.

Dose.—1 à 2 pilules, 2 ou 3 fois par jour.

PILULÆ GALBANI COMPOSITÆ, (Syn) *Pilulæ Assafœtidæ Compositæ.* (F) *Pilules de Galbanum Composées, Pilules Antihystériques, Pilules d'Assafœtida Composées.* (A) *Compound Pills of Galbanum, Compound Pills of Assafetida.*

℞.—E.-U- Galbanum, Myrrhe, aa, ℥ vij. Assafœtida, ℥ j. Sirop, quantité suffisante. Triturez dans un mortier avec assez de sirop pour faire une masse pilulaire; divisez en 240 pilules.

Propriétés.—Usage.—Antispasmodiques, emménagogues. Employées dans la chlorose, l'aménorrhée, l'hystérie, etc.

Dose.—2 à 4 pilules ou plus tous les jours.

PILULÆ HYDRARGYRI. (F) *Pilules Bleues, Pilules Mercurielles, Pilules de Mercure, Masse Bleue.* (A) *Blue Pills, Blue Mass, Pills of Mercury, Mercurial Pills.*

℞.—E.-U. Mercure Vif, ℥ j. Conserve de Roses, ℥ jss. Racine de Réglisse en poudre, ℥ ss. Triturez le mercure avec la conserve jusqu'à ce que les globules soient éteints, ajoutez la poudre de réglisse et travaillez la masse tant qu'elle ne sera pas suffisamment liée. Divisez en pilules de 5 grains. Trois grains de cette masse contiennent 1 grain de mercure.

Propriétés.—Antisyphilitiques, altérantes, à haute dose, purgatives.

Usage.—Dans la syphilis, les affections cutanées et les fièvres intermittentes accompagnées d'obstructions viscérales ou lymphatiques; pour purger dans la jaunisse, l'hydropisie, l'iléus, et dans certains cas où il faut agir fortement sur le foie. C'est une des meilleures et des plus douces préparations de mercure; elle affecte moins le système et ne dérange pas autant les intestins que les autres mercuriaux.

Dose.—Comme altérant, dans la syphilis, une pilule 2 ou 3 fois par jour, on peut augmenter dans les cas pressants; si les intestins sont trop affectés, on combine la masse avec l'opium et alors on n'en donne que ½ grain à 1 grain toutes les heures ou toutes les deux heures de manière que l'absorption ait lieu avant que le mercure n'ait eu le temps d'agir comme irritant.

Lorsque l'on veut produire l'effet altérant sur l'estomac, on peut donner une pilule, tous les soirs, suivie le lendemain matin, d'un laxatif; si les intestins étaient libres, on omettrait le laxatif,

Comme cathartique, les pilules bleues se prennent généralement le soir. Dans ce cas, on donne 1 à 2 et même 3 pilules, seules ou avec quelques pilules purgatives. Le purgatif du lendemain doit être pris de bonne heure afin de ne laisser que 5 à 6 heures d'intervalle entre les deux doses.

Remarque.—Pour réduire les pilules bleues en poudre, M. Ch. Bullack recommande le procédé suivant, prenez: poudre d'écorce d'orme, sucre et mercure vif, parties égales, alcool, quantité suffisante. Triturez le mercure avec la poudre, ajoutant graduellement assez d'alcool pour entretenir une consistance pâteuse jusqu'à ce que le mercure soit éteint, alors étendez sur des feuilles de papier, faites sécher, pulvérisez lorsque la pâte est sèche, triturez avec le sucre et passez au tamis.

PILULES d'IODURE de MANGANÈSE. (A) *Pills of Iodide of Manganese.*

℞. (M. Hannon, Disp. des E.-U.)—Iodure de Potassium, Sulfate de Manganèse Cristallisé, aa parties égales. Séchez parfaitement les deux sels, mêlez-les bien, puis triturez avec quantité suffisante de Miel jusqu'à ce que vous ayez une masse pilulaire de consistance convenable, que vous divisez en pilules de 4 grains.

Propriétés.—Usage.—Voyez Iodure de Manganèse.

Dose.—2 pilules par jour, augmentant graduellement jusqu'à 6.

PILULES de JALAP COMPOSÉES. (A) *Compound Pills of Jalap.*

℞.—Jalap, ℥ ss. Aloès, ʒ ij. Gamboge, ʒ j. Emétique, gr. ij. Sirop, quantité suffisante.

Propriété.—Purgatives.

Dose.—4 à 8 pilules le soir, et le matin, 4 ou 6, d'après l'effet des premières.

PILULES de MORRISON. (A) *Morrison's Pills.*

℞.—Aloès, Résine de Jalap, Extrait de Coloquinte, Gamboge, Poudre de Rhubarbe, aa 18 grains. Divisez en 36 pilules.

Dose.—1 à 4 pilules par jour comme purgatif.

PILULÆ PLUMBI CUM OPIO, (Syn) *Pilulæ Plumbi Opiatæ.* (F) *Pilules d'Acétate de Plomb et d Opium, Pilules de Plomb Opiacées.* (A) *Pills of Lead and Opium.*

℞. Br.—Acétate de Plomb, en poudre fine, 36 grains, Opium en poudre, 6 grains, Conserve de Roses, 6 grains. Triturez dans un mortier, lorsque la masse pilulaire est formée, conservez-la dans un pot bien bouche et divisez-la au besoin en pilules de 4 grains.

Huit grains de cette masse contiennent 6 grains de plomb, 1 grain d'opium et 1 grain de conserve de roses.

Propriétés.—Usage.—Voyez Plumbi Acetas.

Dose.—1 pilule, 3 ou 4 fois par jour.

PILULÆ QUINIÆ SULPHATIS. (F) *Pilules de Sulfate de Quinine.* (A) *Pills of Sulphate of Quinia.*

℞. E.-U.—Sulfate de Quinine, ℥ j. Gomme Arabique en poudre fine, ʒ ij. Miel Clarifié, quantité suffisante. Mêlez les poudres et ajoutez graduellement le miel en triturant constamment jusqu'à ce que la masse pilulaire soit bien homogène. Divisez en 480 pilules.

On fait aussi ces pilules en triturant simplement la quinine avec la conserve de roses.

Chaque pilule officinale contient un grain de quinine, et 12 de ces pilules équivalent à une once de quinquina.

Autre du Dr. Parrish.—Sulfate de quinine, 20 grains, Acide sulfurique aromatique, 12 gouttes.

Laissez tomber l'acide sur le sulfate (sur une plaque de marble); triturez avec une spatule jusqu'à consistance pilulaire et divisez en 4 pilules.—Si on avait laissé durcir la masse trop, on pourrait ajouter 1 goutte de sirop. On peut faire de même des pilules de 1, 2, 3 et 4 grains.—¼ de grains d'acide tartarique par grain de sulfate de quinine formera aussi une bonne masse pilulaire.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Sulfate de Quinine.

PILULÆ RHEI. (F) *Pilules de Rhubarbe.* (A) *Pills of Rhubarb.*

℞. E.-U—Poudre de Rhubarbe, ʒ iij. Savon en poudre fine, ʒ ij. Triturez avec un peu d'eau et divisez la masse en 120 pilules, dont chacune contient 3 grains de rhubarbe. Ces pilules peuvent être préparées avec la teinture de cardamome composée.

Propriétés.—Usage.—Voyez Rhubarbe.

Dose.—Comme purgatif, 8 à 12; comme laxatif, 2 à 4.

PILULÆ RHEI COMPOSITÆ, (F) *Pilules de Rhubarbe Composées.* (A) *Compound Pills of Rhubarb.*

℞. E.-U.—Rhubarbe en poudre, ℥ j. Aloès en poudre, ʒ vj. Myrrhe en poudre, ℥ ss. Huile de Peppermint, ʒ ss. Triturez dans un mortier et divisez la masse en 240 pilules.

Propriétés.—Usage.—Toniques et laxatives. On les emploie avec beaucoup de succès dans la constipation accompagnée de faiblesses d'estomac.

Dose.—2 à 4 chaque jour.

PILULÆ RHEI et FERRI. (F) *Pilules de Rhubarbe et de Fer.* (A) *Pills of Rhubarb and Iron.*

℞. Ed.—Sulfate de Fer, 4 parties. Extrait de Rhubarbe, 10 parties Conserve de Roses Rouges, 5 parties. Triturez dans un mortier et divisez la masse en pilules de 5 grains.

Propriétés.—Usage.—Toniques et laxatives. Cette préparation de fer a l'avantage de fortifier et de ne pas constiper.

Dose.—1 à 3 chaque jour.

PILULÆ SAPONIS COMPOSITÆ, (Syn) *Pilulæ Opii*, *Pilulæ Opiatæ*, *Pilulæ Thebaicæ.* (F) *Pilules de Savon Composées*, *Pilules d'Opium*, *Pilules Opiacées.* (A) *Compound Pills of Soap*, *Pills of Opium*, *Opiate Pills*, *Common Night Pills.*

℞. E.-U.—Opium en poudre, ʒ j. Savon en poudre, ℥ ss. Triturez avec assez d'eau pour former une masse pilulaire que vous divisez en 60 pilules. Chaque pilule contient 1 Gr. d'opium.

Propriétés.—Dose.—Voyez Pilules d'Opium. Ces pilules ne diffèrent de celles de savon que par une moindre quantité de savon.

PILULÆ SCILLÆ COMPOSITÆ. (F) *Pilules de Scille Composées.* (A) *Compound Pills of Squill.*

℞. E.-U.—Poudre de Scille, ʒ j. Poudre de Gingembre, Gomme Ammoniaque en poudre fine, aa ʒ ij. Savon en poudre fine, ʒ iij. Sirop, quantité suffisante. Mêlez les poudres ensemble et triturez-les avec le sirop jusqu'à ce que la masse pilulaire ait acquis une consistance convenable. Divisez en 120 pilules.

Propriétés.—Expectorantes, diurétiques, stimulantes.

Usage.—Dans l'asthme et le catarrhe chronique. On donne aussi ces pilules combinées, avec la digitale, dans l'hydrothorax et autres hydropisies.

Dose.—1 à 2 pilules, 2 ou 3 fois par jour.

PILULES DIVERSES d'après DUNGLISON, et autres.

1°.—Les dinner Pills de M. MAYO se composent de rhubarbe, gr. iv. Carbonate de Soude, gr. j

2° Les Pilules de HOOPER, (A) *Hooper's female Pills*, sont composées d'Aloès, ℥ viij. de Sulfate de Fer, ℥ iv. d'Ext. d'Ellébore, de Myrrhe, de Savon, aa ℥ j. de Cannelle, de Gingembre, aa ℥ j. Sirop, quantité suffisante. Divisez en pilules de 2½ à 3 grains.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Pilules d'Aloès et de fer.

3°.—Les Pilules d'ANDERSON, (A) *Anderson's Scotch Pills*, sont composées d'Aloès, ℥ xxiv. Savon, ℥ iv. Coloquinte, ℥ j. Gamboge, ℥ j. Huile d'Anis, ℥ ss. Sirop, quantité suffisante. Divisez en pilules de 3 grains. Elles sont purgatives.

Dose.—3 à 6 ou plus au besoin.

4°.—Les Pilules de COOPER (A) *Cooper's Pills*, sont composés de Calomel, ℥ ss. Extrait de Collocinthe composé, ℥ ss. Savon de Castille, ℥ ss. Poudre de Gamboge, ℥ ss. Poudre de Scammonée, ℥ ss. Tartre émétique, 2 grains, faire 60 pillules de 5 grains.

Propriétés.—Purgatif sûr.

Dose.—3 à 6.

5°.—Les Pilules de LARTIGUE, (L) *Pilulæ Digitalis et Colchici*, se composent d'Extrait Alcoolique de Semences de Colchique, d'Extrait Alcoolique de Digitale, aa gr. jss. et d'Extrait de Coloquinte Composé, ʒ ss., dont on fait une masse que l'on divise en 10 pilules. On en donne 2 ou 3, dans la goutte, pour produire un effet purgatif. On peut, au besoin, augmenter la dose.

6°.—Les NEW-LONDON Pills, se composent de Scammonée, Gamboge, Calomel, Jalap, Aloès, Savon et Sirop de Nerprun.

7°.—Les LEE'S WINDHAM Pills consistent en Gamboge, Aloès, Savon et Nitrate de Potasse.

8°.—Les PETER'S Pills sont formées d'Aloès, de Scammonée et de Gamboge, aa parties égales.

9°,—Les BRANDRETH'S Pills et celles de Moffat, ont pour base, l'aloès, le Gamboge et la Scammonée. Elles sont purgatives.

11°—Les Pilules Bénites de FULLER, (A) *Female Pills*, sont composées d'Aloès, de Séné, d'Assafœtida, de Galbanum, aa ʒ j. sulfate de fer, ʒ jss. Réduisez chaque substance en poudre séparément, triturez-les avec quantité suffisante de sirop d'Absinthe, ajoutez 8 gouttes d'huile de succin. Ces pilules sont purgatives; on les donne dans l'hystérie.

Dose.—3 ou 4 pilules au besoin.

12°—Les STAHL'S Pills se composent de poudre de Carbonate de Fer, ℈ss. d'Aloès, ℈ij. d'Extrait de Coloquinte, ℈j. et de Mucilage de gomme Arabique, quantité suffisante. Elles sont toniques.

13°—Les FRANK'S Pills, *Peptic Persuader, aussi appelées Dinner Pills*, sont composées de Jalap, de Rhubarbe, d'Aloès et de Sirop d'Absinthe. Elles sont stomachiques et laxatives.

Dose.—1 à 3, le matin.

14°—Les SPEEDIMAN'S Pills, sont composées d'Aloès, de Myrrhe, de Rhubarbe, d'Extrait de Camomille, et d'Huile Essentielle de Camomille. Elles ont les mêmes propriétés que les précédentes, et se donnent aux mêmes doses.

15°—Les PILULES de BARTHEZ sont composées d'Aloès, de Myrrhe, de Musc, de Camphre et de Baume du Pérou. Elles sont antispasmodiques, toniques et laxatives.

Dose.—1 à 3 pilules, 2 à 3 fois par jour.

16°—Les Pilules Antibilieuses de BARCLAY (Pilulæ Antibiliosæ, (A) *Barclay's Antibilious Pills,*) sont composées d'Extrait de Coloquinte, ʒ ij. Résine de Jalap, ʒ j. Savon d'Amande, ʒ jss. Gaïac, ʒ iij. Tartre Emétique, gr. viij. Huile de Genévrier, de Carvi et de Romarin, aa gtt. iv. Sirop de nerprun, quantité suffisante. Triturez et faites une pâte que vous divisez en 64 pilules. On les emploie comme les pilules cathartiques.

Dose.—2 ou 3 pilules, au besoin.

17°—Les Pilules ASIATIQUES, *Pilulæ Asiaticæ*, (A) *Asiatic or Tanjore Pills*, sont composées d'Acide Arsénieux, poudre de poivre noir et gomme arabique. Ces pilules contiennent $\frac{1}{15}$ de grain d'arsenic. Elles sont employées, dans les Indes, dans la syphilis et l'éléphantiasis.

18°—Les ABERNETHY'S Pills sont faites avec masse bleue, gr. x. poudre de Jalap, gr. xx. Sirop, quantité suffisante.

19°—Les LEAKE'S Pilula Salutaria ont les propriétés des pilules de Calomelanos composées.

20°—Les MOOSELEY'S Pills sont composées seulement de Rhubarbe et de Gingembre.

21°—Les Pilules GOURMANDES, *Pilulæ Ante Cibum*, *Pilulæ Aloes* et *Kinæ* Kinæ. (A) *Pills of Aloes and Cinchona*, sont composées d'Aloès, d'extrait de Quinquina, de canelle, de sirop et d'Absinthe. Elles sont stomachiques et laxatives.

22° Les PILULES ALUNÉES d'HELVÉTIUS se composent d'Alun, de Sang de Dragon et de Miel Rosat. On les emploie dans les diarrhées, à la dose de 2 à 3, toutes les 2 ou 3 heures.

PILULES de CROTON TIGLIUM. ℞.—Huile de Croton, Amidon ou mie de pain, aa quantité suffisante. On triture ensemble de manière à former une masse pilulaire que l'on divise de la grosseur voulue. On doit rouler les pilules dans du sucre ou de la farine afin que l'huile ne produise pas d'irritation dans la gorge.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Huile de croton.

PIMENTA, (Syn) *Pimentæ Baccæ, Piper Odoratum Jamaicense.* (F) *Poivre de la*

Jamaïque, Piment de la Jamaïque, Toute-Epice, Assourou. (A) *Pimento, Jamaica Pepper, Allspice.*

On donne ce nom aux fruits desséchés, avant leur maturité, du *Myrtus Pimenta ou Eugenia Pimenta*, arbre de la Jamaïque qui appartient à la famille des *myrtacées.*

Qualités.—Ces fruits sont des baies dispermes, sèches, de la grosseur d'un pois, presque rondes, rugueuses, d'un gris rougeâtre, qui renferment deux graines noires et hémisphériques. Leur odeur et leur saveur sont très-fortes et ressemblent à celles d'un mélange de cannelle, de clou et de muscade, d'où leur est venu le nom de *toute-épice.* Ces baies cèdent leurs propriétés à l'alcool.

Propriétés.—Stimulant, carminatif.

Usage.—On n'emploie guère ce médicament que pour masquer la mauvaise odeur de certains remèdes et pour les rendre de plus facile digestion ; on l'emploie aussi comme condiment.

Dose.—Gr. v. à ℈ij.

Préparations Officinales.—Esprit et Huile de Piment de la Jamaïque.

PIMPINELLA SAXIFRAGA, (Syn) *Poterium Sanguisorba, Sorbastrella.* (F) *Boucage Mineur, Petit Boucage, Pimprenelle des Jardins.* (A) *Saxifrage, Burnet Saxifrage.*

Plante Européenne, de la famille des *rosacées ;* on la cultive dans nos jardins comme plante condimentaire.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Odeur forte, aromatique, mais cependant désagréable, saveur piquante, mordante, douceâtre, aromatique et amère ; ses principes actifs résident surtout dans une huile volatile et une résine âcre.

Propriétés.—Usage.—Diurétique, diaphorétique, stomachique. Elle est employée dans l'asthme, le catarrhe chronique, l'hydropisie, l'aménorrhée, etc. Comme masticatoire, dans le mal de dents et la paralysie de la langue ; en gargarisme, dans le cas d'amas de mucus visqueux dans la gorge, et en application à l'extérieur pour faire disparaître les taches de rousseur.

Dose.—De la racine, à peu près un demi gros, en infusion, deux gros.

PINCKNEYA PUBENS, (Syn) *Pinckneya Pubescens.* (A) *Georgia Bark, Florida Bark, Bitter Bark, Fever Tree.*

On donne ces noms à un petit arbre de la Floride ou de la Georgie qui croît dans les lieux humides, sur les bords de la mer. Son écorce est très amère et a été donnée avec beaucoup d'avantage dans les fièvres intermittentes. On l'emploie de la même manière et aux mêmes doses que le quinquina.

PIPER. (F) POIVRE NOIR. (A) BLACK PEPPER.

On appelle ainsi, la baie desséchée du *Piper Nigrum ou Piper Aromaticum*, qui croît spontanément à Java et à Sumatra ; cette plante appartient à la famille des *pipéracées.*

Si on enlève l'écorce des baies, après les avoir fait ramollir dans l'eau, on a le *Poivre Blanc.* (A) *Fulton's Decordicated Pepper*, qui est beaucoup moins fort que le noir.

Qualités.—Baies sphériques, de la grosseur d'un pois ; elles cèdent, en partie, leurs propriétés à l'eau et en entier à l'alcool et à l'éther.

Propriétés.—Tonique, antipériodique, stimulant, carminatif.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes, dans la paralysie, pour calmer le hoquet et les nausées.

Dose.—10 à 20 grains, en pilules ou en infusion.

PIPER LONGUM. (F) *Poivre Long.* (A) *Long Pepper.*

On donne ce nom au fruit desséché du *Piper Longum ou Chavica officinarum*, de la famille des *pipéracées.*

Qualités.—Ces fruits, cueillis avant la maturité et desséchés, sont semblables aux chatons de bouleau, secs, durs, pesants, tuberculeux, d'un gris obscur et composés d'un grand nombre d'ovaires qui en se développant autour d'un axe commun, se sont soudés tous ensemble. Chaque tubercule renferme une substance rouge ou noirâtre, encore plus âcre que celle du poivre ordinaire; ils ont une saveur chaude et piquante, une odeur aromatique.

Propriétés.—Tonique, carminatif, stimulant.

Usage.—Dans la dyspepsie atonique, accompagnée de flatulence, dans la goutte rentrée, la paralysie, etc.

Dose.—5 grains à ʒ j.

PIPER METHISTICUM, (Syn) *Macropiper Methisticum.*

Plante des Iles Sandwich dont la racine sert à la préparation d'une boisson enivrante appelée *Ava*, *Kava* ou *Kawa*. On croit que cette racine est un excellent remède dans la gonorrhée et récemment on a beaucoup recommandé la teinture faite avec cette racine, dans le traitement de la goutte ; on l'emploie à l'intérieur et à l'extérieur.

PIPERINUM, (Syn) *Piperina.* (F) *Piperin.* (A) *Piperine, Piperin.*

Le piperin est une matière cristalline, découverte par Œrsted en 1819, dans le poivre noir, et indiquée depuis dans le poivre long et autres espèces voisines.

Composition.—$C^{34}H^{19}O^{6}$ Az. (Nysten).

Qualités.—Il est de la nature des résines, en cristaux d'un blanc jaunâtre, prismatiques, à peine solubles dans l'eau, mais solubles dans l'alcool et l'éther, plus à chaud qu'à froid. Ce n'est pas un alcaloïde puisque sa solution ne réagit pas sur les couleurs végétales.

Propriétés.—Stimulant, antipériodique, fébrifuge.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes, la débilité générale, la faiblesse de l'appareil digestif, la gonorrhée, etc. C'est un bon fébrifuge.

Dose.—3 à 8 grains en pilules, combinés avec quelque extrait amer, toutes les 3 ou 4 heures durant l'apyrexie ; pour les autres cas, 1 grain, toutes les 2 heures. Ordinairement il faut en prendre 40 à 50 grains pour procurer la guérison.

PISCIDIA ERYTHRINA. (A) *Jamaica Dogwood.*

Plante des Indes Occidentales, de la famille des *légumineuses.*

Partie usitée.—L'écorce de la racine. Elle cède ses propriétés à l'alcool.

Propriétés.—*Usage.*—Le Dr. William Hamilton, de Plymouth, en Angleterre, ayant résidé dans les Indes Occidentales, eut occasion d'employer cette écorce, en teinture saturée, pour calmer de violents maux de dents. Il assure qu'elle agit comme un narcotique puissant sans avoir les inconvénients de l'opium.

Dose.—De la teinture (écorce concassée, ℥ j. alcool rectifié, ℥ iv. Macérez pendant 24 heures), ʒ j. On met aussi dans la dent un morceau de ouate trempé dans la teinture.

PIX BURGUNDICA, (Syn) *Pix Alba*, *Pix Abietina.* (F) *Poix de Bourgogne*, *Poix Blanche*, *Poix Jaune*, *Poix Grasse.* (A) *Burgundy Pitch*, *White Pitch.*

Cette matière vient des Vosges ; elle est recueillie sur un sapin, (*pesse* ou *épicia*, *abies excelsa*) de la famille des *conifères*; mais elle est solidifiée par l'évaporation spontanée d'une partie de son essence. On la fait fondre, on la passe et on la renferme dans des vessies.

Composition.—Huile essentielle et résine.

Qualités.—Cette poix est opaque, blanchâtre ou jaunâtre, d'une odeur forte, d'une saveur amère ; elle est solide à froid, se ramollit par la chaleur de la peau. On distingue la poix véritable de la poix factice, qu'on y substitue assez souvent, en ce que la première ne se dissout pas entièrement dans l'alcool, que la seconde est tout à fait soluble. La poix factice a aussi une couleur plus pâle ; elle devient sèche et cassante à sa surface, et a une saveur amère très-prononcée, même sans être dissoute dans l'alcool.

Usage.—On n'emploie cette poix qu'à l'extérieur, sous forme d'emplâtre, dans le catarrhe, la dyspnée, etc.

PIX CANADENSIS. (F) *Poix du Canada.* (A) *Canada Picth Hemlock Picth.*

On retire cette poix de la pruche du Canada, arbre de la famille des *conifères.*

Qualités.—Telle qu'on la trouve dans le commerce, elle est en morceaux durs, cassants, presque opaques, d'un brun vert foncé, d'une odeur faible, particulière; elle a très peu de saveur; elle s'amollit à une douce chaleur, et fond à 198°. On lui donne le nom de *Gomme de Pruche.* (Voyez Abies Canadensis.)

Usage.—Cette poix peut être employée dans les mêmes cas que celle de Bourgogne.

PIX LIQUIDA, PIX CEDRIA, (F) *Goudron, Goudron Végétal, Poix Liquide.* (A) *Tar.*

Le Goudron est le produit de la combustion et de la distillation *per descensum*, des différentes parties des pins et des sapins, lorsqu'ils sont trop vieux pour donner de la térébenthine par incision.

Composition.—Résine, huile empyreumatique, charbon, acide acétique, Reichenbach y a aussi découvert un grand nombre de produits: la créosote, le picamare, le pittacale, l'eupione, etc.

Qualités.—Le Goudron est une masse visqueuse, brune demi fluide: il a une odeur empyreumatique, une saveur amère, résineuse, un peu acide. Par la distillation, il donne l'acide pyroligneux, et une huile empyreumatique, appelée *Huile de Goudron ou Huile de Poix.*; ce qui reste est la poix noire.

Propriétés.—Stimulant, diurétique, expectorant, sudorifique. A l'extérieur, détersif.

Usage.—Administré à l'intérieur, le goudron a été employé par le Dr. Berton, en place du baume de Copahu, pour combattre la blennorrhagie.

Tout le monde connaît les bons effet de la pommade de goudron dans le traitement de plusieurs affections de la peau, et, en particulier, des affections squammeuses (*lèpre, psoriasis.*) mais ce qu'on connaît moins, c'est le bon effet de cet agent thérapeutique administré à l'intérieur, dans le traitement de ces mêmes affections. Il paraît que c'est le docteur Sutro, médecin d'un hôpital d'Allemagne, qui, le premier, a eu l'idée de l'administrer à l'intérieur; et pour en rendre l'administration facile, il a fait préparer des capsules gélatineuses, renfermant chacune dix gouttes de goudron de Stockholm. Le goudron administré à l'intérieur augmente la quantité des urines, et la transpiration, et donne à celle-ci et au linge qui s'en imprègne une odeur de goudron prononcée. Ces propriétés, jointes à cette circonstance que, donné à petites doses, il active les fonctions digestives au lieu de les troubler, rendent le goudron précieux dans le traitement des affections chroniques et rebelles de la peau, que l'administration de l'arsenic n'a pas guéries ou que l'idiosyncrasie du malade empêche de traiter par des préparations arsénicales.

On emploie dans la phthisie pulmonaire, le goudron en vapeurs. On le fait évaporer sur un feu très doux ou au bain-marie, en évitant l'ébullition, pour empêcher le développement des vapeurs empyreumatiques, qui auraient une action tout opposée.

A l'extérieur le goudron est employé dans les maladies de la peau ci-dessus mentionnées (Voyez Onguent de goudron).

On emploie l'eau de goudron, en injections, dans les affections de la membrane muqueuse de la vessie, de l'urèthre, etc. (Voyez Eau de goudron).

" Les injections d'eau de Goudron se font surtout dans la vessie affectée de catarrhe " chronique, et c'est un moyen que nous conseillons dans les cas où échoue la térébenthine " prise à l'intérieur. Nous nous en sommes souvent servi avec un avantage certain. Faites " dans les conduits fistuleux qui donnent passage à une suppuration abondante et fétide et

" sont entretenus par des caries ou des nécroses, dans les clapiers purulents résultant d'abcès " profonds qui ont consumé le tissu cellulaire interstitiel des muscles, entre la peau décollée " et les tissus sous-jacents dans certains ulcères scrofuleux, etc., ces injections sont on ne " peut plus favorables, ainsi que dans le conduit auditif externe, siège de ces otorrhées inter- " minables, que laissent après elles, chez les enfants surtout, les fièvres éruptives et princi- " palement la scarlatine." (Trousseau).

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. 3 à 4 fois par jour, en pilules ou dans du sirop ou sous forme d'eau. Voyez Eau de goudron et les préparations suivantes.

Sirop de Goudron (Peraire).—Goudron, 2 ℔s.; eau de rivière, ℥ viij. Maintenez le tout pendant 24 heures à une température de 60 degrés, agitez. Laissez refroidir, décantez et filtrez. Faites dissoudre à froid, sucre, 1 ℔., filtrez. Le sirop de goudron s'administre soit seul à la dose de 3 ou 4 cuillérées à bouche, soit coupé avec des tisanes appropriées.

Employé avec succès dans les affections catarrhales des bronches comme dans les affections de la muqueuse, de la vessie et de l'urèture.

Vin ou Bière de Goudron du Professeur Procter. ℞.—Drèche moulue, Goudron et Miel, aa ℔j. Levure, Oss. Mêlez la drèche et le miel avec 6 chopines d'eau dans un vase de terre, entretenez la mixture, pendant 3 heures, à une température de 150° Fah.; alors laissez-la refroidir à 80°, et ajoutez la levure. Maintenez la fermentation à une température de 70° à 80°. Décantez le liquide qui surnage, ajoutez graduellement le goudron au résidu, en brassant constamment afin de former une mixture bien uniforme sur laquelle vous versez de nouveau le liquide décanté; remuez ce mélange de temps en temps, pendant une semaine, ayant soin d'ajouter de l'eau afin d'avoir toujours la même quantité. Enfin, coulez avec expression, laissez reposer et filtrez.

Usage.—Employé dans les maladies des poumons, à la dose d'un demi-verre, 2 ou 3 fois par jour.

Mixture de Glycérine et de Goudron. (A) *Glycerinated Tar.*—℞. E.-U.—Goudron et Glycérine, aa, ℥ vj. amidon, ʒ ij. Triturez l'amidon avec la glycérine préalablement chauffée, ajoutez le goudron et chauffez vivement à une chaleur de 212°. Passez s'il est nécessaire et faites refroidir le mélange en brassant continuellement. On emploie cette préparation à l'extérieur dans les cas de teigne, d'ulcères indolents, etc. Voyez Unguentum Picis Liquidæ.

Préparations Officinales.—Eau de Goudron, Onguent de Goudron.

Remarque.—Les Bourgeons de Sapin (Gommi Abietis, Abietis Turiones) s'emploient en infusion (bourgeons de sapin, ʒ v. eau, Oij. Dose, ℥ iv. à vj. 3 fois par jour) dans les mêmes cas que le goudron. Ils doivent leurs propriétés excitantes à la térébenthine qu'ils contiennent dans leurs écailles. On les emploie aussi dans les affections chlorotiques, scorbutiques et rhumatismales.

PIX NIGRA, (Syn) *Pix Arida, Pix Sicca, Pix Atra.* (F) *Poix Noire, Poix Commune.* (A) *Black Pitch, Common Pitch.*

La poix noire se prépare sur les lieux mêmes où croissent les pins ou les sapins, en brûlant les filtres de paille qui ont servi à la préparation de la térébenthine et du galipot, ainsi que les éclats provenant des entailles faites aux arbres.

La *Poix Navale, Poix Batarde* (*Pix Navalis*) est un mélange de brai sec, de goudron et de poix noire.

Qualités.—La poix noire est solide, sèche, cassante, fusible, inflmamable, d'une saveur chaude et piquante, se concrétant par son exposition continuée à la chaleur et perdant alors son odeur et sa saveur; elle est soluble dans trois fois son poids d'alcool.

Propriétés.—Usage.—Stimulante. Employée pour préparer des onguents et des emplâtres.

Préparations officinales.—Emplâtre de Poix noire.

Remarque.—On a donné le nom *de Brai sec* à l'arcanson et celui de *Brai liquide* au goudron.—Le *Brai gras naturel*, est une sorte de bitume retiré de l'asphalte.—Le *Brai gras artificiel* est un mélange de goudron, de brai sec et de poix grasse.

PLANTAGO MAJOR, (Syn) *Plantago Latifolia, Plantago Vulgaris.* (F) *Plantain, Plantain à Grandes Feuilles, Grand Plantain.* (A) *Plantain.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *plantaginées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Réfrigérant, diurétique, désobstruant et peu astringent.

Usage. – Les anciens employaient cette plante dans les obstructions, les hémorrhagies, particulièrement celles des poumons, la dyssenterie, la constipation, etc. On l'emploie encore quelquefois dans ces maladies. La racine a été donnée dans les fièvres intermittentes.

Les graines sont employées, avec succès, dans les hémorrhagies utérines. On prépare ce remède de la manière suivante : prenez de la graine de plantin, 1 grande cuillérée, faites-la bouillir pendant 10 minutes, dans une demi-tasse d'eau, faites refroidir, coulez et donnez la moitié de cette dose. Cette quantité suffit ordinairement pour calmer et même pour faire cesser les accidents ; on peut donner l'autre moitié, au bout d'une heure ou même d'une demi-heure si l'hémorrhagie persistait au point de mettre les jours de la malade en danger.

A l'extérieur on emploie les feuilles, fraîches ou bouillies dans du lait, sur les plaies, les ulcères de diverse nature, les tumeurs scrofuleuses indolentes, et dans les pansements des vésicatoires. Les feuilles fraîches pilées, appliquées sur les piqûres d'abeilles et de maringouins appaisent les douleurs.

Dose.—Du jus exprimé, ℥ j, a ℥ ij. De la décoction (racine ou feuilles récentes, ℥ ij. Eau, Oj. faites bouillir), Oj. dans les 24 heures.

Les autres espèces de plantains sont employées dans les mêmes cas. On trouve quelques fois dans les pharmacies, la graine de plusieurs espèces de plantains d'Europe ; elles sont connues sous le nom de *Semen Psyllii* ; les meilleures sont celles du *Plantago Psyllium* (*Herbe aux Puces.* (A) *Fleawort*), et du *Plantago Cynops*, (*Grande Herbe aux Puces*). Ces semences sont mucilagineuses ; on les emploie comme la graine de lin.

PLATINUM. (F) *Platine.* (A) *Platina Platinum.*

Métal découvert en 1741 par Wood. Il est très-solide, très ductible, très-malléable, moins blanc que l'argent. C'est le plus pesant, le moins combustible et le moins fusible de tous les métaux connus ; il est même infusible au feu de nos fourneaux.

Les sels de platine ont à peu près les mêmes propriétés que les préparations d'or et ils sont vénéneux (Voyez Antidote). Les deux sels essayés jusqu'ici sont le *Platini Bichloridum* (*Bichlorure de Platine.* (A) *Bichloride of Platinum*).—*Chloro-platinate de Sodium* (*Sodii Chloroplatinas, Chlorure de Platine et de Sodium.* (A) *Double Chloride of Platinum and Sodium, Chloroplatinate of Sodium.*).

Dose.—Bichlorure en pilules, ½ grain à deux, 2 fois par jour. 15 grains empoisonnent.—Du chlorure double en solution, bichlorure, gr. v. chlorure de sodium, gr. viij. eau gommeuse, ℥ vij, on peut donner cette quantité par cuillérée à soupe, dans les 24 heures.—30 grains de ce sel empoisonnent.

Pour l'usage externe on emploie l'onguent suivant : Bichlorure de platine, gr. xvj. Ext. de Belladone, xxxij et Saindoux, ℥ j.

PLUMBAGO EUROPÆA, (Syn) *Plumbago Lapathifolia, Plumbago Undulata.* (F) *Dentelaire, Herbe aux Cancers, Malherbe.* (A) *Dentelaria, Leadwort.*

Plante Européenne, de la famille des *plombaginées* ; on la cultive dans les serres. Sa

racine est irritante et employée pour déterminer la rubéfaction. Mâchée, elle a quelquefois calmé l'odontalgie: de là, son nom de *dentelaire.* L'huile dans laquelle on a broyé et fait bouillir cette plante a été employée dans le traitement de la gale. On a proposé la racine comme succédanée de l'ipécacuanha, mais elle n'est point employée comme telle. Dulong y a découvert un principe cristallisable qu'il a nommé *Plombagin.*

PLUMBUM. (F) *Plomb.* (A) *Lead.*—Métal solide, d'un blanc bleuâtre, moins pesant que le platine, l'or et le mercure; inférieur à tous les autres métaux oxydables, excepté au nickel et au zinc; fusible à 260° centigrammes. Ses émanations et ses dissolutions, introduites dans nos organes, soit par l'absorption cutanée ou pulmonaire, soit par les voies de la digestion, peuvent produire la paralysie, le tremblement, la colique métallique, etc. Cependant les oxydes, le carbonate et les acétates de plomb sont employés comme remède.

PLUMBI ACETAS, (Syn) *Saccharum Saturni, Cerussa Acetata, Sal Saturni.* (F) *Acétate de Plomb, Acétate de Plomb Neutre, Cristaux de Saturne, Sucre de Plomb.* (A) *Acetate of Lead, Sugar of Lead.*

On obtient l'acétate de plomb par l'action de l'acide acétique sur la lytharge.

Qualités.—C'est un sel blanc, cristallisé en aiguilles brillantes; il est efflorescent soluble dans quatre fois son poids d'eau froide, dans une bien moindre quantité d'eau chaude et dans l'alcool. Sa solution dans l'eau commune est trouble; elle devient tout-à-fait claire en y ajoutant un peu de vinaigre ou d'acide acétique dilué. L'acétate pur se dissout entièrement dans l'eau distillée pure.

Propriétés.—Astringent et sédatif et répercussif. A haute dose c'est un poison. Voyez Antidote.

Usage.—L'acétate de plomb, administré à haute dose, agit comme les poisons irritants; en petite quantité, il peut, dit-on, déterminer la colique de plomb; mais ordinairement il ne cause pas d'accident; il jouit de propriétés astringentes très énergiques. On l'emploie avec avantage à l'intérieur, pour combattre les diarrhées colliquatives entretenues par des ulcérations superficielles de la membrane muqueuse des intestins, les hémorrhagies pulmonaires, utérines et intestinales, les catarrhes chroniques, et surtout les sueurs colliquatives des phthisiques.

Gardner dit l'avoir prescrit avec succès à hautes doses contre les névralgies.

Son usage le plus fréquent est pour l'extérieur. On le conseille comme astringent et répercussif dans les dartres, les inflammations superficielles de la peau, les brûlures, les contusions, les ophthalmies et pour combattre la salivation mercurielle.

On le donne aussi :

Dans les fièvres jaunes, au commencement de la seconde période, 2 grains toutes les deux heures (Dr. Wood).

Dans l'anévrisme de l'aorte (Dupuytren) :

Dans les cas d'irritabilité de l'estomac qui accompagnent les fièvres bilieuses (Dr. Davis),

Il est à remarquer que l'usage continuel de ce remède, même à petites doses, est sujet à produire des effets dangereux qui sont surtout de violentes douleurs d'intestin appelées *coliques des peintres* ou de *plomb* (*Colica pictonum*), et une affection particulière nommée *paralysie de plomb*, qui est caractérisée par un amaigrissement excessif. L'approche de ces symptômes dangereux s'annonce par une ligne bleue sur les gencives.

Dose.—3 à 5 grains, 3 fois par jour seuls ou combinés avec l'opium en pilules ou en prises. On donne souvent de 3 à 5 grains toutes les 3 ou 4 heures, on a même vu prescrire 10 à 15 grains ou plus dans des cas d'hémorrhagies, mais alors l'effet du remède doit être surveillé par un médecin.—Pour injections, 15 grains pour 8 onces d'eau.—Pour collyre, 1 à 2 grains par once d'eau simple ou d'eau de rose; on peut ajouter 5 ou 6 gouttes de laudanum

par once.—Pour lotions, ℨ ij. à ℨ iij. par chopine d'eau à laquelle on peut ajouter quelques gouttes de vinaigre ou d'acide acétique.

Remarque.—Selon Fl. Cunier, l'emploi trop fréquent d'Acétate de Plomb a des inconvénients, en ce qu'il favorise la formation de taies et une opacité plus ou moins considérable que l'on a plus tard beaucoup de peine à faire disparaître.

Incompatibilités.—Les alcalis, les terres, les acides, l'alun, le borax, les savons, le fer tartarisé, l'émétique, l'eau de chaux, l'eau de puits ou autres eaux fortes, le gaz hydrogène sulfuré.

Préparations officinales.— Onguent d'Acétate de Plomb. Eau de Goulard. Liqueur de Plomb. Pilules de Plomb opiacées.

Remarque.—Le *Sous-Acétate de Plomb*, (L) *Plumbi Subacetatis* (A) *Subacetate of Lead*, est un sel blanc qui cristallise en lames opaques. On ne l'emploie en médecine qu'à l'état de solution qu'on connait sous le nom de *Sous-Acétate de Plomb Liquide.* Voyez Liquor Plumbi Sub-Acetatis.

PLUMBI CARBONAS, (Syn) *Plumbi Subcarbonas, Cerussa.* (F) *Carbonate de Plomb, Blanc de Céruse, Blanc de Plomb.* (A) *Carbonate of Lead, White Lead, Ceruse.*

On le trouve dans la nature sous forme de cristaux blancs et transparents; on l'obtient en faisant traverser une solution d'acétate de plomb tribasique par de l'acide carbonique; 2 atomes d'oxyde de plomb se convertissent en carbonate, et se précipitent sous forme d'une poudre blanche, inodore, insipide, insoluble dans l'eau.

Propriétés.—*Usage.*—Astringent, sédatif et dessiccatif. C'est un poison. Voyez Antidote. On ne l'emploie qu'à l'extérieur pour combattre les névralgies et les maladies mentionnées à Onguent d'Acétate de Plomb.

Préparations officinales.—Onguent de Carbonate de Plomb.

PLUMBI CHLORIDUM. (F) *Chlorure de Plomb.* (A) *Chloride of Lead.* - Ce sel était autrefois employé en onguent et en lotions contre les ulcérations cancéreuses.

PLUMBI IODIDUM, (Syn) *Plumbi Ioduretum, Plumbi Hydriodas, Plumbi Iodhydras, Plumbum Iodatum.* (F) *Iodure de Plomb, Iodure Plombique.* (A) *Iodide of Lead, Ioduret of Lead.*

℞. E.-U.—Nitrate de Plomb, Iodure de Potassium, aa ℥ iv. Eau Distillée, quantité suffisante (le Dispensaire de Londres emploie l'acétate de plomb). Faites dissoudre le plomb, à l'aide de la chaleur, dans une chopine d'eau distillée et l'iodure de potassium dans ℥ viij. d'eau distillée. Laissez reposer, décantez le liquide qui surnage, lavez le précipité avec de l'eau distillée et faites-le sécher.

Qualités.—L'Iodure de plomb est en poudre d'un jaune doré, à peine soluble dans l'eau froide, très-soluble dans l'eau chaude; sa solution cristallise en refroidissant.

Propriétés.—Altérant, résolutif. A haute dose, poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans les affections glandulaires, les maladies scrofuleuses, etc. à l'extérieur pour faire disparaître des tumeurs indolentes.

Dose.—$\frac{1}{2}$ à 4 grains, 2 ou 3 fois par jour. Son emploi continué longtemps, produit les effets du plomb sur le système, mais non ceux de l'Iode. (Dr. Cogswelle).

PLUMBI NITRAS, (Syn) *Plumbum Nitricum, Nitrum Saturninum, Nitras Plumbicus.* (F) *Nitrate de Plomb, Azotate de Plomb.* (A) *Nitrate of Lead.*

On obtient ce sel en triturant la litharge par l'acide nitrique pur.

Qualités.—Il est en cristaux blancs presque opaques, permanents à l'air, solubles dans l'alcool et dans $7\frac{1}{2}$ parties d'eau; sa saveur est sucrée et astringente.

Propriétés.—*Usage.*—Les effets de ce sel sur le système sont les mêmes que ceux des autres sels solubles de plomb. Il n'est presque plus usité. Cependant le Dr. Ogier Ward a

employé, avec beaucoup de succès, des injections et des lotions de nitrate de plomb dans les cas d'écoulements fétides de l'utérus, du vagin, etc., sur les ulcères de mauvaise nature, et les affections chroniques de la peau. On s'en sert aussi pour corriger les mauvaises odeurs dues à l'hydrogène sulfuré ou à l'hydrosulfate d'Ammoniaque. Ce sel n'empêche pas la putréfaction des substances animales.

Dose.—$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ grain. Il n'est presque jamais employé à l'intérieur.

Injections et Lotions de Nitrate de Plomb du Dr. O. Ward.—Carbonate de plomb, ℈j. Acide Nitrique, quantité suffisante pour dissoudre le sel, Eau Distillée, Oj. On applique cette préparation 2 fois par jour sur les ulcères, etc. Pour les injections, quantité suffisante.

Ledoyen's Disinfecting Fluid.—Il est fait avec un drachme du sel par once d'eau. Employé comme antiseptique.

PLUMBI OXIDUM RUBRUM, (Syn) *Minium, Deutoxidum Plumbi Rubrum.* (F) *Oxyde de Plomb Rouge, Minium, Mine de Plomb Rouge, Deutoxyde de Plomb.* (A) *Red Oxide of Lead, Red Lead, Minium.*

Poudre rouge qui n'est employée en médecine que pour préparer l'acide acétique et l'onguent divin.

PLUMBI OXIDUM SEMIVITREUM, (Syn) *Lithargyrum, Plumbi Oxidum, Oxidum Plumbi Fusum.* (F) *Oxyde de Plomb, Protoxyde de Plomb, Litharge, Oxyde de Plomb Semivitreux.* (A) *Oxide of Lead, Semivitrified Oxide of Lead, Litharge.*

La litharge est sous forme d'écailles, petites, brillantes, vitrifiées, quelques-unes rouges d'autres jaunes; en masse, elle est quelquefois d'un jaune rougeâtre et prend le nom de *litharge d'or* ou *litharge rouge*; d'autres fois d'un jaune blanchâtre et s'appelle *litharge argentée* ou *jaune*; elle n'a ni odeur ni saveur; elle devrait être presque entièrement soluble dans l'acide nitrique dilué.

Usage.—La litharge n'est pas employée à l'intérieur; on s'en sert pour faire plusieurs espèces d'emplâtres, mais surtout l'emplâtre de plomb qui sert de base à beaucoup d'autres.

Préparations officinales.—Emplâtre de Plomb. Cérat de Savon Composé. Liqueur de Plomb.

PLUMBI TANNAS. (F) *Tannate de Plomb.* (A) *Tannate of Lead.*

On obtient ce tannate en précipitant une infusion concentrée d'écorce de chêne par l'acétate de plomb.

Propriétés.—Usage.—Employé sous forme d'onguent, (tannate, ʒij onguent simple, ℥j.) sur les excoriations et les plaies causées par un long séjour au lit. Le Dr. Fanlonetti a employé ce remède avec beaucoup de succès dans deux cas d'enflures blanches du genou; dans un cas, il appliqua le tannate de plomb pur, dans l'autre il le mêla à un tiers de son poids de graisse.

PODOPHYLLUM PELTATUM, (Syn) *Podophyllum Pellatum, Anapodophyllum Canadense.* (F) *Podophylle, Podophylle Pelté, Pomme de Mai.* (A) *May Apple, Mandrake.*

Plante indigène, de la famille des *berbérinées*; ses fruits sont bons à manger.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est brunâtre à l'extérieur, blanchâtre à l'intérieur, sans odeur. La poudre est d'un gris jaunâtre, assez semblable au jalap; d'une saveur douceâtre, puis amère, nauséabonde et un peu âcre, la teinture et la décoction sont amères; l'alcool est son meilleur dissolvant.

Propriétés.—Cathartique puissant; il ressemble au jalap dans ses effets.

Usage.—Dans presque toutes les maladies inflammatoires, les fièvres bilieuses, les congestions hépatiques; on le donne aussi, combiné avec le tartrate de potasse, dans l'hydropisie, le rhumatisme, les maladies scrofuleuses, etc. Selon quelques-uns, ce remède donné à petites

doses, fréquemment répétées, diminue la fréquence du pouls et calme la toux; on l'a donné dans le catarrhe, le crachement de sang et autres affections pulmonaires. Voyez Podophylline.

Dose.—20 grains en poudre.

Préparations officinales.—Extrait de Podophylle. Podophylline.

POLYGALA RUBELLA, (Syn) *Polygala Polygama.* (F) *Polygala Polygame.* (A) *Bitter Polygala.*

Plante indigène, de la famille des *polygalées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Saveur forte, amère, permanente; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Tonique, diaphorétique ou laxative selon les doses.

Remarque.—Il est probable que les autres espèces de polygala indigènes ont les mêmes propriétés.

POLYGONUM AMPHIBIUM,(Syn) *Polygonum Coccineum.* (F) *Renouée Amphibie.* (A) *Amphibious Knot-Weed.*

Plante indigène de la famille des *polygonées*; elle croît dans les lieux humides.

Usage.—On emploie la racine de cette plante dans les mêmes cas que la salsepareille, surtout dans les maladies de la peau.

POLYGONUM, (Syn) *Polygonum Aviculare, Poligonum Centinodium.* (F) *Renouée Aviculaire, Herbe à Cochon, Trainasse.* (A) *Knotgrass, Doorweed.*

Plante indigène, de la famille des *polygonées.*

Propriété.—Usage.—Astringente. On emploie cette plante comme remède domestique dans les hémorrhagies passives, les pertes, etc.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

POLYGONUM HYDROPIPER, (Syn) *Polygonum Punctatum, Polygonum Acre, Hydropiper, Persicaria Urens.* (F) *Poivre d'eau, Curage, Renouée Acre, Persicaire Poivrée, Persicaire Acre.* (A) *Water Pepper, Smartweed.*

Plante indigène de la famille des polygonées; elle croît surtout dans les fossés.

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Ces feuilles ont une saveur âcre et brûlante qui ressemble à celle de l'Arum.

Propriétés.—Diurétique, emménagogue, diaphorétique.

Usage.—Dans l'aménorrhée, la gravelle, les rhumes, les maladies laiteuses.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

Remarque.—La renouée d'Europe porte les mêmes noms que celle-ci et elle possède les mêmes propriétés

POLYGONUM HYDROPIPEROIDES, (Syn) *Polygonum Mite, Polygonum Barbatum.* (F) *Renouée Douce.* (A) *Mild Water Pepper.*

Plante indigène, de la famille des *polygonées.* Elle n'est pas aussi âcre que la précédente.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de la précédente. Détersive. Employée de plus à l'extérieur, en infusion (feuilles sèches, ℥ j, eau, Oj,) dans la salivation mercurielle sur les ulcères chroniques et pour le mal de bouche des femmes qui nourrisent.

Dose.—Dans l'aménorrhée et la gravelle, ʒ j. d'une teinture saturée, ou 4 à 6 grains de l'extrait, 2 ou 3 fois par jour.

POLYGONUM PERSICARIA. (Syn) *Polygonum Minor, Persicaria.* (F) *Persicaire, Persicaire Douce, Renouée Persicaire.* (A) *Ladies' Thumb, Heart's Ease, Redshanks.*

Plante indigène, de la famille des *polygonées.*

Propriétés.—Usage.—Antiseptique, vulnéraire.

POLYPODIUM VULGARE, (Syn) *Polypodium Virginianum, Polypodium Pinnatifidum, Filicula Dulcis.* (F) *Fougère Douce.* (A) *Common Polypody, Roch Brake.*

Cette plante et toutes les autres variétés indigènes de la famille des *fougères*, sont employées fraîches pour servir de lit aux enfants faibles et rachitiques.

POLYTRICHUM JUNIPERINUM. (F) *Polytric.* (A) *Haircap Moss, Robin's Rye.*

Cette mousse très commune dans les E.-U. et dans le Canada est fortement recommandée, comme puissant diurétique, par le Dr. Wood de Connecticut, et par le Dr. Ariel Hunter, de Vermont, dans l'hydropisie, la gravelle, et les maladies des voies urinaires.

Dose. – Quantité voulue, d'une forte infusion, il faut en boire autant que possible.

POMMADES, (Syn) *Liparolés.* (A) *Pommades, Salves.*

Les pommades ne diffèrent des onguents que par leur consistance un peu plus molle ; elles sont ordinairement aromatisées et colorées. On les prépare et on les emploie comme les onguents ; un grand nombre de ces derniers sont appelés pommades.

POMMADE AMMONIACALE de GONDRET, (Syn) *Caustique Ammoniacal, Liparolé d'Ammoniaque.* (A) *Vesicating Ammoniacal Ointment.*

℞.—(Guibourt).—Graisse de porc, 6 gram., Suif de mouton, 2 gram., Ammoniaque liquide à 22 °, 8 gram. Faites fondre la graisse et le suif, au bain-marie, dans un flacon à large ouverture ; laissez refroidir jusqu'à ce que le mélange soit prêt à se figer ; ajoutez l'ammoniaque ; bouchez le vase, et agitez vivement pour rendre le mélange exact.

Cette pommade, étendue sur la peau, et recouverte d'une compresse épaisse qui en concentre l'action, forme un vésicatoire presque instantané. Employée en frictions légères et à l'air libre, elle n'est que rubéfiante, à cause de la prompte volatilisation de l'ammoniaque. On peut d'ailleurs la rendre moins active en diminuant la dose de cet alcali.

POMMADE ALCALINE, (Syn) *Onguent de Carbonate de Soude.*

℞.—Carbonate de Soude, ʒ ijss. Laudanum, ʒ j. Axonge, ℥ jss. Mêlez.

Usage.—Contre les maladies de la peau. On frictionne les parties malades, 2 ou 3 fois par jour.

POMMADE ANTI-HÉMORRHOIDALE. ℞.—Extrait de feuilles de Sureau, ℈j. Alun Calciné, gr. x. Ongt. Populéum, ℥ ss.

Usage.—Contre les hémorrhoïdes fluentes. On doit en oindre l'anus 4 fois par jour, avec gros comme une noisette chaque fois.

POMMADE de BERTON.—Moëlle de Bœuf, Huile de Ricin, aa ℥ j. Mêlez à la chaleur du bain-marie, puis passez ; ajoutez Goudron, ʒ ij.

Usage.—Contre la teigne et la chute des cheveux.

POMMADE ou ONGUENT de BORAX. ℞.—Borax, ʒ ijss. Axonge, ℥ ij. mêlez.

Usage.—Contre les engelures, les maladies superficielles de la peau et pour calmer la démangeaison qui accompagne certaines éruptions cutanées.

POMMADE ou ONGUENT de CANTHARIDINE. ℞.— Cantharidine, Gr. j. Axonge ℥ j, Mêlez.

Dose.—Voyez Emplâtre de cantharides.

POMMADE de CIRILLO, (Syn) *Pommade ou Ouguent de Sublimé Corrosif, Liparolé de Deutochlorure Mercurel,*

℞.—Bichlorure de Mercure, 75 grains, Axonge, ʒ x. mêlez.

La pommade de deutochlorure de mercure a été proposée par Cirillo comme un moyen curatif de la maladie vénérienne. On l'emploie en frictions à la plante des pieds. Elle peut également servir contre la gale, les dartres et les ulcères scrofuleux ; mais il faut diminuer la

dose de chlorure, de manière à ne pas trop irriter les parties malades; alors on peut en mettre de 1 à 18 grains, par ℥ x. d'axonge.

POMMADE de DESAULT.—℞. Oxyde Rouge de Mercure, 4 grs.; Tuthie Préparée, 4 gram.; Acétate de plomb, 4 gram.; Alun Calciné. 4 gram.; Sublimé Corrosif, 6 décigr. Pommade Rosat, 32 gram. Mélangez et broyez longtemps sur un porphyre.—Employée contre les ophthalmies chroniques.

POMMADE contre l'ophthalmie (*Dupuytren*)—℞. Oxyde Rouge de Mercure, 25 centigram.; Sulfate de Zinc, 50 centigram, Axonge, 32 gram. Mêlez.

POMMADE de DUPUYTREN, *contre la calvitie.*

℞.—Moëlle de bœuf, 300, grammes. Acétate de plomb cristallisé, 5 gram. Baume noir du Pérou, 15 gram. Alcool à 21°, 50 gram. Teinture de Cantharides, 2 gram. Teinture de girofle, Teinture de cannelle, aa 20 gouttes. Mêlez.

Usage.—On enduit tous les soirs le cuir chevelu avec gros comme une noisette de cette pommade. Il est bien évident que, dans quelque cas, la chute des cheveux tient à une affection herpétique du cuir chevelu, et, à ce titre, une pommade irritante substitutive, en guérissant la maladie de la peau, fait cesser la cause de la calvitie. Mais quand la calvitie est héréditaire, quand elle vient par les progrès de l'âge, quand elle s'accompagne, comme cela est le plus commun, de l'atrophie du bulbe pileux, il est trop évident qu'il n'est pas de pommade qui puisse rendre à la peau du crâne sa texture anatomique normale (Trousseau).

POMMADE contre la FISSURE ANALE (Campagnac.),—℞. Onguent de la Mère, Huile d'Amandes, aa 50 grammes.

Introduisez des mèches enduites de ce mélange. Méthode de traitement efficace. (Voyez *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 1851.)

POMMADE MERCURIELLE de JADELOT. ℞.—Prenez: Savon Blanc râpé, 1 p.; Huile d'Olive, 2 p.; Protochlorure de Mercure à la vapeur, 1 p. On ajoute au savon le huitième de son poids d'eau, et on le ramollit au bain-marie. On le délaie dans l'huile, et l'on ajoute le mercure doux à froid. Employée comme antisyphilitique ou antipsorique.

POMMADE de JAMES. ℞.—Huile de Laurier-Cerise, ℈ iv. Axonge, ℥ x. Mêlez.
Usage.—Voyez Huile de Laurier-Cerise.

POMMADE de LAVANDE. ℞.—Onguent Simple, ℥ j. Huile de Lavande, quantité suffisante pour donner une odeur agréable.

Usage.—Le même que celui de l'onguent simple.

POMMADE PLATINIQUE. ℞.—(Bouchardat). Perchlorure de Platine, ℈ j. Axonge, ℥ j. Extrait de Belladone, ℈ ij. Mêlez.

Usage.—Contre les ulcères indolents.

POMMADE du RÉGENT.—℞.—Oxyde rouge de Mercure, Acétate de Plomb cristallisé, 9 grains. Camphre, 3 grains. Axonge, ℥ ij. Mêlez.

Usage.—Employée dans les ophthalmies chroniques. On en met dans l'œil gros comme la tête d'une épingle, 1 ou 2 fois par jour.

POMMADE SÉDATIVE. (Pétrequin)—Axonge, 35 gram. Extrait de Belladone, Poudre de Digitale, aa 4 gram. Teinture de Digitale, 2 gram. Acide Prussique médécinale, 25 gouttes. Mêlez.

Usage.—En frictions sur la région du cœur, dans les maladies de cet organe.

POMMADE ou ONGUENT de STRYCHNINE.

℞. (Sandras)—Strychnine, ℥ j. Axonge, ℥ j. Mêlez. On emploie cet onguent en frictions sur les mains paralysées des ouvriers maniant le plomb; la guérison se fait en quel-

ques mois par l'usage de cette pommade, qui fait en même temps disparaître les gonflements durs que l'on observe sur le dos des mains de ces paralytiques. (Bouchardat).

POMMADE SULFUREUSE.—℞.—Savon mou, 2 parties, Axonge balsamique, 2 parties; polysulfure de potassium liquide, 1 partie; mêlez. Renouvelez souvent, car cette préparation est très-altérable.

Cette pommade est très-efficace contre plusieurs affections de la peau, dartres rebelles, teigne, etc. On recouvre la partie malade avec une légère couche de cette pommade, le soir en se couchant; le lendemain on lave à l'eau tiède. Si on la trouvait trop irritante, on pourrait l'étendre chaque jour d'une quantité suffisante de cérat ou de crême. On peut remplacer le savon mou par du savon dur amené en consistance molle au moyen d'huile d'olive.

POPULUS, (Syn) *Populus Nigra, Ægeiros.* (F) *Peuplier, Peuplier Noir ou Franc.* (A) *Poplar, Black Poplar.*

Arbre de la famille des *amentacées* dont les bourgeons qui sont oblongs, pointus, d'un vert jaunâtre, enduits d'une gomme très odorante, font la base de l'*onguent populeum.* Ils ont été recommandés, à l'intérieur, dans les maladies chroniques du poumon, des voies urinaires et les rhumatismes chroniques, à la dose de 2 à 4 gros en infusion dans une chopine de vin ou d'eau. On en fait aussi une teinture avec une partie de bourgeons frais et 6 parties d'alcool à 33°. C'est un balsamique excitant, la dose est d'un drachme dans une potion appropriée.

Les bourgeons des autres espéces de peupliers suivants sont moins riches en gomme.

Remarque.—L'écorce du PEUPLIER FAUX TREMBLE, (POPULUS TREMULOIDES. (A) AMERICAN ASPEN) *et celle du* TREMBLE EUROPÉEN (POPULUS TREMULA, (A) EUROPEAN ASPEN) sont toniques et ont été employées, avec avantage, dans les fièvres intermittentes.

Le PEUPLIER BAUMIER, (POPULUS BALSAMIFERA, (A) BALSAM POPLAR), arbre indigène, fournit des bourgeons enduits d'une grande quantité de résine aromatique que l'on peut extraire en faisant bouillir ces bourgeons dans l'eau. Cette résine est connue sous le nom de *Baume Focot.* On lui donne aussi improprement le nom de BAUME ou de RÉSINE DE TACAMAHACA.

On emploie ces bourgeons dans les mêmes cas que les bourgeons de peuplier d'Europe.

PORTULACA OLERACEA. (F) *Pourpier.* (A) *Purslane.*

Plante indigène, de la famille des *portulacées;* elle croit dans les lieux cultivés et dans les Jardins.

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Usage.—Diurétique, rafraîchissant. Employée dans le traitement du scorbut et dans les affections des voies urinaires.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue.

POTASSA. (F) *Potasse, Protoxyde de Potassium, Oxyde Potassique.* (A) *Potassa, Oxide of Potassium.*

Composition.—Ko.

Le protoxyde de potassium est un composé d'oxigène et de potassium, il est blanc, très caustique; on ne l'emploie que combiné avec l'eau, il forme alors la potasse caustique.

POTASSA CAUSTICA, (Syn) *Potassa, Potassa Hydras, Potassa Fusa, Kali Purum.* (F) *Potasse Caustique, Hydrate de Potasse.* (A) *Potassa, Hydrate of Potassa, Caustic Potassa.*

Composition.—KO, HO.

La potasse caustique est généralement sous formes de cylindres durs, à texture fibreuse, d'un blanc grisâtre, et ayant l'odeur de la chaux éteinte; elle est très-déliquescente, très-

soluble dans l'eau et l'alcool, et extrêmement corrosive; elle se liquéfie à une chaleur ordinaire et se volatilise lorsque la chaleur devient plus forte.

Propriétés.—Usage.—C'est un caustique puissant; on peut l'employer contre les morsures des serpents venimeux, des chiens enragés, et contre les verrues et certaines excroissances charnues; pour ouvrir des abcès, etc. Le Dr. Hartshorne, de Philadelphie, recommande dans le tétanos d'appliquer sur la colonne vertébrale une solution d'un drachme et demi de potasse caustique pour deux onces d'eau distillée. Poison caustique. Voyez Antidote.

Préparations Officinales.—Pâte Caustique de Vienne. Iodure de Potassium.

POTASSÆ ACETAS. (F) *Acétate de Potasse, Terre Foliée Végétale.* (A) *Acetate of Potassa.*

Composition.—KO, $C^4H^3O^3$.

On l'obtient en saturant l'acide acétique par le carbonate de potasse; on expose ensuite cette solution à une douce chaleur jusqu'à ce qu'il se forme une masse concrète qui, lorsqu'elle est suffisamment refroidie, est cassée par petits morceaux que l'on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Qualités.—Ce sel est blanc, d'une saveur fraîche, déliquescent, très soluble dans l'eau peu soluble dans l'alcool; il existe dans la sève de tous les arbres.

Propriétés.—Diurétique, diaphorétique, et cathartique.

Usage.—On l'emploie dans les hydropisies peut être avec plus d'avantage encore que le nitrate de potasse, surtout dans les hydropisies compliquées de maladie du cœur, parce que le nitrate de potasse donné à hautes doses exerce quelquefois sur le système nerveux une action stupéfiante qui peut amener une syncope fatale, tandis qu'avec l'acétate de potasse, il n'y a rien à craindre; on l'emploie aussi dans le rhumatisme aigu, la gonorrhée, dans quelques maladies de peau comme le psoriasis, l'eczéma et la lèpre; enfin pour corriger la trop grande acidité des urines.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans ℥ ss. à ℥ ij. d'eau. Comme cathartique, il faut le donner à la dose de ʒ ij. à ʒ iij.

Incompatibilités.—Acides minéraux, sulfate de soude, sulfate de magnésie, sublimé corrosif, nitrate d'argent.

POTASSÆ ACETAS LIQUIDUM. (F) *Acétate de Potasse Liquide.* Comme ce sel en cristaux est coûteux et deliquescent, la solution suivante le remplace avec avantage :

℞.—Carbonate de potasse, 4 onces, et 6 drachmes. Acide acétique, 11½ onces ou quantité suffisante. Ajoutez graduellement l'acide au carbonate jusqu'à neutralisation et eau, quantité suffisante pour faire une chopine. Chaque drachme contient ʒ ss. d'acétate de potasse, on peut régler la dose en conséquence.

POTASSÆ BICARBONAS, (Syn) *Potassæ Carbonas.* (F) *Bicarbonate de Potasse, Carbonate de Potasse Saturé, Deutocarbonate de Potasse.* (A) *Bicarbonate of Potassa Bicarbonate of Potash, Supercarbonate of Potassa.*

Composition.—KO, $^2CO^2$.

On l'obtient en faisant passer de l'acide carbonique dans une solution concentrée de carbonate neutre de potasse, jusqu'à ce que cette solution en soit saturée; le bicarbonate se dépose sous forme de cristaux.

Qualités.—En cristaux transparents, incolores, non déliquescents; soluble dans quatre fois son poids d'eau, insoluble dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du carbonate; mais on s'en sert le plus souvent pour former avec l'acide citrique ou tartrique des boissons effervescentes, qui sont préfé-

rables à celles que l'on prépare avec le bicarbonate de soude et l'acide tartrique, lorsqu'il y a une grande irritabilité de l'estomac.

Le bicarbonate de potasse est un agent utile de la médication antiphlogistique ; efficace contre le rhumatisme articulaire aigu et contre la cystite cantharidienne. On l'a employé avec succès contre le croup.

Dose.—Comme antacide et antilithique, 10 à 20 grains.—Comme diurétique, 60 grains. Dans les rhumatismes aigus, 20 à 40 grains toutes les quatre heures. On doit le diluer dans 1 à 2 verres à vin d'eau.

POTASSÆ BICHROMAS, (Syn) *Kali Chromicum Rubrum.* (F) *Bichromate de Potasse.* (A) *Bichromate of Potassa, Red Chromate of Potassa.*

Composition.—KO, 2 CrO_3.

On l'obtient en acidulant une solution de chromate neutre de potasse par l'acide sulfurique. C'est un poison corrosif. Voyez Antidote.

Qualités.—En cristaux prismatiques anhydres et de couleur rouge orange, soluble dans dix parties d'eau, et insoluble dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—A la dose de Gr. $\frac{1}{5}$, il agit comme altérant, et à celle de Gr. $\frac{3}{4}$ comme émétique ; il a été employé avec de bons résultats dans la syphilis secondaire par MM. Robin, Heyfelder et Vicente ; à l'extérieur il a été recommandé comme caustique sous forme de poudre ou en solution concentrée, contre les verrues et certaines excroissances de nature syphilitique.

POTASSÆ BORACICO-TARTRAS, (Syn) *Tartarus Boraxatus, Tartras Borico-Potassicus.*—Obtenu en dissolvant 1 partie d'Acide Boracique, 4 parties de crême de tartre, dans 24 parties d'eau et évaporant.

Propriétés.—Usage.—Comme la crême de tartre, mais il est beaucoup plus soluble.

POTASSÆ BISULPHAS. (F) *Bisulfate de Potasse, Tersulfate de Potasse, Sulfate Acide de Potasse.* (A) *Bisulphate of Potassa, Acid Sulphate of Potassa, Supersulphate of Potassa.*

Composition.—KO, $_2$ SO_3.

On l'obtient en faisant dissoudre le sulfate de potasse dans un excès d'acide sulfurique, et en laissant évaporer cette solution au moyen de la chaleur.

Qualités.—Le bisulfate de potasse est blanc, d'un goût amer et extrêmement acide ; soluble dans deux fois son poids d'eau, insoluble dans l'alcool ; lorsqu'il est dissous dans l'eau et que l'on y ajoute de l'alcool, il se forme un précipité blanc de sulfate neutre de potasse.

Propriétés.—Usage.—Il agit comme laxatif et tonique ; on peut le donner dans la constipation qui accompagne quelquefois la convalescence de certaines maladies ; et dans ces cas on l'unit souvent à la rhubarbe.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. Le Dr. Barker prépare une potion apéritive effervescente avec ʒ j. de bisulfate de potasse, et ʒ j. de carbonate de soude ; il dissout les deux sels séparément dans ℥ ij. d'eau et il ne les mêle ensemble qu'au moment de les prendre, comme on fait pour les seidlitz. On peut ajouter à cette potion quelques sirops acides.

POTASSÆ BITARTRAS, (Syn) *Potassæ Tartras Acida, Potassæ Supertartras, Cremor Tartari.* (F) *Bitartrate de Potasse, Tartrate Acide de Potasse, Crême de Tartre.* (A) *Bitartrate of Potassa, Supertartrate of Potassa, Crystals of Tartar, Cream of Tartar, Acid Tartrate of Potash.*

Composition.—KO, 2 $C_4H_2O_5$.

La crême de tartre se trouve en solution avec le tartrate de chaux dans le jus du raisin ; et lorsqu'on soumet celui-ci à la fermentation pour être transformé en vin, ces deux sels se précipitent lentement à mesure que l'alcool se forme, et se déposent sur les parois du tonneau,

c'est ce qui constitue le *tartre brut* que l'on purifie en le faisant dissoudre dans une quantité suffisante d'eau bouillante, à laquelle on ajoute du charbon et de l'argile.

Qualités.—En cristaux blancs réduits en poudre pour l'usage ordinaire, soluble dans 184 parties d'eau froide et dans 18 parties d'eau bouillante, insoluble dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—A petites doses, ce sel agit comme réfrigérant et diurétique, et à fortes doses, comme purgatif hydragogue. On l'emploie dans les fièvres, dans les hydropisies, dans les affections bilieuses. D'après Trousseau et Pidoux, la crême de tartre tempère et arrête même le flux menstruel et le flux hémorrhoïdal, tandis que les autres purgatifs les augmentent; ainsi chez une femme atteinte d'une hémorrhagie utérine, si l'indication de purger se présentait, ce serait à la crême de tartre qu'il faudrait recourir, si l'on ne voulait risquer d'augmenter la métrorrhagie.

Dose.—Comme diurétique, ʒ j. à ʒ ij. (une excellente boisson diurétique qu'on peut prendre tous les jours, consiste à faire dissoudre une once de ce sel dans une chopine d'infusion de baies de genièvre).—Comme purgatif, ℥ ss. On unit aussi très-souvent la crême de tartre au jalap, au soufre, au séné, etc.

POTASSÆ CARBONAS. (Syn) *Potassæ Subcarbonas.* (F) *Carbonate Neutre de Potasse, Sous-Carbonate de Potasse, Sel de Tartre.* (A) *Carbonate of Potassa, Carbonate of Potash, Salt af Tartar.*

Composition.—KO, $CO_2 + 2$ HO.

Le carbonate neutre de potasse n'est autre chose que la perlasse ou carbonate de potasse brut purifié par l'eau.

Qualités.—Sous forme d'une poudre blanche, cristallisée, d'une saveur alcaline et caustique, jouissant des propriétés alcalines, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, très-déliquescent.

Propriétés.—Antacide, diurétique, antilithique.

Usage.—Employé dans la dyspepsie, l'hydropisie, la jaunisse, la coqueluche, la diphthérie, la gravelle, les maladies cutanées opiniâtres; à l'extérieur, sous forme de bains, de lotions et en onguent contre les maladies cutanées. C'est un poison corrosif. Voyez Antidote.

Dose.—10 à 30 grains, dans de l'eau sucrée, pour un bain ½ à 1℔.—Pour lotions, ʒ ij. à ʒ iij. par chopine d'eau. En onguent, gr. x à ʒ j. pour ℥ j. d'axonge.

Incompatibilités.—Acides, les sels acides, chlorure d'ammonium, acétate d'ammoniaque, eau de chaux, chlorure de calcium, sulfate de magnésie, alun, émétique, nitrate d'argent, ammoniure de fer et de cuivre, le sulfate de fer, teinture de sesquichlorure de fer, calomel, sublimé corrosif, acétate de plomb, sulfate de zinc.

POTASSÆ CARBONAS IMPURUS, (Syn) *Lixivus Cinis.* (F) *Carbonate de Potasse Brut, Potasse du Commerce, Perlasse.* (A) *Impure Carbonate of Potassa, Impure Potash, Pearlash.*

On l'obtient des cendres des végétaux qui croissent dans l'intérieur des terres. On ne l'emploie en médecine que pour la préparation du Carbonate de Potasse.

POTASSÆ CHLORAS. (F) *Chlorate de Potasse.* (A) *Chlorate of Potassa, Hyperoximuriate of Potassa.*

Composition.—KO, CLO^5.

On prépare aujourd'hui le chlorate de potasse en faisant réagir, au moyen de la chaleur, une solution de chlorure de potassium sur une solution d'hypochlorite de chaux; il se forme du chlorate de potasse qui cristallise pendant le refroidissement de la liqueur, et du chlorure de calcium qui reste dissout dans l'eau.

Qualités.—Le chlorate de potasse est un sel blanc, anhydre, d'une saveur fraîche et quelque peu âcre, soluble dans 16 parties d'eau à 60° et dans 2½ parties d'eau bouillante;

il cristallise en lames rhomboïdales ; il active vivement la combustion quand on le projette sur des charbons ardents, et forme des mélanges explosifs avec le soufre, le charbon, le phosphore et presque tous les corps combustibles.

Propriétés.—Stimulant, tonique, réfrigérant, diurétique, sédatif.

Effets physiologiques.—Salivation plus ou moins abondante ; —appétit notablement augmenté ;—émission des urines plus fréquente et plus abondante, urine rendue plus fortement acide ;—sédation sur le système nerveux ;—Autrefois on avait pensé que le chlorate de potasse donné à l'intérieur se fixerait ou se décomposerait dans nos organes auxquels il céderait l'oxygène, mais aujourd'hui l'expérience a démontré le contraire.

Action thérapeutique.—On l'emploie dans la gangrène de la bouche, la diphthérie, le croup, la stomatite ulcéreuse et gangréneuse des enfants, la scarlatine, le rhumatisme articulaire, la névralgie faciale, la chorée, etc., et surtout dans la stomatite mercurielle, ou il paraît donner les meilleurs résultats. Ricard a eu recours à ce remède non seulement pour guérir cette maladie, mais encore pour en prévenir le développement pendant l'usage des préparations mercurielles; à l'extérieur, contre certains ulcères atoniques, contre les ulcérations de la bouche, les gencives scorbutiques, l'ozène, et pour combattre l'haleine fétide. Le Dr. Bedford Brown l'a employé avec succès en injections dans la gonorrhée chez la femme, et dans la leucorrhée.

Dose.—15 à 30 grains dans ℥ ss. à ℥ j. d'eau, toutes les 3 ou 4 heures, en injection ou en lotion ʒ j. a ʒ iij. pour Oj. d'eau.

L'Iodate de Potasse, jouit de propriétés analogues au chlorate de potasse et s'administre aux mêmes doses. Il paraît que ce sel à la dose de 5 grains, 3 fois par jour est un remède efficace pour l'asthme dont il prévient et tempère les accés. Le chlorate peut être employé dans les mêmes cas.

POTASSÆ CHROMAS, (F) *Chromate de Potasse* (A) *Chromate of Potassa.*

Obtenu en ajoutant le carbonate de potasse à une solution de bichromate.

Composition.—KO, Cr. O_3.

Qualités.—En cristaux d'un jaune citron, d'une saveur amère presque styptique, soluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage—Résolutif, irritant, altérant et émétique.

Dose.—$\frac{1}{8}$ de grain toutes les 3 heures. Comme émétique, 2 à 4 grains. On fait de l'encre avec ce sel et l'extrait de bois de camphre.

POTASSÆ CITRAS, (F) *Citrate de Potasse.* (A) *Citrate of Potassa.*

Composition.— 3 KO C^{12} H^{5} O^{11}.

On l'obtient en traitant le bicarbonate de potasse par l'acide citrique; on fait dissoudre auparavant ces deux substances dans l'eau ; l'acide carbonique du bicarbonate de potasse se dégage, et il se forme du citrate de potasse.

Qualités.—Le citrate de potasse se présente sous forme d'une poudre blanche, granuleuse ; il est inodore, d'un goût salin et légèrement amer, mais agréable, déliquescent, très soluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—Ce sel est diaphorétique, réfrigérant ; on l'emploie dans les fièvres.

Dose.—20 à 25 grains, dans un peu d'eau sucrée.

POTASSÆ HYPOPHOSPHIS, (F) *Hypophosphite de Potasse.* (A) *Hypophosphite of Potassa.*

Obtenu en décomposant l'hypophosphite de chaux par le carbonate de potasse.

Composition.—KO, Q HO, PO,

Qualités.—Sel blanc, opaque, déliquescent, soluble dans l'eau et l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'hypophosphite de chaux.

Dose.—3 à 5 grains dans du sirop ou de l'eau.

POTASSÆ NITRAS. (F) *Nitrate de Potasse, Azotate de Potasse, Nitre, Salpêtre, Sel de Nitre.* (A) *Nitrate of Potassa, Saltpetre, Nitre.*

Composition.—KO, NO^5.

Le nitrate de potasse existe tout formé dans la nature.

On en trouve une assez grande quantité dans certaines grottes naturelles ; l'Ile de Ceylan, plusieurs Etats de l'Amérique, le Kentucky, le Tenessee, etc., renferment un grand nombre de ces grottes dont les parois se recouvrent d'efflorescences nitreuses.

On peut aussi obtenir le nitrate de potasse en traitant la potasse par l'acide nitrique ou en décomposant le carbonate de potasse par le même acide.

Qualités.—Ce sel est blanc, d'une saveur fraîche et un peu amère, soluble dans quatre à cinq fois son poids d'eau et dans deux à trois cinquième de son poids d'eau bouillante, très peu soluble dans l'alcool dilué et insoluble dans l'alcool rectifié ; il n'est déliquescent que dans une atmosphère remplie d'humidité ; il fond à 350° et se décompose à la chaleur rouge ; il cristallise en prismes à six pans qui se réunissent souvent pour former des cannelures ; ces cristaux ne contiennent pas d'eau de cristallisation.

Propriétés.—A petites doses, le nitrate de potasse agit comme réfrigérant, diurétique, diaphorétique et sédatif, et à fortes doses, il détermine encore plus vivement l'action diurétique, mais quelquefois aussi, il peut amener la dysurie et même la suppression totale de la sécrétion urinaire, il donne lieu à des nausées, à du dévoiement ; il diminue, conjointement avec les préparations alcalines en général, la plasticité du sang en le rendant plus aqueux ; et " semble exercer sur l'économie une stupéfaction considérable caractérisée par un sentiment de défaillance, des lypothymies, un refroidissement général, des vertiges, un affaiblissement du pouls, accidents qui peuvent être portés jusqu'à la prostration et même jusqu'à la mort." (Trousseau et Pidoux.

Usage.—D'après les effets physiologiques du nitrate de potasse, on peut conclure que c'est un excellent remède dans les hydropisies (excepté pourtant dans les hydropisies qui dépendent d'une affection chronique des reins) ; dans les hémorrhagies actives, et spécialement dans l'hémoptysie ; dans les fièvres inflammatoires, surtout celles qui accompagnent le rhumatisme articulaire aigu, dans les inflammations en général : pneumonie, pleurésie, bronchite aiguë, etc., il est contre indiqué cependant dans l'inflammation des reins et de la vessie, et peut être dans la gastrite et l'entérite.—On recommande aussi l'emploi du nitrate de potasse dans la dyssenterie, la gonorrhée chronique, le scorbut ; en fumigation dans l'asthme spasmodique, et en gargarisme dans certains maux de gorge ; dans la leucorrhée, le traitement suivant a réussi plusieurs fois : 10 grains de nitrate de potasse et 5 grains d'alun, 3 fois par jour. Pour le scorbut on donne 5 à 8 grains de nitre dans ½ verre de vinaigre, 3 fois par jour pendant plus d'un mois, c'est un moyen efficace.

Dose.—10 à 30 grains, toutes les 2 ou 3 heures, dans de l'eau ou de la tisane de graine de lin. L'eau d'orge est le meilleur véhicule pour administrer le nitrate de potasse ;—dans la pneumonie et la bronchite aiguë, on donne ce sel conjointement avec le tartre émétique.

Incompatibilités.—L'acide sulfurique, le sulfate de soude et de magnésie, les sulfates métalliques.

POTASSÆ PERMANGANAS. (F) *Permanganate de Potasse.* (A) *Permanganate of Potassa or Potash.*

Composition.—KO, $Mn^2 O^7$.

Qualités.—En cristaux prismatiques déliés, d'un rouge pourpre foncé, inodore, d'une saveur astringente, soluble dans l'eau. La solution est d'un beau rose.

Propriétés.—Usage.—Ce sel est un des meilleurs désinfectants ; on l'emploie à l'extérieur, en solution, dans le traitement des plaies gangréneuses, dans l'ozène et en général dans

toutes les affections accompagnées de décharge de matières fétides.—On le donne aussi à l'intérieur dans la scarlatine, et la diphthérie.

Dose.—Un à trois grains, dans un peu d'eau, toutes les trois ou quatre heures.—Une solution un peu forte de ce sel a l'inconvénient de tacher les mains et le linge, aussi faut-il avoir la précaution de n'employer qu'une faible solution : ½ grain par once d'eau pour commencer.

POTASSÆ PHOSPHAS. (F) *Phosphate de Potasse.* (A) *Phosphate of Potassa.*

Composition.—2 KO, HO, PO^5.

Qualités.—Ce sel est blanc, soluble et déliquescent.

Usage.—On l'a employé avec quelques succès, comme altérant, dans les scrofules et la phthisie.

Dose.—10 à 30 grains, dans une cuillérée à soupe d'eau, trois fois par jour.

POTASSÆ PICRAS, (Syn) *Potassœ Carbazotas.* (F) *Picrate de Potasse, Carbazotate de Potasse.* (A) *Picrate of Potassa, Carbazotate of Potassa.*

Obtenu en neutralisant l'acide picrique par la potasse.

Qualités.—En aiguilles jaunes, d'une saveur très amère, insolubles dans l'alcool, très peu solubles dans l'eau froide, solubles dans l'eau bouillante.

Propriétés.—Usage.—Il a été employé par Braconnot dans les fièvres intermittentes pour remplacer la quinine.

Dose.—2 à 5 grains, en pilules ou en poudre.

POTASSÆ SILICAS. (F) *Silicate de Potasse, Verre Soluble.* (A) *Silicate of Potassa Soluble Glass.*

Obtenu en faisant fondre ensemble la silice et le carbonate de potasse.

Qualités.—Masse vitreuse, transparente, déliquescente et soluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—On dit qu'il dissout les calculs d'urate de soude, chez les goutteux. Comme il se dessèche et durcit promptement, il est très employé depuis quelque temps en Europe pour faire des appareils inamovibles.

Dose.—10 à 15 grains, 2 fois par jour, dissous dans une grande quantité d'eau.

POTASSÆ SULPHAS, (Syn) *Tartarum Vitriolatum, Arcanum Duplicatum, Sal de Duobus.* (F) *Sulfate de Potasse, Potasse Vitriolée, Sel de Duobus.* (A) *Sulphate of Potassa Vitriolated Tartar.*

Composition.—KO, SO^3.

On l'obtient en saturant l'acide sulfurique par du Carbonate de Potasse.

Qualités.—Ce sel est blanc, inodore, d'une saveur amère et désagréable, cristallisé en petits prismes hexagonaux, soluble dans l'eau, plus à chaud qu'à froid, insoluble dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Ce sel agit comme purgatif, mais il donne lieu à de violentes coliques ; il a été surtout vanté comme un des meilleurs moyens de faire passer le lait et d'éviter les accidents qui suivent l'enfantement. Le Dr. Fordyce le recommande, combiné avec la rhubarbe, comme un excellent cathartique pour les enfants.

Dose.—Comme apéritif, 15 à 60 grains dans un peu d'eau ; comme purgatif, ʒ j. à ʒ vj

Préparation officinale.—Poudre de Dover.

POTASSÆ SULPHAS cum SULPHURE. (Syn) *Sa Polylchrestus Glaseri.* (F) *Sulfate de Potasse avec le Soufre, Sel Polychrestre de Glaser.* (A) *Sulphate of Potassa with Sulphur, Salt Polychrest.*

Qualités.—Ce sel forme une poudre d'un blanc jaunâtre, d'une saveur acide et sulfureuse, soluble dans huit fois son poids d'eau froide. Cette préparation n'est pas toujours uniforme.

Usage.—Il peut être employé à peu près dans les mêmes cas que le sulfate de potasse.

Dose.—ʒ ss. à ʒ j.

POTASSÆ TARTRAS. (F) *Tartrate de Potasse, Tartre Soluble.* (A) *Tartrate of Potassa, Soluble Tartar.*

Composition.—KO, $C^4 H^2 O^5$.

Qualités.—Le tartrate de potasse est blanc, d'une saveur saline et amère, en cristaux prismatiques hexagonaux, soluble dans deux fois son poids d'eau froide, et très peu soluble dans l'alcool.

Propriété.—Usage.—C'est un purgatif doux que l'on peut employer dans les affections fébriles ; on le donne aussi dans la lithiasie pour rendre les urines plus alcalines.

Dose.—Comme diurétique et altérant, 20 à 60 grains dans une tisane appropriée. Comme purgatif, ʒ ij. à ℥ ss. dans de l'eau.

POTASSII BROMIDUM. (F) *Bromure de Potassium.* (A) *Bromide of Potassiun.*

Composition.—K Br.

Préparation.—(Etats-Unis), Bromure, ℥ ij. (troie), Limaille de Fer, ℥ j ; (troie), Carbonate de Potasse, ℥ ij., et 60 grains, (troie), Eau distillée, Oɪv ; Ajoutez le fer, ensuite le Bromure dans, Ojss ; d'eau distillée, brassez fréquemment la mixture pendant une demi-heure. Donnez une douce chaleur, et quand le liquide présente une couleur verdâtre, ajoutez graduellement, le carbonate de Potasse, préalablement dissout dans, Ojss. d'eau distillée jusqu'à ce qu'il cesse de produire un précipité. Continuez la chaleur pendant une demi-heure, et filtrez. Lavez le précipité avec le reste de l'eau distillée, filtrez de nouveau. Mêlez les liqueurs, faites évaporer de manière à faire cristalliser. En dernier lieu, jetez l'eau-mère ; les cristaux étant séchés sur le papier à filtrer, gardez les dans une bouteille bien bouchée.

Qualités.—Ce sel cristallise en prismes quadrangulaires, il est incolore, d'une saveur ressemblant à celle du sel de table mais plus âcre encore, très soluble dans l'eau, et bien peu soluble dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Le bromure de potassium est altérant, résolutif, diurétique, et à fortes doses, narcotique, anesthésique.

On l'emploie :

Dans le traitement des scrofules et du bronchocèle à l'intérieur, et sous forme d'onguent à l'extérieur.

Dans l'hypertrophie de la rate et la syphilis secondaire (dans cette dernière maladie cependant il est bien inférieur à l'iodure de potassium).

Dans la nymphomanie, le priapisme, la névralgie du col de la vessie.

Dans les affections convulsives dépendant de l'irritabilité de l'utérus.

Dans certaines douleurs névralgiques où l'opium et les autres narcotiques avaient été administrés en vain, l'emploi de bromure de potassium a paru donner les meilleurs résultats.

On le donne aussi avec avantage dans l'hydrocéphale :

Aujourd'hui, il est regardé comme le remède le plus efficace contre l'épilepsie, (Voyez mixture antiépileptique).—Le Dr. Ozanam annonce avoir obtenu les succès les plus remarquables de l'usage de cette préparation dans la diphthérie et le croup. Il est utile contre l'insomnie des petits enfants, à dose modérée. Il survient quelquefois de l'embarras dans les fosses nasales, de l'enchifrènement accompagné de mal de tête avec anesthésie des muqueuses. L'action anesthésique particulière qu'exerce le bromure de potassium sur le voile du palais, le pharynx et les amygdales, ainsi que sur la conjonctive, peut être très utile dans la chirurgie, lorsque l'on voudra pratiquer des opérations sur ces parties qui sont ainsi frappées d'une insensibilité complète.

Dose.—5 à 10 ou 15 grains dans ½ once à une once d'eau. On peut augmenter graduellement jusqu'à ʒ j. dans les 24 heures.

POTASSII CYANURETUM, (Syn) *Potassii Cyanidum.* (F) *Cyanure de Potassium, Hydrocyanate de Potasse, Cyanhydrate de Potasse.* (A) *Cyanuret of Potassium, Cyanide of Potassium.*

Composition.—KCy.

Qualités.—Ce sel est blanc, d'une saveur très-âcre, alcaline et amère, d'une odeur ressemblant à celle de l'acide prussique, lorsqu'il est exposé à l'air ; il est peu soluble dans l'alcool froid, soluble dans l'alcool bouillant, très-soluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—Le cyanure de potassium administré à l'intérieur agit de la même manière que l'acide prussique ; il se donne à la dose de gr. $\frac{1}{8}$ en solution.—Dans la thérapeutique externe, il occupe le premier rang parmi les préparations de cyanogène. On emploie alors la lotion connue sous le nom de *Lotion calmante* de Trousseau dont voici la formule: Cyanure de potassium 8 grains, Eau ℥ j. Ether, ℥ j. Alcool, ℥ j. On l'applique sur la tête dans certaines céphalalgies coïncidant avec des pesanteurs d'estomac, un appétit désordonné, de la difficulté dans la digestion et des troubles dans les règles ; dans les céphalalgies pyrétiques ; dans certaines névralgies superficielles, etc.

Le cyanure de potassium doit être appliqué sur la peau recouverte de son épiderme, parce que l'application sur le derme dénudé est trop douloureuse et qu'elle est toujours suivi d'une eschare. C'est un poison violent. Voyez Antidote.

Dose.—$\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ de grain.—En *lotions*, 2 à 3 grains à l'once d'eau.

POTASSII FERROCYANURETUM, (Syn) *Potassii Ferrocyanidum, Potassæ Prussias Flava.* (F) *Ferrocyanure de Potassium, Cyanoferrure de Potassium, Ferrocyanate de Potasse, Prussiate de Potasse, Proto-cyanure Jaune de Fer et de Potassium.* (A) *Ferrocyanuret of Potassium, Ferrocyanide of Potassium, Ferrocyanate of Potassa, Ferroprussiate of Potassa, Prussiate of Potassa, Yellow Prussiate of Potash.*

Composition.—K_2 Cfy.

Le ferrocyanure de potassium est sous forme de beaux cristaux transparents, de couleur jaune citron, inodore, d'une saveur saline et quelque peu amère, soluble dans trois ou quatre fois son poids d'eau froide, plus soluble encore dans l'eau chaude, insoluble dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Ce sel a bien peu d'activité, cependant il paraît jouir de propriétés sédatives diaphorétiques et astringentes. Il a eté employé dans la coqueluche et certains cas de névralgies, dans la leucorrhée, et pour modérer les sueurs colliquatives de la bronchite chronique et de la phthisie. Poison. Voyez Antidote.

Dose.—10 à 15 grains, toutes les 4 ou 6 heures.

Préparations officinales.—Acide Prussique. Cyanure d'argent. Cyanure de Potassium.

POTASSII IODIDUM. (F) *Iodure de Potassium, Iodure Potassique, Hydriodate de Potasse.* (A) *Iodide of Potassium.*

Composition.—K I.

On le prépare en dissolvant de l'iode dans la potasse ; on obtient ainsi un mélange d'iodure de potassium et d'iodate de potasse, on chauffe fortement ce mélange pour transformer l'iodate en iodure, puis on dissout dans l'eau et l'on fait cristalliser ;—on retire aussi l'iodure de potassium des eaux mères des varechs, lorsqu'elles ont déposé les chlorures de potassium et de sodium, ainsi que les sulfates qu'elles renferment en solution.

Qualités.—L'iodure de Potassium est en cristaux blancs, permanents à l'air sec, et un peu déliquescent à l'air humide, d'une saveur piquante, soluble dans à peu près les deux tiers de son poids d'eau froide et dans 6 à 8 parties d'alcool rectifié.

Propriété.—Altérant.

Effets physiologiques.—Les effets physiologiques et thérapeutiques de l'iodure de potassium sont à peu près analogues à ceux de l'iode pur, avec la différence cependant que l'iodure a une action moins énergique, conséquemment qu'il doit être donné à de plus fortes doses,

et peut être continué pendant longtemps sans amener comme l'iode, des désordres dans l'estomac et le canal intestinal.

Usage.—Il est employé avec avantage dans le bronchocèle (à l'intérieur et à l'extérieur), dans les affections scrofuleuses, les maladies de peau, l'hydrocéphale aigue et chronique, la périostéite, la goutte, le rhumatisme articulaire aigu et chronique, les hydropisies, contre les accidents causés par le mercure et le plomb, pour diminuer et arrêter la sécrétion du lait, lorsque la mère ne devant plus nourrir, cette sécrétion est inutile ou même nuisible par son abondance et sa persistance; il est particulièrement indiqué lorsque l'engorgement des mamelles menace de se terminer par un phlegmon, ou même lorsque cette complication est survenue; mais c'est surtout contre les symptômes syphilitiques suivants que l'emploi de l'iodure de potassium est précieux: tubercules profonds de la peau et des membranes muqueuses, tubercules du tissu cellulaire, vulgairement connus sous le nom de tumeurs gommeuses, périotose, carie, exostose et douleurs ostéocopes, etc.

L'Iodude de Potassium est employé, depuis quelque temps, avec le plus grand succès contre l'asthme dont il tempère les accès; on le donne dans ce cas à la dose de 5 à 8 grains, dans une cuillérée d'eau 3 fois par jour, et toutes les deux heures jusqu'à soulagement dans les accès.

L'iodure de potassium est employé à l'extérieur en onguent, soit seul, soit combiné avec l'iode.

Dose.—3 à 10 grains, 3 fois par jour, dans ℥ ss. à ℥ j. d'eau.

Incompatibilités.—Le calomel, l'oxyde noir et l'oxyde rouge de mercure, le turbith minéral, la masse bleue et le mercure métallique.

Préparations officinales.— Teinture d'Iode Composée. Onguent d'Iode Composé. Onguent d'Iodure de Potassium. Liniment d'Iode. Liqueur d'Iode Composée. Iodure de Plomb. Iodure rouge de Mercure.

Cyanhydrargyrate d'Iodure de Potassium. (Castelnau).—Le composé résultant de l'union du cyanure de mercure et de l'iodure de potassium, découvert par Caillot, s'obtient en versant une dissolution de l'un des sels dans une dissolution de l'autre. Si l'on agit à chaud, il se dépose promptement, par le refroidissement, de belles paillettes blanches nacrées qui ne sont autre chose que le sel double. Ce sel se dissout en toutes proportions à chaud; enfin il est insoluble dans l'éther. Par l'évaporation à l'air libre, on obtient un petit nuage rouge. Le même phénomène s'obtient également en laissant évaporer à l'air libre une dissolution du sel dans l'eau distillée. Sous mêmes formes et mêmes doses que le sublimé.

POTASSII SULPHOCYANURETUM, (Syn) *Potassii Sulphocyanidum.* (F) *Sulphocyanure de Potassium.* (A) *Sulphocyanuret of Potassium.*

Qualités.—Ce sel est en longs prismes striés, anhydres, déliquescent à l'air humide, soluble dans l'eau et l'alcool, d'une saveur fraîche et piquante.

Sœmmering a proposé cette préparation comme substitut de l'acide prussique et du cyanure de potassium. Poison. Voyez Antidote.

POTASSII SULPHURETUM, (Syn) *Hepar Sulphuris, Potassa Sulphurata, Kalium Sulphuratum.* (F) *Sulfure de Potasse, Sulfure de Potassium, Polysulfure de Potassium, Trisulfure de Potassium, Foie de Soufre.* (A) *Sulphuret of Potassium, Tersulphuret of Potassium, Liver of Sulphur, Sulphurated Potassa.*

Composition.—KS^3.

On l'obtient en calcinant le carbonate de potasse avec un excès de soufre, ou en faisant bouillir une solution de potasse avec du soufre, et l'on purifie au moyen de l'alcool.

Propriétés.—Expectorant, diaphorétique. A l'extérieur détersif. Ce sel agit comme

stimulant général, augmentant la fréquence du pouls, la chaleur du corps, et excitant la plupart des sécrétions surtout celle des muqueuses.

Usage.—Employé avec succès tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en onguent et en bains, dans les maladies cutanées opiniâtres, la lèpre, le psoriasis, l'eczéma, la gale, les rhumatismes. On l'emploi aussi, mais avec moins de succès, contre le croup, la coqueluche, l'asthme et les catarrhes chroniques, etc. Il sert aussi d'antidote dans l'empoisonnement par le plomb.

Dose.—2 à 5 grains. En bain, 4 onces pour 30 gallons d'eau. En Onguent, 30 grains à l'once de Saindoux.

POTASSIO-FERRIC ALUM. (F) *Alun Ferri Potassique.*

Composition.—$Fe^2 O^3, 3 SO^3 + KO, SO^3 + 24 HO$.

Cette préparation est un sulfate double de potasse et de fer.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Ferri et Ammoniæ Sulphas.

POTASSIUM, (Syn) *Kalium.* (F) *Potassium.* (A) *Potassium.*

Le potassium est un métal solide, d'un blanc d'argent, très mou, ayant une si grande affinité pour l'oxygène qu'on ne peut le conserver que dans les liquides qui sont dépourvus de ce gaz, comme l'huile de naphte.—Symb.—K.

Les composés seuls de ce métal sont employés en médecine.

POTENTILLA ANSERINA, (Syn) *Potentilla Argentina, Potentilla Neglecta, Fragaria Anserina.* (F) *Potentille Ansérine, Argentine, Herbe aux Oies.* (A) *Anserina, Silver-Weed, Moorgrass.*

Plante indigène, de la familles des *rosacées.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Propriété.—Usage.—Légèrement astringente. Employée contre la toux accompagnée de crachement de sang.

Dose.—D'une forte infusion, une petite tasse, 3 ou 4 fois par jour.

POTENTILLA REPTANS, (Syn) *Pentaphyllum, Fragaria Pentaphyllum, Quinquefolium.* (F) *Potentille Rampante ou de Norvége, Quintefeuille.* (A) *Cinquefoil.*

Plante vivace de l'Europe ; elle appartient à la famille des *rosacées.*

Partie usitée.—La racine.

Propriété.—Usage.—Astringente. Elle était autrefois employée dans la diarrhée et autres affections qui demandent l'usage des astringents.

Dose.—Quantité voulue, en infusion.

POTIO. (F) POTION. (A) POTION, DRAUGHT.

Médicament liquide qu'on n'administre en général que par cuillérées. On pourrait mettre au nombre des *potions*, les *loochs*, les *juleps* et les *médecines*, (potions purgatives) etc.

Si l'on prescrit d'y ajouter de l'éther, il faut ne le mettre qu'au moment de boucher la bouteille ; et si la potion contient une infusion, il faut attendre que cette dernière soit complètement refroidie pour éviter la volatilisation de l'éther.

S'il doit entrer dans la potion des extraits ou des électuaires, il faut les mélanger avec soin dans un mortier de marbre ou de porcelaine.

Les teintures alcooliques résineuses doivent être mélangées d'abord avec les sirops ; on y ajoute ensuite peu à peu les eaux distillées, les décoctions ou les infusions etc., afin que la résine soit divisée le plus possible. Le camphre peut se pulvériser à l'aide de quelques gouttes d'alcool, et se diviser ensuite dans la potion au moyen de quelques grains de gomme adraganthe.

POTIO EFFERVESCENS ANTI-EMETICA. (F) *Potion Effervescente, Potion*

Anti-émétique de Rivière, Potion Gazeuse. (A) *Potion of Riverius, Effervescent Draught of Riverius.*

℞. (Codex.)—Citron, ℥j.; Suc de Citron, ℥ss.; Eau, ℥iij.; Bicarbonate de Potasse, ʒss. Mêlés dans une fiole que l'on se hâte de boucher.—En une ou deux doses.—Dans certains cas, on prépare cette potion avec: Eau, ℥ij. Eau de Menthe poivrée, ℥j.; Bicarbonate de Soude Cristallisé, ʒss.; Sirop d'Ecorce de Citron, ℥ss. On la fait avaler par moitié, en donnant aussitôt après, chaque fois, une cuillérée à café de suc de citron: et de cette manière l'effervescence a lieu dans l'estomac même.

Usage.—Pour arrêter le vomissement, etc.

POTION PURGATIVE, *Médecine, Purgatif.* (A) *Purgative or Medecinal Draught.*

℞. (Codex.)—Séné ʒij.; Sulfate de soude, ℥ss.; Rhubarbe ʒj.; Manne, ℥ij.; Eau bouillante, ℥iij. ou ℥iv. Après un quart d'heure d'infusion, on ajoute la manne et le sel. Lorsqu'ils sont fondus, on passe et l'on exprime.—En une ou deux doses.

POUDRE POUR CATAPLASME, ou FARINE RÉSOLUTIVE.

℞.—Farine de Fève, de Fenugrec, de Lupin et d'Orobe, aa 1 partie.

POUDRE ALTÉRANTE de PLUMMER, (Syn) *Poudre de Soufre Doré Mercurielle, Poudre de Plummer.* (A) *Plummers Powder.*

℞.—Protochlorure de Mercure parfaitement lavé, 1 partie, Soufre doré d'Antimoine, 1 partie. Mêlez très exactement dans un mortier. Cette poudre doit être préparée extemporanément ou conservée dans un flacon bien bouché et bien sec. M. Vogel s'est en effet assuré qu'elle change de nature par son exposition à l'air.

℞.—(Codex) Calomel phosphorisé, ʒj. Soufre doré d'Antimoine ʒij. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez pilules de Plummer.

Dose.—6 à 9 grains par jour, en 3 ou 4 doses.

POUDRE DE COLOPHANE COMPOSÉE. (Syn) *Poudre Hémostatique de Bonafoux.*

℞.—Colophane en poudre, 4 parties, Gomme Arabique, 1 partie, Charbon de bois 1 partie. Pulvérisez séparément et mêlez exactement. Employée pour arrêter le sang des plaies, coupures, piqûres de sangsues, etc.

POUDRE GAZIFÈRE FERRUGINEUSE de MENZER.

℞.—(Guibourt) Sulfate de Fer, 36 grains, Sucre, ʒjss. Pulvérisé exactement, mêlez et partagez en 12 paquets que vous marquez Nº 1.

Bicarbonate de Soude, 36 grains, Sucre, ʒjss. Pulvérisez, mêlez, et partagez en 12 paquets que vous marquez Nº 2.

Chaque dose contient 3 grains de Sulfate de Fer, lequel, décomposé par le carbonate de soude, forme 1½ grain de carbonate de fer qui reste dissous dans l'excès d'acide carbonique.

Propriétés.—Usage.—Voyez ferrum.

Dose.—Faites dissoudre séparément un paquet nº 1 et un paquet nº 2 dans ½ verre à vin d'eau, mêlez et prenez aussitôt.

POUDRE DE GINGEMBRE pour faire la BIÈRE. (A) *Ginger Beer Powder.*

℞.—Sucre blanc, ʒj. et ℈ij. Gingembre en poudre, 5 grains. Sous-Carbonate de Soude 18 grains. Triturez les poudres ensemble et enveloppez les dans un papier bleu. Prenez Acide Tartrique ʒss. pulvérisez et mettez dans un papier blanc.

Propriétés.—Usage.—Employée comme boisson rafraichissante, surtout dans les chaleurs de l'été.

Dose et manière de la prendre.—Délayez la grosse poudre dans un verre d'eau froide et au moment de prendre la potion mettez-y le contenu du papier blanc, buvez de suite.

POUDRE GOMMEUSE NITRÉE. (Syn) *Poudre diurétique, Tisane sèche.*

℞.—Poudre de Gomme Arabique et de Sucre de lait, aa, 6 parties, Poudre de Réglisse, 2 parties, Poudre de Guimauve et de Nitrate de Potasse, aa 1 partie. Mêlez et passez. Employée pour remplacer les tisanes lorsqu'on peut difficilement se procurer des herbes.

Dose.—18 à 36 grains dans un verre d'eau chaude, sucrée au goût. On en prend à volonté.

POUDRE D'ORANGE ET DE MAGNÉSIE—℞.—Ecorces d'Oranges sèches pulvérisées, ℥ iij. Magnésie Calcinée, ℥ j. Mêlez.

Usage.—Pour augmenter le lait des nourrices.

Dose.—Une cuillérée à thé dans un peu de lait, 3 fois par jour.

POUDRE VERMIFUGE MERCURIELLE, (Syn) *Poudre Mercurielle Purgative.*

℞.—(Guibourt). Poudre de Scammonée Antimoniée, 1 partie, Sulfate noir de mercure récemment préparé par trituration, 1 partie.

Employée contre les vers à la dose d'un scrupule à un drachme.

PRENANTHES SERPENTARIA. (F) *Prénanthe.* (A) *Lion's Foot.*

Plante de la Virginie et de la Caroline du Nord qui appartient à la famille des *chicoracées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Propriétés.—Usage.—Astringente. Employée dans les diarrhées, les dyssenteries et contre la morsure des serpents. Le jus laiteux, exprimé de la plante, est donné à l'intérieur et les feuilles sont appliquées sur les morsures. On peut aussi prendre à l'intérieur la décoction faite avec la racine.

Le Dr. Newson de la Caroline, assure l'avoir employée avec succès dans 12 cas de morsures.

Dose.—Non déterminée; sans doute, quantité voulue.

Remarque.—Il est probable que cette plante n'est qu'une variété de la *Prénanthe blanche,* (L) *Prenanthes Alba, Nabulus Alba.* (A) *White Lettuce, Rattlesnake root, Lion's foot,* plante indigène, famille des *composées.*

PRÉSURE, *Caille-Lait.* (L) *Coagulum.* (A) *Rennet, Preaser.*

Matière qu'on trouve dans le quatrième estomac ou la caillette du veau et des jeunes animaux ruminants, à l'âge où ils sont encore nourris de lait; c'est du lait presque réduit au caséum, et mêlé avec les sucs gastriques qui lui communiquent leur acidité. La présure récente est en grumeaux blanchâtres, qui deviennent ensuite d'un gris plus ou moins foncé. Lavée, salée, et séchée à l'air, elle prend une consistance et un aspect onguentacés. On s'en sert pour faire cailler le lait.

On fait avec l'estomac séché des veaux (celui des moutons ferait tout aussi bien sans aucun doute), une infusion aqueuse ou vineuse appelé *Vin de Présure.* Voyez Elixir de Pepsine.

Remarque.—On emploie le suc gastrique pur dans les mêmes cas que la pepsine et le vin de présure. Voyez Suc gastrique.

PROPYLAMIA, (Syn) *Secalia.* (F) *Propylamine, Sécalin.* (A) *Propylamine, Secalin.*

On appelle ainsi un alcaloïde découvert dans l'ergot de seigle et dans plusieurs autres substances.

Qualités.—Liquide, transparent, incolore, d'une odeur caractéristique. La propylamine est soluble dans l'eau et l'alcool; elle a une forte réaction alcaline et forme des sels cristallisables avec les acides. Quoique presque tous les sels de propylamine soient solubles dans l'eau et l'alcool, le sulfate de propylamine est tout à fait insoluble dans ce dernier menstrue.

Propriétés.—Usage.—Le Dr. Awenarius, de St. Petersbourg, a le premier attiré l'attention des praticiens sur ce remède, qu'il regarde comme un spécifique contre le rhumatisme ; il croit même qu'avec l'aide de la propylamine, on peut établir d'une manière certaine le diagnostique de cette maladie dans l'espace de quelques jours. Dans moins de deux ans, il a traité, avec de grands succès, plus de 250 cas de rhumatismes, les uns aigus, les autres chroniques, plusieurs métastatiques avec complication de pleurésie, de péricardite, d'hémiplégie, etc. Le Dr. Eaton, de Vermont, cite un cas de névralgie de la face dans lequel les douleurs parurent disparaître dans moins de 24 heures, par l'emploi de ce remède ; mais le patient en ayant continué l'usage pendant à peu près trois jours, il fut pris de vomissements accompagnés de défaillances et de soif excessive. Ces effets étaient-ils dus à la propylamine ? c'est ce qui n'a pu être déterminé. On ne sait pas à quelle dose ce remède peut être vénéneux. La meilleure manière de l'administrer est de le donner en solution aqueuse.

Dose.—De la solution suivante : Propylamine, 25 gouttes, Eau de Menthe poivrée, ℥ vj. Sucre, ℨ ij, une grande cuillérée toutes les deux heures dans les cas pressants. Cette dose contient 2 gouttes de propylamine.

On peut aussi faire cette solution en substituant 36 grains de muriate de propylamine aux 24 gouttes de l'alcaloïde et en ajoutant 6 drachmes de liqueur de potasse.—Même dose.

PRUNELLA VULGARIS, (Syn) *Prunella Officinalis, Brunella, Consolida Minor Symphytum Minus.* (F) *Prunelle, Brunelle.* (A) *Self-heal, Heal-All.*

Plante indigène, de la famille des labiées.

Partie usitée.—Toute la plante en fleurs.

Propriétés.—Usage.—Astringente. On l'emploie comme remède domestique dans les hémorrhagies, la diarrhée, etc., et en gargarisme dans les aphthes, l'esquinancie, etc...

Dose.—Quantité voulue en décoction ou en infusion.

PRUNUM, (Syn) *Pruna. Pruni Domesticæ Fructus.* (F) *Pruneaux.* (A) *Prunes.*

On appelle ainsi les prunes desséchées de différentes espèces du *Prunus domestica* (*Prunier de Damas*). On choisit, pour les usages de la médecine, la variété fournie par le *Petit damas noir*, qui sont plus acides : ces pruneaux fournissent un médicament légèrement laxatif. On emploie souvent dans la médecine des enfants l'eau de pruneaux, qu'on prépare en faisant bouillir ℥ iv. de pruneaux dans Oij. d'eau. La pulpe de pruneaux se prépare en faisant cuire, dans très peu d'eau, des pruneaux de Damas, et en pulpant sur un tamis de crin ; c'est un laxatif léger qu'on substitue souvent à la pulpe du tamarin, en y ajoutant pour ℥ ij., ℥ ss. de bitartrate de potasse.

Propriétés.—Rafraîchissants, laxatifs, nutritifs.

Usage.—Dans la constipation avec chaleur et irritation de l'estomac et des intestins, dans les maladies des enfants, etc.

Dose.—Quantité suffisante en substance ou en décoction.

Préparations Officinales.—Confectio Sennæ.

PRUNUS VIRGINIANA, (Syn) *Cerasus Serotina, Cerasus Virginiana.* (F) *Cerisier de Virginie, Cerisier à Grappes.* (A) *Choke Cherry, Wild-Cherry.*

Partie usitée.—L'écorce (*Cortex Pruni Virginiæ.* (A) *Wild Cherry bark*).

Composition.—Huile volatile, acide hydrocyanique, amidon, résine, tannin, acide gallique, matière grasse, ligneux, matière colorante rouge, sels de chaux, potasse et fer.

Propriétés.—Usage.—Cette écorce est tonique et sédative ; on l'emploie dans la faiblesse d'estomac et la débilité générale accompagnée d'irritabilité et d'excitabilité nerveuse. Elle calme l'action du cœur et est d'un grand secours dans la fièvre hectique des consomptifs et des

scrofuleux. On la donne aussi dans la dyspepsie, la dyssenterie et les fièvres intermittentes, mais elle est bien inférieure au quinquina. C'est un de nos meilleurs remèdes indigènes.

Dose.—De la poudre, ʒ ss. à ʒ j. 2 ou 3 fois par jour. L'infusion est préférable.

Préparations Officinales.—Infusion d'écorce de Cerisier. Sirop d'Ecorce de Cerisier.

PSORALEA GLANDULOSA. (F. A) *Coulen, Culen, Cullen, Psoralier.*

Arbrisseau du Chili, de la famille des *légumineuses papilionacées.* L'infusion des feuilles est stomachique et vulnéraire, celle des racines est employée comme vomitive.

PULMONARIA, (Syn) *Pulmonaria Officinalis, Pulmonaria Maculata.* (F) *Pulmonaire, Herbe aux Poumons, Sauge de Jérusalem.* (A) *Common Lungwort.*

Plante Européenne, cultivée dans nos jardins; elle appartient à la famille das *borraginées.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Propriétés.—Usage.—Ces feuilles sont mucilagineuses et adoucissantes, mais peu employées aujourd'hui, quoiqu'on les ait regardées autrefois comme un spécifique contre les maladies de poumons.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

PULMONARIA ARBOREA, (Syn) *Lichen Pulmonarius, Muscus Pulmonarius, Parmelia Pulmonacea.* (F) *Lichen Pulmonaire, Pulmonaire de Chêne.* (A) *Tree-Lungwort, Oak-Lungs.*

Ce lichen est d'un vert jaunâtre, remarquable par les lacunes en réseau qu'offre sa surface.

Propriétés.—Usage.—Les même que ceux de la mousse d'Islande

PULPA. (F) PULPE. (A) PULP.—On donne ce nom en pharmacie, à la partie molle et charnue des végétaux, que l'on a réduite en une espèce de pâte, de la consistance d'une bouillie, en la séparant des parties dures. Il est presque toujours nécessaire de faire subir une opération préliminaire aux substances qu'on veut réduire en pulpe. On divise, par exemple, au moyen d'une râpe, les racines récentes de carotte, d'aunée, de patience, etc., etc.; on pile les roses rouges, le cochléaria, le cresson, etc.; on laisse ramollir dans un peu d'eau les tamarins, la casse; on fait cuire les dattes, les pruneaux, etc., à la vapeur de l'eau; on pile dans un mortier, après les avoir fait cuire, la racine de guimauve, les bulbes de lis, de scille, etc. On place sur un tamis de crin la substance ainsi amenée à l'état d'une masse molle, et l'on force les parties les plus divisées à passer à travers les tissus, en les pressant avec une large spatule appelée *pulpoire.* Ordinairement on repasse ensuite la pulpe à travers un autre tamis plus serré, afin de l'avoir plus homogène; souvent aussi on la fait épaissir dans une capsule, au bain-marie, lorsqu'elle n'a pas assez de consistance. La *pulpe de casse* et celle de *tamarin* sont les seules qui soient officinales.

PULVERES. (F) *Poudres.* (A) *Powders.*—On donne ce nom aux substances quelconques réduites en particules aussi petites qu'il est possible de le faire par les moyens mécaniques. On appelle *poudres simples,* celles qui proviennent d'une seule substance; *poudres composées,* celles qui résultent du mélange de plusieurs poudres simples.

Pour la manière de préparer les poudres suivantes et toutes les poudres simples voyez pulvérisation.

Poudre de Belladone	(L) Pulvis Belladonna
Poudre de Camphre	(L) Pulvis Camphoræ
Poudre de Capsicum	(L) Pulvis Capsici
Poudre de Cantharide	(L) Pulvis Cantharidis
Poudre de Cubèbe	(L) Pulvis Cubebæ
Poudre de Coloquinte	(L) Pulvis Colocynthidis

Poudre de Colombo	(L) Pulvis Calumbæ
Poudre de Cachou	(L) Pulvis Catechu
Poudre de Cannelle	(L) Pulvis Cinnamomi
Poudre de Colchique	(L) Pulvis Colchici
Poudre d'Aloès	(L) Pulvis Aloes
Poudre de Digitale	(L) Pulvis Digitalis
Poudre de Gentiane	(L) Pulvis Gentianæ
Poudre de Gingembre	(L) Pulvis Zingiberis
Poudre de Gaïac	(L) Pulvis Guaiaci
Poudre de Jalap	(L) Pulvis Jalapæ
Poudre de Kino	(L) Pulvis Kino
Poudre de Myrrhe	(L) Pulvis Myrrhæ
Poudre d'Ipecac	(L) Pulvis Ipecacuanhæ
Poudre d'Opium	(L) Pulvis Opii
Poudre de Rhubarbe	(L) Pulvis Rhei
Poudre de Quinquina	(L) Pulvis Cinchonæ
Poudre de Sabine	(L) pulvis Sabinæ
Poudre de Scammonée	(L) Pulvis Scammonii

Pour les propriétés et les usages de ces différentes poudres voyez à l'histoire de ces différents remèdes.

POUDRES GRANULÉES. (A) *Granulated Powders.*

On donne ce nom à des poudres que l'on a converties, par divers procédés, en granules à peu près gros comme ceux du sel de Vichy ou comme les pilules homœopathiques. Le Dispensaire des E.-U. donne la méthode suivante pour les préparer.

Les poudres à granuler doivent être fraîchement préparées; en général, il n'est pas nécessaire qu'elles soient assez fines pour être impalpables.

Triturez la poudre dans un mortier, en ajoutant assez de gomme arabique et d'eau pour faire une masse plastique; étendez cette masse en couches très-minces afin de la faire sécher Réduisez-la en grosse poudre dans un mortier et passez-la dans trois tamis de différentes grosseurs. Ces trois tamis doivent être mis les uns sur les autres, de manière que le plus gros soit dessus et le plus fin dessous. Le plus gros aura douze mêches au pouce carré, le second seize, et le troisième vingt. Faites passer la poudre grossière en la frottant avec la main ouverte et en brassant les tamis comme pour les poudres ordinaires. Les plus gros granules se trouvent sur le tamis du milieu, les plus petits sur celui du bas et la poudre non granulée sur la table où reposent les tamis: cette poudre peut être travaillée de nouveau. Les granules doivent être mis dans un mortier contenant une forte teinture de Tolu (tolu, ʒ iij, alcool, ℥ j.), que que l'on peut aromatiser à volonté; on les brasse jusqu'à ce que la surface de chaque granule soit luisante, puis on les fait sécher et on les conserve dans des bouteilles bien bouchées.

Les gros granules ne doivent pas être mêlés aux petits.

La quantité de gomme employée est d'un seizième du poids des granules. En France, les poudres granulées sont faites avec du sucre, moitié par moitié ou 1 partie de sucre pour 2 parties de poudre. Ces poudres ne sont pas désagréables à prendre.

PULVERES EFFERVESCENTES. (F) *Poudres Effervescentes, Poudres Gazifères, Poudres Gazifères Simples, Poudre de Soda.* (A) *Effervescing Powders, Soda Powders.*

℞.—E--U.—Bicarbonate de soude, ℥ vj. Acide Tartrique pulvérisé, ʒ v. Divisez le bicarbonate en 12 papiers bleus et l'acide en autant de papiers blancs; enfermez dans une boîte.

Cette eau a beaucoup d'analogie avec les eaux minérales gazeuses.

Propriétés.—Usage.—Réfrigérantes, laxatives. On les donne dans les maladies fébriles, comme boisson agréable.

Dose et manière de les prendre.—Voyez Seidlitz.

PULVERES EFFERVESCENTES APERIENTES, (F) *Seidlitz, Poudres Gazifères Laxatives, Poudre de Seidlitz.* (A) *Seidlitz Powders, Aperient Effervescing Powders.*

℞.—E.-U.—Bicarbonate de Soude Pulvérisé, ℥ j. Sel de la Rochelle Pulvérisé, ℥ iij. Acide Tartrique Pulvérisé, ʒ vij, Triturez ensemble les deux premières poudres et divisez-les également dans 12 papiers bleus. Divisez de même l'acide dans 12 papiers blancs. Conservez dans une boîte et dans un lieu sec.

Propriétés.—Usage.—Réfrigérantes, purgatives. On les emploie surtout dans les affections fébriles, la constipation avec irritabilité de l'estomac.

Dose.—Au moment d'en faire usage, on fait dissoudre le contenu d'un des paquets bleus dans un grand verre à bière, rempli au tiers d'eau simple ou d'eau sucrée avec du sirop de gingembre, d'orange, ou de citron ; on y jette ensuite la poudre d'un des paquets blancs, et on prend aussitôt pendant la fermentation. On peut doubler cette dose ou la répéter toutes les 3 ou 4 heures jusqu'à effet.

PULVIS ALOES et CANELLÆ. (F) *Poudre d'Aloès et de Cannelle.* (A) *Powder of Aloès and Canella.*

℞. E.-U.—Aloès Pulvérisé, ℥ xij. Cannelle Pulvérisée, ℥ iij. Triturez les poudres jusqu'à ce qu'elles soient bien mêlées. Mêlée avec du Miel cette poudre forme L'ELECTUAIRE D'ALOÈS connu sous le nom de d'HIERA PICRA.

Propriétés.—Usage.—Voyez Aloès.

Dose.—10 à 20 grains.

PULVIS AMYGDALÆ COMPOSITUS. (F) *Poudre d'Amandes Composée.* (A) *Compound Powder of Almonds.*—℞. Br.—Amandes Douces (enlevez la pellicule comme il est dit à lait d'Amande), ℥ viij. Gomme Arabique ℥ j. Sucre blanc, ℥ iv. Pulvérisez.

Usage.—Pour la préparation du lait d'amande.—Voyez amandes douces.

PULVIS ANTIMONIALIS, (Syn) *Pulvis Antimonii compositus.* (F) *Poudre Antimoniale, Poudre Antimoniale Composée, Poudre de James.* (A) *Antimonial Powder, James's Powder.*

℞. Br.—Oxyde d'Antimoine, ℥ j. Phosphate de chaux Précipité, ℥ ij. Triturez jusqu'à parfait mélange. C'est une poudre blanche, insoluble dans l'eau.

Propriétés.—Diaphorétique, altérante, à forte dose, émétique et purgative.

Usage.—Dans les maladies fébriles, le rhumatisme aigu, quelques affections cutanées et dans tous les cas où les diaphorétiques sont indiqués.

Il est très difficile de préciser la dose de ce médicament, qui, quelquefois provoque le vomissement aux plus petites doses, et, d'autres fois, n'a presque pas d'effets à très-fortes doses. Généralement, les praticiens ordonnent les doses suivantes :

Dose.—Comme diaphorétique, 3 à 8 grains seuls ou combinés avec l'opium, et le camphre ; on répète au besoin toutes les 6 ou 8 heures, ayant soin de faire boire largement dans les intervalles.

Remarque.—La poudre antimoniale de la British pharmacopœia que nous donnons est meilleure que celle faite selon les autres pharmacopées.

Cette poudre fait généralement vomir, même à petites doses.

PULVIS AROMATICUS, (Syn) *Pulvis Cinnamomi Compositus.* (F) *Poudre Aromatique, Poudre de Cannelle Composée.* (A) *Aromatic Powder, Compound Powder of Cinnamon.*

℞. E.-U.—Cannelle, Gingembre, aa ℥ ij. Graines de Cardamome pulvérisées, Muscade, aa ℥ j. Triturez ensemble toutes ces substances afin de les mêler parfaitement.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, carminative. Employée dans les cas de flatulences, de dérangements d'estomac, dans les diarrhées, etc., mais surtout pour masquer le goût de certains remèdes.

Dose.—5 à 10 grains, ou plus au besoin.

POUDRE ARSENICALE de ROUSSELOT. ℞.—Cinnabre Porphyrisé et Sang-Dragon, aa ℥ j. Acide Arsénieux, ʒ j. Triturez et conservez dans une fiole marquée *poison.*

Usage.—Contre les cancers. Voyez Pâte Arsénicale.

POUDRE ARSENICALE du FRÈRE COME, (Syn) *Poudre Caustique du Frère Côme, Poudre du Frère Côme, Poudre Arsenicale du Codex.*

℞.—(Codex) Arsenic, ʒ j. Cinnabre, ʒ v. Eponge Calciné, ʒ ij.

℞.—Cinnabre et Sang-Dragon porphyrisés, aa ʒ ij. Acide Arsenieux, ʒ j. Mêlez et conservez dans un flacon marqué *poison.*

Usage.—Voyez Pâte Arsénicale.

PULVIS CATECHU COMPOSITUS. (F) *Poudre de Cachou Composée.* (A) *Compound Powder of Catechu.*

℞. Br.—Cachou, ℥ iv. Kino et Ratanhia, aa ℥ ij. Cannelle et Muscade, aa ℥ j. Triturez chaque poudre séparément, mêlez-les parfaitement et passez-les dans un tamis fin.

Propriété.—Usage.—Voyez Cachou et Kino.

Dose.—15 grains à ʒ ss. toutes les 3 ou 4 heures jusqu'à effet.

PULVIS CRETÆ AROMATICUS. (F) *Poudre de Craie Aromatique.* (A) *Aromatic Powder of Chalk.*

℞. Br.—Craie Préparée, ℔j. Poudre Aromatique, ℔iij. Mêlez bien et passez dans un tamis serré.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, antacide. Employée dans la diarrhée accompagnée d'acidité et non compliquée d'inflammation.

Dose.—ʒ ss. à ʒ j. dans de l'eau ou du mucilage sucrés, toutes les 3 ou 4 heures, jusqu'à effet.

PULVIS CRETÆ AROMATICUS cum OPIO. (F) *Poudre de Craie Aromatique et d'Opium.* (A) *Aromatic Powder of Chalk and Opium.*

℞. Br.—Poudre de Craie Aromatique, ℥ ix. et ʒ vj. Opium en poudre, ℥ ½. Mêlez bien et passez au tamis serré. Deux scrupules de cette poudre contiennent deux grains d'opium. Il faut brasser la fiole avant de se servir de la poudre.

Usage.—Employée dans les mêmes cas que la précédente.

Dose.—Pour un adulte, 10 à 20 grains.

PULVIS CRETÆ COMPOSITUS, (Syn) *Pulvis Carbonatis Calcis Compositus.* (F) *Poudre de Craie Composée.* (A) *Compound Powder of Chalk.*

℞. L.—E.—D.—Craie Préparée, ℔ss. Cannelle, ℥ iv. Racine de Tormentille et Gomme Arabique, aa ℥ iij. Poivre Long, ʒ iv. Pulvérisez les substances séparément, mêlez-les et passez dans un tamis serré.

Propriétés.—Antacide, stomachique.

Usage.—Dans les acidités de l'estomac, les diarrhées qui accompagnent les fièvres adynamiques.

Dose.—5 à 30 grains, dans de l'eau ou du mucilage, toutes les 3 ou 4 heures, jusqu'à effet.

PULVIS CRETÆ COMPOSITUS CUM OPIO. (F) *Poudre de Craie Opiacée, Poudre de Craie et d'Opium.* (A) *Compound Powder of Chalk and Opium.*

℞.—L.—D.—Poudre de Craie Composée, ℥ vjss. Opium Pulvérisé, ℈ iv. Mêlez et passez au tamis fin.

Quarante grains de cette poudre contiennent 1 grain d'opium.

Propriétés.—Anodine, absorbante.

Usage.—Le même que le précédent, et dans la diarrhée des enfants, pendant la dentition.

Dose.—Pour un adulte, 10 à 20 grains toutes les 3 ou 4 heures, jusqu'à effet.

PULVIS CORNACHINI. (F) *Poudre Cornachine.* (A) *Earl Warwick's Powder.*

℞,—(Guibourt). Scammonée, Bitartrate de Potasse, Sur-antimoniate de Potasse, aa 1 partie.

Usage.—Employée dans les maladies de la peau.

Dose.—ʒ ss. à ʒ j.

PULVIS IPECACUANHÆ COMPOSITUS, (Syn) *Pulvis Ipecacuanhœ Cum Opio, Pulvis Ipecacuanhœ et Opii.* (F) *Poudre d'Ipécacuanha Composée, Poudre de Dover, Poudre d'Opium et d'Ipécacuanha Composée.* (A) *Powder of Ipecacuanha and Opium, Dover's Powder.*

℞.—E.-U. Ipécacuaha et Opium en poudre fine, aa ʒ j. Sulfate de Potasse, ℥ j, Triturez les poudres ensemble et passez les au tamis serré.

10 grains de cette poudre contiennent 1 grain d'opium.

Propriété.—Diaphorétique puissant. C'est un des meilleurs remèdes de ce genre.

Usage.—Dans les fièvres, la goutte, la dyssenterie, le diabète, le rhumatisme, la diarrhée, l'hydropisie, etc. Dans les dérangements d'intestins, on la combine avec de petites doses de calomel.

Dose.—5 à 20 grains en pilules ou en poudre ; on répète les doses selon le besoin. Il est bon de donner quelques tasses de tisanes chaudes afin de faciliter la transpiration.

POUDRE DE DOVER ALLEMANDE. (A) *German Dover's Powder.*

Cette poudre ne diffère de la précédente qu'en substituant le sucre de lait au Sulfate de Potasse.

PULVIS JALAPÆ COMPOSITUS. (F) *Poudre de Jalap Composée.* (A) *Compound Powder of Jalap.*

Propriétés.—Usage.—Voyez Jalapa.

Dose.— 30 à 60 grains.

PULVIS KINO CUM OPIO, (Syn) *Pulvis Kino Compositus.* (F) *Poudre de Kino Composée.* (A) *Compound Powder of Kino.*

℞.—Br. Poudre de Kino, ℥ iij. et ʒ vj. Opium en poudre, ℥ ¼. Poudre de Cannelle, ℥ j. Mêlez bien et passez au tamis serré.

Propriétés.—Usage.—Astringente. Employée dans les diarrhées, les hémorrhagies utérines et intestinales, la leucorrhée, etc.

Dose.—5 à 20 grains, dans un liquide aqueux.

PULVIS MAGNESIÆ COMPOSITUS. (F) *Poudre de Magnésie Composée.* (A) *Compound Powder of Magnesia.*

℞.—Magnésie, Sucre, aa parties égales. Mêlez et passez.

Usage.—Contre les brûlements d'estomac.

Dose.—ʒ ss. à ʒ j. On la prend sèche, ou dans un peu d'eau. Pour les enfants on la mêle à leur bouillie.

PULVIS OPII COMPOSITUS. (F) *Poudre d'Opium Composée.* (A) *Compound Powder of Opium.*

℞. Br.—Poudre d'Opium, ʒ iij. Poivre noir, ʒ iv. Gingembre, ʒ x. Carvi, ʒ xij. Gomme Adragante, ʒ j. Dix grains contiennent un grain d'Opium.

Dose.—2 à 5 grains. Dans les diarrhées, les douleurs nerveuses de l'estomac, etc.

PULVIS RHEI COMPOSITUS. (F) *Poudre de Rhubarbe Composée, Poudre de Gregory.* (A) *Compound Powder of Rhubarb, Gregory's Powder.*

℞. E.-U.—Poudre de Rhubarbe, ℥ iv. Magnésie, ℥ xij. Poudre de Gingembre, ℥ ij. Mêlez et passez au tamis serré.

Propriétés.—Usage.—Purgative et antacide. On l'emploie surtout dans les cas de dérangements de l'estomac accompagnés de vents et d'acidités, ainsi que dans la dyspepsie, les coliques des enfants, etc.

Dose.—Pour un adulte, ʒ ss, à ʒ j. Pour un enfant de 3 à 4 ans, 5 à 10 grains.

PULVIS SCAMMONII COMPOSITUS, (Syn) *Pulvis Catharticus,* (F) *Poudre de Scammonée Composée, Poudre Cathartique Composée.* (A) *Compound Powder of Scammony.*

℞. Br.—Scammonée, ℥ iv. Jalap, ℥ iij. Poudre de Gingembre, ℥ j. Mêlez les poudres et passez-les au tamis serré.

Propriétés.—Usage.—Purgative. Employée dans les cas d'hydropisie, contre les vers, etc.

Dose.—10 à 20 grains.

PULVIS STANNI. (F) *Poudre d'Etain.* (A) *Powder of Tin.*

Cette poudre est un anthelmintique qui agit mécaniquement.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. on la donne dans la melasse, plusieurs matins de suite; on peut augmenter graduellement jusqu'à ʒ iij. à ʒ iv. on donne ensuite un fort purgatif. Peu usité.

PULVIS STERNUTATORIUS. (F) *Poudre Sternutatoire.*

Les poudres sternutatoires se composent d'Asarum ou de poudre d'Aron avec quelques autres substances irritantes propres à déterminer l'éternuement. On les emploie comme le tabac en poudre dans les rhumes de cerveau.

PULVIS SENNÆ COMPOSITUS. (F) *Poudre de Séné Composée.* (A) *Compound Powder of Senna.*

Cette poudre est composée de Crême de Tartre, Séné, aa ℥ ij. Scammonée, ℥ ss. Gingembre, ʒ ij.

Propriétés.—Cathartique hydragogue.

Dose.—20 à 60 grains.

PULVIS TRAGACANTHÆ COMPOSITUS. (F) *Poudre de Gomme Adraganthe Composée.* (A) *Compound Powder of Tragacanth.*

℞. Br. Gomme Adraganthe en poudre, Gomme Arabique en poudre et amidon, aa ℥ j. Sucre en poudre. ℥ iij. Mêlez bien et passez au tamis.

Propriétés.—Usage.—Adoucissante. Employée dans les cas de toux agaçante, la fièvre hectique, etc.; combinée avec le nitre, dans la gonorrhée et la strangurie; combinée avec l'ipécacuanha, dans la dyssenterie. On l'emploie surtout pour faciliter le mélange des remèdes insolubles et pesants avec les liquides.

Dose.— ʒ ss. à ʒ iij. dans quelques tisanes adoucissantes.

PULVIS ex HELMINTHOCORTON COMPOSITUS, (F) *Poudre de Semencine Composée, Poudre Vermifuge sans Mercure.*

℞. (Guibourt) Poudre de Mousse de Corse et de Semen-Contra, aa 2 parties, Rhubarbe, 1 partie. Mêlez.

C'est un vermifuge à la dose d'un scrupule à un drachme.

PUMEX, (Syn) *Lapis Pumicis.* (F) *Pierre Ponce.* (A) *Pumice, Pumice Stone.*

La pierre ponce est un produit volcanique surnageant sur l'eau.

Qualités.—Cette pierre est spongieuse, criblée de pores et présente des fibres parallèles formant un tissu serré à cavités profondes et traversées par de minces filaments.

Propriétés.—Usage.—On emploie cette pierre, en poudre impalpable, pour nettoyer les dents, mais il serait dangereux d'en faire souvent usage, car l'émail en souffrirait. On s'en sert aussi pour faire disparaître les taches faites aux doigts par les fruits et les légumes.

Q

QUASSIA, (Syn) *Quassia Amara, Quassia Excelsa, Lignum Quassiæ, Picræna Excelsa.* (F) *Quassia, Quassia Amer, Bois Amer, Bois de Quassia, Bois de Surinam.* (A) *Quassia, Bitter Wood.*

Qualités.—Le commerce nous fournit le bois de la racine et des tiges ; Il est blanc, inodore, très léger, cylindrique, de 3 à 6 centimètres de diamètre, recouvert d'une écorce unie, mince, légère , blanchâtre, tachetée de gris, peu adhérente au bois ; l'écorce et le bois ont une amertune franche, très marquée, l'écorce plus que le bois et la racine plus que la tige. On trouve quelquefois dans le commerce un bois de quassia venant de la Jamaïque, en bûches beaucoup plus grosses. Il est produit par le *Simaruba excelsa* ; il est moins amer et moins estimé que le précédent.

Propriétés.—Usage.—Le quassia est un de nos meilleurs amers ; c'est un tonique très-énergique, totalement dépourvu d'astringence et d'âcreté. Il n'agit pas du tout comme excitant ; car, même à haute dose, il n'accélère pas la circulation et n'élève pas la chaleur animale, il fortifie les tissus, développe l'action du canal alimentaire, mais sans l'irriter et sans occasionner comme plusieurs autres amers, ni nausées ni évacuations alvines. On l'administre avec avantage dans tous les cas qui reclament l'emploi des fortifiants, et particulièrement dans la dyspepsie résultant de l'atonie des organes digestifs, dans certains cas de goutte, dans les catarrhes chroniques et les écoulements muqueux entretenus par la faiblesse des organes tels que les leucorrhées, les blennorrhées, les diarrhées sans inflammation. Il réussit aussi très bien dans quelques vomissements purement spasmodiques ; enfin en l'a vanté comme fébrifuge, mais il ne saurait remplacer efficacement le quinquina.

Dose.—Voyez infusion de Quassia.

Incompatibilités.—Acétate de plomb, nitrate d'argent.

QUASSIA SIMARUBA, (Syn) *Simaruba.* (F) *Simarouba.* (A) *Simaruba.*

Qualités.—Il paraît que c'est l'écorce de la racine qu'on nous envoie, elle est en morceaux longs de plusieurs pieds, roulée ou repliée sur elle même, très fibreuse, légère, blanchâtre très difficile à rompre et à pulvériser.

Propriétés.—Usage.—Le simarouba est employé comme le quassia ; leurs propriétés se ressemblent beaucoup. On le prescrit comme tonique, avec beaucoup d'avantage, dans les mêmes cas et principalement dans la dernière période de la dyssenterie, dans certaines diarrhées chroniques, dans la dyspepsie. On l'a aussi conseillé comme fébrifuge dans les fièvres intermittentes.

Dose.—De la poudre, 15 grains à ʒ j. 3 fois par jour. De l'infusion (écorce de simarouba, ʒ iij. eau bouilllante, Ojss. Infusez 3 ou 4 heures), un verre à vin, 3 fois par jour.

QUERCUS. (F) *Chêne.* (A) *Oak.* On emploie en médecine les espèces de chênes suivantes :

1o Le *Chêne blanc d'Europe* (L) *Quercus, Quercus Alba, Quercus Pedunculata.* (A) *White Oak.*

2° Le *Chêne Rouvre* ou *Chêne commun.* (L) *Quercus Robur.* (A) *Common European Oak.*

3o Le *Chêne Rouge.* (L) *Quercus Rubra.* (A) *Red Oak.*

4o Le *Chêne Noir, Chêne des Teinturiers, Quercitron.* (L) *Quercus Tinctoria.* (A) *Black Oak Bark.*

Partie usitée.—L'écorce (*Quercus Cortex*) et les *glands* (*Nuces Quercus.* (A) *Acorns*). On donne le nom de TAN à l'écorce pulvérisée.

Composition.—L'écorce de chêne est composée, suivant Braconnot, de tannin, d'acide gallique, de sucre liquide, de tannate de chaux, de magnésie et de potasse.

Propriétés.—Usage.—L'écorce de chêne (le Tan) est un astringent puissant qui a été employé, avec avantage, dans les diarrhées chroniques, et les hémorrhagies passives. On l'a même donnée comme fébrifuge, dans les fièvres intermittentes, dans le temps où l'on croyait que le quinquina devait ses propriétés au tannin.

On emploie la poudre de tan, à hautes doses, chez les malades quand la gangrène menace d'envahir un membre ; ce principe, bien entendu, ne s'applique pas à la gangrène sèche. On doit recouvrir de tan les parties mortifiées pour arrêter les progrès de la putréfaction.

C'est surtout à l'extérieur que l'on fait usage de cette écorce : 1° en injection dans les affections hémorrhoïdales, la leucorrhée, la chute du rectum et les cas qui requièrent les astringents.

2° en gargarismes dans l'inflammation de l'arrière bouche et l'allongement de la luette.

3° en bains, particulièrement chez les enfants, dans des cas qui requièrent un effet tonique et astringent et lorsque les malades ne peuvent prendre de remèdes à l'intérieur ; par exemple dans le choléra des enfants, le marasme, les scrofules, les diarrhées chroniques, les fièvres intermittentes.

On emploie les GLANDS DOUX ou AMERS sous forme de café, après qu'on les a torréfiés et moulus convenablement. Le CAFÉ DE GLANDS, dont le goût est assez agréable, et que l'on prépare comme le café ordinaire, est fort utile aux enfants atteints de diarrhées rebelles après le sevrage ; aux personnes qui souffrent souvent de digestions laborieuses et de diarrhées, et aux malades chez lesquels les fonctions digestives sont entravées par une phlegmasie chronique.

Enfin on emploie encore la JUSÉE, qui est un liquide qui se trouve dans les fosses des tanneurs ; il a été étudié par M. Barruel ; M. Vigla a reconnu son utilité dans la phthisie. On en prépare un extrait par évaporation au bain-marie des liquides filtrés.

Pour rendre ce médicament d'une administration facile et moins répugnante, M. Barruel a préparé avec cet extrait un sirop et des pilules renfermant chacune 2 grains d'extrait. Le sirop s'administre matin et soir, à la dose d'une cuillerée à café, et les pilules deux par jour. C'est dans la phthisie que ce traitement a été essayé jusqu'ici, ainsi que dans les cas d'affaiblissement général tenant aux scrofules et au rachitisme.

Dose.—Poudre de tan, ʒ ss. à ʒ j. 3 ou 4 fois par jour.—De la décoction à l'intérieur, (Voyez Dédoction de Chêne) ℥ ij. 3 ou 4 fois par jour.—En injection, ℥ ij. à ℥ iv, 2 ou 3 fois par jour.—Pour lotion ou gargarisme, une décoction forte.

QUINIA, (Syn) *Quininum, Quinina, Kininum, Kinium.* (F) *Quinine.* (A) *Quinine, Quinia.*

La quinine fut découverte par Pelletier et Caventou, dans l'écorce du quinquina jaune ; les autres espèces en fournissent aussi, mais en moindre quantité.

La quinine est le principe actif du quinquina. On l'obtient de la manière suivante: ℞.—Quinquina Jaune, ℔ij. Eau, Ox. Acide Chlorydrique, ℥ jss. Faites bouillir pendant une demi-heure environ dans une bassine de cuivre ; passez, exprimez, et réitérez deux fois la même opération. Les liqueurs étant réunies et refroidies, ajoutez-y par portion de la chaux éteinte et réduite en poudre fine, jusqu'à ce que le tout soit très-sensiblement alcalin, et qu'il se soit fait une sorte de coagulum de couleur lie-de-vin. Recueillez le dépôt sur des toiles, et quand il est bien égoutté, séché à l'étuve et réduit en poudre, mettez-le digérer à plusieurs reprises dans l'alcool à 90 degrés. Après avoir obtenu les solutés parfaitement clairs, à l'aide de la filtration, distillez-les presqu'à siccité: il en résultera un résidu brun, visqueux, cassant à froid, qui a l'aspect et la consistance d'une résine: c'est la QUININE BRUTE ; elle se ramollit à la chaleur des doigts, de manière à être réduite en pilules. Pour l'obtenir pure, traitez ce résidu à chaud par de l'eau acidulée et par une petite quantité de charbon animal, puis ajoutez dans la liqueur filtrée et froide, un léger excès d'ammoniaque. Le précipité blanc recueilli, lavé et séché, est la QUININE PURE.

La quinine pure est ordinairement sous forme d'une poudre amorphe, blanche, mais on peut l'obtenir cristallisée ; elle est inodore, très amère, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles; presqu'insoluble dans l'eau, inaltérable à l'air ; elle forme des sels avec les acides dont le plus important est le sulfate de quinine. (Voyez ce nom), et c'est ordinairement sous cette forme qu'on l'emploie, car à l'état de quinine brute ou purifiée, elle n'est à peu près jamais employée; ainsi, quand un médecin prescrit de la quinine, c'est toujours le sulfate qu'il entend.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du sulfate de quinine.

Dose.—La quinine brute, comme fébrifuge, se donne à la dose de 12 à 30 grains. Trousseau à souvent donné 2 grains à des enfants de 4 ans, dans des cas de fièvres intermittentes ; puis il en conseille l'usage, parce qu'étant aussi activement fébrifuge que le sulfate, elle est complètement insipide.

La quinine pure se donne à des doses un peu plus fortes que le sulfate.

QUINA AMORPHA, (Syn) *Quiniœ Sulphas Impurus.* (F) *Quinoidine, Chinioïdine.* (A) *Chinoidine, Amorphus Quinia, Precipitatod Extract of Bark, Impure Sulphate of Quinia.*

Matière résinoïde, brune, inodore, très-amère, neutralisant les acides, avec lesquels elle forme des sels visqueux, amers, incristallisables. Découverte dans les quinquinas par Sertuerner. Elle est formée des *extraits résidus* de la fabrication du sulfate de quinine, qui contiennent de la quinine et de la cinchonine altérées ; elle est parfaitement soluble dans l'alcool, l'éther et les acides.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Le Dr. Emlen et quelques autres l'ont trouvée aussi utile que le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes, mais à doses doubles de celui ci. Cette substance n'est pas employée en Canada.

QUINIÆ ACETAS. (F) *Acétate de Quinine.* (A) *Acetate of Quinia.*

℞.—Quinine pure, quantité voulue, Acide Acétique à 2° quantité suffisante. Faites dissoudre jusqu'à saturation, filtrez et évaporez. Ce sel cristallise facilement en aiguilles soyeuses; il est blanc, très-amer, peu soluble dans l'eau froide ; dissous dans un peu d'eau bouillante, il se prend en masse par le refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Incompatibilités,—Les mêmes que ceux du sulfate de quinine, mais bien inférieur en puissance. Peu employé.

QUINIÆ ANTIMONIAS. (F) *Antimoniate de Quinine.*—Ce sel a été recommandé par le Dr. Camera de Naples, comme un fébrifuge, applicable surtout aux cas de périodicité douteuse.

Dose.—2 à 3 grains, 3 ou 4 fois par jour.

QUINIÆ ARSENIAS. (F) *Arséniate de Quinine.* (A) *Arseniate of Quinia.*

Propriétés.—Tonique, antipériodique. Poison. Voyez Antidote.

Dose.—$\frac{3}{4}$ à $1\frac{1}{2}$ grain dans les 24 heures.

QUINIÆ ARSENIS. (F) *Arsénite de Quinine.* (A) *Arsenite of Quinia.*

On le prépare en faisant bouillir jusqu'à solution, 64 grains d'Acide Arsénieux et 32 grains de Carbonate de Potasse dans 4 onces d'eau Distillée, ajoutant ensuite assez d'eau pour avoir 4 onces de solution, puis mêlant 5 drachmes de cette solution avec ℈ij. de sulfate de quinine, préalablement dissous dans de l'eau distillée bouillante. L'arsénite se précipite sous forme d'un précipité blanc coagulé, lequel doit être lavé, filtré et séché.

Qualités.—C'est un sel blanc, non cristallisé, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'eau ; il a une saveur amère.

Usage.—Le Dr. Bingdon qui en donne la préparation, le conseille dans les maladies chroniques de la peau.

Dose.—$\frac{1}{3}$ de grain 2 fois par jour pour commencer, augmentant à 3 ou 4 fois.

QUINIÆ CITRAS. (F) *Citrate de Quinine.* (A) *Citrate of Quinia.*

Préparation.—La même que celle de la Quinine, excepté que l'on remplace l'acide acétique par de l'acide citrique.

Qualités.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la quinine.

QUINIÆ FERROCYANAS, (Syn) *Quiniæ Hydroferrocyanas,* (F) *Ferrocyanate de Quinine, Hydroferrocyanate de Quinine, Hydrocyanate Ferruré de Quinine, Prussiate de Quinine.* (A) *Ferrocyanate of Quinia, Hydrocyanoferrate of Quinia.*

Qualités.—C'est un sel jaune verdâtre qui cristallise en petites masses aiguillées ; il est à peine soluble dans l'eau ; il se dissout très-bien dans l'alcool ; il est efflorescent. Pour le préparer, on fait bouillir 100 parties de sulfate de quinine et 31 parties de protocyanure de fer et de potassium dissous dans 2500 parties d'eau distillée. Le sel de quinine vient nager à la surface du liquide. On a beaucoup vanté ce sel en Italie.

Propriétés.—Tonique fébrifuge et antispasmodique puissant.

Usage.—Dans les fiévres intermittentes, et dans les cas qui demandent l'emploi des toniques. Peu usité.

Dose.—2 à 8 grains dans les 24 heures et entre les paroxysmes, dans les fièvres intermittentes.

QUINIÆ IODIDUM, (Syn) *Quiniæ Hydriodas, Quiniæ Ioduretum, Iodidum Quiniæ.* (F) *Iodure de Quinine, Iodhydrate de Quinine, Hydriodate de Quinine.* (A) *Iodide of Quinia, Iodide of Sulphate of Quinia, Ioduret of Quinia.*

On l'obtient en précipitant une solution de sulfate de quinine par l'iodure de potassium.

Qualités.—Ce sel est cristallisé en prismes quadrangulaires, de couleur jaunâtre ; il est soluble dans l'alcool.

Propriétés.--Tonique puissant. Employé dans les maladies scrofuleuses et dans les maladies où l'iode et les toniques sont indiqués.

Dose.—$\frac{1}{2}$ à 1 grain 3 fois par jour.

IODURE D'IODHYDRATE DE QUININE. (A) *Iodide of Iodhydrate of Quinia.*

On prépare ce composé en versant, dans une dissolution acide de quinine, une solution d'iodure de fer contenant un léger excès d'iode ; il se forme un précipité marron, qui est traité par l'alcool bouillant. On filtre, et, par le refroidissement de l'alcool, l'iodure d'iodhydrate de quinine se dépose.

Il se présente sous forme de belles écailles d'une couleur verdâtre foncée, douées d'un reflet éclatant. Il est insoluble dans l'eau, et soluble dans l'alcool. Il jouit des propriétés de la quinine et de l'iode.

Propriétés.—Usage.—Tonique antipériodique. Employé dans les fièvres invétérées, chez les sujets scrofuleux, ainsi que dans les maladies où l'iode et les toniques sont indiqués.

Dose.—10 à 18 grains par jour, en 3 ou 4 doses.

QUINIÆ et FERRI IODIDI, (F) *Iodure de Fer et de Quinine.* (A) *Iodide of Iron and Quinia, Hydriodate of Iron and Quinia.*

Ce sel double s'obtient en versant une dissolution acide de quinine concentrée dans une dissolution d'iodure de fer; il se précipite de belles paillettes, ayant une faible couleur ambrée. Ce sel est difficile à obtenir pur; car, si vous le séparez du liquide au milieu duquel il s'est formé, il s'altère sous l'influence de l'oxygène de l'air, et il se transforme en un produit insoluble.

Usage.—Il est d'une grande efficacité dans la chlorose; aucune préparation de fer ne relève plus rapidement l'appétit des jeunes malades. Il a paru très avantageux dans la plupart des cas d'affections scrofuleuses. Cette préparation réussit très bien dans les fièvres intermittentes rebelles. Il s'attaque à la cause de l'intermittence, et rétablit les qualités primitives du sang (Bouchardat).

Dose.—1 à 2 grains, 2 ou 3 fois par jour.

QUINIÆ LACTAS. (F) *Lactate de Quinine.* (A) *Lactate of Quinia.*

On le prépare en saturant l'acide lactique par la Qninine, et, soumettant la solution à l'évaporation spontanée dans un vase plat, on finit par obtenir des groupes d'aiguilles soyeuses de lactate, qui sont plus aplaties que celles du sulfate. Le lactate ne cristallise pas aussi facilement que le sulfate.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Incompatibilités.—Les mêmes que ceux du sulfate de quinine, mais il a une action plus douce sur les voies digestives. Il est aussi plus soluble et moins amer que le sulfate, ce qui peut lui faire donner la préférence dans les cas de grande susceptibilité de l'estomac ou de trop grande répugnance.

QUINIÆ MURIAS. (F) *Muriate ou Chlorhydrate de Quinine.* (A) *Muriate of Quinine.*

℞. D.—Sulfate de Quinine, ℥j. (avoir-du-poids), Chlorure de Barium, 123 grains, Eau Distillée, Oij. Faites dissoudre le chlorure dans ℥ij. de l'eau et la quinine dans ce qui reste. Faites chauffer jusqu'à ébullition, mêlez les deux solutions, évaporez à moitié, filtrez, puis continuez l'évaporation au bain-marie jusqu'à ce que les cristaux commencent à paraitre, faites alors refroidir, puis séchez sur du papier à filtrer les cristaux qui se formeront par le refroidissement.

Qualités.—Sel blanc, très amer, cristallisé en petites aiguilles soyeuses; il est plus soluble que le sulfate.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du sulfate.

QUINIÆ NITRAS. (F) *Nitrate ou Azotate de Quinine.* (A) *Nitrate of Quinia.*

Préparation.—La même que celle de l'acétate, en remplaçant l'acide acétique par de l'acide nitrique dilué.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'acétate.

QUINIÆ PHOSPHAS. (F) *Phosphate de Quinine.* (A) *Phosphate of Quinia.*

On l'obtient directement par l'acide phosphorique et la quinine.

Qualités.—Blanc, soyeux, amer, peu soluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du sulfate, mais il est moins employé.

QUINIÆ ou QUINÆ SULPHAS, (Syn) *Quiniæ Disulphas.* (F) *Sulfate de Quinine, Sous-Sulfate de Quinine.* (A) *Sulfate of Quinia, Disulphate of Quinia, Sulphate of Quinine.*

Ce sel est un des principes actifs du quinquina et une des découvertes les plus précieuses de la chimie moderne, il est obtenu, par divers procédés, du quinquina jaune ou de la quinine déjà obtenue.

Qualités.—Blanc, soyeux, très-léger, amer, soluble dans l'alcool, dans 740 parties d'eau froide et dans 30 d'eau bouillante, insoluble dans l'éther sulfurique. On peut le rendre très-soluble dans l'eau froide par l'addition d'un peu d'acide sulfurique dilué. Il faut le conserver dans des vases bien bouchés et à l'abri de la lumière qui le colore en jaune ; calciné, il ne laisse aucun résidu ; à l'air, il s'effleurit et tombe en poussière en perdant 12 atomes d'eau ; quand on le fond, il en abandonne encore 2 atomes. Si le sulfate ne présente pas tous ces caractères, on peut être sûr qu'il est falsifié.

Propriétés.—Tonique névrosténique, fébrifuge et antipériodique puissant. A haute dose, il exerce une influence sédative sur l'ensemble du système nerveux et sur l'appareil circulatoire.

Effets Physiologiques.—Le sulfate de quinine, pris à la dose de quelques grains, répétée 2 ou 3 fois par jour, ne produit aucun effet remarquable, si ce n'est l'augmentation de l'appétit, du pouls, et des forces du système musculaire et nerveux ; ces résultats sont surtout remarqués dans l'état de débilité, car chez les sujets en santé, ils sont presqu'insensibles ; chez beaucoup de personnes après quelque temps de l'emploi, à petites doses, et même quelquefois dès le commencement, il survient des maux de tête, des dérangements d'estomac, de la constipation, et dans quelques cas, de la diarrhée.

A la dose de 20 à 40 grains dans ℥ iij. à ℥ iv. d'eau, pris par grande cuillérée, d'heure en heure, on remarque les effets suivants : au bout d'une heure ou deux, il se produit des vertiges, un léger trouble dans la tête, puis surviennent des bourdonnements d'oreilles, un peu d'étourdissement, quelques bluettes, de la sensibilité de la vue ; la figure s'anime, les joues se colorent, l'œil devient un peu vif, la peau est chaude, et le pouls prend un peu de dureté et un peu de fréquence :

Cette sorte de paroxysme dure à peu près 1 ou 2 heures après l'ingestion du remède, puis l'agitation s'apaise et le malade s'endort. Ces effets sont les accompagnements ordinaires et presque constants de l'action du sulfate de quinine, ils servent à constater le moment où il agit, et constituent la meilleure preuve de cette action. Aussi, dans les fièvres graves, il faut la production de ces troubles cérébraux pour être assuré de l'action de ce sel sur le système nerveux. Enfin leur durée sert à prouver que le sulfate de quinine agit pendant un temps assez long après qu'on a cessé l'administration.

A plus fortes doses et même à la dose précédente, on observe de plus, la dureté de l'ouïe, la surdité passagère, le trouble de la vue avec dilatation et immobilité des pupiles et quelquefois une amaurose incomplète qui ne dure ordinairement que quelques heures, mais qui peut se prolonger quelques jours, puis enfin le délire. Ces phénomènes ainsi que le mal de tête dont nous avons parlé plus haut, s'accroissent et diminuent en proportion des doses ; généralement aussi ils disparaissent d'eux-mêmes. Mais quand ils deviennent excessifs, on les combat par des applications d'eau froide ou par des sangsues.

Le délire qu'on a nommé *ivresse quinique* est un trouble analogue à celui que produit le vin. Le plus ordinairement c'est une sorte de révasserie calme, mais quelquefois c'est un délire agité, bruyant, avec signe d'excitation cérébrale et vasculaire. Cet accident fort rare, et nullement inquiétant malgré l'importance qu'on lui a donnée très à tort, cesse de lui-même au bout de quelques heures. Jamais il ne persiste ; des acides, et à la rigueur une saignée, l'arrêtent toujours.

Si la dose a été très forte, comme dans les cas d'empoisonnement ; hautes doses, de ℥ j. en deux jours, ou de ℥ vj. en dix jours comme cela s'est vu. Après quelques symptômes d'excitation, les sujets tombent dans la prostration la plus complète, ils ne se meuvent plus, sont pris comme d'une sorte de paralysie générale ; leur intelligence est conservée, mais ils ne voient plus, la pupille étant extrêmement dilatée et insensible à la lumière ; ils n'entendent plus, ils sentent à peine le contact des corps, ils ne distinguent plus les températures, le

pouls est très-petit, lent et presque nul; la respiration est courte, l'air ne pénètre que dans les grosses bronches, et la peau est froide et décolorée.

La vie peut se prolonger plusieurs jours dans cet état.

Si, à dose trop élevée, le sulfate de quinine peut déterminer des accidents mortels, quand elle est modérée, il n'est pas de médicament plus utile. Pour combattre les accidents qu'il peut causer, Giacomini a montré qu'on devait avoir recours aux alcooliques et aux opiacés.

Propriété.—Tonique antipériodique puissant.

Usage.—Les mêmes que ceux du quinquina, mais il a sur celui-ci l'avantage de pouvoir être administré à fortes doses sous un très-petit volume et d'être plus vite absorbé. C'est aujourd'hui le tonique le plus en usage dans la plupart des maladies qui demandent des toniques, et comme fébrifuge il a complètement déplacé le quinquina; mais comme antiseptique, ce dernier tient le premier rang, ainsi on n'emploie jamais le sulfate de quinine à l'extérieur, excepté quand il faut agir à l intérieur et qu'il est impossible de l'administrer par la bouche ou le rectum; on emploie alors la méthode endermique; M. Briquet recommande dans ce cas de déposer sur la plaie du vésicatoire le sulfate de quinine en dissolution, parce que sous cette forme, il a l'avantage de ne déterminer qu'un picotement très léger et peu d'irritation locale.

Il fait voir, au contraire, que si l'on dépose sur la surface dénudée ce même sel à l'état pulvérulant, il en résulte une cuisson vive, une douleur plus ou moins intense, et même si cette poudre est appliquée plusieurs jours de suite, elle peut agir comme caustique, et donner lieu à une eschare et par suite à une ulcération.

On a vanté le sulfate de quinine, à dose élevée, dans le traitement des fièvres typhoïdes et puerpérales; mais les résultats qu'on a obtenus ne sont ni assez beaux ni assez constants pour qu'on puisse adopter cette pratique comme méthode générale de traitement. Ce n'est que dans quelques cas exceptionnels qu'on pourra y avoir recours.

On l'a aussi préconisé avec beaucoup de persistance, à haute dose, contre le rhumatisme aigu. Voici les conclusions d'un travail de M. Monneret sur cet objet: "1° Le sulfate de quinine exerce une action locale sur l'élément douleur de la maladie désignée sous le nom de rhumatisme articulaire; 2° Cette action n'est ni constante ni durable; 3° L'emploi du sulfate de quinine ne prévient pas les complications qui peuvent survenir du côté du cœur et de son enveloppe; 4° Le sulfate de quinine n'est pas un antiphlogistique; 5° S'il a cette apparence, c'est par les troubles nerveux qu'il occasionne, et qui peuvent masquer, mais d'une manière très fugace, les phénomènes d'inflammation; 6° Il détermine un empoisonnement qui donne lieu à des phénomènes de trois ordres: phénomènes nerveux proprement dits troublant la sensibilité générale ou spéciale; état typhique; inflammation gastro-intestinale. Quoiqu'il en soit, plusieurs médecins, renonçant aux doses exagérées de ℈ij. à ʒ jss. qui avaient été indiquées dans le principe, se louent beaucoup de cet agent à la dose de ℈j. à ʒ ss. contre cette douloureuse affection. C'est une pratique que je recommande."

Le sulfate de quinine est contre indiqué dans la plupart des inflammations aiguës locales et dans l'embarras gastrique.

Dose.—Comme tonique 1 à 2 grains, 3 ou 4 fois par jour.

Dans les cas de névralgies, 4 à 5 grains, répétés jusqu'a ce que l'on ait donné 20 à 30 grains par jour; on continue ainsi plusieurs jours de suite.

Dans les fièvres, on donne 12 à 20 grains, pendant l'apyrexie, divisés en doses plus ou moins fortes, suivant la condition de l'estomac et la longueur de l apyrexie; dans les fièvres intermittentes et rémittentes malignes, la quantité peut être augmentée jusqu'à ʒ ss. et même ʒ ij. M. Maillot, en Afrique, a donné, avec succès, en quelques heures, 128 grains dans un cas de fièvres malignes. Mais il est nécessaire d'observer ici, d'après Bouchardat que le Sul-

fate de Quinine, à la dose de ℈ ij. à ʒ j. surtout quand il est administré à cette dose plusieurs jours de suite, peut déterminer la mort d'un homme.

En injections, 6 à 12 grains, toutes les 6 heures, dans ℥ ij. d'empois claire et quelques gouttes de laudanum.

Par la méthode endermique 6 à 12 grains. On l'applique aussi par frictions dans le but de l'introduire dans l'économie ; ces frictions sont faites sous les bras et sur la partie interne des cuisses, avec l'onguent suivant : Alcool, Sulfate de Quinine, aa quantité suffisante pour faire une solution saturée de quinine, Axonge, quantité suffisante.

On emploie quelque fois une solution de quinine contre les plaies indolentes.

Incompatibilités.—Alcalis et leurs carbonates ; Eau de chaux ; Sels de Baryte, de Chaux et de Plomb ; Nitrate d'Argent.

Préparations officinales.—Pilules de Quinine. Teinture de Quinine Composée. Vin de Quinine.

Remarque.—Le sulfate de quinine est généralement désigné par le nom seul de *quinine* ; ainsi, quand un médecin, dans une prescription, demande de la quinine, c'est le sulfate qu'il entend, parce que la quinine simple n'est à peu près jamais employée dans la pratique ; mais il n'en est pas de même des prescriptions des pharmacopés, car ces dernières désignent toujours la substance qu'elles veulent. Le muriate, le sulfate et l'acétate de quinine sont employés indifféremment.

QUINIÆ TANNAS. (F) *Tannate de Quinine.* (A) *Tannate of Quinia.*

Ce sel est moins désagréable au goût que le sulfate, et l'expérience a prouvé qu'il ne lui est pas inférieur en puissance.

Dose.—La même que celle du sulfate.

QUINIÆ TARTRAS, (F) *Tartrate de Quinine.* (A) *Tartrate of Quinia.*

On le prépare en saturant la quinine par l'acide tartrique ; il est peu soluble dans l'eau, un peu pl dans l'alcool.

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Les mêmes que ceux du sulfate. Peu employé.

QUINIÆ VALERIANAS. (F) *Valérianate de Quinine.* (A) *Valerianate of Quinia.*

℞.—D. Valérianate de Soude, 124 grains, Eau Distillée, Oj. Muriate de Quinine, ʒ vj. Faites dissoudre la soude dans ℥ ij. de l'eau et la quinine dans le reste ; faites chauffer jusqu'à 120°, mais pas plus, mêlez les deux solutions et laissez reposer 24 heures. Quand le valérianate sera cristallisé en masse soyeuse, pressez entre des feuilles de papier à filtrer, et faites sécher sans chaleur artificielle.

Qualités.—La forme cristalline du valérianate de quinine est variable ; elle est octaédrique ou hexaédrique ; il se présente aussi en masses soyeuses et assez légères. A part ce dernier cas, ces cristaux sont durs et assez pesants.

Le valérianate de quinine a une légère odeur d'acide valérianique, une saveur amère et franche qui rappelle celle du quinquina : il se dissout facilement dans l'eau à la température ordinaire. L'alcool le dissout beaucoup mieux, et l'huile d'olive le dissout aussi bien à l'aide d'une douce chaleur. Les acides minéraux et la plupart des acides organiques le décomposent.

Propriétés.—Tonique, antispasmodique.

Usage.—Dans les cas de débilité accompagnée de désordre nerveux.

Dose.—Gr. j. à iij. 3 ou 4 fois par jour.

R

RACAHOUT des ARABES. (Lat). *Amylum Querneum.*

Préparation alimentaire qui se compose de fécule de glands, de farine de riz, de poudre de Cacao torréfié et de sucre. Ce produit circule en flacon ou en petites boîtes.

RANUNCULUS. (F) *Renoncules* (A) *Crowfoot.*

Genre de plante de la famille des *renonculacées*, dont la plupart des espèces contiennent un principe âcre qui les rend très irritantes et dangereuses, telles sont : la *Renoncule âcre, Bouton d'or, Marguerite jaune,* (L) *Ranunculus acris,* (A) *Butter cups.*—La *Renoncule flammette, Petite Douve.* (L) *Ranunculus flammula.* (A) *Small Spearwort.*—La *Renoncule Scélérate.* (L) *Ranunculus Sceleratus.* (A) *Cursed Crowfoot,*—et la *Renoncule Petite Chélidoine, Petite Eclaire, Ficaire, Herbe aux Hémorrhoïdes.* (L) *Ranunculus ficaria, Chelidonium Minus.* (A) *Lesser Celandine, Pile Wort.*

Ces plantes sont toutes ou presque toutes indigènes ou naturalisées dans le pays.

Partie usitée.—Toute la plante, moins la racine.

Propriétés.—Usage.—La renoncule prise à l'intérieur est un poison violent. Voyez Antidote

Les effets des renoncules appliquées à l'extérieur paraissent purement locaux, et se réduisent à la rubéfaction et à la vésication. L'absence de phénomènes d'absorption les a fait quelque fois préférer aux cantharides, lorsqu'on craignait l'action de celles-ci sur la vessie ; mais l'application des feuilles de renoncules exige beaucoup de surveillance. On ne doit en appliquer qu'une petite quantité à la fois, sur une petite étendue, et l'enlever au bout de quelques heures, et même beaucoup plus tôt quand il s'agit d'une peau fine et délicate, et surtout de certaines régions.

Cette rapidité d'action recommande d'ailleurs la plante dans les cas qui exigent une action prompte, c'est à la campagne surtout qu'on a été à même de l'utiliser.

RATAFIA, (Syn) ALCOOLÉS SUCRÉS, LIQUEURS.—Nom d'une foule de liqueurs alcoolisées, sucrées et chargées des principes odorants ou sapides de plusieurs végétaux. On les prépare, ou par le mélange de sucs avec l'alcool, ou par l'infusion, ou la macération des substances dont on veut extraire les principes solubles.

Les ratafias sont souvent colorés artificiellement et de manière à imiter la couleur des substances qui leur servent de base, sans en avoir la saveur désagréable. C'est ainsi que l'on colore en vert la liqueur d'absinthe, faite avec l'alcoolat distillé de cette plante, en rose la liqueur de roses, en jaune celle de citrons, etc. etc.

La couleur jaune se communique à l'aide du safran que l'on a exposé à la vapeur de l'eau et fortement exprimé, afin de le priver de l'huile odorante qui altérerait le goût particulier de chaque liqueur.

La couleur rouge se donne avec la cochenille et l'alun, dont on fait varier les proportions suivant la nuance que l'on veut obtenir, depuis le rose tendre jusqu'au cramoisi foncé.

La couleur bleu se prépare en faisant dissoudre ℥ j. d'indigo fin dans ℥ v. d'acide sulfurique concentré, étendant la liqueur de 8 pintes d'eau, et y faisant bouillir pendant un quart d'heure un morceau de drap de molleton neuf, qui s'empare de la matière colorante. On lave le drap à l'eau froide pour en séparer l'acide, et on le fait bouillir dans une eau alcalisée avec ʒ ss. de carbonate de potasse. La couleur se sépare du drap et se divise dans la liqueur ; on la recueille en filtrant celle-ci au papier gris, et on obtient environ ʒ ijss. qui peuvent colorer en bleu très intense, Oij. d'alcool à 90°. La couleur verte résulte du mélange de partie égale

d'alcool bleu et d'alcool coloré en jaune par le safran exposé à la vapeur et exprimé. On peut également l'obtenir en filtrant au papier gris du suc vert d'épinards, faisant sécher le filtre et le traitant par de l'alcool rectifié qui dissout la chlorophylle ; mais cette couleur est plus altérable que la première.

RATAFIA D'ABSINTHE, (Syn) *Liqueur d'Absinthe.* (A) *Liquor of Wormwood.*

℞.—Absinthe, ℔ 4. Baies de genièvre. ℔ ½ Cannelle ℥ ij. Racine d'Angélique, ℥ ss. Eau-de-vie, 9 pintes. Macérez quinze jours et distillez au fort filet 6 pintes d'esprit ; recohobez, et distillez à feu plus modéré 5 pintes seulement d'alcoolat, qui doit marquer 82°. Alors prenez : Alcoolat d'Absinthe composé, Oiv. Eau, Oijss. Eau de fleurs d'Oranger, ℥ vss. Sucre blanc, ℔ijss. Faites fondre le sucre à froid dans l'eau ; ajoutez l'eau de fleurs d'oranger, battue avec un blanc d'œuf ; mêlez-y l'alcoolat, et faites chauffer le tout dans un bain-marie fermé, seulement jusqu'à ce que la main ne puis e plus tenir sur le couvercle ; laissez refroidir et filtrez.

Cette liqueur est incolore ; on peut la colorer en vert par le procédé indiqué plus haut.

Propriétés.—Usage.—Tonique excellent.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. 3 fois par jour au moment des repas.

RATAFIA d'ANGÉLIQUE ou LIQUEUR de CORIANDRE COMPOSÉE, (Syn) *Liqueur de Vespétro, Vespétro.* (A) *Liquor of Vespetro.*

℞. (Guibourt).—Brandy ou gin, 1 gallon, Fruits de Belle Angélique, ℥ j. Anis, Fenouil, aa ʒ ij. Coriandre, 4 onces, Citron (le jus) 4 ou 5. Sirop simple très épais, 3 chopines. Macérez huit jours, pressez et coulez avant d'ajouter le sirop, puis filtrez.

Propriétés.—Usage.—Tonique, stimulant, carminatif. Il facilite la digestion, calme les douleurs nerveuses de l'estomac.

Dose.—½ à 1 verre à vin avant ou après les repas.

On fait une autre liqueur cordiale, LIQUEUR DE MENTHE. (A) *Liquor or Cordial of Peppermint,* qui a les mêmes propriétés que celle du vespétro. Voici la recette : ℞.—Gin, Oviij. Essence de Menthe, ℥ j. Huile de clou, 20 gouttes. Sirop de sucre blanc ou brun, Oiij. Faites dissoudre l'huile dans un peu d'alcool ou de whisky, mêlez à l'essence et au gin, ajoutez le sirop et passez.

RATAFIA d'ANIS, (Syn) *Anisette, Liqueur d'Anis.* (A) *Liquor of Aniseed.*

℞.—(Guibourt). Anis, ℥ jss. Eau-de-Vie à 24°, Oiij. Eau pure, Oij. Sucre, au goût. Opérez comme ci-dessus.

On prépare de même le RATAFIA de GENIÈVRE.

Propriétés.—Usage.—Voyez Anis.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. 3 fois par jour au moment des repas.

RATAFIA ou LIQUEUR de CAFÉ DISTILLÉ, (Syn) *Crême de Café.* (A) *Liquor of Coffee, Cream of Coffee.*

℞.—(Guibourt) Café de Moka brûlé et moulu, ℔ij. Eau-de-vie à 50 °, Oxx. Faites macérer pendant 8 jours ; distillez au bain-marie 14 chopines de liqueur, que vous remettrez sur le marc pour en distiller de nouveau 12 chopines très-lentement ; alors prenez : Sucre, ℔v. Eau, Oviij. Faites fondre à froid, mêlez les deux liqueurs et filtrez.

Usage.—C'est une boisson de table très agréable.

Dose.—½ à 1 verre à vin au besoin.

RATAFIA de CASSIS. (Syn) LIQUEUR de CASSIS, (A) *Liquor of Black Currants.*

℞.—(Guibourt). Cassis, 6 ℔s. Eau-de-vie à 50 °, 18 chopines. Sucre, 3 ½ ℔s. Girofles concassés, ʒ j. Cannelle fine, ʒ ij. On écrase les cassis, on les introduit dans une cruche,

on y ajoute l'eau-de-vie, le sucre, les girofles et la cannelle. Après 15 jours de macération, on passe avec expression et on filtre à la chausse.

Remarque.—On prépare un *Vin de Cassis* avec 2 gallons de gadelles noires que l'on écrase et que l'on fait macérer dans 1½ gallon de vin de porte. Après 3 ou 4 semaines, on passe avec expression, on sucre et on filtre. Cette dernière liqueur est supposée plus astringente que la précédente. Employés comme astringent et tonique dans les diarrhées, la faiblesse d'estomac, etc.

Dose.—½ à 2 verres.

RATAFIA ou LIQUEUR de CEDRAT DISTILLÉ.

℞.—(Guibourt) Zestes de 12 Cédrats. Faites macérer dans 16 chopines d'alcool à 52° et distillez au bain-marie. Alors prenez 1 partie de cette teinture que vous mêlez avec 1 partie de sucre et une partie d'eau.

Ce qu'on nomme *Parfait-Amour* est du ratafia de cédrat, coloré en rouge avec de la cochenille. *Usage* et *dose.* Voyez Vespétro.

On prépare de même la *Citronelle* ou RATAFIA DE CITRON.

RATAFIA ou LIQUEUR de CERISES. (F) (A) *Cherry Liquor.*

Cerises de France ou Cerises à Grappes, écrasées avec leurs noyaux 8 ℔ Eau de vin à 56° Oviij. Faites macérer pendant un mois, passez avec expression ; ajoutez ; par chaque pinte de liqueur, 5½ onces de sucre et filtrez après la dissolution.—On fait de même les RATAFIAS OU LIQUEURS DE FRAMBOISES ET DE GADELLES. *Usage.*—*Dose.*—Voyez Vespétro.

RATAFIA OU LIQUEUR de NOYAUX.—℞. (Guibourt) Noyaux de Pêches, ou d'Abricot, (on emploie, avec autant d'avantage, les noyaux de cerises et ceux de prunes) ℥ v. Eau de vie, Oij. Sucre, ℥ vj. Cassez les noyaux, mettez-les, amandes et coques, dans un vaisseau avec de l'eau de vie, laissez macérer pendant un mois, passez ; ajoutez le sucre et filtrez après la solution.

L'*Huile de Noyaux* se fait en distillant l'alcoolat de noyaux ci-dessus, et le mêlant avec partie égale, au poids, de sirop incolore.

RATAFIA ou LIQUEUR de ZESTES d'ORANGES.

Zestes d'Oranges Douces récents, ℥ iv. Eau-de-Vie, Oviij. Faites macérer pendant 6 jours, passez et ajoutez Sucre blanc, ℔jss. Faites fondre à froid et filtrez.

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Les mêmes que ceux du Vespêtro.

RATAFIA ou LIQUEUR d'ÉCORCES d'ORANGES AMÈRES, (Syn) *Curaçao.*

℞.—Zestes secs et mondés d'Oranges Amères (dit *curaçao mondé*), ℔j. Girofles et Cannelle, aa ℨ ij. Eau-de-Vie, Oxx. Faites macérer pendant huit jours, passez et ajoutez ; Eau pure, ℔ij. Sucre, ℔v. Filtrez après la solution.

En ajoutant à cette liqueur de l'huile de genièvre et de la teinture de Sandal, de chaque, au goût, on a le *Curaçao Rouge.* (A) *Red Curaçao Cordial,*

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Les mêmes que ceux du Vespêtro.

RESINÆ (F) *Résines.* (A) *Resins.*—Nom donné à des produits qui découlent naturellement, ou par suite d'incisions faites à l'écorce ou aux fruits de beaucoup de végétaux. Les résines sont un mélange de divers espèces de principes immédiats. Ce sont, en général : 1° une ou plusieurs essences (Voyez ce mot), principe volatil sans décomposition ; 2° un mélange solide de principes cristallisables (appelés autrefois *sous-résine*), ordinairement acide et se combinant avec les bases (pour former des corps appelés jadis *résinates*) ; mais ce mélange dont la *colophane* représente un type, est formé généralement de deux acides appelés *silvique* et *pinique*, et, quelquefois, de plusieurs, (VOIR BAUMES et GOMMES RÉSINES). Les *résines* se distinguent en *résines liquides*, ou *térébenthines*, dans lesquelles abondent l'essence, telles que la *térébenthine de copahu*, les *térébenthines de Venise, du Canada*, etc. ; les *résines solides*

proprement dites, dont il existe un grand nombre d'espèces, sont des substances solides, cassantes, inodores, insipides ou âcres, un peu plus pesantes que l'eau, jaunâtres et plus ou moins transparentes ; elles sont toutes insolubles dans l'eau ; la plupart se dissolvent dans l'alcool, dans le jaune d'œuf, dans l'éther sulfurique, dans les huiles grasses et essentielles.-- La plupart des résines sont stimulantes, irritantes ou purgatives. Les RÉSINES de la pharmacopée des Etats-Unis constituent une classe particulière de préparations.

On les obtient en épuisant par l'alcool, les substances qui les fournissent et ajoutant de l'eau à la teinture afin de précipiter les matières résineuses.

Les résines diffèrent des extraits alcooliques, car ces derniers contiennent toutes les propriétés du remède que l'alcool peut extraire, tandis que les premières ne contiennent que la résine.

RESINA JALAPÆ, (Syn) *Extractum Jalapæ Resinosum*, *Jalapæ Resina.* (F, *Résine de Jalap.* (A) *Resin of Jalap.*

℞,—E.-U.—Poudre de Jalap, ℥ xvj. Alcool et Eau. aa quantité suffisante. Humectez le jalap avec quatre onces d'alcool ; tassez fortement dans un percolateur cylindrique, versez graduellement, sur le diaphragme supérieur, assez d'alcool pour avoir quatre chopines de liqueur, ou jusqu'à ce que cette liqueur, étant filtrée, ne trouble pas l'eau dans laquelle on la verse. Réduisez les quatre chopines de liquide à une chopine et demie en retirant l'alcool au moyen de la distillation. Mêlez ce résidu avec quatre chopines d'eau, retirez le précipité qui se forme, lavez-le avec de l'eau et faites sécher.

Qualités.—La résine ainsi obtenue consiste en deux parties, une dure et insoluble dans l'éther, l'autre molle et soluble dans ce menstrue. Elle est insoluble dans l'huile de térébenthine.

Propriétés.—Usage.—Voyez Jalapa.

Dose.—2 à 5 grains.

RESINA PODOPHYLLI, (Syn) *Podophylli Resina.* (F) *Résine de Podophylle*, *Podophylline.* (A) *Resin of Podophyllum*, *Podophyllin.*

℞. E.-U.—Podophylle en poudre fine, ℥ xvj. Alcool et Eau, quantité suffisante. Procédez absolument comme il a été dit à la résine de jalap.

Qualités.—Masse d'une couleur brun-clair, d'une saveur âcre et amère ; elle a un peu l'odeur de la racine ; elle consiste en deux résines, l'une soluble dans l'alcool et l'éther, l'autre soluble seulement dans l'alcool ; toutes deux insolubles dans l'huile de térébenthine.

Propriétés.—Usage.—Voyez Podophyllum.

Dose.—$\frac{1}{4}$ à 1 grain.

RESINA SCAMMONII, (Syn) *Scammoniæ Resina.* (F) *Résine de Scammonée.* (A) *Resin of Scammony.*

℞. E.-U.—Poudre de Scammonée, ℥ vj. Alcool et Eau, aa quantité suffisante. Faites digérer successivement la poudre dans plusieurs quantités d'alcool bouillant jusqu'à ce qu'elle soit épuisée. Mêlez les teintures et réduisez-les en consistance sirupeuse en retirant l'alcool au moyen de la distillation. Versez le résidu dans une chopine d'eau, séparez le précipité, lavez-le avec de l'eau et faites-le sécher à une douce chaleur.

Qualités.—Obtenue selon le procédé des E.-U., cette résine est d'une couleur brun-verdâtre et très-soluble dans l'alcool, l'éther et l'alcool dilué bouillant. Purifiée avec le charbon animal, elle est d'une couleur jaune brunâtre pâle, sans odeur ni saveur.

Propriétés.—Usage.—Voyez Scammonium.

Dose.—4 à 8 grains. Cette résine se donne toujours triturée avec quelque poudre adoucissante, ou en émulsion. Triturée avec du lait non écrémé, elle forme une belle émulsion qui diffère très-peu d'un lait riche.

Préparations officinales.— Confection de Scammonée. Mixture de Scammonée. Extrait de Coloquinte Composé.

RHAMNUS CATHARTICUS, (Syn) *Rhamnus Infectorius, Rhamnus Solutivus.* (F) *Nerprun Purgatif, Bourguépine.* (A) *Buckthorn, Purging Buckthorn.*

Arbrisseau Européen, de la famille des *rhamnées*; il croît aussi dans les E.-U., mais il est rare en Amérique.

Partie usitée.—Les fruits ou baies.

Qualités.—Baies de la grosseur d'un pois; mûres, elles sont remplies d'un suc d'un rouge violet foncé; leur odeur est faible et désagréable, leur saveur amère et nauséabonde.

Propriétés.—Usage.—Cathartique. On emploie ce remède dans les mêmes cas que le jalap et le séné, mais il cause beaucoup de douleurs et de nausées, à moins que le malade boive beaucoup.

Dose.—Des baies fraîches, 20 grains ou 25 à 30 baies. Des baies sèches, ʒ j. à ʒ ij.

Préparations officinales.—Sirop de Nerprum.

RHEUM, (Syn) *Rhabarbarum Verum.* (F) *Rhubarbe.* (A) *Rhubarb.*

Nom collectif de plusieurs racines employées en médecine, qui toutes appartiennent à la famille des polygonées.—La rhubarbe de Chine, de Perse ou des Indes (*Rheum Palmatum*) est en morceaux compactes, arrondis, d'un jaune sale extérieurement, leur cassure présente une marbrure formée de lignes serrées. Elle a une saveur amère, teint la salive en jaune orange, et croque fortement sous la dent. La rhubarbe de Moscovie (*Rheum palmatum*) est d'un jaune plus pur, d'une cassure moins compacte, marbrée de veines rouges et blanches irrégulières. C'est la plus estimée. Cette rhubarbe contient une sorte de résine volatile (*Rhéine, Rhabarbarin*), un principe amer, non cristallisable, et un autre appelé *Rhaponticine.* —La rhubarbe de France, (*Rheum compactum*), ou *Racine de Rhapontic*, se trouve dans le commerce sous deux formes différentes. Tantôt elle est très-grosse, d'une apparence ligneuse, gris rougeâtre à l'extérieur; sa cassure transversale est marbrée de stries rayonnantes rouges et blanches; sa saveur est très-astringente et mucilagineuse; elle ne croque pas sous la dent; elle colore la salive en jaune; son odeur plus désagréable que celle de la rhubarbe, peut être facilement distinguée; sa poudre a une teinte rougeâtre que n'a pas celle de la rhubarbe. Tantôt elle est en morceaux de 8 à 10 centimètres, moins ligneux, plus pâles que ceux de l'espèce précédente, et ressemblant à la vraie rhubarbe, dont ils diffèrent par leur cassure rayonnante et leur saveur astringente. Elle contient beaucoup plus de matière colorante que la vraie rhubarbe; mais ce principe est rougeâtre au lieu d'être jaune.

Qualité.—Odeur aromatique particulière, un peu nauséabonde, saveur un peu âcre, amère, astringente et aromatique, la meilleure rhubarbe est celle qui est pesante, qui croque sous la dent et colore la salive en jaune. Les racines qui n'ont pas ces propriétés ne doivent pas être employées. Le sel qui fait que la rhubarbe croque sous la dent est l'oxalate de chaux. La rhubarbe cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Purgative, tonique, astringente.

Usage.—Excellent toni-purgatif qui ne cause pas de coliques et ne fatigue ni l'estomac ni les intestins: il relève plutôt l'appétit et stimule toute l'économie. C'est le meilleur purgatif des jeunes enfants. A l'effet purgatif succède bientôt une constipation souvent opiniâtre. La rhubarbe n'est pas indiquée dans les maladies franchement inflammatoires; mais elle convient dans l'état adynamique, quand l'indication des évacuants se présente; dans les diarrhées atoniques et bilieuses; dans la dyssentérie épidémique, les dyspepsies apyrétiques. A faible dose, elle agit comme tonique et stomachique.

Autrefois on torréfiait la rhubarbe grossièrement pulvérisée, en la chauffant dans une bassine jusqu'à ce que la poudre eût acquis une couleur brune. On prétend qu'alors elle perd

ses propriétés purgatives, et qu'elle est purement stomachique ; c'est une excellente préparation pour les dysenteries et les diarhées chroniques, à la dose de 10 grains 2 fois par jour.

Dose.—Comme purgatif, 20 à 60 grains. Comme laxatif et stomachique, 5 à 10 grains. La *Rhubarbe Française ou Rhubarbe Rhapontique* se donne à des doses deux fois plus fortes.

Préparations officinales.—Extrait de Rhubarbe. Extrait fluide de Rhubarbe. Infusion de Rhubarbe. Teinture de Rhubarbe. Pilules de Rhubarbe composées. Poudre de Rhubarbe Composée. Sirop de Rhubarbe Aromatique. Vin de Rhubarbe. Teinture de Rhubarbe et de Séné.

Remarque.—Les feuilles de toutes les espèces de rhubarbe surtout celles de la rhubarbe rhapontique, que l'on cultive dans nos jardins, sont beaucoup employées pour faire des tartres des pouddings, etc., etc.

RHODODENDRON CRYSANTHUM, (Syn) *Rhododendron Chrysanthemum.* (F) *Rosage, Rosage Crysanthe, Rose de Sibérie, Rhododendron.* (A) *Rose-Bay, Mountain-Laure, Yellow-Flowered Rhododendron.*

Arbrisseau Européen de la famille des *éricacées* ; on le cultive dans les serres ou dans les appartements.

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Fraîches, ces feuilles ont une odeur faible qui ressemble à celle de la rhubarbe ; sèches elles sont inodores, d'une saveur austère, astringente et amère ; elles cèdent leurs vertus à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Stimulant, narcotique, diaphorétique ; à haute dose, il produit des vomissements, un effet purgatif et du délire.

Usage.—Dans le rhumatisme, la goutte, l'hydropisie, etc. On ne l'emploie pas dans ce pays.

Dose.—On prend la préparation suivante deux ou trois matins de suite : feuilles sèches, ʒ ij. Eau bouillante, ℥ x. Laissez infuser toute la nuit, ayant soin que l'eau soit toujours entretenue bouillante, mais sans bouillir, passez et prenez toute la quantité.

Remarque.—Le Rhododendron à grandes fleurs, Rosage Américain, (*Rhododendron Maximum.* (A) *Great-Laurel, American Rose-Bay*) a été employé dans les mêmes cas par les Indiens.

RHUS GLABRA, (Syn) *Rhus Elegans.* (F) *Sumac Glabre, Vinaigrier.* (A) *Sumach, Smooth-Sumach.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *anacardiacées.* Le fruit en grappes est très-acide.

Propriétés.—Astringent, réfrigérant.

Usage.—A l'intérieur, dans les maladies inflammatoires, les diarrhées, les hémorrhagies utérines et des poumons. En gargarisme pour les maux de gorge avec ulcération. L'infusion faite avec l'écorce interne de la racine, a été employée avec succès en gargarisme ou collutoire dans le mal de bouche qui accompagne la salivation mercurielle.

Dose.—Un à 2 verres à vin, d'une forte infusion, 3 fois par jour.

RHUS TOXICODENDRON. (Syn) *Toxicodendron.* (F) *Sumac Vénéneux, Herbe à la Puce, Sumac à la galle* (A) *Poison Oak, Poison Ivy,*

Arbrisseau indigène de la famille des *anacardiacées.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Inodore, saveur un peu âcre ; il cède ses proprietés à l'eau.

Propriétés.—Stimulant, narcotique. Poison âcre, Voyez antidote.

Usage.—Dans les affections cutanées, la consomption, l'hydropisie et quelquefois dans la paralysie.

Dose.—$\frac{1}{2}$ à 4 grains, 2 ou 3 fois par jour. On peut donner une tasse d'une forte infusion

sans danger. En France on a même administré ce remède à la dose de 15 à 25 grains, 2 ou 3 fois par jour, et le Dr. Dufresnoy en a fait prendre jusqu'à une once sans beaucoup d'effet, mais cela dépend probablement de ce que le principe actif étant volatil, l'extrait est plus faible que la poudre.

Remarque.—Cette espèce de même que la précédente, contient un suc blanchâtre, très âcre, vénéneux d'une extrême subtibilité. Les émanations qui s'échappent de ces plantes occasionnent souvent des accidents assez graves. Il suffit souvent de s'exposer seulement un instant à ces émanations, même sans toucher la plante, pour se voir au bout de 48 heures la figure, les mains et souvent tout le corps, couvert de petites ampoules ou pustules, accompagnées d'une inflammation de la peau, considérable et très douloureuse. On dit que c'est au soleil et au milieu de l'été que ces émanations sont le plus à craindre.

RIBES NIGRUM, (Syn) *Ribes Olidum, Ribesia Nigrum, Grossularia Nigra.* (F) *Gadellier Noir, Cassis.* (A) *Black Currant.*

Plante Européenne, de la famille des *grossulariées*; on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—Les fruits et quelquefois les feuilles.

Propriétés.—Usage.—Diurétique, tonique. On emploie l'infusion tant des fruits que des feuilles, en gargarisme, dans les maux de gorge, la faiblesse d'estomac. Pour les autres propriétés, Voyez Vin de Cassis et Ratafia de Cassis.

ROBINIA PSEUDO-ACACIA, (Syn) *Pseudo-Acacia Odorata.* (F) *Robinier, Robinier Faux Acacia, Acacia.* (A) *Locust Tree, Black Locust, False Acacia.*

Arbre indigène, de la famille des *légumineuses.*

Partie usitée.—L'écorce de la racine.

Propriétés.—Usage.—On croit que cette écorce est tonique et, à haute dose, purgative et émétique. On rapporte que 3 enfants en ayant mangé éprouvèrent les symtômes d'un véritable empoisonnement, assez semblables à ceux produits par une trop forte dose de belladone; ces enfants revinrent cependant à la santé, et l'un deux qui, lors de l'accident, souffrait des fièvres intermitentes, n'en ressentit plus les atteintes.

Dose.—Elle n'est pas encore déterminée.

ROSA CANINA, (Syn) *Rosa Sylvestris, Cynorrhodon.* (F) *Eglantier Odorant. Roses des Chiens, Rosier à odeur de Reinette.* (A) *Sweet Brier, Dog-Rose, Eglantine.*

Arbrisseau Européen, naturalisé dans le pays, il appartient à la famille des *rosacées.*

Partie usitée.—Les fruits appelés *Cynorrhodons,* (A) *Hips.*

Qualités.—Ce fruit se compose du calice persistant, charnu et succulant, qui renferme, dans son intérieur, de petits nucules secs, mêlés de poils et de débris de pistils; c'est la partie charnue du calice qui est employée.

Propriétés.—Usage.—Voyez Confection de rose.

ROSA CENTIFOLIA, (Syn) *Rosa Damascena, Rosa Pallida.* (F) *Rose Pâle, Rose à cent feuillés, Rhodon.* (A) *Pale Rose.*

Le rosier est une plante de la famille des *rosacées.*

Partie usitée.—Les pétales.

Propriétés.—Usage.—Laxative. Les roses pâles sont employées pour leur parfum. On en fait l'eau distillée et un sirop laxatif. Elles ne sont pas astringentes; il n'y a que les roses de Provins qui possèdent cette propriété.

Préparations officinales.—Eau de Roses, Huile de Roses, Sirop de Roses.

ROSA GALLICA, (Syn) *Rosa Rubra.* (F) *Rose de Provins, Rose Rouge.* (A) *Red Rose.*

Ces roses sont moins odoriférantes que les roses pâles, ont une saveur un peu amère ; elles cèdent leurs propriétés à l'eau bouillante.

Propriétés.—Astringentes et toniques.

Usage.—On les emploie en infusion dans les leucorrhées, les pertes, etc. et pour servir de véhicule à des astringents plus puissants.

Dose.—De l'infusion suivante, un verre à vin 3 ou 4 fois par jour : ℞.—Feuilles de rose une grande poignée, eau bouillante, ℥ viij. Infusez 12 heures, passez avec expression, mettez dans une bouteille de vin et sucrez au goût.

Préparations officinales.—Voyez la précédente.

ROSMARINUS, (Syn) *Rosmarinus Officinalis, Rosmarinus Latifolius, Rosmarinus Hortensis.* (F) *Romarin, Vieux Garçon, Rose Marine.* (A) *Rosemary.*

Plante Européenne, de la famille des *labiées* ; on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—Les sommités fleuries.

Qualités.—Odoriférant, saveur chaude, amère, aromatique, qui dépend d'une huile essentielle qui est combinée avec du camphre ; il cède ses propriétés en partie à l'eau et entièrement à l'alcool.

Propriétés.—Tonique, stimulant, emménagogue, résolutif.

Usage.—Dans les maux de tête nerveux, la chlorose, etc. Peu usité aujourd'hui. Sa poudre mêlée aux poudres sternutatoires leur donne une odeur agréable.

Dose.—20 à 30 grains. De l'infusion, quantité voulue.

Préparations officinales.—Oleum Rosmarini. Spiritus Rosmarini.

ROTTLERA TINCTORIA. (A) *Kameela.* Le nom Indien est *Kamala ou Kamela.* arbre originaire de l'Indoustan et des Indes Orientales ; il appartient à la famille des *euphorbiacées.*

Partie usitée.—La poudre qni adhère aux capsules.

Qualités.—Le Kamela du commerce est sous la forme d'une poudre d'un rouge brunâtre ; il a peu d'odeur, de saveur, mais il produit une sensation d'âcreté dans la bouche et il croque sous la dent ; il est très-inflammable, insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau bouillante, mais il se dissout dans les solutions alcalines.

Propriétés.—*Usage.*—Le Kamela est un purgatif actif et un ténifuge préféré au cousso. Le Dr. Mackinnon, assure avoir employé ce remède dans 50 cas de ver solitaire et d'avoir réussi dans 48 à tuer et à expulser le ténia.

Dose.—Le remède se donne à la dose d'un à trois drachmes (à cette dernière dose, il agit quelquefois avec beaucoup de violence) dans un mucilage, du sirop ou de l'eau. Le ver est ordinairement expulsé mort à la troisième ou quatrième selle. Si le remède n'opère pas, on donne une seconde dose au bout de quatre heures, ou on administre, 2 ou 3 heures après une dose d'huile de castor.

A l'extérieur, on emploie le kamela, en onguent, dans diverses maladies de la peau, particulièrement contre les dartres.

On donne la teinture (kamela, ℥ vj. Alcool, Oj.) à la dose de ʒ j. à ʒ iv.

RUBIA TINCTORUM, (Syn) *Rubia Peregrina, Rubia Sylvestris, Rubia Major.* (F) *Garance, Garance des Teinturiers.* (A) *Madder, Dyer's Madder.*

Plante du Levant et du Sud de l'Europe ; elle appartient à la famille des *rubiacées.*

Partie usitée.—La racine, (*Rubia, Rubiæ-Radix*).

Qualités.—Racine de la grosseur d'une plume d'oie ; elle a un épiderme rougeâtre qui recouvre une écorce d'un rouge brun foncé ; sa saveur est styptique et amère, son odeur à peu près nulle ; elle cède ses propriétés à l'eau, à l'alcool et aux huiles essentielles.

Propriétés.—Emménagogue, tonique, stimulante, diurétique, détersive, désobstruante.

Usage.—Dans l'aménorrhé, l'hydropisie, la jaunisse, les obstructions viscérales, l'atrophie des enfants, les règles douloureuses, la dyssenterie, les flux muqueux, le scorbut, etc. On l'employait autrefois dans toutes ces maladies, mais on ne s'en sert plus guère aujourd'hui.

Dose.—30 grains, 2 ou 3 fois par jour. De l'infusion, (racine ʒ ijss. Eau, Oij.), quantité voulue.

RUBUS CANADENSIS, (Syn) *Rubus Cæsius*, *Rubus Trivialis.* (F) *Ronce du Canada.* (A) *Low Blackberry*, *Dewberry.*

Plante indigène bien connue, de la famille des *rosacées.*

Partie usitée.—La racine et les fruits (*Catherinettes*, *Mûrettes*).

Qualités.—Cette racine est inodore, amère et astringente ; elle contient beaucoup de tannin ; ses propriétés résident surtout dans l'écorce et elle les cède à l'eau bouillante et à l'alcool dilué.

Propriétés.—Tonique, astringente.

Usage.—Dans les diarrhées qui viennent de faiblesse, dans le choléra des enfants, la dyssenterie chronique, etc., et enfin dans tous les cas qui demandent l'emploi des astringents.

Dose.—De la poudre, 20 à 38 grains. De la décoction (racine ℥ j. eau, Ojss. réduite à Oj.) un verre à vin, 3 ou 4 fois par jour.

Remarque.—Il est probable que les racines des autres espèces de *Ronces*, comme celle des framboisiers, des mûriers, etc., ont les mêmes propriétés que les deux précédentes, mais elles ne sont pas officinales. Leurs fruits sont généralement rafraîchissants et très agréables. Voyez les sirops et les liqueurs faits avec ces fruits.

RUBUS VILLOSUS, (Syn) *Rubus Fructiosus.* (F) *Mûrier*, *Ronces Mûres.* (A) *Blackberry.*

Plante indigène de la famille des *rosacées*,

Partie usitée.—La racine et les fruits, (*Mûres*, (A) *Blackberries*).

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Voyez Rubus Canadensis.

RUMEX, (F) *Patience.* (A) *Yellow Dock.*

La racine de patience est fournie par divers *rumex* particulièrement le *Rumex Patientia*, (F) *Patience.* (A) *Patience.*—Le *Rumex Aquaticus*, (Syn) *Rumex Britanicus.* (F) *Patience d'Eau*, *Rumex Britanique.* (A) *Water Dock*, *British Water Dock.*—Le *Rumex Crispus* (F) *Patience*, *Rumex Crépu.* (A) *Yellow Dock.*—Puis enfin le *Rumex Sanguineus.* (F) *Patience Rouge.* (A) *Red Veined Dock.*

Plante indigène de la famille des *poligonées.*

Qualités.—Racine longue, fibreuse, brunâtre à l'extérieur, jaunâtre à l'intérieur, d'une odeur un peu forte, d'une saveur âcre et amère ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool mais une trop longue coction les lui fait perdre.

Propriétés.—Tonique, diaphorétique, dépurative ; la racine de patience réunit, comme la rhubarbe, les deux propriétés astringente et purgative.

Usage.—Dans les affections cutanées, surtout la gale. C'est un dépuratif qui jouit d'une réputation populaire peut-être méritée ; mais une propriété beaucoup plus constante, et qui la rend précieuse dans ces cas, c'est d'entretenir la liberté des intestins en purgeant doucement.

Toutes les espèces de *patiences* jouissent des mêmes propriétés.

Dose.—De la décoction, (racine sèche, ℥ j. Eau, Oj.) un verre à bière, 3 fois par jour, La tisane appelée COURVALLINE se prépare de la manière suivante. C'est un excellent dépuratif : Racine de patience, ℥ ss. de salsepareille, ℥ ij. de chiendent et de dent-de-lion aa ℥ ss. Eau, Oij., réduite à Ojss. Sel d'epsom ℥ j. un verre à vin 2 ou 3 fois par jour.

Remarque.—D'après plusieurs auteurs, le Sang de Dragon et la Patience rouge ne sont

qu'une même plante, mais la Flore Canadienne en fait deux plantes distinctes. Voyez Sanguinaria.

RUTA, (Syn) *Ruta Graveolens, Ruta Hortensis.* (F) *Rue, Rue des Jardins, Herbe de Grâce, Rue Odorante.* (A) *Rue, Common Rue.*

Plante Européenne, de la famille des *rutacées* ; on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée —Les feuilles ; la plante entière jouit de propriétés semblables.

Qualités.—Odeur forte, désagréable, saveur amère, piquante ; ces feuilles sont assez âcres pour être vésicantes étant appliquées sur la peau.

Propriétés.—Tonique, stimulante, antispasmodique, vermifuge, emménagogue. Poison narcotique. Voyez Antidote.

Usage.—Dans l'hystérie, l'aménorrhée, la chlorose, les vers, les coliques venteuses, les hémorrhagies utérines, etc., mais surtout pour rétablir les règles. La rue est une plante fort active qui demande beaucoup de prudence dans son administration ; c'est un stimulant général très énergique qui paraît exercer une influence particulière sur l'utérus et qui peut souvent causer de graves accidents ; elle a des propriétés abortives très prononcées. Plusieurs observations recueillies par M. le Dr. Hélie, confirment les propriétés abortives de la rue, indépendamment de toute disposition à l'avortement.

On emploie une forte infusion de rue en lavement dans les convulsions des enfants.

Dose.—15 à 30 grains, en poudre, ou mieux en infusion 2 ou 3 fois par jour.

S

SABADILLA. (F) *Cévadille.* (A) *Cevadilla.* Ce sont les semences du *Veratrum Sabadilla*, plante qui croît au Mexique ; ces graines sont aussi attribuées à l'*Hélonias Officinalis* et à l'*Asagræa Officinalis.*

Qualités.—Ces fruits sont des capsules allongées, réunies par trois dans une même fleur, minces, rougeâtres, renfermant chacune deux ou trois graines oblongues, noirâtres, anguleuses et tronquées à leur sommet. La cévadille doit son extrême âcreté à la vératrine qu'elle contient.

Propriétés.—Excitantes, anthelmintiques. C'est un émeto-cathartique drastique et un Poison âcre. Voyez antidote.

Usage.—Rarement employées à l'intérieur ; elles ont été recommandées par Turnbull dans les affections rhumatismales et névralgiques, et on les a quelquefois employées dans quelques affections nerveuses, contre le ténia et dans le traitement de la rage. Leur emploi demande beaucoup de précautions. Appliquées à l'extérieur, elles sont très irritantes et corrosives. Elles entrent dans la *poudre* des *capucins* (*Pulvis Capucinorum*) qui est usitée pour faire périr les poux.

Dose.—De l'extrait, gr. $\frac{1}{6}$. De la poudre, 2 à 6 grains. La teinture est employée à l'extérieur.

SABBATIA ANGULARIS, (Syn) *Chironia Angularis.* (F) *Sabbatie, Sabbatie Anguleuse.* (A) *Sabbatia, American Centaury, Angular Stemmed Star-Flower.*

Plante indigène annuelle, de la famille des *gentianées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Saveur amère sans astringence ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—*Usage.*—Tonique. Employée dans les fièvres intermittentes et rémittentes, dans la dyspepsie, la faiblesse, etc..

Dose.—De l'infusion (sabbatie ℥ j. Eau, Oj.) un verre à vin 2 ou 3 fois par jour. De la poudre, ʒ ss. à ʒ j. L'extrait et la teinture sont aussi employés.

SABINA. (F) *Sabine.* (A) *Savine.*—On nomme ainsi les sommités fleuries du Sabinier (*Juniperus Sabina*, (A) *Common or Barren Savin*), arbrisseau conifère dont on distingue deux variétés: la petite sabine dont les feuilles ressemblent à celles du Tamarin, et la grande Sabine qui a ses feuilles comme celles du cyprès. Cet arbrisseau croît au Levant.

La *sabine* est un violent emménagogue qui a donné lieu à un grand nombre d'empoisonnements lorsqu'on a voulu l'employer comme abortif. Elle a été préconisée dans l'atonie de l'utérus, dans les métrorrhagies rebelles.

Composition.—Huile volatile, résine, acide gallique, chlorophylle, extractif, lignin, sels de chaux.

Qualités.—Odeur forte, désagréable, saveur chaude, âcre, amère ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Stimulante, emménagogue, diaphorétique, anthelmintique, escharotique. A haute dose, poison. Voyez Antidote.

A l'extérieur, on l'emploie, en onguent, pour entretenir la suppuration des vésicatoires, des cautères, etc. L'infusion, la poudre et le jus exprimé de cette plante sont quelquefois appliqués sur les verrues, les ulcères indolents ou gangréneux, la teigne, etc.

Dose.—5 à 10 grains 3 ou 4 fois par jour.

Préparations Officinales.—Huile de Sabine. Onguent de Sabine.

SACCHARURES.—Béral nomme ainsi des médicaments qu'on obtient en versant une teinture alcoolique ou éthérée sur du sucre blanc cassé en morceaux, exposant le mélange à l'air libre ou à la chaleur d'une étuve, pour le dépouiller d'alcool ou d'éther, et le réduisant au bout de vingt-quatre heures en poudre grossière.

SACCHARUM. (F) *Sucre.* (A) *Sugar.* On donne le nom de *sucre* à des corps d'une saveur douce et sucrée, facilement solubles dans l'eau, et qui se transforment, sous l'influence du ferment, en acide carbonique et en alcool. Il existe trois espèces principales de sucre: 1° celui de canne; 2° celui de fécule; 3° le sucre d'inuline.

Les sucres sont assez nourrissants, mais ils ne peuvent longtemps suppléer à une nourriture azotée; ils passent pour échauffants, mais c'est un préjugé.

Le sucre n'est pas bon pour les personnes bilieuses, hypochondriaque et dyspeptique.

SACCHARUM LACTIS. (F) *Sucre de Lait, Lactine.* (A) *Sugar of Milk, Lactin.*

Il s'obtient en évaporant du petit-lait en consistance sirupeuse et abandonnant le produit pendant plusieurs semaines à la cristallisation. Lorsqu'il est purifié, il cristallise sous forme de prismes à quatre pans, terminés par des pyramides à quatre faces.

Qualité.—Il croque sous la dent ; il a une saveur sucrée et en même temps arénacée. Il se dissout dans l'eau avec beaucoup de lenteur ; il exige pour cela 3 parties d'eau bouillante, et à peu près le double d'eau froide. Il est peu soluble dans l'alcool, et d'autant moins que celui-ci contient moins d'eau ; il est insoluble dans l'éther.

Composition.—Sucre anhydre, $C_{12}H_{11}O_{11}$. Sucre Cristallisé, $C_{12}H_{11}O_{11}+HO$.

Propriétés.—*Usage.*—Le sucre de lait passe pour être adoucissant et analeptique. Le Dr. Turnbull, d'Angleterre, l'emploie, comme article de diète, dans la consomption et autres maladies de poitrine. Le Dr. Rushenburger l'a donné, avec beaucoup de succès, comme nourriture, dans un cas de grande irritabilité de l'estomac dû à une ménorrhagie avec perte excessive.

Dose.—En substance ou en tisane, quantité voulue.

SACCULUS. (F) *Sachet, Epithême.* (A) *Satchel.*—Les sachets ne sont autre chose

que de petits sacs de mousseline ou de soie, remplis de poudres ou d'espèces grossièrement pulvérisées. Ces *sachets* sont appliqués sur différentes parties du corps, mais on ne les emploie plus guère que comme parfums.

SAGAPENUM, (F) *Sagapénum, Gomme Séraphique.* (A) *Sagapenum.*

On croit que cette gomme-résine est produite par le *Ferula persica*, de la famille des *ombellifères*, mais c'est douteux. Elle ressemble par son odeur et sa saveur à l'assafœtida, mais elle ne se colore pas en rouge comme elle.

Qualités —Le sagapenum nous arrive ordinairement en masse, très raremant en larmes; il est demi-transparent, mou, mêlé d'impuretés ; il se dissout en partie dans l'eau et dans l'alcool pur et entièrement dans l'alcool dilué ; sa saveur est chaude, nauséabonde et amère, son odeur ressemble à celle de l'assafœtida, sans être aussi désagréable.

Propriétés.— Usage.— Voyez Assafœtida et Galbanum. Le sagapenum est cependant inférieur à l'assafœtida et supérieur au galbanum.

Dose.—10 à 30 grains en pilules, 2 ou 3 fois par jour.

SAGO, (Syn) *Amylum Palmaceum.* (F) *Sagou.* (A) *Sago.*

Le sagou est une fécule qu'on retire de plusieurs espèces de palmiers ; il nous vient des Iles Moluques. Cette fécule est sous forme de petits grains ronds, blanchâtres et très-durs. Ces grains gonflés par l'eau bouillante deviennent transparents et conservent leur forme arrondie.

Propriétés.— Usage.—Le sagou est une nourriture adoucissante et très digestive, recherchée pour les malades et les petits enfants. Pour la manière de le préparer, voyez sagou, au chapitre de la diète.

SALEP, (Syn) *Salap. Salop, Sahlep, Salab.*

Le salep est une fécule fournie par les racines tuberculeuses de plusieurs espèces d'orchis, genre de plante de la famille des *orchidées.* Il est en morceaux ovales, jaune blanc, durs, un peu salés ; ils sont enfilés en forme de chapelet. Pour le réduire en poudre, on le pile dans un mortier, après l'avoir fait tremper 12 heures dans l'eau froide et l'avoir bien essuyé avec un linge rude.

Propriétés.— Usage.— Les mêmes que ceux du tapioca et du sagou. Pour la préparation, voyez Salep, au chapitre de la diète.

SALIX, (Syn) *Salix Fragillis, Salicis Cortex.* (F) *Ecorces de Saule.* (A) *Willow-Barks.*

Les écorces de différentes espèces de saules, arbres de la famille des *salicinées*, ont été employées en médecine ; on les administrait sous forme de poudre, de décoction ou d'extrait ; mais on n'ordonne plus actuellement que la *salicine.*

Composition.—L'écorce de Saule Blanc (*Salix Alba*) contient, un principe immédiat appelé *Salicine.*

Qualités.—Odeur un peu aromatique, saveur amère et astringente. Le principe actif est l'alcaloïde appelé *salicine.*

Propriétés.—Tonique, astringent, fébrifuge.

Usage.—Dans les fièvres intermittentes et rémittentes, la faiblesse du canal intestinal, les convalescences, la consomption, etc.

Dose.— De la poudre, ℈j. à ʒj. par jour ou dans l'intervalle des paroxysmes, divisée en petites doses de 2 à 8 grains. De la décoction (Ecorce de Saule ℥ ij. Eau, Oij. réduites à Oj.), ℥ jss. au besoin.

Incompatibilités.— Les carbonates alcalins, la solution de colle de poisson, l'eau de chaux, le sulfate de fer.

SALICINA, (Syn) *Salicinum.* (F) *Salicine.* (A) *Salicine.*

La salicine est un principe blanc, cristallisable, découvert dans l'écorce du saule blanc (Salix Alba), par Leroux et Fontana qui l'avaient pris pour un alcaloïde. Elle a été trouvée aussi dans l'écorce de quelques peupliers, par Braconnot.

Composition.—$C^{26}H^{18}O^{14}$. (Nysten).

Qualités.—La salicine pure se présente en aiguilles fines aplaties ; elle est blanche, inodore, soluble dans l'eau ou l'alcool bouillant, et dans 20 parties d'eau froide ; sa saveur est amère et rappelle celle du saule.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez salix.

Dose.—Dans les fièvres intermittentes, 4 à 6 grains, toutes les 3 ou 4 heures. Dans les autres cas, 1 à 3 grains, 3 ou 4 fois par jour.

Remarque.—Il ne faut jamais donner la salicine dans un looch ou dans une émulsion, car elle serait immédiatement tranformée en deux matières inactives. (Bouchardat).

SALVIA OFFICINALIS, (Syn) *Salvia Hortensis, Salvia Vulgaris, Salvia Minor.* (F) *Sauge, Sauge Officinale.* (A) *Sage, Common Sage.*

Plante Européenne, vivace, qui appartient à la famille des *labiées* ; on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—Les feuilles et les sommités fleuries.

Qualités.—Odeur forte et aromatique, saveur chaude, amère, aromatique et un peu astringente. Elles sont remplies d'une huile volatile que l'on obtient par la distillation avec l'eau. Le sulfate de fer donne une couleur noire à l'infusion.

Propriétés.—Tonique aromatique, astringente.

Usage.—Dans les fièvres adynamiques, les sueurs nocturnes, la débilité de l'estomac avec flatuosité. A l'extérieur, dans l'inflammation de la gorge, la chute de la luette et les aphthes (en infusion jointe au miel, au vinaigre et à l'alun) ; puis enfin dans la galactorrhée qui persiste après l'allaitement et amène souvent le marasme ou une véritable fièvre hectique ; on emploie alors l'infusion vineuse en fomentation sur le sein.

Dose.—De la poudre, 20 à 30 grains. De l'infusion, (feuilles, ℥ j. Eau bouillante, Oj.), un verre à vin, 2 ou 3 fois par jour. On emploie la même infusion ou une plus forte pour l'usage externe.

Préparations officinales.—Infusion de Sauge.

Remarque.—La Sauge Sclarée, (Salvia Sclarea, (A) Clary, et la Sauge-Hormin (Salvia Horminum), sont douées de propriétés analogues, mais elles sont moins agréables et on les emploie peu.

SAMBUCUS, (Syn) *Sambucus Nigra, Sambucus Vulgaris.* (F) *Sureau, Sureau Commun.* (A) *Elder, Common Elder.*

Petit arbre de l'Europe ; il appartient à la famille des *caprifoliacées.*

Partie usitée.—L'écorce interne, les baies, et surtout les *Fleurs du Sureau* (*Sambuci Flores* (A) *Elder Flowers*).

Qualités.—Les fleurs cèdent leurs propriétés à l'eau par l'infusion et lorsqu'on les distille elles donnent une petite quantité d'huile. Les baies ont une saveur douccâtre et acidule.

L'écorce interne cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. Cette écorce, analysée par Kramer, a donné un acide appelé par lui *acide viburnique*, qui n'est autre que l'*acide valérianique* ; des traces d'huile volatile, de la chlorophylle, de l'acide tannique, et plusieurs sels.

Propriétés.—Les fleurs sont diaphorétiques, résolutives et émollientes ; les baies apéritives et sudorifiques ; l'écorce interne purgative, hydragogue, désobstruante ; à haute dose, émétique.

Usage.—On emploie les fleurs, en fomentations ou en bains, dans tous les cas qui deman-

dent l'emploi des émollients ou des rafraîchissants, particulièrement dans les érysipèles, les ophthalmies, les enflures, les panaris, les plaies douloureuses ; et à l'intérieur contre les rhumes, les douleurs de règles, etc.—Les baies, ou le jus exprimé sont employés dans les maladies fébriles, le rhumatisme, les affections arthritiques et les maladies cutanées.

Dose.—Des baies ou de leur jus, comme diaphorétique, ʒ j. à ʒ ij. Comme laxatif, ℥ ss. et plus. De l'écorce en décoction (Ecorce, ℥ j. Eau, Oij. réduites à Oj,) 2 verres à vin, 2 ou 3 fois par jour. Le suc de la racine est employé, dans l'hydropisie, à la dose de ℥ ss. tous les jours ou moins fréquemment. L'infusion vineuse de l'écorce est aussi employée. On croit que l'infusion des jeunes feuilles est un remède trop violent.

Remarque.—L'infusion très forte des fleurs guérit promptement l'érysipèle simple. On trempe des compresses dans l'infusion tiède et on les tient toujours humides sur la partie malade. C'est un remède sûr.

Préparations officinales.—Eau distillée de Sureau.

SAMBUCUS CANADENSIS, (Syn) *Sambucus Humilis.* (F) *Sureau blanc, Sureau du Canada.* (A) *Common Elder, Elder Flowers.*

Arbrisseau indigène du Canada, de la famille des *caprifoliacées.*

Partie usitée.—Qualités.—Propriétés.—Usage.—Dose.—etc. Voyez Sambucus nigra.

SAMBUCUS EBULUS, (Syn) *Sambucus Chamæacte.* (F) *Hièble, Yèble.* (A) *Dwarf-Elder, Danewort.*

Arbrisseau Européen, de la même famille que la précédente.

Partie usitée.—Qualités.—Propriétés.—Usage.—Voyez Sambucus. Les feuilles de l'Hièble sont aussi employées, en décoction, comme tonique, pour raviver les vieux ulcères et en hâter la cicatrisation.

SANDARACA, (Syn) *Gummi Juniperi, Vernix Sicca, Resina Juniperi.* (F) *Sandaraque, Gomme de Genévrier.* (A) *Sandarach.*

La Sandaraque est une résine qui découle, par incision, de l'Oxicèdre et du Grand Genévrier, arbres qui croissent en Afrique. Le commerce en distingue deux espèces : l'une en sortes et l'autre en larmes ; on devra préférer celle qui sera transparente, luisante, blanche, citrine, sans débris, bien formée et qui se brisera bien facilement sous la dent. Employée seulement comme vernis et dans quelques emplâtres.

SANGUINARIA, (Syn) *Sanguinaria Canadensis, Sanguinaria Acaulis, Sanguinaria Grandiflora.* (F) *Sanguinaire, Sanguinaire du Canada, Sang-Dragon.* (A) *Blood-Root, Blood-Wort.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *papavéracées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—La poudre de cette racine est d'un rouge brunâtre, d'une odeur faible et narcotique, d'une saveur un peu amère et âcre, elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. Elle contient un principe particulier appelé *sanguinarine*, auquel elle doit sa couleur rouge et son âcreté. Cette dernière substance est d'un blanc perlé, d'une saveur âcre, elle est peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'éther et bien soluble dans l'alcool. Elle forme avec les acides, des sels solubles dans l'eau ; ces sels ont tous une nuance rouge, rose ou cramoisie.

Propriétés.—Emétique âcre, stimulante, narcotique, diaphorétique, altérante, à haute dose, poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans le catarrhe, la pneumomie typhoïde, le croup, la consomption, la scarlatine, le rhumatisme, la jaunisse, la dyspepsie, l'aménorrhée, la dysménorrhée, etc. Prise par le nez, la poudre de sanguinaire cause beaucoup d'irritation et fait éternuer ; appliquée sur des surfaces fongueuses, elle agit comme escharotique.

Quatre personnes moururent à l'hôpital de Bellevue, New-York, pour avoir bu une grande quantité de teinture de sanguinaire qu'elles avaient prise pour de la boisson forte.

La SANGUINARINE et ses sels ont été employés dans plusieurs cas, par feu le Dr. Thomas, de Philadelphie; ils agissent sans doute comme le sanguinaire, mais à très petites doses. **C'est un poison. Voyez Antidote.**

Donnée à trop haute dose, cette substance produit des vertiges, la dilatation des pupilles, des nausées, des sueurs froides, le froid des extrémités, etc. Les effets d'une trop haute dose de *sanguinaire*, sont à peu près semblables. Voyez la remarque du Sanguis Draconis.

Dose.—Comme émétique, 10 à 20 grains, en pilules. Pour les autres cas, 1 à 5 grains. En infusion ou en décoction (Sanguinaire ℥ ss, Eau, Oj.), ℥ ss. à ℥ j. La Sanguinarine comme expectorant, se donne à la dose de $\frac{1}{12}$ à $\frac{1}{8}$ de grain. Comme émétique, $1\frac{1}{2}$ grain, en solution, toutes les 10 minutes. De l'extrait fluide, comme émétique, 10 à 20 gouttes.

Lotion et Gargarisme de Sanguinaire.—L'infusion de la poudre dans du vinaigre a été employée avec beaucoup de succès, en gargarisme dans les maux de gorge dans la fièvre scarlatine et dans la dyphthérie. Cette même infusion a été appliquée dans des affections cutanées obstinées.

Poudre Sternutatoire de Sanguinaire.—La sanguinaire mêlée à du clou et à du camphre forme un bon sternutatoire que l'on peut employer dans le corysa.

Pâte Escharotique de Sanguinaire.—La poudre mêlée avec du chlorure de zinc et un peu de farine et d'eau a été appliquée, avec succès, sur des cancers, par le Dr. J. W. Felle.

SANG *considéré comme aliment*, (Bouchardat). — " Le sang véritable chair coulante possédant encore sa chaleur naturelle, c'est-à-dire la vie, contient tout formés les principes si divers, si nombreux de l'organisme animal; il est essentiellement réparateur et d'une digestion facile. L'expérience confirme les données de la théorie. La pratique médicale fait souvent rencontrer des malades, ruinés par des excès de divers genres, par des travaux prolongés, par des chagrins, par la misère: ces malades perdent leur embonpoint et leurs forces; une gastralgie avec son cortége en est la conséquence; si l'on parvient à vaincre la répugnance des malades pour le sang, on a, par lui, un remède prompt et efficace, la langueur se dissipe les joues se colorent et les forces reviennent; le sang réussit surtout chez les femmes, alors que les ferrugineux sous diverses formes, et que les autres toniques sont mal supportés, et que l'estomac se refuse à ses fonctions.

" Le sang de veau doit être choisi de préférence, il est plus léger, se digère mieux, et provient d'un animal abattu à un âge ordinairement exempt encore de maladies. On sait qu'il n'est pas rare de rencontrer des affections organiques chez les animaux adultes, et si l'on peut impunément manger de leur chair, il ne saurait en être de même de leur sang. La répugnance des malades pour ce breuvage est toujours diminuée après les premiers essais; il donne la sensation du lait chaud, et l'arrière-goût légèrement alcalin qu'il laisse dans la bouche disparaît en y faisant fondre un morceau de sucre. C'est à l'abattoir que le malade doit se rendre pour boire le sang au sortir de la veine, avant qu'il se soit formé en caillots. On doit le prendre le matin à jeun ou loin du repas; on commence par un quart de verre, que l'on porte plus tard jusqu'à une demi-verrée C'est de cette manière que M. Rimaud se l'est administré à lui-même dans un cas très grave qui avait mis sa vie en danger pendant long temps, et qui l'obligea, entre autre, à passer tout un hiver à Montpellier. C'est aussi la manière dont il l'a administré depuis avec succès à beaucoup d'autres malades.

" Le sang bu chaud se digère promptement, il excite l'appétit plutôt qu'il ne le satisfait, et si l'on objecte que le boudin est indigeste, il ne faut pas oublier que c'est un sang mort,

privé de fibrine, qui ne contient que du sérum et de la matière colorante. Le caillot du sang de veau cuit se mange avec autant de plaisir que la chair de cet animal.

" L'histoire est là pour confirmer l'usage du sang comme aliment.

" Plusieurs hordes de Tartares boivent le sang de leurs animaux domestiques. L'indication de se nourrir de sang a pu se présenter souvent; des corps de cavalerie abondent en fourrages et manquent de vivres, de petites saignées répétées laissent vivre le cheval et nourrissent le cavalier, sans qu'il ait besoin de se livrer à la douloureuse extrémité de tuer le cheval pour faire cuire sa chair et s'en alimenter."

SANGUIS DRACONIS, (Syn). *Cinnabaris Græcorum, Dracontħœma.* (F) *Sang-Dragon.* (A) *Dragon's Blood.*

C'est une résine sèche, friable, inodore, insipide, d'un rouge foncé presque brun quand elle est en masse, mais d'un rouge de sang lorsqu'elle est pulvérisée; cette résine est insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, ainsi que dans les huiles volatiles et les huiles fixes avec lesquelles elle forme des solutions rouges; elle provient d'un palmier, le *Calamus Draco*, ou du *Calamus Rotang*, qui croissent dans les Indes Orientales.

Propriétés.—Astringent, hémostatique.

Usage.—Dans les hémorrhagies, les écoulements muqueux, les diarrhées séreuses, etc. On ne l'emploie plus guère que pour colorer les emplâtres et dans les peintures.

Dose.—30 grains dans la journée en 3 ou 4 doses.

Remarque.—Il ne faut pas confondre le sang-dragon avec la sanguinaire qui porte aussi le nom de *Sang-dragon*, car ces deux substances sont tout-à-fait opposées dans leurs propriétés. Voir Sanguinaria.

SANGUISORBA CANADENSIS, (Syn) *Pimpinella Maxima Canadensis* (F) *Sanguisorbe du Canada.* (A) *Canada Burnet, Burnet-Saxifrage.*

Plante indigène de la famille des *rosacées.*

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Pimpinella Saxifraga.

SANICULA MARILANDICA, (Syn) *Sanicula Canadensis.* (F) *Sanicle du Canada.* (A) *Sanicle, Black Snake-Root.*

Plante indigène, vivace, qui appartient à la famille, des *ombellifères.*

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Usage.—On a employé cette racine comme remède domestique, dans les fièvres intermittentes. Le Dr. Zabriskie l'a donnée avec succès dans la chorée, à la dose de ʒ ss. 3 fois par jour, aux enfants de 8 à 9 ans.

SANICULA EUROPÆA (Syn) *Sanicula Officinarum, Diapensia Cortusa.* (F) *Toute-Saine, Sanicle.* (A) *Sanicle, Wood-March.*

Plante Européenne, de la famille des *ombellifères.* Cette plante était autrefois employée comme astringente.

SANTALUM ou SANDALUM ALBUM, (Syn) *Santalum Pallidum,* (F) *Santal* ou *Sandal Blanc, Bois de Sandal Blanc.* (A) *White Saunders, White Sanders.*

Le bois de sandal blanc nous vient des Indes Orientales.

Qualités.—Odeur aromatique très-agréable.

Propriétés.—Usage.—Rafraîchissant. On l'employait autrefois dans les fièvres rémittentes, la gonorrhée et dans plusieurs autres affections. Il entre encore dans quelques anciennes préparations pharmaceutiques.

SANTALUM ou SANDALUM CITRINUM, (F) *Santal jaune ou citrin, Bois de Santal Jaune.* (A) *Yellow Sanders, Sandal-Wood.*

Le santal citrin nous vient des Iles Marquises et des Iles Sandwich.

Ce bois, très-odoriférant, n'est employé que comme parfum ; il entre dans la préparation des *clous fumants*.

SANTALUM RUBRUM, (Syn) *Santalum, Sandalum Rubrum, Lignum Sandalinum, Pterocarpi Lignum* (F) *Santal* ou *Sandal rouge, Bois de Sandal.* (A) *Red Saunders ou Sanders, Saunders, Caliatum Wood.*

Ce bois nous vient du *Pterocarpus Santalinus, ou Sandalinus*, arbre de la famille des *légumineuses* qui croît dans les Indes Orientales.

Qualités.—Bois compacte, d'un très-beau rouge à l'intérieur, devenant brun à l'extérieur, poudre d'une belle couleur rouge, peu astringente. Il donne une belle couleur rouge à l'alcool, à l'éther et aux solutions alcalines, mais non à l'eau, ce qui sert à le distinguer d'autres bois rouges. Son principe colorant se nomme SANTALINE. Cette dernière substance est une poudre cristalline blanche, qui se colore en rouge foncé à l'air. Elle est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther.

Propriétés.—Usage.—Stimulant sudorifique. On ne l'emploie que pour donner la couleur aux préparations pharmaceutiques.

SANTONINUM. (F) *Santonine* (A) *Santonin.*

La Santonine s'obtient de plusieurs espèces d'Artemisia. Voyez Artemisia Contra.

Composition.—$C_{30}H_{18}O_9$.

Qualités.—Elle est en cristaux incolores qui deviennent jaunâtres lorsqu'ils sont exposée au soleil ; elle est inodore, d'une saveur d'abord nulle, puis un peu amère ; elle est presque insoluble dans l'eau froide et dans de faibles solutions acides, mais elle se dissout dans 250 parties d'eau bouillante, dans 43 parties d'eau froide, dans 3 parties d'alcool bouillant et dans 75 parties d'éther ; elle est aussi très soluble daus le chloroforme, et l'essence de térébenthine.

Propriété.—Usage.—Vermifuge très-sûr. Les personnes qui prennent la santonine voient souvent les objets de diverses couleurs.

La santonine est aussi donnée dans l'amaurose par M. M. Martin et Guépin. Quelques uns pensent que les sels de santonine sont préférables à la santonine elle-même, mais M. Rose croit que cette dernière est plus certaine, à cause de son insolubilité, d'arriver aux vers avant que d'avoir été dissoute dans l'estomac.

Dose.—2 à 3 grains, 2 ou 3 fois par jour.—On donne ordinairement une dose de santonine le soir, une autre le matin, suivie trois heures après d'une dose d'huile de castor ; on mêle quelquefois une dose de calomel, (4 à 5 grains) avec la seconde dose de santonine.

Dans l'amaurose, M. Guépin donne le SIROP de SANTONINE préparé de la manière suivante : ℨj. de santonine, faites-la dissoudre dans un peu d'alcool bouillant et mêlez 8 onces de sirop. La dose est de deux cuillérées à thé.

SAPO. (F) *Savon.* (A) *Soap.*—Les savons employés en médecine sont les suivants : Le Savon officinal est le savon blanc. Voyez Sapo Durus.

SAPO ANIMALIS. (F) *Savon Animal, Savon de Moelle de Bœufs.* (A) *Animal Soap, Beef's Marrow Soap.*

℞.—Prenez : moëlle de bœuf purifiée, ℔j. lessive de savonniers à 36 degrés, ℔j. Eau, Oij. sel marin, ℥iij. Mettez la moëlle de bœuf et l'eau dans une capsule de porcelaine ou dans un vase d'argent ; chauffez ; lorsque la matière grasse sera fondue, ajoutez la lessive par portion en agitant continuellement ; entretenez la chaleur et l'agitation jusqu'à ce que la saponification soit complète. Ajoutez alors le sel marin ; favorisez sa dissolution par une légère agitation ; enlevez le savon qui se rassemblera à la surface ; faites-le égoutter ; fondez-le à une douce chaleur, écoulez-le dans des moules, où il se solidifiera de nouveau par le refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Voyez Sapo durus.

SAPO COCONEUS, (Syn) *Sapo Cacaotinus.* (F) *Savon de Cacao.* (A) *Soap of Cocoa-Nut Oil.*

On l'emploie dans les affections herpétiques.

SAPO DURUS, (Syn) *Sapo Officinalis, Sapo.* (A) *Savon Blanc, Savon Officinal, Savon Dur.* (A) *Hard Soap, Officinal Soap, Soap.*

Ce savon est fait avec l'huile d'olive et la soude.

Qualité.—Il est très dur, blanc, inodore, d'une saveur alcaline, nauséabonde, soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Propriétés.—Purgatif, diurétique ; à l'extérieur, détersif, stimulant.

Usage.—Dans les acidités de l'estomac, les engorgements abdominaux, surtout ceux du foie et de la rate, les suites des fièvres intermittentes, l'hypochondrie, l'ictère, les concrétions biliaires, les calculs urinaires, comme antidote dans les empoisonnements par les acides, etc. Selon Desbois, c'est le préservatif le plus certain de la goutte.

Cependant il est incontestable que si le savon était pris en proportion suffisante, et sous une forme telle qu'il ne provoquerait pas de purgation, une portion pénétrant dans l'intestin grêle serait absorbée par les rameaux de la veine porte, pénétrerait dans le foie, viendrait se mêler avec la bile, et pourrait à la longue singulièrement favoriser la dissolution de la cholestérine ; car une solution aqueuse de 4 parties de savon dissout, suivant Wagner, 1 partie de cholestérine,

Le savon a été employé avec beaucoup de succès en frictions sèches, sur l'abdomen, dans les fièvres mésentériques des enfants.

On l'emploie à l'extérieur, soit sous forme d'emplâtre, soit en solution alcoolique, comme résolutif, solution aqueuse, pour bains, lotions, lavements. On le dissout dans l'éther acétique, et on l'emploie contre les rhumatismes. C'est le meilleur excipient des pommades avec les sulfures de potasse et de soude.

On prépare des *Suppositoires de Savon* en taillant un morceau de savon officinal en forme de cône.

Dose.—5 à 30 grains, en pilules, 3 fois par jour. On le donne seul ou combiné avec de la rhubarbe, des extraits amers, etc.

Incompatibilités.—Les acides, les terres, les sels métalliques et l'alun ; l'eau dure et les végétaux astringents décomposent la solution de savon.

Préparations officinales.—Liniment de Savon. Pilules de Savon Composées. Emplâtre de Savon.

SAPO HISPANICUS, (Syn) *Sapo Castiliensis.* (F) *Savon de Castille.* (A) *Castile Soap, Spanish Soap, Olive Oil Soda Soap.*

Ce savon est fait avec l'huile d'olive et la soude ; il y en a deux espèces, le blanc et le marbré.

Propriété.—*Usage.*—Voyez Sapo Durus.

SAPO MEDICINALIS, (Syn) *Sapo Amygdalinus.* (F) *Savon Médicinal, Savon Amygdalin.* (A) *Medicinal Soap, Almonds Oil Soap.*

On le fait avec l'huile d'amendes et la soude.

Propriété.—*Usage.*—Voyez Sapo Durus.

SAVON BLANC et SAVON MARBRÉ de MARSEILLE.

Ils sont faits avec l'huile d'olive, mélangée d'un cinquième d'huile de pavot, et la soude. Le *blanc* est solide, opaque, formé d'oléate et de margarate neutres de soude. Le *savon marbré* doit sa couleur à un composé de matière grasse, d'alumine et de sulfhydrate de fer

qui se trouve inégalement réparti dans sa masse, et qui est formé par l'alumine et le fer contenus dans la soude. Il renferme moins d'eau que le savon blanc.

Propriété.—Usage.—Voyez Sapo Durus.

SAPO MOLLIS, *Sapo Niger.* (F) *Savon Mou, Savon Noir, Savon à base de Potasse.* (A) *Black Soap, Soft Soap.*

Ce savon est fait en France avec l'huile de chénevis et du suif saponifié par la potasse caustique. Ici on le fait avec de vieilles graisses et du lard rance. En Ecosse, on emploie l'huile de poisson avec le suif.

Qualités.—Consistance onguentacée, odeur désagréable ; il est très-alcalin.

Usage.—On ne l'emploie pas à l'intérieur ; on s'en sert dans le traitement de la gale. Voyez Calcii Sulphuretum.

Remarque.—Le savon du pays et le savon jaune peuvent remplacer le savon noir pour l'usage externe.

SAPONARIA OFFICINALIS, (Syn) *Struthium, Lanaria, Lichnis Officinalis.* (F) *Saponaire, Saponaire Officinale, Savonnière.* (A) *Soapwort, Bouncing Bet.*

Plante Européenne, vivace, de la famille des *caryophyllées*, naturalisée dans ce pays elle croît dans le voisinage des jardins.

Partie usitée.—La racine et les feuilles.

Cette plante a la propriété de former avec l'eau un liquide savonneux, d'où lui est venu son nom. La racine et les feuilles de saponaire contiennent toutes deux de la *Saponine.* Cette dernière substance est un corps neutre végétal qui se rencontre dans un grand nombre de plantes, entre autres dans la Saponaire d'Egypte (*Gypsophylla Struthium*) et dans le Quillay; (Voyez Quillaya Saponaria). Selon M. Lebeuf, la *saponine* deviendra, sans doute, un précieux agent thérapeutique.

Propriété.—Usage.—La saponaire est un stimulant léger ; on lui attribue des propriétés diaphorétiques. On l'emploie particulièrement, en tisane, contre certaines affections de la peau, ainsi que dans les maladies vénériennes et scrofuleuses, les obstructions viscérales, la goutte, la jaunisse, le rhumatisme, etc. Selon Andry, le suc épaissi de la plante, donné à la dose d'une demi-once par jour, guérit la gonorrhée dans quinze jours de temps. L'infusion de saponaire est le véhicule ordinaire de l'iodure de potassium administré pour combattre les symptômes tertiaires de la syphilis. D'après quelques praticiens, la saponaire est préférable à la salsepareille.

Le Dr. Bonnet et M. Malapert pensent que les plantes qui contiennent de la *saponine*, ont des propriétés vénéneuses.

Dose.—De la décoction et de l'extrait, quantité voulue. Du suc épaissi, ℥ ss. par jour, à doses fractionnées.

SARCOCOLLA. (A) *Sarcocolle, Colle-Chaire.* (A) *Sarcocolla.*

Substance résineuse qui se présente sous forme de grains agglomérés, jaunes, rosés ou grisâtres, inodores et amères. On en retire un principe incristallisable, la *sarcocolline* ; cette dernière substance est soluble dans l'eau, l'alcool et l'acide azotique ; elle forme avec ce dernier de l'acide oxalique ; sa saveur est amère et sucrée.

Propriétés.—Usage.—On croit que la sarcocolle est purgative, mais elle produit des effets dangereux à cause de son âcreté ; les anciens l'employaient sur les plaies, les blessures, etc. Les Arabes l'administraient à l'intérieur ; aujourd'hui on n'en fait plus usage.

SARRACENIA FLAVA (F) *Sarracénie Jaune.* (A) *Side-Saddle Plant, Fly-Trap.*
Plante des Etats-Unis du Sud.

Partie usitée.—La racine

Qualités.—Saveur amère et astringente.

Propriétés.—Usage.—Dans la Caroline du Sud, on emploie cette racine comme remède domestique, dans la dyspepsie et plusieurs autres affections. D'après les rapports, qui paraissent certains, elle est très-efficace dans la migraine, la gastralgie, la distension abdominale, etc. Le Dr. Porcher ayant essayé le remède sur lui-même, trouva qu'il agissait sur le système en stimulant l'estomac, la circulation et jusqu'à un certain point le cerveau et qu'il avait des propriétés diurétique et purgative.

Dose.—30 grains de la poudre, 2 ou 3 fois par jour. (Disp. des E.-U.) Les malades peuvent mâcher cette racine comme du tabac.

SARRACENIA PURPUREA, (Syn) *Sarracenia Variolaris*, *Sarracenia Heterophylla*. (F) *Sarracénie Pourpre.* (A) *Side-Saddle Flower*, *Pitcher Plant*, *Watercup.*

Plante indigène, de la famille des *sarracéniées*; elle croît dans les marais et les savanes. Les feuilles en forme de vases peuvent contenir souvent plus d'un demiard de liquide.

Parties usitées.—La racine, les fleurs et toute la partie herbacée de la plante.

Propriétés.—Tonique, stimulante, diurétique, laxative.

Usage.—Dyspepsie, les dérangements utérins et la chlorose.

On a cru que cette plante était un spécifique contre la petite vérole, mais selon le Dispensaire des E.-U. ses effets sont à peu près nuls dans cette maladie, et les bons résultats qu'on en a obtenus, étaient plutôt dus a une disposition particulière des malades qu'au remède lui-même.

Dose.—De l'infusion ou décoction (racine ou plante, ℥ ss. Eau, Oj.), ℥ ij. toutes les 3 heures.

SARSAPARILLA, (Syn) *Sarsaparillæ Radix*, *Sarsa*, *Sarsæ Radix.* (F) *Salsepareille*, *Racine de Salsepareille.* (A) *Sarsaparilla*, *Sarsa.*

La salsepareille du commerce est la racine du *Smilax Sarsaparilla* et de plusieurs autres espèces de smilax, plantes de la famille des *smilacinées*, qui croissent dans l'Amérique du Sud.

La salsepareille nous vient de Honduras (Mexique), du Brésil et du Pérou. La *salsepareille de Honduras* est en racines fort longues, garnies de leurs souches et de quelques tronçons de tiges noueuses, repliées en bottes, Elle a au dehors une couleur grise, mais elle paraît noirâtre à cause de la terre qui la recouvre; elle présente des cannelures longitudinales dues à la dessiccation de sa partie corticale. Celle-ci est d'un blanc rosé à l'intérieur, et recouvre un cœur ligneux blanc. Sa saveur est fade et un peu visqueuse; elle a une odeur terreuse particulière. La *salsepareille du Brésil*, dite *de Portugal*, ne présente pas de souches; elle est d'un rouge terne à l'extérieur, cylindrique, et marquée de légères stries longitudinales. Elle est tout à fait blanche à l'intérieur, sa saveur est un peu amère. La *salsepareille du Pérou*, ou *salsepareille caraque*, est garnie de souches comme celle de Honduras, mais très-propre, d'un gris pâle au dehors, rosée à l'intérieur, marquée de stries plus apparentes que celles du Brésil. Elle est presque insipide. Celle de Honduras est la plus estimée.

Dans ce pays on emploie presque toujours l'*Aralia Nudicalis* (Salsepareille du pays) comme la salsepareille du commerce.

Les propriétés de la racine dépendent du principe cristallin (*Acide Parillinique*, *Smilacine*, *Salseparine*, *Parigline.* (A) *Sarsaparillin Pareglin*, *etc.*) Cette substance est blanche, cristallisable, à peine soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther bouillant; elle a une saveur âcre et amère.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la salsepareille du pays.

Préparations officinales.—Décoction de salsepareille. Extrait fluide de salsepareille. Sirop de salsepareille.

SASSAFRAS, (Syn) *Sassafras Officinalis, Laurus Sassafras.* (F) *Sassafras.* (A) *Sassafras.*

Arbre originaire de l'Amérique du Nord ; il appartient à la famille des *laurinées.*

Partie usitée.—Le bois, l'écorce, la racine (*Radix Sassafras, Sassafras Radicis Cortex.* (A) *Bark of Sassafras Root*), et la moëlle (*Sassafras medulla* (A) *Sassafras Pith*).

Qualités.—La moëlle est en petits morceaux cylindriques, très légers et spongieux, d'une saveur mucilagineuse ; elle cède ses propriétés à l'eau. L'écorce est d'un rouge brun, d'une ligne d'épaisseur, tachetée çà et là par des ilots d'épiderme grisâtre ; son odeur est violente et aromatique, sa saveur forte et piquante. Elle contient un principe particulier appelé *Sassafrid.*

Le bois est grisâtre, léger, à veineures concentriques ; son odeur est agréable, sa saveur presque nulle. Il rougit par le contact de l'acide nitrique, qui est sa pierre de touche ; il cède ses propriétés à l'eau.

La racine est en morceaux irreguliers, quelquefois entièrement dépouillée de son épiderme, d'autres fois recouverte en partie d'un épiderme brunâtre ; elle est très-odoriférante, d'une saveur douceâtre et aromatique ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Stimulant, diaphorétique, diurétique.

Usage.—Dans les maladies cutanées, le rhumatisme chronique, les affections scorbutiques et syphiloïdes, etc.

Dose.—Un verre à vin, 3 fois par jour, de la décoction suivante : Sassafras, ℥ j. Eau, Oj. Faites bouillir $\frac{1}{4}$ d'heure.

Préparations officinales.—Décoction de salsepareille Composée. Extrait de salsepareille. Composée. Huile de sassafras.

SATUREJA ou SATUREIA HORTENSIS. (Syn) *Satureja Sativa.* (F) *Sarriette des jardins.* (A) *Savory, Summer Savory.*

Plante du Midi de l'Europe, cultivée dans nos jardins ; elle appartient à la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Toute la plante moins la racine.

Qualités.—La sarriette a une odeur et une saveur aromatiques très-agréables ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Stimulante, carminative.

Usage.—Comme remède domestique dans l'aménorrhée, la dysménorrhée et les vents. On réussit quelquefois à calmer les douleurs des hémorrhoïdes en faisant asseoir le malade à peu près un quart d'heure sur un pot dans lequel on met de la sarriette bouillie dans du lait Il faut que l'infusion soit bouillante.

Dose.—En infusion, quantité voulue. Les autres espèces de sarriettes sont employées dans les mêmes cas.

SCAMMONIUM. (Syn) *Scammonia, Scammoniæ Gummi Resina.* (F) *Scammonée.* (A) *Scammony.*

On connaît dans le commerce sous le nom de scammonées plusieurs gommes-résines purgatives ; on en distingue trois sortes principales : les scammonées d'*Alep*, de *Smyrne*, de *Montpellier.*

La scammonée diffère de la résine en ce que cette dernière est obtenue, au moyen de l'alcool, de la scammonée ou de la racine de scammonée, tandis que la première est le suc concret de la racine vivante. La résine est de force plus égale. La racine de scammonée (*Scammoniæ Radix* (A) *Scammony Root*), est officinale dans la British Pharmacopœia. C'est la racine du *convolvulus scammonia*, de la famille des *convolvulacées.*

Qualité. — En fragments gris-noirâtre, qui deviennent blanc-jaunâtre lorsqu'ils sont

touchés avec les doigts mouillés, de saveur amère et âcre, d'odeur désagréable ; la scammonée est dissoute en partie par l'eau, beaucoup plus par l'alcool et l'éther et presque entièrement, lorsqu'elle est pure, par l'alcool dilué bouillant.

Propriétés.—Usage.—Purgatif drastique hydragogue excellent, d'un emploi aussi sûr que commode toutes les fois qu'il est utile de provoquer d'abondantes et faciles évacuations alvines séreuses, comme dans les cas de constipation opiniâtre, d'anasarque ou d'autres hydropisies passives. Son action se porte principalement sur l'intestin grêle. La presque insipidité de la scammonée la rend précieuse dans la thérapeutique des enfants. On l'associe presque toujours à quelques autres purgatifs, tel que l'aloès, la rhubarbe, le calomel, etc., combinée de cette manière, elle cause moins de douleurs ; on la donne aussi avec la scille, la digitale.

Dose.—5 à 20 grains.

Epreuves.—La scammonée ne produit pas d'effervescence avec l'acide chlorhydrique. La décoction refroidie et filtrée ne devient pas bleue étant mêlée d'un peu de teinture d'iode.

SCILLA. (F) *Scille.* (A) *Squill.*

On appelle ainsi le bulbe du *Scilla Maritima* ou *Urgenia Scilla*, plante des côtes de la Méditerranée.

Qualité.—Le bulbe de scille est très volumineux, composé de tuniques serrées, rouges ou blanches, selon la variété de la plante ; mais la rouge est la seule usitée en médecine. Les premières tuniques du centre sont blanches, très mucilagineuses, et encore peu estimées. Il n'y a donc que les tuniques intermédiaires que l'on doive employer. Elles sont très amples, épaisses et recouvertes d'un épiderme blanc rosé ; elles sont remplies d'un suc visqueux, inodore, mais très amer, très-âcre, et même corrosif. Ces dernières propriétés se perdent en partie par la dessiccation, et l'amertume domine alors. La *Scillitine* est un principe immédiat de la Scille ; elle est incristallisable, soluble dans l'alcool ; sa saveur est très-âcre et très-amère. Suivant Tilloy, un grain peut donner la mort à un chien.

Le bulbe de scille cède ses propriétés à l'eau, à l'alcool et au vinaigre.

Propriétés.—Expectorante, diurétique ; à haute dose, émétique et purgative. A trop haute dose c'est un poison âcre (Voyez Antidote). La Scillitine est surtout très-vénéneuse.

Usage.—Dans les affections pulmonaires après que l'inflammation a été réduite, dans l'asthme humoral, la coqueluche, l'hydropisie, le croup, etc.

La scille, suivant les expériences de M. Orfila, peut occasionner l'empoisonnement en agissant sur le système nerveux et en déterminant une irritation locale d'autant plus énergique que la mort tarde plus à arriver.

C'est le plus efficace des diurétiques ; aussi c'est un des moyens dont on fait le plus d'usage dans les hydropisies. On l'administre alors ordinairement en poudre à la dose d'un grain, qu'on élève souvent à 5 ou 6 grains. On l'associe à la digitale et quelquefois aux drastiques, la scammonée et l'aloès.

Dans les infiltrations cellulaires, on l'emploie en frictions ; c'est la teinture alcoolique qui doit être préférée.

La scille est employée, avec un grand succès, pour combattre la péricardite et les hypertrophies du cœur : elle cède peu à la digitale sous ce double rapport.

Les *préparations* de scille ont aussi une action spéciale sur la muqueuse des bronches. La scille aide souvent à dégager les poumons dans les affections de poitrine, ou une matière grasse, tenace, visqueuse, englue les ramifications bronchiques, dans les catarrhes chroniques, à la fin des péripneumonies, dans l'asthme humide. Lorsqu'il s'agit de remplir cette indication, c'est le miel, ou mieux l'oxymel scillitique, qu'on emploie à la dose de ℥ ss, à ℥ j.

Comme émétique on l'emploie bien peu, car son action est très violente et incertaine.

Dose.—Comme diurétique et expectorante, 1 à 2 grains, 2 ou 3 fois par jour.—Comme émétique, 6 à 10 grains.—Pour faire vomir les enfants dans le croup, on donne le sirop de scille.

Incompatibilités.—Colle de poisson, eau de chaux, carbonates alcalins, acétate de plomb, nitrate d'argent.

Préparations officinales.—Vinaigre de Scille. Teinture de Scille. Sirop de Scille Oxymel Scillitique. Pilules de Scille Composées.

SCOPARIUS, (Syn) *Spartii Cacumina.* (F) *Fleurs de Genêt.* (A) *Broom-Tops.*

On appelle ainsi les sommités fleuries du GENÊT À BALAIS (CYTISUS SCOPARIUS GENISTA, GENISTA SCOPARIA, SPARTIUM SCOPARIUM, (A) BROOM), plante Européenne, de la famille des *légumineuses*; on la cultive dans nos jardins.

Les graines sont aussi employées et elles sont plus faciles à conserver que les sommités.

On retire du genêt une substance, appelée SCOPARINE qui parait être le principe diurétique. Cette substance est en cristaux étoilés qui se dissolvent facilement dans l'eau bouillante.

La SPARTÉINE est un liquide incolore, d'une saveur très-amère que l'on obtient aussi du genêt; elle paraît être narcotique.

Qualités.—Les sommités et les graines sont presque inodores et très-amères; elles cèdent leurs propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Diurétique et cathartique; à haute dose, émétique.

Usage.—Dans l'hydropisie, la retention d'urine, etc.

Dose.—Poudre des graines, 10 à 15 grains.—Décoction (Sommités, ℥ ss. Eau, Oj réduite à Oss.), un verre à vin toutes les heures jusqu'à ce que le remède agisse par les selles. ou par les urines.—La scoparine se donne à la dose de 4 à 5 grains.

Préparations officinales.—Décoction de Genêt à balais Composée.

SCROPHULARIA NODOSA, (Syn) *Scrophularia Fœtida.* (F) *Scrofulaire, Scrofulaire Noueuse, Herbe aux Ecrouelles.* (A) *Figwort.*.

Plante indigène, de la famille des *scrofularinées.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Propriétés.—*Usage.*—Cette plante était autrefois considérée comme diurétique, tonique, diaphorétique, anthelmintique et discussive. On l'employait surtout dans les maladies scrofuleuses. Elle est encore employée à l'extérieur, sous forme d'onguent ou en fomentation, sur les hémorrhoïdes, les éruptions cutanées, les ulcères ou tumeurs douloureuses.

LA SCROFULAIRE AQUATIQUE, HERBE DU SIÈGE, BÉTOINE D'EAU (SCROPHULARIA AQUATICA, BETONICA AQUATICA. (A) WATER BETONY) était autrefois employée dans les mêmes cas.

SCUTELLARIA LATERIFLORA, (F) *Scutellaire Latériflore.* (A) *Scullcap.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Inodore, sans saveur; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—*Usage.*—Les Drs. Hunton et Cleaveland, du Vermont, croient cette plante supérieure à tous les autres nervins et antispasmodiques, excepté lorsqu'il est nécessaire d'avoir un effet prompt. Ils l'ont employée dans les affections nerveuses, les névralgies, la chorée, le delirium tremens l'épuisement nerveux dû à une trop grande fatigue ou à la surexcitation,

La *Scutellarine* que l'on obtient de la Scutellaire, est employée pour calmer les désordres nerveux.

Dose.—De l'infusion (plante, ℥ ss. eau. Oss.), un verre à vin, 4 ou 5 fois par jour. De l'extrait fluide, ʒ j. à ʒ ij. 2 ou 3 fois par jour. De la Scutellarine, 1 à 3 grains.

SCUTELLARIA GALERIGULATA, (Syn) *Cassida Galariculata*, *Tertianaria.* (F) *Scutellaire en Casque*, *Tertionaire*, *Toque*, *Casside Bleue.* (A) *Common Scullcap.*

Plante indigène, de la famille des *labiées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Qualités.—Odeur d'ail, saveur amère.

Propriétés.—*Usage.*—Dans les fièvres tremblantes tertiaires.

Dose.—Voyez la précédente.

SCUTELLARIA INTEGRIFOLIA, (Syn) *Scutellaria Hyssopifolia*, *Scutellaria Caroliniana.*

Plante indigène des Etats-Unis, de la famille des labiées. Elle est très amère et pourrait probablement être employée comme tonique.

SEDUM ACRE. (Syn) *Sedum Glaciale*, *Sedum Minus*, *Sedum Vermiculare.* (F) *Orpin Brûlant*, *Sédon Brûlant*, *Joubarbe Acre ou Brûlante*, *Vermiculaire Brûlante.* (A) *Biting Stone-Crop*, *Small House-Leek.*

Plante de l'Europe, de la famille des *crassulacées.*

Partie usitée.—La plante, moins la racine, et le suc exprimé.

Qualités.—Inodore, d'une saveur d'abord rafraîchissante, puis brûlante et âcre.

Propriétés.—*Usage.*—Employé autrefois comme antiscorbutique, émétique, cathartique, diurétique. A l'extérieur sur les verrues, les cors, les excroissances, les vieux ulcères, etc., on l'a récemment donné dans l'épilepsie.

Dose.—Non déterminée.

SEDUM TELEPHIUM. (F) *Orpin*, *Orpin Commun*, *Sédon Reprise*, *Herbe à la Coupure*, *Vit-Toujours*, *Grand Orpin*, *Joubarbe des Vignes.* (A) *Common Orpine*, *Life-For-ever.*

Plante Européenne, de la famille des *crassulacées.*

Cette plante était employée, pour cicatriser les blessures et à l'intérieur dans la dyssenterie et le crachement de sang. Comme la plante doit être employée fraîche pour les plaies, coupures, etc., on la conserve dans l'huile.

Dose.—Quantité voulue

SELINUM PALUSTRE, (Syn) *Peucedanum Palustre*, *Peucedanum Montanum.* (F) *Persil des Marais.* (F) *Marsh Parsley.*

Plante Européenne, de la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités,—La racine a une couleur brune à l'extérieur, une forte odeur aromatique, une saveur âcre, piquante, aromatique; la poudre est d'un jaune grisâtre.

Usage.—Ce remède est employé dans l'épilepsie; le Dr. Werpin le considère supérieur à beaucoup d'autres antiépileptique et le met après le sulfate de cuivre, l'oxide de zinc et la valériane. Il l'a aussi employé avec avantage dans la coqueluche et le recommande dans d'autres affections nerveuses.

Dose.—Pour l'épilepsie, 20 à 30 grains, 3 fois par jour, avant le déjeuner, le dîner et au moment de se coucher ; on augmente la dose d'un demi-drachme chaque semaine, jusqu'à ce que la première dose soit quadruplée, puis on continue d'administrer cette quantité pendant 6 semaines ou plus.

Le *Peucédan*, (*Peucédan Officinal*, *Queue de Pourceau*, *Fenouil de Porc*, (L) *Peucedanum*, *Peucedanum Officinale.* (A) *Sulphurwort*), a été fortement recommandé comme antihystérique et nervin. La racine, les graines et les feuilles du *Peucédan des Prés*, (*Séséli des Prés*, *Peucedanum Sylaus.* (A) *English or Meadow Saxifrage*) ont été données comme diurétiques, carminatives et apéritives.

SEMENCES FROIDES. (Syn) *Quatre semences froides.*—Les *Semences Froides majeures* sont les graines de melon, de concombre, de citrouille et de courge, Les *Semences Froides Mineures* sont celles de laitue, de pourpier, d'endive et de chicorée sauvage.

Propriétés.—Diurétiques.

Dose.—Une tasse de forte décoction, 2 ou 3 fois par jour.

SEMPERVIVUM TECTORUM, (Syn) *Sempervivum Majus.* (F) *Joubarbe des Toits, Grande Joubarbe.* (A) Common House-Leek.

Plante Européenne, vivace, de la famille des *crassulacées* ; on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Inodore, astringente, rafraîchissante, un peu acide et saline. Le suc de ces feuilles contient abondamment de l'albumine et du malate acide de chaux auquel il doit sa propriété astringente.

SENECIO AUREUS, (Syn) *Senecio Gracilis,* (F) *Seneçon doré.* (A) *Golden Senecio-Ragweed, Wild Valerian, Life-Root, Squaw-Root.*

Plante indigène, de la famille des *composées.*

Partie usitée.—Toute la plante moins la racine.

Propriétés.—Usage.—Excitant, diaphorétique, diurétique et emménagogue.—Contre la gravelle, la strangurie, et l'aménorrhée.

Dose.—Une tasse de forte infusion chaude, 2 ou 3 fois par jour.

SENECIO VULGARIS, (F) *Seneçon Commun.* (A) *Common Groundsel.*

Plante Européenne, naturalisée dans le pays ; elle appartient à la famille des *composées*

Partie usitée.—Toute la plante moins la racine.

Qualités.—Odeur désagréable, saveur herbacée, un peu saline et amère, suivie d'une sensation d'âcreté.

Propriétés.—Usage.—A haute dose, émétique. Elle a été donnée dans les maladies du foie, les affections convulsives, le crachement de sang, etc. Elle n'est plus employée qu'à l'extérieur sur des ulcères, des tumeurs douloureuses etc. Cette plante est aussi donnée comme aliment aux oiseaux qui en sont très-friands.

SENEGA, (Syn) *Senegœ Radix.* (F) *Polygala, Sénéka.* (A) *Seneka.*

Cette racine est fournie par le *Polygala de Virginie,* (*Polygala Virginiana, Polygala Seneka.* (A) *Seneka Snake-Root*), plante de la famille des *polygalées,* qui croît dans l'Amérique septentrionale.

Qualités.—Tel que le commerce nous la fournit, cette racine varie depuis la grosseur d'une plume jusqu'à celle du petit doigt ; elle est toute contournée, remplies d'éminences calleuses, et terminée supérieurement par une tubérosité difforme, on y remarque une côte saillante qui, suivant tous les contours de la racine, va du sommet à l'extrémité ; son écorce est grise, épaisse, comme résineuse ; son méditullium ligneux est blanc ; sa saveur d'abord fade et mucilagineuse, devient âcre, piquante, excite la toux et la salivation ; son odeur est nauséeuse, sa poussière irritante. Elle cède ses propriétés à l'eau chaude et froide, ainsi qu'à l'alcool bouillant.

L'*Acide Polygalique* est le principe le plus important du polygala ; c'est une poudre d'une couleur blanche, âcre prenant au gosier, soluble dans l'eau.

La *Sénécine* est un principe particulier, âcre et amer, de couleur brune, que Gehlen a annoncé dans la racine du *Polygala senega* et qui paraît, d'après Quevenne, être un mélange d'*acide polygalique* pur et de quelques autres substances, l'une brune, colorante, l'autre de la nature du tannin.

Propriétés.—Stimulant, expectorant, diaphorétique, diurétique.

La racine de polygala est un excitant énergique qui, à dose élevée, occasionne des

vomissements. On l'a employée contre la pneumonie et d'autres affections du poumon, et surtout dans la dernière période des bronchites, dans l'hydrothorax, dans le croup, dans les affections rhumatismales et dans le traitement des ophthalmies très-intenses, contre lesquelles les antiphlogistiques échouent si souvent. On l'a également vantée comme emménagogue.

Dose. – De la poudre, 10 à 20 grains, mais on donne toujours ce remède en décoction, sirop, etc. Voyez les préparations officinales.

Préparations officinales.—Décoction de Sénéka. Sirop de Sénéka.

SENNA, (Syn) *Senna Alexandrina*, *Senna Indica.* (F) *Séné.* (A) *Senna.*

On connaît sous ce nom les folioles de plusieurs espèces, du genre Cassia. On distingue dans le commerce plusieurs variétés de sénés ; mais la sorte qui sert presque exclusivement aux besoins de la médecine est le séné de la palte, que nous allons décrire.

Séné de la Palte.—Cette sorte se présente sous l'aspect de folioles plus ou moins brisées, d'un vert jaunâtre, contenant plusieurs feuilles distinctes : 1° des folioles du *Cassia Acutifolia* peu brisées, 5 parties environ ; 2° des folioles du *Cassia Obovata*, un peu plus brisées, 3 parties ; 3° des feuilles tout-à-fait brisées du *Cynanchum Arguel*, environ 2 parties. Ce séné contient en outre des bûchettes ou débris de pétioles ou pétiolules, des follicules qui ont échappé au triage, des grabeaux ou débris indistincts de toutes les parties du végétal. Il nous reste à parler des feuilles de l'*Arguel*, *Cynanchum Arguel*, de la famille des apocynées ; elles sont plus épaisses que celles du séné, peu ou pas marquées de nervures transversales, chagrinées à leur surface, et d'un vert blanchâtre ; elles ont une saveur beaucoup plus amère que le séné, avec un arrière-goût sucré ; elles jouissent d'une odeur nauséeuse assez forte, et sont douées d'une propriété purgative, mais irritante, qui en rend l'usage peu sûr.

Grabeaux de Séné.—On désigne ainsi un mélange pulvérulent provenant des débris du séné, auquel on ajoute souvent des feuilles étrangères ; parmi ces falsifications, la plus coupable est celle qui s'effectue avec les feuilles du Redouil, *Coriaria myrtifolia*, de la famille des coriariées. On cite plusieurs cas d'empoisonnement produits par un pareil séné Voici les caractères de ces feuilles dangereuses : elles sont ovales, lancéolées, glabres, très entières, larges de 15 à 25 millimètres, longues de 18 millimètres à 6 centimètres ; elles offrent, outre la nervure du milieu, deux autres nervures très-saillantes, qui partent, comme la première, du pétiole, s'écartent et se courbent vers le bord de la feuille, et se prolongent jusqu'à la pointe.

On prétend que la *Cathartine* est le principe actif du séné.

Qualités.—Le séné cède ses propriétés à l'eau, à l'alcool dilué et en partie à l'alcool pur, sa saveur est un peu amère, douceâtre et nauséabonde.

Propriété.—*Usage.*—Le séné est un des purgatifs les plus sûrs et les plus employés. Les évacuations sont rendues plus abondantes et plus faciles sans être plus séreuses. Il détermine de fréquentes coliques, d'autant plus vives que le sujet est plus constipé. Pour diminuer l'intensité de ces coliques, on l'associe quelquefois à des substances aromatiques, telles que l'anis, la coriandre, le gingembre, le cardamome ou la cannelle.

Dose.— ʒ ij. à ℥ ss. en infusion.

Préparations Officinales.—Confection de Séné. Infusion de Séné. Sirop de Séné. Extrait fluide de Séné. Teinture de Séné. Teinture de Rhubarbe et de Séné.

SESAMUM, (Syn) *Sesamum Orientale*, *Sesami Folium.* (F) *Sésames*, *Sésame Oriental*, *Gengeli*, *Jugéoline.* (A) *Benne.*

Les sésames sont des plantes de la famille des *bignoniacées*, originaires des Indes Orientales, et cultivées dans les Etats du Sud.

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Elles sont pleines d'une matière gommeuse, qu'elles cèdent facilement à l'eau avec laquelle elles forment un mucilage adoucissant. Voyez Oleum Sesami.

Propriétés.—Laxatif, adoucissant, nutritif.

Usage.—Comme boisson dans le choléra des enfants, la diarrhée, la dyssenterie, les rhumes, et les affections du passage urinaire.

Dose.—On fait macérer deux feuilles vertes dans un verre d'eau froide et on prend lorsque le mucilage est fait.

SESELI. (F) *Séséli.* (A) *Hartwort.*— Genre de plante de la famille des *ombellifères* dont une espèce, le *Séséli de Marseille* ou *Séseli Officinal*, (*Seseli Tortuosum*, *Seseli Masseiliense*), a des semences de la grosseur de celles de l'anis, ovoïdes, grises, subpubescentes et cannellées, qui sont réputées carminatives et anthelmintiques comme presque toutes les semences de cette famille. Une plante de la même famille est appelée aussi *Séséli d'Ethiopie*, et jouit des mêmes propriétés.

SILENA VIRGINICA. (F) *Silénée de Virginie.* (A) *Virginian-Catch fly*, *Wild-Pink*, *Ground-Pink.*

Plante indigène, vivace, de la famille des *caryophyllées.* On croit que la racine est anthelmintique. Les Indiens lui attribuent des propriétés vénéneuses.

SILICUM. (A) *Silicon.*—Métal qui produit la silice en se combinant avec l'oxygène. Il est solide, d'un brun noisette, sans éclat métallique, infusible, incombustible, inattaquable par l'eau, l'acide azotique et la potasse.

SILICATE. (A) *Silicate.*—Nom générique des sels qui résultent de la combinaison de l'acide silicique (*Silice*), avec des bases.

SILICE. (Syn) *Acide Silicique*, *Silex.* (A) *Silica.*

L'Oxyde de Silicium considéré généralement comme un acide et appelé en conséquence *acide silicique.* La silice est très abondamment répandue dans la nature ; elle forme la base de toutes les pierres donnant du feu par le choc. Elle se présente, à l'état pur, sous la forme d'une poussière blanche, fine, insipide, inodore, rude sous le doigt.

Le SILIX PULVÉRISÉ des Pharmacopées, (*Silex contritus*, (A) *Pulverised Silex*), est une poudre blanche, rude, sans saveur, insoluble dans l'eau et dans presque tous les autres menstrues. On l'emploie, à la place du verre, de la silice, du sable, etc., dans certaines préparations pharmaceutiques.

SINAPIS, (Syn) *Sinapis Nigra*, *Sinapis Alba*, *Sinapis Cernua.* (F) *Moutarde blanche*, *Noire ou grise*, *Sénevé.* (A) *Mustard*, *Common Black ou White Mustard.*

Plantes Européennes, naturalisées dans les champs cultivés de notre pays ; elles appartiennent à la famille des *crucifères.*

Partie usitée.—La graine entière, et la graine moulue, (*Farine ou Fleur de moutarde.*)

Les *graines de moutarde noire Sinapis nigra*, (L). contiennent : myrosine, myronate de potasse, huile fixe douce, matière grasse nacrée, albumine, sucre, gomme, acide libre, matières colorantes verte et jaune, sels. Sauf l'acide myronique et les matières colorantes, c'est la composition générale des semences émulsives.

La *Sinapisine* est le principe immédiat le plus important de la moutarde blanche ; elle contient du soufre au nombre de ses éléments, et, sous diverses influences, elle se transforme en acide sulfocyanique ; elle est inodore, a une saveur amère ; elle est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther ; elle se présente sous forme d'aiguilles cristallines blanches.

Qualités.—Graines inodores, fleurs mêlées à l'eau, odeur forte et piquante, saveur âcre un peu amère ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Stimulante, rubéfiante, émétique, diurétique, laxative.

Usage.—A l'intérieur on donne la graine entière dans la dyspepsie, l'atonie des intestins, la chlorose, les vents, etc.—Dans la paralysie et l'apoplexie on fait vomir avec une forte infusion de farine de moutarde.

La graine de moutarde blanche, prise avant le repas, ou le soir en se couchant, soit seule, soit dans un liquide, procure des évacuations naturelles, sans coliques ni chaleur, stimule doucement le canal intestinal, active et facilite la digestion. On peut en faire usage un mois ou six semaines, sans qu'il en résulte aucune irritation.

La farine de moutarde noire est donnée dans le cas d'atonie de l'estomac, afin de préparer ce viscère à l'action d'émétiques plus énergiques. Administrée à petites doses, c'est un bon stimulant des organes digestifs.

On donne avec avantage dans la paralysie, une demi cuillérée de farine de moutarde dans un verre de lait, 3 fois par jour, pendant 9 jours. On peut continuer ce traitement plusieurs mois, ayant toutefois le soin de laisser entre chaque neuvaine un intervalle de 5 à 6 jour.

A l'extérieur, la moutarde est un excellent rubéfiant que l'on emploie dans tous les cas qui nécessite une stimulation ou une révulsion, tels que fièvres typhoïdes, apoplexie, paralysie, inflammations, douleurs spasmodiques de l'estomac, des intestins, etc., névralgies, rhumatismes, etc. Voyez Sinapisme, cataplasmes, bains et fomentations sinapisés; ainsi que huile de moutarde.

Dose.—De la graine concassée, comme émétique, une cuillérée à thé. Graine entière de moutarde blanche, comme laxatif, deux cuillérées à thé en se couchant ou avant le dîner. Du lait de moutarde, mustarde whey (fait en bouillant une demi once de la graine concassée dans une chopine de lait), deux onces plusieurs fois par jour. On croit que la graine entière agit mécaniquement.

L'Essence de Moutarde, (Spirit of Mustard), se fait en macérant pendant 2 heures, ℥ viij. de moutarde noire concassées dans Oj. d'eau froide, ajoutant ℥ iv. d'alcool à 86° et distillant ℥ iv. d'essence.

Cette essence est un rubéfiant très énergique qui ne devient vésicant que dans certaines circonstances. Le seul reproche qu'on puisse faire à cet agent thérapeutique, c'est de remplir l'appartement de vapeurs dont l'action sur la conjonctive est très pénible.

L'Essence de Moutarde de Whitehead, (A) *Whitehead's Essence of Mustard*, consiste d'huile de térébenthine, de camphre et d'essence de romarin. C'est un bon remède contre les rhumatismes, on en frictionne les membres malades.

SISYMBRIUM OFFICINALE, (Syn) *Erysimum*, *Chamæplion.* (F) *Vélar*, *Tortelle*, *Herbe aux Chantres.* (A) *Hedge Mustard.*

Plante Européenne, naturalisée dans quelques endroits du Canada; elle appartient à la famille des *crucifères.*

Partie usitée.—Les sommités fleuries, les graines, le suc exprimé.

Qualités.—Saveur herbacée, un peu âcre; les graines sont très-piquantes.

Propriétés.—*Usage.*—Diurétique, expectorante. Employée dans les toux chroniques, l'enrouement, l'ulcération de la bouche et de la gorge.

Dose.—Le suc peut être pris dans du miel ou du sucre; les graines se donnent entières; la quantité n'est pas determinée, sans doute, quantité voulue.

SISYMBRIUM BARBAREA, (Syn) *Erysimum Barbarea*, *Eruca Barbarea.* (F) *Barbarée Commune*, *Herbe de Ste. Barbe*, *Cresson d'Hiver.* (A) *Winter Cress.*

Plante indigène probablement introduite d'Europe; elle appartient à la famille des *crucifères.*

Propriétés.—*Usage.*—Antiscorbutique, vulnéraire; on la mange en salade.

SISYMBRIUM SOPHIA, (Syn) *Sisymbrium Parviflorum*, *Sophia Chirurgorum.* (F)

Sisymbre ou Sysimbre Parviflore, Sisymbre Sophia, Science des Chirurgiens. (A) *Flix or Flux Weed, Herb Sophia.*

Plante indigène, de la famille des *crucifères.*

Partie usitée.—Les sommités et les graines.

Qualités.—Odeur piquante, saveur brûlante et âcre.

Propriétés.—*Usage.*—Les graines sont employées en infusion comme le thé, pour les vers, les affections calculeuses, etc. La plante est appliquée sur des ulcères indolents.

SIUM, (Syn) *Sium Nodiflorum, Sium Angustifolium, Apium Sium, Berula Angustifolia, Berula.* (F) *Berle Nodiflore, Berle à Feuilles Etroites.* (A) *Water Parsnep, Creeping Water Parsnep.*

Plante indigène, selon Mr. Provencher. D'après le Dispensaire des Etats-Unis c'est une plante Européenne. naturalisée dans les Etats du Sud ; elle appartient à la famille des *ombellifères.*

Partie usitée.—Le suc exprimé.

Propriétés.—Stimulante, diurétique, lithontriptique.

Usage.—Employée dans les enflures scrofuleuses des glandes, les maladies cutanées, etc. On croit que cette plante est vénéneuse, cependant Whithering l'a donnée à très fortes doses, sans danger.

Dose.—Du jus exprimé, 1 à 2 verres à vin, le matin pendant plusieurs jours. (Withering).

On cultive en France une autre espèce de *Berle* (*Chervi, Girole, Sium Sisarum, Sium Lancifolium.* (A) *Skirret*), pour sa racine que l'on mange en salade ; on la croit utile dans les maladies de poitrine. Le *Sium Ninsi*, dont la racine se nomme *Radix Ninsi, Ninzi, Nindsin*, a à peu près les propriétés du ginseng.

SMILAX. (F) *Squine, Racine de Chine* (A) *China Root.*

Plante de la famille des *smilacées*, dont on distingue deux variétés qui croissent l'une en Chine et dans les Indes Orientales, on la nomme *Smilax China* ; et l'autre au Mexique et dans les diverses contrées de l'Amérique, on l'appelle *Smilax Pseudo China.*

Qualités.—Les racines de ces deux variétés se ressemblent parfaitement ; elles sont un peu moins grosses que le poing, noueuses, genouillées, recouvertes d'une écorce brun rougeâtre, lisses ; tantôt spongieuses, légères, blanc rose à l'intérieur ; tantôt pesantes, dures, compactes, résineuses et brunes. Elles contiennent de l'amidon, de la gomme et une matière colorante rouge soluble.

Propriétés.—*Usage.*—La squine est un des bois sudorifiques, mais elle est bien inférieure à la salsepareille. On l'emploie en décoction (℥ ss. à ℥ j. dans ℔jss. d'eau).

SODA, (Syn) *Sodæ Carbonas Impura, Sodœ Carbonas Venale, Barilla, Natron.* (F) *Soude, Soude du Commerce, Sous-Carbonate de Soude, Alcali Minéral, Carbonate de Soude Neutre, Carbonate Sodique.* (A) *Soda, Soda of Commerce, Impure Subcarbonate of Soda.*

La Soude existe dans les cendres de la plupart des végétaux qui croissent sur les bords de la mer, et surtout dans celles de plusieurs espèces du genre *Salsola ;* il existe aussi dans les cendres des varechs de *Soude d'Alicante et de Soude de Varech ;* mais la majeure partie du *Carbonate de Soude du Commerce*, connu sous le nom de *Soude du Commerce* ou *Sel de Soude*, s'obtient artificiellement en décomposant à l'aide de la chaleur un mélange de parties égales de sulfate de soude anhydre, de craie et de $\frac{2}{5}$ de charbon pulvérisé.

Remarque.—Par le nom *Soude* (*Soda*), on entend toujours en médicine, le Carbonate de Soude et non la Soude du commerce.

39

Qualités.—Masse grisâtre, inodore, saveur âcre et urineuse; il est soluble dans deux parties d'eau froide et dans une partie d'eau bouillante, insoluble dans l'alcool.

Usage.—Pour préparer le carbonate pur.

Préparations Officinales.—Sodæ Carbonas.

SODA CAUSTICA. (F) *Soude Caustique, Soude à la Chaux, Soude Pure.* (A) *Caustic Soda, Protoxide of Sodium.*

Pour avoir la soude pure du commerce par la chaux. On éteint la chaux; on la délaye dans l'eau, de manière à avoir un lait bien homogène (30 parties d'eau pour 2 de chaux vive); on ajoute le carbonate de soude cristallisé (5 parties), et l'on fait bouillir le mélange pendant une demi-heure dans une marmite de fer, en ayant soin d'agiter et d'ajouter de l'eau pour remplacer celle qui s'évapore. On jette ensuite le tout sur des toiles, on recueille le liquide clair, on lave le résidu. On réunit cette eau de lavage au liquide clair, et on les évapore dans une bassine d'argent : le produit de l'évaporation, desséché et fondu, est la *soude caustique*, qui devrait être préférée à la potasse caustique pour l'usage chirurgical, attendu qu'elle tombe beaucoup moins en *deliquium*, et que la cautérisation qu'elle produit est beaucoup mieux circonscrite. Traitée par l'alcool à 40° centésim., la soude caustique donne la SOUDE PURIFIÉE à l'ALCOOL, employée pour les essais chimiques. En la dissolvant dans suffisante quantité d'eau, pour que la dissolution froide marque 36° à l'aéromètre de Baumé, laissant déposer et décantant la liqueur claire, on a la LESSIVE CAUSTIQUE des SAVONNIERS.

SODÆ ACETAS, (Syn. *Soda Acetata, Acetas Sodicus, Terra Foliata Mineralis.* (F) *Acétate de Soude, Terre Foliée Minérale.* (A) *Acetate of Soda.*

Ce sel s'obtient en saturant le carbonate de soude par l'acide acétique.

Composition.—Acide acétique, soude et eau. Gr. sp. 2·1.

Qualités.—Sel blanc, non déliquescent; il se dissout dans 3 parties d'eau froide et 24 parties d'alcool; sa saveur est acerbe et amère; il devient efflorescent à la chaleur.

Propriétés.—Diurétique, réfrigérant, purgatif.

Usage.—On emploie ce sel comme l'acétate de potasse. Il est cependant préférable à ce dernier sel, n'étant pas déliquescent.

Dose.—ʒ j. à ʒ iv. dans 1 ou 2 verres à vin d'un liquide adoucissant.

Incompatibilités.—Carbonate de chaux, acides sulfurique, nitrique et chlorhydrique.

SODÆ ET ARGENTI HYPOSULPHIS. (F) *Hyposulphite de Soude et d'Argent.* (A) *Hyposulphite of Soda and Silver.*

Ce sel double est en petits cristaux de saveur sucrée; il est soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool. Lorsqu'il est pur, sa solution ne tache ni la peau, ni le linge.

Propriétés.—*Usage.*—M. Delioux, de Rochefort, a fait des expériences avec ce sel, mais seulement à l'extérieur. Il l'a employé avec avantage dans les écoulements de l'urètre, dissous dans la proportion de une à deux parties pour 100 parties d'eau; il croit que ce remède agit comme le nitrate d'argent, mais avec plus de douceur.

SODÆ ARSENIAS. (F) *Arséniate de Soude.* (A) *Arseniate of Soda.*

Composition.—De l'arséniate cristallisé, $2\,NaO, HO, AsO^5 + 14\,HO$.

Qualités.—En cristaux incolores, transparents, solubles dans deux parties d'eau; ce sel a une saveur saline avec un peu d'âcreté, et une réaction alcaline.

Usage.—Dans les mêmes cas que l'acide arsenieux. C'est un Poison violent. Voyez Antidote.

Dose.—$\frac{1}{12}$ à $\frac{1}{8}$ de grain, en solution.

Préparations officinales.—Liqueur d'Arséniate de Soude.

SODÆ BENZOAS. (F) *Benzoate de Soude.* (A) *Benzoate of Soda.*

Propriétés.—Usage.—Doso.—Voyez Benzoate de Chaux.

SODÆ BICARBONAS, (Syn) *Sodœ Sesquicarbonas.* (F) *Bicarbonate de Soude, Sesquicarbonate de Soude.* (A) *Bicarbonate of Soda, Sesquicarbonate of Soda.*

Ce sel n'existe pas dans la nature. On le prépare en soumettant du carbonate de soude crystallisé à l'action d'une atmosphère d'acide carbonique. On trouve dans plusieurs lacs du sesquicarbonate de soude qui est connu sous le nom de *Natron.*

Composition.—Acide carbonique, soude et eau de cristallisation.

Qualités.—Ce sel est en cristaux petits, transparents, ordinairement agglomérés en petites masses opaques ; il est soluble dans ½ de son poids d'eau froide. L'eau bouillante le transforme en sesquicarbonate alcalin. Il verdit le sirop de violette, et a une saveur alcaline.

Propriétés.—Antacide, diurétique, désobstruant. A très-forte dose, c'est un poison. Voyez Antidote.

Usage.—Dans la dyspepsie et les acidités de l'estomac (avec des amers), dans la gravelle causée par l'acide urique, dans la coqueluche, le goître, les affections scrofuleuses, la pneumonie, le croup, l'angine membraneuse, etc., etc.

Le bicarbonate de soude est un sel très fréquemment employé aujourd'hui ; et en effet, toutes les fois qu'il s'agit d'administrer à l'intérieur des substances alcalines, c'est lui qu'on doit préférer. Il est absorbé par l'économie; il pénètre dans le sang et peut souvent modifier ses propriétés d'une manière utile, car son action est rapide et énergique ; sous ce point de vue, il a été conseillé dans les empoisonnements par les acides, lorsqu'on soupçonne qu'ils sont absorbés et qu'ils peuvent causer la mort par coagulation du sang. C'est encore dans le but de modifier le sang que le bicarbonate de soude a été prescrit dans le traitement du choléra asiatique. Le bicarbonate de soude est rapidement éliminé du sang par les organes sécrétoires : ainsi on le retrouve bientôt dans les urines et dans le lait. On comprend sans peine quels services cet agent pourra rendre, lorsqu'il sera utile de modifier ainsi les liquides sécrétés. Il agit aussi en augmentant la quantité de l'urine : c'est ce qui l'a fait classer par plusieurs thérapeutistes au rang des substances diurétiques.

Son administration n'est accompagnée ni d'accélération de la circulation ni d'augmentation de la chaleur ; jamais d'ailleurs il ne provoque ni la diaphorèse, ni l'écoulement des règles. Il est très employé dans le traitement des affections calculeuses, lorsqu'elles dépendent de la surabondance d'acide urique ; mais dans ces cas où le bicarbonate de soude agit sûrement, il faut avoir soin, pour en diriger l'administration, de s'assurer, au moyen du papier réactif, de l'état acide ou alcalin des urines. Ce sel peut être très utile dans les affections goutteuses, où l'économie est également sous l'influence d'un excès de production d'acide urique.

On prescrit continuellement aujourd'hui le bicarbonate de soude, d'après le conseil de M. Darcet, pour faciliter la digestion et rétablir en peu de temps les fonctions de l'estomac, surtout lorsqu'elles sont troublées par la formation d'une trop grande quantité d'acide, ce qui arrive souvent aux gens de lettres, aux personnes trop sédentaires. M. Lemaire a montré que c'était un agent très-efficace de la médication antiphlogistique. Voyez Alcalins.

Dose.—10 grains à ʒ j. dans un verre d'eau froide, ou d'eau acidule simple.—Dans l'angine on peut donner 15 grains toutes les demi-heures, dans une grande cuillérée d'eau. —Dans le croup, on donne 1 grain toutes les 5 minutes, dans de l'eau ou du lait.

La Tisane Alcaline se prépare comme suit : Bicarbonate de soude, ʒ ss. Infusion de Tilleuil, 1 pinte, Sucre, quantité suffisante, on prend cette quantité, en 5 ou 6 doses dans les 24 heures.

Incompatibilités.—La chaux, les sels métalliques et terreux, l'hydrochlorate d'ammoniaque, les acides, excepté les potions effervescentes.

Préparations officinales.—Poudre de Soda. Pastilles de Bicarbonate de Soude.

Remarque.—On prépare dans les brasseries une espèce de soude qui se trouve dans le commerce, sous le nom de *Soda Sal Aeratus;* ce nom le distingue du sel de *Potasse (Sal Aeratus*). Il est employé pour la pâte comme ce dernier. On emploie une solution forte de ces sels en lotion sur les cancères.

SODÆ CARBONAS, (Syn) *Carbonas Natricum, Soda-Aerata.* (F) *Carbonate de Soude, Soude Effervescente, Soude Aérée, Soude Crayeuse.* (A) *Carbonate of Soda, Carbonate of Protoxide of Sodium.*

On obtient ce sel en faisant dissoudre le carbonate de soude impur dans de l'eau; on passe la solution et on la fait cristalliser.

Composition.—Na O, $CO^2 + 10HO$.

Qualités.—Sel incolore, inodore, saveur alcaline et acerbe; il est soluble dans deux parties d'eau à 60 °; il se dissout avec effervescence dans l'acide chlorhydrique formant une solution qui n'est pas précipitée par le bichlorure de platine. C'est cette espèce de soude qu'on emploie pour les pâtisseries.

Propriétés.—Usage et Incompatibilités.—Les mêmes que ceux du Bicarbonate de Soude; mais on doit préférer ce dernier sel lorsqu'il s'agit d'administrer à l'intérieur des préparations alcalines. Le carbonate est au contraire très employé pour l'usage externe. C'est un agent précieux pour combattre plusieurs maladies de la peau, les dartres rebelles, les engorgements scrofuleux, la gale, etc. A doses très-fortes, poison corrosif. Voyez Antidote.

Dose.—10 à 30 grains, dans un verre à vin d'eau, 2 ou 3 fois par jour.—En lotions, ʒ iij. à ℥ ss. par chopine d'eau. En bains, ½ à 1 livre pour un bain général.—En Onguent, ʒ j. à l'once de graisse.

SODÆ CARBONAS EXSICCATA. (F) *Carbonate de Soude Desséché.* (A) *Dried Carbonate of Soda.*

℞. E.-U.—Carbonate de Soude, quantité suffisante. Mettez ce sel, dans un vaisseau de fer, sur le feu, brassez-le constamment jusqu'à ce qu'il soit parfaitement sec et réduisez-le en poudre; il doit être conservé dans un flacon bien bouché.

Composition.—Soude, acide carbonique.

Qualités.—Poudre blanche, soluble dans l'eau chaude et froide.

Propriétés.—Usage et Incompatibilités.—Voyez Sodæ Bicarbonas. Ce sel étant en poudre a l'avantage de pouvoir être administré sous forme de pilules.

Dose.—5 à 15 grains en pilules, combiné avec du savon et des substances aromatiques, 3 fois par jour.

SODÆ CHLORAS. (F) *Chlorate de Soude.* (A) *Chlorate of Soda.* Obtenu par la réaction du bitartrate de soude sur le chlorate de potasse.—*Composition.*—Na O, Clo 5.

Qualités.—Cristaux solubles dans l'alcool et l'eau.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du chlorate de potasse.

Dose.—15 à 30 grains, dans un petit verre d'eau.

SODÆ CHLORIDUM, (Syn) *Sodæ Chloruretum, Soda Chlorinata, Natrium Oximuriaticum.* (F) *Chlorure de Soude, Chlorure d'Oxyde de Sodium.* (A) *Chlorinated Soda, Chloride of Soda, Oximuriate of Soda.*

Ce sel est employé comme désinfectant. Voyez Liquor Sodæ Chlorinatæ.

SODÆ CITRAS (F) *Citrate de Soude.* (A) *Citrate of Soda.*

Ce sel s'obtient en saturant une solution d'acide citrique, par le bicarbonate de soude, évaporant le liquide, et laissant reposer afin que les cristaux se forment.

Qualités.—Il est blanc, inodore, d une saveur saline, soluble dans l'eau, efflorescent à l'air.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du nitrate de magnésie.

Dose.— ʒ iv. à ʒ vj. dans ℥ ij. à ℥ iv. d'eau sucrée et acidulée au goût avec de l'acide citrique.

SODÆ CITRO-TARTRAS EFFERVESCENS. (F) *Magnésie effervescente, Limonade Sèche au Citrate de Magnésie.* (A) *Effervescent Citro-Tartrate of Magnesia.*—Cette préparation est la même que le Citrate de Magnésie granulé. Voyez page 465.

SODÆ HYPOPHOSPHIS (F) *Hypophosphite de soude,* (A) *Hypophosphite of Soda.* Obtenu en décomposant l'hypophosphite de chaux par le carbonate de soude.

Composition.—NaO, 2HO PO.

Qualités.—Ordinairement sous forme granulée quoiqu'on peut l'obtenir en cristaux, soluble dans l'eau et l'alcool.

Propriétés.— Usage.—Les mêmes que ceux de l'hypophosphite de chaux.

Dose.—5 grains dans du sirop.

SODÆ HYPOSULPHIS. (F) *Hyposulfite de Soude, Sulfite Sulfuré de Soude.* (A) *Hyposulphite of Soda.*

Composition.—NaO, $S^2O_2 + 5HO$.

Qualités.—En cristaux transparents ; il a une saveur aigrelette et sulfureuse, très-soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool. Sa solution dissout le chlorure d'argent et tous les autres sels insolubles de ce métal, excepté le sulfure.

Usage.—Ce sel a été employé contre les maladies de la peau. Le Dr. G. Polli a récemment suggéré d'administrer ce remède dans plusieurs affections qui paraissent dépendre de la présence de certaines substances dans le sang qui agissent à la manière du ferment. Voyez Sodæ Sulphis pour l'emploi interne et externe.

Dose.—10 à 20 grains, 3 fois par jour ; on le dissout dans un peu d'eau, on le donne en sirop. A l'extérieur, on emploie une solution faite avec un drachme de sel pour une once d'eau.

SODÆ NITRAS. (F) *Nitrate de Soude.* (A) *Nitrate of Soda, Cubic Nitre.*

On le trouve natif au Pérou. On peut l'obtenir en neutralisant le carbonate de soude par l'acide nitrique.

Composition.—Na O, NO_5.

Qualités.—En cristaux rhomboïdaux, solubles dans l'eau.

Usage.—Il a été recommandé dans la dyssenterie.

Dose.— ℥ ss. a ℥ j. dans la journée avec du mucilage.

SODÆ PHOSPHAS, (Syn) *Phosphas Sodæ, Soda Phosphorata, Sal Mirabile Perlatum.* (F) *Phosphate de Soude, Sous-Phosphate de Soude, Sel Admirable Perlé.* (A) *Phosphate of Soda, Medicinal Tribasic Phosphate of Soda, Sub-Phosphate of Soda.*

Ce sel se prépare en versant une solution de carbonate de soude dans une solution de phosphate acide de chaux, préparée en traitant les os calcinés par l'acide sulfurique ; on filtre, on fait évaporer et cristalliser.

Composition.—2NaO, HO, $PO_5 + 24HO$.

Qualités.—Inodore, saveur assez semblable à celle du sel commun, soluble dans 2 parties d'eau bouillante et dans 4 parties d'eau froide, insoluble dans l'alcool. Il rougit le sirop de violettes.

Propriétés.—Usage.—Purgatif très-doux. On l'emploie surtout pour les enfants et les personnes dont l'estomac peut difficilement porter les remèdes.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. dans du gruau ou du bouillon faible.

Incompatibilités.—L'alun, la craie, tous les sels solubles de chaux et les solutions métalliques neutres.

Préparation officinale.—Sirop de Phosphate de Fer.

SODÆ et POTASSÆ TARTRAS, (Syn) *Sodæ Potassio-Tartras, Potassæ et Sodæ Tartras.* (F) *Tartrate de Potasse et de Soude, Potassio-Tartrate de Soude, Sel de la Rochelle, Sel de Seignette.* (A) *Tartrate of Potassa and Soda, Tartrate of Soda and Potassa, Tartarized Soda, Rochelle Salt, Seignette's Salt.*

Composition.—NaO, KO, $(C_8H_4O_{10})+8HO$.

On l'obtient en faisant dissoudre ensemble le carbonate de soude et le bitartre de potase dans l'eau bouillante. Ce sel a été découvert par un pharmacien de la Rochelle du nom de Seignette.

Qualités.—En cristaux prismatiques à dix ou douze pains inégaux, transparents, légèrement efflorescents, d'une saveur saline et un peu amère. Il est soluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—C'est un purgatif doux et qui convient parfaitement aux estomacs délicats et irritables. On l'emploie le plus souvent pour former avec le bicarbonate de soude et l'acide tartrique, la préparation si bien connue sous le nom de *Seidlitz.*

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. A petites doses il rend les urines alcalines.

Incompatibilités.—Avec la plupart des acides, tous les sels acides, excepté le bitartrate de potasse. Il est aussi décomposé par l'acétate de plomb, par les sels solubles de chaux et par les sels de baryte.

Préparation officinale.—Seidlitz.

SODÆ SILICAS. (F) *Silicate de Soude.* (A) *Silicate of Soda, Soluble Glass.*

Ce sel est en cristaux. C'est ce silicate qui est employé par MM. Bonjean et Socquet, en combinaison avec le benzoate de soude (Voyez Sodæ Benzoas).

SODÆ SULPHAS, (Syn) *Sal Catharticus, Sal Mirabilis Glauberi.* (F) *Sulfate de Soude, Sel de Glauber.* (A) *Sulphate of Soda, Glauber's Salt, Aperient Salt of Fredcrick, Vitriolated Soda.*

Ce sel se trouve dans quelques sources salées, d'où on le retire par l'évaporation. On en obtient beaucoup dans la fabrication de l'acide chlorhydrique par l'action de l'acide sulfurique sur le chlorure de sodium. Pour cela, on traite par la craie ou carbonate de chaux le résidu de l'opération, qui est un mélange de sulfate de soude et d'acide sulfurique; on filtre ensuite et l'on fait cristalliser. Pour l'usage médical, on purifie le sulfate de soude du commerce en le dissolvant dans partie égale d'eau, à l'aide de la chaleur, filtrant la dissolution, et laissant cristalliser par refroidissement; décantant les eaux mères et renfermant le sel encore humide (*Sel de Glauber*) dans des flacons bien bouchés.

Composition.—Du sulfate cristallisé NaO, SO_3+10H.

Qualité.—Ce sel est en cristaux, confus, qui imitent le *Sel d'Epsom*; il prend alors le nom de SEL D'EPSOM DE LORRAINE. Mais on préfère l'employer cristallisé et on le prescrit sous le nom de SEL ADMIRABLE DE GLAUBER. Il est incolore, d'une saveur amère et désagréable; il s'effleurit à l'air; il est soluble dans son poids d'eau bouillante et dans trois fois son poids d'eau froide, mais il est insoluble dans l'alcool.

Propriétés.—Purgatif, à petite dose, diurétique, apéritif.

Usage.—Le sulfate de soude est un purgatif doux et sûr; il est peu irritant; il n'a contre lui que sa saveur désagréable. On l'emploie beaucoup dans tous les cas où il est nécessaire de provoquer des évacuations alvines sans produire d'excitation générale, surtout dans

les maladies inflammatoires, dans l'ictère et dans une foule de circonstances où les purgatifs sont indiqués.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. dans un ½ tumbler d'eau. On masque la saveur nauséabonde en y ajoutant quelques gouttes de jus de citron ou un peu de crême de tartre. A petite dose, il agit comme diurétique et apéritif.

Incompatibilités.—Le carbonate de Potasse, les chlorures de calcium et de barium, les sels de plomb et d'argent.

Remarque.—Le sel de *Glauber de Lymington* est un sulfate de Magnésie et de Soude.

SODÆ SULPHIS. (F) *Sulfite de Soude.* (A) *Sulphite of Soda.*

Ce sel est sous forme de cristaux ; il est blanc, cristallisable, soluble dans quatre parties d'eau froide et dans moins de son poids d'eau bouillante ; il doit être conservé dans des flacons bien bouchés.

Composition.—OaO, $SO_2 + 8$ HO.

Propriétés.—Usage.—Le sulfite de soude est employé dans les vomissements de matières acides qui ont l'apparence de la levure. Ces matières examinées au microscope, laissent souvent apercevoir un végétal appelé *Sarcine* (*Sarcina Ventriculi*), et un autre *Torula Cerevisiæ.* Selon M. le Professeur Graham, de Londres, le sulfite et l'hyposulfite de soude, ont à un haut degré la propriété de détruire les parasites. Le Dr. Astrie, médecin Italien, propose d'employer ce sel comme remède contre les effets constitutionnels du mercure, lorsqu'il a été pris avec excès, sous le prétexte qu'il a la propriété de rendre ce métal soluble.

Dose.— ʒ j. 3 fois par jour. En lotions, ʒ j. à l'once d'eau.

A l'extérieur, on emploie ce remède, en lotion, pour les maux de la bouche attribués à des végétaux parasitiques.

SODÆ SULPHOVINAS. (F) *Sulphovinate de Soude.* (A) *Sulphovinate of Soda.* Obtenu en combinant l'acide sulphovinique (mélange d'alcool et d'acide sulfurique) avec la baryte et précipitant par le sulfate de soude.

Composition : Na O, $C^4H^5S^2O^7 + 2$ H O.

Qualités.—En cristaux déliquescents, soluble dans l'eau, d'un goût salin agréable.

Propriétés.—Usage.—On l'a recommandé chez les personnes délicates affectées de faiblesse des organes dégestifs et de flatulence.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. comme purgatif.

SODÆ TARTRAS. (F) *Tartrate de Soude.* (A) *Tartrate of Soda.*

Ce sel est en cristaux solubles.

Propriétés.—Usage.—Il a été employé par M. Delioux, comme un purgatif assez agréable, presque sans saveur, et agissant de la même manière que le citrate de soude sans cependant être aussi agréable.

Dose.—10 drachmes agissent comme 1 once de sel d'Epsom.

SODÆ VALERIANAS. (F) *Valérianate ou Valérate de Soude.* (A) *Valerianate of Soda.*

Composition.—NaO, $C^{10}H^9O^3$

Qualité.—Ce sel est blanc, très soluble et déliquescent, d'une odeur désagréable semblable à celle de l'acide valérianique, d'une saveur d'abord styptique, puis douceâtre. Il n'est pas employé en médecine.

Préparation Officinale.—Valérianate de Zinc.

SODII IODIDUM. (F) *Iodure de Sodium.* (A) *Iodide of Sodium.*

Composition.—Na I.

L'iodure de sodium est un sel blanc, très soluble dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'iodure de potassium ; on croit même

que le système le porte mieux que ce dernier sel. En Italie il a été donné avec beaucoup de succès dans la syphilis constitutionnelle.

Dose.—20 grains augmentant graduellement jusqu'à 40 grains. On le donne dissous dans un peu d'eau, 3 fois par jour.

SODII CHLORIDUM, (Syn) *Sodæ Murias, Sal Communis.* (F) *Chlorure de Sodium, Sel Marin, Sel de Cuisine, Sel Commun, Hydrochlorate de Soude.* (A) *Chloride of Sodium, Salt, Muriate of Soda.*

Comme le sel de table est connu de tout le monde, nous ne parlerons ici que de ses propriétés médicales.

Propriétés.—A petites doses, il agit comme stimulant, tonique, antiseptique et anthelmintique ; à plus hautes doses, il est purgatif et émétique.

Usage.—Employé dans quelques cas de dyspepsie, dans le scorbut, les fièvres intermittentes, l'hémoptysie, les affections scrofuleuses, quelques maladies cutanées, les vers, et dans certains cas d'engorgements chroniques du foie. On l'emploie encore en gargarisme pour les maux de gorge ; en bain et en lavement toniques et irritants dans les cas d'asphyxie et de congestion cérébrale ; puis enfin en fomentations pour les entorses, les meurtrissures, les demangeaisons, etc.

Dose.—Comme purgatif, ʒ ij. à ℥ ss. ; comme émétique, ℥ ss. à ℥ j. ; dans les autres cas, 10 à 30 grains ; On dit qu'une cuillérée à thé de sel, pris sec, arrête le crachement et le vomissement de sang.

Pour lavement, 1 à 2 cuillérées à soupe de sel dans 1 chopine d'eau. Pour bain, 1lb de sel pour 4 gallons d'eau. Pour fomentations, on fait une saumure plus ou moins forte, suivant le besoin.—La SAUMURE DE LARD est employée avec le plus grand avantage dans tous les cas où les fomentations de sel sont indiquées.

SODIUM, (Syn) *Natrium, Natronium.* (F) *Sodium.* (A) *Sodium.*

Métal découvert en 1807 par Davy. Il est mou comme de la cire, et facile à couper avec le couteau ; sa couleur est celle du plomb ; plus léger que l'eau, il a une pesanteur spécifique de 0.972 et fond à 90° contigr. Il décompose l'eau sans produire de lumière.

Remarque.—*Le Sulfure de Sodium Cristallisé* (*Hydrosulfate de Soude, Protosulfure de Sodium*), lorsqu'il est pur, n'a pas de couleur ; il est déliquescent ; l'alcool en dissout à peine ; il s'altère promptement à l'air ; c'est pourquoi il faut le conserver dans des vases de petite capacité, exactement bouchés. Prenez : dissolution de soude caustique marquant 25 degrés à l'aréomètre ; faites passer dans cette dissolution un courant de gaz sulfhydrique jusqu'à ce qu'elle cesse d'en absorber. Maintenez la liqueur à l'abri du contact de l'air ; elle déposera des cristaux incolores d'hydrosulfate de soude, qu'on emploie pour imiter des eaux sulfureuses.

SOLIDAGO, (Syn) *Solidago Odora, Solidago Virgaurea.* (F) *Verge d'Or, Verge d'Or Odorante.* (A) *Golden Rod, Sweet-Scented Golden Rod.*

Plante indigène, de la famille des *composées.*

Parties Usitées.—Les feuilles et les fleurs.

Qualités.—La verge d'or a une odeur agréable, une saveur aromatique et un peu amère due à l'huile volatile qu'elle contient. Ses fleurs jaunes la font reconnaître de tout le monde.

Propriétés.—Stimulante, diaphorétique, tonique, carminative, apéritive et pectorale.

Usage.—Dans les rhumes, les affections de poitrine, les nausées, les douleurs causées par les vents, et la constipation habituelle, etc.

Dose.—De l'infusion, (verge d'or, 1 ou 2 poignées, eau bouillante, 3 demiards, passez et sucrez.) Une petite tasse, 4 ou 5 fois par jour. Voyez sirop de verge d'or.

SOLANUM LYCOPERSICUM, (Syn) *Lycopersicon Esculentum, Lycopersicon Pomum Amoris.* (F) *Tomate.* (A) *Tomato.*

Plante du Mexique, cultivée dans nos jardins; elle appartient à la famille des *solanées.*

Partie usitée.—Le fruit.

Propriétés.—Usage.—Nutritive, laxative et antiscorbutique. On la mange en salade.

SOLANUM TUBEROSUM, (Syn) *Solanum Esculentum.* (F) *Morelle Tubéreuse, Pomme de Terre, Patate.* (A) *Potato.*

Plante de l'Amérique du Sud, cultivée dans le pays, elle appartient à la famille des *solanées.*

On fait avec les feuilles, les tiges et les baies vertes de pommes de terre un extrait que l'on emploie, comme anodin, dans la toux, les affections spasmodiques, le rhumatisme chronique, l'angine pectorale, le cancer de l'utérus, etc. Cet extrait paraît agir comme l'opium (Gieger.) Selon le Dr Lathan, de Londres, son action ressemble à celle de la digitale. Le Dispensaire des Etats-Unis cite le cas d'une jeune fille empoisonnée pour avoir mangé les baies vertes de patates. Poison. Voyez Antidote.

Dose.—De l'extrait, ½ à 2 grain.—Cette dose ne doit pas être augmentée sans précautions.

SOLANUM, (Syn) *Solanum Nigrum, Solanum Vulgare.* (F) *Morelle, Morelle à Fruits Noirs, Herbe More, Crève-Chien.* (A) *Black Nightshade, Common Garden Nightshade.*

Plante de la famille des *solanées.* On la cultive dans ce pays.

Partie usitée.—Les feuilles.

Propriétés.—Usage.—Diaphorétique, diurétique, purgative. Elle a été employée dans les affections scrofuleuses, scorbutiques et cancéreuses; peu usitée.

Dose.—1 grain des feuilles sèches; augmentant graduellement jusqu'à 10 ou 12 grains, ou jusqu'à ce que quelque effet soit produit. A haute dose, elle donne des vertiges. A l'extérieur on applique des cataplasmes ou de l'onguent, faits avec les feuilles, sur les parties malades.

SOLANINE. (A) *Solanine.* (—C84 H68 O28 Az. Nysten).

Elle s'extrait ou des baies de morelle, ou des tiges de douce-amère, ou des germes de pommes de terre.

La solanine est très différente des autres alcalis de solanées; elle ne possède pas leur action caractéristique sur la pupille à un degré aussi prononcé : c'est un stupéfiant puissant, qui agit particulièrement en paralysant les membres inférieurs et en déterminant de violentes convulsions. La solanine est un alcali très faible; ses sels ne cristallisent pas, le sulfate seul cristallise en choux-fleurs; elle est pulvérulente, brillante, micacée.

SOLUTION DE BOUDIN. (A) *Boudin's Solution.*

Cette préparation, très employée en Europe, se fait en faisant bouillir une gramme (15 grains) d'acide arsénieux dans un litre (2 chopines) d'eau distillée jusqu'a ce que l'arsénic soit dissous; on laisse refroidir la solution, on la coule, puis on ajoute assez d'eau distillée pour remplacer celle qui s'est perdue pendant le procédé, enfin on mêle cette solution avec un litre de vin blanc.

Propriétés.—Usage.—Voyez Acide Arsénieux. Poison. Voyez antidote.

Dose.—Une once de cette liqueur contient à peu près ¼ de grain d'arsénic.

SORBUS ACUPARIA, (Syn) *Mespilus, Mespilus Acuparia.* (F) *Sorbier des Oiseleurs, Frêne Sauvage.* (A) *Mountain Ash*

Petit arbre de l'Europe, de la famille des *rosacées*; on le cultive quelquefois dans nos jardins. On fait avec ses baies une espèce de cidre.

Partie usitée. – Les baies.

Propriétés.—Usage.—Astringent. Employé dans les hémorrhoïdes, le scorbut, la strangurie, etc.

Dose.—De l'infusion. Quantité voulue.

SORBUS AMERICANA, (Syn) *Sorbus Domestica, Pyrus America, Pyrus Americana.* (F) *Sorbier d'Amérique, Cormier, Maskwabina, Maskou.* (A) *Mountain Ash, Sorb Tree.*

Arbre indigène, de la famille des *rosacées.* Il est employé comme le précédent.

SPARADRAPUM, (Syn) *Tela Emplastica.* (F) *Sparadrap, Taffetas.* (A) *Sparadrap.*

On appelle ainsi tout emplâtre collant étendu en couches très-minces sur de la soie, du papier ou de la toile. Ils se préparent à l'aide d'instruments que l'on nomme *Sparadrapiers.* On peut aussi les faire à la main, mais ils ne sont jamais aussi beaux. Voici la manière de procéder:

1 ° Prenez un morceau de taffetas, de papier ou de toile de la grandeur voulue, clouez-le sur deux pôteaux, de manière qu'il soit bien tendu et sans aucuns plis.

2 ° Passez-le à l'huile ou à la cire, laissez-le sécher et donnez plusieurs couches d'une des préparations que nous donnons à la suite.

3 ° — Etendez l'emplâtre aussi fortement que possible avec un couteau ou une spatule légérement chauffée.

4 ° Laissez sécher un peu la première couche avant d'en donner une seconde, agissez de même pour les couches subséquentes.

5°—Faites sécher votre emplâtre dans un lieu à l'ombre, mais au grand air.

6°—Coupez les bords et les bouts, non recouverts, de la toile et roulez-la entre des feuilles de papier de soie ; si c'est du taffetas ou du papier, il vaut mieux couper la pièce en petits morceaux que l'on conserve dans des boîtes.

Remarque.—Il faut brasser continuellement l'emplâtre lorsqu'il est sur le feu et pendant qu'il refroidit. Il est nécessaire aussi de le verser assez chaud sur la toile pour qu'il puisse s'étendre facilement. Pour plus de détails sur la manière de les faire. Voyez Emplâtres, page 319.

Les principaux *sparadraps* sont les suivants :

SPARADRAPUM ANGLICANUM, (Syn) *Emplastrum Anglicanum.* (F) *Taffetas Gommé, Taffetas d'Angleterre.* (A) *Court-Plaster, English Court-Plaster,*

℞.—Dunglison,—Colle de poisson, ℥ j. Alcool Dilué, ℥ xij. Teinture de Benjoin, ℥ ij. Faites une solution que vous étendez sur la toile comme il a été dit à sparadrapum. Quand cette première couche est sèche, donnez deux couches de la préparation suivante : Térébenthine de Chio. ℥ iv. Teinture de Benjoin, ℥ vj. Cette dernière préparation empêche le taffetas de se fendre.

Usage.—On emploie ce taffetas pour défendre de l'impression de l'air, de petites plaies, faites au visage, etc.

SPARADRAPUM PRO-FONTICULIS. (F) *Emplâtre pour Gautère.* (A) *Issue Plaster.*

℞.—Emplâtre Diachilon, ℔ij., Poix de Bourgogne, ℥ iv. Sarcocolle, ℥ ij., Térébenthine commune, ℥ j. Pour la manière de procéder, Voyez sparadrapum.

On emploie cet emplâtre pour panser les cautères.

SPARADRAPUM GALTERI, (Syn) *Tela Galteri.* (F) *Toile de Gauthier*, (A) *Defensive Plaster.*

℞.—Huile d'Olive, ℔½., Suif de Mouton, ℥ iv., Cire, ℥ x., Térébenthine commune, Arcanson, Mastic, Lytharge, aa ℥ ij., Bol d'Arménie, Farine, aa ℥ j. Pour la manière de procéder. Voyez Sparadrapum.

Usage.—Pour le pansement des cautères, des blessures, etc.

SPARADRAPUM VESICATORIUM, (Syn) *Tela Vesicatoria, Charta Vesicatoria,* (F) *Taffetas Vésicant* ou *Epispastique, Papier Epispastique.* (A) *Blistering Paper.*

℞. Huile de Cantharides obtenue par l'Ether, ℥ iv. Cire jaune, ℥ viij. Faites fondre à une douce chaleur. Pour la manière de procéder, Voyez Sparadrapum.

Propriétés.—Usage.—Vésicant. Employé pour remplacer les vésicatoires, pour ouvrir et entretenir les cautères, etc.

SPARADRAPUM VIRIDE (F) *Emplâtre pour les cors*, (A) *Corn Plaster.*

℞.—Cire jaune, ℔ij. Poix de Bourgogne, ℥ xij. Térébenthine commune, ʒ vj. Vert-de-gris, ℥ iij. Pour la manière de procéder. Voyez Sparadrapum.

Usage.—Pour faire tomber les cors ; on applique un petit morceau de cet emplâtre sur le cor après l'avoir coupé.

SPARTIUM JUNCEUM, (A) *Spanish Broom*

Sous-Arbrisseau de l'Europe, cultivé dans nos jardins ; il appartient à la famille des *légumineuses.*

Partie usitée.—Les graines.

Propriétés.—Usage.—Diurétiques, toniques, à hautes doses, cathartiques et émétiques. On les emploie dans l'hydropisie.

Dose.—10 à 15 grains, 3 fois par jour. On peut aussi les donner en teinture.

SPIGELIA. (Syn) *Spigelia Marilandica.* (F) *Spigélie, Spigélie du Maryland, Thé à Vers,* (A) *Spigelia, Pink-root, Carolina Pink.*

Plante des Etats du Sud ; elle appartient à la famille des *spigéliacées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est composée de fibres nombreuses qui sont longues de trois à six pouces, minces, d'une couleur brune jaunâtre ; sa saveur est un peu amère et douceâtre, son odeur faible ; elle cède ses propriétés à l'eau bouillante.

Propriétés.—Usage.—Anthelmintique puissant. A fortes doses, cathartiques d'un effet peu certain. A dose très forte, il produit des vertiges, le trouble de la vue, dilate la pupille, cause des spasmes des muscles de la face, etc. Il peut même être poison à dose trop élevée. On a aussi employé ce remède dans les fièvres rémittentes et autres affections fébriles des enfants, mais il n'a probablement aucun effet dans ces maladies.

Dose.—De la poudre pour un enfant de 3 ou 4 ans, 10 à 20 grains ; pour un adulte, de un à deux drachmes. On donne la même dose matin et soir pendant plusieurs jours de suite, puis on administre un bon purgatif. Mais l'infusion est presque toujours employée et quelquefois l'extrait fluide.

Remarque.—Le *Thé* de *Spigélie*, (A) *Worm Tea*, que l'on trouve dans les pharmacies se compose de spigélie, de séné, de manne et de sabine mêlés ensemble.

SPIGELIA ANTHELMIA. (F) *Spigélie Anthelmintique, Brinvillière.* (A) *Demerara Pinkroot.*

Plante de l'Amérique du Sud et des Indes Occidentales, de la famille des *spigéliacées.*

Selon Dunglison, c'est un vermifuge semblable au précédent. D'après Nysten, son emploi serait dangereux.

SPIRÆA TOMENTOSA. (F) *Spirée Cotonneuse, Reine des Prés rose.* (A) *Hardhack, Red Meadow Sweet.*

Arbrisseau indigène de la famille des *rosacées.*

Partie usitée.—Toute la plante.

Composition.—Tannin, acide gallique, extractif amer.

Qualités.—Saveur amère et très-astringente ; elle cède ses propriétés à l'eau.

Propriétés.—Tonique, astringente.

Usage.—Dans le choléra des enfants, les diarrhées, et dans tous les cas où l'effet des astringents et des toniques est requis.

Dose.—De l'extrait, 5 à 15 grains. Cet extrait se prépare en faisant évaporer la décoction.—De la décoction (spirée, ℥ j. à ℥ ij. eau, Oj.) $\frac{1}{2}$ à 1 verre à vin, 2 ou 3 fois par jour.

SPIRÆA ULMARIA, (Syn) *Spiræa Denudata, Ulmaria.* (F) *Ulmaire, Spirée Ulmaire, Reine des Prés.* (A) *Double-Meadow Sweet, Queen of the Meadow.*

Plante Européenne, de la famille des *rosacées*; elle est cultivée dans notre pays, ses fleurs sont blanches.

Partie usitée.—Toute la plante, surtout les fleurs.

Propriétés.—*Usage.*—Diurétique, un peu tonique et astringente. On emploie les fleurs, comme remède domestique, dans l'hydropisie.

Dose.—De la décoction (Ulmaire, ℥ j Eau, 1 pinte), un $\frac{1}{2}$ tumbler, 3 ou 4 fois par jour.

SPIRÆA SALICIFOLIA, (Syn) *Spiræa Alba,* (F) *Spirée à feuilles de Saule, Thé du Canada.* (A) *Queen of the Meadow, Meadow-Sweet.*

Arbrisseau indigène, de la famille des *rosacées.* Ses fleurs sont petites, blanches, quelquefois rosées.

L'infusion des feuilles de cette Espèce a une telle analogie avec le Thé de Chine, que dans plusieurs circonstances on en a fait prendre à plusieurs personnes, qui sans être averties n'auraient pu soupçonner une telle substitution. Qui sait si en faisant subir à ces feuilles certains soins de préparation on ne parviendrait pas à avoir dans cette plante un succédané du Thé. Quoique à feuilles caduques, cet arbrisseau peut se prêter à plusieurs dépouillements de feuilles dans une même saison, sans presque en souffrir. Sa rusticité, l'extrême facilité de sa reproduction aux moyens de ces stalons ou drageons, la faculté dont il jouit de s'accommoder indifféremment de presque tous les terrains, en rendraient la culture des plus faciles. Comme succédané du Thé, il laisse certainement bien loin derrière lui la Chiogène, le Lédon, et les autres plantes qui ont été jusqu'à ce jour proposées pour cette fin. (Flore Canadienne.)

SPIRITUS. (F) ESPRITS, ALCOOLATS, EAUX SPIRITUEUSES. (A) SPIRITS.

Les esprits sont des médicaments liquides qui résultent ou de la distillation de l'alcool sur une ou plusieurs substances, ou du simple mélange d'une huile volatile, dans l'alcool. Le vulgaire leur donne aussi assez souvent le nom d'essence.

Les alcoolats contiennent tous les principes qui peuvent se volatiliser en même temps que l'alcool; l'essence est le principe immédiat qui ordinairement y domine; quand il s'y trouve en grande proportion, comme dans l'alcoolat de citron, l'essence se précipite quand on mélange l'alcoolat à l'eau et le mélange blanchit. On emploie à la préparation des esprits, tantôt des matières fraîches, et tantôt des sèches. Les unes et les autres doivent être préalablement divisées, pour que l'alcool les pénètre plus aisément: cependant on observe qu'en divisant les fruits charnus on obtient des produits moins suaves; on les laisse d'ailleurs ma-

cérer pendant quelque temps pour faciliter la dissolution des principes aromatiques, qui passent ensuite plus facilement à la distillation. Les alcoolats doivent être distillés à la chaleur du bain-marie : on emploie à leur préparation de l'alcool très-pur, plus ou moins rectifié : on se sert de l'alcool à 80 degrés centésimaux (31 degrés Cartier) pour les alcoolats simples ; on l'emploie au même degré, ou bien à 56 degrés centésimaux (21 degrés Cartier), et encore à 86 degrés centésimaux (34 degrés Cartier), pour quelques alcoolats composés. Voyez Distillation, page 79.

On emploie en parfumerie plusieurs alcoolats de fleurs, tels que le jasmin, la jonquille, la tubéreuse, etc., qui ont une odeur due à un arome si fugace, qu'elle ne pourrait être communiquée à l'alcool, par le procédé ordinaire ; on a alors recours à un intermédiaire ; on place ces fleurs en couches, que l'on sépare les unes des autres par des morceaux d'étoffes de laine imprégnés d'huile d'olive ou de ben, on comprime le tout ; on renouvelle les fleurs après 24 heures et cette pratique est réitérée tant que l'huile fixe n'est pas saturée de l'arome des fleurs : alors on lave l'étoffe de laine avec l'alcool et l'on distille par les procédés ordinaires.

Les alcoolats, loin de s'altérer avec le temps, deviennent, au contraire, plus suaves. On doit les conserver dans des flacons bien bouchés, et placer ceux-ci dans un lieu frais.

SPIRITUS ÆTHERIS AROMATICUS, (Syn) *Æther Sulphuricus cum Alcohole Aromaticus, Elixir Vitriole Dulce.* (F) *Ether Sulfurique Aromatique, Elixir de Vigani, Esprit d'Ether Aromatique.* (A) *Sweet Elixir of Vitriol, Aromatic Spirit of Ether.*

℞. L.—Cannelle, ʒ iij. Cardamome, ʒ jss. Poivre long, Gingembre, aa ʒ j. Alcool Ethéré, Oj. Macérez 14 jours, coulez.

Propriétés.—Stimulant, antispasmodique.

Usage.—Dans les défaillances, la débilité nerveuse et les affections spasmodiques.

SPIRITUS ÆTHERIS NITRICI ou NITROSI, (Syn) *Spiritus Nitri Dulcis, Æther Nitricus Alcoolisatus.* (F) *Ether Nitreux Alcoolisé, Ether Nitreux, Ether Nitrique, Liqueur Anodine Nitreuse.* (A) *Sweet Spirit of Nitre, Spirit of Nitrious Ether, Nitre Drops.*

L'Ether nitreux alcoolisé est obtenu par la distillation et la réaction de l'acide nitrique sur l'alcool. La Pharmacopée d'Edimbourg le prépare en obtenant d'abord l'éther nitreux pur ou fort, connu sous le nom d'*Ether Nitreux* ou *Nitrique* (Voyez page 159), puis en diluant celui-ci avec l'alcool pour avoir l'éther nitreux alcoolisé.

Qualités.—L'Ether nitreux alcoolisé est un liquide incolore, inflammable, d'odeur éthérée, de saveur brûlante et sucrée.

Propriétés.—Stimulant, antispasmodique, diurétique, diaphorétique et réfrigérant.

Usage.—Employé dans les mêmes cas que l'éther sulfurique (Voyez Ether), mais particulièrement dans les maladies fébriles, les retentions d'urine, l'hydropisie et l'asthme nerveux ; dans ces cas, on le joint généralement à d'autres remèdes plus actifs.

L'inhalation accidentelle de la vapeur, pendant le sommeil, a causé la mort, (Cristison). Beaucoup pensent que de fortes doses pourraient produire le même effet ; souvent à doses ordinaires, il cause des crampes et des douleurs d'estomac, ce qui est probablement dû à ce qu'en vieillissant, il se change en acide nitrique.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. toutes les 3 ou 4 heures, dans ℥ ss. à ℥ j. d'eau, de sirop, de tisane, etc.

Incompatibilités.—Tr. de Gaïac, Sulfate de Fer.

Remarque.—L'éther nitreux alcoolisé est le seul employé dans la pratique médicale ; c'est toujours celui-ci que les médecins entendent vulgairement par éther nitreux ou éther nitrique, quoique cependant ces deux derniers noms n'appartiennent proprement qu'à l'éther nitreux pur. Voyez page 131.

SPIRITUS ÆTHERIS SULPHURICI COMPOSITUS, (Syn) *Æther Sulphuricus Alcoholisatus, Spiritus Ætheris, Spiritus Ætheris Compositus.* (F) *Ether Sulfurique Alcoolisé, Liqueur d'Hoffman, Alcool Ethéré, Esprit d'Ether Composé.* (A) *Compound Spirit of Ether, Spirit of Ether, Hoffman's Anodine Liquor.*

℞. E.-U.—Ether Sulfurique, ℥ viij. Alcool, Oj. Mêlez.

Propriétés.—Stimulant, anodin et antispasmodique.

Usage.—Employé dans les mêmes cas que l'éther sulfurique; mais particulièrement pour relever les forces dans les fièvres typhoïdes; pour calmer les douleurs et l'irritation dans les maladies douloureuses.

On le joint à l'opium afin de procurer le sommeil sans causer de nausées. Dans les maux de tête, on l'applique sur les tempes, ou sur les parties douloureuses.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans ½ à 1 verre d'eau, toutes les ½ heures, ou toutes les 2 ou 3 heures, suivant les cas.

SPIRITUS AMMONIÆ, (Syn) *Alcohol Ammoniatum.* (F) *Alcool Ammoniacal, Esprit d'Ammoniaque, Liqueur d'Ammoniaque Vineuse,* (A) *Ammoniated Alcohol, Spirit of Ammonia.*

℞. (Codex)—Ammoniaque Liquide, 1 partie, Alcool, 2 parties. Mêlez.

Qualités.—Incolore, odeur ammoniacale, saveur âcre et piquante.

Propriétés.—Stimulant, diaphorétique, antispasmodique.

Usage.—Dans la paralysie, les défaillances, la débilité nerveuse, l'hystérie, les digestions lentes, etc.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans un peu d'eau.

SPIRITUS AMMONIÆ AROMATICUS, (Syn) *Alcohol Ammoniatum Aromaticum, Alcoolatum Aromaticum Ammoniacale.* (F) *Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Alcoolat Ammoniacal Aromatique, Esprit Volatil Aromatique Huileux de Sylvius.* (A) *Aromatic Spirit of Ammonia.*

℞. D.—Alcool, Oiij. Huile de citron, ℥ ss. Huile de Muscade, ℥ ij. Huile de Cannelle, ʒ ss. Mêlez et ajoutez Liqueur d'Ammoniaque forte, ℥ vj.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que le précédent. On l'emploie avec succès comme stimulant antacide contre les migraines.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans un ½ à 1 verre à vin d'eau ou de tisane sudorifique ou antispasmodique froide. Enfants, 5 à 10 gouttes.

Incompatibilités.—Acides, sels acides, sels métalliques, eau de chaux.

SPIRITUS AMMONIÆ FŒTIDUS, (Syn) *Tinctura Assafœtidœ Ammoniata, Alcohol Ammoniatum Fœtidum.* (F) *Esprit Ammoniacal Fétide, Alcoolat Ammoniacal Fétide, Essence Anti-hystérique.* (A) *Fetid Spirit of Ammonia.*

℞. Ed.—Esprit d'Ammoniaque, ℥ xss. (mesure impériale). Assafœtida, ℥ ss. Macérez 12 heures et distillez ℥ xss. au bain-marie.

Propriétés.—Stimulant, antispasmodique.

Usage.—Dans l'hystérie, l'asthme spasmodique, la goutte atonique, etc.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans ℥ ss. d'eau.

SPIRITUS ANISI, (Syn) *Spiritus Anisi Compositus.* (F) *Esprit d'Anis, Essence d'Anis, Alcoolat d'Anis.* (A) *Spirit of Aniseed, Spirit of Anise.*

℞. E.-U.—Huile d'Anis, ℥ j. Alcool, ℥ xv.

Propriétés.—Usage.—Voyez Huile d'anis.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans un verre d'eau sucrée, chaude ou froide.

SPIRITUS ARMORACIÆ COMPOSITUS, (Syn) *Spiritus Raphani Compositus*

Aqua Raphani Composita. (F) *Esprit de Raifort Composé, Alcoolat de Cochléaria.* (A) *Compound Spirit of Horse Radish.*

℞. Br.—Racine de Raifort, Ecorce d'Orange, aa ℥ xx. (avoir-du-poids), Muscade, ℥ ss. Alcool Dilué, 1 Gallon (M. Imp). Eau, Oij. (M. Imp). Mêlez et distillez 1 gallon.

Propriétés.—Stimulant, antiscorbutique.

Usage.—Dans l'hydropisie accompagnée de débilité; (on le donne joint à d'autres diurétiques), dans les digestions lentes, les vents, etc. Il n'est plus employé contre le scorbut.

Dose.— ʒ j. à ℥ ss. 3 ou 4 fois par jour.

SPIRITUS CAJUPUTI. (F) *Esprit de Cajeput.* (A) *Spirit of Cajeput.*

℞. Br.—Huile de Cajeput, ℥ j. Alcool, ℥ x.

Dose.—10 gouttes à ʒ j. dans un petit verre d'eau chaude ou froide.

SPIRITUS CHLOROFORMI, (Syn) *Æther Chloricus.* (F) *Esprit de Chloroforme, Ether Chlorique.* (A) *Spirit of Chloroform, Chloric Ether.*

℞. E.-U.—Chloroforme, ℥ j. Alcool, ℥ vj. mêlez. C'est une bonne préparation pour administrer le chloroforme à l'intérieur.

Usage.—Voyez Chloroforme.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans un petit verre d'eau froide.

Remarque.—Le Dr. Warren a recommandé sous le nom d'*ETHER CHLORIQUE FORT*, (A) *STRONG CHLORIC ETHER*, la préparation suivante comme un bon anesthésique : ℞.—Chloroforme, 1 partie, Alcool, 2 parties. Il l'a employée, avec succès, dans 50 cas ; il la considère comme plus sûre que le chloroforme et plus agréable que l'éther. Peut-être que la propriété stimulante de l'alcool empêchant l'influence dépressive du chloroforme, est ce qui rend cette préparation si utile ; cependant, il est nécessaire de faire d'autres observations avant de lui donner la supériorité sur les autres anesthésiques.

Le Dr. Snow a depuis employé une mixture de parties égales de chloroforme et d'alcool, que M. Robert recommande comme le meilleur agent anesthésique proposé jusqu'à ce jour.

Comme le nom d'éther chlorique a d'abord été appliqué à la liqueur des Hollandais, par le Dr. Thompson, de Glasgow, il serait bon, d'après le Dispensaire des Etats-Unis, d'abandonner ce nom pour ne donner aux mélanges du chloroforme avec l'alcool que les noms suivants : *Solution Alcoolique ou Teinture de Chloroforme,* (A) *Tincture of Chloroform, Alcoholic Solution of Chloroform.*

SPIRITUS CINNAMOMI, *Aqua Cinnamomi Fortis, Essentia Cinnamomi.* (F) *Esprit de Cannelle, Alcoolat de Cannelle, Essence de Cannelle, Eau de Cannelle Spiritueuse.* (A) *Spirit of Cinnamon.*

℞. E.-U.—Huile de Cannelle, ℥ j. Alcool, ℥ xv. On le prépare aussi de la manière suivante :

Usage.—Voyez Huile de Cannelle.

Dose.—Gtt. x. à ʒ ss.

SPIRITUS FRUMENTI. (F) *Whisky, Esprit de Whisky.* (A) *Whisky, Spirit of Whisky.*

Le Whisky est une liqueur alcoolique, obtenue en distillant de la drèche, du grain ou du seigle. Le bon Whisky a une odeur et une saveur fortes, particulières ; il est incolore ; mais gardé longtemps dans des tonneaux, il prend petit à petit la couleur du brandy. Il peut, d'après le Dispensaire des Etats-Unis ; remplacer le brandy, avec avantage, dans tous les cas où celui-ci est indiqué et avec d'autant plus d'avantage qu'il est peu coûteux et qu'il est préférable comme agent médical, au brandy dont on n'est à peu près jamais certain de la préparation. Le whisky est employé tous les jours avec succès, en friction, contre les douleurs

de tout genre. On dit que des frictions de whisky froid sur la tête empêche la chute des cheveux.

SPIRITUS JUNIPERI. (F) *Esprit de Genièvre, Alcoolat de Genièvre.* (A) *Spirit of Juniper.*

℞, Br.—Huile de Genièvre, ℥ j. Alcool, ℥ ix. Mêlez.

Usage.—Voyez Huile de Genièvre.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans un petit verre d'eau chaude sucrée.

SPIRITUS JUNIPERI COMPOSITUS, (Syn) *Aqua Juniperi Composita.* (F) *Esprit de Genièvre Composé, Alcoolat de Genièvre Composé.* (A) *Compound Spirit of Juniper.*

Usage.—Voyez le précédent.

Dose.— ʒ ij. à ℥ ss. pure ou dans de l'eau.

SPIRITUS LAVANDULÆ. (F) *Esprit de Lavande, Alcoolat de Lavande.* (A) *Spirit of Lavender.*

℞. Br.—Huile de Lavande, ℥ j. Alcool, ℥ ix. Mêlez.

Usage.—Employé comme parfum ; il entre aussi dans la composition de certains remèdes.

L'Eau de Lavande. (A) Lavender Water, n'est souvent qu'une solution de l'huile dans l'alcool. Mr. Brande donne la préparation suivante comme une des plus approuvées.

℞.—Alcool, 5 gallons, Huile de Lavande, ℥ xx. Huile de Bergamote, ℥ v. Essence d'Ambre-Gris, ℥ ss. Mêlez.

Usage.—Employée comme parfum.

SPIRITUS MYRCIÆ. (F) *Esprit de Myrce.* (A) *Spirit of Myrcia, Bay-Rum.*

C'est un liquide de couleur foncé, d'odeur très-agréable, employé comme parfum rafraîchissant dans les maux de tête nerveux, les défaillances et autres désordres nerveux ; on le fait respirer et on l'applique sur la tête ; on en jette aussi quelques gouttes sur les lits des malades pour les parfumer.

SPIRITUS MYRISTICÆ, (Syn) *Spiritus Nucis Moschatæ.* (F) *Esprit de Muscade, Essence de Muscade, Alcoolat de Muscade.* (A) *Spirit of Nutmeg.*

℞. Br.—Huile volatile de Muscade, ℥ j. Alcool, ℥ ix Mêlez.

Usage.—Voyez muscade.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans un peu d'eau chaude sucrée.

SPIRITUS PIMENTÆ. (F) *Esprit ou Essence de Piment de la Jamaïque.* (A) *Spirit of Pimento, Essence of Allspice.*

℞. D.—Huile de Piment, ℥ j. Alcool, ℥ ix. Mêlez.

Usage.—Voyez Huile de Piment.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans ℥ j. à ℥ ij. d'eau chaude.

SPIRITUS PYRO-ACETICUS. (F) *Esprit ou Ether Pyro-Acétique, Acétone.* (A) *Pyroacetic Spirit, Pyroacetic Ether.*

L'Acétone est un liquide inflammable, incolore, limpide, d'une saveur âcre et brûlante, et dont la densité est égale à 0, 792, quand il a été bien rectifié sur du chlorure de calcium. On l'obtient lorsqu'on distille les acétates alcalins de chaux, de baryte, etc.

Composition.—C^3H^3O.

On a pensé longtemps que le remède employé pour la consomption, par le Dr. Hasting, de Londres, sous le nom de *naphta*, était l'acétone, mais aujourd'hui, il est reconnu que c'était l'Esprit Pyroxylique qu'il avait en vue (Voyez ce mot) Il n'y a aucun doute que ce médecin

se servait indifféremment de ces deux substances ; cependant il n'y a pas eu assez d'essais pour déterminer les propriétés de ce remède.

SPIRITUS PYROXILICUS. (F) *Alcool Méthylique, Esprit Pyroxylique, Ether Pyroligneux, Bihydrate de Méthylène, Hydrate d'Oxyde de Méthyle, Méthol, Esprit de Bois.* (A) *Rectified Pyroxylic Spirit, Wood Naphtha, Wood Alcohol, Wood Spirit, Methylic Alcohol, Pyroligneous Spirit, Pyroxilic Alcohol.*

Substance analogue à l'alcool, que Taylor a découverte dans les produits de la distillation du bois. C'est un liquide incolore, très-fluide, volatil, d'une saveur fraîche et piquante, d'une odeur pénétrante, rappelant à la fois celle de l'alcool et de l'éther acétique ; il bout a 66°, s'enflamme à l'approche d'un corps en ignition, donne de l'eau et de l'acide formique quand on le brûle par l'éponge de platine. ($C_2H_4O_2$).

Propriétés.—Sédatif, antiémétique, narcotique.

Usage.—Le Dr. Hasting, de Londres, a employé, il y a quelques années, l'alcool méthylique, sous le nom impropre de naphta, comme un remède pour la consomption. Cette substance ne guérit pas cette maladie, mais il en calme la toux et la fièvre. Le Dr. Christison l'a trouvé aussi utile pour arrêter les vomissements chroniques, les diarrhées et les dyssenteries.

Dose.—10 à 20 gouttes, dans de l'eau, 3 fois par jour.

Remarque.—La British Pharmacopœia emploie l'*Esprit Pyroxylique Rectifié.* (L) *Spiritus Pyroxylicus Rectificatus ;* mais on pense que la rectification affaiblit ses propriétés médicales.

Dose.—10 à 30 gouttes, dans un peu d'eau, 3 fois par jour.

SPIRITUS ROSMARINI, (F) *Esprit de Romarin, Alcoolat de Romartn.* (F) *Spirit of Rosemary.*

℞. Br, Huile anglaise de Romarin, ℥ j., Alcool Rectifié, ℥ ix. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Employé comme parfum et comme stimulant, en lotions et liniment.

SPIRITUS VINI GALLICI, (Syn) *Spiritus Gallici.* (F) *Eau de vie.* (A) *Brandy.*

Le brandy est le produit de la distillation du vin, les meilleures espèces sont le *Brandy de Cognac et celui d'Armagnac.*

Propriétés.—Stimulant, stomachique.

Usage.—Dans la plupart des maladies où les malades ont besoin de stimulant, particulièrement dans les fièvres typhoïdes, dans les dyspepsies, les diarrhées, les coliques, le choléra, les douleurs nerveuses de l'estomac, les vomissements de l'estomac, etc. Dans les cas de vomissements opiniâtres on le fait prendre par petites cuillerées, puis on en fait des compresses que l'on applique très-chaudes sur l'estomac et dans le dos. C'est un des meilleurs remèdes à employer dans les crampes et les douleurs rhumatismales de l'estomac, mais il ne faut pas craindre dans ces deux cas, et surtout dans le dernier, de le prendre très fort et à fortes doses.

Quelques médecins prétendent avoir employé avec le plus grand succès la préparation suivante : à la dose d'une cuillérée à thé avant le repas, dans la consomption. Ils l'emploient aussi en lotions contre les ulcères :—℞. Brandy, une bouteille, Sel de table autant que le Brandy peut en dissoudre.

Une à deux cuillérées de Brandy, dans un grand verre d'eau froide, sucrée au goût, forme un breuvage tonique des plus recommandés dans la débilité, surtout celle qui suit les grandes maladies ; enfin le brandy est le remède le plus employé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La MIXTURE DE BRANDY, (Syn) *Mixture d'Eau-de-vie,* (L) *Mistura Spiritus Vini Gallici.* (A) *Brandy Mixture,* est une préparation tonique-excitante, très-agréable dans les fièvres lorsqu'il y a prostration des forces et dans la faiblesse d'estomac. On la prépare de la

manière suivante : ℞. Brandy, Eau de Cannelle, aa ℥ iv. jaune d'œuf, No. 2 Sucre fin. ℥ ss. Huile de Cannelle, 2 gouttes. Mêlez.

Dose.—Une cuillérée au besoin.

SPONGIA, (Syn) *Spongia Officinalis, Spongia Marina.* (F) *Eponge.* (A) *Sponge.*

L'Éponge est une substance marine, légère, molle et très-poreuse.

Composition.—Carbone, hydrogène, azote, oxygène, iode, soufre, phosphore.

Propriétés.—Usage.—L'éponge non torréfiée n'est employée qu'en chirurgie pour panser les plaies. Voyez Eponges préparées et Eponge calcinée.

SPONGIA USTA, (Syn) *Carbo Spongiæ.* (F) *Eponge Calcinée, Eponge Torréfiée.* (A) *Burnt Sponge.*

On employait jadis la poudre d'éponge torréfiée ; une expérience prolongée a démontré que pour avoir un médicament actif, il fallait réduire l'éponge en poudre après l'avoir torréfiée le moins possible, seulement pour qu'elle puisse se réduire en poudre. Le produit obtenu doit avoir à peu près la couleur de l'éponge. M. Guibourt a prouvé qu'en calcinant fortement les éponges, on dissipait la presque totalité de l'iode qu'elles contiennent. Suivant cet observateur, l'éponge légèrement torréfiée contient de l'iodure de calcium, qu'elle ne renfermait point avant. Il pense que pendant la torréfaction, l'iode, qui fait partie de l'éponge, réagit sur le carbonate de chaux et forme un iodure de calcium qui persiste tant que la température n'est pas assez élevée pour le décomposer sous l'influence de l'air.

Propriétés.—Tonique, désobstruante, antacide, altérante.

Usage.—Employée contre le goître, les enflures scrofuleuses et glandulaires, et les affections cutanées obstinées. Dans le goître, en même temps que l'on donne la poudre à l'intérieur, on fait mettre au cou du malade, un sachet (*collier de Morand*), fait de la manière suivante : sel ammoniaque, sel commun et poudre d'éponge calcinée, aa parties égales ; étendez une couche épaisse de cette poudre sur un morceau de ouate en feuilles, enveloppez cette ouate dans de la mousseline, piquez ce coussinet en losanges et appliquez-le sur la partie affectée. Il faut porter ce sachet plusieurs mois.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans du miel ou du sirop, 2 ou 3 fois par jour.

STANNUM, (F) *Etain.* (A) *Tin, Pewter.*

L'étain est le plus fusible de tous les métaux ductiles ; il fond à 228°. Traité par l'acide azotique, il se transforme en une poudre blanche, qui devient d'un brun chocolat ou jaunâtre par l'acide sulfhydrique. L'ETAIN GRANULÉ (*Stannum Granulatum.* (A) *Granular Tin*) et la *Limaille d'Etain* (*Stanni Limatura.* (A) *Tin Fillings*) sont employés comme la poudre d'étain. Voyez Pulvis Stanni.

STAPHISAGRIA, (Syn) *Delphinium Staphisagria, Phtheirium, Staphis, Pedicularia* (F) *Staphisaigre, Herbe aux Poux.* (A) *Stavesacre.*

Plante Européenne, de la famille des *renonculacés.*

Partie usitée.—Les graines (Staphisagria)

Composition.—Delphinine, huile grasse volatile, albumen, fibre ligneuse, gomme, amidon, matière azotée, acide volatile et plusieurs sels.

Qualités.—Graines grisâtres, irrégulièrement triangulaires, comprimées d'une saveur très amère et âcre, d'une odeur désagréable ; elles cèdent leurs propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Cathartique, émétique, vermifuge.

Usage.—L'action de ce remède est trop violente pour qu'on puisse l'employer à l'intérieur. A l'extérieur on s'en sert en onguent pour détruire les poux et l'acarus de la gale, ainsi que dans l'eczéma. M. Bazin l'a aussi donnée à l'intérieur dans cette dernière maladie.

Pommade de Staphisaigre.—Axonge, ℥ j. Extrait de Staphisaigre et Oxyde de zinc, aa ʒ ss. Mêlez

Vinaigre de Staphisaigre pour usage externe.—Les graines infusées dans du vinaigre.

Onguent de Staphisaigre.—Poudre des graines, 3 parties, graisse, 5 parties.

Dose.—De l'extrait, 1 ½ grain. 4 à 12 fois par jour.

STATICE CAROLINIANA. (F) *Statice.* (A) *Marsh Rosemary.*

Plante maritime, de la famille des *plombaginées.* Elle croît sur les bords de la mer depuis la Nouvelle Angleterre jusqu'à la Floride.

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—C'est un astringent et antiseptique puissant.

Usage.—Employée avec avantage, en Angleterre et aux Etats-Unis dans les mêmes cas que le kino et le cachou ; mais particulièrement en gargarisme, dans les aphthes et l'angine maligne. Dans cette dernière maladie et dans la dyssenterie on la donne à l'intérieur.

Dose.—1 à 2 verres de la décoction suivante : Statice, ℥ j. Eau, Oj. toutes les 2 ou 3 heures jusqu'à effet.

STATICE LIMONIUM. (Syn) *Statice Maritimum, Behen Rubrum.* (F) *Behen Rouge, Romarin des Marais, Lavande Triste, Lavande de Mer.* (A) *Red Behen, Lavender Thrift, Sea Lavender.*

Plante maritime d'Europe, de la famille des *plombaginées.*

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Statice Caroliniana.

STILLINGIA, (Syn) *Stillingia Sylvatica.* (A) *Queen's Root, Queen's Delight, Yaw Root, Marcory, Cockup Hat,*

Plantes des Etats-Unis, de la famille des *euphorbiacées.*

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Cette racine est grosse, fibreuse, et elle fournit un suc laiteux ; son odeur est peu prononcée, un peu oléagineuse ; sa saveur est amère et piquante et laisse dans la bouche une sensation d'âcreté désagréable ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. Le Dr. Frost croit que son principe actif est volatil et que la racine perd en grande partie ses propriétés en vieillissant.

Propriétés.—Usage.—A forte dose, émétique et cathartique ; à dose moindre, altérante. Ce remède a été employé comme altérant dans les affections syphilitiques et autres maladies qui requièrent l'emploi du mercure, telles que les maladies scrofuleuses et cutanées, les affections chroniques du foie, etc.

Dose.—De la poudre, 15 à 30 grains, 2 ou 3 fois par jour. De la décoction (racine ℥ j. Eau, Oj¼. réduite à Oj. par la cuisson) ½ à 1 verre à vin, 3 ou 4 fois par jour. De la teinture (racine, ℥ ij. Alcool Dilué Oj.), ʒ j. à ℥ ss.

On donne quelquefois cette racine en combinaison avec la salsepareille ou d'autres altérants.

STRYCHNIA, (Syn) *Strychnina, Strychninum.* (F) *Strychnine.* (A) *Strychnia.*

La Strychnine est un alcaloïde qui existe, ainsi que nous l'avons dit, dans la Noix vomique, les divers espèces du genre *strychnos,* la fève de Saint Ignace.

Composition.—La Strychine est composée, d'après Liebig, de carbonne, 76, 16 ; hydrogène 6, 50 ; oxygène, 11, 05 ; azote 60, 1.

Qualités.—Solide, blanche, cristallisable (par évaporation spontanée) en octaèdres ou en prismes ; excessivement amère ; soluble dans 2,500 parties d'eau bouillante, dans 6, 687 parties d'eau froide ; et dans l'alcool ordinaire, peu soluble dans l'éther et les huiles grasses. La Strychine précipite la plupart des bases organiques alcalines ; elle est colorée en rouge par

l'acide nitrique, coloration due à la présence de la brucine, dont on n'a pu la dépouiller. Une solution très-étendue de Strychnine est précipitée en blanc par un courant de chlore; traitée par l'acide sulfurique et le bicarbonate de potasse, elle donne une belle coloration bleue. Ce dernier caractère est spéciale à cet alcaloïde.

La Strychnine du commerce est souvent mêlée de brucine; pour les séparer, on délaye la Strychnine soupçonnée dans un peu d'eau chaude, et l'on ajoute quelques gouttes d'acide. On fait bouillir et on traite le liquide bouillant par l'ammoniaque. Si la Strychnine est pure, il se forme un précipité pulvérulent; si elle contient de la brucine, le précipité est poisseux. (Robiquet).

Propriétés.—Usage.—Voyez Nux Vomica.

Dose.—$\frac{1}{24}$, $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{12}$ de grain.—Par la *Méthode endermique*, on enlève l'épiderme avec un petit vésicatoire d'ammoniaque fort et on saupoudre chaque jour le derme, mis à nu, avec $\frac{1}{5}$ à $\frac{1}{8}$ de grain de strychnine.

La strychnine et ses sels se donnent en nature ou dissous dans un véhicule quelconque.

Il est important de débuter toujours par la dose la plus faible, de n'augmenter cette dose que très-graduellement, et d'avoir même la précaution d'en suspendre l'usage après un certain temps.

Si quelques raisons ont fait interrompre l'usage de ce remède pendant plusieurs jours, il faut reprendre la faible dose, et ne revenir que peu à peu aux doses élevées.

Préparations officinales.—Sulfate de Strychnine

Remarque.—Nous donnons à la suite les sels de strychnine tels qu'on les trouve dans Bouchardat. Ces sels sont rarement employés, excepté le sulfate qui est quelquefois préféré à la strychnine, parcequ'il est plus soluble. Ils ont tous les propriétés de la Strychnine.

Sulfate de strychnine.—Il se prépare en dissolvant jusqu'à saturation de la strychnine dans l'acide étendu, filtrant et faisant évaporer; il cristallise en cubes quand il est neutre, et en aiguilles quand il est acide; il est soluble dans moins de 10 parties d'eau froide. Il contient 14, 4 d'acide sulfurique et 85, 6 de strychnine.

La dose est la même que celle de la strychnine.

Chlorhydrate de strychnine.—Il cristallise en aiguilles quadrilatères, agglomérées en mamelons qui perdent à l'air leur transparence; il n'est guère plus soluble que le sulfate.

Nitrate de strychnine.—Il cristallise en aiguilles nacrées réunies en faisceaux. Très soluble dans l'eau chaude, l'alcool en dissout peu, et l'éther point. Le *binitrate* cristallise en aiguilles fines.

Phosphate de strychnine.—En dissolvant la strychine dans l'acide phosphorique jusqu'à ce que celui-ci refuse d'en prendre, il se forne un sursel qui cristallise par l'évaporation en prismes quadrilatères.

Carbonate de strychnine.—On peut l'obtenir ou directement ou par double décomposition. Ce sel est légèrement soluble dans l'eau; il cristallise en prismes quadrilatères.

Oxalate de strychnine.—il est très soluble dans l'eau, et il cristallise quand il contient un excès d'acide. Il en est de même du *tartrate*. *L'acétate* est très soluble, et cristallise difficilement à l'état neutre, facilement à l'état acide.

Epreuves.—Les *sels de strychnine* solubles sont précipités par le tannin, l'infusion de noix de galle et les alcalis; ils ne le sont point par les oxalates et les tartrates solubles. Ils sont complètement précipités, même dans une solution acide, par l'iodure de potassium ioduré. Le précipité a une couleur marron: c'est de L'IODURE D'IODHYDRATE DE STRYCHNINE, qui, dissous dans l'alcool à 86 degrés bouillant, se cristallise par le refroidissement sous forme de prismes d'une couleur rouge-rubis. Cette iodure a sur la strychnine l'avan-

d'être moins vénéneux et de posseder une action plus persistante. Il est soluble dans l'alcool et dans l'éther, insoluble dans l'eau même adulée.

Dose.—$\frac{1}{5}$ de grain en pilule, une fois par jour, on peut augmenter un peu, graduellement.

STYRAX, (Syn) *Styrax Calamita.* (F) *Storax, Styrax Solide.* (A) *Solid Storax, Officinal Storax.*

L'origine de ce baume n'est pas bien connue ; on croit qu'il est recueilli aux îles de la Sonde ; on l'attribue au *storax officinal.* On a cité plusieurs sortes de storax : 1° *storax blanc,* composé de larmes blanches opaques, molles, et réunies en masse ; odeur suave mais forte, saveur douce, parfumée, puis amère ; 2° *Storax amygdaloïde,* en masses sèches, cassantes, agglomérées, contenant sur un fond brun rougeâtre les larmes d'un blanc jaunâtre ; odeur très suave analogue à la vanille, saveur parfumée ; c'est la meilleure sorte ; 3° *storax rouge brun,* en masses impures ; il a l'odeur et la saveur du précédent. Il est probable que ces trois produits ont la même origine. Le second ne diffère du premier que parce qu'en vieillissant, sa consistance a augmenté et sa couleur s'est foncée ; le dernier, parce que c'est un produit de dernière récolte et moins pur.

Propriétés.—Les mêmes que ceux du benjoin.

Dose.—10 à 20 grains, 2 fois par jour, augmentant graduellement.

Préparation officinale.—Teinture de Benjoin Composée.

STYRAX LIQUIDUS. (F) *Styrax ou Storax Liquide.* (A) *Liquid Storax.*

L'Usage a fait réserver le nom de *styrax liquide* à un baume cinamique qui est fourni par le *Liquidambar Oriental.* Il a la consistance du miel ; il est gris brun, opaque, d'odeur forte aromatique, ni âcre, ni désagréable.

Propriétés.—Usage.—Stimulant. Employée dans la gonorrhée et la leucorrhée. Il est moins désagréable que le baume de copahu ; mais son emploi principal est pour la préparation de certains emplâtres.

Dose.—3 à 8 grains, en pilules, mêlés avec de la poudre de réglisse, 3 ou 4 fois par jour.

STYRAX PRÆPARATUS, (Syn) *Styrax, Styrax Colata, Styrax Purificata Extractum Styracis.* (F) *Storax Préparé.* (A) *Prepared Storax.*

On fait fondre le Storax dans de l'alcool, on passe la solution et on retire l'alcool au moyen d'une douce chaleur jusqu'à ce que le Storax ait acquis une consistance convenable.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez Storax.

SUCCI. (F) SUCS, JUS. (A) JUICES.—On donne le nom de *sucs* à tous les liquides qui sont contenus dans les cellules des végétaux. Les pharmacologistes divisent les liquides en cinq classes d'après leur nature : 1° les sucs aqueux ; 2° les sucs huileux ; 3° les sucs résineux ; 4° les huiles essentielles ; 5° les sucs laiteux. Le Codex prescrit parties égales de cresson, de cochléaria et de trèfle d'eau pour les SUCS ANTISCORBUTIQUES.

Préparation des sucs acides.—Si les fruits sont très succulents, il suffit de les exprimer pour en faire sortir le suc, par exemple pour les raisins, les citrons ; quand le tissu des fruits est compacte et serré, il faut avoir recours à la râpe, par exemple pour les pommes.

Quand la pulpe des fruits a été obtenue, il s'agit d'en exprimer le suc ; on la soumet à la presse ; il est quelquefois bon, comme pour les coings, de mélanger la pulpe avec de la paille hachée, qui rend plus facile l'écoulement du suc.

Les fruits acides sont : les *cerises*, les *framboises*, les *fraises*, les *coings*, les *pommes*, les *pruneaux*, les *cynorrhodons*, les *oranges*, les *citrons*, les *mûres*, les *grenades*, les *gadelles*, les *groseilles*, l'*épine-vinette*, le *raisin*, le *tamarin*, etc.

Sucs aqueux proprement dits.—Pour préparer les sucs, on met les substances dans un mortier de marbre (quand les plantes contiennent un suc acide et on les réduit en pâte à

l'aide d'un pilon. Lorsque le tissu d'une plante a été déchiré, on en fait sortir le suc en soumettant la pulpe à la presse. On prépare ainsi les SUCS DE CHICORÉE, DE BOURRACHE, et, en général, de toutes les plantes vertes; mais quand les plantes contiennent un suc trop mucilagineux, comme les borraginées, le choux rouge, et qu'elles ne sont pas assez succulentes, comme les labiées, alors le Codex prescrit d'y ajouter le huitième de leur poids d'eau avant de les soumettre à l'expression.

Les sucs qui découlent de la presse sont troubles ; ils ont une couleur verte ; ils tiennent en suspension de la chlorophylle, de l'albumine coagulée ; il faut les clarifier. On se sert pour cela du repos ou de la filtration à froid ; le premier moyen est imparfait et défectueux, parce que les sucs aqueux s'altèrent rapidement ; la filtration à froid est le mode à préférer : quelquefois elle s'effectue avec lenteur, parce que le dépôt fin et visqueux d'albumine qui se dépose sur la surface du filtre met un obstacle au passage du liquide. Lorsqu'on veut obtenir une filtration rapide, il est nécessaire de clarifier le suc ; cette opération s'exécute en le chauffant à une température entre 60 et 100 degrés ; l'albumine végétale qui était en dissolution se coagule, elle entraîne en combinaison une partie de la matière extractive et des autres principes en lesquels résident les propriétés médicales des plantes ; le suc est beaucoup moins coloré, moins odorant et moins sapide. Ainsi les sucs préparés par simple filtration à froid sont beaucoup préférables à ceux qui sont clarifiés par la coagulation de l'albumine. Il faut renoncer complètement à l'emploi de la chaleur lorsqu'on aura affaire à des végétaux aromatiques comme ceux, par exemple, fournis par les familles des ombellifères, des labiées, des crucifères.

S'il était absolument nécessaire de clarifier un suc aromatique par la chaleur, il faudrait le mettre dans un matras, boucher celui-ci avec un parchemin percé de petits trous, et chauffer légèrement le matras au bain-marie pour coaguler l'albumine, et laisser refroidir avant de filtrer.

Quand un médecin prescrit un SUC d'HERBES sans autre désignation, on prépare ordinairement ce suc avec parties égales de chicorée, de fumeterre, de bourrache et de cerfeuil.

SUCCUS ACONITI. (F) *Suc d'Aconit.*—℞. (Br.)—Jus de feuilles d'Aconit, 3 parties. Alcool, 1 partie. Mêlez, et filtrez au bout de 7 jours. (Voyez Sucs).

Propriété.—Usage.—Voyez Aconit.

Dose.—15 à 20 gouttes.

SUCCUS BELLADONNÆ. (F) *Suc de Belladone.*—℞.—Br.—Jus de la plante, 3 parties. Alcool 1 partie. Mêlez et filtrez au bout de 7 jours. (Voyez Sucs).

Usage.—Voyez Belladone.

Dose.—4 gouttes égalent ¼ de grain d'extrait.

SUCCUS CONII. (F) *Suc de Ciguë.*—Préparé comme celui d'aconit.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ciguë.

Dose.—12 gouttes, ce qui équivaut à 1 grain d'Extrait.

SUCCUS DIGITALIS. (F) *Suc de Digitale.* Préparé comme celui d'Aconit.

Propriété.—Usage.—Voyez Digitale.

Dose.—5 à 10 gouttes.

SUCCUS TARAXACI. (F) *Suc de Dent-de-Lion.* (A) *Preserved Taraxacum Juice.* Jus de Racine de Dent-de-Lion, 3 parties, Alcool, 1 partie. Mêlez et filtrez au bout de 7 jours. (Voyez Sucs).

Usage.—Voyez Dent-de-Lion.

Dose.—ʒ ij. à ℥ ss.

SULPHUR, (Syn) *Sulphur Nigrum.* (F) *Soufre Brut, Soufre Natif, Soufre Impur.* (A) *Native Sulphur, Rock Sulphur, Black Sulphur, Impur Sulphur.*

Le Soufre brut provient des terrains qui avoisinent les volcans. Il est toujours impur. Il est solide, de couleur citrin rougeâtre ou pâle, volatile à une température élevée et doué d'une combustibilité remarquable. On devra préférer le soufre brut jaune citrin. Il est rapidement sublimé, il prend alors le nom de soufre sublimé qui est celui que l'on emploie en médicine. Voyez Sulphur Sublimatum.

SULPHUR in ROTULIS, (Syn) *Sulphur Rotundum.* (F) *Soufre en Canon, Soufre Epuré.* (A) *Roll Sulphur, Roll Brimstone.*

Cette espèce de soufre est en cylindre. C'est du soufre brut que l'on a coulé dans des moules après l'avoir fait fondre dans des marmites afin de faire précipiter les impuretés. Il a l'odeur du soufre lorsqu'il est chauffé ou frotté entre les mains ; il est fusible à 226 °, Gr. sp. 1.99.

Il n'est pas employé en médecine, au moins à l'intérieur. Voyez Soufre Sublimé.

SULPHUR PRÆCIPITATUM, (Syn) *Lac Sulphuris.* (F) *Soufre Précipité, Crême de Soufre.* (A) *Milk of Sulphur, Precipitated Sulphur.*

Qualités.—En masse friable, d'une couleur blanche avec une légère teinte vert jaunâtre, d'une odeur particulière, mais sans saveur, si la préparation est bien faite.

Propriétés.—Usage.—Laxatif, altérant, emménagogue. On l'emploie comme la fleur de soufre ; dans les affections cutanées, les hémorrhoïdes, la constipation, etc. ; mais il est sujet à devenir acide. Il est quelquefois préféré pour faire l'onguent de soufre, à cause de sa couleur.

Dose.— ʒ j à ʒ iij. au besoin, dans de la melasse ou combiné avec autre chose.

SULPHUR SUBLIMATUM. (F) *Soufre, Soufre Sublimé, Fleurs de Soufre.* (A) *Sublimed Sulphur, Flower of Sulphur, Sulphur.*

C'est le soufre en canon que l'on a fait sublimer dans des vaisseaux clos. Le soufre ainsi préparé, contient toujours un peu d'acide sulfurique et il rougit le papier tounesol. Il est privé de cet acide par des lavages à l'eau chaude et alors il constitue le *Soufre Lavé.* (*Sulphur Lotum, Sulphur Flores Loti.* (A) *Washed Sulphur*).

Le soufre lavé n'affecte pas le papier tournesol ; il se volatilise complètement par la chaleur et n'est pas altéré, étant exposé à l'air. Du reste il est semblable au soufre sublimé, et quoique plus pur, on les emploie indifféremment ; il devrait pourtant être préféré pour l'usage interne.

Qualités.—Poudre d'un beau jaune, douce, d'une saveur nulle, d'une odeur désagréable ; il s'enflamme très-promptement, il est soluble dans l'huile de lin.

Propriétés.—Stimulant, laxatif, diaphorétique résolutif.

Usage.—A hautes doses, administré à l'intérieur, le soufre agit comme purgatif.

On l'emploie comme laxatif dans le rhumatisme chronique, la goutte atonique, le rachitisme, quelques maladies de poitrine, etc. Dans les hémorrhoïdes on ne devrait employer que ce laxatif combiné avec la magnésie ou la crême de tartre.

Il ne faut pas oublier que l'usage du soufre, continué pendant longtemps, peut causer des accidents dépendant de son action stimulante. C'est ainsi qu'on l'accuse d'avoir occasionné des hémorrhagies, de l'agitation, de la fièvre.

L'usage le plus général du soufre et celui qui est le moins contesté c'est à l'extérieur (quelquefois à l'intérieur en même temps) dans le traitement de la gale, de différentes dartres et de plusieurs autres maladies cutanées. Dans plusieurs de ces conditions, le soufre passe pour un spécifique L'influence qu'il exerce alors est d'une nature particulière ; il change pour ainsi dire le mode de vitalité de cette membrane ; dans la gale il tue rapidement l'acarus.

Toutes les affections non sécrétantes de la peau, qui causent de la démangeaison, peuvent être traitées par les sulfureux.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. matin et soir dans de la melasse, ou combiné avec de la crême de tartre. Pour l'usage externe, voyez Onguent de Soufre, et bain sulfureux.

On dit que la préparation suivante agit très bien pour purifier le sang, chez les femmes à l'époque du retour de l'âge : ℞. Soufre, ℥ j. Gin, Oj. On en donne ½ à 1 verre à vin, 2 ou 3 fois par jour, suivant l'effet, pendant 8 ou 9 jours.

Préparations officinales.—Onguent de Soufre. Electuaire de Soufre.

SULPHURIS IODIDUM, (Syn) *Sulphuris Ioduretum, Sulphuris Iodatum.* (F) *Soufre Ioduré, Sulfure d'Iode, Iodure de soufre.* (A) *Iodide of Sulphur, Ioduret of Sulphur, Bisulphuret of Iodine.*

L'iodure de soufre est en petites masses ou en poudre d'un noir grisâtre ; il a une apparence cristalline comme le sulfure d'antimoine ; son odeur ressemble à celle de l'iode ; il se dissout dans la glycérine avec laquelle il forme une solution, qui, probablement, peut être substituée dans bien des cas, à l'onguent d'iode.

Propriétés.— Usage.—Altérant puissant. Il a été employé avec avantage, à l'extérieur dans plusieurs maladies cutanées, entre autres, dans l'acnée, la lèpre, la teigne, etc. On l'a aussi quelquefois donné à l'intérieur, sous forme de sirop, associé au séné et à l'iodure de potassium, dans les maladies scrofuleuses et les affections cutanées.

Le mode d'administration et la dose de l'iodure de soufre varient suivant les conditions individuelles du sujet et celles de l'affection. Chez les enfants, M. Escolar commence par ½ grain et chez les adultes par 2 grains. On peut porter la dose, chez les premiers, à 3 grains et chez les seconds à 6 grains. Cette dose n'a été dépassée que dans les cas où l'on était sûr de la tolérance du sujet. M. Escolar se sert pour excipient de la gomme arabique et de la poudre de réglisse ; mais jamais de l'amidon, qui neutralise l'action de l'iodure.

Préparation officinale.—Onguent d'Iodure de Soufre.

Sirop d'Iodure de Soufre. (E. Levat).—Iodure de soufre du Codex, 1 gramme ; iodure de potassium, 1 gramme ; séné de palthe, 60 grammes ; eau commune, 260 grammes ; sucre, 680 grammes F. s. a. Vanté contre les affections scrofuleuses et cutanées.

Dose.— ʒ ij. à ℥ ss.

SUMBUL, (Syn) *Jatamansi, Sumbul Radix.* (F) *Sumbul.* (A) *Musk-Root.*

On appelle ainsi une racine qui vient des Indes Orientales et de la Perse.

Qualités.— Cette racine a une odeur forte assez semblable à celle du musc, une saveur d'abord faible, puis amère et balsamique mais non désagréable ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool ainsi qu'à l'éther. L'*Acide Sumbulique* est un des principes de cette racine.

Propriétés.— Usage.—Stimulant du système nerveux. On l'emploie en Russie dans les fièvres avec prostration des forces, dans les diarrhées et les dyssenteries asthéniques, les spasmes gastriques, l'hystérie, la chlorose, l'aménorrhée, la dysménorrhée, la paralysie des membres, l'épilepsie, etc., mais surtout, selon le Dr. Thielman, de St. Petersbourg, dans le délirium tremens, comme le meilleur remède.

Dose.—On donne ce remède en infusion, en décoction ou en teinture alcoolique ou éthérée : la dose n'est pas déterminée, mais on croit qu'il peut être administré comme la valériane (Dispensaire des E.-U.). La résine se donne à la dose d'un à deux grains, en pilules, 3 ou 4 fois par jour, seule ou avec l'opium.

Préparation officinale.—Extrait fluide de Sumbul.

SUPPOSITORIA. (F) *Suppositoires.* (A) *Suppositories.*

Les suppositoires sont des médicaments solides de forme cylindrique, conique ou sphé-

rique, que l'on introduit dans l'anus. Ils sont astringents, calmants, purgatifs, adoucissants, etc., selon les substances avec lesquelles on les fait. (Voyez Bougies et Pessaires).

Ils sont prescrits dans les mêmes cas que les lavements et sont mêmes préférés à ces derniers quand il s'agit d'introduire et de retenir dans le rectum une très petite quantité de médicaments, et aussi à cause de la grande facilité de leur administration.

Le meilleur excipient pour ces préparations est le Beurre de Cacao ; on se sert aussi de suif, de savon et de miel. Le cacao et le suif doivent être mêlés avec de la cire (à peu près le $\frac{1}{5}$ de leur poids) afin de leur donner plus de consistance. Le miel doit être bouilli en consistance d'électuaire ; le savon ne sert que pour les suppositoires purgatifs. On fait liquéfier l'excipient, puis pendant qu'il est bien chaud, on y mêle les substances prescrites, préalablement pulvérisées ; on donne à la pâte la consistance convenable en y ajoutant quelques poudres inertes, par exemple, de la fleur, de la magnésie, etc., puis on verse dans des moules de papier ou de métal, de la forme voulue, ou ce qui est quelquefois plus facile, on les façonne avec les doigts, enfin on roule chaque suppositoire dans de la magnésie.

On peut faire ces préparations à froid en triturant, dans un mortier légèrement chauffé, les substances que l'on veut employer.

L'aloès et la morphine triturées avec deux fois leurs poids de lycopode se suspendent facilement dans leur excipient.

Remarques générales.—1° Les suppositoires doivent être d'une consistance assez ferme pour garder leur forme et assez molle pour ne pas blesser l'intestin.

2° Comme purgatifs, ils doivent avoir deux à trois pouces de long et être gros comme une petite chandelle ordinaire. On emploie comme laxative dans la constipation, un morceau de savon ou de tire (melasse cuite) taillé en forme de suppositoire.

3° Comme astringent, calmants, etc., etc., on les fait beaucoup plus petits et on leur donne plutôt la forme et la grosseur d'une balle ou celle d'un cône d'un pouce de haut, mesurant à sa base un demi-pouce de diamètre.

4° Il faut faire attention que les remèdes soient également suspendus dans l'excipient. On doit les mélanger parfaitement avant de les façonner, puis faire en sorte qu'ils sèchent le plus promptement possible.

5° Presque tous les remèdes peuvent être administrés de cette manière, pourvu qu'on n'en donne pas une trop forte dose et qu'il ne puisse pas causer d'irritation locale. Les narcotiques, surtout, sont administrés avec avantage par cette voie.

6° La dose en général peut être trois fois plus forte que celle que l'on donne par la bouche.

7° Pour faciliter l'introduction des suppositoires cylindriques, on affile un des bouts, et on peut tremper toutes sortes de suppositoires dans l'huile avant de les introduire.

8° Si on fait ces préparations d'avance, il faut les envelopper dans du papier huilé afin qu'elles ne sèchent pas trop.

9° Les suppositoires de Beurre de Cacao sont souvent additionnés d'extrait d'opium, d'extrait de Belladone, d'acétate de morphine, etc., etc.

On peut ajouter les extraits de deux manières : ou bien on les liquéfie avec le moins d'eau possible et on les mêle avec le cacao avant de les faire, ou bien on forme avec l'extrait une petite boule que l'on enveloppe avec du beurre de cacao de manière que le remède se trouve au milieu. On peut faire les suppositoires dans des moules, alors il faut couler lorsque la pâte est chaude.

SUPPOSITORIA ACIDI TANNICI, (F) *Suppositoires d'Acide Tannique.* (A) *Suppositories of Tannin.*

℞.—Ph. Br. Tannin, 24 grains, Glycérine, 20 gouttes, Saindoux, Cire blanche, aa, quantité suffisante. Faites dissoudre 80 grains de saindoux avec 40 grains de cire au bain-marie,

et quand la préparation est presque froide, ajoutez le tannin préalablement bien mélangé à la glycérine. Procédez comme il a été dit plus haut, ayant le soin de faire 12 suppositoires avec la quantité prescrite.

Dans les temps chauds, il faudrait sans doute augmenter la quantité de cire. Ces suppositoires doivent peser 20 grains et chacun contient 2 grains de Tannin.

Propriétés.—Les mêmes que celles du Tannin.

Usage.—Pour la chute du rectum et les hémorrhoïdes.

SUPPPOSITORIA MORPHIÆ, (F) *Suppositoires de Morphine.* (A) *Morphia Suppositories.*

℞.—Br. Prenez un des sels de Morphine, 3 grains. Sucre blanc, ℨ ss. Saindoux et Cire, quantité suffisante. Faites fondre 30 grains de Saindoux et autant de cire au bain-marie, mêlez-y exactement la morphine et le sucre préalablement mélangés et procédez comme il a été dit plus haut, divisez en 12 suppositoires, contenant chacun ½ grain de morphine.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Morphine. On les emploie surtout dans la strangurie, le ténesme et autres causes d'irritation du rectum, et du passage urinaire.

SWIETENIA FEBRIFUGA, (Syn) *Swietenia Somida, Soymida Febrifuga, Cedrela Febrifuga.* (F) *Mahogan Febrifuge.* (A) *Febrifuge Swietania.*

Arbre des Indes Orientales, de la famille des *méliacées,*

Partie usitée.—La racine (*Rohena Bark*).

Propriétés.—*Usage.*—Fébrifuge. Dans les Indes on emploie cette écorce comme le quinquina.

Dose.—15 à 30 grains.

SWIETENIA SENEGALENSIS. (Syn) *Khaya Senegalensis.*

Arbre qui croît sur les côtes d'Afrique ; c'est une espèce d'acajou.

Partie usitée.—L'écorce (Cail-Cédrat Karson-Khayi).

Propriétés.—*Usage.*—Cette écorce est employée comme fébrifuge, en décoction, par les noirs de la Gambie. M. Caventou, fils, l'a analysée ainsi que plusieurs autres swietenia : il n'y a pas trouvé d'*alcaloïde,* mais il y a découvert un principe neutre amer qu'il a nommé *cail-Cédrin.*

SYMPHYTUM (Syn) *Symphytum Officinale, Consolida Major.* (F) *Consoude, Consoude Officinales, Grande Consoude, Herbe du Cardinal.* (A) *Comfrey.*

Plante Européenne, de la famille des *borraginées* ; on la cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—La racine.

Propriétés.—*Usage.*—Adoucissante. On l'emploie dans les hémorrhagies actives des poumons, des intestins, etc., et dans tous les cas où la guimauve est employée.

Dose.—De l'infusion (2 ou 3 drachmes pour une chopine d'eau,) un verre à vin 4 ou 5 fois par jour.

SYRINGA VULGARIS, (Syn) *Lilac Vulgaris.* (F) *Lilas, Lilas commun.* (A) *Common Lilac.*

Arbuste européen, de la famille des *Oléinées* ; on le cultive dans nos jardins.

Partie usitée.—Les feuilles et les fleurs.

Propriétés.—*Usage.*—Tonique et fébrifuge. Dans quelques parties de la France on les emploie dans les fièvres intermittentes.

Dose.—Non déterminée.

SYRUPI (F) SYROPS. (A) SYRUPS.—Les sirops sont des médicaments liquides ayant une consistance visqueuse qu'ils doivent à une forte proportion de sucre.

A part les sirops faits avec des émulsions, tels que le sirop d'orgeat, et les sirops qui ne doivent leurs propriétés qu'à des principes insolubles, ou peu solubles, tous les sirops doivent

être transparents. Il est vrai que quelquefois la quantité de matière extractive s'oppose à ce que cette transparence soit d'abord évidente ; mais en délayant une petite quantité du sirop coloré dans de l'eau, il doit en résulter une dissolution parfaitement transparente si le sirop a été bien clarifié.

On peut faire le sirop avec du sucre blanc, de la cassonade brune, de sucre du pays, etc. Le sucre blanc doit toujours être préféré. Lorsqu'on prépare un sirop, il faut observer trois époques distinctes :

1o. La *Clarification et la Décoloration.* Voyez ces mots et Sirop simple.

2o. La *Filtration.* Voyez Colature, page 88.

3o. La *Cuite* qui consiste dans le point de concentration le plus convenable à sa conservation. Car si le sirop n'est pas assez cuit, il ne tarde pas à fermenter ; si, au contraire, il est trop cuit, bientôt le sucre se dépose à l'état cristallin.

La manière de conduire le feu entre pour beaucoup dans la beauté du sirop. On sait, en effet, que par l'action prolongée du feu, le suc finit par se transformer en sucre liquide incristallisable, en même temps qu'une grande quantité de matière colorante se développe. On devra donc autant que possible éviter de laisser le sirop trop longtemps sur le feu, et l'on y parviendra en ne mettant que juste à peu près la quantité d'eau qu'il faut pour transformer le sucre en sirop, et l'on se base sur la connaissance que l'on a qu'il faut à peu de chose près 2 livres de sucre et une chopine d'eau pour faire un sirop au point convenable de concentration. Enfin, lorsqu'on a des masses de sirop à évaporer, il faut toujours se servir de bassines peu profondes, dans lesquelles l'évaporation se fait promptement, ou bien fractionnant le sirop avant de l'évaporer ; dans ce cas, le sirop y gagne en ne restant que peu sur le feu.

On peut déterminer la cuite d'un sirop d'une multitude de manières, et pour cela on emploie des instruments propres à révéler la cuite, ou bien on se sert des indices suivants : et qui suffisent le plus souvent à ceux qui en ont l'habitude.

Les instruments dont on peut faire usage sont : le pèse-sirop de Beaumé.

1° Le *filet* ou *lissé* qui se reconnaît en prenant une petite quantité de sirop bouillant entre le pouce et l'index, et écartant plusieurs fois de suite ces deux doigts à une petite distance l'un de l'autre ; alors le sirop cuit s'allonge en un filet de 5 à 7 millimètres qui se rompt par le milieu, en formant deux parties coniques dont la base est appuyée à chaque doigt : ordinairement aussi la pointe du cône inférieur se trouve surmontée d'une petite boule qui retombe avec le cône sur le pouce.

2° La *pellicule* a lieu lorsqu'en soufflant sur la surface du sirop, on y forme une légère pellicule ridée qui disparaît avec le souffle qui l'a produite. Si la pellicule ne disparaissait pas et offrait une apparence cristalline, le sirop serait trop cuit.

3° La *perle* se reconnaît en prenant un peu de sirop dans une cuiller ordinaire, l'y balançant une instant et le versant par le côté : alors chaque goutte qui tombe forme une perle ou une larme arrondie par le bas, due à ce que la pellicule qui se produit à la surface soutient le sirop et l'empêche de tomber.

4° La *nappe* se reconnaît de même en employant une écumoire au lieu d'une cuillère ; dans ce cas, en raison d'une plus grande évaporation due à la plus grande surface de l'instrument, le sirop se trouve retenu un moment sur le bord du disque, et ne s'en sépare que sous la forme d'une nappe assez large. Tous ces essais conviennent au sirop cuit à 30° ; mais on est souvent obligé d'avoir un sirop plus concentré, soit pour l'étendre ensuite d'un liquide aqueux, soit pour former des électuaires, des tablettes ou quelque autre préparation de sucre. Alors on distingue le grand *filet* ou le grand *lissé*, qui a lieu lorsque le fil, formé par l'écartement des doigts mouillés de sirop, s'étend jusqu'à 27 millimètres sans se rompre. Cette cuite répond à 36 degrés de Beaumé. Le *soufflé* ou la *petite plume* ou *petit boulé* lorsqu'en soufflant à travers les trous de l'écumoire, le sirop s'en sépare de l'autre côté sous la forme de

petites ampoules qui voltigent dans l'air. Le grand *soufflé* ou la *grande plume*, quand en fouettant l'air avec l'écumoire, le sirop s'en sépare sous la forme de filets déliés et à demi solides (38°).

5º Le *boulé*, qui répond à la même cuite, se reconnaît lorsqu'en versant un peu de sirop dans l'eau froide, il forme une masse molle et ductile qui persiste quelque temps avant de se dissoudre.

En général les sirops se conservent lorsqu'étant bouillants ils marquent 30° au pèse-sirop de Baumé, ce qui fait 35° froid. Très souvent, lorsque les caves sont bien fraîches, ils se conservent à 25° bouillants (30° froid). En été, on donne généralement un demi degré de plus.

Les sirops médicamenteux doivent presque toujours être portés au même degré de cuite que les sirops simples, cependant ceux faits avec des eaux distillées, des liqueurs vineuses ou acides, ont besoin d'une moindre quantité de sucre pour prévenir leur altération. Quoiqu'on fasse, pourtant, il arrive souvent qu'on ne peut empêcher, dans quelques sirops, leur tendance naturelle à fermenter. On peut en rétablir quelques uns en y ajoutant un peu d'eau et les faisant bouillir jusqu'à ce qu'ils soient réduits ; mais on ne peut faire recuire ceux qui contiennent des principes volatils.

On remarque que les sirops qui ont été recuits plusieurs fois se conservent sans altération, mais il est probable que les principes actifs qu'ils contenaient sont dissipés.

On peut mettre le sirop en bouteille quand il est encore tiède.

Il faut faire attention qu'il n'y ait pas d'espace vide entre le bouchon et le sirop.

Le bouchon doit être ébouillanté et enfoncé à force. On peut au besoin le recouvrir de cire à cacheter. Il faut ordinairement une livre de sucre pour faire une chopine de sirop.

Les sirops peuvent se diviser en sirops simples et en sirops composés.

Sirops Simples ou Sirops de Sucre.—Ils sont faits de sucre et d'eau seulement.

Nous donnons, à la suite, les divers procédés de Mr. Guibourt pour faire les sirops simples, ces procédés réussissent toujours bien.

Premier procédé.—*Solution et décoloration à froid par le charbon animal.*

Sucre du pays ou cassonade brune, 2 ℔. Eau, 1 ℔. Charbon animal, lavé à l'eau et séché, ℥ ss. pour aider la filtration et ℥ ij. pour décolorer le sirop ; on pulvérise le sucre dans un mortier de marbre ; on le met avec l'eau et le charbon animal dans un vase de verre que l'on ferme d'un bouchon, et l'on agite de temps en temps, jusqu'à ce que le sucre soit dissous. On filtre le sirop à travers un filtre de papier, dans un entonnoir de verre couvert.

Remarque.—Quelle que soit la pureté du sucre, il y a un grand avantage dans l'empl du charbon animal. L'avantage qui en résulte consiste dans la promptitude de la filtration.

Deuxième procédé.—*Clarification à l'aide de la chaleur et de l'albumine.*

Sucre, 40 ℔. Eau, 25 chopines. Blancs d'œufs, numéros 2. On met dans une bassine étamée le sucre en pains ; on y verse peu à peu 20 chopines d'eau, de manière à l'arroser partout et à réduire les pains en un magma grenu. On met le feu dessous, et on porte promptement à l'ébullition. Pendant ce temps, on bat deux blancs d'œufs et leurs coquilles brisées dans 4 chopines d'eau. Lorsque le sirop bout et commence à monter, on y verse de haut, environ une chopine de cette eau ; il s'affaisse aussitôt pour remonter encore ; on y verse une nouvelle quantité de la même eau, et on arrête le feu en fermant la porte du cendrier. Le sirop s'affaise tout-à-fait, et l'écume acquiert plus de consistance : c'est alors qu'on l'enlève à l'aide d'une écumoire. On redonne de l'air au feu, de manière à entretenir le sirop dans une ébullition bien soutenue, et on y verse en deux ou trois fois le reste de l'eau albumineuse, en ayant le soin de la jeter toujours de haut, et en enlevant l'écume à chaque fois qu'elle a acquis assez de consistance. En dernier lieu, on verse au lieu d'eau albumineuse, 1 chopine

d'eau froide et clarifiée, et on examine l'état du sirop. Il doit être assez transparent pour qu'on distingue parfaitement le fond de la bassine, et il doit marquer 30° étant bouillant, au pèse-sirop de Baumé. Ordinairement, en opérant avec les doses ci-dessus, le sirop se trouve cuit et clarifié après une demi-heure d'ébullition. S'il n'était pas assez cuit, on le laisserait un instant de plus sur le feu ; s'il l'était trop, on le décuirait avec un peu d'eau : lorsqu'il a les qualités requises, on l'écume une dernière fois, et on le passe à travers un blanchet. (*Voyez* ce nom page 88).

Remarque.—Ce sirop est d'un usage presque général pour préparer les sirops médicamenteux. Le procédé qui le donne a un grand avantage sur les autres, qui est de fournir à une heure de temps, tout au plus, une quantité considérable de produit clarifié, fort peu coloré et presque sans perte, car les écumes sont peu de chose, et le sirop passe aussi vite qu'on le verse à travers le blanchet, sans qu'il y reste rien. Quant aux écumes, on les délaye dans l'eau chaude, de manière à les rendre bien liquides ; on leur donne un bouillon, et on les jette sur le blanchet qui a servi au sirop ; on les repasse une ou deux fois sur le blanchet, et on les fait cuire en consistance.

TROISIÈME PROCÉDÉ.—*Clarification et Décoloration à chaud par le charbon animal.*

Sucre en pain ou autre, 60lbs. Eau, 35lbs. Charbon animal, 3lbs. et 12 onces, Blancs d'œufs, 6. On commence par laver le charbon pour le priver des sulfures de calcium et de fer qu'il contient, et qui donneraient au sirop une saveur désagréable. Pour cela, voici le procédé qui a été indiqué par M. Blondeau : On met dans une terrine de grès le charbon avec une quantité d'eau suffisante pour en former une pâte ; on l'arrose avec 9½ onces d'acide chlorhydrique concentré, et on agite en même temps la masse pour que le mélange en soit exact ; après une heure de contact, on remplit la terrine d'eau bouillante ; on laisse reposer un instant, et on décante l'eau. On réitère ce lavage 3 ou 4 fois, et on fait égouter le charbon.

On divise alors les 6 blancs d'œufs dans la quantité d'eau prescrite ; on pulvérise grossièrement le sucre ; on y mêle le charbon et l'eau albumineuse, à la réserve de 2 pintes de celle-ci, qui doivent servir à la clarification, et on chauffe promptement ; lorsque le sirop bout, on y verse en 2 ou 3 fois l'eau réservée ; on donne un dernier bouillon, et l'on retire du feu. Après quelque temps de repos, on enlève l'écume, et l'on verse la totalité du sirop sur une chausse de laine (Voir ce nom page 88) On repasse les premières portions, qui sont noircies par du charbon très-divisé, et l'on reçoit dans un nouveau récipient le sirop lorsqu'il est devenu parfaitement transparent.

Ce sirop peut servir à tous les usages pour lesquels on emploie le sirop de sucre. Comme le charbon qui reste sur la chausse en retient une assez grande quantité, on verse quelques parties d'eau chaude ; on fait cuire le liquide écoulé jusqu'en consistance, et on le conserve pour quelques sirops colorés.

Sirops composés ou médicamenteux.—Ils sont composés de sucre, d'eau, et d'une substance quelconque (*Sirops Monoïamiques de Guibourt*), ou de sucre, d'eau, et de plusieurs substances (*Sirops Polyamiques de Guibourt*). Plusieurs moyens sont employés pour la préparation de ces sirops.

1°—*Sirops faits d'après l'ancienne méthode.*—La plupart des sirops de végétaux étaient autrefois fait de la manière suivante : on faisait une décoction avec la substance végétale, on passait, enfin on mélangeait cette liqueur avec de la cassonade blanche ou brune et on clarifiait.

Cette méthode avait le désavantage d'introduire dans les sirops beaucoup de substance mucilagineuse ou amylacée, qui accélérait la détérioration. Voyez à la suite les procédés de de M. Guibourt qui sont bien préférables et très-faciles.

2°—*Sirops faits avec des végétaux non mucilagineux.*—Avec des substances non mucilagineuses telles que le cachou, le coquelicot, etc., on fait une infusion ou une macération que l'on filtre au papier (à froid), et que l'on ajoute à du sirop clarifié ; on fait bouillir au dégré voulu (25 à 30 dégrés bouillants). On obtient de cette manière un sirop éminemment doué de la couleur, de l'odeur et de la saveur des matières premières et bien préférable à ceux faits d'après l'ancienne méthode.

3°—*Sirops avec des végétaux mucilagineux.*—Les infusions faites avec la *graine de lin*, la *guimauve*, etc., ne peuvent être filtrées au papier, il faut avoir recours au procédé de M. Desmaret. Voyez Filtration au papier, page 89.

4°—*Sirops avec des végétaux amylacés.*—Les infusions chargées de substances amylacées demandent l'emploi de l'albumine animale (blanc d'œuf battu). On procède pour ces sirops comme pour les Sirops Simples, (Deuxième Procédé).

5°—*Sirops avec des végétaux très-aromatiques.*—Les infusions très-aromatiques, telles que celles *d'aunée*, *d'absinthe*, *d'hysope*, etc. ne doivent pas être soumises à l'évaporation.

On fait cuire le sirop seul jusqu'au boulé, ayant soin de le clarifier, et on le décuit avec l'infusion, préalablement préparée. Si le sirop était trop faible, il faudrait le faire cuire, mais alors, on y ajouterait une certaine quantité d'eau distillée de la plante pour remplacer la partie du principe aromatique perdue pendant l'évaporation.

6°—*Sirops avec des végétaux qui s'altèrent par le feu.*—Les infusions de *pensées*, *de violettes*, etc., étant altérées par le feu, on remplace tous les procédés précédents par la méthode suivante :

On pulvérise grossièrement le sucre, on le met dans un vase fermé avec l'infusion et on le laisse fondre en partie avant de le chauffer au bain-marie. On passe aussitôt que la solution est achevée. Ce procédé, malgré sa simplicité, ne doit être employé que le moins possible, le sucre en pain, le plus pur, contenant toujours quelques parties hétérogènes qui ôtent au sirop sa transparence et le font fermenter avec une grande facilité. Il va sans dire qu'il faut mettre assez de sucre pour ne pas avoir besoin d'évaporer.

7°—*Sirops par simple mélange d'une liqueur avec du sirop froid.*—On peut préparer ainsi les sirops faits avec les acides, les solutions de morphine, de quinine, etc. ; mais il faut que le sirop soit assez épais pour donner un bon sirop après le mélange de la liqueur.

8°—*Sirops faits avec des extraits.*—On fait dissoudre l'extrait dans un peu d'eau et on opère comme il est dit au No. 2.

9°—*Sirops avec des eaux distillées.*—On fait fondre dans une quantité donnée d'eau distillée le double de son poids de sucre très-blanc, cassé par morceaux ; on opère à froid et l'on filtre. On fait ainsi :

Le Sirop de Cannelle (L) *Syrupus Cinnamomi.* (A) *Syrup of Cinnamon.*

Le Sirop de Menthe Poivrée. (L) *Syrupus Menthæ.* (A) *Syrup of Peppermint.*

Le Sirop de Laitue. (L) *Syrupus Lactucæ.* (A) *Syrup of Lettuce.*

Cette méthode est surtout convenable pour conserver les eaux distillées inodores très chargées, qui seules ne se garderaient pas.

10° *Sirop avec les sucs de fruits acides.*—Ils sont préparés par simple solution et, autant qu'il est possible, sans employer de chaleur ; car on sait que sous l'influence de la chaleur les acides faibles transforment le sucre de canne en une variété de sucre nouveau qui se dépose dans les bouteilles, parce que ce sucre est beaucoup moins soluble dans l'eau.

Il est un procédé particulier employé pour préparer les sirops de fruits qui contiennent plus de mucilage que de pectine, tels que les mûres et les framboises; on met ces fruits avec leurs poids de sucre dans une bassine, et l'on chauffe à un feu doux ; le suc dilaté par la chaleur, brise ses enveloppes, s'écoule et dissout le sucre ; on fait bouillir un tour et l'on passe à travers un tamis de crin. Les sirops ainsi préparés sont visqueux, mais ils sont très

agréables ; ils sont moins visqueux quand on emploie les fruits avant leur maturité complète.

12 ° *Sirops avec les sucs extractifs des plantes.*—On opère tantôt par simple solution, tantôt par solution et concentration. C'est la nature du suc qui détermine dans le choix de l'une ou de l'autre méthode.

Quand les sucs contiennent des parties volatiles, tels que ceux de fleur de pêcher, on y fait fondre le double de leur poids de sucre, en opérant dans un vase clos et à la chaleur du bain-marie. Quelquefois on opère la clarification du suc avant d'y dissoudre le sucre ; d'autres fois on prend le suc simplement passé à travers un linge, on opère sa clarification en même temps que la dissolution du sucre ; l'albumine végétale que contient le suc concourt à la clarification du sirop.

Quand les sucs ne contiennent que des principes fixes, comme ceux de trèfle d'eau, de roses pâles, le Codex recommande d'employer parties égales de sucre et de suc dépuré, et de faire cuire en consistance de sirop. En se servant de suc non dépuré, l'albumine de celui-ci aurait l'avantage de servir à clarifier le sirop.

13 ° *Sirops avec les décoctions.*—C'est un mode employé que pour extraire les principes actifs qui ne se dissolvent que par l'action prolongée de l'eau bouillante : ainsi les sirops de lichen, quinquina, etc., se préparent avec des décoctions. On opère par coction et clarification.

13 ° *Sirops avec les liqueurs obtenues par macération.*—On applique cette méthode aux sirops dont la base est une racine amylacée. Elle conviendrait aussi pour toutes les substances qui contiennent quelque principe soluble à chaud, insoluble à froid, ou que l'on aurait intérêt à ne pas dissoudre. Lorsque les substances contiennent des principes facilement solubles dans l'eau et que l'on a eu le soin de les diviser assez pour que l'eau froide les pénètre facilement, on peut encore suivre ce procédé. Comme il arrive qu'ordinairement les sirops faits avec les macérés sont très-riches en matières extractives, on a le soin de ne pas clarifier, et alors ou l'on ajoute la liqueur dans du sirop de sucre et l'on concentre, ou bien on n'y fait dissoudre le sucre et l'on filtre au papier. Les sirops que l'on prépare avec des macérés sont ceux de guimauve, cynoglosse, consoude, rhubarbe, etc.

14 ° *Sirops avec les infusions.*—Les sirops qui ont pour base des fleurs ou des herbes sèches, ou bien encore des fleurs fraîches que l'eau froide ne pénètrerait pas, ou des herbes aromatiques qui donnent par infusion une liqueur chargée, doivent être préparés par infusion : ainsi les sirops violette, œillet, tussilage camomille, nénuphar, absinthe, etc., se préparent par ce procédé. Du reste on ajoute l'infusé au sucre de la même manière que pour les sirops avec des macérés.

15° *Sirops avec les liqueurs obtenues par lixiviation.*—Depuis que la lixiviation est beaucoup en usage, on l'emploie quelquefois pour les sirops faits avec des végétaux qui s'altèrent par la chaleur. Mais si l'opérateur n'est pas adroit et soigneux, il risque de ne pas extraire les principes actifs des plantes.—Il faut remarquer que si le liquide obtenu a besoin d'être concentré, on doit mettre de côté le premier liquide qui passe et ne faire évaporer que le dernier liquide. On mêle ensuite les deux liqueurs puis on ajoute le sucre, on fait fondre au bain-marie et on passe.

16° *Sirops faits à l'aide de l'alcool.*—Lorsqu'on emploie des substances aromatiques ou volatiles, on peut mêler la teinture faite avec ces substances, avec du sucre en grosse poudre ; on fait ensuite évaporer l'alcool à une douce chaleur ou au soleil, puis on ajoute assez d'eau et on fait chauffer au bain-marie. On mêle aussi quelquefois la teinture au sirop simple clarifié et on fait évaporer l'alcool à une douce chaleur. .

17° *Sirops obtenus à l'aide de la distillation.*—Ce procédé consiste à faire tremper dans l'eau les matières qui doivent composer le sirop, à distiller au bain-marie pour retirer une

certaine quantité de liqueur aromatique et à faire avec elle un premier sirop par solution, en y ajoutant une quantité suffisante de sucre blanc.

D'un autre côté, on passe le résidu de la distillation ; on s'en sert pour préparer un sirop par coction à la manière ordinaire, et lorsqu'il est refroidi ; on le mêle au premier sirop. Quelques praticiens préfèrent donner au second sirop un fort degré de cuite, de manière à le ramener au point convenable par l'addition du liquide distillé. On fait ainsi les sirops de stœchas, d'armoise et de raifort composés.

18° *Sirops avec les liqueurs vineuses.*—Pour préparer ces sirops, il suffit de faire dissoudre du sucre à froid ou à une très-douce chaleur dans le vin médicinal préparé convenablement. Ces sirops se conservent facilement et sans qu'il soit nécessaire d'y mettre autant de sucre que dans les autres. On fait des sirops avec les vins de safran, cascarille, quinquina, etc.

SYRUPUS SIMPLEX ALBUS, (Syn) *Syrupus Simplex.* (F) *Sirop Simple de Sucre Blanc.* (A) *Simple Syrup.*

℞. Codex. Sucre Blanc Rafiné, ℔ij. Eau, Oj. Faites fondre ; clarifiez et filtrez d'après les règles données à Syrupi.

Propriétés.—Usage.—Il sert de base à beaucoup d'autres sirops. On l'emploie aussi comme véhicule de certains remèdes et pour sucrer les potions, les tisanes, etc.

SYRUPUS SIMPLEX. (F) *Sirop Simple, Sirop de Cassonade.* (A) *Common Simple Syrup.*

℞. Codex.—Cassonade Blanche (on le fait avec la brune ou le sucre du pays), ℔xij. Eau, quantité suffisante. Faites fondre, clarifiez, décolorez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez le précédent.

SYRUPUS ABSINTHII, (Syn) *Syrupus* cum *Summitatibus Absinthii.* (F) *Sirop d'Absinthe.* (A) *Syrup of Wormwood.*

℞. (Codex)—Sommités sèches d'Absinthe, ℥ij. Eau Bouillante, Oj. Sucre, quantité suffisante, (environ deux livres).

Versez l'eau sur l'absinthe incisée, laissez infuser pendant douze heures, passez avec expression, filtrez la liqueur ; ajoutez-y le double de son poids de sucre et faites le sirop en solution en vases clos et à la chaleur du bain-marie.

On prépare de même le SIROP D'ARMOISE. (L) *Syrupus Artemisiæ Vulgaris.* (A) *Syrup of Mugwort.*

Propriétés.—Usage.—Voyez Absinthium et Armoise.

Dose.—Des deux sirops, ℥ss. à ℥ij. dans une tisane.

SYRUPUS ACACIÆ, (Syn) *Syrupus cum Gummi Arabico.* (F) *Sirop de Gomme Arabique.* (A) *Syrup of Gum Arabic.*

℞. (Codex).—Gomme Arabique, ℔j. Eau Froide, Oj. Sirop Simple de Sucre Blanc, Oviij. Faites dissoudre la gomme, bien lavée, dans l'eau, sans chaleur, puis dans le sirop à l'aide d'une douce chaleur, ensuite faites cuire jusqu'à ce que le sirop marque 29 degrés ou qu'il ait une consistance convenable. Chaque once contient un gros de gomme.

Propriétés.—Usage.—Voyez Gomme Arabique.

Dose.—Quantité voulue.

SYRUPUS ACIDI ACETOSI, (Syn) *Syrupus Aceti.* (F) *Sirop de Vinaigre, Sirop de Vinaigre Framboisé.* (A) *Syrup of Vinegar.*

Faites tremper des framboises dans assez de vinaigre pour couvrir les fruits, pendant 12 heures, passez avec expression ; pour une chopine de liquide mettez une livre de sucre, et faites bouillir une demi-heure à gros bouillons ; écumez, faites refroidir et mettez en bouteilles.

Propriétés.—Usage.—Voyez Vinaigre.—*Dose.*—Quantité suffisante pour former avec l'eau une boisson rafraîchissante. Ce sirop pris pur est excellent contre l'extinction de voix, et en gargarisme.

SYRUPUS ACIDI CITRICI. (F) *Sirop d'Acide Citrique.* (A) *Syrup of Citric Acid.*

℞. E.-U.—Acide Citrique Pulvérisé, ʒ ij. Huile de citron, Gtt. iv. Sirop, Oij. Triturez l'acide et l'huile avec une once de sirop, ajoutez le mélange au reste du sirop et faites dissoudre à une douce chaleur.

Ce sirop est quelquefois fait avec l'acide tartrique qui coûte moins cher que l'acide citrique, mais alors il est sujet à irriter l'estomac et il ne se garde pas bien.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du sirop de citron.

Dose.—Quantité suffisante, pour former avec l'eau une boisson rafraîchissante.

Préparations officinales.—Liquor Magnesiæ Citratis.

SYRUPUS CUM ACIDO CYANHYDRICO. (F) *Sirop d'Acide Hydrocyanique, Sirop d'Acide Prussique.* (A) *Syrup of Hydrocyanic Acid.*

℞. Codex.—Sirop Simple Blanc, Oj. Acide Hydrocyanique médicinal, ʒ j. Mêlez à froid très exactement et conservez dans des vases bien bouchés.

Propriétés.—Usage.—Voyez Acide Hydrocyanique.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j.

SYRUPUS *cum* ÆTHERE SULPHURICO. (F) *Sirop d'Ether, Sirop d'Ether Sulfurique.* (A) *Syrup of Ether.*

℞. (Codex).—Sirop de sucre blanc, Oj. Ether Sulfurique, ℥ j. Mettez le sirop dans un flacon bouché à l'émeri et portant à sa partie inférieure un robinet en verre; mêlez bien l'éther et le sirop en agitant le flacon de temps à autre, pendant cinq à six jours; abandonnez au repos dans un lieu frais; tirez le sirop à clair par le robinet, et conservez dans des flacons de 2 à 4 onces bouchés à l'éméri.

On prépare de même le SIROP D'ETHER ACÉTIQUE et le SIROP D'ETHER CHLORHYDRIQUE; mais lorsque les médecins prescrivent: *Sirop d'Ether*, sans désignation d'espèce, c'est toujours le *Sirop d'Ether Sulfurique* qu'il faut entendre.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ether Sulfurique. Ce sirop offre une manière très-agréable et commode de faire prendre l'éther aux enfants; c'est un bon antispasmodique.

Dose.— ʒ ij à ℥ j. au besoin.

SYRUPUS ALLII. (F) *Sirop d'Ail.* (A) *Syrup of Garlic.*

℞. E.-U.—Ail tranché, ℥ vj. Sucre blanc ou grosse poudre, ℔jss. Acide Acétique Dilué, Oj. Faites macérer l'ail, dans dix onces d'acide acétique dilué, pendant quatre jours et passez avec expression. Mêlez le résidu au reste de l'acide et passez encore en exprimant, afin d'obtenir une chopine de liquide que vous filtrez. Enfin, mettez le sucre dans un flacon de deux chopines, versez la liqueur dessus, et brassez de temps à autre pour dissoudre le sucre.

Propriétés.—Usage.—Dans les affections catarrhales des poumons; il est surtout d'un bon effet chez les enfants dont il stimule le système nerveux.

Dose.—Pour un adulte ℥ ss. Pour un enfant d'un an, 1 cuillérée à thé, 3 fois par jour.

SYRUPUS ALTHÆÆ, (F) *Sirop de Guimauve.* (A) *Syrup of Marsh-Mallow.*

℞.—L. Racine de Guimauve, ℔ss. Sucre Blanc, ℔ij. Eau, Oiv. Faites réduire à 1 pinte, filtrez, ajoutez le sucre et faites bouillir.

Propriétés.—Usage.—Voyez Althæa.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. au besoin.

SYRUPUS ZINCI IODIDI. (F) *Sirop d'Iodure de Zinc.* (A) *Syrup of Iodide of Zinc.*

℞.—Iode, ʒ xij. et ℈ ij., Zinc en grosse poudre, ℥ j. Eau, ℥ ix. Faites chauffer jusqu'à ce que le mélange devienne blanc ; filtrez cette solution encore chaude sur une livre de sucre blanc, mis dans une bouteille d'une chopine ; puis ajoutez assez d'eau pour donner une chopine de sirop.

Propriété.—Usage.—Voyez Iodure de Zinc.

Dose.—20 à 40 gouttes dans un peu d'eau, 3 fois par jour.

SYRUPUS AMYGDALÆ, (Syn) *Syrupus Cum Amygdalis.* (F) *Sirop d'Amandes, Sirop d'Orgeat, Orgeat.* (A) *Syrup of Almond, Syrup of Orgeat.*

℞.—(Codex) Amandes douces, ℔j. Amandes amères, ℥ v. Sucre blanc, ℔vj. Eau de rivière, Oiij. et ℥ iv. Eau de Fleurs d'Oranger, ℥ viij. Mondez les amandes de leurs pellicules comme il a été dit pour le lait d'amandes, et réduisez en pâte dans un mortier, ou sur une pierre à chocolat, en y ajoutant 4 onces d'eau et une livre de sucre prescrit ; délayez exactement cette pâte dans le reste de l'eau : ajoutez à l'émulsion le reste du sucre que vous ferez dissoudre au bain-marie à une très douce chaleur ; quand le sucre sera fondue, ajoutez l'eau de fleurs d'oranger : passez le sirop avec expression au travers d'un linge serré, et laissez le refroidir dans un vase couvert ; enfermez-le dans des bouteilles bien sèches que vous boucherez exactement et que vous tiendrez à la cave, renversées sur leur goulots.

Propriétés.—Usage.—Ce sirop est un peu sédatif à cause de l'acide prussique, contenu dans les amandes amères ; il est aussi adoucissant et nutritif. Il peut être employé comme boisson agréable dans les affections de poitrine, etc. On l'emploie souvent pour masquer l'odeur de l'assafœtida et du musc. On peut le mêler aux mixtures pour la toux.

SYRUPUS cum ADIANTHO. (F) *Sirop de Capillaire.*

℞. (Codex).—Capillaire du Canada, ℥ vj. Eau bouillante, Oiij. Sucre blanc, ℔iv. Faites infuser les ⅔ du capillaire dans l'eau ; ajoutez le sucre à l'infusion et faites un sirop que vous clarifiez avec le blanc d'œuf ; versez ensuite le sirop dans un bain-marie sur le reste du capillaire ; laissez infuser 12 heures et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Adiantum.

Dose.—℥ j à ℥ ij. pour édulcorer des tisanes ou des potions expectorantes.

SYRUPUS ANTISCORBUTICUS, (Syn) *Syrupus de Armoracia Compositus.* (F) *Sirop Antiscorbutique, Sirop de Raifort Composé.* (A) *Antiscorbutic Syrup.*

℞. (Codex).—Feuilles récentes de Cochléaria, de Trèfle d'Eau et de cresson, aa ℔j. Racine de Raifort, ℔j. Oranges amères, ℔j. Cannelle, ʒ iv. Vin Blanc Généreux, Oiv. Sucre, ℔iv. Incisez les plantes et les Oranges ; concassez la cannelle ; mettez le tout dans la cucurbite d'un alambic, ajoutez y le vin blanc, et, après deux jours de macération, distillez à la chaleur du bain-marie pour obtenir une chopine de liqueur aromatique, dans laquelle vous ferez fondre en vase clos la moitié du sucre prescrit. Passez avec expression les matières restées dans le bain-marie ; clarifiez les liqueurs par le repos, ajoutez-y le sucre, et faites un sirop que vous clarifierez avec les blancs d'œufs et que vous passerez ; lorsqu'il sera presque complètement refroidi, vous y ajouterez le premier sirop aromatique obtenu.

Propriétés.—Usage.—C'est un bon antiscorbutique. On le donne dans les affections scrofuleuses, les maladies cutanées, etc.

Dose.—℥ j. à ℥ ij. seules ou dans un peu d'eau.

SYRUPUS AURANTII CORTICIS, (Syn) *Syrupus Aurantii.* (F) *Sirop d'Ecorces d'Oranges.* (A) *Syrup of Orange Peel.*

℞. E.-U.—Ecorces d'orange récemment séchées et pulvérisées, ℥ ij. Carbonate de Magnésie. ʒ ss. Sucre en grosse poudre, ℔ij. et ʒ iv. Alcool et Eau, aa, quantité suffisante.

Humectez la poudre d'orange avec ℥ ss. d'alcool, tassez dans un percolateur conique, versez dessus de l'alcool jusqu'à ce que vous ayez six onces de teinture que vous évaporez à deux onces, à une température qui n'excède pas 120° ; ajoutez le carbonate de magnésie et une once de sucre, triturez le tout ensemble, ajoutant graduellement un demiard d'eau ; passez et, ayant ajouté assez d'eau pour avoir une chopine de liqueur, mettez le sucre, faites fondre à une douce chaleur et passez.

Remarque.—On peut faire ce sirop avec une once de teinture d'orange dissoute dans sept onces de sirop de sucre blanc (British Pharmacopœia).

Usage.—C'est un sirop de table ; on l'emploie pour masquer l'odeur de certains remèdes désagréables.

Dose.—Quantité voulue dans de l'eau.

On prépare de même le SIROP D'ECORCES DE CITRON. (L) *Syrupus Limonis Corticis.* (A) *Syrup of Lemon Peel.* On l'emploie aussi dans les mêmes cas et à la même dose

SYRUPUS AURANTII FLORUM, (Syn) *Syrupus cum Aqua Naphe.* (F) *Sirop de Fleurs d'Oranger.* (A) *Syrup of Orange Flowers.*

℞. (Codex).—Eau Distillée de Fleurs d'Oranger, Oj. Sucre Blanc, ℔ij. Faites dissoudre à froid le sucre dans l'eau aromatique et filtrez au papier.

Usage.—Pour aromatiser les mixtures ou autres préparations.

SIROP DE CAPSULES DE PAVOTS, (Syn) *Sirop de Têtes de Pavots.* (A) *Syrup of Poppy Capsules.*

℞. (Professeur Procter).—Têtes de Pavots en grosse poudre (on ôte les graines), ℥ viij. Sucre, ℥ xv. Alcool Dilué, quantité suffisante. Humectez la poudre avec 4 onces d'alcool, tassez fortement dans un percolateur et versez de l'alcool dessus jusqu'à ce que vous ayez obtenu 3 chopines de teinture ; il faut que la liqueur passe lentement. Retirez l'alcool au moyen de la distillation afin de réduire le liquide à un demiard et filtrez ; enfin ajoutez le sucre ; faites fondre à une douce chaleur et passez.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Syrupus Papaveris.

SYRUPUS CHONDRI COMPOSITUS (F) *Sirop de Mousse Composé.* (A) *Compound Syrup of Carrageen.*

℞.—Marrube 1 once, Hépatique des jardins ʒ vi. Eau 4 chopines. Faites bouillir ¼ d'heure, exprimez, passez et ajoutez : Mousse d'Irlande 6 drachmes, préalablement lavé à l'eau froide. Faites bouillir de nouveau 15 à 20 minutes, passez à travers la flanelle et ajoutez 1℔ de sucre par chopine.

Propriétés.—Usage.—Adoucissant, employé dans les rhumes, etc.

Dose.—1 cuillerée à thé de temps en temps.

SIROP pour la COQUELUCHE du Docteur L. E. Larocque.

℞.—Sirop expectorant ou sirop de scille composé, ℥ j. sirop simple, blanc ou brun, ℥ j. Teinture de Belladone des Etats Unis, ʒ j.

Chaque drachme de ce sirop contient 4 gouttes de teinture de Belladone.

Dose.—Pour un enfant de 1 à 6 mois 4 à 15 gouttes.

"	"	" 6 à 12	"	15 à 30	"
"	"	" 1 à 3	ans	30 à 45	"
"	"	" 3 à 9	"	45 à 60	"

Un adulte peut prendre ʒ iv. à ʒ v. On repète ces doses toutes les 3 ou 4 heures. Augmenter ou diminuer les doses suivant l'indication.

SIROPS DE CRÈME. (A) *Cream Syrup.*

℞. E.-U.—Crême Douce* fraîche, 1 gallon. Sucre blanc en poudre, ℔xiv. Faites dis-

soudre, à froid, le sucre dans la crême, mettez immédiatement en bouteilles, et placez sur de la glace dans la cave.

Ces sirops se conservent 3 à 8 jours, selon les saisons.

Le Sirop de *Crême à la Vanille* se prépare en mêlant trois gros d'extrait fluide de vanille à une chopine de sirop de crême et autant de sirop de sucre blanc.

Propriétés.—Usage.—On donne ces préparations, réunies à d'autres sirops, avec l'eau gazeuse simple. Ils sont aussi d'un bon effet dans la faiblesse d'estomac et les rhumes. Dans ces cas on peut les prendre purs.

SYRUPUS CUM DIGITALE PURPUREA. (F) *Sirop de Digitale.* (A) *Syrup of Foxglove.*

℞. Codex.—Feuilles de Digitale, ʒ ij. et ℈ ij. Eau Bouillante, Oj. Sucre Blanc, quantité suffisante ou environ deux livres. Faites infuser la digitale dans l'eau pendant six heures, passez, ajoutez à la liqueur le double de son poids de sucre, et faites le dissoudre à une douce chaleur.

Chaque once de ce sirop contient la matière soluble de 4 grains de digitale.

Propriétés.—Usage.—Voyez Digitalis.

Dose.—℥ ss. à ℥ j. dans des potions sédatives ou diurétiques.

SYRUPUS DULCAMARÆ, (Syn) *Syrupus cum Caulibus Dulcamaræ,* (F) *Sirop de Douce-Amère.* (A) *Syrup of Dulcamara.*

℞. Codex.—Tiges Sèches de Douce-Amère, ℔j. Sirop Simple, Oviij. Faites infuser la Douce-Amère pendant 12 heures dans deux livres et demie d'eau, passez sans expression, pesez la liqueur et conservez-la à part ; faites infuser le residu dans trois livres d'eau, passez et mêlez cette seconde liqueur à la première obtenue et terminez le sirop en opérant comme pour le sirop de *Mousse de Corse.*

Propriétés.—Usage.—Voyez Dulcamara.

Dose.—℥ j. à ℥ ij.

On prépare de même le SIROP DE GILLÉNIE. (L) *Syrupus Gilleniæ,* (A) *Syrup of Gillenia.*

Dose.—ʒ j. souvent dans les rhumes.

SIROP EXPECTORANT, *Mixture Expectorante.* (A) *Cough Syrup, Cough Mixture.*

℞.—Sirop de Canne, dilué de manière à lui donner la consistance d'un sirop ordinaire, Oj. Parégorique, ℥ ij. Laudanum, ʒ ij. Emétique, gr. v. Eau bouillante pour faire dissoudre l'émétique, ℥ jss.

Remarque.—Ce sirop contient $\frac{1}{32}$ de grain d'émétique et à peu près $\frac{1}{12}$ de grain d'opium au drachme.

On peut ajouter au besoin de la teinture de scille. Dans le cas de toux spasmodique ou nerveuse on ajoute un à deux drachmes de liqueur d'Hoffman par 3 ou 4 onces de sirop.

On remplace au besoin l'émétique par de l'ipécacuanha et l'opium par de la morphine. Lorsque la toux est accompagnée de palpitation de cœur, on ajoute de la teinture de digitale.

Pour la quantité, Voyez Dose de la Teinture Digitale.

On aide beaucoup l'effet de ce sirop en prenant entre chaque dose une tisane émolliente sucrée.

Dose.—Pour un adulte, ʒ j. à ʒ ij.

Pour un enfant de	1 à	6 mois	6 à 15 gouttes.	
" " "	6 à 12	"	15 à 20	"
" " "	1 à	3 ans	20 à 30	"
" " "	3 à	9 "	30 à 60	"

On peut répéter ces doses toutes les 2 ou 3 heures et on doit diminuer ou augmenter

selon l'effet voulu. Cependant il faut faire attention de ne pas augmenter trop vite pour les enfants.

Lorsque les nausées se font sentir on suspend le remède pour le reprendre plus tard.

SYRUPUS cum EXTRACTO OPII. (F) *Sirop d'Extrait d'Opium.* (A) *Syrup of Extract of Opium.*

℞.—(Codex)—Extrait d'Opium, gr. xvj. Eau, ℥ ss.; faites dissoudre, filtrez et ajoutez Sirop Simple Bouillant, Oj. Faites jeter quelques bouillons et passez.

Chaque once de ce sirop contient un grain d'extrait. En ajoutant à une once de ce sirop 2 grains d'esprit volatil de succin, on obtient le *Sirop de Karabé.*

Propriétés.—Usage.—Voyez Opium.

Dose.— ʒ ij. à ℥ j. et plus progressivement.

SYRUPUS FERRI BROMIDI. (F) *Sirop de Bromure de Fer.* (A) *Syrup of Bromide of Iron.*

℞.—Brôme 200 grains, Limaille de fer 85 grains, Eau 4½ onces, Sucre 3 onces. Faites une solution de la même manière que pour le sirop d'iodure de fer.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ferri Bromidum.

Dose.—20 gouttes 3 fois par jour, augmentant graduellement.

SYRUPUS FERRI HYPOPHOSPHITIS. (F) *Sirop d'Hypophosphite de Fer.* (A) *Syrup of Hypophosphite of Iron* (containing ferrous hypophosphite).

℞.— Protosulfate de fer 185 grains, Carbonate de soude 240 grains, Acide hypophosphoreux (Gr. Sp. 1.036) 3½ onces, Eau quantité suffisante, Sucre 12 onces. Faites dissoudre le sulfate de fer et le carbonate de soude séparément dans 4 onces d'eau et mêlez les solutions. Lavez le précipité avec de l'eau sucrée, faites sécher sur un filtre de mousseline, mettez dans un vase, ajoutez un peu d'eau, chauffez légèrement, ajoutant de l'acide hypophosphoreux pour former une solution claire, ajoutez de l'eau pour former huit onces et ajoutez le sucre et aromatisez au goût.

Propriétés.—Usage.—Tonique reconstituant, employé dans tous les cas ou le fer est indiqué.

Dose.— ʒ i. 3 fois par jour.

SYRUPUS FERRI et HYDRARGYRI IODIDI. (F) *Sirop d'Iodohydrargyrate de Fer.* (A) *Syrup of Iodohydrargyrate of Iron.*

Faites dissoudre 1 partie d'iodure rouge de mercure dans trois mille parties de sirop officinal d'iodure de fer.

Propriétés.—Usage.—Tonique altérant.

Dose.—20 à 30 gouttes.

SYRUPUS FERRI et MANGANESII IODIDI. (F) *Sirop d'Iodure de Fer et de Manganèse.* (A) *Syrup of Iodide of Iron and Manganese.*

℞. (Professeur Procter. E.-U.)—Iodure de Potassium, 1000 grs. Sulfate de Protoxyde de Fer, 660 grains, Sulfate de Protoxyde de Manganèse, 210 grains. Limaille de Fer, 100 grains. Sucre en grosse poudre, 4800 grains. Pulvérisez les sulfates et l'iode séparément, mêlez à la limaille et triturez avec une demi-once d'eau distillée afin de former une pâte uniforme, ajoutez une demie-once d'eau distillée en triturant toujours, attendez 15 minutes et ajoutez encore une demie-once d'eau. Placez un filtre humecté sur un entonnoir, versez la pâte sur ce filtre (il faut mettre l'entonnoir sur une bouteille de douze onces). Lorsque tout le liquide contenu dans la pâte a coulé dans la bouteille, versez de l'eau bouillante refroidie sur le filtre afin d'entraîner et de laver les solutions d'iodure, contenue dans le marc. Enfin, ajoutez assez d'eau froide qui a bouilli pour avoir 12 onces de sirop.

Qualités.—Ce sirop est de couleur de paille, si les sels ont tous été décomposés durant la réaction, la couleur sera vert pâle.

Chaque once contient 50 grains des Iodures mêlés dans la proportion de 3 parties d'iodure de fer et 1 partie d'iodure de manganèse.

Propriétés.—Usage.—Tonique. Il est particulièrement indiqué dans les cas d'anémie suite de fièvres intermittentes obstinées, de suppuration prolongée, d'affections syphilitiques, scrofuleuses, et cancéreuses.

Dose.—10 à 30 gouttes, 3 fois par jour.

SYRUPUS FERRI IODIDI, (Syn) *Liquor Ferri Iodidi.* (F) *Sirop d'Iodure de Fer, Liqueur d'Iodure de Fer.* (A) *Syrup of Iodide of Iron, Solution of Iodide of Iron.*

℞. E.-U.—Iode, ℥ ij. Fil de fer en petits morceaux, ʒ v. Eau Distillée, ℥ ij. Sirop, Q. S. Mêlez le fer, l'iode et l'eau dans un flacon de verre mince ; brassez la mixture de temps à autre jusqu'à ce que la réaction cesse et que le mélange ait acquis une couleur verte et qu'il ait perdu l'odeur d'iode. Mettez une chopine de sirop dans une bouteille d'une chopine et demie, faites-la chauffer au bain-marie jusqu'à 212°, ajoutez-y, au moyen d'un entonnoir contenant du papier à filtrer, la liqueur préparée. Lorsque tout le liquide est passé, bouchez la bouteille et brassez pour faciliter le mélange, puis ajoutez, à la liqueur refroidie, assez de sirop pour avoir vingt onces de produit. Enfin brassez encore et mettez dans des fioles de deux onces, qui doivent être bouchées et cachetées.

Remarque.—Pour faire dissoudre le fer et l'iode, il faut se servir d'un flacon en verre exprès, sinon, il vaut mieux employer un vase de faïence à large ouverture.

Qualités.—Ce sirop est un liquide transparent, d'une couleur vert pâle ; il ne doit pas contenir d'iode à l'état libre. S'il en contient, on le reconnaît en ce qu'il produit une couleur bleue lorsqu'il est mêlé à de l'amidon.

Propriétés.—Usage.—Voyez Iodure de Fer.

Dose.—20 à 40 gouttes dans un peu d'eau. On ne doit le diluer qu'au moment de s'en servir et on doit se laver la bouche après chaque dose. On l'emploie quelquefois à l'extérieur.

SYRUPUS FERRI PHOSPHATIS CUM QUINIA ET STRYCHNIA, (Syn) *Syrupus Ferri, Quiniæ et Strychniæ Phosphatis.* (F) *Sirop de Phosphate de Fer, de Quinine et de Strychnine.* (A) *Syrup of Phosphate of Iron, Quinia and Strychnia.*

℞.—Sulfate de fer, ʒ v. Phosphate de soude, 1 once. Sulfate de quinine, 192 grains, Acide sulfurique dilué, quantité suffisante, Ammoniaque liquide, quantité suffisante, Strychnine, 6 grains, Acide phosphorique dilué, 14 onces, Sucre blanc, 14 onces, Eau distillée, quantité suffisante. Mêlez le fer dissous dans une once d'eau bouillante avec le phosphate de soude, dissous dans 2 onces, lavez le précipité jusqu'à ce que le liquide soit sans saveur. Faites dissoudre le sel de quinine dans l'acide sulfurique dilué et précipitez avec l'ammoniaque liquide un peu en excès, lavez le précipité. Les deux précipités sont alors dissous dans l'acide phosphorique dilué et ensuite le sucre sans chaleur.

SYRUPUS FERRI PROTOCITRATIS. (F) *Sirop de Proto-citrate de Fer.* (A) *Syrup of Proto-Citrate of Iron.*

℞.—Sulfate de fer, ʒ iijss. Carbonate de soude, ʒ iv. Sucre, Eau, aa, quantité suffisante, Acide citrique, ℥ ss. Sirop simple, ℥ iv. Faites dissoudre le sulfate de fer et le carbonate de soude dans d'égales quantités d'eau, mêlez. Lavez le précipité avec de l'eau sucrée et ajoutez-le à une solution concentrée d'acide citrique ; évaporez à une masse verdâtre déliquescente et faites dissoudre dans le sirop. Il contient, ʒ j. par ℥ j. et laisse déposer par le temps.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j.

SYRUPUS FERRI PHOSPHATIS. (F) *Sirop de Phosphate de Fer.* (A) *Syrup of Phosphate of Iron.*

℞. Br.—Fer Granulé, 224 grains, Phosphate de Soude, 200 grains, Acétate de Soude, 74 grains, Acide Phosphorique Dilué, ℥ vss., Sucre blanc, ℥ viij. Eau Distillée, ℥ viij. Faites dissoudre le sulfate de fer dans quatre onces d'eau, le phosphate et l'acétate de Soude dans le reste. Mêlez les deux solutions, après avoir brassé le mélange avec précaution, transférez le précipité sur un filtre de coton, lavez ce précipité avec de l'eau distillée jusqu'à ce que l'eau qui filtre ne soit plus affectée par le chlorure de barium. Ensuite, pressez le précipité entre des feuilles de papier bibuleux et ajoutez-y l'acide phosphorique dilué. Aussitôt que le précipité est dissous filtrez la solution, ajoutez le sucre et faites dissoudre à une douce chaleur. Le produit doit mesurer exactement douze onces.

SYRUPUS FUSCUS, (Syn) *Syrupus Niger, Theriaca, Theriaca Communis, Sacchari Fœx.* (F) *Melasse, Thériaque, Thériaque Commune.* (A) *Molasses, Treacle.*

On appelle ainsi le sirop qui reste après la cristallisation du sucre de canne, de betterave, &c., et qui refuse de donner des cristaux.

Le *Sirop de Canne ou Melasse de première qualité,* (A) *Sugar-house Molasses* est celui que l'on obtient après le rafinement du sucre. Sa saveur étant plus agréable que celle de la melasse ordinaire on lui donne la préférence pour les mixtures expectorantes communes. Dans les rhumes on emploie, comme remède domestique afin d'aider l'effet des expectorants, de la melasse que l'on fait brûler avec du sucre ou de l'huile d'olive.—*Dose.*—Quantité voulue.

Remarque.—Il ne faut pas confondre cette préparation avec la Thériaque du Codex qui est un composé d'opium qui n'est plus en usage ou du moins que très rarement.

SYRUPUS GALLÆ, (A) *Syrup of Galls.* (F) *Sirop de Noix de Galle.*

℞.—Noix de galle concassées, ℥ ss. Cannelle, Muscade, aa ʒ ij. Eau-de-Vie, ℥ viij.

Mettez dans une bouteille de ℥ viij., digérez au bain-marie une demi-heure, filtrez ; mettez dans une soucoupe et mettez le feu au brandy, ajoutez ℥ ij. de sucre en le faisant fondre dans la flamme sur un support en fil de fer et le laissant dégoutez dans l'eau de vie que l'on doit brasser jusqu'à ce qu'il cesse de brûler. Mettez le sirop dans une bouteille de ℥ viij. et remplissez avec de l'eau.

Propriétés.—Usage.—Astringent. Employée dans les diarrhées et les dyssenteries chroniques.

Dose.— ʒ j. à ℥ ss. Enfants 10 à 20 gouttes.

SYRUPUS HELIANTHEMI. (F) *Sirop d'Hélianthème.* (A) *Syrup of Frostwort.*

℞.—Hélianthème, 4 oncee, Eau et Alcool, aa, quantité suffisante, Sucre, 16 onces. Macérez l'herbe dans ℥ viij. d'alcool dilué pendant 24 heures, lixiviez avec un mélange d'une partie d'alcool pour trois d'eau jusqu'à épuisement, évaporez à une chopine, ajoutez le sucre, faites bouillir une minute ou deux et passez.

Propriété.—Usage.—Voyez Hèlianthemum Canadense.

Dose.—1 à 2 cuillérées à thé, 3 fois par jour.

SYRUPUS HEMIDESMI. (F) *Sirop de Salsepareille Indienne.* (A) *Syrup of Indian Sarsaparilla.*

℞. D.—Salsepareille Indienne concassée, ℥ iv. (avoir du poids). Eau distillée bouillante, Oj. (M. Imp.) Sucre Blanc en poudre, quantité suffisante. Faites infuser la salsepareille dans l'eau, pendant quatre heures, dans un vaisseau couvert et passez ; laissez reposer, décantez la liqueur claire, ajoutez-y deux fois son poids de sucre que vous faites dissoudre à une douce chaleur.

Propriétés.—Usage.—Voyez Hemisdesmus.

Dose.—Quantité voulue.

SYROP D'HYPOPHOSPHITES COMPOSÉ. (A) *Compound Syrup of Hypophosphites.*

℞.—(Proff. Procter) Hypophosphite de chaux 256 grains, Hyposphosphite de soude, 192 grains, Hypophosphite de potasse 128 grains, Hypophosphite de fer (fraîchement précipité) 96 grains, Solution d'acide hypophosphoreux, quantité suffisante ou 240 grains, Sucre blanc, 9 onces, Extrait fluide de vanille ½ once, Eau, quantité suffisante. Faites dissoudre les 3 premiers sels, dans six onces d'eau, mettez le sel de fer dans un mortier et ajoutez graduellement la solution d'acide hypophosphareux jusqu'à dissolution ; ajoutez-y la solution des autres sels, après l'avoir légèrement acidulée avec le même acide, et de l'eau pour former douze onces. Eaites dissoudre le sucre par la chaleur et ajoutez la vanille.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de ces différents hypophosphites.

Dose.—1 à 2 cuillérées à thé, 3 fois par jour.

SYRUPUS IPECACUANHÆ, (Syn) *Syrupus cum Ipecacuan ha.* (F) *Sirop d'Ipécacuanha.* (A) *Syrup of Ipecacuanha.*

℞.—E.-U. Extrait Fluide d'Ipécacuanha, ℥ ij. Sirop, Oj. et ℥ xiv. Mêlez.

Une once de ce sirop contient la valeur de 30 grains d'Ipécacuanha.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ipécacuanha. On l'emploie surtout pour les enfants et dans les mixtures pour la toux.

Dose.—Pour un adulte, comme émétique, ℥ ss. à ℥ j. Comme expectorant, ʒ ss. à ʒ j. Pour un enfant d'un an à deux, comme émétique, ʒ ss. ʒ j. toutes les 10 ou 15 minutes ; comme expectorant, gtt. ij. à x. toutes les trois ou quatre heures.

SYRUPUS IPECACUANHÆ COMPOSITUS, (Syn) *Syrupus Cum Ipecacuanha, Syrupus cum Ipecacuanha Compositus.* (F) *Sirop d'Ipécacuanha Composé, Sirop de Desessart.* (A) *Compound Sirop of Ipecacuanha.*

℞ —(Codex) Ipécacuanha, ℥ j. Séné, ℥ iij. Sommités sèches de Serpolet, ℥ j. Fleurs sèches de Coquelicot, ℥ iv. Sulfate de Magnésie, ℥ iij. Vin Blanc, Ojss. Eau de Fleurs d'Oranger, Ojss. Sucre blanc, quantité suffisante.

Faites macérer l'Ipécacuanha et le séné dans le vin blanc, pendant 12 heures, passez avec expression et filtrez la liqueur. Mettez le résidu dans un bain-marie avec le coquelicot, le serpolet et le sulfate de magnésie, versez dessus six chopines d'eau bouillante, laissez infuser pendant 12 heures, passez avec expression, mélangez alors le produit avec la liqueur vineuse et l'eau de fleurs d'oranger ; ajoutez à ce mélange le double de son poids de sucre et et faites un sirop par simple solution à chaud au bain-marie.

Propriétés.—Usage.—Expectorant. Employé surtout dans les affections de la poitrine, surtout celle des bronches, la coqueluche, etc.

Dose.—℥ ss. à ℥ j. 2 ou 3 fois par jour.

SYRUPUS KRAMERLÆ, (Syn) *Syrupus Cum Ratanhia.* (F) *Sirop de Ratanhia.* (A) *Syrup of Rhatany.*

℞.—(Codex) Extrait de Ratanhia, ʒ iv. Eau pure, ℥ iv Sirop simple, Oj. Faites dissoudre l'extrait dans l'eau, filtrez ; faites bouillir le sirop, et quand il aura perdu le quart de son poids. ajoutez-y la solution d'extrait et passez.

Chaque once de ce sirop contient 18 grains d'extrait de ratanhia.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ratanhia. Employé surtout pour les enfants.

Dose.—Pour un adulte, ℥ ss. Pour un enfant de 1 à 2 ans, 20 à 30 gouttes.

SYRUPUS LACTUCARII. (F) *Sirop de Lactucarium.* (A) *Syrup of Lactucarium.*

℞. E.-U.—Lactucarium, ℥ j. Sirop, ℥ xiv. Alcool Dilué, quantité suffisante. Triturez le lactucarium avec assez d'alcool dilué, que vous ajoutez graduellement, pour lui donner une consistance sirupeuse. Mettez dans un percolateur conique que vous recouvrez d'une mous-

seline, versez dessus assez d'alcool pour obtenir un demiard de teinture. Evaporez à deux onces, au moyen du bain-marie et à une température qui n'excède pas 160°. Mêlez ces deux onces de liqueur au sirop préalablement chauffé et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Lactucarium.

Dose.— ʒ ij. à ʒ iij.

SYRUPUS MANGANESII IODIDI. (F) *Sirop d'Iodure de Manganèse.* (A) *Syrup of Iodide of Manganese.*

℞. (Professeur Procter. E.-U.)—Sulfate de Manganèse, ℥ ij. Iodure de Potassium, ℥ ij. et ʒ iij. Faites dissoudre les deux sels séparément, chacun dans trois onces d'eau sucrée avec deux drachmes de sirop simple. Mêlez les deux solutions dans une bouteille bouchée à l'émeri, et, quand le sulfate de potasse a cessé de précipiter, versez la liqueur sur un filtre de mousseline placé sur un entonnoir, laissez passer la liqueur dans une bouteille d'une chopine contenant 12 onces de sucre en poudre; lorsque la solution cesse de passer, lavez le filtre avec un peu d'eau sucrée, et ajoutez assez d'eau sucrée pour avoir une chopine de sirop; enfin agitez la bouteille pour faire dissoudre le sucre.

Chaque once de ce sirop contient ʒ j. d'iodure de manganèse; il a à peu près la force de la liqueur de fer.

Propriétés.—Usage.—Voyez Sulfate de manganèse.

Dose.—10 à 30 gouttes plusieurs fois par jour.

SYRUPUS MORPHIÆ ACETATIS. (Syn) *Syrupus cum Acetate Morphico.* (F) *Sirop d'Acétate de Morphine.* (A) *Syrup of Acetate of Morphia.*

℞. (Codex).—Acétate de Morphine, Gr. iv. Sirop Simple blanc, Oj. Faites dissoudre la morphine dans une très-petite quantité d'eau à laquelle vous ajouterez un peu d'acide acétique; et mélangez la solution au sirop froid.

On prépare de même le sirop de *Sulfate de Morphine.*

Chaque once de ces sirops contient un quart de grain de morphine.

Propriétés.—Usage.—Voyez Sulfate et Acétate de Morphine.

Dose.— ℥ ss. à ℥ j. 3 ou 4 fois par jour.

SIROP de MOUSSE de CORSE. (A) *Syrup of Corsican Moss.*

℞. Codex.—Mousse de Corse, ℔j. Sirop Simple, Ovj. Séparez avec soin de la mousse, le sable et les coquillages qui y adhèrent, et faites-la macérer dans deux livres d'eau tiède; après vingt-quatre heures, passez avec une forte expression, filtrez les liqueurs et prenez-en le poids; versez sur le résidu, deux livres d'eau tiède, laissez macérer, passez et filtrez la nouvelle liqueur. Mélangez celle-ci au sirop de sucre, faites évaporer jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un sirop très-cuit, dont le poids représente celui du sirop de sucre employé, c'est-à-dire 6 livres, ajoutez alors rapidement la première liqueur obtenue au sirop et passez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Mousse de Corse.

Dose.— ℥ j. à ℥ ij. Pour édulcorer des tisanes, potions, &c., et pour aider l'effet des anthelmintiques. Comme vermifuge on en donne une cuillérée, matin et soir, dans un véhicule quelconque.

SIROP DE NAVETS.—℞. Coupez des navets par tranches minces, mettez entre chaque tranche un lit de sucre blanc ou de sucre du pays, placez dans un vase assez grand et pressez fortement au moyen d'une pesée, pendant 24 heures, puis enfin retirer le sirop qui s'écoule au fond du vase. Ce sirop est délicieux; on l'emploie avec avantage dans les rhumes, surtout chez les petits enfants.

Dose.—1 à 3 cuillérées à thé, toutes les heures et même plus souvent.

SYRUPUS PAPAVERIS, (Syn) *Syrupus Diacodium, Syrupus cum Papavere.* (F) *Sirop de Pavot Blanc, Sirop Diacode.* (A) *Sirop of Poppies.*

℞,—(Codex) Extrait Alcoolique de Pavot, ℥ iv. Eau pure, ℥ vj. Sirop Simple, Oiij. Faites dissoudre l'extrait dans l'eau, filtrez la solution, ajoutez-la au sirop bouillant, et faites cuire en consistance de sirop.

Chaque once contient six grains d'extrait.

Propriétés.—Usage.—Calmant. Employé pour les enfants dans le cas de toux, de manque de sommeil, etc.

Dose.—Pour un adulte, ℥ ss. à ℥ j. Pour un enfant d'un mois, 4 à 8 gouttes.

SYROP de PHOSPHATES COMPOSÉ. (A) *Compound Syrup of Phosphates, Chemical Food.*

℞.—(Dr. Parrish). Protosulfate de fer ʒ x. Phosphate de soude ʒ xij. Phosphate de chaux ʒ xij. Acide phosphorique glaciale ʒ xx. Carbonate de soude ℈ ij. Carbonate de potasse ʒ ij. Acide muriatique, Ammoniaque liquide aa. quantité suffisante. Cochenille en poudre ʒ ij. Eau quantité suffisante, Sucre deux livres et demie, Eau de fleurs d'oranger ℥ i. Faites dissoudre le sulfate de fer dans 2 onces et le phosphate de Soude dans 4 onces d'eau bouillante. Mêlez les solutions et lavez le précipité jusqu'à ce que le lavage n'ait aucun goût. Faites dissoudre le phosphate de chaux dans 4 onces d'eau bouillante avec, quantité suffisante d'acide muriatique pour former une solution parfaite ; quand il est refroidi, précipitez avec l'ammoniaque liquide et lavez le précipité. Aux phosphates ainsi fraîchement précipités ajoutez l'acide phosphorique préalablement dissous dans l'eau ; quand la solution est claire ajoutez les carbonates de soude et de potasse,préalablement dissous dans l'eau, et assez d'acide muriatique pour dissoudre le précipité. Diluez avec de l'eau jusqu'à 22 onces, ajoutez le sucre et à la fin de la cochenille, faites dissoudre au moyen de la chaleur, passez et quand il est refroidi ajoutez l'eau de fleurs d'oranger.

Chaque cueillerée à thé contient 2½ grains de phosphate de chaux, 1 grain de phosphate de fer et des fractions de grains de phosphate de soude et de potasse, outre l'acide phosphorique et l'acide muriatique.

Propriétés.—Usage.—Tonique, employé dans les maladies chroniques.

Dose.— ʒ i. à ʒ ii.

SYRUPUS PRUNI VIRGINIANÆ. (F) *Sirop d'Ecorce de Cerisier Sauvage.* (A) *Syrup of Wild Cherry Bark.*

℞. E.-U.—Ecorce de Cerisier sauvage en grosse poudre, ℥ v. Sucre en grosse poudre, ℔ij. et ℥ iv. Eau, quantité suffisante. Humectez parfaitement la poudre avec l'eau, laissez macérer dans un vaisseau couvert pendant 24 heures, tassez fortement dans un percolateur de verre et ajoutez graduellement l'eau jusqu'à ce que vous ayez obtenu une chopine de liquide. Mettez cette liqueur dans une bouteille, ajoutez le sirop et brassez de temps à autre jusqu'à ce qu'il soit dissous.

Propriétés.—Usage.—Voyez Prunus Virginiana.

Dose.—Pour un adulte, ℥ j. à ℥ ij. Pour un enfant, ʒ j. à ʒ ij. 2 ou 3 fois par jour.

SYRUPUS QUINIÆ SULPHATIS. (F) *Sirop de Sulfate de Quinine.* (A) *Syrup of Sulphate of Quinia.*

℞. (Codex)—Sulfate de Quinine, 32 grains, Acide sulfurique 8 gouttes, Eau Distillée, 2 gros, Sirop simple blanc, Oj.

Opérez comme il a été dit pour les sirops de morphine.

Propriété.—Usage.—Dose.—Voyez sulfate de quinine. Ce sirop n'est employé que pour les enfants qui répugnent à prendre la quinine.

Une once de ce sirop contient 2 grains de quinine.

SYRUPUS RHAMNI. (F) *Sirop de Nerprun.* (A) *Syrup of Buckthorn.*

℞ (Codex).—Suc de Nerprun dépuré, Oij. Sucre blanc, ℔ij. Faites bouillir en consistance de sirop.

On prépare de même les sirops de Trèfle d'eau (*Syrupus Menyanthis Trifoliatæ*), *de Fume-Terre et d'Ortie.*

Propriétés.—Usage.—Voyez les plantes.

Dose.—Sirops de Fume-Terre, de Trèfle d'Eau et d'Ortie, ℥j. à ℥iij. 3 ou 4 fois par jour. Sirop de Nerprun, ℥ss., à ℥j. et même ℥ij.

SYRUPUS RHEI, (Syn) *Syrupus cum Radice Rhei.* (F) *Sirop de Rhubarbe.* (A) *Syrup of Rhubarb.*

℞. E.-U.—Extrait Fluide de Rhubarbe, ℥iij. Sirop Simple, Oij. moins ℥iij. Mêlez parfaitement et mettez en bouteilles.

Usage.—Purgatif agréable, surtout pour les enfants.

Dose.—ʒj. au besoin.

SYRUPUS RHEI AROMATICUS. (F) *Sirop de Rhubarbe Aromatique.* (A) *Aromatic Syrup of Rhubarb.*

℞. E.-U.—Poudre de Rhubarbe, ℥ijss. Clou Pulvérisé un peu gros, Poudre de Cannelle, aa ℥ss. Muscade en poudre demi-fine, ʒij. Sirop, Ovj. Alcool Dilué, quantité suffisante. Mêlez les poudres; humectez-les avec de l'alcool dilué, mettez dans un percolateur conique et versez de l'alcool dilué sur le diaphragme supérieur jusqu'à ce que vous ayez obtenu une chopine de teinture que vous ajoutez au sirop préalablement chauffé, et mêlez parfaitement.

Propriétés.—Usage.—Laxatif, stomachique. On le donne surtout dans les coliques des enfants, les diarrhées, etc. Cependant, comme il contient un peu d'alcool dilué, il pourrait ne pas convenir dans certaines diarrhées, chez les enfants très-jeunes.

Dose.—Pour les enfants, ʒj. toutes les 2 heures jusqu'à ce que l'état des selles montrent que le remède a fait son effet.

SYRUPUS ROSÆ. (F) *Sirop de Roses.* (A) *Syrup of Roses.*

℞.—Feuilles de Roses Fraîches, ℔ij. Sucre Blanc en grosse poudre, ℔iv. Mettez un rang de feuilles de roses et un rang de sucre, continuez ainsi alternativement jusqu'à ce que tout soit épuisé; alors laissez le tout en presse pendant huit jours. Enfin, exprimez fortement dans une presse.

Propriétés.—Usage.—Voyez Rosa.

Dose.—Quantité voulue.

SYRUPUS RUBI CANADENSIS COMPOSITUS. (F) *Sirop de racines de ronce du Canada, Sirop de Racine de Catherinettes.* (A) *Compound Syrup of Blackberry root.*

℞.—Racine de ronce du Canada, ℥viij. (troie), Cannelle, Clous de girofle, Muscade, aa 3 drachmes, Sucre, 4 livres, Eau, 4 chopines. Faites bouillir la racine et les aromatiques dans l'eau pendant une heure, exprimez et passez, ajoutez le sucre, faites le sirop et passez de nouveau, ajoutez Eau de vie, ℥vj. Huile de clous de girofle, Huile de cannelle, aa 4 gouttes.

Propriétés.—Usage.—Voyez Rubus Canadensis.

Dose.—1 cuillérée à table. Pour un enfant de deux ans une cuillérée à thé.

SYRUPUS SARSAPARILLÆ ou SARSÆ. (F) *Sirop de Salsepareille.* (A) *Syrup of Sarsaparilla.*

℞. L.—Salsepareille, ℔iijss. Eau Distillée, 3 gallons (M. Imp). Alcool, ℥ij. Sucre Blanc, ℔jss. Faites bouillir la Salsepareille dans deux gallons d'eau, réduisez à un gallon, passez la liqueur chaude. Faites de nouveau bouillir la salsepareille avec le reste de l'eau, ré-

duisez à moitié et passez. Mêlez les deux liqueurs, évaporez le mélange à une chopine et faites-y dissoudre le sucre. Enfin lorsque le sirop est refroidi, ajoutez y l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Voyez Sarsaparilla.

Dose.—Quantité voulue, 2 ou 3 fois par jour.

SYRUPUS SARSAPARILLÆ COMPOSITUS. (F) *Sirop de Salsepareille Composé.* (A) *Compound Syrup of Sarsaparilla.*

℞. E.-U.—Salsepareille Concassée, ℔ij. Bois de Gaïac râpé, ℥ iij. Roses Rouges, Séné, Racine de Réglisse concassée, aa ℥ ij. Huile de Sassafras, Huile d'Anis, aa Gtt. v. Huile de Gaulthéria, Gtt. iij. Alcool Dilué, Ox. Sucre, ℔viij. Faites macérer la salsepareille, le gaïac, les roses, le séné et la racine de réglisse dans l'alcool dilué, pendant quatorze jours; après ce temps, passez avec expression et filtrez. Evaporez la teinture, à l'aide du bain-marie, à quatre chopines, filtrez, ajoutez le sucre et cuisez en consistance convenable. Enfin, mêlez les huiles à une petite quantité de sirop et mélangez le tout avec le reste du sirop. Ce sirop remplace avec avantage le fameux *Sirop de Cuisinier.*

Propriétés.—Usage.—Ce sirop, qu'on administre très-souvent dans les affections syphilitiques secondaires, est considéré comme un dépuratif par excellence. (Voyez Sarsaparilla). On croit que le sublimé corrosif, que l'on donne souvent avec ce sirop, afin d'en augmenter l'action, est entièrement décomposé par lui et changé en calomel. M. Lepage propose de lui substituer l'*Iodohydrargyrate de Potassium*, qui, suivant lui, ne subit pas de décomposition. Dispensaire des Etats-Unis.

Dose.— ℥ ss. 3 ou 4 fois par jour.

SYRUPUS SCILLÆ. (F) *Sirop de Scille.* (A) *Syrup of Squill.*

℞. E. U.—Vinaigre de Scille, Oj. Sucre Blanc en grosse poudre, ℔ij. Faites dissoudre le sucre dans le vinaigre de Scille, à l'aide d'une douce chaleur, et passez pendant que le mélange est chaud.

Propriétés.—Usage.—Voyez Scilla.

Dose.— ʒ j. 2 ou 3 fois par jour. On donne la même dose comme émétique aux enfants, dans la catarrhe et autres affections de la poitrine.

SYRUPUS SCILLÆ COMPOSITUS. (F) *Sirop de Scille Composé.* (A) *Compound Syrup of Squill, Hive Syrup, Cox's Hive Syrup.*

℞. E.-U.—Scille en grosse poudre, Polygala de Virginie en poudre demi fine, aa ℥ iv. Emétique, 48 grains, Sucre blanc en grosse poudre, ℔iij. et ℥ vj. Alcool Dilué et Eau, aa quantité suffisante. Mêlez ensemble la Scille et le polygala, humectez-les avec un demiard d'alcool dilué et laissez reposer pendant une heure. Tassez dans un percolateur conique, versez assez d'alcool dessus pour avoir trois chopines de teinture que vous faites bouillir pendant quelques minutes; évaporez ensuite au bain-marie à une chopine, ajoutez six onces d'eau bouillante et filtrez. Faites dissoudre le sucre dans la liqueur filtrée, et, ayant chauffé le mélange jusqu'à l'ébullition, passez-le pendant qu'il est chaud. Faites dissoudre l'émétique dans la solution encore chaude et ajoutez assez d'eau bouillante à la solution pour avoir trois chopines de sirop. Enfin mélangez bien le tout et mettez en bouteilles.

Propriétés.—Usage.—Ce sirop a les propriétés de la scille, du polygala et de l'émétique. On le donne dans le croup, les affections de poitrine, les rhumes et dans les cas où il faut faire expectorer. Il contient un grain d'émétique à l'once.—Dans le croup, il vaut mieux, généralement, donner l'émétique dans de l'eau.

Dose.—Comme expectorant, ℈j. à ʒ ss. Pour un enfant, comme émétique, on donne 10 gouttes à ʒ j. selon l'âge, toutes les 15 ou 20 minutes.

SYRUPUS SENEGÆ. (F) *Sirop de Polygala, Sirop de Sénéka.* (A) *Syrup of Seneka.*

℞. E.-U.—Polygala de Virginie concassé, ℥ iv. Eau, Oj. Sucre Blanc, ℔j. Faites bouillir les racines dans l'eau, réduisez à deux chopines et passez ; ajoutez le sucre et faites cuire en consistance de sirop. On peut préparer ce sirop de la manière suivante :

Polygala en grosse poudre, ℥ iv. Alcool, Oss. Eau, Ojss.. Sucre blanc, ℔j. et ℥ iij. Mêlez l'alcool et l'eau, faites macérer la poudre dans la moitié de ce mélange, pendant 12 heures ; tassez la poudre ainsi humectée dans un percolateur et ajoutez graduellement le reste du mélange d'eau et d'alcool. Lorsque la teinture a cessé de passer, évaporez-la au moyen du bain-marie à un demiard, passez, ajoutez le sirop et faites cuire. Ce dernier procédé est préférable au premier ; le sirop se conserve mieux et les propriétés du Sénéka ne sont pas détruites.

Propriétés.—Usage.—Voyez Seneka.

Dose.—Comme expectorant, stimulant, ʒ j. à ʒ ij. 3 ou 4 fois par jour.

SYRUPUS SENNÆ. (F) *Sirop de Séné.* (A) *Syrup of Senna.*

℞. E.-U.—Séné, ℥ ij. Fénouil concassé, ℥ j. Eau bouillante, Oj. Sucre blanc, ℔j. et ℥ iij. Faites digérer le séné et le fenouil, à une douce chaleur, pendant une heure, passez, ajoutez le sucre et faites cuire en consistance convenable. Faites attention de ne pas laisser bouillir longtemps. Les Pharmacopées de Londres et d'Edimbourg remplacent le sucre par de la melasse, ce qui est bien préférable selon le Disp. des E.-U.

Propriétés.—Usage.—Voyez Senna.

Dose.—1 à 2 cuillérées à thé pour les enfants. Pour les adultes, 1 à 3 grandes cuillérées.

SYRUPUS SODÆ HYPOPHOSPHITIS. (F) *Sirop d'Hypophosphite de Soude de Churchill.*

℞.—Hypophosphite de soude, ʒ jss. Sirop simple, ℥ xj. Sirop de fleurs d'Oranger, ℥ jss. Mêlez.

Usage.—Voyez Hypophosphite de Soude.

Dose.—Une grande cuillérée, 2 ou 3 fois par jour.

SYRUPUS *cum* SUMMITATIBUS HYSSOPI. (F) *Sirop d'Hysope.* (A) *Syrup of Hyssopus.*

℞. Codex.—Sommités sèches d'Hysope, ℥ j. Eau Distillée d'Hysope, Oij. Sucre Blanc, Quantité suffisante ou environ quatre livres.

Faites digérer l'hysope dans l'eau distillée, au bain-marie couvert pendant deux heures ; laissez refroidir, passez et filtrez ; ajoutez à la liqueur le sucre blanc dont le poids sera double de celui de l'infusion ; faites-le dissoudre au bain-marie dans un vase fermé, laissez refroidir et passez.

On prépare de même les sirops suivants :

Sirop de Marrube. (L) Sirupus marrubii. (A) Syrup of horehound.

Sirop de Menthe. (L) Syrupus Menthæ (A) Syrup of Mint.

Sirop de lierre terrestre. (A) Syrupus Glechomæ Hederaceæ. (A) Syrup of Ground Joy.

Sirop de Myrthe.

Sirop de Scordium. (L) Syrupus Teucrii Scordii. (H) Syrup of Water Germander.

Propriétés.—Usage.—Voyez ces plantes.

Dose.—1 à 2 cueillérées, au besoin, pur, ou dans de l'eau, des potions, des tisanes, etc.

SYRUPUS cum SUCCO CYDONIORUM. (F) *Sirop de Coings.* (A) *Syrup of Quince.*

℞. (Codex).—Suc clarifié de Coings, Oj. Sucre blanc, ℔ij. moins deux onces. Faites dis soudre à une douce chaleur, dans une bassine faïencée et passez. On prépare de même les

Sirops de Citrons, d'Oranges, de Groseilles, de Cerises, de Berbéris, de Pommes de Fraises, de Framboises, et autres fruits.

Propriétés.—Usage.—Voyez à ces différents fruits.

Tous ces sirops sont des *sirops d'agrément.* Cependant très-souvent on prescrit le sirop de *groseilles* ou de *cerises* pour préparer des boissons rafraîchissantes dans les fièvres, etc. Quelques-uns de ces sirops ont même une certaine activité ; celui de *coings*, par exemple, que l'on prescrit pour édulcorer des potions, des tisanes. etc. Enfin le sirop de mûres, de vinaigre et de vinaigre framboisé sont souvent prescrits en gargarisme, etc.

Dose.—Du sirop de coings, ℥ j à ℥ ij. *Des autres sirops*, quantite suffisante pour édulcorer des boissons, potions, etc.

SYRUPUS cum SUCCO ASPARAGORUM. (F) *Sirop de Pointes d'Asperge.* (A) *Syrup of Shoots of Asparagus.*

℞. (Codex(—Suc Dépuré de Pointes d'Asperges, Oj. Sucre blanc, ℔ij. Faites dissoudre le suc dans le sucre à la chaleur du bain-marie et passez.

On prépare de même les Sirops suivants :

Sirop de Cresson, (L) Syrupus Nasturtii Officinalis.

Sirop de Cochléaria. (L) Syrupus Cochleariæ Officinalis.

Sirop de Cerfeuil. (L) Syrupus Scandicis Cerefolii.

Sirop de Bourrache. (L) Syrupus Borraginis.

Sirop de Fleurs de Pêchers. (L) Syrupus Persicæ Vulgaris.

Sirop de Choux Rouges.

Propriétés.—Usage.—Voyez les plantes.

Dose.—Du sirop d'asperge, 2 à 4 cuillérées dans un véhicule approprié. Du sirop de fleurs de pêcher, 1 à 3 cuillérées Des autres sirops 2 à 3 cuillérées.

SIROP de TEREBENTHINE. (A) *Syrup of Turpentine.*

℞. Térébenthine au Citron, ℥ iij. et ʒ vj. Eau, ℥ xij. Sucre Blanc, ℔jss. Faites digérer la térébenthine dans l'eau pendant deux jours, ajoutez le sucre, et passez la solution.

Ce sirop ne renferme guère plus qu'un soixantième à un centième de son poids d'essence, mais il possède une odeur aromatique très-suave et une saveur agréable.

Le sirop avec l'Essence de térébenthine se fait avec : Essence, ʒ v. Sirop Simple, ℥ viij. Il contient un cinquantième de son poids d'essence. Il est bien moins agréable que le précédent.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez essence de térébenthine.

SYRUPUS TOLUTANUS, (Syn) *Syrupus Cum Balsamo Tolutano.* (F) *Sirop de Tolu, Sirop de Baume de Tolu.* (A) *Syrup of Tolu.*

℞. E.-U.—Teinture de Baume de Tolu, ℥ jss. Eau, Oj. Sucre Blanc, 36 oz. Mêlez la teinture avec le sucre en grosse poudre, exposez le mélange, dans un vaisseau peu profond, à une douce chaleur, jusqu'à ce que l'alcool soit évaporé ; versez l'eau dessus, chauffez modérément, dans un vaisseau couvert, au bain-marie, pour faire dissoudre le sucre et passez. La British Pharmacopeia et le Codex emploient le baume de tolu au lieu de la teinture, mais ce sirop est plus coûteux et quoique sa saveur soit plus agréable, il n'est pas meilleur que celui des E.-U. Voyez la Remarque du sirop de Gingembre.

Propriétés.—Usage.—Voyez Balsamum Tolutanum.

Dose.—Une grande cuillérée et plus, souvent. On l'emploie aussi pour masquer l'odeur et la saveur de certains remèdes, potions, etc.

SYRUPUS UVÆ-URSI. (F) *Sirop d'Uva-Ursi, Sirop de Busserole.* (A) *Syrup of Uva-Ursi.*

℞.—(Duhamel et Procter.) Feuilles d'uva-ursi, 4 onces. Sucre lbj. Eau, quantité suffi-

Opérez par lixiviation jusqu'à épuisement de tous les principes solubles, évaporez à 10 onces, ajoutez le sucre.

Propriétés.—Usage.—Voyez Uva-Ursi.

Dose.—1 cuillérée à table, 3 ou 4 fois par jour.

SIROP de VIN.—℞. Vin de Porte, Oj. Sucre Blanc, ℔j. Faites donner un bouillon et passez.

Propriété.—Usage.—Tonique. Employé dans tous les cas de débilité, surtout celle qui suit les fièvres et les maladies longues.

SYRUPUS VIOLÆ, (Syn) *Syrupus cum Petalis Violarum.* (F) *Sirop de Violette.* (A) *Syrup of Violets.*

℞. (Codex).—Pétales récents de Violettes, 1 lb. Eau bouillante, Oij. Sucre blanc, quantité suffisante (environ 4 livres). Versez sur les violettes 3 fois leur poids d'eau à 45°; agitez pendant quelques minutes, et passez avec une légère expression ; remettez les violettes dans un bain-marie d'étain et versez-y 2 fois leur poids d'eau bouillante ; après 12 heures d'infusion passez avec expression ; laissez déposer la liqueur et décantez, remettez-la dans le bain-marie avec le double de son poids de sucre, et faites dissoudre à une douce chaleur.

On prépare de même, mais sans avoir recours au lavage des fleurs, les sirops suivants :

SIROP DE CHEVREFEUILLE (*Syrupus Loniceræ Caprifolii*, (A) *Syrup of Honysuckle*)

SIROP DE CAMOMILLE (*Syrupus Anthemidis Nobilis*, (A) *Syrup of Chamomile*)

SIROP DE NYMPHÆA (*Syrupus Nimphœæ Albœ*, (A) *Syrup of European White Water Lily*).

SIROP DE COQUELICOT, (*Syrupus Rhœados*, (A) *Syrup of Red Poppy*),

SIROP D'ŒILLETS, (*Syrupus Dianthi Caryophylli*, (A) *Syrup of Carnation*),

SIROP DE TUSSILAGE. (*Syrupus Tussilaginis Farfaro*, (A) *Syrup of Colt's Foot*).

SIROP DE PIVOINE, (*Syrupus Pœoniæ Officinalis*, (A) *Syrup of Peony*).

SIROP DE NARCISSE DES PRÉS, (*Syrupus Narcissi Pseudo-Narcissi*, (A) *Syrup of Daffodil*).

SIROP DE VERGE D'OR. (A) *Syrup of Golden Rod.*

Propriétés.—Usage.—Voyez les plantes.

Dose.—Des sirops de Violettes, Camomille, Chèvrefeuille, Tussilage, ℥j. à ℥iij. Des sirops de Nénuphar, Coquelicot, Œillet, Pivoine, Narcisse des Prés et Verge d'Or, 1 à 2 grandes cuillérées 3 ou 4 fois par jour.

SYRUPUS ZINGIBERIS. (F) *Sirop de Gingembre.* (A) *Syrup of Ginger.*

℞. E. U.—Teinture de Gingembre, ℥iv. Eau, Oiv. Sucre Blanc, ℔x. Procédez comme pour le sirop de Tolu.

Propriété.—Usage.—Voyez Zingiber. *Dose.*—Quantité voulue.

Remarque.—M. J. D. Finley propose la méthode suivante pour faire le sirop de gingembre et de tolu ; Prenez de la teinture de gingembre ou de tolu, ℥ij. carbonate de magnésie, ʒij. sucre blanc, ℔jss. (avoir du poids), Eau, ℥xij. Triturez la teinture avec le carbonate de magnésie et 2 onces de sucre en grosse poudre, ajoutez graduellement l'eau, filtrez et faites dissoudre le reste du sucre dans cette liqueur. D'après le Prof. Procter, cette méthode est supérieure à la formule officinale.

On peut aussi préparer ces deux sirops en mélangeant 2 oz. de teinture avec 1 pinte de sirop de sucre blanc, observant de brasser le mélange et de n'ajouter la teinture que graduellement.

T

TABACUM. (F) *Tabac, Nicotiane.* (A) *Tobacco.*

Le tabac est fourni par plusieurs espèces de plantes du genre nicotiana, famille des *solanées.*

Partie usitée.—Les feuilles, telles que la nature les fournit.

Propriétés.—Narcotique, sédatif, diurétique, émétique, cathartique, errhin.

Usage.—Le tabac se rapproche des autres solanées vireuses par son action stupéfiante, mais il s'en éloigne par des propriétés irritantes plus prononcées. On l'emploie en lavements dans le cas d'asphyxie, de paralysie, de hernie étranglée ; mais c'est un remède dont il faut se défier. A l'extérieur, on l'a conseillé contre la gale, la teigne et d'autres maladies de la peau. Très-peu usité aujourd'hui.

C'est un poison narcotico-âcre très-violent (Voyez Antidote) qui produit, en même temps que l'inflammation du canal intestinal, la stupeur, le tremblement, les vertiges, etc., et la mort.—Certains ouvriers employés dans les manufactures de tabac éprouvent un changement profond tout spécial. Il consiste en une altération du teint. Ce n'est pas une décoloration simple, une pâleur ordinaire, c'est un aspect gris avec quelque chose de terne, une nuance mixte qui tient de la chlorose et de certaines cachexies. La physionomie en reçoit un caractère propre auquel un œil exercé peut reconnaître ceux qui ont travaillé longtemps le tabac ; ce *facies* est très-prononcé chez les anciens de la fabrique, chez ceux qui y ont beaucoup séjourné et ont passé par tous les travaux qui s'y font. Les préparations ferrugineuses remédient partiellement à cet état et rendent aux ouvriers leur coloration première. L'habitude de fumer continuellement produit les mêmes effets, particulièrement lorsque ce sont des cigares, dont 4 à 5 par jour suffisent pour amener ce résultat au bout de quelques années. Ces effets sont précédés, chez les gens oisifs ou qui se livrent aux travaux de cabinet, par un peu de congestion cérébrale causant le léger engourdissement momentané ou l'agréable état de vague des idées que recherchent les fumeurs ; mais cette congestion trop souvent répétée, ayant lieu en même temps pour la rétine et le reste de l'œil, finit par amener des étourdissements qui préoccupent les fumeurs et qu'ils attribuent à tort, toujours à d'autres causes ; puis chez beaucoup se montrent peu à peu des mouches volantes, la rougeur permanente de la conjonctive et même des joues. Ces résultats surviennent particulièrement chez les hommes de cabinet.

En 1823, M. le Docteur Chantourelle a rapporté une série d'accidents sérieux survenus à la suite d'un lavement de poudre de tabac à la dose d'une once et demie. M. Tavignot a rapporté un cas de mort à la dose de deux onces également administrée en lavement.

Dose.—Voyez les préparations officinales.

Préparations officinales.—Ennema Tabaci, Infusum Tabaci, Oleum Tabaci, Unguentum Tabaci, Vinum Tabaci.

TACAMAHACA, *Tacamahac* ou *Tacamaque.* Résine jaunâtre provenant d'un arbre appelé *Elaphrium Jacquinianum.*

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux des thérébenthines ; mais on ne l'emploie que pour certains onguents et certains emplâtres. On s'en sert aussi en place d'encens.

On connaît encore sous le nom de *Tacamaque de Mauritanie* (*Baume de Calaba, Baume Vert, Baume Marie, Tacamaque de l'Ile* de *Bourbon*), une matière résineuse, verdâtre,

liquide, produite par le *Calophyllum Inophyllum*. Les propriétés et l'usage sont les mêmes que ceux du précédent.

TAMARINDUS. (F) *Tamarin*. (A) *Tamarinds*.

Nom du fruit du *tamarinier*, arbre de l'Asie naturalisé en Amérique.

Partie usitée—La *Pulpe de Tamarin* (*Tamarindi Pulpa*, *Tamarindus Præparatus*. (A) *Pulp of Tamarinds*).

Qualités.—Couleur brunâtre, saveur sucrée, aigrelette et agréable.

Propriétés.—*Usage.*—Laxatif et rafraîchissant agréable. On emploie le tamarin dans les fièvres et dans les maladies où les acidules et les purgatifs sont indiqués.

Infusion ou Tisane de Tamarin.—℞.—Tamarin, ℥ ij. Eau bouillante, Oij. Infusez 1 heure ou faites bouillir 3 ou 4 minutes ; coulez et sucrez au goût.

Dose.—Quantité voulue. Cette infusion n'est que rafraîchissante et légèrement laxative ; pour avoir l'effet purgatif, il faut employer ℥ j. de Tamarin pour ℥ iv. d'eau et prendre toute cette quantité en une fois.

TANACETUM. (Syn) *Tanacetum Vulgare*, *Tanaceti Folia*, *Athanasia*. (F) *Tanaisie*, *Barboline*, *Herbe aux Vers*, *Herbe de St. Marc*. (A) *Tansy*.

Plante vivace, de la famille des *composées ;* elle croît dans les champs et les jardins de nos campagnes.

Qualités.—Odeur aromatique très-agréable, saveur amère, âcre.

Partie usitée.—Feuilles et fleurs.

Propriétés.—Emménagogue, anthelmintique, tonique.

Usage.—Contre la suppression et les douleurs menstruelles, les fièvres intermittentes, les vers et comme préservatif des accès de rhumatisme articulaire. On s'en sert aussi, en lotions ou en cataplasme, pour nettoyer les plaies de mauvaise odeur.

Comme anthelmintique 30 à 60 grains en poudre ou en infusion 2 ou 3 fois par jour. Comme tonique un verre à vin 3 fois par jour de l'infusion suivante: Tanaisie, ℥ ss. Eau bouillante, Oij. Comme emménagogue une petite tasse toutes les 2 ou 3 heures de l'infusion précédente; dans ce cas il faut la prendre chaude.

TAPIOCA ou TAPIOKA.—On donne ce nom à la fécule du *Manioc*, extraite du *Jatrapha Manioc*, arbrisseau du Brésil.

Le tapioca est en grumeaux très durs et un peu élastiques ; il se gonfle et se dissout en partie à l'eau froide. On l'emploie dans les mêmes cas que l'arrow-root ; pour la manière de le préparer. Voyez Tapioca au Chapitre de la diète.

La *Moussage* ou fécule pure du Manioc, (A) *Topioca Meal*, *Brazilian Arrow-root*, est aussi une substance alimentaire très-estimée, surtout des créoles, qui en font la base de leur nourriture. Leur pain est formé avec la farine de manioc. On obtient encore de la racine du manioc d'autres produits alimentaires qui portent les noms de *Couaque*, *Cassave*, etc.

TARAXACUM, (Syn) *Dens-leonis*, *Leontodon Taraxacum*. (F) *Pissenlit*, *Dent-de-Lion*. (A) *Dandelion*.

Le pissenlit, connu de tout le monde, abonde dans les champs. C'est une plante de la famille des *composées*.

Partie usitée.—La racine (*Taraxaci Radix*) ; on emploie aussi les feuilles avec avantage.

Propriétés.—*Usage.*—Les mêmes que ceux de la chicorée ; mais particulièrement employé dans les maladies du foie.

Dose.—Voyez les préparations officinales.

Préparations officinales. — Décoction de Dent-de-Lion. Infusion de Dent-de-Lion. Extrait de Dent-de-Lion.

TELA ARANEÆ, (Syn) *Araneæ Tela*. (F) *Toile ou Fil d'Araignée*. (A) *Cobweb*.

Propriétés.—Fébrifuge, antispasmodique, hémostatique puissant (selon plusieurs auteurs).

Usage—Selon le Dr. Robert Jackson, le fil d'araignée est supérieur au quinquina dans les fièvres intermittentes : il est aussi très-utile dans les maux de tête périodiques, la fièvre hectique, l'asthme, l'hystérie. Il calme l'action des nerfs et dispose au sommeil sans produire sur le cerveau les effets narcotiques de l'opium. Il faut prendre le fil des caves.

Dose.— 5 à 6 grains en pilules, toutes les 3 ou 4 heures. On l'applique sur les blessures, les plaies, etc., pour en arrêter le sang.

TÉRÉBENTHINE.—On donne ce nom à toutes les résines liquides. Ce sont des gommes odorantes, liquides, qui découlent de plusieurs arbres de la famille des *térébinthacées* et surtout de celle des *conifères* (*pins et sapins*).

Qualités.—Incolores pour la plupart au moment où elles s'échappent de la plante, les térébenthines prennent avec le temps une couleur plus ou moins citrine. Elles sont inflammables, d'une saveur chaude et piquante, d'une odeur forte. Elle se compose d'une essence à laquelle elles doivent leur odeur et leur saveur, et de deux acides, les *ACIDES SILVIQUE ET PIMARIQUE*. L'absence de l'acide benzoïque les distingue des baumes, dont cependant quelques-unes portent le nom. La chaleur les concrète en volatilisant leur essence.

Les principales térébenthines sont les suivantes :

1o—La *Térébenthine de la Mecque*. Voyez Baume de la Mecque.

2o—La *Térébenthine de Chio*, (L) *Terebinthina Chia, Resina Liquida Pistaciæ Terebinthini*, (A) *Chian or Cyprus Turpentine*, qui a une couleur citrine verdâtre, une odeur et une saveur très-agréable. On l'emploie comme le baume du Canada.

3o—La *Térébenthine du Canada*. Voyez Baume du Canada.

4o—La Térébenthine commune ou de Bordeaux, (Syn) *Térébenthine de Pin Maritime, Gomme de Pin d'Europe.* (L) *Terebinthina, Terebinthina Vulgaris*, (A) *Common European Turpentine*, qui découle du *Pinus maritima*, espèce voisine du *Pinus Sylvestris.* Elle est très colorée, épaisse et d'une odeur désagréable.

A cause de son mauvais goût ; on l'emploie plus particulièrement à l'extérieur, en onguent, emplâtres, etc.

5o—La *Térébenthine de Boston ou de la Caroline.* (Syn) *Térébenthine Blanche du Canada, Térébenthine du Pin Tæda, Gomme de Pin, Térébenthine Commune de l'Amérique*, (L) *Terebinthina*, (A) *Common American Turpentine, White Turpentine, Thus Americanum*, découle du *Pinus Tæda et du Pinus Sylvestris*, (Espèces de Pin du Canada) ; elle est jaunâtre, amère.

6o—La *Térébenthine de Strasbourg*, (Syn) *Térébenthine d'Alsace, Térébenthine des Vosges, Térébenthine du Pin Argenté, Térébenthine au Citron*, *découle du Pinus Picea* (A) *European Silver Fir*, arbre abondant en France et en Allemagne. Elle est transparente, très-fluide, peu colorée, d'odeur analogue au citron.

7o—La *Térébenthine de Vénise ou de Mélèze, Térébenthine Fine*, (L) *Terebinthina Veneta, Resina Liquida Pini Laricis*, (A) *Venice Turpentine*, est fournie par le *mélèze* de l'Europe ; elle est rare dans le commerce à l'état de pureté ; quand elle est pure elle doit être jaunâtre, amère, d'odeur agréable, de consistance de miel, et soluble dans l'alcool. Celle qui est vendue dans les pharmacies est ordinairement brune, ce qui prouve qu'elle est falsifiée.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du baume du Canada. Ces différentes térébenthines, à cause de l'huile volatile qu'elles contiennent, agissent de la même manière. Depuis quelques années on les a à peu près mises de côté pour employer l'huile de térébenthine ; mais elles sont encore d'un grand usage à l'extérieur en onguent, emplâtre, et même pures. On a recommandé dernièrement la térébenthine, sous forme de bain de vapeur, dans les rhumatismes chroniques. Ces bains peuvent être supportés 25 minutes.

Remarque.—C'est la térébenthine blanche que l'on emploie en Canada comme *Térébenthine Officinale*, et que l'on désigne toujours par le seul nom de *Térébenthine* (*Terebinthina*); en France c'est la térébenthine de Bordeau. L'huile de térébenthine est fournie presque exclusivement par ces deux espèces.

TERRA. (F) *Terre.* (A) *Earth.*—Pendant longtemps les chimistes ont donné ce nom à un certain nombre de substances qu'ils regardaient provisoirement comme simples, aucun des agents connus jusqu'alors n'ayant de prise sur elles, mais qu'on est parvenu depuis à décomposer et à ramener à la classe des corps oxygénés.

TERRA CARIOSA. (A) *Rotten Stone*, et TERRA TRIPOLITANA. (A) *Tripoli*, sont deux substances minérales que l'on emploie comme la brique pour nettoyer et polir les métaux.

TESTA OVI (Syn) *Putamen Ovi.* (F) *Ecailles d'œufs.* (A) *Egg-Shells.*

Préparations.—*Propriétés.*—*Usage.*—*Dose.*—Les mêmes que ceux des écailles d'huîtres.

TEUCRIUM. (F) *Germandrée.* (A) *Germander.*

Plante de la famille des *labiées* dont les espèces les plus employées sont: 1° La *Germandrée aquatique*, (L) *Teucrium Scordium*, (A) *Water Germander.* 2° La *Germandrée officinale*, (Syn) *Petit Chêne*, *Sauge amère*, *Calamandrie*, *Chasse-fièvre*, *Chênette*, (L) *Teucrium Chamœdrys* (A) *Germander.* 3° La *Germandrée Maritime*, (L) *Teucrium Marum*, (A) *Cat Thyme.* Ces différentes espèces possèdent les mêmes propriétés.

Partie usitée.—Les feuilles et les fleurs.

Propriétés.—Tonique et fébrifuge.

Usage.—Dans les affections scorbutiques, les fièvres intermittentes, les convalescences de toutes les maladies des voies digestives, &c. Peu usitée.

Dose.—Infusion (germandrée ʒ ij. à ℥ ss. Eau Oij.) Quantité voulue.

THEA (F) *Thé.* (A) *Tea.*—Cette substance nous vient de la Chine et du Japon. Il y en a plusieurs espèces que l'on divise en *Thés Noirs* et en *Thés Verts.*

Il y a quatre sortes de thés verts: *le thé hyswen, le thé perlé, le thé poudre à canon, le thé tchoulan.* Deux sortes de thés noirs: *le thé soutchong et le thé péko.*

Le thé vert est beaucoup plus excitant que le noir.

L'infusion de thé ne fut guère considérée jusque dans ces derniers temps que comme boisson agréable, mais le travail de Peligot y a démontré l'existence d'une assez forte proportion de principes azotés pour l'élever au rang des aliments les plus nutritifs.

Propriétés.—Le thé jouit de propriétés excitantes assez énergiques, et comme on le prend toujours en infusion chaude, il agit encore comme diurétique et diaphorétique. Cette boisson est d'un usage général chez la plupart des peuples du nord de l'Europe. Elle favorise puissamment la digestion, et c'est même en France un remède vulgaire contre les indigestions.

Rien ne produit plus sûrement et plus promptement la transpiration qu'une tasse de thé fort et très-chaud avec du brandy. On emploie ce moyen, avec avantage, dans les douleurs de rhumatismes, les coliques, le choléra commençant, etc.

Le thé est certainement un breuvage inoffensif, mais dont l'abus produit à la longue l'énervation et la dyspepsie.

Le thé vert étant beaucoup plus excitant que le noir, ce dernier doit être préféré pour les personnes qui en font un grand usage.

THLASPI, (Syn) *Thlaspi Bursa Pastoris.* (F) *Thlaspi, Thlaspi Bourse à Pasteur, Bourse à Berger, Bourse à Pasteur.* (A) *Shepherd's Purse.*

Plante *crucifère* de l'Europe, naturalisée en Canada. On l'emploie, comme astringent, dans les hémoptisies, les métrorrhagies, et les hémorrhagies par altération du sang, comme il arrive dans le typhus; elle a aussi été employée dans le scorbut, l'hydropisie, et l'asthme humide.

Le *Thlaspi des Champs*, (Syn) *Monnayère, Tabouret,* (A) *Penny Cress*, possède les mêmes propriétés.

THYMOL, (Syn) *Acidum Thymicum.* (F) *Acide Thymique.* (A) *Thymic Acid, Thymol.*

Cet acide retiré du thym possède l'odeur agréable de cette plante.

Propriétés.— Usage.—Comme succédané de l'acide phénique. Pur, il est caustique et peut être employé pour la cautérisation des nerfs dentaires. Etendu à la dose de 15 grains par chopine d'eau, il constitue un désinfectant qui serait irréprochable si sa valeur vénale pouvait être abaissée. Pour le pansement des plaies on se sert de la solution suivante : Acide thymique ʒ ss. à ʒ j. Alcool ℥ iv. Eau Ojss. à Oij.

THYMUS. (F) *Thym.* (A) *Thyme.*—Plante aromatique de la famille des *labiées*, cultivée dans nos jardins à cause de sa bonne odeur ; deux espèces sont employées : le *Thym Vulgaire,* (L) *Thymus Vulgaris,* (A) *Thyme ;* et le *Serpolet,* (L) *Thymus Serpyllum,* (A) *Wild Thyme.*

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la Sauge.

TILIA. (F) *Tilleul, Bois Blanc.*—On connait deux espèces de bois blancs le TILLEUL D'EUROPE, (TILIA EUROPÆA (A) LIDEN, LIME-TREE) ;—et le TILLEUL D'AMÉRIQUE (TILIA AMERICANA (A) BASSWOOD).

Partie usitée.—Les *fleurs de Tilleul,* (*Flores Tiliæ*), et les feuilles.

Propriétés.—Usage.—Les fleurs de tilleul sont employées, (en infusions théiforme) comme antispasmodique. C'est un breuvage agréable qui convient bien dans les lassitudes, les digestions lentes, les dérangements nerveux. Quoique cet antispasmodique soit très faible, c'est un de ceux dont on fait le plus d'usage en France. L'Ecorce et les feuilles forment des cataplasmes émollients des plus utiles contre les enflures douloureuses, l'inflammation des yeux.

TINCTURÆ. (F) TEINTURES (A) TINCTURES.—Les teintures sont des médicaments liquides résultant de l'action dissolvante de l'alcool, de l'éther ou de l'esprit d'ammoniaque, sur des substances animales ou végétales. On les prépare par macération, par solution, par digestion ou par lixiviation, (Voyez ces mots, pages 84, 85,) ; cette dernière méthode est la meilleure manière de les préparer et c'est celle qui est généralement suivie par le dispensaire des Etats-Unis.

On appelle TEINTURES ETHÉRÉES, (ETHÉROLÉES) celles qui sont préparées avec l'éther ; *Teintures Ammoniacales* celles qui sont faites avec l'esprit d'ammoniaque, puis enfin *Teintures Alcooliques* ou simplement *Teintures* celles où l'on emploie l'alcool. Quelques pharmacopées françaises donnent à celles-ci le nom d'ALCOOLÉS. MM. Béral et Guibourt appellent ALCOOLATURES les teintures alcooliques préparées avec les plantes fraîches, mais le codex n'admet pas cette différence.

TINCTURA ABSINTHII. (F) *Teinture d'Absinthe.* (A) *Tincture of Wormwood.*

℞.—(Codex) Absinthe, ℥ j. Alcool Dilué, Oj. Macérez 14 jours. Filtrez.

Propriétés.— Usage.—Voyez Absinthe.

Dose.— ʒ j. à ʒ iij. dans un peu d'eau avant les repas.

TINCTURA ACETATIS ZINCI. (F) *Teinture d'Acétate de Zinc.* (A) *Tincture of Acetate of Zinc.*

℞. D.—Sulfate de Zinc, Acétate de Potasse, aa ℥ j. Alcool Rectifié, Oj. Macérez 7 jours.

Propriétés.—Usage.—Astringente. Employée dans la dyspepsie et la débilité de l'estomac. On ne l'emploie plus qu'en collyre et en lotions rafraîchissantes sur les plaies, ainsi qu'en injections. Elle doit être largement diluée surtout quand on s'en sert en collyre.

Dose.—15 à 30 gouttes dans un peu d'eau, 3 fois par jour.

TINCTURA ACONITI FOLII. (F) *Teinture d'Aconit, Teinture de Feuilles d'Aconit.* (A) *Tincture of Aconite Leaves.*

℞. E.-U. Feuilles sèches d'Aconit, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Opérez par la lixiviation (Voyez page 84), ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Tinctura Aconiti radicis. On emploie plus souvent la teinture faite avec les racines.

TINCTURA ACONITI RADICIS. (F) *Teinture d'Aconit, Teinture de Racine d'Aconit.* (A) *Tincture of Aconite Root.*

℞. E.-U.—Racine d'Aconit. ℥ xij. (Br. Ph. ℥ ijss. avoir-du-poids), Alcool Oij. (Br. Ph. Oj. M. Imp.) Opérez comme pour la précédente.

Propriétés.—Usage.—Voyez Aconit Napel.

La teinture des racines est bien plus forte que celle des feuilles; il ne faut pas non plus oublier que la teinture des racines préparée d'après le Dispensaire des E.-U., est considérablement plus forte que celle qui est préparée par la British Pharmacopœia, et que, par conséquent, de graves accidents pourraient résulter en les donnant aux mêmes doses.

La TEINTURE D'ACONIT *du Dr. Fleming* est encore plus forte que les deux précédentes. Il y a eu plusieurs empoisonnements pour avoir donné cette teinture aux mêmes doses; ainsi quand la teinture d'aconit est demandée dans une prescription, on ne doit jamais donner celle-ci, à moins que le médecin ne la spéc fie. On la prépare de la manière suivante: ℞.—Racine sèche d'aconit, ℥ xvj. Alcool, Oj. macérez 14 jours, puis opérez ensuite par la lixiviation. (Voyez page 84) ajoutant assez d'alcool pour donner ℥ xxiv. de teinture.

Dose.—Teinture des feuilles, 20 à 30 gouttes. Teinture des racines, des E.-U. 5 à 10 gouttes. Teinture des racines de la British Pharmacopœia, 15 à 25 gouttes. Teinture d'aconit du Dr. Fleming, 5 gouttes. Ces doses peuvent être répétées 3 ou 4 fois par jour, en augmentant graduellement jusqu'à ce que les effets de l'aconit se manifestent.

TINCTURA AMMONIÆ COMPOSITA. (Syn) *Spiritus Ammoniæ Succinatus.* (F) *Teinture Ammoniacale Composée, Eau de Luce.* (A) *Compound Tincture of Ammonia.*

℞. L.—Mastic, ʒ ij. Alcool, ʒ ix. Huile de Lavande, gtt. xv. Huile de Succin, gtt. iv. Liq. Ammon. Fort, Oj. Macérez le mastic dans l'alcool jusqu'à ce qu'il soit dissous, décantez; ajoutez à ce produit les autres articles et brassez. Cette teinture a une apparence laiteuse.

Propriétés.—Usage.—C'est un puissant stimulant antispasmodique que l'on fait respirer dans les défaillances et que l'on prend quelquefois à l'intérieur dans les affections nerveuses en général. Son principal usage est à l'extérieur contre les morsures des animaux vénimeux, particulièrement celles des serpents; elle a souvent agi efficacement dans ces cas.

Dose.—5 à 20 gouttes, dans un verre d'eau froide.

Incompatibilités.—Acides, sels, acides métalliques.

TINCTURA ALOES. (F) *Teinture d'Aloès.* (A) *Tincture of Aloes.*

℞. E.-U.—Aloès Socotrin, ℥ j. Extrait de Réglisse, ʒ iij. Eau, Ojss. Alcool, Oss. Mascérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Aloès.

Dose.—Comme tonique, 15 à 30 gouttes, 2 ou 3 fois par jour. Comme cathartique et emménagogue, ℥ ss. à ℥ jss.

TINCTURA ALOES ÆTHEREA, (Syn) *Tinctura Aloes Vitriolata.* (F) *Teinture d'Aloès Ethérée.* (A) *Ethereal Tincture of Aloes.*

℞. Ed.—Aloès Socotrin, Myrrhe, aa ℥ jss. Safran, ℥ j. Ether Sulfurique, Oj. Macérez 8 jours; coulez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Stimulante et cathartique. Employée dans les spasmes de l'estomac et dans les mêmes cas que les autres teintures d'aloès.

Dose.— ʒ j, à ʒ ij. dans un peu d'eau.

TINCTURA ALOES COMPOSITA, (Syn) *Tinctura Aloes et Myrrhæ, Tinctura Aloes cum Myrrha.* (F) *Teinture d'Aloès et de Myrrhe, Elixir de Propriété.* (A) *Compound Tincture of Aloes.*

℞. E.-U- - Aloès, Myrrhe, aa ℥ iij. Safran, ℥ j. Alcool, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Purgative, tonique, emménagogue.

Usage.—Dans la chlorose, l'aménorrhée ; dans le dérangement de la santé causé par une menstruation difficile, irrégulière et peu abondante ; dans la constipation provenant de la faiblesse des intestins.--Voyez Aloès.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij.

TINCTURA ARNICÆ. (F) *Teinture d'Arnica.* (A) *Tincture of Arnica.*

℞. E.-U.—Fleurs d'Arnica, ℥ vj. (Br. Ph. Racine d'Arnica, ℥ j. avoir-du-poids) Alcool dilué, Oij. (Br. Ph. Alcool, Oj. Mesure Impériale.) Opérez par la lixiviation. (Voyez page 84,) ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Arnica.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. Peu employée à l'intérieur.

TINCTURA ASSAFŒTIDÆ, (F) *Teinture d'Assafœtida.* (A) *Tincture of Assafetida.*

℞. E.-U.—Assafœtida, ʒ v. Alcool, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Assafœtida.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans un peu d'eau, 2 ou 3 fois par jour. Mêlée à l'eau cette teinture devient comme du lait.

TINCTURA AURANTII, (Syn) *Tinctura Corticis Aurantii* (F) *Teinture d'Ecorce d'Orange.* (A) *Tincture of Orange Peel.*

℞. L.—Ecorces d'oranges, ℥ ijss. Alcool dilué, Oij. Macérez 14 jours ou opérez par déplacement. Voyez page 84.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ecorces d'oranges.

Dose.— ʒ j. à ʒ iij. dans de l'eau ou du vin, 3 fois par jour avant le repas.

TINCTURA BELLADONNÆ. (A) *Teinture de Belladone.* (A) *Tincture of Belladonna.*

℞. E..U.—Feuilles de Belladone récemment séchées, ℥ ij. Alcool dilué, Oij. Opérez par la lixiviation (Voyez page 84) ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Belladone.

Dose. – 15 à 30 gouttes, 2 ou 3 fois par jour. Préparée d'aprés les pharmacopées de Londres et de Dublin, 5 à 15 gouttes. D'après la British Pharmacopœia, ℈j. à ʒ j. La *teinture de Belladone de Blacket* qui est faite avec ℥ j. d'Extrait de Belladone pour Oj. d'alcool ne peut être donnée qu'à la dose de 2 à 4 gouttes.

Remarque.—Comme la teinture de Belladone est un poison violent, il est essentiel de savoir d'après quelle pharmacopée, celle que l'on emploie, a été préparée, vu que les doses varient considérablement et qu'en donnant, par exemple, la Teinture de Blacket pour celle des E.-U., nous causerions un empoisonnement à cause de la différence de la force.

TINCTURA BENZOINI. (F) *Teinture de Benjoin.* (A) *Tincture of Benzoin.*

℞.— (Br.) Benjoin, ℥ j. Alcool, ℥ x. Faites dissoudre et coulez.

Propriétés.—Voyez Benjoin.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans du sirop.

TINCTURA BENZOINI COMPOSITA. (F) *Teinture de Benjoin Composée.* (A) *Compound Tincture of Benzoin.*

℞. E.-U.—Benjoin, ℥ iij. Aloès Socotrin, ℥ ss, Storax, ℥ ij. Baume de Tolu, ℥ j. Alcool, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Stimulante, expectorante, antispasmodique.

Usage.—Employée contre l'asthme, la phthisie, les bronchites chroniques. A l'extérieur, sur les blessures, les ulcères atoniques et les gerçures du sein. Elle est quelquefois injectée avec avantage dans les narines contre l'épistaxis. A cause de son action altérante sur la surface ulcérée des intestins, elle est recommandée dans les dyssenteries chroniques. On ne doit pas employer cette teinture sur les nouvelles blessures parce qu'elle cause trop d'inflammation.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans un peu de sirop.

Remarque.—Cette teinture est le *Baume Traumatique* (*Balsamum Traumaticum*) des anciennes pharmacopées ; elle est employée à la place et comme une forme simplifiée des préparations composées suivantes : *Wade's Balsam ; Friar's Balsam ; Jesuit's Drop* ; *Baume du Commandeur ou Teinture Balsamique Composée*, qui ont autrefois joui d'une grande réputation et qui sont encore estimées comme vulnéraires et pectorales.

TINCTURA BUCHU. (F) *Teinture de Buchu.* (A) *Tincture of Buchu.*

℞.—Ed. Buchu, ℥ ijss. Alcool Dilué, Oj. Opérez par lixiviation (Voyez page 84, ou macérez 7 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Buchu.

Dose.— ʒ j. à ʒ iv. dans un peu d'eau, ou dans une infusion de graines de lin, 4 ou 5 fois par jour.

TINCTURA CALUMBÆ. (F) *Teinture de Colombo.* (A) *Tincture of Columbo* ou *Calumbo.*

℞. E.-U.—Colombo, ℥ iv. Alcool dilué, Oij. Macérez 14 jours ou opérez par la lixiviation. Voyez page 84.

Propriétés.—Usage.—Voyez Colombo.

Dose.— ʒ j. à ʒ iij. dans de l'eau ou du vin, une demi-heure avant les repas.

TINCTURA CAMPHORÆ (Syn) *Spiritus Camphoratus, Spiritus Camphoræ,* (F) *Esprit de Camphre, Teinture de Camphre,* (A) *Spirit of Camphor, Tincture of Camphor.*

℞. E.-U.—Camphre, ℥ v. Alcool, Oij. Faites dissoudre.

Propriétés.—Anodin, stimulant, antispasmodique.

Usage.—Employé à l'extérieur contre les douleurs rhumatismales, goutteuses, névralgiques, etc., les engelures, les entorses, les enflures, les contusions, etc. On l'emploie quelquefois à l'intérieur.

Dose.—5 gouttes à ʒ j. dans de l'eau ou des mixtures, etc. A l'extérieur on l'emploie pur.

Remarque.—Quand on donne l'esprit de camphre avec de l'eau, il faut auparavant le mêler avec un peu de sucre, parce que l'eau fait précipiter le camphre.

TINCTURA CAMPHORÆ COMPOSITA, (Syn) *Tinctura Opii Camphorata, Tinctura Camphoræ cum Opio.* (F) *Parégorique, Teinture de Camphre Composée, Teinture d'Opium Camphrée, Elixir de Parégorique.* (A) *Camphorated Tincture of Opium, Compound Tincture of Opium, Paregoric Elixir.*

℞. E.-U.—Opium, Acide Benzoïque, aa ʒ j. Camphre, ℈ ij. Huile d'Anis, ʒ j. Miel, ℥ ij. Alcool Dilué, Oij. Macérez 7 jours.

Propriétés.—Anodin, antispasmodique, expectorant.

Usage.—Employé pour calmer la toux, dans l asthme, les bronchites chroniques, dans la consomption, la coqueluche, etc. On l'emploie encore dans la diarrhée, les douleurs d'estomac

et d'intestins et pour produire le sommeil chez les petits enfants ; enfin dans presque tous les cas où il y a douleurs.

Dose.— ʒ j. à ʒ iij. Enfant d'un mois, 5 gouttes, enfant de 1 à 3 ans, 15 à 20 gouttes.

TINCTURA CANNABIS, (Syn) *Tinctura Cannabis Indicæ.* (F) *Teinture d'Extrait de Chanvre Indien.* (A) *Tincture of Hemp, Tincture of Indian Hemp.*

℞. Br.—Extractum Cannabis Indicæ, ℥ j. (avoir du poids), Alcool, Oj. (Mesure Impériale) Faites dissoudre l'extrait dans l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Voyez Extractum Cannabis.

Dose.—20 à 40 gouttes, augmentant graduellement jusqu'à ce que son effet particulier se manifeste. Cette dose équivaut à peu près à un grain d'extrait de chanvre.

TINCTURA CANTHARIDIS, (Syn) *Tinctura Lyttæ.* (F) *Teinture de Cantharides.* (A) *Tincture of Cantharides.*

℞. E.-U.—Cantharides, ℥ j. Alcool Dilué, Oij. Opérez par la lixiviation (Voyez page 84), ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Cantharides. On l'emploie, à l'extérieur, jointe au liniment de savon ou de camphre, contre les douleurs de rhumatisme et autres. On applique, avec succès, une toile imbibée de cette teinture, sur les parties atteintes de gangrène, survenant sans cause, ainsi que sur les engelures. On l'emploie aussi contre la chute des cheveux. Voyez Pommade de Dupuytren.

Dose.—10 Gouttes dans un peu d'eau, augmentant graduellement à ʒ j. 3 fois par jour

TINCTURA CAPSICI. (F) *Teinture de Capsicum, Teinture de Poivre rouge.* (A) *Tincture of Capsicum.*

℞. E.-U.—Capsicum, ʒ x. Spiritus Tenuior, Oij. Macérez 14 jours, ou opérez par déplacement. Voyez page 84.

Propriétés.—Usage.—Voyez Capsicum. Elle est aussi très employée, comme remède domestique, pour les coliques, les douleurs de règles, la diarrhée, etc., à la dose de 10 à 15 gouttes dans une demi-tasse d'eau chaude.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans de l'eau. Pour Liniment, ℥ ss. pour ℥ viij. d'huile, ou de whisky ; ou peut le mettre plus ou moins fort suivant l'effet désiré. Pour gargarisme, Voyez gargarisme stimulant.

TINCTURA CAPSICI et CANTHARIDIS. (F) *Teinture de Poivre rouge et de Cantharides.* (A) *Tincture of Cayenne Pepper and Blistering Flies.*

℞. E.-U.—Capsicum, ʒ j. Cantharides, ʒ x. Alcool Dilué, Oj. Digérez 10 jours.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, rubéfiante. Employée à l'extérieur comme contre-irritant dans les maladies inflammatoires et douloureuses, etc.

TINCTURA CARDAMOMI. (F) *Teinture de Cardamome.* (A) *Tincture of Cardamom.*

℞. E.-U.—Cardamome, ℥ iijss. Alcool Dilué, Oij. Opérez par lixiviation (Voyez page 84.), ou macérez 14 jours. Voyez Macération.

Propriétés.—Usage.—Voyez Cardamome.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. et plus, dans de l'eau froide (dans de l'eau chaude sucrée c'est une potion très agréable) ou du vin, 2 ou 3 fois par jour.

TINCTURA CARDAMOMI COMPOSITA. (F) *Teinture de Cardamome Composée* (A) *Compound Tincture of Cardamon, Stomach Tincture.*

℞. E.-U.—Cardamome, ʒ vj. Carvi, ʒ ij. Cannelle, ʒ v. Cochenille, ʒ j. Miel, ℥ ij. Alcool Dilué, Oij.

Préparation.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la précédente.

TINCTURA CASCARILLÆ, (Syn) *Tinctura Crotonis Eleutheriæ.* (F) *Teinture de Cascarille.* (A) *Tincture of Cascarilla, Tincture of Croton Eleutheria.*

℞. Br.—Cascarille, ℥ ijss. (avoir-du-poids), Alcool Dilué, Oj. (M. Imp.) On la prépare comme la précédente.

Propriétés.—Usage.—Voyez Cascarille.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. pure ou dans du vin.

TINCTURA CASSIÆ. (F) *Teinture de Cannelle Fausse.* (A) *Tincture of Cassia.*

Préparation.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la Teinture de Cannelle ; on peut les employer l'une pour l'autre.

TINCTURA CASTOREI, (Syn) *Tinctura Castorei Rossici.* (F) *Teinture de Castoréum.* (A) *Tincture of Castor.*

℞. E.-U,—Castoreum, ℥ ijss. Alcool. Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Castoreum. On l'emploie aussi, avec avantage, contre les douleurs de la matrice.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. et plus, dans un peu d'eau, de vin ou de whisky.

TINCTURA CASTOREI COMPOSITA, (Syn) *Tinctura Castorei Ammoniata.* (F) *Teinture de Castoréum Composée, Teinture de Castoréum Ammoniacale.* (A) *Compound Tincture of Castor.*

℞. E.-U.—Castoreum, ℥ j. Assafœtida, ℥ ss. Esprit d'Ammoniaque, Oj.

Préparations.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez la précédente.

TINCTURA CATECHU, (Syn) *Tinctura Acaciæ Catechu.* (F) *Teinture de Cachou* (A) *Tincture of Catechu.*

℞. E.-U.—Cachou, ℥ iij. Cannelle, ℥ ij. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours. Voyez Macération.

Propriétés.—Usage.—Voyez Catechu.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. dans de l'eau sucrée ou dans du vin, toutes les trois heures jusqu'à effet.

Remarque.—Quand cette teinture devient en gelée on ne doit plus s'en servir (Dispensaire des Etats-Unis).

TINCTURA CHIRATÆ ou CHIRETTÆ. (F) *Teinture de Chirayta ou Chiretta.* (A) *Tincture of Chiretta.*

℞. Br.—Chiretta, ℥ ijss. (avoir du poids) Alcool Dilué, Oj. (M. Imp). On la prépare comme la teinture de quinquina.

Propriétés.—Usage.—Voyez Chiretta.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. dans de l'eau ou dans du vin.

TINCTURA CHLOROFORMI COMPOSITA. (F) *Teinture de Chloroforme Composée.* (A) *Compound Tincture of Chloroform.*

℞. (Br.).—Chloroforme, ℥ ij. Alcool, ℥ viij. Teinture de Cardamome Composée, ℥ x. Mêlez. Employée à l'intérieur dans les mêmes cas que le chloroforme ; c'est un stimulant agréable.

Dose.—20 à 60 gouttes dans un peu de sirop ou d'eau sucrée.

TINCTURA CINCHONÆ, (Syn) *Tinctura Cinchonæ Flavæ, Tinctura Chinæ, Tinctura Chinæ Flavæ.* (F) *Teinture de Quinquina, Teinture de Quinquina Jaune.* (A) *Tincture of Cinchona, Tincture of Peruvian Bark.*

℞. E.-U.—Quinquina jaune, ℥ vij. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours. Voyez macération, page 85.

Propriétés.—Usage.—Voyez Quinquina.

Dose.—ʒ j. à ʒ iij. et plus, 3 ou 4 fois par jour dans un peu d'eau.

TINCTURA CINCHONÆ AMMONIATA. (F) *Teinture de Quinquina Ammoniacale.* (A) *Ammoniated Tincture of Bark.*

℞. L.—Quinquina gris ou jaune, ℥ iv. Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Oij. Macérez 10 jours. Voyez macération, page 85.

Propriétés.—Tonique, antispasmodique.

Usage.—Dans la dyspepsie accompagnée d'acidité, la faiblesse, les fièvres, etc.

Dose.—ʒ ss. à ʒ jss. 3 ou 4 fois par jour. Peu employée.

Incompatibilités.—Les acides et les sels acides.

TINCTURA CINCHONÆ COMPOSITA. (F) *Teinture de Quinquina Composée, Elixir Antiseptique d'Huxham, Vin de Huxham.* (A) *Compound Tincture of Bark, Huxham's Tincture of Bark.*

℞. E.-U.—Quinquina Rouge, ℥ vj. Ecorces d'Orange, ℥ iij. Serpentaire. ʒ vj. Safran, Santal Rouge, aa ʒ ij. Alcool dilué, Oijss. Opérez par déplacement (Voyez page 84,) ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Tonique, antipériodique et diaphorétique.

Usage.—Employée dans les mêmes cas que les deux précédentes, mais comme elle est plus active elle leur est préférée pour les cas de dyspepsie et de fièvres aiguës. On la joint à la quinine.

Dose.—ʒ j. à ʒ iij. 3 ou 4 fois par jour.

TINCTURA CINCHONÆ FERRATA. (F) *Teinture de Quinquina et de Fer.* (A) *Teinture of Cinchona, and Iron.*

℞. (Samuel Simes).—Teinture de Quinquina Composée, 1 gallon, Peroxyde de Fer Hydraté (séché à une température de 140° Fah.), ℥ j. Macérez 7 jours et coulez. L'acide tannique est changé en un tannate insoluble qui avec l'excès d'oxyde est séparé de la liqueur par la filtration. Lavez ce précipité avec de l'alcool bouillant; évaporez et séchez; le produit doit ensuite être dissous dans un peu d'eau acidulée d'acide citrique, pour être mêlé à la liqueur; enfin ajoutez 60 grains de citrate de fer ammoniacal par once de teinture.

Propriétés.—*Usage.*—Tonique, fébrifuge. Employée dans la débilité, la chlorose, l'aménorrhée, la dyspepsie des personnes chlorotiques et dans tous les cas ou le fer est recommandé.

Dose.—ʒ j. 3 fois par jour dans un peu d'eau.

TINCTURA CINNAMOMI. (Syn) *Tinctura Lauri Cinnamomi.* (F) *Teinture de Cannelle.* (A) *Tincture of Cinnamon*

℞. E.-U.—Cannelle, ℥ iijss. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours, ou opérez par déplacement, Voyez page 84.

Propriétés.—*Usage.*—Voyez Cannelle.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. 3 ou 4 fois par jour suivant le besoin,

TINCTURA CINNAMOMI COMPOSITA. (F) *Teinture de Cannelle Composée, Teinture Aromatique, Eau de Bonferme, Eau d'Armagnac.* (A) *Compound Tincture of Cinnamon.*

℞. E.-U.—Cannelle, ℥ j. Cardamome, ℥ ss. Poivre Long, Gingembre, aa ʒ ijss. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—*Usage.*—*Dose.*—Voyez la précédente.

TINCTURA COLOCYNTHIDIS. (F) *Teinture de Coloquinte.* (A) *Teinture of Colocynth.*

℞, (Nelligan) Coloquinte, ℥ jss. Anis, ʒ j. Alcool, ℥ xx. Macérez 8 jours.

Propriétés.—*Usage.*—*Incompatibilités.*—Voyez Coloquinte.

Dose.—10 à 20 gouttes dans une mixture quelconque.—Dix à vingt gouttes mélangées à la teinture de jusquiame et au bromure de potassium, jouissent d'une efficacité réelle pour diminuer l'hypérémie des centres nerveux et préveuir chez les personnes qui y sont disposées, l'hémorrhagie cérébrale.

TINCTURA COCCI, (Syn) *Tinctura Cocci Cacti.* (F) *Teinture de Cochenille.* (A) *Tincture of Cochineal.*

℞. Br. Cochenille, ℥ ijss. (avoir-du-poids.) Alcool Dilué, Oj. (Mesure Impériale.) Macérez 7 jours, Voyez macération page 85.

Propriétés.—Usage.—Voyez Cochenille.

Dose.— ℨ ss. à ℨ j.

Incompatibilités.—Sulfate de Fer, Sulfate de Zinc, et Acétate de Plomb.

TINCTURA COLCHICI, (Syn) *Tinctura Colchici Seminis.* (F) *Teinture de Colchique.* (A) *Tincture of Colchicum Seed, Tincture of Colchicum.*

℞. E.-U.—Graines de colchique pulvérisées, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours ou opérez par la lixiviation.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Colchique. Le vin de colchique est préféré à la teinture.

Dose.— ℨ ss. à ℨ ij. 3 fois par jour. On l'emploie, quelquefois en embrocations dans les douleurs névralgiques, rhumatismales et goutteuses.

Remarque.—L'EAU MÉDICINALE D'HUSSON est préparée avec 1 partie de racine récente de colchique et 2 parties d'alcool à 36° que l'on fait macérer 8 jours. La dose est la même que celle de la teinture de colchique.

TINCTURA COLCHICI COMPOSITA, (Syn) *Spiritus Colchici Ammoniatus.* (F) *Teinture de Colchique Composée.* (A) *Compound Tincture of Colchicum, Ammoniated Spirit of Colchicum.*

℞. E.-U.—Graines de Colchique pulvérisées, ℥ v. Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Oij. Macérez 14 jours et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Colchique.

Dose.— ℨ ss. à ℨ j. 3 fois par jour.

TINCTURA CONII, (Syn) *Tinctura Cicutæ, Tinctura Conii Maculati.* (F) *Teinture de Ciguë.* (A) *Tincture of Hemlock, Tincture of Conium.*

℞.—E.-U. Feuilles de Ciguë récemment sèchées, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours, (Voyez macération page 85) ou opérez par déplacement, voyez page 84.

Propriétés.—Usage.—Imcompatibilités.—Voyez Ciguë.

Dose.—℈ j. à ℨ j. 2 ou 3 fois par jour.

TINCTURIA CROCI, (Syn) *Tinctura Croci Sativi.* (F) *Teinture de Safran.* (A) *Tincture of Saffron.*

℞.—Ed. Safran, ℥ j. Alcool Dilué, ℥ xv. Macérez 14 jours ou opérez par déplacement, voyez page 84 et Macération,

Propriétés.—Usage.—Voyez Safran. Elle est aussi employée pour colorer les mixtures.

Dose.— ℨ j. à ℨ iij. 2 ou 3 fois par jour dans un peu d'eau sucrée. Dans les fièvres éruptives on la donne aussi chaude que possible.

TINCTURA CUBEBÆ. (F) *Teinture de Cubèbe.* (A) *Tincture of Cubeb.*

℞.—E.-U. Cubèbe, ℨ iv. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours ou opérez par déplacement. Voyez page 84.

Propriétés.—Usage.—Voyez Cubèbe.

Dose.— ℨ ss. à ℨ ij . et plus, dans un peu d'eau ou du mucilage, 3 fois par jour.

TINCTURA CUSPARIÆ, (Syn) *Tinctura Bonplandiæ Trifoliatæ, Tinctura Angusturæ.* (F) *Teinture d'Angusture.* (A) *Tincture of Bonplandia, Tincture of Angustura.*

℞.—D. Ecorce d'Angusture, ℥ ij. Alcool Dilué Oij. Macérez 7 jours ou opérez par déplacement.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Cusparia.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. 2 ou 3 fois par jour.

TINCTURA DIGITALIS, (Syn) *Tinctura Digitalis Purpurea.* (F) *Teinture de Digitale.* (A) *Tincture of Digitalis, Tincture of Foxglove.*

℞. E.-U.—Feuilles de Digitale récemment séchées, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours (Voyez Macération) ou opérez par déplacement, Voyez page 84.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Digitale.

Dose.—10 à 20 gouttes, 2 ou 3 fois par jour augmentant graduellement à 40 gouttes. C'est la meilleure forme d'administrer la digitale.

TINCTURA ELATERII. (F) *Teinture d'Elaterium.* (A) *Tincture of Elaterium.*

℞. (Nelligan) Elaterium, gr. viij. Alcool, ℥ viij. Faites dissoudre.

Propriétés.—Usage.—Voyez Elaterium.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. dans un peu d'eau.

TINCTURA ERGOTÆ. (F) *Teinture d'Ergot de Seigle.* (A) *Tincture of Ergot.*

℞. Br.—Ergot de Seigle, ℥ v. (avoir du poids), Alcool Dilué, Oj. (M. Imp). Opérez par lixiviation. Voyez page 84.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ergot de seigle.

Dose.—Dans les cas d'accouchement, ʒ j. à ʒ ij. Pour les autres cas, 10 à 20 gouttes, 2 ou 3 fois par jour.

TINCTURA ERGOTÆ ÆTHEREA. (F) *Teinture d'Ergot de Seigle Ethérée.* (A) *Ethereal Tincture of Ergot.*

℞. L.—Ergot de Seigle, ℥ xv. Ether Sulfurique, Oij. Macérez 7 jours.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Comme la précédente.

TEINTURE ÉTHÉRÉE de PERCHLORURE de FER, (Syn) *Teinture de Bestuchef ou de Klaproth.*

℞. (Codex)—Perchlorure de Fer Sec, ℥ j. Liqueur d'Hoffman, ℥ xxviij. Mêlez dans un flacon bien bouché.

Propriétés.—Tonique, antispasmodique.

Usage.—Voyez Perchlorure de fer.

Dose.—La même que celle de la Tr. de fer.

TINCTURA FERRI ACETATIS. (F) *Teinture d'Acétate de Fer, Teinture de Mars de Zwelfer,* (A) *Tincture of Acetate of Iron.*

℞. D.—Sulfate de Fer Cristallisé, ℥ j. Acétate de Potasse, ℥ ij. Réduisez en masse molle, faites sécher, puis macérez 7 jours dans Oij. d'alcool. Décantez.

Propriétés.—Tonique, astringente.

Usage.—Dans la dyspepsie, l'hystérie, la chlorose, le rachitisme, les maladies chroniques du cœur, etc,

Dose.—℈j. à ʒ j. dans un verre d'eau, 3 fois par jour.

Incompatibilités.—Voyez Acétate de fer.

TINCTURA FERRI AMMONIO-CHLORIDI, (Syn) *Tinctura Ferri Ammoniata.* (F) *Teinture de Fer Ammonié, Teinture d'Ammonio-Chlorure de Fer, Teinture de Mars de Mynsicht ou de Paracelse.* (A) *Tincture of Ammonio-Chloride of Iron, Tincture of Ammoniated Iron.*

℞, L.—Ammonio-Chlorure de Fer, ℥ iv. Alcool Dilué, Oj. Faites dissoudre.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ferrum Ammoniatum.

Dose.—Gtt. 15 à ʒ j. dans un verre d'eau, 3 fois par jour.

TINCTURA FERRI MURIATIS, (Syn) *Tinctura Ferri Chloridi, Tinctura Ferri Sesquichloridi, Tinctura Ferri Perchloridi.* (F) *Teinture de Fer, Teinture de Fer Muriaté,*

Teinture de Muriate de Fer, Alcoolé de Fer Chloruré, Teinture de Perchlorure de Fer. (A) *Tincture of Chloride of Iron, Tincture of Perchloride of Iron, Tincture of Muriate of Iron.*

℞. E.-U.—Carbonate de Fer, ℥ vj. (Troie), Acide Muriatique, Oj. Après trois jours de macération, dans un flacon bien bouché, ajoutez Oiij. d'alcool et filtrez.

℞. Br.—Solution de Perchlorure de Fer, ℥ v. Alcool, ℥ xv. Mêlez.

Qualités.—Couleur foncée, saveur caustique.

Propriétés.—Tonique, astringente, antispasmodique et hémostatique.

Usage.—Quoique cette teinture soit une des préparations de fer les plus irritantes, cependant, elle est regardée comme une des plus sûres, et qui, généralement s'accorde à tous les estomacs. On l'emploie dans tous les cas ou le fer est indiqué, particulièrement dans les maladies scrofuleuses, dans les hémorrhagies atoniques des reins, de la vessie, et de l'uterus, dans les blennorrhées, les leucorrhées, et depuis quelque temps, dans les érysipèles, la scarlatine, la dyphthérie et autres affections purulentes du sang, dans le but d'améliorer la qualité de ce liquide. On lui suppose une influence particulière et diurétique sur les voies urinaires, ce qui l'a fait employer avec avantage dans l'irritation de la vessie, chez les femmes, et dans la dysurie causée par le rétrécissement spasmodique de l'urèthre empêchant l'introduction du catheter ; dans ce dernier cas, on la donne à la dose de 10 gtt., tous les ¼ d'heure jusqu'à effet, que l'on croit n'être dû qu'aux nausées qu'elle excite.

On l'emploie à l'extérieur, pur ou plus ou moins dilué, pour arrêter le sang des ulcères cancéreux, des petites hémorrhagies, telles que celles causées par l'extraction d'une dent, des sangsues, etc.

Dose.—10 à 30 gouttes, augmentant grandüellement à ʒ j. et même ʒ ij. 3 fois par jour, dans un verre d'eau ou de vin. Dans les maladies fébriles aiguës, telles que scarlatine, érysipèle, etc., on le donne toutes les 2 heures.

TINCTURA FULIGINIS. (F) *Teinture de Suie.* (A) *Tincture of Wood Soot, Soot Drops.*

℞. (Nelligan)—Suie, ℥ ij. Assafœtida, ℥ j. Alcool Dilué. Oij. Digérez 8 jours, coulez, filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Fuligo.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij., 3 fois par jour.

TINCTURA GALBANI. (F) *Teinture de Galbanum.* (A) *Tincture of Galbanum.*

℞. D. Galbanum, ℥ ij. Alcool, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Stimulante, antispasmodique.

Usage.—Dans l'asthme chronique, l'hystérie, les coliques venteuses, etc.

Dose.—ʒ j. à ʒ iij. 3 ou 4 fois par jour, dans un peu d'eau ou de sirop.

TINCTURA GALLÆ, (Syn) *Tinctura Gallarum.* (F) *Teinture de Noix de Galle.* (A) *Tincture of Galls.*

℞. E.-U.—Noix de Galle, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours ou opérez par déplacement. Voyez page 84.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Noix de Galle.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. 3 fois par jour.

TINCTURA GENTIANÆ. (F) *Teinture de Gentiane.* (A) *Tincture of Gentian.*

℞. (Codex)—Racines de Gentiane, ℥ j. Alcool Dilué, Oj. Macérez 14 jours.

Préparations.—Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez la teinture suivante.

TINCTURA GENTIANÆ COMPOSITA. (F) *Teinture de Gentiane Composée.* (A) *Compound Tincture of Gentian.*

℞. E.-U.—Gentiane, ℥ ij. Ecorces d'Oranges, ℥ j. Cardamome, ℥ ss. Alcool Dilué,

Oij. Macérez 14 jours ou opérez par déplacement. On peut également la préparer en mêlant ensemble les teintures simples de Gentiane, ℥ j. de Cardamome, ʒ ij. d'Orange, ℥ ss,

Propriétés.—Usage.—Voyez Gentiane.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans du vin ou de l'eau, ¼ d'heure avant les repas.

TINCTURA GUAIACI. (F) *Teinture de Gaïac.* (A) *Tincture of Guaiac.*

℞. E.-U.—Résine de Gaïac, ℥ vj. Alcool, Oij. Macérez 14 jours et filtrez.

Propriétés.—Usage et Incompatibilités.—Voyez Gaïac.

Dose.— ʒ j. à ʒ iij. dans du mucilage, du sirop, du lait, ou de l'eau sucrée. L'eau seule fait précipiter le gaïac.

TINCTURA GUAIACI COMPOSITA, (Syn) *Tinctura Guaiaci Ammoniata, Elixir ou Tincturia Guaiaci Volatilis.* (F) *Teinture de Gaïac composée, Teinture de Gaïac Ammoniacale.* (A) *Compound Tincture of Guaiac, Ammoniated Tincture of Guaiac.*

℞. E.-U.—Résine de Gaïac, ℥ vj. Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Oij. Macérez 7 jours. Filtrez.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Gaïac.

Cette teinture est aussi employée avec succès contre l'aménorrhée et les menstrues douloureuses; pour ce dernier cas, on la donne pendant quelques semaines dans l'intervalle des époques menstruelles.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans du lait, du sirop, du mucilage ou de l'eau sucrée.

TEINTURE de GOMME d'EPINETTE, (A) *Tincture of Spruce Gum*

℞.—Gomme d'Epinette, ℥ viij. Alcool, Oij. Macérez jusqu'à ce que la gomme soit dissoute.

Propriétés.—Usage—Stimulante, expectorante. Employée pour la préparation des sirops pour la toux. C'est un remède populaire contre la faiblesse d'estomac.

Dose.—10 à 30 gouttes dans un peu de sirop ou de brandy.

TINCTURA HELLEBORI, (Syn) *Tinctura Hellebori Nigri, Tinctura Melampodii* (F) *Teinture d'Ellébore Noir.* (A) *Tincture of Black Hellebore.*

℞. E.-U.—Ellébore noir, ℥ iv. Alcool, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ellébore noir.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. matin et soir.

TINCTURA HUMULI, (Syn) *Tinctura Lupuli.* (F) *Teinture de Houblon, Teinture de Lupulin.* (A) *Tincture of Hops.*

℞. E.-U.—Houblon, ℥ vj. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours ou opérez par la lixiviation.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Houblon.

Dose.— ʒ j. à ʒ iij. dans un verre d'eau, 3 fois par jour.—Dans les maladies de la peau on remplace l'eau par un grand verre de tisane de salsepareille.

TINCTURA HYOSCYAMI. (F) *Teinture de Jusquiame.* (A) *Tincture of Henbane.*

℞. E.-U.—Feuilles de Jusquiame (récemment séchées), ℥ v. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours ou opérez par déplacement.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Jusquiame.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. pure ou dans un peu d'eau sucrée.

TINCTURA IODINII, (Syn) *Tinctura Iodini.* (F) *Teinture d'Iode.* (A) *Tincture of Iodine.*

℞. E.-U.—Iode, ℥ j. faites dissoudre dans Oj. d'Alcool.

Propriétés.—Usage.—Voyez Iode.

Dose.—10 à 20 gouttes, augmentant graduellement jusqu'à 30 à 40 gouttes, 3 fois par jour, dans de l'eau ou du vin.—Seize gouttes contiennent 1 grain d'Iode.—Voyez Teinture d'Iode Composée.

TINCTURA IODINI COMPOSITA, (Syn) *Tinctura Iodi.* (F) *Teinture d'Iode Composée.* (A) *Compound Tincture of Iodine.*

℞. E.-U.—Iode, ℥ ss. Iodure de Potassium, ℥ j. Alcool, Oj. Faites dissoudre.

Propriétés.—Usage.—Voyez Iode.

Le seul avantage que cette teinture a sur la précédente, c'est d'être un peu moins irritante, et par conséquent, préférée pour l'usage interne.

Dose.—15 à 30 gouttes, 3 fois par jour, dans de l'eau ou du vin, augmentant graduellement si c'est nécessaire.

En *gargarisme*, ʒ ij. pour 5 onces d'eau (contre l'ulcération des amygdales).

En *inhalation* (*Vapor Iodi*, (F) *Inhalation d'Iode.*) ʒ j. à l'once d'eau bouillante, mis dans un appareil approprié. (Voyez page 434.)

En *injection*, pour morsures, hydrocèle, ʒ j. pour ʒ ij. à ½ once d'eau.

En *bains*, ʒ j. à ʒ iij. par gallon d'eau. Ces bains doivent être pris dans des baignoirs en bois.

En *Collyre*, ʒ j. pour ℥ iv. à ℥ viij. d'eau (contre les taches de la cornée sous inflammations).

En *lavement*, ʒ ij. à ℥ ss. pour une chopine d'eau. Employé dans les cas de dyssenterie et de diarrhée chroniques, tant chez les enfants que chez les adultes. Ce remède agit localement sur les ulcères du rectum et du colon et diminue les ténesmes. On doit d'abord donner un lavement simple afin de vider l'intestin, et, si le lavement iodé donne beaucoup de douleur, il faut en donner un autre simple avec du laudanum.

On l'emploie pure comme abortif des pustules varioliques : On peinture toute la figure matin et soir pendant 3 ou 4 jours.

INHALATIO IODI CUM CONIO, (F) *Inhalations d'Iode et de Ciguë.*—℞. Teinture d'Iode composée, ʒ ss. Suc de Ciguë, ʒ j. Employé dans les cas mentionnés à la page 434.

LOTIO IODI COMPOSITUS, (F) *Lotion d'Iode Composée.*

℞.—(St. George's Hospital).—Iode, ʒ ij. Iodure de Potassium, ℈ iv. Eau, ℥ j.

LIQUOR AMMONIÆ IODIDI, (F) *Liqueur d'Iode Ammoniacale.*—℞. (Sir J. Y. Simpson).—Liqueur d'Ammoniaque forte, ℥ ij. Iode, 10 grains, Iodure de Potassium, 20 grains Alcool, ℥ j. Faites dissoudre. Employée à l'intérieur comme la teinture d'Iode Composée.

TINCTURA JALAPÆ. (F) *Teinture de Jalap.* (A) *Tincture of Jalap.*

℞. E.-U.—Jalap, ℥ vj. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Jalap. On ne l'emploie ordinairement que jointe à des mixtures purgatives.

Dose.—ʒ j. à ʒ iv.

TINCTURA KINO. (F) *Teinture de Kino.* (A) *Tincture of Kino.*

℞. L. Ed. D.—Kino, ℥ iijss. Alcool, Oij. Opérez par la lixiviation, ayant le soin de mêler au Kino une égale quantité de sable sec ; humectez la masse avec un peu d'alcool avant de la mettre dans le percolateur. Pour que le Kino ne prenne pas en gelée, la Pharmacopée des Etats-Unis donne le moyen suivant comme le plus sûr : Pulvérisez 3 onces de Logwood humectez-le d'alcool et placez au fond du percolateur ; après avoir fait dissoudre le Kino dans l'Alcool faites-le couler à travers le Logwood. Il faut 3 onces de logwood pour Oij. de teinture de Kino ; pour ce moyen le sable n'est pas nécessaire.—Si vous préparez cette teinture par la macération, ayez soin d'envelopper le Kino dans une mousseline et de le tenir suspendu dans l'alcool ; par ce moyen, on empêche le Kino de se gélatiner, ce qui arrive quand on le laisse macérer au fond du vase par la méthode ordinaire.

Proprités.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Kino.

Dose.—ʒ j à ʒ ij 2 ou 3 fois par jour dans du mucilage, du vin ou de l'eau sucrée. On répète plus souvent quand il est nécessaire.

Remarque.—Conservez cette teinture dans des flacons bien bouchés, parce que l'air la fait prendre en gelée, et que dans cet état, elle n'est plus bonne pour l'usage vu qu'elle a perdu sa propriété astringente.

TINCTURA KRAMERIÆ. (F) *Teinture de Ratanhia.* (A) *Tincture of Rhatany.*

℞. E.-U.—Racine de Ratanhia, ℥ vj. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Krameria.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans du mucilage, de l'eau sucrée ou du vin, quand ce dernier n'est pas contre-indiqué. Voyez la remarque de la teinture de Kino.

TINCTURA LACTUCARII. (F) *Teinture de Lactucarium.* (A) *Tincture of Lactucarium.*

℞. Ed.—Lactucarium, ℥ ij. Alcool Dilué, Oj. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Lactucarium.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. 3 fois par jour, on répète au besoin.

TINCTURA LAVANDULÆ COMPOSITA, (Syn) *Spiritus Lavandulœ Compositus,* (F) *Teinture de Lavande Composée, Esprit de Lavande Composé, Alcoolat de Lavande Composé, Compound Tincture of Lavender, Compound Spirit of Lavender.*

℞. Br.—Huile de Lavande, ʒ j. Huile de Romarin, gtt. x. Cannelle, Muscade, aa ʒ ijss. Santal rouge, ʒ v. Alcool. Oij. (Mesure Impériale) Macérez 7 jours ; n'ajoutez les huiles que lorsque la teinture est filtrée.

Propriétés.—Stomachique, carminative, stimulante.

Usage.—Dans les digestions lentes, les nausées, les flatulences, les syncopes, et comme correctif d'un grand nombre de remèdes désagréables au goût.

Dose.— ʒ jss. à ʒ ij. sur du sucre ou dans un verre à vin d'eau chaude sucrée.

TINCTURA LIMONIS. (F) *Teinture d'Ecorces de Citrons.* (A) *Tincture of Lemon Peel.*

℞. Br.—Ecorces fraîches de Citron, ℥ ijss. Alcool Dilué, Oj. (Mesure Impériale), opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Teinture d'Ecorces d'Oranges.

TINCTURA LOBELIÆ. (F) *Teinture de Lobélie.* (A) *Tincture of Lobelia.*

℞. E.-U.—Lobélie, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Lobélie.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. toutes les 2 ou 3 heures. Comme émétique, ℥ ss.

Remarque.—On prépare une teinture *saturée* de lobélie qui est recommandée en application sur les érysipèles, les éruptions de l'herbe à la puce et autres de ce genre.

TINCTURA LOBELIÆ ÆTHEREA. (F) *Teinture de Lobélie Ethérée.* (A) *Ethereal Tincture of Lobelia.*

℞. Ed.—Lobelie sèche, ℥ iv. Esprit d'Ether Sulphurique, Ojss. Macérez 7 jours.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez la précédente ; elle est de plus antispasmodique à cause de l'éther qu'elle contient.

TINCTURA LUPULINÆ. (F) *Teinture de Lupuline.* (A) *Tincture of Lupulin.*

℞. E.-U. Lupuline, ℥ iv. Alcool, Oij. Opérez par déplacement, ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Houblon.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. dans un peu d'eau chaude sucrée.

TINCTURA MATICO, (F) *Teinture de Matico.* (A) *Tincture of Matico.*

℞.—D. Feuilles de Matico, ℥ viij. (avoir du poids), Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités—Voyez Matico.

Dose.— ʒ j. à ʒ iij. dans un peu d'eau.

TINCTURA MOSCHI, (Syn) *Essentia Moschi.* (F) *Teinture de Musc, Essence de Musc.* (A) *Tincture of Musk, Essence of Musk.*

℞.—D. Musc en poudre, ʒ ij. Alcool, Oj. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Musc.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij toutes les 3 ou 4 heures.

TINCTURA MYRRHÆ. (F) *Teinture de Myrrhe.* (A) *Tincture of Myrrh.*

℞.—E.-U. Myrrhe, ℥ iij. Alcool, Oij. Macérez 14 jours ou opérez par déplacement

Propriétés.—Usage.—Voyez Myrrhe. On l'emploie plus particulièrement à l'extérieur.

Dose.— ʒ ss. à ʒ ij. 2 ou 3 fois par jour. Pour lotion ou gargarisme on la dilue plus ou moins.

TINCTURA NUCIS VOMICÆ. (F) *Teinture de Noix Vomique.* (A) *Tincture of Nux Vomica.*

℞.—E.-U. Noix Vomique, ℥ viij. Alcool, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Noix Vomique.

Dose.—10 à 20 gouttes augmentant graduellement jusqu'à 30 à 40.

TINCTURA OLEI MENTHÆ PIPERITÆ, (Syn) *Spiritus Menthæ Piperitæ, Essentia Menthæ Piperitæ.* (F) *Teinture de Menthe Poivrée, Esprit de Menthe Poivrée, Essence de Menthe Poivrée, Essence de Peppermint, Alcoolat de Menthe Poivrée.* (A) *Tincture of Peppermint, Essence of Peppermint, Spirit of Peppermint, Peppermint.*

℞.—E.-U. Huile de Peppermint, ℥ j. Alcool, ℥ xv. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Oleum Menthæ Piperitæ.

Dose.— 20 à 30 gouttes et plus, dans un peu d'eau chaude ou sur du sucre.

TINCTURA OLEI MENTHÆ VIRIDIS. (Syn) *Essentia Menthæ Viridis, Spiritus Menthæ Viridis.* (F) *Teinture ou Esprit de Menthe, Alcoolat de Menthe, Essence de Menthe Verte* (A) *Tincture of Spearmint, Essence of Spearmint, Spirit of Spearmint.*

℞.—E.-U. Huile de Menthe Verte, ℥ j. Alcool, ℥ x. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Oleum Menthæ Piperitæ.

Dose.—20 à 40 gouttes dans un peu d'eau chaude ou sur du sucre.

TINCTURA OPII, (Syn) *Tinctura Thebaïca.* (F) *Teinture d'Opium, Laudanum.* (A) *Tincture of Opium, Laudanum.*

℞.—Br. Gomme d'Opium, ℥ ss. (avoir du poids). Alcool Dilué, Oj. (Mesure. Impériale.), macérez 7 jours.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Opium.

Dose.—Gtt. x. à xxx. et plus au besoin.

Un drachme de teinture contient 4 grains d'opium.

Remarque.—Quand la teinture devient épaisse, ce qui arrive quand on la garde longtemps, il y a danger à s'en servir parce qu'on risque de donner de trop fortes doses d'opium.

TINCTURA OPII ACETATA. (F) *Teinture Acétique d'Opium.* (A) *Acetated Tincture of Opium.*

℞.—E.-U. Opium, ℥ ij. Vinaigre, ℥ xij. Alcool, Oss. Triturez l'Opium dans le vinaigre, ajoutez l'alcool, et macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage—Les mêmes que ceux de l'opium ; mais elle ne produit pas comme celui-ci de nausées et de dérangements nerveux.

Dose.—10 à 20 gouttes.—Un Scrupule contient un grain d'opium.

TINCTURA OPII DEODORATA. (A) *Deodorized Tincture of Opium, Elixir of Opium.*

℞. E.-U.—Opium, ℥ ijss. Ether, ℥ viij. Alcool, ℥ viij. Eau, quantité suffisante.

Macérez l'opium avec un demiard d'eau pendant 24 heures, pressez, répétez deux fois avec la même quantité d'eau. Mêlez les liquides, évaporez à 4 onces, et après refroidissement, agitez dans une bouteille plusieurs fois avec l'éther. Décantez la solution éthérée et évaporez le résidu jusqu'à disparition du reste de l'éther. Mêlez ce liquide aux 20 onces d'eau, filtrez. Ensuite ajoutez assez d'eau sur le filtre pour former une chopine et demie. Ajoutez l'alcool et mêlez.

Usage.—Mêmes cas que le laudanum, mais cette teinture a l'avantage de ne pas avoir les principes odorants et résineux.

Dose.—20 gouttes. Treize gouttes contiennent un grain d'opium.

TEINTURE PURGATIVE, (Syn) *Eau-de-vie Allemande.*

Poudre de jalap, 250 gram. ; de racine de turbith, 32 gram. ; scammonée d'Alep, 64 gram. ; alcool à 21 degrés Cart., 3000 gram.

Propriétés.—C'est un purgatif énergique à la dose de 5 à 30 gram. Si l'on y ajoute de la cannelle, de la coriandre, du girofle, du santal rouge, on obtient *l'Eau-de-vie Allemande aromatique.*

TINCTURA QUASSIÆ. (F) *Teinture de Quassia* (A) *Tincture of Quassia.*

℞. E.-U.—Quassia, ℥ ij. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Quassia.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij. dans de l'eau ou du vin, une demi-heure avant les repas.

TINCTURA QUASSIÆ COMPOSITA. (F) *Teinture de Quassia Composée.* (A) *Compound Tincture of Quassia.*

℞. Ed.—Cardamome, Cochenille, aa ʒ ij. Cannelle, Quassia, aa ʒ iij. Raisin sec, ℥ iv. Alcool Dilué, Oj. Macérez 14 jours ou opérez par la lixiviation.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités et Dose.—Voyez la précédente.

TINCTURA QUININÆ, (Syn) *Tinctura Quiniæ, Tinctura Quinæ.* (F) *Teinture de Quinine* (A) *Tincture of Quinia.*

℞. (Codex).—Sulfate de Quinine, Gr. vj. Alcool, ℥ j. mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Quinine,

Dose.—ʒ j. à ʒ iij.

TINCTURA QUINIÆ COMPOSITA. (F) *Teinture de Quinine Composée.* (A) *Compound Tincture of Quinia.*

℞. Br.—Sulfate de Quinine, 160 grains, Tr. d'Ecorces d'Oranges, Oj. (M. Imp.). Macérez 7 jours et filtrez.

Propriétés.—Usage et Incompatibilités.—Voyez Quinine.

Dose.—ʒ j. à ʒ ij.—Un drachme contient un 1 grain de quinine.

TINCTURA RHEI. (F) *Teinture de Rhubarbe.* (A) *Tincture of Rhubarb.*

℞. E.-U.—Rhubarbe, ℥ iij. Cardamome, ℥ ss. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Tonique, stomachique, purgative.

Usage.—Employée dans les diarrhées, la dyspepsie, la débilité des intestins, les coliques flatueuses, la constipation des vieillards et des personnes débiles, &. ; mais c'est surtout dans les diarrhées et les dyssenteries que cette teinture agit le mieux. Elle est rarement employée

comme purgatif à cause de la grande quantité d'alcool qu'on se trouve à prendre ; cependant elle agit très bien dans ce but, dans les fièvres typhoïdes et autres cas où les malades ont besoin d'être stimulés. Dans ce cas on la donne à la dose de ʒ ij. à ʒ iij. toutes les deux heures jusqu'à effet.

Dose.—Comme tonique et stomachique, ʒ j. à ʒ ij. 2 ou 3 fois par jour. Comme purgatif, ℥ ss. Dans les diarrhées nous donnons ordinairement ℥ ss. à ℥ j. pour une première dose, ensuite ʒ j. 2 ou 3 fois par jour, suivant le besoin.

TINCTURA RHEI COMPOSITA. (F) *Teinture de Rhubarbe Composée.* (A) *Compound Tincture of Rhubarb.*

℞. L. D.—Rhubarbe, ℥ ijss. Bois de Réglisse, ʒ vj. Gingembre, Safran, aa, ʒ iij. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez la précédente.

TINCTURA RHEI et ALOES, (Syn) *Elixir Sacrum.* (F) *Teinture de Rhubarbe et d'Aloès, Elixir Sacré.* (A) *Tincture of Rhubarb and Aloes, Sacred Elixir.*

℞. E.-U.—Rhubarbe, ʒ x. Aloès, ʒ vj. Cardamome, ℥ ss. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Teinture de Rhubarbe.

TINCTURA RHEI et GENTIANÆ, (Syn) *Tinctura Rhei Amara.* (F) *Teinture de Rhubarbe et de Gentiane.* (A) *Tincture of Rhubarb and Gentian.*

℞. E.-U.—Rhubarbe, ℥ ij. Gentiane, ℥ ss. Alcool Dilué, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Tinctura Rhei.

TINCTURA RHEI et SENNÆ (F) *Teinture de Rhubarbe et de Séné.* (A) *Tincture of Rhubarb and Senna, Warner's Gout Cordial.*

Propriétés.—Usage.—Purgatif faible adopté pour le cas de constipation accompagnée de douleurs ou de langueur de l'estomac.

Dose.—℥ ss. à ℥ ij.

℞. E.-U.—Poudre de Rhubarbe, 1 once troie, Séné et Santal rouge, en poudre, aa. 120 grains, Coriandre, Fenouil, Extrait de Réglisse en poudre, aa. ʒ ss. Raisin dépouillé de graines, 6 onces troie, Alcool Dilué Oiij. Macérez 14 jours et filtrez.

TINCTURA SABADILLÆ. (F) *Teinture de Cévadille.* (A) *Tincture of Cevadilla.*

℞. E.—Graines de Cévadille dépouillées de leurs capsules, Q. V. Alcool Rectifié, Q. S. pour couvrir les graines. Macérez 7 jours, filtrez.

Propriétés.—Usage.—Employée qu'à l'extérieur. Voyez Cévadille.

TINCTURA SABINÆ. (F) *Teinture de Sabine.* (A) *Tincture of Savine.*

℞. Br.—Sabine, ℥ ijss. (avoir-du poids), Alcool Dilué, Oj. (Mesure Imp.) Opérez par déplacement.

Propriétés.—Usage.—Voyez Sabine.

Dose.—20 gouttes à ʒ j.

TINCTURA SANGUINARIÆ. (F) *Teinture de Sanguinaire.* (A) *Tincture of Bloodroot.*

℞. E.-U.—Sang de Dragon, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Sanguinaria.

Dose.—Comme émétique, ʒ iij. à ʒ iv. mais on ne s'en sert, ordinairement, que comme stimulant, expectorant et altérant, à la dose de ʒ ss. à ʒ j. toutes les 3 ou 4 heures.

TINCTURA SCILLÆ. (F) *Teinture de Scille.* (A) *Tincture of Squill.*

℞. E.-U.—Racines de Scille, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage—Incompatibilités.—Voyez Scille.

Dose.—Comme diurétique et expectorante, 10 à 30 gouttes 3 ou 4 fois par jour, dans de l'eau ou des mixtures. On peut augmenter graduellement jusqu'à 40 à 60 gouttes si toutefois le malade n'éprouve pas de nausées. Comme émétique ou purgatif, ʒ ij. à ʒ iv.

Remarque.—Il vaut mieux, quand on emploie cette teinture comme diurétique et expectorant, ne donner que de petites doses plus souvent répétées, que de dépasser 50 ou 60 gouttes qui peuvent occasionner de grands vomissements chez quelques personnes. On ne doit pas non plus s'en servir comme purgatif, vu que les plus faibles doses agissent violemment chez certains sujets, et que chez d'autres la dose entière ne produit aucun effet.

TINCTURA SENEGÆ. (F) *Teinture de Polygala de Virginie, Teinture de Sénéka.* (A) *Tincture of Seneka.*

℞. Br.—Sénéka, ℥ ijss. (avoir-du-poids), Alcool Dilué, Oj. (Mesure Impériale). Opérez par la lixiviation ou macérez 14 jours et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Sénéga.

Dose.—ʒ ss. à ʒ ij. 3 ou 4 fois par jour, dans de l'eau, du sirop, etc.

TINCTURA SENNÆ COMPOSITA, (Syn) *Tinctura Sennæ, Elixir Salutis.* (F) *Teinture de Séné, Teinture de Séné Composée.* (A) *Tincture of Senna, Compound Tincture of Senna, Daffy's Elixir.*

℞. Br.—Séné, ℥ ijss. (avoir-du-poids), Raisin sec privé des graines, ℥ ij. (avoir-du-poids), Carvi, Coriandre, aa ℥ ss. (avoir-du-poids), Alcool Dilué, Oj. (Mesure Impériale,) Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Stomachique, purgative, carminative. Employée dans les coliques flatueuses, la constipation atonique des personnes goutteuses, ou affaiblies par l'usage des boissons fortes, etc.

Dose.—ʒ ij. à ℥ j. au besoin.

TINCTURA SENNÆ et JALAPÆ. (F) *Teinture de Séné et de Jalap.* (A) *Tincture of Senna and Jalap.*

℞. E.-U.—Séné, ℥ iij. Jalap, ℥ j. Coriandre, Carvi, aa ℥ ss. Cardamome, ʒ ij. Sucre. ℥ iv. Alcool Dilué Oiij. Macérez 14 jours ou opérez par déplacement.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de la précédente.

TINCTURA SERPENTARIÆ, (Syn) *Tinctura Aristolochiæ Serpentariæ.* (F) *Teinture de Serpentaire de Virginie, Teinture d'Aristoloche.* (A) *Tincture of Virginia Snake Root.*

℞. E.-U.—Serpentaire de Virginie, ℥ ij. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriété.—Voyez Serpentaire de Virginie.

Usage.—Dans les fièvres typhoïdes et putrides, la goutte et les maux de tête périodiques.

Dose.—ʒ j. à ʒ iij., dans un peu d'eau ou jointe à l'infusion de quinquina, toutes les 2 ou 3 heures.

TINCTURA STRAMONII. (F) *Teinture de Stramoine, Teinture de Stramonium.* (A) *Tincture of Stramonium.*

℞ E.-U.—Graines de stramoine, ℥ iv. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriété.—Usage.—Incompatibilités.—V. Stramonium.

Dose.—10 à 20 gouttes.

TINCTURA STRYCHNIÆ. (F) *Teinture de Strychnine.* (A) *Tincture of Strychnia.*

℞. (Codex).—Strychnine, gr. iij. Alcool Rectifié, Oj. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—V. Strychnine.

Dose.—6 à 24 gouttes.

TINCTURA TOLUTANA (Syn) *Tinctura Balsami Tolutani, Tinctura Toluiferæ Balsami.* (F) *Teinture de Tolu.* (A) *Tincture of Tolu.*

℞. E.-U.—Baume de Tolu, ℥ iij. Alcool Rectifié, Oij. Macérez jusqu'à ce que la gomme soit dissoute.

Propriétés.—Usage.—Stimulante, expectorante. Très employée dans les mixtures expectorantes pour son goût agréable. On l'emploie diluée avec l'eau pour les ulcères de la bouche et de la gorge, ainsi que dans tous les cas ou le tolu est prescrit.

Dose.— ℨ j. à ℨ ij. dans du sirop, du mucilage ou de l'eau sucrée, parce que l'eau seule la décompose. Elle est contre indiquée lorsqu'il y a inflammation.

TINCTURA VALERIANÆ. (F) *Teinture de Valériane.* (A) *Tincture of Valerian.*

℞. E.-U.—Racine de Valériane, ℥ v. Alcool Dilué, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Valériane.

Dose.— ℨ ss. à ℨ ij. La poudre est préférée à la teinture.

TINCTURA VALERIANÆ COMPOSITA (Syn) *Tinctura Valerianæ Ammoniata.* (F) *Teinture de Valériane Composée, Teinture de Valériane Ammoniacale,* (A) *Compound Tincture of Valerian, Ammoniated Tincture of Valerian.*

℞. E.-U. Racine de Valériane, ℥ iv. Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Oij. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Incompatibilités.—Les mêmes que ceux de la précédente, mais elle est plus active.

TINCTURA VERATRI, (Syn) *Tinctura Veratri Albi.* (E) *Teinture d'Ellébore Blanc.* (A) *Tincture of White Hellebore.*

℞. Ed.—Ellébore blanc, ℥ viij. Alcool Dilué, Oijss. Macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.— Voyez Ellébore Blanc.

Dose.—5 à 10 gouttes.

TINCTURA VERATRI VIRIDIS. (F) *Teinture d'Ellébore Vert* (A) *Tincture of American Hellebore.*

℞. E.-U.—Ellébore Vert, ℥ xvj. Alcool, Oij. Opérez par déplacement ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Veratrum Viridis,

Dose.—5 à 10 Gouttes

TINCTURA VERATRIÆ ou VERATRINÆ (F) *Teinture de Veratrine.* (A) *Tincture of Veratria.*

℞. (Magendi)—Vératrine, gr. iv. Alcool Rectifié, ℥ j. mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Vératrine.

Dose.—5 à 15 Gouttes. C'est un poison irritant. Voyez Antidote.

TINCTURA ZINGIBERIS, (Syn) *Essentia Zingiberis.* (F) *Teinture de Gingembre Essence de Gingembre.* (A) *Essence of Ginger.*

℞. E.-U.—Gingembre de la Jamaïque, ℥ viij. Alcool Rectifié, Oij. Opérez par déplacement, ou macérez 14 jours.

Propriétés.—Usage.—Voyez Gingembre.

Dose.— ℨ ss. à ℨ j. et plus, dans de l'eau chaude.

TORMENTILLA. (F) *Racine de Tormentille.* (A) *Tormentil.*

On appelle ainsi la racine d'une plante Européenne, de la famille des *rosacées*, la *Tormentille* (*Tormentilla Potentilla* ou *Tormentilla Erecta*.(A) *Septfoil*, *Tormentil*.)

Qualités. Odeur légèrement aromatique, saveur styptique et austère. La racine est noueuse, noirâtre à l'extérieur, rougeâtre à l'intérieur.

Propriétés.—*Usage*.—Astringente. Employée dans tous les cas ou les astringents sont indiqués. Comme elle n'augmente pas la chaleur du corps, on la préfère dans la diarrhée des consomptifs.

Dose.—De la poudre, 10 à 30 grains. De la décoction (Racine concassée, ℥j. Eau Oj.) Un verre à vin. On en fait aussi un extrait.

TRIGONELLA FŒNUMGRÆCUM, (Syn) *Trigonella Fœnum*. (F) *Fénugrec*, *Sénégrain*, (A) *Fenugreek*.

Plante annuelle, de la famille des *légumineuses*, que l'on cultive près de Paris et dans la Touraine. Ses semences, petites, irrégulières ou rhomboïdales, jaunes, demi-transparentes, d'une odeur forte et agréable, donnent une farine émolliente et résolutive que l'on emploie en cataplasmes, en lavements, etc.

TRILLIUM LATIFOLIUM. (F) *Trille*. (A) *Trillium*.

On connaît sous ce nom plusieurs plantes indigènes, de la famille des *trilliacées*. La Trille à fruits rouges (*Trillium Pictum*, (A) *Plantain Trillium*), la Trille dressée (*Trillium Erectum*, (A) *Birthroot*), et plusieurs autres. Ces plantes sont toutes employées dans les mêmes cas comme remède domestique ; mais l'espèce appelée *Trillium Erectum* est considérée comme la plus active.

Partie usitée.—La racine.

Composition.—M. Wayne a trouvé dans ces racines un principe âcre analogue à la *sénégine* et à la *saponine*, (Voyez ces mots) ; elles contiennent aussi : huile volatile, gomme, amidon, extractif, résine et acide tannique.

Qualités.—Selon M. Wayne, la racine est un rhizome auquel sont attachées plusieurs radicules, sa couleur est d'un brun jaunâtre, l'épiderme étant enlevée, elle est blanche et amidonnée ; elle donne, avec l'iode, une couleur bien foncée.

Propriétés. —*Usage*.—On considère ces racines comme toniques, expectorantes et altérantes. Elle ont été employées, par les gens du peuple, pour hâter la parturition ; mais elles ont été surtout d'un bon effet dans les hémorrhagies, les maladies cutanées, la ménorrhagie, etc., et à l'extérieur sur des ulcères obstinés.

Dose.—Le Dr. Williams a donné ʒj. de la poudre, 3 fois par jour.

TRIOSTEUM, (Syn) *Triosteum Perfoliatum*, *Triosteum Majus*. (F) *Trioste Perfolié*. (A) *Fever Wort*, *Wild Coffee*, *Fever-Root*.

Plante indigène, de la famille des *caprifoliacées*.

Partie usitée.—La racine.

Qualités.—Racine horizontale, longue, de à peu près ¾ de pouce de diamètre, brune à l'extérieur, blanchâtre à l'intérieur ; elle a une saveur amère et nauséabonde, une odeur désagréable ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool.

Propriétés.—Cathartique, émétique et diurétique.

Usage.—Employée au commencement des fièvres.

Dose.—De la poudre, comme purgatif, 20 à 30 grains, seule ou combinée avec le calomel. De l'extrait 10 à 20 grains

TRITICUM REPENS, (Syn) *Triticum Arvense*, *Triticum Glaucum*. (F) *Chiendent*. (A) *Creeping Couch Grass*, *Dog Grass*, *Quickens*, *Twitch Grass*.

Plante Européenne, naturalisée dans les champs du Canada ; ses nombreuses racines s'emparent presque entièrement du sol et l'appauvrissent en peu de temps. Cettte plante appartient à la famille des *graminées*.

Partie usitée.—La racine. Elle est longue, rampante, grosse comme une paille, inodore d'une saveur agréable, douceâtre et un peu piquante.

Propriétés.—Usage.—La tisane de chiendent est une boisson légèrement nourrissante qu'on emploie comme rafraîchissante et diurétique léger ; mais cette propriété paraît douteuse quoique consacrée par une longue croyance. On l'emploie sous la forme suivante :

TISANE DE CHIENDENT. (L) *Decoctum Tritici, Decoctum Tritici Repentis.* (A) *Decoction of Creeping Couch Grass.* ℞.—Chiendent, ℥ j. Eau, 3 demiards. Faites bouillir 10 minutes.

Dose.—Un grand verre, 3 ou 4 fois par jour.

Tisane de Chiendent Iodurée.—Décoction de Chiendent, Oij. Iodure de Potassium, 30 grains à ʒ j. sirop de menthe, ℥ ij.—Un verre à vin, 3 fois par jour.

TROCHISCI, (Syn) *Sabellæ, Pastillus.* (F) *Trochisques, Saccharolés Solides, Tablettes, Lozenges, Pastilles.* (A) *Troches, Lozenges, Pastils.*

Les pastilles sont des médicaments solides composés de sucre, de mucilage et de quelques substances médicinales.

On ne les fait ordinairement qu'avec les remèdes les moins désagréables et ceux que l'on peut prendre en plus ou moins grande quantité, car elles sont destinées à être tenues dans la bouche jusqu'à ce qu'elles soient fondues.

Il y a des pastilles pour l'usage externe, et il y en a pour l'usage interne ; ce sont les plus nombreuses. Il y en a aussi dont on se sert comme parfums (clous fumants). Voyez Trochisques Odorants.

Autrefois les trochisques, pastilles, tablettes, lozenges, etc., etc., étaient regardées comme des préparations différentes, mais comme la différence n'existe réellement que dans le nom et la forme, presque tous s'accordent maintenant à les réunir sous une même dénomination.

Il y a deux manières de préparer les pastilles : la première consiste à faire un mucilage avec moitié gomme adraganthe et moitié gomme arabique, on met dans un mortier le sucre et le remède prescrit, puis on ajoute le mucilage et un peu de blanc d'œuf battu. Il faut travailler fortement la masse et ne mettre de mucilage que juste ce qu'il en faut pour la lier et en faire une pâte presque ferme. On achève de l'affermir en y ajoutant du sucre et la travaillant sur une planche comme de la pâte à biscuit, puis on l'étend au moyen d'un rouleau et on la coupe avec de petits moules de fer-blanc.

La pâte des pastilles à parfums se fait de la même manière, seulement on omet le sucre la gomme arabique et le blanc d'œuf, et au lieu de couper au moule, on fait avec les doigts de petits cônes de la hauteur d'un pouce, dont la base, coupée en trépied, mesure $\frac{3}{4}$ de pouce de diamètre.

La seconde méthode consiste à préparer la masse exactement comme la première, excepté qu'on la laisse assez molle pour qu'elle puisse tomber goutte à goutte sur des feuilles de fer-blanc sans s'étendre.

On la fait dégoutter d'un petit vase avec un bec, ayant soin de couper la goutte avec une aiguille à tricoter et de nettoyer le bec du vase afin que toutes les gouttes soient égales. On met la pâte dans un entonnoir fixé dans une table ou tablette percée à cet effet et on frappe sur l'ouverture de l'entonnoir avec une règle afin de faire tomber les gouttes aussi égales que possible.

Pour faire sécher les pastilles on expose les feuilles de fer-blanc, sur lesquelles on les fait dégoutter, à une température ordinaire, dans un appartement bien sec pendant au moins douze heures, puis on les met dans un fourneau bien peu chaud. Si on les mettait tout de suite dans le fourneau elles se fonderaient. Quand elles sont sèches on les met dans le tamis afin de secouer la poudre qui s'y est attachée. On les conserve dans des bocaux bien bouchés.

REMARQUES GÉNÉRALES.

1o—Il vaut mieux préparer par la première méthode les remèdes dangereux.

2o—La quantité de mucilage n'est pas la même pour toutes sortes de pastilles, les substances mucilagineuses, les extraits et les gommes en ont besoin de moins que les sels et les poudres. Pour les premières, un gros de gomme suffit ordinairement et pour les secondes, il en faut le double et même plus. La quantité d'eau varie aussi de huit à douze fois le poids de la gomme.

3o—On se sert de gomme adraganthe et de gomme arabique pour le mucilage ; la première fait un meilleur mucilage et la seconde donne plus de lustre aux pastilles. On peut mettre moitié de chaque. Il faut avant de se servir de ces gommes les nettoyer avec beaucoup de soin, ôter avec un canif les petits points noirs qui y sont attachés puis les laver deux fois à l'eau froide ; on les triture ensuite dans un mortier avec l'eau nécessaire. On ajoute le blanc d'œuf pour donner plus de transparence.

4o—On aromatise les pastilles en délayant le mucilage avec des eaux distillées de cannelle, de rose, de violettes, etc., ou en y ajoutant quelques gouttes d'essences quelconques.

5o—On ne doit se servir pour ces préparations que de sucre blanc en pain très-beau et bien sec. On le pulvérise et on le passe au tamis de crin, puis à celui de soie ou dans une mousseline forte ; on prend celui qui est resté dans la mousseline ; la poudre la plus fine est trop pesante, on se sert de cette poudre, mêlée à une égale quantité d'amidon pulvérisé, pour garnir les feuilles de fer-blanc destinées à recevoir les pastilles pour sécher.

6o—Il est à remarquer que, de même que pour les pilules, on peut humecter une grande quantité de poudre avec bien peu de liquide et triturant fortement dans le mortier.

7o—Chaque pastille doit contenir une quantité donnée de remède et il faut suivre exactement la direction de la Pharmacopée.

8o—Pour donner la couleur on se sert des substances suivantes :

Le Carmin donne la couleur rose.—L'indigo la couleur bleue.—La terre d'Ombre, la couleur du Bois.—Le jaune et le bleue, la couleur verte.—Le rose et le bleu, la couleur violette.—Le jaune, la couleur jaune.—Le jaune et le rose, la couleur soucis.

Plusieurs pâtes de couleurs différentes, mêlées ensemble avec le rouleau, donnent la couleur marbrée. Ces couleurs doivent être parfaitement délayées pour être mêlées à la pâte.

9o—La planche sur laquelle on étend la pâte doit être entourée d'un petit cadre de l'épaisseur que doivent avoir les pastilles, c'est ordinairement une ligne. Le rouleau doit s'appuyer sur le cadre quand la pâte est à la bonne épaisseur.

10o—Il faut bien broyer et pulvériser les substances avant que d'y ajouter l'eau ou autres liquides.

11°—Quand la quantité de gomme n'est pas déterminée dans la direction, on suit la règle donnée au No. 2.

12o—On peut ajouter aux pastilles un peu de gélatine ou de gelée de pied de veau pour leur donner plus de consistance, et les rendre transparentes.

TROCHISCI ACACIÆ. (F) *Pastilles de Gomme Arabique.* (A) *Gum Troches, Gum Lozenges.*

℞. Ed.—Gomme Arabique, ℥iv. Amidon, ℥j. Sucre, Oj. Délayez avec l'eau de rose. Voyez Trochisques.

Propriétés.—Usage.—Adoucissantes. Pour calmer l'irritation de la toux.

Dose.—Quantité voulue.

TROCHISCI ACIDI TARTARICI. (F) *Pastilles d'Acide Tartrique.* (A) *Lozenges of Tartaric Acid.*

℞. Ed.—Acide Tartrique, ʒ ij. Sucre, ℥ viij. Huile de Citron, Gtt. x. Mucilage quantité suffisante.—Voyez Trochisques.

Propriétés.—Usage.—Rafraîchissantes. Employée dans les affections fébriles.

Dose:—Quantité voulue.

TROCHISCI ACIDI TANNICI. (F) *Pastilles d'Acide Tannique.* (A) *Tannin Lozenges.*

℞. Br.—Acide tannique, 360 grains. Tr, de Tolu, ℥ ss. Sucre, ℥ xxv. (avoir-du-poids). Gomme Arabique en poudre, ℥ j. (avoir-du-poids), Mucilage de Gomme Arabique, ℥ ij. Eau Bouillante, ℥ j. Faites dissoudre l'Acide tannique dans l'eau, ajoutez cette solution à la teinture de tolu, préalablement mélangée avec le mucilage, mêlez aussi le sucre et la gomme, puis travaillez bien le tout ensemble dans un mortier. Faites une pâte convenable et divisez en 720 pastilles. Chaque pastille contient un demi-grain de tannin.

Propriétés.—Usage.—Astringentes. Employées pour le relâchement de la luette et les affections chroniques de la gorge. On les laisse fondre dans la bouche.

TROCHISCI ACIDI CITRICI. (F) *Pastilles d'Acide Citrique.* (A) *Lozenges of Citric Acid.*

℞. E.-U.—Acide Citrique, ʒ j. Sucre, ℥ viij. Huile de Citrons, gtt. xij. Mucilage de gomme adraganthe, quantité suffisante. Divisez en pastilles de 12 grains.

Propriétés.—Usage.—Rafraîchissantes. Employées dans les fièvres, etc.

Dose.—Quantité voulue.

TROCHISCI BISMUTHI. (F) *Pastilles de Bismuth.* (A) *Bismuth Lozenges.*

℞. Br.—Bismuth, 3½ onces (avoir-du-poids), Carbonate de Magnésie, ℥ iv. (avoir-du-poids), Carbonate de Chaux Précipité, ℥ vj. (avoir-du-poids). Sucre, ℥ xxx. (avoir-du-poids). Gomme Arabique en poudre, ℥ j. Eau Distillée, ℥ v. Huile de Cannelle, ʒ ss. Ajoutez les ingrédients secs à l'eau; triturez longtemps dans un mortier, puis faites bouillir jusqu'à ce que la pâte soit presque ferme; retirez du feu, ajoutez l'huile de cannelle et triturez encore fortement. Enfin affermissez votre pâte avec un peu de sucre et d'amidon et divisez en 720 pastilles. Chaque pastille contient deux grains de bismuth.

Propriétés.—Usage.—Employée dans les mêmes cas que le bismuth, et dans l'inflammation chronique de la gorge et de l'œsophage.

Dose.—Deux et plus.

TROCHISCI CALCIS PHOSPHATIS COMPOSITI. (F) *Pastilles Phosphatiques.* (A) *Phosphatic Lozenges.*

℞.—Phosphate de chaux, 10 onces. Phosphate de fer, 2 onces. Phosphate de soude, ʒ vj. Phosphate de potasse, ʒ ij. Acide phosphorique, ʒ ij. Sucre en poudre, 17 onces, Sirop et Gingembre en poudre, aa quantité suffisante. Mêlez les phosphates de chaux et de fer, avec le sucre et le gingembre, passez au tamis; au moyen de la chaleur, faites dissoudre les phosphates de soude et de potasse et l'acide phosphorique dans le sirop et faites la masse que vous divisez en pastilles de 15 grains. Chaque pastille contient 5 grains de phosphate de chaux, 1 grain de phosphate de fer.

Propriétés.—Usage.—Voyez Phosphate de Chaux; on les emploie surtout pour les enfants rachitiques dont les facultés d'assimilation et de nutrition sont dérangées.

Dose.—1 à 2, 3 fois par jour.

TROCHISCI CRETÆ, (Syn) *Trochisci Carbonatis Calcis.* (F) *Pastilles de Craie, Pastilles de Carbonate de Chaux, Pastilles Cardialgiques.* (A) *Lozenges of Chalk, Troches of Carbonate of Lime, Troches for Heartburn.*

℞. E.-U.—Craie Préparée, ℥ iv. Gomme Arabique, ℥ j. Noix Muscade, ʒ j. Sucre, ℥ vj. Eau, quantité suffisante. Voyez Trochisques.

Propriétés.—Usage.—Antacides, absorbantes. Employées dans les acidités de l'estomac, la cardialgie, etc.

Dose.—Deux et plus au besoin.

TROCHISCI CATECHU. (F) *Pastilles de Cachou.* (A) *Lozenges of Catechu.*

℞. Br.—Cachou, ℥ ij. (avoir-du-poids). Gomme arabique, ℥ j. Sucre, ℔j; (avoir-du-poids.) Tr. de poivre rouge, ℥ ss. Eau, Q. S. Triturez bien dans un mortier et divisez en 720 pastilles. Voyez Trochisques.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux du cachou. Employées aussi dans la chute de la luette et autres relâchements des membranes qui tapissent la gorge, dans la fétidité de l'haleine etc.

Chaque pastille contient un peu plus d'un grain de cachou.

Dose.—Quantité voulue.

TROCHISCI CUBEBÆ. (F) *Pastilles de Cubèbe,* (A) *Lozenges of Cubeb.*

℞. E.-U.—Extrait fluide de cubébe, ℥ j. Huile de Sassafras, ʒ j. Sucre, Réglisse et Gomme Arabique de chaque, ℥ iij. Sirop de Tolu, quantité suffisante. Mélangez les poudres ensemble, puis ajoutez l'extrait fluide et l'huile. Triturez le tout pour bien incorporer toutes les substances, enfin faites avec le sirop de Tolu et l'amidon une masse que vous divisez en pastilles de 10 grains chaque. Voyez Trochisques.

Propriétés.—Les mêmes que le Cubèbe.

Usage.—On se sert de cette préparation surtout pour les affections de la partie supérieure du tube alimentaire et dans quelques cas de toux chronique, ainsi que dans l'ulcération et l'inflammation chronique de la gorge.

Dose.— Quantité voulue.

TROCHISCI ALTHÆÆ. (F) *Pastilles de Guimauve.* (A) *Lozenges of Marshmallow.*

℞. (Codex.—Racines de Guimauve sèches et pulvérisées, ℥ jss. Sucre, ℥ ivss. Gomme Arabique ou Gomme Adraganthe, Quantité suffisante.

Propriétés.—Usage.—Adoucissantes, expectorantes. Employées pour la toux et l'irritation de la poitrine.

Dose.— Quantité voulue.

TROCHISCI GLYCYRRHIZÆ, (Syn) *Trochisci Bechici Nigri,* (F) *Pastilles de Réglisse.* (A) *Liquorice Troches, Black Pectoral Lozenges.*

℞. Ed.—Extrait de Réglisse, ℥ j. Gomme Arabique, ℥ j. Sucre, ℥ ij. Faites dissoudre dans l'eau chaude, puis laissez évaporer et faites en pastilles.

Propriétés.—Usage.—Adoucissantes. Employées pour calmer la toux.

Dose.—Quantité voulue.

TROCHISCI GLYCYRRHIZÆ cum OPIO, (Syn) *Trochisci Opii, Trochisci Thebaïci,* (F) *Pastilles de Réglisse et d'Opium, Pastilles d'Opium, Trosches Thébaïques.* (A) *Liquorice Troches with Opium, Wistar's Lozenges, Lozenges of Opium.*

℞. E.-U.- Opium en poudre, ℥ ss. Extrait de Réglisse en poudre, Sucre et Gomme Arabique, aa ℥ x. Huile d'Anis, ʒ j. Mettez en pastilles.

Propriétés.—Adoucissantes, anodines. On les emploie contre la toux.

Dose.—Quantité suffisante.

TROCHISQUES POUR L'ENROUEMENT ou *Trochisques de Spitta.* (A) *Spitta's Lozenges,*

℞.—Cubèbe, ʒ ij. Extrait de Réglisse, ℥ j. Baume du Pérou, ʒ j. Gomme Arabique, ʒ iv. Sirop, quantité suffisante. Faites des pastilles de 10 grains chaque.

Usage.—Employées dans les bronchites chroniques, l'enrouement et le mal de gorge.

TROCHISCI IPECACUANHÆ, (F) *Pastilles d'Ipécacuanha.* (A) *Lozenges of Ipecacuanha.*

℞. E.-U.—Poudre d'Ipécacuanha, ℥ss. Arrow-Root, ℥iv. Sucre, ℥xiv. Mucilage de Gomme Adraganthe, quantité suffisante. Divisez en 960 pastilles,

Propriétés.—Usage.—Expectorantes. Employées pour la toux, surtout celle provenant des bronches. Chaque pastille contient à peu près $\frac{1}{4}$ de grain d'Ipécacuanha.

Dose.—18 à 26 par jour.

TROCHISCI IPECACUANHÆ COMPOSITA (F) *Pastilles d'Ipécacuanha Composées.* (A) *Compound Ipecacuanha Lozenges.*

℞ (Parrish).—Ipécacuanha en poudre 50 grains, Kermés minéral, 100 grains, Sulfate de morphine, 16 grains, Sucre blanc, gomme arabique, extrait de réglisse, aa ℥iij. Huile d'anis, 40 gouttes, Sirop de Tolu, quantité suffisante.

Divisez en 320 pastilles dont chacune contient $\frac{1}{6}$ d'ipécacuanha, $\frac{1}{3}$ de Kermés, $\frac{1}{20}$ de morphine

Propriétés.—Usage.—Voyez les précédentes. Elles sont actives comme on peut le voir par les proportions. Elles sont de plus calmantes.

Dose.—1, 3 ou 4 fois par jour.

TROCHISCI EMETINÆ. (F) *Pastilles d'Emétine Colorée.* (A) *Lozenges of Emetia.*

℞. (Codex).—Émétine Colorée, ʒj. Sucre, ℔iij. Mucilage de gomme, Q. S. Divisez en pastilles de 18 grains dont chacune contient $\frac{1}{2}$ grain d'Émétine colorée.

Propriétés.—Émétiques, expectorantes.

Usage.—Une seule, prise à jeun, suffit pour faire vomir les enfants ; trois ou quatre excitent un prompt vomissement chez les adultes, on colore ces pastilles en rose afin de les distinguer des pastilles d'Ipecac, car elles sont plus fortes que ces dernières.

Dose.—Comme expectorant, une pastille.

TROCHISCI ESCHAROTICI. (F) *Pastilles Escharotiques.* (A) *Escharotic Troches.*

℞. (Codex)—Bichlorure de Mercure, ʒvij. Amidon, ℥ij. Mucilage de gomme arabique, Q. S., on ajoute quelques gouttes de laudanum.

Propriétés.—Usage.—Caustique, Employées, à l'extérieur, pour détruire les excroissances des plaies de mauvaise nature.

TROCHISQUES ou PASTILLES *de* CHARBON AU CHOCOLAT.

℞. (Codex).—Charbon végétal lavé et pulvérisé, ℥j, Sucre, ℥j. Chocolat simple, ℥iij. Mucilage de Gomme, Q. S.

Usage.—Employées comme désinfectant de la mauvaise haleine.

Dose.—Quantité voulue.

TROCHISCI MAGNESIÆ. (F) *Pastilles de Magnésie.* (A) *Lozenges of Magnesia.*

℞. E.-U. - Carbonate de Magnésie, ℥vj. Sucre, ℥iij. Mucilage de gomme Adraganthe, Q. S. Divisez en pastilles.

Propriétés.—Usage.—Antacides. Employées pour la cardialgie, la dyspepsie.

Dose.—Quantité voulue.

TROCHISCI MENTHÆ PIPERITÆ. (F) *Pastilles de Menthe Poivrée,* (A) *Lozenges of Peppermint, Peppermint.*

℞. E.-U.—Huile de Menthe, ʒj. Sucre, ℔j. Mucilage de gomme Adraganthe, Quantité suffisante. Divisez en pastilles de dix grains.

Propriétés.—Stimulantes, antispasmodiques, carminatives.

Usage.—Dans les crampes de l'estomac, les coliques venteuses, &.

TROCHISCI MORPHIÆ. (F) *Pastilles de Morphine.* (A) *Lozenges of Morphia.*

℞. Br.—Hydrochlorate de Morphine, gr. xx. Tr. de Tolu, ℥ ss. Sucre, ℥ xxiv.(avoir du poids), Gomme arabique en poudre, ℨ j. Mucilage de gomme arabique, Q, S. Eau bouillante, ℥ ss. Faites dissoudre la morphine dans l'eau, ajoutez cette solution à la teinture de Tolu, préalablement mélangée avec le mucilage, puis achevez de faire la pâte avec le sucre et la gomme en poudre. Divisez-en 720 pastilles. Chacune contient un trente-sixième de grain de morphine.

Propriétés.—Usage.—Anodines, soporifiques. Employées pour calmer la toux et dans tous les cas où la morphine est prescrite à petites doses.

Dose.—Une ou deux.

TROCHISCI MORPHIÆ et IPECACUANHÆ. (F) *Pastilles de Morphine et d'Ipécacuanha.* (A) *Lozenges of Morphia and Ipecacuanha.*

℞. Br.—Hydrochlorate de Morphine, gr. xx. Ipécacuanha, ℨ j. Teinture de Tolu, ℥ ss. Sucre fin, ℥ xxiv. (avoir-du-poids), Gomme Arabique en poudre, ℥ j. (avoir-du-poids), Mucilage, quantité suffisante. Faites les pastilles exactement comme les précédentes.

Chaque pastille contient un trente-sixième de grain de morphine, et $_1\frac{1}{2}$ de grain d'ipécac.

Propriétés.—Usage.—Expectorantes, et anodines. Employées pour le rhume et l'enrouement.

Dose.—Une ou deux.

TROCHISCI NITRATIS POTASSÆ. (F) *Pastilles de Nitrate de Potasse.* (A) *Lozenges of Nitrate of Potassa, Nitre Troches.*

℞. Ed.—Nitrate de Potasse, ℥ j. Sucre, ℥ iij. Mucilage, quantité suffisante.

Propriétés.—Usage.—Rafraîchissantes, diurétiques. Employées dans les maux de gorge, les fièvres, la retention d'urine, &.

Dose.—Une ou deux et plus.

TROCHISQUES ODORANTS (Syn) CLOUS FUMANTS. (F) *Pastilles à Parfums.* (A) *Fumigating Pastils.*

℞. (Codex)—Benjoin en poudre, ℥ ij. Baume de Tolu, ℨ iv. Santal Citrin, ℨ iv. Labdanum vrai, ℨ iv. Charbon, ℥ vj. Nitrate de Potasse, ℨ ij. Gomme Adraganthe, ℨ j. Gomme Arabique en poudre, ℨ ij. Eau de Cannelle, ℥ ijss.

Pour la manière de procéder, Voyez page 677.

Usage.—Employées comme parfum, dans les Eglises, les chambres des malades, etc. On les fait brûler.

TROCHISCI SULPHURE SIMPLICES. (F) *Pastilles de Soufre* (A) *Lozenges of Sulphur.*

℞. (Codex).—Soufre, ℥ ss. Sucre, ℥ iv. Mucilage de Gomme fait à l'eau de rose, Quantité suffisante.

Propriété.—Usage.—Expectorantes et adoucissantes. On les emploie dans les maladies de poitrine et les affections cutanées.

Dose.— 1 ou 2 pastilles, souvent.

TROCHISCI SODÆ BICARBONATIS. (F) *Pastilles de Bicarbonate de Soude.* (A) *Lozenges of Soda.*

℞. E.-U.—Bicarbonate de Soude, ℥ j. Sucre, ℥ iij. Gomme Arabique, ℨ iv. Divisez en pastilles de 10 grains.

Propriétés.—Usage.—Antacides. Employées pour les acidités de l'estomac.

Dose.—Quantité voulue.

TROCHISCI SANTONINI. (F) *Pastilles de Santonine, Pastilles pour les Vers. Pastilles Vermifuges, Dragrés Vermifuges.*

℞.—(Bouchardat). Santonine Pure, ℥jss. Sucre, ℔ij. Divisez en 720 pastilles qui contiennent chacune 1 grain de santonine.

Propriétés.—Usage.—Voyez Santonine.—*Dose.*—1, 2 ou 3 selon l'âge.

TROCHISCI ZINGIBERIS. (F) *Pastilles de Gingembre.* (A) *Lozenges of Ginger.*

℞. E.-U.—Tr. Gingembre, ℥j. Gomme adraganthe, ℨij. Sucre, ℥xij. Sirop de Gingembre, Q. S. Mêlez la teinture de Gingembre et le sucre, laissez sécher à l'air, réduisez en poudre fine, ajoutez la gomme Adraganthe, puis faites la masse avec du sirop de Gingembre ou autre. Divisez en pastilles de 20 grains.

Propriétés.—Usage.—Voyez Gingembre.

Dose.—Quantité voulue.

Les *Pastilles par cuite de sucre*, sont préparées de la manière suivante : ℞.—Huile essentielle de menthe poivrée, 4 gram. Sucre, 373 gram. Eau de menthe poivrée, Q. S., pilez le sucre comme il a été dit au numéro 5, page 678 ; mettez une partie du sucre dans un poêlon à bec avec une quantité d'eau de menthe suffisante pour en faire une pâte ; chauffez, dès que l'ébullition se manifestera, ajoutez une nouvelle quantité de sucre granulé et l'essence de menthe ; agitez et divisez par gouttes comme il est dit page 677. Voyez la seconde méthode. —On prépare de même les *Pastilles aromatiques à la rose, aux citrons*, etc.

Quand on fait entrer des solutions acides dans ces pastilles, il ne faut pas les mélanger immédiatement au sucre pour faire la masse en une seule fois, mais on opérera par petites portions ; car les acides modifient le sucre, surtout sous l'influence de la chaleur, et ils le convertissent en sucre liquide et en un sucre d'une consistance grasse (glucose) qui ne convient point aux pastilles.

Les Biscuits Médicamenteux sont des pâtisseries faites avec des œufs, de la farine et du sucre, et ordinairement aromatisées, dans lesquelles on incorpore, quelquefois, des substances médicamenteuses actives, telles que des vermifuges, des purgatifs, etc., pour les faire prendre aux enfants, et à certains malades. Il va sans dire que les proportions doivent être telles que les biscuits n'aient pas d'odeur ni de saveur.—Pour la dose on se règle sur les substances employées.

TUSSILAGO FARFARA, (Syn) *Tussilago Vulgaris.* (F) *Tussilage, Pas d'Ane, Herbe de Saint-Guérin.* (A) *Colt's Foot, Foal-Foot.*

Plante Européenne, naturalisée dans le pays ; elle appartient à la famille des *composées.*

Partie usitée.—Toute la plante, surtout les feuilles et les fleurs.

Qualités.—Inodore, saveur douceâtre, un peu âcre et mucilagineuse ; elle cède ses propriétés à l'eau bouillante.

Propriétés.—Usage.—Adoucissant. Employé dans les maladies de poitrine, etc. Le suc exprimé agit bien dans les affections scrofuleuses. Les consomptifs se trouvent soulagés en fumant les feuilles.

Dose.—Du suc exprimé, 3 ou 4 onces par jour, de l'infusion, quantité voulue.

U

ULMUS, (Syn) *Ulmus Campestris, Cortex Ulmi.* (F) *Orme, Ormeau, Orme Pyramidal ou Champêtre,* (A) *Elm, Elm Bark.*

Arbre Européen, de la famille des *ulmacées.*

Propriétés.—Usage.—L'écorce interne des jeunes branches.

Qualités.—Cette écorce est mucilagineuse, inodore, de saveur amère.

Propriétés.—Emollient, adoucissant, nutritif, diurétique et légèrement tonique.

Usage.—A l'intérieur, dans la diarrhée, la dyssenterie, les maladies cutanées, mais surtout dans la consomption, les rhumes, etc., et tous les cas qui demandent un adoucissant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A l'extérieur comme adoucissant sur les plaies enflammées, la lèpre, la teigne, les affections du passage urinaire.

Dose.—Voyez Decoctum Ulmi.

Incompatibilités.—L'alcool et les teintures en grande quantité.

Préparations Officinales.—Décoction d'Orme.

ULMUS FULVA. (Syn) *Ulmus Rubra.* (F) *Orme Rouge.* (A) *Slippery Elm, Red Elm.*

Arbre indigène, de la famille des *Ulmacées.* Il se distingue de l'Orme blanc (*Ulmus Americana*, (A) *White Elm*), par ses branches très-rudes, ses feuilles plus épaisses, plus grandes et plus rudes et ses bourgeons qui sont recouverts de poils roux.

Partie Usitée.—L'écorce interne.

Qualités.—Cette écorce est en morceaux longs, presque plats, d'une à deux lignes d'épaisseur ; elle a une couleur rougeâtre, une odeur douceâtre, particulière, une saveur très-mucilagineuse. Cette écorce, pour être de bonne qualité, doit être d'une texture fibreuse et se ployer facilement sans casser ; elle cède ses propriétés mucilagineuses à l'eau ; le mucilage est précipité par les acétates de plomb, mais non par l'alcool. La poudre est d'un gris jaunâtre.

Propriétés.—Adoucissant, nutritif.

Usage.—Le même que le précédent. Plusieurs médecins ont employé cette écorce pour combattre le rétrécissement de l'anus et de l'os uteri, ainsi que dans le cas de fistule.

On emploie, à l'extérieur, des cataplasmes faits soit avec la poudre, soit avec l'écorce bouillie dans l'eau. C'est aussi un bon remède pour les inflammations internes.

Dose.—Voyez Tisane d'Orme.

Dans les rhumes opiniâtres et la consomption, on emploie avec le plus grand avantage la tisane d'orme et la gelée de Corne de Chevreuil, prise alternativement pendant 9 ou 10 jours. C'est-à-dire prendre $\frac{1}{2}$ verre à vin de gelée avec autant de vin de Sherry, 3 fois par jour, pendant 9 ou 10 jours ; prendre ensuite pendant le même espace de temps, 1 ou 2 verres de tisane, 3 fois par jour ; continuer ainsi alternativement jusqu'à soulagement.

UNGUENTA. (F) ONGUENTS. (A) OINTMENTS.—Les onguents ne diffèrent des cérats que par leur consistance un peu plus molle. On les prépare d'après les règles suivantes :

1°—Après avoir liquéfié ensemble, sur un feu doux, et coulé les substances grasses et résineuses, on agite le mélange jusqu'à refroidissement afin d'empêcher la cire de former des grumeaux.

2°—On n'ajoute les substances volatiles comme le camphre, la térébenthine, etc., qu'après que le mélange commence à refroidir.

3°—On fait fondre à part les substances trop difficiles à liquéfier.

4°—Quand les onguents ne sont composés que de saindoux et de quelques poudres, il faut réduire celles-ci aussi menues que possible ; on peut aussi les dissoudre avec quelques gouttes d'alcool quand elles sont solubles dans ce liquide.

5°—Les extraits qui entrent dans les onguents doivent être ramollis.

6°—On incorpore les gommes-résines qu'après en avoir opéré la solution dans de l'alcool, et concentré la liqueur en consistance de miel.

7°—Pour colorer les onguents on fait bouillir, quelques minutes, dans l'onguent, de la racine d'orcanette, enveloppée dans une mousseline, ou on la laisse tremper quelques heures dans l'onguent entretenu chaud. Voyez Orcanette.

Usage.—Voyez Cérats, page 254.

Conservation des Onguents.—Voyez page 274.

Remarque.—On ne doit jamais se servir d'onguents rances, parce qu'ils sont irritants. Il serait préférable d'employer l'axonge balsamique pour tous les onguents. Voyez page 127.

UNGUENTUM ACIDE NITROSI, (Syn) *Unguentum Nitricum.* (F) *Onguent Nitrique, Pommade ou Onguent Oxygéné, Pommade d'Alyon.*

℞. Ed.—Axonge, ℔j. Liquéfiez et ajoutez Acide Nitrique, ʒ vj. brassez jusqu'à refroidissement.

Qualités.—Jaune, mais il blanchit et perd ses qualités avec le temps.

Propriétés.—Usage.—Stimulant. Employé contre les dartres légères, les maladies de la peau, et les ulcères atoniques.

UNGUENTUM ACIDI SULPHURICI. (F) *Onguent d'Acide Sulfurique.* (A) *Ointment of Sulphuric Acid.*

℞. D.—Acide Sulfurique, ʒ j. Axonge, ℥ j. mêlez.

Usage.—Le même que le précédent.

UNGUENTUM ACIDI TANNICI. (F) *Onguent de Tannin.* (A) *Ointment of Tannic Acid.*

℞.—Tannin, ʒ ss. Axonge, ℥ j mêlez.

Propriétés.—Usage.—Astringent. Employé dans les hémorrhoïdes, la chute du rectum, l'inflammation du vagin avec écoulement purulent, etc. On l'étend sur un tampon de charpie.

UNGUENTUM ACONITI(Syn) *Onguent d'Aconit.* (A) *Ointment of Aconit.*

℞. Ed.—Extrait Alcoolique d'Aconit, ℥ j. Axonge, ℥ ij. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Aconit.

UNGUENTUM ANTIMONII ou ANTIMONIALE, (Syn) *Unguentum Antimonii Potassio Tartratis, Unguentum Tartari Emetici, Unguentum Tartari Stibiati, Unguentum Antimonii Tartarati ou Tartarizati.* (F) *Onguent d'Emétique, Onguent Antimonial, Pommade d'Autenrieth, Pommade Stibiée.* (A) *Tartar Emetic Ointment, Antimonial Ointment, Ointment of Tartarized Antimony.*

℞. E.-U.Emétique, ʒ ij. Axonge, ℥ j. Mêlez.—L'addition d'un alcali à cette pommade empêche toute pustulation et permet l'absorbtion de l'émétique tandis que l'addition d'un acide rend la pustulation plus facile et plus complète.

Propriétés.—Contre-irritant puissant, employé en friction, 2 ou 3 fois par jour, jusqu'à formation de pustules, dans les pleurésies, la phthisie, les maladies chroniques de la poitrine, les rhumatismes articulaires, etc. (Voyez Emétique). Les pustules ressemblent à de la grosse picotte.

UNGUENTUM AQUÆ ROSÆ. (F) *Onguent d'Eau de Rose, Pommade pour les Lèvres.* (A) *Ointment of Rose Water, Cold Cream, Lip-Salve.*

℞. E.-U.—Huile d'Amandes, ℥ ij. Blanc de baleine, ℥ ss. Cire blanche, ʒ j. Liquéfiez et ajoutez Eau de Rose, ℥ j. Brassez jusqu'à refroidissement. On peut le colorer avec de l'orcanette. Voyez Anchusa Tinctoria et Unguenta, N° 7.

Propriétés.—Adoucissant. Employé contre les plaies, les gerçures des lèvres, des mains, etc.

UNGUENTUM AURI, (F) *Onguent d'Or.* (A) *Ointment of Gold.*

℞.—(Nelligan) poudre d'Or, Gr, j. Axonge, Gr. xv. Mêlez.

Usage.—Contre les ulcères scrofuleux du cou, les engorgements syphilitiques, la tuméfaction des glandes, les maladies chroniques de la peau.

UNGUENTUM BELLADONNÆ. (F) *Onguent de Belladone.* (A) *Ointment of Belladonna.*

℞. E.-U.—Extrait de Belladone, ʒ ij. Axonge, ℥ j. Mêlez.

Usage.—Voyez Belladone.

UNGUENTUM BENZOINI. (F) *Axonge ou Graisse Balsamique, Pommade Balsamique.* (A) *Benzoated Lard.*—Pour la préparation, Voyez Axonge Balsamique page 127.

UNGUENTUM CALOMELANOS, (Syn) *Unguentum Hydrargyri Sub-Chloridi, Unguentum Hydrargyri Chloridi, Unguentum Hydrargyri Sub-Muriatis.* (F) *Onguent de Calomel.* (A) *Ointment of Colomel.*

℞. E.-U.—Calomel, ʒ j. Axonge, ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Détersif. Employé contre les maladies de la peau et surtout les dartres pustuleuses, les ulcères vénériens, la teigne, etc., 2 ou 3 frictions par jour.

UNGUENTUM CITRINUM, (Syn) *Unguentum Hydrargyri Nitratis, Unguentum Hydrargyri Compositum.* (F) *Onguent Citrin, Onguent de Nitrate de Mercure, Pommade Citrine.* (A) *Citrin Ointment, Ointment of Nitrate of Mercury.*

℞. E.-U.—Vif-Argent, ℥ jss. Acide Nitrique, ℥ iijss. Huile de Pied de Bœuf, ℥ xij. Axonge, ℥ ivss. Faites dissoudre le mercure dans l'acide nitrique, au bain-marie, et dans un vase de faïence à large ouverture, pouvant contenir 7 ou 8 fois la quantité d'onguent; brassez continuellement jusqu'à parfaite solution (ayant soin de détourner la tête et de faire un courant d'air pour ne pas respirer les vapeurs qui s'élèvent); ajoutez ensuite l'huile et le saindoux chauds et brassez jusqu'à refroidissement.

Pour avoir un onguent qui conserve et sa mollesse et sa couleur citron, la préparation suivante, d'après la British Pharmacopœia, est préférable à celle des Etats-Unis.

℞. (Br. Pharm).—Vif-Argent, 4 parties (avoir-du-poids); Acide Nitrique, 12 parties (mesure liquide) Axonge, 15 parties (avoir-du-poids); Huile d'Olive, 32 parties (mesure liquide). Opérez, comme il est dit dans l'autre formule, observant cependant qu'après le mélange, s'il ne se formait pas une écume, il faudrait faire chauffer jusqu'à ce que l'on obtienne cet effet. La chaleur nécessaire pour cela est 170° à 180° F.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'onguent suivant.

UNGUENTUM CITRINUM MITIUS, (Syn) *Unguentum Hydrargyri Nitratis Mitius.* (F) *Onguent Citrin faible.* (A) *Milder Ointment of Nitrate of Mercury.*

℞. Ed.—Onguent Citrin, 1 partie, Axonge, 2 parties, mêlez.

Propriétés.—Usage.—Stimulant, détersif. Cet onguent, ne diffère du précédent, que dans la force; le premier est employé contre les dartres, l'eczéma chronique, la teigne et autres maladies de la peau, pourvu qu'il n'y ait pas de symptômes inflammatoires; le second, dans la psorophthalmie et l'ulcération du tarse. On l'applique sur le bord libre des paupières.

L'onguent citrin est jaune vert, mais il devient grisâtre et dur avec le temps; dans cet état, il n'est plus bon pour l'usage. Il se conserve bon et garde sa couleur quand on le prépare avec l'huile de pied de bœuf au lieu d'huile d'olive.

Il doit être conservé à l'abri de la lumière et dans des vases de faïence bien bouchés.

UNGUENTUM CERÆ FLAVÆ. (F) *Onguent de Cire Jaune.* (A) *Ointment of Yellow Wax.*

On le prépare comme l'onguent simple, excepté que l'on remplace la cire blanche par de la jaune.

Propriétés.—Usage.—Voyez Onguent Simple.

UNGUENTUM COCCULI. (F) *Onguent de Coque du Levant.* (A) *Ointment of Cocculus Indicus.*

℞. E.-U.—Coque du Levant Pulvérisée, ℥j. Axonge, ℥j. Mêlez.

Propriétés.—Voyez Cocculus.

Dose.— ʒj. à ʒij. en frictions, 2 fois par jour.

UNGUENTUM CONII. (F) *Onguent de Ciguë.* (A) *Ointment of Hemlock.*

℞. L.—Feuilles fraîches de Ciguë, Axonge, aa ℔j. Faites bouillir 2 ou 3 minutes; coulez et brasez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Voyez Ciguë.

UNGUENTUM CREASOTI. (F) *Onguent de Créosote* (A) *Ointment of Creosate.*

℞. E.-U.—Créosote, ʒj. Axonge, ℥j. Liquéfiez ce dernier, ajoutez la créosote et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Stimulant. Employé contre les maladies de la peau, et comme contre-irritant. Voyez Créosote.

UNGUENTUM CUPRI SUBACETATIS, (Syn) *Unguentum Æruginis.* (F) *Onguent de Vert-de-gris ou de Sous-Acétate de Cuivre, Onguent Vert.* (A) *Ointment of Subacetate ou Diacetate of Copper, Ointment of Verdigris.*

℞. Ed.— ℥j. Onguent Simple ℥j. Liquéfiez, mêlez, brassez jusqu'à refroidissement.

Usage.—Employé comme caustique, sur les ulcères atoniques et cancéreux, les verrues vénériennes, la teigne, &. L'application sur des surfaces dénudées cause une vive douleur. Il doit être dilué de moitié pour l'usage ordinaire.

UNGUENTUM ELEMI COMPOSITUM, (Syn) *Linimentum Arcœi.* (F) *Onguent d'Elémi, Baume d'Arcéus.* (A) *Ointment of Elemi.*

℞. L.—Elemi, ℔j. Gomme de Sapin, ℥x. Suif, ℔ij. Huile d'Olive, ℔ij. Liquéfiez et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—*Usage.*—Stimulant. Employé pour le pansement des vieilles plaies.

UNGUENTUM GALLÆ, (Syn) *Unguentum Gallarum.* (F) *Onguent de Galle.* (A) *Ointment of Galls, Ointment of Nut Gall.*

℞. E.-U.—Poudre de Noix de Galle, ℥j. Axonge, ℥vj. Mêlez.

Usage.—Voyez Noix de Galle.

UNGUENTUM GALLÆ COMPOSITUM. (Syn) *Unguentum Gallœ et Opii, Unguentum Gallœ cum Opio.* (F) *Onguent de Galle Composé, Onguent de Galle et d'Opium.* (A) *Compound Ointment of Galls.*

℞. Br.—Onguent de Galle, ℥j. Opium, Gr. xxxij. Mêlez; On ajoute quelquefois ʒss. à ʒj. de Camphre.

Propriétés.—*Usage.*—Astringent, anodin. Employé contre les hemorrhoïdes douloureuses.

UNGUENTUM HYDRARGYRI, (Syn) *Unguentum Hydrargyri Fortius.* (F) *Onguent Napolitain, Onguent Mercuriel, Pommade Mercurielle, Onguent Mercuriel Double ou Fort, Pommade Mercurielle Double.* (A) *Mercurial Ointment, Blue Ointment.*

℞. E.-U.—Vif-argent, 24 onces (Troie), Suif, Axonge, aa 12 onces (Troie). Triturez le mercure avec ℥j. du suif et ℥ss. de l'axonge jusqu'à ce que les globules disparaissent (on réussit mieux en se servant de graisse rance); ajoutez alors le reste du saindoux et du suif.

On reconnait que le mercure est bien éteint, quand en étendant l'onguent sur un papier en couches minces, il ne paraît pas de globules à l'œil.

Propriétés.—*Usage.*—Altérant résolutif. Employé dans les maladies de la peau, les ulcères syphilitiques, etc., et comme résolutif sur les panaries et autres phlegmons de même espèce.

Comme il produit promptement la salivation, les médecins l'emploient quelquefois dans ce but lorsque les patients ne peuvent être mis sous l'influence du mercure par l'usage interne ; dans ce cas on fait des frictions sur les parties internes des cuisses, des bras et sous les aisselles, l'espace d'un quart d'heure. Pour produire plus promptement la salivation, on applique des mouches que l'on panse avec cet onguent. Les gardes malades doivent se couvrir les mains de toile cirée pour faire les frictions, car elles pourraient se mettre sous l'influence du mercure.

Pendant l'usage, il survient quelquefois une petite éruption qui disparaît au bout de quelques jours ; il faut alors faire les frictions sur une autre partie.

Pour les panaris, tour d'ongle et autres phlegmons de même nature, on doit couvrir la partie malade aussitôt que la douleur se fait sentir (il n'est plus possible de détourner le mal quand la matière est formée), d'une couche d'onguent de ½ pouce d'épaisseur au moins, et continuer jusqu'à ce que le douleur soit complètement disparue ; on renouvelle l'onguent une ou deux fois par jour, et quand les douleurs sont vives, on ajoute de l'opium. On a vu des panaris détournés dans une nuit, en tenant le doigt dans un pot d'onguent.

Remarque.—Les malades qui emploient l'onguent sur une certaine étendue du corps, comme dans les maladies de la peau, par exemple, ne doivent ni s'exposer au froid ou à la crudité, ni se laver à l'eau froide, car il pourrait déterminer les accidents du mercure. Ils doivent aussi en discontinuer l'usage aussitôt qu'ils ressentent de la chaleur dans la bouche, ou une tendance à saliver, à moins que le médecin ne juge nécessaire de produire la salivation.

Cette remarque s'applique à tous les onguents mercuriels.

UNGUENTUM HYDRARGYRI MITIUS. (F) *Onguent Gris*, *Onguent Mercuriel Faible*, *Pommade Mercurielle Simple.* (A) *Milder Mercurial Ointment.*

℞. E.-U.—Onguent napolitain, ℔j. Axonge, ℔ij. Mêlez.

Propriétés.—Comme le précédent mais moins puissant, on l'emploie pour le pansement des ulcères vénériens et des maladies de la peau. Pour détourner les panaris et autres phlegmons, il faut employer de préférence l'onguent napolitain parce que l'onguent gris est trop faible. Voyez la remarque de l'onguent napolitain.

UNGUENTUM HYDRARGYRI AMMONIATI, (Syn) *Unguentum Hydrargyri Præcipitati Albi*, *Unguentum Hydrargyri Ammonio-Chloridi*, *Unguentum Præcipitati Albi.* (F) *Onguent de Précipité Blanc.* (A) *Ointment of White Precipitate.*

℞. Précipité blanc, ʒ j. Axonge, ℥ jss. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'onguent de calomel. Voyez la remarque de l'Onguent Napolitain.

UNGUENTUM HYDRARGYRI BINIODIDI, (Syn) *Unguentum Hydrargyri Iodidi Rubri.* (F) *Onguent de Biiodure de Mercure*, *Onguent d'Iodure Rouge de Mercure.* (F) *Ointment of Red Iodide of Mercury.*

℞. L.—Biiodure de Mercure, ʒ j. Onguent Simple, ℥ j. mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Biiodure de mercure. L'emploi sur des surfaces dénudées demande la plus grande prudence, car il peut former des ulcères difficiles à guérir. Pour les parties délicates et les ulcérations douloureuses, il doit être affaibli de 3 ou 4 fois son poids de saindoux. Voyez la remarque de l'onguent napolitain.

UNGUENTUM HYDRARGYRI IODIDI. (F) *Onguent de Proto-Iodure de Mercure*, *Onguent d'Iodure de Mercure.* (A) *Ointment of Iodide of Mercury.*

℞. L.—Proto-iodure de Mercure, ʒ j. Onguent simple, ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Altérant stimulant. Employé contre les ulcères atoniques et scrofuleux, les plaies syphylitiques des scrofuleux, les lupus et autres ulcères de ce genre. Voyez la remarque de l'onguent napolitain.

UNGUENTUM HYDRARGYRI OXIDI RUBRI, (*Syn*) *Unguentum Hydrargyri Nitrico Oxidi.* (F) *Onguent d'Oxyde Rouge de Mercure, Onguent de Précipité Rouge.* (A) *Red Precipitate Ointment, Ointment of Red Oxide of Mercury, Ointment of Nitrate Oxide of Mercury.*

℞. E.-U.—Précipité Rouge, ʒ j. Onguent Simple, ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Oxyde rouge de mercure. Pour l'usage ordinaire, dans les cas d'ophthalmies, ou appliqué sur des parties délicates, il doit-être dilué de moitié. On l'emploie 2 ou 3 fois par jour. Pour les maladies des yeux on l'applique sur le bord libre des paupières. On ne doit le préparer qu'au besoin, car il ne se conserve guère plus que quelques jours. Quand la couleur est changée il n'est plus bon. Voyez la remarque de l'onguent napolitain.

UNGUENTUM HYDRARGYRI PERCHLORIDI. (F) *Onguent de Bichlorure de Mercure.*

℞. Br.—Sublimé Corrosif, 2 grains, Axonge, ℥ j. Employé contre le porrigo.

UNGUENTUM HYDRARGYRI SULPHURETI RUBRI. (F) *Onguent de Cinnabre, Pommade Anti-herpétique d'Alibert.* (A) *Ointment of Red Sulphuret of Antimony.*

℞. (Codex)—Cinnabre, ʒ ij. Camphre, ʒ ss. Onguent simple, ℥ ij. Mêlez.

Usage.—Employé 2 ou 3 fois par jour contre les maladies de la peau, surtout la gale. Voyez Cinnabre.

UNGUENTUM IODINII. (F) *Onguent d'Iode.* (A) *Iodine Ointment, Ointment of Iodine.*

℞. E.-U.—Iode, ℈ j. Alcool, ℈ j. Faites dissoudre, ajoutez Axonge, ℥ j. mêlez.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'onguent suivant.

UNGUENTUM IODINII COMPOSITUM, (Syn) *Unguentum Iodi Compositum.* (F) *Onguent d'Iode Composé, Pommade Iodurée,* (A) *Compound Iodine Ointment.*

℞. E. U.—Iode, gr. xv. Hydriodate de Potasse, ʒ ss. Eau, ʒ ss. Triturez ensemble et ajoutez Axonge, ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Iode. On l'emploie aussi contre la gale et les engelures ainsi que dans le gonflement des amygdales ; mais dans ce dernier cas l'application est faite 2 fois par jour, avec un pinceau, sur l'amygdale même, et il faut attendre que l'inflammation soit dissipée. La guérison prend ordinairement 2 mois. Quand cet onguent produit de l'irritation, il faut discontinuer quelques jours ou l'affaiblir.

UNGUENTUM MEZEREI. (F) *Onguent de Garou.* (A) *Ointment of Mezereon.*

℞. E.-U.—Garou, ℥ iv. Axonge, ℥ xiv. Cire blanche, ℥ ij. Humectez le garou avec un peu d'alcool et triturez dans un mortier de fer, jusqu'à ce que la masse soit fibreuse ; ajoutez l'axonge, digérez 24 heures dans de la saumure, coulez avec expression et faites refroidir la liqueur pour en enlever l'onguent ; liquéfiez ensuite ce dernier avec la cire, puis brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Epispastique. Employé pour entretenir la suppuration des mouches et pour stimuler les ulcères indolents.

UNGUENTUM OPII. (F) *Onguent d'Opium* (A) *Ointment of Opium.*

℞. L.—Poudre d'Opium, ℈ j. Axonge, ℥ j. Mêlez.

Usage.—Voyez Opium.

UNGUENTUM OXIDI PLUMBI. (F) *Onguent Divin, Onguent de Minium, Onguent d'Oxyde de Plomb.*

℞. (Codex)—Huile d'Olive, ℥ xvj. Cire jaune, ℥ ij. Minium, ℥ viij. Faites chauffer jusqu'à couleur brun foncé ; brassez jusqu'à refroidissement et conservez dans des pots bien bouchés, parce qu'il change vite de couleur.

Propriétés.—Usage.—Astringent, antiphlogistique. Employé contre les clous, les furoncles, les plaies qui suppurent trop.

UNGUENTUM OXIDI ZINCI, (Syn) *Unguentum Zinci*, *Unguentum Zinci Oxidi.* (F) *Onguent d'Oxyde de Zinc.* (A) *Ointment of Oxide of Zinc*, *Zinc Ointment.*

℞. E.-U.—Oxyde de Zinc, ℥j. Axonge, ℥vj. mêlez.

Propriétés.—Usage.—Détersif, astringent. Employé contre les ulcères, les ophthalmies chroniques, (appliqué sur le bord libre des paupières), les éruptions de la peau, les gerçures des lèvres, des mains, du sein, les excoriations, les plaies et les érythèmes causées par le contact du lit ou de l'urine, les vieilles brulûres; puis enfin contre le rhume de cerveau, etc.

UNGUENTUM OXIDI ZINCI IMPURI, (Syn) *Unguentum Tutiæ.* (F) *Onguent de Tuthie*, *Pommade de Tuthie.* (A) *Tutty Ointment.*

℞.—Tuthie, ℥j. Onguent Simple, ℥v. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du précédent.

UNGUENTUM PICIS LIQUIDÆ, (Syn) *Unguentum Picis.* (F) *Onguent de Goudron.* (A) *Tar Ointment.*

℞. E.-U.—Goudron, Suif de mouton, aa ℔j. Liquéfiez et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Stimulant, détersif. Employé contre la lèpre, la gale, la teigne les éruptions cutanées, etc.

UNGUENTUM PICIS NIGRÆ, (Syn) *Unguentum Resinæ Nigræ.* (F) *Onguent de Poix Noire*, *Onguent Basilicum Noir*, *Onguent Suppuratif.* (A) *Ointment of Black Pitch.*

℞. E.-U.—Poix Noire, Cire Jaune, Résine, aa ℥ix. Huile d'Olive, Oj. Liquéfiez et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Voyez Onguent résine.

Remarque.—Cet Onguent prend le nom d'*Onguent Brun* quand on ajoute ʒ ss. de précipité rouge par once d'onguent, ce qui le rend plus actif.

UNGUENTUM PLUMBI ACETATIS, (Syn) *Ceratum Plumbi Acetatis.* (F) *Onguent d'Acétate de Plomb*, *Cérat de Saturne.* (A) *Ointment or Cerate of Acetate of Lead.*

℞. L.—Acétate de Plomb, ℥j. Axonge, ℥xx. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Astringent et antiphlogistique. Employé contre les enflures, les brulûres anciennes, les éruptions cutanées, les ulcères enflammés, les vésicatoires qui coulent trop, les plaies causées par le séjour au lit, etc.

UNGUENTUM PLUMBI CARBONATIS, (Syn) *Unguentum Plumbi Subcarbonatis.* (F) *Onguent de Céruse*, *Onguent Blanc de Rhazes*, *Onguent de Tarnamira*, *Onguent ou Pommade de Carbonate de Plomb.* (A) *Ointment of Carbonate of Lead.*

℞. E.-U.—Carbonate de Plomb, ℥ij. Onguent Simple, ℔j. mêlez.

Propriétés,—Usage.—Voyez le précédent.

UNGUENTUM PLUMBI COMPOSITUM, (F) *Onguent de Plomb Composé.* (A) *Compound Ointment of Lead.*

℞. L.—Emplâtre de Plomb, ℔iij. Huile d'Olive, ℥xviij. Liquéfiez, puis ajoutez: Craie Préparée, ℥vj. Acide Acétique Dilué, ℥vj. et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés,—Usage.—Voyez le précédent.

UNGUENTUM PLUMBI IODIDI. (F) *Onguent d'Iodure de Plomb.* (A) *Ointment of Iodide of Lead.*

℞. L.—Iodure de Plomb, ʒj. Axonge, ℥j. mêlez.

Propriétés.—Usage.—Stimulant résolutif. Employé contre la tuméfaction des glandes et des jointures.

UNGUENTUM PIPERIS NIGRI. (F) *Onguent de Poivre Noir, Pommade Rubéfiante.* (A) *Ointment of Black Pepper.*

℞. L.—Poivre noir, ℥ iv. Axonge, ℔j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Stimulant irritant. Employé contre la teigne, 2 fois par jour. Peu usité à présent.

UNGUENTUM POPULEUM. (F) *Onguent Populeum.*

℞. (Codex)—Triturez ensemble bourgeons de peuplier récents, ℔j. Axonge, ℔ij. Feuilles récentes de pavots noirs, de Belladone, de Jusquiame, de Morelle noire, aa ℥ iv. Faites bouillir, au bain-marie, 10 minutes, ou coulez et pressez jusqu'à évaporation de l'humidité.

Propriétés.—Usage.—Calmant. Employé contre les hémorrhoïdes, les gerçures du sein, des mains, etc., les ulcères et autres plaies et enflures douloureuses.

UNGUENTUM POTASSII BROMIDI. (F) *Onguent de Bromure de Potassium.* (A) *Ointment of Bromide of Potassium.*

℞.—Bromure de Potassium, ℈j. à ʒ ij. Axonge, ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Bromure de Potassium.

UNGUENTUM POTASSII IODIDI, (Syn) *Unguentum Potassæ Hydriodatis.* (F) *Onguent d'Iodure de Potassium, Onguent d'Hydriodate de Potasse.* (A) *Ointment of Iodide of Potassium.*

℞.—E.-U. Iodure de Potassium, ʒ ss. à ʒ j. Axonge, ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Résolutif. Employé contre les enflures indolentes, les tumeurs scrofuleuses, le goître, les dartres, la teigne, les ulcères vénériens, certaines maladies de la peau, etc.

UNGUENTUM POTASSII SULPHURETI. (F) *Onguent de Sulfure de Potasse.* (A) *Ointment of Sulphuret of Potassium.*

℞.—Sulfure de Potasse, ʒ j. Pulvérisez et faites fondre dans quelques gouttes d'eau puis ajoutez, ℥ ij. d'Axonge et mêlez.

Propriétés.—Usage.—Détersif. On l'emploie contre la gale, la teigne et les maladies chroniques de la peau. C'est un excellent remède mais peu employé à cause de sa mauvaise, odeur. On ne doit le préparer qu'au besoin parce qu'il se décompose.

UNGUENTUM SAMBUCI. (F) *Onguent de Sureau Blanc, Onguent Nervin.* (A) *Elder Ointment.*

℞.—L. Fleurs de Sureau, Axonge, aa ℔ij. Faites bouillir 5 minutes et coulez.

Usage.—Contre les plaies enflammées, les érysipèles. etc.

UNGUENTUM SCROPHULARIÆ. (F) *Onguent de Scrofulaire.* (A) *Ointment of Scrophularia.*

℞.—Feuilles fraîches de Scrofulaire, Saindoux, aa ℔j. Faites bouillir cinq minutes et coulez.

Usage.—Contre les clous, les furoncles, les ulcères et tumeurs scrofuleux. Rarement employé en Canada.

UNGUENTUM STRAMONII. (F) *Onguent de Stramoine.* (A) *Ointment of Stramonium.*

℞.—E. U. Extrait de Stramoine, ʒ j. Axonge, ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Anodin. Employé contre les éruptions de la peau, les ulcères douloureux, les hémorrhoïdes, etc.

UNGUENTUM SULPHURIS, (F) *Onguent de Soufre,* (A) *Sulphur Ointment.*

℞.—E.-U. Soufre, ℔j. Axonge, ℔ij. Mêlez.

Usage.—Contre les maladies de la peau. Voyez Soufre. Pour la gale, on frictionne le malade, le soir, pendant 5 à 6 minutes, et le matin on donne une lessive douce ; on continue ainsi jusqu'à la guérison qui s'opère, ordinairement, en 4 ou 5 jours.

UNGUENTUM SULPHURIS COMPOSITUM. (F) *Onguent de Soufre Composé. Pommade Antipsorique de Jasser.* (A) *Compound Ointment of Sulphur, Jackson's itch Ointment.*

℞.—Soufre, ℥ j. Précipité Blanc, ʒ j Acide Sulfurique, ʒ j. Nitrate de Potasse, ʒ ij. Axonge. ℔ss. Mêlez.

Usage.—Les mêmes que ceux de l'onguent précédent.

UNGUENTUM SULPHURIS IODIDI. (F) *Onguent d'Iodure de Soufre, Pommade d'Iodure de Soufre,* (A) *Ointment of Iodide of Sulphur.*

℞.—E-U.- Iodure de Soufre, ʒ ss. Axonge ℥ j. Mêlez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Iodure de Soufre.

UNGUENTUM SULPHURATUM ALCALINUM. (F) *Onguent de Soufre et de Potasse, Pommade Soufrée d'Helmerick.* (A) *Helmerick's Alcaline Sulphurated Itch Ointment.*

℞. - (Codex) Soufre, ℥ ij. Carbonate de Potasse, ℥ j. Axonge, ℥ viij. Mêlez.

Usage.—Employé comme les onguents de soufre mais surtout contre la teigne.

UNGUENTUM TABACI, (Syn) *Unguentum Nicotianæ.* (F) *Onguent de Tabac, Onguent de Nicotiane.* (A) *Tobacco Ointment.*

℞.—E.-U. Feuilles de Tabac, ℥ j Axonge, ℔j. Faites bouillir cinq minutes, coulez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Tabac.

UNGUENTUM TABACI COMPOSITUM, (F) *Onguent de Tabac Composé.* (A) *Compound Tobacco Ointment.*

℞.—Feuilles de Tabac, ℥ v. Vinaigre, Oij. Faites réduire à ℥ vij. passez, pressez et évaporez à une douce chaleur à ℥ iij. Ajoutez, Extrait de Belladone, ʒ j. Camphre en poudre, ʒ vjss. Cérat de résine, ℥ vjss. Faites fondre à une douce chaleur et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriétés.—Usage.—Stimulant anodin. Employé contre les douleurs rhumatismales et autres.

UNGUENTUM TEREBINTHINÆ. (F) *Onguent de Térébenthine.* (A) *Ointment of Turpentine.*

℞. Br.—Huile de Térébenthine, ℥ j. Résine, ʒ j. Cire jaune, Axonge. aa ℥ ss. Liquéfiez au bain-marie et brassez jusqu'à refroidissement.

Propriété.—Usage.—Stimulant. Employé sur les brûlures aussitôt après l'accident ; on discontinue quand la douleur a cessé. On l'étend sur un double de ouate dont on recouvre la plaie. Cet onguent est à peu près la même préparation que le liniment de térébenthine. On peut les employer l'un pour l'autre.

UNGUENTUM VERATRIÆ. (F) *Onguent de Vératrine.* (A) *Ointment of Veratria.*

℞. E.-U.—Vératrine, ℈j. Axonge, ℥ j. Mêlez.

Propriéte.—Usage.—Voyez Vératrine. L'emploi chez les enfants demande la plus grande prudence.—Le Dispensaire des E.-U. donne cette préparation pour remplacer l'Ongt. d'Ellébore blanc.

UNGUENTUM VERATRI, (Syn) *Unguentum Hellebori.* (F) *Onguent d'Ellébore Blanc.* (A) *White Hellebore Ointment.*

℞. L.—Ellébore blanc, ℥ ij. Axonge, ℥ viij. Huile de Citron, ℈j. Mêlez.

Propriété.—Usage.—Voyez Veratrum album. Cet onguent est composé pour remplacer

l'ongt. de soufre, dans les maladies de la peau mais il n'est pas aussi sûr, et appliqué sur des parties dénudées, il peut être absorbé et causer l'empoisonnement.

UREA, (Syn) *Urenium, Uricum.* (F) *Urée.* (A) *Urea.*

C'est la matière la plus remarquable de l'urine ; elle est blanche, inodore ; sa saveur est fraîche et piquante ; quand elle est pure, elle cristallise en longs prismes aiguillés ; quand elle cristallise en petites lames, elle contient ordinairement des sels étrangers. L'urée est soluble dans l'eau et dans l'alcool ; elle forme avec les acides nitrique et oxalique des combinaisons cristallines beaucoup moins solubles qu'elle-même.

Propriétés.—Usage.—Nous avons parlé de l'urée parce que le nouveau Codex l'a conservée ; elle possède des propriétés diurétiques à la dose de 9 grains à ʒ j. Elle agit à peu près comme le nitrate de potasse. On l'a vantée contre le diabète ; mais son indication dans ce cas ne reposait que sur une erreure d'observation.

Mauthner assure qu'il emploie l'urée ou le nitrate d'urée, comme un puissant diurétique. Le médicament est donné à la dose de 2 grains, mêlé à du sucre en poudre et séparé en six doses, que l'on administre à deux heures d'intervalle. Le professeur de Vienne annonce lui-même que ses expériences thérapeutiques, relativement aux effets de l'urée, ne sont pas assez nombreuses pour lui permettre de formuler une opinion précise ; cependant les faits cliniques, recueillis l'engagent à couseiller l'essai de cet agent médicamenteux, dans les hydropisies. M. Mauthner publie l'histoire de deux enfants chez lesquels l'administration de l'urée fit rapidement disparaître l'anasarque survenue à la suite de la scarlatine.

Dose.—Pour un adulte, 10 grains toutes les six heures ; on la dissout dans de l'eau sucrée. On aide l'effet du remède en donnant quelques boissons délayantes.

URTICA, (Syn) *Urtica Dioica, Urtica Major.* (F) *Ortie, Ortie Dioïque, Grande Ortie.* (A) *Nettle, Commun Nettle.*

Plante indigène, de la famille des *urticées.*

Partie usite.—Les feuilles, les graines et la racine.

Propriétés.—Usage.—Diurétique, astringente. Employée autrefois dans les affections néphrétiques, les hémorrhagies, la consomption, les rhumes, la jaunisse, les vers, etc.

Tout le monde connaît la sensation brûlante que fait éprouver la piqûre des poils de l'ortie. Cette douleur est causée d'abord par les poils eux-mêmes qui étant raides et cassants restent d'ordinaire dans le membre piqué, et ensuite par un suc caustique renfermé dans le gonflement basilaire de ces poils qui pénètrent sous l'épiderme par le canal secréteur dont ils sont traversés. On utilise quelquefois cette propriété en médecine pour raviver les membres paralysés ou énervés, en les frappant avec des touffes de cette plante, c'est ce qu'on appelle URTICATION. La piqûre des poils des Espèces tropicales est autrement douleureuse, elle va quelquefois jusqu'à produire le tétanos.

Dose.—Quantité voulue en infusion.

URTICA URENS, (Syn) *Urtica minor.* (F) *Ortie Naine, Ortie Brûlante, Petite Ortie* (A) *Dwarf Nettle.*

Plante indigène, de la même famille que la précédente.

Propriétés.—Usage.—Dose.— Voir la précédente. C'est aussi un bon remède dans les pertes utérines.

UVA-URSI. (F) *Uva-Ursi, Raisins d'Ours, Busserole, Petit Savoie.* (A) *Uva-Ursi Bearberry leaves.*

On appelle ainsi les feuilles d'un arbrisseau indigène de la famille des *éricasées*: l'*Arburtus Uva-Ursi*, (Syn) *Arctostaphylos Uva-Ursi Mairania Uva-Ursi* (F) *Arctostaphylos, Arboussier Trainant* (A) *Trailing Arbutus, Bearberry Uva-Ursi.*

Partie usitée.—Les feuilles.

Qualités.—Ces feuilles sont petites, luisantes, coriaces. Fraîches, elles sont presque inodores, mais séchées, elles ont une odeur agréable, et une saveur astringente, un peu amère ; elles cèdent leurs propriétés à l'alcool officinal et à l'eau bouillante. La poudre est d'un vert jaunâtre.

Propriétés.—Tonique, astringent, légèrement diurétique.

Usage.—Dans les diarrhées et dyssenteries chroniques, la leucorrhée, le diabète, la phthisie, les douleurs de vessie, &. On a beaucoup vanté l'Uva Ursi pour le traitement des affections calculeuses et néphrétiques, mais il est probable qu'il agit à la manière des autres astringents en calmant les douleurs et l'irritabilité de la vessie. Il a aussi été employé par le Dr. E. Harris dans les même cas que l'ergot de seigle. Voyez Ergota.

Dose.—De la poudre, 5 à 30 grains. La décoction est ordinairement préférée.

Incompatibilités.—Les sels de fer et de plomb, le nitrate d'argent, l'émétique, l'infusion de quinquina jaune.

Préparations Officinales.—Décoction d'Uva Ursi. Extrait d'Uva Ursi. Infusion d'Uva Ursi.

V

VACCINIUM MYRTIYLLUS. (F) *Airelle Myrtille, Myrtille.*

On pense que l'Airelle Myrtille n'est qu'une même chose avec le petit fruit si bien connu des enfants sous le nom de GUEULES NOIRES.

Propriétés.—Usage.—Rafraîchissantes, astringentes, et anti-scorbutiques. On les emploie en sirop, en teinture ou en infusion dans les diarrhées, la dyssenterie, le scorbut, l'hémoptisie, les affections catarrhales.

Dose.—Quantité voulue.

VALERIANA, (Syn) *Valeriana Officinalis.* (F) *Valériane, Valériane Officinale.* (A) *Valerian.*

Plante Européenne, de la famille des *dipsacées* ; on peut la cultiver dans le pays.

Partie usitee.—La racine (*Valerianæ Radix*).

Composition.—Huile volatile, acide valérianique, résine, extractif aqueux matière particulière, amidon.

Qualités.—Cette racine est petite, formée d'un collet écailleux, très court, entourée de tous côtés de radicules blanches, cylindriques, d'une à deux lignes de diamètre ; elle prend, par la dessiccation, un aspect corné et une odeur forte, très désagréable, mais qui plaît beaucoup aux chats ; sa saveur est légèrement sucrée au commencement, puis un peu amère et âcre ; elle cède ses propriétés à l'eau, à l'alcool et aux alcalis purs.

Propriétés.—Antispasmodique, tonique, emménagogue.

Usage.—La valériane est un excitant général faible, dont l'action se porte particulièrement sur le cerveau. Administrée à haute dose, elle occasionne un peu de céphalalgie, d'incertitude de la vue et la myotilité, d'où quelques vertiges très fugaces. On l'a vantée dans l'hystérie, l'hypochondrie, certaines migraines et d'autres névroses. On a guéri avec la valériane certaines fièvres intermittentes, rebelles aux préparations de quinquina ; on l'associe avec avantage à ce précieux médicament. On l'a aussi employé dans certaines fièvres graves présentant des symptômes ataxiques ; mais c'est surtout comme antispasmodique que la racine de valériane et ses préparations méritent de fixer l'attention des praticiens. Selon M. Trousseau, la valériane est fort utile dans la série indéterminable des accidents nerveux qui naissent sous l'empire des affections hystériques et vaporeuses, soit que ces accidents se montrent réunis, soit qu'ils apparaissent isolés.

Dose.—10 à 30 grains en poudre 3 ou 4 fois par jour on augmente graduellement jusqu'à ℥ j. selon l'effet produit.

Préparations Officinales.—Infusion de Valériane. Extrait fluide de Valériane. Extrait de Valériane. Teinture de Valériane. Ammonicale. Huile de Valériane.

La VALÉRIANE DIOÏQUE, (*Valeriana Dioica*) et la GRANDE VALÉRIANE (*Valeriana Phu ou Major.* (A) *Garden Valerian*) ont les mêmes propriétés mais sont moins énergiques. On reconnait facilement la valériane à son odeur particulière.

VANILLA. (F) *Vanille, Baume de Vanille.* (A) *Vanilla.*

On appelle ainsi le fruit de *l'Epidendrum Vanilla. Vanilla Aromatica*, plante sarmenteuse du Mexique, qui appartient à la famille des *orchidées.*

On recueille la vanille avant la maturité, pour qu'elle ne perde point son suc balsamique, et on l'enduit d'une couche d'huile d'acajou. On en distingue trois espèces :

1°—La *vanille lec* ou *givrée*, longue de 16 à 20 centimètres, large de 6 à 8 milimètres ridée et sillonnée dans le sens de sa longueur, rétrécie à ses extrémités et recourbée près du pétiole ; elle est molle, visqueuse, d'un brun rougeâtre foncé, d'une odeur très suave, souvent recouverte de petits cristaux d'acide benzoique qu'on implante quelquefois sur l'espèce suivante.

2°—*Vanille simarona* ou *bâtarde.*—Elle est plus petite, d'un brun moins foncé, plus sèche et ne se givre pas.

3°—*Vanille bera* ou *vanillon*, longue de 13 à 19 centimètres, large de 8 à 12 milimètres ; brune, molle, visqueuse, presque toujours ouverte ; odeur forte, mais moins agréable. Peu estimée.

Propriétés.—*Usage.*—La vanille est particulièrement employée comme aromate précieux ; elle garantit les corps gras de la rancidité ; c'est ainsi qu'elle est si recommandable dans le chocolat sous ce double point de vue ; la vanille est un excitant assez énergique ; on l'a aussi donnée, avec assez d'avantage, dans l'hystérie, les fièvres avec prostration des forces, etc.

Dose.—De l'infusion (Vanille, ℥ ss. Eau, Oj.), une cuillérée à soupe, 2 ou 3 fois par jour.

Sirop de Vanille.—On peut le préparer en mêlant deux onces d'extrait fluide de vanille du Prof, Procter avec une pinte de sirop de sucre blanc. Si on veut un sirop bien transparent, on le fait de la manière suivante : triturez 2 onces d'extrait fluide avec 2 gros de carbonate de magnésie, ajoutant graduellement un demiard d'eau ; filtrez la mixture, ajoutez encore un demiard d'eau et deux livres et demie de sucre blanc, faites dissoudre à une douce chaleur et coulez.

Dose.—Quantité voulue. L'extrait fluide de vanille se donne à la dose de ʒ j. à ʒ ij.

VERATRIA, (Syn) *Vératrina.* (F) *Vératrine.* (A) *Veratria.*

La vératrine est un alcaloïde trouvé par Peltier et Caventou dans les graines de la cévadille, dans l'ellébore blanc et dans les bulbes du colchique.

Composition.—$C^{34}H^{22}O^{6}Az$.

Qualités.—Poudre blanchâtre, (grisâtre ou brunâtre, Disp. des E.-U.), soluble dans l'alcool et l'éther, insoluble dans l'eau, ayant une réaction alcaline et formant avec les acides sulfurique et chlorhydrique, des sels cristallisables ; la vératrine est tellement âcre que la moindre quantité provoque l'éternument.

Propriétés.—Emétique puissant, purgatif drastique, sternutatoire violent.

Usage.—La vératrine, dit M. Gebhort, donnée à petite dose, détermine une sensation particulière d'ardeur, de picotement comme électrique vers les extrémités nerveuses, auxquels succèdent bientôt des effets sédatifs vers les parties affectées de névrose. On voit ensuite paraître des nausées, des vomissements, une sécrétion urinaire abondante et de la diarrhée. L'auteur pense même que l'usage de ce médicament favorise la menstruation et agit comme

emménagogue. Portée sur les nasales, elle provoque des éternuments des plus violents. Employée à l'extérieur, la vératrine détermine également des sensations particulières vers la peau, et agit comme stimulant et calmant par l'intermédiaire des nerfs cutanés, depuis l'endroit où ont été faites les frictions, sur tous les points qui sont placés sous l'influence de la moëlle épinière. Suivant M. Gebhort, les indications de l'emploi de la vératrine sont l'existence de douleurs, de spasmes, d'épanchements et de paralysie, soit que cette dernière reconnaisse pour cause des épanchements ou un épuisement vital. La contre-indication principale, c'est l'augmentation de l'activité de la circulation, la fièvre, la phlogose ; et la contre-indication contre l'usage interne, spécialement l'existence d'une irritation gastro-intestinale, ou de quelque altération vers les organes digestifs. La faiblesse même portée très-loin ne contre-indique pas l'emploi de ce remède : ses propriétés stimulantes et l'activité qu'il imprime au système nerveux, le rendent digne d'être employé dans ce cas particulier.

Plusieurs praticiens distingués, entre autres, MM. Piédaguel, Gebhort, Bardsley, Sran, et le Docteur Turnbull ont employé ce remède avec succès, à l'intérieur et à l'extérieur, dans le rhumatisme articulaire aigu, les névralgies s'étendant jusqu'aux extrémités nerveuses, la paralysie faciale, les hydropisies succédant à des affections chroniques qui ne sont pas déterminées par une affection organique, la pneumonie, le tic douloureux, l'hystérie, l'épilepsie, la coqueluche, la dysménorrhée, etc. C'est un poison violent. Voyez Antidote.

Dose.—gr. $\frac{1}{12}$ à $\frac{1}{6}$ en pilules. On prend cette dose toutes les 3 heures jusqu'à ce que le remède ait produit son effet. A l'extérieur on emploie l'onguent.

Préparation officinale.—Onguent de vératrine.

VERATRIÆ SULPHAS. (F) *Sulfate de Vératrine.* (A) *Sulphate of Veratria.*

Ce sel ainsi que le TARTRATE ET l'ACÉTATE DE VÉRATRINE, est quelquefois préféré à la vératrine pour l'usage interne, étant peut être moins irritant.

Dose.— ʒ j à ʒ ij de la solution suivante : sulfate de vératrine, 1 grain, eau distillée, ℥ ij. Ce remède a été suggéré comme pouvant être substitué à l'eau d'Husson, si célèbre contre le rhumatisme.

VERATRUM ALBUM, (Syn) *Helleborus Albus.* (F) *Ellébore Blanc, Vératre Blanc.* (A) *White Hellebore.*

Plante Européenne, de la famille des *mélanthacées.*

Partie Usitée.—La racine.

Composition.—Vératrine, fécule, cire.

Qualités.—Telle qu'on nous l'apporte de la Suisse, elle est blanche à l'intérieur, noire et ridée à l'extérieur ; elle est munie de radicules blanches à l'intérieur, jaunâtres à l'extérieur. Sa saveur est d'abord amère, douceâtre, puis âcre et corrosive, la poudre est d'un brun grisâtre.

Propriétés.—Vomitif et purgatif drastique des plus violents, même en n'étant appliqué qu'à l'extérieur sur le derme dénudé ; à l'extérieur c'est un stimulant ; Poison, Voyez Antidote.

Usage.—Dans l'hydropisie, la manie, l'épilepsie, la lèpre, l'éléphantiasis, mais le danger qui accompagne son emploi l'a fait abandonner comme remède interne,

Le Dr. Lilienfeld, réfléchissant à l'emploi jadis si fréquent des lotions d'ellébore blanc (*Veratrum Album*) dans le traitement d'un grand nombre d'affections cutanées, a eu recours à la teinture de cette plante, et en a obtenu les plus beaux succès contre les taches épatiques.

On administre d'abord, et surtout là où les selles sont rares, un cathartique, et l'on fait prendre, pendant trois ou quatre jours, des bains savonneux tièdes. Le malade ainsi préparé, se lotionne tous les jours, en se couchant, les parties du tégument où existe la coloration anormale, avec la teinture d'ellébore, et le lendemain matin on lave et frictionne ces endroits avec une flanelle trempée dans une eau de savon chaude.

Après trois jours de ce traitement, les taches commencent ordinairement à pâlir et à perdre en étendue, et au bout d'un temps très court, elles s'effacent complètement. Dans aucun cas, il ne s'est montré de récidives.

La teinture d'ellébore blanc, dont 50 grammes suffisent pour le traitement d'un malade, doit être préparée avec la racine fraîche de la plante, et de l'alcool pesant spécifiquement 0,830.

Dose.—gr. j. à v. ; on ne doit jamais donner plus de 2 grains pour commencer. Comme errhin, grains iij, à grains iv, mêlés avec 5 ou 6 fois son poids de réglisse, on peut priser 10 à 12 grains de ce mélange avant de se coucher. L'emploi de ce remède demande beaucoup de précautions.

VERATRUM VIRIDE. (F) *Varaire vert, Ellébore vert.* (A) *Poke Root, American Hellebore, Green Hellebore.*

Plante indigène de la famille des *mélanthacées.* Elle croît sur les bords humides des fossès.

Partie usitée—La racine (Vératri Viridis Radix).

Composition.—Cette racine contient de la vératrine.

Qualités.—Elle ressemble presque en tout à la précédente (Voyez Veratrum Album) ; elle a une saveur amère et âcre. Poison Voyez Antidote.

Propriétés.—Usage.—On croit que l'Ellébore Américain posséde toutes les propriétés de l'Ellébore blanc. Cependant le Dr. Osgood assure qu'il n'est pas purgatif. Il peut être substitué à l'Ellébore blanc dans presque tous les cas ou celui-ci est employé, mais son emploi demande les mêmes précautions. Le Dr. Norwood, de la Caroline du Sud, l'a donné avec de grands succès, dans l'inflammation de poitrine, fiévres typhoïdes,&., et il croit que ce remède procure le moyen de réduire le pouls à volonté. D'autres praticiens en parlent comme d'un remède efficace, dans les rhumatismes inflammatoires, les maladies de cœur et autres affections fébriles ou inflammatoires lorsque la circulation du sang est trop active.

Dose.—4 à 6 Grains. A cette dose il agit comme émétique, on devrait le donner à des doses assez faibles pour ne pas produire de vomissements. Voyez les préparations officinales.

Ses effets doivent être observés avec soin, car il peut amener une très grande faiblesse et beaucoup de nausées. Dans ces cas le meilleur remède est l'opium ou les stimulants alcooliques.

Préparations officinales.—Extrait fluide d'Ellébore vert. Teinture d'Ellébore vert.

VERBASCUM THAPSUS, (Syn) *Verbascum Album, Verbascum Alatum.* (F) *Molène, Molène Commune, Bouillon Blanc, Bon-Homme.* (A) *Mullein, High Taper, Cow's Lungwort.*

Plante indigène de la famille des *scrofularinées.*

Partie usitée.—Les feuilles et les fleurs.

Qualités.—Les feuilles sont épaisses et tomenteuses des deux côtés, les fleurs sont jaunes. Les deux ont une odeur douceâtre, une saveur un peu amère et sucrée ; elles cèdent leurs propriétés à l'eau.

Propriétés.—Usage.—Adoucissante, émolliente, anodyne. Employée dans la diarrhée, le catarrhe, les rhumes, l'extinction de la voix, etc. Dans ce dernier cas, on fait fumer les feuilles.

A l'extérieur on emploie les feuilles en fomentations émollientes et anodynes, on fait aussi un onguent avec les feuilles fraîches que l'on fait bouillir dans de la graisse.

Dose.—De l'infusion des fleurs, ℥ iv. au besoin. De la décoction des feuilles, ℥ iv. Ces préparations se font avec une once de la plante dans une chopine d'eau.

Le Verbascum Nigrum peut être employé de la même manière.

VERBENA. (F) *Verveine.* (A) *Vervain.*—Genre de plante, dont il y a plusieurs espèces. 1° La VERVEINE D'EUROPE. (F) VERBENA OFFICINALIS. (A) VERVAIN; 2° LA VERVEINE PANICULÉE. (L) VERBENA PANICULATA OU VERBENA HASTATA. (A) VERVAIN.

Cette espèce croît au bord des chemins, en Canada et aux Etats-Unis. Les fleurs sont bleues, disposées en épis denses, allongés, formant une panicule terminale et pyramidale dépourvue de feuilles ; 3° La VERVEINE A FEUILLES D'ORTIE. (L) VERBENA URTICIFOLIA. (A) NETTLE-LEAVED VERVAIN, qui croît aussi dans les champs et dont les fleurs sont blanches; 4° La VERVEINE A BOUQUET VERVEINE DE MIQUELON. (L) VERBENA AUBLETIA. (A) GARDEN VERBENA.

Propriétés.—Emétique, expectorante, sudorifique et tonique.

Usage.—La verveine Paniculée qui est celle que l'on emploie quoique toutes les autres possèdent probablement le mêmes propriétés, est employée en infusion chaude contre l'aménorrhée, les douleurs de matrice, les rhumes, les fièvres intermittentes, etc. Les fleurs et les feuilles sont employées en cataplasmes contre la teigne. Selon Schœpf, cette plante a été employée, avantageusement, pour combattre l'empoisonnement par le sumac vénéneux. On la fait bouillir dans de l'eau ou du lait avec l'écorce interne du chêne blanc.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij. en infusion. 2 ou 3 fois par jour.

VERNONIA ANTHELMINTICA, (F) *Vernonie Anthelmintique.*

Plante des Indes Orientales, de la famille des *composées.*

Cette plante est employée dans les Indes comme tonique amer; ses graines sont surtout un bon remède pour les vers des enfants.

Dose.—Non déterminée.

VERONICA OFFICINALIS, (Syn) *Thea Germanica, Betonica Pauli, Chamædrys* (F) *Véronique, Thé d'Europe, Herbe aux Ladres.* (A) *Officinal Speedwell, Paul's Betony.*

Plante indigène, de la famille des *scrofularinées.*

Propriétés.—*Usage.*—Diaphorétique, diurétique, expectorant, tonique, On l'employait autrefois dans les affections pectorales et néphrétiques, les hémorrhagies, les maladies cutanées et pour panser les plaies.

La VÉRONIQUE D'AMÉRIQUE, VÉRONIQUE AQUATIQUE (*Veronica Beccabunga,* (A) *Brooklime*), est employée dans les mêmes cas, et de plus on la donne dans le scorbut pour purifier le sang. Ces deux plantes sont aujourd'hui peu usitées.

Dose.—De l'infusion ou décoction (plante, ℥ j. pour une chopine d'eau), ℥ iv.

VINA. (F) *Vins.* (A) *Wines.*—Les vins employés comme remèdes, sont les Vins Simples ou vins de table et les *Vins médicinaux* (*Vina Medicata,* (A) *Medicated Wines*) Ces derniers se préparent par macération, par digestion ou par lixiviation. Voyez ces mots.

Les vins sont tirés du raisin dont le jus est exprimé et soumis à la fermentation par divers procédés. Ils contiennent différentes matières, entre autres de l'Alcool, du Sucre et des acides en plus ou moins grande quantité, selon la qualité du raisin et la manière de le préparer.

Les vins rouges sont faits avec les raisins rouges, bleus, etc.

Les vins blancs s'obtiennent des raisins roses et des blancs. Le vin rouge est plus astringent et le blanc plus léger.

Le vin blanc est le plus usité pour les préparations pharmaceutiques, et le vin rouge est donné de préférence aux malades débilités par des pertes de sang, des diarrhées, etc., cependant dans les fièvres les vins blancs sont plutôt employés.

En général les meilleurs vins pour les malades et les convalescents sont les vins de Porte,

de Ténériffe, d'Espagne, de Madère, de Bordeaux et le vin de Champagne. Ce dernier est bon pour les vomissements opiniâtres, le mal de mer, etc.

Les vins, à cause de leurs différentes propriétés ont été divisés en trois classes :

1°—Les vins secs ou astringents, tels que les vins d'Alicante, de Porte, de Bordeaux, d'Espagne, de Madère, &., &.

2°—Les vins sucrés, tels que ceux de Malaga, de Lunel, de Rivesalt. &.

3°—Les vins mousseux, tels que le vin de Champagne.

Propriétés.—Usage.—Le vin vieux est tonique et cordial. Le vin nouveau est flatulent, débilitant et purgatif, il énivre plus facilement que le premier. Comme remède, le vin est tonique, stimulant, antiseptique et antispasmodique. Son action stimulante est moins prompte que celle de l'alcool, mais l'effet est plus sûr et de plus longue durée. Dans toutes les maladies accompagnées de beaucoup de faiblesse, comme dans le typhus, les fièvres adynamiques, &., ainsi que dans les grandes ulcérations et la gangrène, le vin est absolument nécessaire ; on l'associe alors au quinquina et à l'opium.

On le donne aussi avec beaucoup d'avantage dans quelques maladies convulsives, telles que le tétanos symptômatique, la chorée, &.

Dans la convalescence c'est le meilleur remède pour restaurer promptement les forces. On le donne uni aux amers et, quand il y a appauvrissement du sang, aux ferrugineux. Le vin n'agit pas aussi fortement sur le système dans la maladie que dans la santé, cependant il y a de grandes précautions à prendre, tant pour la quantité que pour le temps de le donner. Quand la peau n'est ni très chaude ni sèche et que les forces diminuent beaucoup, surtout quand les ulcérations, s'il en existe, semblent devenir gangréneuses, l'usage du vin est indiqué et on doit le continuer si le pouls de faible et tremblant devient ferme et s'il y a propension au sommeil sans augmentation de délire. Pour la quantité cela dépend de la maladie et du patient ; dans le typhus la règle ordinaire est de le donner jusqu'à ce que le pouls devienne plein, que le délire diminue et que les extrémités se réchauffent. On doit le répéter à la plus légère apparence de stupeur et de tremblement, ainsi que quand le pouls devient vite et faible.

Quelques verres, même dilués, donnés dans les vingt-quatre heures produisent souvent l'effet désiré. Cependant il y a des cas où une plus grande quantité est nécessaire, entre autre quand le madade a été dans l'habitude de prendre des liqueurs spiritueuses.

Quand le vin est ordonné comme cordial dans la convalescence, la grande faiblesse, &., on ne doit le prendre que vers midi et dans un estomac vide.

VINUM ABSINTHII, (F) *Vin d'Absinthe.* (A) *Wine of Wormwood.*

℞. (Codex)—Absinthe, ℥j. Alcool, ℥j. Vin Blanc. Oij. Macérez deux jours, coulez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Incompatibilités.—Voyez Absinthe.

Dose.—℥ ss. à ℥ ij. le matin à jeun.

VINUM ALBUM, (Syn) *Vinum Album Hispanicum, Vinum Album Hispanum, Vinum Xericum.* (F) *Vin Blanc, Vin Blanc d'Espagne.* (A) *Sherry, Spanish White Wine Xeres.*

Le vin blanc d'Espagne est d'une belle couleur d'ambre, d'une odeur et d'une saveur agréables ; il est très peu acide ce qui le rend convenable aux estomacs faibles. C'est un des plus forts vins blancs.

Propriétés.—Usage—Dose.—Voyez Vinum.

VINUM ALOES. (F) *Vin d'Aloès, Vin Aloétique.* (A) *Wine of Aloes.*

℞. E.-U.—Aloès en poudre, ℥ij. Cannelle, ℥iv. Vin Blanc, Oij. macérez 14 jours, ayant soin de remuer souvent, puis coulez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Purgatif et stomachique. Employé chez les personnes d'un tempérament flegmatique, pour tenir les intestins libres ; dans la paralysie, la dyspepsie, la chlorose et la goutte.

Dose.—Comme purgatif, ½ à 1 verre à vin. Comme stomachique, ʒ j. à ʒ ij.

Incompatibilités et Contre-Indication.—Voyez Aloès.

VINUM ANTHEMIDIS. (F) VIN DE CAMOMILLE. (A) *Wine of Chamomile.*

℞.—Extrait fluide de Camomille, ℥ ij., ou Essence de Camomille, ℥ j. Vin de Sherry, Oj. Sucre au goût.—

Propriétés.—Tonique, Stomachique.

Usage.—Dans la dyspepsie, les digestions lentes, la faiblesse d'estomac, le manque d'appétit, &.

Dose.—½ verre avant ou après les repas.

VINUM ANTIMONII PATASSIO TARTRATIS, (Syn) *Vinum Antimoniale, Vinum Antimonii Tartarizati, Vinum Antimonii,* (F) *Vin Antimonial, Vin d'Antimoine, Vin Emétique.* (A) *Antimonial Wine, Wine of Tartrate of Antimony, Solution of Emetic Tartar, Solution of Tartarized Antimony.*

℞. E.-U.—Tartre Emétique, ℈ ij. Vin blanc, Oj. Laissez dissoudre dans le vin.—℥ j. de ce vin contient gr. ij. d'émétique.

Propriétés.—Emétique à forte dose, diaphorétique à faible dose.

Usage.—On le donne comme vomitif aux enfants ; dans les affections fébriles et inflammatoires après la purgation ; pour faire transpirer sans exciter trop de chaleur. Contre-indiqué dans les fièvres typhoïdes. Voyez émétique.

Dose.—Comme vomitif, ʒ j. à ʒ ij. toutes les cinq minutes jusqu'à vomissement ; comme sudorifique, xv. gouttes à ʒ j. toutes les deux ou trois heures.

VIN AROMATIQUE ANISÉ.—℞.—Esprit d'Anis, ℥ ij. Esprit de Cannelle. ℥ j. Essence de Wintergreen, Sirop de sucre blanc, de chaque, au goût, Vin de Sherry, une bouteille.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Vin de Cannelle. C'est une excellente préparation pour les vents.

VINUM AURANTII. (F) *Vin d'Oranges.* (A) *Orange Wine.*—℞.—Ecorces d'oranges sèches concassées, ℥ j. Vin de Malaga, Oij. Alcool dilué, ℥ iv.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Vin amer.

VINUM CAMPANUM ou CAMPANACEUM. (F) *Vin de Champagne.* (A) *Champagne Wine of Champagne.*

Qualités.—C'est un vin mousseux très connu. Il enivre facilement mais l'effet ne dure pas.

Usage.—Dans les vomissements opiniâtres, dans la grande faiblesse d'estomac chez les vieillards, etc.

VINUM CANARIUM. (F) *Vin de Ténériffe.* (A) *Wine of Teneriffe.*

C'est un vin blanc d'une saveur très agréable. Sa force est à peu près celle du vin d'Espagne. Il est fait du même raisin que le vin de Madère auquel il ressemble beaucoup. Il a un goût un peu acide, mais moins que le madère, il convient mieux que ce dernier à toutes sortes d'estomacs.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Vinum.

VINUM CLARETUM. (F) *Vin de Bordeaux, Clairet.* (A) *Claret.*

Qualités.—La couleur du vin de Bordeaux est d'un rouge violet. Il est d'un goût délicieux, quelque peu astringent. Les différents noms français que l'on donne plus bas sont

tous des noms d'espèces différentes de vin de Bordeaux : MÉDOC, CHATEAU-MARGAUX, CHATEAU-LATOUR, CHATEAU-LAFITE, CHATEAU-HAUT-BRION, CLAIRET.

VINUM COLCHICI, (Syn) *Vinum Colchici Radicis.* (F) *Vin de Colchique, Vin de Racine de Colchique, Eau d'Husson de Wants.* (A) *Wine of Colchicum, Wine of Colchicum Root, Reynold's Specific for Gout.*

℞. E.-U.—Bulbe (racine) de colchique séchée et concassée, ℔j. vin blanc, Oij. macérez 14 jours, coulez, exprimez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Colchique.

Dose.— ʒ ss. à ʒ j. dans quelque liquide adoucissant.

VINUM COLCHICI, (Syn) *Vinum Colchici Seminum.* (F) *Vin de Colchique, Vin de Semences de Colchique.* (A) *Wine of Colchicum Seed, Wine of Colchicum.*

℞. E.-U.—Semences de Colchique broyées, ℥ iv. Vin blanc, Oij. Macérez 14 jours ; coulez, exprimez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Colchique.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij.

VINUM CINCHONÆ. (F) *Vin de Quinquina.* (A) *Wine of Cinchona Bark.*

℞. (Codex)—Quinquina en grosse poudre, ℥ j. Alcool Dilué, ℥ j. Vin Blanc, Oij. Versez l'alcool sur le quinquina, puis au bout de 24 heures ajoutez le vin, macérez 8 jours, coulez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Quinquina. Il est d'un bon effet dans les fièvres intermittentes après avoir vidé les intestins, et dans les fièvres continues en ayant le soin de laisser les intestins libres.

Dose.—½ verre à 1 verre à vin 3 fois par jour.

VINUM CINCHONIÆ. (F) *Vin de Cinchonine.* (A) *Wine of Cinchonia.*

℞. (Codex)—Cinchonine, gr. xiv. Vin blanc, Oij.

Propriétés.—Usage.—Fébrifuge, antipériodique. Employé dans les fièvres intermittentes. Voyez Cinchonine.

Dose.— ʒ j. à ʒ ij.

VINUM ERGOTÆ. (F) *Vin d'Ergot de Seigle.* (A) *Wine of Ergot.*

℞. E.-U.—Ergot de Seigle broyé, ℥ ij. Vin blanc, Oj. Macérez 14 jours et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Ergota.

Dose.—℈j. à ʒ j. et même plus.

VINUM GENTIANÆ COMPOSITUM. (F) *Vin de Gentiane Composé, Vin Stomachique, Vin Amer.* (A) *Compound Wine of Gentian.*

℞.—Teinture de Gentiane, ℥ ij. Teinture de Quinquina, ℥ j. Teinture d'Orange, ℥ j. Teinture de Cardamome, ℥ j. Sirop, ℥ ivss. (ou plus, au goût). Vin blanc, ℥ xiv. filtrez. Cette préparation est plus agréable à prendre que la première.

Propriétés.—Usage.—Tonique, stomachique. Employé dans la grande débilité, la dyspepsie, la faiblesse d'estomac, etc.

Dose.—½ à 1 verre, 3 fois par jour avant les repas.

VINUM FERRI. (F) *Vin de Fer, Vin Martial.* (A) *Wine of Iron.*

℞. L.—Fil ou Limaille de Fer, ℥ j. Vin blanc, Oij. Macérez un mois et filtrez.

℞. Br.—Tartrate de Fer, 160 grains, Vin blanc, Oj, Macérez jusqu'à ce que le fer soit dissous.

Propriétés.—Usage.—Tonique et reconstituant. C'est la meilleure préparation de fer pour le chlorose, la pauvreté du sang, les pertes blanches, etc.

Dose.—De la première préparation, ½ à 1 verre.—De la seconde préparation, ʒ j. à ʒ ij.

VINUM FERRI et AMMONIÆ CITRATIS. (F) *Vin de Citrate de Fer.*

℞. Br.—Citrate de Fer Ammoniacal, 160 grains, Vin d'Oranges, ou Vin de Sherry 20 onces; macérez 3 jours et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Citrate de Fer.

Dose.— ʒ j. à ℥ ss. 2 ou 3 fois par jour.

VINS DE GADELLES NOIRES, *Vin de Gadelles.* (A) *Black Currant Wine.*

℞.—Gadelles Noires écrasées, 2 pintes, Eau froide, 6 pintes. Délayez les Gadelles dans l'eau, coulez et exprimez fortement, ajoutez 8 livres de cassonnade et mettez le tout dans une cruche ou un baril débouché. Laissez fermenter 6 à 8 semaines, ayant soin d'ajouter une once de raisin pour aider la fermentation ; puis au bout de ce temps bouchez hermétiquement le vase. Après 2 ou 3 mois ce vin est excellent à boire. Il faut avoir soin de gouter à la liqueur pendant la fermentation afin d'y ajouter du sucre si elle aigrit et de l'eau si le goût du cassis est trop fort. Après la fermentation on ajoute une chopine de whisky, par gallon de vin et on met en bouteilles.

Propriétés.—Usage.—Tonique. Employé contre la faiblesse d'estomac. etc. Ce vin n'est pas aussi astringent que la liqueur de cassis appelée aussi du vin de Cassis. Voyez Ratafia de Cassis, page 920.

Dose.—½ à 1 verre à vin, 3 ou 4 fois par jour.

VIN DE GADELLE ROUGES, (F) *Red Currant Wine.*

℞.—Gadelles Rouges bien écrasées, 1 gallon, Eau froide, 1 gallon, Sucre, ℔iv. Raisin sec, ℥ iij. par gallon. Opérez comme pour le précédent, excepté qu'on ne laisse fermenter 3 à 4 semaines.

Propriétés.—Usage.—Rafraîchissant, antiseptique et apéritif. Employé pour augmenter et modifier la sécrétion de la bile; pour corriger l'âcreté du sang, spécialement chez les personnes bilieuses et sanguines; pour calmer la soif dans les fièvres. etc. C'est une boisson délicieuse, mais elle est contre indiquée dans les cas d'acidité de l'estomac.

Dose.—1 verre à vin et plus, 3 ou 4 fois par jour, pur ou dans de l'eau.

VIN DE GINGEMBRE. (A) *Ginger Wine.*—℞—Vin de Sherry, une chopine, Essence de Gingembre, ʒ v. Alcool, ℥ ij. Sirop de Sucre blanc, ℥ ij. Mêlez et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Zingiber.

Dose.—½ à un verre, au besoin.

VINUM IPECACUANHÆ. (F) *Vin d'Ipécacuanha.* (A) *Wine of Ipecacuanha.*

℞. E.-U.—Racine d'Ipecac Concassée, ℥ ijss. Vin blanc, Oij. Macérez 14 jours, coulez et filtrez ou opérez par la percolation.

Propriétés.—Usage.—Emétique, diaphorétique. C'est un excellent émétique pour les enfants; il opère plus doucement que le vin antimonial. On le donne aussi pour la toux, surtout celle provenant des bronches; dans ce cas, il est préféré à l'émétique. Il est usité dans la dyssenterie, la diarrhée et les hémorrhagies.

Dose.—Comme émétique, ʒ iv. à ʒ x. Pour les autres cas, 10 à 30 grains, toutes les 2 ou 3 heures.

Incompatibilité et Contre-Indication.—Voyez Ipécacuanha.

VIN DE MADÈRE. (A) *Madeira Wine.*—Le vin de Madère est le plus fort des vins blancs. Quand il est assez vieux et bon, il a une saveur aromatique très-agréable. Aujourd'hui on trouve peu de Madère venant de l'Ile de ce nom, à cause de la destruction des vignes.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Vinum.

VINUM Opii, (Syn) *Vinum cum Opio Compositum.* (F) *Vin d'Opium, Laudanum de Sydenham.* (A) *Wine of Opium, Sydenham's Laudanum, Ford's Laudanum.*

℞. Br.—Opium en grosse poudre, ℥ jss. (avoir-du-poids), Vin Blanc, Oj. (Mesure Impériale). Macérez 7 jours, coulez, exprimez, filtrez et ajoutez assez de vin pour faire une chopine.— ʒ j. de ce vin contient 5 grains d'Opium.

Propriétés.—Usage.—Voyez Opium. On prétend qu'il cause moins de dérangement du cerveau et du système nerveux que les autres préparations d'opium, et qu'il convient surtout aux enfants, aux personnes nerveuses, ainsi qu'à celles qui ont déjà le cerveau affecté.

On l'emploie, à l'extérieur, dans l'ophthalmie; on en instille, dans l'œil, 2 ou 3 gouttes chaque matin.

Dose.—Voyez Teinture d'Opium.

Le LAUDANUM DE ROUSSEAU (VINUM OPII FERMENTATIONE PARATUM, LAUDANUM ABBATIS ROUSSEAU, (A) ROUSSEAU'S LAUDANUM), est un vin d'opium obtenu par la fermentation : il est employé comme le précédent.—7 gouttes contiennent à peu près 1 grain d'opium.

VINUM PORTENSIS, (Syn) *Vinum Oporto, Vinum Portugallicum, Vinum Rubrum.* (F) *Vin de Porte, Vin de Portugal, Vin Rouge.* (A) *Port Wine, Red Wine.*

Qualités.—Le vin de porte est d'un beau rouge violet, un peu sucré, d'une saveur agréable; il est peu astringent. C'est un des vins les plus forts. Quand il est gardé quelque temps en bouteilles, il acquiert plus de saveur, dépose un peu de son principe astringent sans rien perdre de sa force ; mais si on le garde trop longtemps, il perd, avec son principe astringent, toute sa force et se détériore.

On le mêle presque toujours à une grande quantité de brandy ou d'alcool, ce qui lui donne une saveur brûlante.

Propriétés.—Usage.—Dose.—Voyez Vinum.

VINUM QUINIÆ (F) *Vin de Quinine.*

℞.—(Br. Pharm.) Sulfate de Quinine 20 grains, Acide Citrique 20 grains, Vin d'Orange, ou Vin de Sherry, 20 onces. Triturez les 2 premières substances dans un mortier n'ajoutant le vin que graduellement. Macérez 3 jours et filtrez.

Propriétés.—Tonique, antipériodique.

Dose.—Un ½ verre 2 ou 3 fois par jour.

VINUM RHEI, (Syn) *Vinum Rhei Compositum, Elixir Rhei Compositum.* (F) *Vin de Rhubarbe Composé.* (A) *Rhubarb Wine.*

℞.—E.-U.—Racine de Rhubarbe Concassée, ℥ ij. Cannelle en poudre, ʒ j. Alcool dilué, ℥ ijss. Vin Blanc, Oj. macérez 14 jours, coulez, exprimez et filtrez.

Propriétés.—Laxatif, stimulant, stomachique.

Usage.—Pour la dyspepsie, la diarrhée muqueuse, les coliques, venteuses et surtout la constipation chez les personnes phlegmatiques et les vieillards.

Dose.— ℥ ss. à ℥ jss.

VINUM TABACI, (Syn) *Vinum Nicotianæ Tabaci.* (F) *Vin de Tabac.* (A) *Wine of Tobacco.*

℞.—E.-U. Feuilles de Tabac, ℥ j. Vin blanc, Oj. Macérez 14 jours et filtrez.

Propriétés.—Usage.—Voyez Tabac.

Dose.—10 à 30 gouttes.

VIOLA, (Syn) *Viola Pedata, Viola Digitata, Viola Flabellifolia.* (F) *Violette, Violette Pedalée.* (A) *Violet, Blue Violet.*

Plante indigène bien connue ; elle appartient à la famille des *violariées.*

Partie usitée.—Les fleurs.

Propriétés.—Mucilagineuse, émolliente et légérement laxative.

Usage.—Employée en sirop ou en infusion dans les affections pectorales, néphrétiques et cutanées. La racine est tonique à la dose de 10 grains, laxative à 25 à 30 et émétique à celle de 40 à 60 grains.

Dose.—De l'infusion, quantité voulue. Voyez Sirop de Violette.

La VIOLETTE ODORANTE, (VIOLA ODORATA. (A) SWEET VIOLET), appartient à la même famille ; elle nous vient d'Europe ; on la cultive dans les jardins ; elle peut être employée comme la précédente.

Quoique la Violette Pedalée soit la seule officinale, il est probable que toutes les autres variétés de violettes indigènes peuvent être employées de la même manière.

VIOLA TRICOLOR, (F) *Pensées, Pensées Sauvages.* (A) *Pansey.*

Plante bien connue, indigène dans les Etats-Unis ; elle appartient à la famille des *violariées.*

Partie usitée.—La plante, moins la racine.

Propriétés.—*Voyez Viola* ; elle est de plus dépurative et antiscrofuleuse.

Usage.—Dans les maladies de la peau. C'est un excellent remède pour *la croute de lait* des enfants.

Dose.—De l'infusion dans du lait, ℥ jss. matin et soir, moins pour les enfants. Cette infusion se fait avec une poignée de la plante pour une chopine de lait ou d'eau, puis on l'applique en cataplasme sur la partie malade.

VISCUM ALBUM, (Syn) *Ixos, Ixia.* (F) *Gui de Chêne, Gillon.* (A) *Mistletoe.*

Plante Européenne qui croît sur les arbres, mais surtout sur les chênes, les vieux poiriers et les vieux pommiers. Le *Viscum Verticillatum, Viscum Flavescens.* (A) *Yellow Mistletoe,* croît dans les Etats-Unis. Ces plantes appartiennent à la famille des *loranthacées.*

Partie usitée.—Les feuilles et le bois.

Qualités.—Odeur désagréable, saveur douceâtre, un peu âcre et nauséabonde. Les baies sont blanches et de la grosseur d'un pois.

Propriétés.—*Usage.*—Le gui, surtout celui de chêne (*Viscum Quercinum*), était autrefois employé dans la paralysie, l'épilepsie et autres maladies nerveuses, mais aujourd'hui, on ne s'en sert plus guère. Les baies ont causé des empoisonnements chez des enfants.

Dose.—En poudre, ʒ j. En décoction (Gui. ℥ j.Eau, Oj.), à prendre dans la journée.

VITIS VINIFERA. (F) *Vigne Cultivée.* (A) *Vine, Grape-Vine.*

Plante bien connue ; elle vient de l'Asie et appartient à la famille des *Vitacées.* En Canada, on la cultive dans nos jardins, mais avec plus de succès dans les serres.

Partie usitée.—Le fruit mûr (*Raisin* (L) *Uva.* (A) *Grapes*).—Le fruit sec (Raisin en caisse), (L) *Uva Passa, Uvæ. Uvaæ Passaæ Majores.* (A) *Raisins*).—Le jus du fruit vert (*Verjus*) et les feuilles (*Foliæ Vitis*).

Propriétés.—*Usage.*—Le raisin mûr est rafraîchissant, le raisin sec est un peu nutritif et laxatif, le verjus est rafraîchissant. La sève est employée pour le mal d'yeux chronique, les feuilles et les vrilles, qui sont astringentes, se donnent, en infusion, dans du vin de Porte, à la dose de ½ à 1 verre, trois ou quatre fois par jour dans les diarrhées, les hémorrhagies, les pertes blanches, etc. La sève est aussi employée dans les mêmes cas.

Remarque.—Le raisin de Corinthe, (A) *Currants,* (L) *Uvæ Corinthiacæ passæ minores,* est employé comme le Raisin en caisse.

W

WRIGHTIA ANTIDYSENTERICA, (Syn) *Nerium Antidyssentericum.* (F) *Wrightie Antidyssentérique.*

Arbre des Indes Orientales, de la famille des *apocynées.* On en extrait la *wrightine.*

Partie usitée.—L'écorce.

Propriétés.—Usage.—Cette écorce a été employée, en Europe, dans la dyssenterie, la diarrhée et les maladies fébriles. Aujourd'hui on ne l'emploie plus que dans les Indes Orientales où elle a encore quelque réputation.

X

XANTHORRHIZA. (A) *Yellow-Root.*—On appelle ainsi la racine du *Xanthorrhiza Apiifolia,* arbrisseau des Etats du Sud, qui appartient à la famille des *renonculacées.*

Composition.—Résine et Gomme.

Qualités.—Racine de trois pouces à un pied de long, d'un demi-pouce d'épais, d'une couleur jaune, d'une saveur très-amère ; elle cède sa couleur et sa saveur à l'eau.

Propriétés.—Usage.—Dose. Les mêmes que ceux du Colombo et du Quassia.—Le Dr. Woodhouse l'a donnée à la dose de ℈ij.

XANTHORHÆA. (F) *Xanthorrhée.* (A) *Grass Tree.*

Genre de plantes monocotylédones, voisines des asphodèles, toutes de la Nouvelle-Hollande. Elles fournissent abondamment une résine comme la gomme-gutte, mais ne jaunissant pas la salive.

Ces plantes fournissent aussi une seconde résine de couleur rouge qui porte, dans les Etats-Unis, le nom de *Black Boy Gum.* La première de ces résines a, à peu près, les propriétés du *storax* et du baume de Tolu ; on en fait une teinture (résine, ℥j. Alcool, Oj.) que l'on peut donner à la dose de ʒj. à ʒij. La résine rouge a probablement les mêmes propriétés.

XANTHOXYLUM FRAXINEUM, (Syn) *Zanthoxylum Fraxineum.* (F) *Frêne Epineux, Frêne Piquant.* (A) *Prickly Ash, Suterberry.*

Arbrisseau indigène, de 5 à 10 pieds de hauteur ; il appartient à la famille des *térébintacées.*

Partie usitée.—L'écorce. Les capsules, et les graines qu'elle renferme, sont surtout employées sous le nom de *Frêne Piquant.*

Composition.—De l'écorce : fibre ligneuse, huile volatile, résine, gomme, matière colorante et un principe particulier *Xanthoxyline.*

Qualités.—Saveur amère d'abord, puis extrêmement âcre. Les graines et les capsules ont l'odeur aromatique de l'huile de citrons ; leur saveur est piquante et agréable ; l'écorce et les capsules cèdent leurs propriétés et leur âcreté à l'eau bouillante et à l'alcool.

Propriétés.—L'écorce est stimulante, diaphorétique ; elle ressemble au gaiac et au mézéréon. Les capsules et les graines sont carminatives et diurétiques.

Usage.—L'écorce est employée dans le rhumatisme chronique. On applique la poudre à l'extérieur, comme irritant, par exemple sur la joue, pour le mal de dent, etc. On fait mâcher l'écorce aussi pour le mal de dent et dans les cas de paralysie de la langue. Les capsules et les graines se donnent dans l'hydropisie, pour les vents, etc.

Dose.—De la poudre, 20 à 30 grains.—De l'infusion des graines, $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$ verre (graines 3 à 4 grandes cuillérées, Eau bouillante, ou gin froid, 3 demiards. Laissez macérer 3 ou 4 jours avant d'en prendre, observant de laisser les graines dans le gin et de remplacer ce dernier à mesure que la teinture devient trop forte), contre les vents et l'hydropisie.—De la décoction de l'écorce : (Ecorce ℥j. Eau 3 chopines réduites à une pinte, ou, ce qui est mieux, Vin de Sherry, 3 demiards, faire bouillir 10 minutes, Sucré au goût), 2 verres à vin

toutes les 4 ou 5 heures; préparée avec le vin, seulement 1 verre. Cette préparation est excellente contre les douleurs de rhumatismes de l'estomac ou du cœur.

Z

ZEA ou ZEA MAYS. (F) *Maïs, Blé-d'Inde.* (A) *Corn, Indian Wheat, Maize.*

Plante de la famille des *graminées.*

Partie usitée.—La graine.

Propriétés.—Usage.—L'absence d'une quantité suffisante de gluten rend cette fécule impropre à faire du pain de bonne qualité; mais la bouillie (*Porridge*) que l'on fait est recomdée aux convalescents par beaucoup de praticiens, et elle est souvent préférée à la bouillie d'avoine (gruau) par les malades. Cette bouillie produit de bons effets chez les individus affectés de maladies chroniques des voies digestives. On emploie aussi la farine de blé-d'Inde en cataplasmes comme émolliente. Les filaments vulgairement connus sous le nom de: CHEVEUX DE BLÉ D'INDE sont un puissant diurétique. Les gens de la campagne, en font un infusion très forte qu'ils donnent dans l'hydropisie et la rétension d'urine, à la dose d'une tasse, 3 ou 4 fois par jour. Il faut la prendre chaude. L'*Ergot de Blé-d'Inde* a les mêmes propriétés que l'ergot de seigle.

ZEDOARIA. (F) *Zédoaire.* (A) *Zedoary.*—On distingue, en pharmacie, deux espèces de zédoaires, employées l'une et l'autre comme stimulantes et antispasmodiques. La racine de *zédoaire ronde* ou *zérumbet* (*Curcuma zédoaria, Curcuma aromatica*), vient des Indes et des Moluques, coupée en deux et en quatre parties, représentant des moitiés ou des quartiers de petits œufs de poule; ces morceaux sont garnis, sur leur côté convexe, de pointes épineuses, qui sont des restes de radicules. La zédoaire ronde est blanc-grisâtre au dehors, grise et souvent cornée à l'intérieur, pesante, d'une saveur amère, fortement camphrée. La racine de zédoaire longue n'est autre chose, selon quelques auteurs, que des jets cylindriques qui unissent les tubercules de la ronde; d'autres la regardent comme provenant d'une plante différente.

Propriétés.—Usage.—Stimulante aromatique. Employée dans la débilité des voies digestives et les vents. Peu usitée.

Dose.—10 à 30 grains.

ZINCUM (F) *Zinc.* (A) *Zinc.*—Ce métal se retire de 2 mines principales: la pierre calaminaire, et la blende, composée de soufre et de zinc.

Les *Grenailles de zinc,* (*Granulated Zinc*), *est le Zinc granulé.* Voyez Granulation.

Usage.—Employé seulement pour les préparations de zinc.

ZINCI ACETAS. (F) *Acétate de Zinc.* (A) *Acetate of Zinc.*

On obtient ce sel en traitant l'oxyde de Zinc par l'acide acétique; mais il s'obtient le plus souvent en mêlant des dissolutions de sulfate de Zinc et d'acétate de plomb; il se précipite du sulfate de plomb, et l'acétate de zinc reste en dissolution.

Composition.—Z nO, $C^4H^3O^3 + 2HO$. (Br).

Qualités.—Cet acétate, tel qu'on le trouve dans le commerce, est en cristaux micacés blancs; il est très-soluble dans l'eau, moins dans l'alcool rectifié, d'une saveur astringente métallique.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux du zinc, mais employé presqu'exclusivement à l'extérieur, soit en collyre dans l'ophthalmie, soit en injection dans la gonorrhée; dans les deux cas, on ne doit l'employer qu'après que l'inflammation est passée. On l'emploie aussi en injection contre les pertes blanches.

Dose.—Comme tonique 1 à 2 grains. Comme émétique, 10 à 20 grains. Il faut le prendre dans de l'eau. En lotion, collyre ou injection, 1 à 2 grains à l'once d'eau.

ZINCI CARBONAS PRÆCIPITATA, (Syn) *Zinci Carbonas.* (F) *Carbonate de Zinc Précipité, Hydrocarbonate de Zinc, Carbonate de Zinc.* (A) *Precipitated Carbonate of Zinc, Carbonate of Zinc.*

En précipitant le sulfate de Zinc par le Carbonate de soude on obtient ce sel.

Composition.— (Zn O, Co^2 + HO) + 2 (Zn O, HO). (Br.)

Qualités.—Le carbonate de Zinc *Précipité* est en poudre blanche, douce, assez semblable à la magnésie, il est insoluble dans l'eau, soluble avec effervescence et sans résidu, dans l'acide sulfurique dilué.

Propriété.— Usage.—Voyez Calamina Præparata.

Préparations Officinales.— Acétate de Zinc, chlorure de zinc, oxyde de zinc.

ZINCI CHLORIDUM, (Syn) *Zinci Chloruretum, Zincum Chloratum, Zinci Muriaticum.* (F) *Chlorure de Zinc, Chlorhydrate de Zinc, Beurre de Zinc.* (A) *Chloride of Zinc, Chloruret of Zinc, Butter of Zinc.*

On l'obtient en traitant le zinc granulé par l'acide chlorhydrique et l'acide nitrique.

Composition.—Zn Cl. (Br).

Qualités.— C'est un sel blanc très-caustique et déliquescent, ayant la mollesse de la cire. Pur, il est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther. Poison caustique. Voyez Antidote.

Propriétés.—Altérant, antispasmodique ; à l'extérieur, caustique.

Usage.— On a administré le chlorure de zinc dans l'épilepsie, la chorée, les maladies scrofuleuses, et, combiné avec l'acide hydrocyanique, dans les névralgies de la face. Mais c'est un médicament dangereux et d'un emploi difficile pour l'usage interne.

C'est surtout de son usage extérieur que nous devons nous occuper ici. Lorsqu'on l'applique pur et en poudre sur la peau revêtue de son épiderme, il l'enflamme, et au bout de 6 ou 7 heures, il produit un eschare grisâtre qui se détache un peu plus vite que celle qui est produite par les alcalis caustiques. Cette propriété caustique a été utilisée par quelques médecins modernes. Hanke, de Breslaw, l'employait pour détruire les nævi materni, les fongus hæmatodes, les pustules malignes, les ulcères syphilitiques d'apparence carcinomateuse. La *Pâte Caustique de Canquoin.* (Voyez ce nom) n'a que peu d'action sur la peau revêtue de son épiderme ; il faut préalablement mettre le derme à nu à l'aide de la pommade ammoniacale, puis la tenir appliquée pendant un ou deux jours, suivant que l'on veut cautériser plus ou moins profondément. Ce mode de cautérisation est fort lent et cause de si atroces douleurs, que les malades les plus courageux ne peuvent souvent se résoudre à une seconde application.

En général aujourd'hui, tous les praticiens préfèrent à ce caustique la poudre de Vienne, dont l'action est immédiate, rapide et peu douloureuse, dont les effets s'accomplissent en présence du médecin qui les surveille et les dirige ; et il est reconnu que le chlorure de zinc ne peut remplir aucune indication spéciale que le caustique de Vienne ne remplisse avec plus de certitude et de facilité.

Suivant Stanelli, le chlorure de zinc, tombé en déliquium par suite de son exposition à l'air, compte au nombre de ses propriétés médicinales celle de calmer la douleur des dents.

Son mode d'application est des plus simples. A l'aide d'un petit pinceau, on en porte une petite quantité dans la cavité de la dent douloureuse, et, dans l'espace de quelques minutes, il en apaise les souffrances les plus aiguës, sans d'ailleurs en irriter aucunement les nerfs.

Avant de procéder à l'application, il est indispensable d'entourer soigneusement la dent avec du coton cardé, et puis, lorsque le chlorure a été appliqué, de bien remplir la cavité avec cette même sorte de coton. Enfin, on termine par laver la bouche avec un peu d'eau tiède.

L'auteur affirme qu'il a obtenu un succès constant par ce moyen dans plus de cinquante

cas, et que jamais il n'a observé que la marche de la carie en ait été rendue plus active. (Trousseau).

Selon Mr. E. Robiquet, on peut rendre le chlorure de Zinc très-malléable et susceptible de prendre toutes les formes voulues par le chirurgien, en le faisant fondre avec de la gomme-gutte, partie égale de chaque.

D'après le Dispensaire des Etats-Unis, le chlorure de zinc est préférable comme caustique à l'arsenic, n'ayant pas l'inconvénient d'affecter la constitution, en étant absorbé, comme il arrive quelquefois lorsque l'on emploie les préparations arsénicales.

Pour la manière d'employer le chlorure de Zinc au moyen du galvanisme et en séton. Voyez Dispensaire des Etats-Unis.

Quelques praticiens ont l'habitude, avant d'appliquer la pâte de Canquoin, de détruire l'épiderme avec le nitrate acide de mercure qu'ils étendent sur un morceau de toile de grandeur suffisante ; ils recouvrent ce pansement de ouate, non seulement pour entretenir une température uniforme, mais afin d'absorber tout écoulement qui pourrait survenir. La peau environnante peut être préservée de l'action du caustique en y appliquant une couche épaisse de cérat simple dans laquelle on a fait entrer du chloroforme. Ce premier pansement préparatoire étant ôté, lorsqu'il a produit son effet, on applique la pâte de Canquoin, et on emploie des cataplasmes émollients, si l'eschare ne tombe pas seule entre le huitième et le douzième jour. Dans tous les cas, la pâte doit être appliquée de nouveau jusqu'à ce que toute la partie affectée soit détachée.

La pâte No. 1° est appliquée sur des parties lardacées et fibro-cartilagineuses ; la pâte No. 2° sur des tumeurs carcinomateuses et la pâte No 3° sur des tumeurs cancéreuses, chez des personnes qui ont peur du couteau du chirurgien. Voyez Pâte de Canquoin.

Dose.—½ à 2 grains dans une ou deux cuillérées d'eau 2 ou 3 fois par jour. De la solution éthérée (chlorure de Zinc, ℥ ss. Ether nitreux alcoolisé ℥ iij). 4 à 8 gouttes, 2 fois par jour.

Injection. ℞.—Chlorure de Zinc, gr. ij. Eau Distillée, ℥ iij. Le Dr. Lloyd, de Londres, a employé cette injection une fois dans les 5 ou 6 heures, dans les cas de gonorrhée, dans la période aigue.

Collyre de Chlorure de Zinc.—Chlorure de Zinc, gr. j. Eau distillée, ℥ j. Employé dans le cas d'épaississement de la conjonctive.

ZINCI CYANIDUM, (Syn) *Zinci Cyanuretum, Zinci Prussias, Zincum Cyanogenatum.* (F) *Cyanure de Zinc.* (A) *Cyanuret of Zinc, Hydrocyanate of Zinc.*

On prépare ce sel par double décomposition, en mêlant deux solutions de sulfate de Zinc pur et de cyanure de Potassium.

Composition. 2 atomes de cyanogène et 1 atome de Zinc (Bouchardat.)

Qualité.—Il est blanc, insipide, insoluble dans l'eau. Poison violent. Voyez antidote.

Propriétés.—Usage.—Huffeland le regarde comme un des plus puissants antispasmodiques ; il l'a donné dans des cas d'épilepsie, de gastralgie, d'hystérie, et dans la menstruation avec douleur.

Il y a peu d'années, le Docteur Henning a pensé qu'il devait être conseillé dans tous les cas plutôt que l'acide cyanhydrique dont il a toutes les propriétés. Il le croit surtout vermicide. Pour détruire les vers intestinaux, il le prescrit aux enfants mêlé avec de la racine de jalap.

Le Cyanure de zinc se donne en poudre, mêlé à du sucre ou à d'autres substances ; ou bien en pilules, ou dans quelque électuaire.

Dose.—Gr. ¼ augmentant graduellement jusqu'à 1½ grain.

Pommade de Cyanure de Zinc.—Cyanure de Zinc, 4 grains, graisse ou beurre de cacao,

℥ j. Une friction tous les quarts d'heure sur le front, les paupières et les tempes avec gros comme un haricot de cette pommade, pour combattre la photophobie et les douleurs névralgiques, recommandée par M. Cunier.

ZINCI FERROCYANIDUM, (Syn) *Zinci Ferrocyanuretum.* (F) *Ferrocyanure de Zinc, Cyanure double de Fer et de Zinc.* (A) *Ferrocyanide of Zinc, Ferrohydrocyanate of zinc.*

On obtient ce composé en versant une solution de cyanure ferroso-potassique dans une solution de sulfate de zinc.

Qualités.—Poudre blanche. Poison Voyez antidote.

Propriétés.—Usage.—Voyez Zinci Cyanidum.

Dose.—1 à 4 grains en pilules.

ZINCI IODIDUM, (Syn) *Zinci Ioduretum, Zincum Iodatum.* (F) *Iodure de Zinc.* (A) *Iodide of Zinc, Ioduret of Zinc.*

Cet iodure peut être obtenu en faisant digérer deux parties d'iode, une partie de zinc et 4 parties d'eau jusqu'à ce que la couleur de l'iode disparaisse, faisant ensuite évaporer, on obtient une masse saline déliquescente et très soluble. On peut aussi obtenir cet iodure en chauffant ensemble, dans un matras, une mixture de 20 parties de Zinc et de 170 parties d'iode ; faisant ensuite sublimer. Ainsi préparé, il est sous forme de petites aiguilles blanches. (dispensaire des Etats-Unis).

En saupoudrant d'iode un morceau de feuille de Zinc et laissant en contact 24 heures, on obtient une solution incolore d'iodure de Zinc, on l'emploie pure contre l'engorgement des amygdales et pour toucher certaines ulcérations.

Propriétés.—Tonique, astringent et antispasmodique.

Usage.—Employé à l'intérieur dans la chorée, les maladies scrofuleuses, la cachexie et quelques cas d'hystérie. A l'extérieur, et injections, dans la gonorrhée ; en onguent, sur des tumeurs ; en solution, sur les amygdales engorgées, &.

Dose.—On emploie cet iodure sous forme de sirop. Voyez sirop d'iodure de zinc.

Injection d'Iodure de Zinc. ℞.—Iodure de Zinc, Gr. j. à ij. Eau, ℥ ij.

Onguent ou Pommade d'Iodure de Zinc.—℞—Iodure de Zinc, ʒ j. Saindoux, ℥ j.

Solution d'Iodure de Zinc pour les amygdales engorgées.—℞.—Iodure de zinc, grains, x à xx. Eau, ℥ j. On l'applique avec un pinceau. Après avoir employé cette solution pendant quelques jours, on trempe le pinceau dans l'iodure qu'on a laissé tomber en déliquium et on fait quelques applications sur les amygdales.

ZINCI LACTAS. (F) *Lactate de Zinc.* (A) *Lactate of Zinc.*

Ce sel s'obtient en faisant dissoudre le carbonate de Zinc dans l'acide lactique ; il est blanc, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, de saveur sucrée et styptique.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'oxyde de zinc. On sait avec quelle louable persévérance M. Herpin a employé l'oxyde de zinc contre l'épilepsie, il lui préfère aujourd'hui le lactate.

Les effets physiologiques du lactate de zinc, donné au début à 30 à 50 grains pour la semaine et porté graduellement à ℥ ss. environ, sont les mêmes que pour l'oxyde donné aux mêmes doses. A doses égales, la tolérance du lactate est beaucoup plus facile et plus générale que celle de l'oxyde.

Dose.—2 à 8 grains, 3 fois par jour. M. Herpin dit qu'on doit commencer le lactate par la dose hebdomadaire de 3 grammes (1 et 2 chez les enfants, suivant leur âge) et augmenter de 1 gramme par semaine jusqu'à 15 grammes, quantité qui peut être dépassée. Il est rare qu'on soit obligé de rester deux ou trois semaines de suite à la même dose, plus rare encore qu'il faille rétrograder.

Il y a avantage, pour éviter les malaises, à donner le remède une heure après les repas, plutôt qu'une heure avant.

ZINCI OXIDUM IMPURUM. (Syn) *Tuthia.* (F) *Oxyde de Zinc impur, Tuthie, Cadmie des fournaux.* (A) *Impure Oxide of Zinc, Tutty.*

On donne ce nom à un oxyde impur que l'on obtient dans le traitement métallurgique des minéraux zincifères. Sa composition est très-variable; elle contient souvent de l'arsenic. La plupart des auteurs pensent qu'il est convenable de la remplacer par l'oxyde de zinc pur. La tuthie entre dans la composition de quelques onguents.

ZINCI OXIDUM, (Syn) *Zincum Calcinatum.* (F) *Oxyde de Zinc, Blanc de Zinc, Protoxyde de Zinc, Fleurs de Zinc.* (A) *Oxide of Zinc, Flowers of Zinc.*

On l'obtenait autrefois en chauffant dans un creuset, avec le contact de l'air, du zinc métallique jusqu'à la chaleur rouge ; le métal s'enflammait et se convertissait en flocons blancs.

Aujourd'hui la pharmacopée des Etats-Unis et la British, emploient le carbonate au lieu du zinc métallique, pour la préparation de l'*oxyde officinal*, qui, suivant ces pharmacopées, doit être préféré au premier.

Qualités.—Cet oxyde, préparé par la première méthode, est blanc, inodore, insipide ; il ne se dissout pas dans l'eau, mais les acides le dissolvent avec facilité ; il en est de même des alcalis caustiques.

L'oxyde officinal est en poudre d'un blanc jaunâtre, inodore, sans saveur, insoluble dans l'eau et l'alcool ; il se dissout facilement dans les acides, ainsi que dans la potasse et la soude mais peu dans leurs carbonates. Anhydre, il est insoluble dans l'ammoniaque.

Propriétés.—Tonique, antispasmodique, détersif et siccatif.

Usage.—Employé à l'intérieur dans l'épilepsie, la chorée, la coqueluche, les spasmes de l'estomac dépendant de la dyspepsie, les convulsions des enfants et des femmes en couche, dans toutes les affections nerveuses, et même dans les maladies inflammatoires compliquées d'accidents spasmodiques. " L'oxyde de zinc donné, progressivement à très-hautes doses, a été préconisé par M. Herpin de Genève, comme un des moyens les plus efficaces dans le traitement de l'épilepsie. Ces expériences ont été répétées en France par un certain nombre de médecins; mais malheureusement, elles n'ont nullement confirmé les résultats merveilleux annoncés par le médecin de Genève. Toutefois nous croyons devoir ajouter que les nouvelles observations de cet auteur, sans être toujours aussi décisives qu'il le pense, suffisent au moins pour attester que ce médicament peut exercer une influence heureuse sur certaines épilepsies de nature curable : nous voulons parler surtout des épilepsies accidentelles et de date assez récente.

Administré à haute dose, il peut produire des nausées, des coliques et des vomissements. A l'extérieur, on l'applique quelquefois, en poudre, sur les ulcères chancreux fétides, les érysipèles, les parties excoriées, les plaies suppurantes opiniâtres, etc. (Voyez Onguent d'oxyde de zinc). Il est aussi employé en injections, suspendu dans du mucilage, dans la leucorrhée, la blenorrhagie.

Dose.—2 à 10 grains 3 fois par jour, en pilules.

Préparation officinale.—Onguent d'Oxyde de Zinc,

ZINCI PHOSPHAS. (F) *Phosphate de Zinc.* (A) *Phosphate of Zinc.*

Ce sel s'obtient par la réaction mutuelle du sulfate de zinc avec un phosphate alcalin.

Qualités.—Il est blanc, insoluble dans l'eau, mais soluble dans un excès d'acide phosphorique.

Propriétés.—Usage.—Antispasmodique, tonique. Le Dr. Barnes, a proposé ce sel comme devant être préféré aux autres sels de zinc, pour le traitement des maladies nerveuses, sous le prétexte que dans les affections du cerveau, il y a toujours un manque de phosphore dans la substance cérébrale auquel l'acide phosphorique peut suppléer. Il a trouvé ce remède

d'un bon effet dans la folie qui survient pendant la convalescence après les fièvres, dans ce cas il l'associe à la quinine; il l'a aussi donné avec avantage dans les cas d'épilepsie compliqués de désordres des fonctions utérines, ainsi que pour combattre les sueurs nocturnes des consomptifs. Il croit que ce sel dérange moins l'estomac que le sulfate de zinc.

Dose.—1 à 3 grains en pilules ou en solution dans de l'eau acidulée avec l'acide phosphorique médicinal.

ZINCI SULPHAS, (Syn) *Zincum Vitriolatum, Vitriolum Album.* (F) *Sulfate de Zinc, Vitriol Blanc, Couperose Blanche.* (A) *Sulphate of Zinc, White Vitriol.*

Qualités.—Ce sel est en petits cristaux transparents, incolores, d'une saveur styptique et métallique; il devient un peu efflorvescent à l'air sec, et quoique neutre dans sa composition, il rougit les bleus végétaux.

Le *sulfate de zinc du commerce* est en masses blanches, il est moins soluble que le *sulfate cristallisé*; ce dernier doit être seul employé pour l'usage médical.

Propriétés.—Emétique, tonique, antispasmodique, astringent. A trop haute dose, c'est un poison. Voyez Antidote.

Usage.—A l'intérieur, dans la phthisie, la dyspepsie, la faiblesse accompagnée d'irritation (il est moins échauffant que le sulfate de cuivre), les sueurs nocturnes des consomptifs (combiné avec la jusquiame).

Dans les fièvres intermittentes, c'est un très bon remède, on le donne seul ou combiné avec le quinquina ou le sulfate de quinine.

Comme émétique, on l'emploi surtout dans les empoisonnements, parce qu'il produit le vomissement plus promptement que la tartre émétique; il peut, comme émétique, être assimulé au sulfate de cuivre. Comme antispasmodique, on le donne avec avantage dans l'épilepsie, la chorée, l'asthme et autres affections nerveuses.

A l'extérieur, on l'emploie en collyre dans les ophthalmies et l'inflammation de la conjonctive; en gargarisme dans les maux de gorge chroniques ou avec ulcération; en injection dans le cas de polype nasale, dans la gonorrhée, la leucorrhée, etc., enfin en lotion et en bains dans les cas d'ulcères indolents, d'érysipèle, de maladies cutanées, pour guérir les démangeaisons causées par la prurigo, l'eczéma chronique, et autres affections herpétiques.

On emploie aussi une solution forte pour arrêter le sang des coupures. Le sulfate de zinc uni à l'alun, au moyen de la fusion de ces deux substances dans une capsule de porcelaine, a été présenté par le Dr. Richard, de Soissons, comme un des remèdes les plus efficaces pour le prurit des organes génitaux.

Dose.—Comme émétique, 10 à 30 grains et plus dans les empoisonnements. Comme tonique et antispasmodique, 1 à 2 grains. D ns la dyspepsie, Gr. $\frac{1}{4}$. Dans la coqueluche, Gr. $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$, 2 ou 3 fois par jour. Pour les sueurs nocturnes on en donne 1 grain avec 2 grains d'extrait de jusquiame, à l'heure du coucher. Pour collyre, 1 à 3 grains par once d'eau simple ou d'eau de rose.—Pour injections, gargarismes et lotions, 2 à 5 grains par once d'eau.—Pour bains, ℥ ij. à ℥ iv. par bain.

Caustique de Sulfate de Zinc Sec.—M. le professeur Simpson, d'Edimbourg, a récemment appelé l'attention des praticiens, sur les propriétés de cet agent comme caustique. On peut l'employer en poudre, en pâte ou en onguent.

La pâte est faite avec une once de sulfate pulvérisé et incorporé avec ʒ j. de glycérine.

L'onguent se prépare en mêlant la même quantité de poudre avec ʒ ij. de graisse.

La poudre doit être bien sèche et très fine. On la porphyrise. (Voyez Porphyrisation, page 72) On emploie ce caustique, dans les cas d'ulcères inflammatoires indurés du col de la matrice, pour faire disparaître les verrues et autres excroisances ulcérées, pour détruire les petites tumeurs sensitives qui se forme à l'orifice de l'urèthre chez les femmes, enfin pour exciter les ulcères calleux, détruire leur surface et les disposer à guérir.

Ces applications causent de grandes douleurs ; il faut donner des calmants aux malades tant que les parties affectées ne sont pas détachées, c'est-à-dire jusqu'au cinquième jour.

Incompatibilités.—Les alcalis, les sesquicarbonates, l'ammoniaque, les hydro-sulfures, l'eau de chaux, le lait, les infusions de végétaux astringents et les terres.

ZINCI VALERIANAS, (Syn) *Zincum Valerianicum.* (F) *Valérianate de Zinc.* (A) *Valerianate of Zinc.*

Ce médicament a été d'abord préparé par M. le prince L. L. Bonaparte ; mais il n'est très-employé en France que depuis les recherches de M. Devay.

Pour l'obtenir, on sature l'acide valérianique avec de l'oxyde de zinc très-pur et nouvellement précipité. On favorise l'action au moyen de la chaleur ; on filtre la dissolution chaude, et on la laisse cristalliser à l'étuve. (Bouchardat).

Dans la British Pharmacopœia et celle des Etats-Unis on emploie le valérianate de soude et le sulfate de zinc pour obtenir ce sel.

Qualités.—Le valérianate de zinc se présente sous forme de paillettes nacrées, d'une blancheur éclatante, d'une grande légèreté ; il est neutre, soluble dans l'eau froide plus dans l'eau chaude ; soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles; il se dissout à froid sans résidu dans une solution alcaline de potasse, de soude ou d'ammoniaque.

Propriétés..—*Usage.*—Antispasmodique. Employé dans l'épilepsie, les névralgies, les affections nerveuses accompagnées de palpitations du cœur, d'étouffements, de douleurs dans la tête, etc. Le Dr. Devay, de Lyon, l'a surtout employé dans l'épilepsie, les affections nerveuses accompagnées de chlorose et la migraine.

Dose.—1 à 2 grains en pilules, plusieurs fois par jour.

ZINGIBER. (F) *Gingembre.* (A) *Ginger.* – Le gingembre est la racine ou le rhizôme du *Zingiber Officinale*, *Amomum Zingiber*, plante de la famille des *amomées*, originaire des Indes Orientales, naturalisées au Mexique et aux Antilles.

Qualités.—On trouve dans le commerce deux sortes de gingembres, le gris et le blanc. Le *Gingembre Gris*, (A) *Common or Black Ginger*, a une racine de la grosseur du doigt, formée de tubercules articulés, ovoïdes et comprimés, recouverts d'un épiderme jaunâtre, l'intérieur est blanchâtre, parsemé de points brun rougeâtre. Son odeur est aromatique, sa saveur est poivrée, très-âcre et très-piquante. Le *Gingembre Blanc*, *Gingembre de la Jamaïque*, (A) *Jamaica Ginger*, *White Ginger*, est plus aplati, plus allongé et plus grêlé que l'autre ; son écorce qui est ordinairement enlevée, est jaunâtre, striée ; sa racine, presque blanche, l'est tout-à-fait à l'extérieur ; elle est plus légère et plus friable que le gingembre gris. Son odeur est moins aromatique, mais sa saveur est beaucoup plus forte et plus brûlante.

Propriétés.—Carminatif, stimulant, sialagogue, sternutatoire.

Usage.—Dans les coliques flatulentes, la dyspepsie, la tympanite, la faiblesse du canal alimentaire qui accompagne souvent la goutte atonique. Mâché, le gingembre cause beaucoup d'irritation dans la bouche et provoque la salive ; pour cette raison la poudre appliquée sur la langue est d'un bon effet dans la paralysie de cette organe. Elle est aussi employée pour la chute de la luette sur laquelle on applique la poudre au moyen d'un manche de cuillère ; prise par le nez, cette poudre provoque de violents éternuments. A l'extérieur c'est un rubéfiant. On l'associe aux remèdes qui causent beaucoup de douleurs.

Dose.—10 à 20 grains au besoin en poudre ou en infusion. Une bonne préparation est le vin de gingembre. (Voyez ce nom). A dose trop forte, il est sujet à donner des spasmes.

Préparations officinales.—Sirop de gingembre. Essence de gingembre. Infusion de gingembre.

Le CONDIT DE GINGEMBRE (ZINGIBERIS CONDITA, (A) PRESERVED GINGER), possède toutes les propriétés du gingembre. Pour la manière de le faire. Voyez Condits.

TROISIÈME PARTIE.

Cette troisième Partie se compose de sept Chapitres.

Les deux premiers traitent de la PETITE CHIRURGIE ; ils sont tirés presque en entier du Manuel de Petite Chirurgie de M. A. Jamain, Docteur en médecine, de la Faculté de Paris.—Le troisième, des BAINS.— Le quatrième, de la DIETE.— Le cinquième, de l'HYGIENE.—Le sixième renferme des CONSEILS AUX GARDES-MALADES.—Le septième traite des CONTRE-POISONS.

CHAPITRE I.

PETITE CHIRURGIE.

ARTICLE I.

DES PANSEMENTS.

On entend par pansement toute application de topique ou de moyens mécaniques sur une partie malade pour en amener la guérison ; application qui doit se répéter d'une manière périodique, régulière ou irrégulière, à moins qu'elle n'ait été faite pour une lésion dont la guérison arrive rapidement. Les pansements sont une des parties les plus importantes de la chirurgie ; faits avec soin, ils diminuent les douleurs et hâtent la guérison. Le plus habile opérateur ne pourra devenir un bon chirurgien s'il ne sait parfaitement faire un pansement. En effet, le plus grand nombre des affections chirurgicales exigent un pansement méthodique, et l'opération faite avec la plus grande dextérité peut être suivie des résultats les plus fâcheux si les pansements qu'elle nécessite ont été négligés.

Les pansements doivent remplir un assez grand nombre d'indications ; les unes leur sont communes, les autres sont particulières à certains pansements.

De toutes les indications, la plus générale est de mettre la plaie à l'abri du contact de l'air. Personne n'ignore l'action irritante que ce fluide exerce sur les plaies : non seulement les plaies exposées à l'air deviennent extrêmement douloureuses quand elles sont un peu étendues, mais encore elles se dessèchent, elles rougissent et saignent avec la plus grande facilité au moindre mouvement que fait le malade. Les pansements ont encore pour but de mettre les plaies à l'abri du contact des corps qui pourraient les froisser, les déchirer ; ils servent à

absorber le pus, à le chasser hors des anfractuosités où il séjourne ; ils préviennent l'irritation que son contact pourrait exercer sur les parties saines environnantes et les souillures que la matière purulente, abondamment sécrétée, ne manquerait pas d'imprimer au lit, aux vêtements des malades. Enfin, les pansements servent à mettre en contact avec les parties malades les topiques destinés soit à accélérer la guérison, soit à transporter dans l'économie, par voie d'absorption, des principes destinés à guérir les maladies.

Les pansements sont excessivement variés ; il est cependant des règles générales qui peuvent se rapporter à toute espèce de pansement, et ce sont ces règles que nous allons exposer ici.

Le chirurgien qui fait un pansement doit, avant de commencer, avoir soin de placer le le malade de telle sorte que celui-ci puisse garder la même position sans être gêné pendant toute la durée du pansement, et que lui-même ait les mouvements bien libres. Il doit faire attention à ce que tous les objects dont il a besoin soient à sa portée, instruments, pièces d'appareils, topiques, eau chaude, eau froide, éponges, vase vide pour recevoir les pièces de pansement qu'il retire, lumière ; tout doit être prêt, il ne saurait avoir trop de précautions. Aussi, si ce n'est pas lui qui dispose tout ce qui lui est nécessaire, il doit toujours vérifier s'il ne lui manque rien. Pour que cette vérification soit plus facile, tous les objects doivent être disposés dans l'ordre où ils doivent servir, sur une table ou mieux sur un plateau de bois qu'il peut transporter. Enfin, il doit être pourvu d'un nombre d'aides suffisant : il vaut mieux qu'ils soient trop nombreux ; il ne doit jamais compter sur les personnes de la maison.

Enfin il doit indiquer à chacun des aides la place qu'il doit occuper et ce qu'il a à faire pendant la durée du pansement.

Lorsque tout sera disposé, il placera une alèze, un drap plié en plusieurs doubles au-dessous de la plaie, afin de garantir le lit, et il procèdera au pansement.

Les pansements doivent être faits avec une certaine rapidité, sans toutefois que cette rapidité puisse être préjudiciable au malade ; le chirurgien doit être prêt à s'arrêter dès que ses manœuvres deviennent douloureuses ; il doit en rechercher la cause afin d'y remédier, si cela est possible. La plaie sera le moins longtemps possible exposée au contact de l'air ; enfin, on aura soin de fermer les portes, les fenêtres et même le lit du malade.

C'est avec la plus grande douceur que le chirurgien devra enlever l'appareil qui couvre la plaie. Il détachera la bande ou le bandage sans causer aucune secousse à la partie affectée ; il imbibe avec de l'eau tiède toutes les parties collées par du sang ou du pus desséché, puis il enlève, en usant des mêmes précautions, les compresses pièce à pièce jusqu'à la charpie. Enfin, il enlève cette dernière avec les doigts et les pinces à pansement. Si quelques brins étaient adhérents au bord de la plaie, il faudrait les couper et les enlever brin à brin aussitôt que l'appareil serait entièrement levé. Les plaies doivent être nettoyées avec soin ; il faut enlever, à l'aide des boulettes de charpie, le pus qui séjourne dans les anfractuosités, il faut nettoyer chaque jour le pourtour des plaies et ne pas laisser ces croûtes composées de cérat et de pus qu'on rencontre si souvent autour d'elles. Il est très-facile de les enlever chaque jour avec le bord de la spatule ; il est souvent, au contraire, très-difficile de les détacher lorsqu'on les a laissées augmenter de volume. L'action de ces croûtes n'est certainement pas sans influence dans la cicatrisation des plaies, car elles irritent la peau et déterminent au-dessous des ulcérations qu'avec un peu de propreté on aurait pu prévenir.

Si les soins de propreté sont nécessaires pour mener une plaie à bonne fin, une propreté excessive peut être nuisible ; aussi, s'il faut arroser les plaies avec un peu d'eau tiède pour faciliter la sortie du pus accumulé dans les clapiers, s'il faut même quelquefois faire des injections lorsque les clapiers sont profonds, s'il faut enfin enlever quelquefois avec des boulettes de charpie le pus dont la présence pourrait déterminer une irritation plus grande et empêcher le recollement des tissus, il faut bien se garder, lorsque la suppuration coule facilement au

dehors, lorsque le pus n'est pas sécrété en grande quantité, de laver les plaies à chaque pansement, car les lotions trop répétées rendent le fond des plaies blaffard, fongueux et retardent la cicatrisation. On doit bien se garder d'enlever avec la charpie la moindre parcelle de pus ; on s'exposerait souvent à détacher la pellicule qui recouvre les bords de la plaie, on irriterait la surface des bourgeons charnus ; manœuvres qui retardent la cicatrisation au lieu de l'accélérer.

Quand la plaie a été nettoyée, il faut procéder à l'application du nouvel appareil. Personne n'ignore que la nature de la lésion ou de la maladie fait nécessairement varier le pansement. Ces modifications peuvent tenir à l'espèce ou bien aux accidents, ou aux complications qui peuvent survenir pendant le traitement. Quant aux pansements nécessités par les diverses espèces de maladies, nous ne pouvons les décrire dans cet article ; nous renvoyons au traitement les affections. Nous parlerons ici du pansement le plus souvent employé, du pansement à plat. Nous insisterons principalement sur les pansements que l'on doit faire à la suite des opérations chirurgicales.

Dans un pansement simple, la plaie sera couverte d'un linge fenêtré enduit de cérat et recouvert par de la charpie. Le cérat est destiné seulement à prévenir l'adhérence de la charpie à la plaie : aussi quand on applique sur la plaie un plumasseau, doit on également l'enduire de cérat ; ou bien, si l'on juge convenable de faire usage de la charpie sèche, est il indispensable de couvrir tout le pourtour de la plaie d'une bandelette découpée et cératée. La quantité de charpie que l'on placera sur une plaie en suppuration variera avec la quantité de pus sécrété dans l'intervalle de chaque pansement. Après la charpie, on appliquera des compresses en nombre suffisant, et l'on maintiendra le tout à l'aide d'un bandage contentif.

La charpie, les compresses, les bandes doivent être appliquées mollement ; cependant l'appareil doit être assez serré pour que les mouvements du malade ne le dérange pas. D'un autre côté, il est important de ne pas exercer une constriction trop forte ; la douleur, la gangrène, peuvent être la conséquence de l'oubli de ce précepte. Nous ajouterons cependant que, dans certains cas, il est nécessaire d'exercer une constriction assez grande, soit sur un membre tout entier, comme dans le pansement des fractures, ou quand on veut obtenir la résolution d'une inflammation, ou bien sur une partie d'un membre quand on veut arrêter une hémorrhagie, chasser le pus qui séjourne dans les anfractuosités des plaies, ou obtenir le recollement des tissus.

Le pansement que nous venons de décrire est le plus simple de tous. Dans un grand nombre de circonstances, une main exercée doit diriger la cicatrisation et apporter à ce pansement des modifications importantes nécessitées par la marche de la maladie : ainsi il est souvent utile d'introduire des mèches dans les clapiers, de cautériser les bourgeons charnues trop saillants, d'activer la suppuration à l'aide de topiques excitants, ou simplement avec de la charpie sèche.

Aussitôt après le pansement, le malade sera placé dans une situation aussi commode que possible ; on doit lui éviter le malaise et même les douleurs qui pourraient résulter d'une gêne trop prolongée. Cependant il est certaines maladies dans lesquelles il est nécessaire de de donner aux membres une position déterminée, soit pour faciliter le rapprochement des bords d'une solution de continuité, soit pour faciliter l'écoulement du pus ou le dégorgement des parties enflammées ; dans ces circonstances, il faut avant tout donner aux parties la position qu'exige la maladie.

Des indications que doivent remplir les pansements et les bandages.—Les pansements sont souvent destinés à plusieurs usages, et pour en donner un exemple, un pansement peut-être à la fois compressif et contentif, à la fois contentif, préservatif et calmant, etc. D'autres au contraire, ne remplissent qu'un seul usage : ainsi un pansement peut n'être simplement que compressif lorsqu'il n'y a lieu d'appliquer autour d'un membre, par exemple, qu'un bandage

spiral destiné à le comprimer. Nous allons successivement étudier chacune des indications particulières que présentent les pansements.

Parmi ces indications, les unes sont très simples, communes à presque tous ; nous en avons d'ailleurs dit quelques mots au commencement du chapitre précédent. Tels sont les pansements contentifs, qui doivent maintenir toutes les pièces d'appareils appliquées sur une partie malade ; les pansements préservatifs, destinés à abriter les parties malades du contact de l'air froid ou chargé de miasme, de l'action de la lumière dans les maladies des yeux, enfin de tous les agents extérieurs. Ce pansement est presque toujours associé au précédent.

Les pansements calmants, *excitants*, *cicatrisants*, présentent entre eux la plus grande analogie ; ils ne diffèrent que par la nature du topique appliqué sur la partie malade. Une plaie est-elle trop irritée, cause-t-elle une douleur trop grande, une application émolliente ou narcotique rendra le repos au malade, quelques gouttes de laudanum ajoutées au cérat suffiront souvent pour empêcher la plaie d'être douloureuse. La plaie est-elle de mauvais aspect, la suppuration est-elle peu abondante, de mauvaise nature, un topique légèrement excitant lui rendra bientôt son aspect ordinaire ; le pus sera épais, crêmeux, commme il convient et le topique aura déterminé une inflammation que l'on pourrait appeler *cicatrisante*, car elle aura rendu la cicatrisation beaucoup plus facile. On arrive encore au même but au moyen de la cautérisation ou des caustiques.

Il arrive quelquefois que les plaies secrètent du pus qui a contracté une mauvaise odeur. Les pansements qui ont pour but, soit de masquer cette odeur fétide, soit de la détruire, ou de modifier la surface de la plaie de manière à changer l'odeur du produit de la sécrétion, sont des *pansements désinfectants ;* l'eau de Cologne, les essences, les huiles volatiles masquent seulement les odeurs ; les injections et les lotions d'eau chargées d'un peu de chlorure de soude ou de chaux, les fumigations chlorurées, non-seulement détruisent la mauvaise odeur, mais encore irritent la plaie et changent la nature de la suppuration.

Les pansements *détersifs* sont ceux qui sont destinés à faire évacuer le pus ou tout autre liquide qui stagne dans les trajets fistuleux, dans les clapiers ou dans le fond des plaies. On remplit facilement ces différentes indications ou moyen des injections de toute nature dans les trajets fistuleux, au moyen d'incisions faites à propos, celles qui sont désignées en particulier sous le nom de *contre-ouverture.* Enfin la compression latérale sur un trajet fistuleux fera couler le pus qui stagne dans un clapier ; des mèches, des sétons, placés dans ces trajets serviront de conducteur à la matière purulente, et favoriseront la sortie de ce liquide.

Nous donnons à la suite une liste des principales substances employées pour les pansements. Les No. 1 indiquent les topiques les plus sûrs et les plus en usage.

PANSEMENTS ADOUCISSANTS.

1 Onguent Simple.
1 " de Sureau blanc.
1 Cérat Simple.
1 " Cosmétique.
1 " de Galien.
1 " Amygdalin.
1 " Camphré.
1 Baume de Genièvre.
" de Chiron.
" de Lucatel.
Liniment Simple.
1 Glycérine.
Glycéré d'Amidon.
1 Crême douce.
Beurre frais lavé.
1 Onguent de Glycérine,
1 Huile d'Amandes.
1 " d'Olive.
Huile de Pied de bœuf.
" de Pavots.
" de Sésame.
" de Foie de Morue.
1 Onguent de Carotte ou de Navet (sur les plaies enflammées, on le fait par le mélange de ces substances rapées avec de la graisse).
Emplatre de cire.
Lotions de graine de Lin.
" de Tanaisie.
" de Guimauve.
" d'Orme rouge.
1 " d'Epinette rouge.
1 " de Houblon.
1 " de Camomille.
1 " de Sureau blanc.
" de Son.
" de Charbon bénit.
1 Cataplasmes de carottes.
1 " de Navets.

1 Cataplasmes d'Herbe St. Jean.
1 " d'Ecorce d'Epinette.
1 " de Plantain.
1 " de Feuilles de bois blanc.
1 " de Camomille.

PANSEMENTS ASTRINGENTS.

Onguent Calaminaire.
" d'Oxyde de Zinc.
" de Tannin.
" de Galle.
" de Calomel,
" de Sulfate Zinc.
Cérat de Goulard.
" de Plomb.
Emplâtre de Keer.
Liniment de chaux.
Glycéré de Tannin.
Eau de Goudron.
" de Goulard.
" de Roses.
" Noir.
1 Green Wash.
Alum en Lotion.
Ratanhia.
1 Lotions de Tan.

PANSEMENTS CALMANTS.

1 Glycérine Laudanisée.
1 Onguent simple Laudanisé.
1 " de Sureau blanc Laudanisé.
1 " de Belladone.
1 " d'Aconit.
1 " de Jusquiame.
1 Cérat Camphré et Laudanisé.
1 Huile de Jusquiame.
1 Baume Tranquille.
1 Cérat Camphré.
1 Baume Nervin.
1 Extrait de Belladone.
1 Cataplasmes de Ciguë.
1 " de Belladone.
1 " de Graine de Lin (opiacés.)
1 " d'Aconit.
1 " de Têtes de Pavots.

PANSEMENTS SUPPURATIFS.

1 Onguent Suppuratif.
1 " Populeum.
1 " Résineux.
1 " de Cèdre Rouge
1 Cérat Résineux Composé.
1 Onguent de la Mère.

PANSEMENTS EXCITANTS.

Mixture de Glycérine.
Onguent de Citrin faible.
" d'Oxyde Rouge de Mercure.
" de Cèdre Rouge.
Lotion de Créosote.
Acide Carbolique.
Huile de Foie de Morue.
Arnica
1 Eau Noire.
1 Green Wash.

PANSEMENTS DESINFECTANTS.

1 Cataplasme Antiseptique.
1 " de charbon.
1 " de Levain.
1 " de Levûvre.
" de Chlorure de Soude.
1 Poudre Phéniquée.
Carbonate de Potasse.
1 Acide Carbolique.
Permanganate de Potasse.
1 Cataplasme de Carottes.
Chlorure de Chaux.
" " " Liqueur.
Chlorure de Soude.
" " " Liqueur.
1 Quinquina (en poudre et en lotions).
Lotion Créasotée.
1 Sulphocarbonate de zinc.
1 Camphre.
1 Arnica.
Suie.

Pansement à la suite des plaies récentes ou des opérations.—Il nous est impossible de donner dans cet ouvrage toutes les règles à suivre pour ces pansements, nous nous contenterons de quelques observations principales.

1°—Le premier pansement est désigné le plus souvent sous le nom de *premier appareil*. On est quelquefois obligé de faire précéder le premier appareil d'un pansement *appelé provisoir*. Il suffit pour faire ce pansement de couvrir la plaie d'un linge cératé et d'un peu de charpie pour absorber le sang s'il venait à s'en écouler. On maintient le tout fixé par des compresses et un bandage peu serré.

2°—Au bout de quelques heures, on applique le premier appareil, soit par *première intention*, soit par *seconde intention*.

3°—La *réunion immédiate* ou par *première intention* se fait de la manière suivante :

Après avoir nettoyé la plaie de sorte qu'il n'y reste plus ni caillots de sang, ni corps étrangers, et avoir fixé les ligatures, les bords de la plaie seront exactement affrontés, la peau sera mise en contact avec la peau, les muscles avec les muscles, etc.

Les parties seront ensuite maintenues et placées soit avec des bandelettes agglutinatives, soit avec des bandages unissants, soit avec des points de suture, soit avec des serres fines.

Lorsque les bords de la plaie seront affrontés, la place linéaire (c'est-à-dire la couture) sera couverte d'un linge fenêtré et cératé d'une couche légère de charpie et de compresses, le tout sera fixé à l'aide d'un bandage approprié.

Les plaies qui peuvent être réunies par première intention sont celles qui sont bien nettes, dont les bords ne sont pas contus, celles dans lesquelles il n'existe pas de perte de substance ou dans lesquelles les tissus sont assez élastiques pour que les surfaces saignantes puissent être mises en contact. Une condition indispensable à la réunion immédiate d'une plaie, est être soigneusement purgée des corps étrangers et des caillots sanguins qu'elle contient; il faut encore qu'il existe sur les deux lèvres des communications vasculaires et nerveuses avec les parties voisines : ainsi une partie entièrement détachée ne se réunit pas, à moins qu'elle ne soit d'un petit volume ; le bout du nez, du doigt, sont dans ce cas. Il existe de nombreux exemples de réunion immédiate de ces parties entièrement détachées, et réappliquées même au bout de quelque temps après avoir été lavées pour enlever tous les corps étrangers attachés à la surface saignante des lambeaux.

4°—Les plaies qui se réunissent par seconde intention sont celles dont les bords sont contus, entre les lèvres desquelles existe une perte de substance assez large pour que le rapprochement ne soit pas possible ; enfin quand la réunion par première intention échoue, la plaie se cicatrise par seconde intention. Il faut nettoyer la plaie comme dans la première méthode.

5°—Quelle que soit la méthode suivie, il faut que les artères soient liées avec du fil ou de la soie cirés. S'il n'y a que de petits vaisseaux, la compression suffit pour a on peut aussi employer les hémostatiques.

6°—C'est ordinairement le troisième, le quatrième et même le cinquième jour que l'on doit lever le premier appareil. L'appareil protecteur des bandelettes et des sutures pourra être enlevé avec soin le second jour et renouvelé ; cette pratique permet d'examiner l'état de la plaie.

7°—A moins d'indications spéciales, les pansements doivent être renouvelés toutes les 24 heures, le soir et le matin.

8°—Les hémorrhagies, l'érysipèle, les fusées purulentes et la gangrène des téguments sont des accidents qui surviennent quelquefois dans les cas de plaies, de fractures, etc. Ces accidents demandent des soins particuliers. (Voyez, Mémorial thérapeutique).

Pour faire les pansements, le chirurgien doit toujours avoir à sa disposition un certain nombre d'objets. Voyez *Appareil ou plateau pour pansement et Trousse de chirurgie.*

ARTICLE II.

ÉPONGE FINE PRÉPARÉE. (L) SPONGIA CERATA. (A) WAXED SPONGE, PREPARED SPONGE, SPONGE TENT.

Les éponges fines se préparent de deux manières. La plus ancienne consiste à les battre, d'abord avec un maillet pour en briser et en faire sortir les pierres sous la forme de poussière ; ensuite on les lave à grande eau, (ajoutant une partie d'acide muriatique pour trente parties d'eau) jusqu'à ce que l'eau sorte parfaitement claire, puis on les fait sécher. Alors on les coupe par tranches ; on les trempe dans de la cire fondue, et on les soumet à la presse entre deux plaques d'étain chauffées pour en faire sortir la plus grande partie du corps gras, mais non la totalité. Ce qui en reste, oblige l'éponge à garder le petit volume auquel elle a été réduite et l'empêche de reprendre de l'humidité à l'air.

Quand on met un morceau de cette éponge dans une plaie la chaleur ramollit la cire; l'éponge obéit à son élasticité, elle se dilate, l'humidité la pénètre, la gonfle et la fait servir comme moyen mécanique à l'écartement des parois de la plaie.

La seconde manière consiste à les battre et à les laver absolument comme les précédentes. On les prend une à une lorsqu'elles sont encore humides ; on leur donne, en les comprimant avec la main, une forme à peu près cylindrique ; on les attache par une extrémité, et on les serre le plus fortement possible avec le bout d'une ficelle cablée, dite fouet, dont l'autre bout est fixé à un clou ; alors on saisit l'éponge à deux mains et on la tourne sur son axe en tirant toujours fortement à soi de manière à lui donner la forme d'un bâton très solide et compacte, entièrement recouvert de ficelle ; lorsqu'on est arrivé à l'autre extrémité de l'éponge, on arrête la ficelle par un nœud. On les expose toutes, ainsi préparées, dans une étuve et on les conserve dans un lieu sec. Lorsqu'on veut s'en servir, on défait un tour ou deux de la ficelle, on l'arrête de nouveau et on tranche avec un couteau la partie dont on a besoin.

ARTICLE III.

LINGES.

Les linges qui servent aux pansements doivent être de toile de chanvre ou de lin, et même de coton, demi-usés et blancs de lessive. Les linges sont employés à l'état de charpie, de compresses, de bandages de corps, mouchoir, etc.

La charpie est une substance spongieuse et souple, préparée avec le linge demi-usé, tantôt à l'état de filaments : c'est la *charpie brute* ; d'autres fois, à l'état de duvet pulvérulent : c'est la *charpie râpée.*

1° *Charpie brute.* (A) *Raw-Lint.*—La charpie brute est formée de filaments retirés du linge qu'on a effilé. Lorsqu'elle est belle et fraîche, elle est souple, douce au toucher, élastique ; chaque brin présente des ondulations, très-variables, dues à la pression que les fils de la toile exercent les uns sur les autres dans le tissu ; elle est hérisée dans tous les sens d'un duvet cotonneux. La bonne charpie est exempte de nœuds, longue de quelques pouces ; trop courte, elle devient dure au toucher, noueuse. Elle doit encore être récente, car en vieillissant, elle s'affaisse et devient compacte, jaunit et prend une mauvaise odeur.

Pour préparer la charpie, il faut prendre du linge demi-usé, blanc de lessive, autant que possible non blanchi à l'eau de Javelle ou à la chaux, le déchirer par petits morceaux de 4 à 5 travers de doigts, puis effiler ceux-ci brin à brin. Lorsque le linge est trop usé, et qu'au lieu d'un seul brin on en prend deux, ceux-ci se cassent et forment à la partie inférieure du linge des nœuds qui rendent la charpie peu homogène, et l'on est obligé de la rejeter lorsqu'il y en a une quantité notable.

2° *Charpie râpée.* La charpie râpée est beaucoup plus fine que la charpie brute ; elle adhère plus fortement aux plaies, les irrite davantage. La charpie brute doit toujours lui être préférée, à moins qu'on ne veuille exciter la surface d'une plaie dont la vitalité est très faible. La charpie râpée se prépare en grattant avec un couteau un linge convenablement tendu. La charpie doit être conservée dans un lieu sec, parfaitement aéré ; elle ne doit pas être entassée.

Il faut surtout se garder de la déposer dans des lieux ou près des lieux d'où émanerait des miasmes putrides, qui seraient absorbés par la charpie, et lui feraient contracter des qualités nuisibles.

Tissu-Charpie. (A) *Lint.*—Les chirugiens du nord de l'Europe se servent d'un tissu particulier, *tissu-charpie*, inventé par les Anglais : une de ses faces est gommée, sur l'autre le tissu est à nu et filamenteux ; quelquefois les deux faces sont villeuses.

Ce tissu est disposé en longues pièces roulées qu'on taille selon le besoin. Il absorbe le pus encore plus difficilement que la charpie.

Les propriétés de la charpie sont d'exciter légèrement les plaies sans les irriter, de les échauffer, de les maintenir à une température constante, enfin de les garantir du contact des

agents extérieurs. Une autre propriété de la charpie est d'absorber les liquides, par conséquent le pus sécrété à la surface des plaies. D'après les expériences de Mr. le professeur Gerdy, la charpie absorberait facilement l'eau et le vin, et difficilement l'huile ; la charpie préparée avec le linge neuf aurait une propriété absorbante plus considérable que celle préparée avec le vieux linge. Il est certain d'ailleurs que l'absorption du pus est difficile, et que la charpie la plus liquide ; c'est ce que démontrent ces plumasseaux restés secs à l'extérieur, quoique la face opposée soit en contact avec une plaie inondée de pus. La charpie peut être employée sèche, nous venons de parler de ses propriétés lorsqu'on s'en sert dans cet état, ou bien enduite de cérat ou de substance médicamenteuses grasses ; alors elle ne s'attache pas aux plaies, elle ne les excite pas par elle-même, elle absorbe très-difficilement les fluides.

Percy a employé la charpie imprégnée de gaz ou de vapeurs que celle-ci avait absorbés, et paraît en avoir retiré quelque avantage.

La charpie sert comme remplissage, soit pour combler les vides, soit comme moyen compressif ; dans ces deux circonstances on peut employer une charpie plus grossière. On conçoit que c'est surtout dans ces derniers cas que les succédanés de la charpie peuvent lui être smbstitués.

4° *Coton, Ouate.*—Comme le coton est à très bas prix, et qu'il est très-répandu, on s'est demandé s'il ne pouvait pas remplacer la charpie, beaucoup plus chère, à cause du prix du linge et du travail que sa façon nécessite.

Depuis longtemps, le docteur Anderson l'a employé à l'hôpital de Glascow pour le pansement de brûlures un peu étendues ; mais personne plus que M. Mayor n'a insisté sur les avantages que cette matière a sur la charpie.

Le coton peut remplacer la charpie, surtout comme moyen de remplissage ; il peut être employé, avec avantage, dans le pansement des ulcères atoniques, comme faisait Richerand : dans les brûlures superficielles et étendues, il doit être préféré à la charpie ; mais dans les plaies, il ne doit être employé qu'avec beaucoup de circonspection, car il les irrite, y determine assez souvent de la chaleur, des picotements parfois intolérables ; quelquefois même ces douleurs sont assez fortes pour que le malade demande avec instance que le mode de pansement soit changé. M. Gerdy rapporte un cas dans laquelle une femme, amputée de la cuisse dans l'articulation coxofémorale, est morte cinquante heures après un pansement avec le coton.

Quoi qu'il en soit, le coton peut être utile dans certaines circonstances, mais il est loin de pouvoir remplacer la charpie dans tous les cas.

5° —*Filasse.*—La filasse soit brute, soit blanchie au chlore, a été employée encore au lieu de charpie, mais elle a été bientôt abandonnée. Le *typha* a été conseillé dans le pansement des brûlures, mais, outre qu'il est d'un emploi difficile à cause de la légèreté des aigrettes, il se colle sur la plaie, et il est souvent extrêmement difficile de l'enlever. On emploie la charpie sous les formes les plus variées. Ce sont :

Plumasseaux.—On donne ce nom à des gâteaux de charpie de grandeur et de configuration en rapport avec celle de la plaie, formés de brins parallèles et disposés longitudinalement. Ils doivent toujours dépasser la plaie sur toute sa circonférence. Pour faire un plumasseau, on prend de la charpie brute, de la main droite, et avec le pouce et l'indicateur de la main gauche, on saisit tous les brins qui dépassent, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ait fait un plumasseau d'une grandeur et d'une épaisseur convenables ; la partie moyenne doit être plus épaisse que les bords. On obtient ainsi une masse molle, souple, aérée, pouvant facilement absorber les liquides. Les fils qui dépassent chaque bord des plumasseaux doivent être ébarbés avec des ciseaux, ou mieux repliés sur la face du plumasseau, qui ne doit pas être en contact avec la plaie. Il faut encore faire attention à ce qu'il n'y ait pas de nœuds, surtout sur les bords et sur la face interne. Le plumasseau peut être appliqué à nu sur une plaie ; dans

ce cas, il absorbe assez bien le pus sécrété, ou bien enduit de cérat ou d'autres substances médicamenteuses, alors il n'absorbe presque pas.

Le *Gâteau de Charpie* n'est autre chose qu'un grand plumasseau. Comme il est beaucoup trop grand pour être tenu dans la main, on le prépare de la manière suivante : on prend de la main droite une poignée de charpie brute, on approche la charpie d'une table ou d'une planchette à pansements, et avec la face palmaire des doigts de la main gauche, on arrête les brins qui dépassent la poignée de charpie, on retire la main droite et on laisse sur la planchette des brins de charpie dont l'accumulation successive constitue le gâteau.

Boulettes, Rouleaux.—Pour faire des boulettes ou des rouleaux de charpie, on roule de la charpie dans la paume de la main, de manière à en faire une masse allongée dans le rouleau arrondie dans la boulette.

Si l'on veut absorber les liquides sécrétés, ils doivent être très peu serrés ; si, au contraire, on veut établir un certain degré de compression, il faut les serrer davantage. On les emploie encore pour écarter les bords des solutions de continuité ; ils servent aussi de conducteurs aux substances médicamenteuses.

Bourdonnets.—Les bourdonnets ne sont autre chose que des boulettes ou des rouleaux plus serrés, que l'on introduit dans les plaies dont on veut empêcher la réunion, ou bien dans quelques cavités naturelles. On les introduit à l'aide d'un porte mèche ou d'une pince à anneaux après les avoir enduits d'un corps gras. Lorsqu'ils doivent pénétrer profondément, on attache à leur partie moyenne un ou plusieurs fils, afin de pouvoir les tirer facilement à l'extérieur. Ce fil doit être souvent fixé au dehors, afin que le bourdonnet ne disparaisse pas. Dans le rectum, par exemple, il pourrait remonter, entraîné par les contractions antiperistaltiques de l'intestin.

Le bourdonnet est peu employé dans le pansement des plaies, parce qu'il s'oppose à l'écoulement du pus. Il est plus souvent mis en usage dans les cas d'hémorrhagie ; il prend alors le nom de *tampon*.

Tente.—La tente n'est qu'un bourdonnet arrondi, et dont le fil est attaché à l'extrémité ; elle est peu employée maintenant.

Mèche.—La mèche est un amas de longs fils parallèles que l'on introduit entre les lèvres des solutions de continuité pour empêcher la réunion, ou pour faciliter la marche de la cicatrisation des parties profondes vers les parties superficielles. Les longs brins de charpie qui composent la mèche sont arrêtés à leur partie moyenne par un fil circulaire. Pour introduire une mèche dans un trajet fistuleux, placez-la sur le porte-mèche de manière que le fil circulaire soit compris entre les branches de l'instrument, enfoncez-la assez fortement pour qu'elle ne glisse pas quand on en fera l'application ; faites attention cependant à ce que les deux bouts ne traversent pas la mèche, ramenez les deux extrémités contre la tige, tenez les parfaitement tendues à l'aide du doigt indicateur et du doigt médius de la main droite, le bouton du porte-mèche étant placé sur la face palmaire de la seconde phalange du pouce. Plongez son extrémité dans un pot enduit d'un corps gras, étendez le topique sur les deux faces de la mèche à l'aide du doigt indicateur de la main gauche ; présentez-la alors à l'orifice du trajet fistuleux et introduisez-la doucement en suivant la direction du trajet.

Dans les plaies qui résultent de l'opération de la fistule à l'anus, le doigt indicateur de la main gauche est préalablement introduit dans l'anus et sert d'abord de conducteur ; puis à faire connaître l'étendu de la plaie et à indiquer jusqu'à quelle hauteur on doit faire pénétrer la mèche ; enfin à garantir les surfaces saignantes de tout frottement. Lorsque la mèche est suffisamment enfoncée, on retire doucement l'instrument en appuyant sur la mèche dans le sens de la solution de continuité.

Pelote.—La pelote est un amas de charpie que l'on amoncelle dans un linge, dont on

noue les bords de manière à en former une espèce de sac. La pelote se prépare quelquefois à l'avance ; mais souvent aussi on place préalablement le linge, et l'on introduit la charpie brin à brin, et lorsqu'on en a introduit une quantité suffisante, on noue les bords du linge comme il a été dit plus haut. Quand on veut retirer la pelote, on procède d'une manière inverse. Par ce moyen, on peut facilement comprimer dans une cavité à orifice plus étroit, et l'on peut retirer la pelote sans faire souffrir le malade, et sans causer des ébranlements qui pourraient rappeler une hémorrhagie ; on se sert encore de pelote pour exercer la compression sur le trajet des vaisseaux, quand on n'a pas à sa disposition des moyens meilleurs.

Pièces de linges.—Les linges de toile sont préférables aux autres ; ils doivent être assez fins et demi-usés. Si la toile était trop grosse ou trop neuve, elle serait trop dure, s'appliquerait mal sur les plaies, et serait trop irritante. Les lignes blancs de lessive sont les meilleurs ; nettoyés par l'action des sels que l'on a employés pour les laver, ils absorbent plus facilement. Les linges de coton peuvent être également mis en usage, surtout quand ils doivent servir d'enveloppes aux pièces de pansement, de bande ou de remplissage, et généralement quand ils ne sont pas appliqués immédiatement sur des plaies.

Les linges qu'on emploie dans les pansements sont des *compresses*, des *linges pleins* ou *fenêtrés*, des *bandelettes découpées*, *effilées* ou *à séton*.

Compresses.—Les compresses sont des pièces de linge destinées à recouvrir les plaies, et surtout à maintenir les premières pièces d'appareil, les plumasseaux, par exemple ; dans ce cas, elles doivent être mises en place sans être traînées, sous peine de voir tout l'appareil dérangé.

On les applique encore à nu pour empêcher le frottement entre deux surfaces dont on craint l'excoriation ; les compresses doivent être unies, simples ou bien pliées en plusieurs doubles ; en général les compresses sont repliées. On les emploie sous diverses formes ; elles sont entières ou fendues, carrées ou triangulaires.

Lorsque la longueur de la compresse pliée est trois ou quatre fois plus grande que la largeur, c'est une *compresse longuette.*

Les compresses sont employées sèches ou mouillées. L'application des compresses sèches ne présente aucune indication spéciale ; nous n'avons qu'une seule recommandation à faire dans l'application des compresses mouillées, c'est de les serrer légèrement entre les mains pour empêcher le liquide de mouiller les autres pièces de pansement, le lit ou les vêtements du malade.

Compresse graduée.—On donne ce nom à une compresse repliée plusieurs fois sur elle-même, de manière à faire une pyramide tronquée. Pour faire une compresse graduée, on prend une compresse longuette assez fine ; on fait un premier pli, qui doit être la base de la pyramide, puis un second plus petit, puis un troisième plus petit encore, jusqu'à ce que la largeur de la compresse soit épuisée. Le dernier pli est très étroit, et forme le sommet de la pyramide ; la base doit avoir une largeur en rapport avec l'usage qu'on veut faire de la compresse ; il en est de même de la hauteur.

Pour maintenir en place les plis qui constituent cette pyramide, il faut la mouiller immédiatement, ou, ce qui est mieux, passer un fil d'espace en espace de la base au sommet sur toute la longueur de la compresse. On peut faire encore une compresse graduée en superposant de petites compresses étroites. Il est bien entendu que celles-ci doivent être d'autant plus étroites que l'on approche davantage du sommet, et qu'elles doivent toujours être maintenues par un fil. On emploie les compresses graduées pour rapprocher les bords des solutions de continuité, comprimer les vaisseaux sur leur trajet, refouler les chairs dans l'espace interosseux lorsque l'avant-bras est fracturé.

Compresses fendues.—Les compresses fendues sont la *croix de malte*, compresse carrée

simple, fendue à ses quatre angles de manière à laisser au centre un espace entier de 2 ou 3 centimètres. Elle sert pour faire des pansements sur des parties saillantes, au sommet desquelles on applique le centre de la compresse.

La *Demi-Croix de Malte* est celle dont on n'a fendu que deux angles du même côté.

La Compresse fendue est une compresse longuette fendue parallèlement à ses bords jusqu'au tiers ou la moitié de sa longueur. Elle peut être fendue à 2 ou 3 chefs, suivant le nombre des fentes parallèles ; elle sert pour relever les chairs dans les amputations, elle sert encore dans les bandages invaginés. Si la compresse est très-longue, très-étroite, fendue à ses deux extrémités de manière à ne laisser au milieu que quelques centimètres sans être coupés, on lui donne le nom de *Fronde*. Cet compresse est souvent percée d'un trou à son milieu.

Compresse fenêtrée.—La compresse fenêtrée est celle qui se trouve percée d'une grande quantité de petits trous faits, soit à l'emporte-pièce, soit avec des ciseaux, soit en tirant dans les deux sens de la compresse un certain nombre de fils parallèles. On a réservé à cette espèce de compresse le nom de *Linge troué ou fenêtré*. On donne plutôt le nom de compresse fenêtrée à une compresse percée d'un ou de plusieurs trous, dont la forme et la grandeur sont en rapport avec la plaie dont on veut garantir les bords.

Les compresses sont tantôt employées sèches ; dans ce cas, elles servent à maintenir les autres pièces d'appareils, les plumasseaux, par exemple, quelquefois elles sont mouillées : alors elles sont appliquées directement sur la peau ou la plaie. Enfin on les emploie, enduites de cérat, ou d'une autre pommade ou onguent ; dans ce dernier cas, on fait le plus souvent usage du linge troué.

Bandelettes découpées.—On emploie encore dans les pansements des bandelettes de linge étroites, dont on a coupé les bords par de petites incisions perpendiculaires à la longueur de la bandelette. C'est ce que l'on appelle *Bandelette Découpée*. Elle doit être employée enduite de cérat, et placée à plat circulairement autour de la plaie, de telle manière que le bord dentelé soit en dehors et que le bord entier soit en dedans et dépasse les bords de la plaie de quelques millimètres.

Elle sert à empêcher les brins de charpie de s'accoler aux bords de la plaie et de les déchirer en renouvelant le pansement.

Bandelette à séton.—Si de chaque côté d'une longue bandelette étroite on enlève des fils parallèles à la longueur, on aura la *Bandelette effilée* ou *Méche à séton*. Celle-ci, dont les deux bords sont comme frangés, est introduite, enduite de cérat, dans un trajet fistuleux, afin d'en empêcher la cicatrisation.

Bandelettes agglutinatives.—Bandelettes ainsi appelées parce qu'on les fait avec de l'emplâtre agglutinatif ou adhésif, qui les fait coller fortement à la peau de la partie sur laquelle elles sont appliquées soit pour tenir rapprochés les bords d'une plaie, soit pour maintenir en place un topique quelconque. On les fait chauffer au dessus d'une lampe ou sur un vase contenant de l'eau bouillante.

Bandes. (A) *Bands.*—Les bandes sont des pièces de linge étroites et dont la longueur surpasse beaucoup la largeur. Chaque bande a deux extrémités que l'on nomme *chefs*. La partie intermédiaire est appelée *plein*. Les bandes doivent être de toile rendue souple par l'usage ; les bandes de linge neuf sont trop dures, trop glissantes, trop difficiles à appliquer et ne peuvent former un bandage d'une solidité convenable. Elles doivent être dépourvues d'ourlets, qui nuisent à l'application du bandage, et qui, surtout blessent les organes sous-jacents. Les bandes doivent être coupées en droit fil et surfilées autant que possible. Lorsqu'on veut ajouter une bande à une autre, il faut que la couture soit faite de telle manière qu'il n'existe pas d'ourlet.

Une bande ne doit pas être trop longue, car son application serait très fatiguante pour le

malade. Une bande trop large s'applique mal, surtout quand les organes n'ont pas partout le même volume.

La largeur que l'on doit donner aux bandes varie selon l'usage que l'on veut en faire : ainsi, large d'un travers de doigt pour les doigts, on peut lui en donner quatre quand on l'applique sur le tronc ; mais la largeur ordinaire des bandes est de $2\frac{1}{2}$ à 3 pouces. Leur longueur est aussi très-variable. On ne doit jamais employer de bandes plus longues que 15 mètres ; encore celles-ci ne doivent être que rarement mises en usage.

Si les bandes n'étaient pas préalablement roulées, il serait impossible de les appliquer. Les bandes roulées, sont dites à *un* ou à *deux globes*. Dans le premier cas, un des chefs se trouve libre ; l'autre est au centre du rouleau appelé *globe*. Dans l'autre, les deux chefs sont au centre des deux rouleaux réunis par le plein de la bande.—Pour rouler une bande, il faut commencer par replier plusieurs fois un des chefs afin de former un petit cylindre sur lequel on roule le reste de la bande pour en faire un globe. Lorsqu'on veut avoir une bande à deux globes, on opère de la même manière, mais on commence à rouler les deux bouts en même temps afin de réunir les deux globes au milieu.

Ainsi roulées, les bandes sont appliquées sèches ou mouillées, soit avec de l'eau, soit avec des substances médicamenteuses résolutives, narcotiques, etc. Les bandes mouillées s'appliquent mieux que les bandes sèches ; elles ont la propriété de se resserrer après leur application, mais elles ont l'inconvénient de s'effiler davantage.

On recouvre souvent les bandes d'une substance collante telle que dextrine, amidon, etc. propre à coller les différents tours de bandes, et à faire ainsi un bandage d'une seule pièce.

Outre les bandes de toile, on peut encore se servir de bandes de coton, de percale ; mais elles sont trop peu résistantes. Les bandes de laine sont trop épaisses, trop extensibles, échauffent trop inégalement la peau ; mais elles s'appliquent mieux sur les parties. Les bandes de caoutchouc s'appliquent aussi très-facilement ; outre qu'elles sont d'un prix très-élevé, elles se distendent par la chaleur, se resserrent par le froid, et pressent ainsi nos tissus d'une manière très-inégale.

Les bandes de caoutchouc vulcanisé paraissent s'appliquer plus facilement que ces dernières et exercer une constriction plus régulière.

Les bandes de ruban de fil ou de coton sont mauvaises ; elles glissent facilement ; elles ont surtout l'inconvénient de blesser par bords tranchants inextensibles. En Allemagne, on a remédié à cet inconvénient en faisant le ruban destiné à faire des bandes avec un fil plus fin, plus poreux, et passant entre les anses de fil qui vont d'un bord de la bande à l'autre une petite soie de sanglier qu'on retire lorsque la bande est terminée, ces rubans ont, au lieu d'une lisière dure, peu extensible, une série de petites boucles qui laissent au tissu toute son élasticité. Ces bandes ont l'avantage de ne pas s'effiler, coûtent moins cher que nos bandes de toile et s'appliquent aussi bien qu'elles.

Le *Bandage Simple* est *égale* ou *circulaire* si les tours de bande se recouvrent exactement ; *inégal* s'ils ne se recouvrent qu'en partie et irrégulièrement ; *rampant* ou *en spiral* s'ils décrivent autour d'une partie une spirale ascendantes ou descendante ; en *doloire* si les tours de bande, formant la spirale, se recouvrent régulièrement et dans une assez grande portion de leur largeur ; *renversé* lorsque dans son trajet, la bande est repliée sur elle-même de manière que son bord supérieur devienne inférieur, ou lorsqu'elle est ramenée en sens contraire de sa première direction.

Application des bandes.—L'application des bandes diffèrera selon qu'elles seront à un ou à deux globes. Si la bande est à un globe, on prend le cylindre de la main droite, le pouce appliqué sur un des axes, le doigt médius sur l'axe de l'autre côté ; le chef initial est pris de la main gauche entre le pouce et l'index, et placé sur la partie où l'on veut appliquer la

bande et fixé vers ce point; puis on fait rouler la bande placée sur la face externe dans la direction que l'on veut donner au bandage. Il faut avoir soin de faire plusieurs tours circulaires pour fixer le chef initial de la bande; sans cela ce chef glisserait, et le bandage se relâcherait. On peut encore laisser pendre le chef initial, et n'appliquer la bande sur la partie où on veut la placer qu'à 10 ou 12 centimètres de son extrémité. Celle-ci sera nouée avec l'extrémité terminale de la bande comme dans le cas précédent, le premier tour de bande doit être fixé par plusieurs tours circulaires.

Il ne faut dérouler la bande qu'autant qu'il est nécessaire, il faut toujours tirer dessus, afin qu'elle soit constamment tendue, pour que le bandage ne se relâche pas pendant qu'on l'applique. Il faut prendre garde de lâcher la bande, quand on est obligée de la faire passer d'une main dans une autre, car alors elle se déroulerait, et l'on ne pourrait l'appliquer si l'on avait soin de la rouler une seconde fois. Souvent même, pendant qu'on roule la bande, le bandage se relâche, on est obligé de la réappliquer en entier. Enfin il faut, en appliquant une bande, éviter des mouvements trop brusques qui pourraient ébranler la partie malade et causer des secousses toujours nuisibles, souvent douloureuses.

Il faut appliquer les bandes avec netteté, de manière que le bandage soit le plus régulier possible.

Lorsqu'on applique une bande sur une partie dont le volume varie, à la jambe par exemple, un des bords de la jambe presse sur la partie la plus élevée, tandis que l'autre se trouvant sur le même plan sera éloignée du membre; il en résulte un écartement qui a reçu le nom de *godet*. Il est fort important d'éviter les godets; car partout où il se rencontre, la bande presse inégalement et le bandage est infiniment moins solide. Si sans changer la direction que vous voulez donner à la bande, vous voulez éviter les godets, il faut faire ce que l'on appelle des renversés, c'est-à-dire renverser obliquement la bande de la partie la plus saillante, vers celle qui l'est moins; par exemple de haut en bas à la partie inférieure de la jambe, de bas en haut à la jambe au-dessus de la saillie du mollet. Au moyen de ce renversé la bande se trouve rétrécie au niveau du point le plus mince, et l'on a l'avantage de pouvoir donner à la bande la direction voulue en agrandissant plus ou moins l'angle formé par les deux extrémités de la bande au niveau du renversé.

On fait les *renversés* de la manière suivante: Lorsque vous serez arriver à un point où un renversé est nécessaire, appliquez le pouce de la main gauche sur la bande afin d'empêcher le bandage de se relâcher; déroulez une partie de la bande dans une étendue de 6 à 8 centimètres environ entre le point où le pouce est appliqué et le globe. Saisissez le globe en sens inverse; c'est-à-dire le pouce en haut, les trois derniers doigts en bas, le doigt indicateur appliqué sur le plein; relâchez légèrement la portion de bande libre entre le pouce gauche et le plein; renversez la main sans tirer sur le globe, de manière que le bord supérieur de la bande passe en avant du plein et devienne inférieur. La longueur du renversé qui doit varier d'ailleurs avec la différence de volume des parties, est en général égale à la diagonale du carré dont la largeur de la bande est le côté. Lorsque le renversé est terminé, c'est-à-dire lorsqu'il s'applique par son plein sur le côté du membre, tirez sur la bande afin de serrer le renversé, pendant que le pouce glisse sur le pli fait à la bande de manière à l'effacer.

Lorsque la bande est entièrement posée, on l'arrête, soit en nouant ensemble le chef initial laissé libre et le chef terminal, soit en fixant ce dernier avec des épingles, soit en appliquant un circulaire autour de la bande.

Si la bande est fendue à son extrémité terminale, on peut porter de chaque côté chacun des deux chefs et les nouer ensemble.

Quand on fixe une bande, il faut avoir soin de n'appliquer l'épingle ou de faire le nœud que loin d'une partie sur laquelle la pression peut être douloureuse, à plus forte raison loin

de la plaie. On conçoit parfaitement qu'il est toujours facile de faire le nœud dans un endroit convenable; mais lorsqu'on se sert d'une épingle et que l'extrémité de la bande se trouve au niveau de la plaie, ou dans un point où il serait difficile de la fixer, comme sur la face postérieure d'un des membres inférieurs ou sur la face postérieure du tronc, on doit la replier de manière à la raccourcir assez pour que les épingles puissent être placées dans un point convenable.

La bande doit être repliée de manière que la portion repliée soit cachée sous la dernière circonvolution qu'elle décrit autour de la partie sur laquelle elle est appliqué.

Les épingles doivent être fixées de manière que la convexité du membre n'en fasse pas saillir la pointe, et que celle-ci soit cachée dans les circonvolutions, de manière à ne blesser ni le malade ni le chirurgien lorsqu'il voudra défaire le pansement.

Si l'extrémité d'une bande est fixée avec une seule épingle, on met l'épingle longitudinalement, soit qu'on replie en dedans les 2 angles de l'extrémité de la bande, soit qu'on ne les replie pas. La tête de l'épingle doit toujours être libre, et la pointe dirigée vers les circonvolutions. Si l'on se sert de deux épingles, on les fixe de la même manière de chaque côté de la bande, la tête à l'extrémité libre, la pointe tournée vers la circonvolution.

Si l'on plaçait l'épingle en sens inverse, on ne tarderait pas à voir la pointe de l'épingle faire saillie, et elle pourrait blesser le malade ou le chirurgien. Lorsqu'un bandage se compose d'un grand nombre de circonvolutions susceptibles de se relâcher, il faut les fixer les unes aux autres au moyen d'épingles.

Quand on veut appliquer une bande roulée à deux globes, on prend un globe de chaque main, on applique le plein de la bande, intermédiaire aux deux globes, sur la partie où le bandage doit être appliqué, et l'on déroule en même temps et d'une manière égale les deux globes, de manière qu'ils viennent se croiser sur le point opposé à celui sur lequel on a commencé le bandage. Là on les entrecroise en les faisant passer l'un à côté de l'autre, en ayant soin d'effacer les plis formés par l'entrecroisement, et l'on continue de la même manière jusqu'à ce que la bande soit épuisée, en ayant soit de faire entrecroiser les bandes sur les points différents de la circonférence, afin qu'il n'y ait pas un trop grand nombre de plis sur le même point.

Quelle que soit la manière dont on applique un bandage à deux globes, comme toujours un des deux globes doit être plus volumineux que l'autre, la partie de la bande qui reste après l'épuisement du globe le plus petit doit être roulé circulairement, et sert à maintenir dans un état de solidité convenable le bandage tout entier.

Les accidents que peut entraîner la compression circulaire exercée sur une surface étendue sont assez nombreux et assez graves pour que le chirurgien doive mettre tous ses soins à les éviter.

Lorsque la compression est exercée pendant un temps trop long, le membre sur lequel elle est appliquée s'atrophie, diminue de volume. Ce résultat est un inconvénient de la médication, et nous l'avons rappelé afin que la compression ne soit pas portée au delà du temps nécessaire à la guérison de la maladie que l'on veut combattre.

La diminution graduelle de la partie comprimée nécessite une réapplication fréquente de l'appareil, car au bout de quelques jours, le bandage ne remplit que très-imparfaitement l'usage auquel il est destiné.

La gangrène est souvent à redouter à la suite d'une compression trop forte; le sang, en effet, ne circule qu'avec difficulté, n'arrive plus dans les capillaires, et la peau est frappée de sphacèle. D'un autre côté, la circulation du sang veineux et de la lymphe se trouvant ralentie au-dessous de la partie comprimée, celle-ci s'engorge s'œdématie et peut même être frappée de gangrène. Ces accidents sont fort graves, mais peuvent toujours être évités.

Lorsqu'on veut exercer la compression sur un des points d'un membre, il faut toujours

comprimer le membre depuis son extrémité : c'est ainsi que pour la compression du bras on enveloppera les doigts, puis la main, ensuite l'avant-bras, enfin le bras : c'est un précepte dont on ne doit jamais s'écarter lorsque la compression doit être prolongée pendant quelque temps. Il faut éviter d'appliquer un appareil trop serré ; il ne faut même le serrer que médiocrement, lorsqu'on prévoit un gonflement inflammatoire. Dans ces cas, l'appareil doit être surveillé avec le plus grand soin, car le gonflement des parties molles peut rendre la constriction trop forte, alors qu'on aurait cru appliquer un appareil même trop lâche. C'est surtout dans les fractures du bras que la gangrène est à redouter ; car outre un bandage spiral, le traitement de ces fractures nécessite l'application de quatre attelles, dont l'une est placée en dedans dans la direction de l'artère humérale. Nous pensons que la pression de ce vaisseau n'est pas sans influence dans le développement de la gangrène.

Lorsqu'un appareil compressif doit être appliqué sur une partie dont la peau est déjà malade ; lorsque, par exemple, on y a fait mettre des sangsues, des ventouses sèches ou scarifiées, on doit le surveiller avec le plus grand soin, car la gangrène y est encore plus à craindre que lorsque les parties sont saines.

Lorsqu'on applique un bandage compressif, il faut avoir soin qu'il n'y ait pas de plis ni d'ourlets qui, en comprimant certaines parties plus que d'autres, pourraient être cause d'accidents.

Pour éviter l'engorgement des parties inférieures, il faut toujours serrer plus fortement un bandage compressif à l'extrémité du membre et aller en diminuant vers la partie supérieure. Il faut encore lorsque la constriction doit être portée très loin,ne serrer que graduellement, c'est-à-dire réappliquer souvent l'appareil et chaque jour le serrer davantage ; de cette manière, les tissus s'accoutument à la compression et les accidents sont beaucoup moins à craindre.

Mais si la gangrène survient dans un appareil trop serré, on peut encore la rencontrer quand on abandonne trop tôt la compression. C'est à J.-L. Petit qu'on doit cette observation. " J'ai remarqué dit-il plusieurs fois dans les engorgements produits par des bandages trop serrés que, quand on a laissé tout à coup la partie en pleine liberté sans rien opposer à son accroissement, l'endroit comprimé s'est gonflé considérablement, et que souvent la gangrène est survenue." Aussi, je me servais d'un appareil à bandelettes séparées. " Mais loin de tenir le bandage lâche, je le serrais au contraire un peu plus que je ne l'aurais fait dans un autre cas ; je le relevais au contraire de trois heures en trois heures, plus ou moins et chaque fois, je le serrais moins : de sorte que ne l'ayant lâché au point convenable que par degrés, il n'est jamais survenu de gonflement excessif, et j'ai toujours eu la satisfaction de voir en peu de temps la fracture en état d'être bandée comme il convenait."

Lorsqu'on juge nécessaire d'imbiber les linges et les bandes qui servent aux appareils contentifs de liqueurs résolutives, il faut se rappeler que les appareils se resserrent en séchant, et qu'une constriction qui paraissait convenable pourrait devenir trop forte.

ARTICLE IV.

DES BANDAGES.

On donne le nom de *bandage* à l'arrangement méthodique d'une ou de plusieurs pièces de pansement sur une partie du corps.

On appelle encore bandage l'ensemble de plusieurs pièces de linge, soit réunies par continuité de tissu ou par des coutures, soit posées en ordre rationnel. Enfin on donne ce nom à des appareils mécaniques agissant soit par élasticité, soit par des leviers, etc.

Tous bandages formés par la réunion de plusieurs pièces de pansements réunies ensemble portent le nom de *bandages composés.*

Tous les bandages qui ne sont pas formés par la réunion de plusieurs pièces de linge sont des *bandages simples.*

Enfin, ceux qui agissent par élasticité sont désignés sous le nom de *bandages mécaniques.*

Tantôt les bandages sont le complétement des pansements ; d'autres fois, ils constituent à eux seuls le pansement tout entier ; d'autres fois, enfin, ils sont employés dans un but multiple, car, outre qu'ils servent à maintenir des pièces de pansements, ils remplissent encore des indications plus ou moins nombreuses.

Les bandages, avons-nous dit, remplissent certaines indications. On leur a donné des noms suivant qu'ils atteignent tel ou tel but. Ainsi on appelle *bandage contentif* celui qui sert à maintenir les pièces d'appareils et les topiques appliqués sur des plaies ;

Bandage préservatif, quand il doit défendre les plaies du contact des corps extérieurs et de la température.

Bandage unissant, quand il doit réunir les parties divisées ;

Bandage divisif, quand il doit au contraire maintenir les parties écartées ;

Bandage expulsif, quand il doit faciliter la sortie des liquides ;

Bandage compressif, quand il doit comprimer une tumeur pour en déterminer l'atrophie ou l'empêcher de se développer, ou bien pour arrêter le cours du sang dans un vaisseau divisé ;

Bandage contentif, quand il doit s'opposer au déplacement des organes ;

Bandage suspensif, quand il doit supporter, soit des organes malades qui ont besoin d'être soutenus pour guérir, soit des organes situés à l'extérieur ou faisant hernie au dehors, et qui par leur poids gênent les malades.

Enfin les bandages mécaniques destinés à redresser les membres déviés, les os incurvés, etc., sont appelés *Appareils orthopédiques.*

Les bandages ont reçu un grand nombre de noms particuliers dérivés ou de la partie sur laquelle ils sont appliqués, ou de la forme qu'il présentent, ou du moins de leur inventeur. Voyez à la suite.

Bandeau.—Bandage circulaire destiné à maintenir un topique quelconque sur le front, les yeux, les tempes ou la région occidentale, ou simplement à garantir les yeux malades.

Capeline.—On donne le nom de capeline ou de bandage recurrent, à un genre de bandages qui, par leur disposition forment une sorte de coiffe ou de bonnet, ainsi on dit *capeline des amputations ou bandages recurrents des moignons, capeline de la tête ou bonnet d'Hypocrate.*

Binocle.—On donne ce nom en chirurgie à un bandage roulé destiné à maintenir un appareil sur les deux yeux et qui représente un X dont les croisées se trouvent en arrière sur l'occiput et en avant sur la racine du nez et sur le front.

Chevestre.—On nomme ainsi un bandage que l'on emploie pour maintenir réduites les fractures et les luxations de l'os maxilaire inférieur. On distingue le chevestre simple et le double.

Couvre-Chef.—Ainsi appelé parce que ses circonvolutions recouvrent la tête. On distingue le grand et le petit couvre-chef.

Discrimen.—On appelle ainsi un bandage pour la saignée de la veine frontale.

Echarpe.—Espèce de bandage destiné à tenir l'avant-bras fléchi sur le bras et appliqué contre la poitrine.

Epervier.—Bandage destiné à maintenir un appareil sur le nez.

Etoile, Bandage étoilé.—On donne ce nom à un bandage improprement comparé à une

étoile, parce que les jets de bandes forment à peu près un X par leur entrecroisement. Ce bandage est simple ou composé. Il est abandonné aujourd'hui.

Fronde. (A) *Sling.*—Bandage à quatre chefs, ainsi appelé parce qu'il a la forme d'une fronde. Il se fait avec une bande ou une compresse un peu longue, dont chaque extrémité est divisée en deux chefs jusqu'à deux pouces environ de la partie moyenne. On l'emploie spécialement pour les fractures ou les luxations de la machoire inférieure; et on l'appelle alors *Mentonnière*, parce qu'on en applique la partie moyenne sous le menton; deux des chefs sont conduits verticalement au sommet de la tête, et les deux autres à l'occiput.

Gaines.—Ce sont les bandages en forme de doigt de gant destinés à recevoir les doigts, la verge, les orteils; ils servent à maintenir les pièces d'appareil sur ces organes, et à les préserver du contact des agents extérieurs. Ils sont fixés aux organes environnants à l'aide de deux cordons.

Suspensoirs, *Bourse.* (A) *Suspensory.*—Ce sont des bandages destinés à maintenir des topiques appliqués sur des parties saillantes, ou à soutenir des organes qui seraient fatigués par leur propre poids, tels que le nez, les mamelles, etc.

Bas-lacés.—Les bas-lacés de peau, de coutil ou de caoutchouc sont souvent appliqués autour des membres variqueux.

Etrier ou huit de cou-de-pied.—On nomme ainsi un bandage que l'on fait après la saignée du pied, ponr comprimer la saphène. Il est analogue au huit du pli du bras.

Huit de chiffre.—Bandage dans lequel les tours de bande s'entrecroisent en forme de 8, tel est celui que l'on applique après la saignée du bras. Les bandages à huit de chiffre s'appliquent aussi autour de l'articulation de la cuisse avec la jambe et autour des deux épaules lorsqu'il s'agit de maintenir des topiques sur ces parties.

Monocle ou Œil simple.—On appelle ainsi un bandage croisé propre à maintenir un topique sur l'un des yeux.

Nœud d'emballeur.—Nom donné à un bandage dont on se sert principalement pour comprimer l'artère temporale après l'artériotomie.

Quadriga.—Mot latin employé pour désigner un bandage autrefois usité dans les fractures des côtes, de la clavicule et du sternum. Ce bandage formait un espèce de cuirasse.

Scapulaire.—Large bande divisée en 2 chefs dans les trois quarts de sa longueur, dont on fixe l'extrémité non divisée à la partie postérieure et moyenne du bandage de corps, et dont les chefs ramenés en avant et passant l'un par dessus l'épaule gauche l'autre par dessus l'épaule droite, sont attachés à la partie antérieure du bandage, pour l'empêcher de descendre.

Spica.—Sorte de bandage croisé, qui est remplacé avec avantage par le huit de chiffre.

Bandages à dix-huit chefs.—On s'en sert pour les fractures des membres.

Bandage de corps.—Ce bandage convient lorsqu'il s'agit de maintenir un topique sur la poitrine, les lombes ou l'abdomen, ou d'exercer une compression sur une de ces parties. Quand il est appliqué sur la poitrine, on le tient en place à l'aide du scapulaire, et quand il est appliqué sur l'abdomen, on y adopte des sous-cuisses.

Sous-cuisses.—Espèces de bandelettes que l'on fait passer de chaque côté dans le pli de l'aine, qui servent à maintenir les bandages que l'on applique sur l'abdomen.

Bandages des pauvres ou de Galien ou Fronde de la tête.—

Il est employé pour maintenir un topique sur la tête.

Bandage de Pott.—Ce bandage est employé pour les fractures des membres.

Bandage de Scultet, ou à bandes séparées.—Il est employé comme celui de Pott.

Bandage de Seutin.—Employé pour les fractures des membres.

Bandage en T simple et en T double.—Ces bandages sont employés pour maintenir des topiques sur quelque partie du corps.

Brayers ou bandages herniaires.—Ils sont employés pour maintenir réduites les hernies (ruptures).

Le Garot et le Tourniquet.—Ce sont des instruments destinés à comprimer l'artère dans les grandes opérations.

Compresseurs.—Ce sont des instruments destinés à comprimer les nerfs, les vaisseaux, ou un canal quelconque.

Remarque.—On fait aussi divers bandages pour les femmes qui souffrent de descente de matrice ou autres infirmités de ce genre ; ces bandages peuvent même servir avec quelques modifications pour certaines hernies.

Des Règles à suivre dans l'application des bandages.—1° S'assurer si ce bandage peut remplir toutes les indications nécessaires.

2°—Réunir les aides nécessaires, soit pour soutenir le malade quand celui-ci ne peut rester debout ou assis, soit pour soutenir les membres que le malade ne pourrait tenir élevés, soit enfin pour tenir les pièces d'appareils, etc.

3°—Placer le malade dans la position la plus commode pour lui et le chirurgien, et disposer convenablement ses aides.

4°—Appliquer le bandage d'une manière uniforme, c'est-à-dire qu'il soit également serré dans toute son étendue.

5°—Serrer le bandage convenablement, car trop lâche, il glisserait et ne remplirait pas les indications ; trop serré, il pourrait causer des accidents fort graves, et même souvent la grangrène ; aussi quand un bandage ou une machine sont trop lâches, il faut se hâter de les réappliquer ; s'ils sont, au contraire, trop serrés, il faut tout de suite les relâcher.

6°—Appliquer toujours un bandage de bas en haut, c'est-à-dire de manière à refouler vers la partie supérieure les liquides, qui, si le bandage était appliqué de haut en bas, engorgerait les extrémités.

Application des bandages herniaires.—Pour appliquer ces bandages, on fait coucher le malade ; on réduit complètement la hernie, et le doigt étant appliqué à l'ouverture de l'anneau, afin d'empêcher les viscères de sortir de nouveau, on déploie le bandage dont on placera l'extrémité postérieure en arrière pendant que la plaque est ramenée sur la hernie, et l'on retire la main au fur et à mesure qu'on fait avancer la pelotte sur l'anneau. On ramène ensuite la courroie en avant, et l'on fixe solidement aux clous ou aux crochets qui sont sur la face interne de la plaque. Lorsque des sous-cuisses sont nécessaires, ils doivent être placés immédiatement. Quand le bandage est posé, on fait lever le malade, on examine si la plaque est bien ajustée sur l'anneau, si le ressort s'adapte convenablement au contour de l'os des îles : on le fera tousser afin de s'assurer si la hernie est bien maintenue.

Tout bandage herniaire doit tenir du premier coup ; il ne faut qu'un déplacement de 3 ou 4 lignes pour nuire à son efficacité.

L'usage des brayers est quelquefois suivi de gène dans les premiers jours de leur application ; mais au bout de quelque temps, le malade s'y accoutume ; il peut facilement conserver son bandage pendant la nuit. Les accidents qui peuvent résulter de l'emploi d'un bandage trop serré sont le gonflement inflammatoire du scrotum et du testicule, des varices du cordon, quelquefois même la gangrène de la peau et des parties sous-jacentes ; dans ces circonstances, on cessera l'usage du bandage, si ces accidents étaient trop graves ; s'ils l'étaient moins, on se servirait d'un brayer moins serré.

Chez les sujets trop maigres, dont le ventre est déprimé, la pelote se trouve portée en haut par les mouvements de flexion de la cuisse ; alors les sous-cuisses sont indispensables. On a prétendu que chez ces mêmes individus, une pelotte trop convexe écarterait l'ouverture de l'anneau.

Chez ceux qui sont trop gras, le bandage repoussé par la saillie du ventre, peut descendre au-dessous de la hernie ; on soutient alors la pelotte par des scapulaires.

Les bandages herniaires peuvent aussi amener la cure radicale des hernies lorsque le sujet est jeune et tranquille et que la maladie est récente.

Le malade devra conserver son bandage le jour et la nuit, car le moindre effort ferait sortir l'intestin qui pourrait s'étrangler. Ce n'est d'ailleurs qu'en conservant constamment un bandage qu'on peut espérer la guérison radicale d'une hernie. Il devra également éviter tout effort violent, et s'il se trouvait forcé par les circonstances, une main appliquée sur la pelote la maintiendrait solidement fixée afin que l'intestin ne la fasse pas céder. La même précaution devra être prise dans les efforts de vomissements et de défécation.

Il arrive quelquefois que les malades, afin d'éviter la gêne que leur cause un bandage dont la garniture est altérée par la sueur, appliquent la pelote par-dessus leur chemise. La chemise se déplace souvent, le bandage contient mal la hernie, il vaut beaucoup mieux envelopper la pelote et toute la garniture d'un morceau de linge fin que l'on renouvelle toutes les fois que des soins de propreté l'exigent.

Souvent les hernies ne peuvent être facilement réduites. On ne parle pas ici des hernies rendues irréductibles par les adhérences de l'intestin avec le sac, ni parce qu'elles sont trop volumineuses, mais bien des hernies étranglées. Dans ces circonstances, il faut tenter la réduction par des moyens plus violents. L'un consiste à repousser l'intestin dans la cavité abdominale à l'aide du taxis ; l'autre, c'est l'opération de la hernie étranglée. Opération qui consiste à couper l'anneau ou le collet du sac qui, par la constriction qu'ils exercent sur l'anse intestinale hernie s'opposent à sa rentrée dans le ventre.

Taxis.—On entend par taxis une pression méthodique qu'on exerce avec la main sur une tumeur herniaire pour la réduire. Les règles générales sont de placer le malade dans une position telle que l'ouverture qui a donné passage à la hernie soit dans le plus grand état de relâchement possible, et de faire suivre aux viscères une route exactement inverse de celle qu'ils ont parcouru en s'échappant. Le chirurgien applique une de ses mains sur la tumeur, dont ses doigts embrassent la circonférence, et, exerçant avec ceux-ci des mouvements variés, il la refoule peu à peu vers l'ouverture aponévrotique. Les manœuvres doivent varier selon le volume, l'état et la position de la hernie.

Il y a plusieurs autres espèces de bandages qu'il serait trop long de détailler ici. On trouve dans le dictionnaire de Nysten la manière de faire ces bandages et de les appliquer.

ARTICLE V.

DES APPAREILS DE FRACTURES.

Les appareils de fractures sont toujours destinés, dans les solutions de continuité des os, à maintenir les fragments en rapport ; ils doivent donc, non seulement s'opposer, par leur solidité, aux déplacements suivant la longueur des os, mais encore rendre à ceux-ci leur position normale, en comprimant soit toute la circonférence du membre, soit une partie seulement.

On conçoit très bien que, en raison des différences que présentent les dispositions anatomiques dans chaque région du corps, les moyens contentifs des fractures doivent être variés. Ajoutez à cela que l'on peut arriver au même résultat par divers moyens ; que dans un certain nombre de cas, il suffit de maintenir dans une immobilité absolue un membre qui n'a pas besoin d'être surveillé ; dans d'autres, il faut contenir une partie à laquelle une surveillance de chaque jour est nécessaire, si, enfin, on tient compte des accidents qui peuvent survenir à la suite d'un immobilité trop complète au lit, accidents auxquels on remédie par

des appareils excessivement solides, on ne sera pas étonné que pour les fractures, on ait dû imaginer des appareils très nombreux et très compliqués.

Fanons.—On appelle ainsi une espèce de cylindre fait avec une poignée de paille de seigle entourée d'une bande étroite et fortement serrée, que l'on employait dans le pansement des fractures des cuisses et des jambes. On plaçait autrefois au milieu de la poignée de paille une baguette d'un bois très flexible pour lui donner plus de solidité.

Faux-Fanon.—Le faux fanon était fait avec une pièce de linge pliée en plusieurs doubles roulée à plat et repliée à ses deux extremités que l'on plaçait entre le membre facturé et le fanon. Pour appliquer les fanons, on étendait sur une table un grand morceau de toile appelé, drap fanon, on roulait un fanon dans chacun des côtés de cette toile et, quand ils étaient roulés ainsi également, de manière à se rencontrer au milieu de la pièce de linge, on les passait sous le membre malade ; on les déroulait alors suffisament pour qu'ils correspondissent au milieu des parties latérales du membre contre lesquelles on les fixait fortement au moyen de larges rubans. Les faux fanons sont aujourd'hui remplacés par des coussins de balle d'avoine, et les fanons par les attelles.

Drap Fanon ou Porte-attelles.—On donne ce nom à une pièce de linge aussi longue que le membre sur lequel on veut appliquer l'appareil et assez large pour faire au moins deux fois le tour du membre. Le drap fanon ne s'emploie que pour les appareils à bandelettes.

Attelles.—Ce sont des lames minces, étroites, de longueur très variable, de bois, de carton, de fer-blanc. Elles servent à maintenir immobiles les os fracturés, ou a repousser des fragments osseux que la réduction n'aurait pu mettre au même niveau que les autres os. Ces dernières attelles, beaucoup plus petites que les autres, sont placées en dedans des pièces de linge qui constituent l'appareil, et ne sont séparés des téguments que par une compresse ordinaire ou graduée ; elles ont reçu le nom d'*attelles immédiates* ; les autres sont simplement appelées *attelles*, quelquefois *attelles médiates*.

Les attelles de bois sont droites, arrondies, à leurs extrémités et sur leurs bords, afin qu'elles ne s'échardent pas et ne blessent ni le chirurgien ni le malade ; elles doivent autant que possible, être coupées dans le fil du bois.

Les attelles de carton se moulent facilement sur les parties. Elles doivent être employées mouillées ; il est même bon de les déchirer à leurs extrémités, afin que vers ces points, elles présentent moins d'épaisseur.

On se sert quelquefois d'attelles coudées suivant leur longueur et dans la direction de leur face ; telle est *l'Attelle cubitale de Dupuytren*, pour la fracture de l'extrémité inférieure du radius. D'autres sont aussi coudées suivant leur longueur, mais dans la direction de leur bord : telle est *l'Attelle coudée de Blandin*, plus usitée que celle de Dupuytren pour les fractures de l'extrémité inférieure du radius. Les attelles de carton, pouvant prendre facilement la forme des parties sur les quelles elles sont appliquées, ne sont presque jamais droites. Enfin, quelques unes sont courbées suivant leur largeur : ce sont des attelles de fer-blanc ou de tôle. Lorsque celles-ci ont une largeur assez considérable, elles reçoivent le nom de *Gouttières*.

Quelques attelles présentent une largeur assez grande : les unes ayant à peu près la forme de la main, ont reçu le nom de *Palettes* ; les doigts y sont grossièrement taillés ; cette palette sert dans les brûlures, afin de prévenir des cicatrices vicieuses qui plus tard empêcheraient de se servir de ces organes ; les autres sont appellées *semelles* : elles présentent grossièrement la forme du pied ; elles servent surtout dans les fractures de la jambe à empêcher le renversement du pied, et par conséquent la saillie en avant du fragment inférieur.

Quelques autres attelles sont percées de mortoises plus ou moins nombreuses ; sont échancrées à leur extrémité.

Lorsque dans un cas pressant, le chirurgien manque d'attelles, il peut y suppléer par des corps solides et souples tout à la fois ; c'est ainsi qu'il peut employer des écorces d'arbres, des

tiges de bottes coupées en lanières assez larges, etc. Enfin, en plaçant une petite baguette d'osier ou de toute autre plante, au centre d'un petit faisceau de paille, et en maintenant le tout par un lien spiral, on forme les *vrais fanons* exclusivement employés autrefois au lieu d'attelles dans le traitement des fractures.

Coussins.—Les coussins sont des sacs de toile, étroits, allongés ; leur largeur est de huit centimètres environ : leur longueur est proportionnée à la longueur du membre sur lequel ils doivent être appliqués. Les coussins doivent être remplis d'une substance molle qui puisse se déplacer facilement. La balle d'avoine est celle qui est le plus souvent employée, en effet, elle échauffe peu le malade, se déplace avec une grande facilité, de telle sorte qu'elle permet de donner au coussin une forme convenable ; car il faut le rendre plus épais dans les points où le membre présente des dépressions ; il doit être plus mince partout où il offre des sallies ; de cette manière, l'attelle qui est en contact avec le coussin presse à peu près également sur toute la longueur du membre. Le crin, la plume, la laine, ne présentent pas l'avantage de se déplacer facilement ; le son peut se déplacer, mais il est facilement altéré par l'humidité.

Il est d'autres coussins beaucoup plus épais et plus larges que l'on place au-dessous du membre malade pour le tenir plus élevé ou dont on fait des plans inclinés : ils sont constitués de la même manière que les précédents, ils n'en diffèrent que par le volume.

Il arrive quelquefois que le chirurgien manque de coussins ; on peut les remplacer au moyen de linges pliés en plusieurs doubles.

On a désigné ces appareils sous le nom de *Faux Fanons.*

Les coussins peuvent être momentanément remplacés par toute espèce de corps souples qui puissent facilement se mouler sur la partie tels que de la ouate, de la mousse, du foin, etc...

Les *Coussins de Caoutchouc vulcanisés et remplis d'air* sont parfaitement souples, ne s'échauffent pas, ne sont pas altérés par l'humidité, enfin peuvent être nettoyés avec la plus grande facilité sans qu'il soit besoin de lever entièrement l'appareil. Lorsque l'appareil est trop serré, on peut, sans le lever, soulager immédiatement le malade en ouvrant un robinet, qui laisse échapper une certaine quantité d'air. Ils remplissent donc parfaitement toutes les indications. M. Gariel a fait exécuter plusieurs variétés de ces coussins ; les uns sont fixés à une planchette qui fait l'office d'attelle ; d'autres présentent sur une de leur face des anneaux de caoutchouc destinés à maintenir une attelle mobile ; enfin, les planchettes qui supportent les coussins sont réunies entre elles par des charnières, de telle sorte que la réunion de trois de ces coussins forme une espèce de boîte ouverte à ses deux extrémités et à sa partie supérieure ; le membre entouré de bandelettes de linge, est placé dans cette boîte, dont les coussins sont vides, puis ces derniers sont insufflés jusqu'à ce que le nombre soit suffisamment comprimé.

Au lieu d'un seul grand coussin rempli d'air, M. Gariel conseille, pour supporter le membre, de placer plusieurs coussins les uns à côté des autres. On peut à l'aide de cet appareil, en insufflant les coussins inégalement, obtenir des dépressions qui permettent à ce coussin multiple de s'accommoder à la forme du membre.

Lacs, Rubans.—On se sert, pour maintenir solidement fixées les différentes pièces d'appareil, ou pour faire l'extension ou la contre-extension, de lacs, de rubans. Les premiers, que nous désignons sous le nom de *Lacs Contentifs* sont employés pour les appareils à bandelettes séparées, afin de maintenir solidement les coussins, les attelles, etc. On fait habituellement usage de rubans de fil, il faut remarquer qu'au bout de peu de temps, ces rubans s'enroulent sur eux-mêmes et forment une veritable corde ; de telle sorte que la peau du membre, ne se trouvant garantie sur la partie qui est en contact avec le lit que par le drap fanon et les bandelettes, pourrait être blessé : aussi vaut-il mieux coudre à leur partie moyenne une lisière de drap assez longue pour embrasser la face postérieure du membre.

Les autres, les *Lacs Extensifs*, sont formés par un petit sachet très allongé, rempli de coton, et terminé par deux cordons de fil. Afin de rendre le sachet plus solide, il est bon de coudre sur chacune des deux faces opposées un ruban de fil qui se prolonge au delà des extrémités du sachet.

Liens.—Ce sont de simples cordons destinés à maintenir les sondes dans la vessie, les pessaires dans le vagin ; ainsi que les sous-cuisses des bandages herniaires, &. Nous n'avons pas besoin de nous y arrêter, leur application étant toujours subordonnée à l'instrument qu'ils doivent maintenir.

Ne pouvant, dans cet ouvrage, décrire les divers appareils qui résultent de l'arrangement de ces différentes pièces modifiées selon les cas, nous nous contenterons de donner la division des appareils de fractures, telle que nous la trouvons dans la petite chirurgie du Docteur Jamain.

1°—*Appareils à bandes spirales.*
2°—*Appareils à bandes croisées ;*
3°—*Appareils invaginés.*
4°—*Appareils à bandelettes ;*
5°—*Appareils à extension.*
6°—*Appareils hyponarthécìques* ;
7°—*Appareils inamovibles ;*
8°—*Bandages bouclés ;*
9°—*Suture appliqués aux os.*

Pour l'explication de ces différents appareils. Voyez un traité sur la chirurgie.

ARTICLE VI.

DES TOPIQUES.

Les topiques sont des médicaments que l'on applique à la surface de la peau, ou seulement à l'entrée des cavités naturelles, mais qui jamais ne traversent l'appareil digestif.

D'après leur consistance, on peut diviser les topiques en *solides*, *liquides* et *gazeux*. Les topiques mous qui tiennent le milieu entre les solides et les liquides, sont en général composés d'une partie liquide et d'une partie solide.

Topiques solides.—Ce sont les caustiques.

Topiques mous.—Ce sont les onguents, les cérats, les cataplasmes, les emplâtres, etc.

Topiques liquides.—Ce sont les bains, les frictions, les lavements, les onctions, les collutoires, les gargarismes, etc.

Topiques gazeux ou à l'état de vapeur.—Ce sont les bains de vapeur, les fumigations, etc. Voyez ces mots.

D'après leur action sur l'organisme, ils agissent soit localement : ce sont les topiques proprement dits, soit par absorption : ce sont les topiques absorbables. L'action des topiques proprement dits, quoique bornée à l'étendue de la peau sur laquelle ils sont appliqués, se fait ressentir souvent dans tout l'organisme ; ainsi ils sont dérivatifs quand ils doivent déterminer une inflammation moins grave pour en détourner une autre qui l'est davantage. Tels sont la farine de moutarde employée comme sinapismes, les vésicatoires, les cautères, etc.

Le mode d'agir des topiques est aussi très variable : ainsi ils sont caustiques, irritants, émollients, narcotiques, etc. ; enfin, quelques topiques agissent d'une manière spécifique, le quinquina, l'onguent mercuriel, etc.

L'action des topiques détermine quelquefois des lésions qui exigent des soins consécutifs

lorsque, par exemple, ils laissent après eux soit des eschares, dans les cautères, soit des phlyctènes, dans les vésicatoires, etc.

Il ne sera question, lan ce premier chapitre, que des topiques qui nécessitent, après leur application, aucun soins consécutifs, et nous ne décrirons les autres que dans le chapitre suivant :

Imbibition.—Les pansements par imbibition sont ceux que l'on fait avec des linges imbibés de liquide, soit de l'eau pure, soit des liquides chargés de principes actifs, tels que la décoction de quinquina, l'esprit de camphre, l'eau blanche, etc. Pour que ce mode de pansement réussisse, il doit remplir les conditions suivantes : 1° laisser passer librement le pus à mesure qu'il se forme, et faire qu'il soit absorbé par l'appareil. 2°—Rendre l'humectation constante. 3°—Empêcher l'évaporation du liquide, afin qu'il n'y ait pas de refroidissement, ou, en d'autres termes, entretenir une température toujours égale.

L'effet émollient étant généralement celui que l'on veut produire, c'est ordinairement l'eau douce à 18 ou 25 degrés que l'on emploie dans ces cas. Quand à la durée du pansement, elle varie suivant les effets que l'on veut obtenir ou l'état des parties. Si l'inflammation est vive, on renouvellera souvent ce pansement. Il en sera de même si la production purulente est très abondante ; dans les cas simples, on se contente de changer le pansement toutes les 4 ou 6 heures. Ce mode de pansement ne doit pas être changée d'une manière brusque : on commencera par diminuer la quantité d'eau qui sert à entretenir l'humidité, et faire le pansement à l'eau d'une manière intermittente.

Irrigations.—C'est un autre mode de pansement et de traitement des plaies ; méthode qui consiste à faire couler sur la surface de la plaie une certaine quantité d'eau. Nous ne voulons pas d'écrire ni même passer en revue les appareils qui ont été imaginés pour faire les irrigations ; nous nous contenterons de poser les principes à l'aide desquels on pourra toujours faire une irrigation.

1° On entretient l'irrigation plus ou moins de temps selon les cas.

2° L'eau simple suffit presque toujours, on n'y doit ajouter des remèdes que rarement.

3° On emploie l'eau froide ou tiède, les irrigations d'eau tiède peuvent être continuées plus longtemps.

4° On peut employer les irrigations dans la vessie, le vagin, la gorge, etc. Pour les instruments à employer, voyez Manuel de Chirurgie ou autres ouvrages semblables.

Manières d'organiser les irrigations selon les Drs. Récamier et Massé.— " Pour organiser des irrigations continues, il faut un réservoir, une espèce de fontaine. Tout le monde n'a point à sa disposition une fontaine à robinet ; mais il est facile de trouver un seau auquel les fontainiers, le tourneur, ou même le menuisier, puissent adapter un robinet, soit en métal soit tout simplement en buis.

" Enfin je suppose l'impossibilité de trouver un robinet et des difficultés réelles pour l'adapter à un seau ; il est encore un moyen bien connu des femmes qui coulent la lessive ; il suffit de pratiquer une ouverture quelconque à la partie inférieure du seau destiné aux irrigations, seau de bois ou seau de zinc, peu importe ; dans l'ouverture pratiquée au susdit ustensile, on introduit un bouchon de paille, suffisant pour empêcher l'eau de se précipiter en grande quantité, mais assez lâche cependant pour laisser au liquide un certain passage et lui permettre de tomber goutte à goutte.

" Nous avons notre réservoir, notre fontaine ; mais nous avons besoin de bien d'autres préparatifs. Rappelons-nous le problème ; faire couler un filet d'eau sur la tête d'un enfant couché, avec toutes les précautions nécessaires pour ne mouiller ni le restant du corps du malade, ni le lit dans lequel il se trouve

" Il nous faut deux chaises ; deux chaises de cuisine valent mieux que les belles chaises

de salon ; il nous faut deux manches à balai, de la ficelle, un torchon de cuisine, une aiguille et du fil.

" Pour empêcher que ces chaises ne s'écartent, on y attache les deux manches à balai.

" Puis sur chacune des chaises, on met de grosses pierres. Enfin d'un bâton à l'autre, on tend un torchon de cuisine plié en trois ou quatre que l'on peut arrêter avec des épingles, mais il est beaucoup plus sage de coudre assez vigoureusement pour qu'il ne puisse ni se détacher, ni trop fléchir.

" Vous comprenez que si l'on faisait tomber un jet d'eau sur la tête d'un malade couché sur un lit ordinaire, l'eau mouillerait non-seulement la tête du patient, mais le lit dans lequel il se trouve.

" Auparavant, il faut habiller le malade et l'arranger de façon que l'humidité qui doit rafraîchir sa tête ne puisse envahir le reste de son corps. Pour cela, il suffit de garantir les épaules du petit malade avec une pélérine de toile imperméable. Je dis pelérine, parce que c'est un terme connu de toutes les mères de famille ; mais qu'on n'aille point s'imaginer qu'il s'agit d'une pélérine semblable à celles qui sont faites par les couturières, ou que l'on trouve toutes prêtes à être employées chez les marchands de confection..

" Prenez un mètre de toile imperméable, taffetas gommé ou caoutchoux, pratiquez au milieu de cette toile une ouverture diagonale, une espèce de grande boutonnière, par laquelle vous ferez passez la tête de l'enfant, et la pélérine est confectionnée. Il ne s'agit plus, pour la retenir bien en place, que d'arrêter les plis et de les fixer avec quelques points de couture.

" Après avoir habillé l'enfant, il faut, en quelque sorte, habiller son lit, c'est-à-dire l'organiser de façon à l'empêcher d'être mouillé. Tous les tissus, quels qu'ils soient, tissus de laine, tissus de soie ou de coton, pompent l'humidité avec une rapidité incroyable. Ils font l'office de mèche trempée dans un liquide oléagineux, c'est-à-dire que, par un phénomène de la capillarité, un drap, une couverture, un matelas même, mis en contact avec de l'eau, la pompent, l'absorbent, se mouillent lentement de proche en proche, mais finissent par se mouiller tout à fait. C'est pour obvier à ce grave inconvénient qu'il est urgent de recouvrir la tête du lit comme on a recouvert les épaules du malade, c'est-à-dire qu'il lui faut, à lui comme au patient, une sorte de bouclier de toile imperméable, (toile cirée) c'est le préparatif indispensable de toute irrigation continue.

" Tout est prêt le lit, le malade, la fontaine. Mais l'eau ne peut couler de la fontaine avec une abondance suffisante que si cette fontaine est convenablement exhaussée ; c'est pourquoi il nous faut une table, et non-seulement une table ordinaire, mais, par-dessus : des tabourets, une espèce d'échafaudage, une colonne, une table de nuit.

" Le lit de sangle est le seul qui puisse convenablement servir pour la manœuvre des irrigations continues. Cette espèce de lit, en effet, n'a ni tête embarrassante, ni bordureplus embarrassante encore.

Quand le lit est bien préparé, le malade convenablement habillé, les chaises et leur *torchon-oreiller* mis en place, la fontaine exhaussée et prête à fonctionner, il ne s'agit plus que de procéder à l'exécution de cette manœuvre dite irrigation continue.

" On couche le malade dans le lit calfeutré de toiles imperméables, on le fait appuyer la tête sur le torchon tendu entre les deux chaises préalablement préparées, on approche la fontaine avec son soutien, son estrade ; on ouvre le robinet, et l'irrigation est commencée. D'ordinaire, pour empêcher l'eau de jaillir et amortir l'agacement que produirait le jet du liquide sur la tête, on attache au robinet ouvert une bande de toile qui devient conductrice de l'eau, et, pour que le liquide fourni par la fontaine puisse se répandre sur toute la tête, couler et s'étendre sur toute la région douloureuse, on partage la portion inférieure de la bande conductrice en trois, quatre ou cinq lambeaux sur la tête du patient.

" L'eau coule, l'irrigation marche; mais il faut savoir recueillir l'eau qui vient de servir à notre médicamentation, autrement toute la chambre du malade serait bien vite inondée, et non-seulement cette inondation serait désagréable, mais pourrait être pernicieuse.

" Sous la tête du malade, entre les deux chaises au moyen desquelles nous avons placé une espèce d'oreiller suspenseur, il est nécessaire de placer une terrine, un seau, un réservoir quelconque. L'eau qui coule sur la tête passe facilement à travers le torchon qui la soutient, et elle tombe tout naturellement dans l'ustensile préparé pour la recevoir.

" Ainsi, une fois les irrigations établies, comme elle doivent être continues sous peine de réaction dangereuses, on doit veiller à remplir la fontaine à mesure qu'elle s'épuise, comme on doit vider de temps en temps, à l'aide d'une casserole et tout en les laissant en place, la terrine, seau ou cuvette; en un mot, l'ustensile destiné à former le récipient.

" Je l'avoue, tous ces renseignements sont minutieux, la manœuvre des irrigations continues est forte délicate. Souvent il arrive que, malgré toutes les précautions prises, le malade se trouve mouillé et refroidi. Un morceau de chemise, une pointe de drap dépassant les toiles imperméables, suffisent quelquefois pour produire cet inconvénient. Il ne faut ni s'effrayer, ni se décourager, ni s'abattre. Les irrigations sont difficiles à établir. Qu'importe? avec un peu d'attention, toutes les mères de famille peuvent en venir à bout. Les irrigations marchent mal, la fontaine coule trop ou pas assez : il est bien facile d'y remédier, ce me semble. Visitez le robinet, examinez le réservoir, en un mot rémédiez aux inconvénients.

" Arrêtez momentanément les irrigations, changez le malade et placez-le dans un autre lit; puis, recommencez, en prenant toutes les précautions nécessaires pour que l'accident en question ne se répète plus.

Oh! si vous saviez combien de petits enfants, combien même de grandes personnes ont été sauvés par la manœuvre des irrigations continues! bien loin d'en avoir peur, vous étudieriez avec attention tous les détails que je viens de donner, et, quand surviendrait un cas de fièvre cérébrale, vous enseigneriez vous-même le parti que l'on peut tirer de cette efficace ressource." (Massé.)

Fomentations.—Les fomentations sont de deux espèces, *sèches* ou *humides*. Les premières se font par l'application, sur la partie qu'on veut échauffer, de linges chauds ou de sachets remplis de cendres chaudes, de sel en poudre rôti, ou de son, d'avoine, de millet, etc., rissolés. On prépare les dernières, en trempant dans la décoction chaude de plantes prescrites et qu'on a fait bouillir, des flanelles ou morceaux de laine, qu'on applique sur la partie à fomenter, après avoir garni de linge l'endroit sur lequel elle repose. Les fomentations doivent se faire, aussi chaudes que possible; pour ne pas se brûler les mains on met la flanelle dans une serviette pour la tordre.

Pour faire ces fomentations de manière qu'elles ne mouillent ni les draps de lit ni la chemise du malade, on fait un rond avec une serviette tordue, de la grandeur de la place à fomenter, et on le met sur cette place; les flanelles, mouillées et exprimées préalablement, s'appliquent dans l'intérieur de ce rond, et se recouvrent par une autre serviette, pliée en plusieurs doubles: par ce moyen la chaleur se conserve plus longtemps, et il n'y a de mouillé que ce qui doit l'être. Il faut empêcher que les fomentations ne se refroidissent, et pour cela on a deux pièces, dont l'une va et l'autre vient.

Incubation. – On a proposé d'appliquer l'incubation, c'est-à-dire l'entretien d'une chaleur à 36° centigrade autour des organes par le moyen de l'air chaud, au traitement d'un certain nombre de maladies, et, à cet égard, on en a admis trois espèces: 1o—*l'incubation locale ou circonscrite* d'une partie malade, dans le cas d'amputation, de plaies, d'ulcères, de tumeur blanche, d'engorgement ou de douleur fixe, d'érysipèle, de certains exanthèmes; 2o—*l'incubation diffuse,* dans la chlorose, l'aménorrhée, l'œdème, l'ascite, les névralgies, etc.; 3o—*l'in-*

cubation générale, dans les scrofules, le rachitisme, etc. Divers appareils, entre autre l'appareil à incubation de M. Jules Guyot, ont été imaginés pour la mise en pratique de cette méthode, dans laquelle une lampe à alcool est le moyen employé pour le degré voulu de chaleur.

Glace.—Voyez l'usage du froid et de la glace page 38.

Embrocation.—L'embrocation est un mode d'application qui consiste à imbiber d'un liquide toujours huileux, et ordinairement chaud, des compresses ou des morceaux de flanelle que l'on applique sur les parties malades du corps. On appelle aussi embrocation le liquide employé.

Insufflation.—Action de souffler dans un organe ou dans une cavité quelconque un gaz, un liquide ou une poudre. On se sert, pour pratiquer l'insufflation, de petits appareils de formes diverses et de capacité variable, à défaut de ceux-ci on peut employer un tuyau de plume ou un cornet de papier.

Caléfaction.—La caléfaction est l'approche du feu ou de la chaleur artificielle.

Massage.—On entend par Massage, un froissement, une malaxation, un pétrissement des muscles exercés méthodiquement sur l'homme. On distingue deux sortes de Massage : le *Massage par pression*, c'est le mode employé de tout temps ; le *Massage par percussion*, inventé et pratiqué par le docteur Sarlandière.

Le Massage par pression consiste à pétrir ou à malaxer les muscles avec les doigts, à fairejouer en tous sens les surfaces articulaires, de manière à éloigner et à rapprocher mécaniquement les points d'attache des muscles et des ligaments, à frapper doucement avec le talon de la main les parties les plus charnues des membres, à exercer sur la peau des frictions manuelleset de légers pincements à l'aide desquels on fait sortir de la cavité des cryptes sébacés l'espèce de suif qu'ils contiennent.

Le Massage s'exerce toujours à une température très élevée, 25° à 35° Rhéamur, soit dans une étuve sèche, soit dans une étuve humide, soit dans le bain. Le médecin peut varier à son gré la température de l'étuve, et modifier de mille manières le milieu dans lequel le malade se trouve pendant ou avant le massage. Le luxe et la sensualité ont inventé mille moyens accessoires, dont on peut aisément se faire une idée dans le magnifique établissement des Néothermes de Paris.

La fatigue surtout qui résulte de l'abus de la marche, de la veille, etc., disparait pendant l'acte même du massage. Il est difficile de croire qu'un pareil moyen n'ait pas une influence puissante sur l'homme malade.—Aussi est-il d'expérience que dans les rhumatismes aigus non fébriles, dans les rhumatismes chroniques, dans les paralysies qui sont en voie de guérison, cette médication est suivie d'un heureux résultat.

Il est reconnu, encore, que certaines phlegmasies internes, celles surtout de l'estomac, des intestins et des bronches, qui se lient le plus souvent à un état d'atonie de la peau, et que bon nombre de gastro-entéralgies, accompagnées d'une constipation rebelle, sont avantageusement modifiées par le massage.

Massage par Percussion.—Le Dr. Sarlandière, tenant compte de l'extrême fatigue que cause à celui qui l'exerce un massage bien fait, et sachant d'ailleurs combien il est difficile de trouver des gens assez habiles dans cet art, pensa qu'une percussion molle, plus ou moins forte, plus au moins lente, à l'aide d'un corps non contondant placé au bout d'un levier, afin de moins fatiguer l'opérateur, atteindrait peut-être le même but que le massage. Il fit donc fabriquer pour cet usage des battoirs élastiques dont la palette circulaire de quatre pouces de diamètre est adaptée à un manche de dix pouces de longueur. Les palettes rembourrées de crin, sont recouvertes de flanelle pour les percussions à sec, et de feutre ou de caoutchouc pour les percussions au milieu de la vapeur aqueuse.

On se sert de deux battoirs que l'on tient dans chaque main, afin de frapper alternativement de la gauche et de la droite, et non de toutes les deux à la fois.

Cette forme de massage ne doit être employée que pour le cou, les épaules, le dos, les fesses, les lombes et les membres ; on doit la rejeter pour le tronc, la face, et, en un mot, pour toutes les parties où les os sont très-superficiels.

Les parties très charnues, comme les mollets, les cuisses, etc., sont celles ou l'on peut frapper les coups les plus forts.

Cette opération est mise en usage dans les mêmes cas que la précédente.

Flagellation.—Mot dérivé de flagellum, fouet. Médication qui consiste à fouetter différentes parties du corps pour éveiller une douleur assez vive. La flagellation se fait avec des verges, des lanières de cuir, des orties, ou enfin une brosse rude avec laquelle on frappe à plat, de manière à en faire entrer superficiellement les soies dans le derme. L'affaiblissement des parties auxquelles l'extrémité de la moëlle fournit des nerfs, est heureusement combattue par la flagellation. Ainsi l'incontinence d'urine, la paralysie de la vessie, la constipation opiniâtre, les paraplégies anciennes et incomplètes se modifient avantageusement par ce moyen. Il est bon de le combiner avec les préparations diverses de strychnos, avec l'électricité, le galvanisme, l'électro-puncture.

On peut, jusqu'à un certain point se rendre compte du mode d'action de la flagellation. On comprend, en effet comment une violente stimulation des extrémités nerveuses peut se communiquer à la moëlle qui réagit à son tour sur les parties auxquelles elle distribue la sensibilité et le mouvement.

Frictions.—Action de frotter une partie quelconque du corps en exerçant une pression plus ou moins forte. C'est un moyen d'exciter les fonctions de l'organe cutané. Les *frictions* sont *sèches* ou *humides* : les premières se font avec les mains, une brosse, du linge ou de la flanelle ; les autres avec des huiles, des liniments, des onguents, etc. Voyez Massage et onctions.

Onctions.—Elles consistent à oindre une partie quelconque du corps, avec un corps huileux. Les Onctions diffèrent des embrocations en ce que dans cette dernière opération on ne se contente pas de oindre d'huile la partie malade mais on imbibe des linges, flanelle, etc., dont on la recouvre.

Affusions.—Moyen thérapeutique qui consiste à verser en nappe, et seulement de quelques pouces de hauteur, une certaine quantité d'eau sur une partie quelconque du corps. L'affusion diffère de la douche en ce que, dans celle-ci l'eau est versée d'un lieu plus élevé. Les affusions se font ordinairement avec l'eau froide, c'est-à-dire de 12° à 18° centigrades ; néanmoins la température du liquide doit être subordonnée à la chaleur du corps ; et en général l'eau peut être d'autant plus froide et l'opération plus prolongée, que la température du corps est plus élevée. Or, l'affusion de 12° à 18° centigrades ; suppose que le corps a une température normale de 40° centigrades. La durée de l'affusion varie depuis deux minutes jusqu'à douze ou quinze, selon la chaleur de la peau, la force du pouls, et le degré de réaction qu'a éprouvé le malade après les premières affusions, ce moyen n'étant convenable qu'autant que la réaction se fait promptement. Les affusions sont employées pour modérer la chaleur fébrile, et surtout pour calmer des symptômes nerveux et opérer une révulsion salutaire.

Aspersions.—Elles ne diffèrent des affusions qu'en ce que la substance liquide ou pulvérulente est projetée sur la surface du corps sous forme de pluie.

Ablutions et arrosements.—Voyez Lotions.

CHAPITRE II.

OPERATIONS DE LA PETITE CHIRURGIE

ARTICLE I.

OBSERVATIONS SUR L'EXTRACTION DES DENTS.

Pour les instruments à employer, voyez au chapitre des instruments.

Il arrive quelquefois qu'on a extrait une dent permanente au lieu d'une dent de lait ; pour éviter une méprise aussi fâcheuse, il faut bien étudier les différences qui existent entre ces diverses dents. Voyez Chapitre de l'hygiène, article 3°.

Il arrive aussi souvent chez les adultes que le mal de dent est si violent que le patient se trompe non-seulement de dent, mais même de mâchoire et qu'il fait ainsi extraire une dent pour une autre ; il est facile d'empêcher cet accident en frappant légèrement sur la couronne de chaque dent et en mettant la sonde dans les cavités formées par la carie.

Si on se sert de la clef, il faut observer de mettre le point d'appui sur le collet de la dent et le bord alvéolaire, et non trop bas afin de ne pas fracturer l'os. Si les crochets sont trop grands on est exposé à fracturer l'os, s'il sont trop petits on brise la dent. Le point d'appui doit aussi être pris du côté de la joue et non du côté de la langue, au moins autant que possible, car, il est plus facile de fracturer l'os dans le premier cas que dans le second.

Si on se sert de pince, on doit les enfoncer aussi profondément que possible sous le collet de la dent et ébranler cette dernière comme on ébranle un clou que l'on veut arracher sans le casser.

Avec les instruments que nous avons décrits au commencement de cet article, il est presque toujours possible d'extraire les racines. On peut aussi au besoin se servir de la clef, mais le pied-de-biche et la langue-de-carpe ne doivent être maniés que par une main expérimentée.

Les accidents qui peuvent arriver en extrayant les dents sont les suivants :

1°—La meurtrissure et la déchirure des gencives.

2°—La fracture du bord de l'alvéole.

3°—L'ébranlement d'une dent voisine.

4°—La fracture de la dent à extraire ou d'une autre.

5°—La luxation de la mâchoire.

6°—L'extraction complète d'une bonne dent.

7°—La fracture de la mâchoire.

8°—La syncope, les attaques de nerfs.

9°—L'hémorrhagie. (Il arrive quelquefois que chez des sujets scrofuleux et chez ceux dont le sang est très-pauvre, l'extraction d'une dent soit suivie d'une hémorrhagie qui dure plusieurs heures et même plusieurs jours au point de mettre la vie en danger.)

10°—Le resserrement des mâchoires.

11°—La fluxion dentaire.

Pour le premier cas (No. 1) il suffit de couper les lambeaux de chair et de laver la bouche avec de la teinture de myrrhe ou d'arnica mélangée d'eau, tous les $\frac{1}{4}$ d'heure.

Pour le second cas (No. 2) on se contente de retirer les esquilles et de laver la bouche pendant quelques jours avec la myrrhe comme on vient de le dire.

Dans le quatrième cas (No. 4) il faut arracher la racine ou au moins cautériser le nerf. (Voyez Cautérisation).

Dans le cinquième cas (No. 5) il suffit de saisir la mâchoire inférieure en plaçant le pouce enveloppé d'un linge dans la bouche du patient et en pressant avec les autres doigts au-dessous du menton ; on appuie la main gauche au-dessous du nez ou du front, et avec la main droite on tire obliquement la mâchoir du haut en bas.

Dans le sixième cas (No. 6) il faut remettre la dent dans son alvéole, et l'y maintenir par tous les moyens possibles.

Dans le septième cas (No. 7), qui est heureusement fort rare, il avoir recours à un chirurgien.

Dans le huitième cas (No. 8), il est à obsever qu'il vaut mieux ne pas extraire les dents aux femmes très nerveuses, impressionables durant la grossesse et même pendant les règles. C'est au médecin à décider ce qu'il y a à faire. Pour la syncope, Voyez Mémoriale thérapeutique.

Dans le neuvième cas (No. 9) on emploie toutes les moyens possibles pour arrêter l'hémorrhagie. On fait gargariser avec du vinaigre, ou une solution d'alun ; on applique dans l'alvéole saignante une boulette de ouate trempée dans la teinture de fer, ou dans une solution de perchlorure de fer ; on peut appliquer de l'alun, de l'acétate de plomb, etc. Il suffit souvent de tenir de la glace dans la bouche.

Enfin quand ces moyens échouent on a recours à la compression ; après avoir rempli l'alvéole avec une boulette de ouate, comme il a été dit plus haut, on applique un morceau de cire pardessus et on bande fortement en faisant passer la bande sous le menton et sur la tête de manière à tenir la mâchoires serrées.

Dans le dixième cas (No. 10), on peut employer les figues bouillies dans du lait et trempées dans la teinture d'opium que l'on applique sur la gencive. On emploie aussi les bains de pieds, les cataplasmes laudanisés sur la joue, les gargarismes émollients, etc.

Dans le onzième cas (No. 11), on emploie les mêmes remèdes que dans les cas précédents. S'il y a un abcès, il faut faire en sorte de le faire ouvrir à l'intérieur de la bouche, ce qui a lieu si on applique plutôt des figues sur les gencives que des cataplasmes sur la joue.

Lorsque, pour plomber une dent, il est nécessaire d'y appliquer de l'arsenic, de la strychnine, etc., pour faire faire mourir le nerf, il ne faut pas les y laisser plus de 3 ou 4 heures, car ces substances peuvent causer l'inflammation de la pulpe dentaire ou celle du périoste. Voyez périodontite.

Il arrive souvent qu'en mettant une substance forte dans une dent cariée, on brûle les dents voisines et le dedans de la bouche, l'émail des dents étant détruit celles-ci ne tardent pas à se carier et l'inflammation ou les ulcères qui suivent l'application de la créosote, de l'arsenic, de l'eau forte, etc., sont quelquefois très difficiles à guérir.

Il est facile d'éviter de si graves inconvénients en ne trempant qu'une très petite boulette de ouate dans ces substances dangereuses. On la place avec précaution dans le fond de la dent et on la recouvre de ouate sèche de manière que ni les dents, ni la muqueuse ne souffrent des émanations corrosives de ces substances.

Pour conserver les dents propres et prévenir la carie, il est nécessaire de les frotter tous les jours avec une poudre simple, telle que, le quinquina, la craie, mais surtout le charbon de bois en poudre inpalpable et mêlée d'un peu de sel. Les poudres qui blanchissent beaucoup les dents, sont toujours plus ou moins nuisibles à l'émail.

Si le tartre qui recouvre quelquefois les dents n'est pas enlevé, il finit presque toujours par gagner les racines et causer l'ébranlement et la chute de dents d'ailleurs parfaitement saines. Il communique aussi une odeur fétide à l'haleine, cause le ramollissement des gencives et leur donne l'apparence d'être attaquées par le scorbut. Du reste, il n'est pas nécessaire qu'il

soit en grande quantité, il suffit qu'il soit près du collet de la dent. Il y a même des cas où il ne paraît pas du tout étant, caché sous le bord de la gencive.

Si l'on veut conserver ses dents, il faut aussi les faire examiner par un dentiste au moins tous les ans, afin de faire plomber celles qui commenceraient à se carier avant qu'elles ne fassent mal. Lorsque les dents sont ainsi plombées à temps, elles durent aussi longtemps que celles qui n'ont jamais soufert.

Une dent plombée peut faire éprouver des douleurs pendant assez longtemps, mais elle finit souvent par devenir insensible si on a le soin de suivre les avis donnés au mémorial thérapeutique. Voyez mal de dent.

ARTICLE II.

COMPRESSION.

La compression, c'est-à-dire une pression méthodique exercée à l'aide de la main, de bandages, ou d'instruments, est un moyen de thérapeutique chirurgicale fréquemment employé. On comprime un membre affecté d'œdème, de varice, d'hydropisie articulaire ; on comprime un ulcère calleux ; on comprime l'abdomen à la suite de l'accouchement ou de certaines opérations chirurgicales Cette compression s'exerce au moyen d'un bandage roulé, de bas lacés de coutil ou de peau chien, etc. La *compression modérée* a pour effet de seconder la contractilité du tissu et de diminuer peu à peu le volume des parties; trop forte, elle en détermine l'étranglement ou l'atrophie. On emploie souvent la compression pour arrêter ou modérer le cours du sang, dans le traitement des anévrismes ou des plaies artérielles et dans les hémorrhagies. La *compression* est *immédiate* lorsqu'elle n'a lieu qu'à travers les téguments et les parties molles. La *compression immédiate latérale* est celle qu'on exerce perpendiculairement à l'axe d'un vaisseau, dont elle aplatit les parois. Elle diffère par conséquent de la *compression circulaire*, opérée par une ligature qui étrangle le vaisseau.

Les chirurgiens ont également à employer la compression comme moyen préventif de la douleur. Tantôt cette compression est toute locale ; c'est ainsi que l'on froisse entre les doigts la partie sur laquelle doit porter l'instrument. Les bijoutiers mettent ce moyen en pratique quand ils veulent percer le lobule de l'oreille pour y passer un anneau. A cette espèce se rattache la compression circulaire sur toute la totalité d'un membre.

Il y a trois appareils spécialement employés pour faire la compression : ce sont le *Garrot*, le *Tourniquet* et le *Compresseur*. Voyez ces mots.

Torsion.—Cette opération, applicable seulement aux artères, consiste à saisir l'extrémité du vaisseau et à le tordre plusieurs fois sur lui-même avec une pince spéciale, dite *pince à torsion*.

Celle-ci présente des mors beaucoup plus larges que ceux des pinces ordinaires. Elle est pourvue d'une espèce de petit verrou qui glisse sur une des faces de la pince, et s'engage dans une petite mortoise creusée dans une tige métallique fixée à la face interne de l'autre branche de la pince.

Acupressure.—Est une nouvelle méthode introduite par feu Sir Jas. Simpson, d'Edinbourg, pour arrêter l'hémorrhagie des artères lésées. Il y a plusieurs manières de l'employer. A l'Hôtel-Dieu de Montréal, elle est pratiquée par le Dr. Hingston, à l'exclusion de toute ligature. Parmi les principaux avantages, on peut compter : 1o. La facilité de l'appliquer ; 2o. l'enlèvement de bonne heure ; et 3o. nous évitons tous les risques de suppuration ou de gangrène des vaisseaux.

Les aiguilles qui servent à l'acupressure sont longues avec une tête élargie.

Ligature.—C'est le plus simple et le plus sûr des moyens hémostatiques. La ligature se fait au moyen d'un fil de chanvre, de lin ou de soie, assez solide pour qu'il ne se brise pas en serrant l'artère. On a imaginé des ligatures faites avec des substances animales, afin que l'absorption pouvant se faire, la réunion par première intention puisse être possible. Cooper a obtenu, avec un morceau de boyau de chat, l'absorption de la ligature.

ARTICLE III.

SUTURES.

En chirurgie la suture est une opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie pour en obtenir la réunion.

1°—*Suture à points séparés.*
2°— „ *entortillée.*
3°— „ *à points passés.*
4°— „ *enchevillée ou emplumée.*
5°— „ *à anse de Ledran.*
6°— „ *de Pelletier ou à surjet.*

Règles générales des sutures.—1°—La plaie doit être lavée, débarrassée du sang ou de tout autre corps étranger qui s'opposerait à le réunion.

2°—Les lèvres de la plaie seront mises en contact, les tissus de même nature doivent, autant que possible, se correspondre.

3°—Les fils ne seront pas assez serrés pour opérer une constriction trop forte sur les tissus, afin que l'inflammation consécutive ne cause pas des symptômes d'étranglement.

4°—Les sutures doivent être placées à une profondeur assez grande pour qu'il ne reste pas au-dessous de cavité dans laquelle le pus ou le sang pourrait s'accumuler.

5°—Si l'on supposait que la suppuration dût survenir, il faudrait laisser à la partie la plus déclive un intervalle qui pût permettre au pus de sortir facilement.

6°—Le nombre des points de suture sera toujours assez considérable pour que dans leurs intervalles les plaies ne puissent s'entr'ouvrir.

7°—La distance entre les points de suture variera donc avec la nature des tissus, la profondeur et le décollement de la plaie. Les sutures seront toutefois placées pour la même solution de continuité à une égale distance les unes des autres.

8°—La nature des tissus blessés, la profondeur de la plaie, déterminent la distance qui doit exister entre les lèvres de la plaie et les bords de la suture. C'est ainsi que dans les plaies superficielles elles seront placées de 3 à 5 millimètres, et ne devront jamais, dans les plaies profondes, dépasser 8 à 10 millimètres.

9°—En général, on appliquera le premier point de suture à la partie moyenne de la plaie ; si cependant celle-ci intéressait le bord libre d'un organe, il faudrait placer le premier point de suture près du bord libre.

10°—On ne doit serrer les fils que lorsque tous les points de suture sont appliqués ; des aides rapprocheront les bords de la plaie.

11°—Il faut avoir soin de ne pas blesser des vaisseaux ou des filets nerveux considérables, en traversant les tissus pour appliquer des sutures.

12°—On devra, autant que possible, éviter les fibres musculaires dans lesquelles la présence de corps étrangers pourrait déterminer des contractions violentes qui s'opposent à la réunion des plaies. Cependant, dans le bec-de-lièvre, elles traversent les parties charnues qui entrent dans la structure des lèvres, et n'y causent pas d'accidents.

ARTICLE IV.

DU TAMPONNEMENT.

Introduction de bourdonnets ou de *tampons* de charpie dans une plaie ou dans une cavité naturelle, telle que la matrice, le vagin, les cavités nasales, pour arrêter une hémorrhagie.

Depuis l'emploi du perchlorure de fer, le tamponnement proprement dit est devenu inutile. On se contente d'imbiber les bourdonnets d'une forte solution de ce sel. (Nysten).

ARTICLE V.

MOUCHETURES.

Les mouchetures sont de petites incisions faites aux téguments dans le but de favoriser l'évacuation d'un liquide infiltré ou épanché.

On pratique les mouchetures sur toutes les régions du corps, sur la conjonctive affectée de chémosis, sur la langue, les amygdales, pour déterminer le dégorgement de ces organes en permettant au sang de sortir ; on fait encore des mouchetures sur le scrotum infiltré, afin de faire évacuer la sérosité accumulée dans les mailles du tissu cellulaire.

Pour cette petite opération, il suffit d'une aiguille de fer de lance ou d'une lancette que l'on plonge dans les tissus malades, perpendiculairement à la surface des téguments, et que l'on retire sans élargir la plaie ; on peut se servir encore d'un bistouri à pointe très acérée, Cette opération est très facile à exécuter, ne cause aucune douleur, et doit être pratiquée très rapidement.

Les accidents qui peuvent en résulter, tiennent non pas à l'opération elle-même, mais bien à l'état des tissus. Elle est souvent suivie d'érysipèles qui se terminent quelquefois par la gangrène de la peau. Celle-ci, amincie, ne reçoit plus de vaisseaux comme à l'état normal : c'est par cette raison qu'il faut éloigner autant que possible les mouchetures des surfaces œdématiées, afin de couper le moins possible de vaisseaux déja beaucoup trop rares.

Scarifications.—Les *scarifications* présentent une très grande analogie avec les mouchetures ; il est important cependant de ne pas confondre ces deux espèces d'opérations. Les premières, ce sont de simples piqûres faites avec un instrument tranchant de manière à faire une incision très petite ; les secondes, au contraire, pénètrent dans les tissus à des profondeurs qui varient avec les lésions auxquelles on veut porter remède, et ont une longueur qui est très différente et toujours proportionnée à l'étendue de la maladie.

On fait des scarifications sur toutes les parties du corps et même sur les membranes muqueuses engorgées. Dans les érysipèles phlegmoneux, on pratique de larges incisions pour faire évacuer une certaine quantité de sang et avorter l'inflammation ; on fait encore des scarifications pour faire évacuer des liquides infectes accumulés dans l'épaisseur des parties sphacélées : on les pratique sur les membranes muqueuses et la langue surtout, pour diminuer l'engorgement inflammatoire. Toutes ces scarifications doivent être faites avec le bistouri tenu en cinquième position, d'une profondeur et d'une longueur variables avec l'intensité et l'étendue de la maladie.

Les scarifications qui sont pratiquées avec le *scarificateur* sont principalement destinées à déterminer l'évacuation d'une certaine quantité de sang. Elles ne sont que rarement employées seules ; on les fait le plus souvent saigner au moyen de ventouses. Nous les décrirons plus loin.—Voyez Ventouses scarifiées.

Incisions.—On donne le nom d'*incisions* aux solutions de continuité faites par l'instru-

ment tranchant. Les incisions constituent à elles seules plus de la moitié de la médecine opératoire, car il est rare de pratiquer une opération chirurgicale sans qu'il soit besoin d'inciser les parties molles. L'ouverture des abcès, l'ablation des tumeurs, les amputations, etc, ne sont autre chose que des incisions plus ou moins modifiées. On pratique des incisions avec un très-grand nombre d'instruments, mais les plus employés sont le bistouri et les ciseaux.

Résumé des règles à suivre dans les incisions.—1°—Le bistouri doit être bien tranchant, bien propre; sa pointe doit être très-acérée afin que la section des parties cause moins de douleur, et qu'il ne reste pas dans la plaie de corps étrangers qui pourraient augmenter l'irritation. Il est bon d'élever la température de l'instrument à la température du corps; car s'il ne coupe pas mieux, du moins, il donne moins de douleur, car, outre l'action de l'instrument tranchant, le malade n'éprouve point celle d'un corps froid en contact avec ses tissus.

2°—Les parties sur lesquelles seront faites les incisions doivent être convenablement tendues.

3°—Les incisions doivent être dirigées de telle sorte que l'instrument tranchant ne blesse que le moins possible de vaisseaux ou de filets nerveux, que les cicatrices soient aussi peu difformes que possible, et qu'elles ne puissent être tiraillées par la contraction des muscles ou par les mouvements du malade.

4°—Le bistouri sera conduit en sciant, car il coupe plus facilement que si l'on se contentait de presser sur les téguments, et les incisions sont encore moins douloureuses

5°—Les incisions doivent être faites aussi rapidement qu'il est possible sans compromettre la sûreté de l'opération, afin d'abréger la douleur qu'éprouvent les malades.

6°—On donnera du premier coup aux incisions toute la longueur qu'elles doivent avoir; quant à leur profondeur, cela est souvent impossible, quand on opère en avant des parties dont la blessure ferait courir au malade des accidents graves. D'ailleurs les incisions au-dessous de la peau sont bien moins douloureuses que celles qui sont faites aux téguments. Les incisions trop longues causent au malade des douleurs inutiles; celles qui sont trop courtes n'atteignent pas ou atteignent mal le but qu'on se propose en les pratiquant.

7°—Les incisions seront commencées sans queues et terminées de même car celles-ci sont douloureuses et complètement inutiles.

8°—La lame du bistouri doit toujours couper la peau perpendiculairement à sa surface; les incisions en biseau sont inutiles, plus douloureuses et guérissent moins vite.

9°—Le bistouri sera dirigé de telle manière qu'il ne pénètre pas plus profondément que la maladie ne l'exige.

10°—Quand deux incisions doivent se toucher par un point commun, la seconde doit toujours se terminer sur la première.

11°—Quand deux incisions seront faites l'une au-dessous de l'autre, l'inférieure doit être pratiquée la première.

12°—Lorsque l'on veut faire plusieurs incisions qui doivent se rencontrer, on commencera par la plus courte, les autres qui doivent rencontrer la première, devant être faites en plusieurs temps, seront par cela même considérablement raccourcies.

13°—Les incisions qui sont pratiquées dans le voisinage d'organes importants doivent être faites lentement, couche par couche. S'il existait préalablement une ouverture, elle serait faite sur un conducteur. Si enfin on était trop près de l'organe qu'on voudrait ménager, il faudrait soulever les parties molles avec des pinces, et couper en dédolant. Pour les abcès on se sert le plus souvent de la lancette à abcès.

ARTICLE VI.

PONCTION, (A) TAPPING.

La ponction est une opération qui consiste à plonger un trocart ou la lame d'un bistouri au travers des parois d'une cavité naturelle ou accidentelle, à l'effet d'évacuer un liquide qui y est épanché ou accumulé, par exemple dans l'hydropisie.

ARTICLE VII.

PERFORATION DU LOBULE DE L'OREILLE.

La perforation du lobule de l'oreille est une opération tellement simple, que le plus souvent elle est abandonnée aux bijoutiers et aux gens du monde. Mais comme elle peut être suivie de quelque accident, peu grave à la vérité, il est bon d'en dire quelques mots.

On se sert, soit d'un emporte-pièce, soit d'un trocart très petit, ou le plus souvent d'une alène. Ces derniers sont plus commodes; mais le premier, déterminant une perte de substances, leur est préférable, le malade est moins exposé aux inflammations qui surviennent quelquefois lorsqu'on pratique cette opération.

Pour faire la perforation du lobule, on saisit celui de la main gauche, on le place sur un bouchon de liége, afin que l'instrument trouvant un point d'appui assez résistant puisse plus facilement traverser les parties molles, et on enfonce l'instrument.

ARTICLE VIII.

ACUPUNCTURE et ELECTRO-PUNCTURE.

On nomme ainsi l'introduction volontaire et plus ou moins méthodique d'une et de plusieurs aiguilles dans les tissus vivants. Si à l'action des aiguilles, on ajoute celle de l'électricité, on pratique l'électro-puncture.

ARTICLE IV.

DES VISICATOIRES OU MOUCHES NOIRES, (A) VESICATORIES, BLISTERS.

On donne le nom de vésicatoire à des topiques qui, appliqués sur la peau déterminent une sécrétion séreuse par laquelle l'épiderme est soulevé de manière à former une ampoule. On appelle aussi vésicatoire la plaie produite par ces applications quand l'épiderme a été soulevé. Quelques praticiens l'appellent encore *saignée blanche* parce que souvent, il produit les mêmes effets que la saignée. C'est le meilleur moyen de saigner les enfants, les vieillards et les personnes très faibles dans l'inflammation des poumons, etc.

On a appelé *vésicatoires volants* les vésicatoires qui ne doivent pas suppurer ou qu'on ne laisse pas assez longtemps en contact avec la peau pour produire des phlyctènes; et on donne le nom de *vésicatoires permanents* à ceux qui doivent suppurer plus ou moins.

La grandeur des vésicatoires doit varier selon les cas, ainsi :

1°—Pour l'épine dorsale, ils doivent avoir de 8 à 12 pouces de long sur 2 à 3 de large.

2°—Pour la nuque, les bras, etc. de 4 à 5 pouces sur 2½ à 3.

3°—Pour la poitrine, l'estomac, les côtés, de 6 à 9 pouces sur 5 à 6.

4°—Pour derrière les oreilles de 2 à 3 pouces sur 1½ pouces et pour les tempes on les fait de la grandeur d'une piastre.

On fait ces emplâtres sur du papier, de la toile, du chamois, etc., ayant soin de laisser tout autour un bord libre de ½ à 1 pouce.

Application des vésicatoires.—Pour appliquer un vésicatoire on peut employer un épispatique quelconque (Voyez 4° classe des irritants), mais les vésicants les plus en usage de nos jours sont les suivants :

1°—*L'ammoniaque liquide concentrée.* Voyez ce mot.

2°—*La pommade de gondret.* Voyez ce mot.

3°—*La chaleur.*—Elle produit aussi rapidement des vésicatoires ; mais il est difficile d'en mesurer les effets. On l'emploie de diverses manières ; tantôt on trempe un linge dans l'eau bouillante, et on l'applique sur la peau pendant quelques secondes. Mais si par ce procédé, on peut avoir très vite un vésicatoire, il peut arriver que l'on produise des eschares. On peut encore appliquer un cautère nummulaire, chauffé au rouge brun, sur un linge mouillé plié en quatre doubles, et placé sur la partie que l'on veut irriter. Ce moyen n'est pas plus sûr que le précédent. La vésication au moyen d'un *marteau* trempé dans l'eau bouillante, et appliqué ainsi sur la peau, est un moyen plus sûr ; il est plus commode ; il ne faut les laisser appliqué que pendant un temps très court.

4°—*La cantharidine.*—Appliquée sur la peau au moyen d'un papier ou d'un linge huilé, elle produit d'une manière très rapide et très sure la vésication.

5°—*Le taffetas ou papier épispastique.*—On emploie un *papier vésicant* dont il suffit de tailler un morceau de la grandeur que l'on veut donner au vésicatoire.

La poudre de Cantharide.—On l'étend sur du levain.

Le collodion Cantharidal.—Voyez ce mot.

Mais le moyen le plus sur et le plus communément employé est celui-ci : après avoir taillé un emplâtre de la grandeur voulue, on étend dessus de l'emplâtre de cantharide tel qu'on le trouve dans les pharmacies (Voyez Emplâtre de cantharide) ; la couche d'emplâtre doit être d'une à deux lignes d'épaisseur. On applique tout autour du linge ou de la toile, sur l'espace resté libre, une bandelette d'emplâtre collant afin de le faire adhérer à la peau. Comme les cantharides ont l'inconvénient de causer l'irritation de la vessie, il faut avoir la précaution de recouvrir l'emplâtre avec de l'éther saturé de camphre, l'éther en s'évaporant laisse une couche de camphre qui est presque toujours suffisante pour empêcher les accidents ; en doit surtout employer le camphre lorsque le vésicatoire est grand ou qu'il doit être appliqué près du bas-ventre. Les catharides ont aussi l'inconvénient d'irriter les nerfs. On peut obvier à cela en recouvrant l'emplâtre, avant de l'appliquer, avec du papier de soie trempé dans de l'huile douce. Puis la peau étant convenablement nettoyée rasée, frottée avec du vinaigre si l'on veut obtenir une action plus prompte on y applique l'emplâtre que l'on fixe soit avec une compresse et des bandelettes agglutinatives, soit avec un bandage approprié.

On décolle les bandes d'emplâtre collant avec précaution en y appliquant un linge chaud et on enlève la gomme restée sur la peau au moyn d'un peu de graisse.

Le temps de laisser l'emplâtre varie depuis 12 jusqu'à 24 heures. Chez les sujets très-impressionnables et chez les enfants, il vaut mieux ne le laisser que 6 à 8 heures et appliquer des cataplasmes émollients pour faire sortir les sérosités.

Pansement des vésicatoires volants.—Il faut beaucoup de précautions et avoir la main bien assurée pour faire ce pansement sans faire souffrir le malade.

1° Prenez d'une main une soucoupe, et l'autre une paire de ciseaux à bouts effilés ; mettez la soucoupe au-dessous de la cloche puis donnez, au bas de la cloche, deux ou trois coups de ciseaux de manière à faire évacuer toute la sérosité qu'elle contient.

2°—Il ne faut pas laisser exposé à l'air un vésicatoire ainsi préparé.

3° — Prenez une feuille de betterave ou de chou assez grande pour couvrir tout le vésicatoire, ou prenez-en deux et trois selon le besoin. Coupez avec des ciseaux la grosse nervure, ce qu'on appelle communément le cotat.

Pour aplatir les petites nervures, roulez sur les feuilles un corps rond et poli, une bouteille, par exemple.

Appliquez les feuilles sur un linge qui doit servir de bandage, faites quelques points pour les tenir en place.

Approchez-les un peu du feu pour que le contact ne soit pas trop réfrigérant.

Une fois que les feuilles sont suffisamment chauffées, étalez tout l'appareil sur une table ; puis à l'aide d'un couteau ; étendez sur les feuilles du beurre ou de la graisse bien lavés à l'eau froide, ou du cérat ou encore la crême.

4° —Appliquez sur la mouche cette espèce de tartine et renouvelez matin et soir.

5° — Au fur et à mesure que l'épiderme se détache de lui-même, un nouvel épiderme se produit.

6° —Si, malgré les précautions prises, la vessie ou les nerfs souffraient, donnez les remèdes appropriés.

7° —A défaut de feuilles, on peut panser un vésicatoire avec un linge bien fin et même ne mettre sur le vésicatoire volant de la ouate comme sur une brûlure simple.

Pansement des vésicatoires fixes.— Ces vésicatoires s'appliquent absolument comme les vésicatoires volants, mais la manière de les panser diffère dans les points suivants.

1° —Au lieu de cérat, de crême, etc., on met sur les feuilles ou sur le linge, de la pommade au garou ou un des onguents suivants : onguent de sabine, de mézéreum, de cantharide ou même de l'onguent résine faible.

Cependant le premier pansement peut se faire avec l'onguent simple.

2° —On ne coupe pas seulement les cloches, on les enlève. Cette opération peut se faire sans causer de douleur ; on coupe la cloche tout autour avec précaution et on l'enlève avec la pointe des ciseaux sans toucher à la chair vive, puis on applique l'onguent qui doit être mis sur des feuilles ou sur du linge.

3° —Il n'est pas nécessaire d'enlever toutes les cloches, une ou deux suffisent et on peut même se contenter d'en replier seulement une moitié sur l'autre ; les onguents épispastiques font le reste.

4° —On doit laisser un intervalle de 24 heures entre le premier et le second pansement ; on panse ensuite toutes les 12 heures. Le vésicatoire perd après ce temps de sa sensibilité et se couvre d'une couche de lymph, couche qui prépare le travail de la cicatrisation.

5° —On applique le bandage et les compresses comme il a été dit plus haut, on peut même faire tenir l'appareil en place avec des bandelettes agglutinatives.

6° —De même que pour les cautères et les sétons, mettez l'onguent épispastique si le vésicatoire ne rend pas suffisamment, et de l'onguent simple s'il rend bien. Quand la plaie devient pâle ou noirâtre, appliquez-y des cataplasmes saupoudrés de quinquina, de charbon ou de chlorure de chaux ; si elle est douloureuse, humectez-la avec quelques gouttes de laudanum. S'il survient des boutons de chair, brûlez-les avec la pierre infernale, l'alun calciné, la charpie sèche, etc.

7°—Il faut une grande propreté pour toutes sortes de plaies, mais il faut éviter les lavages fréquents pour les vésicatoires, cela les fait sécher trop vite, on doit éviter de les essuyer, on peut tout au plus étendre un linge très-fin sur la plaie et presser doucement afin d'étancher le pus, mais cela rarement tous les trois ou quatre jours.

8°—On peut, quand on lave la plaie, le faire avec une infusion de graine de lin, de mauve ou de sureau, ou seulement d'eau ou de lait. Voyez Cantharides.

On emploie les substances suivantes, que les vésicatoires ne coulent pas assez ou ne veulent pas guérir.

SUPPURATIF.

Onguent de Cantharides.
" de Saline.
" Résineux.
Cérat Résineux Composé.
Onguent de la Mère.
Onguent de Cèdre Rouge.

VÉSICATOIRE DOULOUREUX.

Glycérine.
Camphre.

VESICATOIRES REBELLES A GUÉRIR.

Collodion.
Onguent de Blanc de Ceruse.
Cérat de Goulard.
Onguent de Plomb Composé.
" de Calamine.
" d'Oxyde de Zinc.
" de Jannin.
Liniment de Choux.
Eau de Goulard.
Feuilles de Plantain.

Emploi des visicatoires.—Ils sont employés dans la paralysie; dans la goutte sereine, appliqués sur le front au-dessus des nerfs sus-orbitaires; dans l'ophthalmie, appliqués derrière les oreilles, sur les tempes ou sur le front; dans la cynanche tonsillaire et la picotte quand l'enflure de l'arrière bouche affecte la respiration, on les met sur le cou ou près du cou. Dans la phthisie, le catarrhe, la pastrite, la pneumonie ou autres inflammations, on les applique sur le point malade. Enfin on les emploie dans les fièvres adynamiques et nerveuses quand elles sont accompagnées de délire, de faiblesse, d'urines pâles, de soupirs fréquents, de surdité, de grande anxiété et de regard fixe; ainsi que dans le rhumatisme aigu, particulièrement celui appelé sciatique.

Dans les affections locales profondément situées, quand la diathèse inflammatoire est considérable, la force de la circulation doit être diminuée par la saignée ou les évacuants, avant que les vésicatoires puissent être appliqués avec avantage.

Il y a contre-indication dans les maladies accompagnées de grande débilité et qui ont une tendance à la gangrène, telles que les fièvres pétéchiales, la cynanche maligne, la variole confluente, la rougeole maligne, l'hydropisie; dans ce dernier cas ils sont sujets à occasionner de dangereux érysipèles et la gangrène. Voyez Cantharides.

ARTICLE X.

DES SINAPISMES, MOUCHES DE MOUTARDE. (A) SINAPISMS, MUSTARD POULTICES.

On appelle ainsi des emplâtres dont la base est la moutarde. On les prépare en mettant de la farine de moutarde avec une quantité d'eau suffisante pour former une pâte assez molle pour s'étendre et assez ferme pour ne pas couler à travers le linge.

1°—Prenez un morceau de toile, de coton ou de papier fort, de grandeur voulue. Voyez pour les dimensions à l'article Vésicatoire.

2°—Etendez la pâte de l'épaisseur de deux lignes laissant un bord libre tout autour.

3°—Chez les personnes faibles et nerveuses, il vaut mieux couvrir le côté de l'emplâtre qui doit être appliqué sur la peau avec un morceau de mousseline.

4°—Délayez votre sinapisme non avec du vinaigre ou de l'eau chaude, mais avec de l'eau tiède.

5°—On ne doit laisser ces emplâtres en place qu'un quart d'heure ou tout au plus une demi-heure. S'ils ne se font pas sentir après ce temps, on doit les changer de place, car si on les laisse plus longtemps, ils ne font pas plus de bien et font bien du mal.

6°—Les plaies causées par les sinapismes tendent toujours à creuser; sont difficiles à guérir et peuvent même amener la gangrène.

7°—Les sinapismes que l'on n'applique que le temps nécessaire ne demandent pas de pansement; si on a eu l'imprudence de les laisser trop longtemps, il faut les faire guérir en les pansant avec de la crême douce, du cérat, etc., enfin les traiter comme des plaies ordinaires. **Voyez Moutarde.**

ARTICLE XI.

DES CAUTÈRES. (A) ISSUE.

On appelle ainsi de petits ulcères artificiels et arrondis que l'on ouvre dans les parties où abonde le tissu cellulaire, particulièrement à la région supérieure du bras, dont l'enfoncement qui correspond à l'insertion du deltoïde; ou à la cuisse à trois travers de doigt au-dessus du condyle interne du fémur, un peu au devant du tendon du grand adducteur; ou à la jambe, à la partie supérieure interne, au-dessous de l'expansion aponévrotique connue sous le nom de patte-d'oie. Souvent on établit le cautère avec un instrument tranchant en faisant à la peau, après l'avoir soulevée de manière à former un pli, une incision de 7 à 9 lignes de longueur qui penètre jusqu'au tissu cellulaire sous-cutané. On place dans la petite plaie une boulette de charpie qu'on soutient au moyen d'une compresse et de quelques tours de bandes jusqu'à ce que la suppuration soit établie c'est-à-dire pendant quatre à cinq jours. Au bout de ce temps, on met dans la plaie un pois enduit d'onguent. **Voyez Pois à cautères.**

D'autres fois, on établit le cautère avec la potasse caustique (pierre à cautère) ou avec la poudre de Vienne; on se sert du premier en se mettant un petit morceau arrondi d'une ligne et demie de diamètre dans un trou de même grandeur pratiqué dans le milieu d'un petit morceau d'emplâtre adhésif, on applique cet emplâtre sur la peau et on met par-dessus un second emplâtre non fenêtré. On prend un peu de la poudre du second, on la démêle avec un peu d'Alcool, on met cette pâte un peu ferme entre deux morceaux d'emplâtre collant dont l'inférieur est percé d'un trou de la grandeur du cautère que l'on veut établir, le petit emplâtre est placé sur la peau et recouvert entièrement par l'emplâtre non fenêtré. Au bout d'un quart d'heure, le cautère est établi.

Aussitôt que l'eschare est formé, on applique des cataplasmes émollients puis quand l'eschare est tombé, on entretient l'ulcère au moyen des pois à cautère. Quand l'ulcère ne rend pas suffisamment, on graisse le pois d'onguents épispastiques, s'il rend bien, on ne met que le cérat simple, s'il est enflammé, on applique des cataplasmes émollients, et si la plaie devient blâfarde, trop faible ou noirâtre, on applique des cataplasmes avec la poudre de charbon et le quinquina. S'il survient des boutons de chair, on les brûle avec la pierre infernale ou on les saupoudre avec l'alun calciné.

Pour maintenir en place ce petit appareil, il faut y appliquer des compresses et un bandage roulé, mais le mieux est de mettre par dessus les compresses un bracelet de métal percé à jour et attaché par des bandes élastiques; on peut aussi poser sur la plaie un petit emplâtre adhésif percé au milieu, c'est-à-dire juste sur la partie qui s'applique sur le pois. On coupe les quatre angles de l'emplâtre de manière à le faire coller exactement. Enfin quand on veut supprimer un cautère, on ôte le pois et on panse comme le vésicatoire volant. Il est bon dans ce cas de prendre quelques purgatifs.

On peut aussi établir le cautère en appliquant une petite mouche de cantharidine que l'on pose comme les mouches ordinaires ayant soin de mettre au milieu de la plaie, un pois à cautère enduit de quelqu'onguent épispastique afin que lorsque la vésication est guérie, il reste au milieu un petit ulcère formé.

Pois à cautères. (A) *Issue Peas.*—On nomme ainsi de petits corps globuleux et quelquefois hémisphériques ou aplatis que l'on introduit dans la plaie d'un cautère pour la tenir

ouverte et exciter la suppuration. Beaucoup de personnes emploient pour cet usage les pois ordinaires que l'on choisit mûrs, secs et bien ronds ; mais le plus souvent aussi on les fabrique avec de la racine d'Iris, de la racine de Lierre et de petites oranges vertes séchées, auxquelles on donne une forme parfaitement sphérique à l'aide du tour. Les pois ordinaires n'agissent guère que comme trop étrangers dans la plaie, mais ceux d'Iris et de Lierre ont une action irritante et suppurative très-marquée ; ceux d'oranges sont beaucoup plus doux, et n'ont pas l'inconvénient comme ceux d'iris de se gonfler outre mesure et de prendre une forme irrégulière ; cependant ils sont moins usités.

Depuis quelques années, on a proposé de remplacer ces différents pois par de petites boules de cire faites avec un mélange de cire et de résine auquel on ajoute une quantité variable d'extrait de Garou.

M. Frégério en fabrique de cette manière qui imitent jusqu'à s'y méprendre les pois d'oranges. M. Wislin a proposé d'atteindre le même but en trempant plusieurs fois des pois d'oranges dans une solution concentrée d'extrait alcoolique de garou, et les faisant sécher à chaque fois. Lorsqu'on les juge suffisamment chargés, on les secoue dans un linge pour leur rendre le lustre qu'ils avaient perdu.

De quelque sorte de pois qu'on se serve, il faut les percer pour y passer un fil qui sert à les retirer du cautère. Quand on se sert de pois ordinaires on peut les enduire d'onguent épispastique ou d'onguent simple.

ARTICLE XIII.

DU SÉTON.

On appelle séton une mèche cylindrique de coton, qu'on passe avec une aiguille à séton à travers la peau et le tissu cellulaire, pour entretenir un exutoire. On donne aussi ce nom à l'exutoire lui-même. Pour pratiquer un séton, on fait à la peau un pli dont on traverse la base, soit avec un bistouri long sur lequel on fait ensuite glisser un porte-mèche, soit avec une large aiguille à séton. En même temps qu'elle fait l'ouverture, cette aiguille porte elle-même la mèche, préalablement enduite de cérat, et il n'y a plus qu'à recouvrir la plaie avec de la charpie, que l'on maintient avec un bandage peu serré. On ne lève cet appareil que lorsque la suppuration est établie (ordinairement le troisième ou le quatrième jour) ; cependant, s'il arrivait que le lendemain de l'opération, le malade éprouvât une trop vive inflammation, il faudrait lever l'appareil et appliquer des cataplasmes émollients, sans déranger la mèche. Les pansements que l'on fait ensuite tous les jours, consistent à oindre d'onguent simple la portion de la mèche qui est en dehors de la plaie, à tirer cette mèche par l'autre bout de manière à entrainer dans la plaie la partie enduite de cérat ; enfin couper celle qui y a séjourné. Quand il est nécessaire de renouveler la mèche, on fixe la nouvelle à l'ancienne et on la fait entrer doucement dans la plaie. Quand la suppuration ne se fait pas, on enduit la mèche avec un onguent irritant, tel que l'onguent basilicum.

Lorsqu'on veut supprimer un séton, il suffit de retirer la mèche et de panser avec de la charpie sèche.

Le séton peut être appliqué sur toutes les parties du corps ; mais le point où il est plus souvent pratiqué est à la nuque, ou niveau de la quatrième ou de la cinquième vertèbre cervicale. On le place plus rarement sur la poitrine, quelquefois au pubis dans les affections chroniques de la vessie ou de l'utérus, mais presque jamais aux membres, où cependant il pourrait être d'une grande ressource dans les engorgements chroniques des articulations.

Le séton n'est pas toujours appliqué comme exutoire : alors ce n'est pas à travers le tissu cellulaire sous-cutané que l'on fait passer la mèche à séton mais à travers un organe

que l'on veut dilater, ou bien un kyste dont on veut déterminer la suppuration : tels sont les sétons que l'on passe dans le canal nasal pour guérir la fisule lacrymale, ceux que l'on emploie pour guérir les hydrocèles de la tunique vaginale ou du cou.

Le séton peut quelquefois causer des accidents; les plus fréquents sont l'inflammation et les abcès, qu'il faut combattre par l'emploi des émollients, et qui ne cèdent souvent qu'à l'extraction de la mèche. Il arrive quelquefois que la peau se gangrène ; il faut alors retirer la mèche et combattre cet accident par un traitement approprié ; enfin il peut arriver, lorsque les deux incisions faites à la peau ne sont point assez distantes l'une de l'autre, que le travail de suppuration détruise les téguments, et qu'il ne reste plus qu'une large plaie avec perte de substances. On évitera cet inconvénient en faisant le pli de la peau très épais ; et si l'on était menacé de cet accident, il faudrait supprimer la mèche, laisser cicatriser le séton et en refaire un autre plus large s'il était nécessaire. Enfin, souvent les bords de la plaie se recouvrent de bourgeons charnus fougueux ; il faut alors les reprimer par la cautérisation avec le nitrate d'argent.

ARTICLE XII.

DES PESSAIRES, SUPPOSITOIRES VAGINAUX. (A) VAGINAL SUPPOSITORIES.

Les pessaires sont des instruments que l'on introduit et que l'on place à demeure dans le vagin pour maintenir la matrice en sa situation naturelle dans le cas de chute ou de relâchement de cet organe ou de hernie vaginale.

On fait des pessaires de buis, d'ivoire, de métal, mais les meilleurs et les plus usités sont ceux de caoutchoux et ceux de gomme élastique ; on les compose en soie remplie de belle laine et enduits de plusieurs couches de gomme élastique. (Pour la préparation de la gomme, Voyez au mot bougie). On leur donne des dimensions et des formes très variées. L'état des organes et la nature du déplacement guident dans le choix des uns ou des autres. Ils ont ordinairement une tige pour les retirer, s'il n'en ont pas, on leur met un fil.

Avant de placer un pessaire, on fait évacuer la vessie et le rectum, puis, la femme étant couchée, le bassin élevé, les cuisses écartées et les jambes fléchies : le pessaire huilé ou graissé est introduit dans le vagin par une de ses extrémités (s'il est ovale) ensuite on le tourne en travers de manière que ses deux extrémités appuient en dedans des eschions et que sa face concave regarde en haut. S'il s'agit d'un pessaire à pivot, on le fixe à l'aide de cordons passés d'une part dans une ouverture à l'extrémité de la tige et de l'autre à une ceinture.

Les pessaires causent toujours dans les premiers temps de la gêne et un écoulement muqueux.

Les pessaires ovales, ovoïdes ou en huit de chiffre sont préférés parce qu'ils appuient moins sur le rectum et la vessie mais aussi ils se déplacent plus facilement. Les femmes qui portent un pessaire doivent avoir soin de le retirer et de le laver au moins tous les huit on dix jours, la négligence sur cet article pouvant déterminer les affections les plus graves.

Pour les extraire, il suffit ordinairement les tirer peu à peu et alternativement en deux sens opposés par le fil qui y est attaché ou par la tige. S'il résiste, on glisse le doigt indicateur de la main droite entre l'instrument et la surface du vagin, on repousse doucement le col de l'utérus et avec ce doigt ainsi placé dans la cuvette du pressoir on renverse l'instrument et on dirige son grand diamètre de haut en bas. S'il arrivait que le col de l'utérus se fut engagé dans le trou du pessaire et fit saillie au-dessous de ce trou, il faudrait avant tout en opérer la réduction avec le bout de l'indicateur ou par une sorte de taxis fait doucement avec les doigts enduits d'un corps gras.

Les pessaires anciens étaient non des instruments mais des médicaments, tantôt émollients, tantôt excitants et même caustiques, suivant les indications qu'on voulait remplir.

ARTICLE XIII.

DU MOXA.

Moxa est un mot par lequel les Chinois et les Japonais désignent une étoupe cotonneuse retirée des feuilles desséchées et brisées de l'Artemisia Chinensis. Ils emploient cette étoupe cardée, à laquelle ils donnent la forme d'un cône pour produire, en y mettant le feu, une cautérisation sur la peau. En Europe, on se sert plutôt du duvet cotonneux de l'armoise vulgaire, ou du coton cardé, ou de la moëlle du grand soleil (helianthus-annuus) auxquels on donne la forme d'un petit cylindre haut de 7 à 10 lignes, que l'on maintient, à l'aide d'une bande de toile, sur la place que l'on veut cautériser. On met le feu au bout du cylindre, la chaleur et la douleur augmentent graduellement jusqu'à ce que le feu étant arrivé sur la peau l'eschare soit formée. On doit avoir soin de mouiller la bande qui soutient le moxa afin de ne pas brûler inutilement les parties environnantes.

C'est à tort que l'on a conseillé d'appliquer immédiatement quelques topiques propres à arrêter la marche de l'inflammation : ce serait neutraliser l'effet que l'on se propose par le moxa.

Ce mode de cautérisation est spécialement employé pour exciter fortement le système nerveux, changer le siége de l'irritation, produire une dérivation, etc.

Le terme moxa s'étend à toute substance qui, par une combustion graduelle sur ou près de la peau est employée comme contre-irritant, tels que le moxa ou cautère galvanique ou électrique dans lequel l'électricité voltaïque est employée comme l'agent cautérisant.

ARTICLE XIV.

DE LA VACCINATION.

Vaccin. (A) *Vaccine matter.*—Virus particulier, doué de la propriété anti-variolique, ainsi appelé parce qu'il a été recueilli primitivement dans des pustules qui surviennent quelquefois au pis des vaches, et qu'on appelle *cowpox.* L'humeur que contiennent ces pustules insérées dans la peau de l'homme y produit le développement de pustules semblables, et le fluide séreux qui les gonfle vers le cinquième ou sixième jour a reçu le nom de vaccin de même que celui que l'on recueille dans le cowpox. Ce vaccin est employé, pour transmettre par l'inoculation la maladie préservative connue sous le nom de *vaccine.*

Qualité du vaccin.—C'est un liquide transparent, incolore, visqueux, inodore. Liquide ou desséché, il se dissout facilement dans l'eau ; exposé à l'air sur une surface plane, il se dessèche promptement sans perdre sa transparence et y adhère intimement.

Le caractère essentiel du vaccin préservatif c'est la viscosité ; lorsqu'on pique une pustule avec la pointe d'une lancette, il ne doit sortir que lentement et se rassembler en un globule. La lancette dont on a introduit la pointe dans le globule pour la charger d'une portion du vaccin doit éprouver un peu de résistance en se détachant ; une goutte doit filer entre les doigts comme un sirop, et, s'il se répand sur l'aréole, il doit prendre une couleur brillante comme argentée, que l'on a comparée à celles des traces que laissent les limaçons. Tel est ordinairement le vaccin du septième au huitième jour après l'inoculation époque ou il con-

vient de l'employer, si l'on veut vacciner d'autres individus, ou de le recueillir si on le veut conserver.

Moyen de conserver le vaccin.—Lorsqu'on ne peut vacciner de bras à bras c'est-à-dire inoculer toute de suite à un individu le liquide vaccinal pris à l instant même sur un autre individu, il faut recueillir le vaccin en ayant soin de le préserver du contact de l'air : le meilleur moyen de réussir consiste à le recevoir sur le bout d'une lancette et à le mettre entre deux petits verres légèrement concaves dont les bords sont ensuite joints hermétiquement avec de la cire, mais il est préférable de le conserver dans des tubes de verre. Ces petits tubes inventés par Bretonneau sont longs de six à sept lignes et capillaires à leurs extrémités.

Pour les charger de vaccin on fait plusieurs piqûres aux pustules vaccinales et, on approche successivement des gouttelettes de vaccin, l'extrémité la plus effilée de ces tubes dans lesquels l'humeur s'introduit en vertu de leur capillarité ; lorsqu'il n'y a plus que deux lignes de vides, on ferme les deux ouvertures en les approchant d'une lumière et on les enduit ensuite de cire à cacheter. Pour transporter ces tubes sans danger de les briser, on les mets dans une plume d'oie remplie de son et l'on cachète aux deux bouts. Le vaccin ainsi recueilli conserve, dit-on, toutes ses propriétés pendant des années, s'il n'est exposé ni à un trop grand froid ni à une trop forte chaleur. Pour en faire usage, on casse les deux extrémités du tube, on adapte à l'une d'elles un petit tuyau de verre ou de paille, et après avoir appliqué l'autre extrémité sur un morceau de vitre, on souffle doucement dans le tuyau que l'on a adapté ; le vaccin s'écoule ainsi du tube et on l'emploie comme quand on le prend sur le bras d'un individu.

Manière de vacciner.—La vaccination de bras à bras, c'est-à-dire l'inoculation du vaccin au moment ou on vient de le recueillir sur une lancette, en piquant légèrement des boutons vaccinaux parvenus à leur maturité, est certainement la méthode la plus sûre, cependant souvent on est obligé de se servir de vaccin conservé, alors on le délaye, s'il est sec, avec le moins d'eau possible sur le verre où on le dépose, et on procède à la vaccination. On prend avec la main gauche la face postérieure de la partie supérieure du bras de la personne que l'on veut vacciner, afin de tendre exactement la peau, puis on fait avec la main droite une légère piqûre en introduisant horizontalement la lancette sous l'épiderme ; on applique aussitôt sur la plaie le pouce de la main qui tendait la peau, on l'y tient appuyé comme pour essuyer l'instrument qu'on retire alors avec précaution.

Selon Jenner, une seule piqûre suffit pour que l'effet préservatif soit complet, si le bouton se développe bien ; mais, comme il peut arriver qu'il avorte, on fait ordinairement deux ou trois piqûres à chaque bras, et quelques vaccinateurs croient même nécessaire d'en faire d'avantage. Il n'est besoin d'appliquer aucun appareil sur les piqûres ; on laisse seulement sécher les petites plaies, et l'on évite le contact de vêtements trop rudes ou de laine.

Effets du bon vaccin.—Pendant les 2 ou 3 premiers jours, on observe à peine un petit cercle rougeâtre et une petite élévation. A la fin du troisième ou quatrième jour, on sent au toucher un peu de dureté et bientôt se montre une petite élevure rouge, qui devient circulaire le cinquième, et prend la forme d'un ombelic. Le sixième jour, la teinte rouge de l'élevure s'éclaircit ; le bourrelet, entouré d'un cercle rouge d'une demi-ligne de diamètre, s'élargit, et le centre de la pustule est plus déprimé. Le septième jour, le volume de la pustule augmente ; le bourrelet circulaire s'aplatit et prend un aspect argenté ; la teinte rouge se fond dans la dépression centrale et continue à en occuper, dans un très-petit espace, le bord inférieur. Le huitième jour, le bourrelet s'élargit ; la matière contenue dans la pustule prend une teinte plus foncée ; le cercle rouge très étroit qui jusqu'alors a circonscrit la pustule prend d'abord une couleur moins vive ; l'inflammation se propage au tissu cellulaire sous-cutané. Le neuvième jour, le bourrelet circulaire est plus large, plus élevé, plus rempli de matière ; le cercle dont

les irradiations étaient semblables à des vergetures, prend une teinte plus uniforme et une belle aréole se dessine. Le dixième jour, le bourrelet circulaire s'élargit, l'aréole acquiert 1 à $2\frac{1}{2}$ lignes de diamètre ; la peau sur laquelle elle est développée est quelquefois tuméfiée ; sa surface paraît granulée et légèrement pointillée, et l'on distingue à la loupe un grand nombre de petites vésicules remplies d'un fluide transparent. C'est alors que le vacciné éprouve souvent une chaleur mordicante, de la pesanteur, une vive démangeaison et un mouvement fébrile. Le onzième jour, l'aréole, le bourrelet, la dépression centrale, sont comme la veille ; la pustule vaccinale qui dépasse d'une à deux lignes et demie le niveau de la peau, ressemble à une grosse lentille de $2\frac{1}{2}$ à $5\frac{1}{2}$ lignes de diamètre, d'une couleur perlée, dure au toucher, et présentant la résistance d'un corps étroitement attaché à la peau. Pendant cette période le virus vaccin est contenu dans une membrane cellulaire. Le douzième jour, la période de dessiccation commence ; la dépression centrale prend l'apparence d'une croûte ; l'humeur contenue dans le bourrelet circulaire, jusqu'alors limpide, se trouble et devient opaline ; l'aréole pâlit, la tumeur vaccinale s'affaisse, l'épiderme s'écaille. Le treizième jour, la dessiccation s'opère au centre ; la pustule, jusqu'alors celluleuse, ne forme plus qu'une cavité, et, si on l'ouvre, elle se vide en entier et fournit une matière jaunâtre, trouble, et puriforme. L'aréole prend une teinte légèrement pourprée. Le quatorzième jour, la croûte a la dureté de la corne et une couleur fauve analogue à celle du sucre d'orge ; le cercle diminue de largeur. La croûte prend ensuite une couleur de plus en plus foncée, et devient de plus en plus proéminente ; elle tombe du vingt-quatrième au vingt-septième jour.

Effets du mauvais vaccin.— Quelquefois au lieu de cette vaccine vraie et préservatrice, il ne se développe qu'une fausse vaccine. Tantôt, le lendemain ou le surlendemain des piqures, il se forme des pustules inégales s'élevant en pointe dès leur naissance, jaunâtres à leur sommet, s'ouvrant à la moindre pression ; le pus qu'elles contiennent s'écoule et se dessèche dès le troisième ou cinquième jour, et les croûtes qui résultent de cette dessiccation sont molles, jaunes et souvent humectées d'une matière ichoreuse ; en résumé, ces pustules n'ont ni la marche ni la forme ombiliquée des pustules vaccinales, et ne sont nullement préservatrices. Tantôt la diagnostique des pustules est plus difficile, elles sont très circonscrites, ombiliquées ; elles apparaissent le quatrième jour comme la vaccine vraie : elles marchent comme elles (mais avec moins d'inflammation) jusqu'au neuvième jour, et sont ordinairement désséchées vers le quatorzième ou le quinzième jour. On leur donne le nom de *vaccinelles* ou de *varioloïdes ;* elles ne préservent pas sûrement de la picotte. Il n'y a aucun inconvénient de se faire vacciner de nouveau après quelques années. Les personnes qui ont été vaccinées ont quelquefois, malgré cela, la petite vérole, mais cette maladie est alors toujours bénigne.

ARTICLE XV.

MÉTHODE ECTROTIQUE.

On appelle ainsi la méthode qui consiste à faire avorter les pustules de variole (picotte). Le premier procédé consiste à ouvrir avec la pointe d'une aiguille toutes les pustules du visage les unes après les autres et à le cautériser avec le nitrate d'argent. Le second à recouvrir toute la face avec des bandelettes d'emplâtre de *Vigo cum mercurio.* (Voyez ce mot). Si l'on veut réussir le premier jour de l'éruption qu'il faut appliquer le remède ou le second jour au plus tard.

Il faut surtout surveiller les yeux, les baigner avec de l'eau froide et faire avorter au plus tôt les pustules qui s'y développent. Le collodion a été aussi appliqué dans le but d'em-

pêcher la variole de paraitre sur le visage. On en applique une légère couche sur toute la face dès le premier ou second jour.

Il y aurait du danger d'empêcher le développement de la variole sur tout le corps, mais il n'y en a pas à le faire pour la face seulement.

ARTICLE XVI.

DU CATHETERISME.

On donne le nom de *cathétérisme* à l'opération par laquelle on fait pénétrer dans le canal de l'urèthre et dans la vessie un cathéter, une sonde, une bougie. Lorsque le mot cathétérisme est employé seul, il signifie toujours que l'instrument est introduit dans les voies urinaires. Mais cette dénomination est appliquée à d'autres opérations ayant avec celle-ci la lus grande analogie : ainsi l'exploration du canal nasal de la trompe d'Eustache, de l'œsophage, est désigné sous le nom de cathétérisme du canal nasal de la trompe d'Eustache, etc. Il est impossible de donner des règles applicables à ces diverses opérations, la forme des parties, celle des instruments nécessitant des indications toutes particulières.

Quel que soit néanmoins l'organe sous lequel on pratique le cathétérisme, cette opération est faite :

1 ° — Pour explorer les parois d'un canal dans lequel peuvent se rencontrer des rétrécissements, des fistules, ou pour constater l'existence ou la non existence d'un calcul ou de tout autre corps étranger dans la cavité qui termine ce canal. M. Roux l'a désigné sous le nom de cathétérisme explorateur.

2 ° —Pour servir de guide à un instrument, tel est le lithotome dans l'opération de la taille, ou bien pour faire pénétrer à l'aide d'une sonde creuse un liquide destiné à laver ou à distendre une cavité par des injections : tel est le cathétérisme de l'urèthre, du canal nasal, de la trompe d'Eustache, etc., dans quelques circonstances. Souvent à l'aide d'une sonde œsophagienne, le liquide est porté dans l'estomac, lorsqu'un rétrécissement de l'œsophage ou toute autre cause s'oppose à l'introduction des aliments : c'est le cathétérisme conducteur.

3 ° —Pour vider la vessie distendue par de l'urine, ou par tout autre liquide. Ce cathétérisme, désigné sous le nom d'évacuatif, est appliqué presque exclusivement à la vessie.

4 ° —Pour détruire le rétrécissement des canaux et surtout du canal de l'urèthre : c'est le *cathétérisme désobstruant et dilatant*. Par ce moyen, on peut souvent rétablir la perméabilité d'un canal ; mais il est quelquefois nécessaire de faire des sacrifications et des cautérisations sour le trajet des rétrécissements ; nous ne devons pas nous en occuper ici.

5 ° —On laisse quelquefois à demeure une sonde dans la vessie, afin d'empêcher l'urine de séjourner dans cette cavité et de sortir par des plaies de cet organe. Ce cathétérisme, appelé *dérivatif de l'urine*, est fort souvent employé dans les fistules urinaires, à la suite d'abcès urineux, de l'opération de la taille, des fistules vésicovaginales, etc.

6 ° —Enfin, une sonde ordinaire ou d'une forme particulière est introduite dans les fosses nasales, afin d'appliquer à l'un des orifices postérieurs de cette cavité un bourdonnet de charpie qui puisse l'oblitérer.

ARTICLE XVII.

BOUGIES, BOUGIES POUR L'URÈTHRE, SUPPOSITOIRES URÉTHRALS. (L) CANDELA CEREA CEREUM MEDICATUM, SPECILLUM CEREUM. (A) URETHRAL SUPPOSITORIES, BOUGEE.

Les bougies sont des instruments cylindriques qu'on introduit dans l'urèthre, l'œsophage, la matrice, le rectum, etc., soit pour les dilater, soit pour porter sur quelques points de leur surface un caustique quelconque. On les distingue en *bougies simples et en bougies médicamenteuses ou caustiques*. Elles sont ou *molles* ou *régides*. Les *bougies molles* sont de cire, de matières emplastiques et de gomme arabique.

Les *bougies de cire* sont faites avec une petite bandelette de linge fin et serré avec des fils de soie ou de coton réunis en faisceau que l'on trempe dans la cire et que l'on roule, comme les cierges, entre deux planches bien polies. Elles sont ordinairement pleines mais on peut les rendre creuses en roulant les bandelettes sur une petite sonde flexible, alors elles prennent le nom de *Bougies-Sondes*.

Les *Bougies emplastiques* pour lesquelles on substitue à la cire un melange d'emplâtre de plomb, de cire et d'huile d'olive sont peu usitées ; elles n'ont pas comme les précédents l'avantage de prendre et de garder l'empreinte du rétrécissement que l'on veut corriger.

Les *Bougies de gomme élastique* sont faites avec l'huile de lin épaissie par une longue ébullition et rendue siccative au moyen de la litharge, après quoi on y ajoute du succin, de l'huile de térébenthine et du caoutchouc. Elles sont tantôt pleines, tantôt creuses ; dans ce dernier cas, elles diffèrent des sondes du même genre en ce qu'elles n'ont pas d'yeux et que leur extrémité a une forme conique d'un pouce à deux de long.

Les *Bougies rigides* sont de métal, d'ivoire, et de cordes à boyaux ; ces bougies sont peu usitées à présent parce qu'elles causent plus de douleurs que les molles. Par rapport à la forme on distingue les bougies *coniques*, *cylindriques* et *fusiformes* ou *à ventre*.

Les *Bougies cylindriques* sont les meilleures et celles dont on se sert presque toujours ; elles sont cylindriques jusqu'à un pouce de leur extrémité et là elles diminuent peu à peu de volume et se terminent par un bout lisse et arrondi.

Les *Bougies médicamenteuses* sont celles dans la composition desquelles entrent des substances diverses, en général, irritantes et cathérétiques qu'on incorpore avec une masse emplastique. Elles sont remplacées aujourd'hui par le porte-caustique.

La longueur des bougies doit être de six pouces et neuf lignes, et leur volume doit varier depuis $\frac{1}{4}$ de ligne à 4 $\frac{1}{2}$ lignes de diamètre.

Les bougies molles sont le meilleur moyen à employer contre le rétrécissement de l'urèthre ; elles causent peu de douleurs, s'accommodent très-bien aux courbures du canal, ne l'irritent ni par leur séjour, ni par leur présence, et instruisent par les empreintes qu'elles rapportent de l'épaisseur et de la longueur des points rétrécis ainsi que du degré de resserrement dont ils sont affectés. Elles permettent d'opérer avec lenteur et gradation une dilatation qui peu à peu change et modifie le mode de vitalité des parties et mettent le malade à l'abri des fausses routes, des retentions d'urines, des crevasses de l'urèthre qu'entraînent si souvent les violences exercées par la sonde ou les caustiques.

Dans les cas ordinaires, le traitement se réduit à l'introduction journalière de bougies dont le volume croît depuis une demi-ligne jusqu'à quatre lignes que l'on gradue de manière à exercer une dilation régulière, méthodique et progressive, et qu'on laisse séjourner suivant les circonstances depuis trois minutes jusqu'à une demi-heure.

C'est la méthode qu'emploie Civiale et qu'il a désignée sous le nom de dilatation temporaire.

Sondes, Algalies, Cathéthers. (A) *Catheters, Sounds.*

On prépare les *Sondes flexibles* exactement comme les bougies et elles ne diffèrent de ces dernières qu'en ce qu'elles sont creuses et ouvertes aux deux extrémités, ce qui les rend propres à procurer l'expulsion de l'urine quand on a soin que leur bout le plus petit parvienne dans la vessie.

Il y a aussi des *Sondes ou Cathéthers rigides* ; ils sont en argent, en étain, etc.

Les sondes sont ou courbes ou droites.—Les sondes pour les hommes, appelées *Cathéters mâles* sont plus longues et plus courbes que les sondes pour les femmes, *Cathéthers femelles*

ARTICLE XVIII.

DE LA CAUTÉRISATION.

La *Cautérisation* est une opération par laquelle on désorganise les tissus vivants à l'aide de la chaleur de certains agents chimiques.

Les corps qui désorganisent les tissus par leurs propriétés chimiques sont appelées *caustiques ou cautères potentiels*. Les instruments rougis au feu sont appelés *cautères actuels* ou simplement *cautères.*

Les *Caustiques* ou *Cautères Potentiels.*—Il sont ou solides ou mous ou liquides.

Caustiques liquides.—Ils sont nombreux, ce sont : *les acides concentrés*, le *chlorure d'antimoine*, l'*azotate acide de mercure*, la *liqueur d'ammoniaque concentrée*, la *solution de potasse*, la *solution de nitrate d'argent*, la *solution caustique d'iode*, enfin la *solution de sulfate de cuivre*, de *deuto-chlorure de mercure*, etc.

Les *Caustiques solides.*—Ce sont entre autres *la potasse caustique, le crayon de nitrate d'argent, le sulfate de cuivre, la poudre de deuto chlorure de mercure, l'acide arsénieux, le nitrate de mercure, l'alun calciné, le nitrate de potasse, etc.*

Caustiques Mous.—Ce sont les *pâtes de Canquoin, de Rousselot, de Vienne, la pommade de deutoxyde de mercure, etc., et le suivant :*

Caustique Filhos.—On fait fondre dans une caillère de fer 120 grammes de potasse caustique, on y ajoute après la fusion, en 2 ou 3 fois, 40 grammes de chaux vive en poudre. On mélange avec une tige de fer, on chauffe jusqu'à parfaite fusion et l'on coule dans des tubes de plomb fermés d'un bout, ayant environ 1 centimètre de diamètre. On conserve dans des tubes de verre ayant au fond quelques fragments de chaux vive. Pour employer le caustique on découvre la longueur que l'on désire en entaidant le plomb avec un canif.

Remarques générales sur les Caustiques.—Nous avons vu au commencement de ce paragraphe que l'application des caustiques était toujours suivie d'une eschare. Cette eschare est le plus souvent humide, car la plupart des caustiques n'ont d'action qu'en se liquéfiant : aussi certains caustiques n'agissent pas, ou n'agissent qu'imparfaitement, s'ils sont appliqués sur une surface tout-à-fait sèche ; l'azotate d'argent est dans ce cas : aussi faut-il toujours avoir soin de le mouiller quand on doit l'appliquer sur la peau.

De même que les caustiques n'atteindraient pas le but s'ils ne se liquéfiaient pas, de même, ils l'atteindraient mal s'ils étaient trop étendus par du liquide, car ils deviendraient moins actifs, non-seulement parce que les molécules de la partie seraient plus divisées, mais encore parce que certains corps, n'agissant que par leur avidité pour l'eau, et décomposant les tissus en favorisant les combinaisons de l'oxygène avec l'hydrogène qui entre dans la composition de nos organes, trouveraient assez de liquide sur la surface des

plaies pour que leur action fût à peu près nulle. Il est à remarquer de plus que l'action de ces mêmes caustiques pourrait être neutralisée par la présence, à la surface des plaies, de pus, de sang, car leur action porterait d'abord sur les parties qui recouvrent les parties que l'on veut cautériser, et cette espèce d'eschare pourrait former une digue que le caustique aurait très-souvent peine à franchir : aussi faut-il avoir soin d'essuyer la surface de la plaie, soit avec un linge fin, soit avec de la charpie, afin d'enlever toutes les parties étrangères, liquides ou solides dont la présence pourrait apporter obstacle a l'action du caustique.

Il arrive fort souvent que le caustique, en se liquéfiant, fuse sur la parties voisines, et produit une eschare plus étendue qu'il n'est nécessaire : aussi doit-on avoir la précaution de les préserver, soit avec de la charpie, soit avec de l'emplâtre.

Si l'emploi de quelques caustiques ne cause aucune douleur, il en est d'autres dont l'application est excessivement douloureuse : dans ce cas, l'eau froide a le double avantage de neutraliser le caustique porté sur l'organe malade en trop grande quantité, et de calmer les douleurs violentes par son action sédative.

Il est certains caustiques qui ne doivent être appliqués qu'avec la plus grande précaution ; tels sont ceux dans la composition desquels entrent des substances qui peuvent exercer sur l'économie une action toxique, comme certaines pâtes. Voyez Caustiques mous.

D'autres caustiques, sans causer des accidents aussi formidables, doivent être surveillés avec soin : tels sont ceux dans lesquels il entre des sels de cuivre, le nitrate acide de mercure, etc. On a vu une seule cautérisation par cette dernière substance causer la salivation.

Pour éviter les accidents, il ne faut jamais étaler ces divers caustiques sur une trop grande surface, ni sur des surfaces saignantes, qui absorbent beaucoup plus facilement que les surfaces en suppuration. M. le professeur A. Bérard, qui a souvent employé le caustique de sublimé corrosif, recommande d'abord d'enlever les tissus indurés à l'aide de l'instrument tranchant, de laisser suppurer la plaie qui résulte de cette excision pendant six à huit jours, et de faire alors l'application du caustique. Cette pratique n'a jamais, entre ses mains, été suivie d'accidents.

Cautères actuels ou simplement cautères.—Ce sont des instruments, le plus souvent en acier, composés d'un manche, d'une tige, et d'une extrémité terminée en roseau, en rondache, en olive courbe ou droite, ou en cône, etc.

On distingue plusieurs espéces de cautérisation par les cautères actuels :

1° *Cautérisation inhérente.*—Elle consiste à appliquer un cautère très fortement chauffé sur une partie que l'on veut entièrement désorganiser.

2° *Cautérisation transcurrente.*—Elle consiste à promener légèrement et avec vitèsse sur la surface de la peau un cautère cuttellaire, ou la pointe d'un cautère conique, de manière à ne brûler que la moitié de l'épaisseur du derme. On l'emploie dans les engorgements articulaires pour amener la résolution.

3° *Cautérisation objective.*— Elle se fait au moyen d'un charbon ardent ou d'une plaque de métal chauffé au rouge que l'on approche graduellement de la partie malade jusqu'à ce que la chaleur se fasse assez sentir pour procurer l'effet voulu. On l'employait autrefois pour guérir le flux hémorrhoïdal, la chûte de l'utérus, les hémorrhagies nassales, etc.

4° *Cautérisation avec le marteau.*—On trempe un marteau dans l'eau bouillante et on l'applique sur la partie malade, pour produire la vésication ou seulement pour rougir la peau.

Il y a aussi la cautérisation par l'eau bouillante, par les rayons solaires, etc.

REMARQUE SUR LA CAUTÉRISATION PAR LES CAUTÈRES ACTUELS. — Les phénomènes qui accompagnent la cautérisation sont : la douleur, la formation d'une eschare par la destruction des parties cautérisées, la destruction des parties malades et des virus morbifiques, enfin l'inflammation qui détermine la chute de l'eschare.

La douleur est excessivement vive ; toutefois, plus la température des cautères est élevée et plus la cautérisation est rapide, moins la douleur est considérable : aussi n'y a-t-il jamais d'inconvénient à porter la température du cautère au rouge blanc ; et si, au moyen d'un cautère échauffé de cette manière, on voulait avoir une cautérisation superficielle, il faudrait se contenter d'appliquer l'instrument pendant un court espace de temps. On a essayé d'empêcher la douleur d'être aussi intense en exerçant une constriction assez considérable sur la partie au-dessus du point qui doit être cautérisé ; mais cette manœuvre ne sert en rien à calmer la douleur. La méthode anesthésique est bien préférable quand on veut épargner au malade les douleurs que détermine la cautérisation. La douleur cesse presque aussitôt que le cautère n'est plus en contact avec les tissus, et l'on peut même la faire cesser immédiatement en versant un liquide froid sur l'eschare.

Le premier effet d'une cautérisation est de déterminer la destruction de toutes les parties qui sont en contact avec la chaleur, aussi l'emploie-t-on pour anéantir les virus inoculés à la suite de morsures d'animaux venimeux ou enragés. Si, dans ces circonstances, le cautère peut détruire, l'action des caustiques est préférable ; car non-seulement le liquide pénètre beaucoup plus facilement dans des plaies anfractueuses, mais encore neutralise le virus, soit en agissant avec plus d'énergie, soit au moyen de la réaction chimique. Mais c'est pour détruire des parties malades que l'instrument tranchant n'a pu enlever que l'on fait usage du cautère ; tel est, par exemple, le cancer.

L'eschare qui succède à la cautérisation se détache plus rapidement que celle produite par les caustiques ; en effet, l'action immédiate du cautère a déterminé vers la partie un afflux considérable de liquide qui doit nécessairement causer plus vite l'inflammation et provoquer la chute de la partie morte.

La plaie qui résulte de la cautérisation guérit avec assez de rapidité, à moins que la suppuration ne soit entretenue artificiellement ; mais il reste toujours une cicatrice plus ou moins apparente, en rapport avec l'épaisseur des parties qui ont été détruites.

La douleur que provoque la cautérisation imprime à l'économie une secousse violente, souvent très-favorable, surtout quand on veut se servir de la cautérisation comme moyen dérivatif. L'inflammation qui se développe autour de l'eschare agit de la même manière ; mais son action dure beaucoup plus longtemps : c'est en général, l'inflammation qui agit avec le plus d'énergie pour déterminer la dérivation ; elle est quelquefois même tellement intense, qu'elle provoque des accidents généraux, de la fièvre, que l'on est obligé de combattre par un traitement approprié. Quant à la suppuration, elle est quelquefois très-utile ; mais aussi plus souvent on la supprime, sauf à réappliquer le cautère une seconde fois, car elle n'agit pas assez fortement pour que dans la plupart des cas, il faille lui sacrifier l'application d'un second bouton de feu. Lorsque la cautérisation n'est employée que pour détruire des tissus morbides, ou pour oblitérer des vaisseaux dans les hémorrhagies, l'action dérivative est tout-à-fait inutile ; il faut, dans ces circonstances, toujours calmer au moyen des réfrigérants la douleur qui succède à l'emploi du feu, et combattre l'inflammation qui en est la suite.

L'effet consécutif de la cautérisation est de donner du ton à la partie sur laquelle elle est appliquée, de changer son mode de vitalité par l'excitation nerveuse qui résulte du cautère et de l'afflux sanguin qu'il détermine.

Le lieu sur lequel on applique la cautérisation est nécessairement subordonné au point malade ; il faut seulement faire attention à ne pas l'appliquer dans le voisinage de gros troncs artériels, veineux ou nerveux, dont la lésion pourrait entraîner à des accidents irréparables. Il est cependant des cas dans lesquels on ne peut pas même choisir : telles sont les morsures d'animaux venimeux, les hémorrhagies que la ligature, le tamponnement n'ont pu arrêter. Il faut, dans ces circonstances, cautériser, quel que soit le point où la lésion existe, à moins qu'il ne soit certain que la cautérisation entraînera la perte du malade.

On doit prendre beaucoup de précautions quand on applique le cautère sur un point quelconque de l'économie. On étanchera avec le plus grand soin les liquides qui s'écoulent d'une plaie, car la plus grande partie du calorique serait épuisée par la volatilisation de ces liquides, et le cautère serait refroidi avant qu'il put se produire une eschare suffisante: et, ceux-ci, échauffés par le cautère, pourraient, en s'écoulant sur les parties voisines, causer des brulûres très-douloureuses et complètement inutiles. Enfin, il faut préserver les parties environnantes de l'action du cautère; on peut y arriver facilement, si le trajet n'est pas fistuleux, en plaçant dans le voisinage du point où l'on veut pratiquer la cautérisation, des linges imbibés d'eau contenant une certaine quantité d'alun en dissolution. Il faut, dans ce cas, faire attention à ce que l'eau ne touche pas le cautère, car elle le refroidirait et celui-ci ne produirait pas tout l'effet désirable. Si le trajet était fistuleux, on pourrait se servir d'une canule métallique; mais celle-ci a l'inconvénient de s'échauffer assez vite et de brûler les parties que l'on veut protéger. Un tube de carton lisse, sec ou imbibé de solution d'alun, est bien préférable: en effet le carton est un mauvais conducteur de la chaleur et protége beaucoup mieux les parties environnantes. Il va sans dire que le carton est employé d'une manière tout aussi avantageuse quand on garantit de larges surfaces.

Enfin, on doit avoir soin, lorsqu'on pratique la cautérisation pour détruire des parties cancéreuses que l'on peut atteindre avec le bistouri, de cautériser jusqu'à ce que l'on suppose que le mal a été détruit entièrement; car s'il en restait encore quelques parcelles, on ne tarderait pas à le voir repulluler avec une nouvelle force.

ARTICLE XIX.

MÉTHODES ANESTHESIQUES.

On entend par méthode anesthésique l'emploi des différents moyens propres à produire l'anesthésie, c'est-à-dire l'insensibilité complète, de manière à pouvoir pratiquer sans douleur les opérations les plus douloureuses. Nul moyen n'a atteint aussi complètement ce but que l'éther et le chloroforme, que l'on fait respirer jusqu'à ce que le patient ne sente plus rien. Nous ne ferons que mentionner les autres agents anesthésiques.

Les moyens employés par nos dévanciers pour diminuer la douleur dans les opérations étaient des moyens locaux et généraux. Parmi les moyens locaux nous citerons:

1o—La *Narcotisation locale.*—Elle consiste à mettre des narcotiques (la morphine, la belladone, l'opium, etc.) en contact avec les tissus sur lesquels doit porter l'instrument.

Dans des cas de panaris, de phlegmons, etc., où les douleurs sont intolérables, on se trouve bien d'introduire un peu de morphine (3 ou 4 grains) dans la plaie. Il y a d'autant moins de danger à le faire que la plaie est plus petite et que la matière et l'inflammation empêchent l'entière absorption du narcotique. Ce moyen est surtout applicable dans les cas de petites opérations très-douloureuses, telles que l'arrachement de l'ongle, la dilatation ou la scarification du canal de l'urèthre, etc.

2o—La *Réfrigération locale.*—Personne n'ignore que l'action du froid diminue la sensibilité. Cette propriété a été mise en pratique dans les opérations chirurgicales, mais malheureusement, on ne peut prolonger trop longtemps l'action de cet agent, qui pourrait complètement modifier les tissus. Il est encore une autre cause qui s'oppose à ce que les réfrigérants puissent être appliqués à toutes les opérations. En effet, ils n'agissent qu'à la surface; aussi, dès que la peau a été divisée, la couche organique sous-jacente, qui n'a pas subi l'action du froid, se trouve divisée par l'instrument tranchant sans avoir perdu sa sensibilité. Aussi les réfrigérants, et en particulier le mélange en parties égales de glace et de sel marin, ne pourront agir comme anesthésiques que quand on voudra pratiquer une cautérisation peu profonde.

M. le professeur Nelaton a mis plusieurs fois ce moyen en pratique ; il en a obtenu de bons résultats.

3°—La compression.—Voyez ce mot.

Moyens généraux pour produire la narcotisation.—1° Le *sommeil*, qui ne convient que pour des opérations très-courtes et très-peu importantes.

2°—*L'ivresse alcoolique.*—A la vérité on a pu remédier à des déplacements articulaires avec la plus grande facilité, pratiquer même des opérations sans que les malades s'en soient aperçus. Mais l'ivresse, même revêtue de l'idée thérapeutique n'a pu entrer dans les habitudes dignes et rationnelles de l'art vraiment chirurgical. La dégradation dont elle est le type, l'infidélité de son action, l'état variable d'imbécilité dans lequel elle plonge, les réactions auxquelles elle expose après le réveil de l'économie, les irritations que provoque sur le tube digestif l'ingestion des boissons qui la déterminent, devaient l'exclure de la série des ressources prophylactiques contre la douleur.

3°—L'emploi des narcotiques, la syncope, la compression des veines jugulaires, enfin le magnétisme animal.

Agents anesthésiques.—Avant de nous occuper de l'éther et du chloroforme, qui sont les seuls agents anesthésiques habituellement employés, nous croyons devoir nommer d'autres substances qui peuvent être considérées comme des succédanées anesthésiques : tels sont l'éther chlorhydrique, acétique, formique, nitreux, nitrique, l'aldéhyde, le chlorure d'hydrocarbone (liqueur des Hollandais), le formo-méthylal, la benzine, le bisulfure de carbonne, le gaz hilarant.—Voyez ces noms.

Mode d'administration de l'éther ou Ethérisation—Comme l'éther est très-volatil et d'une odeur pénétrante désagréable pour beaucoup de personnes, il n'est pas possible de songer à le faire respirer sur un mouchoir, une éponge et même en plaçant un flacon sous les narines. Sans doute on arriverait encore ainsi à obtenir l'anesthésie, mais une grande quantité d'éther serait perdue inutilement ; les personnes et surtout les aides placés autour du malade pourraient en être incommodés. Pour ces raisons, on emploie toujours divers appareils qu'il n'est pas possible de décrire ici.

Mode d'administration du chloroforme ou chloroformisation.—On a aussi employé des appareils plus ou moins compliqués pour faire respirer le chloroforme. Mais le moyen le plus facile et le plus sûr, est de verser le chloroforme sur une éponge ou une compresse pliée en plusieurs doubles et roulée en forme de cornet que l'on tient sous le nez du patient. Voyez Chloroforme.

M. Sédillot donne les règles suivantes pour l'administration du chloroforme : " Le chloroforme est versé sur une compresse roulée, de manière à présenter une cavité assez large pour recouvrir facilement le nez et la bouche du malade. L'autre coté de la compresse est foncé et fixé lâchement par une épingle pour ne pas empêcher complètement le passage de l'air. Le malade ne doit pas être tenu, mais reste couché sur le dos, la tête légèrement soulevée par un oreiller. On verse d'abord sur la compresse ℨ ss. à ℨ j. du liquide et l'on approche le linge à quelque distance de la bouche, pour laisser au malade le temps de s'habituer à l'odeur et à l'impression du chloroforme. Le chirurgien s'efforce de tranquilliser ses opérés, leur parle doucement, leur demande quels effets ils éprouvent, leur explique qu'ils doivent respirer naturellement et sans effort, et qu'ils ne s'endormiront pas tout à coup, qu'il faut pour ce résultat un temps assex long. S'il voit les malades faire des inspirations précipitées, il retire entièrement la compresse et attend un peu plus de calme. Bientôt la respiration se régularise et l'on reprend l'usage de l'anesthésique. Lorsqu'on s'aperçoit que les inspirations sont bien supportées et que l'émotion est en partie dissipée, on verse largement le chloroforme sur le linge et l'on cherche à en faire inspirer les plus fortes quantités dans le

temps le plus court, ce qui est le meilleur moyen de prévenir la période d'excitation et une anesthésie trop profonde. Le succès nous a paru moins prompt chez les individus vigoureux et habitués aux alcooliques. S'il survient des spasmes, de la gêne respiratoire, de la turgescence de la face, on s'arrête, puis on recommence dès que la normalité respiratoire se rétablit. S'il y a un peu d'excitation, les mouvements brusques, les signes d'une ivresse bruyante sans que la respiration ni la circulation soient génées, on active l'action du chloroforme en imbibant abondamment la compresse. Souvent alors le blessé s'alanguit, ses paroles deviennent plus lentes, sa voix plus faible, sa tête se penche sur sa poitrine, et il se renverse complètement endormi sur son oreiller. Dans d'autres cas assez rares, la compresse est repoussée. On attend que l'exhaltation diminue. Puis on renouvelle les mêmes épreuves. Si l'on ne réussit pas et que le malade continue à se défendre, on essaie seulement alors de le maintenir et de le sidérer par de grandes doses de l'agent anesthésique. On n'en suspend l'usage qu'après l'apparition de la résolution musculaire lorsque les membres soulevés retombent inertes par leur propre poids. Le chirurgien commence alors l'opération et fait reprendre le chloroforme à la moindre trace de mouvement sous l'action de ses instruments.

L'indication consiste à maintenir cet état de sensibilité et d'immobilité sans en exagérer le dégré. Avec de l'intelligence et de l'habitude, l'aide accomplit cette délicate mission d'après des signes qui le trompent rarement, dans tous les cas son erreur ne doit consister qu'à ne pas chloroformer assez et jamais porter trop loin l'anesthésie. On n'éloigne la compresse tant que ne se manifeste aucune contraction musculaire, mais lorsqu'un mouvement de la bouche ou des paupières révèlent le retour de la motilité, on revient à quelques inspirations de chloroforme, puis on les suspend momentanément, on écoute la respiration, on cesse lorsqu'elle faiblit pour recommencer après."

La quantité de chloroforme nécessaire pour obtenir l'éthérisation varie entre ʒ jss, à ʒ iv, le plus souvent elle ne dépasse pas ʒ ijss. Ces différences dépendent de ce que l'évaporation en entraine toujours plus ou moins, et de ce que les aptitudes individuelles sont très variables. En tenant compte de ce qui s'évapore et de ce qui reste dans la compresse ou l'éponge, on peut évaluer à ʒ j. la quantité qui entre dans les voies aériennes et de là dans le torrent circulatoire.

Indications et Contre-Indications. Voyez Chloroforme.

Mode d'action de l'éther et du chloroforme.—Au moment ou l'inhalation de l'éther commence, le malade ressent quelque picotement dans la gorge et tousse ; les voies aériennes s'accoutumant peu à peu au contact des vapeurs irritantes, ces premiers accidents cessent au bout de trois ou quatre minutes ; le malade commence à ressentir une sorte de bien-être qu'il exprime par des signes, ou bien la physionomie prend un air d'étonnement ; les yeux s'ouvrent largement, restent fixes, puis arrive souvent une grande excitation. Enfin, le malade ressent de la pesanteur de tête, des étourdissements, des tintements d'oreilles, la vue s'obscurcit, les idées s'embarrassent, la sensibilité devient de plus en plus obtuse ; la peau finit par être insensible aux pincements et aux tiraillements de tout genre, et le sommeil par être profond, accompagné de ronflement.

On dit alors que l'éthérisation est complète. Le temps nécessaire pour arriver à ce résultat n'est jamais moins de dix à douze minutes ; il peut être de vingt ou trente.

La succession de ces phénomènes permet de les rapporter à deux périodes distinctes : l'une d'*excitation*, pendant laquelle on voit surtout l'agitation ; l'autre de *sommeil*, pendant laquelle les malades sont calmes et insensibles.

Pendant les deux périodes d'excitation et de sommeil, il y a suspension des fonctions de la vie animale ; si l'on arrivait au contraire à l'anéantissement, ce serait par une suspension des fonctions organiques.

Bien que l'éther produise aussi sûrement l'anesthésie, et qu'il ne soit pas plus souvent cause d'accidents que le chloroforme, il est maintenant peu employé ; c'est au chloroforme que l'on a le plus souvent recours. Cette préférence se trouve justifiée par la plus grande facilité d'administrer le chloroforme. En effet, il est moins gênant pour l'appareil respiratoire, il ne nécessite pas des appareils aussi lourds et aussi compliqués que ceux qu'exige l'administration de l'éther.

L'éther exige, pour donner l'anesthésie, un temps beaucoup plus long que le chloroforme.

L'éther donne lieu à une excitation en général violente, qui oblige à maintenir le malade, et nécessite la présence d'aides nombreux. L'excitation préliminaire donnée par le chloroforme est beaucoup moins grande et manque même assez souvent ; il laisse donc moins à craindre les désordres et les accidents de tout genre qui peuvent résulter de mouvements désordonnés.

Accidents causés par les agents anesthésiques.— Un assez grand nombre de faits de mort causés par l'administration des agents anesthésiques ont éveillé l'attention des praticiens sur le danger de ces substances ; aussi ne doivent-ils être employés qu'avec une certaine réserve et en usant de grandes précautions. M. Gosselin conseille de n'employer le chloroforme qu'avec les précautions suivante. On doit :

1° — Se servir des moyens qui laissent entrer librement de l'air atmosphérique (éponge ou compresse).

2° — Ne pas retenir trop violemment les malades, pour qu'ils n'aient pas à lutter avec de grands efforts.

3° — Explorer le pouls attentivement pendant toute la durée de l'inhalation, et, s'il s'affaiblit notablement, comme cela aurait lieu par suite d'une syncope, suspendre immédiatement l'inhalation.

4° — Explorer de même la physionomie, et si la pâleur, la décomposition des traits deviennent frappantes, s'arrêter encore.

5° — Fixer son attention sur les mouvements du thorax ; si les inspirations, après s'être succédé régulièrement, s'arrêtent tout à coup, retirer sur le champ l'appareil, réveiller le malade, en le secouant et le questionnant.

6° — Ne jamais administrer le chloroforme à la suite d'un repas ; car le trouble de la digestion, les vomissements peuvent contribuer encore à la suspension des mouvements du cœur.

7° — Ne continuer jamais les inhalations plus de quatre ou cinq minutes, surtout chez les femmes, chez les sujets naturellement faibles, ou prédisposés à la syncope par des souffrances antérieures, par des hémorrhagies répétées, ou par la perte de sang qui doit résulter de l'opération elle-même.

Maintenant, si les explorations que nous commandons font reconnaître que la figure pâlit ou que le pouls a perdu sa force ; si surtout la suspension des mouvements respiratoires fait présager un danger imminent ; d'abord, et avant tout, il faut retiter l'appareil et faire cesser l'inhalation ; en outre on doit se hâter de réveiller la sensibilité et l'action cérébrale par des secousses, des excitations vio.entes. On a conseillé aussi d'exercer sur le thorax des pressions latérales, de faire respirer l'ammoniaque, de cautériser le pharynx avec cette substance.

Dans ces derniers temps, M. Ricord a fait connaître un moyen qui lui a réussi, et qui avait été employé sans succès par M. de Confervon : c'est l'insufflatation bouche à bouche. Mais l'excitation ainsi produite ne serait peut être pas toujours suffisante pour rétablir les mouvements respiratoires et l'hématose suspendue.

On conseille plus volontiers un autre moyen proposé par M. Escallier, et qui consiste dans l'attouchement de l'ouverture supérieure du larynx avec le doigt indicateur porté profondément dans la gorge. Pour peu qu'il reste de sensibilité sur cette partie si faiblement

impressionable dans l'état normal, le toucher réagit sur les centres nerveux, et réveille, par le mécanisme de l'action réflux, les mouvements respiratoires.

Ce moyen et les pressions exercés sur le thorax sont ceux auxquels il faudrait donner la préférence.

M. le professeur Rigaud, dans un cas où des accidents se manifestèrent après quelques inspirations de chloroforme, put rappeler sa malade à la vie par le procédé suivant : il introduisit le doigt dans la bouche et le fit glisser le long de la base de la langue : il accrocha l'épiglotte qu'il releva, puis il tira la langue hors de la bouche. Ce mouvement rapide fut suivi d'une inspiration dont il profita pour faire respirer l'ammoniaque ; mais aussitot qu'il eut abandonné la langue, la respiration cessa de nouveau ; mais cette fois, il maintint la langue hors de la bouche et la respiration continua. Bientôt elle s'établit normalement et toutes les fonctions reprirent leur activité.

M. le professeur Nélaton donne, dans sa thèse sur la position dans les *affections chirurgicales*, un moyen qui lui a parfaitement réussi. Il a renversé son malade de telle sorte que la tête était en bas et les pieds en haut. Ce procédé, facile et presque toujours applicable, ne devrait jamais être négligé.

On a pu voir dans les paragraphes précédents que les agents anesthésiques n'étaient pas sans danger. Aussi conseillons-nous de ne pas les employer sans une nécessité absolue ; nous les rejetterons encore quand l'opération sera extrêmement longue, et quand, pour supprimer la douleur pendant toute la durée de l'opération, on sera obligé de revenir à plusieurs inhalations successives.

Ainsi l'ouverture des abcès, l'arrachement des dents, n'indiquent pas l'emploi des anesthésiques, car la douleur est de trop courte durée ; l'opération de la lithrotitie est trop longue et ne cause pas assez de douleurs pour qu'il soit nécessaire de faire courir au malade les chances de plusieurs inhalations successives.

ARTICLE XX.

DE LA SAIGNÉE (M. A. Jamain).

On appelle *saignée* toute émission de sang faites dans le but de guérir. On donne encore le nom de saignée au sang d'une veine ou d'une artère : ainsi on dit une *petite saignée*, une *copieuse saignée* pour dire qu'on a tiré peu ou beaucoup de sang.

La *saignée locale* est celle qui est faite au niveau ou dans le voisinage de la partie malade, dans le but d'y diminuer la quantité du sang. La *saignée générale* est faite pour diminuer la masse du sang. Les anciens médecins considéraient la saignée comme déplétive, lorsqu'elle était pratiquée sur telle ou telle veine instinctement ; *révulsive*, lorsqu'elle est faite le plus loin possible de la partie malade, etc. Toutes ces dénominations sont à peu près abandonnées.

Lisfranc a conservé le nom de *saignées révulsives* à ces petites saignées du bras qu'il prescrit pour les affections de l'utérus.

On peut retirer une certaine quantité de sang de l'économie, en intéressant une veine, une artère ou des vaisseaux capillaires ; ces trois opérations, bien différentes l'une de l'autre, portent le nom de *phlébotomie*, *artériotomie*, *saignée capillaire*. Les deux premières sont pratiquées comme *saignée générale*, la troisième comme *saignée locale*.

Phlébotomie, (*Saignée de la veine*).—Les anciens pratiquaient la saignée sur toutes les veines du corps, pourvu toutefois qu'elles fussent superficielles, et d'un calibre assez grand pour donner une quantité notable de sang ; ainsi ils saignaient la veine *préparate*, la veine *temporale*, la veine *ranine*, etc. : mais ces opérations sont à peu près abandonnées, on saigne

presque exclusivement les *veines du pli du bras*. On pratique encore quelquefois la saignée à la partie inférieure de la jambe sur la veine saphène interne du pied ; plus rarement au cou, sur la *veine jugulaire externe*.

Quelle que soit la veine que l'on choisisse, quand on veut pratiquer une saignée, il faut toujours exercer une compression plus ou moins grande entre le point qui doit être piqué et le cœur.

Cette ligature est faite dans un double but : 1° d'accumuler le sang dans la veine que l'on veut saigner, afin de la rendre plus apparente : 2° de forcer le sang à s'échapper par l'incision, en l'empêchant de continuer son trajet vers le cœur. On conçoit très bien, d'après ces indications, que la ligature doit être assez serrée pour apporter un obstacle suffisant au cours du sang ; mais elle ne doit pas comprimer trop fortement, car on arrêterait la marche du sang artériel ; et alors le sang ne coulerait plus dès que les veines seraient vidées.

A quel instant de la journée doit-on pratiquer la saignée ? Quand c'est une saignée de précaution, on peut choisir le matin ou le soir. Le matin est préférable, car le malade n'est pas fatigué par les travaux de la journée. Le malade ne doit pas avoir mangé depuis trois ou quatre heures au moins ; il ne prendra de nourriture qu'une heure après l'opération. Mais dans les affections aiguës, la saignée peut être faite indifféremment à toute heure du jour : quelquefois même la saignée est tellement urgente qu'il faut la pratiquer quand bien même le malade aurait mangé depuis un temps moins long que celui que nous avons indiqué.

Les veines sous-cutanées, surtout celles du membre abdominal, contiennent moins de sang lorsque le malade est resté au lit ; la saignée est dans ce cas plus difficile ; il faut donc, s'il est possible, faire prendre au malade un peu d'exercice qui, par la contraction musculaire, fera passer dans les veines sous-cutanées le sang qui aurait coulé dans les veines profondes.

La quantité de sang que l'on doit tirer varie depuis 4 onces jusqu'à 2 livres selon la nature de l'affection, l'état du sujet, etc.

Préparatifs.—Pour pratiquer la saignée, on doit se procurer des *lancettes*, (Voyez Lancettes), deux *bandes* l'une qui sert de ligature, est dite *bande à saignée*, l'autre pour le pansement ; des *compresses* de *l'eau tiède* et de *l'eau fraîche* un *vase* pour recevoir le sang, un *drap en alèze* ou une *serviette* pour garantir le lit ou les vêtements ; enfin un *stylet*, des *pinces à disséquer*, des *ciseaux*. Si la lumière du jour est insuffisante, il faut avoir une *bougie* ou une *chandelle allumée*.

2° La *bande à ligature* est quelquefois une bande de drap rouge longue de $1\frac{1}{2}$ verge à 2 verges environ, large de deux travers de doigt, souple, assez ferme. Celle-ci par sa couleur, peut effrayer le malade, lui causer du dégoût, elle pourrait peut-être transmettre quelques maladier contagieuses, surtout si le chirurgien est peu attentif ou peu soigneux. Aussi devons-nous toujours lui substituer un simple ruban de fil ou toute autre bande de toile.

3° Le vase destiné à recevoir le sang est une petite écuelle d'étain ou d'argent à une oreille, d'une contenance de 4 onces : il a reçu le nom de *palette*. Ce vase est maintenant peu employé : une assiette creuse suffit au chirurgien qui a l'habitude de la saignée. On se sert dans les hopitaux d'un vase d'étain assez grand pour contenir une livre de sang et gradué par des lignes circulaires, de sorte qu'on peut toujours exactement connaître la quantité de sang qu'on vient de tirer. Quelquefois on ne peut obtenir le sang qu'en plaçant le membre dans l'eau tiède.

4° Les compresses sont au nombre de deux : l'une sert à essuyer les environs de la plaie ; l'autre, plus petite, triangulaire, de linge fin plié en 4 doubles, est destinée à recouvrir la blessure. Il est bon de la mouiller avec de l'eau fraîche avant de l'appliquer sur la plaie.

5° *La seconde bande* sert à fixer la petite compresse ; la longueur variera avec le volume du membre ou de la partie du corps sur laquelle on fait la saigner. On la fixe tantôt avec une

épingle ou bien en nouant les deux chefs. L'alèze et les linges sont nécessaires pour garantir le lit et les habits du malade.

Les autres instruments dont nous avons parlé plus haut ne sont utiles que dans des cas exceptionnels, c'est-à-dire lorsque quelque complication vient empêcher la marche régulière de la saignée.

Opération.—La veine doit être préalablement fixée en haut par le bandage circulaire, en bas par le pouce d'une des deux mains. Il faut éviter dans cette manœuvre de tendre trop fortement la peau, qui, en revenant sur elle-même, détruirait le parallélisme. De l'autre main, on saisit la lancette par le talon, entre le pouce et l'indicateur; et se servant des autres doigts comme point d'appui, on enfonce doucement la lancette jusque dans le vaisseau, puis on la retire, tantôt sans agrandir la plaie, tantôt en élargissant l'ouverture.

Revenons sur chacun des temps de cette opération.

La lancette doit être portée tantôt perpendiculairement sur le vaisseau; d'autrefois on la porte parallèlement aux tissus dans la crainte de blesser les organes placés au-dessous de la veine. Ce point constitue la ponction.

Lorsque la veine est profonde, qu'elle n'est point en rapport avec des tissus qu'il importe de ménager, il faut l'enfoncer perpendiculairement, la même chose doit être faite quand on craint de voir rouler la veine en avant de l'instrument. Quand, au contraire, la veine est très volumineuse, très susperficielle, il n'y a pas d'inconvénient à faire l'incision un peu oblique; par ce procédé ou à l'avantage de faire l'incision de la peau un peu plus large que celle de la veine.

Lorsque la veine est très profonde, quand on ne la voit pas et qu'on ne peut que la sentir avec le doigt, il est prudent de marquer avec l'ongle le point ou l'on veut piquer. On enfonce ensuite doucement la lancette, et l'on sait que la veine est ouverte à la présence de 2 gouttelettes de sang sur les deux faces de la lancette.

Lorsque la veine est ouverte, on retire l'instrument en faisant exécuter à la lame un mouvement de bascule, de telle sorte que la pointe soit portée en haut et le talon en bas; c'est ce temps qui est appelée *temps d'élévation.* Il faut faire attention de ne pas élever la lancette trop brusquement, mais bien à couper en sciant. L'incision est plus facile, plus nette moins douloureuse pour le malade.

L'élévation n'est pas toujours nécessaire; elle est inutile quand on saigne une grosse veine superficielle avec une lancette à grain d'orge. Du reste, le chirurgien apprendra beaucoup mieux par la pratique ce qu'il convient de faire dans les diverses circonstances.

Les ouvertures des veines peuvent être en long, en travers ou oblique. On a conseillé de saigner en long les veines volumineuses, obliquement les veines d'un moyen calibre, en travers les petites et les veines profondes. Mais ces règles paraissent complètement inutiles; les incisions longitudinales que l'on fait pour permettre au sang de s'arrêter plus facilement dans les gros vaisseaux paraissent d'une importance médiocre. Les incisions obliques sont infiniment plus commodes et conviennent parfaitement à tous les cas, surtout au pli du bras; elle ont, dans cette région, l'avantage d'être parallèles aux filets nerveux, si, un peu obliques à la direction des vaisseaux, elles sont parallèles à l'axe du bras.

La largeur de l'incision que l'on fait à la veine varie avec le volume des vaisseaux. Plus large pour une veine volumineuse; elle doit dans tous les cas l'être assez pour que le sang coule avec une rapidité suffisante; car une saignée qui dure trop longtemps ennuie le malade, et ne produit pas toujours un effet satisfaisant.

Il arrive cependant que l'ouverture doit être plus ou moins large selon les indications: ainsi, quand on veut déterminer une syncope, il faut faire une large incision, le malade

perdant d'autant plus facilement connaissance qu'il sort à la fois une plus grande quantité de sang ; par contre, on pratiquera une incision plus petite quand on voudra éviter la syncope.

L'incision de la peau doit être plus large que l'ouverture faite à la veine, afin de faciliter l'écoulement du sang au dehors, d'éviter un thrombus, et de rendre moins facile la destruction du parallélisme par suite des mouvements du bras du malade.

Lorsque l'incision est terminée, le sang coule souvent par jet; quelquefois il coule en nappe, c'est ce que l'on appelle *couler en bavant*. Ce dernier état est le plus souvent normal pour quelques saignées : au pied, au cou, par exemple ; mais pour la saignée du bras, l'écoulement du sang doit être par jet ; le contraire arrive quelquefois. Le sang est reçu dans le vase dont nous avons parlé plus haut.

Le malade doit être saigné debout si on veut obtenir une syncope.

Saignée du bras.—La Saignée du bras est celle que l'on pratique le plus souvent : les autres sont d'un usage bien moins fréquent.

Cinq veines peuvent être saignées au pli du bras ; ce sont :

La veine radiale.—La veine cubitale.—La veine médiane.—La médiane céphalique.—La médiane basilique.

D'après les dispositions anatomiques, qui sont extrêmement variables chez les différents sujets, il est certain que toutes les veines sont plus ou moins entourées de filets nerveux. Mais il est un rapport que présente la médiane basilique qu'il ne faut jamais oublier ; elle croise très obliquement l'artère humérale : aussi ne faut-il jamais la saigner, à moins qu'elle ne soit assez éloignée de l'artère, lorsqu'elle forme avec elle un angle qui se rapproche de l'angle droit. Toutes les fois que ces vaisseaux sont parallèles ou qu'il se croisent très-obliquement, la saignée doit être considérée comme impraticable ; et s'il n'y avait pas d'autre vaisseau apparent, il vaudrait mieux ne pas pratiquer la saignée. En effet, quelle que soit l'habilité du chirurgien, il n'est jamais sûr de ne pas ouvrir l'artère ; car le plus léger mouvement du malade peut changer la direction de la pointe de la lancette, le malade peut précipiter son bras sur la pointe de l'instrument. Et qu'en résulterait-il ? un anévrisme ; et c'est sans contredit l'accident le plus grave qui puisse accompagner immédiatement la saignée.

Toutes les veines du pli du bras, à l'exception de la médiane basilique, peuvent être saignées, car il est impossible d'éviter les nombreux filets nerveux qui accompagnent les veines. Il faut choisir la veine la plus superficielle, la plus apparente, et celle qu'on suppose devoir moins rouler sous l'instrument. La saignée de la médiane céphalique, quand elle est possible, doit cependant être préférée à toutes les autres. En effet, cette veine se trouve toujours sur la face antérieure du membre : par conséquent, la saignée est beaucoup plus commode. Lisfranc préfère la saignée de cette veine au-dessus de la partie moyenne du tendon du biceps ; il dit n'avoir jamais trouvé de nerfs en ce point. Le même auteur craint, pour la saignée de la veine médiane, la lésion de l'artère radiale, qui, chez les sujets maigres, n'en est séparée, entre le rond pronateur et le long supinateur, que par l'aponévrose antibrachiale. L'artère m'a toujours paru trop profonde pour que sa lésion soit à craindre. Cependant il faut tenir compte de cet avertissement, car dans toute saignée, on devra toujours éviter un point où une artère pourrait être blessée.

Des difficultés de la Saignée.—Si simple, si facile en apparence, la saignée présente quelquefois des difficultés très-grandes ; elle peut avoir des imperfections, elle peut être suivie d'accidents graves.

Les difficultés peuvent tenir :

1°—A l'indocilité du malade.—Chez les enfants et même chez quelques adultes, les mouvements involontaires empêchent le chirurgien de pratiquer la saignée, mais avec un peu d'habitude on perce la veine en suivant avec la main tous les mouvements que fait le malade,

et on fait en quelque sorte la *saignée en l'air*; mais ce moyen exige une dextérité et une précision, très-grande dans les mouvements. Un procédé beaucoup plus sûr et que conseille M. le professeur Velpeau, consiste à fixer le coude du malade sur le genou préalablement relevé, soit au moyen d'un tabouret, soit par la chaise du malade. Il est rare que dans ces cas, la saignée ne puisse se faire, surtout si le chirurgien est bien secondé.

2°—A ce qu'il n'y a d'apparent que la seule veine médiane basilique au-devant de l'artère. Il arrive quelquefois qu'en plaçant le bras dans la pronation, on écarte la veine un peu de l'artère qui va s'accoler au tendon du biceps. M. le professeur Malgaigne a conseillé une lancette n'ayant qu'un tranchant; dans ce cas, on ferait une piqûre horizontale, le dos de l'instrument étant dirigé vers l'artère; mais cet instrument n'offre pas de garantie suffisante pour qu'il faille risquer une saignée au-devant de l'artère humérale. On a conseillé encore de faire l'opération en deux temps : dans le premier temps, on divise la peau, le tissu cellulaire sous-cutané jusqu'à la veine, par une incision horizontale; dans le deuxième, on fait à la veine une petite ponction. Mais il faut une très grande habitude pour faire la saignée de cette manière, car en faisant l'incision horizontale, on peut faire à la veine une petite incision insuffisante pour fournir une quantité notable de sang, et il devient impossible de rendre l'incision assez grande. Enfin on a conseillé de fléchir légèrement l'avant-bras sur le bras, afin de relâcher l'expension aponévrotique du biceps et d'éloigner la veine de l'artère. Tous ces procédés sont fort ingénieux à la vérité; ils peuvent dans quelques circonstances prévenir la lésion de l'artère; mais ils ne sont pas assez sûrs : aussi conseillons-nous de chercher toujonrs une autre veine.

3°—Les veines sont quelquefois très petites et peu apparentes, mais il est possible dans quelques cas de les faire paraître en appliquant une ligature longtemps avant de pratiquer la saignée.

4°—Les veines peuvent être très mobiles : on y remédie en les fixant solidement et en faisant la ponction perpendiculairement à leur axe.

5°—Il arrive quelquefois que des cicatrices de la veine ont rétréci et même oblitéré le calibre du vaisseau; dans ce cas, il faut toujours faire la saignée au-dessous. Aussi quand on suppose qu'un bras doit être très souvent saigné, le chirurgien doit-il saigner le plus haut possible et aller toujours en descendant.

6°—On trouve assez souvent des personnes qui ont un embonpoint énorme, et tel, que souvent on n'aperçoit nullement les veines; mais on sent sous le doigt un cordon dur, rénitent, qu'il est facile de distinguer des cordons formés par les tendons au moyen d'un sentiment de fluctuation et de vibration que l'on aperçoit soit en faisant arriver le sang dans les vaisseaux par quelques frictions légères, soit en exerçant quelques percussions sur un des points éloignés de celui où l'on a mis le doigt.

7°—Mais la difficulté de trouver la veine n'est pas le seul inconvenient que présente la saignée chez les personnes grasses; il s'interpose souvent entre les lèvres de la plaie des paquets graisseux qui empêchent l'écoulement du sang. Nous avons déjà parlé de cet inconvénient qui, dans quelques circonstances, oblige quelquefois d'élargir l'ouverture, et même de pratiquer une nouvelle saignée à quelque distance de la première.

Lorsque le chirurgien veut faire une saignée, s'il n'ouvre pas la veine, il fait ce que l'on appelle une *saignée blanche*. Cette circonstance peut tenir à ce que l'incision n'a pas pénétré jusqu'à la veine; dans ce cas, on aperçoit quelquefois le vaisseau au fond de la plaie, et on peut l'ouvrir en le ponctionnant; d'autres fois la veine a roulé devant l'instrument, ou elle a été déplacée par les mouvements du malade. Le seul moyen de remédier à la saignée blanche, quand on n'aperçoit pas la veine entre les bords de l'incision, est de faire une autre saignée, soit sur la même veine, soit sur une autre.

Accidents de la saignée.—Parmi les accidents qui accompagnent la saignée, les uns sont communs à toute espèce de saignées, les autres sont particuliers à la saignée du bras.

1° *Ecchymose.*—Cet accident se produit lorsque la plaie est trop étroite ou que le parallélisme, sans être détruit complètement, n'est pas assez parfait pour que le sang, en s'échappant de la veine, ne vienne s'épancher en partie dans le tissu cellulaire sous cutané ; les téguments prennent alors une coloration bleuâtre qui peut s'étendre à plusieurs centimètres de distance. Cet accident n'a aucune gravité ; l'ecchymose disparait généralement au bout de quelques jours sans aucune espèce de traitement.

2° *Thrombus.*—Le thrombus s'observe lorsque la plaie des téguments est très étroite et en même temps non parallèle à la plaie de la veine : il est caractérisé par la présence d'un épanchement sanguin plus considérable que celui de l'ecchymose ; la peau se trouve soulevée dans une étendue plus ou moins grande, par une véritable tumeur sanguine. On peut arrêter le progrès du thrombus en élargissant la plaie des téguments et en rétablissant le parallélisme ; dans quelque cas, on est obligé, pour tirer une quantité de sang, de faire une seconde incision soit à la même veine, au-dessous de la tumeur, soit à un autre vaisseau. Cet accident n'offre rien de grave : la tumeur sanguinaire disparait plus souvent spontanément au bout de quelques jours ; on peut hâter sa résolution à l'aide d'application résolutives. Quelquefois le sang contenu dans la tumeur s'altère, la peau s'enflamme et la maladie doit alors être traitée comme un abcès.

3° *Syncope.*—Elle arrive, soit avant la saignée ; il faut alors attendre que le malade ait repris ses sens ; soit pendant le cours de la saignée. La syncope peut, dans ce dernier cas tenir à deux causes : ou bien le malade a perdu très peu de sang : l'émotion, l'horreur qu'inspire la vue du sang, la constitution individuelle en sont la cause. Dans ce cas, on applique le doigt sur la piqûre on place le malade dans une position horizontale, on lui projette de l'eau fraiche au visage. Ces divers moyens suffisent le plus souvent pour lui faire reprendre l'usage de ses sens ; alors si l'on a pas obtenu la quantité de sang qu'on voulait tirer, on lâche la veine, et la saignée continue.

D'autres fois, la syncope est causée par la trop grande quantité de sang tirée au malade : il faut alors arrêter la saignée, panser la piqûre comme s'il n'était rien arrivé, et l'on fait revenir le malade à lui de la même manière qu'il a été dit plus haut.

On ne doit pas oublier qu'il est des circonstances qui provoquent la syncope, comme une large ouverture, la position verticale et que si l'on veut provoquer la syncope, il faut les mettre en usage et les éviter dans le cas contraire.

4° *Vomissements.*—Les malades qui ont mangé depuis peu sont souvent pris de syncope ; mais des vomissements sont les accidents les plus fréquents qu'on remarque quand on les saigne.

5° *Douleur.*—La douleur qui est quelquefois très vive quand on pratique la saignée au bras, peut persister après l'opération et être assez violente pour causer des accidents convulsifs et même tétaniques. Cette douleur est due à la lésion de filets nerveux. Les anciens attachaient beaucoup d'importance à ce genre de lésion, et lui attribuaient la plupart des accidents graves qui accompagnent quelquefois la saignée du bras ; mais on a fait justice de ces craintes. Les accidents que cause la section des filets nerveux se calment ordinairement par les émollients et les narcotiques ; si cependant ces moyens étaient insuffisants, on pourrait plonger un instrument dans la plaie et achever la section du filet blessé. Quoiqu'il en soit, cette lésion est loin de justifier le soin que Lisfranc a pris pour éviter la lésion des nerfs dans la saignée du bras. On parle ici de ces petits filets nerveux destinés aux téguments, car la lésion de gros troncs nerveux pourrait être suivie d'accidents très graves.

6° *La piqûre du tendon du biceps, de l'aponévrose antibrachiale* a été aussi rangée autrefois parmi les besoins les plus graves qui puissent accompagner la saignée du bras. Mais

on sait parfaitement que ces lésions sont sans importance ; que si elles peuvent quelquefois causer des accidents, ce n'est qu'en enflammant le tissu cellulaire qui les environne. Ce que Samuel Cooper a désigné dans son dictionnaire de Chirurgie sous le titre d'inflammation de l'aponévrose antibrachiale parait n'être, comme le fait remarquer Ch. Bell, qu'une inflammation du tissu cellulaire sous-aponévrotique. Worton rapporte un cas dans lequel l'avant-bras resta dans un état permanent de contraction, et qui guérit en détachant l'aponévrose antibrachiale du tendon du biceps.

7° *Inflammation de la plaie.*—Cet accident survient à la suite de la saignée au bras, quand le malade fait des mouvements intempestifs, ou quand la saignée a été faite avec une lancette malpropre, ou quand les bords de la plaie sont en contact avec un linge sale. Lorsque cette inflammation commence, les bords de la plaie se tuméfient, ne se réunissent point, ou même se séparent dans les points qui étaient déjà réunis. Lorsque cette affection est légère, l'accident est peu grave et se dissipe par les émollients ; lorsqu'au contraire elle est intense, elle peut être le point de départ d'une maladie plus grave, telle que l'érysipèle, le phlegmon.

8° *Phlegmons, Érysipèles.*—Il peut survenir à la suite de la saignée des *érysipèles*, des *phlegmons* ; mais ces accidents arrivant à la suite de toute espèce de plaie et ne présentant pas des caractères particuliers au pli du bras, nous nous contenterons de les mentionner. Il peut arriver cependant que le phlegmon soit très limité, que le pus puisse facilement sortir par l'ouverture de la saignée ; dans ce cas, de simples émollients suffisent. Mais quand les accidents sont plus graves, le traitement ne diffère pas de celui des autres phlegmons.

9° *Lésion des vaisseaux lymphatiques.*—Elle ne détermine point d'autres accidents que l'inflammation de ces vaisseaux, comme cela arrive dans toute espèce de plaies.

Cette inflammation est caractérisée par des stries dures, rougeâtres, noueuses sur le bras et l'avant-bras, quelquefois on observe la tuméfaction des ganglions auxiliaires.

La crainte de voir la plaie devenir fistuleuse par suite de la lésion de ces vaisseaux n'est qu'imaginaire.

10° *Phlébite.*—C'est un des accidents les plus redoutables qui puissent accompagner la saignée. Confondue avec l'angioleucite et avec l'érysipèle phlegmoneux, on peut facilement la reconnaître aux cordes dures, peu noueuses, qu'on observe sur le trajet des veines, et à un empâtement général du membre. Elle ne présente de gravité que lorsque la membrane interne étant enflammée, le pus se trouve porté dans le torrent de la circulation ; lorsque au contraire, la membrane externe est seule malade, l'affection est beaucoup moins grave. Si l'on a pu quelquefois assigner des causes à la phlébite, comme une piqûre faite avec une lancette malpropre ou mal affilée, des mouvements inconsidérés du malade, etc, on a vu souvent les saignées les mieux faites et pratiquées en apparence dans les meilleures conditions possibles être suivies de phlébites mortelles. Le traitement à apporter à la phlébite doit être très-énergique, et appliqué au début ; car, dès que l'inflammation est étendue, elle est déjà au-dessus des ressources de l'art. On applique de nombreuses sangsues sur le point malade, des cataplasmes émollients, la compression, les frictions d'onguent napolitain, des vésicatoires assez grands pour dépasser les limites du mal. Abernethy a conseillé de diviser totalement la veine, afin d'arrêter la maladie et d'empêcher le pus de se mêler au sang. On a proposé de lier la veine malade au-dessus de la partie ; mais ce procédé, en raison des accidents qui accompagnent la ligature des veines, doit être rejeté : l'incision paraît préférable.

Il arrive quelquefois qu'il se fait des adhérences entre les parois des veines, *phlébites adhésives*. Cette circonstance est très-favorable ; la maladie cesse de faire des progrès et le sang mêlé de pus ne peut se porter jusqu'au cœur. On reconnaît cette terminaison en ce que la maladie cesse de se propagèr en haut et s'arrête tout à coup.

Dans certaines circonstances, l'inflammation se communique à la partie inférieure où souvent elle ne tarde pas à s'arrêter.

11° *Blessure de l'artère.*—Elle est l'accident le plus grave qui puisse arriver à la suite de la saignée ; et il est d'autant plus fâcheux que jamais un chirurgien prudent n'aura ce danger à redouter. En effet, s'il ne saigne jamais les veines au-devant les artères, il n'aura jamais à craindre le contact trop immédiat de la veine et de l'artère, ni les mouvements du malade. Il n'aura point à redouter les anomalies s'il a soin d'explorer toute la face antérieure de l'avant-bras pour s'assurer qu'il n'existe pas de divisions prématurées de l'artère humérale. Aussi lorsqu'un chirurgien a blessé une artère en pratiquant une saignée du bras, il n'est jamais excusable : il vaut mieux craindre un accident et passer pour trop timide, que d'avoir à déplorer une imprudence.

Aussitôt que l'artère est ouverte, le sang s'écoule par jets saccadés, isochrones aux battements du pouls ; le sang est rutilant, spumeux ; celui qui vient de la veine est plus brun, coule par jet continu, et mousse beaucoup moins que le sang artériel ; le plus souvent même il ne mousse pas. Il est assez facile de distinguer les deux jets de sang. Cependant, comme le jet de sang qui part de la veine peut présenter chez certains malades une coloration vermeille ; comme le jet de sang veineux peut paraître saccadé par suite de l'impulsion communiquée par les battements de l'artère humérale, nous allons donner quelques autres signes pour qu'on puisse s'assurer si une artère a été ouverte Si l'on comprime entre la plaie et la main, le sang, si l'artère est blessée, jaillira plus fort, si au contraire, la veine seule a été ouverte, le sang s'arrête, à moins qu'une large communication entre les veines profondes ne vienne en imposer. Si l'on comprime entre la plaie et le cœur, le sang artériel s'arrête ; le sang veineux, au contraire, coule avec force. Cependant le sang artériel pourrait couler, malgré la compression au-dessus de la plaie, s'il existait une division prématurée de l'artère humérale. Dans ce cas, la compression dans le creux axillaire fait cesser l'écoulement du sang. Il est indispensable de prendre toutes ces précautions, afin d'éviter toute méprise. Le sang artériel peut encore couler par le bout inférieur, à cause des anastomoses. La compression dans le creux axillaire rendra cette particularité beaucoup plus rare. Quand cet accident survient, on ne saurait du reste trop insister sur cette recommandation, car il arrive fort souvent que l'opérateur perd la tête quand il croit avoir blessé l'artère ; le chirurgien doit conserver assez de sang froid pour ne pas effrayer le malade, pour s'assurer par les explorations que nous venons d'indiquer si l'artère a été réellement ouverte, et faire ce qu'il convient pour arrêter le sang. Il faut d'abord exercer sur la plaie une compresse circonscrite avec des compresses graduées disposées en pyramides, fixer plus solidement la bande que lorsque la saignée n'a pas été suivie d'accidents, tâcher de faire supporter au malade cette compression, qui est très-douloureuse, veiller à ce que le bandage ne se dérange pas, le laisser en place pendant quinze jours. Mais comme la compression si violente que l'on fait au pli du bras pourrait causer un engorgement du membre, il faut appliquer un bandage roulé depuis le poignet jusqu'à l'aisselle. Il est fort difficile de justifier cet appareil aux yeux des malades ; mais enfin on fera son possible pour trouver un prétexte, comme la crainte de voir la saignée se rouvrir.

On peut encore faire la compression en plaçant un corps dur, une pièce de monnaie, par exemple, dans les plis de la compresse. Par ce moyen l'hémorrhagie s'arrête et il arrive quelquefois, quand la plaie de l'artère est très-étroite, qu'elle se cicatrise ; mais le plus souvent il survient, soit un anévrisme faux consécutif, soit un anévrisme variqueux. Il faut agrandir la plaie et lier l'artère immédiatement au-dessus et au-dessous du point blessé.

Il arrive quelquefois que des épanchements de sang considérables ont été pris pour des anévrismes, que des thrombus soulevés par les battements de l'artère ont été pris pour des anévrismes faux consécutifs. Il faut donc, crainte de méprise, lorsqu'il y a doute, essayer les résolutifs et la compression avant de pratiquer la ligature, et ce moyen réussira parfaitement si l'on n'a pas affaire à la lésion d'une artère.

Lorsque la saignée n'est pas praticable au pli du bras, on peut saigner ou la veine céphalique entre le deltoïde et la portion claviculaire du grand pectoral, ou bien au poignet ou à la main.

Effets thérapeutiques de la saignée. (*Bouchardat*).—L'emploi de la saignée dirigée par une main habile, a une efficacité dans la plupart des maladies aiguës généralement reconnue par les médecins de tous les temps et de tous les pays. Elle est utile dans presque toutes les inflammations des membranes et des parenchymes : parmi les phlegmasies, celle qui réclame le plus impérieusement peut-être l'emploi de la saignée, est la pneumonie.

On pourrait, sauf des exceptions tenant aux idiosincrasies, dire : les saignées sont utiles dans toutes les maladies inflammatoires dans lesquelles le sang présente une prédominence constante de fibrine. Les congestions cérébrales, les épanchements, les commotions, trouvent encore dans l'emploi méthodique de la saignée le moyen le plus efficace.

Les fièvres éruptives, la fièvre typhoïde, réclament quelquefois l'emploi de la saignée ; mais son usage constant et méthodique, dans ces maladies, rencontre de nombreux contradicteurs. J'en dirai autant de l'emploi de la saignée dans l'érysipèle, l'angine gutturale, le rhumatisme articulaire aigu. Avant de terminer ces courtes généralités sur l'emploi de la saignée, je dois ajouter que les effets sont entièrement différents suivant la quantité du sang que l'on retire à un malade dans un temps donné. Personne n'a mieux fait sentir cette vérité que M. le Professeur Bouillaud. Voici l'exposition faite par lui-même de sa formule des émissions sanguines.

Formule des émissions sanguines. (*Bouillard*).—" Supposons que nous ayons à traiter une péripneumonie d'une étendue et d'une intensité moyenne, au premier ou tout au plus au second degré chez un individu adulte, d'une force et d'une constitution ordinaires.

" *Premier jour.*—Une saignée de bras de 4 palettes, le matin (selon la force du malade) ; une seconde le soir, de 3 ou 4 palettes. Dans l'intervalle des deux saignées, on appliquera sur le côté douloureux trente sangsues ou des ventouses sacrifiées, de manière à obtenir 3 palettes de sang environ.

" *Deuxième jour.*—Une troisième saignée de bras, de la même quantité que les deux précédentes ; et si la douleur du côté persiste, on réitèrera l'application des sangsues ou des ventouses.

" *Troisième jour.*—Une troisième saignée du bras, de la même quantité que les précédentes ; et si la douleur du côté persiste, on réitère l'application des sangsues ou des ventouses.

" *Quatrième jour.*—La péripneumonie, même quand elle est parvenue au second degré, résiste rarement au delà du quatrième jour. Dans le cas où il en est ainsi, on peut pratiquer encore une nouvelle saignée ; mais, le plus ordinairement, il est mieux d'y renoncer et d'appliquer un large vésicatoire sur le côté malade.

" En règle générale, on ne doit renoncer aux émissions sanguines que du moment où la réaction fébrile est nulle, et que la dyspnée et la douleur ont à peu près complètement cessé. Si, comme toutes les règles générales, celle-ci comporte quelques exceptions, elles sont très rares."

Avant de terminer, nous devons dire avec M. Bouillard, que la méthode de saigner coup sur coup est un des instruments énergiques, un de ces instruments violents qu'on ne saurait manier avec trop de prudence, et dont il ne faut jamais confier l'exercice à des mains inhabiles. Il faut prendre garde de ne frapper que sur la maladie et non sur le malade. En général, il vaut mieux tirer moins de sang à la fois et répéter plus souvent la saignée. (Bourchardat).

Contre-indication des saignées.—Les contre-indications des saignées sont beaucoup moins communes qu'on ne le pense généralement. Selon Bourchardat, un jour de diète absolue chez

une personne considérablement amaigrie exerce une influence débilitante plus considérable que la saignée poussée à des limites telles qu'on y a rarement recours. Sans doute, chez les personnes anémiques, chlorétiques ou affaiblies par la diète, les privations, la maladie, on ne doit user de saignée qu'avec une réserve extrême. Cette prudence est aussi nécessaire lorsqu'on traite de phlegmasies les pauvres travailleurs des campagnes. De même, quoique la saignée soit toujours indiquée contre les accidents de la pléthore, elle est contre-indiquée dans les cas de pléthore apparente ou de pléthore adipeuse.

Saignée du cou.—La saignée du cou se pratique sur l'une ou sur l'autre jugulaire externe, quelquefois sur la jugulaire antérieure : aussi appelle-t-on encore cette opération, *saignée de la jugulaire.*

L'appareil nécessaire pour pratiquer cette saignée se compose d'une ou deux petites bandes, d'une cravate, d'une compresse carrée, d'une compresse graduée, d'une petite gouttière de métal (quelques cartes peuvent la remplacer), et des autres objets nécessaires pour toute autre saignée.

La compression doit se faire au-dessous du point où l'on veut piquer la veine ; c'est dans le creux sus-claviculaire qu'il vaut mieux la pratiquer. Elle peut être opérée de différentes manières, ou par le doigt d'un aide : mais au bout de quelques temps, il serait fatigué, et elle pourrait n'être plus suffisante ; on peut encore employer un cachet garni d'une pelote, mais il vaut mieux se servir d'un lien. On applique la petite compresse graduée sur la veine que l'on veut saigner ; on fait, avec une bande qui est nouée derrière le cou, une compression circulaire. Mais, afin que les voies aériennes ne soient pas comprimées, on passe deux bandes de chaque côté du larynx, on les fait tirer en avant ; on peut encore placer le plein du bandage derrière le cou, et un aide placé en avant comprime les jugulaires autant qu'il en est besoin en tirant sur les chefs de la bande ; de cette manière les voies aériennes sont également préservées. Mais le meilleur mode de compression est de placer la bande sur les compresses, et d'aller nouer les deux chefs sous l'aisselle du côté opposé ; de cette manière, on ne comprime ni les voies aériennes ni la jugulaire de l'autre côté, et on prévient l'engorgement des veines de la tête, qui a lieu lorsqu'on comprime les deux jugulaires.

L'incision doit être plus grande et plus profonde que pour la saignée du bras, car la veine jugulaire est plus volumineuse et plus profonde que les veines de l'avant-bras.

Lorsque la veine est ouverte, si le sang coule par jet, on le reçoit dans un vase ; dans le cas contraire, ce qui arrive le plus souvent, il coule en bavant : alors on le reçoit sur la petite gouttière métallique, ou sur une carte dont l'un des bouts est appliqué contre la peau, tandis que l'autre verse le sang dans le vase. Si le sang avait de la tendance à s'arrêter, il faudrait recommander au malade d'exécuter des mouvements de mastication.

Lorsqu'on veut arrêter la saignée, on applique le doigt sur l'ouverture, on détruit le parallélisme, puis on cesse la compression. On applique sur la plaie une petite compresse carrée, et on la fixe au moyen d'un bandage ou d'une cravate dont le plein est placé sur le côté sain du cou qui vient se croiser sur la compresse et qu'on fixe sous l'aiselle du côté opposé. Un bandage circulaire pourrait arrêter le cours du sang et engorger les veines de la tête. On peut même se contenter d'une mouche de taffetas d'Angleterre. Par ce procédé, on a l'avantage de ne pas rétrécir le calibre de la veine, et de faciliter le cours du sang qui tombe par son propre poids au-dessous de la piqûre. Au bout de vingt-quatre ou trente-six heures, la cicatrisation est faite.

Les mêmes accidents que nous avons signalés pour la saignée du bras peuvent se rencontrer ici : seulement la phlébite et l'érysipèle phlegmoneux seront beaucoup plus graves à cause du voisinage du thorax. Il n'y pas de lésions d'artère à craindre ; mais on peut observer l'entrée de l'air dans la veine, accident qui fait périr immédiatement le malade.

Toutefois on préviendra toujours cet accident en saignant la veine jugulaire externe à sa partie moyenne, là où elle n'est pas encore très-volumineuse et où elle est assez éloignée du cœur ; d'ailleurs, il faut toujours avoir soin de boucher l'orifice du vaisseau avant d'enlever la compresse graduée placée entre la plaie et le cœur.

La saignée de la jugulaire est avec raison abandonnée ; le sang, en effet, sort difficilement, en petite quantité, quelquefois même ne sort pas du tout ; elle peut exposer les malades aux accidents qui résultent de la pénétration de l'air dans les veines.

Saignée de la main.—Les veines du poignet qui peuvent être saignées, sont : en dehors la *céphalique*, en dedans la *salvatelle.*

Les veines de la paume de la main et de la face antérieure des doigts étant beaucoup moins grosses, on ne saigne point les veines de la partie antérieure du poignet qui forment à l'avant-bras la veine médiane.

Quand on veut pratiquer cette saignée il est bon, outre les objets qui doivent avoir été préparés pour la saignée du bras, d'avoir un vase plein d'eau tiède assez grand pour que la main du malade puisse y plonger jusqu'au-dessus de la piqûre : le sang coule plus facilement. On applique autour du poignet la ligature qu'on avait mise autour du bras, et l'on ouvre la veine soit longitudinalement, soit obliquement, soit transversalement.

Saignée à l'épaule.—Mais lorsque les veines sont trop petites au poignet, on peut faire la saignée de la céphalique à l'épaule, entre les muscles deltoïdes et le grand pectoral. On fait avec le bistouri une incision longue d'un pouce environ au-devant de l'épaule et l'on cherche la veine dans l'espace intermusculaire dont nous venons de parler. Mais parallèlement à la veine et à côté d'elle marche la branche descendante de l'artère acromale.

Saignée du pied.—Nous avons déjà dit que l'on donnait le nom de *saignée du pied* à l'opération qui consistait à ouvrir une des veines de la partie inférieure de la jambe pour en tirer du sang. Le nom de saignée du pied est donc impropre, car il est très-rare que l'on saigne les veines du pied ; celles-ci ne donneraient pas une quantité de sang assez considérable.

Les veines que l'on peut saigner à la partie inférieure de la jambe sont la *saphène interne* et la *saphène externe.*

L'appareil nécessaire pour faire une saignée du pied consiste en un vase rempli d'eau chaude comme pour donner un bain de pieds, une alèze, une serviette, une bande longue de deux verges pour faire une ligature destinée à arrêter le cours du sang dans les veines, une autre de 3 à 4 verges pour le pansement, une compresse carrée.

Le malade doit toujours être assis ou sur une chaise ou sur le bord de son lit. S'il était trop faible, on le ferait appuyer sur des oreillers ou bien soutenir par une personne placée derrière lui.

On lui fait placer les deux pieds dans l'eau chaude. Il vaut mieux mettre les deux pieds ; en effet on détermine une plus grande congestion vers les extrémités, et en outre la position est moins gênante pour le malade ; de plus cette précaution permet au chirurgien de choisir le pied sur lequel les veines sont les plus apparentes.

Lorsque les veines sont suffisamment gonflées, le chirurgien met sur son genou préalablement couvert d'une alèze le pied du malade, explore la région, choisit la veine et applique la ligature à deux ou trois travers de doigt, au dessus des malléoles ; il fixe la bande par une simple rosette, comme nous l'avons prescrit pour la saignée du bras, et dirige l'anse de la bande, en dehors s'il saigne la saphène interne, en dedans s'il a fait choix de la saphène externe. Il fait plonger le pied une seconde fois dans le bain.

Lorsque tout est prêt pour la saignée, il retire le pied du bain, l'essuie, le fixe sur le genou avec la main qui ne doit pas tenir la lancette ; les quatre derniers doigts reposent sur la

face dorsale du pied ; le pouce est fixé près de la malléole sur la veine qui a été choisie pour l'opération.

La lancette doit être tenue de la main droite si l'on saigne la saphène interne du côté droit ou la saphène externe du côté gauche, et la main gauche si l'on saigne la saphène externe du pied droit ou la saphène interne du pied gauche. Il ne faut pas non plus oublier que, en raison de leur position, les veines saphènes ne peuvent être piquées perpendiculairement à leur axe dans la crainte de blesser le périoste, ou même de laisser la pointe de sa lancette dans l'une des malléoles ; par conséquent, on devra faire l'incision parallèlement à l'os, et la lame formera avec la châsse un angle aigu.

Lorsque le sang coule en jet, on le reçoit dans un vase ou dans une palette ; lorsqu'il coule en nappe, ce qui arrive le plus souvent, on remet le pied dans l'eau, et le sang se mêle avec elle. Il est alors assez difficile de calculer la quantité de sang sortie ; ce n'est que par la rapidité de l'écoulement de sang, par la couleur de l'eau qu'on peut l'apprécier approximativement.

Plusieurs causes peuvent empêcher l'écoulement du sang : le premier est la formation de caillots autour de la piqûre ; la seconde est la pression de l'eau sur la colonne du sang. Dans le premier cas, on aura soin d'essuyer la plaie de temps en temps, afin d'enlever les caillots, dans le second, il faut soulever le pied du malade, de manière que la piqûre soit à fleur d'eau. Dans tous les cas, on engage le malade à remuer les orteils, ce qui facilite l'écoulement du sang.

Lorsqu'on a tiré une quantité de sang convenable, on détache la ligature sans retirer le pied de l'eau, on l'y laisse quelques instants, puis on prend le pied, on le place sur le genou comme quand on a pratiqué la saignée, on l'essuie, on applique sur la piqûre une petite compresse qui est fixée par un bandage en huit de chiffre, dit bandage de l'étrier.

Les accidents de la saignée du pied peuvent être, à l'exception de la blessure de l'artère, les mêmes que ceux de la saignée du bras : aussi n'y reviendrons-nous pas, mais les accidents qui lui sont propres sont la piqûre du périoste et la brisure de la lancette. Le premier auquel on attachait beaucoup d'importance, est loin de mériter l'attention qu'on lui a donnée ; quand au second, il est assez rare. Mais s'il arrivait, il faudrait élargir la plaie, aller avec une pince chercher la pointe de la lancette ; dans le cas contraire, ce petit corps étranger déterminerait un petit phlegmon autour de la plaie et serait éliminé par la suppuration.

De l'artériotomie. (Saignée de l'artère).—Les anciens pratiquaient assez souvent l'artériotomie ; ils saignaient l'artère mastoïdienne, l'artère radiale. Mais ces opérations sont aujourd'hui complètement abandonnées ; il ne reste plus guère que la saignée de l'artère temporale qui soit conservée.

Cette artère, en effet, est située sous la peau ce qui permet de l'atteindre facilement ; de plus, elle est située directement sur un corps dur, sur l'os temporal, où elle peut être facilement comprimée ; il n'existe dans son voisinage aucune organe que l'on craigne de blesser ; enfin, elle est assez volumineuse pour donner une quantité de sang suffisante.

Pour pratiquer cette saignée, il faut les mêmes pièces d'appareil que pour la saignée du cou ; seulement la compression avant l'opération est inutile. Il est bien entendu que si on la faisait entre la plaie et le cœur, on empêcherait le sang de couler. On prend, pour maintenir la compresse graduée, une bande longue de 6 à 8 verges, roulée à deux globes. A la place de la lancette, on peut se servir d'un bistouri.

Quand on a choisi l'artère que l'on veut ouvrir, on la fixe comme la veine jugulaire dans la saignée du cou, et l'on fait une incision transversale perpendiculairement au trajet de l'artère, et le sang coule tantôt par jets saccadés, alors on le reçoit dans un vase, ou bien en nappe, et on le reçoit sur une carte pliée en gouttière. Si la saignée ne donne pas assez de sang, il faut laver la plaie, afin d'enlever les caillots qui oblitèrent l'orifice.

Quand la saignée est terminée, si le sang parait ne pas vouloir s'arrêter, on plonge de nouveau le bistouri dans la plaie et l'on achève la section de l'artère, le sang coulant moins fort par une artère entièrement divisée que lorsqu'elle ne l'est qu'incomplètement. On applique en haut et en bas de la plaie une compresse graduée qu'on maintient fixée au moyen du bandage dit le nœud d'emballeur. Comme ce bandage est très-pénible pour le malade, il vaut mieux appliquer une bande circulaire autour de la tête : ce bandage est suffisant. L'oblitération de l'artère à lieu au bout de huit à dix jours : le seul accident à craindre est l'anévrisme, mais il est rare. La lésion de quelques filets nerveux peut aussi avoir lieu, mais elle est tout-à-fait sans importance.

ARTICLE XXI.

DE LA SAIGNÉE LOCALE (saignée capillaire).

On entend par saignée locale toute saignée faite dans le but de dégorger principalement la partie affectée, et pratiquée le plus près possible de l'organe malade. On lui donne aussi le nom de *saignée capillaire ;* elle se pratique non pas exclusivement sur des vaisseaux capillaires, mais encore sur des vaisseaux d'un trop petit calibre pour qu'une seule ouverture par la lancette donne une quantité suffisante de sang. Cette saignée s'obtient par les sangsues et les scarifications. Mais, comme on ne peut agir que sur des vaisseaux d'une trop petite dimension, on est obligé de faciliter l'écoulement du sang en appliquant sur les incisions un appareil qui a reçu le nom de *ventouse*, dans lequel on raréfie l'air, et l'on procure ainsi au sang un écoulement beaucoup plus facile et plus abondant. Lorsqu'on se sert de sangsues pour faire des saignées capillaires, il est rare que l'on ait besoin d'appliquer des ventouses pour tirer une plus grande quantité de sang ; la sangsue fait l'office de ventouses, et par conséquent, à moins d'indications spéciales, on obtient une quantité de sang presque toujours suffisante.

Sangsues. (A) *Leeches.*—La sangsue est un animal de la famille des *hirudinées.*

Les espèces qui sont employées de préférence, car on pourrait, à la rigueur, se servir de toutes, sont au nombre de deux.

1°—La sangsue verte, (sangsue officinale).

2°—La sangsue grise, (sangsue médicinale).

Il ne faut pas confondre ces deux espèces avec la sangsue noire (sangsue de cheval), si commune dans les marais et les eaux douces de France.

Les sangsues habitent les étangs, les marais ; on en trouve quelquefois dans certains ruisseaux, mais c'est dans les eaux stagnantes qu'en les rencontre le plus souvent. On les pêche à la main ou dans des filets de crin tendus sur des cerceaux. D'autres fois, on leur jette des foies d'animaux sur lesquels elles viennent s'attacher ; mais prises de cette manière, gorgées de sang et engourdies, elles sont beaucoup moins bonnes.

Les sangsues du pays ne sont pas employées car elles ne font que piquer sans tirer de sang.

M. Moquin-Tandon, qui a publiée une excellente monographie des sangsues, dit qu'une sangsue de petite taille peut absorber deux fois son poids, ou près de quatre gros, qu'une grosse en absorbe la même quantité ou son poids ; mais il faut en outre tenir compte de la quantité de sang qui s'écoule après qu'elles sont tombées, car elle varie avec les prédispositions individuelles, la nature des vaisseaux blessés, les circonstances dans lesquelles on place le malade après la chute des sangsues. Toutes ces considérations sont d'une très grande importance : aussi trouvera-t-on plus loin un paragraphe dans lequel on verra comment en doit favoriser l'écoulement du sang et comment il faut l'arrêter.

Les sangsues peuvent être posées sur toutes les parties du corps, excepté sur le trajet des gros vaisseaux et des gros troncs nerveux. On peut encore les appliquer sur quelques membranes muqueuses facilement accessibles, dans les fosses nasales, sur les amygdales, les gencives, le col de l'utérus. etc.

Nous avons à signaler quelques particularités importantes dans l'application des sangsues sur diverses parties du corps : ainsi, lorsque la peau est fine, doublée d'un tissu cellulaire lâche, susceptible de s'infiltrer facilement de sérosité, leur morsure est le plus souvent suivie d'une infiltration considérable plus effrayante que dangereuse ; tels sont les paupières le scrotum. La piqûres est souvent suivie, dans ces mêmes régions, d'une ecchymose assez large : aussi quelques praticiens ont-ils conseillé de n'en jamais appliquer sur ces parties, de crainte de gangrène. Je ne sais si cette crainte est fondée sur quelques observations ; toujours est-il que j'ai vu fort souvent M. Gerdy appliquer des sangsues sur les paupières, l'infiltration a été très considérable, la résolution s'est faite rapidement et jamais il n'a eu d'accident à déplorer. (Jamain).

Doit-on appliquer des sangsues sur les parties enflammées ? On a craint, et avec plus de raison que dans le cas précédent, la gangrène des téguments : ainsi, comme la saignée locale fait autour de la partie malade dégorge aussi bien que si elle était pratiquée sur le mal lui-même, il vaut mieux s'abstenir, lorsque cela est possible, d'appliquer des sangsues sur un érysipèle ou sur un phlegmon. D'ailleurs la morsure de ces animaux causerait une douleur qui serait d'autant plus vive que l'inflammation serait plus considérable. Il va sans dire qu'il n'est ici question que de l'inflammation des téguments, car, lorsque ce sont des organes internes qui sont malades, c'est toujours le plus près possible et, autant qu'on le peut, sur le réseau capillaire des vaisseaux qui vont se rendre à ces organes que les sangsues doivent être appliquées.

On doit, autant que possible, éviter d'appliquer des sangsues, principalement chez les femmes, sur des parties qui restent découvertes, comme le visage, le cou, la partie antérieure et supérieure de la poitrine, l'avant-bras, le dos de la main, car la morsure de ces animaux laisse des cicatrices d'un blanc mat, ineffaçables, et qui souvent deviennent difformes.

La piqûre de la veine jugulaire externe par une sangsue a été suivie, dans un cas d'une hémorrhagie que l'on a eu beaucoup de peine à arrêter : aussi ne doit-on jamais les appliquer sur les points où il existe de grosses veines assez superficielles pour que la morsure de ces animaux puissent atteindre les parois du vaisseau.

On doit, autant que possible, éviter d'en faire usage sur les parties où l'on pense qu'une opération sera nécessaire ; car le sang épanché autour des piqûres masquera les parties sur lesquelles devra porter l'instrument.

La vascularité de la région où l'on veut déterminer une évacuation sanguine doit déterminer le praticien à en prescrire un plus ou moins grand nombre : c'est ainsi que, dans les régions vasculaires, il ne faut en mettre qu'un petit nombre ; au contraire dans celle ou il n'existe qu'un petit nombre de vaisseau où la peau est doublée d'une très grande épaisseur, de tissu cellulaire graisseux, elles doivent être prescrites en grand nombre; l'âge, la constitution du sujet, la finesse de la peau, doivent également entrer en ligne de compte.

La difficulté de poser les sangsues sur des membranes muqueuses, la répugnance qu'éprouvent les malades à se laisser introduire ces animaux dans la bouche, font que rarement elles sont appliquées sur les gencives, les amygdales : ce n'est guère que sur le col de l'utérus que l'on place quelquefois des sangsues. Cette opération est assez délicate et exige beaucoup de patience. On a pensé que des ulcérations pouvaient être la suite de cette pratique, surtout lorsqu'il y avait lieu de craindre une dégénérescence cancéreuse.

Il arrive quelquefois que les sangsues placées aux environs des orifices naturels pénètrent dans l'intérieur. Lors donc qu'on les applique dans une région où cet accident est à craindre,

il faut les surveiller attentivement. On a conseillé, lorsqu'on applique des sangsues à l'anus, et c'est à cette région que l'on doit le plus souvent se mettre en garde contre cet accident, on a conseillé de fermer l'orifice du rectum avec un petit tampon de charpie renfermé dans un linge huilé ; on prend rarement cette précaution, et l'on a pas à se repentir de l'avoir négligée, car l'odeur des matières fécales les éloigne, et la contraction du sphincter suffit le plus souvent pour les empêcher de pénétrer dans l'intestin.

Les sangsues ne prennent pas avec une égale facilité chez les différents sujets : ainsi chez les enfants elles mordent très vite, sucent beaucoup de sang en peu de temps ; les plaies qu'elles laissent après leur chute sont très-profondes ; elles mordent plus difficilement chez les adultes, et encore plus chez les vieillards. Chez les femmes, elles prennent plus facilement que chez les hommes.

Pendant la succion, il faut avoir soin de ne pas remuer, car on les dérangerait et on leur ferait lâcher prise : aussi est-ce une mauvaise méthode de les toucher à plusieurs reprises pour les exciter à la succion, car il arrive fort souvent qu'on leur fait abandonner la plaie. Il est vrai quelquefois, les sangsues percent la peau en plusieurs endroits, mais presque toujours celles-ci tombent sans être gorgées de sang, et les plaies qu'elles font ne sont jamais assez profondes pour permettre à une quantité assez notable de sang de s'écouler, aussi, est-il préférable, quand on veut avoir une émission sanguine abondante, de retirer la sangsue et de la remplacer par une autre.

La succion dure de trois quarts d'heure à deux heures ; mais elle n'est pas toujours également active, il existe fort souvent des intervalles de repos après lesquels elle reprend toute son activité première.

Lorsqu'il est nécessaire de tirer une quantité de sang plus grande que celle qui a été sucée par la sangsue, on favorise l'écoulement de plusieurs manières. On peut faire sur la plaie des lotions continuelles d'eau chaude, exposer cette partie à la vapeur de l'eau presque bouillante, l'immerger, s'il est possible, dans un bain local. Quand la disposition des parties ne permet pas d'employer ces derniers moyens, on se borne à laver sans cesse les piqûres avec de l'eau tiède et à enlever en les frottant doucement avec un linge mouillé les caillots qui empêchent le sang de couler. Comme les malades sont le plus souvent couchés, on applique presque toujours sur les plaies des cataplasmes émollients que l'on renouvelle au moins toutes les deux heures ; on évite ainsi de mouiller le lit des malades. Les cataplasmes n'empêchent pas toujours le sang de se coaguler.

Dans le but de procurer l'évacuation d'une grande quantité de sang, quelques chirurgiens ont proposé de couper la queue des sangsues ou de leur ouvrir l'estomac, oubliant que cette opération leur fait lâcher prise.

Il est rare que la perte de sang causé par la succion soit assez considérable aussi faut-il la plupart du temps favoriser l'écoulement du sang, et quelquefois même appliquer une ou plusieurs ventouses afin d'en tirer une plus grande quantité. Mais il arrive que, malgré toutes les précautions les mieux dirigées, on ne peut faire couler le sang, soit que les morsures n'aient pas été assez profondes, soit que le sang se coagule avec une très-grande rapidité. Il faut alors réappliquer d'autres sangsues, ou déterminer une évacuation sanguine par un autre moyen.

Mode d'application.—Pour appliquer les sangsues il faut :

1°—Préparer le lit du malade et le malade de manière à ne rien tacher inutilement.

2°—Raser les poils s'il y en a ou du moins les couper très près avec des ciseaux, car d'une part les cheveux empêchent les sangsues de piquer, et de l'autre des poils grattant la plaie laissée par les sangsues pourraient amener une inflammation inutile.

3° Laver la peau avec de l'eau tiède ; si les saugsues sont vives, bien affamées, elles

prendront sans qu'il soit besoin d'autres précautions ; dans le cas contraire il faut employer divers moyens pour hâter l'opération. Voyez plus bas.

4 ° —Après avoir roulé les sangsues dans un linge doux légèrement chauffé, appliquez-les soit dans un verre à moitié rempli de ouate sèche, soit dans un linge plié en plusieurs doubles et tenu dans la mains de manière à ne pas presser sur les sangsues, soit dans un quartier de pomme creusé et dont les bords soient taillés de manière à s'adapter exactement à la surface sur laquelle on veut faire l'application.

L'acide de la pomme force les sangsues à prendre en les irritant. De plus le récipient fourni par une pomme creusée a un avantage qui n'est pas à dédaigner, c'est qu'il peut avoir des bords concaves, convexes ou triangulaires, suivant les surfaces où il s'agit d'en faire l'application.

5 ° – Si les sangsues ne prennent pas, frictionnez la peau ou appliquez un sinapisme pendant quelques minutes ayant soin de bien laver la partie après avoir ôté la moutarde.

Mettez les sangsues dans un peu de vin ou de vinaigre mêlé à l'eau ou humectez le linge ou le verre avec lequel vous les appliquez avec du vin pur. Ayez soin de les tirer de l'eau, dans laquelle vous les conservez, 1 à 2 heures avant de vous en servir.

Vous pouvez appliquer les sangsues une à une et il y a des cas ou cela est indispensable par exemple, lorsqu'il s'agit de les poser sur le bord de l'œil, à l'anus, etc.

Prenez-les avec un linge et tenez-les jusqu'à ce qu'elles prennent ou roulez-les dans un papier un peu fort ayant soin de boucher une des extrémités avec vos doigts et d'appliquer l'autre sur la partie où vous voulez faire piquer la sangsue, ce moyen réussit souvent. Enfin servez-vous de tube pour poser les sangsues, ce tube est absolument nécessaire pour poser les sangsues dans quelques cavités, telles que la bouche, l'utérus, le nez, etc.

6 ° —Pour faire prendre les sangsues juste au point nécessaire, employez le moyen suivant.

Supposons que dans une région d'une certaine étendue (la jambe, le cou, la poitrine, etc.) se trouve un point, un seul, grand comme une pièce de dix sous, par exemple, sur lequel on veut concentrer toute l'action des sangsues. L'on pourra se servir pour l'application, du linge ou d'un verre, comme nous l'expliquions plus haut ; seulement, avant l'application, on recouvrira la région mise en scène d'un morceau de linge ou d'un morceau de papier épais, après avoir eu la précaution de percer ce linge ou ce papier d'un trou rond, qui laissera à découvert le seul point où il faut agir.

Nous conseillons de préférence un large morceau de sparadrap, c'est-à-dire d'une toile ou d'un papier pourvu à l'une de ses faces d'un emplâtre agglutinatif. Le sparadrap, en effet, collant à la peau, la préserve immanquablement de la pipûre des sangsues partout où il est appliqué, et les sangsues, ne trouvant qu'une surface dénudée ; piquent toutes sans filer ou se glisser aux alentours.

Comment faire tomber les sangsues.—Généralement on laisse les sangsues se rassasier, se remplir, et quand elles sont bien repues, elles lâchent prise d'elles-mêmes. Mais quelquefois les sangsues, dont on espérait un bon effet, irritent trop le malade, ou bien le sang qu'elles soutirent emporte avec lui tout le sang du patient, et bientôt se déclarent des spasmes, des convulsions, des syncopes. Il faut nécessairement savoir abréger, pouvoir en finir.

Bien souvent, d'ailleurs, tandis que la plupart des sangsues appliquées ont quitté leur besogne, deux ou trois paresseuses dorment en quelque sorte sur leur pâture et restent attachées à leur proie. Il suffit de leur mettre sur le dos un peu de sel, de poivre ou de tabac à priser.

Comment arrêter le sang des piqûres de sangsues.—Les sangsues une fois tombées, on laisse quelque temps le sang couler des piqûres ; souvent l'hémorrhagie, que l'on excite par des cataplasmes, par des lavages d'eau chaude, s'arrête toute seule dès qu'on ne la stimule

plus. Mais souvent aussi, chez les enfants spécialement, le sang coule à outrance, il est urgent de l'arrêter. Il y a pour cela plusieurs manières d'agir :

1°—On applique sur les piqûres un morceau d'amadou suffisamment épais, le sang l'imprègne, se coagule, et on laisse l'amadou en place jusqu'à parfaite cicatrisation.

Mais l'amadou est une substance spongieuse qui s'imbibe souvent trop vite, et qu'il faut savoir employer plus chirurgicalement.

On en coupe plusieurs rondelles que l'on superpose les unes sur les autres ; on place cette petite pyramide sur la piqûre que l'on veut obstruer, et afin de l'y tenir bien appliquée, on met dessus une pièce d'argent. Argent et amadou, on serre le tout avec une bande de linge, et si la compression est facile à maintenir, il est rare que ce moyen ne réussisse pas.

On applique sur le point saignant un assez gros morceau d'amadou : ce morceau, on le maintient bien appliqué avec le doigt, et, de l'autre main, on passe sur l'amadou une cuillère d'argent contenant un charbon allumé, on appuie surtout la cuiller à l'endroit précis de la piqûre. Le sang en s'échauffant se coagule et par conséquent cesse de couler.

2°—On fait brûler du linge ou du gros papier gris, et de la cendre recueillie, on forme avec le sang qui s'échappe de la piqûre, une sorte de mortier astringent qui arrête les hémorrhagies peu intenses.

3°—La toile d'araignée, ramassée en notable quantité, roulée en peloton et appliquée sur des piqûres saignantes, arrête souvent le sang instantanément.

4°—Mais parfois tous ces procédés sont insuffisants ; il est urgent de savoir arrêter une hémorrhagie qui ne tarit pas et qui met la vie en péril.

Tout d'abord on peut essayer de la compression avec les doigts : on met le bout d'un doigt sur chaque piqûre qui saigne, on pèse dessus pendant quelques instants, et souvent ce seul moyen suffit pour arrêter le sang.

On peut encore arrêter l'hémorrhagie en pinçant la piqûre de sangsue entre des coquilles de noisette ou de noix ; mais il est plus facile de se servir d'une petite pince de bois.

Prenez un petit morceau de bois ; fendez ce morceau de bois par un bout, de façon à simuler une petite pince ; soulevez la peau où se trouve la piqûre de sangsue ; saisissez avec la pince de bois la portion de peau juste au niveau de la piqûre, et puis serrez votre morceau de bois avec du fil pour que l'étreinte soit suffisante.

Un moyen employé par les médecins, moyen qui peut fort bien être mis en œuvre par des personnes étrangères à la médecine, c'est la cautérisation, soit par la pierre infernale (crayon de nitrate d'argent), soit par un petit morceau de fer rouge.

L'important, pour réussir dans la cautérisation, est de bien étancher le sang avant de porter le caustique sur la piqûre. D'ordinaire, on étanche le sang en appuyant sur la plaie avec un linge ; mais dans une hémorrhagie de sangsues, il est un moyen plus simple : on soulève la peau, on la pince avec les doigts, des deux côtés de la piqûre ; la piqûre se sèche et pâlit même sous cette étreinte ; c'est alors qu'on doit appliquer la pierre infernale ou une grosse aiguille à tricoter, rougie au feu. Les bords de la plaie, légèrement cautérisés, se gonflent, boursouflent, ferment le passage ouvert, et l'hémorrhagie est arrêtée.

Les vétérinaires ont un moyen d'arrêter le sang qu'il est bon de mentionner, parce qu'il est plus sûr que les autres, et que dans un cas de péril, la première personne venue pourrait l'employer : il consiste à passer une épingle sous la piqûre, et sur cette épingle on place, on tourne un fil qui serre et bouche la plaie, empêche le sang de couler.

Dégorgement des sangsues.—(Ce qui suit est extrait d'un travail considérable inséré dans le numéro de Juin 1847 du Répertoire de pharmacie de Bouchardat). Aussitôt qu'elles sont tombées, les sangsues sont soumises à l'opération du dégorgement. A cet effet, on en prend une douzaine que l'on jette dans de l'eau salée faite avec seize parties de sel marin et

cent parties d'eau. On les reprend une par une : la sangsue est saisie par son extrémité postérieure, et on la plonge dans de l'eau qui paraisse très-chaude à la main, mais pas assez cependant pour qu'on ne puisse l'y tenir ; on passe alors la sangsue légèrement entre les doigts ; elle rend sans effort tout le sang qu'elle a pris.

Nous posons en fait que de tous les moyens de dégorgement rapide, le meilleur consiste à les tremper dans un peu de vin ou d'eau salée, puis à les mettre dans de l'eau tiède.

Les sangsues dégorgées sont mises au repos dans des pots avec de l'eau fraîche, que l'on renouvelle toutes les vingt-quatre heures. Au bout de huit ou dix jours, elles sont très-aptes à être appliquées de nouveau ; elles prennent aussi vite que les meilleures sangsues du commerce, et tirent autant de sang.

Deuxième dégorgement.—Les sangsues qui ont ainsi fourni une deuxième piqûre sont dégorgées encore une fois ; si elles sont en bon état, on les fait servir de nouveau ; si elles paraissent fatiguées, on les porte dans de petits marais.

Conservation des sangsues, voyez page 67.

Accidents des sangsues.—Les accidents qui accompagnent l'application des sangsues, et et dont nous parlerons ici, sont l'hémorrhagie (pour arrêter le sang, Voyez page 780), et l'inflammation ; car les symptomes nerveux que l'on rencontre chez les individus à sensibilité excessive sont assez rares, et on peut les faire cesser, ainsi que nous l'avons vu plus haut, en faisant lâcher prise à la sangsue.

Il arrive aussi quelquefois que les tortues s'introduisent dans les ouvertures naturelles : ainsi on en a vu entrer dans le pharynx d'individus qui buvaient dans les ruisseaux, dans l'œsophage et même dans l'estomac ; on cite même des cas dans lesquels celles-ci s'étaient introduites dans les voies aériennes. Outre l'irritation que l'animal en contact avec les membranes muqueuses est susceptible de produire, il peut survenir des hémorrhagies très-inquiétantes, et la suffocation peut être le résultat de l'introduction de l'un d'eux dans le larynx. Il faut donc rémédier rapidement à cet accident. Une solution de sel marin suffira lorsque la sangsue sera pénétrée dans les voies digestives ; mais si elle se trouvait dans le traché, il ne faudrait pas hésiter à pratiquer l'opération de la bronchotomie. Nous avons vu plus haut quels étaient les moyens de prévenir l'introduction de sangsues dans le rectum lorsqu'on en fait une application à la marge de l'anus, et si, ces précautions étant négligées, cet accident survenait, un lavement d'eau salée suffirait pour détacher la sangsue. Quoiqu'il en soit, quand bien même on pourrait atteindre l'extrémité de l'animal avec des pinces, il faudrait se garder d'exercer des tractions trop fortes, de crainte de lui déchirer la bouche ; car la présence des mâchoires dans la plaie pourrait causer des accidents inflammatoires qu'il faut avoir soin d'éviter.

Inflammation.—Aussitôt que les sangsues sont tombées, il survient un léger gonflement ; au bout de quarante-huit heures, en général, la douleur et la tuméfaction disparaissent ; on trouve autour de la piqûre une ecchymose violette qui ne tarde pas à s'effacer, et il reste une petite cicatrice blanchâtre indélibile. Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi : les bords de la morsure s'enflamment, finissent par suppurer, et la plaie se trouve convertie en un petit ulcère qui est quelquefois long à se cicatriser. D'autres fois enfin, l'inflammation s'étend aux environs, et chaque petite plaie devient le point de départ d'un érysipele, et quelquefois même d'un phlegmon. Cette inflammation doit être combattue par des cataplasmes émollients, et si le phlegmon était trop considérable, il faudrait le combattre par un traitement approprié, et ne plus s'occuper des morsures de sangsues.

Cet accident est assez rare et n'arrive que lorsque l'on a posé un trop grand nombre de sangsues sur un espace de peu d'étendue, chez des personnes prédisposées aux affections inflammatoires ou bien lorsqu'il existe de ces circonstances qui font développer, sans qu'on sache pourquoi, ces érysipèles qui, dans les grands hôpitaux, compromettent souvent la vie des opérés.

Effets thérapeutiques des sangsues.—Les sangsues sont employées : 1° Pour déterminer un dégorgement local ; dans ce cas elles doivent être appliquées tout près de la partie malade, en nombre assez considérable pour obtenir un écoulement de sang suffisant. 2° Les sangsues sont appliquées comme dérivatif ; alors elles doivent être mises à une certaine distance du point malade : c'est ainsi qu'on les applique à l'anus dans les congestions cérébrales, à la partie interne des cuisses dans l'aménorrhée, etc. Les sangsues sont en général employées en bien plus petit nombre que dans le cas précédent. 3° Enfin, on emploie les sangsues à titre de saignée générale chez les sujets pléthoriques et qui redoutent la saignée. Dans ce cas, peu importe le point sur lequel on les applique. Il faut seulement faire attention à choisir une partie pourvue d'un grand nombre de vaisseaux : c'est à l'anus qu'elles sont mises de préférence.

Quelques praticiens ont pensé que les sangsues ne pouvaient être remplacées par aucun autre moyen thérapeutique. En effet, elles produisent une irritation qu'ils ont regardée comme fort importante ; mais les mouchetures et les scarifications sur lesquelles on applique des ventouses irritent aussi la peau et permettent d'extraire une quantité de sang que l'on peut plus facilement évaluer, et si les sangsues doivent être préférées aux ventouses, ce n'est que dans le cas où la ventouse ne pourrait être appliquée à cause de la forme des parties.

Ventouses.—On appelle ventouse un récipient ordinairement en forme de cloche, qui est appliqué sur une partie plus ou moins étendue de la surface du corps, et dans lequel on raréfie l'air, de manière à faire affluer le sang dans toutes les parties qu'il recouvre.

Les *ventouses* sont dites *sèches* lorsque les téguments sur lesquels elles sont appliquées ne présentent point de solution de continuité ; lorsque, au contraire, on a fait préalablement des incisions sur la partie qui doit être recouverte par la ventouse, celles-ci sont désignées sous le nom de *ventouses scarifiées ;* nous désignerons sous le titre de *ventouses à pompe* celles où l'on a adapté un corps de pompe pour raréfier l'air ; le *bdellomètre* est un instrument qui sert à la fois de ventouse et de scarificateur. Nous en dirons quelques mots après avoir décrit toutes les espèces de ventouses.

Ventouses sèches.—On donne ce nom à celles qui sont appliquées sur les téguments de manière à rougir la peau, à déterminer une congestion en y appelant les fluides.

On se sert pour les ventouses d'un petit vase de verre en forme de cloche, surmonté ou non d'un bouton de même substance, ayant à sa base un diamètre de 4, 6 ou 8 lignes, en offrant à sa partie supérieure une moitié de sphère à diamètre plus grande que l'ouverture.

On peut se servir de tout autre vase, pourvu que ses dimensions ne soient pas trop grandes et que l'orifice ne soit pas trop large : un verre à boire pourrait, faute de mieux, être employé.

Il est facile par la chaleur de raréfier l'air dans les récipients ; on y arrive en faisant brûler, dans la ventouse ou dans le vase qui doit en tenir lieu, un morceau d'étoupe ou de charpie imbibé d'alcool, ou plus simplement en enflammant de l'alcool ou de l'éther, mis en petite quantité dans ce vase ; ou bien en y plaçant un petit morceau de papier fin préalablement enflammé ; mais ces différents procédés ont l'inconvient d'échauffer les bords de la ventouse, ce qui pourrait, dans certaines circonstances, brûler les téguments jusqu'à produire des eschares.

Il vaut mieux placer l'ouverture de la ventouse sur une lampe à l'alcool, laisser pendant quelques secondes la flamme pénétrer dans l'intérieur du vase, et l'air se trouve suffisamment raréfié. Dès que le vide est fait, il faut appliquer le vase sur les téguments, ayant surtout soin que les bords soient parfaitement en contact avec la peau, car l'air pénètrerait dans l'intérieur, et l'on serait obligé de recommencer : aussi est-il bon, avant de faire le vide dans le vase, de le poser sur les téguments, afin d'être certain qu'il est possible de les mettre parfaite-

ment en contact. Aussitôt la ventouse appliquée, la peau s'élève dans son intérieur, se congestionne, les vaisseaux capillaires s'injectent; elle devient violette. On laisse le verre deux ou trois minutes en place, et pour le retirer, il suffit de déprimer les téguments sur un des côtés pendant que de l'autre main, on fait basculer le vase en sens inverse. L'air pénètre ainsi dans l'intérieur, et le verre se détache aussitôt; la peau reprend son niveau primitif, mais elle reste violette, et au bout de quelques jours l'ecchymose a complètement disparu.

Ventouses scarifiées.—Les ventouses scarifiées s'appliquent de la même manière que les ventouses sèches; elles ne diffèrent des précédentes que par les solutions de continuité qui ont été faites aux téguments. On place quelquefois des ventouses sur les morsures de sangsues afin de faciliter l'écoulement du sang; mais, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il est souvent inutile d'employer ce procédé, car les piqûres saignent habituellement bien; d'ailleurs, à moins de cas tout-à-fait exceptionnels, il est assez difficile de placer les ventouses favorablement pour que le sang puisse couler d'une manière convenable, à cause de l'espace qu'occupent les morsures de sangsues, et à cause de l'irrégularité que présentent en général les surfaces sur lesquelles les sangsues doivent être appliquées. Aussi, le plus souvent, lorsqu'au moyen d'une ou de plusieurs ventouses, on veut pratiquer une saignée capillaire, celles-ci sont mises sur les scarifications.

Pour appliquer des ventouses scarifiées, on place le vase sur les téguments, ainsi qu'il a été dit en décrivant les ventouses sèches; on l'enlève lorsque la peau est congestionnée; c'est alors qu'il convient de faire des scarifications. L'avantage qu'on retire de l'application préalable de la ventouse est celui-ci: d'abord la peau est congestionnée, engourdie par l'afflux de liquides que la raréfaction de l'air a appelés dans son tissu, par conséquent les incisions sont moins douloureuses; mais l'on a surtout limité parfaitement le siége des scarifications, et on n'a aucune crainte de faire des incisions inutiles. Les scarifications peuvent être faites avec le bistouri, la lancette ou le rasoir, ou bien avec des instruments spéciaux auxquels on a donné le nom de *scarificateurs*. Lorsqu'on se sert d'un des trois premiers instruments, on doit le tenir comme un archet, en cinquième position, le promener sur la surface de la peau congestionnée, et l'enfoncer au plus de 1 ligne a $1\frac{1}{2}$ ligne: chaque incision doit être séparée de l'incision voisine par une distance d'une ligne à une demi-ligne environ; elles doivent être toutes parallèles; il vaut mieux ne pas faire d'incisions qui coupent perpendiculairement les premières, car s'il survenait de l'inflammation autour des solutions de continuité, la gangrène des téguments serait beaucoup plus à craindre. Les scarifications faites avec le bistouri, la lancette ou le rasoir sont plus douloureuses que celles qui sont pratiquées avec le scarificateur, mais ces instruments ont l'avantage de permettre aux incisions d'être aussi longues, aussi nombreuses et aussi profondes que le mal l'exige. A la vérité, l'opération est un peu plus longue, mais avec un peu d'habitude, on parvient à les exécuter presque aussi rapidement qu'avec le scarificateur.

Quel que soit le procédé que l'on ait employé pour pratiquer les scarifications, le sang coule en nappe et en petite quantité; il s'arrête bientôt par suite de la coagulation; il faut donc réappliquer la ventouse s'il est besoin d'en tirer une quantité un peu notable. Aussitôt que la cloche est placée sur les plaies, le sang s'y introduit avec rapidité; mais bientôt l'équilibre se rétablissant, il cesse de couler; il faut alors la retirer, laver la surface des plaies avec un peu d'eau tiède, afin de détacher le sang coagulé qui s'opposerait à l'écoulement d'une nouvelle quantité de sang, et réappliquer une seconde fois la ventouse s'il est nécessaire. On peut ainsi, par ce moyen, tirer une quantité de sang assez forte.

Les ventouses scarifiées doivent être, dans certaines circonstances, appliquées en nombre considérable; leur nombre est subordonné à la nature et à l'étendue de la maladie, quelquefois à la quantité de sang que l'on veut obtenir; mais il est en général facile d'obtenir beau-

coup de sang avec peu de ventouses, lorsque les scarifications sont assez profondes et que l'on a su bien faire le vide dans le vase.

Les plaies qui succèdent aux scarifications ne présentent pas de gravité ; il suffit de les panser avec un linge ou un papier brouillard enduit de cérat ; si cependant elles étaient très-douleureuses, on les couvrirait d'un cataplasme émollient. Elles se cicatrisent presque toujours très-rapidement. Il est rare que l'on ait à redouter une inflammation et la gangrène des téguments.

Lorsque les ventouses sont appliquées sur un point où l'on doit exercer une compression assez forte, il faut toujours les surveiller attentivement, car la peau gorgée de sang, couverte de solutions de continuité, est susceptible de se gangrèner beaucoup plus facilement que lorsqu'elle est saine.

Ventouses Junod.—Depuis quelques années, on emploie des ventouses que l'on peut appliquer à une surface très-étendue, à tout un membre par exemple. Ces ventouses, dues à M. Junod, représentent un cylindre de cuivre dans lequel on peut emprisonner un ou même plusieurs membres ; une manchette de caoutchouc très souple occupe l'extrémité supérieure du cylindre, et doit être appliquée autour du membre, de manière que la cavité de la ventouse n'ait aucune communication avec l'extérieure ; on raréfie l'air dans cette cavité au moyen d'une pompe aspirante ; le degré de la raréfaction est mesuré par un manomètre.

Ces ventouses agissent sur une large surface, produisent une révulsion puissante. Si la raréfaction est trop prompte ou portée trop loin, elle est suivie de syncope ; aussi doit-on ne faire le vide que graduellement, consulter le manomètre qui, par la hauteur de la colonne de mercure permettra de connaître exactement le degré de raréfaction de l'air. Si, malgré ces précautions, il survenait quelques accidents, on rétablirait l'équilibre en ouvrant un robinet placé sur les parties latérales du cylindre. Il va sans dire qu'il ne faut laisser entrer l'air que lentement, car un changement trop rapide dans l'état du malade pourrait déterminer l'accident que l'on veut éviter.

Ventouses à pompes.—Cet instrument se compose de la ventouse ordinaire surmontée d'une tubulure garnie d'un robinet de cuivre, que l'on peut ouvrir et fermer à volonté, d'un corps de pompe aspirante qui s'adapte à la tubulure. Pour appliquer cet instrument, il suffit de le placer sur la peau, de faire jouer le piston pour opérer le vide. Lorsqu'on veut enlever la ventouse, on ouvre le robinet : l'air entre par la partie supérieure, rétablit l'équilibre, et la cloche se détache facilement. Lorqu'on se sert de cette ventouse pour tirer le sang des scarifications, on fait le vide au fur et à mesure que le sang pénètre dans la cloche, et lorsqu'elle est presque pleine, on la détache en ouvrant le robinet, on la nettoie et on la réapplique de nouveau.

Il est inutile d'avoir plusieurs corps de pompe lorsqu'on a besoin d'appliquer plusieurs ventouses, un seul suffit ; il faut seulement que celui-ci puisse s'adapter à toutes les tubulures des cloches dont on veut faire usage ; le robinet de la tubulure doit être fermé quand on enlève le corps—Cet instrument est très-commode, d'un emploi facile, mais il est cher, c'est pourquoi son usage est peu répandu.

Effets thérapeutiques des ventouses.—Les ventouses sèches déterminent une dérivation souvent très-puissante, surtout lorsqu'elles sont, d'après la méthode de Junod, appliquées sur une large surface. Mais en outre, elles ont été mises en usage dans les plaies empoisonnées afin d'attirer le venin au dehors. Si l'on possède de meilleurs procédés pour empêcher l'absorption du virus, il n'en est pas moins vrai que l'application des ventouses peut, dans une foule de circonstances, rendre de grands services, et qu'on doit toujours mettre ces moyens en pratique à titre de ressources provisoires. On se sert encore de cet instrument dans l'engorgement des seins, afin d'évacuer le lait.

Il n'est pas besoin de dire que la succion des plaies envenimées agit de la même manière que les ventouses.

Tels sont les moyens que l'on emploie pour faire la saignée capillaire : on voit que, quel que soit le procédé qui ait été mis en usage, on ouvre non seulement des vaisseaux veineux mais encore des vaisseaux artériels contenant le sang qui doit porter la nutrition dans nos organes. Aussi, partant de ce fait, quelques praticiens ont pensé qu'une saignée locale affaiblit plus qu'une saignée générale, mais ils n'ont pas fait attention que l'écoulement du sang étant beaucoup plus rapide dans la saignée générale, la réparation ne se fait pas aussi vite que dans la saignée locale, où souvent un long espace de temps est nécessaire pour avoir une quantité notable de sang. Il va sans dire que si quelque artère d'un assez gros calibre était blessée, la saignée locale causerait des accidents graves ; mais il n'est ici question que de la saignée capillaire sans aucune complication.

ARTICLE XXVI.

DE QUELQUES AFFECTIONS DONT LES PANSEMENTS SONT HABITUELLEMENT DU RESSORT DE LA PETITE CHIRURGIE.

Phlegmon.—Le phlegmon est l'inflammation du tissu cellulaire placé immédiatement au-dessous des téguments ou qui environne nos organes. Lorsque cette inflammation est bien limitée, le phlegmon est appelé *Phlegmon circonscrit ;* si, au contraire, elle est très-étendue, le phlegmon a reçu le nom de *Phlegmon diffus.*

1° *Phlegmon circonscrit.*—Le phlegmon circonscrit peut être sous-cutané, c'est-à-dire superficiel (*Fronde*) ou bien sous-aponévrotique ou profond.

Le *Phlegmon superficiel* est caractérisé par une tension douloureuse et une tuméfaction bien limitée ; la peau est chaude, douloureuse à la pression, se colore en rouge plus ou moins foncé ; cette rougeur disparaît à la pression du doigt. A mesure que l'affection fait des progrès la douleur prend plus d'intensité ; elle devient pulsative, c'est-à-dire que chaque pulsation artérielle augmente la violence de la douleur ; bientôt elle est lancinante, et le malade éprouve de légers frissons ; plus tard la douleur disparaît en grande partie ; le sommet de la tumeur blanchit, la peau s'amincit et ne tarde pas à donner issue à du pus dont la quantité varie avec l'étendue de la maladie.

Le *Phlegmon profond* ne présente pas de tuméfaction ni de changement de coloration à la peau au début ; la température au niveau du point malade n'a presque pas augmenté, mais il existe de la douleur ; celle ci est beaucoup plus profonde que dans le phlegmon superficiel, et plus souvent n'augmentant pas à la pression. Les autres symptômes, tels que les douleurs pulsatives, lancinantes, les frissons existent comme dans le précédent.

Le phlegmon superficiel, peu étendu, ne détermine le plus souvent pas de réaction sur l'économie ; mais dans le cas contraire, le malade éprouve de la fièvre ; le pouls est dur, fréquent, plein ; la soif est vive ; il y a céphalalgie ; quelquefois même la langue devient rouge, se couvre d'un enduit blanchâtre ; il y a embarras du côté des voies digestives. Lorsque l'inflammation est très-intense, le pouls est faible, serré, concentré ; mais par un traitement approprié, il ne tarde pas à reprendre sa force ; aussi doit-on ne pas s'en laisser imposer par ce dernier symptôme, et ne pas craindre de pratiquer des émissions sanguines, malgré la faiblesse du pouls, car ce n'est point une contre-indication de la saignée.

Le phlegmon se termine le plus souvent par *résolution*, par *suppuration*, rarement par *gangrène.*

Lorsqu'un phlegmon doit se terminer par résolution, les symptômes, au bout de deux ou trois jours, s'amendent, la douleur est moins vive, la peau moins rouge ; celle-ci se couvre de

petites écailles furfuracées, le gonflement disparaît complètement, et la maladie guérit. Il arrive quelquefois qu'il reste au centre de la tumeur un noyau plus dur; on dit alors que le phlegmon s'est terminé par *induration*. Cette terminaison est assez rare; d'ailleurs, cette induration disparaît au bout de quelques semaines.

Mais lorsque les symptômes inflammatoires persistent au delà de quatre ou cinq jours, malgré un traitement actif, on ne doit plus compter sur la résolution ; l'apparition des douleurs lancinantes indique que la suppuration commence ; l'apparition des frissons, une rémission notable dans les symptômes, indiquent que le pus est réuni en foyer.

La gangrène termine rarement le phlegmon circonscrit ; cependant, lorsque celui-ci est assez étendu, qu'il est profond, on trouve souvent du tissu cellulaire sphacélé au milieu du foyer.

Le phlegmon sous-cutané est, en général, peu grave ; sa gravité est, d'ailleurs, en rapport avec l'importance des parties qui sont le siége de l'inflammation. Quand au phlegmon profond, il est infiniment plus dangereux ; et si on ne le combat énergiquement, il peut entraîner la perte des malades.

Les causes du phlegmon sont quelquefois très-incertaines; la malpropreté, la présence de corps étrangers dans les tissus des écorchures, peuvent déterminer le développement de cette affection.

Traitement.—Voyez Phlegmon (Mémorial thérapeutique).

2° *Phlegmon diffus.*— Désigné encore sous le nom d'*érysipèle phlegmoneux*, de *phlegmon érysipélateux ;* le phlegmon diffus diffère du phlegmon circonscrit par la rapidité avec laquelle il s'étend à travers le tissu cellulaire, et par la facilité avec laquelle celui-ci et la peau se mortifient.

Nous distinguerons, avec M. Nélaton, trois périodes dans le phlegmon diffus. Nous étudierons les symptômes et les caractères anatomo-pathologiques dans chacune de ces trois périodes.

Première période.—Inflammatoire.—Le tissu cellulaire paraît épaissi par suite de l'accumulation d'une très-grande quantité de sérosité qui en distend les mailles ; plus tard la sérosité perd sa fluidité et sa transparence, adhère aux cloisons celluleuses, et ne peut plus sortir au dehors par les incisions ; plus tard encore, elle redevient plus liquide, elle est lactescente.

Deuxième période —De mortification.--Le liquide contenu dans les mailles cellulaires devient de véritable pus ; celui-ci est tantôt de bonne nature, d'autre fois il est séreux ; il baigne les vacuoles du tissu cellulaire, qui se réunissent en masse pelotonnée, jaunâtre, analogue à des écheveaux de fil ; ces masses se séparent les unes des autres, se détachent par lambeaux. La peau décollée, amincie, ne tarde pas à perdre sa couleur, elle devient noirâtre.

Troisième période.—Elimination des eschares.—A moins que le pus ne puisse se faire jour à l'extérieur, la maladie se limite, les eschares des téguments se détachent très-vite et donnent passage au pus, aux lambeaux de tissus cellulaires ; toutes les parties dénudées se recouvrent de bourgeons charnus. Si, au contraire, le pus ne trouve pas de passage au dehors, il fuse dans les gaînes aponévrotiques, passe de l'une à l'autre à travers les trous ménagés aux aponévroses pour donner passage aux nerfs et aux vaisseaux ; alors les muscles baignés de pus participent à la mortification, les tendons sont détruits, et quand les parois du foyer sont ouvertes, ils sortent au dehors sous la forme de filaments blancs ; le pus décolle égalemeut le périoste, et les accidents ne cessent qu'à la mort du malade. C'est ainsi que les phlegmons s'étendent depuis l'extrémité inférieure d'un membre jusqu'à sa racine ; car si les aponévroses s'opposent à la migration du pus, il ne faut pas oublier qu'elles sont percées d'orifices à travers lesquels le pus peut se faire jour et que fort souvent, toutes les gaînes aponévrotiques d'un membre peuvent être disséquées et détruites par la suppuration.

Le phlegmon diffus est une affection excessivement grave, car le malade se trouve exposé à des causes nombreuses de mort. Dans la première période, l'intensité du mal, son étendue, peuvent être assez considérable pour causer la perte du malade. Mais s'il résiste aux accidents de cette première période, l'infection purulente peut être la cause de sa mort ; enfin, il périt quelquefois épuisé par l'abondance de la suppuration. Mais quand bien même le malade, robuste, pourrait résister à tous ces dangers, les vastes pertes de substance qu'entraine la gangrène du tissu cellulaire, des téguments, des muscles mêmes, causent des délabrements tellement grands, que la cicatrisation est souvent très-difficile à obtenir, et que l'atrophie, et même la perte du membre, sont les résultats de cette affreuse maladie.

Le phlegmon diffus arrive souvent sans causes connues ; lorsqu'il existe des prédispositions particulières sous l'influence d'une plaie simple et surtout d'une plaie contuse, on ne tarde pas à le voir se développer avec une grande intensité ; le défaut de soin, la malpropreté l'action de pommades irritantes, la presence de corps étrangers dans les tissus, sont les causes les plus fréquentes de phlegmons diffus.

La *Fourchette* est un espèce de phlegmon, que l'on traite de la même manière que les panaris.

ARTICLE XXVII.

DES ABCÈS.

On donne le nom *d'abcès* à un épanchement de pus dans une cavité contre nature. Lorsque l'abcès succède à une inflammation aiguë, on lui donne le nom d'*abcès phlegmoneux* ou d'*abcès chaud ;* s'il succède à une inflammation chronique, ou s'il s'est développé sans travail inflammatoire manifeste, on l'appelle *abcès froid* au *symptomatique* ; si l'abcès est formé par une lésion des os, et que son siége soit loin de l'organe primitivement lésé, on lui donne le nom d'*abcès par congestion* ; enfin, les *abcès métastatiques* sont ceux qui se développent dans les organes à la suite de l'infection purulente.

Abcès chauds ou abcès phlegmoneux.—La description des abcès phlegmoneux devrait nécessairement arriver après le phlegmon, car ce ne sont que des phlegmons arrivés à leur période de suppuration. Nous avons vu que lorsque le phlegmon commençait à suppurer, on trouvait dans les mailles du tissus cellulaire de petites masses purulentes ; peu à peu les brides celluleuses se brisent par l'accumulation du pus et les progrès de l'inflammation ; le pus se réunit au foyer ; c'est à ce foyer qu'on a donné le nom d'abcès.

Le pus est d'un jaune verdâtre, épais, crémeux ; c'est ce pus qu'on appelle *pus phlegmoneux, pus de bonne nature* ; il diffère essentiellement du pus des abcès froids.

Action des abcès sur les parties qui les environnent.—Lorsqu'un abcès marche lentement, les parties qui l'environnent et surtout les membranes fibreuses, résistent à son action ; mais lorsque sa marche est rapide, celles ci ne tardent pas à être détruites par les progrès du mal. C'est ainsi que l'on voit des abcès froids rester pendant longtemps renfermés dans un foyer sans qu'on puisse voir le pus fuser au loin, tandis que les abcès à marche très-aiguë décollent très rapidement les aponévroses, le périoste lui-même, et causent des accidents que l'on prévient facilement en donnant une large issue à la suppuration.

L'action des abcès sur les membranes séreuses est importante à étudier. Lorsque la maladie marche lentement, le tissu cellulaire sous-céreux s'épaissit, devient dur, résistant, et apporte une digue que le foyer ne peut franchir. Si elle marche rapidement, au contraire, la séreuse pariétale s'enflamme, contracte avec le feuillet viscéral des adhérences qui oblitèrent sa cavité ; de cette manière le pus, dans le cas où le foyer s'ouvrirait à l'intérieur, ne peut

pénétrer dans la cavité séreuse. C'est ainsi que des abcès des parois thoraciques se sont ouverts dans les bronches, etc. ; mais la terminaison n'est pas toujours aussi favorable.

Dans ces cas, si un épanchement se développe dans la cavité de la séreuse, les deux feuillets ne peuvent plus contracter d'adhérence, et le pus fuse dans la cavité : aussi faut-il ouvrir de bonne heure les foyers purulents qui se développent dans les parois du thorax et de l'abdomen, crainte d'avoir à déplorer un accident qui entraîne presque toujours la perte du malade.

Diagnostic.—Le diagnostic des abcès est d'une grande importance ; car cette maladie est très-fréquente, et des erreurs pourraient être fort préjudiciables au malade.

La *fluctuation* est le signe à l'aide duquel on peut toujours reconnaître un aspect ; très-facile à percevoir lorsque les abcès sont superficiels, dans les abcès profonds, elle présente au contraire de grandes difficultés. Nous allons exposer les moyens de la sentir, et signalerons les causes d'erreur contre lesquelles le chirurgien devra se mettre en garde. Lorsqu'un foyer purulent est très-étendu, que ses parois sont minces, il est facile, en appliquant une des mains sur une des parois du foyer, en donnant de l'autre main un coup un peu sec, de sentir un flot de liquide ; mais rarement les abcès sont assez étendus pour qu'il soit possible d'user de ce moyen : il faut employer un procédé à peu près analogue, mais beaucoup plus minutieux.

On applique une main sur un des côtés de la tumeur, tandis que de l'autre main, appliquée sur l'autre côté, on dirige le liquide vers la première ; les doigts éprouvent alors un soulèvement graduel dû à la pression du liquide sur la parois interne du foyer. C'est à cette sensation que l'on donne le nom de *fluctuation*. Avec un peu d'habitude, ce signe est facile à percevoir ; mais il faut se mettre en garde contre une sensation analogue qui pourrait être causée par le déplacement des parties molles ; c'est ainsi qu'il faut presser alternativement des deux côtés ; qu'il faut, quand on veut diagnostiquer un abcès situé dans l'épaisseur d'un membre, chercher, ainsi que le conseille M. Nelaton, la fluctuation parallèlement à l'axe du membre, afin de ne pas être trompé par le déplacement des masses musculaires ; qu'il faut placer les deux mains à la plus grande distance possible, afin de déplacer une plus grande quantité de liquide et de reconnaître autant que possible l'étendue du foyer. Lorsque la fluctuation a fait reconnaître la présence d'un liquide dans la tumeur, on cherchera, à l'aide des signes commémoratifs, sur lesquels nous allons revenir tout à l'heure, s'il n'y aurait pas lieu de soupçonner une autre affection, car des kystes, des lipomes peuvent souvent donner la sensation de la fluctuation.

Causes.—Les causes des abcès sont absolument les mêmes que celles des phlegmons.

Terminaison.—Les abcès peuvent se terminer par absorbtion ou par l'évacuation de la matière purulente. Dans le premier cas, l'abcès s'est développé ; mais bientôt après avoir acquis son maximum de développement, il reste pendant quelques temps stationnaire ; peu à peu, il diminue de volume, les parois du foyer se recollent, et la maladie disparait complètement. Cette terminaison, assez rare, est la plus favorable de toutes, parce que la résorption de ce pus, qui n'a pas été en contact avec l'extérieur, n'exerce aucune action fâcheuse sur l'économie. Le plus souvent le pus sort au dehors ; quelque soit le moyen que l'on ait mis en pratique pour lui donner issue, la cicatrisation du foyer se fait de deux manières différentes : tantôt et c'est le cas le plus rare, cette terminaisn ne se présente que quand le foyer est peu étendu ; l'abcès se vide entièrement, les deux faces de la membrane pyogénique se mettent en contact, il y a pour ainsi dire réunion par première intention. Il ne faut pas en général compter sur cette terminaison : la guérison est à la vérité plus rapide, mais il pourrait arriver qu'il y eut recollement partiel des parois du foyer, qu'il y eut réunion des bords de la solution de continuité pratiquée dans le but de donner issue au pus ; alors, si les parois ne se réunissaient pas immédiatement, il faudrait recommencer : aussi conseille-t-on de mettre entre les lèvres de la

plaie une mèche de linge afin d'empêcher la réunion.—Le second mode de cicatrisation est un peu plus long : la réunion des parois du foyer se fait de la partie profonde vers les téguments, la quantité de pus sécrété diminue, les bourgeons charnus en contact se réunissent petit à petit ; de cette manière le foyer devient chaque jour moins grand et ne tarde pas à s'oblitérer complètement.

Traitement.—Voyez abcès au mémorial thérapeutique.

2°—*Abcès froids.* Les abcès froids sont ceux qui se sont développés lentement sans avoir été précédés d'un travail inflammatoire bien manifeste.

Anatomie pathologique.—Le pus des abcès froids n'est pas homogène bien lié comme celui des abcès phlegmoneux ; il se compose d'un liquide visqueux, demi transparent, au milieu duquel nagent des grumeaux blancs casséeux. La membrane pyogénique est bien mieux organisée que celle des abcès phlegmoneux ; elle est plus épaisse, ressemble davantage à une membrane muqueuse. Les abcès froids peuvent rester très souvent en contact avec les parties environnantes sans les altérer.

Symptômes.—Les abcès froids ne sont, ainsi que nous l'avons vu, précédés d'aucun travail inflammatoire apparent. Quelquefois, il survient un peu d'engorgement dans le tissu cellulaire ; et sans que le malade ressente la moindre douleur, la tumeur devient molle, fluctuante. Il n'est pas rare que la formation de l'abcès ne soit pas même précédée de l'engorgement préalable du tissu cellulaire. Une fois l'abcès développé, il augmente le plus souvent de dimention sans qu'il y ait de douleur. Il peut acquérir de cette manière jusqu'au volume de la tête d'un fœtus ; la peau qui le recouvre s'amincit, devient luisante, violacée, et il survient un peu d'inflammation ; la peau se perce et le pus coule à l'extérieur. Quelquefois les bords de la solution de continuité se recollent pour s'ouvrir plus tard et donnent passage à une nouvelle quantité de pus qui est rapidement sécrété par la membrane pyogénique ; mais le plus souvent la peau s'ulcère, devient fistuleuse, donne toujours passage au pus, car le foyer purulent n'a aucune tendance à se cicatriser.

Il y a un autre terminaison plus favorable ; l'abcès après avoir acquis un volume assez considérable, diminue tout-à-coup, et disparaît même complètement sans laisser aucune trace. Il peut même quelquefois disparaître lorsque la peau est amincie ; mais alors il existe au centre du foyer une dépression analogue à une cicatrice.

Le pronostic des abcès froids n'est pas grave par lui-même ; mais il ne faut pas oublier qu'il se développe souvent chez les individus de mauvaise constitution, et que ce n'est pas l'abcès lui-même qui présente de la gravité, mais bien l'altération qui en a été la cause.

Traitement.—Voyez abcès. (Mémorial thérapeutique).

3° *Abcès par Congestion.*—Il ne faut pas s'attendre à trouver ici une description complète des abcès par congestion, car nous n'exposerons pas les causes de ces abcès, dont le point de départ existe dans les os ou les parties fibreuses qui les environnent ; nous supposerons l'abcès formé, et nous n'examinerons que les différences qu'il présente avec les abcès froids.

Les abcès par congestion se développent constamment loin du point qui est le siége primitif de la lésion ; ils sont toujours symptômatiques : aussi sont-ils précédés d'une douleur fixe, n'augmentant point par la pression vers le point dont l'affection a été la cause de l'abcès.

Le pus de ces abcès est séreux, mal lié comme celui des abcès froids ; le foyer est tapissé par une membrane pyogénique ; mais il existe toujours vers un des points de la circonférence du foyer une ouverture fistuleuse qui communique par un trajet plus ou moins tortueux avec les parties malades ; aussi ne doit-on jamais, à moins que la maladie des os ne guérisse, espérer obtenir la cicatrisation du foyer sans avoir obtenu la guérison de la maladie primitive.

Le pus des abcès par congestion est, encore plus que celui des abcès froids, susceptible de contracter une odeur infecte par suite du contact de l'air.

L'abcès par congestion ne reste pas sédentaire comme un abcès froid, il augmente, au contraire, plus ou moins rapidemement de volume, de telle sorte que la peau s'amincit, et ne tarde pas à se perforer ; l'orifice devient fistuleux, l'air pénètre dans le foyer, de là des accidents qui enlèvent rapidement les malades.

ARTICLE XXVIII.

PANARIS, MAL D'AVENTURE, TOURNIOLE, TOUR D'ONGLE.

Le panaris est l'inflammation phlegmoneuse des doigts. Tous les doigts peuvent être affectés de cette maladie ; mais le médius, l'indicateur et le pouce sont ceux qui en sont le plus souvent le siége. Le panaris n'attaque en général qu'un seul doigt. Heister rapporte qu'un soldat a eu tous les doigts attaqués en même temps.

On distingue quatre espèces de panaris, d'après les profondeurs de l'inflammation. La première espèce, *panaris érysipèlateux*, réside sous l'épiderme ; c'est à celle-ci que le nom de *panaris* (paronychia) convient spécialement, car son siége existe surtout autour de l'ongle.

Le siége de la seconde espèce désignée sous le nom de *panaris phlegmoneux*, est dans le tissu cellulaire sous-cutané, entre la peau et la gaine des tendons.

La troisième espèce consiste dans l'inflammation de la gaîne des tendons.

La quatrième espèce, est caractérisée par l'inflammation du périoste. A l'exception de la première espèce, qui fait fort souvent le tour de l'ongle, et qui, pour cette raison, a reçu le nom de *Tourniole, Tour-d'Ongle*, le panaris siége sur la face palmaire des doigts. Cependant le panaris de la seconde espèce se montre quelquefois sur la face dorsale et sur les parties latérales des doigts : c'est cette variété qui a été désignée sous le nom de *panaris anthracoïdes.*

Traitement.—Pour le traitement, voyez le nom dans la table des maladies.

ARTICLE XXIX.

FURONCLE, ANTHRAX.

Nous réunissons dans ce même article ces deux affections, dont les caractères anatomiques sont tout-à-fait semblables, et qui ne diffèrent que par leur étendue.

La furoncle est une maladie qui a son siége dans le tissu cellulaire contenu dans les aréoles de la face inférieure du derme. Lorsqu'un petit nombre de ces paquets graisseux sont malades, l'affection prend le nom de *furoncle* ou de *clou ;* si elle siége sur le bord libre des paupières, elle prend le nom d'*orgelet*, et vulgairement *orgueilleux.* Lorsque, au contraire, un très-grand nombre de ces paquets graisseux sont malades, l'affection prend le nom d'*anthrax furonculeux, anthrax bénin.*

Symptômes.—Au début, le furoncle dépasse à peine le niveau de la peau ; mais au bout de 3 ou 4 jours il se présente sous la forme d'une tumeur d'un rouge très-vif, dure, à base très-large, à sommet accuminé très-saillant ; du quatrième au sixième jour, la pointe s'élève encore, blanchit, la peau se gerce, et l'on ne tarde pas à la voir se percer, donner passage à une petite quantité de pus par une ouverture très-étroite à travers laquelle on aperçoit le bourbillon. Du huitième au douzième jour, celui-ci se détache, tantôt par lambeaux, d'autres fois, lorsque l'ouverture des téguments est assez large, on le voit sortir tout entier, et l'on trouve au fond de la plaie une cavité cylindrique qui ne tarde pas à se rétrécir, et du douzième jour au quinzième jour la cicatrisation est complète.

La douleur qui accompagne le furoncle est très-vive jusqu'à la sortie du bourbillon : où

elle est comparée à celle que produirait une vrille qu'on enfoncerait dans les tissus. Mais le furoncle est une affection essentiellement locale, qui ne cause jamais de symptômes généraux.

Causes.—Elles sont peu connues. Le furoncle est causé quelquefois par un état d'irritation des voies digestives.

Traitement.—Voyez Furoncle. (Mémorial thérapeutique).

Anthrax bénin.—L'anthrax bénin n'est autre chose qu'un furoncle très-étendu, c'est-à-dire dans lequel un grand nombre d'aréoles du derme sont malades; aussi nous décrirons en peu de mots cette maladie, ce que nous avons dit du furoncle pouvant parfaitement lui être appliqué.

L'anthrax se présente sous la forme d'une tumeur beaucoup plus considérable que le phlegmon ; sa base est plus large ; son sommet, au lieu de se terminer en pointe, est hémisphérique ; la peau est rouge, violacé, se recouvre quelquefois de phlyctènes remplies de sérosité sanguinolente ; bientôt elle se perfore en presque autant de points qu'il existe de bourbillons, c'est-à-dire de paquets cellulo-graisseux malades ; les ouvertures qui leur livrent passage donnent à la tumeur à peu près l'apparence d'une pomme d'arrosoir. Lorsque ces ouvertures sont très-rapprochées les unes des autres, la peau se détruit, et après l'élimination du produit pseudo-membraneux, la plaie se présente sous la forme d'un véritable ulcère, mais qui guérit facilement ; d'autres fois, au contraire, la peau est décolée, les aponévroses sont mises à nu, et l'anthrax est le point de départ d'un phlegmon diffus ; il suit alors la même marche que cette dernière maladie.

L'Anthrax, lorsqu'il a un volume assez considérable, donne lieu à des symptômes généraux quelquefois assez intenses, tels que la fièvre, des nausées, des vomissements.

Orgelet.—On appelle orgelet ou orgeolet le furoncle du bord libre des paupières.

Les caractères de l'orgelet sont exactement les mêmes que ceux du furoncle : tumeur dure, livide, douloureuse, se terminant toujours par suppuration et par la sortie du bourbillon.

Le traitement de l'orgelet consiste dans l'application de cataplasmes émollients et de lotions émollientes sur les paupières. Il ne faudrait pas faire d'incisions pour faciliter la sortie du bourbillon ; l'expérience à démontré que cette pratique était mauvaise.

Si l'orgelet était développé sous l'influence d'embarras du côté des voies digestives, il faudrait combattre cette lésion par de légers laxatifs dans la crainte de voir l'affection furonculeuse récidiver.

ARTICLE XXX.

AFFECTIONS CHARBONNEUSES.

1°—*Pustule maligne,* (*charbon*)—La *pustule maligne* est une affection de nature gangréneuse, produite par l'application sur un point de l'économie d'un virus particulier provenant des animaux. Elle ne naît pas spontanément chez l'homme. Quoique dans certaines circonstances l'inoculation de cette maladie n'ait produit aucun résultat, il existe cependant des cas incontestables de transmission de l'homme à l'homme. Cette affection se rencontre principalement chez les individus qui touchent des animaux affectés de pustules malignes. Toutes les parties du corps de l'animal peuvent déterminer cette affection, même longtemps après la mort : aussi voit-on des tanneurs, des mégissiers, contracter quelquefois la pustule maligne, pour avoir touché la peau ou la laine d'animaux malades.

Deux ou trois jours après l'inoculation, quelquefois plus tôt, l'affection apparaît sous la forme d'un petit bouton auquel le malade ne fait pas attention. Aucun autre symptôme, caractérise la *première période* de cette maladie. Il se forme sur le petit bouton une petite

vésicule que le malade déchire le plus souvent en la grattant ; un peu de démangeaison accompagne cette éruption.

Au bout de vingt-quatre à trente-six heures, la démangeaison devient plus forte ; elle s'accompagne d'un sentiment de chaleur et de cuisson : la deuxième période commence, de petites phlyctènes remplies de sérosité roussâtre se forment. Dans la troisième période le mal dépasse la peau, envahit le tissu cellulaire sous-cutané ; l'eschare centrale gagne en surface. Elle dure environ de 4 à 5 jours sur un sujet robuste ; sur un sujet faible, au contraire la maladie fait des progrès beaucoup plus rapides. Dans la quatrième période, tous les accidents s'aggravent ; l'eschare centrale se détache et il s'écoule un liquide séreux.

Mais c'est principalement à cette époque que s'annoncent des symptômes d'infection générale : le pouls devient petit, faible, inégal ; la peau est brûlante, la soif est extrêmement vive ; la langue est sèche, des vomissements se manifestent, rarement on trouve de la diarrhée ; l'accablement est extrême, la respiration est gênée, anxieuse ; bientôt surviennent des hémorrhagies, des sueurs colliquatives, des syncopes, du délire et le malade ne tarde pas à succomber. La marche est tellement rapide que le malade succombe au bout de 24 heures depuis l'invasion ; elle peut cependant durer jusqu'à douze ou quinze jours. Abandonnée à elle-même, elle parcourt en général ses quatre périodes, mais si les symptômes s'arrêtent à la fin de la seconde, le malade guérit.

Pronostic.—Quoique la pustule maligne puisse guérir d'elle-même, elle doit être considérée comme une maladie fort grave ; car, outre qu'elle compromet la vie des sujets qui en sont atteints, elle laisse souvent après elle une difformité très grande. D'ailleurs son pronostic varie avec la constitution des malades : elle est plus grave chez les sujets faibles que chez ceux qui sont robustes ; lorsqu'elle se montre sur des parties qui contiennent une grande quantité de tissu cellulaire, elle présente plus de dangers. Il en est de même lorsqu'elle siége sur des points où la moindre perte de substance est la cause de difformités considérables. La température, lorsqu'elle est très élevée, rend encore la pustule maligne plus dangereuse.

Traitement. —Voyez Pustule maligne (Mémorial thérapeutique).

Charbon Malin.—C'est une tumeur gangréneuse, de couleur noire, se développant spontanément par contagion, mais dont l'apparition et le développement sont précédés de symptômes généraux.

Le charbon présente la plus grande analogie avec la pustule maligne ; mais il existe entre ces deux maladies des différences assez tranchées pour qu'on ne puisse les confondre. Nous emprunterons au *compendium de chirurgie* le tableau des différences entre ces deux affections.

1°—La pustule maligne est le résultat d'une action externe locale ; le charbon, au contraire, se développe ou spontanément, ou par l'introduction d'un virus septique par les voies digestives ou les voies respiratoires.

2°—La pustule maligne attaque les parties du corps habituellement découvertes ; le charbon peut indistinctivement se développer partout.

3°—La pustule maligne marche de dedans en dehors, c'est-à-dire qu'il se développe à l'extérieur une petite vésicule qui peu à peu devient une eschare, laquelle est accompagnée bientôt de la gangrène des parties sous-jacentes ; enfin des symtômes généraux très violents viennent mettre un terme à la maladie. Le charbon marche de dedans en dehors ; des symtômes généraux se manifestent d'abord, et lorsque la tumeur gangréneuse paraît, elle a déjà acquis un volume considérable. Celle-ci semble être le résultat de l'infection générale, tandis que la pustule qu'on laisse arriver à son maximum de développement est véritablement la cause de de cette infection.

4° —L'eschare de la pustule maligne est chagrinée, citronnée ; la peau environnante est gonflée, tendue. Dans le charbon, la tumeur est mieux circonscrite ; elle présente à son centre

eschare noire, lisse; la peau est également tendue et luisante autour de l'eschare; mais la tumeur est plus régulière.

Le pronostic du charbon est beaucoup plus grave que celui de la pustule maligne; en effet, au début de la maladie, l'organisme tout entier est déjà attaqué: aussi la plupart du temps les remèdes ont été impuissants pour guérir cette affection.

On conçoit parfaitement que c'est principalement sur le traitement interne que le chirurgien doit diriger toute son attention.

Le traitement local sera le plus souvent impuissant. Cependant il faudrait toujours y avoir recours en même temps qu'au traitement interne; il sera le même que celui des pustules malignes.

ARTICLE XXXI.

BRULURES.

Les brûlures sont des lésions causées par l'action de la chaleur concentrée ou des agents chimiques sur nos tissus. Boyer n'admettait que trois degrés de brûlures: *premier degré*, rougeur de la peau; *deuxième degré*, production de phlyctènes et destruction du corps muqueux; *troisième degré*, formation des eschares.

Dupuytren divisait les brûlures en six degrés, et c'est sa classification qui est généralement admise: *premier degré*, inflammation superficielle de la peau sans phlyctènes; *deuxième degré*, inflammation avec phlyctènes; *troisième degré*, désorganisation d'une partie du corps papillaire de la peau; *quatrième degré*, escharification complète du derme; *cinquième degré*, combustion des tissus jusqu'aux os; *sixième degré*, carbonisation de tout un membre.

Traitement. Voyez Brûlures au mémorial thérapeutique.

ARTICLE XXXII.

ULCÈRES.

On appelle ulcères une solution de continuité avec perte de substance, tendent à se perpétuer ou par un travail de désorganisation progressif, ou faute d'un travail réparateur.

Il est en général facile de distinguer les plaies des ulcères; car, à moins que des pansements mal faits n'empêchent la cicatrisation, les plaies tendent toujours à guérir; les ulcères, au contraire, font toujours des progrès ou restent stationnaires.

Parmi les ulcères, les uns sont produits par les progrès même de l'affection qui les entretient, tels sont les *ulcères concéreux*, *syphilitiques*, *scorbutiques*, *scrofuleux*. Il est évident que dans ces diverses circonstances, les ulcères ne constituent pas une maladie à part; ils ne sont que le résultat d'une affection particulière, et ne guériront qu'avec la maladie qui leur a donné naissance.

1° *Ulcères simples.*—On appelle ulcères simples ceux qui ne sont ni symptômatiques ni diathésiques. Ils siégent le plus souvent aux membres inférieurs, presque toujours à la jambe. Le côté gauche est plus souvent affecté que le droit. Ces ulcères sont, en général, peu douloureux; ils sont même complètement indolents. Mais sous l'influence du moindre excès, ou d'une complication, les douleurs deviennent extrêment vives.

2° *Ulcères variqueux.*—Les ulcères variqueux sont ceux qui sont entretenus par des varices.

On les rencontre très-souvent chez des gens qui restent habituellement debout ou qui font souvent de longs voyages.

Traitement.—Voyez Ulcères dans la table des maladies.

3°—*Ulcères calleux.*—Les ulcères calleux présentent un aspect particulier. La perte de substance paraît être faite comme par un emporte-pièce. Les bords sont taillés à pic, irréguliers, très durs, ainsi que le fond, qui présente la consistance et l'aspect du squirrhe et ne donne au lieu de pus qu'une assez grande quantité d'un liquide blanc jaunâtre, d'une odeur infecte. La peau aux environs de l'ulcère participe à cette dureté considérable, laquelle s'étend même très loin. Ils sont peu douloureux, à moins d'accidents particuliers.

4o—*Ulcères scrofuleux* (*écrouelles*, *humeurs froides*). — Nous décrirons non pas les ulcères qui surviennent après la fonte purulente des tumeurs scrofuleuses, mais bien ceux qui se rencontrent sans causes appréciables chez des sujets présentant tous les signes de la diathèse scrofuleuse.

Ces ulcères apparaissent sur toutes les parties du corps, mais principalement au cou, autour des ganglions lymphatiques et des articulations.

Ils succèdent souvent à une inflammation chronique du tissu cellulaire ou des ganglions lymphatiques sous-cutanés ; ils sont souvent aussi précédés par la formation d'un foyer purulent. Le fond de l'ulcère est d'un rouge violet, couvert de bourgeons charnus, mous, aplatis, sécrétant, non pas du pus, mais une sérosité sanieuse quelquefois très-abondante et mêlée à des débris floconneux. Les bords sont mous, souvent décollés dans une étendue considérable ; ils sont violacés, exempts de collosités et découpés très-irrégulièrement.

Ces ulcères ont une marche essentiellement chronique ; leur guérison ne se fait qu'avec une lenteur extrême, et ils laissent après eux une cicatrice bleuâtre très-difforme, et une apparence toute particulière.

Outre la longueur de cette affection, la nature des cicatrices, que tout le monde reconnait facilement, rend cette maladie très-fâcheuse : aussi quelques chirurgiens n'ont-ils pas hésité à faire disparaître par une opération ces cicatrices difformes.

Voyez Ulcères schrofuleux dans la table des maladies.

ARTICLE XXXII.

DES PLAIES.

Les plaies sont des solutions de continuité produites par cause externe.

Les plaies sont simples, composées ou compliquées.

Les *plaies simples* sont celles qui, n'affectant qu'un ou deux tissus, ne présentent d'autres indications que la réunion ; les *plaies composées* affectent plusieurs tissus ; enfin les *plaies compliquées* sont accompagnées d'accidents graves ou de quelques maladies qui présentent des indications particulières.

On appelle *plaies à lambeau* toutes celles qui sont formées par plusieurs solutions de continuité qui se réunissent à une de leurs extrémités, ou bien qui se croisent dans leur longueur.

Les instruments qui produisent les plaies les ont fait distinguer en plaies par instruments piquants, tranchants et contondants ; elles peuvent encore être produites par arrachement, par morsures d'animaux enragés ou vénineux ou bien par des brûlures.

Traitement.—Voyez Pansements et Plaies dans la table des maladies.

1o—*Plaies par instruments tranchants.*—Les plaies faites par un instrument tranchant sont produites tantôt par cet instrument, qui pénètre dans les chairs comme le ferait un coin,

tantôt en sciant ; dans le dernier cas, elles sont en général plus profondes et divisent les parties molles avec plus de netteté.

Traitement.—Voyez Plaies dans la table des maladies.

2o—*Plaies par instruments piquants.*—Les instruments piquants peuvent être à la fois piquants et tranchants ; leur pointe est acérée, quelquefois mousse ; leur volume est plus ou moins considérable. C'est ainsi que les plaies par instruments peuvent présenter un grand nombre de variétés. 1o. Plaies par instrument piquant acéré et d'un petit volume : ce sont les simples *piqûres*. 2o. Les *piqûres* et *coupures*, celles qui sont faites par les instruments *piquants et tranchants*. 3o. Les piqûres peuvent être accompagnées de contusions par instruments à pointe mousse et d'un gros volume telles sont les dents de fourche, les baïonnettes, etc. 4o. On pratique depuis quelque temps, afin de faire des sections sous-cutanées, des plaies très-étroites, accompagnées de sections très-étendues dans les parties profondes.

3° *Contusions.*—La contusion est cette lésion des tissus vivants, accompagnée d'extravasion des liquides, produite par le choc d'agents extérieurs sans solution de continuité aux téguments.

4o *Plaies contuses.*—Les plaies contuses peuvent être produites par des corps contondants ordinaires, souvent très lourds, ne jouissant pas d'une grande force d'impulsion ou mus par la poudre à canon.

Les plaies contuses sont plus graves que les plaies par instruments piquants et tranchants. Rarement, mais quelquefois, elles peuvent se réunir par première intention ; mais, lorsqu'on tente la réunion immédiate, il faut avoir soin de ne pas trop rapprocher les bords de la plaie, car l'inflammation qui succède si souvent aux plaies contuses pourrait déterminer de graves accidents. Si la peau était décollée et si les lambeaux ne présentaient pas, ainsi que les parties molles sous-jacentes, d'altérations graves, il faudrait les remettre en place et les maintenir fixes, soit avec des bandelettes agglutinatives, soit avec des points de suture assez distants les uns des autres, si le lambeau tendait à retomber par son propre poids. Ce précepte ne doit pas être oublié dans les plaies à lambeau des téguments du crâne.

S'il existait un épanchement de sang sous la peau décollée, il serait nécessaire de faire de nombreuses incisions, tant pour faire sortir le sang qui s'opposerait au recollement de la peau que pour donner issue à la suppuration.

Quand à l'écrasement des muscles, des os, il faudrait le combattre par un traitement approprié. Les irrigations continues d'eau froide et d'eau tiède sont les moyens qu'on devrait employer pour prévenir l'inflammation consécutive : cette thérapeutique a été suivie d'un très grand succès lorsque les contusions étaient accompagnées de lésions même les plus graves telles que fractures comminutives des os, lésions des articulations.

5o *Plaies par arrachement.*—Toutes les parties saillantes du corps peuvent être arrachées. Cet arrachement peut être complet ; quelquefois il n'est que partiel, C'est principalement aux membres que l'on observe des plaies par arrachement. Ces plaies ne sont graves que par la mutilation qui en est la suite, rarement il survient des accidents inflammatoires considérables ; elles se réunissent souvent par première intention, et la suppuration qui les accompagne cause peu de symptômes alarmants. Elles ne provoquent pas le développement d'accidents généraux comme les plaies contuses et les plaies par arme à feu : ainsi on ne rencontre jamais cette stupeur si commune dans les lésions dont nous venons de parler.

Le traitement en est très simple, il suffit d'égaliser les bords de la plaie, de reséquer les parties d'os dénudés et de réunir par première intention.

Les plaies par arrachement incomplet sont accompagnées de symptômes beaucoup plus graves. Elles sont souvent accompagnées de luxation ; elles diffèrent des précédentes par les accidents qui les accompagnent pendant le traitement : c'est ainsi que l'on voit la mort sur-

venir très souvent à la suite de lésions de cette nature. Quoique la solution de continuité soit quelquefois bornée à la peau, l'inflammation pénètre très souvent dans les articulations.

Leur traitement est le même que celui des précédentes. On doit tâcher d'obtenir la réunion immédiate. Une médication antiphlogistique énergique, les irrigations continues d'eau froide, seront les moyens qui devront être employés pour prévenir l'inflammation.

6° *Plaies par morsures.*—Ces plaies présentent une très grande analogie avec les plaies contuses. Il faut seulement remarquer que le plus souvent, il existe une série de contusions disposées sur deux lignes parallèles, contusions qui, en apparence, ne présentent pas de gravité, mais qui, par leur multiplicité et leur profondeur, peuvent souvent causer de graves accidents, tels que des phlegmons extrêment étendus : les morsures de cheval sont dans ce cas.

Les morsures de chiens sont moins graves que les précédentes quand les tissus n'ont pas été déchirés et mâchés par l'animal. Elles se réunissent quelquefois par première intention ; d'autres fois elles suppurent, mais donnent rarement lieu à des phlegmons considérables. Les morsures par les dents de l'homme paraissent tenir le milieu entre les deux précédentes ; elles peuvent causer des phlegmons très étendus.

Le traitement est le même que celui des plaies contuses. S'il existait quelques lambeaux mâchés et fortement contus, il faudrait les exciser ou attendre que la suppuration les eût détachés. Une surveillance active est nécessaire à la suite des plaies par morsure, car il ne faut pas perdre de vue qu'elles sont souvent suivies de phlegmons : aussi ne devrait-on pas hésiter à pratiquer de longues incisions afin de prévenir ces complications dangereuses.

Plaies empoisonnées.—Les plaies que nous avons étudiées successivement peuvent être compliquées de la présence de corps étrangers. Nous avons vu comment on en faisait l'extraction et comment on devrait en faciliter la sortie. Mais quelquefois des virus peuvent être portés dans nos tissus et occasionner la mort par un véritable empoisonnement, ou causer par inoculation des accidents formidables, et dont l'art peut très-rarement se rendre maître : telles sont les *plaies empoisonnées*, nous les diviserons :

1° *En plaies empoisonnées proprement dites.*—Ce sont celles dans lesquelles un véritable poison déposé sur la surface d'un instrument tranchant, et le plus souvent piquant, est introduit dans nos tissus.

2° *Les plaies envenimées.*—Ce sont celles dans lesquelles un venin, produit de sécrétion chez certains animaux, pénètre dans les chairs en même temps que les aiguillons ou les dents de ces mêmes animaux.

3° *Les plaies virulentes.*—Ce sont celles qui introduisent dans l'économie un virus morbifique accidentel développé chez certains animaux et même chez l'homme.

Accidents qui peuvent compliquer les plaies.—Nous avons dit que les phénomènes qui accompagnaient les plaies pouvaient, lorsque les symptômes qui les caractérisent étaient portés à un haut degré, causer des accidents, de véritables complications : ce sont l'*hémorrhagie*, la la *douleur*, etc. D'autres accidents ne sont que des complications des accidents consécutifs : tels que l'*inflammation*, l'*affection purulente*. Nous allons étudier les diverses complications des plaies, mais nous nous occuperons spécialement des hémorrhagies, qui, plutôt que les autres, sont des accidents auxquels il faut remédier immédiatement. Quant aux autres complications, comme elles ne nécessitent que rarement des pansements particuliers, nous n'en dirons que quelques mots, n'en parlant que pour laisser le moins possible de lacune dans l'histoire des solutions de continuité.

1° *Hémorrhagie externe ou traumatique.*—Les hémorrhagies surviennent souvent à la suite des plaies par instruments tranchants ; car les piqûres déplacent les tissus, les écartent sans les diviser ; les plaies contuses, surtout les plaies d'armes à feu, déterminant une désorganisation autour des vaisseaux qui empêche le sang de s'écouler au dehors, sont rarement accompagnées d'hémorrhagies, surtout d'*hémorrhagies primitives*. Ce n'est que plus

tard lorsque l'inflammation a éliminé les eschares, que l'hémorrhagie paraît ; elle est appelée *hémorrhagie consécutive.*

L'hémorrhagie est artérielle, veineuse ou capillaire, suivant la nature des vaisseaux blessés.—*L'hémorrhagie artérielle* est caractérisée par un écoulement de sang rouge, vermeil, par jets saccadés isochrones aux battements du pouls.—*L'hémorrhagie veineuse* est caractérisée par un écoulement de sang noir en jet continu ou en nappe.—Dans *l'hémorrhagie capillaire*, le sang qui s'écoule est plus rouge que le sang veineux, moins rouge que le sang artériel ; il s'écoule en nappe. L'écoulement de sang à la suite des hémorrhagies capillaires n'est jamais très-considérable, à moins qu'il n'existe quelques prédispositions particulières.

2° *Pourriture d'hôpital.*—On a donné improprement le nom de pourriture d'hôpital à une altération particulière des plaies que l'on rencontre dans les hôpitaux encombrés de malades.

Cette complication se présente sous deux formes ; l'une la *forme ulcéreuse* ; l'autre la *forme pulpeuse.*

L'encombrement dans les hôpitaux malsains, peu aérés, prédispose au développement de cette maladie, devenue très-rare chez nous par l'amélioration du régime des hôpitaux. Mais ce qui ne doit jamais être oublié, c'est que cette affection est épidémique, qu'un seul malade peut la communiquer à toute une salle, qu'elle est contagieuse. C'est ainsi que l'on se gardera bien de panser des malades sains avec des linges ou de la charpie qui aurait séjourné dans une salle où la pourriture d'hôpital existe, ou laver des plaies saines avec des éponges qui auraient servi à nettoyer des plaies affectées de pourriture d'hôpital ; qu'on prendra attention à ne pas se blesser avec des instruments qui auraient servi au pansement ; que le chirurgien doit prendre garde s'il n'a pas d'écorchures aux doigts lorsqu'il fait les pansements, car elles pourraient être envahies par la maladie.

Bien différente de la gangrène, la pourriture d'hôpital s'arrête rarement seule. et emporte les malades très-rapidement si l'on ne vient à leur secours.

3° *Le délire nerveux* complique rarement les plaies. Dupuytren traitait cet accident à l'aide de lavements opiacés, ou du laudanum pris à l'intérieur, lorsqu'il n'était pas possible d'administrer de lavements.

4° Si l'*enflammation* est nécessaire pour conduire une plaie à guérison, il arrive quelquefois que celle-ci est tellement intense qu'elle détruit le travail de cicatrisation déjà commencé, et causes des accidents fort graves, tels qu'une douleur excessive, une abondante supuration, la gangrène des téguments ; elle peut être déterminée aussi par des délabrements considérables, par la présence du corps étranger, l'étranglement des parties, un pansement mal fait, etc. Après en avoir détruit la cause, s'il est possible, elle sera combattue par un traitement antiphlogistique en rapport avec son intensité.

5° Le *tétanos* est une des complications les plus graves des plaies ; il est caractérisé par une contraction spasmodique, violente et permanente, des muscles soumis à l'empire de la volonté, en tout ou en partie. Cette maladie se développe le plus souvent sous l'influence d'une plaie contuse, surtout lorsqu'elle siége au pied ou à la main. L'impression d'un froid vif succèdant à une température élevé, et *vice versâ* paraît être une des causes prédisposantes du tétanos : on l'a vu quelquefois survenir à la suite de corps étrangers restés dans les tissus et surtout dans l'épaisseur des nerfs.

Cette complication se termine presque toujours par la mort des malades.

Traitement.—Voyez Mémorial thérapeutique.

ARTICLE XXXIV.

GANGRÈNE.

La *gangrène* est la mort d'une partie du corps, c'est-à-dire l'abolition complète du sentiment, du mouvement, et de toute action organique dans cette partie. Cette dernière condition est absolument nécessaire ; car la sensibilité et le mouvement peuvent être anéantis sans que pour cela la vie cesse d'exister, comme on le remarque dans la paralysie : car dans cette affection, l'action organique n'est pas détruite, on y sent encore les pulsations artérielles. Les mouvements et la sensibilité peuvent être abolis dans un organe ; la perte de la chaleur, l'absence de pulsations artérielles, pourraient dans quelques circonstances faire croire à l'existence de la gangrène ; mais la partie que l'on avait cru morte reprend peu à peu ses fonctions. C'est ce qui arrive dans la ligature de l'artère principale d'un membre : il n'y a pas eu gangrène dans ce cas, l'action organique n'a pas cessé, elle a été seulement assez faible pour ne pas apparaître à l'extérieur.

Lorsque la mort n'a frappé que la peau ou le tissu cellulaire sous-cutané, on dit qu'il y a *gangrène ;* si, au contraire, un membre est mort dans toute son étendue, on a donné à cet état le nom de *sphacèle.* Ces deux cas ne sont réellement que deux degrés d'une même maladie, et la distinction qu'on en a faite est complètement inutile : nous considérons ces deux mots comme synonymes. On appelle escharę les parties mortifiées.

Lorsque la cause de la gangrène attire dans la partie affectée une quantité très-grande d'humeurs, l'engorgement précède la mortification, et la gangrène est suivie de près par la putréfaction : alors on dit qu'il y a *gangrène humide.*

Si, au contraire, la cause agit en coagulant les liquides et en crispant les solides, le membre diminue de volume, les chairs deviennent coriaces et difficiles à couper : dans ce cas, la gangrène est dite *séche.*

1° *Gangrène par inflammation.*—Lorsqu'une inflammation est très-violente, elle se termine souvent par la gangrène, nous en avons parlé en décrivant le phlegmon diffus.

2° *Gangrène par contusion.*—Lorsque les contusions sont très violentes, tantôt la gangrène est bornée aux téguments et au tissu cellulaire sous-cutané, d'autre fois elle envahit toute l'épaisseur d'un membre. La pourriture est bientôt le résultat de cette lésion ; mais comme la contusion ne peut être égale sur toute la surface blessée, il en résulte un engorgement inflammatoire sur les limites de la partie malade, lequel peut être assez considérable pour déterminer la mortification des tissus : dans ces circonstances, la gangrène s'étend avec une effrayante rapidité.

3° *Gangrène par compression.*—La compression peut déterminer la gangrène lorsqu'elle est assez forte pour arrêter la circulation du sang. Nous ne reviendrons pas sur la gangrène qui est causée par des bandages mal appliqués ; mais il en est une autre espèce qui est due à la compression permanente des téguments immédiatement appliqués sur les os. Telles sont les eschares que l'on rencontre au sacrum, au grand trochanter, au calcanéum, etc.

Cette lésion est souvent produite par une inflammation primitive : c'est ainsi que le contact incessant des téguments avec des matières irritantes, telles que les urines, les matières stercorales, détermine une rougeur érysipélateuse et fait détacher l'épiderme. Le corps muqueux étant exposé aux mêmes agents, l'affection marche avec une grande rapidité ; la peau dans toute son épaisseur, le tissu cellulaire sous-cutané, se mortifient ; la peau se décolle au delà des parties mortes, les os mêmes participent à la désorganisation.

Cette espèce de maladie peut surtout se développer sous l'influence de quelques lésions particulières ; c'est ainsi qu'on la rencontre fréquemment dans la fièvre typhoïde. Dans cette

circonstance, l'inflammation qui détermine la gangrène des téguments peut être considérée comme spécifique.

Enfin la compression seule peut déterminer la gangrène des téguments : alors la peau prend une teinte d'abord érysipélateuse ; bientôt un petit point noirâtre se développe au centre ; la lésion grandit chaque jour si le sujet se trouve exposé aux causes qui ont déterminé la gangrène.

4° *Gangrène par congélation.*—Lorsque des parties vivantes sont exposées pendant un temps plus ou moins long à un froid intense, elles peuvent être frappées de mort.

Il faut bien se garder de réchauffer brusquement une partie gelée, car on serait toujours exposé à la voir tomber en gangrène ; on doit la plonger dans de l'eau aussi froide que possible ; les bains de neige, que l'on renouvelle au fur et à mesure qu'elle fond, sont les meilleurs remèdes à apporter à la congélation. Peu à peu, sous l'influence de cette médication, la peau devient molle, rouge, sensible, elle reprend sa chaleur ; c'est alors que des frictions avec des flanelles chaudes, des fomentations spiritueuses et alcooliques, peuvent être employées avec succès.

Gangrène sénile.—C'est celle des vieillards ; pour les traitements de la gangrène, voyez mémorial thérapeutique.

Pour le traitement des diverses grangrènes, voyez ce mot dans la table des maladies.

Piqûres anatomiques. (A) *Dissection wounds.*—Une blessure, quoique légère, reçue en disséquant ou en faisant une opération chirurgicale est souvent extrêmement dangereuse. Les conséquences de la blessure sont, ou l'inflammation des lymphatiques du bras, ou une fièvre de mauvaise nature avec une inflammation diffuse du tissu cellulaire. Les symptômes sont : accablement, nausées, frissons, céphalagie, vomissements. Viennent ensuite des douleurs vives dans l'épaule du bras affecté. Une pustule, d'ordinaire, apparaît bientôt après sur la plaie ou dans le voisinage. Souvent aussi, il se forme des abcès multiples dans le corps. Le pronostic est toujours grave ; car beaucoup de personnes ainsi blessées succombent.

Traitement, Perchlorure de fer etc., etc.

INSTRUMENTS.

INSTRUMENTS NÉCESSAIRES DANS UN DISPENSAIRE.

1° *Instruments pour les dents.*—Les instruments dont on se sert pour extraire les dents sont :

La *Clef* de *Garongeot* munie d'un de ses crochets. On l'emploie pour les grosses molaires.

La *Pince Courbe* (*Davier Courbe*) pour toutes les dents de la mâchoire inférieure.

La *Pince Droite* (*Davier Droit*), pour les dents incisives, les canines et les petites molaires de la mâchoire supérieure. La pince à deux courbes pour les grosses molaires de la mâchoire supérieure, mais surtout pour les dernières grosses molaires (dents de sagesse) des deux mâchoires.

Pour extraire les racines, il est nécessaire d'avoir trois pinces, une droite, une courbe, et une à deux courbes, dont les mors soient longs et très effilés. Enfin le pied-de-biche, la langue-de-carpe etc., aident beaucoup au besoin.

Le déchaussoir est un petit instrument à lance très mince qui sert à détacher les gencives du bord alvéolaire. Les instruments pour nettoyer les dents, ou pour enlever le tartre, qui les recouvre quelquefois en partie, sont peu nombreux ; en général, il suffit d'avoir deux ou trois grattoirs de différentes formes et une lame très mince pour passer entre les dents.

Les instruments pour obturer (plomber) les dents sont au contraire très nombreux, impossible de les décrire ici.

2° *Instruments pour les pansements.*—Les instruments dont le chirurgien a le plus souvent besoin sont renfermés dans un portefeuille appelé *trousse*. La trousse doit renfermer : 1° deux paires de *Ciseaux* à pointes mousses, une droite, l'autre courbée sur le plat ; 2° une *Pince à anneaux* ; 3° une *Spatule* ; 4° un *Stylet aiguillé* ; 5° un *Stylet cannelé* ; 6° un *Porte-mèche* ; 7° une *Pince à disséquer* ; 8° une *Sonde cannelée* ; 9° une *Sonde d'homme* et une *Sonde de femme* ; 10° trois *Bistouris*, un droit, un convexe, un boutonné ; 11° un *Porte-pierre* garni de nitrate d'Argent fondu ; 12° un *Rasoir*. Les chirurgiens ont aussi généralement dans les poches de leur trousse du fil, du fil ciré, de la soie, des aiguilles, des épingles, des aiguilles à suture, un morceau de taffetas d'Angleterre, etc.

3° *Lancettes.*—La *lancette* est un petit instrument composé de deux parties : la lame et la châsse. La lame est d'acier bien trempée, pointue, tranchante des deux côtés et parfaitement polie. La châsse se compose de deux plaques d'écaille, de corne ou de nacre, plus longue que la lame, et fixées, ainsi que celle-ci au talon de la lancette par un pivot, de telle sorte que l'on peut facilement découvrir et recouvrir à volonté la lame de la lancette, en faisant rouler les valves de la châsse autour de cet axe.

On se sert de trois espèces de lancettes. L'une large et ne diminuant que vers la pointe, c'est la *lancette à grain d'Orge*. Presque toujours cette lancette doit être préférée, car elle permet souvent de faire une ouverture suffisante en la plongeant dans la veine.

D'autre fois la lancette est moins large et va en diminuant de sa partie moyenne vers le sommet : c'est la *lancette à grain d'avoine* ; elle est préférable quand les veines sont profondes. Quand on fait usage de cette lancette, il faut pratiquer la saignée en deux temps. Le premier temps est la *ponction*, le second temps, *l'élévation*. Dans ce second temps on élargit l'ouverture de la veine.

La troisième espèce de lancette est la *lancette à langue de serpent* ; elle est beaucoup plus étroite que les deux autres, la lame de la lancette va en diminuant de la base au sommet ; elle est peu employée.

On se sert quelquefois pour l'artériotomie d'une lancette dite à *abcès* ; elle est beaucoup plus grosse que les lancettes ordinaires.

Les lancettes sont conservées dans un petit étui de métal ou d'ébène qu'on appelle *lancetier*.

4° *Cathéters* ou *Sondes* et *Bougies* Voyez page 756.

5° *Stéthoscope.* Employé pour sonder les poumons.

6° *Abaisseur de la langue.* Instruments de forme variée destinés à abaisser et à maintenir la langue lorsqu'on veut mettre à découvert le fond de la bouche.

7° *Tonsillitome* (*Sécateur* des amygdales, *Amygdalotome* ou *Guillotine*), instrument pour couper les amygdales.

8° *Forceps.* Pinces de toute espèce.

9° *Trocart* ou *Trois quarts.* Pour faire la ponction.

10° *Serres-fines.* Petits instruments employés pour rapprocher les bords d'une plaie.

11° *Bistouris.* On donne ce nom à des instruments ayant à peu près la forme d'un couteau qui se ferme. Les plus employés sont les bistouris droits, boutonnés et convexes.

12° *Les Bistouris* qui ne sont pas fermés sont appelés *Scalpels* ou couteaux à amputations.

13° *Ventouses* diverses Voyez page 783.

14° *Bdellomètre.* Voyez page 783.

15° *Sangsues* artificielles. Voyez page 783.

Scarificateur. Voyez page 784.

INSTRUMENTS NECESSAIRES DANS UN HOPITAL.

1° Instruments nécessaires pour pratiquer les incisions.
2° " " " " les amputations.
3° " " " opérer la ligature des artères.
4° " pour les résections.
5° " de perforation.
6° " pour les opérations qui se pratiquent sur les yeux.
7° " des opérations qui se pratiquent sur l'oreille.
8° " pour la Laryngotomie et la Trachiotomie.
9° " pour les ligatures des polypes des fosses nasales.
10° " des opérations qui se pratiquent sur les amygdales et le voile du palais.
11° " pour les opérations qui se pratiquent sur le Pharynx et le Larynx.
12° " pour les opérations sur les intestins, plaies, hernies, anus contre nature, etc.
13° " pour le phimosis, la fistule à l'anus et les Hémorrhoïdes.
14° " pour le traitement des maladies de l'Urèthre et de la Prostate.
15° " de Lithotritie et de Taille.
16° " pour les maladies des femmes.
17° " pour les opérations Obstétricales.

CHAPITRE III.

BAINS.

On donne le nom de bain à un milieu dans lequel on plonge le corps tout entier ou en partie.

L'eau, soit liquide, soit à l'état de vapeur, constitue presque tous les bains ; on employait autrefois des bains secs, tels que les bains de sable, de son, etc.

Les bains sont distingués en bains *généraux* et en bains *locaux* : dans les premiers, on plonge le corps en entier, dans les seconds on n'en plonge qu'une partie.

Sous le rapport de la durée, les bains se divisent en *bain* de *courte durée* (quelques secondes ou quelques minutes) ; en *bain* de *moyenne durée* (une heure environ) et en *bain prolongé* (plusieurs heures).

ARTICLE I.

HYDROTHÉRAPIE OU HYDROTHÉRAPEUTIQUE.

Mode de traitement des maladies, spécialement des maladies chroniques par l'usage exclusif de l'eau froide. Cette méthode a été imaginée, vers 1834, par un paysan de la Sélésie Autrichienne, nommé Priessnitz. Elle consiste a envelopper le malade, nu et couché, avec des couvertures de laine et a lui donner en abondance de l'eau froide pour boisson. La transpiration s'établit ; alors on lui donne un bain froid, ou on lui applique des linges mouillés. L'emploi de l'eau froide à l'intérieur et à l'extérieur exige de l'expérience et de l'habitude à manier ce moyen ; aussi est-il sorti des mains de l'empirisme, et des médecins, s'adonnant à cette spécialité, ont fondé des établissements hydrothérapiques qui rendent des services.

Voyez Bains de pieds froids.

ARTICLE II.

BAINS GÉNÉRAUX.

Les bains généraux sont divisés en bains simples et en bains médicamenteux.

Les bains simples sont, ou froids, ou frais, ou chauds.

Bains médicamenteux.—Ces bains sont très nombreux ; nous donnons à la suite quelques unes de ces préparations ; l'eau de ces bains doit être tiède ou chaude.

Bain alcalin.—℞.Carbonate de soude ou de potasse, ℥ iv. eau. Q. S. Employé dans les éruptions cutanées chroniques, tous les 2 ou 3 jours, pendant 30 à 45 minutes.

Bain sudorifique.—Selon le docteur Tribolet, de Berne, le plus sûr moyen d'obtenir une prompte et abondante transpiration est de placer le malade dans une baignoire vide, d'y allumer une lampe à alcool et de la recouvrir d'épaisses couvertures. La sueur se manifeste aussitôt.

Bain acide.—℞. Acide chlorhydrique, ℥ ij. Eau, Q. S.

Employé dans le lichen et le prurigo chroniques, tous les 2 ou 3 jours, pendant 30 à 45 minutes.

Bain d'acide nitro muriatique.—Voyez Acide nitro-muriatique, page 137.

Bain acide bitumineux de Goudron.—℞. Acide chlorhydrique, ℥ iv, Huile de naphte, ʒ j. Eau, Q. S.

Employé pour le rhumatisme musculaire et fibreux.

Bain amilacé.—℞. Amidon, ℔j. Eau, ℥ x. faites bouillir et ajoutez Q. S. d'eau.

Employé pour les affections aiguës de la peau, telles que l'eczéma, le lichen, l'impétigo et autres affections semblables. Tous les jours pendant ½ heure à 2 heures.

Bain aromatique.—℞. Plantes aromatiques, ℥ ij. à ℥ iij. Eau bouillante, Oij. à Oiij. Eau, Q. S. Employé dans l'incontinence nocturne d'urine, dans l'atrophie mésentérique des enfants, etc. Un bain matin et soir pendant quelques minutes.

Bain de Barèges artificiel.—℞ Sulfure de Sodium cristallisé et sel commun, aa ℥ ij. carbonate de soude cristallisé, ℥ ij. eau, ℥ x. Mettez dans une bouteille que vous bouchez bien et versez dans Q. S. d'eau au moment de prendre le bain.

Employé contre les affections rhumatismales, la chorée, les maladies cutanées chroniques, etc.

Bains sulfureux.—℞. Sulfure de potasse, ℥ iv. eau Q. S.

Employé dans les éruptions cutanées chroniques, etc. Tous les 2 ou 3 jours, pendant 30 à 45 minutes ou plus à raison des effets obtenus.

Bains Antinerveux.—Voyez Bains frais et bains tièdes.

Bains Gélatineux.—℞. Gélatine ou colle forte, ℔j. Eau ou lait, Q. S. Faites fondre la gélatine dans un peu d'eau bouillante et ajoutez graduellement Q. S. d'eau ou de lait. Employé dans les affections aiguës de la peau, pour combattre la grande faiblesse, le rachitisme des petits enfants, etc. Tous les jours, pendant ½ heure à 2 heures.

Bain ioduré.—(Voyez Iode).

Bain de sel commun.—(Voyez Sodii chloridum).

Bains de son.—Voyez page 368.

Bains sinapisés.—Celui dans lequel on met de la moutarde.

Bain de Sublimé.—℞. Sublimé corrosif et sel ammoniaque, aa 10 gram. Faites dissoudre dans 500 gram. d'eau. Vous ajouterez cette solution dans l'eau du bain ; vous emploierez une baignoire de bois. Ces bains sont très utiles contre les syphilides et autres maladies de la peau.

Bain d'eau de chaux contre les gouttes et les rhumatismes les plus invétérés.— (Dr. Massé.) " Dans une baignoire contenant 24 à 30 seeaux d'eau bien chaude, mettez un sac de toile renfermant 6 kilogrammes de chaux récemment calcinée ; le malade restera dans ce bain pendant trente à quarante minutes ; il est ensuite placé dans un lit chaud, emmaillotté dans une couverture de laine durant trois heures, et on lui fait boire toutes les demi-heures une tasse sucrée d'infusion de mille-feuilles. Une sueur abondante s'établit. Ordinairement trois ou quatre de ces bains suffisent pour guérir ; il est quelquefois nécessaire d'en prendre six pour les gouttes et les rhumatismes anciens les plus désespérés."

Il convient de tenir ouvertes les croisées de la salle de bain et de la chambre à coucher durant cette opération.

Grand nombre de cholériques ont promptement guéri sous l'influence de ces bains et de l'eau froide prise par la bouche.

Bain Electrique.—Etat d'un individu placé sur un isoloir, et communiquant, au moyen d'une tige métallique, avec le conducteur principal de la machine électrique, pendant que celle-ci est en action. Le bain électrique a été employe comme excitant général de toutes les fonctions.

Remarque.—Les bains d'eau minérale sont des bains médicamenteux, ainsi que les bains de mer. Lorsqu'il est nécessaire de chauffer ces derniers, il suffit d'y jeter des pierrres rougies au feu.

Bains Simples.—Ces bains se divisent en *bains frais* (*bains tempérés, bains d'eau d'été*), en *bains très-froids*, en *bains chauds* (*bains tièdes*), et en *bains très chauds.*

Les *bains tièdes* et les *bains frais* sont seuls considérés comme hygièniques.

Bains frais.—Ces bains à une température de 20 à 25 degrés centigrade, sont souvent employés, mais surtout sous le rapport hygiénique ; il vaut mieux les prendre dans une eau courante : ce sont les bains de rivières, les bains de mer et les bains d'eau minérale. On peut aussi les prendre dans une baignoire, mais ils sont alors d'un moins bon effet. On ne doit généralement prendre ces bains que dans les chaleurs de l'été ; pris dans une baignoire, ils ne peuvent être prolongés longtemps sans inconvénients. Combien de minutes ? La réponse est difficile, une règle générale est impossible ; le temps doit varier suivant l'âge, le climat, la constitution, le tempérament ; mais voici le point essentiel : un homme qui prend un bain froid, pour se rafraichir et pour se tonifier un peu au milieu des chaleurs énervantes de l'été, doit sortir de l'eau avant d'y éprouver le second frisson.

Voici ce que dit à ce sujet le docteur Massé dans son cours d'hygiène populaire, Tome 1er : " un bain frais devient échauffant, et par conséquent débilitant, quand il est de trop longue durée. Si ces baigneurs intrépides qui, dans un jour de loisir, consacrent plusieurs heures de suite au plaisir de la natation, ne sortent pas de l'eau fatigués, éteintés, malades, c'est qu'ils ont joint au bain l'action réparatrice des mouvements et cette source de chaleur naturelle qu'on appelle *gymnastique.*"

Effets des bains frais.—En entrant dans ce milieu, la peau éprouve un premier saisissement, une sorte d'horripilation qui ne va pas toujours jusqu'au frisson, mais qui le représente ; à partir de ce premier frisson, le refroidissement ou plutôt le rafraîchissement commençant, il augmente insensiblement jusqu'à ce que l'organisme, mis en inquiétude, lui oppose le réchauffement naturel que nous avons appelé *réaction.* Pendant cette première réaction qui serait une nouvelle cause de chaleur, restez dans l'eau froide, non pas pour conjurer cette réaction, mais pour l'amoindrir ; la précaution est hygiénique. Mais tout semble aller par oscillation dans le mécanisme vital. Quand la réaction est finie, commence un nouveau refroidissement, une nouvelle action. Ce second refroidissement n'arrive qu'avec lenteur ; mais il va toujours tant et si bien que vous êtes forcé de sortir de l'eau, par ce que vous y êtes mal

à votre aise ; alors commence une seconde réaction, mais en rapport avec le second refroidissement : c'est une chaleur lente, mais exagérée, fébrile. Vous êtes allé prendre un bain froid pour vous rafraichir, et vous avez beaucoup plus chaud après.

C'est ce qui a fait dire à certain auteur que le bain froid abattait, énervait, alourdissait et que les bains chauds détendaient le système nerveux, soustrayaient le trop plein d'électricité, activaient la transpiration ; en résumé, rafraichissaient beaucoup plus.

Ces bains sont *hygièniques et antinerveux* ; ils sont employés en thérapeutique comme toniques et fortifiants. Ils conviennent à toutes sortes de personnes, mais il faut s'y accoutumer graduellement. On devrait surtout y habituer les enfants. Ils peuvent être pris tous les jours, le matin avant le déjeuner, ou si on les prend dans la journée, ce doit être après que la digestion est finie, 2 ou 3 heures après les repas. Voyez Remarques générales sur les bains.

Bains froids.—Ces bains doivent se prendre dans une eau qui ne soit ni glacée, ni trop tempérée (ce serait alors un bain frais). On doit s'y plonger tout d'un coup, ayant soin de se boucher les oreilles afin que l'eau n'y entre pas. On peut répéter l'immersion 2 ou 3 fois, mais on ne doit rester dans l'eau qu'une à deux secondes.

Les bains très froids, pris dans la mer ou dans de l'eau de mer, sont préférable à ceux que l'on prend dans l'eau douce. On pourrait à défaut d'eau de mer, ajouter du sel commun à l'eau du bain. (Voyez Sodii Chloridum.)

Ces bains sont toujours toniques et excitants ; on ne devra les prendre que d'après l'avis d'un médecin. Les vieillards, les enfants et les personnes affaiblis peuvent prendre ces bains, mais ils doivent aider la réaction par un peu d'exercice ou des frictions sèches sur tout le corps. Une autre méthode consiste à se faire verser de l'eau froide sur le corps et à se frictionner fortement, mais l'immmersion est préférable. Dans les deux cas, il faut se bien sécher et frotter quand on est sorti du bain. Selon plusieurs auteurs anciens et modernes, ces bains procurent une bonne digestion, fortifient le corps et lui conservent l'agilité de la jeunesse, augmentent l'appétit, enfin donnent de la vigueur à toute l'économie.

Ils doivent se prendre le matin au lever. Si l'on restait quelques minutes dans un bain très froid, il pourrait survenir des accidents. En effet ces bains refroidissent trop fortement, rappellent le sang vers le centre de la circulation, et peuvent déterminer des congestions très graves. Cependant on peut plonger dans de l'eau à une très basse température un membre congelé et le rappeler à la vie en chauffant l'eau peu à peu. En pareil cas, ce qu'il y a de mieux, ce sont les bains de neige que l'on fait fondre lentement. Voyez Remarques sur les bains généraux page 803.

Ces bains conviennent à toutes sortes de personnes, même au vieillards, aux enfants dès l'âge de deux ans et aux personnes faibles, pourvu qu'elles ait assez de forces pour que la réaction ait lieu ; ils seraient contre indiqués dans le cas contraire.

Bains tièdes (A) *Tepid baths* (généralement appelés bains chauds),—Ces bains sont ceux que l'on emploie le plus souvent en thérapeutique, soit comme simple bain chaud, soit comme bain médicamenteux (Voyez ce mot) Cependant le bain tiède est surtout *hygiénique* et *antinerveux*.

Ces bains se préparent en mélangeant exactement de l'eau froide et de l'eau chaude de manière à l'amener à la température voulue, c'est-à-dire 26 à 30 dégrés Réaumur. Il arrive souvent que l'eau à ce dégré est trop fraîche pour un individu et trop chaude pour un autre, ainsi le meilleur thermomètre, selon le Dr. Massé est le coude même du baigneur, c'est-à-dire que si en trempant le coude dans l'eau du bain on éprouve aucune impression ni de froid ni de trop grande chaleur, le bain aura la condition requise pour un bain tiède.

Il est prudent et même nécessaire d'avoir de l'eau froide et de l'eau chaude à la main afin d'en ajouter au besoin pendant que l'on est dans le bain.

Ces bains ne doivent faire éprouver aucune impression désagréable soit de la chaleur, soit de froid.

Ils peuvent durer l'espace d'une demi-heure à une heure et même dans certains cas, comme on le verra plus bas, on peut y rester plusieurs heures.

On les doit prendre surtout en hiver. Falconer prétend qu'un adulte absorbe par les pores 2 chopines d'eau par heures dans un bain tiède.

Quoi qu'il en soit, le bain à la température que nous avons indiquée est calmant et relâchant. Il délasse parfaitement et mieux qui ne le ferait le bain froid. Après un bain tiède on sent toutes les fonctions s'exécuter, sinon avec plus de force, du moins avec plus de liberté et d'aisance.

Ce bain convient à tout le monde ; car, quels que soit le sexe, le tempéramment, la profession d'un individu, la propreté lui est indispensable pour débarrasser la peau des produits exhalés que le linge du corps absorbe en partie et de toutes les impuretés qui s'accumulent sur cette membrane ; mais c'est particulièrement aux tempéraments secs, irritables, aux vieillards, aux enfants, aux femmes et surtout à celles qui sont dans l'état de grossesse ou qui nourrissent, que les bains tièdes sont avantageux. Ils ne conviennent pas aux personnes obèses (très grasses) à moins qu'elles n'ajoutent au bain 6 ou 7 onces de carbonate de soude.

L'espèce de bain que nous venons de mentionner convient dans les maladies caractérisées par un état d'éréthisme (exaltation des phénomènes vitaux dans un organe), dans les maladies nerveuses, dans les inflammations aiguës et chroniques. Ce bain est un des moyens les plus propres à produire la détente et le relâchement des tissus et à ramener le calme dans l'organisme. On l'emploie ordinairement dans cette vue, de concert avec les antiphlogistiques. La durée, surtout dans les inflammations externes, doit être de 4, 6 et même 10 heures.

Si l'on n'obtient pas toujours dans les phlegmasies (surexcitation morbide qui appelle le sang dans un organe) les résultats qu'on attend de ce bain, c'est parce que ses effets sont fréquemment neutralisés par l'une des circonstances suivantes : ou il est de trop courte durée, ou il est pris trop frais, ou il est pris trop chaud, ou, enfin, les malades qui le prennent, dans les hôpitaux surtout, se refroidissent en regagnant leur lit.

Puisque les bains chauds se prennent en hiver, il faut user de toutes les précautions nécessaires pour n'y point éprouver de refroidissement. Il est des gens qui s'enfoncent dans l'eau jusqu'au menton ; il en est d'autres qui se sentiraient trop oppressés par une pareille manœuvre, et qui ne se mettent dans l'eau que jusqu'au milieu de la poitrine. A ces derniers on conseille de couvrir les épaules avec une pélerine de flanelle. Aux premiers on recommande de rester bien tranquilles dans leur liquide. Si, après être restés dans l'eau jusqu'au menton pendant quelques minutes, ils se replaçaient de manière à n'avoir de l'eau que jusqu'aux épaules, le cou, resté humide, se refroidirait presque instantanément par l'évaporation du liquide dont il est encore mouillé, et de là des rhumes, des maux de gorge, des fluxions dentaires, etc.

On ne doit pas oublier, quand on sort du bain, que la peau dépouillée de sa malpropreté, dilatée et préparée par l'opération qu'elle vient de subir, est plus impressionnable et plus sensible qu'en toute autre circonstance.

En conséquence, au sortir d'un bain chaud, il faut éviter de s'exposer aux courants d'air ; il faut se garantir par des vêtements suffisants contre le froid atmosphérique, et par une marche accélérée, il faut activer la chaleur vitale et naturelle, qui, dans cette circonstance, devient éminemment préservatrice.

Nous ne pouvons quitter ce sujet sans dénoncer les dangers des bains pris trop chauds (35 à 40 dégrés centigrades, plus ou moins). Les gens frileux y sont forts disposés. En y entrant, ils éprouvent une sensation qui leur est agréable ; mais bientôt la circulation du sang

s'accélère, et on a vu souvent des bains trop chauds déterminer des hémorrhagies mortelles et des apoplexies foudroyantes.

Au reste, quelque modérée que soit la température d'un bain chaud, il est bon de prévenir que, pendant l'immersion du corps dans l'eau chaude, il se passe un travail tout particulier du côté de la tête. Le grand Récamier conseillait toujours, pendant les bains chauds, ce qu'il appelait *des affusions :* l'affusion en question se pratique de différentes manières. Le problème est celui-ci : Laver la tête et le visage de haut en bas, et de temps en temps, pendant la durée du bain chaud. Pour cela il faut employer de l'eau moins chaude que celle du bain ; on la met dans une cuvette, et alors on puise cette eau avec une éponge que l'on passe ruisselante sur le visage ; ou bien, soulevant cette cuvette avec les deux mains on se verse de loin en loin une dose notable de l'eau contenue dans la cuvette sur le haut du front, à la racine des cheveux. Cette eau se dissémine, d'une part, dans tout le cuir chevelu ; de l'autre, sur le visage, et elle détermine ainsi ce que le grand maître dont on prononçait le nom tout à l'heure appelait si pittoresquement une *saignée électrique.*

Il est cependant quelquefois nécessaire de donner des bains très-chauds ; dans ce cas, le médecin doit être près avec la lancette et l'eau froide pour remédier aux accidents qui peuvent survenir. Ces bains du reste, ne doivent durer que 2 ou 3 minutes.

Remarques sur les bains généraux (Docteur Massé.) —

1°—La quantité de remède qui doit entrer dans la préparation d'un bain composé est mentionnée à la substance même.

2°—Selon plusieurs, le meilleur thermomètre pour toute espèce de bain consiste à plonger le coude dans l'eau En effet, un bain qui ne serait pas frais pour un individu robuste peut être beaucoup trop froid pour une personne d'un tempérament lymphatique ou qui est affaiblie. De même un bain qui sera seulement tiède pour ce dernier individu sera trop chaud pour le premier.

3°—Les bains ne doivent pas être pris pendant le flux hémorrhoïdal, les règles, la diarrhée, une sueur abondande, ou lorsqu'on est échauffé par le travail, une course forcée, ou pendant le travail de la digestion.

4°—Les femmes peuvent prendre un bain 2 jours après que les règles sont finies ; la même règle peut être suivie pour le flux hémorrhoïdal et la diarrhée.

5°—Le meilleur temps pour prendre un bain frais ou froid est le matin au lever. Le bain chaud peut se prendre dans le courant de la journée, mais seulement 2 ou 3 heures après les repas. Les bains tièdes et les bains frais peuvent se prendre plusieurs fois par jour.

6°—Quand on prend un bain de propreté on emploie toujours l'eau tiède.

7°—Les frictions après un bain tiède empêchent le refroidissement, après un bain froid elles aident la réaction.

8°—S'il y a refroidissement après un bain froid, il faut frictionner tout le corps avec des flanelles ou des brosses sèches.

9°—La chambre du bain doit être aérée, on ne doit y mettre ni brasier contenant du charbon ou des braises, ni fleurs, ni odeurs fortes.

10°—Les bains exigent certaines précautions, telles que de se mouiller la tête avant d'entrer dans le bain froid, de ne pas se refroidir après un bain chaud, de ne pas mettre les pieds sur le plancher, etc.

11°—Une personne qui prend un bain, même en bonne santé, ne doit pas rester tout-à-fait seule, car on a vu survenir des syncopes ou autres accidents pendant le bain.

12°—Les bains froids et les bains frais endurcissent la peau, les bains chauds et les bains tièdes la rendent plus impressionnable.

13°—Les frictions que l'on pratique pendant les bains, soit avec une flannelle, soit avec

un linge savonné ou avec une brosse sont d'un bon effet non-seulement pour nettoyer la peau, mais aussi pour lui donner du ton en la stimulant.

14°—On entend par *bains chauds* ceux qui sont au-dessus de la température normale du sang ou ceux qui, à quelque température que ce soit font éprouver une impression de chaleur.

15°—On appelle *bains froids* ceux qui sont au-dessous de la température normale du sang ou qui font éprouver une impression de froid.

16°—Les affusions d'eau fraîche pendant le bain chaud augmentent beaucoup son effet sédatif.

17°—Les bains chauds affaiblissent, mais la sédation qu'ils exercent fait plus que compenser cet inconvénient.

18° *Réaction.*—La réaction est le retour de la chaleur vers la peau après que celle-ci a été exposée à l'impression du froid. Cette réaction se fait plus ou moins vite et est plus ou moins forte selon le froid expérimenté et la force de l'individu. Si elle est trop forte, il y aura irritation du sang, sécheresse de la peau, fièvre : si au contraire elle est très-faible ou si elle se fait trop attendre, il y aura frisson, refroidissement, etc.

19°—Pour faire des frictions dans le dos on se sert d'une brosse que l'on a adaptée à une bande assez longue pour pouvoir être facilement saisie avec les deux mains ; on tire en haut puis en bas faisant passer les bouts de la bande tantôt droit sous les bras, tantôt sur l'épaule gauche, tantôt sur la droite, et par ce mouvement de va-et-vient on frictionne et on sèche le dos le plus commodément du monde. On peut aussi se servir d'une simple serviette que l'on fait passer en biais par derrière les épaules et qu'on fait mouvoir absolument comme la brosse.

20°—Tout le monde devrait prendre fréquemment les bains. On devrait au moins se laver le corps 1 à 2 fois par mois, on peut le faire avec de l'eau froide, ayant soin de bien se sécher. Voyez lotions.

ARTICLE III.

BAINS DONNÉS DANS LES MALADIES GRAVES.

Les bains sont faciles à prendre quand on se porte bien ou quand, malgré des souffrances chroniques, on garde la force et les habitudes de la bonne santé ; mais quand un homme, terrassé et torturé par une longue maladie, se trouve au lit depuis longtemps, et est obligé, sous peine de syncope, de garder la position horizontale, un bain devient pour lui toute une affaire, une grande et grave opération. Comment l'y transporter ? Comment l'y faire rester ? Comment surtout le sortir, l'essuyer et le remettre dans son lit ? Tels sont les trois articles sur lesquels tous ceux qui s'occupent des malades doivent être instruits et minutieusement renseignés.

Transport dans le bain.—Avant d'expliquer cette manœuvre, nous nous croyons obligé de combattre un préjugé fort répandu.

On s'imagine trop généralement qu'un bain ne peut être pris par des gens gravement malades, et bien souvent, quand le médecin croit devoir en ordonner dans ces graves circonstances, il peut apercevoir l'épouvante de la famille, l'effroi et l'embarras de ceux qui gardent les malades. Souvent même on lui oppose une série d'objections.

Non, ni la faiblesse du malade, ni la gravité de sa situation ne doivent empêcher d'obéir, quand un médecin a cru devoir prescrire un bain.

Les précautions du transport sont faciles à prendre. Il ne s'agit que d'éviter les trop grandes secousses ; il est essentiel surtout de laisser le malade autant que possible dans la position horizontale.

Pour cela, si le malade n'est pas très-lourd, si c'est un enfant ou une jeune fille, il suffit de deux personnes pour le mettre au bain. L'une prend le patient par dessous les bras, l'autre par dessous les genoux, et, ayant soin d'agir toutes les deux ensemble, elles soulèvent le malade et le transportent dans sa baignoire aussi facilement qu'elles le placeraient sur un autre lit.

Mais si le malade est pesant, embarrassant, exagérément faible, alors il faut quatre personnes pour le mettre commodément au bain. On a soin de placer sous le siège du malade une alèze, drap plié en plusieurs doubles. On approche du lit où se trouve le patient une baignoire contenant le bain convenablement préparé, puis on découvre le malade.

Des quatre personnes, l'une se charge du tronc et passe ses mains sous les aisselles ; l'une se charge des jambes et passe ses bras sous les genoux ; les deux autres doivent s'occuper de lever le siége, et c'est à l'aide de l'alèze qu'ils y parviennent le plus sûrement. Pour agir ensemble, il faut agir en mesure ; on compte une, deux, trois, et, à ce troisième temps, chacun agit et remplit son office. Parmi ceux qui sont chargés de soulever le siége, l'un est obligé, une fois que le malade est soulevé, de monter sur le lit et de s'y mettre à genoux pour suivre tous les mouvements du transport. L'autre qui a pris soin de se placer par delà de la baignoire, attire à lui et tend le drap avec le plus de vigueur qu'il lui est possible. De cette manière, on peut mettre dans un bain, sans le déranger de la position horizontale, le malade le plus lourd et le plus affaibli.

Séjour au bain.—Quand un bain est bien indiqué, dès les premières minutes, il devient bienfaisant et par conséquent agréable, il en résulte que les malades les plus gravement atteints y éprouvent du bien-être et ne s'aperçoivent d'aucune fatigue ; cela dure cinq, dix minutes, bien souvent un quart d'heure et même d'avantage. Il est tout naturel et tout simple de laisser les malades dans l'eau aussi longtemps qu'ils s'y trouvent bien ; cependant à moins qu'il ne s'agisse d'une maladie franchement inflammatoire, il ne faudrait pas passer la limite d'une demi-heure, attendu que les bains prolongés sont manifestement affaiblissants.

Quelquefois, avouons-le, malgré tous les bienfaits que l'on attendait du bain, ce moyen est mal supporté ; le contact de l'eau est pénible au malade, la température du bain exaspère toutes les douleurs ; il y étouffe ou bien il se trouve prêt à tomber en syncope. Si tout cela est bien réel, il n'y a point d'entêtement profitable en médecine. Ainsi l'effet de chaque médicament doit être étudié avec autant de soin que les symptômes d'une maladie. En conséquence, si le bain, accepté et commencé, paraît contraire ou par trop débilitant, il faut en abréger la durée.

Pour qu'un malade très-faible reste convenablement dans une baignoire, il faut mettre dans cette baignoire, soit de gros sacs de son, qui servent à soutenir et à caler le patient, soit tout simplement un petit drap ou une grande nappe. Ces linges doivent être mis là à peu près comme on place un fond de bain, et l'on s'arrange pour qu'ils y soient disposés en plan incliné, afin que le malade puisse s'y coucher et s'y trouver appuyé à peu près comme il le serait dans un hamac.

Sortie du bain.—C'est bien là le temps le plus difficile de toute notre petite opération. En effet, il ne s'agit pas seulement de retirer le malade de la baignoire et de le transporter dans son lit ; il est mouillé, il faut l'essuyer promptement pour qu'il ne se refroidisse pas et l'essuyer dans la position horizontale pour ne pas courir mauvaise chance d'un évanouissement, sinon dangereux, au moins fort embarrassant.

C'est sur le lit même du malade que doit se pratiquer l'essuyage. On ouvre ce lit comme s'il s'agissait d'y coucher le patient : sur le drap du lit ouvert on étend une couverture, puis un drap bien chauffé, il ne s'agit plus que de transporter le malade sur ce drap attendu qu'une fois là-dessus, on l'entoure avec le drap chauffé, avec la couverture qui le double ; et ainsi entouré, on le recouvre comme s'il était simplement revêtu de ses vêtements

ordinaires ; vêtements de lit, bien entendu, simple chemise et gilet de flanelle, ou bien grand peignoir de coton.

Eh bien, pour retirer le malade de la baignoire, il faut procéder à peu près de la façon employée pour le mettre dans son bain, seulement on ne peut mettre une alèze au fond de l'eau, car elle s'y mouillerait immodérément, et placée ensuite sur le lit du malade, non-seulement l'alèze mouillerait le drap et la couverture préparés pour l'essuyage, mais elle pourrait mouiller le lit lui-même.

Et cependant cette alèze nous a été d'un si grand secours pour mettre le malade au bain, qu'il faut voir au moyen de l'employer pour l'en sortir. On assied le malade dans son bain et derrière lui au-dessus de la baignoire, on tend l'alèze qui lui est destinée.

Comme dans l'eau, chacun le sait, le corps humain, se trouvant soulevé, perd une partie de sa pesanteur, il est facile aux deux personnes chargées de prendre le malade et sous les aisselles et sous les jambes de le soulever à elles deux et de le faire sortir du liquide. C'est alors que les deux individus chargés de manœuvrer avec l'alèze la glissent sous le siége du patient retiré de l'eau, et, cette manœuvre exécutée, on porte le malade sur son lit de la même manière et avec autant de facilité qu'on l'a porté d'abord de son lit dans la baignoire.

ARTICLE IV.

BAINS LOCAUX, BAINS PARTIELS.

Les bains locaux sont d'un usage très fréquent en thérapeutique : ce sont des bains de pieds ou *pédiluves*, des bains de mains ou *manuluves* des *bains de siége*, enfin quelques autres beaucoup moins importants.

Capitiluves (bains de tête).—On appelle ainsi des bains qui ne sont que partiels et lorsque c'est la tête seule qui doit être baignée.

Pédiluves (bains de pieds).—Les pédiluves sont employés comme dérivatifs : dans ce cas, on les emploie très chauds, de manière que le malade ne puisse y porter le pied sans ressentir un peu de douleur ; souvent même encore on augmente l'activité des bains de pieds en y ajoutant une substance irritante soluble, telle que du carbonate de potasse ou de soude, du savon, du sel marin, du vinaigre.

L'irritation que cause le bain de pieds doit être assez grande pour rougir fortement la peau et déterminer le gonflement des veines saphènes. Le bain de pieds révulsif doit durer de dix à vingt minutes ; au delà de ce temps, il devient inutile, tout l'effet qu'il doit produire est produit.

Pour disposer un bain de pieds, on se sert d'un seau ordinaire, dans lequel on verse de l'eau en assez grande quantité pour que les deux pieds plongent jusqu'au-dessus des malléoles ; pour un bain de jambes, il faut qu'il y ait assez d'eau pour qu'il arrive jusqu'au millieu du mollet.

On ajoute souvent aux bains de pieds simples dérivatifs de la farine de moutarde, qui irrite la peau, et détermine une dérivation assez énergique ; mais il faut, dans ce cas, prendre de l'eau moins chaude que dans le premier ; car, comme nous le verrons, en décrivant les sinapismes, la trop grande chaleur décompose la farine de moutarde et neutralise son principe actif, circonstance à laquelle il faut prendre grande attention ; car, dans un bain de pieds trop chaud, la farine de moutarde n'agirait plus.

On donne encore des bains de pieds avant la saignée du pied dans ce cas, le bain doit être moins chaud que dans le cas précédent ; il doit être de 40 à 45 degrés centigrades.

Enfin, lorsque l'on donne un bain de pieds comme émollient dans les inflammations

locales, ce bain ne doit pas être donné aussi chaud. On peut le prolonger bien plus longtemps; dans ce cas, il n'agit plus comme dérivatif.

Pour donner un bain de pieds, il faut asseoir le malade sur une chaise; on pose le vase à terre; on a soin d'envelopper le malade d'une couverture, afin qu'il ne se refroidisse pas, et l'on prend la même précaution pour le vase. Si le malade ne pouvait se lever, il faudrait le faire asseoir sur le bord de son lit, on placerait le vase assez près pour que le malade pût y mettre les pieds sans se fatiguer, et on le soutiendrait en arrière avec des oreillers.

Remarques sur les bains de pieds. 1°—On doit retirer d'un bain de pieds un malade dès qu'il s'y trouve mal à l'aise.

2°—L'eau d'un bain de pieds ne doit pas dépasser les chevilles, autrement il devient un bain de jambes. Or le bain de jambes ne dérive pas, il fouette la circulation, c'est-à-dire qu'il l'excite, et toutes les petites souffrances pour lesquelles on prend d'ordinaire un bain de pieds, se trouvent aiguisées et surexcitées par un bain de jambes.

3°—La moutarde ajoutée au bain de pieds fait souvent monter le sang à la tête; il vaut beaucoup mieux employer le sel de cuisine (une ou deux poignées), ou de la cendre (1 ou 2 pelletées), ou enfin du vinaigre, du savon, du carbonate de potasse ou de soude.

4°—Il est souvent nécessaire de prolonger les effets dérivatifs de l'eau chaude sur les extrémités; on le fait en mettant des cataplasmes aux pieds ou des bouteilles pleines d'eau chaude, ou enfin en frottant les pieds avec des flanelles et les enveloppant chaudement.

5°—Toutes les fois que l'on veut retirer d'un bain de pieds un bénéfice réel, il est urgent de se coucher immédiatement après. Effectivement, si l'on s'habille, si l'on sort surtout, on reste exposé à toutes les variations de la température atmosphérique. Les pieds, par cela même qu'on les a chauffés un moment auparavant, sont plus impressionnables, plus exposés à se refroidir, et ils subissent une réaction de refroidissement.

6°—Il est inutile de démontrer ici que les bains de pieds ne peuvent être pris immédiatement après les repas: la dérivation qu'ils produisent dérangerait le grand travail de la digestion.

Un bain de pieds, il ne faut pas l'oublier, est peut être plus dangereux, quand on vient de manger, qu'un bain entier chaud ou froid.

Il est bien entendu que nous parlons du bain de pieds employé comme dérivatif, car il est évident que, pour se laver les pieds ou pour les tremper quelques instants dans une eau adoucissante, on peut le faire à toute heure sans scrupule et sans crainte.

7°—Pour entretenir un bain de pieds à la même température, il faut avoir la précaution d'avoir près de soi un vase plein d'eau bouillante que l'on ajoute au bain à mesure que l'eau refroidit.

8°—Nous avons spécialement considéré le bain de pieds comme un moyen de dérivation. Nous avons dit qu'il appelait le sang de la tête aux pieds. Nous ne voulons pas finir sans faire remarquer qu'il est un moyen d'assurer le résultat que l'on désire: vous mettez de la chaleur aux pieds, placez de la fraicheur à la tête, c'est-à-dire placez sous le menton du malade, prenant un bain de pieds, une cuvette remplie d'eau fraîche, et à l'aide d'une grosse éponge, puisant abondamment le liquide rafraichissant, arrosez à grande eau la tête et le visage.

Il ne faut pas que cette eau soit par trop fraiche; car elle produirait à la tête ce que l'eau très froide fait aux pieds, c'est-à-dire qu'après avoir été refroidie, sous l'influence d'une réaction inévitable, la tête se rallumerait et les congestions recommenceraient de plus belle. Mais les ablutions faites avec de l'eau de 17° à 18° R. seront toujours efficaces et aideront puissamment à la dérivation désirée. (Dr. J. Massé).

Bains de vapeur pour les pieds.—Les bains de vapeur pour les pieds sont plus efficaces que tout autre moyen pour rétablir, activer ou entretenir la transpiration des pieds.

Il existe parmi les gens du monde une aversion malheureuse pour la transpiration spéciale qui se fait aux deux pieds. Cette transpiration, en effet, exhalant, quant elle s'accumule une odeur désagréable, oblige à des soins continuels de propreté, à une espèce de servitude dont les moins paresseux ont peur. Aussi, sur dix personnes qui transpirent naturellement des pieds, il y en a bien la moitié qui font tout au monde pour tarir cette transpiration. Grave erreur, grande imprudence. Si telles ou telles personnes ont été les victimes des plus affreuses maladies, maladies congestives, tumeurs, cancers, etc,, c'est qu'elles ont volontairement ou imprudemment supprimé la sueur habituelle qu'elles avaient aux pieds.

M. Récamier guérissait en peu de temps des maladies de longue durée, tout simplement en rappelant aux extrémités les transpirations jadis habituelles, et que des imprudences de toute nature avaient fait disparaître tout d'un coup.

La chaleur communiquée, les réchauffements artificiels effectués par les cheminées, les poëles et les chaufferettes, sèchent la peau des pieds, durcissent leur épiderme et bouchent en quelque sorte, les pores à travers lesquels s'effectue la transpiration ; il en résulte que les fumigations viennent à point pour attendrir le feuillet externe de surface cutanée et pour rouvrir des portes qui ne peuvent rester fermées sans de graves inconvénients.

Un excellent moyen pour attendrir l'épiderme trop dense est de s'arranger pour continuer aux pieds les bons effets d'une fumigation, immédiatement après cette fumigation terminée. Pour cela : on enveloppe les deux pieds (dès qu'ils sont essuyés) avec du coton cardé puis on recouvre ce coton avec une toile imperméable.

Résumé.—Pour administrer la fumigation des pieds, il faut : un petit baquet.—De l'eau bouillante et une poignée de fleurs de sureau.—Trois bâtons : deux pour mettre dessus le baquet, un pour remuer de temps en temps le liquide.—Une chaise et une couverture.—On verse de l'eau bouillante dans le baquet.—On jette de la fleur de sureau dans cette eau bouillante.—On dispose deux petits bâtons parallèles sur le baquet, on y appuie les pieds nus.—Chaise, pieds et baquet, on entoure tout avec une couverture qui traîne par terre.—Ces bains de vapeur peuvent être administrés le soir ou le matin, avant ou même après avoir mangé.—Ils doivent durer de quinze à vingt minutes, et, pour en retirer tous les avantages possibles, il est bon, au sortir du bain, d'envelopper les deux pieds avec du coton et du taffetas gommé.

Bains de pieds froids. "—De même qu'on prend des bains de pieds chauds, on peut prendre des bains de pieds froids et à la glace. Ce n'est plus là un moyen de dérivation, mais c'est un moyen d'action toute locale qui rend parfois de véritables services.

" Priestnitz conseillait ces bains aux malades qui avaient toujours froid aux pieds, aux femmes qui sont obligées de se chauffer sans cesse sur des chauffrettes, des braisiers, etc."

" J'admets parfaitement ces bains froids, mais je ne les conseille que dans les petites indispositions ; je ne les crois admissibles que chez les gens à constitution vigoureuse. Il est évident que chez des sujets faibles, où les réactions sont lentes, ou bien chez des malades qui sortent de leur lit, chez des personnes enfin trop débiles pour hâter le retour de la chaleur par un peu d'exercice, le froid aux pieds deviendrait pernicieux. Des bains de pieds pris tout à fait froids, et qui ne sont pas suivis d'un prompt retour de chaleur, enrhument, frappent sur les entrailles, et déterminent de la diarrhée. C'est absolument comme si l'on mettait ses deux pieds nus sur un carreau glacé ; j'ai vu bien souvent cette imprudence suivie de catarrhe et même de fluxion de poitrine." (Dr. J. Massé.).

Manulures (*bains de mains*).—Les manuluves sont également employés comme dérivatifs, mais principalement dans les affections de la poitrine ou du cœur, tandis que les pédilives sont plutôt employés dans les affections de la tête, de la gorge, la céphalalgie, les angines. Les manuluves se donnent exactement de la même manière que les pédiluves, soit simples, soit composés, soit sinapisés.

Bains de siége.—Ces bains sont souvent employés dans les inflammations des organes contenus dans le bassin, dans la cystite, l'urétrite, dans les inflammations des organes contenus dans le bassin, dans la cystite, l'urétrite, dans les inflammations de l'utérus et de ses annexes, pour rappeler les menstrues arrêtées, etc. La température de ces bains est celle que nous avons déjà indiquée pour les bains chauds; ils sont toujours simples, rarement chargés de principes médicamenteux : encore ceux-ci ne sont que des principes émollients.

Pour donner un bain de siége, on se sert d'un baquet ordinaire, ou bien d'une espèce de baignoire faite exprès, à laquelle on a donné le nom de *bain de siége* ; on y verse de l'eau à la température voulue. On fait asseoir le malade dans la baignoire ; le corps est presque entièrement hors de l'eau ; les jambes sont pendantes hors de la baignoire. Il faut, comme dans les bains de pieds, envelopper complètement le malade et la baignoire pour qu'il n'y ait pas de refroidissement.

Demi-bains.—On appelle *demi-bains* des bains dans lesquels les extrémités inférieures et le tronc jusqu'à l'ombilic sont seulement plongés dans l'eau. Ces bains sont peu en usage.

ARTICLE V.

BAINS DIVERS.

Enfin, il y a d'autres bains locaux qui sont prescrits suivant les diverses circonstances : tels sont les bains de bras et de l'avant-bras dans les phlegmons de ces organes, les bains de verge dans les blennorhagies. Tous ces bains remplacent d'une manière avantageuse les fomentations, mais ne peuvent pas être donnés sur toutes les parties du corps.

Bains secs.—Les bains secs sont ceux qu'on fait avec de la cendre, du sable, du son chauffés et renfermés dans des sachets de toile. Ces bains ne sont presque plus employés aujourd'hui : il n'y a plus que quelques chirurgiens qui en placent autour d'un membre dont on aurait lié l'artère principale.

Bains de vapeurs (aqueuses et médicamenteuses), *et fumigation* (bains gazeux).—On appelle *fumigation* le contact d'un gaz ou d'une vapeur sur le corps tout entier ou sur une des parties. On a réservé le nom de bain de vapeur à la fumigation composée seulement de vapeur d'eau et dans laquelle le corps plonge tout entier.

Les substances volatilisées par la chaleur agissent ou par elles-mêmes ou bien servent de véhicule à d'autres substances. Les véhicules qui servent aux fumigations sont l'eau, l'alcool, les éthers ; les principes auxquels l'eau en particulier sert de véhicule sont le plus souvent des principes aromatiques.

Enfin, il est d'autres substances qui sont solides à la température ordinaire et qui n'ont point besoin d'excipients, telles que le cinnabre ; d'autres, que l'on fait dégager de substances solides en favorisant des réactions chimiques, n'ont pas non plus besoin d'excipient : le chlore, par exemple.

Les fumigations agissent par la température des vapeurs ou des gaz, par leur état de sécheresse ou d'humidité, par la nature de la substance volatilisée.

Les fumigations sèches peuvent être supportées à une température plus élevée que les fumigations humides ; en effet, toutes deux en raison de leur température, déterminent les sueurs abondantes. La soustraction de la chaleur que détermine la volatilisation de la sueur dans les fumigations sèches permet d'élever d'avantage la température de celles-ci, car, dans les fumigations humides, la sueur ne peut se volatiliser dans un milieu déjà saturé de vapeur d'eau, et bientôt les malades éprouvent une chaleur pénétrante insupportable.

Les fumigations peuvent être ou locales ou générales. Quoi qu'il en soit, dans les fumigations, la tête est toujours en dehors de l'appareil dans lequel on doit prendre la fumigation ;

au contraire, la plupart du temps les malades sont plongés tout entiers dans les bains de vapeur.

Il arrive fort souvent, surtout lorsque la substance employée pour les fumigations est très-énergique, qu'un membre ou même une partie de membre soit seule exposée à l'action de la fumigation comme les fumigations mercurielles ; en effet, il est dangereux de porter inutilement sur une large surface un médicament qui peut quelquefois causer des accidents très-graves. Enfin on peut employer dans les névralgies des fumigations narcotiques, que l'on fait en brûlant des feuilles de jusquiame, de belladone, ou en faisant vaporiser la décoction de ces feuilles.

Pour administrer les fumigations, on place le malade dans une boîte de bois bien fermée. Cette boîte présente à la partie supérieure un trou qui laisse passer la tête du malade, et autour duquel il faut avoir soin de placer un corps qui empêche le passage de la vapeur entre le cou et les parois du trou, car outre que la substance volatilisée, en se répandant au dehors, ne produirait pas l'effet voulu, elle pourrait être respirée par le malade, et causer fort souvent des accidents en irritant les bronches. A la partie inférieure, se trouve un autre trou qui donne passage à un tuyau qui doit conduire dans la boîte le corps volatilisé. Si le malade ne pouvait se lever, on pourrait soulever les couvertures au moyen de cerceaux, et faire arriver par le pied du lit le gaz ou la vapeur ; le lit dans ce cas remplacerait la boîte à fumigation. Mais il faut avoir soin de garantir les couvertures des malades par des toiles cirées, car celles-ci s'imprégneraient des vapeurs employées, ce qui pourrait causer des accidents, soit par leurs propriétés irritantes, soit par l'humidité. Lorsque la température que l'on veut donner au gaz ou à la vapeur est assez élevée pour faire craindre de brûler les draps ou la couverture, il faut placer le tube conducteur dans un autre tube plus large, de telle sorte que le tube interne le plus chaud ne soit pas en contact avec les draps. Les bains de vapeur peuvent encore être donnés de la même manière.

Les fumigations partielles des membres se donnent exactement de la même manière ; la grandeur de la boîte doit autant que possible être proportionnée au volume du membre sur lequel on veut faire arriver la vapeur.

Fumigations dans les cavités intérieures.—Les fumigations locales dans les cavités intérieures se donnent très-facilement au moyen d'un flacon à trois tubulures : l'une sert à introduire les substances qui doivent servir à la fumigation ; une autre, à laquelle on adapte un tube en S sert de tube de sûreté ; à l'autre enfin, on adapte un tube qui conduit la vapeur sur la partie malade. De cette manière, on fait arriver des principes émollients, astringents et narcotiques, dans les fosses nasales, dans l'oreille, dans le vagin, dans les voies respiratoires, etc.

On peut disposer l'appareil fumigatoire d'une manière plus simple en plaçant au-dessus du vase un cornet dont la partie élargie recouvre le vase complètement, et dont la partie rétrécie, percée d'un trou et munie d'un tube d'ajutage, permet à la vapeur de pénétrer dans la cavité malade.

Enfin on fait quelquefois fumer aux malades affectés d'asthme, des feuilles de *Datura stramonium*, soit en roulant ces feuilles en cigarette, soit dans une pipe : ce n'est autre chose qu'une fumigation narcotique.

On fait aussi respirer soit par le nez, soit par la bouche, la fumée de papier non collé, (*Papier Nitré* ou *Papier Antiasthmatique.*) que l'on prépare de la manière suivante.

Trempez des petits morceaux de ce papier dans une solution saturée de nitrate de potasse, faites-les sécher, puis trempez-les de nouveau dans une teinture alcoolique, telle que celle de benjoin ou de tolu composée, pour la bronchite ; celle de belladone ou de stramonium pour l'asthme. Ces papiers doivent être bien secs avant que d'être employés. On peut les conver longtemps.

Bains Turcs.—En Russie, et en Turquie, on prend communément les bains de vapeurs dans des chambres fortement chauffées au moyen de tuyaux qui en parcourent les parois, et portent la chaleur partout (étuves sèches) ; ou bien on fait arriver dans ces étuves des vapeurs d'eau en ébullition (étuves humides).

Moyen adjuvant des bains.—Voyez Massage, frictions, caléfaction, lotions, affusions, etc.

Douches.—On appelle *douche* le courant d'une vapeur ou d'un liquide qui vient frapper une partie quelconque du corps.

Les douches sont tantôt *descendantes*, tantôt *latérales*, tantot *ascendantes.*

Les douches déterminent sur la partie où elles sont appliquées une dépression subordonnée à la hauteur du liquide et au volume de la colonne d'eau.

1° *Douches liquides* —L'appareil qui sert à donner les douches est construit de telle sorte que le liquide se meut par son propre poids.

L'eau qu'on emploie pour les douches est ou froide ou chaude, simple ou chargée de principes médicamenteux, sulfureux ou salins.

Les douches sont employées fréquemment dans le traitement de l'aliénation mentale ; mais elles doivent autant être regardées comme un moyen de répression que comme un moyen curatif. On les a encore employées dans le traitement des engorgements chroniques des articulations, les fausses ankyloses, etc.

Les douches ascendantes ou à faible courant, en raison de la faiblesse de la colonne de liquide, n'agissent que très lentement et doivent être prolongées davantage. On les emploie sur l'anus pour vaincre certaines constipations opiniâtres, pour déterger certains abcès du périnée, pour évacuer le pus contenu dans l'intérieur du rectum à la suite d'abcès ouverts dans l'intestin ; dans le vagin et sur le col de l'utérus pour dissiper les engorgements de la matrice.

L'administration des douches exige quelques précautions, surtout lorsqu'elles sont froides. Les malades auxquels on administre des douches à fort courant doivent être placés dans une baignoire vide, si l'eau de la douche est chaude, et doit servir de bain ; si au contraire, l'eau est froide, la baignoire doit être remplie d'eau chaude et doit être couverte de telle sorte que l'eau de la douche ne puisse y pénétrer et rafraîchir le bain.

2° *Douches de vapeur.*—Les douches de vapeur s'administrent au moyen d'un long tuyau disposé de manière à être dirigé dans tous les sens sur toutes les parties du corps : la vapeur est ou d'eau simple ou chargée de principes médicamenteux émollients, aromatiques, etc. La vapeur doit être dirigée sur la partie malade ; le volume du tuyau, la force du courant, la température de la vapeur, la durée de la douche, sont subordonnés au genre d'affections que l'on veut traiter. Elles sont surtout employées dans les engorgements articulaires, et surtout dans les affections de la peau.

Lorsque l'action des douches à vapeur est trop prolongée, celles-ci déterminent la rubéfaction de la peau, la vésication et même la cautérisation.

CHAPITRE IV

DIÈTE.

ARTICLE I.

RÈGLES GÉNÉRALES SUR LA DIÈTE. (*J. P. Rottot, M. D.*)

On appelle *diète* le régime qu'on observe par rapport aux aliments ainsi que l'abstinence entière ou modérée de nourriture pour cause de santé ; de là viennent les noms de diète généreuse, sévère, ou lactée, suivant les aliments que l'on emploie.

Diète généreuse. (A) *Full Diet.*—On entend par ce nom l'usage de toute nourriture fortifiante ou stimulante, telle que viandes de toute espèce (surtout le bœuf), légumes (principalement les patates), soupes, fruits, vins, boissons alcooliques, etc., enfin tout ce que l'on peut prendre à l'état de santé, pourvu que la personne n'en souffre pas.

Les viandes roties sont plus fortifiantes que les viandes bouillies. On ne doit faire cuire le bœuf que très-peu ; mais la volaille, le veau et le mouton doivent être bien cuits pour n'être pas indigestes.

On entend par *viandes blanches*, la chair de volaille, de veau, etc.

Les patates sont d'une facile digestion, on peut les donner à presque tous les malades.

On emploie la diète généreuse dans toutes les maladies où le système est affaibli par des écoulements ou pertes quelconques, par exemple : flueurs blanches, suppurations trop abondantes, hémorrhagies passives, expectoration, surtout celle des phthisiques, etc.

Ce que les Anglais appellent *Half Diet*, (*Diète Modérée*) n'est qu'une diète moitié moins généreuse que la précédente.

Diète lactée (A) *Milk diet.*—Elle consiste dans l'usage du lait seulement, ou de substances légères, telles que sagou, tapioca, farine de riz, de blé-d'Inde, (*corn starch*) etc., préparées avec du lait. Cette diète fait très-bien dans certaines affections chroniques des organes digestifs et pulmonaires.

Diète sévère (A) *Low diet.*—On entend par cette diète l'abstinence complète de toute nourriture fortifiante ou stimulante, par exemple : viandes, soupes, bouillon, légumes, vins, ou autres boissons alcooliques ; puis l'usage de la plus plus petite quantité possible de substances légères, telles que lait, gruau, riz mousse d'Irlande, empois de blé-d'Inde, sagou, tapioca, pommes cuites, gélatine, etc.

Dans la diète sévère, les aliments doivent être préparés plutôt, à l'eau qu'au lait.

Il est très difficile de donner des règles par rapport à la diète que doivent observer les malades. Le même régime ne peut être recommandé à toutes les personnes affectées de la même maladie ; il est modifié souvent par l'intensité de la maladie, sa période ou ses complications, etc. Cependant, comme règle générale, on doit prescrire une diète des plus sévères dans les inflammations du cerveau, et dans toutes les maladies inflammatoires sérieuses, dans les hémorrhagies actives, dans les dyssenteries, les diarrhées, puis enfin après les grandes opérations chirurgicales.

On ne doit pas priver entièrement le patient de substances nutritives, surtout pour un temps considérable, car il faut qu'il puisse conserver assez de force pour lutter contre la maladie ; on doit tout simplement ne pas le nourrir de manière à entretenir la fièvre, l'irritation et à aider la maladie dans son œuvre de destruction.

" Car, dit le docteur Massé, nous sommes généralement si chétifs et si faibles, qu'afin de donner à l'organisation d'un malade le ressort nécessaire pour lutter avantageusement contre une maladie, il faut le soutenir. Sur dix malades aujourd'hui, il y en a trois, quatre, quelquefois cinq, qui sont incapables de supporter la diète. Au médecin seul, appartient de juger la situation."

" Permis aux amis du malade, à ceux qui le soignent, le gardent et le connaissent depuis longtemps, de faire remarquer au médecin appelé la faiblesse générale du patient, son impressionnabilité, son tempérament lymphatique, son besoin continuel d'ingérer quelques aliments ; mais, dès que le médecin, renseigné sur toutes ces particularités, prescrit la diète quand même, il est urgent de lui obéir ponctuellement.

" Le pouls, sans doute lui a révélé une inflammation intérieure qui couve encore, mais semble prête à faire explosion ; l'examen de la tête, de la poitrine et du ventre, lui a fourni de dangéreux symptômes. Au nom de la charité, dans l'intérêt du malade que vous soignez, ne commentez plus, obéissez." (Dr. Massé).

Comme la soif est toujours intense, il ne faut pas priver le malade, et s'il n'est pas bon de lui faire prendre de liquide en trop grande quantité à la fois, au moins on doit étancher la soif en lui donnant à boire souvent. (Voyez tisane.) Les liquides les plus convenables sont d'abord l'eau pure, plus ou moins froide selon les circonstances (généralement l'eau froide convient le mieux quand il n'y a pas de contre-indication par rapportau remèdes ou à d'autres complications) ensuite les boissons mucilagineuses, telles que lagraine de lin, l'eau d'orge, le café de croutes de pain (eau panée), la limonade, le vinaigre,les eaux accidulées, le jus de citron, d'orange, de raisin ou autres fruits acides, etc., étendues d'eau.

Après les grandes opérations chirurgicales et dans les hémorrhagies on n'emploie généralement que des boissons froides.

Lorsque les forces diminuent, il faut savoir recourir à une nourriture plus abondante et plus substancielle, ainsi qu'aux boissons alcooliques plus ou moins fortes, quand même la fièvre ne serait pas disparue.

Lorsque le malade entre en convalescence, surtout après les fièvres, il faut être particulièrement sur ces gardes, et ne pas satisfaire tous ses caprices, ni ses goûts ni son appétit. C'est pourquoi on doit augmenter graduellement sa nourriture, et en changer la nature avec prudence; un grand nombre de malades ont eu des rechutes, et sont morts par des imprudences de ce genre. Il y a cependant des exceptions, on a vu quelquefois des personnes désirer et ne pouvoir ou ne vouloir manger que des substances très indigestes, et se trouver bien après en avoir pris. Généralement on doit suivre, le goût du malade, et avoir égard à la préférence qu'il témoigne pour un mets plutôt que pour un autre. La nature est ordinairement le meilleur guide, mais encore une fois, il ne faut pas la suivre aveuglément; et si l'on croit devoir se rendre au désir du malade pour un mets que nous croyons devoir lui être contraire, il faut le faire avec discrétion, et prendre toute les précautions pour qu'il n'en souffre pas.

Lorsque la maladie n'est pas sérieuse, la diète peut être moins sévère; cependant dans toute maladie active, inflammation, irritation, congestion, la diète est ce qui aide le plus le traitement médical, et bien souvent elle suffit seule pour guérir.

C'est surtout dans les maladies de l'estomac et des intestins qu'il faut être particulier quand au régime à suivre. Qu'il y ait gastrite, gastro entérite, embarras gastrique, irritation simple de l'estomac ou des intestins, il faut faire la diète la plus sévère, et ne choisir que des substances faciles à digérer, suivant les cas. Les substances les plus convenables dans ces cas, sont le gruau, la bouillie, le sago, le tapioca, la gélatine, les gelées d'empois de blé d'Inde, de patate, de riz, de pieds de veau, de vin, le thé de bœuf, le bouillon d'os, etc. Dans la dyspepsie, il faut de plus prendre garde à l'état particulier du malade, et choisir les vivres qui lui conviennent le mieux; un grand nombre ne se trouve bien que de bœuf rôti, etc. Dans tous les cas, il faut éviter de distendre l'estomac, soit par des liquides, soit par des solides.

On doit, comme règle générale, diminuer la quantité de nourriture jusqu'à ce que l'estomac puisse le garder, et le digérer sans souffrance: puis on augmente lentement et graduellement. C'est surtout chez les jeunes enfants que l'on voit le mal que peut faire une nourriture trop généreuse, et si l'on en voit tant mourir, en doit craindre que ce soit principalement dû à la nourriture qu'on leur donne. Ce qui leur convient le mieux, c'est le lait de la mère; à son défaut, c'est du lait mélangé à une égale quantité d'eau sucrée. Cependant le plus souvent, on leur fait manger du gruau, de la bouillie, des crakers, etc., ce qui en résulte, ce sont des diarrhées, des coliques, des vomissements, l'amaigrissement puis la mort. Il y a très peu de jeunes enfants avant la dentition qui peuvent supporter ce genre de nourriture sans en être incommodés.

Dans les pleurésie, la diète doit encore être très sévère, ainsi que dans la première période

de la pneumonie. Mais dans cette dernière maladie, les personnes paraissent perdre leurs forces plus vite et exiger un traitement stimulant, plus promptement; c'est pourquoi il ne faut pas pousser la privation de la nourriture, ni des boissons stimulantes, au même degré, ni aussi longtemps. Il y a même des cas, surtout chez les personnes affaiblies par l'âge ou d'autres causes, où on emploie, dès le début, une bonne nourriture avec boissons stimulantes.

D'ailleurs ce traitement nutritif peut et doit être employé dans toute autre inflammation présentant les mêmes particularités.

Dans les fièvres, lorsqu'il n'y a pas d'inflammation de quelques organes importants, la diète doit être assez généreuse.

On emploie une nourriture liquide lorsque les vivres solides ne conviennent pas. Voyez aliments diététiques et breuvages propres aux malades.

Règles Générales.—1 ° —Persuadez-vous bien que la diététique, ou la direction du régime des malades, est la première base du traitement des maladies, qui exige tout le savoir d'un médecin ; par conséquent tenez-vous sur ce point, comme sur les autres, ponctuellement à l'ordonnance, et s'il n'y a pas de médecin, donnez plutôt moins que plus, et souvenez-vous bien que les meilleurs aliments sont un poison, lorsque le malade n'est pas en état de les digérer.

2 ° —Faites-vous donner par le médecin l'indication des heures de jour et de nuit où vous devez nourrir le malade, afin de vous y conformer : cependant vous devez suspendre la nourriture, quelle qu'elle soit, s'il arrive un accès ou un redoublement de fièvre à l'heure où vous deviez la donner.

3 ° —Plus la maladie a été aiguë, plus vous devez être attentif sur le régime dans la convalescence ; car à cette époque, on a souvent des goûts bizarres, et il est souvent très-dangereux de satisfaire son appétit.

4 ° —Si le malade a passé une mauvaise nuit, s'il a eu une indigestion, de la diarrhée, un accès ou un redoublement de fièvre, s'il a mauvaise bouche, des rapports ou des vents, suspendez l'usage du lait du matin, et avertissez le médecin.

5 ° —Pour conclusion, vous devez savoir que, la vue, l'odorat et le goût, étant pour ainsi dire les portes de la digestion, il faut chercher à les flatter pour solliciter l'appétit des malades, et pour rendre les aliments plus agréables à l'estomac : mettez par conséquent le plus grand soin à ce que les boissons et les aliments soient d'une saveur, d'une odeur et d'un aspect engageants ; que les vases eux-mêmes et le linge par sa blancheur contribuent à l'agrément des substances alimentaires, et, surtout, qu'il y ait dans toutes ces choses la plus grande propreté.

ARTICLE II.

ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU ALIMENTS PROPRES AUX MALADES.

ARROWROOT.—Délayez en consistance de pâte à pain de savoie une grande cuillérée d'arrowroot dans de l'eau froide. Après un quart d'heure de repos, ajoutez une chopine d'eau ou de lait bouillant, ayant soin de verser doucement et de brasser continuellement ; faites bouillir 5 à 6 minutes, ajoutez du sucre et des essences au goût.

Quand, pour donner un bon goût, on aime à mettre de la cannelle, des écorces d'oranges, des amandes amères, des pommes ou autres choses de ce genre, on fait bouillir ces substances avec l'eau ou le lait et on coule avant de le verser sur l'arrowroot délayée.

Ainsi préparée, l'arrowroot a la consistance de la bouillie ordinaire ; pour la faire en gelée, on met 3 grandes cuillérées pour une chopine d'eau ou de lait.

BLANC MANGE *ou Gelée de pieds de veau.*—Faites bouillir sur un feu doux, 4 pieds de veau dans 1½ gallon d'eau, jusqu'à réduction de 3 demiards. Ecumez pendant la cuisson, faites refroidir, dégraissez et pour 3 demiards de jus, mettez 3 demiards de lait, des amandes amères, de la cannelle, de la muscade, des écorces d'orange, du vin blanc, etc., et du sucre au goût ; laissez bouillir doucement jusqu'à ce qu'il ait pris le goût des épices, ensuite retirez du feu, passez dans un linge épais et faites refroidir dans un moule.

Remarque.—On empêche la gelée de se coller, en mouillant le moule dans de l'eau froide avant de le remplir de gelée.

Quand on emploie des essences, on ne doit les ajouter qu'après que le blanc mange est coulé, mais pendant qu'il est chaud.

On doit toujours consulter le goût du malade pour les essences, vû qu'un grand nombre de personnes ne peuvent les digérer.

BLANC MANGE *ou Gelée de pattes de poule.*—On le prépare comme le précédent, excepté qu'il faut une plus grande quantité de pattes. Après les avoir ébouillantées et dépouillées de leur première peau, on les fait bouillir jusqu'à ce que le jus soit assez épais pour coller fortement aux doigts en refroidissant.

BLÉ BOUILLI.—Faites bouillir du blé dans de l'eau jusqu'à ce qu'il soit crevé, puis ajoutez : sucre, vin, pommes, essences, etc., au goût, et séparez l'eau du blé. Celui-ci forme une excellente nourriture pour les personnes dyspeptiques ou celles atteintes de maladies inflammatoires, etc. L'eau forme un breuvage rafraîchissant, relâchant et adoucissant, très-agréable, qui peut remplacer l'eau panée.

BOUILLIE.—Voyez Hygiène des petits enfants.—Page 830.

BOUILLON et CONSOMMÉ.—Le meilleur bouillon de malades est celui de volaille, surtout de dinde, puis ensuite celui de bœuf ; mais généralement on met un morceau de bœuf avec de la volaille.

Les morceaux de bœuf qu'il faut préférer sont le jarret, le bas de la cuisse et l'aloyau.

Le veau, le mouton, les écrevisses, les pattes de grenouilles font aussi un bon bouillon.

Le *bouillon* d'os est le plus agréable et le plus digestif de tous les bouillons. Après avoir ôté presque toute la chair des os, on les brise en morceaux aussi petits que possible, puis on les fait bouillir dans de l'eau, 8 à 10 heures et on assaisonne au goût.

Quel que soit le bouillon que l'on fasse, il faut observer les règles suivantes pour qu'il soit bon.

1°—La viande doit être mise à l'eau bouillante (d'après les règles de la médecine, il vaut mieux mettre la viande à l'eau froide afin d'en avoir tous les principes nourissants, mais le bouillon est moins agréable) et l'on doit ensuite entretenir une ébullition lente, mais soutenue. La quantité d'eau doit être porportionnée à celle de la viande et au degré de force qu'on veut donner au bouillon ; mais comme règle générale, c'est à peu près une livre de viande pour une pinte d'eau ou 2½ pintes pour une poule. On laisse bouillir jusqu'à ce que la viande soit bien cuite et l'eau diminuée de à peu près le quart ou la moitié.

2°—Le sel doit être mis en même temps que la viande. Les légumes, telles que oignons, poireaux, celeri, persil, etc., sont ajoutés un peu plus tard ; il est préférable de les envelopper dans un sac afin de pouvoir les retirer aussitôt que le bouillon en a assez pris le goût.

On ne doit mettre ni lard, ni viande salée, ni épicerie, ni oignon dans le bouillon destiné aux malades, à moins qu'ils le désirent et que ces substances ne leur soient pas nuisibles.

3°—Il faut se servir de chaudrons faïencés ou du moins d'un vaisseau qui ne puisse donner de mauvais goût au bouillon.

4°—On enlève l'écume à mesure qu'elle paraît, puis enfin, après avoir dégraissé le bouillon, on le coule dans un linge épais.

Il faut en général 6 heures pour faire le bouillon de bœuf, 4 pour celui de mouton, et 2 pour le veau, la volaille. Mais on peut faire un bon bouillon dans ½ heure ; en coupant la viande par petits morceaux comme pour la fricassée et en brisant les os. On fait aussi un bouillon très-bon et très-économique en faisant bouillir ensemble un petit morceau de bœuf et des carcasses de volaille bien brisées ainsi que les débris.

Le *Consommé* est fait comme le bouillon ordinaire avec du bœuf et de la volaille ; excepté que l'on met une bien plus grande quantité de viande et que l'on fait bouillir cinq ou six heures, afin de faire un bouillon très-fort qui se prend en gelée par le refroidissement.

BOUILLON d'HERBES, (Syn) *Apozème d'Oseille composé.*—℞. Feuilles d'oseille, 2 poignées, Laitue, choux-gras, Céleri, aa 1 poignée, persil et cerfeuil, ½ poignée, (on peut mettre toute autre espèce d'herbes de ce genre), Eau, 1 pinte. Faites bouillir jusqu'à ce que les herbes soient cuites, ajoutez beurre et assaisonnement au goût, puis coulez.

Propriétés.—Rafraîchissant et un peu relâchant.

BOUILLON de MOUTON ou de VEAU.—Mouton ou Veau, 4 lbs, Eau froide, trois pintes, un peu de sel, et riz, 4 onces. Laissez chauffer 4 heures, faites bouillir quelques minutes, passez.

BOUILLON à la REINE, ou *Lait de Poule.*—Après avoir battu un œuf avec du sucre, versez dessus en brassant ½ à 1 tasse de lait bouillant. On peut mettre plus ou moins de lait suivant le goût.

Propriétés.—Fortifiant. Employé dans la faiblesse d'estomac, l'extinction de voix et les rhumes.

BISCUITS DE GINGEMBRE.—Prenez 1 tasse de melasse, 1 de beurre fondu, 2 de sucre blanc ou brun, ½ de crême ou de lait, 1 ou 2 grandes cuillérées de poudre alemande, 2 ou 3 de gingembre (plus ou moins selon le goût), 3 œufs. Faites une pâte molle ; coupez en petits biscuits minces.

BOISSON ADOUCISSANTE.—Mêlez ensemble un demiard de Mucilage de Gomme Arabique, de lait d'amandes et de lait, sucrez avec sucre candi ou miel, et ajoutez une cuillerée à soupe d'une liqueur quelconque. Pour prendre dans la journée.

Usage.—Amygdalite, ulcération de la gorge, etc., débilité et irritabilité de l'estomac avec tendance à la diarrhée, les rhumes, etc.

CAFÉ au LAIT.—Prenez café, une grande cuillérée, lait, une chopine. Faites bouillir 15 à 20 minutes. Pour ne pas gaspiller d'œufs pour le clarifier, on enveloppe le café dans un sac.

CAFÉ à L'EAU.—On le prépare comme le précédent en remplaçant le lait par de l'eau.

CARAMEL.—On donne ce nom au sucre que l'on fait brûler pour faire certains desserts, comme la crême brûlée, etc. Le caramel donne un goût très-agréable à une foule de préparations.

CHOCOLAT.—Délayez dans un peu de lait ou d'eau froide, une grande cuillérée de chocolat, puis versez dessus en brassant une chopine ou plus ou moins de lait selon la force que vous voulez avoir, et faites bouillir 5 à 8 minutes. On peut remplacer le lait par de l'eau pour ceux qui le préfèrent.

CHOCOLAT FERRUGINEUX.—Chocolat Espagnol, 16 onces, Sesquioxide de fer, ½ once. Divisez en palettes d'une once. Faites en dissoudre une dans un demiard de lait et prenez matin et soir.

Usage.—Dans l'anémie, aménorrhée, etc.

COSSÈTARDE.—Battez 3 œufs avec du sucre blanc ; versez dessus, en brassant, une chopine de lait bouillant ; ajoutez au goût des essences, de la cannelle, ou de la muscade ;

mettez le tout dans un plat, et faites chauffer dans un fourneau jusqu'à ce que le mélange soit pris, ce qui doit se faire sans bouillir, parce que quand la cossetarde bout, il se forme une eau qui la gâte.

CRÊME BLANCHE.—On la fait comme la crême jaune excepté qu'on n'emploie que le blanc des œufs ; on les bat en neige et on y ajoute un dessus de crême.

CRÊME JAUNE.—Battez 6 jaunes d'œufs avec des amandes amères ou des essences et du sucre au goût ; versez ensuite dessus, en brassant, une chopine de lait bouillant ; placez la casserole sur un feu doux, et continuez à brasser toujours sur le même sens jusqu'à ce que la crême épaississe.—On fait bouillir la cannelle et la muscade dans le lait et on coule avant de verser sur les œufs.

CRÊME au CAFÉ.—Prenez 3 demiards de café très-fort et bien clair, une chopine de crême, du sucre au goût, faites réduire de moitié, ajoutez ensuite, en brassant, 6 jaunes d'œufs délayés avec une cuillérée à dessert de farine, et brassez toujours sur le même sens jusqu'à ce que le tout épaississe : mettez des essences au goût.

CRÊME au THÉ.—Infusez du thé dans de la crême bouillante pendant une heure et procédez du reste comme pour la crême au café.

CRÊME de RIZ.—Prenez 3 grandes cuillérées de riz, une pinte d'eau ou de lait, 10 amandes douces, 5 ou 8 amandes amères, sucre, cannelle, muscade au goût. Faites réduire à une chopine, coulez et pressez. On la prend chaude.

ESSENCE ou THÉ de BŒUF.—Prenez du bœuf de bonne qualité, ôtez la graisse, coupez-le par petits morceaux comme pour la fricassée et emplissez-en une grosse bouteille, moins de deux ou trois doigts, bouchez-la bien, placez-la dans un chaudron d'eau froide, puis faites bouillir 2 ou 3 heures, ou jusqu'à ce que la viande devienne blanchâtre ; retirez du feu, coulez, pressez et assaisonnez au goût.

Un vase quelconque fermant hermétiquement peut remplacer la bouteille.

AUTRE THÉ de BŒUF—(*Extract of Beef.*)—Prenez une livre de bœuf, sans graisse, hâchez-la, ajoutez une chopine d'eau *froide*, chauffez très lentement jusqu'à ébulition, laissez bouillir $\frac{1}{4}$ d'heure, écumez ou passez à travers un linge, ajoutez un peu de sel. Quelquefois on ajoute un verre à vin de vin de porte et des épices au goût.

GELATINE.—Prenez 2 onces de gélatine, un peu moins d'une pinte d'eau ou de lait bouillant ; faites chauffer jusqu'à solution complète ; retirez du feu, ajoutez du sucre, des essences au goût, et faites refroidir dans des moules.

On fait de très beaux plats de gelée de différentes couleurs et de différents goûts, en mettant dans un plat un lit de gélatine à l'eau un second de gélatine au lait, dans laquelle on mélange quelques jaunes d'œufs, quand on la retire du feu, puis un troisième de gélatine au lait sans œufs. Il faut laisser prendre chaque lit de gelée avant d'ajouter le suivant, puis celui-ci doit être froid, sans être gelé, pour ne pas se mélanger avec l'autre lit, ainsi de suite jusqu'à la fin. Pour varier le goût avec la couleur, on met des essences différentes dans chaque lit.

GELÉE d'AMANDES.—Prenez 1 once d'amandes douces, 15 ou 25 amandes amères, 1 once de sucre blanc, 1 demiard d'eau. Réduisez les amandes en lait comme on le fait pour la mixture d'amandes. (Voyez ce nom.) Faites ensuite fondre 1 once de gélatine dans 1 demiard d'eau bouillante ajoutez le lait d'amandes, du sucre, des essences au goût, et mettez dans des moules.

Propriétés.—Adoucissante et nutritive.

GELÉE de BISCUITS.—Faites bouillir 4 onces de biscuits au sucre blanc commun, dans 2 pintes d'eau, réduisez à 1 pinte, coulez et faites réduire à 1 chopine, sur un feu doux ;

ajoutez 1 livre de sucre blanc, 1 roquille de vin rouge, de la cannelle et de la muscade au goût.

Propriétés.—Très nourrissante et très digestive.

GELÉE DE GLOUCESTER. (A) *Gloucester Gelly.*—Prenez du barley, du riz, du sagou, de la corne de chevreuil, de chaque une once, 2 pintes d'eau. Faites bouillir et réduire à une chopine, coulez. C'est une excellente nourriture pour les malades, surtout pour les consomptifs. On la fait fondre dans du lait, du bouillon ou du vin, puis on la sucre et on l'assaisonne suivant le liquide employé.

GELÉE de CORNE de CHEVREUIL.—Prenez 2 onces de cornes de chevreuil, 5 gallons d'eau et faites réduire à une chopine, coulez, sucrez et mettez du vin ou des essences au goût ; remettez sur le feu et ajoutez $\frac{1}{2}$ once de gélatine ou de mousse d'Irlande et faites chauffer jusqu'à solution complète, coulez et mettez dans des moules.

Propriétés. – Usage.—Tonique, adoucissante et nutritive. Employée dans la consomption, la faiblesse d'estomac, la dyspepsie, les toux opiniâtres, etc.

Dose.—Comme nourriture, quantité voulue seule ou dans un peu de vin. Pour la consomption ou les toux, une grande cuillérée, dans un $\frac{1}{2}$ verre de vin blanc, 3 fois par jour.

GELÉE de MOUSSE d'IRLANDE.—Faites bouillir jusqu'à parfaite solution, 1 once de mousse d'irlande dans une chopine d'eau, de lait ou de chocolat (ces deux derniers liquides font une gelée très agréable), sucrez au goût et pour rendre la gelée plus agréable, vous pouvez ajouter soit des écorces d'oranges ou de citrons, des essences, du vin ou des pommes. Quand on met dès pommes, on les fait bouillir en même temps que la mousse.

Pour avoir une gelée assez claire pour servir de breuvage, on ne met qu'une demi-once de mousse pour 1 chopine de liquide.

GELÉE de MOUSSE d'ISLANDE ou GELÉE de CARAGAHEEN.—On la prépare comme la précédente, mais on fait tremper la mousse quelques heures dans de l'eau froide, pour lui enlever son amertume. Voyez Cetraria.

GELÉE de PAIN.—Faites rôtir des tranches de pain, ôtez la croûte, couvrez-les d'eau tiède ; faites bouillir jusqu'à ce que le jus, en en versant un peu sur une assiette, devienne en gelée par le refroidissement ; sucrez, coulez et ajoutez des écorces de citrons ou des essences au goût ; on emploie généralement cette gelée chaude.

GELÉE de PIED de BŒUF.—Faites bouillir un pied de bœuf jusqu'à ce que le jus soit assez fort pour faire une gelée très-ferme ; coulez. Pour une chopine de jus mettez un demiard de vin, du sucre, du jus de citron ou des essences au goût ; un ou deux blancs d'œufs fouettés, faites donner un bouillon, écumez, coulez dans un linge épais et faites refroidir dans des moulès.

GELÉE de POULET.—Après avoir coupé le poulet en petits morceaux et broyé les os, opérez comme pour le thé de bœuf, et faites bouillir 3 heures, coulez, pressez et assaisonnez au goût ; ou suivant le désir du malade, au lieu de sel et de poivre mettez du sucre, des essences, du vin.

GELÉE DE POMMES.—Prenez des pommes fameuses ou des reinettes, ôtez la pelure, couvrez-les d'eau et faites-les cuire en marmelade ; enfin coulez dans un linge. Pour 1 pinte de jus, mettez une livre de sucre et faites bouillir jusqu'à ce que la gelée paraisse cuite (ce que l'on reconnait en la faisant refroidir), ou que la surface plisse un peu.

GELÉE de VIANDE.—Prenez un jarret de veau, quelques tranches de bœuf, de veau ou de poulet, de pattes de poule, des oignons, des carottes, du persil, des navets, etc. ; faites bouillir jusqu'à ce que le jus prenne en gelée par le refroidissement ; coulez dans un linge ; clarifiez en y jetant un blanc d'œuf fouetté ; passez de nouveau et assaisonnez au goût.

GELÉE de VIN.—Prenez 1 chopine d'eau, 1 demiard de vin, 2 onces de gélatine (Insinglass), du sucre au goût, faites chauffer jusqu'à solution complète. En retirant du feu, ajoutez du jus de citron ou des essences au goût. Mettez dans des moules, ayant le soin de mouiller ceux-ci avec de l'eau froide pour empêcher la gelée de coller. On peut mettre plus ou moins de vin, selon le goût. On peut aussi, et même avec plus d'avantage, faire la gelée de vin en prenant 1 chopine de jus de pied de veau ou de pattes de poules (préparée tel qu'il a été dit à blanc-mange), 1 demiard de vin, donner un bouillon, sucrer et ajouter des essences au goût.

GELÉE de RIZ.—Prenez ¼℔ de riz, ½℔ de sucre blanc, 4 ou 5 pommes fameuses ou sucrées et une pinte d'eau ; faites bouillir jusqu'à ce que le jus forme une gelée par le refroidissement ; coulez et ajoutez du vin ou des essences au goût.

GRUAU.—Délayez 2 couillérées à soupe de farine d'avoine dans une ½ tasse d'eau froide ; versez ensuite dessus 3 demiards d'eau bouillante, en brassant, coulez dans un linge fin, puis faites bouillir un quart d'heure en brassant de temps en temps et sucrez au goût. On peut le faire au lait et y ajouter des pommes selon le goût des malades.

GRUAU de RIZ.—Prenez une grande cuillérée de farine de riz, une pinte d'eau ou de lait et faites bouillir 40 minutes; coulez et ajoutez des essences au goût.

GRUAU et THÉ DE BŒUF.—Délayez 2 cuillérées à soupe de farine d'avoine dans 3 cuillérées d'eau froide, versez dessus une chopine de thé de bœuf bouillant, faites bouillir cinq minutes en brassant de temps en temps et coulez daas un linge fin.—Usage—Convalescence, avant les aliments solides.

GRUAU au VIN. (A) CAUDLE.—Battez un œuf avec un verre à vin de sherry, et versez sur un demiard de gruau chaud. Ajoutez du sucre, muscade au goût.—Usage—Le soir dans l'insomnie chez les personnes faibles.

LAIT d'AMANDES.—Voyez page 477.

LAIT d'ANESSE ARTIFICIEL.—Prenez une demi-once de gélatine et faites dissoudre dans une chopine d'eau d'orge perlée chaude. Ajoutez une once de sucre blanc et une chopine de lait.

LAIT de CHÈVRE ARTIFICIEL.—Attachez légèrement dans un sac de mousseline une once de suif hâché bien fin et faites bouillir lentement dans une pinte de lait. Sucrez au goût.—Usage—Careau, etc.

LAIT FERRUGINEUX.—Battez une cuillérée à soupe de fleur, un œuf et à peu près 20 grains de sesquioxyde de fer avec un demiard de lait, ajoutez de la muscade et du sucre au goût. Pour prendre au repas du matin ou du soir avec un biscuit.—Usage—Phthisie commençante, etc., lorsqu'il n'y a pas d'inflammation.

ŒUFS, CRÈME ET THÉ DE BŒUF.—Lavez ¼℔. de sagou jusqu'à ce que l'eau soit claire ; faites bouillir dans une chopine d'eau jusqu'à ce qu'il soit fondu et bien épais, ajoutez une chopine de crême bouillante et six jaunes d'œufs et mêlez tout avec 2 pintes de thé de bœuf bouillant.—Usage—Convalescence.

ŒUFS BATTUS.—Prenez 1 ou 2 œufs, du sucre blanc, du brandy ou du vin au goût et battez le tout 1 ou 2 heures.

SAGOU. (A) SAGO.—Prenez 2 grandes cuillérées de sagou, après l'avoir lavé, faites bouillir dans 1 pinte d'eau ou de lait jusqu'à ce qu'il soit fondu ou que les graines deviennent brillantes ; sucrez au goût. On peut mettre du vin, de la cannelle, des essences.

La *gelée de sago* est préparée de la même manière, excepté qu'il faut mettre assez de sago pour donner la consistance d'une gelée, le faire cuire jusqu'à ce qu'il soit fondu, et le couler dans un linge.

SALEP.—La gelée de salep est faite comme la précédente en faisant bouillir ½ once de salep dans une chopine d'eau.

La *tisane de salep* ne diffère de la gelée qu'en ce que l'on n'emploie que ʒ ij. de Salep pour une chopine d'eau.

SOUPE aux HUITRES.—Lavez les huîtres dans leur propre jus, coulez celui-ci, et jetez le tout (les huîtres et le jus) dans du bon bouillon de poulet bouillant ; faites bouillir une demi-heure ; émiettez assez de crackers pour donner de la consistance au bouillon ; assaisonnez et ajoutez du vin blanc au goût. On peut aussi faire la soupe aux huîtres avec du lait, mais alors il faut omettre le vin. Voyez Huîtres.

SOUPE au LAIT.—Tranchez du pain bien mince et jetez dessus assez de lait bouillant pour donner la consistance d'une soupe ; assaisonnez ou sucrez au goût.

SOUPE au PAIN GRASSE.—Tranchez du pain bien mince et faites bouillir à peu près ½ heure dans assez de bon bouillon pour que la soupe ne soit pas trop épaisse ; assaisonnez au goût.

SOUPE au PAIN MAIGRE.—On la prépare comme la précédente, excepté qu'il faut faire frire le pain avec un peu de beurre et d'oignon et qu'on remplace le bouillon par de l'eau.

SOUPE au RIZ.—Prenez 3 grandes cuillérées de riz, 2½ chopines de bouillon chaud et faites bouillir à peu près ½ heure assaisonnant au goût.

SOUPE au VERMICLLLE.—On la prépare comme celle de riz. On fait le vermicelle canadien en battant un œuf avec de la farine, faisant une pâte très-dure et laissant sécher un quart d'heure, après quoi on étend la pâte de l'épaisseur d'un papier, on la roule ensuite pour la couper.

SOUPE DE LEIBIG POUR LES MALADES. Prenez une demi-livre de bœuf ou volaille, hachez fin, ajoutez une chopine d'eau distillée froide, 4 gouttes d'acide muriatique pure, une cuillerée à thé de sel de cuisine et brassez. Laissez reposer une heure et jetez sur un couloir sans presser pour que le liquide soit clair. Versez lentement un demiard d'eau distillé sur le résidu. On peut y ajouter 1 verre à vin de vin de porte ou des épices. On la prend froide, un ver à vin de temps en temps selon le besoin.

Cette soupe est plus nourrissante que le thé de bœuf, et est très utile dans les fièvres typhoïdes, les dysssenteries et dans toutes les maladies accompagnées de grande prostration et de faiblesse des organes digestifs.

SOUPE VÉGETALE.—Coupez, en petits morceaux, une patate, un oignon, du céleri, un peu de beurre ; faites bouillir à peu près ½ heure dans une pinte d'eau, et assaisonnez au goût. C'est une bonne soupe pour les malades qui ne doivent pas manger de viande.

TAPIOCA.—Prenez 2 grandes cuillérées de tapioca, laissez-le tremper 6 à 8 heures dans un peu d'eau froide ; faites bouillir dans une chopine d'eau ou de lait jusqu'à parfaite solution, sucrez et ajoutez cannelle, muscade, vin ou brandy au goût. Voyez Tapioca.

Quand on le fait au lait on ne doit pas mettre de vin.

LAVEMENT NOURRISSANT.—Mêlez ensemble de 4 à 12 onces de thé de bœuf, une demi-once de beurre fondue et une demi-once d'eau-de-vie ou une once de vin de Porte. Administrez 2 ou 3 fois dans les 24 heures.

Usage.—Gastrite aigue, cancer de l'estomac, etc., lorsqu'il est nécessaire de laisser l'estomac complètement en repos.

CHOCOLAT DE GLANDS. Voir ce mot.

ARTICLE III.

BREUVAGES PROPRES AUX MALADES.

EAU PANÉE. (L) *Aqua Toastæ Panis.* (A) *Toast Water.*

Prenez deux ou trois tranches de bon pain de l'épaisseur du petit doigt, ou des croûtes; faites-les rôtir sans être brûlées ; versez dessus 1 ou 2 pintes d'eau bouillante ; coulez, sucrez au goût et buvez à volonté.

Propriétés.—Voyez Tisanes rafraîchissantes.

EAU de RIZ.—Prenez 2 onces de riz, 2 pintes d'eau ; faites bouillir une heure et demie, avec de la cannelle et de la muscade ; coulez, sucrez au goût et buvez à volonté. Voyez Riz.

EAU ou THE de SON. (A) *Bran Tea.*—Prenez une chopine de son, 3 pintes d'eau ; faites réduire à une pinte ; coulez et sucrez au goût avec du sucre, du miel ou de la melasse.

Propriétés.—Voyez Son.—*Dose.*—A volonté.

Le *gruau*, le *tapioca*, le *sago*, l'*arrowroot*, l'*amidon*, la *mousse d'Irlande*, l'*empois de blé d'Inde* ou de *patates*, préparés clairs forment de bons breuvages adoucissants et nutritifs.

On emploie aussi comme excellents breuvages les *tisanes d'orge*, de *graine de lin*, de *mauves*, d'*orme*, la *tisane grasse*, les *sirops* de *gomme arabique*, de *vin*, de *navets*, de *gingembre*, *de citrons*, de *vinaigre*, les *vins de groseilles*, de *gadelles*, le *cidre*, le *brandy* dans de l'eau, la *mixture de brandy*, le *lait d'amandes*, l'*Agua Caliente*. Voyez émollients au commencement du Mémorial Thérapeutique.

PETIT LAIT. (L) *Serum Lactis.* (A) *Whey, Rennet Whey, Cream of Tartar Whey.*

Prenez une pinte de lait bouillant, et ajoutez-y, par petites parties une quantité suffisante d'une dissolution faite avec une partie d'acide tartrique et 8 parties d'eau ; quand le coagulum sera bien formé, passez avec expression ; remettez le petit-lait sur le feu avec la moitié d'un blanc d'œuf que vous aurez d'abord délayé puis battu avec quelques cuillérées d'eau froide ; portez à l'ébullition ; versez un peu d'eau froide pour abaisser le bouillon ; passez et filtrez sur un papier préalablement lavé à l'eau bouillante. On peut coaguler avec d'autres acides, avec du vinaigre, de la crême de tartre, ou avec la présure. —Le petit-lait est une boisson tempérante qu'on prescrit dans les maladies inflammatoires, et surtout dans celles du canal digestif. On l'associe souvent à des sirops, et il sert de véhicule aux médicaments plus actifs.

PETIT LAIT de Vin. (A) *Wine Whey.*—Faites bouillir une pinte de lait ; dès qu'il bout, ajoutez un verre de vin de Sherry ou de vin de Madère ; faites bouillir encore quelques instants ; retirez du feu, laissez reposer quelques minutes pour enlever le lait caillé, sucrez au goût.

BREUVAGES ACIDULÉS *et rafraîchissants très-agréables.* Ces breuvages sont les suivants :

1° L'*Eau de Cerises* préparée en pressant et en coulant le jus de 2 livres de cerises, auquel on ajoute une pinte d'eau, le jus de 3 ou 4 citrons, du sucre au goût, le jus des noyaux broyés et infusés quelques heures dans un peu d'eau. On coule dans un sac de flanelle dans le fond duquel on met de la ouate.

Dose.—Quantité voulue pure ou dans de l'eau.

2° L'*Eau de fraises* se prépare comme la précédente, excepté qu'on ne met qu'une livre de fruits.

3° La *Limonade* (*Hydrolé de Citrons*), que l'on fait en versant une pinte d'eau bouillante ou froide sur deux ou trois citrons coupés, que l'on presse pour avoir tout le jus. On

laisse tremper et on sucre au goût. Faite à l'eau chaude, elle prend le nom de *Limonade cuite* elle est moins agréable au goût, mais moins malfaisante pour les malades.

4°—La *Limonade Artificielle* (Limonade sèche, ou poudre d'Acide Citrique Sucrée), composée de ℨ ij. d'Acide Citrique, ℨ iv. de sucre blanc, 3 gouttes d'Huile de Citron. Une cuillérée de cette poudre dans un vase d'eau fait une limonade agréable.

5°—La *Limonade d'Acide Citrique* composée de ℈ ij. d'acide, d'une chopine d'eau, de sucre et d'essence de citron au goût.

6°—La *Limonade d'Acide Tartarique*, que l'on prépare comme la précédente.

7°—La *Limonade d'Acide Sulfurique* (*Limonade Minérale*), composée de ℨ ss. d'acide pour une pinte d'eau et sucrée au goût. On prépare de même les *Limonades ou Tisanes Nitrique, Chlorhydrique et Phosphorique*, avec les acides correspondants. Comme ces dernières limonades sont composées d'acides puissants, on ne doit pas les employer comme breuvage habituel.

LIMONADE de CREME de TARTRE. – ℞. Crême de Tartre, ℨ v, Eau bouillante, Oij. Faites dissoudre. Sirop de Sucre, ℥ iv. Breuvage agréable, rafraichissant et laxatif.

LIMONADE PURGATIVE AGREABLE.— ℞. Bitartrate de Potasse, ℨ vj, Borate de Soude, ℨ ij, Eau bouillante, Oj., un citron.

Pour leurs propriétés, voyez ces différents acides, voyez aussi Tisanes.

BREUVAGES RAFRAICHISSANTS et LAXATIFS.

1° *Eau ou Thé de Pommes.* - Coupez 4 ou 5 pommes, versez dessus 1 pinte d'eau bouillante ; infusez 8 à 10 heures, sucrez au goût.

Dose.—Quantité voulue.

2 ° *Bière d'Épinette.*—Voyez à Essence d'épinette.

Bière de Gingembre—Eau, 40 gallons ; Sucre, 20 lbs. ; Racine de Gingembre, 1 ℔. ; Lie de bière, 1 gallon ; Esprit de Whisky, 3 chopines ; Winter green oil, 20 gouttes ; Crême de tartre, 6 oz.

Faites bouillir le sucre dans 5 gallons d'eau environ 2 heures, à petit feu ; en faire autant pour le gingembre. Ayant mis la lie de bière dans un baril, mettez-y dessus les 30 gallons d'eau froide qui sont restés : lorsque le sucre et le gingembre seront prêts, versez les sur l'eau froide dans le même baril, ajoutant l'huile de Winter préalablement dissoute dans le whisky brassant avec un bâton afin que le mélange soit parfait ; ensuite couvrez le baril et laissez reposer 24 heures dans un lieu tempéré. Après ce repos, faite dissoudre la crême de tartre, dans environ le tiers du mélange, brassez fortement avec le bâton ajoutez le reste du mélange, ayant soin de brasser encore puis laissez reposer 2 heures et mettez en bouteilles. Conservez dans un lieu tempéré 2 jours ; mettez à la cave ensuite. Cette bière sera excellente au bout de 4 jours ; si on y met moins de lie de bière on la conservera plus longtemps.

Avant de mettre en bouteilles, lavez celles-ci avec une solution de crême de tartre.

4°—*Bière de racines.*—Prenez une chopine de son, une poignée de houblon, quelques branches d'épinette, de cèdre, de racine de plantain, de bardane, de pissenlit, un gallon d'eau, une cuillérée de gingembre ; faites bouillir, coulez ; sucrez au goût avec de la melasse, et ajoutez une tasse de levain. Si vous désirez vous en servir de suite, laissez-en quelques bouteilles à la chaleur, le reste fermentera au froid.

LIQUEURS ET BOISSONS AGRÉABLES que l'on peut employer comme stimulants digestifs et toniques pour les malades dégoûtés :—Liqueur d'Anis, Liqueur de Vespêtro, Liqueur de Menthe, Liqueur de Cassis, Liqueur de Cerises, Liqueur de Framboises, Liqueur de Noyaux, Liqueur de Cédrat, Liqueur de Zeste d'Orange, Liqueur de Framboises et de Gadelles, Liqueur d'Essence d'Oranges, Liqueur de Pommes (on la prépare comme celle de Cerise), Liqueur d'Absinthe, Eau des Carmes, Liqueur de la grande Chartreuse, Vin

Aromatique, Vin Amer, Vin d'Absinthe, Vin de Camomille, Vin de Gadelle, Vin de Champagne, Alcoolat de Coriandre, Alcoolat de Carvi, Alcoolat de Cannelle, Alcoolat de Citron, Alcoolat d'Orange, Vin de Camomille, Vin d'Oseille, Brandy, Cidre, Eau de Cannelle, Infusion de Mélisse, Infusion de Tilleul, Curaçao, Sirop de Vin, Curaçao rouge.

On emploie aussi dans le même but les Condits d'Angélique, d'Ache, de Citron de Cerises, de fleurs d'Orangers, de Cannelle, l'Eau de Menthe.

On prépare aussi des breuvages agréables avec les Essences de Citron, d'Orange, de Clou, de Pomme, d'Anana, de Vanille, de Poire.

SIROPS AGRÉABLES POUR LES MALADES.—1º Sirops Adoucissants : Sirop de Crême, Sirop d'Amande, Sirop de Guimauves, Sirop de Gomme Arabique, Sirop de Tolu, Sirop de Cerises.

2º Sirops Acides et Toniques : Sirop de Marrube, Sirop de Vin, Sirop de Vinaigre Sirop de Framboise, Sirop d'Oranges, Sirop de Groseille, Sirop de Roses, Sirop de Vanille, Sirop de Pomme, Sirop de Citron, Sirop de Gingembre, Sirop de Cannelle, Sirops de Fraises, de Framboises, de Gadelles.

Pour la manière de faire ces Sirops, voyez dans la table.

CHAPITRE V.

HYGIÈNE.

" L'hygiène est l'art de conserver la santé et de prévenir les maladies ; l'hygiène est l'étude de tout ce qui peut contribuer au bien-être de l'homme. Voisine de la morale, elle s'y rattache par un grand nombre de prescriptions ; elle est la sœur de la médecine proprement dite, car toutes les deux s'occupent exclusivement de la nature humaine : l'une et l'autre s'adressent au corps et à l'âme ; seulement l'hygiène s'occupe de la santé, et la médecine ne s'occupe que de la maladie.

" Grâce à la science de l'hygiène, vous apprendrez à perfectionner toutes vos facultés : facultés physiques et facultés intellectuelles ; grâce à la science de l'hygiène, vous saurez user de tout ce qui vous entoure, sans tomber dans le précipice des abus, et, tout en jouissant des plaisirs attachés à chacun de vos besoins, vous saurez éviter les dangers de l'excès. Alors vous aurez une vie prospère, une longévité bienheureuse et tranquille. Vos organes s'useront, sans doute ; car, hélas ! tout ici-bas commence, croît, stationne, décroît et finit ; mais, exempts des secousses imprimées d'ordinaire par les passions, par les fautes d'alimentation et de régime, vos organes, exempts de maladies, arriveront tout doucement à cette faiblesse donnée par les vieux jours, faiblesse qui semble l'avertissement paternel de la Providence, pour nous engager aux préparatifs du départ.

" Voilà donc le but de l'hygiène, but particulier et spécial, qui s'agrandit considérablement quand on veut le généraliser. La science de l'hygiène, en effet, appliquée aux masses, cherchant et recherchant sans cesse tous les perfectionnements de la société ; la science de l'hygiène, étudiant les moyens de conservation et les moyens de jouissance applicables aux populations, trace des lois aux gouvernements, et devient le guide précieux des législateurs vraiment philanthropes. C'est ce qui constitue l'hygiène publique." (Massé.)

Nous aurions voulu pouvoir reproduire presque en entier l'excellent ouvrage du Dr. Massé sur l'*hygiène privée*, mais il faut nous contenter de quelques conseils généraux qui seront précédés des avis des Docteurs Massé et Fodéré sur les soins à donner aux petits enfants.

Les Sœurs de charité seront bien aises de trouver ici quelques conseils pour les guider dans les soins à donner aux *enfants trouvés* et aux *orphelins*.

ARTICLE I.

PREMIERS SOINS A DONNER AUX NOUVEAUX-NÉS.

1°—En recevant l'enfant au moment de sa naissance, prenez-le adroitement, mettez-le dans des linges mous, bien secs, un peu chauds, et placez-le dans un lieu sûr.

2°—Si vous êtes obligé de le laver et de le décrasser, vous le ferez, en hiver, auprès du feu ; vous frotterez légèrement et à plusieurs reprises la surface de son corps, avec une éponge imbibée d'eau tiède, d'eau de savon, d'eau vineuse, etc. Vous nettoierez aussi avec un linge fin les narines, les oreilles, la bouche, les yeux et tous les orifices de l'enfant ; ensuite vous sécherez en frottant doucement avec des linges fins.

3°—Ces soins achevés, l'enfant se met dans des langes d'une flanelle souple, propres et bien secs, et l'on a soin de fixer et de garantir le bout flottant du nombril.

Malgré ce qu'en aient écrit certains auteurs, la ligature du cordon est indispensable : négligée, elle peut avoir de graves inconvénients ; bien faite, elle n'a que des avantages.

Il faut, pour cette ligature, prendre un morceau de fil résistant : on le ploie en plusieurs doubles, on le cire avec précaution ; enfin, on fait un nœud à chaque extrémité pour l'empêcher de se mêler. Quant à la ligature, il est nécessaire de ne la serrer que médiocrement : trop serré, le fil couperait le cordon en tout ou en partie, et il ne fermerait plus suffisamment la porte à la sortie du sang. Dans la crainte d'un tel accident, il faut visiter souvent la ligature dans les premières heures de la naissance ; il le faut surtout si l'enfant pâlit, si sa respiration semble se suspendre ; car une nouvelle ligature, arrêtant l'hémorrhagie, empêchera une catastrophe.

Une fois le cordon bien lié, on l'enferme dans une compresse de linge fin, et on le maintient en place avec un mouchoir plié en cravate, assez long pour faire deux fois le tour du corps. Il faut, en soutenant le ventre, prévenir la hernie ombilicale, si prompte à se former dans les premières semaines.

Enfin on enveloppe l'enfant sans le serrer, dans une petite couverture, en faisant rabattre un linge doux pour qu'elle ne touche pas le visage. La tête surtout doit être maniée avec ménagement et être bien couverte ; on met un linge fin derrière les oreilles, après les avoir saupoudrées avec de la poudre de lycopodium ou de vieux sarment, pour les empêcher de se coller ; on place sur les fontanelles une toile fine pliée en plusieurs doubles, et on l'assujétit par un béguin qu'on fixe en devant par un nœud de ruban large et plat, avec la précaution de ne pas écraser les oreilles.

4°—L'arrangement ci-dessus est ce qui convient le plus à la nature délicate des nouveaux nés, ainsi qu'au développement de leurs organes, qui ne peut qu'être gêné par le maillot ; vous tâcherez donc d'en dissuader les parents, et, si vous ne pouvez y parvenir, observez, en le pratiquant, les quatre précautions suivantes : que les bras soient maintenus allongés le long des parties latérales du corps ; que la tête soit affermie dans une attitude droite à la ligne perpendiculaire du corps ; que les pieds soient étendus parfaitement égaux l'un à l'autre, chacun enveloppé du lange et la pointe constamment tournée en dehors ; enfin, que les bandes du maillot soient maintenues d'une manière assez faible pour soutenir et comme mouler le corps, mais qu'elles ne soient point assez serrées pour le gêner. Le maillot ne devrait monter que jusqu'à la ceinture et ne pas serrer les bras.

5°—Le premier lait de la mère est le médicament le plus sûr pour faire rendre le *méconium* ; si ce lait n'est pas donné, ou s'il ne suffit pas, contentez-vous de donner à l'enfant de l'eau miellée, ou tout au plus du miel rosat, et ne commencez pas de si bonne heure par irriter des organes délicats avec des médicaments plus actifs.

6°—Le lait maternel, graduellement plus consistant est la nourriture la plus convenable

aux petits enfants ; il est certain que bien des maladies viennent des mauvais laits, du sevrage trop précoce, de l'allaitement artificiel, de ce qu'enfin on farcit et on affaiblit l'estomac des enfants avec une nourriture grossière.

7°—Les femmes maladives, fluettes, vaporeuses, etc, ; ne sont pas propres à nourrir ; bien de celles qui sont fortes en apparence ne le doivent pas faire non plus lorsque leur lait est séreux et en petite quantité.

8°—Mettez les enfants chez des femmes à la campagne ; que si la chose est impossible faites les allaiter par une chèvre : cet animal se prête très bien à ce genre de service, et les enfants ainsi allaités prospèrent singulièrement.

9°—Le terme naturel de l'alaitement est au moins de neuf mois : il y a sans doute beaucoup d'exemples d'enfants, qui ont été sevrés plus tôt et qui se portent bien momentanément ; mais il est beaucoup aussi d'imbéciles, de rabougris de scrofuleux, de rachitiques, de ventrus, et de prédisposés aux maladies de la tête ou de la poitrine.

10°—Gardez-vous du préjugé absurde que le vin et les liqueurs spiritueuses ne sont pas nuisibles aux petits enfants. Si le lait de la nourrice ne leur suffit plus, soignez avec une attention particulière les bouillies et les crêmes que vous y ajoutez, pour qu'elles soient bien cuites et qu'elles ne contiennent point de grumeaux : préférez au surplus, comme de plus facile digestion, les crêmes de pain à celles des farineux.

11°—Il faut que les enfants boivent à peu près toutes les 3 ou 4 heures, 6 fois pendant le jour et 2 fois la nuit. Il est absolument nécessaire qu'ils aient des heures réglées pour boire et manger.

12°—Ne faites jamais manger les enfants avant 2 ou 3 mois ; jusqu'à cet âge, le lait doit leur suffire.

13°—Il faut que les nourrices aient une nourriture fortifiante et qu'elles ne prennent pas de boisson forte.

14°—Quand vous n'avez pas de nourrices ni de chèvres, donnez à l'enfant pendant les premiers trois mois, du lait de vache coupé d'abord à moitié, puis au tiers puis au quart, avec de l'eau sucrée ou avec une décoction d'orge germée, substance qui contient, elle aussi, une dose considérable de sucre. Le lait d'ânesse et le lait de jument sont préférables au lait de vache.

Le lait de vache devrait, autant que possible, être donné au sortir du pis de l'animal, au moins on doit toujours le faire légèrement chauffer en mettant le vaisseau qui le contient dans de l'eau chaude.

Les enfants doivent boire le même nombre de fois qu'ils prennent le lait de leurs nourrices.

Il est très difficile d'élever des enfants au biberon.

15°—Après 2 ou 3 mois (jamais avant ce temps) on commence à donner un peu de nourriture à l'enfant : cette nourriture doit consister en bouillie, en légers potages (soupes légères au riz, au pain, au vermicelle, etc.), en bouillons légers, en fécules, (arrowroot, sagou, fleurs de patate, tapioka) en panades sucrées, mucilage de gomme, de semoule, etc.

Bien entendu que quand on fait manger un enfant, on doit le faire moins boire. D'ailleurs les heures doivent être les mêmes, on fait boire et manger alternativement.

Bouillie.—La bouillie n'est indigeste que lorsqu'elle est mal faite. Il est essentiel de veiller à ce que la cuisson de cet aliment soit suffisamment prolongée.

Il est nécessaire que la farine destinée à cet usage soit préalablement séchée non-seulement au soleil, mais au four.

Une fois que la bouillie est sur le feu, il ne faut pas l'en retirer avant qu'elle ne se soit lévée et gonflée plusieurs fois de suite.

Enfin, la bouillie, comme bien d'autres mets, doit être préparée peu d'instants avant

d'être prise. Froide, elle est détestable ; réchauffée, elle ne vaut plus rien. Comme la plupart des autres mets, elle perd son arome en se refroidissant, et, de plus, elle se décompose.

On fait une bouillie excellente et de facile digestion taut pour les tout petits enfants que pour les malades, avec de la farine préparée de la manière suivante : prenez de la fleur de blé, attachez la dans un linge, mettez dans de l'eau bouillante, faites bouillir pendant 3 heures. Si vous le pouvez faites cuire au-dessus de la vapeur 7 à 8 heures. Après ce temps retirez le pain du linge, faites-le sécher après l'avoir cassé par morceaux et râpez-en un peu pour faire la bouillie qui n'a pas besoin de cuire beaucoup.

Manière de faire la bonne bouillie.—Prenez 1 dimiard de lait et 1 cuillérée de farine délayez la farine dans de l'eau froide comme de la pâte à crêpes. Faites bouillir le lait et après en avoir ôter la pellicule versez-y la pâte ayant soin de brasser continuellement ; enfin lorsque la bouillie a gonflée trois fois retirez du feu et ajoutez du sucre au goût.

Panade.—Faites bouillir de la mie de pain bien cuit dans une certaine quantité d'eau, laissez bouillonner, gazouiller, cuire enfin pendant un temps raisonnable, tirez du feu et passez à travers un tamis ; si vous n'avez point de tamis, jetez dans un gros linge que vous tordcrez de façon à retirer du mélange tout le liquide qu'il contient.

Ce liquide, vous le sucrerez convenablement, vous pourrez même y joindre un peu de lait bouilli, et soyez bien certain d'une chose c'est que l'enfaut l'avalera avec plaisir.

Crême de Pain.—On prend du pain très cuit que l'on fait chauffer un peu au four. On le fait ensuite tremper dans de l'eau pendant quelques heures. Puis on le fait bouillir dans une suffisante quantité d'eau, pendant environ sept à huit heures. De temps en temps, à mesure que le mélange épaissit, on y ajoute un peu d'eau chaude. Enfin, l'on sucre, et après y avoir projeté quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger, on passe le tout à travers un tamis.

Mucilage.—Les mucilages de gommes sont quelquefois employés comme nourriture des petits enfants. Les patates sont aussi bonnes.

Le sucre est aux jeunes enfants ce que le sel est à l'homme fait, il aide la digestion.

ARTICLE II.

DU SEVRAGE.

L'époque précise du sevrage est assez difficile à indiquer. Elle dépend en même temps et du nourrison et de la nourrice ; elle doit varier suivant la santé de l'un et de l'autre.

Si la nourrice est faible, si son lait est par trop peu nourrissant, si surtout elle a subi les atteintes passagères, mais souvent terribles pour la secrétion laiteuse, d'une fièvre locale ou générale, d'un chagrin inattendu, d'une peur que l'on ne pouvait prévoir et empêcher, il est urgent d'avancer l'époque du sevrage

Si, au contraire, la nourrice est bonne, mais si, malgré son lait vivifiant, l'enfant, retardé par un tempérament extralymphatique, par un vice héréditaire ou par une de ces maladies d'entrailles qui fondent souvent sur les nourrissons, est chétif, malingre, criard ; si les dents sont en retard, si la surimpressionnabilité du nourrison et certains mouvements nerveux bien reconnaissables font craindre des convulsions, il faut éloigner prudemment l'époque du sevrage.

Règle générale : c'est à la fin de la première année qu'il faut songer à sevrer un petit enfant. Un mois plus tôt, quelques mois plus tard, peu importe ; car, encore une fois, cette époque ne peut être précise comme une horloge ou comme une saison.

Le sevrage ne peut être brusquement exécuté ; il faut préparer peu à peu les nourrissons à la privation d'un aliment qui n'est point assez substantiel pour les soutenir pendant plus de douze ou quinze mois. Donc, après avoir pris conseil d'un homme expérimenté et

avoir décidé un sevrage, il faut y amener l'enfant par d'adroites transitions. On l'habitue, chaque jour, à prendre moins de lait et plus d'aliments étrangers ; on varie ces aliments étrangers, de façon à bien préparer l'estomac aux commotions digestives qu'il doit subir un peu plus tard ; on commence par du lait coupé, des mucilages chauds : on passe à de légers bouillons pour arriver à des sucs de viande plus corsés, et puis on varie, on entremêle, on augmente ou l'on diminue, suivant les résultats obtenus.

Non-seulement il faut manger, mais il faut boire. Dans le lait de sa nourrice, le petit enfant trouve et l'aliment et la boisson ; dès que vous voulez le préparer à une alimentation d'une autre nature, il faut lui accorder de douces et bienfaisantes boissons. La meilleure est tout simplement l'eau sucrée ; le froid de l'eau donne plus de ressort à ces petits estomacs ; le sucre que contient l'eau la rend plus digestive, et la boisson, prise en quantité suffisante, non-seulement rafraîchit la muqueuse du tube alimentaire, mais sert à faire couler les résidus de la digestion.

Vers le huitième ou neuvième mois, on peut ajouter à l'eau sucrée quelques gouttes de vin bien naturel. Pour se le permettre, il faut s'assurer que l'enfant n'est point agacé, brûlant pendant ses digestions, presque fièvreux pendant son sommeil. Quant au vin pur, on doit n'en accorder quelques gouttes que de loin en loin, et quand on a à sa disposition du vin bien vieux, c'est-à-dire suffisamment dépouillé.

Le thermomètre digestif d'un petit enfant, le grand indicateur de ses bonnes ou mauvaises digestions, les signes certains de sa bonne ou mauvaise santé, ce sont les résidus digestifs, les garde-robes et leurs divers caractères. Verdâtres, exagérément liquides, surabondantes, elles démontrent un malaise intestinal qu'il faut enrayer en diminuant l'alimentation ; colorées par des fluides bilieux, compactes et régulières, elles prouvent un état parfait du tube alimentaire, des digestions excellentes et nécessairement réparatrices.

ARTICLE III.

DE LA DENTITION. (LEFOULON).

Première dentition.— L'époque à laquelle paraissent les premières dents chez les enfants est très-variable. Leur sortie est tantôt précoce, tantôt tardive. Le plus ordinairement l'éruption des dents temporaire est graduée et s'effectue comme il suit ;

Première époque.—De 6 à 8 mois,—les 4 incisives moyennes.
„ „ —De 8 à 10 „ —les 4 incisives latérales.
„ „ —De 10 à 12 „ —les 4 canines.
Deuxième époque.—De 15 à 20 „ —les 4 premières molaires.
„ „ —De 20 à 36 „ —les 4 deuxièmes molaires.

Les dents temporaires sont au nombre de 20. Les dents permanentes au nombre de 32 chez les adultes.

Les maladies que détermine la première dentition sont locales ou générales. Les premières sont : *la salivation*, *le prurit*, *le gonflement douloureux des gencives*, *etc.*

Les accidents généraux sont . la *congestion*, *cérébrale*, *les convulsions*, *la névralgie dentaire*, *les vomissements nerveux*, enfin les différentes *stomatites*, *l'angine pharyngée*, *les phlegmasies gastro-intestinales*, *les inflammations des voies aériennes*, *le coryza*, *l'angine laryngo-trachéale*, *le catarrhe pulmonaire*, *les inflammations des organes génito-urinaires*, *l'ophthalmie*, *les éruptions cutanées*, etc. (Voyez ces maladies au mémorial thérapeutique.)

Seconde dentition.—A 5 ou 6 ans, la première grosse molaire sort de son alvéole ; à 7 ans, lorsque la dent de lait correspondante est tombée, on aperçoit l'incisive latérale peu de temps après la précédente. Enfin la première petite molaire sort de son alvéole vers la

neuvième année; la canine, de la dixième à la onzième; la seconde petite molaire, de la onzième à la treizième; la seconde grosse molaire, de la douzième à la quatorzième année; et la troisième grosse molaire ou *dent de sagesse*, entre la dix-huitième et la trentième.

Mal de dents.—Voyez Chapitre 2 de la Chirurgie.

ARTICLE IV.

AVIS DIVERS SUR LES SOINS A DONNER AUX ENFANTS.

1°—En couchant le nonveau-né dans son berceau, placez-le d'abord à plat sur le dos, et ensuite, après 24 heures soulevez un peu sa tête et sa poitrine avec un oreiller qui doit s'étendre jusque sous les épaules: sa position doit être sur le côté, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, pour favoriser la sortie des flègmes; et vous aurez soin de les enlever à mesure qu'il les rendra.

2°—Placez le berceau dans un endroit où il soit à l'abri de l'action directe de l'air extérieur qui vient des portes ou des fenêtres mal fermées, ou de deux ouvertures qui se correspondent; placez-le aussi de manière qu'une lumière trop vive ne frappe point avec force les yeux des enfants lorsqu'ils commencent à voir: évitez pareillement que la lumière ne frappe sur eux par côté; faites qu'elle vienne par derrière, ou même par devant, si elle est assez douce: faites surtout qu'elle soit toujours égale pour les deux yeux.

4°--Beaucoup de défauts de la vue, tel que le regard louche, la vue courte, ont leur principe dans la première éducation. Le strabisme naît non seulement de la mauvaise position du berceau mais encore de porter l'enfant de manière que ce soit toujours le même œil qui soit le plus exercé. Il faut donc éviter ces mauvaises habitudes, et fermer les yeux de l'enfant avec la main, lorsqu'on s'aperçoit qu'il louche. Pour empêcher la miopie contractée, il faut détourner les enfants de regarder les petits objets de très-près; et jusqu'à ce qu'ils aient 3 ou 4 ans, on ne doit pas leur faire voir beaucoup de grands objets en masse, feux d'artifice, illuminations, etc., ce qui les étonne et leur donne un regard égaré. Ils sont naturellement imitateurs et grimaciers, et conservent toute leur vie les tics et les attitudes vicieuses qu'ils ont contractées, de la tête, du cou, des membres; ce qui fait qu'on ne saurait assez les en garantir de bonne heure.

4° Beaucoup d'enfants périssent par le mauvais air, par le froid, ou par un excès de chaleur; sachez éviter ces extrêmes: ne les laissez pas séjourner dans des lieux bas, humides, étroits et renfermés; surtout gardez-vous de les coucher avec leurs nourrices ou avec des vieilles personnes.

5° Quand vous portez des enfants aux bras, mettez-les tantôt à droite et tantôt à gauche; ne les prenez jamais par une partie éloignée du centre du corps, mais ayez soin de les soutenir également partout.

Ne vous amusez pas à les faire soutenir de trop bonne heure, avant le neuvième mois, sur leurs petits pieds. L'ignorance ou l'oubli de ces précautions est la cause de beaucoup de difformités.

6° La tête des enfants est ce que vous devez le plus soigner: prenez garde aux coups, aux chutes, aux ébranlements; et cependant que les gorgères ou bourrelets dont vous l'affublez, ne soient ni trop durs, ni trop serrés. Faites-leur éviter les coups de soleil, le vent, la grande chaleur et le grand froid. L'exposition à ces causes est une origine fréquente de maladies convulsives, d'épilepsie, de vertiges, d'assoupissement, de douleurs de tête et de maux d'yeux chez les enfants.

7° Vous remédierez au renversement de la tunique interne du *rectum*, improprement nommé *chute de l'anus*, en y appliquant, après avoir remis la tunique, un tampou de charpie

brute trempé dans le vin rouge, ou à défaut dans l'eau froide, et soutenu par un bandage; mais quand cet accident revient souvent, il faut appeler un médecin pour remédier aux causes.

8°—Il est des maladies des enfants, telles que le croup et les convulsions, qu'on ne peut guérir qu'en les attaquant dès les commencements; mais alors leur légèreté apparente fait qu'on n'appelle pas le médecin, et c'en est fait du petit malade. Quoique le croup soit moins fréquent qu'on a voulu le dire, cependant vous devez regarder comme positif que rien n'est léger pour les enfants, et qu'aussitôt qu'ils sont indisposés, surtout qu'ils ont la toux, il faut recourir à un bon médecin.

Les autres maladies des enfants sont l'engorgement des seins et toutes celles qui sont mentionnées dans l'article troisième. Pour le traitement, Voyez Mémorial thérapeutique.

9°—Les enfants doivent être vaccinés dès l'âge de trois mois.

10°—Un enfant très-malade ne pleure pas, il crie, du moment que les larmes commencent à couler, vous pouvez croire qu'il est mieux.

11°—Le vice de conformation qui exige la section du *filet* est un cas fort rare, et l'homme de l'art est seul capable de juger de la nécessité d'une pareille opération.

Au reste voici la règle: toutes les fois que l'enfant peut apporter la pointe de sa langue jusque sur les lèvres, le frein de sa langue est parfaitement conformé; par contre, si la pointe de la langue est enchaînée sur le bord des gencives, il est urgent de faire examiner la bouche du nouveau-né par un médecin ou une sage-femme expérimentée.

12°—Il arrive souvent que les enfants naissants, au lieu de crier et de vouloir boire, restent assez longtemps dans une sorte de sommeil qui frise la léthargie; dans ce cas, attendez quelques heures, quelquefois un jour entier, et vous les verrez sûrement revenir.

13°—Il faut que les petits enfants soient habitués de bonne heure aux bains et aux lotions. Voyez ces mots.

14°—Comme les enfants ont ou doivent généralement avoir les épaules couvertes avec de la flanelle et que leurs langes sont de même étoffe; il est inutile ou plutôt dangereux de les couvrir beaucoup dans leur berceau.

15°—Il faut que le berçage soit lent, uniforme et jamais précipité; autrement il étourdit les enfants et peut les disposer à des maladies convulsives.

16°—Gardez-vous bien surtout, pour apaiser les cris des enfants et les faire dormir, de leur donner de l'opium, de la morphine, de l'infusion de têtes de pavots, etc.; cette pratique meurtrière, usitée dans plusieurs pays, en fait périr beaucoup, et dispose ceux qui n'en meurent pas d'abord, à l'épilepsie, aux convulsions, à l'idiotisme, etc. Il y a cependant des cas où il est nécessaire d'employer quelques calmants, mais ne le faites jamais sans l'avis du médecin.

17°—Les vêtements de l'enfant nouveau-né consistent en une petite chemise fendue par derrière, une jaquette de laine (excepté dans les grandes chaleurs de l'été), une couche de toile ou de coton fin ou vieux, des langes de flanelle, enfin une petite couverture sur les épaules, dans les temps frais.

Il faut éviter les épingles et ne pas trop serrer la poitrine des enfants.

ARTICLE V.

VALEUR DES CRIS CONSIDÉRÉS COMME SIGNES DE MALADIE.

" On a obtempéré à tous les caprices supposés du petit enfant. On l'a pris dans les bras. On lui a offert des joujoux. On a mis dans sa bouche un petit morceau de bonbon. On l'a remis dans son berceau. Et cependant l'enfant crie toujours. Évidemment, c'est qu'il souffre, c'est qu'il est malade.

Le cri est l'appel aux armes, la demande de secours d'un organisme surpris par l'ennemi. —Mais où se passe l'attaque ? Où est le péril ? Où faut-il porter secours ? En d'autres termes, le cri d'un enfant malade peut-il indiquer le siége de la maladie ?

Si la souffrance est causée par des tranchées, par des colliques, en frictionnant le ventre du petit enfant, on les fait diminuer souvent. La seule chaleur de la main, amenant un soulagement, arrête les plaintes en arrêtant la douleur.— De plus, le cri est accompagné de contractions de ventre, le petit enfant plie les jambes sur l'abdomen ; enfin, comme les tranchées et les coliques ne sont pas continuelles, les cris ne reviennent que par intervalles ; ils n'ont aucun rhythme, aucune continuité.

Si la maladie part du cerveau, le cri est poussé par intervalles à peu près égaux, puis il est accompagné de symptômes physionomiques d'une réelle importance. Je suppose une convulsion, une fièvre cérébrale, une congestion quelconque. Dans le premier cas, les yeux se retournent, les membres se tordent, le visage s'empourpre ou pâlit ; dans le second cas, les yeux se renfoncent, les lèvres s'allument, la physionomie change tout à coup, et la fièvre, souvent même le délire, viennent compléter les symptômes ; afin, en cas de congestion, il est rare que cette congestion soit médiane, c'est-à-dire juste au milieu du cerveau ; elle survient d'un seul côté ; alors, au milieu des cris, on voit un œil qui ne peut s'ouvrir, une narine qui ne joue plus, un coin de bouche qui s'abaisse ; bref, il se passe quelque chose de fort sérieux du côté de la tête.

Le timbre du cri a encore une véritable valeur.

Si le cri est vif et clair, l'enfant peut être atteint d'une maladie interne dangereuse ; mais, à coup sûr, cette maladie n'enchaine pas la force générale : et ce qu'il y a de plus sûr encore, c'est qu'elle ne frappe pas du côté des organes respiratoires.

Si le cri est faible et prolongé, il y a prostration de forces, faiblesse intempestive.

Cette faiblesse vient de la constitution même du petit malade ou de la gravité de sa maladie.

Si enfin le cri est rauque, étouffé surtout, la maladie part des voies respiratoires : elle réside dans la gorge ou dans les poumons ; il y a menace de catarrhe suffocant, d'angine ou de croup. L'incendie est formidable ; il faut se hâter de porter secours, car la vie est en danger." (Massé). Voyez Croup au Mémorial thérapeutique.

ARTICLE VI.

CONSEILS HYGIÈNIQUES TIRÉS DE BONS AUTEURS

1° — L'air pur étant indispensable à la santé, il faut que les maisons et les appartements soient aérés plusieurs fois par jour. Mais surtout la salles des malades, des vieillards, des orphelins, les classes, les ouvroirs, les ateliers, enfin tous les lieux où il se rassemble un grand nombre de personnes, doivent être aérés au moins toutes les quatre heures en hiver ou dans les temps frais. On doit aussi renouveler l'air des églises très fréquemment. Il va sans dire que plus ces lieux sont petits et encombrés de monde, plus il faut aérer souvent.

Pour aérer efficacement on doit ouvrir les portes et les fenêtres sur deux ou trois côtés de la salle, car si on n'ouvrait que d'un seul côté, l'air au lieu d'être chassé au dehors ne serait que refoulé dans les coins. Cinq à six minutes suffisent pour obtenir l'effet désiré si on a la précaution d'ouvrir de plusieurs côtés. Il faut faire sortir les personnes des appartements que l'on veut aérer ou les couvrir de manière qu'elles ne se refroidissent pas.

Le meilleur moyen d'aérer avec avantage et sans déranger personne, consiste à avoir des ventilateurs qui permettent à l'air méphétique de s'échapper au dehors et qui entretiennent,

en même temps, un courant d'air pur dans l'appartement, (ce qui est indispensable), sans cependant le refroidir.

On comprend que pour aérer les dortoirs pendant la nuit, c'est le seul moyen possible ainsi que pour les salles des infirmes.

Pour un appartement de moyenne grandeur, il suffit quelquefois d'y chauffer un poêle et encore mieux une cheminée.

Il n'est pas seulement nécessaire que les appartements soient bien aérés, il faut qu'ils soient très-éclairés et que le soleil puisse y pénétrer facilement.

2 ° —Il est très-dangereux de vivre dans des maisons humides ou nouvellement faites ; c'est une source de scrofules, de rhumatismes, de diarrhée, de dyssenterie, et même de scorbut.

3 ° Les appartements trop chauds sont très préjudiciables à la santé à cause des refroidissements auquels ils exposent.

4 ° Ne restez pas dans un courant d'air, c'est-à-dire entre deux chassis ouverts. Les chassis ouverts d'un seul côté d'un appartement ne font pas un courant d'air.

5 ° Ne dormez pas dans un lieu ou les chassis sont ouverts à moins d'une chaleur excessive, et alors faites en sorte que l'air ne tombe pas directement sur vous.

6 ° Ne faites pas les lits sans avoir fait aérer les couvertures au moins quelques instants ; il vaudrait mieux ne les faire que quelques heures après être levé.

7 ° Ne passez pas d'un appartement très-chaud dans un autre sans vous couvrir.

8 ° Ne faites pas sécher de linge dans les appartements où vous vous tenez et encore moins dans les chambres à coucher.

9 ° Ne gardez pas sur vous d'habits humides, que vos bas soient toujours bien secs et que vos souliers aient des semelles épaisses. Si vos pieds se refroidissent et transpirent facilement, portez une semelle de flanelle blanche en dedans de vos bas.

10 ° Le corps à besoin d'être lavé fréquemment. Employez les lotions tous les jours et les bains toutes les semaines ou au moins tous les mois si vous ne pouvez faire plus. Les bains journaliers sont ce qu'il y a de plus hygiénique. Voyez bains et lotions.

11 ° On peut se laver la tête et le faire souvent, ayant la précaution de ne pas se refroidir ensuite.

12 ° Ne souffrez pas de viandes ni de légumes gâtés dans vos maisons. Ne laissez pas de linge sale dans les chambres à coucher.

13 ° Lavez souvent les planchers ; blanchissez les murs.

14 ° Prenez de l'exercice au grand air tous les jours s'il est possible. Les enfants surtout ont besoin de beaucoup d'exercice en plein air ; il ne faut pas les laisser assis longtemps de suite.

15 ° Les flanelles sur la peau sont indispensables aux personnes qui sont sujettes à tousser, à celles qui ont les intestins irrités ou qui sont sujettes aux rhumatismes, etc.

Une fois la flanelle sur la peau, il ne faut plus l'ôter, pas même l'été.

16 ° Pour le soin nécessaire aux dents. Voyez chapitre de la chirurgie, *Article des dents.*

17 ° Pour le régime. Voyez le chapitre de la diète, *Diète généreuse.*

18 ° Les personnes constipées ne doivent pas employer de pilules ou autres drogues pour se tenir les intestins libres, mais plutôt prendre des lavements, aller à la garde-robes régulièrement le matin à la même heure, etc. Voyez Mémorial thérapeutique.

CHAPITRE VI.

CONSEILS AUX GARDE-MALADES.

(*Drs. Fodéré et Massé*).

ARTICLE I.

ADMINISTRATION DES REMÈDES, PANSEMENTS, ETC.

Il est ordinairement du devoir des gardes-malades :

1° D'administrer les vomitifs, les purgatifs et autres remèdes prescrits par le médecin.—Voyez à la suite.

2° De faire les *tisanes*, les *cataplasmes*, les *fomentations*, les *frictions*, les *embrocations*, etc.—Voyez ces mots.

3° De donner les *bains locaux* et *généraux*, de faire les *lotions*, les *ablutions*, etc.—Voyez ces mots.

4° D'appliquer les *vésicatoires*, les *sinapismes*, de les panser ainsi que les *sétons*, les *cautères*, les *ulcères*, et autres plaies.—Voyez ces noms et pansements.

5° D'appliquer les *sangsues*, les *ventouses sèches* et même quelquefois les *bandes*.—Voyez ces mots.

6° De donner les *lavements*, les *injections*, de mettre les *suppositoires*.—Voyez ces mots.

7° Enfin de règler la température de la chambre du malade et de graduer le feu d'une manière proportionnée à la saison. En général, la chaleur ne doit jamais excéder du 12° au 15°. degré du thermomètre de Réaumur, et il est très-prudent d'avoir ce thermomètre dans la chambre d'un malade. Pour la manière d'aérer les appartements, voyez au chapitre de l'hygiène, article sixième.

Il faut avoir soin de couvrir les malades pendant que les fenêtres sont ouvertes, et tant que la température de l'appartement n'est pas revenue à 12 ou 15 degré de Réaumur, comme il a été dit plus haut.

RÈGLES GÉNÉRALES SUR L'ADMINISTRATION DES REMÈDES.

NARCOTIQUES.—On ne doit les répéter que toutes les quatre heures, à moins toutefois, que l'effet de la première dose soit dissipé avant ce laps de temps, ou que la douleur soit bien violente, dans ce dernier cas, on peut répéter la dose deux heures et même une heure après la première.

TONIQUES.—On les donne ordinairement trois fois par jour, une demi-heure avant les repas.

LES MIXTURES EXPECTORANTES.—Elles se prennent toutes les deux ou trois heures suivant l'effet.

PURGATIFS.—On doit répéter les purgatifs après trois heures, quand ils n'ont pas fait d'effet. Quand ce sont des pilules, on les répète au bout de cinq heures.

Il est prudent, quand on prend du calomel ou des pilules bleues, la veille d'un purgatif, de prendre en même temps quelque poudre ou pilules purgatives ; ou bien de ne prendre le mercure que cinq heures avant le purgatif du lendemain, à cause de l'absorption.

Il faut faire prendre du thé faible ou du bouillon faible pour aider l'effet du remède, mais seulement deux heures après l'avoir administré et on répète toutes les demi-heures jus-

qu'à ce qu'il ait cessé d'opérer. Cependant, si le remède opérait beaucoup par lui-même, il ne faudrait pas boire autant.

Il est préférable, le jour d'une médecine, de rester au lit, au moins jusqu'à ce qu'elle commence à opérer.

MANIÈRE DE FAIRE PRENDRE LES REMÈDES.

HUILE DE CASTOR.—On peut faire prendre l'huile selon le goût du malade, dans de l'eau chaude ou dans du bouillon salé, du café, de la bière, de la boisson forte, etc., etc.

POUDRES.—On fait prendre les poudres de Jalap, de Rhubarbe et autres de ce genre, délayées dans un peu d'eau froide ou de vin. On peut faire prendre les petites poudres insolubles sur du sucre, des confitures, de l'hostie, du sirop, etc.

SEL ET SÉNE.—On ne doit pas faire infuser le séné dans plus d'un demi-verre d'eau, et on n'y ajoute le sel qu'après que l'infusion est un peu refroidie, mais assez chaude pour le dissoudre.

LA MANNE.—On la fait dissoudre dans du lait sucré ou dans de l'eau chaude.

PILULES.—On les enveloppe dans de l'hostie, de la pomme ou des confitures ; on peut même les prendre sur du sucre en poudre un peu délayé, ou avec une gorgée d'eau.

SEIDLITZ.—On doit délayer chaque paquet séparément, dans un demi-verre d'eau ; au moment de prendre la potion, on mêle les deux solutions que l'on prend immédiatement pendant l'effervescence.

ACIDES.—On doit faire prendre les acides, la teinture de fer, l'Ether ou autres remèdes de ce genre délayés dans un demi-verre à vin d'eau froide, afin de ne pas brûler l'estomac.

TEINTURES.—On les fait prendre dans un peu d'eau, ou même pures.

HUILES ESSENTIELLES.—On peut les prendre sur un morceau de sucre ou dans quelques gouttes de whisky ou de brandy auxquelles on ajoute un peu d'eau chaude ou froide. Après avoir fait prendre des remèdes désagréables au goût, on doit donner quelque boisson, soit acide, soit sucrée ou alcoolisée pour se rincer la bouche, ou on fait mâcher des fruits, du sucre etc., etc. L'écorce de citron ou d'orange peut être employée avec avantage ; bien des personnes préfèrent l'eau froide. Pour celles qui ne peuvent avaler les piiules rondes, on les coupe en très-petits morceaux et on les fait prendre comme les poudres.

Il est nécessaire de conseiller aux malades qui prennent de l'opium ou de la morphine de se remuer le moins possible, afin de ne pas exciter le vomissement. Le remède fera un meilleur effet si la chambre est obscure et s'il n'y a pas de bruit.

VOMITIFS. MANIÈRE DE LES ADMINISTRER.—Cette manière varie suivant l'espèce que l'on emploie. *L'Emétique* doit être délayé dans cinq à six cuillérées à soupe d'eau froide ; on en donne une cuillérée tous les quart d'heure jusqu'à ce qu'il ait produit plusieurs vomissements.

On peut faire prendre *l'Ipécacuanha* en une seule dose, mais souvent on préfère le donner en deux, trois et même quatre doses, laissant entre chaque, dix minutes d'intervalles.

Il y a plusieurs règles très-essentielles qu'il est bon de connaître et d'observer en donnant un vomitif.

1° Quand c'est pour un enfant que le vomitif est prescrit, il est mieux de le donner d'une seule dose, si c'est l'Ipécac, car il est ordinairement difficile de lui en faire prendre plus d'une dose. Si ce sont de très jeunes enfants, on réussit à les leur faire avaler de force en les mettant sur le dos et leur fermant le nez, ce qui les force d'ouvrir la bouche : on profite de ce moment pour leur faire prendre la cuillérée.

2° L'Ipécac peut être délayé dans un peu d'eau froide, mais il vaut mieux l'envelopper dans de l'hostie comme les poudres ordinaires.

3° Si, après les premières doses, le malade a vomi suffisamment, c'est-à-dire, s'il a vomi plusieurs fois, on doit cesser de donner le remède.

4° Si, au contraire, le malade après avoir tout pris ne peut vomir, on lui fait prendre beaucoup d'eau tiède ou autre boisson faible, afin d'aider l'action de l'émétique. On pourrait quelquefois faire prendre plus de vomitif, mais non sans l'avis du médecin. Quand on sait qu'une personne vomit difficilement, il vaut mieux ne pas donner d'émétique.

5° Il est absolument nécessaire de donner de l'eau tiède pour aider le vomissement, mais on ne doit commencer à en faire prendre que lorsque les nausées se font sentir, alors on donne toutes les cinq minutes une tasse d'eau tiède ou de tisane de camomille très-faible : plus on boit, moins on souffre.

6° Il faut qu'un vomitif soit pris à jeun, ou, si on le fait prendre dans l'après-midi, ce doit être 5 ou 6 heures après avoir mangé, à moins que ce soit pour débarrasser l'estomac de ce qu'il aurait reçu depuis peu, par exemple, dans un cas d'apoplexie causée par la digestion.

7° Pour abréger les angoisses qui précèdent le vomissement, on peut se mettre les doigts dans la bouche, dès qu'on éprouve l'envie de vomir.

8° Le malade doit être couché afin de moins se fatiguer, et aussi afin de favoriser la transpiration qui est toujours excitée par un vomitif.

9° On doit tenir la tête du malade, et lui aider à tenir le bassin.

10° Il est nécessaire de garder les substances vomies afin de les montrer au médecin.

11° Il faut faire attention à ce que le malade ne soit pas exposé dans un courant d'air, ni ne boive d'eau très-froide.

12° Chez certains sujets, il vaut mieux donner une infusion faible de camomille ou de bouillon faible que de l'eau tiède, car l'eau fatigue et distend trop les estomacs affaiblis.

13° Après que l'effet du vomitif est passé, on fait coucher le malade, et on le laisse parfaitement tranquille, afin de favoriser la transpiration et de remettre le système dans son état normal.

14° Lorsqu'il arrive que les nausées continuent après que l'estomac est suffisamment vide, il faut faire prendre, suivant les cas, quelques gorgées de potion effervescente, ou quelques gouttes de vin, de bouillon, de thé froid, du brandy dans de l'eau, quelques gouttes de teinture de Colombo dans de l'eau, etc., (Voyez anti-émétique.) On peut aussi, dans ce cas, appliquer sur l'estomac des cataplasmes, des sinapismes, du brandy chaud et même un vésicatoire.

15° On doit faire une grande attention au régime d'une personne qui a pris un vomitif; ne lui donner, pendant au moins 5 ou 6 heures, que du bouillon, et seulement par cuillérée, de demi-heure en demi-heure. Après 7 ou 8 heures, on peut lui donner quelque nourriture légère.

Quoiqu'on doive scrupuleusement faire observer le régime et le traitement ordonnés par le médecin, il est bien d'avoir certains égards aux répugnances et aux désirs du malade. Il y a des personnes, par exemple, qui ne peuvent prendre d'huile de Castor sans la vomir, d'autres, à qui le sel cause des accidents nerveux, etc. Les remèdes rafraîchissants, (les Sels, par exemple,) font mieux pour certains tempéramments que les autres purgatifs ; enfin, il y a des estomacs rebelles aux plus forts vomitifs. Le médecin doit être averti de ces diverses circonstances.

Quand un malade ne peut être remué sans danger et sans souffrances, on peut le faire boire avec le chalumeau ou une plume d'oie coupée par les deux bouts, ou mieux encore, avec la pipette qui est un petit vase à demi-couvert, muni d'un long bec et d'une anse. (Voyez au Chapitre de la diète).

MESURES.— Quand, chez les malades, on ne peut se procurer les mesures graduées, on doit se servir des mesures approximatives. (Voyez Poids et Mesures.)

Pour les gouttes, on les fait tomber de la fiole en mettant le doigt sur le goulot : ou, ce qui est plus sûr, en trempant dans le liquide une plume d'oie non taillée, on en retire ainsi autant de gouttes que l'on veut.

ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS.—Généralement, tous les remèdes qui doivent se prendre plusieurs fois par jour, sont administrés une heure avant et deux ou trois après les repas ; mais les amers et le fer peuvent se prendre à l'heure des repas.

Pour les purgatifs, on ne doit prendre de la nourriture qu'après l'effet du remède ; cependant, si le malade était trop faible, on lui donnerait du bouillon.

Le sommeil qui survient pendant l'action d'un purgatif ne doit pas être troublé.

Lorsque le sommeil est doux, tranquille, qu'il peut réparer les forces, il est nuisible de réveiller le malade pour le faire boire on lui faire prendre des remèdes.

Si le flux menstruel commence à paraître, ou un saignement de nez, ou une sueur abondante et critique, ou une éruption cutanée quelconque, ou s'il survient un redoublement de fièvre, ou tout autre accident extraordinairement imprévu, on préviendra de suite le médecin, et on suspendra, en attendant son avis, l'administration des remèdes prescrits.

La qualité, la quantité, le temps et le degré de chaleur de la boisson, de la nourriture et des médicaments, ayant été prescrits, on n'y doit rien changer, malgré le désir du malade et des assistants.

Tisane (A) *Ptisan.*—Ce nom ne conviendrait, dans l'acception rigoureuse du mot, qu'à une boisson préparée avec l'orge perlé ou mondé ; mais, aujourd'hui, on l'emploie dans un sens beaucoup plus étendu, et on s'en sert généralement pour désigner l'eau chargée d'une très petite proportion de principes médicamenteux et destinée à servir de boisson ordinaire aux malades.

La plupart des tisanes sont des infusions ou des décoctions édulcorées avec du sucre, du miel et de la réglisse ou un sirop approprié.

Les tisanes se font par infusion, par décoction ou par macération, Voyez ces noms, pages 91 et 92.

Il y a des tisanes astringentes, rafraichissantes, sudorifiques, etc., nous les donnons plus loin telles que nous les avons trouvées dans l'Encyclopédie du Dr. Massé.

Température des tisanes. Cette question est plus importante qu'elle ne le parait au premier abord. Effectivement la température d'une tisane n'est point une chose indifférente. Donnée chaude dans une disposition hémorrhagique, la tisane peut déterminer de graves accidents ; donnée froide dans certaines maladies éruptives, elle peut faire rentrer le mal et occasionner une catastrophe.

Dans le plus grand nombre de cas, les tisanes doivent être seulement tièdes, de vingt-cinq à trente degrés Réamur, c'est-à-dire un peu au-dessus de la température extérieure du corps humain.

Maintenant il est des cas où l'on peut les donner brûlantes, quand on veut déterminer d'autorité une abondante transpiration, par exemple ; mais il est des cas, aussi, où il faut les donner absolument froides. C'est quand les maladies sont compliquées d'accidents nerveux, de faiblesse ou de délire, etc.

Variété des tisanes.—De même qu'en bonne santé, l'estomac se fatigue de recevoir toujours le même aliment, de même en maladie, il s'ennuie quand on lui fait subir trop longtemps la même tisane. Dès qu'un malade se dégoute de sa boisson, il faut la lui changer. Il ne faut pas cependant passer d'une tisane excitante à une tisane délayante, mais on peut

varier en donnant une tisane analogue. On substitue par exemple l'infusion de violettes à celle des 4 fleurs, etc.

Quantité de tisane que doit boire un malade.—En général un malade peut boire à discrétion, il doit boire à sa soif ; il n'y a guère que dans quelques cas d'hydropisie où l'on doive apporter certaine restriction à cette règle, parce que les liquides ingérés vont augmenter de suite l'amas des liquides intérieurs, au lieu d'être digérés et expulsés suivant le rythme ordinaire. Hors ces cas, le malade a le droit de boire dès qu'il a soif ; le plus souvent, il ne doit pas attendre cet appétit, parce qu'il est utile d'ajouter des liquides abondants, doués de quelques facultés médicinales, à ceux du corps en souffrance.

—Lavez, délayez-moi cela , disait souvent Mr. Récamier à certains malades.

" C'est-à-dire, buvez beaucoup afin de noyer la fièvre et de liquéfier un peu un sang trop compacte, un sang enflammé."

" On voit des malades boire sans inconvénient 4 à 5 litres de liquide dans les vingt-quatre heures : c'est là bien évidemment le maximum des quantités à prendre. Deux litres forment la dose raisonnable, et souvent même elle est plus que suffisante pour les enfants, pour des malades petits et faibles."

" Ce qu'il y a de ridicule, c'est la conduite de ces malades qui, de loin en loin, dans le courant de la journée, à force d'exhortations et de remontrances, boivent deux ou trois gorgées de tisane ; ils absorbent dans leurs vingt-quatre heures deux ou trois petites tasses qui contiennent chacune 5 ou six cuillérées, et, quand arrive le médecin, s'il trouve la langue sèche, on lui répond d'un petit air doucereux, avec un petit ton hypocrite : "

"—Je vous assure, docteur que j'ai bien bu."

" Je sais bien qu'il est des bizarreries de tempérament qui empêchent de boire ; qu'il est de telle et telle personne qui se feraient du mal, et auraient tous les symptômes de l'indigestion si elles buvaient plus de deux à trois verres de tisane dans la journée ; mais ces caprices d'estomac sont excessivement rares et tout à fait exceptionnels." (Jules Massé).

Remarque.—On fait prendre les tisanes sucrées ou non, selon le goût des malades, mais lorsque le médecin ordonne de sucrer avec le miel, on ne doit pas l'omettre, car l'action du miel et celle du sucre ne sont pas tout à fait semblables.

1 ° *Tisanes Rafraichissantes.*—Ce sont les tisanes *délayantes, humectantes, rafraichissantes.* On les appelle ainsi parce qu'en augmentant la partie aqueuse du sang, elles délayent et calment son ardeur. C'est celles dont on fait usage dans le plus grand nombre des indispositions, particulièrement dans les fièvres, les maladies inflammatoires, des intestins du cerveau, des poumons, de la vessie, etc.

La série des tisanes rafraîchissantes se compose : des infusions de violette, de mauve, de guimauve, de tussilage, de coquelicot, tantôt séparées, tantôt réunies ensemble sous le nom de *fleurs béchiques* ou *quatre fleurs* ; des fleurs douées d'une légère amertume, comme la chicorée, le pissenlit ; des racines de guimauve, de réglisse, de graine de lin ; des décoctions d'orge, de chiendent ; des solutions de gomme ou d'amidon ; enfin, du petit lait et des bouillons de veau, de poulet ou de colimaçon.

2 ° *Tisanes Acidulées ou Astringentes.*—Cette seconde série comprend les boissons acidulées, lesquelles crispant la muqueuse en suspendant, jusqu'à un certain point, la circulation sanguine, sont, pour cette raison, appelées astringentes.

Le code des pharmaciens indique comme boissons, comme tisanes acidulées, les décoctions de racines de bistorte, de tormentille ; les solutions de cachou, de gomme kino, les sucs acides des végétaux, tels que citrons, oranges, grosseilles, épine-vinette, oseille, etc., le vin dur (la piquette), le vinaigre et même quelques acides minéraux, tels que l'acide nitrique, sulfurique, etc., étendus d'une quantité d'eau suffisante.

Les tisanes acides sont, elles aussi, rafraîchissantes, mais elles ont de plus des qualités que n'ont pas les simples boissons délayantes ; elles servent à combattre les fièvres bilieuses, les hémorrhagies, les écoulements muqueux ; elles modèrent les sueurs trop abondantes ; elles arrêtent les diarrhées et les dyssenteries.

Il faut éviter de les donner lorsqu'il existe quelque irritation de la gorge et des voies aériennes, parce qu'elles déterminent souvent de la toux, et, alors, mécaniquement, elles augmentent l'inflammation.

3 ° *Tisanes Sudorifiques.*—Dans cette troisième série, on trouve les infusions de fleurs de sureau blanc, de feuilles et de fleurs de bourrache, les feuilles de sauge, les semences de fenouil, de carotte, d'anis, etc., les décoctions de racines de bardane, de patience, de tiges de douce-amère, et des bois et racines exotiques, tels que le gaïac, la squine, la salsepareille, le sassafras, dont la réunion forme ce qu'on appelle les *bois sudorifiques.*

Ces tisanes conviennent dans tous les cas où il faut exciter la chaleur à la peau et y exciter la transpiration.

Disons bien franchement que ces tisanes demandent à être bues chaudes, et que très-probablement, elles doivent la moitié de leur qualité sudorifique à la chaleur dont elles sont imprégnées ; la transpiration produite dépend aussi beaucoup de la quantité de liquide que l'on boit.

Aux yeux de bien des gens, la transpiration provoquée, des sueurs abondantes semblent les meilleurs de tous les remèdes ; à les entendre, le principe de la maladie s'échappe avec les sueurs qui s'exhalent de la peau. C'est une croyance qui devient nuisible quand elle est appliquée à toutes les altérations de la santé. Dans les maladies où la respiration est gênée, pénible ; dans les affections accompagnées de faiblesse générale, de débilité évidente, les tisanes sudorifiques deviennent contraires, parce qu'elles augmentent l'activité de la circulation, parce que les sueurs produites deviennent fatiguantes, etc., etc.

4 ° *Tisanes Toniques ou Excitantes.*—Elles sont nécessaires dans les maladies qui proviennent du relâchement de quelques tissus. On les conseille et elles réussissent dans les pâles couleurs, dans les hydropisies, dans les paralysies et dans toutes les maladies de la vieillesse. Ce sont les infusions de camomille, de petite centaurée, d'armoise ; les décoctions de quinquina, de racine de gentiane, enfin les boissons fermentées ; vin, cidre ou bière, sont bien connus pour leurs effets toniques ; on donne rarement ces boissons pures, on les étend d'eau, et on les mêle à quelques aromates.

5 ° *Tisanes Antinerveuses ou Antispasmodiques.*—Le nom seul en indique l'usage. " Connaissez-vous rien de plus désolant que ces maladies appelées anomalies nerveuses. Point de fièvre, une figure de prospérité, des couleurs roses et fraîches, enfin toutes les apparences de la santé, et derrière tout cela des souffrances atroces. Les maladies nerveuses sont d'autant plus pénibles qu'elles n'excitent la compassion de personne. Et puis, comme ce vieux Protée, qui prenait à sa guise toutes les formes, toutes les tournures, elles renferment mille degrés, mille variétés, mille caractères. Depuis la simple vapeur jusqu'à la crise proprement dite, depuis le tic du visage aux plus horribles convulsions, on trouve bien des milieux, bien des différences, bien de pénibles détails. Les nerfs sont comme les langues d'Esope, ils ont leur côté excellent ; c'est par eux que nous sentons, que nous apprécions l'existence, que nous vivons en quelque sorte ; mais aussi, c'est par eux que nous arrivent les douleurs les plus cuisantes, les tortures les plus pénibles, les épreuves les plus difficiles.

" La médecine, devant les maladies nerveuses, est souvent contrainte d'avouer humblement son impuissance. Elle les attaque avec courage, elle y déploie toute sa logique et la plus savante stratégie. Le mal, comme un diable malin, reste invulnérable et rit de toutes ces attaques. Parfois, pourtant, il fait la grimace, et, s'il n'est pas tué sur place, il est du moins

contraint à la retraite ; c'est que, par bonheur, on a trouvé le défaut de la cuirasse, c'est qu'on a frappé juste. Les tisanes antinerveuses sont les armes qui y réussissent assez souvent.

" Cette dernière catégorie comprend les infusions de fleurs de tilleul, de fleurs et de feuilles d'oranger, de feuilles de mélisse et de menthe, de racines de valériane et de toutes les plantes aromatiques pourvues de principes huileux actifs.

" Toutefois je ne veux pas être la cause de quelques fautes en fait de médicaments, et je dois faire remarquer que les boissons antinerveuses, dont je viens de donner la nomenclature, ne conviennent point dans les maladies nerveuses compliquées de symptômes inflammatoires. Avant de les administrer, il est bon de questionner le malade, d'examiner si sa langue est rouge, de tâter si le pouls est fébrile, de savoir enfin si, derrière les accidents nerveux ne se cachent pas quelques principes d'inflammation. Et, dans ce dernier cas, il conviendrait d'avoir recours aux simples tisanes délayantes.

Il existe sans doute bien d'autres sortes de tisanes : les vermifuges, les emménagogues, les diurétiques, etc." (Jules Massé.)

ARTICLE II.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE CONTRE LA CONTAGION.

Moyens désinfectants.—Il est des maladies qui infectent l'air et dont tous les produits répandent une odeur insupportable ; s'il fait froid ou s'il fait chaud, on ne peut ouvrir assez souvent les fenêtres pour neutraliser et chasser les miasmes délétères ; il faut avoir recours à des moyens désinfectants ; il faut y avoir recours, moins pour ceux qui gardent les malades que pour les malades eux mêmes, car les premiers peuvent de temps en temps sortir quelques instants pour respirer à leur aise, et peuvent au moins par intervalle se mettre près d'une fenêtre ouverte. Mais le patient, lié à son lit, a besoin qu'on lui vienne en aide pour le débarrasser de cet air impur. Pour cela employez les moyens suivants:

1°—*Fumigations* de *Chlore* ou *Fumigations Guitoniennes.* Voyez ce nom page 42 et désinfectant page 41.

2°—Pour les appartements qui contiennent le linge, les habits, les matelas, etc., qui ont servi aux malades, vous emploierez les fumigations de chlore (Voyez Fumigation Guytonienne), ou bien jetez le mélange suivant dans un vase de fer chauffé : Soufre, ℥ j. Nitrate de Potasse, ℥ iij.

3° Afin de ne pas laisser séjourner trop longtemps sur les vêtements et sur l'habitude de votre corps les émanations des malades, changez souvent de linge et même de vêtements extérieurs.

4° Donnez la préférence, sur la soie et la laine, aux tissus de fil et de coton : même, lorsque la maladie l'exige, portez un surhabit de taffetas ou de toile cirée, que vous laissez à la porte du malade quand vous sortez de sa chambre.

5° Lavez-vous au moins trois fois par jour, le visage, les bras et les mains, avec de l'eau fraîche, de l'eau de savon, de l'eau aiguisée avec quelques gouttes d'eau-de-vie, et même, de temps en temps, avec du vinaigre pur.

6° Il peut être utile de flairer fréquemment une éponge imbibée d'éther sulfurique, de camphre, de vinaigre radical.

7° Dans les grandes contagions, tenez-vous de préférence, quand vous n'êtes pas nécessaire au lit du malade, près de la cheminée ou des fenêtres, et sortez de la chambre le plus souvent qu'il vous est possible, pour respirer un air nouveau.

8° Autant que possible, que ce ne soit jamais la même personne qui veille deux nuits de suite un malade attaqué d'une fièvre contagieuse.

9° Ne mangez ni ne buvez jamais dans la chambre du malade, et mettez toujours un intervalle de quatre heures entre vos repas, ayant soin, chaque fois, d'éviter de surcharger votre estomac. Faites choix d'aliments faciles à digérer, suivant l'expérience que vous en aurez faite, et rendez-les suffisamment nourrissants par le mélange de la viande avec les herbages et les racines; buvez aussi un verre de bon vin à chaque repas.

10° Les gens de l'art et les garde-malades sont souvent les porteurs de l'infection : lors donc que vous avez été auprès d'une rougeole, d'une petite vérole, d'une scarlatine, d'une coqueluche, ou d'une fièvre qui se communique, mettez au nombre de vos premiers devoirs de vous laver par tout le corps et même les cheveux, de changer complètement de linge et d'habits avant de communiquer au dehors et d'aller dans d'autres maisons.

ARTICLE III.

DE LA CHAMBRE ET DU LIT DES MALADES.

La chambre du malade doit être grande, propre, bien aérée, à l'abri de l'humidité, et munie d'une cheminée, ou d'un poële ; mais plutôt d'une cheminée.

2° Les malades pauvres, dont le logement est humide ou malsain, doivent être placés dans les endroits les plus élevés de la maison, ou dans les granges, ou sous les hangards, si la saison le permet plutôt que de les laisser dans des chambres basses et mal aérées.

3° En été, que la communication avec l'air extérieur soit toujours libre, excepté dans les jours frais et humides.

4° Le lit sera, autant qu'il se pourra, composé d'une paillasse, de deux matelas de crin ou de laine, d'une toile cirée, d'un drap plié en quatre (alèze) que vous placerez en travers et au milieu du lit, puis enfin des couvertures nécessaires.

5° Les matelas de plume et les couvertures de plume procurent trop de chaleur, et sont plus difficiles à sécher.

6° Placez le lit de manière que vous puissiez facilement vous remuer tout autour, et ne le laissez jamais dans une alcove.

7° Faites le lit au moins une fois par jour, à l'exception des cas prévus par le médecin.

8° Que les matelas, les couvertures, et surtout les draps de lit, soient tenus très-proprement et souvent changés.

9° Regardez comme un préjugé absurde de ne pas vous servir de linge de lessive, seulement ayez bien soin de le sécher avant de vous en servir.

10° Lorsque les moyens du malade ne permettent pas de renouveler les matériaux du lit, il vaut mieux le faire coucher sur un lit de paille sèche, ou de balle d'avoine, qu'il faudra changer autant de fois que la propreté l'exigera.

11° Ne laissez jamais coucher deux malades, quel que soit leur âge, dans le même lit, ni même, lorsque la chose est possible dans la même chambre.

12° Bassinez (chauffez) le lit du malade avec la bassinoire si vous en avez une ; sinon vous pouvez vous servir, avec autant d'avantage, de bouteilles de grès remplies d'eau bouillante, ou bien encore vous vous contentez de passer sur les draps, trop frais, des fers à repasser que vous avez fait chauffer.

Il faut quand la maladie se prolonge, que la faiblesse se prononce, faire placer au plafond un piton assez résistant pour supporter le poids d'un homme. Vous y suspendrez un cordon terminé ou non par un petit morceau de bois.

ARTICLE IV.

DES SOINS ENVERS LES MALADES EN GÉNÉRAL.

1° Le traitement des maladies exige d'autant plus de calme qu'elles sont plus aiguës : garnissez avec du linge le marteau de la porte, le battant des sonnettes ; faites qu'on marche doucement dans la maison ; empêchez le bruit, les émotions, les visites inutiles, etc.

2° Tous les malades ont des fantaisies, dont les unes sont indifférentes à la guérison, et les autres nuisibles. Sachez souvent les deviner ; faites-en part au médecin, pour pouvoir satisfaire aux premières, et écarter les secondes avec adresse et persuasion.

3° Remarquez d'abord qu'elle est l'attitude de leurs membres et la position dans le lit ; avec lesquelles ils éprouvent le plus de bien être, pour pouvoir les leur rendre lorsqu'ils se sont dérangés.

4° Il a déjà été question de la propreté et de la nécessité de renouveler souvent les chemises, draps et autres linges ; ajoutez-y la propreté du corps du malade : profitez, soit dans les maisons particulières, soit dans les hôpitaux, du commencement de la maladie, pour lui laver les pieds, les bras, les mains, le cou, le visage ; pour le tondre et le peigner, s'il a de la vermine. Il faut avoir soin de peigner et de natter les cheveux longs. Ces soins ne peuvent plus avoir lieu durant le cours de la maladie, et on doit se le permettre dans la convalescence que d'après l'ordonnance du médecin.

5° Rien ne soulage, ne rafraîchit et ne repose autant un malade, que de faire son lit et changer ses draps : vous devez le faire aussi souvent que sa situation et ses forces le permettent.

6° Ne remuez jamais un malade qui est très mal, et surtout évitez qu'il se dresse ou qu'il se tienne assis.

7° Les draps de lits, les chemises, doivent toujours être légèrement chauffés, et à une température qui varie suivant celle de la saison et suivant la chaleur du malade. Prenez garde que le feu qui est dans la bassinoire n'ait de l'odeur : et, en général, il vaut mieux pour chauffer le lit, que vous vous serviez d'un moine ou de vases fermés remplis d'eau bouillante ; la chaleur en est plus douce et plus égale. Il vaut mieux pour chauffer la chemise et les autres linges les repasser avec un fer chaud.

8° Quand vous changez les malades de chemise, mettez-les à l'abri des courants d'air, et faites-le le plus promptement possible. Elargissez l'ouverture de la chemise, pour y faire d'abord passer la tête, et le corps jusqu'au milieu du tronc, de manière que l'ouverture des manches se rencontre avec les mains du malade, ses bras étant à demi-fléchis ; alors tirez doucement à vous de bas en haut. Il faut que les chemises des malades soient larges, bien fendues, et de linge à demi-usé.

9° Ne faites jamais aucune ligature dans les chemises et autres vêtements du malade, ni au cou, ni à aucun endroit du corps.

10° *Moyen de changer les draps d'un malade sans changer le malade de lit.*—Il est un détail physiologique qui n'est point assez connu, et qui devrait l'être de tout le monde : c'est qu'un malade bien faible doit être tenu dans la position horizontale. Mis sur son séant, bien souvent le pauvre patient tombe en syncope, et cela est tout naturel.

Effectivement, tout est languissant chez un homme épuisé par la maladie, non seulement l'intelligence et la facultés digestives, mais encore la circulation. Or, quand cet homme s'assied, son cœur n'a pas assez de force pour lancer jusqu'au cerveau l'ondée sanguine qui le doit animer, et alors l'existence se trouve suspendue, toutes les forces vitales s'arrêtent, l'évanouissement se déclare , et nombre de malheureux succombent dans de pareils évanouissements. Malgré le besoin de laisser le malade dans la position horizontale, on est parfois dans

la nécessité de changer ses draps, soit parcequ'ils sont mouillés, soit surtout parcequ'ils ont pris une mauvaise odeur.

Or on peut changer les draps d'un malade en laissant le malade dans son lit.

On glisse le malade sur le côté gauche, par exemple, et, relevant le drap du côté droit, on roule ce côté du drap dans toute sa longueur, de façon à en faire un faisceau, un tuyau, une tige. Supposez un papier étendu et un papier roulé, ce dernier vous représentera notre moitié de drap mise en faisceau. Or ce faisceau, on le roule, on l'alcole tout le long du malade, et l'on a ainsi la moitié du matelas mise à nu.

On recouvre cette moitié de matelas avec un drap blanc roulé dans sa moitié, absolument comme le drap sale. Seulement ces draps doivent être roulés par leurs côtés opposés : si le sale est roulé à droite, on roule le blanc à gauche, et l'on alcole les deux rouleaux.

C'est alors que, soulevant un peu le malade, on lui fait franchir la barrière de linge qui le sépare du drap blanc, et, le couchant sur le linge propre, on peut retirer le drap sale, et dérouler, déplier, étendre complètement le drap blanc. Il va sans dire que pendant toute cette opération, comme on est obligé de découvrir le malade, on l'arrangera pour l'empêcher de prendre du froid.

11° *Changement d'alèze.*—Les draps d'un malade gravement atteint ne se changent pas tous les jours, mais il est urgent de renouveler souvent le drap mis en travers que nous avons appelé *alèze.*

L'opération est des plus simples : on plie l'alèze blanche à peu près de la même largeur que l'alèze sale placée sous le malade ; avec de fortes épingles, on attache ces draps bord à bord, sur l'un des côtés droit ou gauche ; puis, tandis que le malade se soulève, on tire le drap sale par le bord opposé à celui où l'on a attaché le drap blanc. De cette manière, tout en tirant l'alèze mouillée, par le même mouvement on remet en son lieu et place une alèze nouvelle et parfaitement saine.

Lorsqu'il faut changer le lit d'un malade qui ne peut souffrir qu'on le touche, on peut le transporter dans une couverture double dont deux personnes tiennent les coins tandis qu'une autre soutient la tête.

12° Trois bons oreillers suffisent pour organiser convenablement les malades les plus souffrants. Au lieu de placer les oreillers verticalement, l'un derrière l'autre, il faut les poser horizontalement, les mettre à plat l'un sur l'autre en reculant le second relativement au premier, et le troisième relativement au second. De cette manière, l'oreiller du sommet soutient la tête, celui du milieu le dos, et celui de dessous soutient les reins.

13° *Des cerceaux de lit.*—Il est des maladies qui rendent certaines régions du corps si douloureuses, que le poids seul des couvertures devient à ces régions une cause de souffrances insupportables ; tels sont les cas de fractures, d'abcès, etc. Dans ces cas, il faut protéger la partie malade par un petit berceau de fer ou d'osier qu'on appelle *cerceau.* C'est une sorte de tunnel en treillage qui, recouvrant la région douloureuse, empêche les draps de la toucher. Ces petits appareils sont confectionnés d'ordinaire par les fabricants d'instruments de chirurgie. Ils préparent des cerceaux pour les jambes, des cerceaux pour les bras, des cerceaux pour le tronc. Mais à la campagne, dans nombre de petites villes, on n'a pas de fabricants sous la main, et il est bon d'apprendre à confectionner soi-même ces appareils préservateurs.

Un simple cerceau de baril, 3 ou 5 bâtons de bois, de même longueur (de la longueur qu'on veut donner au tunnel), un peu de ficelle ou de fil de fer : tels sont les objets nécessaires pour la fabrication du petit instrument.—On coupe donc le cerceau de barrique en deux arcs de cercle bien égaux ; puis, plaçant ces deux arcs verticalement et en parallèle, on attache à chacun de leur sommet l'une des extrémités d'un premier bâton.

On place ensuite les deux autres bâtons qui forment le pied et le complément du cerceau.

L'un de ces bâtons part de l'extrémité de l'un des arcs et va à l'extrémité parallèle de l'autre arc ; le troisième bâton, de même. Cela fait, l'essentiel est terminé. On peut, pour donner plus de solidité au cerceau, mettre des petits bâtons sur les côtés, mais cette précaution n'est pas indispensable.

14° La grande faiblese prédispose à demeurer sans cesse sur le dos ; c'est la base de sustentation la plus large, c'est l'assiette la plus commode ; mais, trop longtemps prolongée ; cette situation amène infailliblement des écorchures.

Il est donc urgent de mettre de temps en temps le malade sur le côté. L'y mettre n'est pas difficile, l'y maintenir n'est pas toujours aisé.

Dans ces circonstances, on doit avoir recours aux coussins de balle d'avoine.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de grands détails sur la confection de ces coussins. On coud, en forme de sac, quelques morceaux de vieux linges, on remplit ces sacs avec de la paille légère qui entoure les grains d'avoine, paille qui se trouve à profusion dans les fermes, chez les marchands de fourrage ou chez les grainetiers. Or ces coussins ont le double avantage d'offrir une résistance pleine de douceur, et d'une fraîcheur bien préférable à la chaleur des coussins de plume.

Dès qu'on a tourné le malade sur le côté, on l'y fait rester sans fatigue, en le calant, en quelque sorte, de distance en distance, avec les petits coussins en question.

15°—On prévient les échorchures en garantissant le malade, autant que possible, des plis du linge, du contact des surfaces humides et en avisant aux moyens de ne pas laisser le patient toujours couché dans la même position.

16°—Quand un homme a passé par le pénible labeur de la maladie, quand toutes ces forces ont été dépensées, il faut que cet homme répare et se soigne ; il est urgent qu'il reste couché beaucoup plus longtemps que les gens en bonne santé. Mais il est des abus qu'il faut éviter, des exagérations qu'il faut craindre.

Il est nécessaire qu'il garde le lit et la chambre ; mais dès que reparaît l'aurore d'une bonne santé, dès que la convalescence s'établit et se confirme, il est indispensable qu'il s'affranchisse de la réclusion et du coucher.

Soulevez-vous, changez de linge, faites vous habiller, appelez à votre aide tous ceux qui vous entourent ; vous sentez votre corps qui vacille, vos jambes ploient, vos bras ne se meuvent qu'avec peine ; du courage, du mouvement ! on viendra à votre secours, on vous soutiendra s'il est besoin.

Nous voulons qu'un convalescent quitte son lit pendant une demi-heure d'abord, puis une heure, deux heures, voir même trois heures de suite si les malaises d'une fatigue bien compréhensible ne le contraignent point à se recoucher plus tôt.

La première fois que se lève un convalescent, il se sent à peu près comme un homme ivre : tout semble tourner autour de lui, il craint les faux pas et les chutes.

Qu'il se mette sur une chaise ou dans un fauteuil, il n'a pas marché le premier jour, mais peut être il marchera le lendemain, et bientôt, appuyé sur le bras d'un parent ou d'un ami, il perdra l'habitude du lit et n'y retournera que par prudence.

Le séjour au lit débilite. C'est une vérité parfaitement reconnue, la station couchée, prolongée outre mesure, détermine une faiblesse musculaire ; et puis, les articulations, ne jouant pas, semblent se déboîter ou se rouiller ; en conséquence, pauvre convalescent, remuez-vous, agissez, levez-vous ; vous retirerez de cet exercice un bénéfice considérable, qui vous récompensera de tous vos efforts.

Au lit, je vous l'ai déjà expliqué, la transpiration est plus abondante qu'au grand air. Or la transpiration est une dépense ; un convalescent ; c'est-à-dire un malheureux ruiné par la maladie, n'a pas les moyens de dépenser beaucoup, et c'est encore une considération qui

doit l'engager à se lever le plus vite possible, c'est une raison qui doit le déterminer à se couvrir très peu quand il est au lit.

Toutefois point d'excès, point de forfanterie, point de fatigue ; un homme qui n'a que dix centimes dans sa poche ne saurait en dépenser vingt-cinq sans faire de dettes et sans se mettre dans de mauvaises affaires : un convalescent qui n'a de force que pour rester une heure debout, ne peut rester trois heures de suite sans inconvénient et sans danger." (Massé).

ARTICLE V.

DES ÉVACUATIONS TELLES QUE GARDE-ROBES, CRACHATS, ETC.

1°—Si le malade, ne peut pas se lever du lit, on passe sous lui, lorsqu'il en est besoin, un bassin plat, dont les bords sont recouverts d'un bourrelet de peau, ou fait avec une serviette fine et usée ; et, pour cela, on le soulève légèrement et très-doucement, en le laissant appuyé sur ses oreillers, et l'on observe les mêmes précautions en retirant le bassin. Si le malade souffre trop pour pouvoir le remuer, quatre personnes peuvent le soulever, au moyen d'une alèze percée au milieu, et on le met sur le bassin.

2° On est dans l'usage, lorsqu'il n'est pas même pratiquable de passer le bassin, de mettre un drap en plusieurs doubles sous le malade, d'en arrêter une des extrémités à un côté du lit, et de rouler l'extrémité opposée ; de soulever un tant soit peu le malade chaque fois qu'il a poussé une selle, de tirer doucement le drap du côté où il est arrêté, et de rouler, à mesure que l'on tire, la portion qui est salie, tandis qu'on déroule le côté opposé ; mais cette manière de faire entretient l'infection auprès du malade. Il vaut mieux avoir plusieurs pièces piquées, ou des linges usés, en plusieurs doubles, de la largeur de deux pieds, attachés les uns à la suite des autres par des rubans aux quatre bouts ; à mesure qu'une des pièces est mouillée, on la retire, et on amène, en la retirant, une pièce sèche sous le malade : par ce moyen, on peut enlever chaque fois ce qui est sali.

3° Il faut, chaque fois que le matelas et la toile cirée sont sales, les exposer au grand air et au soleil au moins 48 heures.

4° Dès que le malade, depuis longtemps alité, se plaint de douleurs au dos, aux fesses, accompagnées de rougeur, appliquez sur la partie, en attendant l'avis du médecin, des linges imbibés d'eau-de-vie ; ayez soin d'examiner avec attention ces endroits chaque fois que le malade va à la selle, alors même qu'il ne se plaint pas, parce que souvent, il ne sent pas son mal.

5° Faites des fumigations de chlore (Voyez page 42) auprès du lit du malade, aussitôt qu'il a rendu une garde-robe, pour détruire la mauvaise odeur.

6° Observez avec attention le nombre des selles que le malade a rendues ; leur quantité, leur consistance, leur couleur, et leur odeur : si elles sont sanguinolentes, si elles contiennent des vers ; la facilité ou la difficulté que le malade a eu à les rendre, afin d'en rendre compte au médecin : réservez-les, lorsque celui-ci l'aura prescrit, ou lorsque vous y verrez quelque chose d'extraordinaire, dans un lieu écarté de la chambre. Voyez Garde-robes, à l'article des signes de la mort.

7° Il faut aussi observer la quantité des urines ; si elles sont claires, rouges, noires, huileuses, troubles, chargées d'écume ; si elles ont un sédiment ou un dépôt. Voyez Urines, à l'article des signes de la mort.

8° Presque toujours un médecin a besoin d'examiner par lui-même les urines : prenez, pour cela, l'urine rendue le matin immédiatement après le réveil du malade, et mettez-en dans un verre aussi large du fond que du bord, que vous conserverez dans un lieu frais.

9° Ayez pareillement égard, pour en faire un rapport fidèle au médecin, à la fréquence,

au degré, au plus ou moins de violence, de la toux qui accompagne ordinairement l'expectoration ; au plus ou moins de facilité ou de difficulté de la sortie des crachats ; à la couleur, à la consistance, à la quantité de ces derniers, s'ils sont plus ou moins abondants, clairs, écumeux, liquides, épais, gluants, blanchâtres, jaunâtres, verdâtres, teints de sang, fétides ou sans odeur.

10° Observez, pour les sueurs, leur durée, leur température, leur couleur, leur odeur, leur consistance, leur siége ; si elles sont froides ou chaudes, jaunâtres, ou sans couleur, aigres, fétides ou inodores, fluides, épaisses ou gluantes ; si elles occupent généralement tout le corps, ou si elles sont bornées à une ou plusieurs parties ; si la chaleur est égale, ou si elles sont accompagnées de froid et de chaud, de frissons ou de frémissements de tout le corps ou de quelque partie, de soif, de chaleur, d'agitation, etc.

11° Gardez-vous de provoquer les sueurs en surchargeant le malade de couvertures, en l'enfermant dans des rideaux, en l'abreuvant de boissons chaudes et échauffantes, à moins que cela n'ait été ordonné ; conformez-vous toujours, pour la température à donner à la chambre, à ce qui a été dit à la page 836, No. 7.

12° La sueur n'est pas toujours utile, et c'est au médecin à décider le cas ; lorsqu'il a été décidé qu'elle ne l'est pas, ne vous obstinez pas à refuser au malade de le changer de linge, de draps de lit, et de l'essuyer.

13° Quand la sueur est jugée critique, ne la provoquez pas ; mais engagez le malade à rester tranquille dans son lit, et à ne pas se remuer de côté et d'autre, s'agiter et se tourmenter, à ne pas soulever ses couvertures, les laisser retomber, à ne pas écarter ses genoux, et à ne pas les tenir élevés. Pour satisfaire l'impatience des malades, contentez-vous de leur essuyer le visage avec des linges un peu chauds ; de placer entre la chemise et la peau des linges chauds qu'on retire dès qu'ils sont mouillés, et qu'on renouvelle ; mais faites-le avec beaucoup de précaution, pour ne pas donner du froid ou de l'air au malade.

14° Lorsque la sueur commence à se refroidir, il faut sur-le-champ changer le malade de chemise et de bonnet, après les avoir fait chauffer : dans ce cas, le malade sera mis à l'abri des courants d'air, et l'on doit bien se persuader que l'air qui entre par une petite ouverture, est plus dangereux que si on tenait les portes et les fenêtres ouvertes.

ARTICLE VI.

DES SOINS A DONNER DANS CERTAINS CAS DE MALADIES ET AUX CONVALESCENTS.

1° Abondez plutôt dans le sens des malades en délire ou en frénésie ; ne cherchez pas a les dissuader ; car vous n'y parviendrez pas, et les irriteriez : ôtez de la chambre tous les objets qui les épouvantent ; faites des changements sur les murs ou le plancher, où ils croient apercevoir des fantômes ; donnez aux boissons et aux remèdes le nom des choses qu'ils désirent ou dont ils s'occupent : mais surtout veillez à ce qu'ils ne se nuisent pas ; ne les faites pas boire dans des vases fragiles et qu'ils peuvent briser avec les dents ; ayez toujours l'œil sur la porte et les fenêtres ; retenez-les dans le lit par la voie de la douceur et de la persuasion, et n'employez la force qu'à la dernière extrémité. Une camisole à longues manches borgnes est préférable aux liens pour contenir les délirants ; mais si vous êtes forcé de recourir aux liens, qu'ils soient placés de manière à ne pas les blesser, et qu'ils ne soient jamais ronds et d'un tissu dur, capable de faire des contusions. Des draps de lit, des serviettes et des bandes de laine doivent suffire à cet usage.

2° Tenez à tous les malades qui sont dans l'assoupissement, la tête et les épaules plus haut que le reste du corps, et comme ils retombent toujours vers le pied du lit, placez-y à

demeure une planche qui les retienne. Avant de les faire boire, examinez s'ils avalent ; car souvent chez ces malades la boisson tombe dans le canal de l'air, ce qui aggrave la maladie.

3 ° Lorsque durant la nuit et pendant son sommeil, votre malade se lève pour marcher dans la maison et faire des actes comme s'il veillait, ne le réveillez pas, mais suivez-le en marchant devant lui, et en écartant les meubles et tous les corps durs contre lesquels il pourrait se heurter ; fermez soigneusement les portes et les fenêtres, de manière à empêcher qu'il ne les puisse ouvrir.

4 ° Les maladies de la poitrine imposent aux malades la loi du silence ; vous éviterez donc de fatiguer cette partie en les faisant parler, et vous serez encore plus attentif à écarter d'eux les visites importunes et inutiles.

5 ° Lorsqu'il y a une telle gêne de respiration que les malades sont obligés de rester sur leur séant, vous emploierez, chez ceux qui peuvent le faire, un châssis carré de bois, portant à plat sur le lit, creusé de distance en distance par des crans, avec deux montants droits, mobiles, qui s'engrènent dans les crans, et qui peuvent, en avançant et en reculant, procurer au malade une situation plus ou moins inclinée, suivant ses désirs et les circonstances ; suppléez à cette machine chez ceux qui ne peuvent l'avoir, au moyen d'une chaise renversée, dont le siége se place en arrière et le dossier en avant, formant un plan incliné, sur lequel on place les oreillers.

6 ° Lorsqu'il y a dévoiement, redoublez d'attention pour tenir le malade dans un état de propreté, pour empêcher que les matières, déjà âcres par elles-mêmes, ne le deviennent encore plus par leur séjour et ne produisent des excoriations fâcheuses.

7 °—Lorsque vous devez remuer un malade qui a un membre luxé ou fracturé, faites le de manière à lui conserver la position que le chirurgien lui a donnée ; ayez un aide destiné uniquement à soutenir le membre dans cette position, et qui lui fasse suivre en même temps les mouvements que vous donnez au reste du corps. Quand il s'agit de remuer un goutteux, un rhumatisant, ou tout autre malade qui a des douleurs, commencez toujours par faire soutenir la partie qui souffre, et ne laissez jamais pendant un membre douloureux.

8 °—Lorsque le froid saisit un malade dans son lit, couvrez-le plus que de coutume, et particulièrement les jambes et les pieds ; faites chauffer des linges usés, que vous étendrez sur les parties les plus froides ; passez la bassinoire entre le drap et les couvertures ; faites de légères frictions sur les cuisses et sur les jambes avec une brosse à poils doux ou avec de la flanelle ; enfin, appliquez sous les pieds et entre les jambes des bouteilles remplies d'eau chaude et enveloppées de serviettes.

9 °—Lorsqu'il survient inopinément de grandes pertes de sang par le nez, par la bouche par la matrice, par les intestins ou par une saignée ; de grandes évacuations par le haut ou par le bas ; de grandes sueurs, des taches et des élevures à la peau, des défaillances ou tel autre accident extraordinaire ; ou, dans les fractures, quand l'appareil se dérange ; faites de suite appeler le médecin ou le chirurgien.

10 °—Dans quelque état que soit le malade, et lors même qu'il parait tout à fait incapable de rien entendre, comprendre ni apercevoir, mettez néanmoins, vous et les assistants, la plus grande attention à ne rien dire ni faire qui puisse lui causer du chagrin ou lui ôter l'espérance. L'on doit savoir qu'en général *le sens de l'ouïe est celui qui meurt le dernier.*

11 °—Ne perdez pas de vue les convalescents : sortez avec eux et accompagnez-les partout ; la faim, le caprice et l'ennui leur font souvent commettre des fautes irréparables. Amusez-les, et soyez ferme à ne leur donner que la qualité et la quantité d'aliments prescrites par le médecin.

12 °—Pour nourriture des malades, Voyez au chapitre de la diète.

ARTICLE VIII.

REMARQUES GÉNÉRALES.

1° Les malades, surtout lorsqu'ils ont la fièvre, se trouvent bien d'être enveloppés dans une couverture de laine, même en été.

2° Il est dangereux de laisser des fleurs ou un braisier allumé dans une chambre de malade.

3° Il ne faut jamais souffrir un grand nombre de personnes dans la chambre d'un malade et encore moins près de son lit.

4° Il est toujours préjudiciable de troubler le sommeil des malades à moins de cas exceptionnels.

5° Dans des cas d'hémorrhagies, après une saignée, et surtout après l'application des sangsues, chez des petits enfants et des personnes faibles, il est nécessaire d'examiner souvent les bandages qui peuvent se déranger, surtout pendant le sommeil, et laisser suinter le sang en quantité suffisante pour faire périr le malade.

6° Les remèdes dangereux, les narcotiques et les boissons ne doivent pas être laissés en quantité notable dans les maisons des particuliers, encore moins dans les chambres des malades et à leur portée.

7° Les jours d'un vomitif ou d'un purgatif, il faut empêcher le malade de passer de sa chambre dans un lieu frais ou humide, ou d'être frappé d'un courant d'air capable de diminuer la transpiration insensible. Si le malade est levé, et qu'il en ait la commodité, il pourra passer dans un appartement voisin convenablement chauffé, après l'effet de son remède, pour aérer sa chambre, ayant soin de se couvrir d'une couverte.

Il va sans dire qu'il faut prendre les mêmes précautions et de plus ne pas permettre au malade de se laver avec de l'eau froide, de boire trop froid, ou de sortir au froid, lorsqu'il prend des préparations arsénicales ou mercurielles.—Voyez Conseils Hygièniques.

ARTICLE IX.

DE QUELQUES PRODROMES OU SIGNES PRÉCURSEURS DES MALADIES.

Il est des symptômes précurseurs de maladies accidentelles ou contagieuses, et qu'il importe aux gardes-malades d'observer chez les patients.

Les personnes d'un tempéramment sanguin et bilieux, corpulentes, et vivant fortement, éprouvent-elles de la lourdeur de tête ou forte propension au sommeil pendant le jour, de temps à autre des éblouissements, des vertiges, des tintements d'oreilles, des engourdissements, des paralysies partielles ou passagères d'un membre, de quelques muscles, de la face surtout. Vous devez craindre pour elle l'apoplexie sous quelque forme ou la paralysie aiguë, et conseiller de suite un traitement préventif.

Dans les épidémies de varioles ou autres exanthèmes, en y prêtant attention, il n'est pas rare d'observer dans leurs périodes *latentes* chez les enfants, plus d'insouciance, de lenteur dans les habitudes, de la céphalalgie, de l'anorexie, etc.... Il convient alors de recourir aux purgatifs, aux diaphorétiques, ainsi qu'aux mesures hygièniques, qui devront simplifier la période fébrile prochaine.

L'inappétence gastrique, une diarrhée légère, le plus souvent sans coliques, de l'inquiétude, etc., précèdent souvent l'invasion du choléra épidémique. C'est la *cholérine* qu'il faut se hâter d'attaquer par l'ipécacuanha, les astringents doux et l'hygiène

DE QUELQUES SIGNES ET SYMPTOMES PHYSIONOMIQUES.

Combien le médecin n'a-t-il pas de satisfaction et d'avantage à consulter la physionomie, celle des enfants en particulier.

La tête chez les enfants se développe plus rapidement que les autres parties du corps; rien d'étrange donc quelle soit plus chaude que les autres parties, sans qu'il y ait pour cela maladie.

A l'endroit de la *fontanelle antérieure* l'on observe, tantôt soulèvement, tantôt affaissement du cerveau. *L'impulsion perçue* à cet endroit, pendant la respiration, est ou forte ou faible (ces signes se correspondant réciproquement). Dans le premier cas, vous êtes en présence d'une maladie aiguë, fébrile ou enflammatoire; dans le second cas, de débilité primitive ou consécutive, quelque soit d'ailleurs l'état d'assoupissement du cerveau ou l'irritabilité de l'enfant.

La partie supérieure de la figure se rapporte pour l'expression aux affections de la tête, la partie moyenne, à celle du thorax, la partie inférieure aux maladies abdominales.

De la Langue.—*La sécheresse de la langue* peut dépendre d'un manque de salive ou de mucus, et indique une tendance à la diminution de sécrétion des glandes salivaires: elle se rencontre généralement dans les fièvres continues, dans les fièvres éruptives, dans les inflammations des viscères abdominaux, et leurs membranes séreuses, dans plusieurs autres affections aiguës et fébriles. L'*humidité de la langue* peut être regardée en général comme un symptôme favorable. Quand à sa *couleur* elle peut aussi fournir des signes de maladies: ainsi la *couleur pâle de la langue* annonce généralement l'anémie, une affection de la rate, ou quelque maladie chronique. La *rougeur complète* se rencontre surtout dans le cours des exanthèmes. Dans les fièvres gastriques et bilieuses la rougeur est limitée à la pointe et aux bords de cet organe. Une *langue chargée* est ordinairement l'indice d'inflammation des membranes muqueuses, d'affections du cerveau et de ses membranes, et de toutes variétés de fièvres. Une *langue blanche et épaisse* est généralement un signe de fièvre active, sans inflammation des organes internes, tandis que si elle est couverte d'un enduit jaunâtre, on doit soupçonner une affection du foie avec retention de bile dans le sang. Dans les affections fébriles la *langue est sèche, blanche, et jaunâtre* à sa base s'il y a fièvre gastrique; elle se couvre de fuliginosités brunâtres si elle devient typhoïde. Lorsqu'elle est *ferme, étroite, effilée et sèche, rouge* aux bords et à la pointe il y a inflammation; est-elle *molle, large, pâle ou blanche* à la fois, elle indique la débilité d'une manière générale. Il ne faut pas conclure à la dyspepsie ou débilité de l'estomac si elle est pâle ou légèrement blanche le matin à jeûn.

De l'Expectoration.—Les crachats d'après leur couleur et leur consistance nous aide beaucoup dans la découverte des maladies des voies respiratoires, ainsi l'expectoration de crachats *blancs* et *aérés* sont des signes très favorables; au contraire les crachats épais mélangés de sang, ou les *crachats rouillés*, sont l'indice d'inflammation de poumons à sa prémière periode. Les *crachats épais, et striés de sang* nous indiquent un commencement d'inflammation de la muqueuse bronchique. Voir langue à l'article 10.

Des Vomissements.—Les vomissements lorsque nous n'avons d'autres symptômes pour nous guider dans le diagnostique des maladies sont l'indice des désordres des organes digestifs, particulièrement de l'estomac, ils peuvent être dûs aussi à une affection cérébrale ou à quelques dérangements du systême nerveux. Les vomissements se rencontent particulièrement dans les maladies des membranes muqueuses de l'estomac et des intestins, au commencement des fièvres éruptives. Ils peuvent cependant être dûs à certaines matières indigestes contenues dans l'estomac. Voir vomissements à l'article 10.

Des Selles.—Les selles naturelles ont la couleur de la rhubarbe, elles ont une consistance molle. Les *selles bilieuses* sont plus brunes, verdâtres, plus délayées et accompagnées

de coliques. Les *selles liquides verdâtres* (bilieuses) sont ordinairement l'indice d'un dérangement de foie, de la membrane muqueuse intestinale, et surtout de l'inflammation de la muqueuse de la première portion de l'intestin. Les *Selles sanguinolentes* et *peu abondantes* se rencontrent surtout dans la dyssenterie ou l'inflammatian de la muqueuse du gros intestin et particulièrement du rectum. Les *selles blanchâtres*, *liquides*, muqueuses et ressemblant à de l'eau de riz nous font reconnaitre une affection de la muqueuse intestinale, et surtout l'inflammation chronique de cet organe. Voir selles à l'article 10.

Des Urines.—L'urine de l'homme à l'état de santé est limpide, pâle, couleur d'ambre : ainsi dès le moment qu'elle perd ces 3 qualités, elle devient un signe de maladie. L'*urine épaisse*, *rouge* ou *briquetée* et qui laisse déposer, un *sédiment rouge* ou *jaunâtre*, nous force à soupçonner l'existence d'une maladie de la vessie, de ses annexes, ou bien des reins. Une augmentation d'urine accompagnée d'autres symptômes de maladie est généralement l'indice de diabète. On la rencontre cependant à la fin d'un accès hystérique et après l'ingestion d'une grande quantité de liquide. L'urine sanguinolente et peu abondante se rencontre dans les affections inflammatoires du rein, de la vessie ou de l'urèthre. Voir urine à l'article 10.

DU POULS. (Dunglison).

	Heberden.	Summering.	Müller.
A la naissance	130 à 140	....	11
A un mois	120	....	....
A un an	120 à 108	120	115 à 130
A deux ans..	108 à 90	110	100 à 115
A trois ans..	90 à 80	90	90 à 100
A sept ans	72	....	85 à 90
A douze ans...	70	....	....
A quatorze ans.....................................	....	80	80 à 85
Chez l'adulte.......................................	....	70	70 à 75
Dans la vieillesse	....	....	50 à 65
Chez les femmes il est généralement de.........	....	....	75 à 80

Il varie de quelques degrés dans la journée, et selon la position. Plus tranquille le matin que le soir, dans la position horizontale qu'assis ou debout.

Un *pouls fréquent* est celui dont le nombre de pulsations est plus grand que d'habitude dans un temps donné.

Un *pouls vite* est celui dont chaque pulsation occupe un espace de temps moindre qu'à l'état normal, quoique le nombre de pulsations ne soit pas augmenté.

Le *pouls intermittent* est caractérisé par le manque d'une pulsation de temps à autre.

Lorsque le pouls est *irrégulier*, les pulsations sont inégales, et continuent un temps indéfini.

Le *pouls* est *plein* lorsqu'il occupe un espace plus grand que d'habitude sous la pression du doigt ; c'est le contraire pour un *pouls petit* ou *contracté*.

Lorsque le pouls résiste à la pression du doigt, on dit qu'il est *dur* ou *résistant ;* lorsqu'il est *petit* et *dur* en même temps, on lui donne le nom de *filiforme*.

Le pouls est *mou* lorsqu'il offre peu de résistance à la pression du doigt.

Le pouls *dicrote* est celui qui bat deux fois aussi vite qu'à l'état de santé.

Plusieurs pulsations plus rapides que les autres dans le cours d'une minute, donnent l'idée du *pouls irrégulier*.

Un arrêt pour une, deux, trois pulsations, de temps en temps, constitue *l'intermittence.*

Le pouls fébrile est de 85 à 90,—100 à 110, selon la gravité de la fièvre simple, inflammation ou typhoïde, résistant en proportion de sa fréquence si les maladies sont inflammatoires.

Le pouls est *petit, dur* et *fréquent* dans les maladies inflammatoires abdominales et des séreuses généralement ; plus *développé*, plus *plein*, dans les maladies du cerveau et des autres viscères.

Le pouls est ordinairement irrégulier et intermittent dans l'inflammation des enveloppes du cœur.

Un *pouls plein, fort, dur* et *fréquent*, allant jusqu'à 100, annonce, en général, un commencement de maladie inflammatoire, tandis qu'un *pouls petit, faible* et *fréquent*, est généralement l'indue d'une affection chronique et débilitante. Il y a cependant des exceptions, telles que l'inflammation de l'estomac et des intestins, ou le pouls est petit, dur et fréquent. Un *pouls vite* est généralement un signe d'affection nerveuse, indiquant une irritation quelque part avec débilité. Sa fréquence est un signe d'excitation artérielle, et souvent l'indice d'inflammation ou d'une grande dépression des forces vitales. L'irrégularité de pouls nous fait présumer un trouble de la circulation, de la respiration ou des fonctions cérébrales. L'intermittence annonce généralement, une abstruction de la circulation au cœur ou aux poumons, ainsi que des troubles au cerveau, particulièrement l'inflammation et le ramollissement de cet organe. Le pouls ordinairement est plein chez une personne pléthorique et dans la première période des maladies aiguës. Si le pouls est petit devenant quelquefois filiforme, ce sera un signe de grande prostration.

ARTICLE X.

DE QUELQUES SIGNES QUI ANNONCENT DU DANGER DANS LES MALADIES, ET QUI ANNONCENT LA MORT PROCHAINE.

(R. P. Debreyne Religieux de la Trappe. M. D.)

1° *Signes tirés de la respiration.*—La respiration froide est généralement un signe très dangereux et presque toujours mortel. On dit que la respiration est froide, lorsqu'elle ne produit pas d'autre sensation, sur la main placée devant la bouche ,que celle de l'air atmosphérique.

2° *La respiration fétide.*—(Non la mauvaise haleine ordinaire) si elle est cadavéreuse annonce une mort prochaine.

3° *Le pouls.*—Si, dans les maladie aiguës, le pouls inégal est très-fréquent ou très-rare, petit et dur, ou faible, il est le signe certain d'un grand danger.

4° *Le Bâillement.*—En général le bâillement continuel est un signe mortel, si, dans les maladies aiguës, surtout chez les femmes en couches, ou en travail d'enfantement, il existe en même temps une faiblesse considérable ou un épuisement de force de toute l'économie. Le bâillement se manifeste aussi quelquefois après des évacuations excessives, de grandes blessures, etc. S'il existe en même temps d'autres mauvais symptômes, oppression de poitrine, pâleur, etc., il devient un signe très-fâcheux.

5° *Le Hoquet.*—Nons ne considérons pas ici le hoquet comme maladie particulière, ni comme très légère indisposition passagère, mais seulement comme symptôme survenant dans les maladies aiguës les plus graves.

En général, dans les maladies aiguës, le hoquet est un signe fâcheux.

6° *L'expectoration.*—Généralement lorsqu'elle cesse dans la consomption la mort ne tarde pas.

7° *La faim.*—La faim peut être viciée de trois manières: 1° la faim est suspendue ou abolie; 2° elle est excessivement augmentée; 3° elle est pervertie ou dépravée.

L'absence de l'appétit ou de la faim, ou l'anorexie, est fâcheuse à la fin d'une maladie aiguë. Dans la convalescence, elle doit faire craindre une rechute, surtout si elle est accompagnée de rapports fréquents et acides. Elle est également fâcheuse dans les maladies chroniques, si elle ne dépend pas d'une affection bilieuse qu'on appelle *embarras gastrique.*

L'augmentation excessive de la faim, pendant la santé, sans motif ni raison, est ordinairement un signe d'une maladie imminente.

Une faim insolite, qui se manifeste à la suite de grandes évacuations ou de longues colliquations, est mortelle, surtout si, après que les aliments ont été pris, l'estomac étant encore plein, il survient des syncopes qui, au lieu de diminuer la maladie, ne font que l'aggraver. On peut assurer alors que les facultés digestives, et plus généralement les forces vitales, sont dans un grand épuisement.

D'après Gruner, dans les maladies aiguës, l'appétit dépravé, joint à une faiblessse extrême, précède les convulsions, le délire et la mort. Du moins, on peut dire, en général, que, lorsque l'appétit se déprave dans les maladies aiguës, c'est un mauvais signe.

8° *La soif.*—La soif qui ne diminue pas entre les paroxysmes de la fièvre est un mauvais signe.

9° *La langue.*—La langue sèche est un mauvais signe à moins que le malade ne dorme la bouche ouverte.—La rougeur excessive de la langue annonce ordinairement un état inflammatoire général et local. Cette rougeur dit *Double*, d'après Prosper Alpin, est très mauvaise dans les inflammations de la gorge et surtout des poumons.—Le volume excessif de la langue au point de ne pouvoir être contenue dans la bouche, est toujours un signe très fâcheux dans le cours des maladies aiguës, comme dans la petite vérole, le muguet, la pleurésie, la pneumonie, et surtout dans les angines très-intenses où cet accident peut amener la suffocation.

Le mouvement continuel ou tremblement insolite de la langue est, d'après Boerhaave, un signe très-fâcheux, surtout dans les maladies aiguës graves (fièvres ataxiques, malignes ou typhoïdes). Rien en effet de plus dangereux dans les fièvres malignes ou ataxiques, qu'une langue tremblante, sèche et âpre, surtout si en même temps on constate des signes de la prostration des forces ou d'une grande faiblesse, avec un pouls irrégulier, petit et très fréquent.

10° *Vomissements.*—Le vomissement est critique ou symptomatique. Le vomissement critique est celui qui procure du bien-être et du soulagement. Le symptomatique ou l'acritique, qui doit seul nous occuper, est toujours plus ou moins fâcheux, parce que non-seulement il ne soulage pas, mais qu'il est encore souvent un signe de danger ou de grande perturbation, en ce sens que souvent le vomissement augmente l'intensité de la maladie, comme on le voit dans les violentes inflammations de poitrine, qui ne sont point accompagnées d'embarras gastrique ou de symptômes bilieux.

Les vomissements qui surviennent dans les entérites ou inflammations des intestins et dans la dyssenterie, sont aussi fort dangereux, à moins que dans cette dernière, ils ne soient qu'une simple complication gastrique ou bilieuse, et non une extension de l'inflammation intestinale.

Mais une autre espèce de vomissement bien autrement redoutable, et même toujours mortel, c'est le vomissement chronique qui est déterminé par la présence d'un squirrhe de l'estomac ou du pylore. On est assuré que ce squirrhe existe à un degré très-avancé et mortel, si les vomissements sont composés de matières alimentaires mêlées d'un liquide aigre ou fétide, ou de matières brunâtres ou noirâtres, de couleur de lie de vin ou de chocolat, de café ou de suie détrempée; s'il existe des douleurs plus ou moins vives à la région de l'estomac; si l'on remarque une figure jaunâtre ou ce qu'on appelle le teint cancéreux, et

surtout un amaigrissement général considérable ou le marasme. Alors il n'existe plus aucun espoir. Si les vomissements n'offrent pas les caractères sinistres que nous venons de signaler, et qu'ils soient seulement glaireux ou même alimentaires, sans teint jaunâtre et surtout sans marasme, ils sont infiniment moins graves et ne doivent être généralement regardés que comme l'effet d'une gastrite chronique, ou d'un état nerveux ou atonique de l'estomac.

Le vomissement causé par la rentrée subite de la goutte, ou d'une éruption cutanée, aiguë ou chronique, est ordinairement un signe fort dangereux.

Le vomissement qui est l'effet d'une inflammation des reins, du péritoine, de la matrice, du foie, de la présence des calculs billiaires, des phlegmasies du cerveau et de ses membranes ou d'une forte commotion cérébrale, est généralement un symptôme fâcheux, surtout lorsqu'il est lié à une affection aiguë du cerveau. Le danger est alors fort grand.

Le vomissement est également fâcheux lorsqu'il est déterminé par de graves blessures et surtout par des plaies de tête. Dans tous ces cas de lésion cérébrale, la matière vomie est de la bile verte, porracée. C'est toujours un mauvais signe.

Le vomissement atrabilaire, suivant Hyppocrate, annonce dans les maladies aigués une mort prochaine. Le vomissement atrabilaire, qui est brun, noirâtre, plus ou moins foncé, à peu près de la couleur de la suie détrempée, survenant dans une maladie chronique mortelle, annonce une mort prochaine. Il ne faut pas confondre le vomissement atrabilaire avec le vomissement de sang. Ce dernier tout grave qu'il est, est moins dangereux que le premier. Le vomissement de sang noir, soit liquide ou grumelé, quoiqu'accompagné d'un pouls très mauvais, des signes de la plus grande faiblesse, n'est cependant pas, dans les maladies aiguës, d'un pronostic aussi funeste que le vomissement atrabilaire. Le vomissement de toute matière corrompue, fétide, livide, noire, est de mauvais présage, surtout dans les maladies aiguës.

11° *Selles.*—Des selles très fréquentes,verdâtres porracées, extrêmement fétide, sont forts dangereuses dans la petite vérole, à quelque époque qu'elles surviennent. Une variole adynamique ou putride accompagnée d'une diarrhée fatigante et abondante est du plus mauvais augure, et même constamment mortelle, si le dévoiement n'est que purement symtomatique.

La diarrhée avec fièvre, soif et langue sèche, qui survient chez les malades qui ont subi de grandes opérations chirurgicales, est très souvent funeste : il faut y prêter une attention toute spéciale.

Les selles atrabilaires, c'est-à-dire liquides, brunes livides, noires annoncent une mort prochaine, ainsi que celles dont l'odeur est cadavéreuse.—Les selles d'un sang noir, caillé ou liquide, qui surviennent quelquefois dans les fièvres graves, adynamiques ou ataxyques (putrides ou malignes) sont en général fâcheuses, mais le sont beaucoup moins que les dejections atrabilaires. Dans quelques cas même, elles ont paru critiques et salutaires. Il est bon de faire remarquer que les selles sanguinolentes (surtout celles qui présentent du sang noir et caillé qui se manifestent après des vomissements de sang ou de fortes hémorrhagies nasales, sont sans valeur pronostique. Les déjections alvines, qui ont la couleur et l'apparence du pus, sont généralement dangereuses, au moins dans la plupart des cas.

Les selles grises ou blanches, ressemblant à du lait, dit Landré-Bauvais, annoncent un grand danger dans les maladies aiguës et bilieuses, surtout lorsqu'il y a frénésie et délire. Des matières noires et acides, faisant effervescence sur la brique, sont suivant, Hoffmann, mauvaises dans toutes les maladies aiguës.

Les déjections liquides, jaunes, rougeâtres, couleur de jaune d'œufs, symptomatiques, annoncent la violence, la brièveté et le danger de la maladie. Tout flux de ventre rougeâtre est bien mauvais dans toutes les maladies aiguës ; mais il est pernicieux quand il y a insomnie et assoupissement, avec des douleurs aux lombes et à la tête.

Les selles liquides vertes, bilieuses, écumeuses, sont très suspectes dans les maladies aiguës

surtout lorsqu'elles sont accompagnées de douleurs de reins. Les déjections bilieuses et hautes en couleur annoncent un fâcheux avenir, principalement quand elles paraissent telles dans un jour décrétoire. (jour de crise)

Les selles blanchâtres, grises, muqueuses ou visqueuses, annoncent assez souvent la présence des vers dans les intestins. L'existence des vers est souvent une complication assez fâcheuse des maladies aiguës, et rarement leur expulsion procure du soulagement, surtout au début d'une maladie aiguë ; il vaut mieux, dit avec raison Landré-Bauvais qu'ils sortent morts et à la fin de la maladie que vivants et au commencement.

Quant à l'odeur des matières, il faut distinguer l'odeur fécale de la fétidité. L'odeur est désagréable, mais elle est naturelle, et n'annonce par conséquent rien de grave ni de fâcheux. La fétidité putride est assez semblable à celle des cadavres et de la chair pourrie. Elle semble dépendre d'une putréfaction commençante qui a lieu dans les intestins. Cette odeur infecte et cadavéreuse varie beaucoup suivant la nature et le caractère des maladies. L'odeur très-fétide et cadavéreuse des selles est toujours fâcheuse, mais elle devient un signe bien plus dangereux lorsque les déjections sont liquides et noires. Dans les maladies putrides et malignes, dans les fièvres pétéchiales, surtout lors de la période d'augment de la maladie ou vers la fin, les déjections exhalent une indicible fétidité. Elles sont vertes, livides, noirâtres, souvent mêlées de sang, et leur évacuation se trouve ou accompagnée ou précédée des plus violents ténesmes. Quelquefois aussi elles sont rendues sans aucune participation volontaire et tout-à-fait à l'insu du malade ; et alors le danger est très-grand. Les déjections très-fétides avec diminution des forces chez les phthysiques, sont très-fâcheuses, à quelque époque qu'elles se manifestent.

Les selles presque entièrement inodores sont en général un mauvais signe : elles annoncent l'excessive faiblesse ou l'inertie des organes digestifs, qui laissent passer sans élaboration suffisante les matières alimentaires : c'est ce qu'on appelle *lienterie*. Ce que l'on désigne sous le nom de *flux cœliaque*, ce sont des selles grisâtres ou blanchâtres rendues telles, dit-on, par leur mélange avec le chyle. On sent assez que ces sortes d'évacuations ne peuvent être que fâcheuses.

Les déjections involontaires et à l'insu des malades sans délire, survenant à la fin des maladies aiguës (les fièvres les plus graves, typhoïdes, adynamiques, typhus, etc), sont un très-mauvais signe et annoncent ordinairement une mort prochaine.

Dans les maladies aiguës, le ténesme qui marche avec le hoquet, est mortel. Ce pronostic grave ne doit s'appliquer qu'aux dyssenteries fort graves et arrivées à leur dernière époque. Les déjections indépendantes de la volonté et de la sensation du malade, sont mortelles dans la dyssenterie : on peut assurer alors qu'il existe une atonie paralytique portée au plus haut degré, la gangrène ou le sphacèle des intestins.

Nous terminerons l'article des déjections alvines par une remarque qui n'aura probablement pas échappé à l'observation clinique des praticiens : c'est que très-souvent les malades, quelques instants avant la mort, éprouvent un besoin irrésistible d'évacuer, et que même quelquefois ils expirent durant l'acte ou pendant qu'ils sont sur le bassin.

12° *Urines.*—L'écoulement involontaire des urines, qui a lieu à l'insu des malades et sans délire, est un très mauvais signe.

Dans les maladies aiguës, la diminution considérable de la quantité des urines, aux jours non critiques, et sans qu'elle ait été précédée d'abondantes sueurs, de diarrhée copieuse ou de la suppression des boissons, est de mauvais augure, surtout si les urines sont claires et ténues.

Les urines sanguinolentes sont, dans les fièvres adynamiques (putrides) un signe fort dangereux et souvent mortel. Ces mêmes urines, coïncidant avec de violentes douleurs des reins, annoncent également beaucoup de danger dans le cours de la petite vérole, et la maladie

doit être réputée mortelle, si en même temps on observe des taches noires parmi l'éruption et quelque accident hémorrhagique. Les urines mêlées de sang sont aussi d'un mauvais présage, lorsqu'elles surviennent après les chutes et les coups violents. Dans tous ces cas, le danger est toujours proportionné à la quantité de sang rendu.

Les urines noires et surtout celles qui déposent un sédiment noir, sont en général, dans les maladies aiguës, d'un mauvais présage. Cependant on rapporte quelques cas, où elles ont été critiques et salutaires; et alors probablement elles étaient copieuses, rendues avec facilité et appuyées par plusieurs autres bons signes.

L'urine purulente qui provient ordinairement d'une affection organique de la vessie, des reins ou de la pierre, est toujours très-fâcheuse : son pronostic est entièrement subordonné à la maladie principale, qui est ordinairement incurable.

Les urines glaireuses ressemblant au blanc d'œuf, indiquent ordinairement l'existence du catarrhe de la vessie, maladie chronique incurable chez les veillards.

L'urine grasse ou huileuse, qui file à peu près comme l'huile quand on la verse, est fort dangereuse, si la couleur est très-foncée et surtout si elle tire sur le brun ou sur le noir.

On a observé quelquefois des urines froides durant le cours des fièvres malignes; et toujours, dans ce cas, la maladie a été mortelle.

13° *Sensations diverses.*—La diplopie ou vue double qui survient dans la fièvre hectique ou l'étisie avec un grand épuisement de forces est le signe précurseur d'une mort prochaine.

La diminution ou l'affaiblissement considérable de la vue se manifeste souvent, dans les maladies chroniques, plusieurs semaines avant la mort des malades : vers la fin, ils ne voient presque plus du tout ou ils voient mal les objets, les voient comme changés de nature ou remplacés par des objets fantastiques. Tout cela annonce une mort très prochaine ou imminente.

C'est un signe dangereux quand les malades assurent qu'ils entendent des bruits qui n'existent pas.

Si un bourdonnement et un tintement d'oreilles surviennent au commencement d'une maladie intense, c'est un très-mauvais signe.

La dureté de l'ouïe ou la surdité complète, s'observe quelquefois dans le cours des fièvres graves, typhoïdes, adynamiques et ataxiques (putrides et malignes) ; c'est presque toujours un très-mauvais présage, si la surdité survient au commencement de ces sortes de fièvres, et même de toutes les maladies aiguës en général. Elle est alors symptomatique et par conséquent fâcheuse : elle ne pourrait être critique et salutaire qu'à la fin des maladies aiguës ou du moins à une époque avancée, c'est-à-dire au temps des crises.

La surdité qui coïncide avec un grand épuisement des forces, une extrême faiblesse et d'autres mauvais symptômes, est le plus souvent un signe mortel, quelle que soit l'époque de la maladie.

Le délire dans les fluxions de poitrine ou dans la pneumonie et même la pleurésie, est très-dangéreux et très-souvent mortel; la respiration devient plus difficile, s'embarrasse, l'expectoration se supprime, et le plus souvent la terminaison est promptement funeste. La difficulté de respirer jointe au délire est toujours fâcheuse. Un délire violent suivi de surdité est souvent un signe de mort.

Si on trouve le malade les mains et les pieds hors du lit quoique froids, s'il paraît indifférent à tout ce qui peut l'intéresser vivement, s'il répond, lorsqu'on l'interroge sur sa santé, qu'il se porte bien, à merveille, parfaitement, bien qu'il soit dans un état de stupeur somnolente, de prostration et d'abattement profond, on doit porter le pronostic le plus fâcheux et s'attendre à une mort prochaine.

La diminution, l'affaiblissement ou même l'abolition des fonctions intellectuelles, se reconnaissent à une grande difficulté ou à une impuissance complète d'exercer la mémoire,

l'imagination, le jugement. Cette faiblesse ou cette diminution de la puissance intellectuelle peut être portée, dans les maladies aiguës, depuis le premier degré de la stupeur jusqu'à la léthargie et le carus. Nous avons déjà vu combien est fréquente, dans les fièvres graves, la perte de la mémoire. La perte subite de cette faculté annonce le délire. Si l'imagination s'exalte quelquefois, on la voit bien plus souvent s'affaiblir et s'éteindre complètement. Quand au jugement, son affaiblissement et son abolition ne sont souvent que trop évidents dans les fièvres aiguës graves : ce sont toujours des signes fâcheux qui annoncent une faiblesse générale et radicale de toute l'économie.

14° *Sommeil et assoupissement.*—La stupeur est une sorte d'engourdissement des facultés intellectuelles, accompagné d'une expression d'indifférence ou d'étonnement dans la physionomie, et d'une diminution du sentiment et du mouvement. C'est la stupéfaction du cerveau. Le malade a le regard indécis, hébété et stupide ; il comprend difficilement ce qu'on lui dit et y répond mal, avec peine ou point du tout ; il ne se plaint d'aucun mal, est indifférent à tout, et paraît dominé, accablé par un sommeil irrésistible. Cet état est le prélude ou le prodrôme d'un grand danger.

La léthargie est un sommeil très-profond, continu et très-prolongé. Si l'on parvient à réveiller les malades, ils retombent promptement dans leur funeste assoupissement ; et si alors ils profèrent quelques mots, ils ne savent pas ce qu'ils disent ; leurs facultés sont absolument nulles et oblitérées : cet état est l'indice du plus grand et du plus imminent danger. Le *carus* enfin est le dernier degré du coma ou de l'assoupissement pathologique ou morbide ; c'est un état de complète insensibilité qu'aucune stimulation ne peut interrompre. Dans le carus, les malades conservent la respiration et la circulation ou le pouls ; c'est par là que l'état carotique diffère essentiellement de la syncope, dans laquelle ces deux importantes fonctions sont suspendues. Le carus, que l'on peut regarder comme un commencement d'apoplexie, survient quelquefois dans la plus grande violence des fièvres dites typhoïdes. Il est inutile de dire que ce signe annonce un extrême danger ou plutôt une mort extrêmement probable.

Un assoupissement excessif, extraordinaire et profond est toujours à craindre au commencement des maladies aiguës, et surtout dans le début des fièvres intermittentes.

15° *Les passions.*—Nous n'avons à parler ici que des passions capables d'aggraver l'état des malades, et particulièrement des affections tristes, pénibles et dépressives.—En général, c'est un mauvais signe quand les affections, le caractère, les idées, les habitudes des malades changent tout-à-coup, de sorte qu'un homme doux et affable devient âpre et farouche, qu'il traite durement ses parents ou ses amis. Il est également fâcheux qu'il soit sombre, morose triste contre son habitude, et que, fort sensible naturellement, il ne se plaigne pas et soit impassible dans les plus violentes douleurs ou dans les circonstances où les individus les moins sensibles expriment de vives souffrances. L'indifférence que l'on remarque quelquefois chez des malades qui, en santé, s'occupent beaucoup d'eux-mêmes ou des choses qui les environnent ou les touchent, est souvent l'indice d'une maladie dangereuse, du délire et parfois de la mort.

Un chagrin subit et violent, qui survient dans une maladie aiguë fait développer ordinairement des symptômes graves d'ataxie ou de malignité. Le même accident moral, arrivant dans le cours même d'une fièvre maligne ou ataxique, ou typhoïde, ou dans le typhus, est souvent un signe mortel. Dans les maladies aiguës, dit Double, les frayeurs violentes et durables ou souvent répétées, sont presque toujours un signe fâcheux. Elles précèdent le délire et les convulsions : celles qui arrivent le jour sont bien plus dangereuses que celles qui ont lieu la nuit. On doit aussi redouter les frayeurs qui se manifestent pendant la veille, beaucoup plus que celles que le sommeil procure. Les premières annoncent un très-haut degré de malignité.

16° *Douleurs.*—Dans les inflammations intenses des viscères, la cessation subite de la douleur avec un pouls très-petit, très-faible, misérable ou insensible, la décomposition de la

face, les extrémités froides, annoncent la gangrène et une mort prochaine. C'est un indice de mort, dit Hippocrate, lorsque, dans les cas très-graves, les malades se trouvent soulagés sans raison, contre toute attente ou avec de mauvais signes.

17° *Anxiété.*—C'est l'anxiété qui pousse sans cesse les malades à passer d'une chambre ou d'un lit à un autre. C'est encore un effet de l'anxiété de la part des malades, de tenir les pieds hors du lit, sans qu'ils paraissent avoir besoin de les rafraîchir. Toutes ces circonstances sont de mauvais signes comme tout le monde sait.

Une extrême, une inexprimable anxiété accompagnée d'une respiration très difficile stertoreuse, et d'un pouls très-faible, très-petit, très-fréquent et misérable, est souvent l'annonce d'une mort très-prochaine. Et en effet comme le fait observer Double, aux approches de la mort, on remarque souvent une agitation générale excessive : les malades poussent leurs extrémités hors du lit, et cependant ces membres sont froids ; ils se redressent, se lèvent, sortent de leur lit et veulent s'en aller ; ces efforts extraordinaires usent le peu de force qui leur reste et déterminent des syncopes très-souvent mortelles. Les anxiétés qui surviennent à la suite d'évacuations considérables annoncent un affaiblissement et un épuisement souvent funestes.

Une grande anxiété, qui a lieu à la suite de chutes graves ou de blessures profondes, est généralement d'un mauvais présage. On doit craindre qu'un viscère très essentiel à la vie ne soit lésé et très gravement compromis.

18° *Forces vitales.*—La science du pronostic consiste à bien apprécier l'état des forces des malades. C'est là le point le plus important, et souvent aussi le plus difficile de la dynamique vitale. On ne doit jamais dans les maladies aiguës, désespérer d'un malade tant que ses forces se conservent et s'harmonisent avec la nature et le caractère de la maladie. La résistance vitale ou les forces vives et radicales de toute l'économie, en vertu desquelles s'exécutent tous les mouvements volontaires et les fonctions de tous les organes du corps, sont donc la première et principale condition du rétablissement des malades.

Les syncopes fortes, fréquentes et courtes, et sans cause connue, doivent faire soupçonner une affection organique du cœur ou de l'aorte, et faire craindre une mort subite.—Toutes les syncopes qui surviennent chez des personnes affaiblies et épuisées par de longues et puissantes causes débilitantes, sont toujours d'un très fâcheux pronostic, et peuvent devenir promptement mortelles. Il en est de même de celles déterminées par des métastases ou des répercussions subites, des éruptions cutanées graves et suppurantes.

Souvent les forces des malades paraissent entièrement perdues, et, dans la réalité, elles ne sont qu'opprimées, c'est-à-dire enchaînées et enrayées dans leur exercice. C'est la fausse faiblesse, la faiblesse indirecte ou la force en puissance et non en acte ; tandis que dans la débilité véritable les forces sont réellement épuisées, et elles n'existent ni en puissance ni en acte.

Dans l'oppression des forces, que l'on constate surtout chez les individus robustes dans la force de l'âge, les malades, loin d'être faibles, sont embarrassés de l'excès de leurs forces et opprimés sous leur propre puissance. Les forces sont opprimées au debut des fièvres inflammatoires, des phlegmasies aiguës, des hémorrhagies actives ; dans les violentes apoplexies où les malades sont incapables de se mouvoir, tant ils paraissent privés de forces motrices ou musculaires. Dans cette faiblesse fausse et apparente, le meilleur tonique, le meilleur fortifiant, ce sont les saignées. Il est fort rare qu'au commencement des maladies, les sujets sains et robustes, qui n'ont point été soumis à l'influence des causes débilitantes, soient d'une véritable débilité ; leurs forces ne sont qu'opprimées et non encore épuisées.

La perversion des forces se fait particulièrement remarquer dans le système musculaire soumis à l'empire de la volonté : ce sont les convulsions ou contractions violentes et involontaires de ces muscles.

19 ° *La Voix.*—Une voix tremblante, persistante et coïncident avec une diarrhée opiniâtre, est du plus mauvais augure ; c'est souvent un signe mortel.—L'aphonie ou extinction de la voix dans les maladies aiguës, est un symptôme très fâcheux et presque toujours mortel, surtout si elle survient vers la fin de la maladie.

20 ° *La sueur.*—Toute sueur, en général, quelle qu'elle soit et à quelque époque de la maladie qu'elle survienne, est symtomatique et fâcheuse, si elle augmente la fatigue, l'accablement et l'anxiété du malade ; si elle augmente les douleurs, la chaleur, les crampes et l'insomnie ; si le pouls devient plus fréquent, plus vite, plus dur plus irrégulier, plus inégal ; si en un mot le malade se sent plus affaibli et plus épuisé. Une pareille sueur est non-seulement mauvaise de sa nature, mais elle annonce encore du danger pour la marche ultérieure de la maladie. Les sueurs qui arrivent à la période d'accroissement ou au plus haut degré d'intensité des maladies, en augmentent encore la violence et la gravité ; car alors aucune évacuation ne peut être critique.

21 ° *Des Lèvres.*—Les lèvres renversées et froides annoncent la mort. Dans les lèvres adynamiques, elles se recouvrent souvent d'un enduit brunâtre ou noir : c'est la fuliginosité des lèvres qui est toujours un signe fâcheux.

22 ° *Ongles.*—Les ongles se courbent chez la plupart des phthisiques arrivés au troisième degré, surtout lorsque la phthisie a parcouru lentement ses diverses périodes.

On sait qu'un peu avant et pendant le frisson fébrile, les ongles deviennent pâles et bleuâtres ; mais on sent assez que ce signe est ordinairement sans valeur pronostique. Il n'en est pas de même dans les fièvres de mauvais caractère, dans les inflammations de poitrine, dans les phthisies, les hydropisies passives ou ordinaires, dans les affections organiques du cœur et des gros vaisseaux, les anévrismes passifs, etc. Lorsque dans ces diverses maladies déjà fort avancées, les ongles sont bleus, livides, noirs, accompagnés d'autres mauvais signes, il faut s'attendre à une mort prochaine.

23 ° *La face.*—Toute altération forte, extraordinaire, soit dans la couleur, soit dans les traits ou l'expression de la face, ou dans sont état d'embonpoint, se manifestant dès le principe d'une maladie doit faire craindre qu'elle ne soit fort grave et ne révète un caractère d'ataxie ou de malignité.

Une face pâle et un air triste annoncent ordinairement des maladies chroniques, graves, profondes, viscérales, qui ont ordinairement leur siége dans la cavité abdominale. Le *facies* qui, dans une maladie aiguë, conserve jusqu'à la fin son état naturel, est un mauvais signe parce que cela n'est pas naturel et annonce de la malignité. Ce signe devient encore plus fâcheux, si la tristesse s'y joint.

Il est avantageux, dit Leroy d'après Hyppocrate, que le visage du malade s'exténue à proportion de la maladie, mais si, les six, les huit premiers jours d'une fièvre aiguë, son visage paraît se soutenir, et même devenir plus plein que dans l'état de santé, on doit savoir que ce symptôme appartient aux fièvres malignes.

34 ° *Face Hyppocratique.*—Enfin, le facies le plus mauvais de tous, c'est cet ensemble de signes ou d'altérations de la figure que l'on a désigné sous le nom de *face hyppocratique*, parce que apparemment Hyppocrate l'a parfaitement décrite le premier. Voici donc ce fameux portrait assez peu flatteur pour la vaniteuse nature humaine : la peau du front tendue ou ridée, froide glacée et aride, des yeux caves, enfoncés, ternes, languissants, éteints, larmoyants, sales, et à demi-fermés ; les paupières pâles, livides, affaissées, sans mouvements et ne recouvrant pas complètement les yeux pendant le sommeil, de manière à en laisser entrevoir le blanc ; les poils des cils, ainsi que ceux des narines, parsemés d'une sorte de poussière ; le nez allongée et pointu par le rapprochement des narines ; les tempes affaissées, creuses et ridées ; les pommettes saillantes et laissant à la place des joues un creux plus ou moins profond : les oreilles froides, sèches et retirées ; les lèvres pâles, décolorées, livides, plombées, flétries, froides.

pendantes, tremblantes, la peau faciale sèche, terreuse, couverte quelquefois d'une sueur froide ; le teint livide, plombé d'un jaune-paille sale ; le menton ridé et racorni, etc.

Ce facies effrayant, épouvantable, annonce presque toujours une mort prochaine, surtout dans les maladies aiguës, à moins toutefois que cet état de la face n'ait été précédé et occasionnée par d'excessives et subites évacuations, de très abondantes diarrhées ou des vomissements violents et choloriques, ou le choléra morbus proprement dit, comme on en a vu tant d'exemples dans la terrible épidémie de 1832. Une hémorrhagie foudroyante, une faim excessive, des veilles immodérées, une grande et subite frayeur, de violents chagrins, une douleur immense, intolérable, etc., peuvent produire en très peu de temps une altération extrême de la face ; mais dans tous ces cas, ordinairement cette apparence de face hyppocratique disparaît dans les 24 heures et souvent plus tôt ; si elle subsiste pendant trois ou quatre jours, quoique produite par une de ces causes, elle devient un très mauvais signe et même un signe mortel, s'il s'y joint d'autres mauvais signes, comme un pouls fréquent, petit, faible, inégal, intermittent, une respiration très difficile, fréquente, anxieuse, sueurs froides, etc.

25° *Signes de la mort réelle.*—" Un grand nombre de faits prouvent l'incertitude des signes de la mort. L'absence de la circulation, de la respiration, de la chaleur et du sentiment ; un aspect cadavéreux, une teinte plombée, livide, jaunâtre, la couleur jaune de l'intérieur des mains et de la plante des pieds, une odeur de putréfaction, la pesanteur du corps, etc., les épreuves chirurgicales, les incisions à la plante des pieds, les piqûres, les cautérisations, les ustions, etc., tous ces signes et toutes ces circonstances réunies ne suffisent pas pour établir infailliblement la certitude de la mort. Il faut recourir nécessairement à d'autres signes plus certains."

" Les auteurs en proposent quatre qu'ils donnent comme infaillibles, savoir : 1° un commencement de putréfaction ; 2° la rigidité cadavérique ; 3° la molesse, la flaccidité, la flétrissure des yeux, l'obscurcissement de la cornée, et la pellicule glaireuse des yeux ; 4o le défaut de contractilité musculaire sous l'influence galvanique."

" Quels sont les moyens de prévenir les enterrements prematurés ? Nous répondons et nous affirmons avec une certitude et une confiance entières, que le moyen le plus sûr est la galvanisation des muscles d'un membre. Quel que soit l'état d'un sujet réputé mort, et quelque courte que soit la durée écoulée depuis cette mort apparente ou réelle, si la contractilité musculaire n'est pas excitée et réveillée par la pile de Volta, c'est-à-dire si elle est éteinte, c'est un signe certain de la mort réelle, générale et absolue."

" Il y a des affections comateuses ou léthargiques où les malades semblent n'avoir aucune connaissance ; cependant ils entendent tout ce que l'on dit autour d'eux. On connaît assez le moyen vulgaire de se mettre en rapport avec ces sortes de malades : c'est tout simplement de se faire serrer la main par eux, en signe de réponse ou d'affirmation aux questions qu'on leur adresse."

" Il est un autre moyen d'interroger ou de réveiller les sens et l'entendement, c'est-à-dire de rendre momentanément et subitement la connaissance aux malades, alors même que tous les autres moyens d'excitation sont sans effet. Or ce moyen, entièrement inconnu aux ecclésiastiques et même à la plupart dds médecins, le voici tel que nous l'a communiqué un de nos amis, médecin distingué à Paris :"

" Cet estimable praticien, fondé sur des faits curieux et nombreux, affirme donc que l'on rend instantanément la connaissance aux personnes qui en sont privées, soit par la syncope, l'hystérie, l'épilepsie (beaucoup plus difficilement sans doute dans ce dernier cas), ou autres affections soporeuses ou léthargiques, en exerçant on en faisant exercer une forte compression sur l'épigastre ou la région de l'estomac. Les malades ouvrent aussitôt les yeux, entendent et parlent dans les cas même où ils ne serraient pas la main des assistants." (Debreyne)

CHAPIRE VII.

POISONS ET ANTIDOTES.

RÈGLES GÉNÉRALES.

Orphila distingue deux époques dans le traitement de l'empoisonnement : *La première*, immédiatement après la prise du poison, et tout le temps qu'il est dans l'estomac. *La seconde*, après l'expulsion du poison de l'estomac et des intestins.

Première époque.—Tous nos efforts doivent tendre à empêcher le poison de produire ses mauvais effets, soit en l'expulsant, soit en le neutralisant. On peut chasser le poison de l'estomac de plusieurs manières ; d'abord par le moyen des émétiques, ou bien en faisant boire une grande quantité de boissons tièdes, adoucissantes ; elles ont pour effet d'exciter les contractions de l'estomac et de faire vomir, on obtient aussi parfois le même effet en titillant la luette ; enfin on peut se servir de la pompe pour l'estomac. Et règle générale cette pompe doit être employée aussitôt que possible. Quant aux émétiques, on ne doit pas les donner lorsque c'est un poison irritant qui a été pris, excepté, cependant, quand le poison n'a pas eu encore le temps de faire son effet, et que le remède pourra agir avant lui, ou au moins avant que son effet soit trop sérieux ; autrement, l'émétique serait dangereux, car son action irritante serait ajoutée à l'action irritante du poison, de sorte que la vie du malade serait doublement en danger. On doit choisir les émétiques les plus prompts. Ensuite, quelquefois dans le même temps qu'on les emploie, mais surtout lorsqu'on ne peut s'en servir, il faut se hâter de neutraliser les poisons aussi vite que possible, par le moyen des *antidotes*. Orphila la divise en deux sections : 1° Ceux qui annulent complètement les qualités délétères des poisons tels que les sulfates solubles, pour les sels de Barium et de Plomb ; les chlorures solubles pour les sels d'argent, etc. 2° Ceux qui diminuent notablement les effets funestes des poisons ; tels sont l'albumine pour les sels de mercure et de cuivre, la noix de galle pour l'opium. Pour favoriser l'action de ces remèdes, on se sert de boissons adoucissantes en abondance, elles affaiblissent le poison en le diluant, diminuent l'irritation et excitent les vomissements en distendant l'estomac ; s'il est nécessaire on titille aussi la luette. Si les vomissements retardent trop ou si le malade ne peut pas avaler, on se sert de la pompe pour l'estomac. Comme on l'a déjà dit, il est généralement préférable de l'employer au commencement avant d'attendre les effets des remèdes ; mais quand on s'en sert, il faut le faire avec prudence, car elle produirait des accidents graves, suivis même de la mort. Ainsi on l'a déjà introduite dans la trachée au lieu de l'estomac ; puis on a injecté les poumons, causant ainsi la mort par asphyxie ; d'autres fois par la force de la succion, la membrane muqueuse de l'estomac a été introduite dans le tube, puis déchirée. Il faut avoir le soin de tenir toujours une certaine quantité d'eau dans l'estomac pour éviter ce dernier accident.

Seconde époque.—Après que le poison a été expulsé par le vomissement et les sels, qu'il n'y en a plus par conséquent dans l'estomac : que doit-on faire, si les vomissements continuent si les douleurs ne diminuent point? D'abord il ne faut plus employer ni vomitifs, ni antidotes, ce serait complètement inutile et même parfois dangereux. Nous avons à traiter une nouvelle maladie, le résultat de l'action irritante du poison, une inflammation de l'estomac et probablement aussi des intestins ; il faut donc traiter cette maladie d'après les règles générales données pour les maladies inflammatoires (Voyez Inflammations, au mémorial thérapeutique). Le traitement doit être plus ou moins énergique suivant la gravité de la maladie et la force du patient.

Si le malade se trouve dans un état de faiblesse, d'épuisement, il faut employer le traitement stimulant, ayant toujours le soin de se laisser guider par les symptômes présents. Comme la portion de poison qui a été absorbée, peut se trouver en plus ou moins grande proportion dans la circulation, on favorise son expulsion par les autres moyens en usage; entre autres, par les urines, à l'aide de diurétiques aqueux et doux. Quelquefois, dans certains cas d'empoisonnement, il est nécessaire d'employer un purgatif, afin de chasser du canal intestinal les substances qui l'irritent : ce sont les symptômes, encore, qui nous guident par rapport au choix que l'on doit faire du remède à donner, et par rapport à l'opportunité de répéter ou non la dose.

ARTICLE I.

POISONS INORGANIQUES.

1° *Acides (Poisons irritants corrosifs).*

Acide Acétique.
" Citrique.
" Chromique.
" Muriatique.
" Nitrique.
Acide Nitro-Muriatique.
" Oxalique.
" Sulfurique.
" Tartrique.

Symptômes.—On reconnaît qu'un poison de cette nature a été pris par les symptômes suivants : La personne sent immédiatement un goût âcre, très-acide, puis elle éprouve une forte sensation de chaleur, qui s'étend de la bouche jusqu'à l'estomac ; cette sensation va rapidement en augmentant et donne naissance aux souffrances les plus atroces qui se font sentir jusque dans les intestins. La soif est intense et l'estomac tellement irritable qu'il rejette immédiatement tout ce qui est avalé ; eu égard à la température de la gorge la déglutition et bien souvent la respiration sont douloureuses et difficiles ; les matières vomies sont acides, noires, sanguinolentes, contenant des morceaux de membrane muqueuse désorganisée ; la peau est couverte d'une sueur abondante et froide, le pouls petit, vite, imperceptible; il se déclare des convulsions, des contorsions, du ténesme, de la constipation, puis la mort arrive généralement au bout de 18 à 24 heures. L'intelligence demeure ordinairement libre jusqu'au moment de la mort. Si le poison a perforé le larynx et s'est rendu jusqu'aux poumons, la mort peut avoir lieu au bout de 2 heures; elle a lieu alors par suffocation.

Traitement.—Il faut neutraliser immédiatement ces poisons en faisant prendre des solutions de carbonate de soude, de potassse, de chaux, de magnésie, et de l'eau de savon pour les acides acétique, citrique, muriatique, sulfurique, et tartrique ; mais pour les acides nitrique et oxalique, on ne peut employer que les carbonates de magnésies et de chaux, car les autres forment des substances qui sont poison.

Bouchardat dit que le bicarbonate de soude (10 gram. par pinte d'eau), bu abondamment a pour effet d'empêcher la coagulation du sang par les acides. On fait boire du lait, du blanc d'œuf, des huiles douces. Orphila recommande de gorger le malade d'eau froide et mieux encore d'eau tiède en attendant que l'on puisse se procurer les remèdes nécessaires. Si l'individu survit aux premiers effets du poison, on traite ensuite la gastro-entérite d'après les règles générales. Voyez cette maladie au mémorial thérapeutique.

2° Acide Prussique.
Huile d'Amandes Amères.
Eau de Laurier Cerise.
} Poisons narcotiques.

Symptômes.—Les symptômes de l'empoisonnement paraissent généralement après une minute ou deux. Si la dose n'a pas été assez forte pour causer la mort presque instantané-

ment, l'individu éprouve pesanteur à la tête, étourdissement, nausée, faiblesse, pouls vite, puis perte de forces, insensibilité, convulsions tétaniques; les yeux deviennent fixes, brillants, proéminents, insensibles à la lumière avec dilatation des pupiles; la respiration se fait d'une manière convulsive, l'inspiration par mouvements saccadés, l'expiration profonde et longue, exhalant par fois une forte odeur d'acide; les machoires deviennent raides, les mains fortement fermées, les ongles livides; quelquefois il y a des évacuations involontaires ainsi que des vomissements qui sont parfois les précurseurs de la guérison.

Traitement.—Il faut employer les affusions d'eau froide sur la tête. On dit que l'ammoniaque est un antidote, mais il ne faut pas l'employer trop concentré; le chlore à aussi été donné avec avantage. On fait une solution de 1 partie de chlore liquide et de 4 parties d'eau, ou bien 1 partie d'ammoniaque liquide dans 12 parties d'eau que l'on fait respirer au malade en le laissant reposer pendant de courts intervalles. Le premier moyen c'est-à-dire le chlore paraît être le meilleur. Orphila croit que le chlore et l'ammoniaque n'agissent bien que lorsqu'ils sont respirés. Il recommande en même remps d'administrer immédiatement un émétique puissant, si le poison a été introduit dans l'estomac; et il prescrit de donner un lavement purgatif si le secours ne peut être donné que tard, c'est-à-dire lorsque tout porterait à croire que le poison a franchi le pylore. Dans le Dominion Journal, Janvier 1869, page 101, on recommande l'injection sous-cutanée, prompte, de sulfate d'atropine (à peu près $\frac{1}{75}$ de grain) comme un antidote infaillible.

3° *Alcalis et leurs sels (poisons irritants corrosifs.)*

Liqueur d'Ammoniaque.	Perlasse.
Sel Ammoniacal.	Sel de tartre.
Potasse.	Nitrate de Potasse.
Potasse Caustique.	Sulfure de Potasse.
Liqueur de Potasse.	Soude.

Symptômes.—Les alcalis sont des poisons très-actifs. Ils agissent promptement; l'individu éprouve un goût âcre, une chaleur brûlante dans la bouche, la gorge et l'estomac, il vomit des matières mélangées de sang, contenant parfois des morceaux de membranes muqueuses; par rapport à la tuméfaction de la bouche et de la gorge, le parler et la déglution sont difficiles et douloureux; le pouls devient petit, vite, imperceptible, les douleurs deviennent de plus en plus vives, la peau se couvre d'une sueur froide, la faiblesse augmente, et la mort arrive quelquefois au bout de 3 ou 4 heures, mais le plus souvent après une espace de temps plus considérable (24, 36 heures et plus).

Traitement.—On emploie des acides végétaux, tels que le vinaigre, le jus de citron, l'acide citrique et tartrique, comme antidote des alcalis et leurs carbonates; on emploie aussi les huiles fixes, telles que l'huile de castor, de graine de lin, d'amande et d'olive, parce qu'elles forment des savons ou des alcalis libres, et par conséquent détruisent leurs effets caustiques.—Dans l'empoisonnement par le *Nitrate de Potasse* on emploie les boissons adoucissantes mucilagieuses, et le traitement antiphlogistique. On dit que le Sulfure de Potassium est décomposé et neutralisé par le sel de table. Le Chlorure Sodique le décompose aussi.

4° *Terres et leurs composés.*

Baryte.	Nitrate de Baryte.
Carbonate de Baryte.	Chlorure de Barium.
Chaux.	

Symptômes.—Ces substances produisent des effets analogues à ceux des poisons métalliques corrosifs, c'est-à-dire, douleurs violentes dans l'estomac, vomissements, ténesmes, diarrhée,

faiblesse excessive, convulsions, sueurs froides, la mort. La chaux diffère de la baryte en ce qu'elle est un irritant pur.

Traitement.—On emploie contre les sels de Baryte, les sulfates de soude et de magnésie; ce sont des antidotes prompts et effectifs. Le phosphate de soude empêche leurs effets délétères. La chaux peut être neutralisée par les acides dilués. On croit que les boissons effervescentes, le ferment (yeast), soda water, produiraient le même résultat. Les huiles fixes peuvent être employées pour la baryte, ou pour la chaux, lorsqu'elles sont à leur état simple.

5° *Alcool, les autres liqueurs spiritueuses, les éthers, les esprits.*

Symptômes.—Les boissons alcooliques produisent d'abord un état de surrexcitation, congestion au cerveau, face congestionée, confusion dans les idées, difficulté de parler, la marche incertaine, tendance au sommeil, insensibilité, respiration difficile, paralysie, apoplexie, coma, puis la mort. L'haleine donne l'odeur de la boisson, ce qui nous aide à distinguer ces symptômes de ceux de l'apoplexie spontanée.

Traitement.—On doit donner aussitôt que possible un puissant vomitif de tartre émétique, ou de vitriol blanc, introduit dans l'estomac, par le moyen d'un tube ou cathéter flexible, si l'individu ne peut pas avaler: le vomissement doit être aidé et encouragé par de l'eau tiède. On donne en même temps des lavements abondants de sel et d'eau. On doit placer le malade debout; si après l'effet de ce traitement le malade ne prend pas de mieux, on peut appliquer un courant d'eau froide sur la tête, et ouvrir la veine jugulaire. Si les extrémités deviennent froides, il faut employer avec persévérance la chaleur et la friction. L'acétate d'ammoniaque fait disparaître les symptômes de l'ivresse. On fait aussi respirer l'ammoniaque mais avec précaution, car en trop grande quantité il a produit la mort en causant une inflammation des voies aériennes.

6° *Huiles volatilles.*

Alcool Amylique.	Huile de Goudron.
Huile animal de Dippel.	Huile de Tabac.
Créosote.	Huile de Térébenthine.

Symptômes.—Ces substances produisent à peu près les mêmes symptômes que les autres poisons irritants c'est-à-dire un goût âcre piquant, douleur brûlante dans la gorge, l'estomac et les intestins, diarrhée, vomissement, soif intense, pouls vite, petit, sueurs froides, convulsions, la mort. Les huiles de térébenthine et de tabac affectent aussi le système nerveux. Les matières vomies donnent l'odeur de chaque huile.

Traitement.—L'albumen coagule la créosote immédiatement. On neutralise les effets de l'huile animale de Dippel par les acides dilués et les huiles fixes.

Les autres huiles n'ont pas d'antidote particulier, et on traite les symptômes qu'elles produisent d'après les principes généraux.

7° Gaz acide carbonique.

Symptômes.—L'acide carbonique est un poison narcotique. L'individu qui le respire tout à coup en quantité suffisante, perd ses forces instantanément, s'il est debout, il tombe à terre et ne peut pas faire le moindre effort pour se sauver. Lorsqu'il est respiré en moindre quantité, on éprouve d'abord une pesanteur à la tête, étourdissement, compression des tempes, tintements d'oreilles, tendance au sommeil, accompagné de vertige, l'action du cœur d'abord forte, diminue graduellement, insensibilité, respiration difficile, stertoreuse, coma, puis la mort. Sa face est quelquefois livide ou couleur de plomb, principalement les lèvres et les paupières, d'autres fois elle est pâle.

Traitement.—Les moyens qui paraissent avoir le plus de succès, sont l'impression subite

du froid, les affusions d'eau froide sur la tête, avec abondance. Si les affusions refroidissent considérablement le mal: de, puis paraissant ne produire d'impression, on cesse, on essuie, on frictionne, on enveloppe le corps dans des flanelles, on donne un bain chaud, enfin on fait tout pour recouvrer la chaleur, pour produire une réaction aussi vite que possible, ensuite on recommence avec les affusions, les courants d'eau froide, sur la tête. On renouvelle ce procédé tant qu'il est nécessaire. On procure au malade un changement d'air, on emploie la respiration artificielle; on s'est servi avec avantage quelquefois d'oxygène. Lorsque la personne paraît revenir, s'il y a congestion trop forte et prolongée, il peut être nécessaire d'employer la saignée, mais avec précaution, car les forces vitales sont considérablement affaiblies; il faut prendre garde de ne pas ôter plus de sang qu'il en faut. Le galvanisme a été employé avec avantage, et enfin le caractère actuel comme une dernière ressource.

8° Gaz d'éclairage.

Symptomes. – Le gaz d'éclairage, la vapeur de charbon, l'air non renouvelé, l'acide carbonique cause aussi la mort en produisant à peu près les mêmes symptômes que ceux de l'acide carbonique pur.

Traitement.—Le même que celui de l'acide carbonique.

9° Gaz Hydrogène Sulfuré. (Gaz des fosses d'aisance.)

Symptômes.—Ce gaz à la proportion de 6 à 8 par cent, cause la mort rapidement. La mort arrive plus lentement lorsque le gaz est en plus petite proportion. Aussi trois hommes vigoureux moururent successivement dans l'espace de peu d'années dans la même maison; leur mort fut attribuée avec raison aux émanations de ce gaz provenant d'un tuyaux des lieux qui passait dans leur chambre.

Il produit à peu près les mêmes symptômes que l'acide carbonique, de plus, nausées, vomissement, diarrhée.

Traitement.—A peu près le même que celui de l'acide carbonique.

10° Les gaz provenant des cadavres en décomposition étant formés en grande partie d'acide carbonique et de gaz Hydr. Sulf., sont des poisons très actifs, agissant de la même manière que ces deux gaz.

Traitement.—Les mêmes soins que déjà décrits à l'acide carbonique.

11° Chlore.

Symptômes. – Ce gaz est très irritant; de sorte que, lorsqu'il est respiré, même en petite quantité, il produit: irritation violente des poumons, toux incessante, expectoration de sang, inflammation se terminant par une mort prompte, ou laissant une affection chronique permanente des poumons.

Traitement.—Les Antidotes sont la respiration prudente de l'ammoniaque (Orphila est contre l'emploi de l'ammoniaqne) ou du gaz Hydrogéne Sulfuré. Les symtômes inflammatoires sont combattus d'après les règles générales. Si le chlore a été pris à l'état liquide on donnera avec succès l'eau albumineuse tiède, qui forme un composé insoluble, on provoque [illegible]issements. L'inflammation est ensuite traitée d'après les règles générales.

° Iode. Iodure de Potassium. Acide Iohydrique.

[illegible]tômes.—L'Iode est un poison irritant; il produit dans la gorge une douleur brû[illegible]'étend jusque dans l'estomac, avec de violents efforts pour vomir, les yeux gonflés, [illegible] petit, des sueurs froides, des convulsions puis la mort.

[illegible]t.—L'Iode se combine avec l'empois formant un composé insoluble. On

recommande de donner immédiatement une solution d'empois de fleurs de blé ou de toute autre substance contenant de la fécule. On favorise le vomissement avec de l'eau tiède ; puis s'il y a inflammation on la traite d'après les règles générales. L'Iodure de Potassium et l'Acide Iodhydrique requièrent le même traitement.

13 ° *Métaux.—(Poisons irritants.)*

Antimoine	Beurre d'Antimoine.
Chlorure d'Antimoine.	Emétique. etc., etc.

Symptômes.—Ces poisons produisent les symptômes: nausées, vomissements violents, diarrhées abondantes, avec douleurs vives dans l'estomac et dans les intestins, soif, faiblesse, sueurs froides, pouls vite, imperceptibles convulsions et la mort.

Traitement.—Si après avoir pris l'une ou l'autre de ces substances le vomissement ne survient pas, il faut le provoquer en titillant la luette, et en faisant boire de l'eau tiède en abondance. Les infusions de noix de galles, d'écorce de chène, de quinquina, agissent comme antidotes, et doivent être données aussi promptement que possible. Le thé, les décoctions des racines et des écorces astringentes peuvent être employées si on ne peut se procurer la noix de galles ou le quinquina.

14 ° *Arsenic. (Poison irritant).*

Acide Arsénieux.	Arsénite de cuivre.
Orpiment.	Poison pour les mouches.
Pâte Arsénicale.	Réalgar.
Savon Arsénical.	Solution de Fowler.
Vert de Scheele.	

Symptômes.—Les symptômes d'empoisonnement commencent ordinairement dans l'espace d'une demi-heure à une heure après que le poison a été pris. L'individu éprouve un malaise général, faiblesse, nausées, douleurs dans l'estomac augmentées par la pression, sentiment de constriction avec une sensation de chaleur brûlante à la gorge, accompagnée généralement d'une soif intense, vomissements répétés de matières tantôt vertes ou jaunes, quelquefois mélangées de sang. ténesmes, diarrhée, crampe dans les mollets. Le pouls est petit, fréquent, irrégulier, quelquefois tout-à-fait imperceptible, la peau est froide, couverte de sueurs ; il y a du délire, de la stupeur, des convulsions tétaniques ou spasmes dans les muscles des extrémités, quelquefois paralysie, puis la mort, généralement au bout de 18 à 24 heures. Lorsque le poison est donné à petite dose souvent répétée, il produit l'empoisonnement chronique. Il y a alors une différence dans les symptômes. La personne éprouve : sensibilité dans l'estomac, irritabilité, vomissements de temps à autre, perte de l'appétit, douleur des intestins, ténesmes, diarrhée, muqûeuse sanguinolente, état nerveux, toux, expectoration de sang, irritation de la peau accompagnée d'une éruption vésiculaire appelée *eczéma arsénical,* et tellement semblable à celle de la fièvre scarlatine qu'elle a été confondue avec elle. Pour les autres symptômes. Voyez Arsenic, p. 107.

Traitement.—On se hâte de faire vomir le malade en donnant, aussi promptement que possible après que le poison a été pris, un émétique de sulfate de zinc, ou à son défaut, de moutarde ; on se sert de la pompe pour l'estomac, employant de l'eau de chaux au lieu de l'eau distillée, on titille la luette, car un grand nombre de personnes guérissent quand elles vomissent avant que le poison ait pu produire son effet. On donne comme antidote le peroxyde de fer hydraté, ou sesquioxyde dans de l'eau à haute dose ; (Orphiia dit que 16 grammes d'oxyde de fer hydraté, non humide, c'est-a-dire desséché, peuvent neutraliser au moins 6 décigrammes d'acide arsénieux, environ 12 grammes), il se forme de l'arsénite de fer insoluble ; on donne

aussi le carbonate de fer précipité, ou la rouille de fer en poudre très-fine, le tout (chaque substance selon le cas), administré toutes les 5 ou 10 minutes jusqu'à soulagement ; l'eau de chaux en abondance surtout si l'arsénic a été donné sous la forme de la solution de Fowler ; on donne à boire beaucoup de fluide mucilagineux ou de l'eau et du sucre, de la craie et de la graine de lin, etc. On donne ensuite l'huile de castor et le traitement antiphlogistique selon les symptômes. Il ne faut pas employer les alcalis, parce que leurs composés sont poisons. Lorsque l'on juge que le poison est absorbé et rendu dans les tissus, on fait agir les reins pour l'éliminer en donnant à boire un liquide composé de 3 litres d'eau, $\frac{1}{2}$ litre de vin blanc, un litre d'eau de seltz et de 30 à 40 grammes d'azotate de potasse. (Orphila.)

15° Bismuth.

Nitrate de Bismuth.
Les autres sels de Bismuth.

Symptômes.—Les mêmes que les autres poisons irritants. Goût métallique, douleur, nausées, vomissement, diarrhée, etc.

Traitement.—On recommande le lait, les boissons mucilagineuses sucrées pour provoquer le vomissement et diminuer l'irritabilité. Puis le traitement antiphlogistique, selon les symptômes présents.

16°—Sels de cuivre. — **Sulfate de cuivre.**
Vitriol bleu. — **Acétate de cuivre.**
Vert-de-gris. — **Aliments préparés dans des vaisseaux de cuivre.**

Symptômes.—Les symptômes d'empoisonnement sont : saveur âcre, styptique cuivreuse, sécheresse de la langue, sentiment de strangulation à la gorge, nausées, vomissements abondants, coliques atroces, déjections alvines fréquentes, quelquefois sanguinolentes et noirâtres, ténesmes, débilité, ventre ballonné, douleureux, pouls petit, irrégulier, syncope, soif ardente, céphalalgie, sueurs froides, crampes, convulsions, enfin la mort.

Traitement.—L'albumine est l'antidote, le contre poison du cuivre, donnée en abondance sous n'importe quelle forme, telle que le lait ou le blanc d'œuf. On peut donner un vomitif si le poison n'a pas encore agi, et si les symptômes d'irritation ne sont pas trop prononcés. On favorise les vomissements par les boissons tièdes, adoucissantes. Si les vomissements ne viennent pas, on emploie la pompe pour l'estomac ; et quand on croit que le poison est expulsé, si les vomissements continuent avec douleur, sensibilité, etc., on emploie le traitement antiphlogistique.

17°—Préparations d'or. — Chlorure d'or.

Symptômes.—Ces préparations donnent lieu à des symptômes d'empoisonnement à peu près semblables à ceux produits par les autres poisons irritants.

Traitement.—On a recommandé le sulfate de fer comme antidote, parce qu'il décompose les sels d'or ; on favorise, on excite les vomissements par les boissons adoucissantes. Les symptômes d'irritation, d'inflammation sont ensuite traités selon les règles générales.

18°—Fer.

Sulfate de fer. — **Couperose.**
Vitriol vert. — **Chlorure de fer. etc.**

Symptômes.—Ces substances donnent lieu aux mêmes symptômes produits par les poisons irritants, c'est-à-dire douleurs, vomissements, sueurs froides, convulsions etc., et la mort.

Traitement.—On dit que le carbonate de soude serait un excellent antidote pour l'une ou l'autre de ces préparations; on pourrait aussi employer des boissons mucilagineuses. Pour l'inflammation subséquente suivre les règles générales.

19°—Plomb et ses sels.

Symptômes.—Les symptômes d'empoisonnement sont: un goût styptique, sucré, douleurs, nausées, vomissements, coliques violentes, constipation, rétraction du ventre, soif, crampes, convulsions, paralysie partielle ou entière, coma, puis la mort. Lorsque l'empoisonnement est graduel, les symptômes sont plus lents; il paraît aux gencives une ligne bleue, la couleur de la peau change, elle devient terne, jaunâtre, haleine fétide, coliques, perte d'appétit, vomissements, la sécrétion d'urine est diminuée, généralement constipation, faiblesse; si l'on continue à donner le poison, les symptômes augmentent en gravité et finissent par causer la mort.

Traitement.—On recommande le sulfate de magnésie et le phosphore de soude, comme de bons antidotes pour les sels solubles de plomb; pour le plomb à son état solide, on peut faire boire de l'acide sulfurique dilué. Le traitement qui paraît le mieux réussir, surtout pour l'empoisonnement chronique, c'est l'emploi des anodins, etc., des purgatifs, des lavements, des bains et des applications externes pour les crampes. Pour les symptômes inflammatoires, le traitement antiphlogistique. On recommande la strychnine pour combattre la paralysie.

20°—Mercure et ses sels. Sublimé corrosif.

Symptômes.—Le mercure, pris à petites doses, produit: haleine fétide, salivation abondante, ulcération et quelquefois gangrène de la bouche, coliques, ténesmes, selles sanguinolentes, perte d'appétit; la faiblesse et l'épuisement qui en résultent peuvent être assez considérables quelquefois pour amener la mort. Si le sublimé corrosif est donné à forte dose, il produit les symptômes suivants: l'individu ressent aussitôt un goût âcre, métallique, avec une douleur brûlante s'étendant jusqu'à l'estomac et les intestins, soif intense, quelquefois haleine fétide, nausées, vomissements violents, selles sanguinolentes, tuméfaction de la bouche, de la gorge, irritation des organes génito-urinaires, faiblesse, sueurs froides, pouls vite, faible, imperceptible, coma, convulsions, puis la mort.

Traitement. Il faut faire prendre immédiatement de l'albumine sous quelque forme que ce soit, des blancs d'œufs battus, du lait, du gluten, (que Taddei considère supérieur à l'albumine), délayé dans de l'eau. Le mercure forme, avec l'albumine, un précipité qui est redissous dans un excès d'albumine, de sorte que ce précipité, ainsi dissous, est vénéneux, (mais beaucoup moins que le sublimé corrosif;) il faut donc se hâter de l'expulser par les vomissements en faisant boire au malade, autant que possible, des liquides mucilagineux, sucrés, adoucissants. Si l'individu ne vomit pas, on emploie les autres moyens, la titillation de la luette, la pompe pour l'estomac. Pour traiter les symptômes inflammatoires Voyez mémorial.

21°—Argent, Nitrate d'Argent, etc.

Symptômes.—C'est un poison irritant corrosif; il produit par conséquent les symptômes déjà décrits.

Traitement.—Le sel de table est l'antidote que l'on emploie aussi promptement que possible, en solution. Ensuite pour calmer l'irritation on donne des boissons mucilagineuses, etc. Enfin on emploie le traitement antiphlogistiqne selon les symptômes.

22°—Etain. Protochlorure d'étain.
Oxyde d'étain. Solution d'étain pour teindre.

Symptômes.—Ces substances produisent les mêmes effets que les autres poisons irritants.

Traitement.—Le lait est le meilleur antidote ; il doit être donné en abondance. On traite ensuite selon les règles générales.

23°—Zinc. Sulfate de Zinc.
Acétate de Zinc. Vitriol blanc.

Symptômes.—Les symptômes sont : goût astringent, douleur brûlante dans l'estomac et les intestins, vomissements, déjections alvines abondantes, faiblesse, pâleur, extrémités froides et quelquefois la mort.

Traitement.—Cette substance agissant comme émétique, procure ainsi parfois par elle même la guérison, puisque l'estomac rejette le poison avant qu'il ait produit trop d'irritation ; on favorise les vomissements en faisant boire beaucoup d'eau tiède et de boissons adoucissantes, parmi lesquelles on préfèrera l'eau laiteuse qui possède aussi la faculté de décomposer la substance saline. Les lavements émollients, plusieurs fois répétés, surtout lorsque le poison est dans les intestins, seront d'un grand secours. Le carbonate de soude administré en solution décompose le poison. Le traitement subséquent selon les symptômes.

24°—Phosphore.

Symptômes.—Les mêmes symptômes des poisons irritants, douleur brûlante dans l'estomac, les intestins, ballonnement du ventre, vomissements, diarrhée, etc.

Traitement.—On doit donner un émétique aussi vite que possible afin de faire rejeter le poison avant qu'il ait produit trop de mal. On fait boire abondamment des liquides contenant de la magnésie, des boissons mucilagineuses. La vapeur de térébenthine empêche les mauvais effets du phosphore sur les personnes qui le travaillent.

25°—Vitre.

Symptômes.—De la vitre prise en poudre trop grosse, produit l'irritation et l'inflammation.

Traitement.—On fait manger du pain pour envelopper les morceaux de vitre, et ensuite on donne un émétique de Zinc, les vomissements sont favorisés par des boissons adoucissantes.

ARTICLE II

POISONS VÉGÉTAUX, POISONS ORGANIQUES.

POISON IRRITANTS.

Anemone pulsatilla.
Arum Maculatum.
Brionia dioica.
Caladium Seguinium.
Calla palustris.
Caltha palustris.
Chelidonium magus.
Clematis Vitalba.
Convolvulus jalapa.
Croton Tiglium.
Cucumis Colocynthis.
Cyclamen Europæum.
Daphne gnidium.
Huile de Croton.
Hura crepitans.
Hydrocotyle vulgaris.
Jatropha curcas.
Jatropha manihot.
Juniperus sabina. (Huile de)
Juniperus virginiana. (Huile de)
Mormodica elaterium.
Narcissus pseudo-narcissus.
Pastinax Sativa.
Pedicularis palustris.
Phytolacca decandra.
Plumbago Europaea.
Piper Cubeba.

Daphne Mezereum.
Delphinium staphisagria.
Dioica patustris.
Equisetum hyemale.
Euphorbia officinarum.
Gratiola officinalis.
Hippomane mancinella.
Ranunculus acris.
Rhododendron Chrysanthemum.
Ricinus Communis.
Sambucus ebulus.
Sedum acre.
Stalagmitis cambogioides
Tanacetum vulgare. (Huile de)

POISONS NARCOTICO-ACRES OU ACRO-NARCOTIQUES.

Æthusa Cynapium.
Aconitum napellus.
Agaricus.
Amanita muscaria (Truffles Veneneuses).
Anagallis arvensis.
Anda gomesii.
Aristolochia clematitis.
Apocynum androsæmifolium.
Arnica montana.
Asclepias syriaca.
Atropa belladonna.
Brucea antidysenterica.
Cerbera.
Champignon.
Cicuta maculata.
Cicuta virosa.
Cocculus Indicus.
Colchicum.
Curare.
Datura stramonium.
Digitalis purpurea.
Ergot.
Ervum ervilia
Gaultheria (huile).
Helleborus niger,
Ipecacuanha.
Lobelia inflata.
Nerium Oleander.
Nicotiana tabacum.
Rhus radicans.
Rhus toxicodendron.
Ruta graveolens.
Sanguinaria canadènsis.
Scilla maritima.
Scale cornutum.
Sium latifolium;
Spigelia.
Strichnos nux vomica.
Strichnos Ignatii.
Tabac.
Triticum hybernum.
Veratrun album.
Veratrun veride.

Symptômes.—Les symptômes sont à peu près les mêmes. L'individu éprouve un goût âcre piquant, plus ou moins amer, sécheresse, chaleur brûlante dans la bouche, la gorge, avec un sentiment de constriction, vomissements violents et prolongés, diarrhée, douleur dans l'estomac et les intestins, respiration vite et difficile, pupille souvent dilatée, étourdissement, insensibilité; le pouls d'abord plein et fort, devient petit, vite, irrégulier, puis surviennent des sueurs froides, des convulsions et la mort.

Traitement.—Si les vomissements surviennent, il faut les favoriser en faisant boire abondamment des boissons tièdes, mucilagineuses; mais s'il survient des symptômes d'insensibilité et que la personne n'ait pas vomit, il faut provoquer immédiatement le vomissement par le moyen du sulfate de zinc ou d'un autre émétique, et après son opération, on donne un purgatif actif. Un vomitif doit être donné avant que le poison ait produit son action irritante, si on arrive à temps. Quand une fois le système s'est débarrassé du poison autant qu'il a pu; on peut donner avec avantage une très forte infusion de café, ou du vinaigre dans de l'eau. On peut donner fréquemment une mixture de camphre et d'éther, et si l'insensibilité est très-prononcée, on peut employer la chaleur ou le froid, les frictions, les mouches, etc., suivant les symtômes, et tel que recommandé pour le traitement des poisons narcotiques. Si d'autres symptômes surviennent, il faut les traiter selon les règles générales. Le fruit du *Feuillea*

Cordifolia a été recommandé comme un puissant antidote contre les poisons végétaux. On doit l'employer aussi frais que possible.

L'Huile de Sassafras est recommandée contre le tabac.

2°—(*Poisons narcotiques*).

Actea spicata.
Amygdálus communis.
" Persica.
Gelseminum nitidum.
Helonias erythrospermam.
Hyoscyamus albus.
" niger.
Kalmia latifolia.
Lactuca virosa.
Opium et ses préparations.
Morphine et ses préparations.
Papaver somniferum.
Prunus Caroliniana.
" Lauro-cerasus.
" Nigra.
" Padus.
" Virginiana.
Solanum dulcamara.
Sorbus acuparia.
Taxus baccata.

Symtômes.—Ces poisons produisent tous à peu près les symptômes suivants : pesanteur, étourdissement, nausées, quelquefois vomissements, hallucination, tendance au sommeil, peau d'abord chaude, pouls vite et plein, quelquefois délire ; la congestion du cerveau augmentant, l'individu tombe dans le sommeil qui devient de plus en plus pesant, puis il tombe dans le coma, l'insensibilité complète, la respiration est lente, difficile, stertoreuse, la pupille dilatée, la face congestionnée, livide, de l'écume à la bouche, le pouls devient petit, imperceptible, les ongles et les lèvres bleus, les extrémités froides, la paralysie, la convulsions, puis la mort.

Traitement.—Pour l'opium, on doit donner des émétiques puissants afin de vider l'estomac aussi vite que possible ; on excite les vomissements en titillant la luette, ou bien on emploie immédiatement la pompe pour l'estomac ; c'est un des cas où elle agit le mieux ; on agit sur les intestins au moyen de lavements de savon et d'eau, ou de sel et de gruau, et encore au moyen de purgatifs actifs. Orphila recommande la décoction de noix de galle avant et après les vomitifs afin de transformer l'opium en une substance moins active : on fait boire peu, afin de ne pas dissoudre le poison, ce qui faciliterait l'absorption, à moins qu'on ne puisse extraire ensuite le liquide à l'aide de la seringue ; du moment que le poison a été rejeté par le vomissement, on fait boire à plusieurs reprises une forte infusion de café, de l'eau acidulée avec du vinaigre, du citron, ou de l'acide tartrique : ces substances combattent très bien les effets de l'opium ; mais il serait dangereux d'employer les acides végétaux avant l'expulsion du poison, parce qu'ils le dissolvent et favorisent singulièrement son absorption. Si la congestion au cerveau, la stupeur ne diminuent pas, que l'individu ne prenne pas de mieux, et que le pouls le permette, on pratique une saignée à la jugulaire, qui, suivant Orphila, est la place la plus convenable pour ces cas là. Il n'y a pas de danger que la saignée puisse alors favoriser l'absorption du poison puisqu'il n'y en a plus dans l'estomac. On peut la répéter une ou deux fois si c'est nécessaire. Orphila en parle très-avantagement. La respiration artificielle a produit de bons résultats. Il faut tenir le malade éveillé par tous les moyens convenables. Si la chaleur animale diminue, il faut employer la chaleur et les frictions avec persévérance.

Le Dr. Buttles dans le *Canadian Medical Journal* page 459, dit avoir employé avec succès l'injection sous cutanée de la 60me partie d'un grain de Sulfate d'Atropine répété au bout d'une demi-heure.

L'huile de Sassafras est recommandée contre l'opium elle est aussi recommandée comme antidote de beaucoup d'autres poisons narcotiques.

Remarque.—Le Brôme, le Chlore, l'Iode sont, dit-on, des antidotes pour les alcaloïdes

en général. Le traitement pour les autres poisons est le même que celui-ci, excepté qu'on n'emploie pas la noix de galle.

3°—*Champignons vénéneux.*

Symptômes.—Ces sortes de champignons donnent lieu aux symptômes suivants ; chaleur, douleurs dans l'estomac et les intestins, soif, nausées, vomissements, diarrhée, convulsions, faiblesse, pouls petit, faible, fréquent, délire, pupilles dilatées, stupeur, sueurs froides et la mort. C'est, en général, plusieurs heures après avoir mangé les champignons que les effets délétères se manifestent.

Il est très difficile de distinguer les bons champignons des mauvais ; les plus experts mêmes se trompent. On doit généralement rejeter ceux qui ont un goût âcre, astringent, une odeur piquante désagréable, qui font ternir une cuiller d'argent mise au milieu d'eux lorsqu'on les fait bouillir ; il y a de plus leur caractère botanique.

Traitement.—L'estomac et les intestins doivent être évacués par le tartre émétique, puis le sel d'epsom et des lavements. Quand le poison est évacué, on peut donner de l'éther, un peu de brandy et d'eau ; mais s'il y a inflammation on emploie le traitement antiphlogistique. Il serait imprudent d'employer des purgatifs irritants si l'inflammation du bas ventre avait déjà fait des progrès rapides, il faudrait alors employer la saignée et les autres moyens antiphlogistiques.

ARTICLE III.

POISONS DU RÈGNE ANIMAL (*Poisons irritants*).

1° *Poisons venimeux.*

Symptômes.—Ces poisons ont quelquefois causé la mort. Les symptômes apparaissent au bout d'une heure ou deux après qu'ils ont été mangés, quelquefois plus tôt. Les symptômes sont : douleurs à l'estomac, aux intestins, soif, nausées, vomissements, diarrhée, éruption sur la peau, vertiges, céphalalgie, faiblesse, sueurs froides, convulsions, et puis souvent la mort.

Traitement.—On donne un émétique aussi vite que possible, on excite les vomissements par tous les autres moyens décrits, titilluant la luette, etc. ; on fait boire de l'eau tiède en abondance ; on donne ensuite un purgatif puissant. Après l'effet de ces remèdes, on peut faire boire de l'eau vinaigrée, de l'eau sucrée avec de l'éther, ainsi qu'une solution alcaline très faible, afin de prévenir les mauvais effets du poison. S'il survient des spasmes après les évacuations, on donne l'opium à haute dose s'il est nécessaire. S'il y a inflammation en emploie le traitement antiphlogistique.

2° *Cantharides.*

Symptômes.—Odeur nauséabonde et infecte, saveur âcre, désagréable, nausées, vomissements abondants, déjections alvines copieuses et souvent sanguinolentes, épigastralgie des plus vives, coliques affreuses, douleurs atroces dans les hypochondres, ardeur dans la vessie, urine quelquefois sanguinolente, priapisme opiniâtre et très douloureux, pouls fréquent, dur, sentiment de chaleur très incommode, face vultueuse, respiration pénible, accélérée, soif ardente, quelquefois horreur des liquides, sentiment de constriction à la gorge, convulsions, tétanos, délire et la mort.

Traitement.—On provoque le vomissement en administrant une grande quantité d'eau tiède, de boissons mucilagineuses, d'huile d'olive, de lait. On injecte la vessie avec un liquide adoucissant afin de prévenir ou de guérir l'inflammation des organes génito-urinaires. On combat l'inflammation gastro-intestinale par des saignées générales, locales, des lavements, des

bains, etc... Orphila recommande le camphre soit seul, soit avec l'opium, en lavement ou en potion, et l'on fait des frictions sur l'abdomen, sur la peau de la partie interne des cuisses et des jambes avec 64 gram. d'huile d'olive dans laquelle on aura fait dissoudre 8 ou 10 gram. de camphre. Si l'empoisonnement est l'effet de l'application des mouches sur la peau, on ne cherchera point à faire vomir, mais on suivra les autres indications ; le traitement sera plus ou moins énergique selon les symptômes.

3° Serpents venimeux (Morsures).

Symptômes.—L'individu éprouve une vive douleur dans la partie blessée, qui s'étend bientôt dans tout les membres ou le corps ; puis survient une tuméfaction considérable, d'abord dure et pâle, puis rougeâtre, livide, présentant une apparence de gangrène ; faiblesse, convulsions, quelquefois jaunisse, pouls petit, fréquent, irrégulier, respiration difficile, sueurs froides, affaiblissement de la vue, dérangement des facultés intellectuelles, quelquefois suppuration abondante et gangrène, suivie de la mort.

Traitement.—On appliquera les ventouses qu'on laissera agir, d'après Orphila, pendant 20 ou 25 minutes ; on placera en même temps une ligature légérement serrée immédiatement au-dessus de la morsure, on laissera saigner la plaie, on favorisera l'écoulement du sang par de légères pressions et en laissant tremper pendant quelque temps la partie mordue dans de l'eau tiède, (il faudra ôter la ligature si l'inflammation est trop considérable, car elle favoriserait la gangrène). On emploie ensuite le cautère actuel (fer chauffé au blanc) la pierre infernale, le beurre d'antimoine appliqué libéralement ; on met ensuite sur la plaie un tampon de charpie trempé dans parties égales d'huile d'olive et d'esprit de corne de cerf. Orphila préfère le beurre d'antimoine à la pierre infernale. Lorsque les principaux accidents sont diminués, on ôte le caustique, puis bientôt après l'alcali volatil, enfin on traite la blessure comme une plaie simple quand il n'y a plus de danger. On donne à l'intérieur de l'eau de sureau ou de feuilles d'oranger, des boissons chaudes avec quelques gouttes d'alcali volatil ; afin de favoriser la transpiration, le malade sera mis dans un lit chaud, on lui donnera aussi un peu de vin chaud de temps à autre. Orphila recommande l'ipécac., ou l'émétique, si des vomissements bilieux ou la jaunisse se manifestent. Si la gangrène menace de paraître, on donne plus de vin avec du quinquina. L'arsenic a aussi été très recommandé. Et plusieurs parlent du guaco comme d'un véritable spécifique.

4° Insectes venimeux (Piqûre).

Symptômes.—En général la piqûre de ces insectes produit les symptômes suivants : une marque rouge qui s'agrandit un peu, noircit légèrement vers le milieu, ordinairement suivie de douleurs et d'inflammation plus ou moins forte, d'enflure et quelquefois de pustules ; quelques personnes éprouvent de la fièvre, des frissons, de l'engourdissement, le hoquet, des vomissements, des douleurs par tout le corps, un tremblement mais rarement la mort.

Traitement.—Généralement on applique sur la partie affectée de l'huile et de l'alcali volatil ou du sel et de l'eau, jusqu'à ce que la douleur diminue. On peut retirer l'aiguillon le plus souvent en faisant des pressions tout autour de l'aiguillon avec un petit corps dur, tel qu'une clef de montre, etc. (ou autrement suivant le cas), on peut faire prendre du vin, ou de l'ammoniaque avec de l'eau, etc., enfin on est guidé d'après les symptômes.

5° Rage par la morsure du chien enragé. (Hydrophobie.)

Symptômes.—Après la morsure, dans un intervalle plus ou moins éloigné, généralement depuis le 20e jour jusqu'à 3 ou 4 mois, on éprouve une sensibilité, une douleur dans la partie mordue, quand même la plaie serait guérie depuis longtemps ; survient de l'anxiété, un malaise, une langueur, des spasmes, de la crainte, le sommeil est troublé, la respiration de plus en plus difficile, des convulsions violentes et générales ; les yeux rouges et proéminents, la

langue enflée et souvent sortie de la bouche, d'où s'écoule une salive épaisse ; des douleurs d'estomac, des vomissements bilieux, une horreur des fluides, l'impossibilité de boire (suivant quelques-uns, les animaux enragés peuvent boire, au moins quelquefois). Tous ces symptômes s'aggravent jusqu'à la mort.

Traitement.—La partie mordue doit être complètement coupée et enlevée, quand même la blessure serait guérie, si les symptômes n'avaient pas encore commencé à paraître ; on trempe ensuite la blessure dans l'eau chaude, ou on la lave comme il faut très-longtemps, afin de la faire saigner autant que possible ; ensuite on applique le caustique sur toute la surface de la plaie, on met un cataplasme et on laisse guérir par granulation.

On ne peut se fier sur aucun traitement moins actif. On en a néanmoins recommandé beaucoup d'autres, tels que différents caustiques ; mais de tous les caustiques, il n'y a, suivant quelques auteurs, que le cautère actuel qui puisse nous inspirer de la confiance. On recommande, depuis quelque temps l'acide carbolique.



APPENDICE

Sous ce titre, nous mettons les formules particulières, les Médicaments Eclectiques et les substances oubliées ou ajoutées depuis la publication de ce livre.

FORMULES DIVERSES DE M. LE PROFESSEUR E. H. TRUDEL, M. D.

Président de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

No. 1.

PILULES DE CAPSICUM COMPOSÉES.—R.—Poudre de Capsicum, de Kino, de Catechu, aa 1 drachmes. Poudre d'Opium, 1 scrupule. Camphre, 18 grains. Calomel, 10 grains. Sirop ou mucilage, quantité suffisante. Faites la masse et divisez en pilules de 5 grains.

Propriétés.—Astringentes et stimulantes.

Usage.—Employées dans les diarrhées.

Dose.—1 à 3, toutes les 4 heures.

No. 2.

ESPRIT D'HYDROCHLORATE D'AMMONIAQUE. (L) *Spiritus Ammoniæ Hydrochloralis.*—R.—Hydrochlorate d'Ammoniaque, ½ once. Teinture de Lavande Composée, 1 once. Eau de Cologne, 1½ once. Eau, 1 chopine. Mêlez.—Employé en lotions, contre la calvitie.

No. 3.

CAFÉ DE SÉNÉ, ou *Café Purgatif.*—R. Séné ½ once. Eau bouillante, 1 chopine. Laissez infuser 4 heures. Préparez 2 tasses de café avec cette infusion, ajoutez de la crême et du sucre au goût. C'est un bon laxatif, surtout pour les enfants. On ne goûte pas le mauvais goût du séné.

Dose.—Pour un enfant d'un an, ½ once. Pour un adulte, une tasse.

No. 4.

EMPLATRE Souverain pour le mal de matrice.—R. Céruse, ½ lb. Minium, 1 lb. Huile d'Olive, 2 lbs. Savon de Castille, 10 onces. Mettez les trois premières substances dans un plat de grès sur un feu doux, brassez continuellement le mélange jusqu'à ce qu'il bouille ; alors on y mêle, petit à petit, le savon coupé en très-petits morceaux ayant soin de brasser toujours. Faites bouillir jusqu'à ce que la masse devienne grisâtre laissez refroidir et mettez en rouleau. Pour la manière de l'étendre, voyez à emplâtres.

No. 5.

SIROP DE LOBELIE COMPOSÉ.—R.—Racine de Polygala de Virginie, Racine de Scille, aa 1 lb. Racine d'Ipécacuanha, 2 onces. Lobelie, ½ once. Eau, 1 gallon. Broyez les racines, faites-les bouillir jusqu'à ce que le liquide soit réduit d'un tiers, et filtrez. Ajoutez miel, 4 lb, réduisez à consistance de sirop et ajoutez ½ gr. d'émétique et ½ grain de morphine pour chaque once de sirop. On peut augmenter la quantité de morphine ou la retrancher, suivant l'indication.

Propriétés.—Usage.—Expectorant, anodin. Employé dans la Laryngite, bronchite, toux, etc.

Dose.—½ à 1 once toutes les 4 heures.

FORMULES DIVERSES DE J. EMERY-CODERRE, M. D.

Prof. de Matière Médicale et de Thérapeutique à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, de Montréal.

No. 1.

LIQUEUR D'IODURE DE QUININE IODURÉE.—R.—Iode, Quinine, aa 2 scrupules. Hydriodate de Potasse, 4 scrupules. Acide Muriatique, Essence de Peppermint, de chaque, 2 drachmes. Alcool Rectifié, 13 onces. Eau, 7 onces. Faites dissoudre, à part, dans des vases de cristal ou de faïence : l'Iode dans 6½ onces d'alcool ; l'Hydriodate de Potasse, dans 3½ onces d'eau, ajoutant 3 onces d'alcool ; la quinine dans 3 onces d'eau, ajoutant l'acide muriatique et le reste de l'alcool. Après solution complète, mêlez, petit à petit, les deux derniers mélanges ; ensuite, ajoutez à celui-ci la solution d'iode, puis la peppermint.

Qualité.—Cette liqueur est d'un beau rouge foncé, mais elle devient jaunâtre par le melange de liquides aqueux.

Propriétés.—Usage.—Tonique, altérante. Employée dans l'anémie, la chlorose, les affections scrofuleuses, l'impétigo et autres maladies apyrétiques de la peau, dans les syphilides, puis enfin dans presque tous les cas qui demandent un traitement tonique et altérant.

Dose.—10, 20 ou 30 gouttes dans du sirop ou du vin blanc, 3 fois par jour. Pour les enfants, 5, 8 ou 10 gouttes. La meilleure manière de l'administrer est de mêler 2 onces de liqueur dans 3 demiards de vin blanc (sherry), et de prendre une grande cuillérée de ce mélange 3 fois par jour.

No. 2.

POTION ANTICHOLÉRIQUE.—R.—Ether Sufurique, ½ drachme. Ether Nitreux, 1 drachme. Esprit d'ammoniaque aromatique, ½ drachme. Parégorique, 1 à 2 drachmes. (On peut remplacer le parégorique par 15 à 20 gouttes de laudanum). Eau commune ou Eau de Menthe, 1 once. Mêlez.

A prendre en une seule fois, contre les vomissements, dans le choléra sporadique et asiatique. Il est important de donner après cette potion les poudres suivantes :

R.—1° Dover, 10 grains. Calomel, 5 grains. On la fait prendre ½ heure après la potion précédente. 2° Poudre de rhubarbe, 15 à 20 grains. Bicarbonate de soude, 20 à 30 grains. A prendre dans ½ verre à vin d'eau froide, 2 heures après la prise précédente.

La potion anticholérique peut être continuée et administrée par petites doses : 1 drachme chaque fois que les vomissements se répètent, ou comme stimulant dans l'état algide du choléra. Il est important de pratiquer sur l'abdomen des fomentations chaudes, rendues médicamenteuses soit avec de la teinture d'opium ou de l'esprit de camphre (teinture) ou avec du Brandy. Ce traitement doit être continué avec persévérance.

No. 3.

POTION FÉBRIFUGE.—R.—Sulfate de Quinine, ½ à 1 drachme. Ether Nitreux, 4 drachmes. Eau de Camphre, 2 onces. Eau commune, 8 onces. Acide Sulfurique, quantité suffisante. Faites dissoudre le Sulfate de Quinine dans l'eau en y ajoutant quelques gouttes d'acide sulfurique et ensuite les autres substances.

Dose.—Une cuillérée à bouche toutes les 4 heures dans les fièvres typhoïdes, dans le typhus, etc. 1 ou 2 grains de calomel, 2 ou 3 fois par jour, avec un léger purgatif salin, si la langue devient sèche et dure.

No. 4.

POTION ASTRINGENTE ET ANTISPASMODIQUE.—R.—Mixture de musc, 2 drachmes. Teinture de Catechu, ½ once. Ether nitreux, 2 drachmes. Teinture d'opium, 1 drachme. Eau camphrée, 2 onces.

Dose.—Une grande cuillérée, 2, 3 ou 4 fois par jour, dans la diarrhée survenue dans la fièvre typhoïde, dans la dernière période de la dyssenterie et dans les diarrhées chroniques.

No. 5.

SIROP D'IPECACUANHA COMPOSÉ.—R.—Racine d'ipécacuanha, ½ once. Séné d'Alexandrie, ½ once. Eau bouillante, 6 onces. Sirop d'érable, 1 chopine. Alcool, 1 once. Faites infuser l'Ipéca-

cuanha et le séné pendant 24 heures dans six onces d'eau bouillante, coulez avec expression : ajoutez le sirop d'érable avec l'Alcool et passez au bain-marie pendant 2 ou 3 heures.

Propriétés.—Usage.—Dose.— Le sirop d'ipécac est expectorant à la dose de 10, 20 et 30 gouttes. Emétique à la dose de 1, 2, 3 et 4 drachmes, dans l'espace de 2, 3 ou 4 heures. Employé dans la coqueluche et le croup chez les enfants. Comme expectorant, on emploie les potions suivantes : 1° *Potion.*—R.—Sirop d'Ipécacuanha Composé, 3 onces. Teinture d'Opium Camphrée, 1 drachme. Teinture de Scille, 2 drachmes. A prendre une petite cuillérée 2, 3 et 4 fois par jour, selon la gravité de la toux. Cette dose peut être donnée aux enfants d'un an sans inconvénient. Employée dans la coqueluche, les bronchites, le rhume, etc. 2° *Potion.*—R.—Sirop d'Ipécacuanha Composé, 3 onces. Teinture d'Opium Camphrée, 1 once. Teinture de Digitale, 2 drachmes. Teinture de Scille, 2 drachmes. Muriate de Morphine, 1 grain. Eau chaude, 1 once. Faites dissoudre la morphine dans l'eau chaude, ensuite ajoutez le reste des substances ci-dessus mentionnées. Employée par petite cuillérée toutes les trois ou quatre heures dans les bronchites tuberculeuses des adultes, les bronchites chroniques, etc. 3° *Potion.*—R.—Sirop d'Ipécacuanha Composé, 3 onces. Teinture d'Opium Camphrée, 1 once. Digitale, 2 drachmes. Teinture de Scille, 2 drachmes. Emétique, 1 grain. Muriate de Morphine, 1 grain. Eau chaude, 1 once. Mêlez. Après avoir fait dissoudre la morphine et l'émétique dans l'eau chaude, ajoutez les autres substances.

Dose.—Une petite cuillérée toutes les 3 ou 4 heures, dans les bronchites chroniques et tuberculeuses avec dyspnée. Employée avec avantage dans les rhumes et les bronchites aiguës, ces préparations produisent de grands soulagements dans les maladies mentionnées plus haut.

FORMULES DU RÉVÉREND P. C. DUFRESNE.

Ex-Médecin de Laprairie.

No. 1.

ONGUENT ANTIDARTREUX ou Onguent Noir.—R.—Goudron des Barbades, Huile d'Aspic, Cire, Bois de Campêche, aa 1 once. Huile d'Olive, 2 scrupules. Huile de Térébenthine, 3 onces. Faites bouillir une heure, coulez dans une flanelle et ajoutez quelques gouttes d'huile d'odeur. Cet onguent est employé avec avantage, non seulement contre les dartres, mais contre toute espèce de maladies de la peau.

No. 2.

POTION POUR LA DYSPEPSIE.—R.—Séné, 2 onces. Gentiane, ½ once. Gingembre, 1 drachme. Eau bouillante, 1 pinte. Infusez 12 heures, coulez et ajoutez : Sel d'Epsom, 1 à 2 onces. Teinture de Cardamome Composée, Esprit d'Ammoniaque Aromatique, 1 once de chaque.

Cette préparation est des plus efficaces dans les cas de dyspepsie compliquée de constipation.

Dose.—Un verre à vin soir et matin, ou seulement 1 fois par jour quand le remède agit trop fortement sur les intestins.

FORMULE DE FEU L. E. LAROCQUE.

Ancien Médecin du Dispensaire de la Providence.

No. 1.

SIROP CALMANT ou ANODIN.—R.—Teinture d'Opium, 1 once et demie. Teinture de Safran, 2 onces. Teinture de Rhubarbe, 2 onces. Essence de Winter-Green, 2 onces. Esprit d'Ammoniaque Aromatique, 4 drachmes. Huile de Carvi, 1 drachme. Huile d'Anis, ½ drachme. Sirop de Sucre Blanc, 1 chopine. Mêlez bien le tout.

Chaque drachme de ce sirop contient ¼ quart de grain d'opium.

Propriétés.—Usage.—Calmant, narcotique. Employé avec beaucoup de succès dans la diarrhée, la dyssenterie chronique, la toux, et surtout pour procurer du sommeil aux petits enfants qui ont des coliques. Dans le cas de constipation, on peut triturer un peu de magnésie avec le sirop.

Dose.—Pour un adulte, 1 à 2 drachmes ou plus au besoin.

Pour un enfant de 1 à 6 mois, 4 à 10 gouttes.
" " 6 à 12 " 10 à 15 "
" " 1 à 3 ans, 12 à 20 "
" " 3 à 9 " 20 à 60 "

On peut répéter les doses toutes les 4 heures dans les grandes douleurs.

No. 2.

REMÈDE POUR LE SCORBUT.—Prendre, 3 fois par jour, 10 grains de Nitrate de Potasse dans un verre à vin de vinaigre, et le matin, un demi-verre à bière de Courvalline, ayant le soin d'omettre le sel d'Epsom.

FORMULES DIVERSES DE G. GRENIER.

Médecin du Dispensaire de la Providence.

No. 1.

HUILE DE FOIE DE MORUE AUX HYPOPHOSPHITES.—R.—1o Gomme Adraganthe, 2 drachmes. Glycerine, 2 onces. Eau, 6 onces. Triturez d'abord la gomme et la glycerine et ajoutez l'eau graduellement.—2o Hypophosphite de Chaux, 3 drachmes. Hypophosphite de Soude, 1 drachme et demi. Hypophosphite de Potasse, 1 drachme et demi. Faites dissoudre dans 8 onces d'eau, ajoutez une demi-livre de sucre blanc, faites fondre à une douce chaleur, ajoutez graduellement au mucilage.—3o Huile de Citron, 15 gouttes. Huile Essentielle d'Amandes Amères, 10 gouttes. Huile de Cannelle, 5 gouttes; faites dissoudre dans 4 onces d'Alcool, et ajoutez au mucilage.—4o Mucilage ci-dessus, Huile de Foie de Morue, parties égales. Agitez fortement jusqu'à ce que le mélange soit parfait et qu'il ne se sépare pas par le repos.

Propriétés.—Usage.—Les mêmes que ceux de l'Huile de Foie de Morue. Cette excellente préparation mérite l'attention des médecins. Le goût est agréable.

Dose.—Une cuillérée à soupe, 3 fois par jour.

Remarque.—On peut hâter le mélange en le battant avec des verges comme celles dont on se sert pour la crême fouettée.

No. 2.

HUILE DE FOIE DE MORUE AU PHOSPHATE DE CHAUX.—(A) *Cod Liver Oil with Phosphate of Lime.*—R.—Huile de Foie de Morue, 16 onces. Saccharate de Chaux non-dilué (Trousseau) 3 onces. Phosphate de Chaux, 1 once. Huile de Cannelle, 20 gouttes. Huile d'amandes amères, 12 gouttes. Huile de citron, 12 gouttes. Alcool, 1 once. Sirop d'écorces d'oranges, 12 onces. Mettez le Phosphate de Chaux et l'Huile de Foie de Morue dans une bouteille, ajoutez le Saccharate de Chaux, brassez fortement; faites dissoudre les huiles dans l'alcool, mélangez avec le sirop, ajoutez ce dernier à l'huile et brassez de nouveau.

Remarque.—On peut remplacer avec avantage l'alcool et les huiles par une once d'extrait fluide de vanille, et le sirop d'écorces d'oranges par la même quantité de sirop d'orgeat.

Propriétés.—Usage.—Voyez Huile de Foie de Morue et Phosphate de Chaux.

Dose.—Une cuillérée à soupe, 3 fois par jour.

No. 3.

POUDRE DE SCILLE COMPOSÉE.—R.—Poudre de Scille, 1 drachme. Poudre d'Iris de Florence, 3 drachmes. Nitrate de Potasse, 6 drachmes. Mêlez.

Usage.—Comme diurétique dans les hydropisies, les maladies du cœur, la phthisie inflammatoire, etc. On l'unit à la poudre digitale. Cette poudre se conserve très bien à l'air et à la lumière.

Dose.—5 à 15 grains, 2 ou 3 fois par jour.

No. 4.

MIXTURE SÉDATIVE EXPECTORANTE.—R.—Teinture de Sanguinaire du Canada. Teinture de Jusquiame, 1 demi-once chaque. Teinture de Digitale, 1 à 2 drachmes. Teinture de Scille. Vin d'Ipecac, 3 drachmes de chaque. Sirop d'Ecorces de Cerisier Sauvage, 8 onces. Mêlez.

Usage.—Phthisie, bronchite chronique, etc.

Dose.—2 cuillérees à table, 3 ou 4 fois par jour.

No. 5.

PILULES TONIQUES APÉRITIVES.—R.—Sulfate de Fer, 1 drachme et demi. Sulfate de Quinine, 2 scrupules. Extrait de Noix Vomique, 24 grains. Extrait de Belladone, Podophylline, 6 grains de chaque. Myrrhe, 3 drachmes. Faites 8 douzaines de pilules.

Usage.—Dans la leucorrhée, chlorose, blennorrhagie chronique, pertes séminales, constipation chronique. Dans l'aménorrhée, on remplace la podophylline par 1 drachme et demi d'aloës.

Dose.—1, 2 et 3 pilules, 3 fois par jour.

No. 6.

MIXTURE STIMULANTE ET SUDORIFIQUE.—R.—Carbonate d'Ammoniaque, un demi-drachme. Teinture d'Arnica, 1 demi-once. Acétate d'Ammoniaque liquide, 3 onces et demie. Eau de Camphre, 12 onces.

Usage.—Dans la fièvre typhoïde à l'état adynamique avec insomnie, delire, soubresauts des tendons et à l'état putride. En même temps la quinine et le vin.

Dose.—1 verre à vin toutes les 4 heures.

No. 7.

MIXTURE GONORRHÉALE.—R.—Baume de Copahu, Esprit d'Ether Nitreux, 1 once chaque. Teinture de Catechu, Teinture de Jusquiame, 1 demi-once chaque. Nitrate de Potasse, 2 drachmes. Eau, 3 onces. Mêlez.

Usage.—Dans la blennorrhagie.

Dose.—Une cuillérée à table, 3 fois par jour.

No. 8.

POTION POUR LA COQUELUCHE.—R.—Bromure de Potassium, 1 demi-drachme. Teinture de Belladone Br. Ph., 1 à 2 drachmes. Vin d'Ipécac, 2 drachmes. Sirop Calmant ou Parégorique, 1 demi-once. Eau, 3 onces. Mêlez.

Dose.—Une cuillérée à thé, 3 fois par jour, pour un enfant de 2 à 3 ans.

FORMULES DE A. MEUNIER

Médecin du Dispensaire de la Providence.

No. 1.

MIXTURE CONTRE LES FIÈVRES INTERMITTENTES.—R.—Sulfate de Quinine 2 scrup. Salicine, 1 drachme. Pipérine, 1 scrupule. Liqueur Arsénicale, 1 drachme Sulfate de Zinc, 10 grains. Eau distillée, 5 onces.

Dose.—Une cuillérée à thé, 3 fois par jour. Employée dans la période apyrétique.

No. 2.

ONGUENT CONTRE LE GOITRE ET LES ENGORGEMENTS GLANDULAIRES.—R.—Extrait de Belladone, 2 drachmes. Onguent d'Iode, 1 demi-once. Onguent Napolitain, 2 drachmes Poudre de Camphre, 40 grains. Axonge, 1 demi-once. Mêlez. En friction 2 ou 3 fois par jour.

FORMULES EMPLOYÉES PAR LE DR. SICHEL FILS, DE PARIS.

Dans le traitement de certaines maladies d'yeux.

No. 1.

CONJONCTIVITE SIMPLE.—R.—Sulfate de Zinc, 9 grains. Eau distillée, 2 onces et demie. Glycerine, 5 drachmes. Teinture d'Opium, 10 gouttes. Instillez quelques gouttes de ce collyre 5 à 6 fois dans la journée.

No. 2.

CONJONCTIVITE CATARRHALE.—R.—Glycérine, 6 drachmes. Amidon, 1 drachme. Mêlez et chauffez jusqu'à consistance de gelée, puis ajoutez : Acétate neutre de plomb, 36 grains. On en met entre les paupières, à peu près gros comme un pois, une fois par jour. Cette préparation porte le nom de GLYCEROLE DE SHROB. Il est bien necessaire que l'acétate de plomb soit absolument neutre.

NO. 3.

HYPERTROPHIE PAPILLAIRE ou GRANULATIONS AIGUES.—R.—Sulfate de Cuivre, 9 grains. Eau distillée, 2 onces. Glycerine, 10 drachmes. Instillez une goutte, 5 à 6 fois par jour, puis tenez sur les yeux fermés une compresse imbibée de ce collyre.

No. 4.

KÈRATITE.—R.—Sulfate d'Atropine, 1 grain. Eau distillée, 2 drachmes et demi. Instillez deux à trois gouttes, 6 fois par jour, puis tenir sur les yeux fermés des compresses chaudes.

No. 5.

ULCÉRATIONS DE LA CORNÉE.—R.—Cold Cream, 1 once. Précipité jaune, 1 drachme. En mettre à peu près gros comme un pois entre les paupières une fois par jour, et après cinq minutes, il faut avoir soin de tout enlever.

No. 6.

ULCÉRATIONS DE LA CORNÉE EN VOIE DE RÉPARATION.—R.—Axonge, 75 grains. Cire vierge, 75 grains. Précipité rouge, 1 grain. Mettre un peu de cette pommade sur le bord des paupières matin et soir, après les avoir lavées avec de l'eau chaude.

No. 7.

TAIES DE LA CORNÉE.—R.—Sulfate de Soude (en poudre impalpable et bien desséchée). Insuffler cette poudre matin et soir.

No. 8.

FIN DES KERATITES ULCÈREUSES.—Eau distillée, 2 onces. Glycerine, 10 drachmes. Eau de Laurier cerise filtrée, 1 drachme et demi. Borax, 18 grains. Instillation et compresses plusieurs fois dans la journée.

No. 9.

BLÈPHARITE CILIAIRE CHRONIQUE.—R.—Cire vierge, 1 once. Axonge, 1 once. Camphre, 18 grains. Bichlorure de mercure, 2 grains. En mettre gros comme une tête d'épingle sur le bord des paupières, matin et soir.

No. 10.

GRANULATIONS DES PAUPIÈRES.—R.—Nitrate d'argent, 1 partie. Sulfate de Potasse, 2 à 3 parties (suivant le cas). Cautériser une fois par jour. Cette préparation porte le nom de CRAYON MITIGÉ. Dans le traitement des maladies d'yeux, on ne se sert plus maintenant en France du Nitrate d'Argent pur pour cautériser, le Crayon Mitigé seul est employé.

No. 11.

CONJONCTIVITE PUSTULEUSE.—R.—Calomel (à la vapeur). Insuffler cette poudre tous les jours, et continuer 7 à 8 jours après la guérison.

Remarque.—On ne peut se procurer le calomel à la vapeur qu'en France ; c'est à regretter, car cette préparation agit bien mieux que le calomel ordinaire.

HOPE'S CAMPHOR MIXTURE.—R.—Eau de Camphre, 4 onces. Acide Nitrique, un demi-drachme. Teinture d'Opium 20 gouttes.

Dose.—Une cuillerée à table toutes les deux heures dans la diarrhée et la dyssenterie. On peut obtenir l'acide nitreux en ajoutant quelques copeaux de bois à l'acide nitrique.

MIXTURE ANTISPASMODIQUE contre les douleurs et l'insomnie nerveuses.—R.—Camphre 20 grains. Ether Sulfurique, 1 drachme. Chloroforme, 1 drachme.

Dose.—15 gouttes dans une cuillérée à table d'eau. Sucrez au goût. Dans les crises violentes, répétez au bout d'une demi-heure, puis d'heure en heure jusqu'à effet.

MIXTURE POUR L'ASTHME ET LES RHUMES.—R.—Teinture de Jusquiame, de Scille, de

Belladone, 1 once chaque, Parégorique, 1 once, Nitrate de Potasse, 20 grains, Emétique, 1 grain, Sirop, 8 onces. Mêlez.

Dose.—Une cuillérée à thé toutes les deux ou trois heures.

MIXTURE POUR LA TOUX NERVEUSE ET LES RHUMES PERSISTANTS.—R,—Teinture de Scille, Liqueur d'Hoffman, une demi-once de chaque, Parégorique, 1 once, Emétique, Morphine, un grain chaque, Sirop, 6 onces.

Dose.—Une cuillerée à thé, toutes les 2 ou 3 heures.

MIXTURE POUR LA DYSSENTERIE.—R.—Mucilage de Gomme Arabique, Eau de Cannelle, 3 onces de chaque, Extrait Fluide de Cerisier Sauvage, 2 onces et demie, Sirop de Rhubarbe Aromatique, 2 onces, Brandy, 5 onces et demie, Phosphate de Chaux, 1 once et demie, Laudanum, 1 once et demie.

Dose.—2 cuillérées à thé, 2 ou 3 fois par jour. Brassez la bouteille chaque fois.

MIXTURE POUR LA DIARRHÉE.—R.—Teinture de Kino, 1 drachme, Parégorique, 1 demi-drachme, Essence de Gingembre, 1 demi-drachme, Eau bouillante, un verre à vin, Sucre, au goût. En une seule dose, que l'on repète toutes les 3 ou 4 heures.

MIXTURE TONIQUE.—Sulfate de Quinine, 8 grains, Sulfate de fer, 2 drachmes, Acide Sulfurique, quantite suffisante, pour dissoudre la quinine. Teinture d'Orange, 2 onces, Eau, 5 onces, Sirop, 1 once. Mêlez.

Usage.—Contre les pertes blanches, l'aménorrhée.

Dose.—Une cuillerée à thé, 3 fois par jour.

MIXTURE TONIQUE ET PURGATIVE.—R.—Sulfate de Fer, 3 drachmes. Sel d'Epsom, 1 once et demi. Eau, 1 chopine.

Usage.—Contre la chlorose, la suppression des règles et l'appauvrissement du sang, quand les maladies sont accompagnées de constipation.

Dose.—Une cuillérée à table 2 ou 3 fois par jour, augmenter ou diminuer la dose à proportion de la liberté des intestins.

PIQURES DE GUÊPES ET AUTRES INSECTES.—R.—Frottez la piqûre avec du vinaigre ou des oignons crus, ou des feuilles de plantain fraîches, ou de la terre ou de la chaux vive.

ONGUENT POUR LES BRULURES, (Jules Massé).—Fiente de poule (la partie blanche) une poignée. Saindoux ou beurre frais, une demi-livre. Feuilles de Sauge, une demi-poignée. Faites bouillir une demi-heure, passez et pressez.

ONGUENT POUR LA GALE.—R.—Soufre, une demi-livre. Précipité blanc, une demi-once. Sulfure noir de mercure, une demi-once. Créosote, une demi-once. Huile d'olive, 4 onces. Saindoux, 1 livre. Graissez 3 fois par jour, et lavez, le matin, avec un petit lessi doux.

ONGUENT POUR LES PLAIES.—R.—Feuilles fraiches de prunier rouge, feuilles de cerisier, mouron, trèfle, une poignée de chaque ; jetez sur les feuilles un verre de brandy, et broyez le tout dans un vase de fer blanc. Couvrez, et faites chauffer au bain-marie 3 ou 4 heures, puis coulez et pressez pour extraire tout le jus ; ajoutez un demiard de gomme de sapin, 2 cuillérées de saindoux, et gardez dans un lieu frais. Il faut que les feuilles soient fraîches.

ONGUENT POUR LES HEMORRHOIDES.—R.—Jaune d'œuf, 2 cuits dur. Alun, 1 cuillérée à thé. Saindoux, quantité suffisante pour faire un onguent. On peut ajouter plus d'alun si l'onguent n'est pas assez astringent. Ce remède est utilement employé dans les pertes hemorrhoïdales.

REMÈDE POUR LA CONSOMPTION ET LES RHUMES OPINIATRES.—R.—Huile d'Olive ou de Foie de Morue, Eau de chaux, de chaque, une grande cuillérée, brassez 5 minutes. Prendre cette quantité, 3 fois par jour. Ce remède est très-efficace.

REMÈDE POUR LA COQUELUCHE.—(A. H. Paquet).—Bromure de Potassium, 1 drachme. Eau Distillée, 4 onces.—30 à 60 gouttes pour un enfant de 4 à 5 ans, 3 fois par jour.—Vin d'Ipécacuanha (à dose émétique) tous les 2 ou 3 jours.

REMÈDE POUR L'HYDROPISIE.—Vin de Sauterne, 1 gallon, faites chauffer dans un vaisseau étamé et quand il est chaud, jetez dedans long comme le doigt de soufre en bâton que vous faites fondre sur une lame d'acier rougie (une hache) ; retirez du feu et ajoutez 3 ou 4 pellicules sèches de gésier de dinde ou de poule, pulvérisées, sucrez au goût. Laissez macérer quelques jours avant d'en prendre.

Dose.—Un verre à vin, 3 fois par jour.

REMÈDE POUR LE CHOLÉRA ET LES DIARRHÉES.—R.—Teinture de Rhubarbe Composée, 6 drachmes, Laudanum, 4 drachmes, Esprit de Camphre, 3 drachmes, Esprit de Cannelle, 3 drachmes, Sirop de Sucre blanc, 1 once.

Dose.—Une à 2 cuillérée à thé, toutes les 3 ou 4 heures.

REMÈDE POUR LES ENFLURES DU GENOUX, de toute espèce, avec ou sans inflammation. R.—Soufre, 1 once. Sel de table, 2 onces. Vinaigre, 1 chopine. Trempez une compresse dans cette solution très chaude 3 ou 4 fois par jour.

REMÈDE POUR L'EXTINCTION DE VOIX.—R.—Miel, Vinaigre, Brandy, Huile d'Olive, une cuillérée de chaque, ajoutez une demi-cuillérée de Teinture de Capsicum.

Dose.—Une cuillérée souvent.

REMÈDE POUR LES DOULEURS DE RÈGLES.—R.—Racine d'Anis, 2 onces, infusez dans une chopine de vin ou de Gin.

Dose.—Un verre, bien chaud.

No. 2,—Racine de mauve, une poignée infusée dans une chopine d'eau ou de gin ce qui est mieux.

Dose.—Un verre, bien chaud.

REMÈDES POUR LES VENTS.—R.—No. 1. Noyaux de cerises ou de prunes, une vingtaine, pilées et infusées dans une demi-tasse d'eau sucré.—No. 2. Anis, une cuillérée à thé, infusée dans une demi tasse d'eau sucrée.

REMÈDE POUR LA DYSSENTERIE.—R.—Ecorce de Racine de Grenadier, Ecorce de Simaruba, 1 once, Vin de Porte, 3 chopines reduites à moitié, Sucre, au goût.

Dose.—Un verre à patte, 3 fois par jour.

REMÈDE POUR LA DIARRHÉE.—R.—Teinture de Rhubarbe, 1 drachme, Laudanum, 10 gouttes, Brandy, 1 cuillerée.—Toute cette dose, 3 fois par jour.

REMÈDE EFFICACE POUR LA DYSSENTERIE.—R.—Huile de Castor, 1 once, Laudanum, 45 gouttes, Gomme Arabique pulvérisée, 1 cuillérée à soupe, Kino, une demi-cuillérée à soupe ; Faites dissoudre les deux dernières substances dans, 4 oz. d'eau bouillante ; ajoutez l'huile et brassez jusqu'à parfait mélange.

Dose.—Une cuillérée à soupe, 3 fois par jour.

REMÈDE POUR LA DYSPEPSIE. (M. Stanton.) R.—Muriate d'Ammoniaque, 1 once. Extrait de Taraxacum, 1 once. Teinture de Gentiane Composée, 2 onces. Faites dissoudre l'extrait dans 3 demiards d'eau bouillante, puis ajoutez les autres substances.

Dose.—Une cuillérée à soupe, 3 fois jour, une demi-heure avant les repas.

DOULEURS NERVEUSES DE L'ESTOMAC.—R.—Morphine, 1 grain. Eau de Cannelle, 1 once. Sirop de sucre blanc, 1 once. Brandy ou Gin, 2 onces.

Dose.—Une cuillérée à soupe dans l'accès, ou une demi heure après les repas.

REMÈDE POUR LE RIFLE.—R.—Eau de rivière, 3 demiards. Sel de cuisine, une grande cuillérée à soupe, mêlez. Lavez l'enfant 3 fois par jour. Si le rifle disparait trop vite, discontinuez quelques jours. Il est nécessaire de prendre 2 ou 3 semaines pour la guérison. Purgez doucement pendant le traitement. Avant de coucher l'enfant lavez-le avec une infusion de sureau blanc.

REMÈDE CONTRE L'OZÈNE (puanteur du nez).—R.—Chlorate de Potasse, 2 drachmes. Eau, une chopine. Seringlez le nez matin et soir, puis reniflez plusieurs fois le jour, dans le creux de la main, la liqueur suivante : 2 muscades rapées et infusées 48 heures dans un demiard de vin rouge. Coulez.

REMÈDE POUR LES CORS.—R.—Couvrez le cor d'une gousse d'ail cuite sous la cendre, pendant 2 ou 3 soirs, ou bien faites couler dessus avec une chandelle quelques gouttes de suif bouillant, gardez cette couche épaisse de suif toute la nuit. Le matin, faites tremper la partie malade dans de l'eau tiède, et renouvelez encore le suif ou l'ail. Le cors s'enlève en 2 ou 3 fois.

REMÈDES POUR LES BRULURES.—Les Lotions de Vinaigre empêchent les ampoules.

Autre.—Une cuillérée d'Huile d'Olive, un jaune d'œuf, une cuillérée de Brandy. Battez bien ensemble.—Graissez la plaie avec ce mélange, et recouvrez de ouate. L'efficacité est incontestable. (J. Massé.)

REMÈDE DE M. COFFIN POUR L'INFLAMMATION DES YEUX.—R.—Sulfate de Zinc, 5 grains, Eau, 4 oz. Brandy, une cuillérée à soupe. Lavez l'œil 7 ou 8 fois par jour.

REMÈDE POUR LES BRONCHITES, L'ASTHME, LES RHUMES OPINIATRES.—R —Goudron, 1 grande cuillérée. Huile d'Olive, 1 demiard. Miel, une demi lb. Jamaïque, 1 chopine. Brassez jusqu'à dissolution complète.

Dose.—Une cuillérée à thé, 3 fois par jour. Cette préparation est très-efficace.

REMÈDE EFFICACE POUR LA JAUNISSE.—R.—1 navet, 2 carottes, 5 ou 6 racines de persil. 1 poignée de graine de lin, 1 poignée de graine de citrouille, Eau, 3 gallons, faites réduire à 1 gallon.

Dose.—3 ou quatre grands verres par jour, dans le dernier verre, ajoutez une grande cuillérée de Sel d'Epsom. Cette tisane produit un effet diurétique puissant, elle est très-utile et même efficace dans l'hydropisie et la rétention d'urine.

REMÈDE POUR LES DOULEURS DE RÈGLES.—R.—Teinture de Camphre, 10 gouttes. Ether, 10 gouttes, Tentur Laudanum, 10 gouttes.

Dose.—12 à 15 gouttes dans un peu d'eau sucrée, toutes les heures jusqu'à soulagement. Les douleurs cessent ordinairement après la première dose.

TISANE PECTORALE.—R.—Bouillon blanc. Verge d'Or, chaque, une poignée. Eau bouillante, 3 chopines. Sucre, au goût.

Dose.—Un demi-tumbler, 3 ou 4 fois par jour.

TISANE DE MOUSSE D'IRLANDE, pour les rhumes, l'inflammation des poumons, etc.—R.—Mousse d'Irlande, 1 drachme. Eau, 1 chopine, pomme, 2 ou 3, sucre, au goût. Faites bouillir jusqu'à ce que la mousse soit dissoute et coulez.

Dose.—Un verre souvent.

ACIDUM CHLOROHYDROCIANICUM. (F) *Acide Chlorohydrocianique.* (A) *Chlorohydrocianic Acid.*

Obtenu par Liebig en décomposant le fulminate d'argent par l'acide muriatique.

Composition.—$_4$HO, C_2 H_2 N $Cl._5$.

Qualité.—C'est un liquide volatil.

Usage.—Il a été employé par les Drs. Turnbull et Turner, dans les affections paralytiques de l'œil et de l'oreille, en exposant les parties malades l'espace d'une demi-minute aux vapeurs d'un drachme de l'acide contenu dans une éponge placée dans une fiole. Il agit comme stimulant, produisant une légère irritation et sensation de chaleur et dilate moins la pupille que l'acide hydrocyanique.

ACIDUM HYPOPHOSPHORICUM. (F) *Acide Hyphosphoreux.* (A) *Hypophosphorous Acid.*

Obtenu par l'action de l'acide oxalique sur l'hypophosphite de chaux.

Composition.—H O × 2 H O, P O.

Qualités.—On l'obtient généralement sous forme de solution contenant 6 grs. d'acide par drachme, soit 2 grains et un quart de phosphore.

Usage.—On ne l'a pas donné à l'interieur sous cette forme, mais il pourrait remplacer les hypophosphites, les phosphates et l'acide phosphorique.

Dose.—10 gouttes à 1 drachme.

ACIDUM SULPHOHYDROCYANICUM, (Syn) *Acidum Rhodanicum.* (F) *Acide Sulfohydrocyanique.* (A) *Sulphohydrocyanic Acid.*

On le trouve dans les graines de moutarde et dans la salive des animaux. On l'obtient au moyen du ferrocyanure de potassium, du soufre et de l'acide phosphorique.

Qualités.—C'est un liquide incolore, d'une saveur acide, se décomposant quand il est concentré, mais se conservant longtemps lors qu'il est dilué. Il produit avec les persels neutres de fer et le papier liége ou autres matières organiques contenant du fer, une couleur rouge-sang.

Usage.—Il a été employé par le Dr. Turnbull, dans les maladies des yeux de la même manière que l'acide chlorohydrocyanique.

AMMONIÆ NITRAS. (F) *Nitrate d'Ammoniaque.* (A) *Nitrate of Ammonia.*

Obtenu en saturant l'acide nitrique par le carbonate d'ammoniaque et évaporant.

Composition.—N H_4 O, N O_5.

Qualités.—Sel déliquescent, d'un goût salin.

Propriétés.—Usage.—Dans les mêmes cas que le nitrate de potasse et de soude.

Dose.—10 à 40 grains.

AMMONIÆ HYPOPHOSPHIS. (F) *Hypophosphite d'Ammoniaque.*

Obtenu en décomposant l'hypophosphite de chaux par le carbonate d'ammoniaque.

Composition,—NH_4 Q H O, P O.

Qualités.—Sel déliquescent, soluble dans l'eau et l'alcool.

Propriétés.—Usage.—Comme les autres hypophosphites.

Dose.—4 à 5 grains, 3 fois par jour.

APOMORPHIA. (F) *Apomorphine.* (A) *Apomorphia.*

Ce nouvel alcaloïde découvert par le Dr. Matthiessen, est obtenu par l'action de l'acide hydrochlorique sur la morphine qui lui enlève un équivalent d'eau. Son action physiologique est toute différente de celle de la morphine. Tandis que cette dernière est un puissant narcotique, l'apomorphine à très petite dose, est un puissant émétique et contro-stimulant, dont l'action ne parait suivie d'aucun mauvais effet. (Un dixième à un quatrième de grain).

CHARBON DE BELLOC, (*Charbon de Peuplier*). On le vante dans les affections nerveuses de l'estomac et de l'intestin, pour faire cesser les douleurs, rétablir la digestion, faire supporter les aliments et régulariser les intestins dans les cas de constipation habituelle.

Dose.—1 à 3 cuillérées à table après chaque repas.

CITRATE DE KALI. (A) *Lemon Kali, Lemon and Kali.*—R.—Sucre blanc, 2 livres, Acide Citrique, 14 onces, Bicarbonate de Potasse, 16 onces, Huile de Citron, 1 once. Mêlez. Employé comme boisson effervescente. On en met assez dans un verre à bière d'eau pour produire l'effervescence.

COURVALLINE.—R.—Racine de Chicorée Sauvage, de Dent-de-Lion, de Salsepareille, de Patience, de chaque, 1 once, Eau, 1 gallon, réduit à 1 pinte ; ajoutez deux cuillérées à soupe de Sel d'Epsom.

Usage.—Voyez Courvaltine, page 587. Cette préparation est la vraie formule de la Courvaltine.

CYANHYDRARGYRATE D'IODURE DE POTASSIUM (Castelnau).—Le composé résultant de l'union du cyanure de mercure et de l'iodure de potassium, découvert par Caillot, s'obtient en versant une dissolution de l'un des sels dans une dissolution de l'autre, Si l'on agit à chaud, il se dépose promptement, par le refroidissement, de belles paillettes blanches nacrées qui ne sont autre chose que le sel double. Ce sel se dissout en toutes proportions à chaud ; enfin il est insoluble dans l'éther. Par l'évaporation à l'air libre, on obtient un petit nuage rouge. Le même phénomène s'obtient également en laissant évaporer à l'air libre une dissolution du sel dans l'eau distillée. Employes sous mêmes formes et mêmes doses que le sublimé,

---

DENTIFRICES DIVERS.

No. 1.

POUDRE DENTIFRICE, (Codex.)—R.—Crême de Tartre, 3 onces. Sucre de Lait, 3 onces. Laque Carminée, 2 drachmes et demi. Essence de Menthe, 1 demi-drachme.

No. 2.

POUDRE DENTIFRICE DE CHARL.—R.—Crême de Tartre, 5 onces. Alun Calciné, 2 gros et demi. Cochenille, 2 gros. Essence de Rose. Quantité sufflsante. Faites une poudre.

No. 3.

POUDRE DENTIFRICE ANGLAISE.—R.—Craie Sèche, 3 onces. Poudre de Camphre, 1 once.

No. 4.

POUDRE DENTIFRICE, (Raveil).—Poudre de Quinquina, 10 gros. Tannin, 10 gros. Charbon de Bois, 10 gros. Porphyrisez, ajoutez : Essence de Clou, 5 gouttes.

EAU OXYGÉNÉE GAZEUSE DE LIMOUSIN.—Cette eau est saturée de gaz Oxygène par simple dissolution. On l'emploie contre la chlorose, la constipation, la goutte, le rhumatisme et le diabète. Elle se prend par verres comme l'eau de Seltz, mêlée au vin ou édulcorée avec un peu de sirop.

EAU GAZEUSE AU PROTOXYDE D'AZOTE (gaz hilarant).—Cette eau est chargée de gaz Protoxyde d'azote sous la pression de 4 à 5 atmosphères. Elle renferme presque deux fois son

volume d'oxygène. Elle n'est pas anesthésique, elle possède des propriétés toniques et stimulantes remarquables. On l'emploie dans les mêmes maladies et aux mêmes doses que l'eau oxygénée.

EAU POUR LES PLAIES ou GREEN WASH.—Sulfate de Fer, trois quarts de livre. Alun une demi-livre. Sel Ammoniac, une demi-once. Vert-de-Gris, 1 once. Mèlez, et faites bouillir sans eau, dans un vase de faïence pouvant contenir 1 chopine, brassez continuellement avec une spatule de bois jusqu'à ce que les substances bouillent ; couvrez vous la figure pendant la préparation. Ce mélange prend la consistance d'une pierre ; il faut casser le pot pour avoir le contenu.

Usage.—Contre les plaies de toutes espèces, mêmes celles causées par les brûlures. On s'en sert aussi pour les animaux.

Manière de s'en servir.—Pour 1 chopine d'eau, mettez gros comme un jaune d'œuf ; bouchez bien la bouteille, et brassez avant de vous en servir, tenez sur la plaie, plusieurs doubles de toile imbibée de cette eau. Lorsqu'il y a des cavités emplissez-les de charpie imbibée. Pour les vieilles plaies redoublez la force du remède.

GELÉE D'HUILE DE FOIE DE MORUE (Duroy).—R.—Huile de Foie de Morue, 12 onces. Gélatine, 1 once. Eau, 6 onces. Sucre, 1 once. Faites dissoudre les trois dernières substances, ajoutez l'huile ; faites chauffer jusqu'à parfait mélange, retirez du feu et brassez jusqu'à ce que la gelée soit presque prise. Mettez dans des verres ou des bouteilles à large ouverture et recouvrez d'une couche de sucre aromatisé d'huile de cannelle ou de citron.

Propriétés.—Usage.—Voyez Huile de Foie de Morue.

Dose.—Une cuillérée à dessert dans un peu de vin, 3 fois par jour.

LAVEMENT D'HUILE DE FOIE DE MORUE.—Prenez 4 onces d'essence de bœuf, 2 onces de vin de Porte, une demi-once de crème, une once d'huile de foie de morue et 20 gouttes de laudanum. Administrez toutes les 8 heures.

LIATRIS SQUARROSA. (F) *Liatris Raboteux.* (A) *Blazing Star, Rattlenake's Master.*

Plante indigène aux Etats-Unis.

Partie usitée.—La racine qui possède un goût âcre et amer.

Propriétés.—Usage.—Diurétique, tonique, stimulante et emménagogue. Employée dans la gonorrhée, néphrite. On la dit utile dans la scrofule et dans les morsures de serpents.

Dose.—1 à 2 verres à vin de la décoction suivante : Liatris, 1 once. Eau, une chopine.

LIQUEUR DE LA GRANDE-CHARTREUSE (Chevallier).—R.—Essence de mélisse citronnée, 2 grammes. Essence d'hysope, 2 grammes. Essence d'Angélique, 10 grammes. Essence de menthe anglaise, 20 grammes. Essence de muscade, 2 grammes. Essence de girofle, 2 grammes. Sirop simple au goût. Alcool plus ou moins rectifié, 1 litre. On colore cette liqueur en jaune ou en vert à volonté.

Usage.—Dose.—Les mêmes que ceux de l'Eau des Carmes. C'est une préparation délicieuse.

LIQUOR CALCIS BICARBONATE. (F) *Liqueur de Bicarbonate de Chaux.* (A) *Liquor of Bicarbonate of Lime.*—Obtenue en faisant dissoudre le Carbonate de Chaux dans de l'eau saturée d'acide carbonique. Elle est usitée en Angleterre sous le nom de *Carrara Water.*

Propriétés.—Usage.—Antacide, altérante, astringente. Employée dans les dyspepsies.

Dose.—1 à 2 verres à vin jusqu'à 2 chopines par jour.

MYRICA CERIFERA. (F) *Myrique Cirier, Arbre à la Cire, Cirier de la Caroline.* (A) *Bayberry. Wax Myrtle.* Arbrisseau indigène de la famille des Myricées.

Partie usitée.—L'Ecorce de la racine et quelquefois la cire.

Composition.—Huile volatile, amidon, lignin, gomme, albumen, extractif, une substance colorante rouge, des acides tannique et gallique, une résine âcre soluble dans l'alcool et l'éther.

Qualités.—L'écorce sèche est en morceaux roulés, de différentes grosseurs, d'une couleur grisâtre, d'une saveur astringente, un peu amère et piquante ; elle cède ses propriétés à l'eau et à l'alcool. Les baies sont recouvertes d'une couche de cire blanche que l'on extrait en les faisant bouillir dans l'eau.

Propriétés.—Usage.—Tonique, astringent, stimulant, émétique, sialagogue et errhin. Employé dans la phthisie, les hémorrhagies, la dyssenterie, les diarrhées, &c. La cire est discussive et légèrement anodine. A l'extérieur, en injection, dans la leucorrhée, et dans la matrice pour arrêter des hémorragies qui surviennent après l'accouchement.

Dose.—De la poudre, 10 à 15 grains. De l'infusion (Poudre une demi-once. Eau, une chopine.)

2 verres à vin, 4 ou 5 fois par jour. Du sirop (Poudre, 7 onces. Eau, 4 chopines. Faites bouillir une demi-heure passez, faites bouillir de nouveau une demi-chopine, ajoutez une livre de sucre, laissez jeter un bouillon, écumez et passez), 2 à 4 cuillérées à thé.

ONGUENT ABORTIF.—R.—Onguent Napolitain, 3 drachmes. Extrait de Belladone, 2 drachmes et demi. Opium, 1 drachme et demi. Mêlez. Employé dans les panaris, les bubons, etc.

PANCRÉATINE.—On appelle ainsi le principe digestif du suc pancréatique. Comme la pepsine, la pancréatine est une substance albumineuse, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool ou l'éther. On peut l'obtenir en la précipitant de sa solution aqueuse par les sels de plomb et en décomposant ce précipité. Elle est coagulée et décomposée à une plus haute température que 100° (cartier) et à l'état humide se décompose rapidement. C'est pourquoi on ne peut pas l'obtenir par le même procédé que pour la pepsine. La pancréatine étant complètement insoluble dans l'éther, on se sert de ce composé pour la précipiter, la purifier et l'obtenir ainsi à l'état anhydre.

Qualité.—La pancréatine préparée de cette manière est sous forme de poudre dont 80 parties par cent sont solubles dans l'eau froide. Le résidu se compose de matière albumineuse sous forme coagulée et par conséquent insoluble.

La pancréatine ainsi préparée est très-active. Elle émulsionne 2000 par cent de corps gras et dissout la fibrine et la viande et transforme l'amidon et le sucre de cannes en glucose. Il parait que la pepsine préparée par ce procédé jouit à peu près des mêmes propriétés.

Propriété.—Usage.—La pancréatine est employée dans les mêmes cas que l'émulsion pancréatique. Voir Emulsio pancreatica.

Dose.—2 à 5 grains, 2 ou 3 fois par jour.

PAIN KILLER.—R.—Poivre rouge, 1 once. Myrrhe, 1 demi-once. Camphre, 2 drachmes. Esprit d'Ammoniaque, 1 demi-once. Alcool, 1 chopine. Teinture d'Opium, 1 once. Macérez 2 ou 3 semaines ; filtrez et ajoutez Alcool Dilué, 1 chopine.

Propriétés.—Usage.—Stimulant, anodin. Employé contre les douleurs.

Dose.—1 demi à 1 cuillérée à thé dans de l'eau chaude. On l'emploie aussi en liniment, il est bon alors de lui joindre un peu d'huile.

PETROLEUM, (F) *Pétrole ou Petréole, Huile de Pierre.* (A) *Rock Oil.*—Bitume liquide ainsi appelé parce qu'il découle des fentes des rochers. On en trouve des sources dans diverses parties du monde. Celui de France se rencontre principalement à Gabian. Le pétrole est du napthe contenant de l'asphalte ; c'est un liquide onctueux, presque opaque, d'un brun noirâtre ou rougeâtre, d'une odeur bitumineuse forte et très-tenace, plus léger que l'eau. Sa pesanteur spécifique est de 0,854 à 0, 878. Il devient incolore par la distillation et constitue alors l'huile de charbon (Petroleum, Coal Oil) qui sert à l'éclairage et dont on fait un si grand usage depuis quelques années.

Le nom de naphte s'applique au pétrole le plus léger, le plus transparent et le plus inflammable. Voyez Naphtha. On distingue plusieurs espèces de pétroles, tels sont ; 1° le Pétrole rouge ou Huile de Gabian, voyez ce nom.

2°—Le *Pétrole des Barbades, Goudron des Barbades.* (L) *Petroleum Barbadense.* (A) *Barbadoes Tar* qui est un liquide noir, inflammable, onctueux au toucher, de consistance de melasse épaisse, soluble dans l'éther, les huiles fixes et les huiles volatiles. Pour les propriétés, voyez l'Huide de Gabian.

Dose.—30 gouttes à une petite cuillérée à thé 2 ou 3 fois par jour.

3°—Le *Rangoon Petroleum, Rangoon Tar, Burmese Naphtha* qui a la consistance de graisse d'oie et une couleur brun verdâtre. On l'emploie aussi tant à l'intérieur qu'à l'extérieur comme l'huile de gabian, mais à dose un peu plus faible.

4°—*Le Pétrole de New-York,* (A) *New-York Petroleum, Seneca Oil* qui est moins foncé et moins épais que celui des Barbades. On l'emploie comme l'huile de gabian, mais qu'à l'extérieur.

5°—Le *Pétrole Noir ou Huile Minérale d'Ecosse* est employé comme le précédent. L'huile de charbon est employée, à l'extérieur, comme l'huile de gabian et particulièrement contre la gale.

PHILODONTE.—R.—Cochenille, 1 demi-once. Alcool, 1 gallon. Macérez 2 semaines, ajoutant de deux jours en deux jours les substances suivantes : Huile de menthe anglaise, 5 onces. Huile d'Anis, 4 onces. Huile de cannelle, 1 once. Alun, 2 drachmes.

Propriétés.—Usage.—Stimulant, Carminatif. Employé contre les vents, les coliques, la mauvaise haleine, les douleurs d'estomac, pour fortifier les gencives, &.

Dose.—Quelques gouttes dans un peu d'eau.

PHYSOSTIGMATIS FABA. (F) *Fève de Calabar.* (A) *Calabar Bean.*—La Fève de Calabar vient d'Afrique. Principe actif—Ésérine.

Propriétés.—Usage.—Antigoniste des solanées vireuses. Employée surtout dans le tétanos, aussi la chorée, les maladies des yeux, héméralopie, kératites suppuratives. Dans le tétanos on donne l'extrait alcoolique à la dose de 2 tiers de grain ou 12 à 15 gouttes de la teinture de Fraser, toutes les heures ou 2 heures, ensuite on soutient l'action par une dose moindre. Les nausées peu considérables, pouls fort, pupille un peu contractée et rigidité moindre sont les symptômes qui indiquent l'action sûre et sans danger du remède. S'il y a vomissement ou nausées très-fortes, faiblesse du pouls, pupille très-contractée et incapacité de se mouvoir, le remède a été poussé trop loin.

PLASMÆ. (F) *Plasmas.* (A) *Plasmas.*—Schacht propose de remplacer l'huile et le saindoux dans les onguents par la glycérine, mêlée avec l'amidon, et de donner le nom de plasmas aux préparations solides ou demi-solides pour l'usage externe dont la glycérine fait la base. Pour ces preparations, il faut employer la glycérine de première qualité. Les plasmas diffèrent des GLYCÉROLÉS ou (GLYCÉRÉS, (A) GLYCERATES, GLYCEMATES, GLYCERINA), par la consistance, étant solides et employés qu'à l'extérieur, tandis que le nom de Glycerolés s'applique aux préparations fluides de Glycérine, employées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour l'usage interne on peut employer la Glycérine de seconde qualité. Le Dispensaire Américain donne le nom de GLYCERINA à la Glycerine liquide et aux Glycérolés.

PLASMA ACIDI CARBOLICI. (F) *Plasma d'Acide Carbolique.* (A) *Plasma of Carbolic Acid.*—R.—Acide Carbolique, 6 parties; Glycérine, 27 parties; Craie preparée en poudre fine, 94 parties. Mêlez la Glycérine et l'acide et ajoutez la craie.

Usage.—Employé pour le pansement des plaies, des blessures, et surtout des plaies à la suite des opérations, dans le but de préserver la partie de l'air, de la gangrène et de la putréfaction.

PLASMAS CUPRI SULPHAS. (F) *Plama de Sulfate de Cuivre.* (A) *Plasma of Sulphate of Copper.*—Sulfate de Cuivre, 20 grains, Glycérine, 1 once, Amidon, 70 grains; faites dissoudre le cuivre dans la Glycerine, ajoutez l'amidon et faites chauffer jusqu'à consistance d'onguent mou.

Usage.—Contre les chancres, les ulcères indolents.

PLASMA PETROLEI. (F) *Plasma de Pétroléum.* (A) *Plasma of Petroleum.*—R.—Amidon, 70 grains. Petroléum, 1 once. Glycerine, 1 once. Triturez et chauffez jusqu'à consistance d'onguent. En friction contre les hémorrhoïdes et les maladies de la peau.

PLASMA PICIS LIQUIDÆ, (F) *Plasma de Goudron.* (A) *Plasma of Tar.*—Amidon, 2 gros. Glycérine, Goudron, 6 onces chaque. Faites chauffer jusqu'à parfait mélange, ajoutant le Goudron graduellement. En application contre les maladies de la peau, les ulcères, les blessures.

PLASMA ZINCI OXIDI. (F) *Plasma d'Oxyde de Zinc.* (A) *Plasma of Oxide of Zinc.*—R.—Amidon, 140 grains. Glycérine, 2 onces. Oxyde de Zinc, 1 gros. Triturez, ajoutez la glycérine et chauffez jusqu'à parfait mélange.

Usage.—Contre les engelures, les gerçures, les maladies de la peau, les brûlures graves.

POTASSII CHLORIDUM (F) *Chlorure de Potassium.* (A) *Chloride of Potassium.*—Obtenu par l'action de l'acide muriatique sur une solution de carbonate de potasse.

Composition.—K. Cl.

Pualité.—Sel blanc soluble dans l'eau.

Propriété.—Usage.—Il a été jadis employé sous ls nom de SEL DIGESTIF ou FEBRIFUGE DE SYLVIUS. On l'a proposé dernièrement comme succédant du bromure, mais il doit être donné à doses moindres.

Dose.—10 grains par jour, augmentant graduellement.

QUINIÆ ANTIMONIAS. (F) *Antimoniate de Quinine.* (A) *Antimoniate of Quinine.*—Obtenu par double décomposition de l'antimoniate de potasse et de Sulfate de Quinine.

Propriété.—Usage.—Fièvres intermittentes.

Dose.—6 à 10 grains durant l'apyrexie.

QUINIÆ BENZOAS. (F) *Benzoate de Quinine.* (A) *Benzoate of Quinine.*—Obtenu par l'union de l'acide benzoïque avec la quinine.

Propriété.—Usage.—Bouchardat propose d'employer ce sel, ainsi que le BENZOATE DE QUINIDINE et le BENZOATE DE CINCHONINE dans la goutte pour opérer l'élimination de l'acide urique.

Dose.—Les mêmes que les sels de quinine.

QUINIÆ HYPOPHOSPHIS. (F) *Hypophosphite de Quinine.* (A) *Hypophosphite of Quinia.*—Obtenu par décomposition entre le sulfate de quinine et l'hypophosphite de baryte.

Qualité,—En cristaux soyeux, soluble dans 60 parties d'eau froide.

Propriétés.—Usage.—Comme la quinine.

Dose.—1 à 6 grains.

QUINIÆ IODOSULPHAS. (F) *Iodosulfate de Quinine.* (A) *Iodosulphate of Quinia.*—Obtenu en faisant une solution de quinine dans l'acide sulfurique dilué, mêlant avec de l'acide acétique et de l'alcool, ehauffant à 130° et ajoutant de la teinture d'iode.

Qualités.—Cristaux d'un vert d'éméraude.

Usage.—Dans la phthisie, l'hèmoptique, les scrofules, etc.

Dose.—Un demi à 3 grains, 3 ou 4 fois par jour.

La QUINICINE, (*Quinicina, Quinicia*) résulte de l'action de la chaleur sur la quinine ou la quinidine. Elle forme des sels amers et incristallisables. La quinicine et le sulfate de quinicine possèdent les propriétés de la quinine et se donnent à la dose de 5 à 15 grains.

La QUINIDINE est extraite de la quinoïdine par l'action de l'éther et l'évaporation spontanée, elle est moins soluble dans l'eau que la quinine, mais plus dans l'éther. La quinidine et ses sels sont antipériodiques remarquables à la dose de 10 à 30 grains.

QUINIUM DE LABARRAQUE.—Extrait alcoolique de quinquina à la chaux titré, représentant le tiers de son poids de sulfate d'alcaloïdes fébrifuges (trois quarts de quinine, un quart de cinchonine). Très-efficace pour guérir les fièvres intermittentes, reconstituer l'économie: représentant le meilleur quinquina rouge.

Dose.—Comme tonique, 3 à 6 grains, 3 fois par jour en pilules. Comme fébrifuge, dans les fièvres d'accês, 10 pulules par jour de 3 grains chaque.

REMÈDE POUR L'EPILEPSIE, ou MIXTURE ANTIEPILEPTIQUE.—R.—Bromure d'Ammonium, 5 gros et 20 grains. Bromure de Potassium, 6 onces. Bicarbonate de Potasse, 2 gros. Teinture de Colombo, 12 onces. Eau, 3 demiards.

Le Dr. Brown-Sequard certifie que sa préparation pour l'épilepsie est comme suit: Iodure de Potassium, 1 gros. Bromure de Potassium, 1 once, Bromure d'Ammonium, 2 gros et demi. Bicarbonate de Potasse, 40 grains. Infusion de Colombo, 6 onces.

Dose.—Une cuillérée à thé dans autant d'eau, une demi-heure avant chaque repas, et 3 cuillérées à thé le soir en se couchant. Il paraît qu'il faut prendre le remède pendant 6 mois, ensuite se reposer quelques mois pour reprendre pendant 15 jours ou un mois, second repos de 3 ou 4 mois, ainsi de suite pendant 2 ans ou jusqu'à guérison complète. Ce remède paraît être le plus efficace qui ait été employé jusqu'à ce jour.

RESINA THAPSIÆ. (A) *Thapsia resin.*—Cette résine est tirée d'une plante (Thapsia garganica) qui croît abondamment sur les côtes sabloneuses de l'Algérie.

Propriétés.—Usage.—Cette résine est employée par les Arabes comme stimulante et vésicante Son usage s'est introduit en France où quelques-uns la considère supérieure aux cantharides ou à l'huile de croton pour produire la contre-irritation,

RHIGOLÈNE.—Substance obtenue par la distillation du pétrolium. C'est un des liquides les plus volatils et três-inflammable. Il faut le conserver à l'abri de la lumiére.

Propriétés.—Anesthésique, réfrigérant.

Usage.—Pour produire l'anesthésie locale par réfrigération. C'est une substance sure, facile à appliquer et peu dispendieuse.

SIROP DE GRAINE DE LIN.—R.—Graine de Lin, 1 cuillérée à table. Eau, 1 demiard, faites bouillir 5 minutes, coulez et ajoutez assez de Sucre du Pays pour former un sirop. C'est un adoucissant utile contre les rhumes, les maladies des poumons, etc.

Dose.—Une cuillérée souvent.

SIROP PECTORAL DE JACKSON. (A) *Jackson's Pectoral Syrup.*—R.—Sassafras (moelle), 1 drachme. Gomme Arabique, 1 once. Sucre, 1 livre et trois quarts de lb. Muriate de Morphine, 8 grains. Eau, une chopine ou quantité suffisante. Macérez 12 heures, brassant de temps en temps

coulez, ajoutez le sucre et assez d'eau pour former 2 chopines de sirops ; faites fondre à froid, puis ajoutez la Morphine préalablement dissoute dans un peu d'eau chaude.

Propriétés.—Usage.—Calmant et adoucissant, employé pour la toux.

Dose.—Une cuillérée à thé, 5 ou 6 fois par jour.

SOLUTIONS VOLUMÉTRIQUES.—Solutions de force conventuelle, employées comme réactif à l'aide d'un instrument appelée Volumètre. Voyez Dispensaire des Etats-Unis et British Pharmacopœia.

SULFOTARTRATE DE QUININE.—R.—Sulfate de Quinine, 10 drachmes. Acide Tartrique, 4 drachmes et demi. Eau Distillée, 2 onces.—Contre les fièvres intermittentes rebelles. C'est un excellent tonique.

Dose.—1 Scrupule à 1 drachme.

VIN DE QUINIUM DE LABARRAQUE.—R.—Quinium, 45 décigrammes. Vin Blanc Généreux, 1 pinte. Alcool, 50 grammes.

Propriétés.—Usage.—Voyez Quinium de Labarraque.

Dose.—Comme tonique, 1 demi verre à vin, 3 fois par jour. Comme fébrifuge, 1 à 1 verre à vin et demi, 2 ou 3 fois par jour.

ZINCI PHOSPHIS.—(F) *Phosphite de Zinc,* (A) *Phosphite of Zinc.* Obtenu en faisant passer la vapeur du phosphore sur du zinc bouillant dans un courant d'hydrogène.

Qualités.—Substance grise cristalline, inaltérable à l'air, se décomposant facilement par les acides, même les plus faibles en donnant de l'hydrogène phosphoré.

Propriétés.—Usage.—On l'a recommandé dans les cas où le phosphore est indiqué. On prétend qu'il produit les mêmes effets que le phosphore dissous dans l'huile et son administration est plus facile.

Dose.—1 cinquantième de grain plusieurs fois par jour en poudre ou en pilules.

ECLECTIQUES.

Nous ne donnons ici que les éclectiques les plus nouveaux ; les autres sont compris dans la 2ème partie de ce volume,—la Matière Médicale.

ALNUINE.—Substance en poudre retirée de l'Aune Rouge. Les propriétés sont les mêmes que celles de l'Aune Rouge.—Voyez ce nom.

Dose.—1 à 2 grains.

APOCYNE ou APOCYNINE. (A) *Apocynin.*—On la retire de l'Apocynum Cannabinum.

Propriétés.—Usage.—Voyez Apocynum Canabinum.

Dose.—Comme diaphorétique et altérant, un quart à un demi-grain ; comme cathartique, à plus fortes doses.

ASCLÉPIADINE ou ASCLÉPINE.—Substance particulière retirée de la racine de l'Asclépiade Tubereuse.

Propriétés.—Usage.—Voyez Asclepias Tuberosa.

Dose,—1 à 5 gouttes dans du sirop ou du mucilage.

BAPTISINE.—Elle est retirée de la Baptisie des Teinturiers et a les mêmes propriétés.

Dose.—2 grains, toutes les 2, 3 ou 4 heures.

BERBÉRINE (A) *Berberina.*—On l'obtient du Berberis Vulgaris et de l'Epine Vinette.

Qualités.—Poudre jaune, en prismes soyeux, d'une saveur amère, peu soluble dans l'alcool et dans l'eau à froid, mais beaucoup à chaud.

Propriétés.—Usage.—Voyez Berberis Canadensis.

Dose.—2 à 10 grains.

BÉTINE.—Espèce d'extrait retiré de la Betterave.

Propriétés.—Usage.—Emménagogue. Plusieurs médecins *Eclectiques* des Etats-Unis, ont employé ce remède avec de grands succès dans les dérangements de la menstruation. Ils croient que c'est un des plus sûrs emménagogues de la matière médicale.

Dose.—Non-déterminée.

CALOMEL.—Le Calomel à la dose de 20 à 40 grains toutes les demi-heures ou toutes les heures agit comme sedatif et a été donné dans les fièvres jaunes, la dyssenterie, le choléra asiatique et les maladies du foie.

CAULOPHYLLINE.—Elle possède les mêmes propriétés que le Caulophyllum Thalictroides.

Dose.—3 grains.

CÉRASÉINE.—Substance retirée du Cerisier Sauvage.

Propriétés.—Usage.—Voyez Prunus Virginiana.

Dose.—5 à 10 grains.

CHÉLONINE.—Substance retirée d'une plante indigène, de la famille des *scrofularinées* appelée *Chélone Glabra.* (F) *Galane Glabre.* (A) *Balmony, Snake-head.*

Propriétés.—Usage.—La plante et la chélonine sont toniques, anthelmintiques et laxatives. On les emploie dans les fièvres typhoïdes et autres fièvres avec prostration des forces, dans les affections, hépatiques, les indigestions, les vers, etc. Comme tonique on emploie surtout une infusion vineuse.

Dose.—De la poudre, 1 drachme, 2 ou 3 fois par jour. De l'infusion vineuse, (feuilles pulvérisées, 1 once, Vin de Porte, 1 chopine, Sucre, quantité suffisante), 1 once, trois fois par jour. De la *chélonine*. 3 grains, triturés avec du sucre.

CHIMAPHILINE.—Substance retirée de la Chimaphile.

Propriétés.—Usage.—Voyez Chimaphilla.

Dose.—3 à 5 grains.

CIMICIFUGINE.—Elle est retirée de l'Actæa racemosa.

Propriétés.—Usage.—Voyez Actæa racemosa.—*Dose.*—1 demi à 2 grains.

CORNIINE ou CORNINE.—Elle est retirée du Cornus Florida et a les mêmes propriétés.

Dose.—3 grains toutes les 2 heures, pendant une demi-journée avant le frisson des fièvres.

CYPRIPEDINE.—Elle est retirée du Cypripède Pubécent et a les mêmes propriétés.

Dose.—2 à 4 grains, triturés avec 10 ou 20 grains de sucre.

DIOSCORINE.—Substance tirée de l'Igname Velue, elle a les mêmes propriétés.

Dose.—1 à 2 grains.

ÉVONIMINE. (A) EUONIMINE.—Substance retirée des fruits de l'Evonymus Atropurpureus, elle en possède toutes les propriétés.

Dose.—Un demi à quatre grains.

FRASÉRINE.—Elle est tirée du Faux Colombo, et est employée dans les indigestions, les diarrhées, les sueurs nocturnes, l'hystérie, etc.

Dose.—Non déterminée.

GELSÉMINE.—Principe tiré du Jasmin odorant de la Caroline.

Propriétés.—Usage,—Voyez Gelseminum Sempervirens.

Dose..—Un quart à deux grains.

GÉRANINE.—Elle est tiré du Geranium Maculé.

Propriétés.—Usage.—Astringente, styptique et antiseptique. Employée sans doute, dans les mêmes cas que le Geranium Maculé.

Dose.—5 à 10 grains triturés avec 10 à 20 grains de sucre. On peut augmenter les doses selon les cas.

HAMAMÉLINE.—Elle est tirée de l'Hamamélis de Virginie.

Propriétés.—Usage.—Astringente, tonique. Employée par MM. les Professeurs Buchanan et Clark, contre la spermatorrhée.

Dose.—Non déterminée.

HÉLONINE.—Elle est retirée de l'Helonias Dioica et en possède les propriétés.

Dose.—4 grains dans un peu d'eau. Pour les vers, il faut en donner 3 ou 4 jours de suite, puis administrer un purgatif.

HYDRASTINE.—Principe découvert dans l'Hydraste du Canada.

Propriétés.—Usage.—Voyez Hydrastis Canadensis.

Dose.—1 à 2 grains, 3 fois par jour.

IRIDINE ou IRISINE.—Elle est tirée de l'Iris Versicolor.

Propriétés.—Usage.—Voyez Iris Versicolar. Selon le Dispensaire des Etats-Unis, cette substance paraît posséder des propriétés diurétiques, cholagogues et apéritives.

Dose.—3 à 4 grains.

JALAPINE.—Résine principale du Jalap, de consistance molle, soluble dans l'éther, (C42 H34 O20.)

Propriétés.—Usage.—Voyez Jalap.

Dose.—Un demi à un grain.

JUGLANDINE.—Principe amer du brou de noix verte: il est âcre, devient brun à l'air et perd sa saveur.

Propriétés.—Usage.—Voyez Juglans.

Dose.—10 à 15 grains.

LACTUCINE.—Substance résinoïde, cristalline, jaunâtre amère et combustible fournie par la laitue.

Propriété.—Elle paraît être anodine.

Dose.—Non déterminée.

LEPTANDRINE.—La Leptandrine est tirée du Leptandra Virginica et en possède les propriétés.

Dose.—1 à 3 grains.

LOBÉLINE.—Substance âcre, demi-fluide, aromatique, trouvée dans la Lobélie, on dit qu'elle ressemble à la nicotine.

Propriétés.—Usage.—Voyez Lobelia Inflata.

Dose.—Un demi à 2 grains.

LYCOPODINE.—La lycopodine est trouvée dans la poudre de lycopode.

Pripriétés.—Usage.—Voyez Lycopodium.

LYCOPINE.—Elle est retirée du Lycopus et en a les propriétés.

Dose.—1 à 2 grains.

MYRICINE.—La myricine est retirée du Myrica Cerifera, et s'emploie dans les mêmes cas.

Dose.—2 à 3 grains.

RHUSINE.—Principe neutre retiré de l'herbe à la puce.

Propriétés.—Usage.—Voyez Rhus Toxicodendron.

Dose.—2 grains toutes les 2 heures.

RUMINE.—Elle est tirée de la patience crépue.

Propriétés.—Usage.—Voyez Rumex.

Dose.—3 grains. Il est bon de la combiner avec d'autres substances plus actives, telles que la podophylline, la leptandrine et avec d'autres altérants.

SCUTELLARINE.—Principe actif, retiré de la Scutellaire Latériflore. Elle en possède les propriétés.

Dose.—2 à 5 grains.

SIROP D'HUILE DE FOIE DE MORUE.—Huile de foie de morue, 250 grammes; Gomme arabique pulvérisée, 156 grammes; Eau, 375 grammes; Sirop de Sucre, 125 grammes; Sucre, 760 grammes. Mêlez, faites un sirop.

Dose.—16 à 32 grammes par jour, et plus progressivement. (*Duclou*).

STILLINGINE.—Principe retiré du Stillingia.

Propriétés.—Usage.—Voyez Stillingia.

Dose.—2 à 4 grains, 3 ou 4 fois par jour.

TRILLINE.—Principe retiré du Trillium Erectum. Pour la propriété et l'usage, voyez Trillium Erectum.

Dose.—1 à 3 grains, dans du mucilage, du sirop.

VIBURNINE.—Principe obtenu du Viburnum Opulus.

Propriétés.—Antispasmodique, expectorante, antipériodique.

Usage.—Dans les crampes, l'hystérie, les convulsions, les fièvres intermittentes, l'inflammation des poumons. Elle est aussi employée contre les douleurs qui suivent l'accouchement et pour prévenir l'abortion.

Dose.—2 à 10 grains.

Remarque.—Les différentes espèces de Viburnum sont employées dans les mêmes cas que la viburnine. C'est l'écorce qui est employée en décoction (Écorces, 3 onces. Eau, 3 chopines. Sucre au goût. Réduisez à 2 chopines et passez). Un verre à vin, 4 fois par jour.—De la teinture composée, (Ecorces en grosse poudre, 1 livre. Feuilles de Lobélie, 4 onces. Acore vraie, 2 onces. Eau bouillante, 2 chopines. Faites digérer pendant 24 heures, mettez dans un vaisseau couvert, ajoutez deux chopines d'alcool et faites digérer 5 jours ; enfin ajoutez 4 chopines de Vin de Porte et faites de nouveau digérer 5 jours). 1 à 4 onces, 3 ou 4 fois par jour.

XANTOXYLINE.—Principe obtenu de l'écorce de Frène Epineux.

Propriétés.—Usage.—Voyez Xantoxylum.

Dose.—1 à 2 grains, triturés avec du sucre.

EXTRACTUM STRAMONII FLUIDUM. (F) *Extrait Fluide de Stramonium.* (A) *Fluid Extract of Stramonium.* Préparé comme celui de Buchu.—*Propriété.—Usage.*—Voyez Stramonium.—Dose 5 à 20 gouttes.

VINUM STRAMONII. (F) *Vin de Stramoine.* (A) *Wine of Stramonium.*—R.—Extrait fluide de stramonium, 2 onces. Vin de Sherry, 8 onces. Alcool, 1 once.

Dose.—15 à 60 gouttes.

ONGUENT DIGESTIF ou SUPPURATIF.—(A) *Digestive Ointment.*—R.—Huile d'Olive, 1 chopine, Cire jaune, 4 onces. Poix noire, 4 onces. Poix de Bourgogne, 2 onces. Esprit de Térebenthine, 2 onces. Faites liquéfier, ajoutez la térébenthine et brassez jusqu'à refroidissement.

Usage.—Dans tous les cas ou il est nécessaire de faire suppurer, telles que plaies indolentes, etc. On l'emploie aussi pour les plaies des animaux.

SUC GASTRIQUE.—Fluide particulier versé dans l'estomac par une multitude de petites cavités sécrétoires appelées follicules gastrique, en petite quantité pendant la vacuité de l'estomac, mais coulant en abondance lorsque les parois de cette cavité sont excitées par le contact des aliments, et surtout des aliments solides. Ce liquide, non mélangé de matières alimentaires, est clair, limpide d'une légère teinte citrique, s'il est en quantité un peu considérable, d'une saveur à la fois salée et acidule, plus dense que l'eau. Concentré, il décompose les carbonates et même peu à peu les chlorures, ce qui a fait croire, à tort, à la présence de l'acide chlorhydrique dans ce liquide. Il doit son acidité à l'acide lactique, fait soupçonné par Chevreux et demontré par Bernard. Il contient en outre, des chlorures de sodium, de potassium, d'ammonium, un peu de phosphate de chaux, une substance organique azotée, visqueuse, liquide, qui, modifiée par l'acide lactique même, et altérée par divers procédés d'extraction, constitue la *pepsine* (voyez ce mot). Ce n'est pas le suc gastrique qui dissout les aliments ; c'est au-delà de l'estomac qu'à lieu leur liquéfaction. Dans ce viscère, le suc gastrique ne fait que ramollir et gonfler les substances (animales surtout). C'est particulièrement l'acide qui modifie ces substances et les rend aptes à absorber une grande quantité d'eau, d'où le gonflement.

TACHE DE SANG.—Si on humecte une tache de sang avec de la teinture de Guaïc et de l'Ether ozonisé (ozonised ether) on obtient une couleur bleue. Ce procédé nous permet de distinguer le sang de toute autre substance de même couleur. Ce procédé peut être d'une grande utilite aux médecins dans l'examen des infanticides.



MÉMORIAL THÉRAPEUTIQUE

OU TABLE INDICATIVE DES REMÈDES ET DES MOYENS A EMPLOYER DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES.

LES NOTES SUR LES MALADIES ONT ÉTÉ FAITES PAR LE

DR. G. GRENIER.

MÉDECIN DU DISPENSAIRE DA L'ASILE DE LA PROVIDENCE DE MONTRÉAL.

Sans vouloir donner l'histoire complète de chaque maladie, outre le traitement, nous avons cru devoir en mentionner ici les causes et les principaux symptômes.

Dans cette seconde édition nous avons changé l'ordre alphabétique, et nous avons divisé les maladies en douze sections :

SECTION I. Maladies générales.
" II. Fièvres.
" III. Maladies de l'appareil nerveux.
" IV. Maladies de l'appareil respiratoire.
" V. Maladies de l'appareil circulatoire, (Maladies du cœur).
" VI. Maladies du tube digestif.
" VII. Maladies des appareils sécrétoires.
" VIII. Maladies de la peau.
" IX. Maladies des yeux.
" X. Maladies des oreilles.
" XI. Maladies des organes de la génération.
" XII. Maladies chirurgicales.

Pour faciliter les recherches, nous donnons ensuite une table des maladies par ordre alphabétique.

Avant d'entrer dans le détail des maladies, nous donnons ici une table des remèdes, d'après leurs propriétés, afin d'éviter les repétitions dans le traitement des différentes affections.

Dans cette table nous ne donnons que le nom du remède, sans entrer dans le détail des circonstances et du temps où il doit être administré. Pour cela le lecteur devra voir à l'histoire du remède, dont il trouvera le nom dans la table.

ADOUCISSANTS.

Pastilles de Guimauve, Pastilles de Gomme Arabique, Pastilles de Réglisse, Pâte de Jujube, Pâte de Lichen, Pâte de Guimauve, Œufs battus avec du sucre blanc et du brandy. Sirop de Gomme Arabique, Sirop de Graine de Lin, Sirop de Bourrache, Sirop de Camo-

mille, Sirop de Capillaire, Sirop de Cerises, Sirop de Coquelicot, Sirop de Crême, Sirop de Guimauve, Sirop d'Huile de Foie de Morue, Sirop de Lamoureux, Sirop de Navet, Sirop de Vin. Voyez à antiphlogistique les préparations adoucissantes.

ALTÉRANTS.

(Voir ce mot page 29.)

L'*Iode et ses préparations*, dont les principales sont : l'Iodure de Potassium, l'Iodure d'Amidon, l'Iodure de Barium, l'Iodure d'Arsenic.—Le *Brome et ses préparations* : le Bromure de Potassium, Beurre Bromo-Iodé, etc.—L'*Arsenic et ses préparations*, dont les principales sont : la Liqueur Arsenicale de Fowler, l'Arséniate de Soude, la Solution de Boudin, la liqueur de Pearson, etc.—Le *Mercure et ses préparations*, dont les principales sont : Le Calomel, les pilules bleues. le Proto-Iodure de mercure. etc.—L'*Or et ses préparations*.—*Le Platine et ses préparations*. Cyanhydrargyrate d'iodure de potassium. Poudre de Plummer Huile de foie de Morue, Eaux minérales iodurées ou bromurées, Phosphate de chaux, Iodoforme, Liqueur d'iodure de Quinine Iodurée (Tonique altérant), Eponge calcinée, Tisane de Salsepareille Iodurée, Tisane de Salsepareille acidulée, Corydalis, Anis sauvage (racine), Extrait fluide de Salsepareille, Stillingia, Huile de Foie de Raie, Méchoacan du Canada, Liqueur de Bicarbonate de Chaux.

ANESTHÉSIQUES.

(Voir ce mot page 37.)

Acide Carbonique, Chloroforme, Ether Sulfurique, Ether Hydriodique, Ether Muriatique, Ether Nitreux, Aldéhyde, Amylène, Iodoforme, Chlorure d'Etyle Monochlorurée, Bichlorure de Méthylène, liqueur des Hollandais, Bromure de Potassium, Ether Chlorique. Rhigolène, Gaz Hilarant.

ANTACIDES.

(Voyez les antacides de la page 34.)

Sirop de chaux, Eau de Vichy artificielle, Liqueur de Sous-carbonate de Potasse, Liqueur effervescente de Potasse, Eau de chaux Saccharine, Corne de Cerf calcinée, Brandish's Alcaline Solution, Yeux d'Ecrevisses, Soude liquide, Mixture de Craie, Poudre d'Ecailles d'huîtres, Poudre de Craie aromatique, Poudre de Craie aromatique et d'Opium, Poudre de Craie composée, Carbonate de Soude désséché, Carbonate de Lithine, Citrate de Lithine, Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Eponge calcinée, Pastilles Cardialgiques, Pastilles de Magnésie, Pastilles de Bicarbonate de Soude, Sous-nitrate de Bismuth, Sous-carbonate de Bismuth, Citrate de Bismuth, Liqueur de Bismuth, Elixir de Bismuth. Bromure d'Ammonium, Charbon de bois, Charbon de Belloc, Poudre de craie opiacée. Liqueur de Bicarbonate de Chaux.

ANTHELMINTIQUES OU VERMIFUGE.

(Voir ce mot page 40).

Santonine. Spigelie (L'Infusion, l'Extrait fluide). Extrait fluide de Spigelie et de Séné. Racine de Fougère mâle. Extrait fluide de Fougère mâle. Esprit de Térébenthine, Absinthe (L'infusion, le Vin, l'Huile). Ansérine Anthelmintique. Huile d'Ansérine Anthelmintique. Calomel. Acide Carbolique (en injection). Ail, Julienne, Albizia (contre le ver solitaire). Alqès, (à l'intérieur et en injection). Semen-Contra, Tanaisie. Brayère Anthelmintique (ténia). Hura Brasiliensis, Onguent Napolitain (dans le rectum). Café vermifuge, Andira, Andira Retusa, Grenadier, (ténia). Coudrier d'Amérique. Mousse de Corse. Sirop de Mousse de Corse, Séné (en injection). Poudre Vermifuge Mercurielle. Poudre d'Etain. Kamélia (Ver Solitaire). Rue des Jardins, Sel de Table, Sirop d'Absinthe, Sirop d'Armoise. Ortie, Petite Ortie, Vernonie Anthelmintique, Huile de Naphte, Pastilles pour les vers. Chélonine.

ANTIEMETIQUES.

(Voyez Antiémétiques page 40.)

Eau de Seltz artificielle, Eau de Soude Carbonaté, Soda Water, Alcool Methylique, **Potion Antiémétique de Rivière.**

ANTIPHLOGISTIQUES OU EMOLLIENTS.

(Voir ce mot page 31).

La saignée, l'application des Sangsues, les Fomentations, les bains chauds, les Cataplasmes Emollients (Graine de Lin, Guimauve, mauve. Voir Cataplasmes, page 247, et pansements adoucissants page 716). La Glycérine, la Cire, l'Aconit, l'Herbe St Jean, l'Arnica Le suif de Mouton, les Fleurs de Sureau Blanc, les Figues.—A l'intérieur: les boissons Aqueuses Amylacées, les Boissons Acidulées, les Boissons Mucilagineuses, la Glycérine, la Gomme Arabique, la Gomme Adraganthe, la Graine de Lin, le Lait, l'Orge le Blé Bouilli, et les préparations adoucissantes suivantes: Tisanes d'Orge, d'Orme rouge, de Guimauve, de Mauve, de Graine de Lin, de Bourrache, de Bouillon Blanc, de Coquelicot, de Cristaline. Le Gruau, le Tapioca, le Sago, l'Arrow-root, l'Amidon, la Mousse d'Irlande, la Gomme Arabique, l'Empois de Blé d'Inde, de Patate, la Gélatine, préparés clairs forment de bons breuvages adoucissants et nutritifs.—Lait d'Amandes, Sirop d'Amandes, Sirop de Crême, Sirop de Gomme Arabique, Sirop de Navet, Sirop de Guimauve, Sirop de Graine de Lin. Crême Pectorale, Mousse d'Irlande, Mousse d'Islande, Mousse Marine, Mixture de Guimauve, Thé du Labrador, Julep Gommeux, Espèces Béchiques, Sucre de Lait, Emulsion de Gomme Arabique, Verge d'Or, Eau Albumineuse, Boisson Antiphlogistique, Eau Panée, Eau de Riz, Mucilage de Gomme Arabique, Espèces Emollientes, Espèces Pectorales. **Voyez Adoucissants page 895.**

ANTISCORBUTIQUES.

Voir les remèdes du Scorbut dans la table des maladies.

ANTISEPTIQUES OU ANTIPUTRIDES.

(Voir ce mot page 41).

Quinquina, Levûre (Yeast), Acide Carbolique, Alun, Charbon de bois, Vin rouge, Acide Thymique, Créosote, Liqueur de Chlorure de Soude, Cataplasmss de Chlorure de Soude, Tannate de Manganèse, Sel de Table, Romarin des marais, Statice, Collutoire Antiseptique, Jus de Citron, Cataplasme Antiseptique, Cataplasme de Levûre, Cataplasme de Carottes, Camphre, Chlorure de Chaux, Jus d'Orange, Eau Chlorée, Vinaigre, Arnica, Oseille, Surette, Vinaigre des quatre Voleurs, Vinaigre Aromatique Anglais, Eau de Chaux, Perchlorure de Fer, Acide Sulphocarbolique, Permanganate de Potasse, Carbolate de Potasse, Poudre Phéniquée, Acide Nitrique, Acide Sulfurique, Acide Muriatique, Géronine, **Géranime.**

ANTISPASMODIQUES.

(Voir ce mot page 33).

Tous les Ethers spécialement l'Ether Sulfurique, Liqueur d'Hoffman, Liqueur d'Ammoniaque, Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Sulfure de Carbone, Esprit de Mindérérus, Bicarbonate d'Ammoniaque, Carbonate d'Ammoniaque, Bromure d'Ammonium, Mixture Antispasmodique, Valérianate d'Ammoniaque, Camphre (l'Eau et la Teinture), Sirop d'Ether, Assafœtida (la Teinture, la Mixture, les Pilules, Esprit Ammoniacal fetide, lavement d'Assafœtida). Chloroforme (Teinture, Mixture de Chloroforme, Sirop de Chloroforme). Castoréum (la Teinture, la Teinture Composée). Valériane (l'Infusion, la Teinture, la Teinture Composée, l'Extrait, l'Extrait fluide, l'Huile). Elixir de Valérianate d'Ammoniaque et de Quinine, Fleurs et Feuilles d'Oranger, Fleurs de Tilleul, Gomme d'Ammoniaque et

Lait d'Ammoniaque dans les affections des organes respiratoires. Eau Chilienne, Camomille Romaine (Essence, Infusion, Vin, Essence de Gingembre et de Camomille), Valérianate de Bismuth, Essence de Peppermint, Musc, Essence de Musc, Musc Artificiel, Acide Prussique, Sirop d'Acide Prussique, Acide Phosphorique, Acide Succinique, Acide Valérianique, Alun, Eau d'Amandes amères, Eau distillée de Laurier-Cerise, Eau distillée de Fleurs d'Oranger, Huile de Succin rectifiée, Huile de Rue, Huile d'Hédéoma, Huile de Cajeput, Huile d'Amandes Amères, Herbe à dinde, Scutellaire, Extrait fluide de Scutellaire, Valérianate de Quinine, Galbanum, Cypripède (la Teinture, le Sirop, les Pilules de Cypripède, la Mixture de Cypripède Composée), Mixture de Cypripède d'Herbe à chat et de Scutellaire, Essence d'Ambre Gris, Symplocarpe, Rue des Jardins, Conserve de Rue (en injection) Parégorique, Oxyde de Zinc, Lactate de Zinc, Phosphate de Zinc, Valérianate de Zinc, Huile de Naphte, Sagapenum, Cyanure de Zinc, Ferrocyanure de Zinc, Peucédan, Viburnine. Les Stimulants (voir page 904) agissent aussi comme antispasmodiques.

APÉRITIFS.

(Voir ce mot page 41)

Sel d'Epsom, Sel de Glauber, Sulfate de Manganèse, Sel de la Rochelle, les Eaux Minérales, Crême de Tartre, Acétate de Soude, Courvaline, Seidlitz, Eau Magnésienne, Eau de Vichy Artificielle, Bicarbonate de Soude, Carbonate de Soude, Carbonate de Soude desséché, Carbonate de Lithine, Citrate de Lithine, Salsepareille (Décoction, Extrait Fluide, Sirop, Tisane), Tisane de Salsepareille Iodurée, Tisane de Salsepareille Acidulée, Salsepareille du Pays, Salsepareille Indienne, Sirop de Salsepareille Indienne, Asperge (Racine), Ache, (Racine), Capillaire (Racine), Chiendent (Racine), Chicorée (Racine), Dent-de-Lion (Racine), Fenouil (Racine), Fraisier (Racine), Patience (Racine), Percil (Racine), Cerfeuil (Racine), Céleri des Marais (Racine), Petit Houx (Racine), Apozème purgatif, Décoction d'Aloès, Espèces Apéritives, Pissenlit (Décoction, Extrait, Infusion), Sapin (Branches et Bourgeons), Bourgeons de Bouleau. Rapace, Asperge, Anis Sauvage, Sureau blanc (Baies et Racine), Sureau Commun (Baies et Racine), Verge d'Or, Renouée Amphibie. Hièble, les Eupatoires, Gaillet, Hydraste du Canada, Pensées Sauvages, Belle-Eclaire, Douce-Amère, Vin de Gadelle Rouge, Aigremoine, Monarde Fistuleuse, Plantain, Risine.

ASTRINGENTS.

(Voir ce mot page 27.)

1° *Astringents les plus en usage.*—Alun. KINO (la Poudre, la Poudre Composée, la Teinture). CACHOU (la Poudre, la Poudre Composée, l'Infusion, la Teinture, l'Electuaire). RATANHIA (l'Infusion, l'Extrait, la Teinture, le Sirop). Tannin, Glycérolé d'Acide Tannique, Acide Gallique, Acétate de Plomb. Aulne Européen, Aulne rouge, Amaranthe, Apozème Astringent. NOIX DE GALLE (la décoction, l'Extrait Fluide, le Sirop), Ecorce de Chêne (la Décoction, l'Extrait), Tan, Espèces Astringentes du Codex, Monesia, Perchlorure de Fer, Teinture de Fer, Sulfate de Fer. BISMUTH (le Sous-Nitrate, le Sous-Carbonate, la liqueur, l'Elixir), Tannate de Manganèse, Créosote, Mixture de Créosote, Bistorte, Extrait de Bistorte, Bois de Campèche, Racine de Tormentille, Plagueminier (fruit vert), Sang de Dragon, Vinaigrier, ACIDE CARBOLIQUE, Glycérolé d'Acide Carbolique, Sirop d'Acida Carbolique, Sulfate de Fer et d'Ammoniaque, Alun Ferri-Potassique, Noyer, Plaintain (les graines). Les solutions fort acides et le vinaigre sont conseillés dans les mêmes cas que les astringents. Les Acides Sulfurique, Sulfurique Aromatique, Citrique, sont employés surtout dans les hémorrhagies et les flux chroniques. Eau de Rabel, Cannelle (la Poudre, la Teinture, l'Eau distillée), Sulfate de Zinc, Salicaire. Le Quinquina, le Saule, la Salicine, le Tulipier, sont employés dans les cas de faiblesse qui nécessitent les astringents et les toniques.

2° Les Astringents suivant, quoique moins puissants que les précédents, sont cependant très-utiles, soit seuls, soit pour aider l'effet des astringents précédents :—Liqueur de Cassis, Romarin des Marais, Euphorbe à feuilles de Millepertuis, Winter Aromatique, Drimys Chelensis, Statice, Eau de Rose, Bois de Malte, Epervière veinée, Spirée Cotonneuse Comptonia, Roses rouges, Pied-de-Lion. Conserve de Roses, Winter Aromatique, Racine de Tormentille, Ronce du Canada, Framboisier et Mûrier (la racine), Aigremoine, Amaranthe, Orcanette, Ambroisie trifide, Andromèda, Pomme mousseuse, Epine-vinette, Bouleau (écorce), Chataignier, Chimaphile, Chimaphile maculée, Collinsonia, Cormier, Frène Sauvage, Cornouiller de la Floride, Cornouiller à feuilles arrondies, Epigée rampante, Epilobe en épi, Queue de Renard, Queue de Cheval, Queue de Rat, Vergerolle du Canada, Uva-ursi (le Sirop, l'Extrait), Dierville du Canada, Herbe à Cochon, Ortie, Petite Ortie, Gueule de Lion, Vin rouge, Sirop de Vinaigre, Vin de Cassis, Thé des Bois, Immortelle, Immortelle blanche, Millepertuis, Iris des marais, Pain de Perdrix, Sanicle, Grande Joubarbe, Reine des Près, Sauge, Thym, Serpolet, Géranium maculé, Géranium Robertin. Liqueur de Bicarbonate de chaux. **Arbre à la cire, Géranine, Hamaméline.**

Astringents pour l'usage externe.—Voyez les hémostatiques, page 901. Acide Carbolique, Sulfate de Zinc, Acétate de Plomb, Teinture d'Acétate de Zinc, Eau d'Arquebusade, Perchlorure de Fer, Sulphacarbolate de Zinc, Eau de Chaux, Eau Noire, Green Wash, Sulfate de Fer, Calamine, Liqueur de Chlorure de Chaux, Créosote, Eau de Goulard, Sulfate de Cuivre, Tannate de Plomb, Tannate de Manganèse, Sauge, Nitrate de Plomb, Onguent d'Acétate de Plomb, Onguent de Plomb Composé, Onguent de Céruse, Onguent de Saturne, Onguent de Tannin, Onguent de Galle, Onguent de Galle Composé, Onguent d'Oxyde de Zinc, Onguent de Créosote, Cérat de Goulard, Emplâtre de Plomb, Euchère, Carbonate de Zinc Précipité, Suppositoire d'Acide Tannique, Noix de Galle, Ecorce de Chêne, Tan, Noyer, **Alun, Quinquina.**

CARMINATIFS AROMATIQUES.

(Voir ce mot page 34.)

Alcoolat de Calamus Aromatique, Belle-Angélique, Angelique, Angelique noir-pourprée, Angelique Sauvage, Anis doux, Eau des Carmes, Eau distillée d'Aneth, Ecorce d'Orange, Aqua Caliente, Clou de Girofle (l'Huile, Eau distillée), Eau de Piment Cardamome (la graine, l'Oléorésine, Teinture), Carminatif de Dalby, Carvi (l'Eau, l'Esprit, l'Huile), Anis (l'infusion, l'Esprit, l'Eau distillée, l'Huile), Cannelle (l'Eau distillée, l'Esprit, la Teinture, l'Huile), Coriandre (l'Alcoolat, les graines, l'Huile, l'infusion, l'Eau distillée), Cannelle blanche, Conserve de Rue (en injection), Cumin, Graine de Carotte, Winter-Green (l'Essence), Drimys Chilensis, Espèces Carminatives, Assafœtida (en lavement), Essence de Citron, Huile de Citron, Huile de Cédrat, Extrait d'Ecorce d'Orange, Essence de Peppermint, Toutes les Menthes, Baume des Jardins, Eau de Menthe, Cunile d'Amérique, Essence de Pouliot, Huile de Pouliot, Esprit de Genièvre, Esprit de Genièvre Composé, Baies de Genièvre infusées dans du Gin, Sarriette (infusée dans de l'eau ou du Gin), Pastilles de Menthe Poivrée, Vin Aromatique Anisé, Gingembre (Essence, Pastilles, Sirop, Vin, Oléorésine, Condit), Essence de Gingembre et de Camomille, Huile de Monarde, Monarde, Monarde didyme, Huile d'Hédéoma, Fenouil (l'Huile, Esprit, l'Infusion), Piment de la Jamaïque (l'Infusion, l'Essence, l'Huile), Poivre noir, Oléorésine de Poivre noir, Poivre long, Liqueur de Menthe, Liqueur de Café distillé, Peucédan des prés. (Voir aussi les Stimulants page 904), Remède pour les vents. Philolonte.

DIAPHORÉTIQUES ou SUDORIFIQUES.

(Voir ce mot page 35.)

Huile de Cajeput (Sudorifique puissant), Esprit de Mindérérus, Gaïac, Sassafras, Huile

de Sassafras, Douce-Amère, Poudre de Dover, les Antimoniaux, Emétique (Emétique en lavage. Poudre Antimoniale), Ammoniaque Liquide, Benzoate d'Ammoniaque, Bicarbonate d'Ammoni que, Carbonate d'Ammoniaque, Camphre, Eau de Camphre, Ether Nitreux Alcoolisé, Kermés Minéral, Vin Antimonial, Vin d'Ipécac, Ipécac, Salsepareille. Tisane de Salsepareille Composée, Tisane de Salsepareille Acidulée, Tisane de Salsepareille Iodurée, Asclépiade Tubéreuse, Asclépiade Sullivantii, les Essences, Racine fraîche de Raifort. Baume des Jardins, Toutes les Menthes, Maté, Herbe a d'Inde, Fleurs de Sureau blanc, Houx, Houx d'Amérique, Ecorce de Frêne Piquant, Cunile d'Amérique, Camomille, Verge d'Or, Aunée, Anis Sauvage. Aralie Epineuse, Serpentaire de Virginie, Bourache. Safran, Buchu, Cèdre Rouge. Sanguinaire, Sanguisorbe du Canada, Astère à feuilles cordées, Corallorhize Printannière. Mézéréon. Garou, Pimprenelle, Polygala, Eupatoires. Tisanes Emollientes, Brandy dans du Thé bien chaud.—*Remarque.*—Pour obtenir une transpiration prompte et abondante on emploie les moyens suivants: 1° Bain de pieds. 2° Coucher le malade, l'entourer de briques chaudes ou de bouteilles remplies d'eau chaude. 3° Le couvrir de plusieurs couvertes de laine. 4° Lui donner une poudre Antimoniale ou de Dover et une infusion très chaude de Baume, ou de Camomille, ou de Safran, ou d'Herbe à d'Inde ou des plantes mentionnées plus haut. Toutes les Tisanes Simples ou Emollientes, ainsi que les Infusions, doivent être prises aussi chaudes que possible. Les Boissons alcooliques chaudes (vulgairement connue sous le nom de Ponche) font aussi très bien.

DIURÉTIQUES.

(Voir ce mot page 35).

Ether Nitreux, Nitrate de Potasse, Acétate de Potasse, Chlorate de Potasse, Bromure de Potassium, Iodate de Potasse, Tartarus Boraxtus. Borax, Bicarbonate de Soude, Soda Water, Eau de Seltz Artificielle, Eau de Vichy Artificielle, Les Eaux minérales, Acétate de Soude, Carbonate de Soude, Tisane de Graine de Lin. Graines de Citrouille, de Melon, de Concombre. Cheveux de Blé d'Inde, Cerfeuil, Frêne piquant, Racine de Persil. Persil des Marais, Apozème Diurétique, Espèces Diurétiques, Colinsonia, Hydraste du Canada, Buchu (l'Infusion, l'Extrait). Pareira Brava, Scille, Digitale. Urée. Uva Ursi. Pied d'Alouette des Champs, Julienne, Pyrole, Chimaphile, Poudre Gommeuse Nitrée. Semences Froides, Baume de Copahu. Gomme de Sapin. Benzoate d'Ammoniaque, Chlorure d'Ammonium, Reine des Prés, Agave d'Amérique, Ivette, Cubèbe, Genévrier. Huile de Térébenthine, Irisine. Sirop de Térébenthine, Goudron, Spanish Broom. Tisane de Chiendent, Ortie, Petite Ortie, Pimprenelle. Sanguisorbe du Canada, Cantharides, Genièvre, Graines de Carotte, Callitriche. Chélidoine, Câprier, Genêt à Balais, Genêt des Teinturiers, Fleurs de Genêt, Epigée rampante, Vergerolle, Fusain Poarpre, Houblon, Lierre Terrestre. Dierville, Fraisier, Iris de Florence, Aulnée, Cèdre rouge, Pourpier, Bourgeons de Sapin, Médéole. Curage. Polytric.

EMMENAGOGUES.

(Voyez *Emménagogues*, page 35.)

ABSINTHE (l'Infusion, le Vin, le Sirop, l'Huile). ARMOISE (l'Infusion, le Sirop). ERGOT DE SEIGLE (l'Infusion, la Teinture, l'Extrait fluide, le Vin, l'Huile). Espèces Emménagogues, Safran, l'Infusion, la Teinture). Racine de Cotonnier, Rue, Thé des bois. Herbe à chat, Herbe à dinde, Tanaisie, Racine de Mauve, Viel-homme, Armoise Chinoise, Cèdre rouge, Sarriette, Angélique, Arméa, Sumbul, Extrait fluide de Sumbul. Racine de Caïnca, Cypripède. MARRUBE (l'Infusion, l'Extrait, le Sirop. Cèdre rouge, Castoreum, Serpentaire noire, Camomille puante, Fleurs de Sureau blanc, Eau Vulnéraire, Câprier, Agripaume, Pimprenelle, Fraxinelle, Garance, Cerfeuil, Cèdre blanc, Agave d'Amérique, Aunée, Impératoire. Les Huiles Essentielles, Essence de Winter-Green, Pied de Lit, Sabine.

Aloès (la Teinture, la Décoction, le Vin, les Pilules d'Aloès et de Myrrhe, la Teinture d'Aloès et de Myrrhe. Faux Cumin, Liatris Raboteux, Ergot de Blé-d'Inde. Courant de Fraisier, Bétine.

ERRHINS OU STERNUTATOIRES.

(Voir ce mot page 36.)

Vératrine. Poudre Sternutatoire, Pyrèthre, Asaret, Sanguinaire du Canada, Lis de la Vallée, Hélénie Automnale, Camphre Iodé, Arnica, Iris des Marais, Bétoine, Acide Benzoïque, Gingembre, Gomme-Résine d'Euphorbe, Tabac. Romarin, (Mêlé aux autres Sternutatoires), Pour la manière d'en faire usage voyez l'histoire de ces plantes, Arbre à la Cire.

EXPECTORANTS.

(Voir ce mot page 36.)

Emétique en lavage. Vin d'Emétique, Antimoine Diaphorétique, Oxyde d'Antimoine, Pastilles d'Emétine Colorée, Ipécacuanha, Sirop d'Ipécacuanha, Sirop d'Ipécacuanha composé, Pilules d'Ipécacuanha, Pastilles d'Ipécacuanha, Passilles d'Ipécacuanha composées, Pastilles de Morphine et d'Ipécacuanha, Vin d'Ipécacuanha, Ipécac blanc de St. Domingue, Ipécac blanc de l'Ile de France, Scille, Sirop de Scille, Sirop de Scille composé, Vinaigre de Scille, Pilules de Scille composées, Teinture de Scille, Lobéli, Vinaigre de Lobélie, Sirop Expectorant, Baume du Pérou, Baume de Tolu, Teinture de Tolu, Benjoin, Teinture de Benjoin composée. Miel, Gomme Ammoniaque, Lait d'Ammoniaque, Kermès Minéral, Storax, Storax préparé, Naphtaline, Huile de Naphte, Teinture de Gomme d'Epinette, Marrube, Sirop de Marrube, Pastilles de Guimauve, Pastilles de Soufre, Herbe à printemps, Sénéga, (Décoction. Extrait, Sirop), Réglisse, Mixture de Réglisse composée, Myrrhe, Hyssope, Fenouil d'Eau (graines), Jeffersonia, Symplocarpe, Panicaut Aquatique, Ail doux, Asclépiade Incarnate, (Extrait, Teinture. Sirop), Asclépiade Tubéreuse, Asclépiade Sullivantii, Sanguinaire du Canada, Pilules de Ciguë, Viburnine, Violette, (Sirop, Teinture) Brown's Mixture, Gillénie (Extrait). Xanthorrhée, Sirop d'Ipécacuanha Composé du Dr. Coderre, *Pilules d'Ipécacuanha Composées. Pilulæ Ipecacuanha Compositæ.* (Préparées comme suit : Dover ℥ iij. Scille, Gomme Ammoniaque, aa, ℥ j. Divisez en pilules de 5 grains. Une 3 ou 4 fois par jour.)

HEMOSTATIQUES.

(Voir ce mot page 28.)

Glace. Froid. Compression, Acide Carbolique, Acide Sulfurique Aromatique, Acide Gallique, Acide Sulfurique, Perchlorure de Fer, Sulfate de Fer, Fil d'araignée, Chlorure de Barium, Sulfate de cuivre, Ether Sulfurique. Vinaigre, Vinaigre de Sanguinaire. Eau de Binelli. Eau d'Arquebusade, Eau de Rabel. Créosote, (Mixture, Onguent), Poudre de Colophane, Arcanson, Chardon-Marie, Amadou, Agaric de Chêne, Vesse de Loup, Ergot de Seigle (Poudre), Sang de Dragon. Balsamique, Heuchère. Géranine.

HYDRAGOGUES.

On a ainsi nommé des substances auxquelles on supposait la propriété de faire écouler les Sérosités épanchées dans les cavités ou infiltrées dans les tissus organiques. C'est particulièrement aux purgatifs drastiques qu'on l'a donné. Voici les principaux : Gamboge, Scammonée, Jalap, Bryone, Coloquinte, Soldanelle, Nerprun, Elatérium, Gratiole, Ellébore, Euphorbe, Elatérine, Huile de Croton, Gomme-Gutte, Pilules Hydragogues, Poudre de Séné composée. Pilules Hydragogues.

LITHONTRIPTIQUES.

(Voir ce mot page 34.)

Bicarbonate de Potasse, Bicarbonate de Soude, Eau de Chaux, Liqueur de Potasse,

Phosphate d'Ammoniaque, Borax, Brandish Alcaline Solution, Carbonate de Lithine, Citrate de Lithine, Chlorate de Soude, Acétate de Potasse, Berle.

NARCOTIQUES.

(Voir narcotiques page 37).

Laudanum de Rousseau, Laudanum, Extrait de Chanvre Indien, Teinture de Chanvre Indien, Hydrate de Chloral. HOUBLON (l'Infusion, la Teinture, l'Extrait). Apocyn Chanvrin. CIGUE (La Teinture, l'Extrait, l'Extrait fluide, le Suc.). Chloroforme, Mixture de Chloroforme, Parégorique, Bromure de Potassium, Lacticine. Voyez au mot *douleur* (dans la table des matières), tous les remèdes qui peuvent être employés comme calmant.

PARASITICIDES OU REMÈDES POUR TUER LES POUX.

Coque du Levant, Benzine, Pyrèthre, Actée Blanche, Pain de Couleuvre. Picrotoxine Sel de Table en forte solution, Saumure de Lard.

PARFUMS.

Ambre gris, Essence d'Ambre gris, Huile de Bergamote, Huile de Limette, Huile de Lavande, Huile de Rose, Huile de Romarin, Essence de Rose, Essence de Romarin, Essence de Bergamote, Esprit de Lavande, Esprit de Myrce, Eau de Cologne, Eau de Rose, Eau de Lavande, Ammoniaque, Ammoniaque Aromatique, Baume Acétique Camphrée, Vinaigre Aromatique, Vinaigre des quatre valeurs. Géranium Rose, Santale rouge. Roses pâles. Abdelmoschus Moschatus, Pastilles à parfum.

PURGATIFS.

(Voir ce mot page 36.)

1° *Purgatifs Drastiques.*—Agaric blanc, Aloès (Extrait, Teintures, Pilules). Teinture Ethérée d'Aloès, Décoction d'Aloès, Pilules d'Aloès et de Savon, Coloquinte (Extrait, extrait composée), Poudre de Coloquinte composée. Pilules de Coloquinte composées, Elatérium (Extrait), Jalapine, Jalap (Extrait, Teinture), Poudre de Jalap composée, Pilules de Jalap composées, Poudre de Séné composée, Ellébore blanc (Teinture), Ellébore noir (Mixture, Pilules), Gamboge, Pilules de Gamboge composées, Gratiole, Huile de Croton. Huile d'Epurge, Scammonée (Résine, Electuaire), Turbith. Navet du diable.

2° *Purgatifs ou Cathartiques.*—Calomel. Confitures de Noix. Huile de castor, Jatrapha curcas, Podophylline, crême de tartre, Sel d'Epsom, Sel de Glauber, Sel de la Rochelle. Sulfate de Potasse, Sulfate de Soude, Tartrate de potasse, RHUBARBE (Infusion, Extrait, Extrait fluide, Pilules, Teinture, Teinture composée, Teinture de Rhubarbe et Séné), Pilules Cathartiques composées, Pilules Antibilieuses, Acétate de Potasse, Acétate de Potasse liquide, Poudre de Séné composée, Kekune Oil, Poudre d'Aloès et de Cannelle, Pilules de Coloquinte et de Jusquiame, Pilules bleues, Pilules de Morrisson, Pilules de Cooper, Mixture de Scammonée, Séné, Sureau blanc (Ecorce interne), Sureau Commun (Ecorce interne), Apozème Purgatif, Tartarus Boraxatus, Sulfate de Potasse. Tartre Soluble. Sulfovinate de Soude, Tartrate de Soude, Potion Purgative, Pilules cathartiques composées, Lavement de Coloquinte. Lavement de sel d'Epsom, Bourgène, Alun, Phosphate de Soude, Citrate de Soude, Eau de vie Allemande, Teinture de Jalap et de Séné.

3° *Laxatifs ou Purgatifs doux.*—Café Purgatif, Chocolat Purgatif. Chocolat à la magnésie, Sirop de Séné, Confection de Séné, Mannite, Manne, Confection de Séné composée, Vin d'Aloès, Vin de Rhubarbe, Soda Water, Seidlitz. Liqueur effervescente de Potasse. Eaux minérales, Eau de Roger. Eau Saline. Eau de Vichy Artificielle, Teinture de Rhubarbe et Gentiane, Pilules d'Aloès et de Myrrhe. Teinture de Rhubarbe, Casse. Conserve de casse, Huile d'Olive. Huile de Noix, Huile d'Amande, Pruneaux. Mélasse.

Mercuriale, Miel, Sureau Blanc (fruits), Tamarin, extrait de Rhubarbe et de Séné, Pilules d'Aloès et Assafœtida. MAGNÉSIE (Citrate, Acétate, Sulfate, Carbonate), Citrate de Magnésie Granulée, Magnésie Calcinée, Liqueur de Magnésie. Eau Magnésienne, Eau Magnésienne Gazeuse, Limonade de Magnésie, Eau Magnésienne de Murray, Bière d'Epinette, Sirop de Rhubarbe, Décoction d'Aloès composée, Pilules de Rhubarbes composées, Pilules d'Aloès et de Mastic, Bisulfate de Potasse, Tomate, Décoction d'Orge composée, Lavement Domestique Gomme de Sapin, Teinture d'Aloès et de Myrrhe.

RÉFRIGÉRANTS OU RAFRAICHISSANTS.

(Voir ce mot page 39.)

Les Acides, Acides Phosphorique, Acide Sulfurique, Acide Tartrique, Acide Citrique, Acide Oxalique, Acide Nitrique. Les Limonades, Limonade Artificielle, Limonade Magnésienne, Seidlitz, Eau de Seltz Artificielle, Eau de Soude Carbonatée, Soda Water, Vinaigre, Sirop de Groseille, Jus de Citron, Jus d'Orange, Verjus, Raisin Mûr, Crême de Tartre, Liqueur de Citrate de Potasse, Tartarus Boraxatus, Chlorate de Potasse, Iodate de Potasse, Acétate de Soude, Soda Powder, Oseille, Surette, Vinaigrier, Poudre de Gingembre (pour la Bière), Pruneaux, Bière d'Epinette, Vin de Gadelle Rouge, Tisane de Chiendent, Tomarin, Gueulles-Noires, Atocas, Oxycrat, Paullinia, Pastilles d'Acide Citrique, Pastilles d'Acide Tartrique, Pastilles de Nitrate de Potasse, Epine-Vinette, Pourpier, Andromeda Arborea, Andromeda Nitida. A l'extérieur : Tous les Ethers, Chlorure d'Ammonium, Esprit de Mindérérus, Eau de Goulard, Hydrochlorate d'Ammoniaque, Acétate de Potasse, Nitrate de Potasse, Vinaigre.

RUBÉFIANTS.

(Voir ce mot page 29).

Acide Acétique dilué, Acide Nitrique dilué, Acide Sulfurique dilué, Ail, Alcool, Oignon cru, Huiles Volatiles, Moutarde, Poivre rouge, Poivre noir, Essence de Térébenthine, Ventouses sèches, Vinaigre de Cantharides, Piment, Éthers, Poireau, Ammoniaque liquide, Pied de Veau, Serpentaire commune, Arum Dracontium, Oignon doux, Vinaigre ou Teinture de Capsicum, Acide Carbolique, Navet du diable, Emplâtre réchauffant, Emplâtre de Cumier, Euphorbe, Liniment Ammoniacal, Liniment Camphré Composé, Liniment de Cantharides, Liniment de Térébenthine, Liniment de Térébenthine et d'Acide Acétique, Huile de Poivre rouge, Oléorésine de Poivre noir, Teinture de Poivre rouge et de Cantharides, Huile de Monarde, Huile de Rue, Huile de Moutarde, Huile de Succin, Essence de Térébenthine, Huile de Sabine, les Renoncules, Pommade Ammoniacale de Gondret.

SEDATIFS OU CONTRO-STIMULANTS.

Acide Prussique, Sirop d'Acide Prussique, Ether Hydrocyanique, Amandes Amères (Eau, Lait, Conserves, Huile, Sirop). Laurier Cérise (Huile, Eau Distillée). Digitaline, Digitale, (Extrait, Suc, Teinture). Nitrate de Potasse, Cyanure de Potassium, Ferrocyanure de Potassium, Cyanure de Zinc, Ferrocyanure de Zinc, Chlorate de Potasse, Iodate de Potasse. Les Antimoniaux, Emétique, Emétique en lavage, Antimoine Diaphorétique, Oxyde d'Antimoine, Emétine, Sirop d'Emétine, Chlorure d'Ammonium, Aconitine, Aconit, (Extrait, Extrait Alcoolique, Teinture, Teinture des feuilles, Teinture des racines, Teinture du Dr. Fleming). Borax, Calomel (Haute dose). Liqueur de Citrate de Potasse, Colchique (Vinaigre, Pilules Composées). Chlorate de Soude, Alcool Méthylique, Hydrate de Chloral, Ergotine de Bonjean, Pêcher, (Feuilles), Asperge, Asparogine, Asclépiade tubéreuse. Asclépiade Sullivantii, Glace. Froid. A l'extérieur ; Eau Sédative, Eau de Camphre, Collodion. Pommade Sédative, Onguent d'Aconit, Liniment d'Aconit, Suc d'Aconit, Pommade de James.

REMARQUE.—Tous les médicaments rangés parmi les diurétiques actifs et les émétiques.

lorsqu'ils sont administrés à haute dose, peuvent être considérés comme des Contro-Stimulants. Ces médicaments ne peuvent être employés les uns pour les autres ; ils ont chacun leur application spéciale, ainsi les *Antimoniaux* sont particulièrement prescrits pour combattre les inflammations aiguës qui ont principalement pour siége les organes respiratoires ; la *Scille* et la *Digitale* pour s'opposer aux maladies chroniques de l'appareil circulatoire ; le *Nitrate de Potasse*, à *hautes doses*, pour combattre l'inflammation dans le rhumatisme articulaire aigu, dans la flèvre continue, dite inflammatoire; le *Chlorure de Baryum*, enfin, doit être considéré d'après M. Payan, comme le contro-stimulant le plus efficace de la diathèse scrofuleuse, quand il survient quelque inflammation incidente.

SIALAGOGUES.

(Voir ce mot page 36).

Pyrèthre, Mastic, Ionidium Marcucci, Iris des Marais, Bétel, Clou de Girofle, Moutarde, Poivre, Mézéréon, Polygala, Raifort, Scille, Tabac à fumer, Racine d'Angélique, Racine d'Impératoire, Racine de Ptarmique, Gomme d'Epinette Rouge, Gingembre (Pastilles, Condit), Herbe à la Cire.

STIMULANTS.

(Voir ce mot page 33).

Alcool, les Alcooliques, spécialement le Brandy et les Vins, le Calorique (Chaleur), Café, Thé, les Ethers, Ether Acétique, Ether Sulfurique, Ether Hydriodique, Ether Nitreux Alcoolisé, etc. Toutes les Liqueurs, telles que : Liqueur de Vespêtro, Liqueur d'Anis, Liqueur de Menthe, Liqueur de cassis, Liqueur de Cerise, Liqueur de Noyaux, Liqueur de Framboise, Liqueur de Cédrat, Liqueur de Zeste d'Orange, Liqueur de Framboise et de Gadelle, Liqueur d'Essence d'Orange, Liqueur de Pomme, Liqueur d'Absinthe, Liqueur de la Grande Chartreuse, Liqueur d'Hoffman, Eau des Carmes, Vin Aromatique, Vin Amer, Vin d'Absinthe, Vin de Camomille, Vin de Gadelle, Vin de Champagne, Vin de Gingembre, Sirop de Vin, Alcoolat de Coriandre, Alcoolat de Carvi, Alcoolat de Cannelle, Alcoolat de Citron, Alcoolat d'Orange, Cidre, Eau de Cannelle, Eau de Menthe poivrée, Eau de Cologne, Infusion de Mélisse, Infusion de Tilleul, Curaçao, Curaçao Rouge, Chloroforme, Camphre, Esprit d'Ammoniaque, les Liqueurs Spiritueuses, la Liqueur d'Ammoniaque, les Huiles essentielles, Esprit de Raifort composé, Esprit de Cajeput, Tr. d'Ammoniaque composée, Vinaigre Aromatique, Vinaigre de Poivre rouge, Vinaigre, Tr. de Chloroforme, Tr. de Lavande composée, Tr. de Cardamome composée, Opium, à petite dose, Huile de Monarde, Musc, Musc Artificiel, Carbonate d'Ammoniaque, Bicarbonate d'Ammoniaque, Esprit de Mindérérus, Baume des Jardins. Toutes les Menthes, Esprit de Camphre, Tr. d'Aloès Ethérée, Sulfure de Carbone, Huile de Gingembre du Canada, Huile d'Aneth, Huile d'Anis, Huile de Camomille, Huile de Cajeput, Huile de Winter-Green, Huile d'Hédéoma, Huile de Sassafras, Huile d'Origan, Huile de Succin rectifiée, Huile de Térébenthine, Oléorésine de Poivre Rouge, Oléorésine de Cardamome, Electuaire de Poivre, Absinthe, Gingembre, Ginseng, Raifort, Poivre, Sumbul (Extrait), Sauge, Levûre, Conserve Aromatique, Thé des Bois, Pouliot. Tous les Carminatifs à cause de leur propriété Aromatique, Pilules de Capsicum Composées, Eau Gazeuse ou Protoxyde d'Azote comme Tonique stimulant. Liqueur de la Grande Chartreuse, 'Philodonte, Arbre à la Cire, Liatris Raboteux.

Stimulants pour l'usage externe.—Les Frictions Sèches, Aromatiques et Alcooliques. Tous les Erhers, Liniment Ammoniacal, Liniment de Carbonate d'Ammoniaque, Liniment de Camphre, Liniment de Camphre composé, Liniment de Chloroforme, Liniment de Cantharide et Térébenthine; Liniment de Térébenthine, Liniment de Térébenthine et Acide Acétique, Liniment Mercuriel, Liniment de Savon, Eau Vulnéraire, Eau de Cologne, Liqueur d'Ammoniaque, Alcool, Vinaigre, Vinaigre Sinapisé, Vinaigre Aromatique, Vinaigre

des quatre Voleurs, Vinaigre, Poivre Rouge, Glycérate de Goudron, Onguent Citron, Onguent d'Iodure de Mercure, Onguent de Créosote, Onguent d'Iodure de Plomb, Onguent Nitrique, Onguent d'Acide Sulfurique, Onguent de Térébenthine. Voyez les Rubéfiants Page 29 et 30, qui agissent aussi comme stimulants à l'extérieur.

TONIQUES.

(Voir ce mot page 26.)

1° TONIQUES ANALEPTIQUES.—1° *Préparations de Fer* :—Acétate de Fer, Arséniate de Fer, Citrate de Fer, Citrate de Fer et d'Ammoniaque, Citrate de Fer et de Magnésie, Citrate de Fer et de Quinine, Citrate de Fer et de Strychnine, Citrate de Fer et de Zinc, Carbonate de Fer, Carbonate de Fer et de Manganèse, Carbonate de Fer Sucré, Carbonate de Fer effervescent, Carbonate de Fer et de Manganèse Saccharin, Cyanure de Fer, Chocolat de Fer, Chocolat de Fer Ioduré, Chocolat au Lactate de Fer, Bromure de Fer, Eau Ferrugineuse, Eau Chalibée, Eau de Boule, Elixir de Calysaya Ferrugineux, Elixir de Quinquina Ferrugineux, Elixir de Quinquina et de Protoxyde de Fer, Elixir de Phosphate de Fer de Quinine et de Strychnine, Elixir de Quinquina de Fer et de Bismuth, Elixir de Pyrophosphate de Fer, Elixir de Pyrophosphate de Fer et de Quinine, Elixir de Pyrophosphate de Fer et de Soude, Fer Ammonié, Fer Réduit, Iodure de Fer, Iodure de Fer et de Quinine, Liqueur de Citrate de Fer, Liqueur de Nitrate de Fer, Liqueur de Perchlorure de Fer, Mixture de Fer Composé, Mixture de Fer Aromatique, Lactate de Fer, Limaille de Fer, Oxyde de Fer, Perchlorure de Fer, Peroxyde de Fer, Proto-Citrate de Fer, Proto-Carbonate de Fer, Phosphate de Fer, Pyrophosphate de Fer et de Soude, Pyrophosphate de Fer Citro-Ammoniacal, Poudre Gazifère Ferrugineuse, Pilules de Fer Composées, Pilules de Fer et de Myrrhe, Pilules Iodoformo-ferrique, Pilules de Vallet, Pilules de Blaud, Pilules de Blancard, Pilules d'Aloès et de Fer, Pilules d'Iodure de Fer, Pilules d'Iodure de Fer et de Manganèse, Pilules de Rhubarbe et de Fer, Sirop de Persulfure de Fer, Sirop d'Iodure de Fer, Sirop de Phosphate de Fer, Sirop d'Iodure de Fer et de Manganèse, Sirop de Citrate de Fer, Mixture Tonique-purgative, Sirop de Bromure de Fer, Pilules Toniques apéritives, Sirop d'Hypophosphite de Fer, Sirop d'Iodhydrargyrate de Fer (tonique altérant), Sirop de Phosphate de Fer de Quinine et de Strychnine, Sirop de Proto-Citrate de Fer, Sulfate de Fer Granulé, Sulfate de Fer et d'Ammoniaque, Sulfate de Fer et de Quinine, Tannate de Fer, Tartrate de Fer et d'Ammoniaque, Tartrate de Fer et de Potasse, Teinture de Fer, Teinture de Fer Ammoniée, Teinture d'Acétate de Fer, Teinture de Fer et de Quinquina, Teinture Ethérée de Perchlorure de Fer, Vin de Citrate de Fer, Vin de Fer et de Quinquina, Huile de Foie de Morue Ferrugineuse, Alun Ferri Potassique, Sirop de Citrate de Fer et de Quinine, 2° *Manganèses et ses Préparations* :—Sirop d'Iodure de Fer et de Manganèse, Oxyde de Manganèse, Phosphate de Manganèse, Malate de Manganèse, Tartrate de Manganèse, Iodure de Manganèse, Pilules d'Iodure de Manganèse, Tannate de Manganèse, Pilules de Manganèse.—3° Les Bouillons de viandes, Les Viandes, Le Sang pris comme aliment, Viande crue. 4° Les préparations d'huiles suivantes sont employées comme toniques dans les cas d'appauvrissement général de l'économie, la consomption :—Huile de Foie de Morue, Huile de Foie de Morue avec le Fer, Huile de Foie de Morue avec la Quinine, Huile de Foie de Morue aux Hypophosphites, Gelée d'Huile de Foie de Morue, Sirop d'Huile de Foie de Morue, Huile de Foie de Morue au Phosphate de Chaux, Huile de Foie de Raie, Huile de Pied de Bœuf.

2° TONIQUES ANTIPÉRIODIQUES.—*Préparations de Quinine* :—Sulfate de Quinine, Pilules de Quinine, Teinture de Quinine, Teinture de Quinine composée, Citrate de Quinine, Citrate de Fer et de Quinine, Acétate de Quinine, Muriate de Quinine, Nitrate de Quinine, Phosphate de Quinine, Tannate de Quinine, Tartrate de Quinine, Sirop de Sulfate

de Quinine, Vin de Quinine, Lactate de Quinine, Iodure de Quinine, Arséniate de Quinine, Ferro-cyanate de Quinine, Iodure d'Iodhydrate de Quinine, Valérianate de Quinine, Huile de Foie de Morue avec la Quinine, Quinium de Labarraque, Quinicine, Quinidine, Vin de Quinium.—*Préparations de Quinquina* :—Poudre de Quinquina, Décoction de Quinquina, Teinture de Quinquina, Teinture de Quinquina composée, Teinture de Quinquina Ammoniacale, Extrait de Quinquina, Extrait fluide de Quinquina, Elixir de Quinquina, Elexir de Quinquina Ferrugineux, Elixir de Calysaya, Elixir de Calysaya Ferrugineux, Elixir de Quinquina et de Protoxyde de Fer, Vin de Quinquina, Quinium de Labarraque, Vin de Quinium, Sulfate de Cinchonine, Vin de Cinchonine, Arséniate de Caféine, Muriate de Caféine, Lactate de Caféine, Citrate de Caféine, Sulfate de Bébéerine, Sulfate de Nikel, Extrait de Camomille, Camomille Romaine, Marronnier d'Inde, Esculine, Baobab, Apiol, Serpentaire de Virginie, Xanthorrhiza, Arsenic, Solution Arsenicale de Fowler, Arséniate de Potasse, Arséniate de Soude, Liqueur d'Arséniate de Soude, Acide Picrique, Chloroforme, Mixture de Chloroforme, Houblon (l'Extrait et la Teinture), Lupulin (l'Extrait fluide, la Teinture et l'Oléorésine), Extrait fluide de Cornouiller, Cornouiller de la Floride, Cornouiller Soyeux, Apocyn Chanvrin, Cédron, Xanthorrhiza, Paullinia, Cyanure de Fer, Oléorésine de Poivre noir, Phloridzine, Piperin, Viburnine, Poivre noir, Gingembre du Canada, Oléorésine de Gingembre du Canada, Salicine, Fusain Pourpre, Fusain d'Amérique, Fusain d'Europe, **Prairie Dock, Ecorce de Saule, Paullinia, Ecorce de Tulipier.**

3° TONIQUES AMERS.—*Quassia* (l'Infusion, la Teinture, la Teinture composée), Fiel de bœuf, ABSINTHE (l'Infusion dans de l'eau ou du Gin, le Sirop, la Liqueur, le Vin et l'Huile). CAMOMILLE ROMAINE (l'Infusion, le Vin, l'Extrait, l'Extrait fluide, l'Essence, l'Essence de Gingembre et de Camomille), Camomille Sauvage, Camomille vulgaire, Camomille puante, COLOMBO (l'Infusion, la Teinture, l'Extrait), GENTIANE (l'Infusion, la Teinture, la Teinture composée, le Vin Amer, l'Elixir de Longue vie, l'Extrait, l'Extrait fluide, la Mixture composée, l'Infusion composée, la Teinture de Rhubarbe et de Gentiane, Stoughton Bitters), Gentiane bleue, Apozème amer, Petite Centaurée, Aletris, Cascarille, Oranges vertes, Ecorce de Citron, Ecorce d'Orange (la Teinture, l'Infusion, l'Extrait), Apozème tonique, Chirette, Quassia Samaruba, Racine de Bengale, Savoyane, Dent de Lion (l'Infusion, l'Extrait, l'Extrait fluide, l'Elixir), Sabbatit Anguleuse, Eupatoire, Hydraste, Marrube (l'Extrait, l'Infusion, le Sirop), Viel homme, Aurone des champs, Xantorrhiza, Liatris Raboteux.

4° TONIQUES NÉVROSTHÉNIQUES.—Chataignier, Caille-Cédrat, Chardon béuit, Chicorée, Bluet, Benoite, Persil, Mousse d'Irlande, Cétrarine, Fumeterre, Trèfle d'eau, Alkékenge, Contrayerva, Safran des Indes, Mixture Tonique, Ecorce de Saule, Tremble Européen, Peuplier Faux Tremble, Peuplier, Cérisier à Grappes, Wort, Lilas, Plaqueminier de Virginie. Tous les toniques amers et les toniques antipériodiques donnés aux Nos. 2 et 3, sont toniques névrosthéniques et ce sont les plus puissants. Voyez aussi les stimulants, page 904.

Toniques.—Vin Vieux. Tous les Vins, Mixture de Brandy, Acide Muriatique, Acide Nitrique, Acide Phosphorique, Acide Sulfurique, Acide Sulfurique Aromatique, Acide Valérianique, Strychnine (Liqueur, Teinture), Brucine, Noix Vomique (Extrait, Teinture), Fève de St. Ignace (Extrait Alcoolique), Iode, Iodure d'Amidon, Brome, Liqueur d'Iodure de Quinine Iodurée du Dr. Coderre (Tonique Altérant), Nitrate d'Argent, Nitrate d'Argent Fondu, Oxyde d'Argent, Acétate Neutre de Cuivre, Sulfate de Cuivre, Sulfate de Cuivre Ammoniacal, Sous-Acétate de Cuivre, Nitrate de Cérium, Oxalate de Cérium, Citrate de Bismuth, Sous-Carbonate de Bismuth, Sous-Nitrate de Bismuth, Valérianate de Bismuth, Elixir de Bismuth, Liqueur de Bismuth, Bois de Malte, Bois de Campêche, Décoction de Bois de Campêche, Gelée de corne de Chevreuil, Chocolat de Gland, Eau de Rabel, Roses Rouges, Eau de Rose, Rosier à odeur de Reinette, Conserve de Rose, Canuelle Blanche,

Cannelle ordinaire (Teinture, Teinture composée, Eau, Essence, Huile), Valériane dioïque, Grande Valeriane, Valériane (Extrait Alcoolique, Extrait Fluide, Huile, Teinture, Teinture composée), Angusture Vraie, Serpentaire Noire, Serpentaire Rouge (Extrait), Cachou (Teinture, Poudre, Infusion composée), Cassis, Racine de Fraisier, Racine de Framboisier, Racine de Mûrier, Racine de Mûrette, Racine de Catherinette, Ronce du Canada, Racine de Violette, Racine de Pensées Sauvages, Racine de Bois Bouton, Chymaphile, Chymaphile Maculée, Corydalis Distinguée, Corydalis du Canada, Herbe à Chat, Winter Aromatique, Drymis Chilensis, Epilobe en épi, Polygala, Matricaire, Raisin de Couleuvre, Myrrhe, Ginseng, Hépatique des Jardins, Hélianthème du Canada, Hélianthème Corymbosum, Millepertuis, Thé du Labrador, Salicaire Commune, Magnolia, Malambo, Paullinia, Pilules de Stahl, Ecorce d'Acacia, Romarin, Garance, Verge d'Or, Sauge, Lilas, Gadelles noires, Sirop de Vin, Vin d'Orange, Sirop de Phosphates composé, les bains froids, les bains aromatiques, les bains d'eau salée, lavement de Bouillon, lavements Nourrissants. Arbre à la cire, Sulfo-tartrate de quinine, Chélonine, Hamaméline.

Toniques Stomachiques.—Aloès, (Extrait d'Aloès Saccotrin, Extrait d'Aloès hépathique, Décoction, Décoction d'Aloès composée, Vin, Teinture, Teinture d'Aloés et de Myrrhe, Teinture d'Aloès Ethérée, Pilules, Pilules d'Aloès composées, Poudre d'Aloès et de Cannelle), Rhubarbe (Extrait, Extrait Fluide, Teinture, Teinture composée, Teinture de Rhubarbe et de Gentiane, Vin, Rhubarbe composée, Pilules, Pilules de Rhubarbe composées, Sirop de Rhubarbe Aromatique), Vin de Gentiane composé, Elixir Sacré, Vin de Camomille, Angélique, Angélique Noire pourprée, Angélique Sauvage, Camomille (Extrait, Essence), Camomille des Teinturiers, Armoise Chinoise, Belle-Angélique, Austruche, Mouron Rouge, Oléorésine de Cardamome, Jus de Citron, Herbe à printemps, Cigarette de Camphre, Poivre de Cubèbe (Oléorésine, Huile, Teinture), Graines de Carotte, Racine de Dictame, Brou de Noix, Mélisse, Monarde Fistuleuse, Monésia (Extrait), Pimprenelle, Coulen, Teinture de Lavande composée, Sanguisorbe du Canada, Muscade (Essence, Huile), Huile de Macis, les Essences, Pilules de Frank, Pilules de Speediman, Pilules Gourmandes, Alcoolat de Calamus Aromatique, Teinture de Cardamome.

Caustique Filhos.—On fait fondre dans une cuiller de fer 120 grammes de potasse caustique, on y ajoute après la fusion, en 2 ou 3 fois, 40 grammes de chaux vive en poudre. On mélange avec une tige de fer, on chauffe jusqu'à parfaite fusion et l'on coule dans des tubes de plomb fermés d'un bout, ayant environ 1 centimètre de diamètre. On Conserve dans des tubes de verre ayant au fond quelques fragments de chaux vive. Pour employer le caustique on découvre la longueur que l'on désire en entaillant le plomb avec un canif. Voir caustiques page 30.

SECTION I.

MALADIES GENERALES.

1° Pléthore	8° Hydropisie
2° Anémie	9° Scrofules
3° Pyohémie	10° Rachitisme
4° Scorbut	11° Cancers (affections cancéreuses)
5° Purpura	12° Syphilis
6° Hémorrhagies	13° Rhumatismes
7° Inflammations	14° Goutte

Dans le traitement des maladies suivantes nous ne donnons que le nom du remède, sans entrer dans le détail des circonstances et du temps où il doit être administré. Pour cela le lecteur devra voir à l'histoire du remède, dont il trouvera le nom dans la table.

PLÉTHORE, (Syn) POLYÉMIE, HYPÉRÉMIE, PERSONNE TROP SANGUINE. (A) PLÆTHORA, FULNESS OF BLOOD.

La pléthore résulte d'un sang trop riche en globules rouges ou d'une trop grande quantité de ce liquide. Les joues, les lèvres, les membranes muqueuses sont rouges, les veines remplies, le pouls est fort, plein. Il faut aussi y avoir OBÉSITÉ (EMBONPOINT EXCESSIF.) PERSONNE TROP GRASSE, quoique ce ne soit pas toujours un signe de pléthore. On rencontre souvent aussi des pléthores locales ou congestions chez les personnes affaiblies.

Causes.—Bonne chair, boissons, bière, vin, etc., constitution pléthorique.

Traitement.—Diète légère, éviter les causes, dormir peu, exercice en plein air, saignée purgatifs salins, (Sel d'Epsom, Sel de Glauber), Alcalins, Fumeterre, Ellébore Fétide, Rose de Noël.—Contre l'obésité, Liqueur de Potasse, Mousse vésiculeuse, Bromure d'Ammonium.

ANEMIE (Syn) DÉBILITÉ, PAUVRETÉ DU SANG, APPAUVRISSEMENT DU SANG, FAIBLESSE GÉNÉRALE, HYDROÉMIE. (A) ANÆMIA.

Elle résulte de la privation des matériaux propres à former un sang riche, et survient dans le cours des maladies chroniques, à la suite d'hémorrhagies, d'un traitement antiphlogistique trop actif, etc. La CHLOROSE (Syn) PALES COULEURS, CHLORO-ANÉMIE, est une forme particulière d'anémie qui s'observe plus spécialement chez les personnes du sexe féminin, avant la première apparition des règles, après leur suppression subite, ou lorsqu'elles tardent à reparaître par suite de chagrins ou autres causes. Voyez à Ferrum page 369 ce qui est dit de l'anémie et de la chlorose.

Symptômes.—Peau sèche, jaunâtre, verdâtre, couleur de cire, décoloration des lèvres, des gencives, de la langue, yeux cernés et saillants, œdème des membres inférieurs ; répugnance à se mouvoir, lassitude habituelle, tristesse, découragement, troubles nerveux, pouls petit, fréquent, essouflement, et palpitations au moindre exercice, bruit de souffle au cœur et dans les artères, *bruit de diable* vis-à-vis la veine jugulaire, inappétence ou appétit bizarre, digestions difficiles.

Traitement.—Vin généreux pur, Boissons acidulées, Boissons alcooliques, surtout le Brandy pur ou mêlé à l'eau. Nourriture fortifiante. Frictions sèches, alcooliques, aromatiques, ou térébenthinées sur tout le corps. Bains aromatiques. Bains de Mer, Hydrothérapie. Exercice énergique au grand air et au soleil. Tous les Toniques Névrosthéniques et les stimulants (aux pages 906 et 904) Toniques amers page 906, spécialement le Quinquina, la Quinine.—Le Fer (soit seul, soit combiné à l'Opium, à la Digitale, à l'Aloès, à l'Assafœtida, au seigle ergoté) et ses préparations telles que : Elixir d'Iodure de Fer, Elixir de Calisaya Ferrugineux, Elixir de Quinquina Ferrugineux, Elixir de propriété, Vin de Fer, Tartrate de Fer Ammoniacal, Citrate de Fer et de Quinine, Valérianate de Fer, Iodure de Fer, Iodure de Fer et de Quinine, Fer réduit, Pilules de Vallet, Pilules de Blancard, Pilules de Fer composées, Pilules d'Iodure de Fer et Manganèse, Pilules d'Iodure de Fer, Pilules de Galbanum composées, Mixture de Fer composée, Teinture de Quinquina et de Fer, Teinture de Fer, Vin de Fer, Sirop d'Iodure de Fer et de Manganèse, Sirop d'Iodure de Fer, Carbonate de Fer et de Manganèse Saccharin, Eaux Minérales Ferrugineuses, Eaux Minérales Salines Purgatives (en bains, douches) Sirop d'Iodure Fer et Quinine, Sirop Citrate de Fer et de Quinine, Carbazotate d'Ammoniaque, Elixir de Longue-vie, Elixir de Stoughton, Elixir Sacré, Liqueur d'Iodure de Quinine Iodurée du Dr. Coderre, Vin de Quinine, Vin d'Aloès, Vin Rouge, Sirop d'Hypophosphites composé, Sirop d'Hypophosphite de Soude, Glycérolé d'Hypophosphite de Potasse, Sirop d'Hypophosphite de Chaux, Sirop d'Hypophosphite de Soude du Dr. Churchill, Les Hypophosphites d'Ammoniaque, de Chaux, de Fer et de Quinquina, de Quinine, de Potasse, de Soude. Stoughton Bitters, Sang et Bœuf crus, Huîtres, Valérianate de Quinine, Valérianate de Zinc. Les Acétate

Carbonate, Oxyde, Phosphate, Malate, Tartrate et Iodure de Manganèse, Pilules de Manganèse, Pilules d'Iodure de Manganèse, Sirop d'Iodure de Manganèse, Sirop de Bromure de Manganèse, Chlorure de Calcium, Solution de Chlorure de Calcium, Café de Glands, Chocolat de Glands, Gentiane, Chirette, Gentiane bleue, Colombo, Quassia.—Essence de Camomille, Extrait de Camomille, Benoite du Canada, Herbe St. Benoit (Décoction, Teinture), Teinture d'Aloès et de Myrrhe, Décoction d'Aloès composée, Acide Gallique, Acide Sulfurique Aromatique, Sabbatie Anguleuse, Condit d'Angélique, Angélique Noire, Angélique Sauvage, Astère à Feuilles Cordées, Aurone, Piperin, Aristolochia Clementitis, Aristolochia Longa, Rue des Jardins, Sarracinie Pourpre, Romarin, Mélisse, Cornouiller à Feuilles arrondies, Germandrée, Petite Centaurée, Ginseng, Phloorrhizine, Xanthorrhiza, Cinchonine, Sulfate de Bébéerine, Conserves de Roses Rouges, Absinthe, Herbe à Chat, Graines de Moutarde, Bourgeons de Sapin, Aunée, Mousse d'Islande, Lichen Pulmonaire, Ecorce de Cerisier, Pâte de Lichen, Chocolat Ferrugineux, Pilules de Rhubarbe, Teinture de Rhubarbe et Gentiane, Musk Végétal. Brome et ses préparations, Armoise, Myrrhe, Marrube infusée dans du Vin, Tulipier, de Virginie. Solution de Phosphore dans l'huile de Foie de Morue. De plus dans :

L'Anémie des Scrofuleux et des phthisiques.—Sirop d'Iodure de Fer, Iodure de Fer, Iodure de Manganèse, Sirop d'Iodure de Fer et de Manganèse.

Anémie suite d'un travail intellectuel trop assidu : Spécialement, Phosphate de Fer, Acide Phosphorique avec infusion amère, Huile de Foie de Morue aux Hypophosphites. Exercise sans fatigue à pied ou à cheval, Distractions. Tous le traitement précédent.

Après les grandes pertes de sang.—Position Horizontale absolue, Thé de Bœuf, Vin ou Brandy, Quinquina. A l'extérieur, Huile de Térébenthine, Liniment de Térébentine et Acide Acétique et tout le traitement précédent. Voir Aliment diététiques.

ADYNAMIE, (Syn) DÉBILITE, ATONIE, ASTHENIE, FAIBLESSE GÉNÉRALE.

L'Adynamie est une prostration physique et morale avec affaiblissement des mouvemets musculaires. Elle est ordinairement la suite des grandes maladies, fièvre, etc.

Traitement.—C'est le traitement de l'anémie et des convalescences ; de plus : Cachou (la Teinture, la Poudre, l'Infusion composée, les Pastilles). Essence de Camomille et de Gingembre, Teinture de Quinquina Ammoniacale, Teinture de Quinquina composée, Sabbatie Auguleuse (Extrait et Tr). Extrait de Cévadille, Romarin des Marais, Statice, Orge (Mucilage et Décoction). Bains d Eaux Minérales.

PYOHÉMIE, (Syn) INFECTION PURULENTE, RÉSORPTION PURULENTE, FIÈVRE PURULENTE, MÉTASTASE, DIATHÈSE PURULENTE, PHLÉBITE.—Maladie fébrile qu'on a supposé causée par l'introduction du pus dans les voies circulatoires, mais on a prouvé le contraire, et la formation du pus parait être due plutôt à une altération primitive du sang. Elle survient à la suite des saignées, de l'accouchement (fièvre puerpérale), des opérations, des amputations, surtout des piqûres anatomiques. Elle est précédée d'une inflammation locale de la veine ou des veines et au moment ou l'infetion commence un frisson violent survient ou des frissons irréguliers se montrent de temps en temps. Il se forme des abcès dans les poumons, dans le foie, les articulations ; d'autres fois on observe des vomissements, des selles fétides, abondantes, et noires ; souvent aussi des inflammations des membranes séreuses (pleurésies, péricardite, péritonite,) ou de la peau, (érysipèle, fronde), et tous les principaux symptômes de la fièvre typhoïde. C'est une affection excessivement grave. Voir Phlébite 771.

Traitement.—Mercuriaux et Purgatifs, page 902. Calomel. Toniques névrosthéniques

et Antipériodiques pages 905 et 906. Stimulants (voir page 904). Opium, soutenir les forces. Sangsues, Cataplasmes et Fomentations émolientes 897, ouvrir les abcès. Propylamine, Aconit, Arnica. Voir Pansements désinfectants, page 717.

SCORBUT. (A) SCURVY.—*Causes.* Aliments salés, privation des végétaux frais. Cette maladie peut régner épidémiquement, mais n'est pas contagieuse. Le scorbut de *terre* et de *mer* sont des affections tout-à-fait identiques.

Symptômes.—Tendance caractéristique à l'inaction, lassitudes, taches noires à la peau, ecchymoses profondes, gonflement, ramollissement et saignement des gencives, odeur fétide de la bouche, vacillement et chute des dents, hémorrhagies des diverses membranes muqueuses, respiration gênée, battement du cœur très faible, syncopes; des *ulcères* dits *Ulcères Scorbutiques*, se développent particulièrement sur les membres inférieurs; ils sont livides et gonflés par des chairs baveuses et laissent couler un sang noirâtre ou une saine fétide.

Traitement.—Jus de citron, limonade, légumes, laitue, cresson, patates etc, lait, bouillon et vin, viandes fraiches, nourriture fortifiante, amers, toniques. (Voir toniques amers, toniques analeptiques et toniques stomachiques, pages 905, 906, 907). Le Dr. Garrod prétend qu'il y a absence de Potasse dans le sang et administre les sels de potasse: Nitrate, Chlorate et Iodate de potasse. Dans les cas sérieux, position horizontale. Oseille. Surelle, Vinaigre, Acide citrique, Acide Gallique, Acide Lactique, Acide Nitrique dilué, Acide Sulfurique dilué ou Aromatique, Acide Oxalique, Acide Tartrique, Sucs Antiscorbutiques, Sirop de Raifort composé, Tomate, Agave d'Amérique, Cerfeuil, Eau de Goudron, Chlore liquide, Ancolie, Cèdre blanc, Glouteron, Raifort, Jus d'Orange, Quinquina, Gentiane, Quasia, Petit Centauré, Elixir ferrugineux, Quinine, Cinchonine, Chirette, Absinthe, Epinevinette, Caille-lait, Monésia, Oxyde de Manganèse, Trèfle d'eau, Canneberge, Pourpier, Garance, Huile de Sassafras, Sirop de Raifort composé, Barbarée, Teinture de Fer, Germandrée, Frêne sauvage, Thlaspi, Véronique Aquatique, Remède pour le Scorbut, Cornouiller de la Floride, Cornouiller Soyeux, Fumeterre, Esprit de Raifort composé, Joubarbe, Sassafras, sel de table, Cormier, Sirop de Vinaigre, Bois de Calumet, Atocas, Bourgeons de Sapin, Pourpier, Vin de Quinquina, Vin Amer, Vin de Quinine, Vin de Cinchonine, Vin de Gadelle, Tulipier, Florida Bark, Tabouret, Gueules noires, Teinture, de Cantharides, Pastel, Oxyde de Manganèse, Phosphate, Tartrate et Acétate de Manganèse. Huile de foie de Morue, Bains gélatineux, Huile de Foie de Morue ou Hypophosphites. Vin de Quinium. Remède pour le Scorbut.

En gargarismes.—Jus d'Orange ou de Citron, Iodate ou Chlorate de Potasse, Sel de Table, Gargarisme astringent, Gargarisme Camphré, Collutoire antiscorbutique, Collutoire narcotique, Collutoire Astringent, Collutoire Alumineux, Collutoire antiseptique, Gargarisme de Liqueur Iodo-tannique, Eau Chlorée, Baume de Tolu, Borax, Vinaigre, Cachou, Noix, de Galle, Ecorse de Chêne, Cachou, Savoyane, Quinquina, Eau de Goudron. Voyez aussi le traitement des aphthes. Solution Iodo-Tannique normale.—*Ulcères Scorbutiques*, Pulpe de carotte fraiche fréquemment renou-velée, Eau de Camphre, Camphre. *Eruption Scorbutique.*—Gaillet. Voir pansements astringent, adoucissant et antiseptique, page 717.

PURPURA.—C'est une affection caractérisée par des épanchements sanguins dans les différents tissus du corps, produisant à la peau des ecchymoses tantôt grandes, tantôt petites. tantôt d'un rouge vif, tantôt d'une teinte violacée, conservant leur couleur sous la pression du doigt la plus forte. On distingue le *Purpura Simple*, et le *Purpura Hémorrhagique*. On reconnait ce dernier à l'étendue des taches, et à la tendance aux hémorrhagies par les membranes muqueuses et dans les différents viscères. De plus on remarque de la fièvre, et souvent un état anémique très prononcé. On le distingue du scorbut par la cause qui est différente, par son apparition soudaine, et par l'état des gencives.

Traitement.—Repos, diète, saignée, purgatifs, ou bien toniques amers, névrosthéniques et Analeptiques (Voir pages 905, 906 et 907.) Acides Minéraux, Diète généreuse, Vin, Bière, Huile de Térébenthine, Acide Gallique.

HÉMORRHAGIES.—Mot générique qui exprime tout écoulement de sang hors de ses vaisseaux. On distingue les hémorrhagies : 1er *Hémorrhagies Traumatiques* (division d'un vaisseau Sanguin voir page 797) et *Hémorrhagies Spontanées* (cause constitutionelle) ; 2° *Hémorrhagies Symptômatiques* d'une autre maladie, comme le cancer, les tubercules, etc, et *Hémorrhagies essentielles ou idiopatiques* (indépendantes d'une altération d'organe) ; 3° *Hémorrhagies Actives* (dues à des causes sthéniques), *Hémorrhagies passives* (dépendantes d'une asthénie générale ou locale). On parle aussi *d'Hémorrhagies critiques* (se manifestant dans le cours d'une maladie pour la juger) ; *Hémorrhagies Supplémentaire* (remplaçant un écoulement qui devait avoir lieu naturellement par d'autres voies : ainsi l'on a vu l'écoulement menstruel se faire par l'oreille, par le nez, par l'estomac, par les mamelons du sein, par la pulpe des doigts, etc.) ; *Hémorrhagies accidentelles* (dues à une cause accidentelle ou dépendante de toute prédisposition) ; *Hémorrhagies Constitutionelles* (qui se lient à une disposition spéciale de l'économie, comme sont les hémorrhoïdes, les mentrues).

Causes.—Chaleur, émotions, exercice musculaire, boissons stimulantes, maladies du cœur, du foie, pléthore, anémie.

Symptômes.—Des signes de congestion vers l'organe qui doit être le siége de l'hémorrhagie précèdent ordinairement l'écoulement sanguin actif, quelque fois on remarque des phénénomènes généraux tels que plénitude du côté du pouls ; mais rien de semblable n'a lieu avant l'hémorrhagie passive. Si l'écoulement est très abondant, l'individu s'affaiblit, pâlit et les extrémités se refroidissent, un frison général, des vertiges surviennent, le malade tombe en syncope, quelquefois dans le délire, ou bien fait connaître d'une manière faible qu'il est très bien et qu'il désire qu'on le laisse tranquille. Ce dernier signe est très dangereux.

On donne le nom d'EPISTAXIE au saignement de nez ; d'HÉMOPTISIE au crachement de sang ; d'HÉMATURIE au pissement de sang ; d'HÉMATÉMÈSE au vomissement de sang ; de MÉTRORRHAGIE au hémorrhagie de la matrice ; de MELÆNA aux hémorrhagies d'intestins et celui de MÉNORRHAGIE à la menstruation trop abondante. (Voyez le traitement de ces différentes hémorrhagies. Ainsi que hémorrhagie traumatiques, et hémorrhagie dentaire dans la table des maladies.)

Traitement des Hémorrhagies en général.—Topiques froids (glace) sur la partie affectée ou dans son voisinage ou encore sur les points où la sensation du froid est plus vive. Immobilité complète. Ligature des membres. Tenir élevée la partie par où le sang s'écoule. Bains froids. Repos, calme. Appartement frais. Lit dur sans beaucoup de couvertures. Position convenable. Diète modérée (dans l'hémorrhagie active diète sévère). Boissons acidulées (voir page 825) froides, glacées. Saignée si le pouls est plein, dur. Révulsifs (voir page 31), appliqués loin du siége de l'hémorrhagie. Ensuite Astringents (spécialement Acide Gallique, Acide Tannique, Ratanhia, Cachou, Kino, Décoction de Noix de Galle, Ecorce de Chêne, Acétate de Plomb, Alun, Tan, Matico, Monésia, Ergot de Seigle, Ergotine). Acide Sulfurique Aromatique, Acide Sulfurique Dilué, Vinaigre. Nitrate de Potasse (Hémorrhagie active). Digitale (Hémorrhagie active). Perchlorure de Fer, Sulfate de Fer, Teinture de Fer, Ammonio-Sulfate de Fer, Essence de Térébenthine, Ipécacuanha, Mercure, Paullinia, Bistorte, Alun joint à la glace, Petit Lait Aluminé, Créosote. A la fin, Opium comme stimulant. Mucilage de Gomme Arabique, Vinaigre, Limonade, Suc d'Oseille, Jus de Citron, de Grenade, Acides Minéraux. Dans les hémorrhagies passives accompagnées de grande faiblesse on emploie le Quinquina, la Quinine et la Cinchonine.—Tous les astringents suivants sont aussi employés avec avantage pour aider l'action des astringents plus puissants : Gillénie,

Feuilles de Vigne, Huile de Vergerole du Canada, Brunelle, Trille, Rosier à odeur de Reinette, Tabouret, Ortie, Petite Ortie, Véronique, Véronique Aquatique, Epervière veinée, Millepertuis, Immortelle, Immortelle blanche, Pied de Chat, Epigée rampante, Conserve de Roses, Géranium Maculé, Géranium Robertin, Queue de Rat, Queue de Cheval, Herbe à Cochon, Roses rouges, Plantain, Consoude, Hamamelis de Virginie. Si les purgatifs sont nécessaires, Crême de Tartre.

INFLAMMATIONS (Syn) PHLEGMASIES.—L'inflammation est une altération de la nutrition, accompagnée d'un afflux plus considérable du sang dans les vaisseaux capillaires, de tension douloureuse, et produisant certains changements définis dans la structure des organes affectés,

Causes.—Les unes *externes* comprennent toutes les influences des agents mécaniques, chimiques et hygéniques ; les autres *internes* sont les différents âges, tempéraments, prédispositions individuelles. Il ne faut pas oublier les spécificités qui en même temps qu'elles développent l'inflammation, introduisent dans l'économie un principe délétère qu'imprime à la plegmasie un caractère spécial.

Symptômes Locaux.—Rougeur, tuméfaction, chaleur, douleur, dérangement des fonctions de l'organe affecté.

Les *Symptômes généraux* sont ceux de la fièvre inflammatoire, Voyez ce mot—Ils présentent une période d'accroissement, d'état et de déclin, aussi des paroxysmes le soir et des rémissions le matin. L'inflammation peut être *Aigue*, *Sous-aigue*, *Chronique et Spécifique*. La terminaison peut avoir lieu par délitescence, par résolution, par métastase, par exsudation de lymphe coagulable ou de serum, par suppuration, par ulcération, par gangrène, par induration ou passage à l'état chronique.

L'inflammation locale prend les noms suivants, d'après les parties qu'elle occupe : Inflammation des amygdales (*Amygdalite*) ; Inflammation de la bouche (*Stomatite*) ; Inflammation des bronches (*Bronchite*) ; Inflammation du cerveau (*Incéphalite*) ; Inflammation du cœur (*Péricardite*) ; Inflammation de la conjonctive (*Conjonctivite*) ; Inflammation de l'estomac (*Gastrite*) ; Inflammation de l'estomac et des intestins (*Gastro-entérite*) ; Inflammation du foie (*Hépatite*) ; Inflammation de la gorge (*Angine*) ; Inflammation des gencives (*Gingivite*) ; Inflammation d'intestins (*Entérite*) ; Inflammation de l'iris (*Iritis*) ; Inflammation de la langue (*Glossite*) ; Inflammation du larynx (*Laryngite*) ; Inflammation de la matrice (*Métrite*) ; Inflammation de la moëlle épinière (*Myélite*) ; Inflammation de l'oreille (*Otite*) ; Inflammation de la parotide (*Parotidite*) ; Inflammation du péritoine (*Péritonite*) ; Inflammation des paupières (*Blépharite*) ; Inflammation de poumons (*Pneumonie*) ; Inflammation du péricarde (*Péricardite*); Inflammation du périoste (*Périostéite*) ; Inflammation du périoste dentaire (*Périodontite*) ; Inflammation de la plèvre (*Pleurésie*); Inflammation de la plèvre et des poumons (*Pleuro-pneumonie*) ; Inflammation des reins (*Néphrite*) ; Inflammation de l'urèthre (*Uréthrite*) ; Inflammation du vagin (*Vaginite*) ; Inflammation de la vessie (*Cystite*). Voir ces différentes inflammations dans la table des maladies.

Traitement des inflammations en général.—C'est le traitement antiphlogistique (voir page 897) plus ou moins actif, selon le tempérament, l'age, les organes affectés, la nature de la cause. Le traitement consiste dans les saignées générales et locales ; dans les bains tièdes (d'eau pur ou d'infusion de plantes émollientes telles que Sureau blanc, Herbe St. Jean, Guimauve, etc) ; dans les fomentations (d'eau, de lait ou de décoction de Mauve, de feuilles de Jusquiame et de Pavot, partie égale de chaque) ; dans les contro-stimulants (émétique, Nitrate de Potasse, Colchique, Digitale, Camphre, Eau de Camphre, etc.) ; dans les émollients (voir page 897) ; dans les diaphorétiques (voir page 899) ; dans les diurétiques (voir page 900) ; dans les réfrigérants (voir page 903), les narcotiques (suivant l'intensité

des douleurs) ; dans les révulsifs ; dans les boissons adoucissantes et mucilagineuses (Graine de Lin. etc., voir antiphlogistiques page 897) ; dans les purgatifs salins (voir page 902.) L'Eau de Roger, l'Eau de Seltz artificielle, la Bourrache, la Corallorhize printannière, le Mucilage de Gomme Arabique, l'Oseille, la Surelle. Dans certains cas, il faut employer les stimulants et les toniques page 904 à 906. Les Astringents sont aussi employés quand la douleur a cessé et que les sécrétions sont exagérées. Application de Cataplasmes émollients opiacés sur les parties affectées.

HYDROPISIE

Epanchement de sérosité dans le tissu ou la cavité d'un organe. Chaque hydropisie reçoit, suivant l'organe qu'elle occupe, un nom spécial : de là l'ŒDÈME, quand elle occupe une partie limitée du tissu cellulaire ; l'ANASARQUE, quand l'accumulation du sérum est plus générale ; l'*hydrocèle*, l'*ascite*, l'*hydropéricarde*, l'*hydrothorax*, l'*hydrocéphale etc.*—(Voyez ces mots.) L'hydropisie est *générale* quand elle occupe une grande partie du tissu cellulaire et quelque grande cavité.

Causes.—L'hydropisie *idiopathique active*, a pour causes tout ce qui amène la pleglmasie des membranes séreuses : le froid, les rétrocessions, etc ; l'*hydropisie passive*, dépend de toutes les causes d'appauvrissement du sang ; l'hydropisie *symptômatique* ou *mécanique* se rattache à tous les obstacles au libre cours des liquides, tels que les obstructions des gros troncs veineux, les tumeurs de l'abdomen, les maladies organiques du cœur, des poumons, du foie, des reins, etc.

Symptômes.—Les phénomènes *locaux* consistent généralement dans la dilatation et le changement de forme de la cavité, dans la matité que l'on obtient à la percussion, dans la fluctuation, et dans le trouble des fonctions des organes. Les phénomènes *généraux* sont la sécheresse, la décoloration de la peau, la pâleur et l'intumescence de la face, la soif continuelle, l'urine épaisse et bourbeuse etc.

Traitement.—Combattre la cause par les Antiphlogistiques (voir antiphlogistique, page 897), ou les Toniques, (voir toniques page 905 à 907) ou le traitement des maladies du cœur, du foie, etc. Mais souvent *l'hydropisie symptomatique* dépend de causes qu'on ne peut enlever, alors on traite le symptôme, c'est-à-dire l'*effusion*, par les Diurétiques (voir diurétiques, page 900) ; les Hydragogues (voir Hydragogues, page 901), spécialement l'Elatérium, l'Elatérine, la Scammonée, la Mixture de Scammonée, la Poudre de Scammonée Composée, le Gamboge, l'Huile de Croton, la Coloquinte, le Calomel, les Pilules Bleues, la Podophylline, etc) ; les Diaphorétiques (voir diaphorétiques, page 899) ; les Mouchetures, l'Acupuncture et par Ponction.—Emissions Sanguines, Nitrate de Potasse, Acétate de Potasse, Acétate de Potasse Liquide, Remède pour la jaunisse (c'est un diurétique puissant), Ether Nitreux, Scille, Teinture de Scille, Sirop de Scille, Oxymel Scillitique, Sel de Tartre, Crême de Tartre, Tartarus Boraxatus, Iodure de Potassium, Bromure de Potassium, Iodure de Barium, Iodure d'Ammonium, Colchique (le Vin, la Teinture, ou l'Oxymel), Mercure Soluble de Hahnemann, Dover, Poudre de Dover Allemande, Teinture de Cantharides, Iode, Iodoforme, Iodure d'Amidon, Acide Hydriodique, Acide Nitrique, Aconit, Vératrine, Aconitine. Pied d'Alouette des Champs, Delphinine, Suc de racine de Sureau blanc ou de Sureau commun, Digitale, Digitaline, Huile de Térébenthine, Huile de Cajeput, Extrait ou Teinture de Noix Vomique, Strychnine, Fève de St. Ignace, Extrait de Fève de St. Ignace, Acétate de Soude. Tous les remèdes suivants peuvent être employés seuls, mais le plus souvent ils accompagnent quelques-uns des remèdes précédants : Epine-Vinette, Chélidoine, Ecorce de Cainca, Infusion d'Ecorce de Bouleau, Graines de Carottes, Chimaphile maculée, Collinsonie, Pulpe de Racine de Callebasse, Racine de Pissenlit, Extrait de Taraxacum, Epigée rampante, Safran des Indes, Artichaut, Décoction de Gênet Composée, Symplocarpe, Navet

du Diable, Poireaux, Prèle d'hiver, Gênet des Teinturiers, Séné des Prés, Ellébore fétide, Rose de Noel, Momordique Balsamique, Baume de Copahu, Huile de Copahu, Pariétaire Commune, Pilules d'Abernethy, Pimprenelle, Podophylle, Herbe à la puce, Sanguisorbe du Canada, Fleurs de Genêt, Graines de Spanish Broom, Reine des prés, Esprit de Raifort Composé, Iberide amère, Iris de Florence, Iris à odeur de Sureau, Huile de Genièvre, Esprit de Genièvre, Esprit de Genièvre Composé, Cèdre rouge, Laitue Vireuse, Laitue Sauvage, Laitue des Champs, Médéole, Pain de Perdrix, Volet, Lis d'Eau, Coqueret, Polytric, Rosage, Garance, Esprit de Cajeput, Ellébore blanc, Teinture d'Ellébore blanc, Ellébore Vert, (la Teinture et l'Extrait), Frêne piquant, Cheveux de Blé-d'Inde, Uré, Bourse à Pasteur, Tabouret, Electuaire de Soufre, Strychnine, Poudre de Scille Composée. Remède pour la Jaunisse.

A l'extérieur; Onguent de Vératrine. Voyez aussi tous les remèdes mentionnés au mot ***Douleur*** **dans la table des maladies.**

SCROFULES, (Syn) AFFECTIONS SCROFULEUSES, AFFECTIONS STRUMEUSES, ECROUELLES.

Causes.—Tempérament lymphatique, enfance, sexe féminin. Certaines prédispositions dont les signes extérieurs sont : une peau fine et blanche, des cheveux blonds, des traits délicats, un teint rosé, de grosses lèvres, la largeur de la mâchoire inférieure, des dents ternes ou qui se carient de bonne heure, une tête volumineuse, une poitrine étroite et aplatie, un gros ventre et des chairs molles et flasques. Les causes productrices les plus puissantes sont : le froid humide et la privation des rayons solaires, une mauvaise nourriture, l'allaitement par une nourrice scrofuleuse, les fièvres éruptives, le virus syphilitique, toutes les causes débilitantes. **Les scrofules sont héréditaires.**

Symptômes.—Engorgement des glandes des diverses parties du corps, mais particulièrement de celles du cou et du ventre, survenant sans douleur, ne faisant que des progrès très-lents, et ne s'accompagnant, dans le principe, d'aucun changement de couleur à la peau qui, plus tard, prend une couleur rouge, s'amincit et finit par s'ulcérer. Ces ulcères (*Ulcères Scrofuleux*), sont blafards, il s'en écoule un liquide séreux mêlé quelquefois de flocons albumineux. Les *cicatrices* qui en résultent sont irrégulières, difformes, ridées et indélébiles. Les scrofules sont encore accompagnées de la tuméfaction des extrémités des os longs et surtout des os courts et spongieux, tels que ceux qui forment le tarse, le sternum, la colonne vertébrale : la carie en est le résultat ordinaire (*mal de Pott*). Les articulations du genou s'engorgent et se tuméfient (*Tumeurs Blanches*), ainsi que celle de la hanche (*Coxalgie*) ; le *carreau*, les tubercules pulmonaires se développent aussi très-fréquemment chez les sujets scrofuleux.

Traitement.—Bonne nourriture, viandes, vin, huitres, vêtements chauds, flannelle sur la peau, exercice, habitation salubre, bains froids, bains de sel de table, bains iodurés, bains de mer, frictions sèches ou alcooliques sur tous le corps. Insolation, Electricité, Laxatifs, Alcalins, Toniques amers (voir page 906), Toniques Nevrosthéniques (voir page 906). Fer et ses préparations, principalement les préparations iodurées (voir Toniques Analeptiques, page 905). *Préparations d'Iode* : (Iodure de Potassium, Iodure de Soude, Iodure d'Amidon, Teinture d'Iode, Iodure de Barium, Iodure de Plomb, Iodure de Zinc, Sirop d'Iodure de Zinc, Sirop d'Iodure de Manganèse, Chocolat d'Iodure de Fer, Sirop d'Iodure de Fer et de Manganèse, Iodure de Calcium, Liqueur d'Iodure de Quinine Iodurée du Dr. Coderre, Sirop de Bromure de Fer, Pilules d'Iodure de Manganèse).—*Préparations Mercurielles*, (Proto-iodure, Iodure Jaune et Iodochlorure de Mercure). Brome, Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium, Huile de Foie de Morue, Gelée d'Huile de Foie de Morue, Sirop d'Huile de Foie de Morue, Huile de Foie de Morue au Phosphate de Chaux, Huile de Foie de Morue avec la Quinime, Huile de Foie de Morue Ferrugineuse, Huile de Foie de Raie, Dugong

Oil, Huile de Pied de Bœuf, Quinium de Labarraque, Vin de Quinium, Chlorure de Barium, Nitrate de Baryte, Feuilles de Noyer, Tisane de Salsepareille, Tisane de Salsapareille Iodurée, Tisane de Salsepareille Acidulée, Décoction d'Epinette Rouge, Beurre Bromo-Iodé, Carbonate de Lithine, Citrate de Lithine, Bicarbonate de Soude, Sirop de Raifort Composé, Sirop d'Iodure de Soufre, Solution de Phosphore dans l'huile de Foie de Morue, Hypophosphite de Quinine, Pilules de Goudron, Stillingie, Saponaire, Scrofulaire, Stillingine, Juglans, Juglandine, Patience, Courvaline, Monésia, Cerisier Sauvage, Prunine, Chimaphile, Chimaphiline, Hydrochlorate d'Ammoniaque, Cerfeuil, Sulfure d'Antimoine préparé, Soufre doré d'Antimoine, Chlorure d'Argent, Chlorure d'Argent et d'Ammoniaque, Liqueur de Potasse, Sirop de Vin, Glouteron, Asclépiade de Cornut, Phosphate de Chaux, Chélidoine, Décoction de Gaïac, Teinture de Gaïc, Potion de Gaïac, Douce-Amère, Corydalis distinguée, Frène Européen, Fumeterre, Caille-lait, Café de Glands, Tisane de Bourgeons de Sapin, Tisane de Houblon et de Salsepareille, Phosphate de Potasse, Raisin de Couleuvre, Pain de Perdrix, Eaux Minérales Iodurées, Eau de Vichy Artificielle, Eaux Minérales Sulfureuses, Acide Gallique, Bromure de Barium, Chlorure d'Or et de Sodium, Bromure de Potassium, Bromure de Fer, Iodure Hydhargyro-Potassique, Muriate de Baryte, Chlorure de Calcium, Chlorure de Chaux, Bromure de Barium, Hélianthème du Canada, Hélianthème Corymbosum, Pain de Perdrix, Cotonnier, Asclépiade dompte-venin, Chlorure d'Or et de Sodium, Oxyde d'Or, Chlorure de Chaux, Anthracokali, Fuligokali.

A l'extérieur.—Sur les *tumeurs scrofuleuses :* Teinture d'Iode, Onguent d'Iodure de Mercure, Onguent d'Iode, Collodion, Glycérine Iodée, Onguent de Bromure de Potassium, Onguent d'Iodure de Potassium, Onguent d'Or, Iodure de Soude mêlé avec de la Glycérine, Onguent d'Iodure de Plomb, Emplâtre d'Iodure de Potassium, Chlorure de Barium, Nitrate de Baryte, Emplâtre d'Ammoniaque, Emplâtre de Galbanum Composé, Pommade de Nitrate d'Argent, Onguent de Sulfate de Cadmium.

Ulcères Scrofuleux.—Tous les remèdes que l'on vient de mentionner pour les tumeurs (plus ou moins affaiblis), à l'exception des emplâtres. Lotions d'Alun, Cataplasmes de Ciguë, Chimaphile Maculée, Lotions de Créosote, Onguent de Créosote, Monésia (en lotions ou onguent), Eau de Goudron, Onguent de Scrofulaire, Pommade de Cyrillo, Pain de Perdrix en lotions, Lotions et Cataplasmes d'Ecorce d'Epinette rouge, Brome, Eau Noire, Écorce de Chêne (en bains), Sous-Nitrate de Bismuth, Cataplasme de Mandragore, Plantain, Onguent d'Iodure de Zinc, Camphre, Onguent Opiacé, Onguent d'Iodure de Plomb, Guano, Pommade d'Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium, Glycérine Iodée, Onguent de Bromure de Potassium, Bains Iodurés, Green Wash.

RACHITISME ou RACHITIS (Syn) NOUURE, OSTÉOMALACIE, RAMOLLISSEMENT DES OS.

C'est une altération des os consistant surtout dans le manque de parties inorganiques, d'où courbures, déviation d'une ou plusieurs parties du squelette, particulièrement du rachis et des membres inférieurs, avec altération de l'économie toute entière.

Causes.—Tempérament lymphatique, dentition difficile, mauvaise nourriture, allaitement artificiel.

Traitement.—Voyez Scrofule. On pourra aussi employer à l'intérieur la Teinture d'Acétate de Fer, la Suie, l'Electuaire de Soufre, Pastilles Phosphatiques, Soufre. Phosphate de Chaux, Hypophosphites de Chaux, d'Ammoniaque, de Fer, de Quinine, de Potasse, de de Soude, Sirop d'Hypophosphite de Chaux du Dr Churchill, Sulfite et Bisulfite de Chaux, Glycérolé d'Hypophosphite de Chaux de Potasse et de Soude. Appliquer à la région Lombaire des Emplâtres de Galbanum composés ou des Emplâtres Gommés. La Fougère douce et autres Fougères sont employées fraîches pour faire des lits aux petits malades.

CANCER, (Syn) AFFECTIONS CANCÉREUSES, CARCINOMES, SQUIRRHE.

Causes.—Sexe féminin, l'âge mur, l'hérédité, la diathèse cancéreuse. On distingue quatre espèces de cancers. 1° SQUIRRHE, Il se présente à l'état de crudité sous forme d'une substance gris-bleuâtre ou blanchâtre, divisée en lobules par des fibres criant sous le scalpel et plus tard à l'état de ramollissement, il produit l'ulcère cancéreux qui présente une surface inégale, anfractueuse, hérissée de végétation, des bords renversés en dehors, taillés à pic, durs et épais au fond, souvant recouverts d'une couche grisâtre fournissant au moindre attouchement, un liquide sanieux, fétide, âcre et des hémorrhagies plus ou moins abondantes.

2° ENCÉPHALOÏDE, SARCOME MÉDULLAIRE, CANCER MOU, FONGUS HÉMATODES.—Le tissu encéphaloïde ou cérébriforme est d'un blanc laiteux et d'une consistance analogue à celle de la substance cérébrale ; il augmente rapidement, s'ulcère, et forme des fongosités quelquefois très considérables et un écoulement de sérum ou de sang très abondants.

3° COLLOÏDE.—La matière colloïde ressemble à la gelée de viande bien prise et s'observe le plus souvent dans l'estomac et les intestins.

4° MÉLANOSE.—C'est la déposition sous forme de tumeur ou dans le tissu d'un organe d'une substance noire.

Symptômes.—Tumeur dure, bosselée, douleur lancinante, ganglions lymphatiques indurés ou ramollis, teinte jaune paille de la peau (Cachexie cancéreuse), de plus fièvre hectique.

Traitement.—Moyens internes : Soulager la douleur par l'Opium, la Morphine, le Chloroforme (Mixture, Esprit), Teinture de chloroforme composée, Ciguë (Extrait, Teinture), Atropine, Sulfate d'Atropine, Jusquiame (Extrait, Teinture), Aconit (Extrait, Teinture), Stramoine (Extrait, Teinture), Chlorure de Brome, Çèdre blanc (Teinture). Le Froid. Soutenir les forces par une bonne nourriture, les Ferrugineux (voir les toniques analeptiques page 905), les Amers (voir les toniques amers page 906), l'Huile de Foie de Morue, et par tous les moyens hygiéniques. Enfin les remèdes spéciaux : l'Iode, l'Iodure de Fer, l'Iodure d'Arsénic, l'Iodure de Manganèse (Pilules, Sirop), le Bromure de Potassium, les liqueurs Arsénicales, etc.—*Moyens externes :* Excision, Compression, Caustiques : Pâte Arsénicale de Rousselot Pâte Arsénicale du Frère Côme, Pâte Arsénicale de Dubois, Pâte de Canquoin, Pâte de Vienne, Nitrate Acide de Mercure, Chlorure de Brome, Méchoacan du Canada, Pâte Escharotique de Sanguinaire, Sangsues, Iode, Iodure de Plomb, Lotions Opiacées, lotions de Nitrate d'Argent, lotions d'Acide Prussique, lotions de Cyanure de Zinc, lotion de Ferro-cyanure de Zinc, lotions d'Eau distillée de Laurier Cerise, lotions de Soda Sal Æratus, lotions de Potasse Sal Æratus, lotions Calmantes de Trousseau, lotions de Chloroforme, lotions d'Acide Carbonique, Liqueur de chlorure de Zinc, lotions d'Acide Carbolique, lotions d'Acide Sulfurique, lotions de Tannin, lotions de Quinquina, lotions d'Eau de Créosote, lotions d'Eau de Chaux. Les Chlorures, Onguent de Bismuth, Onguent de Lupulin, Onguent de Houblon, Pommade préparée avec l'Huile de Laurier Cerise, Pommade préparée avec l'Huile d'Amandes Amères, Pommade de Suie, Cataplasme de Ciguë, Cataplasme de Jusquiame, Pommade de Tannate de Plomb, Onguent de Créosote, Mixture de Créosote.

Plaies et Ulcères Cancéreux : On pourra employer le traitement cité plus haut, avec plus ou moins de modification suivant les cas, de plus : comme Caustiques, Nitro-Muriate d'Or, Arséniate de Fer, Onguent de Vert-de-Gris, Liniment de Vert-de-Gris. En lotions, Sulfate d'Alun, lotions d'Eau de Chaux, lotions d'eau Chlorée, lotions de Chlorure de Plomb, Onguent de Chlorure de Plomb, les Clématites à l'intérieur et à l'extérieur, l'Acide Arsénieux fait très bien pour les Ulcères du Visage, (il est très dangereux). Sur les Tumeurs Cancéreuses, la Pâte Antimoniale de Canquoin. Pour arrêter le sang des Ulcères cancéreux,

on emploie la Teinture de Fer Muriatée. Voir Hémorrhagies Traumatiques et les Hémostatiques. Voir le premier, dans la table des Maladies, le second, page 901.

Cancer de l'estomac et cancer des intestins.—Charbon de Bois et Charbon de Belloc, *Cancer de l'utérus*, Morelle Tubéreuse.

Remarque.—Tout ce qui est dit au Cancer en général s'emploie pour les Cancers particuliers avec les modifications nécessaires, suivant les cas. Voyez pansement page 716. Rappelez-vous de voir à l'histoire de chacun de ces remèdes pour leur emploi.

SYPHILIS, (Syn) MAL AMÉRICAIN, NAPOLITAIN, ESPAGNOL ; VÉROLE ; MALADIE VÉNÉRIENNE ; MAUVAIS MAUX.

Cause.—Virus Syphilitique, Hérédité.

Symptômes.—Les accidents de la Syphilis se divisent en *Primitifs*, *Secondaires* et *Tertiaires*. Les premiers (*Inoculables*) sont les chancres sous toutes leurs formes superficiels, simples ou avec induration : *Phagédéniques*, *Serpigineux*, *Gangréneux*, *Abcès Virulents*, *Bubons Virulents*, etc. Le *Chancre Induré* (*Chancre de Hunter*) est un petit ulcère rond, à fond grisâtre, à bords durs, épais, rouges et taillés à pic.—Les symptômes *Secondaires* sont l'induration sous-chancreuse et ganglionnaire (*Pléiade Ganglionnaire*), les *Syphilides*, les affections des muqueuses (soit sous forme erythémateuse, soit ulcération) surtout de la bouche et de la gorge, des fosses nasales et du larynx : *l'Onyxis Syphilitique*, *l'Alopécie*, *l'Iritis*. Les symptômes *Tertiaires* sont le *Sarcocèle Syphilitique*, les *Tumeurs Gommeuses*, les *Affections des os : Douleurs Ostéocopes*, *Périostoses*, *Exostoses*, *Caries et Nécroses.*

Traitement.—Il varie suivant les accidents particuliers, mais le traitement général consiste dans l'administration des préparations mercurielles telles que : à l'intérieur et à l'extérieur, Iodure de Mercure, Iodure Rouge de Mercure, Iodure Jaune de Mercure, Acétate de Mercure, Sublimé Corrosif, Liqueur de Sublimé Corrosif, Binoxyde de Mercure, Nitrate de Mercure, Cyanure de Mercure, Oxydo-Cyanure de Mercure, Mercure Soluble d'Hahnemann, Iodure d'Ammonium, Hydrochlorate d'Ammoniaque, Chlorure d'Argent, Iodure d'Argent, Chlorure d'Argent et d'Ammoniaque. Ces trois dernières préparations s'emploient en frictions sur la langue.

A l'intérieur : Iodure d'Or, Oxyde d'Or, Chlorure d'Or et de Sodium, Sulfate de Cuivre Ammoniacal, Chlorure de Cuivre Ammoniacal, Sulfate de Cadmium, Acide Nitrique, Acide Nitro-Muriatique, Gouttes blanches de Ward, Pilules de Hahnemann, Abernethy's Pills, Pilules de Calomel composées, Pilules Bleues, Leake Pilula Salutaria, Pilules Asiatiques, Biscuits Antisyphilitiques d'Ollivier, Manganèse (Oxyde, Acétate, Malate, Phosphate, Tartrate), Sirop d'Iodhydrargyrate de Potassium, Sirop d'Iodure de Fer, Chlorure de Fer, Liqueur de Chlorure de Fer, Perchlorure de Fer, Aralie Epineuse, Mudar, Asclépiade Incarnate, Stramoine, Jus de Réveil-Matin, Corydalis Distinguée, Corydalys du Canada, Aconit et ses préparations, Kalmia, Vignoble, Stillingia, Stilligine, Thé de Jersey, Sassafras, Brou de Noix, Salsepareille (Sirop, Décoction, Extrait fluide), Tisane de Salsepareille composée, Tisane de Salsepareille Acidulée, Tisane de Salsepareille Iodurée, Salsepareille du pays, Salsepareille Indienne, Sirop de Salsepareille Indienne, Anis Sauvage, Rapace, Buis, Extrait de Buis, Glouteron, Mercuriale.

Cyanure de Mercure, Oxydo-Cyanure de Mercure, Gaïac, Décoction de Gaïac composée, Mixture de Gaïac, Teinture de Gaïac, Teinture de Gaïac composée, Potion de Gaïac, Eaux de Chaux composée, Saponaire, Pommade de Cirillo en frictions à la plante des pieds, Iodure d'Or, Oxyde d'Or, Onguent d'Or.

A l'extérieur : Onguent d'Iodure Rouge de Mercure, Onguent d'Iodure de Mercure, Onguent de Précipité Jaune de Mercure, Onguent de Bisulfure de Mercure, Onguent de Chlorure d'Or et de Sodium, Pommade Mercurielle de Jadelot,

Syphilis Constitutionnelle.—Liqueur d'Ammoniaque, Chlorure Double de Mercure et de Morphine, Iodure de Sodium, Iodure de Fer, Sirop d'Iodure de Fer, Gynocardia Odorata, Mézéréon, Décoction de Mézéréon.

Syphilis Ancienne.—Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium, (Sirop, Solution, Pilules, Pommade, Gargarisme.)

Syphilis Secondaire.—Outre les préparations mercurielles qui conviennent surtout pour les Symptômes Secondaires, on pourra aussi employer ce qui suit:

A l'intérieur : Sulfure Doré d'Antimoire, Elixir d'Iodure de fer, Iodure de Fer, Sirop d'Iodure de Fer, Liqueur de Sublimé Corrosif, Bromure de Potassium, Cyanhydrargyrate d'Iodure de Potassium, Liqueur d'Iodure de Quinine-Iodurée du Dr. Coderre, Sirop d'Iodure de Fer et de Manganèse, Tisane de Salsepareille composée, Sirop de Salsepareille composé, Décoction de Gaïac composée, Hélianthême du Canada, Hélianthême Corymbosum.

A l'intérieur et à l'extérieur : Sublimé Corrosif, Chlorure d'Or, les Bromures de Mercure, Bicromate de Potasse; Cyanure de Mercure, Oxydo-Cyanure de Mercure, Iode, Iodure d'Amidon, Acide Iodhydrique.

Syphilis Tertiaire.—Les Iodures conviennent plus spécialement aux accidents tertiaires, surtout l'Iodure de Potassium, Iode, Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium, Idoforme, Iodure d'Amidon, Acide Iodhydrique, Sirop Antisyphilitique composé de Puche, Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium (Solution, Pilules, Pommade, Gargarisme), Saponaire.

Bubons.—Iode, Ipécacuanha (Sirop, Extrait), Emétine, Sirop d'Emétine, Extrait de Grenadier, Extrait de Cormier, Gillénie, Onguent Abortif.

Cachexie Syphilitique.—Iodure de Manganèse, Pilules d'Iodure de Manganèse, Sirop d'Iodure de Manganèse, Pilules de Manganèse.

Chancre.—Eau Noire, Pavot Epineux, Fer Réduit, Précipité Rouge, Onguent de Précipité Rouge, Plasma de Sulfate de Cuivre, Digitaline, Extrait de Camomille, Digitale (Extrait, Infusion, Teinture, Sirop).

Chancre Indolent.—Pierre Infernale.

Chancre Induré.—Calomel.

Chancre Mou.—Iodoforme.

Engorgement Syphilitique.—Onguent d'Or.

Eruptions Vénériennes.—Liqueur de Donovan.

Excroissance Syphilitique.—Bicromate de Potasse.

Enflures qui ont un Caractère Vénérien—Emplâtre de Gommme Ammoniaque et de Mercure.

Jointures Affectées de Douleurs Syphilitiques.—Emplâtre Mercuriel, Emplâtre Mercuriel composé, Emplâtre de Savon.

Ophthalmie Syphilitique.—En collyre, Sublimé Corrosif, les Bromures de Mercure, Cyanhydrargyrate d'Iodure de Potassium, Cyanure de Mercure, Oxydo-Cyanure de Mercure.

Maladies de la Peau qui ont un Caractère Syphilitique.—Pilules de Calomel composées, Pilules de Plummer, Poudre de Plummer.

Plaies Syphilitiques des Scrofuleux.—Onguent d'Iodure de Mercure.

Rhumatisme Syphilitique.—Iodure Rouge de Mercure, Onguent d'Iodure Rouge de Mercure.

Tumeurs Syphilitiques ou Vénériennes.—Liniment Mercuriel, Cataplasme de Madragore.

Ulcérations Syphilitiques ou Vénériennes de la Gorge, du Larynx. etc.—Liqueur d'Ammoniaque, Solution de Sublimé Corrosif, Les Bromures de Mercure.

Cyanhydrargyrate d'Iodure de Patassium, Cyanure de Mercure, Oxydo-Cyanure de Mercure, Sulphocarbolate de Soude, Sulphocarbolate de Cuivre, Sulphocarbolate de Fer, Sulphocarbolate de Magnésie, Sulphocarbolate de Potasse, Sulphocarbolate de Chaux, Sulphocarbolate d'Ammoniaque, Liniment de Vert de Gris, Cigarettes Mercurielles.

Ulcères Syphilitiques et Vénériens.—Iode, Iodoforme, Iodure d'Amidon, Acide Iodhydrique, Nitrate de Mercure, Liqueur de Chlorure de Soude, Onguent de Calomel, Onguent de Précipité blanc, Liniment Savoneux d'Iodure de Potassium, Tartrate de Fer et de Potasse, Lotion Jaune, Eau Noire, Précipité Rouge, Cyanure de Mercure, Oxydo-Cyanure de Mercure, Onguent de Précipité Rouge, Pommade Mercurielle de Jadelot, Onguent Napolitain, Onguent Gris, Onguent de Bromure de Potassium, Onguent d'Iodure de Potassium, Onguent de Chlorure d'Or et de Sodium, Onguent d'Iodure d'Or, Onguent d'Iodure de Barium, Glycérine Iodée, Eau de Chaux, Onguent de Chlorure de Zinc, Créosote (Onguent, Mixture, lotions), Ciguë, Cataplasme de Ciguë, Conicine, Clématite Droite, Clématite Odorante, Clématite de Virginie (Les Clématite sont employées à l'intérieur et à l'extérieur),

Ulcères Chancreux Fétides.—Oxyde de Zinc, Lactate de Zinc.

Verrues Vénériennes.—Onguent de Vert de-Gris, Liniment de Vert de Gris.

Vérole et Boutons Varioliques.—Pierre Infernale, Douce-Amère, Décoction de Douce-Amère.

Remarque.—Tout en spécifiant le traitement particulier de chaque affection, on doit avoir recours au traitement général suivant les cas : de plus, dans les traitements particuliers, il y a des remèdes qui conviennent aux autres affections, c'est au praticien à les choisir suivant les besoins.

RHUMATISMES.

On désigne sous ce nom l'inflammation spéciale des muscles (*Rhumatisme musculaire*) et des articulations (*Rhumatisme articulaire.*)

Causes.—Jeunesse, âge adulte, tempérament sanguin, automne et printemps, hérédité, variations atmosphériques, passage subit d'une température sèche et chaude à une température humide et froide, sommeil sur un sol humide, vents frais, habits légers substitués trop brusquement à des vêtements chauds, intempérance, abus des aliments excitants, suppression de flux habituels.

1° RHUMATISME MUSCULAIRE.—*Symptômes.*—Douleur plus ou moins vive, déterminant une sensation d'arrachement, de tiraillement ou de fatigue augmentant, par les mouvements et la pression des muscles affectés, continue ou revenant à des époques irrégulières, augmentée par les vicissitudes atmosphériques et par l'impression du froid. Il peut être aigu ou chronique, et affecter toutes les fibres musculaires du corps ; ceux qui sont le plus ordinairement atteints de rhumatisme sont ceux de la région du cou (TORTICOLIS), de la région dorsale (DORSODYNIE), des parois horaciques (PLEURODYNIE, FAUSSE PLEURÉSIE), de la région des reins (LUMBAGO.—Il peut aussi affecter l'estomac, les intestins, le cœur, la matrice, etc.

On appelle aussi *Lumbago* l'affection si bien connue de tous le monde sous le nom de TOUR DE REINS, MAL DE REINS. Le traitement est le même.

Traitement.—A l'état aigu, sangsues, applications émollientes (voir antiphlogistiques page 897), cataplasmes de feuilles de belladone, etc. A l'état chronique, sinapismes, chloroforme, camphre, vésicatoires, cautères, moxas, massage, liniments excitants et narcotiques, acupuncture, électricité, plaques d'aimant, etc. Voyez à *Douleurs*, dans la table des maladies, les remèdes employés à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que le traitement externe du rhumatisme chronique.

2° RHUMATISME AIGU, (Syn) *Rhumatisme Articulaire Aigu, Rhumatisme Inflammatoire, Fièvre Rhumatismale, Arthrite Rhumatismale.*—Cette variété occupe surtout les principales articulations, et la plupart du temps est articulaire et inflammatoire en même temps. Il y a frissons, fièvre intense commençant avec l'inflammation locale, ou survenant quelque temps après, le pouls est plein et fort, la langue est épaisse et chargée, douleur brûlante. vive, déchirante dans la partie affectée augmentant par la pression et par les moindre mouvements, gonflement et rougeur des articulations affectées, chaleur dans la partie, transpiration abondante, qui est ordinairement acide, quelquefois il y a nausées et vomissements.

Traitement.—Saignée générale ou locale suivant les indications.—A l'*Intérieur*, Diaphorétiques réfrigérants le soir (Dover, Poudre de Dover Allemande, Poudre Antimoniale). Antimoniaux (Emétique, Oxyde d'Antimoine, Antimoine Diaphorétique, Kermès Minéral), Purgatifs (page 902) surtout les purgatifs Salins. Un peu plus tard on pourra donner le Mercure (le Calomel, les Pilules bleues) uni à l'Opium. Alcalis (Nitrate de Potasse, Tartrate de Soude et de Potasse, Acétate de Potasse, Acétate de Soude, Acétate de Potasse Liquide, Bicarbonate de Potasse, Chlorate de Potasse, Chlorate de Soude, Iodate de Potasse, etc.) Podophylle, Podophylline, Eau Gazeuse de Limousin, Tisane de Salsepareille, Tisane de Salsepareille Composée, Tisane de Salsepareille Acidulée, Extrait fluide de Salsepareille, Sirop de Salsepareille, Tisane d'Anis Sauvage, Boissons Réfrigérantes (voir réfrigérants, page 903) et principalement l'Acide Citrique dilué ou le Jus de Citron (ce dernier est aujourd'hui le remède le plus employé), Digitale, Digitaline, Camphre, Sudorifiques (voir page 899). Lorsque la fièvre sera diminuée, on pourra faire usage du Colchique (le Vin, la Teinture, les Pilules Composées), ou de l'Iodure de Soude, de la Tisane de Salsepareille Iodurée, de l'Iodure de Barium, de l'Iodure d'Ammonium, mais surtout de l'Iodure de Potassium.—Narcotiques (Opium, Laudanum, Morphine, Aconit, Jusquiame, Chlorodyne, Hydrate de Chloral, Vinaigre d'Opium, Extrait et Teinture de Chanvre Indien. Voir à *Douleurs* (dans la table des maladies) les remèdes employés à l'intérieur et à l'extérieur. Ipécac mêlé à l'Opium. — Eau Minérale, Eau Gazeuse de Limousin, Seidlitz, Solution de Vératrine, Tartrate de Vératrine, Acétate de Vératrine, Eau Médicinale d'Husson, Ellébore Vert, Liqueur d'Acétate d'Ammoniaque, Tanaisie comme préservatif, Stramonium, Asclépiade Incarnate, Asclépiade Tubéreuse. Asclépias Sullivantii, Mudar, Serpentaire noir, les Eupatoires, Quinquina, Sulfate de Quinine.—A l'*intérieur et à l'extérieur :* Aconit, Aconitine, Vinaigre de Colchique, Vératrine, Sulfure de Carbone, Belladone, Atropine. Liniment d'Atropine, Sulfure de Potassium, Huile de Croton.

A l'extérieur.—Bains tièdes, Cataplasmes émollients laudanisés, Cataplasmes de Feuilles de Jusquiame, de Pavots, de Belladone, d'Herbe St. Jean d'Arnica, etc), Antiphlogistiques (voir à page 897). Fomentations chaudes, alcalines, Emplâtre de Belladone, Séjour au lit, Flanelle ou Soie sur la peau, Lotion Calmante de Trousseau, Collodion élastique, Camphre, Collodion Iodé, Teinture d'Iode, Iodoforme, Acide Iodhydrique, Ether Phosphoré, Eau Sédative, Liniment de Glycérine, Collodion Iodoformé. Onguent de Tabac, Vésicatoires, Emplâtre d'Opium, Glycérine Iodée, Ether, Ether Gélatinisé, Cataplasme d'Aulne Européen, d'Aulne rouge, ou d'Aulne noir, Essence de Moutarde de Whitehead, Sinapisme, Cataplasmes de Houblon et de Graine de Lin, Chloroforme en frictions, Révulsifs page 31.

3° RHUMATISME CHRONIQUE (Syn) RHUMATISME ARTICULAIRE CHRONIQUE —Cette forme affecte surtout les articulations et les membranes synoviales. Il n'y a ni fièvre, ni chaleur, un peu de rougeur, douleur sourde, gonflement des articulations, et difficulté à mouvoir la partie affectée. Le plus souvent, il est le résultat du rhumatisme aigu, ou bien il est produit par les mêmes causes.

Traitement.—Voir à *Douleur* (dans la table des maladies) tous les remèdes employés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de plus à l'extérieur : Bains chauds, Sinapismes, Révulsifs

(voir page 31), Goudron des Barbades, Essence de Térébenthine, Rangoon Tar, Moxa, Teinture d'Iode, Liniment de Glycérine, Emplâtre d'Arnique, Huile de Cajeput, Teinture de Cantharides jointe au Liniment de Camphre ou de savon, Huile de Pétrole (Huile de Charbon), Ether Sulfurique, Anthracokali, Essence de Moutarde, Fuligokali, Bains d'eau de Chaux, Bains de Barèges artificiel, Bains Sulfureux, Huile de Charbon, Huile de Thym, Huile d'Origan, Guaco, Extrait de Belladonne, Navet du diable comme rubéfiant, Cataplasmes de feuilles de Belladone, de feuilles de Pavots, de Ciguë, ou de Stramonium, de graine de Lin Opiacés. Onguent d'Iodure de Potassium, Sulfure de Carbone, Liniment Mercuriel, Liniment de Chloroforme, Onguent d'Emétique, Onguent de Tabac. Vesicatoire. Le traitement interne consiste surtout dans les moyens propres à calmer les douleurs, à produire la transpiration (Voir Sudorifiques page 899), et dans les purgatifs légers (Voir purgatifs et apéritifs pages 902 et 898), puis dans les moyens suivants : Aconit, Dover le soir, Extrait fluide de Salsepareille, Tisane de Salsepareille, Tisane de Salsepareille Iodurée, Tisane de Salsepareille composée, Tisane de Salsepareille Acidulée, Ciguë, Extrait et Teinture de Belledone, Stramonium, Serpentaire noire, Iodure de Potassium, Iodure de Soude, Iodure de Barium, Teinture d'Iode, Iodoforme, Brome, Iodure d'Ammonium, Iodure d'Amidon, Pilules de Plummer, Lin Purgatif, Soufre, Electuaire de Soufre, Kermès Minéral, Anthracokali, Fuligokali, Feuilles de Bouleau. Décoction de Gaïac, Teinture de Gaïac, Potion de Gaïac composée, Mixture de Gaïac, Artichaut (la Teinture et l'Extrait), Carbonate d'Ammoniaque, Phosphate d'Ammoniaque, Liqueur d'Ammoniaque, Esprit de Mindérérus, Soufre doré d'Antimoine, Sulfure d'Antimoine préparé, Huile de Cajeput, Sulfure de Carbone, Benzoate de Soude, Silicate de Soude, Méchoacan du Canada, Pilules des Calomel composées, Poudre de Dover Allemande, Bourgeons de Sapin, Chanvre Indien, Extrait et Teinture de Chanvre Indien, Morelle Tubéreuse (l'Extrait des feuilles et des baies), Ecorce de Frêne piquant, Podophylle, Podophylline, Eaux Minérales, Raifort, Camphrée de Montpellier, Asclépiade Tubéreuse, Asclépiade Incarnate, Anis Sauvage (racine), Buis, Extrait de Buis, Racine de Caïnca, Extrait de Caïnca, Câprier, Guaco, Magnolia, Trèfle d'eau, Douce-amère, Frêne Européen, Suie, Huile de Sassafras, Jasmin odorant, Gelsémine, Baies de Sureau blanc, Cévadille, Aralie épineuse, Propylamine, Noix vomique, Strychnine, Brucine, Ipécacuanha avec l'opium, Acide Arsénieux, Liqueurs Arsénicales, Arséniate de Potasse, Arséniate de Soude, Paréira brava, Phosphore, Teinture éthérée de Phosphore, Brandy, Aletris, Ail, Oignons à l'intérieur et comme rubéfiant, Alliaire, Pied de veau, Oignon doux, Saponaire, Asclépiadine, Thé chaud avec du brandy, Actée à Grappes, Cimicifugine, Cèdre blanc, Extrait Fluide de Salsepareille, Houblon (l'Extrait et la Teinture), Extrait fluide de Lupulin, Teinture de Lupulin, Oléorésine de Lupulin, Eau de Chaux composée, Sanguinaire, Acide Hydriodique, Astère à feuilles Cordées, Cèdre rouge, Symplocarpe, Mézéréom, Sénéka, Galbanum, Huile de Foie de Morue. Sanguinaire, Huile de Croton, Cèdre blanc, Glouteron, Colchique (la Teinture, le Vin, l'Extrait,) Vératrine, Hydrothérapie.

GOUTTE (Syn) ARTHRITE GOUTTEUSE, RHUMATISME GOUTTEUX, PODAGRE.

Affection particulière dont les caractères les plus tranchés consistent dans des douleurs spontanées, périodiques ou rémittentes, occupant les articulations, le plus ordinairement le gros orteil, avec gonflement et production lente de tophus dans l'intérieur de ces articulations qui en sont plus ou moins déformées. La nature de la goutte est inconnue ; M. Chomel pense qu'il y a identité entre cette maladie et le rhumatisme articulaire, à l'exception près cependant que la goutte affecte particulièrement les petites articulations.

Causes.—Age viril, sexe masculin, aliments trop abondants et succulents, liqueurs alcooliques surtout le vin, défaut d'exercice, étude de cabinet, diathèse inhérente à la constitution, souvent héréditaire.

Symptômes.—Cette maladie est quelquefois précédée de symptômes fébriles, de flatuosité, d'anorexie, mais ordinairement elle commence par une attaque soudaine survenant le soir ; le patient est pris d'une douleur aigue et déchirante dans l'articulation du gros orteil. Il existe quelques symptômes inflammatoires tels que chaleur, rougeur écarlate, gonflement, sensibilité au moindre mouvement. Après huit ou dix heures ces symptômes diminuent à l'exception du gonflement qui devient œdémateux : la fièvre diminue ordinairement en même temps que les autres symptômes, mais les accès reviennent le soir suivant. Une série d'accès peut durer à peu près une semaine (quelquefois de 15, 30, à 60 jours) ; à la fin l'attaque disparait en donnant lieu à une transpiration abondante ou à la diarrhée. Les attaques vont en se rapprochant de plus en plus et en laissant, dans leurs intervalles, le malade dans un état de santé de moins en moins satisfaisant. C'est alors la goutte chronique qui commence : La douleur de GOUTTE CHRONIQUE ou FIXE (*Goutte irrégulière*) est moins prononcée, plus continue, elle se dissipe moins promptement : aussi les accès sont-ils peu distincts et les attaques mal dessinées. D'ailleurs cette douleur tend à changer de place, à envahir non-seulement les pieds, mais encore les mains, les coudes, etc. Rougeur et chaleur peu marquées. Les urines sont chargées, foncées en couleur, peu abondante ; il y a ordinairement de la constipation.

La goutte peut attaquer les différents organes de l'économie, et surtout l'estomac. C'est ce qu'on désigne sous le nom de GOUTTE REMONTÉE, de GOUTTE INTERNE, produisant un dérangement chronique de cet organe, et quelquefois des attaques de douleurs très-vives.

La goutte se complique quelquefois de catarrhe de vessie, habituellement de gravelle, avec laquelle elle a une grande affinité, démontrée par la nature des urines. Dans la goutte chronique il se forme des concrétions d'urate de soude et de chaux dans les articulations du gros orteil et des phalanges.

Traitement.—Durant le *paroxysme*, on commence par un cathartique (Voir page 902) suivi de l'emploie du Colchique, la Teinture ou le vin à la dose de 20 à 30 gouttes toutes les 4 heures. On peut en même temps employer les alcalins tels que le Sulfate de Magnésie, le Bicarbonate de Potasse ou de Soude, l'Acétate de Potasse, l'Acétate de Potasse Liquide, le Nitrate de Potasse, etc., avec quelques tisanes émollientes (Voir antiphlogistique, page 897). Les Narcotiques (page 902) pour calmer la douleur (Voir à *Douleurs*, dans la table des maladies, tous les remèdes employés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur).

Le *Traitement Local* consiste dans l'emploie des Fomentations, des Cataplasmes émollients opiacés (Voir antiphlogistique, page 897), des sangsues quand l'attaque est violent, des révulsifs, et des liniments mentionnés à *Douleurs.* Dans l'*intervalle des attaques* on devra autant que possibles corriger les habitudes du patient, une diète modérée, l'exercice à cheval et l'exercice le plus actif. Faire attention aux différentes sécrétions par les Sudorifiques (Voir page 899), les purgatifs légers (Voir purgatifs page 902), les Diurétiques (voir page 900), suivant qu'il y a constipation, suppression des sueurs, de l'urine, etc. Corriger l'acidité de l'estomac par les antacides (page 896) et tenir la sécrétion du foie aussi anormale que possible au moyen des pilules bleues, du calomel, de la Podophylline et des Apéritifs (voir apéritifs, page 898). Voyez aussi le traitement du rhumatisme chronique ; de plus on emploie aussi les préparations suivantes : A l'intérieur : Benzoate de Quinine, Benzoate de Cinchonine, Benzoate de Quinidine, Hypophosphite de Quinine, Feuilles de Frêne, Camphre, Buchu, Brome, Iode, Iodure de Potassium, Iodure de Soude, Bromure de Potassium, Iodure d'Ammonium, Iodure de Barium, Phosphate d'Ammoniaque, Benzoate d'Ammoniaque, Carbonate d'Ammoniaque, Kermès Minéral, Pilules Antigoutteuse de Frosini, Liqueur d'Acétate d'Ammoniaque, Musc, Benzoate de Soude, Aconit, Arnica, Belladone, Bouillon blanc, Teinture et Extrait d'Artichaut, Gaïac, Pilules de Lartigue, Houblon, Vin

d'Aloès, Solution Arsénicale de Valangin, Brucine, Noix Vomique, Strychnine, Savon dur, Saponaire.

A l'*Extérieur*: Onguent de Vératrine, Bains alcalins, Bains Sulfureux, Bains de Sel de Table, Bains de Sublimé Corrosif, Bains d'Acide Nitrique, Bains de Vapeurs, Sangsues, Vesicatoires, Massage, Hydrothérapie, Toniques amers (voir page 906) pour combattre le cachexie goutteuse et rétablir les fonctions digestives.

Faiblesse du canal alimentaire qui accompagne la goutte.—Gingembre, Vin de Gingembre, Condit de Gingembre, Essence de Gingembre, Pastilles de Gingembre, Oléorésine de Gingembre, Pilules de Rhubarbe et de Gingembre.

Enflures goutteuses.—Liqueur de Potasse à l'extérieur.

Goutte remontée.—Stimulants. (page 904) Carminatifs, (page 899) Sinapismes.

CATARRHES (Syn) INFLAMMATION DES MEMBRANES MUQUEUSES. ECOULEMENTS MUQUEUX.

1° CATARRHES AIGUS.—FIÈVRES CATARRHALES.—*Causes.*—Automnes et hivers froids, humides, brumeux ; suppression de la transpiration cutanée, vêtements trop légers, ou trop chauds ; habitation et habitude de dormir dans une atmosphère très-chaude, vie renfermée, défaut de mouvement, faiblesse générale et locale, sexe féminin, vieillesse, enfance, constitution phlegmatique. Ils se montrent souvent d'une manière épidémique.

Symptômes.—Mouvement fébrile, plus ou moins intense caractérisé par des frissonnements continuels et erratiques, mêlés à des bouffées de chaleur, céphalalgie, dyspnée, douleurs musculaires vagues, envies fréquentes d'uriner, parfois avec douleur, urine troublée, disposition à la sueur. Les symptômes locaux varient suivant la membrane affectée, mais ils offrent dans tous les cas deux périodes : la première, de *Crudité* ou *d'Irritation* ; sentiment de chaleur, rougeur, gonflement, exhalation supprimée, membrane sèche et lisse, et bientôt sécrétion d'une matière aqueuse, âcre ; la seconde, de *Coction :* cessation des symptômes d'irritation, formation d'une matière épaisse, opaque.

Traitement—Rarement la saignée est nécessaire, régime antiphlogistique, (voir page 897), Antimoniaux (Emétique, Kermès Minéral, Oxyde d'Antimoine), Nitre, Boissons chaudes, émollientes, (voir Antiphlogistique, page 897), vapeurs chaudes, Opium, Ammoniaque Liquide.

2° CATARRHES CHRONIQUES (Syn) ECOULEMENTS MUQUEUX.—*Causes.*—Ils succèdent le plus ordinairement aux catharrhes aigus ; on les observe principalement chez les individus affaiblis par l'âge et par des maladies antécédentes, dans les pays froids et humides.

Symptômes.—Leur principal symptôme est l'excrétion d'un mucus épais et puriforme. Ils entraînent souvent un dépérissement progressif, avec ou sans mouvement fébrile ; ils ne sont pas mobiles comme les catarrhes aigus ; ils s'exaspèrent pendant l'hiver et s'adoucissent pendant l'été.

Traitement.—Expectorants, (page 901), Antimoniaux, Marrube, Contre-irritants, (page 29), Narcotiques (page 902), Astringents (page 898), Toniques Amers et Névrosthéniques, (page 906). Alun, Sang-Dragon, Nitrate de Plomb en Injection, Buchu, Buchu Composé, Epigée Rampante, Xantorrhiza, Injection de Quinquina, Garance, Acide Tannique, Aigremoine, Myrrhe, Acétate de Plomb, Baumes, les Térébenthines, Gomme et Ecorce de Sapin.

Traitement de la Constitution Catarrhale.—La disposition incessante à contracter des catarrhes, cède au lavage journalier de la poitrine ou de tout le corps à l'eau froide, à l'usage journalier du grand air, à l'exercice. Il est utile aussi de porter des gilets de flanelle sur la

peau, et de prendre des tisanes adoucissantes et légèrement toniques, (voir à Antiphlogistiques, page 897), surtout la Mousse d'Irlande.

Les inflammations des diverses membranes muqueuses reçoivent différents noms, suivant la membrane affectée :

CATARRHE GUTTURAL, LARYNGIEN.—Voyez Laryngite.
CATARRHE PULMONAIRE.—Voyez Bronchite.
CATARRHE PHARYNGIEN.—Voyez Pharyngite.
CATARRHE INTESTINAL.—Voyez Diarrhée, Entérite.
CATARRHE NASAL.—Voyez Rhinite ou Coryza.
CATARRHE DE L'OREILLE.—Voyez Otite, Otorrhée.
CATARRHE URÉTHRAL.—Voyez Blennorrhée, Uréthrite, Gonorrhée.
CATARRHE VAGINAL.—Voyez Vaginite, Leucorrhée.
CATARRHE VÉSICAL.—Voyez Cystite.

SECTION II.

FIEVRES.

FIÈVRES CONTINUES :

1° Fièvre Ephémère.
2° Fièvre Continue Simple.
3° Fièvre Hectique.
4° Fièvre Typhoïde.
5° Typhus.
6° Fièvre Jaune.
7° Peste.
8° Fièvre Puerpérale.

FIÈVRES INTERMITTENTES.

1° Fièvre Intermittente Simple.
2° Fièvre Intermittente pernicieuse.
3° Fièvre Rémittente.
4° Fièvre Larvée.
5° Fièvre Rémittente abdominal des enfants.

FIÈVRES ÉRUPTIVES OU EXANTHÉMATIQUES.

1° Variole (Picotte.)
2° Varicelle (Picotte volante.)
3° Rougeole.
4° Scarlatine.

La FIÈVRE est caractérisée par le frisson, suivi de chaleur, accélération du pouls, lassitude et trouble des fonctions digestives et sécrétoires. Elle se divise en symptomatique et idiopatique.

La Fièvre Symptomatique est celle qui se rattache comme conséquence à une altération matérielle primitive, par exemple, la fièvre qui accompagne une blessure, la rougeur de la gorge, le point de côté est *symptomatique* de cette blessure, de l'amygdalité et de la pleurésie ou pneumonie. On dit alors que le malade a la fièvre. Cette fièvre peut prendre le caractère *inflammatoire*, *hectique* ou *typhoïdes*.

La *Fièvre Idiopathique* est celle qui se manifeste sans altérations organiques primitives évidentes et dont on ignore le siège précis. C'est ce qu'on appelle à proprement parler, les *Fièvres*.

Les fièvres idiopathiques se divisent en *Continues*, *Intermittentes* et *Eruptives*.

FIÈVRES CONTINUES.

Ce sont des pyrexies à marche aiguë et continue dans lesquelles le trouble général des fonctions parait précéder toute affection locale distincte et dépendre au contraire d'une certaine altération primitive des humeurs.

Elles comprennent la *fièvre éphémère*, la *fièvre continue simple*, la *fièvre hectique*, la *fièvre typhoïde*. On peut y ajouter la peste, la fièvre jaune, et la fièvre puerpérale.

1° FIÈVRE EPHÉMÈRE. (Syn) FIÈVRE DE COURBATURE, LASSITUDE, FIÈVRE IRRITATIVE.

Etat fébrile survenant brusquement, durant de 1 à 4 jour, rarement sept, et n'étant accompagné d'aucune lésion organique manifeste.

Causes.—L'enfance et la jeunesse sont très disposées à cette affection légère que déterminent ordinairement les exercises violents, les variations atmosphériques, le refroidissement, les vives émotions, etc.

Symptômes.—Ce sont ceux de la fièvre en générale : Sentiment de fatigue, courbature, sensibilité au froid, céphalalgie, fréquence du pouls, anorexie, soif. Cet état se termine souvent par un herpès aux lèvres (ce qui fait dire au vulgaire que la *fièvre sort*), quelquefois par une moiteur ou une sueur abondante.

Traitement.—Repos, boissons délayantes (voir antiphlogistiques page 897) acidulées, (voir réfrigérants page 903). Nitrate de Potasse, diète, bains, purgatifs.

2° FIÈVRE CONTINUE SIMPLE, (Syn) FIÈVRE SYNOQUE, FIÈVRE IMFLAMMATOIRE SIMPLE, FIÈVRE DÉPURATOIRE, MALADIES FÉBRILES, ETC.

Etat fébrile continue dénué de tout symptôme grave et de toute prépondérance locale.

Causes.—Ce sont les mêmes à peu près que dans la fièvre éphémère, avec cette différence qu'elles agissent avec plus d'intensité.

Symptômes.—Frissons suivis de chaleur, céphalalgie, brisement des membres, douleurs dans le dos, baillement, perte d'appétit, pouls forts et fréquent 90 à 100 et 110 pulsation à la minute, peau chaude et sèche, figure animée, insomnie, un peu d'agitation et de délire la nuit, constipation, langue blanche et sèche, soif, urines rares, rouges et foncées. Elle peut prendre la forme *muqueuse*, *bileuse* sans cesser d'être *bénigne*. Elle dure de 1 à 2 septenaires. Vers le déclin la chaleur de la peau diminue, le pouls est moins fréquent, les symptômes s'amendent après quelqu'évacuation critique comme les sueurs, les évacuations alvines, etc.

Traitement.—Repos au lit. Diète sévère. Purgative salins (sel d'Epsom et Séné, Crême de Tartre, Sedlitz, Poudre effervescente, Eau de Seltz artificielle, Eau de Roger, Acétate de Potasse, Sel de Glauber, etc). Calomel, Antiphlogistiques (voir page 897). Boissons acidulées et rafraichissantes (voir page 825). Tisanne délayantes (voir les tisannes à antiphlogistiques page 897 et 840). Eau Panée, voir aussi breuvages propres aux malades page 825. Diurétiques page 900. Sédatifs page 903. Réfrigérants page 903. Digitale, Digitaline, Colombo, Vin de Quinquina, Xantorrhiza, Vin de Quinium, Saignée suivant l'âge, le tempérament et l'indiosyncrasie du malade. Sangsues à l'anus si le pouls est dur et la céphalalgie intense. Quand il faut combattre la forme *billieuse* ou *muqueuse* voir pour cela fièvre typhoïde.

3° FIÈVRE HECTIQUE (Syn) FIÈVRE DES CONSOMPTIFS.

Elle est quelquefois *essentielle*, plus *souvent symptomatique.*

Causes Morales.—Passions, chagrins prolongés, étude opiniâtre, etc.

Causes Physiques.—Jeûne rigoureux, nourriture mauvaise, travaux excessifs, abus des plaisirs, accroissement trop prompt.

Causes de la symptomatique.—Phthisie, cancer, syphilis, rachitisme, plaies, ulcères, suppuration, toute irritation chronique, pertes des humeurs, leucorrhée, allaîtement prolongé, flux muqueux etc.

Symptômes.—*Première période.*—Diminution encore peu marquée de l'embonpoint et des forces, digestions stomacales laborieuses, diminution dans l'activité, alternatives de frisson et de chaleur.

Deuxième période.—L'affaiblissement, l'amaigrissement augmentent surtout, le visage est

alternativement pâle et animé aux pommettes ; la peau est sale, terreuse, le malade est triste, irascible ; il dort peu, son sommeil est interrompu ; l'appétit persiste, mais la digestion est accompagnée d'un mouvement fébrile très-marqué ; la bouche est sèche, la soif augmentée, les sels sont rares ou fréquentes ; la respiration est gênée, le pouls fréquent, souvent il survint une toux sèche ; la chaleur est surtout élevée à la paume des mains, à la plante des pieds ; la peau est sèche pendant le jour, le matin, pendant le sommeil, elle se recouvre partiellement de sueurs.

Troisième période.—L'amaigrissement est extrême, les yeux renfoncés mais brillants et remplis d'expression ; le malade conserve toujours de l'espoir ; la peau est jaunâtre ou plombée, quelquefois parsemée d'une poussière grisâtre ; le dévoiement est constant (*Diarrhée Colliquative*) ; le pouls très accéléré et très faible, le mouvement fébrile présente, chaque soir, une exacerbation marquée ; des sueurs colliquatives se montrent au déclin des redoublements, la faiblesse est extrême, l'anarsarque survient, les cheveux tombent, les oncles se recourbent et deviennent livides, la respiration devient de plus en plus courte, la physionomie se décompose et le malade meurt subitement en faisant quelques légers efforts ou bien la vie s'éteint par degrés.

Traitement.—1° Eloigner les causes, générales et locales ; 2° diminuer la fière ; 3° Fortifier et restaurer sans augmenter cette fièvre.—Acide Sulfurique, Acide Sulfurique Aromatique, Vin de Quinium de Labarraque, Vin de Quinquina, Ecorce de Cerisier à Grappes, Fiel d'Araignée, Mudar, Colombo, Charbon de bois, Lait d'Amandes, Mixture de Fer Composée, Poudre de Gomme Adraganthe, Cerisier Sauvage, Ceraséine, Prunire, Pepsine, Toniques amers (voir page 906), Carminatifs (voir page 899), Chocalat et Café de Glands, Apozème amer, Huile de Foie de Morue, Ferrugineux (voir Toniques analeptiques, page 905), Stimulants page 904, Gelée de Corne de Chevreuil, Toniques Antipériodiques page 905.

4° FIÈVRE TYPHOIDE, (A) TYPHOID FEVER.

(Syn) *Fièvre Putride, Fièvre Adynamique, Fièvre Ataxique, Fièvre Gastro-Entérité, Fièvre Angioténique, Fièvre Méningo-gastrique, Fièvre Muqueuse, Fièvre Bilieuse, Fièvre Adéno-méningée, Fièvre Entéro-mésentérique, Dothinentérie, Entérite Folliculeuse, Fièvre Nerveuse, Fièvre Lente, Typhus Mitior, Typhus Abdominal.*

Fièvre continue se développant spontanément ou par contagion, ayant une marche particulière, ne se manifestant presque jamais qu'une seule fois dans la vie, dûe à un empoisonnement miasmatique du sang et ayant pour caractère anatomique essentiel, d'abord le gonflement des glandules de Peyer, puis leur ulcération.

Causes.—L'âge de dix-huit à trente ans est le plus exposé à cette maladie, qui se voit dans l'enfance, très rarement dans la vieillesse ; qui frappe le sexe masculin plus que le féminin. Elle est plus fréquente en automne et en hiver. Les privations, les chagrins, le séjour nouveau dans une grande ville, les excès de travail et de boisson, l'encombrement des individus dans des pièces étroites et mal aérées, telles seraient les causes de la fièvre typhoïde qui règne tantôt sporadiquement, tantôt épidémiquement. La contagion par infection est maintenant admise par tout le monde, mais la transmission par contact paraît douteuse.

Symptômes.—L'invasion est précédée dans le tiers des cas de diminution des forces, d'anorexie, de diarrhée, d'expression de tristesse de la face. D'autres fois des frissons avec sentiment de lassitude, faiblesse extrême ouvrent la scène. Le malade est insouciant et ne se plait pas. Les symptômes de la maladie confirmée présentent trois périodes.

1re Période.—Douleurs de ventre occupant la fosse iliaque droite, avec gargouillement, les traits sont altérés, l'air hébété, réponses lentes et faiblesse extrême, insomnie, divagations la nuit, les intestins sont relâchés, les selles plus ou moins fréquentes et fétides, le ventre est douloureux et météorisé, la peau donne une sensation de chaleur, urine pâle, limpide, pouls

petit, plus fréquent que dans la fièvre inflammatoire de 100 à 120 pulsations à la minute, la langue brunâtre, plus sèche, épistaxis fréquents.

2ème Période.—Les symptômes susdits s'aggravent. Du septième au dixième jour, il se fait une éruption sur la partie antérieure de la poitrine ou l'abdomen de taches roses, lenticulaires ressemblant à des piqûres de puces, quelquefois vers le douzième jour éruptions de petits vésicules séreuses (*sudamina*). La stupeur et la prostration font des progrès ; langue sèche, encroutée, tremblottante, fuliginosités des dents, toux, pulvérulence des narines, face plaquée de rouge sombre, bourdonnements d'oreilles, surdité, délire marmottant avec insomnie, sécrétions intestinales plus altérées, plus abondantes et plus fétides, diarrhée, météorisme plus prononcé et la peau moins chaude, le pouls plus fréquent.

3ème Période.—Affaiblissement extrême, formations d'eschares au sacrum, selles parfois involontaires, rétention d'urine, spasmes, soubresauts des tendons, tremblements, carphologie, (tiraillement des hardes ou des couvertures du lit), délire marmottant continu le jour comme la nuit, décubitus dorsal, stupeur, coma, le malade se glisse au pied du lit, petitesse et fréquence du pouls, collapsus, sueurs visqueuses, le râle et la mort. La fièvre typhoïde peut durer depuis 3 semaines à 2 mois dans les cas graves.

La fièvre typhoïde revêt quelquefois les formes suivantes qui d'ailleurs peuvent se montrer toutes successivement ou combinées ensemble dans le même cas.

1ère FORME.—*Inflammatoire.*—Ce sont les symptômes de la fièvre inflammatoire qui se montrent surtout au début de la maladie.

2ème FORME.—*Bilieuse.*— Elle est due surtout aux grandes chaleurs à une alimentation animale, plus fréquente en automne. La fièvre est très-forte, la céphalalgie très-intense, étourdissement, brisement des membres, nausées, vomissements, goût amer dans la bouche, constipation, langue couverte d'un enduit blanchâtre ou verdâtre, coloration jaune de la peau, chaleur âcre.

3ème FORME.—*Muqueuse.*—Fièvre avec tendance à l'affection des muqueuses du nez et des poumons surtout le larynx et les bronches.

4ème FORME—*Ataxique ou nerveuse.*—Intensité des affections céphaliques, délire très prononcé avec cris, menaces, vociférations, ou état soporeux, convulsions, insomnie complète, spasmes violents, pouls petit et faible, quelquefois un peu dur.

5ème FORME.—*Adynamique ou Putride.*—Les symptômes de la fièvre typhoïde avec faiblesse portée au plus haut degré, pouls très vite, petit et facile à déprimer, chaleur *mordicante*, odeur putride des excrétions, transpiration, haleine, urines, selles, etc., pétéchies nombreuses, sueurs visqueuses, diarrhée colliquative, évacuations involontaires, hémorrhagies, excoriation des parties qui appuyent sur le lit, enfin prostration extrême.

Traitement.— Repos. Diète sévère, purgatifs doux tels que Calomel suivi de sel d'Epsom (Voir purgatifs page 902). Boissons rafraichissantes (voir boissons propres aux malades page 825). Boissons émollientes page 897. Eponger la surface du corps. Bains tièdes. Si le ventre est douloureux, sangsues, fomentations chaudes, quelquefois le mercure (calomel, pilules bleues) en petite quantité surtout quand la langue est sèche.—Applications froides sur la tête. Frictions stimulantes sur les reins, les jambes (Liniment de Camphre, Brandy, Whisky, etc).—Dans la période de faiblesse, si la peau devient moins rude, le pouls plus faible et que la langue s'humecte on donne les stimulants diffusibles (Ether, Liqueur d'Hoffmann, Esprit d'Ammoniaque, Vin, Brandy, Porter, etc. Voir stimulants page 904). Thé de Bœuf. Ensuite les Toniques antipériodiques (voir page 905) spécialement le Sulfate de Quinine, le Vin de Quinium de Labarraque, la Potion Fébrifuge du Dr. Coderre, le Sulfate de Bébéerine.—Huile de Térébenthine à l'intérieure et à l'extérieure, Acide Muriatique, Acide Sulfurique, Vin de Présure, Ecorce de Tulipier, Arnica, Eau Chlorée, Gin-

gembre du Canada, Oléorésine de Gingembre du Canada, Capsules de Phosphore, Solution de Phosphore dans le Chloroforme, Ambroisie Trifide, Levure, Apozème Tonique, Sulfate d'Ammoniaque, Oxalate d'Ammoniaque, Tartrate de Fer et d'Ammoniaque, Conserve Aromatique, Sulfure Noir de Mercure à l'intérieur et sur le ventre.

Contre la Constipation.—Lavements Laxatifs, Sel de Glauber, Sel d'Epsom, Liqueur de Citrate de Potasse, Crême de Tartre, Tartrate de Potasse, Seidlitz, Potassæ Boracico-Tartras.

Contre la diarrhée.—Les Boissons Gommeuses (Eau de Riz avec Gomme Arabique, Mucilage de Gomme Arabique, Tisane d'Orge avec du Mucilage, etc), Lavement d'Empois avec ou sans Laudanum, Bismuth, Poudre de Craie opiacée, Potion Astringente, Dover ou Catéchu, Perchlorure de Fer, Ratanhia, Nitrate d'Argent contre l'inflammation de l'Iléus qui constitue la lésion la plus constante de cette maladie.

Pour la forme inflammatoire.—Traitement antiphlogistique (voir page 31) Saignée générale et locale, etc, Digitale, Tisanes Antiphlogistique (page 897). Bourrache, Vinaigre, Emétique, Camphre, Eau de Camphre, Liqueur de Citrate de Potasse, Colchique, Chlorate de Potasse, Nitrate de Potasse, Ellébore vert, voir le traitement des inflammations page 912.

Dans la forme bilieuse.—Vomitifs, calomel et purgatifs (page 902) surtout les purgatifs salins ; ensuite boissons fraîches et acidulées (voir page 825 et réfrigérants, 903).

Dans la forme muqueuse.—Quelquefois Eméto-Cathartiques (voir page 42) Antispasmodiques (voir page 897), Diaphorétiques (voir page 899), Elixir de Pepsine, Sirop de Pepsine, Quinquina, Menthe, Carminatifs, page 899, Pepsine. Narcotiques, 902.

Dans la forme ataxique ou nerveuse, Antispasmodiques, (page 897) Musc, Musc Artificiel, Ether Sulfurique. Phosphore, Ether Phosphorique, Phosphore Amorphe, Contrayerva, Valériane, Extrait fluide de Valériane, Castoreum, Acide Valérianique, Cypripède, Révulsifs externes, et s'il y a insomnie continuelle avec agitation, Opium avec précaution.

Dans la forme adynamique ou putride (la plus commune) : Toniques amers page 906. Toniques autipériodiques page 905. Aromatiques page 899. Antispasmodiques (page 897.) surtout le vin et les applications froides. Les acides (voir réfrigérants page 903). Musc, Musc Artificiel, Ether Sulfurique, Mixture de Brandy, Sumbul, Vanille, Sirop de Vanille, Branches de Benjoin odorant, Oléorésine de Poivre rouge, Sirop d'Ether, Thym. Serpolet. Voyez breuvages propres aux malades page 825. Piment à l'Intérieur et à l'extérieur, Pastilles d'Acide Citrique, Limonade, Stimulants à l'intérieur et à l'extérieur voir page 904.

5° TYPHUS, (Syn: TYPHUS GRAVIOR, FIÈVRE DES CAMPS, DES PRISONS, DES HOPITAUX, DES VILLES ASSIÉGÉES, FIÈVRE PÉTÉCHIALE, FIÈVRE PUTRIDE. (A) TYPHUS FEVER, SPOTTED FEVER, PETECHIAL FEVER.

Affection pyrétique et contagieuse, caractérisée par des symptômes généraux graves, une éruption pétéchiale et l'absence de toute lésion importante du tube intestinal.

Causes.—Encombrements, appartements mal aérés et malpropres, misère, contagion, souvent épidémique. Elle règne dans toutes les saisons et dans tous les climats, mais surtout en hiver et dans les climats froids et tempérés.

Symptômes.—Ce sont à peu près les mêmes que dans la fièvre typhoïde intense. Abattement, céphalalgie très intense suivie de délire, sécrétions diminuées, nausées et vomissements, constipation, urine rouge et foncée, pouls petit et fréquent, 120 à 150 pulsations à la minute, face anxieuse avec une expression particulière, insomnie, rêvasseries, somnolence, stupeur, délire, abattement des forces rapide et prompt. Du 4me au 8me jour éruption particulière de taches nombreuses d'un rouge foncé, devenant violettes et noires, non saillantes, ne disparaissant pas sous la pression (pétéchies.) La langue est sèche, brune, noirâtre,

fuliginosités des dents, enfin symptômes de prostration et la mort qui arrive bien plus vite que dans la fièvre typhoïde.

DIAGNOSTIC DIFFÉRENTIEL.

Fièvre Typhoïde.	*Typhus.*
Ordinairement endémique,	Ordinairement épidémique,
Attaque les jeunes gens,	Tous les âges excepté les enfants,
Dure presque toujours plus de 3 semaines.	Se termine quelquefois du 7e au 14me jour,
Epistaxis fréquent,	Epistaxis très rare,
Diarrhée tympanite,	Constipation, pas de tympanite,
Pouls moins fréquent,	Pouls plus fréquent,
Odeur acide,	Odeur ammoniacale,
Eruption, taches roses lenticulaires,	Eruption de pétéchies,
Attaque les Glandes de Peyer,	N'a pas de lésion constante,
Bronchite plus commune,	Pneumonie plus fréquente,
Pas de crise par les sueurs,	Crise par les sueurs,
Attaque qu'une fois,	Peut attaquer plusieurs fois,
Moins grave,	Plus grave,
Le malade meurt ordinairement vers la fin de son cours.	Le malade meurt ordinairement vers le milieu de son cours.

Pronostic favorable du typhus.—La langue se couvre d'une petite pellicule claire, elle s'humecte, les sécrétions deviennent plus naturelles, absence de chaleur mordicante de la peau, peu ou point de délire, urine moins forte, le malade peut se tourner assez facilement dans son lit, enfin tous les symptômes s'amendent ; la surdité est un signe indifférent, mais indique plus souvent une maladie intense.

Traitement.—Appartement aéré, changement de linges fréquent, éponger le corps du malade, enlever tous les tapis, rideaux ainsi que les évacuations, Chlorure de chaux, Liqueur de Labarraque, et acide phénique dans l'appartement.

Le traitement médical consiste à parer aux symptômes. Quelquefois vomitifs au commencement, purgatifs (Voyez page 902), froid sur la tête, sangsues et mouches sur la nuque. S'il y a détermination aux poumons, ventouses et mouches, senéga. En même temps, s'il y a grande faiblesse : Stimulants à l'intérieur et à l'extérieur (voir page 904) ; De plus : Carbonate d'ammoniaque, Bicarbonate d'Ammoniaque, Solution de Carbonate d'Ammoniaque, Acide Nitrique, Acide Phosphorique, Chlorure de chaux, Liqueur de Labarraque, le vin est le meilleur stimulant, les Antispasmodiques (Voyez page 897), surtout le camphre. Antiseptiques (Voyez page 897). Toniques Antipériodiques (Page 905.) spécialement la Quinine, le Quinquina et ses préparations, la Potion Fébrifuge du Dr. Coderre, Camphre, Eau Camphrée. Quelquefois l'opium, s'il y a délire, sans congestion de cerveau. S'il survient de la Diarrhée, voir le traitement aux fièvres typhoïdes.

6° FIÈVRE JAUNE. (Syn) TYPHUS JAUNE OU ICTÉROIDE, FIÈVRE DE LA MARTINIQUE, FIÈVRE BILIEUSE D'AMÉRIQUE. (A) YELLOW FEVER.

Causes.—Action des Effluves maritimes, rendue plus intense par un certain degré de chaleur et d'humidité, par les grandes émotions, fatigues, excès, l'encombrement, la peur. La fièvre n'attaque qu'une fois et surtout les étrangers, elle est endémique, épidémique et infectieuse.

Symptômes.—Ce sont ceux d'une fièvre intense qui dure de quelques heures à trois jours, ensuite rémission, couleur jaune de la peau, urine jaune, douleurs épigastriques, pouls

lent et faible, vomissements noirs, symptômes de réaction ou de collapsus selon que la maladie doit se terminer par la guérison ou la mort.

Traitement.—Vomitifs, Affusions froides, Mercuriaux, **surtout le Calomel et les Pilules** Bleues, Glace à l'intérieur, Sinapisme, Mouches à l'épigastre. **Les Astringents (Voyez page** 898) spécialement : Acétate de Plomb, Pilules d'Acétate de Plomb Opiacées, Teinture de Fer Muriatée. les Toniques Amers (Voyez page 906), et les préparations de Quinquina. **Les Stimulants internes et externes (Voir page 904.**

7° PESTE. (Syn) TYPHUS D'ORIENT, FIÈVRE PESTILENTIELLE, (A) PLAGUE.

Causes.—Exhalaisons de matières animales et végétales en putréfaction dans les terrains marécageux de la Turquie, Syrie, Egypte.

Symptômes.—Taches à la peau qui s'agrandissant forment des eschares, bubons, soit aux aînes, soit au cou, de plus tous les symptômes du typhus très grave. La mort survient en 2, 3, 4 jours. Dure en moyenne 5 à 6 jours.

Traitement. Antisphlogistiques (Voir page 897), Antiseptiques (page 897), Les Toniques (Voir page 905). De plus : Camphre, Noix Vomique (Extrait, Teinture), Fêve de St. Ignace (Extrait), Strychnine.

8° FIÈVRE PUERPÉRALE (Syn), PÉRITONITE PUERPÉRALE, MÉTRO-PÉRITONITE, PHLÉBITE UTÉRINE.

Causes.—Contagion, influences épidémiques, résidences malsaines (maternités), inoculation directe par l'accoucheur, après des autopsies ou après avoir accouché une femme atteinte de la maladie, putréfaction du placenta ou de caillots retenus dans la matrice, empoisonnement du sang par résorption purulente.—Voyez Pyohémie.

Symptômes.—Cette fièvre commence souvent dans les vingt-quatre heures après l'accouchement, par une douleur plus ou moins aigue dans la région de la matrice, accompagnée ou suivie d'un violent frisson ou d'une succession de frissons, suppression des lochies ; pouls très-fréquent, rapide et faible, céphalalgie, somnolence, incohérence dans les idées, soif très-vive, météorisme, malaise général, nausées, vomissements de matières vertes, jaunes ou noires, quelquefois diarrhée, chaleur de la peau, langue brune et sèche, respiration anxieuse et précipitée, sentiment de suffocation, figure profondément altérée, tressaillements des muscles de la face et des extrémités, ensuite décomposition des traits, sueurs froides, gonflement du ventre, dyspnée extrême, déjections involontaires, mort.

Il survient après les couches des inflammations de la matrice, du tissu cellulaire environnant et du péritoine qu'il ne faut pas confondre avec la fièvre puerpérale et qui demandent le traitement antiphlogistique (Voir Antiphlogistique, page 897), avec les vomitifs d'Ipécacuanha, le Calomel et l'Opium.

Traitement.—Sangsues, Laxatifs, Cataplasmes Emollients (voir page 897, aux Antiphlogistiques), Injections vaginales tièdes et abondantes ; on injecte aussi la Créosote. A l'intérieur : Calomel, Kermès Minéral, Ipécacuanha, Opium, Aconit et leurs préparations, Digitale, Digitaline, Ergotine, Essence de Térébenthine. A l'extérieur : Liniment de Térébenthine, Liniment de Térébenthine et Acide Acétique, Applications chaudes de Térébenthine sur l'Abdomen, Frictions Mercurielles avec l'Onguent Napolitain ; ensuite, Camphre, Quinine, Vin. Révulsifs sur les extrémités inférieures (Voir page 31).

Voir le traitement de la Pyohémie et le traitement des inflammations, page 912.

FIÈVRES INTERMITTENTES ou MIASMATIQUES.

Affections fébriles caractérisées par des accès et des apyrexies plus ou moins complètes, revenant à des intervalles plus ou moins longs et réguliers. Elles sont considérées comme des

névroses du système ganglionnaire, dues à l'action des émanations ou miasmes marécageux. On les divise en *simples*, *pernicieuses*, *rémittentes* et *larvées*.

1° FIEVRE INTERMITTENTE SIMPLE. (Syn) FIEVRE D'ACCÈS, FIEVRE PALUDÉENNE ou des MARAIS, FIÈVRE TREMBLANTE. (A) AGUE.

Fièvre caractérisée par des paroxysmes de fièvre, suivis d'une apyrexie complète.

Causes.—Effluves miasmatiques qui se dégagent des marais, des étangs vidés. Elle est endémique dans les contrées marécageuses, humides et chaudes, où elle attaque tous les âges et sexes. On l'observe quelquefois dans des localités où il n'y a ni marais, ni même de cours d'eau, et sur les terres nouvellement défrichées.

Symptômes.— Il y a trois périodes ou stades à cette maladie.

1ère *Période-Froid.*—Frissons intenses, tremblement, claquement des dents, horripilation de la peau (chair de poule), pouls peu développé, accéléré, figure pâle, céphalalgie. Dure de ½ à 2 heures.

2ème *Période-Chaleur.*—Transition du froid au chaud, céphalalgie, pouls fort, la figure se colore, chaleur âcre et brûlante, urines foncées, anorexie, soif, agitation. Dure 2, 4, 6, 7, 8 heures.

3ème *Période-Sueur.*—Les symptômes précédents diminuent, le pouls se calme, une sueur plus ou moins abondante s'établit, les urines deviennent plus abondantes et briquetées, le malade s'endort et après un sommeil de quelques heures, il se réveille plus ou moins affaibli et se trouve parfaitement bien jusqu'à un nouveau paroxysme.

Marche.—*Durée.*—Les accès reviennent à des époques plus ou moins éloignées ce qui donne lieu aux *types* dont les plus fréquents sont le *quotidien* (accès revenant tous les jours), le tierce (tous les deux jours le midi), le quarte (le matin tous les trois jours), d'où les noms de FIÈVRE TIERCE, de FIÈVRE QUARTE, de FIÈVRE QUOTIDIENNE. On distingue aussi des fièvres double-quotidiennes, double-tierces, double-quartes, etc.

Conséquences.—Hypertrophie de la rate et du foie, ascite, cachexie.

Traitement.—Dans le Stade de froid : Applications chaudes, Bains de pieds. Stimulants à l'intérieur et à l'extérieur page 904. Chloroforme, Ether Sulfurique, Ether Nitreux, Huile de Cajeput, Ponche (ponce). Boissons aromatiques (voir Aromatiques page 899), quelquefois vomitifs (Emétique, Ipécacuanha) et purgatifs page 902. Tourniquet. Infusion chaude de quelques-unes des plantes suivantes : Camomille, Herbe à Dinde, Safran des Indes, Julienne, Herbe St. Jean, Tanaisie, Chardon bénit, Benoite du Canada, Houx d'Amérique, Hydraste du Canada, Millepertuis.

Dans le Stade de Chaleur.—Boissons acidulées page 825. Jus de Citron ou d'Orange Réfrigérants acides page 903. Opium.

Dans le Stade de Sueur.—Eponger le corps du malade, le tenir chaudement.

Traitement Curatif.—Toniques antipériodiques (page 905) spécialement le Sulfate de Quinine à la dose de 2 à 4 grains toutes les 3 heures. Solution Arsénicale, 5 à 10 gouttes, 3 fois par jour, Carbazotate d'Ammoniaque, Acide Picrique, Ammoniaque Liquide, Aconit, Ail, Alliaire, Jus de Persil, Ache, Apiol, Ecorce de Chêne, Tremble, Faux Tremble, Acide Valérianique, Valériane, Belladone, Scutellaire en casque, Café non torréfié, Poivre rouge, Noyer, Iodure de Fer et de Quinine, Cyanure de Fer, Extrait de Chanvre Indien (avant le paroxysme) ; Iodure de Fer et de Quinine, Aulne Européen, Aulne rouge, Bourgène, Serpentaire de Virginie, Fil d'Araignée, Jus de Citron, Scutellaire, Ecorce de Noyer, Plaguemininier, Cypripède, Bains d'Ecorce de Chêne, Gingembre Sauvage, Benjoin Odorant, Potion fébrifuge du Dr. Coderre, Castanea, Viel Homme, Cypripède, Dictame, Achiléine, Bouleau blanc (l'écorce), Chataignier, Canchalagua, Sulfate de Cuivre, Digitale, Vin de Qui-

nium de Labarraque, Mahogan Fébrifuge, Lilas, Sanicle du Canada. Céphalante, Cétrarine, Magnolia, Malambo, Noix Vomique, Strychnine, Fève de St. Ignace.

Traitement des effets consécutifs.—Contre l'engorgement de la rate, Sangsues, Ventouses Scarifiées, Quinine, Savon blanc, Ferrocyanure de fer.—*Contre la cacochymie*, Toniques, principalement les préparations de Fer (page 905), les Toniques antipériodiques et les Toniques amers, pages 905 et 906, Stimulants page 904.—*Contre l'hydropisie*, Diurétiques, page 900.

2° FIÈVRE INTERMITTENTE PERNICIEUSE, (Syn), FIÈVRE CONGESTIVE (A) PERNICIOUS FEVER.

Symptômes.—Dans cette fièvre, il y a prostration du système nerveux avec accidents graves du côté des principaux organes, soit de la digestion, de la respiration, de la circulation, de la calorification, des sécrétions ou de l'innervation. La période de froid est souvent intense et le malade meurt au second ou troisième paroxysme, l'intermission ayant été peu marquée.

Traitement.—Sulfate de Quinine 15 à 30 grains à la fois. Stimulants actifs internes et externes page 904. Voir le traitement de fièvre intermittente simple.

3° FIÈVRE RÉMITTENTE, (A) BILIOUS REMITTENT FEVER.

Affection fébrile continue, avec des exacerbations périodiques et marquées.

Symptômes.—Ceux d'une fièvre intermittente, mais l'intermission n'est pas complète et la période de froid peu marquée après le premier paroxysme. La maladie est ordinairement plus intense et peut prendre le caractère inflammatoire ou congestif et malin. Il y a des complications inflammatoires de différents organes, surtout de l'estomac et du foie.

Causes.—Intensité de l'action des miasmes, Idiosyncrasie.

Traitement.—Vomitifs. Purgatifs (page 902). Diaphorétiques (page 899). Les Toniques Amers et les Toniques Antipériodiques (pages 906, 905). Mais surtout le sulfate de quinine à haute dose, 15 à 30 grains à la fois. On emploie encore : Eupatoires. Pinkneya. Teinture de Jasmin odorant. Liqueur de Citrate de Potasse. Ecorce de Saule. Salicine. Santal blanc. Le Jus de Citron en limonade est bien bon.

Voir Diète, Aliments diététiques et breuvages propres aux Malades, pages de 815 à 826. *Fièvres rémittentes des enfants :* Azédarach. Gentiane Chirette. Voir le traitement plus haut.

4° FIÈVRES LARVÉES.

Ce sont des affections fébriles ou apyrétiques caractérisées par des accès périodiques dépendant de l'action des miasmes des marais. Ce sont ordinairement de simples troubles fonctionnels, comme des névralgies, des convulsions, de la céphalée, du hoquet dont la périodicité est plus ou moins marquée sans accompagnement des stades (froid, chaud et sueur) ce qui leur a fait donner le nom de fièvres larvées ou masquées.

Traitement.—Le même que celui des fièvres intermittentes, surtout le Sulfate de Quinine.

5° FIÈVRE RÉMITTENTE ABDOMINALE DES ENFANTS.

(Syn) *Fièvre Hectique des Enfants, Fièvre Vermineuse, Carreau.* (A) *Infantile Remittent Fever.*

Causes.—Nourriture non approprié au développement physique de l'enfant, soit par la quantité ou la qualité, nourriture trop forte, ou trop fréquente, mauvaise digestion, accumulation de matières morbides dans les premières voies, vers, dentition, froid, mauvais air, constitution scrofuleuse.

Symptômes.—La maladie commence graduellement par l'irrégularité des selles et de petits accès de fièvre le soir, le matin l'enfant est bien, pouls fréquent, langue chargée. Au

bout de quelques jours ou quelques semaines survient une fièvre plus violente durant plusieurs jours avec frissons, vomissement, abattement, douleur dans la tête et le ventre, rougeur des joues, chaleur de la peau et pouls fréquent, insomnie, quelquefois délire. L'appétit est nul, les selles très mauvaises, la digestion ne se fait pas, l'enfant perd ses forces et reste couché, tirant continuellement avec ses doigts la peau des lèvres, de la figure ou des mains. Le cerveau, les poumons ou l'abdomen pouvant être secondairement affectés. Si la maladie augmente, les rémissions deviennent plus courtes, la faiblesse et l'amaigrissement augmentent, les selles prennent une odeur fétide, il y a ballonnement du ventre, amaigrissement très marqué, figure très pâle ou rouge, diarrhée, lientérie, affection des glandes mésentériques; toux quand la fièvre survient, enfin la consomption.

Traitement.—Bains de pieds, diète sévère, boissons acidulées (page 825), limonades. Purgatifs (page 902), Calomel et Ipécacuanha à petites doses le soir, Rhubarbe et sels neutres (Sel d'Epsom, Sel de Glauber) le matin. Ensuite, Toniques antipériodiques et Toniques amers pages 905 et 906, Infusion de Quinquina, Cascarille, Quinine, Contre-irritants à l'abdomen. Surtout, diète légère, mais nourissante, farineuse et bouillons légers, vêtements chauds, frictions, changement d'air. S'il y a *carreau*, Iode, Iodure de Fer, Iodure de Quinine. A l'extérieur onguent d'iode, onguent mercuriel doux. Voir diète et breuvages propres aux malades, page 815 et suivantes jusqu'à 825.

FIÈVRES ÉRUPTIVES, (Syn) FIÈVRES EXANTHÉMATIQUES

Ce sont des fièvres éruptives, épidémiques, continues et contagieuses. Elles ont pour caractère commun de n'attaquer une personne qu'une seule fois dans sa vie et de produire une éruption particulière à un temps fixe après le commencement de la fièvre.—Ce sont la variole, la varicelle, la rougeole, la scarlatine.

1° VARIOLE, (Syn) PICOTTE, FIÈVRE VARIOLEUSE, PETITE VÉROLE. (A) SMALL POX.

Eruption fébrile d'abord papuleuse, ensuite vésiculeuse, enfin pustuleuse, suivant une marche prévue d'avance dans les cas simples.

Causes.—Contagion spécifique.

Symptômes.—La variole comprend 4 périodes.

1e Période, *Latente ou d'incubation*, c'est-à-dire, lorsque le virus court dans le système. Elle commence au moment où le contact a lieu et se continue jusqu'au commencement de la fièvre. Elle dure 7 à 21 jours. 2me *Période.*—Période fébrile ou Invasion. 3me *Période.*—Eruption. 4me *Période.*—Desquamation. La Variole est discrète ou confluente.

VARIOLE DISCRÈTE.—2me *Période.—Fébrile ou Invasion.*

Symptômes de la fièvre avec douleurs remarquable dans les reins et dans le dos, dans l'estomac, nausées et vomissements, constipation, céphalalgie, agitation, insomnie, parfois délire, chez les enfants quelquefois convulsions. 3me *Période.*—Eruption : Le troisième jour l'éruption commence par des papules ou points rouges solides qui se développent d'abord à la face, au cou, puis au tronc et aux extrémités inférieures, alors la fièvre diminue et disparait quelquefois entièrement. Le lendemain ou surlendemain les papules se transforment en vésicules qui contiennent un fluide d'abord séreux et incolore, puis trouble et d'un blanc jaunâtre et qui deviennent ombiliquées ou déprimées à leur sommet le 4me jour de l'éruption. Du quatrième au septième jour les vésicules grossissent et le liquide se change en pus. C'est alors qu'on dit que l'éruption est pustuleuse, après avoir été d'abord papuleuse, puis vésiculeuse. Les pustules sont entourées d'une auréole rouge et le tissu cellulaire sous-cutané participe à l'inflammation, alors la face surtout est plus ou moins tuméfiée. Le neuvième ou

dixième jour les pustules se dessèchent, deviennent brunes ou se crèvent et forment une gale ou croûte irrégulières. 4me *Période.*—La desquamation commence alors et dure du 10me au 15me et 20me jour, laissant des taches d'un rouge brun qui viennent à disparaître, ou une cavité cicatricielle. La fièvre disparue après l'éruption, reparait au 8me ou 10me jour au moment de la suppuration, c'est alors la *fièvre secondaire* ou de *suppuration.*

Variole Confluente.—Dans celle-ci tous les symptômes prennent un caractère plus grave, l'éruption vient plus tôt, est irrégulière, les papules forment des plaques, les pustules se formant plus vite, sont moins proéminentes et leurs bords rentrent les uns dans les autres. Elles attaquent les muqueuses avec plus d'intensité, surtout la bouche, la gorge, le larynx, le nez, les yeux, produisant de la difficulté dans la déglutition, voix rauque, crachotement continuel et l'ophthalmie. La fièvre ne cesse pas comme dans la variole discrète et la fièvre secondaire est intense et souvent dangereuse. Dans la période de desquamation, il survient souvent des inflammations pseudo-membraneuses de la gorge, du larynx, des pneumonies, pleurésies, encéphalites, entérites, l'ulcération et l'opacité de la cornée, etc.

La variole discrète n'est pas dangereuse, à moins d'être *compliquée* avec les maladies ci-dessus ou autres.

La variole confluente est beaucoup plus dangereuse. Dans la variole *maligne*, il y a collapsus tout d'abord sans réaction ou symptômes nerveux ou adynamiques, et dans l'*hémorrhagique* il y a du sang dans les pustules, des pétéchies, des ecchymoses, des hémorrhagies : alors la maladie est mortelle.

Traitement.—Dans la *période d'éruption* un traitement échauffant et stimulant rend la maladie plus dangereuse, par conséquent il faut adopter un traitement réfrigérant, et ne pas chercher à faire sortir l'éruption par des boissons chaudes, des couvertures et des appartements chauds. Appartements spacieux, frais et bien aérés. Boissons réfrigérantes (page 903). Diète. Exposer le malade à l'air dans sa chambre et quelquefois éponger le corps avec de l'eau tiède. Purgatifs salins voir page 902. Quelques-uns vantent une infusion forte de Sarracenia Purpurea ou sabots de la vierge. Voyez breuvages propres aux malades page 825.

Dans la *fièvre secondaire* ou *de suppuration*, on abandonne ce traitement, on tient le malade un peu plus chaudement sans l'échauffer, laxatifs opium page 902. Diète un peu plus nourrissante.

On emploie aussi le Safran, l'Herbe à Dinde, la Bourrache, le Baume, les Menthes, la Cunile d'Amérique, la Marjolaine, Camphre, Eau de Camphre, Asclépiade Tubéreuse, Asclépias Sullivantii.

Dans la *variole confluente* le traitement n'est pas si simple. S'il y a agitation, insomnie et délire, le 8me ou 9me jour, Opium, Camphre, Eau de Camphre.—Si les papules ne s'emplissent pas et que le pouls soit faible, Vin et Thé de bœuf, Toniques, spécialement les préparations de Quinine et de Quinquina (Voir Toniques antipériodiques page 905). Quelquefois, Bains chauds, Sinapismes, Acétate d'Ammoniaque, Oxalate d'Ammoniaque, Liqueur d'Ammoniaque.

Au contraire, si le pouls est fort et qu'il y a inflammation interne, traitement antiphlogistique (voir page 897) mais pas aussi fort que dans la maladie simple. Rarement saignée générale, plus souvent saignée locale, Tartre émétique, Nitrate de Potasse, Aconit.—Dans la *Variole maligne* et *hémorrhagique* : Acides (voir réfrigérants page 903). Quinquina, Vin et Opium.

Contre la démangeaison, *Cold-cream*, solution tiède de sel de cuisine, liniment de chaux. Méthode ectrotique (voir page 755).—Pour empêcher la picotte de marquer on a proposé dans la *période papuleuse* le Camphre en poudre, la Teinture d'Iode, l'Onguent Mercuriel, l'Emplâtre Vigo cum mercurio, le Collodion, le Collodion Mercuriel, un chamois sur la figure, une chambre noire, la cautérisation avec le crayon de Nitrate d'Argent, une solution

forte de Nitrate d'Argent (ʒj. à ʒij. à ℥j. l'once d'eau) dans la variole confluente, et de percer les pustules quand elles sont arrivées à maturité.

2° VARIOLOIDE, (Syn) VARIOLE BATARDE—(A.) VARIOLOID.

C'est une variole modifiée et bénigne qui se manifeste chez les sujets vaccinés.

Symptômes.—Prodromes peu marqués, éruption papuleuse ou vésiculeuse et en partie pustuleuse, sans rougeur à la base et sans gonflement de la peau, sans suppuration ni fièvre secondaire, et se desséchant après le 5me ou 6me jour. Elle dure toujours moins de temps que la variole et ne présente pas l'odeur caractéristique de cette maladie. Elle peut communiquer la vraie variole aux sujets non-vaccinés.

Traitement.—Comme dans les cas très légers de variole.

3° VARICELLE, (Syn) PICOTTE VOLANTE. (A) CHICKEN POX.

C'est une fièvre éruptive vésiculeuse et contagieuse.

Symptômes.—Un peu de fièvre qui dure de quelques heures à 2 jours suivi d'une éruption tout d'abord vésiculeuse et qui apparait sur le dos, les extrémités et le tronc. Ces vésicules sont plus grosses que dans la variole, peu nombreuses, deviennent purulentes de bonne heure, se déssèchent bientôt et tombent le 9me ou 10me jour.

Causes.—Contagion spécifique différente de la variole.

Traitement.—Cette maladie ne réquière aucun traitement.

On la distingue de la variole et de la varioloïde par la fièvre très légère et qui souvent passe inaperçue et par la conformation des vésicules qui ne sont pas organisées de la même manière, mais de simples élévures de l'épiderme.

4° ROUGEOLE. (Syn) PETITE ROUGEOLE, RUBEOLA, (A) MEASLES.

Fièvre contagieuse avec éruption particulière.

Causes.—Contagion, Attaque surtout les enfants.

Symptômes.—Il y a quatre périodes: *l'Incubation*, *l'Invasion*, *l'Eruption* et la *Desquamation.*

1° PÉRIODE: *Incubation* qui dure de 10 à 15 jours.

2° PÉRIODE: *Invasion*, outre les symptômes de la fièvre inflammatoire, on remarque ceux du catarrhe, rougeur des yeux, larmoiement, coryza, éternuement, voix rauque, toux.

3° PÉRIODE: l'*Eruption* parait le 4me jour sous forme de taches rouge-vineux, rudes, un peu proéminants ressemblant aux papules de la variole commençante, d'abord à la face, ensuite au cou, au tronc et aux extrémités, principalement dans les plis des jointures. Ces taches s'agrandissent, prennent une forme semi-circulaire et sont acconpagnées de démangeaison. La fièvre persiste jusqu'au développement complet de l'éruption, alors elle diminue, laissant de la toux et de la dyspnée. Le quatrième jour les taches pâlissent et la 4me période de desquamation furfuracée a lieu, elle dure de 4 à 8 jours.

Les suites ou complications de la rougeole sont la bronchite, la pneumonie (très fréquente), la pleurésie, l'entérite, la diarrhée inflammatoire, l'hydrocéphale aigu, et d'autres maladies inflammatoires. Dans la rougeole noire ou maligne les symptômes prennent le caractère typhoïde et les taches sont d'une couleur livide ou noirâtre. Chez les enfants pauvres on remarque souvent la gangrène de la bouche.

Traitement.—Comme dans la picotte il ne faut pas chercher à forcer l'éruption par un régime échauffant; mais, à cause des symptômes du côté de la poitrine, le lever et l'aération serait préjudiciables. Par conséquent repos au lit, avec couvertures modérées, Laxatifs voir page 902, et Diaphorétique voir page 899, Oxalate d'Ammoniaque, Assafœtida, Pilule de Galbanum composée, Esprit d'Ammoniaque fétide, Safran, Bourrache, Herbe à dinde, Baume. Quand l'éruption disparait et que l'oppression et la toux augmentent, alors saignée, purga-

tifs, émétique, Ipécac et Calomel, révulsifs, bains. S'il y a faiblesse, ou état nerveux, bains chauds, révulsifs, et stimulants voir page 904.

Dans la rougeole, il ne faut pas laisser les vésicatoires longtemps, car ils peuvent produire la gangrène.—Contre la diarrhée, qu'il ne faut pas arrêter trop vite, saignée, adoucissants (voir page 897 au mot antiphlogistique,) calomel, ipécac et opium, contre-irritants (voir page 29.) aconit et ses préparations, pas d'astringents ou de stimulants. Dans la rougeole maligne stimulants internes et externes (voir page 904). Après la maladie, il faut garder la maison lontemps, porter des vêtements chauds et prendre bien garde au froid. Dans la dernière période, Quinquina et ses préparations, voir page 905 au mot tonique antipériodique.

5° SCARLATINE, (Syn) FIÈVRE ÉCARLATE, FIÈVRE ROUGE OU POURPRÉE. (A) SCARLET FEVER.

Fièvre éruptive, contagieuse, affectant la peau et la membrane muqueuse de la gorge et les amygdales.

Cause.—Contagion.

Division.—On la divise en Scarlatine *Simple, Angineuse, Maligne.*

Symptômes.—Scarlatine Simple.—Mouvement fébrile, avec pouls fréquent et inflammation des amygdales qui sont rouges et un peu tuméfiées. L'éruption apparait le 2ème jour sous forme de petits points rouges écarlates, sans saillie sensible, et qui viennent à former des plaques. La peau est chaude, la langue couverte d'un enduit blanchâtre, laissant voir çà et là les points des papilles rouges et gonflées. L'exanthème est dans toute son intensité vers le 3ème ou 4ème jour, et il s'éteint graduellement au bout d'un septénaire étant suivi de la desquamation.

Scarlatine Angineuse.—La fièvre est plus forte, avec raideur du cou, tuméfaction des amygdales, qui sont recouvertes d'un enduit pultacé, épais et d'un blanc mat, déglutition difficile, engorgement des ganglions du cou, dysphagie. L'éruption n'est pas si régulière, si abondante, disparait quelquefois et revient à des époques incertaines. La maladie est plus longue et quelquefois la desquamation dure de 3 semaines à 1 mois, laissant le malade dans un état fiévreux, qui produit des inflammations dans différentes parties, surtout les oreilles, le cou, la poitrine et surtout les intestins.

Scarlatine Maligne.—Frissons, céphalalgie, agitation, syncope, vomissement, diarrhée, mal de gorge, pouls petit, faible, irrégulier, très fréquent, délire, quelquefois coma. L'éruption retarde, est très peu marquée et livide ou ne parait pas du tout. Les dents et la langue sont recouvertes d'un enduit brun ou noirâtre, l'halène est très fétide, la respiration fréquente, le pharynx est recouvert de mucosités épaisses d'une couleur violacée, et souvent il y a gangrène. La diarrhée, les pétéchies, les convulsions, le coma, le délire, la surdité, et des hémorrhagies du nez, de la bouche et des intestins se montrent souvent. Les suites (reliquats) de la scarlatine sont l'anasarque, l'hydrothorax, l'ascite, l'ophthalmie, l'otite, la bronchite, l'entérite, l'amygdalite, les abcès des glandes du cou, etc. L'hydropisie survient 8 à 10 jours après la desquamation, plus souvent dans les cas légers que dans les cas graves, parce qu'alors on ne prend pas assez de précautions contre le refroidissement, et est accompagnée d'urines albumineuses.

Traitement.—Dans la Scarlatine simple : repos, diète, (Voir Diète et Boissons, etc., de la page 815 à 826). Laxatifs. (Voir page 902) Gargarismes émollients (Voir à Amygdalite).

Scarlatine Angineuse : Traiter les Symptômes ; éponger le corps avec de l'eau tiède, Purgatifs, Diaphorétiques (Voir page 899). Emollients (Voir page 897). Astringents. (Voir page 898) En gargarisme et à l'intérieur ; Poivre Rouge, Acide Muriatique, Chlore, Chlorate de Potasse, Iodate de Potasse, Chlorate de Soude, Sanguinaire du Canada, le Chlore et les Chlorates sont spécialement recommandés. A l'intérieur on donne encore : Teinture de

Fer Muriatée, Permanganate de Potasse, Liqueur de Permanganate de Potasse, Chloroforme (Esprit, Mixture, Teinture). Aconit, Baptisie Blanche, Baptisie des Teinturiers, Baptisine. Tous les Sulfocarbolates (de Soude, de Cuivre, de Fer, de Magnésie, de Potasse, de Chaux et d'Ammoniaque), Oxalate d'Ammoniaque. On a proposé l'Atropine et la Belladone, comme préservatifs. Pour faciliter l'éruption, Safran et Esprit de Mindérérus.

Scarlatine Maligne : Potion pour la Scarlatine Maligne. Toniques (Voir page 905) au mot Toniques Antipériodiques, spécialement la Quinine, le Quinquina, la Cinchonine et leurs préparations, Thé de Bœuf, Vin. Comme plus haut, le Chlore et les Chlorates, (Stimulants internes et externes, page 904). Capsicum, (Teinture, Oléorésine Teinture). Acide Nitro-Muriatique, Gargarisme de Capsicum, Gargarisme de Nitrate d'Argent, Gargarisme de Sulfate de Zinc, Gargarisme d'Acide Carbolique.

Il importe d'entourer le convalescent des plus grandes précautions contre le froid, pour éviter l'hydropisie. Un mois de séjour à la maison est nécessaire. Contre l'hydropisie, purgatifs, Diurétiques, (Voir page 900). Sédatif, (Voir page 903), Nitre, Scille, Digitale, Bains Chauds. S'il y a inflammations de quelques organes, Saignée, Tartre Emétique, Purgatifs et Calomel.

SECTION III.

MALADIE DE L'APPAREIL NERVEUX.

1° Encéphalite, Inflammation du cerveau, etc.
2° Ramollissement du cerveau.
3° Hydrocéphale aigue, Méningite tuberculeuse.
4° Hydrocéphale chronique, Hydropisie de la tête.
5° Apoplexie, Congestion cérébrale, etc.
6° Commotion du cerveau.
7° Coup de soleil.
8° Coma.
9° Ivresse.
10° Delirium Tremens.
11° Alcoolisme chronique.
12° Délire traumatique, etc.
13° Maladies de l'épine dorsale : Méningite spinale, etc.
14° Hydrorachis.
15° Tumeurs de la moëlle épineuse.
16° Rachialgie.
17° Paralysie.
18° Hymiplégie.
19° Paraplégie.
20° Paralysie locale de la face.
21° Paralysie musculaire atrophique.
22° Paralysie mercurielle.
23° Paralysie saturnine.
24° Paralysie tremblante.
25° Aliénation mentale, Manie, Démence, Idiotisme.
26° Contractions spasmodiques.
27° Tétanos.
28° Convulsions.
29° Convulsions des enfants.
30° Eclampsie.
31° Névroses.
32° Epilepsie.
33° Hystérie.
34° Catalepsie.
35° Chorée.
36° Hypocondrie.
37° Vertiges, etc.
38° Ivresse quinique.
39° Syncope.
40° Somnolence, etc.
41° Cauchemar.
42° Insomnie.
43° Céphalalgie.
44° Névralgies.
45° Névralgies faciales.
46° Névralgies sciatiques.
47° Douleurs.

ENCÉPHALITE, (Syn) INFLAMMATION DU CERVEAU. FIEVRE CÉRÉBRALE, PHRÉNÉSIE MÉNINGITE, ARACHNITIS CÉRÉBRALE, CÉRÉBRITE, INFLAMMATION DU CERVEAU ET DE SES MEMBRANES.

Causes.—Insolation, anxiété de l'esprit, abus des boissons spiritueuses, froid, émotions

morales vives, veilles prolongées, contusion du crâne, érysipèle du cuir chevelu, suppression de flux habituels, otite interne.

Symptômes.—*1re. Période.*—Fièvre inflammatoire intense, céphalalgie très-forte, yeux étincelants, pupille contractée, nausées, vomissements et constipation, pouls dur et fréquent, intolérance de la lumière et du bruit, quelquefois convulsions, insomnie, pactitation continue, propensité au suicide, délire furieux, rigidité des muscles.

2me période.—Au bout de trois ou quatre jours disposition au sommeil, le délire disparaît, surdité, amaurose plus ou moins complète, hébétude de la face, articulation des mots difficiles, pupille dilatée, strabisme, pouls petit et fréquent, respiration irrégulière, stertoreuse, rétention d'urine, déjections involontaires, peau froide, convulsions, paralysie, coma plus profond, mort.

Traitement.—Saignées ; sangsues et ventouses au cou, aux tempes et à la nuque ; froid sur la tête ; lotions d'hydrochlorate d'ammoniaque ; pédiluves sinapisés, bains tièdes ; affusions fraîches sur la tête et le tronc ; sinapismes sur les jambes ; vésicatoires à la nuque et aux cuisses ; tisanes rafraîchissantes (Voir Rafraîchissants page 903) lavements purgatifs ; camphre, éther ; Purgatifs drastiques. (page 902), Antimoniaux (Emétique, Oxyde d'Antimoine) avec le calomel, jamais d'Opium. —Dans la seconde période, stimulants (page 904), à l'intérieur et à l'extérieur. Voyez le traitement général des inflammations page 912.

RAMOLLISSEMENT DU CERVEAU.

Causes.—Celles de l'encéphalite, la vieillesse.

Symptômes.—On distingue le *ramollissement inflammatoire* qui succède quelquefois à l'encéphalite et qui a produit un dérangement dans l'esprit, une contraction permanente de quelque muscle, et la paralysie avec régidité, et *le ramollissement non inflammatoire* qui dépend souvent chez les vieillards d'une maladie des artères cérébrales et amène une diminution plus ou moins sensible des facultés intellectuelles et morales, des fourmillements, engourdissements dans les membres, de la gêne dans l'exercice des fonctions des sens, ensuite la paralysie, le coma, la mort.

HYDROCÉPHALE AIGU, (Syn) MÉNINGITE TUBERCULEUSE.

Causes.—Débilité constitutionelle, scrofules, dentition difficile. On l'observe surtout chez les enfants au-dessous de cinq ans.

Symptômes.—Céphalalgie, lenteur des mouvements, inquiétude, malaise, irritabilité de la vue, pupille contractée, nausées, vomissements, constipation, tendance à l'assoupissement avec agitation, cependant sommeil léger, plaintes, grincements de dents, cris, réveil en sursaut, fièvre présentant des exacerbations et des rémissions marquées. Alors il peut survenir des convulsions, ou le délire, la vue et l'ouïe sont très-sensibles. Il y a agitation continuelle, renversement de la tête en arrière, l'enfant lâche des cris perçants en portant les mains vers la tête. Alors le pouls de fréquent devient lent, l'enfant reste endormi, mais si on le dérange, il peut encore vomir, se jeter la tête en arrière et se porter les doigts aux yeux comme s'il voulait les enfoncer dans leur orbite, la stupeur augmente, le coma est interrompu par des convulsions momentanées, strabisme, renversement de l'œil en haut, pupilles dilatées. Si la maladie continue, le collapse survient, peau froide et couverte de sueur, refroidissement des extrémités, pouls très fréquent, coma plus profond, respiration stertoreuse, mort. La maladie peut durer de huit jours à trois semaines.

Traitement.— Saignée générale, plus souvent locale, Purgatifs répétés, Calomel et Jalap, Calomel et Tartre Émétique à petites doses, Froid sur la tête, ensuite vésicatoires, Ouguent Napolitain, Digitale, Iodure de Potassium, Bromure de Potassium, Iodure d'Ammonium. Voir le traitement de l'encephalite page 937.

HYDROCEPHALE CHRONIQUE (Syn) HYDROPISIE DE LA TÊTE, HYDROPISIE DU CERVEAU.

C'est une accumulation de sérosité dans les ventricules du cerveau et la cavité des méninges.

Causes.—Défaut de développement du cerveau, scrofules.

Symptômes.—Quand la maladie n'est pas congénitale, elle débute lentement vers l'âge de six mois par quelque dérangement qui amène le marasme, le volume de la tête est augmenté avec écartement des sutures et fluctuation sensible à la pression, l'intelligence est ordinairement diminuée ou nulle, les mouvements sont faibles ou tout-à-fait anéantis, quelquefois des couvulsions ont lieu ; la tête ne peut être soutenue et retombe continuellement sur les épaules ou sur la poitrine.

Traitement.—Purgatifs, Calomel à petites doses et Onguent Napolitain, Diurétiques, page 900, Cautères, Séton, Iodure de Potassium, Iodure de Fer, Huile de Foie de Morue, Compression de la tête, Ponction.

APOPLEXIE (Syn) CONGESTION CÉRÉBRALE, HYPÉRÉMIE CÉRÉBRALE, COUP DE SANG, HÉMORRHAGIE CÉRÉBRALE.

Accumulation de sang dans l'encéphale sans rupture des parois vasculaires (*Congestion*) ou épanchement sanguin dans la pulpe cérébrale, (*Hémorrhagie Cérébrale*) déterminant une perte plus ou moins complète de l'intelligence, du sentiment et du mouvement. Quelquefois il y a épanchement de sérosité (*Apoplexie Séreuse*) parfois on ne reconnait aucune lésion matérielle (*Apoplexie Nerveuse*).

Causes.—Age avancé, Tempérament sanguin, Brièveté du Cou, Conformation Héréditaire, maladies des Reins, du Foie, du Cœur, des Artères du Cerveau, Alimentation excitante, Ecarts de Régime, Abus des Alcooliques, Insolution, les Grands efforts de mouvement, de Vomissement, de Défécation, de Parturition, la Joie ou la Colère excessive, les coups ou Chutes sur la tête, les Suppressions de flux habituelles, les Repercussions d'Exanthènes, les Métastases, la Constriction du Cou par la Cravate, etc.

Symptômes.—Quelquefois on remarque des symptômes précurseurs tel que, Céphalalgies, Vertiges, Tintements d'Oreilles, Surdité ou Cécité passagères, Saignement de Nez, Engourdissement, perte de mémoire, assoupissement, paralysie partielle. L'attaque peut venir sous trois formes. 1° Le malade tombe privé de sentiment et de mouvement, face injectée, respiration stertoreuse, pouls plein, sans fréquence, quelquefois couvulsions, régidité des muscles. 2° D'autrefois le malade éprouve une douleur violente et subite à la tête, il tombe dans un état voisin de la syncope, il y a étourdissements, yeux hagards, face pâle, nausées et vomissements, pouls faible, les idées deviennent incohérentes, le coma survient et la mort le plus souvent. 3° D'autres fois enfin le malade est subitement paralysé d'une moitié du corps, et perd la parole, sans perdre connaissance. Le coma de l'apoplexie se termine soit par un retour graduel à la santé, soit par une guérison incomplète, l'intelligence reste attaquée, et il y a paralysie de quelque partie du corps, soit par la mort.

Traitement.—Si l'attaque prend la première forme, saignée générale, sangsues derrière les oreilles, application de glace sur la tête, Pédiluves sinapisés et irritants aux extrémités. (Sinapisme, Vésicatoire), Purgatifs drastiques (Huile de Croton) Lavements de térébenthine plus tard, Vésicatoire à la nuque, Hydrochlorate d'Ammoniaque. Il faut mettre le malade dans un appartement aéré, le débarasser de ses vêtements et de toute compression surtout au cou, le coucher de manière qu'il ait la tête nue et élevée, lui éviter tout mouvement, toute cause d'excitation, même quelquefois on est obligé de donner de légers stimulants en même temps que les drastiques. Comme une seconde et surtout une troisième attaque est le plus souvent mortelle, le malade devra dorénavant se soumettre à un régime doux, à la diète lactée

à un exercice modéré établi, quelquefois une dérivation par un séton à la nuque, pas de vêtements serrés, d'effets musculaires, de travaux intellectuels prolongés, d'émotions vives. Il devra se tenir le ventre libre, abréger le temps consacré au sommeil, éviter le froid, le chaud intense, rappeler les flux supprimés, enfin éviter toutes les causes.

COMMOTION DU CERVEAU.

C'est l'ébranlement communiqué au cerveau par un coup ou une chute produisant la syncope, le vomissement, l'insensibilité ou la mort immédiate.

Symptômes.—Si la secousse est légère, le malade reprend bientôt connaissance et se plaint d'étourdissement, d'un sentiment de défaillance, de nausées, de tendance au sommeil et de tintements d'oreilles. Si la secousse est plus forte, l'assoupissement et la perte du mouvement durent plus longtemps, le malade pâle, froid, semble dormir d'un profond sommeil, sa respiration est à peine perceptible, le pouls est petit, faible, fréquent ou irrégulier, les pupilles sont insensibles à la lumière ; il y a nausées, vomissements. La réaction survient après un intervalle plus ou moins long, le pouls devient fort et dur, la peau chaude et sèche, la face et les yeux injectés, céphalalgie, agitation, délire. Ces symptômes d'affaiblissement sont quelquefois suivis de paralysie ou de perte de la mémoire, de la vue, de l'ouïe, de l'odorat.—Dans certains cas le choc est suivi de mort immédiate.

Traitement.—Ne rien faire avant la réaction, excepté peut-être des frictions avec la main, et des applications chaudes aux pieds. Après la réaction, saignée, froid sur la tête, Purgatifs drastiques, Boissons tempérantes et acidulées, voir Réfrigérants page 903 et Boissons acidulées page 825, ensuite contre les suites, régime simple, repos de l'esprit et du corps, mercuriaux, contre irritants, (vésicatoires, cautères, séton) douches froides, etc. Traité des Inflammations en général à l'exception que l'on emploie toujours le froid.

COUP DE SOLEIL. (A) HEAT APOPLEXY, HEAT APNŒA, SUNS TROKE.

Causes.—Température élevée, insolation, fatigue, vêtements trop chauds, abus de boissons alcooliques.

Symptômes.—Quelquefois le malade tombe sans connaissance, lâche deux ou trois soupirs et meurt. D'autres fois l'insensibilité vient graduellement, la chaleur et la rougeur de la peau sont très-marquées, il y a vertiges, céphalalgie, nausées, sentiment de constriction à la poitrine, (il y a congestion des poumons par la dilatation des capillaires), le coma augmente, la respiration devient difficile, les pupilles sont contractées, les conjonctives injectées, le pouls d'abord rapide et plein devient faible très-fréquent et irrégulier, les pupilles se dilatent alors, la respiration devient de plus en plus difficile, et il peut survenir des convulsions avant la mort.

Traitement.—La saignée demande de très-grandes précautions et est souvent contre-indiquée. On doit placer le malade dans un lieu frais, aéré, dans une position horizontale, eau glacée et ammoniaque à l'intérieur, inspirations d'ammoniaque. Si la respiration parait vouloir s'arrêter,—les douches froides et la respiration artificielle. Affusions d'eau froide si la respiration est faible et languissante. Si elle est rapide et laborieuse, envelopper le corps dans une couverture trempée dans l'eau froide, éventer ou faciliter l'évaporation avec un soufflet.

Voir le traitement de la Commotion, page 940.

COMA.—LÉTHARGIE.—CARUS.

Assoupissement plus ou moins profond de l'intelligence, avec perte plus ou moins complète du sentiment et du mouvement. C'est ordinairement le symptôme d'une autre affection, comme apoplexie, inflammations aigues et chroniques du cerveau, etc.

Dans le *coma* le malade répond juste aux questions qu'on lui fait et retombe dans l'assoupissement.

Dans la *léthargie*, le malade parle quand on le réveille, mais il oublie et ne sait ce qu'il dit.

Dans le *carus* le malade n'entend pas, ne répond pas et n'ouvre pas les yeux, lors même qu'on le secoue et qu'on lui parle à haute voix.

Traitement.—Café, Huile de Valériane, Boisson antinarcotique. Teinture de Musc, Camphre, Lavement émétisé, Flagellation, Marteau de Mayer, Huile de Croton, Poivre rouge, Révulsifs énergiques sur la peau, faire respirer de l'Ammoniaque, mais avec précaution.

IVRESSE.

Ensemble des phénomènes que détermine l'abus des boissons fermentées à partir du moment où elles commencent à troubler la raison, à étourdir la volonté, jusqu'à celui ou elles amènent le délire, un sommeil involontaire et même la mort. On distingue le coma de l'ivresse de celui de l'apoplexie par l'histoire du cas, l'apparence générale et l'âge, et la présence ou l'absence de l'odeur des boissons dans l'haleine.

Traitement.—Vomitif, Ammoniaque Liquide, Ether Sulfurique, Café, Glace sur la tête, Ether Acétique, Ether Nitreux. Boisson antinarcotique.

DELIRIUM TREMENS (Syn) DELIRE TREMBLANT, FOLIE DES IVROGNES, DÉLIRE DES IVROGNES.

Causes.—Abus des boissons alcooliques, anxiétés morales, inquiétudes, chagrins.

Symptômes.—Agitation, affaiblissement, dégoût des aliments, insomnie, tremblement général, puis le délire, tantôt calme, tantôt bruyant surtout loquace roulant sur les affaires de l'individu, et qui consiste en des hallucinations, des visions de toutes sortes ; le malade semble voir des fantômes, ou différentes espèces d'animaux, il est soupçonneux, il a peur, il ne peut répondre et il ne dort point. Le pouls est fréquent et mou, la figure pâle ou injectée, la peau humide de sueur, la langue humide et blanche. Au bout de trois ou quatre jours un sommeil critique survient après lequel le malade se réveille guéri mais faible, ou bien l'agitation, le délire marmotant, les soubresauts des tendons et la prostration indiquent une terminaison fatale.

Traitement.—L'indication est de procurer le sommeil par l'opium, à fortes doses, 2 à 3 grains et au bout de 3 heures, 1 grain toutes les heures, et en plaçant le malade dans un appartement aéré, sombre et tranquille, et de soutenir les forces par le thé de bœuf, bouillon et quelquefois les stimulants.

Glace le long de l'épine dorsale, Belladone, Bromure de potassium, Digitale, Chloroformisation, Hydrate de Chloral, Stramonium, Liqueur d'Ammoniaque, Succinate d'Ammoniaque, Extrait de chanvre Indien, Houblon, Sumbul, Scutellaire, Scutellarine, Affusions fraîches, Emissions sanguines, Oléorésine de Lupulin. Quand le délire est accompagné d'inflammation cérébrale, le traitement est le même que pour l'encéphalite.

ALCOOLISME CHRONIQUE.—La Dipsomanie ou le goût insatiable pour les liqueurs fortes n'est pas une maladie, mais un vice dégradant qui amène différentes lésions, telles que le foie gras, des indurations de quelque partie des centres nerveux, la congestion des organes respiratoires, les maladies de la substance du cœur et des reins (maladie de Bright).

L'Alcoolisme chronique survient chez les personnes qui font un abus des boissons alcooliques. Au bout d'un temps variable, l'appétit est troublé, le malade mange peu et boit de plus en plus ; puis viennent des tremblements de main et un peu d'affaiblissement des forces, un peu d'hésitation de la langue, le matin surtout et même du bégaiement, des mouches ou taches volantes devant les yeux. Le sommeil devient, plus tard, agité, on observe des fourmillements et des crampes d'abord dans les membres inférieurs, ensuite au tronc et aux mem-

bres supérieurs, la débilité augmente, il survient de fréquents vertiges, de l'hébêtement, de l'abrutissement, quelquefois des hallucinations, des terreurs soudaines, surtout le soir. Des vomiturations acides succèdent à des douleurs gastralgiques, ainsi qu'un dégoût marqué pour les aliments ; l'amaigrissement, l'état terreux de la peau, des secousses convulsives des membres, même des attaques d'épilepsie surviennent, enfin l'œdème et le délire généralement calme précèdent la mort.

Traitement.—Cessation des boissons alcooliques, bonne nourriture, occupations et distractions, antispasmodiques (surtout l'oxyde de zinc), l'huile empyreumatique de pomme de terre, à la dose de 1 à 2 grains en potions ou pilules 5 ou 6 fois par jour, l'ammoniaque liquide. Les toniques, surtout les préparation de quinine et de quinquina et les toniques amers, page 905 à 907, les acides minéraux et la gentiane, citrate de fer et de quinine, la noix vomique, la pepsine, l'épécacuanha, la rhubarbe et la magnésie. On dit que les potions suivantes ôtent aux ivrognes le goût pour les boissons fortes : ℞.—Sulfate de fer, 5 grains, Magnésie, 10 grains, Eau de menthe, ℥ xj. Essence de muscade, ʒ j. A prendre 2 fois par jour.

DÉLIRE TRAUMATIQUE (Syn) DÉLIRE NERVEUX, DELIRE A LA SUITE DE BLESSURES OU D'OPERATIONS GRAVES.

Causes.—Ebranlement moral par l'effet de la douleur, de la crainte, de l'espérance ou d'une résolution trop forte.

Symptômes.—Agitation extrême avec prostration, anxiété, oppression, pouls rapide, mou, figure injectée et surtout délire, exactement semblable au *delirium tremens.*

Traitement.—Opium, 2 à 3 grains, ou $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ grain, toutes les heures ou 2 heures ; lavements laudanisés, Brandy, Thé de Bœuf, Laxatifs, page 902.

MALADIES DE L'ÉPINE DORSALE.

1° MÉNINGITE SPINALE (Syn) *Arachnitis Spinale, Inflammation des Membranes de la Moelle Épinière.*

Causes.—Froid et humidité chez les rhumatisants, chûtes, coups sur la colonne vertébrale, existence d'arachnitis cérébrale.

Symptômes.—Douleur violente le long de la colonne vertébrale, s'irradiant souvent aux membres et augmentant par les mouvements et la pression, rigidité des muscles du cou et du dos, paralysie des extrémités s'il y a épanchement, sentiment de constriction dans l'abdomen, le dos, le cou, sentiment de suffocation, rétention d'urine, priapisme, constipation.

Traitement.—Saignée, mercure, opiacés, contre-irritants, page 29.

2° MYÉLITE (Syn) INFLAMMATION ET RAMOLLISSEMENT DE LA MOELLE ÉPINIÈRE.

Causes.—Contusions, plaies, corps étrangers, froid humide.

Symptômes.—Suivant la région : *Portion craniale*, mouvements de la tête à droite et à gauche, aphonie, trismus, paralysie de tout le corps avec embarras de la respiratiou. *Portion cervicale* : déglutition difficile, rigidité du col, impossibilité de lever la tête, contractions permanentes ou convulsions des membres supérieurs, paralysie, dyspnée. *Portion dorsale* : Douleur, secousses convulsives du tronc, palpitations, gêne de la respiration. *Portion lombaire* : Douleur comme si une corde était serrée autour du ventre, paralysie des membres inférieurs, constipation, rétention d'urine, évacuations involontaires.

Traitement.—Le même que pour les inflammations, page 912, et l'encéphalite. Sangsues et Ventouses le long de la colonne vertébrale, Vésicatoires, Sinapismes aux membres inférieurs, Calomel, Purgatifs drastiques (page 902), Camphre, Lavements purgatifs, Cathéter, propreté.

2° HYDRORACHIS, (Syn) HYDROPISIE DU CANAL RACHIDIEN.

Collection de liquide dans la colonne vertébrale ordinairement congénitale et qui produit une ou plusieurs tumeurs ordinairement à la région lombaire où les lames et apophyses épineuses des vertèbres manquent.

Traitement.—Contenir la tumeur par une pelotte concave. Toniques, page 905, altérants, page 896. On a essayé la ponction suivie de la compression et les injections iodées.

3° TUMEURS DE LA MOELLE ÉPINIÈRE ET DE SES ENVELOPPES.

Causes.—Diathèse syphilitique, cancéreuse, scrofuleuse, tuberculeuse.

Symptômes.—Douleur au point affecté, mouvements convulsifs et paralysie au-dessous.

Traitement.—Traitement de la diathèse, contre-irritants, page 29.

4° RACHIALGIE, (Syn) DOULEUR DU RACHIS, IRRITATION SPINALE.

On appelle ainsi toute douleur qui occupe un point quelconque de la colonne vertébrale. C'est un symptôme nerveux que l'on rencontre chez les personnes faibles, épuisées ou hystériques qui se plaignent de diverses sensations douloureuse de la peau, fourmillements, engourdissements, faiblesse, même paralysie des extrémités, douleurs des seins, des jointures, de la matrice, vertiges, palpitations, flatuosités et douleurs dans l'abdomen etc., et dont on découvre la source en pressant sur quelques-unes des apophyses épineuses de la colonne vertébrale. Cette pression excite une douleur vive dans l'endroit affecté et augmente les autres sensations douloureuses.

Traitement.—Sangsues à l'endroit affecté. Vésicatoire. Liniments stimulants ou Onguent de Tartre Émetique. Emplâtre de Belladone. Repos, exercice modéré, diète généreuse. Fer, Quinquina, Huile de Foie de Morue. Voyez Toniques analeptiques et Toniques antipériodiques page 905.—Voyez aussi traitement des névralgies et des névroses, pages 949, 957, et douleurs page 950.

PARALYSIE.

La paralysie est une diminution ou abolition soit du mouvement, soit de la sensibilité, soit de ces deux ordres de fonctions. Les formes les plus ordinaires de la paralysie sont : la *Paralysie Générale* quand elle envahit les deux côtés du corps en tout ou en partie ; *l'Hémiplégie*, quand elle occupe tout un côté du corps ; la *Paraplégie*, quand elle en affecte la moitié inférieure ; la *Paralysie Locale*, quand elle est bornée à quelques muscles ou à un sens. On appelle *Amaurose*, la paralysie de l'œil, *Ptosis palpebræ*, celle du muscle élévateur de la paupière supérieure, *Cophose* (*Surdité*) celle de l'ouïe, *Anosmie*, celle de l'odorat, *Ageustie*, celle du goût. On distingue aussi *la Paralysie Musculaire Atropique, la Paralysie Tremblante, la Paralysie Saturnine, la Paralysie Mercurielle.*

Causes.—Lésion de l'appareil nerveux, par exemple, l'apoplexie, les abcès, le ramollissement, l'induration, les maladies de la moëlle épinière, l'inflammation, les tumeures, l'atrophie les solutions de continuité etc., l'épilepsie, l'hystérie, la chorée, la syphilis, les maladies des reins, l'épuisement par excès vénériens, la compression du cerveau, de la moëlle, ou d'un nerf, l'intoxication saturnine, mercurielle etc.

Traitement.—Guérir la cause ou la lésion Matérielle.—Toniques excitateurs nerveux tels que : Brucine, Noix Vomique (Extrait, Teinture), Strychnine (Liqueur, Teinture), Seigle Ergoté (Décoction, Extrait fluide, Vin, Infusion, Teinture éthérée), Ergot de Froment, Ergotine de Bonjean.—Baume du Pérou, Huile essentielle de Térébenthine, Poivre rouge, Oléorésine de Poivre rouge, Poivre noir, Oléorésine de Poivre noir, Poivre Long, Graines de Moutarde, Moutarde dans du lait. Les Antispasmodiques page 897 spécialement l'Esprit d'Ammoniaque et l'Ammoniaque Aromatique. On donne encore l'Aconit (Extrait, Extrait fluide, les trois Teintures). Belladone (Extrait, Extrait liquide, Teinture), Arnica (Extrait Alcoolique, Teinture), Phosphore, Ether Phosphoré, Phosphore dans le Chloroforme, Phos-

phore dans l'Huile de Foie de Morue, Aunée, Guarana, Sumbul. Comme purgatif le Vin d'Aloès, mais surtout l'Huile de Croton.

A *l'intérieur* comme à *l'extérieur :* Sulfure de Carbonne, l'Esprit et l'Huile de Cajeput.

A *l'extérieur:* Frictions stimulantes(Voir page 904) au mot Stimulants externes, de plus Rangoon-Tar, Liniment de Belladone, Pommade de Strychnine, Pommade Phosphorée, Huile Phosphorée, Onguent d'Atropine, Bains Sulfureux, Bains d'Eaux Minérales Salines, Bains de Vapeurs, Les Rubéfiants, page 903. Douches, Urtication, Vésicatoires, Cautères, Sétons, Moxa, Electricité, Lavement de Tabac.—*Tremblement qui succède à la paralysie :* Eaux Minérales Ferrugineuses.

1° HÉMIPLÉGIE.—Paralysie de toute une moitié du corps.

Elle est souvent la conséquence d'une attaque d'apoplexie et plus souvent encore elle la précède. Quelquefois l'attaque est soudaine, mais elle est ordinairement précédée des symptômes précurseurs de l'apoplexie et accompagnée d'une attaque incomplète de cette maladie. D'autres fois la maladie vient plus lentement et affecte d'abord un doigt, la main, le bras, les muscles de la langue, des paupières, avant de s'étendre à d'autres régions. Il y a alors incapacité d'exécuter aucun mouvement volontaire. Ordinairement la sensibilité n'est pas affectée, quoiqu'elle puisse être exaltée ou diminuée. Il y a distortion à la figure, ptosis, relâchement des traits, la bouche est tirée d'un côté, difficulté de la déglutition, et de la parole, bredouillement, la langue se porte du côté paralysé, les fonctions naturellement peu affectées, les muscles s'atrophient, les membres paralysés ne peuvent supporter le degré de chaleur ou de froid de parties saines. Quelquefois il survient de l'œdème, la mémoire se perd, le malade est irritable et tombe en enfance.

Dans la paralysie par ramollissement inflammatoire, les muscles affectés sont raides et contractés, dans celle par ramollissement non inflammatoire, ils sont relâchés.

L'Hémiplégie est généralement le résultat de lésions organiques du cerveau siégeant du côté opposé à la paralysie. Elle est moins grave quand elle est due à l'épilepsie, la chorée, l'hystérie.

En châtouillant la plante des pieds, les membres paralysés exécuteront certains mouvements.

Traitement.—Au moment de l'attaque s'il y a pléthore : saignée générale et locale, ventouses scarifiées, jalap, scammonée et calomel, vésicatoires. En fléchissant l'avant-bras sur le bras ou la jambe sur la cuisse, si les muscles offrent de la résistance, alors régime antiphlogistique, voir page 897, purgatifs, voir page 902, vésicatoires, calomel, iodure de potassium. Dans le cas contraire, vin, bonne nourriture, ammoniaque, quinquina et ses préparations voir page 995. Dans les cas chroniques, stimulants voir page 904, surtout graines de moutarde, raifort, mélisse, menthe, potions éthérées, valériane, ammoniaque, arnica montana, strychnine.

A l'extérieur.—Frictions avec la flanelle ou la main, avec les liniments de Térébenthine, Ammoniaque, Teinture de Cantharides, Huile de Croton. Cautères, Sétons, Bains, Electricité. Voyez stimulants externes page 904. Douleurs page 950, et Paralysie page 943.

2° PARAPLÉGIE.—La paralysie des extrémités inférieures et du bassin commence ordinairement d'une manière lente par une faiblesse et un engourdissement des extrémités inférieures qui finissent par une paralysie complète du mouvement et de la sensibilité ; l'urine devient alcaline et passe involontairement, ainsi que les selles ; il se forme des plaies au sacrum et sur les hanches, enfin le malade meurt épuisé.

Causes.—Lésion de la moëlle épinière ou de ses membranes, par inflammation, congestion, hémorrhagie, ramollissement non-inflammatoire, tumeurs, affections des os ou cartilage de la colonne vertébrale, ou par action réflexe, c.-à-d. dépendant de la maladie d'un autre organe, comme les organes génitaux urinaires, les viscères de l'abdomen, du thorax.

Traitement.—S'il y a irritation, indiquée par les spasmes, les crampes, le priapisme, les démangeaisons, les sensations de chaud ou de froid, l'atrophie des muscles, les plaies de lit, l'alcalinité des urines : l'ergot de seigle, 5 grs. 2 fois par jour, emplâtre de belladone, iodure de potassium, huile de foie de morue, jusquiame, ciguë, chanvre indien, pas d'opium, diète généreuse, vésicatoires, cautères, séton, frictions sur la colonne vertébrale, courant galvanique, liniments stimulants page 904, frictions pour empêcher l'atrophie des muscles.—S'il n'y a pas de congestion, strychnine, opium, bains sulfureux, fer et quinine, voir leurs préparations à la page 905 au mot toniques ; diète généreuse, teinture de cantharides. Voir paralysie page 943

3° PARALYSIE LOCALE, PARALYSIE DE LA FACE.

Elle peut offrir d'innombrables variétés, mais la plus commune est la paralysie de la face dans laquelle la moitié de la figure se trouve sans expression et sans vie, tandis que l'autre côté exprime comme à l'ordinaire tous les sentiments de l'individu. La sensibilité peut aussi être seule affectée produisant l'anesthésie d'une moitié de la face. La paralysie de la face est ordinairement exempte de danger, lorsque l'orbiculaire des paupières est paralysé et que le malade ne peut fermer les paupières, car ce muscle est très rarement affecté dans la paralysie dépendant d'une lésion du cerveau.

Causes. — Froid, débilité, carie des dents, otorrhée, compression, lésions ou maladies affectant la portion dure de la septième paire de nerfs.

Traitement.—Saignée générale ou locale. Fomentations. Vapeurs d'eau chaude sur l'oreille, Calomel, Iodure de Potassium, Purgatif, Vésicatoires, Contre-Irritants voir page 29, Toniques page 905. On emploie aussi avec avantage la Vératrine, ses Sels et ses préparations (Teinture, Onguent), tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que l'Aconitine et la Cévadille. S'il y a des symptômes indiquant une lésion du cerveau, traitement de l'hémiplégie.

Paralysie de la langue : mâcher du Gingembre, de la racine de Pyrèthre, Pimprenelle Ecorce de Frêne piquant, Mézéréon, Sanguisorbe du Canada.

Paralysie des mains : Onguent et Pommade de Strychnine.

Paralysie du rectum : Ergot de Seigle, Ergot de Froment, Ergot de Blé-d'Inde.

Paralysie de la vessie : Les Ergots cités plus haut, Cubèbe, et les préparations de Cantharides (Teinture, Vésicatoire). Voir le traitement de la paralysie page 943.

4° PARALYSIE MUSCULAIRE ATROPHIQUE (Syn) *Atrophie Musculaire Progressive.* (A) *Wasting Palsy.*

Symptômes.—Cette affection est caractérisée par l'atrophie des muscles, d'abord des extrémités, ensuite du tronc, produisant la diminution de leur volume, la faiblesse du membre, des contractions fibrillaires non douloureuses, quelque fois des douleurs névralgiques, enfin la perte du mouvement sans lésion des facultés intellectuelles ou sensorielles.

Traitement.—Galvanisme et Electricité, Frictions, Stimulantes page 904, Bains Sulfureux, Toniques, voir page 906, exercice, bains froids. Voir paralysie page 943.

5° PARALYSIE MERCURIELLE (Syn) TREMBLEMENT MERCURIEL.

Cause.—Exposition aux vapeurs du mercure comme dans certains métiers, doreurs sur métaux, etc.

Symptômes.—Agitation convulsive des muscles comme dans la chorée, amenant progressivement de la difficulté dans l'articulation, la mastication, et le mouvement.

Traitement.—Enlever la cause, Bains chauds, bonne nourriture, Iodure de Potassium. Fer, Quinine et leurs préparations, (voir page 905). Voir Hydrargyrum 407.

6° PARALYSIE SATURNINE.

Causes.—Absorption du plomb par les muqueuses et par la peau, surtout chez les ouvriers des fabriques de blanc de céruse, les peintres, les broyeurs de couleurs, les plombiers, etc.

Symptômes.—Le premier effet est la colique des peintres, puis la paralysie des muscles extenseurs des avant-bras ; ensuite des accidents nerveux tels que l'amaurose, la surdité, le délire, le coma, les convulsions (*Encéphalopathie Saturnine*). Une ligne bleuâtre autour des gencives indique l'intoxication saturnine.

Traitement.—Iodure de Potassium, Galvanisme, Bains Sulfureux, Bains chauds, Frictions, exercice en plein air, Strychnine. Comme prophylactique, Limonade d'Acide Sulfurique.

7° PARALYSIE TREMBLANTE. (A) *Shaking Palsy.* (L) PARALYSIS AGITANS.

Consistant en un tremblement continuel commençant aux mains et aux bras, s'étendant aux jambes, à la tête et à tout le corps. A la fin, le sommeil est troublé, l'urine et les matières fécales sont rendues involontairement.

Traitement.—Nourriture fortifiante, Bains chauds, Frictions, Toniques ferrugineux, voir page 905, Toniques Névrosthéniques (page 906) spécialement la Quinine. Opium, Galvanisme, Contre-irritants (voir page 29) le long de l'épine dorsale.

Ataxie Locomotive.—Nitrate d'Argent, Pilules de Nitrate d'Argent, Pilules d'Oxyde d'Argent, Musc Végétal.

ALIÉNATION MENTALE, (Syn) FOLIE.

Egarement de la raison avec ou sans altération du sentiment et du mouvement, avec ou sans intervalles lucides. Il y a 4 formes de folie : *Manie, Monomanie, Démence, Idiotisme.*

1° *Manie.*—Désordre plus ou moins marqué, mais de longue durée d'une ou plusieurs fonctions de l'entendement, ne s'accompagnant pas de fièvre, si ce n'est pendant la période d'excitation et se manifestant par du délire, de la céphalalgie, de l'insomnie et des hallucinations variées. L'abolition des facultés mentales n'est pas complète. L'individu a des illusions, il parle avec volubilité, avec un mélange de raison et de délire, souvent avec violence et excitation. Il ne peut exercer de contrôle sur ses idées.

2° *Monomanie.*—C'est un délire sur un seul sujet. L'individu conserve son jugement sur les autres sujets, mais le délire finit par prendre de l'extension et devient une manie avec idée dominante. La *Mélancholie* caractérisée par la peur, la timidité, la haine des hommes, la morosité, la tristesse prolongée est une variété de monomanie.

3° *Démence.*—C'est l'inertie ou l'abolition complète des facultés mentales avec idées confuses, obscures, vagues, incohérentes, perte de la mémoire. Elle peut être primitive ou succéder à la manie et à la monomanie.

4° *Idiotisme.*—Absence congénitale complète ou partielle des fonctions de l'entendement, ou commençant dans l'enfance. Sens plus ou moins obtus, prononciation presque nulle, hurlements ou cris ; membres atrophiés, paralysés ou mal conformés, figure sans expression nulle altération de la digestion, de la circulation et de la nutrition. Les imbéciles n'ont pas l'intelligence aussi nulle, il semble que l'intelligence ait été étouffée.

Causes.—Hérédité, période de 20 à 40 ans, tempérament colérique et mélancholique, vie sédentaire, abus des boissons alcooliques, des narcotiques, excès vénériens, affections cérébrales, épilepsie, émotions morales vives, frayeur subite, toutes les passions, joie, colère, envie, jalousie, soucis, amour contrarié, ambition, fanatisme religieux, chagrins, revers de fortune, anxiété morale prolongée, travaux d'esprit prolongés, veilles, insomnie, obstructions des viscères, congestion et inflammation du cerveau, métastases goutteuses et rhumatismales, état puerpéral, lésions mécaniques, coups, chutes, blessures, commotion du cerveau.

Traitement.—Selon la cause : Régime Antiphlogistique (page 897) ou Tonique (page 905 à 907) spécialement les préparations de Fer de Quinine et de Quinquina. Emissions Sanguines, Purgatifs, (page 902) Vomitifs, Froid sur la tête, Bains tièdes, Douches, Contre-irritants (page 29) Exutoires, Narcotiques, Opium, Digitale, Chanvre indien, Jusquiame, Belladone, Camphre, Lupuline, Chloroforme, Bromure de potassium, Ellébore, diète généreuse. Le traitement moral consiste à appliquer l'art de l'éducation à la folie par le moyen de l'obéissance, du travail, de la ponctualité, des distractions, des punitions et des récompenses, de la confiance, du changement de lieu, de l'affermissement du principe moral et religieux en prenant en considération le caractère individuel du malade et l'espèce de folie.

Folie à la suite des fièvres : Phosphate de Zinc.

CONTRACTIONS SPASMODIQUES, (Syn) CRAMPES.

Contraction involontaire, spasmodique et douloureuse de certains muscles, quelquefois sympathique d'autres affections comme le choléra, les affections du cerveau, etc.

Traitement.—Stimulants (page 904) à l'intérieur et à l'extérieur, Frictions alcooliques ou de Liniments Stimulants (Essence de Térébenthine, etc. page 904). Compression sur les membres affectés, de plus dans les *Crampes de l'Estomac :* Ether, Cigarettes de Camphre, Sirop de Chloroforme, Elixir de Chloroforme, Brandy, Essence de Peppermint, Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Liqueur d'Hoffeman, Eau des Carmes, Boissons alcooliques, Viburnine, Parégorique.

Constriction ou contractions spasmodiques de l'anus, de l'urèthre, du col uterin, etc., Bains tièdes, Onguent de Belladone, Injections émollientes opiacées, Opium, introduction d'une mèche de charpie dont on augmente le volume tous les jours.

TÉTANOS.

Le Tétanos est une affection spasmodique caractérisée par une contraction des muscles, et surtout des muscles de la vie de relation, avec des intervalles de relâchement, sans aucun trouble du côté de l'encéphale. Cette maladie a reçu différents noms d'après la situation de la contraction. On le divise encore en idiopathique et symptômatique : Lorsque ce dernier a pour cause une injure locale, on lui donne le nom de Traumatique.

Causes.—Tétanos Idiopathique : Impression prolongée du froid humide. *Tétanos Traumatique :* Toute espèce de plaies ou de blessures, particulièrement les piqûres ou déchirures des nerfs et tendons des extrémités. Ce dernier est plus grave que le premier.

Symptômes.—Raideur dans le cou, gêne dans la déglutition, serrement des mâchoires, impossibilité d'ouvrir la bouche, (TRISMUS (A) LOCKED JAW) ; douleur violente à l'épigastre s'étendant jusqu'au dos, Spasmes violents et contractures des muscles du cou et du tronc, et ensuite des extrémités. Le spasme et les douleurs violentes ne cessent jamais, mais prennent à peu près tous les quarts d'heure une intensité nouvelle, et produisent des douleurs atroces. Le corps se trouve plié en arc, le malade ne reposant que sur les talons et la tête, la maladie prend alors le nom d'OPISTHOTONOS, ou en avant (EMPROSTHOTONOS) ou d'un côté ou de l'autre (PLEUROTHOTONOS). Face pâle, physionomie horriblement contractée, yeux fixes, rire sardonique, respiration gênée, soif, peau couverte de sueur, pouls faible et fréquent. La mort peut arriver du premier au cinquième jour par épuisement ou par suffocation.

Traitement.—Il faut d'abord enlever toute cause d'irritation en appliquant des cataplasmes émollients laudanisés sur la partie affectée. Saignée générale ou locale selon les indications. Si la maladie est accompagnée de symptômes inflammatoires, emploi des Purgatifs, l'Opium à hautes doses pour diminuer la susceptibilité nerveuse ; Lavements de tabac ; la Teinture d'aconite à l'intérieur ; les Bains froids. On doit supporter les forces du malade au moyen d'nne diète généreuse et du Vin et des Cordiaux, voyez les Liqueur à Stimulants page

904. Purgatifs page 902, Chloroforme, Quinine, Belladone, Fêvre de Calabar, Jusquiame, Hydrate de Chloral (on pense que c'est un des remèdes les plus efficaces). On a aussi essayé les moyens suivants : Digitale, Essence de Térébenthine, Assafœtida, Tabac, Musc, Sesquioxyde de Fer, Acide Prussique, Ether, Extrait de Chanvre Indien, Ciguë, Aconit, Bains chauds, Bains froids, Glace le long de l'épine dorsale, Strychnine, Camphre, Vésicatoires, Emétique, Bains de vapeur, Alcalins, Acupuncture, Electricité, Castoreum, Stramonium, Colchique, Phosphore, Vératrine, Atropine, Ammoniaque Liquide, Morphine, Potasse Caustique.

CONVULSIONS (Syn) MALADIES CONVULSIVES.

Mouvement violent, alternatif, involontaire et peu durable, d'un ou plusieurs muscles soumis à la volonté. On les divise en toniques, lorsque les contractions musculaires sont permanentes, comme dans le tétanos et en cloniques quand il y a alternative de contraction et de relâchement comme dans l'hystérie. L'enfance, le sexe féminin et les tempéraments nerveux sont disposés aux convulsions qui sont ordinairement symptomatiques d'une autre affection. Pour le traitement des convulsions des adultes, Voyez Névroses, Hystérie, Epilepsie. Froid sur la tête, Bains chaux, Antispasmodiques, (Page 897) Ether sulfurique, Electricité, Ambre gris, Essence de Térébenthine, Chloroformisation, Hydrate de Chloral, Extrait de Chanvre Indien, Liniment de Térébenthine et d'Acide Acétique, Seneçon Commun, Belladone. Convulsion dépendant de l'utérus, Bromure de Potassium.

1º CONVULSIONS DES ENFANTS (Syn) ECLAMPSIE DES ENFANTS.

Causes.—Inégalité dans le développement du systême nerveux et des autres systèmes, dentition difficile, vers, nourriture artificielle trop précoce et trop abondante, air trop chaud ou trop froid, frayeur, colère, chatouillement, etc. Aussi symptômes d'une autre maladie, comme l'hydrocéphale, la coqueluche, les fièvres éruptives etc.

Symptômes.—Inspirations irrégulières, pâleur de la face, coloration violacée des lèvres, fixité des yeux. Convulsions partielles d'une partie du corps, sensibilité conservée, mais abolition momentanée des facultés intellectuelles, respiration accélérée à peine perceptible pendant l'accès. On les appelle vulgairement *convulsions internes*. D'autres fois, les convulsions sont générales, se montrant brusquement et sans cause, ou sont précédées d'agitation, morosité, fixité dans le regard, face colorée, insomnie ou somnolence. L'accès se manifeste par un aspect de douleur et d'effroi, yeux ouverts ou fermés, louches, renversés, agités ; pupilles dilatées, tension ou déviation des traits ; mouvements brusques ; avant-bras en pronation forcée, doigts fléchis dans la paume de la main ; respiration embarassée avec ou sans cris plaintifs ; face d'abord pâle, puis livide ou bleuâtre, perte de connaissance. Le retour de l'intelligence est quelquefois rapide, d'autre fois les enfants restent assoupis, affaissés pendant quelque temps. La mort arrive à la suite de crises fréquemment répétées, soit par congestion cérébrale, soit par Asphyxie.

Traitement.—Applications froides sur la tête, Bains chauds, Scarification des gencives, Lavements, Purgatifs page 902, Anthelmintiques page 896, Antispasmodiques page 897. Révulsifs légers aux membres inférieurs, quelquefois vomitifs d'Ipécac. Surtout changement de régime, exercice, promenades au grand air, Herbe à dinde, Ether Sulfurique, Ether Nitreux, Musc Artificiel, Teinture de Musc. Huile de Succin, Huile de Térébenthine, Oxyde de Zinc, Lactate de Zinc, Sirop d'Ether, Huile de Rue, Conserve de Rue, Rue des Jardins Ambre Gris.

2º ECLAMPSIE (Syn) CONVULSIONS DES FEMMES ENCEINTES.

Causes.—Grande distension de l'utérus, vives émotions morales, douleurs fortes, constitution nerveuse ou apoplectique, albuminurie.

Symptômes.—Début tantôt inopiné, tantôt précédé de céphalalgie intense, douleur à l'épigastre, trouble de la vue, mouches volantes, vertiges, tintements d'oreilles, embarras dans la parole, perte de connaissance, face contractée, vultueuse, livide, pupilles dilatées, strabisme, respiration gênée. Il peut y avoir ensuite paralysie et perte de la mémoire, mouvements convulsifs et raideurs alternatives de tous les muscles du corps, suivis de stupeurs et de coma. L'accès est rarement unique, en général il y en a plusieurs, se succèdant tantôt à plusieurs heures d'intervalle, tantôt séparés seulement par quelques minutes et durant depuis quelques secondes à une demi-heure. L'éclampsie se montre avant, pendant ou après l'accouchement.

Traitement.—Saignée générale abondante, Sangsues, Révulsif, page 31, Lavements, Glace sur la tête, Purgatifs page 902, Antispasmodiques page 897, Inhalations de Chloroforme, Oxyde de Zinc, Lactate de Zinc, Éther Sulfurique, Ether Nitreux, Camphre, Bromure de Potassium.

CATALEPSIE.

Causes.—Tempérament nerveux, mélancolique, sexe féminin, émotions vives.

Symptômes.—Suspension subite du sentiment, du mouvement et de l'entendement, s'accompagnant d'une immobilité complète des différentes parties du corps, de telle sorte, qu'elles conservent la position qu'elles avaient avant l'attaque ou qu'on leur donne pendant son cours. La circulation et la respiration ne sont pas troublées, quelquefois seulement elles sont ralenties. L'accès peut durer de quelques minutes à plusieurs jours.

Traitement.—Pendant l'attaque saignée s'il y a pléthore, Affusions froides, Ventouses sèches, Révulsifs, Electricité. Dans les intervalles des accès, Antispasmodiques (page 897) spécialement le Valérianate de Zinc, Bains froids, Purgatifs page 902, Vomitifs, Toniques Analeptiques et Toniques amers page 905 et 906, Préparation de Quinine et de Quinquina (voir à Toniques Antipériodiques page 905). Frictions.—*Catalepsie Symptomatique*, traitement de la maladie principale.

NÉVROSES (Syn) MALADIES NERVEUSES, AFFECTIONS SPASMODIQUES.

Nom générique des maladies qu'on suppose avoir leur siége dans le système nerveux, et qui consistent en un trouble fonctionel, le plus souvent sans lésion matérielle appréciable. Ces maladies ont pour caractères d'être de longue durée, apyrétiques, difficilement curables, d'offrir un appareil de symptômes graves en apparence et d'être cependant peu dangereuses. Presque toutes sont intermitentes, c'est-à-dire se présentent par accès telles que l'*hystérie*, la *coqueluche*, l'*épilepsie*, les *névralgies*, etc. (Voir ces maladies). On désigne aussi sous le nom de *Névroses*, de *Maux de Nerfs*, d'*Etat Nerveux*, de *Vapeurs*, de *Névropathie protéiforme*, de *Spasmes Essentiels*, d'*Affections nerveuses et spasmodiques*, de *Mobilité Nerveuse* de *Débilité Nerveuse*, d'*Énervation*, un ensemble d'accidents et de troubles très variés que l'on observe surtout chez les personnes faibles.

Traitement.—*Moyens moraux:* distractions, consolations, culture des sciences et des arts, etc. *Moyens hygiéniques:* exercice modéré, voyages, air de la campagne, régime peu excitant, éloignement des causes, etc. *Moyens Pharmaceutiques:* Antispasmodique, page 897, Narcotiques page 902, Bromure de Potassium, Acide Phosphorique, Essence de Gingembre et de Camomille, Teinture d'Aloès Etherée, Oxyde de Zinc, Lactate de Zinc, Sumbul, Pilules de Galbanum Composées, Cédron, Assafœtida, Gemme Ammoniaque, Cypripède, Lait d'Ammoniaque, Lactucarium, Valériane (la Poudre, la Teinture, l'Extrait, l'Extrait fluide), Pilules d'Atropine, Vératrine, Colchique, Liqueur d'Ammoniaque, Eau d'Amandes amères, Eau de Camphre, Acide Carbonique, Café joint au Brandy. Lavement de Tabac (dangereux), Morelle Tubéreuse (l'Extrait), Bromure d'Ammonium, Phosphate de Zinc, Toniques page 905 à 907.

DOULEURS

Rhumatismales, Névralgiques, Goutteuses, Spasmodiques ou Nerveuses.

A l'extérieur : Lotion Calmante de Trousseau, Pain-Killer, Huile Volatine de Camphre, Huile Phosphorée, Huile de Laurier, Huile de Cajeput, Huile d'Origan, Huile de Gabian, Huile de Succin, Huile de Menthe Poivrée, Huile de Monarde, les Huiles Volatiles en général. Toutes ces Huiles, excepté les 3 premières, s'emploient mêlées aux huiles douces telles que : l'Huile d'Olive, l'Huile de Pied-de-Bœuf, etc. Les Huiles suivantes : Huile de Charbon, Huile de Bête-puante, Huile de Pied-de-Bœuf, Huile de Vers, s'emploient seules ou mêlées au Chloroforme, ou à l'Esprit de Camphre, ou à l'Esprit d'Ammoniaque, et l'Opium. On emploie seule, l'Huile de Jusquiame. Beurre de Muscade, Liniment Ammoniacal, Liniment Camphré, Liniment Camphré Composé, Liniment Opiacé, Liniment de Glycérine, Liniment de Savon, Liniment de Poivre-Rouge, Liniment de Chloroforme, Liniment de Belladone, Liniment de Jusquiame, Liniment d'Aconit, Liniment de Stramoine, Liniment de Térébenthine, Liniment de Térébenthine et d'Acide Acétique. Tous les Savons mêlés à l'Ether forment de bons liniments. Baume Acétique Camphré, Baume de Cajeput, Baume Nerval, Baume Tranquille, Opium, Laudanum, Ether, Ether Acétique, Ether, Ether Nitreux, Ether Chlorhydrique Alcoolisé, Ether Gélatinisé, Chloroforme, Chloroforme Gélatinisé, Esprit de Camphre, Esprit de Térébenthine, Sulfure de Carbone, Alcool ou Wisky en friction. Eau Sélative, Eau de Camphre, Eau Vulnéraire. Essence de Moutarde de Whitehead (Comme rubéfiant). Opodeldoc, Opodeldoc liquide, Pommade d'Ether Chlorhydrique Chloré, British Oil, Liqueur d'Hoffman, Liqueur des Hollandais, Glycérine, Aconit, Aconitine, Arnica, Atropine, Belladone, Jusquiame, Cévadille, Stramoine, Vératrine, Tabac. Cataplasme ou Onguent de feuilles et de têtes de Pavots, Glycérolé de Belladone, Cataplasme Anodin, Cataplasme de Ciguë, Emplâtre réchauffant, Cérat Camphré, Fomentations, Mouches, Sinapismes.

A l'intérieur : Chlorodyne, Chloroforme (Esprit, Elixir, Mixture, Sirop, Teinture), Acide Phosphorique, Opium (la Poudre, le Laudanum, le Vinaigre, le Sirop d'Extrait), Parégorique, Morphine, Pastilles de Morphine, Liqueur d'Hoffman, Godfrey's Cordial, Bateman's Pectoral Drops, Sirop de Karabe, Lactucarium, Eau des Carmes, Extrait de Chanvre Indien, Morelle Tubéreuse, Aconit, Aconitine, Belladone, Codéine, Jusquiame, Stramoine, Vin de Stramoine, Haschich, Dover, Huile Volatile de Camphre, Houblon, Hydrate de Chloral (ce nouveau remède est des plus efficace).

Douleurs ou Faiblesse de Reins, de coté ou dans le dos : **A l'extérieur : Esprit de Térébenthine**, Liniment de Térébenthine, Liniment de Térébenthine et Acide Acétique, Emplâtre Roborant, Emplâtre d'Encens, Gomme de Sapin, Baume de Carpathi. Voyez tous les remèdes mentionnés à *Douleurs.*

Douleurs dans les Os : Acide Arsénieux, Arséniate de Potasse, Liqueur Arsénicale de Fowler, Liqueur de Chlorure d'Arsénic, Arséniate de Soude, Liqueur d'Arséniate de Soude, Solution de Boudin.

Douleurs périodiques et violentes dans la tête, les yeux et autres parties : Quinquina, Quinine (page 905) et leurs préparations, Cornouiller de la Floride, Cornouiller Soyeux, Bois de Calumet, Ecorce de Tulipier, Pinkneya. Voyez les remèdes précédents à *Douleurs.*

Douleurs locales : Emplâtre de Belladone, Oléorésine de Poivre Rouge, Essence de Térébenthine, le Houblon et le Lupulin unis aux émollients. Voir les remèdes employés à *Douleurs.*

Douleurs Spasmodiques ou Nerveuses de l'estomac ; Ce qui est dit à Douleurs convient, de plus on pourra employer les Médicaments Suivants : Essence de Camomille, Essence de Camomille et de Gingembre, Essence de Gingembre, Vespetro, Liqueur de Menthe, Liqueur

de Café, Liqueur de Cerise, Liqueur de Noyaux, Liqueur de Zeste d'Orange, Liqueur d'Ecorce d'Orange Amère, Liqueur de Framboise. Liqueur de Gadelle, Ratafia de Cédrat, Ratafia de Citron, Poudre d'Opium Composée, Dans certains cas les rubéfiants.

Douleur Rhumatismale dans l'Estomac et sur le cœur : Brandy, Alcool, Wisky, Ether, Liqueur d'Hoffman, Frêne piquant, Essence de Térébenthine. A l'extérieur : Frictions avec l'Esprit de Térébenthine ou l'Esprit de Camphre. Voyez Douleurs et Rhumatisme musculaire, page 919.

Douleurs des petits enfants : Sirop Calmant, Sirop et Décoction de Têtes de Pavots, Parégorique. Bateman's Pectoral Drops, Godfrey's Cordial, Sirop Diacode.

HYSTÉRIE (Syn) ATTAQUE DE NERFS, VAPEURS, HYSTÉRALGIE.

L'hystérie est une maladie chronique, intermittente et irrégulière ; elle vient par accès, et affecte surtout les personnes du sexe féminin depuis l'âge de puberté jusqu'à l'âge critique.

Causes.—L'hystérie survient souvent lorsqu'il y a suppression ou diminution des menstrues chez les personnes d'un tempérament nerveux ou irritable. Les veilles, la tristesse, l'abus des plaisirs défendus, la lecture des romans, une vive émotion, le trouble de la menstruation, la continence, etc., sont les principales causes.

Symptômes.—Dans la forme la plus légère, sans aucune cause apparente, la patiente se met à pleurer, et ces pleurs sont bientôt suivis de rires convulsifs qui durent quelques minutes puis elle éclate en sanglots : plusieurs accès peuvent se suivre jusqu'à ce que la personne affectée tombe dans le sommeil. L'accès commence quelquefois par un baillement et un engourdissement des extrémités, rires et cris involontaires, pâleur et rougeur de la face alternativement, sensation d'une boule qui part de l'hypogastre (*Boule Hystérique*) traverse l'abdomen et le thorax, et se rend à la gorge où elle produit un sentiment de constriction à la gorge. Dans une forme plus sévère, il y a des mouvements convulsifs particuliers des mains, de la face, des mâchoires et des muscles de la respiration ; les pupilles sont dilatées. Ces paroxysmes ressemblent beaucoup à ceux de l'épilepsie, seulement l'insensibilité n'est pas complète dans l'hystérie. L'attaque se termine ordinairement par un écoulement d'urine pâle et limpide.

Traitement.—Traitement préventif : Distractions, Exercice, Gymnastique, Voyages, Occupations multipliées, Bains froids, Bains de mer ou d'eau salée.

Pendant l'attaque : desserrer les vêtements, coucher la malade sur le plancher un oreiller sous la tête, bannir de la chambre toute personne du sexe masculin et même aussi du sexe féminin, excepté une personne de la maison, donner accès à un air frais. Affusions d'eau froide sur la figure, glace sur la tête, faire respirer de l'Ether, de l'Esprit d'Ammoniaque, du Chloroforme, des odeurs fortes ; si la malade peut avaler lui donner des Antispasmodiques (Ether, Chloroforme, Camphre, Liqueur d'Hoffmann, l'Assafœtida, etc., voir page 897), des Narcotiques (Opium, Morphine, Belladonne, etc., voir page 902). Infusion de Camomille, d'Herbe à Dinde, de Melisse, de Safran, de Symplocarpe, de Cypripède, d'Herbe St. Jean de Millepertuis, de Marrube, d'Herbe à chat. Ammoniaque Liquide, Lavement d'Essence de Térébenthine et d'Assafœtida, Lavement d'Eau froide, Lavement d'Aloès, Frictions et ligature des membres où les mouvements convulsifs se montrent d'abord ; Agua Caliente, Eau des Carmes, Café avec du Brandy, Elixir de Valérianate d'Ammoniaque, Eau de Cologne. Nepple recommande l'inspiration de l'Acide Carbonique, Ventouses sèches, émission sanguines, etc.

Traitement curatif.—C'est ici qu'il importe de combattre les causes, c'est-à-dire les affections de l'utérus, la chlorose, les dérangements de menstruation, etc. En même temps, on prescrit les Antispasmodiques page 897 ; les Toniques (page 905 à 907), surtout les préparations de Quinquina et les Ferrugineux s'il y a Chlorose ; les Narcotiques (voir à

Douleurs les remèdes employés à l'intérieur et à l'extérieur) ; les Purgatifs, surtout l'huile de Castor avec l'Essence de Térébenthine, sans compter les moyens suivants : Acide Phosphorique dilué, Viburnine, Alliaire, Eaux Minérales, Nitrate d'Argent, Conserve de Rue, Sulfate de Cuivre, Fraxinelle, Extrait de Chanvre Indien, Emplâtre d'Assafœtida, Cypripède pubescent, Cypripédine, Indigo, Noix Vonique, Strychnine, Brucine, Huile de Rue, Fil d'Araignée, Vanille, Cyanure de Zinc, Iodure de Zinc.

Traitement des symptômes.—Ces symptômes qui peuvent reclamer des soins à part, sont les douleurs névralgiques, la paralysie, les coliques, le hoquet, le météorisme, la syncope. (Voyez ces mots).

HYPOCHONDRIE.

L'hypochondrie est une espèce de monomanie qui reconnait pour causes, le sexe masculin, un tempérament nerveux, l'oisivité, le célibat, la perte d'un être chéri, un dérangement fonctionnel du foie ou du tube digestif ; elle accompagne ordinairement la dyspepsie.

Symptômes.—On remarque chez le patient une espèce de langueur, et de nonchalance, un manque de résolution et d'activité au sujet des entreprises ; il est sérieux, triste et timide, et croit qu'il va lui arriver quelque malheur : il s'occupe d'une manière toute particulière de l'état de sa santé, et à la moindre indisposition, il croit qu'il est dangereusement malade et qu'il va mourir. Ses organes digestifs sont surtout l'objet de son attention, et il devient alors une plaie pour son médecin et pour lui-même.

Traitement.—Distractions variées, Absence d'émotions fortes ou de contrariétés, Travaux corporels, Repos de l'esprit, Diète généreuse, Entretien de la liberté du ventre, Eaux minérales, Bains tièdes, Bains d'eau courante ou d'eau de mer, Affusions fraîches, Froid, Ether, Assafœtida, Chloroforme, Décoction d'Aloès, Noix vomique, Strychnine, Valériane, Castoréum, Jusquiame, Acide Valérianique, Magnésie liquide de Murray, Eau Magnésienne, Eau Magnésienne Gazeuse, Colchique, Décoction d'Aloès Composée, Cypripède, Mélisse, Savon Dur, Brucine, Esprit de Chloroforme. Contenter le malade en tout, par exemple lui donner des remèdes inertes ayant l'air d'y attacher une grande importance afin de ne pas le contrarier, etc.

SYNCOPE (Syn) DÉFAILLANCE, LIPOTHYMIE, EVANOUISSEMENT.

Interruption de l'action cérébrale causée par un manque d'affux de sang au cerveau.

Causes. – Emotions vives, certaines odeurs, douleur vive, digestion difficile, trouble de la circulation, saignée, pertes de sang, épuisement, affections débilitantes, sexe féminin, tempérament nerveux, grossesse, Etat puerpéral.

Symptômes.—La *Lipothymie* consiste dans la suspension presque complète de toutes les fonctions, avec pâleur du visage et résolution des membres, la respiration et la circulation continuant encore. Ce symptôme, lorsqu'il est très-léger, porte le nom de *défaillance.* La *syncope* présente les mêmes phénomènes et de plus la suspension complète de la respiration et de la circulation.

Traitement.—Coucher horizontal, la tête très-basse, desserrer les vêtements, exposer le malade à l'air libre ou renouvellé, Aspersion d'eau froide ou vinaigrée, Inspirations d'Odeurs pénétrantes telles que, Liqueur d'Ammoniaque, (Corne de Cerf). Les Ethers surtout l'Ether Sulfurique Aromatique, Vinaigre Aromatique, Vinaigre Aromatique Anglais, Vinaigre des 4 Voleurs, Acide Acétique concentré, Acide Pyroligneux, Teinture Ammoniacale composée, Teinture de Lavande composée, Esprit de Myrce, Eaux spiritueuses aromatiques page 899. Lotionner les Tempes, les Narines, les Lèvres avec des liquides alcooliques. Frictionner l'estomac et les membres avec de l'Alcool Camphré, Alcool chaud, etc. Voir les Stimulants page 904. Lorsque la connaissance commence à revenir, faire prendre un peu d'eau froide,

de vin ou d'une potion antispasmodique : Ether, Liqueur d'Hoffman, Teinture Ammoniacale composée.

CHORÉE, (Syn) DANSE DE ST. GUY.

Causes.—Age de six à quinze ans, hérédité, sexe féminin, constitution nerveuse, frayeur, colère, jalousie, coups, chutes sur la tête, vers intestinaux, suppression des règles, rhumatisme.

Symptômes.—Mouvements continuels, désordonnés, involontaires, d'une partie ou de la totalité des muscles soumis à la volonté, ce qui donne lieu à des grimaces et à des contorsions singulières. Cette agitation plus ou moins considérable cesse pendant le sommeil et augmente quand les malades s'aperçoivent qu'on les observe. Les fonctions digestives sont ordinairement dérangéés. La maladie peut amener à la longue, l'affaiblissement de l'intelligence et de la mémoire (*Démence choréique*) et une paralysie incomplète d'un côté du corps (*Paralysie choréique*).

Traitement.—Purgatifs, voyez page 902, surtout le Calomel et le Jalap, Huile de Térébenthine, Bains froids, Bains Sulfureux, Affusions froides, Bains par surprise et d'ondées, Toniques Ferrugineux voir page 905, surtout le Sesquioxyde de Fer, Citrate de Fer et de Strychnine. Fève de St. Ignace et leurs préparations, Solution Arsénicale de Valangin. Les Antispasmodiques, Valériane, Valérianate d'Ammoniaque, Ether et autres comme vous les trouverez à la page 897, Narcotiques page 902, spécialement Opium, Belladone. Vératrine, Arsénic et leurs préparations, Sulfate de Zinc et les autres Sels, Nitrate d'Argent, Pilules de Nitrate d'Argent, Pilules d'Oxyde d'Argent, Cuivre Ammoniacal, Acétate neutre de Cuivre, Hydrate de Chloral, Extrait de Chanvre Indien, Chlorate de Potasse, Iodate de Potasse, Iode, Emétique à haute dose, Colchique, Vinaigre de Colchique et autres préparations, Sulfate d'Aniline, Jasmin Odorant, Sanicle du Canada. Les Scutellaires, Serpentaire noir, Fève de Calabar. Thé du Mexique, Plantain, Haschich, Teinture de Chanvre Indien, Indigo, Chloroformisation, Gymnastique, Diète Généreuse, Exercice régulier en plein air, Repos de l'esprit, Changement de Climat et d'habitudes. Empêcher que les enfants soient maltraités par leurs parents ou leurs maîtres.

EPILEPSIE (Syn) MAL SACRÉ, MAL CADUC, HAUT MAL.

Causes.—Période de la vie qui précède la puberté, sexe féminin, hérédité, frayeur subite, colère, chagrins profonds, excès vénériens, abus des boissons alcooliques, coups, tumeurs, corps étrangers comprimant quelque partie du cerveau, dérangement des intestins, vers, dentition difficile.

Symptômes.—L'attaque est quelquefois précédée de céphalalgie, nausées, vertiges, hallucinations, trouble de la vue, idées confuses, troubles nerveux divers et particulièrement de l'*aura épileptica* (sensation variable émanant d'une partie du corps et se dirigeant vers le cerveau) ; s'annonce ordinairement par un cri perçant et le malade tombe sans connaissance et en convulsions. Yeux fixes et renversés, pupilles insensibles à la lumière, turgescence violacée de la figure, grincement des dents, écume à la bouche, quelquefois sanguinolente, respiration laborieuse, bruyante et inégale, pouls tranquille. Les convulsions durent deux minutes à $\frac{1}{2}$ heure avec des intervalles et sont suivies d'un sommeil profond, d'un brisement de tout le corps, et le facies conservant quelque temps encore un air d'hébétude.

Dans le petit mal, il n'y a que vertiges, éblouissements, ou la perte de connaissance n'est que momentanée avec des convulsions légères des yeux, de la bouche, d'un bras ou d'un doigt, pouvant s'accompagner ou non de chute.

Les accès se rapprochent ordinairement de plus en plus et entraînent la perte de la mémoire, la paralysie et la folie.

Si l'Epilepsie est *feinte* les yeux sont fermés, les pupilles sensibles à la lumière, la peau

chaude, la langue n'est pas mordue, les selles et l'urine ne sont pas rendues involontairement et en proposant d'appliquer le fer rouge ou de couper les cheveux ou en soufflant du tabac dans le nez on mettra fin à l'accès.

Traitement.—Durant l'accès :—Desserrer la cravate et les vêtements ; tête élevée, air, applications froides sur la tête, morceau de bois mou ou de liége entre les dents.—Dans l'intervalle, selon le tempérament et la cause : Saignée, Ventouse, Purgatifs, Huile de Croton, Vomitifs, Vésicatoire, Séton, Moxa, Cautère, Onguent d'Emétique. Le plus souvent Toniques (page 905 à 907), Antispasmodiques (page 897), Préparations de Fer voir à Toniques analeptiques page 905. Bleu de Prusse, Arsenic, Douches froides ou tièdes, Iodure de Potassium, Mercure, Huile de Térébenthine, Electricité, Galvanisme, Berce laineuse. Castoréum, Opium, Jusquiame, Stramoine, Belladone, Camphre, Valériane, Assafœtida. Huile de Cajeput, Musc, Ether, Strychnine et surtout le Bromure de Potassium, Bromure d'Ammonium, Chlorure d'Argent, Ammoniaque liquide, Bicarbonate d'Ammoniaque. Chlorure d'Argent et d'Ammoniaque, Nitrate d'Argent, Sulfate de Cuivre, Hydrate de Chloral, Digitale, Symplocarpe, Herbe St. Jean, Elixir de Valérianate d'Ammoniaque, Gaillet, Berce laineuse, Oxide de Zinc, Lactate de Zinc, Sulfate de Zinc, Indigo, Racine de Piône, Sumbul, Extrait de Sumbul, Persil des Marais. Le remède qui est aujourd'hui employé avec le plus de succès c'est la Mixture Antiépileptique.

VERTIGE (Syn) ETOURDISSEMENT.

Causes.—Il peut être essentiel, c'est-à-dire n'être qu'un simple trouble nerveux ou sympathique de la dyspepsie, de l'hypocondrie, des excès vénériens, de la spermatorrhée, de l'ivresse, des affections cérébrales, du coup de sang, de l'apoplexie, des maladies aigues graves. de la congestion du cerveau, de l'anémie de cet organe, comme chez les convalescents et après de grandes pertes de sang. La rotation sur soi-même, une course rapide dans un wagon de chemin de fer, l'ascension sur un point élevé, le redressment brusque du corps lorsqu'on est resté quelque temps accroupi, l'oscillation des viscères, comme dans le mal de mer, causent aussi le vertige.

Symptômes.—C'est un tournoiement illusoire, pénible et subit, qui semble entraîner la personne elle-même et les objets extérieurs et où le corps chancelle et est près de tomber ; des battements de cœur et un sentiment de défaillance accompagne presque toujours cet état.

Traitement.—Si le vertige est nerveux, repos, infusions aromatiques, page 899. Aussi dans l'intervalle, Mélisse, Sauge, Menthe, Valériane, Assafœtida, Bromure de Potassium. Poivre de Cubèbe,(Oléroésine, Huile, Teinture), Musc, Castoréum, Camphre, Opium, Oxyde de Zinc, Carbonate de Fer, Quinquina, Bains froids, Affusions sur le front et la face, Lavements d'eau froide.

Etourdissements par pléthore.—Régime alimentaire débilitant, exercice modéré, boissons délayantes ou laxatives, page 897, voir aussi Apéritifs page 898, saignées générales et locales. bains tièdes, pédiluves sinapisés, lotions froides sur le front.

Etourdissements par pertes de sang, faiblesse, etc. Analeptiques, vins généreux. toniques (Voir page 905).

SOMNOLENCE (Syn) ASSOUPISSEMENT.

Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille ; assoupissement peu profond, mais pénible et insurmontable.

Traitement.—Si quelques maladies en sont la cause, telle que pléthore, voir les traitements de ces maladies. Faire usage de poudres Sternutatoires, (voir page 901). Café, Liqueur de Café, Vinaigre Antinarcotique.

CAUCHEMAR (Syn) OPPRESSION NOCTURNE, INCUBE.

Causes.—Digestion difficile, décubitus dorsal, pléthore, présence de vers intestinaux, affections vives de l'âme, études sérieuses et opiniâtres.

Symptômes.—Sentiment d'un poids incommode sur la région épisgastrique, pendant le sommeil, avec impossibilité de se mouvoir, de parler, de respirer ; état qui finit par un réveil en sursaut, après une anxiété extrême.

Traitement.—Alimentation légère, Boissons acidulées, Distractions variées, Bains tièdes, Lait d'Amandes, Pilules Savonneuses Aloétiques. Antispasmodiques, page 897.

AGRYPNIE (Syn) INSOMNIE.

Causes.—Affections nerveuses, inflammatoires, fièvres, dyspnée, passions vives et profondes, anxiétés morales, forte contention intellectuelle, veilles prolongées, et un grand nombre d'autres états morbides.

Symptômes.—La privation du sommeil amène la lassitude, l'amaigrissement, les caractères de la vieillesse prématurée, la fièvre, la cachexie, du trouble dans les fonctions digestives, le marasme, l'irritabilité du caractère, la diminution de l'intelligence, l'aliénation mentale.

Traitement.—Opium, Vin d'Opium, Morphine, Jusquiame, Lactucarium, Fil d'Araignée, Phosphore, Bromure de Potassium, Extrait de chanvre Indien

Insomnie des personnes nerveuses ou qui ne peuvent prendre d'Opium : Chloroforme, Mixture de Chloroforme, Hydrate de Chloral, Bromure d'Ammonium, Ether, Camphre, Eau de Camphre, Liqueur d'Hoffman, Valériane, Cypripède, Houblon, Parégorique, Godfrey's Cordial, Sinapismes à l'épigastre, Bains chauds, Eau froide sur la tête. Dormir sur un oreiller de Houblon. Voyez Narcotique page 902, et Antispasmodiques page 897.

Insomnie des petits enfants : Parégorique Bateman's Drops, Sirop Diacode, Sirop Calmant, Sirop d'Ether, Bromure de Potassium.

CÉPHALALGIE (Syn) MIGRAINE, HÉMICRANIE, MAL DE TETE.

On rencontre la céphalagie dans presque toutes les maladies aigues et chroniques. Quand elle n'est pas un symptôme d'une autre maladie, on en distingue 3 variétés :

1° Céphalalgie pléthorique, symptômes de la pléthore, vertiges, somnolence, pulsations des artères, et dans les oreilles, yeux injectés, épistaxis.

Causes.—Abus dans le boire et le manger, manque d'exercice, sommeil trop prolongé, suppression des règles.

2° Céphalalgie bilieuse. Elle peut être accidentelle ou habituelle. La première résulte d'un excès dans le boire ou le manger. La seconde se rencontre chez les personnes dyspeptiques dont l'estomac est dérangé ; langue chargée, mauvaise haleine, vents, nausées, débilité.

3° Céphalalgie intermittente, Migraine, Hémicranie. L'accès vient tous les jours ou tous les deux jours à la même heure et produit ordinairement une douleur très violente.

Causes.—Débilité, lactation trop prolongée, pertes de sang, hystérie, manque d'exercice, anxiétés morales.

Traitement.—A l'intérieur, Carbazotate de Fer, Emétique, Ipécacuanha, Purgatifs, Laxatifs, page 902. Rhubarbe et Magnésie, Pilules de Rhubarbe composées, Valérianate d'Ammoniaque, Valérianate de Zinc, Arsenic, Mixture de Chloroforme, Fil d'Araignée, Acide Nitro-Muriatique, Essence de Camomille, Essence de Camomille et de Gingembre, Bromure de Potassium, Pepsine, Huile de Lavande, Café, Café Vert, Caféine, Citrate de Caféine, Café mêlé au Brandy, Antacides, page 896. Liqueur d'Ammoniaque (15 ou 20 gouttes dans une infusion de Camomille), Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Toniques pages 905 et 906, surtout le Fer et la Quinine, Cordiaux page 899 au mot, aromatique, ou page 826, au mot, Liqueurs agréables. Stimulants, page 904, Narcotique, page 902, Antispasmodiques

page 897. Paullinia, Mélisse, Feuilles de Pêcher, Sarracinie jaune, Belladone, Aconit. Le Café et ses préparations, convient spécialement à la migraine. Elixir de Valérianate d'Ammoniaque, Elixir de Valérianate d'Ammoniaque et de Quinine, Teinture de Serpentair.

A l'extérieur : Frictions ou applications d'Ether. Acide Acétique, Acide Valérianique, Vinaigre, Liqueur d'Ammoniaque, Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Chlorure d'Ammoniaque, Hydrochlorate d'Ammoniaque, Potion Calmante de Trousseau, Chloroforme, Esprit de Myrce, Sulfocyanure de Potassium, Cyanure de Potassium, Belladone, Aconit, Morphine, Liqueur d'Hoffman, Eau sédative, Eau de Cologne, Esprit de Camphre, Vinaigre des 4 Voleurs, Vinaigre Aromatique, Saignée, Vésicatoires, Séton ou Moxa à la nuque ou au péricrâne, Douche sur la tête, Sangsues aux tempes ou derrière les oreilles, Priser du Tabac, du Basilic, Cabaret. Pyrèthre (mâcher), Petit sachet de Camphre dans l'oreille. Applications froides, Alcooliques ou Narcotiques, Glace sur la tête ou des plaques aimantées ou de cuivre, Bains de pieds Sinapisés, Changement d'air, Régime Modéré, Exercice, Flanelle sur la peau, Lever les bras en l'air, Enlever les dents cariées, Fuir le bruit, la lumière, les Odeurs fortes, le Mouvement pendant l'accès.

NÉVRALGIES.

Nom générique d'un certain nombre de maladies dont le principal symptôme est une douleur extrêment vive, qui suit le trajet d'une branche nerveuse et de ses ramifications, sans rougeur, chaleur, tension, ni gonflement, et qui se manifeste par accès irréguliers ou périodiques.

Causes.—Age adulte, sexe féminin, tempérament nerveux, hystérique, air froid et humide, lésions mécaniques des nerfs telles que piqûres, contusions, compression par une tumeur voisine, abus du mercure, syphilis, anémie, chlorose, dents cariées, dérangements du canal alimentaire ou d'autres organes internes, miasmes des marais, disparition du rhumatisme, de la goutte, rétrocession d'exanthèmes, veilles prolongées, peines profondes.

On distingue plusieurs espèces de névralgies:

1° NÉVRALGIE FACIALE, (syn) TIC DOULOUREUX, NÉVRALGIE FRONTALE.

Douleur fixée sur les branches faciales de la portion dure de la septième paire de nerfs, partant des trous sourcilliers, se répand au front, à la paupière supérieure, au sourcil et quelquefois à tout le côté de la face, ou bien du trou sous-orbitaire se porte à la joue, à la lèvre supérieure, à l'aile du nez, à la paupière inférieure, etc., ou bien du trou mentonnier se porte au menton, aux lèvres, à la tempe, aux dents, à la langue. La douleur parcoure avec rapidité ces diverses ramifications, se faisant sentir successivement dans les unes et les autres, dans toutes ensemble ou dans un ou deux filaments seulement. Tantôt elle consiste en froid glacial, une chaleur brûlante, un engourdissement pénible, une espèce de commotion électrique ; tantôt elle fait éprouver une sensation de déchirement, des fourmillements passagers, des élancements rapides et instantanés, des pulsations permanentes, des mouvements convulsifs des muscles de la face. Elle est souvent intermittente, passe avec rapidité d'un nerf à un autre, est souvent atroce et insupportable et est plutôt diminuée qu'augmentée par la pression. Un courant d'air, le moindre choc, le souvenir d'un accès suffit quelquefois pour amener un paroxysme.

2° HÉMICRANIE OU MIGRAINE.—Douleur qui affecte la moitié de la tête. Voyez ce nom page 955.

3° NÉVRALGIE CERVICO-OCCIPITALE. — Douleur disséminée sur la partie postérieure de la tête et du cou et même sur l'épaule.

4° NEVRALGIE CUBITO-DIGITALE.—Douleur qui part du coude et se porte aux faces dorsale et palmaire de la main.

5° NÉVRALGIE DORSO-INTERCOSTALE.—Douleur qui affecte les espaces intercostaux et se porte du dos à l'épigastre.

6° NÉVRALGIE ILÉO-SCROTALE.—Douleur qui part de la crête de l'os des îles, se propage aux cordons spermatiques et au scrotum dont elle détermine la rétraction.

7° NÉVRALGIE SCIATIQUE, (Syn) SCIATIQUE, GOUTTE SCIATIQUE.—Douleur qui s'étend de l'échancrure ischiatique au jarret, en suivant la face postérieure de la cuisse, puis se répand autour du genou et de là se propage sur le côté externe de la jambe ou se perd dans le mollet.

8° NÉVRALGIE FÉMORO-PRÉTIBIALE.—Douleur qui part de l'aîne, se répand sur le devant de la cuisse, s'étend sur le côté interne de la jambe, et au dos du pied.

Enfin la plupart des nerfs du corps peuvent être affectés.

Traitement.—Moyens locaux.—Sangsues, Ventouses scarifiées, Topiques opiacés, Frictions d'Ether Acétique, de Chloroforme, d'Essence de Térébenthine, d'Aconit, de Vératrine, de Belladone, la Strychnine. (Voyez à *Douleurs* les remèdes employés à l'intérieur et à l'extérieur,) Vésicatoires saupondrés de Morphine, inoculation de ce sel par la lancette, Vésicatoire volants, Cautérisation transcurrente par le fer rouge, par le nitrate d'Argent, Electricité, Acupuncture, Massage, Application de l'aimant, Cautère, moxa, division du nerf, voir Stimulants externes page 904. Injection sous-cutanée de Morphine, d'Atropine.

Moyens Généraux.—Saignée s'il y a pléthore, Toniques antipériodiques (page 905) spécialement la Quinine et l'Arsenic, s'il y a périodicité ; Toniques analeptiques (905) s'il y a anémie ou chlorose ; Mercure et Iode s'il y a syphilis, Guaiac, Colchique, Aconit, Douches, Bains Sulfureux et aromatiques, Frictions sèches, Electricité, flanelle sur la peau s'il y a rhumatisme, Valérianate de Zinc, Assafætida, Aloès, Valériane s'il y a débilité nerveuse. Administration interne des purgatifs, (huile de croton $\frac{1}{6}$ gtt. 3 fois par jour). Carbonate de Fer, Oxyde et Sulfate de Zinc, Antacide page 896, Narcotiques 902, Acide Prussique, Chloroforme, Essence de Térébenthine, Aconit, Valérianate d'Ammoniaque, Hydrochlorate d'Ammoniaque, inhalations d'Ether, de Chloroforme, Acide Carbonique, Vératrine, Iodoforme (tic douleureux), Artichaut, Cypripède, Hydrate de Chloral, Delphine, Jasmin odorant, Mixture de Chloroforme, Noix Vomique, Fève de St. Ignace, Strychnine, Acétate de Plomb, Bromure de Potassium, Brucine, Lotion Calmante de Trousseau, Sulphocyanure de Potassium, Huile de Succin, Pommade de Brooks, Chlorate de Potasse.

SECTION IV.

MALADIES DES ORGANES DE LA RESPIRATION.

Les notes de cette section ont été faites par M. A. Meunier, Médecin du Dispensaire de l'Asile de la Providence.

1° Coryza (Rhume de cerveau).
2° Ozène (Punais).
3° Epistaxis (Saignement de nez).
4° Laryngite.
5° Croup.
6° Coqueluche.
7° Asthme.
8° Dyspnée (oppression).
9° Aphonie (Extinction de voix)

MALADIE DE POITRINE.

1° Bronchite (Rhume).
2° Pneumonie.
3° Pleurésie.
4° Hydrothorax.
5° Pneumothorax.
6° Hydro-pneumothorax.
7° Phthisie.
8° Emphysème Pulmonaire.
9° Hémoptisie (Crachement de Sang).
10° Congestion pulmonaire.

ASPHYXIE.

1° Asphyxie des nouveaux-nés.
2° Asphyxie des pendus.
3° Asphyxie des noyés.

CORYZA, (Syn) RHUME DE CERVEAU.

Traitement.—Frictions de Suif chaud, respirer de la Saumure tiède, du Bismuth, de l'Ammoniaque, de l'Eau de Goulard, du Camphre, de la Glycérine, du Lait tiède, de l'Eau et de l'Alcool ou de l'Eau de Cologne; Sinapisme sur le dos, Poudre Sternutatoire de Sanguinaire, Poudre Sternutatoire, page 901, Onguent d'Oxyde de Zinc.

OZÈNE, (Syn) PUNAIS.

Ulcère de la Membrane pituitaire qui donne lieu à une odeur infecte du nez. On emploie les moyens suivants contre cette maladie. Insufflation de Calomel ou Précipité rouge avec du sucre blanc (voir page 409), de Bismuth, de Poudre désinfectante, d'Acétate de Plomb. Injections nasales d'Eau Chlorurée ou Créosotée, ou de Solutions de Chlorate de Potasse, de Permanganate de Potasse, de Sulphocarbolates (de Soude, de Cuivre, d'Ammoniaque, de Zinc), Chlorate de Soude.

EPISTAXIE, (Syn) SAIGNEMENT DE NEZ, HÉMORRHAGIE NASALE.

Traitement.—Tenir les bras élevés, Ether, Tamponnement, Serrer le nez jusqu'à cessation de l'écoulement, Fil d'araignée, Perchlorure de Fer, Teinture de Fer, Cachou, Alun, Acétate de Plomb, Kino, Glace sur les tempes, Voyez le traitement des hémorrhagies page 911 et Hémostatiques 901.

LARYNGITE, (Syn) INFLAMMATION DU LARYNX.

1° LARYNGITE AIGUE.—Les causes sont particulièrement le froid, l'humidité, la respiration de gaz irritants, d'air chaud ou de vapeur.

Symptômes.—La forme la plus légère est généralement accompagnée d'enrouement, et d'une toux laryngée; si l'inflammation est plus intense, il y a douleur à la region du larynx, augmentée à la pression, gêne de la respiration, accompagnée d'un murmure bronchique. Quelque temps après que ces symptômes ont duré, il s'établit une sécrétion muqueuse avec un abattement des symptômes. Dans d'autres cas, l'inflammation s'étend au tissus sous-muqueux, nous avons alors épaisissement et gonflement de la muqueuse, grande douleur, et sensation d'un corps étranger dans le larynx. La toux est excessive, il y a fièvre, grande difficulté d'inspiration accompagnée d'un son musical aigu, l'expiration est facile. L'épiglotte est rouge et tuméfiée, de manière quelle ne recouvre pas la glotte, ainsi il y a dificulté de la déglutition. Et le malade renvoie souvent le liquide qu'il à pris, par le nez. La toux vient par paroxysmes, durant lesquels la figure devient gonflée et livide, les yeux rouges et proéminents, et il y a plus ou moins de dérangement du côté du cerveau. La toux qui est sèche au commencement, est bientôt suivie d'expectoration d'un liquide âcre et filant qui, si la maladie tend vers la guérison devient transparent et visqueux, et prend graduellement une teinte jaunâtre. Si la maladie tend à se terminer par la mort, tous les symptômes s'aggravent, la membrane muqueuse du larynx se tuméfie, et l'ouverture de la glotte devient tellement contractée quelle ne permet plus à une quantité suffisante d'air atmosphérique de pénétrer dans les poumons, alors il y a dyspnée excessive avec action violente des muscles respiratoires. A mesure que l'ouverture de la glotte se contracte, la dyspnée augmente, le malade s'assoit sur son lit, ses yeux sont proéminents et expriment l'anxiété, et il meurt d'épuisement, ou dans les convulsions.

Traitement.—Dans les cas ordinaires on pourra appliquer les sangsues, si la douleur est intense; les purgatifs, les préparations antimoniales, la diète, le repos de la voix, et les fomentations chaudes; si la maladie ne cède pas dans l'espace de 4 à 5 jours, on donnera le mercure jusqu'à salivation et les vésicatoires sur la région du larynx. Si l'inflammation est très grave, le danger est toujours grand, et nous devons employer immédiatement la saignée générale selon les cas: mais on ne doit pas la pousser jusqu'à la syncope. On pourra appli-

quer des sangsues suivie des fomentations et du traitement mercuriel. S'il y avait nécessité, on pourrait faire des incisions sur l'épiglotte et les bords de la glotte. L'application du Nitrate d'Argent est aussi recommandée dans ces cas là. Enfin comme dernière ressource, on doit avoir recours à la laryngotomie. Voir le traitement de l'Amygdalite et des inflammations page 912.

2° LARYNGITE CHRONIQUE.—*Cause.*—Elle peut être le résultat d'attaques fréquentes de forme aigue; ou l'inflammation de la gorge, accompagnée d'une diathèse scrofuleuse, syphilitique ou tuberculeuse.

Symptômes.—Il y a enrouement, et le malade fait des efforts continus pour se débarasser comme d'un corps étranger situé dans le larynx; il y a plus ou moins d'Aphonie. L'ulcération du larynx est généralement indiquée par une douleur aigue en parlant ou en faisant des efforts de toux; quelquefois il y a dysphagie, et le malade a très souvent des accès de suffocation.

Traitement.—Repos absolu de la voix; une diéte appropriée aux forces du malade; application des sangsues de temps à autre sur la région du larynx, emploi des révulsifs tels que l'huile de Croton, l'Onguent d'Emétique etc. Usage modéré des préparations mercurielles. Si la maladie est liée à une diathèse scrofuleuse, on pourra administrer l'Iode, l'Iodure de Potassium, l'Huile de Foie de Morue et ses préparations page 905. Voir le traitement de l'Amygdalite. Respirer les vapeurs du Benjoin ou du Storax. Xantorrhée, Ether, Balsamiques.

CROUP (Syn) GRIPPE, INFLUENZA.

Nous avons deux variétés de Croup: le Croupe Catarrhal et le Croupe Pseudo-Membraneux (*Angine Couenneuse, Angine Membraneuse, Angine Pelliculaire, Angine Maligne*). Voyez *Diphtherie.*

Causes.—Forme catarrhale : —Le froid, l'humidité, l'encombrement, la mauvaise nourriture, la respiration d'un air vicié etc.

Symptômes.—Les premiers symptômes sont ceux du catarrhe. Il y a toux, éternument, et enrouement. Les paroxymes viennent subitement au milieu de la nuit; l'enfant s'éveille en laissant échapper un cri caractéristique, consistant en une toux particulière, accompagnée d'une inspiration perçante; ces symptômes peuvent continuer pendant quelque temps; plus tard le petit malade paraît inquiet, il y a renversement des bras en arrière, la peau devient froide, le pouls faible, la face vultueuse, et relâchement général, le paroxysme cesse alors en laissant le malade dans un état fébrile: un autre paroxysme peut cependant revenir la nuit suivante, et se continuer quelque temps, ou bien ils peuvent cesser spontanément. L'asphysie peut survenir pendant un des accès.

Dans la forme *pseudo-membraneuse* nous avons généralement les symptômes de la forme catarrhale qui précèdent. Les véritables symptômes sont les suivants: le petit malade s'éveille en sursaut avec une toux et une voix particulière; il y a fièvre, difficulté de la respiration, allant quelquefois jusqu'à la perte totale de la parole; une toux particulière ressemblant au bruit que produirait une personne en toussant dans un instrument de cuivre. La toux et l'expiration sont suivies d'une inspiration faisant entendre un bruit semblable aux cris d'un jeune coq; avec ces symptômes, nous avons une fièvre inflammatoire, gonflement de la face, chaleur de la peau, un pouls dur, fort et fréquent, soif, etc...... Quelque temps après l'apparition de ces symptômes, survient une exsudation de lymphe plastique à la surface de la membrane muqueuse de la trachée, ce qui forme des fausses membranes; et dans l'expectoration, on voit quelquefois des lambeaux de ces fausses membranes mélangées au mucus. La toux qui était sèche au commencement, ou accompagnée d'expectoration de mucus sanguinolent, devient maintenant suffocante, et le petit malade fait des efforts incroyables pour rejeter

au dehors ce qui embarrasse la trachée. La suffocation augmente, et les accès de toux sont accompagnés d'expectoration de mucus glaireux contenant des lambeaux de fausses membranes. A mesure que la maladie fait des progrès il n'y a plus de rémission entre les paroxysmes ; le pouls devient accéléré, petit, faible et irrégulier, la toux est moins fréquente, mais plus suffocante. Si la maladie doit bientôt se terminer par la mort, l'enfant se lève subitement, ayant l'inquiétude peinte sur la figure ; il s'empare des objets qui l'environnent ; les serre convulsivement entre ses doigts pour un instant ; il rejette sa tête en arrière, saisit son larynx comme s'il voulait enlever quelque obstacle à sa respiration, fait un grand effort pour dilater ses poumons, et peu de temps après, il meurt soit avec des symptômes convulsifs, ou avec ceux d'un épuisement complet des forces vitales.

Traitement de la forme catarrhale.--Durant les paroxysmes on donnera un émétique ; dans un cas léger, on pourra administrer l'Ipecacuanha ou la poudre d'Alun, en même temps bains chauds ; aussitôt que le paroxysme est passé, on emploie, selon les indications, la saignée générale ou locale, et si les spasmes continuent, application de cataplasmes de feuilles de tabac sur la gorge. Ensuite pour le traitement du catarrhe, on donnera le Calomel suivi des expectorants page 901. Aconit ; à une période plus avancée, contre-irritants, et s'il reste encore un peu d'inflammation, Calomel à dose altérante ; s'il y a débilité, Toniques, page 905 à 907, et Stimulants, page 904.

Le traitement de la forme pseudo-membraneuse est à peu près le même que celui de la forme précédente, seulement on doit porter plus de soins et d'attention à la maladie, et donner à l'intérieur le Mercure (Calomel, Pilules bleues, Précipité Jaune), et les Alcalins (Chlorate et Bicarbonate de Potasse, Chlorate de Soude, Carbonate de Soude, Carbonate et Citrate de Lithaine, Eau de Vichy artificielle), afin de diminuer la plasticite du sang, Bromure de Potassium. Après la saignée, s'il y a indication, on donnera une bonne dose de Calomel comme purgatif, suivi des préparations mercurielles à dose altérante. S'il y a beaucoup de débilité, emploi des Stimulants, page 904, des Expectorants (901), surtout des expectorants stimulants. Emétique pour favoriser l'expulsion des fausses membranes. Voyez les remèdes employés à l'intérieur dans la bronchite aigue. Inspiration de vapeurs aqueuses ou Ammoniacales, Sangsues sur le cou (1, 2 ou 3 chez les petits enfants au-dessous d'un an, 4 chez ceux de 2 ans. 12 sangsues peuvent tuer un enfant de 6 mois). Voyez les Gargarismes employés dans l'Amygdalite aigue. Si la suffocation reparait : Frictions d'Onguent mercuriel au cou, Sinapismes et mouches sur le larynx : enfin comme dernière ressource, Trachéotomie. Les remèdes suivants sont aussi employés : Sanguinaire du Canada, Nitrate d'Argent, Assafœtida, Café avec du Brandy, Huile d'Oie, Jeffersonia, Sulfure de Potassium, Sulfure de Calcium, Sulfate de Cuivre, Acide Carbolique, Acide Oxalique, Statice, Romarin des Marais, Panicaut Aquatique, Sagapenum, Hydrate de Chloral, Baume de Copahu, Brome.

COQUELUCHE, (Syn) TOUX CONVULSIVE.

Les causes sont à peu près les mêmes que celles des maladies des autres organes de la respiration. Quelques auteurs cependant l'attribuent à une irritation des bronches laryngées du nerf pneumogastrique.

Symptômes.—La maladie commence avec les symptômes du catarrhe simple ; ce qui peut durer quelques jours ; alors la toux prend un caractère convulsif, et revient par accès à différents intervalles. Les accès peuvent durer un quart d'heure et plus. Chaque accès se compose d'une succession rapide d'efforts d'une toux sourde, ou il y a à peine d'inspiration visible, mais à certains intervalles, les expirations, la toux sont soudainement interrompues par une inspiration profonde et sonore, ce qui constitue le signe pathognomonique de cette maladie. La face devient tuméfiée et livide durant les paroxysmes, et particulièrement au moment de l'inspiration sourde. L'accès se termine par l'expectoration d'un liquide incolore

et écumeux. Les paroxysmes reviennent d'abord plusieurs fois dans le cours de la journée et surtout vers le soir ; mais elle paraissent diminuer la nuit. Après un certain temps ils n'apparaissent que le matin et le soir ; et plus tard dans l'après midi seulement. La durée de la maladie varie depuis quelque semaines à plusieurs mois. Les complications qui peuvent se rencontrer dans le cours de la coqueluche sont : la pneumonie, la bronchite, et quelquefois l'apoplexie. Dans l'intervalle des paroxysmes, le patient tousse peu, conserve son appétit et ses forces et possède rarement des symptômes fébriles.

Traitement.—1 ° pérode, Saignées, Vomitifs, Purgatifs (page 902) suivi du Sirop d'Ipécacuanha composé. Sirop d'Ipécacuanha du Dr. Coderre. Remède pour la coqueluche, Tisanes délayantes ou légérement Aromatiques. Voir Antiphogistiques 897 et Aromatiques 899. S'il existait une bronchite intense, on emploierait le traitement de cette maladie.

2 ° et 3 ° périodes.—Même traitement que pour la bronchite aigue, en observant d'employer premièrement les expectorants (page 901), puis les Antispasmodiques (page 897) avec les expectorants, puis enfin les Antispasmodiques, les Narcotiques (page 902), Assafœtida, Belladone, Castoréum, Valériane etc., Acide Prussique (Sirop), Huile d'Amandes Amères, Huile de Laurier, cerise, Cyanure de Potassium, Ferrocyanure de Potassium, Cyanure de Zinc, Sulfocyanure de Zinc, Iodure Hydrargyro-Potassique (Solution, Pilules), Oxyde de Zinc, Lactate de Zinc, Carbonate de Lithine, Citrate de Lithine, Sous-Carbonate de Fer, Carbonate de Fer sucré, Carbonate de Fer effervescent granulé, Bromure d'Ammonium, Bicarbonate de Soude, Eau de Vichy artificielle, Acide Nitrique Cigarette de Camphre, Hydrate de Chloral, Antimoine Diaphorétique, Oxyde d'Antimoine, Sel de Tartre, Bicarbonate de Potasse, Sirop pour la coqueluche, Café mélangé à du Brandy de la meilleure qualité, Musc, Musc artificiel, Conicine Ciguë, Stramoni, Extrait de Cévadille, Ail, Julienne, Chataigner d'Amérique, Laburnum, Symplocarpe, Sédon des marais, Narcisse des Prés (Extrait), Persil des marais, Pulsatille, Suif de Mouton dans du lait chaud, à l'heure du coucher.

3 ° *période.*—Sur le déclin de la maladie, emploi des Toniques (page 905), Calmants, Antispasmodiques, Acide Tannique, Ether, Liqueur d Hoffman, Assafætida, Oxyde de Zinc, Tannin, Alun, Sirop Calmant du Dr. Larocque. Le changement de Climat est très recommandé ainsi que la respiration d'un air pur et serein.

A l'extérieur.—Huile de Succine, Emplâtre d'Assafœtida, Aconit, Aconitine, Vératrine, Suif de Mouton.

Le POINT DE COTÉ comme on l'appel vulgairement n'est qu'un symtôme de la pleurésie, de la pneumonoie ou des maladies du cœur et de ses enveloppes. Il peut être dû cependant à un état nerveux.

Pour le traitement on doit s'en rapporter aux maladies dont il est un des symtômes. Voir aussi *Douleurs*, page 950, et rhumatisme musculaire, page 919.

ASTHME, ASTHME NERVEUX, ASTHME HUMIDE.

Difficulté de respirer se manifestant sous forme intermittente. C'est une dyspnée que l'on croyait presque toujours essentielle autrefois (*Asthme Nerveux*), mais qui, le plus souvent au contraire, est symptomatique d'une autre maladie des poumons, du cœur, ou des gros vaisseaux. Elle s'expliquerait, suivant la plupart des auteurs, par un resserrement spasmodique des tubes aériens.

Causes.—Elle diffère suivant la nature de l'affection. Peu connues en général, ce serait une grande susceptibilité des bronches et des nerfs du système respiratoire, mise en jeu par des influences variables et souvent très-légères comme l'air, les odeurs, les variations atmosphériques, une émotion, une contrariété, le séjour loin de sa demeure. Quand à l'asthme

symptomatique, c'est dans les maladies des bronches, des poumons, du cœur et des gros vaisseaux, qu'il faut en rechercher les causes. Aucune affection ne le produit aussi souvent que l'emphysème pulmonaire.

Symptômes.—Invasion précédée quelquefois d'éructations, de pandiculations, de malaise, mais plus souvent subite au milieu du sommeil. Dans ce dernier cas, reveil en sursaut par une dyspnée qui augmente rapidement d'intensité. Le malade est inquiet, sa face est pâle ou injectée, sa voix brève et anxieuse, sa respiration bruyante ; un sifflement très prononcé se produit à chaque inspiration, tandis que l'expiration est silencieuse. Il se cramponne aux corps résistants qui sont à sa portée pour augmenter la puissance des muscles respirateurs, demandant de l'air à toute force, Il éprouve un sentiment de resserrement et de strangulation incommode. A l'auscultation, rien de bien particulier, râle sibilant, battements de cœur peu prononcés, le pouls est serré, peu développé, à peine fréquent. L'accès se termine par une expectoration épaisse, filante, ou plus aqueuse et très abondante, (*Asthme humide*) quelquefois par des urines copieuses.

Traitement.—Air frais. Position assise. Absence de vêtements qui chargent la poitrine. Saignées générales et locales s'il y a pléthore. Flanelle sur la peau. Exercice. Voyage sur mer.

A l'extérieur.—Mouche, Sinapisme, Frictions sèches ou alcooliques ou aromatiques, etc., voir Stimulants externes page 904.

A l'intérieur.—Iodure de Potassium (efficace), Iodate de Potasse, Sulfure de Potassium, Cigarettes Antiasthmatiques, Cigarettes Antispasmodiques, Cigarettes de Belladone, Cigarettes de Stramoine, Cigarettes d'Ether, Cigarettes de Digitale, Cigarettes de Jusquiame, Mixture pour l'Asthme, Remède contre l'Asthme, Mixture Antiasthmatique, Carton Fumigatoire, Papier Nitré, Mélange pour fumer. Fumer en guise de Tabac : feuilles de Belladone, feuilles de Stramoine, feuilles de Jusquiame, feuilles de Digitale, feuilles de Salsepareille et aussi des feuilles de Patates. Iodure de Barium. Dans l'Accès Chloroformisation.

Iodure d'Ammonium. Voir les Antispasmodiques, page 897, les Expectorants, page 901. Liqueur d'Ammoniaque, Hydrate de Chloral, Noix Vomique, Strychnine, Brucine, Fève de St. Ignace, Opium, Morphine, Lactucarium, Ether, Acide Sulfurique Aromatique, Acide Carbolique, Chloroforme, Conicine, Acide Oxalique, Nitrate de Potasse, Baume du Pérou, Baume de Turlington, Eau de Goudron, Pied de veau, Camphrée de Montpellier, Serpentaire commune, Ibéride amère, Aunée, Fenouil doux, Sirop ou Infusion de Chèvrefeuille, Sanguisorbe, Extrait de Grenadier, Extrait de Cormier, Teinture de Benjoin composée, Laitue Vireuse, Catalpa, Goudron des Barbades, Pied d'Allouette, Rangoon Tar, Passerage, Café dans du Brandy. Emétique en lavage seul ou avec de la Jusquiame, Inspirations de Chlore Gazeux, de Vapeurs Aqueuses. Boissons adoucissantes voir page 897. Tous ces remèdes ont été employés avec plus ou moins de succès, quelques-uns même ont seulement été essayés.

Dans l'asthme chronique.—Acide Sulfurique Aromatique, Bateman's Pectoral Drops, Godfrey's Cordial, Parégorique, etc, et tous les remèdes précédents.

Remarque.—Dans l'asthme humide, il faut mettre beaucoup de circonspection dans l'emploi des substances douées de propriétes toniques ou astringentes très prononcées, par exemple le Quinquina, car elles pourraient supprimer toute-à-coup les crachats et faire naître des symptômes de suffocation.

DYSPNÉE, (Syn) OPPRESSION, GÊNE DE LA RESPIRATION.

La dyspnée n'est pas une maladie, mais un symptôme des maladies des poumons, du cœur, de l'asthme, de l'énervation, comme dans l'hystérie, par exemple, etc. Il faut donc chercher le traitement dans les maladies qui en sont la cause. Papier Antiasthmatique, Pédiluves Sinapisés, Cyanure de Potassium, Emétique, Belladone, Camomille Chaude, Vapeurs

Ammoniacales. Respirer de la Corne de Cerf Antispasmodique, Solanés vireuses, Atropine, Voyez Asthme.

On appelle ORTHOPNÉE, la dyspnée poussée au point que le malade ne peut respirer que debout ou assis.

APHONIE (Syn) EXTINCTION DE VOIX.

Traitement.—Voir Amygdalite ; de plus : Sirop de Vinaigre en gargarisme, Ether Sulfurique, Teinture d'Iode sur le cou, Cigarettes de Benjoin.

Inspiration de vapeurs aqueuses, de Liqueur d'ammoniaque ou de Tr. Ethérée de Tolu. Gargarisme d'Alun, de Nitrate de Potasse, de sel de table. Voyez aussi les gargarismes employés dans l'amygdalite aiguë. Herbe aux chantres. Pastilles de Spitta. Bouillon blanc en infusion et fumé comme le tabac. Brandy, Miel, Huile d'Amandes ou d'Olive mêlés ensemble. Mixture de Brandy. Pastilles de Nitrate de Potasse. Oxymel. Oxymel avec de l'Huile d'amandes. Expectorants page 901. Sudorifiques page 899. Huile de croton. Ongt. Émétique ou vésicatoire à la partie antérieure du cou. Cautérisation du larynx avec le Nitrate d'Argent. Prendre en une fois : liqueur d'ammoniaque 10 gouttes, Sirop d'érysimum, ʒ jss. Infusion de tilleul, ℥ ijss. Mêlez—Miel et Pain-Killer mêlés. Teinture de Capsicum ou Poivre-Rouge mêlée avec du Miel, assez fort pour que le mélange chauffe la gorge, on en prend une cuillérée souvent et on s'en gargarisme la gorge.

MALADIES DE POITRINE.

1° BRONCHITE, (Syn) CATARRHE PULMONAIRE, RHUME, INFLAMMATION DES BRONCHES.

L'inflammation des Bronches doit être distinguée suivant son siége, son degré et sa nature, en : 1° *Bronchite aiguë simple (Rhume)* ; 2° *Bronchite Chronique (Catarrhe ou Rhume Chronique)* qui succède ordinairement à la forme aiguë ; 3° *Bronchite capillaire (Fausse Péripneumonie, Fièvre Catarrhale)* qui est l'inflammation des petites bronches ; c'est une des formes les plus graves de la Bronchite et c'est surtout à cette espèce que nous attirons l'attention, car le simple *rhume* mérite à peine le nom de maladie. Dans la Bronchite intense, la marche est rapide et le pronostic sérieux, quoique beaucoup moins que celui de la pneumonie.

Causes.—Froid, humidité, respiration de gaz irritants ou d'air chaud ; etc. Elle accompagne souvent les fièvres éruptives, et presque toutes les maladies du thorax, et particulièrement la pneumonie et la phthysie pulmonaire.

Symptômes.—Sensation de constriction à la poitrine, chaleur et douleur en arrière du sternum. Cette douleur est augmentée par la pression, la toux, et les efforts d'inspiration. La toux est sèche au commencement, mais elle est bientôt accompagnée d'expectoration de crachats muqueux, clairs et tenaces, devenant ensuite opaques, plus abondants et purulents. Dans les cas plus intenses il y a gêne de la respiration, teint bleuâtre de la face dû à un manque d'oxygénation du sang, rougeur des pommettes des joues. Le pouls est plein, fort et fréquent ; et la peau est chaude et sèche comme dans toutes les inflammations aiguës.

Signes physiques.—Son clair à la percussion, hormis qu'il y ait une forte congestion. A l'auscultation, on entend au commencement de la maladie un râle désigné sous le nom de *râle sibilant* qui existe dans l'inflammation des petits tubes bronchiques. Si la maladie continue à faire des progrès nous aurons alors le *râle muqueux* à *grosses* et à *petites bulles* selon que les grosses ou les petites bronches sont affectées.

Traitement.—Bronchite aiguë: Diète. Antiphlogistiques, page 897. Saignée et sangsues suivant l'intensité de l'inflammation. On fait suivre le traitement des Contre-irritants page 29, des Expectorants page 901 et des adoucissants page 895, des Sédatifs page 903, des Narco-

tiques page 902, surtout le Parégorique et le Chloral. Lorsque l'inflammation est considérablement diminuée, on peut employer la Myrrhe, le Carbonate d'Ammoniaque, les Baumes. Voyez à *douleurs* les remèdes employés à l'intérieur et à l'extérieur. Chloroformisation. Tous les remèdes suivants agissent aussi très-bien pour calmer la toux mais il faut aider leur action en donnant des expectorants dans les intervalles : Sirop Calmant, Sirop de Vinaigre, Sirop de Cerise, Tisanes ou Sirops de Verge d'Or, de graine de Lin, de Coquelicot, de Bouillon Blanc, de Marrube, de Camomille, de mousse d'Irlande ou d'Islande, de gomme arabique, de Sureau Blanc, de Mauves de Lichen Pulmonaire, d'Orme Rouge, de Capillaire, d'Ail, de Navet, d'Oignons, de Tolu, de Cerisier Sauvage, Glycérine avec l'Hydrate de Chloral, Suif ou blanc de baleine dans du lait chaud. Friction de suif chaud sur la poitrine, Huile d'Amandes douces dans du sirop, Emulsion de Gomme Arabique.

Dans les bronchites chroniques.—Tous les remèdes mentionnés plus haut, de plus : Sirop d'Ipecacuanha composé du Dr. Coderre. Mixture Sédative expectorante exercice en plein air, Mouches, Emplâtre réchauffant, Onguent d'Emétique ou Huile de Croton, sur la poitrine. Sirop de Raifort. Stimulant page 904, Eau de Goudron, Eau distillée de Laurier-Cerise, Mixture antiasthmatique. Les Baumes. Les préparations d'Huile de Foie de Morue, page 905, Essence de Terébenthine, Esprit de Cajeput. Rangoon Tar. Iode en inhalation. Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium, Teinture de Gomme d'Epinette. Huile de Foie de Morue ou d'olive avec de l'eau de chaux. Quand il y a expectoration débilitante (Quinquina, Tannin). Baume de Tolu (la Teinture et le Sirop). Aunée, Chevrefeuille (le Sirop, l'Infusion). Lycope de Virginie. Consonde. Panicaut Aquatique. Xantorrhée. Kermès Minéral. Bière de Goudron. Eau de Goudron. Capillaire (Infusion et Sirop). Serpentaire Noir. Marguerite Blanche. Créosote et Mixture de Créosote quand l'expectoration est trop abondante.—Eau de Chaux, ou Sirop de Chaux avec de l'Huile d'Olive ou de Foie de Morue, une grande cuillérée de chaque, 3 fois par jour.—Teinture de Benjoin. Véronique Aquatique. Sucre de Lait. Electuaire de Soufre. Tussillage. Sirop d'Amandes.

Toux et rhumes opiniâtres.—Belladone, Remède pour les Bronchites, Gelée de Corne de Chevreuil, Mousse Marine, Cigarette de Camphre, Hépatique des Jardins, Aigremoine, Ecorce de Sapin, Mixture de blanc de baleine, Oxymel. Voir aussi les remèdes plus haut. Huile de Pétrole, Huile de Naphte, Mixture pour la toux, Remède pour la Consomption.

Toux nerveuse.—Acide Prussique, Ether Sulfurique, Liqueur d'Hoffman, Chloroforme, Cèdre blanc, Huile de Laurier-Cerise, Cyanure de Potassium, Sirop d'Acide Prussique, Sirop d'Ether, Hydrate de Chloral, Lait d'Ammoniaque, Assafœtida, Benzoate d'Ammomoniaque.

Toux avec crachement de sang.—Eau de Chaux avec de l'Huile d'Olive, une grande cuillérée de chaque, 3 fois par jour.

2° PNEUMONIE, (Syn) PÉRIPNEUMONIE, FLUXION DE POITRINE, INFLAMMATION DE POUMONS.

On divise cette maladie en trois périodes ; 1ère *période* ou *période d'engouement* ou de *congestion ; 2ème période ou période d'hépatisation rouge ; 3ème période d'hépatisation grise ou de suppuration.*

Causes : Les causes sont à peu près les mêmes que celles de la Bronchite.

1ère *Période.—Symptômes :* Frissons suivis de chaleur, douleur dans un point de la poitrine ; cette douleur est plus souvent aiguë lorsque l'inflammation est accompagnée de pleurésie. Respiration fréquente, et pour ainsi dire haletante ; la douleur est augmentée par les efforts de toux et de respiration et par la pression. La toux est d'abord sèche ; mais elle est bientôt accompagnée de crachats sanguinolents auxquels on a donné le nom de

Crachats Rouillés. La matière expectorée est d'abord gluante et coriace ; décubitus dorsal à moins qu'il y ait en même temps pleurésie ; céphalalgie ; le pouls est plein, fort et fréquent, et il y a chaleur et sécheresse de la peau etc.—*Signes physiques.* Il y a peu de mâtité à la percussion ; affaiblissement du murmure respiratoire, qui est bientôt remplacé par le *Râle Crépitant.*

2ème Période.—Symptômes : Augmentation des symptômes de la 1ère période. Nous avons en outre : Mâtité à la percussion ; respiration *bronchique ou bronchophonie* ; souvent on entend en même temps le *râle crépitant* dans les parties adjacentes. Si la maladie s'arrête à la seconde période, on entend à l'auscultation un râle auquel on a donné le nom de *râle crépitant de retour.*

3ème Période.—A la troisième période, il y a infiltration purulente du poumon affecté ; on entend un râle connu sous le nom de *râle muco-crépitant.* Cette période est généralement annoncée par la réapparition du frisson, et l'expectoration de crachats "*jus de pruneaux* ;" nous avons prostration complète des forces. S'il s'est formé un abcès dans le poumon hépatisé, on entend un espèce de gargouillement ou de râle caverneux produit par le passage de l'air à travers le liquide purulent ; et si la cavité ne contient plus de pus, nous aurons alors la *pectoriloquie* et la *respiration caverneuse.*

Traitement.—A la *1ère Période :* Saignée selon les indications ; on pourra la faire suivre des Sangsues ou des Ventouses. Cataplasmes émollients laudanisés ou fomentations sur la poitrine. Boissons adoucissantes (voir antiphlogistique page 897) et réfrigérantes page 825 ; Boisson antiphlogistique, diète sévère ; Purgatifs salins page 902 ; l'Antimoine (Kermès minéral, Oxyde d'Antimoine) à dose nauséeuse, surtout l'Emétique en levage, c'est-à dire, $\frac{1}{6}$ à $\frac{1}{4}$ de grain toutes les 2 ou 3 heures. Nitrate de Potasse. Aconit et Jusquiame, comme Calmant. Après 2 ou 3 jours de ce traitement : Calomel uni à l'Opium à dose altérante. Voir le traitement des inflammations page 912.

A la *2ème Période :* Révulsifs (Mouches, Sinapismes, Huile de Croton, Onguent d'Emétique) sur la poitrine.

A l'Intérieur : Poudre de Dover unie au Calomel ; plus tard, emploi des Expectorants page 901. Tisane Pectorale, Tisane de Mousse d'Irlande, Sirop de Graine de Lin, Sirop Pectoral de Jackson. Préparations Expectorantes page 14 à 15. Sirop d'Ipecacuanha du Dr. Coderre, Sirop de Lamouroux, Sirop de Navet, Tisane d'Espèce béchique. On emploie aussi les préparations suivantes : Vératrine, Opium et ses préparations, Bicarbonate de Soude, Eau de Vichy Artificielle, Eau de Camphre, Camphre, Sanguinaire du Canada, Polygala de Virginie (la Décoction, le Sirop et l'Extrait), Musc Artificiel, Teinture et Emulsion de Musc, Ellébore vert, les Baumes.

Pneumonie Chronique.—Graine de Plantain, Herbe aux Puces. Expectorants 901. Adoucissants 895. Narcotiques 902. Stimulants 904.

Pneumonie Typhoïde.—Carbonate d'Ammoniaque. Si la maladie a atteint la 3ème période, on fera suivre au malade un régime fortifiant ; la Quinine, le Quinquina et ses préparations page 905, le Carbonate d'Ammoniaque, le Vin ou le Brandy, les Acides minéraux (Acides Sulfurique, Nitrique, Muriatique), une diète généreuse, etc....

3° PLEURO-PNEUMONIE, (Syn) INFLAMMATION DE LA PLÈVRE ET DES POUMONS.

Les Symptômes sont les mêmes que ceux de la Pneumonie et de la Pleurésie.

Traitement.—Voyez Pneumonie.

4° PLEURÉSIE, (Syn) INFLAMMATION DE LA PLÈVRE, PLEURITIS, PLEURITE.

Causes.—Le froid, l'humidité, la chaleur, la respiration de vapeurs irritantes, les coups, les chûtes, les efforts musculaires, etc.

Symptômes.—Frissons suivis de chaleur, douleur aiguë dans le côté ; cette douleur est augmentée par la toux, la pression et la respiration ; elle est souvent très intense, et le côté affecté est sans mouvement. La respiration est accélérée et interrompue ; chaleur au dedans de la poitrine ; le point douloureux est ordinairement au-dessous du sein. Le malade ressent quelquefois des douleurs dans l'épaule, l'aisselle, et la région lombaire : la douleur dure à peu près deux ou trois jours, et cesse ordinairement lorsqu'il commence à se faire un épanchement dans la cavité de la plèvre. Dans la 1ère période le malade a de la peine à rester couché sur le côté affecté. A la 2nde période, l'épanchement est quelquefois assez considérable pour remplir toute la cavité pleurale, et amener par là même un déplacement des viscères thoraciques.

Signes physiques.—Au commencement de la maladie, nous avons à l'auscultation le bruit de frottement, entendu pendant les mouvements d'inspiration. Ce bruit cesse aussitôt que commence l'épanchement séreux ; on découvre l'effusion par la mâtité à la percussion ; et à mesure que l'épanchement augmente, la mâtité devient plus prononcée ; la respiration est ordinairement bronchique. La voix nous donne aussi un signe pathognomonique de l'épanchement dans la plèvre ; à l'auscultation on entend un frémissement produit par le passage de l'air à travers la couche de liquide épanché, auquel on a donné le nom d'égophonie ; il y a augmentation des espaces intercostaux. L'absorption du liquide s'annonce par le retour graduel du murmure respiratoire.

Traitement.—Le traitement est à peu près le même que celui de la Pneumonie, seulement dans la 2nde période, si l'épanchement continuait toujours à se faire, on emploirait les contre-irritants page 29, les diurétiques page 900 et les diaphorétiques 899, et si l'effusion était trop considérable, on devrait avoir recours à la paracentèse. Voir le traitement des inflammations page 912, Camphre, Eau de Camphre, Chlorure d'Ammonium, Huile de Croton par inoculation, Houx d'Amérique.

5° HYDROTHORAX (Syn) HYDROPISIE de POITRINE.

L'Hydrothorax doit être regardé comme un symptôme plutôt que comme une maladie. Les causes de cette accumulation de liquide dans la cavité de la poitrine sont : tout obstacle mécanique à la circulation, les maladies du cœur, et le plus souvent, on peut le regarder comme une conséquence de l'inflammation de la plèvre. Quant aux symptômes qui peuvent nous faire reconnaitre la présence d'un épanchement de liquide dans la cavité pleurale, nous devons les rechercher dans ce que nous avons dit de la pleurésie. " Voir pleurésie.

Traitement.—Voyez hydropisie.

6° PNEUMOTHORAX.

On entend par pneumothorax un épanchement d'air dans la cavité de la plèvre ; ceci peut être le résultat d'une blessure du thorax par un instrument tranchant ou piquant : l'ulcération de la plèvre pulmonaire, et l'extension d'une excavation tuberculeuse amènent aussi le pneumothorax. Pour les symptômes voir pleurésie.

Traitement.—Saignée, sangsues, ventouses scarifiées, surtout les Narcotiques à haute dose, les émollients page 897 et l'opération de l'empyème.

7° HYDRO-PNEUMOTHORAX, (Syn) *Pneumo-Hydrothorax.* Les causes sont celles de l'hydrothorax, et du pneumothorax réunies. Voir les symptômes de la pleurésie.—*Traitement.*—Voyez Pneumothorax.

8° PHTHISIE, (Syn) PHTHISIE PULMONAIRE, CONSOMPTION, ÉTISIE, TUBERCULISATION.

Causes.—Hérédité, froid, humidité, air vicié, habitations mal aérées et mal éclairées, abus des boissons alcooliques, fatigues, chagrins, privations, nourriture insuffisante, etc.

Symptômes.—Cette maladie commence ordinairement par une toux sèche qui devient ensuite muqueuse ; les crachats sont d'abord claires, puis opaques ; le pouls devient accéléré, douleur à la poitrine, à la région scapulaire ; l'émaciation commence à s'emparer du malade ; d'autrefois la maladie commence par l'hémoptisie : ceci constitue à peu près les symptômes de la 1re. période.—A la 2me période la fièvre s'empare du patient ; c'est une fièvre paroxysmale, survenant surtout vers le soir, et qui est suivie de transpirations abondantes. L'expectoration change, au lieu de crachats muqueux, ou muco-purulents, nous avons des crachats épais, dans lesquels se trouve une substance grisâtre, de consistance de fromage : ceci prouve le ramollissement des tubercules. La fièvre augmente et prend le caractère hectique ; sueurs nocturnes dues à la débilité ; généralement à cette période, il y a hémoptysie ; les ongles deviennent recourbés, et chez les femmes les règles sont supprimées ; il y a soif, perte d'appétit et douleurs abdominales ; diarrhées colliquatives ; le patient s'aperçoit qu'il peut se coucher plus facilement sur un côté que sur l'autre ; respiration haletante au moindre effort ; amaigrissement considérable et rougeur des pommettes des joues.—A la 3me période la débilité et l'amaigrissement augmentent, le malade est obligé de garder le lit ; survient l'œdème des extrémités inférieures ; la dyspnée est excessive, la toux cesse, et la mort vient bientôt mettre terme à la maladie.

Signes physiques.—Au commencement de la maladie, il y a mâtité à la percussion ; affaiblissement sinon absence complète du murmure respiratoire ; dépression de l'espace sous claviculaire du côté affecté ; bronchophonie, s'il se trouve une partie des grosses bronches dans la partie du poumon malade. A mesure que la 2ème période approche, nous entendons une espèce de gargouillement produit par le passage de l'air à travers le liquide purulent : si les vomiques se vident, nous aurons la respiration caverneuse et la pectoriloquie.

Traitement.—Le traitement consiste particulièrement dans les moyens hygiéniques tels que : nourriture saine, peu abondante, légère et fortifiante ; usage modéré de vin ; exercice en plein air, et surtout l'exercice à cheval ; faire éviter au malade les courants d'air, l'humidité ; séjour dans un climat sec et tempéré ; usage constant d'habits en laine, etc.

Traitement médical.—Tonique (page 905 à 907) spécialement les préparations de Fer de Quinine et d'Huile de Foie de Morue. Expectorants 901, Narcotiques, 902, Adoucissants 895 et toutes les préparations adoucissantes et antiphlogistiques page 897, bœuf cru, sang frais, Marmelade musculine, Sirop de vin, Mixtures expectorantes, page 14 et 15.

L'Iode, l'Iodure de Fer, (Sirop). Inhalation de Chlore, d'Iode, d'Iodoforme, d'Arcanson. Gelée de Corne de Chevreuil, Remède pour la consomption, Mixture Sédative Expectorante, Sirop Calmant, Ether Hydriodique, Acide Carbolique, Caoutchouc, Phosphate de Chaux, (Sirop), Sulfite de Chaux, Sirop d'Hypophosphite de Chaux du Dr. Churchill, Digitale, Digitaline, Sirop d'Emétine, Emulsion Pancréatique, Iodure de Manganèse, Myrrhe, Goudron (en vapeur), Liqueur, Sirop et Bière de Goudron, Bourgeon de Sapin, Hypophosphites (d'Ammoniaque, de Fer, de Quinine, de Potasse, de Soude). Gutta-Percha, Beurre Bromo-Iodé, Huile de Pied de Bœuf, Huile de Foie de Raie, Dugong Oil, Solution Sirop et Pilules d'Iodure Hydrargyro-Potassique, Solution de Phosphore dans l'huile de Foie de Morue. Iodosulfate de Quinine, Remède pour la Consomption, Mixture pour la toux, Mixture sédative Expectorante. Syrop d'Hypophosphite de Soude, Sirop d'Hypophosphites composé, Sirop de Tolu, Sulpho-carbolates (de Soude, de Cuivre, de Fer, de Magnésie, de Manganèse, de Potasse, de Chaux, d'Ammoniaque), Alcornoque, Eau de Goudron, Balsamiques, Baume de Tolu. Jusée, Uva-Ursi, Calament, Eau de Chaux, et Sirop de Chaux dans de l'Huile d'Olive, Alcool Amylique, Tisane d'Orme, Glycérine, Sucre de Lait, Alcool Méthylique, Brandy saturé de Sel de table (efficace), Huile de Cade, Esprit de Mindérérus.

A l'extérieur.—Mouches, Onguent d'Émétique, Urate d'Ammoniaque, Frictions Sti-

mulants (page 904) pour calmer les douleurs. Huile de Croton, Onguent d'Emétique. Voyez les remèdes employés à *Douleurs* page 950.

Sueurs Nocturnes, (Sueurs des Consomptifs ou Sueur Colliquatives) : Acide Sulfurique dilué ou aromatique, Tannin, Acide Gallique, Alun, Sulfate de Fer, Acétate de Plomb. Ferrocyanure de Potassium, Ecorce de Grenadier (décoction), Sulfate de Zinc, Oxyde d'Argent. Sauge, Phosphate de Zinc, Thym, Serpolet, Agaric blanc.

Diarrhée des Consomptifs ou Diarrhée Colliquative : Tannin, Kino, Acide Sulfurique dilué ou aromatique, Opium, Teinture de Fer, Protochlorure de Fer, Sucre de Plomb, Pilules de Plomb opiacées, Sirop Calmant. Remède pour le choléra, Remède pour la diarrhée, Mixture pour la diarrhée.

Le traitement prophylactique consiste dans la stricte observance de l'hygiène.

9° EMPHYSEME PULMONAIRE.

Dilatation des vésicules pulmonaires par l'introduction de l'air dans les cellules du parenchyme des poumons.

Causes.—Tout ce qui demande une action violente et longtemps continuée des poumons peut produire une dilatation graduelle et permanente des vésicules pulmonaires. Ainsi la dyspnée, la bronchite chronique, l'asthme spasmodique, les maladies organiques du cœur, les tubercules dans le poumon, la présence d'une tumeur sur les bronches, le jeu des instruments à vent, etc.

Symptômes,—Dyspnée habituelle, qui au commencement de la maladie disparait durant l'été et revient au commencement de l'hiver avec augmentation d'intensité : le teint est livide, l'anxiété et la mélancolie sont peintes sur la figure du malade, les narines sont épaissies et dilatées ; la lèvre inférieure est plus large, et sa membrane muqueuse est tournée en dehors et livide. Les mouvements du thorax sont irréguliers et inégaux ; l'inspiration est courte et rapide, au contraire l'expiration est lente, incomplète, et graduelle ; ainsi il y a une différence marquée dans la durée de ces deux mouvements. Les épaules sont élevées et rejetées en avant ; et lorsque l'orthopnée est considérable, le malade s'asseoit sur son lit, ses mains reposent sur ses genoux, et sa tête est penchée en avant. Durant les accès, la respiration devient convulsive ; il y a toux continuelle, ordinairement sèche, mais quelquefois accompagnée d'expectoration d'un liquide visqueux et grisâtre.

Traitement.—Si la maladie existe depuis l'enfance, ou si les causes qui l'ont produite, agissent depuis la naissance, le traitement consiste tout simplement dans l'emploi des palliatifs. D'un autre côté, si la maladie est le résultat d'une obstruction causée par les maladies que nous avons énumérées plus haut, nous devrons nécessairement diriger notre attention sur la cause de la maladie. Le malade devra porter des habits chauds, et éloigner de lui tout travail manuel ou intellectuel, on lui donnera une nourriture saine et légère ; et on lui recommandera l'habitation d'un climat tempéré. On pourra calmer les accès de dyspnée au moyen de l'Opium, de l'Ether, de la Teinture de lobélie. On a vanté la Noix Vomique contre l'emphysème pulmonaire, la Strychnine, la Fève de St. Ignace. Voir le traitement de l'asthme page 961 et dyspnée page 962.

HÉMOPTYSIE (Syn) CRACHEMENT DE SANG, HÉMORRHAGIE PULMONAIRE.

Le sang expectoré peut venir de trois sources : 1° de la membrane muqueuse des bronches ; 2° d'un vaisseau ulcéré dans une excavation tuberculeuse du poumon ; 3° enfin d'un anévrysme de l'aorte, ou d'un des gros troncs qui prennent origine à l'arche transverse.

Causes.—Certains cas d'hémoptysie dépendent d'une suppression des menstrues, et ne sont pas ordinairement dangereux ; mais la plupart du temps, on doit rechercher la cause

dans les maladies du cœur, ou dans l'irritation des tubercules. L'hypertrophie du ventricule droit, est une cause fréquente d'hémorrhagie pulmonaire.

Symptômes.—Douleur, chaleur et oppression à la poitrine avec toux accompagnée d'expectoration de sang fluide ou coagulé. La quantité varie beaucoup, et quelquefois elle est assez considérable pour amener la suffocation. On doit examiner la poitrine avec le stéthoscope afin de s'assurer du lieu et de l'étendue de l'hémorrhagie.

Traitement.—Lorsque le pouls est plein, fort et vibrant, on emploie la saignée, et la quantité de sang enlevée, dépendra nécessairement de la force du malade. Si nous avons des contre-indications pour l'emploi de la saignée du bras, nous pourrons appliquer les sangsues, les ventouses, vésicatoires sur le Thorax. L'appartement doit être bien aéré, et on devra agir sur les intestins au moyen des purgatifs salins suivi de l'emploi de l'acide sulphurique dilué, de l'Acétate de Plomb et de l'Opium. Repos absolu, diète sévère, Boissons froides et Acides. Au contraire si l'hémorrhagie est passive, on administrera, l'Alun, l'Acide Sulfurique dilué, etc. Dans les cas légers, les boissons Alcalines, et la Digitale à petites doses suffiront pour arrêter l'hémorrhagie. On pourra aussi employer ce qui suit, ayant soin toujours d'étudier chaque remède avant de l'administrer. Chlorure de Fer, Teinture éthérée de Perchlorure de Fer, Nitrate de Potasse à haute dose, Acide Cyanhydrique, Aigremoine, Monésia (Extrait), Cynoglosse, Podophylle (Extrait et Résine), Matico, Vit-toujours, Seneçon commun, Gueules Noires, Herbe de la trinité, Orpin commun, Bourse à Pasteur, Vinaigrier, Ergot de Seigle, Iodosulfate de Quinine, Amaranthe, Eau de Chaux, Sel de Cuisine. Voir le traitement des hémorrhagies en général page 911 et vomissement de sang.

CONGESTION PULMONAIRE (Syn) CONGESTION DU POUMON.

On appelle *congestion* toute afflux du sang dans les vaisseaux d'un organe. La congestion suppose donc un trouble, soit permanent, soit momentané, dans la circulation.

Traitement.—Repos, diète, Tisanes délayantes, (voir Antiphlogistiques pages 897 et 840), Sangsues, Saignée, Purgatifs, (page 902), surtout la Coloquinte, la Podophylline et l'Huile de Croton. Pédiluves et Maniluves sinapinés, Sinapismes, Ventouse, Vésicatoires, Cautère.

ASPHYXIE.

ASPHYXIE des NOUVEAU-NES.—Enlever avec le doigt ou une barbe de plume, les mucosités qui peuvent remplir la gorge. Verser dans la bouche quelques gouttes de vin chaud. Frictions stimulantes sur toute la surface du corps. Bain tiède avec un peu de whisky ou de vin. Insufflation bien ménagée de l'air dans les poumons. Respiration artificielle, voir à asphyxie par submersion.

ASPHYXIE par STRANGULATION, (ASPHYXIE DES PENDUS).

Frictions alcooliques ou ammoniacales sur toute la surface du corps. Sternutatoires. Titillation de la luette. Electro-puncture aux parois du thorax et au diaphragme. Ingestion de potions excitantes aussitôt que la déglutition peut s'opérer. Voir asphyxie par submersion.

ASPHYXIE par SUBMERSION, (ASPHYXIE DES NOYÉS).

Traitement. Envoyez chercher un médecin, des couvertes et des vêtements secs le plus promptement possible, mais commencez le traitement tout de suite. On doit chercher 1° à rétablir la respiration 2° à rétablir la chaleur naturelle et la circulation. On continuera le traitement jusqu'à l'arrivée du médecin au moins une heure après que le pouls et la respiration auront cessé tout-à-fait.

1° *Rétablir la respiration.*—Pour favoriser l'entrée de l'air dans les voies aériennes : Nettoyez la bouche et les narines, ouvrez la bouche, tirez la langue du patient et tenez la en

avant avec une attache ou une bande élastique passée sur la langue et en dessous du menton, desserrez tous les vêtements au cou et à la poitrine.

Couchez le patient sur le dos sur une surface un peu inclinée en montant des pieds à la tête ; élevez et supportez la tête et les épaules avec un oreiller dur ou un habit plié. Pour imiter les mouvements de la respiration (RESPIRATION ARTIFICIELLE) : saisissez les bras du patient juste au-dessus des coudes et élevez-les lestement et graduellement jusqu'à ce qu'ils se touchent au dessus de la tête, et laissez les deux secondes dans cette position, (ce mouvement fait rentrer l'air dans les poumons). Alors faites retomber les bras et pressez les doucement mais fermement pendant deux secondes sur les parois de la poitrine. Ceci chasse l'air des poumons, la pression sur le devant de la poitrine en même temps peut aider à obtenir ce résultat. Répétez ces mouvements alternativement et avec persévérance, quinze fois par minute jusqu'à ce que la respiration se rétablisse, cessez alors la respiration artificielle, et cherchez à rétablir la chaleur naturelle. Placez le corps dans un bain chaud s'il est possible, continuant toujours la respiration artificielle, faites des aspersions d'eau fraîche sur la figure et faites respirer de l'ammoniaque. On ne doit pas le laisser dans le bain plus de cinq à six minutes. En même temps que l'on pratique la respiration artificielle, on doit exciter la membrane muqueuse du nez avec (Tabac en poudre, Ammoniaque liquide, Acide Pyroligneux, Acide Acétique, Vinaigre Aromatique, Vinaigre des 4 voleurs, Liqueur de Chlorure de Soude, ou des sels), et celle de la gorge en titillant la luette avec une plume. Frottez vivement la face et la poitrine, et faites des aspersions multipliées d'eau fraîche et d'eau chaude alternativement sur les mêmes parties).

2° Pour rétablir la chaleur naturelle et la circulation enlevez tous les vêtements, séchez le corps, enveloppez-le dans des draps bien chauds, et frottez vivement le corps avec la main ou des flanelles chaudes. Ces frictions doivent se faire sous les couvertures ou en dessus sans découvrir le patient. Mettez des briques chauffées ou des bouteilles d'eau chaude, etc. sur le creux de l'estomac, sous les aisselles, entre les cuisses, et sous la plante des pieds. Saignée générale, si la face est rouge violette et le corps très-chaud et souple.

Lorsque la vie est rappelée faites prendre une cuillerée à thé d'eau chaude, et si la faculté d'avaler est recouvrée, donnez un peu de vin chaud ou d'eau de vie faible et mêlée d'eau chaude. Faites garder le lit et favoriser toute disposition à dormir. Durant la réaction, appliquez de grands sinapismes à la poitrine et entre les deux épaules pour soulager l'oppression et la dyspnée. Ingestion de potion alcoolique (Ponche) lorsque la déglutition devient possible. Lavement de Tabac, Lavement de Sel de Table.

On peut employer les moyens précédents dans l'asphyxie par strangulation, par des vapeurs gazeuses, et dans l'empoisonnement par les narcotiques.

N. B.—Il est absurde de supposer qu'on ne doit pas toucher à un corps et le transporter sans la permission du coroner ou de l'officier de justice.

ASPHYXIE par le *Gaz acide carbonique.*—Voyez Gaz acide carbonique, page 865 et asphyxie par submersion page 969.

ASPHYXIE par le *Gaz des fosses d'aisance.*—Voyez Gaz Hydrogène sulfuré page 866, et asphyxie des noyés, page 969.

ASPHYXIE par défaut d'air.—Voyez Syncope.

SECTION V.

MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE.

Les notes de cette Section ont été faites par le Dr. A. MEUNIER, Médecin du Dispensaire de l'Asile de la Providence.

1° Endocardite.
2° Péricardite.
3° Aortite.
4° *Maladies organiques du cœur* : Hypertrophie ou Anévrysme, et dilation du cœur.
5° Palpitations nerveuses du cœur.
6° Angine de Poitrine.
7° Cyanose.
8° Anévrysme de l'Aorte.
9° Phlegmatia alba dolens.

INFLAMMATION DU CŒUR.

1° ENDOCARDITE ou *Inflammation de la membrane interne du cœur.*

Causes.—Cette maladie accompagne le plus souvent le rhumatisme inflammatoire, on lui reconnaît cependant d'autres causes telles que : le froid, l'abus des boissons alcooliques, les émotions morales, les privations, les coups, les chutes, les maladies des reins, les flèvres éruptives.

Symptômes.—Douleur à la région précordiale, confusion, irrégularité et inégalité des battements du cœur, gêne de la respiration allant quelquefois jusqu'à l'orthopnée, bruits anormaux du cœur, commençant avec un peu de rudesse, et bientôt suivis d'un murmure auquel on a donné le nom de bruit de soufflet. Ce murmure dépend d'un épaississement des valvules, ou d'un dépot calcaire sur ces mêmes valvules.

Traitement.—Saignées générales selon les cas ; application de sangsues ou de ventouses sur la région précordiale ; fomentations chaudes ou cataplasmes émollients. On fait suivre ce traitement de l'emploi de la Digitale, du Calomel uni à l'Opium à dose altérante, du Colchique, des purgatifs (page 902) des Vésicatoires, de l'Iodure de Potassium, des Diurétiques, et des Réfrigérants (voir pages 900, 903), de l'Esprit de Mindérerus et des substances suivantes : Asperge, Asparagine, Sassafras, Scille, Vinaigre de Scille, Sirop de Scille, Hydrosulfure d'Ammoniaque. Pommade sédative. Ellébore vert. Sassafras d'Australie. Voir le traitement des inflammations, page 912.

2° PÉRICARDITE ou *Inflammation de l'enveloppe externe du cœur.*

Causes.—Elles sont les mêmes que celles de l'endocardite.

Symptômes.—Douleur à la région précordiale, augmentée par la toux, par la pression, et par la respiration ; irrégularité et augmentation de l'action du cœur, gêne de la respiration. Il y a fièvre, chaleur, vitesse et fréquence du pouls, céphalalgie, insomnie, quelquefois délire, ainsi que tous les autres symptômes de l'inflammation. Au commencement de la maladie, on entend à l'auscultation un bruit comparable au froissement du parchemin, produit par le froissement des deux surfaces du péricarde. A mesure que la maladie avance, nous avons voussure de la région précordiale avec mâtité à la percussion résultant de l'épanchement de sérosité dans le péricarde. Alors les battements du cœur sont plus sourds, les bruits du cœur sont diminués, il y a disposition à la syncope avec un pouls irrégulier et intermittent. S'il y a effusion de fibrine le pouls reste fort, régulier, et il n'y a pas de tendance à la syncope et à la jactation.

Traitement.—Le traitement est le même que celui de l'endocardite.

AORTITE, (Syn) INFLAMMATION DE L'AORTE.

Symptômes.—Pulsations violentes sur le trajet du vaisseau, toux, douleur sous-sternale dyspnée.

Traitement.—A l'état aigu, saignées, sangsues, diurétiques, page 900, digitale, opiacés vésicatoires.

MALADIES ORGANIQUES DU CŒUR.

Par ce mot maladies organiques du Cœur on entend l'*Hypertrophie et la dilation* du Cœur.

HYPERTROPHIE DU CŒUR (Syn) ANÉVRYSME DU CŒUR.

1° *Hypertrophie du Cœur avec ou sans dilatation des cavités.*—L'hypertrophie simple résulte de l'épaisissement des parois musculaires du cœur sans augmentation ou diminution de ses cavités. L'hypertrophie avec dilatation au contraire consiste dans l'épaisissement des parois musculaires avec agrandissement des cavités.

Symptômes généraux.—Dyspnée produite par tout effort musculaire, palpitations qui sont quelquefois assez violentes pour faire trembler le malade; malaise à la région précordiale. Nous avons ensuite les symptômes secondaires tels que: céphalalgie, vertiges, tintements d'oreilles, étourdissements, éblouissements, congestion pulmonaire, bronchite, pneumonie, hémoptysie, congestion du foie, hématémèse, hydropisie d'abord locale ensuite générale. Alors les souffrances deviennent très vives, le malade ne peut plus se coucher, il reste assis, s'incline de plus en plus en avant et la mort arrive plus ou moins lentement.

2° *Hypertrophie du ventricule gauche avec dilatation.*—*Causes.* Elle peut avoir pour causes un surcroit d'action du cœur résultant d'exercices violents, d'excès dans le boire et le manger, et d'émotions morales vives, mais souvent elle est amenée par un rétrécissement produit par les maladies des valvules.

Symptômes.—Le pouls est plein et fort; les différentes fonctions se font avec plus de force; la figure est bouffie, les yeux sont proéminents; il y a céphalalgie, et tendance à l'apoplexie.

3° *Hypertrophie du ventricule droit-*—*Sympt.* Le pouls n'est pas le même que dans l'hypertrophie du ventricule gauche. Il y a en général régurgitation des valvules tricuspides, ce qui produit une pulsation dans les veines jugulaires.

4° *Dilatation du Cœur sans Hypertrophie.*—La dilatation sans hypertrophie est une espèce d'atrophie musculaire du cœur.

Causes.—Les plus fréquentes sont les maladies des valvules, le rhumatisme, les exercices violents, le jeu des instruments à vent, les passions, l'intempérance, l'emphysème pulmonaire, l'asthme, l'anémie.

Symptômes. – Pâleur de la face, lèvres bleuâtres, pouls petit et faible, décoloration des muqueuses; œdème des extrémités inférieures; les mouvements du cœur sont faibles et prolongés; disposition à la syncope, et tendance aux hémorrhagies passives.

Traitement en général.—Le traitement n'est pour ainsi dire que palliatif. Ainsi on doit recommander le repos au malade, régler ses habitudes et ses occupations, diète modérée saignées pas trop abondantes, mais fréquentes, dans l'hypertrophie lorsque le pouls est plein et fort; ventouses sur la région précordiale pour calmer les douleurs; purgatifs salins (voir page 902); la Digitale, l'Antimoine (Oxyde d'Antimoine, Antimoine Diaphorétique, Emétique) l'Acide prussique, la Teinture d'Aconite, le Colchique. Révulsif Externes. Aconit, Passerage, Diurétiques (voir page 900) surtout la Scille et la Digitale.

Dans la dilatation, on emploie une diète généreuse, la digitale, l'écorce de cerisier sauvage, l'opium, la belladone, la valériane etc., Les toniques analeptiques page 905, les Toniques amers, page 906, les toniques antipériodiques, page 905. L'Huile de Foie de Morue et ses préparations voir à page 905. Teinture d'Acétate de Fer.

PALPITATIONS NERVEUSES DU CŒUR.

Causes.—Emotions morales, hystérie, chlorose, dérangement des voies digestives, études prolongées, quelquefois le thé, le tabac etc.

Symptômes.—Augmentation d'impulsion et de fréquence des battements du cœur, ordinairement intermittente. L'impulsion est confinée à la seule région du cœur et n'est pas assez forte pour soulever la tête de l'observateur ; malaise, sentiment d'étouffement et de défaillance, absence de tout symptôme d'affection organique ; le *bruit du soufle* n'est pas constant, *bruit de diable* dans les veines jugulaires, symptômes de chlorose.

Traitement.—Diète généreuse, exercice modéré, douches froides, Purgatifs d'Aloès, Eau de Laurier-Cerise, Ecorce de Cerisier Sauvage, Acide Prussique, Ether, Ether Cyanhydrique, Digitaline, Digitale, Belladone, Asperge, Asparagine, Jusquiame, Huile de Laurier-Cerise, Huile d'Amandes Amères, Valérianate de Bismuth, Sirop d'Acide Prussique, Sirop d'Ether, Cyanure de Zinc, Sulpho-cyanure de Potassium, Valérianate de Zinc, Toniques analeptiques page, 905. Toniques Antipériodiques page 905, Toniques amers page 906.

Pour les autres Palpitations de Cœur, voyez le traitement des maladies qui en sont la cause : Inflammation de Cœur, Anévrysme, Phthisie.

ANGINE DE POITRINE (Syn) STERNALGIE, SYNCOPE ANGINEUSE.

Causes.—Sexe masculin, vieillesse, vices rhumatismals et goutteux, émotions, chagrins, progression en sens contraire du vent, action de monter un escalier, dégénérescence graisseuse du cœur, ossification des artères coronaires et des valvules.

Symptômes.—Douleur vive, soudaine, déchirante, constrictive à la région précordiale, s'étendant souvent jusque dans le bras gauche, accompagnée d'un sentiment de suffocation et d'angoisse inexprimable et revenant par accès qui se répètent et finissent par amener la mort.

Traitement.—Pendant l'accès, Cordiaux, (Voir Stimulants page 904), Antispasmodiques (Voir page 897), Liqueur d'Ammoniaque, Vin, Brandy, Ether, Acide Prussique, Nitrate d'Argent, Oxyde d'Argent, Opium et ses préparations. Les Teintures de Jusquiame de Belladone, de Stramoine. Digitaline. Laitue vireuse, Extrait de Pomme de terre, Inspiration des Hydrolats d'Amandes Amères et de Laurier-Cerise en vapeur, Chloroformisation, Fumer des Cigarettes de Jusquiame, ou de Stramoine, ou de Belladone, Sinapismes, Fomentations d'eau chaude ou de Térébenthine, Bains de pieds Sinapisés. Dans l'intervalle, repos du corps et de l'esprit, Régime doux, (Voir Diète page 815), Toniques, (Voir page 905). Eviter les dérangements de l'estomac et les boissons stimulantes, Emplâtre de Belladone. On peut employer les mêmes moyens que pour l'asthme.

CYANOSE, (Syn) MALADIE BLEUE.

Causes.—Communications du cœur et des gros vaisseaux, outre les cavités du cœur, vices de conformation.

Symptômes.—Ordinairement congénitale, coloration, bleuâtre ou violette de la Peau et des muqueuses, dyspnée, palpitation, et syncopes très fréquentes, diminution de la chaleur générale, grande sensibilité à l'impression du froid, Congestions des organes, Hydropisie.

Traitement.—Quelquefois petites saignées. Diurétiques (Voir page 900), Excitants, (Voir page 904) ou Calmants, (Voir page 902). Frictions, soins Hygiéniques.

ANÉVRYSME DE L'AORTE.

On donne ce nom à une espèce de tumeur formée par le Sang Artériel à la suite de la dilation ou de la rupture de l'Aorte.

Causes.—Proximité du cœur, hypertrophie du ventricule gauche, violents exercices, toux violente, altérations de sa texture, ossifications, tubercules, retrécissement, etc.

Symptômes.—Anévrysme de l'aorte pectorale : Dyspnée, Sifflement dans l'inspiration et l'expiration, aphonie, toux fatigante, gêne dans la déglutition, dilatation des veines superficielles des bras et de la poitrine, sensation de bruissement et de battement dans un endroit qui n'est pas celui où les mouvements du cœur ont lieu, bruit de souffle, saillie de la tumeur à l'extérieur par usure et protrussion des os en avant et à droite du sternum, au bas du cou, en arrière et à gauche selon la portion affectée, battements isochromes au pouls et distincts de ceux du cœur, frémissement cataire, bruit de soufflet.

Symptômes.—Anévrysme de l'aorte abdominale : Vomissements, difficultés dans la digestion, douleur dans la région lombaire diminuée par le coucher sur le ventre, tumeur pulsatine au-devant de la colonne vertébrale, bruit de soufflet.

Terminaison.—Par la mort, soit par compression des organes, soit par rupture, produisant une hémorrhagie mortelle qui peut se faire jour par les voies aériennes, l'œsophage ou l'estomac.

Traitement.—Repos du corps et de l'esprit, régime doux, entretenir les fonctions digestives, sécrétoires et excrétoires en bon ordre. Acétate de Plomb, Digitale, Diurétiques page 900. Calmants, voir page 902, et Antispasmodiques, voir page 897, Opium, Aconit, Scilie, Jusquiame, Assafœtida, Camphre, etc., Compresse d'eau blanche, compresse de glace sur la tumeur, légère compression. Perchlorure de Fer.

PHLEGMATIA ALBA DOLENS, (Syn) ŒDÊME DES FEMMES EN COUCHES.

Causes.—Probablement la coagulation du sang dans les grosses veines et l'obstruction des lymphatiques, la faiblesse après l'accouchement. Elle peut aussi se manifester chez les hommes cachectiques et aux membres inférieurs ou supérieurs.

Symptômes.—Fièvre se manifestant dans le premier ou second septenaire après l'accouchement, douleur dans la partie supérieure de la cuisse, affaissement des mamelles, suppression des lochies. Au bout de un à deux jours perte du mouvement et gonflement de la jambe s'étendant de haut en bas, douleur vive ou légère, augmentée par les mouvements, la pression ; peau d'une blancheur laiteuse et luisante, chaude, ne conservant pas l'empreinte du doigt. Au bout de quinze jours à trois semaines la résolution commence à s'opérer lentement, ou il peut se former des abcès.

Traitement.—Sangsues, vomitifs, purgatifs voir page 902, opium, fomentations chaudes, cataplasmes, frictions mercurielles, boissons émollientes, voir page 825, ensuite les vésicatoires, les résolutifs (Onguent Napolitain, Onguent Gris, Iode, Bromure de Potassium), les liniments stimulants, voir page 904 au mot stimulants externes, la compression, les frictions, les diurétiques, voir page 900, spécialement digitale, nitrate de potasse, scille, les toniques, voir page 905, et les stimulants, page 904, surtout la Quinine, la Cinchonine, le Quinquina, le vin, l'Ether, l'Ammoniaque, l'Iodure de Fer, l'Huile de foie de morue.

SECTION VI.

MALADIES DU TUBE DIGESTIF.

MALADIES DE LA BOUCHE.

1° Stomatite (Inflammation de la bouche).
2° Stomatite Aphtheuse (Aphthes).
3° Stomatite Pseudo-Membraneuse.
4° Stomatite Ulcéreuse.
5° Stomatite Gangréneuse.
6° Stomatite Mercurielle (Salivation Mercurielle).
7° Stomatite Crémeuse (Muguet).
8° Agacement des Dents.

9° Ramollissement des Gencives.
10° Haleine Fétide.
11° Dentition Difficile.
12° Fluxion Dentaire.
13° Odontalgie (Mal de Dents).
14° Glossite (Inflammation de la langue).
15° Ptyalisme (Salivation).
16° Parotides (Erypiaux).
17° Parotidite.

ANGINE (Mal de Gorge).

1° Amygdalite (Inflammation des Amygdales).
2° Angine Pharyngée (Inflammation du Pharynx).
3° Angine Pultacée.
4° Angine Couenneuse.
5° Angine Gangréneuse.
6° Angine Granuleuse.
7° Chute de la luette.
8° Maladies de l'Œsophage.

MALADIES DE L'ESTOMAC.

1° Hématémèse (Vomissement de sang).
2° Gastrite (Inflammation de l'Estomac).
3° Dyspepsie.
4° Indigestion.
5° Embarras Gastrique.
6° Anorexie (manque d'appétit).
7° Nausées.
8° Vomissements.
9° Mal de Mer.
10° Flatuosités (Vents).
11° Cardialgie (Acidités).
12° Pyrosis.
13° Faiblesse d'Estomac.
14° Pica.
15° Boulimie (faim canine).
16° Gastrodynie.
17° Acidités chez les Enfants.
18° Dilatation de l'Estomac.
19° Gastrite Ulcéreuse.
20° Hoquet.
21° Cancer de l'Estomac.
22° Méloena (Hémorrhagie d'Intestins).

INFLAMMATIONS D'INTESTINS.

1° Péritonite Aigue.
2° Entérite.
3° Péritonite par perforation.
4° Péritonite puerpérale.
5° Péritonite Chronique.
6° Entérite Muqueuse.
7° Entérite des Enfants.
1° Coliques.
2° Diarrhées.
3° Choléra.
4° Dyssenterie.
5° Constipation.
6° Hémorrhoïdes.
7° Chute du Rectum.
8° Vers.
9° Ascite.
10° Fissure à l'Anus.

STOMATITE (Syn) INFLAMMATION DE LA BOUCHE.

Cette inflammation présente des caractères très-diffèrents qui nécessitent la division que voici :

1° STOMATITE SIMPLE (Syn) STOMATITE ÉRYTHÉMATEUSE.

Inflammation de la membrane muqueuse de la bouche.

Causes.—Boissons trop chaudes, substances âcres, acides, travail de la dentition.

Symptômes —Rougeur, tuméfaction d'une partie ou de toute la muqueuse de la bouche, mouvement fébrile; si elle attaque surtout les gencives, on l'appelle GINGIVITE. Il y a d'abord sécheresse, douleur dans la mastication ou la déglutition, ensuite ptyalisme, fétidité de l'haleine.

Traitement.—Boissons émollientes (voir page 897), Gargarisme Calmants (page 388). Laxatifs (page 902). A l'état chronique, gargarismes astringents (page 898) végétaux ou minéraux. Acide Oxalique, Liqueur Iodo-Tannique, Teinture de Myrrhe. Voyez le traitement des Aphthes. Voir Amygdalite chronique page 981.

2° STOMATITE APHTHEUSE (Syn) APHTHES, STOMAMITE FOLLICULEUSE, ULCÈRES DE LA BOUCHE.

Causes.—Tempérament lymphatique, irritation du canal intestinal, état puerpéral, à la suite des fièvres éruptives.

Symptômes.—Eruption discrète ou confluente de petites vésicules qui se crèvent et forment des ulcérations arrondies douloureuses, recouvertes d'une matière blanchâtre, accompagnée d'un mouvement fébrile, de perte d'appétit, de ptyalisme, de douleur dans la déglutition et du dérangement des voies digestives.

Traitement.—Boissons Acidulées, page 825. Application d'une solution forte de Sulfate de Zinc, ou de Nitrate d'Argent ou de Sulfate de Cuivre ou d'Acide Hydrochlorique, Gargarismes adoucissants, page 388, Gargarisme de Borax, Gargarisme d'Alun, Gargarisme d'Eau Chlorée, Gargarisme de Teinture de Myrrhe, Gargarisme de Teinture de Cachou ou avec l'infusion. Le Chlorure de chaux, le Quinquina, le Thé de Jersey, la Teinture de Tolu, la Savoyane la Sauge, Prunelle, Statice, Romarin des Marais, Thym, Serpolet, Acétate de Plomb, Tannin, etc., sont tous employés, l'un ou l'autre en Gargarisme et pour laver la bouche ainsi que le Miel Boraté, ou le Sucre blanc. Voir les gargarismes employés dans l'amygdalite.

A l'intérieur.—Laxatifs, page 902, Antacides page 896, ou Toniques, page 905, suivant les cas. Magnésie Calcinée, Magnésie Carbonatée, Acide Oxalique.

3° STOMATITE PSEUDO-MEMBRANEUSE OU COUENNEUSE, (Syn) STOMACACE.

Causes.—Elle se développe principalement après la première dentition au milieu des mêmes circonstances que le muguet et est souvent épidémique.

Symptômes.—Inflammation de la bouche suivie d'une exsudation fibrineuse par plaques d'un blanc grisâtre, quelquefois noirâtre. La muqueuse enflammée formant un bourrelet autour de ces plaques leur donne l'aspect d'une eschare gangréneuse, mais il n'y a pas d'ulcération. Gonflement de la langue et des joues, haleine fétide, fièvre, diarrhée, vomissements.

Traitement.—Cautérisation avec l'Acide Hydrochlorique pur, une solution caustique de Nitrate d'Argent. Gargarismes astringents et toniques, tels que le Quinquina, l'Alun, etc. Régime antiphlogistique (page 897) ou tonique (page 905) suivant les cas. Voir le traitement de l'amygdalite chronique.

4° STOMATITE ULCÉREUSE (Syn) NOMA.

Cause.—Enfants débiles, mal nourris, ou à la suite des fièvres éruptives, la rougeole surtout.

Symptômes.—Chaleur dans la bouche, salivation, fétidité de l'haleine, gonflements des ganglions sous maxilaires, gencives gonflées, rouges ou violettes, saignantes, recouvertes d'une matière pultacée grisâtre, bientôt détruites par l'ulcération ; ébranlement et chute des dents, extension de l'ulcération gangréneuse à la joue.

Traitement.—Chlorate de Potasse 5 grains toutes les 6 heures pour un enfant d'un an· l'Iodate de Potasse et le Chlorate de Soude peuvent être employés dans les mêmes cas et aux mêmes doses. Bonne nourriture. Quinine. Cautérisations avec les acides purs, Acide Nitrique, Acide Sulfurique, Acide Muriatique, Nitrate d'Argent, Nitrate de Cuivre, le Fer Rouge. Le Chlorure de Chaux Sec porté à l'aide du doigt humecté et trempé dans cette poudre. Gargarismes détersifs page 338. Gargarisme de Sulfate de Zinc, Gargarisme de Borax, Garga-de Baume de Tolu ou avec la Teinture, le Cachou, la Noix de Galle, la Teinture de Myrrhe, le Vinaigrier, Monésia, Xanthorrhée, Savoyane, Statice, Tortelle Géranium maculé. Plagueminier sont aussi employés en gargarisme ainsi que le Miel, Miel Boraté, Miel Rosa, Sirop de Miel. Oxymel, Oxymel Scillitique, Collutoire Antiseptique, Application de Sulphocarbolate de Soude, Sulphocarbolate de Cuivre, Sulphocarbolate de Fer, Sulphocarbolate de Magnésie, Sulphocarbolate de Potasse, Sulphocarbolate de Chaux, Sulphocarbolate d'Ammoniaque.

Pastilles de Cubèbe, Pastilles de Cachou, Pastilles de Tannin, Pastilles d'Alun, Pastille de Spitta, Sulfure rouge de Mercure.

Ulcères fétides.—Gargarisme de Chloroforme, Gargarisme d'une Solution de Chlorure de Chaux, Gargarisme de Liqueur de Chlorure de Chaux, Gargarisme de Liqueur de Chlorure de Soude, Collutoire Antiseptique.

5° STOMATITE GANGRÉNEUSE (Syn) GANGRÈNE DE LA BOUCHE.

Causes,—Age de 2 à 5 ans, faiblesse, misère, mauvaise nourriture, encombrement.

Symptômes.— Tristesse, abattement, diarrhée, soif, bientôt gonflement de la paroi buccale, circonscrite avec un noyau central dur et une tache d'un rouge sombre, peau d'un aspect huileux ; à l'intérieur de la bouche vis-à-vis le gonflement, ulcération, formation d'eschares, sphacèle, perforation de la joue, salivation abondante et infecte, douleur et réaction peu marquées, adynamie, sueurs froides, mort.

Traitement.—Cautérisation avec le Nitrate d'Argent, l'Acide Nitrique, le Fer Rouge, le Perchlorure de Fer. Collutoire de Chlorure de Zinc, Collutoire de Chlorure de Chaux, Collutoire de Quinquina.

A l'intérieur.—Thé de bœuf, Vin, Brandy, Chlorate de Potasse. Quinine et Quinquina page 905. Teinture de Fer Muriatée. Voir Angine Gangréneuse.

6° STOMATITE MERCURIELLE (Syn) SALIVATION MERCURIELLE, PTYALISME MERCURIEL.

(Voir Hydrargyrum page 407).

Traitement.—Outre le traitement des accidents mercuriels que vous avez dû voir à la page 408, vous pourrez, de plus, employer ce qui suit :

A l'intérieur.—Iodate de Potasse, Chlorate de Soude, Acide Nitrique.

A l'extérieur.—Gargarisme de Gedding, Gargarisme Astringent (page 388). Gargarisme de Borax, Gargarisme de Noix de Galle, Gargarisme de Vinaigre, Collutoire Alumineux de Kortum, Collutoire Astringent de Kopp, Acétate de Plomb, Acide Sulfurique, Acide Nitrique, Renouée Douce, Teinture de Myrrhe, Miel Boraté.

Salivation des femmes enceintes.—Iodure de Potassium.

7° STOMATITE CRÉMEUSE (Syn) MUGUET, BLANCHET ou APHTHES DES NOUVEAUX-NÉS, (A) THRUSH.

Causes—On l'observe surtout chez les très jeunes enfants, faibles, chétifs, allaités artificiellement, et rassemblés en grand nombre. Souvent épidémique, contagieux, suivant quelques-uns. On l'observe assez souvent à tout autre âge surtout vers la terminaison fatale des maladies chroniques (phthisie, cancer, etc.)

Symptômes.—Inflammation de la bouche accompagnée d'une exsudation discrète ou confluente de petits points blancs formant des plaques d'une matière blanche ou grisâtre formée par un végétal microscopique et se reproduisant facilement à mesure qu'on l'enlève. Il peut s'étendre à l'estomac, et à tout le canal intestinal, produire la diarrhée, des symptômes généraux graves, et même la mort.

Traitement.—Brome. Boissons adoucissantes, mucilagineuses tièdes (Voir page 895 au mot adoucissant). Promener sur les plaques un pinceau trempé dans un collutoire composé de parties égales de Borax et de Miel ou de Sirop, ou une solution de Sulfite de Soude (ʒ j. pour une once d'eau), ou une solution de Borax dans l'eau et la Glycérine, ou encore, Solution d'Alun, Solution de Sulfate de Zinc, Acide Sulfurique. Air pur, alimentation appropriée, bains. Laxatifs (Magnésie, Huile de Castor) ; s'il y a diarrhée, Poudre de Craie Composée avec Opium, Sous Nitrate de Bismuth. S'il y a débilité, légers toniques, Cigarettes de Camphre.

AGACEMENT DES DENTS. (A) TOOTH EDGE.

Causes.—Certains sons, comme celui de la lime, d'une enseigne mal suspendue etc., substances acides, symptômes des fièvres muqueuses.

Traitement.—Selon la cause. Mâcher des feuilles d'Oseille ou des feuilles de Pourpier, Gargarisme de Sel de table ou Alcalis en Gargarisme.

SÉCHERESSE DE LA BOUCHE.—Symtômes observés dans les maladies aigues surtout du canal intestinal, dans les pertes abondantes, etc.

Traitement.—Selon la cause. Mâcher de la racine de Pyrèthre. Maltine. Sialagogues, voir page 904.

RAMOLLISSENT DES GENCIVES (Syn) GONFLEMENT DES GENCIVES.

Causes.—Tartre sur les dents, dérangements des voies digestives.

Traitement.—Enlever le tartre et les dents cariées. Scarification, Sangsues, Collutoire de Teinture de Myrrhe, Collutoire de Teinture de Quinquina, Collutoire d'Arnica, Collutoire de Tolu, (la Teinture). Collutoire Antiscorbutique, Collutoire Narcotique. Les Gargarismes émollients (voir à Amygdalite), Poudres Dentifrices Astringentes (Quinquina, Catéchu et Myrrhe), Philodonte. Xanthorrhée, Liqueur de Labarraque. Quelquefois application d'une solution de Nitrate d'Argent, Gargarisme Astringent.

HALEINE FÉTIDE (Syn) FÉTIDITÉ DE L'HALEINE.

Causes,—Certaines maladies de la bouche, carie des dents, malpropreté, dérangements des voies digestives.

Traitement.—Enlever la cause. Soins de propreté, Tablettes de Chlorure de Chaux, Tablettes de Charbon au Chocolat, Pastilles de Cachou, Philodonte. Se gargariser plusieurs fois par jour et avaler une cuillérée à thé d'une Solution de Permanganate de Potasse (ʒ jss. pour Oj. d'eau) ou d'Acide Phénique (8 grains pour Oj. d'eau).—Collutoire Alumineux, Liqueur de Labarraque, Solution de Chlorure de chaux, Chlorate de Potasse, Iodate de Potasse, Chlorate de Soude, Iris de Florence mêlé aux poudres dentifrices, voir les Poudres dentifrices page 886.

ACCIDENTS DE LA DENTITION (Syn) DENTITION DIFFICILE.

Cause.—Dentition trop précoce, faiblesse de l'enfant, mauvaise alimentation, dureté anormale des gencives, emploi de hochets trop durs.

Symptômes.—Voyez Hygiène (page 831).

Traitement.—Chaque maladie demande un traitement particulier, mais en général, il faut nourrir l'enfant au sein autant que possible; air pur, bains, surveiller les fonctions digestives, laxatifs (Huile de Castor, Magnésie), ne pas arrêter la diarrhée trop vite par des astringents, frictions des gencives avec le doigt, avec du sirop dans lequel on a fait dissoudre un peu de Nitrate de Potasse, emploi des hochets mous (le pouce de l'enfant est le meilleur), incision de la gencive.

FLUXION (Syn) FLUXION DENTAIRE, PÉRIODONTITE.

On donne ce nom à *l'Inflammation du Périoste Alvéolo-dentaire.*

Cause.—Coups, Carie, plombage des dents, froid, humidité.

Symptômes—Souvent cessation ou diminution de la douleur causée par la dent, gonflement œdémateux ou phlegmoneux de la gencive et de la joue se terminant par résolution ou par abcès qui se fait jour par la gencive, la face interne et quelquefois externe de la joue.

Traitement.—Tenir dans la bouche des figues bouillies dans du lait, ou du lait chaud, ou une infusion de sureau blanc, etc. Tenir la bouche au-dessus de la vapeur au moyen d'une bouteille d'eau chaude dont on tient le goulot dans la bouche. Cataplasmes émollients, ouate,

ou laine chaude sur la joue. Ouvrir les abcès par l'intérieur de la bouche. Collutoire Antiodontalgique. Collutoire narcotique. Voir Odontalgie.

ODONTALGIE (Syn) MAL DE DENT, DOULEUR DE DENT.

1° **Odontalgie** causée par la carie des dents.

Traitement.—Collutoire Antiodontalgique, Collutoire Narcotique. Mettre dans la dent les substances suivantes : Acide Carbolique, Acide Thymique, Créosote, Chloroforme, Liqueur des Hollandais, Morphine avec l'huile de Clou, Potasse Caustique, Sulfate de Vératrine, Huiles Essentielles (de Cannelle, de Clou, de Menthe Poivrée, de Cajeput, d'Origan, de Thym),Sulfure de Carbone, Ammoniaque Liquide, Essence de Piment de la Jamaïque, Conicine, Pyrèthre Teinture d'Aralie Epineuse, Delphine, Solution de Mastic, Huile de Cade, Pimprenelle, Philodonte, Ecorce de Frêne Piquant, Dentelaire, Hédérine, Piscidia érythrina, Chlorure de Zinc, Pâte de Canquoin ou Arsenic (pour faire mourir le nerf), Camphre, Electricité Magnétisme, Obturation de la dent. Fer rouge, Solution concentrée de Camphre dans le Chloroforme, Hydrate de Chloral.

2° Odontalgie causée par la périostéite alvéolo-dentaire.

Douleur continue, tensive et pulsative s'exaspérant par le choc de la dent.

Traitement.—Sangsues ou scarifications sur la gencive, émollients opiacés. – Voyez Fluxion.

3° Odontalgie symptomatique de la présence de tumeurs du périoste alvéolo-dentaire, ou d'exostose de la dent : Douleur tensive, sourde, souvent intermittente.

Traitement.—Extraction de la dent.

4° Odontalgie nerveuse ou névralgie dentaire soit symptomatique d'une carie ou d'une périostéite, soit indépendante de toute lésion organique. Caractères de la névralgie faciale, élancements périodiques, aussi dans les dents voisines.

Traitement.—Emollients page 897. Narcotiques page 902. Vésicatoires, Moxa, Morphine, Extrait de belladone, Jusquiame Electricité, Magnétisme, Sulfate de quinine, Collutoire Antiodontalgique, Collutoire narcotique. Voir fluxion page 978.

GLOSSITE (Syn) INFLAMMATIOM DE LA LANGUE.

Causes.—Lésions mécaniques, Substances âcres, Corrosives, Venin de quelques animaux notamment du crapaud, Mercure.

Symptômes.—Tuméfaction rapide, douloureuse, considérable, quelquefois énorme, de la langue, difficulté ou impossibilité de respirer, d'avaler, de parler.

Traitement.—Saignée, Sangsues, Cataplasmes, Gargarismes émollients, Gargarismes Acidulés, Purgatifs ; mais surtout si le danger est sérieux, incision longitudinale et profonde des deux côtés de la ligne Médiane. Voyez les gargarismes employés dans l'amygdalite aigue et les aphthes. Voir aussi le traitement des inflammations page 912.

PTYALISME (Syn) SALIVATION, SIALORRHÉE, FLUX SALIVAIRE.

Causes.—Femmes hystériques, nerveuses, flux quelquefois critique, causes obscures, Préparations de Cuivre, d'Or, d'Antimoine, d'Arsenic, etc.

Symptômes.—Salivation plus ou moins abondante, sans douleur, salive d'aspect ordinaire, parfois fétide, trouble de l'estomac, soif, dépérissement.

Traitement.—Purgatifs Salins, Pédiluves Sinapisés, Opium, Charbon Végétal Pulvérisé, Gargarismes Astringents, d'Alun ou de Catéchu, ou de Créosote, Toniques Ferrugineux s'il y a chlorose ou débilité, (voir page 905), Gargarisme Astringent (page 388), Collutoire Astringent, Acide Sulfurique. (Voir le traitement de la salivation mercurielle, page 977).

PAROTIDES (Syn) OREILLONS, ERYPIAUX, (A) MUMPS.

On appelle ainsi *l'inflammation* de la *glande parotide et du tissus cellulaire environnant.*

Causes.—Enfance, saisons froides et humides ; c'est une maladie épidémique, suivant quelques-uns contagieuse.

Symptômes.—Gonflement considérable de la région parotidienne, sans douleurs vives ; quelquefois cette tumeur s'affaisse subitement, mais en même temps un testicule, une mamelle, les grandes lèvres ou les ovaires augmentent de volume et deviennent douloureux ; terminaison par résolution. Voyez Parotidite.

Traitement.—Laxatifs, page 902, Diaphorétiques, (page 899). Flannelle sur le cou. Frictions stimulantes page 904.

PAROTIDITE (Syn) PAROTITE, INFLAMMATION DE LA GLANDE PAROTIDE.

Causes. — Contusions, plaies, action du mercure, du tabac, de la pyrèthre, survient quelquefois dans le cours de certaines fièvres graves.

Symptômes.—Tumeur sur l'angle de la mâchoire, rougeur, douleur obscure. Terminaison par résolution, suppuration, gangrène, induration chronique.

Traitement.—Fomentations chaudes, Cataplasmes émollients page 897. Contre l'induration : Emplâtre de Vigo, Liniment Volatil, Teinture et Onguent d'Iode, Liqueur d'Acétate d'Ammoniaque, Sangsues.

ANGINE (Syn) MAL DE GORGE.

Nom générique désignant toute difficulté d'avaler ou de respirer produite par une cause placée au-dessus des poumons et de l'estomac. On distingue *l'angine des voies aériennes* qui comprend la laryngite, la trachéite (Voyez ces noms) et l'angine des voies digestives divisée en *tonsillaire* ou *amygdalite*, en *pharyngée*, *pultacée*, *couenneuse*, *gangréneuse*, *granuleuse*.

Nous donnons ici l'angine des voies digestives renvoyant l'angine des voies aériennes aux maladies de cet appareil.

1° AMYGDALITE (Syn) *Angine Tonsillaire, Esquinancie, Tonsillite, Inflammation des Amygdales, Mal de Gorge.*

Causes.—Jeunesse, sexe féminin, action de l'air froid, humidité des pieds, variation atmosphériques.

Symptômes.—Fièvre quelquefois considérable, rougeur et gonflement de la gorge et des amygdales, douleur plus ou moins vive avec chaleur et besoin continuel et inutile d'avaler, déglutition douloureuse, difficile, quelquefois impossible, douleur dans les oreilles, quelquefois surdité par l'obstruction des trompes d'Eustache, dyspnée et quelquefois suffocation si l'amygdalite est double. Durée de quelques jours à 2 semaines. Terminaison par résolution le plus ordinairement quelquefois, par suppuration et rupture de l'abcès, ce qui amène un soulagement subit, et par induration à la suite de plusieurs attaques successives.

Traitement.—Purgatifs salins page 902. Fomentations chaudes et Cataplasmes émollients sur le cou. Bains de pieds sinapisés. Inhalation de vapeur d'eau chaude (au moyen d'une bouteille dont on tient le goulot dans la bouche), d'Infusion émollientes, narcotiques, d'Esprit d'Ammoniaque. Gargarismes émollients, adoucissants, détersifs, stimulants (voir page 388). Gargarisme de lait et d'eau chaude, de figues bouillies dans du lait. Gargarismes d'Acides Sulfurique, d'Acide Gallique, ou d'Acide Muriatique avec de l'eau et du miel. Gargarismes de Sirop de Vinaigre, de Miel rosat, de Sauge, de Bugle rampante, de Thym, de petite Consoude, de Brunelle. Iodhydrargyrate d'Iodure de Potassium, Gargarisme de Poivre Rouge, d'Infusion de Roses composée, de Vinaigre, de Poivre rouge, d'Oxymel, d'Oxymel Scillitique, de Vinaigre, de Sel de cuisine, de Miel, d'Oléorésine de Gingembre, de Nitrate

de Potasse, de Cassis. Pastilles pour l'enrouement, Pastilles de Nitrate de Potasse, Pastilles de Cubèbe, Pastilles de Bismuth, etc. Cautérisation avec le Nitrate d'Argent, Acide Oxalique, Aconit, Aulne Européen, Aulne rouge, Bourgène, en Gargarisme. Iodure d'Ammonium, Acide Carbolique, Collutoire Narcotique, Sulfate d'Alun, Pyrèthre.

A l'extérieur.—Glycérine Iodée, Ammoniaque Liquide, Liniment Ammoniacal, Liniment Camphré composé, Huile d'Oie, Huile de Térébenthine, Liniment de Térébenthine et d'Acide Acétique, Oignon ou Poireau cuits sous la cendre. (Voir le traitement des Inflammations page 912). Iodure de Zinc, Onguent ou Teinture d'Iode.

On a aussi recommandé les vomitifs, la saignée, les sangsues, l'Extrait de Belladone, les Liniments irritants, les Sinapismes et les Vésicatoires sur le cou, le Guaiac, la glace dans la bouche. Pour ouvrir l'abcès, il faut diriger son instrument vers la ligne médiane, c'est-à-dire en dedans ; si l'artère carotide était blessée, il faudrait appliquer une solution forte de perchlorure de fer et appliquer une ligature sur l'artère carotide commune.

Amygdalite chronique.—Pastilles d'Alun, de Cachou, de Tannin, de Nitrate de Potasse ou de Bismuth. Gargarisme astringent. Gargarisme de Tan, d'Alun, de Sulfate de Zinc, de vinaigrier. Inspiration de vapeurs ammoniacales. Onguent d'Iode sur les amygdales. Liniment Ammoniacal, Esprit et Teinture de Chloroforme, Eau Chlorée, Solution de Chlorure de Chaux, Piment, Créosote, Liqueur de Chlorure de Chaux, Liqueur de Chlorure de Soude, Sulfate de Zinc, Oléorésine de Poivre Rouge, Jus de Citron, Flanelle sur le cou. Enlever les amydales.

2° ANGINE PHARYNGÉE, (Syn) *Inflammation du pharynx*, *Angine Gutturale*, *Angine Catarrhale.*

Causes.—Les mêmes que celles de l'amygdalite.

Symptômes.—Rougeur de la gorge, sécrétion d'un mucus grisâtre, collant, sécheresse, douleur, déglutition difficile, voix peu altérée, respiration libre.

Traitement.—Voyez amygdalite, de plus insulflation d'Alun.

3° ANGINE PULTACÉE, (Syn) *Pharyngite Caséiforme*, *Angine Caséiforme.*

Causes.—Scarlatine.

Symptômes.—Rougeur vive de la gorge, exsudation pultacée, caséeuse, grise ou blanche, s'enlevant facilement, engorgement des ganglions cervicaux, haleine fétide, rejet des boissons par le nez, symptômes de scarlatine peu marqués, fièvre, pouls très fréquent et petit, altération des traits..

Traitement.—Gargarisme Astringent, (page 388), Gargarismes d'Acide Muriatique. Tannin. Voir Amygdalite chronique et le traitement de la Scarlatine. Nitrate d'Argent, Sulfate de Quinine, Acide Sulfurique.

4° *Angine Couenneuse* ou *pseudo-membraneuse.* Voyez Croup et Dipthérite.

5° ANGINE GANGRENEUSE, (Syn) *Pharyngite Gangréneuse*, *Mal de Gorge Gangréneux.*

Cause.—Scarlatine.

Symptômes.—Couleur livide, noirâtre, des amygdales et des parties environnantes, eschares gangréneux, adynamie plus marquée que dans l'angine pultacée.

Traitement.—Cautérisation avec le Nitrate d'Argent, le Sulfate de Cuivre, les Acides Nitrique, Hydrochlorique, Chlorure de Chaux sec, Gargarisme Camphré, Gargarisme Astringent. Antiseptiques (en gargarisme) 897. Toniques (905) spécialement les préparations de Quinquina. Vomitifs, Purgatifs (page 902,) Nitrate et Chlorate de Potasse à l'intérieur et à l'extérieur. Vin comme tonique, Gargarisme de Jus de Citron, d'Infusion de Quinquina, de Chloroforme, d'Acide Carbolique, d'Alun, Stimulants (page 904). Collutoire astringent, Collutoire Alumineux, Collutoire Antiseptique, Collutoire Antiscorbutique, Acide Sulfurique. Voir Stomatite gangréneuse et Amygdalite chronique.

6° ANGINE GRANULEUSE (Syn) *Dysphonia Clericorum, Mal de Gorge des Ecclésiastiques, Angine Glanduleuse, Angine Papillaire, Phthisie Laryngée Dartreuse.*

Causes.—Cette affection est très commune chez toutes les personnes, surtout faibles et nerveuses sujettes aux dartres, que leur profession oblige à parler beaucoup, comme les ecclésiastiques, les orateurs publics, les acteurs, les chantres, etc. Elle peut rester seule ou être accompagnée ou suivie de laryngite, de bronchite et de phthisie.

Symptômes.—Soin continuel d'avaler et de faire une respiration brusque et bruyante pour débarrasser le larynx d'un obstacle qui s'oppose au libre exercice de ses usages, toux, crachotement, altération de la voix continue ou intermittente, quelquefois aphonie complète surtout le soir; aspect granuleux de la gorge avec sécrétion d'une substance jaunâtre, muco-purulente.

Traitement.—Toniques (page 905 à 907) spécialement les préparations de Fer, de Quinine et de Quinquina. Habitation d'un climat chaud, bains d'orage, bains de mer, changement temporaire de lieu et d'occupation; ensuite Iodure de Potassium, Iodure de Fer, Iodure de Zinc, Sublimé Corrosif avec la Teinture ou l'Infusion de Quinquina, Arsenic avec la Quinine, Acide Prussique, Opium, Balsamiques à l'intérieur et en fumigations, Eaux sulfureuses en boissons, en gargarismes et en douches. Application d'une solution de Nitrate d'Argent (℈ij. à ℈iv à ℥i. d'eau), de la Teinture d'Iode avec une éponge, d'Iodure de Zinc liquide, insufflations d'un mélange de Gomme Arabique en poudre et de Calomel, d'Alun porphyrisé. Voir à Amygdalite les remèdes employés en gargarisme. Inhalation d'Iode.

CHUTE OU ALLONGEMENT DE LA LUETTE, (Syn) PROLAPSUS DE LA LUETTE, LUETTE BASSE.—La chûte de la luette peut accompagner la pharyngite, l'amygdalite et réclame le traitement de ces affections.

A l'état chronique, elle produit une toux fatiguante, de l'expectoration et même de la dyspnée.

Traitement.—Mêmes applications que dans l'amygdalite chronique, l'excision. Application sur la luette, de Nitrate d'Argent, de Poivre, de Gingembre, d'Acétate de Plomb, de Vinaigre poivré, de Poivre rouge. Petits morceaux de Cachou dans la bouche, Statice, Pastilles d'Acide Tannique, Géranium Maculé, Gargarisme de Sauge, de Thym ou de Serpolet, de Romarin des Marais, d'Acide Carbolique.

MALADIES DE L'ŒSOPHAGE (Syn) INFLAMMATION DE L'ŒSOPHAGE.

1° ŒSOPHAGITE.—L'inflammation aigue de l'œsophage cause une douleur dans le cou ou entre les épaules, augmentée par le passage des aliments; la chronique en outre amène le marasme par l'impossibilité de prendre de la nourriture.

Traitement.—A l'état aigu régime antiphlogistique page 31 et 897. A l'état chronique, Toniques page 905 à 907, Iodure de Potassium, Huile de Foie de Morue. Voir les gargarismes employés dans l'amygdalite aigue.

2° STRICTURE DE L'ŒSOPHAGE.—*Causes.*—Ingestions des substances corrosives comme les acides minéraux, les alcalis caustiques; le cancer, tumeurs dans le voisinage (goître, anévrysme, etc.)

Symptômes.—Douleur, dysphagie, régurgitation des aliments.

Traitement.—Introduction de la sonde, lavements nourrissants, opium.

3° STRICTURE SPASMODIQUES DE L'ŒSOPHAGE.—*Causes.*—Tempérament nerveux et hystérique, grossesse, chagrins, hydrophobie, tétanos, épilepsie.

Symtômes.—Dysphagie temporaire, sensation de plénitude, d'étouffement, symptômes de chlorose ou d'anémie.

Traitement.—Antispasmodiques page 897, et Toniques page 905 à 907.

4° PARALYSIE DU PHARYNX ET DE L'ŒSOPHAGE.—*Causes.*—Apoplexie, dernières périodes des fièvres adynamiques.

Symptômes.—Difficulté ou impossibilité d'avaler, pas de douleur, toux convulsive, rejet des aliments. D'autres fois les liquides tombent dans l'estomac par leur propre poids avec un son semblable à celui qu'ils déterminent en tombant dans une tonne vide.

Traitement.—Selon la cause.

GOITRE (Syn) BRONCHOCÈLE, GROSSE GORGE.

C'est une hyperthrophie de la glande thyroïde, ne produisant aucune douleur ou inconvénient, excepté la difformité et dans certains cas pouvant gêner la respiration et la déglutition.

Causes.—On l'a attribuée à l'usage de certaines eaux calcaires, et on l'observe beaucoup plus souvent chez la femme, en rapport avec quelque dérangement des fonctions menstruelles.

Traitement.—Iode à l'intérieur et à l'extérieur, Iodure de Potassium, Bromure de Potassium, Iodure de Barium, Iodure d'Ammonium.

A l'Intérieur.—Acide Iodhydrique, Mousse Vesiculeuse, Eau de Vichy Artificielle, Eaux Minérales Iodurées, Brome, Iodoforme, Bicarbonate de Soude, Carbonate de Soude, Carbonate de Soude desséché, Carbonate de Lithine, Citrate de Lithine.

A l'Extérieur.—Eponge Calcinée, Emplâtre d'Iodure de Potassium, Onguent d'Iodure de Potassium, Liniment d'Iode, Liniment Savonneux d'Iodure de Potassium, Teinture d'Iode, Iodoforme, Onguent pour le Goître.

HÉMATEMÈSE (Syn) GASTRORRHAGIE, HÉMORRHAGIE DE L'ESTOMAC, VOMISSEMENT DE SANG.

Causes.—Coups, chûtes sur l'épigastre, ingestion de substances irritantes (verre, vomitif, etc), accès de colère, suppression des menstrues, ulcération simple ou cacéreuse de l'estomac, anémie, scorbut, fièvre jaune, obstructions mécaniques au cours du sang, maladies du cœur, du foie, etc., abus des boissons alcooliques.

Symptômes.—Douleur, gêne, tension, chaleur à l'épigastre, vertiges, pâleur de la face, refroidissement, lipothymies, nausées, vomissements d'un sang plus ou moins foncé, quelquefois presque noir, liquide ou coagulé, en masses ou en grumeaux.

Traitement.—Diète sévère, saignée suivant les cas, fomentations chaudes et topiques rubéfiants sur les membres, glace à l'intérieur et sur la région de l'estomac, purgatifs, Acide Gallique, Huile de Térébenthine, Perchlorure de Fer etc., si la faiblesse est extrême, lavements nourrissants composés de thé de bœuf, de Brandy, de Vin et de quelques gouttes de laudanum. Voir traitement des Hémorrhagies en général page 911. Voir hémoptysie, page 968.

GASTRO-ENTÉRITE (Syn) INFLAMMATION DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS.

Traitement.—Acide Oxalique, Iodure Hydrargyro-Potassique (Solution, Pilules et Sirop), Noix Vomique, Fève de St. Ignace (Extrait), Stychnine, Liqueur de Strychnine, Brucine. Voyez le traitement de la Gâstrite et de l'Entérite.

GASTRITE (Syn) INFLAMMATION de l'ESTOMAC.

1° GASTRITE. AIGUË.—*Causes.*—Coups, Chutes, Ingestion de substances irritantes surtout les poisons (Acides, Alcalis, Arsenic etc), alimentation de mauvaise qualité, boissons très froides.

Symptômes.—Chaleur et douleur dans la région épigastrique, augmentant par la pression, le vomissement, la toux etc, soif, vomissement instantané des boissons et des aliments,

constipation, prostration des forces, pouls très fréquent et petit, langue rouge à sa pointe et sur ses bords, suppression des urines, hoquet, anxiété extrême, sueur froide et visqueuse, mort.

Traitement.—Antidote et vomitif s'il y a empoisonnement. Saignée, Sangsues, Cataplasmes émolients, Fomentations chaudes ou Vésicatoire sur l'estomac, Bains de pieds sinapisés, Lavements purgatifs, Diète sévère, Glace dans la bouche. Tisanes adoucissantes, mucilagineuses et gommeuses (page 897) froides, Boissons à la glace et acidulées, Narcotiques, Calomel à haute dose avec l'opium, Acide Oxalique, Emulsion d'Amandes, Eau albumineuse, Capillaire, Bouillon blanc, Sous Carbonate et Sous-Nitrate de Bismuth, Citrate de Bismuth et d'Ammoniaque, Acide Prussique, Eaux Minérales. Les Eaux Magnésiennes, Pastilles de Guimauve, Eau de Seltz Artificielle, Soda Water, Elixir de Bismuth, Liqueur de Bismuth, Huile Volatile de Camphre. Voir le traitement des inflammations, page 912.

2° *Gastrite Chronique.*—Inflammation chronique de l'estomac.

Causes.—Excès dans le manger, abus des boissons alcooliques, goutte, abstinence prolongée, chagrins, fièvres éruptives et d'autres maladies aigues ou chroniques.

Symptômes.—Manque d'appétit, douleur, sensibilité à la région épigastrique et vomissement aussitôt après le repas, digestion lente, nausése, éructations acides, langue chargée, amaigrissement, symptômes d'hypochondrie.

Traitement.—Sangsues, Contre-irritants (Onguent Emétique, Huile de Croton), Laxatifs page 902. Diète modérée, lactée, exercice, bains, voyage, distractions. Parties égales de lait et d'Eau de Chaux. Acide Prussique, Sous-Carbonate de Bismuth, Nitrate d'Argent et Opium, Sous-Nitrate de Bismuth, Citrate de Bismuth et d'Ammoniaque, Tannate de Bismuth, Oxyde d'Argent, Pilules de Nitrate d'Argent, Friction d'Onguent Napolitain. Voir vomissements dus à une gastrite.

DYSPEPSIE (Syn) DIGESTION DIFFICILE.

Causes.—Aliments de mauvaise qualité, ou pris en trop grande quantité, ou trop souvent, mastication incomplète, abus des boissons alcooliques, de l'opium, des épices, du tabac à fumer ou en poudre, manque d'exercice, travaux intellectuels excessifs, anxiété morales, toutes les causes débilitantes, les pertes, les écoulements chroniques, l'allaitement trop prolongé etc. Enfin c'est un symptôme que l'on rencontre dans un grand nombre de maladies telles que les maladies organiques de l'estomac, du foie, des reins, du pancréas, du cerveau, du poumon, de la matrice etc. etc.

Symptômes.—Lenteur, difficulté, état pénible des digestions, manque d'appétit, douleur, pesanteur et plénitudes à l'estomac, flatuosités, borborygmes, coliques, rapports nidoreux, acides, âcres, nausées, quelquefois vomissements, constipation alternant avec la diarrhée, langue chargée, haleine fétide, crampes ou brûlements d'estomac, palpitation du cœur, pulsations à l'épigastre, toux sèche, dyspnée temporaire, vertiges, mal de tête, douleurs dans les reins, et les membres, amaigrissement, lassitude, mélancolie, hypocondrie, etc.

Traitement.—Il consiste principalement à enlever la cause et à régler la diète. Exercice, travail corporel en rapport avec les forces. Hydrothérapie suivie de rudes frictions. Alimentation frugale, pain rassis, pain de son. Il faut éviter une trop grande variété d'aliments pendant le même repas, en peut remettre et éviter ceux qui sont difficiles à digérer, principalement le porc frais, les oies rôties, les aliments fumés, salés, les mets épicés, les ragoûts, les pâtisseries, le fromage, les légumes, les concombres, la laitue, les radis, les oignons, les melons et les boissons fortes, souvent aussi le thé et le café. Selon les cas, on peut permettre le lait et l'eau de chaux, le gruau, le sago, l'arrow root, le pain bis, les patates, le beurre frais, la volaille, certains poissons, le bœuf et le mouton, la bière et le porter, en petites quantités, et à des heures réglées. Le repos après le repas et un exercice modéré dans l'intervalle sont très-importants.

Le *Traitement médical* est important, mais il faut en général ne pas trop donner de remèdes. On en a conseillé un grand nombre qui peuvent être utiles selon les causes de la dyspepsie. Tels que les suivants : Pepsine soit seule, soit combinée avec la Morphine ou la Strychnine. Bismuth (le Sous-nitrate, le sous-carbonate, l'Elixir, le Tannate, l'Elixir de Fer, de Quinquina et de Bismuth). Elixir et Sirop de Pepsine, Sirop de Phosphate de Fer, Infusion de Suie, Liqueur de Café, Graine de Moutarde, Les Toniques Ferrugineux (Voir à Toniques Analeptiques page 905). Les Toniques amers (page 906) et les Toniques névrosthénique (page 906). Les Stimulants (page 904), les Toniques Stomachiques, (page 903. Acide Nitro-muriatique, Acide Sulfurique, Acide Lactique, Acide Prussique, Hydraste du Canada, Ecorce de Noyer, Poudre de Cachou, Racine de Raifort, Malambo, Maltine, Monésia, Extrait et Teinture de Noix vomique, Remède pour la dyspepsie, Ecorce de Cerisier à grappes, Vin de Gingembre, Pinknéya, Vin de Présure, Lichen Pulmonaire, Pastilles de Cachou, Fève de St. Ignace, Condit d'Angélique ou de Gingembre, Sirop de Chloroforme, Iodure Hydrargyro-Potassique, Houblon (l'Extrait, la Teinture), Oléorésime de Lupulin, Citrate de Fer et de Strychnine, Eau de Goudron, Cotonnier, Poudre d'Odier, Nitrate de Cérium, Chardon bénit, Mousse d'Irlande, Café et Chocolat de Glands, Boisson Carminative, Fiel de Bœuf, Laburnum, Pancréatine, Emulsion Pancréatique.

Dyspepsie avec irritation de l'estomac.—Acide Prussique, Ether Hydrocyanique, Eau de Laurier Cerise, Citrate de Fer, Citrate de Fer et d'Ammoniaque, Huile d'Amandes Amères, Huile de Laurier-Cerise, Cyanure de Potassium, Cyanure de Zinc, Ferrocyanure de Zinc, Sirop d'Acide Prussique, Acétate de Plomb, Pilules d'Acétate de Plomb Opiacées, Sucre de Lait.

Dyspepsie avec acidité de l'estomac : Les Antacides page 896. Charbon de Bois. Charbon de Belloc. Sirop de Chaux. Eau de Chaux.

Dyspepsie liée à la constipation : Apéritifs page 898. Laxatifs page 902. Aloès (voir la Décoction.) Potion pour la dyspepsie, Remède pour la dyspepsie.

Dyspepsie accompagnée de Vents : On emploie les carminatifs page 899. Oléorésine de Poivre-Rouge.

Certains symptômes souvent liés à la dyspepsie demandent une considération particulière Tels sont :

1° INDIGESTION (Syn) DYSPEPSIE ACCIDENTELLE.

Causes.—Excès dans le boire ou le manger, ou ingestion de quelque substance indigeste, affection morale après le repas.

Symptômes.—Gêne et pesanteur de l'estomac, dégoûts, nausées, borborygmes, hoquet, céphalalgie, spasmes, vomissements.

Traitement.—Thé, Camomille, Ammoniaque Aromatique, ou Vomitif, suivi d'un Laxatif suivant le degré de l'indigestion. Les Asclépiades, les Menthes. Essence de Gingembre et Camomille, Infusion de Tilleuil. Après le vomissement les liqueurs agréables page 826.

2° EMBARRAS GASTRIQUE (Syn) SABURRES DE L'ESTOMAC, EMBARRAS BILIÉUX.—C'est cet état de l'estomac qu'on appelle vulgairement BESOIN DE PURGATION.

Causes.—Excès de table, indigestions, vie sédentaire, affections morales tristes, passions vives, veilles prolongées, excès de bile.

Symptômes.—Perte de l'appétit, boûche pâteuse, goût amer ou fade, enduit jaunâtre ou blanchâtre de la langue, nausées, sentiment de pesanteur et chaleur à l'épigastre, céphalagie, fatigue dans les membres, abattement.

Traitement.—Diète, Boissons Acidulées (page 825), Vomitif, Purgatif (page 902), ou Eméto-Cathartique.

3° ANOREXIE (Syn) MANQUE D'APPÉTIT, INAPPÉTENCE.

Causes.—La plupart des maladies aigues et beaucoup de chroniques, fatigues, jeûnes prolongés, émotions morales, peur, chagrin, travail intellectuel, atonie des voies digestives.

Symptômes.—Faiblesse, amaigrissement, soif.

Traitement.—Toniques Amers et Toniques Stomachiques (pages 906 et 907), Carminatifs (page 899), Elixir de Longue Vie, Vin, Brandy, Vespétro, Créosote, Liqueur de Menthe.

4° NAUSÉES (Syn) MAL DE CŒUR, DÉGOUT.—Première attente du besoin de vomir, mêmes causes que le vomissement. Voir les liqueurs agréables page 821 et indigestion page 985.

5° VOMISSEMENTS.

VOMISSEMENTS DUS A LA MAUVAISE DIGESTION. Voyez indigestion et migraine.

VOMISSEMENTS OPINIATRÉS APRÈS L'EMPLOI DES VOMITIFS.—Brandy, Opium, Antiémétiques (page 40), Mixture de Chloroforme, Morphine, Potion effervescente, Aqua Caliente, (voir aussi page 838).

VOMISSEMENTS NERVEUX ET CHRONIQUES, dépendant de la faiblesse de l'estomac ou d'un autre organe, de l'utérus, des reins, du cerveau, des intestins.

Traitement.—Aliments en très petite quantité, Toniques amères page 906, Opium à petite dose, Belladone, Charbon de Belloc, Charbon de Bois, Teinture de Noix vomique, Glace, Vésicatoires sur l'estomac, Acide Carbolique, Acide Muriatique, Alun, Brandy, Drimys Chilensis, Xanthorrhiza, Quassa, Blanc d'œuf, Eau Albumineuse, Acide Prussique, Carminatifs page 899, Ether, Sirop d'Ether, Sirop de Chloroforme, Vin de Champagne, Feuilles de Pêcher, Alcool Méthylique. Les Antiémétiques page 40, Nitrate de Cerium, Oxalate de Cerium, Acide Carbolique, Agua Caliente, Eau de Chaux, Sirop de Chaux, Eau de Chaux Saccharine, Vin de Champagne. Les Aromatiques page 899. Les Liqueurs agréables de la page 826. Compresses de brandy chaud ou cataplasme de Baume des jardins sur l'estomac, Eau de Cannelle, Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Oxalate de Barium, Mixture de Chloroforme, Eaux Minérales, Magnésie, Sous-Nitrate et Sous-Carbonate de Bismuth, Nitrate de Bismuth et d'Ammoniaque, Créosote.—Alun avec Gingembre et Crême de Tartre dans les *vomissements chroniques glaireux.* Les substances suivantes sont aussi employées:

Alun, Charbon de Bois,. Eau de Chaux, Eau de Chaux Saccharine, Sirop de Chaux, Clou de Girofle, Oxyde d'Argent, Pouliot, Verge d'Or, Essence de Muscade, Teinture de Lavande Composée. Les Menthes et le Baume, Carminatifs page 899.

Vomissements Acides: Sulfite de Soude, Carbonate de Soude, Magnésie Calcinée, Bicarbonate de Soude, Eau de Vichy artificielle. Le Calomel et l'Oxyde noir de Mercure dans le *vomissement obstiné.* Voir aussi les remèdes précédents.

VOMISSEMENT DÛ A UNE GASTRITE. Voyez Gastrite Chronique. Glace Citrons ou Oranges, Potion antiémétique de Rivière, Eau de Seltz. Remèdes contre les douleurs de l'estomac page 884. Eau Oxygénée gazeuse, Eau gazeuse ou protoxyde d'Azote.

VOMISSEMENT DES FEMMES ENCEINTES.—Voyez Accidents de la grossesse.

6° MAL DE MER.

Cause.—Trouble de la circulation générale, surtout de celle du cerveau, avec réaction sur l'estomac, amené par les mouvements alternatifs d'ascension et de descente, analogue à celui causé par les balançoirs, par le tournoiement rapide dans un cercle étroit, par une saignée copieuse, etc.

Traitement.—Position horizontale en plein air. Diète modérée. Laxatifs page 902. Boissons gazeuses (Seidlitz, Soda Water). Ether Sulfurique. Ether Nitreux, Mixture de Chloroforme, Créosote, Vin de Champagne, Sirop d'Ether, Brandy avec beaucoup de Jus de

Citrons, Oléorésine de Poivre Rouge, Sirop de Chloroforme, Petites doses d'Esprit d'Ammoniaque Aromatique, de Laudanum, d'Ether, de Teinture de Capsicum. Farine d'Avoine. Il paraît qu'un saç de sel sur l'estomac, assez pesant pour produire une compression, soulage le mal de mer.

VOMISSEMENT CAUSÉ PAR LA DENTITION.— Citrate de Bismuth, Sous-nitrate ou Sous-Carbonate de Bismuth, Elixir et Liqueur de Bismuth, Laburnum.

6° FLATUOSITÉS (Syn) FLATULENCE, TYMPANITE, COLIQUE VENTEUSE VENTS, MÉTÉORISME, BALLONNEMENT DU VENTRE, GONFLEMENTS DU VENTRE PAR LES VENTS.

Causes.—Atonie du tube digestif, gastralgie, travail intellectuel, état nerveux, hystérie, chlorose, manque d'exercice, boissons froides, légumes, concombre, radis, choux, fécules, pois, fêves, etc.

Symptômes.—Les gaz s'échappent par la bouche (*Eructations, Rots*) ou par l'anus après avoir causé des borborygmes, des coliques (*Coliques venteuses*) ou ils restent renfermés dans le canal intestinal (*Tympanite*), Ils produisent alors plusieurs troubles fonctionnels, tels que douleurs d'estomac ou d'intestins ; constipation, palpitations, gêne de la respiration, hoquet, défaillance.

Traitement.—Stimulants, Carminatifs (page 899), Esprit d'Ammoniaque aromatique, Antispasmodiques, (page 897), Opium à petites doses, Fomentations aromatiques, frictions avec l'Alcool, l'Eau de Cologne, l'Huile Camphrée. Applications de flanelles chaudes sur le ventre. Laxatifs (page 902), Rhubarbe et Gingembre, Décoction d'Aloès Composée. Fiel de bœuf, Alun, Graines de Moutarde, Sarriette, Esprit de Raifort Composé. Esprit de Cajeput, Vin Aromatique Anisé, Graines de Frêne piquant, Graines d'Anis. Pour les intestins, Assafœtida (Mixture, Teinture, Esprit d'Ammoniaque fétide). Huile de Térébenthine, Sagapénum, (employés en lavement). Charbon de bois.

8° CARDIALGIE (Syn) ACIDITÉS DE L'ESTOMAC, AIGREURS, BRULEMENT D'ESTOMAC. (A) HEART-BURN.

Causes.—Aliments indigestes, boissons trop chaudes, abus de boissons alcooliques, bière, cidres, symptomatique de beaucoup d'autres maladies : état nerveux, maladies de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, vers, goutte remontée, troubles de la menstruation, grossesse hypochondrie, émotions morales.

Symptômes.—Sensation de chaleur brûlante qui, de l'épigastre, se prolonge dans l'œsophage, suivie d'éructations souvent âcres ou acides, quelquefois avec sentiment de défaillance.

Traitement.—Antacides, page 896, Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Mixture de Craie, Poudre de Craie Composée, Poudre de Craie Opiacée, Savon, etc. Substances mucilagineuses, comme la Gomme Arabique, la Poudre Tragacanthe Composée, la Réglisse, les Amandes douces, les Huiles douces, les Huîtres. Eau de Chaux, Sirop de Chaux, Eau de Chaux Saccharine, Eau de Goudron, Tannate de Bismuth, Sous-Nitrate de Bismuth, Pastilles Cardialgiques, Pastilles de Magnésie, Liqueur de Potasse, Oxyde d'Argent, Soude Caustique Liquide, Brandish's Alcaline, Solution.

9° PYROSIS, (Syn) PITUITE. (A) WATER-BRASH.

Causes.—Les mêmes que la Cardialgie.

Symptômes.—Douleur dans l'estomac, éructation abondante suivie d'un liquide aqueux, insipide ou acide, surtout le matin à jeûn.

Traitement.—Savon, Opium, Astringents, page 898, Poudre de Kino Composée, Sous-Nitrate de Bismuth, Charbon Végétal avec la Myrrhe, Toniques Amers, page 906, Noix

Vomique, Nitrate d'Argent, Huile d'Ambre Gris, Charbon de Belloc, Philodonte, Eau de Chaux, Sirop de Chaux, Eau de Chaux Saccharine. Acide Gallique, Oxyde d'Argent, Nitrate de Cérium, Fêve de St. Ignace, Strychine, Brucine, Elixir et Liqueur de Bismuth, Baume de Copahu, Balsamiques, Sirop de Térébenthine.

10° FAIBLESSES D'ESTOMAC (Syn.) DÉBILITÉ OU ATONIE DES VOIES DIGESTIVES.

Causes.—Toutes les causes débilitantes, pertes, catarrhes chroniques, leucorrhée, allaitement trop prolongé, chlorose.

Symptômes.—Sentiment de défaillance et tiraillement au creux de l'estomac, douleur à la même région et dans le dos, surtout 2 ou 3 heures après le repas, *besoins* qui simulent le sentiment de la faim, inspirations profondes, baillement, besoin de desserrer les vêtements qui pressent sur la région de l'estomac, appétit vif suivi, après quelques bouchées, d'une satiété invincible ou bien la faim se fait sentir tout de suite après un repas copieux, digestion intacte, douleurs névralgiques alternant avec l'affection de l'estomac, vertiges, troubles de la vue, pouls faible.

Traitement.—Toniques Analeptiques, page 905, commençant par les préparations ferrugineuses insolubles (Limaille de Fer, Fer Réduit, Sesquioxide de Fer, Mixture de Fer.) seules ou combinées avec la Belladone, le Bismuth, la Magnésie, l'Opium. Eaux Minérales, Magnésie Liquide de Murray, Eau Magnésienne, Absinthe, Baume du Pérou, Simarouba, Sirop d'Absinthe, Xanthorrhiza, Sauge, Thym, Serpolet, Extractum Belœ Liquidum, Farine de Moutarde-Noire, Frictions avec l'Onguent de Stramoine, Onguent et Emplâtres de Belladone, Vésicatoires, Sinapismes, Cautères, Moxa, Régime Modéré, Viandes Blanches, Roties, Bouillons. Eviter les légumes farineux : Pois, Fèves, etc. On pourra aussi employer ce qui suit : Liqueur d'Ammoniaque, Sirop de Crême, Sirop de Crême à la Vanille, Teinture de Gomme d'Epinette, Vin Blanc d'Espagne, Vin de Champagne, Vin de Camomille, Vin de Gentiane composé, Vin de Gadelles noires, Vin d'Orange, Camomille, Graines de la Carottes, Racine de Carottes Sauvages, Chardon bénit, Gelée de Corne de Chevreuil, Tisane de Wart, Pilules de Rhubarbe composées, Ecorce de Cérisier à grappes. Cassis, (Liqueur, Vin, infusion), Mixture de Brandy, Emulsion Pancréatique, Pepsine(Elixir, Sirop), Arnica, Pancréatine, Gentiane, Fève de St. Ignace, Colombo, Safran, Vieil homme, Aurone, Ecorce de Saule, Piperin, Salicine, Sulphovinate de Soude.

11° PICA (Syn.) MALACIA.

Causes.—Grossesse, enfants mal élevés, aliénés, chlorose, hystérie.

Symptômes.—Perversion du goût, consistant dans la recherche soit d'aliments très salés, très acides, soit de boissons fort irritantes, soit de diverses substances comme le plâtre, le charbon, la terre, la suie, les excréments, les araignées, les sauterelles, le suif de chandelle, le papier, les pièces de monnaie, les couteaux, les aiguilles, etc.

Traitement.—Selon la cause ; Purgatifs, page 902, Rhubarbe à petites doses, Antacides, page 896, Toniques Analeptiques, Toniques Amers, Antipériodiques, et Névrosthéniques, pages 905 et 906.—Discipline chez les enfants et vomitifs.

12° BOULIMIE (Syn) FAIM CANINE, GLOUTONNERIE.

Causes.—Conformation vicieuse et congénitale des viscères abdominaux, affections organiques, diabète, diarrhée chronique, exercice trop prolongé, jeûne, convalescence des fièvres, etc., écoulements chroniques, excès vénériens, accroissement trop rapide, habitude, grossesse, vers.

Symptômes.—Faim insatiable, avec faculté de digérer des masses énormes d'aliments, sentiment de défaillance et d'inanition, amaigrissement.

Traitement.—Enlever la cause. Purgatifs, Aloès, Brandy à petites doses fréquemment répétées, Glace, Opium, Pression sur la région épigastriques. Quand c'est dû aux habitudes, diminuer graduellement la quantité d'aliment, distractions.

13° GASTRODYNIE (Syn) GASTRALGIE, DOULEURS NERVEUSES DE L'ESTOMAC, CRAMPES D'ESTOMAC.

Causes.—Etat nerveux particulier, sexe féminin, vie sédentaire, travaux de cabinet, hypochondrie, chagrins, débilité, diète prolongée, usage des fruits acides, des substances âcres, des salaisons, mauvaises digestions, rétrocession de la goutte.

Symptômes.—Douleur ordinairement atroce dans l'épigastre et s'étendant au dos avec sentiment de constriction et souvent de défaillance; le pouls est faible les extrémités se refroidissent; cet état durent quelques heures au plus et les malades jouissent ensuite, de toute l'intégrité de leurs fonctions digestives.

Traitement.—Stimulants diffusibles page 904, Carminatifs page 899, Ether, Brandy, Gingembre, Opium, Mixture de Chloroforme, Oxyde d'Argent, Sirop d'Acide Prussique, Sinapismes, Térébenthine à l'épigastre, Bains de pieds sinapisés (dans la goutte), Strychnine, Brucine, Cyanure de Zinc, Ferrocyanure de Zinc, Vin de Présure, Nitrate d'Argent, Iodoforme, Acide Muriatique, Bismuth, Liqueur de Bismuth, Pepsine, Pancréatine, Sang, Pilules et Sirop de Lactucarium, Thridace, Noix Vomique, Huile d'Amandes Amères. Toniques page 905, surtout les préparations de Quinquina, Liqueur de Potasse, Elixir de Bismuth, Poudre d'Odier, Brandish's Alcaline Solution, Soude Caustique Liquide, Morphine. Voir le reste au mot douleur.

DÉRANGEMENT D'ESTOMAC. Voir Migraine.

ACIDITÉS CHEZ LES ENFANTS.

Causes.—Faiblesse, mauvais lait, usage par la nourrice de substances impropres, comme les choux, fèves, pois, navets, marinades, porc frais, légumes verts, bière sûre, purgatifs drastiques, etc., nourriture artificielle, nourriture trop abondante.

Symptômes.—Flatuosités, coliques, vents, vomissement du lait à demi-coagulé, cris téméraires, selles fréquentes, aqueuses, vertes, alternant avec la constipation.

Traitement.—Nourrir l'enfant *seulement* au sein pendant les quatre ou cinq premiers mois, Antacides page 896, Esprit d'Ammoniaque Aromatique, Huile de Castor, Carbonate de Magnésie, Rhubarbe, Bismuth, Anis, Carvi, Carbonate de Soude,—frictions sur le ventre avec Huiles chaudes ou liniments légèrement stimulents, fomentations chaudes, bains chauds. On donne la Magnésie ou le Bismuth dans la bouillie des petits enfants.

DILATATION DE L'ESTOMAC.

Causes.—Induration ou obstruction de l'orifice pylorique de l'estomac, ce qui empêche les vivres de passer dans le canal intestinal, cancer de l'estomac, gloutonnerie.

Symptômes.—Tumeur occupant une grande partie de la cavité de l'abdomen, fluctuation quand l'estomac est remplie, son tympanique quand il est vide, cardialgie, gastrodynie, pyrosis, flatuosités, constipation, vomissements, développement dans l'estomac de végétaux parasites connus sous le nom de *Sarcina ventriculi.*

Traitement.—Pour détruire les végétaux parasites, Sulphite de Potasse ou de Soude, Hyposulfite de Soude. Pour le traitement des symptômes, voir Dyspepsie.

GASTRITE ULCÉREUSE (Syn) ULCÈRE SIMPLE DE L'ESTOMAC, ULCÈRE PERFORANT.

Causes.—Sexe féminin, âge adulte, pression sur l'épigastre. Voir Gastrite Chronique.

Symptômes.—Douleur circonscrite et sourde dans l'épigastre et dans le dos, augmentée

par l'ingestion des aliments, amaigrissement, nausées, vomissements, hématémèse ou perforation de l'estomac. Cette dernière cause une péritonite suraigue mortelle

Traitement.—Contre la douleur fomentations chaudes, sinapismes, cautère, moxa sur l'épigastre, Opium, Jusquiame, Bismuth avec la Poudre de Kino composée.

Traitement des Symptômes.—Diète lactée avec Eau de Chaux, Arrowroot, Gruau, ensuite Poisson, Volailles, etc. Eviter le thé, le café, le sucre, la bière, les boissons alcooliques. Adoucissants page 895.

HOQUET (A) HICCOUGH

Le hoquet à lieu dans des circonstances très diverses, dans des maladies fort légères, comme la faiblesse d'estomac, les acidités, les vers, chez les sujets bien portants quelquefois par suite d'accès dans le boire ou le manger, aussi dans les maladies très dangereuses, comme les inflammations abdominales, surtout du foie, du péritoine, dans les maladies calculeuses, dans les hernies étranglées, dans la derniere période des fièvres typhoïdes et dans tous les cas d'arrêt dans le cours des matières stercorales.

Traitement.—Antispasmodiques, page 897. Carminatifs, page, 899, Sternutatoires, page 901 (Tabac en poudre), Vomitifs, Acides étendus d'eau, Ether, Ether Cyanhydrique, Aneth, Anis doux, Liqueur d'Ammoniaque, Liqueur d'Hoffmann, Castoréum, Opium, Hyracéum Poivre noir, Oléorésine de Poivre noir, Musk, Acide Prussique, Eau froide, Retenir son haleine, Peur, Emotions Morales, Frictions irritantes, Vésicatoires, Moxa à l'épigastre, Chloroformisation.

CANCER DE L'ESTOMAC (Syn) SQUIRRHE DE L'ESTOMAC.

Cause.—Age mur, abus des boissons alcooliques, hérédité, privations, misère, chagrins. Voyez Gastrite chronique.

Symptôme.—Douleurs souvent vives, lancinantes dans la région épigastrique augmentant par l'ingestion des aliments et la pression, tumeur dure plus ou moins saillante et mobile, éructations fétides, vomissements de matières aqueuses et filantes, puis de matières alimentaires d'une couleur brune, comme si elles étaient mêlées à du marc de café, à de la suie ; constipation, à la fin dévoiement, amaigrissement, couleur *jaune* paille des téguments. Dans le squirrhe du *pylore*, les vomissements ont lieu quelques heures après l'ingestion des aliments, dans le Squirrhe du *cardia*, tout de suite après.

Traitement.—Opium, Cigue, Huile de Foie de Morue, Charbon végétal, Eaux gazeuses, Nitrate de Bismuth, Cautères, Moxa, Emplâtre de Ciguë, de Belladone, Liniments Calmants, voir au mot douleur page 950, Muriate de Baryte, Tisanes Mucilagineuses (voir au mot adoucissant page 897), Amères (voir Toniques Amers page 906), Sudorifiques (899), Eau à la glace, Magnésie Calcinée, Eau de Seltz ou de Vichy, Antispasmodiques, Aromatiques (page 897 et 899), Narcotiques, Exutoires.

Remarque.—Ce traitement convient aussi pour le cancer des intestins et autres Cancers, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, comme aussi on pourra recourir au traitement du Cancer pour ceux-ci, (Voir page 916). Nous mentionnons ici ce qui a été omis dans le traitement du Cancer externe : Eau Noire, Pommade de Zinc, Extrait de Morelle Tubéreuse, Hydraste, Lotions Mucilagineuses et calmantes.

MELŒNA (Syn) ENTÉRORRHAGIE, HÉMORRHAGIE D'INTESTINS.

Causes.—Altération du Sang, anémie, scorbut, maladies de l'intestin telles que iléus, inflammation, ulcérations, corps étrangers, fièvre thyphoïde, cancer, maladies chroniques du foie et toutes les causes de l'hématémèse.

Symptômes.—Coliques plus ou moins vives avec sentiment de faiblesse et de défaillance,

Evacuation d'un sang plus ou moins abondant, plus ou moins noirâtre, ressemblant quelquefois à du goudron. L'hémorrhagie peut être si considérable qu'elle cause l'évanouissement, la faiblesse du pouls, le refroidissement et la mort.

Traitement.—Voir le traitement des hémorrhagies en général, page 911, Boissons acidulées, Lavements astringents et froids, Applications froides sur le ventre. S'il n'y a aucune maladie de l'intestin, purgatifs, Calomel suivi d'une dose de Sel et Séné ou d'Huile de Castor, Poudre de Kino Composée, Sucre de Plomb, Pilules de Sucre de Plomb Opiacées, Consoude.

INFLAMMATIONS D'INTESTINS.

1° PÉRITONITE AIGUE (Syn) INFAMMATION DF PÉRITOINE.

Causes.—Coups, plaies, épanchements de bile ou d'urine, étranglements, inflammation d'un organe voisin, refroidissement subit, suppression d'une évacuation habituelle, rétrocession de la goutte, d'affections rhumatismales, perforation de l'intestin ou de l'estomac, tumeurs stercorales, abus des purgatifs, intempérance, intussusception, étranglement d'une portion d'intestin, Ponction de l'abdomen.

Symptômes.—Frissons suivis de chaleur et d'une douleur très vive siégeant dans un point de l'abdomen et bientôt dans toute son étendue, déterminant une faiblesse extrême, augmentant par le moindre contact et souvent même par le poids des couvertures; météorisme, ventre tendu, constipation opiniâtre, hoquets, nausées, vomissements, soif vive, respiration fréquente, petite, interrompue et douleureuse, pouls petit, fréquent et serré, chaleur peu élevée, extrémités froides, décubitus dorsal forcé, immobile, cuisses fléchies, face pâle, anxieuse, grippée. Si les symptômes ne s'amendent pas: extrémités froides, pouls très-fréquent et plus petit, ventre très distendu par l'effusion du sérum, sueurs froides, mort.

2° ENTÉRITE (Syn) ENTÉRITE SÉREUSE, INFLAMMATION D'INTESTINS.—C'est l'inflammation de la surface péritonéale des petits intestins caractérisée par les symptômes ci-dessus, et par une plus grande prostration, une agitation extrême, une figure plus anxieuse, et une constipation plus opiniâtre. La douleur revient plus forte par paroxysmes et il peut survenir du délire dans les cas les plus sérieux.

3° PÉRITONITE PAR PERFORATION.—Elle est caractérisée par une douleur subite sur-aigüe dans un point déterminé du ventre, par le développement très-rapide des symptômes indiqués, une prostration extrême et la mort en peu d'heures.

4° PÉRITONITE PUERPÉRALE.—La forme inflammatoire de cette maladie ne diffère pas beaucoup de la péritonite simple, excepté par le siége de la douleur qui commence plus souvent dans le bas-ventre. Pour la forme typhoïde de cette affection : (Voyez Fièvre puerpérale.)

Traitement.—Le traitement est le même pour ces différentes inflammations: Saignée générale et locale. Surtout l'Opium, le Calomel. Fomentations chaudes, Sinapismes, Térébenthine à l'extérieur, Onguent mercuriel en frictions, éviter les purgatifs au commencement. Lavements laxatifs, Lavements adoucissants de graine de Lin, d'Orme rouge, de Guimauve, d'Empois, ou de l'Huile de Castor, avec 15 gouttes de Laudanum ou ʒ ss. à ʒ j. de Teinture de Jusquiame. Fomentation de Lait chaud avec un peu de Moutarde ou d'une décoction de feuilles de Guimauve, de Pavot et de Jusquiame, Vésicatoires. Si la constipation persiste, il faut en venir à des purgatifs actifs, Gamboge, etc. (Selon Hoffland, on met en usage dans ce cas les lavements de vinaigre, ceux d'eau froide et les fomentations froides sur le ventre, mais ce traitement n'est généralement pas suivi.) Ensuite Huile de Castor, Sel d'Epsom à l'intérieur. Diète sévère, Boissons gazeuses, mucilagineuses, voir Antiphlogistiques page 897. Dans la période de prostration, Brandy, Quinine,

Esprit d'ammoniaque, Essence de bœuf. Voir le traitement des Inflammations. Dans la *péritonite par perforation*, l'opium est la seule ressource.

5° PÉRITONITE CHRONIQUE.

Causes.—Diathèse tuberculeuse, scrofules, intempérance.

Symptômes.—Douleur abdominale peu vive, s'exaspérant par la pression, augmentation de volume du ventre, constipation, souvent diarrhée, amaigrissement, pouls fréquent le soir, plus tard fluctuation et météorisme, symptômes de phthisie.

Traitement.—Sangsues, fomentations et cataplasmes émollients et calmants, bains chauds, Opium, Cataplasmes de cigüe, Purgatifs doux, Calomel, Hydrargyrum cum cretâ, Huile de Ricin, Vésicatoires volants, Liniments Stimulants page 904. Liniment Mercuriel, Onguents iodurés ou Teinture d'Iode, Iodure de Potassium, Iodure de fer, Légers toniques. Diète modérée, lactée, œufs crus, soupe de Liebig. Boissons adoucissantes (voir adoucissants et Antiphlogistiques page 895 et 897) en breuvages et en lavements.

6° ENTÉRITE MUQUEUSE (Syn) INFLAMMATION DE LA MEMBRANE MUQUEUSE DE L'INTESTIN GRÊLE, CATARRHE INTESTINAL.

Causes.—Suppression de la transpiration ou des menstrues, aliments grossiers, viandes salées ou fumées, poisson gâté, fruits verts, eaux malsaines, acides, boissons alcooliques, faiblesse générale, épuisement par les longues maladies, fièvres éruptives, fièvre typhoïde.

Symptômes.—Sensibilité plus ou moins prononcée et diffuse dans la région abdominale, douleur sourde et profonde à la pression, *coliques* vives suivies de selles liquides, muqueuses, sanguinolentes ou bilieuses, en nombre plus ou moins considérable, borborygmes, sentiment de brûlure à l'anus, inappétence, soif, nausées, vomissements (*gastro-entérite*), brisement extrême des forces musculaires, face anxieuse, fièvre, pouls fréquent mais compressible, insomnie.

Traitement.—La saignée est rarement nécessaire. Sangsues, Laxatifs très légers, page 902, Huile de Castor, Magnésie, Calomel, Hydrargyrum cum Cretâ avec Dover, Opium, Boissons émollientes page 897, Fomentations chaudes, bains chauds, sinapismes, térébenthine à l'extérieur. Diète sévère, Lavement d'Empois, Lavement d'Amidon Laudanisé, Amandes douces (le Lait, le Sirop, la Poudre d'Amandes Douces Composée). Voir le traitement des inflammations page 912.

7° ENTÉRITE MUQUEUSE CHRONIQUE.

Cause.—Elle succède à l'intérite aigue et est souvent liée aux tubercules pulmonaires.

Symptômes.—Douleur autour du nombril, coliques, gargouillements, selles liquides, stercorales, alternant avec constipation, mouvement fébrile le soir, tristesse, faiblesse, amaigrissement, pouls petit, fréquent, langue rouge, peau sèche, écailleuse.

Traitement.—Astringents page 898, Catéchu en poudre ou en infusion, Bois de Campêche, Craie, Opium, Ipécacuanha. Eviter les teintures astringentes. Calomel et Jusquiame ou Opium le soir, Sulfate de Cuivre, Sulfate de Zinc, Acétate de Plomb, Nitrate d'Argent, Térébinthacées, Huile d'Amandes Douces, Bismuth, Sangsues, Révulsifs externes, fomentations chaudes, bains chauds d'eau salée, Diète modérée, Diète lactée, Lavement d'Empois, Lavement d'Amidon Laudanisé, Boissons adoucissantes page 895, Liniment d'Huile de Croton.

8° ENTÉRITE DES ENFANTS A LA MAMELLE (Syn) *Inflammation d'Intestins des enfants à la Mamelle.*

Cause.—Mauvais lait, aliments grossiers ou peu appropriés à l'état du tube digestif de l'enfant, dentition difficile.

Symptômes.—Chaleur, agitation, soif, langue sèche, brune, cris, insomnie, vomissement

ventre douloureux à la pression, souvent diarrhée, selles vertes et renvoyées avec force à une certaine distance, rougeur à l'anus, alors fièvre très marquée, symptôme prenant une nouvelle intensité, prostration rapide et inattendue, quelquefois coma.

Traitement.—Cataplasmes sur le ventre, Boissons adoucissantes, Lavements émollients, Bains chauds, Opiacés avec précaution, Hydrargyrum, cum Creta avec Dover, Ipécac avec Calomel, Astringents page 898. Diéte sévère.

COLIQUES.

La *Colique* est caractérisée par une sensation de tortillement autour de l'ombilic ou dans le trajet du colon, revenant par paroxysme avec borborygmes, constipations, pouls petit, et serré, anxiété, et quelquefois vomissement. Cette douleur survient sans fièvre, est soulagée à la pression et n'est pas continue.

1° COLIQUE ACCIDENTELLE.

Causes.—Aliments indigestes ou irritants, flatuosités, fruits acerbes etc.

Traitement.—Brandy chaud, suivi d'un purgatif, Huile de Ricin, Rhubarbe, Séné, Jalap, Lavements de Coloquinte, Lavement de Térébenthine ou de Gomme de Sapin, Lavement de Baume de Carpathie, Camomille à l'intérieur ou en fomentation, Herbe à dinde, Alétris, Chardon bénit.

2° COLIQUE NERVEUSE (Syn.) COLIQUE SPASMODIQUE.

Causes.—Variations atmosphériques, action du froid, peur, hystérie, goutte.

Traitement.—Boissons adoucissantes, Fomentations et Lavements émollients, Bains de Siége tièdes, préparations Opiacées (portées dans l'estomac ou le rectum, ou appliquées sur l'abdomen). Antispasmodiques page 897. Carminatifs et Aromatiques page 899. Narcotiques page 902 et Stimulants page 904. Chloroforme, Ether, Opium, Baume de vie d'Hoffman, Elixir sacré, Huile de Camomille, Huile volatile de Camphre, Gingembre (Essence, Vin, Teinture Oléorésine, Sirop, Pastille, Condit). Pilules de Rhubarbe et Gingembre, Essence de Camomille et de Gingembre, Camomille, Essence de Camomille, Angélique, Angélique Sauvage, Teinture de Rhubarbe, Vin de Rhubarbe composé, Vin de Rhubarbe, Teinture de Rhubarbe composée, Teinture de Rhubarbe et Gentiane, Teinture de Séné composée, Teinture de Séné et de Jalap, Cascarille, Teinture de Cascarille, Teinture de Poivre rouge, Huile de Moutarde, Herbe à chat, Herbe à dinde, Herbe de St. Benoit, Benoite du Canada, Monarde, Cédron, Hélonias dioïque, Aralie Epineuse, Alun, Baume, Peppermint, Pastilles de Menthe Poivrée, Brandy et Thé bien chaud, Généralement toutes les boissons chaudes, Cataplasmes chauds, Liniments Stimulants page 904. Voir à Douleur page 950, les remèdes employés à l'intérieur et à l'extérieur.

3° COLIQUE BILIEUSE.

Causes.—Eté et Automne, température chaude et humide.

Symptômes.—Outre les symptômes déjà décrits, on remarque de la céphalalgie, la couleur jaune des yeux et de la peau, la sensibilité à la région du foie, et le vomissemont de matières bilieuses.

Traitement.—Vomitif quelquefois, ensuite purgatifs (Seidlitz, Calomel et Rhubarbe, Huile de Ricin, Séné) suivis ou accompagnés d'une dose d'opium. Igname velue, Dioscorine.

4° COLIQUE DE PLOMB (Syn) COLIQUE SATURNINE, COLIQUE DES PEINTRES, INTOXICATION SATURNINE.

Causes.—Emanations de plomb, surtout dans les fabriques de blanc de plomb et chez les peintres.

Symptômes.—Douleur de ventre vive, exacerbante à la région ombilicale, soulagée à la pression, constipation opiniâtre, rétraction de l'abdomen, nausées, vomissements, douleurs

vagues dans les membres, ligne bleue sur les gencives, quelquefois paralysie des extenseurs des doigts, symptômes cérébraux. Voyez Paralysie saturnine.

Traitement.—Purgatifs et Opiacés, Calomel et Jalap, Huile de Castor, Huile Croton, Alun. Ensuite Opium, Chloroforme, Strychnine, Noix Vomique, Fève de St. Ignace, Brucine, Acide Sulfurique, Iodure de Potassium, Oxyde noir de Mercure, Huile de Lin, Solution légère de Sulfure de Potasse, Tisanes émollientes page 897. Bains chauds, Bains Sulfureux, Bains de siége, Fomentations chaudes, Fomentation d'une décoction de Tabac, Lavements émollients (Graines de Lin, Guimauve, Glycérine, Huile d'Olive, Blanc d'œuf etc.) Lavement d'une grande quantité d'eau tiède. Faradisation.

5° COLIQUE DE MISERERE (Syn) ILÉUS, COLIQUE CORDÉE, PASSION ILIAQUE.

Causes.—Hernies étranglées, intussusception ou invagination de l'intestin l'un dans l'autre, entortillement des intestins, adhésion, tumeurs, corps étrangers, etc., etc.

Symptômes.—Constipation opiniâtre qui ne cède à aucun purgatif, ballonnement du ventre, vives coliques, quelquefois douleur dans un point du ventre, nausées, hoquet, vomissements de mucosités, de bile et enfin de matières stercorales; pas de fièvre d'abord, ensuite symptômes d'inflammation d'intestins suivis de prostration, de sueurs froides et de la mort.

Traitement.—Vu l'incertitude du diagnostic on essaie d'abord les purgatifs doux (Huile de Ricin, Sel et Séné, etc.), ensuite les drastiques (Huile de croton, Huile de Lin, etc.)

On a essayé les lavements abondants et répétés portés au moyen d'un long tube, combinés avec le massage du ventre, l'insufflation de l'air par l'anus, le mercure vif, les injections de Tabac, la Strychnine, la Belladone, Vin de Tabac, Jusquiame, Camphre, Ether. Voir Antispasmodiques page 897. enfin l'entérotomie. On donnera peu de nourriture par la bouche, de la glace ou du lait gêlé pour étancher la soif, de l'essence de bœuf, et des lavements nourrissants ainsi que l'Opium et les fomentations chaudes contre les douleurs.

6° COLIQUE VENTEUSE. Voir Flatuosité.

7° COLIQUE NÉPHRÉTIQUE : *A l'intérieur et à l'extérieur :* Chloroforme, Jus de Citron mêlé au Sel de cuisine, Mixture de Chloroforme, Esprit et Teinture de Chloroforme, Chloroformisation, Huile de Croton. Voir Gravelle.

8° COLIQUE HÉPATIQUE : Chloroforme à l'intérieur et à l'extérieur. Voir Calculs biliaires.

9° COLIQUE CAUSÉE PAR LE FROID.—Boissons chaudes, Cataplasme chaud, Liniments Stimulants. Voir Colique Nerveuse.

10° COLIQUES DES PETITS ENFANTS.—Vin d'Opium, Laudanum de Rousseau, Parégorique, Godfrey's Cordial, Sirop d'Ether, Sirop de Rhubarbe Aromatique, Poudre de Rhubarbe composée. Anis doux, Graine d'Anis, Ratafia d'Anis, Eau distillée d'Aneth, Carvi, Eau de Fenouil, Cardamome, Oléorésine de Cardamome, Herbe à chat, Suie, Lavement de Nitrate d'Argent. Voir Douleur, page 950.

Dérangement d'Intestins : Dover, Poudre de Dover Allemande. Voir diarrhée.

Etats glaireux des Intestins : Eau de Chaux, Eau de Chaux Saccharine, Sirop de Chaux

Irritation des Intestins : Mixture de Blanc de Baleine, Infusion et Décoction de graines de Lin ou graines de Plantain, Lavements d'Huile d'Olive ou d'Huile de Pavot, ou d'Huile de Sésame, ou encore de Tisane de Graine de Lin. A *l'intérieur* et à *l'extérieur.* Chloroforme.

DIARRHÉES, (Syn) DÉVOIEMENT, FLUX.

1° DIARRHÉE AIGUE.—*Cause.*—Aliments indigestes, jeûne prolongé, eau mal-

saine, émotions morales vives, refroidissement, chaleurs de l'été, froid humide aux pieds. Elle n'est souvent que le symptôme d'une autre maladie comme la phthisie, la fièvre typhoïde, l'entérite muqueuse, les maladies du foie, la suppression des maladies de la peau, etc.

Symptômes.—Evacuations fréquente de matières fécales muqueuses, séreuses ou bilieuses, abondantes, liquides, à demi-digérées, borborygmes accompagnés de coliques, langue sale, nausées et prostration.

Traitement.—Diète sévère, Antiphlogistiques (page 897), Tisane albumineuse, Tisanes et Lavements émollients et gommeux (graine de lin, Amidon, Gruau d'avoine, Orme rouge, Sésame oriental, Mousse d'Irlande, Eau de riz, Eau de barley, Tisane d'orge, Eau panée, etc.), Lavements anodins, Lavements d'huile d'olive, de cire, de glycérine, de blanc de baleine, Cataplasmes chauds, fomentations, frictions huileuses et sinapismes sur l'abdomen, Lavement d'Empois avec 15 gouttes de Laudanum. Voir irritation des intestins page 994.

S'il y a Refroidissement.—Bains de pieds sinapisés, Bains chauds, Ponche (Ponce), Sudorifiques page 899, Dover, Essence de Gingembre et de Camomille, Esprit de Camphre, Parégorique, Sirop calmant avec de la Poudre de Craie, Café chaud avec du brandy, Philodonte, Teinture de Rhubarbe.

Si la diarrhée dépend de quelques matières indigestes.—Rhubarbe (Poudre, Teinture, Vin) ou Huile de Castor avec Laudanum s'il y a douleur.

S'il y a embarras gastrique.—Calomel et Opium suivis des Purgatifs salins page 902. S'il y a de la fièvre, voir entérite muqueuse.

Ensuite les astringents page 898, Mixture pour la diarrhée, Ipécac, Craie Préparée Poudre de Craie Composée avec Opium, Bois de Campèche, Acide Sulfurique, Pilules de Capsicum Composées, Mixture pour la diarrhée page 15, Potion Astringente et Antispasmodique, Vin de Cassis, Guarana, Matico, Monésia, Ether, Anticholéra, Remède pour la diarrhée, Potion Anticholérique, Huile d'Erigéron du Canada, Frasérine, Essence de Peppermint, Acide Carbolique, Charbon de bois, Charbon de Belloc, Pain-Killer, Sirop Calmant avec de la Craie ou du Bismuth, Angusture, Extrait de Sumbul, Mixture de Dwite, Paullinia.

Il faut tenir le malade chaudement et ne lui donner pour nourriture que les préparations de riz ou de fécule, voir aliments propres aux malades page 818 et 825. Huile de Castor et Collondion (voir page 509) sur l'abdomen.

Remarque.—Il faut toujours faire attention de ne pas arrêter les diarrhées trop brusquement par l'emploi des astringents, ce qui peut causer de vives douleurs; pour cette raison on conseille de joindre les adoucissants aux astringents. Quand la diarrhée a été arrêtée trop vite, il faut donner de l'huile de castor et des lavements émollients (graine de lin, empois etc.)

2° DIARRHÉE CHRONIQUE.—*Causes.*—Les mêmes que dans la diarrhée aiguë, abus des purgatifs drastiques, tempérament faible, excitable, ruiné.

Symptômes.—Voyez Entérite chronique.

Traitement.—Diète modérée, Soupe au riz avec bœuf ou mouton, lait, riz au lait, œufs crus, bouillons, volailles, eau pure, eau panée, eau de riz, chambre aéré, température égale, flanelle sur la peau, bande de flanelle sur l'abdomen, bains tièdes suivis de frictions, quelquefois sangsues à l'abdomen ou à l'anus, vésicatoires volants, Opiacés, Dover, Ipécacuanha, Astringents page 898, Acétate de Plomb avec Opium, Toniques (page 905 à 907) spécialement les préparations de Fer, de Quinine et de Quinquina. Baume de Copahu, Essence de Térébenthine, Phosphate de Chaux, Noix Vomique, Eau de Chaux en injection, Café ou Chocolat de Gland, Potion Astringente, Conserve Aromatique, Bois de Campèche, Sesquinitrate de Fer, Salicaire. Nitrate, Oxyde et Chlorure d'Argent.—S'il y a des ulcères au pourtour de l'anus les toucher avec le Nitrate d'Argent. Perchlorure de Fer.

3° DIARRHÉE DES ENFANTS.—*Cause.*—Température chaude et humide, nour-

riture peu en rapport avec l'âge ou l'état des organes digestifs des jeunes enfants, ou en trop grande quantité, impression du froid, mauvais lait, dentition difficile, sevrage trop brusque.

Symptômes.—Evacuations fréquentes, aqueuses, écumeuses, vertes, avec grumeaux, d'une mauvaise odeur, l'enfant est inquiet, tourmenté de coliques. Si la diarrhée devient chronique, il y a vomissement inappétence, amaigrissement, fièvre hectique, mauvaise humeur continuelle, gonflement du ventre, marasme.

Traitement préventif.—Vêtements appropriés à la saison, éviter les refroidissements, ou l'exposition trop directe à la chaleur du soleil, porter une stricte attention à la nourriture, pas de fruits verts, de végétaux ou de viandes indigestes, ne pas donner le sein après un échauffement, une course, un accès de colère, ou une attaque convulsive, veiller à la nourriture, à la santé de la mère ou de la nourrice, à ce qu'elle ne prenne pas de substances impropres tels que les légumes verts, les choux, les navets, les pois, les fèves, fruits crus, pâtisseries, les boissons alcooliques, le porc frais, la bière sûre, les marinades, etc., etc., les purgatifs drastiques. Faire attention si le lait de la mère n'est pas de mauvaise qualité soit par l'âge, la mauvaise santé, l'apparition des menstrues, la grossesse etc., ne pas sevrer les enfants pendant les grandes chaleurs ou en automne, ne pas les sevrer trop à bonne heure, tenir les enfants au sein seulement, pendant les quatre ou cinq premiers mois, et les accoutumer graduellement à une nourriture très légère pourvu qu'ils aient un nombre de dents suffisant, ce qui indique la période où l'on doit commencer à les nourrir artificiellement.

Traitement Curatif.—S'il y a de la fièvre ou quelque substance dans le tube digestif, huile de Castor, Rhubarbe et Magnésie, ensuite poudre de Craie avec Opium, Mixture de Craie composée avec Laudanum et teinture de Catéchu. Diète sévère. Si l'enfant n'est pas sevré, le sein *seulement.*—Dans le cas contraire, lait coupé d'eau de chaux, Gomme Arabique, Arrowroot, Eau de riz, beurre frais fondu ; s'il n'y a pas de fièvre, bouillons.

Diarrhée après le Sevrage : Café de Glands.—Pendant la dentition : Sirop de Ratanhia, Sirop de Rhubarbe, Maltine.

CHOLÉRA.

1° CHOLÉRA DES ENFANTS.—*Causes.*—Période de la première dentition, sevrage prématuré, nourriture artificielle trop précoce, aliments peu en rapport avec le développement physique de l'enfant, grandes chaleurs, habitation des villes, air vicié, humide, encombrement, malpropreté.

Symptômes.—Diarrhée abondante, aqueuse, suivie de vomissements continuels, langueur, prostration, amaigrissement rapide, pouls petit, fréquent, peau sèche et rude, soif intense, plaintes, cris, agitation, gonflement et sensibilité du ventre, fièvre le soir, tendence à l'assoupissement, yeux à demi-ouverts, ou bien délire. Le vomissement cesse, les selles continuent plus ou moins abondantes semblables à de l'eau de vaisselle et mêlés avec les aliments non digérés, yeux enfoncés, ternes, face pâle, hippocratique, nez effilé, lèvres sèches et ridées, peau froide et brune, stupeur augmentée, extrémités bleuâtres, froides ou œdémateuses, sudamina. Le malade peut rester dans cet état de quelques jours à plusieurs semaines, et si les symptômes ne s'amendent pas, il cherche à s'arracher quelque chose de dedans la gorge, roule la tête de côté et d'autre, pousse de faibles cris plaintifs, tombe dans le coma ou les convulsions, et meurt.

Traitement.—Il est extrêmement important, s'il est possible, d'envoyer l'enfant à la campagne, ou du moins de lui faire prendre l'air soit par des promenades dans une situation aérée ou sur l'eau. Contre la diarrhée, Boissons mucilagineuses, pages 483, 484 et 897. Calomel $\frac{1}{6}$ grain, Craie préparée 4 grains, Acétate de plomb $\frac{1}{2}$ grain toutes les 3 ou 4 heures. Contre les vomissements, lavements d'eau salée, fomentations chaudes, cataplasmes de baume ou de menthe poivrée sur l'estomac, une cuillérée à thé d'eau froide ou de Café ou encore

Café avec du Brandy de temps en temps. Calomel ¼ grain, sucre 1 grain, mêlez, mis sur la langue toutes les heures, jusqu'à cessation des vomissements ; ensuite Calomel ¼ grain, Craie préparée 3 grains, Acétate de plomb 1 grain, Ipécac. ¼ grain, mêlez, à prendre toutes les 3 heures. Craie Mercurielle, Magnésie Mercurielle, Mixture de Créosote, Colombo, Faux Colombo, Ronce du Canada, les Racines de Framboisier, de Mûrier, de Mûrette, de Catherinette, Reine des prés rose, Xantorrhiza, Géranium maculé, Sésame Oriental, Nitrate d'Argent (Pilules). Oxyde d'Argent. Enfin les Astringents (page 898) tel que le Tan, etc. Gelée de Gélatine.

A l'extérieur : Huile de Moutarde, Huile de Monarde, Bains chauds, Bains préparés avec l'écorce d'Orme. Frictions stimulantes, voir page 904.

A l'Etat Chronique : On emploie les bains chauds, les vésicatoires volants, les sinapismes sur le ventre, les lavements d'Empois et de Laudanum. la poudre de Dover avec les astringents, l'Ammonio. Tartrate de Fer, le Sulfate de Quinine et l'Acide Sulfurique, l'Essence de Térébenthine, le Chabon Végétal, la Rhubarbe etc. Pour le régime voyez diarrhée des enfants.

2° CHOLÉRA SPORADIQUE (Syn) CHOLÉRA DU PAYS.

Causes.—Eté et automne; grandes chaleurs, boissons froides, glacées, aliments indigestes

Symptômes.—Douleur épigastrique intense, nausées, vomissements bilieux et abondants vives coliques, selles fréquentes, âcres, fétides, verdâtres, crampes dans les muscles du ventre et des extrémités, langue sèche, soif ardente, urines rares et foncées, pouls faible, filiforme, accéléré, voix affaiblie, refroidissement, anxiété, prostration, syncope, quelquefois mais rarement mort.

Traitement.—Boissons émollientes (page 897) en abondance, bouillon de poulet, lavements répétés de gruau ou d'empois, Opium soit seul, soit combiné au Calomel, à l'Acétate de Plomb, au Camphre. Sinapismes à l'épigastre, fomentations ou sac de sel chaud sur le ventre, frictions sur l'abdomen et les membres avec des liniments stimulants (Térébenthine, etc. page 904). Ensuite contre la prostration, Stimulants page 904 et Carminatifs page 899, Camphre, Liqueur d'Ammoniaque, Brandy, Diète modérée pendant la convalescence.

3° CHOLÉRA ÉPIDÉMIQUE (Syn) CHOLÉRA ASIATIQUE, CHOLÉRA ALGIDE.

Cause.—Les habitations malsaines, l'encombrement, la malpropreté, la misère, la débauche, les privations, les excès de tous genres, les fortes chaleurs jointes à une grande humidité, surtout lorsqu'il existe une grande différence entre la température des jours et celle des nuits, prédisposent au choléra, dont les causes occasionelles sont quelquefois les excès alcooliques, l'usage de substances indigestes, de purgatifs drastiques, de boissons froides, glacées, la peur de la maladie, mais avant tout l'influence de la constitution épidémique et suivant beaucoup d'observateurs, la contagion.

Prodrômes ou Symptômes Précurseurs : Cholérine.—Diarrhée généralement bilieuse sans ténesme, avec peu de coliques, perte d'appétit, envies de vomir, sensation de malaise et de faiblesse, céphalalgie sus-orbitaire intense. Cet état dure un jour, deux jours, quelquefois même une semaine se rencontre fréquemment et est, en général, facile à traiter. (Voir à la fin du traitement).

Symptômes.—1ère Période : *Invasion.* Vomissements abondants et selles fréquentes de matières bilieuses et bientôt aqueuses blanchâtres, ressemblant à une décoction de riz ou de gruau, à une émulsion, à du lait très clair, à l'eau de vaisselle ou encore à du thé troublé par quelques gouttes de lait, odeur acide, nauséabonde, aigre-douce, ayant quelque analogie avec celle de la vapeur d'iode ou de chlore ; crampes occupant successivement les pieds, les mains, les jambes, les bras et le tronc ; refroidissement, sensation progressive de

constriction au creux de l'estomac, inquiétude, agitation, face effilée, contractée, soif irrésistible et désir ardent de boire de l'eau froide, pouls précipité et devenant de plus en plus faible.

2me PÉRIODE.—*Etat Cyanique ou algide* (*Période d'état ou bleue.*) Respiration pénible ralentie, haleine froide; voix affaiblie, ayant un timbre clair, souvent aphonie; coloration bleuâtre et livide de la peau qui est inondée d'une sueur froide et visqueuse, donnant aux doigts l'apparence ridée de la peau des noyés, et cependant le malade se plaint d'une chaleur insupportable qui lui fait réjeter au loin les couvertures; *suppression des urines*; soif inextinguible, pouls imperceptible; aspect cadavéreux et caractéristique de la face, yeux fixés, à moitié ouverts, ternes, enfoncés dans les orbites, et entourés d'un cercle bleuâtre; facultés intellectuelles saines, seulement il y a insouciance et apathie presque complète. C'est dans cette période, après une maladie de quelques heures à deux ou trois jours, que meurt le patient, souvent sans que s'en aperçoivent ceux qui l'entourent, tant la transition est insensible, tant il y a de ressemblance entre le vivant et le cadavre.

3me PÉRIODE.—*Réaction.* Le pouls reparaît, la chaleur revient, les évacuations et les crampent cessent, la peau perd de sa teinte violacée, la voix reprend un timbre plus sonore, la respiration devient plus facile. Souvent il se développe des congestions au cerveau et à la poitrine ou des symptômes ressemblant à ceux des fièvres typhoïdes auxquels les malades peuvent succomber.

Traitement.—1° Faites coucher le malade pour le faire transpirer, donnez-lui, aussi chaud que possible, un demi-verre à vin de Brandy, rempli d'eau sucrée, dans lequel vous ajoutez, Teinture de Cannelle composée, Teinture de Kino, aa 30 gtts. Ess. de Peppermint, 10 gouttes.

2° Faites sur les cuisses, l'abdomen et l'estomac des *fomentations* d'eau et de lait aussi chaudes que le malade peut l'endurer (mettez une cuillerée à soupe de moutarde par pinte de liquide). Vous pouvez remplacer les fomentations par des cataplasmes sur lesquels vous étendez de la moutarde.

Un des moyens les plus sûrs pour rétablir promptement la circulation c'est d'entourer le malade de briques chaudes, et à défaut de celles-ci, de bouteilles d'eau chaude.

Si malgré ces moyens la transpiration ne se montre pas, donnez un bain chaud.

3° Faites prendre, si c'est un cas pressant, une cuillérée à thé, après chaque selle, de la mixture suivante dans une cuillérée à soupe d'eau sucrée ou seulement toutes les demi-heures dans le cas contraire : Teinture de Kino, Teinture de Cannelle, Parégorique, aa ℥ j. Ether Nitreux, Ether Sulfurique, aa ℥ ss. Essence peppermint, ℥ ij. Camphre, 20 grains. S'il survient de l'ivresse, ne vous alarmez pas, c'est un bon signe. Continuez le traitement jusqu'à ce que le malade soit mieux, ce changement s'opère dans l'espace de trois ou quatre heures.

4° Après chaque selle, donnez en injection une cuillérée à thé d'Ether Sulfurique dans un verre à vin d'eau froide.

5° S'il survient des vomissements, remplacez la mixture par un petit verre de Brandy, de quart d'heure en quart d'heure et recouvrez l'abdomen et l'estomac de larges sinapismes.

Le malade peut se désaltérer avec de petits morceaux de glace ou de l'eau froide.

Avec ces moyens, à la portée de tout le monde, on triomphera presque toujours des premiers symptômes.

Quant aux phénomènes caractéristiques de la période algide, il est difficile de donner une bonne méthode; car la médication varie avec les cas; mais en général, on est sûr de faire de la bonne médecine en s'en tenant aux infusions aromatiques alcoolisées, (voir Aromatiques page 899), aux injections éthérées, et aux frictions énergiques avec la flanelle ou l'Esprit de Camphre comme il a été dit plus haut.

6 ° Dans le cas de crampes aux jambes, on fait de fortes frictions avec de la moutarde, de la boisson chaude et on applique de larges sinapismes.

7 ° Appliquez sur l'abdomen, dès le début de la maladie, une forte couche de collodion et d'huile de Castor (4 onces de Collodion pour un once d'huile).

On emploie aussi avec avantage tous les remèdes suivants : Créosote, Mixture de Créosote. Guaco. Huile et Esprit de Cajeput. Extrait et Teinture de Chanvre Indien, Thé fort avec du Brandy, Mixture anticholérique, Mixture de Dwite, Elixir de Chloroforme, Calomel, Aloès et ses préparations, surtout la Teinture Ethérée. Les Ethers, Préparations Mercurielles, Remède pour le choléra, Potion anticholérique. On emploie dans les Indes la potion suivante : ℞.—Huile, d'Anis, Huile de Cajeput, Huile de Genièvre, aa ʒ ss Ether Sulfurique, ℥ ss. Acide Sulfurique 7 gouttes, Tr. de Cannelle, ℥ ij. Alcool ʒ j. Mêlez.

Dose.—10 gouttes dans une cuillérée d'eau tous les ¼ d'heure.

Traitement de laCholérine.—Le malade devra se tenir en repos, chaudement, dans la position horizontale, c'est-à-dire dans son lit, et faire diète. Donnez des Opiacées, des Astringents (page 898), des Aromatiques, (page 899). Bismuth (Citrate, Sous-Carbonate, Sous-Nitrate). Elixir de Bismuth, Liqueur de Bismuth, Huile de Térébenthine. Après le choléra, Faux Colombo, Colombo, l'infusion, l'Extrait ou la Teinture, Xantorrhiza.

DYSSENTERIE (Syn) FLUX DE SANG.

1° *Dyssenterie Aiguë :* Inflammation de la membrane muqueuse du colon et du rectum.

Causes.—Automne, surtout lorsque la température est chaude et humide, ou lorsque des nuits froides succèdent à des journées chaudes ; habitation des tropiques, des pays bas et marécageux, suppression de la transpiration, miasmes des marais, miasmes putrides, eaux bourbeuses et croupissantes, aliments malsains, fruits pas assez murs, viandes salées ou à demi-putréfiées, encombrements, purgatifs drastiques. La dyssenterie très-aiguë qui règne souvent épidémiquement dans les camps, les prisons, les vaisseaux encombrés est contagieuse suivant plusieurs auteurs.

Symptômes.—Si la dyssenterie est légère, douleurs, tiraillements dans le ventre, coliques plus ou moins vives, besoin fréquent d'aller à la selle s'accompagnant d'efforts considérables et souvent impuissants (de TÉNESMES, ÉPREINTES,) suivis de déjections de quelques mucosités filantes, sanguinolentes ou mêlées de concrétions membraniformes, (grattures de tripes), chaleur vive et brûlante à l'anus, faiblesse, sensibilité au froid, anorexie, soif, pouls fréquent, petit, mouvement fébrile. Dans la dyssenterie grave, et surtout dans certaines épidémies à caractère typhoïde, ces symptômes prennent une grande intensité et amènent une prostration extrême des forces et la mort.

Traitement.—Diète modérée, farineuse, lait, légers bouillons, boissons mucilagineuses Voyez le traitement de la diarrhée aiguë. Purgatifs (Huile de Castor ou Rhubarbe, Calomel, Sel d'Epsom) suivis d'Ipécacuanha, 3 à 6 grains toutes les 4 ou 6 heures, combiné avec l'Opium s'il y a beaucoup de douleurs, Calomel et Opium, Dover et Hydrargyrum cum Creta. Potion Astringente, 878. Hope's Camphor Mixture. Mixture pour la dyssenterie, Remède pour la dyssenterie. Remède efficace pour la dyssenterie page 884. Acide Gallique, Acide Sulfurique, Blanc d'œuf, Eau albumineuse. Gelée de Corne de Chevreuil. Glycerine en injection. Pilules d'Ipécac Composées. Décoction de Mauve de France en injection. Lavement d'Amidon Laudanisé ou d'Acétate de Plomb s'il y a hémorrhagie considérable. Aunée Antidyssentérique. Magnésie. Jus de Citron. Noix Vomique. Strychnine. Arnica. Hydrochlorate d'Ammoniaque. Myrique Cirier. Myricine. Potion Astringente du Dr. Coderre, Eau de Chaux. Chlorure de Chaux. Sumbul. Contrayerva. Ammonio-Sulfate de Fer. Cerisier à grappes. Céraséine. Sirop calmant. Paullinia. Nitrate de Potasse. Alun Ferri-Potassique. Poudre de Gomme Adraganthe. Simarouba. Alcool Méthylique. Elixir Sacré. Racine de Framboisier, de

Mûrier, de Catherinette. Charbon de bois. Charbon de Belloc. Baptisie blanche. Baptisie des Teinturiers. Plantain. Statice. Lavande de Mer. Créosote. Mixture de Créosote. Extractum Belœ liquidum. Perchlorure de Fer. Liqueur de Labarraque.

2° DYSSENTERIE CHRONIQUE.—La dyssenterie chronique est ordinairement le résultat de l'aigue, et présente les mêmes symptômes excepté à un moindre degré d'intensité. Lorsqu'il y a ulcération, les selles peuvent devenir muco-purulentes, amenant la faiblesse, l'amaigrissement, la mort.

Traitement.—Chlorure et Iodure d'Argent, Faux Colombo. Voyez Diarrhée chronique. On a conseillé en outre, lorsqu'il y a ulcération, les lavements de Sulfate ou d'Acétate de Zinc avec Opium, de Nitrate d'Argent, de Sulfate de Cuivre, de Créosote, de Chlorure de Chaux, etc.

3° LIENTÉRIE.—Espèce de diarrhée caractérisée par des évacuations aqueuses ou laiteuses contenant les aliments tels qu'ils ont été pris, elle est ordinairement le résultat de la diarrhée ou de la dyssenterie chronique, et reconnaît les mêmes causes. Cette maladie, que l'on observe presque exclusivement chez les enfants, se lie à une entérite chronique, à des ulcérations intestinales par diathèse scrofuleuse ou tuberculeuse, à l'atonie de l'estomac et des intestins et amène l'amaigrissement, la pâleur, le marasme.

Traitement.—Diète sévère, lait de la mère, Gomme Arabique, Opium à petites doses, Bismuth, Eaux de Chaux, Vin Chalybé, Colombo, Quinine, contre irritation sur l'abdomen (liniment d'huile de Croton, sinapisme, onguent de Tartre Emétique). Jus de citron. Voyez Diarrhée des enfants.

CONSTIPATION.

Causes.—Symptomatique d'affections aigues ou chroniques, ou idiopathiques, viellesse, débilité, chlorose, paresse, vie sédentaire, atonie du gros intestin, grossesse, déplacement ou engorgement chronique de la matrice, hémorrhoïdes, Squirrhe et fissure du rectum.

Symptômes.—Manque d'appétit, digestion lente, langue blanche, haleine fétide, mauvais teint, yeux cernés, dépression mentale et physique, lassitude, tendance au sommeil, étourdissements, céphalalgie, palpitations, douleurs névralgiques, hypochondrie. Il peut se former une tumeur produisant les accidents de l'iléus, et laissant passer quelquefois les matières fécales liquides avec ténesme ce qui fait croire à tort à une diarrhée.

Traitement.—Enlever la cause, se présenter à la garde robe tous les jours à la même heure, régler la diète, (fruits, boissons rafraîchissantes, pain de son, régime simple et nourissant), exercice à pied ou à cheval, massage des muscles abdominaux, frictions avec un liniment stimulant, application le soir d'une compresse mouillée tiède ou froide sur le ventre, bains froids, bains d'orage. Il faut abandonner les purgatifs graduellement, car ils amènent l'atonie de la membrane muqueuse. Les meilleurs sont: l'Huile de Ricin, l'Huile d'Olive, la Rhubarbe, (Teinture, Teinture composée), Teinture de Rhubarbe et de Gentiane, Teinture de Rhubarbe et de Séné, Elixir Sacré, la magnésie, le Sulphate de Soude, Bisulfate de Potasse, l'Aloès (Extrait, Vin, Pilules, Décoction, Teinture), Décoction d'Aloès composée, Teinture d'Aloès Ethérée, Teinture d'Aloès et de Myrrhe, Poudre d'Aloès et de Cannelle, Bile de bœuf, Jalapine, Jalap, Poudre de Jalap composée, Résine de Jalap, Jalap à odeur de Rose, Teinture de Jalap, Alun, Alun Calcinée, Extrait de Coloquinte composée, Conserve de Casse, Electuaire de Séné, Electuaire de Séné composé, Décoction d'Orge composée, Hydraste du Canada, Huile de Croton, Extrait de Podophylle, Nerprun purgatif, Scammonée (Mixture et Résine), Crême de Soufre, Graines de Plantain, Noix confites, Pruneaux, Pilules d'Aloès et de Fer, Pilules d'Aloès et de Savon, Pilules d'Aloès et d'Assafœtida, Pilules Aloès et de Myrrhe, Pilules de Rhubarbe composées, Pilules de M. Mayo, Pilules de Hooper, Graines de Moutarde, le Taraxacum, les poudres de Seidlitz, les lavements

d'eau et de savon, d'eau d'Orge et de sel, d'Huile de Ricin, Lavement Domestique, Lavement de Coloquinte, Lavement de Sel d'Epsom, Lavement d'Huile de Térébenthine, Lavement de Gomme de Sapin, Lavement de tisane de Graine de Lin, *dans les douleurs*, Belladone, Verge d'Or, etc. Frictions avec le Liniment d'Huile de Croton etc.

Constipation des femmes enceintes. Huile d'Olive, Huile d'Amande, Charbon de bois, Charbon de Belloc, Electuaire de Séné, Electuaires de Séné composé.

Constipation des Viellards. Bourgène, Gomme de Sapin, Rhubarbe et ses préparations.

Constipation des personnes phlegmatiques. Vin de Rhubarbe composé.

Constipation des enfants. Magnésie.

On combine d'abord les toniques et la belladone avec ces laxatifs et on les donne ensuite seuls tels que le Sulfate de Quinine, le Sulfate de Zinc, l'Acide Nitro-Muriatique, la Noix Vomique, la Pepsine, l'Huile de foie de Morue. Quelquefois il est nécessaire d'employer la curette ou le doigt introduit dans l'anus.

HÉMORRHOIDES (A) PILES.

Causes.—Age mur, vie sédentaire, position assise, constipation, équitation, aliments échauffants et boissons excitantes, abus des purgatifs, état de grossesse, efforts pour aller à la selle, usage des corsets.

Symptômes.—Sentiment de tension, de pesanteur, de petits élancements et de démangeaisons dans le voisinage de l'anus, envies fréquentes d'aller à la garde-robe et d'uriner, malaise, morosité, troubles digestifs, tantôt sans aucun écoulement sanguin, tantôt avec un écoulement muqueux, (*hémorrhoïdes blanches*) tantôt avec une hémorrhagie plus ou moins abondante ; formation de petites tumeurs à l'anus soit au-dehors (*hémorrhoïdes externes*) soit en-dedans du rectum (*hémorrhoïdes internes*) variables en nombre, en volume et en forme. sèches ou saignantes, douleureuses, tendues et chaudes, d'autres fois indolentes et flasques,

Traitement.—Régime doux, s'abstenir d'une alimentation trop copieuse, de boissons excitantes, prendre fréquemment des bains tièdes au froids selon la saison, faire matin et soir des lotions froides sur la région anale, éviter la constipation, purgatifs doux (huile de Ricin, Soufre et Crême de Tartre, Magnésie Calcinée), exercice régulier, Acide Thymique, Acide Nitrique, Acide Carboliquê, Huile de Foie de Morue, Huile de Castor, Kékune Oil, Onguent de Tannin, Onguent de Galle composé, Onguent Populeum, Vieil-homme, Aurône des champs, Electuaire de Poivre, Hamamélis de Virginie, Impatiente Jaune, Impatiente n'y touchez pas, Médécinier, Matico, Oléorésine de Poivre rouge, Méchoacan, les Scrofulaires, Frêne Sauvage, Cormier, Crême de Soufre, Electuaire de Soufre, Suppositoire d'Acide Tannique, Ecorce de Chêne, Vapeur de Sarriette, d'Herbe St. Jean, Grand Sceau de Salomon, Chlorure de Fer, Liqueur de Perchlorure de Fer, Hydraste du Canada, Pommade Anti-hémorrhoïdale, Onguent pour les hémorrhoïdes, Plasma de Pétroléum, Copahu, Aloès, Sureau blanc, Beurre de Cacao, Pommade Alcaline, Momordique, Injection de Tannin, Injection avec la Décoction d'Ecorce de Chêne. S'asseoir au-dessus de la vapeur de Sarriette bouillie dans du lait. Si les tumeurs sont engorgées et très douloureuses, bains, cataplasmes, pommades et lotions narcotiques, (page 902), tels que Onguent ou Cataplasme de Belladone, Onguent de Stramoine, Onguent d'Atropine, Jusquiame, etc. Sangsues à la surface ou au voisinage des tumeurs. *Hémorrhoïdes rentrées*, Aloès. Lorsqu'il y a un *flux hémorrhoïdal* abondant, repos absolu ; Diète, position horizontale, boissons froides et acidulées, bains de siége froids, Injections froides, acidulées ou astringentes, réduction de la tumeur par la compression si elle est étranglée. Traitement chirurgical, ligature, excision, cautérisation, écrasement linéaire. Jus de la plante d'Ipécac blanc de St. Domingue, Vesse de Loup, Crême de Tartre, Tartarus Boraxatus, Capsicum, Lupulin en Pommade. Si le flux, devenu

habituel, vient à se supprimer, solliciter son retour par des bains, des fomentations, des cataplasmes émollients, purgatifs Aloétiques, des Sangsues.

Remarque.—N'oubliez pas d'étudier les remèdes avant d'en faire usage, parce que l'un ne pas toujours être pris pour l'autre.

CHUTE DU RECTUM.—PROLAPSUS OU RENVERSEMENT DU RECTUM.

Cause.—Enfance, vieillesse, diarrhée, dyssenterie, ascaride, efforts, cris, vomissement, constipation habituelle, hémorrhoïdes, calculs.

Symptômes.—Relâchement et engorgement de la membrane interne du rectum, qui franchit le sphincter affaibli de l'anus et vient former à l'extérieur une tumeur rouge, plissée, rugueuse, humide, douloureuse et d'un volume plus ou moins considérable

Traitement.—Réduire la tumeur. Si elle est trop gonflée, position horizontale, sangsues fomentations, Opium, ou bien lotions d'eau froide ou d'Acétate de Plomb. Le traitement radical consiste dans l'emploi des légers laxatifs, des toniques, injections astringentes, des lotions d'eau froide, d'Alun, de Sulfate de Fer, de Perchlorure de Fer; supporter les parties par des compresses et un bandage en T. Chaise haute sans bras de manière que les pieds de de l'enfant ne puissent toucher la terre. Extrait de Noix Vomique. Pommade de Jusquiame Zincée, Suppositoire astringent, Tamponnement de l'anus, Suppositoire d'Acide Tannique Momordique en liniment, Pommade Mercurielle, Lotions Astringentes Alcoolisées.

Traitement chirurgical.—Ligature deux ou trois plis de la muqueuse, ou de quelques plis de la peau à la marge de l'anus, ou cautérisation.

VERS INTESTINAUX (Syn) ENTOZOAIRES.

1° *Vers Lombrics, Ascarides Lombricoïdes.*—L'ascaride lombricoïde ressemble par sa grosseur à un ver de terre, de six à quinze pouces de longueur, lisse, luisant, demi-transparent et de couleur rosée. Il habite les petits intestins, peut passer par les selles, l'estomac et même quelquefois entrer dans le larynx et produire l'asphyxie.

Causes.—Mauvaise nourriture, âge de 3 à 10 ans, usage des crudités, prédisposition individuelle, habitation d'un lieu froid et humide.

Symptômes.—Dégoûts instantanés, appétit vorace, nausées, coliques, hoquet, flatuosités, ténesme, prurit des ailes du nez et de l'anus, haleine fétide, dilatation des pupilles, agitation et grincement des dents pendant le sommeil, accès de fièvre, toux sèche, Strabisme, amaigrissement, symptômes cérébraux et convulsions chez les jeunes enfants. Le seul symptôme certain est la présence de vers dans les selles ou ailleurs.

Traitement.—Anthelmintiques, Santonine, Semen contra, mousse de corse, mécuna, Sel de cuisine, Spigélie, etc., suivis de purgatifs, Huile de Ricin, Calomel et Jalap, etc., Toniques minéraux, Sulfate de Fer, Teinture de Fer muriatée. Voir Anthelmintiques page 896.

2° *Ascarides vermiculaires.* (A) *Thread worm.*—Vers blancs, très petits, d'un quart de pouce de longueur. Ils siégent dans le rectum où ils causent un prurit très intense autour de l'anus particulièrement aux approches de la nuit.

Traitement.—Lavements d'eau froide, d'eau salée, d'infusion de Quassia, de Tanaisie, Armoise, d'Absinthe, d'Eau de Chaux, d'Éther Sulfurique délué, de Teinture de Fer muriatée diluée, d'une Décoction de Suie, d'Ail, de Sulfate de Fer, d'Assafœtida, d'Aloës, de Sublimé corrosif, d'une solution d'Arsenic. Frictions sur l'anus avec l'onguent mercuriel. Application d'une compresse d'eau froide sur le fondement. Voir Anthelmintiques page 896.

3° *Tænia,* (Syn) *Ver solitaire.* (A) *Tape warm.*—Ver plat, articulé, de cinq à quinze verges de longueur, de deux lignes de largeur à sa partie la plus étroite et de quatre à cinq lignes dans sa plus grande largeur, siégeant dans les petits intestins.

Causes.—Usage du porc, viande crue, âge adulte.

Symptômes.—Sensation de malaise et douleur à l'épigastre se calmant par l'ingestion des aliments, coliques sans diarrhée, appétit très grand ou nul, prurit au nez et à l'anus, amaigrissement, sortie de fragments du tænia par le vomissement ou les selles.

*Traitement.*Anthelmintiques, Essence de Térébenthine, Kousso, Kamala, écorce de racine de Grenadier, Huile de Fougère mâle, précédés et suivis de la diète et de purgatifs. Voir Anthelmintiques page 896.

ASCITE (Syn) HYDROPISIE ABDOMINALE, HYDROPISIE DU BAS-VENTRE.

Causes.—Refroidissement subit, pertes, hémorrhagies, anémie, suppression d'un flux habituel, fièvres éruptives, surtout la scarlatine, inflammation chronique du péritoine ou de quelques-uns des viscères abdominaux, tels que le foie, la rate, l'utérus, les ovaires, les reins, la dégénérescence squirrheuse ou autre de ces viscères, maladies du cœur, les obstacles à la circulation veineuse de l'abdomen soit de la veine cave, soit surtout de la veine porte.

Symptômes.—Augmentation du volume du ventre, peau-tendue, lisse, souvent recouverte de veines plus ou moins saillantes, anasarque le plus souvent. Son mat à la percussion excepté dans la région sus-ombilicale où il est clair à cause des anses intestinales qui y sont accumulées, ce qui n'a pas lieu dans l'hydropisie des ovaires ou la grossesse; fluctuation, surtout lorsqu'une main étant placée à plat sur un des côtés de l'abdomen, on frappe la région opposée avec les doigts réunis de l'autre main; respiration difficile, peau séche, terreuse, urines rares et épaisses, soif, émaciation générale, visible surtout à la figure.

Traitement.—Enlever la cause s'il est possible, ensuite les Diurétiques, (page 900). Quand les reins ne sont pas affectés les Purgatifs Drastiques (page 902) et les Sudorifiques (page 899). Aussi selon les cas, Mercure, Muriate d'Ammoniaque, Taraxacum, Iodure de Potassium, Ammonio-Citrate de Fer, Quinine, Mercuriel, Onguent d'Iode, Liniment, Sinapismes, Liniments stimulants (page 904) d'Huile de Croton, compression graduée de l'abdomen ,enfin la ponction. Apocyn Chanvrin. Iodure Hydrargyro Potassique. Chlorure d'Ammonium .Voir le traitement de l'hydropisie.

FISSURES OU GERÇURES A L'ANUS.

Déchirure de la muqueuse de l'anus avec contraction spasmodique du sphincter, accompagnée de douleurs extrêmement vives pendant et surtout après l'expulsion des matières fécales.

Traitement.—Laxatifs, lavement d'eau tiède avec Laudanum, application des caustiques, (Nitrate d'Argent, Sulfate de Cuivre) introduction de tentes de charpie graissées avec l'onguent mercuriel opiacé ou belladoné, Onguent de Belladone, Onguent d'Atropine, Onguent Chloroformé, Pommade de Campagnac, Extrait de Monésia, Huile de Cade, Huile de Foie de Morue, Orme rouge, Collodion, lavements d'extrait de Ratanhia, enfin division du sphincter.

SECTION VII.

MALADIES DES APPAREILS SECRETOIRES.

MALADIES DU SEIN.

1° Galactorrhée.
2° Agalaxie.
3° Gerçures du mamelon.
4° Engorgement des mamelles chez les nouveau-nés.
5° Engorgement du sein.
6° Inflammation du sein.
7° Induration de la glande mammaire.

MALADIES DU FOIE.

1° Congestion du foie.
2° Hépatite, Inflammation du foie.

3° Cirrhose.
4° Calculs biliaires.
5° Ictère.

MALADIES DE LA RATE.

1° Splénite aiguë.
2° " chronique.

MALADIES DES REINS ET DE LA VESSIE.

1° Néphrite (Inflammation des reins.)
2° Néphrite chronique.
3° " albumineuse aiguë.
4° " " chronique.
5° Gravelle.
6° Néphrite calculeuse.
7° Diathèse urique.
8° Diathèse phosphatique.
9° Diathèse oxalique.
10° Diabète.
11° Ischurie rénale—Suppression d'urine.
12° Hématurie.
13° Irritation de la vessie.
14° Cystite aiguë, (Inflammation de la vessie.
15° Cystite chronique.
16° Rétention d'urine.
17° Incontinence d'urine.
18° Réactifs à employer.

MALADIES DU SEIN.

1° GALACTORRHÉE (Syn) POLYGALACTIE. SURABONDANCE DU LAIT.

Causes.—Pendant l'allaitement, avidité de l'enfant, irritations des glandes mammaires, nourriture trop abondante, mais plutôt diathèse laiteuse. Dans le cas contraire, grossesse, aménorrhée, métrite, stimulation des seins par une succion intempestive etc.

Symptômes.—Seins continuellement pleins de lait, distendus, sensibles, sans autre incommodité ou avec affaiblissement et épuisement, tiraillement dans la poitrine, le dos, l'estomac. Les seins des vierges peuvent présenter une sécrétion lactiforme, mais elle est rarement assez abondante pour avoir des inconvénients.

Traitement.—Régime végétal, Tisanes délayantes, exercice, allaitement moins fréquent, Diurétiques (page 900), Purgatifs, (page 902) Fomentations de Sauge ou de Thym. Sulfate de Potasse, Iodure de Potassium, Bromure de Potassium, Emplâtre d'Iodure de Potassium, Belladone et Aulne à l'extérieur, ainsi que Géranium Robertin. Application sur le Sein d'Étoupe trempée dans du beurre salé chaud.

2° AGALAXIE (Syn) AGALACTIE, MANQUE DE LAIT CHEZ LES NOURRICES.

Causes.—Mauvaise conformation ou absence du mamelon, squirrhe ou atrophie des seins, lochies trop abondantes, diarrhée, diurèse, transpiration abondante, mauvaise nourriture, inflammation de quelque viscère important, excés de tous genres, affections vénériennes ou autres, allaitement trop prolongé, jeunesse ou âge trop avancé de la femme, apparition des règles, grossesse. De la part de l'enfant, vices de conformation ou grande faiblesse l'empêchant de faire les efforts de succion nécessaires.

Traitement.—S'il y a pléthore ou inflammation, Régime Antiphlogistique, (page 897) S'il y a débilité, Toniques (page 905), diète généreuse, Frictions chaudes d'Huile de Castor, Ventouses sur les mamelles, Antispasmodiques, page 897, Poudre d'Orange et de Magnésie.

3° GERÇURES ET ULCÈRES DU MAMELON, (Syn) CREVASSES *ou* FISSURES DU MAMELON. (A) SORE NIPPLES.—Les excoriations et les ulcérations au mamelon se développent chez les femmes qui nourrissent pour la première fois ou qui ont le mamelon sensible, et causent d'excessives douleurs. Elles sont, en outre, un empêchement à l'allaitement et une cause d'inflammation du sein.

Traitement.—Lotions de Tannin, de teinture de Catéchu, de Galle, de Benjoin, Borax, Alun, Sulfate de Zinc. Voyez pansements adoucissants (page 716), et Pansements Calmants (page 717). Onguent d'Oxyde de Zinc, Onguent Populéum, Collodion, Solution de Gutta-Percha. Crème de Glycérine Camphrée.

Soins de propreté continus, surtout après que l'enfant a tété : Liniment de Chaux, Baume du Pérou, Baume de Tolu, Cautérisation avec le Nitrate d'Argent. Protéger le mamelon au moyen d'un bout de sein artificiel. Onguent de Calomel, Teinture de Benjoin Composée. La prophylaxie consiste à faire usage, avant l'accouchement de lotions avec du vin ou de l'eau-de-vie tiède, de l'eau salée ou une solution d'Alun, à chercher à développer le mamelon, par conséquent à éviter qu'il soit comprimé par le corset, etc.

4° ENGORGEMENT DES MAMELLES CHEZ LES NOUVEAU-NÉS.

Il n'est pas rare de voir les enfants qui viennent de naître présenter cette espèce d'engorgement, dû à une humeur lactiforme, et qui augmente encore lorsque l'ignorance exerce des manipulations en vue de faire sortir cette humeur.

Traitement.—L'engorgement se dissipe de lui-même si on n'y touche point. Dans tous les cas, il suffit d'appliquer dessus de l'huile tiède, ou un cataplasme de pain et de lait.

5° ENGORGEMENT DU SEIN, (Syn) ENGORGEMENT LAITEUX, POIL.

Causes.—Impression du froid, irritation amenée par la compression du sein, gerçures du mamelon, irritation amenée par la succion, nourriture trop généreuse, cessation subite de l'allaitement, violences extérieures, dérangement des sécrétions biliaires, et urinaires, etc.

Symptômes.—Gonflement de l'une ou l'autre mamelle, rarement des deux, sein dur, tendu, irrégulier, plus ou moins sensible, même douloureux et rouge à la surface avec des bosselures s'étendant quelquefois jusque dans l'aisselle.

Traitement.—Dégorgement par la succion naturelle ou artificielle, si la mère nourrit. Sinon, régime doux, applications émollientes, voir page 716, cataplasmes, émollients ou narcotiques, extrait de Belladone, laine brute, Emplâtre d'Iodure de Potassium, Aulne rouge en cataplasmes, Ammoniaque liquide, etc. Purgatifs salins, page 902, Diurétiques et Diaphorétiques pages 899 et 900, Collodion élastique, Lotion d'Hydrochlorate d'Ammoniaque, Huile Camphrée, Baume de Cajeput, Emétique, Cataplasme de cerfeuil et de Ciguë, Iodure de Potassium, Iodure de Barium, Iodure de Soude. Mettre sur le sein de l'étoupe trempée dans du beurre salé chaud, Curage, Renouée douce, Renouée d'Europe, Suie; Crême de Glycérine Camphrée, Glycérine, Liniment simple, Huile d'Olive, Huile de Pavot, Huile de Sésarne. Stramoine, Géranium Robertin.

6° MASTITE (Syn) INFLAMMATION DU SEIN, ABCÈS LAITEUX.

Causes.—Les mêmes que pour l'engorgement.

Symptômes. Frissons suivis de chaleur, mamelle très gonflée, dure, sensible, douleur aiguë, profonde, lancinante, fièvre très intense quelquefois avec délire, suppression de la sécrétion du lait. Au bout d'une quinzaine de jours, la fluctuation devient manifeste et il se forme un ou plusieurs abcès.

Traitement.—Sangsues, purgatifs, page 902, Emétique, Antimoine Diaphorétique, Oxyde d'Antimoine, fomentations chaudes, cataplasmes, voir antiphlogistique page 897, Diaphorétique (Dover), bains chauds. Dégorger le sein si c'est possible sans trop de douleur, Faire porter le bras en écharpe, Ouvrir les abcès et ensuite supporter et comprimer le sein par des bandages et des bandes de diachylon. Cette compression est aussi utile lorsqu'on pense pouvoir obtenir la résolution.

7° INDURATION DE LA GLANDE MAMMAIRE, GLANDES AU SEIN.

Elle est, le plus souvent, le résultat d'une inflammation du sein terminée soit par résolution, soit par suppuration, ou d'une inflammation chronique amenée par des coups, des chutes, etc.

Traitement.—Sangsues, lotions astringentes, froides, onguent mercuriel, onguent d'Iode, emplâtre mercuriel avec l'extrait de Belladone, Oxyde de Cuivre, Emplâtre de Gomme Ammoniaque et de Mercure, Liniment Mercuriel, Eponge Calcinée, Acide Iodhydrique.

A l'intérieur : Aloës, Fer, pilules de Plummer, Iodure de Potassium, Huile de Foie de Morue, etc. Altérants page 896. Laxatifs et Toniques pages 902 et 905.

INDURATIONS GLANDULAIRES, (Syn) GLANDES INDURÉES, ENGORGEMENT DES GLANDES, HYPERTROPHIE DES GLANDES.

Traitement.—Le même que pour l'induration de la glande mammaire. Chlorure de Calcium, Solution de Chlorure de Calcium, Chlorure de Barium, Nitrate de Barium, Onguent d'Iodure de Cadmium, Sulfure de Carbone.

MALADIE DU FOIE.

1° CONGESTION DU FOIE, (Syn) EMBARRAS DU FOIE.—Les causes de la congestion active sont la présence dans le sang de matières morbides, la suppression d'écoulements habituels, comme le flux hémorrhoïdal, les règles surtout à l'âge critique, une longue résidence dans les pays chauds et marécageux, les émotions morales, les exercices violents surtout après les repas, les excès dans le boire et le manger, etc. La congestion passive est amenée par les maladies du cœur, du poumon comme l'emphysème, etc.

Symptômes.—Sentiment de constriction et de pesanteur à la région hépatique, légère teinte jaunâtre de la peau, nausées, dyspepsie, urines rares, jaunes huileuses, constipation, hémorrhoïdes, hypocondrie, volume plus grand du foie déterminé par la palpation et la percussion.

Traitement.—Dans la congestion active enlever la cause, exercice à cheval ou à pied saignée, Purgatifs, 902, Rhubarbe, Aloës, Calomel, Sulfate de Soude. Régime doux. Dans la *congestion passive*, les Purgatifs salins 902, les Pilules bleues, l'Acide Nitro-Muriatique. Voyez traitement des maladies chroniques du foie.

2° HÉPATITE AIGUE (Syn) INFLAMMATION DU FOIE.

Causes. –Sexe masculin, âge mur, tempérament bilieux, climat sec et brûlant ; coups, chutes sur l'hypocondre droit, passions violentes et subites ; refroidissement de la peau : abus des boissons alcooliques, dyssenterie, ulcération de l'estomac ou des intestins.

Symptômes.—Douleur sourde, gravatine et lancinante dans l'hypocondre droit, s'étendant souvent jusqu'à l'épaule droite, et augmentant par la pression, la toux, le décubitus sur le côté gauche ; ictère, chaleur brûlante, mordicante et aride de la peau, pouls fréquent, plein et dur, petite toux sèche, dégoût, hoquet, nausées, vomissements, constipation ou matières fécales, blanches ou grises, urines rares, jaunes. La suppuration est annoncée par une douleur pulsative et par des frissons. L'Abcès peut s'ouvrir dans le colon, l'estomac, les poumons, la cavité de la plèvre ou du péritoine.

Traitement.—Saignée générale et locale, sangsues, purgatifs salins et Calomel, Mercure (Calomel) à dose altérante, Opium, fomentations chaudes, diète sévère. Frictions d'Onguent Napolitain Vésicatoire. Crême de Tartre. Pilules Bleues. Galone Globre, Chélomine. Voir le traitement des inflammations page 912.

3° HÉPATITE CHRONIQUE—INFLAMMATION CHRONIQUE DU FOIE.

Causes.—Habitation dans les climats chauds et malsains, maladies du cœur, intempérance, surtout les boissons alcooliques.

Symptômes.—Pesanteur et sensibilité plus ou moins vive dans l'hypocondre droit, teint jaunâtre, amaigrissement, fièvre hectique, tumeur aplatie, égale, terminée par un rebord anguleux et dépassant le rebord des fausses côtes.

4° CIRRHOSE.—Cette affection reconnaît les mêmes causes que l'hépatite chronique, et consiste dans l'inflammation chronique du tissu aréolaire des canaux de la veine porte suivie d'une exsudation de lymphe, ce qui amène l'atrophie du foie. La circulation du sang

dans la veine porte se trouvant gênée, il y a congestion de la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins et en conséquence des hémorrhagies et l'ascite.

Si en conséquence de diverses altérations chroniques du foie comme l'*atrophie*, la *cirrhose*, la *dégénérescence graisseuse*, l'*hypertrophie*, l'*engorgement*, le *cancer*, les *hydatides* de cet organe, la bile n'est pas sécrétée, il se produit quelquefois des symptômes cérébraux le plus souvent mortels, tels que le délire, les convulsions suivis bientôt de somnolence, de coma, du carus et de la mort. Dans cet état que l'on a appellé *Acholie* (*l'absence de bile*) *l'ictère à forme grave* de quelques auteurs, l'on remarque des hémorrhagies de l'estomac, des intestins, des bronches etc, des pétéchies et des ecchymoses à la peau. Les purgatifs et les Acides Nitrique, Nitro-Muriatique et Sulfurique sont alors le seul moyen de prolonger la vie.

Traitement des maladies chroniques du foie.—Lorsque la région hépatique est douloureuse, Sangsues, Ventouses, vésicatoires volants, Purgatifs salins, (Sulphate de Magnésie, Bitartrate de Potasse), Diète modérée, abstinence des boissons alcooliques. Ensuite les Purgatifs (Calomel, Rhubarbe etc), les Altérants page 896, Iodure de Potassium, Acétate de Potasse, Pilules de Plummer, Extrait de Pissenlit, de Chélidoine, de Trèfle d'eau, Pilules bleues, Scille, Sulfate de Manganèse, Muriate d'Ammoniaque, les Toniques amers page 906, Colombo, Acide Nitro-Muriatique, Acide Citrique, Acide Muriatique. Les Diurétiques, page 900, Chélidoine, les Apéritifs 898 Eaux minérales, Eau minérale Alcaline gazeuse, Magnésie liquide, Sel de Table, Ciguë, Conicine.

A l'extérieur.—Onguent d'Iode, Acide Nitro-Muriatique, bains alcalins, Emplâtres de Savon, de Galbanum, de Gomme Ammoniaque et de Mercure. Cautères, etc.

Contre les hémorrhagies.—Acide Gallique, Acide Nitrique, etc.

Contre l'ascite.—Diurétiques, Purgatifs, Toniques.

5° CALCULS BILIAIRES (Syn) COLIQUES HÉPATIQUES.—Ils se rencontrent dans toutes les portions des voies biliaires. Ils sont de forme et de volume divers, d'un jaune plus un moins foncé, formés de cholestérine et de matière colorante, et peuvent s'accumuler en assez grande quantité dans la vésicule biliaire pour produire l'ulcération et une péritonite fatale. La vie sédentaire, les excès, les mauvaises digestions paraissent agir comme causes prédisposantes de cette affection.

Symptômes.—Souvent les calculs biliaires passent dans le duodénum sans causer aucun malaise; d'autres fois, ils déterminent des douleurs extrêmement vives dans la région hépatique. Ces douleurs reviennent par paroxysmes et sont augmentées par le mouvement et l'ingestion des aliments. Il y a aussi nausées, hoquet, vomissements, gonflement du ventre et alternative de constipation et de diarrhée, pas de fièvre, pouls normal, chaleur de la peau naturelle.

Traitement.—Pendant l'attaque, Opium et ses préparations, Ether Sulfurique, Sirop d'Ether, fomentations chaudes sur le ventre, bains chauds. Eau chaude en abondance contenant du Bicarbonate de Soude en solution, inhalation du Chloroforme, purgatifs, page 902, stimulants (page 904) s'il y a prostration. Dans l'intervalle, Toniques amers page 906, Alcalis, essence de Térébenthine, Ether Sulfurique, Chloroforme à l'intérieur.

6° ICTÈRE (Syn) JAUNISSE.—*Causes.*—Passions vives (colère, frayeur, chagrins, etc.) ; compression des canaux biliaires par différentes tumeurs voisines ou leur occlusion par ces calculs ; spasme de ces conduits, constipation, maladies chroniques du foie, etc.

Symptômes.—Couleur jaune, d'abord des conjonctives, des tempes et des lèvres, puis des régions où la transpiration est la plus abondante et enfin de toutes les régions du corps ; urines rouges, safranées, épaisses huileuses, donnant par l'addition de quelques gouttes d'Acide Nitrique successivement d'une teinte vert pâle, violette, rose et rouge ; démangeaisons très vives à la peau des membres surtout ; selles diminuées, grisâtres, presque blanches ;

amertume de la bouche, céphalalgie, somnolence, vertiges, lassitude. Dans les cas chroniques amaigrissement, quelquefois symptômes cérébraux, stupeur, délire, etc., et tendance aux hémorrhagies, épistaxis, hématémèse, purpura, etc.

Traitement.—S'il y a douleur augmentée à la pression dans la région hépatique ; saignée, ventouses, sangsues, Calomel. S'il y a embarras du foie, Purgatifs, salins, page 902, Calomel, Huile de Ricin avec essence de Térébenthine. Remède pour la jaunisse (très efficace). Apéritifs page 898, Acide Oxalique, Acide Tartrique, Acide Lactique, Belladone, Oxyde Noir de Mercure, Ortie, Petite Ortie, Aigremoine, Nitrate d'Argent, Savon, Noyer. A l'état chronique, voyez Traitement des maladies chroniques du foie.

SPLÉNITE AIGUE, (Syn) INFLAMMATION DE LA RATE.

Causes.—Coups, chutes, suppression de flux habituels, fièvres intermittentes.

Symptômes.—Douleur vive ou sourde siégeant derrière les fausses côtes gauches, augmentée par la pression, la toux, les inspirations, mouvement fébrile.

Traitement.—Régime antiphlogistique page 897, chez les pléthoriques, saignée locale, révulsifs, mais pas de mercure chez les asthéniques ; Quinine si elle dépend de la fièvre intermittente.

SPLÉNITE CHRONIQUE.—*Causes.*—Elle se montre le plus souvent après plusieurs attaques de fièvre intermittente.

Symptômes.—Tumeur dans l'hypocondre gauche, quelquefois très volumineuse, ayant la forme de la rate, teinte ictérique, cachexie, débilité, tendance aux hémorrhagies, dérangement des voies digestives, à la fin hydropisie. La rate peut être affectée des mêmes maladies organiques que le foie.

Traitement.—Purgatifs, page 902, Quinine, Fer et leurs préparations page 905, Bleu de Prusse, Iode, Bromure de Potassium, Câprier, Chlorure d'Ammonium, Eau de Goudron, Savon, Belle-Eclaire, Iodure de Manganèse ; pas de mercure, ni d'antiphlogistiques trop actifs. Diète généreuse, distractions, changement de climat.

NÉPHRITE ou INFLAMMATION DES REINS.

1° NÉPHRITE AIGUE : *Causes.*—Age adulte, vieillesse, sexe masculin, individus nés de parents goutteux ; coups, chutes, plaies ; présence de calculs ou de vers dans les reins ; Cantharides, Térébenthine et autres diurétiques âcres ; suppression brusque de la transpiration, etc.

Symptômes.—Pesanteur, douleur pongitive, gravative, profonde, quelquefois lancinante dans la région des lombes, augmentée à la pression, se propageant jusqu'à la vessie, à l'aîne et s'accompagnant d'engourdissement dans la cuisse et rétraction douloureuse du testicule du même côté ; rareté ou suppression des urines qui, en général, sont rouges, sanguinolentes, et expulsées souvent avec beaucoup de peine. Si les deux reins sont affectés il peut y avoir suppression complète des urines et mort avec des symptômes comateux. Il y a aussi fièvre, nausées, vomissements, soif, constipation. Elle se termine par résolution ou par suppuration : le pus se fraie un passage soit par les voies urinaires soit par les intestins, soit au dehors, et amène la fièvre hectique et la mort.

Traitement.—Régime antiphlogistique, (page 897) Diaphorétiques, (Dover,) page 899 saignée générale et locale, ventouses, purgatifs, (page 902) boissons mucilagineuses, adoucissantes, page 897 ; bains chauds, bains de vapeur, fomentations chaudes, lavements émollients. Chez les goutteux, Bicarbonate de soude. Éviter les diurétiques, les vésicatoires de cantharides, les purgatifs salins. Voir traitement des inflammations page 912. Arnica, Décoction de Guimauve, Buchu.

2° NÉPHRITE CHRONIQUE, (Syn) INFLAMMATION CHRONIQUE DES REINS.—*Causes.*—Les mêmes que pour la néphrite aiguë.

Symptômes.—Douleur sourde, urine alcaline et purulente, cellules d'épithélium dans cette sécrétion.

Traitement.—Diurétiques stimulants (page 900). Térébenthine, Copahu, Buchu, Uva ursi, Pareira Brava, Chimaphyle. Toniques pages (905 à 907), surtout les préparations de Quinine et de Quinquina. Adoucissants page 895. Balsamiques, Eaux Minérales, Gomme de Sapin, Eau de Goudron. Voir le traitement de l'irritation de la vessie, page 1012.

3° NÉPHRITE ALBUMINEUSE AIGUE, (Syn) ALBUMINURIE INFLAMMATOIRE.

Cause.—Intempérance, misère, froid humide, choléra, érysipèle et surtout scarlatine.

Symptômes.—Frissons suivis de chaleur, mouvement fébrile, céphalalgie, sensibilité à la région lombaire, vomissements et bientôt hydropisie qui commence à la face et qui s'étend à tout le corps ainsi que dans les cavités séreuses, besoin fréquent d'uriner, urines rares, foncées et contenant de l'albumine.

Traitement.—Repos, diète sévère. Boissons mucilagineuses, pages 897. Diaphorétiques, Bains chauds, Purgatifs Salins et autres, page 902. Eviter les diurétiques et les boissons alcooliques. Quand l'hydropisie. a disparu, Teinture de Fer Muriatée, Diète modérée, éviter avec soin l'exposition au froid, flanelle sur la peau. Buchu, Acide Gallique, Acide Nitrique page 115, Teinture de Cantharides, Digitale, Digitaline.

4° NÉPHRITE ALBUMINEUSE CHRONIQUE, (Syn) ALBUMINURIE, MALADIE DE BRIGHT.

Cause.—Intempérance, privation d'air et de lumière, défaut d'exercice, exposition fréquente au froid et à l'humidité, et toutes les causes favorisant le développement de la phthisie et des scrofules. On l'observe surtout dans la goutte chronique et comme conséquence de la néphrite inflammatoire.

Symptômes.—1re PÉRIODE. Débilité, peau rude, sèche, pâle, appauvrissement du sang dyspepsie. L'urine contient des particules d'épithélium en petite quantité.

2e PÉRIODE.——Diarrhée, douleurs rhumatismales, épistaxis, amaigrissement, le teint est comme terreux, vertiges, somnolence, nausées, vomissement le matin, palpitations du cœur. Un symptôme caractéristique de cette maladie, c'est que le malade est obligé de se lever plusieurs fois la nuit pour uriner. L'urine est albumineuse et contient quelquefois un peu de sang ; sa gravité spécifique est moindre qu'à l'état normal.

3e PERIODE.—Elle est caractérisée par l'apparition de l'hydropisie sous forme d'anasarque surtout à la figure et aux pieds, et ensuite d'ascite par la tendance aux imflammations des membranes séreuses, par les maladies organiques du cœur, des poumons, et des centres nerveux. La quantité d'urine sécrétée varie beaucoup; elle est quelquefois très abondante, d'autrefois presqu'entiérement supprimée. La débilité augmente, la sécrétion de l'urine devient anormale, l'urée s'accumule dans le sang et l'assoupissement et le coma qui en sont la conséquence, sont les signes précurseurs d'une mort certaine.

Traitement.—Ventouses sèches, Contre-irritants (Onguents d'Emétique, Sinapismes, Liniment volatil) sur la région lombaire. Flanelle sur la peau. Bains chauds ou de vapeur. Diaphorétiques (Ipécacuanha, Acétate ou Citrate d'Ammoniaque, etc.) page 899. Laxatifs, page 902, Toniques, (Fer, Quinine, etc.) page 905, Nourriture simple mais fortifiante. Eviter les boissons alcooliques, le sucre, les aliments amylacés, et peut-être les substances grasses, ainsi que les remèdes diurétiques et les mercuriaux. Contre l'hydropisie : Purgatifs drastiques (Elaterium, Gamboge, Jalap, etc), Diaphorétiques (bains d'air chaud) page 815, et quelquefois, légers Diurétiques salins (Tartrate de Potasse et Soude etc.) voir page 900. Acide Gallique. Acide Nitrique page 115, Teinture de Cantharides, Digitale, Digitaline.

GRAVELLE, (Syn) LITHIASIS, CALCULS URINAIRES.—PIERRE.

On désigne sous ce nom la formation dans l'urine de concrétions de diverses natures que l'on appelle spécialement *gravelle* quand elles sont très petites, *graviers*, quand elles sont un peu plus grosses et *calculs* (pierre) lorsqu'elles sont assez volumineusse pour ne pouvoir plus traverser l'urèthre.

Néphrite Calculeuse,—Néphralgie,—Attaque de Gravelle,—Coliques Néphrétiques.

Cause.—Passage d'un calcul dans l'urétère vers la vessie.

Symptômes.—Douleurs vives, quelquefois intolérables dans la région des reins accompagnées de rétraction du testicule, de crampes, de nausées et de vomissements. Le malade sent quelquefois descendre dans la région des lombes un corps qui le déchire; alors survient l'envie d'uriner, puis, après trente ou quarante heures, les souffrances vives cessent tout-à-coup et l'urine entraîne quelquefois avec elle de petits graviers ou ceux-ci restent dans la vessie et viennent à former des calculs (La pierre). Si les graviers sont assez petits, ils peuvent descendre dans la vessie sans causer aucune douleur.

Traitement.—Quand la néphralgie est accompagnée de fièvre on emploie le traitement de la néphrite. Dans le cas contraire, bains chauds, boissons émollientes, mucilagineuses, gommeuses (page 897) nitrées, particulièrement l'eau d'orge contenant quelques drachmes d'Esprit d'Ether Nitreux. Fomentations, Lavements et Cataplasmes émollients, grands bains, et bains de siége tièdes. Laxatifs doux, révulsifs non-irritants. Opium, Carbonate de Potasse, Liqueur de Sous-Carbonate de Potasse, Phosphate d'Ammoniaque, Bicarbonate de Potasse, Sel de Tartre, Boissons Alcalines, Plantain, Oignon, Poireau, Collinsonia, Vergeroble, Millepertuis, Curage, Renouée Douce, Polytric, Seneçon doré, Belle-Felaire, Bamia, Guimauve, Mixture de Guimauve, Consoude, Borax, Mauve, Persil, Céleri, Carotte, Graine de Carotte, Carotte sauvage, Herbe à la Clef, Rapace, Chimaphile maculé, Uva-Ursi, Epigée Rampante, Salsepareille indienne, Basilic Romain, Pain de Perdrix, Ortie, Véronique, Violette, Geramium Robertin, Miel Boraté. On emploie avec avantage la gomme de Pruche. Brandish's Alcaline Solution, Eaux Alcalines Gazeuses, Racine de Fraisiers, Buchu, Busserolle, Aunée, Eaux Minérales, Magnésie Liquide de Murray, Eau Magnésienne, Eau Magnésienne gazeuse Soude Caustique Liquide. Ensuite pour faciliter le passage du calcul de la vessie au dehors, on pourra introduire le cathéter et faire des injections d'eau chaude dans la vessie. Si le calcul est trop gros pour passer, il faut traiter selon la nature du calcul. L'opération soit la lithotritie, soit la lithotomie peut devenir alors nécessaire.

Variétés de la Gravelle.—On en distingue 3 espèces:

1° Diathèse Urique.—L'acide urique et les urates sont en excès. Le dépot est sablonneux, sous forme de petits corps granuleux, jaune-rougeâtres, composés d'acide urique ou lithique ou des urates de soude, de potasse, de chaux. L'urine est rare et foncée.

La déposition d'urates est souvent amenée par un dérangement temporaire, tandis que la déposition de l'acide urique indique que la constitution est profondément affectée.

Causes.—Excès d'acides dans le sang, excès dans le boire et le manger, fièvres et maladies inflammatoires, surtout la goutte et le rhumatisme.

Traitement.—Alcalis (Liqueur de Potasse, Bicarbonate de Potasse), Sel de soude (Bicarbonate, Carbonate), Carbonate de Magnésie, Eau de Vichy, Benzoate de Soude, Benzoate de chaux, Sirop de chaux, Eau de Chaux, Eau de Chaux Saccharine, Acétate de Potasse, Liqueur d'Acétate de Potasse, Purgatifs salins page 902, légers Diurétiques page 900. Diète végétale, Boissons adoucissantes page 897. Exercice, Bains chauds, éviter les boissons alcooliques, les aliments indigestes et acides.

2° Diathèse Phosphatique.—Les phosphates (phosphate de chaux, phosphate

ammoniaco-magnésien) se déposent lorsque l'excès d'acide dans l'urine est neutralisé sous forme de Poudre amorphe blanchâtre (urine ammoniacale).

Causes.—Maladies nerveuses, dyspepsie, débilité, maladie de la vessie et de la prostate, excès en tous genres, affections aigues du cerveau et de la moëlle épinière, paralysie etc.

Traitement.—Acides minéraux, Acide Nitro-Muriatique, Acide Phosphorique ou Acide Sulfurique dilué, Acide Lactique, Sulfate de Quinine, Fer, Opium, aussi les bicarbonates alcalins qui dissolvent les phosphates, tel que Bicarbonate de Soude, Carbonate de Soude, Carbonate et Citrate de Lithine, Benzoate de Chaux, Benzoate de Soude. Grande Joubarbe, Pareira Brava, Sisymbre Parviflore, Hydrangée de Virginie. Diète généreuse, vin en quantité modérée, repos de l'esprit.

3° DIATÈHSE OXALIQUE, (Syn) OXALURIE.—L'acide oxalique forme ordinairement un calcul dans le rein ou la vessie. On a alors les symptômes de la pierre.

Causes.—Peu connues, abus de l'oseille.

Traitement.—Toniques voir pages 905 et 906 surtout les préparations de Fer. Acide Nitro-Muriatique, Sulfate de Zinc, Colchique. Bains froids ou tièdes, diète généreuse, voyages, etc. Eviter les substance sucrées, et les aliments contenant l'Acide Oxalique tels que la rhubarbe des jardins, etc.

DIABÈTE, (Syn) DIABÈTE SUCRÉ, GLYCOSURIE, GLYCOHÉMIE.

Causes.—Elles sont inconnues. On a donné les suivantes : Froid humide longtemps prolongé, âge adulte, vieillesse ; affaiblissement par chagrin, par hémorrhagie, par excès ; abus des liqueurs chaudes (thé) ou acidules (bière, cidre), des diurétiques (cantharides), rétrocession d'exanthèmes.

Symptômes.—Augmentation considérable des urines (15, 20, 30 chopines par jours) qui sont claires, blanchâtres, sucrées, d'une odeur de violettes ; peau sèche rugueuse, constipation, soif inextinguible, faim canine, impuissance, maigreur et faiblesse considérables, souvent la phthisie survient et emporte le malade.

Traitement.—Bains chauds, Bains de vapeur, Bains d'eau salée. Applications glacées sur la région lombaire. Flanelle sur la peau, Sudorifiques page 899, surtout le Dover, Stimulants page 904, Toniques page 905 surtout les préparations de Fer. Ammonio-Citrate de Fer, Sulfate de Quinine avec l'Opium, Astringents page 898, principalement les Boissons Acidulées, Acide Phosphorique, Acide Sulfurique, Acide Nitrique, Vin de Bordeau, Vin de Claret, Vin de Sherry, Eau de Vie diluée, Créosote, Phosphate de Chaux, Sulfite et Bisulfite de Chaux. Les Hypophosphites de Chaux, d'Ammoniaque, de Fer, de Fer et Quinquina, de Quinine, de Potasse et de Soude. Sirops d'Hypophosphite de Chaux ou de Soude, Sirop de Chaux et les autres préparations de Chaux, Pastilles Phosphatiques, Alun, Hydrosulfure d'Ammoniaque, Jus de Citron en limonade, Uva-Ursi, Epigée Rampante, Levûre, Pain de Gluten, Kino, Poudre de Cachou composée, Statice, Opium, Térébenthine, Electuaire de Térébenthine, Huile de Foie de Morue, Thé de bœuf, Bouillon, Diète Généreuse. Eviter la Bière, le Whisky, le Gin, le Thé, le Café, les substances sucrées et amylacées, comme les fruits, patates, pain, etc. Cependant M. Piorry prétend avoir traité avec avantage plusieurs diabétiques avec de grandes quantités de sucre et l'abstinence des liquides.

ISCHURIE, RÉNALE (Syn) SUPPRESSION D'URINE.

Dans cette maladie, l'urine n'est pas sécrétée et la vessie est vide. Il faut bien la distinguer de la *rétention d'urine* dans laquelle la sécrétion n'est pas suspendue mais éprouve quelque obstacle à sa sortie au-dehors.

Causes.—Vieillesse, inflammation aiguë des deux reins, maladies organiques des reins. On l'observe aussi dans le choléra et les fièvres, particulièrement la scarlatine.

Symptômes.—La suppression *complète* est une maladie très-dangereuse qui amène par l'accumulation des éléments de l'urine dans le sang, l'assoupissement, le coma, les convulsions et la mort en peu de jours.

Traitement.—Selon les cas, Saignée, Ventouses, Sudorifiques page 899, Purgatifs page 902, Diurétiques page 900, Crême de Tartre, Digitale, Scille, peut être Térébenthine et Cantharides. Tisanes adoucissantes page 897.

HÉMATURIE, (Syn) PISSEMENT DE SANG, HEMORRHAGIE DES VOIES URINAIRES.

Causes.—Toutes les lésions mécaniques des reins, des uretères, de la vessie ou de l'urèthre par un instrument acéré ou par des calculs ; coups sur les lombes, sur l'hypogastre ; équitation forcée ; efforts violents, etc. ; cantharides, huile de térébenthine, purgatifs drastiques ; néphrite albumineuse aiguë, inflammation des reins, de la vessie, suppression de flux hémorrhoïdal ou menstruel.

Symptômes.—*Hématurie rénale.* Douleur et chaleur aux lombes, et ordinairement d'un seul côté, rétraction du testicule correspondant, sang intimement mêlé aux urines qui sont diminuées ou presque nulles et contiennent de petits morceaux cylindriques de fibrine moulés dans les uretères. *Hématurie résicale* (*Hémorrhagie de la vessie*). Douleurs dans la vessie et dans le gland, sentiment d'ardeur à l'anus et dans l'urèthre, ténesmes, envies fréquentes d'uriner. L'urine coule d'abord presque pure et l'émission est suivie d'une plus ou moins grande quantité de sang. Dans l'*Hématurie uréthrale* le sang expulsé sans effort, est sans mélange d'urine ; la douleur et la chaleur siègent dans la longueur du canal et ne sont point accompagnées d'envie d'uriner.

Traitement.—Selon la cause. S'il y a des calculs, Astringents, Teinture de Fer Muriatée, Acide Sulfurique dilué, Acide Gallique. Eviter la Térébenthine. S'il y a néphrite albumineuse, ou empoisonnement du sang, bains d'air chaud, de vapeur, Purgatifs page 902. Dans l'hématurie vésicale, Ammonio-Sulfate de Fer et injections dans la vessie d'une solution d'Alun ou d'Acide tannique, Matico. Dans l'hématurie uréthrale, applications froides, glace, passer une grosse sonde et la laisser quelques heures dans le passage. Voir le traitement des hémorrhagies en général page 911.

IRRITATION DE LA VESSIE.

Causes.—Maladies organiques des reins, de la vessie, de la glande prostate, de l'urèthre ; grossesse, déplacements de la matrice, calculs, hémorrhoïdes ; le plus souvent dérangement accidentel des voies digestives, des reins, de la vessie, affections nerveuses.

Symptômes.—Besoin fréquent d'uriner se faisant sentir soudainement, quelquefois toutes les demi-heures ; malaise et douleur si le malade essaie d'y résister, urines en quantité normale excepté chez les hystériques, ensuite diminution du volume de la vessie. On devra examiner l'urine pour voir si cette irritabilité ne serait pas un symptôme de quelque affection organique.

Traitement.—Diète modérée, Bains chauds d'eau salée, éviter les boissons stimulantes. S'il y a alcalinité des urines, Acide Nitro-Muriatique dans la décoction de pareira brava. S'il y a acidité, Alcalins, Sels de Potasse dans l'infusion de Buchu. Suppositoires d'Opium le soir, Extrait de Jusquiame et Camphre, Eau de Camphre. S'il y a débilité, Toniques analeptiques Ferrugineux page 905. Aussi Teinture de Fer Muriatée avec Teinture de Cantharides, Acide Hydrochlorique dilué, Chloroforme, Balsamiques, Baumes, Baume de Tolu, Eau de Seltz Artificielle, Eau de Soude Carbonatée, Soda Water, Iodoforme, Graines de Citrouille, Eau de Goudron, Gomme Arabique, Poudre Gommeuse nitrée, Persil, Gomme de Sapin, Guimauve (Mixture, Pastilles, Décoction), Mousse Marine, Varec, Pied de Loup, Prèle d'hiver, Extrait fluide de Buchu composé, Lierre-terrestre, Pain de Perdrix, Bourgeons de

Peuplier, Tisane de Graine de Lin, Tisane de Graine d'herbe au puces, Seneçon doré, Sésame Oriental, Orme rouge, Pariétaire, Pourpier, Ache, Uva-Ursi, Glouteron, Caïnca, Mauve, Racine de Persil, Graines de Melon français, Graines de Melon d'Eau, Graine de Callebasse, Graines de Concombre, Houblon (Extrait et Teinture), Oléorésine de Lupulin, Extrait fluide et Teinture de Lupulin, Cristalline, Orme rouge, Mucilage d'Orme rouge, Pariétère commune, Polytric, Extrait d'Orme, Térébenthine (Sirop, Electuaire), Baume de Carpathi, Callitriche, Chimaphile, Chimaphiline, Collinsonie, Dierville, Vergerolle annuelle, Vergerette de Philadelphie, Lavement d'Huile de Térébenthine, Lavement anodin, Lavement Laudanisé, Lavement d'Empois, Mousse d'Irlande, Mixture de Gomme arabique, Lait d'Amande, Décoction d'écorce d'Orme, Ecorce de Sapin, Millepertuis, Plantain, Ail, Julienne, Suppositoire de Morphine. Voir le traitement de la Cystite, de la Néphrite et de la Blennorrhagie.

CYSTITE AIGUE, (Syn) INFLAMMATION DE LA VESSIE.

Causes.—Coups, chutes, plaies, calculs, rétention d'urine, huile de térébenthine, cantharides, boissons alcooliques chaudes, usage exclusif de viandes très azotées, suppression brusque de la transpiration, introduction du cathéter, gonorrhée, accouchements laborieux.

Symptômes.—Douleur et chaleur continues et vives dans la région hypogastrique, pesanteur et tension du périnée, douleur à l'extrémité de la verge; efforts réitérés, pénibles et souvent inutiles pour uriner; érection fréquentes et douloureuses; urines claires d'abord, puis devenant troublés, rougeâtres et s'accompagnant d'une chaleur brûlante; fièvre concomitante, souvent avec sueurs urineuses.

Traitement.—Régime antiphlogistique, fomentations chaudes, bains chauds, Opium, l'Axatifs page 902. Si la membrane muqueuse est affectée, Boissons mucilagineuses froides avec Ether Nitreux page 897; si c'est la musculaire et le péritoine donner des liquides en très petite quantité, Diaphorétiques, page 899 tel que Dover. Gomme Arabique (Mixture, Emulsion, Sirop, Mucilage). Gomme Adraganthe, Gomme Mesquite, Gomme de France, Décoction de Graine de Lin composée, Buchu, Xanthorrhée, Teinture et Sirop de Tolu, Buchu composé, Ecorce de Sapin, Benzoate d'Ammoniaque, Graines de Citrouille, etc. Si les douleurs sont très vives, préparation opiacées, au début et au déclin seulement. Fomentations. Opium. Bains de siége tièdes. Lavements émollients. Saignées générales et locales, Rubéfiants à l'intérieur des cuisses. Cathétérisme. Vers la fin, légers toniques et stimulants, page 905 et 904 Voyez le traitement général des inflammations et irritation de la Vessie page.

CYSTITE CHRONIQUE, (Syn) CATARRHE CHRONIQUE DE LA VESSIE.

Causes.—Viellesse, maladies de la prostate, etc.

Symptômes.—Pesanteur, gêne au périnée, besoin fréquent d'uriner, qu'on ne satisfait pas ou qu'avec peine; urines jaunes, déposant un mucus abondant semblable au blanc d'œuf, quelquefois du pus; dépots phosphatiques, urine ammoniacale, amaigrissement, teinte jaune de la peau, etc.

Traitement. — Opium, Diurétiques (page 900) surtout Térébenthine, Baume de Copahu, Baume de Tolu etc. Acide Tannique, Chlorure d'Ammonium, Caïnca Xanthorrhisa, Buchu, Uva-ursi, Chimaphile. Acide minéraux si les phosphates sont en excès. Narcotiques, voir page 902 comme l'Extrait de Jusquiame. Camphre. Benzaote d'Ammoniaque, Sel Ammoniacal, Gomme de Sapin, Lavement de Suie, Tannin Matico, Cantharides, Balsamiques, Baumes, Sirop et Electuaire de Térébenthine, Baume de Carpathie, Hydraste du Canada. Toniques page 905. Injections dans la vessie d'une solution d'Acétate de Plomb, de Nitrate d'Argent, de Créosote d'eau de Goudron etc.

RETENTION D'URINE, (Syn) ISCHURIE, STRANGURIE, DYSURIE.

Accumulation de l'urine dans les organes qui servent à son excrétion. Elle est *complète* ou *incomplète.* De là trois dégrés de cettte affection : *Dysurie*, simple difficulté d'uriner ; le jet est affaibli, contourné en spirale ou bifurqué ; *Strangurie*, difficulté plus grande d'uriner, les urines coulent goutte à goutte malgré les plus grands efforts ; *Ischurie*, impossibilité absolue de l'expulsion des urines.

Causes.—Paralysie de la vessie soit par lésions de ses nerfs, soit par lésions de la moëlle épinière et du cerveau ; altérations organiques de ce viscère ; obstacles au cours de l'urine ; distension énorme du rectum, tumeur osseuse des os voisins, fractures, hernies, abcès, épanchements, volume énorme de l'utérus, distension du vagin par des pessaires etc., calculs, caillots de sang et tous les corps étrangers arrêtés soit dans la vessie soit dans l'urèthre, maladies de la prostate, rétrécissements spasmodiques ou permanents de l'urèthre, etc.

Symptômes.—L'invasion peut être soudaine, d'autres fois elle est lente et insensible. Si nous supposons le cas d'une rétention complète par la présence d'un calcul ou d'un rétrécissement spasmodique de l'urèthre chez un individu d'ailleurs sain, la vessie se développe rapidement ; bientôt elle forme, dans la région hypogastrique, une tumeur ovoïde, rénitente et douloureuse, ainsi que dans le rectum et dans le vagin. La pression exercée sur cette tumeur augmente les douleurs et les envies d'uriner et permet quelquefois d'y reconnaître la fluctuation, surtout lorsqu'on comprime alternativement sur l'hypogastre et sur le vagin et le rectum. Le malade est en proie aux ténesmes et à de fréquentes envies d'uriner ; ses violents efforts ne donnant lieu à aucun résultat ; une fièvre intense s'allume, la figure devient anxieuse, l'agitation, les efforts pour uriner augmentent, la sueur est urineuse ; souvent il y a des vomissements de matières urineuses, du délire, des convulsions ou du coma. Ou bien au bout de trois ou quatre jours les parois de la vessie s'ulcèrent ; des crevasses permettent un épanchement dans l'abdomen ; ou plus souvent l'urèthre se rompt : de là épanchement dans le périnée et les bourses ; la mort en est souvent la suite. D'autres fois, ces différents phénomènes ne se développe que très lentement. Dans certains rétrécissements, dans les maladies de la prostate, dans l'inertie de la vessie qui arrive très souvent dans les fièvres typhoïdes, dans les congestions cérébrales, l'ivresse, après l'accouchement et dans les paralysies, etc., la rétention simule l'*incontinence d'urine*, le malade rend une assez grande quantité d'urines, souvent l'hypogastre est soulevé, mais sans tension ni douleur ; les urines s'échappent par *regorgement* goutte à goutte et le malade peut parvenir par la contraction des muscles abdominaux à en forçer une certaine quantité au dehors et penser que la vessie est vide tandis que la distension de ce viscère est énorme.

Traitement.—Il consiste à évacuer par le cathétérisme le liquide accumulé et à rémédier ensuite à la cause de la maladie. Quand le cathétérisme est impossible, on emploie différents remèdes, selon les cas : gomme de Pruche, Ether Nitreux. Camphre, Eau de Camphre, Buchu, Buchu composé, Huile de Térébenthine, Pastilles de Nitrate de Potasse, Lait d'Amandes douces, Conserve d'Amandes douces, Poudre de Gomme Adraganthe, Baies de Frêne Sauvage, Baies de Cormier, Infusion de cheveux de Blé-d'Inde, Coqueret, Remède efficace pour la jaunisse. Iodure de fer. Voir irritation de la vessie, et Diurétiques page 900. S'il y a beaucoup de douleur et pléthore, saignée, ventouses. Suppositoires de Morphine, sangsues au perinée ; si la maladie résulte d'un excès de table, purgatifs et lavements suivis des Narcotiques page 902, Opium, bains chauds. Si elle est périodique, Sulfate de Quinine. On emploie aussi la Teinture de Fer Muriatée (gtts x. toutes les 10 minutes), les affusions d'eau froide sur les parties génitales, l'eau de chaux à haute dose, l'extrait de Belladone en frictions sur le péritoine, la cautérisation d'un rétrécissement, l'Opium et le Chloroforme, Bains tièdes.

Enfin si tous ces moyens sont inutilees t s'il n'est pas possible de pénétrer par l'urèthre

dans la vessie, on pratique la ponction de cet organe soit à travers les parties molles de la région périnéale, soit par le rectum, soit au-dessus du pubis.

INCONTINENCE D'URINE.—Absence ou perte de la faculté de retenir l'urine pendant quelques heures et écoulement involontaire de ce liquide sans que la vessie se trouve pleine, soit qu'il y ait paralysie de son col, soit que son corps éprouve un état de contraction permanente. Les femmes y sont sujettes lorsqu'elles approchent du terme de la grossesse ou après de nombreux accouchements. On reconnait plusieurs autres causes telles que lésions mécaniques et organiques du corps et du col de la vessie, inflammations fréquentes, spasmes réitérés, excès vénériens, gravelle, abus des boissons diurétiques, accès convulsifs, attaques d'épilepsie, syncopes, débilité, phthisie, toux violente, peur et vifs éclats de rire particulièrement chez les femmes.

Cette maladie est incomplète ou complète. Dans le premier cas, il reste assez de force au col et au sphincter pour s'opposer à ce que le liquide s'écoule goutte à goutte et d'une manière continue. Aussi l'évacuation a-t-elle lieu brusquement avant que le besoin s'en soit fait sentir. Dans l'incontinence d'urine chez les enfants, l'évacuation a lieu la nuit pendant le sommeil, elle dépend de la paralysie ou de l'exaltation des propriétés vitales du corps de l'organe. L'incontinence complète est au contraire permanente ; on l'observe surtout chez les vieillards par suite de la paralysie des fibres musculaires de la vessie ou des maladies de la prostate. Dans ce cas, on observe un écoulement continuel et goutte à goutte d'urine qui mouille les vêtements, leur donne une odeur insupportable et produit un érysipèle pustuleux aux parties génitales et aux régions voisines. La seule ressource est alors la compression de l'urèthre.

Traitement.—Bains froids, Cantharides, Atropine, Belladone (le Vin, la Teinture), Ergotine, Epigée rampante, Citrate de Fer et de Strychnine, Cubèbe (la Teinture, l'Oléo-résine), Quelquefois les remèdes suivants agissent très bien, Vin rouge avec du Quinquina, Sirop de Vin, Alun, Oxyde de Fer noir, Tannin, Kino, Cachou, Eau de Chaux.

Dans la plupart des cas et particulièrement chez les enfants, les Toniques (page 904) sont indiqués surtout : le Fer et le Quinine. Applications froides, Teinture de Cantharides, Belladone, Noix Vomique. Il faut empêcher les enfants de se coucher sur le dos, de boire après six heures du soir, et les réveiller à une certaine heure pour les faire uriner. Dans les cas de Paralysie de la Vessie, Contre-irritants, Strychnine, Ergot de Seigle, Électricité, Cathétérisme, Injections d'eau froide, Bains de siége froids.

RÉACTIFS A EMPLOYER DANS LES MALADIES DES VOIES URINAIRES.—DÉPOTS URINAIRES.

1° URATES.—Secouez la bouteille d'urine de manière à distribuer le dépôt également. Versez le liquide dans un tube à réactif de six pouces de longueur et d'un pouce ou moins de diamètre que vous remplissez à moitié. Faites chauffer le tube et le contenu en le tenant au-dessus d'un jet de gaz ou d'une lampe à esprit de vin Si le dépôt se dissout c'est une preuve qu'il est composé d'urates. A cause de la présence d'un pigment appelé purpurine, les urates sont souvent d'une couleur rouge.

2° PHOSPHATE.—Si le dépôt n'est pas affecté par la chaleur, ajoutez un peu, soit 10 à 20 gouttes d'Acide Acétique, les phosphates se dissolvent et l'urine devient transparente.

3° OXALATE DE CALCIUM ET ACIDE URIQUE.—Ces substances sont ordinairement en très petites quantités. Elles sont insolubles dans l'urine chauffée et l'acide acétique. En ajoutant un peu d'Acide Hydrochlorique l'oxalate de calcium se dissout. Tout résidu finalement insoluble est composé d'acide urique.

ALBUMINE.—Versez une certaine quantité de l'urine dans un tube à réactif, faites chauffer jusqu'à ébullition. L'albumine se coagule, comme en faisant bouillir un œuf, et se

sépare, sous forme de flocons blanchâtres. Quelquefois l'urine se trouble par l'ébullition en conséquence de la séparation des phosphates. En cas de doute, ajoutez quelques gouttes d'Acide Acétique qui dissout les phosphates mais n'affecte pas le coagulum d'albumine.

SUCRE.—Versez quelques gouttes d'une solution aqueuse de Sulfate de Cuivre (assez pour donner une légère teinte bleue au liquide) dans un tube à réactif rempli au quart de l'urine. Ajoutez à l'urine à peu près son propre volume de Liqueur de Potasse (Liquor Potassæ). Chauffez lentement à la flamme du gaz ou d'une lampe à esprit de vin ou au bain-marie. Si l'urine est diabétique, il se forme un mélange trouble jaune, jaune-rougeâtre, ou rouge.

Le PUS DANS L'URINE forme par le repos une couche d'une couleur pâle, se distribuant dans l'urine avec facilité par l'agitation ; l'Acide Acétique ne le dissout pas ; la solution de Potasse officinale lui donne un caractère gélatineux. Le *Mucus* donne à l'urine une apparence visqueuse ; l'acide lui donne une tendance à coaguler. Le *Sang* se révèle par la couleur rouge qu'il communique à l'urine. On peut s'exercer à analyser les urines de la manière suivante.

1° Faites dissoudre quelques grains de miel (ou autre forme de sucre de fruit) dans deux ou trois onces d'urine ; ceci représente l'urine diabétique. 2° Mêlez intimement cinq ou dix gouttes de blanc d'œuf dans une ou deux onces d'urine ; ceci représente l'urine albumineuse. 3° Ajoutez à l'urine du phosphate de chaux, ou quelques gouttes d'une solution de Chlorure de Calcium et de Phosphate de Soude, ou mêlez une petite quantité d'Acide Phosphorique dilué avec deux ou trois onces d'eau de chaux, décantez et ajoutez le précipité à l'urine et vous aurez l'urine phosphatique. 4° Mêlez dans un mortier trois ou quatre grains d'excréments de serpents (formés en grande partie d'urate d'ammoniaque) avec de l'urine et vous pourrez employer les réactifs usités pour les urates. 5° Faites la même expérience, ayant préalablement acidulé l'urine avec l'Acide Hydrochlorique ; le dépôt sera de l'acide urique.
6° Ajoutez à l'urine quelques gouttes d'une solution de Chlorure de Calcium, à peu près une égale quantité d'Oxalate d'Ammoniaque, le dépôt sera l'oxalate de chaux.

SECTION VIII.

MALADIES DE LA PEAU.

(Syn) AFFECTIONS CUTANÉES, MALADIES CUTANÉES, DERMATOSES.

Causes.—Faiblesse de constitution, scrofules, syphilis, mercure, aliments indigestes, débilité, cachexie, mauvaise nourriture, manque d'air et d'exercice, pléthore, dentition, dérangements des voies digestives, irritabilité et délicatesse de la peau, malpropreté, irritation locale, contagion.

Traitement.—Il diffère selon que la maladie dépend de causes *constitutionnelles* ou *locales.* Dans le premier cas, on emploie le traitement général et local en même temps, dans le second, ce dernier seulement. Mais même alors il peut devenir nécessaire de recourir au traitement général lorsque l'économie s'est habituée à porter cette maladie.

Il est quelquefois dangereux de guérir trop vite certaines maladies de la peau, parce alors, il peut se produire des maladies internes, telles que l'hydrocéphale chez les enfants, l'apoplexie, l'asthme, etc. chez les adultes.

En général dans le traitement des maladies cutanées, on doit d'abord rémédier à l'état général par les Fébrifuges page 27 et 43, les Diaphorétiques page 899 ; les Altérants, page 896 : les Toniques, page 905, les Antacides, page 896, les Purgatifs, page 902, les Apéritifs, page, 898 selon qu'il y a fièvre, cachexie, débilité ou pléthore. On doit aussi guérir les dérangements de l'estomac et des intestins. Enfin si la *cause* est enlevée, et que la maladie persiste ou s'il n'y a pas de cause évidente, on emploie certains remèdes qui exercent une action parti-

culière sur la peau, tels que le *Soufre* et ses préparations (Iodure de Soufre, Sulfure de Potassium, Electuaire de Soufre) ; le *Goudron* (le Sirop, l'Eau, la bière, la Liqueur) ; la Douce-Amère ; le *Mercure* (spécialement les Iodures) ; *l'Antimoine* (spécialement le Kermès, Minéral, et le sulfate d'Antimoine préparé) ; l'*Arsenic* (Liqueur Arsénicale de Fowler, Arséniate d'Ammoniaque, Arséniate de Quinine, Arséniate de Fer, Solution de Donovan, Solution Arsénicale de Valangin) ; les *Alcalis* (Carbonate de soude ou de Potasse, etc.) joints aux infusions amers voir Toniques Amers page 906 ; les *Acides Minéraux* Acide (sulfurique, Acide Nitrique, Acide Muriatique) ; l'Iode, l'Iodure de Potassium, l'Iodure d'Or, l'Iodure de Soude, l'Iodure de Barium, les Eaux Minerales.

Les remèdes suivants sont employés pour aider l'effet des précédents : Décoction de Douce-Amère, Tisane de Salsepareille Comp., Tisane de Salsepareille Iodurée, Tisane de Racine d'Anis Sauvage, Tisane de Salsepareille acidulée, Tisane de Houblon et de Salsepareille, Extrait fluide de Salsepareille, Décoction de Gaïac, Caille-lait, Diclytrie du Canada, Corydalis distinguée, Glouteron, Asperge, Aigremoine, Trille, Trilline, Sassafras, Cerfeuil, Baies de Sureau blanc, Violette, Feuilles de Bouleau blanc, Berle à feuilles étroites, Sirop de Raifort Composé. Les préparations suivantes ont été successivement employées avec plus ou moins de succès : Antracokali, Fuligokali, Fuligocali Sulfuré, Chlorure d'Or et de Sodium, Chlorure de Calcium, Bromure de Fer, Chlorure de Mercure et de Quinine, Iodure d'Or, Oxyde d'Or, Carbure de Fer.—Liqueur d'Iodure de Quinine quand il y a faiblesse.

A l'extérieur : les bains Sulfureux, ou d'Eaux Minérales. Les applications locales peuvent être adoucissantes, calmantes, ou légèrement astringentes (Voir pour cela pansements pages 716 et 717), et rafraichissants telles que : Eau de Goulard, Vinaigre, Sulfate de Zinc, Hydrochlorate d'Ammoniaque, Liniment d'Eau de Chaux, Nitrate de Plomb, Onguent de Sulfate de Zinc, Onguent d'acétate de Plomb, Onguent ou lotions, de Carbonate de Soude ou de Potasse, Eau de Goudron, Pommade de Borax, Plasma de Goudron, Plasma d'Oxyde de Zinc, lotions de Borax avec de la Glycérine, Acide Prussique, Huile d'Amandes amère, Onguent Antidartreux, etc., ou des *applications irritantes*, telles que : Onguent Citrin, Onguent d'Iode, Onguent d'Oxyde rouge de Mercure, Onguent d'Ellébore blanc, Lotion contenant, de l'Acool, du Nitrate d'Argent du, Sublime Corrosif, etc. Acide Muriatique, avec de la Glycérine, Onguent Nitrique ou d'Acide Sulfurique. Enfin toutes les préparations suivantes sont employés dans les maladies chroniques ou rebelles de la peau, Onguent de Souffre, Onguent de Calomel, Onguent de Cinnabre, Onguent d'Oxyde rouge de Mercure, Onguent gris ou Napolitain, Ongent de Soufre, Onguent de Goudron, Glycérate de Goudron, Onguent de Soufre Composé, Mixture de Goudron et de Glycérine, Eau de Chaux, Eau Noire, Plasma de Petroleum, Plasma de Goudron, Plasma d'Oxyde de Zinc, Eau Phagédénique, Green Wash, Onguent de Créosote, Sulfate de Fer, Naphtaline, Huile de Cade, Huile de Cajeput Onguent de Bailey, Huile de Gabian, Huile de Charbon, Goudron des Barbades, Rangoon Tar, Seneca Oil, Muriate de Baryte, Iodure de Cadmium, Pommade Sulfureuse, Onguent de Sulfure de Potassium, Acide Carbolique, Pommade Soufrée de Helmerick, Guano, Onguent de Jager, Emplâtre Ioduré, Onguent de Kamela, lotions de Saumure de Lard, Onguent de Tabac, Liniment d'Iodure de Potassium, Onguent de Vératrine, Carbure de Fer, Urate d'Ammoniaque, Solution de Nitrate d'Argent, Vinaigre de Sanguinaire.

Dans la plupart des cas, le régime doit être nourrissant. On peut permettre le chocolat, le lait, les vins légers, le poisson frais, le mouton, le bœuf et les volailles, les légumes, le pain et le beurre ; mais la bière, les boissons fortes, le sucre, les pâtisseries, les viandes salées, les fruits indigestes et souvent le thé et le café ne sont point bons. Le malade ne doit point porter de flanelle sur la partie affectée. Les ablutions d'eau tiède sont très utiles et si l'éruption est irritable, l'empois, la fleur de riz, la glycérine au lieu de savon. Pour nettoyer le cuir chevelu on se sert d'un jaune d'œuf et d'eau chaude, ou bien de savon.

Si une éruption dénotant un état cachectique ou constitutionel telle que l'ecthyma, le rupia, le pemphigus, l'éléphantiasis, le lupus, les syphilides, etc., se montre pendant l'allaitement, la femme doit sevrer son enfant.

Classification des Maladies de la Peau.

Alibert les divise en deux groupes principaux, suivant qu'elles se manifestent à la tête (TEIGNE), ou sur le reste du corps (DARTRES). Le mot *dartre* est donc un terme générique et vague par lequel on a désigné beaucoup de maladies de la peau très différentes l'une de l'autre, et il est par conséquent rejeté du langage scientifique. On divise les maladies de la peau suivant leurs lésions élémentaires en 10 ordres.

1° Ordre. *Exanthèmes.*—4 variétés : Erythème, Erysipèle, roséole, urticaire.

2° Ordre. *Vésicules.*—3 variétés : Miliaire, herpès, eczéma.

3° Ordre. *Bulles.*—2 variétés : Pemphigus, rupia.

4° Ordre. *Pustiles.*—3 variétés : Ecthyma, impétigo, Acné.

5° Ordre. *Parasites.*—6 variétés : Teigne tousurante, teigne faveuse, mentagre, plique, polonaise, chloasma, gale.

6° Ordre. *Papules.*—2 variétés : Lichen, prurigo.

7° Ordre. *Squames.*—4 variétés : Lèpre, psoriasis, pityriasis, ichthyose.

8° Ordre. *Tubercules.*—6 variétés : Elephantiasis des grecs, éléphantiasis des Arabes molluscum, framboesia, lupus, chéloïde.

9° Ordre. *Macules.*—6 variétés : *Colorations* : teinte bronzée, lentigo, éphélides, Nœvi, *décolorations* : albinisme, vitiligo.

10° Ordre. *Syphilides.*

1er ORDRE

EXANTHÈMES, (Syn) ÉRUPTIONS.

Cet ordre comprend l'*Erythème*, l'*Erysipèle*, la *Roséole* et l'*Urticaire*, et est caractérisé par une rougeur plus ou moins vive des couches superficielles de la peau donnant lieu à des taches irrégulières, d'étendue variable, disparaissant sous la pression du doigt et se terminant par résolution et par desquamation.

1° ERYTHÈME, (TACHES ROUGES).—Efflorescence cutanée caractérisée par des rougeurs légères, superficielles, irrégulièrement circonscrites, de forme et d'étendue variables, affectant surtout la face, la poitrine et les membres, sans phénomènes généraux. On distingue l'ERYTHEME FUGACE, dûe à quelque dérangement du canal alimentaire, au baume de copahu ; l'INTERTRIGO ou ECHAUFFEMENT qui est dû au frottement de deux surfaces contigües du corps, au contact des flueurs blanches, des urines, du contact du lit, à l'action du soleil, du froid ; L'ERYTHÈME ŒDEMATEUX, qui se développe sur les membres dans l'anasarque, produit quelquefois des ulcères qui laissent suinter le sérum et peuvent quelquefois devenir gangréneux ; L'ERYTHÈME NOUEUX éruption de taches ovalaires un peu élevées, douloureuses, formant des espèces de nodosités (surtout sur la partie antérieure de la jambe), qui paraissent d'abord vouloir suppurer, mais qui se résolvent vers le 10me ou 12me jour.

Traitement.—Enlever la cause. Laxatifs page 902, Apéritifs page 898, surtout les tisanes de Salsepareilles. Bains chauds, Lotions adoucissantes (Sureau blanc, etc., voir pansements adoucissants page 716), Safran, Son, Solution de Borax dans de la Glycérine, Pommade de Borax, Toniques spécialement la Quinine et le Quinquina page 905. S'il s'agit d'un intertrigo, application des remèdes suivants : Empois, Farine, Alcool avec du blanc d'œuf battus ensemble, Glycérine, Collodion, Décoction ou Cataplasme de Têtes de Pavots, Emplatre de Plomb, Eau de Goulard, Crême de Glycérine Camphrée, Solution de Nitrate d'Argent,

Voir pansements astringents, adoucissants et calmants page 716, Onguent de Tannate de Plomb, Eau divine. Voir gangrène par compression.

2° ERYSIPELE—Inflammation superficielle de la peau, fixe ou mobile, se développant sous forme de plaques d'un rouge tirant sur le jaunâtre, légèrement élevées et prurigineuses, s'accompagnant de symptômes généraux. Cette maladie consiste-t-elle en une inflammation des capillaires veineux et lymphatiques ? est-ce une sorte de fièvre éruptive? On ne peut répondre d'une manière précise à cet égard. Mais se manifestant sous plusieurs formes très distinctes, il importe d'établir une division qui en facilite l'étude. Nous distinguerons l'érysipèle en *Simple* en *Phlegmoneux*, en *Gangréneux*, et en celui des *Nouveaux-nés.*

Causes.—Elles sont peu connues, si nous les divisons en prédisposantes et occasionnelles, nous trouvons pour les premières, le printemps et l'automne, une certaine constitution médicale indéterminée, un état maladif, tel que l'embarras gastrique, par exemple, une prédisposition héréditaire ou personnelle; pour les secondes, l'insolation, l'action des irritants sur la peau, les excavations, les plaies chirurgicales, etc. L'Erysipèle se montre souvent épidémique, surtout comme complication des solutions de continuité dans les hôpitaux, les lieux encombrés. Il affecte principalement la face chez les adultes, les membres inférieurs chez les vieillards et l'abdomen chez les nouveau-nés ; mais ceci n'est qu'une préposition très générale.

Symptômes, 1° *Erysipèle Simple.* Début souvent précédé de frissons, horripilations, soif, courbature, mouvement fébrile, parfois gonflement douloureux des ganglions lymphatiques auxquels se rendent les vaisseaux blancs de la partie affectée. Bientôt apparait une rougeur variant du rose clair au rouge foncé tirant sur le jaune, accompagnée de douleur et de chaleur âcre et prurigineuse, avec une légère tuméfaction de la peau, apparente surtout aux limites de la plaque érysipélateuse. En même temps fièvre, anxiété, agitation, insomnie ou sommolence ; quelquefois nausées, vomissements et tendance à la constipation. La plaque érysipélateuse peut être unique, mais le plus souvent, elle est suivie d'une ou plusieurs autres qui se développent successivement sur ses confins. Quand plusieurs existent, simultanément dans l'érysipèle de la face, celle-ci est énormément tuméfiée, méconnaissable ; l'oreille, le cuir chevelu sont entrepris, et comme ces parties ont des tissus assez serrés, la douleur y est vive ; il y a aussi très souvent du délire, causé par une irritation sympathique du cerveau, ou ce qui est plus grave et plus rare, par une véritable métastase.

L'Érysipèle simple offre des particularités qu'il faut mentionner. Ainsi l'on voit quelquefois de véritables phlyctènes ou bulles se former sur les parties enflammées et donner lieu à des croûtes noirâtres (*Érysipèle Bulleux ou Phlycténoïdes*) ; dans d'autres cas, ce sont des vésicules plus ou moins fines remplies d'un liquide séro-purulent (*Érésipèle Vésiculeux, Pustuleux*). Chez certains individus, lymphatiques surtout, le gonflement des parties prend l'aspect œdémateux (*Érysipèle Œdémateux*). Enfin, l'érysipèle peut se porter successivement sur toutes ou un plus ou moins grand nombre de parties du corps (*Érysipèle Ambulant*).

2° *Erysipèle phlegmoneux.*—Ici les symptômes précurseurs sont constants et plus intenses, les symptômes généraux plus prononcés. La rougeur, au lieu de s'étendre en nappe, s'étend plutôt en stries ; les ganglions voisins sont très engorgés, la douleur est plus vive, le gonflement plus prononcé, la chaleur plus intense. Le tissu cellulaire sous-cutané est le siége de l'inflammation aussi bien que la peau, et la suppuration ne tarde pas à s'y établir, d'où abcès, décollements, clapiers, et les divers accidents des vastes suppurations qui intéressent spécialement la pathologie externe.

3° *Erysipèle gangréneux.*—Cette forme n'est-elle qu'un mode de terminaison de l'érysipèle phlegmoneux ou de l'œdémateux ? est-elle quelquefois aussi une affection distincte, primitivement gangréneuse ? Les avis ne sont pas unanimes sur ce point. Toutefois, la gangrène des parties envahies est à craindre chez les sujets profondément détériorés.

4° *Erysipèle des nouveau-nés.*—Toutes les variétés d'érysipèle dont nous venons de parler peuvent se montrer chez les enfants, mais il est une autre espèce spéciale aux très jeunes sujets soumis à l'allaitement artificiel et à l'influence de l'encombrement dans les hôpitaux, qui se développe à l'ombilic, aux organes génitaux, se complique souvent de péritonite et se termine par gangrène.

Traitement.—Dans l'*erysipèle simple*, peu étendu et non accompagné d'un trouble général très marqué, le repos, les Tisanes apéritives (page 898) peuvent suffire. Mais s'il existe une vive réaction, que la personne soit forte on a recours à la saignée, aux sangsues, dans un point rapproché du mal ; Purgatifs (page 902), Vomitifs, Tisanes apéritives (page 898), Boissons Adoucissantes (page 897), Boissons Acidulées, (825), Pédiluves Sinapisés.

A l'extérieur.—Fomentations tièdes de Sureau blanc, de Graine de Lin, de Laitue, de Pavots, des Cataplasmes de Fécule tièdes, Glycérine. On vante la Teinture de Fer à l'intérieur ainsi que le Bromure de Fer et l'Ammonio-Tartrate de Fer. Saupoudrer la partie malade de Farine, d'Empois, de Bismuth, d'Oxyde de Zinc, de Poudre de Camphre avec un peu d'Amidon ou tenir dessus un papier de soie graissé de Saindoux, d'Huile de Foie de Morue, d'Huile de pieds de bœuf, etc., (voir pansements adoucissants, page 716), Glycerine, Lotions de Sulfate de Fer, de Créosote, d'Aconit, de Bromure de Fer, de Sulfate de Zinc, d'Eau de Goulard. Le remède qui paraît le plus efficace est le Collodion.—Collodion Ferrugineux, Jus de Caoutchouc.

Erysipèle phlegmoneux : Sangsues, Cataplasmes émollients, incision, Onction d'Onguent Napolitain, Saignée. Voir le traitement des phlegmons.

Erysipèle gangréneux : Bismuth, Antiseptique à l'intérieur et à l'extérieur, voir page 897 et pansements antiseptiques page 717. Toniques page 905 surtout les préparations de Quinine et de Quinquina. L'*Erysipèle des Nouveaux-Nés* est au-dessus des ressources de la thérapeutique, toniques, antiseptiques, cautérisation tout échoue.

2° ROSÉOLE, (Syn) FAUSSE ROUGEOLE.—Exanthème non contagieux, caractérisé par des taches roses, non proéminentes, diversement figurées, distribuées plus ou moins sur la surface du corps et dont l'apparition est en général précédée et accompagnée de symptômes fébriles et de mal de gorge, comme dans la scarlatine ; il est alors très difficile de la distinguer de celle-ci ; sa durée est d'un à sept jours : on l'observe principalement en été chez les enfants et chez les femmes. Elle est quelquefois épidémique et contagieuse.

Traitement.—Repos, température douce, Apéritifs page 902, Tisanes Antiphlogistiques page 897, légers Diaphorétiques, page 899, Laxatifs, 902, régime un peu sévère.

3° URTICAIRE, (A) NETTLE-RASH.—Affection non contagieuse caractérisée par des plaques proéminentes plus rouges et plus blanches que la peau saine, de durée variable, accompagnées de chaleur et d'un prurit très intense ; les plaques apparaissent et disparaissent rapidement sur toutes les parties du corps ; en se grattant le malade peut les faire apparaître. On distingue l'URTICAIRE FÉBRILE, aigu, ou fièvre ORTIÉE, qui dure peu, et l'URTICAIRE CHRONIQUE qui dure longtemps, soit continu, soit intermittent.

Causes.—Souvent usage des moules, champignons, concombres, homards ; contact des feuilles d'ortie ; dentition, émotion vive, etc.

Traitement.—S'il y a embarras gastrique, émétiques et purgatifs, bains tièdes, boissons rafraîchissantes, page 825. Réfrigérants 903. Dans l'*Urticaire Chronique* : régime doux, laxatifs, antacides page 896, bains alcalins ou de vapeur, toniques page 905 à 907, narcotiques, aconit, lotions acidulées de Vinaigre, d'Acide Muriatique, d'Acide Acétique, d'Acide Sulfurique, etc). Lotions d'Eau Blanche, de Bichlorure de Mercure, d'Eau Noire, de Saumure, de Glycérine avec du Borax.

IIme ORDRE.

VÉSICULES, (Syn) ERUPTIONS VÉSICULEUSES

Cet ordre comprend la *Miliaire*, l'*Herpès*, l'*Eczéma*.

Les vésicules sont formées par une collection d'un liquide séreux, transparent quelquefois jaunâtre, qui soulève l'épiderme : il est tantôt résorbé, tantôt il s'épanche et forme des excoriations ou des croutes minces et jaunâtres.

1° MILIAIRE.—SUETTE MILIAIRE.—On a désigné sous le nom de *suette miliaire* une maladie épidémique et contagieuse accompagnée de symptômes fort graves, mais celle que l'on rencontre ordinairement est symptômatique et se présente soit sous forme de petites vésicules du volume d'un grain de millet sur une surface d'un rouge vif, le liquide devenant jaune et opaque (*Miliaire rouge*), soit sous forme de vésicules parfaitement transparentes, ressemblant à une foule de petites gouttes d'eau limpide, siégeant principalement sur la poitrine (*Sudamina*).

Causes.—Elle se présente le plus souvent comme épiphénomène d'une autre affection plus ou moins grave, surtout de phlegmasie gastro-intestinale, dans les fièvres typhoïdes le rhumatisme aiguë, chez les femmes en couches.

Traitement.—Dans la suette, selon le génie particulier de chaque épidémie ; Antiphlogistiques, page 27 ; vomitifs, page 905 spécialement la Quinine et le Quinquina, Purgatifs page 902 ; Narcotiques, Antispasmodiques, page 897 ; Toniques, Révulsifs. Pour les sudamina, il n'y a rien à faire.

2° HERPÈS, (DARTRES, DARTRES FARINEUSES.—Ce genre est caractérisé par une éruption de vésicules constamment rassemblées en groupes sur une bâse enflammée, de manière à présenter une ou plusieurs surfaces parfaitement circonscrites ; séparées par des intervalles plus ou moins grands de peau saine. Marche aiguë, dure de 1 à 2 et 3 septenaires.

On distingue, l'HERPÈS LABIALIS qui occupe les lèvres et qui est pour cela vulgairement appelé MAL de LEVRES, il se développe sous l'impression du froid, pendant le coryza, à la suite d'accès de fièvre ; l'*Herpès* PRÆPUTIALIS, l'HERPÈS IRIS, rare et caractérisé par de petits groupes vésiculeux, exactement entourés de quatre anneaux erythémateux de nuances différentes, représentant une sorte de cocarde ; l'HERPÈS CIRCINATUS vésicules formant cercle complet sur une base enflammée suivis de lamelles farineuses, enfin l'HERPÈS ZOSTER ou ZONA ou ceinture de feu (FEU de St. ANTOINE, FEU SACRÉ) dans lequel les plaques enflammées recouvertes de vésicules agglomérées forment une demi ceinture oblique presque toujours sur le côté droit du tronc, sans jamais dépasser la ligne médiane, formant ensuite des croûtes qui tombent dans l'espace de dix à douze jours, en laissant souvent à leur suite des douleurs assez vives et opiniâtres.

Traitement.—Régime doux, Apéritifs page 898. Laxatifs 902. Toniques page 905 à 907.

A l'extérieur.—Onctions et lotions adoucissantes (voir pansements adoucissants, astringents et Calmants page 716 et 717), Onguent Antidartreux, Savon de Cacao, Huile de Foie de Morue, Onguent de Calomel, Lotion ou Onguent de Carbonate de Soude. Hydrothérapie, Bains tièdes, Bains de Son, Bains Sulfureux, Baume de Cajeput (efficace), lotions d'Huile de Castor, d'Huile de Cajeput. Voyez le traitement interne et externe des maladies de la peau. Savon de Cacao, Antracokali, Fuligokali, Sulfate de Zinc, Eau Chlorée, Eau de Laurier-Cerise, Eau noire, Vinaigre de Sanguinaire, Acide Carbolique, Suie, Cérat Emulsio-Mercuriel.

Contre le Mal de Lèvres.—Huile de Cade, Clycérine, Baume de Genièvre, Collodion. Voyez les Onguents et les Cérats mentionnés à pansements adoucissants et astringents page

716 et 717. Solution de Gutta-Percha, Crême de Glycérine Camphrée, Onguent de Glycérine.

3° ECZÉMA, (Syn) DARTRE SQUAMEUSE, DARTRES VIVES (A) HUMID TETTER, RUNNING SCALL.

Eruption non contagieuse de vésicules très petites, très nombreuses, et agglomérées sur des surfaces irrégulières, enflammées, non circonscrites, éruption suivie quelquefois d'un suintement de sérosité plus ou moins abondant et accompagnée de squasmes et d'excoriation.

Causes—Irritation de la peau, calorique; causes internes, émotion morale, troubles fonctionnels. Il peut être aigu ou chronique. On distingue *l'Eczéma Simple*, petites vésicules prurigineuses sans rougeur à la peau ni prodrôme; *l'Eczema Rubrum*, la peau est enflammée, d'un rouge vif, les vésicules se rompent et forment des excoriations et des lamelles; l'*Eczéma impétigineux*, vésicules pustuleuse, et peau très enflammée; on l'appelle *Eczéma Solaire*, lorsqu'il est dû à l'action de la chaleur, *Eczéma Mercuriel*, lorsqu'il est dû à l'absorption du mercure, *Eczéma Infantile ou* RIFLE. *Crusta Lactea*, *Croûte de Lait*, lorsqu'il attaque les enfants, la maladie étant alors souvent très forte et compliquée d'autres affections de la peau. L'*Eczéma chronique* produit des excoriations très profondes, avec suintement et démangeaisons très vives, siége souvent au cuir chevelu (TEIGNE FURFURACÉE), aux oreilles, aux organes génitaux, aux cuisses, à l'anus, aux mains.

Traitement.—Dans l'eczéma aigu: Boissons acidulées page 825. Réfrigérants page 903. Laxatifs page 902. Apéritifs page 898. Voir pansements adoucissants page 716 Cataplasmes de fécules (Empois, farine de riz), Glycérine, Liniment de Chaux, Lotions ou Onguents de Carbonate de Potasse ou de Soude, Amidon. Dans l'*Eczéma Chronique:* Apéritifs, Laxatifs, Boissons acidulées page 825. Soufre, Iodure de Potassium, Arsenic. Voir maladie de la peau. Onguent de Zinc, Onguent de Calomel, Onguent et Eau de Goudron, Bismuth, Glycérat d'Acide Carbolique, Glycérat d'Acide Thymique, Huile d'Ecorce de Bouleau, Iodoforme, Onguent de Carbolate de Cuivre, Iodochlorure de Mercure, Bains gélatineux, mucilagineux, alternant avec les bains sulfureux; bains alcalins; bains d'eau de son ou de guimauves: fomentations; cataplasmes émollients; amidon; huile de bouleau; Bismuth; onguent Citrin; onguent de Calomel. Lotions d'Eau de Goulard, d'Alun, de Sublimé, Onguent de Zinc, Onguent de Goudron. Voir le traitement des maladies de la peau à l'exception des remèdes suivants: Vinaigre, Nitrate d'argent, Onguent Sulfureux. *Contre le rifle:* Calomel à l'intérieur, Onguent et lotions d'Oxyde de Zinc, Lotions de sureau blanc, d'eau de son, d'infusion de graine de lin, de tanaisie. Glycérine, Beurre frais, Huile de foie de morue. Application de feuilles fraîches de laitue, de poirier, de chou. Lotions de saumure faible (une grande cuillérée de sel pour 3 demiards d'eau de rivière), 2 fois par jour; ce dernier remède guérit presque toujours; mais il vaut mieux prendre 3 ou 4 semaines pour la guérison, pour que les humeurs ne se fixent pas ailleurs: ainsi après 5 ou 6 jours d'applications si la guérison se fait trop vite, discontinuez le remède quelques jours. Il est bon de purger l'enfant en même temps.

IIIme ORDRE

BULLES.

Cet ordre comprend le *pemphigus*, le *rupia.*

Les bulles sont formées par de la sérosité transparente qui soulève l'épiderme et ne se distinguent des vésicules que parce qu'elles sont d'un volume plus grand variant de celui d'un pois à un gros œuf.

1° PEMPHIGUS.—Bulles très volumineuses, d'un diamètre quelquefois de deux pouces et plus, renfermant une sérosité d'abord très limpide et qui ne tarde pas à devenir rougeâtre; le plus souvent isolées, nombreuses, se prolongeant par des éruptions successives

et ne donnant lieu qu'à des croûtes brunes peu épaisses et à des excoriations superficielles. On distingue le pemphigus *aigu* (bulles reposant sur un fond enflammé ; fièvre, durée 1 à 3 semaines) et le pemphigus *chronique* ou *pompholix*, (fond non enflammé, pas de fièvre, durée illimitée, par éruptions successives). Aussi en Irlande, le pemphigus gangréneux, (A) white blisters, eating hine, burnt holes.

Causes.—Peu connues, cachexie, intempérance.

Traitement.—Dans l'aigu, traitement antiphlogistique page 897. Pour le pompholix, Laxatifs, page 902, bonne nourriture, Altérants (896) et Toniques (page 905 à 907), surtout les Amers, la Quinine. Les Acides Minéraux, quelquefois l'Arsenic.

A l'extérieur.—Cérat simple, Lotions émollientes, Opiacées, ou d'Eau de Goulard. Quelquefois dans les cas rebelles, on a guéri par l'application du Nitrate d'Argent sur les surfaces dénudées.

2° RUPIA.—Bulles peu volumineuses aplaties, remplies d'un fluide séreux, ou purulent quelquefois noirâtre, auxquelles succèdent des croûtes très épaisses, et des ulcérations profondes, lentes à guérir ; elles se développent principalement sur les membres inférieurs et ont une marche chronique.

Causes.—Syphilis, scrofules, excès, débilité, à la suite de la picotte, rougeole, etc.

Traitement.—Changement d'air, un bon régime, Bains tièdes, Altérants et Toniques. Voir traitement des maladies de la peau.

IVme ORDRE.

PUSTULES.

Cet ordre comprend : l'*Ecthyma*, *l'Impétigo*, *l'Acné* ; les pustules sont de petites tumeurs circonscrites, formées par l'épanchement à la surface du derme enflammé d'un fluide purulent qui soulève l'épiderme.

1° ECTHYMA. Consiste en des pustules larges, arrondies, ordinairement discrètes, à base enflammée auxquelles succède une croûte plus ou moins épaisse qui laisse à sa chute quelquefois une cicatrice, et le plus souvent une tache rouge ou une excoriation sanieuse qui persiste plus ou moins longtemps. L'éruption peut-être aigue ou chronique, partielle mais le plus souvent générale.

Cause.—Fatigues, veilles, mauvaise nourriture. Les jeunes gens y sont sujets le printemps et l'été. Ce sont des pustules d'ecthyma que provoque la pommade Stibiée, l'Huile de Croton etc., frictions.

Traitement.—Laxatifs, page 902, Boissons acidulées page 825, Régime doux, ensuite, Altérant, page 896 Toniques, page 905 à 907, lotions Emollientes, lotions Alcalines, de Carbonate de Soude,ou de Potasse, de Chlorure de Chaux, d'Acétate de Plomb, Onguent de Zinc, pansements adoucissants ou astringents, Calmants et excitants, pages 716 et 717.

2° IMPETIGO, (Syn) DARTRE CRUSTACÉE OU CROUTEUSE, GOURMES, RIFLE, CROUTES DE LAIT.—L'impétigo consiste en des pustules le plus souvent très rapprochées les unes des autres qui forment des croûtes épaisses, rugueuses et jaunâtres, produisant une chaleur et une démangeaison insupportable : ces pustules sont tantôt agglomérées, occupent une surface plus ou moins étendue mais assez exactement circonscrite, soit circulaire, soit ovale, ce qui constitue l'*Impétigo figurata* que l'on observe le plus souvent à la face, la couvrant quelquefois comme d'un masque (*Rifle*, Croûtes de lait) ; tantôt les pustules sont disséminées, sans forme régulière et constituent l'*Impetigo Sparsa* qui affecte surtout les membres et les plis des articulations. Tous deux peuvent-être aigus ou chroniques. Le rifle est souvent compliqué d'eczéma, et malgré que la maladie se montre quelquefois très intense produisant des crevasses d'où le sang et le pus ruissellent, elle ne laisse jamais de cicatrice. Voyez Eczéma.

Cause.—Le sucre brut, la chaux, les poussières métalliques, état maladif général, misères, malpropreté. On l'observe surtout chez les enfants à l'époque de la dentition et chez les femmes à l'époque critique.

Traitement.—Dans l'*impétigo aigu* : Diète, boissons acidulées page 825, Réfrigérants page 903, Purgatifs salins page 902, Apéritifs page 898. A l'extérieur ; voyez pansements adoucissants et calmants page 716 et 717. Dans l'*impétigo chronique* : Laxatifs page 902, Apéritifs page 898, Alcalins, Toniques pages 905 à 907, spécialement les préparations de Fer et de Quinine, Altérants page 896, Liqueur de Potasse, Eau de Chaux, Iodure de Potassium, Soufre, Lotions Sulfureuses alcalines, Amidon, Sous-nitrate de Bismuth, Glycérat Carbolique. Iodure d'Arsenic, Liqueur arsénicale de Donovan, Glycérat Thymique, Glycérine, Liqueur d'Iodure de Quinine Iodurée du Dr. Coderre. Oxyde de Zinc, Onguent de Précipité blanc. Voir le traitement des maladies de la peau page 1016. Voir aussi Pansements adoucissants, astringents calmants et excitants pages 716 et 717. Bains de vapeurs, douches, Collodion, Nitrate d'Argent, Chlorure de Calcium. Pour le traitement du Rifle voyez Eczéma.

3° ACNÉ, (Syn) DARTRE PUSTULEUSE DISSÉMINÉE, COUPEROSE, BOURGEONS DE LA FACE.—C'est une affection pustuleuse chronique, caractérisée par de petites pustules isolées, dont la base plus ou moins dure et d'un rouge foncé, forme souvent, après la disparition de la pustule, une petite tumeur dure, rouge, circonscrite, presque indolente et dont la résolution ne s'effectue que lentement. On l'observe depuis la puberté jusqu'à l'âge de trente-cinq à quarante ans, et ordinairement à la face et sur la partie postérieure et supérieure du tronc. On distingue l'*Acné simple* qui affecte surtout les jeunes gens et qui n'offre quelquefois que des points noirâtres sur le nez, etc. l'*Acné Indurata* (*Acné indurée*) dans laquelle l'inflammation de la peau est plus profonde, la suppuration s'établit plus lentement et laisse des indurations partielles qui persistent davantage. L'*Acné Rosacea* s'observe en général dans l'âge mûr, attaque surtout le nez et s'accompagne d'une rougeur érythémateuse de la peau du visage ; c'est cette variété qui est nommée *couperose*, par les gens du monde ; elle affecte souvent les femmes à l'époque critique et ceux qui s'adonnent à la boisson et à la bonne chair.

Traitement.—Bains, Eaux Minérales Sulfureuses à l'intérieur et à l'extérieur. Régime doux. Abstinence de la boisson et du café, Purgatifs page 902, Apéritifs page 898. Bains de vapeurs, douches, Lotions d'Alun, de Carbonate de Soude, de Borax avec de la Glycérine, d'Eau de Son, d'Emulsion d'Amendes amères, de Lait tiède, de décoction de Graine de Coing, de graine de Lin, de Bichlorure de Mercure, d'Eau de Cologne, de Whisky, Lotions Sulfurées ou Camphrées, Liqueur de Nitrate de Mercure, Empois, Pommade Phénatée, Pommade d'Acide Thymique, Huile de Cajeput, Iodochlorure de Mercure, Onguent de Calomel. Voir pansements adoucissants page 716.

Vme ORDRE.

PARASITES.

Maladies produites par des parasites soit du règne végétal, soit du règne animal. Les *différentes Teignes*, et le *Chloasma* sont dans le premier cas, *la Gale* dans le second. Toutes ces maladies sont contagieuses.

1° TEIGNE, (Syn) FAVUS, PORRIGO.

TEIGNE TONSURANTE, (Syn) TEIGNE DÉCALVANTE, PORRIGO SCUTULATA, TEIGNE TONDANTE, HERPÈS TONSURANT, HERPÈS CIRCINNATUS.—Plaques arrondies couvertes de très petites vésicules, formant des croûtes minces, les cheveux étant rompus près de la racine forment une tonsure. Elle peut se montrer sur toutes les parties du corps.

2° TEIGNE FAVEUSE, (Syn) FAVUS, PORRIGO FAVOSA.—Croûtes épaisses, d'un jaune fauve, ayant la forme de tubercules plus ou moins larges et offrant à leur centre

une dépression en godet, ce qui leur donne l'aspect des alvéoles des ruches. Ces croûtes sont enchassées dans le derme ; souvent elles sont entourées de gerçures du cuir chevelu, d'où suinte une humeur épaisse, purulente qui répand une odeur comparable à celle de l'urine de chat : cette teigne peut occuper le front, le cou, les membres etc.

On a appelé TEIGNE GRANULÉE, l'impétigo du cuir chevelu ; TEIGNE FURFURACÉE, le pityriasis, le lichen ou l'eczéma de cette partie ; TEIGNE AMIANTACÉE le pityriasis et le psoriasis ; TEIGNE MUQUEUSE, l'eczéma ou l'eczéma impétigineux. Ces teignes réclament le traitement des différentes maladies auxquels elles se rapportent.

3° MENTAGRE, (Syn) TINEA SYCOSIS, SYCOSIS MENTI.—Petites pustules acuminées siégeant dans les parties recouvertes par la barbe.

4° PLIQUE POLONAISE, PLICA POLONICA, TRICHOSIS PLICA.—Paraît être dû à la même plante qui produit la teigne tonsurante. C'est une espèce de teigne.

Traitement.—Il est le même dans toutes les espèces que nous venons de décrire : Couper les cheveux très-courts, lotions et cataplasmes émollients, cataplasmes de graine de lin avec un peu de carbonate de soude ; on cesse l'application des cataplasmes aussitôt que les galles sont tombées ; lotions d'eau et de savon de castille, 1 ou 2 fois par jour ; ensuite : appliquer la *Lotion parasiticide* ou mieux l'imbibition avec un linge, une éponge fine ou une petite brosse douce.—La meilleure lotion se compose de Sublimé 10 grs. Eau distillée, 1 ℔. On a aussi employé avec succès les lotions d'Acide Sulfureux, d'Acétate de Cuivre, la pommade au turbith minéral, l'onguent de Créosote. Il paraît que la saumure de lard agit comme puissant parasiticide ; plusieurs cas de teignes ont été guéris par des lotions 2 ou 3 fois par jour. —Après que les galles sont tombées, tous les remèdes suivants sont employés : Huile de Foie de Morue, Huile de Cade, Coque du levant (en onguent), Lédon des marais (à l'intérieur et à l'extérieur), Onguent de Goudron, Onguent de Sabine, Onguent d'Iodure de Souffre, Iodure de Souffre mêlé à la Glycérine, Pommade Sulfureuse, Onguent de Calomel, Onguent Citrin, Onguent de Vert-de-gris, Onguent de Poivre noir, Onguent d'Iodure de Potassium, Onguent de Bromure de Potassium, Onguent de Sulfure de Potasse, Pommade Soufrée d'Helmerick. Suie, Onguent de Calomel, Acide Carbolique, Onguent de Bichlorure de Mercure, Onguent d'Oxyde de Manganèse, Acide Pyroligneux brut, Onguent de Picrotoxine, Stramoine. Lotions d'Ecorce d'Orme rouge, Guano, Onguent Citrin, Pommade de Berton, Onguent d'Iodure de Soufre, Onguent de Tabac, Onguent de Poivre noir, Onguent de Coque du Levant, Onguent de Jaser, Cataplasme de Chlorure de Soude. Quoique cette maladie soit externe on a fréquemment à combattre les complications ordinaires des teignes : la scrofule, la syphilis, la chlorose et l'état darteux, par des altérants et des toniques. Voir le traitement des maladies de la peau page 1016.

5° CHLOASMA, (Syn) PITYRIASIS VERSICOLOR, TACHES HÉPATIQUES.—Taches petites s'agrandissant graduellement, jaunâtres ou jaune-brunâtre, avec surface pulvérulente, occupant surtout la poitrine et l'abdomen.

Traitement.—Lotion de Sublimé, d'Acide Sulfureux, Ellébore blanc.

6° SCABÉES, (Syn) PSORA, GALE, (A) ITCH.—Vésicules discrètes, acuminées, transparentes au sommet, tantôt très petites (GRATELLE), tantôt plus volumineuses (GROSSE GALE), accompagnées d'un prurit intense qui oblige les malades à se gratter et à déchirer les vésicules qui sont alors remplacées par une foule de petits points rouges, pouvant se montrer partout, mais affectant surtout les doigts, le poignet et en général le sens de la flexion ; elle apparait de huit à quinze jours après le contact d'un galeux et peut se compliquer de pustules d'impétigo ou d'ecthyma ou de papules de lichen et de prurigo, et même de furoncles. Le diagnostic est difficile lorsque toutes les vésicules sont déchirées et tranformées. On la distingue du *prurigo* en ce que celui-ci appartient à l'ordre des papules, qu'il

se développe du côté de l'extension (dos, épaules); les papules déchirées présentent à leur sommet un petit caillot desséché et noirâtre, le prurit est plus âcre, plus brûlant, le prurigo n'est pas contagieux. Le *lichen simple* appartient également aux papules, occupe la face dorsale des mains, la face externe des membres, le prurit est peu sensible, n'est pas contagieux. Dans l'*eczéma simple*, les vésicules sont aplaties, agglomérées avec cuisson générale sans exacerbation ; d'ailleurs cette affection n'est pas contagieuse.

Cause.—Insecte appelé *Acarus Scabiei.*

Traitement.—Il paraît que la gale peut être guérie en 2 heures au moyen du Sulfure de Calcium, voir page 227. Il faut détruire les vêtements qui ont servi ou les exposer aux fumigations d'Acide Sulfureux que l'on obtient en allumant une guenille trempée dans du soufre fondu. Tous les remèdes suivants sont employés contre la gale : Bains Sulfureux, Onguent de Soufre, Acide Carbolique, Eau Phagédénique, Eau Noire, Acide Thymique. Solution du Dr. Bazin. Solution de Chlorure de Chaux, Herbe aux Gueux, Suie, Onguent de Cinabre, Onguent de Précipité blanc, Huile de Charbon, Saumure de lard, Huile de Cade, Huile de Gabian, Rangoon Tar, Goudron des Barbades, Dentelaire, Pommade Mercurielle de Jadelot, Dauphinelle, Onguent de Bailey, Chlore liquide, Essence de Térébenthine, Pommade de Cyrillo, Sulfure de Potassium en bains et en onguent. Lotions de Savon du pays, Carbonate de Soude, Onguent de Coque du Levant, Onguent de Soufre Composé, Onguent d'Iode, Onguent blanc, Acide Thymique, Huile de Naphte, Onguent pour la gale.

VIme ORDRE.

PAPULES.

Cet ordre comprend le *Lichen*, le *Prurigo*, les papules sont de petites élevures solides et résistantes : elles ne contiennent jamais de sérosité ni de pus ; elles s'accompagnent constamment d'un prurit plus ou moins vif et quelquefois intolérable.

1° LICHEN (Syn) DARTRE LICHÉNOIDE.—Caractérisé par des petites élévations pleines, solides, quelquefois de la couleur de la peau, mais le plus souvent rouges avec prurit. On distingue le LICHEN SIMPLE, le *Lichen strophulus* (A. red-gum, tooth-rash), chez les enfants à la mamelle, et le *Lichen Agrius* dans lequel la peau se trouve enflammée et les excoriations forment des croûtes.

Traitement.—Bains tièdes, Laxatifs, Régime doux, Lotions émollientes. (Voir pansements adoucissants, Astringents et Calmants, pages 716 et 717). Boissons Acidulées, (page 825), Lotions de Carbonate de Potasse ou de Soude, de Borax, de Liqueur de Potasse affaiblie, de Sublimé Corrosif, d'Eau Noire, d'Eau Phagédénique, Glycérine, Glycérat Carbolique, Glycérat Thymique, Empois, Lotions d'Acétate de Plomb avec Acide Prussique, Glycérolé d'Aloès (dans le lichen agrius). Le strophulus n'exige que des lotions adoucissantes.

2° PRURIGO, DÉMANGEAISONS.—Eruption cutanée, caractérisée par des papules plus larges que celles du lichen, sans changement de couleur à la peau, développées le plus souvent au cou, à la partie externe des membres, au visage, dos, constamment accompagné d'un PRURIT (*démangeaison*) insupportable et quand les papules sont déchirées par les ongles elles présentent une petite croûte noire centrale, il est toujours chronique durant des mois et des années. On distingue le *Prurigo Mitis* (*modéré*), le *Prurigo formicans*, (comme la piqûre d'insectes ou fourmillement), le *Prurigo senilis* (chez les vieillards), le plus obstiné de tous. Comme variété on rencontre le *Prurigo Podicis* (anus) *Prurigo Pudendi*, (prurit de la vulve).

Il ne faut pas confondre le prurigo avec la démangeaison produites par les insectes. MALADIES PÉDICULAIRES, POUX.—Il y en a de 3 espèces : le *Pidiculus Capitis*, (poux de tête) ; le *Pediculus Corporis* (Poux de corps) plus gros et plus plate que le poux de tête et qui adhère à la peau ; le *Pediculus Pubis*, (Morpion). On les détruit avec les moyens suivants : Onguent Gris ou Napolitain, Onguent de Tabac, Onguent de Picrotoxine ou de

Coque du levant, Poudre des Capucins, Teinture de Cévadille, Pyrèthre, Actée blanche, Onguent ou Vinaigre ou Pommade de Stafisaigre, Onguent de Jaser.

Traitement du Prurigo : Bains Chauds, éviter les aliments échauffants et les boissons stimulantes. Laxatifs page 902, Apéritifs 898, Alcalis, Iodure de Potassium, Douce-amère, Toniques page 905, Acides (Voir à Réfrigérants page 903). Dans les cas obstinés, Liqueur Arsénicale de Fowler. A *l'extérieur :* Lotions alcalines, de Borax avec de la Glycérine, de Vinaigre, de Saumure, de Sulfate de Zinc, d'Eau de Chaux, de Sublimé Corrosif, de Chlorure de Soude, d'Eau Phagédénique, de Chlorure de Soude, d'Acide Prussique, de Teinture d'Aconit, de Créosote, d'Acide Carbolique, Plasma Carbolique, Lotion Alcaline Sulfureuse, Onguent Citrin, Onguent de Soufre, Onguent d'Aconit, Onguent de Cinnabre, Glycérine, Topique de Hanke, Onguent d'Iode, Lotions d'Huile d'Amandes amères, de Suie, d'Alun.

Prurit des parties génitales : Amidon, Poudre de Camphre, Glycérine, Bains de Son, Lotions de Borax avec de la Glycérine, Sulfate de Zinc avec l'Alun, et tous les remèdes précédents.

VIIme ORDRE.

SQUAMES, (Syn) AFFECTIONS SQAMEUSES.

Affections cutanées dans lesquelles la peau se soulève comme par écailles en lamelles ou plaques altérées, d'un blanc grisâtre, qui tombent et se réproduisent, laissant la peau rouge.

1° LÈPRE (Syn) DARTRE FURFURACÉE ARRONDIE, DARTRE ECAILLEUSE, DARTRE SQUAMEUSE ORBICULAIRE.—Plaques écailleuses, sèches, d'un blanc chatoyant, arrondies, élevées sur les bords, déprimées au centre et pouvamt se confondre de manière à former une plaque continue ; ces plaques tombent et se renouvellent sans cesse, laissant de la rougeur et la peau saine au centre. La lèpre affecte principalement les membres et surtout les coudes et les genoux et n'est pas contagieuse.

Traitement.—Bains chauds, Alcalins, Bromure de Mercure, Précipité jaune, Onguent de Soufre, de Calomel, Iodure de Soufre, Goudron, Acide Carbolique, Glycérine. Voyez le traitement des maladies de la peau.

A l'*intérieur*, les Alcalis (Liqueur de Potasse) ou Arsenic, quelquefois la Liqueur de Donovan, la Douce-amère, la Salsepareille et le Sublimé, les capsules de Goudron, la Teinture de Cantharides, l'Iodure de Potassium. Eviter avec soin tout aliment échauffant et boissons spiritueuses.

2° PSORIASIS, (Syn) DARTRE SQAMEUSE LICHÉNOIDE, PSORA LEPROSA (A) DRYTETTER. Il se manifeste par des plaques plus ou moins étendues, affectant différentes parties du corps, irrégulières, non déprimées au centre, recouvertes de squames minces, d'un blanc chatoyant et souvent accompagnées de fissures de la peau. Il ressemble à la lèpre, n'est pas contagieux, mais comme elle se transmet par hérédité.

Traitement.—Le même que pour la lèpre.

3° PITYRIASIS, (Syn) DARTRE FURFURACÉE VOLANTE. (A) DANDRIFF. Inflammation chronique de la peau, dans laquelle l'épiderme aminci se présente sous la forme de squamules blanches, extrêmement minces (peaux) qui se détachent et se reproduisent avec une facilité et une abondance extraordinaires, on l'observe le plus souvent à la tête et sur les parties habituellement garnies de cheveux ou de poils.

Traitement.—Eviter de tirailler les cheveux, d'irriter la peau, couper la barbe avec des ciseaux et non avec le rasoir, soins de propreté, lotions émollientes, d'eau de savon et surtout alcalines, (voir Pansements adoucissants page 716) ; la Glycérine, quelquefois Onguent de Calomel, ou Citrin dilué. A l'intérieur Laxatifs, page 902, Apéritifs 898, Infusions amères. Voir Toniques amères page 906.

Pour le CHAPEAU chez les enfants, on le prévient en leur lavant la tête tous les matins avec de l'eau tiède ou de savon, asséchant bien la tête, et brossant légèrement. Pour le faire disparaître on applique le soir l'onguent simple et le matin on lave avec une forte solution tiède de Borax. Si la peau est enflammée avec sécrétion purulente, on applique ensuite l'Onguent de Goudron. Voir pansements adoucissants, page 716. On ne doit jamais se servir de peigne fin pour enlever le *chapeau.*

4° ICHTHYOSE, (A) (FISH-SKIN DISEASE).—Elle est caractérisée par le développement d'écailles plus ou moins épaisses quelquefois de ¾ de pouce d'épaisseur dures, sèches, comme imbriquées, ne s'accompagnant d'aucune chaleur, douleur ou démangeaison. Tantôt elles sont d'une couleur blanc-grisâtre et nacrée, ressemblant aux écailles de la carpe ou du serpent (*Icthyose Nacrée*), tantôt noires, dures, (*Icthyose Cornée*), tantôt sous forme de piquants comme des porcs-épics, (*Icthyose Epineuse*). Le plus souvent générale, congénitale et héridi-taire ; elle peut être accidentelle et partielle surtout sur la face externe des membres.

Traitement.—Peu efficace, comme palliatif. Bains chauds. Alcalins. Lotions émollientes. On peut essayer le goudron à l'intérieur et à l'extérieur, la Solution de Donovan, l'Huile de Foie de Morue, Glycérine, Graine de Gynocardia, Huile de Gynocardia. Voir pansements adoucissants page 716 et maladies de la peau page 1016.

VIIIme ORDRE.

TUBERCULES.

Cet ordre comprend: l'*Eléphantiasis des Grecs*, l'*Eléphantiasis des Arabes*, le *Molluscum*, le *Frambœsia*, le *Lupus*, la *Chéloïde*.

Les tubercules sont de petites tumeurs solides, persistantes, circonscrites, plus ou moins volumineuses se terminants quelquefois par suppuration ou ulcérations.

1° ELÉPHANTIASIS DES GRECS.—*Lèpre tuberculeuse léontine.* Il est caractérisé par des tubercules irréguliers, assez mous, rouges ou livides d'abord, d'une teinte fauve ou bronzée plus tard ; ils sont accompagnés d'un boursouflement du tissu cellulaire sous cutané et impriment un aspect hideux aux parties qui en sont le siége, surtout la face (*Face d'Eléphant, Face de Lion*).

Traitement.—Peu efficace, lotions excitantes, bains alcalins ou sulfureux. Mudar, Gynacardia odorata, Hura Brasiliensis, Hura Crepitans, Bevilaqua, Ionidium Marcucci, Pilules Asiatiques, Ellébore blanc, Ellébore vert. Voir maladies de la peau page 1016.

2° ELÉPHANTIASIS DES ARABES, (Syn) MAL DES BARBADES.—Intumescence plus ou moins volumineuse de la peau et du tissu cellulaire sous-jacent résultant d'inflammations successives des vaisseaux et ganglions lymphatiques, surtout à la jambe, et produisant de la douleur et un gonflement énorme (*Jambe d'Eléphant*).

Traitement;—Peu efficace. Combattre l'inflammation par les antiphlogistiques page 897, et ensuite la compression. Voir pansements adoucissants page 716 ; Voir éléphantiasis des Grecs.

3° MOLLUSCUM.—Tubercules très-nombreux de volume variable, tantôt arrondis, pédiculés, tantôt aplatis, bruns ou de la couleur de la peau et ressemblant aux proéminences unciformes qui se développent sur l'écorce de l'érable. Quelquefois contagieuse.

Traitement.—Peu efficace, Mercuriaux, teinture de Cantharides, Arsenic.

4° FRAMBŒSIA, (Syn) PIAN, (A) YAWS.—Maladie caractérisée par des tumeurs semblables pour la forme, la couleur et quelquefois même le volume à des framboises ou des mûres. Contagieuse.

Traitement.—Peu efficace, diète généreuse, Salsepareille, Quinquina, Acides.

Les quatre maladies que nous venons de décrire s'observent presqu'exclusivement dans les pays chauds, en Afrique et en Amérique.

5° LUPUS (Syn) DARTRE RONGEANTE, LUPUS VORAX.—Il s'annonce quelquefois par des taches d'un rouge violacé mais le plus souvent par des tubercules livides et indolents, détruisant les parties environnantes sous la forme d'ulcère ichoreux de mauvaise nature qui s'étendent tantôt en surface (*lupus non exedens*), tantôt en profondeur (*lupus exedens, noli me tangere*) et dont le siége le plus fréquent est la face et plus spécialement le nez.

Traitement.—Liqueurs Arsénicales de Donovan, de Fowler. Deuto-Iodure de Mercure, Iodure de Potassium, Apéritifs page 898 Tisane de Salsepareille Iodurée, l'Huile de Foie de Morue, diète généreuse. Surtout Caustiques (Acide, Pâte Arsenicale, Nitrate d'Argent, Chlorure d'Or, Chlorure de Zinc, Potasse caustique) et pommades résolutives (Onguents de Calomel, d'Iodure de Soufre, d'Iodure de Mercure), Huile de Cade, Iodure d'Arsenic, Liqueur de Nitrate de Mercure, Biniodure de Mercure.

6° CHÉLOIDE (Syn) CANCROIDE (A) KELOID.—Tumeur aplatie, saillante de quelques lignes, résistante au toucher, d'un à deux pouces de diamètre, d'une forme variable, recouvert d'un épiderme un peu ridé, ce qui lui donne l'aspect d'une cicatrice de brûlure ; n'étant le siége d'aucune douleur sérieuse, se montrant le plus souvent unique, sur le milieu de la poitrine.

Traitement.—On ne connait aucun moyen de faire disparaître cette maladie qui d'ailleurs n'a aucune gravité. On a conseillé les frictions iodurées à l'extérieur et l'Arsenic à l'intérieur.

IXme ORDRE.

MACULES.

Colorations et décolorations dépendant d'une altération du pigment de la peau.

On distingue la *teinte bronzée* de la peau, qui s'observe après l'administration du Nitrate d'Argent à l'intérieur ; le LENTIGO ou TACHES DE ROUSSEUR, les EPHÉLIDES, ou TACHES HÉPATIQUES d'un jaune safrané, plus étendues que les taches de rousseur, se rencontrant surtout chez les femmes. Les *nævi materni* ou *signés*, mother's mark, taches de naissance, taches de vin rentrent dans cet ordre. Parmi les décolorations on place le vitiligo, tubercules blancs comme des verrues sur différentes parties du corps et disparaissent au bout d'une à 2 semaines, et l'*albinisme* (albinos) dans laquelle la peau et les cheveux sont d'une couleur blanche et les yeux rougeâtres comme chez les lapins blancs.

Traitement.—*Taches de rousseur*, Eau de Guerlain, Huile de Ben, Pimprenelle, Sanguisorbe, Lotions d'Alun, d'Eau de Goulard, de Sublimé Corrosif.—Contre les *tâches hépatiques:* Laxatifs page 902. Apéritifs page 898. Bains Sulfureux, Teinture d'Ellébore blanc, mais pas d'applications astringentes.—*Tâches de naissance* : Collodion Caustique, Chlorure de Zinc, Sulfate d'Alun. TACHES aux DOIGTS par les fruits etc. Se frotter avec la pierre ponce.

Xme ORDRE.

SYPHILIDES.

On désigne sous ce nom toute éruption proprement dite, survenue à la peau sous l'influence du virus vénérien.—Les syphilides présentent en général une *teinte cuivrée*, une *forme circulaire*, sont accompagnées d'*engorgement ganglionnaire*, surtout à la nuque ; sont *chroniques*, *sans fièvre* et ne produisent pas un *prurit* aussi intense que les maladies correspondantes de la peau. Elle peuvent présenter toutes les formes de maladies de la peau, et être exanthématiques, vésiculeuses, bulleuses, pustuleuses, papuleuses, squameuses et tuberculeuses.

Traitement.—C'est celui des accidents secondaires de la syphilis. Voyez Syphilis page 917.—Les ulcérations seules demandent un traitement local, qui consiste en des cautérisations plus ou moins fortes, selon les cas.

SECTION IX.

MALADIES DES YEUX.

1° Orgelet.
2° Blépharite aigue.
3° Blépharite ciliaire.
4° Trichiasis.
5° Entropion.
6° Ectropion.
7° Ptosis.
8° Tumeur et fistule lacrymales.
9° Conjonctivite aigue.
10° Conjonctivite chronique.
11° Conjonctivite purulente.
12° Ophthalmie purulente.
13° Ophthalmie blennorrhagique.
14° Ophthalmie purulente des nouveau-nés.
15° Ophthalmie scrofuleuse.
16° Conjonctivite granuleuse.
17° Kératite.
18° Ulcères de la cornée.
19° Taches de la cornée.
20° Sclérotite.
21° Ophthalmie catarrho rhumatismale.
22° Iritis.
23° Choroïdite,
24° Rétinite.
25° Cataracte.
26° Amaurose.
27° Kopiopie.
28° Myopie.
29° Presbytie.

ORGELET, (Syn) GRAIN D'ORGE, ORGUEILLEUX. (A) STYE. *Cause.*—Embarras gastrique, excès de liqueurs spiritueuses, constitution scrofuleuse.

Symptômes.—C'est un petit furoncle des paupières qui s'observe plus souvent à la supérieure qu'à l'inférieure.

Traitement.—Cataplasmes et fomentations (de Graine de Lin, de pain et de lait etc.) Lotions d'Acétate de Plomb, de Camomille, de fleurs de Sureau blanc; ensuite Onguent. Citrin dilué contre l'induration. Laxatifs, suivis des Toniques, page 905 et des Altérants 896.—Cataplasme de pomme cuite dans l'eau.

BLÉPHARITE, (Syn) INFLAMMATION DES PAUPIÈRES.

1° BLÉPHARITE AIGUE.

Causes.—Froid, humidité, irritation directe par les corps étrangers, etc.

Symptômes—Tuméfaction plus ou moins considérable et comme translucide des téguments des paupières, avec tension, chaleur, douleur pulsative.

Traitement.—Eau Divine, Sève de Vigne, Topiques émollients, (Camomille Graines de Lin, Graines de Coing, Graines de Plantain, Tilleul, Eau de Rose, Pomme Cuite), Arnica, Lait Caillé, Pédiluves Sinapisés, Boissons délayantes (pages 897 et 898 aux mots Antiphlogistique et Apéritif). Diède sévère, Sangsues sur les tempes, ensuite Topiques Résolutifs. Teinture d'Iode, Onguents Mercuriels). Voir le traitement de l'Ophthalmie.

2° BLEPHARITE CILIAIRE, (Syn) OPHTHALMIE DU TARSE, SCLÉROPHTHALMIE, INFLAMMATION DU BORD LIBRE DES PAUPIÈRES.

Causes.—Cette maladie se rencontre surtout chez les enfants scrofuleux et à la suite des fièvres éruptives; chez l'adulte elle peut être le résultat de l'Ophthalmie catarrhale, ou bien être causée par le froid, l'humidité, l'intempérance, la faiblesse, le dérangement des voies digestives, etc.

Symptômes.—Gonflement et rougeur du bord des paupières; sécrétion par les glandes d'une matière jaunâtre, épaisse, qui agglutine les cils et colle les paupières ensemble le matin, démangeaison, cuissons, et raideur des paupières. Si la maladie existe depuis longtemps, les cils tombent et les nouveaux se tournent en dedans et irritent la conjonctive.

Traitement.—Altérants page 896. Laxatifs page 902. Toniques page 905. Fomentations émollientes chaudes (graine de Lin, Camomille, graine de Coing), Glycérine. Enlever les scils, Collyres astringents le jour (voir Ophthalmie). Selon plusieurs auteurs, les collyres n'ont aucune prise sur le mal, c'est aux pommades qu'il faut avoir recours : Onguent d'Oxyde rouge de Mercure, Onguent Citrin dilué, Pommade de Nitrate d'Argent, Pommade de Régent, Pommade de Desault. Dans l'inflammation chronique, cautérisation du bord libre des paupières avec le Nitrate d'Argent ou le Sulfate de Cuivre, Vésicatoires derrière les oreilles. Cette maladie est le plus souvent incurable quand elle n'est pas prise aux début.

PHOTOPHIBIE (Aversion de la lumière).—Pommade de Cyanure de Zinc.

TRICHIASIS.—Déviation des cils qui poussent en dedans et irritent la conjonctive. *Traitement.*—Arracher les cils.

ENTROPION.—Déviation des cils avec renversement en dedans de la paupière accompagné, dans les cas chroniques, d'irritation de la conjonction, de taches et d'ulcération de la cornée.

Causes.—Dartres, syphilis, plaies, brûlures, ophthalmie du tarse, etc..

Traitement.—Excision d'un plis de la peau des paupières, et arrachement des cils.

ECTROPION ou RENVERSEMENT DES PAPUPIÈRES EN DEHORS.

Cause.—Ulcères, brûlures, plaies, gonflement de la conjonctive palbébrale.

Traitement.—Guérir la conjonctive par des Collyres au Nitrate d'Argent, l'Onguent Citrin dilué. Excision d'une partie de la conjonctive ou substitution à la cicatrice d'une portion de peau des parties voisines. Sous-Nitrate de Bismuth.

PTOSIS OU CHUTE DE LA PAUPIÈRE SUPÉRIEURE produite par la paralysie du muscle releveur de cette paupière. C'est quelquefois un symptôme précurseur de l'apoplexie que l'on doit traiter alors par la saignée, les purgatifs, les mercuriaux et les vésicatoires. Si la maladie persiste sans causes connues, on peut enlever un pli de la peau à la paupière supérieure.

TUMEUR ET FISTULE LACRYMALES.

Causes.—Tout ce qui peut ralentir ou empêcher le cours des larmes dans le canal nasal, telle que l'inflammation chronique de l'œil, des paupières ou de la membrane pituitaire, des fractures des os du nez, des exostoses, des polypes, des corps étrangers, des concrétions calculeuses du canal nasal, etc.

Symptômes—La maladie débute par un sentiment d'humidité à la surface du globe de l'œil et de sécheresse dans la narine du même côté ; puis une tumeur circonscrite, molle, indolente, sans changement de couleur à la peau siégeant au grand angle de l'œil (*Tumeur Lacrymale*) se forme lentement. Elle est formée par l'accumulation des larmes et des mucosités dans le canal nasal et dans le sac lacrymal ; par la pression elle se vide, soit que la matière reflue par les points lacrymaux, soit qu'elle s'écoule dans la cavité nasale ; ce fluide est tantôt visqueux et transparent, d'autres fois, il est épais, trouble, puriforme ; l'épiphora augmente de jour en jour, la tumeur se vide plus difficilement, se durcit, s'enflamme ; cet état inflammatoire s'étend à toute la paupière, au nez, aux parties voisines et se termine par la formation d'un abcès, ce qui constitue alors la *Fistule Lacrymale.* Cette fistule ordinairement située à l'angle interne de l'œil, est souvent couverte de granulations fongueuses et la peau environnante est rouge, calleuse, ulcérée, par l'écoulement continuel des larmes.

Traitement.—Si l'inflammation du sac est aigue : sangsues, purgatifs, lotions froides, ou fomentations chaudes et cataplasmes telle que les pommes ; Ouverture de l'abcès. Contre la tumeur et la fistule chronique, sangsues de temps en temps, topiques émollients, collyres astringents placés dans l'angle interne de l'œil, (Pierre Divine Alun, Sulfate de Zinc),

inspiration par les narines de vapeurs de même nature, boissons délayantes, purgatifs doux page 902, pédiluves, bains généraux etc. S'il y a blépharite, Onguent Citrin dilué, Collyres astringents. Enfin lorsqu'il faut en venir à une opération, on place à demeure dans le canal nasal un petit tube d'or ou d'argent. Pour les applications émollientes et astringentes, voyez ophthalmie.

CONJONCTIVITE, (Syn) INFLAMMATION DE LA CONJONCTIVE.

1° CONJONCTIVITE AIGUE SIMPLE, (Syn) OPHTHALMIE CATARRHALE.

Causes.—Présence de corps étrangers sous les paupières, coups, plaies, piqûres, opérations sur l'œil, vapeurs irritantes, lumière solaire très vive, couleur éclatante de la neige, impression du froid sur la tête ou sur le corps échauffé, dérangement des voies digestives.

Symptômes.—Sensation de petits grains de sable existant sous les paupières, chaleur, cuissons, sécheresse, rougeur et gonflement de la conjonctive, ensuite accumulation d'un peu de mucus purulent au bord des paupières, légère intolérance de la lumière, un peu d'épiphora, léger mouvement fébrile. Dans *l'Ophthalmie Catarrhale*, il se fait une sécrétion plus abondante de mucus qui devient épais et purulent.

Traitement.—Purgatifs salins page 902. Fomentations tièdes, (fleurs de sureau, camomille, pavots), légers collyres astringents froids ou tièdes, onguent simple ou saindoux; onguent citrin dilué le soir sur le bord des paupières, usage d'une visière verte, collyre de Nitrate d'Argent (grs. ij. à grs iv. à ℥ i.) S'il y a pléthore, sangsues, saignée, Calomel purgatifs, diète sévère. S'il y a débilité, Toniques page 905 ou stimulants, page 904, diète généreuse, exercice. Voyez le traitement de l'ophthalmie et formules du Dr. Sichel page 881.

2° CONJONCTIVITE CHRONIQUE. – *Causes.*—Suite de l'inflammation aigue; irritation locale, déviation des cils, pléthore, anémie, dérangement des voies digestives.

Symptômes.—Supersécrétion de mucus, rougeur.

Traitement.—Régime antiphlogistique, Purgatifs page 902, s'il y a pléthore. S'il il y a anémie, Toniques (page 905) et Stimulants page 904, Laxatifs, Amers page 906, Alcalis etc. Sangsues, Collyres astringents: Sulfate de Zinc, Sulfate de Cuivre, Alun, Acétate de Zinc, Acétate de plomb, Nitrate d'argent, Sublimé Corrosif, Vin d'Opium etc., Onguent Citrin dilué, ou Pommade au Précipité Rouge, sur le bord des paupières le soir; application de petites compresses imbibées d'un mélange de 1 parties de sous-Acétate de Plomb liquide et 8 parties d'Huile d'Olive. Vésicatoire derrière les oreilles. Voyez le traitement de l'ophthalmie page 1033

3° CONJONCTIVITE PURULENTE, (Syn) OPHTHALMIE CONTAGIEUSE, OPHTHALMIE PURULENTE, OPHTHALMIE D'EGYPTE.—*Causes.*—Influence épidémique, contagion, climats chauds, vie militaire, lumière solaire très vive sur un sable brûlant (Egypte), encombrement, malpropreté, etc.

Symptômes.—La douleur est très vive, la chaleur brûlante, la lumière insupportable, les sourcils sont froncés, les paupières gonflées et fermées, les larmes coulent en abondance, sont brûlantes et inondent les joues qu'elles excorient; la conjonctive entièrement rouge se gonfle, se boursoufle; elle forme autour de la cornée, un bourrelet circulaire, qui la fait paraître enfoncée (*Chemosis*) et secrète une grande quantité de pus épais, jaunâtre. Ces phénomènes locaux sont accompagnés de symptômes généraux : fièvre intense, céphalalgie violente, insomnie, nausées, vomissements quelquefois délire, convulsions. Cette affection marche rapidement et si la résolution ne s'opère pas, elle peut amener l'opacité ou l'ulcération de la cornée, la cécité par l'évacuation des humeurs de l'œil ou par l'extension de l'inflammation aux parties internes de cet organe.

Traitement.—Voyez le traitement de l'ophthalmie blennorrhagique page et formules du Dr. Sichel page 882.

OPHTHAMIE, (Syn) INFLAMMATION DES YEUX.

On désigne généralement sous ce nom toutes les inflammations du Globe de l'œil, avec rougeur de la conjonctive. Le plus souvent, cette affection se borne à la conjonctive, et les Ophthalmologistes ont proposé de l'appeler conjonctivite, de même qu'ils ont assigné des caractères et des noms particuliers aux inflammations de chacun des autres tissus qui concourent à former l'organe de la vision. Mais, ces divers noms, *keratite*, *iritis*, *sclérotite*, *rétinite*, etc. (Voyez ces noms,) n'indiquant que les inflammations bornées à un seul tissu, on a conservé celui d'*ophthalmie* pour indiquer les inflammations complexes, c'est-à-dire attaquant à la fois plusieurs des tissus oculaires.

Traitement (des ophthalmie en général). A l'état aigu, voir le traitement des inflammations page 912. Sangsues aux tempes ou autour des yeux. Vésicatoires ou seton à la nuque. Mouches sur les tempes Application de Collyres ou de Cataplasmes émollients (de Graine de Lin, de Graine de Coing, de Camomille, de Lait et d'eau, de Feuilles de Bois blanc, de Fleurs de Sureau blanc, d'Arnica, d'Orme rouge). Application de Pomme cuite dans l'eau, de Lait Caillé, d'Eau de Neige, etc ; ensuite collyres astringents (d'Eau de Rose, de Sulfate d'Alun, de Sulfate de Zinc, de Vinaigre, de Liqueur d'Alumine Composé, d'Acétate de Zinc, de Pierre Divine, d'Acétate de Plomb, de Sulfate de Cuivre, de Nitrate d'Argent, d'Eau Divine, Cataplasme d'Alun et de blanc d'œuf, etc). Tous ces collyres sont rendus calmants par l'adition du Laudanum ou du Vin d'Opium. On emploie aussi les suivants : Collyre d'Iode, Eau de Neige. On ne doit employer les collyres astringents qu'après que l'inflammation a été combattue par les émollients. Collyre Astringent et Anodin page 16.

Dans l'ophthalmie chronique.—On emploie tous les collyres astringents que l'on vient de nommer et de plus les suivants : Liqueur de Cuivre Ammoniacale, Collyre Acétique Alcoolisé, Sulfate de Fer, Eau Divine de M. Coté, Lotions de Saie, Hamamelis de Virginie, Sulfate de Cuivre, Chlorure de Chaux, Sulfate de Cadmium, Liqueur de Chlorure de Soude, Vinaigre d'Opium, Iode de Bermond, Collyre d'Iode du Dr. Bermond, Hièble, Esprit de Mindérérus étendu d'Eau de Roses, Pommade ophthalmique au Nitrate d'Argent, Pommade de Desault, Pommade de Dupuytren, Pommade du Régent, Onguent de Précipité rouge, Onguent d'Oxyde de Zinc, Huile de Cade, Ratanhia. *Ophthalmie avec photophobie :* Atropine, Huile de Cade, Collyre de Conium, Pommade de Cyanure de Zinc.

1° OPHTHALMIE BLENNORRHAGIQUE.

Cause.—Application sur la conjonctive de la matière de l'écoulement blennorrhagique.

Symptômes.—Ce sont les mêmes que dans l'ophthalmie purulente excepté qu'ils sont plus intenses, cette maladie affecte ordinairement les deux yeux, mais un œil est affecté deux ou trois jours avant l'autre ; elle entraîne souvent l'opacité de la cornée et même son ramollissement et sa perforation.

Traitement.—Diète modérée, Tisanes Antiphlogistiques, page 897, saignée générale, sangsues aux tempes ou autour des yeux, purgatifs, page 902, Calomel. Tartre émétique, Dover, etc., selon le degré de fièvre. En même temps cautérisation répétée avec une solution concentrée de Nitrate d'Argent (20 à 30 grs à ℥ i. d'eau) suivie de lotions à l'eau salée pour neutraliser le superflu du caustique, irrigations à l'eau froide, quelquefois scarifications de la conjonctive. D'autres recommandent les fomentations tièdes, légèrement astringentes, les collyres astringents, l'Alun, le Nitrate d'Argent (grs. ij à ℥ j d'eau) Sulfate de Zinc, etc., l'onguent Citrin dilué le soir.—A la fin, Toniques, (page 905) spécialement la Quinine, vésicatoires sur la nuque, applications astringentes. Pour les applications astringentes et émollientes, voyez le traitement de l'ophthalmie. Cataplasme de blanc d'œuf et d'alun.

2° OPHTHALMIE PURULENTE DES NOUVEAUX-NÉS.

Causes.—Contact des sécrétions leucorrhéique ou blennorrhagique pendant la naissance ;

négligence à enlever des yeux la couche caséeuse qui recouvre la peau des enfants; froid humide.

Cette maladie est éminemment contagieuse. Il faut donc, dans les soins qu'on donne aux enfants qui en sont atteints, prendre les plus grandes précautions, tant pour les malades que pour les personnes qui les soignent ou qui les avoisinent. Il ne faut jamais se servir pour des enfants sains, de linges ou d'éponges qui ont été employés pour les malades. De même si un seul œil est affecté, il ne faut pas se servir du même linge pour essuyer l'autre. Les mêmes précautions sont nécessaires dans l'ophthalmie catarrhale intense, l'ophthalmie purulente et l'ophthalmie blennorrhagique.

Symptômes.—La maladie débute dans les premiers jours après la naissance, ordinairement le troisième jour, par un gonflement de la paupière supérieure, la rougeur et l'agglutination du bord des paupières; l'enfant tient les yeux fermés; l'injection s'étend de la muqueuse palpébrale à celle du globe de l'œil qui devient écarlate et assez boursoufflée pour renverser les paupières en dehors, et secrète une humeur puriforme, très abondante, quelquefois sanguinolente. Lorsque la maladie n'entre pas en voie de résolution, la cornée devient opaque, ou même l'œil se vide par ramollissement et rupture de la cornée.

Traitement.—Il faut surtout débarrasser soigneusement les paupières du fluide qui les baigne au moyen d'une éponge fine ou d'un linge imbibé d'eau tiède ou d'une infusion émolliente tiède (graine de lin, graine de coing, camomille, lait avec de l'eau, etc.) et ensuite par l'application d'un collyre tiède légèrement astringent (Alun, 4 grains à l'once d'eau). On doit répéter ces applications toutes les $\frac{1}{2}$ heures, et mettre du Saindoux (ou vers la fin l'onguent Citrin faible) sur le bord des paupières pour les empêcher de s'agglutiner ensemble. Quelquefois le Sulfate de Zinc (2 grains à l'once d'eau) agit mieux que l'Alun. 2 ou 3 instillations par jour d'une solution de Nitrate d'Argent (2 grains à l'once d'eau). Dans les cas graves, Trousseau recommande une Solution de Nitrate d'Argent (30 grains à 1 gros à l'once d'eau) instillée 2 ou 3 fois par jour. En même temps à l'intérieur, Hydrargyri cum Creta ou Calomel suivis de l'Huile de Ricin ou de la Rhubarbe. Le Chlorure de Chaux est quelquefois employé.

OPHTHALMIE SCROFULEUSE, (Syn) *Conjonctivite pustuleuse ou scrofuleuse.* *Causes.*—Enfance, époque du sevrage, à la neuvième ou dixième année, constitution scrofuleuse.

Symptômes.—Extrême intolérance de la lumière (*photophobie*) avec contraction spasmodique des paupières, légère rougeur de la conjonctive et de la sclérotique, formation de petites pustules ou phlyctènes grosses comme un grain de millet sur le bord de la cornée, épiphora, signe de la constitution scrofuleuse.

Traitement.—Diète généreuse, vêtements chauds, air pur, laxatifs, page 902; antacides page 896; toniques, page 905, surtout la Quinine, le Fer et l'Huile de Foie de Morue. Usage d'une visière. Fomentations chaudes, Belle-Eclaire, lotions chaudes avec Extrait de Belladone ou de Jusquiame, ou frictions sur les tempes avec ces extraits, décoction de Pavots, de Camomille. Cataplasmes, vapeurs d'eau chaude ou de Laudanum, ensuite lotions froides, avec de l'eau simple ou aiguisée d'un peu de vinaigre ou d'eau-de-vie. Blanc d'œuf coagulé par l'Alun. Les meilleurs collyres sont le Vin d'Opium, le Nitrate d'Argent, (1 grain à l'once d'eau) le Sulfate de Zinc, (grs ij à ℥ j eau). Chlorure de Barium, Conicine, Huile de Cade, Hélianthême, Chélidoine, Collodion Iodé ou teinture d'Iode peinturé sur les tempes. Vésicatoire sur les tempes, derrière les oreilles ou sur la nuque, cautères au bras. Quelquefois il faut toucher les ulcérations de la cornée ou les pustules avec le Nitrate d'Argent ou le Sulfate de Cuivre. Voir les formules du Dr. Sichel pages 881 et 882. Voir aussi le traitement de l'ophthalmie, page 1033. Bromure d'Ammonium.

CONJONCTIVITE GRANULEUSE.

Causes.—Conséquences de conjonctivites intenses, chroniques, peut être des collyres trop irritants.

Symptômes.—La conjonctive, particulièrement celle qui recouvre les paupières, est rouge, épaisse, rugueuse, charnue, granuleuse. Il y a douleur et opacité de la cornée dans les cas chroniques.

Traitement.—Diète généreuse, Toniques, Arsenic et Fer,vésicatoires sur la nuque, scarification, cautérisation avec une solution concentrée de Nitrate d'Argent, le Sulfate de Cuivre, Collyres astringents, Alun, Chlorure de Zinc, Belle-Eclaire. On a aussi recommandé de peinturer la conjonctive palbébrale tous les deux ou trois jours avec la liqueur de Potasse pure, Acide Chronique. Voir formules du Dr. Sichel page 882.

KÉRATITE.

Causes.—Coups, blessures, exposition à un feu trop vif, courants d'air froid, etc.

Symptômes.—Obscurcissement de la cornée souvent accompagné d'inflammation de la conjonctive, de la sclérotique, de l'iris, avec photophobie, larmoiement, douleur et altération de la vue. Il peut en résulter l'ulcération de la cornée, un épanchement de plus entre les couches de cette membrane, ou dans la chambre antérieure, (*hypopyon*).

Traitement.—Dans les cas aigus, régime Antiphlogistique, page 897, Fomentations chaudes, Extrait de Belladone en collyre, Huile de Cade. Dans les cas chroniques, Toniques, Quinine, (page 905), Vésicatoires sur la nuque et derrière les oreilles, Vin d'Opium en Collyre, Collyres Astringents, (voir le traitement de l'Ophthalmie,) Fève de Calabar, Onguent Citrin sur les paupières. *Kératite avec photophobie*, Collodion. (Voir les formules du Dr. Sichel, page 881 et 882).

ULCÈRES DE LA CORNÉE.

Causes.—Abcès de cette partie, plaie, conjonctivite, ophthalmie scrofuleuse, etc.

Symptômes.—Solution de continuité présentant soit une surface blanche ou grisâtre, (ulcère en voie de guérison), soit en outre un cercle vasculaire, (ulcère enflammé), soit des facettes claires, transparentes, sans opacité ou vascularité, semblant être le résultat d'abrasions partielles avec larmoiement et photophobie, (ulcère indolent).

Traitement.—Dans l'ulcère en voie de guérison, il faut employer les moyens propres à maintenir l'individu en bonne santé ; dans l'ulcère enflammé, Sangsues, Vésicatoires autour des yeux, (Velpeau les fait mettre sur la paupière), Topiques émollients, (voir le traitement de l'ophthalmie page 1033). Dans l'ulcère indolent, Vin d'Opium, Collyre au Nitrate d'Argent, (1 à 2 grains pour 1 once d'eau) ou Cautérisation avec un Crayon bien pointu, Collyre de Sulfate d'Atropine. Voir les formules du Dr. Sichel page 881 et 882.

TACHES DE LA CORNÉE, (Syn) OPACITÉ DE LA CORNÉE—TAIES.

On comprend sous cette dénomination, 1° les NUAGES qui ont leur siége dans la portion de la conjonctive qui recouvre la cornée et qui produisent un obscurcissement qui ne dérobent point complètement la vue des objets, mais les laisse apercevoir comme à travers une gaze. 2° L'ALBUGO lorsque l'épanchement à lieu entre les lames de la cornée. 3° le LEUCOMA qui est produit par une cicatrice de cette dernière membrane avec perte de substances qui est le plus souvent incurable.

Cause.—Ophthalmie chronique, kératite, ophthalmie scrofuleuse, picotte, syphilis, toute irritation directe sur le globe de l'œil, chaux, mortier, etc., trichiasis, conjonctivite granuleuse, ulcères de la cornée. L'acétate de Plomb en collyre quand il y a abrasion ou ulcères de la cornée, ou de la conjonctive peut se déposer dans la cicatrice et former une tache blanche. Le Nitrate d'Argent appliqué longtemps donne à la conjonctive une teinte olive très prononcée.

Traitement.—Enlever la cause. Altérants, (page 896,) Toniques etc. Contre-irritants (Vésicatoire Tartre Emétique, etc., autour des yeux). Collyre de Nitrate d'Argent (2 grains à l'once d'eau), de Bichlorure de Mercure (gr.j à l'once d'eau). Vin d'Opium, et Onguent d'Oxyde rouge de Mercure, Onguent Citrin, Solution de Muriate de Baryte, Sulfate de Cadmium, Liqueur de Cuivre Ammoniacal, Collyre de Potasse, Collyre sec de Dupuytren, Collyre simple de Récamier, Collyre Mercuriel Laudanisé. Insulflation dans l'œil (2 fois par jour), de Sucre Blanc, de Calomel seuls ou mélangés ensemble en poudre très fine, Chlorure de Barium, Frictions d'Aconitine, de Vératrine ou de Delphinine sur le front, Sulfate de Cadmium, Fiel de Bœuf, Collyre Ioduré. Voir les formules du Dr. Sichel page 881 et 882.

SCLÉROTITE, (Syn) OPHTHALMIE RHUMATISMALE.

Causes. — Froid, vices goutteux, rhumatismal et vénérien. Elle est ordinairement compliquée de Conjonctivite et d'Iritis.

Symptômes.—Rougeur de la sclérotique ; légère intolérance de la lumière ; douleur aigue dans le globe de l'œil, et dans les os environnants, augmentée la nuit. Dans l'inflammation de la sclérotique, les vaisseaux sont profondément situés et d'une couleur rouge foncé et se dirigent en droite ligne vers la cornée ; au contraire dans la conjonctivite, les vaisseaux sont tortueux, et d'une couleur rouge écarlate.

Traitement.—Application de Sangsues autour des yeux, de cataplames émoillients et anodins, tels que Mauves avec quelques gouttes de Laudanum ou de Vin d'Opium, voir Cataplasmes émollients, à Ophthalmie, page 1033. Bains chauds, Bains de pieds ; Purgatifs salins (page 902,) suivis de l'emploi du Calomel et de l'Opium, du Colchique, de l'Iodure de Potassium, et des autres alcalins. Vésicatoires derrière les oreilles ou sur la nuque. Opium à l'intérieur pour calmer les douleurs, ainsi que les frictions avec l'onguent de Belladone sur les tempes ou avec l'onguent mercuriel et l'Opium, ou une goutte de solution d'Atropine dans l'œil. Ensuite à l'intérieur le Quinquina avec le Carbonate de Soude.

OPHTHALMIE CATHARRO-RHUMATISMALE.

L'inflammation de la conjonctive et de la sclérotique présente les symptômes de ces deux affections réunies, et amène souvent l'ulcération de la cornée, la déposition de pus entre les couches de cette membrane, l'inflammation de l'iris et la déposition de lymphe dans la pupille.

Traitement.—Il faut appliquer en même temps le traitement de la conjonctivite, de la sclérotite et de l'iritis.

IRITIS. (Syn) INFLAMMATION DE L'IRIS.

Causes.—Violences extérieures, opération de la cataracte, froid humide, diathèse scrofuleuse, syphilis, (*Iritis Syphilitique*), goutte, rhumatisme (*Iritis Arthritique ou Rhumatismale*). Cette maladie existe rarement seule, la sclérotique et les membranes profondes de l'œil étant aussi affectées.

Symptômes.—Anneau rouge situé sur la sclérotique autour de la cornée transparente et formé par des vaisseaux très fins, paralèles, radiés ; altération de couleur de l'iris qui de bleue ou grise devient jaune ou verdâtre et de noire ou brune devient rougeâtre en conséquence de l'injection des vaisseaux, ou de l'effusion de lymphe dans sa substance ou à sa surface postérieure ; surface antérieure inégale, couverte de villosités, et de taches ; contraction, irrégularité, immobilité de la pupille ; effusion de lymphe coagulable dans la pupille, dans la chambre postérieure et quelquefois dans la chambre antérieure ; adhésions de l'iris, particulièrement le bord de la pupille à la capsule du cristallin, quelquefois à la cornée ; formation de petits abcès près du bord de l'iris sous l'aspect de petites élevures de couleur

jaune, rougeâtre; obscurcissement de la cornée, trouble de la vue, quelquefois cécité complète, photophobie, larmoiement, douleurs profondes dans l'œil et les parties environnantes s'exaspérant pendant la nuit; quelquefois perte de la vision par extension de l'inflammation à la choroïde et à la rétine; fièvre plus ou moins forte selon le caractère aigu ou chronique de l'inflammation.

Traitement.—Emploi simultané, 1° du Régime antiphlogistique, Saignée générale et locale, Purgatifs (page 902), Onguent Mercuriel en frictions seul ou uni à l'Extrait de Belladone, à l'Opium. Vésicatoires autour des yeux et sur la nuque; surtout Calomel à dose altérante, associé à l'Opium, jusqu'à salivation commençante et amenée plus ou moins promptement, selon le caractère aigu ou chronique de l'affection. Opiacés le soir. Fomentations chaudes de Pavot, etc. Voir Collyres ou Cataplasmes émollients, à ophthalmie page 1033. 2° Des dilatateurs de la pupile appliqués (Extrait de Belladone, Solution d'Atropine) sur la conjonctive ou sur la peau des environs de l'œil.

L'iritis rhumatismale affecte souvent les personnes dont la santé a été délabrée par les excès de tous genres, alors le Mercure poussé jusqu'à la salivation pourrait être nuisible On le remplacera par le Colchique, les Alcalis, les Purgatifs, la Térébentine, l'Iodure de Potassium; ensuite les Toniques, (préparations de Fer et de Quinine, page 905). Bains de pieds sinapisés tous les soirs. On emploie encore l'Aconitine, la Vératrine et la Delphine à l'extérieur et simultanément. (Dr. Turnbull.)

CHOROIDITE, (Syn) INFLAMMATION DE LA CHOROIDE.

On l'observe rarement sans complications, puisqu'elle est presque toujours le résultat d'autres maladies de l'œil. Elle est caractérisée par la formation d'un anneau bleu autour de la cornée dû à l'amincissement de la sclérotique et suivi de la protrusion de cette membrane et du globe de l'œil, quelquefois de la suppuration de cet organe, aussi: déformation contraction, dilatation, immobilité de la pupille, opacité de la cornée, douleur, photophobie, obscurcissement de la vue, symptômes généraux peu prononcés.

Traitement.—Si c'est un sujet pléthorique, Sangsues, Purgatifs. Contre-irritants. (Onguent de Tartre Emétique aux tempes et derrière les oreilles), bains chauds, Mercure à dose altérante; mais dans les cas de faiblesse, on donnera le Mercure avec modération, en même temps que les Toniques (page 905 à 907), la Liqueur de Fowler. Voir le traitement de l'ophthalmie page 1033.

RÉTINITE, (Syn) INFLAMMATION DE LA RÉTINE.

Causes.—Exposition à une lumière très vive, comme celle produite par des feux ardents, les éclairs, la couleur éclatante de la neige, etc., application habituelle des yeux sur de petits objets jointe au manque d'exercice, à la constipation et aux excès dans le boire ou le manger. Le plus souvent elle survient dans le cours des autres ophthalmies, principalement de l'iritis. *Symptômes.*—*A l'état aigu:* Douleur vive, profonde, pulsative dans le globe de l'œil, s'étendant aux tempes et à la tête, diminution ou perte de la vision, éclat de lumière dans l'œil, délire, pupille contractée, iris terne et immobile, injection de la sclérotique.

A l'état chronique.—Obscurcissement de la vue, céphalalgie ou vertiges, éclats de lumière ou vision de taches noires, intolérance de la lumière, sensibilité du globe de l'œil et des parties environnantes; il faut bien distinguer la rétinite de l'ophthalmie scrofuleuse. Cette dernière arrive surtout chez les enfants et présente des périodes de rémission, la photophobie est moins marquée sur le soir, et la douleur n'est ressentie que lorsque la lumière vient frapper l'œil.

Traitement.—A l'état aigu. Régime Antiphlogistique, repos dans une chambre obscure, Saignée générale ou locale, applications chaudes ou froides, selon le goût du malade. Purgatifs,

(page 902); Mercure jusqu'à salivation, Belladone, diète sévère selon l'acuité des symptômes et la force du malade. A l'état chronique. Voyez traitement de l'amaurose.

CATARACTE.—OPACITÉ DU CRISTALLIN OU DE SA CAPSULE.

Causes.—Cette maladie survient le plus souvent chez les vieillards entre 50 et 75 ans sans causes appréciables ; quelquefois elle est produite par l'inflammation de la capsule, les plaies, les contusions, les commotions du globe de l'œil, le travail habituel qui oblige à avoir les yeux fixés sur les objets très petits ou éclairés d'une lumière trop vive (horlogers, verriers, fondeurs), l'insolation (laboureur), l'action prolongée des vapeurs irritantes, etc. Elle peut être héréditaire et congéniale.

Symptômes.—Sa marche est ordinairement lente, le malade croit d'abord apercevoir un nuage léger, peu à peu le voile qui obscurcit la vue devient plus épais et l'on commence à découvrir derrière la pupille une légère opacité qui augmente insensiblement et finit par être complète. Le malade peut toujours cependant distinguer le jour de la nuit, et dans une période moins avancée de la maladie, il distingue mieux les objets vers le soir lorsque la lumière n'est pas trop vive. La pupille présente au lieu de sa couleur noire, une tache blanche, jaunâtre, grise ou verdâtre ; le cristallin est entouré d'un cercle noirâtre, l'iris est ordinairement mobile, mais plus dilaté que dans un œil sain. La cataracte affecte habituellement les deux yeux, mais non pas simultanément, en générale la seconde cataracte commence à paraître avant que la première soit formée complètement, ce qui d'après, Demours, met ordinairement deux ans. Les principales variétés sont les *Cataractes Molles*, *Dures*, *Capsulaires*, *Lenticulaire*, *Capsulo-Lenticulaires.* On a donné le nom de *Cataracte Fausse* à des lésions qui déterminent de l'opacité, non dans le cristallin ou sa capsule, mais aux environs du cristallin dans l'axe des rayons visuels.

Traitement.—Nul moyen médical n'a pu jusqu'à présent guérir la cataracte, cependant on prétend avoir ralenti beaucoup la rapidité de la marche habituelle de cette maladie par l'emploi continu de l'Iodure de Potassium, des Eaux Iodurées et Bromurées à l'intérieur, et des contre-irritants, des Sternutatoires, et peut être de l'Huile de Foie de Morue en collyre, ainsi que par un changement de régime et beaucoup d'exercice. Le Dr. Turbull a employé l'Aconitine, la Vératrine, la Delphine et l'Atropine. Une fois l'opacité de la lentille ou de sa capsule complète, une opération chirurgicale peut seule rétablir la vision. L'*opération de la cataracte* se fait d'après trois méthodes principales : 1° par *abaissement*, 2° par *broiement*, 3° par *extraction.*

AMAUROSE, (Syn) GOUTTE SEREINE.—Diminution ou abolition de la vue causée par l'affaiblissement ou la suppression des fonctions dévolues à la rétine, soit que cette membrane soit elle-même primitivement affectée, soit que les désordres aient pour point de départ des organes en corrélation avec elle.

Causes.—Tout ce qui irrite la rétine : exposition de l'œil à une vive lumière, feu vif, contemplation d'objets très-éclairés, de corps blancs ; lecture de caractères très-fins, usage trop prolongé des instruments d'optique ; action directe des rayons solaires, d'un éclair, sur la rétine ; action des vapeurs irritantes sur l'œil ; ophthalmies, contusions et plaies du cerveau, compression de cette organe, des nerfs optiques ou de l'œil, par un épachement de sang, un os fracturé, des effusions, des tumeurs, des anévrysmes, inflammations, commotion, efforts violents, ceux de l'accouchement par exemple, passions violentes, irritation des viscères abdominaux, vers intestinaux, colique de plomb, hypocondrie,, menstruation irrégulière, rhumatisme, goutte, métastases, suppression de flux habituels, dentition difficile privation de la lumière, cataracte ancienne, hystérie, chlorose, pertes considérables de sang, suppuration excessive, habitation de lieux humides, froids et obscurs, aliments malsains, abus des boissons alcooliques, frayeur. chagrins, âge avancé, grossesse.

Symptômes.—L'invasion est quelquefois brusque, l'individu devient tout-à-coup aveugle; d'autres fois elle est graduelle et plus ou moins lente. On remarque de la photophobie, d'autres fois au contraire, le malade recherche une lumière vive; ce sont encore des vertiges, de l'assoupissement, et enfin une altération de la vue; le malade croit voir des images fantastiques, des corps voltigeants, des moucherons, etc. Dans *l'amaurose incomplète*, tantôt un nuage recouvre les objets (AMBLYOPIE), tantôt les objets apparaissent doubles (DIPLOPIE), tantôt la moitié seulement des objets apparaissent (HÉMIOPIE), tantôt le malade ne peut voir qu'à une vive lumière (HÉMÉRALOPIE), ou seulement à l'obscurité (NYCTALOPIE). Dans *l'amaurose complète*, le malade est plongé dans une obscurité profonde, son regard est sans expression, vague, inimitable, sa démarche incertaine, la pupille est dilatée et immobile ordinairement noire, mais quelquefois d une teinte blanchâtre, jaunâtre ou verdâtre.

Traitement.—Il varie nécessairement autant que les causes nombreuses qui peuvent la produire Si l'amaurose est dûe à un état pléthorique: régime antiphlogistique, Saignée générale et locale, purgatifs, diète, repos du corps et de l'organe affecté, Mercure à dose altérante, Tartre Émétique. Dérivatifs de toute espèce, (pédiluves sinapisés, vésicatoires ou onguent de Tartre Émétique derrière les oreilles et sur la nuque, séton, moxa, etc.) Si elle est atonique, changement d'air, Toniques (page 905) surtout la Quinine, le Fer, le Zinc, etc. Diète généreuse, Laxatifs, (Aloës et Rhubarbe), exercice, bains, bains d'orage, Camphre, Assafœtida, Arnica, Strychnine. Exposition de l'œil à la vapeur du Baume de Fioravanti, de l'Éther, ou du Carbonate d'Ammoniaque. Lotions et douches avec les Eaux Sulfureuses ou Ferrugineuses. Application de moxa de vésicatoires sur les tempes, et sur le trajet des nerfs qui sortent de l'orbite, de cataplasmes de Poivre rouge sur les tempes, frictions sur les tempes et le front avec l'Huile de Croton, l'Huile de Cajeput, une Solution Alcoolique de Vératrine, Strychnine par la méthode endermique ou en solution sur la conjonctive, électricité, sternutatoires, Aconitine, Vératrine, Delphinine, Aconit, Belladone, Euphorbe, Noix Vomique, Collyres excitants. Sulfate de Cuivre, Sulfate de Zinc. Les amauroses sympathiques et symptomatiques réclament le traitement des divers états morbides qui les entretiennent. S'il y a embarras gastrique, vomitifs, pilules bleues, purgatifs, etc. Si elle dépend de l'usage du Tabac, de l'Opium, de la Belladone: bains d'orage, contre-irritants, électricité, etc. Si elle est la conséquence d'une lésion du cerveau, d'une attaque d'apoplexie, d'une tumeur, d'une hypertrophie: Altérants, Mercure, Iodure de Potassium, Alcalis, Salsepareille, contre-irritants, etc.—Enfin il faut étudier. chaque cas individuel et appliquer le traitement en conséquence. Fève de Calabar.

KOPIOPIE (Syn) ASTHÉNOPIE, KOPIOPSIE, AFFAIBLISSEMENT DE LA VUE.

Causes.—Faiblesse congénitale de la vue, contemplation des objets très petits ou éclairés d'une lumière vive ou artificielle, myopie, presbytie, conjonctivite chronique, conjonctivite granuleuse, corps étrangers dans l'œil (demi-coques de millet, fragments de fer etc.) blépharite ciliaire, entropion, trichiasis, larmoiements chroniques, strabisme, taies, vices de conformation de la pupille, cataracte incomplète; vie sédentaire, mauvaise nourriture, débilité, hystérie, névralgies, enfin toutes les causes capables de donner lieu à l'amaurose rétinienne.

Symptômes.—La vision se trouble par une assiduité plus ou moins longue au travail, un brouillard vient obscurcir la vue, des corps voltigeants, des moucherons apparaissent, les conjonctives s'injectent, les yeux deviennent larmoyants, des douleurs se font sentir dans l'orbite et les environs, cette fatigue et cette lassitude se dissipent par le repos et recommencent par une application plus ou moins soutenue. Les mouches et les corps voltigeants qui troublent la vue de beaucoup de personnes ne sont pas ordinairement un signe d'une maladie grave de la rétine, mais quand ils sont permanents, nettement dessinés, fixes et qu'ils suivent

les mouvements du globe de l'œil, alors ils indiquent l'affection d'une partie de la rétine et par conséquent un commencement d'amaurose.

Traitement.—Il faut d'abord chercher à enlever la cause de la maladie, adopter une profession exemptant d'une application soutenue, etc. En général une diète généreuse, le repos de la vue, les lotions d'eau froide sur les yeux, l'exercice au grand air, et les Toniques pourront permettre aux personnes dont la vue est faible de s'acquitter sans gêne des devoirs d'une profession, n'exigeant pas une application soutenue et de conserver leurs perceptions visuelles intactes aussi longtemps que ceux qui jouissent d'une vue plus solide.

MYOPIE, (Syn) VUE COURTE, VUE BASSE.

Quand la distance à laquelle le caractère d'imprimerie ordinaire peut être lue facilement est beaucoup moins que douze pouce, il y a myopie.

Causes.—Trop grande proéminence de la cornée, surabondance des humeurs de l'œil, excès de densité du cristallin ou sa trop grande convexité et en général tout vice de conformation qui fait converger les rayons lumineux de manière qu'ils se réunissent avant d'arriver à la rétine ; habitude d'examiner des objets petits, lecture et écriture prolongées etc.

Symptômes.—Le myope rapproche les objets de ses yeux pour les bien distinguer, sa pupille est en général dilatée, il a une écriture fine et préfère lire de petits caractères, il cligne d'autant plus que le foyer visuel est plus court et la lumière plus éclatante. Son regard est sans expression et baissé au lieu de se diriger sur la personne qui lui parle et dont il ne peut saisir l'expression physionomique. S'il a la vue faible avec intolérence de la lumière, son regard est mal assuré, timide, ses paupières sont à moitié fermées et sans cesse clignotantes, ses sourcils et son front contractés. La myopie est congénitale ou acquise ; elle s'améliore dans l'âge avancé, sans doute par la diminution des humeurs de l'œil.

Traitement.—Il n'est que palliatif ; il consiste en l'usage de verres concaves appropriés ; on doit préférer les lunettes aux lorgnons, et il est mieux de ne pas les porter continuellement. On doit les choisir de manière à pouvoir distinguer les objets à une certaine distance, mais pas assez fortes pour éblouir ou faire paraître les objets plus petits. On peut améliorer la vue en diminuant peu à peu la force des lunettes et accoutumer les yeux à s'en passer, surtout si on cesse les occupations ou les habitudes qui ont produit la myopie et qu'on accoutume les yeux à regarder des objets éloignés. Le tir, le cricket, et les jeux en plein air sont en général utiles.

PRESBYTIE, (Syn) PRESBYOPIE, VUE LONGUE.—Vue confuse quand on regarde les choses de près, et nette quand elle se porte sur des objets plus ou moins éloignés.

Causes.—Diminution des humeurs de l'œil et aplatissement de la cornée et du cristallin, d'où résulte la diminution de la convergence des rayons lumineux qui arrivent par cela même à la rétine avant de se réunir. Cet état est l'opposé de la myopie.

Symptômes.—On l'observe principalement chez les personnes d'un âge plus ou moins avancé. Le presbyte distingue bien les objets éloignés, mais il ne peut les distinguer de près.

Traitement.—On doit rémédier à ce vice de la vision par l'usage de verres convexes. tandis que dans la myopie, il faut s'abstenir autant que possible de l'usage des lunettes, au contraire dans la presbytie, on doit porter des lunettes aussitôt qu'on s'aperçoit que la lecture, à la distance ordinaire, fatigue ; prenant soin de choisir les verres les plus faibles qui permettent de lire à la distance de seize à vingt pouces. Les verres doivent faire paraître les petits objets placés près de l'œil clairs et distincts mais non pas plus gros qu'ils sont naturellement, car alors ils seraient trop forts. Il faut ménager sa vue à la lumière artificielle.

SECTION X.

MALADIES DES OREILLES.

1° Otalgie.
2° Otite externe.
3° Otite interne.
4° Otite chronique, Otorrhée.
5° Accumulation et Dessiccation du cérumen.
6° Surdité.

1° OTALGIE, MAL D'OREILLE, (A) EAR-ACHE.

Causes.—Lorsque cette affection est *idiopathique*, c'est une névralgie qui peut dépendre de toutes les causes des névralgies en général mais surtout de dents cariées, du dérangement des voies digestives ou des fonctions de la matrice, de la grossesse, ou elle peut alterner avec une sciatique, le tic douloureux etc. Mais ce qu'on appelle vulgairement mal d'oreille n'est souvent que le *symptôme* d'une autre maladie telles que l'inflammation de l'oreille, la présence de corps étrangers dans le méat externe, l'amygdalite, le dérangement des premières voies, le rhumatisme dans la tête, etc.

Symptômes.—La douleur nerveuse de l'oreille, occupe soit le papillon, soit le conduit auditif ou une partie plus profonde, elle est vive, lancinante, parfois atroce, s'étendant à la tête et à la face, survient par accès qui atteignent tout de suite leur plus grande intensité et ne s'accroissent pas graduellement, disparait quelquefois soudainement et n'est pas accompagnée de fièvre.

Traitement.—Quand l'affection est *symptomatique* le traitement doit être celui de l'affection primitive par exemple les sangsues à l'apophyse mastoïde, les fomentations et les purgatifs dans la douleur inflammatoire de l'oreille ; quand elle est *idiopathique*, c'est le traitement des névralgies en général, et spécialement les purgatifs, le Sulfate de Quinine et les préparations de Fer, page 905. A l'extérieur, un vésicatoire derrière l'oreille, les injections et les Cataplasmes Anodins 248, l'application du Chloroforme, des vapeurs d'Ether, de la Teinture d'Opium, d'Aconit, d'Aconitine, de Vératrine, Delphine. Introduction dans l'oreille de ouate imbibée d'Huile de Peppermint ou de Laudanum, ou d'un petit morceau de Camphre enveloppé, ou encore d'un petit morceau de lard chaud. (Voir pansements calmants page 717). Tenir l'oreille au-dessus d'un flacon d'eau ou de lait bouillant, Injections de Graines de Lin opiacées, voir pansements adoucissants 716. Cataplasme ou Onguent de Belladone, Cataplasme d'Oignon ou de Poireau cuits sous la cendre. Frictions autour des oreilles avec de l'Huile d'Olive chaude et du Laudanum, Bains de pieds sinapisés. Il faut avoir le soin d'extraire les dents cariées.

2° OTITE EXTERNE, (Syn) CATARRHE DE L'OREILLE, INFLAMMATION DU MÉAT EXTERNE.

Causes.—Action du froid humide, courant d'air sur la tête nue, présence d'un corps étranger, de substances irritantes, époque de la dentition, constitution scrofuleuse.

Symptômes.—Sensation d'un corps étranger, de plénitude dans l'oreille, douleur plus ou moins aiguë, dureté de l'ouïe avec ou sans bourdonnements ou sifflements ; au bout de quelques heures ou tout au plus de trois ou quatre jours, suintement séreux, puis jaunâtre et puriforme ; en même temps malaise, anxiété, insomnie, fièvre.

Traitement.—Injections émollientes, Cataplasmes et Fomentations sur l'oreille, (voir pansements adoucissants (page 716) ; si la douleur est vive, Injections Calmantes et Narcotiques, (pansements calmants page 717) ; introduction dans le conduit auditif d'un bourdonnet de coton enveloppant quelques grains de Camphre, instillation fréquemment répétée, de quelques gouttes de lait chaud ; Bains de pieds, Laxatifs (page 902), Sangsues. *Mal d'oreille tenant à une irritation de la peau,* Glycérine.

Remarque.—Pour les humeurs qui sortent aux oreilles ou autour, voir les pansements adoucissants, calmants, astringents, pages 716 et 717, voir aussi à la page 409 pour le Mercure à l'extérieur.

3° OTITE INTERNE AIGUE, (Syn) INFLAMMATION DE LA CAVITÉ DU TYMPAN.

Causes.—Action du froid humide, plaies, coups, etc., propagation de l'inflammation du conduit auditif externe aux parties profondes de l'oreille ; le plus souvent consécutive à la fièvre typhoïde, à la variole, à la scarlatine, aux vices scrofuleux, goutteux et rhumatismal.

Symptômes.—Douleur pongitive et lancinante avec tension dans le conduit auditif, se répandant jusqu'à la gorge, augmentant par la toux, par la mastication, par la déglutition et par l'action de se moucher ; bourdonnements, sifflements, confusion, puis dureté de l'ouïe, réaction générale, insomnie, agitation, parfois délire et même convulsions chez les enfants. La maladie se termine par résolution, ou par un écoulement de pus qui se fait subitement et sans suintement préalable par rupture de la membrane du tympan, ou par la trompe dans la gorge. Le pus peut se faire jour au dehors à travers l'apophyse mastoïde par suite de carie du temporal où au-dedans du crâne par la carie du rocher.

Traitement.—Régime Antiphlogistique, repos, sangsues, fomentations narcotiques. Vin ou Teinture d'Opium dans une infusion émolliente, voir page 716 à pansements adoucissants et 717 pansements calmants, cataplasmes, vapeurs d'eau chaude que l'on obtient au moyen d'une bouteille dont on adapte le goulot à l'oreille, fumigations et lotions émollientes, voir à antiphlogistique page 897, purgatifs, mercure à dose altérante, diaphorétiques page 899, Dover, Morphine ; ensuite vésicatoires, Iodure de Potassium ; *contre le vice goutteux*, alcalis et colchique. Quelquefois, si les douleurs sont intolérables et les accidents cérébraux menaçants, il faut percer la membrane du tympan, faire ensuite des injections émollientes et donner des purgatifs drastiques, page 902.

OTITE CHRONIQUE, (Syn) OTORRHÉE.

Causes.—Souvent consécutive à l'otite aiguë, elle est fréquente chez les enfants débiles, scrofuleux, après la scarlatine ou autres fièvres et à l'époque de la dentition.

Symptômes.—Forme sèche.—Douleur, embarras dans le conduit auditif externe ; surdité légère, formation d'écailles blanchâtres qui s'accumulent et obstruent le canal. *Formes humides.*—Boursoufflement de la muqueuse, écoulement muco-purulent, quelquefois sanguinolent, en général très abondant, sanieux, fétide et de longue durée. La maladie peut amener des polypes, des granulations fongeuses de la membrane du tympan, la destruction de cette membrane, la suppuration de la caisse du tympan et la carie des os de cette cavité, des cellules de l'apophyse mastoïde, du rocher du temporal et la perte de l'ouïe. On reconnaît que la membrane tympanique est détruite par cette circonstance, que le malade peut faire sortir de l'air par l'oreille en expirant fortement, la bouche et les fosses nasales étant hermétiquement fermées. La maladie peut amener la mort par l'extension de la carie à la cavité crânienne, par la suppuration de la dure-mère ou par l'inflammation du cerveau et de ses membranes caractérisée par des frissons, la fièvre, le délire, les convulsions, le coma. D'autres fois la mort est amenée par l'infection purulente en conséquence de l'inflammation des veines de l'os temporal.

Traitement.—Après l'extinction des symptômes inflammatoires, Toniques, page 905 à 907, Altérants, (Iode, Huile de Foie de Morue), Laxatifs page 902, Bains chauds.

Le traitement local consiste dans l'emploie, 2 fois par jour, d'injections avec l'eau et le savon, des instillations dans l'oreille, avec une solution faible de Sulfate de Zinc, d'Alun, de Tannin, d'Acétate de Plomb, de Chlorure de Chaux, de Créosote, de Glycerine, etc. Ensuite on pourra peinturer le conduit avec une solution de Nitrate d'Argent (6 grains à ℥j) tous

les deux jours, faisant des injections d'eau tiède dans l'intervalle. Mettre un vésicatoire derrière l'oreille, même un séton. Toutes les lotions pour l'oreille doivent être tièdes. Si l'écoulement se supprime subitement, sangsues, purgatifs page 902, fomentations et injections émollientes, (voir à antiphlogistique page 897, et pansements adoucissants 716.) Bains de pieds. Il est important pour éviter les complications au cerveau d'entretenir un passage libre et continu au produit de la suppuration.

Ulcérations du méat extérieur.—Injection de créosote.

ACCUMULATION ET DESSICCATION DU CERUMEN.

Cette affection arrive souvent chez les personnes brunes et elle produit des bourdonnements d'oreilles, de la dureté de l'ouïe, des vertiges etc. On doit amollir le cérumen en mettant dans l'oreille quelques gouttes de Glycérine ou d'une solution de Carbonate de soude, et ensuite faire usage d'injection d'eau tiède, introduction d'une goutte d'Essence de Térébenthine unie à l'huile d'Olive.

SURDITÉ.

1 ° *Surdité dépendant de l'inflammation chronique de la caisse du tympan et de l'oreille interne.* Dans le premier dégré, il y a congestion, effusion de lymphe et bandes fibrineuses dans la cavité ; alors les symptômes sont peu marqués excepté la surdité qui arrive plus ou moins vite précédée de sensibilité et de bourdonnements d'oreilles, dans le second dégré la membrane du tympan est perforée, les osselets sont perdus et toute l'oreille est désorganisée. Les fièvres éruptives, la débilité, les inflammations de la gorge, les courants d'air, les bains froids, et l'action de se moucher avec violence en serait les principales causes.

Traitement.—Air pur, exercice, bains chauds, diète modérée, Laxatifs page 902, Mercure à dose altérante, révulsif, vésicatoires, onguent de tartre émétique derrière les oreilles ; Arnica Montana contre le bourdonnement d'oreilles.

2 ° *Surdité dépendant des maladies de la gorge et de la trompe d'Eustache.* Ces maladies sont : l'épaississement de la membrane muqueuse de la gorge, l'obstruction de la trompe d'Eustache par l'hypertrophie des amygdales ; l'accumulation de mucus, la présence de fausses membranes ou un rétrécissement au milieu de ce canal ; les cicatrices suite des ulcérations de la gorge dans la syphilis, la scarlatine etc. Dans tous ces cas, l'oblitération permanente de la trompe d'Eustache amène la surdité.

Traitement.—Il consiste dans l'emploi des gargarismes astringents et stimulants pages 388 et 389, voir aussi Astringents page 898 et Stimulants 904 ; la cautérisation avec une solution de Nitrate d'Argent, avec la teinture d'Iode, l'Iodure de Zinc etc. Nourriture généreuse, vêtements chauds, exercice au grand air, bains de mer, Huile de Foie de Morue, Iodure de Fer, Iodure de Potassium, Contre irritants, etc. Voyez Amygdalite chronique.

3 ° *Surdité dépendant de coup sur la tête,* produisant la commotion ou la rupture du nerf auditif, ou d'un épanchement de sang.

Traitement.—Régime antiphlogistique, Altérants, page 896, Contre-irritants autour des Oreilles.

4 ° *Surdité dépendant de la perforation de la membrane du tympan.*

Traitement.—Porter matin et soir dans la cavité un petit morceau de ouate pour remplacer la membrane.

5 ° *Surdité dépendant d'altérations organiques du cerveau :* tumeurs, épilepsie, apoplexie, idiotie, etc.

Traitement,— Le même que dans l'amaurose dépendant des mêmes causes.

6 ° *Surdité Rhumatismale.*—Elle dépend du rhumatisme qui attaque les parties internes de l'oreille. Les symptômes sont ceux de l'otite survenant en même temps ou à la suite d'un rhumatisme articulaire aigue.

Traitement.—Régime Antiphlogistique, Alcalis, Iodure de Potassium, Mercure, Opiacés, Bains chauds, fomentation.

7° *Surdité goutteuse.*—Elle dépend de la goutte qu'attaque les parties externes ou internes de l'oreille. La douleur est très violente survenant au milieu de la nuit accompagnée de chaleur, rougeur bourdonnements d'oreilles, et quelquefois de délire et même de convulsions. Il se forme des dépôts d'urate de soude sur les osselets de l'ouïe.

Traitement.—C'est celui de la goutte ; s'il y a métastase pédiluves sinapisés ou autres stimulants locaux (page 904) sur la partie ordinairement affectée.

8° *Surdité nerveuse.*—Cette maladie est analogue à l'amaurose et elle reconnaît les mêmes causes. Quand elle dépend de faiblesse, la surdité est moindre dans un temps que dans l'autre, surtout quand il fait beau, que le malade est excité ou joyeux, et que ses voies digestives fonctionnent bien.

Traitement.—Laxatifs (page 902) ; Stimulants, (page 904) , spécialement l'Ammoniaque, l'Arnica, la Valériane ; gargarismes stimulants, masticatoires (pyrèthre, etc). Introduction dans l'oreille d'Huile d'Olive, d'Huile Créosotée, de Baume Acoustique Créosoté, d'Aconitine, d'Aconit, de Glycérine, de Vapeur de Sulfure de Carbone, de Bile de Bœuf, de Vapeur d'Ether ou d'Esprit d'Ammoniaque Aromatique ; applications des Contre-irritants et des exutoires derrière l'oreille (moutarde, ail, julienne, etc.) quelquefois électricité, galvanisme, Vératrine, Delphnie.

BOURDONNEMENTS D'OREILLES.

Bourdonnement d'Oreilles, (non dû à la pléthore) Antispasmodique, Vanille, Mélisse, Aconit. Voyez otite, othorrée, othalgie etc.

Bourdonnement dû à la pléthore ou à une autre maladie. Voyez le traitement des maladies qui en sont la cause.

SECTION XI.

MALADIES DES ORGANES DE LA GENERATION.

1° Blennorrhagie chez l'homme.	12° Cancer de l'utérus.
2° " chez la femme.	13° Déviations de matrice.
3° Blennorrhée.	14° Hystéralgie.
4° Rétricissement du canal de l'urèthre.	15° Aménorrhée.
5° Orchite.	16° Dysménorrhée.
6° Hydrocèle.	17° Ménorrhagie.
7° Ovarite.	18° Leucorrhée.
8° Hydropisie enkystée des ovaires.	19° Accidents de la grossesse.
9° Métrite aiguë.	20° Accouchements laborieux.
10° " chronique.	21° Suppression des lochies.
11° Polype de la matrice.	22° Age critique.

BLENNORRHAGIE CHEZ L'HOMME, (Syn) GONORRHÉE, CHAUDE-PISSE, URÉTHRITE, BLENNORRHAGIE URÉTHRALE.

Inflammation de la muqueuse uréthrale s'accompagnant d'un écoulement muco-purulent avec douleur très vive.

Causes.—Le plus souvent contagion directe par le virus blennorrhagique. Les causes suivantes peuvent produire l'uréthrite : introduction des bougies ou de tout autre corps étranger dans l'urèthre, injections irritantes, l'équitation prolongée, long voyage dans une mauvaise voiture, gonflement de la prostate, rétention d'urine, rétrécissement de l'urèthre, calculs, vers ascarides, hémorrhoïdes, travail de la dentition chez les enfants, vices goutteux

et rhumatismal, usage immodéré des cantharides, du guaïac, du poivre de Cayenne, des asperges, de la bière, excès dans le boire et le manger, action du froid.

Symptômes.— Du deuxième au huitième jour après l'application de la cause infectante, le malade éprouve de fréquents besoins d'uriner; le passage de l'urine cause une douleur brûlante et intolérable qui donne lieu à des contractions involontaires qui en suspendent de temps à autre l'excrétion. Du sixième au huitième jour, l'écoulement s'épaissit, d'abord blanc, il passe au jaune, puis au vert. Lorsque l'inflammation est très prononcée, on observe des stries sanguinolentes dans les urines, de la strangurie avec hématurie uréthrale. Ces phénomènes inflammatoires augmentent jusqu'au douzième et quelquefois même jusqu'au trentième jour, puis ils décroissent, l'écoulement diminue, redevient jaune, puis blanc, puis visqueux et disparait enfin du trentième au quarantième jour, quelquefois plus tard.

Traitement.—Avant l'état inflammatoire Ricord recommande le traitement abortif: Copahu et Cubèbe, injections de Nitrate d'Argent (10, 20 grs. par ℥ j. d'eau). Contre l'état aigu ou inflammatoire: Repos, usage d'un suspensoire, diète sévère, éviter les excitants de tous genres particulièrement les liqueurs, la bière, le café, les épices, etc. Boissons rafraichissantes abondantes, voir à réfrigérants page 903, Emulsion d'Amandes, Gomme arabique. Voir les tisanes adoucissantes à antiphlogistiques page 897, Purgatifs, page 902. Tartre Emétique, Digitale, Bitartrate et Nitrate de Potasse, Opium et Camphre le soir, Bains entiers, Bains locaux, Lotions et Injections émollientes avec addition de Laudanum ou d'Extrait de Belladone, etc. Voir traitement général des inflammations page 912. Évacuations sanguines locales ou générales suivant les cas et l'intensité du mal. Ensuite le *traitement curratif*: Copahu et Cubèbe, Essence de Terébenthine, Diurétiques page 900. Injections de Nitrate d'Argent (grs. ij. pour ℥ viij. d'eau), de Sulfate de Zinc, d'Acétate de Plomb, de Tannin, de Sulfate de Cuivre, d'Alun, de Sulfate de Fer, de Liqueur d'Alumine Composée, d'Eau de Goulard, de Liqueur de Chlorure de Soude, Injections Potassées (Potasse Caustique, 10 grains, Laudanum, ʒ j. Eau, ℥ x). Onguent de Belladone sur le trajet de l'urèthre. Houblon, Jasmin odorant, Hydraste du Canada, Hydrastine, Piperin, Styrax liquide. Traitement Mercuriel. Bismuth, Injections d'Acide Muriatique largement dilué, Uva-Ursi.

BLENNORRHAGIE CHEZ LA FEMME, (Syn) VAGINITE BLENNORRHAGIQUE, CATARRHE VAGINALE. (A) GLECT.

Causes.—Les mêmes que dans la blennorrhagie chez l'homme.

Symptômes.— Sensibilité, chaleur aux parties, douleurs dans la marche, écoulement d'abord clair, puis épais, abondant, émission douloureuse des urines si l'urèthre est affecté. Ce Catarrhe arrive souvent aussi chez les enfants, amené par la constipation, les vers, la malpropreté etc.

Traitement.— Le Copahu le Cubèbe ne sont employés que quand l'urèthre est affecté, Du reste le traitement est à peu près le même que chez l'homme. Dans la blennorrhagie vulvaire, lotions astringentes et légèrement irritantes, cautérisation avec le Nitrate d'Argent, etc. Dans la vaginite, Régime antiphlogistique page 897, si l'inflammation est intense; ensuite injections astringentes, voir astringents page 898, usage de charpie sèche, de tampons imbibés de solutions astringentes, pansements secs avec la poudre d'Amidon, de Bismuth, d'Oxyde de Zinc. Irrigations continues d'eau froide, etc. Cautérisation du vagin avec le Nitrate d'Argent solide ou une solution concentrée d'après Ricord, ou avec Teinture d'Iode.

BLENNORRHÉE, (Syn) BLENNORRHAGIE CHRONIQUE.

(Voyez Blennorrhagie chez l'homme.)

Causes.—Elle a pour point de départ la blennorrhagie aiguë, pour causes prédisposantes le tempérament lymphatique, le vice scrofuleux, l'habitation dans un lieu humide etc., et

pour causes occasionnelles, les excès vénériens, la prostatite chronique, la gravelle, le rétrécissement de l'urèthre.

Symptômes.—Pas de douleur, suintement muqueux peu abondant, non contagieux.

Traitement.—Injections au Nitrate d'Argent (grs. ij. à ℥ j. Eau) pour amener l'état aigu ou injections astringentes; Sulfate de Zinc et Tannin, Sublimé Corrosif, Sulfate de Cuivre, Proto-Iodure de Fer, Sulfate de Zinc et Acétate de Plomb, Décoction de Quinquina, de Matico, de Quassia, de Kino, de Ratanhia, infusion d'Ergot de Seigle, de Noix de galles. Copahu, injection d'eau froide etc.; mèches, bougies, sondes, cautérisation, vésicatoires sur le périnée, Toniques, Fer, bonne nourriture, exercice à cheval, bains de mer, bains sulfureux, Copahu, Uva-Ursi, Teinture de Cantharides, Aloës, Noix Vomique etc. Oléorésine et Huile de Cubèbe, Teinture de Cubèbe. Sirop et Bière de Goudron, Eau de Goudron, Bourgeons de Sapin, Balsamiques, Baumes, Piperin, Gomme de Sapin, Huile de Bouleau blanc, Monésia, Saponaire, Teinture de Fer, Liqueur d'Alumine Composée, Sulfate de Fer, Iodure de Zinc, Liqueur de Chlorure de Zinc, Xantorrhée.

RÉTRÉCISSEMENTS DU CANAL DE L'URÈTHRE.

1° *Rétrécissement spasmodique.—Causes.*—Froid, intempérance, cantharides, rétrécissement permanent.

Symptômes.—Voir Rétention d'urines.

2° *Rétrécissement inflammatoire.—Causes*—Abus des injections, froid, écarts de régime pendant la blennorrhagie.

Traitement.—Cathétérisme, saignée, bains chauds, Dover, lavements laudanisés, applications locales froides et tous les moyens employés contre la Rétention d'urine. (voir ce mot.) Teinture de Fer, Nitrate d'Argent.

3° *Rétrécissement organique ou permanent.—Causes.*—Blennorrhagie, intempérance, gravelle, coups, exercice à cheval, etc.

Symptômes.—Micturition difficile, douloureuse, fréquente; l'urine sort d'abord par jet délié, bifurqué et contourné en spirale; bientôt elle coule goutte à goutte, tombe perpendiculairement entre les jambes et nécessite les plus violents efforts d'excrétion, lesquels se renouvellent à chaque instant et fatiguent le malade surtout la nuit; souvent alors à l'occasion d'un excès ou d'une équitation prolongée la rétention devient complète; tantôt il y a incontinence d'urine, tantôt incontinence par regorgement; douleur au périnée, dans les cuisses, dans les reins; accès de fièvres ressemblant aux fièvres intermittentes; écoulement muco-purulent; débilité. Les rétrécissements amènent souvent la dilatation considérable de la portion située derrière le rétrécissement, l'inflammation de la prostate, les perforations de l'urèthre et par suite les dépôts et les fistules urinaires.

ORCHITE, (Syn) INFLAMMATION DES TESTICULES.

Traitement.—Sangsues, Cataplasmes et Compresses imbibées de liquides tièdes ou froids, d'Eau Blanche, Vomitifs, Purgatifs, Tartre Emétique, Calomel, Opium, diète sévère, position horizontale, mais les moyens spécialement indiqués sont les ponctions ou mouchetures à l'aide d'une lancette, elles font cesser la douleur presque immédiatement, et la compression au moyen de bandelettes d'Emplâtre Adhésif ou de Vigo lorsque l'état suraiguë est dissipée. Alors on emploie aussi les lotions astringentes, Sulfate de Zinc, (℥ j pour une ℔ d'eau), l'onguent Mercuriel, l'Onguent d'Iode, les Emplâtres de Vigo, de Ciguë etc. Contre l'induration subséquente, Iodure de Potassium.

HYDROCÈLE.—*Amas de sérosité dans la tunique vaginale.*

Causes.—Il peut survenir à la suite de l'orchite, des contusions, mais le plus souvent sans cause appréciable.

Symptômes.—Tumeur pyriforme, à grosse extrémité tournée en bas sans douleur, égale et sans changement de couleur à la peau qui est lisse et tendue, elle est fluctuante.

Traitement.—Les lotions résolutives (Sulfate de Zinc, Hydrochlorate d'Ammoniaque, Acétate de Plomb, etc). Les Onguents Mercuriels, Iodés sont les moyens à employer dans l'hydrocèle congénitale, mais ils ne réussiront guères dans l'Hydrocèle des adultes. Il faut alors pratiquer la ponction (traitement palliatif) et la faire suivre des injections de Teinture d'Iode, de Vin, d'une solution de Sulfate de Zinc, d'Eau de chaux etc. (Traitement curatif).

OVARITE, (Syn) INFLAMMATION DES OVAIRES.

Causes.—Suppression des règles, coups, chutes, plaies, fausses couches, excès vénériens, extension d'une métrite, état puerpéral.

Symptômes.—Dans l'ovarite *aiguë*, douleur vive, profonde, circonscrite dans une ou les deux régions iliaques, et s'irradiant souvent dans les lombes, dans les aînes et dans les cuisses, augmentant par la pression et la station prolongée; tumeur sur les côtés de la ligne médiane, sensibilité au toucher, plus ou moins mobile et arrondie; tuméfaction des seins, réaction fébrile. Dans l'ovarite *chronique*, douleur sourde, tumeur indolente.

Traitement.—Saignée, sangsues, purgatifs, Calomel et Opium, fomentations émollientes. Dans l'état chronique, frictions mercurielles, iodurées, etc. Collodion, vésicatoires, Iode, Bromure d'Ammonium, Iodure de Potassium, etc. Voyez Traitement général des inflammations page 912.

HYDROPISIE ENKYSTÉE DES OVAIRES.

Symptômes.—Gonflement d'abord partiel de l'abdomen occupant un des côtés de l'hypogastre, s'étendant ensuite à tout le ventre; tumeur inégale, bosselée, sentiment de fluctuation, son mat à la percussion. Le liquide n'est pas susceptible de se déplacer lorsque l'on fait prendre au malade des positions variées; gêne des fonctions digestives et circulatoires, amaisement, dyspnée, etc.

Traitement.—Peu efficace. Iode, mercuriaux à l'extérieur et à l'intérieur; ponctions suivies ou non d'injections iodées, de la compression; sétons, incision, extirpation.

MÉTRIDE AIGUE, (Syn) INFLAMMATION DE LA MATRICE.

Causes.—Plaies, suppression subite des règles, pendant la grossesse, commotion de l'utérus introduction d'un corps étranger pour provoquer l'avortement, travail de l'accouchement, sa longueur, sa violence excessive, manœuvres obstétricales; après l'accouchement injection d'un liquide astringent ou glacé pour arrêter une hémorrhagie, repos insuffisant après les couches, enfin tout ce qui peut supprimer les lochies.

Symptômes.—Douleur plus ou moins vive dans la région hypogastrique augmentée à la pression, se propageant aux aînes, aux lombes, à la vulve, au périnée et à la partie supérieure, des cuisses; suppression ou altération des lochies, des règles et du mucus utérin et vaginal; pesanteur du rectum, besoins fréquents d'aller à la garde-robe et d'uriner, ténesme, constipation, dysurie, vomissements, réaction fébrile plus ou moins intense.

Traitement.—Antiphlogistique, (page 897) Saignée, Sangsues, Purgatif, Opiacés, Bains, injections émollientes, Fomentations. (Voir le traitement général des inflammations page 912),

MÉTRITE CHRONIQUE.

Causes.—Fausses couches, manque de précautions après l'accouchement, abus des injections, des emménagogues, des purgatifs aloétiques, déviations de matrice, descente, etc.

Symptômes.—Pesanteur dans le bassin et au périnée, tiraillements dans les lombes et les aines, quelquefois douleurs obtuses, gravatives, surtout aux époques menstruelles, marche et

station fatigantes, écoulement muqueux variable. Par la palpation et le toucher on trouve l'utérus augmenté de volume, plus ou moins descendu, souvent avec antéversion ou rétroversion ; trouble de la santé en général, langueur, névralgie, gastralgie, dysménorrhée.

Traitement.—Sangsues à l'hypogastre ou aux cuisses, à l'anus. Bains Alcalins. Irrigations et douches sur le col ou le bassin. Bains entiers ou de siége prolongés. Contre-irritants, Injection émollientes ou Narcotiques. Repos, continence, diète modérée, selon l'état général. Toniques (page 905) spécialement les préparations de Fer et de Quinine : Altérants, Mercuriaux, Pilules de Plummer, Iodure de Potassium, Alcalis. Cigüe, Saponaire, etc., Laxatifs, (Rhubarbe, Bitartrate de Potasse, etc). Contre les déviations concomitantes : réduction, Ceinture hypogastrique, Pessaires, Bains.

POLYPES DE LA MATRICE.—Tumeurs ordinairement fibreuses, très rarement charnues, de consistance et de volume variables occupant le corps ou le col de la matrice.

Symptômes.—Irrégularité et abondance des menstrues, gêne, tension, tiraillements, douleurs expultrices passagères, écoulement blanchâtre, hémorrhagies, excrétion difficile des urines et des fèces, tumeur lisse et polie au travers du col utérin dilaté.

Traitement.—Ligature, Résection, Ergot de seigle.

CANCER DE L'UTÉRUS.—Irrégularités de la menstruation, quelquefois pertes effrayantes, hors du temps de la menstruation et même après la cessation complète de cette fonction ; ténesme, douleurs erratiques dans les seins ; douleurs pongitives ou lancinantes dans le col de l'utérus, écoulement sanieux, ou sanguinolent par le vagin ou des flueurs blanches très abondantes et très fétides. Par le toucher et au moyen du spéculum on reconnait les bosselures et le ramollissement du col et l'augmentation du volume de l'utérus. Puis survient la cachexie cancéreuse, l'altération profonde de l'économie par les douleurs intenses et les pertes abondantes, puis la mort.

Traitement.—Il n'est que palliatif. On emploiera le traitement général des affections cancéreuses, et aussi les bains de siége soir et matin, les injections deux fois par jour d'eau froide, d'eau de Chaux, d'une solution de Chlorure de Chaux, de décoction de Pavots, etc. Contre l'hémorrhagie, voyez Métrorrhagies. A l'extérieur, Opium, Morphine, Jusquiame, Belladone, Cigue, Préparations de Fer, (Voir les Toniques analeptiques page 905).

DÉVIATIONS de MATRICE, (Syn.) *Déplacement de la Matrice, Prolapsus de la Matrice, Chute de l'utérus.—Descente de matrice, Mal de matrice.—Antéversion de la Matrice, Antéflexion de la Matrice, Rétroversion et Rétroflexion de la Matrice.*

Causes.—Tempérament lymphatique, âge adulte, vieillesse, excès d'amplitude du bassin, grossesse, accouchement, avortement, repos insuffisant après les couches, polypes, kystes de l'ovaire, tumeurs fibreuses, adhérences, leucorrhée, corsets très serrés, marche, danse, fatigues, efforts trop prolongés ou trop répétés de quelque genre qu'ils soient, toux, chutes, etc. La maladie est quelquefois congénitale, surtout lorsqu'elle se montre chez les vierges et les femmes qui n'ont pas eu d'enfants.

Symptômes.—Gêne dans le bas-ventre, douleurs occupant les aînes, le sacrum, pesanteur vers le périnée, l'anus ou l'hypogastre suivant la déviation ; puis difficulté de la marche, faiblesse, trouble des digestions, douleur provoquée par la marche, le toucher, le palper abdominal, douleur spontanée produite principalement par la pression qu'exerce le corps dévié sur les parties voisines. Leucorrhée, menstrues difficiles et douloureuses, ménorrhagies, état anémique, envies fréquentes d'uriner, constipation, parfois au contraire défécation plus fréquente, douleurs dans les membres inférieurs, faiblesse, tiraillements d'estomac ou dans les aînes lorsqu'a lieu la station debout prolongée, douleurs névralgiques diverses, état nerveux, palpitations, hystérie, stérilité, avortement facile.

Prolapsus.—Dans le premier degré ou *abaissement*, le col est plus rapproché de la vulve et

l'utérus presse sur le rectum et la vessie. Dans le second degré ou *Chute de la Matrice* cet organe s'engage dans l'orifice de la vulve sous forme de tumeur oblongue dont l'extrémité inférieure présente une fente transversale par laquelle s'écoule le liquide menstruel ; troubles généraux très marqués et gêne de la marche. Dans le troisième dégré ou *précipitation*, l'utérus se porte tout-à-fait au-dehors ; alors la compression du rectum et de la vessie est diminuée, mais les tiraillements sont très douloureux et il y a plus de gêne dans la marche.

Antéversion.—L'utérus est porté en avant vers le pubis et le col en arrière et en haut.

Antéflexion.—La matrice est pliée, son corps se porte en avant et le col conserve sa position normale.

Rétroversion.—L'utérus est renversé en arrière dans la concavité du sacrum et le col vers le pubis.

Rétroflexion.—La matrice est pliée, son corps se porte en arrière et le col conserve sa position normale.

Les symptômes généraux ci-dessus décrits, et le toucher vaginal et rectal, la palpation hypogastrique et l'examen au spéculum feront reconnaître ces divers déplacements.

Traitement.—Réduction, repos, position horizontale. Injections froides. Bains de siége froids. Bains de mer ou de rivière. Injections astringentes (d'Ecorce de Chêne, de Catéchu, de Tannin, de Sulfate de Zinc, d'Alun, de Quinquina, de Quassia. Introduction d'Onguent de Tannin, d'Eponge, de Tampons, de Pessaires. *S'il y a anémie* voir les remèdes employés dans cette maladie page 908. Teinture de Castoréum, Vervaine paniculée. Contre les *douleurs nerveuses* de la matrice, Esculine. *A l'extérieur :* Frictions stimulantes page 904, Chloroforme, Liniment de Chloroforme, Emplâtre roborans, Emplâtre de Poix de Bourgogne, Emplâtre souverain, Emplâtre de gomme de Sapin avec de l'opium. Cataplasmes de graines de Lin et d'Herbe à chat. Voyez métrite. Usage de la ceinture hypogastrique (bandage).

HYSTÉRALGIE, (Syn) MÉTRALGIE, UTÉRALGIE, UTÉRUS IRRITABLE. IRRITABILITÉ DE LA MATRICE.

Douleur vague, plus ou moins vive, mais non inflammatoire dont le siége est la matrice. C'est à cette affection ainsi qu'au déplacement de la matrice (Voyez ce nom page 1048) que l'on donne vulgairement le nom de Mal de la MATRICE.

Causes.—Tempérament nerveux, âge adulte, vie élégante, allaitement prolongé, efforts durant la menstruation, injections astringentes, avortements, descente de matrice, suppression subite des règles.

Symptômes. Douleur dans le bas des reins s'étendant au périnée, à la cuisse et jusqu'au genou, soulagée par une légère pression mais augmentée par une forte pression ainsi que par les émotions, l'exercice, la station, les vents, la constipation, la diarrhée et les efforts pour uriner ou pour aller à la selle. La pression du doigt sur le col cause une douleur aigue semblable à celle d'un dard qu'on y enfoncerait. C'est une affection pénible, fatigante, se prolongeant souvent pendant des années.

Traitement.—Narcotiques : Opium, Jusquiame, etc. à l'intérieur, et en lavements, dilatation du col par les bougies, scarification, application du Nitrate d'Argent, d'Onguent Narcotique spécialement de l'Onguent d'Aconit sur cette partie. S'il y a descente, introduction d'un pessaire, Injections anodynes. Repos du corps et de l'esprit, distractions, bains froids douches, diète généreuse, Toniques page 905 à 907. Voyez à *Douleurs* les remèdes employés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

AMÉNORRHÉE, (Syn) RÉTENTION DES RÈGLES, SUPPRESSION DES RÈGLES, SUPPRESSION DES MENSTRUES.

Il y a *Rétention des règles* lorsque cet écoulement n'a jamais paru quoique la femme présente tous les signes de la puberté ; et *suppression* lorsque les règles, ayant été bien établies ont

cessé de couler par une cause quelconque, soit peu à peu, soit brusquement avant l'époque de leur disparition naturelle.

La rétention ne constitue pas une maladie par elle-même : certaines femmes ont leur règles fort tard, d'autres n'en ont jamais. Lorsque l'on observe aucun effort de la nature pour établir ce flux périodique et que la santé générale est bonne, on doit ne rien faire et attendre patiemment.

Causes.—Anémie, faiblesse, défaut de sang (surtout à la suite de chagrins, du manque de nourriture, de graves maladies, d'émissions sanguines copieuses, ou d'autres évacuations employées sans mesure, de travaux pénibles, ceux de la moisson, par exemple, chez les villageoises, de flueurs blanches etc)., résidence dans les lieux bas, humides, manque d'exercice, abus des purgatifs, constitution débile, scrofuleuse, chlorose, émotions morales vives, saignée intempestive, trop grande plasticité du sang, pléthore, écarts de régime, refroidissement, immersion des pieds et des mains dans l'eau froide, mais le plus souvent toutes les affections aiguës ou chroniques capables de déranger l'ordre ordinaire des fonctions, principalement les maladies consomptives et les cachexies. En outre pour la rétention : vices de conformation, absence de l'utérus, des ovaires, ou de vagin.

Symptômes.—La suppression subite des règles peut avoir lieu sans causer d'accidents. Le plus souvent la femme éprouve des douleurs dans le bassin, des coliques utérines, une pesanteur vers le périnée, du malaise, de la tristesse, des flatuosités, un état inflammatoire de la fréquence et de la plénitude du pouls ou différents accidents se rapportant moitié à l'état inflammatoire moitié à l'état nerveux. L'aménorrhée s'établit souvent peu à peu par des retards de quelques jours et de la diminution dans l'écoulement. La chlorose, différentes formes de névroses et d'affections mentales accompagnent cette état. Dans la rétention, s'il y a des symptômes très marqués tels que maux de reins, tuméfaction notable du ventre, et douleurs expultrices, on peut soupçonner quelque obstacle mécanique qu'il faudra enlever s'il est possible.

Traitement.—Dans la *suppression subite*, Sangsues au périnée, Sangsues et Ventouses à la partie interne des cuisses. Antiphlogistiques à l'intérieur et à l'extérieur page 897. Pédiluves sinapisés ou avec une infusion de chélidoine. Bains généraux, bains de siége, bains de vapeur dirigés sur les parties génitales. Cataplasmes chauds, émollients et narcotiques sur les parties génitales et la région hypogastrique. Lavements émollients, sudorifiques, excitants (menthe, sauge, romarin, tanaisie, acétate d'ammoniaque). A l'intérieur. Voyez les Emménagogues page 900. Ce traitement sera renouvelé tous les mois jusqu'à la réapparition des règles, et, dans les intervalles, les Antiphlogistiques 897, les Antispasmodiques 897 et les Narcotiques surtout page 902, pourront trouver leur indication fréquente. Dans l'*aménorrhée chronique* s'il y a pléthore, saignée, bains de siége, diète sévère, purgatifs salins page 902, exercice au grand air. S'il y a anémie, voir le traitement de cette maladie page 998, exercice modéré, diète généreuse, bains froids, l'été. Toniques amers et Névrosthéniques, page 906, Laxatifs, Pilules d'Aloès et Myrrhe. S'il y a éréthisme nerveux, Belladone, Jusquiame, Aconit etc. On ne doit recourir aux emménagogues directs qu'après avoir rémédié à toutes les causes connues de suppression et se rappeler que l'aménorrhée n'est souvent que le symptôme d'une autre affection, et qu'elle n'est pas la cause directe de la maladie, mais la maladie est la cause de l'aménorrhée. Les remèdes les plus employés sont les suivants : Sabine, Armoise, Safran, Rue, Sauge, Iode, Teinture d'Iode, injections Ammoniacales, Cyanure d'Or, électricité, irritation des mamelles par les sinapismes, Teinture d'Ellébore, Teinture de Cantharides, Galbanum, Ergot de seigle, Huile de Térébenthine, etc. Les suivants sont employés avec beaucoup d'avantage : Chlorure d'Or et d'Ammonium, Apiol, Iodure Hydrarguro-Potassique, Brome, Caprier, Mixture Tonique et Purgative, Cèdre rouge, Lavements d'Aloès, Borax, Teinture de Gaïac Composée, Pilules Toniques apéritives, Liqueur d'Iodure de Quinine Iodurée du Dr. Coderre,

quand il y a faiblesse. Décoction d'Aloès, Eaux Minérales ferrugineuses et salines, Teinture de Suie, Teinture d'Aloès et de Myrrhe. Voyez les Emménagogues, page 900.

N. B. On ne doit jamais donner aucun emménagogue, surtout chez les jeunes filles sans s'assurer d'abord des causes de la suppression. Dans le doute, on ne prescrit que des substances inertes.

DYSMÉNORRHÉE, (Syn) ECOULEMENT DIFFICILE ET DOULOUREUX DES RÈGLES, MENSTRUATION DIFFICILE ET DOULOUREUSE.

Causes.—Constitution nerveuse, habitudes sédentaires, anémie, affections de l'âme, célibat, continence; congestion, inflammation, névralgie et maladies organiques de l'utérus, déviation de cet organe, fermeture du col; rarement pléthore.

Symptômes.—A chaque période menstruelle, douleurs semblables à celles de la parturition, migraine, névralgies diverses, tension douloureuse aux seins, nausées, vomissements, syncopes, accidents hystériques, écoulement peu abondant et souvent élimination de fausses membranes. En outre cette maladie amène en général la stérilité.

Traitement.—Pendant le paroxysme, Opium, Jusquiame, Ipécacuanha, Fomentations chaudes, Bains de Siége tièdes, Lavements émollients et narcotiques (graine de Lin, Guimauve, lait et eau avec 15 à 20 gouttes de Laudanum). Frictions Stimulantes, (voir stimulants externes page 904), Gin ou Brandy chauds, Extrait Fluide ou Teinture d'Ergot de Seigle joint à la Teinture Jusquiame (très efficace), Teinture de Gaiac composée, Remède pour les douleurs de règles page 884 et 885, Chloroforme, Liqueur d'Acétate d'Ammoniaque, Mixture de Chloroforme, Infusion de Sureau blanc ou de Safran, de Racine de Mauve ou de Sarriette, de Tilleuil, etc. Dans l'intervalle, s'il y a pléthore: régime antiphlogistique, Alcalins. Contre la névralgie utérine, Opium, Camphre, Castoréum, Éther, voir aussi les Emménagogues page 900. Contre l'état hystérique, les Antispasmodiques page 897. Contre la faiblesse, Voyez le traitement de l'anémie page 908. Enfin certains remèdes sont conseillés surtout la teinture de Gaiac Ammonicale, l'électricité, Teinture de Capsicum, Ammoniaque liquide, Cyanure de Zinc, Ferro-cyanure de Zinc, Huile de Sureau blanc, Eau Vulnéraire, Vératrine à l'intérieur et à l'extérieur, Belladone, Apiol, Sanguinaire du Canada, Oxyde d'Argent, Chlorure d'Or et d'Ammonium, Borax, Emplâtre de Belladone sur le bas ventre ou les reins, Extrait de Cévadille, Sumbul, Extrait fluide de Sumbul. La dysménorrhée *Symptomatique* ne pourra céder qu'à la disparition de la maladie qui l'entretient (Voyez métrite chronique, déviations de matrice Aménorrhée).

MÉNORRHAGIE et MÉTRORRHAGIE, (Syn) HÉMORRHAGIES UTÉRINES.

On appelle plus particulièrement *Ménorrhagie* (MENSTRUATION TROP ABONDANTE) un écoulement de sang menstruel trop abondant ou trop fréquent, porté au point de déranger la santé; et *Métrorrhagie* (HÉMORRHAGIE de la MATRICE, PERTES) toute autre espèce d'hémorrhagie utérine.

Causes.—Cours de la menstruation et surtout à l'époque où elle cesse (âge critique); constipation, violences extérieures, secousses, efforts, exercices violents, danse, anémie, émotions vives, abus des boissons excitantes, de purgatifs âcres, d'emménagogues, de bains chauds, présence de corps étrangers, d'un pessaire, etc. Elle peut aussi être *symptomatique*, de la congestion utérine de la métrite, des déviations de matrice, d'un polype, d'un fongus, du cancer de matrice, etc. Nous ne parlons pas ici des *hémorrhagies* ou *pertes* qui se montrent pendant l'état de grossesse, pendant et après l'accouchement, car les causes, les symptômes et le traitement diffèrent beaucoup à chacune de ces périodes et outre le traitement des hémorrhagies en général elles réclament certains moyens spéciaux.

Symptômes.—Ecoulement plus ou moins abondant par le vagin, de sang liquide ou coagulé, ayant lieu d'une manière continue ou avec des intervalles, survenant lors de la mens-

truation ou à d'autres époques, s'accompagnant de pesanteur à l'hypogastre, dans les lombes et aux cuisses et de contractions très douloureuses lors de l'expulsion du sang, et amenant les effets ordinaires des pertes sanguines et différents troubles nerveux. Survenant chez une femme pléthorique, surtout sur le retour de l'âge, l'hémorrhagie peut être salutaire, si elle ne s'accompagne pas de troubles marqués des différentes fonctions.

Traitement.—Repos, calme, diète modérée, position horizontale sur un lit presque dur, où le bassin soit maintenu élevé, Astringent surtout l'Ergot de Seigle à l'intérieur et en injections, Boissons froides et acidulées, (voyez le traitement des hémorrhagies page 911), de plus: Extrait de Chanvre Indien. Si l'hémorrhagie est *active*, Saignée, Ventouse et Sinapisme autour du bassin, au dos, etc., et si elle est *passive* on emploie les Révulsifs, en outre les Astringents, les Toniques Ferrugineux et les préparations de Quinine et de Quinquina page 905 et 906. Si l'hémorrhagie est considérable, applications froides, glace sur le ventre et dans le vagin, injections d'Eau Créosotée, de Perchlorure de Fer; même, compression de l'aorte, tamponnement. Lorsque l'hémorrhagie est peu considérable les Astringents à l'intérieur et à l'extérieur peuvent suffire, et l'Acide Sulfurique. Lorsque chez les femmes mariées une menstruation trop abondante empêche la conception, des bains de siége froids matin et soir sont utiles.

LEUCORRHÉE, (Syn) FLUEURS BLANCHES, PERTES BLANCHES, CATARRHE VAGIÑAL, CATARRHE UTÉRIN.

Ecoulement de matière muqueuse provenant de l'utérus, ou de son col, ou du vagin, en général blanc ou transparent, quelquefois jaune, verdâtre ou sanguinolent et de consistance variable. Différentes maladies telles que la métrite, les déviations de matrice, la vaginite, les granulations et les ulcérations du col de la matrice, la blennorrhagie vaginale, etc., peuvent produire des écoulements à peu près semblables, mais nous considérons ici la leucorrhée idiopatique.

Causes.—Tempérament lymphatique, scrofuleux, constitution faible, débilité, air froid et humide des grandes villes, accouchement, abus des boissons fermentées, des bains, abus des boissons chaudes, du thé, du café au lait, usage des chaufferettes, injection de substances irritantes, irritation gastrique, etc.

Symptômes.—L'écoulement venant de l'utérus ou de son col présente une consistance gélatineuse, ressemblant à du blanc d'œuf à moitié coagulé, revient par intervalle et en petite quantité à la fois. L'écoulement vaginal est blanc, crémeux ou caséeux, d'autres fois jaunâtre, verdâtre, puriforme; dans beaucoup de cas, dénué d'âcreté et dans d'autres tellement âcre qu'il corrode les parties voisines. Lorsque la leucorrhée est abondante et ancienne, elle amène un état de langueur et de pâleur, et divers troubles, soit des fonctions digestives tels que gastralgies, goûts bizarres, anorexie, soit de l'innervation, comme palpitation, irritabilité, soit de la menstruation, comme irrégularité, diminution, suppression même des règles, chlorose, etc.

Traitement.—Moyens locaux : Injections astringentes (de Sulfate de Zinc, d'Acétate de plomb, de Borax, de Liqueur d'Alumine Composée, de Décoction de Grenadier, de Noix de Galle, d'Eau de Goudron, d'Ecorce de chêne, de Ratanhia, d'Acétate de zinc, de Baume de Copahu, d'Eau de Chaux, de Matico, d'Eau de Goulard faible, de Kino, Chlorate de potasse, d'Infusion de Quinquina, de Quassia, de Savoyane, de Perchlorure de Fer, de Bismuth, de Sulfate de Fer). Cautérisation du col (lorsque cette partie offre des rougeurs et des érosions) avec le Nitrate d'Argent, le Nitrate Acide de Mercure ou le cautère actuel.

Moyens généraux.—Voyez le traitement de l'anémie page 908. Balsamiques (Copahu, Styrax, Térébenthine, Baume du Canada, etc.), Iode, Ergot de Seigle, Acide Phosphorique, Uva-Ursi, Liqueur d'Iodure de Quinine Iodurée du Dr. Coderre, Alun joint ou Cubèbe.

Oxyde d'Argent, Cubèbe, Acide Sulfurique dilué, Acide Sulfurique Aromatique, Nitrate de Potasse. Absinthe, Baume de Tolu, Iodure Hydrargyro Potassique (la Solution, les Pillules, le Sirop), Alun Ferri-Potassique.

Écoulements fétides.—Injections d'Alun, de Bismuth, de Charbon de bois, de Nitrate de Plomb, etc.

ACCIDENTS DE LA GROSSESSE.

1° *Nausées et Vomissements.*—Ils se montrent presque constamment peu de temps après la conception et durent habituellement jusqu'après le troisième ou le quatrième mois, mais quelquefois jusqu'au moment de l'accouchement. Ils sont plus ou moins fréquents et opiniâtres et quelquefois constituent une maladie sérieuse.

Traitement.—Tisanes et potions aromatiques, page 899, voir aussi Liqueurs et Boissons agréables page 826. Opiacées, Ether, boissons froides, Eaux Gazeuses, Toniques page 905. Vin de Colombo, Vin de Quinquina. Dans d'autres cas Adoucissants, page 895, alimentation légère, saignée; café le matin, avant le lever; application d'un tampon belladoné sur le col utérin; Bismuth, Colombo, Nitrate et Oxalate de Cérium, Créosote, Charbon de bois, Xanthorrhiza.

2° *Anorexie.* — Acidités, Pyrosis, Pica-Envies, Dyspepsie, Gastralgie. Voir ces mots.

3° *Constipation.*—Elle résulte des troubles sympathiques ci dessus, ou de la compression du gros intestin par la matrice. Elle devient cause d'insomnie, de céphalalgie, de dyspepsie, de vomissements, d'hémorrhoïdes, et même elle peut déterminer l'avortement.

Traitement.—Lavements, Laxatifs très doux (Huile de Ricin, Huile d'Olive, Huile d'Amande, Seidlitz). Voir Constipation.

4° *Ptyalisme.*—Ce phénomène se remarque durant les premiers mois de la grossesse et accompagne souvent les nausées et les vomissements.

Traitement.—Infusions de Menthe, de Mélisse, de Camomille, Magnésie, Gargarismes d'Alun, tenir dans la bouche un morceau de Gomme Arabique ou de Sucre Candi.

5° *Pléthore.*—Elle s'annonce par la force et la plénitude du pouls, par des pesanteurs et des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, de l'insomnie ou de la disposition au sommeil. Il ne faut pas confondre les maux de tête et les étourdissements chlorotiques avec la pléthore. La pléthore locale de la matrice est caractérisée par une sensation de pesanteur, de tension dans les aînes et dans la partie inférieure de l'abdomen, par des douleurs dans ces parties, dans les reins et quelquefois un écoulement de sang par le vagin.

Traitement.—Régime antiphlogistique, saignée, boissons délayantes page 840 au mot Tisanes rafraichissantes. Dans le cas de pléthore locale en outre, position horizontale sur un lit dur, couvertures légères surtout sur le bassin et sur les extrémités inférieures, lavements opiacés, Opium à l'intérieur, injections froides, toutes les boissons et tous les aliments froids, repos physique et moral. Lorsque cette congestion revient tous les mois on doit saigner et adopter les précautions ci-dessus quelque temps avant le temps de la période menstruelle.

6° *Œdème.*—L'Anasarque, est le résultat de l'obstruction des vaisseaux amenée par la compression de l'utérus ou de quelque affection des reins. Elle prédispose à l'éclampsie et peut produire, lorsqu'elle est considérable, des troubles sérieux.

Traitement.—Si l'œdème est peu considérable, il n'y a rien à faire. Dans le cas contraire, excepté les purgatifs drastiques, on emploie le traitement de l'hydropisie. Voir page 913.

7° *Hémorrhoïdes.*—Très communes chez les femmes enceintes parce qu'elles reconnaissent pour cause la compression des vaisseaux hémorrhoïdaux par l'utérus ou la constipation.

Traitement.—Entretenir la liberté de l'intestin au moyen de lavements huileux, de légers Purgatifs page 902 au mot Laxatifs, faire des onctions avec l'Onguent de Galles com-

posé, de Belladone, etc., Huile de Foie de Morue, voir hémorrhoïdes. On est quelquefois obligé d'inciser ou de moucheter les tumeurs avec la lancette.

8° *Varices.*—Elles reconnnaissent les même causes que les hémorroïdes.

Traitement.—Repos, position horizontale, Laxatifs, bandages.

9° *Toux.* — Dyspnée, sans parler du rhume, ce symptôme existe souvent chez les femmes comme phénomène sympathique ou comme se rattachant soit à la pléthore soit à la gêne de la circulation, soit enfin à l'action mécanique de l'utérus gravide sur le diaphragme.

Traitement.—Boissons émollientes (voir page 895 au mot Adoucissant), Calmants, tel que Parégorique, Morphine, Bateman's pectoral Drops, Godfrey's Cordial, etc., position convenable, Saignée, etc.

10° *Rétention d'urine.*—Causée par la compression de l'urèthre par l'utérus, il faut soulever celui-ci avec la main, le soutenir à l'aide de la ceinture ventrière, (bandage), etc. *L'incontinence d'urine* est due au contraire à la compression du corps de la vessie. Position convenable, ceinture (bande), liberté du ventre.

11° *Céphalalgie.*—Elle peut dépendre d'un état nerveux, de l'hystérie, d'une chlorose; mais elle est plus souvent due à la pléthore. Voir Céphalalgie, page 955.

12° *Odontalgie.*—C'est ordinairement une douleur nerveuse sans lésion matérielle des dents. Collutoires anodins, voir page 276 Antiodontalgique et Narcotique, Morphine par la méthode endermique, voir aussi Odontalgie page 979, Sulfate de Quinine, etc. Voir Tic douloureux page 956 au mot *moyens locaux.* On doit éviter autant que possible d'arracher les dents des femmes enceintes surtout dans les premiers mois à cause du danger de l'avortement.

13° *Vertiges, Syncope, Palpitations, Coliques, Douleurs d'estomac.*—Ce sont des troubles nerveux que l'on traite comme les névroses en général, voir page 949 et chacune de ces maladies en particulier.

14° *Eclampsie.*—Voir page 948.

15° *Douleurs de reins.*—Elles sont fréquentes chez les femmes enceintes. Bains, position horizontale, frictions alcooliques, aromatiques, ammoniacales. Voir à Stimulants externes page 904. En cas de phlèthore, saignée. L'usage de la ceinture ventrière (Bande) est utile tout à la fois pour soutenir la matrice et soulager les reins.

16° *Spasmes de l'utérus.*—Agitations et mouvement du globe utérin. Petites saignées, antispasmodiques, tel que le Camphre, Opium, etc. Voir Antispasmodique page 897.

17° *Rhumatisme de l'utérus.*—Douleur sans contraction de la matrice augmentant à la pression se portant quelquefois rapidement sur d'autres organes. Saignée, Laxatifs, page 902 lavements laudanisés, sinapisme sur le bras, sur les lieux occupés ordinairement par le rhumatisme.

18° *Douleurs des mamelles.*—La tension douloureuse des mamelles arrive surtout dans les premiers mois. Cataplasmes émollients, embrocations huileuses, liniments opiacés.

ACCOUCHEMENTS LABORIEUX, (Syn.) DYSTOCIE.

Inertie de la matrice.—Quelquefois l'accouchement est retardé par la faiblesse des contractions de l'utérus. Les douleurs sont de courtes durée, reviennent à de longs intervalles et ne portent pas. Les causes les plus fréquentes sont la faiblesse de la femme ou la pléthore, les émotions morales, le dérangement des voies digestives, l'hérédité etc.

Traitement.—Soutenir le moral de la femme, frictions sur l'abdomen, titillations du col de l'utérus, le changement de position, la marche, et surtout l'ergot de seigle. Mais cet agent ne doit être administré que dans les circonstances suivantes: 1° si la faiblesse des contractions ne dépend pas de cause spéciale. 2° si le col est dilaté ou dilatable et après la rupture des membranes. 3° s'il n'y a aucun autre obstacle à l'accouchement naturel. 4° dans les présentations de la tête ou de l'extrémité pelvienne lorsque le travail est suffisamment avancé.

5° s'il n'y a aucun symptôme de congestion vers la tête et que la femme ne soit pas trop nerveuse ou irritable. Cet agent est contre-indiqué : 1° Si le col n'est pas suffisamment dilaté ou dilatable. 2° Si on ne peut s'assurer de la présentation. 3° Si l'enfant se présente mal. 4° S'il y a difformité du bassin. 5° Si l'obstacle est situé dans les parties molles, par exemple la rigidité de ces parties chez les femmes qui accouchent pour la première fois. 6° S'il y a congestion, pléthore ou irritabilité générale. 7° Si la tête du fœtus est dans la cavité pelvienne ou à la vulve et que la vie de l'enfant soit en danger, (alors on emploie le forceps).

Les autres causes de dystocie sont extrêmement nombreuses ; elles constituent une partie très importante de l'art des accouchements et sont par conséquent étrangères à notre sujet. Nous n'en ferons donc pas mention.

Outre l'Ergot de Seigle on emploie encore l'Ergotine, Potion d'Ergotine, Ergot de Froment, Teinture d'Ergot de Seigle, Teinture d'Ergot de Seigle Ethérée, Racine de Cotonnier, Chloroforme, Castoréum, Extrait de Chanvre Indien, Uva-Ursi, Epigée rampante, Borax, Armoise, Viburnine. En injection, Essence de Térébenthine.

Suppression des lochies.—(Les lochies sont l'écoulement sanguinolent qui a lieu après l'accouchement). Cette excrétion utérine est en général suspendue momentanément pendant la fièvre de lait. La suppression peut être un symptôme d'autres affections telles que la métro-péritonite, etc. En outre chez certaines femmes, cet écoulement se montre en petite quantité ou s'arrête toute à-fait, ce qui peut amener chez les personnes pléthoriques des accidents plus ou moins sérieux.

Traitement.—Cataplasmes de graines de lin saupoudrés ou non de camphre appliqués à la vulve et à la partie inférieure de l'abdomen. Borax, Agripaume, Herbe à dinde.

AGE CRITIQUE, (A) TURN OF LIFE. — On appelle temps ou âge critique l'époque de la vie des femmes à laquelle cesse la menstruation. Dans nos climats, elle a lieu de quarante cinq à cinquante ans ; cependant l'époque varié comme celle de la première apparition des règles, suivant la constitution, le climat et le genre de vie. Tantôt les menstrues s'arrêtent brusquement, tantôt elles diminuent peu à peu revenant à des intervalles irréguliers, souvent de plusieurs mois, ce qui fait croire à la femme qu'elle est enceinte. L'abdomen se gonfle, des symptômes nerveux et dyspeptiques, souvent des métrorrhagies plus ou moins abondantes, plus ou moins fréquentes et régulières se manifestent. Certaines femmes éprouvent des congestions vers la tête (céphalalgie, insomnie, vertiges), le poumon ou l'estomac (dyspnée, palpitations, plénitude du pouls, douleurs d'estomac, dyspepsie), des hémorrhagies, principalement des vomissements de sang, des flux muqueux et séreux, des maladies nerveuses, (hystérie, spasmes, cardialgies), elles sont aussi sujettes aux éruptions cutanées (couperose, etc.) aux cancers, aux squirrhes, aux polypes utérins ; d'autres au contraire commencent alors à jouir d'une bonne santé, à prendre des forces, à acquérir de l'embonpoint et semblent, pour ainsi dire, rajeunir.

Traitement—L'exercice et un régime régulier suffisent chez les femmes dont la ménopause n'altèrent point la santé. Dans le cas contraire, le traitement varie selon la nature des symptômes, mais en général, le régime antiphlogistique est indiqué, surtout les petites saignées, les ventouses, sangsues, les purgatifs, le Sulfate de Magnésie, de temps en temps, l'usage fréquent de la Crème de Tartre (1 cuillérée à thé dans un verre d'eau sucrée) quelquefois les exutoires, spécialement les cautères. On évitera les purgatifs Aloétiques. D'autres cas plus rares requièrent un traitement tonique, les ferrugineux, le Sulfate de Quinine, les amers et les légers laxatifs.—On emploie aussi avec avantage la Salsepareille, Tisane de Salsepareille Iodurée, Tisane de Salsepareille Acidulée, Tisane de Salsepareille, enfin la Décoction, le Sirop, et l'Extrait fluide de Salsepareille du pays, Salsepareille Indienne, Anis

Sauvage, Renouée Amphibie, Courvaline, Mixture de Gentiane composée, le Soufre avec le Gin, voir page 630. Exercice en plein air.

Menstruations excessives à l'âge du retour : Chlorure de Fer, Liqueur de Perchlorure de Fer.

SECTION XII.

MALADIES CHIRURGICALES.

1° Phlegmons.
2° Abcès Froids.
3° Abcès par congestion.
4° Phlegmon diffus.
5° Panaris.
6° Furoncle.
7° Anthrax Bénin.
8° Pustule Maligne.
9° Charbon Malin.
10° Plaies.

ACCIDENTS QUI PEUVENT COMPLIQUER LES PLAIES.

1° Hémorrhagie externe ou traumatique.
2° Douleur.
3° Inflammation.
4° Délire Nerveux.
5° Tétanos.
6° Paralysie.
7° Croupissement du pus.
8° Érysipèle phlegmoneux.
9° Infection purulente.
10° Abondance de la suppuration, suppression de la suppuration.
11° Pourriture d'Hôpital.
12° Gangrène.
1° Accidents causés par le froid.
2° Brûlures.
3° Ulcères.
4° Chancres.
5° Anévrismes.
6° Nœvus.
7° Varices.
8° Alopécie.
9° Polypes des fosses nasales.
10° Grenouillette.
11° Bégayement.
12° Corps Etrangers dans l'Œsophage.
13° Corps étrangers dans le larynx et la trachée.
14° Verrues.
15° Cors.
16° Ongles incarnés.
17° Onychia Maligna.
18° Hernies.

MALADIES DES OS ET DES ARTICULATIONS.

1° Fractures.
2° Carie.
3° Nécrose.
4° Périostéite.
5° Exostose.
6° Ostéosarcome.
7° Ostéomalacie.
8° Déviation latérale du rachis.
9° Carie du rachis.
10° Entorse.
11° Synovite.
12° Hydarthrose.
13° Ganglions.
14° Hygroma.
15° Inflammation aiguë de la bourse synoviale de la rotule.
16 Tumeurs blanches.
17° Ankylose.
18° Coxalgie.

PHLEGMON.—FRONDE.—ABCÈS CHAUDS ou PHLEGMONEUX.

(Voir ces noms pages 786 et 788.)

Traitement.—Cataplasmes émollients (graine de lin, farine de blé d'Inde, carotte, navet, pain et lait etc). Incision. Après l'ouverture de l'abcès, on continue les cataplasmes jusqu'à disparition de la douleur et on panse ensuite avec l'onguent Basilicum, l'Onguent de la mère, l'Onguent simple, l'Onguent digestif, etc. Voyez Pansement en général pages 713 et 716. Les abcès sont quelquefois absorbés, surtout ceux des glandes lymphatiques et les abcès vénériens (bubons). Les Lotions froides, les Emplâtres et les Onguents Mercuriels

l'Iode à l'extérieur, les Vésicatoires volants, les Purgatifs et les Toniques pourraient aider à obtenir ce résultat.

ABCÈS FROIDS, (Syn) ABCÈS CHRONIQUES.

(Voyez ce nom page 790.)

Traitement.—1° Air pur, régime approprié, etc. Voir le traitement des scrofules, si le sujet est scrofuleux. 2° Produire l'absorption s'il est possible au moyen, des Onguents et Emplâtres Mercuriels (Emplâtre de Vigo, Onguent Napolitain avec camphre, etc.), des applications de Teinture ou d'Onguent d'Iode, des Vésicatoires Volants. 3° Si l'abcès est petit, ouverture, compression par un pansement approprié, injections stimulantes avec une Solution Alcaline ou de Sulfate de Zinc ou de Vin Aromatique. Lorsque l'abcès est considérable, on fait une petite ouverture oblique avec une lancette ou un trois quarts pour empêcher l'introduction de l'air, on panse avec l'emplâtre diachylon ou le Collodion pour obtenir la réunion de la petite plaie par *première intention* et l'on répète ces ouvertures de temps en temps (tous les dix jours par exemple). Mais lorsque l'air s'est introduit et que des symptômes typhoïdes se manifestent, il faut faire une large ouverture, des injections d'eau tiède contenant une petite quantité de chlorure de soude ou d'acide carbolique, et adopter le traitement de la fièvre typhoïde adynamique, Vin, nourriture fortifiante, Opium etc.

ABCÈS PAR CONGESTION.

(Voir ce nom page 790).

Traitement.—C'est le même que pour les abcès chroniques considérables, mais on doit en retarder l'ouverture autant que possible, car souvent l'introduction de l'air amène une mort prompte.

PHLEGMON DIFFUS, (Syn) PHLEGMON ÉRYSIPÉLATEUX, ÉRYSIPÈLE PHLEGMONEUX.

(Voir ce nom page 787)

Traitement.—Vomitifs, purgatifs, Lavements de térébenthine, Boissons rafraîchissantes, Thé de bœuf, Bouillon, Lait, Sulfate de Quinine, Vin, Brandy, Opium, Sangsues, fomentations chaudes, Onguent Mercuriel, incisions profondes et faites de bonne heure.

PANARIS, MAL d'AVENTURE, TOURNIOLE, TOUR d'ONGLE.—On l'appelle FOURCHETTE lorsqu'il se trouve près de l'articulation métacarpo-phalangienne (entre les doigts). (Voir ces noms page 791).

Traitement.—Aussitôt que la douleur se fait sentir, plonger le doigt dans l'eau aussi chaude qu'il est possible de l'endurer, ensuite entourer le doigt d'Onguent Napolitain ou d'Onguent abortif, seul ou combiné à l'Opium pour calmer les douleurs, et donner un purgatif. Si la résolution ne s'opère pas au bout de 24 à 48 heures, cataplasmes et incisions. Lorsque le panaris attaque la gaîne des tendons ou le périoste, les incisions doivent être profondes et faites de bonne heure même avant la suppuration, car la matière peut fuser le long des muscles jusqu'à l'avant-bras, causer la mortification des tendons, un érysipèle phlegmoneux de ces parties et la perte du membre. Après l'ouverture, on peut introduire $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ grain de morphine dans la plaie pour calmer les douleurs. Il est aussi d'un grand soulagement pour les malades de laver et de laisser tremper le doigt, 3 fois par jour, l'espace de 15 à 20 minutes, dans l'eau chaude ou dans une infusion émolliente (graine de lin, sureau blanc etc). Quelques médecins disent avoir détourné des panaris profonds en appliquant dessus de la glace ou en tenant le doigt dans de l'eau froide jusqu'à cessation des douleurs. Lorsque la matière est formée, il faut traiter comme il est dit à abcès chaud. S'il se forme des boutons de chair. Voir chairs fongueuses.

Pour la FOURCHETTE le traitement est le même, on emploie aussi avec avantage des cataplasmes de fiente de vache.

11° *Suppression de la suppuration.*—Lorsqu'une plaie se dessèche, s'affaisse, prend l'annonce de l'infection purulente, il faut alors employer le traitement de cette maladie, mais dans le cas de vieux ulcères ou d'anciennes plaies dont on veut rappeler la suppuration supprimée on se sert des onguents de garou, de sabine ou de cantharides. Voyez pansement suppuratif page 717.

12° *Abondance de la suppuration,* (*Plaies avec excessive suppuration*).—Dans les suppurations trop abondantes, il faut employer le traitement tonique et les pansements astringents. Voir page 717 et toniques page 905.

FURONCLE, CLOUS, ANTHRAX BÉNIN.

(Voir ces noms page 791.)

Traitement.—Sangsues et le traitement des phlegmons. Laxatifs et Apéritifs page 898 surtout la Liqueur de Potasse ou le Carbonate de Soude, de plus dans l'*anthrax benin* après les Cataplasmes de Levure et pansements antiseptiques page 717 : Lotions Stimulantes (Acide Nitrique dilué, ʒ iiss, Eau ℥ viij- ou Acide Carbolique très dilué). Voyez pansements excitants page 717. Toniques névrosthéniques page 903 et Stimulants page 904, s'il y a débilité. On emploie aussi l'Onguent de Scrofulaire.

PUSTULE MALIGNE, (Syn) CHARBON.

(Voir ce nom page 792.)

Traitement.—Il faut traiter la fièvre (d'abord un Vomitif, puis le Sulfate de Quinine et les plus puissants Antiseptiques et Excitants (page 897 et 904), et recourir aux moyens chirurgicaux : on pratique d'abord une incision cruciale, pénétrant jusqu'au vif, puis on applique des Antiseptiques et des Balsamiques énergiques, le Quinquina, l'Arnica, la Myrrhe, le Camphre, (voir pansements antiseptiques, page 717), en un mot, le traitement de la gangrène, Ecorce et Feuilles de Noyer, Chlorure de Zinc, Quinquina, Acide Carbolique, Lotions créosotées. La cautérisation est le seul moyen efficace : on pratique d'abord une incision cruciale pénétrant jusqu'au vif, puis on cautérise avec le fer rouge ou les cautères potentiels (Potasse Caustique, Sublimé Corrosif).

CHARBON MALIN, (Syn) ANTHRAX MALIN, CHARBON NOIR.

(Voyez ce nom page 793).

Traitement.—Voyez Pustule Maligne.

PLAIES, BLESSURES.

(Voyez ce nom page 795).

1° *Plaies par Instruments Tranchants,* COUPURES. Voir page 796.

Traitement.—Arrêter l'hémorrhagie, enlever tous les corps étrangers, réunion immédiate des bords de la plaie, et maintien de la réunion à l'aide d'une situation convenable des parties, d'un bandage unissant, d'emplâtres agglutinatifs ou du collodion, des points de suture. Voir pansements page 713 et 716. Lorsqu'il y a *perte de substance* et que la plaie ne peut pas être recouverte par la peau, on applique du tissu-charpie imbibé de sang qu'on laisse sécher ensuite sur la peau, elle ne devient pas douloureuse et ne laisse échapper aucun pus de mauvaise nature, on la laissera guérir sous cet appareil, mais dans le cas contraire, on aura recours aux cataplasmes, ou bien l'on appliquera des cataplasmes tout d'abord, et dans les cas favorables on pourra voir la plaie guérir sans granulation ni suppuration. Voyez aussi les pansements adoucissants page 716. Dans toutes les plaies un peu considérables, le régime antiphlogistique est indiqué. Onguent pour les plaies.

2° *Plaies par instruments piquants.*—Elles sont plus dangereuses parce que par leur profondeur, elles peuvent léser des vaisseaux, des nerfs, des viscères ou d'autres parties importantes, que le pus ne peut avoir un libre issue, et que le tétanos en est souvent la suite. Voyez page 796.

Traitement.—Enlèvement de tout corps étranger, réunion et maintien de la réunion par une situation convenable, le repos et les bandages, ensuite le régime antiphlogistique : diète sévère, purgatifs page 902, lotions froides, sangsues, etc. Il peut devenir nécessaire plus tard d'ouvrir et d'agrandir la plaie pour donner un libre passage au pus. Voir pansements adoucissants page 716.

3° *Contusion.*—Elle est l'effet d'une pression plus ou moins forte sans solution de continuité de la peau ; par elle les petits vaisseaux sous-cutanés sont déchirés ; il en résulte un *épanchement sanguin* dans le tissu cellulaire, qui, sous l'apparence d'une *tache noire*, prend le nom d'ECCHYMOSE, toujours subordonné à l'intensité du coup qui lui a donné naissance ; de là, lésion des nerfs, des grosses artères, des muscles, des os. La contusion médiocre donne lieu à l'ecchymose qui disparait peu à peu en passant du violet au vert et au jaune. Dans la contusion forte, il y a réellement un dépôt sanguin qui peut être pris pour la gangrène mais dont la teinte noirâtre disparait par l'impression du doigt. Beaucoup de ces dépôts se terminent par résolution ; cependant on est quelquefois obligé de donner issue au sang lorsque la peau menace de se rompre.

Traitement.—Régime antiphlogistique, position élevée de la partie, application d'eau froide ou d'eau à la glace ou d'un mélange réfrigérant (Chlorure de Sodium, Hydrochlorate d'Ammoniaque, Nitrate de Potasse, partie égale, Eau, quantité suffisante pour dissoudre ; mettre dans une vessie), Lotions d'Esprit de Mindérerus, de Vinaigre, d'Eau de Goulard, d'Alun, d'Acétate de Plomb, de Teinture d'Arnica, d'Eau Vulnéraire, de Gaillet, d'Eau de Boule, Application de Glace, Sangsues ; plus tard Liniments Stimulants voir page 904, Affusions froides, Cataplasmes de racine de Bryone, de Salomon's Seal, de Fleurs d'Arnica, d'Immortelle blanche. Huile de Millepertuis. En dernier lieu : British Oil. On recommande aussi l'Herbe à poux et le Cerfeuil.

4° *Plaies Contuses.*—Voir ce nom page 796 et le traitement des contusions.

5° *Plaies par Arme à Feu.*—(Voir plaies contuses page 796). Le traitement est le même que pour les plaies contuses ordinaires, seulement il faudra extraire les corps étrangers, s'il en existe, et débrider s'il y a des esquilles ou si les muscles de la partie blessée sont enflammés et enveloppés d'une aponévrose épaisse et résistante.

6° *Plaies causées par le Séjour au Lit.*—Voyez érythème, page 1018 et 1063.

7° *Plaies Superficielles.*—Voyez pansements adoucissants, page 716, Ongnent de Calomel, Collodion.

8° *Plaies Indolentes.*—Voyez pansements excitants page 717. Liqueur Iodo-Tannique, Eau noire, Green Wash, Plasma d'Acide Carbolique, On[illegible]ent suppuratif, Baume de Tolu, Chélidoine (le suc), Xantorrhée.

9° *Plaies par Arrachement.*—Voyez page 796 et pansements en général page 713.

10° *Plaies par Morsures.*—Voir page 797 et morsures, page 874.

11° *Morsures de Serpents Venimeux.*—Voir page 874, de plus les substances suivantes sont recommandées : Agave de Virginie, Serpentaire de Virginie, Cédron, Frêne Européen et du Canada, Racine de Piône, Soude Caustique, Acide Thymique. Baryte, Prénanthe, Sénéka, Teinture Ammoniacale Composée, Injection d'Iode.

12° *Piqûres d'Insectes venimeux.*—Voyez page 874, Ammoniaque liquide, Acide Carbolique, Acide Thymique, Perchlorure de Fer, Frêne, Guaco. De plus contre les piqûres de guêpes, Jus de Chevrefeuille, Plantin, Vinaigres, Oignons crus, Chaux vive.

13° *Plaies par Morsures d'Animaux Enragés.*—(RAGE, HYDROPHOBIE.) Voir page 874. A l'extérieur Chlorure d'Antimoine, Ammoniaque Liquide, Liqueur de Potasse, Acide Carbolique, Brandish Alcaline Solution, Soude Caustique Liquide, Potasse Caustique, Baryte, Acide Thymique, Acide Carbolique, Teinture Ammoniacale Composée.

Contre la rage. Extrait de Chanvre Indien, Cévadille, Noix Vomique, Strychnine, Brucine, Atropine, Cantharides, Belladone, Musc, Musc Artificiel, Chloroformisation.

14° *Plaies Envenimées.*—Voyez morsure, piqûres d'insecte et piqûres anatomiques.

15° *Plaies Saignantes.*—**Voyez hémorrhagie des plaies.**

16° *Plaies avec Excessive Suppuration.*—Voyez pansements astringents page 717. Lotions d'eau pure, d'Esprit de Camphre, d'Eau et de Vin, ou d'Infusion Aromatiques. Pansements plus ou moins fréquents avec de la Charpie sèche ou de la Ouate. Bandelette de Cérat sur les bords de la plaie, Nitrate d'Argent, Bismuth Charbon de bois, Onguent de Céruse, Cérat de Calamine, Onguent de Carbonate de Zinc, Extrait de Goulard, Oxyde de Zinc.

17° *Plaies de Mauvaise Odeur.*—Absinthe, Créosote, Tanaisie, Acide Carbolique, **Nitrate de Plomb. Voyez pansements Antiseptiques page 717.**

18° *Plaies de Mauvais Caractère.*—Voyez Ulcères de mauvais caractère.

19° *Plaies Gangréneuses.*—Voyez Gangrène.

20° *Piqûres Anatomiques.*—Voyez page 800.

Traitement.—On doit couvrir la pustule d'un cataplasme de lessive (lye poultice), enlever la peau qui la recouvre et cautériser la surface avec le Nitrate d'Argent. Le traitement général doit être actif et prompt et est absolument le même que dans l'érysipèle phlegmoneux (voyez ce nom dans la table des maladies). On emploie aussi l'Acide Carbolique, l'Acide **Thymique, le Perchlorure de Fer.**

21° *Mesures de précautions dans les autopsies*, surtout de personnes mortes de péritonite, d'inflammations des membranes séreuses, de fièvre puerpérale, d'infection purulente, ou autres maladies d'un caractère érysipélateux, l'opérateur doit avoir soin de recouvrir les écorchures des doigts et les *envies* près des ongles d'emplâtre adhésif ou de collodion ou de les toucher avec le Nitrate d'Argent et d'enduire ses mains de saindoux. S'il se piquait ou bien s'il avait une coupure aux mains à laquelle il n'avait pas fait attention, il devra se laver immédiatement les mains, suçer la plaie et la cautériser avec le Nitrate d'Argent.

L'air pur, la propreté, une bonne nourriture, des habitudes réglées sont les meilleurs prophylactiques, car la maladie se déclare souvent chez les personnes dont la santé est mauvaise.

ACCIDENTS QUI PEUVENT COMPLIQUER LES PLAIES.

Ces accidents sont: 1° l'Hémorrhagie, 2° la Douleur, 3° l'Inflammation, 4° le Délire nerveux, 5° le Tétanos, 6° la Paralysie, 7° le Croupissement du pus, 8° l'Erysipèle phlegmoneux, 9° l'Infection purulente, 10° la Suppression de la suppuration, 11° l'Abondance de la suppuration, 12° la Pourriture d'hôpital, 13° la Gangrène.

HÉMORRHAGIE EXTERNE OU TRAUMATIQUE, (Syn) HÉMORRHAGIE DES PLAIES. (Voyez ce mot page 797).

Traitement.—Dans l'hémorrhagie veineuse et capillaire, il suffit dans la plupart des cas, de maintenir la partie dans une position élevée, d'exercer une légère compression et d'appliquer des topiques froids, mais dans l'hémorrhagie artérielle ou dans d'autres cas plus sérieux où la perte du sang peut mettre, plus ou moins promptement, les jours du blessé en danger, on réussit toujours à suspendre l'écoulement en appliquant un ou plusieurs doigts sur l'endroit même par où jaillit le sang. Les doigts sont en effet les meilleurs bouchons ou tampons, pour le premier moment, et en attendant qu'on puisse se procurer d'autres secours. Ces secours sont toutes les substances molles et qui sont faciles à arrondir ou à mouler en forme de bouchons; on les applique directement sur le vaisseau ouvert par parcelles ou petites boulettes de la grosseur de l'ouverture de la plaie, en les poussant fortement avec un poinçon afin de mieux boucher; ainsi, on pourra employer l'éponge, l'amadou, la charpie, la toile d'araignée, du papier mâché ou mouillé, des étoupes, du vieux linge, du coton, de la laine,

de la cire, etc. Mais l'éponge très sèche est préférable parcequ'elle s'insinue plus facilement dans le fond et les interstices de la plaie, et qu'elle s'y accroche et s'y fixe mieux. Pour que ce remplissage soit efficace, il faut commencer par enlever tous les caillots, s'il y en a, et laver la plaie avec de l'eau fraîche, afin qu'on voit, aussi bien que possible, l'endroit principal qui donne issue au sang, et que le tampon soit immédiatement placé sur l'ouverture même du vaisseau et non pas sur un caillot. Cette seule précaution du lavage suffit souvent pour faire cesser l'écoulement. On fait contenir ensuite avec la main les substances qu'on aura ainsi entassées dedans et sur la plaie, ou bien on les assujétit convenablement avec une cravate ou un bout de bande. Si ces moyens n'arrêtent pas le sang, il faut les enlever et se contenter d'appliquer le doigt exactement sur l'endroit qui donne issue au sang ou de saisir l'orifice entre le pouce et l'index ou si la blessure est petite et située sur des parties dures, comme la main, l'avant-bras, la tempe, d'exercer une forte compression sur l'ouverture de la plaie. Les doigts tenus à la même place pendant plusieurs heures peuvent suffire pour arrêter les plus fortes hémorrhagies ; mais comme cette pression serait trop pénible, si elle était faite par une seule personne, deux ou trois personnes pourraient s'aider en alternant. On pourrait aussi, si la plaie était à l'un des membres, appliquer un tourniquet ou à son défaut serrer le haut de la cuisse ou du bras avec un mouchoir plié comme une cravate, en appliquant un mouchoir ou un chiffon plié en plusieurs doubles et assez épais pour aplatir en le comprimant, le principal vaisseau qui se trouve vers ces parties et que l'on y peut facilement sentir battre. Un autre tourniquet très simple et très expéditif consiste dans une cravate au milieu de laquelle on fait un ou deux nœuds bien serrés. On applique ces nœuds comme une pelote sur le vaisseau qu'on veut écraser et on les fixe solidement en tordant avec un bâton placé entre le mouchoir et le membre. On peut comprimer très bien aussi le principal vaisseau avec les doigts, en les appuyant sur l'endroit même où on le sent battre et vis-à-vis une partie dure. Tous ces moyens serviront à arrêter temporairement l'écoulement du sang, mais pour oblitérer d'une manière permanente les vaisseaux, on se sert de la ligature, de la torsion, du cautère actuel etc., de la compression et du froid lorsque le sang vient de petits vaisseaux, aussi des styptiques dont voici les plus employés, Perchlorure de fer, air froid, solution saturée d'alun, térébenthine, créosote, nitrate d'argent, potasse caustique, matico, cautère actuel lorsque les artères sont malades ou qu'on ne peut les lier, sulfate de cuivre, éther, vesse de loup, acide carbolique, poudre de colophane, teinture de fer, fil d'araignée, sulfate de zinc, agaric de chêne, caoutchouc, acides minéraux affaiblis, eau de Binelli, alcool, teinture astringente, acétate de plomb, etc. Voir hémostatiques page 901.

Pour le traitement interne voyez Hémorrhagies en général.

Hémorrhagie Dentaire.—Voyez page 740 et 741.

Hémorrhagie des Sangsues.—Voyez page 780. De plus Ether Sulfurique, Agaric de Chêne, Caoutchouc, Créosote, Teinture de Fer, Solution de Gutta-Percha, Matico. Voyez hémostatiques page 901.

2° Douleur.—Tant qu'elle est peu intense, c'est un accident inévitable de toutes les plaies ; mais c'est le contraire si elle s'exaspère et surtout si sa durée est trop longue. En effet, toute plaie n'est réellement douloureuse, après le pansement, que pendant cinq ou six heures ; mais si elle est stationnaire, il survient de la fièvre et des convulsions, surtout chez les individus dont le système nerveux est très développé. Les *Causes* de la douleur sont : 1° la piqûre et la section incomplète des filets nerveux. 2° la présence de quelques corps étrangers. 3° celle d'un liquide épanché. 4° une inflammation trop considérable. 5° un pansement mal fait et l'application de médicaments âcres. Dans le premier cas, on devra diviser le nerf complètement ; si la douleur continue, les sangsues et la morphine par la méthode endermique sont les principaux moyens. Pansements calmants voyez page 717. Ciguë en

lotions ou en cataplasmes. Onguent de Stramoine, Baptisie, Baptisine, Lotions de Lait opiacées, Cataplasmes Calmants.

3° INFLAMMATION.—Voir ce mot page 898.—*Traitement.*—Si elle n'est pas assez intense, voyez Pansements excitants page 717, et on donnera au malade une bonne nourriture, du vin et même du brandy. Mais si elle est trop forte on doit agir de manière à lui faire garder un juste milieu, toujours favorable et même nécessaire à la cicatrisation. Dans ce but, on emploiera le régime antiphlogistique plus ou moins sévère selon les cas. En applications locales : Pansements calmants, voyez page 717. Pansements adoucissants, voyez page 716.

4° DÉLIRE NERVEUX..—Voir page 798 et délire traumatique page 942.

5° TÉTANOS.—Voir page 798 et 947.

6° PARALYSIE.—Considérée comme accident des plaies, la paralysie ne dépend point de la lésion de l'encéphale, mais seulement de celle des nerfs. Elle a lieu toutes les fois qu'il y a privation du sentiment et du mouvement, ou des deux à la fois. Toujours due à la section complète de quelque nerf, cette paralysie qui n'est pas durable, cesse ordinairement aussitôt que la consolidation s'est opérée.

7° CROUPISSEMENT DU PUS.—Quand, en pansant une plaie, il sort plus de pus que ne lecomporte son étendue, et qu'il s'en écoule une certaine quantité en pressant le membre dans différents endroits, c'est une preuve de l'existence de clapiers ou de fusées purulentes qui accompagnent presque toujours les fractures comminutives et les plaies produites par armes à feu.

Traitement.—On préviendra les sinus en refoulant au dehors par la pression le pus croupissant, en appliquant des compresses pour empêcher qu'il ne se forme de nouveau, et en cherchant à produire la cicatrisation par des pansements légèrement excitants, voir page 717 et par des bandages appropriés. Quelquefois, il faut faire des ouvertures pour donner libre issue à la matière.

8° ERYSIPÈLE PHLEGMONEUX. Voir pages 1019, 1020 et 1057.

9° INFECTION PURULENTE.—Voir page 909.

10° POURRITURE D'HOPITAL.—Causes occasionnelles : situation d'un hôpital dans un endroit bas et marécageux, malpropreté et encombrement des salles, air infecté, contagion, etc. Voir page 798.

Symptômes.—Une douleur plus ou moins vive se développe dans la plaie, les chairs perdent leur couleur vermeille pour présenter des taches grisâtres, blafardes, ayant quelque analogie avec les ulcères vénériens. Ces points se rassemblent de manière à envahir toute la plaie, autour de laquelle se forme un cercle rouge pourpré, œdémateux, les bords se renversent et se détruisent, puis des eschares mollasses se détachent, une suppuration sanieuse se développe, les vaisseaux sanguins s'ulcèrent, un suintement continuel de sang se déclare ou des hémorrhagies plus considérables se montrent tout-à-coup, la fièvre survient, le pouls est petit, dur, il y a de l'insomnie et un trouble général dans les fonctions qui amène souvent la mort.

Traitement.—Cautérisation par le cautère actuel, la Liqueur Arsénicale, le Précipité rouge, l'Acide Citrique (ʒ ij à l'once d'eau), mais surtout à l'Acide Nitrique concentré. Si la constitution n'est pas affectée : Opium, Purgatifs, diète modérée. Si la fièvre est inflammatoire : Régime antiphlogistique, mais pas de mercuriaux. Si la fièvre présente le caractère typhoïde : Opium, Toniques, Vin, Stimulants. On emploie aussi les moyens suivants : Camphre, Acide Nitrique, Charbon de bois, Applications de Vinaigre concentré, de Tranches de Citron, d'Alun Calciné. Voyez pansements antiseptiques page 717.

GANGRÈNE, SPHACÈLE.

(Voyez ces mots page 799).

Causes.—*Causes prédisposantes.*—Vieillesse, pauvreté, jeûne prolongé, hémorrhagies, maladies chroniques, maladies du cœur, ergot de seigle.

Causes excitantes.—Toutes les lésions mécaniques et chimiques, plaies par armes à feu,

plaies contuses, fractures comminutives, injection de l'urine ou autre liquide stimulant dans le tissu cellulaire, applications de vésicatoires chez les personnes faibles, par exemple chez les enfants après la rougeole et la scarlatine, la compression prolongée sous les mêmes circonstances, par exemple les plaies causées par le séjour au lit, action du feu, du froid intense, des acides, des alcalis. 2° *Par oblitération des artères :* Ligature, compression, ossification, dépôts fibrineux ou caillots à l'intérieur. 3° Par obstacle au retour du sang veineux, ligature oblitération des veines par un caillot, une tumeur, maladies du foie, du cœur. 4° Par ligature, division ou lésion des nerfs.

1° Gangrène par Inflammation.—(Voir ce nom page 899).—La rougeur de la peau prend une teinte livide ou noirâtre, la chaleur, la sensibilité et la douleur diminuent, quelquefois subitement des vésicules, remplis d'un sérum sanguinolent sur la peau, l'odeur, l'infiltration gazeuse se manifeste, la gangrène est en géneral caractéristique et n'est pas la même que celle de la putréfaction. Les tissus sont froids, réduits en pulpe, en détritus, la vie cesse tout-à-fait et la partie gangrénée est d'une couleur tout-à-fait noire. Il se forme un cercle inflammatoire destiné à éliminer l'eschare, (*ligne de démarcation*) ; La suppuration s'établit et l'élimination de l'eschare commence (ligne de séparation). Les désordres généraux se présentent sous deux formes principales très différentes l'une de l'autre. Tantôt la gangrène s'accompagne de symptômes d'irritation inflammatoire savoir ; fréquence, plénitude et dureté du pouls, chaleur âcre de la peau, céphalalgie, délire, sécheresse de la langue. soif inextinguible, nausées, vomissements. Tantôt au contraire, elle détermine des phénomènes d'asthénie, savoir : faiblesse, petitesse et fréquence du pouls, ralentissemsnt et difficulté de la respiration, stupeur, syncope, peau froide et visqueuse, sécrétions fétides, lividité, décomposition de la face etc.

Traitement.—Si la fièvre est inflammatoire, Régime antiphlogistique. Si elle prend le caractère adynamique, Toniques page 905 à 907 et Stimulants page 904, surtout le Vin, le Brandy, la Quinine et l'Opium. Si la partie n'est pas tout-à-fait morte, Cataplasmes et Fomentations chaudes. Si les tissus sont mortifiés : Lotion d'Acide Nitrique dilué, Onguent Digestif, Baume du Pérou, Teinture de Myrrhe ou de Benzoin. On emploie aussi les remèdes suivants : Teinture de Cantharides, Baptisie blanche et Baptisie des Teinturiers à l'intérieur et à l'extérieur, Ecorce de Chêne, bois de Malte, Musc (Teinture Emulsion), Musc Artificiel.

Plaies Gangréneuses.—Voir pansements antiseptiques page 717, Julienne, Jus et Pulpe d'Orange, Perchlorure de fer, Permaganate de Potasse, Acide Thymique.

2° Gangrène par obstacle ou retour du sang veineux.—(Voir Gangrène page 790).—On l'observe sur les extremités inférieures des hydropiques lorsque la distension est considérable. Elle peut être la conséquence de l'inflammation mais le plus souvent, la peau tendue, pâle et reluisante prend une teinte rouge marbrée ou pourpre, des vésicules se forment, se crèvent et laissent couler un sérum sanguinolent, et l'eschare formé de peau et de tissu cellulaire se détache.

Traitement.—Position élevée du membre, acupuncture sur le membre pour faire couler le sérum. Sur la plaie, Cataplasme de Levûre, de Carottes, Lotions stimulantes. (Acide Nitrique dilué, ʒ ijss, Eau, ℥ viij). Voir Pansements antiseptiques page 717.

Gangrène par Compression ou Plaies Causées par le Séjour au Lit.

Traitement.—Pour prévenir ces plaies, on applique sur les parties exposées, des lotions stimulantes, telle que, brandy, lotion de sublimé corrosif (grij à ℥ j, d'alcool) ou bien emplâtre de savon, cataplasmes de pain et de suif de mouton. Chercher à modérer la compression par des oreillers, des vessies à moitié remplies d'eau, des oreillers en caoutchouc remplies d'eau ; ou un (*water bed*) un changement de position, le coucher sur la face de temps en temps. Lorsque la peau est mortifiée, onguent de résine. Voyez érythème, page 1018.

3° GANGRÈNE SÉNILE.—*Causes.*—Faiblesse de la circulation amenée par la dégénérescence des artères chez les vieillards.

Symptômes.—La maladie commence par une tache noire sur un des petits orteilles accompagnée d'une douleur ordinairement très intense dans tout le pied surtout la nuit. La maladie progresse plus ou moins rapidement, les parties prennent une couleur rouge foncée et ensuite deviennent ratatinées, sèches, dures, noires. Le malade peut vivre plusieurs années, mais il succombe le plus souvent avant que tout le pied ne soit détruit.

Traitement.—Séjour au lit, laxatifs, diète modérée, Dover, Opium, Tissu, charpie trempée dans l'eau tiède et recouverte de toile cirée. Onguent de Calamine, envelopper le pied et la jambe dans de la ouate. Lotions de Chloroforme, Teinture de Cantharides.

ACCIDENTS CAUSÉS PAR LE FROID.—Lorsqu'une personne est exposée à un froid intense surtout lorsqu'il est accompagné de vent, elle éprouve un besoin irrésistible de dormir, mais ce sommeil est bientôt suivi du coma et de la mort. Durant le coma le corps est pâle et froid, la respiration et le pouls presqu'imperceptibles, les pupilles dilatées, mais les membres sont ordinairement souples tant qu'il y a vie, à moins que le degré de froid ne soit extraordinaire; mais si le corps est bien protégé, le froid peut affecter quelque partie exposée, comme le nez, les oreilles ou les extrémités. La partie affectée devient d'abord rouge, à cause de la diminution du sang fourni par les artères et de sa stagnation dans les veines. Si le froid continue, la contractilité des tissus chasse peu à peu le sang veineux et la partie diminue de volume, devient livide, blanche, insensible, on dit alors que la partie ou le MEMBRE est GELÉ. Souvent ces accidents arrivent sans qu'on s'en aperçoive surtout au nez, aux oreilles et autres parties sans mouvement.

La Gangrène par congélation peut arriver de deux manières 1° gangrène directe quand il n'y a pas de réaction. 2° gangrène par inflammation lorsque la réaction est trop forte.

Les personnes d'un tempérament phlegmatique, et celles adonnées aux boissons fortes, sont beaucoup plus exposées que d'autres aux accidents causés par le froid. Un froid de 10° au-dessous de zéro Fahrenheit est ordinairement nécessaire pour produire ces effets.

Traitement.—Frotter la partie ou le membre avec de la neige, ensuite avec de la glace fondue et de l'eau froide dans une chambre sans feu. On peut augmenter la température de la chambre graduellement, mais il faut toujours éviter une température élevée et même modérée pendant quelque temps. Un léger gonflement, des douleurs cuisantes, la vésication et la desquamation de l'épiderme seront alors les seules conséquences. La partie reste faible et sensible au froid pendant quelque temps.

Dans le coma produit par le froid, le traitement est le même. Frictions avec la neige, ensuite avec de la flanelle, des pelleteries, chambre froide, lavement stimulant d'eau et sel de cuisine, ou d'Huile de Térébenthine, un peu d'eau et de vin à l'intérieur aussitôt que la faculté d'avaler est recouvrée.

La gangrène par inflammation survient ordinairement lorsqu'une partie gelée est exposée trop tôt à la chaleur. La même chose peut arriver cependant lorsqu'une partie longtemps exposée à une température basse, sans avoir été gêlée, est tout-à-coup exposée à une haute température. On applique alors de la neige, ou de l'eau très froide suivie de lotions évaporantes (Ether). C'est le meilleur moyen d'empêcher la gangrène, mais même lorsque cet accident est survenu, on doit employer les mêmes moyens tant qu'elle fait des progrès. Ensuite des cataplasmes et des onguents stimulants (page 904,) favoriseront la séparation des eschares et la cicatrisation. Voir Gangrène.

ENGELURES.—C'est une inflammation atonique de la peau produite par des alternatives soudaines de température, par exemple par l'exposition des mains et des pieds à la chaleur après leur exposition au froid. Dans le premier degré la peau présente des plaques rouges, un peu gonflées, avec démangeaison et prurit incommode, surtout lorsque les parties

sont exposées à la chaleur. Dans le deuxième degré, il y a engorgement plus profond, douleurs cuisantes, phlyctènes remplies d'une sérosité roussâtre. Dans le troisième degré, il se forme des ulcérations qui peuvent pénétrer jusqu'aux tendons et même aux os. (Engelures ulcérées).

Les engelures s'observent surtout chez les enfants, chez les jeunes gens d'une faible constitution et chez les femmes, elles sont très rares chez les gens robustes, les adultes et les vieillards. Elles occupent particulièrement les doigts, les orteils, le talon, même le nez et les oreilles.

Traitement.—1° Dégré. Eviter de laver les parties affectées avec de l'eau tiède, et d'y faire des applications émollientes, ou de les couvrir de vêtements qui entretiennent l'humidité. Frictions aromatiques, lotions avec le Vin, ou l'Eau-de-vie Camphrée, ou l'Eau Salée, Lotions d'Encre Noire, Lotions de décoction de Navet, Lotions d'Hydrochlorate d'Ammoniaque, Lotions de décoction de Noix de Galle ou de Tan, de Saumure ou de Colle forte, Teinture de Benjoin, Lotions de Gaiac, Lotions d'eau de Cologne, Acide Chlorhydrique étendu d'eau. Liniment de savon 6 parties et Teinture de Cantharides 1 partie. Liniment de Moutarde, Liniment de Térébenthine, Liniment d'Ammoniaque, frictions avec de la Neige. Applications Opiacées, Chlorure d'Ammonium, Eau chlorée, Huile et Baume de Copahu, Borax, Solution de Chlorure de Chaux, Cérat Camphré, Collodion, Glycérine, Crême de Glycérine, Liqueur de Chlorure de Chaux, Liqueur de Chlorure de Soude, Cataplasme de Chlorure de Soude, Esprit de Camphre, Son, Suie, Pommade de Borax, Miel boraté, Onguent d'Iode composé, Onguent d'Iodure de Cadmium, Créosote (Mixture, Onguent) Teinture de Capcicum, Oléorésine de Poivre rouge, Huile de Pétrole, Onguent de Citron (Saindoux, une cuillérée, pulpe d'un citron). Les deux onguents suivants agissent très-bien contre les engelures, même les engelures ulcérées : 1° ℞.—Camphre, ʒ ij. Baume du Pérou liquide, ℥ ij. 2° ℞.—Saindoux, ℥ iv. Suif de bœuf, ℥ iv. Oxyde de Fer Noir, ℥ ss. Faites chauffer jusqu'à couleur noir, et ajoutez Térébenthine de Venise, ℥ ss. Huile de Bergamotte, 15 gouttes, bol d'Arménie trituré avec l'Huile d'Olive, ℥ j. Mêlez. (Bouchardat). Plasona d'Oxyde de Zinc.

2° Dégré.—Il faut éviter de crever les phlyctènes. On appliquera le liniment stimulant légèrement avec une plume telles que : la Teinture de Benjoin, la Teinture de Gaïac, l'Eau de Cologne.

3° Dégré.—*Engelures ulcérées.*—Onguent de Styrax, Baume du Canada, Lotions stimulantes, Onguent de même nature (Onguent de Résine, Onguent de Calamine, Onguent d'Oxyde de Zinc, etc.) Cautérisation par le Nitrate d'Argent, Eau de Céleri, Bandage compressif.

BRULURES.

(Voir page 794).

Symptômes Généraux.—Si la brûlure n'est que peu étendue, il n'y a que des accidents locaux ; mais si elle est étendue et profonde de nombreux accidents généraux surviennent tels que collapse, extrémités froides, pouls faible et fréquent, frissons violents, sensation de froid, respiration laborieuse, coma, mort ou bien réaction incomplète, délire nerveux, etc.

Traitement 1er et 2° *Dégré.*—Recouvrir la brûlure de tissu charpie trempé dans le liniment de Chaux et l'envelopper ensuite avec de la ouate sèche. Après les deux premiers jours Lotion de Zinc, ou cataplasmes de pain et de lait s'il y a beaucoup d'inflammation. La partie dans tous les cas doit toujours être recouverte d'une couche épaisse de ouate. Dans les brûlures étendues et assez considérables pour mettre la vie en danger, on conseille de laver la partie d'abord avec de la Térébenthine tiède et de la recouvrir ensuite de tissu charpie recouvert d'une couche épaisse d'un liniment composé d'Onguent de Résine, ℥ j. Huile de Térébenthine, ℥ ss. et recouvrir le tout avec la flanelle. On doit laisser ce pansement aussi longtemps que possible à moins que la brulûre ne donne une mauvaise odeur et ne sécrète une grande quantité de matière.

Un grand nombre d'autres remèdes sont employés tels que : Applications réfrigérantes (Eau à la glace, Ether Sulfurique, Ether Chlorhydrique, Liqueur d'Ammoniaque, solution d'Alun ou d'Acétate de Plomb, Vinaigre. Cataplasmes de Pavot ou de Navet, Gelée de Gadelle, etc.), jusqu'à ce que la douleur cesse. Recouvrir ensuite (ou mieux tout de suite après l'accident) la partie malade avec de la ouate sèche (cela seul suffit souvent pour guérir) ou de ouate imbibée de Gelée de Gadelles, de Glycérine, de Liniment de Térébenthine, de Liniment de chaux (ce dernier est préférable à tout autre). Eau de Chaux, Solution de Chlorure de Chaux, Chaux vive bien fine appliquée aussitôt après l'accident pourvu que la peau ne soit pas enlevée. Le Collodion avec l'huile de Castor a été employé dernièrement avec le plus grand succès. Voir Collodion. Si la brûlure est très étendue on donnera des narcotiques. Caoutchouc (jus de la plante), Solution de Caoutchouc dans le Chloroforme, Liqueur de Chlorure de Soude, Créosote, Momordique. Cynoglosse, Essence de Térébenthine (mêlée avec 1 ou 2 parties d'onguent simple), Liniment de Térébenthine, Onguent de Térébenthine, Huile de Lin mêlée à l'eau de Chaux, Onguent pour les brûlures, Remède pour les brûlures, Green Wash, Plasma d'Oxyde de Zinc.

Brûlures au 2° degré.—Liqueur d'Ammoniaque, Liniment de chaux, Glycérine, Sangsues, fomentations et cataplasmes émollients et narcotiques, Onguent de Plomb composée, Cérat opiacé, Baume de Genièvre, Solution Chlorurée, Onguent blanc Rhasis, Cérat Camphré.

Brûlure au 3° degré.—D'abord cataplasmes émollients, Sangsues, Après que l'ulcération est établie dans tous les dégrés, on emploie : Glycérine, Eau créosotée, Cérat Opiacé, Solution Chlorurée, Onguent de Magnésie calciné, Liniment de chaux, Onguent de Plomb composé, Onguent de Carbonate de Plomb, Baume de genièvre, Onguent de fiente de poule. Voir pansements astringents, page 717.

Brûlure au 4° degré.—Enlever les parties détruites, combattre l'inflammation par des cataplasmes émollients et des sangsues autour des parties brûlées. Panser avec le cérat simple, l'onguent d'Arcæus ou le liniment de chaux, etc.

Vieilles Brûlures.—Lotion de Créosote, Craie, Cérat Résineux composé, Charbon de bois. Voir pansements astringents page 717.

Remarque.—Il ne faut pas oublier que si les douleurs que causent les brûlures sont très-violentes, elles seront encore accrues par le contact des papilles dénudées avec l'air extérieur.

En prenant ce principe comme point de départ, le chirurgien ou les personnes auxquelles sera confié le soin de deshabiller le malade devront faire attention de ne pas déchirer ni enlever l'épiderme des phlyctènes : aussi, lorsque des vêtement même médiocrement serrés couvriront les parties brûlées, on les coupera, afin qu'en les retirant l'épiderme ne soit pas enlevé ; et si par malheur l'épiderme était détruit, et une multitude de circonstances peuvent être la cause de cette complication, on recouvrira toutes les surfaces dénudées aussitôt que les lésions seront aperçues. Par la même raison, quand on pansera le malade définitivement, le pansement provisoire, s'il a été nécessaire de l'appliquer, ne sera enlevé qu'en partie. Les phlyctènes seront ouvertes avec précaution à leur partie la plus déclive ; la sérosité sera évacuée, et le pansement placé sur l'épiderme.

Comme il arrive souvent que les brulûres en se cicatrisant rendent les malades infirmes, par exemple les doigts sont collés ensemble, le cou est croche, etc., il faut pour cette raison surveiller attentivement la cicatrisation, et l'on devra d'autant plus y donner de soins que cette rétraction ne se fait qu'insensiblement et pendant fort longtemps. Les articulations seront fléchies par une bride cicatrielle qu'il sera impossible de rompe, et le membre ne pourra plus être étendu. Il importe donc de diriger le pansement de manière que le travail de cicatrisation n'attire pas la peau assez pour déterminer une cicatrice vicieuse dont les conséquences seront nécessairement la perte des fonctions d'un organe et quelquefois d'un

membre ; pour cela, on placera les parties dans une position inverse à celle qui favoriserait la cicatrisation. C'est ainsi que, si la brûlure siége au niveau d'une articulation dans le sens de la flexion, le membre sera mis dans l'extension, si elle siége sur la partie latérale droite du cou, la tête sera entraîner à gauche. Cette extension doit être permanente et très forte, car le travail de cicatrisation est assez puissant pour résister à une puissance modérée, et même pour la rendre inutile.

Lorsque les brûlures siégent sur des parties disposées de telle sorte que deux surfaces en suppuration soient en contact, il sera nécessaire de les isoler. Ces deux surfaces, couvertes de granulations, ont une grande tendance à se réunir. C'est ainsi qu'on évitera les adhérences entre les doigts en pansant chacun des doigts isolément ; qu'on empêchera le pavillon de l'oreille d'adhérer à la région temporale en interposant un linge enduit de cérat et de la charpie entre les deux surfaces suppurantes.

Enfin le travail de Cicatrisation peut encore agir sur les ouvertures naturelles de manière à les oblitérer complèlement, si l'on y fait pas attention. On préviendra cet accident en plaçant dans les narines, dans le conduit auditif externe, etc., des bougies dont le volume sera en raison de la largeur de l'orifice. Si le chirurgien était appelé après qu'un commencement de cicatrisation aura causé quelque accident de ce genre, un peu d'éponge préparé serait introduit dans l'orifice rétréci.

Quand aux brûlures si profondes qu'elles ont désorganisé tout un membre, il va sans dre que l'amputation est nécessaire.

Traitement constitutionnel.—S'il y a collapse, Stimulants (Brandy chaud, Thé de bœuf) et chaleur, couvertes chaudes, briques chauffées ou bouteilles d'eau chaude sous les aisselles, entre les cuissss et aux extrémités). S'il y a beaucoup de douleur, Opium, mais non pas s'il y a tendance au coma. Ensuite durant la période de réaction, repos, Antiphlogistiques page 897, Boissons Rafraîchissantes (page 826 et réfrigérants page 903), Laxatifs, (page 902), diète modérée. Si l'inflammation se déclare à la tête ou à la poitrine, Purgatifs, Sangsues, Saignée, Tartre Emétique, etc.

ULCÈRES.

(Voir ce nom page 794)

1° Ulcères simples.—Les granulations sont petites, nombreuses, pointues, les bords sont unis, couverts d'une pellicule blanche ou bleuâtre, semi transparentes. La surface de ces ulcères est couverte d'un pus épais, jaune, crémeux, sans odeur et de bonne apparence.

Traitement.—Onguent simple, tissu-charpie trempé dans l'eau chaude, cautérisation avec le nitrate d'argent si les bourgeons charnus sont trop nombreux. Voyez pansements page 716 et 717. Onguent pour les plaies.

2° ulcères entretenus par l'inflammation.—*Causes.*—Contact de l'air, de pansements irritants, excès de tous genres, mouvements fréquents, position du membre s'opposant à la circulation veineuse.

Symptômes.—Surface ulcérée, surdide, remplie d'une matière visqueuse, blanchâtre ou grisâtre, de pus et de lymphe plus ou moins fétides, sensible, saignante, bords inégaux, décollés, rouges, bruns, gonflés, suintement séro-sanguinolent, douleur continuelle, rongeante.

Traitement.—Quelquefois Saignée ; Calomel, Opium, Tartre Émétique, dans tous les cas purgatifs réitérés, diète sévère, position élevée du membre, fomentations chaudes avec la décoction de pavots, ensuite cataplasmes laudanisés. Linge trempé dans une lotion faible de chlorure de chaux et recouvert d'un cataplasme. Quelquefois les applications chaudes augmentent la douleur, alors on emploie les lotions froides, d'eau blanche, etc. Voir pansements adoucissants, et astringents page 717. Si l'ulcère ne s'améliore pas, il faut recourir au traitement de l'ulcère irritable.

3° ULCÈRE IRRITABLE.—C'est une variété du précédent dans lequel les bourgeons charnus sont petits, très sensibles et douloureux.

Traitement.—Altérants (pilules de Plummer, Salsepareille, Alcalis, Jusquiame, Apéritifs page 898 etc . Repos, élévation de la partie, cautérisation par le Nitrate d'Argent, suivie d'un cataplasme, ou lotions stimulantes faibles d'Acide Nitrique, de Sulfate de Zinc, de Sulfate de Cuivre, d'Acétate de Zinc, de Sublimé Corrosif, de Chlorure de Soude, Lotion Noire, Jaune, Eau de Chaux, Sulfate de Fer, Onguent de Baume du Pérou, voir Pansements page 717. Compression modérée par des bandelettes d'emplâtre de savon.

4° ULCÈRES FONGUEUX—Diminution excessive des propriétés vitales, d'où résulte le développement de bourgeons charnus, mous, pâles, fongueux et doués de peu de vitalité, ressemblant à des champignons, saignant également avec la plus grande facilité.

Traitement.—Diète généreuse, Toniques, page 905, Lotions de Sulfate de Zinc, de Sulfate de Cuivre, de Nitrate d'Argent, Onguent Citrin dilué, (voir pansements astringents, page 717), Solution de Muriate de Baryte, Onguent de Précipité rouge, Onguent d'Iodure de Mercure, Chlorate de Potasse, Teinture de Benjoin composée, Baume de Turlington, Eau de Chaux, Eau Phagédénique, Cataplasmes de Plantain, Eau Chlorée, Baume du Pérou, Cérat résineux composé. Voyez pansements suppuratifs, page 717. Iode, Liqueur de Cuivre Ammoniacale, Eau Phagédénique, Green Wash, Huile de Cade, Huile de Foie de Morue, Cynoglosse, Stramoine, Tartrate de Fer et de Potasse, Baume de Cajeput, Seneçon doré, Brandy saturé de Sel, Onguent Populeum, Acide Carbolique, Glycérine, Cautérisation par le Nitrate d'Argent, Compression au moyen de Bandelettes d'Emplâtre Diachylon, de compresses et de bandages.

5° ULCÈRES CALLEUX.—Voyez page 795.

Traitement.—Propreté, Application de Lotions stimulantes, Cautérisation avec l'Acide Nitrique ou le Nitrate d'Argent, ensuite Compression par les Bandelettes d'Emplâtre Diachylon et les Bandages, Purgatifs, Toniques (page 905, spécialement le Quinquina et la Quinine), Opium à petites doses, Sulfate de Zinc. Voyez pansements excitants page 717, Green Wash.

6° ULCÈRE DE MAUVAIS CARACTÈRE.—Voir pansement antiseptique page 717. Acide Nitrique, Camphre, Miel, Onguent de Monesia, Teinture de Myrrhe, Nitrate de Plomb. Voyez ulcères gangréneux.

7° ULCÈRE DE LA MATRICE.—Solution Iodo-Tannique Iodurée, Sulfate de Zinc.

8° ULCÈRES DOULOUREUX.—Voir pansements adoucissants et calmants page 716 et 717.

9° ULCÈRES REBELLES.—Nitrate d'Argent, Baptisie blanche, Baptisie des Teinturiers. Voir plaies indolentes page 1059.

10° ULCÈRES DE MAUVAISE ODEUR.—Voir pansements antiseptiques page 717. Acide Carbolique, Acide Thymique, Cataplasmes de Carotte.

11° ULCÈRES ET PLAIES SAIGNANTS.—Kino, Cachou, Lotion de Tan, Romarin des marais, (voir hémostatiques page 901, et hémorrhagie des plaies page 1060). Vesse de Loup.

Remarque.—La guérison de ces ulcères est très longue, et leur cicatrice se déchire facilement. Dans certains cas, il est dangereux de les guérir, aussi quand on tente la guérison est-il prudent de poser un cautère, ou au moins un vésicatoire, d'augmenter les sécrétions du foie et des reins par les purgatifs et les diurétiques.

12° ULCÈRES VARIQUEUX.—Voyez page 794.

Traitement.—Il faut guérir les varices : les applications locales varient selon que l'ulcère est indolent ou irritable, repos, bandages, ou bas élastiques, Emplâtre de Keer.

13° ULCÈRE SCROFULEUX.—Voyez page 795.

Traitement.—On emploie le traitement des scrofules, voyez page 914. Les applica-

tions externes sont les mêmes que dans les ulcères fongueux et irritables. On a recommandé l'application de Potasse Caustique.

14° ULCÈRES GANGRÉNEUX.—*Symptômes.*—Surface irrégulière, blanchâtre, ou jaunâtre, suintement abondant, séreux ou sanguinolent, douleur très forte. Tantôt les bords sont rouges, très douloureux, gonflés et la fièvre présente le caractère inflammatoire, tantôt les bords sont pâles, bruns ou violets, et il y a prostration des forces, petitesse et irrégularité du pouls, assoupissement, enfin tous les symptômes de l'adynamie.

Traitement.—Si la fièvre est inflammatoire, régime antsph logistique, Lotions avec une infusion d'Opium ou le Laudanum. Quand il y a adynamie, Sulfate de Quinine et Quinquina voir à page 905. Toniques et Narcotiques. Cautérisation par l'Acide Nitrique ou le Nitrate de Mercure, comme dans la pourriture d'hôpital ; ensuite voir pansements antiseptiques page 717. Lotions de Chloroforme. Sabine.

15° ULCÈRES FISTULEUX, (Syn) FISTULES.—Ulcère en forme de canal étroit, profond, plus ou moins sinueux, entretenu par une cause locale, et dont les parois sont souvent calleux.

Causes.—Les fistules sont le résultat d'abcès qu'un défaut dans le pansement ou un obstacle à la libre sortie du pus a empêché de guérir, ou bien sont dues à la présence d'un corps étranger, de la carie des os, etc.

Traitement.--Il consiste à enlever toute cause d'irritation (séquestre, corps étrangers, etc.), à prévenir la stagnation du pus par des contre-ouvertures et à développer l'inflammation adhésive par des injections stimulantes, des onguents stimulants (Voir pansements stimulants et astringents page 717). Injections Iodées. La cautérisation, le séton, la compression, enfin par l'incision du trajet fistuleux.

BOUTON DE CHAIR, (Syn) CHAIR FONGUEUSE, FONGOSITÉS, FONGUS.

Traitement.—Cautérisation avec l'Alun calciné, le Nitrate d'Argent, l'Acétate de Cuivre, le Chlorure de Zinc. Charpie sèche appliquée sur le bouton.

ANÉVRYSMES.—Ce sont des tumeurs sanguines formées par la dilatation d'un artère ou par sa rupture.

Ils se divisent en *vrai* et en *faux*. Le premier est la simple dilatation d'un artère. Le second en : 1° FAUX PRIMITIF, ou division de l'artère et infiltration du sang dans le tissu cellulaire.

2° FAUX CONSÉCUTIF. Sang épanché dans un kyste formé par le tissu cellulaire et plus ou moins longtemps après la division artérielle ;

3° FAUX VARIQUEUX. Passage du sang artériel dans une veine voisine par une ouverture commune parallèle, avec dilatation de la veine dans cet endroit, comme cela peut arriver dans la saignée du bras.

ANÉVRYSMES VRAIS. Ce sont des tumeurs formées par l'accumulation d'une plus ou moins grande quantité de sang contenue dans une portion d'artère dont les tuniques sont dilatées. Ils se divisent en externes et internes ; les premiers sont aux membres, au cou, à la tête ; les seconds dans les trois cavités splanchniques.

Causes.—Altération organique du tissu artériel ; sexe masculin, âge adulte ; débilité générale causée par une mauvaise nourriture, par l'abus des liqueurs spiritueuses, par la syphilis, par l'abus du mercure ; efforts violents, contusions, compressions soit mécaniques soit organiques, etc.

Symptômes.—Tumeur s'effaçant à la pression, indolente, susceptible de disparaître (avant la formation du caillot) lorsque l'on comprime au-dessus d'elle, et d'augmenter si l'on comprime au-dessous, ayant des battements isochrones à ceux du pouls. La rupture s'annonce par une sensation de déchirement dans la tumeur, qui devient moins circonscrite, moins dure, inégale, ne disparaissant pas par la compression ; battements de plus en plus obscurs, dégé-

nérant en un frémissement difficile et même impossible à distinguer ; douleur dans la tumeur, engorgement du membre, mouvements pénibles, veines superficielles, élévation en pointe du centre de la tumeur ; la peau qui la recouvre brunit et s'amincit, ouverture ; mort du malade, par hémorrhagie, si l'on ne porte aucun secours.

Diagnostic.—On distinguera les tumeurs ou abcès situés au-dessus des artères et recevant l'impulsion de ces vaisseaux par les signes suivants : un anévrysme est mou et compressible d'abord, et devient dur ensuite, tandis qu'un abcès commence par l'induration et finit par le ramollissement. Une tumeur quand elle est petite ne donne pas d'abord de pulsation, un anévrysme présente ce symptôme dès le commencement ; en soulevant ou en rangeant de côté une tumeur elle cesse de battre ; on ne peut vider les tumeurs par la pression ; leur consistance et leur volume ne changent pas par la compression de l'artère.

Traitement palliatif.—Repos, saignée, diète modérée, digitale, tartre émétique, à petites doses, acétate de plomb, applications froides et astringentes. Eviter les émotions morales, les efforts musculaires, les purgatifs drastiques.

Traitement radical.—Compression, ligature.

Anévrysme Faux Primitif.—Il résulte de l'infiltration du sang dans le tissu cellulaire par la plaie d'un artère causée par un corps étranger, un instrument vulnérant quelconque, quelque esquille d'os dans les fractures.

Traitement.—Voyez Hémorrhagie traumatique page 797 et 1060. Deux ligatures l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la partie blessée.

Anévrysme Faux Consécutif.—Il résulte d'une tumeur formée par le sang échappé d'un artère et contenu dans une poche ou kyste formé par le tissus cellulaire environnant où il forme un caillot, épanchement résultant d'une plaie artérielle toute l'ouverture s'est renouvelé plus ou moins de temps après que la plaie des téguments a été cicatrisée.

Traitement—Ligature Compression au-dessus et au-dessous de la partie blessée.

NÆVUS, (Syn) TACHES DE NAISSANCE.

(Syn) *Tumeurs Variqueuses ou Fongueuses, Tumeurs Sanguines, Anévrysme par Anastomose.*

1° Les vaisseaux capillaires veineux peuvent être dilatés produisant des taches rosées, couleur de lie de vin, avec altération congénitale du tissu de la peau qui est plus mou et sans tuméfaction. C'est plutôt une difformité qu'une maladie et cet état ne présente aucun danger.

2° D'autres fois, on observe une tumeur érectile composée d'artères et de veines dilatées, dont la tension varie suivant l'état de la circulation. Quelquefois ces tumeurs restent stationnaires pendant longtemps, mais en général, elles augmentent graduellement, distendent la peau, amènent des ulcérations et des hémorrhagies et souvent la mort.

Traitement.—Compression, séton, enlèvement par le couteau, la ligature, les caustiques.

VARICES.

Ce sont des tumeurs noueuses formées par la dilatation permanente des veines. Les vaisseaux les plus exposés à ces dilatations sont les veines superficielles, particulièrement celles des membres inférieurs, du scrotum, et du rectum.

Causes.—Les vieillards, les personnes obligées par état à se tenir debout y sont spécialement prédisposées. La grossesse est une des principales causes qui donnent naissance à cette maladie chez les femmes ; l'embonpoint excessif, l'obésité, la compression exercée par les jarretières, les contusions, enfin toutes les causes débilitantes.

Symptômes.—Développement des veines, pesanteur, fatigue après la marche ou la station, douleurs quelquefois intolérables, souvent formation d'ulcères variqueux, quelquefois perforation des veines et hémorrhagie, d'autres abcès, phlébite.

Traitement.—Bandage, bas lacés, bas de caoutchouc, liniment mercuriel, perchlorure de fer, onguent d'iode, teinture d'iode, vésicatoires volants, électricité, position élevée du

membre, laxatifs. Oblitération de la veine par la ligature, par la section sous-cutanée, par excision, la cautérisation avec la Poudre de Vienne, par la compression, par la suture entortillée, par l'injection du Perchlorure de Fer. Collodion, Liqueur Iodo-Tannique.

ALOPÉCIE, (Syn) CHUTE DES CHEVEUX, CALVITIE.

Chute des cheveux qu'elle soit accidentelle ou prématurée, sénile, partielle ou totale. Elle a souvent lieu après les fièvres, et est souvent accompagnée alors de pityriasis et de secrétion morbide des follicules sébacées. C'est aussi un symptôme des scrofules, de la phthisie, ou des affections herpétiques du cuir chevelu. Quand la calvitie est héréditaire, quand elle survient par les progrès de l'âge, quand elle s'accompagne de l'atrophie du bube pileux, elle est incurable.

Traitement.—Il varie suivant la cause. Quand il n'y a pas d'inflammation de la peau ou du bube pileux, on peut employer les stimulants : décoction de Feuille de Noyer, Moutarde, Lotions spiritueuses et aromatiques, Whisky, ou une décoction concentrée de Bardane ou de Sauge avec moitié de Whisky. Huile de Lavande, de Genièvre de Camomille etc. Quand elle tient à une affection herpétique du cuir chevelu, Pommade irritante avec les Cantharides, etc. On emploie aussi : Esprit Hydrochlorate d'Ammoniaque, Onguent Kino-Balsamique, Pommade de Dupuytren, Pommade de Berton, Glycérine, Liniment Crinéal. Tous les cosmétiques que l'on vend en quantités énormes sous le nom de Hair Vigor, Regenerator, Zylobalsamum, etc., etc., pour faire pousser les cheveux et en même temps leur donner une teinte naturelle, sont des composés analogues au suivant :

℞. (Dr. Robichaud).—Soufre lavé, ʒ j., Sucre de Plomb, ʒ jss. Nitrate d'Argent 25 grains. Eau ℥ iij. Glycérine, ℥ jss. Eau de Cologne, ℥ jss. Mêlez. Appliquez légèrement avec une éponge, de temps en temps.

POLYPES DES FOSSES NASALES.

On en distingue 4 espèces.

1° *Polypes Vésiculeux ou Gélatineux.*—Vésicules pédiculées, légèrement jaunâtres, demi-transparentes, grossissant pendant les temps humides, attachés par un pédicule à la muqueuse, surtout du bord libre des cornets ; ils sont ordinairement multiples et se régénèrent avec la plus grande facilité. Au commencement, on observe les symptômes du coryza ; peu à peu, le nez change de forme : il est épaté, oblique, la difformité de la joue survient ; la respiration est difficile et ne se fait guère que par la bouche qui reste ouverte et devient sèche, de même que le pharynx. Si les polypes se développent en arrière, ils compriment le voile du palais, pénètrent dans le pharynx, rendent la déglutition difficile et déterminent quelquefois la surdité par compression du pavillon de la trompe d'Eustache ; il y a un éphiphora continuel ; la voix est nasillarde et pendant le sommeil, il y a un ronflement très fort, queiquefois des accès de suffocation.

Traitement.—On doit les arracher avec le forceps, ou Cautérisation, Ligation, Excision. Si l'hémorrhagie est considérable, il faut faire le tamponnement des narines. Ensuite les insufflations d'Alun ou de Sulfate de Zinc mêlé au sucre, et les Toniques (page 905) à l'intérieur pourront peut-être empêcher leur reproduction.

2° *Polypes Granuleux ou Hydatides.*—Petits grains blanchâtres, pédiculés, remplis d'un liquide séreux ; ils se crèvent par la moindre pression. On peut empêcher leur reproduction en touchant souvent le pédicule avec un pinceau trempé dans le beurre d'Antimoine.

3° *Polypes Fibreux.*—Ils sont susceptibles de prendre un volume énorme et de déformer horriblement les parties ; ils ne sont souvent que des tumeurs squirrheuses du nez. On les reconnaît par leur texture, l'âge des malades, la cachexie cancéreuse, leur dureté et les douleurs lancinantes.

Polypes Fongueux ou Charnus.—Tumeur molle, rouge, croissant avec rapidité, saignant

très facilement et poursuivant le cours ordinaire des fongus hématodes. Le traitement de ces deux derniers ne peut être que palliatif.

GRENOUILLETTE.— Tumeur molle fluctuante, semi-transparente contenant un liquide visqueux semblable à celle du blanc d'œuf, située au-dessous de la langue et formée par la dilatation du canal de Worthon ou conduit excréteur de la glande sous-maxillaire.

Traitement.—Ponction ou incision de la tumeur, excision de la partie supérieure du kyste avec ou sans cautérisation de l'intérieur ; séton à travers le sac.

BÉGAYEMENT.—Embarras plus ou moins grand dans la parole, hésitation, répétition saccadée, suspension pénible et même empêchement complet de la faculté d'articuler, soit toutes les syllabes, soit quelques syllabes en particulier.

Faire une profonde inspiration avant de commencer à parler, puis porter la langue vers le palais, et prononcer lentement et en séparant bien les syllabes les unes des autres. Tirer et retirer la langue hors de la bouche pendant 20 minutes 2 ou 3 fois par jour. Retirer la langue dans le pharynx et relever la pointe de cet organe vers la luette ; écarter les lèvres transversalement de manière à éloigner leurs commissures comme si l'on voulait rire.

CORPS ÉTRANGERS DANS l'ŒSOPHAGE.

Ils produisent un sentiment de suffocation, et des accès de toux et peuvent se terminer par la mort, soit par le spasme de la glotte, soit par l'ulcération subséquente.

Traitement.—On doit placer le malade sur une chaise, la tête renversée en arrière et la bouche ouverte. Alors on introduit le doigt profondément dans le pharynx sans s'occuper des efforts de vomissement, on cherche la substance étrangère et on l'enlève avec le doigt ou un forceps courbe quand on ne peut réussir avec le doigt seul. Si le corps étranger est passé dans l'œsophage, et qu'il soit petit et pointu, (une arête par exemple), une bonne bouchée de pain le déloge. S'il est gros et mou, (un morceau de viande par exemple), on peut le pousser dans l'estomac avec une baleine dont l'extrémité est recouverte d'un petit morceau d'éponge. Mais s'il est gros et dur ou irrégulier, on doit chercher à le retirer au moyen d'une longue paire de forceps courbes, ou d'une baleine pourvue d'un crochet mousse, ou de plusieurs fils auxquels on a fait des nœuds. Si l'estomac est rempli, on peut donner un vomitif. Il peut devenir nécessaire quelquefois de pratiquer l'œsophagotomie.

CORPS ÉTRANGERS DANS LE LARYNX ET LA TRACHÉE.

Les aliments peuvent s'introduire dans la glotte lorsqu'une personne est occupée à rire ou à causer pendant un repas, et la mort en est souvent la conséquence presque immédiate. On doit chercher avec le doigt dans le pharynx si on peut enlever le corps étranger, presser sur le ventre et donner un coup sec dans le dos, enfin il faut faire la trachéotomie. Si le corps s'introduit dans le ventricule du larynx et la trachée, il produit une toux spasmodique, la dyspnée, une douleur fixe à un certain endroit, etc.

Traitement.—Si les symptômes sont graves, il faut pratiquer la laryngotomie ou la trachéotomie.

VERRUES.—Petites excroissances cutanées, indolentes, ayant une certaine consistance, implantées dans l'épaisseur du derme par des filaments blanchâtres, denses, à demi-fibreux.

Traitement.—Excision, ligature, Acide Nitrique. Acide Acétique. ʒ j. d'Acide Muriatique dans ʒ iij. de Teinture de Fer Muriatée. Eau de Saturne, Liqueur de Van Swieten, Liqueur de Fowler, Liqueur d'Alun composée, Nitrate d'Argent, parties égales de poudre de Sabine et de Vert-de-Gris. ʒ i. d'Arsenic dissous dans ℥ ss. d'Acide Nitrique. Acide Pyroligneux, Huile d'Acajou, Créosote, Sulfate de Cuivre, Bicromate de Potasse, Soude

Caustique, Sulfate de Zinc, Pavot Epineux, Suc de Belle-Eclaire, Epervière, Joubarbe, Ail, Argemone du Mexique, Vermiculaire brûlante, Pâte de Zinc.

CORS AUX PIEDS.—Tumeur épidermique, dure et circonscrite, ordinairement causée par la compression qu'exercent les chaussures trop étroites. Ils se distinguent du simple *durillon* par un prolongement papilliforme s'enfonçant à travers le derme jusqu'aux tendons, aux ligaments, au périoste.

Traitement.—Il consiste à se laver les pieds souvent dans l'eau chaude ; à recouvrir les cors constamment d'un composé de parties égales d'emplâtre de savon et de Plomb étendu sur du kid, et à enlever les couches épidermiques à mesure qu'elles se produisent. Quelquefois, il est utile de faire une ouverture dans l'emplâtre pour recevoir le cors. On peut les extirper complètemement sans faire saigner en les cernant avec une aiguille courbe, à pointe mousse, et pénétrant ainsi jusqu'à ses plus profondes adhérences. La cautérisation par les Acides Azotique et Sulfurique, par la Potasse Caustique, Acide Acétique, Acide Pyroligueux, Baryte et la Pierre Infernale etc., réussit quelquefois, mais de graves accidents peuvent en résulter. On emploie aussi l'Acajou, Suc de Belle-Eclaire, Joubarbe, Emplâtre pour les cors, Remède pour les cors, Aloës, Vermiculaire brûlante, Suif Chaud, Solution de Carbonate Potasse.

ONYXIS (Syn) ONGLES INCARNÉS. ONGLES ENTRÉS DANS LA CHAIR.

Lésion fort douloureuse qui affecte surtout le gros orteil, débutant d'une manière lente ou aiguë. Le derme s'ulcère et devient fongueux ; il semble que l'ongle s'enfonce dans les parties molles, tandis que ce sont au contraire les parties molles qui se boursoufflent autour de son bord. L'habitude de couper les ongles en rond ou d'enlever les coins et de porter des chaussures étroites en est le plus souvent la cause.

Traitement. —1° Si la maladie est considérale, on doit amincir le côté affecté de l'ongle, enlever les chairs jusqu'au vif avec le couteau, appliquer le Nitrate d'Argent s'il y a ulcération à l'intersection de l'ongle et de la chair, ensuite mettre de la charpie trempée dans la Glycérine entre l'ongle et la chair. Si l'ongle est large, déformé, enlever un triangle au milieu, l'angle se trouvant vers le milieu de l'ongle. S'il y a ulcération considérable, irritation et gonflement à la matrice de l'ongle, enlever le tiers interne.

2° Appliquer une solution de Liqueur de potasse (ʒ ij à ℥ j d'eau) avec de la charpie entre la chair et l'ongle, enlever le tissus ramolli de l'ongle tous les matins, continuer jusqu'à ce que l'ulcération soit guérie. Si l'on cesse trop vite, l'ongle durcit et le traitement devient inutile.

3° Enlever une bande très-étroite du côté affecté avec les ciseaux et le forceps, ensuite charpie pressée. Lotion de Sulfate de Cuivre ou de Nitrate d'Argent (grs. ij. à ℥ j. d'Eau).

4° Couper les ongles carrés et laisser les coins, appliquer un crayon très-pointu de Nitrate d'Argent à la base ou sous-surface des granulations, ensuite charpie avec lotion noire, et lotion astringente (Perchlorure de Fer), ou encore mieux sucre de Plomb en poudre avec de l'Opium. Il ne sert à rien de toucher le dessus des granulations.

5° Détruire le bourrelet cutané par la pâte de Vienne, ou l'enlever par le couteau, et panser avec de la charpie

6° Avulsion complète de l'ongle. Lame de fer blanc ou d'étain engagée sous le bord de l'ongle.

ONYCHIA MALIGNA.—C'est un ulcère de mauvaise apparence situé à la matrice des ongles des orteils ou plus fréquemment des doigts, et laissant suinter un liquide sanieux et fétide. Il y a gonflement du doigt et même des os, et douleur, surtout la nuit.

Traitement.—Altérants, Mercure et Toniques. Enlèvement de l'ongle, application de la solution de Fowler ʒ ij. à ℥ j d'Eau, lotion noire, liqueur de Van Swieten, Nitrate d'Argent, fumigations de Cinnabre, Potasse Caustique, excision de l'ulcère.

HERNIES.

On appelle *hernie* toute tumeur formée par le déplacement d'un viscère qui vient faire saillie au dehors, mais on entend plus communément par hernies les tumeurs produites par la sortie d'une anse intestinale, d'une portion d'épiploon ou d'une partie d'un viscère abdominal.

Causes.—Faiblesse naturelle des parois abdominales, grossesse, hydropisie, plaies, cicatrices ; quelquefois la faiblesse des parois est héréditaire ; efforts, sauts, ténesmes. jeu des instruments à vent, toux, vomissement, vêtements trop serrés, efforts de l'accouchement, de la défécation, chutes. On les divise en hernies inguinale directe, inguinale indirecte, ombilicale ventrale, crurale, ombilicale, vaginale, etc., etc. On distingue aussi les hernies réductibles, irréductibles, étranglées.

1° Hernies Réductibles.—Tumeur sur quelques parties des parois abdominales, indolentes, sans changement de couleur à la peau, tendue et volomineuse, lorsque le malade est debout ou qu'il tousse ; molle et diminuant ou disparaissant dans des cas contraires.

Traitement.—Réduction par le *taxis* et rétention au moyen d'un bandage herniaire à pelote convexe.

2° Hernies Irréductibles.—La hernie est irréductible lorsque le contenu du sac ne peut être retourné dans l'abdomen et qu'il n'y a aucun obstacle à la circulation ou au passage du contenu des tumeurs. Elle est ordinairement accompagnée de flatuosités, de coliques, de constipation, etc.

Traitement.—Bandage à pelote concave pour supporter la tumeur et s'opposer à leur accroissement.

3° Hernies Étranglées. Il y a *étranglement* lorsque l'ouverture qui a donné passage à la partie herniée vient à se resserrer de manière à opérer sur cette partie une constriction plus ou moins forte qui empêche le passage libre du contenu de la tumeur et la circulation de la partie.

Causes.—Sortie soudaine d'une anse intestinale ou d'une portion d'épiploon, accumulation de vents, de matières alimentaires ou stercorales, gonflement et congestion des parties, tuméfaction du collet ou contraction spasmodique des fibres musculaires, etc.

Symptômes.—Flatuosités, coliques, constipation opiniâtre aussitôt que la portion intestinale inférieure à l'étranglement a été vidée, douleur dans l'abdomen et dans la tumeur qui est dure, tendue, douloureuse, et irréductible ; météorisme, hoquet, nausées, vomissements d'abord de matières alimentaires, puis de mucosités bilieuses, puis de matières stercorales ; face pâle, grippée, front couvert d'une sueur froide ; pouls petit, vif, serré, concentré ; au bout d'un temps variable, *gangrène*, alors disparition des douleurs, tumeur molle, pâteuse, emphysémateuse, livide, et affaissée ; décomposition des traits ; prostration générale, sueur froide, pouls d'une petitesse extrême, mort.

La peau peut s'enflammer, se perforer et donner passage aux parties gangrénées, mêlées de pus, de gaz et de matières stercorales, et le malade peut guérir avec un anus contre nature.

Si la tumeur est petite, récente, et l'étranglement très marqué, peu d'heures peuvent suffire pour amener la mort, tandis que si elle est ancienne, très considérable et distendue seulement par des vents ou des matières stercorales (*engouement*) plusieurs jours peuvent s'écouler avant que l'inflammation ne survienne.

Traitement.—On doit d'abord chercher à réduire la hernie à l'aide d'une pression méthodique appelée *taxis*. Si ce moyen ne réussit pas, on emploie le chloroforme, la saignée, les bains chauds, l'Opium, les applications froides et l'on tente de nouveau le *taxis*. Les purgatifs et les lavements sont inutiles lorsque l'étranglement est aigu, mais ils sont au contraire

indispensables dans le cas de simple engouement ; enfin il faut se hâter de débrider la tumeur si ces moyens n'ont aucun succès. Ether, Sulfure de Carbone, Lavement de Tabac, Electro-puncture, Iode, Jusquiame, Noix Vomique, Lavements d'eau froide ; Onguent, Liniment et lavements de Belladone. Antispasmodiques page 897.

4° Hernie Congéniale.—On la rencontre chez les jeunes enfants par suite de la persistance du canal de communication de la tunique vaginale avec le péritoine. Elle a son siége dans l'aîne et le scrotum.

Un bandage herniaire, ou des compresses graduées retenues au moyen de bandelettes adhésives amèneront le plus souvent la guérison radicale de cette variété de hernie.

5° Hernie Ombilicale.—Elle est commune chez les enfants dont l'ombilic est resté ouvert. Les cris habituels de l'enfant, les langes trop serrés, les convulsions peuvent aussi la produire. On la rencontre aussi chez les femmes après des grossesses répétées mais dans ce cas, elle est presque toujours dans le voisinage de l'anneau.

Traitement.—Il faut appliquer un corps hémisphérique (comme la moitié d'une balle, d'une muscade etc) couvert de peau de chamois et retenir au moyen de bandelettes d'emplâtre adhésif qui doivent faire le tour du ventre de l'enfant. On peut se procurer aussi différents bandages adaptés à cette infirmité. Avec de la persévérance et du soin les hernies congéniales se guérissent rapidement chez l'adulte, le traitement est palliatif et consiste dans l'application d'un bandage.

MALADIES DES OS ET DES ARTICULATIONS.

FRACTURES EN GÉNÉRAL.—L'on entend par fracture la solution de continuité d'un ou d'un plus grand nombre d'os, opérée par l'action des corps extérieurs, ou par une forte contraction musculaire. Elle est transversale ou en rave, oblique ou en bec de flûte, longitudinale selon la direction suivant laquelle l'os est cassé. La fracture est *simple* quand il n'y a qu'un os fracturé sans plaie extérieure communiquant avec le siége de la fracture, *composée* lorsqu'une plaie extérieure communique avec la fracture, *comminutive* lorsque l'os est réduit en plusieurs fragments ou esquilles, *compliquée* toutes les fois qu'il y a en même temps ouverture d'un gros vaisseau, luxation, etc.

Causes prédisposantes.—Vieillesse, ostéomalacie, vices syphilitiques et cancéreux, conformation congénitale. On a mis au nombre des causes prédisposantes l'hiver, mais ce ne peut être que parce que les chutes sont plus fréquentes et les corps sur lesquels on tombe plus durs.

Causes prochaines.—Contraction musculaire, violence extérieure qui peut agir de deux manières soit *directement* au lieu fracturé, soit *indirectement* loin de l'endroit fracturé.

Symptômes.—1° Difformité (raccourcissement, déviation suivant la direction, inégalité senties par le toucher à l'endroit de fracture) ; 2° Mobilité non naturelle ; 3° Crépitation opérée par le frottement des deux bouts correspondants des fragments. De plus, douleur, gonflement et impuissance de mouvoir la partie. Consolidation des fractures. La nature seule l'opère ; elle se nomme *formation du cal* et la substance qui réunit les bouts fracturés est appelée CAL ou CALUS. Le cal se forme dans l'espace de vingt à soixante dix jours ; mais cette durée peut être influencée par l'âge, le tempérament du malade, l'épaisseur de l'os, le poids qu'il a à soutenir, la saison et la santé du sujet.

Traitement.—1 ° Replacer les pièces osseuses dans leur rapport naturel au moyen de la réduction qui s'opère par l'extension, la contre-extension et la coaptation. 2 ° Les maintenir en rapport par la situation, le repos, les bandages, les fanons, les faux fanons, les attelles, les remplissages, les liens, les machines à extension continuelle, les appareils inamovibles etc.
3 ° Prévenir les accidents et y remédier s'ils surviennent en suivant les indications

médicales et chirurgicales. Hydrochlorate d'Ammoniaque, Cérat de Savon, Huile d'Aspic. Voir Ankylose et le traitement interne de la carie des os.

CARIE DES OS.—C'est un mode de terminaison de l'ostéite ou inflammation des os.

Causes.—Elles sont externes ou internes. Pour les premières une forte contusion sur la partie spongieuse d'un os est la plus commune; les secondes sont les vices scrofuleux, vénériens, l'abus du mercure.

Symptômes.—Douleur profonde suivie du ramollissement de la partie malade, transformation de la matière animale du tissu osseux en matière grasse, suppuration avec friabilité et destruction de ce tissu, accompagnée de rougeur et de ramollissement des couches environnantes, de conservation de la sensibilité et de facilité à verser du sang.

Traitement.—Si elle est superficielle, il faut ouvrir largement les foyers où s'amasse le pus, afin de découvrir le point carié. On essaye alors (s'il n'y a plus aucune irritation) les bains et les douches d'Eaux Alcalines, Ferrugineuses, Hydrosulfureuses, Iodurées; les pansements avec la charpie imbibée d'Huile Essentielle de Térébenthine, de Myrrhe, d'Aloës, Acide Carbonique, Assafœtida, Esprit Ammoniacal fétide, Acide Carbolique, Acide Thymique, Sagapenum. S'ils sont inefficaces on a recours à la cautérisation par le cautère actuel, les Acides minéraux concentrés, les Nitrates d'Argent et de Mercure, l'Oxyde rouge de Mercure etc. Enfin lorsque l'os est tellement carié que tout traitement est impossible, il reste à faire la résection de la portion malade ou l'amputation si la carie n'a pas son siége au tronc.

A l'intérieur.—Toniques et Altérants, selon la cause. Voir page 905 et 896. Tous les remèdes suivants sont employés: Phosphate de Chaux, Hypophosphite de Chaux. Sirop d'Hypophosphite de Chaux, Sirop d'Hypophosphite de Chaux du Dr. Churchil, Sulfite de Chaux, Bisulfite de Chaux. Les Hypophosphites d'Ammoniaque, de Fer, de Fer et de Quinquina, de Quinine, de Potasse, de Soude, Préparations d'Huile de Foie de Morue page 905. Huile de Foie de Raie, Huile de pieds de bœuf, Beurre Bromo-iodé, Iodure de Potassium, Glycérolé d'Hypophosphite de Potasse, Bromure de Potassium, Iodure de Barium, Iodure d'Ammonium, Sirop d'Hypophosphite Composé, Sirop d'Hypophosphite de Soude, Pastilles Phosphatiques.

NÉCROSE.—Elle est aux os ce que la gangrène est aux parties molles; la nécrose est donc la mort d'une portion osseuse résultant de l'inflammation de l'os. On ne l'observe que là où la substance compacte est en plus grande abondance. Elle est accompagnée de gonflement et d'un écoulement de pus qui se fait jour par des trous ou *cloaques* dans le nouvel os, au fond desquelles on peut sentir ou faire vaciller la portion osseuse détachée ou *séquestre*. Si la nécrose est bornée à quelques lames osseuses superficielles, l'opération de la nature par laquelle se séparent ces lames nécrosées est appelée *exfoliation*. La douleur qu'accompagne la nécrose est profonde, de longue durée et très intense.

Traitement.—Il consiste à enlever le séquestre. Dans l'exfoliation une lotion faible d'Acide Nitrique peut aider à détacher les lames nécrosées.

A l'intérieur les Antiphlogistiques, les Toniques, les Narcotiques et les Altérants selon que l'inflammation est aigue, chronique ou spécifique. Voir le traitement interne de la carie.

PÉRIOSTEITE, (Syn) INFLAMMATION DU PÉRIOSTE.

On l'observe généralement sur les os peu recouverts de parties molles comme le tibia, l'ulna, les clavicules, le crâne. Les principales causes sont 1° la syphilis qui produit des tumeurs ovales appelées *nodus*, *nodosités* et accompagnées de *douleur ostéocopes* très violentes la nuit. 2° le rhumatisme surtout chez les personnes qui ont fait abus du mercure, 3° les scrofules qui produisent ordinairement un gonflement du périoste de toute la circonférence d'un ou plusieurs os. L'inflammation du périoste peut se terminer par suppuration, carie ou

exfoliation, mais le plus souvent, elle cause une déposition de matière osseuse ou une expansion de la surface de l'os (*périostose*).

Traitement.—Sangsues, Fomentations, Purgatifs page 902, Diaphorétiques page 899, Iodure de Potassium, Mercuriaux. A l'état chronique, Toniques et Altérants, Pilules de Plummer, et surtout l'Iodure de Potassium, Sangsues, Fomentations, Onguent Mercuriel, Teinture d'Iode, Iodure de Barium, Iodure d'Ammonium, Bromure de Potassium, Emplâtre d'Iodure de Potassium. Contre les douleurs ostéocopes, Sangsues, Vésicatoire, Morphine. Voir à douleur page 950.

EXOSTOSE.—Tumeur osseuse qui se développe à la surface d'un os, avec la substance duquel elle se confond. Le tissus en est souvent dur, presque éburné, comme celui du rocher de l'os temporal, d'autres fois analogue aux tissus spongieux, celluleux dans l'intérieur, plein d'une moëlle saine et couverte seulement d'une couche mince de substance compacte. L'exostose n'amène pas de symptômes graves à moins qu'elle ne gêne les fonctions de quelques organes comme l'œil, ou de quelque tissus comme les artères, les muscles, les jointures.

Traitement.—On peut chercher à obtenir l'absortion par les sangsues, la peinture d'Iode, les vésicatoires, le Mercure et l'Iodure de Potassium ; mais si elle produit des troubles sérieux, l'excision sera nécessaire. Bromure de Potassium, Emplâtre d'Iodure de Potassium.

OSTÉOSARCOME. — Il est surtout caractérisé par la dégénérescence cancéreuse, molle lardacée de l'os ; les causes en sont surtout le vice cancéreux, qui souvent rend l'os comme soufflé, et il n'existe de tissu osseux qu'une lame externe extrêmement mince, dont l'intérieur est rempli de chair fongueuse. Une suppuration abondante se manifeste ; la résorption du pus amène bientôt le marasme et la mort.

Traitement.—On peut employer les mêmes moyens que dans l'exostose, mais l'extirpation et l'amputation sont souvent nécessaires.

OSTÉOMALACIE, (Syn) RAMOLLISSEMENT DES OS.—C'est une affection dans laquelle les os, et notamment les os longs, sont privés de sels calcaires et où ils acquièrent une souplesse qui les rend impropres à remplir leurs fonctions. Cette maladie que l'on observe presqu'exclusivement chez les femmes, se montre dans l'âge adulte par suite de troubles dans la nutrition et est accompagnée de douleurs très vives dans les os, d'amaigrissement et de faiblesse; l'urine devient trouble et contient une énorme proportion de phosphate de chaux. Les malades sont réduits à la nécessité de rester étendus horizontalement.

Traitement.—Cette maladie est incurable, on emploiera l'Opium pour calmer les douleurs.

DÉVIATION LATÉRALE DU RACHIS, (Syn) SCOLIOSE.

Causes.—Cette affection est extrêmement fréquente chez les jeunes gens et surtout chez les jeunes filles qui fréquentent les écoles depuis l'âge de dix à seize ans. Elle dépend de la faiblesse des os, des ligaments et des muscles du dos amenée par le manque d'exercice, d'air pur, ou une mauvaise nourriture. Sous ces circonstances des occupations ou une position qui forcent un côté du corps plus que l'autre amènent nécessairement cette difformité. La même chose arrive chez les adultes qui marchent sur une jambe de bois ou qui ont une jambe plus courte que l'autre.

Symptômes.—Le signe caractéristique de cette déviation à son début, consiste dans l'existence d'une saillie d'un des omaplates, ou d'un côté de la poitrine, ou d'une élévation de l'épaule droite. En examinant on trouve l'épine courbée en forme de la lettre italique *S*, et l'épaule et le côté droit soulevés et arrondis, tandis que c'est le contraire pour le côté gauche. De même la hanche gauche forme une projection, tandis que la droite est courbée en dedans.

Traitement.—On doit d'abord chercher l'attitude particulière qui a amenée la déviation. L'habitude de se tenir sur la jambe droite, de lever l'épaule droite en écrivant, en dessinant ou en couchant toujours sur le même côté, la tête élevée, ou de s'appuyer la tête d'un côté sur la main pour étudier, ou de porter des robes décolletées, etc., en sont souvent la cause et on devra les défendre strictement. On prescrira ensuite l'exercice en plein air, les promenades à pied, les jeux etc., mais non pas jusqu'à la fatigue, on recommandera en dehors de ces exercices la position horizontale ou assise sur une chaise large avec un bon dossier. En outre les Toniques, spécialement les préparations ferrugineuses, l'Huile de Foie de Morue avec Hypophosphites, ou Phosphate de Chaux, une nourriture généreuse, l'air de la campagne, les douches, les frictions sur le dos, etc., aideront à amener la guérison des cas légers et à soulager les cas sérieux.

CARIE DU RACHIS, (Syn) MAL VERTÉBRAL DE POTT.—Dérivation angulaire du rachis. La carie des vertèbres attaque particulièrement les individus scrofuleux.

Symptômes.—Faiblesse, engourdissement dans les jambes, démarche embarrassée, sentiment de constriction au creux de l'estomac, dérangement des voies digestives et urinaires, douleur sourde dans le dos, augmentée par le mouvement, la pression, l'action de s'asseoir brusquement. A mesure que la maladie avance, le corps des vertèbres attaquées se ramollit de plus en plus, le dos se courbe en avant, les épines des vertèbres font saillie en arrière, de là la difformité et par la compression de la moëlle épinière des soubresauts, des spasmes dans les jambes et la paralysie. Des abcès par congestion se forment et sont quelquefois le premier symptôme de l'affection. Si la maladie ne s'arrête pas, le malade peut mourir subitement par la compression subite de la moëlle épinière ou l'épanchement de pus dans les cavités, ou plus souvent, d'une manière lente par l'épuisement amené par la formation et l'ouverture des abcès.

Traitement.—Position horizontale, contre irritants, moxa, cautères, vésicatoires, quelquefois sangsues. Diète généreuse, Huile de Foie de Morue, Eau de Chaux, préparations ferrugineuses, et autres Toniques altérants employés dans les scrofules.

ENTORSE, (Syn) FOULURE.

Distention violente de l'appareil fibreuse et musculaire et des ligaments qui entourent les articulations : elle peut être portée jusqu'à la déchirure d'un des ligaments latéraux. Toujours dûe à l'action d'une cause qui tend à faire exécuter à l'articulation quelque mouvement faux ou forcé, l'entorse est accompagnée d'une douleur vive qui peut produire la syncope, de gonflement et d'ecchymose, avec faiblesse subséquente de l'articulation et raideur dans les mouvements. La fièvre, l'inflammation, le ramollissement des cartillages, la carie des os et d'autres accidents graves en sont quelquefois le résultat.

Traitement.—Repos absolu, répercussifs, application de : Eau froide, Acétate de plomb, Sulfate de Zinc, et d'Hydrochlorate d'Ammoniaque, Vinaigre, Esprit de Mindérérus; Teinture d'Arnica, Fomentations de Saumure de Lard, Fleurs d'Arnica, Eau de Boule, Eau de Goulard, Cataplasme de Son fait avec de la Saumure chaude. S'il se manifeste des symptômes inflammatoires, Régime Antiphlogistique page 897. Quand il ne reste plus que l'engorgement, Liniments ou Onguents Stimulants (page 904) et Lotions de même nature, Exercice modéré, Bandages, Vésicatoires, Baume de Cajeput, Glycérine, Onguent de Vératrine. Voyez contusion, Onguent de Savon, Gutta-Percha, Liniment Camphré, Liniment Chloroformé, Liniment de Savon, Huile de Camphre, d'Origan, Huile de Thym, Esprit de Camphre.

SYNOVITE, (Syn) INFLAMMATION AIGUE DU GENOU. INFLAMMATION AIGUE DES MEMBRANES SYNOVIALES.

Causes.—Coups, chutes, distensions forcées, fatigues, blessure de l'articulation, surtout

les plaies pénétrantes, froid humide, diathèse goutteuse et rhumatismale, syphilis, abus de Mercure, blennorrhagie. L'articulation du genou est la plus souvent affectée.

Symptômes.—Douleur intense augmentée par le moindre mouvement, rougeur de la peau, tuméfaction considérable survenant très peu de temps après la douleur; fièvre très forte. Au genou, la rotule (palette du genou) est poussée en avant, de chaque côté de cet os le gonflement est très marqué, ainsi qu'à la partie antérieure et inférieure de la cuisse. La maladie résultant d'une lésion mécanique, est plus dangereuse que celle provenant de causes constitutionnelles, car dans cette dernière, elle se termine presque toujours par résolution tandis que dans le premier cas, la suppuration et l'ulcération des cartilages peuvent en être le résultat.

Traitement.—Lorsque la maladie résulte d'une lésion mécanique, il est indispensable d'appliquer des atelles soit de cuir soit de bois, tout le long du membre. Si le genou est affecté, la jambe doit être étendue et non pas fléchie. En outre saignée générale, sangsues, glace, lotions évaporantes, (Ether), ou Fomentations chaudes selon le goût du malade, Calomel, Purgatifs Salins, peut-être Calomel et Opium à dose altérante, Morphine le soir. Cataplasme de fleurs de Camomille, de Son arrosé de Laudanum, Cataplasme de Belladone. On emploiera le traitement de la goutte, du rhumatisme et de la syphilis si la maladie dépend de ces affections.

HYDARTHROSE, (Syn) HYDROPISIE ARTICULAIRE.— L'inflammation chronique de la membrane synoviale est caractérisée par une tuméfaction molle, fluctuante, circonscrite par les attaches de la synoviale, sans changement de couleur à la peau et sans douleur bien marquée dans les cas indolents. Si l'irritation continue, le liquide devient purulent, brun ou même noirâtre et la maladie peut amener l'érosion des cartilages ou même la carie des os. Les causes sont les mêmes que dans l'inflammation aiguë.

Traitement de la goutte, du rhumatisme ou de la syphilis selon le cas. Dans l'arthrite traumatique s'il y a encore de l'inflammation, attelles ou appareils inamovibles, lotions froides, sangsues, ventouses, altérants.

Contre-irritants, vésicatoires volants pas trop près de l'articulation si le genou est affecté, peinture d'Iode, onguent de Tartre Emétique, liniment Mercuriel, liniment de Cantharides, d'Ammoniaque, de Térébenthine, d'Huile de Croton, etc. douches d'eau chaude, bains de vapeur. On peut étendre sur un linge une couche épaisse de Cérat de Mercure composé, et le retenir au moyen de bandelettes d'emplâtre adhésif et d'un bandage. Si le pus est formé, il faut lui donner issue, administrer des toniques, des altérants et une bonne nourriture et favoriser l'ankylose par le repos absolu du membre dans une position convenable.

GANGLIONS.—Petites tumeurs globuleuses, dures, indolentes, développées sur le trajet des tendons, sans changement de couleur à la peau. Ces tumeurs formées par un fluide albumineux transparent ou jaune rougeâtre assez semblable à de la gelée de groseilles, renfermé dans un kyste solide qui communique avec l'intérieur de la gaîne tendineuse, sont de véritables hydropisies des membranes synoviales qui reconnaissent pour cause une tension excessive du tendon ou une affection rhumatismale ou goutteuse.

Traitement.—L'écrasement au moyen d'une forte compression (avec les deux pouces par exemple) qui détermine la rupture du kyste, l'épanchement du fluide albumineux et par suite sa résorption est le meilleur moyen curatif. On applique ensuite des compresses graduées imbibées d'Eau Blanche aiguisée avec l'Alcool Camphré et retenues au moyen d'un bandage assez serré. On peut aussi rupturer le sac au moyen d'un aiguille et appliquer ensuite un vésicatoire. La compression au moyen d'un corps dur (une pièce de monnaie par exemple) les vésicatoires volants, le liniment Mercuriel, la peinture d'Iode, l'onguent de Tartre Emétique, le séton, la ponction suivie des injections iodées, l'incision, l'ablation ont été employés. On doit éviter autant que possible de mettre un instrument quelconque dans ces tumeurs si elles sont situées au poignet parcequ'il en résulte souvent raideur dans l'articulation.

HYGROMA (Syn) ENFLURE DU GENOU, GANGLION DU GENOU.—On donne ce nom à l'hydropisie des bourses muqueuses ou synoviales sous cutanées qui se développent sur les points où la peau, recouvrant immédiatement l'os, se prête à un glissement fréquent, ou est exposée à des frottements ou pressions habituelles, (rotule, olécrane, trochanter, omaplate, malléoles, etc). Cette affection s'observe particulièrement au genou, devant la rotule (la palette), chez les personnes qui restent longtemps agenouillées. Elle paraît résulter le plus souvent de la contusion de ces membranes capsulaires. Dans ce cas, l'épanchement ne devient manifeste que longtemps après la cause qui l'a déterminée ; la tumeur ne s'accroit que fort lentement ; il s'écoule quelquefois plusieurs années avant qu'elle ait un volume considérable. Il parait certain que l'hygroma peut être aussi produite par une cause interne, et qu'alors, son développement est très rapide. Souvent aussi la tumeur disparait avec la même vitesse pour reparaître sous l'influence de la moindre cause. La tumeur située près de l'articulation du gros orteil et que l'on nomme vulgairement OIGNON est de même nature. Elle est causée par la pression d'une chaussure trop étroite et contient une substance visqueuse, semi-liquide. Les parties environnantes s'épaississent et s'indurent, la jointure elle-même se gonfle et éprouve une espèce de sous-luxation, la bourse de plus en plus proéminente, s'épaissit et finit même par suppurer.

Traitement.—Il consiste dans l'emploi des topiques résolutifs (Iode) employés avec persévérance. L'application de vésicatoires volants, d'une lotion d'Hydrochlorate d'Ammoniaque, les frictions avec des liniments stimulants, particulièremsnt mercuriels, le cérat de mercure composé, la peinture d'iode tous ces moyens combinés avec une compression égale et soutenue favoriseront l'absorption du liquide épanché. Il est évident que ces moyens ne conviennent qu'autant que la tumeur est indolente et sans inflammation. Si le sac est épais et induré, ce traitement est souvent infructueux ; alors il faut inciser la tumeur à sa partie la plus déclive ; et lorsque la matière de l'épanchement est écoulée, un vésicatoire ayant été appliqué, et pansé avec l'onguent mercuriel camphré ou l'onguent d'iode, les parois affaisées doivent être maintenues en contact avec elles-mêmes, à l'aide de la compression et d'un bandage approprié. Quelquefois à part du liquide, le sac est épaissi et présente des franges ou bandes fibrineuses allongées et pédiculées. On trouve aussi de petits corps détachés de la grosseur d'un grain de millet à celle d'une fève, de couleur jaune ou brune. Dans ce cas, l'incision devra être assez grande pour donner passage à ces corps, d'ailleurs le traitement sera le même. Si la maladie résiste à des moyens plus doux, on peut dilater l'ouverture du sac, appliquer le caustique à sa surface, ou bien exciser une portion du kyste. D'autres fois, il suffit de pratiquer une ponction et de faire ensuite des injections avec un liquide stimulant, comme dans l'opération de l'hydrocèle. Mais s'il y a des bandes fibrineuses traversant la cavité et que les moyens résolutifs n'ont pas réussi, il ne reste plus qu'à choisir entre l'excision et la cautérisation.

Fergusson dit avoir vu dans quelques cas les bourses du genou communiquer l'une avec l'autre d'une manière extraordinaire et quelquefois même avec l'articulation du genou ; il conseille donc de la prudence dans l'emploi des instruments tranchants parce qu'il dit avoir vu des inflammations dangereuses dans l'articulation être déterminées de cette manière.

INFLAMMATION AIGUE DE LA BOURSE SYNOVIALE DE LA ROTULE. INFLAMMATION DU GENOU. (Voyez Synovite.)

Les bourses synoviales saines ou affectées d'inflammation chronique sont quelquefois affectées d'inflammation aigue. Les contusions, et l'action de s'agenouiller sur des corps durs et humides en sont le plus souvent la cause.

Symptômes.—Douleur intense, augmentée par la pression et le mouvement, rougeur et gonflement. La tuméfaction est superficielle et se trouve située en avant de la rotule ; tandis

que dans la synovite et l'hydarthrose, il y a deux tumeurs d'inégale grosseur séparées par le tendon rotulien, l'interne est plus volumineuse que l'externe ; et la rotule est soulevée par le liquide, et écartée des condyles du fémur ; lorsqu'on la presse, elle s'enfonce et fait saillir davantage les tumeurs latérales, elle revient à sa première position, lorsqu'on cesse la pression. Les mêmes signes distinguent l'hygroma de l'hydarthrose. L'inflammation aigue peut se terminer par résolution, effusion de lymphe et de sérum, et par suppression ou formation d'un abcès.

Traitement.—Repos, sangsues, fomentations chaudes, purgatifs, Lotions d'Acétate de Plomb avec Laudanum ; mais si le pus se forme, il faut employer le traitement du Phlegmon (page 1056) et ouvrir l'abcès de bonne heure. S'il reste une fistule, il faut agrandir l'ouverture, et si cela ne suffit pas, cautériser la surface de la cavité.

TUMEURS BLANCHES, (Syn) ENFLURES BLANCHES.

Causes.—Les articulations du genou, en sont le plus ordinairement atteintes, quelquefois cependant celles du coude et les os du tarse et du carpe en sont affectés. Elles se rencontrent principalement chez les personnes scrofuleuses entre l'âge de la puberté et trente cinq ans et sont attribuées au froid humide, aux entorses, aux contusions de la partie.

Symptômes.—Il y a douleur profonde souvent bornée à un point fort limité de l'articulation, augmentée par le mouvement et par la pression des surfaces articulaires l'une sur l'autre, gonflement peu prononcé survenant plusieurs semaines, quelquefois plusieurs mois après le commencement de la maladie, et n'altérant pas la forme de l'articulation ; les téguments sont d'un blanc mat et comme vernisés, l'articulation reste le plus souvent dans une demi-flexion, le membre s'atrophie, et si la maladie ne guérit pas par ankylose, il se forme autour de l'articulation tuméfiée un ou plusieurs abcès d'où résulte des fistules intarissables, et une suppuration plus ou moins abondante. La continuité et l'intensité des douleurs, l'inaction, la suppuration amènent le dépérissement des malades qui finissent par succomber si l'on ne fait à temps l'amputation du membre affecté.

Traitement.—Repos absolu obtenu au moyen d'atelles ou d'appareil inamovibles. Quelquefois Sangsues et Cataplasmes ou Fomentations Emollients, voir à antiphlogistiques, page 897. Le plus souvent on emploie les contre-irritants (Mouches, Huile de Croton, etc), mais d'abord Frictions Stimulantes (voir stimulants externes page 904) ou Mercuriel (Onguent Napolitain, Liniment Mercuriel.) Pommade de Nitrate d'Argent, Emplâtre de Vigo, Douches Alcalines ou Sulfureuses, Vésicatoire ou Onguent d'Emétique, mais bientôt cautère, ou mieux encore, Moxa et Cautérisation transcurrente, Tannate de Plomb pur ou en Onguent. A l'intérieur, Mercure jusqu'à salivation ou bien l'Iodure de Potassium, Mercure à petites doses. Voyez le traitement des Scrofules page 914. Opium, Narcotiques page 902. Enfin si l'on échoue on finit par en venir à l'amputation.

ANKYLOSE (Syn) RAIDEUR DES ARTICULATIONS.—Diminution ou impossibilité absolue des mouvements d'une articulation naturellement mobile. L'ankylose est souvent la conséquence des maladies sérieuses des articulations ; on doit donc plaçer les membres dans la position la moins gênante, ainsi le coude à angle droit, le poignet droit, la hanche et le genou légèrement fléchis, le cou de pied à angle droit avec la jambe. Elle est *fausse* lorsqu'elle résulte d'une adhérence de la membrane synoviale, ou de la rigidité des muscles.

Traitement.—Frictions vigoureuses avec des liniments stimulants (voir à stimulants externes page 904). Exercice gradué de l'articulation. Cataplasmes et Lotions émollientes, Opodeldoc, Huile de Pied de bœufs, Huile de lavande, Huile d'Aspic, Huile et Baume de Cajeput, Baume Acétique Camphré, Baume Nerval, Baume Tranquille, Onguent de Vératrine, division des tendons. L'ankylose ligamenteuse n'admet pour traitement qu'un leger mouve-

ment passif et l'extension ménagée du membre. L'ankylose osseuse est incurable excepté peut-être par une opération.

COXALGIE, (Syn) MAL DE HANCHE, MORBUS COXA.—La maladie dépend généralement d'un vice scrofuleux ou de coups, chutes, contusions etc.

Symptômes.—Douleur peu marquée, rapportée au genou, claudication, sensibilité de la hanche et douleur dans cette partie en pressant brusquement la tête de l'os contre l'articulation, allongement du membre ; ensuite par la destruction de la tête de l'os raccourcissement plus ou moins considérable avec tous les signes de la luxation en dehors et en haut ; le genou et les pieds sont tournés en dedans ou en dehors ; des abcès se forment et le malade succombe souvent.

Traitement.—Repos le plus absolu, sangsues, ventouses, Mercure, puis les révulsifs (vésicatoires, séton, cautère), les Toniques page 905, et l'Huile de Foie de Morue.

CANCROIDES, CHANCRES.—Vulgairement le mot *Chancre* est employé pour désigner les ulcéres syphilitiques, les cancers, les cancroïdes et les lupus ulcérés.

On comprend sous ce nom toutes les tumeurs épithéliales affectant la peau ou les muqueuses et qui une fois ulcérées envahissent progressivement les tissus, tant en largeur qu'en profondeur. Tous les ulcères à bords renversés et taillés à pic reposent sur des productions morbides de cette nature. Ils ont les mêmes caractères extérieurs que les cancers ; ils ne tendent pas à la guérison, détruisant les tissus où ils sont situés, s'étendant progressivement, détruisant les parties voisines et pouvant amener la mort ; cependant ils ne se montrent jamais comme les cancers dans plusieurs organes à la fois et ils ne reparaissent pas si leur avulsion a été complète. Les tumeurs qui offrent les caractères communs que nous venons de signaler sont diverses.

Ce sont 1º des tumeurs épidermiques papillaires qui grossissent, s'ulcèrent, deviennent fongueuses, s'étendent et finissent par l'épuisement du malade et sa mort.

Le Cancer des ramoneurs affectant le scrotum et produit, dit-on, par l'irritation de la suie, et certaines tumeurs se développant sur d'anciennes cicatrices sont de cette nature.

2º Des glandes cutanées ou muqueuses hypertrophiées affectant particulièrement les ouvertures naturelles (lèvres, glands etc.) ou la figure et le cou, commençant par un petit tubercule rougeâtre ou grisâtre dégénérant au bout de plusieurs années en ulcère de mauvaise nature. Quelquefois une excoriation ou fissure originant de causes accidentelles devient dure et squirrheuse à sa base et prend le caractère d'un ulcère cancroïde.

Traitement.—Extirpation par le bistouri, le chlorure de Zinc ou l'Arsenic. On peut aussi administrer l'Arsenic à l'intérieur.

CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE.

CREVASSES OU GERÇURES DES MAINS, DES PIEDS, etc.—Voyez les onguents et les cérats mentionnés à pansements adoucissants page 716. Collodion, Glycérine, Crême de Glycérine Camphrée, Onguent de Glycérine, Solution de Gutta-Percha, Onguent Populéum, Momordique Balsamine.

MAL DE NEZ. —On entend vulgairement par ce mal l'irritation des fosses nasales : Le traitement est le même que pour le mal de lèvre, page 1021 ; de plus : Onguent d'Oxyde rouge de Mercure, Onguent de Calomel, Onguent d'Iodure de Mercure, Glycérine.

ENROUEMENT.—Voyez le traitement de l'aphonie et de la Bronchite, page 963. Ammoniaque Liquide, Sirop de Raifort, Pastilles de Morphine et d'Ipécacuanha. Voir les adoucissants page 895.

ENFLURES.

1° ENFLURES DE CARACTÈRE INFLAMMATOIRE.—Lotions d'Eau de Goulard, d'Absinthe, d'Acétate de Plomb, d'Hydrochlorate d'Ammoniaque, d'Eau Vulnéraire, d'Eau Sédatives, Vinaigre, Décoction de têtes de Pavots, de Ciguë, Infusion de Sureau blanc, de Houblon, etc.

2° ENFLURES INDOLENTES.—Baume Acétique Camphrée, Esprit de Camphre Liniment de Savon, Eau Sédative, Onguent d'Iode, Huile de Pied de Bœuf, Cérat Mercuriel Composé. Voir ankylose page 1081.

ENFLURES DE JAMBES,—Causée par la faiblesse, le rhumatisme, l'hydropisie : Frictions Stimulantes (Voyez Stimulants page 904). Bains d'Herbe St. Jean.

4° ENFLURES CHRONIQUES DES JOINTURES.—Baume de Cajeput, Baume Nerval, Baume Tranquille, Cérat Mercuriel Composé, Liniment Mercuriel, Huile de Charbon, Huile de Gabian, Onguent d'Iode, Glycérine Iodée, Ouguent d'Iodure de Plomb, de Bromure de Potassium, d'Iodure de Potassium, Emplâtre de Galbanum composé, Onguent Populeum, Iodure de Cadmium, Emplâtre d'Iodure de Potassium.

COUPURES.

Traitement.—Voyez plaies par instruments tranchants. Les remèdes suivants sont employés par les gens de la Campagne, Gomme de Sapin, Herbe à dinde, Baume de Tolu. Voyez pages 796 et 1058.

TUMEURS.—BOSSES INDOLENTES.

On appelle communément *tumeur* toute éminence, d'un certain volume, développée dans une partie quelconque du corps. Les *polypes*, les *condylomes*, les *fongus*, etc. sont des tumeurs.

Traitement.—Collodion Iodé, Onguent ou Teinture d'Iode, Iodoforme, Emplâtre Mercuriel, Emplâtre de Vigo, Onguent de Scrofulaire, Nitro-muriate d'Or, Emplâtre de Savon, Sulfure de Carbone, Cérat Mercuriel, Iodure de Plomb, Huile de Succin.

Tumeurs indolentes.—Voyez de plus le traitement des scrofules page 914.

Tumeurs Cancéreuses.—Voyez Cancer et Chancre.

Petites Tumeurs sensitives de l'orifice de l'urèthre, Pâte de sulfate de Zinc.

CONVALESCENCE (*Faiblesse à la suite des maladies graves*).—Voyez le traitement de l'anémie, et surtout les Toniques amers page 906. Liqueurs agréables page 826, Chocolat de Glands, Café de Glands, Gelée de Corne de Chevreuil, Sirop de Vin, Vin de Présure, Ecorce de Saule, Huitres, Pepsine, Elixir de Pepsine, Pancréatine, Emulsion Pancréatique, Citrate de Fer et de Quinine, Bouillie de farine de Blé-d'Inde.

FOLIE *survenant après la fièvre.* Phosphate de Zinc.

DÉRANGEMENTS NERVEUX, (*Énervation.*) Aqua Caliente, Infusion chaude de Fleurs de Tilleuil, de Camomille, de Scutellaire, d'Herbe à d'Inde, Liqueur d'Hoffman. Voyez les liqueurs agréables page 826. Énervation avec insomnie ; Houblon, Fêve de St. Ignace, coucher sur un oreiller de Houblon récent.

INQUIÉTUDES NERVEUSES.—Extrait de Chanvre Indien, Distraction, Bains.

BOISSONS EFFERVESCENTES.—Citrate de Kali, Seidlitz, Soda water, Poudre de Gingembre, Poudre de Soda, Magnésie effervescente, Sel de Vichy, Eau de Roger, Limonade Purgative au Citrate de Magnésie.

RÉGIME OU TRAITEMENT ANTIPHLOGISTIQUE.

Il consiste dans l'emploi des saignées générales et locales, des lotions, fomentations et cataplasmes émollients (Graine de Lin, Guimauve, Mauve, Herbe St. Jean, Camomille, Cataplasme de pain et de lait, Fleurs de Sureau) ; des boissons *aqueuses amylacées*, *mucilagineuses*, *acidulées ;* puis enfin dans une diète plus ou moins sévère (ce qui constitue le RÉGIME DÉBILITANT, voir diète page 815). Voyez boissons adoucissantes page 897 et antiphlogistiques page 31. Voyez à la suite les principales boissons émollientes.

Boissons ou Tisanes émollientes.

1er Boissons ou Tisanes Mucilagineuses.

Tisane de graine de Lin.
" de Guimauve.
" d'Orge.
" d'Orme rouge.
" de Gomme arabique.
" Mousse d'Irlande.
" de Mousse d'Islande.
" de Gélatine.

2me Boissons Aqueuses Amylacées.

Gruau.
Arrow-root.
Topioca.
Corn-starch
Amidon, etc.
Toutes ces fécules préparées claires.

3me Boissons Acidulées :

La Limonade,
Le Vinaigre dans de l'eau.
Le Sirop de Vinaigre.
Toutes les substances acides mentionnées à réfrigérants page 903 et à la page 825.

4me Lotions et Collyres émollients.

Voyez ces préparations à ophthalmie page 1030.

ABCÈS DES OREILLES.—Pour les *Symptômes*, les *Causes* et le *Traitement* de cette maladie, voyez Otite interne et Otite externe, pages 1041 et 1042.

CHAUX DANS LES YEUX.—Laver les yeux avec du vinaigre.

OTER LE GOUT DE CERTAINS REMÈDES.—1° Pour le *Sel d'Epsom*, quelques gouttes d'Acidé Sulfurique.

2° Pour la *Quinine*, l'Elixir de Dent-de-lion Composé.

POUR CONSERVER LES CORPS.—Alun, Chlorure de Chaux, Acide Carbolique, Acide Thymique, Burnett's disinfecting fluid.

APPAREIL OU PLATEAU POUR PANSEMENTS.—On donne ce nom, en chirurgie, à l'assemblage méthodique de tous les instruments et objets nécessaires pour pratiquer une opération ou faire un pansement.

On appelle aussi appareil (*Capsa Chirurgica*), le plateau à compartiments sur lequel sont placées les diverses pièces d'appareils nécessaires pour les pansements, telles que instruments, bandes, lacs, compresses, bandelettes aglutinatives, fil ciré, éponge préparée, attelles, fanons, coussins, plumasseaux, gateaux de charpie, bourdonnets, tentes, mèches, mèches à séton, etc. Voyez ces mots.

TABLE DES MALADIES.

G

H

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

D

F

71

G

M

P

Q

R

X

Y

Z

DICTIONNAIRE

REMARQUE.—Les mots qui ne sont pas dans le Dictionnaire devront être cherchés dans la Table des Maladies et dans la Table Générale. On n'a pas entré les termes de botanique.

A

ABDOMEN, s. m. Le ventre.
ABDOMINAL, adj. Qui a rapport au ventre.
ABERRATION, s. f. Dérangement dans l'aspect, la structure ou l'action.—*des idées*, écarts de l'esprit, erreur du jugement.
ABORTIF, adj. Qui fait avorter.
ABLUTION, s f. Action de laver, de nettoyer.
ABRASION, s. f. Irritation de l'estomac, des intestins, causée par un remède violent; ulcération superficielle des membranes, avec deperdition de fragments.
ABSORBANT, adj. Voyez page 34
ABOUTIR, v. n. Crever, suppurer.
ABSORPTION, s. f. Pomper un fluide, l'éponge absorbe l'eau.
ACETIQUE, adj. Qui a rapport au vinaigre.
ACETOLAT, s. m. Médicaments liquides qui résultent de la distillation du vinaigre sur une ou plusieurs substances végétales aromatiques.
ACIDE, s. m. Voyez page 45.
ACIDIFIABLE, adj. Susceptible d'être converti en acide.
ACIDIFIANT, adj. Qui fait passer à l'état acide.
ACIDULE, adj. Légèrement acide.
ACOUSTIQUE, s. f. (*Cornet—*, *remède—*). Contre la surdité.
ACOTYLEDONE, adj. Plante dont les semences sont dépourvues de cotylédons.
ACOTYLEDONS, s m. Plante dont les semences n'ont pas de cotylédons.
ACUITE, s f. Caractère aigu d'une maladie.
ACUPUNCTURE, s. f. Voyez page 746.
ADHERENCE, s. f. Union intime de deux corps.
ADHERENT, ajd. Fortement attaché.
ADHESIF, adj. Qui adhère, qui colle.
ADIPEUX, adj. De nature graisseuse.
ADIPOCIRE, s. f. Substance analogue à la graisse et à la cire, blanc de baleine.
ADJUVANT, ajd. Médicament qui seconde l'action d'un autre plus énergique que lui.
ADOUCISSANT, ajd. Qui adoucit.
ADYNAMIE, s. f. Débilité, prostration physique et morale, affaiblissement des mouvements musculaires.
ADYNAMIQUE, adj. Qui est produit par l'adynamie.
AFFECTION, s. f. Syn. de Maladie.
AFFINITÉ, s. f. Liaison des substances.
AFFUSION, s. f. Application d'eau froide sur la peau.
AGACEMENT, s. m. Irritation des nerfs.
AGENT, s m. Syn. de médicament.
AGGLOMÉRÉ, adj. Réuni en masse.
AGGLUTINANT, adj. Qui colle.
AGGLUTINATIF, adj. Qui a la propriété de recoller les parties divisées.
AIGRELET, adj. Un peu aigre, un peu sûr.
AIGREURS, s. f. Rapports aigres d'indigestion.
AIGU, ajd. Maladie dont la marche est rapide.
AIGUILLES A SUTURES, s. f. Grosses aiguilles droites ou courbés qui servent à coudre les plaies.
AINES, s. f. On dit souvent *pli de l'aine*. Enfoncement qui sépare le bas-ventre de la cuisse, espace inguinale.
AISSELLE, s f. Creux sous le bras, à l'endroit où il se joint à l'épaule.
ALAMBIC, s. m Voyez page 80.
ALBUGO, s. f. Tache blanche sur l'œil, taie.
ALBUMEN, s. m. Mot latin employé pour désigner le blanc d'œuf.
ALBUMINE, s. f. Substance semblable au blanc-d'œuf ou qui lui ressemble.
ALBUMINEUX, adj. Contenant du blanc-d'œuf.
ALCALI, s. m. Voyez page 45.
ALCALIN, ajd. Qui appartient aux alcalis. Voir page 46.
ALCALOIDE, s. m. Voyez page 46.
ALCOOLIQUE, adj. Qui contient de l'alcool.
ALCOOLISME, s. m. Ivresse.
ALCOOLOMETRE, s. m. Voyez page 22.
ALEZE, s. f. Drap en plusieurs doubles qu'on met sous les malades, petit drap pour soutenir les malades.
ALGALIE, s. f. Sonde pour la vessie.
ALGIDE, adj. *Fièvre algide*, espèce de fièvre intermittente pernicieuse dont l'accès est marquée par un froid glaciale. On dit la *Période Algide* du choléra, à cause du refroidissement qui s'y remarque.
ALLIAGE, s. m. Union de plusieurs métaux.
ALOETIQUE, ajd. Qui contient de l'aloès.
ALOPECIE, s. f. Chute de cheveux, de la barbe, avec dénudation de la peau.

ALUMINEUX, adj. Qui est d'alun, de sa nature. Qui contient de l'alun.
ALVEOLE, s. m. Cavité dans laquelle la dent est enchâssée.
ALOYAU, s. m. Pièce de bœuf coupée le long du dos.
ALTERANT. Voyez page 28.
AMADOU, s. m. Voyez page 217.
AMARANTACÉES, s. f. Plantes remarquables par leurs fleurs.
AMBRÉ, adj. Qui contient de l'ambre, couleur de l'ambre.
AMENORRHÉE, s. f. Suppression des règles.
AMENTACEES, s. f. Espèce de plantes.
AMIDON, s. m. Fécule tirée des végétaux. Empois.
AMMONIACAL, adj. Qui est formé par l'ammoniaque.
AMMONIACÉ, adj. Mêlé d'ammoniaque.
AMORPHE, ajd. Qui n'a point de forme bien déterminée.
AMPUTATION, s. f. Action d'amputer.
AMPUTER, v. a. Retrancher, couper, ôter un membre.
AMULETTE, s. m. objets qu'on porte sur soi comme préservatif contre les accidents fâcheux.
AMYGDALES, s. f. Glandes en forme d'amande, qui sont aux deux côtés de la gorge.
AMYGDALIN, adj. Fait avec des amandes.
AMYLACÉ, adj. Qui renferme de l'amidon (céréales, pomme de terre).
ANALEPTIQUE, adj. Qui fortifie.
ANALOGIE, s. f. Ressemblance de rapport, entre plusieurs objets.
ANALYSE, s. f. Décomposition, ou réduction d'un tout.
ANASARQUE, s. f. Hydropisie générale du tissu cellulaire.
ANATOMIE, s. f. Dissection du corps humain.
ANATOMIQUE, adj. Qui appartient à l'anatomie.
ANATOMISTE, s. m. Celui qui cultive l'anatomie.
ANÉVRYSMAL, adj. Qui tient de l'anévrysme.
ANESTHÉSIQUE, adj. Qui appartient à l'anesthésie. Voyez page 37,
ANESTHÉSIE, s. f. Insensibilité complète causée par le chloroforme.
ANFRACTUOSITE, s. f. Inégalité à la surface d'un os, enfoncement.
ANGINE, s. f. Inflammation de la gorge.
ANHYDRE, adj. Qui ne contient pas d'eau.
ANIMALCULE, s. m. Petit animal qui n'est visible qu'au microscope.
ANKYLOSE, s. f. Privation du mouvement des articulations.
ANNEAU, s. m. Ouvertures naturelles que présentent des parois musculaires, et qui, le plus souvent, servent au passage de quelque vaisseau ou conduit : tels que l'*anneau ombilical*, l'*anneau inguinal*, etc.
ANNUEL, adj. Qui arrive tous les ans.
ANODIN, ajd Tout ce qui calme ou fait cesser la douleur.
ANOMAL, ajd. Qui ne suit pas la règle ordinaire.
ANOMALIE, s. f. Irrégularité de certaines fonctions, du pouls.
ANOREXIE, s. f. Abscence d'appétit sans dégout.
ANORMAL, adj. Déréglé, contraire aux règles.
ANTACIDE. Voyez page 34.
ANTAGONISME, s. m. Lutte, opposition, action d'un muscle contraire à celle d'un autre.
ANTAGONISTE, s. m. Muscles qui tirent en sens contraire.
ANTI. Syn. de contre ; anti-scorbutique.
ANTIDOTE, s. m. Contre poison.
ANTIASTHMATIQUE, adj. Qui combat l'asthme.
ANTIDARTREUX, adj. Qui combat les dartres.
ANTIDYSSENTÉRIQUE, adj. Contre la dyssenterie.
ANTIÉMÉTIQUE, adj. Remède qui calme les vomissements.
ANTIHÉMORRHAGIQUE, ajd. Qui combat l'hémorrhagie.
ANTIHERPETIQUE, adj. Remèdes contre les dartres et affections cutanées.
ANTIFÉBRILE, s. f. Tout remède contre la fièvre.
ANTILAITEUX, adj. Contre les maladies causées par le lait.
ANTIMONIAL, ajd. Qui a rapport à l'antimoine.
ANTIMONIAUX, s. m. pl. Médicaments dont le principe actif est l'antimoine ; les principaux antimoniaux sont : émétique, kermès minéral, oxyde d'antimoine, antimoine diaphorétique.
ANTIPHLOGISTIQUE, adj. Voyez page 31.
ANTILITHIQUE, adj. Qui combat la formation des calculs ou qui les dissout.
ANTIMÉPHITIQUE, adj. Qui combat les mauvaises odeurs.
ANTIODONTALGIQUE, adj. Qui s'emploie contre le mal de dents.
ANTIPATHIE, s. f. Propriétés de certains corps qui les empêchent de s'unir,
ANTIPÉRIODIQUE, adj. Qui combat les maladies périodiques. Voyez page 27.
ANTIPSORIQUE, adj. Contre la gale, les maladies de la peau.
ANTIPUTRIDE, adj. Contre la putridité.
ANTISCORBUTIQUE, adj. Contre le scorbut.
ANTISCROFULEUX, adj. Contre les scrofules, les écrouelles.
ANTISEPTIQUE, adj. Qui prévient la putréfaction. Voyez page 41.
ANTIPYRÉTIQUE, adj. Propre à guérir la fièvre.
ANTISPASMODIQUE, adj. Contre les spasmes.
ANTISYPHILITIQUE, adj. Contre la syphilis.
ANURORRHÉE. Défaut d'écoulement d'urine.
ANUS, s. m. Orifice du rectum.
AORTE, s. f. Grosse artère qui part du cœur et porte le sang dans tout le corps.
AORTIQUE, adj. Qui appartient ou qui a rapport à l'aorte
AORTITE, s. f. Inflammation de l'aorte.
APATHIQUE, adj. Que rien n'émeut, indolent.
APHONIE, s. f. Extinction de voix.
APHTHE, s. m. Petit ulcère dans la bouche.
APHTHEUX, adj. Qui tient aux apththes.
APNEE, s. f. Défaut de respiration, au point que le malade paraît sans vie.
APOCINÉES, s. f Espèce de plantes.
APONÉVROSES, s. f. Membrane blanche, luisante et très résistante (Espèce de tendon).— Expansion membraneuse d'un muscle, d'un tendon.
APOPHYSE, s. f. Eminences naturelles des os, lorsque ces éminences sont allongées et très saillantes ex. coude.—*Mastoïde*, situé à la partie postérieure de l'os temporal.
APOPLECTIQUE, adj. Qui a rapport à l'apoplexie.
APOTHÈME, s. m. Substance qui se dépose, quand on évapore un extrait.
APOZÈME, s. m. Voyez page 161.
APPAREIL, s. m. Préparation nécessaire à une opération, à un pansement, etc.

APRE, adj. D'une impression désagréable au goût, au toucher.
AQUATIQUE, adj. Qui croît, qui vit dans l'eau.
AQUEUX, ajd. De la nature de l'eau ; plein d'eau.
ARALIACÉES, s. f. Espèce de plantes ombellifères.
ARBORESCENT, adj. Qui prend la forme d'un arbre.
ARBRISSEAU, s. m Petit arbre.
ARBUSTE, s. m. Plante ligneuse plus petite que l'arbrisseau.
ARÉOMÈTRE, s. m. Voyez page 22
ARDEUR, s. f. Chaleur extrême ; véracité.
ARÉOLE, s. f. Cercle inflammatoire autour de certains boutons.
ARIDITÉ, s. f. Sécheresse extrême.
AROMATE, s. m. Toute substance du règne végétal qui exhale une odeur forte et agréable.
AROMATIQUE, adj. Qui est de la nature des aromates.
AROMATISER, v. a. Mêler des aromates avec une substance, des essences aux mets, etc.
AROME, s. m. Principe odorant des végétaux.
ARRIÈRE-BOUCHE, s. f. Syn. de pharynx.
ARRIÈRE-GORGE, s. f. La portion du pharynx située derrière les amygdales.
ARSÉNIATE, s. m. Sel formé par la combinaison de l'acide arsénique avec différentes bases.
ARSENICAL, adj. De la nature de l'arsenic, qui en contient.
ARSÉNITE, s. m. Voyez page 48.
ARTÈRE, s. f. Vaisseau qui porte le sang vers les diverses parties du corps.
ARTÉRIEL, adj. Qui appartient à l'artère.
ARTÉRIOTOMIE, s. f. Ouverture faite à une artère.
ARTHRITIQUE, adj. Qui a rapport aux articulations. Remèdes contre la goutte
ARTHRODYNIE, s. f. Douleur vague et indéterminée des articulations.
ARTICULAIRE, adj. Qui a rapport aux jointures.
ASCENDANT, adj. Qui va en montant ; *mouvement* —.
ASCARIDE, s. m. Petit ver rond que l'on trouve dans les intestins.
ASCLÉPIADÉES, s. f. Espèce de plantes.
ASPARAGINÉES, s. f. Famille de plantes monocotylédones.
ASPHYXIE, s. f. Suspension de la respiration.
ASTHÉNIE, s. f. Manque de force, débilité, faiblesse.
ASTHÉNIQUE, adj. Qui a les caractères de l'asthénie.
ASTHMATIQUE, adj. Attaqué d'asthme.
ASTHME, s. m. Respiration difficile ; essoufflement.
ASTRICTION, s. f. Resserrement, effet produit par un astringent.
ASTRINGENT, adj. Qui resserre.
ATAXIE, s. f. Désordre, irrégularité dans la marche des maladies.
ATAXIQUE, adj. Qui a rapport à l'ataxie.
ATOME, s. m. Principes qui servent d'éléments aux corps ;—petite poussière.
ATONIE, s. f. Manque de ton, de force.
ATONIQUE, adj. Qui tient à l'Atonie. — *Ulcère atonique* celui ou les actions vitales sont languissantes.
ATOXIQUE, adj. Qui n'a pas de venin.
ATRABILAIRE, adj. Qu'une bile noire et aduste rend triste, mélancolique.—*Selles Atrabilaires*, selles noires, bilieuses, liquides.
ATROPHIE, s. f. Amaigrissement excessif.
ATROPHIQUE, adj. Qui a rapport à l'atrophie.
ATTELLE, s. f. Bande flexible de bois pour maintenir les fractures.
ATTRACTIF, adj. Qui a la propriété d'attirer.
ATTRACTION, s. f. Puissance en vertu de laquelle tous les corps s'attirent réciproquement.
AUDITIF, adj. Qui concerne l'ouïe.
AUDITION, s. f. Action d'entendre.
AUSCULTATION, s. f. Action de prêter l'oreille attentivement pour percevoir les sons produits par le passage de l'air dans la poitrine ; ce qu'on appelle vulgairement sonder.
AUSTÈRE, adj. Qui a une saveur âpre.
AUTOPSIE, s. f. Ouverture d'un cadavre pour reconnaître les causes de la mort.
AVANT-BRAS, s. m. Partie du bras, depuis le coude au poignet.
AVORTER, v. n. Naître avant le temps ou arrêt de développement.
AVULSION, s. f. Synonyme d'arrachement et d'extraction.
AZOTE, s. m. Fluide élastique qui compose la plus grande partie de l'air atmosphérique, et qui ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Voir page 52.
AZOTÉ, adj. Qui contient de l'azote.

B

BADIGEONNER, v. a. Peindre une muraille avec du badigeon. Peinturer en jaune avec la teinture d'Iode.
BAIE, s. f. Petit fruit, dépourvu de noyau.
BAIN-MARIE, s. m. Eau chaude dans laquelle est un vase qui contient ce qu'on veut faire chauffer.
BALLON, s. m. Gros vaisseau de ver pour la distillation.
BALLONNEMENT, s. m. Gonflement du ventre provenant de gaz accumulés dans les intestins.
BALLONNÉ, adj. Se dit, du ventre gonflé par les vents.
BASE, s. f. Voyez page 48.
BASILIQUE, adj. Une des veines sur lesquelles on pratique la saignée du bras.
BASIQUE, adj. Se dit d'un oxyde qui peut produire des sels en se combinant avec les acides.
BASSIN, s. m. Vase plat,rond, ou ovale.—La partie inférieure du tronc.
BDELLÉPITHÈQUE, s. m. Pose-sangsues : instrument de verre, d'ivoire, approprié pour poser les sangsues dans les diverses régions du corps.
BÉCHIQUE, adj. Contre la toux.
BICEPS, adj. et s. m. Qui a deux têtes. Nom de deux muscles qui ont chacun deux attaches à leur partie supérieure : 1º Le *biceps brachial* est situé verticalement à la partie antérieure du bras ; 2º Le *biceps crural* est situé verticalement à la partie postérieure de la cuisse.
BIFURQUÉ, adj. Qui se divise en fourche.
BILIAIRE, adj. Qui a rapport à la bile.
BLENNENTÉRIE, s. f. Nom donné à la diarrhée.
BLENNOMÉTRITE, s. f. Catharre utérin.
BLENNOPHTHALMIE, s. f. Dénomination générale des diverses inflammations de l'œil.
BOLET, s. m. Champignon dont la surface inférieure est garnie de pores ou de tubes réunis.
BORBORYGME ou BORBORISME, s. m. Bruit déterminé dans les intestins par la présence des vents.
BOURBILLON, s. m. Petit corps blanchâtre qui se trouve au centre d'un furoncle, d'un clou, que l'on appelle le germe.

BOURRE, s. f. Poil que les tanneurs détachent des peaux qu'ils préparent. Duvet qui recouvre les bourgeons de certaines plantes, quand ils commencent à s'ouvrir.

BRAI, s. m. On a donné le nom de brai sec à l'arcanson, et celui de brai liquide au goudron.

BRAYER, s. m. On désigne sous ce nom les bandages employés pour maintenir réduites les hernies inguinales ou crurales.

BRONCHES, s. f. Chacun des deux conduits par lesquels l'air s'introduit dans les poumons.

BRONCHOCÈLE, s. f. Toute tumeur volumineuse de la gorge : grosse gorge.

BRONCOPHONIE, s. f. Résonnance de la voix dans les bronches plus ou moins bruyante et diffuse. A l'état sain, cette résonnance est ordinairement obscure ; mais dans le cas d'induration du tissu pulmonaire, d'engorgement hémoptoïque étendu, d'un épanchement pleurétique ou une dilatation des bronches etc. cette résonnance augmente et devient sensible. C'est sous les clavicules ou dans le creux des aisselles, qu'on l'entend le plus ordinairement.

BRUISSEMENT, s. m. Bruit sourd, confus et prolongé ; le — *des vagues.*

BRUIT DU DIABLE, s. m. Chez les personnes nerveuses, anémiques, chlorotiques, on entend dans le cou vis-à-vis la veine jugulaire, différents bruits que l'on compare aux sons que l'on entend en mettant un colimaçon vis-à-vis l'oreille, au roucoulement du pigeon, au sifflement du vent : ce son est produit par la descente du sang appauvri dans les grandes veines cervicales.

BRUIT DE FROTTEMENT. Il résulte du frottement des plèvres costale et pulmonaire rendues inégales et comme râpeuse, par l'effet de l'inflammation et de la présence de fausses membranes à leur surface. Ce bruit peut avoir lieu soit au début des pleurésies sèches, soit au déclin des pleurésies avec épanchement.

BRUIT DE SOUFLE, s. m. Bruits anormaux qui se produisent dans les cavités du cœur, dans les artères et parfois dans les veines. Dans le cœur il y a le *soufle* proprement dit, ou soufle doux, que son nom définit, qui est unique ou double, c'est-à-dire perçus pendant la systole, ou la diastole seulement, ou à la fois pendant l'une et l'autre. Il se rencontre en un grand nombre de maladies avec liaisons matérielles des valvules et des orifices ; ou des maladies avec altération du sang, anémie chlorose ; et en des maladies avec trouble nerveux du cœur, palpitations, etc. Dans les vaisseaux et principalement dans l'aorte, le bruit de souffle coïncide avec des dégénérescences des parois, avec des dilations, des rétrécissements, avec des affections anémiques.—*Bruit de souffle continu.* Semblable au bruit qu'on entend quand on approche de son oreille un gros coquillage univalve ; il se fait entendre dans les vaisseaux du cou, surtout avec les affections anémiques. C'est dans les mêmes circonstances qu'on perçoit le *bruit de souffle à double courant*, murmure plus intense, renforcé à chaque systole, et donnant la sensation de deux courants qui iraient en sens inverse.

BRUT, adj. Qui n'a pas été travaillé.

BUBON, s. m. Tumeur inflammatoire qui se développe dans le tissu cellulaire de l'aine, de l'aisselle. ou même du cou.

BUCCALE, adj. Qui a rapport à la bouche.

BULLE, s. f. Elevure qui se forme sur la peau. Globule d'air qui s'élève à la surface d'un liquide.

BULBE, s. m. Renflement, particulièrement celui qui se trouve à la racine des cheveux et des polis.

C

CACHECTIQUE, adj. Qui est attaqué de cachexie, qui tient de la cachexie.

CACHEXIE, s. f. Etat dans lequel toute l'habitude du corps est manifestement altérée. Etat de dépérissement ou d'altération générale du corps qui survient dans certaines maladies graves.

CACOCHYMIE, s. f. Abondance de mauvaises humeurs. Dépravation, bizarrerie, irrégularité d'humeur.

CÆCAL, adj. Qui appartient au cœcum.

CÆCUM, s. m. On donne ce nom à la première portion du gros intestin.

CALCUL-BILIAIRE. Concrétion qui se forme dans le foie.

CALCUL, s. m. Concrétion pierreuse qui se forme principalement dans la vessie.

CALCULEUX, adj. Personne affectée de calculs.

CALLEUX, adj. Où il y a des callosités.

CALLOSITÉS, s. f. Epaississement et durcissement. Induration qui s'engendrent dans les plaies anciennes.

CALORIFICATION, s. f. Production de la chaleur par un être organisé.

CALORIQUE, s. m. Chaleur.

CALUS, s. m. Nœud qui se forme aux extrémités contiguës d'un os fracturé.

CALVITIE, s. f. Chute des cheveux, des paupières, abscence des cils qui les bordent.

CANULE, s. f. Petit tuyau.

CAILLEBOTTÉ, Synonyme de caillé.

CAPSULAIRE, adj. Qui a la forme ou provient d'une capsule.

CAPSULE, s. f. Enveloppe sèche qui renferme les semences ou graines de certaines plantes. Vaisseau très peu creux pour les évaporations.

CARDIA, s, m. Orifice supérieure de l'estomac.

CARDIALGIE, s. f. Douleur très vive qui se fait sentir à l'épigastre, vers l'orifice de l'estomac.

CARDIAQUE, adj. Propre à fortifier le cœur.

CARDITE, s. f. Inflammation du cœur.

CARIE, s. f. Pourriture qui attaque les parties osseuses.

CARMINATIF, adj. Qui a la vertu d'expulser les vents.

CARPE, s. f. Partie qui est entre le bras et la paume de la main, (poignet)

CARREAU, s. m. Maladies des enfants, qui leur rend le ventre dur et tendu.

CARTILAGE, s. m. Partie des os vulgairement appelée croquant.

CARTILAGINEUX, adj. Qui a rapport au cartilage, ou qui en est formé.

CARUS, s. m. Sommeil morbide pendant lequel le malade est dans un état d'insensibilité complète.

CATARRHAL, adj. Qui est relatif au catarrhe.

CATHARRE, s. m. Inflammation d'une membrane muqueuse, vieux rhume.

CATHARTIQUE, adj. On désigne sous ce nom les purgatifs en général.

CATHÉRÉTIQUE, adj. On donne ce nom à des caustiques faibles.

CAUSTICITÉ, s. f. Propriété des substances caustiques.

CAVITÉS SPLANCHNIQUES, s. f. On donne ce nom aux trois grandes cavités du corps (le

crâne, la poitrine et l'abdomen) parce qu'elles renferment les viscères.

CAUSTIQUE, adj. Qui a la propriété de ronger, de brûler les chairs.

CELLULAIRE, adj. Composé de filaments très-fins et entrelacés qui forment comme des cellules

CÉPHALALGIE, s. f. Toute sorte de douleur de tête.

CÉPHALÉE, s. f. Douleur de têto violente et opiniâtre.

CÉPHALIQUE, adj. Qui appartient à la tête, pour le mal de tête.

CÉRÉBRAL, adj. Se dit des maux qui attaquent le cerveau.

CÉRUMEN, s. m. Matière jaune qui se forme dans l'oreille, cire d'oreille.

CERVEAU, s. m. Masse de substance molle renfermée dans la cavité du crâne.

CERVELET, s. m. Partie postérieure du cerveau.

CHALUMEAU, s. m. Tuyau de paille, de roseau.

CHANCROIDE, s. m. Variété du chancre considérée comme produite par un virus syphilitique d'une deuxième espèce.

CHATOYANT, adj. Dont la couleur varie, selon la direction de lumière, comme les yeux d'un chat.

CHÉMOSIS, s. m. Dernier degré de violence de l'inflammation de la conjonctive, le blanc de l'œil se gonflant autour de la prunelle.

CHEVELU, s. m. Filaments attachés aux racines.

CHIMIQUE, adj. Qui appartient à la chimie.

CHIMIE, s. f. Science qui a pour objet la connaissance de l'action de tous les corps de la nature les uns sur les autres.

CHIRURGIE, s. f. Science qui enseigne à faire sur le corps humain les opérations nécessaires pour guérir.

CRISTALLISER, v. a. Transformer en cristal, prendre la nature du cristal, se congeler.

CHRONIQUE, adj. Se dit des maladies qui parcourent lentement leur période, de longue durée, et que le temps a rendue difficiles à guérir.

CHLOROPHYLLE, s. f. Nom donné à la matière verte des feuilles.

CHLOASMA, s. f. Tache hépatique, tache jaune de la peau.

CHOLAGOGUE, adj. Nom donné aux purgatifs qui agissent sur l'appareil biliaire, exemple, la coloquinte, la podophylline.

CHOROÏDE, adj. La choroïde est une membrane très-mince, qui tapisse la partie postérieure de l'œil.

CHOROIDIEN, adj, Qui a rapport aux plexus choroïdes.

CHYLE, s. m. Fluide blanchâtre séparé des aliments pendant l'action de la digestion, et que les vaisseaux dits *chylifères* pompent à la surface de l'intestin grêle, et portent dans le sang pour servir à sa formation.

CHYLIFÈRE, adj. Se dit des vaisseaux qui portent le chyle.

CHYLIFICATION, s. f. Réduction des aliments en Chyle,

CIL, s. m. Poil des paupières.

CILIAIRES, adj. Qui a rapport aux cils.

CIRCONSCRIT, adj. Limité, borné.

CINTRE, s. m. Qui entoure.

CIRCONSCRIRE, v. a. Renfermer dans des limites.

CLAPIER, s. m. Foyer de pus caché sous la peau

CLAUDICATION, s. f. Action de boiter.

CLAVICULE, s. f. Chacun des deux os longs par lesquels les épaules tiennent à la partie supérieure de la poitrine.

CLONIQUE, adj. Spasmodique.

CLYSTÈRE, s. m. Lavement.

COAGULANT, adj. Qui a la propriété de prendre en gelée.

COAGULATION, s. f. Conversion d'un liquide en une masse plus ou moins molle et tremblante.

COAPTATION, s. f. Réunion exacte des bouts d'un os fracturé ; replacement d'un os luxé.

COCTION, s. f. Action de cuire.

CŒLIAQUE, adj. Qui a rapport aux intestins.

COHOBATION, s. f. Action de cohober.

COHOBER, v. a. Distiller plusieurs fois une liqueur sur son résidu.

COLATURE, s. f. Filtration d'un liquide à travers une étamine.

COLONNE-VERTÉBRALE, s. f. Assemblage des vingt-quatre vertèbres,—épine dorsaie.

COLLYRE, s. m. Remède extérieur contre les maux d'yeux.

COLON, s. m. Le deuxième des gros intestins, celui qui suit le cœcum.

COLLIQUATIF, adj. Nom donné à la diarrhée qui épuise promptement les malades, et qui semble être le résultat de la liquéfaction des parties solides du corps. C'est ainsi qu'on dit : sueur colliquative, dévoiement colliquatif.

COLLAPSUS ou COLLAPSE s. m. *Chute*, mot qui désigne toute diminution de l'excitabilité du cerveau, grande prostration. Le *Collapsus* ne diffère de l'adynamie que par la promptitude avec laquelle il survient.

COMA, s. m. Assoupissement dans lequel tombe le malade dès qu'il cesse d'être excité.

COMATEUX, adj. Qui a rapport au coma

COMBUSTIBLE, s. m. Qui a la propriété de brûler. Tout ce dont on se sert ordinairement pour faire du feu.

COMPACTE, adj. Serré, rapproché.

COMPRESSIF, adj. Qui sert à comprimer.

COMPRIMER, v. a. Presser, serrer un corps de manière à le réduire à un moindre volume.

CONCENTRATION, s. f. Action de concentrer.

CONCENTRÉ, adj. Se dit d'un acide qui n'étant pas mélangé de corps étrangers, a toute sa force.

CONCOMITANT, adj. Qui accompagne : *symptômes*.

CONCRÈTE, adj. Se dit, en chimie, de substances qui ont une consistance plus ou moins solide, par opposition à celles qui sont fluides : ainsi on dit que le camphre est une huile volatile concrète.

CONCRÉTION, s. f. Réunion des parties formant une masse solide.

CONCURREMMENT, adv. Conjointement, avec égalité de droit, au même rang,

CONDENSER, v. a. Rendre plus dense, plus serré, plus compacte : le froid condense l'air.

CONDYLE, s. m. Nœud ou éminence à l'extrémité d'une articulation. Jointure des doigts.

CONDYLOME, s. m. Excroissance de chair molle.

CONE, s. m. Pyramide à base circulaire et terminée en pointe.

CONGELABLE, ajd. Qui peut se congeler.

CONGELER, v. a. Durcir par le froid, en parlant des liquides.

CONGESTION, s. f. Accumulation d'un liquide dans une partie du corps, afflux du sang dans un organe sain.

CONGÉNIAL, ou CONGENITAL, adj. se dit des maladies qu'on apporte en naissant.

CONJONCTIVE, s. f. Membrane muqueuse et transparente qui unit le globe de l'œil aux paupières.

CONSÉCUTIF, ajd. Qui se suit sans interruption ou dans l'ordre des temps.
CONSOMPTION, s. f. Amaigrissement et dépérissement progressif qui précède la mort dans certaines maladies.
CONSTITUANT, ajd. Qui constitue, qui forme un tout
CONSTITUTIONNEL, ajd. Qui tient à la constitution.
CONTENTIF, adj. Appareil qui sert à maintenir rapprochés les lèvres d'une plaie, les fragments d'un os fracturé.
CONTINU, adj. Qui ne présente point d'interruption.
CONTINUITÉ, s. f. — *Solution de continuité*, Séparation des chairs par une coupure ou toute autre cause.—*Amputation de continuité*, Celle dans laquelle on est obligé de scier l'os après la section de la chair.
CONTOURNER, v. a. Donner à une figure ou à un ouvrage le contour qu'il doit avoir.
CONTRACTIF, adj. Qui provoque la contraction.
CONTRACTIBILITÉ, s. f. Puissance par laquelle un corps revient sur lui-même après avoir été tendu.
CONTRACTION, s. f. Rapprochement des molécules d'un corps, par lequel il devient d'un moindre volume.
CONTROLER, s. m. Qui domine.
CORDIAL, ajd. On donne le nom de Cordiaux aux remèdes qui ont la propriété d'augmenter promptement la chaleur générale du corps et l'action du cœur et de l'estomac. Ce sont des excitants et des stimulants diffusibles.
CORNET ACOUSTIQUE, s. m. Instrument en entonnoir pour se faire entendre d'un sourd.
CORNÉE, s. f. Tunique externe et la plus épaisse de l'œil, ce qu'on appelle vulgairement le blanc de l'œil.
CORROBORANT, adj. Se dit des remèdes, des aliments qui fortifient.
CORTICAL, adj. Qui appartient à l'écorce. Se dit aussi de la substance externe et grise du cerveau, qui enveloppe la substance blanche, dite médullaire. Quelquefois on emploie ce mot pour désigner le cément des dents.
CORYSA, s. m. Rhume de cerveau.
COSMÉTIQUE, adj. Qui est propre à embellir la peau
COSTO-CLAVICULAIRE, ajd. et s. m. Qui appartient aux côtes et à la clavicule.
COSTO-PUBIEN, s. m. qui appartient au pubis.
COSTO-STERNAL, adj. L'articulation des vraies côtes (les sept premières) avec les cavités des cartilages des bords latéraux du sternum
COSTO-THORACIQUE, adj. Qui appartient aux côtes et à la paroi antérieure du thorax.
COSTO-TRACHELIEN, adj. Qûi appartient aux côtes et aux apophyses trachéliennes (transverses) des vertèbres du cou.
COSTO-VERTÉBRAL, adj. Articulation des vertèbres avec les parties supérieures des côtes.
COTYLÉDONE, adj. Muni de cotylédons.
COTYLÉDONS, s. m. Corps charnus à la surface de la plupart des semences, et qui accompagnent la tige des plantes qui sortent de terre.
COUENNEUX, adj. De la nature de la couenne, qui se couvre d'une couenne.
COXO-FÉMORAL, adj. Qui a rapport à l'os coxal et au fémur.
CRUCIFÈRE, s. f. espèce de plantes.
CRUSTACÉE, adj. On a donné ce nom à diverses maladies de la peau dans lesquelles il se forme des croûtes à sa surface ; dartre crustacée.
CUBITAL, adj. et s. m. Qui appartient au cubitus, où à la partie interne de l'avant-bras où se trouve cet os.
CUBITUS, s. m. Mot qui signifie le coude.
CUCUPHE, s. m. Sachet destiné à être appliqué sur la tête.
CUIR CHEVELU, s. m. La peau qui recouvre le crâne et où renaissent les cheveux.
CULINAIRE, ajd. L'art de préparer les aliments.
CUTANÉ, ajd. Qui appartient à la peau.
CYANOGÈNE, s. m. Gaz incolore d'une odeur pénétrante.
CYATHE, s. m. Petit gobelet pour verser le vin et l'eau dans les tasses.
CYLINDRE, s. m. Solide rond, long et droit, à bases parallèles. Gros rouleau.
CYNOREXIE, s. f. Maladie de l'estomac caractérisée par une faim excessive.

D

DECLIVE, adj. Qui penche, qui va en pente.
DÉCOCTION, s. f. Action de faire bouillir des plantes, des drogues dans de l'eau.
DECOLORATION, s. f. Action de faire perdre ou d'affaiblir la couleur naturelle.
DÉCORTICATION, s. f. Action de décortiquer.
DÉCORTIQUER, v. a. Enlever l'écorse d'un arbre, la première enveloppe d'une racine, d'un fruit, d'une semence.
DÉCRÉPITUDE, s. f. Dernier terme de la vieillesse, période de la vie humaine qui commence à quatre-vingts ans.
DÉCUBITUS, s. m. Couché horizontalement : *Décubitus dorsal*, couche sur le dos.
DEHISCENCE, s. f. Action par laquelle les parties distinctes d'un organe clos se séparent sans déchirure, le long de la suture d'union. Rupture déterminée et régulière qui, à certaine époque, s'opère dans des organes clos.
DÉFÉCATION, s. f. Action par laquelle le résidu des aliments amassé dans le rectum, est rejeté hors de l'économie.
DÉGÉNERESCENCE, s. f. Tendance à dégénérer.
DÉGÉNÉRER, v. n. Se changer en une maladie plus ou moins violente.
DEGLUTITION, s. f. Action d'avaler.
DEJECTION, s. f. Evacuation des excréments.
DÉLAYANT, adj. Remède qui augmente la liquidité du sang et des humeurs ; telles sont les boissons aqueuses prises en abondance, les bains, lavements.
DÉLÉTERE, ajd. Qui est vénéneux, qui attaque la santé ou la vie.
DELIQUESCENT, adj. Qui est ou qui peut tomber en déliquescence.
DELIQUESCENCE, s. f. Propriété qu'ont certains corps d'attirer l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide.
DÉLITESCENCE, s. f. Disparition subite d'une tumeur ou de phénomènes inflammatoires.
DENSE, adj. (corps—) épais, compacte, qui contient beaucoup de matière en peu de volume, *l'opposé* de dilaté.
DENSITE, s. m. Qualité de ce qui est dense ; quantité de matière contenue dans un volume · pesanteur spécifique, poids d'un volume ayant un décimètre ou l'unité cubique, comparé à un volume pareil d'eau pure. Voir page 22.
DENTAIRE, adj. Qui a rapport aux dents.
DEPERDITION, s. f. Diminution, perte de substance, de force.

DÉNUDÉ, v. a. Sans peau.
DÉPHLEGMATION, s. f. Nouvelle distillation à laquelle on soumet une liqueur obtenue à l'aide du feu, dans la vue d'en séparer les parties les plus aqueuses.
DÉPILATIF, adj. Qui fait tomber le poil, les cheveux.
DEPILATOIRE, s. m. Qui détermine la chute des poils.
DÉPLETION, s. f. Action de la saignée qui désemplit les veines.
DÉPRIMÉ, adj. Se dit du pouls, lorsque les pulsations sont moins élevées et moins fortes que dans l'état normal.
DEPRESSION, s. f. Ce mot, qui, dans le langage ordinaire, signifie enfoncement, abaissement par la pression, est employé quelquefois, en parlant de l'opération de la cataracte, comme Syn. d'abaissement.
DERMATOTOMIE, s. f. Dissection de la peau.
DERME, s. m. Nom scientifique de la peau.
DERIVATION, s. f Action de déplacer une irritation pour la fixer sur une partie où elle est moins dangereuse. Voir page 31.
DERMOIDE, adj. Qui ressemble à la peau.
DESORGANISER, v. a. D truire les organes.
DESOXYGÉNATION, s. f. Soustraction totale ou partielle de l'oxygène qui entre dans la composition d'une substance. Privé d'air.
DESPUMATION, s. f. Opé ation par laquelle on ôte l'écume et les impuretés que l'action du feu a rassemblées à la surface d'un liquide en ébulition.
DESQUAMATION, s. f. Chute de l'épiderme qui se détache sous forme d'écailles.
DÉTERSIF, adj. Qui nettoie, purifie.
DÉTRITUS, s. m Débris de quelque matière.—Résidu provenant de la décomposition des corps animaux ou végétaux.
DEVIATION, s. f. Direction vicieuse que prennent certaines parties. Déviation du sang, de la bile.
DIAGNOSTIC, s. m. La distinction des maladies.
DIAGNOSTIQUE, adj. Se dit des signes qui font connaître la nature des maladies.
DIAPHANE, adj. Qui se laisse traverser par des rayons lumineux.
DIAPHORÈSE, s. f. Evacuation par les pores de la peau, au moyen de la transpiration. Sueur abondante.
DIAPHRAGME, s. m. Large muscle tendu transversalement entre la poitrine et le bas-ventre.
DIASTOLE, s. f. Dilatation du cœur et des artères occasionnée par le sang qui y afflue. Voy. systole.
DIATHÈSE, s. f. Disposition particulière d'une personne à être souvent ou habituellement affectée de telle ou telle maladie. Prédisposition à certaines maladies, condition maladive,—*Scrofuleuse, cancéreuse*, etc.
DIÈDRE, s. m. Angle formé par deux plans qui se rencontrent.
DIÉTETIQUE, s. f. Partie de la médecine qui traite du régime de vie à prescrire aux malades.
DIFFUS, adj. Qui est trop étalé.
DIGESTIF, adj. et s. m. Qui a rapport à la digestion.
DILATATION, s. f. Elargissement d'une plaie, d'un canal, soit naturel, soit accidentel.
DILUTION, s. f. Action de délayer une substance dans un liquide.
DIPHTERIE OU DIPHTERITE, (syn) *Angine Maligne, Angine Couenneuse, Pharyngite Maligne.*—(Cette maladie a été oubliée, c'est pourquoi nous l'avons placée au dictionnaire.)

Cette affection que plusieurs auteurs confondent avec le croup en diffère cependant. C'est une inflammation du voile du palais, des amygdales, du pharynx, et souvent par extension, du larynx et des bronches, caractérisée par la formation de fausses membranes. Les enfants sont particulièrement exposés à la diphtérie, qui n'affecte guère les adultes que lorsqu'elle règne épidémiquement. Cette maladie paraît se transmettre par infection; elle naît d'ailleurs des mêmes causes occasionnelles que le croup; elle survient quelquefois, comme complication, dans la rougeole, plus rarement dans d'autres affections.

Symptômes.—Au début, c'est une simple gêne de la déglution, avec douleur, rougeur dans l'arrière-bouche, et fièvre. La rougeur est pointillée, accompagnée de gonflement, bornée d'abord à une seule ou aux deux amygdales, s'étendant bientôt aux parties environnantes. Un peu plus tard on voit apparaître des taches opalines, comme du mucus coagulé, espèces de membranes dont la consistance va augmentant, et la couleur passant du blanc au jaunâtre ou grisâtre. La pseudo-membrane paraît se former entre l'épithélium et la muqueuse à laquelle elle adhère par des filaments qui pénètrent dans les cryptes muqueux. Lorsqu'on la détache, le tissu muqueux sous-jacent paraît rouge, injecté, quelquefois comme ecchymosé. Alors les tonsilles sont tuméfiées, couvertes de concrétions pseudo-membraneuses d'un aspect sordide; l'haleine est très-fétide, la voix altérée, la salivation prononcée, etc. Si les fosses nasales sont envahies par le mal, un écoulement fétide a lieu par les narines. Cependant la déglutition n'est pas aussi gênée qu'on pourrait le supposer. Mais les symptômes se montrent bien plus alarmants lorsque le larynx lui-même est entrepris. (V. *Croup.*) Le mouvement fébrile n'est pas très-intense, surtout au début. Les fausses membranes envahissent-elles l'œsophage, il se manifeste des vomissements; les intestins, il y a diarrhée. Il s'en forme, dans certaines épidémies, au pourtour des narines, de l'anus, à la surface des vésicatoires, aux parties excoriées (*diphthérite cutanée*). Joignez à tout cela de l'inappétence, etc.

Traitement.—Il se distingue en local et en général. Pour le premier, la cautérisation avec le Nitrate d'Argent, l'Acide Carbolique, le Nitrate Acide de Mercure, l'Acide Muriatique mélangé avec du Miel, etc., constitue le principal moyen. Viennent ensuite les insufflations dans la gorge de Calomel, de Soufre, d'Alun, de Poudres astringentes ou cathéritiques et les gargarismes de tout genre (voyez tout le traitement de l'amygdalite aiguë page 980 et angine gangréneuse 981), surtout les gargarismes d'Acide Sulfurique, d'Acide Muriat., de Créasote, de Perchlorure de Fer, d'Acide Carbolique.—L'Acide Lactique en solution est recommandé comme la meilleure application sur les membranes de la diphthérie; il les dissout. Cependant l'Eau de Chaux avec l'Acide Lactique parait agir encore mieux.

Quand au traitement général, émissions sanguines dès le début (sangsues chez les enfants, saignée et sangsues chez les adultes) et le traitement du croup, page 959. Perchlorure de Fer. Teinture de Fer. Senega. Polygala. Scille. Bicarbonate de Soude. Soutenir les forces par une nourriture réparatrice. On emploie, suivant les indications, les Emollients. page 897, les Antiseptiques, page 897, et les Toniques (page 905 à 907) surtout les préparations de Quinine et de Quinquina.
DILUE, adj. Remède affaibli au moyen de l'eau ou d'une substance inerte.

DISCRET, adj. Se dit de la variole, dont les pustules sont distinctes et séparées les unes des autres.
DISPERME, adj. Se dit des fruits, ou loges de fruits qui contiennent deux graines.
DISSECTION, s. f. Séparation méthodique des parties d'un corps.
DISSOLUTION. Séparation des parties d'un corps solide qui se dissout.
DISSOLVANT, adj. Qui tend à détruire l'ordre établi. Qui fait fondre, qui dissout.
DIURÈSE, s. f. Excrétion abondante d'urine.
DIVERGENT, adj. Qui s'écarte d'un centre commun.
DORSAL, adj. Qui a rapport au dos.
DUCTILE, adj. Qui peut s'allonger et s'étendre.
DOUILLE, s. f. Partie creuse d'un instrument. Le tuyau par où sort le vent d'un soufflet.
DOULEUR GRAVATIVE, s f. Celle qui cause un sentiment de pesanteur ; elle est souvent occasionnée par l'épanchement d'un liquide dans une cavité ou d'un organe engorgé ; elle accompagne le début de la phlegmasie, etc.
DUODENUM, s. m. Portion du canal intestinal, qui succède immédiatement à l'estomac.
DYNAMIE, s. f. Excès de force.
DYSCRASIE, s. f. Mauvaise constitution.
DYSOPIE, s. f. Affaiblissement de la vue.
DYSOREXIE, s. f. Inappétence, manque d'appétit.
DYSOSMIE, s. f. Affaiblissement du sens de l'odorat.
DYSPHAGIE, s. f. Difficulté d'avaler, d'exercer la déglutition.
DYSPHONIE, s. f. Altération de la voix, de la parole, difficulté de parler.
DYSPHORIE, s. f. Etat de souffrance, d'anxiété.
DYSPNÉE, s. f. Difficulté de respirer.
DYSTOCIE, s. f. Accouchement laborieux.

E

EBULLITION.—Etat, mouvement d'un liquide qui bout.—Eruption passagère qui survient à la peau.
EBLOUISSEMENT, s. m. Altération momentanée de la vue, causée par l'afflux du sang à la tête, ou par quelqu'autre cause interne.
ECHARPE, s. f. Espèce de bandage destiné à tenir l'avant-bras fléchi sur le bras et appliqué contre la poitrine
ECLECTIQUES, adj. et s. m. Sectes de médecins qui prétendent avoir pris dans tous les systèmes ce qu'ils ont de bon pour en faire un système achevé. *Médicaments*—ceux auxquels les médecins éclectiques attachent une haute importance.
ECONOMIE.—Ordre dans la dépense d'une maison, dans l'administration d'un bien. Le corps humain.
EFFERVESCENCE, s. f. Qui se dégage en bouillonnant : la bière.
EFFLORESCENCE, s. f. Fleurir, s'épanouir ; conversion d'une substance solide en une matière pulvérulente par son exposition à l'air libre.
EFFLUVES, s. m. Mot accepté aujourd'hui pour remplacer différents noms, tels que ceux d'émanations, miasmes, exhalaisons.
EGOPHONIE, s. f. Mode de résonnance de la voix à travers le *stéthoscope* lorsqu'il y a une médiocre abondance d'épanchement dans l'une des plèvres, la voix est tremblante et saccadée comme celle d'une chèvre.
ELECTIF, adj. La force qui détermine la décomposition d'un composé binaire par un corps simple, ou par un autre composé binaire.
ELECTRO-NÉGATIF, adj. Nom donné aux corps qui se portent au pôle positif de la pile voltaïque, comme l'oxygène et les acides.
EMACIATION, s.f. Amaigrissement considérable.
EMBROCATION, s. f. Fomentation avec un liquide gras, sur une partie malade.
EMPYÈME, s. m. Formation et amas de pus dans quelque cavité du corps et notamment dans la poitrine. Opération chirurgicale par laquelle on fait une ouverture au bas de la poitrine, pour donner une issue au pus qui s'y trouve.
EMPYREUMATIQUE, adj. Qui tient de l'empyreume.
EMPYREUME, s. m. Qualité désagréable au goût et à l'odorat que contractent certaines substances soumises à un feu violent.
ENDÉMIE, s f. Maladie due à une cause locale, particulière à certaines contrées.
ENDEMIQUE, adj. Qui a le caractère de l'endémie.
ENDERMIQUE, adj. Qui agit sur la peau, ou en pénétrant à travers la peau.
ENDOCARDE, s. m. Membrane qui tapisse les cavités internes du cœur et se réfléchit sur les valvules.
ENDOCARPE, s. m, Membrane qui revêt la cavité intérieure du péricarpe.
ENDOSPERME, s. m. En dessous de l'enveloppe. Partie de l'amande des graines.
ENKYSTÉ, adj. Qui est renfermé dans un kyste.
ENTÉRALGIE, s. f. douleur qui a son siége dans les intestins.
ENTROPION, s- m. Renversement du bord libre des paupières vers le globe de l'œil.
ENURÉSIE, s. f. Ecoulement involontaire d'urine.
EPANCHEMENT, s. m. Accumulation d'un liquide, dans une partie du corps qui n'est pas destinée à le recevoir.
EPIDERME, s. m. Membrane transparente et mince qui recouvre toute la surface de la peau.
EPIGASTRE, s. m. Partie supérieure de la région abdominale, vulgairement appelée creux de l'estomac. Voyez région épigastrique.
EPIGASTRIQUE, adj. Qui appartient à l'épigastre.
EPILATION, s. f. Enlèvement des poils et des cheveux au moyen de pinces.
EPIPHORA, s. m. Larmoiement, écoulement continuel des larmes avec rougeur et picotement.
EPIPLOON, s. m. Membrane graisseuse, fine, transparente, flottante, qui couvre les intestins par devant, (vulgairement une portion de la coiffe).
EPISPERME, s. m. Peau des graines.
ERÉTHISME, s. m.—Tension des fibres musculaires, exaltation des phénomènes vitaux dans un organe.
EROSION, s. f. Action ou effet d'une substance corrosive.
ERRATIQUE, adj. Se dit des fièvres irrégulières.
ÉRYTHÈME, s. m. Rougeur à la peau.
ESCHARRE, s. f. Croûte noire ou brunâtre, gale.
ESQUILLE, s. f. Petite fraction d'os qui se sépare des os fracturés ou cariés.
ESQUINANCIE, s. f. Mal de gorge.
ESSENTIEL, adj, Appartenant à l'essence d'une chose. De la plus haute importance, absolument nécessaire.

ETENDU.—Déployé dans toute la longueur et la largeur. Mêlez avec de l'eau.
ETUVE, s. f. Lieu où l'on élève la température de l'air en y faisant arriver soit seulement de la chaleur, soit de la vapeur d'eau.
EVOLUTION, s. f. Développement des organes par l'accroissement.
EXACERBATION, s. f. Augmentation d'un paroxysme.
EXANTHÉMATIQUE, adj. Qui a rapport aux exanthèmes.
EXANTHÈME, s. m. Toute sorte d'éruption sur la peau.
EXCIPIENT, s. m. Substance propre à dissoudre ou à incorporer un médicament.
EXCISION, s. f. Action d'enlever avec l'instrument tranchant une partie peu volumineuse.
EXCORIATION, s. f. Ecorchure, plaie qui n'intéresse que la peau.
EXCREMENT, s. m. Matière fécale.
EXFOLIATION, s. f. Séparation sous forme de feuilles, des parties carriées d'un os, d'un tendon, d'un cartilage.
EXHALANTS, s. m. Vaisseaux très-déliés, qui versent une humeur sur les surfaces du corps.
EXHALATION, s. f. Sortie d'un liquide, hors du lieu qui le contient, à la faveur de vaisseaux particuliers qui vont le déposer dans une autre région du corps.
EXOTIQUE, adj. Qui vient des pays étrangers.
EXPANSIF, adj. Qui est susceptible de s'étendre.
EXPANSION, s. f. Dilatation d'un corps. Expansion se dit souvent d'une partie étalée en surface : *expansion membraneuse.*
EXPECTORATION, s. f. Action de cracher.
EXPLORATION, s. f. Examiner les symptômes d'une maladie, sonder une plaie, etc.
EXPULSIF, adj. Qui chasse au dehors. *Douleurs expulsives* — celles qui accompagnent l'accouchement.
EXSTROPHIE, s. f. Déplacement ou vice de conformation d'un organe interne.
EXSUDATION, s. f. Suintement d'une humeur à travers les parois de son réservoir naturel.
EXTEMPORANÉ. adj. Qui se fait sur le champ.
EXTENSEUR, adj. On désigne en général sous ce nom tous les muscles qui servent à étendre une partie quelconque : *extenseur du bras*, des doigts, etc.
EXTENSION, s. f. Etendre, relachement, remettre un membre fracturé ou luxé dans sa situation naturelle en le tirant.
EXTRACTIF, s. m. On a longtemps admis sous ce nom un principe immédiat qu'on supposait exister dans les plantes et les animaux, et posséder la propriété de s'épaissir pendant l'évaporation de la dissolution. On sait aujourd'hui que c'est un mélange de différente substances modifiées par l'influence de l'air, de la chaleur, des acides, etc.
EXTRACTION, Opération par laquelle on retire les corps étrangers qui se sont introduits dans le corps, ou qui s'y sont formés.
EXUTOIRE, s. m. Ulcération artificielle dont l'objet est de détourner une irritation fixée sur une partie plus importante.

F

FACIAL, ajd. Qui appartient à la face.
FALSIFIER, v. a. Contrefaire pour tromper.
FAUSSE-MEMBRANE, s. f. Couche fibrineuse non vasculaire, formée par coagulation de fibrine exudée à la surface des muqueuses et à la surface de séreuses inflammées.
FAVEUX, adj. De la nature de la teigne.
FEBRILE, ajd. Qui a rapport à la fièvre.
FÉCAL, ajd. Qui a rapport aux selles.
FÈCES, s. m. Dépôt ou sédiment de toute espèce de liquide.
FÉCULE, s. f. Un des principes immédiats des végétaux. Partie farineuse des graines, des racines.
FÉMORAL, ajd. Qui appartient au fémur.
FÉMUR, s. m. Os de la cuisse.
FÉMORO-TIBIAL, ajd. Articulation du genou.
FERMENT, s. m. Levain.
FENÊTRÉ, ajd. Percé de trous à jour.
FIBREUX, ajd. Qui est composé de fibres, qui est formé par une réunion de fibres.
FIBRINE, s. f. Substance solide, blanche, inodore, insipide, qui entre dans la composition du chyle et du sang.
FILIFORME, adj. Se dit de tout ce qui est long, mince, flexible, comme un fil.
FILTRE, s. m. Instrument de chimie et de pharmacie qui sert à filtrer.
FILTRER, v. a. Faire passer dans un filtre pour obtenir un liquide aussi clair que possible.
FLATUEUX, adj. Qui engendre des vents.
FLATULENCE, s. f. Collection de vents, c'est-à-dire de gaz, dans une partie quelconque du corps.—Vents.
FLATUOSITÉ, s. f. Gaz développé dans l'intérieur du corps.—Vents.
FLEGME. Pituite, matière aqueuse qu'on rejette en crachant.
FLEXION, s. f. Qui fléchit ; le pli du coude, le jarret, etc., sont les parties où s'opère la flexion.
FLUCTUATION, s. f. Mouvement, balancement d'un liquide. Voir page 789.
FLUXION, s. f. Afflux de sang qui a lieu vers une partie, sous l'empire de l'irritation. Gonflement douloureux de la joue ou de toute autre partie du corps.
FOIE, s. m. Organe sécréteur de la bile.
FOLIOLE, s. f. Chaque petite feuille d'une feuille composée.
FOLLICULE, s. m. Petites poches membraneuses et vasculaire situées dans l'épaisseur de la peau et des membranes muqueuses.
FOLLICULEUX, ajd. Qui a rapport au follicule.
FONGOSITÉ, s. f. Excroissance charnue qui se dévéloppe à la surface des plaies, des ulcères.
FONGEUX, ajd. Qui présente les caractères des fongosités et des fongus.
FONGUS, s. m. Tumeur rougeâtre, spongieuse.
FOSSE, s. f. Excavation large et plus profonde, mais dont l'entrée est toujours plus évasée que le fond.
FOSSE-ILIAQUE, s. f. Qui a rapport aux flancs, partie qui se trouve en bas des flancs.
FOSSE NASALES, s. f. Les narines,
FRIABLE, adj. Qui se réduit aisément en miettes ou en poudre.
FRICTION, s. f. Action de frotter une partie quelconque du corps, en exerçant une pression plus ou moins forte.
FRONTAL. Qui a rappórt au front.
FRONTEAU s. m. Ce qui a rapport au front. Bandage sur le front en usage chez les juifs. Espèce de bandage.
FUGACE, adj. Se dit des symptômes qui durent peu.
FULMINANT, adj. Certaines préparations qui produisent une détonation plus ou moins bru-

yante, lorsqu'on les soumet à la chaleur, à la compression, à la trituration ou à la percussion.

FUMIGATION, s. f. Action de répandre dans un lieu la fumée d'une substance odorante, la vapeur d'un gaz. Action d'appliquer un médicament externe sous la forme de vapeur.

FUSIBLE, adj. Qui est susceptible d'entrer en fusion, avec ou sans addition d'un fondant.

FUSION, s. f. Passage d'un corps solide à l'état liquide.

G

GANGLION.—Masse de filets nerveux ou de vaisseaux entrelacés et enveloppés dans une membrane commune. Voir page 1079.

GANGLIONNAIRE.—Se dit des affections qui atteignent les ganglions lymphatiques et d'un nerf qui présente des ganglions sur son trajet. Le nerf *grand sympathique* est souvent désigné sous le nom de *système ganglionnaire*, en tant qu'on le considère comme un ensemble de ganglions qui ne sont qu'un tout par le moyen de longs filets de jonction ou de communication.

GASTRIQUE, adj. Qui a rapport à l'estomac.

GASTRITE, s. f. Inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac.

GASTRO-ENTÉRITE, s. f. Inflammation simultanée de la membrane muqueuse de l'estomac et de celle des intestins.

GASTRO-HÉPATIQUE, ajd. Qui a rapport à l'estomac et au foie.

GASTRO INTESTINAL, ajd. Qui a rapport à l'estomac et à l'intestin.

GASTRORRHAGIE, s. f. Hémorrhagie gastrique, exhalation de sang à la surface de la membrane muqueuse de l'estomac.

GASTRORRHÉE, s. f. Espèce de catarrhe de l'estomac, caractérisé par des vomissements, ordinairement faciles, d'un liquide glaireux plus ou moins abondant.

GASTROSE, s. f. Toutes maladies de l'estomac.

GASTRO-THORACIQUE, ajd. Poitrine, ventre.

GAZOMÈTRE, s. m. Instrument propre à mesurer la quantité de gaz qui entre dans une opération.

GÉLATINEUX, adj. Qui contient de la gélatine, qui y ressemble, qui en a la consistance.

GÉLINE, s. f. Substance particulière qui forme la gélatine.

GÉNÉRIQUE, adj. Qui appartient au genre : caractères génériques, noms génériques.

GÉNITAL, adj. Qui a rapport à la génération.

GENITO-CRURAL, adj. et s. m. Qui appartient aux organes génitaux et à la cuisse.

GÉNITO-URINAIRE, adj. Qui a rapport tout à à la fois aux fonctions de la génération et à l'excrétion de l'urine.

GESTATION, s. f. Grossesse.

GIBBOSITE, s. f. Saillie que fait la colonne vertébrale lorsqu'elle vient à se courber.

GLABRE, adj. Se dit des plantes dont les feuilles sont lisses et sans poil.

GLAIRE, s. f. Liquide visqueux, sécrété par les membranes muqueuses.

GLANDE, s. f. Partie spongieuse du corps, en forme de glande destinée à filtrer les humeurs. Tumeur accidentelle à la gorge.

GLANDULAIRE, adj. Qui a rapport aux glandes.

GLAUQUE, adj. D'un vert de mer ou vert blanchâtre.

GLOBE UTERIN, s. m. Proéminence que l'utérus, revenu sur lui-même, forme immédiatement après l'acouchement.

GLOSSITE, s. f. Inflammation de la langue.

GLOTTE, s. f. Ouverture oblongue à la partie supérieure du larynx, par laquelle l'air qu'on respire descend et remonte.

GLUTINANT, adj. Se dit des remèdes propres à réunir les parties divisées.

GOITRE, s. m. Grosse gorge.

GRANULATION, s. f. Petites énégalités granuleuses (petits boutons) qui se forment à la surface des membranes séreuses affectées d'inflammation aiguë ou chronique.

GRANULEUX, adj. Qui présente des granulations.

GRIPPE, adj. Face resserrée et contractée sur elle même de manière qu'elle semble diminuer de volume.

GRUMEAU, s. m. Petite portion de lait ou de sang caillé.

GUTTURAL, adj. Qui a rapport au gosier.

H

HALLUCINATION, s. f. Erreur, illusion d'une personne qui croit avoir des perceptions qu'elle n'a pas réellement.

HALOIDE.—Epithète donnée par Berzélius aux sels qui résultent de la combinaison d'un corps halogène avec un métal électro-positif.

HÉTIQUE, adj. Maigre, décharné, attaqué d'étisie ou d'une maladie qui dessèche ; fièvre lente qui consume.

HÉMORRHOIDAL, adj. Qui a rapport aux hémorrhoïdes.

HÉMORRHOIDES, s. f. Tumeurs qui se forment au pourtour de l'anus, et qui, ordinairement, laissent échapper du sang.

HERBACÉ, adj. Se dit des plantes non ligneuses, qui périssent après avoir fructifié.

HESPÉRIDÉES, s. f.—Famille de plantes dicotylédones, dont les fleurs sont plus odorantes le soir.

HÉTÉROGÈNE, adj. Qui est de différente nature :

HOMOGÈNE, adj. Qui est de même nature, de même espèce.

HOMÉOPATHIE, s. f. Doctrine médicale selon laquelle on traite les maladies par des remèdes dont l'effet est de produire des symtômes semblables à ceux de la maladie. Les médicaments sont employés à dose infinitisimale (très petite dose).

HOUILLE.—Matière bitumeuse qui se trouve par couches dans la terre et qui sert de combustible.

HORIZONTAL, adj. Parallèle à l'horizon ; *position horizontale*, être couché.

HUMERAL, ajd. Qui a rapport au bras ou à l'os humerus.

HUMERUS, s. m. Os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude.

HYDARTHROSE, s. f. Hydropisie articulaire.

HYDRAGOGUE, adj. et s. m. On a nommé ainsi des substances auxquelles on supposait la propriété de faire écouler les cérosités épanchées dans les cavités ou infiltrées dans les tissus organiques. Voyez page 901

HYGROMÉTRIQUE.—Qui a rapport à l'hygrométrie. Qui est sensible aux changements accidentels de l'air.

HYPERTROPHIE, s. f. Accroissement excessif d'un organe ou d'une portion d'organe caractérisé par une augmentation de son poids et de son volume sans altération réelle de sa texture ex : hypertrophie du cœur.

HYPOCHONDRE, s. m. Partie supérieure de l'ab-

domen, chaque coté de l'épigastre ; au dessus des flancs.

HYPOGASTRE, s. m. Bas ventre. Voyez région hypogastrique.

I

ICHOREUX, adj. Pus séreux, acre et très irritant pour les parties qu'il touche

IDENTIQUE, ajd. Le même, quoique les formes soient différentes.

IDIOPATHIE, s. f. Maladie qui existe par elle-même, qui n'est pas la suite ou la complication d'une autre maladie.

IDIOPATHIQUE, adj. Maladie qui a le caractère de l'idiopathie.

IDIOSYNCRASIE, s. f. Voyez page 60.

IGNITION.—Corps incombustible rougi par l'action du feu.

ILÉO-CÆCAL, adj. Qui appartient à l'iléon et au cæcum.—*Valvule iléo-cæcale,* valvule qui s'observe à l'endroit où le cænum reçoit l'iléon et se continue avec le colon : c'est une duplicature de l'intestin, qui a pour fonction d'empêcher le retour des matières excrémentelles du gros intestin dans l'iléon.

ILÉON, s. m. La plus grande portion de l'intestin grêle.

ILIO-FEMORAL, adj. Qui a rapport à l'os coxal et au fémur.

IMPERMEABILITÉ, s. f. Propriété qu'ont certain corps de ne pas se laisser traverser par les fluides.

INAMOVIBLE, adj. Qui ne peut être déplacé. (Bandage —).

INCANDESCENCE, adj. Chauffé au blanc.

INCARNATIF, adj. et s. m. Qui réunit, fait revivre les chairs.

INCISIF, adj. *Dents incisives,* les 4 dents de devant.

INCUBATION, s. f. Entretien d'une chaleur à 36° on emploie figurément ce mot, en médecine, pour désigner le temps qui s'écoule entre l'action d'une cause morbique sur l'économie animale et l'invasion de la maladie.

INDURATION, s. f. Endurcissement du tissu des organes.

INERTE, adj. Qui n'a point de ressort, point d'activité, inaction.

INERTIE, s. f. Défaut d'aptitude à changer spontanément d'état.

INFILTRATION, s. f. Engorgement mou, formé par un liquide répandu dans les tissus. C'est ordinairement la sérosité qui est la matière des infiltrations.

INFILTRÉ, adj. Tissu, membre pénétré de sérosité ou autre liquide.

INFUSOIR, s. m. Instrument pour introduire les médicamenis dans les veines.

INFUSOIRES, s. m. Animalcules qui naissent dans les eaux croupies.

INGUINAL, adj. Se dit de tout ce qui concerne l'aîne. (hernie, bandage —)

INHALATION, s. f. Respiration des vapeurs d'éther, d'eau, etc.

INJECTÉ, adj. La face est dite *injectée,* quand elle est colorée par l'afflux du sang dans les capillaires veineux. Les yeux sont injectés.

INOCULATION, s. f. Opération par laquelle on communique artificiellement la picotte ou tout autre virus.

INORGANIQUE, adj. Qui n'a point d'organes.

INSECTICIDE, adj. s. m. Poudres qui ont réellement la propriété de tuer les insectes, tels que punaises, puces, poux, mouches, etc.

INSOLATION, s. f. Exposition au grand soleil.

INSOLUBLE.—Qui ne peut se dissoudre.

INSOLITE, adj. Contraire à l'usage, aux règles.

INSTILLATION, s. f. Action de versez un liquide goutte à goutte.

INSUFFLATION, s. f. Action de souffler dans une organe où dans une cavité quelconque un gaz, un liquide ou une poudre.

INTERCOSTAL, adj. Qui est situé entre les côtes.

INTERMÈDE, s. m. Substance jointe à une autre uniquement pour faciliter le mélange : ex. la gomme arabique dans les pilules.

INTERMITTENCE, s. f. Intervalle qui sépare les accès d'une fièvre ou d'une maladie quelconque et pendant lequel le malade est à peu près dans son état normal.

INTERMITTENT, adj. Qui présente des intervalles, des intermittences plus ou moins réguliers

INTERSECTION, s. f. Point où deux lignes se rencontrent et se coupent. Bandes de filures tendineuses placées entre les filures charnues d'un muscle, dont elles servent à diminuer la longueur, à multiplier les points d'insertion, et à rendre par là l'action plus énergique.

INTOXICATION, s. f. Empoisonnement.

INTUMESCENCE, s. f. Toute augmentation de volume du corps ou de quelqu'une de ses parties.

INTUSSUSCEPTION, s. f. Entrée d'une portion d'intestin dans une autre.

INVASION, s. f. Début d'une maladie.

IRIS, s. m. Cercle de couleurs deverses qui entoure la prunelle de l'œil.

IRRADIANT, adj. Qui se sépare en rayon, qui s'étend plus loin.

IRRÉDUCTIBLE, adj. Qui ne peut être réduit en poudre. Qui ne peut être ramené à sa position naturelle.

IRRIGATEUR, s. m. Nom d'instruments à injection à jet continu.

IRRIGATION, s. f. Arrosement sur le corps humain par des courants d'eau.

ISOCHRONE, adj. Se dit des mouvements qui s'exécutent en même temps et en des temps égaux.

ISOMÈRE, adj. On donne ce nom aux composés qui ont une composition élémentaire identique et pourtant dont les propriétés physiques et chimiques diffèrent essentiellement.

ISOMÉRIE, s. f. Phénomène qui consiste en ce que des composés, sans changer de composition élémentaire, sont susceptibles d'offrir d'assez grandes différences dans leurs propriétés chimiques.

ISOMORPHE.—Se dit des substances simples ou composées qui affectent la même forme cristalline, lorsqu'elles sont combinées avec d'autres substances dans les mêmes proportions atomiques.

J

JÉJUNUM, s. m. Partie de l'intestin grêle comprise entre le duodénum et l'iléon.

JUGULER, v. a. Etrangler, tourmenter, presser, étouffer, etc.

JUGULAIRE, s. f. et adj. On a nommé jugulaires quatre veines placées chaque coté du cou.

K

KYSTE, s. m. Espèce de poche ou de sac sans ouverture, ordinairement membraneux qui se développent accidentellement dans une des cavités naturelles ou dans l'épaisseur des tissus organiques.

L

LABIAL, adj. Qui a rapport aux lèvres.
LABORATOIRE, s. m. Lieu où travaillent les chimistes et les pharmaciens.
LACINIÉ, ajd. Se dit des feuilles étroites, allongées en lanières, et découpées irrégulièrement.
LACRYMAL, adj, Qui a rapport aux larmes.
LACTÉ, ajd. Qui a rapport ou qui ressemble au lait.
LACTEUX, adj. Qui a certains rapports avec le lait.
LAMELLÉ, adj. Qui est garni ou composé de petites lames, de lamelle.
LAMELLE, s. f. Se dit de tout organe mince des végéteaux et des animaux.
LAMINEUX, adj. Qui est formé de lamelle.
LAMINER, v. a. Réduire un métal en lames au moyen du laminoir.
LAMINOIR, s. m. machine composée de deux rouleaux d'acier qui exercent une compression toujours égale, pour laminer.
LANCÉOLÉ, adj. Se dit des feuilles dont l'extrémité se rétrécit comme un fer de lance.
LARYNGÉ, adj. Qui appartient au larynx.
LARYNGIEN, adj. Qui dépend du larynx. Ce mot est souvent synonyme de laryngé.
LARYNX, s. m. Appareil producteur de la voix, situé à la partie supérieure de la trachée-artère.
LATÉRAL, adj. Qui appartient au côté d'une chose. Qui a son insertion sur les côtés de la tige.
LÉGAL, adj. Qui est selon la loi, qui a rapport aux lois.
LÉNITIF, adj. Syn. d'adoucissant, et quelquefois, mais à tort de laxatif.
LÉSION, s. f. Altération dans l'économie animale. Blessure.
LEUCOPHLEGMATIE, s. f. Espèce d'hydropisie, même maladie que l'anasarque; l'anasarque commence par les extrémités inférieures, et dans la leucophlegmatie l'infiltration se forme à la fois dans toute l'économie, il est aussi employé comme synonyme d'emphysème.
LEUCORRHÉIQUE, adj. Se dit d'une femme attaquée de leucorrhée.
LIENTÉRIE, s f. Espèce de diarrhée symptomatique dans laquelle on rend les aliments à demi digérés.
LIGAMENT, s. m. Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux. Repli membraneux qui retient un organe quelconque en place.
LIGNEUX.—De la nature, de la consistance du bois. Principe immédiat des végétaux qui constitue presque à lui seul le bois.
LIMONEUX, adj. Plein de limon, bourbeux.
LINÉAIRE, adj. Se dit, des feuilles qui sont allongées également, étroite dans toute leur longueur et à côtés parallèles.
LIPAROLÉ, s. m. Syn. de pommade.
LIPOME, s. m. Tumeur graisseuse.
LIQUÉFACTION, s. f. Changement d'un solide en liquide.
LIQUEFIER.—Rendre liquide.
LITHIASE ou LITHIASIS, s. f. Formation de calculs dans les voies urinaires.
LITHOTOMIE, s. f Extraction de la pierre hors de la vessie.
LITHOTRITIE, s. f. Opération qui consiste à broyer la pierre dans la vessie.
LIXIVIATION, s. f. Action de laver les cendres pour en tirer les sels alcalins. Voir page 84.
LOCAL, adj. Qui est borné à un lieu, à une partie du corps.
LOBE, s. m. Portion arrondie et saillante d'un organe.
LOCHIES, s. f. Evacuation sanguinolente qui a lieu après l'accouchement.
LOMBES, s. f. Régions de l'abdomen situées sur les cotés de la région ombilicale, voyez région ombilicale.
LUBRIFICATION, s. f. Action de lubrifier.
LUBRIFIER, v. a. Oindre, rendre glissant.
LURIDITÉ, s. f. Etat d'un jaune pâle de la peau, coloration qui, sans être celle de la jaunisse due à la bile, survient dans certaines cachexies ou sur les membres paralysés en voie d'atrophie.
LUT, s. m. Enduit tenace et ductile qu'on applique sur ce qui bouche un vase ou une bouteille, pour empêcher les substances volatiles ou gazeuses de s'échapper.
LUTER, v. a. Enduire de lut.
LUXATION, s. f. Déplacement, déboitement d'un ou de plusieurs os mobiles hors de leur cavité.
LYMPHATIQUE. Qui concerne la lymphe : vaisseaux,—veines.—
LYMPHE. Humeur limpide, visqueuse, qui circule dans le corps animal par des vaisseaux particuliers.

M

MACÊRATION, s. f. Action de faire infuser à froid une substance dans le but d'en retirer les principes solubles. Voir page 85.
MAGDALÉON, s m. Pâte qu'on roule entre ses mains pour se les nettoyer. Composition pharmaceutique mise en rouleau.
MAGISTRAL, adj. On appelle médicaments magistraux, ceux que le pharmacien ne doit préparer qu'au moment de la prescription, et d'après l'ordonnance du médecin.
MAGNÉTIQUE, adj. Qui tient de l'aimant, qui y a rapport.
MALAXER, v. a. Amollir une substancè en la pétrissant.
MALIGNITÉ, s. f. Qualité d'une chose nuisible. Ce mot a été employé en médecine pour désigner le caractère grave et insidieux de la maladie.
MALIN, adj. Nom donné aux maladies qui présentent le caractère de la malignité.
MALLÉABILITÉ, s. f. Propriété qu'ont certains métaux de se reduire en lames sous le choc du marteau ou la pression du laminoir
MALLÉABLE, adj. Qui jouit de la malléabilité.
MALLÉOLE, s. f. Chevilles du pied.
MAMELON, s. m. Bout du sein.
MANIPULATION, s. f. Manière d'exécuter diverses opérations manuelles.
MANULUVE, s. m. Bain de mains.
MARASME, s. m. Dessèchement général, maigreur extrême de tout le corps, suite ordinaire des maladies chroniques. (tomber dans le —)
MARC, s. m. Résidu de fruits, d'herbes, ou de toute autre substance qu'on a pressurée ou fait bouillir pour en retirer le suc.
MASTICATOIRE, s. m. Médicament qu'on fait mâcher pour exciter l'excrétion de la salive.
MATITÉ, s. f. Qualité particulière du son quand il est mat.
MATRICE DE L'ONGLE, s. f. partie, repli de la peau où s'enfonce la racine de l'ongle.
MATURATIF, adj. Se dit des médicaments qui hâtent la suppuration d'un abcès.
MÉAT, s. m. Syn. de Conduit, Canal, (dedans de l'oreille).
MÉDIAN, adj. Qui est au milieu.
MÉDICATION, s. f. Mode de traitement des maladies.

MÉDIUS, s. m. Troisième doigt.

MÉDULLAIRE, adj. Qui a rapport à la moëlle, qui en présente les caractères.

MEMBRANE, s. f. Tissu mince, souple, destiné soit à envelopper, soit à tapisser les organes.

MEMBRANE SYNOVIALE, s. f. Partie mince et nerveuse servant d'enveloppe aux articulations.

MÉNINGE, s. f. Membrane qui enveloppe le cerveau.

MÉNOPAUSE, s. f. cessation des règles, âge critique des femmes.

MÉNORRHÉE, s. f. Ecoulement des règles.

MENSTRUATION, s. f. Ecoulement des menstrues (des règles).

MENSTRUE, s. m. Liquide propre à dissoudre les solides. — s. s. f. pl. Règles des femmes.

MENSTRUEL, adj. Qui arrive tous les mois.— *Ecoulement menstruel.*

MENTAL, adj. Qui se fait en esprit. Maladies mentales. Maladies troublant les fonctions intellectuelles, folie, etc,

MERCURIAUX, adj. Médicaments dont le mercure est la base et le principe actif. (calomel, pilules bleues, onguent napolitain), etc.

MERCURIEL, adj. Qui contient du mercure.

MÉSENTÈRE, s. m. Repli du péritoine qui suspend l'intestin grèle.—La *fraise.*

MÉSENTÉRIQUE, adj. Qui a rapport au mésentère.

MÉTACARPE, s. m. Partie de la main entre les doigts et le poignet.

MÉTACARPIEN, adj. et s. m. Qui a rapport au métacarpe.

METALLOIDE.—Corps simples qui ne présentent pas les caractères physiques des métaux proprement dits, mais qui possèdent néanmoins quelques-unes de leurs propriétés.

MÉTASTASE, s. f. Transport d'une maladie d'une partie du corps dans une autre.

MÉTASTATIQUE, adj. *Crise métastatique*, celle où l'on suppose que la matière morbide, transportée d'un autre lieu, donne naissance aux accidents observés. *Abcès métastatiques*, ceux qui se produisent pendant la cicatrisation d'une plaie.

MÉTATARSE, s m. Partie entre le cou-de-pied et les orteils.

MÉTATARSA—PHALANGIEN, adj. Qui a rapport au métatarse et aux phalanges.

MIASMATIQUE, adj. Qui est de la nature des miasmes.

MIASMES, s. m. Exhalaisons des eaux croupies et des matières en putréfactions.

MICA, s. m. Pierre de couleurs brillantes.

MICACÉ, adj, De la nature du mica.

MICROSCOPE, s. m. Instrument d'optique qui grossit les objets.

MICTURITION, s. f. Besoin fréquent de rendre l'urine.

MOBILE, adj. Changeant.

MOBILITÉ, s. f. Changeant.—Ce mot s'emploie pour désigner une grande susceptibilité nerveuse, unie à une disposition convulsive, une excitabilité très-développée.

MOLÉCULAIRE, adj. Qui a rapport aux molécules.

MOLÉCULE, s. f. Petites parties d'un corps.

MONDER, v, a. Nettoyer.

MONOCÉPHALE, adj. Fruits qui n'ont qu'un seul sommet organique.

MONOIQUE, adj. Plante qui porte des fleurs mâles et des fleurs femelles sur un même pied.

MORTIFICATION, s. f. Etat des parties frappées de mort ou de gangrène.

MUCILAGINEUSE, adj. Qui contient du mucilage, de la gomme.

MUCOSITÉ, s. f Fluide de la nature du mucus.

MUCO OU MUCOSO-PURULENT, s. m. Ecoulement de pus et de mucus.

MUCUS, s. m. Humeur semblable au blanc-d'œuf.

MUSCLE, s. m. Partie charnue du corps.

MUSCULAIRE, adj. Qui appartient aux muscles.

MUQUEUSE, adj. Membranes qui tapissent certaines cavités du corps.

MUSEAU DE TANCHE, Orifice de la matrice.

MYOTILITÉ, s. f. Contractilité musculaire.

MYRTIFORME, adj. Qui a la forme d'une feuille de myrte.

N

NARCOTICO-ACRE, adj. s. m. Poisons qui, produisent à la fois le narcotisme et l'inflammation.

NARCOTIQUE, adj. Qui assoupit, (remède, odeur)

NARCOTISME, s. m. Ensemble des effets produits par les substances narcotiques.

NASAL, adj. Qui appartient au nez.

NAUSEABOND, adj. Qui cause des nausées.

NAUSÉE, s. f. Envie de vomir.

NAUSÉEUX, adj. Qui fait lever le cœur.

NEPHRETIQUE, adj. Douleurs, affections des reins.

NERVEUX, adj. Qui appartient aux nerfs, qui est rempli de nerfs.

NERVIN, adj. et s. m. Propre à remédier aux maladies des nerfs.

NEUTRALISATION, s. f. Terme dont on se sert pour exprimer l'extension de propriétés particulières aux acides et aux bases, par l'action réciproque de ces corps les uns sur les autres

NEUTRALISER, v. a. Tempérer, mitiger l'effet d'un principe. Empêcher de réussir.

NEUTRE, adj. (sel,—) Ni acide, ni alcali.

NÉVRALGIQUE, adj. Qui a rapport à la névralgie.

NIDOREUX, adj. Qui a l'odeur, le goût d'œufs pourris.

NITREUX, adj. Qui contient trois parties d'oxygène sur deux d'azote.

NODOSITÉ, s. f. Etat de ce qui a des nœuds. Le nœud même.

NODUS, s. m. Tumeur dure et indolente, semblable à un nœud, qui vient sur les os, les tendons, les ligaments.

NUQUE, s. f. Creux entre la tête et le chignon du cou.

NUTRITIF, adj. Nourrissant.

NUTRITION, s. f. Fonction par laquelle les sucs nourriciers sont convertis en la substance.

O

OBLITÉRER, v. a. Effacer insensiblement, en laissant des traces. Fermer un conduit quelconque en en faisant adhérer ensemble les parois.

OBSTÉTRICAL, adj. Qui a rapport aux accouchements.

OBSTÉTRIQUE, s. f. Art des accouchements.

OCCIPITAL, adj. et s. m. Qui a rapport à l'occiput.

OCCIPUT, s. m. Le derrière de la tête.

OCCIPITO—AXOIDIEN, adj. On appelle *articulation occipito-axoidienne*, la connexion de l'occipital avec la seconde vertèbre du cou.

OCCIPITO-FRONTAL, adj. et s. m. Qui a rapport à l'occiput et au front.

OCCLUSION, s. f. Rapprochement momentané d'une ouverture naturelle, (*occlusion* des pau-

pières) on l'emploie aussi pour étranglement intestinal causé par des tumeurs ou l'accumulation des matières stercorales, des lombrics etc. qui en comprimant les parois intestinales, retrécissent le canal intestinal, le ferment complètement et déterminent l'occlusion.
OCTAEDRE, s. m. Corps solide à huit faces; et particulièrement celui dont les huit faces sont des triangles équilatéraux.
OCULAIRE, adj. Qui appartient à l'œil. Médicament destiné à l'œil.
OCULISTE, s. m. Médecin qui traite les maladies de l'œil.
ODONTALGIQUE, adj. Synonyme d'antiodontalgique, propre à calmer les douleurs de dents.
ŒSOPHAGE, s. m. Canal musculo-membraneux qui porte les aliments du gosier à l'estomac.
ŒSOPHAGIEN, adj. Qui appartient à l'œsophage.
ŒSOPHAGOTOMIE, s. f. Incision à l'œsophage.
OLEAGINEUX, adj. Qui ressemble à de l'huile ou qui en contient.
OLIVAIRE, adj. Qui a la forme d'une olive.
OLIVACE, adj. Qui est de couleur vert-olive
OMBELLIFERE, adj. Se dit des plantes qui portent des ombelles. Famille de plantes dicotylédones, polypétales, à étamines épigynes.
OMBILIC, s. m. Nombril.
OMBILICAL, adj. Qui appartient à l'ombilic.
OMOPLATE, s. f. Os large, aplati et triangulaire à la partie postérieure de l'epaule.
OPACITE, s. f. Qualité d'un corps opaque.
OPALIN, adj.—Qui a une teinte laiteuse et bleuâtre, avec des reflets irisés.
OPAQUE, adj.—Se dit d'un corps qui ne transmet pas la lumière au travers de sa masse. *Cornée opaque.*
OPHTHALMIQUE, adj. Qui concerne les yeux.
OPHTHALMOSCOPE, s. m. Instrument pour examiner l'interieur de l'œil.
OPTIQUE, adj. Qui a rapport à la vision, qui sert à la vue.
ORBITE, s. f. Cavités destinées à loger les yeux.
ORGANISME, s. m. Ensemble des parties qui constituent un être vivant.
ORGANIQUE, adj. Qui agit par le moyen d'organes.
ORGANE, s. m. Partie de l'être organisé servant à ses sensations et à ses opérations: l'organe de la vue, de l'ouïe, etc.
ORTHOPEDIE, s. f. Art de prévenir et de corriger chez les enfants les difformités du corps à l'aide d'exercices méthodiques ou de moyens mécaniques.
OS FRONTAL OU CORONAL, s. m. Os impair, symétrique, situé à la partie antérieure du crâne et supérieure de la face.
OSCILLATION, s. f. Mouvement alternatif, balencement d'une pendule, etc.; mouvement des fibres du corps qui, selon les anciens physiologistes, atténue les liquides.
OSMAZONES, s. f. Substance contenue dans la chair musculaire des animaux et qui donne la saveur et le parfum au bouillon.
OSSEUX, adj. Qui est de la nature des os.
OSSIFICATION, s. f. Conversion en os d'une partie ordinairement molle, cartilagineuse.
OSTEIE, s. f. Maladie des os.
OSTEOCOPE, adj. Douleurs aiguës dans les os comme s'ils étaient rompus, et qui souvent sont syphilitiques.
OTALGIQUE, adj. (Médicaments—)qu'on emploie pour calmer les douleurs d'oreilles.
OTOSCOPE, s. m. Instrument employé pour l'examen du canal auditif.
OVAIRE, s. m. Organe femelle représentant chez la femme, un corps ovoïde aplati, qui est situé à l'entrée du bassin, de chaque côté de la matrice.
OVOIDE, adj. Qui a la forme d'un œuf.
OVARIEN, adj. Qui appartient à l'ovaire.
OXYDATION, s. f. Se dit de l'action de combiner un corps avec de l'oxygène.
OXYDULE, adj. Légèrement oxydé.
OXYGENATION, s. f. Action d'oxyder; état de ce qui est oxydé.
OZONE, s. m. Gaz qui fait partie de l'air.

P

PALATIN, adj. Qui a rapport au palais.
PALLIATIF, adj. et s. m. Qui produit la guérison qu'en apparence.
PALPEBRAL, adj. Qui appartient aux paupières.
PANCREAS, s. m Glande profondément située dans l'abdomen, au niveau de la douzième vertèbre dorsale, derrière l'estomac.
PANCREATIQUE, adj. et s. m. Qui a rapport au pancréas.
PAPILIONACE, adj. Plantes qui ont la forme d'un papillon.
PAPILLAIRE, adj. Qui a des papilles, qui a rapport aux papilles.
PAPILLE, s. f. Petites éminences plus ou moins saillantes, régulièrement coniques qui s'élèvent à la surface de la peau et des membranes muqueuses (particulièrement à la langue).
PAPULE, s. f Petit bouton rouge qui s'élève sur la peau et tombe par desquamation.
PAPULEUX, adj. Qui a rapport aux papules.
PARACENTESE, s. f. Sorte de ponction au basventre.
PARASITE, s. m. Insecte qui vit sur un autre animal, (poux).
PARENCHYMATEUX, adj. Qui est formé d'un parenchyme.
PARENCHYME, s. m. Substance propre à chaque viscère.
PAROI, s. f. Surface intérieure d'un vase, d'un tube; les *parois* de *l'estomac*, de la *vessie*, de la *matrice*.
PARTURITION, s. f. Accouchement naturel,
PAROTITE, s. f. La plus considérable des glandes salivaires, située en partie au-dessous de l'oreille.
PAROXYSME, s. m. Accès, augmentation d'une maladie.
PARTICULE, s. f. Petites parties. Les corps sont composés de—.
PASSIF, adj. On donne ce nom aux affections qui dépendent d'une faiblesse organique.
PATHOGENIE, s. f. Partie de la pathologie qui traite de la manière dont les maladies se développent.
PATHOGNOMONIQUE. adj. Se dit des signes caractéristiques d'une maladie.
PATHOLOGIE, s. f. Partie de la médecine qui traite de la nature et des causes de la maladie.
PATHOLOGIQUE, adj. Qui a rapport à la pathologie.
PECTORAL, adj. Qui concerne la poitrine.
PEDICULAIRE, adj. Maladie pédiculaire, qui engendre quantité de poux.
PEDICULE, s. m Partie rétrécie qui supporte certaines tumeurs,—La queue de certains fruits, pomme, cerise.
PEDILUVE, s. m. Bain de pieds.
PEDONCULE, s. m. Support de la fleur.
PENNIFORME, En forme d'une plume.

PERCEPTION, s. f. Action d'apercevoir par l'esprit et les sens; Impression sur l'âme, sur les sens. Idée, sentiment que produit l'impression d'un objet.
PERCUSSION, s. f. Méthode pour reconnaitre les lésions d'une cavité en frappant avec le bout des doigts.
PERFOLIE, adj. Se dit des plantes dont les feuilles représentent un disque qui entoure la tige par toute sa base non fendue.
PERFORATION, s. f. Action de percer des trous.
PERFORE, adj. Percé de trous.
PERINAL, adj. Se dit des organes ou des lésions placées autour de l'anus.
PERICARDE, s. m. Membrane qui enveloppe le cœur.
PERICARPE, s. m. Enveloppe de la graine des semences.
PERICRANE, s. m. Périoste qui revêt toute la surface externe du crâne.
PERINEAL, adj. Qui appartient au périnée.
PERINEE, s, m, Espace compris entre l'anus et les parties génitales.
PERIODIQUE, adj. (maladie—) qui a ses retours marqués : révolution, fièvre, migraine.
PERIOSTE, s. m. Membrane fibreuse qui recouvre les os.
PERISPERME, s. m. Enveloppe propre de la graine.
PERISTALTIQUE, adj. (Mouvement) Se dit du mouvement de contraction des intestins.
PERITOINE, s. m. Membrane séreuse qui tapisse toute la cavité du bas-ventre ; vulgairement la *coiffe*.
PERI—UTERIN, adj. Qui siége autour de l'utérus
PERTURBATION, s. f. Dérangement dans la santé ou dans la marche d'une maladie.
PETECHIAL, adj. Qui ressemble à des pétéchies, ou qui est accompagné de pétéchies.
PETECHIE, s. f. Taches rouges ou pourprées semblables à des morsures de puce.
PETIOLE, s. m. Espèce de support situé à la base des feuilles.
PHAGEDENIQUE, adj. Nom donné aux ulcères qui rongent les parties voisines, et aux substances qu'on emploie pour consumer les chairs fongueuses.
PHALANGE, s. m, Os des doigts de la main et du pied.
PHARMACOPEE, s. f. Traité sur la composition des remèdes.
PHARYNGIEN, adj. Qui a rapport au pharynx.
PHARYNX, s. m. Gosier, partie supérieure de l'œsophage.
PHLEGME, s. m. Matière aqueuse qu'on rejette en crachant.
PHLEGMATIQUE, adj. Qui abonde en phlegme.
PHLEGMONEUX, adj. De la nature du phlegmon.
PHLYCTENE, s, f. Cloches d'eau, empoules.
PHOSPHORE, adj. Qui contient du phosphore.
PHYSIOLOGIE, s. f. Science qui traite des phénomènes de la vie, des fonctions des organes, soit dans les animaux, soit dans les végétaux.
PHYSIOLOGIQUE, adj. Qui a rapport à la physiologie.
PHYSIQUE, s. m, Ensemble de l'apparence du corps.
PECTORILOQUIE, s. f. Parole ou voix venant de la poitrine.
PISTIL, s. m. Organe femelle de la fructuation des plantes.
PITUITAIRE, adj. (Membrane). Qui a rapport à la pituite. Membrane qui tapisse les cavités nasales.
PLACENTA, s. m. Masse charnue qui fait partie de l'enveloppe du fœtus.
PLASTICITE, s. f. Coagubilité du sang, sang épais.
PLEVRE, s. f. Deux membranes séreuses qui tapissent chacune un des côtés de la poitrine et se réfléchissent ensuite sur le poumon.
PLEXUS, s. m. Enlacements de plusieurs branches nerveuses.
PLEXUS CHOROIDE, s. m. Petits nerfs de la choroïde.
PONCTION, s. f. Ouverture faite dans une cavité du corps pour en tirer une matière épanchée ; celle que l'on pratique dans l'hydropisie.
PORE, s. m. Ouverture imperceptible qui sépare les molécules des corps : les pores de la peau.
POREUX, adj. Qui a des pores.
POUMON, s. m. Organe double renfermé dans la poitrine et dans lequel s'effectuent les phénomènes de la respiration.
PULVERISER, v. a. Réduire en poudre.
PREALABLE, adj. Qui doit être fait auparavant.
PRECIPITATION, s. f. Action d'un corps en dissolution dont les parties se précipitent au fond du vase.
PRECIPITE, s. m. Dépôt qu'on obtient lorsque par l'action d'un corps sur une dissolution plus ou moins composée, il se sépare une matière solide qui occupe le fond du vase.
PRECONISER, v. a. Louer excessivement.
PREPONDERANCE, s. f. Qui l'emporte sur un autre.
PROCIDENCE, s. f. Chute d'une partie, comme de l'iris, du rectum, de la matrice, etc.
PRODRONE, s. m. Etat d'indisposition, de malaise, qui est l'avant-coureur d'une maladie.
PRODROMIQUE, adj. Qui a rapport aux prodromes d'une maladie.
PROLAPSUS, s. m. Relâchement d'une partie quelconque, comme de la luette, du vagin, de la matrice, etc.
PRONOSTIC, s. m. Jugement que porte le médecin sur les changements qui doivent survenir pendant le cours d'une maladie, sur sa durée et sa terminaison.
PROPHYLACTIQUE OU PROPHYLAXIE, s. f. Préservatif, partie de la médecine qui a pour objet de prévenir les maladies.
PROSTATE, s. f. Corps glanduleux (partie honteuse chez l'homme).
PROSTRATION, s. f. Abattement, extrême faiblesse du corps.
PROTRUSION, s. f. Etat d'un organe qui est poussé en avant, d'une manière anormale.
PROTUBERANCE, s. f. Saillies que l'on observe à la surface des os du crâne.
PRURIT. s. m. Syn. de démangeaison.
PTYALISME, s. m. Salivation.
PUBIEN, adj. Qui a rapport au pubis.
PUBIS, s. m, partie antérieure de l'os coxal.
PUERPERAL adj. Qui a rapport à l'accouchement et à ses suites.
PULMONAIRE, adj. Qui appartient aux poumons
PULVERULENT, adj. Qui est couvert de poussière ou qui est réduit en poudre plus ou moins fine.
PUPILE, s. f. Ouverture que la membrane iris présente dans son milieu, et par laquelle passent les rayons lumineux pour arriver au cristallin.
PUSTULE, s. f. Ce mot désigne en général une

très petite tumeur cutanée qui suppure au sommet

PYRAMIDAL, adj. et s. m. Qui a la forme d'une pyramide.

PYRETIQUE, bon contre la fièvre.

PYREXIE, s. f. Etat fébrile, il se dit aussi pour fièvres en général.

PYRIFORME, s. f. qui a la forme d'une poire.

Q

QUADRILATÈRE, adj. Qui a quatre cotés.

R

RACHIDIEN, adj. Qui appartient au rachis.

RACHIS, s. f. Nom donné à la colonne vertébrale.

RACHITIQUE, Qui est attaqué de rachitis.

RACORNIR, v. a. Faire qu'une chose se retire et prenne la consistance de la corne.

RADIAL, adj. Qui a rapport au radius.

RADICAL, adj. Qui appartient à la racine, qui constitue la base, le fondement d'une chose. *Cure radicale*, guérison complète.

RADICULES, s. f. Petite racine ou fibrilles qui terminent une grande racine.

RADIE, adj. Qui est disposé en rayon partant d'un centre commun.

RADIUS, s. m. Os long, prismatique, qui occupe le côté externe de l'avant-bras.

RALES, (BRUITS DE RALES). — Sons enroués en respirant produit dans le larynx, la trachée-artère, les tuyaux bronchiques ou les cellules pulmonaires. Les râles sont dus au passage de l'air qui agite les liquides contenus dans ces cavités. Ils sont *secs* ou *humides*, le RALE SEC peut être *aigu* ou *grave*; on le dit *sibilant* dans le premier cas et *ronflant* dans le second. Ils ont reçus les épithètes de *Crépitant*, *Sous-Crépitant*, *Muqueux*, *Caverneux*, *Sonore*, etc.

1° Le *Râle Crépitant* ou la *Crépitation* est un léger bruit comparable à celui du sel que l'on fait décrépiter en le chauffant dans une bassine. Ce sont comme des bulles sèches, petites, très nombreuses, qui se font entendre dans l'inspiration et n'empêchent pas toujours de distinguer le bruit respiratoire, affaibli toutefois. C'est un des caractères les plus importants de la pneumonie au premier degré, encore qu'il ressemble au bruit produit par le frottement de la soie ou le déchirement d'un morceau de taffetas, ce qu'il l'a fait appeler dans ce cas *Bruit de Taffetas*.

2° Le *Râle Sous-Crépitant* est une variété du crépitant sec qui se produit dans les pneumonies en voie de résolution, lorsque l'inflammation pulmonaire passe du 2e au 1er degré, ce qui lui a valu encore le nom de Râle *Crépitant de Retour*. Les bulles sont moins nombreuses plus humides, plus grosses. Ce râle appartient aussi à la bronchite capillaire et se montre surtout à la base des poumons. Sa présence sous les clavicules indique l'existence de tubercules qui commencent à se ramollir, mais alors ces bulles sont encore plus rares et plus grosses, désignées sous le nom de *Craquements Humides* ou *Secs* suivant leur nature. C'est le premier degré du *Gargouillement*.

3° Le *Râle Muqueux* se compose de bulles plus grosses, plus humides et ordinairement plus inégales que le précédent; il est produit par le passage de l'air à travers les crachats contenus dans la trachée, dans les bronches, ou accumulés dans les cavités ulcéreuses qui succèdent à la fonte des tubercules Ce bruit est semblable à celui qu'on entend dans l'arrière-bouche des sujets agonisants. Il existe quelquefois dans une grande étendue de la poitrine chez les sujets affectés de catarrhe pulmonaire; il est toujours borné à un ou plusieurs points très circonscrits chez les phthisiques. Il disparaît souvent après la toux et se déplace avec les mucosités qui le produisent."

4° On donne le nom de *Râle Caverneux* ou *Gargouillement* au bruit qui ressemble à celui que détermine l'agitation d'un liquide mêlé à des bulles d'air. Il s'entend surtout au sommet de la poitrine, et il constitue le signe le plus certain de cavités produites presque toujours par la fonte de tubercules suppurés, quelquefois par des gangrènes circonscrites. Pour que le gargouillement se manifeste, il ne faut pas que les cavernes soient pleines de liquides, ni vides, mais elles doivent communiquer largement avec les bronches. — Le *Râle Caverneuleux* est celui qui se produit dans de petites cavernes. S'il se montrent encore à plus petites bulles, il se confond avec le râle muqueux dont nous avons déjà parlé.

Ces divers râles humides à larges bulles peuvent se manifester dans la dilatation des bronches, circonstance qu'il ne faut pas méconnaître, car le pronostic est alors infiniment moins grave.

5° Le *Râle Sonore Sec* ou *Ronflant* consiste en un son plus ou moins grave, quelquefois très bruyant et qui ressemble tantôt au ronflement d'un homme qui dort, tantôt au son que rend une corde de basse que l'on frotte avec le doigt, tantôt enfin au roucoulement d'une tourterelle. Il ne faut pas confondre ce phénomène avec le ronflement guttural qui existe chez quelques sujets dans le sommeil et qui peut chez tous être imité à volonté. Celui-ci est produit dans l'arrière-bouche, celui dont nous parlons est produit dans la poitrine même, et n'est perceptible que par l'auscultation. Il paraît dû à un changement survenu dans la membrane muqueuse des bronches et relatif à son épaisseur et à son humidité."

6° "Le *Râle Sibilant* ou *Sifflement* ressemble ordinairement à un petit sifflement prolongé, grave ou aigu; ailleurs, au cri de petits oiseaux, au bruit d'une pompe, au cliquetis d'une soupape. Il paraît être dû soit à une mucosité peu abondante mais très visqueuse, obstruant incomplètement les petites ramifications bronchiques, soit aussi à un boursouflement de la membrane muqueuse. Ces deux variétés du râle sec, mais la dernière surtout, ont lieu dans le catarrhe pulmonaire aigu ou chronique et à toutes les périodes de la maladie. Ces râles sibilant et ronflant existent dans presque toute l'étendue de la poitrine chez la plupart des sujets atteints de maladie typhoïde; ils sont même plus intenses et plus étendus que dans la bronchite, bien que la dyspnée ne soit pas aussi grande que dans cette dernière affection."

RANCIR, v. n. Devenir rance, se corrompre.

RARÉFACTION, s. f. Extension d'un corps par suite de l'écartement de ses molécules.

RATE, s. f. Organe mou situé dans l'hypocondre gauche.

RAUQUE, adj. Son particulier de la voix, devenue plus grave et comme voilée.

REACTIF, s. m. Substance qu'on emploie pour reconnaître la nature des corps, pour en déterminer et en séparer les éléments.

RECIDIVE, s. f. Réapparition d'une maladie après le rétablissement complet de la santé.

RECIPIENT, s. m. Vase pour recevoir les produits d'une distillation.

RECTIFICATION, s. f. Distillation réitérée par laquelle on sépare un liquide de quelques substances étrangères.

RECTO-VAGINAL, adj. Qui a rapport au rectum et au vagin.

RECTO-VESICAL, adj. Qui a rapport au rectum et à la vessie.
RECTUM, s. m. Dernière portion du gros intestin.
RÉDUCTION, s. m. Action de remettre à leur place les os luxés et fracturés. Opération qui consiste à dépouiller un oxyde métallique de son oxygène.
RÉFRIGÉRANT, adj. Toute substance qui a la propriété de produire le refroidissement.
RÉFRIGÉRATION, s. f. Refroidissement.
REGION ABDOMINALE, s. f. Le ventre.
REGION EPIGASTRIQUE, s. f. Elle comprend l'épigastre et les hypochondres.
REGION HYPOGASTRIQUE, s. f. Elle comprend l'hypogastre et les fosses iliaques.
REGION LOMBAIRE, s. f. Voyez lombes et région ombilicale.
REGION OMBILICALE, s. f. Elle comprend l'ombilic et les flancs.
REGION PAROTIDIENNE, s. f. Au-dessous de l'oreille.
REGION PRECORDIALE, s. f. Partie au devant du cœur.
REGION RENALE, s. f. Partie des reins.
REGIONS HYPOCHONDRIQUES, s. f. Chaque coté du ventre, en haut des flancs.
REGIONS ILIAQUES, s. f. Chaque coté du ventre, en bas des flancs.
REGIONS INGUINALES, s. f. Les aines.
RÉGURGITATION, s. f. Action par laquelle un conduit se débarrasse sans efforts des matières qui y sont accumulées outre mesure, et qui refluent par son ouverture. On désigne particulièrement par ce mot l'espèce de vomiturition naturelle, et nullement pénible, par laquelle l'enfant rejette, par gorgées les aliments qui surchargent son estomac.
REIN, s. m. Les reins sont les organes sécréteurs de l'urine. Les reins dans le langage vulgaire, signifient la partie inférieur du dos.
RELAXATION, s. f. Synonyme de relachement.
REMISSION, s. f. Diminution, relâchement d'une maladie passagère.
REMITTENCE, s. f. Caractère des affections qui sont rémittentes.
REMITTENTE, adj. (fièvre,) Avec redoublement.
RÉNAL, adj. Qui concerne le rein.
RÉNIFORME, adj. Se dit des feuilles arrondies qui ont un sinus à leur base,
RENITTENT, adj Qui résiste, tumeur dure ayant la peau tendue et luisante.
RESEAU, s. m. entrelacement de vaisseaux sanguins, de fibres, de nerfs, qui forment comme une espèce de filets ou de rets. *Réseau capillaire.*
RESECTION, s. f. couper, retrancher. Ce mot s'emploie seulement en parlant du retranchement d'une partie d'un os malade.
RÉSIDU, s. m. Reste d'un corps qui a subi une opération.
RÉSOLUTION, s. f. Mode de terminaison des inflammations, consistant dans le retour de la partie affectée à son état naturel, l'inflammation cessant insensiblement et sans suppuration.
RÉSOLUTION DES FORCES. Abattement prononcé.
RÉSOLUTION DES MEMBRES, DES MUSCLES ou du TRONC, se dit dans l'anesthésie, l'asphyxie, les paralysies partielles, les maladies graves, de l'affaiblissement ou de la cessation permanente ou momentanée des contractions musculaires, qui n'opposent plus d'obstacles à l'action de la pesanteur sur les parties du corps, ni de résistance aux efforts d'une personne étrangère.
RÉSORPTION, s. f. Ce mot désigne la même chose qu'absorption. Voyez Résorption purulente, page 909.
RÉTINE, s. f. Membrane formée dans le fond de l'œil par une expansion du nerf optique.
RETRACTION, s. f. Etat d'une partie qui est revenue sur elle-même.
RÉTROCESSION, s. f. Ce mot s'emploie comme synonyme de métastase, lorsque le transport de la maladie se fait sur un organe intérieur.

Rétrocession du travail de l'accouchement. Nom donné, ainsi que celui de *fausses eaux*, de *faux travail*, à des cas où le travail, commencé pendant le cours de la grossesse, s'est tout à coup suspendu pour ne reprendre et ne se terminer qu'au terme normal de l'accouchement.
RETROVERSION, s. f. Renversement en arrière.
REVERBÈRE, s. m. Miroir destiné à réfléchir dans une direction déterminée la lumière ou la chaleur.
RÉVULSION, s. f. Action des révulsifs.
RHOMBOIDE, adj. et s. m. Qui a quatre côtés dont les opposés sont égaux et parallèles, et quatre angles, dont deux aigus et deux obtus. Muscle du dos couvert par le trapèze, et qui s'étend au bord interne de l'omoplate,
RHUMATISANT, adj. Celui qui est affecté de rhumatisme.
RIGIDITÉ, s. f. Défaut de souplesse, roideur.
ROB, s. m. Suc de fruit épaissi en consistance de miel par l'évaporation, avant qu'il ait fermenté.
ROTATION, s. f. Mouvement par lequel certaines parties tournent sur leur axe.
ROTULE, s. f. Petit os plat situé à la partie antérieure du genou (*Palette du genou*).
ROUILLE, adj. *Crachats rouillés.* Crachats couleur de rouille expectorés à la fin de la pneumonie.
RUBÉFACTION, s. f. Rougeur passagère de la peau déterminée par les rubéfiants.
RUGINE, s. f. Instrument pour racler ou ratisser les os.
RUGOSITÉ, s. f. Inégalités, rides que présentent les parties dont la surface n'est pas lisse et unie.
RUGUEUX, adj. Qui a des rugosités.
RUTILANT, adj. Qui a l'éclat de l'or ; Se dit des vapeurs de l'acide vitreux ; se dit aussi du sang artériel qui est d'un rouge vif.

S

S DU COLON. Portion de l'intestin contournée en forme d's, qui est logée dans la fosse iliaque gauche, et qui va se terminer à la portion supérieure du rectum.
SABURRE, s. f. Matières amassées dans l'estomac à la suite des mauvaises digestions, et considérées comme un produit altéré de l'excrétion muqueuse de cet organe ou de la sécrétion biliaire, ou comme un résidu de substances alimentaires mal digérées.
SACCHARIFICATION, s. f. Conversion d'une substance en sucre.
SACRÉ, adj. Qui a rapport au sacrum.
SACCHARIN, adj. Qui est de la nature du sucre, qui en contient.
SACRO-COXALGIE, s. f. Douleur de l'os sacrum, de la hanche ou de l'os coxal.
SACRO-FEMORAL, os de la fesse.
SACRO-VERTEBRAL, adj. Qui appartient au sacrum et aux vertèbres. *Articulation sacro-*

vertébrale. Celle du sacrum avec la face inférieure de la dernière vertèbre lombaire.

SACRUM, s. m. Os impair qui fait suite à la colonne vertébrale, et forme le bassin en arrière.

SALIFERE, adj. qui contient du sel.

SALIN, adj. Qui contient un sel, qui est de la nature des sels.

SALIVAIRE, adj. Qui a rapport à la salive. *glandes salivaires.*

SALUBRE, adj. Sain, qui contribue à la santé.

SANGUIN, adj. En qui le sang domine. *Tempérammant sanguin.*

SANGUINOLENT, adj. Mêlé d'une petite quantité de sang.

SANIE, s. f. Matière purulente, liquide, ténue, séreuse, sanguinolente et d'une odeur fetide, produite par les ulcères et les plaies d'un aspect grisâtre, (pus).

SANIEUX, adj. Qui tient à la nature de la sanie (chargé de sanie).

SANITAIRE, adj. Qui a rapport à la santé.

SAPHÈNE, s. f. Nom donné à deux veines dont l'une se jette dans la veine crurale, et l'autre dans la veine du jarret. Veine du pied.

SAPIDE, adj. Qui a de la saveur.

SAPONIFICATION, s. f. Formation du savon.

SARCINE, s. f. Plante coriace, transparente, consistant en masses cubiques ou prismatiques, allongées ou même irrégulières, composées habituellement de huit, seize ou soixante-quatre cellules. On trouve ce végétal quelquefois en quantité considérable dans les vomissements de malades atteints d'affection chronique de l'estomac, dans les dépôts des diarrhées chroniques, dans les dépôts urinaires, le pus d'abcès gangréneux.

SARCOCARPE, s. m. Partie comprise entre les deux enveloppes du fruit, quand elle est épaisse et charnue, comme dans la pomme.

SARMENTEUX, adj. Plante dont les rameaux longs et flexibles, ne peuvent s'élever qu'avec le secours de corps voisins sur lesquels ils prennent un point d'appui.

SATIÉTÉ, s. f. Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégout.

SATURATION, s. f. Union complète de deux substances de manière que l'une ne domine pas sur l'autre.

SATURE, adj. Liquide qui contient autant de substances qu'il peut en dissoudre.

SATURNIN, adj. Qui a rapport au plomb ou à ses composés.

SCABIEUX, adj. Qui ressemble à la gale.

SCAPULAIRE, s. m. Voyez page 729

SCAPULO-HUMERAL, adj. Qui appartient à l'omoplate et à l'umerus.

SCIATIQUE, adj. Qui a rapport à la hanche, au haut de la cuisse. Voir page 957.

SCILLITIQUE, adj. Qui contient de la scille.

SCLEREUX, adj. Synonyme de tissu fibreux.

SCLEROTIQUE, s. f. La sclérotique, aussi appelée cornée opaque est une des membranes extérieures de l'œil.

SCORBUTIQUE, adj. Qui est affecté de scorbut.

SCROFULEUX, adj. Qui est affecté de scrofules : qui a rapport à cette maladie.

SCROTAL, adj. Descente des organes abdominaux dans le scrotum.

SEBACÉ, adj. Qui est de la nature du suif.

SECRETEUR, adj. Qui sert aux sécrétions, qui a rapport aux sécrétions.

SECRETER, Faire une sécrétion.

SECRETION, s. f. Filtration et séparation des matières qui sortent du corps : La *salive*, la *sueur*, l'*urine*, etc.

SECRETOIRE, adj. Synonyme de sécréteur.

SEDATION, s. f. Effet produit par des sédatifs.

SEDIMENT, s m. Dépôt qui se forme par précipitation de quelques-unes des substances tenues en dissolution ou en suspension dans un liquide.

SENILE, adj. Qui a rapport à la vieillesse.

SENSITIF, adj. Qui a rapport aux sens ou aux sensations ; qui est le siége des sensations.

SENSORIAL, adj. Qui se rapporte au sensorium.

SENSORIUM, s. m. On désigne quelquefois par ce mot le cerveau considere comme centre des sensations.

SEPALE, s. m. Ce mot a été proposé pour désigner chacune des pièces articulées qui entrent dans la composition d'un calice à plusieurs divisions entièrement distinctes.

SEQUESTRE, s. m. Os carié, gangrène qui se sépare des parties saines.

SEREUX, adj. Aqueuse, qui abonde en sérosité, qui a les caractères de la sérosité.

SEROSITE, s. f. Partie aqueuse du sang, du lait. Humeur exhalée par les membranes séreuses, qui forme l'épanchement dans l'hydropisie, qui s'amasse dans les phlyctènes produites par les brûlures.

SERO-SANGUINOLENT, adj. Sérosité mêlée d'une petite quantité de sang.

SERPENTIN, s. m. Tuyau de métal qui va en serpentant depuis le chapiteau d'un alambic jusqu'en bas.

SERUM, s. m. Liquide qui se sépare du caillot du sang quelque temps après la coagulation de la matière caseuse.

SETACE, Qui ressemble à une soie de cochon.

SERPIGINEUX, EUSE, adj. Se dit de certains ulcères, de certaines dartres qui semblent ramper à la surface du corps.

SICCITE, s. f. D'humidité sec.

SIGILLATION, s. f. Cicatrice linéaire, irrégulière, traces laissées par les maladies cutanées

SIMILAIRE, adj. Homogène, ou de même nature.

SIMULE, adj. *Maladies simulées.* Artifice, pour paraître avoir une maladie.

SINUE, adj. Se dit, en botanique, des parties qui sont découpées en lobes saillants et arrondis, séparés par des sinus également arrondis.

SINUEUX, adj. Qui a des sinuosités ; tortueux, étroit et profond ; qui fait plusieurs tours et détours. (ulcère—)

SIPHON, s. m.—Tuyau recourbé propre à faire passer une liqueur d'un vase dans un autre.

SIROP DE LAMOUREUX, (Syn) *Sirop pectoral* ; Mous de veau, Lichen d'Islande, Jujubes, Dattes, Réglisse ratissée, aa 3000 gram ; Pulmonaire des bois, 1500 gram ; Fleurs de coquelicot, de violette, de mauve, de guimauve, aa 2000 gram ; Extrait gommeux d'opium, 24 gram ; Sucre, 180,000 gram.

F. s. a. un sirop bien cuit. A prendre 1 à 4 cuillerées par jour, contre les maladies chroniques de la poitrine.

Je dois cette formule, dont la réputation est si bien établie, à l'obligeance de son auteur, qui l'a déposé à l'école de pharmacie en 1821 pour y être examinée. (BOUCHARDAT.)

SIRUPEUX, adj. De la nature ou de la consistance du sirop.

SOLANEES, s. f. La famille naturelle des Solanées contient un grand nombre de plantes. Celles qui sont adoptées en médecine sont, les unes fortement stupéfiantes et toxiques, on les

appelle pour cela Solanées vireuses; ce sont: La Belladone, la Mandragore, le Stramonium, la Jusquiame et le Tabac.

SOLUBILITÉ, s. f. Qui peut se dissoudre.

SOLUBLE, Qui peut être dissous.

SOPHISTICATION, s. f. Action de dénaturer une substance médicamenteuse par le mélange frauduleux de substances inertes ou d'une qualité inférieure.

SOPOREUX, adj. On appelle maladies soporeuses, celles qui sont accompagnées ou caractérisées par un assoupissement profond, par un état comateux.

SORDIDE, adj. Epithète donnée aux ulcères qui fournissent une suppuration sanieuse ou de mauvaise nature.

SOUS-CLAVIER, adj. Qui est situé sous la clavicule.

SOUS-CONJONCTIVAL, adj. Qui est placé sous la conjonctive.

SOUS-COSTAL, adj. Qui est situé sous les côtes.

SOUS-CUTANE, adj. qui est situé sous la peau.

SOUS-MAXILLAIRE, adj. et s. m. Qui est situé sous la mâchoire.

SOUS-OCCIPITAL, adj. sous l'occiput.

SOUS-ORBITAIRE, adj. Qui est situé au-dessous de l'orbite.

SOUS-PUBIEN, adj. Qui est situé au-dessous du pubis.

SOUS-PUBIO-FEMORAL, Muscle qui est situé sous la cuisse et qui produit le mouvement

SOUS-SEL, s. m. Sel qui contient un excès de base.

SOUS-STERNAL, adj. Qui est situé sous le sternum.

SPASME, s. m. Contraction involontaire des muscles, notamment de ceux qui n'obéissent pas à la volonté.

SPASMODIQUE, adj. Qui appartient aux spasmes, qui est caractérisé par des spasmes.

SPATULE, s. f. Espèce de couteau dont on se sert pour étendre les onguents, etc.

SPECIFIQUE, s. m. Médicament qui exerce une action spéciale sur telle ou telle maladie en particulier, et qui en prévient le développement ou en procure presque constamment la guérison.

SPHACELÉ, adj. Qui est frappé de gangrène.

SPHERIQUE, adj. Qui a la forme globuleuse.

SPINAL, adj. Qui a rapport à la colonne vertébrale.

SPIRAL, adj. Qui est contourné sur soi-même, comme un ressort de montre.

SPIRITUEUX, adj. Liquide principalement composé d'alcool, ou qui en contient.

SPLANCHNIQUE, adj. Qui a rapport aux viscères.

SPLENIQUE, adj. Qui a rapport à la rate.

SPLENIUS, s. m. Muscle de la partie postérieure du cou et supérieure du dos, allongé, aplati, divisé inférieurement en deux parties.

SPOLIATIF, adj. On appelle *saignée spoliative* celle qui est pratiquée dans le but seulement de diminuer la masse du sang.

SPONTANÉ, adj. Se dit de tout phénomène physiologique qui s'opère sans l'intervention d'un agent externe, des maladies qui surviennent sans cause extérieure.

SPORADIQUE, adj, Maladies qui n'attaquent qu'un individu à la fois, ou quelques individus isolément, qui surviennent indifféremment en tout temps, en tout lieu, et indépendamment d'aucune influence épidémique.

SPUMEUX, adj. Qui est mêlé d'écume.

SQUAME, s. f. Synonyme d'écaille. Petites lames d'épiderme qui se détachent à la suite de certaines maladies de la peau.

SQIRRHEUX, adj. Qui offre l'aspect d'un squirrhe.

STAGNATION, s. f. Etat du sang et des humeurs qui ne coulent pas ou qui circulent trop lentement.

STATISTIQUE MEDICALE, s. f. Détail de faits se rapportant aux morts, naissances, maladies, épidémies.

STERNAL, adj. Qui a rapport au sternum.

STERNUM, s. m. Os situé au-devant et au milieu de la poitrine.

STETHOSCOPE, s. m. L'instrument dont on se sert pour explorer la poitrine.

STHENIE, s. f. Excès de force.

STHENIQUE, adj. Qui appartient à la force.

STIMULUS, s. m. Ce mot latin, qui signifie aiguillon a été transporté en français dans le langage médial, pour désigner tout ce qui est de nature à déterminer une excitation dans l'économie animale.

STOMOCAL, adj. Qui appartient à l'estomac.

STRIE, s. f. Petit sillon longitudinal séparé du sillon pareil par une ligne saillante au côté.— Anatomie: scissures très fines et très nombreuses que l'on remarque sur certains os.

STRIÉ, adj. Dont la surface présente de petits sillons parallèles et longitudinaux, ou dont la couleur est interrompue par des lignes d'une autre teinte.

STRUMEUX, adj. Synonyme de scrofuleux.

STUPEUR, s. f. Engourdissement général, diminution de l'activité des facultés intellectuelles, accompagnée d'un air d'étonnement ou d'indifférence.

STYLET, s. m. Petite tige métallique très fine et flexible, terminée à l'une de ces extrémités par un petit bouton olivaire, et quelquefois percée à l'autre d'un chas. Cet instrument sert à sonder les plaies fistuleuses, à passer des mèches de séton, etc.

SUBLIMÉ, Produit de la sublimation.

SUBMERSION, s. f. Action de plonger dans un liquide.

SUBSTITUTIF, adj. On a désigné sous le nom de médication substitutive, ou homœpathique un emploi des médicaments irritants, qui consistent à s'en servir pour changer le mode de l'inflammation dans certains cas, tels que ceux de blépharite chronique, d'eczema invétéré et rebelle

SUBSTITUTION, s. f. Remplacement d'une personne ou d'une chose par un autre.

SUBULE, adj. Qui est en forme d'alène.

SUC, s. m. Liquide que l'on obtient en exprimant une substance animale ou végétale.

SUCCEDANÉ, adj. et s. m. Médicament qu'on peut substituer à un autre, parce qu'il a les mêmes propriétés.

SUCCION, s. f. Action de sucer.

SUPERPURGATION, s. f. Purgation immodérée ou excessive.

SURAIGUE, adj. Fort aigu.

SUPPURATION, s. f. Production du liquide connu sous le nom de pus.

SURSEL, s. m. Sel qui contient un excès d'acide.

SUS—ORBITAIRE, adj. Qui est situé au-dessus de l'orbite.

SUSPIRIEUX, adj. Respiration qui produit le bruit qui constitue le soupir.

SUTURE, Couture d'une plaie, jointure des os du crâne, réunion des parties molles.

SYMPATHIE, s. f. Rapport qui existe entre les actions de deux ou de plusieurs organes plus ou moins éloignés, et qui fait que l'affection du premier se transmet secondairement aux autres.

SYMPATHIQUE, adj. Qui dépend de la sympathie.

SYMPHORESE, s. f. Synnonyme de congestion sanguine.

SYMPTOMATIQUE, adj. *Maladie symptômatique.* Celle qui n'est qu'un symptôme d'une autre affection, et qui, quand cette autre affection se termine, cesse elle-même aussitôt.

SYNOVIAL, adj. Qui a rapport à la synovie, (glande—).

SYNOVIE, s. f. Humeur exhalée par les membranes synoviales de la surface des cavités articulaires, filante, visqueuse, d'une saveur salée, contenant de l'eau.

SYSTEME PORTE, s. m. On entend parce mot un certain nombre de veines qui ramène le sang des viscères chylopoétiques, ce sont les veines mésentérique supérieure et inférieure, splénique et gastrique.

SYSTOLE, s. f. Mouvement naturel du cœur qui se resserre. Voyez diastole.

T

TABIDE, adj. Hectique, consumé par le marasme.

TACITURNE, adj. Qui parle peu, sombre, rêveur.

TAMIS, s. m. Machine pour sasser, sas.

TAMPONNEMENT, s. m. Introduction de bourdonnets ou de tampons de charpie, dans une plaie ou dans une cavité naturelle, telle que la matrice, le vagin, les cavités nasales, pour arrêter une hémorrhagie.

TANNIQUE, adj. Qui contient du tannin.

TARSE, s. m. Cou-de-pied.— Cartilage du bord des paupières.

TARSIEN, adj. qui a rapport au tarse.

TARSIO-METATARSIEN adj. Qui a rapport au tarse et au métatarse.

TEGMEN, s. m. Tunique interne de l'épisperme.

TEGUMENT, s. m. Tout ce qui sert à couvrir, à envelopper : la peau est le tegment du corps de l'homme et des animaux.

TEMPORAL, adj. s, m. Qui a rapport aux tempes.

TEMPORO-MAXILLAIRE, adj. Qui a rapport aux tempes et à la mâchoire.

TENDON, s. m. Les tendons sont des cordons ou des faisceaux fibreux, plus ou moins longs, quelquefois ronds, plus ordinairement aplatis, d'un blanc luisant, ce sont les extrémités des muscles qui se rattachent aux os.

TENSIF, adj. Accompagné de tension.

Douleur tensive : Celle qui s'accompagne d'un sentiment de distension dans la partie souffrante.

TENSION, s. f. Augmentation du volume d'un corps par l'effet de l'écartement ou du tiraillement de ses molécules.

TENU, adj. Très délié. Appliqué à un liquide, à l'urine, au pus, ce mot indique qu'il est presque aqueux.

TENUITÉ, s. f. Qualité de ce qui est ténu.

TERNIAIRE, adj. Se dit des parties des fleurs qui sont au nombre de trois ou en suivent les multiples, ce qu'on voit surtout chez les monocotylédones.

TERNE, adj. Se dit en botanique, des parties qui sont rapprachées trois par trois, et notamment des feuilles quand elles sont verticillées, trois tpar rois.

TESTACE, adj. couvert d'une coquille

TEXTURE s. f. Structure, formation d'un corps.

TETRAEDRE, s. m. Corps régulier formé de quatre triangles égaux

THEORIE, s. f. Partie spéculative d'une science

THERAPEUTIQUE, s. f. Voir page 9.

THERAPEUTISTE, s. m. Celui qui s'occupe spécialement de la thérapeutique.

THORAX, s. m, Poitrine

THYROIDE.—Cartilage du larynx, *Cartilage Thyroïde,* nœud de la gorge.

TIBIA, s. m. Os antérieure et le plus gros de la jambe.

TIBIAL, adj. Qui appartient au tibia.

TIBIO-TARCIEN. Se dit de l'articulation et des ligaments qui unissent le tibia avec l'astragale, l'un des os du tarse.

TIERCE, Fièvre intermittente dont les accès reviennent de deux jours l'un, de sorte que, le jour où il n'y a pas d'accès, le malade semble en parfaite santé.

TITILLATION, s. f. Léger chatouillement.

TIMBRE, s. m. Qualité du son par laquelle il est aigre ou doux, sourd ou éclatant, sec ou mœlleux ; celle que chaque instrument donne au son qu'il fait entendre.

TISSU, s. m. Les diverses parties qui par leur assemblage, forment nos organes.

TISSU CELLURAIRE, s. m. Couche sous l'épiderme.

TISSU PARENCHYMATEUX, Parenchyme.

TOMENTEUX, adj. qui est recouvert de poils courts, qui semble velouté.

TONICITÉ, s. f. Force.

TONSILLAIRE, adj. Qui a rapport aux tonsilles ou amygdales.

TON, s. m. Energie, vigueur, force.

TONSILLITOME, s. m. Instrument aussi appelé sécateur des amygdales dont on a imaginé un grand nombre de variétés.

TORPEUR, s. f. Syn. d'engourdissement.

TORREFIER, adj. Qui a subi la torréfaction, brûlé.

TORSION, s. f. Action de tordre. La torsion des artères est un des moyens employés efficacement pour arrêter les hémorrhagies provenant les ouvertures béantes de ces vaisseaux après les opérations ou les blessures.

TORTUEUX, adj. Qui est courbé plusieurs fois en différents sens.

TORULEUX, adj. Qui est renflé de distance en distance, comme une corde chargée de nœuds.

TOXICOLOGIE, s. f. Traité des poisons.

TOXIQUE, s. m. Syn. de poison et de vérus. Ce mot est aussi employé adjectivement : substance toxique.

TRACHEAL, adj. Qui a rapport à la trachée-artère.

TRACHÉE ou TRACHÉE ARTÈRE s. f. Conduit cartilagineux par lequel l'air entre dans les poumons et en sort.

TRACHELIEN, adj. Syn. de servical.

TRACHELO-DORSAL, adj. et s. m. On a donné ce nom au nerf spinal.

TRACHEOTOMIE, s. f. Incision faite à la trachée-artère.

TRANCHÉES, s. f. Coliques violentes.—*Tranchées utérines.* Douleurs qui ont leur siége dans la matrice après l'accouchement, et qui sont causées par les efforts que fait cet organe pour expulser les caillots qu'il contient encore.

TRANSFUSION, s. f. Opération par laquelle on faisait passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre individu, ou des veines

d'un animal dans celles d'un homme, pour remplacer le sang qui a été perdu par une hémorrhagie excessive, ou par toute autre cause.
TRANSLUCIDE, adj. Epithète donnée aux corps qui laissent passer une partie de la lumière qu'ils reçoivent, mais ne permettent de distinguer ni la coulenr ni les formes d'un objet.
TRANSMISSIBILITE, s. f. Faculté de transmettre.
TRANSVERSE, adj. Qui est situé en travers, comme les apophyses transverses des vertèbres.
TRAPEZE, s. m. Muscle situé à la partie postérieure et supérieure du tronc.
TRAUMATIQUE, adj. Qui a rapport aux plaies, qui est causée par une plaie.
TREPAN, s. m. Instrument de chirurgie en forme de vilebrequin avec lequel on perce les os, surtout ceux du crâne.
TRIANGULAIRE, s. f. Qui a trois angles.
TRIFIDE adj. Qui est divisé en trois parties, segments ou lobes.
TRIGONE., s. m. Qui offre trois angles.
TRITURATION, s. f. Réduire une substance en poudre en la broyant dans un mortier.
TROIS-QUARTS OU TROCART, s. m. Poinçon cylindrique, long d'environ six centimètres, monté sur un manche et contenu dans une canule d'argent proportionnée à son volume. Son extrémité perforante est terminée par une pointe triangulaire à trois côtés aigus et coupants. La canule qui contient ce poinçon en laisse la pointe à découvert, et s'ajuste exactement à sa base, de manière a pénétrer avec elle dans l'abdomen.
TROMPE D'EUSTACHE, s. f, Canal en partie, osseux en partie fibro-cartilagineux et membraneux, dont une des extrémités se prolonge jusque dans la cavité du tympan, et dont l'autre plus évasée, s'ouvre à la partie latérale et supérieure du pharynx, près de l'aile interne de l'apophyse ptérigoïde.
TRONC, s. m. En anotomie, on appelle tronc la partie la plus considérable d'une artère, d'une veine, d'un nerf, celle qui n'a encore fourni aucune division.
TRONCULE, s. m. Ce terme est employé par quelques anatomistes pour désigner un tronc vasculaire très-petit.
TUBE, s. m. Canal ou conduit naturel. On dit le tube ou le couduit intestinal.—En chirurgie, on appelle *Tube laryngien* une espèce de sonde que l'on introduit dans le larynx par la bouche ou les cavités nasales, et par laquelle on insuffle de l'air, pour chercher à rétablir la respiration chez les asphyxiés.
TUBERCULES, s. m. Petite excroissance qui survient à une famille à une racine.—Excroissances qui survient à l'intérieur du corps humain et qui dégénère souvent en ulcères.—Ulcères des poumons.
TUBERCULÉ, adj. Qui est garni de tubercules.
TUBERCULEUX, adj. Qui offre de petites saillies ressemblant à des espèces de bosses.
TUBEREUX, adj. Epithète donné aux racines qui sont plus ou moins renflées et manifestement plus grosses que la tige qu'elles supportent; à celles aussi qui sont parsemées de tubercules, c'est-à-dire de masses épaisses et charnues.
TUBULÉ, adj. Qui est muni d'une ou plusieurs tubulures.
TUBULEUX, adj. Qui a la forma d'un tube cylindrique, allongé et peu évasé à l'extrémité.
TUBULURE, s, f. Ouverture d'un vaisseau chimique destiné à recevoir un tube.
TUMEFACTION, s. f. Augmentation de volume d'une partie.
TUNIQUE, s. f. Toute membrane qui forme ou concourt à former les parois d'un organe.
TURGESCENCE, s. f. Enflure causée par une surabondance d'humeurs.
TURGIDE, adj. Qui est renflé d'une manière uniforme
TYMPAN, s. m. Membrane à l'extrémité intérieure du conduit auditif de l'oreille.
TYPE, s. m. Empreinte, caractère, ordre dans lequel se montrent et se succèdent les symptômes d'une maladie.
TYPHIQUE, adj. Qui a rapport au typhus.

U

ULNA, s. m. Un des os qui va du coude au poignet
UNCIFORME, adj. Crochu, qui a la forme d'un crochet, *Os unciforme*, quatrième de la seconde rangée du carpe.
UNCINE, adj. Qui se termine par une pointe recourbée en crochet.
UNGUEAL, adj. Se dit des dernières phalanges des doigts et des orteils, celles qui portent les ongles.
URETERE, s. m. Canal membraneux destiné à porter l'urine du rein dans la vessie.
URETHRAL, adj. Qui a rapport à l'urèthre.
URETHRE, s. m. Canal par ou passent les urines.
URETHROSCOPE. s. m. Instrument imaginé pour examiner l'intérieur de l'urèthre.
URINAIRE, adj. Qui a rapport à l'urine.—*Voies urinaires.* Ensemble des conduits et cavités destinés à transmettre ou à contenir l'urine.
URIQUE, adj. Tiré de l'urine ainsi que de diverses concrétions urinaires, calcul urique.
URTICATION, s. f. Sorte de flagellation qu'on pratique avec des orties fraîches pour produire une excitation locale.
UTERIN, adj. Qui concerne la matrice.
UTERUS, s. m. Matrice.
UTERUS GRAVIDE, s. m. Etat de grossesse.
UVULAIRE, adj. Qui a rapport à la luette.

V

VAGIN, s. m. Canal qui conduit à la matrice.
VAGINAL.—Qui a rapport au vagin. (Exemple), Mucus vaginal, tunique vaginale, enflammation vaginale.
VAGINITE, s. f. (mot oublié dans le mémorial thérapeutique). Inflammation du vagin. Pour le traitement voyez métrite et leucorrhée.
VAISSEAUX, s. m. Les canaux dans lesquels circulent tous les fluides de l'économie animale.
VALVULE, s. f. Tout repli qui, dans les vaisseaux et conduits du corps, empêche les liquides ou autre matières de refluer, ou qui a pour fonction principale de ralentir ou modifier le cours des liquides sur le trajet desquels il se trouve.
VAPORISATION, s. f. Dégagement rapide de vapeurs qui a lieu au moment de l'ébullition.
VARICOCELLE, s. m. Petite tumeur formée par la dilatation d'une veine.
VARIOLIQUE, adj. Qui a rapport à la petite vérole ou variole.
VARIQUEUX, adj. Qui a rapport aux varices, qui en est affecté ou qui en dépend.
VASCULAIRE, adj. Qui est relatif aux vaisseaux, et particulièrement aux vaisseaux sanguins.
VASCULARITE. s. f. Se dit de la présence des

vaisseaux sanguins ou lymphatiques en quantité plus ou moins grande.

VASCULEUX, adj. Se dit quelquefois pour vasculaire.

VEHICULE.—Excipients liquides.

VEINE, s. f. Les veines sont les conduits naturels du sang noir ; elles ramènent au cœur le sang distribué par les artères dans toutes les parties du corps, et constituent par leur ensemble le système veineux.

VEINE PORTE, grosse veine du foie formée par l'union des veines spléniques et mésentériques supérieures en arrière du pancréas, elle monte le long du bord droit du petit omentum à la fissure transverse du foie ou elle se divise en deux branches qui se rendent aux lobes latéraux du foie.

VEINEUX, adj. Qui a rapport aux veines.

VENENEUX, adj. Qui agit comme poison sur l'économie animale.

VENERIEN, adj. Tout ce qui a rapport aux plaisirs défendus, plaies vénériennes.

VENTILATEUR, s. m. Ce qui sert à donner du vent, machines diverses employées pour renouveler l'air.

VENTRICULE, s. m. Estomac des animaux. Petite cavité particulière à certains organes : ventricules du cerveau, du cœur.

VERMIFORME, adj. Qui a la forme d'un ver.

VERMINEUX, adj. Qui est produit par des vers.

VEROLE, s. f, Maladie vénérienne ; petite vérole, la picotte.

VERTEBRAL, adj. Qui a rapport aux vertèbres.

VERTÈBRE, s. f. On appelle vertèbres les vingt-quatre os qui forment l'épine du dos.

VERTEBRÉ, ajd. et s. m. Qui est pourvu de vertèbres.

VERTEX, s. m. Sommet de la tête ou partie du crâne comprise entre les deux oreilles.

VERTICELLÉ, s. m. Nom donné en botanique, à l'ensemble des parties de la fleur ou des organes foliacés disposés au nombre de deux au moins, autour d'un axe commun et sur un même plan horizontal.

VERTICELLE, adj. Qui est disposé en verticelle.

VERTIGE, s. m. Etat dans lequel il semble que tous les objets tournent, et que l'on tourne soi-même. Etourdissements.

VESICAL. Qui appartient, qui a rapport à la vessie.

VESICULE, s. f. Petite vessie, petite poche d'eau ou de pus

VESICULEUX, adj. Qui est renflé en manière de vessie.

VESICULIFORME, adj. En forme de vésicule.

VESTIBULE, s. m. Petite cavité arrondie, ovoïde, irrégulière, qui fait partie de l'oreille interne ou labyrinthe.

VETERINAIRE, s. m. Maréchal-ferrant qui panse les chevaux, les bestiaux ; qui s'occupe de la médecine des animaux.

VIBRANT, adj. Se dit du pouls qui est à la fois grand, dur, tendu, prompt et fréquent.

VIBRATION, s. f. Mouvement très-rapide.

VILLOSITÉ, s. f. Assemblage de petits poils couchés, membraneux, flexibles et un peu mous qui couvrent la surface de certaines muqueuses de l'appareil digestif.

VINATE, s. m. Nom des sels que forment les acides viniques.

VINEUX, adj. Qui a la couleur et les qualités du vin.

VINIQUE, adj. Nom d'une série d'acides analogues au sulfovinique, qui sont une combinaison de deux équivalents d'acide à un équivalent de l'éther.

VIREUX, adj. Qui est doué de qualites malfaisantes.

VIRIL, adj. Qui appartient à l'homme.

VIRUS, s. m. Venin des maux vénériens, de tout ce qui est contagieux.

VISCERAL, adj. Qui a rapport aux viscères.

VISCÈRES, s. m. Noms génériques des organes d'une texture plus ou moins compliquée, que renferment les trois grandes cavités du corps et qui sont indispensables à la vie, (vulgairement *entrailles*,) voy. cavités splanchniques.

VISCIDITE ou VISCOSITE, s. f. Qui est visqueux ou gluant ; propriété qui consiste dans une certaine adhésion des molécules des corps entre elles et avec les corps voisins.

VISQUEUX, adj. Gluant, tenace. (substance, humeurs visqueuses.)

VITAL, adj. Qui appartient ou qui a rapport à la vie.

VIVACE, adj. Plante qui vit plus de 2 ans.

VOIE, s. f. On appelle voies l'ensemble de conduits ou la série d'organes que parcourt un fluide ou une matière quelconque dans l'économie animale. C'est ainsi que l'on dit : *les voies biliaires, les voies urinaires, les voies digestives.*

VOLATIL, adj. Qui est susceptible de se réduire en gaz ou en vapeur, soit à la température ordinaire, soit par l'action d'une chaleur plus ou moins élevée.

VOLATILISABLE, adj. Syn. de volatil.

VOLATILISATION, s. f. Opération qui consiste à transformer un corps solide en gaz ou en vapeur.

VOLUME, s. m. Etendue d'un corps considére relativement à la grandeur de ses dimensions. Le volume d'un corps est égal à son poids divisé par sa densité. Voir page 22.

VOLUMETRE, s. m. Espèce d'aréomètre à l'aide duquel on détermine la densité exacte des liquides au moyen des volumes déplacés.

VOLUMETRIQUE adj. Qui a rapport à volume.

VULVAIRE, adj. Qui a rapport à la vulve

VOMITURITION, s. f. Diminutif de vomissement voyez régurgitation.

VOUSSURE, s. f. courbure.

VULVE, s. f. Parties génitales externes, orifice du vagin

Z

ZESTE, s. m. Ecorce extérieure, jaune et odorante, de l'orange ou du citron, séparée de la peau blanche et amère qui est au-dessous.

ZYMOTIQUE, adj. Qui est propre à la fermentation.—*Maladies zomotiques.* On a donné ce nom à des maladies qui nées pour la plupart de principes toxiques, présentent des phénomènes qu'on a comparés à une sorte de fermentation.

FIN.

ERRATA.

Page	27,	lignes	15,	au lieu de	*affectations :*	lisez :	*affections.*
"	42,	"	50,	"	*dentrifices :*	"	*dentifrices.*
"	110,	"	34,	"	*vinaige Phénique :*	"	*vinaigre phéniqué.*
"	153,	"	41,	"	*chamomille :*	"	*chamomile.*
"	154,	"	18,	"	*chamomille :*	"	*chamomile.*
"	156,	"	1,	"	*Idide of :*	"	*Iodide of.*
"	160,	"	9.	"	*Sinum :*	"	*Sium.*
"	162,	"	27,	"	*Aqua putealas :*	"	*Aqua putealis.*
"	169,	"	34,	"	*Clorine Water :*	"	*Chlorine water.*
"	170,	"	37,	"	*Ammonical :*	"	*Ammoniacal.*
"	178,	"	25,	"	*emménague :*	"	*emmenagogue.*
"	226,	"	10,	"	*Zinci carbonas præpuratus :*	"	*zinci carbonas Præparatus.*
"	247,	"	2,	"	*adomen :*	"	*abdomen.*
"	253,	"	44,	"	*abeiles :*	"	*abeilles.*
"	257,	"	10,	"	*Axalate :*	"	*Oxalate.*
"	272,	"	11,	"	*colchium :*	"	*colchicum.*
"	274,	"	29,	"	*Excorchures :*	"	*Ecorchures.*
"	275,	"	33,	"	*Collodion Mercurial :*	"	*Collodion mercuriel.*
"	288,	"	18,	"	*Cernu Cervinum :*	"	*Cornu Cervinum.*
"	294,	"	32,	"	*Cupri Subaceti :*	"	*Cupri Subacetas.*
"	299,	"	44,	"	*l'atropique :*	"	*l'atropine.*
"	282,	"	4,	"	*Confection cynabati :*	"	*confectio cynosbati.*
"	285,	"	10,	"	*cicula viroso :*	"	*cicuta virosa.*
"	212,	"	11,	"	*dilation de la pupille :*	"	*dilatation de la pupille.*
"	212,	"	27,	"	*fisure :*	"	*fissure.*
"	260,	"	17,	"	*charal :*	"	*chloral.*
"	260,	"	28,	"	*Muculaire :*	"	*musculaire.*
"	263,	"	2,	"	*strichnine :*	"	*strychnine.*
"	297,	"	3,	"	*purgatif dratique :*	"	*purgatif drastique.*
"	318,	"	5,	"	*pypophosphatis :*	"	*pyrophosphastis.*
"	324,	"	19,	"	*compoun :*	"	*compound.*
"	378,	"	25,	"	*périodique :*	"	*antipériodique.*
"	378,	"	32,	"	*sure :*	"	*sucre.*
"	387,	"	2,	"	*goose grase :*	"	*goose grass.*
"	392,	"	25,	"	*fibrine vététale :*	"	*fibrine végétale.*
"	396,	"	36,	"	*granti radicis cortex :*	"	*granati radicis cortex.*
"	416,	"	36,	"	*syphili :*	"	*syphilis.*
"	438,	"	15,	"	*phtisie :*	"	*phthisie.*
"	478,	"	10,	"	*Assafetida Mixture :*	"	*assafœtida.*
"	451,	"	9,	"	*Liniment Saponis :*	"	*Linimentum Saponis.*
"	484,	"	19,	"	*infnsim :*	"	*infusiun.*
"	490,	"	22,	"	*Nyphxa Lutea :*	"	*Nymphœa Lutea.*
"	532,	"	32,	"	*3 qrains de Calomel :*	"	*1 grain de calomel.*
"	533,	"	19,	"	*Capahu :*	"	*copahu.*
"	533,	"	19,	"	*Capaïba :*	"	*copaiba.*
"	513,	"	42,	"	*anchusa pendant :*	"	*Anchuso quantité.*
"	542,	"	3,	"	*Canada picth :*	"	*Canada Pitch.*
"	542,	"	3,	"	*Hemloek picth :*	"	*Hemlock Pitch.*
"	543,	"	33,	"	*gommi abictis :*	"	*gemmœ abietis.*
"	544,	"	15,	"	*plantin :*	"	*plantain.*
"	557,	"	42,	"	*Sa Polylchrestus.*	"	*Sal Polychrestus.*
"	575,	"	45,	"	*Sulfate of Quinia :*	"	*Sulphate of Quinia.*
"	584,	"	13,	"	*Mountain Laure :*	"	*Mountain Laurel.*
"	605,	"	25,	"	*Silix :*	"	*Silex.*
"	611,	"	5,	"	*Nitrate de Magnesie :*	"	*citrate de magnesie.*
"	623,	"	22,	"	*alcoolat de Romarin :*	"	*alcoolat de romarin.*
"	632,	"	44,	"	*Syrops :*	"	*Sirops.*
"	632,	"	44,	"	*Syrupi :*	"	*Syrupus.*
"	647,	"	18,	"	*Sulfate de Manganèse :*	"	*Iodure de manganèse.*
"	749,	"	13,	"	*Visicatoire :*	"	*Vésicatoires.*

De plus : Il s'est glissé plusieurs autres fautes typographiques dont le lecteur s'apercevra de suite, et qu'il est impossible d'éviter dans un livre publié à la hâte.



